G105/5

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA FRANCE.

S—Z &c.

Библиотека
Института
Естествознания

АН СССР

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DE LA FRANCE
ANCIENNE ET MODERNE,
ET DE LA NOUVELLE FRANCE

TRAITANT DE TOUT CE QUI Y A RAPPORT:

SOIT GEOGRAPHIE, ETYMOLOGIE, TOPOGRAPHIE, HISTOIRE, Gouvernement Eccleſiaſtique, Civil, & Militaire; Juſtice, Finance, Commerce, ou Curioſité.

DANS LEQUEL ON TROUVERA,

LES NOMS, LA SITUATION, ET LA DESCRIPTION de toutes les Provinces, Fleuves, Rivieres, Villes, Bourgs, Villages, Paroiſſes, & Communautez du Royaume.

ET SUR CHAQUE LIEU:

LE NOMBRE DES HABITANS, LEURS MOEURS, COUTUMES, & Negoces particuliers. Les Archevêchez, Evêchez, Abbayes, Prieurez, Chapitres, Cures & leur revenu. Les Pairies, Duchez, Principaurez, Marquiſars, Comtez, Vicomtez, Baronies, Siries, Châtellenies, & autres Fiefs conſidérables. Les Gouvernemens, leur étenduë, & leurs Officiers. Les Conſeils Royaux, Parlemens, Chambres des Comptes, Cours des Aydes, Preſidiaux, Bailliages & autres Juriſdictions, avec leurs Reſſorts. Les Forêts, Mines, Minietes, Eaux-Minerales; & autres Matieres intéreſſantes.

TOME TROISIE'ME.

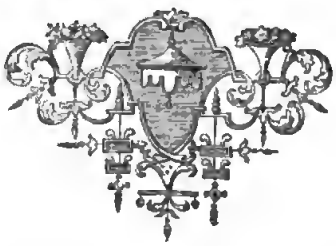

BIBLIOTHÈQUE SAINTE GENEVIÈVE

A PARIS,

Chez
SAUGRAIN, Pere, Quai des Auguſtins, près la ruë Giſt-le-Cœur.
la Veuve J. SAUGRAIN, au milieu du Quai de Gêvres, à la Croix-Blanche.
PIERRE PRAULT, à l'entrée du Quai de Gêvres, au Paradis.

M. DCC. XXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROY.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA FRANCE.

SAACY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 710 habitans.

SAALES, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain d'Alſace, Baillage de Villé, a 219 habitans.

SAANE, *Voyez* SANE, ou SAENNE.

SAARE, Riviere. *Voyez* SARE.

SAARLOUIS, *Voyez* SARELOUIS.

SAAS, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 92 habitans.

SAB

SABADEL, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 250 habitans.

SABADEL, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 347 habitans.

SABAILLAN, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 189 habitans.

SABALE, dans la Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Recette du Païs de Ciſe, a 144 habitans.

SABALOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Aucb, Recette du Comté de Bigorre, a 65 habitans.

SABARAT, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette du Comté de Foix, a 526 habitans.

SABAROS, dans le haut Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 214 habitans.

SABAZAN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 109. habitans.

SABLE', *Sabloſum*, ou *Saboleum*, Ville, Marquiſat & Pairie, dans le Maine, ſur la riviere de la Sarthe, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a près de 3500 habitans.

On y diſtingue deux Cures ou Paroiſſes, dont une qui forme la Ville, s'appelle *Sablé dedans*, & l'autre *Sablé dehors*. La principale de ces Paroiſſes, & le Prieuré de S. Martin, ſont à la collation de l'Abbé de Marmoûtier. Les Egliſes des deux Paroiſſes ont été toutes deux bâties dans l'onziéme ſiecle par Geoffroy de Sablé. Le Prieuré du Château, ſous le titre de S. Nicolas de Sablé, étoit autrefois un College de Chanoines. L'Ordre de S. François y a un Couvent de Filles, qui fut établi en 1631 par Philippes de Laval.

Il y a de plus dans cette Ville un Grenier à Sel, un Maire électif, & un Hôtel de Ville. C'eſt un paſſage pour les Troupes. Les gans qui s'y font ſe débitent par toute la France, & ont beaucoup de reputation.

Sablé étoit autrefois la plus forte place du pays du Maine : elle étoit ſi importante par ſes fortifications & par ſon Château, que Geoffroy le Bel, le plus puiſſant des Comtes d'Anjou, n'oſant l'aſſieger avec toutes ſes forces, ſe contenta de faire le dégât dans ſes environs, & de bâtir la forteresſe de Châteauneuf ſur la même riviere de la Sarthe, pour reprimer les courſes de la garniſon de Sablé, du côté d'Anjou.

Il y a eu deux familles du nom de Sablé : la premiere a fini dès la fin du dixiéme ſiecle, & la ſeconde a commencé par Raoul, Vicomte du Mans, qui épouſa l'heritiere de Sablé de la premiere ſouche. Cette terre paſſa dans la Maiſon des Roches par le mariage de Marguerite de Sablé avec Guillaume, Senechal des trois Provinces ; & Jeanne leur fille aînée la porta à Amaury de Craon premier du nom. Amaury IV. l'un de ſes Succeſſeurs, la vendit

en 1371 à Loüis Premier, Duc d'Anjou, à la charge de recompenſer après ſa mort, ſes heritiers en terres de pareille valeur ; & Iſabeau de Craon, veuve de Guy de Laval, lui ceda tous ſes droits en 1376 pour la ſomme de mille livres d'or. Cette terre fut ajugée en 1486 par Arrêt du Parlement, à René II. Duc de Lorraine, au droit de ſa mere Yolande d'Anjou ; puis vendue en 1594 par Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, à Urbain de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, Marechal de France, pour 90000 livres. Ce fut en faveur de cet Urbain de Laval de Bois Dauphin, que fut faite l'étection de la terre de Sablé en marquiſat & pairie par Henry IV. le 15 Mars 1632.

Madeleine de Souvré, veuve de Philippe Emanuel de Laval ſe la fit ajuger par décret en 1650, pour ſes conventions matrimoniales, & la vendit en 1654 à Abel Servien, Miniſtre d'Etat & Surintendant des Finances, dont le fils l'a poſſedée juſqu'à la mort. Les mouvances de ce Marquiſat ſont conſiderables ; la Baronie de S. Germain, les Châtellenies de Malicorne, Garlande, Vitré, & plus de cinquante Fiefs en dépendent, & lui doivent hommage : ſa Juſtice s'étend ſur quinze Paroiſſes.

Loüis XI. donna Sablé entr'autres terres à Charles d'Anjou, l'un des deſcendans de Loüis de France, chef de la ſeconde branche d'Anjou, qui au moyen de cet échange, renonça au titre de Duc d'Anjou. *Voyez* Anjou.

Guillaume Menage, Avocat du Roi à Angers, & pere du fameux Menage étoit de Sablé.

SABLENCEAUX, ou SAMBLANCEAUX, *Voyez* Sablonceaux.

Les SABLES d'Olonne, ou ſimplement les Sables, *Arena Olonenſes*, ou *Oppidum Sabulonenſe*, Ville, dans le bas Poitou, ſur les bords de l'Ocean, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Chef-lieu d'une Election, a 7690 habitans. Elle eſt à huit lieuës de Luçon au couchant, & à onze lieuës de la Rochelle.

Il y a un Hôtel de Ville, une Juſtice Seigneuriale, une Juriſdiction des Traites, une Amirauté & une Election dont on parlera ci-après. Cette Ville forme deux Paroiſſes Notre-Dame & S. Nicolas. Il y a auſſi un Prieuré, avec un Couvent de Cordeliers, un de Capucins, & un de Benedictines, dont le Monaſtere a été rebâti dans le ſeizième ſiécle par Madame de Naſſaw qui en étoit Abbeſſe.

Il y avoit un Château qui a été démoli depuis les guerres de 1689.

Cette Ville qui eſt fermée, s'étend le long de la mer, & a un petit Port, dont la commodité lui a attiré grand nombre d'habitans, qui s'y ſont venus établir d'un lieu ſitué au fond de la Baye, qui eſt l'ancienne Olonne, dont elle n'eſt qu'à une demie lieuë. C'eſt de ce Bourg d'Olonne, & de ſa ſituation, qu'elle a pris ſon nom de Sables d'Olonne, *Voyez* Olonne.

Tous ſes habitans s'occupent la plûpart à la navigation, & ſont bons hommes de mer. *Voyez* Olonnois.

L'Election des Sables d'Olonne s'étend ſur les bords de l'Ocean. Le peuple y eſt groſſier auſſi bien que le climat, le Païs eſt uni, & les Marais deſſechez, produiſent beaucoup de grains & de pacages pour les beſtiaux, chevaux & mulets, dont il ſe fait un commerce conſiderable, principalement de chevaux.

Il y a dans cette Election ſept petits Ports pour des Barques, excepté celui des Sables d'Olonne, où il peut entrer des navires de 150 tonneaux. On envoye de ce Port quelques navires au grand bane de Terre-neuve dans le nouveau Continent, à la pêche de la morüe verte, que l'on décharge à Nantes, à Bordeaux, & à la Rochelle. On y pêche des ſardines, & il y vient quelques petits bâtimens de Bayonne & d'Angleterre, qui y apportent du bray, de la reſine, & du charbon, qu'ils échangent pour du ſel. Aux Ports de Jard, de S. Benoît, de la Trenche, & de S. Gilles, il y a des Barques qui tranſportent dans l'Iſle de Ré, des bleds, du bois, & des beſtiaux. Il part auſſi des deux petits Ports de l'Iſle d'Olonne des bâtimens qui tranſportent des bleds & du ſel à Nantes, & des vins de Bordeaux ſur les côtes de Bretagne.

On compte de plus dans cette Election, huit Abbayes, valant enſemble 48000 liv. de rente, 18 Prieurés, valant 12000 l. 96 Chapelles ou Legats, montant à près de 10000 liv. & 98 Cures qui ſont environ 38000 liv. de rente, un Couvent de Cordeliers, un de Capucins, & un de Benedictins dans la Ville des Sables dont il s'agit ici.

Il y a une Abbaye de Benedictins à Orbeſtier, & une autre du même Ordre à Talmond. Au Jard, une de Prémontrés. A Breüil-Groland, une de Bernardins, & à Fontenelles, une de Chanoines Reguliers. A Beauvoir, des Dominicains, & des Mathurins ; & enfin des Camaldules, à l'Iſle Chauver.

SABLIERES, dans le haut Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Viviers, a 890 habitans.

SABLON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 625 habitans.

SABLON, *Voyez* Habitans du Sablon.

Le SABLON, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 36 habitans.

SABLONCEAUX, *Sabloncella*, Bourg dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 545 habitans.

Il y a une Abbaye de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin de la Congregation & reforme de Chancellade, en Latin *Abbatia de Sabloncellis*. Elle ſe glorifie d'avoir eu pour fondateur dès l'an 1220, Guillaume Duc d'Aquitaine, & pour principal bienfaiteur Otbon, pareillement Duc d'Aquitaine. Cette Abbaye ſituée près de la riviere nommée la Seudre, qui ſe jette dans la mer à quelques pas de là, eſt près d'une petite Forêt, & à quatre lieuës de Saintes, autant de Rochefort, & de Mareune. Mais ſeulement à une lieuë de l'illuſtre Prieuré Conventuel de Sainte Gemme, dépendant de la Caſe ou Chaiſe Dieu. Le terrain Sabloneux de cet endroit a fait donner à cette Abbaye & à ſon Bourg le nom de Sablonceaux. L'Egliſe eſt dediée ſous le titre de l'Aſſomption de la Sainte Vierge : on en celebre tous les ans la Dédicace le 22 d'Octobre. La Paroiſſe du Bourg eſt dediée ſous l'invocation de S. André. Ce monaſtere fut certainement autrefois très riche. On y a compté juſqu'à 160 tant Religieux que Freres convers. Aujourd'hui l'Egliſe en eſt preſque détruite, les bâtimens des Religieux renverſez, de même que le bâtiment pour les hôtes, dont on ne voit plus que les mazures à la premiere porte du monaſtere. On y remarque dans le Jardin une ſource d'eaux minerales. On fait memoire le 8 des calendes d'Octobre dans le Necrologe de Fontevrault, des Peres deffunts de l'Abbaye de Sainte Marie de Sablonceaux. On compte vingt Abbés de ce monaſtere juſqu'en l'année 1713. Les Religieux ſont encore au nombre de dix ou douze, & joüiſſent du

tiers du revenu de l'Abbaye, ce qui ne va point à plus de 4000 livres, & l'Abbé toutes charges acquitées, n'en a pas plus de ſix.

SABLONIERE, *Sablonaria*, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 525 habitans.

SABLONIERES, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 400 habitans.

SABLONS, ou les Sablons, dans la Normandie, Diocèſe de Sées, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 299 habitans.

SABONNERES, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 452 habitans.

SABRAN, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 183 habitans. C'eſt une Vicomté conſiderable. Elle a donné le nom à une ancienne Maiſon qui poſſedoit la Ville de Bagnols, ſous le regne de ſaint Loüis.

SABRE'E, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 229 habitans.

SABRES, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 435 habitans.

S A C

SAC, ou le Sac, dans la Normandie, Dioceſe d'Evreux, Parlement de Rnüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 282 habitans.

SAC, ou le Saes, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electinn de Falaiſe, a 56 habitans. Le Seigneur préſente à la Cure.

SACE, nu Saſſe, petite Riviere de Provence, qui prend ſa ſouree dans le terroir de Belle-affaire, & ſe rend dans la Durance un peu au-deſſus de Siſteron.

SACE', Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranebes, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1275 habitans. C'eſt un Prieuré qui dépend de l'Abbaye de Marmoutier.

SACE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 660 habitans.

SACEU, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 165 habitans.

SACHE', Châtellenie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 460 habitans. Sa Paroiſſe eſt au patronage de l'Abbeſſe de Beaumont-lés-Tours.

SACHIN-lés-Pernes, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint-Pol, a 76 habitans.

SACHY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette du Duché de Carignan, a 96 habitans.

SACIERGE, Diocèſe de Bourges, Archiprêtré d'Argenton. *Voyez* Sancierges.

SACLAS, petite Ville, dans la Beauce, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Electinn d'Eſtampes, a 280 habitans. L'on croit que c'eſt l'ancienne *Salioclitum* dont les Itineraires font mention.

SACONIN, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 234 habitans.

SACONNEX, ou SACONNAY, dans le Valromay, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 192 habitans.

SACQUENAY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 456 habitans.

SACQUENVILLE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Rnüen, Electinn d'Evreux, a 405 habitans. M. de Montmayeux en eſt Seigneur.

SACY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendanee de Châlons, Election de Reims, a 595 habitans. La Cure vaut 600 liv.

SACY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 470 habitans.

SACY, dans la Normandie, Diocèſe de Sées, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electinn de Falaiſe, a 425 habitans.

SACY le grand, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Electinn de Clermont, a 660 habitans. Il y a une Prevôté Royale qui reſſortit au Bailliage de Clermont en Beauvoiſis.

SACY le petit, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 272 habitans.

S A D

SADEILLAN, dans le bas Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 320 habitans.

SADILLAC, dans le Perigord, Dincèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electinn de Sarlat, a 200 habitans.

SADIRAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1275 habitans.

SADIRAC, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 115 habitans.

SADIRAC Haron, dans le Beam, Dioeèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée & Recette de Morlas, a 38 habitans.

SADOLLES dans le Nivernois, Dioeèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 114 habitans. Sadolles eſt une Paroiſſe à quatre lieuës de Nevers. C'eſt terres à froment & à ſeigle, peu de pâcages, quelques Bois taillis, appartenans au Seigneur & à d'autres particuliers: il y a un Fourneau. Madame l'Abbeſſe de Nevers eſt Dame du lieu.

SADOURNIN, dans le bas Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 325 habitans.

SADROT, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 540 habitans.

S A E

SAENNE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rnüen, Election d'Arques, a 218 habitans. Il eſt du Païs de Caux & ſitué ſur la riviere de Saenne, auprès de Saint Laurent. Il y a un Prieuré à la nomination de l'Abbeſſe de S. Amand de Roüen qui nomme à la Cure.

SAENNE, ou SAANE, riviere du Pays de Caux en Normandie, elle prend ſa ſource vis-à-vis de Bourdainville, paſſe à Engleſqueville, au Bourg de Saane, à Bracby, audeſſous duquel ayant reçu la riviere qui vient de Baqueville, elle va à Longüeil, & ſe perd à une lieuë de là dans la Mer, après ſept lieuës de cours.

SAF

SAFFLOZ, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 114 habitans.

SAFFRE, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Inteodance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 289 habitans. Elle eſt du Grenier à Sel de Vittaux. Ce lieu eſt ſitué, moitié en montagnes, & moitié en plaines & côteaux. La riviere de Grosbois y paſſe: il y a quelques vignes. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a un petit Hôpital, dont le revenu eſt de 200 livres, diſputé entre le Seigneur de Saffre, l'Abbeſſe de Pralon, & l'Evêque d'Autun.

SAFFRE', dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 442 habitans.

SAG

SAGELLA de Belvés, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 395 habitans.

SAGNAT, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 520 habitans. Sagnat eſt une Paroiſſe ſituée en païs aſſez plain; bonnes terres à ſeigle, bled-noir, orge, millet & raves. Les ſoins ſont excellens, & ſuffiſans pour la nourriture & engrais des beſtiaux qu'on y éleve, & dont on fait un bon commerce aux foires du voiſinage. Il y a des chataigneres, & peu d'autres arbres fruitiers, un bois de haute-futaye. Les habitaos ſont laborieux & commodes. M. le Marquis de S. Germain Beaupré en eſt Seigneur.

SAGNOGNE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims. La Cure vaut 400 liv.

SAGONE, Bourg, dans le Bourbonnois.

SAGONNE, Comté, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 318 habitans.

SAGRIERES, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouze, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 206 habitans.

SAGY, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Iotendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de Saint Laurent, a 1035. habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de bruyeres & de prairies. Il y a pluſieurs ponts, levées, & planches ſur un ruiſſeau nommé la *Syone*, ſujet à débordement. Ce Bourg eſt dans la Breſſe Châlonoiſe. Il eſt Siege d'une Châtellenie Royale, & d'une Grurie. Les Fiefs de Saudon & la Tournelle en partie, & les petits hameaux des métairies nommées Joux, Laceola, Veugey, Parcmin, Chantemerle, Jouſſeaux & Allaberoux en dépendent.

SAGY, dans le Vexin, Diocèſe de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoiſe, a 554. habitans.

SAGY, dans la Bourgogne, Diocèſe, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel, & Recette de Beaune, a 25. habitans Il eſt au pied d'une montagne. La Paroiſſe eſt Nolay.

SAGY, Bourg & Châtellenie Royale, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançoo, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 182. habitans.

SAH

SAHARLE, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Recette & Viguerie de Conflent, a 69. habitans

SAHORRE, Baronie, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Recette & Viguerie de Conflent, a 196. habitans.

SAHUGUEDE, dans le Comté & du Dioceſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 164 habitans.

SAHUNE, & CURNIER, dans le Dauphiné, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 190 habitans.

SAHURS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Ioteodance & Election de Roüen, a 618 habitans. M. Breyedent en eſt Seigneur.

SAI

SAJAS, Juſtice Royale, dans le bas Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 314 habitans.

SAIGNES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 648 habitans.

SAIGNES, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 135. habitans.

SAIGNEVILLE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Inteodance & Election d'Amiens, a 160 habitans. Il y a un Grenier à ſel.

SAIGNON, *Sanio*, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette d'Apt, a 185 habitans. Il y a dans ſon territoire au milieu des champs, une Egliſe dédiée en 1031. ſous l'invocation de S. Michel de Tranſis.

SAIGNY, Ecart de la Paroiſſe de Grignon, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à Sel de Montbard, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, à 174 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un côteau: la riviere de Braine paſſe au-deſſous. Il y a un Pont auprès du Village des Granges. On y voit des vignes de fort peu de rapport.

Le SAILſnus Couſant, dans le Forez, Dioceſo de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſon, à 678 habitans.

SAILHAN, Juſtice Royale, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 328 Habitans.

SAILHANS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Electioo de Bordeaux, a 192 habitans.

SAILLAC, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 309. habitans.

SAILLAGOUSSE, Bourg, dans le Rouſſillon, Dioceſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdagne, a 199. habitans.

SAILLAN, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Iotendance d'Auch, a 254 habitans.

habitans. Ce lieu eſt ſitué au plus haut des Pyrenées, auprès d'une des ſources du Gave d'Oleron.

SAILLANS, *Salientum*, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 1291. habitans. Cette Ville eſt ſituée dans le bas Dauphiné, au Diois, au bord de la riviere de Drome.

SAILLANS, *Saliens*, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 860 habitans.

SAILLANS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 210 habitans.

SAILLERANS, petite Ville dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 252 habitans.

SAILLIES, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée de Sauveterre, a 148 habitans. Cette Ville eſt à 12. lieuës de Pau au couchant d'été. Il y a une Fontaine d'eau ſalée qui fournit de Sel le Bearn & la Navarre, & qui fait diſtinguer cette ville.

SAILLY, *Sallerium*, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Principauté & Recette de Joinville, a 238 habitans. Cette Paroiſſe eſt du Bailliage de Chaumont. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Saint Maurice. Il y a un petit Chapitre fondé par les anciens Seigneurs du lieu.

SAILLY, dans la Bourgogne, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Diocèſe, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à Sel de Cluny, a 178 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en bois, partie en montagnes. La riviere de Guges y paſſe. Il y a quelques vignes. La Paroiſſe eſt partie en Maconnois, & partie en Châlonois. C'eſt un Village de vingt à trente maiſons, compoſé de trois Hameaux, qui ſont les Jandos, le Monceau, & Montagny. Il y a un Fief du ſieur Peraut, & cinq Métairies. Le gibier, le poiſſon & le vin y ſont très-bons & en abondance. On n'y trouve point de pont, & il n'y a que des planches pour paſſer la petite riviere de Guges.

SAILLY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 164 Habitans.

SAILLY, dans le Pays Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette du Duché de Cangnan, a 224 habitans.

SAILLY, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 65. habitans.

SAILLY-au-Bois, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 340. habitans.

SAILLY-au-Bois, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 93 habitans. Cette Terre appartient à la Maiſon de Belleforiére.

SAILLY en Oſtrevant, dans l'Artois, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 338 habitans.

SAILLY-Lauret, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 345 habitans.

SAILLY-le-See, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 345 habitans.

SAILLY-le-Sec, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 250 habitans.

SAILLY-lès-Cambray, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 175 habitans.

SAILLY-les-Bourſes, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Betbune a 216 habitans.

SAILLY-ſaint-Blimont, Terre qui n'a jamais été venduë, & qui eſt de temps immemorial dans la Famille de ce nom.

SAILLY-Saillizet, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens Election de Peronne, a 500 habitans.

SAINCTIGNON, Maiſon conſiderable dans le Verdunois. *Voyez*, Verdun.

SAINGLIEM & WESPE, dans l'Artois, Diocèſe d'Atras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 141 habitans.

SAINNEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 630 habitans. Il appartient à preſent à M. le Prince de Conty.

SAINS, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement d'Avesne, a 364 habitans. Le Curé a pour revenu la moitié de la dime ſur le terroit du lieu, outre les menuës dimes du lieu, ce qui peut monter, année commune, à 206 liv. outre le caſuel.

Le terroir contient cent raſieres de terres labourables, quatre-vingt en pâtures & vergers, & ſoixante & dix en prairies, outre cent quatre-vingt-dix raſieres de terres en friche, à raiſon de quatre-vingt verges la raſiete, de vingt pieds pour la verge & de dix pouces au pied. Dans les limites & ſur les bornes de ce Village, eſt une forge & un fourneau : un bois, dit le bois de la Cagne ou de Sainte Oportune, borne ce Village. Il appartient à M. le Duc d'Orleans. Les Habitans ſont Laboureurs, Buberons & Manouvriers. Ce ſont de bonnes gens.

SAINS, ou le petit Sains, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 212 habitans.

SAINS en Lens, dans l'Artois, Dioceſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 76 habirans.

SAINS & petit Houvins, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de ſaint Pol, a 58 habitans.

SAINS-lès-Freſſins, dans l'Artois, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Pol, a 122 habitans.

SAINS-lès-Marçoin, dans la Flandre Wallonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Cambray, a 69 habitans.

SAINT, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 321 habitans.

NOTA. *Les noms qui commencent par Saint ou Sainte ſe trouvent tout de ſuite à la fin de l'Alphabet S. entre cette lettre & la lettre* T. *les Saintes ſont après les Saints, ſons un autre Alphabet.*

SAINTEAUX, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caen, a 210 habitans. Ce lieu eſt de la Vicomté de Falaiſe, avec titre de Marquiſat. Il appartient aux heritiers de M. le Preſident Carrel.

SAINTEGRE'E, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 225 habitans.

SAINTES, *Santones*, Ville Capitale de la Saintonge, Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Bordeaux, même Parlement, Intendance de la Rochelle, Chef-lieu d'une Election, a 2620 habitans. Cette Ville eſt auſſi Siége d'un Preſidial, d'une Vice-Sénechauſſée, d'une Maréchauſſée, & d'une Juriſdiction Conſulaire. Elle eſt ſituée au bord de la Charente, à onze lieuës de la Rochelle, & à vingt au Nord de Bordeaux. Saintes eſt très-ancienne; les Auteurs en ſont mention ſous le nom de *Mediolanum Santonum*. Elle étoit pour lors ſituée ſur la Montagne voiſine, où l'on voit encore de beaux reſtes d'Antiquités; comme un Amphiteâtre, des Acqueducs, un Arc de triomphe ſur le pont de la Charente. L'on croit même que ſon pont a été dédié à un des Ceſars. Les Barbares qui traverſerent la Gaule pour aller en Eſpagne, l'ont entierement détruite; & depuis, elle a été rebâtie au pied de la Montagne, & au bord de la riviere dans une ſituation beaucoup plus commode. Elle a alors changé de nom & pris celui de ſes peuples qu'elle conſerve encore. Après la défaite des Gots, elle a paſſé ſous la dominanon des François, & enſuite aux premiers Ducs d'Aquitaine, juſqu'à Pepin qui la reprit. Depuis, ſous la troiſiéme race, elle a toûjours obéi aux Ducs d'Aquitaine, ou à leurs Cadets; & par ces premiers elle a paſſé aux Anglois. Elle a été fort diſputée entre les François & les Anglois, juſqu'au regne de Charles V. qui la réunit à la Couronne. Elle eſt grande, mais elle n'eſt pas peuplée à proportion; l'on y fabrique des Canons de fonte verte. On y fait aſſez de commerce.

Le Siége de l'Evêché de Saintes eſt celui qui a une plus grande étenduë de Juriſdiction. Son Antiquité eſt fort reſpectable, puiſqu'elle ſe raporte à S. Eutrope qui en a été le Fondateur l'an 95 du ſalut. La Tradition du Païs veut que le Pape Saint Clement l'y ait envoyé pour premier Evêque. Le Diocéſe eſt compoſé de 580 Paroiſſes & Annexes, partagées en vingt-quatre Archiprêtrés ou Doyennés ruraux. Il comprenoit ci-devant plus de Paroiſſes, mais il a été reduit à ce nombre par le démembrement du Païs & de l'Iſle de Rez, que l'on a fait pour former le Diocéſe de la Rochelle. L'Evêque pourvoit de plein droit à la plus grande partie des Cures; l'Evêché n'eſt que de 12000 livres de rente, toutes charges acquittées; il a droit de Juſtice Prevôtale ſur la plus grande partie de la ville & ſur quelques Paroiſſes de la campagne; il perçoit les mêmes droits pendant le mois d'Août & le mois de Septembre, que les Fermiers du Domaine perçoivent pendant le reſte de l'année pour le Roy.

Sa Cathédrale eſt dédiée à ſaint Pierre. Elle avoit été bâtie magnifiquement par Charlemagne; mais elle a été detruite & brûlée dans les Guerres de Religion au ſeiziéme ſiécle, & il n'en eſt reſté que la Tour. Le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de quatre Dignités, & de vingt Chanoines. Le Doyen a 2000 livres de revenu, les deux Archidiactes & le Chantre 1000 livres, l'Ecolaſtre 800 livres, & les Canonicats ſont depuis 600 juſqu'à 800 livres. Le Chapitre eſt indépendant de l'Evêque, & nomme aux Canonicats & aux Offices du bas Chœur. L'Evêque nomme au Doyenné & aux Dignités.

Il y a dans le Fauxbourg de cette Ville une Abbaye conſiderable de Filles de l'Ordre de ſaint Benoiſt, dediée à Nôtre-Dame. Geofroy Comte d'Anjou & de Saintes, & Agnès ſa femme, la fondérent en 1047. Elle eſt immediatement ſoumiſe au Pape. La Communauté eſt ordinairement de cent Filles qui ont 40000. livres de revenu, elles en avoient autrefois d'avantage. Les Jeſuites y ont un College.

Saintes eſt petite & les ruës fort étroites. Une de ſes principales Egliſes eſt celle de ſaint Eutrope, bâtie par ſaint Palais, à l'extremité d'un des Fauxbourgs de la Ville. Cette Egliſe a deux Chœurs l'un ſur l'autre, la Nef communique à l'un & à l'autre; Le Chœur d'en haut eſt une Collegiale, & celui d'en bas eſt une Paroiſſe. Saint Eutrope eſt particulierement invoqué pour les fiévres dans ce pays-là. On y conſerve ſon Tombeau. L'on a tenu pluſieurs Conciles à Saintes. C'eſt dans celui qui y fut tenu en 1096 que l'on établit le jeûne les veilles des Fêtes des Apôtres.

Le Senechal de Saintes eſt d'épée, il prétend avoir voix déliberative, mais les Officiers lui conteſtent. Il n'a que cinquante francs de gages aſſignez ſur l'Etat des Charges du Domaine.

Les Siéges Royaux de Saint Jean d'Angely & de Brouage relevent pour les cas preſidiaux du Preſidial de Saintes, hors les cas de l'Edit des Preſidiaux. Les Elections de Saintes, & de Saint Jean d'Angely en Saintonge & celle de Cognac en Angoumois étoient autrefois du Bureau des Finances de Limoges, mais elles en furent demembrées pour être unies à la Generalité de Bordeaux, de laquelle elles ont été encore demembrées pour former la Generalité de la Rochelle qui fut erée en 1694.

SAINTOIS, dans la Bretagne, Diocéſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimpet, a 228 habitans.

SAINTONGE, *Santonenſis Ager*. C'eſt une Province qui compoſe avec l'Angoumois un Gouvernement militaire dont M. le Duc d'Uſez eſt pourvû. La plus grande partie de ce Gouvernement eſt de la Generalité de la Rochelle; ſçavoir, la Haute-Saintonge, & les Elections de Cognac & de S. Jean d'Angely; le reſte étant de la Generalité de Limoges. Une partie de la Saintonge a été démembrée pour faire partie du Gouvernement d'Aunis. Cette Province eſt bornée au ſeptentrion, par le Poitou & le Païs d'Aunis; à l'orient, par l'Angoumois & le Perigord; au midi, par le Bourdelois ou la Guienne propre; & à l'occident, par l'Ocean & une partie du païs d'Aunis. Cette Province a environ vingt-einq lieuës de long ſur douze de large. Elle eſt au dix-ſeptiéme degré de longitude, & au quarante-ſixiéme de latitude ſeptentrionale. Elle a pris ſon nom de ſes anciens peuples *Santones*; qui étoient de l'ancienne Aquitaine, & très illuſtres du tems de la conqueſte des Gaules par l'Empereur Jules Ceſar. Leur Païs étoit ſi abondant que les Helvetiens avoient quitté leur propre patrie, & détruit leurs propres habitations pour s'y venir établir. Ceſar les arrêta dans ce projet qui les menoit auſſi à ſe rendre les maîtres de toutes les Gaules, & touché des plaintes que les *Ædui* vinrent lui faire, des hoſtilités des Helvetiens, il s'oppoſa à leur paſſage ſur les bords de l'*Arar*, aujourd'hui la Saone, & arriva à tems pour les charger en queuë, comme il teſtoit environ la quatriéme partie de leur armée à paſſer. Puis il paſſa la Riviere, pourſuivit le gros de l'armée, & feignant de ſe retirer, il les fit tomber quelques jours après dans une embuſcade. Le combat fut obſtiné de part & d'autre; mais les Romains demeurerent vainqueurs, forcerent le camp des Helvetiens, dont les reſtes marcherent en déroute toute la nuit, & arriverent le quatriéme jour au païs de *Lingones*, d'où ils députerent à Ceſar pour lui demander la paix à genoux.

Les *Santones* ne donnerent pas moins de peine à Ceſar, qui en avoit ſi vigoureuſement empêché l'in-

vaſion aux Helvetiens. Ces Peuples étoient pour lors du nombre des Celtes, mais Auguſte les attribua à l'Aquitaine ; auſſi cette Province eſt-elle toujours de la Metropole de Bordeaux. Dans la decadence de l'Empire Romain, ces contrées ont paſſé ſous la domination des Gots, & leur ont obéi juſqu'à la mort d'Alaric. Elles ont enſuite obéi aux François juſqu'à la fin de la ſeconde Race qu'elles ont paſſé aux Ducs d'Aquitaine Comtes de Poitiers. Elle a eu ſes Comtes particuliers ſous les premiers Rois de cette ſeconde Race. Landry Comte de Saintonge vivoit ſous Charles le Chauve, & fit la guerre à Emnon, Comte d'Angouleme. Agnés porta ce Comté dans la Maiſon d'Anjou par ſon mariage avec Geoffroi Martel, Comte d'Anjou. Guillaume VII. Duc de Guyenne s'en empara après la mort de ſes freres. Les Anglois en ſont devenus enſuite les maîtres par le mariage d'Eleonor d'Aquitaine, ou proprement de Güienne, que Loüis le Jeune repudia, avec Henry, Roi d'Angleterre ; & par la félonie du Roi Jean ſans Terre, elle fut réünie à la Couronne par le Roi Philippe Auguſte.

Depuis, la Saintonge a ſouvent été le theatre de la guerre entre les Anglois & les François. Les Anglois la recouvrerent par le Traité de Bretigny ; & ſous le Regne de Charles VII. elle fut reconquiſe, & érigée en Comté Pairie par Lettres Patentes du mois de Novembre 1428, en faveur de Jacques I. Stuard, Roi d'Ecoſſe, à qui il l'avoit donnée pour lors ; mais ce don n'a pas eu de lieu, & la Saintonge eſt toujours demeurée aux François depuis que les Anglois ont été chaſſez de la France.

Cette Province joüit d'un air fort doux, dans les endroits un peu éloignez de la mer : elle eſt abondante en bled, vins, fruits, pâturage & ſafran. Il y croît de l'abſinthe qui eſt fort eſtimée. Elle a même été connuë & vantée par les Romains ſous le nom de *Virga Santonica*. Le principal commerce de Saintonge conſiſte dans la vente du ſel : il y a une quantité étonnante de marais ſalans dans la Baſſe-Saintonge, qui produiſent le meilleur ſel qu'il y ait au monde. Depuis qu'on a trouvé le moyen de faire du ſel en Bretagne, on a abandonné plus du tiers de ces marais, qui ne ſervent à preſent que de pâturages, & qu'on appelle *Marais Gaſt*. La Saintonge produit des bleds en abondance & des vins, dont il y en a d'excellens.

Les perles qu'on pêchoit dans la Charente auprès de S. Savinien y attiroient auſſi quelque argent ; mais il ſemble qu'on a abandonné cette pêche. L'on eſtime encore beaucoup les chevaux de Saintonge, dont on fait un commerce conſiderable. Il y a pluſieurs fontes de canons dans cette Province. On y trouve quelques ſources d'eaux minerales aſſez en reputation dans le pays. Le commerce de Saffran étoit conſiderable dans la Saintonge & l'Angoumois, & on prétend qu'il s'en débitoit par an pour plus de cent mille livres, avant qu'on en eût planté dans les autres Provinces.

Les principales rivieres de cette Province, ſont la Charente & la Boutonne : la Charente la partage en Saintonge ſeptentrionale & en meridionale. La meridionale, comprend Saintes qui eſt la capitale, Marennes, Arvert, Saujon, Royan, Tallemond, Montagne, Pons, Barbeſieux, Chalais & le païs Brouageais, qui en a été démembré, & qui fait partie du Gouvernement d'Aunis. Dans la Saintonge ſeptentrionale, on voit S. Jean d'Angely, Tonnay-Charente, Taillebourg & quelques autres villes moins importantes.

Dans la diviſion des grands Gouvernemens Generaux, la Saintonge étoit de celui de la Guïenne ; & l'Angoûmois de celui d'Orleanois. Toute l'étenduë de ce Gouvernement eſt du reſſort de la Chambre des Compres, de la Cour des Monnoyes & de la Cour des Aydes de Paris ; mais preſque toute la Saintonge, à la reſerve de quelques Paroiſſes qui ſont du Preſidial d'Angoûleme eſt du Parlement de Bordeaux ; l'Angoûmois eſt du Parlement de Paris. Le Gouverneur de ce Gouvernement a ſous lui un Lieutenant General & deux Lieutenans de Roi ; l'un pour la Saintonge, & l'autre pour l'Angoûmois. Le Gouverneur a auſſi les Gouvernemens particuliers de Sainres & d'Angouleme. *Voyez* Angoûmois. Dans la Saintonge il y a une Senechauſſée qui eſt Sainres, & trois Bailliages, celui de Broüage, celui de Rouffignac & celui de Champagnac. Ce dernier n'eſt pas conſiderable. Le Senechal de Saintes eſt d'Epée. La Saintonge a une Coutume particuliere. Sa Senechauſſée, ſon Préſidial & ſon Bailliage reſſortiſſent au Parlement de Bordeaux. Elle eſt de la Generalité de la Rochelle.

SAINTRAC, dans le Bourbonnois, Dioceſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 52 habitans. La Cure qui eſt à la nomination du Prieur de Souvigny, vaut quatre à cinq cent livres. Ce lieu qui eſt ſitué près la riviere de Bouble, eſt à une lieuë de la ville de S. Pourçain.

SAINTRY, dans l'Iſle de France, Dioceſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 146 habitans.

SAINTS, dans la Picardie, Dioceſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 580 habitans.

SAINTS, dans la Brie, Dioceſe, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulommiers, a 475 habitans.

SAINTS & Richaumont, Bourg, dans la Picardie, Dioceſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 1600 habitans.

SAINTS, dans la Bretagne, Dioceſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 143 habitans.

SAINVILLE, dans la Beauce, Dioceſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 606 habitans.

SAIRE, dans le Poitou, Dioceſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 392 habitans.

SAIRE. *Voyez* Ceres.

SAIRES, dans la Normandie, Dioceſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 545 habitans.

SAISENAY, dans la Franche-Comté, Dioceſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 114 habitans.

SAISEREY. *Voyez* Saizeray.

SAISON, dans la Provence, Dioceſe, Parlement, Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de S. Maximin, a 85 habitans. L'on y a trouvé un treſor en 1366. Ce lieu eſt ſitué près de Tourvez, & il eſt compris dans ſa collecte.

SAISSAC, Ville, Marquiſat, dans le Bas-Languedoc, Dioceſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 1812 habitans.

SAISSAN, dans le Bas-Armagnac, Dioceſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 319 habitans.

SAISSEVAL, dans la Picardie, eſt une Terre qui n'a jamais été venduë, qui eſt de tems immémorial à la Maiſon de Semicourt.

SAISY, dans la Bourgogne, Dioceſe d'Autun,

Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette d'Autun, a 462 habitans. Cette Paroiſſe eſt compoſée de ſix Villages; ſçavoir, Saizy, la Veſure de Saiſy, Change, la Forêt ſur Crey, Collonge & la Magdelaine. Le païs y eſt aſſez bon. La riviere de l'Adrée y paſſe. Il y a quelques forêts & montagnes. Les Chanoines du Chapitre de S. Lazare d'Autun ſont collateurs de la Cure.

SAIVRE, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 1500 habitans.

SAIX, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlemeot de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 400 habitans.

SAIX, Baronie, dans la Bourgogne, en Breſſe, Diocèſe de Bellay, Parlemeot & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourg en Breſſe, a 339 habitans.

Le SAIX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, 211 habitans.

SAIX, petit lieu dans le Haut-Languedoc, ſur l'Agout au Diocèſe de Caſtres. Il y a une belle Chartreuſe, dont les Religieux ont preſque tous été égorgez par les Huguenots en 1569, à l'exception de trois ou quatre qui ſe ſont refugiez à Toulouſe où ils fonderent une magnifique Chartreuſe, d'où l'on a renvoyé retablir celle-ci en 1674.

SAIZEREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à Sel de Saulieu, Recette de Semur en Auxois, a 121 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le côteau de la montagne de Chazelle. Il y a quantité de vignes; c'eſt un païs de montagnes & de plaines. Le Prieur de Glanot eſt collateur de la Cure.

SAL

SALABES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 185 habitans.

SALAGNAC, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1220 habitans.

SALAGNAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 820 habitans.

SALAGNAC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1080 habitans.

SALAGNAC, dans le bas Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 372 habitans.

SALAGOZES, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 159 habitans.

SALAGRIFFON, dans la Provence, Diocèſe de Glandeves, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guillaume, a 87 habitans.

SALAIGNON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 337 habitans.

SALANQUES, *Sallencellæ*, *Salanquæ*, Abbaye de Filles, appellée auſſi *Abondance-Dieu*: elle eſt de l'Ordre de Cîteaux, & de la Filiation de Morimond dans le Comté de Foix, Diocèſe de Rieux, Paroiſſe de S. Felix. Elle fut fondée en 1353. par Gaſton Phœbus, Comte de Foix, & la Comteſſe Eleonor ſa mere. Les Calviniſtes ont détruit une partie de cette Abbaye en 1574. Elle joüit de 5500 livres de rente.

SALASE, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 183 habitans.

SALAVAS, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 289 habitans.

SALAVERT, Forêt de trois cens quatre-vingt-quatre arpens & demi dans la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Saint-Pons.

SALAUNES, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 235 habitans.

SALAURE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 330 habitans.

SALBEGNERES, Forêt, qui contient quatre cens quatre-vingt-quatre arpens huit perches dans la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Saint-Pons.

SALBERTRAN, ou Salerbertran, dans le Dauphiné, aux Confins de Savoye & de Piemont, Diocèſe de Turin, Parlement & Intendance de Grenoble, a 450 habitans.

SALBRIS, Bourg, dans le Berry, ſur la Saudre.

SALBRIS, Bourg, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 1360 habitans. Jean Duc de Berry, donna ce lieu à ſa Sainte Chapelle de Bourges en 1414.

SALBRUVEAU, dans le Baſadois, Diocèſe de Baſas, Parlemeot & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 355 habitans.

SALCES, Place forte proche la Mer, entre Perpignan & Leucate. Les François la prirent en 1639. mais elle leur fut enlevée la même année par les Eſpagnols, qui la reperdirent deux ans après.

SALE, dans la Franche-Comté. Il y a une Commandene de l'Ordre de Malthe.

SALECHAU, Juſtice Royale, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Bordeaux Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 184 habitans.

SALEICH, Juſtice Royale, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 280 habitans.

SALEILLES, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 319 habitans.

SALELLES, Bourg & belle Maiſoo près Narbonne, dans le bas Languedoc.

SALENELLE, *Salices Nigella*, ou *Salinella*; dans la Normandie. *Voyez*, Sallenelle

SALENEY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 720 habitans.

SALENTHALL, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Straſbourg, Conſeil Souverain, & Intendance d'Alſace, Recette & Bailliage de Maſmoutier, a 43 habitans.

SALEON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 382 habitans.

SALERANS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 214 habitans

SALERAS, dans le Dauphiné, Parlement, Intendaoce de Grenoble, Diocèſe & Election de Gap, a 170 habitans.

SALEVIN,

SALERNES, *Salerne*, Ville, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 210 habitans.

Cette Ville a été érigée en Marquiſat en 1653. pour Loüis Gallien de Giſorſe; elle a été poſſedée par ſon fils. La famille de Gallien eſt originaire d'Avignon. Les Papes l'ont honoré du Titre de Duc de Guadagne. Elle a produit le fameux Duc de Guadagne, General des Armées de la République de Veniſe.

SALERS, *Salertium*, Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 1240 habitans.

C'eſt une petite Ville de la haute Auvergne, ſituée dans les Montagnes, à ſix lieuës d'Aurillac, au ſeptentrion, & à quarre de Mauriac vers le levant.

Salers étoit le Siege d'un Bailliage Royal, qui reſſortiſſoit dans tous les cas au Préſidial de Riom, & qui y a été tranſporté de Saint Martin de Valmeroux; elle prétend encore reſſortir au Préſidial de Riom. Cette Ville a deux Seigneurs, le Comte de Kelus, Quelus, ou Caylus, & le ſieur de Corailles qui porte le nom de Baron de Salers. M. Lizet, Premier Préſident du Parlement de Paris, étoit originaire de cette Ville, & avoit été baptiſé dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Mathieu; en faveur de laquelle il a fait pluſieurs fondations par ſon Teſtament. Il paroît par des actes de 1405, 1446 & 1448, que la famille de Lizet eſt originaire du village de Vieillemur, Paroiſſe de S. Paul. Le Bailly de Salers eſt d'épée, & la juſtice ſe rend en ſon nom dans toute l'étenduë du Bailliage.

SALES, *Saleſia*, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 1110 habitans.

SALES, dans le haut Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 639 habitans.

SALES, dans le haut Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 480 habitans.

SALES & Tourettes, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement, & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 369 habitans.

SALES, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lyon, Parlement de Paris, Intendance de Lyon, Election de Ville-Franche, a 204 habitans.

SALES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 128 habitans.

SALES-Mongiſcard, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette d'Orthez, a 66 habitans.

SALESCHES, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Queſnoy, a 236 habitans.

SALESHUIT, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 258 habitans.

SALESSE, Bourg, dans la haute Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 92. habitans. Saleſſe eſt une Paroiſſe, dont la Cure vaut trois cens livres, elle eſt à la nomination de l'Evêque de Limoges; elle eſt ſituée dans un Païs plein, quoique dans la Montagne, bonnes terres à ſeigle, avoine & raves; il s'y fait un commerce de beſtiaux fort conſiderable, il n'y a point de bois ni de menus fruits, les habitans ſont fort laborieux, & aſſés commodes. M. le Commandeur de Nabeyron en eſt Seigneur.

SALETTE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 697 habitans.

la SALETTE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 230 habitans.

SALEU & Salloüet, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 625 habitans.

SALEVIN, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 199 habitans.

SALEZAC, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 204 habitans.

SALEZE, *Saleſium*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 440 habitans.

SALGUES, *Salga*, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 320 habitans.

SALIES, ou Sallies, *Salia*, ou *Salia*, *orum*, Ville, dans le Bearn, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée de Sauveterre, a 745 habitans. Il y a une abondante fontaine d'eau ſalée, qui fournit de ſel toute la Province.

SALIES, Ville, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 1000 habitans. C'eſt l'un des ſept Siéges de la Juſtice Royale de Comenges, qui reſſortit au Préſidial de Toulouſe.

SALIES, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 249 habitans.

SALIEZ, *Salia*, dans le Pais de Comenges, ſur le Salat.

SALIEZ, *Salia*, dans le haut Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 86 habitans.

SALIGNAC, *Saliniacum*, *Salignacum*, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 1074 habitans. L'ancienne maiſon de Salignac Fenelon, doit avoir tiré ſon nom de ce lieu, ou de quelqu'un des ſuivans.

SALIGNAC, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 305 habitans.

SALIGNAC, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 132 habitans.

SALIGNAC, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie, & Recette de Siſteron, a 209 habitans.

SALIGNAC, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 252 habitans.

SALIGNEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 142 habitans.

SALIGNY, dans la Champagne. *Voyez*, Salligny.

SALIGNY-le-Vif, *Saliniacum*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, Grenier à Sel de Villequier, a 240 habitans. La Cure qui vaut quatre à cinq cens livres eſt à la nomination du Prieur

de Saint Martin de Sancerre : Le territoire eſt aſſez fertile en toute ſorte de bled & en paccage pour les bêtes à laine. M. le Marquis de Courtanvaux en eſt Seigneur.

SALIGNY, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 675 habitans. Saligny eſt un Bourg & une Paroiſſe ſituée à cinq lieuës de Moulins, & à deux lieuës de la Loire, en plaine & quelques hauteurs, terres peſantes à ſeigles, bled noir & avoine d'un mediocre rapport; les fonds abondans, les paccages étendus en buiſſons &. bruyeres, le profit des beſtiaux aſſez conſiderable, pluſieurs petites vignes, le tout produit quantité de bois modernes, appartenant à la Dame d'Anlezy, beaucoup d'Etangs, dont quelques-uns de conſequence, ſans menus fruits. Madame d'Anlezy en eſt Dame.

SALIGOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 150 habitans.

SALINDRES, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 137 habitans.

SALINELLES, *Salices nigellæ*, ou *Salinella*, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 155 habitans.

SALINS : *Salina, Villa & Puteus Salinarum : Salina Sequanorum*, Ville, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon. La Ville de Salins eſt très-conſiderable, quand ce ne ſeroit que par les ſix millions qu'elle produit au Roi par ſes Salines. Elle eſt fortifiée de Tours à l'antique, & commandée par deux forts qui en aſſurent la poſſeſſion. Il y a un Preſidial, un Bailliage, un Magiſtrat, une Recette, un Gouvernement avec Etat-major du Gouvernement militaire de la Franche-Comté, & 5663 habitans. Cette Ville eſt ſituée à ſept lieuës de Beſançon & de Dole ſur le ruiſſeau de Forica dans un vallon, entre deux montagnes; C'eſt la Ville la plus conſiderable du Bailliage d'Aval, dont le Bailliage qu'elle a eſt ſubalterne.

Salins a eu des Seigneurs particuliers de la Maiſon des Comtes de Bourgogne, d'où elle eſt revenuë à ce Comté, ſans y être réunie, ce qui obligeoit les Rois d'Eſpagne de prendre la qualité particuliere de Seigneurs de Salins. Cette Ville étoit autrefois une bonne Place, que les François ont eu beaucoup de peine à prendre en 1674. Elle eſt encore défenduë par le Fort Saint-André, qui a un Commandant, auſſi-bien que le Fort de Blins. Son nom lui vient des ſels qu'on y fabrique, dont on fournit la Franche-Comté, & les Suiſſes; ce qui avoit fait donner le nom de *Bourguignon ſalez* aux Francs-Comtois. Les Prêtres de l'Oratoire y ont un College. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre des Prémontrez, fondée l'an 1180, elle eſt élective & de la réforme.

On compte quatre Chapitres dans cette Ville; celuy qui eſt dédié à ſaint Anatoile, eſt compoſé d'un Prevoſt & d'onze Chanoines; le Prevoſt eſt nommé par le Pape, qui confere auſſi les Canonicats pendant huit mois, & le Chapitre pendant quatre. Ce Chapitre fut fondé en 1050, par Hugues de Salins, Archevêque de Beſançon. Celui de Saint Michel, qui eſt du douziéme ſiecle, eſt compoſé d'un Doyenné & de huit Canonicats de pareille collation que le precedent. Celui de ſaint Maurice, fondé par les Doyens & les Chanoines de l'Egliſe Metropolitaine de ſaint Jean de Beſançon, en vertu d'une permiſſion du Pape Innocent III. de l'an 1198, eſt compoſé d'un Prevoſt, d'un Treſorier, d'un Chantre & de dix Chanoines, tous à la collation du Roy, en conſequence du droit qui en fut accordé l'an 1472 au dernier Duc de Bourgogne, qui obtint du Pape Sixte IV. que ce Chapitre fut exempt de la Juriſdiction ordinaire de l'Archevêque de Beſançon. Celui de Calmoutier a été transferé dans cette Ville; il eſt compoſé d'un Doyen & de huit Chanoines; le Roy confere le Doyenné : il a la collation des Canonicats alternativement avec le Chapitre. Il y a auſſi un Prieuré conventuel en commande dépendant de l'Abbaye de ſaint Benigne. Il eſt à la nomination du Pape.

On trouve quatre Paroiſſes dans Salins avec des Couvents de Carmes déchauſſés, de Cordeliers, de Capucins, deux Maiſons de Prêtres de l'Oratoire, un Couvent de Carmelites, un de filles Cordelieres, un de Religieuſes du Tiers Ordre de Saint François; des Filles de la Viſitation, & des Urſulines. Il y a auſſi un Hôpital.

La maiſon de la Saline ou Saulnerie eſt une des plus belles curioſités de la Province pour la conſtruction de ſes bâtimens; la multitude des inſtrumens dont on s'y ſert, & l'arrangement de ſes Officiers & Ouvriers. M. l'Abbé Vernier, Recteur de l'Hôpital de Salins en a fait une deſcription très-circonſtanciée dans une lettre qui eſt imprimée. Guillaume le Breton dans le dixiéme livre de ſa Philippide, appelle ſes habitans, *Salinenſes : atque Salinenſes auguſtâ in valle ſedentes defecata quibus flammarum ardore miniſtrat, lympha ſalem puteis (mirabile) trâcta duobus : Undè Biſuntina ſua condit edulia Vallis.*

Les Medailles d'or & de bronze, quantité de Tombeaux à la Romaine, & une infinité d'inſtrumens, dont ſe ſervoient les Anciens dans leurs Sacrifices, qu'on a trouvé à Salins & aux environs, ont fait croire à quelques-uns que cette Ville exiſtoit du temps des Romains, mais on ne trouve aucun monument ſuffiſant pour confirmer cette conjecture, & peut-être auroit-on de quoi fixer ce doute, ſur cette antiquité prerenduë de Salins, ſi cette Ville n'avoit pas été brûlée en 1336. Il eſt vrai qu'Ammian Marcellin liv. 28 chap. 5 de ſon Hiſtoire, aſſûre que ſous l'Empereur Valentinien qui favoriſoit les Bourguignons, il y eut une guerre ſanglante entre ceux-cy & les Allemans pour des Salines, ce qui ne peut s'entendre que de celles de Salins, puiſqu'il n'y en a pas d'autres entre la Bourgogne & l'Allemagne, qui ſoient aſſez conſiderables pour être un ſujet de guerre. Une Medaille d'or trouvée en 1714 au deſſous d'un canal ſouterrain qui conduit les eaux douces des Salines à la riviere, ſemble confirmer ce ſentiment. Loüis le Debonnaire confirma à l'Abbaye de ſaint Claude la poſſeſſion de ce qui lui avoit été precedemment donné à *Salins*. Cette donation eſt de la troiſiéme année de ſon Empire, ce qui revient à l'année 817. Othon ſurnommé Guillaume, Comte de Bourgogne, l'an 1000. donna au Monaſtere de Saint Benigne de Dijon, ſuivant la Cronique de cette Abbaye, le droit d'avoir une chaudiere à Salins, *in Salinis Burgo*, pour y faire autant de ſel que les beſoins de cette Maiſon le demanderoient. Salins n'étoit donc pour lors qu'un Bourg, & l'on croit que ce Bourg fut d'abord bâti dans le bas du vallon où Salins eſt ſituée, auprès d'une petite Egliſe dediée à Saint Pierre, qui étoit dans l'endroit où ſont aujourd'hui les Capucins. Cependant comme la grande Saulnerie étoit hors de l'enceinte de ce Bourg, la commodité & l'utilité

ſigent qu'on bâtit pluſieurs Maiſons aux environs, & qu'inſenſiblement il s'y forma un autre Bourg qu'on appelle le *Bourg deſſus*, pour le diſtinguer de l'ancien qu'on nommoit le *Bourg deſſous*. L'émulation & la jalouſie qu'il y avoit entre ces deux Bourgs détermina l'Archiduc Philippe, en l'an 1497. de les unir & d'en rendre commun les interêts & les honneurs publics. Depuis ce temps Salins s'eſt tellement acruë que c'eſt aujourdhui une Ville aſſez conſiderable. Les deux hautes Montagnes entre leſquelles ſe trouve le vallon où elle eſt ſituée s'appellent l'une *Poupet*, & l'autre *Creſille*. Le *Château Poupet* étoit ſur la premiere de ces montagnes, qui eſt la plus haute des environs; mais il ne ſubſiſte plus, & l'on n'y voit aujourd'hui qu'un fort appellé le *Fort Belin*. Sur l'autre montagne étoit autrefois le Château *Bracon*, & la Tradition du païs veut que ſaint Claude, l'un des Patrons de la Franche-Comté, y ait pris naiſſance. Le temps a tellement détruit ce Château, qu'il n'a pas même épargné ſes ruines; car la redoute qui porte le nom de *Fort Bracon* a été conſtruite ſous le Regne de Louis XIV. Sur cette derniere montagne de Creſille eſt encore un Château appellé le *Fort Saint André*. Cette montagne s'appelle le *Mont Creſille* par corruption du latin *Mons Creſſi*, le mont de *Créſus*. On a prétendu que le nom de ce Roy de Lydie, ſi fameux pour ſes richeſſes, lui avoit été donné, parce qu'il y avoit dans cette montagne des mines d'or; mais cet or ne paroît point avoir été jamais ſi réel que celui que produit à cette Province ſes excellentes eaux minerales, dont la nature l'a enrichi.

Une grande ruë traverſe la Ville de Salins d'un bout à l'autre, & laiſſe d'un côté les Salines au bord de la petite riviere appellée Furieuſe, qui prend ſa ſource à Salins, & de l'autre la plus grande partie de la Ville qui eſt ſur un côteau. Les deux principales portes de Salins ſont celles de Malpertuis & de Houdin: On appelle aujourd'hui la derniere *la porte haute*, & l'autre *la porte baſſe*, apparemment par ironie & à contre ſens, car celle qu'on appelle baſſe eſt preciſément au deſſus de la ſource de la Furieuſe.

Il y a auprès de la Ville de Salins pluſieurs carieres d'albaſtre jaſpé & de marbre noir.

SALIVAL, *Saliva*, *Salina vallis*, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 52 habitans.

SALIVE, Bourg & Prevôté Royale, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, Grenier à Sel de Saux-le-Duc, a 520 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre pluſieurs montagnes. Il n'y a pour eaux, qu'une fontaine, au milieu du Bourg, qui eſt la ſource de la riviere de Tille. L'évêque de Langres eſt Collateur de la Cure: Les Métairies de Champreaux, des Champs, de Lourouſſes, de la Rippe & d'Eſtolot en dépendent.

SALLANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 168 habitans.

SALLARTAINE, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1345 habitans.

SALLAS, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 575 habitans.

SALLAU, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 41 habitans.

La SALLES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 1810 habitans.

La SALLE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon. a 272 habitans.

La SALLE, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Châlon, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Châlon, a 250 habitans. La Juſtice reſſortit au Bailliage de l'Evêque de Châlon ſur Saone.

La SALLE, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Briançon, a 1443 habitans.

La SALLE en Beaumont, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 355 habitans.

La SALLE & Chapelle Aubry, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 390 habitans.

La SALLE près Vihier, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 950 habitans.

La SALLE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 316 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une colline, ayant à l'oueſt, la montagne dite la Rapelle, la riviere de Saone paſſe auprès du finage, ſur le paſſage de Bourgogne à Lyon: il y a quelques vignes. Les Hameaux de Montachier, le Meux des Cropes, & S. Thomas en dépendent.

La SALLE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à Sel de Clayette, Recette de Semur en Brionnois, a 116 habitans. Ce lieu eſt un annexe de la Paroiſſe S. Germain de Dijon. Il eſt ſitué dans un vallon ſujet au torrent des eaux. Il y a un ruiſſeau fâcheux en hyver, que l'on nomme l'Etang.

SALLEBERT, dans la Guïenne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 56 habitans.

SALLEBOEUF, dans la Guyenne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 928 habitans.

SALLEGO. *Voyez* Rue & Sallego en Provence.

SALLEGRIFFON, dans la Provence, Diocèſe de Glandêves, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guillaume, a 110 habitans.

Les SALLELLES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 909 habitans.

Les SALLELLES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mendes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mendes, a 780 habitans.

SALLELLES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 588 habitans.

SALLELLES, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 132 habitans.

SALLENELLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 138 habitans. Le Roy préſente à la Cure.

La SALLEPADIEZ, dans le haut-Languedoc,

Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 226 habitans.

SALLEPALERNE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 110 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à un quart de lieuë de la riviere de Sioulle. C'eſt terres maigres à ſeigles & avoines, bois taillis, pâcages, peu de profit de beſtiaux & de vignes. Les habitans font du charbon de bois pour vendre. M. du Vivier en eſt Seigneur.

SALLEPIEUSSON, dans le haut-Languedoe, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 92 habitans.

SALLES, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 940 habitans.

SALLES, Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 918 habitans.

SALLES, Bourg, dans l'Angoûmois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 905 habitans.

SALLES, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 526 habitans.

SALLES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 600 habitans.

SALLES, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 545 habitans.

Les SALLES, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 489 habitans.

SALLES, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 133 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de Gannat, ſur la riviere de Sioulle. Terres deux tiers à ſeigle & avoine, & un tiers à froment & orge, pluſieurs vignes. Il y a un moulin à bled. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

Les SALLES, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 138 habitans.

SALLES, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 114 habitans.

SALLES, dans l'Agennis, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 86 habitans.

SALLES, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouze, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 140 habitans.

SALLES, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 220 habitans.

SALLES, dans la Provence, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette des Terres adjacentes, a 118 habitans.

SALLES à Dour, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 183 habitans.

SALLES-Comtaux, Ville, dans le Roüerge, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, 145 habitans.

SALLES Courbaties, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 210 habitans.

SALLES de Badefol, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electinn de Sarlat, a 122 habitans.

SALLES de Belvés, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 455 habitans.

SALLES de Caſtillon, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 455 habitans.

SALLES en S. Maixant, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 365 habitans. Cette terre vaut 4000 livres de rente à M. le Duc d'Uzés.

SALLES en Toulon, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 375 habitans.

SALLES & Pouget, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rhodez, a 210 habitans.

SALLES & Touchimbert dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoûleme, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoûleme, a 906 habitans.

Les SALLES-Curau, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 480 habitans.

SALLETTES, *Caſtrum de Salletis*, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 108 habitans. L'on croit que c'eſt le lieu que l'on appelloit autrefois les Sept Fontaines, dans le Comté de Riez.

SALLIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 255 habitans.

SALLON, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 590 habitans.

SALMAISE, Bourg & Châtellenie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Receette de Chatillon, 122 habitans.

SALMERANGES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 792 habitans.

SALMIECH, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 200 habitans.

SALMONVILLE-la-Riviere, ou le Leage, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Roüen, a 49 habitans. M. Dufour eſt Seigneur & Patron de la Cure.

SALMONVILLE-la-Sauvage, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Roüen, a 56 habitans. M. le Marquis de Tourneville eſt Seigneur & Patron de la Cure.

SALMORENC, *Salmorencum*, dans le Dauphiné.

SALMS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 348 habitans.

SALOMINE, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 348 habitans.

SALON, *Salum*, *Salona*, Ville, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie

guerie & Recette des Terres adjacentes, a 840 habitans.

Cette Ville eſt ſituée dans la Viguerie d'Aix, ſur une hauteur à moitié chemin, entre Arles & Aix. Elle appartient à l'Archevêque d'Arles, qui en a joüi autrefois en route Souveraineté. Ce n'étoit ci-devant qu'un Château, que l'on croit être très-ancien. Elle a été la demeure de *Michel Noſtradamus*, célebre pour ſes obſcures Centuries; il y eſt mort en 1566. On voit ſon Tombeau, en entrant, dans l'Egliſe des Cordeliers, par la porte du Cloître à main droite. Ce Tombeau, qui n'eſt autre choſe qu'une ſaillie d'un pied qui s'avance au-devant du mur, eſt quarré de la hauteur d'un homme debout, & le deſſus en forme de talus, ou de pente. Son portrait que l'on y voit, le repreſente tel qu'il étoit à l'âge de 59 ans. Il paroit avoir été bel homme. Ses armes, & celles de ſa femme Anne Ponſard, ſont ſur ce Tombeau, & ſur un léz de toile noire, qui eſt entre ſon Epitaphe & ſon Portrait; cette Epitaphe eſt gravée ſur une pierre. Elle eſt ſinguliere. La voici. *D. M. Oſſa Clariſſimi Michaëlis Noſtradami, unius omnium mortalium judicio digni, cujus penè divino calamo totius orbis ex aſtrorum fluxu futuri eventus conſcriberentur. Vixit annos lxij. menſes vj. dies x. obiit Salonæ M D L X V I. Quietem poſteri ne invedete. Anna Pontia Gemella Salonia, conjux opt. V. F.* C'eſt-à-dire, Au Dieu très-grand, (ci repoſent) les os du très-Illuſtre Michel Noſtradamus, le ſeul au jugement de tous les mortels, digne d'avoir écrit d'une plume preſque divine, les évenemens qui doivent arriver ſelon le cours des Aſtres. Il a vécu 62 ans 6 mois & 10 jours Il eſt mort à Salon l'an 1566. Toi, ô poſterité! ne refuſe pas tes vœux pour ſon repos. Anne Pontia Gemella de Salon, fut la femme qu'il eut en ſon vivant. Il étoit né en la Ville de Saint Remy; mais il vint s'établir à Salon, & y mourut. Son fils Céſar Noſtradamus, & Auteur de l'Hiſtoire de Provence, étoit de Salon: c'eſt auſſi la patrie de Monſieur d'Hoziers, grand Genealogiſte de France, qui avoit épouſé Catherine Humber, couſine germaine d'Anne Ponſatd, femme de Michel Noſtradamus. Il y a de plus à Salon une Collegiale dédiée à Saint Laurent; ſon Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de ſept Chanoines, & de huit Beneficiers.

SALONET, dans la Provence, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage, Viguerie, & Recette de Seine, a 160 habitans.

SALONS, en Picardie, près Airaine; il y a un Prieuré valant 1200 liv.

SALONSAC, dans la Normandie, Diocèſe de Coutance, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Coutance, a 360 habitans.

SALORNAY ſur Guye, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 365 habitans.

SALS, dans le Forez, Ville, il y a un puits d'eau minerale, ſitué au pied d'un coteau qu'on appelle Donzy, à une lieuë de Feurs, *Forum*, l'eau en eſt claire, limpide, & s'éleve par boüillons; elle ſe décharge dans quatre petits baſſins quarrez, qui paroiſſent avoir été faits par les Romains; elle avoit été longtemps enſevelie ſous des terres qui s'étoient éboulées: ç'a été M. Duvernay le pere qui l'a fait nétoyer, & qui l'a mis en vogue; on s'en ſert avec ſuccès pour les affections cutanées.

SALSA, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Chalons, Election de ſainte Manehould, a 126 habitans.

SALSEN, Juſtice Royale, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 420 habitans.

SALSES, *Salſula*, Ville dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil Souvetain, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 479 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée ſur le grand chemin de Narbonne à Perpignan, entre l'Etang de Leucate, & les Montagnes, à quatre lieuës au Nord de Perpignan; & à une lieuë de la Mer Méditerrannée: elle eſt très-ancienne, puiſqu'il en eſt fait mention dans l'itineraire d'Antonin. C'eſt un Gouvernement de Place avec Etat Major.

Salſes eſt préciſément un Village avec un Fort, qui, en memoire du temps paſſé, a le titre & les prérogatives de Ville, que l'on peut diſtinguer en trois parties. Le premier eſt le Fort qui fut bâti par ordre de l'Empereur Charles-Quint, pour l'oppoſer à celui de Leucate, que les François avoient fait fortifier. C'eſt un Tetrágone, ou quarré de Maçonnerie, avec une groſſe Tour à chaque encoignure. Il eſt conſiderable par la prodigieuſe épaiſſeur de ſes murailles, & par la bonté de ſes ſoûterrains. La ſeconde partie eſt le Village qui eſt à deux portées de fuſil du Fort, en avançant vers Perpignan, & c'eſt un lieu tout ouvert. La troiſiéme partie de Salſes eſt un peu plus loin, & conſiſte en ſept ou huit Maiſons qui ſont les reſtes de l'ancienne *Salſula*, qui avoit pris ſon nom des eaux ſalées d'une fontaine voiſine, qui produiroit une riviere conſiderable, ſi elle ne ſe jettoit preſqu'auſſi-tôt dans un Etang que l'on nomme auſſi l'Etang de Salſes. Le Prince de Condé prit Salſes le 19 de Juillet de l'an 1639. Les Eſpagnols l'aſſiegerent le 19 Septembre ſuivant; & les François n'ayant pû la ſecourir à temps, elle ſe rendit par famine le 6 Janvier 1640. Après la priſe de Perpignan, elle ſe rendit à la France le 5. de Septembre de l'an 1642. Elle lui eſt reſtée par le Traité des Pyrenées.

Etang de SALSES. *Voyez* Etang.

les SALSES, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 56 habitans.

SALSOGNE, *Salſonium*, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 225 habitans.

SALVAGNAC, *Salvaniacum*, Ville, Baronnie, dans le haut Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 295 habitans. Raimond, Comte de Toulouſe, la donna en 1224. avec pluſieurs autres terres à ſon frere Baudoüin.

SALVAGNY, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 240 habitans.

SALVAIGNAC, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 107 habitans.

SALVANEZ, *Salvaneſium*, *Salvania*, abbaye d'hommes de l'Ordre de Citeaux, dans le Roüergue, au Diocèſe de Vabres, fille de Manſtade, ligne de Citeaux. Elle doit ſa premiere origine à l'illuſtre & noble homme Ponce de Letar, & ſes aſſociés, qui ayant quitté les pompes du ſiécle, & tous embraſés du delir de faire une très-auſtere pénitence, ſe retirerent dans la ſolitude, particulierement dans l'endroit qu'on appelloit *Silvania*, &

qui, peu après, fut nommé Salvanie, du ſalut, que pluſieurs y firent par la ſuite. Ce Ponce de Lerat, & ſes Compagnons, y menerent trois ou quatre ans une vie très-auſtere ; & ayant fait venir de Manſiade, Pierre, qui en fut le premier Abbé, & quelques Moines, ils ſe donnerent, eux, & tout ce qu'ils poſſedoient, à l'Ordre de Cîteaux, l'an du ſalut 1136. Ponce de Lerat ſe jugeant indigne de l'habit monaſtique, perſiſta toute ſa vie dans l'habit de Frere Convers.

M. de Baluze, dans ſes Oeuvres mêlées, a donné au Public la vie de ce ſaint Perſonnage. On trouve pluſieurs donations faites à un Pontius de Larazio, & ſes aſſociés, depuis l'an 1132. même avant que l'Oratoire, ou Chapelle de cette Maiſon fût bâtie. Car Bernard, fils de Guillaume de Verſeüil, étant ſur le point de partir pour Jeruſalem, donna pour la conſtruction de l'Autel de Sainte Marie, dont il laiſſa le ſoin à Pontius, & Compagnie, tout ce qu'il poſſedoit à Teronde. L'an 1133. Arnaud de Pons donna de même pour cet Autel toute la Métairie qu'il avoit auſſi à Teronde, où fut conſtruit l'Oratoire ou Chapelle de Sainte Marie.

Les principaux Bienfaiteurs de cette Maiſon furent Ademare, Evêque de Rodez, Ermengarius de Chalus, Bernard de Saint Felicye, & pluſieurs autres. On y compte juſqu'en l'an 1699. quarante-deux Abbez. Cette abbaye vaut à l'Abbé 2400 livres par an.

SALVELA, dans la Guyenne, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 922 hab.

SALVE-MAJOUR, ou *Sauve Majeure*, dans la Guyenne, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 920 habitans. Il y a dans ce lieu une Juriſdiction.

Salve-Majour a pris ſon nom d'une abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, ſituée ſur une colline très-abondante entre la Garonne & la Dordonne, Bordeaux, & la Reole. Elle a été fondée vers l'an 1080. *Voyez* Sauve-Majeure.

la SALVETAT, ou Sauvetat, *Salvitas*, Ville, Juſtice Royale dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-franche, a 556 habitans.

la SALVETAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 191 habitans.

la SALVETAT, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 80 habitans.

la SALVETAT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 72 habitans. Il y a un Prieuré valant 500 liv. dit auſſi de Carmaing de Sainte Gemme.

la SALVETAT, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 160 habitans.

la SALVETAT, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 100 habitans.

la SALVETAT, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-franche, a 207 habitans.

la SALVETAT-Saint-Gilles, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 228 habitans. Il y a un membre de la Commanderie de Goux, Ordre de Malthe, dit Salvetat-de-Gaure, & valant 400 livres de rente.

SALVETAT, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Election de Ville-franche, a 150 habitans.

la SALVETAT, ou Sauvetat, Ville, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 2050 habitans.

Cette petite Ville eſt très-connuë pour avoir été la patrie de trois hommes illuſtres. Bernard de la Sauvetat ayant quitté l'épée, embraſſa la Regle de Saint Benoît à Auch. Il fut envoyé dans la ſuite en Eſpagne par Hugues Abbé de Cluny, pour rétablir la diſcipline reguliere dans le Monaſtere de Saint Facond, & de Saint Primitif, où le Roy Alphonſe, ſurnommé le Vaillant, lui donna l'Archevêché de Tolede en 1085. Jean Claude, Miniſtre de la R. P. R. nâquit auſſi à la Sauvetat l'an 1619. C'étoit un homme d'un grand eſprit, & qui ſe piquoit d'une grande érudition. Il eſt dommage qu'il ait employé ces rares talens, pour appuyer les erreurs de Calvin. Il mourut à la Haye le 13 Janvier 1687. Pierre-Sylvain Regis nâquit auſſi à la Salvetat, ou Sauvetat en 1632. Il a été un des plus fameux diſciples de Deſcartes. Il avoit un grand goût pour la Philoſophie, & il ſçut toûjours ſoumettre les lumieres de la raiſon à celles de la Foi. Il mourut à Paris le 11 Janvier 1707.

SALVIAC, Bourg dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 160 habitans.

SALVIGNON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement, Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 270 habitans.

SALUNAUX, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 192 habitans.

SALIT, ou *Salyes*, Peuples de l'ancienne Gaule Viennoiſe troiſiéme, qui occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Diocèſe d'Aix en Provence, & une partie de celui d'Arles ; c'étoient les ennemis des Marſeillois. On les nomme encore *Saluvii*, l'on croit qu'ils avoient fait autrefois partie des Liguriens Tranſalpins, ou Celtoliguriens.

SALZA, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 69 habitans.

SALZES-HERMALTZ, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 362 habitans.

SAM

SAMADET, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1035 habitans.

SAMAN, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette de Comenges, a 170 habitans.

SAMANT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Election de Breſſe, a 210 habitans.

SAMARAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 274 habitans.

SAMAROBRIVA, Ville de la Gaule Belgique, Capitale des *Ambiani*, ſituée au bord de la Somme, ſur laquelle elle avoit un Pont. Son nom étoit dérivé de ſa ſituation *Briva*, mot Celtique qui

ſignifioit *Pont* ; Samara étant l'ancien nom de la riviere de Somme. Ainſi le mot de *Samarobriva* ſignifie Pont ſur Somme, parce qu'en effet cette Ville, qui eſt aujourd'hui Amiens, avoit un Pont ſur cette riviere avant Ceſar.

SAMATHAN, Ville, du bas-Armagnac, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 1000 habitans. C'eſt l'un des ſept Sieges de la Juſtice Royale de Comenges qui reſſortit au Preſidial de Toulouſe.

SAMAZAN, dans le Baſadois, Diocèſe de Baſas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 710 habitans.

SAMAZAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 220 habitans.

SAMBIN, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 555 habitans.

SAMBLANÇAY ou SAMBLANÇE', Bourg, dans la Touraine, auprés de Luynes, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 565 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoûtier.

Il y a un Château qui a été bâti par Jacques de Beaune, Treſorier de France, Comte de Tours & Gouverneur de Touraine, qui ſous le Regne de François I. fut condamné & executé à mort, le neuf d'Août de l'an 1527, à la ſollicitation de Loüiſe de Savoye, Ducheſſe d'Angoûleme, & mere du Roi.

SAMBLANCEAUX, Abbaye. *Voyez* Sablonceaux.

SAMBLANCEAUX, ou le fort de Samblanceaux eſt ſitué ſur un rocher, à la pointe de l'iſle de Ré, du côté du Pertuis d'Antioche, dont il deffend le paſſage.

SAMBOUC, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 220 habitans.

SAMBRE, *Sabis*, Riviere du Haynaut. Sa ſource paroit à une lieuë de la Chapelle en Picarde. Elle paſſe dans le Haynaut qu'elle partage en deux parties inégales. Elle arroſe Landrecies, Barlaimont, Aimeries, Charleroi, Marchiennes-au-Pont & Froidemont, puis accruë des eaux de pluſieurs ruiſſeaux & de la Heuſe, qu'elle reçoit dans ſon cours, elle va ſe décharger dans la Meuſe à Namur. Par le moyen des écluſes elle eſt navigable depuis Landrecies juſqu'à Maubeuge. Pour faciliter le débit des fers du Haynaut, on pourroit rendre la Sambre navigable dès l'abbaye de Femy, & tirer un canal de là à Guiſe pour joindre la riviere d'Oiſe. On trouveroit pour l'execution de ce deſſein des eaux ſuffiſantes. Il n'y auroit que la dépenſe des écluſes.

SAMBUC, Paroiſſe du Diocèſe d'Ambrun, dans la vallée de Barcelonette.

le SAMBUC, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 109 habitans.

SAMEON, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Saint Amand, a 518 habitans.

SAMER-aux-Bois, *Samerium*, dans le Boulonnois, à trois lieuës au ſud-eſt de Boulogne, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 960 habitans. Il y a une abbaye de Benedictins de la Congregation de Saint Maur, fondée en 608. par Saint Wilme, Comte de Boulogne. L'Abbé en eſt Seigneur tempotel & ſpirituel. L'Abbaye a 9000 livres de revenu. La Cure eſt le Chef-lieu d'un Doyenné, & vaut 800 livres de rente.

SAMERLY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à Sel, & Recette d'Auxonne, Bailliage rural de la Perriere, a 96 habitans. Ce lieu, qui eſt ſitué au milieu des bois, depend de Saint Seine en Baſche.

SAMERON, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 180 habitans.

SAMES, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 390 habitans.

SAMESLE, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 233 habitans.

SAMILLY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 249 habitans.

SAMISET, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la terre de S. Claude, a 154 habitans.

SAMOGNIET, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 280 habitans.

SAMOIREAU, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 278 habitans.

SAMOIS, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 550 habitans. Il y a une Prévôté Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Melun.

SAMONNAC, dans la Guyenne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 425 habitans.

SAMOUCY & Etrepois, *Salmunciacum*, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon a 112 habitans. Il y avoit autrefois dans ce lieu un Château dès le temps du Roi Pepin-le-bref qui y faiſoit ſon ſéjour ordinaire. Le Roy Carloman y demeuroit auſſi, & les ſucceſſeurs de Charlemagne ont rendu pluſieurs Edits & Ordonnances datez de ce lieu, appellé anciennement Chamouſſy. Il en reſte encore quelques veſtiges. Ce lieu appartient aujourd'hui à l'Abbaye de Saint Martin de Laon, de l'Ordre des Prémonſtrez.

SAMOUILLAN, dans le Comté du & Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 214 habitans.

SAMPANS, *Caſtrum Sanctæ Panes*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 200 habitans. Ce lieu eſt à près d'une lieuë de la Ville de Dole, ſon veritable nom eſt ſaint Pan : le nom de Pan étoit, comme on ſçait chez les Payens, le nom du Dieu de l'univers, *le grand Pan*, adoré particulierement en Arcadie. Ce mot vient du Grec Παν, qui ſignifie, *tout*. Le ſaint qui portoit ce nom, & dont ce Village a pris le ſien, eſt tellement inconnu depuis plus de trois cens ans, que par corruption, ce nom s'eſt changé en celui de Sampans qui eſt à demi latin ; & Goulut dit avoir reconnu par de vieux titres que c'eſt Saint Pan. Ce lieu au reſte n'eſt fameux que par ſes belles carieres de marbre & de pierres jaſpées : elles ſont très-abondantes.

SAMPIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bail-

liage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 196 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux montagnes ſur une petite riviere appellée la Coſanne qui n'eſt, ni ne peut être navigable. Il y a des vignes.

SAMPZON, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers a 66 habitans.

SAMSONS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlemeot, Intendance de Grenoble, a 405 habitans.

SAMYA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre de Saint Claude, a 82 habitans.

SAN

SANAVONS, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Tuulouſe, Intendance d'Auch, Electioo de Comenges, a 148 habitans.

SANCERGUES, Bourg & Marquiſat, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, a 780 habitans. Il y a une Collegiale très-ancienne dediée à ſaint Cyr, dont le nombre des Canonicats a été reduit à 15 par le Pape Innocent II. l'an 1139.

SANCERRE, *Sancerra*, *Sacrum Cæſaris*, *Sacrum Cereris*, Ville, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Gouvernement de Berry, Preſidial de Bourges, Siége d'un Bailliage, Intendance & Election de Bourges, Siége d'un Grenier à Sel, a 2672 habitans. On y ſuit la Coutûme de Loris-Montargis. Cette Ville eſt trés-ancienne: elle eſt ſituée ſur un côteau rempli de collines, couvertes de vignobles, à quatre lieuës de la Charité ſur Loire. Cette riviere n'en eſt qu'à un quart de lieuë, & les Bourgs de ſaint Satur & de Meneſtreol, qu'à un demi quart de lieuë. Coſne & Poüilly en ſont à deux lieuës. il y avoit dans cette Ville pluſieurs Egliſes & Prieurés qui ont été détruits, pendant les guerres: Il o'y reſte plus qu'une Paroiſſe dediée à Notre-Dame, à S. Jean & à S. Dombe, & dont la Cure qui vaut 1500 livres, eſt à la collation de l'Abbeſſe de ſaint Laurent de Bourges. Les Villages de Chavignol, Chavignolet & Aſmigny en dépendent. Les Auguſtins reformez y ont une Maiſon qui n'a que quatre Religieux qui ſont Prêtres, & s'employent à ſervir les Paroiſſes voiſines, leur revenu étant fort mince. On y a de plus établi nouvellement des Religieuſes de Notre-Dame de la Miſericorde, de l'Ordre de ſaint Auguſtin: Les revenus ſont péris par les derniers rembourſemens des Dotes des Religieuſes en Billets de Banque. Il y a trois Foires par an en cette ville, la plus conſiderable ſe tient le premier Lundi de la ſemaine avant Pâques, on l'appelle le *Beau Marché*, elle dure le Jeudi, le Vendredi, & le Samedi de la ſemaine de la Paſſion, une autre ſe tient le premier Lundi du mois après Pâques, & enfin une autre le premier de Septembre. Il y a auſſi marché tous les Samedis.

La Ville de Sancerre eſt le Chef-lieu d'une ancienne Comté, dont relevent directement pluſieurs Fiefs conſiderables poſſedez par des perſonnes illuſtres & de la premiere condition, qui lui doivent foi & homage, comme Vaſſaux de ſa Comté, tel eſt pour exemple le Duché de Châtillon-ſur-Loire qui en eſt un arriere Fief.

Elle appartenoit aux Comtes de Chartres & de Champagne dès le dixiéme ſiécle, pour lors on la nommoit *Sincerra*, le nom de *Sacrum Cæſaris* ne lui a été inventé que beaucoup depuis par Philippe le Breton qui voulut que Ceſar l'eût fondé pendant le Siége d'*Avaricum*, aujourd'hui Bourges.

Le Comté de Sancerre fut dans le douziéme ſiécle le partage d'un Prince puîné de la Maiſon de Champagne à qui il donna le nom, & paſſa en celle de Clermont, par le mariage cooclu l'an 1405 avec Marguerite, unique heritiete de Jean Comte de Sancerre; puis dans la Maiſon de Bueüil, l'an 1436 par le mariage de Marguerite Dauphine, fille de Beraud, Dauphin d'Auvergne, & de cette premiere, Marguerite de Sancerre, dont on vient de parler avec Jean Sire de Bueüil, laquelle en étant devenu auſſi heritiere, fut obligé de la vendre, à cauſe de ſes dettes; deſorte que l'an 1640, Henry de Bourbon, Prince de Condé, s'en rendit adjudicataire pour la ſomme de trois cent cinquante mille livres. Cependant comme cette ſomme parut modique aux habitans, ils ſe cottiſerent pour la payer au profit de leurs anciens Seigneurs, afin de leur conſerver une terre ſi noble. Leur generoſité qui a peu d'exemple n'eut pas neanmoins d'effet par la faute des heritiers qui ne penſerent point pendant le cours de cette inſtance, à faire uſage du droit de retrait lignager; enſorte que le Parlement jugea que l'adjudication faite au plus offrant, revêtuë de toutes ſes formes, ne pouvoit plus recevoir aucune atteinte, & ainſi la poſſeſſion en eſt demeurée juſqu'à preſent à la Maiſon de Condé.

Quelques Auteurs croyent qu'on doit rapporter l'étimologie de la ville de Sancerre aux grandes peuplades des Saxons, que Charlemagne tranſporta en ce païs, à cauſe du nom de *Saxia* & *Saxiacum*, que Sancerre a porté; mais qui pourroit venir tout ſimplement de ſa ſituation ſur une montagne que l'on appelle quelquefois en Latin *Saxum*, d'où l'on a pû par la ſuite, & ſous un faux préjugé, lui donner les noms qu'elle a porté de *Saxonienſis Tractus*, ou ſeulemeot *Saxonicum*. On trouve en effet dans une grande partie de ce Païs, un eſpece de peuple different, & que l'on regarde comme eſclaves des autres, qui peuvent être ou les reſtes de ces Saxons, ou peut être avec plus d'apparence des Gaulois, qui demeurerent parmi eux. *Voyez* Gaule.

Cette Ville a été un des principaux boulevards des Calviniſtes. Le Roi Charles IX. ayant reſolu de leur ôter cette place, la fit aſſieger en 1569 par Claude de la Châtre, Gouverneur de Berry, qui ayant été repouſſé, avec beaucoup de perte dans deux aſſauts, fut obligé de ſe retirer après un ſiege de cinq ſemaines. L'an 1572, après le maſſacre de la S. Barthelemy, le Roi ordonna au ſieur de la Châtre d'aſſieger de nouveau la ville de Sancerre. Ce General arriva devant cette place le 13 de Janvier 1573, il n'auroit pas été plus heureux qu'au premier ſiege, ſi après avoir été vigoureuſement repouſſé à l'aſſaut general qu'il fit donner le 19 Mars ſuivant, il o'avoit pris le parti de convertir ce ſiege en blocus, & de tâcher de prendre cette place par la famine, ne le pouvant par la force. La famine en effet les reduiſit à ſe nourrir des choſes qui ſont le plus d'horreur. Tout ce que Joſeph l'Hiſtorien rapporte de celle du ſiege de Jeruſalem, ſous Veſpaſien & Tite, s'y renouvella. Le 25 Juillet de cette même année 1573, un Vigneron & ſa femme furent convaincus d'avoir mangé la tête, le foie & les poulmons de leur fille âgée de trois ans. Les Officiers de Juſtice en ayant été avertis ſe tranſporterent en leur maiſon où ils trouverent le

le reſte du corps dans des pots. Ils firent empriſonner le mari, & une vieille femme qui demeuroit avec eux ; cette derniere mourut en priſon ; le Vigneron fut condamné à être brûlé vif, & ſa femme à être penduë. Dans cette extrêmité, les Aſſiegés furent obligés de capituler. Ce fut le 25 d'Août 1573. Après que Sancerre ſe fut renduë, on en raſa les Fortifications. La terre de ce Comté vaut vingt mille livres de rente, compris la Baronnie de Vailly ; & plus de deux cens Fiefs en relevent. On recüeille aux environs, des vins auſſi eſtimez que ceux de Bourgogne, & l'on en tranſporte beaucoup à Paris (par le Canal de Briare) que les Marchands de Paris donnent pour tels.

SANCEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 1610 habitans.

SANCEY, & ſes Hameaux, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 500 habitans.

SANCHAY-le-Haut, ou Auboſc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 135 habitans. M. Pulteman en eſt Seigneur.

SANCHAY-le-Bas, ou en riviere, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 163 habitans. M. Pulteman en eſt Seigneur.

SANCHEVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 815 habitans.

SANCIAT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 56 habitans.

SANCOINS, Ville, Juſtice Royale dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 450 habitans.

Cette petite Ville eſt ſituée ſur le ruiſſeau d'Argent, enclavée dans le Bourbonnois, à ſix lieuës de Nevers, & à deux de l'Allier. Elle eſt Siége d'un Grenier à Sel, ſa Juſtice eſt du reſſort du Bailliage de Saint Pierre-le-Moutier.

SANCOINS, ou Xancoins, Prévôté Royale dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 285 habitans.

Sancoins, étoit autrefois un Monaſtere où l'on bâtit une Forteresſe, qui ayant été priſe par les partis contraires au Roy, & pluſieurs fois repriſe en 1592. elle fut raſée par l'ordre du Roy, & les Maiſons furent entourées de murailles ; les Moines cedetent une partie de leurs droits au Roy, pour conſerver l'autre. Tout ce qui reſte eſt un Prieuré valant dix-huit cens livres, qui eſt de l'Ordre de Saint Benoît. Le Prieur nomme à la Cure du lieu, qui vaut mille livres. Il y a un Hôpital, & quatre Foires par an de chacune un jour ; ſçavoir, le Jeudy avant la Chandeleur, le Jeudy avant la Pentecôte, le jour de Saint Martin 4 Juillet, & le jour de Saint André : le marché de ce lieu ſe tient les Mardis ; le Roy en eſt Seigneur, & par engagement M. le Duc de Levi..

SANCOURT, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Recette & Subdelegation de Cambray, a 96 habitans.

SANCOURT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 318 habitans. M. le Riche en eſt Seigneur, & preſente à la Cure.

SANCY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Noyers, Recette d'Avallon, a 416 habitans. Ce lieu eſt ſitué en un païs de Montagnes, il y a des vignes ; l'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

SANCY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 142 habitans.

SANCY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 150 habitans.

SANCY, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 68 habitans.

SANDARVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 285 habitans.

SANDIER, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 810 habitans.

SANDILLON, Bourg dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1190 habitans.

SANDOUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 408 habitans, M. le Commandeur de Sainte Vaubourge en eſt Seigneur.

SANDRENS, Baronnie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 138 habitans.

SANDRICOURT, *Sanderi*, où *Sandrici Curia*, Tette érigée en Marquiſat, en faveur de la Maiſon de Rouvroy. Elle eſt dans la Paroiſſe d'Amblainville, au Vexin François, & vaut dix mille livres de rente. Elle eſt célébre par le fameux Tournois, que Loüis de Hedouville qui en étoit Seigneur, y fit en 1493. & qui fut appellé *la Barriere Périlleuſe*, On en peut voir la deſcription dans le Théâtre d'honneur de la Colombiere ; les Armoiries des Gentilshommes qui y combattirent, ſont encore repreſentées dans la Chapelle du Château. Loüis de Hedouville n'ayant point eu d'enfans, la Terre de Sandricourt vint à Françoiſe de Rouvroy ſa femme, qui la donna à Jean de Rouvroy ſon neveu, dont deſcendent les Marquis de Sandricourt d'aujourd'hui, & qui étoit frere puîné de Loüis de Rouvroy, tige des Ducs de Saint-Simon, ainez de cette Maiſon.

SANDT, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Straſbourg, Conſeil ſouverain, & Intendance d'Alſace, Bailliage, & Recette de Benfeld, a 146 habitans.

SANGATE, dans le Gouvernement de Calais, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 416 habitans.

SANGHEN, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement & Souveraineté d'Ardres, a 185 habitans.

SANGUEYNET, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 278 habitans.

SANIERES, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Verdôme, a 303 habitans.

SANILHAC, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 340 habitans.

SANILHAC, dans le bas Languedoc, Diocèſe

d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 42 habitans.

SANILLAT, dans le Perigord, Diocèſe de Périgueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Périgueux, a 635 habitans.

SANIS, & Morinvilliers, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 575 habitans.

SANIZY-&-Narpoul, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 292 habitans. Sanizy-&-Narpoul eſt une Paroiſſe ſituée dans un Valon ſterile couvert de bois, dont le terrain ne produit que très-peu de ſeigle & avoine; les foins y ſont abondans, mais de mauvaiſe qualité, pluſieurs bois taillis dont on fait du charbon, appartiennent à la Dame du lieu; il n'y a aucun commerce ni menus fruits. M. de Curvol, & Madame de Buſſeaux en ſont Seigneurs.

SANLEQUES, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 148 habitans.

SANNAT, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 407 habitans. Sannat, eſt une Paroiſſe ſituée en plaine, bon terroir à ſeigle, avoine & bled noir, un peu de froment; il y a quelques habitans qui voiturent du bled à Aubuſſon. Monſieur le Duc d'Orleans, & M. de la Roche-Aimont en ſont Seigneurs.

SANNEGRAND, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 138 habitans.

SANNERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 340 habitans.

SANOIS, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Paris, a 935 habitans.

SANRY-lés-VIGY, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 42 habitans.

SANRY-ſur-Nied, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 123 habitans.

SANS, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 218 habitans.

SANS & Condé, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 285 habitans.

SANS, & la Farge, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 326 habitans.

SANSA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 78 habitans.

SANSAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 179. habitans.

SANSAY, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean-d'Angely, a 358 habitans.

SANSEUZEMARE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 560 habitans. L'Abbé de Fécamp préſente à la Cure.

SANSEUZEMARE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 140 habitans. Le Seigneur temporel préſente à la Cure.

SANSHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landzer, a 218 habitans.

SANSON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Quingey, a 25 habitans.

SANSONS, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlaas, a 74 habitans.

SANSUYERE, Riviere, dans le Bauptois, en Normandie, Diocèſe de Coutances. Cette riviere eſt formée de pluſieurs ruiſſeaux qui viennent de la chauſſée de Pierrepont, & de la Forêt de Saint Sauveur: on la paſſe en bateau, elle deſcend auprès de Varenguebec, & du bois de Limor, & elle entre dans la riviere d'Ouve après deux ou trois lieuës de cours.

SANTANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 132 habitans.

SANTEAU, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance, d'Orleans, Election de Pithiviers, a 340 habitans.

SANTENAY, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 425 habitans.

SANTENAY-le-haut, Marquiſat, dans la Bourgone, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette de Beaune, a 730 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne, la riviere de Dueſne paſſe à deux cens pas; il y a un pont & un grand chemin appellé le grand chemin de Conches; c'eſt un païs de vignes; la Crée, Saint Jean de Naroſſe, & Naroſſe en dépendent.

SANTENOGE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 200 habitans.

SANTERRE, ou Santois, *Sanctierienſis Ager*, Païs de la Picardie, aux environs de Peronne, c'eſt une Lieutenance generale du Gouvernement militaire de Picardie; elle comprend les Gouvernemens particuliers de Peronne, Montdidier & Roye. Ce petit païs eſt borné au ſeptentrion par l'Arrois, à l'orient par le Vermandois & le Noyonnois, au midy par le Soiſſonnois & le Beauvoiſis, & à l'occident par l'Amienois. Quelques auteurs ont voulu orthographier ſon nom Sangters, & le rendre en latin *in ſanguine Terſo*; mais les plus anciens actes l'ont toujours nommé Santerre, Sanrois, & *Santerienſis*. Ce païs a fait quelques temps partie du Comté de Vermandois; il eſt des plus abondans en froment, & autres grains. Ses villes principales ſont Peronne, Montdidier, Roye, Neſle, Lihons & Bray. La Somme eſt la plus conſiderable de ſes rivieres.

Le païs de Santerre fut cedé par le Roy Charles VII. en 1435. à Philippes le Bon, Duc de Bourgogne, & par conſequent devoit revenir au domaine des Rois de France, immediatement après Charles le Hardi, dit auſſi le Terrible, qui mourut l'an 1477. & ne laiſſa qu'une fille appellée Marie, qui épouſa Maximilien d'Autriche, à qui elle porta les états de ſon pere. Auſſi par les traités de Cambray & de Creſpy, Charles-Quint eeda-t-il à François I. toutes les prérenrions qu'il avoit ſur les Châtellenies de Montdidier, de Roye, & de Peronne,

& qui étoient déraiſonnables ; puiſque par le traité d'Arras de l'an 1435 Charles VII. n'avoit tranſporté ces Châtellenies qu'aux deſcendans mâles des Ducs de Bourgogne, qui finiſſoient à Charles le Terrible.

SANTES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de l'Iſle, a 1175 habitans.

SANTEUIL, *Santolium*, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 285 habitans.

SANTEUIL (avec la Chapelle) *Santolium*, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoiſe, a 155 habitans. L'Archevêque de Roüen, eſt patron de la Cure.

SANTIER, dans le bas Vendoſmois, Haute, Juſtice du Reſſort de Baugé.

SANTIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 218 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un côteau. C'eſt un païs de forêts en partie ; il y a peu de vignes. L'Abbé de Moûtier-ſaint-Jean eſt collateur de la Cure. Le Prieuré de Vaux, qui vaut quinze cent livres de rente, en eſt à une lieuë.

SANTILLY, dans l'Orléanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 352 habitans.

SANTILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux. La riviere de Groſne y paſſe. Il n'y a point de paſſage. C'eſt un païs de plaine. Il y a un fief nommé Fortunet, & une metairie qui dépend du château de ſaint Gengoux.

SANTILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 146 habitans.

SANTOCHE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 45 habitans.

SANTONES, Peuples de la Gaule, puiſſans & guerriers, dont Jules Ceſar fait une honorable mention. Ils étoient pour lors de la Gaule Celtique. Auguſte les a depuis unis à la Gaule Aquitanique, & enſuite ils ont été ſoûmis à la ſeconde Aquitaine. Ils occupoient ce qui forme à preſent le Diocèſe de Saintes, & la partie meridionale de celui de la Rochelle ; leur Ville capitale étoit *Mediolanum*, qui ayant été détruite par les Barbares, & enſuite rebâtie plus près de la Charente, a pris de ces peuples le nom de *Saintes*. Ces Peuples furent les premiers qui prirent les armes pour s'oppoſer à Ceſar, qui cependant les aſſujettit. Ils paſſerent de la domination des Romains à celle des Goths. Ceux-ci furent chaſſez de ce païs par les François, après la bataille de Vouglay, vers l'an 508. Enſuite ſous les premiers Rois de la ſeconde race, Landry fut Comte de Saintonge. Guillaume Tête d'Eroupes, Duc de Guienne, s'en empara au dixiéme ſiecle, & Guillaume V. ſon petit fils, donna ce Comté à Foulques *Nera*, Comte d'Anjou ; mais après la mort de Geofroy Martel, Comte d'Anjou, fils de Nera, il fut réuni au Duché de Guienne. Eleonor, Ducheſſe de Guienne, que le Roi Louis VII. repudia, porta cette Province aux Anglois l'an 1152, par ſon ſecond mariage avec Henry II. Roi d'Angleterre. La Saintonge fut confiſquée ſur le Roi Jean ſans Terre leur fils en 1202. pour crime de félonie. Elle retourna aux Anglois par le traité de Bretigny l'an 1360 ; & enfin elle revint à la Couronne avec la Guienne en 1451, *Voyez* Saintonge.

SANTOSSE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, Grenier à ſel d'Amay-le-Duc. Ce lieu eſt ſitué entre Beaune, Amay-le-Duc & Autun. Il y a des vignes.

SANTOUR-Nourry, Terre de la Generalité de Paris, Election de ſaint Florentin. Elle appartient au marquis de Tremoy par la Dame ſa mere, & vaut 2500 livres de rente.

SANVIE ou Saioneville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Electioo de Montivilliers, a 350 habitans. M. le Prince de Conty en eſt Seigneur.

SANVIGNES, Châtellenie, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette du Comté de Charollois, a 316 habitans.

SANVIGNES, Paroiſſe dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Toulon, a 290 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre Percy & Mont-Cenis, c'eſt païs de plaines, & de montagnes ; il y a des bois & des buiſſons ; les Chanoines de Saint Nazare d'Autun ſont collateurs de la cure ; cette paroiſſe eſt compoſée de cinq hameaux ; ſçavoir, Sanvignes, le village des Peres, le Magny, & le Tartre, & de plus quatorze métairies en dépendent.

SANVIGNES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijoo, Bailliage & Recette d'Avalon, Grenier à ſel de Noyers, a 163 habitans. Ce lieu eſt ſitué en un païs de montagnes à deux lieuës de la riviere de Serain. Ce païs eſt environné de bois.

SANXAY, ou Sanzay, Ville, dans le Poitou, près de Luzignan, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Thouars, a 1400 habitans. M. le Marquis de Dangeau en eſt Seigneur.

SANZAIS, dans le Bourbonois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de ſaint Amand, a 150 habitans.

SANZEILLES, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 310 habitans.

SAO

SAON, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 618 habitans.

SAON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 800 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin dédiée à S. Thiers. L'Abbé n'a qu'environ ſept cent livres de rente.

SAONE, *Arar*, *Araris*, *Saucona*, Riviere, l'une des plus conſiderables du Royaume, connuë ſur tout par les commoditez qu'elle procure à Lion, & de tems immémorial par la lenteur de ſon cours (*lentus Arar*. On ne peut mieux exprimer cette lenteur, que Seneque l'a fait, en diſant, qu'elle ſemble toujours douter du cours qu'elle doit prendre. *Ararque dubitans quo ſuos curſus agat*. Elle a ſa ſource en Lorraine au Mont de Voſges à quatre lieuës au deſſus de Darney, & prenant ſon cours vers le midi, traverſe une partie de la Lorraine, côtoye le Baſſigny, traverſe enſuite toute la Bourgogne, paſſant dans la Comté ou Franche-Comté en partie, & le Duché de ladite Bourgogne, & par les Generalités de Dijon & de Lion, ſeparant celle de Lion, c'eſt-à-dire, le Beaujolois & Lionois de la Principauté de Dombes. Elle traverſe auſſi Lion, & après avoir

reçû la Crône, qui porte bateaux à la Ferté, & quelqu'autres petites rivieres, elle ſe rend enfin dans le Rhône au deſſous des murs de cette puiſſante Ville, près de l'Abbaye d'Aiſnay. La Saone a trois ponts à Lion. Un ſeul eſt de pierre. Cette riviere ne commence à porter bateaux qu'à Traves au deſſus d'Auſſonne. Les principales Villes qu'elle arroſe ſont, Pont & Port ſur Saone, Gray, S. Jean de Loſne, Verdun, Chalon, Tournus & Mâcon. Elle reçoit un grand nombre d'autres rivieres grandes & petites dont les plus conſiderables ſont, l'Oignon, la Tille, l'Ouche, le Doux & la Reſouze. L'on dérive ſon nom moderne de Saonne, du mot *Saucona*, que l'on prétend lui avoir été donné pour la quantité de ſang des Martyrs, que l'on fit mourir ſur ſes bords dans les dernieres perſecutions des Empereurs, dont même elle avoit été reinte, pendant quelque tems. La navigation y eſt toujours très incommode; car en hyver, elle eſt ſujette à de grands débordemens, ou à ſe geler aiſément, parce qu'elle eſt trop plate & trop lente, & en eſté, ſes eaux ſont ſouvent très-baſſes. M. Ferrand, Intendant de Bourgogne, a dans les Memoires qu'il dreſſa ſur cette Province en 1697, propoſé des moyens pour remedier au premier de ces inconveniens qui eſt le principal; mais on n'en a point encore tenté l'execution. Il conſeilloit entr'autres d'extirper les iſles dans les endroits où elles rendoient le canal de la riviere trop étroit, & de creuſer un nouveau canal pour rendre ſon cours plus droit, là où elle fait un trop grand circuit. La Saone forme au deſſous du pont de Mâcon une petite iſle qui eſt toute entourée d'arbriſſeaux; le milieu forme une petite prairie propre pour donner des fêtes & des rejoüiſſances publiques.

les deux SAONES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 150 habitans.

SAONNE, dans le Bas-Armagnac; Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 69 habitans.

la SAONNE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 100 habitans.

SAONNET, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 594 habitans.

SAP

le SAP, *Sapum*, gros Bourg & Vicomté, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux. a 2600 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale de S. Pierre eſt à la preſentation de l'Abbé de S. Evrou. Orderic Vital, moine de cette Abbaye, dit dans ſon Hiſtoire, page 906, où il releve la valeur de ſes habitans, que ce lieu a tiré ſon nom d'un grand ſapin, alors appellé *Sap*, qui étoit devant cette Egliſe. Ce lieu eſt en partie du domaine du Roy. Il appartenoit, ſelon le même Autéur, à Gilbert Comte de Brion, au commencement du onziéme ſiecle; mais les fils de Giroie, Baron d'Echauſour, avec leſquels il eut guerre, le prirent ſur lui, & le garderent, à quoi Gilbert voulut bien à la fin conſentir, à la priere de Robert I. Duc de Normandie ſon couſin qui deſiroit mettre la paix entre les deux familles: cependant on voit dans cet Ecrivain, que ce lieu fut defendu en 1136, par Gautier de Claire, arriere petit-fils de ce Gilbert, contre Genfroy, Comte d'Anjou, qui revendiquoit alors le Duché de Normandie. Elle étoit entre les mains de Mahaud, fille de Robert ſurnommée Leiaire, bâtarde de Henry I. Roi d'Angleterre, & femme de Renaud de Courtenay, laquelle pour le repos de l'ame de ſon mari & de la ſienne, donna à l'Abbaye du Bec cent ſols de rente, à prendre ſur ſa Prévôté du Sap. On trouve encore une Dame du Sap, qui peut-être ſeroit la même, maintenuë dans la garde noble de ſon fils par l'Echiquier tenu à Falaize en 1207, & ainſi ce n'eſt que depuis ce tems-là que cette terre eſt venuë au Roi.

SAPANDRE', *Sapum Andreæ*, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 500 habitans. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Saint Evrou.

SAPER-Wicq, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 169 habitans.

SAPEY, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 283 habitans.

SAPICOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 106 habitans.

SAPIGNEULLES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 76 habitans.

SAPIGNICOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 159 habitans.

SAPIGNY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 124 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une demie lieuë au nord de Bapaume ſur le chemin d'Arras.

SAPOGNE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rhetel, a 335 habitans.

SAPOGNE, dans le païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, a 102 habitans.

SAPONAY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 218 habitans.

SAPONCOUR, *Saponi-Curia*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 96 habitans.

SAPPOY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 56 habitans.

SAPTE, petit lieu du haut-Languedoc, ſitué auprès de la ville de Carcaſſonne, dont il peut paſſer pour un fauxbourg. Il y a une manufacture conſiderable de draps, à laquelle M. Colbert a beaucoup contribué.

SAR

SARAMON, *Cella Meduſi*, Abbaye, dans le bas Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac. C'eſt une ancienne Abbaye de l'Ordre de Saint Benoit, fondée vers l'an 904. ſous l'invocation des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, dans un lieu nommé *Blizentium*. Cette Abbaye qui ne vaut que dix-huit cens livres de rente, eſt ſituée ſur la riviere de Gimons, à quatre lieuës d'Auch.

SARANCE, *Voyez* Sarrances.

SARANCOLIN, *Voyez* Sarrancolin.

SARANSAC, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen

d'Agen, a 249 habitans.

SARARAN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 46 habitans.

SARASQUETTE, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 68 habitans.

SARAZ, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 50 habitans.

SARCE', dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 560 habitans. La cure eſt à la nominatioo de l'Abbé, & des Moines de S. Vincent du Mans.

SARCE', dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours. La paroiſſe eſt dédiée à Saint Martin, & ſa cure eſt à la collation de l'archevêque de Tours.

SARCEAUX, ou Serceaux, *Sercella*, dans la Normandie, Diocèſe de Sées, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 430 habitans. L'Abbé de Saint Vandrille nomme à la cure, & l'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint Martin.

SARCELLES, *Sercella*, Marquiſat, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1060 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord d'un petit ruiſſeau nommé Rhône, entre Saint Denis & Ecoüen, dans le propre païs de France.

SARCENAS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 76 habitans. C'eſt un petit lieu ſitué au pied des montagnes de la grande Chartreuſe, près de Voreſpe.

SARCEY, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 300 habitans.

SARCEY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 115 habitans.

SARCICOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 218 habitans.

SARCLAY, ou Saclé, & Villeras, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 236 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la Châtellenie de Châteaufort, à quatre lieuës au Sudoüeſt de Paris. Il y a un acqueduc qui conduit des eaux à Verſailles.

SARCOS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 108 habitans.

SARCUS-le-Grand, ou Sercû, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 780 habitans. Il y a un petit Chapitre de quatre Chanoines à la collation du Seigneur.

SARCY en Tardenois, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 290 habitans. La cure de ce lieu vaut cinq cens livres.

SARDAN, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 591 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de montagnes, terres legeres & pierreuſes à ſeigle, bled noir, orge, petite avoine & raves. Il y a beaucoup de bois, les paccages & les foins ne ſont pas de la meilleure qualité; il y en a ſuffiſamment pour la nourriture des beſtiaux, dont on fait un petit commerce. Il n'y a point de menus fruits. M. le Duc de la Feüillade, & M. du Pont-du-Château en ſont Seigneurs; ſes dépendances ſont les hommes de Maſonniſſe, & l'Avant-Blanche en Sardan.

SARDAN, dans le Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, Viguerie de Sauves. Ce lieu eſt ſur une hauteur auprès du Vidourle, riviere qui tombe dans le Viſtre, près de l'étang de Mauguio.

SARDINYA, & Joncet, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 315 habitans.

SARDOLLES, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 110 habitans.

SARDON, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 390 habitans.

SARDREU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 274 habitans.

SARDY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 172 habitans. Cette paroiſſe eſt ſituée dans une plaine entourée de bois; ſes terres rapportent du froment, du ſeigle, du méteil, de l'orge & de l'avoine; l'on y nourrit peu de beſtiaux, les habitans font un commerce aſſés conſiderable de bois qu'ils font floter ſur la riviere d'Yonne pour Paris. M. le Comte d'Oſnay en eſt Seigneur.

SARDY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Château-Chinon, a 34 habitans. Ce n'eſt qu'une collecte dépendante de la paroiſſe précedente; ſes habitans recüeillent du froment, du ſeigle, de l'orge & de l'avoine; ils nourriſſent des beſtiaux. M. l'abbé de Megrigny en eſt Seigneur.

SARE, ou Saare, *Saravus*, Riviere de Loraine, qui prend ſa ſource dans les montagnes de Voſges, auprès de Salm, dans un endroit appellé Notre-Dame du Lac. Elle a preſque tout ſon cours dans la province de la Sarre, & paſſe à Sarebourg, au-deſſus de laquelle elle commence à être navigable à Saralbe, & ſe rend dans la Mozelle à Conſarbrick, à une lieuë au-deſſus de Treves. Auſone, & l'itineraire d'Antonin, font mention de cette riviere ſous le nom de *Saravus*. Elle étoit cependant auſſi appellée dès-lors *Sarra*, comme Joſeph Scaliger le prouve dans ſes notes ſur Auſone, par cette ancienne inſcription-cy trouvée à Sarebourg.

CAES. RO. EXER. IMP. P. P.
S. C. AV. TREVE. INGRESSUM
H. CASTRA. SARRÆ FLV.
PRO MIL. CVSTODIA
BIENN. POTITVS. EST.

SAREBOURG, Ville, Prévôté, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 600 habitans. On appelle indifferemment cette Ville, Sarbourg, Sarbruk, ou Sarpruk; c'eſt-à-dire, Pont de Sare, qui eſt le nom qu'a ce lieu dans l'itineraire d'Antonin, *Pons Saravi*. Car Bruck & Pruk ſignifient encore un Pont, comme faiſoit *Briva* dans l'ancien Gaulois, *Samarobriva*, Pont ſur ſomme, *Briva Iſara*, Pontoiſe; ainſi Inſpruk eſt pareillement appellée *Oeni-Pons*, le Pont d'Inn. Quelques-uns croyent que c'eſt plûtôt Sarrebrick, appartenant à la maiſon de Naſſau, qui eſt déſigné dans l'itineraire ci-deſſus; mais il eſt

aſſés clair, par les diſtances, qu'ils ſe ſont trompés. Sarebourg eſt exempte de la taille, à cauſe du grand paſſage des troupes pour l'Alſace; c'étoit autrefois une des premieres Villes du domaine des Evêques de Metz: l'Egliſe de Metz l'avoit donné en fief aux Comtes de Lambourg; la famille de ces Comtes étant éteinte, l'Evêque de Metz l'a réunie à ſon domaine. Depuis, ces Evêques l'ont venduë en 1561. aux Ducs de Loraine, qui l'ont cedé à la France par les traités de 1661. & de 1718. comme faiſant partie du chemin royal d'une demie lieuë de Metz en Alſace. Il y a dans cette Ville une Collegiale, dont les revenus ſont très-modiques.

SARELOUIS, ou Saarloüis, *Oppidum Ludovici ad Saravum*, Ville, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 3098 habitans. Elle eſt ſiége d'un Préſidial, & a été exemptée de la ſubvention & des tailles pour y attirer des habitans. C'eſt une nouvelle Ville que Loüis XIV. en 1680, fit bâtir & bien fortifier ſur la Sare, à un tiers de lieuë de Vaudrevange, & à ſix lieuës au-deſſous de Sarbourg dans le Bailliage Allemand, pour aſſurer les frontieres de l'Evêché de Metz: elle lui eſt reſtée par le traité de Riſwik. C'eſt un hexagone regulier garni de ravelins, avec un ouvrage à corne au-delà de la Sare, où eſt l'Hôpital de la Ville. Il y a un Gouverneur & un état major ſous le Gouvernement general de Metz, Toul & Verdun. Les ruës de cette Ville ſont tirées au cordeau, & aboutiſſent à une grande place quarrée, ſur un des côtés de laquelle eſt l'Egliſe de la Paroiſſe, & de l'autre côté vis-à-vis, eſt la maiſon du Gouverneur. Il y a auſſi un couvent de Recolets, & un de Capucins, qui eſt dans les dehors. Le rempart de la Ville eſt planté de trois rangées d'arbres qui font une belle promenade. Par les traités, notamment par celui de 1718. le Duc de Loraine a cedé au Roi une demie lieuë aux environs de cette Ville pour lui ſervir de territoire. Cette demie lieuë comprend l'emplacement de Vaudrevange, & les villages de Liſtroff, Emſtroff, Frawlouter, Roden & Beaumarais.

SAREN, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1160 habitans.

SARENNE, ou Surenne, Foreſt, dans la maîtriſe des eaux & forêts de Boulogne en Picardie. Elle contient 2242 arpens, 70 verges.

SARGE' *Sargiacum*, *Sargeium*, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 858 habitans. La Cure eſt à la preſentation du Chapitre de l'Egliſe du Mans.

SARGNAC, ou Saragnac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Nîſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Nîſmes, & Viguerie de Beaucaire, a 820 habitans.

SARJAC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 460 habitans.

SARIGNY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 500 habitans.

SARINCOURT, dans la Normandie, au Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoiſe, a 318 habitans. Ce lieu eſt au bord d'un petit ruiſſeau qui ſe jette dans la Seine auprès de Meulan. Il eſt du Préſidial de Mantes.

SARLABOUS, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette de Nebouzan, a 85 habitans.

SARLANDE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 778 habitans.

SARLAT, *Sarlatum*, Ville, dans le Perigord, Evêché ſuffragant de Bordeaux, chef-lieu d'une Election, d'un Bailliage, d'un Préſidial, d'un Grenier à ſel, d'une Maréchauſſée, & d'une Sénéchauſſée, a 4439 habitans. Cette Ville, qui eſt la ſeconde du Perigord, eſt très-mal ſituée dans un fond environné de montagnes, ſur une petite riviere dont elle porte le nom, à une lieuë & demie de la Dordogne, & à neuf de Perigueux. Les habitans en ſont très-pauvres, d'autant que le païs, outre qu'il eſt mauvais, n'a que peu ou point de commerce. Cette place a ſervi ſouvent de retraite aux heretiques, qui lui attirerent deux ſiéges dans le ſeiziéme ſiécle; elle en ſoutint encore un en 1652. contre l'armée du Roi.

L'inſtitution de l'Evêché n'eſt que de l'année 1317. Le Pape Jean XXII. ayant converti l'ancienne Abbaye de Saint Sauveur, de l'Ordre de Saint Benoit (laquelle a donné lieu à cette Ville) en Cathedrale, il y établit pour premier Evêque, l'Abbé Raimond de Roqueir. On a réuni depuis peu au Chapitre de cette Carhedrale une petite Collegiale du Diocèſe nommée Saint Avit: afin de le rendre un peu plus conſiderable, parce que le revenu des Chanoines eſt très-foible, celui de l'Evêque eſt de douze mille livres. Le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de deux autres Dignités, & de quatorze Chanoines. Il reſta regulier juſqu'au regne de François II. qu'il fut ſéculariſé, par Pie IV. le Diocèſe compreod deux cens cinquante paroiſſes.

Cette Ville a donné la naiſſance à un Gentilhomme appellé Eſtienne de la Boëtie, qui fut Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & l'un des plus beaux eſprits du ſiecle. On préteod qu'il n'avoit pas encore dix-huit ans, lorſqu'il compoſa le Traité de la *Servitude volontaire*, qui eſt inſeré dans le troiſiéme volume des Memoires de Charles IX. La Boëtie mourut l'an 1563, âgé de trente-trois ans. Montaigne parle de lui avec de grands éloges dans ſes Eſſais, liv. 1. chap. 28.

SARLIAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 275 habitans.

SARLOUIS ou Saarlouis, Ville. *Voyez* Sarelouis.

SARMAISE, dans l'Iſle de France, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan. *Voyez* Sermaize.

SARMAZES, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 60 habitans.

SARMU, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 60 habitans.

SARNIGNET, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 148 habitans.

SARNOY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 130 habitans.

SARON, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 345 habitans.

SARON, dans la Picardie. *Voyez* Sarron.

SARPMILLAS, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, In-

tendance d'Auch, Païs des quatre Vallées, a 45 habitans.

SARPOUREUX, dans le Bearn, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée, & Recette d'Orthez, a 69 habitans.

la SARRA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 100 habitans.

SARRACAVE, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Païs de Nebouzan, a 50 habitans.

SARRAGACHIES, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 36 habitans.

SARRAGAILLOLES, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 36 habitans.

SARRAMEZAN, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Païs de Nebouzan, a 62 habitans.

SARRAN, Bourg, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Rivière-Verdun, a 69 habitans.

SARRANCES *S. Maria de Sarrancia*, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de Morlas, a 80 habitans. C'étoit ci-devant une Abbaye d'hommes, Ordre de Prémontré, ſous l'invocation de ſainte Marie, La Manſe en eſt unie à preſent à l'Abbaye de la Caſtelle, autrement nommée la Grace-Dieu, même Ordre, dans le Diocèſe d'Aire.

SARRANCOLIN, ou Sarrancoulin, Ville ou Bourg, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 2206 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la vallée d'Aure au pied des Pyrenées. Il y a des carrieres de marbres gris, jaune & d'un rouge couleur de ſang: il s'en trouve quelquefois de tranſparant comme l'agathe en certains endroits. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoit non reformé. L'on voit près de Sarrancolin une aſſez belle Verrerie.

SARRANT, Bourg, Juſtice royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Rivière-Verdun, a 500 habitans.

SARRANT, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 545 habitans.

SARRANTE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlemeot & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 47 habitans.

SARRAS, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 562 habitans.

SARRAZAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1380 habitans.

SARRAZIET & Balazin, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 412 habitans.

SARRE, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Bayonne, a 1130 habitans.

SARREMEIANNE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 372 habitans.

SARREY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 395 habitans.

SARRIAC, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigotre, a 312 habitans.

SARRIE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 106 habitans. Sarrie eſt ſituée en païs de plaine & de bois. Il y a fort peu de vignes; le Prieur de Marcigny eſt Collateur de la Cure. Les hameaux de Boiſſet, les Peillands, Gregaine, Fleutie & Cheſſie en dépendent. Il y a une Chapelle dans Cheſſie qui eſt annexe de la Cure de Sarrie; Boiſſet, les Peillands & Gregaine ſont du Bailliage de Semur, & en partie de celui de Mâcon; Fleurie eſt du Grenier à Sel de la Clayette; la Paroiſſe & les autres hameaux ſont du Greniet à ſel & de la Recette de Semur en Brionnois. Il y a les Prieurés d'Anzi & de Marcigny.

SARRIGNY-les-Doye, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette de Beaune, a 316 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine en beau païs: Il y paſſe la petite riviere nommée la Doye. C'eſt un grand paſſage: Il y a des vignes. Corcelles ſous Sarrigny, Neuville, N. D. du Chemin y ſont autant de Seigneuties & de terres ſeparées appartenantes à un même Seigneur.

SARRIS, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 130 habitans.

SARROGNA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 114 habitans.

SARRON, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 152 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Oiſe à une demie lieuë de Pont ſaint Maxence.

SARRON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 678 habitans.

SARRUS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 455 habitans.

SARRY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, Grenier à ſel de Noyers, a 228 habitans. Sarry eſt ſitué en païs de montagnes: la tiviere de Serin en eſt à une lieuë. Il y a quelques vignes. Le Chapitre d'Avalon eſt collateur de la Cure. Les metairies du grand & du petit Antonet en dépendent.

SARRY, Maiſon de plaiſance des Evêques de Châlons à trois quarts de lieuë de cette Ville. Le pieux M. Vialard l'un des derniers Evêques de Châlons y a fait faire de très-beaux jardins.

SARS Poterie, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance do Maubeuge, Gouvernement d'Avesnes, a 376 habitans. Ce lieu eſt un ſecours de Limon-Fontaine, dont le Curé tire ſoixante livres, compris les accidens de l'autel: pour parler le langage du Païs, le terroir contient vingt-cinq razieres en terres de labours, quatre en pâtures & vergers & dix en prairies, à raiſon de quatre-vingt verges la raziere, vingt pieds à la verge, & dix pouces au pied. Les habitans s'occupeot à la poterie de terre, les autres ſont manouvriers.

SARS ſur Canche, dans l'Artois, Diocèſe d'Ar-

tas, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 82 habitans.

SARS Varlencourt, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 115 habitans.

SART, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 106 habitans.

le SART, ou la ſeigneurie du Sart, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Merville, a 202 habitans.

le SART, *Sarta*, petite riviere de la haute Normandie, dans le païs de Bray; elle prend ſa ſource à Foucarmont, & ſe rend dans la mer entre Dieppe & la ville d'Eu.

le SART ſur Serre, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 456 habitans.

SARTE, *Sarta*, Riviere, qui prend ſa ſource aux frontieres de la Normandie & du Perche, auprès de l'Abbaye de Trape. Elle court d'abord à l'occident, arroſe Sainte Scolaſſe, le Meſle, Alençon, Freſnay, Vivoin, Beaumont-le-Vicomte, la Guerche, le Mans, où elle reçoit l'Huiſne; puis continuë vers le midi par la Suze, Malicorne & Sablé dans le Maine. Elle entre enſuite dans l'Anjou, où elle reçoit le Loir; & un peu au deſſus d'Angers, elle ſe jette dans la Mayenne, & y perd ſon nom quoiqu'auſſi groſſe qu'elle. C'étoit ſa deſtinée dès le neuviéme ſiecle, comme on le voit par ce vers de Theodulphe Evêque d'Orleans.

Pertica hunc gignit & Meduana bibit,

Le même Auteur remarque que cette riviere s'étoit tout à coup ſechée trois fois en peu d'années, dans des endroits qu'on ne paſſoit qu'en batteau, & la derniere fois proche du Mans, *Louis le Debonnaire étant dans la ſeptiéme année de ſon Regne, lui dans la quatriéme année de ſon injuſte exil à Angers, le Soleil parcourant le vingt-deuxiéme dégré du Verſeau, & la Lune le ſixiéme des poiſſons*; c'eſt-à-dire, le 8 Fevrier de l'an 820. Il ajoûte que cette merveille qui dura trois heures, arriva lorſqu'il falloit traverſer cette riviere pour enterrer un homme mort, qu'on portoit dans ſa ſepulture qui étoit de l'autre côté; ce qui la lui fait comparer à celle que Dieu opera en faveur des Iſraëlites, quand ils eurent à paſſer le Jourdain; & le Pere Bondonet, hiſtorien des Evêques du Mans, trouve que cette comparaiſon eſt entiere, parce que les eaux de ce dernier fleuve remonterent juſqu'au lieu qui eſt appellé *Sarthan*, ſelon l'Ecrivain ſacré.

Eſt propriis ſpoliatus aquis locus ille repertus.
Quis rate ſeu remis pervius ante fuit. . . .
Sarta aliis vicibus hoc ipſum eſt paſſa duabus,
Nec hoc, nec procul, hoc tempore ſive loco.
Quis neget antiqui Dominum meminiſſe trophei,
Quo fluvium ſcindit, & Hierichunta quatit, &c.

Cependant comme Theodulphe témoigne que l'on aſſuroit auſſi que les rivieres d'Huiſne & d'Angere avoient autrefois ſouffert une pareille défaillance, & qu'on lit dans la Chronique de Robert du Mont, qu'elle ſurvint de nouveau à la même riviere de Sarte, & dans le même mois de Fevrier de l'an 1168, au lieu de Freſnay-le-Vicomte; & qu'on prétendoit qu'à Londres la Tamiſe, qui y eſt toujours ſi haute, l'éprouva auſſi au tems de Henry I. Roi d'Angleterre; il n'y a gueres moyen de ſuppoſer qu'un tel accident, qui arriveroit ſi fréquemment ſeroit vraiement miraculeux. Selon le Journal des Sçavans de Paris du 25 Aouſt 1721, page 501. la riviere d'Erant baiſſa tout d'un coup de ſix pieds vers ſon embouchure le 16 Juin 1717, ce qui dura un quart d'heure, & l'on dit que cet effet fut vraiſemblablement cauſé par quelque tremblement de terre. Que ſi les autres faits ci-deſſus étoient auſſi veritables, ce qu'on n'oſe pas décider, on pourroit de même les attribuer à des tremblemens de terre arrivez dans les lieux dont il s'agit. Cette riviere de Sarte eſt large de trois à quatre toiſes & profonde de deux.

SARTES-Roſieres, dans la Flandres Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de S. Amand, a 168. habitans.

SARTILLY, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 476 habitans. Il y a marché.

SARTON, *Sarto*, petite riviere, qui a ſa ſource dans la Paroiſſe de Rouperoux au Diocèſe de Séez, & qui ſepare preſqu'auſſi-tôt après, ce Diocèſe d'avec celui du Mans, en paſſant par la Roche-Mabile, S. Denys & quelques autres Paroiſſes: elle fait moudre beaucoup de moulins durant un cours d'environ dix lieuës, juſqu'à ce qu'elle ſe jette dans la Sarte proche du Bourg de S. Celerin.

SARTON, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Artas, Bailliage & Recette de Lens, a 227 habitans.

SARTOUX, *Caſtrum de Sartolis*, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 86 habitans.

SARZAU & Prozat, dans la Breragne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 1281 habitans.

SARZAY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 345 habitans. C'eſt une Châtellenie mouvante de la Baronie de la Châtre. Elle eſt ſituée à trois lieuës de Bourges, einq d'Iſſoudun, & deux petites de la Châtre, dans un païs gras, propre à élever du bétail. Elle appartient depuis long temps à la Maiſon de Brabançois. La Cure eſt à la nomination de l'Archevêque de Bourges: elle vaut trois à quatre mille livres.

SARZE', dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 414 habitans.

SASHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil ſouverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Enſisheim, a 155 habitans.

SAS

SASIERGES, *Voyez* Saſſierges.

SASOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 380 habitans.

SASSANGY, Baronie, & les Lis, dans la Bourgogne, Diocèſe, de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 192 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de montagnes & entouré de rochers. Il y a une petite riviere nommée la Guye qu'on paſſe ſur des planches. Il y a environ quatre cens ouvriers de vignes.

SASSAY,

SASSAY, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 196 habitans.

SASSENAGE, *Caſſenaticum*, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 954 habitans. Selon le Nobiliaire de Dauphiné, c'eſt la ſeconde Baronie de la Province: elle avoit donné le nom à une Maiſon qui la poſſeda en Souveraineté juſqu'en l'an 1297, qu'elle la ſoumit aux Daupbins ſous de certaines conditions. L'ancien Auteur du Roman de Meluſine en met les Seigneurs au nombre de ceux qui deſcendoient de cette fameuſe Fée, & ſans doute à cauſe de la conformité de leurs armes avec celles des Seigneurs de Luſignan, qui ſont gloire d'être ſortis d'elle. Cette Terre paſſa au quatorziéme ſiécle dans la Maiſon des Berengers, Seigneurs de Pont-en-Royans, qui ſe qualifioient Princes de Royans; ce fut par une allianee avec l'heritiere. Albert de Saſſenage les obligea par ſon Teſtament de l'an 1338 de quitter leur nom & leurs armes, pour prendre le nom & les armes de Saſſenage: ce qu'ils ont fait; ainſi ils portent burelé d'argent & d'azur, au lion de geules, armé lampaſſé, & couronné d'or: auparavant les armes de Berenger de Royans étoient auſſi un lion; mais on n'en connoit plus les émaux. La Terre de Pont fut érigée en Marquiſat en 1617, & peut-être que celle de Saſſenage l'aura été en Comté, René de Saſſenage aujourd'hui Lieutenant General, & Grand Senechal de Dauphiné prenant le titre de Comte de Saſſenage.

Ce lieu eſt celebre auſſi pour ſes fameuſes cuves, l'une des merveilles de Dauphiné, comme encore pour les excellens fromages qu'on y fait. Ces cuves, au nombre de deux, ſont dans une caverne voiſine: elles ont cela de particulier, qu'elles ne ſe rempliſſent d'une eau qui vient deſſous le rocher que le jour des Rois. La plus petite de ces cuves a perdu cet avantage; l'une annonçoit la bonne ou mauvaiſe recolte des grains, & l'autre celle des vignes. L'on y trouve de plus des pierres precieuſes blanches, ou d'un gris obſcur de la groſſeur d'une lentille, qui ſont propres à faire ſortir des yeux les ordures qui y peuvent entrer.

SASSENAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 456 habitans. Il n'y a d'autre riviere que la Saone qui en eſt un peu éloignée. C'eſt un Païs de plaine.

SASSENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Straſbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Recette des Terres de la Nobleſſe, a 109. habitans.

SASSETOT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 918 habitans. M. de Monville en eſt Seigneur, & nomme à la cure alternativement avec l'Archevêque de Roüen; enſorte neanmoins que l'Archevêque nomme deux fois contre lui une.

SASSETOT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüeo, Election d'Arques, a 238 habitans. Le Chapitre de Notre-Dame de Roüen nomme à la cure.

SASSEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 157 habitans. M. l'Abbé Bigot en eſt Seigneur.

SASSEY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons.

SASSEZ, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 89 habitans. M. de la Croizette en eſt Seigneur.

SASSIERGES, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 680 habitans.

SASSIERGES, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 395 habitans. Ce lieu eſt du Grenier à ſel d'Iſſoudun; l'Archevêque de Bourges eſt patron de la cure, qui vaut environ trois cens cinquante livres. M. le Duc de Bourbon-Condé en eſt Seigneur: elle n'eſt que ſimple fief, on y fait commerce de moutons, les lettres s'adreſſent à Châteauroux; de ce lieu dépendent cinq hameaux. Sçavoir, Greville, Blord, Chaſtre, Buſeballe, & Lairaud; le terroir n'eſt bon que pour le ſeigle.

SASSIGNIES, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Queſnoy, a 110 habitans.

SASSIS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 74 habitans.

SAT

SATILLIEU, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 690 habitans.

SATING, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 130 habitans. C'eſt une petite paroiſſe ſituée à trois lieuës de Nevers. Les terres ſont abondantes en froment, & en vignes, dont le vin eſt bon. Il y a peu de foin; les habitans ſe fourniſſent de bœufs étrangers pour la culture des terres; Meſſieurs du Chapitre de Nevers en ſont Seigneurs.

SATONAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 249 habitans.

SATONNAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette de Mâcon, a 114 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une éminence, environnée de montagnes de tous côtés, aſſés hautes & couvertes de bois taillis, & de broſſailles.

SATOSSE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recerte de Beaune, a 122 habitans.

SATURARGUES, *Voyez* Sauteirargues.

SATURARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendaoce & Recette de Montpellier, a 192 habitans.

SAV

SAVAMAGE, Bois de quatre cens ſoixante-douze arpens trois quarts deux perches, dans la Maîtriſe de Caſtelnaudari.

SAVARY, Iſle, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur l'Indre.

SAVARY, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Saint Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Saint Papoul, a 960 habitans.

SAVAS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 157 habitans.

SAVASSE, *Caſtrum Savaſſiæ*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 742 habitans.

SAUBALADE, Abbaye. *Voyez* Sauvalade.

SAUBAGNAC & la Tarte, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 292 habitans.

SAUBENS, dans le Comté & du Diocèſe de Cnmenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Cnmenges, a 110 habitans.

SAUBETAT, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement & Intendance de Pau, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 115 habitans.

SAUBIMONT, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 242 habitans.

SAUBION, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 225 habitans.

SAUBOLE, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 38 habitans.

SAUBRIGUES, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlemeot de Bordeaux, Iotendance d'Auch, Election des Lannes, a 626 habitans.

SAUBUSE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 430 habitans.

SAUCATS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Inteodance & Electioo de Bordeaux, a 720 habitans.

SAUCEDE, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette d'Oleron, a 65 habitans.

SAUCELLE, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 168 habitans.

SAUCES-aux-Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Inteodance de Châlons, Electioo de Retel, a 640 habitans.

SAUCET, ou Sauzet, & Saint Marcel, Ville, dans le Dauphiné, Parlement, Intendance de Grenoble, Diocèſe de Valence, Election de Mootelimart, a 1089 habitans. *Voyez* Saint Marcellés-Sauzet.

SAUCEY, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 860 habitans.

SAUCHERY, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Châteauthierry. C'eſt un village dépendant de la paroiſſe de Charly-ſur-Marne, dont il n'eſt qu'à un quart de lieuë ſur le chemin de Châteauthierry. *Voyez* Charly-ſur-Marne.

SAUCHOIX & Querieux, dans l'Artois, Diocèſe d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 82 habitans.

SAUCHOY ou Sauchay, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 130 habitans.

SAUCHOY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlemeot de Paris, Inteodance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 6 habitans.

SAUCHY-Canefac, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 146 habitans.

SAUCHY-l'Eſtré, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 222 habitans.

SAUCIA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançoo, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 114 habitans.

SAUCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 282 habitans.

SAUCOURT, ou Saulcourt, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 270 habitans. Ce petit Village eſt à jamais memorable par la ſignalée victoire que les François y remportéreot ſur les Normans, qui étoient alors le fleau du Royaume.

SAUCY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 140 habitans.

SAUCY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 83 habitans.

SAUDEBONNE, *Caſtrum de Saltubono*, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Iotendance d'Auch. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de S. Benoiſt, ſous l'invocation de S. Vincent de Luc, ſituée entre les deux Gaves : on y compte plus de 80 habitans.

SAUDEMONT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 239 habitans.

SAUDOY, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 446 habitans.

la SAUDRE, *Saldria*, Riviere qui prend ſa ſource en Berry, près de Concreſſaut : elle ſepare la Sologne du Berry ; enſuite elle traverſe la Sologne, paſſe par Soënne, Salbris, la Ferté-Imbaut, Selles, Romorentio, Pont-ſur-Saudre, & ſe va rendre dans le Cher entre Celles & Châtillon.

SAUDRE-la-petite, *Saldria minor*, petite riviere, qui prend ſa ſource en Berry près de Boisbelle, & ſe vieot rendre dans la Saudre à Pierrefite dans la Sologne.

SAUDRON, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 174 habitans. Le Roi & le Duc d'Orleans en qualité de Prince de Joinville ſont Seigneurs de cette Paroiſſe. Le Chapitre de Toul eſt patron de la Cure : ſon Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Felix de Nole.

SAVE, Riviere de l'Armagnac qui ſort du Nebouzan, & prend ſa ſource dans les Pyrennées auprès de Bagneres, paſſe par Samathan, Lombés & l'Ille Jourdain, & ſe rend dans la Garonne près de Grenade.

SAVEGNIE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlemeot & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 675 habitans.

SAVEILLES, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 353 habitans.

SAVEL, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 81 habitans.

SAVEL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 210 habitans.

SAVELIERES, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 89 habitans.

SAVENAS, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 230 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans des montagnes couvertes de bois; ſes terres ſont legeres, & ne ſont propres que pour le ſeigle, le bled noir, les avoines & les raves: il y a de bons paccages. Le commerce eſt en beſtiaux: les habitans ſont aſſez commodes. M. le Duc de la Feüillade en eſt Seigneur.

SAVENAY & Bouée-ſa-Tréve, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 537 habitans.

SAVENIERS, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1740 habitans.

SAVENNES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 348 habitans.

SAVERANGE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Pouilly, a 468 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne dans un païs de forêts & de montagnes. L'Abbé de S. Seine eſt collateur de la Cure, dont le ſiege de la Paroiſſe eſt Buſſy. La Peſte en dépend.

SAVERDUN *Saverdunum*, Ville, & S. Colombe, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 3295 habitans.

Cette Ville eſt diviſée en haute & baſſe. La baſſe eſt encore diviſée en ville & faux-bourgs. La baſſe Ville eſt la plus peuplée, & aſſez jolie. C'eſt ſelon quelques-uns la patrie de Jacques Fournier ou Forneri, fils d'un Meûnier qui fut Pape ſous le nom de Benoit XII.

Saverdun eſt l'une des quatre principales Villes du Comté de Foix. C'étoit autrefois la plus forte place de ces contrées. Elle appartenoit aux Comtes de Toulouſe, & ſoutint pendant la guerre des Albigeois un grand ſiege contre Simon de Montfort qu'elle obligea de ſe retirer. Elle a depuis été unie au Comté de Foix.

SAVERES, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 286 habitans.

SAVERNES, *Taberna*, Ville, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, ſiege d'un Bailliage, a 1300 habitans.

Cette Ville, que la défaite des Lutheriens en 1525, par Antoine de Lorraine, a rendu fameuſe, eſt ſituée dans un fond, ſur la riviere de Sorr, aux frontieres de Loraine, ayant du côté du nord des ptairies, au midi & à l'orient, des côteaux, & au couchant, une montagne fort roide, l'une des montagnes de Voſges: cette montagne eſt couverte de bois de haute futaye. Les environs en ſont agréables & fertiles en bled, en vin, foin & autres denrées.

Savernes eſt entourée d'une vieille muraille de differente hauteur & épaiſſeur. La hauteur eſt de dix-huit pieds juſqu'à trente en certains endroits, & l'épaiſſeur depuis quatre juſqu'à ſept en quelques endroits, & en d'autres de deux ſeulement. Cette muraille eſt percée de crenaux, derriere leſquels il y a un chemin de ronde. Ce chemin n'eſt cependant pas continué par tout, parce qu'on a adoſſé quelques bâtimens contre cette muraille, ce qui l'a interrompu en quelques lieux, & parce que d'ailleurs on en a rebouché des breches où on n'a point fait ce mur aſſez épais pour continuer ce chemin. Au reſte cette Ville n'a qu'une ruë. Elle eſt très-ancienne. C'étoit même une forte Place du tems des Empereurs Romains, qui l'appelloient ordinairement *Tres Tabernæ*, pour la diſtinguer des autres lieux de ces contrées, qui avoient le nom de *Taberna*: elle conſerve ſon nom, à la difference du T. changé en Z, par les Allemans, qui prononcent *Zabern*, & par les François en S. Elle avoit paſſé depuis la Famille de Charlemagne, ſous le pouvoir des Evêques de Metz, dont un la fit détruire pour s'être revoltée contre lui: enſuite elle a paſſé aux Evêques de Strasbourg, qui depuis leur ſortie de la ville de Strasbourg y avoient établi leur reſidence, juſqu'à leur rentrée dans leur Cathedrale. Les François l'ont priſe ſous Loüis XIII. & renduë. Depuis ils y ſont rentrez, & l'ont démantelée. Elle appartient toujours à l'Evêque de Strasbourg; qui y fait ſa reſidence ordinaire dans un fort beau Château, bâti par le Cardinal Egon de Furſtemberg. Il y a à Saverne un Chapitre compoſé d'un Prévôt, d'un Doyen & huit Chanoines, dont cinq ſont obligez à reſidence. Les Canonicats ſont de ſix cent livres: le Prévôt a de plus quatre muids de grain, & un foudre de vin; & le Doyen deux muids de grains & un demi foudre de vin; un des Chanoines fait les fonctions de Curé, ce Chapitre y a été transferé de Still, qui eſt à deux lieuës de Savernes. C'étoit autrefois des Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin qui le rempliſſoient. Il y a auſſi un Hôpital, un Convent de Recolets & un de Religieuſes.

SAVEUZE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 192 habitans.

SAUGE'-l'hôpital, Hameau, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 460 habitans.

SAUGEON, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 185 habitans.

SAUGEOT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 66 habitans.

SAUGES, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 750 habitans.

SAUGEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 416 habitans. Ce lieu eſt ſitué au deſſus d'une montagne. La Paroiſſe eſt Villars Mont-Roy.

SAUGIERES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 204 habitans.

SAUGNAC, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 140 habitans.

SAUGUES, *Salgæ*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 3315 habitans.

SAUGUES, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1260 habitans.

SAUGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 908 habitans.

SAVIAC, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 160 habitans.

SAUJAT. *Voyez* Sauljat.

SAVIANGE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 153 habitans.

SAVIANGE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à Sel du Mont S. Vincent. Ce lieu eſt ſitué dans un païs de Montagnes. La riviere de Guye y paſſe. L'Evêque de Chaloo eſt collateur de la Cure. Le bameau de Quintry, & la metairie de la Bergerie en dépendent.

SAVIERES, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes. a 600 habitans.

SAVIGNAC, *Saviniacum*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 102 habitans.

SAVIGNAC, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 455 habitans.

SAVIGNAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 785 habitans.

SAVIGNAC, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 166 habitans.

SAVIGNAC, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 240 habitans.

SAVIGNAC-de-Nontron, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 315 habitans.

SAVIGNAC-Delrey, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 316 habitans.

SAVIGNARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Monrpellier, Recette de Niſmes, Viguerie de Sommieres, a 258 habitans. Ce lieu eſt ſur la hauteur à une lieuë au Septentrion de Sommieres.

SAVIGNAT-les-Egliſes, dans le Perignrd, Diocèſe de Perigueux, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 940 habitans.

SAVIGNAT-de-Miremont, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 680 babirans.

SAVIGNE', *Saviniacum, Savigneium*, Ville, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 1020 habitans.

SAVIGNE', dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 290 habitans.

SAVIGNE', hameau, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 265 habitans.

SAVIGNE'-l'Eveſque, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electinn du Mans, a 1899 habitans. l'Evêque nomme à la Cure.

SAVIGNE'-l'Eveſcaut, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 228 habitans.

SAVIGNEY-ſur-Braye, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chateau-du-Loir, a 548 habitans. L'Abbé de Vendoſme nomme à la Cure.

SAVIGNIEU, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electinn de Montbriſon, a 295. habitans.

SAVIGNY *Savigneium, Savignium, Savinicium, Sabiniacum, Savigniacum*, Bourg, dans la Nonnandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Rnüen, Intendance de Caën, Election de Mortain a 1035 habitans.

Il eſt ſitué à 8. lieuës vers l'Orient d'Avranches, aux frontieres de Bretagne & du Maine, & la fameuſe Abbaye de Savigny en eſt à une demie lieuë; ce n'étoit au commencement qu'un Hermitage, où demeuroit le Bienheureux Vitalis, l'an 1105. Raoul de Fougeres, & Jean de Landeur y fonderent l'an 1112 cette Abbaye, qui devint ſi celebre par la ſainteté de ſes Religieux, qu'elle fut chef d'un Ordre particulier, il comprenoit déja trente Monaſteres, tant en France, qu'en Angleterre; Mais Serlon quatriéme Abbé de Savigny, grand ami de Saint Bernard, les unit tous à l'Ordre de Ciſteaux en 1148, & les mit dans la filiation de Clervaux, dont ce Saint étoit Abbé: les bâtimens en étoient magnifiques; & la Communauté des Religieux étoit ſi nombreuſe, qu'il y avoit trois Cloîtres: cette Abbaye étoit autrefois très-riche; mais elle n'eſt plus que d'environ trente-quatre mille livres de rente, tant pour l'Abbé, que pour les moines. Après la Maiſon de Fougeres, celle de Mayenne en étoit la principale bienfaictrice, comme on le voit par une Bulle du Pape Luce II. dans le *Teſaurus* du P. D. Martenne, & par la Chronique de cette même Abbaye.

SAVIGNY, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 910 habitans.

SAVIGNY, dans le Berry, Diocèſe de Bnurges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 236 habirans. La Cure qui vaut quatre à cinq cens livres eſt à la nomination du Chapitre de ſaint Eſtienne de Bourges. Le terroir eſt aſſés fertile en bled: le commerce conſiſte en brebis, laine & bled. Savigny eſt à deux lieuës de Bonrges, & à quatre de Dun-le-Roy, ſur le ruiſſeau, dit Airain.

SAVIGNY, *Sancti Martini Savigniaci*, ou *Saviniacenſis*, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 815 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoiſt, ſnuée à quatre lieuës de Lion, vers la Breſſe qui en eſt à deux lieuës. L'on croit que cette Abbaye a été fondée en 817. l'Abbé joüit de quatre mille livres de rente.

SAVIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 362 habitans. La Cure vaut quatre cens livres.

SAVIGNY, Fief mouvant de l'Evêché de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiegne. Le Marquis Dubiez en eſt Seigneur, il lui vaut 6000 livres de rente.

SAVIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 203 habitans.

SAVIGNY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement

Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 818 habitans. C'eſt une Châtellenie du reſſort du Bailliage de Vendôme.

SAVIGNY, dans la Normandie, Diocèſe de Coutance, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutance, a 785 habitans. Ce lieu dépend de l'Abbaye de ſainte Barbe-en-Auge, Ordre de ſainte Geneviéve; un Religieux de cette Maiſon en eſt Prieur & Curé, & a environ deux mille livres de revenu. Il y a quelques autres Seigneurs dans cette Paroiſſe.

SAVIGNY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 242 habitans.

SAVIGNY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 232 habitans.

SAVIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe, Bailliage & Recette de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Preſidial & Grenier à ſel de ſaint Gengoux. C'eſt un pais de montagnes, côteaux & plaines, la riviere de Groſne paſſe ſur ſon finage. Il y a des vignes; c'eſt le grand chemin de ſaint Gengoux à Clugny.

SAVIGNY, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 776 habitans. La Cure eſt à la collation du Prieur de ſaint Coſme.

SAVIGNY en Civray, Bourg dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1710 habitans.

SAVIGNY-en-Revermont, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Louhans, Recette de Saint Laurent, a 418 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la frontiere de Bourgogne. Il y a quatre ruiſſeaux fort incommodes, appellez, l'un le Bief du Roy qui ſepare les deux Provinces, l'autre le Diable, le troiſiéme la Valliere, & le quatriéme la Planette. Il y a huit ponts fort neceſſaires, le païs eſt plein, les hameaux & écarts nommés, le Bourg, Urnay, Villenaudroi, les Gobards, Vetra & les Chavannes en dépendent.

SAVIGNY en Saviere, Vicomté, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 880 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à pres de cinq lieuës de Bourges, ſa Vicomté comprend la Paroiſſe de Nouhant, & partie de celle de Croſſe, Farges & Avor. La Maiſon Seigneuriale eſt le Château du Preau qui eſt à une lieuë de Savigny, & à quatre de Bourges. Les plus anciens Seigneurs étoient de la Maiſon de Baucille, d'où elle a paſſé dans les Maiſons de Culant, de la Trimoüille, de Bar, de Chabanne, & en dernier lieu dans celle de Chabenat. La Cure vaut 1000 livres. Elle eſt à la nomination de l'Abbé de ſaint Satur.

SAVIGNY-en-Septaine, *Savigniacum in Septena*, Bourg, Vicomté & Bailliage, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Grenier à ſel, Preſidial & Election de Bourges, a 279 habitans. La Cure dont le revenu eſt très-modique & ne paſſe pas la portion congruë, eſt à la nomination des Chanoines de l'Egliſe Cathedrale de Bourges. Le Seigneur eſt M. de Bonneüil, dont les Ancêtres ont poſſedé la charge d'Introducteur des Ambaſſadeurs devant Sa Majeſté. Cette Terre a haute, moyenne & baſſe Juſtice. Elle eſt à trois lieuës de Bourges, & eſt arroſée des deux petites rivieres, d'Ycure & d'Airain, qui ſe joignent au milieu de cette Paroiſſe.

SAVIGNY en terre pleine, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 164 habitans. Il y a une côte de vignes. Le Chapitre d'Avalon eſt collateur de la Curé, Ragny, Chevanne en partie & Montreau en dépendent.

SAVIGNY & Menugue, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 210 habitans.

SAVIGNY & Vaux, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 545 habitans.

SAVIGNY-le-Beureal, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 156 habitans.

SAVIGNY-le-Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 106 habitans.

SAVIGNY-le-Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 200 habitans.

SAVIGNY-le-Sec, Hameau, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Grenier à ſel, Bailliage & Recette de Dijon, a 223 habitans.

SAVIGNY-lès-Chanoines, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 360 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à trois lieuës de Nevers: le terroir eſt bon pour le froment & le ſeigle. Il y a quelques pacages, & beaucoup de bois taillis: il y a un fourneau & deux petites forges, dans l'une deſquelles on a établi une manufacture d'acier façon d'Allemagne. Meſſieurs du Chapitre de Nevers ſont Seigneurs de cette Paroiſſe.

SAVIGNY-les-Bourbilly, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 56 habitans. Ce lieu eſt un ſecours de la Paroiſſe de Norges-la-Ville, ſitué ſur une roche dans un lieu aſſez plein à deux lieuës & demie de Dijon. Il y a deux paſſages, l'un pour Iſſurtil, & l'autre pour Saux-le-Duc.

SAVIGNY-Poil-ſol, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 168 habitans. La Cure de cette Paroiſſe eſt à la nomination de M. l'Evêque d'Autun, elle vaut 500 livres. Ce lieu eſt ſitué en plaine, ſes terres ſont legeres, & ne ſont propres que pour du ſeigle & de l'avoine; il y a des foins ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux; il y a quelques vignes, & des bois taillis, & une verrerie de gros verre à vitre, qui ne travaille que tous les deux ans. Monſieur le Maréchal de Villars en eſt Seigneur.

SAVIGNY-ſous-Malain, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 368 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon; c'eſt un païs de plaine; l'Abbé de Saint-Seine eſt collateur de la Cure.

SAVIGNY-ſur-Cannes, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 238 habitans. Les terres portent moitié ſeigle, & moitié froment d'un mauvais rapport. Les pacages ſont bons, & les foins abondans, ce qui y facilite un bon commerce de beſtiaux: il y a une paiſſon de glands pour l'engrais des porcs. Madame du Tremblay en eſt Dame.

SAVIGNY-ſur-Orge, Marquiſat, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 574 habitans. Savigny eſt dans un vallon fort étroit entre deux montagnes, il eſt arroſé d'une petite riviere que l'on paſſe ſur des planches; ſes vins paſſent pour être des meilleurs de la Province. M. le Marquis de Vins en eſt Seigneur.

SAVIGNY-ſur-Seille, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Loüans, Recette de S. Laurent, a 315 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plein; la riviere de Seille y forme une belle prairie: la Michodiere & le Thielley en dépendent.

SAVILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 196 habitans.

SAVINE, *Sabina*, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 612 habitans.

SAVINS, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 730 habitans.

SAUJON, Bourg, dans le Gouvernement du païs d'Aunis, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1360 habitans.

Saujon a été autrefois une Ville fmrte, mais ce n'eſt plus qu'un petit Bourg accompagné d'un château bâti par le Cardinal de Richelieu: l'un & l'autre ſont ſituez ſur les bords de la Seudre, dans le lieu où ce Miniſtre vouloit faire aboutir le canal de cnmmunication de la Gironde à la Seudre. C'eſt auſſi où il vouloit placer le Siege du grand Etabliſſement qu'il projettoit pour la Saintonge. Il avoit même acquis dans cette vûë la Baronnie d'Alveſle & les terres de Brouages & de Coſez, auſquelles il en auroit joint encore d'autres. La Ducheſſe d'Aiguillon en a joüi juſqu'à ſa mort, après laquelle cette Seigneurie a paſſé au Duc de Richelieu. Saujon eſt dans l'étenduë du Gouvernement de Brouages, quoiqu'il ne ſoit pas de l'abonnée de Marennes.

SAVIZINET, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 205 habitans.

le SAULCE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chateaudun, a 723 habitans.

SAULCE, dans le Dauphiné: c'eſt une maiſon toute ſeule, bâtie pour la commodité des voyageurs, à une lieuë de Livron.

SAULCE-Champenoiſe, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 585 habitans.

SAULCEAU, Village, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Aunun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 400 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux montagnes près de Chaſtoillenot; c'eſt païs de montagnes. La Paroiſſe eſt Chailly.

SAULCE-Menil, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vallogne, a 1265 habitans.

Saulce-Menil eſt une grande Paroiſſe environnée de bois & de la forêt de Cherbourg près de la Quille qui eſt au bout de la Paroiſſe. Il y a une Chapelle Succurſale. Le Seigneur qui en porte le nom, eſt Maître des Eaux & Forêts de Vallogne. Il y a un Prieuré ſimple, qu'on appelle S. Martin, dont on pourvoit un Religieux non reformé de l'Abbaye de Leſſey. Ce Prieuré vaut environ 500 livres par an.

SAULCEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, Grenier à ſel d'Amay-le-Duc, a 216 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine à trois lieuës de Beaune, & deux d'Arnay-le-Duc.

SAULCOURT, dans le Vimeux en Picardie. *Voyez* Saucourt.

SAULDAY. *Voyez* Souday.

SAULE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 106 habitans.

SAULES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Omans, a 186 habitans.

SAULET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 580 habitans.

Saulet eſt à cinq lieuës de Moulins, & à demie lieuë de l'Allier; le terroir eſt en plaine; il y a quelques hauteurs, terres fortes à froment, orge & avoine de bon rapport; les foins peu abondans, les pacages très-reſſerrez, peu de profit des beſtiaux, pluſieurs vignes de bon produit, point de bois ni étangs; il y a quelques menus fruits. M. le Duc en eſt Seigneur. La Cure qui eſt à la nomination des Benedictins de Saint Pourçain, vaut 300 livres.

SAULEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 78 habitans. C'eſt un écart de la Paroiſſe de Clamerey, ſitué en plaines; quelques vignes, & un petit ruiſſeau à Clamerey. L'Abbeſſe d'Orbe eſt collatrice de la Cure.

SAULEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, ſitué ſur une haute montagne à quatre lieuës de Dijon; c'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Vernot; la métairie de Cabrenotte en dépend. Il y a environ quatre-vingt ouvrées de vignes.

SAULGE', dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 778 habitans.

SAULGON, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoûleme, a 1625 habitans.

SAULIAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 318 habitans.

SAULIAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 159 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë & demie de Montluçon. M. le Duc en eſt Seigneur.

SAULIEU, *Sidoleucum*, ou *Sedelaucum*, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 2136 habitans. Sa longueur eſt de cinq cens pas, ſa largeur de trois cens cinquante, & ſon circuit de ſeize cens. Elle a deux portes & cinq fauxbourgs, dans leſquels il y a un plus grand nombre d'habitans que dans la Ville; l'un de ces fauxbourgs porte le nom de Morvant, parce qu'il eſt ſur le territoire de Morvant. Saulieu

eſt Siége d'un Bailliage particulier, qui eſt le quatriéme de l'Auxois, & qui reſſortit au Préſidial de Semur ; d'une Mairie, d'un Grenier à ſel, & d'une Juſtice conſulaire. C'eſt la ſeiziéme Ville qui députe aux Etats de la Province ; elle eſt à quinze lieuës de Dijon, & à cinq de Semur en Auxois.

La ville de Saulieu eſt bâtie ſur une éminence fermée de murailles, & environnée de foſſés pleins d'eau, quoique ſur une hauteur. Elle ſe trouve ſur la route de Paris à Lion, à ſept lieuës d'Autun, dont elle dépend pour la Seigneurie. Il y a outre le Chapitre, pluſieurs maiſons religieuſes ; ſçavoir, des Capucins, des Urſulines, un College ; & dans le fauxbourg Saint Jacques, un petit Hôtel-Dieu qui a ſept lits. On y a établi un Préſidial en 1694. il y avoit déja un Greniet à ſel, & un Hôtel de Ville. Le Bailliage de Saulieu n'a été érigé qu'au mois de May en l'année 1694. il fut formé des démembremens de l'Auxois, de l'Autunois, & du Morvant ; il a ſept lieuës de long ſur cinq de large, renferme vingt-ſix Paroiſſes & confine au Nivernois à l'occident, au Bailliage d'Arnay-le-Duc à l'orient, à celui d'Autun vers le midy, & à celui de Semur vers le nord ; la partie détachée de l'Auxois eſt une plaine très-fertile en grains de toute eſpece. Celle détachée du Morvant a des montagnes couvertes de bois, & templies de pacages ; il ne s'y trouve toutefois ni bois ni rivieres conſiderables. On n'y compte de Benefices que le Chapitre de Thil, fondé par les Seigneurs du lieu, & qui eſt compoſé d'un Doyen qui a quatre cens livres, & de cinq Chanoines, qui ont chacun deux cens livres de revenu.

L'Egliſe Collegiale de Saulieu, dédiée à Saint Andoche, étoit autrefois une Abbaye fondée par Charlemagne ; elle a été ſécularisée dès le douziéme ſiécle, & la Manſe Abbatiale a été unie à l'Evêché d'Autun, en 1202. C'eſt à ce titre que cet Evêque eſt Comte & Seigneur de Saulieu, & que la Juſtice lui appartient, tant dans la Ville, que dans les Fauxbourgs. Les appellations des jugemens de ſes Officiers ſe relevent au Bailliage Royal de Saulieu, & de-là vont au Parlement de Dijon. Le principal commerce de Saulieu eſt en grains & en bétail. Cette Ville eſt une dépendance de Semur ; il y a des étangs ; Saint Saturnin eſt la Cure principale ; Saint Andoche & Saint Nicolas en ſont les annexes. Les Hameaux de Vezilly, Coulaige, Valneuf, Coulon, Chevre, Conclas, Château-Benoît, & les métairies du plat-païs dépendent de Saint Nicolas & de Saint Saturnin. Le Chapitre de l'Egliſe Collegiale de Saint Andoche, eſt compoſé d'un Doyen, de douze Chanoines, & de quelques Chapelains. Les premieres Prébendes peuvent valoir quatre cens livres, & les autres cent livres ; elles ſont à la collation de l'Evêque d'Autun. Il y a pluſieurs Chapelles, environ huit, tenuës par des Chapelains, à la collation du Chapitre ; il y en a une nommée de Grandſé, qui peut valoir cent cinquante livres de rente ; elle eſt à la collation des Minimes de Grandſé : le college, ou plûtôt l'école publique de la Ville, eſt dirigée par un Recteur qui a ſous lui un Regent, & un maître à écrire.

SAULLES, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 216 habitans. Ce village eſt ſitué dans une petite plaine. La Paroiſſe eſt Commarin.

SAULLES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Saint Gengoux, le païs eſt montueux, & en vignoble.

SAULLES, annexe, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 348 habitans.

la SAULNIERE, *Salinaria*, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 228 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un bon fond, les terres ſont abondantes en ſeigle, bled noir, & millet ; elles rapportent peu d'orge & d'avoine, les pacages & les foins ſont fort bons, & ſont propres à l'engrais & nourriture des beſtiaux. C'eſt le ſeul commerce des habitans qui ſont aiſés. Il y a un bois de haute-futaye, beaucoup de Châtaigners, & arbres fruitiers. Meſſieurs de Bauſſon, de Courtilles, & de la Becoulle en ſont Seigneurs

SAULNIERES, *Salinaria*, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 76 habitans.

SAULNIERES, *Salinaria*, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 181 habitans.

SAULNOT, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recene de Veſoul, a 210 habitans.

SAULNOY, *Salicetum*, petit Païs du païs Meſſin, qui prend ſon nom des ſalines qui y ſont.

SAULON-la-Chapelle, Comté, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, a 205 habitans.

SAULON-la-Ruë, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 72 habitans.

la SAULCE, *Salſa*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 69 habitans.

SAULSEUSE, *Salicoſa*, Prieuré de Chanoines Reguliers du Diocèſe de Roüen, dans le Vexin Normand. Il fut fondé l'an 1155. ſon revenu eſt de ſix mille livres, tant pour le Prieur, que pour les Religieux. Le Prieur eſt nommé par le Roi.

SAULT, *Saltus*, Petit païs du Languedoc, dans le Diocèſe d'Alet, voiſin des païs de Fenoüillades & de Donazan. Son lieu principal, eſt Eſcouloubre, qui étoit un poſte important pour couvrir les frontieres avant la conquête du Rouſſillon. Ce païs a un Bailliage Royal qui reſſortit à la Sénéchauſſée de Limoux.

SAULT, dans le Diocèſe de Chartres, à une lieuë & demie de Verneuil, dans le perche, ſur le chemin de cette ville à Dreux, il y a pluſieurs hôtelleries pour la commodité des marchands qui s'y arrêtent volontiers à cauſe de la bonté des foins du lieu ; ce n'eſt qu'un hameau, dont la ſituation répond fort à la ſignification de ſon nom.

SAULT, *Saltus*, Bourg, ſur les confins du Comtat d'Avignon, érigé en Comté Pairie par le Roy Charles IX. en 1565.

SAULT, *Saltus*, petite riviere de Champagne, qui vient des frontieres de Lorraine, paſſe par Vitry-le-brûlé dans le Pertois, & ſe jette peu après dans la Marne.

SAULT, *Saltus*, Vallée, & Comté, dans la Provence, Diocèſe de Carpentras, Parlement & Intendance d'Aix.

Cette vallée eſt compoſée d'un Bourg qui porte le même nom & de trois villages. Elle eſt ſituée au pied du mont Ventoux, & elle eſt du nombre des Terres adjacentes. Son nom vient de la quantité de bois qu'il y a dans ſon territoire ; l'on a

établi dans ces bois une grande quantité de verreries.

La Comté de Sault eſt l'une des plus grandes Terres de la Provence, & dont l'ancienne independance eſt la mieux reconnuë. On prétend que l'Empereur Henri II. l'inféodat en 1004 à Algoult de Volf, duquel on fait deſcendre fabuleuſement la Maiſon d'Agoult, puiſque ce n'eſt pas la premiere famille connuë ſous ce nom, qui a poſſedé cette Terre, & qu'elle l'a acquiſe depuis un temps aſſez recent. Iſnard d'Eſtrevance en étoit en poſſeſſion ſous le regne de Charles I. & ce fut lui qui le premier la ſoumit à l'hommage des Comtes de Provence, par un Traité de l'an 1261 mais il réſerva par toute l'étenduë de ſa Terre, l'exemption de toutes ſortes d'impoſts, hors ceux dont il voudroit lui-même charger ſes Sujets, & pour ſa perſonne & pour celle de ſes Succeſſeurs, le droit de leur rendre Juſtice en dernier reſſort, & de donner grace en matiere criminelle. Il obtint même des défenſes aux Officiers de la Comté de Provence de s'immiſcer dans leurs affaires, excepté en cas de refus ou déni de Juſtice, & fit enfin rendre une Déclaration, que la Terre de Sault avec toutes ſes dépendances ne ſeroit renuë d'aucun aide envers le Comte pour quelque pretexte que ce fût, même de la rançon de ſa perſonne.

A l'égard de l'étenduë de la Terre de Sault, ſes mouvances étoient ſi conſiderables, qu'elle comprenoit une partie de la Ville de Siſteron, celle de Veillane & pluſieurs Vallées, qui depuis & par Arreſt du Conſeil ſont reduites au même pied que le reſte de la Provence. De la Maiſon d'Eſtrevance, la Baronie de Sault paſſa par ſucceſſion de temps dans celle d'Agoult, que l'on regarde comme originaire du Dauphiné. On laiſſe pourtant à douter ſi ces deux familles n'avoient pas une même origine.

Entre les perſonnes illuſtres, ſorties de la Maiſon d'Agoult, on remarque Foulques d'Agoult, Senechal de Provence, auquel le Pape Urbain V. adreſſa un Bref en 1364, pour la punition des Juifs relaps. Ce même Seigneur reçût en l'année 1349 une donation ſolemnelle de la ville de Siſteron à lui faite par le Roy Loüis de Tarente, ſecond mari de la Reine Jeanne Iere. Il laiſſa trois enfans qui eurent de grandes affaires pour ſe maintenir en poſſeſſion. L'un d'eux eſt qualifié Seigneur de Miſſon, l'autre grand Chambellan du Roy de Sicile, reçût du Roy Loüis I. la confirmation de tous les droits de la Seigneurie de Sault. Enfin Raymond d'Agoult étant mort ſans enfans, l'an 1511, ſa ſœur Blanche, épouſe de Jean, ſire de Montauban en Dauphiné en devint heritiere, & laiſſa François d'Agoult de Montauban ſon fils, en faveur duquel la Terre de Sault fut érigée en Comté par Charles VII. en 1461. Chreſtienne d'Aguerre, mere de l'ancien Maréchal de Crequi, Gendre du Conneſtable de l'Eſdiguieres, ayant épouſé en ſecondes nôces François-Loüis d'Agoult de Montauban, Comte de Sault, elle en eut un fils qui mourut ſans enfans, & l'inſtitua heritiere de tous ſes biens. Elle les laiſſa au Maréchal de Crequi ſon fils du premier lit, dont la poſterité s'eſt enfin éteinte dans la Maiſon du Maréchal de Villeroy, fils de Magdeleine de Crequi, au droit de laquelle il poſſede aujourd'hui la terre de Sault.

SAULT, *Saltus*, Bourg, ſur les confins du Comtat Venaiſſin. C'eſt le chef-lieu du Comté de Sault, dont il eſt parlé cy-deſſus. Ce Bourg eſt du Diocèſe de Carpentras, Parlement & Intendance d'Aix, a 462 habitans. Il y a un ſiége d'Apeaux.

SAULT-de-Navaille, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 860 habitans.

le SAULT-de-Pinet eſt un endroit de la riviere de Loire, près de Rouanne où cette riviere étant groſſie dans la plaine du Forez, des ruiſſeaux qu'elle y reçoit; ſon cours eſt interrompu par des rochers, dont le plus conſiderable eſt à une lieuë de Rouanne.

SAULT-les-Rhetel, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rhetel, a 89 habitans.

SAULTERNES dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 810 habitans.

SAULX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 400 habitans.

SAULX, *Voyez* Seaux.

SAULX-aux-Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Reims. La Cure vaut 700 livres

SAULX ou Saulce-Champenoiſe, dans la Champagne, Diocèſe de Rheims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rheims, & Grenier à ſel de Château-Porcien, a 566 habitans. Ce lieu eſt ſitué à deux lieuës & demie de Rhetel, huit de Reims, & à cinq de Château-Porcien. Il y paſſe un ruiſſeau provenant de pluſieurs fontaines du terroir. On y ſuit la Coutûme de Vermandois. La taille y eſt perſonnelle. Le Chapitre de Nôtre-Dame de Reims nomme à la Cure qui vaut ſix cens livres. Le terroir conſiſte pour les deux tiers en terres à froment & meteil, & l'autre tiers en ſeigle. Il y a quelques petits bouquets de bois. M. de Muſant & le Chapitre de Rheims ſont Seigneurs du lieu qui eſt un ſimple Fief. Les habitans n'ont d'autre commerce que celui de la laine qu'on y file, & qu'ils vendent à Rheims & à Rethel. C'eſt par ces Villes qu'on adreſſe les lettres.

SAULX-Saint-Remy, dans la Champagne, Diocèſe de Rheims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Preſidial, Bailliage & Election de Rheims, Grenier à ſel de Château-Porcien, a 184 habitans. Ce lieu eſt ſitué à quatre lieuës de Rheims & de Rethel, & à trois de Château-Porcien. Le ruiſſeau nommé de Retourne y paſſe. La taille y eſt perſonnelle. L'Abbé de ſaint Remy de Rheims eſt Seigneur & Patron de la Cure qui vaut ſix à ſept cens livres par an. Elle a pour annexe Roizy. La culture de la Terre & le filage des laines y ſont le principal commerce: Ces laines ſe debitent à Rheims, & c'eſt par cette ville ou par Château-Porcien qu'on adreſſe les lettres pour ce lieu.

SAULZET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat a 386 habitans.

SAUMAISE-le-Duc, ou Salmaiſe, Bourg, dans l'Auxois, dans le Païs de la Montagne en Bourgogne, Diocèſe d'Aurun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chaſtillon, & Grenier à ſel de Semur en Auxois, a 218 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le penchant d'une montagne. Il y a une petite riviere qui prend ſa ſource proche Blaizi, & dont le lit eſt fort étroit. Il y a quelques vignes. Le ſieur Abbé de ſaint Benigne eſt collateur de la Cure.

C'eſt une Comté ou Châtellenie Royale & une Gruerie. Il y a un Prieuré de l'Ordre de ſaint Benoiſt, valant deux cens cinquante livres. M. l'Abbé de Saint Benigne en eſt Collateur.

Claude

Claude Saumaiſe, fameux critique, & l'un des plus ſçavans du ſiécle paſſé; étoit de ce Lieu; il y avoit reçû la vie de Benigne, Seigneur de Saumaiſe-le-Duc, Conſeiller au Parlement de Dijon; il éleva dans les ſciences ce fils, à qui ſa mere fit ſucceer avec le lait la Religion des Calviniſtes, quoique ſon pere qui étoit Catholique eût ordonné le contraire. L'on dit qu'à l'âge de dix ans le jeune Saumaiſe faiſoit de jolis vers grecs & latins. Il mourut en Hollande le 3 Septembre 1652. Sa vie eſt écrite au-devant de ſes Epitres.

SAUMANE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 328 habitans.

SAUMANE, *Salmana*, & l'Hoſpitalet, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recerte de Forcalquier, a 260 habitans. L'Hoſpitalet ou l'Eſpitalet eſt une Paroiſſe particuliere du même Diocèſe.

SAUMARCHAIS, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement, Intendance de Paris, Election de Montfort, a 312 habitans.

SAUMEJEAN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 240 habitans.

SAUMERAY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Château-Dun, a 440 habitans.

le SAUMONT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 140 habitans.

SAUMONT-la-Poterie, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 565 habitans. Le Seigneur en prend le nom, & l'Abbé de ſaint Oüen de Roüen nomme à la Cure.

le SAUMONTA, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhand, a 160 habitans.

SAUMORY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 300 habitans. La Cure vaut quatre cens livres.

SAUMUR, *Salvus Murus*, & par contraction, *Salmurus*, *Salmurum*, *Salmurium*, Ville, capitale du Saumurois, dans le bas-Anjou, ſur la Loire, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Chef-lieu d'une Election, a 7668 habitans. Elle eſt encore ſiege d'une Prévôté & d'une Seneehauſſée Royale, d'une Maréchauſſée, d'un Grenier à Sel, & d'un Corps ou Hôtel-de-Ville. Saumur eſt embellie d'un beau Château, dont on parlera, & d'un pont de pierre fort long. Elle étoit déja conſiderable, & trés-forte dans le dixiéme ſiécle, d'où lui eſt venu ſon nom de *Salmurus*, abregé de *Salvus Murus*, forte muraille. On prétend qu'elle s'eſt d'abord appellée *Murus*, à cauſe de la roche, le long de laquelle elle eſt ſituée, & qui reſſemble à une muraille épaiſſe. Cette Ville a toujours été fort conſiderée, à cauſe de ſon paſſage important ſur la Loire. Henry IV. n'étant que Roi de Navarre, & venant au ſecours de Henry III. demanda cette Place pour ſa ſûreté, & y établit pour Gouverneur le celébre du Pleſſis Mornay, independant du Gouverneur de l'Anjou. Ce Gouverneur y avoit fondé une Academie de toutes les Sciences, pour les Calviniſtes. C'eſt un Gouvernement de Place, uni au Gouvernement militaire de la Province de Saumurois Elle eſt ſituée à quarante-ſept dégrés ſeize minutes de latitude, & dix-ſept dégrés trente-deux minutes de longitude.

Saumur étoit autrefois ſituée ſur la riviere de Vienne, qui entroit dans la Loire un peu au-deſſous de S. Maur, qui eſt à cinq lieuës de cette Ville, comme le prouve fort bien M. Menage contre M. de Valois. Ce dernier ne donne à Saumur que cinq ou ſix cens ans d'antiquité; mais Menage a prétendu prouver par pluſieurs témoignages qu'elle exiſtoit déja des l'an 400, & que pour lors elle ne conſiſtoit que dans le Château & dans la ruë qui eſt au deſſus. L'an 757, le Roi Pepin, pere de Charlemagne, fonda à Saumur une Egliſe ſous l'invocation de S. Jean-Bapriſte, laquelle fut depuis achevée par Pepin, Roi d'Aquitaine, ſon petit-fils, qui y mit des reliques de S. Jean, & c'eſt de cette ancienne Egliſe que Saumur eſt appellée dans quelques chartes *Joannis-villa*.

L'ancien Château de Saumur étoit nommé *Truncus*, le Tronc; mais il n'étoit pas dans le lieu où eſt le Château que l'on voit aujourd'hui.

Foulques de Nera, Comte d'Anjou, entreprit la guerre au ſujet de cette Place, s'en rendit maître en 1026, & l'unit au domaine d'Anjou, dont elle fait encore partie. Charles de France, Comte de Valois & d'Anjou, l'aſſiegea pour le doüaire de Jeanne de Bourgogne, femme de ſon fils Philippe, qui devint Roi de France ſixiéme du nom. Elle fut engagée en 1549, à François de Lorraine, Duc de Guiſe & Anne d'Eſt ſa femme, qui en joüirent juſqu'au 21 Juin 1570, qu'elle leur fut retirée par Charles IX. moyennant la ſomme de ſoixante-quatre mille neuf cent quatre-vingt onze livres.

Il y a un Gouverneur de la ville & château de Saumur, & de leur dépendance, un Lieutenant de Roi du Château, un Major, & cinquante Soldats de garniſon. La ſituation de cette Ville y attire beaucoup d'étrangers.

La Senechauſſée Royale eſt une Juriſdiction fort conſiderable; elle eſt compoſée du Senechal, d'un Préſident, d'un Lieutenant General, d'un Lieutenant Criminel, d'un Lieutenant Particulier, d'un Aſſeſſeur, de ſix Conſeillers, & des autres Officiers, à proportion.

La Prévôté a auſſi ſes Officiers, ainſi que l'Election, laquelle comprend quatre villes, Saumur, Monſoreau, Doüé & Bourgueuil; outre quatre-vingt-cinq Paroiſſes ou hameaux, elle comprend auſſi quatre Abbayes & treize mille trois cens ſoixante-dix-huit feux.

La ville de Saumur a trois Paroiſſes, mais il n'y a qu'un Curé, lequel a trois Vicaires qui les gouvernent; ils n'ont tous enſemble qu'environ mille livres de revenu. Il y a auſſi trente-trois Chapelains qui ont chacun cent ſoixante quinze livres, compris les retributions manuelles.

Il y a encore dans cette Ville pluſieurs Couvents; ſçavoir, un Couvent de vingt Cordeliers; un de vingt Capucins, autant de Recolets; deux Maiſons de Peres de l'Oratoire, ſavoir les Ardilliers & Nantillé; ceux de celle-ci regiſſent le College; une de ſoixante-cinq Urſelines; une d'autant de filles Sainte Marie, & environ autant de Benedictines, non compriſes vingt Religieuſes dans l'Hôpital des malades. Mais ce qu'il y a de plus fameux dans Saumur eſt l'Egliſe de Nôtre-Dame des Ardilliers en grande reputation dans tout le Païs. Les Peres de l'Oratoire, qui deſſervent cette Egliſe, y ont une nombreuſe Communauté. Ils ont auſſi celle de Notre-Dame de Nantillé. Dans la nef de cette derniere Egliſe, devant la Chapelle de S. Michel, au cinquiéme pillier, on remarque un tombeau de pierre, ſur lequel eſt couchée la figure d'une femme qui tient deux enfans entre ſes

bras. C'eſt le tombeau de Thiephaine la Magine, Nourice de Marie d'Anjou, née le 4 Octobre 1404. qui fut femme de Charles VII. & de René Duc d'Anjou, Roi de Sicile, qui oâquit au Château d'Angers le 16 Janvier 1408. Trephaine mourut le 13 Mars 1458 : on ne ſera pas fâché de trouver ici ſon épitaphe.

Ci giſt la Nourice Thiepbaine
La Magine, *qui ot grant paine,*
A nourrir de lez en enfance,
Marie d'Anjou, Royne de France,
Et après ſon frere René,
Duc d'Anjou, & depuis nommé,
Comme encore Roy de Sicile,
Qui a voulu en cette Ville,
Pour grant amour de nourriture,
Faire ſa ſepulture :
De l'un à l'autre du devoir s'aquite ;
Qui à Dieu l'ame quite,
Pour avoir grace, & tout déduit,
Mille quatre cens cinquante & huit :
Au mois de Mars treiſiéme jour.
Je vous prie tous par bonne amour,
Afin qu'elle ait un pon du voſtre,
Donnez-lui une patre noſtre.

Le College Royal eſt auſſi gouverné par les Peres de l'Oratoire. A un demi quart de lieuë de Saumur eſt l'Abbaye de ſaint Florent, monaſtere de Benedictins de la Congregatioo de S. Maur. La ſituation en eſt belle.

La ville de Saumur a été beaucoup plus conſiderable du tems des Huguenots, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui : il y reſte 1720 feux, & eoviroo 6500 ames. Cette grande diminution vient de la ſuppreſſion des Temples, du College, & de l'Academie qui attiroient beaucoup de Religionnaires étrangers. Il y reſte treize familles de nouveaux convertis.

Le marché de la Ville eſt peu conſiderable, à cauſe du gros droit que l'Abbeſſe de Fontevrault y prend du vingtiéme boiſſeau de bled. Les trois foires royales qu'oo y tient, ſont auſſi de peu de conſequence, parce qu'elles ne ſont pas franches.

Le commerce du lieu conſiſte en une rafinerie de ſalpêtre, qui a la réputatioo d'être le meilleur de France ; eo une rafinerie de ſucre, qui s'anéantit tous les jours, & en quelques fabriques de quincailleries, medailles, bagues, chapellets, &c. Le débit des vins qui étoit autrefois fort grand, eſt tout-à-fait ceſſé, depuis que les Etrangers ne ſont plus d'enlevement.

L'élection comprend quatre Abbayes, Fontevrault, Azines, S. Florent & S. Maur ; trente Prieurés, dont trois à Saumur de huit cent livres de rente. Celui de Canaut, Ordre de Grammont de cinq mille livres ; un autre de deux mille livres ; deux de quinze cens livres ; un de douze cent livres ; dix depuis ſept juſqu'à neuf cens livres, & le reſte au deſſous ; ſoixante-trois Cures dont ſix ou ſept de huit cens livres de revenu ; les autres de trois cens livres. Il n'y a preſque point de Vicaire dans les Paroiſſes. Il y a quatre Chapitres de Chanoines. Celui de Monſoreau de quatre Prébendes ; ceux de Doué & de Martigné-Briant, de ſix Prébendes, chacune ; toutes de deux à trois cent livres de revenu, & celui de la Greſille de cinq cent livres, & un Chefcier de deux cent livres ; cinquante Chapelles ou enviroo, & une Aumonerie. On compte encore dans l'Election trente-neuf familles de Nobleſſe, y compris les Veuves & les Damoiſelles, & en tout 13378 feux.

SAUMUROIS, Gouvernement militaire de Province, compoſé d'une partie du bas-Aojou, du Mirebalais, & d'une partie du Poitou & de la Touraine. Ce Gouvernement a été établi par Henry IV. lorſqu'il vint ſecourir Henry III. opprimé par les Partiſans de la Ligue. Il n'a pas grande étenduë. Sa Ville capitale eſt Saumur. Les autres Villes de ce Gouvernement ſont, Richelieu, Montreüil-Bellay & Mirebeau ; il eſt arroſé d'un grand oombre de petites rivieres qui s'y viennent rendre dans la Loire.

SAUNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 455 habitans.

SAUNAY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Château-Roux, a 289 habitans.

SAUNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 56 habitans.

SAUNE, *Aſſedunum*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, dans le Bailliage du Buis & le païs des Baronies au bord de la petite riviere d'Eigues.

SAUNIERE & la Barre, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 204 habitans. Il y a dans Sauniere une Châtellenie Royale. *Voyez* Anduſe & Gevaudan.

SAUNIERES, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon. Election de Verneuil, a 192 habitans.

SAUNOTTE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Sauheu, Recette de Semur, a 214 habitans. Ce lieu eſt ſitué en pleine campagne. Il y a un petit ruiſſeau ſaos nom qui paſſe auprès. Il y a quelques ponts. C'eſt le grand chemin de Mont S. Jean à Saulieu. L'Evêque d'Autun & le Prieur de Glanot ſont collateurs de la Cure.

SAVOISY, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à ſel de Montbard, a 300 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plain & ſec ; l'Abbeſſe du Puis-d'Orbe eſt collatrice de la Cure.

SAVOLLE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 56 habitans. Ce lieu eſt ſitué en bon fond ſur une éminence à qnatre lieuës de Dijon. Le ruiſſeau d'Albane fait la ſéparation du finage du côté du couchant.

SAVONGE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 78 habitans.

SAVONGE, ou Savouge, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel de Dijon, a 216 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de plaines, à trois lieuës de Dijon du côté du midi.

SAVONIERES, *Saponaria*, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Electioo de Tours, a 110 habitans. Ce village eſt à deux lieuës de Tours. Il y a auprès de ce lieu des cavernes fameuſes pour leurs congellations ; oo les appelle les goutieres de Savonieres, parce qu'il eo degoutte continuellement de l'eau, qui forme des ruiſſeaux,

& ſe congelle avant de les former, même dans les plus grandes chaleurs de l'été ; & dans leurs congellations, elles forment differentes figures curieuſes ; ſa Paroiſſe dépend de l'Abbaye de Tous-les-Saints d'Angers.

SAVONIERES, étoit autrefois une Paroiſſe du Diocèſe de Toul, dont dépendoit le village de Saint Germain ; il s'y tint un Concile en 857.

SAVONS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 78 habitans.

SAVOULS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Turin, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Briançon, a 414 habitans.

SAVOURNON, *Saornonum*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement, Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 431 habitans.

SAVOYE, Hameau, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electioo de Troyes, a 112 habitans.

SAVOYEUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançoo, Bailliage & Recette de Gray, a 160 habitans.

SAUQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 330 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la riviere de Scye, à plus d'une lieuë de Diépe. Il y a un Chapitre de cinq Chanoines, les Canonicats ſont à la nomination des repreſentans du Duc de Longueville. M. le Comte de Manneville en eſt Seigneur.

SAUQUEUSE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 310 habitans.

la SAUR ou Sorr, riviere de la baſſe-Alſace, qui prend ſa ſource dans les montagnes de Voſges, traverſe la foreſt d'Haguenau, & ſe vient rendre dans le Rhin à Benheim, une lieuë au-deſſous de Fort-Loüis ; elle n'eſt point navigable.

SAURAC-Venazes, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 340 habitans.

SAURAT, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 2440 habitans.

SAUVRAY, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 254 habitans.

SAVRY ou Sarry, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 560 habitans.

SAUSAY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 183 habitans.

SAUSSAY, ou Sanſay, Terre en Poitou, dans l'Election de Thoüars, au Comte de Sanſay, de la Maiſon de Turpin.

SAUSELLES, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 478 habitans.

SAUSEUIL-le-Château, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 155 habitans.

SAUSOIR, dans la Flandre-Wallonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Recette & Subdelegation de Cambray, a 445 habitans.

SAUSSAC, & les Ollieres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 740 habitans.

SAUSSAN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 740 habitans.

SAUSSAY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 171 habitans. Les Demoiſelles du Sauſſay en ſont Dames.

SAUSSAY, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 168 habitans.

SAUSSAY, *Salicetum*, ou *Salſayum*, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances. Ce village eſt ſitué près de ſon chef-lieu ; le Seigneur qui porte ce nom, preſente alternativement à la Cure avec les Jeſuites. Il y a beaucoup de landages & de grands champs de boisjan, qui ſert à cuire la chaux, dont il y a pluſieurs fourneaux. On y tire auſſi la pierre propre à brûler, ou combuſtible, que l'on nomme *Aſbeſtyne*. Cette Paroiſſe eſt bien plantée en pommiers. Il y a deux Chapelles dans la Paroiſſe ; l'une nommée Mont-Roc, l'autre de Sainte Hortaire. L'Egliſe eſt dans la cour du Seigneur.

SAUSSAY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 422 habitans. C'eſt à M. du Sauſſay.

la SAUSSAYE, *Salſaya*, ou *Salicetа*, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 210 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë d'Elbeuf ; il y a une Egliſe Collegiale dédiée à Saint Loüis, & fondée par les Comtes d'Harcourt ; les Canonicats ſont à la nomination de M. le Duc d'Harcourt.

SAUSSAYE-d'Island, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué en Païs, partie de plaines, partie de montagnes ; il y a une côte de vignes. Le Chapitre d'Avalon eſt collateur de la Cure. Le Grand-Jelan, & l'Egliſe de Menades, qui en eſt un ſecours, dépendent de cette Paroiſſe de Sauſſaye d'Island.

la SAUSSAYE, *Salicetа*, ou *Salſaya*, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris. C'eſt une Abbaye ſituée à deux lieuës au midi de Paris ; elle vaut quatre mille livres ; & a cela de ſingulier, qu'elle a été bâtie du temps de Philippe I. pour les enfans de la Maiſoo de France, qui ſeroient attaquez de la pierre.

SAUSSEAU, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 56 habitans.

SAUSSES, *Caſtrum de Salſis*, dans la Provence, Diocèſe de Glandèves, Parlement, Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guillaume, a 460 habitans.

SAUSSEUSEMARRE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neuchâtel, a 148 habitans. M. de Vieuxbourg en eſt Seigneur.

SAUSSEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 178 habitans.

SAUSSINES, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 146 habitans.

SAUSSOY, près Villeroy ; il y a une Commanderie de Malthe, valant deux mille deux cens livres de rente.

SAUTAIN, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prevoſté le Comte, a 136 habitans.

SAUTE'E-d'Aigue, Foreſt, dans la Maitriſe de Semur en Bourgogne; elle contient cent trente arpens.

le SAUTEIL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 299 habitans.

SAUTEIRARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 92 habitans.

SAUTO & Setgés, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendanee de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 106 habitans.

SAUTRON, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 154 habitans.

SAUTUZANGE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 550 habitans.

SAUVAGE, dans le Roüergue, Diocèſe & Election de Rodes. Il y a des Religieux de l'Ordre de Grammont.

SAUVAGE-Meſnil, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 102 habitans.

la SAUVAGERE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 272 habitans.

SAUVAGNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 670 habitans.

SAUVAGNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 580 habitans.

SAUVAGNON, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 160 habitans.

SAUVAGNY-le-Comptal, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 186 habitans. Cette Paroiſſe eſt à trois lieuës de Montluçon; elle eſt contiguë à la foreſt de l'Eſpinaſſe, qui appartient au Roy. Les terres ne produiſent que du ſeigle; les pacages ſont en bruyetes; lorſque la glandée eſt bonne, les habitans menent leurs porcs dans la foreſt. La petite riviere d'Oeil y paſſe. M. le Duc en eſt Seigneur.

SAUVAIGNAS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 473 habitans.

SAUVAIN, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſon, a 300 habitans.

SAUVALADE ou Saubalade, *Sylva lata*. *Voyez* Sauvelade.

SAUVASSANGES, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 1460 habitans.

SAUVAT, Forêt de la Maîtriſe de Pamiers, contenant 4413 arpens, 55 perches.

SAUVAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 578 habitans.

SAUVE. *Voyez* Anduſe & Gevaudan.

SAUVE, *Salvia* ou *Salvium*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 2160 habitans. Elle eſt Siége d'une Viguerie. Cette Ville étoit déja conſiderable dès l'an 1000. qu'elle appartenoit aux Bermonds. Ils y fonderent en 1029. une Abbaye de l'Ordre de S. Benoiſt. L'on veut que ce ſoit Garſinde, femme de Pons, Comte de Toulouſe, qui l'ait fondée.

SAUVE-Benite, *Sylva benedicta*, Abbaye de filles de l'Ordre de Ciſteaux, dans le Velay, Gouvernement de Languedoc. Cette Abbaye eſt ſous le titre de l'Aſſomption, & ſous la direction de l'Abbé de Manſiade. Elle eſt ſituée dans une profonde vallée ſur les limites du Velay, du païs de Forez, & de l'Auvergne, dans le Diocèſe du Puy, à huit lieuës de cette ville Epiſcopale, ſur le bord d'une riviere nommée la Semene, qui ſe joint à la Loire à une lieuë de-là. Elle reconnoît pour ſes principaux bienfaicteurs les Comtes de Forez. L'Egliſe eſt grande & belle: on y voit le tombeau de la bienheureuſe Marguerite Langlois, qui vêcut autrefois dans ce Monaſtere. Il s'y fait quantité de miracles. On célebre tous les ans la Dédicace de cette Egliſe le ſept des calendes de May. Il n'y avoit d'abord que des Prieures pour la conduire de cette Abbaye. Outre les deux Prieures qui la gouvernerent d'abord, on y compte trente Abbeſſes juſqu'en 1713. Cette Abbaye joüit de deux mille cinq cens livres de rente.

SAUVE-Canne, *Sylva cana* ou *Sylva canis*, Abbaye d'hommes, dans la Provence, Ordre de Citeaux, l'une des filles de Morimond, du Diocèſe, Parlement, Intendance, Recette & Viguerie d'Aix. On la dit fondée l'an 1147. Enſuite elle fut unie au Chapitre de l'Egliſe Metropolitaine de S. Sauveur d'Aix. Son fondateur fut noble homme Raimond de Bauehe, lequel, ſuivant une chartre, donna à Dieu, à l'Abbé & aux Moines de N. Dame de Morimond, pour le bien de ſon ame & de ſes parens, le lieu de Sauve-Canne pour y bâtir un Monaſtere, qui *ſuivroit les Statuts de l'Ordre de Citeaux*. Cette donation fut faite l'an 1147. On compte dix anciens Abbez de ce Monaſtere juſqu'en l'an 1440.

SAUVELADE, ou Notre-Dame de Sauvelade, *Sylva lata*, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette d'Orthez. Il y a un Monaſtere d'hommes, dont ce lieu a pris ſon nom & ſon origine. Il fut premierement de l'Ordre de S. Benoiſt, puis de Cîteaux: cat il fut d'abord occupé par des Religieux de l'Ordre de S. Benoiſt, mais enſuite cedé à ceux de Cîteaux, ligne de Morimond, filiation de Gimond. Il fut conſtruit par Gaſton, Vicomte de Bearn, Talaiſe ſon épouſe, & Centulle ſon fils, l'an 1127. ou 1144. On y compte trente & un Abbez juſqu'en 1714. L'Abbé en retire par an au moins trois mille livres.

la SAUVE ou Seauve majeure ou majoure, ou la grande Sauve, *Sylva major*, *Abbatia Sylva majoris inter duo maria*. Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoiſt, au Diocèſe de Bordeaux, dans la Guienne. Elle eſt ſituée ſur une colline agréable & fertile, à égale diſtance de la Dordogne & de la Garonne, d'où vient peut-être qu'on l'a ſurnommée le Monaſtere de Sainte Marie de *Sauve-majeur entre deux mers*. Elle eſt auſſi à égale diſtance des villes de Bordeaux & de la Reole. Elle fut conſtruite environ l'an 1080. par S. Geraud Moine de Corbie, qui fut diſciple de S. Arnould Evêque

de

de Soiſſons, qui eſt mort le ſeptiéme des ides d'Avril 1099. Il fut le premier de ſes Abbés, dont le catalogue juſqu'en 1710. montoit à cinquante-trois. L'hiſtoire de ce ſaint Abbé eſt très-édifiante, auſſi-bien que celles de pluſieurs de ceux qui lui ont ſuccedé. Cette Abbaye vaut environ par an à l'Abbé, dix mille livres; près de quatre-vingt Benefices en dépendent.

SAUVE-Plantade, *Sylva plantata*, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 318 habitans.

SAUVES, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 970 habitans.

la SAUVETAT. *Voyez* Salvetat.

la SAUVETAT, *Salvitas*, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1092 habitans.

la SAUVETAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 690 habitans.

la SAUVETAT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 142 habitans.

la SAUVETAT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 152 habitans.

la SAUVETAT-de-Caumont, Bourg, Juſtice Royale, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 635 habitans.

la SAUVETAT-de-Monges, dans l'Agenois, Dioeèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 220 habitans.

la SAUVETAT-de-Saveres, Bourg, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1430 habitans. Il y a une Juſtiee Royale.

la SAUVETAT-de-Vallens, dans l'Agenois, Dioeèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 232 habitans.

SAUVETERRE, *Salva terra*, ou *Sylva terra*, Ville, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 1246 habitans. Il y a un Lieutenant du Sénéchal de Pau. Cette Ville eſt ſituée à deux lieuës de Lombez.

SAUVETERRE, Ville, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 392 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée près de Caſtel, entre le Drot & la Dordonne.

SAUVETERRE, Bourg, dans l'Agenois, Diocèſe, d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1082 habitans.

SAUVETERRE, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 1362 habitans. Cette Ville qui a une Juſtice Seigneuriale, eſt ſituée entre l'Aveirou & la Biaure, à ſix ou ſept lieuës de Rodez.

SAUVETERRE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 246 habitans.

SAUVETERRE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 192 habitans.

SAUVETERRE, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 140 habitans.

SAUVETERRE, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Païs de Nebouzan, a 62 habitans.

SAUVETERRE, Ville dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Chef-lieu d'une Sénéchauſſée, & d'une Recette, a 340 habitans. Elle eſt ſituée ſur une hauteur dans une fort belle expoſition; le pied de la montagne eſt arroſé par le Gave d'Oleron.

SAUVIAC, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 194 habitans.

SAUVIAC, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 92 habitans. Ces deux Paroiſſes ne forment qu'un village, mais deux communautés pour les droits du Roi. Cette partie-cy eſt de la banlieuë de Bazas, & le premier Sauviac a une juriſdiction particuliere.

SAUVIAC, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Aueh, Election d'Aſtarac, a 60 habitans.

SAUVIAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beſiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beſiers, a 322 habitans.

SAUVIAT, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 282 habitans.

SAUVIAT, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 310 habitans. Ces deux Communautés ne forment qu'un même lieu diſtingué ainſi pour les droits du Roi. L'Egliſe paroiſſiale eſt dans la ſeconde Communauté. Ce Bourg eſt ſitué dans une plaine, à huit lieuës de Gueret; l'on y recüeille beaucoup de ſeigle, de bled noir, d'avoine & de raves. Les pacages & les ſoins ſont très-bons; il s'y fait un commerce aſſés conſiderable de beſtiaux, dans les douze foires qui s'y tiennent toutes les années. Il y a beaucoup de Châtaigners, quelques autres fruits, & quelques bois taillis & modernes. M. de Sauviat en eſt Seigneur.

SAUVIAT, Quartier du Prieuré, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 455 habitans.

SAUVIAT, Quartier-haut, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 74 habitans. Ces deux lieux prennent leur ſurnom de leur ſituation.

SAUVIERES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 426 habitans.

SAUVIGNAC, & Melac, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 129 habitans.

SAUVIGNARGUES, & Saint Etienne d'Eſcarte, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouze, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes & Viguerie de Sommieres, a 268 habitans. Ce ſont deux Paroiſſes diſtinctes, mais voiſines, ſituées à une lieuë au nord de Sommieres ſur une hauteur: on les a unies pour les droits du Roi, & elles ne forment qu'une collecte.

SAUVIGNE', *Salvineum*, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 355 habitans.

SAUVIGNEY-lès-Angiercy, *Salvignaum juxta Angiercium*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 285 habitans.

SAUVIGNEY-lez-Peſme, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 150 habitans.

SAUVIGNY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 292 habitans. Cette Paroiſſe eſt de la Châtellenie de Brixey, l'Evêque de Toul en eſt Seigneur. L'Abbé de Mureaux eſt collateur de la Cure, dont l'Egliſe paroiſſiale eſt dédiée à Saint Loup Evêque de Troyes; de cette Paroiſſe dépendent les villages de Clerey-au-Duc, du Duché de Lotraine; Traveron, à la France, & l'hermitage de Montcourt où étoit autrefois un village.

SAUVIGNY, dans le Berry. *Voyez* Savigny.

SAUVIGNY-le-Beureal, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, ſitué à un quart de lieuë de Ragny en Païs de plaine. Il y a un ruiſſeau nommé le Serain, la Paroiſſe eſt dédiée à S. André; le Chapitre d'Autun eſt collateur de la Cure. *Voyez* Savigny-le-Beureal.

SAUVIGNY-le-Bois, dans la Boutgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette d'Avalon, qui en eſt à une demie lieuë. Ce lieu eſt dans un Païs de pluine, ſur le chemin d'Avalon à Noyers, & ſur le paſſage du coche de Chalon à Auxerre: le Chapitre d'Avalon eſt collateur de la Cure. Il y a un Prieuré appellé Saint Jean-les-bons Hommes, ſitué dans un bois de haute-futaye; il eſt de l'Ordre de Saint Etienne de Grammont; on l'a amodié à douze cens livres; il y a auſſi un hameau appellé Faix, & une métairie appellée la Marre, qui dépendent de cette Paroiſſe. *Voyez* Savigny-le-Bois.

SAUVIGNY-les-Chanoines, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 322 habitans. *Voyez*, Savigny-les-Chanoines.

SAUVIGNY-lez-Bourbilly, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur. Ces deux villages de Boutbilly & de Sauvigny ſont de la Paroiſſe de Vic-de-Chaſſenay; ils ſont ſituez en plaine, & ſont arroſez d'un ruiſſeau nommé Sorman. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a une Chapelle dans le Château de Bourbilly, dont le revenu conſiſte en une métairie amodiée à douze ſeptiers. Les Seigneurs de Bourbilly nomment à cette Cure. *Voyez* Savigny-lez-Bourbilly.

SAUVILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 540 habitans. La Cure vaut quatre cens vingt livres; il en dépend la cenſe & la maiſon d'Armanjart, & les maiſons des Termes & de Louvetny. Terres à froment de petite qualité; il y a des prés & des bois aux Seigneurs, qui ſont Meſſieurs de Mazarin, & l'Abbé de Saint Remy de Reims.

SAUVILLER-Mongival, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 348 habitans.

SAUVOIR-ſous-Laon, *Salvamentum*, ou *Salvatorium*, Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, Fille de Foigny; elle eſt dans le Diocèſe de Laon, & près de cette Ville. Cette Abbaye fut premierement fondée le 25. Novembre 1239. par Anſelme Evêque de Laon, au lieu dit Bricon, ou Briconville, & appellée Sauvoir par cet Evêque. Elle fut dotée par la Dame Agathe de Chery, femme d'Hervic Seigneur de Buzancy; elle fut dans la ſuite transferée (à cauſe de la mauvaiſe ſituation du lieu) dans l'endroit où elle eſt à preſent, qui étoit nommé ci-devant la Ramée près de Laon, en retenant toujours ſon nom de Sauvoir. Cette Abbaye joüit de ſix mille livres de rente.

SAUVOYE, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Prévôté de Vaucouleurs, a 192 habitans. L'Abbé de Rieval eſt patron de la Cure, dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Aubin.

SAUX, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 190 habitans.

SAUX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 138 habitans. Cette Paroiſſe a une étenduë d'une lieuë; les terres produiſent de bon ſeigle, & un peu de froment; il y a beaucoup de vignes, dont le vio eſt de fort mauvaiſe qualité. M. le Duc en eſt Seigneur.

SAUX, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette d'Avalon, a 35 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de Montreal; ſon terroir eſt Païs de plaine, il y a des vignes. Le Chapitre de Montreal eſt collateur de la Cure.

SAUX-de-Tourniac, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

SAUX-le-Duc, Châtellenie Royale, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 130 habitans. Il y a Grenier à ſel. C'eſt apparemment de ce lieu que la Maiſon de Saux de Tavannes a tiré ſon nom, laquelle poſſedoit le Comté de Langres au douziéme ſiécle. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne en Païs de Foreſt, le hameau de l'Auxerrois, Rombuiſſon, & Vandiſmes en dépendent.

SAUX-Saint-Remy, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 196 habitans.

SAUXENS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitnure, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 160 habitans.

SAUXILLANGES, *Celſiniacum*, *Celſiniana*, *Celſinie*, Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 2776 habitans.

Il y a un Prieuré Conventuel de la Congregation de Clugny, qui a été fondé en 917. par Guillaume I. Comte d'Auvergne, & Duc d'Aquitaine, qui avoit fondé en 910. l'Abbaye de Cluny. Acfrede ſon filsy mit des Moines, & lui donna la proprieté des terres de Gignac & de Charnac, l'an 928.

Cette petite Ville a quelque réputation pour le commerce des étamines.

SAVY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlemeot de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saiot Quentin, a 540 habitans.

SAVY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parle-

ment de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 140 habitans.

SAUZAY. *Voyez* Sanzay

SAUZE, & Gouvenceaux, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, Recette de Briançon a 220 habitans. Cette terre appartient à l'Archevêque d'Ambrun; elle ne paye point de taille au Roi, elle a quarante-neuf chefs de famille.

SAUZENS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement, Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 32 habitans.

SAUZENS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe. Ce lieu eſt ſitué prés do Boug Saint Bernard.

SAUZET, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 390 habitans.

SAUZET, dans le Querey, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 150 habitans.

SAUZET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlemeot de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers a 388 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë de Gannat. Ses terres ſont propres au froment, au ſeigle, & à l'orge; il y a beaucoup de vignes qui produiſent de bons vins; il y a quelques noyers. M. de Beauverger en eſt Seigneur.

SAUZET, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 46 habitans.

SAUZET-le-froid, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 272 habitans.

SAUZITS, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodés, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-franche, a 140 habitans.

SAUZY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 381 habitans.

SAX

SAXIBOURDON, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 410 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée la plus grande partie en plaine, & le reſte en montagnes. Terres à froment, ſeigle, orge & avoine. Les foins ſuffiſent pour la nourriture des Beſtiaux, il y a beaucoup de bois de futayes, les pacages ſont en Bruyeres & fougeres. Madame Rapine en eſt Dame.

SAY

SAY, *Saia*, *Saium*, *Sadium*, qu'on prétend être le même que *Saxum*, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Rouën, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, dont elle n'eſt qu'à une petite lieuë ſur la riviere d'Orne. Il y a 236 habitans. Saint Martin eſt le Patron de l'Egliſe; c'eſt un Prieuré-Cure, qui eſt à la preſentation de l'Abbe de Silly, par conceſſion de Geofroy de Vet, appellé auſſi de Say, laquelle fut confirmée en 1203, tant par Gauthier, Archevêque de Roüen, que par Silveſtre Eveque de Séez, & par le Chapitre de ſa Cathedrale, qui en attacherent le revenu à ce Monaſtere, ce qui rendit cette Cure reguliere. Elle vaut ſept ou huit cens livres Il y a depuis une Chapelle appellée *Nôtre Dame de Ronſſray*, qui eſt dans le Manoir Seigneurial; elle fut bâtie, par Henry Clement II. du nom, Maréchal de France, & érigée en Janvier 1252 vieux ſtile, par Geofroy de Mayet, Evêque de Séez, du conſentement de l'Abbé de Silly, mais à condition qu'on n'y celebreroit point la Meſſe aux Fêtes annuelles ſans la permiſſion du Curé, & que celui qui la deſſerviroit promettroit par ſerment de remettre au Curé toutes les offrandes que les Fideles y pourroient faire: Elle eſt à la nomination du Seigneur. La Terre de Say, de laquelle une illuſtre Famille avoit tiré ſon nom, avoit eté donnée par Robert, Comte d'Alençon à l'Ayeul de ce Henry qui poſſedoit déja Argentan, & elle étoit venuë à ce Comte, duquel elle relevoit, par la confiſcation qui en fut faite ſur Geofroy de Vet, lorſque Philippe-Auguſte enleva en 1204. la Normandie à Jean, Roy d'Angleterre, auquel Geofroy demeura attaché: Agnès Clement, petite fille du même Henry la porta dans la Maiſon d'Aunou; & peut-être que Jean du Perrey qui la poſſedoit au droit de ſa femme en 1406, ſelon un titre de l'Abbaye de Silly, s'étoit allié dans cette derniere Maiſon. Elle demeura à ſes Deſcendans juſques vers l'an 1585, auquel Loüis du Bec s'en diſoit Seigneur, comme époux de Marguerite du Perrey, heritiere de Guillaume du Perrey: elle eſt dans la Famille noble de Droulin, depuis le commencement du ſiécle ſuivant.

Pour la Maiſon de Say, encore plus connuë en Angleterre qu'en Normandie, elle eſt éteinte il y a long temps. On en commence la Genéalogie dans le Baronage d'Angleterre, à Picot de Say qui vivoit ſous Guillaume le Conquerant, & qui fit des donations à l'Abbaye de Saint Martin de Séez; entr'autres il lui confirma le tiers de l'Egliſe de Say, qu'Oſmelin de Say y avoit donné. Il étoit un des Barons de Roger de Mongommery, Fondateur de ce Monaſtere; il le ſuivit en Angleterre. C'eſt apparemment à cauſe de lui ou de quelqu'autre de ſon nom qu'il y a auſſi dans ce païs-là un lieu appellé *Say*; cependant on doute s'il n'y auroit point encore une Terre de ce nom vers le Cotentin, ce que quelques titres font preſumer; & en ce cas, il pourroit y avoir eu deux familles de Say; & il ſeroit aſſés à croire, que Jourdain de Say, qui fonda en 1131 l'Abbaye d'Aunai, au Diocèſe de Bayeux, & dont la fille Agnès de Say, épouſa Richard du Hommet, Connétable de Normandie, auroit été d'une famille differente; auſſi leur attribuë-t'on des armes diverſes; l'Abbaye d'Aunay fait porter à ſon Fondateur, *d'argent ſemé de billettes de ſable au lion de même*, & l'on donne aux Say d'Angleterre, *de Gueules à deux faces de vair*. Surquoi on peut voir l'Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt, Tome 2. page 1952. & Tome 4. dans l'appendice, page 22.

SAYN, *Sena*, Iſle, ſur les côtes de la Bretagne, Diocèſe de ſaint Pol de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de ſaint Pol de Leon, a 180 habitans.

Cette Iſle eſt ſituée vis-à-vis la Baye de Douarnenez, dont elle n'eſt ſéparée que par le paſſage du Ras. Elle eſt trés-redoutée des Mariniers, à cauſe de ſes rochers & baſſes qui courent avant à l'Oueſt; c'eſt l'Iſle que l'on appelle ſouvent mal à propos l'Iſle des Saints, au lieu de l'Iſle de Sayn.

SAYNEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 168 habitans. C'eſt à M. Godefroy, fils du Maître des Comptes.

SAYS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 665 habitans.

SAZ

SAZAY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, à 92 habitans. Le terroir de cette Paroiſſe eſt d'une mauvaiſe qualité; on n'y recueille preſque point de grains. Les foins y ſont bons & abondans. On y fait un bon commerce de beſtiaux qu'on y éleve. Il y a beaucoup de bois futayes & taillis, dans leſquels les habitans ſont uſagers pour l'engrais des porcs, avec les glands. Madame du Tremblay en eſt Dame.

SAZE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Avignon, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 660 habitans.

SAZERAY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Chaſtre, a 310 habitans.

SAZERET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 240 habitans. Cette Paroiſſe eſt diſtante de cinq lieuës de Montluçon. Ses terres produiſent du ſeigle & de l'avoine abondamment. Il y a de bons pacages. Les foins ſont abondans. L'on y fait commerce de beſtiaux. M. le Duc d'Antin & M. de Sazeret en ſont Seigneurs.

SAZILLE', dans la Touraine; c'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmouſtiet.

SAZILLY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 377 habitans.

SCA

SCAEZRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 505 habitans.

SCANDOLIERES, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodés, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-franche, a 140 habitans.

SCARPE, *Scarpa, Scarpus, Scarbus*, Riviere des Païs bas François, qui prend ſa ſource en Artois, auprès d'Aubigny, à quatre lieuës d'Arras qu'elle arroſe, & au deſſous de laquelle elle commence à porter bateau, elle paſſe à Doüay & à Marchienne, ſepare la Flandre du Hainaut, & ſe jette dans l'Eſcaut, auprès de Mottagne, à deux lieuës au deſſus de Tournay, après avoir arroſé Saint Amand; ſes bords ſont marécageux.

SCAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 73 habitans.

SCE

SCEAUX, dans l'Election d'Angers; c'eſt une Baronie dépendante du Duché de Richelieu. Il y a près de 600 habitans.

SCEAUX, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 584 habitans. Ce Bourg eſt à deux lieuës de Paris, & à une lieuë de Verſailles. Il eſt ſitué près le chemin d'Orleans. Il y a un fort beau Château des plus magnifiques, qui appartient à Monſieur le Duc du Maine & qui a autrefois ſervi de Maiſon de plaiſance à M. J. B. Colbert Miniſtre & Secretaire d'Etat. La ſituation, l'art & la dépenſe ont concouru à ſes perfections; auſſi tout y eſt-il magnifique, bâtimens, jardins, parcs, avenuës & meubles. Les peintures ſont des plus habiles Maîtres, & les ſculptures du celebre *Girardon*. Entre les beautés de ce lieu charmant, on y voit particulierement le Pavillon de l'Aurore, qui eſt diſtingué; on lui a donné ce nom, parce que l'Aurore en ſe levant eſt plûtôt remarqué de ce Pavillon que d'aucun autre endroit; & parce que l'on y voit cette Déeſſe peinte de la main du fameux *le Brun*. Ce Pavillon a douze ouvertures en comptant celle de la porte. Le Salon eſt élevé; on y monte par deux eſcaliers oppoſez l'un à l'autre; il y a dedans, deux enfoncemens qui ſe regardent, & qui renferment trois croiſées. La Chapelle, qui eſt dans l'aile droite de ce Château, a un dôme rempli de peintures de *le Brun*, qui repreſentent l'ancienne Loy accomplie par la nouvelle.

Enſuite la Galerie eſt la piéce la plus conſiderable par la beauté de ſes tableaux & la magnificence de ſes meubles: on trouve dans les jardins tout ce qui peut les rendre agreables & délicieux; ils ſont partagez en differentes piéces, ornées de ſtatuës, de buſtes, de vaſes & de jets d'eau, qui font un effet très-riche.

Ce Château a été augmenté par M. le Duc du Maine, qui a joint, à ce qu'il y avoit déja de ſomptueux & d'agréable, des augmentations conſiderables, & des embelliſſemens qui en font un ſéjour de délices. Madame la Ducheſſe du Maine y tient ſouvent une Cour de perſonnes des plus ſpirituelles, galantes & polies: elle y a fait conſtruire un théatre, ſur lequel elle a pris le plaiſir de repreſenter elle-même avec ſa Cour, pluſieurs belles piéces, dont quelques-unes ont été compoſées exprès par M. de Maléſieu, M. l'Abbé Geneſt & autres.

Les Marchez de Sceaux ſont très-conſiderables pour les beſtiaux. Paris en tire une partie des viandes qui ſe conſomment dans cette grande Ville.

SCELICQ, dans la Flandre Walonne, à deux lieuës de Lille. Il y a environ trois cens maiſons, un Magiſtrat & un Bailliage.

la SCELLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 970 habitans.

la SCELLE ſous Chante-merle, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 335 habitans.

SCELLES, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 100 habitans.

SCEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 169 habitans.

SCEY la Ville, & Scey l'Egliſe, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 228 habitans.

SCEY, dans la Franche-Comté, Prieuré conventuel en commande à la nomination du Pape, dans le Diocèſe de Beſançon; il dépend de Beaume-les-Moines.

SCH

SCHAFFERRHEIM, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Benfeld, a 146 habitans.

SCHAFFHAUSEN, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 102 habitans.

SCHAFFOLSHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 272 habitans.

SCHALKENDORFF, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Pfaffenhoffen, a 150 habitans.

SCHARRACHBERCKEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 192 habitans.

SCHEL & Wenisberg, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, Prévôté de Thionville, a 29 habitans.

SCHELESTAT, *Scladiſtadium*, Ville forte, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, a 4760 habitans.

Cette Ville eſt ſituée ſur l'Ill, à trois lieuës au midi de Strasbourg. Elle a ſuccedé à l'ancienne ville d'Ell, appellée dans les Itineraires *Elcebum*, & dans la Table de Peutinger *Helellum*, on prétend encore qu'elle fut auſſi nommée *Helverum* & *Helnba*: mais l'ancienne Ell n'eſt plus qu'un petit Village dans le voiſinage de Scheleſtat. Scheleſtat étoit déja conſiderable dès le tems de Charlemagne, qui y celebra la fête de Noël, & le premier jour de l'an 776. & de Charles le Gros: ce dernier Empereur y avoit un Palais où il faiſoit quelquefois ſa reſidence, comme on le voit par pluſieurs de ſes Chartres données en ce lieu. Elle a été détruite par Attilla, & n'a été retablie que vers le treiziéme ſiecle par Wolfelin, Prefet d'Alſace, ſous la protection particuliere de Frederic II. qui la fit fermer de murailles en 1216. & fit des fondations dans l'Egliſe de ſainte Foy, à preſent poſſedée par les Jeſuites. Elle fut d'abord franche, & ſe peupla conſiderablement. L'Empereur Sigiſmond l'a retira enſuite de la ſujetion du Prévôt de S. Wit, & lui donna le pouvoir de choiſir ſes Magiſtrats, ſous la Prefecture d'Alſace. L'an 1673. Loüis XIV. la prit & en fit démolir les fortifications en 1677. mais ſix ans aprés il les fit retablir; c'eſt à preſent une bonne place. Un matais impraticable l'aſſure d'un côté, & de l'autre ſix baſtions royaux dont elle eſt enceinte avec de beaux dehors. On y compte ſept cent maiſons, & plus de onze cent familles, gouvernées par un Magiſtrat. Cette Ville étoit Imperiale, l'une des dix, devant le traité de Munſter, qui compoſoient la Préfecture d'Haguenau. L'on y voit encore une fort belle Egliſe qui ſert de ſepulture à pluſieurs Doctes qui ont voulu y être inhumez.

C'eſt un Gouvernement de place ſous le Gouvernement Militaire d'Alſace, avec Etat Major. Les Jeſuites y ont un College où ils n'enſeignent que les humanités. L'Archiduc Leopold qui l'a fondé, en a formé le revenu de ceux des Prieurés de ſainte Foy & de Rouffac.

SCHERLENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Haguenau, a 52 habitans.

SCHERLENHOFF, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Niderbronn, a 18 habitans.

SCHERWEILLER, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Villé, a 860 habitans.

SCHILLERSDORFF, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Pfaffenhoffen, a 183 habitans.

SCHILTIGHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Sonverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Illkirck, a 610 habitans.

SCHIRHOFFEN, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 110 habitans.

SCHIRMECK & Wackembach, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Multzig, a 257 habitans.

SCHLIERBACH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landſer, a 289 habitans.

SCHNERSHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 155 habitans.

SCHEMBERG, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prévôté de Berlingen, a 69 habitans.

SCHOENAU, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 124 habitans.

SCHONECK, Prévôté en Alſace.

SCHREMANGE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz: a 47 habitans.

SCHWABEN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace; Bailliage d'Altkirck, a 66 habitans.

SCHWABSHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Marckolsheim, a 60 habitans.

SCHWABWEILLER, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Wer, a 168 habitans.

SCHWEICKAUSEN, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prévôté de Biſchweiller, a 182 habitans.

SCHWEIGHAUSEN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 200 habitans.

SCHWEINHEIM, dans la baſſe-Alſace, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 165 habitans.

SCHWINDRATZHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souvetain & Intendance d'Alſace, Bailliage & Recette de Pfaffenhoffen, a 372 habitans.

SCI

la SCIE, Riviere en Normandie. *Voyez* la Sie.

la SCIE, en Brignon. *Voyez* la Sie.

SCIECQ, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon; Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay-le-Comte, a 245 habitans.

SCIERCK, ou Sirck, Ville Prevôté, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 545 habitans.

Cette Ville, avec trente Villages, a été cedée à la France par le Traité de 1661. Sa Prevôté étoit ci-devant très-étenduë; Matthieu Duc de Lorraine l'avoit donnée à l'Egliſe de Metz en 1173. Elle a depuis été renduë au Duc de Lorraine, avec reſerve de l'hommage à l'Evêque de Metz; mais depuis, cet hommage avoit ceſſé lorſque les François s'en ſont emparez.

SCIEURAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 140 habitans.

SCIEURAC, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 61 habitans.

SCIEUTAT (on prononce Cioutad) Juſtice Royale, dans le Nebouzan, Dioceſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Recette de Nebouzan, a 160 habitans.

la SCIOULE, Riviere, dans le Bourbonnois, Intendance de Moulins. Elle vient d'Auvergne, arroſe le païs de Combrailles, & les petites villes d'Ebreüil, de Saint-Pourçain, traverſe l'Election de Gannat, & ſe jette dans l'Allier vers les Echerolles.

SCIOUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 504 habitans. C'eſt à M. de Briqueboſe. La Cure eſt bonne, & à la nomination d'une Abbeſſe près Paris.

SCL

SCLANS le grand & le petit, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 2620 habitans. Ce lieu dépend du Marquiſat de Trans. Dans ſon territoire il y a un rocher d'un quart de lieuë de circonference; on y voit une caverne dont la porte & l'interieur ſont un chef-d'œuvre de la nature pour les meſures & la proportion; on l'appelle la Baume-Raynarde: les bergers des environs s'y retirent avec leurs troupeaux, ils trouvent des armoires naturelles dans l'interieur de ce roc, où ils conſervent leur nourriture. Il y a auſſi une fontaine de très-bonne eau, dont Juſe Raymond Solery raconte des merveilles qui ſe ſont trouvées fauſſes par l'experience.

SCLAPONS, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 64 habitans. Ce lieu eſt ſitué près la riviere de Cyagne, & près de Mons.

SCO

SCORANDON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 625 habitans.

SCORBE', dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerauld, a 355 habitans.

SCOUBROUCQ-lès-Clairmareſts, dans l'Artois, Dioceſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Omer, a 286 habitans.

SCU

SCUVARTZBACH. *Voyez* Inſcuvartzbach.

SCY

SCY, dans le païs Meſſin, Dioceſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 140 habitans.

SCYE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 99 habitans.

SCYOROT, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Recette de Sarlat, a 1280 habitans.

SCYREUIL, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 550 habitans.

SEA

SEAILLES, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

SEAUTRES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 285 habitans.

SEAUVE-benite. *Voyez* Sauve-benite.

SEAUVE-majeure. *Voyez* Sauve-majeure.

SEAUX, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 443 habitans. La Cure qui eſt auſſi Prieuré, vaut deux mille livres. Elle eſt à la nomination de l'Abbé de ſaint Vincent du Mans.

SEAUX, dans l'Iſle de France. *Voyez* Seeaux.

SEB

SEBECOURT, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 518 habitans.

SEBEVILLE. *Voyez* Sebville.

SEBIE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 456 habitans.

SEBONCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 1380 habitans.

SEBOURG, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Recette & Prevôté le Comte, a 565 habitans.

SEBOUVILLE, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 159 habitans.

SEBVILLE, ou Sepeville, *Sebivilla*, ou *Sepiſvilla*, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 185 habitans. C'eſt un Marquiſat, où eſt un château neuf appartenant à M. le Marquis de Sebville qui y demeure. Bouteville lui appartient encore.

SEC

SECAUSE, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 1192 habitans.

SECENANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bail-

liage & Recette de Veſoul, a 86 habitans.

SECHE & Matheſlont, Boutg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1280 habitans.

SECHEBRIERE, *Sicca Briera*, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 135 habitans. L'Egliſe paroiſſiale eſt ſous l'invocation de Saint Martin & de Saint Nicolas. L'Archidiacre de Pithiviers preſente à la Cure.

SECHEHAINS, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 275 habitans.

SECHELE, petit ſecours de la Paroiſſe d'Agnicourt, Election de Laon, Generalité de Soiſſons.

SECLIN, *Sacilinium*, Bourg, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 1890 habitans.

Ce Bourg eſt le lieu principal du Melantois. Il eſt ancien, puiſque S. Oüen nous aſſure que de ſon tems l'on y honoroit fort les reliques de Saint Piat qui y avoit été martyriſé. Il y a un ancien Chapitre dédié à ce Saint, que l'on croit fondé dès le cinquiéme ſiécle. Ce Chapitre eſt compoſé d'un Prévôt, de quatre autres Dignités, & de douze Canonicats de mille livres chacun; le Prévôt en a trois mille livres. Il y a un de ces Canonicats affecté à l'Evêché de Tournay; le Pape nomme aux autres pendant huit mois, & le Prévôt pendant quatre. Il y a auſſi à Seclin un Bailly & ſept Echevins, outre la Juſtice du Chapitre de S. Piat; les appels en ſont portez à la Gouvernance de Lille.

SECONDIGNE' en Gaſtine, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 1360 habitans.

SECONDIGNE'-ſur-Chiſé, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 840 habitans.

SECOURT, dans le païs Meſſin, Dioceſe, Parlement, Intendance, & Recette de Metz, a 192 habitans.

SECOURVIELLE, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 340 habitans.

SECQUEVILLE en Beſſin, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 265 habitans.

SECY ſur Saone, dans la Franche-Comté, Baronnie appartenante à l'Abbé de Beaufremont. *Voyez* Beaufremont.

S E D

SEDAILLAC, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 240 habitans.

SEDAN, *Sedanum*, Ville, ſur les frontieres de la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Chef-lieu d'une Recette, a 4815 habitans. La Cure n'a que trois cens livres de fixe, outre le caſuel. Elle eſt Siége d'un bureau des Traittes foraines, & d'un bureau de Recette du département de Metz; d'une Maîtriſe particuliere, d'un Preſidial, d'une Juſtice Royale, & d'une Prevôté. Cette Ville eſt ſituée ſur la Meuſe, à quatre lieuës de Mouzon, & à deux de Boüillon. Elle a été ci-devant le Siége d'une petite Principauté, compoſée ſeulement de la Ville & des dix-ſept Villages qui en dépendent. C'eſt une place tres-forte; ſes foſſez ſont taillez dans le roc; ſa citadelle paſſe pour un chef-d'œuvre de l'art militaire. Sedan a eu autrefois des Seigneurs particuliers peu puiſſans, qui relevoient des Archevêques de Reims, Seigneurs de Mouzon; d'où elle a paſſé aux maiſons de Jauſſe en Brabant, & de Barbançon, Seigneurs de Boſſu; c'eſt de cette maiſon que celle de Braquemont l'a acquiſe, par le mariage de Marie de Braquemont, qui l'a portée dans la maiſon de la Marck de Lumay. Henry de la Tour, Vicomte de Turenne, ayant épouſé l'heritiere de cette derniere maiſon, il garda Sedan: depuis ſon fils fut obligé de remettre cette place à Louis XIII. qui le tenoit priſonnier. Louis XIV. en a bien recompenſé cette maiſon par un grand nombre de terres, dont les principales ſont, les Duchés d'Albret & de Chateautluery, & le Comté d'Evreux. Sedan eſt un Gouvernement de place, indépendant du Gouvernement de Champagne.

Il n'y a que deux portes à la ville de Sedan, l'une vers la Champagne, l'autre du côté de Luxemboutg. On l'a toujours regardée comme l'une des clefs du Royaume. Le Château qui eſt très-beau & très-important, renferme l'un des plus beaux magaſins ou arcenal du Royaume, pour les anciennes armes & harnois, dont on y en conſerve un nombre infini des plus curieux & des mieux travaillez. C'eſt dans ce Château qu'a été élevé le fameux Maréchal Vicomte de Turenne, le plus grand Capitaine du ſiécle paſſé. C'eſt aux Seigneurs du nom de la Marck, deſquels Sedan a paſſé à la maiſon de la Tour, qu'on a l'obligation d'avoir amaſſé cet arcenal.

L'érenduë du Preſidial de Sedan a été réduite à dix-ſept Paroiſſes, depuis que, pour l'érection du Parlement de Tournay, le Roy en a démembré les villes d'Aveſne, Philippeville, Mariembourg, Landrecy, & le Quenoy. Il n'y a que ſix Officiers titulaires dans ce Siége, & un Bailly d'épée.

La Maîtriſe des Eaux & Foreſts de Sedan contient de bois mouvans de la Principauté de Sedan & Raucourt, dix mille ſix cens ſoixante-dix-neuf arpens, ſoixante-dix perches: cent ſoixante arpens de ceux de Serival & Villers: deux mille arpens de ceux du grand & petit Deniler: cinq cens quatre-vingt-dix-huit arpens de ceux de Marville: mille cinq cens cinq arpens de ceux de Dampvillers en cinq buiſſons, & dix mille huit cens ſoixante-dix arpens des bois de la gruerie de Château-Renaud. L'on fabrique à Sedan beaucoup de draps, qui ſont auſſi eſtimez que ceux de Hollande; on en fait un grand commerce. L'on y fabrique auſſi des ſerges, & l'on y fait encore des dentelles, mais pas tant qu'autrefois.

Il y a un Seminaire ſous la direction des Peres de la Miſſion, qui au nombre de neuf deſſervent la Cure de la Ville. Louis XIV. y a fondé un College de Jeſuites, & le Maréchal Faber y a fait transferer en 1654. un Couvent de Capucins, que Frederic-Maurice de la Tour-d'Auvergne, Duc de Boüillon, avoit fondé en 1641. dans le fauxbourg de Caſſine. Il y a auſſi un Couvent de filles de la propagation de la Foy.

SEDERON, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Silleron, a 146 habitans.

SEDERON, *Sederonum*, dans le Dauphiné.

SEDZE, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 138 habitans.

SEDZERE, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 78 habitans.

SEE

SE'E, Riviere, en Normandie, Diocèſe d'Avranches. Elle a ſon origine auprès de la butte de Brimbal. Elle paſſe au pont de Sée, à Charenteé, à Cuve, à Bteccy, à Saint Brix, au pont ſous Avranches, & elle ſe rend dans la mer entre le mont S. Michel, & le mont Tombelaine, après un cours de dix lieuës.

le SEEL, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 418 habitans.

SEERU, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 195 habitans.

SEEZ, Sées, Sez, ou Sais; *Saium*, *Sagium*, *Salarum*, *Saxia*, *Sagiorum* ou *Saxonum civitas*, Ville Epiſcopale, dans la Normandie, ſur l'Orne, à cinq lieuës d'Alençon, au midi; & à huit de l'Aigle à l'orient d'Eté, du Parlement de Roüen, de l'Intendance & de l'Election d'Alençon, a environ 3000 habitans. Dans la notice des Provinces des Gaules, qu'on croit faite du tems de l'Empereur Honorius, elle a le quatriéme rang entre les ſix anciennes Cités qui dépendoient de la Metropole de Roüen; mais ce n'eſt que ſur des conjectures très-incertaines que d'habiles Geographes modernes ont ſuppoſé qu'elle étoit la Ville des peuples *Eſſui*, *Seſſui*, *Seſſuvii*, *Ieſui*, ou *Haſſi*, qu'ils croyoient être les mêmes, & dont parlent Ceſar, Pline & autres; ou bien celle des Peuples, *Arvii*, appellée *Vagoritum* par Ptolemée. On ignore en quel tems le Siege Epiſcopal a été établi à Seez. Il eſt vrai qu'à ſuivre l'ordre de ſes premiers Evêques, qui ſont *S. Sigilbode*; *S. Lain*, ou *Latuin*, *S. Landry*, *Hillus*, *Huberrus* & *Paſſivus*, qui aſſiſta en 533. au ſecond Concile d'Orleans, il ſembleroit qu'il ne ſeroit que du cinquiéme ſiecle; mais cet ordre n'eſt appuyé que ſur de ſimples Catalogues dreſſés depuis le milieu du douziéme ſiécle, & qui ſont ſi défectueux & ſi remplis de tranſpoſitions, qu'ils ne peuvent ſooder aucune époque ſûre. On ne ſçauroit pour cela ſe regler que ſur l'Egliſe de Rouen, qui eſt indubitablement de la fin du troiſiéme ſiécle; & il y a toute apparence que ſes ſix ſuffragantes ſont du ſiécle ſuivant, ſi même quelques-unes ne ſont pas auſſi anciennes qu'elle.

Beaucoup de Savans ont crû que l'Evêché de Seez étoit d'abord à Hieſmes, chef-lieu d'un de ſes Archidiaconez, & ils n'ont pour fondement qu'une tradition populaire. Elle a neanmoins ſuffi au P. Sirmond pour mettre au nombre des Evêques de Seez un *Lutharedus Epiſcopus Oxomenſis*, qui ſe trouva au premier Concile d'Orleans en 511. & il a été en cela ſuivi des autres éditeurs des Conciles; mais cet Evêque n'appartient pas plus à cette Egliſe, qu'à celle de Liſieux, à laquelle on l'a pareillement attribué, & il doit être rendu à l'ancienne Egliſe des *Oſſiſmiens*, ou *Oxiſmiens*, dont le païs comprenoit alors, ſelon le nouvel Hiſtorien de Bretagne, ceux dont on a depuis formé les Diocèſes de Leon & de Treguier, & une partie de celui de Quimper. C'eſt pour cela que ſaint Paul, premier Evêque de Leon eſt encore, appellé *Oxiſmorum præſul* dans les Annales du P. Le Cointe ſur les années 553. & 555. & que *Liberalis*, l'un de ſes ſucceſſeurs, qui vivoit trois cent ans après, eſt auſſi qualifié *Oximenſis Epiſcopus*, dans les actes des ſaints de l'Ordre de S. Benoit; ainſi cette reſtitution ne ſouffre pas de difficulté, & elle ſervira d'ailleurs à terminer la conteſtation qui eſt entre l'Hiſtorien ci-deſſus, & un autre ſavant homme, ſur le tems auquel les Bretons ont commencé à dépendre des Rois de France. Ils avoüent l'un & l'autre, que les Evêques de ce premier Concile d'Orleans, étoient tous de la domination du grand Clovis, qui l'avoit aſſemblé; & puiſque l'Evêque des Oſſiſmiens y aſſiſta avec ceux de Rennes, de Nantes & de Vannes, il eſt donc indubitable que toute la baſſe-Bretagne reconnoiſſoit alors l'empire du même Prince: mais ſi les Bretons de la Grande-Bretagne s'y étoient déja établis, comme le croit leur Hiſtorien, ne s'enſuivra-t-il pas auſſi que ce Conquerant les avoit ſubjuguez, ce dont il refuſe de convenir; & s'ils n'y vinrent qu'après la mort de Clovis, ainſi que ſon adverſaire le prétend ſur d'aſſez bonnes preuves, qu'il n'a point encore détruites, ce n'aura pû être non plus qu'en ſe ſoumettant aux Rois ſes fils, qui étoient déja Souverains du Païs, ce qui montrera également qu'ils n'ont jamais été independans, depuis que les Monarques François regnent dans les Gaules.

Il falloit que Seez fût une Ville bien importante, ſi le Diocèſe qu'elle a formé, & dans le centre duquel elle ſe trouve, dépendoit alors d'elle; car il a vingt-quatre lieuës de longueur du levant d'Hyvet au couchant d'Eté; & s'il eſt fort reſſerré par le Diocèſe de Liſieux, ce n'eſt que depuis le onziéme ſiécle que le Païs d'entre Seez & l'Abbaye de ſaint Evrou, fait partie de cet autre Diocèſe, comme on l'apprend d'Orderic Vital, & de la vie de ſaint Evrou, où l'on voit qu'il reconnoiſſoit l'autorité de l'Evêque de Seez. Ce Diocèſe comprend encore aujourd'hui quatre cent quatre-vingt-dix-ſept Paroiſſes, deſſervies par cinq cent huit Curés, & partagées en ſeize Doyennés, dont trois ſont dans le Perche ſous le Parlement de Paris. On y voit ſix Villes, plus de vingt Bourgs, un chef-lieu d'apanage de Fils de France, de Generalité, de Préſidial & de grand Bailliage; & outre le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale, on y trouve deux Collegiales, deux Seminaires, cent cinquante-trois Chapelles, onze Hôpitaux, quinze Leproſeries, une Commanderie de Malthe, une de ſaint Lazare, ſix Abbayes & trois Prieurés conventuels d'hommes, trente-deux Prieurés ſimples, une Chartreuſe, une Maiſon de Trinitaires, une de Jacobins, deux de Cordeliers, quatre de Capucins, une de Jeſuites, quatre Abbayes & un Prieuré conventuel de Filles, trois maiſons de Religieuſes de ſainte Claire, une de Filles de Nôtre-Dame & une d'Urſelines.

Ce qui fit tomber la ville de Seez, ce fut l'établiſſement du Comté d'Hieſmes, dans le Gouvernement duquel elle ſe trouva compriſe. Il ne lui reſta plus pour le civil qu'un petit Païs appellé *Sagiſum* dans les Capitulaires de Charles le Chauve de l'an 853. & *Centaine* dans une donation de la terre de Vande faite à l'Abbaye de S. Vandrille au commencement du ſiecle précedent; c'eſt-à-dire, qu'il y avoit un *Centenier* pour y commander. Cependant cette Ville a encore bien diminué d'autorité depuis; car elle n'a pas aujourd'hui le moindre reſſort, & elle releve même de differentes Juriſdictions aſſez éloignées, dont deux, celles d'Eſſey

&

& de Meheudin, ſont dans de ſimples Bourgs : c'eſt ce qui ſeroit ſurprenant, ſi on n'en connoiſſoit pas la cauſe, d'autant plus que cette Ville n'eſt point encore mépriſable. Elle a cinq Paroiſſes, & avec le Chapitre de la Cathedrale, un Seminaire, un College, un Hôpital, une grande Abbaye de Benedictins, & un Convent de Cordeliers. Elle a auſſi un Grenier à Sel, des Officiers Royaux de Police, une Maiſon-de-Ville & les Elûs d'Alençon ſont obligez d'y venir tenir toutes les ſemaines l'Audiance pour ſa commodité. Elle a deux marchez la ſemaine, dont celui du ſamedi eſt fort bon, & huit ou neuf foires par an, entre leſquelles celles du mercredi des Cendres, du jeudi Saint & de ſaint Martin ſont aſſez celebres. D'ailleurs elle eſt dans une ſituation aſſez agréable, au milieu d'une grande & & fertile campagne, coupée par une longue prairie qui borde la riviere, & avec de belles vûës. Enfin elle eſt fort proche de la Foreſt d'Eſcouves, & a portée d'avoir commodement toutes les choſes neceſſaires à la vie & à ſon commerce, ce qui fait que la plûpart des Officiers de la plus prochaine de ces Juriſdictions, & que les Gentilshommes voiſins la choiſiſſent pour leur demeure ordinaire.

Ce malheur de n'avoir point de juriſdiction, & d'être ſoûmiſe à d'autres, lui eſt venu de la pluralité de ſes Seigneurs, & de ce que les Rois, quand ils ſe rendirent maîtres de la Normandie en 1204. n'eurent pas en cette Ville la partie qui leur eſt échuë depuis, ce qui fut cauſe qu'ils n'y mirent qu'un Vicomte, dont il eſt fait mention dans quelques actes : Leurs Baillifs neanmoins y tenoient ſouvent les Aſſiſes generales ; mais c'eſt ce qui ne dura que juſqu'à l'érection de l'apanage d'Alençon, que Saint Louis donna en 1268. à Pierre ſon quatriéme fils, & qui paſſa après à d'autres Princes du ſang : car ce changement ſoumit Seez à differens Juges, ſelon la differente mnuvance de ſon territoire. Ce qui appartenoit à l'Evêque & au Chapitre, reſſortit au Siege d'Hieſmes, qui reſtoit au Roy, duquel ſeul les Egliſes Cathedrales doivent dépendre ; & le ſurplus qui relevoit du Comté d'Alençon, reconnut les Officiers de ce Comté, leſquels pour la commodité des vaſſaux, venoient tenir leurs plaids à Eſſey, où le Comte avoit un grand château ; ce qui à la fin y a fait établir un Siége ordinaire. C'eſt ce qui eut encore lieu en 1370. quand le Roy Charles V. céda auſſi la Châtellenie d'Hieſmes à Robert d'Alençon Comte du Perche : il en démembra le temporel de l'Egliſe de Seez, & l'attacha à la Châtellenie de Falaize, dont il a toujours relevé depuis.

Cependant les Evêques de Seez eurent beaucoup à combattre pour maintenir cette Egliſe dans la mouvance Royale, malgré toutes les entrepriſes que les Comtes d'Alençon faiſoient pour exercer leur juſtice ſur ſon temporel : Thomas d'Aunou eſſuya pour cela un long procès contre le Comte Pierre, & il eut la gloire en 1272. d'obtenir un Arrêt célebre ſur cette matiere, qui ſe trouve encore dans les regiſtres du Parlement de Paris. Jean de Bemieres, Philippe Boulenger, & Guillaume Mauger eurent le même avantage contre les Comtes Charles de Valois pere & fils. Mais Jean de Peruce, quoiqu'homme de qualité, ne montra pas autant de vigueur dans le ſiecle ſuivant, lorſque Jean II. Duc d'Alençon eut fait ſaiſir ſon temporel pour l'obliger à lui en rendre aveu : car c'eſt ce qu'il fit en 1451. au lieu de recourir, comme ſes prédeceſſeurs, à l'autorité Royale pour s'en défendre, ſoit qu'il craignit qu'elle ne lui fût point favorable, parce qu'il avoit ſur la fin ſuivi le parti des Anglois que l'on venoit de chaſſer du Royaume, ſoit qu'il ſe fut laiſſé gagner par ce Prince. La choſe néanmoins n'eut pas de ſuite ; Robert Cornegruë qui lui ſucceda trois ans après, s'étant auſſi-tot mis ſous la protection du Roy Charles VII. il en obtint des Lettres pour differer quelque temps à rendre aveu à la Chambre des Comptes.

Au ſurplus, les Princes du ſang poſſeſſeurs d'Alençon, n'étoient pas les premiers qui avoient voulu avoir l'Egliſe de Séez pour ſujette ; leurs prédéceſſeurs des Maiſons de Belleſme, & de Montgommery, avoient eu la même ambition, & elle s'étoit vûë dans un veritable eſclavage, lorſque Richard I. ou II. Duc de Normandie, eût donné la Ville à Guillaume I. de Belleſme ; il ne lui reſtoit plus ni biens ni honneurs. Mais le même Guillaume touché enfin de l'état où elle étoit réduite, & *des torts que lui & ſes prédeceſſeurs lui avoient fait*, lui aumôna vers l'an 1020. les terres de Chailloüé, de Boiville, & de Giberville pour la ſubſiſtance des Chanoines, & la Ville même pour l'entretien de l'Evêque, de laquelle il ſe reſervoit ſeulement la joüiſſance durant ſa vie. Cette Egliſe retomba encore quatre-vingt ans après dans ce premier état ſous Robert de Belleſme, fils aîné de Roger de Montgommery & de Mabile de Belleſme, alors le tyran du Païs, à qui Robert II. Duc de Normandie, Prince également prodigue & débauché, en accorda la garde. Mais Serlon d'Orgeres qui rempliſſoit en ce tems-là le Siége Epiſcopal, bien different de ce que fut après lui le Jean de Peruce ci-deſſus, aima mieux ſe retirer, après avoir excommunié ſon oppreſſeur, & jetté l'interdit ſur toutes ſes terres, que de ſe ſoumettre à un pareil joug. Il alla & à Rome & à Londres en porter ſes plaintes, & il ne revint dans ſon Egliſe qu'après que le Roy d'Angleterre ſe fut rendu maître de la Normandie l'an 1106. en faiſant le Duc ſon frere priſonnier, & que ce Monarque eut privé Robert de Belleſme de la grace qu'il tenoit de ce dernier Prince.

Quoique l'Evêque de Seez dût avoir la Ville après la mort de Guillaume de Belleſme, cependant les deſcendans de ce Seigneur garderent preſque tous les environs, avec les principaux fauxbourgs : ils bâtirent de l'autre côté de la riviere un château, dont il reſte encore une porte appellée *Breteſche*, (c'eſt-à-dire, *porte à crenaux*,) & ils formerent par-là comme une ſeconde Ville. Elle eſt nommée le *Bourg-neuf* par Guillaume Comte de Ponthieu, fils de Robert de Belleſme, dans un titre de 1155. pour le Prieuré du Gaſt, & depuis on l'appella le *Bourg-le-Comte*, & l'ancienne Ville le *Bourg-l'Evêque*, du nom de leurs differens Seigneurs. Le Roy Louis le Jeune & le Comte de Dreux ſon frere, irritez contre le Comte de Ponthieu & Jean ſon ſecond fils, aſſiegerent celle-là en 1150. & la brûlerent : mais elle fut ſi bien & ſi-tôt rétablie, que lorſque Henry le Jeune Roy d'Angleterre, qui s'étoit révolté contre Henry II. ſon pere, vint en 1174. accompagné de trois Comtes & de près de cinq cens hommes d'armes pour ſe ſaiſir de la Ville entiere, il ne la put emporter, quoique les habitans, qui le repouſſerent avec une extrême valeur, n'euſſent ni Prince ni Commandant à leur tête, ſelon la remarque de Raoul de Dicet, dont les paroles meritent ici place. *Rex filius Regis C. Theobaldum, C. Perticenſem, C. de Soenis, & cum eis milites ferè 500 habens in comitatu, Sagienſem urbem invaſit ; ſed civibus etiam ſine Prin-*

cipe, etiam ſine Duce viriliter reſiſtentibus, nihil profecit.

Cette Ville n'eut pas le même bonheur, en 1353. qu'elle fût brûlée par les Anglois, qui en raſerent auſſi les murailles. Les bourgeois, pour avoir quelque retraite, bâtirent enſuite le fort de Saint Gervais, ainſi nommé à cauſe de l'Egliſe Cathedrale dédiée ſous l'invocation de ce Saint, & de S. Protais, qu'il renfermoit ſeulement avec le palais Epiſcopal & le cloître des Chanoines: Mais c'eſt ce qui ne garentiſſoit que leurs perſonnes; & à peine eurent-ils relevé leurs maiſons, qu'elles furent encore pillées & brûlées par les gens de Charles d'Artois Comte de Longueville, qui s'étoient fortifiez dans l'Abbaye, d'où ils exerçoient un cruel brigandage dans le Comté d'Alençon. A cette occaſion ils obtinrent du Roy Jean des Lettres du huit Janvier 1361. vieux ſtile, qui leur permettoient d'impoſer ſur eux-mêmes un ſubſide pour rétablir les murs de la Ville; & apparemment qu'ils furent obligez d'abandonner ce deſſein: car les murailles d'aujourd'hui, qui ſont très-legeres & déja ruinées en pluſieurs endroits, ne furent bâties qu'au commencement du dernier ſiécle.

Pendant que le fort de Saint Gervais ſubſiſta, à l'exception du temps de la domination des Anglois, les Evêques en eurent le gouvernement par conceſſion des Rois, ſans quoi ils auroient été, eux & les Chanoines, les priſonniers de ceux qui y auroient commandé, & il ne fut détruit qu'à la fin du quinziéme ſiécle. Ils y mettoient à leurs dépens des Capitaines, & ils firent aſſujettir à ſa garde tous leurs vaſſaux, qui étoient auparavant obligez à la garde du château d'Hieſmes. Cet uſage perſuada à quelques-uns de ces Prelats, qu'ils étoient Gouverneurs nez de la Ville; de maniere que M. Camus de Pontcarré oſa encore en 1647. en faire Capitaine M. Paulmier des Fontaines gentilhomme du lieu, & M. Forcoal alla même juſqu'à prétendre que ce droit étoit auſſi ancien que ſon Egliſe, dont il mettoit la fondation ſous le Pontificat du Pape S. Clement. C'eſt ce qu'il ſoutint contre M. d'Angennes, Seigneur de Fontaineriant, à qui Louis XIV. avoit donné ce Gouvernement en conſideration du Duc de Montauſier dont il étoit allié. Il ſe fit de part & d'autre des Factums fort vifs, & la cauſe au fond étoit déplorable pour l'Evêque; mais il ſçut tellement rendre ſon adverſaire ſuſpect de favoriſer les Janſeniſtes, à cauſe du fameux M. le Noir Théologal de Seez, qui écrivoit pour lui dans cette affaire, qu'il engagea du moins ce Monarque à ordonner par un Arrêt du 17 Juillet 1679. qu'il rapporteroit ſes proviſions; & ce Prince déclara en même tems, que le Gouvernement de la Ville n'étoit point attaché au Siége Epiſcopal. Comme le malheur des dernieres guerres avoit fait ériger des Gouvernemens pour les plus petits lieux, afin de les rendre venaux, M. Gohier du Cheſnay, gentilhomme voiſin, acheta celui-là; mais ils furent preſqu'auſſi-tôt ſupprimez, & la ville de Seez eſt toujours ſimplement gouvernée par un Maire & des Echevins, que les bourgeois éliſent tous les trois ans.

En 1219. après l'extinction des Comtes d'Alençon, de la maiſon de Montgommery, la Châtellenie de Seez, qui étoit de ce Comté, fut du partage de Robert Malet, Sire ou Baron de Graville, fils de Philippe d'Alençon, ſœur du dernier Comte, & elle s'étendoit ſur dix-ſept Paroiſſes: mais ſa poſtenté en fut privée par la confiſcation des biens de Jean Malet ſon arriere-petit-fils, à qui le Roy Jean fit couper la tête en ſa preſence en 1356. & ce Prince échangea alors avec Marie d'Eſpagne, Comteſſe doüairiere d'Alençon, tout ce qui relevoit de ce Comté dans cette confiſcation, pour la maiſon de S. Ouen près de Paris, où il avoit établi l'Ordre de l'Etoile. Il eſt vrai que Louis XI. faiſant faire le procès à Jean II. Duc d'Alençon, dont il reprit l'apanage, reſtitua ces biens en 1473. à Louis Malet de Graville, depuis Amiral de France, & lui en accorda même la haute-Juſtice: mais après un très-long procès, il en fut à la fin évincé par un Arrêt du Parlement de Paris du 6 Septembre 1511. que Charles petit-fils du Duc Jean obtint contre lui.

Ce Domaine qu'on appelle encore à preſent Graville, du nom de ces anciens Seigneurs, demeura par ce moyen uni au Duché d'Alençon. Henry IV. l'engagea à titre de Baronie, en en diſtrayant les fiefs qui en relevent, dont il ſe reſerva la mouvance, & il eſt aujourd'hui entre les mains de M. le Maréchal de Monteſquiou, au droit de Madame ſon épouſe, à laquelle ce domaine eſt venu par la mort de M. d'Angennes, Colonel du Regiment de Normandie, ſon couſin germain. Le Chef-lieu en eſt dans la Paroiſſe de Saint Pierre; & M. d'Angennes, pere de ce dernier, qui l'acquit de la maiſon de Medavy, l'augmenta de la haute-Juſtice de cette Paroiſſe, & de deux ou trois autres qu'il avoit eû par engagement de Loüis XIV. Il n'eſt plus que d'environ ſix cens livres de rente.

Les Bourgeois toûjours fort vifs, pour y faire tranſferer la Juriſdiction d'Eſſey, avoient pour cela obtenu du Roi Henry II. un Edit du mois de Mars 1556. vieux ſtile; il étoit donné ſur une information de la commodité & incommodité de cette tranſlation, que René de Silly, Bailly d'Alençon, avoit faite par ordre de ce Prince en 1553. & dans laquelle les Eccleſiaſtiques & les Gentilshommes des environs avoient reconnu qu'elle étoit très-utile; elle ne regardoit alors que les dix-ſept Paroiſſes de la Châtellenie. L'avis des Officiers d'Alençon, & même des gens du Roi du Parlement de Roüen, y avoit été conforme. Cependant l'Edit ne pût être verifié dans cette Cour, à cauſe de l'oppoſition des habitans d'Eſſey: ceux de Séez ont auſſi dans leurs archives des Lettres de Charles IX. de 1567. confirmatives de cet Edit, dont elles ordonnoient l'enregiſtrement, & d'autres Lettres de François Duc d'Anjou & d'Alençon de 1576. qui n'eurent pas plus d'effet: & ç'a été avec auſſi peu de ſuccès qu'ils ont encore fait après la majorité de Loüis XV. une nouvelle tentative à ce ſujet. Mais il faut pourtant avoüer, que le plus avantageux pour le public, ſeroit non ſeulement de transferer la Juriſdiction entiere d'Eſſey à Séez, mais d'y joindre auſſi celle du temporel de l'Evêché qui y eſt enclavé; car il n'y a plus de raiſon de l'en ſéparer, puiſque l'uſage d'aujourd'hui eſt, que les Officiers des Princes apanagers, ſoient auſſi toûjours Officiers du Roi, comme on le voit par ceux de l'appanage d'Orleans, ce qui n'étoit pas autrefois. Ce ſont les poſſeſſeurs du temporel de l'Egliſe de Séez, & ſur-tout ſes vaſſaux qui ſont les plus à plaindre, à cauſe du grand éloignement du Siége de Falaiſe, auquel on les a attachez pour le Bailliage, dont quelques-uns, comme ceux de l'Alleu, ſont à plus de treize lieuës: & quoique pour la Vicomté ils n'aillent plus plaider qu'à Meheudin, petit Bourg, où l'on a exprès établi un Siége pour eux ſeuls, il y en a qui en ſont toûjours à plus de huit lieuës, ce qui leur eſt fort

Digitized by Google

préjudiciable. Mais on ne doit gueres eſperer une pareille réforme, qu'au cas qu'on execute le deſſein d'arrondir les Juriſdictions du Royaume, qui a été déja tant de fois propoſé au Conſeil du Roi.

Les habitans de Séez n'ont pas été plus heureux dans les diverſes démarches qu'ils ont faites depuis près de ſoixante ans, pour faire abonner cette Ville à l'égard de la taille, laquelle fait beaucoup de tort à ſon commerce, & empêche les bons ouvriers de s'y établir; car ils n'ont encore pû parvenir à obtenir cette grace, quelque juſte qu'elle paroiſſe: ainſi les arts y languiſſent, & le peuple n'y eſt point animé au travail par l'émulation. A quoi il s'occupe le plus, c'eſt à préparer des laines qu'on lui enleve pour faire des étamines. On y a communément de l'eſprit, & depuis long-temps on y eſt en poſſeſſion d'avoir les bons Avocats & les bons Medecins du Païs, mais on y eſt à la veille de manquer de ceux-ci. Antoine Hommey de la Bourdonniere, l'un d'eux, mit dans le ſiécle paſſé les Aphoriſmes d'Hypocrate en vers grecs & latins d'une veine aſſez facile, qu'il dédia au Cardinal de Richelieu, & il a eu un fils (Jacques Hommey Auguſtin reformé decedé à Angers il y a quelques années) qui s'eſt fait connoître par des ouvrages plus importans, dont on eſtime auſſi en particulier la latinité. Cette Ville a eu encore d'autres Auteurs diſtinguez, & on doit dumoins nommer ici D. Simon Bougis, General de la Congregation de ſaint Maur, & D. Jacques du Friſche de la même Congregation, dont on peut voir l'Eloge dans l'Hiſtoire de l'Abbaye de Saint Germain des Prez où ils ont fini leurs jours.

On a déja indiqué en general le nombre des Egliſes, des Communautés Eccleſiaſtiques & des Paroiſſes de la Ville de Séez; mais il eſt bon de les faire connoître chacune en particulier.

L'Egliſe Cathedrale de Séez a au moins été renouvellée deux fois, car l'Evêque Azon I. qui vivoit ſous Richard Duc de Normandie l'avoit rebâtie, & avoit pour cela démoli les murs de la ville, ce qui fait conjecturer à quelques-uns qu'il en étoit alors le Seigneur; cette ſeconde Egliſe fut malheureuſement conſommée vers l'an 1048 par le feu, que l'Evêque Yves de Belleſme fit mettre au clocher pour en chaſſer des Scelerats qui en faiſoient leur retraite, & ce Prelat pour reparer ſa faute entreprit auſſi-tôt de conſtruire l'Egliſe d'aujourd'hui, qui fut achevée & dediée en 1126. Il alla demander du ſecours juſqu'à l'Empereur de Conſtantinople, qui lui fit preſent d'un morceau de la vraïe Croix, qui ne ſe trouve plus, & pour laquelle il s'établit deux foires aux deux Fêtes où on la veneroit; car c'étoit principalement par le moyen des Reliques qu'on excitoit la liberalité des Fideles, & qu'on venoit à bout de bâtir toutes ces anciennes & grandes Egliſes dont on ne ſe laſſe point d'admirer la magnificence. Celle de Séez ſeroit encore du nombre, ſi elle n'étoit point ſi delicate, mais la voute du chœur eſt déja tombée, & celle de la nef auroit auſſi eu le même ſort, ſi par des tirans de fer on n'avoit pas arrêté ſes murailles, qui ſe ſont fort écarrées. Les deux clochers du frontiſpice, dont un eſt haut de deux cens dix pieds, ont auſſi eu beſoin de pilliers boutans, ajoûtez pour les ſoûtenir, ce qui a fort gâté le grand portail qui eſt hors d'œuvre, & qui eſtoit très-magnifique. On voit dans le principal de ſes trois portiques qui repreſente toute la Cour Celeſte, les figures d'un Roi & d'une Reine, qui ſont celles de Guillaume le Conquerant, devenu Roi d'Angleterre en 1066 & de Matilde de Flandres ſa femme qui fonderent deux prebendes dans cette Egliſe & qui ſans doute contribuerent à ce bâtiment qui ſe faiſoit de leur temps, ou bien celles de Henri I. ſon fils & d'Alix de Louvain ſa ſeconde femme, lequel Henri aſſiſta à ſa Dedicace & y donna alors 10. livres de rente en terres ſituées en Angleterre qui ont été perduës.

Cette Egliſe avoit autrefois un tréſor avec pluſieurs Reliques, entr'autre le corps d'un ſaint Gerard peu connu; mais le tout fut pillé par les Calviniſtes, ou brûlé, lorſque l'armée de l'Amiral de Coligny y paſſa en 1563, & elle eſt preſentement des plus pauvres en argenterie & en ornemens, parce que la Sacriſtie a ſi peu de revenu, que chaque Chanoine qui eſt en ſemaine eſt dans la neceſſité de fournir le vin pour la Meſſe.

C'eſt l'Evêque qui eſt ſeul tenu de l'entretien de cette Egliſe, quoique ſon revenu ne ſoit que d'environ douze mille livres: Il conſiſte, outre les droits du Secretariat, en terres, en bois & en deports, ou autrement, dans la premiere année du revenu des eures vacantes, dont l'Evêque a les deux tiers, & les Archidiacres l'autre tiers; mais ce revenu étoit autrefois plus conſiderable par les droits de Synode & de Viſite que l'Evêque levoit ſur tous les Beneficiers du Diocèſe, & qui ont été ſupprimez.

Le Palais Epiſcopal qui joint la Cathedrale fut, hormis la Chapelle, rebâti au quinziéme ſiécle par Jean de Peruce, & il a été fort augmenté & fort embelli par feu M. d'Aquin, & par M. Turgot ſon ſucceſſeur qui continuë toûjours de le rendre très-commode; mais la Chapelle eſt l'ouvrage de Geofroi de Mayet mort en 1258. Il la dédia ſous l'invocation de Saint Romain, Archevêque de Roüen, & peut-être en mémoire de ce qu'il avoit été Official de cette Metropole.

Le Chapitre de Séez eſt compoſé d'un Prevoſt, d'un Chantre, de cinq Archidiacres, d'un Penitencier, de ſeize Chanoines, entre leſquels ſont, un Theologal & un Precepteur, & de quatre ſemi-Prebendes: Il y a de plus dans cette Egliſe ſeize Chapelains, mais qui ne reſident point, quoiqu'ils y ſoient la plûpart obligez par leur fondation, comme par la Bulle du Pape Paul III. de l'an 1547. Cette Bulle fut obtenuë par l'Evêque Pierre Duval, & demandée par le Roy François I. pour la ſecularisation de ce Chapitre, dans lequel l'Evêque Jean I. avoit introduit des Chanoines Reguliers de Saint Victor de Paris, vers l'an 1129, avec la proteſtion du Pape Honoré II. & celle de Henry I. Roy d'Angleterre & Duc de Normandie. Le relâchement de ceux-cy eſt ce qui détermina à les faire changer d'état, car auparavant ils avoient fait beaucoup d'honneur à l'Egliſe de Séez; & c'eſt en leur faveur, que preſque tous les biens qu'elle poſſede lui ont été donnez, puiſqu'on ne trouve de ceux des anciens Chanoines ſeculiers, que les terres aumônées par Guillaume de Belleſme & ſeize livres un ſol dix deniers de rente ſur les Domaines d'Argentan & d'Hieſmes qui furent donnez par Guillaume le Conquerant pour la fondation des deux Prebendes, dont on a parlé plus haut, & qui prouvent qu'il ne falloit alors que huit livres de rente pour l'entretien d'un Eccleſiaſtique. Ils ne vont plus en commun & en particulier, compris même ceux des Chapelles qui ſont très-modiques & très-inégales, qu'à treize ou quatorze mille

livres de rente. Les Canonicats ſont pareillement fort inégaux. Le dortoir des Chanoines Reguliers ſubſiſte toûjours, & les chambres ne ſervent plus à leurs ſucceſſeurs que pour y mettre leurs habits de chœur, ou à loger des Chantres; mais il y a dans l'enceinte du Cloître, pluſieurs maiſons avec des jardins qui leur ſont venduës à vie par enchere au profit de la menſe commune. L'Evêque a la pleine collation de tous ces Benefices, à l'exception de la Chapelle de la ſainte Trinité, dont la nomination eſt attachée au fief de Grandlé. Les armes de cette Egliſe ſont d'azur à une épée & une palme d'or paſſées en ſautoir, accompagnées de quatre étoiles de même, à cauſe des Martyrs S. Gervais & S. Protais ſes Patrons, qu'elle mettoit autrefois ſeuls dans ſon ſceau.

L'Abbaye de Saint Martin de Séez eſt la plus importante du Diocèſe, & elle eſt même plus riche que l'Egliſe mere. Elle fut fondée vers l'an 1060. par Roger de Mongommeri dans un lieu qui avoit déja été ſanctifié par la demeure de pieux Solitaires: elle n'étoit d'abord deſtinée qu'à être un Prieuré dependant de l'Abbaye de S. Evrou; mais le bienheureux Thierry, premier Abbé de Saint Evrou depuis ſa reſtauration, qui forma le deſſein de ſe retirer dans ce nouveau Monaſtere, porta le Seigneur à en faire une Abbaye en titre, & elle eſt aujourd'hui une des plus conſiderables de la Congregation de Saint Maur à cauſe du Privilége qu'elle a conſervé, d'avoir un Abbé Regulier; elle paſſe pour être de trente ou de trente-cinq mille livres de rente, mais avec quelques charges. Elle avoit auſſi été de la Congregation de Cheſal-Benoît, & avant le Concordat d'entre Leon X. & François I. en 1515, qui eſt, ce qui la fit excepter avec quatre autres de cette Congregation, du nombre des Abbayes de nomination Royale, parce que dès lors, comme à preſent, elles n'étoient gouvernées que par des Abbez triennaux: Elle a la nomination de plus de cinquante cures, & de quatre ou cinq Prieurez; mais elle en a perdu trois conſiderables en Angleterre. Son Egliſe eſt fort groſſiere, & il n'en reſte plus que le chœur & la croiſée, laquelle n'eſt pas entierement voutée. Pour la nef, elle fut détruite dans les guerres d'Angleterre du quatorziéme ſiécle. Le chœur, dont on a mis l'Autel ſous l'arcade de la croiſée, eſt fort propre & la ſacriſtie a d'aſſés beaux ornemens; elle eſt dans la Chapelle des Ducs d'Alençon, où Jean II. Duc d'Alençon, tué à la bataille d'Azincour en 1415, eut ſa ſepulture, mais dont il ne reſte plus de veſtiges. L'Abbaye fut encore pillée en 1563, au paſſage de l'armée de l'Amiral, & enſuite brûlée en 1568. par les gens de Gabriel, Comte de Montgommery; qui, dit-on, fit pendre l'incendiaire, pour mieux ſoûtenir la pretention qu'il avoit, ſur la conformité de nom, d'être deſcendu de ſon Fondateur. On rebâtit actuellement l'ancien dortoir qui avoit bien beſoin d'être renouvellé; les armes de cette Abbaye ſont celles de l'appanage d'Alençon dont elle releve; c'eſt-à-dire, de France à la bordure de gueules, beſantrée d'argent.

La Leproſerie de la Magdeleine de Séez, aujourd'hui unie à l'Hôpital de la ville, par Arrêt du Conſeil du 14 Janvier 1695, eſt de la fin du XI. ſiécle, ſi le *Raoul, Abbé de Séez*, qui y aumôna quatre-vingt acres de terre, en conſideration de ce qu'on y recevoit ſa ſœur, ſelon une Chartre de Gerard II. Evêque de Séez, mort en 1157, eſt, comme il eſt bien probable, le celebre Abbé de Saint Martin de ce nom, qui fut enſuite Evêque de Rocheſter, & Archevêque de Cantorbery après le grand Saint Anſelme en 1109. Ce Gerard, Amiar, Legat du Saint Siége, Hugues, Archevêque de Roüen, & Guillaume, Comte de Ponthieu en confirmerent tous les biens, l'exemprerent de toute *domination Eccleſiaſtique*, & voulurent que les Lepreux n'y fuſſent ſoumis qu'à celui qu'ils auroient élû. Le même Comte de Ponthieu leur donna un droit de foire au jour de leur Sainte Patronne qui ſubſiſte encore. Mais il y a déja plus de deux ſiécles qu'on n'y voit plus de ces ſortes de malades. Cette Leproſerie eſt d'environ trois cens livres de rente, & eſt un Fief noble.

Le Prieuré de Sainte Croix de Séez, qui n'eſt plus que d'environ cent livres de rente, étoit, à ce que l'on croit, une Maiſon d'Huſpitaliers de l'Ordre de Saint Auguſtin, & ſelon un Acte de Guillaume Mauger, il y avoit encore en 1347 un Prieur, un Procureur Prêtre & des Freres pour le deſſervir; mais ſes biens qui n'avoient jamais été fort conſiderables ſe diſſiperent, & les exercices y ceſſerent entierement. Ces Religieux avoient entr'autres poſſedé les dimes de la Cure de Belleſont, & le Patronage de celle de Vieux-pont; ces dimes ſervirent à doter les cinq Chapelles d'autour du Chœur de la Cathedrale; & il y avoit alors déja bien du temps que le Patronage de la Cure avoit paſſé à l'Evêque de Séez qui a auſſi la nomination du Prieuré.

L'origine de l'Hôpital de Séez eſt bien mieux connuë. On la trouve dans une Bulle de confirmation du Pape Innocent III. du 20 Janvier 1208, où il eſt marqué qu'il avoit été conſtruit par Guillaume Berard & Macée ſa femme qui vivoient encore alors; & il eſt à obſerver qu'il eſt peu d'Hôpitaux qui n'ayent eu de ſimples bourgeois pour Fondateurs; car ces grands Seigneurs qui ont bâti & doté tant de ſuperbes Abbayes & de magnifiques Collegiales, ont à peine, pour parler le langage de l'écriture, donné les miettes de leur table aux pauvres des Hôpitaux; & c'eſt ce que l'on voit aſſés pour celui-ci qui ne joüit que d'environ ſoixante livres de rente de leurs bienfaits, dont il eſt redevable à Robert, dernier Comte d'Alençon, de la Maiſon de Montgommery, & à Ela ſa ſœur. Selon le Cenſier de l'Egliſe Romaine, il payoit à cette Egliſe une obole d'or de rente pour être ſous la protection des Souverains Pontifes; & neanmoins ce n'eſt que depuis ſoixante ans qu'il a beaucoup augmenté; il étoit parvenu à avoir ſept mille livres de rente, de quinze cens livres qu'il avoit auparavant, mais il s'en eſt evanoui preſque trois mille par les rembourſemens en Billets de Banque, & par leurs reductions; les habitans lui ont, du conſentement de Loüis XIV. cedé quinze cens livres de rente ſur l'octroy qui fait leur revenu commun. Ce Monarque y a lui-même, comme il a déja été obſervé en ſon lieu, uni la Leproſerie de la Magdeleine, & les perſonnes de pieté & de conſideration de la Ville, edifiées du bon uſage qu'on fait de ſes biens, avoient achevé par de groſſes donations de le mettre dans cet état. On a renouvellé & fort augmenté tous ſes bâtimens, hormis l'Egliſe, qu'on a ſeulement renduë très-propre. Outre les malades, on y nourit de vieille perſonnes qui ne peuvent plus gagner leur vie, & l'on y éleve beaucoup d'enfans trouvez & autres, à qui on apprend à la gagner. Ils ſont tous gouvernez par des filles qui ont leur bien ſeparé, & qui ont une ſom-

me

me fixe pour chaque pauvre, ce qui eſt d'un grand ſoulagement pour l'Adminiſtrateur, qui depuis long-temps eſt toûjours un Gentilhomme. Il eſt auſſi Receveur. Ces filles ſont habillées de brun, portent le voile & ſont des vœux annuels: Leur paſſion ſeroit d'en faire de perpetuels, & d'obtenir des Lettres Patentes du Roy pour aſſûrer leur état: mais la Ville s'y oppoſe perſuadée qu'elle eſt, & avec grande raiſon, que les pauvres ne ſeront jamais mieux ſervis, ny elles plus vertueuſes, que pendant qu'elles ſeront dans la dépendance; & elle craint avec fondement, que ſi elles étoient Religieuſes, elles ne recherchaſſent bientôt à faire toumer de leur côté les charités des Fideles, & même à la fin à s'approprier le bien des pauvres, ce qui a cauſé la ruine de pluſieurs Hôpitaux. Cependant il eſt vrai que leur conduite eſt en ſi bonne odeur dans le païs, que les habitans de Mortagne, de l'Aigle & de Vimontier en ont voulu auſſi avoir, qu'ils ont miſes dans les Hôpitaux de ces lieux. Il y avoit dans celui de Séez pluſieurs Chapelles ſeparées qu'on a détruites, & dont, à cauſe de leur peu de revenu, on a uni les titres à celui de la Chapelle qui reſte, & qui eſt ſous l'invocation de Saint Jean: elles étoient ſous celle de Saint Coſme & Saint Damien, de Saint Eloy & de Saint Michel: Les bourgeois nommoient à toutes, mais l'Evêque en a preſentement ſeul la diſpoſition.

Le Couvent des Cordeliers de Séez, qui eſt un des plus beaux de la Province, n'eſt pas tout-à-fait ſi ancien qu'ils l'ont ſuppoſé par l'inſcription qu'ils ont miſe à la porte du cloître, où ils aſſûrent qu'il fut fondé par les Rois Philippe-Auguſte, Loüis VIII. & Saint Loüis; car c'eſt ſeulement à ce dernier, & à la Reine Blanche de Caſtille, ſa mere, dont les Châteaux ſont alternativement avec les Fleurs de Lis dans les vitres, & le pavé du chœur de l'Egliſe, qu'ils en peuvent attribuer la gloire, & même ce ne ſera pas de ce pieux Monarque qu'ils tiendront le terrein où ils ſont établis, puiſqu'il eſt dans le Fief de l'Egliſe Cathedrale. Ils reconnoiſſoient en 1413 qu'il y avoit 160 ans & plus qu'ils y demeuroient, & en 1450 qu'ils étoient de la fondation de ce ſaint Roi, qui leur avoit accordé la moitié de la riviere d'Orne pour leur enclos, & qu'en 1259, il leur fit preſent d'une ſainte Epine, en conſideration de ce que leur Egliſe, qui eſt ſous l'invocation de ſaint Leonard, étoit auſſi ſous celle de la Sainte Couronne de Nôtre Seigneur. Ils ont encore, & ſa Lettre originale, & cette precieuſe Relique qui eſt toûjours en grande veneration dans le païs. Il eſt manifeſte auſſi par la principale vitre de leur chœur où eſt la figure de Geoſroy de Mayet, Evêque de Séez, qui dédia leur Egliſe, & à qui Saint François, habillé de blanc, comme étant déja dans la gloire, preſente ſes Religieux avec ſa Regle, que ce fut ce Prelat qui les reçut dans la ville; & il n'y ſiéga qu'en 1240. Il y a dans cette vitre une autre figure plus grande de ſaint François auſſi vêtu de blanc, où l'on voit diſtinctement les Stigmates & une barbe un peu longue qui autoriſera encore les Capucins à croire qu'il ne ſe la coupoit point, quoique les autres Religieux peints dans cette vitre paroiſſent raſez, puiſque cette figure n'eſt poſterieure à ſa mort que de vingt-cinq ou trente ans au plus. La Tradition eſt, qu'un de ſes Diſciples, nommé Gilles, fut le premier Gardien de ce Couvent, & qu'il fut entetré dans une petite Chapelle du titre de Saint Jean-Baptiſte. Elle eſt contiguë à l'Infirmerie, & on dit qu'elle n'a jamais eu beſoin de reparation, ni pour les murs, ni pour le toit, ce qu'on attribuë à la Sainteté de ce Religieux. Cette Maiſon a toûjours ſuivi l'étroite Obſervance de la Regle de Saint François, & elle députa par Acte du 21 Septembre 1415, Jean Hubert ſon Gardien, avec les Peres Nicolas le Roux & Loüis le Fevre, pour ſe pourvoir avec les autres maiſons qui lui étoient unies; tant au Concile de Conſtance qu'à Rome contre les Cordeliers de la grande Obſervance qui vouloient les y troubler. Elle a de plus la gloire, que quatre de ſes Religieux furent les victimes de la fureur des Calviniſtes dans les années 1562 & 1569, & d'avoir fourni à ſon Ordre deux Vicaires generaux des Obſervantins, & un Gardien Patriarchal de Jeruſalem, nommé Jean de Saint Martin que le Pape & le Roy envoyerent deux fois à Conſtantinople pour des affaires d'importance. Gonzague dit qu'elle étoit pour cinquante Religieux avant les guerres des Religionnaires, & qu'il n'y en avoit plus que vingt de ſon tems; mais il y en a encore moins à preſent.

Le College de Séez n'eſt que du dernier ſiécle, & il doit ſon établiſſement à l'obligation d'enſeigner les Lettres humaines, dont le Chanoine prebendé du Meſnil-Jean fut d'abord chargé, conformément à l'uſage des autres Egliſes Cathedrales, ce qui l'a fait nommer *Precepteur*. On l'a mis dans une maiſon qui appartenoit à Jean de Vieux-pont, Grand Chantre de Séez, & depuis Evêque de Meaux, mort en 1623, comme on le voit par ſes armes qui ſont ſur la porte. On l'a fort augmentée, de maniere qu'il n'y manque plus qu'une Chapelle, que l'amour du bien public y ſera ſans doute dans peu ajoûter. Le Precepteur étant ſeul, ne pouvoit pas faire beaucoup de fruit dans ſon employ; mais M. Jacques Hardoin Belier des Eſſards, ancien Chanoine de Séez, homme tout rempli de charité, a fondé ſolidement en 1718. deux autres Maîtres, afin qu'ils puiſſent enſeigner avec lui & ſous lui toutes les claſſes. C'eſt à la verité ce qui ne doit avoir ſon execution qu'après la mort du Donateur; mais, en attendant, le zele de M. le Fort, aujourd'hui Precepteur, qui a un grand talent pour l'inſtruction de la jeuneſſe, lui a fait trouver dans ſes Penſionnaires le moyen de ſe procurer ces deux Coadjuteurs. L'Egliſe de Séez a part encore à deux autres Colleges, dans leſquels elle a des bourſes affectées à ce Diocèſe, & dont l'Evêque a la nomination. L'un eſt dans la ville de Paris, ruë de la Harpe, où il eſt nommé auſſi le College de Séez; & l'autre eſt dans la Ville d'Angers, où il eſt appellé le College de Bueil, à cauſe qu'il eſt dans l'Hôtel qui appartenoit à l'illuſtre maiſon de ce nom, à preſent éteinte; & ils furent fondez par les Executeurs de la derniere volonté de Gregoire Langlois, l'un de ſes Evêques, mort en 1404, lequel étant du Doyenné de Paſſaiz au Diocèſe du Mans avoit ordonné que la moitié des bourſes de ces Colleges ſuſſent pour les pauvres Ecoliers de ce Doyenné & que l'Archidiacre du lieu en eût la nomination.

Le Seminaire de Séez eſt encore plus recent que le College, quoiqu'il fût beaucoup plus neceſſaire pour le bon gouvernement du Diocèſe; il ne doit ſon commencement & ſon progrès qu'à de ſimples Prêtres. M. Pierre Pavi, ancien Curé de Macé, en jetta les premiers fondemens ſur la fin de l'Epiſcopat de M. Camus de Pontcarré, mort en 1650, & M. de Medavy, ſuc-

ceſſeur de ce Prelat, obtint du Roy des Lettres Patentes qui l'autoriſoient. Comme ſon zele étoit humble, & qu'il ſe ſentoit peu de capacité; ayant, après douze ou quinze ans, trouvé dans M. Anguerrand le Chevalier, quoique alors fort jeune, les dons qui lui manquoient; il l'aſſocia auſſi-tôt, & ſe demit ſur lui de la ſuperiorité. Exemple qui ſera plus admiré que ſuivi. Celui-ci étoit un homme tout de feu, plein auſſi de pieté, & qui par ſes Predications & ſes Miſſions ſe rendit très-celebre dans le païs, & dans les Diocèſes voiſins: c'eſt lui, qui avec l'aide de ſa Communauté, eut la gloire d'achever le Seminaire, & même de lui laiſſer un revenu raiſonnable; ce fut ſans autres ſecours que ceux qu'il tiroit des charitez de quelques perſonnes vertueuſes, des penſions des Ordinands, & ſurtout des liberalitez de M. Auguſtin d'Erard de Ré Prevôt de la Cathedrale, encore plus recommendable par ſa pieté, que par ſa naiſſance, lequel fut Superieur après lui; car il eſt vrai, que ce dernier, joüiſſant d'un revenu conſiderable, en fit toûjours bonne part à cette Maiſon, qui a été enfin la principale heritiere de ſes effets mobiliaires à ſa mort, arrivée en 1723. M. le Chevalier fit pour plus de cinquante mille livres de bâtiment, & en particulier une Egliſe qu'il ne crut pas pouvoir aſſés décorer, le ſeul Autel a coûté plus de ſixmille livres, & il la fit dédier à la ſainte Trinité & à la ſainte Famille; c'eſt-à-dire, à Jeſus-Chriſt, la ſainte Vierge, ſaint Joſeph, ſaint Joachim & ſainte Anne. Il meubla la maiſon & fournit la Sacriſtie d'ornemens; & nonobſtant toutes ces dépenſes & beaucoup d'aumônes qu'il faiſoit auſſi, le Seminaire avoit déja en 1697, lors de ſon decès, plus de deux mille livres de rente. Cependant l'ayant bâti ſans ſe former un plan, ſeulement à meſure qu'il le pouvoit, & ſelon la premiere idée qui lui venoit, il faut convenir que cette maiſon, n'a ni la regularité, ni la ſolidité, ni la commodité qu'elle devroit avoir. Elle a depuis encore été enrichie d'une Bibliotheque, dont les meilleurs livres ſont venus de M. René Dumoulinet mort en 1708, qui, par ſa vertu, ſa ſcience, ſa douceur & ſon égalité, fit toûjours les delices des Ordinands durant quarante ans qu'il en fut le Directeur. Elle avoit de plus quelques épargnes en argent, & elle étoit dans cet état, quand, en 1711, M. Turgot jugea à propos d'en donner la conduite aux RR. PP. Jeſuites. Pour les y pouvoir introduire, il fallut l'unir à leur College d'Alençon, leurs conſtitutions ne leur permettant pas de ſe charger directement de Seminaires. Ils ont, dit-on, ſtipulé dans leur traité, qu'au cas qu'on vint à les remercier, ce qu'ils auroient acquis par union de benefices, ou autrement, demeureroit au profit du College d'Alençon; mais c'eſt ce qui ne ſeroit nullement juſte, puiſque la conſideration de l'utilité de ce Seminaire eſt ce qui porteroit à y attacher des benefices, ou à y faire d'autres biens, & que les revenans-bons des penſions des Ordinands, & les autres profits caſuels qui l'ont formé, doivent naturellement être auſſi appliquez à le ſoûtenir & à le faire croître, qui eſt à quoy les Eccleſiaſtiques ſeculiers qui le gouvernoient avoient toûjours été fort attentifs. Ces Peres ont joint un Profeſſeur de Philoſophie à celui de Theologie qui avoit coûtume d'y être, ce qui eſt très-commode pour les Ecoliers du College, qui par ce moyen peuvent achever toutes leurs études ſans quitter la Ville, & auſſi d'une grande ſatisfaction pour l'Evêque & pour ſes Vicaires Generaux, qui voyant ainſi élever ſous leurs yeux dès la premiere jeuneſſe la plûpart de ceux qu'ils ont à admetre dans l'état Eccleſiaſtique, peuvent par-là juger bien plus ſûrement de leur vocation.

Outre tous ces établiſſemens, la ville de Séez a auſſi quatre Ecoles de charité pour les filles; mais il n'y en a encore que deux qui ſoient fondées. La premiere, dont les Sœurs de l'Hôpital ſont chargées, l'a été par Mademoiſelle Barbe du Moulinet de la Roche, qui en a fondé encore quatre autres dans le Diocèſe. La ſeconde, vient de l'être par M. Hardrey, Curé de la Place, vertueux Prêtre qui étoit de la Communauté du Séminaire, & qui l'a attachée à la Congregation des Filles inſtituées par le P. Barré Minime, dont la Maiſon principale eſt à Roüen, & les deux autres ne ſubſiſtent encore que par la charité des perſonnes pieuſes de la Ville; l'une eſt auſſi entre les mains des Filles du P. Barré, qui en rempliſſent dignement les devoirs, & l'autre a été confiée à des Filles d'un nouvel Inſtitut, qui a pris naiſſance dans le Diocèſe, où il a été formé par M. le Févre Curé de Goulet, qui en a toûjours la direction, & dont on ne peut trop loüer le zele. Elles ſont déja répanduës en pluſieurs endroits, & l'on eſt ſur le point, à la faveur de l'Epiſcopat de M. Turgot qui les affectionne, & ſous ſa protection, d'en mettre à Séez la maiſon de probation. En effet, étant eſſentiellement deſtinées à travailler dans le Diocèſe de Séez, il eſt très-à-propos qu'elles ſoient auſſi formées ſous les yeux de l'Evêque même, duquel ſeul elles dépendront, afin qu'il les puiſſe bien connoître. Non ſeulement elles inſtruiſent les jeunes perſonnes de leur ſexe; mais, comme les Sœurs griſes des Paroiſſes de Paris, elles viſitent les malades, les ſaignent, & les médicamentent, ce qui eſt d'un très-grand avantage pour les pauvres, & même auſſi pour les riches qui demeurent à la campagne.

Il ne reſte plus qu'à donner auſſi l'état de chacune des cinq Paroiſſes de la ville de Séez, qui ſont celles de Saint Gervais, de Saint Pierre, de Saint Germain, de la Place, & de Saint Oüen; elles n'ont point de rang fixé entr'elles; mais la principale eſt celle de Saint Gervais, qui a ſon Autel paroiſſial dans l'Egliſe Cathedrale même, dont elle a pris le nom. Il paroit par d'anciens titres, que cet Autel étoit ſous le Crucifix. Mais lorſqu'on fit le Jubé il y a deux cens ans, on le mit dans un des bas-côtés de la Nef, & on eſt aujourd'hui dans le deſſein de l'en ôter, parce qu'il empêche les Chanoines de faire leurs Proceſſions autour de l'Egliſe. Le Curé ſe ſert ſeulement de cette Egliſe pour la Meſſe de Paroiſſe, les Baptêmes, & les Enterremens: car à l'égard des Vêpres, elles ſe diſent dans une grande Chapelle fort ancienne, appellée Notre-Dame du Vivier, où il ſe fait beaucoup de ſervices de devotion, par le moyen d'une Confrérie de charité qui y entretient quatre Chapelains. Elle y fut établie en l'honneur de la Nativité de la Sainte Vierge, par pluſieurs Bourgeois, & autoriſée par le Grand-Vicaire de l'Evêque Gilles de Laval, qui en confirma les Statuts le 8. Mars 1480. vieux ſtile. Son principal objet eſt de faire prier pour les défunts, & de porter en terre les corps de ceux qui y ſont aſſociez. Il y en avoit auparavant une autre, qui étoit auſſi en l'honneur de la Sainte Vierge, de laquelle il eſt parlé dans un acte du 17. Septembre 1372. & elle pourroit bien avoir donné lieu à celle-là.

L'Evêque Girard II. donna en 1154. aux Chanoines Reguliers la Cure & les dixmes de la Pa-

toiſſe, dont Hemery, & ſes deux fils Roger & Jean, tous trois Chanoines ſeculiers, joüiſſoient alors. Ils en devinrent ainſi les Curés primitifs; & par cette raiſon, c'eſt toûjours un Chanoine qui officie aux grandes Fêtes de l'année, & à celle de Saint Gervais & de Saint Protais ſes Patrons; ils la faiſoient deſſervir par des Vicaires amovibles, & à qui ils ne laiſſoient pas tout le caſuel: car on voit par un bail du 9. Janvier 1522. vieux ſtile, qu'ils en retiroient alors quatre-vingt dix livres, toutes charges déduites, ce qui équipoleroit à plus de cinq cens livres d'aujourd'hui; mais les offrandes des fidéles n'étant plus à preſent ſi abondantes, leurs ſucceſſeurs ont été obligez de donner ſur les dixmes une portion congruë ao Vicaire perpetuel; que l'Edit de 1686. qui a ſupprimé les Vicaires amovibles, les a forcez d'y mettre. Ils payent de plus une penſion de cent cinquante livres à ſon Vicaire. La Cure vaut environ huit cens livres. Il y a bien douze cens communians, compris ceux de deux Hameaux qui ſont aſſés éloignez. Le plus proche, qui eſt à plus d'un quart de lieuë, s'appelle Giberville, *Giberti*, *Gilleberti*, *Goiſberti-Villa*, & l'autre ſe nomme Eſchaſſey, *Eſchacetum*, *Scaceium*. Ces Hameaux ſont de la Juriſdiction d'Eſſey, parce qu'ils ne ſont point du Fief de l'Egliſe Cathédrale. Cette Paroiſſe a un grand Cimetiere hors la Ville, avec une Chapelle, qui eſt entretenuë par la Confrérie de la Charité de Notre-Dame du Vivier, & qui eſt auſſi ſous le titre de la Sainte Vierge. Il joint le Prieuré de Sainte Croix, dont on a parlé plus haut; & il ſemble que ç'en ſoit l'enclos qu'on ait pris, depuis qu'il n'y a plus eu d'exercices, pour le faire ſervir à la ſépulture des défunts. Car il n'y reſte pas même de jardin; le Curé n'a point encore de Presbytere; mais il eſt logé aux dépens des Paroiſſiens, en attendant qu'ils lui en ayent donné un.

La Paroiſſe de Sainr Pierre de Séez eſt la plus importante après celle de Saint Gervais, & elle peut être de ſix ou ſept cens Communians, la Cure eſt auſſi d'environ huit cens livres; l'Egliſe eſt appellée dans les anciens titres, Saint Pierre-dit-Château, *Sanctus Petrus-de-Caſtello*, parce qu'elle étoit dans l'enceinte de cette forteresſe, & apparemment qu'elle fut détruite avec elle par les Anglois en 1353. puiſque l'Egliſe d'apreſent, qui eſt aſſés grande, mais peu propre, fut dédiée de nouveau par l'Evêque Gervais Belleau, élû en 1356. ce qui montre qu'elle venoit d'être rétablie. Il y a auſſi dans cette Egliſe une Confrérie de Charité, ſemblable à celle de N. D. do Vivier de la Paroiſſe de S. Gervais, à la ſeule difference que ſes Confreres ont des robes noires, au lieu que ceux de cette autre Confrérie en ont de violettes. Ils y entretiennent un Chapelain. La Cure eſt à la preſentation des Moines de S. Martin, à qui elle fut donnée en 1089. par Gautier de Clinchamps, du conſentement d'Eudes ſon frere, lequel en eut cent ſols, pour lui aider à payer ſa rançon, parce qu'il étoit alors priſonnier, & Gautier en avoit eu auparavant ſept livres; il promit de faire ratifier cette donation par ſes fils, ce dont le même Eudes ſe rendit garant avec Eudes de Ceriſey, & Seifroy d'Eſcures. Néanmoins cent ans après en 1189. Robert de Moire Chevalier, reclama ce patronage, & celui des Paroiſſes de Saint Germain & de la Place de la même Ville; mais moyennant dix livres manſeaux que les Moines lui donnerent, il y renonça, & il leur aumôna encore les deux tiers de la dixme de S. Sulpice de Cuiſſey, ce qui fut confirmé par l'Evêque Liſiard. Ils ont auſſi une groſſe partie de la dixme de cette Paroiſſe de Saint Pierre, & le Chapitre de la Cathedrale en a une autre ſur un territoire qu'a l'Evêque dans la même Paroiſſe. On a ci-devant remarqué que le Chef-lieu du Domaine que le Roy a dans la ville de Séez, eſt dans les ruines du Chateau, où eſt l'Egliſe dont il s'agit.

La Paroiſſe de Saint Germain, qui n'eſt que de deux ou trois cens Communians, a auſſi ſon Egliſe dans l'enceinte des murailles de la Ville; mais il faut qu'elle ne ſoit qu'un démembrement de celle de Saint Pierre, puiſque cette Egliſe y eſt enclavée, que tout ſon territoire eſt éloigné de la Ville, & que ſes Maiſons les plus proches en ſont à un grand quart de lieuë. C'eſt ce qui fait que, dans un de ſes Hameaux, où eſt le Presbytere, elle a une autre Egliſe en l'honneur de Saint Laurent pour le ſervice divin, qui ne ſe fait dans celle de Saint Germain qu'aux fêtes de Pâques & du Patron. Il ſemble même que cette Egliſe de Saint Laurent ſoit la plus ancienne, que c'étoit une ſuccurſale de celle de Saint Pierre; & que lorſque la Paroiſſe fut érigée, on donna aux habitans la permiſſion de bâtir l'Egliſe de Saint Germain dans la Ville, pour la conſervation de leur droit de bourgeoiſie qu'on eſtimoit fort alors, & qu'ils auroient pû perdre ſans cela, à cauſe de leur éloignement. Quoiqu'il en ſoit, celle-ci eſt appellée dans pluſieurs titres Saint Germain-du-Marché, *Sanctus Germanus-de-Foro*, ou *de Marcheto*, à cauſe qu'elle eſt proche du lieu où le marché ſe tient. Mais dans d'autres Chartres, la Paroiſſe eſt appellée Eſcures, *Parochia de Scuris*, nom qui ſe conſerve encore dans le moulin d'*Eſcures*, qui eſt de la Seigneurie de Fontaine-riant, & dans un Fief do la même Paroiſſe appellé le *Petit Eſcures*. On diſoit auſſi Sainr *Laurent d'Eſcures*; & le Fief dominant, dont les autres Fiefs de la Paroiſſe relevent, s'appelle toûjours le *Grand-Eſcures*. Ce fut ſous ce nom *d'Eſcurres*, que Seifrid, ou Sifroid d'Eſcures, donna à l'Abbaye de Saint Martin la preſentation de la Cure, & de celles du Boüillon, de Semalé & de Congé, avec les dixmes, du conſentement de Guimare ſa femme, de Robert, Albert, & Guillaume ſes fils, & de Guerin ſon frere vers l'an 1080. Cette conceſſion fut confirmée environ ſix vingt ans après, par Olivier de Larrey, qui y ajouta encore la preſentation, & les dixmes de la Cure de la Chapelle proche de Séez; en conſideration de quoi les Moines étoient obligez de le recevoir chez eux, de le régaler, lui & cinq autres à la fête de Saint Martin, & de lui fournir des botines de foire, ou autrement de paille, pour le garentir du froid au ſervice de la nuit. C'étoit apparemment lui, ou Nicolas de Larrey ſon pere, à qui la terre d'Eſcures & ces autres terres vinrent: Elles paſſerent vers l'an 1400. dans la maiſon d'Achey, par le mariage d'Alix de Larrey, fille de Thomas, avec Pierre d'Achey; & la branche d'Achey, qui les poſſedoit, s'étant depuis peu éteinte, elles ſont venuës à Meſſieurs Motel au droit de leur mere, qui étoit de cette Maiſon. Ils ont eu au Bailliage d'Alençon un grand procès avec feu M. d'Angennes, Seigneur de Fontaine-riant, ſur le patronage honoraire de la Cure, qu'ils prérendoient attaché au Fief du Grand-Eſcures; mais ils l'ont perdu, parce que M. d'Angennes étoit en poſſeſſion des prieres nominales de l'Egliſe, & du banc dans le Chœur; que l'Egliſe de Saint Laurent étoit toute environnée de terres qui étoient de ſon Fief, d'où on concluoit que l'Egliſe en étoit auſſi; & qu'il n'y avoit pas dans la Pa-

Digitized by Google

roiſſe un pouce de terre uni au Fief du Grand-Eſcures. Ainſi Fontaine-riant, (*Fonſrians*) eſt aujourd'hui le Fief principal de la Paroiſſe de Saint Germain. Ce fut le partage d'un Nicolas de Larrey, qui en 1337. donna au Chapitre de Séez, pour ſon anniverſaire, dix ſols tournois de rente ſur ſon Moulin d'Eſeures. Il étoit tuteur de ſes enfans Colin, Jeanne & Agnés de Larrey en 1334. & apparemment qu'une de ces filles-ci épouſa Guillaume de Carrouges, qui ſe qualifioit Seigneur de Fontaine-riant du côté de ſa femme dans un titre de l'Egliſe de Séez de 1368. Jean le Beauvoiſien prenoit la même qualité en 1450. ſans qu'on ſçache par quelle alliance; & la terre fut dans la ſuite portée par Renée le Bauvoiſien ſa petite fille, à Charles Bârard d'Alençon, puis à René de Silly Seigneur de Vaux ſes deux maris. De cette derniere alliance, vint Jeanne de Silly, épouſe de Loüis de Rabodanges, ayeul & ayeule de Marie de Rabodanges, femme d'Odet d'Auberville, Sieur de Verboſc, dont ſortit Françoiſe d'Auberville, femme de Loüis d'Angennes, Seigneur de la Loupe, biſayeul de Charles d'Angennes, Colonel du Regiment de Normandie, qui a eu Madame la Maréchale de Monteſquiou, N. l'Hermite de Dieville ſa couſine germaine, pour heritiere de cette terre. Elle a été fort augmentée, vaut ſept à huit mille livres de rente, & a un beau Château accompagné de grands jardins & de belles eaux; il fut bâti par René de Silly; mais Meſſieurs d'Angennes & M. le Maréchal de Monteſquiou, y ont tant fait d'augmentations & tant de changemens, qu'il eſt tout moderne. On ne ſçait point ſi l'ancien Château des Seigneurs d'Eſcures, étoit dans ce même lieu; mais il eſt toûjours bien certain, que leur parc en étoit aſſés proche: c'eſt le lieu qu'on appelle encore aujourd'hui le *Pleſſis*, où eſt un hameau de la Paroiſſe, & qui eſt proche des bois: car le mot de *Pleſſis*, comme celui de *Haye*, ſignifie un bois enclos de hayes, l'uſage des Grands, n'étant pas alors d'enfermer leurs parcs de murailles. Cette maiſon d'Eſcures étoit illuſtre; c'eſt elle qui produiſit le célebre Raoul Abbé de S. Martin de Séez, puis Evêque de Rocheſter, & enfin Archevêque de Cantorbery, mort en 1119. dont Ordéric, Eadmer, & les autres Hiſtoriens Anglois, ont tant parlé, puiſqu'il eſt appellé fils de Seiſrid d'Eſcures dans le Nécrologe de l'Abbaye de Saint Martin au 2. Février. Seiſtid, ſurnommé Peloquin ſon frere, fut auſſi Evêque de Chicheſter en Angleterre; & Jean leur neveu, Archidiacre de Cantorbery, décedé en 1137. le fut pareillement de Rocheſter.

Outre les deux Egliſes de Saint Germain & de Saint Laurent, cette Paroiſſe a encore une Chapelle fort écartée en l'honneur de Saint *Remy*, où l'on va en pelerinage pour les fiévres. Dévotion dont on ne voit pas d'autre fondement particulier, que le rapport que le peuple peut trouver entre le nom de ce Saint, & la *Rémiſſion* qui eſt ſi ſalutaire dans cette ſorte de maladie. La Cure de Saint Germain vaut huit ou neuf cens livres de rente.

La Paroiſſe de la Place d'environ cinq cent communians, eſt ainſi nommée d'une grande place où eſt l'Egliſe, laquelle eſt ſous l'invocation de la ſainte Vierge, *Beata Maria de Platea*. Elle eſt dans un fauxbourg, appellé quelquefois le *Bourg-l'Abbé*, à cauſe qu'il releve de l'Abbaye S. Martin, & à l'exemple des deux autres parties de la Ville, qui, comme on l'a vû plus haut, étoient appellées le *Bourg-l'Evêque* & le *Bourg-le-Comte*, ſelon la difference de leurs Seigneurs. Les Moines de l'Abbaye, à laquelle l'Egliſe Paroiſſiale eſt contiguë, avoient toujours eu une grande paſſion d'en mettre la Cure ſur le même pied que les Chanoines de la Cathedrale avoient mis celle de S. Gervais, & de ne la faire auſſi deſſervir que par des Prêtres à gages. Pour cela, ſous prétexte de pauvreté, ils obtinrent de l'Evêque Liſiard ſur la fin du douziéme ſiecle, que leur Sacriſtain diſpoſeroit entierement des revenus pour les appliquer à leur Sacriſtie, & à condition ſeulement qu'il preſenteroit au Prélat & à ſes ſucceſſeurs un Prêtre pour la deſſervir, auquel il donneroit quarante ſols Angevins à la fête de Noël, autant à celle de Pâques, autant à celle de S. Jean-Baptiſte, vingt ſols à celle de S. Remy, & qui deplus ſeroit admis dix fois par an à la table des Moines dans les fêtes ſolemnelles; pour le dédommager de tous les mauvais repas qu'il ſeroit le reſte de l'année, avec une ſi modique retribution; car il falloit alors dix huit livres de rente pour la ſubſiſtance honnête d'un Eccleſiaſtique. Ce Prêtre étoit de ſon côté obligé de promettre par ſerment en plein Chapitre, de rendr compte au Sacriſtain de tout le caſuel de l'Egliſe, & il étoit défendu ſur peine d'excommunication d'aneantir une pareille diſpoſition. *Ita ut quidem quod quicumque ab eis fuerit inſtitutus Sacriſta Monaſterii Sagienſis, eandem Eccleſiam B. M. in manu propria retineat & obventiones caeteraque bona ejuſdem Eccleſiæ ad uſus ſacriſtiæ quietè & liberè in perpetuum percipiat, ſalvo jure Epiſcopali. Ita tamen quod dicti Abbas & Monachi nobis* (Liſiardo) *Epiſcopo & ſucceſſoribus noſtris Vicarium ad eandem Eccleſiam præſentabunt, qui Curam ſuſcipiet animarum. . . . . Idem vero Vicarius ad ſuſtentationem vitæ per manum Sacriſtæ, viji. lib. Andegav. annuatim percipiet his terminis . . . & præterea deciet in anno feſtis ſolemnibus in refectorio ad menſam Monachorum ſedebit. Solemniter autem in Capitulo Monachorum juramentum fidelitatis præſtabit, quod bona fide omnes obventiones integrè Sacriſtæ fideliter colliget & reddet. Ne quis autem in poſterum factum iſtud violare, aut aliquomodo infringere præſumat, tam nos, quam præfati Abbas & Monachi, caeteraque omnes qui aderant Sacerdotes in Capitulo Monachorum ſub pœna excommunicationis interdiximus.*

Malgré les menaces d'excommunication, le Vicaire de la Place, trouva pourtant bientôt le moyen de rendre ſa condition moins dure; car vers l'an 1350. on voit que les Moines étoient obligez de ſe contenter des deux tiers des dixmes; & que leur Sacriſtain avoit ſeulement la moitié des oblations, excepté celles qui ſe faiſoient pour le repos des défunts, & les deniers de la diſtribution du pain beni au Dimanche; que neanmoins il percevoit auſſi la moitié de celles de la fête des Morts, & les deux tiers des laines, du chanvre, du lin, des fruits, des oignons, des aulx, du pain qui s'offroit aux fêtes de Noël, de Paſques & de l'Aſcenſion, & de la dixme des deniers des Predicateurs, dont les neuf autres parts étoient apparamment pour les Prédicateurs même; enfin la moitié des deniers des Confeſſions de Careſme, des relevailles des femmes, & des meubles des morts qui venoient au profit de l'Egliſe; ce qui fait bien connoître les uſages de ce tems-là. L'état du Vicaire fut encore plus avantageux dans la ſuite, il joüiſſoit du tiers entier des dixmes, d'un préciput ſur les deux autres parts, de toutes les menuës dixmes, & de quelques terres d'aumônes; & telle étoit ſa ſituation au commencement du dix-ſeptiéme ſiecle, quand les Moines trouverent dans le fameux poëte Jean Bertaut, un Evêque favorable à leur

premier

premier deſſein : ce Prélat ſupprima le titre de la Cure, dont il les fit abſolument les maîtres, ſur l'aſſurance qu'ils lui donnoient que ce changement ſeroit très avantageux aux Paroiſſiens, qui en ſeroient bien mieux inſtruits & plus ſoulagez dans leurs beſoins : Il n'eut proprement d'attention qu'à la conſervation du droit de déport qui fut eſtimé à vingt-une livres par an, dont quatorze livres étoient pour lui, & ſept livres pour l'Archidiacre, qui en outre devoit être regalé dans l'Abbaye le jour de ſa viſite, & c'eſt-là ce qui dura juſqu'à l'Edit de 1686. qui rétablit les Vicaires perpetuels.

Comme les Moines avoient enfermé dans leur enclos le jardin du Presbytere, & même une partie du cimetiere ; qu'ils avoient auſſi confondu les terres d'aumônes dans leur domaine ; le nouveau Vicaire perpetuel n'a pû tenter dans tout ce que ſes prédeceſſeurs poſſedoient, & il a été obligé de ſe contenter d'une penſion, mais plus forte que la congruë & de celle de ſon Vicaire ; ce qui joint à ce qu'il retire de ſon Egliſe & du caſuel, fait que cette Cure eſt encore d'environ huit cent livres, comme les précedentes. Il y a auſſi dans cette Egliſe une Confrairie de charité. Ce fut le fondateur de l'Abbaye qui donna aux Moines les dixmes de la Paroiſſe, où ils ont de plus une groſſe terre : mais Robert de Moire Chevalier reclama le patronage de la Cure avec celui des Cures de S. Pierre & de S. Germain ; & il y renonça enſuite, de la maniere qu'il a été dit ſur l'article de la Paroiſſe de S. Pierre. Outre leur fief qui s'étendit en pluſieurs Paroiſſes, il y a encore dans celle-ci deux autres fiefs, celui de Grantlé *Grandileum*, qui appartient à Meſſieurs de Belhomme, & celui de la Leproſerie de la Madelene, qui eſt accompagné d'un Hameau ; il y a auſſi trois autres Hameaux : ſçavoir, le Bois-huë, *Boſcum Hugonis*, la Ronce & la Parfeterie *Perfectria* ; c'eſt-à-dire, la demeure de *Parfait*, nom d'une famille qui étoit autrefois dans cette Paroiſſe. Il eſt à remarquer que les Calviniſtes de la Ville tinrent leurs premieres aſſemblées à la Place ; mais que dans la ſuite ils bâtirent leur Temple à Giberville dans la Paroiſſe de S. Gervais ; ce temple fut détruit en 1686. après la révocation de l'Edit de Nantes.

Saint Ouen de Seez eſt la cinquiéme Paroiſſe de cette Ville ; elle eſt auſſi à l'extrémité d'un fauxbourg. La Cure qui vaut environ mille livres, eſt encore à la preſentation des Moines de S. Martin, qui en ſont Seigneurs, & qui en partagent les groſſes dixmes. En 1170, Odoin, *Odoenus*, qui en étoit Curé, prenant l'habit de Religieux parmi eux, leur donna du conſentement de Guillaume, ſurnommé le *Maçon* ſon frere, tout le droit hereditaire qu'il avoit ſur le patronage de cette Egliſe ; pourquoi ils gratifierent ce dernier d'une ſomme de cent ſols Manſeaux, & en 1210, le Prêtre Hugues, ſurnommé *Vieille-Oreille*, en fit autant pour ſept livres quatre ſols Manſeaux ; cela n'empêcha pourtant pas Renaud de S. Oüen de reclamer ce patronage, comme auſſi un droit de dixme, que Julienne de Gaſprée, qui le tenoit de lui, avoit donné à l'Abbaye ; mais en 1216, il ſe fit entre lui & les Moines, aux Aſſiſes Royales, un accommodement qui fut confirmé par Silveſtre, Evêque de Seez : ils lui payerent huit livres tournois & le déchargerent du ſervice de Chevalier, qu'il leur devoit pour ſa vavaſſorie qui relevoit d'eux, & lui s'obligea de leur faire, en la place, cinq ſols tournois de rente payable à la ſaint Remy.

Il n'y a qu'environ deux cent cinquante communians dans cette Paroiſſe ; elle a deux Hameaux éloignez, appellez l'un Sevilly, *Sevilleum*, & l'autre Boeville, *Bodevilla*, *Bodovilla*, *Buodovilla*. La Seigneurie de celui-ci appartient au Chapitre de Seez, & fait partie de la Baronie de Seez, dont l'Evêque rend ſeul hommage au Roi. Elle reconnoit auſſi la Juriſdiction de Falaize, & le reſte de la Paroiſſe eſt dans la Juriſdiction d'Eſſey : elle contient un aſſez grand territoire, tant fieffé que non fieffé, & cette derniere partie forme une terre conſiderable, dont le Chapitre tire tout le bled qui ſe diſtribuë au haut & bas Chœur pour l'aſſiſtance à l'Office. Quand les Chanoines étoient reguliers, ils la faiſoient valoir par leurs mains, & ils y bâtirent pour l'uſage de ceux d'entr'eux qui y demeuroient, une grande Chapelle qui leur fut confirmée avec leurs autres biens en 1199, dans une Bulle d'Innocent III. Les fideles éloignez de l'Egliſe Paroiſſiale y venoient ſans doute alors entendre la Meſſe, & le Chapitre en corps y celebre encore aujourd'hui la fête du Patron, qui eſt ſaint Gilles, à quoi il eſt invité par une retribution honnête. Cette terre qui n'eſt connuë dans les anciens titres que ſous le nom de *Bo.ville* ou *Buodville*, s'appelle depuis deux ou trois cent ans, *Biot* ou *Buot* ; ce qui n'eſt viſiblement que l'abregé de cet autre nom, qui eſt reſté au domaine fieffé, & il y a encore à Seez une famille bourgeoiſe du nom de *Biot*. Le Chapitre a la groſſe dixme de l'un & de l'autre domaine ; mais le Curé perçoit toutes menuës dixmes du domaine fieffé, & prend le cinquiéme boiſſeau de bled de la groſſe dixme, en payant les batteurs dans cette proportion, au lieu que ſur le domaine non fieffé, il n'a pour tout qu'une penſion de ſeize boiſſeaux de froment, de vingt boiſſeaux d'avoine, de huit boiſſeaux d'orge, & de deux de pois. Cette difference fut la matiere d'un grand procès au commencement de ce ſiecle ; car le ſieur Claude le Noir, qui étoit alors Curé, prétendit que cette penſion étoit pour la dixme entiere, quoiqu'elle n'en fût auſſi que la cinquiéme partie au plus, & qu'il pouvoit la demander en eſſence. Il pourſuivit l'affaire avec beaucoup de chaleur, mais il la perdit par tout avec dépens & au Bailliage de Falaize en 1712. & au Parlement de Roüen en 1714. tout ce que le Chapitre prouvoit que la dixme de ſon fief lui étoit venuë avec le fief même, & qu'il en avoit toujours joüi.

La Cure de ſaint Ouen a été quelquefois miſe ſur la tête des Moines de ſaint Martin, & on voit encore un *frere Julien Chevalier, Religieux profez* de cette Abbaye, en prendre poſſeſſion en 1590 ; mais apparemment que c'étoit pour la faire deſſervir par un Vicaire.

SEF

SEFONDS, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 372 habitans. *Voyez* Fepfonts.

SEFORGES, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 850 habitans.

SEG

SEGALA, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 160 habitans.

SEGALAS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch,

Recette du Comté de Bigorre, a 32 habitans.

la SEGALASSIERE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 199 habitans.

SEGALAUNI, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe, & de la Premiere Viennoiſe, qui comprenoient l'étenduë du terrain du Diocèſe de Valence des deux côtez du Rhône.

SEGARRET, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 909 habitans.

SEGLAN, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette de Nebouzan, a 180 habitans.

SEGLIEN, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 467 habitans.

SEGONZAC, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 2735 habitans.

SEGONZAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 590 habitans.

SEGONZAC, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 160 habitans.

SEGONZAC, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 233 habitans.

SEGOREGII, Peuples qu'Honoré Bouche croit avec fondement être les mêmes que les *Salii*.

SEGOS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 214 habitans.

SEGOS, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 260 habitans.

SEGOUFFIELLE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectoure, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 180 habitans.

SEGOUNHAC, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectoure, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 268 habitans.

SEGRE', & la Madelaine, *Segreium*, *Segredum*, Ville & Baronie, dans l'Anjou, ſur l'Odon, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 456 habitans.

Guillaume le Breton dit qu'elle appartenoit à Amauri de Craon, mais elle fut pourtant donnée par Jean Sans-terre Roy d'Angleterre à la Reine Berengere de Navarre, veuve de ſon frere Richard Cœur-de-lion, pour partie de ſon douaire, par traité fait à Chinon en 1201. & le même Monarque en gratifia encore le 23 Juin 1215. Guillaume de la Guierche. Elle entra enſuite dans la maiſon de Beaumont, avec la Baronie de Pouancé, par le mariage de Jeanne de la Guierche. Le château qui avoit été démoli l'an 1422. par les Anglois, fut rétabli par les Ligueurs en 1591. & puis ruiné de nouveau par Antoine de Silly Comte de la Rochepot, Gouverneur d'Anjou. Sur quoi on peut voir l'hiſtoire de Sablé de Menage. La Paroiſſe eſt forte de cent quatorze feux.

SEGRIE, *Segria*, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1099 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Evêque du Mans.

SEGRIE-Fontaine, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 550 habitans. L'Abbé d'Aunay préſente à la Cure.

SEGROIS, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 78 habitans. C'eſt païs de montagne.

SEGRY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 272 habitans.

SEGUEINS, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 263 habitans.

SEGUENVILLE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectoure, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 180 habitans.

SEGUERVILLE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectoure, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 106 habitans.

SEGUR, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 1170 habitans.

le SEGUR, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 218 habitans.

SEGUR, Ville, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 2240 habitans.

SEGUR, Vicomté conſiderable, dans la Sénéchauſſée d'Uzerches en Limoſin.

SEGURA, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 210 habitans.

SEGUS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 232 habitans.

SEGUSIANI, Peuples de la Gaule Celtique, qui comprenoient l'étenduë du Diocèſe de Lion; Jules Ceſar en fait mention dans ſes Commentaires, & dit qu'ils étoient de la dépendance des *Ædui*, donr ils ont été dans la ſuite détachez; ce qui les fait appeller *Segusiani Liberi* par Pline.

SEGY, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 294 habitans.

SEGY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 106 habitans.

SEI

SEJALIERES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 130 habitans.

SEICHE, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers; Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 149 habitans. Le village de Suette dépend de cette Paroiſſe.

SEICHELLES, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 140 habitans.

SEICHES, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 161 habitans.

les SEICHIERES, & Feytia, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 65 habitans.

SEIGNALENS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 500 habitans.

SEIGNELAY, *Siliniacum*, Ville, dans la Bourgogne, Bailliage de Sens, & ancien reſſort de Villeneuve-le-Rny, Dioceſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Electinn d'Auxerre, a 992 habitans. On y a établi deux Manufactures ſous le miniſtere de ſeu M. Colbert, qui avoit acquis la terre, & l'a fait ériger en Marquiſat. Cette Ville eſt ſituée ſur la petite riviere de Serin, près de l'Yonne, à deux lieuës d'Auxerre, & à trois de Jnigny, dans un Païs de plaine & de montagnes. C'eſt un grand vignoble; il y a un vieux Château bâti du temps du Roi Charles VI. mais elle avoit eu bien auparavant des Seigneurs puiſſans à qui elle avoit donné le nom, & on trouve un Guillaume de Seignelay parmi les Evêques d'Auxerre dès l'an 1207. Elle eſt Siége d'un Grenier à Sel de la Cour des Aydes de Paris, & elle députe aux Etats de la Province alternativement, avec trois autres petites Villes de l'Auxerrois.

SEIGNEUR de Curieres, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez a 69 habitans.

SEIGNEUR del-Gros, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 16 habitans.

les SEIGNEURS, ou les Nobles d'Allons, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 72 habitans.

SEIGNOSSE, dans la Gaſcogne, Dincèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 524 habitans.

SEILLAC, dans le Dauphiné, Dincèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 172 habitans.

SEILLANS, Bourg, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 80 habitans.

SEILLAT, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 65 habitans.

la SEILLE, *Salia*, Riviere de la Lorraine, qui prend ſa ſource du lac de Linder, arroſe Dieuze, Marſal & Vic, & ſe rend dans la Mozelle, à Metz. Les eaux de cette riviere ſont dormantes & fort bourbeuſes; elle n'eſt point navigable ni gayable, parce qu'elle eſt pleine de vaſe.

la SEILLE, petite Riviere, qui prend ſa ſource aux frontieres de la Picardie, près de Bohain, paſſe au Château Cambreſis, & ſe jette dans l'Eſcaut au-deſſus de Valenciennes, après avoir traverſée Cambreſis, & une partie de l'Artois.

SEILLE', dans le Poitou, Dioceſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electinn de Fontenay, a 600 habitans.

SEILLENARD, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 262 habitans.

SEILLIERS, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 240 habitans.

SEILLON, Juſtice Royale, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de S. Maximin, a 180 habitans.

SEILLONS, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Saint Maximin, a 75 habitans.

SEILLONS, Chartreuſe, dans la Bourgogne, à mille pas de la ville de Bourg-en-Breſſe, Diocèſe de Linn, Parlement & Intendance de Dijon, Recetre de Bourg-en-Breſſe, a 170 habitans. Cette Maiſon Religieuſe a neuf à dix mille livres de revenu. Humbert de Baugé Archevêque de Lion, s'y retira, & en a été le ſecond Prieur. On y voit ſon Tombeau dans le grand Cloître.

SEINE, *Sequana*, Fleuve, qui prend ſa ſource en Bourgogne, près de Chaneeaux, à ſix lieuës de Dijon; elle arroſe Chatillon & Bar-ſur-Seine, traverſe la Champagne, arroſe Troyes, où elle commençnit autrefnis à porter batteau, ce qu'elle ne fait qu'à Mery; enſuite paſſe par Pont, Nogent, Bray, Montereau, nù elle reçoit l'Yonne, & peu après le Loing, traverſe l'Iſle de France, où elle arrnſe Melun, Corbeil, Paris, & à deux lieuës au-deſſus, elle reçoit la Marne, qui la groſſit conſiderablement, & à cinq lieuës au-deſſous l'Oiſe. Après avoir arroſé pluſieurs belles Maiſons Royales, elle ſépare le Vexin de la Beauce, & arroſe Poiſſy, Meullent, Manre, les Andelis, & ſe va jetter dans la mer par une grande emboûchure au Havre-de-Grace, après avoir arroſé Vernon, Pnnt-de-l'Arche, Rnüen, Caudebec, Quillebeuf & Honfleur. Les eaux de ce fleuve ſont fort bonnes, très bien faiſantes, très-pures, & même purgatives. Elles ſont d'autant plus fortes, qu'elles portent vers Paris beaucoup plus peſant qu'aucune riviere de l'Europe en comparaiſon de ſon cours, & de la largeur de ſon lit. Elle porteroit même juſqu'à Roüen les plus gros vaiſſeaux, ſans une barre de ſables mouvans que l'on rencontre vers Quillebeuf. La Seine a ſes bords d'une hauteur bien proportionnée, de ſorte qu'elle ne cauſe point de déſordre. Le lnng de ſon cours, elle forme quantité de belles iſles abnndantes & agréables. La plus remarquable eſt celle de M. l'Abbé Bignon, Conſeiller d'Etat, & Bibliotecaire du Roi; ſituée ſous Meullent, & érigée en Fief mouvant du Roi, ſous le nom de l'Iſle-Belle. *Voyez* l'Iſle-Belle.

SEINTRAND, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 30 habitans.

SEISSAN, Ville, dans le bas-Armagnac, Dincèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 412 habitans.

SEISSES, dans le Comté, & dn Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 166 habitans.

SEISSENIS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 477 habitans.

SEISSINS, *Seyſſinum*, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 211 habitans.

SEL

SELGUES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 164 habitans.

SELIGNAC, Chartreuſe dans le païs de Breſſe, elle a ſept mille livres de rente.

SELIGNE', dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 258 habitans.

SELIGNEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 110 habitans.

SELINCOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 520 habitans.

Ce lieu eſt ſitué dans l'Amienois à ſept lieuës d'Abbeville, & aurant d'Amiens. Il y a une Abbaye de Prémontré ſous le titre de Saint Pierre de Selincourt, en latin *Abbatia Sancti Petri de Selincurtâ*. Cette Abbaye a été fondée en 1231. par Gauthier Tirel, Seigneur de Poix. On y conſerve une larme que l'on dit être de N. S. elle y attire beaucoup de Pelerins. L'Abbé joüit de quatre mille neuf cens livres de rente, & les Religieux d'autant.

On appelle auſſi quelquefois ce lieu *Sainte Larme*, à cauſe de ſon pelerinage.

la SELLE, *Sella*, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 1676 habitans.

la SELLE, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 524 habitans.

la SELLE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 272 habitans.

la SELLE, dans le Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît, qui a quatre mille livres de rente.

la SELLE, dans le Boulonnois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Sénéchauſſée de Boulogne, a 220 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës de Boulogne, dans le haut-Boulonnois, & dans le Doyenné d'Alquine. L'Evêque de Boulogne eſt Patron de la Cure, & M. de Rongy eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

SELLE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 160 habitans.

SELLE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons. La Cure vaut quatre cens cinquante livres.

la SELLE, dans la Bourgogne, Diocèſe, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette d'Autun, a 210. habitans. C'eſt Païs plein, environné de bois & de montagnes. Il y a une petite riviere qui porte le nom de ce lieu elle eſt fort abondante en truites. Cette Paroiſſe comprend dix-ſept Métairies, & un Fief, outre celui de Mongeot, réuni à la Seigneurie; ſçavoir, le Barangé, & la terre de la Veſude. L'Abbé de Saint Martin d'Autun eſt Collateur de la Cure.

la SELLE-Cranoiſe, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, à 1310 habitans.

la SELLE-en-Cogles, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 266 habitans.

la SELLE en Harmoy, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 395 habitans.

la SELLE-Guenant, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 1030 habitans.

la SELLE-Guerchoiſe, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 240 habitans.

la SELLE-lez-Bordes, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 560 habitans.

la SELLE-lez-Saint Cloud, dans l'Iſle de France, Dioeèſe de Paris, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 230 habitans.

la SELLE-Saint-Cir, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 868. habitans.

la SELLE-Saint-Oüen, dans la Touraine; c'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archidiacre d'outre-Vienne.

la SELLE-ſur-Loire, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 465 habitans.

la SELLE-ſur-Nievre, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, a 339 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la Nievre; il y a des forges, où il ſe fabrique beaucoup de fer que l'on tranſporte ſur la Loire; elle eſt regie par la Coutume de Nivernois; la taille y eſt perſonnelle; le Prieur de la Charité nomme à la Cure, dont dépend un Hameau voiſin. Le terroir eſt d'une médiocre qualité. Il y a une petite prairie qui fournit des foins. Il y a auſſi un bois taillis. M. de Morogue de Fonfaix en eſt Seigneur haut-Juſticier; c'eſt un Fief mouvant de la Seigneurie de la Tour, dit d'Huban, qui eſt à M. le Marquis d'Erpeuilles. Les lettres s'adreſſent à la Charité. La coupe des bois, & les forges occupent les habitans.

SELLEDRON, *Sella Draconis*, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours, & du Seigneur du lieu alternativement. Selon d'autres, elle eſt de la collation de l'Abbé de Noyers.

SELLEN, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 210 habitans.

SELLES, ou Celles, *Cella Biturigum*, Ville, autrefois Bourg, avec titre de Comté, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, Préſidial, Bailliage & Coutume de Blois, a 1578 habitans. La taille y eſt perſonnelle; il y a un Grenier à ſel; le revenu de la Cure eſt de mille à douze cens livres, quoiqu'à portion congruë, y compris le caſuel; Elle eſt à la nomination de l'Abbé de Celles, qui en eſt même Curé Primitif. Les villages de la Tiaſdiere, du Bourgeau, Trepinay, Bezeune, Auray, la Coliniere & Chancou ſont de cette Paroiſſe.

Cette petite Ville eſt murée & ſituée au confluant de la Saudre, & du Cher, avec un beau pont ſur cette derniere riviere à neuf lieuës au midi d'Amboiſe, à ſoixante de Paris, neuf de Blois, quatre de Romorentin, trois de Saint Agnan, & à dix-huit de Bourges. Il y a un vignoble aſſés conſiderable, des prez & des terres labourables à froment & à ſeigle.

Le Seigneur & haut-Juſticier du Comté de Celles eſt M. le Bret, premier Préſident au Parlement de Provence, & Intendant de la Province & du commerce du Levant.

Il y a à Celles quelques Drapiers fabriquans en petit nombre. Ils portent leurs marchandiſes à Orleans,

Orleans & à Tours. Cette Ville doit ſon origine à une ancienne Abbaye fondée vers l'an 572. par Childebert, en conſideration de Saint Euſice, au retour de ſon expedition d'Eſpagne, contre les Viſigots Ariens; elle fut ruinée par les Normands en 937. & depuis rétablie vers l'an 1020. & donnée à des Chanoines reguliers en 1145. & aux Feüillans en 1672. Elle peut avoir encore environ trois à quatre mille livres de rente. Le premier nom de ce Bourg, lorſque l'Abbaye a été bâtie, étoit Previgny. Le nom latin de l'Abbaye eſt *Cella Sancti Euſicii*, l'Egliſe eſt dédiée à Notre-Dame, c'eſt la Paroiſſe du Bourg. Il y a de plus à Selles un Couvent d'Urſulines, & un Hôpital deſſervi par les Freres de la Charité. Philippe Duc de Bethune, Ambaſſadeur de France à Rome, a fait bâtir le Château de Selles qui eſt très-beau, tant par ſon architecture & ſes jardins, que par les Statues & les Tableaux des meilleurs Maîtres d'Italie, que ce Seigneur en a rapporté pour les y placer.

Il y a tous les Samedis un petit marché pour le bled, & quelques foires dans l'année, qui ne ſont d'aucune conſideration. Les lettres pour Selles s'adreſſent à Saint Aignan en Berry.

SELLES, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-eau-de-Mer, a 585 habitans. C'eſt à l'Abbaye de Preaux.

SELLES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 245. habitans.

SELLES, Haute-Juſtice de la Châtellenie de Château-Regnard.

SELLES-Saint-Denis, Bourg, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 1705. habit.

SELLES ſur Naon, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 123 habitans.

SELLETES, Bourg, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1036 habitans.

SELLIERES, *Sigillaria*, *Saleria*, *Sceleria*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Ciſteaux, & de la filiation de Jouy & Pontigny, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Nogent-ſur-Seine. L'Abbé joüit de quatre mille livres & les Religieux de deux mille livres. Elle a été fondée l'an 1167. près de Pont ſur Seine.

SELLIERES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 506 habitans.

SELLIONAZ, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 535 habitans.

SELNE, ou Selune, Riviere dans la Normandie, au Diocèſe d'Avranches; elle paſſe à S. Jean du Corail, au Pont Grillon, à S. Hilaire, aux Biards, à Montmorel, au Pont-au-Banc, & ſe rend dans la mer auprès du Mont Saint Michel après dix lieuës de cours.

SELONGEY, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 1850 habitans. Elle eſt ſituée en païs de plaine. Il y a des vignes & une petite riviere appellée la Venelle qui tarit une partie de l'année. Il y a auſſi une Mairie.

SELONGEY, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, a 950 habitans.

SELORE-Sermeſſe, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 137 habitans.

SELS, Abbaye de Benedictins, *Monaſterium S. Alcheidis de Selis*, au Diocèſe de Strasbourg. Il n'y a plus de Religieux, & elle eſt toute ruinée.

SELTZ, *Saletta*, Ville, dans l'Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Siége d'un Bailliage, a 480 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord du Rhin, près du Fort-Loüis, à trois lieuës à l'orient d'Haguenau, à la chute de la petite riviere de Seltzbach, à qui elle donne le nom. Elle eſt peu peuplée, parce qu'elle a beaucoup ſouffert dans les guerres paſſées. Il a été érigé une Egliſe Collegiale en cette Ville d'une Abbaye de Benedictins, dont la ſuppreſſion de l'Ordre & Dignité Abbatiale fut faite par Sixte IV. le 12. des Calendes de Janvier 1480. Elle ſe nommoit en latin *Monaſterium Sancti Benedicti de Saletto*.

SELTZ-BACH, Petite Riviere de la baſſe-Alſace, qui prend ſa ſource dans les montagnes de Voſges, paſſe à Rodern, & ſe vient jetter dans le Rhin près de Seltz.

la SELVA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 25 habitans.

la SELVE, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 56 habitans. Il y a une Commanderie de Malthe valant quatre mille cinq cens livres par an.

la SELVE, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 346 habitans.

SELVE, ou plûtôt Grand-Selve, dans le bas-Armagnac en Languedoe, eſt une Abbaye de l'Ordre de Clairvaux, fondée l'an 1114 elle vaut dix mille livres de rente.

la SELVE, Bois de quatre cens vingt-trois arpens & demi, dans la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Caſtelnaudary.

la SELVE eſt encore un autre bouquet de quarante-huit arpens de bois, dépendans de la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Saint-Pons.

SELUNE. *Voyez* Selne.

S E M

SEMALENS, dans le haut-Languedoe, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 1876 habitans.

SEMALLE', dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 500 habitans.

SEMARREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 155 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre plaines, coteaux & montagnes. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

SEMARVE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 455 habitans.

SEMBLANÇAY, Baronnie, qui fait partie du Duché de Luines, ſon Château a été bâti par Foulques Nera, rétabli & orné par Jacques de Beaune. Cette Baronnie a été long-temps poſſedée par la Maiſon de Beaune; elle a appartenu à quelques-uns des Ducs d'Alençon. *Voyez* Samblancay.

SEMBLEÇAY, dans le Bleſois, Diocèſe de,

Bourges, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 165 habitans.

SEMEAC, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 280 habitans.

SEMECOURT, & Fercomoulin, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 255 habitans.

SEMELAY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 408 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en Païs de montagne, ſes terres ſont propres au ſeigle & à l'avoine; les foins ſont ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux, il y a quelque peu de bois & peu de vignes. M. l'Archevêque de Vienne en eſt Seigneur.

SEMENNE, & Girard, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 228 habitans. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Cluny. Elle vaut quatre cens livres.

SEMENS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 245 habitans.

SEMENSAN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 286 habitans.

SEMENTRON, dans le Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 412 habitans.

SEMERIES, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Recette & Gouvernement du Queſnoy, a 178 habitans. Ce lieu dépend de la terre d'Aveſne. La Cure vaut ſix cens livres ſans le caſuel. Le terroir eſt de quatre cens vingt-deux raſieres de terres labourables, quatre-vingt dix en pâtures & vergers, & cent vingt-deux en prairies; à quatre-vingt verges la raſiere, vingt pieds à la verge, dix pouces au pied. Les habitans ſont la plûpart laboureurs, manouvriers, & quelques-uns peigneurs de Laines.

SEMERMENIL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 328 habitans. M. de Torchy en eſt Seigneur.

SEMERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 155 habitans.

SEMERVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 143 habitans.

SEMESSAUGE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, & Recette de Nuits, a 115 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Ternant; la grange de Marcheſeul en dépend. Il eſt à deux lieuës de la ville de Nuits, proche Vergy.

SEMEUZE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 106 habitans. Terres à froment & Prés. M. de Sorbon en eſt Seigneur.

SEMEZIES, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 46 habitans.

SEMIAGON, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de Morlas, a 65 habitans.

SEMIDE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 428 habitans. La Cure vaut quatre cens livres. L'on y recüeille du ſeigle & de l'avoine.

SEMIGNON, & ſa Juriſdiction, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 240 habitans.

SEMMILLAC, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 175 habitans.

SEMILLY, *Semilliacus*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chaumont, Parlement de Paris, Intendance de Châlons. Les Chapelains de la Fauche ſont patrons de la Cure, dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Martin.

SEMILLY, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. C'eſt le ſecond Doyenné rural de l'Archidiaconé de la Chrétienté. Ce Doyenné cootient quinze Paroiſſes, dont les habitans ont pour principal commerce, le bled, le bois & le lin. Ce ne ſont la plûpart que Boulangers, Buchetons, Mulquiniers, Tiſſerands, & Fabriquans de coutils & de toiles.

SEMOINE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 660 habitans. Il y a dans ce lieu une Mairie Royale, qui reſſortit au Bailliage de Sezanne.

SEMOND, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon; Bailliage & Recette de Chaöllon, a 60 habitans.

SEMONS, & Lieu-Dieu, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlemeot & Iotendance de Grenoble, Election de Vienne, a 495 habitans.

SEMONSTIER, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chatillon, a 275 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine fort élevée. L'Abbé & les Religieux de Moleſme ſont Collateurs de la Cure. La métairie du Guay en dépend.

SEMOULINS, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electioo de Conches, a 136 habitans.

SEMOUSSAC, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Electioo de Saintes, a 700 habitans.

SEMOUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Imendance de Caën. Ce lieu appartient à M. de Marle, qui y a un Château.

SEMOUZIES, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 87 habitans.

SEMOY, *Semeyum*, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 390 habitans. L'Egliſe eſt ſous l'Invocation de la Sainte Vierge, & à la preſentation du Prieur de Saint Gervais, dépendant de Saint Benoît ſur Loire.

SEMPASTOUS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorte, a 223 habitans.

SEMPIGNY, & la Cenſe de Parvillé, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 458 habitans.

SEMPY, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Sénéchauſſée de Boulogne, a 178 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës au oord de Montreüil. La Cure dépend du Doyenné de Frencq, elle vaut cinq cens livres.

L'Evêque en a le patronage, & M. le Marquis de Nesle eſt Seigneur du lieu.

SEMUR, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loire, a 422 habitans. L'Evêque du Mans a la pleine collation de la Cure.

SEMUR, Prieuré dans le Berry, Diocèſe de Bourges.

SEMUR, en Auxois, *Sinemurus in Aleſienſi Pago*, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, chef-lieu d'une Recette, a 3160 habitans.

Cette Ville eſt ſituée ſur l'Armançon à dix lieuës au ſeptentrion d'Autun & à ſix d'Arnay-le-Duc; elle eſt la Capitale du Païs d'Auxois. C'eſt un Gouvernement particulier de la Lieutenance Generale d'Autunois. Elle eſt ſiege d'un Preſidial & d'un Bailliage unis enſemble, d'une Marechauſſée, d'un Grenier à ſel. C'eſt la ſeptiéme Ville qui députe aux Etats de la Province. Elle eſt ſituée ſur un haut rocher, environné de la riviere d'Armançon, & eſt compoſée de trois parties murées ſéparement, qui ont enſemble deux mille quatre cent pas de circuit, ſans compter un fauxbourg.

L'une s'appelle *le Bourg*, l'autre le *Donjon*, & la troiſiéme le *Château*. Ses fauxbourgs ſont grands; mais toutes ces trois enceintes ne tiennent pas beaucoup de terrain. Son plus grand commerce eſt celui des draps qu'on y fabrique. Le païs des environs eſt bon & abondant en bled; on y en fait un bon commerce, ainſi que de beſtiaux. Elle n'eſt cependant connuë que depuis le onziéme ſiécle.

La Ville de Semur n'a rien qui merite obſervation que le Chapitre compoſé de trois Dignités, & neuf Chanoines. Outre les Officiers de la Juſtice ordinaire; le Grenier à ſel a les ſiens.

Il y a auſſi deux Prieurez, celui de l'Egliſe Paroiſſiale autrefois poſſedé par le ſçavant & fameux Genebrard, Archevêque d'Aix, qui y eſt enterré; l'on y garde depuis le onziéme ſiécle l'anneau de mariage de la Sainte Vierge. Le Prieuré du Château qui eſt de Chanoines Reguliers, dont le Prieur porte le rochet & la mitre rouge; ſon Egliſe eſt honorée des reliques de S. Sigiſmond, Roi de Bourgogne, & de S. Maurice. On y voit auſſi le tombeau de Rnbert de France, Duc de Bourgogne, fils du Roi Rnbert, & chef de la premiere race des Ducs de Bourgogne. Les autres Couvents de la Ville ſont les Carmes qui ont cinq cens livres de revenus; les Minimes qui ſont trés-pauvres; les Capucins; les Jacobins qui ont trois mille livres; les Urſulines douze mille livres; les Filles de la Viſitation ſept mille livres; le College huit cent livres, & l'Hôpital.

La petite foreſt de Semur en Auxois ne contient que quatre-vingt onze arpens.

SEMUR, en Brionnois, *Sinemurus*, Ville, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Aurun, Parlement & Intendance de Dijon, chef-lieu d'une Recette, a 4670 habitans.

Cette Ville eſt ſituée à demie lieuë de la Loire, trois lieuës au deſſous de Roanne. C'eſt auſſi un Gouvernement particulier de l'Autunois. Elle eſt ſiege d'un Bailliage, & d'un Grenier à ſel. Il y a une Mairie & une Grurie: c'eſt la vingt-troiſiéme Ville qui depute aux Etats. Elle a eu des Barons dès le onziéme ſiecle. La Ville eſt petite. Sa Recette comprend la partie du Bailliage de Mâcon qui eſt du Diocèſe d'Autun. Son païs eſt aſſez abondant. Son principal commerce eſt en bled, vins & beſtiaux. Ses vins ſont bons quand ils ſont gardez.

SEMUSSAC en Didonne, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 470 habitans.

SEMUY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 304 habitans. Il en dépend pluſieurs Cenſes & Moulins. Ses terres ſont bonnes pour le froment, les vignes & les prez. M. de Joyeuſe en eſt Seigneur.

SEN

SENAILLAC & Dormenac, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 62 habitans.

SENAILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Montbard, a 173 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux montagnes ſur la riviere d'Armanſon, qui y a un pont. Il y a peu de montagnes, le reſte eſt de plaines & de côteaux. Il y a ſuffiſamment de vignes, qui y ſont de bon rapport. L'Abbeſſe de Saint Andoche d'Autun eſt collatrice de la Cure. Il y a une Chapelle dans l'érenduë du finage de Senailly, dépendante de l'Abbaye de S. Andoche d'Autun, & dédiée à Saint Jacques. Elle vaut trente livres de revenus à la collation de l'Abbeſſe. Senailly eſt de la Paroiſſe de Saint Germain.

SENALIAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 46 habitans.

SENAN & Vougré, dans la Champagne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 792 habitans.

SENANQUE, ou Senaique. *Voyez* Sinanque dans la Provence.

SENANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 86 habitans.

SENANTE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 1110 habitans.

SENANTES, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 230 habitans.

SENARD, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 235 habitans.

SENARGENT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 102 habitans.

SENARPONT & Bernapré, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 186 habitans. Senarpont eſt une Terre qui n'a point été venduë: elle a paſſé à la Maiſon de Monchy par une alliance avec celle de Cailleu. Il y a un Prieuré qui vaut trois cens livres.

SENARPONT Redricq & le Menil, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 740 habitans.

SENAS, *Senacium*, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Taraſcon, a 162 habitans. Cette Terre qui étoit autrefois une Baronie, a été érigée en Marquiſat en 1643. pour Balthazard de Gerente, en conſideration de ſes ſervices. Cette Famille eſt ancienne, on la trouve employée dans

les affaires publiques au rems de la Reine Jeanne premiere, & le Roi René lui donna un ſobriquet qui lui eſt demeuré *Subtilité de Gerente*. Le Marquis de Senas en eſt le chef. Il y a la plaine de Senas qui eſt au nord de la Crau dans la Provence. Elle eſt fertile en bleds excellents.

SENAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 155 habitans. Cene Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë de la riviere de Sioule, dans une plaine; c'eſt bonnes terres à froment & orge, peu de ſeigle, aſſez d'Avoine, quelques vignes, & peu de fruits. M. le Duc de Luxembourg en eſt Seigneur.

SENAUD, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendanee de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 92 habitans.

SENAULT, ou plûtôt Senots, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 249 habitans. Afculfe de Senots ou du Fay en poſſedoit la terre, quand il fonda vers l'an 1158. l'Abbaye de Marcheroux de l'Ordre de Premontré & le Prieuré Reſſonberigé, depuis auſſi en Abbaye du même ordre. C'eſt aujourd'hui M. de Mornay, Marquis de Montchevreüil qui en eſt Seigneur: & l'Abbé du Bec à qui appartient la meilleure partie des groſſes dixmes a la nomination de la Cure, comme auſſi de la Chapelle de Saint Auſbert qui paſſe pour un Prieuré.

SENAUX & Pomardelle, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 178 habitans.

SENAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 33 habitans.

SENBAS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 364 habitans.

SENCEREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 106 habitans.

SENDRAS, *Sindracum*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de ſaint Benoiſt, dans le Diocèſe de Niſmes en Languedoc valant trois mille livres: elle étoit déja fondée avant l'an 1176.

SENE', dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 282 habitans.

SENEÇAY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Iotendance & Election de Bourges, a 140 habitans.

SENECEY, Bourg, dans la Paroiſſe de ſaint Julien, en Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 545 habitans. La ſituation en eſt aſſez belle. C'eſt le grand chemin de Chalon à Lion. Il y a quelques vignes. C'eſt une terre ancienne, érigée en Marquiſat: il y a dans le Château un petit Chapitre. On compte trois fiefs à Senecey; ſçavoir, la Tour de Varet, les Jardins & le Meixcrocbet, outre les Metairies des Maiſon-Dien & le Moulin de Vaniere.

SENECEY, dans la Breſſe, de la Paroiſſe de Contenant, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seurre, Recette d'Auxonne; il y a 60 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë au-delà de Verdun, & à quatre lieuës de Chalon. C'eſt païs de bois. Les Hameaux de Bourgeot & la Troche en dépendent.

SENECEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 90 habitans. Ce lieu eſt en païs plat: il y paſſe un petit ruiſſeau qui ſe nomme Argentelle. Les Religieux de Mouſtiers S. Jean ſont collateurs de la Cure.

SENECEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 286 habitans. La riviere de Saonne paſſe à un quart de lieuë.

SENECEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Iotendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 92 habitans.

SENECEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijoo, a 86 habitans. Ce lieu eſt à une lieuë de Dijon du côté d'Auxonne. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Quetigny. La Grange de Beſſin en dépend.

SENE-Fontaine, *Sana Fons*, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Recette de Chaumont, a 350 habitans. C'eſt une ancienne Baronie qui a été poſſedée par des Seigneurs du même nom pendant long-tems; d'où elle a paſſé dans la maiſon de Blin, & enſuite dans celle d'Amboiſe: elle appartient à preſent à la Maiſon de Choiſeüil du Pleſſis-Pralin.

SENEGAS & Treviſy, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 725 habitans.

SENEGHEM. *Voyez* Seninghem.

SENEJAC, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 620 habitans.

SENEJON & Lonbernade, dans la Guienne; Diocèſe, Parlement, Inrendance & Election de Bordeaux, a 74 habitans.

SENELY, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 610 habitans.

SENENGOUR, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 25 habitans.

SENERCY, Cenſe, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 8 habitans.

SENERGUES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 620 habitans.

SENERIAC, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 92 habitans.

SENE'S, Ville, Evêché dans la Provence. *Voyez* Senez.

SENESSE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement, Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 128 habitans.

SENEVIERES, Baronie, dans la Touraine; Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 140 habitans. La Cure eſt à la nomination du Seigneur du lieu. Cette terre a été érigée en Baronie en faveur de Charles *Tranche-lion*, Seigneur de Rochefort & Gouverneur pour lors de Châtillon ſur Indre.

SENEUJOL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier,

Montpellier, Recette du Puy, a 345 habitans.

SENEUL, dans le bas Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 130 habitans.

SENEVOY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnetre. a 192 habitans.

SENEYZELLES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 228 habitans

SENEZ, ou Senés, *urbs Sanitienſium*, *Sanitium*, *Sanitio*, *Saneſio*, Ville, Evêché, dans la Provence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 400 habitans. Cette Ville eſt ſituée par quarante-trois degrés cinquante-ſix minutes de latitude, & vingt-quatre degrés treize minutes de longitude, dans un terrain froid, ſterile, entre des montagnes, à quatre lieuës de Digne, & autant de Caſtellane. Elle eſt ancienne; ſes Evêques ne ſont pas cependant connus avant le Concile d'Agde tenu en 506. Son Egliſe Cathedrale eſt dédiée à Notre-Dame. La Ville eſt à preſent en très-mauvais état. Elle appartient, partie à l'Evêque, partie au Chapitre, & partie au Comte de Carces. Son Evêché eſt ſuffragant d'Ambrun, dont Senez eſt éloigné de quatorze lieuës; il vaut environ douze mille livres de rente. L'on a parlé de transferer ſon Siege à Caſtellane, ou de l'unir à celui de Vence. Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé d'un Prévôt, de deux autres Dignités, & de deux Chanoines, outre un Curé & trois autres Eccleſiaſtiques. Ce Chapitre a en tout trois mille quatre cens livres de rente. Son Diocèſe comprend quarante-deux Paroiſſes. Le Siege de cet Evêché eſt aujourd'hui 1725. rempli par Meſſire Soanin, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, & l'un des plus célebres Prédicateurs de Paris.

SENEZAY, ou Sanezay, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 210 habitans. La Cure vaut quatre à cinq cens livres: le territoire eſt aſſez fertile en bleds de toute eſpece: le commerce eſt en moutons, laines & bleds.

SENEZERGUE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 64 habitans.

SENIL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 74 habitans.

SENILLE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 800 habitans.

SENILLY, *Senilium*, ou *Seniſtilium*, dans la Normandie.

SENINGHEN, Comté, dans l'Artois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement & Bailliage de Saint Omer, a 216 habitans. Ce lieu eſt ſitué à ſix lieuës de Boulogne, & à cinq de Saint Omer. Le Prince de Lignes Surembeg en eſt Seigneur. M. l'Evêque de Boulogne eſt patron de la Cure, qui vaut quatre cens livres.

SENLIS, Ville, Evêché, dans la Picardie, Parlement & Intendance de Paris, Chef-lieu d'une Election, a 4078 habitans. Elle eſt auſſi Siege d'un Bailliage, d'une Prévôté qui y reſſortit, d'un Preſidial, d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, d'un Grenier à ſel, d'une Maréchauſſée, & d'une Capitainerie Royale des chaſſes. Cette Ville eſt ſituée ſur la petite riviere de Nonnette, à dix lieues de Paris, & à deux lieuës de Chantilly. Son Evêché eſt ſuffragant de Reims, il comprend cent ſoixante-dix-ſept Paroiſſes, & vaut environ vingt mille livres de rente. Senlis doit ſon origine aux Romains, qui l'ont nommé *Auguſtomagus*: Ptolomée & Pline en font mention ſous le nom de *Sylvanectum*. Elle a depuis pris celui de ces peuples *Sylvanectes*, que les Romains avoient ſeparez, ſelon toute apparence, de quelques peuples voiſins, puiſque Pline les qualifie de *Liberi*. L'on prétend que ce nom de *Sylvanectes* eſt formé de *Sylvis nectitur*, peuple enveloppé de forêts. Elle a appartenu aux Comtes de Vermandois, puis aux ancêtres d'Hugues Capet. Il y a dans la Ville & les fauxbourgs ſix Paroiſſes, qui ſont Notre-Dame, Saint Rieul, Saint Pierre, Sainte Geneviéve, Saint Martin, & Saint Eſtienne. Il y avoit la Paroiſſe de Saint Hilaire, qui a été réunie il y a vingt ans à celle de Sainr Pierre. La Cathedrale de Senlis eſt Notre-Dame, elle eſt deſſervie par trente Chanoines, parmi leſquels il y a trois dignités. Il y a auſſi une Egliſe Collegiale ſous le titre de Sainr Rieul, qui eſt deſſervie par ſeize Chanoines, avec une Chapelle Royale ſous le titre de Saint Frambourg, deſſervie par douze Chanoines. Les Benefices de la Cathedrale valent, année commune, près de mille livres, dont le gros eſt en grains. Le revenu de ceux de la Collegiale & de la Chapelle Royale, eſt évalué, année commune, à cinq cens livres, dont le gros eſt pareillement en grains. Ces trois Chapitres ont leur Juſtice particuliere. Senlis a auſſi une Coutume particuliere rédigée en 1539. On lave à Senlis les laines pour la manufacture de Beauvais: il n'y a pas grand commerce dans cette Ville. Le clocher de la Cathedrale eſt un des plus hauts du Royaume. La Ville eſt d'une figure ovale, entourée d'un foſſé ſec, garni de quelques baſtions & demi-lunes: elle a trois fauxbourgs: la cité eſt un ouvrage des Romains.

Senlis eſt un Gouvernement particulier de l'Iſle de France. Le terroir de ſon Election eſt plus froid que celui de Paris: les meilleures terres de labour ne valoit que neuf à dix livres l'arpent. La recolte des vins monte juſqu'à quinze mille muids, dont le prix n'excede guéres vingt-cinq à trente livres, n'étant pas de bonne qualité.

SENLIS, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 140 habitans.

SENLIS-Hedeauville, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 664 habitans.

SENLISSE, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 315 habitans.

SENNE, Riviere, en Normandie. *Voyez* Saenne.

SENNETERRE, Comté, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 300 habitans. Savaron a prérendu que la maiſon qui porte ce nom, le tiroit de Saint Nectaire Corévêque de S. Auſtremoine pour Clermont; & on auroit pû ſans déguiſement dire, qu'elle l'a pris du lieu où ce Saint étoit honoré, puiſqu'il eſt conſtant que cette maiſon ne fait pas monter ſi haut ſon origine. Mais d'autres ſont perſuadez que le nom de *Sennetterre* vient du latin *Sine terra*, & qu'il eſt fait mention d'un Matteus *Sine terra* dans un acte du temps de Saint Louis. On trouve qu'en 1302. un Bertrand de Saint Nectaire ou Sennetterre épouſa Dauphine de Merdoigne, & depuis ce temps on trouve des Prelats de ce nom à Clermont, à Satlat, & au Puy. Il paroit même que cette famille s'eſt tou-

jours fort bien alliée : mais le Maréchal de la Ferté-Senneterre l'a élevée aux plus grands honneurs, qui ſe ſont éteints en ſon fils Duc de la Ferté. Il ne reſte que des filles de la branche de Châteauneuf, iſſuës d'un frere du Maréchal : ainſi la maiſon ſeroit éteinte ſans la branche qui ſubſiſte dans le Comte de Senneterre-Brinon, frere de la Marquiſe de Villacerf. Il y a eu une eſpece d'heroïne dans cette maiſon en Madeleine de Senneterre, veuve de M. de Saint Exupere, qui prit les armes à la tête d'une quantité de Nobleſſe, pour s'oppoſer à la ligue ſous Henry III.

SENNEVIERE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 280 habitans.

SENNEVIERES, dans la Touraine. *Voyez* Senevieres.

SENNEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 364 habitans. C'eſt à Meſſieurs de l'eſcamp.

SENONCHES, *Senoncha*, *Senonches celſi*, Bourg, avec titre de Principauté, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 1460 habitans. Ce Bourg eſt la ſeconde place de la partie du Perche, que l'on appelle Terres démembrées, ou Païs de Thimerais. C'eſt un Bailliage qui reſſortit au Préſidial de Chartres. La Forêt de Senonches eſt ſituée entre le Bourg de la Ferté-au-Vidame, celui de Senonches & les grandes Forges de fer de Maillebois dans l'Election de Verneüil. Cette foreſt peut avoir ſix à ſept lieuës de tour.

SENONCOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 272 habitans.

SENONES, Peuples de la Gaule Celtique, les plus puiſſans d'entre les Gaulois. Ils ont fait trembler Rome, & conquis une partie de l'Italie. Leur haine contre les Romains étoit telle, qu'ils l'inſinuoient à leurs enfans dès le berceau. Quelques-uns veulent que les Sequaniens *Sequani*, ayent fait autrefois partie de ces Peuples. Quoiqu'il en ſoit, les *Senones*, tels qu'ils étoient lors de l'entrée de Ceſar dans les Gaules, occupoient le terrain des Diocèſes de Sens & d'Auxerre : leur Ville capitale étoit *Agendicum*, depuis Sens. *Altiſſiodorum* depuis Auxerre étoit auſſi une de leurs Villes.

SENONNE, ou la Senone, *Senona*, dans le païs Meſſin, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoiſt, Congregation reformée de Saint Vanne, fondée au païs de Voſges en Lorraine, Diocèſe de Toul, vers l'Alſace à deux lieuës de Raon ſur la petite riviere de Rabaudot.

SENONNE, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 520 habitans.

SENONOIS, Païs du Gouvernement militaire de Champagne, ſitué le long de la riviere d'Yonne. Il eſt borné au ſeptentrion par la Bric, à l'orient par la Champagne propre, au midi par l'Auxerrois, & à l'occident par le Gaſtinois. Ses Villes conſiderables, ſont Sens, Villeneuve-l'Archevêque, Villeneuve-le-Roy, Joigny, Chablis & Tonnerre. Ce païs n'a fait partie de la Champagne que depuis la réünion de cette Province.

SENOUILLAC, dans le haut Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 905 habitans.

SENOVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 363 habitans.

SENS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seurre, Recette de Saint Laurent, ſitué entre les rivieres de Beigne & Seille. Il y a les ponts de l'Etalet pour paſſer la riviere de Breigne, & ſert de grand paſſage pour la Franche-Comté. C'eſt pays de plaine. Les hameaux de Viſargent, Gerau, Condez, les Terrains & Bure en dépendent.

SENS & la Farge, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en montagne, partie en plaine. Il n'y a qu'un petit ruiſſeau, nommé le ruiſſeau de Merdery. Il y a un grand chemin allant de Tournus à Mâcon. Il y a des Vignes. La Tour de Vert & de Ruffey dépendent de Sens & la Farge.

SENS, *Senones*, Ville, Archevêché, dans la Champagne, Parlement & Intendance de Paris, Chef-lieu d'une Election a 6880 habitans. Elle eſt encore le Siege d'un Bailliage, d'une Prevôté qui y reſſortit, d'un Préſidial, d'un Grenier à Sel, d'une Maîtriſe des Eaux & Foreſts, d'une Maréchauſſée ; il y a un Tribunal de Juges-Conſuls. Sens eſt ſituée ſur l'Yonne à vingt-ſix lieuës de Paris, & à quatorze d'Auxerre, elle eſt Capitale du Comté Senonois, & elle a un beau pont ſur l'Yonne. Cette Ville eſt très-ancienne ; c'étoit une des plus conſiderable des Gaules lorſque Jules Cæſar eſt entré dans cette Region. Elle ſe nommoit alors *Agendicum* ; depuis elle a pris le nom de ſes Peuples, *Senones*, qui avoient été les plus puiſſans & les plus illuſtres d'entre tous les Gaulois, qui beaucoup devant ce tems-là avoient conquis la plus grande partie de l'Italie, & ſurpris la ville de Rome : Cette Ville appartenoit à Hugues le Grand en 940 ; depuis elle a eu des Comtes, ſur qui le Roi Robert l'a confiſquée en 1015, & l'a réünie à la Couronne. C'eſt un Gouvernement ſimple du Gouvernement militaire de Champagne.

L'Egliſe de Sens reconnoît S. Savinien pour ſon premier Prelat : ce Saint vivoit ſur la fin du deuxiéme ſiécle ; ſes Succeſſeurs obtinrent vers l'an 876 la Primatie des Gaules & de Germanie ; mais ils ont perdu ce droit en 1079, ils ne laiſſent pas que d'en conſerver la qualité ; ils n'ont pour ſuffragans que les Evêques de Troyes, d'Auxerre & de Nevers, & pour les indemniſer du demembrement de la Province Eccleſiaſtique de Paris, l'on a uni à l'Archevêché l'Abbaye du Mont Saint Martin de douze mille livres de rente ; de ſorte qu'ils ont à preſent cinquante mille livres de revenu. Cet Archevêché comprend ſept cens ſoixante-cinq Paroiſſes, tant dans la Champagne que dans le Gaſtinois, dont la plus grande partie eſt de ce Diocèſe.

L'Egliſe Cathedrale de Sens eſt dédiée à Saint Eſtienne, ſon Chapitre eſt compoſé de cinq Perſonnats ou Archidiaconats, de trente & un Canonicats, & de quatorze demies Prebendes. Le Chapitre a des Lettres de protection & de Sauve garde & le droit de Committimus aux Requêtes du Palais. Il y a ſeize Paroiſſes dans cette Ville, dont treize de ces Curés ſont qualifiez *Prœtres Cardinaux*, parce qu'ils aſſiſtent l'Archevêque lorſqu'il officie Pontificalement dans ſa Cathedrale. Il y a encore cinq Abbayes. La premiere eſt Saint Pierre-le-Vif, Ordre de Saint Benoiſt, de la Congregation de Saint Maur ; elle a été fondée par la Princeſſe Theodechilde, fille ou petite fille de Clo-

Digitized by Google

vis; ç'a été le premier Cimetiere des Chretiens à Sens. Le Chœur de cette Egliſe eſt fort beau, cette Princeſſe & quarante Archevêques de Sens y ont été enterrés. L'Abbé joüit de trois mille livres. La ſeconde Abbaye eſt S. Remi-lez-Sens, de l'Ordre de S. Benoît, elle a été fondée en 527. La manſe Abbatiale qui vaut trois mille cinq cens livres a été unie à la Cure de Verſailles, & les places Monachales à la manſe Abbatiale de Saint Pierre-le-vif. Cette Abbaye eſt preſque detruite, il n'en reſte qu'une ſeule Chapelle. La Troiſiéme Abbaye eſt Sainte Colombe, de l'Ordre de ſaint Benoiſt, fondée par Clotaire, ſecond du nom en 620. L'Abbé joüit de ſix mille livres de rente. La quatriéme qui eſt l'Abbaye de Saint Jean eſt occupée par des Chanoines Reguliers de la Congregation de Sainte Geneviéve; elle fut d'abord fondée pour des filles par l'Archevêque Heraclius, dans le ſixiéme ſiécle. Les Chanoines Reguliers y y ont été établis en 1111. La derniere enfin eſt l'Abbaye de Saint Paul, Ordre de Prémontrés, fondée en 1220. L'Abbé n'a que douze cens vingt livres, & les Religieux ſept cens. L'on a transferé à Sens en 1659 l'Abbaye de Nôtre-Dame de la Pomeraye, qui a été fondée par Mathilde, Comteſſe de Blois; elle joüit de ſix mille livres de rente, elle eſt occupée par des Benedictines. Il y a encore à Sens un College de Jeſuites, un Seminaire, une Maiſon des Prêtres de la Miſſion, des Celeſtins, Jacobins, Cordeliers, Capucins, Picpus, des Carmelites, Annonciades bleuës & des Urſulines. L'on a tenu à Sens pluſieurs Conciles, dont le plus celebre fut celui ou fut condamné Abeillard en 1140.

SENS, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Intendance & Election de Bourges, Parlement de Paris, Grenier à Sel de Sancerre, a 565 habitans. Ce lieu eſt regi par la Coutûme de Loris-Montargis. Il eſt ſitué ſur la riviere de la Sauldre, à huit lieuës de Bourges, trois d'Henrichemont & deux de Sancerre. La taille y eſt perſonnelle. La Cure vaut quatre cens livres; les Venerables du Chapitre de Sancerre en ſont Collateurs & Patrons. Une partie du terroir eſt ardent, ſec & maigre, & l'autre humide & en bruyeres, bois & pacages. Ce lieu eſt une Châtellenie, & ſa haute Juſtice appartient à Dame Loüiſe-Françoiſe de Megrigny, veuve de Meſſire Jacques Leon Bruthillier de Chavigny. Le Château de Beaujeu en dépend & lui appartient. On adreſſe les Lettres à Sancerre.

SENS, dans la Bretagne, Diocèſe, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, & Recette de Rennes, a 355 habitans.

SENSAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins a 286 habitans. Cette Paroiſſe eſt à huit lieuës de Moulins, à deux lieuës de l'Allier; elle eſt ſituée en plaine, les Terres ſont fortes & produiſent du froment, de l'orge & de l'avoine, aſſés de foins & beaucoup de vignes de bon rapport. M. le Duc en eſt Seigneur.

SENSSAC de Marmieſſe, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 350. habitans.

SENTARVILLE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 140 habitans.

SENTEN, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges; a 240 habitans.

SENTENAC, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 161 habitans.

SENTENY dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 174 habitans.

SENTHEIM, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Befort, a 102 habitans.

le SENTIER, dans la Touraine, vers Château-Regnaut.

SENTILLY ou Centilly, *Centilleum*, *Centilliacum*, dans la Normandie, Diocèſe de Sées, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 535 habitans. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint Hilaire, & la Cure eſt à la preſentation des Chanoines Reguliers de ſainte Barbe en Auge.

SENTOUS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 64 habitans.

SENTRANGES, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, Grenier à ſel de Bonny-ſur-Loire, a 378 habitans. Il y paſſe une petite riviere nommée Venenne qui fait moudre pluſieurs Moulins; elle deſcend d'un étang de la Paroiſſe de Savigny. Ce lieu eſt à deux lieuës de la Loire, & à quatre des Villes de Gien & de Sancerre. La Cure vaut environ quatre cens livres: le Chapitre de la Cathedrale de Bourges en eſt Patron & Seigneur. Il en dépend onze hameaux qui compoſent en tout quatre-vingt feux & a 368 habitans. Le terroir ne peut produire que du ſeigle & du ſarraſin, ou bled noir. La Seigneurie releve en premiere inſtance de Beaulieu qui eſt une Châtellenie. On adreſſe les lettres à Bonny.

SENTZICH, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 129 habitans.

SENVAL, Bois. *Voyez* Sedan.

SENUE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 705 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoiſt, qui a été uni à l'Abbaye de S. Remy de Reims, & qui vaut neuf mille livres. La Cure eſt de huit cens livres.

SEP

SEPEAUX, dans la Champagne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 590 Habitans.

SEPEVILLE. *Voyez* Sebeville.

SEPCHES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 46 habitans.

SEPMES, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 780 habitans. Sa Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Noyers.

SEPPOIS-le-bas, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Delle, a 65 habitans.

SEPPOIS-le-haut, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Delle, a 74 habitans.

SEPTEMES Oyſieres, *Septimum*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement, Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1197 habitans. Ce lieu a pris le nom du nombre de mille

dnnt il eſt diſtant de la ville de Vienne.

SEPTENVILLE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electinn de Doulens, a 35 habitans.

SEPT-FONDS & S. Cirgue, Bourg, dans le Quercy, Diocèſe de Mnntauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 269 habitans.

SEPT-Fonds, ou Saint Lieu *Septem Fontes*, ou *Septem Fundi*, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Mnulins, a 146 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Ciſteaux, fille de Fontenay, fondée en 1132. par Guiehard & Guillaume de Bourbon, Caders de l'ancienne Maiſnn de ce nnm. La Regle étroite de Ciſteaux y a été retablie depuis peu. Ce Monaſtere eſt ſitué ſur la riviere de Besbre, à ſept lieuës de Moulins & quatorze d'Autun.

SEPT-Fnntaines, *Septem Fontes*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançnn, Bailliage & Recette de Gray, a 210 habitans.

SEPT-Fontaines, ou Sept-Foires, ou Sept-Fonds, *Septem Fontes*, *Septem Fori*, *Septem Fundi*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 174 habitans.

SEPT-Fontaines, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlnns, Election de Chaumont, a 29 habitans. C'eſt une Abbaye de Prémontrés, fille de Bellevaux, ſituée ſur la riviere de Lognon, près Montclar, à quatre lieuës au ſeptentrion de Chaumont en Baſſigny. Elle eſt en regle & joüit de ſept mille livres de rente. Saint Bernard fait mentinn de cette Abbaye.

SEPT-Fontaines, dans la Picardie, en Tierache, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance & Election de Sniſſons, a 210 habitans. C'eſt une Abbaye de Prémnntrés, fondée en 1129. par Helies, & par Ode ſa femme, Seigneurs de Maiſieres: elle vaut ſept mille livres, tant à l'Abbé qu'aux Religieux.

SEPT-Fnrges, dans la Champagne, Diocèſe de Reims. La Cure vaut trois cent livres.

SEPT-Fors, *Septem Fori*, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 110 habitans.

SEPT-Freres, *Septem Fratres*, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 845 habitans. M. Chapellain, Procureur General du Parlement de Roüen en eſt Seigneur.

SEPT-Iſles, *Septem Inſulæ*, Iſles des côtes de Bretagne, dans la Manche, à cinq lieuës au nord de Treguier: elles ſont fort petites & deſertes.

SEPT-Meules, *Septem-Mola*, dans la Nnrmandie, Diocèſe, Parlement, Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 198 habitans. M. le Duc du Maine en eſt Seigneur.

SEPT-Mnncel, & Mijoux, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la terre Saint Claude, a 1932 habitans.

SEPT-Mnnis, *Septem-Montes*, dans la Picardie, Dincèſe de Soiſſnns, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 310 habitans.

SEPT-Outres, *Septem-Ulmi*, dans la Picardie, Dioeèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 142 habitans.

SEPT-Saux, *Septem-Saltus*, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 283. habitans. La Cure vaut quatre cens livres.

SEPTS, *Sepes*, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aucb, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 361 habitans.

SEPT-Vans, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendanee de Caën, Election de Bayeux, a 865 habitans.

SEPT-Voyes, ou Saint-Georges des Sept-Voyes, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris Intendance de Tours, Election de Saumur, a 850 babitans.

SEPVIGNY, *Sepviniacus*, Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Toul, a 214 habitans. L'Evêque de Toul en eſt Seigneut; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Eure; c'eſt une annexe de la Paroiſſe de Champougnet.

SEPVRET, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 785 habitans.

SEQ

SEQUEDAIN, dans la Flandre-Wallonne, Diocèſe de Tnurnay, Parlement de Doüay, Intendanee & Subdelegation de Lille, a 232 habitans.

SEQUEHART, dans la Picardie, Diocèſe de Nnyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint-Quentin, a 190 habitans.

le SEQUESTRE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 205 habitans.

SEQUEVILLE, ou Segville-la-Campagne, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 87 habitans. Le Seigneur nomme à la Cure.

SER

SERA, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 196 habitans.

SERAIN, Sérein, ou Serin, petite riviere de la Bourgogne, dite le Serain, qui paſſe à Pnntigny, & à Chablis. On a ſongé diverſes fois à la rendre navigable, auſſi bien que l'Armanſe.

SERAINCOURT, dans le Vexin François, Diocèſe de Rnüen, Parlement, Intendance de Paris, Electinn de Mantes, a 455 habitans.

SERAN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 138 habitans.

SERANCOURT-le-Petit, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint-Quentin, a 96 habitans.

SERANS, *Serancium*, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Rnüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 204 habitans. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint Sulpice, & la Cure à la preſentation des Moines de Saint Martin de Séez.

SERANVILLERS, dans la Flandre Walonne, Dioeeſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegatinn de Cambray, a 92 habitans. Les Cenſes de Foranville en dépendent.

le SERAT, dans le Bazadois, Diocèſe de Ba-

zas, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 159 habitans.

SERAUCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 292 habitans.

SERAUMONT, *Seraumontium*, dans la Province & le Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Préſidial & Recette de Toul, a 116 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Vaudeville. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Baſle.

SERAY, dans la Tourraine, vers le Berry; c'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

SERAZEREUX, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 345 habitans.

SERBANNES, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 110 habitans. Cette Paroiſſe eſt à onze lieuës de Moulins, & à deux lieuës de l'Allier dans une plaine; la plus grande partie en terres fortes à froment, orge & avoine, & l'autre en terres douces, & varennes d'un aſſés bon produit; les foins ſont peu abondans, les pacages en bois & buiſſons ſont étendus, le profit des beſtiaux aſſés bon, ils en élevent beaucoup. Il y a quelques cantons de bois modernes, peu de vignes, point d'étangs, & peu de fruits. M. de Reilhec en eſt Seigneur.

SERBONNE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 425 habitans.

SERCEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Pouilly, a 159 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plaine; il y a une petite riviere nommée Armanzon, qui prend ſa ſource à une demie lieuë plus haut. Le Prieur de Ferté eſt Collateur de la Cure. La Paroiſſe eſt Thoiſy-le-Deſert.

SERCHAMPS, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 65 habitans.

SERCHE, & le Mont de Soiſſons, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 330 habitans.

SERCY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Saint Gengoux; il eſt ſitué en païs plat, la riviere de Groſne y paſſe. Il y a quelques vignes.

SERE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 102 habitans.

SERE', dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 28 habitans.

SERE', dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 170 habitans.

SERE-ès-Angles, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 50 habit.

SERELE-Ouzeren, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Caſſel, a 289 habitans.

SERELLES, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 472 habitans.

SEREMPOUY, dans l'Armagnac; Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 44 habitans.

SERENAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 178 habitans.

SERENON, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 240 habitans. Il y a dans ſon territoire un Prieuré rural dédié à Saint Pierre, nommé *Monaſterium Sancti Petri de Limoſis.*

SERENT, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 1404 habitans.

SERENTS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 422 habitans. La veuve du Sieur de Clery eſt Dame de ce lieu.

SERENTS, ou Serans, ou Serens, dans la Normandie, au Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Rouen, Election de Magny, a 190 habitans. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de S. Germer de Fly.

SEREROUSTAING, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 173 habitans.

SEREULLES, en Bourgogne, de la Paroiſſe de Nanton, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Chalon, a 84 habitans. Il eſt ſitué en plaine. Il y paſſe un petit ruiſſeau nommé Griſon. Il y a un pont & une garenne. Le moulin de Loiſe en dépend.

SEREZ, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 189 habitans. C'eſt à Madame la Princeſſe.

SEREZIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 145 habitans.

les SERFS de Dun, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 320 habitans.

les SERFS de la Saleſſe, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 338 habitans.

les SERFS du Quartier, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 187 habitans.

SERGENON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 60 habitans.

SERGENOZ, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 69 habitans.

SERGINES, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 1220 habitans.

SERGNION, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 182 habitans.

SERGNY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 93 habitans.

SERGUEUX, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 770 habitans.

SERGUIGNY. *Voyez* Serquigny.

SERGY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Chateauthierry, a 380 habitans.

SERI ou Sery, *Siriacum*, dans la Picardie, au païs de Vimeu, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 204

habitans. Il y a une Abbaye de Premontrez, dite de Seri ; elle eſt ſituée ſur la Breſle, entre Eu & Aumale, & auprès de Blangi : elle a été fondée en 1221. par Guillaume de Cayeu. Cette Abbaye rapporte cinq à ſix mille livres à l'Abbé.

SERIAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 77 habitans.

SERICOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 46 habitans.

SERIEL, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 34 habitans.

SERIES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 310 habitans.

SERIGNAC, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 545 habitans.

SERIGNAC, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 318 habitans.

SERIGNAC, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 140 habitans.

SERIGNAC, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 46 habitans.

SERIGNAC, dans le Quetcy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 14 habitans.

SERIGNAC, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 559 habitans.

SERIGNAN, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 5455 habitans. C'eſt un Siége particulier d'Amirauté.

SERIGNE', dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 910 habitans.

SERIGNY, *Serviacum*, *Serigneium*, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 318 habitans. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de S. Remy, & à la nomination du Doyen de l'Egliſe Metropolitaine de Tours. Hugues de Rotour, Chevalier, Seigneur du lieu, diſputa ce patronage, avec la dixme & le cimetiere, au Chapitre de Tours ; en quoi il étoit appuyé de Guerin de Lonrey comme Seigneur ſuzerain. L'affaire fut portée au Pape Anaſtaſe IV. qui commit Gerard II. Evêque de Seez pour la juger. Hugues ne voulant point le reconnoître, ce Prelat ne laiſſa pas d'inveſtir le Chapitre de Tours des choſes conteſtées ; ce qui fut approuvé du Chapitre de Seez. Il en donna acte à Engilbaud Archevêque de Tours, & Hugues de Rotour convint auſſi-tôt après, qu'il n'y avoit aucun droit ; ce que Rotrou III. Comte du Perche atteſta en 1156. du temps d'Adrien IV. qui avoit déja confirmé le jugement de Gerard.

SERILLAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1410 habitans.

SERILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 318 habitans.

SERINCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, Grenier à ſel de Château-Porcien, a 650 habitans. Il paſſe dans ce Village un ruiſſeau nommé le Chaudion, qui ſe rend dans la riviere d'Aiſne. Ce lieu eſt diſtant de deux lieuës de Château-Porcien, de trois de Rethel, d'une lieuë de Chaumont, & de deux de Sevigny ; on y ſuit la Coutume de Vermandois, & celle de Reims en particulier : il dépend du Gouvernement de Château-Porcien ; la taille y eſt perſonnelle. La Cure eſt à la nomination du Commandeur de Boncourt & Serincourt, qui en eſt le Seigneur & Patron. Il y a haute, moyenne & baſſe Juſtice. Le Commandeur eſt à preſent M. le Commandeur de Malthe, ci-devant Ambaſſadeur, & pourvû de l'Abbaye des Bernardins de Valleroy. Il y a pour annexes, Foreſt-le-Sazy, & Chamoraigne. Les lettres s'adreſſent à Rethel. Les habitans ſont laboureurs & manouvriers.

SERINGE & Neſle, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Châteauthierry, a 405 habitans.

SERIS, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 268 habitans.

SERIZIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 643 habitans.

SERIZOLS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 1289 habitans.

SERLEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seurre, Recette de Saint-Laurent, a 475 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une élevation : il n'y a qu'un petit ruiſſeau, où il y a peu d'eau en eſté. C'eſt païs de broſſailles.

SERMAGES, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 285 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée partie en plaine, partie en montagnes ; ſes terres ſont legeres, elles produiſent peu de froment, & ſuffiſamment de ſeigle ; le pacage eſt mediocre, le ſoin abondant, mais de mauvaiſe qualité. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

SERMAIMAGNY, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil ſouverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 137 habitans.

SERMAISE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 96 habitans.

SERMAISE, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 1935 habitans. Il y a dans ce lieu une Mairie Royale, qui reſſortit au Bailliage de Vitry-le-François. Ce Bourg eſt ſitué ſur la riviere de Saux, à trois lieuës de Saint Dizier, & à quatre de Vitry. Il y a auprès une fontaine minerale froide, dont les eaux ſont ſpecifiques pour guerir, ou au moins beaucoup ſoulager ceux qui ſont attaquez de la gravelle : elles ſont vitrioliques, ſulphureuſes, & contiennent peu de fer.

SERMAIZE, Bourg, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 674 habitans.

SERMAIZE, Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance

de Tours, Election de Baugé, a 350 habitans.

SERMAIZES, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 610 habitans.

SERMAIZEY, dans la Bourgogne, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Recette & Grenier à ſel de Chalon, Diocèſe de Langres, a 158 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bas d'une montagne; la riviere de Groſne & celle de Griſon en ſont aſſez proches. Il y a des vignes.

SERMANGE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 168 habitans.

SERMANSANNES, dans la Marche, Dioeéſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 122 habitans.

SERMANTISON, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 690 habitans.

SERMENTOL, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 280 habitans. Cette Paroiſſe eſt près de la riviere de Seule. Le Seigneur nomme à la Cure.

SERMERIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 693 habitans.

SERMERSHEIM, dans la baſſe-Alſace, Dioeèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Benfeld, a 263 habitans.

SERMESSE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 150 habitans.

SERMESSE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Saint Gengoux, a 56 habitans. Ce lieu eſt en païs plat; il y a des vignes; c'eſt païs de forêts, de plaines & de montagnes.

SERMESSE, de la Paroiſſe de Toutenant, dans la Bourgogne, Diocèſe & Bailliage de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à ſel de Seure, Recette d'Auxonne, a 180 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une colline, à demie lieuë de Verdun, & à deux lieuës & demie de Seure; la riviere de Doux y paſſe, joignant le Village à l'oueſt; il n'y a point de pont; mais ſeulement une planche pour paſſer la riviere. Il y a quelques vignes.

SERMET, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 275 habitans.

SERMIERES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 740 habitans. La Cure vaut huit cent livres. Pluſieurs hameaux dépendent de ſa collecte.

SERMIZELLE, dans la Bourgogne, Dioeèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 228 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le bord de la riviere de Cure. C'eſt un païs de plaines aſſez belles. Il y a quelques vignes.

SERMOISE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 232 habitans.

SERMOISE-Bourbonnois, dans le Nivernois, Dioeèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 82 habitans.

SERMOISE-Bourbonnois-&-Nivernois, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers; Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 218 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë de Nevers ſur la riviere de Loire. Bon terroir à froment & ſeigle: aſſez bons pacages, quelques bois taillis & des vignes. Il y a quatre ou cinq Thuilleries & fours à chaux. M. l'Eveque & M. l'Abbeſſe de Nevers en ſont Seigneurs.

SERMONNE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 246 habitans.

SERMONS & Faramans, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 535 habitans.

SERMOYE', dans la Bourgogne, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 362 habitans.

SERMUR, Bourg, ſur les confins de l'Auvergne, Dioeèſe de Limoges, Parlement & Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 348 habitans. Ce Bourg eſt ſiege d'une Châtellenie. Il y a un Prieuré de l'Ordre de ſaint Benoiſt. Sermur eſt ſitué ſur une haute montagne; ſes terres ſont mediocres, elles produiſent du ſeigle, de l'avoine & du bled noir. Il y a un petit commerce de beſtiaux, de brebis & de moutons. Quelques-uns de ſes habitans vont travailler dans les Provinces du voiſinage. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

SERNAY, Ville, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Tann, a 660 habitans. Louis XIV. a donné cette Seigneurie à la Maiſon de Schomberg.

SERON, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 278 habitans.

SERPAIZE, dans le Dauphiné, Dioeèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, a 171 habitans.

la SERPENTE, dans le bas-Languedoc, Dioeèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, 309 habitans.

SERQUE, dans l'Artois, Diocèſe de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 99 habitans.

SERQUES, dans l'Artois Diocèſe de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 466 habitans.

SERQUEUX, dans la Normandie, Dioeèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchatel, a 300 habitans. M. de Geſvres en eſt Seigneur.

SERQUIGNY, ou Sarquigny, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 620 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la Carantonne.

SERREBONA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 56 habitans.

le SERRAIN, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, 175 habitans.

SERRALONGUE, dans le Rouſſillon, Dioeèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 345 habitans.

SERRE, *Serra*, Riviere, dans la Picardie; elle prend ſa ſource dans la Champagne, près de l'Abbaye de Signy, arroſe Marle & Crecy, puis ſe rend dans l'Oiſe, près de la Ville de la Fere en Picardie.

SERRE, *Serra*, Ville, dans le Dauphiné, ſituée à quatre lieuës de Saint Marcellin, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 1044 habitans.

la SERRE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Limoux, a 365 habitans.

la SERRE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flnur, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 354 habitans.

la SERRE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 240 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine: ſes terres ſont aſſez bonnes, elles produiſent du ſeigle, de l'avoine & du bled noir. Les habitans ne font aucun commerce. M. de la Serre en eſt Seigneur.

la SERRE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 75 habitans.

SERRE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 192 habitans.

SERRE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette dn Comté de Bigorre, a 65 habitans.

la SERRE, bois de trois cens quarante ſix arpens treize perches, dans la Maîtriſe de Quillan.

SERRE & Roglaton, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Viviers, a 456 habitans.

SERRE'E, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 65 habitans.

SERRELOUIS, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 715 habitans.

SERREMORLAAS, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Anch, Senechauſſée & Recette de Pau, a 46 habitans.

SERRENT, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 64 habitans.

SERRES, *Caſtrum de Serris*, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 268 habitans.

SERRES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 174 habitans.

SERRES, dans le bas-Languedoc, Dincèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 245 habitans.

SERRES, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recetre de Rieux, a 69 habitans.

SERRES, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée & Recette de Morlas, a 138 habitans.

SERRES *Serræ*, ou *Serrum*, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 1500 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans les montagnes, à cinq lieuës de Siſteron. Elle forme deux colleſtes pnur les deniers du Roi.

SERRES, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodès, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 142 habitans. Il y a un bois contenant cent trois arpens & demi, portant cenom.

SERRES de Nerpol, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 265 habitans.

SERRES-les-Moulierès, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 102 habitans.

SERRETENS, dans la Gaſcngne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 263.

SERRIERES, *Serreria*, Bourg, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1258 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur le Rhône, à cinq lieuës au deſſous de Vienne, au bas d'une montagne.

SERRIERES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Electiun de Vienne, a 86 habitans.

SERRIERES dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 475 habitans.

SERRIERES, dans la Bourgogne, Diocèſe, Bailliage, Grenier à ſel de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, & de Ville-franche pour les fonds qui ſont du Baujolois, a 312 habitans. Ce lieu eſt ſitué en Païs de montagnes, le ruiſſeau de Groſne paſſe au bas. Les hameaux de Guerin, Monteriot & les Berthelot en dépendent.

SERRIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à Sel de Noyers, Recette d'Avalon, a 268 habitans. Il eſt ſitué en païs de montagnes & de Bruyeres, il y a peu de vignes. Les Religieux de Saint Michel de Tonnerre ſont Collateurs de la Cure.

SERRIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recetre de Saint Laurent, a 142 habitans.

SERRIGNY la Doye, Neuville & Corcelle, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 490 habitans. Serrigny eſt honoré du titre de Comté.

SERRON, dans la Gaſcogne, Diocéſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 550 habitans.

SERRON, Fief, dans l'Intendance de Paris, le Seigneur en prend le nom.

SERROY, dans le Berry; la Cure dépend du Chapitre de Saint Urſin de Bourges.

SERRUEL, *Sarzolium*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Grenier à ſel de Dun-le-Roy, & Election d'Iſſoudun, à 55 habitans. La Cure, qui eſt à la nomination du Chapitre de Saint Urſin de Bourges, vaut quatre cens livres. Le terroir eſt ſertile en froment & bleds de toutes eſpeces, & en paturage pour les bêtes à laine. M. de Pontchartrain eſt Seigneur de cette Paroiſſe, qui eſt à trois lieuës de Dun-le-Roy.

SERRY, dans la Bourgogne. Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxerre, a 236 habitans.

SERS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 520 habitans.

le SERSAT, dans le Limoſin, Diocèſe de Limnges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1665 habitans.

SERTES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 645 habitans,

SERTS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 155 habitans.

SERVAILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 405 habitans. Les Religieux du Bec en ſont Seigneurs.

SERVAIS, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 183 habitans.

SERVAL, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 115 habitans.

SERVANCE & Louteſal, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 372 habitans.

SERVANT, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 410 habitans. *Voyez* Bauche.

SERVAS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 30 habitans.

SERVAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 92 habitans.

SERVAT, Bois de treize arpens trois quarts, dans la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Pamiers.

SERVAUX, Prieuré, dans l'Election de Tonnerre, il vaut quatre cens livres.

SERVE, *Caſtrum Servia*, dans le Daupbiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 225 habitans.

la SERVE, de la Paroiſſe de Saint Pierre-en-Vaux, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijoo, Bailliage & Recette de Beaune, Grenier à Sel d'Arnay-le-Duc. Ce lieu eſt ſitué entre Beaune & Arnay-le-Duc, à deux lieuës & demie de l'un & de l'autre.

SERVEILLAS, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette du Comté de Foix, a 25 habitans.

SERVEL, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 322 habitans.

SERVELLE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijoo, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 102 habitans.

SERVELLE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Cbalon, a 66 habitans.

SERVENAY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 210 habitans.

SERVERETTE, Ville dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 680 habitans.

SERVIAN, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 1815 habitans.

SERVIERE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 750 habitans.

SERVIERES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 196 habitans.

SERVIERES, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 260 habitans.

SERVIERES, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, Recette de Briançon, a 42 habitans.

SERVIEZ, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 625 habitans.

SERVIEZ en Val, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 138 habitans.

SERVIGNAT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 29 habitans.

SERVIGNY, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 318 habitans. Une partie de ſes habitans s'eſt adonné au commerce de Mercerie, d'images & d'eſtampes, qu'ils portent dans les Provinces du Royaume, & même dans les Païs étrangers. Le Seigneur de Servigny en porte le nom, & preſente à la Cure. Il y a un manoir ſeigneurial aſſés propre, avec une belle avenuë.

SERVIGNY-le-Grand, Hameau, dans la Bourgogne, Diocèſe, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Saint Laurent, a 106 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de plaine & de bois. Ce Hameau eſt alternativement de la Paroiſſe d'Ouvroux, & de celle de Saint Chriſtophe.

SERVIGNY-le-Petit, Hameau, dans la Bourgogne, Diocèſe, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, a 66 habitans. Des mêmes Paroiſſes que Servigny-le-Grand, ſitué de même. Le finago a un quart de lieuë d'étenduë.

SERVIGNY-lez-Montbozon, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 86 habitans.

SERVIGNY-lez-Raville, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 130 habitans.

SERVIGNY-lez-Sainte-Barbe, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 194 habitans.

SERVIGNY-lez-Saulx, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 110 habitans.

SERVILLE', dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 150 habitans.

SERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 36 habitans. M. de Bailleul en eſt Seigneur.

SERVILLE, dans la Bourgogne, de la Paroiſſe de Saint Chriſtophe, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de Saint Laurent, a 206 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans les bois.

SERVILLY, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 240 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à huit lieuës de Moulins, & à deux de l'Allier dans une plaine; c'eſt terres fortes à froment, orges & avoines de bon rapport, aſſés de foin; les pacages ſont reſſerrez; il y a quelques vignes; les habitans font un profit médiocre de beſtiaux.

M. de Chauguay en eſt Seigneur.

SERVIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 135 habitans.

SERVIN-le-Grand, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 204 habitans.

SERVION, & Souru, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 256 habitans.

SERVISSAS de Maurice, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 245 habitans.

SERVISSAS de Solignac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 245 habitans.

SERVOLES, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 24 habitans.

SERVON, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 352 habitans.

SERVON, dans l'Iſle de France, Diocèſe, & Parlement, Intendance & Election de Paris, a 122 habitans.

SERVON, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 229 habitans.

SERVOTTE, Hameau, dans la Bourgogne, de la Paroiſſe de Saint Barain, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chauſſin, Grenier à ſel de Salins, & Recette d'Auxonne, ſitué dans la plaine.

SERY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxerre, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la riviere d'Yonne. Le païs eſt de montagnes & de collines. Il y a des vignes.

SERY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, Grenier à ſel & Bailliage de Château-Porcien, a près de 800 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le ruiſſeau de Plumeron, à neuf lieuës de Reims, deux de Rethel, & de Château-Porcien. La Cure vaut mille livres de revenu; elle eſt à la nomination de l'Archevêque de Reims; elle a pour annexes Couvercy-la-Malmaiſon, & Beaumont en Avaux. Le terroir produit des fromens & des chanvres; il y a cinq ou ſix arpens de vignes, quelques prairies aſſés belles, un bois nommé le bois d'Avaux, qui contient environ cent arpens. M. Divory en eſt Seigneur. La Terre n'eſt qu'un ſimple Fief. Le commerce principal du lieu conſiſte en froment & en toile, qui ſe débitent à Rethel & à Reims. Les lettres s'adreſſent à Rethel.

SERY-aux-Prez, *Seriacum in Pratis*, Abbaye dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens. Elle eſt de l'Ordre des Prémontrés, & de la réforme; elle a été fondée en 1221. par Guillaume de Cayeu, & Gerard d'Abbeville, Seigneur de Boubers, & de Boullencourt; elle vaut neuf mille livres. L'Abbé en tire cinq mille. Cette Abbaye eſt à trente-quatre lieuës de Paris.

SERY & Magneval, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 192 habitans.

SERY-lez-Maizieres, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 390 habitans.

SERZY, & la Maiſon de Maupas, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 407 habitans. La Cure vaut cinq cens livres.

SES

SESCHAUX, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 266 habitans. La Maiſon du Boſchet & le Prieuré ſont de ſa Collecte.

SESERIA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 66 habitans.

SESIGNA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 47 habitans.

SESOLTZHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Stralbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Kockerſberg, a 200 habitans.

SESSARGES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 295 habitans.

SESSEINHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Baronnie de Fleckenſtin, Prevôté de Rantzenheim, a 218 habitans.

SESSY, dans le païs de Gex, en Bourgogne, Diocèſe de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 164 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

SESTAS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 350 habitans.

SEV

SEVAUX, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 290 habitans.

la SEUBE d'Oleron, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement & Intendance de Pau, Sénéchauſſée & Recette d'Oleron, a 610 habitans. Il y a le bois da la Seube, contenant ſoixante-un arpens trois quarts, de la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Tarbes.

SEUCHEY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 40 habitans.

SEUDRE, Petite Riviere de Saintonge, qui arroſe Saujon & Mornac, traverſe les marais Salans de Marennes, & ſe jette dans la mer près de cette Ville, & vis-à-vis la pointe Méridionale de l'Iſle d'Oleron, dans le Gouvernement du païs d'Aunis, & dans l'Intendance de la Rochelle: c'eſt plûtôt un bras de mer qu'une riviere, puiſqu'elle n'eſt navigable que par le ſecours des Marées. Toutefois elle eſt extrêmement commode pour tous les lieux des environs, parce qu'elle donne entrée, quatre lieuës en avant dans les terres, à des vaiſſeaux de deux à trois cens tonneaux. Le Cardinal de Richelieu, qui projettoit un grand établiſſement dans la Saintonge, avoit réſolu de faire conduire à ſes dépens un canal de l'extrémité de la Seudre, juſqu'à la Gironde, dans une eſpace, laquel au-

roit été de quatre lieuës au plus. Il eſpetoit être bien-tôt rembourſé de ſes frais, par le grand uſage que l'on en auroit fait. Car l'experience eſt certaine, que les vaiſſeaux qui ſortent de Bordeaux, ſont obligés de perdre ordinairement beaucoup de temps à attendre les vents, ſoit à Royan, ſoit à Verdon; ce qui n'arriveroit pas, ſi la facilité de ce canal leur épargnoit la peine de doubler la pointe qui eſt à l'embouchure de la Gironde. Mais de quelque utilité que ce canal puiſſe être au commerce, l'idée s'en eſt perdue depuis la mort de ce grand Miniſtre.

SEVE, Riviere, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances: elle naît auprès de Periers, paſſe au Pont de Seve, puis coule entre Nay & Blehou; elle reçoit enſuite celles de Gorge & du Pleſſis; elle paſſe à Baute, deſcend entre Auvers & Appeville, & ſe perd dans la riviere d'Aire, après un cours de quatre lieuës.

SEVE de Cot, *ou* Seoc de Cot, petit bois de neuf cens quatte arpens vingt-cinq perches dans la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Pamiers.

SEVELINGES, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 385 habitans.

SEVENAN, dans la haute-Alſace, Dioeèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Befort, a 29 habitans.

SEVENNES, ou Cevennes, *Cebenna*, montagnes du bas-Languedoc, qui regnent dans les Diocèſes d'Alais, d'Uſez, de Mende, & d'une partie du Vivarais; ces montagnes ſont de difficile accès, & cependant très-peuplées. Les peuples en ſont fort remuans, c'étoit la retraite des Huguenots ſous les regnes précedens: auſſi la plûpart ſont-ils encore Calviniſtes dans le cœur. Ils ſe ſont révoltez à diverſes fois; mais la plus conſiderable a été ſous le regne dernier vers 1703. ils ruinoient les Egliſes, & maſſacroient indifferemment les Eccleſiaſtiques & les Laïcs, hommes, femmes & enfans catholiques; il auroit été difficile de les réduire, ſi l'on n'avoit eu la précaution, quelque temps auparavant, de traverſer leurs montagnes par un grand nombre de chemins royaux. Il n'a pas moins fallu que la valeur & la prudence du Maréchal de Villars pour en venir à bout; les Auteurs les plus anciens font mention de ces montagnes, que les Latins nomment *Cebenna*, & les Grecs *Cemmeni*.

SEVENNES, ou Cevennes, *Cebennicus Pagus*, Province qui fait partie du Gouvernement militaire du Languedoc; elle occupe le Diocèſe d'Alais, partie de ceux d'Uſez, de Mende & de Viviers: elle a titre de troiſiéme Lieutenance Generale du même Gouvernement, & alors elle comprend ces quatre Diocèſes entiers & celui de Niſmes. Elle eſt bornée au ſeptentrion par le Forez & l'Auvergne: le Rône la ſepare du Dauphiné & de la Provence à l'orient; elle eſt bornée par la mer Mediterranée au midi; & à l'occident par le bas-Languedoc & le Rouergue.

SEVERAC, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 243 habitans.

SEVERAC, dans le Bonergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 156 habitans.

SEVERAC-l'Egliſe, Bourg & Comté, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 142 habitans. Il y a une forêt nommée Vimac, contenant 150 arpens de ſapins.

SEVERAC-le-Châtel, Ville, Duché, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 1026 habitans. *Voyez* Arpajon, Duché.

SEVES, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 910 habitans. Il y a un pont de bois pour la commodité du chemin de Paris à Verſailles. On y voit pluſieurs belles maiſons de plaiſance.

SEVEUSE Prieuré rural du Diocèſe de Beſançon, dépendant de l'Abbaye de Beze, dans le Duché de Bourgogne. Ce Benefice eſt à la nomination du Pape.

SEVEUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 363 habitans.

SEUGNE, Hameau, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué au pied d'une montagne, près la riviere de Groſne. Il y a quelques vignes.

SEUGNY, dans la Picardie, Dioeèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 218 habitans.

SEVIGNAC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 728 habitans.

SEVIGNAC, dans le Bearn, Dioeèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée, & Recette de Morlas, a 230 habitans.

SEVIGNAC & Meyracq, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée d'Oſſan, & Senechauſſée d'Oleron, a 69 habitans.

SEVIGNON, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Recette de Semur en Brionois, Grenier à ſel de Cluny, a 372 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en païs de montagnes. Il y a quelques vignes.

SEVIGNY, *Seviniacum*, *Sevigneium*, *Cevigneium*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 300 habitans. L'Abbé de S. Vandrille preſente à la Cure, dont l'Egliſe eſt ſous l'invocation de la Sainte Vierge.

SEVIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 830 habitans.

SEVIGNY-la-Foreſt, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 312 habitans. La Cure vaut mille livres.

SEVIGNYES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Cambray, a 272 habitans.

SEUIL, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 680 habitans. Terres à froment, ſeigle & prez. La Cure vaut neuf cent livres.

SEUILLET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 240 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à huit lieuës de Moulins, & deux de l'Allier, en plaine, & quelques côteaux, terres fortes à froment, orge & avoine de bon raport, aſſez de foins, les pacages reſſerrez, pluſieurs vignes

de bon produit. M. d'Aſehon en eſt Seigneur.

SEUILLY, dans la Touraine, Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoiſt, & de la Congregation de ſaint Maur. Cette Abbaye a été fondée par les Seigneurs de Montſoreau & les Comtes d'Anjou, à qui les Abbés rendoient autrefois hommage. Il n'y a que trois Religieux, qui ont avec l'Abbé trois à quatre mille livres pour tout revenu. Ce lieu eſt celebre dans Rabelais.

SEVINGHEM, dans l'Artois, Diocèſe de ſaint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de ſaint Omer, a 163 habitans.

SEVIS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Arques, a 297 habitans. M. de Butot en eſt Seigneur.

SEULE, Riviere de Normandie, au Beſſin; elle vient d'auprès de Caumont, paſſe à Sermentot, à Juvigny, à Tilly, Condé, Vieuxpont, Creuly, & elle entre dans la mer à Courſeule après un cours de huit lieuës. Il y a d'excellens brochets.

SEULINE, Ruiſſeau, qui tombe dans la Seule à Feugerolle en Normandie.

SEULLY-lez-Lannoy, dans la Flandre Wallone, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 263 habitans.

SEUR, dans le Blefois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 158 habitans.

SEVRAN, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 124 habitans.

SEURDRES, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 592 habitans.

SEVRE', *Sevreium*, *Sevraium*, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 815 habitans. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de la ſainte Vierge, & le Seigneur y preſente. Il y a auſſi deux Chapelles dans cette Paroiſſe, dont une eſt unie à l'Hôtel-Dieu d'Eſcouché par Arreſt du Conſeil du 9 Janvier 1697. c'eſt celle de S. Eſtienne du Don; l'autre eſt appellée S. Jacques de Ferrieres; Cette derniere eſt encore à la nomination du Seigneur du lieu.

SEVRE-Nantoiſe, *Separis Nannetica*, petite Riviere, qui prend ſa ſource à Secondigny dans le Poitou; arroſe Mortagne & Tiffauges, Cliſſon & Château-Thibaud, puis ſe jette dans la Loire en Bretagne, vis-à-vis Nantes.

SEVRE-Niortoiſe, *Separis Niortenſis*, Riviere du bas-Poitou, qui prend ſa ſource près & au deſſus de la Motte ſainte Heraye, arroſe Niort, Marans, & paſſe à travers pluſieurs marais ſalans, pour ſe rendre dans la mer entre la Rochelle & Luçon. On l'appelle Sevre-Niortoiſe pour la diſtinguer de la Sevre-Nantoiſe, qui prend ſa ſource dans la même Province; celle-ci ſepare la Generalité de Poitiers de celle de la Rochelle: elle commence à porter batteau à Niort.

SEUREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 280 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine.

SEURIS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angouleſme, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angouleſme, a 680 habitans.

SEVRON, dans la Champagne, Diocèſe de Reims; Parlement de Paris, Intendance de Châlons. La Cure vaut cinq à ſix cens livres.

SEURRE ou Bellegarde, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette d'Auxonne, a 2275 habitans. Elle eſt ſituée dans une plaine ſur le bord de la riviere de Saonne, qui borde ſes murs à l'oueſt. Il y a un grand pont de bois, avec peage appartenant au Seigneur. La terre de Bellegarde eſt à M. le Duc d'Antin.

Cette Ville eſt ſiege d'un Grenier à ſel; il y a Mairie. C'eſt un Gouvernement de place de la Lieutenance du Chalonois, & la ſeconde Ville du Comté & Bailliage d'Auxonne. Elle eſt la douziéme des Villes qui députent aux Etats de la Province. Sa ſituation au bord de la Saonne eſt fort gaye. Elle avoit été érigée en Duché-Pairie par Loüis XIII. en faveur de Roger de Bellegarde, & ſous le nom de Bellegarde, qu'elle a quitté auſſi bien que la qualité de Duché à la mort de ce Seigneur; ce n'eſt plus qu'un Marquiſat poſſedé par la Maiſon de Bourbon Condé: elle étoit fortifiée; mais Loüis XIV. l'a fait démanteler. La Paroiſſe eſt ſaint Barthelemy. Le Chefelin, les Noues & ſaint Georges ſont trois metairies qui en dependent.

SEURRES, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 258 habitans.

SEVRY, dans le Nivernois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, a 125 habitans.

SEURY, *Seuriacum*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Bailliage de Bourges, Election de la Charité, Grenier à ſel de Villequier, a 125 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois lieues de la Charité-ſur-Loire. On y ſuit la Coutûme de Loris-Montargis. La taille y eſt perſonnelle. La Cure ne vaut que deux cens livres: Elle eſt à la collation du Sacriſtain du Prieuré de la Charité-ſur-Loire. La Seigneurie appartient, partie aux Demoiſelles de Fouchier, & partie à M. de Cheladet. Il y a haute, moyenne & baſſe Juſtice.

SEUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 210 habitans.

SEVYS; dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 267 habitans.

S E X

SEX-FONTAINE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 276 habitans.

SEXELLES, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 630 habitans.

S E Y

SEYCHALLE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 340 habitans.

SEYNE, *Sezena* ou *Sedena*, Ville, dans la Provence, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Siege d'une Viguerie, d'un Bailliage & d'une Recette, a 2646 habitans. Il y a auſſi une Prevôté Royale. Cette ville eſt ſituée dans les montagnes, aux frontieres du Dauphiné, à quatre lieuës d'Ambrun, & à trois de Barcelonnette:

nerre. Elle depute aux Aſſemblées generales de Provence. Elle a un Gouverneur, & il y a un Couvent de Dominicains, & un autre de Trinitaires. L'on croit que c'eſt où habitoient les *Edenates* du Trophée des Alpes. L'on trouve dans les montagnes voiſines de toutes les eſpeces de ſimples que l'on trouve dans le reſte des Alpes.

SEYNE, Bourg, dans la Provence, Diocèſe de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Toulon, a 298 habitans. Ce Bourg a un Port de mer dans la grande rade de Toulon.

SEYNES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 138 habitans.

SEYRESSE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 74 habitans.

SEYRESTE ou Ceyreſte, *Ceſariſta*, dans la Provence, Diocèſe de Marſeille, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 160 habitans.

SEYRESTE, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 86 habitans.

SEYSSEL, Ville, Capitale du Valromey, dans la Bourgogne, Diocèſe de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1169 habitans. Cette Ville eſt Siége d'un Mandement, d'une Châtellenie Royale, & d'un Grenier à Sel. Il y a une Maitie, c'eſt un Gouvernement de Place de la Lieutenance Generale de Breſſe & Bugey; elle eſt ſituée à l'extremité du Bugey, aux limites de la Savoye, ſur le Rhoſne qui la traverſe & la partage en deux; c'eſt le premier port du Rhoſne en France; on y débarque les Sels pour la Savoye, Geneve & les Cantons Suiſſes.

SEYSSUEL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 68 habitans.

SEYURE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 140 habitans.

SEYX, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 1270 habitans.

SEZ

SEZANNE, *Sezania*, Ville & Comté, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Chef-lieu d'une Election, a 3920 habitans. C'eſt un Gouvernement ſimple de la Champagne. Elle eſt encore ſiege d'une Prevôté, d'un Bailliage, d'une Juſtice ou Prevôté Royale non reſſortiſſante, d'un Grenier à Sel, d'une Maitriſe des Eaux & Foreſts, & d'une Matéchauſſée; il y a pluſieurs Fauxbourgs & Hameaux qui dépendent de ſa Communauté: elle eſt à dix lieuës de Château-Thierry, & à vingt-quatre lieuës de Paris. Il y a une Abbaye de filles de l'Ordre de Saint Benoît, ſous le vocable de Nôtre-Dame; elle joüit de ſix mille livres de rente. Cette Abbaye avoit d'abord été fondée en 1104 ſous le titre de Nôtre-Dame aux Bois, à une demie lieuë de Sezanne, à l'entrée du bois de Traconne, qui étoit pour lors une retraite de voleurs, mais les Religieuſes furent transferées dans un Fauxbourg de Sezanne en 1629. Les collines des environs de Sezanne fourniſſent d'aſſés bons vins. Cette Ville a été pillée & brûlée par les Anglois en 1423. Elle appartient à la Maiſon d'Harcourt Beuvron. Il y a une Collegiale dédiée à Saint Nicolas, fondée par Henry le Liberal, Comte de Champagne en 1164. Son Chapitre eſt compoſé de vingt-quatre Chanoines, qui n'ont pas deux cent cinquante livres de revenu chacun. L'on croit que l'enceinte de cette petite Ville étoit celle de ſon ancien Château, & par conſequent qu'elle étoit autrefois bien plus conſiderable qu'elle n'eſt à preſent. Elle eſt traverſée par une petite riviere qui prend ſa ſource à un quart de lieuë de la Ville, & eſt introduite dans la Ville à travers les foſſés dans des eſpeces d'Auges faites de gros bois de chêne, ce qui l'a fait appeller Riviere d'Auge: elle reçoit à deux lieuës & demie plus bas la riviere de Pleur, & va ſe rendre dans la Riviere d'Auche, auprès d'Englure. Le Comté de Sezanne releve en droiture du Château du Louvre de Paris.

Il y a auſſi un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît dedié à Saint Julien, il dépend du Prieuré de la Charité-ſur-Loire; les Religieux ſont les Curés primitifs des Paroiſſes de Nôtre-Dame & de Saint Denis de Sezanne. Ce Prieuré eſt deſſervi par un Prieur & quatre Religieux.

Il y a encore un Couvent de Cordeliers, un de Recolets, & un petit Hôpital. Cette ville eſt du Domaine du Roi. Il releve plus de 100 fiefs de ſon Château. Son Election comprend ſoixante & quinze Paroiſſes.

Le commerce de l'Election de Sezanne conſiſte en grains & en vins, les terres ne produiſent gueres de froment: C'eſt la vraye Brie Pouilleuſe. Les uns veulent que ce nom lui ſoit donné à cauſe de la Seicherelſe des terres, n'étant preſque que de craye; d'autres, parce qu'elle eſt peuplée, diſent-ils, de remiſes de gibier. Ceux de ce Païs, qui n'ont point de vignes, font du cidre d'une grande quantité de fruits qu'ils ont.

SIA

SIANNE, petite Riviere de Provence, qui prend ſa ſource au terroir de Mons, & ſe jette dans la mer au delà du port de la Napoule.

SIARROY, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Anch, Recette du Comté de Bigorre, a 182 habitans.

SIB

SIBIRIL, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 237 habitans.

SIBIVILLE-Setricourt, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 87 habitans.

SIBOURRE, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Bayonne, a 1359 habitans. Ce lieu eſt ſitué vis-à-vis S. Jean-du-Luz, de l'autre côté de la Nivette.

SIC

SICCIEU & Saint Julien, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 69 habitans.

SICHAMP, *Sicampis*, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election & Grenier à ſel de la Charité-ſur-Loire, a 164 habitans. Ce Village eſt ſitué ſur la petite riviere de Nievre, qui vient de

Premerey, & paſſe à Nevers, où elle entre dans la Loire. Sichamp eſt à quatre lieuës de Nevers, & à une petite lieuë de Premerey ; il releve du Bailliage de Saint Pierre-le-Mouſtier, & les appellations reſſortiſſent à la Pairie de Nevers. La taille y eſt perſonnelle. Le revenu de la Cure eſt de trois cens livres ; le Prieur de la Charité-ſur-Loire en a la nomination ; elle a pour annexes deux petits hameaux voiſins. La Seigneurie eſt mouvante du Duché de Nevers ; elle appartient à Madame le Clerc de Grandmaiſon, Dame auſſi de Beaumont-la-Ferriere. L'occupation des habitans eſt de travailler à la journée, & de façonner le bois & le charbon qui ſe conſomment dans les fourneaux & dans les forges qui ſont dans le voiſinage. Les lettres pour Sichamp s'adreſſent par la Charité-ſur-Loire, ou par Nevers.

SID

SIDIAILLES. *Voyez* Cidiailles.

SIE

SIE, Riviere, dans la Normandie, au Païs de Caux, Diocèſe de Roüen. Elle naît auprès de Pierreville, au-deſſus de Saint Victor-l'Abbaye; elle paſſe au pont de Mares, au pont Danois, au Val-de-Sie, & au pont aux Bouchers ; elle reçoit celles de Vretot & de Briquebec, & elle ſe perd dans celle d'Ouve après trois ou quatre lieuës de chemin, & à trois lieuës de-là ſe jette dans la mer à Pourville près de Dieppe, ayant en tout juſques là ſept lieuës de cours.

la SIE en Brignon, *Sedes Brignoni*, Abbaye de l'Ordre de Saint Benoit, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Toüars. Cette Abbaye eſt ſituée près d'Argentan & du Puy Notre-Dame; ſon Abbé joüit de quatre mille livres de rente. Elle a été fondée par les Seigneurs du Bellay: c'étoit auparavant une Terre qui appartenoit à l'Abbaye d'Abſie.

les SIEGES, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 420 habitans.

SIEGES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre de Saint Claude, a 128 habitans.

SIELLY en Royauté, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 156 habitans.

SIENNE, Riviere, dans la Normandie, au Diocèſe de Coutance. Elle vient de la forêt de Saint Sever; elle paſſe à Bois-benâtre, à S. Maur-des-bois, à Ville-Dieu, à la Bloutiere, à Lorbehaye, à Sourdeval, à Hambie, à la Baleine, à Gavray, à Cerence, au pont de Guelle, à Queteville, au pont d'Hienville, à Montchaton, & au pont de la Roque : elle eſt groſſie par celles de Perſy, d'Airou, de Vennes ou de Guehebert, & de Soulle ; puis elle entre dans la mer, entre le port d'Agon & celui de Regneville, après une courſe de douze lieuës. Il y a une bonne pêche de Saumons dans cette riviere, du côté de Montchaton.

SIENNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 146 habitans.

SIEQ, ou Sieeq, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean-d'Angely, a 455 habitans.

SIERENTA, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landſer, a 294 habitans.

SIERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 770 habitans. M. l'Abbé de Saint Vandrille en eſt Seigneur.

SIEUJAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 800 habitans.

SIEVOS ou Sievol, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 418 habitans.

SIEURAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 74 habitans.

SIEUREY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 183 habitans.

les SIEYES, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 90 habitans.

SIG

SIGALAS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 500 habitans.

SIGEVAN, bouquet de bois de ſoixante-neuf arpens un quart, dans la Maîtriſe de Saint Pons en Languedoc.

SIGLOY, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 390 habitans.

SIGNAC, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 418 habitans.

SIGNAN, lieu ſitué dans les Pyrenées, où l'on trouve des carrieres de marbre de verd brun mêlé de taches rouges.

SIGNES, Bourg, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Viguerie & Recette de Brignolle, a 181 habitans.

SIGNEVILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 165 habitans.

SIGNY, *Siniacum*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, a 102 habitans.

SIGNY-l'Abbaye, *Signiacum juxta Abbatiam*, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 1272 habitans. La Cure vaut ſix cens livres. Ce Bourg eſt ſitué dans le Rethelois, à quatre lieuës au nord de Château-Porcien, & cinq lieuës de Rethel. L'on y trouve pluſieurs Métiers de Draperie. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, Fille d'Igny, bâtie par Saint Bernard en 1134. des liberalités de Thibaut-le-Grand, Comté de Champagne, & de pluſieurs Seigneurs voiſins. L'Abbé joüit de vingt mille livres de revenus, & les Religieux qui ſont au nombre de douze à quinze, ont huit mille livres de rente.

SIGNY-le-Petit, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 1875 habitans. La Cure vaut neuf cens livres.

SIGNY-Signets, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 339 habitans.

SIGOLTZHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Enſisheim, a 322 habitans.

SIGOTTIER, *Caſtrum de Sigoteriis*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 297 habitaos.

SIGOUCE, *Sigomia*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 368 habitans.

SIGOUGNE, *ou* Sigongne, *ou* Cigogne, *Cicunia*, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 780 habitans.

SIGOUIGNAC & Caſtel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 96 habitans.

SIGOUIGNE', Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 412 habitans.

SIGOULE'S, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux; Election de Sarlat, a 570 habitans.

SIGOYER, *Caſtrum de Sigueris*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble Election de Gap, a 819 habitans.

SIGOYER, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 161 habitans.

SIGUER, Traites Foraines, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Perpignan, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 1400 habitans.

SIGY, *Sigeum*, *Sigillum*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 700 habitans. C'eſt à M. le Marquis d'Auneüil, Maiſtre des Requeſtes à Paris. Il y a un Prieuré ſimple à la nomination de l'Abbé de Saint Oüen. La Cure de ce lieu eſt à la nomination du Prieur, qui preſente encore à pluſieurs autres Benefices.

SIGY-le-Château, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 606 habitans. Ce lieu eſt ſitué en Païs de montagnes, la riviere de Guye y paſſe. Il n'y a que quelques planches pour paſſage, & quelques vignes. L'Autricourt, Corcelles, & Joly en dépendent.

SIGY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent-ſur-Seine, a 129 habitans.

S I J

SIJAN, Seigneurie, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne a 1248 habitans. Ce lieu donne le nom à un grand étang volſin, qui ſe décharge dans la mer. Charles Martel a remporté près de cette petite Ville une victoire conſiderable ſur les Sarrazins en 737.

S I L

SILFIAC, & Perret-ſa-treve dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 353 habitans.

SILLAC-Parcelle-baſſe, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1000 habitans.

SILLAC-Parcelle-haute, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1000 habitans.

SILLARS, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 555 habitans.

SILLANS, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjouls, a 418 habitans.

SILLANS, ou Silans, *Silanum*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 468 habitans.

SILLAS, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 163 habitans.

le SILLAY, dans la Touraine, vers Montbazon.

SILLE'-le-Guillaume, Bourg, avec titre de Baronnie, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1200 habitans. Il y a un Grenier à ſel, & un Chapitre compoſé de douze Chanoines, à la collation de l'Evêque du Mans. Il y a une mine & des forges de fer. Elle a été fondée par les anciens Seigneurs de Sillé. Cette Ville a pris ſon ſurnom de Guillaume, du nom de pluſieurs de ſes Seigneurs. Elle eſt ſituée près de la ſource de la Vegre. C'étoit autrefois une Place forte.

SILLE'-le-Philippe, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 575 habitans.

SILLEGNY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 228 habitans.

SILLEGUE, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de Saint Palais, a 28 habitans.

SILLERY, Marquiſat, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 268 habitans. La Cure vaut cinq cens livres. Ce lieu eſt ſitué à deux lieuës de Reims. Il a donné le nom à une illuſtre Maiſon originaire d'Artois, qui s'eſt venu établir en France ſous le regne de Philippe I. & a donné pluſieurs grands Officiers de la Couronne, entr'autres le Chancelier Brulard de Sillery.

SILLEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançoo, Bailliage & Recette d'Ornans, a 86 habitans.

SILLEY, daos la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 74 habitans.

SILLY, *Silleum*, *Silicum*, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 670 habitans.

SILLY, *Silliacum*, dans la Normandie, Diocèſe de Sées, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 545 habitans, il y a une Abbaye de Prémontrés ſituée ſur un ruiſſeau dans la Foreſt de Gouffern, à deux lieuës d'Argentan. Elle a été fondée l'an 1150. par les liberalités de l'Imperatrice Mathilde. L'Abbé jnüit de cinq mille livres de rente, les Religieux en ſont réformez. Cette Abbaye nomme à quatorze Benefices.

SILLY, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais,

Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 352 habitans.

SILLY-la-Potterie, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 1555 habitans.

SILLY-Saulnoy, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 60 habitans.

SILLY-ſur-Nied, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 300 habitans.

SILVACANE, *Silva Canna*, dans la Provence, Diocèſe d'Aix. C'etoit autrefois une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Ciſteaux qui avoit été fondée en 1147. elle a été unie au Chapitre de la Cathedrale d'Aix en 1440. *Voyez* Sauvecanne.

SILVANES, *Silvanenſium*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Ciſteaux, dont le revenu eſt de deux mille livres: elle eſt ſituée dans le Diocèſe de Vabres. Elle a été fondée en 1136.

SILVAROUVRE, *Silva-Rubra*, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 372 habitans.

SILVE-Benite, Chartreuſe, à huit lieuës de Vienne en Dauphiné, ſur le chemin de Grenoble. Elle a douze mille livres de revenu. *Voyez* Sauvebenite.

SIM

SIMACOURBE, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée & Recette de Morlas, a 150 habitans.

SIMANDRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel de Chalon, Recette de Saint Laurent, a 953 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans les bois. Les hameaux de Chatenoy, la Serrée, la Riviere, la Conreniere, les Bordes, Treſorie, le Molard, l'Hée & le Chouze en dépendent.

SIMANDRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 146 habitans. Ce lieu eſt près de Treffort dans la Breſſe: il y a une Juſtice des Traites Foraines de Bourg.

SIMANDRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 121 habitans.

SIMARD, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 690 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans les bois. Les hameaux dits le Perroy & Beſſaudrey en dépendent.

SIMENCOURT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 204 habitans.

SIMIANE, *Simiana*, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 167 habitans. Cette terre eſt ſituée entre Aix & Marſeille; elle a été érigée en Marquiſat en 1684. en faveur de Jean de Simiane de la Coſte, Preſident au Parlement d'Aix.

SIMIANE-lez-Aix, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 186 habitans.

le SIMON, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 418 habitans.

SIMORRE, *Simoria vel Simorra*, Bourg, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere Verdun, a 2060 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Gimone, à cinq lieuës d'Auch, au midi; & deux de Lombez. L'on trouve auprès de ce Bourg, des mines d'une terre dont on fait (par l'operation) des Turquoiſes peu differentes de celles qui nous viennent de l'Orient. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Ciſteaux valant trois mille livres de rente. Elle a été fondée dans le neuviéme ſiécle, & dédiée à la ſainte Vierge. Il y a dans cette Abbaye une grande devotion au tombeau de S. Ceratius.

SIMPLE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-gontier, a 462 habitans.

SIN

SINANQUE, *Abbatia Beatæ Mariæ de Sinanquâ*. L'Abbaye de Nôtre-Dame de Sinanque eſt de Religieux qui ſuivent la Regle de Ciſteaux qu'elle a reçuë de Manſiade, d'où on la nomme fille de Manſiade: elle eſt ſituée au Diocèſe de Cavaillon dans la Provence ſur les frontieres du Comtat, près de Gordes. Elle fut fondée l'an 1148. le neuf des calendes de Juillet par Alfant, Evêque de Cavaillon. Il paroit neanmoins qu'elle exiſtoit dès l'an 1100. ſuivant une Chartre où l'on fait mention entre ſes bienfaiteurs particuliers, de Guiran de Simiane, de Bertrand frere de Raimbaud & autres. Cette même Chartre deſigne & place la ſituation de cette Abbaye auprès de la Vallée de Sinanque, où eſt la Fontaine d'Elric, dans un endroit merveilleux pour la Chaſſe. Elle eſt à la nomination du Roi, & vaut ſeulement à l'Abbé 2300 livres de rente. On compte, y compris M. Pajot, Conſeiller Clerc au Parlement de Paris, trente-neuf Abbés de ce Monaſtere.

SINARD, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 342 habitans.

SINGLES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 725 habitans.

SINGLY-lez-Omont, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 192 habitans. La Cure vaut quatre cens livres.

SINIERES-Planes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 47 habitans.

SIN-le-Noble, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Doüay, a 456 habitans.

SINOPE, petite Riviere, dans la Normandie, qui prend ſon origine à trois quarts de lieuës de Vallogne, près de Tamerville: elle paſſe à Saint Germain de Tournebu, à Sainte Marie, à Saint Martin d'Audonville, entre Vaudreville & Haut-Monſter, & entre Leſtre & Tourville. Delà elle va dans la mer à Quinéville, où elle forme un havre après un cours de trois lieuës.

SINSOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 92 habitans.

SINTRACT, dans le Bourbonnois. *Voyez* Saint Tract.

SINTRES, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier,

Montpellier, Recette de Viviers, a 148 habitans.

SIO

SION, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 69 habitans.

SION, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 536 habitans.

la SIONNE, *Sionna*, petite Riviere, peu importante, qui a ſon cours dans la Gaſcogne.

SIONNE-la-Forge, *Sionna*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage & Election de Chaumont, a 196 habitans. Le Prieur de ſaint Jacques du Mont eſt Seigneur de cette Paroiſſe, & collateur de la Cure: l'Egliſe eſt dédiée à ſaint Germain. Il y a dans le diſtrict de ſa Paroiſſe, le Prieuré de ſaint Jacques du Mont, de l'Ordre de ſaint Benoiſt, fondé en 1097. par Urſus de Benevent, qui bâtit d'abord un hermitage où il apporta des reliques de ſaint Jacques. Le Prieuré eſt en regle, & vaut mille livres à ſon Prieur. Il y a auſſi le Château de Roreté. *Voyez* Roreté.

SIONNIAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 140 habitans.

SIORAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 433 habitans. Siorat eſt une collecte dépendante de la Paroiſſe de ſaint Ignat, Election de Riom. Très-bon terroir à froment & orge, marais ſervant de pacage, n'y ayant que très peu de ſoins, de menus fruits, & de bois. M. Law en eſt Seigneur.

SIORAT-de-Ribeyrat, Bourg, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 815 habitans.

SIOULE, petite riviere du Bourbonnois, qui prend ſa ſource dans l'Auvergne. *Voyez* la Scioule.

SIP

SIPOIGNE, dans la Touraine, près le Cher.

SIR

SIRAC, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Vigueric de Conflent, a 69 habitans.

SIRAC, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 169 habitans.

SIRAN, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Saint Pons, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Saint Pons, a 618 habitans.

SIRAN, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1156 habitans.

SIRAUCOURT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Baillage & Recette de S. Pol, a 93 habitans.

SIRCK. *Voyez* Scierck.

SIREIX, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, à 92 habitans.

SIREUIL, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 570 habitans.

SIROS, dans le Beam, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée & Recette de Pau, a 46 habitans.

SIROZ, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 210 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la riviere d'Ain. Il y a un Prieuré Conventuel à la nomination du Pape.

SIRVAL, Bois de mille ſix cens cinquante-trois arpens trois quarts, dans la Maîtriſe de Pamiers.

SIS

SISSONNE, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 910 habitans.

SISSY & Villers-le-Vert, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 455 habitans.

SISTERON, *Segeſtero*, *Siſtaricum*, Ville, dans la Provence, Evêché ſuffragant d'Aix, Parlement & Intendance d'Aix, Chef-lieu d'une Sénéchauſſée, d'une Viguerie & d'une Recette, a 4666 habitans.

Cette Ville eſt ſituée ſur la Durance, au pied d'un rocher, ce qui la rend une des plus importantes places de la Province; elle a ſur la Durance un pont d'une ſeule arche; elle eſt diſtante de quioze lieuës d'Aix, & de ſept lieuës de Gap; cette Ville eſt encore fortifiée d'un fort beau Château. L'Itineraire d'Antonin fait mention de Siſteron ſous le nom de *Segeſtero*, elle l'a depuis changé en *Segeſterica* & *Siſtarica*: elle étoit du domaine des Comtes de Forcalquier, & a été réunie à la Provence par le mariage de Garſende avec le jeune Alphonſe. L'on y a établi une Sénéchauſſée en 1635. Cette place eſt défenduë d'une forte Citadelle, mais ſi petite, qu'il n'y peut tenir que trois cens hommes. Siſteron députe aux Aſſemblées generales de la Provioce, c'eſt un Gouvernement de Place avec Etat-major; ſon air eſt fort ſain, ſes campagnes ſont très-agréables, & abondantes en fruits. Sa Cathedrale, qui eſt la ſeule Paroiſſe de la Ville, eſt dédiée à la Vierge. L'Egliſe de Siſteron ne reconnoît point de plus ancien Evêque que Valete, qui aſſiſta au Concile d'Epaune en 517. On lui compte ſoixante-trois ſucceſſeurs juſqu'à Meſſire Laffitau. L'Evêché vaut quatorze mille livres de revenu, y compris celui de la manſe Abbatiale de l'Abbaye de Cruis qui lui eſt uni. On donne ſoixante-quatre Paroiſſes à ce Diocèſe, dont il y en a ſeize dans le Dauphiné, & deux dans le Comtat Venaiſſin; ces deux dernieres ſont Montréal & Pyles.

Mais ce qu'il y a de plus ſingulier en ce Diocèſe, c'eſt qu'il y a deux Cathedrales, où l'on tient alternativement le Synode; l'une à Siſteron, dite Notre-Dame de Pommiers, l'autre à Forcalquier, dédiée à Saint Martin.

Le Chapitre de la premiere eſt compoſé d'un Prevôt, & de onze Chanoines, avec douze Beneficiers inferieurs, d'un Maître de muſique, & de quatre Enfans-de-chœur: il joüit de neuf mille huit cens livres de revenu.

Le Chapitre de la ſeconde a trois Dignités, dix autres Prébendes, & autant de Benefices inferieurs. Tous enſemble poſſedent ſix mille livres de rente.

Il y a près les murs de Siſteron un Couvent de Cordeliers, & un de Capucins. Il y a auſſi trois Monaſteres de Religieuſes, un de Clariſtes, un de Religieuſes de la Viſitation, & le troiſiéme d'Urſulines, ſitué hors de la Ville. De l'autre côté

de la riviere, cette Ville a uo fauxbourg aſſez conſiderable, que l'on appelle la Baume; ce fauxbourg a une Egliſe Paroiſſiale dédiée à S. Marcel, & deſſervie par des Chanoines Reguliers de Saint Auguſtin ſous un Prévôt; ils y ont été transferez du Village de Chardavon, qui n'eo eſt pas éloigné: cette Egliſe eſt ſituée hors du fauxbourg, auſſi-bien qu'un Couvent de Dominicains. Le fauxbourg de la Baume eſt du Diocèſe de Gap, quoiqu'il ſoit gouverné par les Conſuls de Silleron.

SISTORFF, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 52 habitans.

SIT

la SITOLE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 588 habitans.

SIV

SIVAM, Bois de ecot quarante-un arpens douze perches, dans la Maîtriſe de Saint-Pons.

la SIVANDIERE, Prieuré, dans l'Intendance de Limoges, Diocèſe d'Angoulême, Ordre du S. Sepulcre. Il vaut quatre mille livres de rente.

SIVENS, Forêt, dans la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Toulouſe, contenant deux cens trente-un arpens & demi.

SIVERGUES, *Sivergia*, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 310 habitans.

SIVRAS, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 186 habitans.

SIVRY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 200 habitans.

SIVRY en Montagne, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 460 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne. L'Abbé de ſainte Marguerite eſt collateur de la Cure.

SIVRY-la-Perche, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 255 habitans.

SIVRY-lez-Arnay, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 210 habitans. Ce lieu eſt ſitué en Païs plain; c'eſt le grand chemin de paſſage de Paris à Lion; il n'y a point de vignes; l'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure; il y a une Chapelle fondée en l'Egliſe de Saint Prix; le fief de Corbeton en dépend.

SIVRY-lez-Buſancy, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 165 habitans.

SIVRY ſur Ente, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 180 habitans.

SIVRY ſur Meuſe, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 712 habitans.

SIVRY-Val-ſainte-Marie, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 228 habitans.

SIX

SIX-FOURS, *de ſex furnis*, Bourg, dans la Provence, Diocèſe de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Toulon, a 460 habitans. Les habitans de ce Bourg, qui eſt auprès de Toulon, ſurpaſſent les autres Provençaux en grandeur; ſon port ſe nomme S. Cenary. Seyne eſt dans ſon territoire, & plus nouveau que ce Bourg-ci; on croit que ſon port eſt le *Carſicis* de l'Itineraire d'Antonin, & que ce Bourg peut avoir pris ſon nom d'un *Sextus Furius*. Cette opinion eſt fondée ſur une inſcription que l'on a trouvée, où il y avoit ſur une pierre, *Sex. Furi.* Sa Paroiſſe a été érigée en Collegiale depuis l'an 1650.

SIXTZ, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 404 habitans.

SIZ

SIZUN & la Treve de Locmelar, dans la Bretagne, Diocèſe de ſaint Paul de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 1056 habitans.

SIZUN, petite Iſle, ſituée à trois lieuës de la terre ferme, dans le Diocèſe de Quimper en Bretagne. Cette iſle eſt à fleur d'eau, en danger d'être à tout moment ſubmergée; on n'y recueille que de l'orge, encore en petite quantité; les habitans ne s'y nourriſſent que de racines & de poiſſons; mais la bonté de l'air & la franchiſe des habitans font cauſe qu'elle eſt habitée. Ils n'avoient il y a quelque temps aucune connoiſſance de la Religion chrétienne; le Pere Monoir Jeſuite les a inſtruits.

SOC

SOCOA, petit Port de mer, ſitué à la côte du païs de Labourd, entre S. Jean-du-Lutz & Bayonne; ce ſont les habitans d'Arlogne, de S. Jean-du-Lutz & de Cibourg qui l'ont fait pour hiverner leurs vaiſſeaux au retour des pêches de la morue & de la baleine. Il y a un Commandant.

SOCRAC, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 40 habitans.

SOD

SODES, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 169 habitans.

SOE

SOEIX, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron; Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette d'Oleron, a 100 habitans.

SOESME. *Voyez* Soueſme.

SOESTRICH, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 76 habitans.

SOEUVRES Grands & Petits, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 15 habitans.

SOG

la SOGNE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux

vreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 202 habitans. Les Benedictins d'Evreux en ſont Seigneurs.

SOGNES, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 255 habitans.

SOGUENNE, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 174 habitans.

SOH

SOHESME, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 292 habitans.

SOI

SOIGNOLLES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 78 habitans.

SOIGNOLLES, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 535 habitans.

SOIGNY, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 78 habitans.

SOILLY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Eſpernay, a 50 habitans.

SOINDRE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 245 habitans.

SOING, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Recette de Gray, a 379 habitans.

SOINGS, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 770 habitans.

SOIRAN & Souffran, dans la Bourgogne, ſont deux Villages qui ſe touchent, & appartiennent à un même Seigneur; l'Egliſe eſt à Souffran, & le château à Soiran: c'eſt dans le Diocèſe de Chalon, Bailliage & Grenier à ſel d'Auxonne, Recette de Dijon, il n'en eſt qu'à cinq lieuës, dans un Païs de forêts, bas & marécageux, cependant ſans riviere.

SOIRAN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 46 habitans.

SOISSEVAL, mieux Saiſſeval, & Saiſſemont, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 272 habitans.

SOISSON, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxonne, a 210 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la plaine ſur la riviere de la Vingeanne; c'eſt païs de forêts.

SOISSONNOIS, *Sueſſionenſis ager*, Païs, qui fait partie de la Province de Picardie, dont il a été démembré pour être uni au Gouvernement Militaire de l'Iſle de France. Ce Païs eſt borné au ſeptentrion par le Laonnois, à l'orient par la Champagne, au midy par la Brie, & à l'occident par le Valois. Il fait partie du terrain qu'occupoient autrefois les *Sueſſiones*, dont Ceſar fait une mention honorable dans ſes Commentaires; il a depuis ſuivi le ſort de Soiſſons ſa Capitale: il eſt fort abondant en grains, en prairies & en bois; ſa Ville Capitale eſt Soiſſons; les autres Villes ſont Veilly & Braine; il n'a guére de rivieres conſiderables que l'Aine & la Veile.

SOISSONS, *Sueſſiones*, Ville Capitale du Soiſſonnois, dans la Picardie, Evêché ſuffragant de Reims, Parlement de Paris, Chef-lieu d'une Intendance, d'un Buteau des Finances, & d'une Election, a 8650 habitans.

Elle eſt encore Siege d'un Bailliage, d'un Preſidial, d'un Grenier à ſel, d'une Maréchauſſée & d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts: Enfin il y a une Juriſdiction de Juge-Conſuls & une Academie. Il y a outre cela quelques petites Juriſdictions particulieres dans la Ville. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Aiſne à dix-huit lieuës de Paris, dans une vallée très-abondante; elle a un pont ſur la riviere d'Aiſne. Cette Ville eſt très-ancienne: Elle exiſtoit dès le temps de Jules Ceſar, qui fait mention de ſes Peuples & de leur Ville Capitale, qui ſe nommoit alors *Noviodunum*, qui eſt reſté à Noyon, & ſon nom a été changé en celui d'*Auguſta Sueſſionum*, en l'honneur d'Auguſte, & dans la ſuite elle a pris abſolument celui de ſes Peuples, *Sueſſiones*; elle fut enſuite compriſe dans la ſeconde Gaule Belgique. C'eſt la derniere ville conſiderable des Gaules qui ait obéï aux Romains, qui l'avoient fait la Capitale du reſte de leur domination dans cette contrée. Clovis I. l'ayant priſe fit Syagrius leur dernier Commandant, ils n'ont plus rien eu dans la Gaule. Depuis, cette Ville devint Capitale d'un Royaume dans la diviſion des Etats des François par les enfans du Grand Clovis, & par ceux de Cloraire I. Enſuite elle a toûjours obéï aux Rois de Neuſtrie. Vers la fin de la ſeconde Race, les Comtes de Vermandois s'en ſont emparé, & elle a été érigée en Comté en faveur de Gilbert fils d'Herbert II. Comte de Vermandois, & d'eux elle a paſſé par pluſieurs illuſtres Maiſons, comme en celles de Neſle & de Châtillon. Guy de Châtillon, Comte de Soiſſons ceda ce Comté au Roy d'Angleterre pour ſa rançon, parce qu'il avoit été pris à la bataille de Poitiers. Le Roy d'Angleterre donna ce Comté en dote à ſa fille, en la mariant à Enguerand de Couſſy: N'étant venu de ce mariage que deux filles, elles ſe partagerent ce Comté. L'Aîné vendit ſa part à Loüis Duc d'Orleans, Loüis XII. la réünit à la Couronne. La Cadette porta ſa part dans la Maiſon de Bar, d'où cette moitié a paſſé dans celle de Luxembourg, de Bourbon Condé, de Bourbon Soiſſons, puiſné de celle de Condé; le dernier Prince, Comte de Soiſſons tué à la Bataille de Sedan, n'ayant laiſſé que deux ſœurs, la Cadette porta cette part à la branche de Savoye Carignan, dont eſt le Prince Eugene. Ces Princes joüiſſent de tout le Comté, parce que le Roy leur a engagé ſa moitié.

Soiſſons eſt le ſecond Siége de la Province Eccleſiaſtique de Reims, ou ſeconde Belgique. Ses Evêques ont droit de ſacrer nos Rois en l'abſence de l'Archevêque de Reims leur Metropolitain, & avec la permiſſion du Chapitre. Le revenu de l'Evêque eſt d'environ quinze mille livres. Ce Diocèſe comprend trois cens quatre-vingt-dix-ſept Paroiſſes. Il y a, outre la Cathedrale dediée à Saint Gervais & Saint Protais, trois Collegiales dans la Ville, ce ſont Saint Pierre, Saint Vaaſt & Nôtre-Dame-des-Vignes. L'on a tenu dix Conciles dans cette Ville, entre leſquels, le ſeptiéme étoit contre Pierre Abaillard, & le neuviéme au ſujet du divorce de Philippe-Auguſte & d'Ingerburge. Les Peres de l'Oratoire ont un College à Soiſſons. L'Academie Françoiſe de

Soiſſons eſt ſous la protection de l'Evêque. C'eſt la premiere qui ait été aſſociée à celle de Paris.

Cette Ville eſt aſſés peuplée, il y a cinq Paroiſſes, un grand nombre de Couvents & ſix Abbayes, dont les plus conſiderables ſont celles de Saint Medard, de l'Ordre de Saint Benoiſt, où pluſieurs de nos Rois ont été enterrez; elle a été fondée par Clotaire l'an 557, elle vaut à à l'Abbé dix mille livres de rente. Saint Creſpin-le-Grand, auſſi de l'Ordre de Saint Benoiſt, & de la Congregation de Saint Maur. Elle vaut cinq mille livres de rente à l'Abbé. Saint Jean-des-Vignes, fondée l'an 1076, par Hugues, Sire de Château-Thiery: elle eſt chef d'une Congregation bien riche de Chanoines Reguliers de Saint Auguſtin; l'Abbé a vingt-trois mille livres de rente. Nôtre-Dame, Abbaye de Filles, de l'Ordre de Saint Benoit, fut fondée par Ebroüin: elle joüit de quarante-cinq mille livres de rentes. Il y a encore l'Abbaye de Saint Leger, auſſi de Benedictins; elle eſt en regle, & a trois mille livres de rente. Cette Ville eſt conſiderée comme la capitale du Gouvernement Militaire de la Province de l'Iſle de France, étant la réſidence du Gouverneur. C'en eſt un Gouvernement particulier. Les droits de gros & de gabelles ont cours dans la Generalité de Soiſſons.

SOISY, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 103 habitans. Il y a un fief qui appartenoit autrefois au Preſident de Bailleul.

SOISY-aux-Bois, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 178 habitans.

SOISY-Malesherbes, dans l'Orleanois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 570 habitans. Les Cordeliers y ont un Couvent.

SOISY-ſous-Montmorency, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Electioo de Paris, a 312 habitans.

SOISY-ſur-Seine, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 430 habitans.

SOIX, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 148 habitans.

SOIX-l'Egliſe, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 47 habitans.

SOIZE, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 258 habitans.

SOIZY-ſur-Ecole, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 365 habitans.

SOL

SOLAIGES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 294 habitans.

SOLAISE, *Solarium*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 168 habitans. C'étoit anciennement un Bourg conſiderable.

SOLAISE, & Saint Saphorin d'Oſon, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement, & Intendance de Grenoble, a 1719 habitans.

SOLAN, Juſtice Royale, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées; a 296 habitans.

SOLANE, *Solana*, Petite Riviere du Limoſin, qui tombe dans la Correze près de Tulles.

SOLANGY, dans le Berry, une partie eſt de la Châtellenie d'Aix Dam-Gilon.

SOLEILHAS, dans la Provence, Diocèſe de de Senés, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 45 habitans.

SOLELS, dans la Provence, Diocèſe de Senés, Parlement & Inteodance d'Aix, Bailliage & Recette de Caſtellane, a 304 habitans.

SOLENTE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 245 habitans.

le SOLER, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 426 habitans.

SOLESMES, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Recette & Gouvernement du Quefnoy, a 545 habitans.

SOLGNE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 112 habitans.

SOLIERS, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 192 habitans. Ce lieu a titre de Baronnie, poſſedée par M. Turgot Seigneur du lieu.

SOLIGNAC, *Solemniacum*, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 780 habitans.

SOLIGNAC, & ſon Different, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 850 habitans.

SOLIGNAC, Abbaye. *Voyez* Solognac.

SOLIGNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 618 habitans.

SOLIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 218 habitans. Les Hameaux de Footenois, & du Perrieux en dépendent.

SOLIGNY, Bourg, dans le Perche, Diocèſe de Séez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 640 habitans.

SOLIGNY, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Le Curé eſt Prieur Religieux du Prieuré de la Blouriere, Ordre de Saint Auguſtin non-réformé.

SOLIMIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 500 habitans.

la SOLLE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aire; Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Gabardan, a 230 habitans.

la SOLLE-Saint-Martin, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 25 habitans.

SOLLES, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Monlins, a 289 habitans. Cette Paroiſſe eſt à ſeize lieuës de Moulins, & à trois de l'Allier. C'eſt païs de montagnes, terres de gravier & de ſougeres, à ſeigle & avoine de médiocre rapport; les foins ſont abondans, les pacages en bruyeres étenduës dans les montagnes. Les habitans n'ont point d'autre commerce que les charrois qu'ils font à Thiers, des des bois taillis voiſins, dont ils achetent les coupes.

pes. M. de Tavanne en eſt Seigneur.

SOLOGNIAC, *ou* Solomniac, *ou* Solignac, *Solemniacum*, ſeu *Soligniacum*, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 760 habitans. Il y a une Prévôté. Ce lieu eſt ſitué environ à ſix mille pas, ou deux lieuës au midi de la ville de Limoges, dans une belle vallée arroſée de la riviere de Briance. Il y a une Abbaye d'hommes, Ordre de Saint Benoît, Congregation de Saiot Maur; elle ſe fait honneur d'avoir pour auteur Saint Eloy, natif de Limoges, qui devint Evêque de Noyon en Picardie. Des lettres de ce ſaint Prélat, datées l'an 10. du tegne de Dagobert, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 631. en ſont foi, de même que le quinziéme chapitre du premier livre de la vie de ce Saint, écrite par Saint Oüen, Archevêque de Roüen.

La Dédicace ſolemnelle de l'Egliſe de ce Monaſtere, ſe fit le 9. May de cette même année 631. vingt-deux Prélats y aſſiſterent, comme il ſe voit par l'ancien Nécrologe. Dans cette Dédicace, on ajouta aux principaux Patrons de cette Egliſe Saint Pierre & Saiot Paul, Saint Pancrace & Saint Denis Martyt, avec ſes Compagnons, Saint Martin, Saint Medard, & Saint Germain Confeſſeurs. Le Roi Dagobert enrichit de beaucoup de biens ce Monaſtere, & lui donna d'abord la métairie de Soligniac; Saint Eloy y raſſembla cent cinquante Moines, auſquels il donna pour regle celle de Saint Benoît, à laquelle il ajouta les Statuts de Saint Colomban.

Saint Oüen étant venu à ce Monaſtere, comme il le marque lui-même, y vit une ſi exacte obſervance de toutes ces ſaintes regles, qu'il dit que la diſciplioe de ce Monaſtere floriſſoit par-deſſus tous les autres Monaſteres de France, à la ſeule exception de celui de Luxeul.

Ce célebre Monaſtere fut ravagé par les Sarrazins; & l'Empereur Loüis, dit le Pieux, le rétablit juſqu'aux fondemens, comme le remarque l'Auteur annnyme de ſa vie. Cette Abbaye ſouffrit encore pluſieurs autres cataſtrophes, comme on le voit dans l'hiſtoire de ſes Abbés. On eſtime ſon revenu pour l'Abbé à ſept mille livres par an.

SOLOGNE, *Secalaunia*, ou *Segalaunia*, Province, diſtribuée dans les Gouvetoemens d'Orleanois, Bleſois, & Berry; ſes limites ſont aſſés difficiles à diſtinguer, elle peut avoir vingt-cinq lieuës de longueur ſur douze de latge; elle ne produit guere que du ſeigle, dont on veut dériver ſon nom latin, & du vin; ſa Ville capitale eſt Romorantin; les autres plus conſiderables ſont Aubigny, la Chapelle-d'Angillon, la Ferté-Senneterre, & la Ferté-Imbaut; ſes rivieres principales ſont les deux Saudres, & le Beuvron. Les habitans de ce peüt Païs ſont ménagers, ce qui a donné lieu au proverbe; *mais de Sologne qui ne ſe trompe qu'à ſon profit.*

SOLOGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcoo, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Greniet à ſel de Cluny, a 560 habitans. Il eſt ſitué à trois lieuës de Mâcon. Il y a des vignes.

SOLOME', Hameau, Cenſe, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Inteodance de Tours, Election de Loudun, a 182 habitans.

SOLOMIAC, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 89 habitans.

SOLON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Botdeaux, Intendance & Election de Limoges, a 175 habitans. C'eſt une Juſtice du Préſidial de Limoges.

SOLON & Château-Miſſier, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 408 habitans.

SOLON-la-Ruë, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Greniet à ſel, & Recette de Dijon, a 410 habitans. Il eſt ſitué en Païs plein, à deux lieuës de Dijon, & à deux de Cîteaux. Il y paſſe une Riviere qui vient des Moulins des étangs; elle ſe nomme la Riviere de Sanſandon.

SOLONGES, Hameau, dans la Boutgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 216 habitans. Il eſt ſitué ſur une collioe. La Paroiſſe eſt Mimeurre.

SOLRE-le-Château, Comté, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 142 habitans.

SOLRENES, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambtay, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 78 habitans.

SOLTERE, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlemeot de Paris, Intendaoce d'Orleans, Election de Montargis, a 155 habitans.

SOLUT, Juſtice, qui releve du Comté d'Argenton en Berry.

SOLUTREY, dans la Boutgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 390 habitans. Il y a quelques vignes. Ce Village n'eſt qu'à deux lieuës de Mâcon.

SOM

SOMBACOUR & le Bourg, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 296 habitans.

SOMBARRANTE, dans la baſſe-Navarre, Dioeèſe de Bayonne, Parlement de Paris, Intendance d'Auch, Recette de S. Palais, a 47 habitans.

SOMBERNON, Bourg, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 426 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la plus haute montagne de la Province de Bourgogne. Ses eaux vont des deux côtés dans la mer, d'un côté par un ruiſſeau qui s'écoule dans l'Ouche, d'où par la Saone, elles ſe rendent dans le Rhône, puis dans la mer Mediterranée; & de l'autre côté elles ſe jettent dans la riviere de Breine, qui par l'Armanſon & l'Yonne va ſe rendre dans la Seine, & de la Seine dans l'Ocean. L'Infirmier de l'Abbaye de ſaint Benigne d'Autun eſt collateur de la Cure.

SOMBRE, dans le Bouloonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Recette de Boulogne, a 64 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Vuiſſant. M. Moliens de Sombre en eſt Seigneur. La Cure vaut cinq cens livres de revenu.

SOMBRIN, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Inteodance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 237 habitans.

SOMBRUN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance

d'Auch, Election d'Armagnac, a 210 habitans.

SOMCHAMP, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 790 habitans.

SOMLOIRE, Bourg, Château, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 789 habitans.

SOMMAIN, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Queſnoy, a 114 habitans.

SOMMAIN & Rieulay, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bouchain, a 406 habitans.

SOMMAIRE, petit canton du Diocèſe d'Evreux, Election de Verneüil, près de l'Aigle, il comprend les Paroiſſes de ſaint Antonin, de ſaint Pierre, de ſaint Nicolas & de ſaint Michel; ou ſelon quelques-uns, ce n'eſt que le ſurnom de ces quatre Paroiſſes.

SOMMAISNE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 96 habitans.

SOMMANCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 178 habitans.

SOMMANT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 310 habitans. Ce lieu eſt ſitué en montagnes, & la Paroiſſe eſt compoſée de quatre fiefs; ſçavoir, Prangé, Beſlé, la metairie de Noë & de Champgeourt.

SOMME, *Somona*, ou *Samara*, Riviere, dans la Picardie, qu'elle traverſe en bonne partie, de l'orient à l'occident. Elle prend ſa ſource à Fonſomme, d'où elle arroſe Saint Quentin, Ham, Perronne, Corbie, Amiens, Abbeville, & ſe jette dans la Manche entre le Crotoy & Saint Valery, ſans avoir reçu de rivieres conſiderables. M. Houlier, Seigneur de Marſy en Picardie, & Conſeiller au Bailliage de Saint Quentin, a obtenu l'an paſſé 1724. des Lettres Patentes du Roi, pour joindre cette riviere à celle de l'Oiſe par un canal qu'il va faire ouvrir inceſſamment. Il en merite une gloire d'autant plus grande, qu'il a fait paroître dans l'execution de ce projet, une magnanimité heroïque pour s'élever au deſſus des difficultés infinies qu'il y a rencontrées, & du riſque où il a expoſé pendant pluſieurs années de ſuite tout ſon bien, ſon repos, ſa ſanté & ſa reputation dans la vûë d'un bien public, pour le ſuccès duquel ſa patrie même fut long-tems incredule; & pour ne rien dire de plus, fit de M. de Marſy un ſecond Chriſtophe Colomb.

SOMMEAUTRE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 430 habitans.

SOMME-Fontaine, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 210 habitans.

SOMME-PY, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, a 1180 habitans. La Cure vaut mille livres. Il prend ſon nom de ce qu'il eſt ſitué à la ſource de la riviere de Py, à huit lieuës de Reims, & à deux lieuës de ſaint Souplet. Il y a pluſieurs metiers de Draperie. Cette terre eſt une Baronie qui a été long-tems dans l'ancienne Maiſon de Luxembourg: elle eſt à preſent au Comte de Brienne.

SOMMERANCE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 214 habitans.

SOMMERAS, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 102 habitans.

SOMMERMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 110 habitans.

SOMMERON, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 236 habitans.

SOMMERVIEUX, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 300 habitans.

SOMMERY, *Sommerium*, *Somniriſus*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 600 habitans. Cette terre eſt à Madame la Marquiſe de Sommery: elle eſt ſituée dans la Vicomté de Neufchatel.

SOMMESOUS, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 436 habitans.

SOMME-SUIPPE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 585 habitans. La Cure vaut cinq cens livres.

SOMMETONNE-le-Hayon, dans le Luxembourg, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prévôté de Montmidi, a 214 habitans.

SOMME-TOURBE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manebould, a 368 habitans. La Cure vaut quatre cens cinquante livres.

la SOMMETTE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 78 habitans.

SOMMETTE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 60 habitans.

SOMME-VAL, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 366 habitans. Le hameau de Boiſelé & la ferme de Vaucemain, en dépendent.

SOMME-VESLE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 318 habitans.

SOMMEVILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 150 habitans.

SOMMEVOIRE, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 1250 habitans. C'eſt une Baronie dépendante de l'Abbaye de Montier en Der. Une partie des fermes de cette Paroiſſe ſont de l'Election de Bar-ſur-Aube.

SOMMIERES, *Sumerium*, Ville, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Nîmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Nîmes, a 3160 habitans. Elle eſt ſiege d'une

Viguerie & d'une Juſtice Royale non reſſortiſſante : elle appartenoit aux Bermonds dès l'an 1020. Elle a été une des places de ſûreté des Calviniſtes qui l'avoient fortifiée. C'eſt un Gouvernement de place du Gouvernement militaire du Languedoc : elle eſt ſituée ſur la Vidourle, à deux lieuës de Niſmes.

SOMMONT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Lodeve, a 246 habitans.

SOMMOYEVRE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 315 habitans.

SOMOGNIEUX, dans le païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 192 habitans.

SOMPSOIS, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 472 habitans.

SOMPT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Saint Maixant, a 322 habitans.

SOMPUIS, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 925 habitans. Cette terre eſt au Comte de Brienne de Lomenie.

SOMQUAISE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 245 habitans.

SOMVILLIERS, Terre, dans l'Election de Poitiers. Elle peut valoir deux mille cinq cens livres.

SON

SON, Château, dans le Donezan, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 68 habitans. Ce Château eſt ancien, il garde les paſſages des Pyrenées vers le Rouſſillon.

SON, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 285 habitans. La Cure vaut ſix à ſept cens livres. Il y a un moulin à eau.

SONCELLES, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 825 habitans. Il y a auprès de cet endroit une fontaine d'eau minerale nommée la fontaine de Saint Armand, dont ſe ſervent ceux qui ſont attaquez de la goutte, ou qui ont des fluxions de poitrine.

SONCOURT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 69 habitans.

SONCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 300 habitans.

SONCYA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 150 habitans.

SONDEBOIS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 30 habitans.

SONDERNARCH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, a 245 habitans.

SONDERSDORFF, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 129 habitans.

SONDOFFEN & Apperſweir, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Comté d'Horbourg, a 395 habitans.

SONGEONS, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 590 habitans.

SONGEONS & Loüeuſe, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 369 habitans. M. de Saint Remy en eſt Seigneur.

SONGESON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 138 habitans.

SONGIEU, dans le Val-Romey, Diocèſe de Bellay, Parlement de Dijon, Bailliage & Recette de Val-Romey, a 405 habitans.

SONGNY-aux-Moulins, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 103 habitans.

SONGNY en Langle, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 375 habitans.

SONGY, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electinn de Vitry, a 376 habitans.

SONNAC, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean-d'Angely, a 736 habitans.

SONNAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 260 habitans.

SONNAY, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 372 habitans.

SONNES, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 168 habitans.

SONNEVILLE en Ambleville, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 364 habitans.

SONNEVILLE & Montignac, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 326 habitans.

SONNIERES & la Barre, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seurre, de la Recette d'Auxonne, a 418 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre Verdun & Seurre, à une lieuë de Verdun, & deux de Seurre ; la riviere do Doux paſſe devant le Village, & la riviere de Saone à un quart de lieuë ; elles ſont toutes les deux navigables ; elles n'y ont point de pont. Il y a un petit Pont à Sonnieres ſur le Doux pour paſſer du côté de Sermeſſe ; c'eſt païs de plaines.

SONNOY, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vieone, a 279 habitans.

SONSAY, ou Sonzay, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1130 habitans. Le Terneao prend ſa ſource près de ce lieu. Il y a un Château qui s'appelle la Motte-Sonzay ; ſa Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoutier.

SONS & dépendances, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 360 habitans.

SONTHONAZ, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlemeot & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 165 habitans.

SONTII, Peuples de la Gaole Narbonnoiſe & de la Viennoiſe Quatriéme, qui occupoient le ter-

rain du Diocèſe de Digne, dans la Provence. *Voyez* Digne.

SONY, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 38 habitans.

S O O

SOOR, Riviere d'Alſace. *Voyez* la Sour.

S O Q

SOQUANCE, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 96 habitans.

S O R

SOR, petite Riviere de Languedoc, dans le Lauraguais, elle paſſe à Soreze, & ſe jette dans l'Agour à deux lieuës plus bas que Caſtres : elle donne le nom à l'Abbaye, & à la petite Ville de Soreze.

SORANS, terre qui a été érigée en Marquiſat, en faveur du Seigneur du lieu, du nom de Prozieres. Ce Marquiſat comprend auſſi les lieux de Thoy, Avonay & Breverey.

SORBAY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 608 habitans.

SORBEY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 186 habitans.

SORBIERES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 819 habitans.

SORBIERS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 106 habitans. Sorbiers eſt à ſept lieuës de Moulins, trois de l'Allier, & une de Beſbres, dans une plaine. C'eſt une Terre douce à ſeigle, de bon rapport ; les foins ſont abondans, les pacages étendus. Il y a peu de vignes, aſſés de bois. M. le Duc en eſt Seigneur.

SORBON, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, Bailliage & Grenier à Sel de Château-Porcien, dont il eſt à une lieuë & demie. On y ſuit la Coutûme de Vitry. La Taille y eſt perſonnelle. La Cure a pour annexe la Ferme de Dionne. Elle eſt à la nomination du Prieur d'Arnicourt, & vaut près de mille livres. Il croît peu de ſeigle ſur ce terroir, & les terres ſont en bled. Le Seigneur haut Juſticier eſt M. de Remont, qui l'a acheté de M. de Richebourg. Cette Terre peut valoir huit cens livres de rente. Sorbon eſt la Patrie du pieux & ſçavant *Robert Sorbon*, qui en a été Seigneur, à ce qu'on croit, & qui après avoir été Chanoine de Soiſſons, ſelon quelques-uns, ou de Cambray, ſelon d'autres, fut pourvû d'un Canonicat de l'Egliſe de Paris, & choiſi enſuite pour être le Confeſſeur du Roy Saint Loüis. Ce fut lui, qui vers l'an 1253 inſtitua dans l'Univerſité de Paris ce fameux College en Theologie, que l'on appella *Sorbonne* de ſon nom. Ce ſçavant homme mourut, ſelon l'opinion commune l'an 1271 & a laiſſé trois Traités qui ſont dans la *Bibliotheca Patrum*. Il y a à Sorbon un ancien Château entouré de foſſez, où l'on prétend que naquit cet illuſtre Fondateur de la *Sorbonne*.

SORBS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 156 habitans.

SORCHAPOUM, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, païs de Cize, a 260 habitans.

SORCY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 340 habitans. La Cure vaut ſept cens livres.

SORDE, *Sordua*, *Monaſterium Sancti Joannis-Baptiſtæ de Sordua*, Monaſtere d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, au Diocèſe d'Acqs. Il eſt ſitué à l'entrée de la Gaſcogne, au confluant du Gave d'Oleron, ſur la rive duquel il eſt bâti & du Gave de Bigorre de Navarreins, à une lieüe environ du Monaſtere de Cagnotte, & à trois de la Ville d'Acqs, & de celle de S. Severe. Il exiſtoit environ l'an 970, puiſque ce fut en cette année que Guillaume Sancius, Comte & Maître de toute la Gaſcogne, lui donna l'Egliſe de Sainte Suſanne de Larbaig & pluſieurs autres biens.

Long-temps après, Guillaume, Duc de toute l'Aquitaine, fils de Guillaume auſſi Duc d'Aquitaine, confirma tout ce que ſon pere avoit donné à ce Monaſtere, & tout ce qu'il devoit en conſequence poſſeder dans ce canton, tant en terres qu'en bois & forêts, tant en eaux qu'en verdures & pâturages, tant en métairies qu'en viviers, & le reſte.

On cite pour les témoins de ce Privilége, Guy Evêque de Leſcar, Don Gaſton, Vicomte de Beam, & Guillaume, Evêque de Lavaur.

On n'a point les notes Chroniques de cette fondation ; mais ce Monaſtere ne peut avoir été achevé avant l'an 1130. Il fut ravagé & deſolé plus d'une fois par les Calviniſtes.

On y compte quarante-neuf Abbez juſqu'en l'année 1716. Loüis de Monteſquiou d'Artagnan, frere de M. le Maréchal de Monteſquiou eſt le dernier.

Ce Monaſtere a pris ſon nom du Bourg de Sorde où il eſt ſitué, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, & où l'on compte 1635 habitans.

SORDUN, Vicomté, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 680 habitans. Cette Terre vaut trois mille livres de rente à M. de Montbron.

SOREAU, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 418 habitans.

SOREL, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 500 habitans.

SOREL, dans le Boulonois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 200 habitans.

SOREL, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 408 habitans.

SOREL, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 205 habitans.

SORESE, *Sorecinum*, ou la Souſcalade de Soreze, *Beatæ Mariæ de Sordiliaco ſeu Solliaco*, Abbaye de l'Ordre de Saint Benoiſt, dans le Diocèſe de Lavaur en Languedoc. Cette Abbaye vaut dix mille livres à ſon Abbé : elle a été fondée par

Pepin

Pepin Roi d'Aquitaine, & a pris ſon nom d'un ruiſſeau, au bord duquel elle eſt. On l'appelloit autrefois l'Abbaye de la Paix. Il y a une fondation pour y élever douze pauvres Gentilshommes. L'on y a tenu en 1273 le Parlement pour la Province du Languedoc, lorſqu'il étoit encore ambulatoire.

SORGES, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1048 habitans.

SORGES, Hameau, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 370 habitans.

SORGIEU, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 192 habitans.

SORGUES, Vicomté, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, 2 310 habitans. Ce lieu étoit l'ancien heritage des Vicomtes d'Angers; il fut cedé à Charles de France, Comte d'Anjou en 1260. par Robert Bonnet, Vicomte d'Angers, auquel il donna en échange les terres de Mirebau & de Blazon. M. Gohien en joüit par engagement.

SORHOUETTE, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée & Recette de Baygorry, a 304 habitans.

SORIBES, *Soriba*, ou *Caſtrum de Subripis*, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 268 habitans. Il y avoit autrefois un Monaſtere de Religieuſes, dont il eſt fait mention ſous le nom de *Sancti Petri de Subripis* *Voyez* Souribes.

SORIGNY, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1092 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation du Chapitre de Tours.

SORING-Bazinval, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 610 habitans.

les SORLIERES, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 38 habitans.

SORMERY, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Saint-Florentin, a 840 habitans.

SORNAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 280 habitans.

SORNAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lioo, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Chambre à ſel de Loüans, Recette de Chalon, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de la Riviere nommée la Seille. C'eſt un Païs de plaines & de ſables.

SORNAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 191 habitans.

SORNE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims. La Cure vaut cinq à ſix ceos livres.

SORNHOFFEN, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prévôté de Saint Jean des Choux.

SORNY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 230 habitans.

SORP, *Sorpium*, Fontaine conſiderable de Provence, ſituée dans le terroir de Baudun. Cette fontaine eſt ſi abondante, que dans ſa ſource même, on la diviſe en dix canaux, qui à leur ſortie, font moudre dix moulins differens. Il y avoit l'Abbaye de Sorp dite *Sancta Catharina ad fontem de Sorpio*, au Diocèſe de Riez; c'étoient des Filles de l'Ordre de Saint Auguſtin. Elle y avoit été fondée & bâtie en 1255. par Foulques II. dit Cailla, Evêque de Riez, en l'honneur de cette ſainte Martyre, à laquelle il avoit une ſpeciale dévotion; mais cette Abbaye eſt totalement ruinée, & ne ſe trouve plus.

SORQUAINVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivdliers, a 285 habitans. M. de Chamacourt en eſt Seigneur.

SORRE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 800 habitans.

SORRUS, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement de Montreüil, a 260 habitans.

SORTES, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 395 habitans.

SORTHOSVILLE, ou Sottoville en Beaumont, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 535 habitans. Il y a deux Curez dans ce lieu, & deux Seigneurs; l'un de ces Seigneurs nomme à l'une des Cures, & l'autre Cure eſt à la nomination de l'Abbaye de Saint Sauveur.

SORTHOSVILLE, près Valogne, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, 2200 habitans. Cette Paroiſſe eſt de l'autre côté de Valogne. La Cure eſt à la nomination de l'Abbaye de Montbourg. Il y a de beaux plants d'arbres, & le terrein eſt bon en tout.

SORTS-en-Marmeſſes, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 394 habitans.

SOS

SOS, petite Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 480 habitans.

Les meilleurs Auteurs prétendent que cette Ville n'eſt connuë que depuis le dixiéme ſiécle, ce qui eſt oppoſé à ceux qui veulent que ce ſoit l'ancienne Capitale des *Sotiates*, dont Céſar fait mention dans ſes Commentaires au nombre des peuples de l'Aquitaine, & qu'ils nomment *Sotia*. Comme perſonne n'a parlé de ces peuples depuis Céſar, & qu'il y a eu du changement dans cette contrée, particulierement du tems d'Auguſte, il eſt difficile d'en établir la ſituation.

Il y a une Forêt dite Un de Sos, contenant onze mille ſix cens deux arpens trois quarts, elle eſt de la Maîtriſe de Pamiers.

SOSSAY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris; Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 660 habitans.

SOT

SOTESSARD, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 106 habitans.

SOTEVOD, dans le Valromey, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Valromey, a 282 habitans.

SOTTEVAST, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, In-

tendance de Caën, Election de Valogne, a 1030 habitans. Le Seigneur en porte le nom, & nomme à la Cure. C'eſt une groſſe Paroiſſe. Il y a un Château & un fort bon Prieuré, dit Sainte Suzanne. Il y paſſe une petite riviere, & la Forêt de Briquebec borde le finage.

SOTTEVILLE, dans la Normandie, Dioceſe de Lizieux, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 1809 habitans. C'eſt une des cinq Paroiſſes du Diocèſe, enclavée dans celui de Roüen.

SOTTEVILLE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 1210 habitans. M. de Catteville en eſt Seigneur.

SOTTEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 258 habitans. Le Seigneur nomme à la Cure, auſſi-bien qu'à une bonne Chapelle titrée, qui eſt dans la cour de ſon Château. Il y a auſſi un Prieuré qu'on appelle Cloullon, où demeure un Religieux Prémontré de Blanchelande. Il ſe tient dans le territoire de ce lieu deux Foires aux deux Saint Michel, dont les droits appartiennent à M. de Sotteville.

SOTTEVILLE ſous le Val, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 360 habitans. Ce lieu appartient à l'Abbaye de Saint Oüen de Roüen.

SOU

SOUAIN, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 840 habitans. La Cure vaut ſix à ſept cens livres. Il y a un Moulin à vent qui en dépend.

SOVAL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 475 habitans.

SOUARCE, dans la haute-Alſace, Diocéſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betford, a 178 habitans.

SOUASTRE, dans l'Artois, Dincèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 234 habitans. Cette terre a été érigée en Comté en 1676. pour la Maiſon de Bonnieres.

SOUBAIGNAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 410 habitans.

SOUBEYRAT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 278 habitans.

SOUBEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 989 habitans.

SOUBIRAC, dans le Bazadois, Dioceſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electinn de Condnm, a 150 habitans.

la SOUBIRANE, Bois de cent arpens, dans la Maîtriſe de Saint Pons.

SOUBISE, *Sulbiſia*, Ville & Principauté, dans la Saintonge, Diocéſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 725 habitans. Cette Principauté comprend ſept groſſes Paroiſſes, qui forment un petit Païs, & vaut environ douze mille livres de rente. La ville de Soubiſe eſt petite, & ſituée ſur la Charente à deux lieuës au nord de Broüages, & à cinq de la Rochelle, ſur une éminence; elle a donné le nom à une branche illuſtre de la Maiſon de Rohan. Elle avoit appartenu auparavant pendant long-temps à la Maiſon de Parthenay, ſous le titre de Baronnie. Il y a un petit Chapitre dédié à Saint Pierre, compoſé d'un Prieur, de trois Chanoines, dont il y en a un qui eſt Vicaire perpetuel; la Maiſon de Soubiſe nomme aux Benefices de ce Chapitre. L'Iſle de Madame, qui eſt à l'embouchure de la Charente, en dépend auſſi bien que le Fort Lupin, bâti l'an 1688. pour aider à défendre l'entrée de cette Riviere. L'Egliſe Collegiale a été ruinée, & ſes revenus réunis au Prieuré-Cure. Les eaux minerales ſe trouvent au lieu nommé de Rnuſſilila ſſe. Un Medecin du païs les a mis en réputation. L'air de ce lieu eſt ſi bon, & ſes eaux ſi ſalutaires, que les malades des environs, & particulierement de Rochefort, s'y ſont tranſporter, & y recouvrent preſqu'auſſi-tôt la ſanté. Le pare de Soubiſe eſt très-beau. Il eſt borné par la mer, le Havre de Broüage, la Charente, & la grande Terre.

SOUBRAU, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 500 habitans.

SOUBREBOSC, *Supra-boſcus*, dans la Marche, Diocéſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 200 habitans.

SOUBRECAS, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 280 habitans.

SOUBS-LA-CAUSE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 340 habitans.

SOUCEYRAC, Bourg, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 346 habitans.

la SOUCHE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 418 habitans.

SOUCHEZ, & la Cenſe de Careul, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 269 habitans.

SOUCIEU en Jareſt, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 700 habitans.

SOUEIL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Receette d'Alby, a 182 habitans.

SOUCIRAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Electinn de Cahors, a 68 habitans.

SOUCIS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 146 habitans.

SOUCY, dans la Picardie, Dioceſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 59 habitans.

SOUCY-Jouvancy, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 464 habitans.

SOUDAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Election de Nantes, a 543 habitans.

SOUDAT, dans le Perigord, Dioceſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 312 habitans.

SOUDAY, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 1015 habitans. L'Abbé de ſaint Vincent nomme à la Cure.

SOUDEILLES, Marquiſat, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 310 habita. Ce lieu releve du Préſidial, & de la Seneebauſſée de Tulles.

SOUDENNES, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 376 habitans.

SOUDEY-Notre-Dame, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 183 habitans.

SOUDEY-Sainte-Croix, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 375 habitans.

SOUDIAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 112 habitans.

SOUDON, dans la Bourgogne, Dioeèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 550 habitans.

SOUDORGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 740 habitans.

SOUDRON, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châloos, a 675 habitans.

SOUECH-de-Conſerans, dans le Comté & du Diocèſe de Conſerans, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 60 habitans.

SOUECH de Salies, daos le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 88 habitans.

SOUENCE', dans le Perche, Diocèſe de Sęez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortaigne, a 780 habitans.

SOUES & le petit Gard, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 140 habitans.

SOUESME, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Electioo de Romorantin, a 790 habitans. Ce lieu eſt de la Châtellenie de la Ferté-Imbaut.

SOUEZ, dans la Gaſcogne, Dioeèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 137 habitans.

SOUEZ & Rouvroy, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlemeot de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 69 habitans.

SOUFFLENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Dioeèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Haguenau, a 345 habitans.

SOUFFRAIGNAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 272 habitans.

SOUFFRIGNAC, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 47 habitans.

SOUGE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electioo de Laval, a 545 habitans.

SOUGE', dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 730 habitans.

SOUGE', daos le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 229 habitans.

SOUGE', dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 130 habitans.

SOUGE'-le-Ganelon, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 910 habitans.

SOUGEAL, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260 habitans.

SOUGRAINE, dans le bas-Languedoe, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 186 habitans.

SOUGY, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 626 habitans.

SOUGY-Varennes & Moutier Englenon, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendanee de Moulins, Electioo de Nevers, a 289 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine; ſes terres ſont ſablonneuſes & ne produiſent que très peu de ſeigle qui ne ſuffit pas pour la nourriture des habitans. Les pacages y ſont très-mauvais, il y a peu de foin : quelques bois & brouſſailles. Il ne s'y fait aucun commerce. M. le Duc de Nevers & M. de Druy ſont Seigneurs.

SOUHEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette de Semur en Auxois, a 186 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bas de deux montagnes à l'eſt & à l'oueſt, au milieu d'un païs plain. Il y a un ruiſſeau. C'eſt un païs de montagnes & de Vallées; on y compte cent ſoixante-dix ouvrées de vignes. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. La Paroiſſe eſt Magny.

SOUHIERS, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 270 habitans.

SOUICH, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendanee d'Amiens, Election de Doulens, a 312 habitans.

SOUICH, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Pol, a 176 habitans.

SOUILLAC ou Souliac, *Solliacum* ou *Sublacum*, Monaſtere d'hommes, Ordre de ſaint Benoît, ſous le titre de ſainte Marie de Soüillac. Il eſt ſitué dans le Quercy, au Diocèſe de Cahors dans une vallée très-graſſe & très-fertile, & a été bâti le long du ruiſſeau nommé Boreſe, aſſez près de la Dordogne. On rapporte ſa fondation à S. Eloy, Evêque de Noyon l'an 655. & que Louis le Débonnaire en fut le reſtaurateur du vivant de l'Empereur Charlemagne ſon pere, l'an 806. Il ſeroit peut-être plus probable d'en rapporter la fondation à Gerault de S. Ceré, Abbé d'Aurillac en Auvergne, qui étoit des eovirons de Cabors, & d'une illuſtre maiſon, en 962. Il eſt du moins certain que Soüillac a été donné au monaſtere d'Aurillac en 930 par Frotard Viçomte de Turenne.

Ce Monaſtere eſt preſentement de la Congregation de ſaint Maur; il en dépend plus de quatre-vingt tant Paroiſſes que Prieurés doot la preſentation appartient à l'Abbé. L'Abbé d'Aurillac gouvernoit ce Monaſtere par ſes Doyens. L'Abbaye de Soüillac vaut environ trois mille quatre cens livres de revenu à ſon Abbé.

Il s'eſt formé à l'occaſioo de ce Monaſtere une petite Ville. *Voyez* Souliac.

SOUILLADE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-franche, a 309 habitans.

SOUILLAGUET, dans le Rouergue', Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 260 habitans.

SOUILLAGUET, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 114 habitans.

SOUILLE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 300 habitans.

SOUILLE', dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Saint Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Saint Papoul, a 330 habitans.

SOUILLY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 186 habitans.

SOUILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxerre, Chambre à ſel de Seignelay, a 52 habitans. Ce lieu eſt ſitué proche l'Abbaye de Pontigny; il y a quelques vignes; la Paroiſſe eſt Venouze. Souilly eſt un bameau, & la métairie de Souchere en dépend.

SOVITTE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, n'a que 14 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt ſituée à cinq lieuës de Moulins, & à une lieuë de l'Allier, en plaine: c'eſt païs de tertes fortes, à froment, orge, avoine, & de bon rapport. Les foins y ſont peu abondans, les pacages reſſerrez, & leurs beſtiaux d'un profit mediocre; il y a quelques vignes qui ſont de bon produit, mais point de bois, d'étangs, ni même de menus fruits. M. le Duc de Bourbon-Condé en eſt Seigneur.

SOUITTES, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 260 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine, à une lieuë de la riviere d'Allier; ce ſont des terres varennes, c'eſt-à-dire legeres, à ſeigle, & avoine; il y croît un peu de froment, d'orge & de fruits. Ce lieu appartient aux Peres de la Miſſion de Paris.

la Juriſdiction de SOULAC, dans la Guienne, en Medoc, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 572 habitans.

la SOULADE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 58 habitans.

SOULAGEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 218 habitans.

SOULAINCOURT, *Solis-curia*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage & Preſidial de Chaumont, Election de Joinville, a 90 habitans. L'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure, dont l'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Anne.

SOULAINE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 710 habitans.

SOULAINE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 700 habitans.

SOULAIRE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 512 habitans.

SOULANGE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 196 habitans.

SOULANGIS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 18 habitans.

SOULANGY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avallon, Grenier à ſel de Noyers, a 125 habitans. Il eſt en païs de montagnes, & à une lieuë de la riviere du Serin.

SOULANGY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 92 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à trois lieuës de Nevers; ſes terres ſont bonnes, & rapportent abondamment du froment: il y a peu de pacages & de foins, pluſieurs vignes de bon rapport, le vin en eſt aſſez bon. M. l'Abbé de Bonville eſt Seigneur.

SOULANS, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 61 habitans.

SOULATGE'S, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 68 habitans.

SOULAURE de Biron, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 90 habitans.

le Gros SOULÇOIS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 42 habitans.

SOULE, *Subola*, Païs, qui fait partie du Gouvernement militaire de Guienne & de Gaſcogne, ſitué dans les montagnes des Pyrenées, & enclavé entre le Bearn & la baſſe-Navarre; c'eſt le païs des anciens *Subilates*, ou *Subolates*, que Pline place vers les Pyrenées. Son vrai nom de *Subola* a été corrompu en celui de *Sola*, d'où eſt venu ſon nom françois de Soule: il étoit ci-devant du Diocèſe d'Acqs; mais l'Evêque d'Oleron, appuyé du Vicomte de Soule, s'empara de ſa juriſdiction ſpirituelle dans le milieu du onziéme ſiécle. Ce Païs a eu des Vicomtes dès ce temps-là juſqu'en 1306. qu'Enguerand de Miramont ne voulant point faire hommage aux Anglois, remit ſon Païs & Mauleon la Capitale à Philippe le Bel, qui lui donna un établiſſement en Navarre, où il a pris le nom de Mauleon que ſa famille a gardé. Les Anglois ont poſſedé ce Païs pendant un ſiécle par la paix de Bretigny; mais Charles VII. les en a chaſſé. Ce Païs a de grands privileges dont il joüit: il releve du Parlement de Bordeaux; il tient des Etats pour les contributions. Ses peuples ſont Baſques; il n'y a de conſiderable que la ville de Mauleon ſa Capitale; l'on appelle quelquefois ce Païs la vallée de Soule. Cette vallée eſt ſituée le long du Gave-Suzon, & comprend environ ſoixante-neuf Paroiſſes; ſes montagnes ſont couvertes de bois propre pour la marine; mais il n'eſt pas aiſé de le tranſporter. Cette vallée eſt un païs d'Etat, auquel tous ceux qui ont des Fiefs, ont droit d'aſſiſter avec les députés des ſept Cantons. Le Païs n'eſt pas riche; une partie des habitans vont gagner leur vie en Eſpagne.

la SOULE, *Subola*, *ſola*, ou *Sulla*, Riviere, dans la Normandie, au Diocèſe de Coutances; elle naît auprès de Montabot, paſſe à Villebaudon, a la Haye-Belleſond, à Soule, au Pont-Brochard, à Ceriſy, à Mont-Pinchon, à Courſy, & près de Coutances; puis ſe joint à la Sienne au Pont de la Roque, après ſix ou ſept lieuës de cours. Cette

Riviere

Riviere eſt fort poiſſonneuſe.

SOULE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 1015 habitans. La Cure eſt une Archiprêtriſe à la nomination du Chapitre de Coutances. Il y a un grand bois taillis qui appartient au Seigneur, & dépend du Marquiſat du Meſnil-Garnier.

SOULENGY, dans la Normandie, Diocèſe de Séez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 285 habitans.

SOULENX, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 196 habitans.

SOULES, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 418 habitans.

SOULESME, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 400 habitans.

SOULHANELS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Saint Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Saint Papoul, a 178 habitans.

SOULIAC, *Soliacum*, ou *Sublacum*, Ville, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 1262 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Boreſe, près de la Dordogne, à trois lieuës de Sarlat. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît. *Voyez* Soüillac.

SOULIERES, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 335 habitans.

SOULIERS, *Caſtrum de Solerriis*, Bourg, dans la Provence, Diocèſe de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Yeres, a 460 habitans. Son territoire eſt agréable & abondant en fruits du Païs. Il y a un Couvent de Capucins; c'eſt la patrie du Poëte Provençal Antoine Arena.

SOULIGNE'-ſous-Balon, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 710 habitans.

SOULIGNE'-ſous-Valone, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 530 habitans.

SOULIGNONNES, Bourg, dans la Saintrooge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 560 habitans.

SOULITRE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 505 habitans.

SOULLA & Celles, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 622 habitans.

SOULLAIRE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 395 habitans.

SOULLANGE', Hameau, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 740 habitans.

SOULLANGIS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 296 habitans.

SOULLANS, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1738 habitans.

SOULLERS, dans le Gatinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 253 habitans.

SOULOMMES, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 465 habitans.

SOULOMME'S, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 268 habitans.

SOULON, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 236 habitans.

SOULTZ-la-Ville, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ruffach, a 1265 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord du Canal que l'on a tiré de la Bruſch juſqu'à Strasbourg. Il y a auprès de cette Ville une fontaine d'eau minerale. L'Ordre de Malthe y a une Commanderie qui vaut près de douze mille livres de revenu.

SOULTZBACH, dans la haute-Alſace; Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Enſisheim, a 146 habitans.

SOULTZBACH-le-bas, dans la haut-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thano, a 136 habitans.

SOULTZBACH-le-haut, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 136 habitans.

SOULTZMAT, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ruffach, a 988 habitans.

SOUMANS, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election d'Evaux, a 365 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine. Les Terres ſont d'aſſez bon rapport en ſeigle, avoine & bled noir ou ſarrazin. Les habitans ne ſont aucun commerce. Ce lieu a ſouffert par la gelée & les innondations M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

SOUMESNIL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 280 habitans. M. Bigot en eſt Seigneur.

SOUMOLON, dans le Beam, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senechauſſée & Recette de Pau, a 74 habitans.

SOUMONTS, *ſub montibus*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 267 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale dediée à S. Quentin eſt à la preſentation des Religieuſes de Villers-Canivet, à qui elle fut donnée vers l'an 1160 par Robert Pantou. Il y a eu des Gentilhommes du nom de Soumonts, & M. Turgot eſt aujourd'hui Seigneur de la Terre.

SOUPAIZE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 59 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de Moulins, & à une lieuë de l'Allier, en plaine; c'eſt terres legeres à Seigle de bon rapport, quelque froment, les foins aſſez abondans, les pacages reſſerrés, un profit raiſonnable de beſtiaux, pluſieurs vignes de bon rapport. Madame des Gouttes en eſt Dame.

SOUPEX, dans le haut-Laoguedoc, Diocèſe de Saint Papoul, Parlement & Intendance de

Toulouſe, a 330 habitans.

SOUPIR & dépendances, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 455 habitans.

SOUPLICOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 260 habitans.

SOUPPES, dans le Gatinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 670 habitans.

SOUPROSSE, Ville, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Aueb, Election des Lannes, a 2478 habitans.

SOUR, *Sora*, Riviere d'Alſace, qui prend ſa ſource dans les monts de Voges, près de Phalſbourg, arroſe Saverne & Brumpt, & ſe jette dans la Mottern.

SOURAIDE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Bayonne, a 364 habitans.

SOURANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 56 habitans.

SOURANS-lez-Cordier, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 60 habitans.

SOURBETS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 69 habitans.

SOURBOURG, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Haguenau, a 400 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la Forêt d'Haguenau. C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, qui avoit été fondée par Dagobert. Elle a été ſecularisée dans la ſuite, & ſon Chapitre étoit compoſé d'un Prevoſt, d'un Doyen, & de douze Chanoines. Les troubles de la Religion ayant diminué conſiderablement les revenus de cette Maiſon, on les a uni à l'Egliſe Paroiſſiale de ſaint Louis de Strasbourg.

SOURCELLES, Baronie, ſituée ſur la Loire dans l'Aojou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers. Elle a deux Châtellenies qui en dépendeot. On y compte 765 habitans.

SOURCHES, Marquiſat, dans le Maine, en la Paroiſſe de Saint Simphorien, Election du Mans. Cette Terre fut érigée en Baronie, en faveur d'Honorat Bouchet, fils de François & de Sidoine du Pleſſis Liancourt. Elle fut enſuite erigée en Marquiſat, en faveur de Jean, Grand Prevoſt de France, & a appartenu à ſon fils, auſſi Grand Prevoſt de l'Hôtel, & Chevalier de l'Ordre. C'eſt une ancienne Nobleſſe du Maine.

SOURDEVAL, *Surda-vallis*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Mortain, a 2530 habitans.

SOURDEVAL, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Coutances, a 280 habitans.

SOURDON, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 470 habitans.

SOUREZ, ou Soreſe, *Sorecinum*, Ville, dans le haut-Languedoe, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 1780 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Sor dans le Lauraguais, prés la montagne noire, à deux lieuës de Saint Papoul, & à neuf de Toulouſe. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît. *Voyez* Soreſe.

SOURFONS, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loire, a 165 habitans.

SOURIBES, *Abbatia Sancti Petri de Subripis*, Abbaye de Benedictines au Diocèſe de Gap. Elle fut unie l'an 1464. à la Maiſon Conventuelle des Urbaniſtes près de Siſteron, qui ſont des filles de Sainte Claire. On compte à Souribes ſix anciennes Abbeſſes juſqu'en l'an 1464. que fut faite cette réünion.

SOURNAC & Rochefort, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 792 habitans.

SOURNIA, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 515 habitans.

SOURNIAC, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 79 habitans.

SOURS, Bourg, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 460 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë de Chartres; elle comprend dans ſon diſtrict le Village de Bretigny, celebre pour la paix qui y fut concluë en 1360.

SOURSAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 1425 habitans.

SOURZAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1810 habitans.

SOUSMAZANNER, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 35 habitans.

SOUSMENTRAIN, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Saint Florentin, a 310 habitans.

SOUSMOULINS, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 453 habitans.

SOUSPARSAC, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 135 habitans. Le Roi & M. le Duc de la Feuillade en ſont Seigneurs. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un païs de montagnes, couvert de bois; les terres y ſont pierreuſes, mais boones à ſeigle, bled noir, dit autrement ſarrazin, avoines, & raves. Les pacages ſont très bons, & les ſoins ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux qu'on y éleve, & dont on fait commerce aux foires d'Ahun; le tout à peu près comme à Saint Sulpice-le-Donzeil, ſitué dans la même Election, à l'exception que les beſtiaux n'y ſont pas ſi gros, les ſoins n'étant pas ſi boos, & que les habitans y ſont moins laborieux & moins commodes.

SOUSPIERRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 68 habitans.

SOUSSAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 474 habitans.

SOUSSAC, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 322 habitans.

SOUSSENAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 257 habitans.

SOUSSENANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 56 habitans.

SOUSSEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Iotendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Pouilly, a 418 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux montagnes ; le Prieur de Glanot eſt collareur de la Cure ; le Village de Grandchamp, les métairies de Beurey & l'Epinois en dependent.

SOUSTELLE, dans le bas-Languedoe, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 164 habitans.

SOUSTON, Ville, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Inteodance d'Auch, Election des Lannes, a 3030 habitans.

la SOUTERAINE, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1440 habitans. La Seigneurie eſt au Prévôt Eccleſiaſtique de ce lieu, qui n'eſt qu'à deux lieuës de Limoges.

la SOUTERAINE, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlemenr de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 731 habitans.

SOUTERNON, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Rouanne, a 700 habitans.

SOUTIERS, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 200 habitans.

SOUVANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 405 habitans.

SOUVENCE-Mont-Doyen, Baronie, dans le Perche près de Nogent. Cinquante fiefs en relevent. Elle appartient à M. Seguin, Preſident à la Chambre des Comptes à Paris.

SOUVERNY, dans le Valromey, Diocèſe de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 400 habitans.

SOUVIGNE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlemenr de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 530 habitans.

SOUVIGNE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlemenr de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 308 habitans.

SOUVIGNE', Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlemcnt de Paris, Intendance & Election de Tours, a 698 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation du Chapitre d'Amboiſe.

SOUVIGNY, *Silviniacus*, Ville, dans le Bourbonois ; Diocèſe de Clermont, Parlemenr de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 960 habitans, y compris les baillyes. Il y a une Châtellenie qui reſſortit à la Senechauſſée de Moulins. Cette Ville eſt ſituée ſur le ruiſſeau de Queſne, qui ſe jette dans l'Allier à trois lieuës de Bourbon-l'Archambaud, & à deux de Moulins. C'étoit autrefois la capitale du Bourbonnois. Il faut que cette Ville ſoit ancienne, puiſque l'hiſtoire de Charlemagne obſerve qu'il y fit *ſes premieres armes*, dans la guerre du Roi Pepin ſon pere contre le Duc de Guienne ; qu'il y paſſa depuis, & y fit quelque ſejour, ainſi qu'à Chancellade, en allant à la guerre d'Eſpagne. En effet la ville de Souvigny étoit anciennement la réſidence des *Sires* de *Bourbon*, auſquels on attribuë la fondation d'un Prieuré magnifique de l'Ordre de ſaint Benoît ; l'Egliſe en eſt fort belle ; ils y avoient leur ſepulture. Et celle de la branche d'où vient la Famille royale regnante aujourd'hui, eſt aux Cordeliers du Village nommé Champagne, à une lieuë de Souvigny. Le Prieuré de Souvigny eſt un ancien Monaſtere d'hommes, Ordre de Cluny. Ce fut Aimard ou Ademare Sire de Bourbon, noble homme de guerre, qui par devotion doona à Cluny la meilleure partie des beaux biens qu'il poſſedoit, & en particulier ce lieu de Souvigny, comme il ſe voit tout au long par ſon acte autentique de donation, en datte de la vingt-troiſiéme année du regne de Charles le Chauvre, c'eſt-à-dire, l'an 863. Cet acte ſe voit tout au long dans le Chartrier de Cluny, au cinquiéme ſiécle de l'hiſtoire des Benedictins par le Pere Mabillon, page 85. Il paroît premierement par ce titre qu'avant que ce lieu fût donné & ſoumis à Cluny, il y avoit une Egliſe fondée ſous l'invocation de ſaint Pierre : ſecondement, qu'il y avoit auparavant un Monaſtere dont on trouve pluſieurs Abbés & Superieurs. Quoiqu'il en ſoit, la Charte de donation d'Aimard auroit, ce ſemble, dû parler des Religieux & du Superieur de ce Monaſtere, s'il eſt vrai, comme on le prétend, qu'il y en eût un pour lors en ce lieu. Aymon Seigneur de Bourbon, fils d'Aimard, après la mort de ſon pere voulut revendiquer Souvigny, comme heritier d'Aimard ſon pere ; mais dans la crainte d'inquiéter l'ame du feu donataire, il ſe rendit, & donna encore plus aux Moines qu'ils ne prétendoient, entrant lui-même enfin dans les pieuſes inteotions du fondateur ſon pere. Le Prieur de Souvigny eſt Seigneur d'une partie de la Ville, & y exerce la juſtice. Le revenu de ce Mooaſtere eſt eſtimé environ neuf mille livres.

Souvigny a été illuſtre par les tombeaux de pluſieurs *Sires* de *Bourbon*, & auſſi par ceux des ſaints Mayol & Odilon, Abbés de Cluny.

La Baillye d'*Enbourg* & la Baillye *Averaud*, forment une partie du diſtrict de cette Ville. Le païs conſiſte en plaine & quelques hauteurs, en terre forte à froment, féves, orges & avoines, & d'un bon rapport : les foins ſont abondans & graſſifs, les pacages peu étendus, mais bons ; on y nourrit des beſtiaux d'un profit conſiderable ; il y a pluſieurs vignes d'un bon produit ; mais il y vient peu de menus fruits, & il n'y a ni bois ni étangs. Il y a dans la dépendance des Baillyes ci-deſſus nommées, une pierriere d'un aſſés grand revenu. Elle appartient au ſieur Rouſſeau. On y a pris pour le pont de la Ville de Moulins, pluſieurs quartiers de pierre ; elle eſt fort bonne, aſſez dure, & d'une taille aſſez facile. M. le Duc de Bourbon Condé eſt Seigneur de la Ville qui eſt compoſée de près de 900 habitans. La Baillye d'Enbourg en a 72, & l'oo en compte 140 dans celle d'Averaud.

SOUVIGNY, Bourg, dans la Touraine, Dioeèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 480 habirans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

SOUVIGNY, dans le Poitou, Diocèſe de Poiriers, Parlement de Paris, Iotendance de Tours, Election de Richelieu, a 720 habitans.

SOUVIGNY, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 560 habitans.

SOUVIGNY-le-Thion, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 155 habirans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de Moulins, & une lieuë de l'Allier, dans une plaine. Les terres ſont aigtes & pouries, de peu de rapport ; les

foins abondans, mais de mauvaiſe qualité; les pacages ſont étendus en buiſſons & bruyeres. Les habitans y font un profit raiſonnable de beſtiaux. Il y a pluſieurs bois taillis & étangs aſſez conſiderables; quelques vignes. M. le Duc en eſt Seigneur.

SOUVILLE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 461 habitans.

SOUVILLE, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 155 habitans.

SOUZAY, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 700 habitans.

SOUZY-l'Argentiere, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 218 habitans.

SOUZY-la-Briche, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 218 habitans.

SOX

SOX, dans la Flandre Flaminganre, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bergues, a 348 habitans.

SOY

SOYANS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 418 habitans.

SOYAUX, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 395 habitans.

SOYCAUX, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Aucb, Recette du Comté de Bigorre, a 114 habitans.

SOYE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Inrendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 240 habitans.

SOYER, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 42 habitans.

SOYERS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 300 habitans.

SOYONS, *Soyonum*, Principauté, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 490 habitans. Elle appartient à l'Evêque de Viviers. Il y a une Abbaye d'Auguſtins.

SOYRIA, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 76 habitans.

SOZ

SOZAY. dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 110 habitans.

SOZAY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 90 habitans. Ce lieu appartient à Madame du Tremblay, On ne recüeille preſque point de grains dans cette Paroiſſe, tant le terroir y eſt ingrat; mais les foins y ſont bons & abondans. On y fait un bon commerce de beſtiaux qu'on éleve, les pacages étant bons. Il y a beaucoup de bois de haute-futaye & taillis, dans leſquels les habitans ſont uſagers pour l'engrais des porcs pendant la glandée.

SPA

SPACHBACH, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Wert, a 115 habitans.

SPARRON. *Voyez* Eſparron.

SPAY, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 485 habitans.

SPE

SPECHBACH-le-bas, dans la haute-Alſace; Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 196 habitans.

SPECHBACH-le-haut, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 150 habitans.

SPEHET, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 418 habitans.

SPENDAMONT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 76 habitans.

SPENDAVAL, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 52 habitans.

SPO

SPOY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 500 habitans.

SPOY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une éminence; la Riviere de Tille y paſſe.

SPY

SPYCKER, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bergues, a 210 habitans.

SQU

SQUIFIEZ & Kmoroch ſa Treve, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 420 habitans.

STA

STAFFELFELDEN, dans la haute-Alſace; Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 85 habitans.

STAINS, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Paris, a 789 habitans.

STAPEL, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Caſſel, a 810 habitans.

STATTMART, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Baronnie de Fleckenſtein, Prévôté de Runtzenheim, a 92 habitans.

STE

STE

STEENBEQUE & ſa tenance, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegatioo de Caſſel, a 1220 habitans.

STEENE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegatioo de Bergues, a 295 habitans.

STEENVORDE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Caſſel, a 1650 habitans.

STEENWERCK, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bailleul, a 610 habitans.

STEIGE, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Villé, a 318 habitans.

STEIMBACH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 274 habitans.

STEIMBURG, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Saverne, a 186 habitans. Ce lieu eſt au bord de la Sour, il paſſe pour Ville.

STEINSULTZ, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 166 habitans.

STELLE, *Stella*, Prieuré rural du Diocèſe de Frejus, & Selon Bartel de celui de Riez. Ce Prieuré eſt ſitué dans le territoire de Trigance. Il y a une Verrerie.

STENAY, *Sathanacum*, Ville, du Duché de Bar, Diocèſe de Treves, a ſept lieuës au-deſſous de Verdun ſur la Meuſe, & à trois lieuës de Montmidy. Cette Ville appartenoit autrefois à Godefroy de Boüilloo, qui l'avoit bien fortifiée, & s'en ſervoit contre l'Evêque de Verdun ſon ennemi. Il la vendit une groſſe ſomme à cet Evêque, avant ſon voyage pour la Croiſade. L'Egliſe de Verdun l'a conſervée juſqu'en 1110. qu'elle tomba au pouvoir des Ducs de Bar, qui en faiſoient hommages aux Ducs de Loxembourg. Les Ducs de Lorraine l'ont cedé en 1641. à Loüis XIII. & Loüis XIV. après l'avoir démantelée, l'a cedée au Prince de Condé, ſans autre reſerve que de l'hommage & de l'appel. Cette Ville eſt un Gouvernement ſimple du Gouvernement Militaire de Champagne, ainſi que Dun & Jametz. Elle eſt ſituée ſur la Meuſe, & eſt la Capitale du Barrois. Les François l'ayant priſe en 1634. en firent démolir les fortifications l'année ſuivante. On les a rétablies.

STERNBERG, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 56 habitans.

STETTEN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landſet, a 124 habitans.

STEUIL, dans la Beauce, au Païs Mantoan, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 385 habitans. Il y a uo Prieuré ſimple valant douze cens livres de rente.

STI

STIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 460 habitans.

STIIL, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souveraio & Intendance d'Alſace, Bailliage de Multzig, a 204 habitans.

STIVAL, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 169 habitans.

STO

STONCOURT, Ban de Saint Pierre, dans la Lorraine Françoiſe, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 550 habitans. C'eſt un des villages cedés à la France par le Traité de 1718.

STONNE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 258 habitans.

STONS, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoiſe, a 92 habitans.

STOTZENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Benfeld, a 366 habitans.

STOUBLON. *Voyez* Eſtoublon.

STR

STRACEELE, dans la Flandre Flamingante; Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Caſſel, a 289 habitans.

STRASBOURG, *Straſburgeum*, anciennemene *Argentorate*, *Argentina*, Ville Capitale de la Province d'Alſace, Evêché ſuffragant de Mayence, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, a 42780 habitans.

Cette Ville eſt ſituée ſur l'Ill & la Bruſch, à un quart de lieuë du Rhin, juſqu'où ſes nouvelles fortifications ſont conduites. Elle y a un beau pont de bois de quinze cens pas de long, qui appartient aux Bourgeois. Elle a pris d'abord le nom de l'ancienne ville d'*Argentorate*, à laquelle elle a ſuccedé, & c'étoit la Capitale des *Tribocci*, & elle avoit été ruinée deux fois par les Barbares, & particulierement la derniere fois par Attilla lorſqu'il s'en retournoit des Gaules. Les enfans du Grand Clovis jetterent les fondemens de Strasbourg, vers la fio du ſixiéme ſiécle, auprès des ruines d'*Argentorate*, au bord de l'Ill ſur le grand chemin, & lui donnerent le nom de Stratebourg, formé de celui de *Strata*, qui ſignifie un grand chemin.

Childebert, Roi d'Auſtraſie, fils de Sigebert y faiſoit déja ſa reſidence en 575. Pluſieurs Rois d'Auſtraſie & Empereurs l'ont imité. Cette nouvelle Ville fut priſe & pillée en 1003, par Herman Duc d'Allemagne pour avoir ſoutenu le parti de l'Empereur Saint Henry. Son Evêque Wernher, entreprit de la rétablir en 1005. Alors l'Abbaye de Saint Eſtienne ſur Bruſch exiſtoit dans les ruines d'*Argentorate*, qui étoit encore alors differente de Strasbourg, mais peu après cette derniere ville s'étant accruë conſiderablement, il n'eſt plus reſté de veſtiges des ruines d'*Argentorate*, que l'enceinte de Strasbourg occupoit apparemment pour la plus grande partie. Elle ſe ſoumit dans la ſuite à l'Empereur Othon le Grand, & à l'Empereur Lothaire de Saxe qui la prit ſous ſa protection d'une maniere plus particuliere que les autres villes Imperiales. Maximilien premier lui donna le droit

de battre moonoye d'or, & Veoceſlas lui donna le peage du pont pour les reparations de la Ville. La Communauté forma une Republique gouvernée d'abord par des Nobles, & enſuite par des Roturiers diſtribués eo trente-huit Corps de Metiers, depuis téduits à vingt. Cette Ville ſe ſoumit à Loüis XIV. en 1681. Elle eſt reſtée à la France par les Traités de paix de Riſwick & d'Utrech. Loüis XIV. lui a laiſſé ſon College des Magiſtrats, à la tête deſquels il a établi un Prereur Royal, les Tribus des Citoyens, & les Maîtriſes, ſa Juriſdiction civile & criminelle, la joüiſſance du Pont & des cinq Bailliages ou Seigneuries de la Communauté, qui ſont, Barr, Waſſelheim, Herrenſteim, Marlenheim & Altkirch; il les a exempté de tributs & de contributions, leur laiſſant leurs impôts pour l'entretien de la Ville, & leur a confirmé leur celebre Univerſité, qui eſt compoſée des quatre Facultés, & regie par des Profeſſeurs Lutheriens, qui prennent les titres de Prevoſt, Doyens & Chanoines de Saint Thomas, parce que les revenus de cette Collegiale ont été unis à leur Univerſité: Ils conferent les degrés aux Catholiques comme aux autres, à l'exception des degrés de Theologie. Les Jeſuites ont à Straſbourg un beau College, dans lequel il y a trente-deux bourſes pour des Ecoliers de Philoſophie & de Theologie, dont il faut que vingt-quatre ſoient originaires de la Province. Ce College joüit de trente-ſix mille livres de rente, y compris ſes revenus des Abbayes de Seltz & de Sainte Walbourg.

Strasbourg eſt un Gouvernement de Place, du Gouvernement militaire d'Alſace, avec Etat Major. C'eſt la reſidence du Prevoſt General de la Maréchauſſée d'Alſace. Loüis XIV. y a rétablic la Religion Catholique qu'ils avoient bannie de chez eux, & a fait conſtruire une forte Citadelle, avec pluſieurs ouvrages qui ſont conduits juſqu'au pont du Rhin.

Les Peuples s'étoient convertis à la foi dès le troiſiéme ſiécle, mais les Barbares qui les ont déſolé l'ont étouffé juſque vers le ſeptiéme ſiécle. On croit Saint Arbogaſte leur premier Evêque, vers l'an 630, quoique quelques-uns mettent Saint Amand qui aſſiſta en 346 au Concile de Cologne. La Cathedrale a été ſoumiſe à la Metropole de Mayence vers la fin du huitiéme ſiécle, & dans le treiziéme ſiécle ils ne recevoient plus de Rotusiers dans leur Chapitre. (On parlera cy-après de ce Chapitre.) Lorſque les Peuples abolirent dans Strasbourg la Religion Catholique eo 1529. l'Evêque ſe retira à Saveroe avec les Eccleſiaſtiques; mais le culte de la Religion y ayant été rétabli, quand la Ville s'eſt ſoumiſe à Loüis XIV. la Cathedrale a été renduë à l'Evêque. Cette Egliſe qui eſt dediée à Nôtre-Dame eſt une des plus belles de l'Europe. La tour a cinq cens ſoixante & quatorze pieds de hauteur, & ſon eſcalier a ſix cens trente-cinq degrés, elle eſt bâtie en pyramide, tout à jour. L'Evêque a conſervé le titre de Prince de l'Empire; il eſt Landegrave & Prince temporel d'une grande étenduë de païs, que l'on appelle l'Evêché de Strasbourg, ſous l'obeïſſance du Roi, & comprend les Bailliages de Benfeld, Saverne, Dachſtein, Dambach, Erſtain, Ettenheim, Molsheim, Markelsheim, Ruffach, haut & bas Mundath, & ceux d'Oberkirk & d'Oppenau, au delà du Rhin, où il joüit de la même ſuperiorité que tous les autres Princes de l'Empire. Ses revenus étoient autrefois très conſiderables avant les troubles cauſez par les Lutheriens. Les grandes aliénations que les Evêques des deux partis ont fait des biens de la manſe Epiſcopale, l'ont réduit à deux cens cinquante mille livres.

Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé de douze Chanoines Capitulaires, qui ſeuls ont le droit d'élire l'Eveque, & de douze Chanoines domiciliés, qui parvienuent par ancienneté aux places de Capitulaires. Pour pouvoir remplir un de ces Canonicats, il faut faire preuve de huit quartiers de haute-nobleſſe du côté paternel, & du côté maternel. L'on entend par haute-nobleſſe une extraction de Prince, ou Comte de l'Empire pour les Allemands, & de Princes, Ducs & Pairs, ou Maréchaux de France pour les François. Les Canonicats des douze Capitulaires ſont d'environ ſix mille livres, ceux des domiciliés ne ſont que de quinze cens livres. Ces Chanoines ſont obligez de réſider trois mois dans les terres de l'Evêché, & d'aſſiſter au moins ſoixante fois à l'Egliſe, pour pouvoir joüir du revenu de leurs Canonicats; il faut que les Capitulaires ſoient au moins Sous-Diacres. Il y a cinq Dignités qui ſont remplies par des Chanoines Capitulaires. La premiere eſt celle du grand Prevôt, qui ajoute environ trois mille cinq cens livres à ſa Prébende; il eſt nommé par le Pape, ſelon le Concordat Germanique; il nomme à pluſieurs Cures, à ſept Canonicats du Chapitre de Saint Leonard d'Obenheim, & diſpoſe de douze Fiefs. La ſeconde Dignité eſt celle du grand Doyen, qui joüit en cette qualité de trois mille livres de rente; il convoque le Chapitre, a droit de correction ſur les Eccleſiaſtiques, & a Juriſdiction ſur tout le Chœur. Les trois autres Dignités ſont moins conſiderables.

Outre ce haut Chœur, il y a vingt Vicaires, pluſieurs Chapelains & pluſieurs Chantres pour faire le Service. Le Chapitre a Son Official comme l'Evêque; il a auſſi ſa Fabrique diſtinguée de celle de l'Evêque & de celle de la Cathedrale; l'adminiſtration de cette derniere appartient aux Magiſtrats de la ville, elle peut monter à quarante mille livres; en conſequence le Magiſtrat eſt obligé aux réparations de l'Egliſe, quelque accident qui puiſſe arriver. Il y a auſſi quatre Chanoines Lutheriens qui forment le Chapitre de Brouderhoff, c'eſt à dire, ancien Monaſtere. L'on a donné l'Egliſe & la maiſon aux Jeſuites, pour en faire un College; & l'on a laiſſé à ces quatre Chanoines les biens qui appartenoient au Chapitre au de-là du Rhin: Ils ne paroiſſent à l'Egliſe de Brouderhoff, que lorſqu'ils vienoent prendre poſſeſſion. Ils ſont également obligés de faire preuve de haute Nobleſſe. Il y a encore dans cette ville trois autres Chapitres; ſçavoir, celui de Saint Pierre-le-vieux, qui y a été transferé en 1398 de Rheinau, où il avoit été transferé d'abord de l'Iſle de Hannaw qui eſt à deux lieuës de Strasbourg, dans le Rhin. Ce Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt qui a 1500 livres de revenu, d'un Doyen, qui en a douze cens, de douze Chanoines reſidens qui ont huit cens livres chacun, & de ſix non-reſidens qui n'ont environ que trois cens livres. Comme cette Egliſe eſt une des Paroiſſes de la Ville, les Chanoines font l'Office dans le Chœur, & le Curé dans la Nef, par l'accord fait entr'eux.

Le Chapitre de Saint Pierre-le-jeune, qui n'étoit d'abord qu'une petite Paroiſſe dédiée à Sainte Colombe, fut érigé l'an 1131, par Guillaume, Evêque de Strasbourg. Ce Chapitre eſt compoſé de quinze Chanoines, dont cinq ſont Prêtres, cinq Diacres, & cinq Sous-Diacres. Il

y a deux Dignités remplies par les Prêtres; la Prevoſté qui eſt de trois mille livres, à laquelle le Pape nomme; le Prevoſt donne l'inveſtiture des Canonicats & des Vicariats vacans; & le Doyenné qui eſt à la nomination du Chapitre; le Doyen n'a que quatre cens livres, & il a droit de correction ſur le Chapitre, de preſidence & de concluſions; les revenus des Chanoines peuvent monter à mille livres. Il y a auſſi trois Vicaires réſidens qui ont ſept cens livres de revenu, douze Vicaires non reſidens, & quinze Chapelains, dont il n'y en a qu'un qui reſide. Le petit Chapitre de Tous les Saints eſt compoſé de douze Canonicats, dont ſix ſont remplis par des Catholiques, & ſix par des Lutheriens. Leur revenu ne ſont pas de plus de ſoixante écus par an chacun.

Cette Ville eſt régie par un Magiſtrat qui eſt compoſé de pluſieurs Juriſdictions; ſçavoir, de la Chambre des Treize, de celle des Quinze, de celle des Vingt-un, du grand Senat, & du petit Senat. Elle eſt diviſée en vingt quartiers, dont chacun a un chef tiré des Juriſdictions dont on a parlé ci-devant. Il y a auſſi un Hôtel des Monnoyes, & une Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts. L'on n'y obſerve point l'Ordonnance Civile de 1667. ni la Criminelle de 1670.

Cette Ville a ſix Ponts ſur la riviere d'Ill qui la traverſe; l'on n'y boit que de l'eau de puits que l'on vante beaucoup. Strasbourg eſt bien peuplée, pluſieurs de ſes maiſons ayant cinq étages. Son Hôtel de Ville a beaucoup d'apparence. Il n'y a que ſix Paroiſſes dans Strashourg, & ſix Couvents, dont il y en a trois d'hommes & trois de filles; ſes Paroiſſes ſont Saint Laurent, Saint Pierre-le-jeune, Saint Pierre-le-vieux, Saint Marc, Saint Loüis & Saint Eſtienne. Les bâtimens des deux Hôpitaux ſont très-beaux, & l'on conſerve dans celui des Bourgeois des bleds & du vin de plus d'un ſiécle. L'on admire le Theatre de la Comedie, qui eſt un des plus beaux de l'Europe. Le pont que cette ville a ſur le Rhin, eſt eſtimé avoir près d'un quart de lieuë.

Le païs des environs qui conſiſte en une belle plaine, depuis les montagnes de Saverne juſqu'au Rhin, eſt le canton le plus abondant de l'Alſace. On y recüeille en grande quantité toutes ſortes de grains & de legumes; du ſaffran, du chanvre & du tabac: c'eſt un païs délicieux.

STRUDE, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prevôté de Lorh, a 418 habitans.

STRUEC, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 86 habitans.

S T U

STUKANGE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 42 habitans.

STULZHEIN, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 96 habitans.

S U

SU, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 346 habitans.

S U A

SUAUCOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 160 habitans.

SUAUX, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 540 habitans.

S U B

SUBGERES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 774 habitans.

SUBLAINES, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 220 habitans. Sa Cure eſt à la collation du Chapitre de Saint Martin de Tours.

SUBLES, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 96 habitans.

SUBLIGNY, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 410 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Sancerre: elle eſt fort ancienne, puiſque ce fut où ſaint Romble fonda l'Abbaye de ſaint Satur, l'an 463. Le revenu de cette Cure, qui eſt à la nomination de Madame l'Abbeſſe de ſaint Laurent de Bourges, vaut quatre cent livres. M. le Duc en eſt Seigneur. Cependant le revenu des dixmes & des droits Seigneuriaux appartient à l'Abbaye royale de S. Laurent de Bourges.

SUBLIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 305 habitans.

SUBREBOSSE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 159 habitans.

SUBTRAY-Mezieres, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Chateauroux, a 835 habitans.

S U C

SUC & Soutenac, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Roſſillon, a 217 habitans.

SUCCE' dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 352 habitans.

SUCINIO, Château, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes. Il y a un Gouverneur pour ce Château & pour la preſqu'Iſle de Ruys.

SUCOS, dans la baſſe Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de S. Palais, a 65 habitans.

SUCY, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 675 habitans.

S U D

le SUDRAY, *Subdraicum*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Grenier à ſel & Election de Bourges, a 265 habitans. La Cure eſt à la nominanon de Meſſieurs du Seminaire de Bourges. Il y a trois hameaux qui en dépendent; ſçavoir, le Sollier, la Vallée & Troncey. La nature du terroir eſt aſſez fertille: il y a proche ce lieu environ trois cens arpens de bois. Cette Paroiſſe eſt à deux lieuës de Bourges.

S U E

SUE, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 261.

habitans. C'eſt un fief ſitué dans le territoire de Lambeſc. Honoré Bouche croit que c'eſt la Paroiſſe que l'on appelloit *Ire Senſa* en 1200.

le SUECH, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 66 habitans.

SUEGE, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Mulhaud, a 315 habitans.

SUEILLE, *Caſtrum de Solia*, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Digne, a 410 habitans. Il en eſt fait mention dans une Bulle de Gregoire VII. de l'an 1084. ſous le nom de *Cella ſancti Martini de Solia.*

SUEILLY, Châtellenie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tnurs, Election de Chinon, a 455 habitans.

SUELTERI, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe, que l'on croit avoir occupé le terrain ſitué aux environs de Brignolle & de Draguignan; ce qui ſemble être confirmé par la carte de Peutinger qui les place vers cet endroit.

SUESQUUN, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs d'Arberouë, a 190 habitans.

SUETTE, Village, de la Paroiſſe de Seche, dans l'Anjou. Il y a une fontaine d'eau minerale.

SUEY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 56 habitans.

SUG

SUGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 129 habitans. La Cure vaut ſept à huit cens livres.

SUH

SUHAST, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de Saint Palais, a 38 habitans.

SUI

SUILLY-en-Royauté, dans la Bourgogne, Diocèſe, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, Parlement & Intendance de Dijnn, a 236 habitans. Il eſt auprès d'une montagne, ſur la riviere nommée Grizon. Il y a un Pont. C'eſt un petit vignoble.

SUILLY-en-Duché, dans la Bnurgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 216 habitans. Lá ſituation en eſt fort belle. Il y a une petite riviere & un Pont; c'eſt païs de plaines & de vignes. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Les hameaux qui en dépendent, ſont Veſvrotes, Morlenſey, Groſne, Boutan, & douze métairies.

SUILLY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 204 habitans.

SUIN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 560 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans le bois; c'eſt païs de montagnes. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a une Chapelle au Village du Tillet, dédiée à Sainte Euphémie. Le même Evêque en eſt auſſi collateur. Vaux, Tillet, Charantigny, Vauzelle, Ruere, & Monts, partie en Mâconnois, en dépendent.

SUIPPE, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 1840 habitans. La Cure vaut ſix cens cinquante livres. Elle eſt ſituée à une lieuë de la ſource de la Suippe, & à huit de Reims. Il y a pluſieurs métiers de draperie.

SUIPPE, *Suippa*, petite Riviere, dans la Champagne, elle prend ſa ſnurce à Somme-Suippe, arroſe la ville de Suippe, traverſe le Remois, & ſe rend dans l'Aine auprès de Neufchaſtel.

SUIZY-le-Franc, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Eſpernay, a 230 habitans. Il y a une Mairie Royale reſſnrtiſſante au Bailliage de Châtillon ſur Marne. Pluſieurs hameaux dépendent de cette Paroiſſe.

SUL

SULLIE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Electinn de Beauvais, a 320 habitans.

SULLIGNAT, Chartreuſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 110 habitans.

SULLY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 231 habitans.

SULLY, ou Seüilley, *Sulleium*, Abbaye près Cbinon, dans la Tnuraine. Elle eſt ſituée à une lieuë de Chinnn, à douze de Tours, & à ſoixante-quinze de Paris; elle vaut par an à l'Abbé trois mille livres. Il y a auſſi une Paroiſſe qui eſt à la collation de l'Abbé.

SULLY-la-Chapelle, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Inrendance & Electinn d'Orleans, a 394 habitans.

SULLY ſur Loire, *Sulliacum*, Ville, dans le Gâtinois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 2705 habitans. Il y a un Grenier à ſel. Cette Ville eſt ſituée auprés de l'Abbaye de S. Benoit de Fleury, à huit lieuës au-deſſus d'Orleans. C'étnit ci-devant une Baronie, qui a été érigée en Duché-Pairie en 1606. en faveur de Maximilien de Bethune, Marquis de Roſny. Elle avoit auparavant donné le nom à une Maiſon fnrt ancienne, qui la poſſedoit dès le neuviéme ſiécle. Cette Maiſon étant tombée en quennüille, l'heritiere porta cette Terre dans la Maiſon de la Trimoüille, ſous le regne de François I. Elle a enſuite paſſé dans la Maiſnn de Bethune, qui la poſſede à preſent. Il y a une Collegiale dédiée à Saint Ythier; ſnn Chapitre eſt compoſé d'un Chantre, d'un Chefecier, d'un Sous-chantre, & de douze Chanoines. Le Duc de Sully nomme à tous ces Benefices.

SULLY-Vergers, Bourg, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Grenier à ſel de Coſne, Election de la Charité, a 756 habitans. On y ſuit la Coutume d'Auxerre, de la Prévôté ou Bailliage de laquelle Sully releve pour les cas Royaux, & pour l'ordinaire de la Pairie de Donzy. Ce lieu eſt ſitué près de Coſne ſur la riviere de Naon; la taille y eſt perſonnelle; la Cure à portion congruë, & de la

de la nomination du Prieur de la Charité. Pluſieurs hameaux en dépendent ; il y a entr'autres l'Egliſe ſuccurſale de celui de Vergers, où l'on fait tous actes de Religion. Le terroir produit des bleds ; on y éleve auſſi de fort bons chevaux, dont on fait commerce ; & il y a des mines de fer, & des forges où l'on le travaille : on embarque enſuite ces fers ſur la Loire pour Paris. M. Graſſin, Ecuyer, Seigneur de Vaudray, eſt Seigneur haut-Juſticier de Sully, dont pluſieurs fiefs ſont mouvans. Il y a trois Châteaux avec leurs Juſtices dans la Paroiſſe de Sully ; ſçavoir, le châteu de Magny, qui eſt celui de la Seigneurie ; le château des Granges, compoſé de trois beaux & grands bâtimens, & le château de Chailley. C'eſt à Coſne que l'on adreſſe, par la poſte, les lettres pour Sully.

SULLYS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely a 80 habitans.

SULNIAC, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 429 habitans.

SULTZ, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Hachſtein, a 264 habitans.

SULTZ, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Baronie de Fleckenſtein, Prévôté de Sultz, a 195 habitans. Il y a des bains.

SULTZ, Ville, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, a 1150 habitans. Cette Ville appartient à l'Evêque de Strasbourg, & dépend de l'Ober-Mundath & de Ruffach. Elle eſt ſituée dans un Païs fort abondant ; les vins y ſont excellens. Le Magiſtrat a cinq mille livres de revenu.

SULTZBACH, Fontaine d'eau minerale de la haute-Alſace proche Munſter. Ses eaux ſont en réputation contre la paralyſie, les foibleſſes de nerfs & la gravelle.

SULTZEREM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, a 374 habitans.

SUM

SUMENE, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 2260 habitans.

SUN

SUNTGAW, *Suetenſis Pagus*, Païs, qui fait partie du Gouvernement militaire de la Province d'Alſace, borné au ſeptentrion par la haute-Alſace, à l'orient, par le Rhin & le canton de Baſle, au midi, par la Principauté de Porentru & la Franche-Comté, & à l'occident, par les Etats du Duc de Lorraine. Les François ont conquis ce Païs ſous Loüis XIII. il leur a été cedé par la paix de Munſter en 1648. il relevoit auparavant de l'Evêque de Baſle, & appartenoit aux Archiducs d'Autriche. Il comprend les Bailliages de Ferrette, Landſer, Altkich, Thann & Befort. La ville de Ferrette peut paſſer pour Capitale de ce Païs. Les autres villes conſiderables ſont Befort, ville forte, & la petite ville d'Huningue. Loüis XIV. a donné la proprieté de ce Païs au Cardinal Mazarin, avec la ſeule reſerve de la Souveraineté du haut domaine, & de l'appel au Conſeil d'Alſace. Sa famille en joüit.

SUP

SUPT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 60 habitans.

SUR

SURBA & Bonat, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 318 habitans.

SURCAMPS, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doullens, a 64 habitans.

SURCIEUX-ſur-ſaint-Bel, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 348 habitans.

SURDON, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Rouen, Intendance & Election d'Alençon, a 120 habitans.

SURDOUX, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 146 habitans.

SURE', dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 500 habitans.

SUREDA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 353 habitans.

SURESNE, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1355 habitans. Il y a un Prieuré qui a été uni à la manſe Abbatiale de S. Germain des Prez. C'eſt un des meilleurs vignobles des environs de Paris.

SUREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 114 habitans.

SUREY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Andely, a 200 habitans. C'eſt à l'Abbé du Bec.

SURFONT, dans le Baſſigny, Election de Chaumont. Cette terre appartient à la Maiſon de Choiſeüil, qui l'a acquiſe de celle de Clermont, qui la poſſedoit par le mariage de Jean d'Amboiſe avec Catherine de ſaint Blin. Elle eſt conſiderable.

SURGEN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 330 habitans.

SURGERES, *Surgeria*, Bourg, fort joli, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1136 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à trois lieuës de Tonnay-Bouronne, & à ſix lieuës de la Rochelle. Il s'y tient pluſieurs foires où l'on fait un grand commerce de chevaux.

SURGUES, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement & Souveraineté d'Atdres, a 370 habitans. C'eſt une Baronie. La Paroiſſe eſt diſtante de cinq lieuës de Boulogne & de ſaint Omer, proche le grand chemin. Il y a dans cette Paroiſſe deux Seigneurs. Le Chapitre d'Ypres eſt patron de la Cure, qui vaut ſept cens livres. Elle dépend du Doyenné d'Alquine. Eſquieules eſt un ſecours de cette Paroiſſe.

SURGY, Bourg, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 912 habitans.

SURHAUTE, dans la baſſe-Navatre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de Saint-Palais, a 46 habitans.

SURIETTE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 210 habitans. Il n'y a qu'une maiſon pour trois terres.

SURIEU, & la Chapelle, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 576 habitans.

SURIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 470 habitans.

SURIN, dans le Berry; c'eſt une Seigneurie qu'Henry II. Prince de Condé donna aux Jeſuites, pour fonder la Claſſe de Theologie dans leur College de Bourges.

SURIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 364 habitans.

SURIS-le-Bois, Châtellenie Royale, qui reſſortit à la Sénéchauſſée de Saint Etienne, à Montbriſſon.

SURMONT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 168 habitans.

SUROIN, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 231 habitans.

SURTAINVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 680 habitans. Cette Paroiſſe releve de la Baronie de Briquebec. M. le Maréchal de Matignon en eſt Seigneur, & la Cure dépend du Prieuré de Beaumont. Elle borde la mer d'un côté, & la foreſt de Briquebec de l'autre. Il y a une Chapelle dediée à Sainte Ergonaſſe, qu'on prétend être une des compagnes de Sainte Urſule. Le plus ordinaire commerce des habitans eſt celui des choux pommés que l'on y cultive, & que l'on porte vendre dans les marchés circonvoiſins.

SURTAUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 225 habitans. M. d'Elbœuf en eſt Seigneur.

SURVIE, *Superbia*, Paroiſſe, qui eſt ſur la Riviere de Vie, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 358 habitans. Il y a marché le Vendredy; c'eſt un Prieuré-Cure en regle dépendant de l'Abbaye de Silly, & l'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint Martin.

SURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 274 habitans. L'Egliſe eſt toute proche de la mer.

SURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 318 habitans. M. d'Hauteſort en eſt Seigneur.

SURVILLIERS, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 364 habitans.

SURY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 470 habitans.

SURY-aux-Bois, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 610 habitans.

SURY, & Vaux, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 680 habitans. C'eſt une Paroiſſe exempte de la Juriſdiction de l'ordinaire. Le Chapitre de Saint Etienne en eſt Seigneur, & en a la Juriſdiction ſpirituelle.

SURY-ez-Bois, *Suriacum in Boſco*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial & Election de Bourges, Grenier à ſel de Sancerre, a 540 habitans.

Ce Bourg eſt ſitué ſur la Riviere de Saltene à quatre lieuës d'Aubigny & de Sancerre, & à trois lieuës de Chatillon-ſur-Loire; la petite Riviere de Notre-Heure y prend ſa ſource; l'on y ſuit la Coutume de Loris. La taille eſt perſonnelle; la Cure vaut cinq à ſix cens livres; elle eſt à la collation de l'Abbé de Saint Satur. Il en dépend vingt-ſix Métairies, cinq Moulins & vingt Hameaux, dont il y en a un de ſeize maiſons; il a une lieuë d'étenduë de tous côtés, excepté du côté de Vailly, où il n'a qu'une demie lieuë. L'on recüeille dans ſon territoire du froment & du ſeigle; il y a des prez, quatre-vingt arpens de bois taillis, & environ huit arpens de vignes. Le reſte du terroir eſt en Marne, Glorton, Chaillou, de la Bouloiſe, & du Sable. Il y a une Chapelle & un Prieuré ſimple appellé Charpignon, du revenu d'environ trois cens livres. Il y avoit autrefois une Maladrerie & un Hôpital qui n'exiſtent plus.

Il reſte encore une pierre d'Autel d'une Chapelle qui étoit ſous le titre de Saint Pardou, qui eſt tombée, & à laquelle venoit autrefois un grand concours de peuple de fort loin; l'on y vient encore pour faire des neuvaines, ſur-tout quand les fiévres ſont en regne dans le Païs.

Les habitans s'occupent à faire des toiles, & à élever des beſtiaux, qu'ils vont vendre à Aubigny, à Sancerre, à Chatillon-ſur-Loire, & aux Foires voiſines. Les lettres s'adreſſent à Briare, & à Coſne-ſur-Loire.

Madame de Maſpararaut, & Mademoiſelle de Flochecourt ſa ſœur ſont Dames de cette Paroiſſe, qui a haute, moyenne & baſſe-Juſtice; il y a même dans l'étenduë de la Paroiſſe neuf Fiefs de même nature.

Le Curé du lieu, qui a fourni ces memoires, y a ajouté pluſieurs remarques. Il dit qu'il y a dans cette Paroiſſe un endroit, où quand le ſoleil eſt elair, tout ce qui y paſſe paroit d'une couleur differente de la naturelle.

Il croit auſſi que cette Paroiſſe de Sury-ez-Bois a été autrefois une Ville, il en apporte pluſieurs preuves. Il tire la premiere d'une ancienne carte de la Province de Berry, qui la repreſente telle; la ſeconde, de ce que dans toute l'étenduë de cette Paroiſſe, l'on trouve par-tout des fondemens, que même l'on a bâti ſur un foſſé, dont on n'a point trouvé de fond; que l'on y a trouvé deux médailles, l'une de cuivre, & l'autre d'argent, & auſſi du charbon & de l'ardoiſe qui paroiſſent avoir ſervi autrefois; il fortifie ſon opinion de ce que le Château de Charpignon étoit fortifié; que dans l'étenduë de cette Paroiſſe il y a neuf Juſtices haotes, moyennes & baſſes, & il confirme le tout d'une pancarte d'un Roi de France qu'il a entre les mains, laquelle eſt de plus de trois cens ans d'antiquité, & où ce Roi dit en pluſieurs endroits, *Notre Ville de Sury-ez-Bois.*

SURY-le-Bois, Châtellenie & Juſtice Royale; dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 249 habitans.

SURY-le-Comtal, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 2020 habitans.

SURY-ſur-Loire, Hameau, dans le Berry près de Leré, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election & Grenier à ſel de Bourges, a 270 habitans. Ce lieu releve

du Préſidial de Saint Pierre-le-Mouſtier, & de la Prevôté de Leré, dont le Siége eſt à Tours. On y ſuit la Coutume de Loris-Montargis. La taille y eſt perſonnelle. La Cure à portion congruë. M. le Prevôt de Leré y oomme comme Seigneur du lieu. Le bas de ce terroir eſt bon en bled, quand la Loire ne déborde point, & quand l'année eſt ſeiche. Il y a quelque peu de vin. Le haut eſt deſert en bruyere, bois & épines. Le commerce principal du lieu conſiſte en bois & peaux de chévres. Le bois ſe tranſporte à Paris. L'Egliſe de ce petit lieu eſt l'une des belles du Diocèſe ; mais elle a été ruinée par les heretiques ; elle eſt dénuée de tout à preſent, & fort pauvre. Il n'y a auprès que deux maiſons. Le jour de Saiot Jean, il y a une aſſemblée où on loué les domeſtiques. Cet endroit eſt ſitué ſur la riviere de Loire à quatre lieuës de Sancerre, trois de Coſne, & à deux de Bony. Les lettres s'adreſſent à Coſne, ou à Neuvy.

SURZUR, dans la Bretagne, Diocèſe de Vanoes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 665 habitans.

S U S

SUS, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, & Sénéchauſſée de Sauveterre, a 125 habitans.

SUS Saint-Leger, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Pol, a 469 habitans.

la SUSE, Bourg, Comté, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 1888 habitans. De ſoo Comté releve ſoixante-ſeize Fiefs. Sa Juriſdiction s'étend ſur trente Paroiſſes. Elle eſt ſituée ſur la Sarte, à quatre lieuës du Mans. C'eſt la patrie du Cardinal Pierre de la Foreſt, Chancelier de France.

SUSMION, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée de Sauveterre, a 69 habitans.

SUSSAC, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 915 habitans.

SUSSAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Electioo de Gannat, a 76 habitans. Ce lieu eſt ſitué à un quart de lieuë de la riviere de Sioulle. Le terroir conſiſte en terres à froment, orge, ſeigle & avoine, quelques vignes, beaucoup de noix & de fruits. M. Cadier en eſt Seigneur.

SUSSEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autuo, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 79 habitans.

SUSSIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 306 habitans.

SUSVILLE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 224 habitans.

S U T

SUTURIEU, dans le Valromey, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Valromey, a 200 habitans.

S U Y

la SUYE, terre dans le Poitou, Election de Châtelleraut : elle vaut ſix mille livres de rente.

S U Z

SUZANNECOUR, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 385 habitans.

SUZAN, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 98 habitans.

SUZANGE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 25 habitans.

SUZANNE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 385 habitans. La Cure vaut cinq cens livres.

SUZAY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 297 habitans. M. de Romé en eſt Seigneur.

SUZE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijoo, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 87 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux collines ; il y a une petite Riviere qui ne peut être navigable. C'eſt un Païs de bois. Les Chanoines du Chapitre de Saint Nazaire d'Autuo ſont Collateurs de la Cure. Marcheſeul eſt la Paroiſſe.

SUZE en Diois, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 270 habitans.

SUZE-la-Rouſſe, dans le Dauphiné, Diocèſe de Saiot Paul-trois-Châteaux, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 900 habitans.

SUZEANNE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 420 habitans.

SUZEMONT, *Suzemons*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Préſidial de Chaumont, Election de Joinville, a 56 habitans. L'Archidiacre de Rivet eſt Patron de la Cure. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Fronton Evêque de Perigueux.

le SUZON, Riviere qui traverſe le Païs de Soule en Gaſcogne, & ſe jette dans le Gave d'Oleron.

SUZON, dans l'Iſle de Belle-iſle en Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, a 60 habitans.

SUZOY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 195 habitans.

SUZY & Subacourt, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 505 habitans.

S Y

SY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, a 300 habitans. La Cure vaut ſept cens livres.

S Y A

SYAN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 52 habitans.

S Y D

SYDEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de

Caën, Election de Valognes, a 289 habitans.

SYM

SYMEYROLS, dans le Perigord, Dioecèſe de Sarlat, Parlement, & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 363 habitans.

SYN

SYNIARIUM, Prieuré, Ordre de Clugny. *Voyez* Sauxillange.

SAINTS

AA

SAINT AARON, dans la Bretagne, Dioecèſe de Saint Brieux, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieux, a 168 habitans.

S. AARON, Iſle de la Bretagne, où a depuis été bâtie la ville de Saint Malo. *Voyez* Saint Malo.

AB

S. ABIT, dans le Bearn, Dioecèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 92 habitans.

S. ABRAHAM, dans la Bretagne, Dioecèſe de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 137 habitans.

S. ABRIS, Bourg, dans le Quercy, Dioecèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 360 habitans.

AC

S. ACHEUIL-lez-Amiens, *Abbatia Sancti Acheoli prope Ambianum*, dans la Picardie, Dioecèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doullens, a 145 habitans. C'eſt une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Auguſtin de la Congregation de Sainte Geneviéve; elle eſt près d'Amiens; c'en étoit autrefois la Cathedrale; alors elle étoit ſous l'invocation de Notre-Dame.

S. ACQUELIN, & Commanderie de Boſſet, dans le Perigord, Dioecèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1750 habitans.

S. ACQUIEN-d'Hautefort, dans le Perigord, Dioecèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 585 habitans. *Voyez* Hautefort.

AD

S. ADRIEN de Betiſy, Prieuré dépendant de Saint Quentin de Beauvais; il vaut neuf cens livres.

AF

S. AFFAIRE-la-Montagne, dans la Marche, Dioecèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 180 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs de montagnes, à une lieuë de Feilletin; les terres ſont abondantes en ſeigle, bled noir, avoines & raves, les pacages y ſont excellens; l'on y éleve beaucoup de beſtiaux, que l'on vend aux foires de Feilletin; il y a quelques bois taillis & modernes, qui appartiennent à divers particuliers; il n'y a point de menus fruits; les habitans ſont fort laborieux, ils ſont aiſez. Les Chanoines du Chapitre d'Aubuſſon en ſont Seigneurs.

S. AFFERIAND, Bourg, dans la Marche, Dioecèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 995 habitans.

S. AFRIQUE, ou S. Frique, *Fanum Sancti Africani*, Ville, Juſtice Royale, dans le Rouergue, Dioecèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 400 habitans. Cette Ville, quoique petite, eſt aſſez renommée; elle eſt ſituée ſur le ruiſſeau de Sorges près de Vabres, & de la riviere de Durbie, ſur laquelle elle a un pont. Il y a un Chapitre de douze Canonicats, qui valent trois cens livres chacun, & un Couvent de Cordeliers.

S. AFRIQUE, dans le haut-Languedoc, Dioecèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 329 habitans.

AG

S. AGNAN, dans le Dauphiné, Dioecèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 450 habitans.

S. AGNIN, dans le Dauphiné, Dioecèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 339 habitans.

S. AGNY, dans le Berry, Dioecèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 435 habitans.

S. AGOULIN, dans le Bourbonnois, Dioecèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 312 habitans.

S. AGREVE, *Fanum Sancti Agripani*, Ville, dans le haut-Vivarais, Dioecèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1610 habitans. Cette ville eſt ſituée au pied des montagnes à l'Orient, à huit lieuës de la Ville du Puy.

S. AGRICOL, dans le bas-Languedoc, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 495 habitans.

AI

S. AIGNAN, *Fanum Sancti Aniani*, Ville, Duché, dans le Berry, Dioecèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de

de Romorantin, a 1958 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord du Cher, aux confins de la Touraine & du Blaiſois, à vingt lieuës à l'Occident de Bourges. Ce n'étoit autrefois qu'un hermitage dedié à Saint Aignan, auprès duquel il y avoit uo Château nommé Hagar. Eudes I. Comte de Blois l'augmeota conſiderablemeor, & en fit une ville qu'il donna à Geofroy de Donzy. De la Maiſon de Donzy; elle a paſſé ſucceſſivemenr dans celles de Châtillon, de Bourgogne & de Chalon, où elle eotra par le mariage d'Alix de Bourgogne, Comteſſe d'Auxerre, avec Jean de Chalon. En 1274, Marguerite de Chalon, Comteſſe de Tonnerre la porta à Olivier d'Uſſon, Seigneur de Caſale-lez-Clairay. Loüiſe d'Uſſon leur arriere-petite fille épouſa en 1446 Merry de Beauvilliers, Seigneur de la Ferté-Imbert, Bailly de Blois, d'où elle a paſſé à François de Beauvilliers, Comte de Saint Aignan, en faveur duquel elle fut érigée en Duché, l'an 1663, & en Pairie en 1665. Il y a un Chapitre compoſé de huit Chanoines, d'un Doyen & d'un Chantre. Il y a auſſi un Couvent de Capucins, un de Bernardines & un d'Urſulines.

S. AIGNAN, *Sanctus Anianus*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 465 habitans.

S. AIGNAN, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thieri, à 275 habitans.

S. AIGNAN, daos la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 165 habitans. Ce lieu eſt du Preſidial & du Bailliage de Reims, il ſe regit par la Coutûme de Vermandois. C'eſt un Doyenné du Diocèſe de Reims; il eſt ſur la petite riviere de Bar, à une lieuë & demie de Bar, & à une lieuë de Donchery. La Cure eſt d'environ cinq cens livres; il en dépend un hameau nommé Villers-ſur-Bar. Son territoire produit du méteil, du ſeigle & de l'orge; il y a des prez marécageux & une foreſt nommée la Queuë de Cheveuſe. M. le Comte de Grandpré en eſt Seigneur. Son commerce ſe fait à Sedan, où l'on adreſſe ſes lettres par la poſte.

S. AIGNAN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Electioo d'Eu, a 210 habitans. M. le Veneur en eſt Seigneur.

S. AIGNAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 976 habitans.

S. AIGNAN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 52 habitans.

S. AIGNAN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 503 habitans.

S. AIGNAN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 322 habitans.

S. AIGNAN, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement de Bordeaux, Election de Condom, a 150 habitans.

S. AIGNAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 150 habitans.

S. AIGNAN, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 272 habitans.

S. AIGNAN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourbonlaney, a 533 habitans. Ce lieu eſt proche de la riviére de Loire, qui eſt navigable à une lieuë au deſſous de Digoin. Le païs eſt de plaines & côteaux ſabloneux, en quelques endroits pierreux, eo d'autres, il y a beaucoup de bruyeres & de fougeres. Il y a des vignes en divers clos. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Eſtienne de Grammont à la collation de l'Ordre de Grammont; il vaut trois cens livres de rente. Il y a un Fief oommé la Bonduë, & il dépend de Saint Aignan, un hameau nommé Saint Denis.

S. AIGNAN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Aurun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 149 habitans.

S. AIGNAN, dans l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Electioo de Combrailles, a 430 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine, ſes terres ſoor maigres & oe produiſent que du ſeigle, de l'avoine & du bled noir; l'on y fait commerce de moutons. Quelques habitans vont travailler dans les Provinces voiſines. M. le Marquis de Saint Julien la Rochette eo eſt Seigneur.

S. AIGNAN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 115 habitans.

S. AIGNAN, ou Saint Chignan de la Corne, *Fanum Sancti Aniani*, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Saint Pons de Tommieres, Parlemeot de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Saint Pons de Tommieres, a 240 habitans.

Il y a une ancienne Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, ſur la Vezenobre, entre Saint Pons & Beſiers. Cette Abbaye étoit fort celebre dans le neuviéme ſiécle, ſous la diſeipline d'un Saint Benoît qui étoit pour lors fort illuſtre. Cette Abbaye rend quatre mille livres à ſon Abbé.

S. AIGNAN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlemeot & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 410 habitans.

S. AIGNAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nanres, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nanres, a 302 habitans.

S. AIGNAN, dans la Normandie, Diocèſe Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 445 habitans.

S. AIGNAN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüeo, Election de Ponteaudemer, a 45 habitans. M. l'Abbé de Preaux en eſt Seigneur.

S. AIGNAN, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 123 habitans.

S. AIGNAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Greooble, Election de Montelimart, a 260 habitans.

S. AIGNAN, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 520 habitans.

S. AIGNAN, Prieuré, dans l'Election de Tonnerre valant huit cens livres.

S. AIGNAN-de-Vercors, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 260 habitans.

S. AIGNAN-des-Noyers, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intene

dance de Bourges, Election de S. Amand, Preſidial de Bourges, Bailliage & Grenier à ſel de Sancoins, a 225 habitans. La taille eſt perſonnelle. La Cure vaut cinq cens livres. L'Abbé de ſaint Sulpice de Bourges en eſt collateur. Le terroir eſt abondant en bled, ſeigle, avoine & pâturages. Son commerce eſt en bled &en beſtiaux. Le Duc de Levy en eſt Seigneur. Ses lettres s'adreſſent à Sancoins.

S. AIGNAN-en-Crânois, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontiers, a 410 habitans.

S. AIGNAN-en-Laſſay, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electioo du Mans, a 790 habitans.

S. AIGNAN & Gennes, dans l'Anjou. *Voyez* Geſnes.

S. AIGNAN-le-Malherbe, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance & Election de Caën, a 182 habitans.

S. AIGNAN ſous Balon, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 566 habitans.

S. AIGNAN-ſur-Erre, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 245 habitans.

S. AIGNAN-ſur-Ry, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 234 habitans. Mademoiſelle de Seignelay en eſt Dame.

S. AIGNES, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy. a 492 habitans.

S. AIGULIN, Bourg, deçà la Dronne, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 560 habitans.

S. AIGULIN, Bourg, delà la Dronne, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 560 habitans.

A L

S. ALARY, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 214 habitans.

S. ALARY, Bourg, dans Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Bordeaux, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 289 habitans.

S. ALARY, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 114 habitans.

S. ALBAIN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 318 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un côteau à un quart de lieuë de la riviere de Saone. Il y a des vignes au deſſus du côteau. Le fief de Chanſeau, le hameau de Montrachis & trois métairies en dépendent.

S. ALBAN, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 1492 habitans.

S. ALBAN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 550 habitans.

S. ALBAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieuc, Parlement de Rennes, Intendaoce de Nantes, Recette de Saint Brieuc, a 168 habitans.

S. ALBAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 513 habitans.

S. ALBAN & Vitrieux, dans le Dauphioé, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne a 414 habitans.

S. ALBAN, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 108 habitans. Il y a trois fontaines d'eaux minerales dans ce Village, qui eſt ſitué à une lieuë & demie de Roanne; ſes eaux ſont aigrettes & vineuſes: elles participent de la roüille de fer.

S. ALBAN-de-Gafelaze, dans le hau-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 112 habitans.

S. ALBAN-en-Montagne, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 228 habitans.

S. ALBANDAY, daos le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 792 habitans.

S. ALBERT, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 214 habitans.

S. ALBIN. *Voyez* Saint Albain.

S. ALBIN, dans l'Attois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Pans, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 52 habitans.

S. ALBY-d'Ayguefonde & dependances, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 204 habitans.

S. ALBY & S. Perdou, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 348 habitans.

S. ALESPISSE, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Inteodance d'Auch, Senechauſſée & Recette de Morlas, a 114 habitans.

S. ALEXANDRE, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 612 habitans.

S. ALEXANDRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 218 habitans.

S. ALGY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Iotendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 525 habitans.

S. ALIVES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtilloo, a 164 habitans.

S. ALLIRE, *S. Illidius*, & Mouton, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Iotendance de Riom, Election de Clermont, a 1589 habitans.

Ce Bourg eſt ſitué à cinq cens pas de la ville de Clermont, au midi, dans la plaine, au bord de la petite riviere de Tiretaine. Il y a une ancienne Abbaye, qui a d'abord été dédiée à Notre-Dame d'Entreſains, par ſaint Auſtremoine, premier Evêque de Clermont; enſuite elle a été dé-

diée à ſaint Allire & à ſaint Clement, Pape & Martyr. Le nom de ſaint Allire, qui y a été enterré, lui eſt reſté: elle a été détruite par les Normands, & depuis rétablie en 916. cedée aux Religieux de Cluny en 958. unie à la Congrégation de Chezal Benoît, vers l'an 1500. & à celle de ſaint Maur en 1636. L'Abbé eſt électif par le Chapitre general de la Congregation, depuis la réſignation de Jacques d'Amboiſe ſon Abbé Commandataire en 1505. le 15 de Mars. Cette réſignation fut confirmée par le Concordat; de ſorte que cette Maiſon eſt l'une des ſix regulieres dont le titre appartient à Saint Benoît.

S. ALLIRE, *S. Illidius*, près la Chaiſe-Dieu, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de d'Iſſoire, a 640 habitans.

S. ALLIRE, près Monthoiſſier, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 394 habitans.

S. ALLIRE-ſous-Auron, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 518 habitans.

S. ALLIRE-aux-Montagnes, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 470 habitans.

S. ALLIRE-aux-Montagnes, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 246 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine à quinze lieuës de Moulins & à une demie lieue de l'Allier: entre ſes terres quelques-unes ſont en pente, couverte de Graviers & de cailloux; mais les autres ſont douces, abondantes en ſeigle & en foins, ſes pacages ſont bordés de bruyeres; l'on y fait un commerce aſſez profitable de beſtiaux. Il y a quelques noyers, trois petits étangs, un canton de bois de haute-futaye de peu d'étenduë, & un peu de vignes. M. de Rochepierre en eſt Seigneur.

S. ALLIRE de Valence, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 74 habitans. Cette Paroiſſe eſt à huit lieuës de Moulins, & à trois de l'Allier, dans une plaine avec quelques côteaux. Elle a des terres fortes & abondantes en froment. L'on y recüeille auſſi aſſés abondamment d'orges, d'avoines & de foins gras. L'on y fait un petit commerce de beſtiaux. Il y a auſſi des vignes de bon rapport. M. de Fombert en eſt Seigneur.

S. ALOUESTRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 201 habitans.

S. ALOY de Vulgo, & Joſſer, annexe, dans l'Agennis, Dincèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electinn d'Agen, a 25 habitans.

S. ALVARD, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 92 habitans.

S. ALVERE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 2040. habitans.

A M

S. AMADOR, *S. Amator*, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rnüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 98 habitans.

S. AMADOU, *S. Amator*, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 322 habitans.

S. AMAND, Ville, *Oppidum S. Amandi*, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Chef-lieu d'une Election, a 2268 habitans. Il y a un Grenier à ſel. S. Amand eſt ſitué au bord du Cher ſur les frontieres du Berry, à ſept lieuës au midi de Bourges, & à près de neuf lieuës de Moulins au nordo-ueſt. Elle a été bâtie vers l'an 1410. ſur les ruines de celle d'Orval, qui dans ce temps-là, fut priſe & brûlée par les Anglois *Voyez* Orval.

S. Amand eſt diviſée en deux; la Ville, & le vieux Château. La premiére, qui eſt ſituée où l'on tenoit les Foires d'Orval, appartient à M. le Prince, comme une dépendance de la terre d'Orval, & le Château à M. de Montmorin. L'Election de S. Amand eſt fort chargée de bois, dont le commerce ſe fait ſur la riviere de Cher qui la traverſe; mais ſoit que les habitans de ces cantons ſoient naturellement pareſſeux & nonchalans, ſoit qu'ils ſoient trop pauvres, ils ne réüſſiſſent dans aucune ſorte de commerce. Il y a un petit vignoble aux environs de S. Amand, qui produit du vin d'une ſi petite qualité, qu'il ne s'en fait aucun débit. Cependant la récolte en eſt ordinairement ſi abondante, que le vin eſt ſouvent moins cher que le vaiſſeau qui le renferme; c'eſt ce qui entretient la pareſſe naturelle du peuple. Toute cette Election eſt entierement dans le Gouvernement du Bourbonnois.

S. AMAND *Oppidum, S. Amandi in Pabulâ*, Ville, dans la Flandre Walonne, Dincèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Chef-lieu d'une Recette & d'une Subdelegatinn, a 4696 habitans. Elle eſt ſituée ſur la Scarpe, dans le quartier de Peule, dans le Tournaiſis, à trois lieuës de Valenciennes, & à quatre de Tournay. Ce lieu ſe nommoit ci-devant *Elnone*, du nom d'un ruiſſeau qui y tombe dans la Scarpe. S. Amand, Evêque Regionaire, y fonda une celebre Abbaye nommée d'abord *Monaſterium Elnonenſe*, & depuis *Abbatia S. Amandi in Pabulâ*; ce fut le Roi Dagnbert qui la dota la onziéme année de ſon regne, ſelon les uns, & ſelon d'autres la neuviéme année, qui tomberoit à l'an 637. Cette derniere opinion paroît plus vrai-ſemblable, parce que ce Prince mourut l'an 638. ſelon le P. le Cointe. S. Amand fit d'abord conſtruire deux Egliſes; l'une ſous l'invocation de S. Pierre, Prince des Apôtres, deſſervie par des Religieux, & pour leur uſage particulier, & l'autre ſous l'invocation de S. André, deſſervie par des Prêtres ſeculiers ſous un Doyen pour l'uſage du peuple. Cette derniere Congregation a ſubſiſté juſqu'en 1200. qu'elle a été ſupprimée par Guillaume Archevêque de Reims, Cardinal Legat du Saint Siége, avec l'approbation d'Innocent. II. Nos Rois gratifierent les Abbés de la Seigneurie du territoire qui leur appartient encore. Cette Abbaye a embraſſé la Regle de S. Benoît; elle eſt en regle, & les revenus montent à cent mille livres. Les Abbés ont toujours reconnu les Rois de France, juſqu'au regne de François I. que Charles-Quint s'en fit ceder l'hommage. Loüis XIV. ayant repris la Ville en 1667. elle eſt reſtée à la France par les derniers traités de paix. Il y a auprès de cette Ville, dans une prairie, une fontaine d'eau minerale, dont l'eau eſt claire, & inſipide; on en prend contre la gravelle, & contre

les obſtructions. Depuis la paix d'Utrech, l'on a uni cette Place, qui a teſté à la France, à la Châtellenie d'Orchies.

S. AMAND, Ville, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 1075 habitans.

S. AMAND, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 1812 habitans. Ce Bourg n'eſt éloigné de S. Saturnin que d'un quart de lieuë; ils ſont unis l'un à l'autre par une belle allée de Tilleüil; ils appartiennent auſſi tous les deux au Marquis de Broglio.

S. AMAND, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 1335 habitans. Il y a une Commanderie de Malthe, deſtinée à des Freres ſervans de l'Ordre; elle rapporte quatre mille livres de rente. Le principal lieu de cette Commanderie eſt à Hautecourt, ſitué près d'Epence.

S. AMAND, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1114 habitans.

S. AMAND, Terre dans l'Election de Poitiers, valant quatre mille livres de rente au Sieur S. Amand de Rochechoüard.

S. AMAND, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vandôme, a 450 habitans.

S. AMAND, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 114 habitans.

S. AMAND, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 75 habitans.

S. AMAND, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Saint Lo, a 990 habitans.

S. AMAND, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 218 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un païs de Montagnes, à demie lieuë d'Aubuſſon; bonnes terres à ſeigle, bled noir, avoines & raves; les foins & pacages ſont bons, & ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux qu'on y éleve, dont ils ſont commerce aux foires de Feuilletin & de Chenerailles; il y a quelques bois taillis, point de menus fruits; les habitans ſont laborieux, induſtrieux, & aſſez commodes. M. de Saint Maixant & la Dame des Granges de Pont en ſont Seigneurs.

S. AMAND de Coli, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 453 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de Terraſſon, à quatre lieuës de Sarlat. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Auguſtin. Elle prend le nom de ſon Auteur & Patron, dont on fait la Fête le ſept des calendes de Juillet ſous le vocable de S. Amand, compagnon de Saint Sorus & de Saint Cyprien. Quant à ſon ſurnom de Coli, il vient d'un Château voiſin appartenant à l'Abbé, ou plutôt de la riviere de Coli qui y prend ſa ſource, & arroſe le vallon où eſt bâtie cette Abbaye. Saint Amand eſt un lieu très-fortifié, environné de murailles très-hautes, très-épaiſſes, & munies de tours; mais tous les lieux reguliers ont été détruits, comme l'on croit, par les Anglois. Il ne reſte que l'Egliſe qui eſt un fort bel ouvrage; quatre Chanoines Reguliers y font l'Office Divin. On compte juſqu'en 1706. dix-neuf Abbez de ce Monaſtere.

S. AMAND de Roquepine, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 75 habitans.

S. AMAND des Hautes-terres, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 210 habitans. Madame Damfreville en eſt Dame. *Voyez* Hautes-terres.

S. AMAND, & la Beylie, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1445 habitans.

S. AMAND-Jarloudeix, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 339 habitans.

S. AMANS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 1015 habitans.

S. AMANS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 819 habitans.

S. AMANS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 547 habitans.

S. AMANS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 272 habitans.

S. AMANS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 260 habitans.

S. AMANS, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 214 habitans.

S. AMANS, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 214 habitans.

S. AMANS, Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1060 habitans.

S. AMANS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 348 habitans.

S. AMANS de Noire, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 466 habitans.

S. AMANT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 146 habitans.

S. AMANT de Boiſſe, *S. Amantius de Buxiâ*, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 900 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à une lieuë de la Rochefoucault, ſur la droite de la riviere de Tardonne, ou Tardoire, à peu de diſtance de la Charente. Il doit ſon origine & ſon nom à une ancienne Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, qui vaut cinq mille livres à ſon Abbé. S. Amand, dont elle a pris le nom, étoit natif de Bordeaux. En paſſant ſur le territoire d'Angoulême, Saint Eparches ou Cybard lui perſuada de ſe retirer au déſert de Boiſſe. Il y fut dans le deſſein d'y mener la vie ſolitaire, & y finit effectivement ſes jours l'an 600. treize ans après la mort d'Eparchius. Cette Maiſon prit ſes commencemens ſous la regle de Saint Benoît,

& s'établit des libéralités des Comtes d'Angoulême, principalement du Comte Arnauld, qui en conſequence d'un vœu en devint le reſtaurateur, vers l'an 988. & de Guillaume fils d'Arnauld, qui acheva heureuſement l'ouvrage de cet édifice que ſon pere n'avoit que commencé.

S. AMANT de Serres, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 369 habitans.

S. AMANT de Tairac, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 770 habitans.

S. AMANT de Termes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 160 habitans.

S. AMANT de Verg, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 635 habitans.

S. AMANT le Petit, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 74 habitans.

S. AMANT-Magnazeix, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 396 habitans.

S. AMANT, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Aueh, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 214 habitans.

S. AMARAN, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 214 habitans.

S. AMAUSSET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 173 habitans.

S. AMBREUIL, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 168 habitans. Son finage eſt ſitué dans un fond entouré d'étangs. Il n'y a de tiviere qu'à un demi quart de lieuë; c'eſt la Groſne: on la paſſe ſur une Barque. Le moulin à papier & ſaint Eloy en dépendent.

S. AMBROISE, *Oppidum S. Ambroſii*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 1640 habitans. Cette petite Ville eſt au bord de la Ceze.

S. AMBROISE de Bourges, *Abbatia S. Ambroſii Bituricenſis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin: elle eſt de la reforme, & vaut à l'Abbé huit mille livres de rente. *Voyez* Bourges.

S. AMBROISE ſur Arnon, *S. Ambroſius ſuper Arnonem*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election & Grenier à ſel d'Iſſoudun, a 310 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Arnon à deux lieuës d'Iſſoudun; il eſt de la Prevôté de Mareüil, & de la Châtellenie d'Iſſoudun. La taille y eſt perſonnelle: la Cure eſt de trois cens livres à la collation du Treſorier de la Sainte-Chapelle de Bourges. Le terroir eſt ſterile: il y a quelques vignes, quelques prez & de mauvais bois. Il y a un Prieuré ſeculier qui eſt devenu reguliet ſous titre de penſion annuelle pendant le vivant du relignateur, en faveur des Religieux Benedictins de l'Abbaye de ſaint Sulpice de Bourges. Ce Prieuré peut produire douze cens livres de tente. M. de Roize Seigneur de Mateüil, l'eſt auſſi de cette Paroiſſe. L'on adreſſe les lettres par Iſſoudun. Les habitans ſont un petit commerce de menus beſtiaux; ils ne s'occupent du reſte qu'à la culture des terres, ne ſont pas fort induſtrieux ni actifs, ils menene une vie dure.

S. AMOUR, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 545 habitans. C'eſt un païs de vignes ſitué en montagnes.

S. AMOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Otgelet, a 418 habitans. C'eſt une petite Ville qui eſt ſituée aux frontieres de la Breſſe, à ſix lieuës de Tornus. Il y a un Chapitre.

A N

S. ANASTASE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 125 habitans.

S. ANASTAZI, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 620 habitans.

S. ANDELIN, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, Grenier à ſel de Coſne, a 340 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une demie lieuë de Poüilly. Il eſt de la Pairie de Donzy, & ſe regit ſelon la Coutume d'Auxerre. La taille y eſt perſonnelle. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Laurent; ſon revenu eſt de mille livres: le terrain eſt cultivé en bled & en vignes. C'eſt une haute-Juſtice dont le ſieur Raiſſant de Guelis, ancien Avocat au Parlement, eſt Seigneur. L'on adreſſe les lettres par la poſte à Poüilly. Le peuple eſt doux & laborieux.

S. ANDEOL, le Bourg ſaint Andeol, *Fanum S. Andeoli*, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Viviers, a 2815 habitans. Ce Bourg eſt conſiderable; il eſt ſitué aux confians de l'Ardeche & du Rhône, à deux lieuës au midi de Viviers. L'Evêque de Viviers y fait ordinairement ſa réſidence. Il a pris ſon nom de ſaint Andeol, que l'on dit y avoir été martyriſé en 190. ce qui donneroit une grande ancienneté à ce Bourg; on dit qu'il ſe nommoit alors *Gemo*: pluſieurs lui donnent le titre de Ville. L'on y voit le tombeau de S. Andeol dans la principale Egliſe: il y a un Couvent d'Urſulines & un de Recolets.

S. ANDEOL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 207 habitans.

S. ANDEOL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 238 habitans.

S. ANDEOL-de-Bere, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 178 habitans.

S. ANDEOL-de-Fourchades, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 452 habitans.

S. ANDEOL & S. Eſtienne, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 243 habitans. Ce ſont deux Villages ſitués dans la Vallée de Quint, au bord d'un ruiſſeau nommé Sure qui ſe jette dans la Drome.

S. ANDEUX & Perriere, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 163 habitans.

S. ANDIOL, *C. de Sancto Andiolo*, dans la Provence, Diocèſe d'Avignon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Taraſcon, a 268 habitans.

S. ANDOCHE & Trecourt, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 186 habitans.

S. ANDOEL-le-Chaſtel, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Saint Eſtienne, a 799 habitans.

S. ANDRE', *Sanctus Andreas*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodéve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodéve, a 940 habitans.

S. ANDRE', Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 1590 habitans.

S. ANDRE', Bourg, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 915 habitans.

S. ANDRE', Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 490 habitans. M. de Beaufort en eſt Seigneur. Ce Bourg donne le nom à une partie de la grande plaine qui ſe trouve dans le Diocèſe d'Evreux. On appelle cette partie, ſituée aux environs de Saint André, la Campagne de Saint André. Ce Bourg eſt ſitué entre Paſſy & Nonancourt. On y tient un marché.

S. ANDRE', Bourg dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 490 habitans.

S. ANDRE', dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1060 habitans.

S. ANDRE', dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 818 habitans.

S. ANDRE', Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, dans la Souveraineté d'Ardres, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne; elle a été fondée en 1084, par Baudoüin, Comte de Boulogne & de Guine. L'Abbé joüit de deux mille livres de rente. Ce n'eſt plus qu'un titre ſans Egliſe ni Monaſtere.

S. ANDRE', dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 670 habitans.

S. ANDRE', dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angnulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 296 habitans.

S. ANDRE', dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 429 habitans.

S. ANDRE', dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 390 habitans.

S. ANDRE', dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 268 habitans.

S. ANDRE', dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 186 habitans.

S. ANDRE', dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, Chambre à ſel de Louhans, a 123 habitans. C'eſt un païs de Broſſailles.

S. ANDRE', Paroiſſe en Bourgogne, de laquelle dépend une partie du Fauxbourg de Saint André d'Autun, & le Fief des Champs, Diocèſe, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon; elle eſt ſituée proche d'Autun. Il n'y a qu'une petite riviere avec un pont. C'eſt un païs de plaine. L'Abbé de Saint Martin d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît, nommé Saint Roch, de trois cens livres de rente. L'Abbé do Saint Martin d'Autun en eſt auſſi collateur.

S. ANDRE', dans la Flandre Wallonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 96 habitans.

S. ANDRE', dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 150 habitans.

S. ANDRE', dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 385 habitans.

S. ANDRE', dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 176 habitans.

S. ANDRE', dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 160 habitans.

S. ANDRE'-Capceze, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 464 habitans. Ce lieu eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt ſitué à la ſource de la riviere de Ceze.

S. ANDRE', dans le Languedoc, Dincèſe de Lodéve. L'Egliſe eſt dediée à Saint André. Le Curé a deux Vicaires. Il y a une Chapelle & une Confrairie de Penitens blancs. Ce lieu eſt ſitué au milieu d'une place fertile en olives & en figues, entre l'Herau & Lergo, à demie lieuë de ces deux Rivieres, à une lieuë de Clermont de Lodéve, & à ſix de Montpellier. Il y a une grande place, avec une fontaine entourée d'arbres. Le territoire porte beaucoup d'huiles, d'amandes, de vins & de bleds. Il y a nombre de Marchands qui font des eaux-de-vie. M. l'Eveque de Lodéve eſt Prieur & Seigneur de ce lieu.

S. ANDRE'-d'Ablon, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 240 habitans.

S. ANDRE' de Beaugé, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 69 habitans.

S. ANDRE' de Bohon. *Voyez* S. Georges de Bohon.

S. ANDRE' de Briord, Baronie, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 486 habitans. Ce lieu députe aux Aſſemblées de Bugey.

S. ANDRE' de Buxeol, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 365 habitans.

S. ANDRE' de Cabeſſe, dans l'Agenois; Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 363 habitans.

S. ANDRE' de Cion, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1130 habitans.

S. ANDRE' de Crugieres, dans le bas-Languedoc; Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 232 habitans.

S. ANDRE' de Double, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 214 habitans.

S. ANDRE' de Gonſer, *Monaſterium ſancti Andreæ in Gonferno*, ou *Scoferno*, Abbaye de Bernardins en Normandie, Diocèſe de Seez. Elle eſt ſituée à une lieuë & demie de la vîlede Falaize ſur le chemin d'Argentan. Cette Abbaye eſt fille de Savigny, & fut fondée l'an 1130. pa Guillaume Talvas, Comte de Seez & de Ponthieu. Tout y eſt grand, ſon Egliſe, ſa ſacriſtie, ſon cloître, ſon dortoir & ſes jardins. Tous ſes bâtimens ſont fort bien entretenus, & la tour qui eſt ſur le milieu de la croiſée de l'Egliſe eſt un ouvrage très-eſtimé.

S. ANDRE' de Gouldois, Bourg. *Voyez* Gouldois.

S. ANDRE' de Mâgencoule, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 1215 habitans.

S. ANDRE' de Seignaux, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Electioo des Lannes, a 770 habitans.

S. ANDRE' de la Marche, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Belley, a 820 habirans.

S. ANDRE'-des-Bois, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 216 habitans. C'eſt une Abbaye de Premontrés ſituée entre Heſdin & Montreüil, à deux petires lieuës d'Heſdin: ce n'étoit autrefois qu'une dépendance de l'Abbaye de Dom Martin. Elle a depuis eté érigée en Abbaye l'an 1163. par Thierry, Evêque d'Amiens: elle eſt en regle.

S. ANDRE'-des-Eaux, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nanres, Recette de Dol, a 98 habitans.

S. ANDRE'-des-Enfangeats, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 456 habitans.

S. ANDRE' de Valborgne, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 1825 habitans.

S. ANDRE'-d'Herbelot. *Voyez* Herbelot.

S. ANDRE'-d'Hebertot, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 1038 habirans. Madame d'Hebertot en eſt Dame.

S. ANDRE'-d'Huiria, dans la Bourgogne, Diocèſe, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 114 habitans.

S. ANDRE'-du-Bois, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 638 habitans.

S. ANDRE'-du-Coing, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 408 habitans.

S. ANDRE' en Foreſt, *S. Andreas in Nemore*, Abbaye de Premontrés, ſituée au Diocèſe d'Amiens, entre Heſdin & Montreuil. Elle a été fondée l'an 1156. par Guillaume de S. Omer.

S. ANDRE' en Gouffay, ou Gouſſer. *Voyez* S. André de Gonſer.

S. ANDRE' en Rochaine, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 869 habitans.

S. ANDRE'-en-Rozen, dans le Dauphiné; Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 864 habitans.

S. ANDRE', dépôt de ſel, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 216 habitans.

S. ANDRE', dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 345 habitans.

S. ANDRE', dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, a 936 habitans.

S. ANDRE', en terre plaine, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 159 habitans. Il y a des fiefs, des grandes Maiſons & des Chapelles qui en dépendent. Le Chapitre de Montreal eſt collateur de la Cure.

S. ANDRE', & Hinx. *Voyez* Hinx.

S. ANDRE'-Fariviller, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 395 habitans.

S. ANDRE'-hors-Cité, dans la Bourgogne; Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 25 habitans.

S. ANDRE'-la-Campagne, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulonſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 500 habitans.

S. ANDRE'-la-Coſte, dans le Lionnois, Diocèſe de Lioo, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 205 habitans.

S. ANDRE'-la-Freſſinouze, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 260 habitans.

S. ANDRE'-la-Palud, dans le Dauphiné, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 459 habitans.

S. ANDRE'-le-Bas; c'eſt une Abbaye de Benedictins dans la ville de Vienne en Dauphiné: mais comme ils vivent ſéparément, & à la maniere des Chanoines, elle a rang parmi les Chapitres; l'Abbé Commandataire en tire deux mille livres, & diſpoſe de tous les Offices, ainſi que des Places Monacales, qui ſont au nombre de douze. Le Chapitre n'a que quatre mille livres de revenu. Le Monaſtere fut bâti dans la Ville de Vienne par le Due Ancemon, l'un des grands Seigneurs de la Cour du Roy Gontrand, à la priere de ſa fille Religieuſe de Saint André-le-Haut. L'évenement le plus conſiderable qui y ſoit arrivé, eſt la premiere ſolemniſation de la Fête-Dieu, & la premiere Proceſſion, où l'Hoſtie fut portée par le Pape Clement V. en preſence des Rois & des Prelats qui avoient aſſiſté au Concile. *V.* Vienne.

S. ANDRE'-le-Bouchoux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 56 habitans.

S. ANDRE'-le-Deſert, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâ-

con, Grenier à ſel de Clugny, a 490 habitans. Elle eſt ſituée dans une plaine, à deux grandes lieuës de Clugny ; c'eſt le grand chemin de Chalon à Charolles ; il y a peu de vignes ; les hameaux de Chizy, Mazilly, les Garroux, Sainte Colombe, & cinq métairies ſéparées en dépendent. C'eſt une Châtellenie Royale qui reſſortit au Bailliage de Mâcon.

S. ANDRE'-le-Haut, Abbaye de filles dans la ville de Vienne, de l'Ordre de Saint Benoît, fondée dans le ſixiéme ſiecle par Saint Lermien, Abbé de Saint Pierre. Cette Abbaye poſſede trois mille livres de revenu. *Voyez* Vienne.

S. ANDRE'-le-Panoux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 364 habitans.

S. ANDRE'-le-Puy, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 183 habitans.

S. ANDRE'-lez-Clermont, *S. Andreas in ſuburbio Claromontenſi*, Abbaye Reguliere de l'Ordre de Premontré. Elle doit ſa fondation, qui eſt de l'année 1149. à Guillaume V. Comte d'Auvergne, & à Jeanne de Calabre ſa femme. On y voit les tombeaux des Comtes de cette Ville, & des Dauphins d'Auvergne.

S. ANDRE'-lez-Gap, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 310 habitans.

S. ANDRE' près Villeneuve-lez-Avignon, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Avignon, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 214 habitans.

C'eſt une ancienne Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, fondée vers l'an 980. ſur une montagne que l'on appelloit Andaon, par Watnier Evêque d'Avignon. Elle eſt dédiée à Saint André, Saint Martin, & Saint Michel. Elle a été unie à la Congregation de Saint Maur en 1627. L'on a conſtruit ſur la même hauteur un Fort qui a rang de Gouvernement de place, de la Lieutenance des Sevennes, & du Gouvernement militaire de Languedoc. L'Abbé joüit de cinq mille cinq cens livres de rente. M. Piganiol a voulu reprendre Meſſieurs de Sainte-Marthe, ſur ce qu'ils avoient attribué cette Abbaye au Diocèſe d'Avignon ; c'eſt lui-même qui s'eſt trompé, & ce qui l'a induit dans cette erreur, c'eſt parce que cette Abbaye, & pluſieurs lieux des environs, ſont de la Recette d'Uſez. Mais il n'a pas remarqué que pluſieurs Diocèſes de Languedoc avoient dans leur Recette des Paroiſſes qui étoient d'un autre Diocèſe ; comme dans la Recette du Diocèſe de Viviers, il y a pluſieurs Paroiſſes qui ſont du Diocèſe de Vienne, & d'autres du Diocèſe de Valence ; dans la Recette du Diocèſe de Niſmes, il y en a pluſieurs qui ſont du Diocèſe d'Arles, parce que les Prelats dont dépendent ces Paroiſſes, n'étant point appellez aux Etats du Languedoc, il a fallu joindre aux Recettes des Diocèſes voiſins les Paroiſſes, qui étoient en-deçà du Rhône, de leur diſtrict.

S. ANDRE', Forêt Royale, de ſix cens ſoixante-deux arpens, de la Maîtriſe de Comenges.

S. ANDRE' ſur Cailly, dans la Normandie, Dincèſe, Parlement, Intendance, & Election de Roüen, a 324 habitans. M. le Marquis de Cailly en eſt Seigneur.

S. ANDRE' ſur Mareüil, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 500 habitans.

S. ANDREAS, Bourg, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 2440 habitans.

S. ANDREAU, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-vallées, a 286 habitans.

S. ANDREAU, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 214 habitans.

S. ANDRIEU, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 210 habitans.

S. ANGE, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 213 habitans.

S. ANGE, Prieuré Conventuel, de l'Ordre de Saint Benoit, compoſé de huit Religieux, dans le Diocèſe de Limoges. C'eſt le même que S. Angel.

S. ANGEAU, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 245 habitans.

S. ANGEL, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 950 habitans. Il y a eu autrefois une Abbaye dédiée à S. Michel.

S. ANGEL, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 428 habitans.

S. ANGEL, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 412 habitans.

S. ANGEL, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 234 habitans.

S. ANGES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 225 habitans.

S. ANNE-de-Toſte, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 190 habitans. C'eſt à M. le Cardinal de Polignac.

S. ANTELME, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 1900 habitans.

S. ANTHOT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 69 habitans.

S. ANTOINE, Bourg, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1160 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans un fond entre deux montagnes à dix lieuës de Vienne, à une lieuë de S. Marcellin, & à une demie lieuë de l'Iſere. Il doit ſon origine à la celebre Abbaye, qui fait l'article ſuivant.

S. ANTOINE, celebre Abbaye, dans le Viennois en Dauphiné ; cette Abbaye eſt chef d'un Ordre particulier qui ſuit la regle de S. Auguſtin ; il y a d'ordinaire ſoixante Religieux Prêtres ſans les Novices & les Freres ; mais on ne connoît gueres le produit de ſeur revenu, parce qu'ils ſont valoir eux-mêmes leurs biens ; on l'eſtime neanmoins à quarante mille livres ſelon le bruit commun. Cette Maiſon eſt ſituée à dix lieuës de Vienne, dans un Bourg autrefois nommé la Motteaux-Bois, & qui a pris ſon nom de S. Antoine des Reliques

Reliques de ce Saint, qui y furent apportées de Conſtantinople par un Seigneur nommé Goſſelin, que l'on croit la tige de la maiſon de Poitiers. Le Pape Urbain II. en établit le culte long-temps après ; & comme il regnoit en ce temps-là une maladie épidemique, nommée le feu S. Antoine, qui faiſoit de grands ravages, on commença à y faire des vœux & des pelerinages, ce qui donna occaſion à deux Gentilshommes voiſins d'y bâtir un Hôpital pour ſervir de retraites aux malades. Pluſieurs perſonnes dévotes ſe joignirent à leur Inſtitut, dont ils obtinrent la confirmation du Pape. Leur Superieur General prenoit la qualité de Maître ou Commandeur, & il y en avoit eu dix-ſept, juſqu'en 1297. qu'Aimond de Montigny prit la qualité d'Abbé, la Maiſon ayant été érigée en Abbaye par Boniface VIII. Il acquit la Seigneurie du lieu, fit l'union de la grande Egliſe de S. Antoine à ſon Hôpital, au moyen d'un dédommagement qu'il paya aux Religieux de Mont-Major d'Arles, auſquels elle appartenoit par la conceſſion d'Urbain II. Enfin il donna une forme parfaite à l'Ordre de S. Antoine, qui s'eſt depuis répandu par toute la France, & dont cette Abbaye-ci eſt le Chef d'Ordre. Elle fut ruinée en 1561. par les Huguenots. L'Abbé Loüis de Langbeitte en commença la réparation douze ans après. Il n'y a de tout l'Ordre que cette Maiſon qui a titre d'Abbaye ; les Superieurs des autres Maiſons n'ont que la qualité ou le titre de Maîtres ou Commandeurs. L'Abbé eſt élective & régulier.

S. ANTOINE, dans la Normandie, Diocèſe Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 490 habitans. M. le Comte d'Evreux en eſt Seigneur.

S. ANTOINE, dans la Lomagne, Diocèſe de Leſtour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 210 habitans. Il y a un Prieuré qui vaut aux Antonins de Toulouſe deux mille cinq cens livres.

S. ANTOINE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 166 habitans.

S. ANTOINE, dans la Provence, Diocèſe de Glandeve, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guilleaume, a 160 habitans.

S. ANTOINE d'Anberoche, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 190 habitans.

S. ANTOINE de Sommaire, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 539 habitans.

S. ANTOINE du Rocher, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 572 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Julien de Tours.

S. ANTOINE hors Turenne, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 20 habitans.

S. ANTOINE S. Privat, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1278 habitans.

S. ANTOLIN, dans la Provence, Diocèſe de Glandeve, Parlement & Intendance d'Aix, Recette de Guilleaume, a 210 habitans.

S. ANTONIN, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Election de Ville-Franche. Il y a une Juſtice.

S. ANTONIN, *Oppidum Sancti Antonini*, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 880 habitans. Cette Ville eſt petite ; elle eſt ſituée au bord de l'Aveirou, aux frontieres du Quercy & de l'Albigeois. Les Calviniſtes l'avoient fortifié pendant les guerres de la Religion. Loüis XIII. l'ayant priſe de force, en a fait raſer les fortifications. L'on y fait un grand commerce de pruneaux ; il y a un Chapitre de Chanoines Reguliers de la Congregation de France. L'on croit que cette petite Ville a pris ſon nom de S. Antonin, Prêtre natif de Pamiers, qui fut martyriſé au bord de l'Aveirou par les Payens : ſon corps ayant été retrouvé dans cette Riviere, où eſt cette Ville, cela a donné occaſion d'y bâtir un Couvent, qui a donné le nom à la Ville.

S. ANTONIN, *Cella Sancti Antonini*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 214 habitans. Le S. Antonin à qui l'Egliſe eſt dédiée, étoit Evêque de Marſeille.

S. ANTONIN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 74 habitans.

S. ANTOT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Vitteaux, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de montagnes. L'Abbé de S. Seyne eſt collateur de la Cure.

A O

S. AOUST, *Vicus à Sancto Aigulpho*, dans le Berry, Diocèſe & Intendance de Bourges, Parlement de Paris, Election & Grenier à ſel d'Iſſoudun, Préſidial de Bourges, a 540 habitans. La Cure eſt à portion congruë, à la nomination de M. le Duc. La taille eſt mixte, les terres ſont en Varenne, ſeigle & avoine ; c'eſt une terre qui a titre de Comté, & appartient à Madame la Marquiſe de Nonant. Ses denrées ſe vendent à Iſſoudun, où l'on adreſſe les lettres par la poſte, auſſi bien qu'à Châteauroux.

A P

S. APOLINARD, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 210 habitans.

S. APOLINARD, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, a 148 habitans.

S. APOLLINAIRE, *Sancti Apollinaris vicus*, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 152 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine un peu marécageuſe. La grange de Champlevé, Godran & le bois de Sully en dépendent.

S. APOLLINARD, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 445 habitans.

S. APOLLINARD, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 708 habitans.

S. APOLLINARD, dans le Beaujollois,

Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 249 habitans.

S. APOLLINARD, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 183 habitans.

A Q

S. AQUILIN de Pacy, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 500 habitans. Les Seigneurs ſont M. du Moutier, & les Freres de S. Marc.

A R

S. ARBLON, Hameau, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 365 habitans.

S. ARBOGASTE, Monaſtere, qui fut bâti au lieu paribulaire de Strasbourg, où ce Prélat eut la dévotion de ſe faire enterrer. Le Magiſtrat de la Ville joüit de tous ſes revenus.

S. ARCONS, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 540 habitans.

S. ARCY, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 279 habitans.

S. AREILLE, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 214 habitans.

S. ARMEL, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 113 habitans.

S. ARNAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 42 habitans.

S. ARNAULT, *Sanctus Arnaldus*, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 335 habitans.

S. ARNOUL, *Oppidum Sancti Arnulphi*, Ville, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 1295 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur le chemin de Chartres à Paris, dans la Foreſt d'Iveline, à ſept lieuës de Chartres.

S. ARNOUL, Foreſt, contenant ſeize cens quatre-vingt quatre arpens huit perches; elle dépend de la Maîtriſe de Dourdan.

S. ARNOUL, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Election de Beauvais, a 612 habitans.

S. ARNOUL, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 440 habitans.

S. ARNOUL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de de Caudebec, a 676 habitans. M. de Bailleul en eſt Seigneur.

S. ARNOUL, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 228 habitans.

S. ARNOUL, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Pont-l'Evêque, a 168 habitans. M. le Marquis de Laſſey en eſt Seigneur.

S. ARNOUL des Bois, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 68 habitans.

S. ARNOUX, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 69 habitans. C'eſt à Mademoiſelle de Seignelay.

S. ARROMAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſſurac, a 118 habitans.

S. ARROMAN, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 406 habitans.

S. ARROMECQ, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 122 habitans.

A S

S. ASPRE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 430 habitans.

S. ASSAIRE & S. Bris, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 660 habitans.

S. ASTIER, Bourg, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1900 habitans. Il y a une Egliſe collegiale.

S. ASTIER, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 322 habitans.

A V

S. AVAILLE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 850 habitans.

S. AVAUGOUR des Landes, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 312 habitans.

S. AUBAN, *S. Albanus*, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 102 habitans.

S. AUBAN, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 289 habitans.

S. AUBAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 324 habitans.

S. AUBAN de Sampzon dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 452 habitans.

S. AUBAN lez Die, dans le Daupbiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 210 habitans.

S. AUBERT, *S. Albertus*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 595 habitans.

S. AUBERT, dans le Cambreſis, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 405 habitans.

S. AUBIN, *S. Albinus*, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 96 habitans.

S. AUBIN, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 432 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 500 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, 312 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 310 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 275 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 228 habitans.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 162 habitans. M. Gueſdier en eſt Seigneur.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 216 habitans. C'eſt à M. l'Archevêque de Roüen.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 825 habitans.

S. AUBIN, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement de Montreuil, a 125 habitans.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 605 habitans.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Montivilliers, a 153 habitans. M. le Preſident de Molleville en eſt Seigneur.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 192 habitans.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 96 habitans. M. d'Hennequin en eſt Seigneur.

S. AUBIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 800 habitans. Ce lieu eſt à M. l'Archevêque de Roüen. Il y a une Abbaye de Filles, de l'Ordre de ſaint Bernard. Ce n'étoit, il n'y a pas long-tems, qu'un Prieuré fondé en 1138. S. Aubin eſt peu éloigné de Gournay.

S. AUBIN, dans la Bourgogne, Diocèſe, d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, Chambre à ſel de Cluny, a 304 habitans. C'eſt au pied d'une montagne environnée auſſi de montagnes de routes parts. Il y a des vignes. C'eſt le paſſage du coche d'Auxerre à Chalon ſur Saone.

S. AUBIN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Paray, a 245 habitans. Ce lieu eſt ſitué à deux lieuës de Charolles & autant de Paray. La riviere de Bourbice paſſe d'un côté : il n'y a aucun paſſage. C'eſt païs de plaines. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure. Il y a neuf hameaux qui en dépendent; ſçavoir, Ufigny, le Montceaux, Jugny, la Forge, Villy, Melin, ſaint Aubin, Mulin & les Boley. Il y a auſſi une métairie ſeparée qui en dépend, & où il y a trois fiefs.

S. AUBIN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Bourbon-l'Ancy, a 115 habitans. Ce lieu ne devroit pas proprement paſſer pour une Paroiſſe, étant de très petite conſideration, auſſi n'eſt-elle qu'une annexe de celle de ſaint Nazare de Bourbon. Il y a un fief qui porte le même nom. Il eſt ſur le bord de la riviere de Loire en montant à Digoin. Il y a un pont qui n'eſt point fréquenté, parce que c'eſt une route de traverſe. C'eſt un païs aſſez plein.

S. AUBIN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 74 habitans. La Paroiſſe de ſaint Aubin eſt S. Branché : il eſt dans un fond. La riviere de Couſſin paſſe à une portée de mouſquet : elle n'eſt pas navigable. Il y a des petites colines & quelques petites plaines. L'Abbé de ſainte Marguerite eſt collateur de la Cure de S. Branché.

S. AUBIN, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 400 habitans.

S. AUBIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 159 habitans.

S. AUBIN, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 364 habitans.

S. AUBIN, Hameau & Cenſe, dans le Pnitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 156 habitans.

S. AUBIN, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Election & Preſidial de Moulins, a 222 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord du ruiſſeau de Varne, à une lieuë de Beſſay & de Buxiere, à deux de Bourbon & à ſept de Moulins. La taille y eſt perſonnelle. La Cure eſt à la collation du Prieur de Souvigny. Le terroir eſt abondant en froment, méteil & ſeigle, les pacages ſont abondans; l'on y nourrit beaucoup de gros & menus beſtiaux, que l'on engraiſſe pour Bourbon, Moulins & Paris. Il y a quelques vignes & fruits. Il y a des bois, & la foreſt de Gros-bois-au-Roi où l'on engraiſſe beaucoup de porcs. Toutes ces nourritures y cauſent un petit commerce, ainſi que les Eſtangs, dont on conduit le poiſſon à Paris. Le Roy eſt en partie Seigneur de ce lieu. L'on adreſſe les Lettres par Bourbon-l'Archambaud.

S. AUBIN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 725 habitans.

S. AUBIN, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 1250 habitans.

S. AUBIN, dans l'Armagnac, Colleſte d'Eauze, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 214 habitans.

S. AUBIN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 360 habitans.

S. AUBIN, dans le Hainaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 485 habitans.

S. AUBIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 166 habitans.

S. AUBIN, dans la Franche-Comté, Dio-

cèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 15 habitans.

S. AUBIN, Forêt, de treize mille ſept cens vingt-huit arpens, de la Maîtriſe de Rennes.

S. AUBIN-Château-neuf, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 812 habitans.

S. AUBIN-d'Aubigné, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Renoes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 326 habitans.

S. AUBIN-d'Aubigny, Terre en Poitou, Election de Mauleon: elle eſt à M. du Freſne.

S. AUBIN de Barre, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 228 habitans.

S. AUBIN de Cahuzac, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 635 habitans.

S. AUBIN de Grip, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean-d'Angely, a 125 habitans.

S. AUBIN de Guerande, *Voyez* Guerrande.

S. AUBIN de Lenquais, dans le Perigord, Païs de Lenquais, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 500 habitans. Cette Paroiſſe eſt exempte de Taille.

S. AUBIN de Loque, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 113 habitans. M. le Marquis de Montfort en eſt Seigneur.

S. AUBIN de Rennes, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Reones, a 200 habitans.

S. AUBIN de Selloo, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieua, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 1116 habitans.

S. AUBIN des Bois, *S. Albinus de Boſco*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Ciſteaux, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu: elle a été fondée en 1137, par un Comte de Lamballe. Elle eſt ſituée à ſia lieuës de Saint Boeu.

S. AUBIN des Bois, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 492 habitans.

S. AUBIN des Châteaux, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 335 habitans.

S. AUBIN des Grois, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendaoce d'Alençoo, Electioo de Mortagne, a 160 habitans.

S. AUBIN des Hayes, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreua, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Cooches, a 795 habitans.

S. AUBIN des Landes, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 151 habitans.

S. AUBIN des Pteaux, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlemeot de Roüen, Intendance de Caëo, Election de Coutances, a 372 habitans.

S. AUBIN du Cormiet, Ville, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 247 habitans. Elle a été bâtie en 1222 par Pierre Mauclerc, Duc de Bretagne, tant à cauſe de la chaſſe, que pour fermer l'entrée de la Bretagne du côté du Maine. Ce lieu eſt celebre pour la victoire remportée ſur les Bretons & leurs Alliés, par l'armée de Charles VIII. commandée par le Vicomte de la Trimouille, dans laquelle Loüis, Duc d'Orleans, General de l'armée ennemie, & depuis Roy de France, ſous le nom de Loüis XII, fut fait priſonnier. Cette Ville eſt à cinq lieuës de Rennes, & autant des frontieres de Normandie. Elle députe aux Eſtats de Bretagne.

S. AUBIN du Deſert, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 815 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Sarte, à une demie lieuë au deſſus de la chute du Loir. C'eſt dans cette Paroiſſe qu'eſt la Vidamie du Mans qui a appartenu long-temps à la Maiſon des Seigneurs des Uſages; elle a enſuite paſſé dans la Maiſon d'Angennes, & elle appartieot à preſent à celle de Vaſſé.

S. AUBIN du Pavail, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlemeot de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 116 habitans.

S. AUBIN du Plan, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 418 habitans. Le Sieur de la Brie en eſt Seigneur.

S. AUBIN eo Blanquefort, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Electioo de Bordeaux, a 310 habitans.

S. AUBIN en Herponval, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mootdidier, a 214 habitans. Il y a un Prieuré de huit cens livres. *Voyez* Herponval.

S. AUBIN en Tiffauges, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 352 habitans.

S. AUBIN-Jouxte-Bouleng, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont de l'Arche, a 860 habitans. M. le Duc d'Elbeuf en eſt Seigneur.

S. AUBIN la Campagne, dans la Normandie, Diocèſe, Parlemeot, Intendance & Electioo de Roüen, a 345 habitans. Les Coſeigneurs ſont le Roy & l'Archevêque de Roüen.

S. AUBIN la Riviere, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 276 habitans.

S. AUBIN le Bizey, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 210 habitans. C'eſt à M. le Duc d'Harcourt.

S. AUBIN le Caux, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 530 habitans. M. de Torcy en eſt Seigneur.

S. AUBIN le Cloud, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 1028 habitans.

S. AUBIN le Dépeint, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 525 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de la Couture du Mans.

S. AUBIN le Guichard, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electioo de Bernay, a 580. habitans.

S. AUBIN le Vertueux, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Inten-

Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 400 habitans.

S. AUBIN près Cizé, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 138 habitans.

S. AUBIN-ſur-Algot, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 276 habitans. M. l'Abbé de S. Pierre en eſt Seigneur.

S. AUBIN-ſur-Auquainville, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux a 42 habitans.

S. AUBIN ſur Cailly, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 67 habitans. M. le Marquis de Toutteville en eſt Seigneur.

S. AUBIN ſur Gaillon, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 810 habitans. C'eſt à M. l'Archevêque de Roüen.

S. AUBIN ſur Iton, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 356 habitans. M. de Fontanieu en eſt Seigneur.

S. AUBIN ſur la Met, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 495 habitans.

S. AUBIN ſur Rille, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 182 habitans.

S. AUBIN ſur Saenne, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 419 habitans.

S. AUBIN ſur Scye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 409 habitans. M. de Miromênil en eſt Seigneur.

S. AUBIN ſur Yone, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 264 habitans.

S. AUBIN-Tergaſte, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1860 habitans.

S. AVE', dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 294 habitans.

S. AVENTIN, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 69 habitans.

S. AVENTIN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lombez, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdnn, a 214 habitans.

S. AVERTIN, ſitué au bord du Cher, vers la Touraine.

S. AUGE-le-Vieil, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 128 habitans.

S. AUGUSTIN, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 706 habitans.

S. AUGUSTIN, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 790 habitans.

S. AUGUSTIN, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 728 habitans.

S. AUGUSTIN de Terroüane, dans l'Artois, Abbaye de Premontré en Regle. Elle a été fondée en 1131. par Milon Evêque de Terroüane, qui y mit des Religieux du Monaſtere de Selincourt, Diocèſe d'Amiens. Peu de temps après, Philippe, fils de Thierry Comte de Flandre, en ayant brûlé l'Egliſe, ſon pere Thierry aumôna à cette Abbaye dix livres de rente, monnoye de Flandre, pour réparation du tort que ſon fils avoit cauſé. C'eſt une des plus conſiderables de l'Ordre; ſon Abbé aſſiſte aux Etats d'Artois. C'eſt tout ce qui nous reſte de l'ancienne ville de Terroüane depuis que Charles-Quint l'a fait détruire. Cette Abbaye eſt ſituée au bord de la Lys, dans le Diocèſe de Saint Omer.

S. AUGUSTIN des Bois, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 463 habitans.

S. AUGUSTIN près Angers, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 750 habitans.

S. AVID, Annexe d'Eſcaſſefort, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 310 habitans.

S. AVID, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 92 habitans.

S. AVID de Lede, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 642 habitans.

S. AVID de Souleignes, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 230 habitans.

S. AVID Riviere de Montferrand, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 910 habitans.

S. AVID-Seigneur, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 990 habitans. Il y a un Chapitre, que l'on a uni depuis peu à celui de Sarlat.

S. AVIS. *Voyez* Habitans du Cheret-Saint-Avis.

S. AVIS, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 250 habitans.

S. AVIS de Tarde, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 274 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un Païs de montagnes; ſes terres ſont legeres, & ne produiſent gueres que du bled noir, de l'avoine, des raves, & un peu de ſeigle. Il y a des pacages dont l'on éleve des beſtiaux que l'on vend aux foires de Feilletin & de Chenerailles. Il y a peu de bois, & point de fruits. Les habitans ſont laborieux, quoique peu commodes.

S. AVIS-le-Pauvre, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 182 habitans.

S. AVIT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 560 habitans.

S. AVIT, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 358 habitans.

S. AVIT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 214 habitans.

S. AVITTE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 126 habitans.

S. AULAIE, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, In-

tendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 202 habitans.

S. AULAIE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1099 habitans.

S. AULAYE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 372 habitans.

S. AULAIRE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election & Préſidial de Brives, a 835 habitans. C'eſt un Marquiſat appartenant au Marquis qui en porte le nom. Celui de ſa famille eſt Beaupoil; elle eſt otiginaire de Bretagne, & établie en Limoſin, au temps de la querelle de Jeanne-la-Boiteuſe, & de Jean Comte de Montfort: on prétend que la terre de S. Aulaire lui fut alors donnée pour la dédommager de ce qu'elle avoit perdu en Bretagne.

S. AULAIRE, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Satlat, a 290 habitans.

S. AULAIS, dans la Saintonge, Dioeèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 159 habitans.

S. AUMELY, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 74 habitans.

S. AUNIS, dans l'Armagnac, Dioeèſe d'Aueh, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Aueh, Electinn d'Armagnae, a 214 habitans.

S. AUPERIANT, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Inrendance de Moulins, Election de Gueret, a 545 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un Païs plus plain que montueux, à einq quarts de lieuës d'Aubuſſon. Les terres ſont d'un même tapport que celles de la Paroiſſe de S. Amand. Les habitans ſont induſtrieux, & aſſés commodes. M. de Saint Maixant en eſt Seigneur.

S. AURE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 652 habitans.

S. AURENCE, dans le Bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 216 habitans.

S. AVRIL, Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Benoît, fondée par les Seigneurs de Dunois en 1131. elle eſt dans le Diocèſe de Charttes, & vaut ſix mille livres.

S. AUSONE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 409 habitans.

S. AUSONY, *Sancti Auſonii Parthenon*, Abbaye de Filles, Ordre de Saint Benoît dans la ville d'Angoulême; c'eſt une noble & très-ancienne Abbaye qui a été fondée dès le troiſiéme ſiécle, & doit ſon commencement à Auſonne, premier Evêque d'Angoulême, & à une ſœur du Préfet Garrulus, nommée Caliague, qui, avec Calefagie, & pluſieurs autres ſaintes Filles, y reçût le voile des mains du ſaint Prélat Auſonne. Après ſa mort, ces pieuſes Vierges enſevelirent ſon corps dans l'Egliſe que Caliague avoit bâtie à l'aide de ſon frere, Préfet des Romains dans toute cette contrée, & homme très-puiſſant. C'eſt de-là que ce Monaſtere a pris le titre de S. Auſonne. Charlemagne étant à Angoulême, lui donna l'Egliſe de S. Sonne, avec un très-ample territoire. Pluſieurs Rois de France ont imité la pieté de ce pieux Empereur, & ont comblé de biens cette Abbaye.

Elle fut long-temps comme enſevelie ſous ſes ruines par les ravages des Barbares. Guillaume, Evêque d'Angoulême, la rebâtit juſqu'aux fondemens, dans les Fauxbourgs de cette Ville, au même lieu où étoit dans les premiers temps l'Egliſe où l'on conſervoit les corps des ſaints Evêques Auſony & Atton. Le Comte Guillaume, avec ſa femme Girberie, & leurs fils Aldoin, Gaufroid & Guillaume, cedetent la manſe domaniale qu'ils avoient dans la métaitie d'*Alamans*, en dot à la Baſilique des Saints Auſony, Atton & Ceſaire, où repoſoient les corps de ces Saints, & qui étoit ſituée au-deſſous de la Ville d'Angoulême, ſur la riviere de l'Enguine. L'acte de cette ceſſion eſt de l'année de la mort du Comte Guillaume 1028. ſous le regne du Roi Rnbert.

Dans les guerres, les Anglois s'étant emparez d'Angoulême, ce Monaſtere fut encore ruiné. Jeanne de Bourbon, femme de Charles V. en fut, pour ainſi dire, une ſeconde fondatriee, & le tétablit entierement dans le quatorziéme ſiécle. Loüiſe de Savoye, Comteſſe d'Angoulême, mere de François I. en releva auſſi, dans le ſeiziéme ſiécle, les bâtimens qui tomboient en ruine par leur ancienneté; elle fut encore entierement renverſée en 1568. pendant les troubles des Calviniſtes; mais Loüis XIII. prit le ſoin de la faire rebâtir avec une magnificence digne d'un grand Roi, & la transſeta du Fauxbourg dans la Ville. Elle a pluſieurs beaux privileges, entr'autres, celui de ne dépendre uniquement que du Saint Siége. Le Pape Urbain VIII. la confirma dans la poſſeſſion de tous ſes avantages. La Communauté eſt compoſée de quarante Religieuſes, qui ont aſſez de peine à ſubſiſtet.

Saint AUSTREBERT, dans la Normandie, Dincèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 328 habitans. M. d'Eſneval en eſt Seigneur.

S. AUSTREMOINE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 228 habitans.

S. AUSTRILLE, Prévôté de Dun-le-Roi, Bailliage particulier de Château-neuf.

S. AUVENT, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 1589 habitans.

S. AUVERGER, Prieuté de l'Ordre des Mathurins.

S. AVY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 472 habitans.

S. AVY-au-Perche, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 245 habitans. Il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, fondée l'an 1121. entre Châteaudun & S. Denis-lez-Ponts ſur la riviere du Loir, qui en arroſe les murs; elle eſt aſſés bien bâtie, & a pluſieurs Benefices à ſa nomination.

S. AY, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 915 habitans.

B A

S. BABEL, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de

Riom, Election de Clermont, 1080 a habitans.

S. BADEL, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 440 habitans.

S. BANDRY, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 326 habitans.

S. BARAIN, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Bailliage rural du Marquisat de Chaussen, Grenier à sel de Salins, Parlement & Intendance de Dijon, Recette d'Auxonne, a 160 habitans. Ce lieu est situé sur une éminence. C'est un païs de plaines. Il y a une petite riviere appellée d'Orain. Le votte est un hameau séparé qui en dépend.

S. BARBAN, Bourg, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 860 habitans.

S. BARD, sur les confins de l'Auvergne, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election d'Evaux, a 290 habitans. C'est une Paroisse située dans un valon. Ses terres produisent du seigle, de l'avoine & du bled noir. Il s'y fait un petit commerce de bestiaux gros & menu.

S. BARDON, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 526 habitans.

S. BARTHELEMY, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 650 habitans.

S. BARTHELEMY, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 520 habitans.

S. BARTHELEMY, dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 376 habitans.

S. BARTHELEMY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Montvillers, a 139 habitans. Madame de saint Supplix en est Dame.

S. BARTHELEMY, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 650 habitans.

S. BARTHELEMY, dans la Brie, Diocèse de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 285 habitans.

S. BARTHELEMY, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 473 habitans.

S. BARTHELEMY de Plassas, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 220 habitans.

S. BARTHELEMY de Chichiliane, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 553 habitans.

S. BARTHELEMY du Buissard, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 157 habitans.

S. BARTHELEMY du Guirel, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 81 habitans.

S. BARTHELEMY du Val, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 612 habitans.

S. BARTHELEMY-l'Estra, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbrison, a 455 habitans.

S. BARTHELEMY-le-Miel, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 300 habitans.

S. BARTHELEMY-le-Pin, dans le haut-Vivarais, Diocèse de Valence, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 340 habitans.

S. BARTHELEMY-les-Melisey, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 83 habitans.

S. BASILE, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 160 habitans.

S. BASLE, *S. Basoli*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoist, en Champagne, Diocèse de Reims: elle est située à trois lieuës de Reims, sur le haut d'une montagne; elle s'appelloit autrefois Verzy. Il y a encore auprès un village de ce nom. On la croit fondée par Suanegothe, seconde femme de Thiery, Roi d'Austrasie, & par Theodechilde sa fille. Son Abbé joüit de dix mille livres de rente, & les Religieux au nombre de huit, de six mille. Ses premiers Religieux suivoient d'abord la Regle de saint Antoine & de saint Pacôme. Saint Nivard, Archevêque de Reims, qui rétablit cette Abbaye vers l'an 664. leur fit embrasser la Regle de saint Benoît. Une congregation de Prestres seculiers leur succeda vers l'an 717. mais l'Archevêque Artaud remit à leur place des Benedictins vers l'an 960. Leur monastere étoit d'abord au pied de la montagne, d'où il fut transferé au haut en 840. Cette Abbaye a été unie à la Congregation de saint Maur en 1644. depuis lequel tems les Religieux de cette Congregation l'ont beaucoup reparée & embellie. L'on y a tenu un Concile vers l'an 992. pour installer Archevêque de Reims, Gerbet, qui a depuis été le Pape Silvestre II. Elle est exempte de la jurisdiction de l'Ordinaire.

S. BAUDELLE, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 778 habitans.

S. BAUDELLE, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Election d'Issoudun, a 365 habitans.

S. BAUDILE, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 297 habitans. Bais sur Bais, Tourjounas & Brotel dépendent de sa collecte.

S. BAUDILLE, dans le Dauphiné, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 607 habitans.

S. BAUDILLE & Pipet, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 210 habitans.

S. BAULT, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 143 habitans. Ce lieu est situé au bord de l'Eschandon.

S. BAUMER, Bourg, dans la Normandie, Diocèse du Mans, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 214 habitans. Il y a des mines & des forges où l'on fait beaucoup de fer dans ce canton.

S. BAUZELY, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Nismes, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Nismes. Ce

lieu eſt à trois quarts de lieuës au nord de Niſmes.

S. BAUZELY, Bourg, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

S. BAUZELY-de-l'Irondel, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 218 habitans.

S. BAUZILLE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 650 habitans.

S. BAUZILLE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 383 habitans. Ce lieu eſt au pied des montagnes de Conrocs, à une lieuë & demie au midi du Gardon, & à trois lieuës de Niſmes à l'occident.

S. BAUZILLE de Montmel. *Voyez* Montmel.

S. BAUZILLE de Silva, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 40 habitans.

S. BAUZILLE-d'Heraud, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 910 habitans.

S. BAUZILLE en Barrez, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 149 habitans.

S. BAUZILLE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 680 habitans.

S. BAZERY, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Conſolans, a 408 habitans.

B E

S. BEAT, *Oppidum Sancti Beati*, Ville, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, a 790 habitans. Elle eſt diviſée en deux Communautés pour les droits du Roy; une partie eſt de l'Intendance d'Auch & de l'Election de Riviere-Verdun; l'autre eſt de l'Intendance de Toulouſe & de la Recette de Comenges. Cette Ville eſt ſituée au confluant de la Garonne & de la Pique, à deux lieuës au midi de ſaint Bertrand de Comenges, dont elle peut paſſer pour le boullevard. La Garonne la traverſe & la ſepare en deux. Il y a pluſieurs marchés où l'on fait un grand commerce de beſtiaux & de mulets: ils ſont très fréquentés par les Eſpagnols. Cette Ville eſt dans une très déſagreable ſituation entre deux montagnes; toutes les maiſons ſont bâties de marbres, parce qu'il n'y a pas d'autres pierres dans le païs. Il y a un Prieuré aſſez conſiderable, & l'on y tient une foire à la ſaint Martin, où l'on fait un grand débit de chevaux & de mulets.

S. BEAUVAIRE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 310 habitans.

S. BEAUZILLE, dans le haut-Vivarais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 580 habitans.

S. BEAUZIRE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 590 habitans.

S. BEDAN, ou Brandan, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 590 habitans.

S. BEL, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 226 habitans.

S. BELIN-les-Granges de Charmilliere, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 350 habitans.

S. BENESET, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, Viguerie d'Anduſe, a 183 habitans.

S. BENIGNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 390 habitans.

S. BENIGNE de Dijon, *Abbatia S. Benigni de Divione.* Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Benoît, au Diocèſe de Langres; bâtie en 514. par Saint Gregoire Evêque de Laogres. Elle a receu la réforme, & vaut par an à l'Abbé neuf à dix mille livres de rente. *Voyez* Dijon.

S. BENIN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 250 habitans.

S. BENIN, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 186 habitans.

S. BENIN-d'Azy, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 692 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës de Nevers. Son terroir eſt abondant en froment, il y a des vignes d'un bon rapport, quelques bois taillis, un fourneau, une groſſe forge & deux petites. M. de Valotte en eſt Seigneur.

S. BENIN des Bois, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 322 habitans. Ses terres ſont partie en plaines, partie en montagnes; l'on y recueille du froment, du méteil, de l'orge & de l'avoine; on y nourrit quelques beſtiaux; il y a pluſieurs petits bois qui ſervent pour les fourneaux & les forges des environs. M. de Martangis en eſt Seigneur.

S. BENIN des Champs, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine; ſes terres rapportent du froment, du ſeigle, de l'orge, de l'avoine, & peu de fruit. Il y a des foins ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux: il y a quelques brouſſailles & bois de haute-futaye à M. le Marquis d'Eſpenilles, qui eſt Seigneur du lieu.

S. BENOIST ſur Loire, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1780 habitans.

S. BENOIST, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 935 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

S. BENOIST, Châtellenie, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables-d'Olonne, a 740 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la riviere nommée le Grand-lay, à l'embouchûre de laquelle il a un petit Port de mer ſeulement pour des barques.

S. BENOIST,

S. BENOIST, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 288 habitans. M. l'Abbé de Feſcamp en eſt Seigneur.

S. BENOIST, dans l'Anjou, Prieuré de l'Ordre de Saint Auguſtin, qui vaut douze cens livres.

S. BENOIST, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 162 habitans.

S. BENOIST, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 747 habitans.

S. BENOIST de Quincy, *Quinciacum*, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 412 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord du Clain au midy, & tout près de la ville de Poitiers; il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît.

S. BENOIST du Lac-mort, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 410 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. BEN-OIST, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 560 habitans.

S. BENOIST de Fredeſſons, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 92 habitans.

S. BENOIST des Ombres, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteau-de-mer, a 270 habitans. M. l'Abbé de Preaux en eſt Seigneur.

S. BENOIST, *Caſtrum Sancti Benedicti*, dans la Provence, Diocèſe de Glandeves, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Annot, a 214 habitans. Honoré Bouche le met du Bailliage de Guillaume.

S. BENOIST-des-Ondes, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 114 habitans.

S. BENOIST d'Herbelot, *Voyez* Herbelot.

S. BENOIST d'Hebertot, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 378 habitans. C'eſt à Madame d'Hebertot.

S. BENOIST du Sault, *S. Benedictus à ſaltu*, Ville, dans le Poitou, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 550 habitans. Ce Bourg eſt aux confins du Berry & du Poitou. Il y a un Prieuré Conventuel de l'Ordre de Saint Benoît, membre de l'Abbaye de S. Benoît-ſur-Loire, de la Congregation de Saint Maur, dont le titre eſt uni à la maiſon des Miſſions étrangeres de Paris, qui en retire environ ſix mille livres. Il y a auſſi un Couvent d'Auguſtins qui n'eſt pas riche. Cette ville eſt à près de vingt-cinq lieuës de Bourges, dix-huit de Poitiers, ſeize de Limoges, neuf de Montmorillon & huit de Blanc. Elle eſt du Bailliage de Montmorillon, elle ſuit la Coûtume de Poitou. Il y a un dépôt de ſel. La taille y eſt perſonnelle; la Cure eſt à portion congruë, à la nomination du Prieur qui eſt le Seigneur de la Ville. Il y a marché les Lundis & Jeudis, & quatre foires par an; ſçavoir, le quatre Decembre, le deuxiéme Jeudi de Juillet, le premier & le deuxiéme Jeudis de Janvier. La poſte paſſe par cette ville.

S. BENOIST-lez-Moneſtier, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 123 habitans. Il y a une mine de Charbon fort abondante.

S. BENOIST ſur Loire, dans la ville de Fleury, *Floriacum*, Abbaye dans le Diocèſe & à huit lieuës d'Orleans. Elle eſt celebre par la veneration du corps de ſaint Benoit, que l'on prétend y avoir été tranſporté du Monaſtere du Mont-Caſſin pour la crainte des Barbares, au commencement du ſeptiéme ſiécle. Cette Abbaye reconnoit pour ſon Fondateur un Seigneur Bourguignon, nommé Leodebaudus, en l'an 623. Cette Maiſon a eu des Abbez très-diſtingués par leur capacité & leur ſcience qui l'ont rendu la premiere du Royaume pendant pluſieurs ſiécles. Elle joüit preſentement; y compris la manſe Abbatiale & les Offices clauſtraux, réunis à celle des Moines, de quarante-cinq mille livres de revenu, dont l'Abbé tire environ vingt-deux mille livres. *Voyez* Fleury.

S. BENOIST ſur Sarthe, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 192 habitans.

S. BENOIST ſur Seine, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 258 habitans.

S. BENOIST ſur Vannes, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 192 habitans.

S. BERAIN, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 406 habitans.

S. BERAIN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 122 habitans.

S. BERAIN-ſous-Sanvigné, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 462 habitans.

le Bourg S. BERNARD, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 1488 habitans. Ce Bourg eſt ſur une hauteur, à trois lieuës à l'orient de Toulouſe: ç'a été autrefois une place forte.

S. BERNARD, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 247 habitans.

S. BERNARD-lez-Bayonne, *Abbatia ſancti Bernardi*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, à demi lieuë de Bayonne, au Diocèſe d'Aeqs. Elle s'appelloit anciennement l'Abbaye de Beauvoir, ou Belle-vûe, *de Bello-viſu*, & quelquefois l'Abbaye de Saint Bernard de Lafteron. Sa premiere Abbeſſe fut Marie de Molier, en 1268. & depuis elle juſqu'en 1710. l'on en compte quinze autres.

S. BERNARD-lez-Cîteaux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 123 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la Montagne à quatre lieuës de Dijon & de Nuits; il y paſſe une petite riviere venant de Vougeot.

* S. BERNARD près Valence, *Abbatia Sancti Bernardi prope Valentiam*, Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Saint Benoît, au Diocèſe de Valence, dans le Dauphiné.

S. BEROIN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 285 habitans.

S. BEROIN-lez-Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 218 habitans. C'eſt un annexe d'Heüilley-le-Grand.

S. BEROIN-lez-Foſſes, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 32 habitans.

S. BEROIN-lez-Gurgy, Hameau, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 35 habitans.

S. BEROIN-lez-Moines, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 174 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le penchant d'une montagne; il y a à un quart de lieuë une ſource qui fait un ruiſſeau; il n'y a point de Ponts, hors les chauſſées des deux étangs. L'Evêque de Langres nomme à la Cure. Les métairies de la Bergerie & Villemon, en dépendent. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

S. BEROIN ſur d'Heune, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon; a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en montagnes, partie en plaines. La riviere d'Heune y paſſe. Les métairies de Beaujot & de Chevreau en dépendent.

S. BEROING, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 168 habitans.

S. BERTHEVIN, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 1360 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à une lieuë de Laval ſur le chemin de Bretagne; il y a une carriere de marbre jaſpé rouge & blanc.

S. BERTHEVIN, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 778 habitans. Il y a dans l'un des deux un Prieuré dépendant de l'Abbaye de Marmoutier.

S. BERTIN, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît dans la Ville de S. Omer. Elle a été fondée vers l'an 608. & vaut par an à l'Abbé quinze mille livres de rente. *Voyez* S. Omer.

S. BERTRAND, Ville, dans le bas-Armagnac, Siége de l'Evêché de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 400 habitans. Son Diocèſe eſt ſuffragant d'Auch, & compreod environ deux cens Paroiſſes. La Manſe Epiſcopale eſt de vingt-deux mille livres; ſon Evêque entre aux Etats de Languedoc, parce que Valentine & dix autres Paroiſſes de ſon Diocèſe, ſont du Gouvernement de cette Province. Le Chapitre de ſa Cathedrale eſt compoſé d'un grand Archidiacre qui a quatre mille livres, de quatre petits Archidiacres qui ont chacun dix-huit cens livres; d'un Penitencier, & de quatorze Canonicats de huit cens livres; d'un Sacriſtain qui en a ſix cens, & de vingt-quatre ſemi-Prébendes de trois cens livres; les gens du Païs ont beaucoup de dévotion à S. Bertrand, l'un de leurs anciens Evêques. Cette Ville eſt ſituée au bord de la Garonne ſur une hauteur; elle eſt Capitale du Comté de Comenges, quoiqu'elle ſoit ſituée dans le Païs de Riviere-Verdun; elle a été bâtie dans l'onziéme ſiécle par S. Bertrand, fils d'Athon Raymond, Seigneur de l'Iſle, dans la vallée de Cabrieres, vis-à-vis & auprès des ruines de l'ancienne Ville capitale de Comenges, nommée autrefois *Lugdunum Convenarum*. Cette ancienne Ville paroît, par les ruines de ſes murailles, avoir été plus grande que Toulouſe. On y voit encore les reſtes d'un Amphiteâtre; elle fut brûlée par l'armée de Gontran, Roi d'Orleans, vers l'an 585. pour avoir donné retraite & ſoutenu les interêts do faux Gondebaud, qui ſe diſoit fils de Clotaire I. S. Bertrand eſt à preſent toute ouverte, & très-peu conſiderable.

S. BEUREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à ſel de Poüilly, a 15 habitans. Ce lieu eſt ſitué en Païs de plaines & de côteaux. La riviere d'Armanzon y paſſe. Il y a peu de vignes. La Dame Abbeſſe de Rougemont eſt collatrice de la Cure. Le Hée dépend de cette Paroiſſe, auſſi-bien que Liguiere, Beurizot, & Verchiſy.

B I

S. BIER en Belin, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 460 habitans.

B L

S. BLAISE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 202 habitans.

S. BLAISE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 152 habitans.

S. BLAISE, dans la Provence, Diocèſe de Freſus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 214 habitans. C'eſt un Prieuré qui a été uni au Chapitre de Lorgues.

S. BLAISE, Prieuré, dans le Diocèſe de Bourges.

S. BLAISE, & Bliensbach, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, terres de la Nobleſſe, a 82 habitans.

S. BLANCARD, Juſtice Royale, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette de Nebouzan, a 214 habitans.

S. BLANCARD, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 200 habitans.

S. BLIMONT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 1089 habitans.

S. BLIN, *Sanctus Benignus*, dans la Champagne, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, dependant de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris. Ce lieu eſt ſitué dans le Village de Bertigny, qui eſt du Bailliage do Chaumont en Baſſigny. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Nicolas; le Prieur eſt Seigneur du lieu, & Collateur de la Cure. Ce Prieuré fut fondé dans le milieu du huitiéme ſiécle par S. Jacob Evêque de Toul, & Lilioſa ſa ſœur, qui donna le Village de Bertigny pour établir ce Prieuré. Il eſt en Commande, & vaut douze mille livres. Ce Prieuré étoit autrefois Conventuel, mais il n'y a plus de Religieux.

B O

S. BOHAIRE, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 276 habitans.

S. BOIL, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel & Châtellenie de S. Gengoux, a 535 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plaine aſſés marécageuſe ; il y a quelques vignes. Les Hameaux de Chamnouſt, Collonges, Eſtivaux, & le Fief de la Plotte, en dépendent.

S. BOIS, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette d'Orthez, a 87 habitans.

S. BOIS, dans le Bugey, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 408 habitans.

S. BOMER, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 1950 habitans.

S. BOMERT, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 490 habitans.

S. BON, & le Hameau de Villourette, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 210 habitans.

S. BONNET, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 909 habitans.

S. BONNET, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 810 habitans.

S. BONNET, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 210 habitans.

S. BONNET, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 391 habitans.

S. BONNET, *S. Bonetus*, Bourg. Seigneurie, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 1071 habitans. Ce Bourg eſt le chef-lieu du Duché de Leſdiguieres. Il eſt ſitué dans le Val de Champſaur, & il eſt celebre pour avoir été le lieu de la naiſſance de l'illuſtre Conneſtable Duc de Leſdiguieres, dont les biens ſont fondus par la Maiſon de Crequy-Leſdiguieres, dans celle de Villeroi.

S. BONNET, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 418 habitans.

S. BONNET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election & Grenier à ſel de ſaint Amand, Preſidial de Moulins, Coutume de Bourbonnois, a 254 habitans. Ce Village eſt ſitué ſur la Marmande à une lieuë d'Ainay-le-Château. La taille y eſt perſonnelle ; la Cure vaut trois cens cinquante livres par an. Elle eſt à la collation de l'Abbé du Montet-aux-Moines, Ordre de ſaint Benoit. Il en dépend quatre hameaux, ſçavoir, ſaint Mamert, où il y a une Chapelle, Rigebourg, Chavannes & Auriveaux. Son terroir rapporte du bled & du ſeigle ; il y a pluſieurs prés & trois étangs ; il y a un membre de la Commanderie de la Rachery, dite la Chapelle de S. Jean du Buis, & un fief noble appellé de Bois-Aubin ; quatre Moulins à l'eau. La Seigneurie en eſt au Roi. L'on adreſſe les lettres à S. Amand-Montrond.

S. BONNET, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 134 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à un demi quart de lieuë de Moulins, & à un quart de lieuë de l'Allier dans une plaine ; ſes terres ſont maigres, à ſeigle, de peu de rapport ; les foins y ſont abondans, mais peu graſſis, les pacages étendus en buiſſons & bruyeres ; l'on y fait un profit aſſés conſiderable de beſtiaux qu'ils nourriſſent dans les forêts de Paniſanges & de Plaimboux qui ſont auprès, & appartiennent au Roi. Il y a quelqoes autres cantons de bois modernes à differens particuliers, quelques étangs, point de vignes, ni de menus fruits. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. BONNET, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, a 214 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en montagnes, paroe en vallons. Aigue Perret, & les Hameaux de Chelay, & Carechuve en dépendent.

S. BONNET, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, & Viguerie d'Anduſe, a 96 habitans.

S. BONNET à Valouze, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 232 habitans.

S. BONNET de Belle-Nave, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Grenier à ſel & Election de Gannat, Préſidial de Moulins, a 58 habitans. Cette Paroiſſe eſt à une demi lieuë de Bellenave ; elle eſt régie par la Coutume de Bourbonnois ; la taille eſt perſonnelle ; la Cure eſt à la collation de l'Abbé d'Ebreüil, elle eſt à penſion ; ſon terroir rapporte du froment ; il y a des vignes & des prés. M. de Luxembourg en eſt Seigneur. L'on adreſſe les lettres à S. Pourçain.

S. BONNET de Cray, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 562 habitans.

S. BONNET de Four, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 392 habitans.

S. BONNET de Galaore, *S. Bonetus de Galabris*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 315 habitans. Ce lieu prend ſon nom de la petite Riviere de Galaure, au bord de laquelle il eſt ſitué.

S. BONNET de Joux, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 376 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en un Païs de ſable fort ſterile, & ſujet aux gelées. Le Païs eſt partie plaines, partie montagnes & vallons. Il y a onze Hameaux qui dépendent de S. Bonnet de Joux qoi eſt la Paroiſſe, & où eſt l'Egliſe. Le premier eſt ledit S. Bonnet de Joux ; puis, le Poiſeul, les Tebliers, Avally, la Chapelle, la Vallette, la Curtenelle, la Perche, Renticre, les quatre petites métairies, Menot, Croſſe & Modencart.

S. BONNET de Montpenſier, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 310 habitans.

S. BONNET ſous Vieillevigne, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Paray, a 210 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans les bruyeres; Fougere, Champigny, Vieillevigne, Morſanges, Champuant, Freſſard, Viel & Filtraiches en dépendent, & ces quatre derniers ſont alternatifs de la Paroiſſe de Grandvaux. Les Fiefs qui ſont dans celle de S. Bonnet, ſont Champigny & Filtraiche, qui eſt un arriere-Fief. C'eſt un Païs de bois avec quelques monticules. Le Prieur de Perey eſt Collateur de la Cure.

S. BONNET-de-Montauroux. *Voyez* Montauroux.

S. BONNET-de-Mure, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 418 habitans.

S. BONNET-de-Rochefort, dans le Bourboonois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Préſidial de Moulins, Grenier à ſel & Election de Gannat, a 540 habitans. Ce Village eſt ſitué près de la riviere de Sioule, à une lieuë de la ville d'Ebreüille. La taille eſt perſonnelle; la Cure vaut cinq à ſix cens livres; elle eſt à la nomination de l'Abbé d'Ebreüille. Il en dépend les Hameaux de Chalignat, Hurſon, Linard, & les Rulliers. Son terroir produit du froment & du ſeigle; il y a des vignes & des prés. M. de Ligondas eſt Seigneur de cette Paroiſſe qu'il tient en Fief ſimple. Les habitans s'occupent à la culture des terres & des vignes, & à la pêche du ſaumon. L'on adreſſe les lettres par la poſte à Gannat.

S. BONNET-des-Bruyeres, Bourg, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 1040 habitans.

S. BONNET-des-Coreaux, Bourg, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſon, a 1125 habitans.

S. BONNET-du-Gard, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 365 habitans.

S. BONNET-Elevert, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 763 habitans.

S. BONNET en Barbezieux, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 425 habitans.

S. BONNET en Mirambeau; dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 204 habitans.

S. BONNET-la-Foreſt, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1028 habitans.

S. BONNET-la-Riviere, dans le Limoſin, Diocèſe de Limnges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 820 habitans.

S. BONNET le Bas, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 407 habitans.

S. BONNET-le-Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Electioo d'Iſſoire, a 610 habitans.

S. BONNET le Chaſtel, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 1189 habitans.

S. BONNET le Chaſtel, Juſtice Royale, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſon, a 1355 habitans.

S. BONNET le haut, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 416 habitans.

S. BONNET-le-Pauvre, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 150 habitans.

S. BONNET le Port-Dieu, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Electioo de Tulles, a 300 habitans.

S. BONNET le Sadran, dans le Limoſin; Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 522 habitans.

S. BONNET-lez-Oulles, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſon, a 492 habitans.

S. BONNET-Outraillier, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 859 habitans.

S. BONNET près Bellac, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1012 habitans.

S. BONNET-Prevoreival, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermoot, a 134 habitans.

S. BONNOT, *Sanctus Bonetus*, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Grenier à ſel & Election de la Charité-ſur-Loire, Préſidial de Saint Pierre-le-Montier, a 225 habitans. Cette Paroiſſe eſt à cinq lieuës de la Charité; elle eſt regie par la Coutume de Lorris; la taille eſt perſonnelle, la Cure eſt à la collation du Prieur de la Charité, qui eſt auſſi Seigneur du lieu, elle ne rapporte que trois cens livres. Saint Bonnot dépend de la Châtellenie de Dompierre; ſon terroir pone du bled, il y a beaucoup de bois; l'on adreſſe les lettres à la Charité.

S. BONNOT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 160 habitans.

S. BONNOT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seure, Recette d'Auxonne, a 214 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë & demi de Verdun, & à ſix de Chalon; la riviere de la Guyolle paſſe par le finage; il y a un pont; c'eſt païs de bois & de plaines. Les Flées, les Grand & Petit Taperey, la Crocherie & les Donzeaux en dépendent.

S. BOUISE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 159 habitans. C'eſt une Prévôté qui releve de Sancerre.

B R

S. BRANCHE', dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage,

Bailliage, Grenier à ſel, & Recette d'Avalon, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une petite monticule ; la riviere de Couſſin paſſe à un quart de lieuë ; c'eſt païs de plaines & de forêts. L'Abbé de Sainte Marguerite eſt collateur de la Cure.

S. BRANCHE' en Morvant, dans la Bourgogne, Dincèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 74 habitans.

S. BRANCHS, Bourg, Prevôté, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 360 habitans.

S. BRANDON, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 206 habitans.

S. BRE'S, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 236 habitans.

S. BRESQ, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 21 habitans.

S. BRESSON, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 366 habitans.

S. BRESSON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 285 habitans.

S. BRESSON, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 210 habitans.

S. BREVAIN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 209 habitans. Ce lieu eſt un Port de mer, à l'embouchûre de la Loire.

S. BREZ, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 240 habitans.

S. BRIAC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 346 habitans.

S. BRICE, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 740 habitans.

S. BRICE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 292 habitans.

S. BRICE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 880 habitans.

S. BRICE, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 385 habitans.

S. BRICE, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 20 habitans. M. le Prince de Conty en eſt Seigneur.

S. BRICE, & Courcelles-lez-Reims, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 290 habitans.

S. BRICE, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 272 habitans.

S. BRICE, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 186 habitans.

S. BRICE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 448 habitans.

S. BRICE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 136 habitans.

S. BRIÇON, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges. Cette Châtellenie eſt conſiderable, elle comprend pluſieurs Fiefs. Cette terre a paſſé d'une branche cadette de la maiſon de Sancerre, dans celle de Courtenay de Champignelle ; elle appartient à preſent à la maiſon de Seguier.

S. BRIEU, *Oppidum Sancti Brioci*, Ville, dans la Bretagne, Evêché, ſuffragant de Tours, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Chef-lieu d'une Recette, a 2446 habitans. Elle eſt encore Siége d'une Amirauté ; c'eſt un Gouvernement de Place. Cette Ville doit ſon origine à une Abbaye fondée en l'honneur de S. Brieu, Apôtre de la Bretagne. Numenoius, Prince de Bretagne, y établit un Evêché en 844.

Ce Dioceſe eſt de la haute-Bretagne, & les habitans ne parlent pas Bretons. Il y a beaucoup d'apparence que ce Païs étoit autrefois la demeure des *Aulerci Diablintes*, dont Céſar fait mention, puiſque Pline les place entre les *Curiſolites* & les *Rhedones*. La ville de S. Brieu eſt au bord de la mer, où elle a un port, dans l'enfoncement d'une eſpece de Golfe, à ſeize lieuës à l'occident de S. Malo. L'Evêque eſt Seigneur temporel de la Ville ; Il joüit de dix-huit mille livres de rente. La Cathedrale eſt dédiée à S. Etienne. Le Chapitre eſt compoſé de ſix Dignités, & de vingt Canonicats. Il y a encore une Collegiale dédiée à Saint Guillaume Evêque de Saint Brieu. Cette Ville eſt aſſez bien bâtie, elle n'eſt point ſéparée de ſes Fauxbourgs ; les montagnes dont elle eſt environnée, lui cachent la vûe de la mer. Sa principale Paroiſſe eſt dédiée à Saint Michel ; il y a un beau Couvent de Cordeliers ; la Ville entretient un College. Le Diocèſe de Saint Brieu a pluſieurs Paroiſſes qui ſont ſituées ſur la côte, & qui ont la facilité de recevoir des vaiſſeaux du port de quatre-vingt-dix ou cent tonneaux. Il y avoit autrefois des Marchands qui trafiquoient en Eſpagne & en Hollande, où ils portoient du bled & du miel ; mais il y a plus de vingt ans que ce commerce eſt entierement ceſſé ; il n'y en reſte d'autre, outre les forges pour le fer, que celui des toiles & du fil, qui ſe fait principalement à Quintin, & dans les Parmiſſes de Loudeau, Uzel & à Lieval : les toiles qu'on y fait ſont propres pour l'Eſpagne, & ſont portées par les Marchands de Saint Malo à Cadix. Elles ſont de trois differentes largeurs ; la premiere eſt de vingt-cinq pouces, depuis quinze juſqu'à vingt-ſix ſols l'aune. La ſeconde, de deux quarts, depuis vingt-cinq juſqu'à quarante ſols. La troiſiéme, de deux tiers, qui ſe vendent à la piece, n'étant que de cinq ou ſix aunes ; l'augmentation ou la diminution de leur prix ne ſe regle que ſur la conſommation qui s'en fait dans les Indes, où elles paſſent par Cadix ; & c'eſt delà que dépend tout le commerce. Celui de fils eſt auſſi très-conſiderable, & ſe fait dans les marchez du Païs à S. Brieu, Moncontour, Lamballe, Chatel-Audren, Lannion, d'où il paſſe dans les fabriques de toiles dans l'Evêché de Leon. Il y a de gros marchés dans S. Brieu, où l'on fait un commerce conſiderable de toutes les manufactures ſuſdites.

S. BRIEUC de Mauron, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 191. habitans.

S. BRIEUC des Iffs, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 176 habitans.

S. BRIS, Ville, Marquiſat, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, a 1850 habitans. Cette Ville députe aux Etats de Bourgogne, alternativement avec trois autres petites villes de l'Auxerrois.

S. BRIS, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 540 habitans.

S. BRIS, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 445 habitans.

S. BRIS, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, à la reſerve de la moitié du Hameau de Bailly, qui eſt de l'Election de Tonnerre. Ce lieu eſt à deux lieuës de la ville d'Auxerre; il y a des vignes. Goix eſt le nom de la Paroiſſe, dont le village de S. Bris dépend. Longy, Branloire, Pincelle, & le Hameau de Bailly dépendent de S. Bris.

S. BRISSON, Châtellenie, dans le Nivernois, Païs de Morvant, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Grenier à ſel de Moulins en Gilbert, Bailliage & Pairie de Nevers, a 70 habitans. Cette Paroiſſe eſt regie par la Coutume du Nivernois. La taille y eſt perſonnelle. La Cure eſt de ſix cens livres à la collation du Chapitre d'Autun. Douze Hameaux ou Ecarts dépendent de S. Briſſon. Le terroir eſt mauvais, & ne produit que du ſeigle, de l'avoine & du ſarrazin. M. le Comte de Montal en eſt Seigneur. Le commerce des habitans conſiſte dans la nourriture des beſtiaux, & la vente des bois de mouſle pour la proviſion de Paris. Il y a deux foires d'un jour pour les beſtiaux, le premier Aouſt & le 21. Octobre. Ils vendent leurs beſtiaux aux Marchands des Provinces voiſines. L'on adreſſe les lettres à Saulieu, dont il n'eſt qu'à trois lieuës ſur la riviere de Cure. Les habitans ſont de bonnes mœurs & ſimples; ils ne s'occupent qu'à la culture des terres, & à la nourriture de leurs beſtiaux.

S. BRISSON, dans le Gâtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 574 habitans.

S. BRISSON, Gouloux la Chaux & Cremiere, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 580 habitans. C'eſt une Châtellenie du Bailliage & du Duché de Nevers. Ce lieu eſt ſitué en païs de montagnes, froid & ſterile, ne produiſant que du ſeigle, du bled noir & de l'avoine, pour la moitié ſeulement de la nnurriture des habitans; les pacages & les foins ſont aſſés abondans. On ne fait qu'un petit commerce de beſtiaux, parce que les foins ſont d'une mauvaiſe qualité. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

S. BRIX, dans le Poiton, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 785 habitans.

S. BRIX, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 328 habitans.

S. BRIX près Avranches, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 192 habitans.

S. BROLADRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 311 habitans.

S. BROUIN les Moines, Prieuré en Commande, Ordre de S. Benoît, vaut dix-huit cens livres.

C A

S. CALAIS, *Sanctus Carilefus*, Ville, Baronie, & Grenier à ſel, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 2280 habitans. C'eſt une Châtellenie Royale du reſſort du Bailliage de Vendoſme; elle a été long-temps nommée *Aniſola*, à cauſe de ſa ſituation ſur la riviere d'Anille, à ſix lieuës de Vendoſme, & à neuf lieuës du Mans. Elle appartenoit dans les premiers temps à un Seigneur payen, qui étant converti à la foi, donna une partie de ſes biens à S. Thuribe, ſecond Evêque du Mans, pour y bâtir un Monaſtere. S. Carilef, qui vivoit ſous le regne de Childebert, le rétablit vers l'an 515. & lui donna ſon nom que l'on a corrompu dans l'appellation vulgaire de S. Calais. C'eſt à preſent une conſiderable Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Maur. L'Abbé a dix mille livres pour ſa part; & les Religieux au nombre de huit, en ont neuf mille, y compris les Offices clauſtraux. Il y a auſſi un Chapitre dans cette Ville, dédié ſous le nom de S. Pierre & S. Paul, de ſix Chanoines, à la collation de l'Evêque du Mans, & quatre Chapelains. On prétend que c'eſt cette Collegiale qui a été fondée par S. Thuribe, ſecond Evêque du Mans, & non l'Abbaye du même nom. Les Seigneurs de ce lieu portoient auſſi le nom de Saint Calais; pour leur famille, dont étoit Hugues de S. Calais, trente-ſeptiéme Evêque du Mans, elle s'éteignit à la fin de l'onziéme ſiécle. Cette terre eſt à preſent unie au Duché de Vendôme. Sa Juriſdiction particuliere s'étend ſur quinze Paroiſſes. Outre l'Abbaye dont il a été parlé, il y a une Paroiſſe & un Couvent de Benedictines.

S. CALAIS du Deſert, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1150 habitans.

S. CALAIS en Sonnois, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 368 habitans.

S. CANADET, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 378 habitans.

S. CANADET, *Caſtrum Sancti Canadeti*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Recette d'Aix, a 111 habitans.

S. CANNAT, *Caſtrum de Sancto Cannato*, Ville, dans la Provence, Diocèſe de Marſeille, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 289 habitans. Elle a été poſſedée par l'Evêque de Marſeille juſqu'en 1473. que Jean Alardeau Evêque de Marſeille l'échangea pour la Terre d'Aubagne avec le Roy René. Le Prieuré en eſt toujours uni à la manſe Epiſcopale.

S. CAPRAIS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 364 habitans.

S. CAPRAISE de Cahuzac, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 600 habitans.

S. CARADEC près Hennebond, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 147 habitans.

S. CARADEC-Tregoumel, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 166 habitans.

S. CAREU Treve de Pledran, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 153 habitans.

S. CARNE', dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 155 habitans.

S. CASSIAN, *Cella Sancti Caſſiani*, dans la Provence, Diocèſe de Glandeve, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guilleaume, a 214 habitans.

S. CASSIAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 274 habitans.

S. CASSIEN, Baronnie, elle appartient au Duc de Richelieu. C'eſt une petite Paroiſſe de quarante-huit feux, qui paye quatre cens cinq livres de taille. Il y a eu une ancienne Famille du nom de Saint Caſſien, qui eſt éteinte.

S. CAST, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 284 habitans.

S. CASTIN, dans le Beam, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 102 habitans.

S. CATAGIER, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 158 habitans.

CE

S. CELERIN, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 595 habitans.

S. CENERE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 815 habitans.

S. CENERY près d'Alençon, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 318 habitans.

S. CENERY près Seez, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 318 habitans.

S. CENIEZ, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 214 habitans.

S. CEOLS, *S. Celſus*, petit Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, Grenier à ſel de Sancerre, a 482 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur le grand chemin de Bourges à Sancerre, à cinq lieuës de ces deux Villes, & à une lieuë du Bourg des-Ais. Il eſt Siege d'une Juſtice haute, moyenne & baſſe, qui releve de Saint Pierre-le-Moutier, & ſuit la Coutume de Berry. Il y a un Prieuré ſimple poſſedé par un Benedictin de la Congregation de S. Maur, du Monaſtere de S. Joüin ſous Mauleon en Poitou; il eſt Seigneur de la Paroiſſe, & nomme à la Cure qui eſt à portion congruë. Ce Prieuré eſt lui-même à la collation du Prieur de Cluny; il a d'abord été fondé pour des Benedictins non-réformés de la dépendance de la Charité. Il étoit alors occupé par un Prieur, le Curé & deux Religieux. Les guerres l'ayant ruiné, les Religieux ſe ſont retirez, & le Prieuré a été poſſedé pendant cent ans par des Prêtres ſeculiers, & depuis ſix ans il eſt retombé en regle. La grandeur de l'Egliſe & de l'ancien Cimetiere, fait conjecturer que cette Paroiſſe a été autrefois plus peuplée; l'on prétend qu'elle a été ruinée par les Troupes. La taille y eſt perſonnelle. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gervais & S. Protais, elle eſt au bout du Village qui eſt tout ramaſſé & ſans écart: le terroir eſt ſec, & rapporte de bon bled, mais en petite quantité. Il y a auſſi des vignes, dont le vin eſt d'une moyenne qualité. Il y a des Prez & des bois dépendans du Prieuré.

Le revenu du Prieur eſt d'environ huit cens livres, ſur quoi il paye la portion coogruë au Curé. Ce revenu conſiſte en dixmes de toute ſorte, cens & rentes ſeigneuriales, & en terres, prez, vignes & bois; ces bois contiennent environ deux cens arpens qui ſont dans la Paroiſſe de Montigny, contiguë à celle de S. Ceols.

Il y avoit autrefois une Hôtellerie qui étoit très commode pour ceux qui alloient de Bourges à Sancerre; mais les vols & aſſaſſins qui y arrivoient, ayant fait punir le Maître & cinq de ſes complices, il n'y en a plus eu depuis. Les lettres s'adreſſent à Bourges, pour être portées enſuite tous les Mardis aux Ais d'Angillon.

S. CERNIN, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 268 habitans. Son Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt & de douze Chanoines; ces derniers n'ont que cent cinquante livres chacun de revenu.

S. CERNIN, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 2548 habitans.

S. CERNIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 407 habitans.

S. CERNIN, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 118 habitans.

S. CERNIN de la Barde-Viel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 310 habitans.

S. CERNIN de Reillat, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 385 habitans.

S. CERNIN d'Eyſſes, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 860 habitans.

S. CERNY de la Barde, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 725 habitans.

S. CERVAIX, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 272 habitans.

S. CESAIRE, *Caſtrum Sancti Ceſarii*, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 210 habitans.

S. CESAIRE lez-Arles, *Sancti Ceſarii*, ou *Sancti Joannis Abbatia*, Abbaye de Filles, de l'Ordre de S. Benoît, ſituée dans un Fauxbourg de la ville d'Arles en Provence. Elle a été fondée par S. Ceſaire, Evêque d'Arles, ſur la fin du cinquiéme ſiécle. *Voyez* Arles ſur cet endroit.

S. CESTIERS, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 670 habitans.

S. CEZARY, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie

& Recette de Graſſe, a 214 habitans.

S. CEZERT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitnur, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 268 habitans.

S. CEZY, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 210 habitans.

CH

S. CHABRAIX, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Mnulins, Election de Gueret, a 600 habitans.

S. CHAFRE, *Calminia*, *Monaſterium Sancti Theofredi*, Bourg, dans le Languedoc au Velay, Diocèſe du Puy, Parlement de Tnulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 260 habitans. Ce Bourg doit ſoo accroiſſement à une Abbaye celebre, fondée du temps de la Reine Brunchaud vers l'an 570. ſous l'invocation des Apôtres S. Pierre & S. Paul, par Calmin ou Calmer, Duc ou Gouverneur d'Auvergne, qui y établit pour premier Abbé, S. Eudoo Moine de Lerins; l'ancien oom de cette Abbaye eſt *Calminiacum*, depuis elle a pris le nom de ſon ſecond Abbé nommé S. Theoſroy, neveu de S. Odillnn, & ſon Succeſſeur. Elle eſt de l'Ordre de S. Benoit; ayant été preſque détruite par un Evêque de la ville du Puy; Elle fut relevée & rétablie par Dalmatius, l'un de ſes Abbés, avec l'aide & la protection de l'Empereur Loüis le Débonnaire. L'Abbé joüit de douze mille livres de rente. Le Bourg de S. Cbafre eſt au bnrd de la Loſance, à trois lieuës des ſources de la Loire, qui viennent du Mont Meſence. L'Abbaye eſt au pied de cette montagne.

S. CHAFREY, dans le Daophiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Electioo de Gap, Recette de Briançon, a 422 habitans.

S. CHALARD, Prieuré, dans le Limoſin, Diocèſe de Limnges. Il eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, & vaut ſix cens livres.

S. CHAMAND, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Electinn de Tulles, a 892 habitans. Ce lieu eſt du Préſidial de Tulles.

S. CHAMAND, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 900 habitans. C'eſt un Marquiſat qui raporte ſix mille livres de rente au Marquis du même nom, qui eſt de la Maiſon d'Hautefort.

S. CHAMAS, *Sancti Amantii*, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Etang de Berre: c'eſt une groſſe Paroiſſe dont l'Egliſe eſt déſervie par ſept Prêtres. Ce lieu eſt diviſé en deux par une mnntagne. dont le pied eſt percé d'un trou, qui ſert de paſſage de l'une à l'autre. Près de S. Chamas il y a un ancien Pont pour paſſer le ruiſſeau de la Touloubre; on l'appelle ordinairement le Pnnt Surians; il y a deux Arcs de Triomphe aux deux bouts.

S. CHAMASSY, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Iorendance de Bordeaux, Electinn de Sarlat, a 1090 habitans.

S. CHAMONT, ou S. Chaumont, *Oppidum Sancti Anamundi*, Ville, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 3640 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur le chemin de Lion à S. Eſtienne, au bord du Gies, à trois lieuës de S. Eſtienne, & à ſix lieuës de Lion. Elle a un fort Château à cinq Baſtioos, ſitué ſur une Côte de l'autre bord du Giez. Il y a dans cette Ville un Chapitre dedié à S. Chamont; il eſt compoſé de trois Dignités, de quatre Chanoines Aumôniers du Château, de cinq Chanoines, & de quatre Prebendiers. Tout ce Chapitre à cinq mille ſix cens livres de revenu; ces Benefices ſoo t à la collatioo des Seigneurs du lieu, parce que l'un de leurs devanciers en eſt le Fondateur. L'oo y fait un commerce aſſez conſiderable de Merceries, de Soyes & de Rubans.

S. CHAMPS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijoo, Bailliage & Recette de Bugey, a 192 habitans.

S. CHAPTE, dans le bas Languedoc, Diocèſe, d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 420 habitans.

S. CHARLES, Boorg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tnurs, Election de Laval, a 455 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la Foreſt de Bnis.

S. CHARTIER, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Inrendance de Bourges, Election de la Chaſtre, a 545 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée à une lieue de la Chatre. Adelard Guillebaud, Seigneur de cette petite Ville, s'en qualifioit Prince en 1105 C'eſt une Châtellenie qui releve du Duché de Châteauroux; elle a depuis paſſé dans l'ancienoe Maiſon de Denls, qui en faiſoit hommage au Chapitre Primatial de Bourges. Elle entra enſuite daos les Maiſons de Chauvigny, d'où elle a paſſé dans celle de S. Marc. Elle étoit connuë autrefnis ſous le nom de *Vicus Lucaniacus*, & dans la ſuite ſous celui de *Caſtellum Sancti Charterii*.

S. CHARTRES, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 330 habitans.

S. CHEF, *Caſtrum Sancti Theuderi*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1155 habitans. Ce Bourg eſt à ſept lieuës de Vienne; il y a une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benolt, dédiée à S. Theudere, qu'oo appelle ordinairement S. Cbef. Cette Abbaye fut bâtie par S. Theudere, Peoitencier de la ville de Vienne, dans une Fnrêt, alors inhabitée. Elle fut ſecariſée ſous le regne de François I. par Paul III. & convertie en un Chapitre nnble de vingt-huit Cbanoines. La Manſe Abbatiale a été unie à l'Archevêché de Vienne, ce qui donne droit à ce Prélat d'en conferer tous les Canonicats; mais il ne les peut donner qu'à des habitués reçûs par le Chapitre, devant lequel ils ſont preuve de ſeize quartiers de nobleſſe. Le Doyen qui eſt élû par le Chapitre a quatre mille livres de revenu; il confere tous les Offices clauſtraux: le revenu total du Chapitre, les Charges déduites, eſt de quinze mille livres, dont les Offices ou Dignités emportent la moitié.

S. CHELY d'Apcher, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mendes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mendes, a 2035 habitans.

S. CHELY de Tarn, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mendes, Parlement de Toulnuſe, Iotendance de Montpellier, Recette de Mendes, a 580 habitans.

S. CHELY,

S. CHELY d'Eſtain, dans le Roüergue ; Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 210 habitans.

S. CHERON, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 878 habitans.

S. CHERON, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 160 habitans.

S. CHERON, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 67 habitans. Madame Doublet en eſt Dame.

S. CHERON du Chemin, *Sancti Cerauni*, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 300 habitans. Il y a une ancienne Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin ; on la dit fondée par un Roi du nom de Clotaire, ſans en exprimer l'année. En 1137 l'on mit, à la place des Chanoines ſeculiers qui la déſervoient, des Chanoines de l'Ordre de S. Auguſtin. L'Abbé n'a que deux mille cinq cens livres de rente. Cette Abbaye eſt près de la ville de Chartres, au bord du chemin de cette Ville à celle de Paris.

S. CHEVRAIS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 240 habitans. Cette Paroiſſe eſt à cinq lieuës de Montluçon ; elle eſt contiguë à la Forêt de Fontangy, qui eſt au Roi ; ſon terroir raporte peu de froment, mais ſuffiſamment de ſegle & d'avoine. Il y a peu de pacages, quelques vignes de petite qualité. M. le Duc en eſt Seigneur.

CHI

S. CHIGNAN, *Sancti Aniani*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de S. Pons, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de S. Pons, a 2530 habitans. L'on appelle ordinairement cette Ville S. Chignan de la Corne, parce qu'il y a une grande quantité de Tanneurs, leſquels mettent leurs cuirs pendre à des cornes de bœufs. Il y a une Manufacture de draps qui occupe plus de mille ouvriers. L'Evêque de S. Pons réſide ordinairement dans cette Ville. *Voyez* Saint Aignan.

CHR

S. CHRIST, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 375 habitans.

S. CHRIST, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Marmoutier, a 146 habitans.

S. CHRISTAU, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocéſe d'Aucb, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Electioo d'Aſtarac, a 238 habitans.

S. CHRISTAUD, dans le Comté, & du Diocèſe de Comeoges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 186 habitans.

S. CHRISTO en Châtelus, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lioo, Election de Mootbriſſon, a 300 habitans.

S. CHRISTO en Fontanez, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlemeot de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 172 habitons.

S. CHRISTO en Jareſt, dans le Forez, Diocèſe de Lioo, Parlement de Paris, Iotendaoce de Lion, Election de Montbriſſon, a 390 habitans.

S. CHRISTO la Chal, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtieone, a 573 habitans.

S. CHRISTOL, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 455 habitans.

S. CHRISTOL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Mootpellier, a 218 habitaos.

S. CHRISTOL de Rodieres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 64 habitans.

S. CHRISTOLLY, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1320 habitans.

S. CHRISTOLY en Caſtilloo de Medoc, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 455 habitans.

S. CHRISTOPHE, *Caſtrum Sancti Chriſtophori*, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1485 habitans. L'Abbé de S. Florent de Saumur oomme à la Cure. Ce Bourg eſt ſitué aux frontieres du Maine & de l'Anjou, à ſix lieuës au nord de Tours. C'eſt une Baronie qui a été poſſedée pendant deux cens cinquante ans par la famille d'Alais, d'où elle a paſſé dans celle de Mootfort, puis en celle de Parthenay par mariage, & en celle de Beüil par acquêt ; elle a depuis été unie au Duché de Vaujours, en faveur de Loüiſe de la Baume le Blanc. Il n'y a qu'une Paroiſſe de 330 feux, qui paye quatre mille livres de taille. Elle appartient à Madame la Princeſſe de Conty, l'ancienne Doüairiere. L'on trouve dans ſon territoire la belle Maiſoo de Vaux, qui eſt à Meſſieurs de Viau de Diſſé.

S. CHRISTOPHE, Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 875 habitans.

S. CHRISTOPHE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteau-de-Mer, a 730 habitans. M. d'Outreville en eſt Seigneur.

S. CHRISTOPHE, Bourg dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijoo, Bailliage & Recette de Breſſe, a 430 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de Saint Laurent, a 114 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de bois & de plaines. Les Hameaux de Serville, l'Abbaye des Barres, Villoogeaux, Fauſſigny, Courtot ; le grand & petit Serrigny en dépendent.

S. CHRISTOPHE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 445 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 462 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüeo, Iotendance d'Alençon, Electıon de Verneüil, a 395 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Electioo de Romorantin, a 400 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Inendance de Caën, Election de Mortain, a 267 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 46 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Iotendance de Paris, Election de Senlis, a 347 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 178 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Electioo de Gannat, a 248 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Electioo de S. Amand, a 168 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçoo, a 136 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 75 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Iotendance de Montauban, Electino de Ville-Franche, a 260 habitans. Il y a un Chapitre compoſé d'un Prieur, & de douze Chanoines. Le Prieur a douze cens livres, & les Chanoines trois ceos livres.

S. CHRISTOPHE, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 216 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendanee de Riom, Election de S. Flour, a 780 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Poitou, Dipeèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtelleraut, a 660 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Iotendanee de Poitiers, Election de Confolans, a 324 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 254 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Marche, Dioeèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 138 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Marche, Dioeèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Mnulins, Election de Gueret, a 105 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Daupbiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 117 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 272 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 130 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendanee d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 210 habitans.

S. CHRISTOPHE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Electıon de Grenoble, a 247 habitans.

S. CHRISTOPHE de Cambes, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Ageo, a 355 habitans.

S. CHRISTOPHE de Chatou, Terre en Poitou, Election de Mauleon.

S. CHRISTOPHE de Chatruſſe. *Voyez* Chatruce.

S. CHRISTOPHE de Coofolent, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Inteodance de Limoges, Electioo d'Angoulême, a 880 habitans.

S. CHRISTOPHE de Monbazillac, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electioo de Sarlat, a 500 habitans.

S. CHRISTOPHE de Montferrand, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Inteodance de Bordeaux, Electioo de Sarlat, a 780 habitans.

S. CHRISTOPHE de S. Emilion, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 870 habitans.

S. CHRISTOPHE de Sueure, mieux Suevre, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1020 habitans.

S. CHRISTOPHE de Trentel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 774 habitans.

S. CHRISTOPHE de Valains, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 74 habitans.

S. CHRISTOPHE des Bois, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Renoes, Intendance & Recette de Nantes, a 106 habitans.

S. CHRISTOPHE du Bois, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo de Mauleon, a 735 habitans.

S. CHRISTOPHE du Bois, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienoe, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 360 habitans.

S. CHRISTOPHE du Faouc, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüeo, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 160 habitans.

S. CHRISTOPHE du Jambet. *Voyez* Jambet.

S. CHRISTOPHE du Ligneron, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlemeot de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo des Sables d'Olonne, a 433 habitans

S. CHRISTOPHE en Champagne, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 380 habitans.

S. CHRISTOPHE en Duché, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Brionnois, a 730 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en pais de coteaux & de vallons. Il y a quelques vignes. Le Prieur de Marcigny eſt Collateur de la Cure. Il y a deux Fiefs, Noyers & la Fougere, & les Hameaux de Pomay, Valetin, Treſſet, les Vallay, Sevillye, Lourie & Farnie en dépendent.

S. CHRISTOPHE en Royauté, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois; a 643 habitans.

S. CHRISTOPHE & Talode, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 390 habitans.

S. CHRISTOPHE la Montagne, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 465 habitans.

S. CHRISTOPHE le Bouchery, petit Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Grenier à ſel & Election de la Châtre, Préſidial de Bourges, Bailliage de Liniers, a 295 habitans. Cette Paroiſſe eſt regie par la Coutume de Berry; la taille eſt perſonnelle; la Cure, à la collation de l'Abbé de Maſſay, eſt de ſix cens livres de revenu; il y a quelques petits Hameaux qui en dépendent. Ce lieu eſt un terroit à ſeigle & avoine, il y a des prés & peu de vignes. La Foreſt de Mouers y eſt ſituée. C'eſt une dépendance de la Baronie de Liniers. M. de Seignelay en eſt Seigneur. Il y a une foire d'un jour le 26. Juillet. L'on adreſſe les lettres par la Châtre, ou par Liniers.

S. CHRISTOPHE le Chaudry, dans le Berry. Ce lieu eſt de la Baronnie de Culant.

S. CHRISTOPHE lez-Rebets dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 416 habitans.

S. CHRISTOPHE ſur Rocq, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 574 habitans. M. de Romilliche en eſt Seigneur.

C I B

S. CIBARD de Montmoreau. *Voyez* Montmoreau.

S. CIBARD & le Peyrat, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 273 habitans.

S. CIBARDEAUX, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 1060 habitans.

S. CIBART, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 650 habitans.

S. CIBART, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 410 hbitans.

S. CIBERNOT, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 502 habitans.

C I D

S. CIDROINE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 534 habitans.

C I E

S. CIERGE, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 82 habitans.

S. CIERGUES, & Vireloup, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 257 habitans.

S. CIERGUES ſous Châteauneuf, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 465 habitans.

S. CIERS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 434 habitans.

S. CIERS d'Abzac, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 700 habitans.

S. CIERS de Caneſſe. *Voyez* Caneſſe.

S. CIERS de la Lande, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 2000 habitans.

S. CIERS-Champagne, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 725 habitans.

S. CIERS du Taillon, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1285 habitans.

C I F

S. CIFRETREVE, dans le Nivernois; Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 150 habitans. Ses terres produiſent moitié froment, moitié ſeigle, & ſont de bon raport; les pacages ſont gras, les foins en abondance; il y a un bois de ſutaye de deux cens arpens, & bonne paiſſon pour la glandée. M. de S. Cyr & le Prieur de Colonges en ſont Seigneurs.

S. CIFRETREVE, dans le Nivernois; Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Châteauchinon, a 38 habitans.

C I P

S. CIPOLY, dans l'Auvergne, Dioceſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 455 habitans.

C I R

S. CIR, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 960 habitans.

S. CIR, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 775 habitans.

S. CIR, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 540. habitans.

S. CIR, Bourg, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 892 habitans.

S. CIR; dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon,

Bailliage & Recette d'Auxerre, a 750 habitans.

S. CIR, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 580 habitans.

S. CIR, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolens, a 818 habitans.

S. CIR, *ou* S. Cirau Val-de-Gallie, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 600 habitans. Ce lieu a pris ſon nom d'une celebre Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoit, qui a été fondée par Robert, Evêque de Chartres, vers l'an 1150. Cette Abbaye eſt à cinq lieuës de Paris, à une de Verſailles, & ſituée dans ſon Parc.

Louis XIV. y a fondé en 1686. une Communauté de Religieuſes ſous le titre de Saint Louis, Ordre de Saint Auguſtin, à laquelle il a aſſigné quarante mille écus de rente à prendre ſur ſon Domaine, juſqu'à ce qu'on puiſſe donner une Terre de la même valeur pour l'entretien & l'éducation de deux cens cinquante jeunes Filles Nobles: Il y a auſſi en 1693. fait unir la Manſe Abbatiale de l'Abbaye Royale de Saint Denis en France, qui eſt de cent mille livres de rente. Cette Communauté eſt particulierement établie pour élever les jeunes Demoiſelles, dont les peres ont vieilli ou ſont morts dans le ſervice du Roi.

Le nombre des Religieuſes eſt fixé à cinquante Dames Profeſſes & à trente-ſix Sœurs Converſes. Lorſqu'une des Dames meurt, ſa place ne peut être remplie que par l'une des deux cens cinquante Demoiſelles, âgée au moins de dix-huit ans. Ces Dames, outre les trois vœux ordinaires de Religion, en font un quatriéme, qui eſt de conſacrer leur vie à l'éducation & à l'inſtruction de ces Demoiſelles, dont le Roi s'eſt reſervé la nomination. Il faut qu'elles faſſent preuve de quatre dégrés de nobleſſe du côté paternel. Aucune n'y peut entrer avant l'âge de ſept ans, ni après celui de douze: celles qu'on y reçoit, n'ont la liberté d'y demeurer que juſqu'à l'âge de vingt ans & trois mois.

Ces jeunes perſonnes ſont diviſées en quatre claſſes ou âges: la premiere claſſe porte un ruban bleu: la ſeconde, un jaune: la troiſiéme, un verd: & la quatriéme, un rouge. Le bâtiment du Monaſtere eſt du celebre *François* Manſard, & fut achevé en 1686. Ce magnifique édifice conſiſte en un corps de cent huit toiſes de longueur, qui forme trois corps de fond, ſéparés par les deux aîles de cette maiſon, le long de chacune deſquelles ſont en dehors une cour & deux parterres. L'Egliſe eſt au bout de la plus grande longueur du bâtiment: elle eſt déſervie par les Peres de la Miſſion.

La diſpoſition du plan de cette Abbaye conſiſte en Corridors, Refectoirs & autres pieces neceſſaires pour l'uſage d'une nombreuſe Communauté. Il y a dans l'étage de deſſus, de grandes chambres où les jeunes Demoiſelles travaillent, des chambres particulieres pour les Dames, & pluſieurs autres pieces communes. Le jardin eſt un ancien bois qu'on a conſervé, & l'on a fait un potager ſuffiſant pour la Communauté de cette maiſon.

Les Demoiſelles doivent être nobles de quatre races, & n'y ſont reçûës qu'au deſſous de douze ans, elles y reſtent juſqu'à vingt, & elles peuvent être reçûës parmi les Dames par les ſuffrages de la Communauté.

La fondation qui eſt do 2. May 1686. porte la ſuppreſſion du Titre Abbatial de l'Abbaye de Saint Denis en France, & l'union de cette Manſe à celle de cette Maiſon. Par autres Lettres du 22. Juin ſuivant, le Roi l'a dotée de cinquante mille livres ſur le Domaine de la Generalité de Paris, juſqu'à l'acquiſition d'une ou de pluſieurs Terres de pareil revenu, à charge de deux Meſſes par jour; & au mois de Mars 1698. le Roi a augmenté la fondation de trente mille livres de rente à prendre ſur la Recette Generale des Finances de Paris: de ſorte que ſans y comprendre le revenu de Saint Denis, ni les fonds de ce Monaſtere, cette Maiſon joüit de quatre-vingt mille livres de rente des graces du Roi, ſans fonds de terres.

Il y a auſſi un Prieuré, Ordre Saint Benoît, de ſix mille livres de rente.

S. CIR, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 418 habitans.

S. CIR, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 405 habitans.

S. CIR, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 345 habitans.

S. CIR, dans la Normandie, Diocèſe de Coutance, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 310 habitans.

S. CIR, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 15 habitans. Madame de Pommereu en eſt Dame.

S. CIR de Salerne, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 407 habitans.

S. CIR de Sarge, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Château-du-Loir, a 1460 habitans.

S. CIR du Gault, dans la Tooraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 550 habitans.

S. CIR du Valdreüil, *ou* du Vaudreüil, en Normandie, Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a près de 600 habitans. C'eſt à M. Portail, Premier Preſident du Parlement de Paris.

S. CIR ſur Chaumont, en Normandie, Intendance de Roüen, Election de Magny. C'eſt à M. de Maigremont.

S. CIR en Arthie, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 200 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours. Madame de Pomereu en eſt Dame.

S. CIR en Retz, & Bouvogneuf, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 825 habitans.

S. CIR la Campagne, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 345 habitans. M. de S. Cir en eſt Seigneur.

S. CIR la Lande, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 610 habitans.

S. CIR lez Antrain, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 430 habitans.

S. CIR ſur Loir, Bourg dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1270 habitans.

S. CIRAN, de la Ville de Blanc en Berry, *Sancti Cirani urbis Oblinci. Voyez* le Blanc en Berry.

S. CIRAN,

S. CIRAN en Brenne, *Abbatia S. Sigiranni in Brena, Monaſterium Longoretenſe*, autrefois *Lourey*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, dans le Berry, Diocèſe de Bourges. Elle eſt ſituée dans un petit Païs appellé Brenne, ou Brion, ou Brainne, ſur la riviere de la Claiſe. Elle reconnoît pour ſon Patron & Fondateur S. Ciran, dont la Fête eſt aſſignée au quatriéme Decembre. On trouve ainſi le titre de cette Fête dans un Village de Loorey, Dioceſe de Bourges.

In Pago Bituricenſi, in loco qui dicitur Longoretus tranſitus Domini ac ſanctiſſimi Archidiaconi Sigirranni Confeſſoris, ac Levitæ Chriſti, qui idem vir beatus, primùm Clericus effectus, ac deinde ab Archidiacono Turonenſi Archidiaconus ordinatus eſt, poſteà in Monachali habitu converſatus, ſignisque ac virtutibus multis, gloria claruit, migravit ad Chriſtum.

Ce Saint Abbé avoit conſtruit d'abord, dans le Bois de Brion, l'an 635. un petit Monaſtere qu'on nomma *Milleber*. Six ans après l'an 641. il en bâtit un autre plus conſiderable dans un lieu plus agreable, nommé Lonrey, ſur la riviere de la Claiſe, & dans le voiſinage de la belle Maiſon de Flaocat Majordome du Royaume de Bourgogne, ſon ancien ami, avec l'agrément duquel il conſtruiſit cette Maiſon ſous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul, & ſous la Regle de S. Benoît.

On compte juſqu'en 1710. vingt-cinq Abbez de ce Monaſtere, ſous leſquels il a reçû divers accroiſſemens pour ſes biens & embelliſſemens.

Cette Abbaye commençoit à tomber, & dans ſes bâtimens & dans ſa diſcipline, lorſque l'an 1644. l'Abbé de Barcos, ſon vingt-deuxiéme Abbé, natif de Bayonne, oncle paternel de Martin de Barcos, qui avoit été nommé Abbé de S. Ciran, en aïant été mis en poſſeſſion au lieu de ſon neveu; non ſeulement il rétablit cette Maiſon preſque depuis ſes fondemens, en augmenta les revenus, y fit un Cloître, un Logement pour les Hôtes, un Dortoir, une Sacriſtie bâtie de neuf; mais auſſi réforma les mœurs de ſes Moines, & leur donna une Biblioteque fournie de preſque toutes ſortes de Livres convenable à leur état; & ce qui eſt encore plus conſiderable, amena tous ſes Religieux à la plus étroite obſervance de la Regle. Tant il eſt vrai qu'un ſaint Abbé peut faire de grands biens durant ſa vie; mais on ne prétend pas qu'il puiſſe en garantir la continuation.

S. CIRAN ſur Indre, *Sanctus Cigiranus*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 270 habitans. Il ſe nommoit autrefois S. Ciran du Jambot; il a pris depuis le ſurnom de la riviere ſur laquelle il eſt ſitué, à trois lieuës de Loches, & à une lieuë de Châtillon ſur Indre; il eſt du Grenier à ſel de Loches, du Préſidial de Châtillon, & de la Coutume de Touraine: La taille eſt perſonnelle, la Cure eſt à la preſentation de M. le Duc, elle eſt de cinq à ſix cens livres; il y a un Prieuré qui vaut, toutes charges acquittées, cinquante-cinq livres, & une Chapelle dans le Château, qui ne rapporte que vingt livres. L'on recüeille du bled de toute eſpece, du vin, & du foin dans les Prairies qui ſont le long de l'Indre; la Terre a titre de Châtellenie: Madame d'Aligé en eſt Dame. L'on y adreſſe les Lettres par Châtillon ſur Indre.

S. CIRE, Bourg, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 1840 habitans.

S. CIRE, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intenda ee de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 500 habitans.

S. CIRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 363 habitans.

S. CIRE, dans la Boutgngne, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 40 habitans.

S. CIRE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 122 habitans.

S. CIRE d'Arſay, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo de Niort, a 364 habitans.

S. CIRE-des-Gaſts, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 520 habitans.

S. CIRE-les-Vignes, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Monbriſſon, a 359 habitans.

S. CIRE lez Sainte Colombe, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electioo de S. Eſtienne, a 200 habitans.

S. CIRGUE', dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres: Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 260 habitans.

S. CIRGUE, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 192 habitans.

S. CIRGUE', dans le Querey, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 210 habitans.

S. CIRGUE d'Aygou, dans le haut-Languedoc; Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 470 habitans.

S. CIRGUE de Jaujac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 318. habitans.

S. CIRGUE en Montagne, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 318 habitans.

S. CIRGUE en S. Alban, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 318 habitans.

S. CIRGUES, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendanee de Riom, Election de Brioude, a 700 habitans.

S. CIRGUES, dans le Limoſin, Dioeèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 610 habitans.

S. CIRGUES de Jourdant. *Voyez* Jourdant.

S. CIRGUES de Malbert. *Voyez* Malbert.

S. CIRGUES ſous Moncelet, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 364 habitans.

S. CIROU, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 254 habitans.

S. CIRQ de Belabre, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

S. CIRQ la Popie, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Çahors, a 269 habitans.

S. CIRQ la Roche, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Bruves, a 510 habitans.

S. CIRQ lez-Champeignes, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 915 habitans.

S. CIRRANT, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 295 habitans.

S. CITROINE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 125 habitans.

C L A

S. CLAIR, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun: a 352 habitans.

S. CLAIR, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutance, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 650 habitans.

S. CLAIR, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 750 habitans. M. de Broglio en eſt Seigneur.

S. CLAIR, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 229. habitans. M. Aubry en eſt Seigneur.

S. CLAIR, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 158 habitans. M. de Matignon eſt Patron de la Cure; M. de Piemal eſt Seigneur de la Terre.

S. CLAIR, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election des Andelis, a 90 habitans. C'eſt à Madame de Caux.

S. CLAIR, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 518 habitans.

S. CLAIR, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 103 habitans.

S. CLAIR de Rides, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 135 habitans.

S. CLAIR-outre-Halouſe, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 865 habitans.

S. CLAIR & Didier, dans le Dauphiné, Parlement & Intendance de Grenoble, a 562 habitans.

S. CLAIR, dans le Dauphiné, Parlement & Intendance de Grenoble, a 211 habitans.

S. CLAIR d'Hercé. *Voyez* Hercé.

S. CLAIR, & S. Jean de Monclar. *Voyez* Monclar, Ville.

S. CLAIR près Condrieux, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 200 habitans.

S. CLAIR ſur Epte, Bourg, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny. Son pont eſt ſur la riviere d'Epte, il en fait un paſſage important de Roüen à Paris; d'ailleurs ce lieu eſt fréquenté par la dévotion que les Peuples de ce païs ont pour Saint Clair qui y a été martyriſé, & dont on y conſerve des Reliques.

S. CLAIR ſur les Monts, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 112 habitans. M. Dablon en eſt Seigneur.

S. CLAMENS, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

S. CLAR, Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 260 habitans. C'eſt l'un des quatre Siéges de Judicature de Lomagne.

S. CLAR, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 200 habitans.

S. CLAR, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 160 habitans.

S. CLAUD, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 455 habitans.

S. CLAUDE, *Caſtrum S. Claudii*, Ville, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Beſançon, Chef-Lieu d'un Bailliage & d'une Recette, a 1575 habitans. Cette Ville doit ſon origine à l'Abbaye célébre qu'y fonda un nommé Remond, dans le cinquiéme Siécle, dans un lieu appellé *Condateſce*. On l'appella d'abord *Monaſterium Jurenſe*, à cauſe du Mont Jura, ou Mont Joux, qui eſt auprès: Depuis cette Abbaye a pris le nom de S. Oyen de Joux, d'Augendus un de ſes Abbés, & dans la ſuite celui de S. Claude du célébre Archevêque de Beſançon de ce nom, qui y mourut, dont on y conſerve le Corps. Les Prieurez ſimples d'Arbois & du Boucheux en Franche-Comté, en dépendent; il y a un Siége d'Official pour les lieux de la Franche-Comté, qui ſont du Diocèſe de Lion; les Moines ſont preuve de quatre degrés de Nobleſſe, tant du côté paternel que du côté maternel, avant leur réception; à preſent ils vivent & diſpoſent de leurs Prébendes comme les Chanoines. La Juſtice, qui appartient à l'Abbé, reſſortit nuëment au Parlement de Beſançon: Cette Abbaye releve immédiatement du S. Siége; l'Abbé jouit de trente mille livres de rente, il eſt Seigneur temporel de la ville & des terres qui en dépendent; il a droit d'annoblir ſes Vaſſaux, & de leur accorder des Lettres de légitimation, de graces & de rémiſſion, ſous le Reſſort de la Souveraineté du Roy. Les Religieux qui ſont au nombre de vingt-quatre, n'ont rien qui les diſtingue de l'habillement ordinaire des Prêtres, qu'une eſpece de cordon où pend une Croix d'or de la longueur du doigt, ſur laquelle eſt l'Effigie de S. Claude.

Il y a dans la Ville, outre l'Abbaye, deux Couvens de Religieux, & un de Religieuſes.

S. CLAUDE, Bourg, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1545 habitans.

CLE

S. CLEMENT, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 1210 habitans.

S. CLEMENT, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranche, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1155 habitans.

S. CLEMENT, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 295 habitans.

S. CLEMENT, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 595 habitans. Il y a dans ce lieu une Prevôté Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Sens.

S. CLEMENT, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Crèpy, a 400 habitans.

S. CLEMENT, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 178 habitans.

S. CLEMENT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 616 habitans.

S. CLEMENT, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 540 habitans.

S. CLEMENT, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 312 habitans.

S. CLEMENT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 366 habitans.

S. CLEMENT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 92 habitans.

S. CLEMENT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 40 habitans.

S. CLEMENT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 43 habitans.

S. CLEMENT, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 210 habitans.

S. CLEMENT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance, de Châlons, Election de Reims, a 255 habitans.

S. CLEMENT de Craon, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, de la Congregation de S. Maur; il vaut quatre mille cinq cens livres. *Voyez* Craon.

S. CLEMENT de Mnoragne, petit Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 270 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée au bord de la Besbre, à trois lieuës & demi de Cuſſet & de la Paliſſe, & a une lieuë de Châtel-Montagne; elle eſt du Préſidial & de la Prevôté de Moulins, du Bailliage de la Paliſſe, & du Grenier à ſel de Vichy. La taille y eſt perſonnelle, la Cure eſt à la collation de la Prieure de Châtel-Montagne: elle vaut trois cens livres, & le Vicaire a cent cinquante livres. Le terroir eſt froid & montagoeux, l'on n'y recüeille que peu de ſeigle; il y a quelques prez, le reſte eſt en bois & brouſſailles. C'eſt une haute, moyenne & baſſe Juſtice, dépendante du Marquiſat de la Paliſſe; le commerce des habitans conſiſte en quelques beſtiaux & en ſabots, qu'ils débitent à Vichy ou à Cuſſet: Il y a quatre Foires qui ne durent qu'un jour; ſçavoir, les jours de S. Mathias, de S. Claude, de S. Roch & de S. Denis; ce dernier eſt le Patron de la Paroiſſe. L'on adreſſe les Lettres à Cuſſet par S. Geran, ou par la Paliſſe. Il y a eu autrefois un Poot ſur la Besbre, il eſt détruit il y a longtems; il ſeroit fort utile de le rétablir pour la commodité publique, & pour le paſſage des troupes.

S. CLEMENT de Valſonne, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 490 habitans.

S. CLEMENT en Montagne, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 267 habitans.

S. CLEMENT lez-Places, dans le Lionnois; Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 236 habitans.

S. CLEMENT lez-Mâcon, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 588 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine; il y a deux rivieres, la Groſne & la Saone. C'eſt un vignoble.

S. CLEMENT ſous Pradelle, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 164 habitans.

S. CLEMENT ſur Guye, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Préſidial & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux, a 253 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne platte; il y a des vignes; ce n'eſt qu'un Hameau dans lequel il y a une maiſon noble, appellée l'Effondrée.

S. CLEMENTIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 418 habitans. Cette Terre appartient à Madame de Courcelles.

S. CLEMENTIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 192 habitans.

CLO

S. CLOUD, Bourg, Châtellenie, Duché-Pairie, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1445. habitans. Le Bourg de S. Cloud eſt à deux petites lieuës de Paris, ſur le bord de la Riviere de Seine; il eſt fort ancien, il portoit le nom de Nogent ſous les premiers Rois de la premiere race. Le Prince Clodoald ou Cloud, troiſiéme fils de Clodomir, Roi d'Orleans, fuiant la cruelle politique de ſes oncles, ſe retira dans ce lieu, renonça au monde & prit l'habit de Religieux ou d'Hermire des mains de S. Severin; & dans la ſuite il y bâtit un Monaſtere, qui depuis a été érigé en Collégiale. Ce Prince étant mort en odeur de ſainteté, l'Egliſe a pris le nom de S. Cloud, & ſes Reliques y ſont conſervées. L'on prétend que ce même Saint a donné ce lieu à l'Egliſe de Paris. La Seigneurie

en a été érigée en Duché Pairie en 1678. en faveur de l'Archevêque de cette Ville qui porte le titre de Duc & Pair de S. Cloud. Henri III. a été aſſaſſiné à S. Cloud, ſon cœur repoſe dans l'Egliſe. Le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, de huit Chanoines, & de huit Chapelains; il joüit de douze mille livres de Rente.

Ce Bourg eſt bâti ſur un terrein élevé en demi croiſſant; il eſt conſiderable par le Château auquel il a donné le nom. On y arrive de Paris par un pont de pierre, d'où l'on entre dans la place d'Orleans, ſéparée du jardin par une grille de fer à deux portes, qui, d'un côté ſert d'entrée au jardin d'en bas, & de l'autre aux avant cours du Château, par une longue avenuë d'ormes & de paliſſades de charmilles.

Ce Château, qui appartenoit autrefois à la Maiſon de Gondy, fut acquis par Louis XIV. le 8. Octobre 1658. pour ſeu Monſieur, Duc d'Orleans, ſon frere unique. C'eſt un des plus beaux Palais de France: la ſituation, les vûës, les eaux, les bois, l'architecture, les marbres, les ſculptures, & les peintures, en ſont un des plus agréables ſéjours.

Ce Château, qu'on trouve dans une derniere cour, plus longue que large, élevée en haute terraſſe, eſt compoſé d'un grand corps de logis de cent quarante-quatre pieds de façade, ſur ſoixante & douze d'élevation. On y a joint quelques ouvrages ſoutenus de deux gros Pavillons, où commencent deux ailes moins exhauſſées, qui s'étendent, par une agréable ſimétrie, juſqu'au deux tiers de la cour. Les balcons des avant-côtez ont leurs vuës ſur la plaine, ſur Paris, & ſur des païſages d'une grande beauté.

L'en voit dans la cour du Château, au fronton de la principale façade, un cadran découvert par le Temps, avec quelques Amours, qui repreſentent les quatres parties du jour.

Sur la corniche, qui eſt portée par quatre colonnes de l'ordre corinthien, il y a la Force, la Prudence, la Richeſſe, & la Guerre.

A l'aile droite du Château, dans des niches, ſont quatre figures qui repréſentent l'Eloquence, la Muſique, la Bonne chere & la Jeuneſſe.

A l'aile gauche du Château, ce ſont la Comedie repréſentée par le Dieu Momus, & la Danſe par une Baccanre; il y a auſſi la Paix & la Richeſſe.

Les Appartemens de ce Château ſont d'une grande magnificence & très-richement meublez: tout y eſt d'un goût & d'une perfection digne du grand Prince à qui il appartient: les excellentes peintures du célebre *Miguard*, n'en ſont pas un des moindres ornemens. On monte aux appartemens par le grand eſcalier qui eſt ſur la gauche en entrant; il eſt formé de deux rampes égales; les colonnes, les pilaſtres, & la baluſtrade ſont d'un marbre choiſi.

D'abord on entre ſur la gauche dans la ſalle des Gardes, pour ſuivre l'enfilade des appartemens; mais avant que d'y entrer, l'on trouve ſur la droite le ſalon du Billard, dont le plafond eſt rempli de peintures d'un bon goût, & les lambris, comme le plafond, chargez de dorures & de portraits au naturel des Princes & des Princeſſes, dont les noms ſont marquez en lettres d'or; l'on voit ſur le balcon la vûë du monde la plus agréable, qui régne ſur Paris & ſur les environs.

L'une des pieces des plus curieuſes des appartemens eſt la Galerie d'Apollon & ſes deux ſalons, qui rempliſſent l'aile gauche, & qui jointes de plein pied avec l'Orangerie, ſont une enfilade d'une belle largeur; la vûë n'y eſt point bornée, elle s'étend ſur Paris & le pays d'alentour.

Le grand ſalon qui précede la Galerie, eſt orné de peintures qui repréſentent les Amours de Mars & de Venus en pluſieurs tableaux. Dans le coin du plafond du côté du jardin, Apollon découvre à Vulcain les amours de Vénus avec Mars, ils ſont repréſentez enſemble au-deſſus de la cheminée. Mars y eſt deſarmé par pluſieurs Amours lorſqu'il vient rendre viſite à cette Déeſſe. Outre l'éclat des dorures, ce ſalon eſt encore orné de quatre groſſes colonnes, & de ſeize pilaſtres de marbre. Ce beau ſalon communique par une grande arcade à la Galerie d'Apollon.

Cette Galerie eſt décorée de tout ce qui peut rendre un pareil lieu magnifique & charmant: elle eſt percée de treize fenêtres de côté & de deux à l'extrémité; les trumeaux ſont couverts de peintures qui repreſentent différentes maiſons Royales, & Châteaux qui ſont rangez en cet ordre.

Le premier ſujet en entrant ſur la droite, eſt Chantilly, après, ſuivent Villers-Cotereſts, le Raincy, Sceaux, Trianon, le Pleſſis, Vaux le Vicomte, le Palais Royal, S. Germain, Clagni, les Tuilleries, S. Denis, le Luxembourg. A gauche ſont Fontainebleau, Vincennes, le Château neuf de Saint Germain, Verſailles, Blois, Fontainebleau, Marimont, Maiſons, le Val, le Pavillon de Saint Cloud, Verſailles du côté de l'Orangerie, & Chambort.

Le premier tableau, qui eſt au-deſſus de la porte en entrant, repreſente la naiſſance d'Apollon & de Diane; Latone outragée, demande à Jupiter qui paroît ſur une nuée, la vengeance des Payſans de Licie; il y en a un baiſſé qui trouble l'eau, pour empêcher Latone de boire; un autre fait la mouë à cette Déeſſe, & un troiſiéme la menace du doigt.

Sur l'autre bout de ce tableau, il y a un autre Payſan qui dort, & deux enfans; l'un tient une flute, & l'autre un nid de Cannes. Le plafond de ce tableau repreſente l'Iſle de Délos, avec une mer & une grande Forêt.

L'on voit dans le grand plafond du milieu de cette Galerie, le Soleil ſortant de ſon Palais, accompagné des heures du jour, en attitude de pouſſer & d'ouvrir la vapeur qui forme l'obſcurité; il eſt précedé d'un enfant, qui porte un cornet plein de fruits pour repreſenter l'abondance.

Plus bas, bien au-deſſous, il y a des petits Zephires, qui verſent la roſée du matin, à la pointe des rayons du Soleil. L'Aurore paroît dans ſon Char, devant lequel un Amour répand des Fleurs. Au-deſſus, un peu devant l'Aurore, l'Etoile du point du jour eſt repreſentée par un beau jeune homme qui la porte ſur ſa tête, une verge à ſa main, en attitude de chaſſer la nuit, & toutes les conſtellations devant lui. L'Oiſeau qui vole avant le point du jour, s'enfuit de même.

Sur la fin du tableau paroît la nuit, en attitude rapide & violente, tirant à deux mains ſes voiles; elle eſt accompagnée de ſes deux enfans, dont l'un repreſente le ſommeil de la vie; & l'autre, celui de la mort.

Les quatre Saiſons de l'année ſont auſſi repreſentées dans le berceau de cette Galerie; ſçavoir, le Printemps & l'Eté, entre l'entrée & le plafond du milieu; l'Automne & l'Hiver, entre ce même plafond, & l'extrémité de la Galerie.

Du côté du Jardin, le Printemps eſt repreſenté par les Fêtes, ou le Mariage de Flore & de Zéphire: cette Déeſſe paroît ſur un lit; Zéphire après

près d'elle, qui la careſſe d'une main, & marque de l'autre un empreſſement extrême de verſer ſur elle des fleurs, qu'une des heures du jour apporte dans un corner d'abondance. Les Amours ſont à l'entour; il y en a un qui tient une corbeille de fleurs, un autre qui en prend pour les jetter en confuſion ſur Flore; un troiſiéme eſt aſſis près d'une petite corbeille de fleurs, dont il fait des guirlandes.

Au côté gauche de la Déeſſe, ſur le bord de ce tableau, l'on voit encore trois Amours: le premier, monté ſur une peau de Bouc qu'il perce pour en tirer du vin; le ſecond, qui en reçoit dans une taſſe d'or; & le troiſiéme, aſſis plus bas, tient un vaſe entre ſes jambes, qui reçoit auſſi le vin qui ſort avec impetuoſité.

A ſon côté droit, derriere Zéphire, il y a deux autres Amours, dont l'un repreſente l'Hiver qui tient une torche allumée; & l'autre ſe jouë avec un petit oiſeau qu'il laiſſe envoler.

Sur le devant de ce tableau, il y a une figure qui ſe met à genoux, & qui cüeille des fleurs pour les porter à Flore; & de l'autre côté près de la Déeſſe Flore, ſur le devant du tableau, une figure vûë par le dos, prend d'une main de ces fleurs dans une corbeille, & de l'autre les répand ſur le lit de Flore; & auprès d'elle, il y a des vaſes avec une table garnie d'une petite collation. Dans le fond de ce tableau, les petites figures de l'éloignement repreſentent des Baccantes, avec des Satyres qui viennent pour ſe réjoüir aux fêtes de Flore.

Du côté de la cour, l'Eté eſt repreſenté par les fêtes de Cerès. Les Vierges qui portent la ſtatuë de cette Déeſſe en dévotion parmi les bleds pour la fertilité de la terre, ſont arrêtées, ayant poſé leur trépié & mené les victimes, qui étoient la truye & la brebis, pour en faire le ſacrifice, auquel on travaille.

La figure de devant, vûë par le dos, repreſente le Boutipe ou Pontife, tenant le coûteau de la main droite, pour égorger la victime: ce Boutipe, qui étoit un Sacrificateur, eſt en attitude d'executer ſon action, dans le moment que la Prêtreſſe aura prononcé les paroles eſſentielles du Sacrifice: & dans le même temps qu'une autre Vierge répandra du lait & du vin ſur le feu du trépied qui fume: les Vierges ſont ſuivies de Baccantes avec des inſtrumens antiques; & pendant que le Sacrifice ſe fait, les Moiſſonneurs ſe mettent à genoux avec des torches à la main, en attitude d'adorer la Déeſſe Cerès, que les Vierges portent ſur leurs épaules; & d'autres lui préſentent des gerbes de bled. Le Peintre, pour témoigner l'extrême chaleur de l'Eté, a repreſenté la Canicule dans une nuée ſous la figure d'un chien alteré regardant le Soleil. Du côté de la cour, l'Automne eſt repreſentée par les fêtes de Baccus, nommées les Baccanales. Le Peintre a placé au milieu de ſon tableau Baccus, & Ariane dans ſon Char, tiré par des Pantheres qui ſont gouvernez par des Amours. L'on y voit une marche de Faunes & de Baccantes, le Tirſe à la main, dont l'une danſe devant le Char en ſonnant du tambour de baſque; & l'autre porte un pannier de raiſins, en attitude de prendre plaiſir par ſon air riant, de voir deux petits enfans, l'un endormi par la vendange, & l'autre qui s'en rit. Cette troupe eſt ſuivie d'un eſpece de Triomphe bachique, on y voit le bon Pere Siléne, porté par des Faunes, & toute la compagnie eſt couronnée de feüilles de vigne & de lierre. Le fond du tableau repreſente une Mer, & dans l'éloignement un petit Vaiſſeau qu'Ariane montre à Baccus.

Sur la droite, ſont repreſentez des arbres d'Automne avec des fruits; des peaux de Tigres ſont attachez à ces arbres, avec des maſques & des tambours de baſque, qui étoient la marque de réjoüiſſance des Baccanales.

Du côté du Jardin eſt l'Hiver. La principale figure de ce tableau repreſente le vent Borée, avec ſes deux Fils, ſur une groſſe nuée; ſon manteau entortillé dans ſon bras gauche; il ſouffle avec colere la greſle & la neige, & chaſſe le Soleil qui ſe va cacher dans le coin du tableau. Le Soleil eſt preſque offuſqué par une nuée épaiſſe & brune qui le chaſſe.

Derriere Borée, les ſept Planettes ſont repreſentées, tant en figures humaines, qu'en étoiles qui ſe fondent en eau, & ſe répandent dans des vaſes antiques. Sur le devant du tableau, la Terre y eſt figurée, demandant du ſecours au Soleil; Vulcain vient lui offrir le feu de la Terre, n'y ayant plus que ce feu qui lui puiſſe être utile.

Le fond de ce tableau eſt une Mer agitée, pleine de groſſes vagues, où ſont quelques Vaiſſeaux en danger; le rivage de la Mer eſt glacé, & il y a ſur les bords des oiſeaux aquatiques.

Au-deſſus des deux fenêtres de l'extrêmité, l'on voit le Parnaſſe & Apollon qui invente la Muſique, montrant un Roſſignol perché ſur la branche d'un Laurier (comme le ſymbole de la Muſique) duquel il prétend qu'on écoute tous les tons pour les faire norer.

Des deux enfans qui ſont ſur le devant du tableau, l'un frappe d'un marteau ſur une enclume, & l'autre eſt en attitude de prendre un marteau dans des balances pour fraper avec lui; ils marquent la meſure; & les balances qui ſont au bas de l'enclume ſur le terrain, ſignifient la juſteſſe. Les Cignes qui ſont ſur le côté gauche repreſentent la voix des Poëtes.

Il y a encore quatre petits tableaux dans la voûte; deux de chaque côté du grand plafond: celui qui eſt entre la porte & le grand plafond, faie voir Climéne qui preſente ſon Fils Phaëton à Apollon pour le reconnoitre.

Celui qui eſt entre le plafond & les fenêtres, repreſente Apollon avec la Vertu, volant dans l'air, montrant à la Vertu, qui eſt aſſiſe en bas ſur des nuées, un Siége tout lumineux où il la veut placer; l'Amour de la Vertu eſt auprès, aſſis de même ſur des nuées, tenant de grandes branches de Laurier, qui ne ſervent que pour orner ce tableau.

Ceux des extrêmités repreſentent Circé, fille du Soleil, aſſiſe ſur des nuées, un Amour auprès d'elle qui lui preſente quantité d'herbes: il eſt entre la porte & le plafond.

Et dans l'autre, ſitué entre le plafond & les fenêtres, l'audacieux Icare eſt repreſenté avec ſes alles qui fondent, en attitude d'un homme épouvanté, ſe ſentant tomber de la route du Soleil en Terre.

Les huits bas-reliefs en camayeux de cette belle Galerie ſont placez dans de grandes bordures rondes rehauſſées d'or. Le premier, qui eſt ſur la droite en entrant dans la Galerie, repreſente Apollon devant le Portique de ſon Temple; ſon trépié devant lui, & la Sibile à genoux, lui montrant une poignée de Sable dans ſa main, & le priant de la faire vivre autant d'années qu'il y a de grains.

Le ſecond, qui eſt le premier ſur la gauche, repreſente Apollon aſſis ſur une Terraſſe; le Dieu Eſculape, ſon fils à genoux auprès de lui, s'appuyant ſur un grand livre qui eſt ſur les genoux

d'Apollon ; quantité de Plantes devant eux qui ſortent de la Terre, & qu'Apollon montre à Eſculape pour lui enſeigner la Medecine.

Deux de ces bas-reliefs, qui ſont plus grands que les autres, s'érendent juſques à la moitié de la Galetie ; l'un, repreſente le défi de Marſias avec Apollon, & Midas proche d'eux, qui eſt le Juge. L'autre, ſur la droite à l'oppoſite, repreſente Apollon qui fait écorcher Marſias.

Les quatre autres bas-reliefs, qui ſont dans l'autre moitié de la Galerie, repreſentent, ſçavoir, le premier ſur la droite, le changement de Coronis ; & le ſecond, qui eſt ſur la gauche, celui de Daphné en Laurier ; & au bout de la Galerie, des deux côtez du tableau du Parnaſſe, ſur la droite, c'eſt le changement de Cypatiſſe en Cyprés ; & ſur la gauche, celui de Clytie en Tournefol.

Sur la gauche de l'extrêmité de cette Galerie, il y a un plus petit Salon que celui de l'entrée ; il eſt orné d'un plafond, & de pluſieurs ouvrages de peintures excellentes. Le grand Cabinet eſt enrichi d'une infinité de choſes ſingulieres & précieuſes, recherchées & ramaſſées avec autant de ſoin & de dépenſe, qu'elles ſont arrangées avec goût & propreté. La Chapelle du Château quoique petite, a auſſi ſon mérite particulier.

Les Jardins ſont diſpoſez avec beaucoup d'art, dans une très-heureuſe ſituation ; la riviere de Seine paſſant le long des Jardins d'enbas, forme un beau & large Canal, qui mouille le gazon d'une terraſſe plantée en allées à perte de vûe. Ces Jardins ſont ornez par des eſpeces de cabinets, de boſquets, de ſalons, des baſſins, des jets d'eau de hauteur ſurprenante, & ſur tout par des grandes caſcades.

Les Jardins hauts ſont encore plus ſpacieux ; on trouve ſur la hauteur de la montagne de grandes pieces d'eau jailliſſantes, diſtribuées en jets & en gerbes, diverſifiées en pluſieurs manieres. Le Parc a près de quatre lieuës de circuit ; l'Orangerie, le Labirinte & les Baſſins, ont chacun leur mérite particulier, mais les Caſcades l'emportent : l'on peut dire que c'eſt le chef-d'œuvre de l'Hydraulique.

Ces Caſcades ſont partagées en deux parties ; la haute Caſcade, qui eſt du deſſein de *le Pautre*, a cent huit pieds de face, ſur autant de pente, juſqu'à l'allée du Tillet, qui y forme un large repos, & la ſépare de la baſſe Caſcade. Le milieu eſt orné d'une rampe à neuf gradins, diſpoſez par autant d'étages, depuis la baluſtrade qui ſe trouve à hauteur d'appui, & qui regne ſur toute la face de la haute Caſcade, où elle forme un grand Balcon qui a une très-belle vûë. Les Statuës à demi couchées ſur cette baluſtrade, repreſentent la Seine & la Loire, appuyées chacune ſur une Urne ; celles des extremitez ſont Hercules & des Faunes. L'élevation, la chute & les napes d'eau de cette Caſcade, ne donnent pas moins de plaiſir que de ſurpriſe. Leur premier effet forme dans ces Urnes une groſſe gerbe à vingt jets de ſix pieds de haut. La confuſion des eaux qui ſortent de ces gerbes, & des boüillons, deſcend par neuf differentes napes ; ces napes ont douze pieds de large, ſur dix & demi de ſaillie, avec trois chiffres. Elles ſont poſées ſur autant de gradins, accompagnez d'Urnes ſoutenuës par un corps d'architecture, dont les faces ſont ornées de tables de rocailles.

La premiere rampe de cette Caſcade, en a deux autres à vingt pieds de diſtance, compoſées de quatorze pilaſtres ; elles ſont terminées par vingt-huit baſſins jaſpez, taillez en chandeliers, diſtribuez en quatre rangs, & diſpoſez par degrez ſur les bords de ces deux rampes. Ces baſſins ont quatre pieds ſur une forme ronde, d'où il s'éleve des Boüillons de ſix pieds de haut. Entre les Statuës d'Hercules & des Faunes, il y a un baſſin de huit pieds, qui en ſoutient un moins large, d'où ſort un jet qui ſe répand en nape au tour de la rocaille qui l'environne. Cette Caſcade eſt accompagnée de tant d'ornemens, qu'il ſeroit trop long de les détailler.

Cette haute Caſcade eſt ornée de tables de rocaille ; la baluſtrade eſt terminée par de larges pieds d'eſtaux, accompagnez de chiffres & de la deviſe de feu Monſieur ; c'eſt une bombe enflammée, prête à ſe mettre en pieces ſur les ennemis que les canons ont épargnez avec ces paroles : *Alter poſt fulmina terror.*

La baſſe & nouvelle Caſcade eſt à la chute de la haute ; elle a été conſtruite ſur les deſſeins de *J. H. Manſard.* L'Allée du Tillet ſépare ces deux Caſcades, & forme entr'elles une large eſpace, d'où l'on peut obſerver de plus près la rare diſtribution de la haute, & la diſpoſition de la baſſe. Celle-ci eſt élevée en fer à cheval arrondi, & contient avec ſon canal, deux cens ſoixante-dix pieds de longueur, ſur quatre-vingt-ſeize dans ſa plus grande largeur.

Une rampe à hauteur d'appui, & qui s'avance vers le canal en forme de demi cercle, partage ce fer à cheval en deux baſſins qui ſont inégaux pour l'élevation & pour l'étenduë. L'eau paſſe du premier baſſin dans le ſecond par cinq grandes napes, diſpoſées ſur cette rampe, pour couler, par une autre nape qui termine à ce fer à cheval, dans un troiſiéme baſſin plus enfoncé que les deux autres. Les eaux paroiſſent ſe raſſembler en cet endroit, pour ſe précipiter avec plus de violence, par une derniere nape dans le canal, où ſe rendent les deux Caſcades ; ce canal eſt garni de douze jets.

La diſtribution de ces eaux eſt ſi bien entenduë, qu'on prendroit cette Caſcade pour un vaſte Theâtre de criſtal jailliſſant, par l'arrangement & la diſpoſition des chutes, des jets, des napes, des boüillons & des lances. Toutes ces eaux, après avoir coulé quelque tems ſous l'Allée du Tillet, ſe répandent, par trois grands Maſques marins, ſur une table de vingt pieds de face, d'où s'élevent deux boüillons de cinq pieds. La prodigieuſe quantité des differentes eaux qui ſe précipitent du haut de cette belle Caſcade, y excite un bruit ſi grand de toutes parts, que la chute du plus rapide torrent n'y eſt pas comparable.

Deux doubles Pilaſtres, amortis d'autant de Dauphins, ornent les encoignures où aboutiſſent les baſſes rampes du fer à cheval, & ſoutiennent la nouvelle nape qui le forme. Cette nape commence à l'entrée du canal où les eaux ſemblent s'engouffrer avec plus de rapidité, en blanchiſſant ſur une derniere nape qui les réünit, & dont la forme eſt un quarré à oreilles, de la même largeur que la precedente. Cette nape coule auſſi par deſſus une derniere rampe de trois pieds d'élevation, & tombe enfin dans le canal qui eſt long de deux cens pieds, & large de cinquante-quatre.

Toutes ces eaux paroiſſent alors ſuſpendre leurs mouvemens, & reſter preſque enſevelies dans cette eſpece d'abime, où mille chutes diverſes

les ont précipitées du haut de la grande Caſcade, comme ſi elles ne devoient jamais être ranimées dans les deux boulingrins diſpoſez pour la décharge de ce canal.

Un demi ovale de vingt toiſes de long ſur quinze de large, & garni dans ſes extrémitez de deux nouveaux jets de quinze pieds de hauts, termine & finit ce canal, qui eſt environné d'une rampe unie de cinq pieds de hauteur, accompagnée de deux hautes paliſſades de charmilles & de buis, embellies de Statuës juſqu'à l'Allée des Portiques. Cette Allée conduit à la grille du Pont de S. Cloud, & ſur la Place d'Orleans.

Ce qui reſte de la même Allée juſqu'au bord de la Seine, eſt tapiſſé d'un gazon large & épais, & bordé de plusieurs bancs, pour admirer de la plus commode moi l'ingenieux travail par lequel toutes ces belles eaux ſont élevées, & les agrémens qui les accompagnent.

Aprés la Caſcade il y a encore pluſieurs pieces d'eau qui méritent l'attention; entr'autres le grand jet qui eſt ſur la droite de la Caſcade; L'élévation de ſes eaux eſt ſi conſidérable, qu'elle ſurpaſſe la hauteur du plus grand arbre de ce Jardin; ce jet eſt placé au milieu du grand baſſin quarré, dont la face, ornée d'une baluſtrade, eſt accompagnée de dix petits baſſins en coquilles, & de neuf fontaines d'où l'eau coule par des maſques dorez.

Il y a encore pluſieurs belles maiſons dans le Bourg de S. Cloud, & un Couvent d'Urſulines qui a onze mille quatre cens livres de rente. Ce Bourg eſt très fréquenté des Bourgeois de Paris, à cauſe de la bonté de ſon air, & des belles promenades du Parc & des environs.

S. CLOUD, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 220 habitans.

S. CLOUD, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 90 habitans.

S. CLOUD, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 85 habitans. Les Seigneurs ſont les heritiers de M. du Boſc.

C O L

S. COLOMBIN, en Marche, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 474 habitans.

C O N

S. CONEC Treve de Mur, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 260. habitans.

S. CONGART, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 225 habitans.

S. CONSTANS, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 840 habitans.

S. CONSTANT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 780 habitans.

S. CONSTANT, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolens, a 286 habitans.

S. CONSTANT le Grand, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 389. habitans.

S. CONTEST, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 447 habitans. Ce lieu eſt dans la Banlieuë de Caën.

C O R

S. CORENTIN lez Mantes, *Sancti Corentini Abbatia*, Abbaye de Filles, de l'Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Chartres. Cette Abbayo eſt ſituée dans la Beauce près de Mantes; elle a été fondée par le Roi Philippe I. en 1201. Le cœur & les entrailles de la Reine Blanche, y ſont enterrés dans le Chœur: cette Reine étoit une des Bienfaictrice de cette Abbaye. Elle joüit de ſix mille livres de rente.

S. CORNEILLE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 522 habitans.

S. CORNEILLE de Compiegne, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, Diocèſe de Soiſſons, fondée près Compiegne par Charles le Chauvo en 876. Ce prince y mit d'abord cent Chanoines; Guillaume, l'un de ſes Abbés, érigea huit Fiefs pour autant de Barons, qui devoient défendre l'Abbaye: Loüis VII. mit des Benedictins dans cette Abbaye l'an 1150. Le titre d'Abbayo a eté ſupprimé, & la Manſe Abbatiale, unie à l'Abbaye du Val de Grace de Paris.

S. CORNIER, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranche, Parlement de Roüen: Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1118 habitans.

C O S

S. COSME, dans la Touraine, vers Amboiſe, c'eſt un Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, fondé l'an 1012. par cinq Chanoines de S. Martin, qui s'y retirerent, il vaut au Prieur douze cens livres. Les Religieux au nombre de douze ont trois mille livres.

S. COSME, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 735 habitans.

S. COSME, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Recette & Bailliage de Befort, a 85 habitans.

S. COSME, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 69 habitans.

S. COSME, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 444 habitans.

S. COSME, dans le Roüergue, Diocèſe do Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud. Il y a une Juſtice Seigneuriale, qui appartient à la Marquiſe de Malauſe.

S. COSME du Mont, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carantan, a 479 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe où l'on tient une belle Foire le jour de S. Coſme: l'on y vend de beaux chevaux & poulains. Il y a un ancien Prieuré.

S. COSME & S. Ardezan, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 453 habitans.

S. COSME & S. Damien, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, à 650 habitans.

COU

S. COUAT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 412 habitans.

S. COUAT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, à 120 habitans.

S. COULIT, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 235 habitans.

S. COULOMB, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 433. habitans.

S. COULOMBE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 30 habitans.

S. COUSTANT le Grand, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angeli, a 400 habitans.

S. COUSTANT le Petit, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angeli, a 46 habitans.

CRA

S. CRAMPASY de Champagnat, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 310 habitans.

S. CRAMPASY de Cletans, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 286 habitans.

S. CRAPAIS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 140 habitans.

S. CRAPAIZE de Cauzat. *Voyez* Cauzat.

S. CRAPASY, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 310 habitans.

S. CRAPASY, daos le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 400 habitans.

S. CRAPASY, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 160 habitans.

S. CRAPASY, Bourg, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 454 habitans.

S. CRAPASY, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 164 habitans.

S. CRAPASY, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 174 habitans.

S. CRAPASY, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, à 800 habitans.

S. CRAPASY, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 205 habitans.

S. CRAPAZY, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 123 habitans.

S. CRAPAZY de Lerme, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 550 habitans.

CRE

S. CRESPIN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 868 habitans.

S. CRESPIN, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 332 habitans.

S. CRESPIN, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 535 habitans.

S. CRESPIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 166 habitans. M. Dambray en eſt Seigneur.

S. CRESPIN, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 49 habitans. Madame Hebert en eſt Dame.

S. CRESPIN aux Bois & Offremont, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 370 habitans.

S. CRESPIN d'Auberoche, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 218 habitans.

S. CRESPIN de Bourdeille, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 815 habitans.

S. CRESPIN en Chaye, *Fanum Sancti Criſpini in Cavea*, Abbaye, de l'Ordre de S. Auguſtin, en Regle, dans le Diocèſe de Soiſſons. Elle ne raporte que deux mille cinq cens livres à l'Abbé; elle eſt ſituée entre la ville de Soiſſons & la Riviere d'Aiſne.

S. CRESPIN & Siglieres, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 872 habisans.

CRI

S. CRICQ du Gare, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 455 habitans.

S. CRIG, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch; Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 210 habitans.

S. CRIQ & Marqoeville, dans la Gaſcogne; Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 348 habitans.

S. CRISTOL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 322 habitans.

CYB

S. CYBARD, *Sancti Eparchii Monaſterium*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ſitué dans un Fauxbourg d'Angoulême ; elle a été fondée en l'honneur de S. Cybar Partonde la Ville. Il étoit originaire de Perigueux, & fils de Felix Aureolus, ou Oriolus Comte de cette même Ville. Il mourut un premier jour de Juillet, ſous le regne des freres Childebert & Clotaire. Par la ſuite on établit dans ce Monaſtere une Congregation de Chanoines. Il revint après aux Religieux de S. Benoît, puis retourna à des Chanoines après ſon déſaſtre par les Normands, arrivé l'an 868. & revint pour la troiſiéme fois aux Religieux de Saint Benoît, qui le poſſedent encore aujourd'hui. Le Pere Mabillon aſſure que les Religieux furent rétablis dans ce Monaſtere en 828. par le Roi Pepin, qui en chaſſa des Chanoines qui s'en étoient emparés depuis Charles Martel. L'Auteur du *Chronic. Malleac.* dit, qu'Emenon Comte d'Angoulême fut inhumé dans ce Monaſtere, & que dans les Siécles ſuivans, il fut illuſtré de pluſieurs Tombeaux de ces Comtes ; ſçavoir, de Guillaume, d'Alduin, & de Wlgrin. Une ancienne Hiſtoire des geſtes des Comtes & Prélats d'Angoulême, raporte que ſous le Comte Wlgrin, Fridebert Evêque de France, avoit bâti auprès de S. Cybard, une Baſilique ou magnifique Egliſe, en l'honneur de S. Sauveur, mais qu'il n'y put tranſporter le Corps de S. Cybard ; Que Fridebert, lui-même, après la conſécration de l'Egliſe, & le ſacrifice de la Meſſe achevé, s'endormit au Seigneur d'une mort tranquille, & fut mis en terre par l'Evêque Oliba. Ademar ou Aymar de Chabanois, fils de Raimond, arriere petit-fils de l'Evêque Turpioo, fut un des illuſtres perſonnages de ce Monaſtere ; on le voit par la Chronique que ce ſavant homme a compoſé, & qui comprend particulierement l'Hiſtoire de la Guienne depuis Charles Martel, pere du Roi Pepin, juſqu'à Henry I. On conſerve cette Chronique dans la Biblioteque de M. de Thou.

CYP

S. CYPRIEN, Bourg, dans le Perigord ; Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1520 habitans.

S. CYPRIEN, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 408 habitans.

S. CYPRIEN, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lioo, Election de Montbriſſon, a 314 habitans.

S. CYPRIEN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 240 habitans.

S. CYPRIEN, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 192 habitans.

S. CYPRIEN, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Electioo de Saintes, a 106 habitans.

S. CYPRIEN dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 90 habitans.

S. CYPRIEN, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 74 habitans.

S. CYPRIEN, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 246 habitans.

CYR

S. CYR. *Voyez* S. Cir.

S. CYR, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement do Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 818 habitans.

S. CYRE, dans la Touraine, vers Amboiſe, Port-ſur la Loire. C'eſt une Paroiſſe doot la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Pont-le-Voy.

S. CYRICE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 250 habitans.

S. CYRILLE de Valette, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlemeot & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 220 habitans.

DAL

S. DALMAZY, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

DAM

S. DAMIEN, Annexe, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 372 habitans.

DAR

S. DARBRIGOUX dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris ; Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 720 habitans.

DAU

S. DAUNES, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 310 habitans.

DEN

S. DENEUX, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 192 habitans.

S. DENIS en France, *Dionyſiopolis*, Ville, Châtellenie, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 2060 habitans. Cette Ville eſt ſituée à deux lieuës de Paris, dans une grande plaine très-abondante en toute ſorte de grains. Il y a auſſi beaucoup de gibier.

Elle doit ſon origine à ſon ancienne Abbaye, dédiée ſous l'invocation de Saint Denis, Martyr, premier Evêque de Paris ; Dagobert a été ſon plus conſiderable Bienfaiteur : ce lieu s'appelloit avant la fondation de cette Abbaye *Catulliacum*, Catuel, du nom de Catulle, Dame Chrétienne qui avoit enſeveli le corps de ce ſaint Apôtre, & ceux de ſes deux Compagnons, & leur avoit fait faire un Tombeau ſur lequel les premiers Chrétiens de ces contrées avoient bâti une Chapelle. L'on veut que Sainte Genevieve ait commencé l'Egliſe de S. Denis ſur les fondemens de cette premiere Chapelle ; & Ducheſne dit que S. Denis de l'Etrée eſt bâti ſur les ruines de cette premiere Chapelle. Pluſieurs Rois de la premiere race & de la ſeconde ont été enterrez dans cette Abbaye ; & depuis très-longtemps les

Rois de la troiſiéme race l'ont choiſi pour leur ſépulture. Ducheſne croit que nos Rois juſqu'à Robert, y avoient un Palais, où ils avoient coutume d'aller paſſer les quatre grandes Fêtes de l'année. Il ſe pourroit qu'ils ſéjournoient alors à l'Abbaye. Il y a dans la Ville ſept Paroiſſes, & un grand nombre de Religieux & de Religieuſes. Le Prieuré de S. Denis de l'Étrée & le Chapitre S. Paul, ont été plus conſiderables qu'ils ne ſont à preſent ; la Seigneurie de la Ville appartient au Monaſtere, dont la Manſe Abbatiale a été unie à la Maiſon de S. Cyr près Verſailles. Le Prieur regulier eſt Vicaire General né de l'Archevêque de Paris. La ville de S. Denis eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de l'Iſle de France. L'Egliſe de Saint Denis exiſtoit dès le regne de Clotaire II. & Dagobert y a fait des réparations conſiderables. Le Roi Pepin & l'Empereur Charlemagne l'ont fait rebâtir en 775. l'Abbé Suger la rendit plus ſpatieuſe en 1144. S. Loüis & la Reine Blanche la firent réparer en 1231. par l'Abbé Eudes, & en firent la plus grande dépenſe. C'eſt un des plus beaux morceaux de l'Architecture Gotique que nous ayons en France, quoique faite à pluſieurs fois. Le nouveau Cloître eſt auſſi d'un grand goût d'architecture.

Les ſept Croix que l'on trouve entre S. Chaumont de la ruë S. Denis de Paris, & l'Abbaye de S. Denis, ont été placées aux endroits où Philippe le Hardy, & les Princes ſes Freres, ſe repoſerent en portant, à cette Abbaye, le corps de S. Loüis leur Pere le 22. May 1271.

Les choſes ſingulieres qui diſtinguent l'Egliſe de S. Denis, meritent qu'on en faſſe une deſcription particuliere. Son Portail, quoique d'un gout gotique, eſt fort eſtimé pour la delicateſſe & la legereté de ſa ſtructure. Les deux premieres arcades de la Nef, & les deux Tours, paroiſſent être du temps de Charlemagne. L'Abbé Suger l'augmenta de même que ſes Succeſſeurs Abbez, particulierement ſous le regne de S. Louis. Ce Portail a trois grandes portes, où ſont repreſentés, ſur celle du milieu Notre-Seigneur dans ſa gloire; & ſur les deux autres, des ſtatuës de Rois & de Reines.

L'Egliſe diviſée en trois parties, la Nef, le Chœur & le Chevet, eſt éclairée par de hautes & belles fenêtres, dont les vitres ſont toutes peintes & d'un verre fort épais, ce qui cauſe un grand ſombre. Elle a 390. pieds de long, 100. de large, & 90. de haut juſqu'à la voute. La Nef en a 160. le Chœur 138. & l'Autel avec le chevet 92. cette Egliſe, ſur le devant de laquelle il y a deux groſſes Tours quarrées, eſt ſoutenuë par ſoixante gros piliers, ſans comprendre les murailles & les arcs-boutans de ſon circuit, ni quatre piliers qui ſoutiennent les Tours. Le comble de cette Egliſe eſt d'une charpente admirable & tout couvert de plomb ; il y a une Croix, & des pommes de cuivre doré le long du ſommet. Le Chœur & la Nef ſont accompagnez de chaque côté d'un aile ſimple.

L'on remarque au-deſſus de la grande porte dans la Nef, les Orgues qui ſont eſtimées les meilleures de France; & enſuite, la magnifique Grille du Chœur & du Jubé, qu'on a placée depuis environ quinze ans ; c'eſt l'ouvrage d'un Frere Religieux de cette Maiſon, qui paſſera toujours pour un chef d'œuvre dans ce genre de travail. Il y a au-deſſus de la porte de cette grille une grande Croix d'or, enrichie de pierreries, reputée faite par Saint Eloi.

Quant au Chœur, le Sanctuaire eſt tout de marbre: l'Autel eſt antique, avec quatre colonnes de cuivre: le retable, qui a cinq bas reliefs, dont les trois du milieu ſont d'or, & ceux des deux bouts de vermeil, eſt enrichi d'une infinité de pierres des plus précieuſes. Au-deſſus du retable eſt une grande Croix d'or de ſix pieds, auſſi enrichie de pierreries, & une Suſpenſion pour le S. Sacrement. Cet Autel eſt ordinairement paré d'une Croix, & de ſix chandeliers d'argent, de ſix Reliquaires d'or, & de riches ornemens. Le devant de cet Autel, qui eſt de vermeil doré, peſe près de deux cens marcs; il repreſente Notre-Seigneur dans la créche, adoré par les Paſteurs.

De chaque côté du grand Autel, il y en a un autre petit: celui de la droite eſt appellé l'Autel de la Communion; parceque ſuivant l'ancien uſage de cette Egliſe, dans les jours de Communion ſous les deux eſpeces, le Diacre & le Soudiacre, qui ont communié au grand Autel ſous l'eſpece du pain, ſe communient enſuite eux-mêmes ſur cet Autel ſous l'eſpece du vin, avec un chalumeau de vermeil. L'uſage eſt auſſi à Rome quand le Pape officie, de conſommer à l'Autel la ſainte Hoſtie: enſuite il va à ſon Trône, où le Cardinal Diacre lui porte le Calice; Sa Sainteté ſe communie, ſous l'eſpece du vin avec un chalumeau d'or; le Diacre & le Soudiacre en ſont de même après le Pape, au bout de l'Autel du côté de l'Epître.

Vis-à-vis l'Autel de la Communion, eſt toujours l'Autel funebre du Roi dernier mort; c'eſt à preſent celui de Louis XIV. & auprès, la Repreſentation, formée d'un poële de velour noir, avec une Croix de moire d'argent, aux armes de France; & au-deſſus il y a un dais de même étoffe & armes.

Entre les Tombeaux du Chœur ; ceux de la race de Pepin ſont à droite, & ceux de Hugues Capet à gauche. Celui du Roi Dagobert, Fondateur de cette Abbaye, eſt au côté gauche de l'Autel; auprès de la repreſentation de Loüis XIV. ſont ceux de Pepin & de la Reine Berthe ſon épouſe. En deçà, & près de la porte, ceux des Rois Louis & Carloman freres, fils de Louis le Bégue. Au bas des dégrés, au pied de la repreſentation de Louis XIV. eſt l'entrée de la ſepulture ou caveau de la Famille Royale des Bourbons, dans lequel le corps de ce grand Roi fut mis le 23. Octobre 1715. & placé directement ſous la repreſentation quoique ſur le dernier degré de ce caveau : voici la ſituation dans laquelle tous ces corps ſont rangés; ils ſont dans des cercüeils de plomb enfermés dans des caiſſes de bois de chêne couvertes de moire noire, avec des Croix de toile d'argent : ces cercüeils ſont placés ſur des barres de fer élevées de terre d'environ trois pieds dans cet ordre.

A droite.

Henri IV.

Marie de Medicis, femme d'Henri IV.

Louis XIII.

Anne d'Autriche, femme de Louis XIII.

Marie-Thereſe d'Autriche, femme de Louis XIV.

A gauche.

N. Duc d'Orleans, ſecond fils d'Henri IV.

Marie de Bourbon, premiere femme de Gaſton de France.

N. d'Orleans, fils de Gaſton de France.

Marie-Anne d'Orleans, fille de Gaſton de France.

Gaſton J. B. de Franec, Duc d'Orleans, frere de Louis XIII.

Anne-Eliſabeth de France, premiere fille de Louis XIV.

Marie-Anne de France, ſeconde fille de Louis XIV.

N. d'Orleans, fille de Monſieur, frere unique de Louis XIV.

Philippes-Charles d'Orleans, fils de Monſieur.

Henriette-Marie, fille de Henri IV. & femme de Charles I. Roi d'Angleterre.

Henriette-Anne Stuart, fille de Charles I. Roi d'Angleterre & premiere femme de Monſieur.

Philippes de France, Duc d'Anjou, fils de Louis XIV.

Marie-Thereſe de France, fille de Louis XIV.

Marguerite de Lorraine, ſeconde femme de Gaſton de France.

Louis-François de France, Duc d'Anjon, fils de Louis XIV.

Alexandre-Louis d'Orleans, fils de Monſieur.

Marie-Anne-Chriſtine-Victoire de Baviere, épouſe de Monſeigneur.

Anne-Marie-Louiſe d'Orleans, dite Mademoiſelle, fille de Gaſton de France.

Philippes de France, Duc d'Orleans, frere unique de Louis XIV. appellé, Monſieur.

N. de France, Duc de Bretagne, premier fils du Duc de Bourgogne.

Louis Dauphin de France, fils de Louis XIV. appellé, Monſeigneur.

Louis Dauphin de France, fils du précedent, appellé Duc de Bourgogne.

Marie-Adelaïde de Savoye, Ducheſſe de Bourgogne, morte Dauphine.

Louis Dauphin de France, auparavant Duc de de Bretagne, ſecond fils du Duc de Bourgogne.

Charles de France, Duc de Berri, fils de Monſeigneur.

Marie-Louiſe-Eliſabeth, fille poſthume du Duc de Berri.

Madame, ſeconde femme de Monſieur, frere unique de Louis XIV.

Marie-Loüiſe-Elizabeth d'Orleans, Ducheſſe de Berry.

Philippes Duc d'Orleans, Regent.

Louis XIV. *au bas du dégré.*

Au milieu du Chœur, ſous une plaque de cuivre, eſt la ſepulture de la Reine Marguerite de Provence, épouſe de Saint Louis. Du même côté, ſuivent trois Tombeaux enſemble qui ſont, ceux de Philippes le Hardi, au milieu; de la Reine Iſabelle d'Aragon, ſon épouſe, au-delà; & de Philippes le Bel, leur fils, en deçà. Enſuite, ce ſont ceux de Clovis II. & de Charles Martel enſemble. Les formes des Religieux occupent l'eſpace juſqu'au bas du Chœur; l'on voit au milieu le tombeau en cuivre de Charles le Chauve, Empereur & Roi de France; Philippes Auguſte, Louis VIII. & Louis IX. ſon fils, y avoient auſſi leurs Tombeaux couverts d'argent, qui ont été pillés pendant les guerres.

Remontant de l'autre côté du Chœur, ſont doubles rangs de Tombeaux, avant leſquels eſt la tombe de pierre de Hugues le Grand, pere de Hugues Capet, celui du Roi Louis X. dit Hutin; il a à côté de lui le petit Roi Jean, ſon fils poſthume, qui n'a vêcu que huit jours; & à ſes pieds la Reine Jeanne de Navarre. Ceux du rang du fond ſont deux à deux, les premiers ſont d'Eudes & d'Hugues Capet; enſuite de Robert le Pieux, & de la Reine Conſtance d'Arles, ſon épouſe; & après, ceux d'Henri I. fils du Roi Robert, & de Louis VI. dit, le Gros.

Près l'Autel, eſt le Tombeau de Charles VIII. en marbre noir; il eſt orné de figures de bronze doré, qui repreſentent des vertus. Ce Roi y eſt repreſenté à genoux, revêtu de ſes habits royaux, accompagné de quatre Anges qui tiennent des Ecuſſons aux armes de France & de Jeruſalem. A côté ſont doubles Tombeaux; ſçavoir, celui de Philippes, fils aîné de Louis le Gros, couronné du vivant de ſon pere, & qui ne regna que deux ans: & celui de Conſtance de Caſtille, ſeconde femme de Louis VII. Enſuite, près de l'Autel de la Communion, ceux de Carloman, Roi d'Auſtraſie, & de la Reine Hermentrude, premiere femme du Roi Charles le Chauve. Plus loin, à la droite du grand Autel & vis-à-vis du Tombeau du Roi Dagobert, ſont quatre Rois & deux Reines; ſçavoir, en commençant par le plus près du mur, Philippes V. dit le Long. Le ſecond, Jeanne d'Evreux; Le troiſiéme, Charles IV. dit le Bel, ſon époux; Le quatriéme, Jeanne de Bourgogne, épouſe de Philippes le Long; Le cinquiéme Philippes de Valois, & le ſixiéme qui eſt le plus près de l'Autel eſt celui du Roi Jean.

Hors du Chœur, autour de l'Egliſe, en commençant par la Nef du côté du Cloître, auprès de l'entrée du Tréſor, & près de la Sacriſtie baſſe & de la Chapelle de S. Michel, eſt le Tombeau de Marguerite Comteſſe de Flandres. Enſuite le magnifique Tombeau de François premier, & de Claude de France ſon Epouſe, fait en forme de lit de parade, & orné d'une belle architecture en marbre. Ils y ſont repreſentez dans le bas, couchez en attitude de morts ou mourans, par deux Statuës de marbre blanc; & au-deſſus, à genoux, auſſi en marbre blanc, accompagnez de François, Dauphin de France, de Charles, Duc d'Orleans, & de Charlotte de France, leurs enfans. Louiſe de Savoye, mere de François premier, eſt auſſi inhumée dans ce Tombeau, qui eſt des plus ſuperbes; les bas-reliefs repreſentent les Batailles de Cériſolles & de Marignan; ils ſont très eſtimez.

Sur le mur de cette croiſée, l'on voit le Tombeau du célébre Abbé Suger; il y a un grand Epitaphe en vers Latins, où ſont exprimées les vertus de cet illuſtre Abbé. Près cet endroit eſt l'Autel de S. Benoît, contre un pillier de l'Egliſe; il eſt tout de marbre & de porphire. Il y a une belle Statuë de ce Saint, faite en marbre blanc, par *Tubi*.

Enſuite l'on trouve le Tombeau de Charles V. dit le Sage, il eſt dans la Chapelle de S. Jean-Baptiſte, auſſi appellée la Chapelle de Charles V. quoiqu'il y ait pluſieurs autres Tombeaux. Ce Prince eſt accompagné de Jeanne de Bourbon ſon Epouſe: ils y ſont repreſentez couchez en marbre blanc. Jeanne & Iſabelle de France leurs filles, ſont dans le même Tombeau. Entre l'Autel & ce Tombeau eſt la Sépulture de Bureau de la Riviere, Chambellan de Charles V. & à côté, Charles, Dauphin de France, fils de Charles VI. Au côté droit de l'Autel eſt celui de Louis de Sancerre Maréchal de France, fait en marbre noir, & la figure de marbre blanc; & plus loin, celui d'Arnaud de Guillem, Seigneur de Barbaſan, dit le Chevalier ſans reproche, Chambellan de Charles VII. ce Tombeau eſt de bronze. Du côté gauche, près l'Autel, eſt celui de Bertrand du Gueſclin, Connétable de France, fait en marbre noir, & la figure de marbre blanc. Il doit y avoir perpetuellement, ſelon la fondation de Charles V. une lampe ardente ſur le Tombeau de ce Connétable. En deçà du même côté, il y a deux Tombeaux, dont celui du fond, vis-à-vis un Autel,

eſt celui de Charles VI. fils de Charles V. & de la Reine Iſabelle de Baviere ; ce Tombeau eſt de marbre noir, & les figures de marbre blanc. L'autre eſt de Charles VII. & de Marie d'Anjou ſon Epouſe ; ce Tombeau eſt de marbre noir, & les figures ſont d'albâtre.

Près la Sacriſtie haute, eſt la Chapelle de S. Hilaire, où eſt une grande Cuve de porphyre, d'une ſeule piéce, qu'on dit avoir ſervi de Baptiſtaire au Roi Dagobert qui l'a donnée.

En faiſant le tour du chevet de l'Egliſe, qui eſt rempli de quinze Chapelles, l'on trouve la Sacriſtie haute dans la Chapelle de S. Louis. L'Autel de S. Denis eſt au milieu du chevet, c'eſt où l'on fait la Chapelle ardente pour les Princes dont l'on apporte les corps en cette Abbaye ; on les y dépoſe pendant quarante jours, juſqu'au Service ou inhumation. Cet Autel des Saints Martyrs, où repoſent les Corps de Saint Denis & de ſes Compagnons, eſt tout de marbre, avec des ornemens de bronze. Dans le mur de cet Autel eſt une armoire où ſont renfermées les Reliques de ces trois Saints, dans trois Châſſes d'argent, faites en forme de petits cercueils, longs de deux pieds & demi, & d'un pied trois pouces de haut.

Derriere la Chapelle de S. Denis, eſt celle de la Sainte Vierge ; la derniere des Chapelles du rond poind, (car il y en a ſept dans la Nef) eſt celle de S. Euſtache, dans laquelle eſt le Tombeau du Vicomte de Turenne, fait en marbre blanc & noir, par *Tubi* : rien n'eſt égal à la beauté & à la perfection du travail. Ce fameux General y eſt repreſenté en habit de Guerre, mourant entre les bras de l'Immortalité ; à ſes côtez ſont la Sageſſe & la Valeur. Les ornemens & les bas-reliefs ſont de bronze doré ; ils repreſentent les actions heroïques de ce grand Capitaine. Ce monument qui a été fait ſur les deſſeins de Charles Le *Brun*, eſt très-conſiderable ; la Chapelle eſt richement ornée, il y a ſur l'Autel un grand Crucifix de bronze doré, d'un travail très eſtimé.

En deſcendant, l'on trouve la Chapelle, appellée Notre-Dame la Blanche, dans laquelle eſt un tombeau de marbre noir, où ſont en marbre blanc les Statuës de deux filles de France, Marie, & Blanche, filles de Charles IV. & de Jeanne d'Evreux ; & auprès, le Tombeau de Guillaume du Chaſtel, Pannetier de Charles VII.

Là auprès, étoit le Tombeau des Valois ; c'étoit une Rotonde, ou édifice bâti en rond, que Catherine de Médicis fit faire par *Philbert de Lorme*, pour ſervir de Sépulture à la famille Royale des Valois ; c'étoit un très-magnifique monument, quoiqu'il ne fût pas terminé. L'ordre dorique, & au-deſſus l'ordre ionique regnoient au dehors ; l'interieur étoit d'ordre corinthien ; le Tombeau de marbre d'Henri II. & de Catherine de Médicis, étoit au milieu ſous le Dôme ; il avoit douze pieds & demi de longueur, dix de largeur, & quatorze de hauteur ; il étoit accompagné de colonnes & de pilaſtres, & orné de quatre Statuës de bronze, qui repreſentoient la Prudence, la Juſtice, la Force & la Temperance. Les bas-reliefs repreſentoient la Foi, l'Eſperance, la Charité & les bonnes Oeuvres. Sous un plafond d'un beau marbre, Henri II. & Catherine de Médicis étoient en marbre blanc, couchez ſur un lit de bronze, en habits Royaux ; & au-deſſus de l'entablement, ils étoient auſſi repreſenrez en bronze, à genoux devant des Prie-Dieu.

Dans les arcades il y avoit ſix Chapelles. A la principale, l'on avoit encore repreſenté Henri II. & Catherine de Médicis en bronze, couchez ſur deux lits de même métail, accompagnez d'ornemens. François II. Charles IX. Henri III. le Duc d'Alençon, Marguerite de France Reine de Navarre, un Prince, & deux Princeſſes morts jeunes, tous huit enfans d'Henri II. & de Catherine de Médicis, étoient inhumez dans ce Tombeau ; depuis la deſtruction de la Tour des Valois, ce monument a été entierement rétabli vis-à-vis le Tombeau de Loüis XII. celui de ce Roi & d'Anne de Bretagne ſon Epouſe, eſt un des plus beaux morceaux d'architecture de l'Europe ; il a vingt pieds de longueur, neuf de largeur, & dix-huit de hauteur ; il eſt entierement de marbre blanc. Louis XII. & Anne de Bretagne y ſont repreſentez à genoux, au-deſſus de l'entablement qui forme un ciel de lit de ce Tombeau ; au-deſſous ils ſont repreſentez en attitude de morts, d'une maniere très naturelle. Les quatre grandes figures des angles repreſeotent la Prudence, la Juſtice, la Force & la Temperance. Les douze Apôtres ſont aſſis dans les arcades ; tout cet admirable ouvrage, de *Paul Ponce* Florentin, eſt accompagné de quantité d'ornemens d'une rare beauté, & d'une grande perfection. Les bas-reliefs de ce Tombeau repreſentent les Victoires de Louis XII.

Entre le Chœur & le Tombeau de Louis XII. on voit une colonne élevée, ſur laquelle eſt la Statuë du Cardinal de Bourbon Abbé Commendataire de S. Denis, mort en 1555. Cette Statuë, quoiqu'à genoux ſur cette colonne, ſe voit de dedans le Chœur par deſſus la grille ; le cœur de ce Cardinal fut trouvé inhumé au pied de cette colonne, en faiſant les fondations de cette grille.

Dans la Chapelle de S. Hypolite, eſt le Tombeau de la Reine Blanche, ſeconde femme du Roi Philippes de Valois, & de Jeanne de France leur fille ; ce Tombeau eſt de marbre noir, & leurs Statuës de marbre blanc. Il y a auſſi pluſieurs piramides anciennes, & un Crucifix copié ſur celui de la Ville de Luques en Italie.

La Chapelle voiſine eſt dédiée ſous le nom de la Sainte Trinité, on y voit une colonne de marbre que l'on dit être de la hauteur de Notre-Seigneur ; elle a cinq pieds neuf pouces. Il y a auſſi un Tombeau de marbre jaſpé, de la grandeur de la pierre du S. Sépulchre ; il a ſept pieds & demi de long.

Le Tréſor de cette Egliſe eſt des plus riches ; on y monte par un petit eſcalier qui rend dans une Salle de trente-ſix pieds en quarré, où les Reliques & les richeſſes qui le compoſent, ſont enfermées en ſix armoires. On le voit tous les jours devant & après l'Office ; c'eſt un des Religieux, l'Etole au col, qui le montre. La plus grande partie de ce que l'on y conſerve, faiſoit autrefois l'ornement de la Chapelle des Rois de France, qui l'ont donné à cette Abbaye. Comme le détail de chaque choſe iroit trop loin, je ne m'attacherai ſeulement qu'aux pieces les plus conſiderables, les marquant de ſuite & dans le même ordre que l'on les montre.

A la premiere Armoire, l'on montre une grande Croix d'or, qui a été donnée par Philippes Auguſte, dans laquelle eſt enfermée un morceau de la vraye Croix long d'un pied ; cette Croix eſt toute couverte de pierreries des plus précieuſes. Aux deux côtez, ſont deux grandes Statuës de la Sainte Vierge & de S. Jean-Baptiſte, en vermeil.

Sur la droite, l'Oratoire de Philippes Auguſte ; c'eſt une grande & riche Chapelle remplie de Reliques très-précieuſes. A gauche, eſt une eſpece de Trône de vermeil à ſix colonnes, où il y a un Ange

Ange qui tient un des clouds avec leſquels Notre-Sauveur fut crucifié, & un Crucifix fait du bois de la vraye Croix, enfermé dans un Reliquaire d'or; on croit que ce Crucifix a été fait par le Pape Clement III. Une Châſſe d'argent, en forme de Temple, où ſont beaucoup de reliques de choſes qui ont été à l'uſage de Notre-Seigneur, comme au Tréſor de la Sainte Chapelle de Paris. Les autres pieces ſont la Couronne, le Sceptre, & la Main de Juſtice, qui ont ſervi au Sacre d'Henri IV. Un morceau d'une cruche, comme d'albâtre, qu'on croit avoir ſervi aux Nôces de Cana.

Dans la ſeconde Armoire, l'on montre au milieu, le Chef de S. Hilaire Evêque de Poitiers, fait de vermeil doré; la Mitre & le tour du col ſont enrichis de pierreries. Sur la droite, une grande Croix d'or, où eſt renfermée une verge du gril de S. Laurent; cette Croix eſt toute couverte de pierres précieuſes. Auprès, une Image en vermeil, de Sainte Marie-Madeleine, où eſt renfermé le menton de cette Sainte; le Roi Charles VI. ſon fils & ſon épouſe ſont à ſes pieds. Sur la gauche eſt un Baſſin & une aiguierre de vermeil d'un grand prix; au-deſſous, une eſpece d'Egliſe d'argent; c'eſt un grand reliquaire qui conſerve quantité de précieuſes reliques. Les autres pieces ſont pluſieurs Images de Vermeil, comme de S. Denis, de Sainte Catherine, de S. Nicolas & de S. Leger. Les Couronnes du Sacre de Louis XIII. & celle des Funerailles de la Reine ſon épouſe. Il y a auſſi pluſieurs Livres très-anciens, dont les couvertures ſont fort riches: les principaux ſont un Miſſel de ſept cens ans d'antiquité, & un Nouveau Teſtament écrit ſur du velin pourpre, qui a près de neuf cens ans.

Dans la troiſiéme Armoire, au milieu, eſt le chef d'or de S. Denis, Apôtre de la France: la Mitre eſt toute remplie de pierres précieuſes & de perles: ce Chef eſt ſoutenu par deux Anges de vermeil; un troiſiéme qui eſt au-devant, ſoutient un reliquaire d'or, enrichi de pierreries, où eſt un os de l'épaule de S. Denis. Sur la droite il y a un magnifique reliquaire qui renferme la main de l'Apôtre S. Thomas, qu'il mit dans le côté de Jeſus-Chriſt: elle eſt viſible au travers d'un cryſtal. Sur la gauche on voit un grand reliquaire de vermeil, où eſt la machoire inferieure de S. Louis, (la partie ſuperieure eſt à l'Abbaye de Poiſſy.) Ce reliquaire eſt ſoutenu par Philippes le Hardi ſon fils, & Philippes le Bel, ſon petit fils. Les autres ſont pluſieurs reliques de S. Louis, & quelques ornemens de ce S. Roi, comme ſa Couronne d'or enrichie de pierreries, avec une Epiné de la Sainte Couronne de Notre-Seigneur, enchaſſée dans un des rubis; ſon Epée, ſa Main de Juſtice, l'Agrafe de ſon Manteau Royal, & ſon Anneau. Il y a encore le Calice, la Paténe & les Burettes qui ont, à ce qu'on dit, ſervi à S. Denis; le Caliee & la Paténe de l'Abbé Suger. Le précieux manuſcrit des Oeuvres de S. Denis l'Aréopagite, couvert d'argent & de pierreries. Les Couronnes du Sacre de Louis XIV. & celle des Funerailles de la Reine, ſon épouſe, & autres.

Dans la quatriéme Armoire, la piece du milieu eſt un grand Buſte de Vermeil, qui renferme une partie du Chef de S. Benoît: la Mitre & le Tour du col ſont enrichis de pierres précieuſes; & ſur le devant eſt une partie du bras de ce Saint. Sur la droite il y a une grande Croix d'or enrichie de perles Orientales, & de pierreries. Sur la gauche, une grande Chapelle ou reliquaire, appellé l'Oratoire de l'Empereur Charlemagne; cette piece eſt toute remplie de pierres précieuſes. La Couronne d'or de Charlemagne eſt auprès, toute enrichie de pierreries: c'eſt cette Couronne qu'on met ſur la tête de nos Rois le jour de leur Sacre. A côté eſt un Vaſe d'une ſeule Agathe orientale; c'eſt une des plus conſidérables pieces du Tréſor, les figures repreſentent une Baccanale, ou Fête des Anciens en l'honneur de Baccus. Les autres pieces ſont le Sceptre & la Main de Juſtice de Charlemagne, ſon Epée & ſes Eperons, le tout d'or, & enrichi de pierreries. Deux Livres ſont riches, dont l'un eſt un Pontifical pour le Sacre des Rois; & l'autre les Epîtres & Evangiles couverts d'or & de pierreries. La Couronne de Jeanne d'Evreux, femme de Charles IV. elle eſt d'or & chargée de diamans. Pluſieurs Couronnes, Vaſes & autres pieces auſſi curieuſes que riches.

Les deux autres Armoires ſont de l'autre côté de cette Sale, en face du Tréſor, dont la premiere qui fait la cioquiéme, eſt remplie de trois grandes pieces conſiderables: celle du milieu eſt une grande Châſſe, dans laquel eſt le Corps de S. Louis: elle eſt de vermeil doré, enrichie de pierreries. Sur la droite, c'eſt le Chef de S. Pierre l'Exorciſte, Martyr: il eſt de vermeil doré. Sur la gauche, la Châſſe de S. Denis: elle eſt toute couverte de lames d'argent & de pierreries.

Dans la ſixiéme, les Habits dont Louis XV. étoit revêtu le jour de ſon Sacre, fait à Reims le 25. Octobre 1722. qui conſiſtent en ſon Manteau Royal, de velours cramoiſi, doublé d'hermines, parſemé de Fleurs de Lis d'or, ſa Camiſole de ſatin rouge, ſa Tunique, ſa Dalmatique, ſes Bottines & ſes Eperons; ils rempliſſent le tour de cette Armoire, où il y a encore pluſieurs pieces curieuſes. Les principales ſont un grand & riche Soleil, qui ne ſert que le jour & l'octave de la fête de S. Denis: un Ongle de Griffon d'une groſſeur prodigieuſe: cette piece fut envoyée à Charlemagne par Aaron, Roi de Perſe. Une des Laorernes, qu'on dit avoir ſervi à la priſe de Notre-Seigneur; elle eſt communément appellée *la Lanterne de Judas*. Le Jeu des Echets de Charlemagne: il eſt tout d'ivoire, & chaque piece groſſe comme le poing. Un Corps de chaſſe de Roland, neveu de cet Empereur, & l'Epée de Turpin, Archevêque de Reims; l'Epée de la Pucelle d'Orleans, & quelques autres. Au-deſſus de cette Armoire eſt une grande Chaiſe de cuivre doré, qu'on dit auſſi avoir ſervi de Trône au Roi Dagobert.

Quant à l'interieur de cette Abbaye, l'édifice en eſt très-ancien & très-grand; mais depuis quelques années on y a commencé un ſuperbe bâtiment nouveau, qui a peu d'égal. Le rez de chauſſée eſt diviſé en pluſieurs Salles d'une grandeur & d'une beauté ſurprenante, qui ſervitont pour recevoir les Princes, le Parlement, & les autres Cours Superieures dans les Ceremonies où le Roi les invite. Le deſſus de ce Bâtiment, eſt rempli d'un grand Dortoir pour les Religieux qui y ont chacun leur chambre propre & commode. Cette Communauté a produit d'Illuſtres & ſçavans Religieux, qui ont toujours été des ſaints & zelés Obſervateurs de la regle de S. Benoît. Cette Abbaye joüit de cent ſoixante mille livres de rente dont la Manſe Abbatiale eſt de cent mille livres, que Louis XIV. a attaché à la maiſon de S. Cir, après avoir éteint le Titre Abbatial. Le dernier Abbé a été le Cardinal de Retz.

Les autres Egliſes de la Ville, ſont celles de S. Denis de l'Entrée, S. Remy, S. Martin, S. Jacques, S. Paul, la Madelaine, S. Michel, les trois Patrons, Sainte Croix, S. Marcel, & un Hôtel-Dieu adminiſtré par le Prieur de l'Abbaye, un Curé de la Ville,

& trois Bourgeois. Les Couvens ſont, les Recollets, les Cannelites, les Annonciades qui ont douze mille livres de rente, les Urſulines, & les Filles de Sainte Marie.

L'Egliſe de S. Paul eſt une Collegiale de fondation royale; ſon Chapitre a cinq mille livres de revenu: il eſt compoſé d'un Chantre, de ſeize Chanoines, & de cinq Chapelains.

S. DENIS, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 1685 habitans.

S. DENIS, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 488 habitans.

S. DENIS, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 1025 habitans.

S. DENIS le Vetu, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 970 habitans.

S. DENIS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 574 habitans.

S. DENIS, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 540 habitans.

S. DENIS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 500 habitans M. Gaillardbois en eſt Seigneur.

S. DENIS, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 158 habitans.

S. DENIS, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 992 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée auprès de la Loire; l'on trouve dans ſon territoire une fontaine d'eau minerale, dont on croit les qualités auſſi ſalutaires que celle de Forges. Ce lieu eſt à une petite lieuë de Blois ſur le chemin de Menars.

S. DENIS, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 540 habitans.

S. DENIS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 670 habitans.

S. DENIS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 128 habitans.

S. DENIS, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 240 habitans.

S. DENIS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 470 habitans.

S. DENIS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de de Montpellier, Recette d'Uſez, a 210 habitans.

S. DENIS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 363 habitans.

S. DENIS, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 182 habitans. Il y a une Verrerie.

S. DENIS, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 60 habitans.

S. DENIS, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 310 habitans.

S. DENIS, Châtellenie, dans le Berry; elle releve du Duché de Châteauroux.

S. DENIS Boſguerard, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Electinn de Ponteaudemer, a 495 habitans. M. de Quintanadoine en eſt Seigneur.

S. DENIS Combarnazat, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 245 habitans.

S. DENIS d'Anjou, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 1940 habitans.

S. DENIS d'Haleon, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 132 habitans. M. d'Herbouville en eſt Seigneur.

S. DENIS de Bonneville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 88 habitans. Il y a une Abbaye de Religieuſes Bernardines. L'Abbeſſe eſt Dame du lieu.

S. DENIS de Bordes, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 138 habitans.

S. DENIS de Bron, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 270 habitans.

S DENIS de Cemelles. *Voyez* Cemelles.

S. DENIS de Cabanes. *Voyez* Cabanes.

S. DENIS de Champfol. *Voyez* Champfol.

S. DENIS de Gaſtines, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 1748 habitans.

S. DENIS d'Henicourt, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 405 habitans. M. de Matignon en eſt Seigneur.

S. DENIS de Jouhel, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, a 610 habitans. Les Religieux de l'Abbaye de S. Sulpice de Bourges ſont Seigneurs hauts-Juſticiers de ce lieu.

S. DENIS de l'Iſlebonne. *Voyez* l'Iſlebonne en Normandie.

S. DENIS de l'Houmée, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 183 habitans.

S. DENIS de la Cheraſſe, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables-d'Olonne, a 306 habitans.

S. DENIS de Paix, Prieuré, dans la Picardie, à ſix lieuës d'Amiens; il raporte trois mille livres de rente.

S. DENIS de Palin, *Palinum*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 240 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la Riviere d'Auron, à quatre lieuës & demi de Bourges, & à une lieuë & demi de Dun-le-Roi, de la Prevôté & du Grenier à ſel de Dun-le-Roi. La taille y eſt perſonnelle; il y a un Prieuré, qui porte le nom de la Paroiſſe; il eſt uni à l'Abbaye de S. Sauveur de Nevers, dont les Jeſuites de la Ville joüiſſent du revenu. La

Cure eſt à la collation du Prieur ; elle eſt d'environ huit cens livres. Le terroir en eſt bon, & abondant en froment, méteil, orge, avoine & foins. Le Roi eſt Seigneur de cette Paroiſſe. M. le Comte de Pontchartrain y a une Juſtice, ainſi que le Sieur de Gaville de Gyvroux qui y a auſſi une cenſive. Le commerce de la Paroiſſe eſt en bled, laines & moutons, dont on ſe défait aux marchés de Dun-le-Roi, & aux foires circonvoiſines. L'on y adreſſe les Lettres par Dun-le-Roi. Il y a un vieux Château que le Roi Charles VII. a fait conſtruire pour la belle Agnes Sorel, où il la venoit voir de Bourges. Ce Château ſe voit de huit lieuës loin.

S. DENIS de Peon, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 126 habitans. C'eſt un Païs de plaine. Les Villages de Peon & de Drouſſon en dépendent. Le Prieur de S. Symphorien eſt collateur de la Cure.

S. DENIS des Coudrais, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 218 habitans.

S. DENIS des Iſs. *Voyez* Iſs.

S. DENIS des Monts, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 300 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. DENIS des Nivaux, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 672 habitans.

S. DENIS des Puits, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 365 habitans.

S. DENIS de Vaux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 245 habitans. Ce lieu eſt ſitué au pied & ſur le penchant d'une haute montagne. Il y a un ruiſſeau qui prend le nom d'Orbeze ; c'eſt un païs de montagnes ; il y a des vignes.

S. DENIS du Behelent, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 285 habitans.

S. DENIS du Chevain. *Voyez* Chevain.

S. DENIS du Maine, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 520 habitans.

S. DENIS du Parc d'Orque, Diocèſe du Mans. Il y a une Chartreuſe fondée en 1236. par Marguerite de Fiſſ, niéce de Raoul Vicomte de Beaumont, qui lui donna ſon Parc, & la Forêt de Charny, du conſentement de S. Loüis. Il y a quinze Chartreux qui ont dix mille livres de revenu.

S. DENIS du Pin, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 686 habitans.

S. DENIS du Port, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 130 habitans.

S. DENIS, du Terre, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château du Loir, a 186 habitans.

S. DENIS du Val, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 106 habitans. M. de S. Poulvoiſin en eſt Seigneur.

S. DENIS en Val, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 725 habitans. Les vins de ce lieu ſont eſtimez.

S. DENIS hors les Fauxbourgs, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 825 habitans.

S. DENIS la Chevaſſe, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 900 habitans. Cette terre appartient à Madame la Marquiſe de Bordage.

S. DENIS le Gaſt, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 1433 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à trois lieuës de Coutances, & à une lieuë d'Ambie : c'eſt la Patrie du fameux M. de S. Evremont. Ce Bourg appartient à M. le Marquis de S. Denis ; il a deux Cures. La premiere dépend du Seigneur, l'autre des Religieux Hoſpitaliers de Coutances, qui y nomment un de leur Religieux : ces Cures valent chacune environ mille livres. Pluſieurs familles de Calviniſtes s'étoient conſervées dans ce Bourg. Il y a marché, tous les Mercredis, établi depuis dix ans par le Seigneur ; il a été franc juſqu'à preſent pour l'établiſſement.

S. DENIS le Thibouſt, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 382 habitans. M. de Ponthon en eſt Seigneur.

S. DENIS les Roberts, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 820 habitans.

S. DENIS, ſur Coize, dans le Forez, Dio. de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 440 habitans.

S. DENIS, ſur Menthon, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 109 habitans.

S. DENIS, ſur Oüanne, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 205 habitans.

S. DENIS ſur Scye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 360 habitans. M. le Duc de la Force en eſt Seigneur.

S. DENISCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 255 habitans.

S. DENOUAL, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 103 habitans.

DES

S. DESERT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Dijon, a 470 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une Montagne à l'embouchure d'un Valon ; il y a une petite Riviere ſans nom, deux petits Ponts, & un paſſage pour aller en Charollois. C'eſt un païs de Montagnes & de Plaines, il y a des Vignes ; Montbogne, Clalioye & Menval en dépendent.

S. DESERY, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſés, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſés, 240 habitans.

S. DESIR, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'A-

lençon, Election de Liſieux, a 1105 habitans.

S. DESIRE', dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 365 habitans.

DET

S. DETS, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 65 habitans.

DEY

S. DEYDIER, dans la Provence, Diocèſe d'Avignon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Taraſcon, a 290 habitans.

DEZ

S. DEZIERS, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 290 habitans. M. de la Ferriere en eſt Seigneur.

S. DEZIRAT, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Tnulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 508 habitans.

DID

S. DIDIER, Ville, *Caſtrum Sancti Deſiderii*, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 2080 habitans. Cette Ville eſt ſur les Confins du Forez, à deux lieuës de la Loire, & à trois de S. Eſtienne de Forez.

S. DIDIER, Ville, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 1320 habitans.

S. DIDIER, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1175 habitans.

S. DIDIER, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 640 habitans.

S. DIDIER, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 364 habitans.

S. DIDIER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance, Doyenné, Bailliage, Vicomté, Grenier à ſel & Election d'Alençon, a 340 habitans. La Cure eſt d'un petit revenu; elle eſt à la nomination du Seigneur temporel, qui eſt le même que celui de Fontenay le Louvet, ſi le Fief de ce dernier lieu n'a pas été démembré. L'on appelle quelquefois cette Paroiſſe S. Didier du Val d'Eſcouves, *Sanctus Deſiderius de Valle Scoparum*, c'eſt le nom d'une grande Foreſt, où elle eſt ſituée, à trois lieuës au Nort d'Alençon. Son terroir eſt peu fertile, & il y a apparence que ſes habitans ne s'y ſont établis qu'à cauſe de la vénération qu'ils avoient pour l'Egliſe que S. Evremond bâtit au ſeptiéme Siécle, en l'honneur de S. Didier, pour une partie de ſes Diſciples, comme on le peut voir ſur Fontenay Louvet, qui n'en eſt qu'à une demie lieuë, & où ce S. Abbé faiſoit ſa demeure.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 228 habitans.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 186 habitans.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 66 habitans.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, en Auxois, a 33 habitans.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Seure, Election d'Auxone, a 210 habitans. Il eſt ſitué à une lieuë & demi de Verdun; c'eſt païs de bois: l'Abergement de Verdun, & la Cruhée en dépendent.

S. DIDIER, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 122 habitans.

S. DIDIER, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 160 habitans.

S. DIDIER, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un côteau; il y a une ſource qui porte des trains de bois. L'Abbé de Saiote Marguente eſt Collateur de la Cure.

S. DIDIER, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlemeot & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 220 habitans.

S. DIDIER, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Iotendance de Grenoble, a 229 habitans.

S. DIDIER, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 220 habitans.

S. DIDIER, dans le Dauphiné, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Grenoble, a 323 habitans.

S. DIDIER, dans le Dauphiné, Diocefe de Gap, Parlement & Iotendance de Grenoble, Election de Gap, a 414 habitans.

S. DIDIER, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 122 habitans.

S. DIDIER, de la Tour, dans le Dauphioé, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 260 habitans.

S. DIDIER de Mare, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne a 180 habitans.

S. DIDIER en Billy, dans le Bourbonnois; Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 170 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à dix lieuës de Moulins & à trois lieuës de l'Allier, dans une plaine; ſes terres ne produiſent que du ſeigle de medioere raport, les foins ſont abondans, & les pacages étendus. Il y a pluſieurs bois modernes & & de futaye, appartenans aux Religieux de S. Gilbert & quelques étangs d'un millier d'empoiſſonnement. Les habitans ſont un commerce aſſez conſiderable de beſtiaux. M. de Luxembourg eſt Seigneur de ce lieu.

S. DIDIER, en Brionnois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun. Les hameaux de Cherangue, la Broſſe, la Vallée, Chevrinne, Vareille, Montvallay, & la Franchiſe en dépendent; Cherangue eſt du Bailliage de Macon, Grenier à ſel de la Charité, Recette de Semur; la Broſſe de même; à la Vallée, deux maiſons ſont du Bailliage de Macon,

Grenier

Grenier à ſel de la Clayette ; & les autres maiſons ſont du Bailliage, grenier à ſel, & Recette de Semur ; Chevrine eſt en partie du Bailliage de Macon, Recette de Semur, & Grenier à ſel de la Clayette ; Moritvallay, du Bailliage & Recette de Semur ; la Franchiſe, du Bailliage, Grenier à ſel, & Recette de Semur. S. Didier eſt ſitué ſur la riviere d'Arconce, qui le partage : elle ne peut être navigable ; il y a quelques vignes fort ſujettes à la gelée. Le Prieur d'Anzy eſt Collateur de cette Cure.

S. DIDIER en Donjon, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 412 habitans. Cette Paroiſſe eſt à huit lieuës de Moulins, & à trois lieuës de la Loire. C'eſt un Païs de colines, terres peſantes, à ſeigle, d'aſſez bon raport : les ſoins ſont abondans, mais peu graſſiſs, les pacages étendus en buiſſons & bruyeres, profit raiſonnable de beſtiaux ; il y a quelques vignes, quelques cantons de bois moderne, quelques étangs de ſept à huit cens d'empoiſſonemens. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. DIDIER lez Allier, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 183 habitans.

S. DIDIER lez Bois, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saunier, a 286 habitans.

S. DIDIER ſur Arroux, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel, & Recette d'Autun, a 205 habitans. Cette Paroiſſe eſt mêlangée de bois, de montagnes & d'étangs, bordée d'un côté de la riviere d'Arroux. Les Hameaux ſont Charnay où eſt la maiſon Seigneuriale, Puſigny, Giſly, de Meſlé, Laverne & Chevane. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

S. DIDIER ſous Riverie, Bourg, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 1089 habitans.

DIE

S. DIE', Bourg, *Caſtrum Sancti Deodati*, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1080 habitans. Ce Bourg eſt au bord de la Loire à deux lieuës de Chambort, entre Beaugency & Blois. Il doit ſon établiſſement à un Hermitage dans lequel S. Dié s'étoit retiré pour faire penitence ; le Grand Clovis y fit bâtir un Monaſtere après la victoire de Voclade, lorſqu'il vint viſiter ce ſaint Hermite.

S. DIERY, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 880 habitans.

DIO

S. DIONIS, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 172 habitans.

S. DIONISY, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 137 habitans.

DIS

S. DISANT du Gua, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1318 habitans.

S. DISANT du Bois, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 425 habitans.

S. DISIER, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain, & Intendance d'Alſace, Bailliage de Delle, a 115 habitans.

DIZ

S. DIZIER, *Caſtrum Sancti Deſiderii*, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 4935 habitans. Elle eſt ſiége d'un Bailliage Royal, qui reſſortit au Bailliage de Vitry-le-François, d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, d'un Grenier à ſel, & d'une Maréchauſſée. Il y a une Juriſdiction, nommée Echevinage. Elle eſt ſituée ſur la Marne aux confins du Barrois, à ſix lieuës à l'orient de Vitry, dans le Perthois. Sa vigoureuſe réſiſtance contre Charles-Quint en 1544. l'a renduë celebre : il la prit ; mais elle fut renduë par la paix de Creſpy. C'eſt un Gouvernement de Place, du Gouvernement Militaire de Champagne. Il y a aux environs de S. Dizier des Forges de fer. C'eſt où l'on conſtruit la plus grande partie des batteaux qui flottent ſur la Marne. Il y a auprès de cette Ville une Abbaye dédiée à Notre-Dame, de l'Ordre de Citeaux, fondée par les Comtes de Champagne ; elle joüit de trois mille livres de rente ; il y a auſſi un Couvent de Capucins, un d'Urſulines, & un Hôpital. Cette Ville eſt du Domaine du Roi : il y a plus de cent cinquante Terres Seigneuriales qui relevent de ſon Chateau.

S. DIZIER, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 596 habitans.

S. DIZIER, dans l'Agennis, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 159 habitans.

S. DIZIER, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Monrelimart, a 251 habitans.

S. DIZIER Chenerailles, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 364 habitans.

S. DIZIER les Domaines, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 452 habitans.

DOL

S. DOLE', dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 443 habitans.

S. DOLUS l'Hôpital, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 160 habitans.

DOM

S. DOMET, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 145 habitans.

S. DOMINEUC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 230 habitans.

DON

S. DONAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu; a 410 habitans.

S. DONAT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 260 habitans.

S. DONATIEN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 777 habitans.

S. DONIS, grande Prévôté, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 200 habitans.

S. DONNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 700 habitans.

S. DONNAT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1026 habitans.

DOS

S. DOS, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Sauveterre, a 57 habitans.

DOU

S. DOUAIN, Prieuré ſimple de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Sens, valant cinq cens livres.

S. DOULCHARD, ou S. Douchard, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial, Bailliage, Grenier à ſel & Election de Bourges, a 234 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la riviere d'Aurou à une demi lieuë de Bourges. Elle eſt regie par la Coutume de Berry: la Taille eſt perſonnelle, la Cure eſt une annexe de l'Archiprêtré de Bourges; M. l'Archevêque de Bourges en eſt collateur. Elle vaut ſept à huit cens livres. Ses terres raportent du froment, du ſeigle, de l'orge & de l'avoine; il y a des vignes, des prés & quelques petits bois. Le Roi eſt Seigneur d'une partie, & M. l'Archevêque de Bourges de l'autre. Les habitans portent leurs bleds & leurs vins à Bourges où l'on adreſſe les lettres par la poſte.

EAU

S. EAUX, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 218 habitans.

EBL

S. EBLE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 420 habitans.

EBR

S. EBREMOND de Bonſoſſé, *Sanctus Ebremondus*, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 770 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe: la Cure eſt à la nomination de l'Abbé de S. Lo. C'eſt dans cette Paroiſſe qu'eſt l'ancien Château de la Mothe, qui appartient à l'Evêque de Coutances. Il a été bâti par un Evêque, qui s'appelloit Herbert, Anglois, qui avoit des richeſſes immenſes: c'eſt lui qui fit bâtir l'Egliſe de S. Pierre de Coutances qui eſt grande & belle, avec les clochers.

S. EBREMOND de Somilly, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 612 habitans.

S. EBREMOND ſur l'Oſon, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 133 habitans.

S. EBREMOND ſur Olon, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances. Il y a un Seigneur qui en porte le nom.

ECC

S. ECCOBILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 354 habitans.

EGR

S. EGREVE & S. Robert, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 450 habitans.

ELI

S. ELIPH, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 766 habitans.

S. ELIX, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 575 habitans.

S. ELIX, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch; Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 260 habitans.

S. ELIX, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Recette de Nebouzan, a 210 habitans.

S. ELIX-d'Aſtarac, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 160 habitans.

ELL

S. ELLIER, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 975 habitans.

S. ELLIER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 835 habitans.

S. ELLIER, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Conches, a 137 habitans.

S. ELLIER, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 318 habitans.

ELM

S. ELME. dans le Rouſſillon; c'eſt un Fort qui a un Commandant.

ELO

S. ELOY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 545 habitans.

S. ELOY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 455 habitans.

S. ELOY, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 372 habitans.

S. ELOY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 146 habitans. Cette Paroiſſe eſt à une lieuë de Nevers. L'on y recüeille aſſez de ſeigle; il y a quelques pacages, & beaucoup de bois ſutaye & taillis. Il y a une petite forge ſur la riviere de Loire. M. le Duc de Nevers eſt Seigneur de ce lieu.

S. ELOY, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 228 habitans.

S. ELOY, dans la Normandie, Dioceſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 186 habitans. M. d'Heudicourt en eſt Seigneur.

S. ELOY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Linn, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 164 habitans.

S. ELOY à Virgulto, Prieuré, dans l'Anjou, il dépend de l'Abbaye de Marmoutier.

S. ELOY de Gy, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Election, Prélidial, Bailliage, Prevôté & Grenier à ſel de Bourges, a 540 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à deux lieuës de Bourges & de Mehun-ſur-Yevre. Il eſt regi par la Coutume de Berry; la taille y eſt réelle; la Cure raporte cinq cens livres, elle eſt à la collation de l'Abbé de S. Sulpice. Une partie de ſes terres ſont graſſes, & l'autre de ſables mouvans; le peu de bled qu'elles produiſent, eſt bon; il y a peu de vignes, peu de prés, mais bons; quelques petits cantons de bois. Le Païs eſt très-agréable pour la chaſſe. Il y a un Prieuté qui appartient aux Benedictins de S. Sulpice, il vaut trois cens livres. Les Laboureurs y font commerce de moutons; les laines ne ſont pas fines, mais elles ſont bonnes. L'on adreſſe les lettres au Portier de ville de S. Sulpice de Bourges. Il y a dans le diſtrict de cette Paroiſſe le Château des Dames, qui a été bâti par les Seigneurs du nom de Dupuy, qui l'ont poſſedé juſqu'en 1573.

S. ELOY de Fourgues, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 550 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. ELOY du Mont. *Voyez* le Mont S. Eloy en Artois.

S. ELOY Fontaine, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Noyon. Elle eſt à une lieuë & à l'orient de Chauny: elle vaut ſix mille livres à l'Abbé, & a été fondée en 1130.

EMI

S. EMILIA Nou Emilinn, *Sanctus Emilianus*, Ville, dans la Guienne, Dioceſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 589 habitans. Cette Ville eſt petite, elle eſt ſituée près de la Dordogne, dans l'Archiprêtré d'entre-Dordogne, à une lieuë au-deſſus de Libourne, & à ſix lieuës de Bordeaux. Il y a un Chapitre des plus conſiderables de la Generalité: C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & enſuite de S. Auguſtin; l'on croit que c'eſt l'ancienne Abbaye de Sainte Marie de Fuſſiniac; elle a ſouffert divers deſaſtres en differens temps de la part des Sarrazins, & de pluſieurs autres. Quelques temps après ces orages, elle fut poſſedée par les Benedictins de Nanteüil-en-Vallée, au Diocèſe de Poitiers; mais par le malheur des temps, des Laïcs s'en étant rendus Maîtres, Goſcelin Archevêque de Bordeaux l'enleva à ces injuſtes Poſſeſſeurs, & prit la réſolution d'y mettre des Chanoines Reguliers, ſous la conduite d'un Prieur; ſon deſſein n'eut qu'un très-petit effet: car Arnauld qui ſucceda à Goſcelin après Amatus, dans le Siége de Bordeaux, ayant trouvé que les Clercs de S. Emilian vivoient d'une maniere tout-à-fait ſeculiere, il mit en leur place des Chanoines Reguliers, qu'il fit venir du Monaſtere de Stirp. Le Moine Aimon en fut Abbé, vers l'an 1110. mais par la ſuite ſes Chanoines étant venus à ſe relâcher à leur tour, Arnauld les reforma, ou du moins, une partie d'entr'eux, & les mit ſous la regle de S. Benoît. Enfin le Pape Clement V. qui avoit été Archevêque de Bordeaux, ſecularisa cette Abbaye, & y mit pour Doyen du Chapitre le Cardinal Gaillard de la Mothe, ſon neveu. Le Catalogue des Abbez de cette Maiſon monte au nombre de treize, & celui de ſes Doyens, depuis qu'elle eſt devenuë Chapitre eſt de dix.

EMP

S. EMPUYSAYE, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clameey, a 810 habitans.

ENO

S. ENOGAT, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 160 habitans.

ENY

S. ENY, Bourg, dans la Normandie. Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 1480 habitans.

EPV

S. EPVRE, *Sanctus Aper*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 110 habitans.

S. EPVRE, *Sancti Apri Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans la Lorraine Françoiſe. Cette Abbaye eſt dans un Fauxbourg de la Ville de Toul; elle a été fondée vers l'an 890. *Voyez* Toul.

ERB

S. ERBLEZ, dans l'Anjou, appartient à l'Abbaye de Marmoutier.

S. ERBLON, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260 habitans.

ERL

S. ERLORY, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 930 habitans.

ERM

S. ERME, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 910 habitans.

ESO

S. ESOGES, dans le Gâtinois, Diocèſe

d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Electioo de Gico, a 110 habitans.

E S P

S. ESPAIN, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 1350 habitans. Sa Cure eſt à la preſentation de l'Archevêque de Tours.

S. ESPRIT, *Pons Sancti Spiritûs*, Ville, Juſtice Royale, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 3650 habitans. Cette Ville a pris ſoo nom d'un Hôpital que l'on avoit bâti dans le tems que l'on cooſtruit ſon fameux Pont ſur le Rhône; ce Pont paſſe pour le plus beau de l'Europe. On lui donne quatre cens vingt toiſes de longueur, il eſt ſoutenu de vingt-deux arches. Ce lieu ſe nommoit auparavant S. Savournin du Port. Il eſt à trois lieuës au midi de Viviers, & à ſept au nord d'Avignon; il y a une belle Citadelle à quatre baſtions qui renferme l'Egliſe du S. Eſprit, qui a donné le nom à la Ville: c'eſt un Gouvernement de Place de la Lieutenance des Sevenes, & du Gouvernemeot Militaire de Languedoc.

Soo Egliſe Paroiſſiale porte ericore ſon ancien nom de S. Savournin; il y a outre cela dans la Ville un Prieuré de Benedictins non-reformés nommé S. Pierre; le Prieur eſt Seigneur de la Ville; il a la Juſtice en pariage avec le Roi. Sa Manſe eſt de quinze mille livres de rente.

S. ESPRIT, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Bayonne, a 1370 habitans. C'eſt un des Fauxbourgs de Bayonne, ſitué au nord de la Ville, au-delà de la Nive; il communique à la Ville par un Pont que l'on oomme Pont du Saint-Eſprit, il n'eſt preſque habité que par des Juifs. Il y a un Chapitre fondé par Loüis XI. Ce Chapitre a très-peu de revenu.

E S T

S. ESTAURY, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlemeor de Paris, Intendance de Limnges, Electinn d'Angoulême, a 560 habitans.

S. ESTEBIN, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Aueh, Païs d'Atbernuë, a 260 habitans.

S. ESTEPHE, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Electioo de Cognac, a 638 habitans.

S. ESTEPHE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1359 habitans.

S. ESTEPHE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 25 habitans.

S. ESTEVE dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 218 habitans.

S. ESTEVE, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recettc de Digne, a 210 habitans.

S. ESTEVE, dans la Provenee, Diocèſe de Freſus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recettc de Barjoux, a 260 habitans. Il ſe pourroit faire que ce fût le lieu que Bouche nomme après le Regiſtre *Pergamenorum. Caſtrum Sancti Stephani*, dans le même Diocèſe, & dont il ne donne point la traduction du nom.

S. ESTEVE & Janſon, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 260 habitans.

S. ESTIENNE, Bourg, dans la Nnrmandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 765 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. ESTIENNE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 228 habitans. C'eſt à M. le Guerchois.

S. ESTIENNE, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 38 habitans.

S. ESTIENNE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-Levêque, a 60 habitans. C'eſt à M. l'Archevêque de Sens.

S. ESTIENNE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Iotendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 1400 habitans. C'eſt à l'Abbé de Feſcamp.

S. ESTIENNE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1270 habitans.

S. ESTIENNE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Ageo, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 515 habitans.

S. ESTIENNE, dans l'Auvetgne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 770 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Limoſin, Diocèſe, de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 604 habitans.

S. ETIENNE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Iotendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 348 habitans.

S. ESTIENNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 390 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 285 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à huit lieuës de Moulins, & à deux de l'Allier. Son terroir eſt en plaine, & quelques coteaux, de bonnes terres ſortes à froment, orge, avoine & ſoins. Les pacages ſont reſſerrés; il y a beaucoup de vignes d'un bon raport; l'on y fait un petit commerce de beſtiaux. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

S. ESTIENNE, dans le Petche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 110 habitans.

S. ESTIENNE, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlemeot de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 115 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 228 habitans. Le Roi eſt Seigneur de cette Paroiſſe. La Cure vaut quinze cens livres.

S. ESTIENNE, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Recette & Viguerie d'Aix, a 36 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Boüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 160 habitans.

S. ESTIENNE, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance

dance d'Auch, Vallée & Recette de Baygorry, a 600 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 720 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1021 habitans.

S. ESTIENNE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 315 habitans.

S. ESTIENNE à Arne, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 586 habitans. Ses terres ſont bonnes pour le fromeot & le ſeigle; il y a beaucoup de gibier.

S. ESTIENNE au Temple, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 276 habitans.

S. ESTIENNE Cantalez, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 125 habitans.

S. ESTIENNE de Blemars, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 260 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archidiacre d'Outre-Loire.

S. ESTIENNE de Boulogne, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 272 habitans.

S. ESTIENNE de Carlat, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 310 habitans.

S. ESTIENNE de Caſtavennes. *Voyez* Caſtavennes.

S. ESTIENNE de Caſtillon, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 345 habitans.

S. ESTIENNE de Croiſſio, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 638 habitans.

S. ESTIENNE de Furans, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Chef-lieu d'une Election, a 16000 habitans. Cette Ville prend ſon nom de la Riviere de Furans, ſur laquelle elle eſt ſituée; elle n'eſt preſque habitée que d'ouvriers en fers, qui font un grand commerce de leurs ouvrages, Siége de Sénéchauſſée, & elle eſt recommandable pour ſes carrieres de charboos de terre. C'eſt après la ville de Lion, la plus conſiderable de la Generalité, quoiqu'il n'y ait pas bien longtemps qu'elle n'étoit qu'un Village. Charles VII. pendant la guerre des Anglois, lui accorda la permiſſion de ſe clorre de murailles: depuis ce temps-là, ſes Manufactures & le Commerce y ayant attiré un grand Peuple, la vieille enceinte eſt devenuë inutile, & elle eſt à preſent ſans clôture. A la reſerve de quelques Marchands plus aiſés que le commun, tout le reſte n'eſt qu'un amas d'artiſans infatigables, preſque tous occupés au fer; on en fait monter le nombre à ſeize mille ames.

S. ESTIENNE de Gajouſet, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 136 habitans.

S. ESTIENNE de Gimelle, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 230 habitans.

S. ESTIENNE de Gourgas. *Voyez* Gourgas.

S. ESTIENNE de Hacqueville, dans la Normandie, Intendance de Roüen. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

S. ESTIENNE de Jarries, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 297 habitans.

S. ESTIENNE de la Cicogne, dans la Saintonge, Diocèſe de Sainres, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 96 habitans.

S. ESTIENNE de Long, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 146 habitans.

S. ESTIENNE de Luderés, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 998 habitans.

S. ESTIENNE de Marſat. *Voyez* Marſat.

S. ESTIENNE de Melas, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 780 habitans.

S. ESTIENNE de Mermort, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 200 habitans.

S. ESTIENNE de Montluc, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 750 habitans.

S. ESTIENNE de Montagu ſur Gironde; Diocèſe de Saintes; ceſt un Prieuré.

S. ESTIENNE de Mortagne. *Voyez* Mortagne.

S. ESTIENNE de Nevers, Prieuré qui vaut quatre mille livres, dont deux mille livres pour le Prieur, & autant pour les Religieux.

S. ESTIENNE de Plats, dans le haut-Languedoc, Diocéſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 115 habitans.

S. ESTIENNE de Seignans, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 455 habitans.

S. ESTIENNE de Sinagues, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 214 habitans.

S. ESTIENNE de Solinieres, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Ageo, a 142 habitans.

S. ESTIENNE de Sorbes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 340 habitans.

S. ESTIENNE de Tarac, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 440 habitans.

S. ESTIENNE de Val-Franciſque, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 1540 habitans.

S. ESTIENNE de Vauvray, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 243 habitans. M. Portail en eſt Seigneur.

S. ESTIENNE de Vaux, *Valles Sancti Stephani*, ou *Sanctus Stephanus de Vallibus*, Abbaye

d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle. Elle fut fondée l'an 1075 par Pierre & Arnaud de Mortagne, freres, & grands Seigneurs dans la Saintonge. Il fut accordé cette même année à la priere d'Arnaud, que cette Abbaye seroit confirmée par l'autorité d'un Synode, & qu'elle ne seroit soumise à personne de sa famille, ni à aucune autre Eglise; ce qui n'empêcha pas toutefois que les Religieux ne se soumissent d'eux-mêmes à l'Evêque de Maillezais, aujourd'hui la Rochelle.

S. ESTIENNE des Champs, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 500 habitans.

S. ESTIENNE des Guerets, dans la Touraine, vers Beüil.

S. ESTIENNE d'Orthe, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 369 habitans.

S. ESTIENNE du Bois, dans la Bourgogne, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 455 habitans.

S. ESTIENNE du Gault, dans la Beauce, Diocèse de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 660 habitans.

S. ESTIENNE du Gué, dans la Bretagne, Diocèse de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 140 habitans.

S. ESTIENNE du Mail, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 222 habitans.

S. ESTIENNE du Pont, dans la Provence, Diocèse de Toulon. L'on y a transferé en 1406. une Abbaye de Filles de l'Ordre de Cisteaux, qui avoit été fondée en 1243. près du Château d'Hieres. Cette Abbaye jouït de neuf ou dix mille livres de rente.

S. ESTIENNE du Vaux, près de Royan, Abbaye de l'Ordre de S. Benoist, fondée en 1075. par Pierre & Arnauld Maure, de Mauritanie; elle ne vaut que quatre mille livres.

S. ESTIENNE du Vigan, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Viviers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 264 habitans.

S. ESTIENNE en Bresse, Gouvernement de Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de S. Laurent, a 710 habitans. Ce lieu est situé dans les bois. Il y a un ruisseau nommé la Tanaire sur lequel il n'y a pas de Pont.

S. ESTIENNE, & les Orges, *Castrum Sancti Stephani*, dans la Provence, Diocèse de Sisteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 566 habitans.

S. ESTIENNE la Cicogne, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 146 habitans.

S. ESTIENNE la Serre, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Vienne, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a [illegible]2 habitans.

S. ESTIENNE la Tillaye, dans la Normandie, Diocèse de Lisieux, Parlement & Intendance de Rouën, Election de Pont-l'Evêque, a 448 habitans.

S. ESTIENNE la Varenne, dans le Beaujolois, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 635 habitans.

S. ESTIENNE le Doux, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1130 habitans.

S. ESTIENNE le Peytoux, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 156 habitans.

S. ESTIENNE le Viel, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Rouën, a 45. habitans. M. le Président de Molleville en est Seigneur.

S. ESTIENNE lez Argenton, Prieuré dans le Diocèse de Bourges.

S. ESTIENNE près Allegre, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Rouën, Election de Brioude, a 149 habitans.

S. ESTIENNE près le Pont-neuf, Diocèse du Mans, Prieuré dépendant de Marmoutier.

S. ESTIENNE S. Geoirs, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement, Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 610 habitans.

S. ESTIENNE sous Usson, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Issoire, a 692. habitans.

S. ESTIENNE sur Barbuise, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 65 habitans.

S. ESTIENNE sur Blesle, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 479 habitans.

S. ESTIENNE sur Massiac, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 47 habitans.

S. ESTIENNE sur Ressouze, dans la Bourgogne, Diocèse de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 210 habitans.

S. ESTIENNE sur Suippe, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 185 habitans.

E V A

S. EVARZEC, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 168. habitans.

E U F

S. EUFRAISNE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Semur en Auxois, a 174 habitans. Les Fiefs de Beauvais & la Grange du Cerf en dépendent. Ce lieu est situé dans un Païs de plaines, les terres y sont fort froides; il y a le ruisseau de Beauvais, & un pont sur la Chaussée de l'Etang. Il est sur le passage de Semur à Dijon. Les Chanoines de Saint Nazaire d'Autun sont Collateurs de la Cure. Il y a une

Chapelle dédiée à Saint Hilaire, où l'on dit la Meſſe les Fêtes & Dimanches.

EUG

S. EUGENE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 500 habitans.

S. EUGENE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Sniſſnns, Election de Château-Thierry, a 210 habitans.

S. EUGENE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Rnüen, Intendance d'Alençon, Electinn d'Argentan, a 159 habitans.

S. EUGENE, dans la Normandie, Dincèſe d'Avranches, Parlement de Rnüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 138 habitans.

S. EUGENE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Rouen, Electinn de Pnnt-l'Evêque, a 132 habitans. M. de Morteville en eſt Seigneur.

S. EUGENE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Inrendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 262 habitans.

S. EUGENE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 46 habitans.

EUL

S. EULALIE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Tnulnuſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 258 habitans.

S. EULALIE de l'Arzat, *in Ariſitenſi Pago*, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 360 habitans.

S. EULALIE d'Olt, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

S. EULIEN, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 158 habitans.

EUN

S. EUNONE, dans l'Anjou, appartient à l'Abbaye de Marmoutier.

EUP

S. EUPHEMIE, dans le Dauphiné, Dioeèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 328 habitans.

S. EUPHRAISE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 272 habitans.

EUR

S. EURE, Bois de quarante arpens, dépendant de la Maîtriſe de Troyes.

S. EVREMONT, *Sanctus Ebremondus*, dans la Normandie. *Voyez* S. Ebremond.

S. EVROUL, *Uticum* ou *Fanum Sancti Ebrulfi*, Bourg, dans la Normandie, au Pays d'Ouche, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, a 310 habitans. Il y a des forges de fer, où l'on fait toutes ſnrtes de munitions de guerre & autres uſtenciles, juſqu'à des cloux. C'eſt dans l'étenduë de cette Paroiſſe que la Carentonne prend ſa ſource. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Maur, d'environ trente-cinq mille livres de rente, tant pour l'Abbé, qui eſt aujourd'hui M. de S. Albin, Archevêque de Cambray, que pour les Religieux; elle eſt ſituée à deux lieuës de l'Aigle, qu'elle a au Sud-eſt. Snn premier nom juſqu'à ſa reſtauraüon dans le XI. ſiecle, étoit *Ouche*, qui étoit celui de la Forêt où elle eſt ſituée, & qui ne porte plus auſſi en cet endroit que le nom du Saint Fondateur de l'Abbaye. Cette forêt eſt bien moins ennſiderable qu'elle n'étoit, Inrſque S. Evroul y vint chercher une parfaite ſolitude, qu'il n'avoit point trouvée à Montfort proche de Gacé, où il s'étoit d'abord retiré. Outre ce Monaſtere, il en bâtit encore aux environs quinze autres de l'un & de l'autre ſexe, mais dont nn n'a pas même conſervé les noms; & ſans doure qu'ils furent tous détruits dans le IX. ſiecle durant les ravages des Normands. Cependant celui-ci échappa à leur fureur, ou du moins ils ne le ruinerent pas entiérement, puiſqu'il y avoit encore en 900. une Communauté conſiderable de Religieux, qui obtinrent en cette année du Rni Charles le Simple, une Chartre de protection pour les biens qu'ils poſſedoient dans les Comtés d'Hieſmes & du Maine: ils ſont appellés dans cet Acte, *Sacrés Chanoines*, ce qui mnntre qu'ils n'obſervoient plus alors la Regle de S. Benoît. Un peu après ils furent dépnüillés de leurs terres par les mêmes Normands, qui devenus Chrétiens & maîtres du Païs en 912. s'approprierent auſſi les biens des Egliſes, & il ne leur teſta que le Chef-lieu de l'Abbaye, qui fut encore tellement pillé & déſnlé en 945. qu'excepté le Prieut, ils crurent tous devoir l'abandonner, pour ſuivre le corps de leur ſaint Patron, qui leur avoit été auſſi enlevé avec ceux de S. Evremond, Abbé de Fontenay, & de S. Ansbert, Diſciple de S. Evtoul. Ce fut quand le Roi Louis d'Outre-mer, & Hugues le Grand, Duc de France, tenterent inutilement de s'emparer de la Normandie à la faveur de la minorité du Duc Richard I. & lorſque l'armée de Hugues ſe voyant forcée de ſe retirer, y porta par tout le fer & le feu. Herlüin, Chancelier de ce Prince, & Raoul de Dragy, ſon Chambellan, partagerent entre eux ces précieuſes Reliques. Raoul eut le corps de S. Ansbert & quelques oſſemens de celui de S. Evtoul, qu'il donna aux Moines de Rebez, Diocèſe de Meaux; & peut-être eut-il auſſi le corps de S. Evremond, dont Creil en Beauvoiſis fut enrichie. La tête & le reſte du corps de S. Evroul furent pour Herlüin, qui les dépoſa dans l'Egliſe de S. Pierre-en-Pont à Orleans, dnnt il étoit Abbé; & c'eſt là que les Religieux d'Ouche au nombre de trente, compris quelques dnmeſtiques, finirent leurs jours anprès des Reliques du Saint, dont les miracles leur attiroient tant d'nffrandes des Fidels, qu'elles ſuffiſoient pour leur ſubſiſtance.

A l'égard du Prieur d'Ouche, nommé Aſcelin, il ne put ſe réſoudre de ſe bannir ainſi des ruines de ſon Monaſtere, il y aſſembla encore quelques jeunes gens qu'il inſtruiſit, & en mourant il en laiſſa la garde à ſon neveu de même nom que lui; mais ce

dernier, bientôt ennuïé d'une ſi triſte demeure, la quitta abſolument. Gazon de Monſort qui mettoit ſa pieté à relever les Egliſes du Païs, répara auſſi celles de S. Pierre & de la Ste Vierge que S. Evroul avoit bâties à Ouche, ce qu'il fit au XIe ſiecle, & du conſentement de Raoul Trenel, fils de Teroude, qui en étoit le Seigneur ſuzerain: & alors un Prêtre nommé Retolde, du Diocèſe de Beauvais, qui avoit une devotion particuliere à S. Evroul, vint s'y établir: enſuite Guillaume Giroye, Baron d'Eſchauſou, donna ce lieu à l'Abbaye du Bec, en s'y faiſant Moine, & c'en fut un des Prieurés où l'on envoya le celebre Lanfranc, depuis Archevêque de Cantorbery, avec trois autres Religieux; mais ils n'y reſterent pas non plus long-temps: car Giroye plein d'un plus grand deſſein, retira ce lieu bientôt après des Moines du Bec; il leur donna à la place la Terre de la Rouſſiere, & il entreprit d'y rebâtir une Abbaye, conjointement avec Hugues & Robert de Grentemeſnil, ſes neveux, qu'il empêcha pour cela de continuer celle qu'ils avoient commencée de conſtruire à Norey. Dès qu'on y put loger, ces Seigneurs la dotérent ſelon leurs forces l'an 1050. & pour mieux aſſurer cette nouvelle Abbaye, ils la mirent ſous la protection immediate du Duc de Normandie, qui leur laiſſa le choix du premier Abbé: Ce fut Thierry de Mathonville, Moine de Jumieges, que la pieté & les traverſes qu'il eut à ſouffrir de Robert de Grentemeſnil, qui étoit devenu Prieur du Monaſtere, ont fait mettre au nombre des Saints dans le Martyrologe de l'Ordre de S. Benoît. Orderic Vital, Moine de S. Evroul, remarque qu'il aimoit beaucoup à tranſcrire des livres, & que pour ſoutenir dans ce penible travail, ceux de ſes Religieux qu'il y appliquoit, il avoit coutume de leur raconter qu'un Moine qui avoit écrit *un immenſe volume de la Loi divine*, fut ſauvé, nonobſtant toutes les inſtances que le Demon fit pour obtenir ſa condamnation du Souverain Juge, parce qu'il s'en fallut une lettre, que le nombre de ſes pechés n'égalât le nombre des lettres de ce Livre: auſſi reſte-t-il encore beaucoup d'anciens manuſcrits dans cette Abbaye.

L'Egliſe d'aujourd'hui, qui eſt toûjours ſous l'Invocation de S. Pierre, fut bâtie de pierres du Meſleraut par l'Abbé Meynier, mort eo 1089. & dédiée le Dimanche 13. Novembre 1099. par les Evêques de Liſieux, d'Evreux & de Seez, en preſence de Guillaume de Breteüil, de Robert de Grentemeſnil fils de Hugues, de Gilbert de l'Aigle, de Raoul de Conches, & d'autres Seigneurs voiſins, qui, ſelon l'uſage, ſe ſignalerent à l'envi en cette occaſion par leurs liberalités. Elle eſt aſſez grande, le Chœur fut vouté au quinziéme ſiecle; mais la nef n'a encore qu'un lambris. Meynier vint auſſi à bout avec le ſecours des Seigneurs Normands, qui lui faiſoient part des richeſſes, qu'ils enlevoient aux Anglois & aux Italiens (*de opibus in alienâ Regione violenter acquiſitis*) de bâtir un Dortoir & un Refectoire; celui-là a fait place à un autre Dortoir moderne, qui eſt accompagné de grandes ſales fort commodes; mais celui-ci qu'on a rendu très-propre, ſubſiſte toûjours, & ce ſeroit un vaiſſeau magnifique, s'il étoit vouté. On compte au nombre des bienfaicteurs pour ces batimens, le Roi Guillaume le Conquerant, Matilde de Flandre ſa femme, qui donna cent livres Roüannois, Guillaume de Ros Doïen de Bayeux, puis Abbé de Feſcamp, dont on eut quarante livres ſterling, & l'Archevêque Lanfranc, qui affectionnant toûjours ce lieu, y envoya à diverſes fois deux marcs d'or, quarante-quatre livres monnoïe d'Angleterre, & quarante livres ſterling.

Dès la renaiſſance de l'Abbaye de S. Evroul, il ſe forma en divers Diocèſes pluſieurs Prieurés de ſa dépendance, dont l'Abbé a la nomination, de même que de beaucoup de Cures, deſquelles le Patronage lui fut auſſi accordé vers le même temps. Ce ſont ceux de *Maule*, de *Neumarché*, de *Parnes*, de la *Chapelle* près du Bordeaux-de-Vigny, de *Noyon-ſur-Andele*, d'*Auffey*, de *Maiſon-Maugis*, de *Moulins à la Marche*, & de *Noron*; mais ce dernier fait maintenant partie de la manſe Abbatiale. Elle avoit de plus deux Prieurés en Angleterre, qui étoient ceux de Carlton & de Ware.

Cette maiſon produiſit auſſi dans ce temps-là, pluſieurs hommes illuſtres qui furent choiſis pour gouverner d'autres Egliſes, comme Berenger qui devint Abbé de la Trinité de Venuſe dans la Poüille, puis Evêque du même lieu; Foulques Abbé de S. Pierre ſur Dive, Gilbert de Glots, Abbé de Lire & autres; ou qui ſe diſtinguerent dans le Lettres comme Orderic Vital, à qui on doit l'Hiſtoire de Normandie de ſon temps; Jean de Reims dont il reſte une vie de S. Evroul en vers, Guerin de Sartes dont on a des Sentences. Mais il eſt vrai auſſi qu'on ſe plaignoit quelquefois de leur ambition exceſſive; ſurquoi on peut voir la vingtiéme Lettre du quatriéme livre de S. Anſelme, & la ſoixante-onziéme d'Arnoul de Liſieux.

Les armes de l'Abbaye de S. Evroul, ſont depuis plus de trois cens ans, *Faſce d'azur & de ſable à l'eſcarboucle, de huit rais fleurounés d'or*, & il y a apparence qu'elle les a tirées par imitation de celles d'un Chevalier, qui eſt repreſenté armé dans la vitre de derriere le grand Autel, avec un Ecuſſon *burelé d'azur & d'or tortillé à l'eſcarboucle, à huit rais fleurounés d'or.* Cette figure peut-être de cinq cens ans, & vraiſemblablement c'eſt celle de quelqu'un des Giroies, Barons d'Echauſou, Fondateurs du Monaſtere, quoique M. Menage leur donne ſeulement pour armes dans ſon hiſtoire, *de ſablé d'argent à la faſce d'azur.*

Il eſt bon d'obſerver, que ce n'eſt que depuis environ l'an 1020. que cette Abbaye eſt du Diocèſe de Liſieux, de même que Montreüil l'Argilé, Boquencé, Eſchauſou, le Meſle-Raut, & quelques autres lieux de ce canton, où on ne reconnoiſſoit alors aucune Juriſdiction Epiſcopale, & que leurs Seigneurs qui ne vouloient pas tolerer davantage un pareil abus, les aſſujettirent en ce temps-là à Roger Evêque de Liſieux, à cauſe qu'il paſſoit pour le meilleur des Prélats à qui ces lieux pouvoient convenir; car c'eſt là ce qu'on apprend d'Orderic. Mais comme on a d'ailleurs une preuve dans la vie de S. Evroul, que ſon Monaſtere étoit du Diocèſe de Seez, parce qu'il y eſt dit qu'il mourut le 29. Decembre de la douziéme année du Roi Childebert, durant que Rodobert tenoit le Siége de Seez, & qu'on n'auroit jamais caracteriſé le temps de la mort, par l'Epiſcopat d'un Evêque duquel il n'auroit point dépendu. C'eſt encore une conſequence neceſſaire, qu'au moins le Païs d'entre cette Abbaye & Seez, qui eſt preſentement du Diocèſe de Liſieux, étoit originairement de cet autre Diocèſe.

Il y a auſſi une remarque importante à faire ſur cette douziéme année de Childebert, qui diſtingue pareillement celle de la mort de S. Evroul: car ce Prince ne pouvant être, ni Childebert I. dont la douziéme année au mois de Decembre couroit dès l'an 522. ni Childebert II. qui regna en Auſtraſie, & dans la Bourgogne, & qui ne poſſeda dans la Neuſtrie que l'Avranchin, qui lui vint du partage du Royaume de Charibert ſon oncle, il

Il faut abſolument que ce ſoit Childebert III, dont la douziéme année tomboit en 706. c'eſt ce qui fait ce Saint poſterieur de plus d'un ſiécle, au temps auquel on prétend qu'il a ceſſé de vivre ; & ce qui s'accorde encore parfaitement, & avec la legende de S. Evremond, mort vers l'an 718, où il eſt dit, ami de S. Evroul, & avec le Catalogue manuſcrit des Evêques de Seez, qui eſt dans la Biblioteque de S. Victor de Paris, où l'on aſſure qu'il étoit même ſon frere, & avec la tradition du temps d'Orderic Vital, où l'on croyoit que le Monaſtere de Jumeaux, au Dioceſe de Bayeux, que S. Martin Abbé de Verton fonda ſeulement vers la fin du lixiéme ſiécle, étoit celui où S. Evroul s'exerça d'abord dans la Vie Religieuſe, & enfin avec le calcul de cet Hiſtorien, qui ne comptoit depuis la mort de ce Saint, juſques au commencement du douziéme ſiécle, qu'environ quatre cens ans. D'ailleurs, la vie de S. Evroul marque qu'il avoit été Officier de Clotaire, fils de Clovis & comme dans les titres de la Diplomatique du P. Mabillon, pages 378. & 467. on trouve un Evroul, Officier de Clovis II. en 653. on a quelque ſujet de préſumer que c'eſt le même que ce Saint, qui auroit encore ſervi ſous Clotaire III. fils de ce Clovis. Cependant le P. le Cointe, le P. Mabillon, M. Baillet, M. Châtelain, & tous les autres Critiques, veulent que S. Evroul ſoit mort dès l'an 596. parce que cette date préciſe eſt atteſtée par l'Interpolateur de Guillaume de Jumieges, & par les Auteurs de deux Chroniques de l'Abbaye de S. Evroul. Pour les appuyer, ils ne font même aucune difficulté de ſubſtituer dans la Legende du Saint, le nom de *Clotaire*, qu'ils expliquent de Clotaire II. à celui de *Childebert*, qui les y incommode. Mais le moyen d'admettre une correction ſi peu naturelle ; le plus ancien de ces Ecrivains n'étant que du douziéme ſiécle, & Orderic Vital (qui étoit au moins leur contemporain, & qui n'a rien dit de cette date, à laquelle ſa ſuputation ci-deſſus eſt toute oppoſée) reconnoiſſant qu'il n'étoit reſté d'autre Memoire de la Vie de S. Evroul que ſa Legende, & que ce qu'on en publioit de plus, ne venoit que de Tradition. Les caracteres du temps de la mort des Saints, ſont certainement ce qu'il y a de plus reſpectable dans leurs Legendes ; quand il eſt manifeſte qu'ils ont, comme ceux du décès de S. Evroul, été tirez, ou des inſcriptions de leurs Tombeaux, ou de quelques autres monumens de même autorité qui étoient dans les Egliſes où ils avoient eu leur ſépulture ; & pour oſer les changer, il faut avoir des preuves invincibles de leur alteration, quelque liberté que les Auteurs de ces Legendes s'y ſoient pû donner pour le ſurplus. Ainſi il eſt donc bien plus judicieux de ſuppoſer, que ce ſont les Chroniqueurs dont il s'agit, qui ſe ſeront eux-mêmes mépris ; & peut-être que ce qui les aura jettez dans l'erreur, eſt qu'un autre S. Evroul, qui étoit Abbé de S. Fuſcien au Dioceſe d'Amiens, mourut effectivement au temps en queſtion, ſelon le P. Mabillon, qui met ſa mort vers l'an 598.

Au reſte, on vient ſouvent dans cette Abbaye reclamer le pouvoir de S. Evroul auprès de Dieu, en faveur de ceux qui ſont attaquez de folie, quoique ce ne ſoit plus avec le même concours qu'autrefois. Le P. Mabillon avoüe qu'il ignore l'origine de cette devotion ; mais il pourroit bien n'y en avoir point d'autre, que celle de la vertu du Nom du Saint, puiſque la plûpart des devotions populaires n'ont que cet unique fondement. On aura trouvé du rapport entre *Evroul* & *Ivre*, & la folie étant une eſpece d'ivreſſe, on ſe ſera aiſément figuré qu'il appartenoit en particulier à S. Evroul d'en pouvoir guerir.

Cette Abbaye prit la reforme de la Congregation de S. Maur, l'an 1628. elle preſente à pluſieurs Benefices. L'Egliſe, les Bâtimens, & la Bibliotheque de ce Monaſtere meritent d'être vûs. Le Bois de S. Evroul, eſt auprès de ce Bourg, au Dioceſe de Liſieux, liſiere d'Evreux, & il a trois lieuës de tour.

E U S

S. EUSEBE, *Abbatia Sancti Euſebii*, Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoiſt, dans la Provence au Dioceſe d'Apt. Elle eſt ſituée à l'Orient de cette Ville, dans le territoire de Sagnon, Saignon ou Saugnon, près de la riviere de Calavon. Elle étoit fondée ſelon pluſieurs dès l'an 910. Son Fondateur & premier Abbé, fut S. Marcian qui s'étoit d'abord retiré en ce lieu comme un ſimple Hermite, dans le deſir d'y mener la vie ſolitaire ; mais il ne laiſſa pas de ſouffrir que quelqu'autres Saints Perſonnages habitaſſent avec lui. Ils leur fournit en mendiant pour eux, les beſoins de la vie. Le Pape Urbain II. conſacra leur Chapelle ſous le vocable de S. Euſebe, l'an 1096. & ſelon d'autres 1089. Ce Monaſtere a été cedé à l'Abbé & aux Moines de S. Eloi, & l'on y compte juſqu'en 1710. quarante-ſept Abbés. L'an 1017. Guillaume, Comte de Provence & ſa Femme Gerberte y donnerent de gros biens ; & en 1091. le Pape Anaſtaſe IV. lui donna de très beaux Privileges, l'exemptant de toute autre obéiſſance que de celle du S. Siége, & leur confirmant à perpetuité la poſſeſſion de tous leurs fonds, & generalement de tous les biens qu'ils avoient déjà reçûs pour lors de la liberalité de pluſieurs Seigneurs, & de tous ceux qu'on pourroit leur faire à l'avenir.

S. EUSEBE dans le Dauphiné, Dioceſe de Gap, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 373 habitans.

S. EUSEBE de Gennes. *Voyez* Gennes.

S. EUSEBE des Bois, dans la Bourgogne, Dioceſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliages de Charolles, Montcenis & Macon, des Greniers à Sel de Mont S. Vincent, Montcenis & S. Gengoux, Recette de Charolles & d'Autun, a 322 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre le Mont Saint Vincent, Montcenis & Autun, proche ruiſſeau qui ſort de Montpendu. Il n'y a que ce ruiſſeau, point de Pont, ni de paſſage que le chemin de Charollois à Dijon. C'eſt un Pays de Collines & de Bruyeres, il n'y a point de Vignes. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure ; les Hameaux qui compoſent cette Paroiſſe ſont S. Euſebe, la Chaux & Montcarmin, qui ſont en Charollois, dans le Bailliage de Montcenis ; il y a en Bourgogne, Chaumont, & la Favée, une Métairie appellée les Morans, & un Moulin appellé Pariſſenot ; il n'y a aucun Fief en Charollois que la Motte des Bois.

S. EUSEBE le Gratoux, dans la Bourgogne, Dioceſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 106 habitans.

S. EUSEBY, dans le Dauphiné, Parlement & Intendance de Grenoble, a 60 habitans.

S. EUSOYE, dans la Picardie, Dioceſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 500 habitans.

S. EUSTACHE, dans la Normandie, Dioceſe, Parlement & Intendance de Roüen,

Election de Montivilliers, a 739 habitans. M. l'Abbé du Val-au-Grez, en eſt Seigneur.

S. EUSTAISE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 430 habitans.

EUT

S. EUTROPE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Sainres, a 1080 habitans.

S. EUTROPE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 340 habitans.

S. EUTROPE dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angouleſme, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angouleſme, a 182 habitans.

S. EUTROPE d'Agudelles, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 318 habitans.

S. EUTROPE de Candaillac. *Voyez* Candaillac.

EUV

S. EUVERT d'Orleans, *Sancti Evurtii Aurelianenſis Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin. Elle a d'abord été occupée par des Chanoines Seculiers, qui embraſſerent dans la ſuite la regle de S. Auguſtin. Ils ſont à preſent de la Congregation des Chanoines Reguliers de France. *Voyez* Orleans.

EXU

S. EXUPERY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 820 habitans.

S. EXUPERY, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 310 habitans.

EYG

S. EYGREVE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 310 habitans.

FAR

S. FARGEAU, Ville, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 1360 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans la partie du païs de Puiſay, qui fait partie du Gaſtinois, dans le Gouvernement Militaire d'Orleanois, ſur la Riviere de Loing, à quatre lieuës de Briare. Elle eſt Siege d'un Baillage particulier qui reſſortit au Baillage de Montargis. Il y a un Grenier à Sel. Cette Ville avoit été érigée en Duché en faveur de la Maiſon de Bourbon-Montpenſier. Elle a été donnée par feu Mademoiſelle d'Orleans-Montpenſier à M. le Duc de Lauzun, qui l'a depuis venduë à M. Croiſat.

S. FARGEAU, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 600 habitans.

S. FARJOL, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 570 habitans. Cette Paroiſſe eſt à quatre lieuës de Montluçon. Les terres ne produiſent que du ſeigle, il y a quelques pacages. Les habitans ne ſont pas induſtrieux, encore moins à leur aiſe. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. FARON lez Meaux, *Sancti Faronis ad Meldam Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît dans la Brie, près la ville de Meaux. Elle a été fondée l'an 998. *Voyez* Meaux.

FAU

S. FAUST Laroin, dans le Beam, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Senéchauſſée & Recette de Pau, a 418 habitans.

S. FAUSTE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 136 habitans.

FEL

S. FELICIEN, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1130 habitans.

S. FELIU d'Amont, *Sanctus Felix ſuperior*, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 230 habitans.

S. FELIU d'Aval, Comté, dans le Rouſſillon; Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 710 habitans.

S. FELIX, Bourg, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 260 habitans.

S. FELIX, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 160 habitans.

S. FELIX, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 186 habitans.

S. FELIX, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

S. FELIX, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 645 habitans.

S. FELIX, Prieuré de l'Ordre de S. Ruff, à la nomination du Roi, dans le Diocèſe de Valence en Dauphiné. Il raporte treize à quatorze cens livres.

S. FELIX, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 318 habitans.

S. FELIX, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 300. habitans.

S. FELIX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 168 habitans, Cette Paroiſſe eſt ſituée à neuf lieuës de Moulins, & à deux lieuës de l'Allier dans un Païs de plaine; ſes terres ſont fortes, elles raportent du froment,

du meteil, de l'orge & de l'avoine de bon raport, le ſoin eſt aſſez abondant, les pacages reſſerrez, peu de vignes. L'on fait un profit mediocre de beſtiaux. M. de la Chapelle en eſt Seigneur.

S. FELIX Bourdeille, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 318 habitans.

S. FELIX de Carming, *Voyez* Carming.

S. FELIX de Leras, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 42 habitans.

S. FELIX de Lunel, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 168 habitans.

S. FELIX de Palieres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 250 habitans.

S. FELIX de Villadeys, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 815. habitans.

F E R

S. FERJEUX, dans la Champagne, Diocèſe de Troïes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troïes, a 670 habitans.

S. FERJEUX, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 392 habitans. Ce lieu eſt du Préſidial de Châlons, de la Prevôté de Sainte Manehould, & du Grenier à Sel de Château-Portien. Il eſt régi par la Coûtume de Vitry. La Taille y eſt perſonnelle; la Cure vaut cinq cens livres, elle eſt à la Collation de l'Abbé de S. Bertault de Chaumont. Ce Village eſt ſur le ruiſſeau de Chaudion, qui donne le nom à une Cenſe qui en dépend. Le tiers du Terroir eſt en froment, le reſte en ſeigle, quelques vignes, peu de prez, un petit Bois. L'Abbé de S. Bertault & M. Cuiſſotte en ſont Seigneurs par moitié. Les habitans ne s'occupent qu'à la culture des terres & des vignes, dont les grains & les vins ſe conſomment dans le païs. L'on y adreſſe les lettres par Château-Portien.

S. FERJEUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Veſoul a 37 habitans.

S. FERIOL, petit lieu du Diocèſe de S. Papoul en Languedoc, dans la valée de Loudot au pied de la Montagne-noire; il y a un Reſervoir de douze cens Toiſes de longueur ſur cinq cens de largeur, & vingt toiſes de profondeur, de ſorte qu'il contient à ſa ſuperficie ſix cens toiſes, & douze millions de toiſes quarrées. Ce Reſervoir eſt toujours plein, & fournit en tous tems de l'eau au baſſin de Naurouſſe, par le moïen d'une rigole qui l'y conduit; mais pour le remplir lui-même, il a fallu ramaſſer toutes les eaux d'alentour & particulierement celles de la Montagne-noire.

S. FERIOL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Dic, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 422 habitans.

S. FERIOL des Cottes, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 835 habitans.

S. FERJUS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 260 habitans.

S. FERME, *Sanctus Fremerius*, dans le Baſadois, Diocèſe de Baſas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 512. habitans. Ce lieu eſt ſitué près la Riviere de Dror, à peu de diſtance de Libourne. Il y a auſſi une Abbaye de l'Ordre de S. Benoiſt, fondée en 1186 par Fremond de Bordeaux. Les Religieux ne ſont point reformez; la diſcipline monaſtique s'y étant relâchée, Raimond Eveque de Baſas & Raimond de Gentiac donnerent ce Monaſtere avec tous ſes biens à celui de S. Florent de Saumur, l'y ſoumirent & à ſon Abbé, afin qu'ils corrigeaſſent les mœurs de ces Moines qui eurent avec leur Abbé beaucoup de peine à ſuporter ce nouveau joug. Neanmoins ce Monaſtere a toujours eu juſqu'à ce jour ſans interruption ſes Abbez particuliers qui portent les mêmes ornemens & les mêmes habits que les Evêques. Ils ont toute Juſtice haute, moyenne & baſſe dans la Ville.

S. FERREOL, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 400 habitans.

S. FERRIOL Juſtin, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 588 habitans. Elle eſt Siege d'un Bailliage particulier, qui reſſortit au Parlement de Paris.

S. FERRIOL, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 263 habitans.

S. FERRIOL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 254. habitans.

S. FERRIOL, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 360 habitans.

S. FERRIOL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 210 habitans.

F I A

S. FIACRE, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît & de la Congregation de S. Maur, Diocèſe de Meaux. Ce lieu eſt fameux pour les Pelerinages que l'on y fait de fort loin; il eſt à deux lieuës au midi de Meaux. La Reine, Mere de Louis XIV. lui a fait preſent d'une Châſſe magnifique.

S. FIACRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement & Intendance de Rennes, Recette de Nantes, a 172 habitans.

F I E

S. FIEL, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 540 habitans.

F I R

S. FIRMAIN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 578 habitans.

S. FIRMIN, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election

de Senlis, a 710 habitans.

S. FIRMIN, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 545 habitans.

S. FIRMIN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 150 habitans. Ce lieu eſt ſitué tout auprès d'Uſez à ſon nord; c'étoit autrefois un bon Bourg; mais les peuples d'Uſez ayant embraſſé la Secte Calviniſte, le détruiſirent dans la fin du ſeiziéme ſiecle; c'eſt à preſent fort peu de choſe.

S. FIRMIN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 96 habitans.

S. FIRMIN, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 560 habitans.

S. FIRMIN de Bethocourt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, Grenier à ſel de Ruë, a 200 habitans. Ce Village eſt ſitué à demi lieuë de Ruë, & à cinq lieuës d'Abbeville; la taille eſt perſonnelle; la Cure vaut ſept cens livres, à la collation du Chapitre d'Amiens. L'on y recuëille du bled & de l'avoine, il y a des pâturages; cette Terre a trois Seigneurs, l'Abbaye de S. Valery, le Chapitre d'Amiens & le Sieur le Blond de Bethocourt. Le Commerce eſt en moutons & en laines, qui ſe vendent à Abbeville & à Montreuil. Les lettres s'adreſſent à Abbeville.

S. FIRMIN des Bois, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 500 habitans. C'eſt une haute Juſtice qui dépend de la Chatellenie de Château-Regnard.

FLA

S. FLARY, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 330 habitans.

FLE

S. FLEURANT, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 318 habitans.

FLO

S. FLOCCEL, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 410 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt à un quart de lieuë de Montbourg. Il ſe tient le 17. de Septembre une belle Foire, fameuſe ſingulierement pour les bons chevaux & poulains qu'on vient de ſoin y acheter. La Cure de ladite Paroiſſe depend, & les droits de la Foire, de l'Abbaye de Montbourg, où il y a encore deux ou trois autres Foires moins conſiderables. L'Abbé de Montbourg eſt Seigneur de la Paroiſſe.

S. FLORENS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 545 habitans.

S. FLORENS, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 945 habitans.

S. FLORENT, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, dont il eſt à quatre lieuës ſur le Cher. Il ſe nommoit autrefois *Vicus Aurius* ou *Aurens*; après avoir été poſſedé par différentes Maiſons, cette Paroiſſe eſt venuë à la maiſon de Condé, dont les Princes y ont fait bâtir un pont de pierre ſur le Cher.

S. FLORENT, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 386 habitans.

S. FLORENT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 354 habitans.

S. FLORENT de Paizet-le-Joly, *Sanctus Florentius de Paizato*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Préſidial d'Iſſoudun, Bailliage de Cors, Grenier à ſel d'Argenton, Election de Blanc en Berry, a 137 habitans. C'étoit autrefois un Bourg aſſez grand, comme il paroit par les mazures que l'on y voit; il eſt à preſent tout détruit, même le Presbitere: il n'en reſte plus que trois ou quatre maiſons aſſez éloignées de l'Egliſe, qui ſe trouve ſeule ſur le bord d'un bois taillis, nommé Mont-Valier. Les Villages de cette Paroiſſe ſont Longefons, la Ribere, la Batre de Clan, Paizet-le-Joly, Margoux, Montaignon & Lajaſſeau. Ces trois derniers ont des Châteaux.

La Paroiſſe de S. Florent eſt éloignée de la Creuſe d'une demi lieuë vers le midi, elle eſt bornée à l'orient par celle de Rivarenne, au midi par celle de S. Nazaire, à l'occident par celle d'Oulcher, & au ſeptentrion par celles de Ciron & de Chitray, qui en ſont ſéparées par la Riviere de Creuſe.

Elle eſt regie par la Coutume de Berry: la taille y eſt perſonnelle; la Cure eſt à la collation de l'Abbeſſe de Fontevrauld, ſon revenu eſt de trois cens livres.

Le terroir en eſt aſſez bon, l'on y recüeille du froment, du ſeigle, de la marcheſſe, & du vin aſſez paſſable; mais plus des trois quarts de cette Paroiſſe eſt en brandes & en bois.

Il y a dans cette Paroiſſe un Couvent de Filles, appellé Longefons, dépendant de l'Abbaye de Fontevrauld, dont la Prieure eſt triennale. Ce Couvent eſt ſitué ſur le bord de la riviere de Creuſe, & n'a preſentement pas deux mille livres de revenu. Cette Maiſon étoit autrefois très-riche, & les annales de l'Ordre marquent qu'il y avoit juſqu'à cent Religieuſes; mais les Calviniſtes, dans les guerres de Religion, l'ont brûlé auſſi-bien que ſes titres, & y ont fait mille ravages qu'on reconnoit encore par les triſtes veſtiges qui reſtent, à peine y a-t'il quinze Religieuſes. Les Fondateurs de ce Couvent ſont Gerault de Cors, & Renée de Brenne, vers l'an 1030. Il a été bâti du tems de Robert d'Arbriſſel, Fondateur de l'Ordre de Fontevrauld.

Madame la Comteſſe de Parabere eſt preſentement Dame de Cors, qui eſt une Baronie, & en cette qualité elle a la haute Juſtice de Paizet.

Le Curé de cette Paroiſſe eſt toujours un Religieux de l'ordre de Fontevrauld, qui fait ſa réſidence au Couvent de Longefons dont il eſt Confeſſeur. Les Seigneurs des trois Châteaux de Margoux, Montaignon, & Lajaſſeau qui ſont de cette Paroiſſe, ſont Vaſſaux de la Baronie de Cors.

Cette Paroiſſe n'eſt qu'à une lieuë & demi de la ville de S. Gaultier; elle eſt à quatre lieuës d'Argenton & de Blanc en Berry, & à deux de Belle-arbre; l'on adreſſe ordinairement les lettres à Argenton. Nous avons l'obligation de cette deſcription à M. *René Brebin* Curé du lieu.

S. FLORENT le Vieil, Ville, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers. a 1500 habitans. Cette Ville eſt ſituée à l'extrémité de l'Anjou, vers

vers le Comté Nantois, à huit lieuës de Nantes au bord de la Loire; il y a une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ſous l'invocation de S. Florent. Son ancien nom étoit Glonna; on l'appelle à preſent S. Florent le Vieil, pour la diſtinguer de S. Florent lez Saumur, où les premiers Religieux de cette premiere Abbaye ſe ſont retirés dans le dixiéme ſiecle.

S. FLORENT lez Saumur, *Abbatia Sancti Florentii ad Salmurenſe Caſtrum*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît & de la Congregation de S. Maur. Cette Abbaye eſt ſituée dans le diſtrict du Diocèſe d'Angers, elle releve immediatemeot du S. Siége. Elle a premierement été fondée par S. Floreot ou Florian en 390. au Mont de Glon ou de Glonne, aux confins de l'Aquitaine près la Loire; c'eſt où eſt à preſent S. Florent le Vieil; enſuite elle a été transferée près de Saumur. Son Fondateur mourut en 445. âgé de cent trois ans; il l'avoit foodée ſous le titre de S. Pierre; ſes Reliques y repoſent.

Charlemagne & Louis le Debonnaire firent rebâtir cette Abbaye; les Normands l'ayant brûlée en 847. Thibault le Trichard la rétablit en 950. & la transfera dans le Château de Saumur, où elle a reſté juſqu'en 1118. que Foulque V. Comte d'Anjou, la bâtit de oouveau à un quart de lieuë de Saumur, ſur la gauche de la riviere de Thoué, dans un lieu appellé anciennement *Bonvalidum*, où elle a preſent. Il y a vingt Religieux; l'Abbé joüit de vingt-trois mille livres de rente. Le Village qui s'eſt formé aux environs de l'Abbaye, eſt de l'Election de Saumur. Il a 260 habitans.

S. FLORENTIN, *Oppidum Sancti Florentini*, Ville, Comté, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Chef lieu d'une Election, a 1878 habitans. Cette Ville eſt encore Siége d'un Bailliage, d'une Juſtice Seigoeuriale, & d'un Grenier à Sel. Elle eſt ſituée ſur l'Armanſon à quatre lieuë de Tonnerre. Elle a eu des Seigneurs particuliers qui l'ont poſſedée long-temps, ſous le titre de Viçomté. Marguerite, Fille du dernier Vicomte, la vendit à Philippe de Valois, en 1343. Charles VI. aſſigna ſur cette Ville une partie du Doüaire d'Elizabeth de Baviere ſon Epouſe. Elle appartient à preſent au Marquis de la Vrilliere. Les mouvances en ſoot grandes, mais les revenus ſont mediocres, n'allant qu'à quinze cens livres. Cette Ville a ſouffert une grande incendie en 1722. Il y a un Prieuré ſimple, valant cinq cens livres aux Benedictins d'Auxerre.

Dans l'érendué de l'Election de Saint Florentin, le Bois, le Charbon, & les Vins ſont comme la reſſource commune des habitans. La Manufacture des ſerges de Seignelay eſt rombée; on y fabrique toutefois des tirtaines, des toiles & du treillis, qui ſe debitent aſſez bien dans la Champagne. La quanrité des tertes de l'Election de S. Florentin, monte à ſoixaore douze mille arpens. Il y en a ſept mille en labeur, mille en prairies, autant en vignes, ſix mille en bois, le reſte en jardins, en chenevieres, & en terres vagues & vaines; les bonnes terres y valent juſqu'à ſept livres l'arpeot. On y fait partout des nourritures de poulains qui ſeroient très-avantageuſes au pays, qui d'ailleurs n'a point de commerce.

S. FLORENTIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 236 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui eſt au Patronage de S. Laurian de Vaſtan.

S. FLORET, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 680 habitans

S. FLORET, dans l'Auvergne, Fontaine-d'eau minerale limpide & aigrette.

S. FLORI, dans l'Artois, Diocèſe de Cambray, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lillers, a 237 habitans.

S. FLORIER, Bourg, Chaſtellenie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 610 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. FLOUR, *Floropolis*, Ville, Evêché, dans l'Auvergne, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Chef lieu d'une Election, & d'une Prévôté Royale, a 4600 habitans. Cette Ville eſt la réſidence d'un Lieutenant de la Maréchauſſée. Elle eſt ſituée à dix-huit lieuës au midi de Clermont.

Ce n'étoit autrefois qu'un Prieuré, fondé en 996. ſur une Montagoe de difficile accès, nommé pour lors *Indiciacus* auprès de la petite riviere d'Ande. Elle a pris ſon nom de S. Flour, Evêque de Lodeve, que l'on dit avoir prêché, & être enterré dans cette Contrée de l'Auvergne. Le Fondateur de ce Pricuré, le donna à gouvetner aux Moines de Cluny, dont le Pape Jean XXII. le demembra pour eriger cette Ville en Evêché ſuffragant de Bourges, en 1317. Le dernier Prieur nommé Raimond Valens de Montgel, fut le premier Evêque; ſes treize ſucceſſeurs immediats ont tous été Religieux de cette maiſon, dont le plus illuſtre fut Pierre d'Eſtain. Son Diocèſe comprend 295. Paroiſſes, ſous cinq Archiprêtrés. Les Moines qui formoient le Chapitre ont été ſecularisés, en 1476. l'Evêque eſt Seigneur utile de la Ville, & de celle de Chaudes-Aigues en partie; il a douze mille livres de rentes; mais le haut Domaioe eſt au Roi, qui y a établi un des Siéges Royaux de la Sénéchauſſée d'Aurillac. Le Chapitre de la Cathedrale eſt à preſent compoſé de trois Dignités, & de dix-ſept Canonicats; les Chanoines Prêtres joüiſſent de quatre cens livres de rente. Il y a encore un autre Chapitre, compoſé d'un Prevôt qui a deux cens livres, & de dix-huit Chanoines qui n'ont chacun que cent livres de revenus: les Jeſuites y ont un College.

On fait dans cette Ville, & aux environs beaucoup de Cadis; l'on y tient pluſieurs Foires, où l'on fait un grand commerce de mules, & de mulets, que les Languedociens, & les Eſpagnols viennent enlever.

L'Election de Saint Flour eſt à l'Occident de l'Election de Brioude; elle a dix lieuës en quarrés, & contient trois Villes; Saint Flour, Murat, & Chaudes-Aigues, avec cent dix-neuf Paroiſſes; le Gevaudan & le Roüergue la terminent au midi.

S. FLOUR près Courpiere, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Electioo de Clermont, a 540 habitans.

FOL

S. FOLQUIN, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 350 habitans.

FOR

S. FORGEOT, dans la Bourgogne, Dio-

cèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel, & Recette d'Autun, a 168 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur le grand chemin d'Autun à Paris. Le Prieur de S. Symphorien eſt collateur de la Cure. Les Fiefs de Crecy, Meglery, & Beſche-Cheſne en dépendent.

S. FORGET, dans l'Iſle de France, Diocèſe Parlement, Intendance & Election de Paris, a 274 habitans.

S. FORGEUIL ſur Groſne, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à Sel de S. Gengoux, a 52 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un pays plat, & marécageux; la riviere de Groſne y paſſe. Une planche ſert de Pont. Il y a quelques vignes.

S. FORJEUX, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Recette de Lion, a 780 habitans.

S. FORT, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1976 habitans.

S. FORT, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 770 habitans.

S. FORT, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chateau-Gontier, a 275 habitans.

S. FORT & Malaigne, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 170 habitans.

S. FORTUNADE, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 1585 habitans.

S. FORTUNAT, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 850 habitans.

FRA

S. FRAGUERE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 310 habitans.

S. FRAIGNE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 726 habitans.

S. FRAIMBAULT, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 2250 habitans. Une partie de ce lieu eſt de l'Election de Mayenne.

S. FRAIMBAULT, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 490 habitans. Une partie de ce Bourg eſt de Normandie.

S. FRAIMBAUT de Prieres, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 640 habitans.

S. FRAJOU, *S. Fregulfus*, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Comenge, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 310 habitans. Il y avoit autrefois une Abbaye.

S. FRANCHY en Archere, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 350 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée partie en plaine, & partie ſur des hauteurs; l'on y recüeille du ſeigle & du froment. Les foins ſuffiſent pour la nourriture des beſtiaux dont on fait commerce; il y a beaucoup de bois taillis; les habitans s'occupent à voiturer les bois à la Riviere d'Yonne pour la fourniture de Moulins. M. le Marquis de Joux en eſt Seigneur.

S. FRANCHY les Oſnay, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 92 habitans.

S. FRANÇOIS, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Mets, a 33 habitans.

S. FRANÇOIS de Sales, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 534 habitans.

FRE

S. FREGAN Treve de Guizeny, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 138 habitans.

S. FREJOUL, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 430 habitans.

S. FREMOND, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 720 habitans. C'eſt à l'Abbé de Feſcamp.

S. FREMONT, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 735 habitans. Ce Bourg eſt ſur la Riviere de Vire. Il y a un Prieuré, dont le Prieur avoit ſéance à l'Eſchiquier.

S. FREMY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Montcenis, Recette d'Autun. Cette Paroiſſe eſt ſituée en Païs maigre, & ſabloneux. Il y a une petite Riviere nommée Mezurain: le Païs pour la plus grande partie eſt de montagnes & de collines ſujettes aux eaux. Le Prieur de S. Semin eſt Collateur de la Cure. Il y a des Hameaux, nommés Bouyer, Cuillot, Grange, Chaulche, Chevreau, Boüillon, Barat, partie de Monteoy, & partie de Veſure.

S. FREON, petit Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 460 habitans. Ce petit Bourg eſt ſitué dans la haute-Marche, à une lieuë de Felletin, & deux d'Aubuſſon. Il eſt régi par la Coutume de la Marche. La Cure eſt à la collation du Chapitre d'Aubuſſon, qui eſt Seigneur du lieu.: elle n'a que trois-cens livres de revenu. L'on y recüille du bled, du ſeigle & des avoines; les pacages ſont bons, l'on y éleve des beſtiaux que l'on vend aux foires de Felletin. Il y a des bois taillis; les habitans s'occupent à la tapiſſerie, dont ils ſe défont à Felletin ou à Aubuſſon. L'on adreſſe les lettres à Felletin.

S. FREON, ſur les Confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 140 habitans. Ce n'eſt qu'une Collecte dont la Paroiſſe eſt dans l'Election de Gueret. L'on y recüeille du ſeigle, du bled noir & de l'avoine; l'on y fait commerce de Moutons. Les habitans vont travailler

dans les autres Provinces du Royaume. M. l'Abbé de Chambon & M. de Bacqueville en ſont les Seigneurs.

S. FREZAL d'Albuges, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 122 habitans.

S. FREZAL de Ventalon, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 575 habitans.

FRI

S. FRICHOUX, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 42 habitans.

FRO

S. FROGENT, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 610 habitans. M. l'Évêque de Seez en eſt Seigneur.

S. FROM d'Alemps, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1092 habitans.

S. FROM de Pradoux, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 358 habitans.

S. FROND, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 725 habitans.

S. FRONT, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 2225 habitans.

S. FRONT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 402 habitans.

S. FRONT, dans l'Agenois, Juriſdiction de Duras, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 132 habitans.

S. FRONT Bourniquet & Pontours, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 728 habitans.

S. FRONT de Champniers. *Voyez* Champniers.

S. FRONT la Riviere, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 835 habitans.

S. FROUL, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de Rochelle, Election de Marennes, a 672 habitans.

FUL

S. FULGENT, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 880 habitans. Cette Terre appartient au Sieur Gazeau.

FUS

S. FUSCIEN au Bois & le petit Cany, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 375 habitans. S. Fuſcien eſt un Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Maur, fondée en 1105. par Enguerand Comte d'Amiens, à une lieuë & demi au midi d'Amiens. L'Abbé joüit de quatre mille livres de rente.

GAB

S. GABRIEL, *Caſtrum de Sancto Gabriele*, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Taraſcon, a 360 habitans.

S. GABRIEL, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caen, a 150 habitans. Il y a un Prieuré & une Juriſdiction dépendante de l'Abbaye de Feſcamp.

GAL

S. GAL, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 592 habitans.

S. GALL, *Sanctus Gallus*, Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Benoît, au Diocèſe, & à trois lieuës de Coutances.

S. GALMIER, *Caſtrum Sancti Galmieri*, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 1800 habitans. Il y a dans cette Ville une Châtellenie Royale reſſortiſſante à Saint Eſtienne; elle eſt à trois lieuës de celle de Feurs, ſur une hauteur auprès de la Loire; il y a une fontaine d'alun; & au bout de ſon Fauxbourg, il y a auſſi une fontaine que l'on appelle Fonforte, dont l'eau a le goût de vin. Les habitans en pétriſſent le pain, mais elle le fait beaucoup lever; on ne peut pas s'en ſervir pour faire cuire de la viande, ni des légumes.

GAN

S. GANS & dépendances, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 160 habitans.

GAS

S. GASSIEN, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-Levêque, a 438 habitans.

GAU

S. GAUBOURGE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 645 habitans.

S. GAUBURGE, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 74 habitans

S. GAUDENS, *Caſtrum Sancti Gaudentii*, Ville, Juſtice Royale, dans le Nebouzan, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette de Nebouzan, a 860 habitans. Cette petite Ville eſt à deux lieuës au Nord de S. Bertrand, en tirant vers Lombez; elle eſt Siege de la Maîtriſe particuliere de Comenges, & de la Senéchauſſée de Nebouzan, qui reſſortit de la Senéchauſſée de Toulouſe. C'eſt la Capitale du Nebouzan, & où ſe tiennent les Etats de ce petit pays. L'Abbé de Nizos en eſt toujours le Preſident, & après lui ſuivent les Abbés de Bonne-Fons & de l'Eſcale-Dieu. Cette Ville n'eſt pas grande, mais elle eſt bien peuplée; l'on y tient un gros Marché tous les Jeudis. C'eſt la

patrie de S. Raimond Fondateur de l'Ordre de Calatrava en Eſpagne. L'on fabrique à S. Gaudens de petites étoffes, Cadiz, Ras & Burats d'un prix très-modique; le debit s'en fait aiſément à Toulouſe, Bordeaux Bayonne & dans les environs. Il y a une Collegiale compoſée d'une Dignité, de huit Chanoines qui ont chacun huit cens livres, d'un Ouvrier qui en a quatre cens, & de treize ſemi-Prebendés qui n'en ont que deux cens. Il y a des Jacobins, des Trinitaires & des Religieuſes de Notre-Dame.

S. GAUDENT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 354 habitans.

S. GAUDERIC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 192 habitans.

S. GAULT & les Chevres, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 354 habitans.

S. GAUTIER, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 635 habitans.

S. GAUZENS, *Sanctus Gaudentius*, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 680 habitans.

G E A

S. GEAL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 137 habitans.

G E I

S. GEING, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 575 habitans.

G E L

S. GELAIS, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 692 habitans.

S. GELIN de Ras, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 600 habitans.

S. GELY du Feſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 183 habitans.

G E M

S. GEME, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 353 habitans.

S. GEMIN, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 604 habitans.

G E N

S. GENARD, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 372 habitans.

S. GENEC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 735 habitans.

S. GENEIX Champeneilles, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 490 habitans.

S. GENEIX les Mouges, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 222 habitans.

S. GENEIX près S. Germain, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 364 habitans.

S. GENEIX près S. Paulin, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 430 habitans.

S. GENEROUX, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 455 habitans.

S. GENEST, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 1870 habitans. Il y a un Prieuré qui porte le même nom, il eſt de l'Ordre de S. Benoiſt, M. de la Pariſiere en eſt pourvû. Il vaut huit mille livres de rente, qui ſe partagent entre le Prieur & les Religieux.

S. GENEST, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Monluçon, a 297 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée ſur des Côteaux fort pierreux, à une lieuë de Montluçon. Ses terres raportent du ſeigle abondament, il y a quelques vignes qui produiſent d'aſſez bon vin, mais en petite quantité.

S. GENEST, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 30 habitans.

S. GENEST de Malyſaux, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 469 habitans.

S. GENEST Duret, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 330 habitans.

S. GENEST en Feugerolles, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 412 habitans.

S. GENEST Lair, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 369 habitans.

S. GENEST Terre-Noire, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 816 habitans.

S. GENGOUX, dans le Nivernois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 260 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la petite Riviere de la Roche, à deux lieuës de la ville de Luzy; elle eſt du Préſidial de S. Pierre-le-Moutier, & du Grenier à ſel de Luzy. La taille y eſt perſonnelle; la Cure eſt à la collation de la Prieure de Marcigny, elle vaut quatre cens livres. Le terroir ne produit que du ſeigle & de l'avoine; il y a quelques vignes, des foins pour la nourriture des beſtiaux, quelques bois de moule pour Paris. M. le Maréchal de Villars en eſt Seigneur; elle fait partie de la Baronie de la Roche-Millay. Les habitans s'occupent au labourage, à la nourriture des beſtiaux; il y a quelques ſendeurs de bois & bucherons qui envoyent des tonneaux à Orleans.

Orleans. L'on adreſſe les lettres à Luzy, où le Meſſager les vient prendre toutes les ſemaines. La Paroiſſe eſt ſous le vocable de S. Laurent.

S. GENGOUX de Seiſſey, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Greniet à ſel de Tournus, a 560 habitans. Sa ſituation eſt couverte de toutes parts de fort hautes montagnes, excepté du côté de Mâcon; il y a des vignes: les hameaux de Baſſy, Perouge, Boyer & Branſion ſont de cette Paroiſſe, & neanmoins ils payent la taille en Chalonnois.

S. GENGOUX le Royal, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Macon, a 915 habitans. Les métairies de Mentralot, Monveux & la Chaſſaigne en dépendent. Cette Ville eſt Siége d'une Châtellenie Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Mâcon, & d'un Grenier à ſel, il y a Mairie; c'eſt la quatriéme Ville qui députe aux Etats du Mâconnois: elle eſt ſituée entre trois montagnes, au pied d'une des trois, auprès de la riviere de Grône. L'Abbé de Cluny donna cette Ville au Roi Louis le Jeune en 1166. L'on y recüeille des meilleurs vins du Mâconnois.

S. GENIEYS de Champ, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 812 habitans.

S. GENIEZ, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1230 habitans.

S. GENIEZ, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 360 habitans.

S. GENIEZ, dans le bas-Languedoe, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 580 habitans.

S. GENIEZ de Malgoires, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 272 habitans.

S. GENIEZ Varanſal, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 600 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans le territoire de Dromon, près Siſteron. L'on croit que ce ſont les reſtes de l'ancienne *Thropolis*: quelques autres croyent que c'eſt Thnard. Ce lieu a pris le nom de S. Geniez d'une Relique de ce S. Martyr, qu'on y a apportée & placée dans ſon Egliſe.

S. GENIEZ, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, Diocèſe de Montpellier, dans le bas-Languedoc. Elle eſt ſituée à deux grandes lieuës de Montpellier, & joüit de cinq mille livres de rente.

S. GENIEZ, Ville, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 3600 habitans. Elle eſt Siége d'une Juſtice Royale; il y a un Couvent d'Auguſtins.

S. GENIS, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 910 habitans.

S. GENIS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 92 habitans.

S. GENIS, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 210 habitans.

S. GENIS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 600 habitans.

S. GENIS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 260 habitans.

S. GENIS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 144 habitans.

S. GENIS au Merle, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 365 habitans.

S. GENIS, compris les Aires, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 986 habitans.

S. GENIS de Caſtillon, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Bordeaux, a 750 habitans.

S. GENIS de Fontaine, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Parlement, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 173 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée par Louis le Debonnaire; les Sarraſins l'ayant détruite, l'Abbé Guillaume la rétablit dans l'onziéme ſiecle. Elle eſt de la Congregation de Valladoli.

S. GENIS de Gronſac, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 590 habitans.

S. GENIS de Plaine-Selve, *Abbatia Sancti Geneſii Plena Silva*, Abbaye de Prémontrés, dans la Guienne, Diocèſe de Bordeaux, Archiprêtré de Blaye. Elle a été fondée l'an 1148. par Godefroi Archevêque de Bordeaux. Elle vaut à l'Abbé douze cens livres de rente.

S. GENIS en Benauge, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 250 habitans.

S. GENIS en Blayez, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Interdance & Election de Bordeaux, a 980 habitans.

S. GENIS l'Argentiere, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 325 habitans.

S. GENIS Laval, Ville, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 1145 habitans.

S. GENIS les Ollieres, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 236 habitans.

S. GENIS Notre-Dame, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 117 habitans.

S. GENITOUR de Blane, dans le Berry. *Voyez* le Blanc.

S. GENOIST, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 35 habitans.

S. GENOU, *Sancti Genulphi*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 815 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît; elle fut rétablie l'an 828. pendant le regne de Louis le Debonnaire, ſous le nom de Mo-

naſtere de l'Eſtrade ou l'Eſtrée, & dédiée ſous le vocable de S. Sauveur, de Sainte Marie & de S. Genou. Elle eſt ſituée dans un lieu fort agréable ſur la riviere de l'Indre, entre les villes de Palluau & de Buſançois; Palluau n'en eſt qu'à une petite lieuë. Elle a été fondée l'an 828. par Robert Maire du Palais du Roi Pepin, ſur un terrain appartenant à Ode, fille de Vicfroid, Comte du Berry, iſſu par ſa femme de la Famille Royale; ils y ont tous deux leur ſepulture. Vicfroid étoit un Seigneur recommandable par ſa pieté & ſon zele pour la Religion: Il donna pour l'établiſſement de ce Monaſtere ſa métairie de l'Eſtrade, *Villa Strada*, ou l'Eſtrée, qui lui appartenoit en propre, avec pluſieurs autres fonds circonvoiſins, & avoit obtenu de Pepin que toute cette Terre ſeroit franche & indépendante de toute Puiſſance quelconque: de maniere que cette Abbaye joüit de pluſieurs beaux privileges & immunités que les Rois Pepin & Charles lui ont accordés. On compte juſqu'en l'année 1712. trente-deux Abbés de ce Monaſtere, qui l'ont rendu floriſſant par les autres biens qu'ils lui ont attirés, & dont la plupart furent très-illuſtres par leur condition & leur merite. Mainard en fut prépoſé Abbé du vivant même & de la volonté de Dodon, qui étoit le premier qui eut cet honneur; & Mainard ayant été trouver l'an 852. le Roi Charles le Chauve au ſujet de quelques affaires, il en reçut ordre de ſe charger auſſi de la conduite du Monaſtere de S. Pierre, ſitué près Nevers entre la Loire & l'Allier. Ce Prince voulut auſſi que dorénavant ce même Monaſtere fût ſoumis aux Abbés de l'Eſtrade. (C'eſt aujourd'hui la Celle, *Cella*, de S. Martin d'Autun.) Les Religieux de l'Eſtrade s'y refugierent durant l'orage des Normands, & y avoient transferé le corps de S. Genou. Le revenu de l'Abbé eſt de trois mille livres. Il y a dans la même Paroiſſe une Baronie qui porte le même nom, laquelle n'eſt pas fort conſiderable.

S. GENOUIL ſur Indre, Baronie, ſituée en la Paroiſſe Notre-Dame d'Eſtrées, n'eſt conſiderable que par ſon titre. Elle eſt du Diocèſe & de l'Intendance de Bourges.

S. GENOULT, Egliſe Succurſale de S. Martin de Bretcoay, près de Tours.

GEO

S. GEOIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 606 habitans.

S. GEOIRE, *Sanctus Georgius*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage de Chaumont, a 410 habitans. Le Chapitre de S. Gengoul de Toul eſt Patron de la Cure. L'Egliſe eſt dédiée à S. George.

S. GEORGE, Bourg & Château, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1470 habitans. Il y a des mines de charbon de terre auprès de ce lieu. Ce Bourg eſt au bord de la Loire, il a pris ſon nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dont les revenus ſont de quatre mille livres à partager entre l'Abbé & les Religieux qui ſont au nombre de huit.

S. GEORGE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1407 habitans.

S. GEORGE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 225 habitans. C'eſt à M. d'Harcourt.

S. GEORGE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 1280 habitans.

S. GEORGE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bourdeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 476 habitans.

S. GEORGE, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1145 habitans.

S. GEORGE, Bourg, dans la Touraine; Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 950 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. GEORGE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 433 habitans.

S. GEORGE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 725 habitans.

S. GEORGE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 650 habitans.

S. GEORGE, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dans la Paroiſſe de S. Martin de Bocherville, à deux lieuës de Roüen, auprès de la Seine. Elle fut fondée l'an 1114. par Raoul, Seigneur de Tancarville. Elle prit la reforme de la Congregation de Saint Maur, l'an 1660. & elle a bien dix-huit mille livres de revenu, tant pour l'Abbé que pour les Religieux, avec la nomination à plus de vingt Cures. C'eſt M. de Coiſlin, Evêque de Metz, qui en eſt Abbé.

S. GEORGE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 455 habitans.

S. GEORGE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 364 habitans.

S. GEORGE, dans le Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 357 habitans.

S. GEORGE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 185 habitans.

S. GEORGE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Bailliage de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à Sel de Seurre, & Recette d'Auxonne à 260 habitans. Ce lieu eſt à une portée de mouſquet au-delà de Seurre. C'eſt un pais plein, la riviere de Saone y paſſe. C'étoit autrefois une Paroiſſe; l'Egliſe a été démolie. Trugue & Jalange en dépendent.

S. GEORGE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 78 habitans.

S. GEORGE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Cours des Aydes de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, a a 460 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée près la Ville d'Auxerre au bord de la riviere de Bauze, ſur laquelle elle a un Pont. C'eſt un pays de montagnes, de plaines & de vignes.

S. GEORGE, dans le Daupbiné, Diocèſe de Vienne, Parlement, Intendance & Election de Vienne, a 1188 habitans.

S. GEORGE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement, Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1395 habitans. C'eſt une Paroiſſe.

S. GEORGE, Bourg, dans la Normandie où ſe font les ventes des toiles, fleurets & blancards de Ponteaudemer, de Lizieux & de Bernay, pour l'Eſpagne & les Indes Occidentales, où elles ſe portent ſous le nom de toiles de Roüen. L'on dit qu'en tems de paix ce commerce va à plus d'un million. *Voyez* S. George du Theil, cy-après.

S. GEORGE, dans le Perigord, Diocèſe de de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 186 habitans.

S. GEORGE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 102 habitans.

S. GEORGE, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angouleſme, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angouleſme, a 87 habitans.

S. GEORGE, Prévôté Royale, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlemeot de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, a 276 habitans.

S. GEORGE, dans le pays Meſſin, Diocèſe, Parlemeot, Intendance & Recette de Metz, a 69 habitans.

S. GEORGE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 260 habitans.

S. GEORGE Butavant, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 1185 habitans. Il y a l'Abbaye de Fontaine-Daniel, de l'Ordre de S. Bernard. *Voyez* Fontaine-Daniel.

S. GEORGE de Belague, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 300 habitans.

S. GEORGE de Bohoo, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Il y a un Prieuré qui rapporte deux mille livres de rente, le Prieur eſt Seigneur & Collateur de la Cure, & de celle de S. André de Bohon. Il s'eſt démi de ce Prieuré en faveur des Benedictins de l'Abbaye de Leſſey, qui lui font une penſion viagere.

S. GEORGE de Camoules, *Voyez* Camoules.

S. GEORGE de Chadelaiſon, *voyez* Chadelaiſon.

S. GEORGE de Comiéres, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 198 habitans.

S. GEORGE de Cyron, Diocèſe de Bourges, Archipretré d'Argenton.

S. GEORGE de Gravechon. *Voyez* Gravechon.

S. GEORGE de Grehaigne, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlemeot de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 121 habitans.

S. GEORGE de la Riviere, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 173. Cette Paroiſſe eſt ſur le bord de la mer; il y a une Chapelle domeſtique chez M. de Solhevart qui y a un Fief. La Cure dépend de Leſſey, auſſi-bien que S. Jean, Paroiſſe prochaine, les Egliſes des deux Paroiſſes n'étant ſéparées que par deux champs.

S. GEORGE de Lauejac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 407 habitans.

S. GEORGE de Mioubel, Diocèſe de Bayonne. On le dit honoré du titre d'Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, valant trois mille livres de rente.

S. GEORGE de Mons, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 723 habitans.

S. GEORGE de Pointin-Doux, dans le Poitou, Diocèſe de Luçoo, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 518 habitans.

S. GEORGE de Pouzieu, *Sanctus Georgius de Pouziaco*, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Grenier à Sel, Bailliage & Election de S. Amand, a 130 habitans. Cette Paroiſſe eſt regie par la Coutume de Bourbonnois; elle eſt à une lieuë de S. Amand. La taille eſt perſonnelle; la Cure vaut trois cens livres, à la collation de l'Abbé du Puy-Ferrand. Ce ſont des terres à froment, ſeigle, mareſche, avoine & vignes. Mrs Silvain de Maignac, & Gilbert Boitier ſont les Seigneurs. Il y a le vieux Château de Pouzieu, qui a une juſtice particuliere, & appartient à M. Gabriel Daſſy. L'on adreſſe les lettres à S. Amand Montrond.

S. GEORGE de Rams, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement, Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 78 habitans.

S. GEORGE de Reintembault, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 710 habitans.

S. GEORGE de Rennes, *Sancti Georgii Rhedonenſis Abbatia*, Abbaye de Filles au Diocèſe de Rennes en Bretagne, fondée en 1006. par Geoffroy I. Duc de Bretagne. Ce Prince y fit établir ſa Fille Adele de Bretagne, pour premiere Abeſſe.

S. GEORGE de Vievre, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 530 habitans. L'on y fait un gros commerce de toiles. M. de Folleville en eſt Seigneur.

S. GEORGE des Agouſt, Bourg, dans la Saintonge, diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 710. habitans.

S. GEORGE des Bois, *Sanctus Georgius de Nemore*, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe du Mans. Cette Abbaye a été fondée dans le neuviéme Siécle, par Geoffroi Martel Comte d'Anjou. Il y a quatre Religieux qui ont quinze cens livres de reveou; l'Abbé en retire trois mille livres.

S. GEORGE des Champs, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlemeot & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 171 habitans. M. de Thoſme en eſt Seigneur.

S. GEORGE des Couteaux, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1183 habitans.

S. GEORGE des Croiſſeliers, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlemeot de Roüen Intendance de Caën, Election de Vire, a 685 habitans.

S. GEORGE d'Hommes, Château, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris,

Intendance de Tours, Election de Baugé, a 594 habitans.

S. GEORGE du Bois, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 570 habitans.

S. GEORGE du Bois, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 275 habitans.

S. GEORGE du Bois, Baronie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 495 habitans.

S. GEORGE du Plain, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 249 habitans.

S. GEORGE du Rozay, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 837 habitans.

S. GEORGE du Theil, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 1060. habitans. M. le Duc d'Elbeuf en eſt Seigneur.

S. GEORGE du Val Martin, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 130 habitans. M. le Comte de Claire en eſt Seigneur.

S. GEORGE en Chaſtelneuf, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 516 habitans.

S. GEORGE en Couſan, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 236 habitans.

S. GEORGE en Landeronde, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1125 habitans.

S. GEORGE & ſa Mairie, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdélégation de Bourbourg, a 416 habitans.

S. GEORGE le Gaultier, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1120 habitans.

S. GEORGE les Carolles-tombes, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 157 habitans. Ce lieu eſt près de Sainte Reine; il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoiſt.

S. GEORGE les Nonains, Abbaye, *Voyez* Villers les Moines.

S. GEORGE Nigremont, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Bailliage & Electinn de Gueret, a 445 habitans. C'eſt un petit Bourg ſitué ſur une montagne-noire & fort haute, a une lienë de Felletin, & à deux d'Aubuſſon. La petite Riviere de Creuſe paſſe au pied. La Taille y eſt mixte; la Cure eſt à la Cnllation de l'Evêque de Limoges, elle tapnrte ſept cens livres; l'on n'y recueille qne du ſeigle & de l'avnine, il y a quelques Etangs. M. le Cnmte du Magnat en eſt Seigneur: les habitans ſont fort laborieux, ils s'occupent à faire du charbon de bois qu'ils yendent à Felletin & à Aubuſſon; ils font un petit commerce de mourons; une partie va travailler dans les Provinces voiſines. L'on adreſſe les lettres à Felletin.

S. GEORGE Outr'Allier, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 580 habitans.

S. GEORGE près Seurre, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 410 habitans. Cette Baronie eſt membre du Marquiſat de Seurre

S. GEORGE ſous Moulon, dans le Berry; Diocèſe de Bourges, Parlement de Patis, Intendance, Grenier à Sel & Election de Bourges, a 189 habitans. Ce Village eſt ſitué ſur un petit Ruiſſeau nommé Moulon à deux lieuës de Bourges; la Taille y eſt réelle; la Cure eſt à la Collation de l'Abbé de S. Ambroiſe de Bourges, elle a quatre à cinq cens livres de revenu, la Paroiſſe eſt compoſée d'Ecars & de Hameaux; le Terroir eſt en vignes, terres labourables & Prez; il y a quelques petits bois. L'Abbé de S. George en eſt Seigneur: Le commerce des habitans n'eſt qu'en vin. L'on adreſſe les lettres à Bourges.

S. GEORGE ſur Arnon, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 390 habitans.

S. GEORGE ſur Cher, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 164 habitans. La Cure eſt à la Cnllation de l'Archevêque de Tours.

S. GEORGE ſur Ervé, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 746 habitans.

S. GEORGE ſur Eure, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 490 habitans.

S. GEORGE ſur Eure, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de de Roüen, Election d'Evreux, a 270 habitans. M. de Mazelle en eſt Seignenr.

S. GEORGE ſur Fontaine, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 530 habitans. C'eſt aux Religieux de Feſcamp.

S. GEORGE ſur la Prée, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 580 habitans.

S. GEORGE ſur Loire, Abbaye reformée de l'Ordre de S. Auguſtin, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers. Elle n'eſt qu'à trois lieuës de cette Ville. Elle vaut à l'Abbé dix mille livres par an.

S. GEOSMES, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de de Châlons, Election de Langres, a 479 habitans. Ce Village eſt ſitué près de Langres; l'on y voit une petite Egliſe ſous-terraine, qui eſt une des premieres qui ait été bâtie dans les Gaules pour l'exercice de la Religion Chrétienne; elle avnit ſervi de Cimetiere pour les premiers Chrétiens: on en a bâti une plus grande deſſus celle-cy, dont on a fait un Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin. Ce Prieuré a été fondé par l'Empereur Charles le Chauve; il vaut cinq mille livres de rente au Prieur, & deux mille livres aux Chanoines Réguliers qui l'occnpent.

GER

S. GERALS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 725 habitans.

S. GERAND de Vaux, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 536 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à quatre lieuës de Moulins & à une lieuë de l'Allier, dans une plaine; ſes terres ſont moitié fortes, moitié douces à froment & ſeigle; il y a ſuffiſament de foin, ſes pacages ſont étendus en buiſſons & bruyeres; il y a quelques vignes d'aſſez bon raport, quelques Cantons de bois dépendans d'Autrive & de Rozen, & quelques Etangs; on y éleve des beſtiaux. Mr Bertin eſt Seigneur de ce lieu.

S. GERAND le Puy, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 550 habitans. Il y a dans ce lieu une Juſtice Royale reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de Moulins. Ce Bourg a pour Collecte Gondailly: l'uo & l'autre ſont à huit lieuës de Moulins & à une lieuë de l'Allier en plaine avec quelques hauteurs. Leurs terres ſont fortes, & de bon raport; elles produiſent du froment, de l'orge, de l'avoine & des feves. Les foins ſont aſſez abondans & graſſifs, les pacages ſont reſſerrez; l'on y fait un médiocre profit de beſtiaux, il y a pluſieurs vignes de bon produit & quelques cantons de bois modernes; il y a auſſi quelques Etangs. M. le Duc eſt Seigneur de S. Gerand, & M. de Chazerat eſt Seigneur de Gondailly.

S. GERAUD de Corps, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 240 habitans.

S. GERAVE', Prevôté de Chanoines Réguliers, Diocèſe de Limoges, elle vaut ſix mille livres.

S. GERMAIN, Bourg, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 1640 habitans.

S. GERMAIN, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 660 habitans.

S. GERMAIN, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 230 habitans.

S. GERMAIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 558 habitans.

S. GERMAIN, dans le Dauphioé, a 324 habitans.

S. GERMAIN, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 940 habitans. Ce lieu eſt de la Sénéchauſſée de Gueret.

S. GERMAIN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 880 habitans.

S. GERMAIN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 186 habitans.

S. GERMAIN, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 778 habitans.

S. GERMAIN, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 610 habitans.

S. GERMAIN, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 660 habitans.

S. GERMAIN, Château, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 752 habitans.

S. GERMAIN, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 825 habitans.

S. GERMAIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc en Berry, a 600 habitans.

S. GERMAIN, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 295 habitans.

S. GERMAIN, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Crêpy, a 60 habitans.

S. GERMAIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Salins, a 158 habitans.

S. GERMAIN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 312 habitans.

Les villages de S. GERMAIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüeo, Election de Ponteaudemer, ont 304 habitans.

S. GERMAIN, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance & Election de Caën, a 280 habitans. Il eſt de la banlieuë de Caën.

S. GERMAIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 160 habitans. Il y a un Prieuré de Chanoines Reguliers.

S. GERMAIN, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Préſidial de S. Pierre-le-Moutiers, Grenier à ſel de Déciſe, a 135 habitans. La Taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de quatre cens livres, à la collation du Prieur de Coſſay. Les terres produiſent du froment: c'eſt une haute, moyenne & baſſe Juſtice, qui appartient à M. Bonfils. Les lettres s'adreſſent à Déciſe,

S. GERMAIN, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 363 habitans.

S. GERMAIN, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Prévôté de Vaucouleur, a 205 habitans. Cette Paroiſſe eſt poſſedée par indivis entre le Roi & le Duc de Lorraine; ils en ſont auſſi Seigneurs, haut-Juſticiers. C'étoit autrefois une Abbaye Royale; mais depuis la ruïne de l'Abbaye, l'Egliſe Abbatiale a été renduë Paroiſſiale ſous le titre de S. Germain, Evêque d'Auxerre. L'Abbé de S. Evre eſt Collateur de cette Cure; il en dépend le lieu de Savonieres qui étoit autrefois la Mere Egliſe, avant la deſtruction de l'Abbaye de Saint Germain.

S. GERMAIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 331 habitans.

S. GERMAIN, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 186 habitans.

S. GERMAIN, Annexe, dans l'Agenois,

Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 204 habitans.

S. GERMAIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, Juriſdiction de Monpeſat, a 132 habitans.

S. GERMAIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, Juriſdiction de Villereal, a 122 habitans.

S. GERMAIN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Berfort; a 67 habitans.

S. GERMAIN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 69 habitans.

S. GERMAIN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 360 habitans.

S. GERMAIN, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 530 habitans.

S. GERMAIN, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 366 habitans.

S. GERMAIN, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 380 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée à ſept lieuës de Limoges; il y a un Chapitre compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, de douze Chanoines & de ſix Titulaires du bas-Choeur.

S. GERMAIN, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 92 habitans.

S. GERMAIN au Mont d'Or, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 240 habitans.

S. GERMAIN Cherut, Ville dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 658 habitans.

S. GERMAIN d'Amberieu, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1929 habitans. Cette Communauté eſt compoſée de deux Paroiſſes; S. Germain qui eſt ſur la hauteur eſt la plus ancienne, & Amberieu dans la plaine.

S. GERMAIN d'Auxure, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 394 habitans.

S. GERMAIN de Berbieres, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 590 habitans.

S. GERMAIN de Calberte, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 1396 habitans. Il y a une mine de ſouffre.

S. GERMAIN de Culles, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Greoier à Sel de S. Gengoux, a 460 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une Montagne; c'eſt une terre propre aux vignes. Le Fief de la Boulaye en dépend, & le Hameau de Champagne.

S. GERMAIN de Dion, dans la Bourgogne; Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Macon, Recette de Semur en Brionnois, & Grenier à Sel de la Clayette, a 159 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur une éminence au coin d'un Bois de haute-futaye. Les Hameaux de S. Germain, la Corlay & Molles en dépendent.

S. GERMAIN de Freſnay, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 180 habitans.

S. GERMAIN de Gravois. *Voyez* Gravois.

S. GERMAIN de Jouz, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 590 habitans.

S. GERMAIN d'Entrevaux, *Sanctus Germanus de Intervallibus*, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial, Election & Grenier à Sel de Moulins, Châtellenie de Verneuil, a 339 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de la ville de S. Pourcain, & à un quart de lieuë de l'Allier. La Taille eſt perſonnelle, la Cure eſt à la Collation du Prieur de Souvigny, elle eſt de huit cens livres. Il en dépend les Villages de la Breſne, Châtelute, la Roche & les Boutets. Ses terres produiſent du ſeigle, il y a quelques prez & bois taillis. Le Roy en eſt Seigneur, & M.le Duc par engagement. Il y a quelque commerce de beſtiaux; les lettres s'adreſſent à S. Pourçain.

S. GERMAIN Dector, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Bayeux, a 480 habitans.

S. GERMAIN de l'Epinaſſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Semur en Brionnois, a 780 habitans. Ce Lieu eſt ſitué proche les hautes Montagnes de Forez, Terre d'argile. Il y a une Riviere nommée la Teſſonée & le Toux. Le grand chemin de Paris à Lion paſſe dans ce lieu. Il y a des montagnes & peu de plaines, quelques vignes, mais ſujettes à la gelée. Le Prieuré d'Ambierle, proche cette Paroiſſe, eſt ſitué en Lionnois; il eſt aſſez approchant de l'Ordre de Cluny; il y a douze Religieux non reformez. Ce Prieuré eſt de dix-huit mille livres de rente, il eſt à la nomination de Cluny. Le Prieur d'Ambierle eſt Collateur de la Cure. Les Hameaux de l'Epinaſſe & de S. Julien dépendent dudit S. Germain.

S. GERMAIN de la Campagne, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 1492 habitans.

S. GERMAIN de la Campagne, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Carentan, a 122 habitans. La Cure dépend de l'Abbaye de Leſſey.

S. GERMAIN de la Celle, Paroiſſe dans le Berry, dans la Châtellenie de Linieres.

S. GERMAIN de la Garde, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 792 habitans. Il y a un Prieuré qui raporte trois mille livres de rente.

S. GERMAIN de la Grange, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 155 habitans.

S. GERMAIN de la Lieuë, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 223 habitans.

S. GERMAIN de Laxis, dans le Gaſtinois,

Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 96. habitans.

S. GERMAIN de l'Homel. *Voyez* Homel.

S. GERMAIN de l'Iſle, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 560 habitans.

S. GERMAIN de Matignon, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 219 habitans.

S. GERMAIN de Modeon, Chatellenie Royale, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saulieu, a 460 habitans.

S. GERMAIN de Prinçay, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1364 habitans.

S. GERMAIN de Rive, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 159 habitans.

S. GERMAIN de Rive, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, en Brionnois, a 105 habitans. Il y a une partie de cette Paroiſſe qui eſt du Bailliage, Grenier à Sel & Recette du Brionnois, & ce qui eſt du côté du Charollois, eſt du Bailliage de Charolles, Grenier à Sel de Paray, & Recette de Charolles. Elle eſt ſur une éminence, baignée par la riviere de l'Arconce au midy. C'eſt pais de plaines; il y a quelques vignes. Le Prieur de Sucey eſt Collateur de la Cure.

S. GERMAIN de Salles, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election & Grenier à Sel de Gannat, Coutume de Bourbonnois, a 120 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë & demi de Gannat. La Taille eſt perſonnelle; la Cure eſt à la nomination du Prieur de S. Germain. L'on y recueille du bled, du froment, du ſeigle, il y a des vignes & des prez. Il y a un Prieuré de ſept à huit cens livres; le Prieur eſt Seigneur haut-Juſticier; & la Juſtice eſt triennale avec la Chatellenie d'Uſſel. Les habitans s'occupent à la culture des terres & des vignes. Les lettres s'adreſſent à Gannat.

S. GERMAIN des Angles, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 96 habitans. M. de la Roque en eſt Seigneur.

S. GERMAIN de Talvande, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election & dans le Val de Vire. C'eſt une très-grande Paroiſſe, où il y a grand nombre de Prêtres. La Cure vaut près de mille écus. Il y a ſix ou ſept Chapelles, dont la principale, qui eſt ſuccurſale, eſt celle de Sainte Anne au Fauxbourg de Vire, où il y a un grand peuple & beaucoup de Drapiers. Il y a un Couvent de Religieuſes Hoſpitalieres, qui ont ſoin des pauvres malades, ayant grand nombre de lits. Il y a pluſieurs Gentilshommes qui ont des Fiefs nobles. Cette Paroiſſe eſt bien plantée en pommiers, & recueille d'excellent Cidre. Un grand nombre de Bourgeois de Vire y ont leur bien en bonnes terres.

S. GERMAIN de Toumebus, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 735 habitans. C'eſt une bonne Cure qui dépend de l'Abbaye de S. Sauveur. Le Château de la Brizetre appartient à M. le Marquis de Montaigu. Elle eſt bondée des deux côtés de la Forêt de Montbourg, & des grands bois du ſuſdit Seigneur. Il y a deux Chapelles titulaires dans cette Paroiſſe; la terre eſt fertile en tout.

S. GERMAIN de Vareville, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, ſur la mer. Il y a pluſieurs Nobleſſes.

S. GERMAIN des Bois, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 255 habitans. C'eſt une Seigneurie ſituée à quatre lieuës de Bourges, & à deux de Dun-le-Roy, du Bailliage de laquelle elle reſſortit. Ses habitans ont été affranchis par leurs Seigneurs, vers l'an 1200. La Taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de cinq cens livres. Le terroir eſt excellent pour le froment, il y croit auſſi du meteil, de l'orge & de l'avoine. C'eſt un Fief ſimple qui releve de la groſſe Tour de Dun-le-Roy. Ses habitans font commerce de moutons, de brebis, de laines & de bleds. Les bleds ſe vendent à Dun-le-Roy, les moutons & les laines aux Foires voiſines. Il y a auprès une grande prairie de trois lieuës de circuit, on l'appelle le Pré-Mareſt: elle eſt commune aux Paroiſſes de Dun-le-Roy & de Contrées, auſſi-bien qu'à celle-cy, qui a droit d'y fauchet trois jours avant les autres. Les lettres s'adreſſent à Dun-le-Roy.

S. GERMAIN des Borgnes, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 985 habitans.

S. GERMAIN des Buis & Jugy, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à Sel de Tournus, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué au-deſſus de la Montagne. La huitiéme partie du Finage eſt en vignes, il y a quatre Hameaux, le Cros-Felor, le Monrelot, la Ratiere & le Tranay.

S. GERMAIN des Champs, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette d'Avalon, a 110 habitans. Il eſt ſitué ſur une petite monticule: la riviere de Cure en eſt à un quart de lieuë Il y a le Pont dit Chatelus, & quantité de Forêts. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. Les Hameaux qui en dépendent ſont Montmardelin, le Meix, Vaupitre, Lantreville, Villene, Montigny, Chazelle, Rouſſotte & la Rouſſe, & les Métairies de Baillye, la grange du Bois & la Galye.

S. GERMAIN des Eſſours, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 135 habitans. M. Grandin en eſt Seigneur.

S. GERMAIN des Grois, dans le Petche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 485 habitans.

S. GERMAIN des Noyers, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Paris, a 460 habitans.

S. GERMAIN des Paroiſſes, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 718 habitans.

S. GERMAIN des Prez, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 950 habitans.

S. GERMAIN des Prez, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 575 habitans. La Cure eſt à la nomination du Seigneur du lieu.

S. GERMAIN des Prez, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 622 habitans.

S. GERMAIN des Prez, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 260 habitans.

S. GERMAIN des Prez, ſituée à un quart de lieuë d'Evreux, dans la Normandie; c'eſt où arrive l'Evêque d'Evreux, quand il fait ſon entrée en ceremonie pour prendre poſſeſſion de ſon Evêché; le corps de la Ville & le Clergé viennent lui faire compliment dans cette endroit, d'où ils le conduiſent à l'Abbaye de S. Taurin.

S. GERMAIN des Prez, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, a 23 habitans.

S. GERMAIN des Veaux, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caëo, Election de Valognes, a 560 habitans.

S. GERMAIN du Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, Grenier à Sel de Louhans, a 592 habitans. Elle eſt ſituée dans les Bois. C'eſt un pays de haute Futaye, broſſailles & plaines.

S. GERMAIN du Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Chalon, a 196 habitans. Il eſt ſitué en lieu marécageux dans les Bois. Il y a un petit ruiſſeau qui vient des montagnes. Il y a une petite maiſon ſeparée nommée le Péage.

S. GERMAIN du Corbis, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 545 habitans.

S. GERMAIN du Paſquier, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 117 habitans. M. de Bois le Vicomte en eſt Seigneur.

S. GERMAIN du Pinel, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 256 habitans.

S. GERMAIN du Plain, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 550 habitans. Son territoire eſt pays de plaine & de bois. Les Hameaux de Thorey, le grand & le petit Limon, & Chirey en dépendent.

S. GERMAIN du Puch, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1150 habitans.

S. GERMAIN du Puy, *S. Germanus à Podio*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial, Bailliage, Grenier à Sel & Election de Bourges, a 270 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à trois lieuës des Ais-d'Angillon, & à ſix de Bourges. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt à portion congruë, à la collation de Meſſieurs de S. Urſin de Bourges. Le quart de ſon territoire eſt en vignes, un autre en prez, & les deux autres en terres labourables; les terres ſont maigres. Cette Paroiſſe dépend de la Vicomté de Villemenard, qui eſt mouvante de la Seigneurie de Maubranche; les habitans ſont, un tiers Laboureurs chez autrui, & les autres Vignerons & Manouvriers; ils vendent leurs denrées à Bourges. Leurs lettres s'adreſſent par Bourges.

S. GERMAIN du Sendre, Bourg, dans la Saintooge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 815 habitans.

S. GERMAIN en Coglais, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 486 habitans.

S. GERMAIN en Crepin, dans le Bourboonois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 300 habitans.

S. GERMAIN en Laye, *Sanctus Germanus in Laya*, Ville, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 6850 habitans. Elle eſt Siege d'une Prevôté Royale, d'une Châtellenie, d'une Capitainerie des Chaſſes, & d'une Maitriſe des Eaux & Forêts. Sa Prevôté reſſortit à la Prevôté & Vicomté de Paris.

Cette Ville doit ſa premiere origine à un Monaſtere fondé par le Roi Robert dans la Forêt de Laye; l'on croit même que ce Roi y fit bâtir un Château, que d'autres attribuent à Charles V. peut être, ce dernier l'auroit-il reparé, ou même fait rebâtir l'an 1370. attiré par la bonté & la pureté de l'air qu'on y reſpire; les Anglois s'en emparerent ſous Charles VI. & Charles VII. le tacheta du Capitaine Anglois qui le gardoit. Louis XI. donna ce Château à Jacques Coytier ſon Medecin, par Lettres Patentes de l'année 1482. il y ajoûta les Seigneuries & Châtellenies de S. Germain, de Triel & de Poiſſy; ce Medecin en fut dépoüillé après la mort de ce Prince, par Arreſt du Parlement.

François I. fit relever le vieux Château, & en forma une Maiſon Royale. Henri IV. fit bâtir le Château neuf, ſur la croupe de la Montagne, & fit étendre juſqu'au bord de la Riviere les jardins qu'il fit ſoutenir par des terraſſes qui lui coûterent beaucoup. Louis XIII. l'a embelli de pluſieurs ornemens. Louis XIV. qui y nâquit le 5. Septembre 1638. a fait faire des augmentations à ce Château, qu'il a rendu très-magnifique. Ces embelliſſemens conſiſtent en cinq gros pavillons qui flanquent en encoignures pour la commodité des appartemens, qui ſont en grand nombre & fort logeables. Le foſſé a été élargi, & tous les dehors renouvellés.

La conſtruction de ce Château eſt en plate forme, & de pierres de taille; le corridor qui regne à l'entour eſt magnifique, de même que ſa terraſſe. On y a ajoûté beaucoup d'accompagnemens utiles, qui ſont le grand parterre, la grande terraſſe, la maiſon & le jardin du Val, & quantité de nouvelles routes dans la Forêt.

Le Château de S. Germain a été depuis le 7. Janvier 1689. le lieu de la réſidence ordinaire de la Cour d'Angleterre réfugiée en France. Le Roi Jacques II. y mourut le 16. Septembre 1701. dans ſa ſoixante-huitiéme année, & la Reine ſon Epouſe au mois de Mai 1718.

La ville de S. Germain eſt très-peuplée; le bon air, & la franchiſe dont elle jouit en ſont cauſe; les maiſons y ſont hautes & bien bâties; il y a de belles ruës bien pavées, quelques grandes Places & pluſieurs Hôtels, entre autres celui du Duc de Noailles, très-bien meublé, avec des jardins d'une grande beauté. La Ville n'a qu'une Paroiſſe, un Hôpital & quelques Couvens, qui ſont les Récollets; les Urſulines, qui ont quatre mille

livres

livres de revenu, & les Auguſtins Déchauſſés, dits les Peres des Loges, ſitués dans la Forêt. La vûë de S. Germain eſt admirable, principalement du côté de la Riviere & des plaines : elle s'étend ſur Paris, S. Denis, Marly & les Villages des environs.

La Maîtriſe des Eaux & Forêts de S. Germain s'étend ſur les bois & forêts de la Châtellenie de Pontoiſe, & des Bailliages de Mantes & de Meullent. Les bois propres au Roi ſont la Forêt de S. Germain, de cinq mille neuf cens quatorze arpens quatre-vingt huit perches, tant pleins que vuides, le Parc de trois cens cinquante arpens, la Forêt de Marly, de deux mille cent quarante-un arpens, la Gatenne, de ſix cens quarante-huit, & un autre morceau, proche Marly de ſept arpens; les bois des particuliers dans la Châtellenie de S. Germain, ſont le Buiſſon de Laye d'onze cens arpens, & les bois de Mery de quatre mille arpens, ils appartiennent l'un & l'autre à differens particuliers; les bois des Bailliages de Mantes & de Meullent montent à huit mille cinq cens cinquante-deux arpens, & le total de cette Maîtriſe à trente mille cinq cens ſix arpens.

S. GERMAIN en Malles, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 186 habitans.

S. GERMAIN en Montagne, Prieuré Conventuel & Rural, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. Il dépend de la Prévôté de Neufchâtel en Suiſſe; il eſt en Commande, & le Pape y nomme.

S. GERMAIN en Mont, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 168 habitans.

S. GERMAIN en Vitry, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 200 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine ſur la riviere d'Abron; ſon terroir eſt en terres à froment de boo raport & en bons pacages. Il y a une petite forge qui peut faire ſoixante mille livres de fer par an. M. Boooay eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

S. GERMAIN & le Mont, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendaoce de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 36 habitans.

S. GERMAIN la Feüille, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Inteodance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne. L'Abbé de Flavigny eſt Collateur de la Cure.

S. GERMAIN la Feuillée, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlemeot & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 86 habitans.

S. GERMAIN la Montagne, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendaoce de Lion, Election de Roanne, a 510 habitans.

S. GERMAIN la Potterie, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendancë de Paris, Election de Beauvais, a 400 habitans.

S. GERMAIN la Prade, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Touloufe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 1118 habitans.

S. GERMAIN la Volp, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 250 habitans.

S. GERMAIN l'Aiguiller, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 283 habitans.

S. GERMAIN l'Ambroo, *Sanctus Germanus in Ambronio*, Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Inteodance de Riom, Election d'Iſſoire, a 1640 habitans. C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît qui dépendoit de celle de Brioude; elle fut fondée en 945. & donnée à celle de Brioude par Eſtienne II. Evêque de Clermont, en 962. Le titre d'Abbaye a été abrogé en 1256. Son ancien nom étoit *Luziniacenſe in Ambronio*. Cette Ville eſt le Chef-lieu d'un petit Païs, nommé l'Ambron, qui eſt abondant en bled & en vin, & dont les habitans ſont un commerce aſſez avantageux. Ce petit Païs de l'Ambron eſt ſitué entre Iſſoire & Brioude; il y a quantité de Nobleſſe qui n'eſt pas fort accommodée. Le Chapitre de Brioude eſt Seigneur de cette Ville.

S. GERMAIN Langot, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 463 habitans.

S. GERMAIN Laval, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 1440 habitans. Il y a une Châtellenie Royale qui reſſortit à la Sénéchauſſée de S. Eſtienne.

S. GERMAIN Laval, Salins & Courcelles, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 660 habitans.

S. GERMAIN le Gaillard, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 866 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe où il y a beaucoup de Landaye, & où il ſe tient une foire le jour de S. Urbain le 25. May. Il y a pluſieurs Seigneurs. L'Abbé de S. Sauveur preſente à la Cure. Il y a un Prieuré ſous le nom de Sainte Marguerite, où demeure un Religieux Prémontré de Blanchelande, d'où il dépend. Il vaut environ ſix cens livres.

S. GERMAIN le Gaillard, dans la Beauce, Dioceſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 333 habitans.

S. GERMAIN le Grand, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 210 habitans.

S. GERMAIN le Guillaume, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 930 habitans.

S. GERMAIN le Liévre, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlemeot de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 214 habitans.

S. GERMAIN le Rocheux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chatillon a 74 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un païs de montagnes & de rochers. L'Abbé de Chatillon eſt collateur de la Cure.

S. GERMAIN le Vaſſour, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 267 habitans.

S. GERMAIN le Vicomte, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 355 habitans. Son Château eſt fort ancien, il appartient au Comte de Tourville.

S. GERMAIN le Vieil, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 259 habitans.

S. GERMAIN lez Châtres, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 288 habitans.

S. GERMAIN lez Poüilly, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 380 habitans.

S. GERMAIN lez Rodez, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoit, près de la ville de Rodez, & de ſon Diocèſe.

S. GERMAIN lez Senailly, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à ſel de Montbart, a 146 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un coteau au bas de la montagne ſur la riviere d'Armanſon; c'eſt Païs de montagnes & de coteaux. Il y a des vignes ſuffiſamment, & d'aſſez bon raport. La Dame Abbeſſe de S. Andoche d'Autun eſt Dame de ce lieu, & collatrice de la Cure.

S. GERMAIN lez Verberie, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 40 habitans.

S. GERMAIN, près Duretal, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 475 habitans.

S. GERMAIN près Herment, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 173 habitans.

S. GERMAIN près Montfaucon, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 912 habitans.

S. GERMAIN ſous Meymoot, Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 840 habitans.

S. GERMAIN ſous Uſſon, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 255

S. GERMAIN ſur Aire, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençoo, Election de Conches, a 560 habitans.

S. GERMAIN ſur Ay, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 650 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la Riviere d'Ay; c'eſt un petit Port de mer; il y a un Prieur ſeculier qui preſente à la Cure. Il y a auſſi quelques ſalines qui ne ſont ſeparées que par la Riviere d'Ay de celle de Créance. *Voyez* Creance. Il y a dans la Mielle une bonne garenne de lapins, auſſi bien que dans Breteville, qui appartiennent au Seigneur de la Haye Dupuis, qui eſt M. de Motteville, Préſident au Parlement de Roüen.

S. GERMAIN ſur Breſle, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 117 habitans. M. de S. Germain en eſt Seigneur. Il y a dans la même Paroiſſe, & de l'autre côté de la Riviere, en Picardie près Senarpont, un Prieuré qui eſt de huit cens livres de rente.

S. GERMAIN ſur Breſle, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 563 habitans.

S. GERMAIN ſur Cailly, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 238 habitans. M. le Marquis de Cailly en eſt Seigneur.

S. GERMAIN ſur Eaune, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 228 habitans. M. de Vieuxbourg en eſt Seigneur.

S. GERMAIN ſur Ecol, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 123 habitans.

S. GERMAIN ſur Indre, dans la Touraine, vers Loches.

S. GERMAINMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 508 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur le Ruiſſeau des Barres, à une lieuë & demi de Château-Portien. C'eſt un ſimple Fief, du Préſidial de Châlons, de la Baronie du Thour & du Grenier à Sel de Château-Portien; elle eſt régie par la Coutume de Vitry. La Taille y eſt perſonnelle; la Cure eſt à la Collation du Chapitre de la Sainte Chapelle de Paris, à cauſe de l'Abbaye de S. Nicaiſe de Reims, elle vaut neuf cens livres; il en dépend la Cenſe des Barres. Moitié des Terres ſont en fromeot, les autres partie en ſeigle & vignes, partie en prez, bois & marais. M. de la Mote Dandancourt en eſt Seigneur. Les habitans n'ont point d'autre commeree que la culture des terres & des vignes. L'on adreſſe les lettres par Châtillon.

S. GERMER de Flay, *Sancti Germari de Flaviaco*, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 870 habitans. Il y a une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît, à cinq lieuës à l'occident de Beauvais; elle a été fondée par S. Germer, dans le lieu de Flay, en latin *Flaviacum*, l'an 654. L'Abbé jouit de douze mille livres de rente. Il y a un College où l'on éleve un certain nombre de Gentilshommes. Il y a des jardins magnifiques. On remarque dans cette Abbaye une Chapelle de la Vierge, qui eſt une des mieux décorées.

S. GERMIE', dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

S. GERMIER, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 558 habitans.

S. GERMIER, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Election de Lavaur, a 348 habitans.

S. GERMIER, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de de Toulouſe, a 96 habitans.

S. GERON, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 285 habitans.

S. GERONS, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendaoce de Riom, Election d'Aurillac, a 438 habitans.

S. GERVAIS, *Sanctus Gervaſius*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 1658 habitans.

S. GERVAIS, Ville, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 710 habitans.

S. GERVAIS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 724 habitans.

S. GERVAIS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1109 habitans.

S. GERVAIS, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 322 habitans.

S. GERVAIS, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Chatellerault, a 590 habitans. Cette Terre apparient à M. de Fourelle, & lui raporte quatre mille livres de rente.

S. GERVAIS, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olone, a 1410 habitans.

S. GERVAIS, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolens, a 300 habitans.

S. GERVAIS, dans le Vexin François, en Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 590 habitans.

S. GERVAIS, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 336 habitans. Ce Lieu eſt renommé pour la bonté de ſes caves, où l'on fait rafraichir la creſme du Blaiſois, qui eſt en grande reputation.

S. GERVAIS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, Grenier à Sel de Beaune & de Seure indifféremment, n'y ayant rien de reglé ſur ce ſujet ; il eſt dans une plaine. La Saone paſſe à une demi lieuë & la Riviere d'Heure n'en eſt pas loin. Il y a des vignes.

S. GERVAIS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 640 habitans.

S. GERVAIS, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à Sel de Montcenis, Recette d'Autun, a 303 habitans. Il eſt ſitué ſur une Montagne, il y a quelques vignes ; l'Evêque d'Autun eſt Collateur de Cure ; il y a une Chapelle qui vaut quinze cens livres de rente. Cette Paroiſſe de S. Gervais eſt compoſée de cinq Hameaux, ſavoir S. Gervais, Vieſcourt, Epartuilly, Santurne & Croiſy.

S. GERVAIS, dans l'Auvergne, a 400 habitans. Il appartient à M. de S. Heren.

S. GERVAIS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Magny, a 542 habitans. M. de Villeroy en eſt Seigneur.

S. GERVAIS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 50 habitans.

S. GERVAIS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 410 habitans.

S. GERVAIS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Monrelimart, a 360 habitans. Il y a une Fabrique de bombes & de canons de fer, qu'on trouve ſi doux & ſi liant, que ces canons ſont preſque d'un auſſi bon uſage que ceux de la fonte.

S. GERVAIS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 536 habitans.

S. GERVAIS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, a 580 habitans.

S. GERVAIS à Curel, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 216 habitans.

S. GERVAIS à Monfroe, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 410 habitans.

S. GERVAIS d'Aſnieres, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 285 habitans.

S. GERVAIS de Seez, *Voyez* Seez.

S. GERVAIS en Belin, Bourg, dans le Maine, Dincèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 422 habitans.

S. GERVAIS Terre-Foraine, dans le haut-Languedoe, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 1450 habitans.

S. GERVASY, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 588 habitans.

S. GERVASY, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Arles, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 272 habitans.

S. GERVASY, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 301 habitans.

S. GERY, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 260 habitans.

G E Y

S. GEYRAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 680 habitans.

G H I

S. GHIN, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdélégation de Lille, a 620 habitans.

G I L

S. GILBERT, ou Neufnnts, ou Neuf-fontaines, *Sancti Gilberti*, ou *Novem-fontium Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Prémontré, en Auvergne, dans le Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins. Elle a été fondée l'an 1150. par un Seigneur d'Auvergne nommé Gilbert, en la Paroiſſe de S. Didier, ſur la Riviere d'Andelot près le Bourbonnois, à quatre lieuës de Gannat & à une grande lieuë de S. Pourcain, dans la Chatellenie de Rilly. On y conſerve le Corps de S. Gilbert pour lequel on a une grande devotion. Cette Abbaye vaut quatre mille livres de rente à ſon Abbé. *Voyez* Neuf-fonts.

S. GILDAS, *Sancti Gildaſii Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoît, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, ſituée ſur la Riviere de l'Indre, à ſeize lieuës de Bourges. Elle a été fondée par Ebbon, Auteur du Monaſtere de

Bourgdeols on Bourgdieu, qui en eſt proche ; pour l'Abbé & les Moines de S. Gildas de Ruys qui fuyoient la fureur des Normands ; & elle fut ſoumiſe par ce pieux Fondateur à l'Archevêque de Bourges. Voici le précis de l'hiſtoire de cette Fondation.

Vers la fin du neuviéme ſiécle & au comoencement du dixiéme, comme les Normans, les Huns, les Danois & les Wandales ravageoient horriblement l'Armorique, c'eſt-à-dire la Bretagne & partie de la Normandie, & particuliere-ment les environs de Vannes, que les Seigneurs Alain & Paſquetain gouvernoient les Moines du Monaſtere de *Locmenech* pour lors, nommé depuis *Moriacenſe Cœnobium*, & ceux de S. Gildas de Ruys abandonnérent leurs maiſons, & vinrent ſe refugier vers Ebbon Seigneur de Deols, ils emporterent avec eux pluſieurs prétieuſes Reliques, entr'autres les corps de Saint Patrice Evêque d'Hibernie, de S. Aubin Martyr, de S. Paterne Evêque de Vannes, & de Sainte Brigide Abbeſſe en Ecoſſe, & le Calice même qui avoit ſervi à J. C. dans l'Inſtitution du très-Saint Sacrement de l'Euchariſtie. Daïocus ou Daïocius lors Abbé de S. Gildas de Rnys parla à Ebbon d'une maniere ſi touchante, & ſi patetique que ce pieux Seigneur atteodri, ſe fit bonneur de bieo acueillir des hôtes non moins recommandables par leur vertu que par leur triſte ſort, & de plus ſi reſpectables par les ſaintes Reliques qu'ils n'avoient poinr abandooné dans leur fuite.

Il y avoit aux environs du Château de Deols vers le couchant un petit bois dans lequel anciennement avoit été bâtie une Egliſe en l'honneur de la Sainte Vierge, & oo trouvoit auprès pluſieurs cellules ou habitations que des Hermites avoieor autrefois occupées, mais qui pour lors ne l'étoient plus. Ebbon les fit promptement racommoder, auſſi-bien que l'Egliſe qu'il fit orner & préparer à recevoir les corps des Saints & les autres prétieux depôts que ces Religieux avoient aporté. Il logea les Moines dans les petits Hermitages adjacens, & leur fournit abondammenr de ſes revenus, tout ce qui leur fut neceſſaire ; il fit conſtruire à ſes propres dépens, deux ans aprés, dans une iſle qui éroit au nord de cette Egliſe, un Monaſtere ſous le titre du S. Sauveur du Monde, & toutes ſortes de bâtimens pour la commodité des Religieux. Il preſſoit l'execution de cetouvrage lorſque la fureur des mêmes Barbares, non contens d'avoir entierement deſolé la ville de Tours, les pouſſa juſqu'à l'entrée du Berry. Le genereux Prince Ebbon fut avec ſes troupes & celles du Roy de France, au devant de ces brigans & reçur dans le combat d'où il ſortir victorieux, une bleſſure mortelle. Il fut porté à Orleans & avant de mourir recommanda à ſon fils Raoul, à Laon Archidiacre de Bourges ſon frere, & à Gerontius Archevêque de cette même Ville, d'achever le Monaſtere qu'il avoit commencé, & les y engagea avec beaucoup d'éloquence & de force ; il témoigna même en ce moment à l'Archevêque une confiance auſſi bonorable qu'engageante & flateuſe, puiſqu'il lui ſoumit eotierement, & à ſes Succeſſeurs ce nouveau Mooaſtere, & l'en laiſſa auſſi entierement le maitre & le protecteur, de même qu'il avoit laiſſé le Saint Siege le maitre & le protecteur de celui de Deols qu'il avoit auſſi bâti. Ses derniores volontés furent executées pleinement. Raoul ſuivit les dernieres intentions de ſon genereux pere, abandonna à perpetuité aux Religieux de Deols les biens qu'Ebbon leur avoit donnés. Ce fut lui qui jetta les fondemens de la Ville de Châteauronx, qui en porte encore le nom, & enfin il acheva entierement l'Abbaye dont il s'agit ici, & fit placer dans l'Egliſe les corps des Saints Gildas, Aubain, Patrice, Paterne & de Sainte Brigide, & les autres Reliques avec le Calice qui avoit ſervi à la Cêne du Seigneur. Peu de rems aprés, à la priere de l'Evêque S. Laon ſon oncle, alors ſeulement Archidiacre de S. Geronce, il transfera le Chef & les principaux membres de S. Paterne Evêque de Vannes, dans la ville d'Iſſouduo, afin d'illuſtrer par les Reliques de ce Saint le Monaſtere d'Iſſoudun comme l'étoit Château-Roux par les autres Reliques. On n'a connoiſſance que de ſeize Abbez de ce Monaſtere juſqu'en *1616.* ſoit par le peu de ſoin qu'eureot des Chartres les Chanoines que le Roi établit en cette Abbaye l'an *1623.* à la priere d'Henri II. Prince de Condé, ſoit par le malheur des temps, des guerres & des troubles de Religion.

S. GILDAS d'Auray, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260 habitans.

S. GILDAS des Bois, *Sanctus Gildaſius in Nemore*, Bourg, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 273 habitans. Ce Bourg eſt à dix lieuës de Nantes, à l'occideot. Il y a une Abbaye de Beoedictins fondée en 1026. par Simon de la Roche-Bernard.

S. GILDAS de Ruys, *Sanctus Gildaſius de Ruveſio*, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 226 habitans. C'eſt une Abbaye celebre & ancienne de Benedictins, foodée dans le ſixiéme ſiécle, par S. Gildas, né dans la grande Bretagne ; elle eſt ſituée dans la prefqu'Iſle de Ruys qui ferme le port de Morbihan, à près de de quatre lieuës de Vannes. Le celebre Pierre Abaillard en fut Abbé dans le douziéme ſiécle. Ses Moines l'ayant voulu empoiſonner & enſuite aſſaſſiner, il fut obligé de quitter cette Abbaye. Michel Ferrand ſon Abbé Commandataire y fit introduire la Regle de la Congrégation de Saint Maur en 1649. L'Abbé jouit de cinq mille livres de rente.

S. GILLES, *Caſtrum ſancti Egidii*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Arles, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 2710 habitans. Cette Ville doit ſon origine à un Monaſtere de l'Ordre de S. Benoit, fondé en 925 par S. Gilles, Solitaire Grec, qui s'étoit venu retirer dans la Vallée Flavienne où avoit été autrefois un Château des Rois Gots, ce qui avoit fait appeller cet endroit *Palatium Gothorum*. Les Moines s'étant fort relâchés de leur Regle à pluſieurs fois, ont été ſécariſés par Paul III. & mis en Chapitre, dont le Chef qui a quatre mille livres de rente, conſerve le nom d'Abbé. Il y a quinze Chanoines & qoinze Beneficiers. Les Comtes de Toulouſe avoient en ſi grande veneration S. Gilles Patron de cette Abbaye, qu'ils ordonnerent de celebrer ſa fête dans tous leurs Etats, & en prirent le nom de Marquis de Saint Gilles. Raymond Comte de Toulouſe, l'un des Genetaux de la premiere Croiſade, eſt le premier qui ait pris ce nom. Cette Ville eſt à trois lieuës au deſſous de Beaucaire, à deux cens pas du bras droit du Roſne ; l'on y voit les ruines de trois Egliſes bâties l'une ſur l'autre, que les Huguenots ont détruites. M. Piganiol l'établit mal à propos dans le Diocèſe de Niſmes. Quelques-uns croient que c'eſt l'ancienne *Vendomagus*, que

que Ptolomée dit être l'une des groſſes Villes des *Arecomici*, mais ſi cela étoit, il ſemble que cette Ville n'auroit pas toujours été du diſtric des peuples qui poſſedoient Arles.

S. GILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 330 habitans.

S. GILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 630 habitans. M. l'Abbé de Valmont en eſt Seigneur.

S. GILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 680 habitans. Il y a deux Curés : On prétend qu'il y avoit autrefois une Abbaye, & l'on y en voit encore des veſtiges par l'Egliſe qui eſt grande & ancienne. M. le Marquis de Canify en eſt Seigneur.

S. GILLE, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 550 habitans.

S. GILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 315 habitans. C'eſt au Roi.

S. GILLE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Montcenis, Recette d'Autun, a 260 habitans. Ce Village eſt en partie ſitué dans une plaine, & traverſé par la riviere d'Heuſne; il n'y a pour pont qu'une planche que les habitans doivent entretenir.

S. GILLE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 218 habitans.

S. GILLE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 346 habitans.

S. GILLE, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 147 habitans.

S. GILLE, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 260 habitans.

S. GILLE de Livet, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 54 habitans. M. de Barleville en eſt Seigneur.

S. GILLE de Mené, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 74 habitans.

S. GILLE des Bots, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 508 habitans.

S. GILLE & S. Bris, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260 habitans.

S. GILLE Pligeau, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recetre de Quimper, a 637 habitans.

S. GILLE Pommerit, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, 186 habitans.

S. GILLE ſur Vie, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon; Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olone, a 1145 habitans. C'eſt un petit Port de mer.

GIN

S. GINIEYS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Recette de Toulouſe, a 183 habitans.

GIR

S. GIRAU, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 27 habitans.

S. GIRON, Ville du bas-Armagnac, Election de Comenges, a 2000 habitans. Il y a un Seminaire occupé par les Peres de la Doctrine Chrétienne.

S. GIRON, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 720 habitans.

S. GIRON, dans la Brétagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 185 habitans.

S. GIRONS, Ville, *Caſtrum Sancti Gironis*, dans le Comté & du Diocèſe de Conſerans, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 260 habitans. On y tient pluſieurs Foires, où l'on fait un grand commerce de beſtiaux & de mulets. Cette ville eſt ſituée ſur la riviere de Salar à une lieuë de S. Lizier de Conſerans.

S. GIRONS du Camp, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 320 habitans.

S. GIRONS du Leſt, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 123 habitans.

S. GIRONS en Chalnſſe, *Sancti Geruntii*, ou *Geruntii*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît dans la Gaſcogne ſur la riviere de Louſt, dans le Diocèſe d'Aire, & à quatre lieuës de la Ville.

S. GIRY, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 318 habitans.

GLE

S. GLEN, Dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 151 habitans

S. GLEYRATS, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 560 habitans.

GO

S. GO, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 268 habitans.

S. GO, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 216 habitans.

S. GOBERT, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 390 habitans.

S. GOBERT, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 260 habitans.

S. GOBIN, Château, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 1000 habitans. Ce Château eſt ſitué dans les bois de Coucy, à deux lieuës de la Ferre, & à quatre de Laon; il appartenoit autrefois aux anciens Sires de Coucy, qui l'ont fait bâtir. L'on a établi dans l'enceinte de ce Château, dont il reſtoit quelques anciens bâtimens, & ſur ſes ruines une Manufacture de glaces, tant à couler qu'à ſouffler, que l'on tranſporte enſuite au Fauxbourg S. Antoine de Paris,

pour y être polies & veoduës. La manœuvre de cette Manufacture attire la curioſité de tous ceux qui paſſent dans ce canton.

G O N

S. GOND, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, ſitué dans la Brie, à deux lieuës de Sezanne, dans le Diocèſe de Troyes. C'étoit autrefois une Abbaye qui a été fondée en 660. par S. Gond, neveu de Vaudregeſil Maire du Palais, & parent du Roy Dagobert I. l'Abbé fut obligé d'en abandonner le titre, & de ſe ſoumettre en qualité de Prieur à l'Abbaye de Mouſtier-la-Celle, parce que les biens de l'Abbaye avoient été envahis par les Seigneurs voiſins: ce n'eſt plus à preſent qu'une maiſon de Fermier. Près de cet ancien Prieuré, il y a un grand terrain bas, traverſé par la riviere de Morin, qui eſt ordinairement rempli des eaux de cette Riviere dans l'eſpace de cinq ou ſix lieuës de longueur ſur une lieuë de largeur; on l'appelle l'Etang de S. Gond. On eſt actuellement occupé à en écouler les eaux, & l'on ne doute point que les lieux des environs n'en reçoivent un grand avantage.

S. GONDON, dans le Gâtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 882 habitans.

S. GONDON, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Cîteaux, & de la filiation de Cadoüin, Diocèſe d'Agen; elle a été fondée en 1123.

S. GONDRAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 123 habitans.

S. GONLAY, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Reones, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 183 habitans.

S. GONNERY, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 143 habitans.

G O R

S. GORJON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 159 habitans.

S. GORFIECH, Commanderie, dans l'Iſle de Lomagne, qui vaut ſix mille livres. Gaubrede en eſt une dépendance.

G O U

S. GOUAL, ou Locoal en Hennebood, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 91 habitans.

S. GOUAL, ou Locoal-en-Auvray, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 104 habitans.

S. GOUENNO, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 164 habitans.

S. GOURGON, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 292 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la préſentation du Doyen de Tours.

S. GOURGON, Treve d'Ailair, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Reones, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 86 habitans.

S. GOUILLARD, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 700 habitans.

S. GOURRY, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 67 habitans.

S. GOURT & Challelguion, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 910 habitans.

S. GOUSTANT d'Auray, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 268 habitans

G R A

S. GRADOUX, frontieres d'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election d'Evaux, a 460 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un Valon, les terres ſont pareilles à celles de S. Maurice, auſſi-bien que le commerce, M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

S. GRAT, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 210 habitans.

S. GRATIEN, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 124 habitans.

S. GRATIEN, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 416 habitans.

S. GRATIEN, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 74 habitans. Ses terres ſont bonnes; l'on en employe moitié en froment & moitié en ſeigle; les pacages ſont bons, les foins abondans, & plus que ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux; il y a beaucoup de bois de futaye & de buiſſons, & bonne paiſſon pour les glandées: M. du Tremblay en eſt Seigneur.

S. GRATIEN, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement Intendance & Election de Paris, a 225 habitans. Il y a un Château qui n'eſt conſiderable que parce qu'il appartenoit au Maréchal de Catinat, qui à l'exemple des anciens Capitaines Romains, venoit ſe délaſſer de ſes glorieuſes fatigues dans ſes jardins, qu'il cultivoit lui-même; au reſte ce lieu eſt dans une fort belle ſituation, & dans un païs délicieux.

S. GRATIEN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 733 habitans. Les Chanoines de Clery en ſont Seigneurs.

S. GRAVE', dans la Bretagne, Diocèſe de Vanoes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 249 habitans.

G R E

S. GREGOIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 382 habitans.

S. GREGOIRE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontcaudemer, a 675 habitans. C'eſt à M. d'Outreville.

S. GREGOIRE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de

Toulouſe, Recette d'Alby, a 330 habitans.

S. GREGOIRE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 14 habitans.

S. GREGOIRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 288 habitans.

S. GREGOIRE, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

G R I

S. GRIEDE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

G U A

S. GUAYRAN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 453 habitans.

G U E

S. GUEN, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 291 habitans.

S. GUENIER Landevenio, dans la Bretagne; il y a une Abbaye de Benedictins reformés. L'Evêque de S. Pol de Leon en eſt Abbé.

S. GUENOLAY & Beuzec Capcaval, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 287 habitans.

G U I

S. GUILLAUME, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement de Grenoble. a 229 habitans.

S. GUILLAUME, & S. Andeo, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 260 habitans.

S. GUILHEM le deſert, *Sanctus Guillelmus de deſerti*, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Lodeve, a 690 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans la Vallée de Gelon, ce qui le fait appeller *Gelonenſe*. Il y a une celebre Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée par S. Guillaume, Duc d'Aquitaine en 804. qui s'y tenra, & y fit profeſſion après avoir été le plus grand Capitaine de ſon ſiecle. Ce Bourg eſt reſſeré entre de hautes montagnes, où les habitans ont l'adreſſe de prendre quantité d'aigles & d'oiſeaux de proye. L'Abbé jouït de quatre mille livres de rente, & ne releve que du S. Siége.

S. GUILLEN Labrouſſe, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 800 habitans.

S. GUIRANS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Lodeve, a 204 habitans.

S. GUIRAUD, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 260 habitans.

S. GUIRCH, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance, & Recette de Rouſſillon, a 296 habitans.

S. GUISNOU, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 157 habitans.

S. GY, Bourg, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 590 habitans.

H A O

S. HAON, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 1130 habitans.

S. HAON le Châtel, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 1090 habitans. Il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de S. Eſtienne.

S. HAON le Vieux, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 500 habitans.

H A U

S. HAULDE, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 390 habitans.

H E A

S. HEAN, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 425 habitans. Il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale, reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de S. Eſtienne.

S. HEAN en Fontanez, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 146 habitans.

H E L

S. HELEN, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 248 habitans.

S. HELIE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 340 habitans.

S. HELIE, dans la Bourgogne, eſt un ſecours de la Paroiſſe de Chavannay, Diocèſe d'Autun, Bailliage & Recette de Semut, Greniet à ſel de Viteaux, dans un vallon. Il y a une petite Riviere nommée du nom du ruiſſeau de Chevannay, il y a des ponts. Le vallon eſt cantonné de Montagnes; il y a un Prieuré à ſimple tonſure à la nomination de l'Abbé de S. Seyne. Le revenu eſt de cinq cens cinquante livres; on y doit celebrer deux Meſſes par ſemaine.

S. HELLIER, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances. C'eſt le principal Port & la Capitale de l'Iſle de ce nom. Le Château de l'Iſle défend l'entrée de ce Port. Il y a pluſieurs autres Havres; le Fort de S. Aubin & le vieux Château de Montorgueïl. On y fait un bon commerce de bas d'Eſtame. Le terroir y eſt fertile, & il y a dix-huit moulins à eau, & trois à vent. On y fonda une Abbaye de l'Ordre de Saint Auguſtin l'an 1125. & quelques années après les Religieux ſe retirerent & s'établirent à Cherbourg.

S. HELLIER, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 180 habitans. M. le Comte de Claire en eſt Seigneur.

S. HELLIER de Rennes, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260 habitans.

H E N

S. HENRI. *Voyez* S. Arig.

H E R

S. HERBLEIN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 465 habitans.

S. HERBLON de la Rouxiere, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlemeot de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 453 habitans.

S. HERENT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 330 habitans.

S. HERIE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 645 habitans.

S. HERMAND, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 660 habitans.

S. HERNIN, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 319 habitans.

H I D

S. HIDEUC, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 135 habitans.

H I E

S. HIEROSME dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 710 habitans.

H I L

S. HILAIRE, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1056 habitans.

S. HILAIRE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlemeot de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 770 habitans.

S. HILAIRE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 600 habitans. Le Hameau du Pont Fouchard en dépend ; il y a une Abbaye.

S. HILAIRE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendaoce de Bordeaux, Election d'Agen, a 1640 habitans.

S. HILAIRE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 575 habitans.

S. HILAIRE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 210 habitans.

S. HILAIRE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 292 habitaos.

S. HILAIRE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 1016 habitans. Ce lieu doit ſon origine & ſon nom à une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, fondée par S. Hilaire Evêque de Carcaſſonne, à deux lieuës de la ville Epiſcopale. Cette Abbaye a huit mille livres de rente, dont l'Abbé en a deux mille.

S. HILAIRE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüeo, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 675 habitans.

S. HILAIRE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 345 habitans. Il y a un beau Pont ſur la riviere de Taute, où les Barques abordent. Cette Paroiſſe eſt au Faubourg de Carentan, de l'autre côté du Pont ; elle appartient au Seigneur qui a herité du Marquis de Saint Fremont ſon Oncle, Lieutenant General des Armées du Roi. Elle vaut plus de douze mille livres de rente. Son revenu conſiſte en bons herbages & en prairies ; elle borde des deux côtez un grand marais.

S. HILAIRE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 332 habitans.

S. HILAIRE, Bourg, Châtellenie, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Grenier à ſel & Election de Moulios, a 400 habitans. Ce Bourg eſt arroſé de deux ruiſſeaux, dont l'un porte le nom du Bourg, & l'autre ſe nomme Maltavetne ; il eſt à une lieuë de Buxiere & de Saint Aubin, & à deux lieuës de Bourbon. La taille eſt perſonoelle, la Cure eſt à la collation du Prieur de Souvigny. Le terrain eſt bon, il y en a un tiers en froment, & les deux autres tiers en ſeigle ; il y a ſuffiſamment de foins pour la nourriture des beſtiaux qu'ils engraiſſent. Il y a auſſi des bois particuliers, & la Forêt de Grosbois qui eſt au Roi, où l'oo engraiſſe des porcs. Le Seigneur porte le nom de S. Hilaire ; le principal commerce eſt en beſtiaux que l'on envoye à Bourbon, à Moulins & à Paris. Il y a deux foires ; la premiere, le Samedy de devant la Paſſion ; la ſeconde, le jour de S. Yves, dix-neuviéme Mai ; il y a pluſieurs étangs conſidérables, dont on porte le poiſſon à Paris.

S. HILAIRE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Electioo de Blanc, a 680 habitans.

S. HILAIRE, Bierres & Bezanceüil, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Cbalon, a 260 habitans. Païs de terres labourables, de vignes, forêts & montagnes.

S. HILAIRE, dans le Poitou, Diocèſe de Poiuers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtelleraut, a 322 habitans.

S. HILAIRE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 114 habitans.

S. HILAIRE, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Inteodance de Bordeaux, Election de Condom, a 358 habitans.

S. HILAIRE, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Iotendance de Bordeaux, Election de Coodom, a 200 habitans.

S. HILAIRE, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 635 habitans.

S. HILAIRE, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 380 habitans. Il y a un Prieuré ſimple qui rapporte douze cens livres.

S. HILAIRE,

S. HILAIRE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 137 habitans.

S. HILAIRE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 448 habitans.

S. HILAIRE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 330 habitans.

S. HILAIRE, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Château-Chinon, a 193 habitans. Ses terres ſont propres au ſeigle & à l'avoine; les habitans s'occupent à la nourriture des beſtiaux. M. de Maſcarany eſt Seigneur de ce lieu.

S. HILAIRE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 326 habitans.

S. HILAIRE, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 434 habitans.

S. HILAIRE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 500 habitans.

S. HILAIRE, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement d'Avesnes, a 357 habitans.

S. HILAIRE, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelégation de Cambray, a 240 habitans.

S. HILAIRE, Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Verdun, a 26 habitans. Ce Prieuré eſt en Regle. Il dépend de l'Abbaye de S. Leon de Toul; il vaut environ quatre cens cinquante livres.

S. HILAIRE, dans le Pays Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 114 habitans.

S. HILAIRE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 115 habitans.

S. HILAIRE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 56 habitans.

S. HILAIRE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 275 habitans.

S. HILAIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 422 habitans.

S. HILAIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 238 habitans.

S. HILAIRE, Mandement de la Côte S. André, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 260 habitans.

S. HILAIRE au Temple, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 88 habitans. Mauvaiſes terres labourables.

S. HILAIRE aux Montagnes, & Puy Guilleaume, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 880 habitans.

S. HILAIRE Bonneval, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 455 habitans.

S. HILAIRE Capſaine, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 245 habitans.

S. HILAIRE de Brech, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 297 habitans.

S. HILAIRE de Bren, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 210 habitans.

S. HILAIRE de Bretmas, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 322 habitans.

S. HILAIRE de Cour, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Bailliage & Election d'Iſſoudun, Grenier à Sel de Vierzon, a 225 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë de Vierzon & de Maſſay, & à une lieuë & demi de Lury ſur la Riviere de Tbeol; la Taille eſt perſonnelle; la Cure eſt à portion congruë, à la Collation de l'Archevêque de Bourges. Les terres ſont ſabloneuſes & raportent un peu de bled, un peu de vin, & quelques foins. Il y a un Château nommé de la Beuveniere. Les lettres s'adreſſent à Vretzon.

S. HILAIRE de Gondilly, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité, Grenier à Sel de Villequier a 225 habitans. Ce Lieu ſe conduit par la Coutume de Loris; il eſt ſitué à quatre lieuës de Bourges; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Laurent, elle vaut ſept à huit cens livres, il en dépend quelques Villages. Le terroir eſt très-bon pour le bled, l'on y fait beaucoup de nourritures de beſtiaux, il y a des Etangs. Le Seigneur eſt M. de Loze, Seigneur de Doye, dont le Château qui eſt une belle maiſon a haute Juſtice. L'on adreſſe les lettres à la Charité. Le peuple eſt bon, aiſé & laborieux.

S. HILAIRE de la Foreſt, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 408 habitans.

S. HILAIRE de Lavit, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 296 habitans.

S. HILAIRE de Rié, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1880 habitans. *Voyez* l'Iſle de Rié.

S. HILAIRE de Roger, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 183 habitans.

S. HILAIRE de Souazé, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 725 habitans.

S. HILAIRE des Chaubrongnes, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreuil-Bellay, a 710 habitans.

S. HILAIRE des Landes, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 1199 habitans.

S. HILAIRE des Landes, dans le Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes. a 316 habitans.

S. HILAIRE des Noyers, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 25 habitans.

S. HILAIRE d'Illieres. *Voyez* Illieres.

S. HILAIRE Dozilhon, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 318 habitans.

S. HILAIRE du Bois, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 990 habitans.

S. HILAIRE du Bois, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 815 habitans.

S. HILAIRE du Bois, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 383. habitans.

S. HILAIRE du Bois, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 342 habitans.

S. HILAIRE du Chaleon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 274 habitans.

S. HILAIRE du Harcoüet, Bourg & Château, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1735 habitans. Il y a trois jours de marchés & de foires. C'eſt un des Siéges du Vicomté de Mortain.

S. HILAIRE en Auvergne, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 200 habitans.

S. HILAIRE en Barbeſieux, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, à 355 habitans.

S. HILAIRE en Liniere, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 1038 habitans. Il y a une mine d'oere, fort eſtimée; ce Bourg eſt ſitué près de Vierzon: il y a un Prieuré.

S. HILAIRE en Mortaigne, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 628 habitans.

S. HILAIRE & Fontaine, dans le Nivernois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Châtellenie & Grenier à Sel de Deciſe, a 138 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt ſituée près de la Loire, a deux lieuës & demi de Deciſe. La taille eſt perſonnelle; le revenu de la Cure eſt très-petit. Le Pays eſt maigre & couvert, il ne raporte que du ſeigle; il y a quantité de bois taillis au Duc de Nevers & au Prieur de Fontaine.

S. HILAIRE & Lauche, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 225 habitans.

S. HILAIRE & S. Pancrace, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 210 habitans.

S. HILAIRE Foiſſac, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 579 habitans.

S. HILAIRE la Palu, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 790 habitans. Cette Terre appartient au Chapitre de S. Hilaire de Poitiers, & lui raporte quatre mille livres.

S. HILAIRE la Gerard, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 363 habitans.

S. HILAIRE las Tours, dans le Limoſin, Dioeèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux; Intendance & Election de Limóges, a 550 habitans.

S. HILAIRE le Doyen, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 140 habitans.

S. HILAIRE le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 670 habitans.

S. HILAIRE le Lierru, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 258 habitans.

S. HILAIRE le Luc, dans le Limoſin, Dioeèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 230 habitans.

S. HILAIRE le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 780 habitans.

S. HILAIRE le Vouhis, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 722 habitans.

S. HILAIRE les Courbes, dans le Limoſin, Dioeèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 318 habitans.

S. HILAIRE Magnazeix, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 400 habitans.

S. HILAIRE près la Bouay, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 114 habitans.

S. HILAIRE près Pionſat, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 555 habitans.

S. HILAIRE ſur Erre, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 580 habitans.

S. HILAIRE ſur l'Autiſe, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1500 habitans.

S. HILAIRE ſur Yerre, dans la Beauce, Diocèſe da Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 450 habitans.

S. HILARION, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 268 habitans.

S. HILARY, dans la Guienne, Diocèſe; Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1025 habitans.

S. HILIER le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons. La Cure vaut ſix cens livres.

S. HILIER le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons.

HIM

S. HIMER ou S. Imier, *Sanctus Tmerius*, dans la Normandie, Vicomté d'Auge, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 260 habitans. La Paroiſſe a près de ſept lieuës de tour. Le Patron eſt S. Himer, Anachorete, qui vivoit au ſeptiéme ſiecle, proche de Baſle, dans le Val-Saint-Himier. Les deux Egliſes du Prieuré & de la Paroiſſe autrefois ne faiſoient qu'une même Egliſe. C'étoit au commencement une Collegiale, & elle fut donnée vers 1140. par les Comtes de Montfort aux Religieux du Bec, qui s'y établirent à la place des Chanoines. Il ſort de ce Prieuré quantité de Sources, dont quelques-unes ſont minerales; elles forment la petite riviere de S. Himer.

HIR

S. HIRIE', dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 472 habitans.

S. HIRIER, *Voyez* S. Yrieix le Perche.

S. HIRIER la Montagne, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 186 habitans.

S. HIRIER les Bois, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 455 habitans.

HON

L'Iſle S. HONORAT, ſur les Côtes de Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Recette & Viguerie de Graſſe, a 216 habitans. Le nom ancien de cette Iſle eſt *Lerina*, l'une des fameuſes Iſles de Lerins, connuës par la celebre Abbaye de Lerins, fondée par S. Honorat dans cette Iſle-ci. C'eſt la plus ancienne Abbaye de l'Occident: ſon antiquité remonte au commencement du cinquiéme ſiecle; elle étoit alors la retraite des zelés Défenſeurs de la Grace dans les principes de S. Auguſtin. Les Religieux embraſſerent la Regle de S. Benoît au commencement du ſeptiéme ſiecle, d'autres diſent l'an 800. Il y a à preſent vingt places de Religieux, qui ont chacun cinq à ſix cens livres de rente, ſans être obligé à réſidence. Leur Egliſe eſt très-ſuperbe; on y entretient une muſique, & le Service divin s'y fait avec une magnificence admirable. La Croix de S. André y eſt conſervée avec grand nombre d'autres reliques. L'argenterie y eſt ſi conſiderable qu'il y a une ſeule lampe du poid de cent vingt marcs. Il y a deux Abbés, l'un Commandataire & l'autre Regulier. Cette Iſle eſt auſſi celebre par la valeur avec laquelle le Comte d'Harcourt chaſſa en 1637. les Eſpagnols de ces Iſles dont il s'étoient emparé. L'Iſle S. Honorat eſt défenduë d'une forte tour, où il y a garniſon contre les Corſaires de Barbarie, qui pluſieurs fois ont déſolé ces Iſles.

S. HONORE', dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 468 habitans.

S. HONORE', dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 682 habitans.

S. HONORE', dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 400 habitans.

Cette Paroiſſe eſt ſituée, partie en plaine, & partie en montagnes. Ses terres ſont legeres; elles ne produiſent que du ſeigle. Le foin eſt ſuffiſant pour la nourriture des beſtiaux; le pacage eſt médiocre. Il y a quelques bois taillis & de haute-futaye.

S. HONORE', dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 160 habitans.

S. HONORE', dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 211 habitans. M. d'Ambray en eſt Seigneur.

S. HONORE' de Roquefavour, *Monaſterium Sancti Honorati de Rocáfavario*, Prieuré dépendant de Montmajour, dans le Diocèſe d'Aix en Provence.

HUG

S. HUGAL, Bourg, dans le Maine. *Voyez* Chevreau. Il y a un Chapitre qui fut d'abord fondé dans le Château de Laval en 1170. par Guy de Laval cinquiéme du nom, & par Edme d'Anjou ſon épouſe. Ce Chapitre eſt compoſé de deux Dignités, de quatorze Chanoines, & de quatre Chapelains.

HUM

S. HUMBERT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 56 habitans.

HUR

S. HURUGE, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Chalon, a 186 habitans.

S. HURUGE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux, a 74 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un Vallon, entre deux coteaux qui le bornent du levant au couchant. La riviere de Guye y paſſe; elle a un Pont de bois dans ce lieu pour paſſer aux Villages voiſins. Cette Paroiſſe de S. Huruge eſt partie en Maconnois, partie en Chalonnois. Il y a onze feux dans le Maconnois, & environ le tiers du Territoire dudit Village. Le ſurplus eſt du Chalonnois. La Maiſon Seigneuriale eſt auſſi du Chalonnois.

HYM

S. HYMETHIERE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 140 habitans.

HYP

S. HYPOLITE, *Oppidum Sancti Hypoliti*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 3840 habitans. Cette Ville eſt nouvelle; elle eſt ſituée ſur la Vidourle, à deux lieuës d'Anduſe, & à quatre lieuës d'Alais; la plûpart de ſes habitans ſont nouveaux Convertis. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de Languedoc.

S. HYPOLITE, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 850 habitans.

S. HYPOLITE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 565 habitans.

S. HYPOLITE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 328 habitans.

S. HYPOLITE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 258 habitans.

S. HYPOLITE, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 196 habitans.

S. HYPOLITE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 150 habitans. Les Moulins de Valory en dépendent.

S. HYPOLITE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 260 habitans.

S. HYPOLITE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Macon, Grenier à ſel de S. Gengoux, 216. habitans. C'eſt un vignoble ſitué dans un plat Païs.

S. HYPOLITE, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 129 habitans.

S. HYPOLITE, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 60 habitans.

S. HYPOLITE de Cantelou, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 122 habitans.

S. HYPOLITE de Caton. *Voyez* Caton.

S. HYPOLITE de Cheuzote, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 324 habitans.

S. HYPOLITE du bout des Prés, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 82 habitans.

S. HYPOLITE & Fumel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Ageo, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1570 habitans.

S. HYPOLITE ſur le Doux, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Beſançon, a 460 habitans. Il y a un Chapitre fondé en 1303. par Jean Comte de la Roche, Seigneur de S. Hypolite. Il eſt compoſé d'un Doyen & de ſept Chanoines. Ces Benefices ſont à la collation du Seigneur du lieu.

JAC

S. JAC, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1215 habitans.

S. JACQUES, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 680 habitans.

S. JACQUES, *Sancti Jacobi de Villoriaco*, Abbaye de Filles, de l'Ordre de Cîteaux, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons. Cette Abbaye eſt ſituée à une demi lieuë de Vitry-le-François, elle a été fondée par Thibaut le grand, Comte de Champagne. Elle eſt ſous la direction de l'Abbé de Clairvaux, & jouit de trois mille livres de rente.

S. JACQUES, Prieuré, dans le Diocèſe de Bordeaux; il eſt à la nomination du Roi, & raporte mil livres.

S. JACQUES, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 322 habitans.

S. JACQUES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 283. habitans.

S. JACQUES, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barême, a 216 habitans. M. Honoré Bouche dit dans ſa deſcription de Provence, avoir trouvé dans des tombeaux du Cimetiere de cette Paroiſſe, des pots de terre vuides qu'il croit avoir ſervi autrefois pour y mettre de l'eau bénite dont les Chrétiens ſuperſtitieux de quelque ſiécle d'ignorance prétendoient ſe ſervir pour éteindre le feu du Purgatoire ou ſe rafraîchir dans les douleurs qu'ils y pouroient reſſentir, fondés ſur la goute d'eau que le mauvais Riche demandoit à Abraham, dans la Parabole que J. C. nous propoſe dans l'Evangile. C'eſt une Prevôté Commandataire deſſervie par des Chanoines Reguliers de S. Auguſtin; l'on ignore le tems de ſa fondation, mais elle eſt devant l'an 1200. Le même Honoré Bouche en a été Prevoſt. Quelques inſcriptions que l'on y a trouvées, ſont juger que ce lieu eſt ancien & pouvoit être habité du tems des Romains & même avant.

S. JACQUES d'Aliermont, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 306 habitans. M. l'Archevêque de Roüen en eſt Seigneur.

S. JACQUES de Cliſſon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, a 70 habitans.

S. JACQUES de Doë, *Abbatia Sancti Jacobi de Doa*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Prémontré, près la ville du Puy en Velay. Elle eſt ſituée au point de vuë de cette Ville, ſur le ſommet d'une montagne environnée de forêts; la Loire paſſe au bas. On raporte ſon origine à l'an 1138. & les Sires de S. Quentin Seigneurs d'un Village voiſin, ainſi nommé, en ſont reconnus pour Fondateurs. Cette Seigneurie de S. Quentin a paſſé aux Chartreux. Avant la fondation de cette Abbaye il y avoit en ce même lieu une petite Chapelle ſous le titre de Sainte Marie. Cette Chapelle ayant été augmentée, elle prit le nom de S. Jacques. Il eſt vraiſemblable que ce lieu qui étoit une ſolitude, fut habité d'abord par les Chanoines de Saint Norbert de Prémontré, pour deux raiſons; premierement parce qu'on croit que Doa ou Doë eſt un autre Monaſtere de Prémontré qui commença à fleurir vers l'an 1119. ſecondement parce que vers l'an 1165. Pierre Evêque du Puy ceda ſa maiſon de Doë à Etienne de Tournay, *afin*, dit-il, *que l'Ordre Regulier s'y obſerve avec plus de ferveur.* Ce qui ſupoſe qu'il y avoit dans cette maiſon des Chanoines Réguliers qui s'étoient un peu relâchés de la ferveur de leur premiere Obſervance. Une Bulle d'Alexandre III. confirme cette Conceſſion & fait preuve que ce Pierre Evêque du Puy, le Doyen & le Chapitre de la même Ville donnerent à cette Abbaye une bonne partie des revenus attachez au Siege Epiſcopal, aux dignités, perſonnats & ceux des Canonicats vacans pour lors; Que ces dons furent confirmez par l'Evêque Bertrand ſucceſſeur de Pierre, & par une Bulle du Pape Alexandre donnée à Viterbe le 4 des Ides de Janvier de la quatriéme année de

de ſon Pontificat. L'Abbé de Doë joüit de pluſieurs beaux Privileges. Il a ſon rang après les quatre premieres dignitez dans l'Egliſe Cathédrale; il eſt Conſervateur des Privileges de cette même Egliſe, & conſtitué par commiſſion expreſſe du S. Siege, Arbitre ſouverain des differends entre les Evêques & les Chanoines. Pluſieurs Prieurés dépendent de lui, ſavoir celui de S. Germain la Prade, celui de S. Martin de Fougeres, de Sainte Marie Magdelaine de Pontempeyrat, de N. D. de Borne, de S. Julien de l'Anſe, tous cinq dans le Diocèſe du Puy, & enfin le Prieuré de Cruſſol, dans le Diocèſe de Valence. Il eſt Collateur de plein droit de la Chapelle de S. Germain la Prade. Cette Abbaye a été deſerte en differents tems & a ſouffert beaucoup dans les guerres.

S. JACQUES de la Lande, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 154. habitans.

S. JACQUES de l'Hermitage, Prieuré ſimple de dix-huit cens livres, dans le Diocèſe de Sens.

S. JACQUES de Montfort, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, l'Abbé joüit de quatre mille livres.

S. JACQUES des Arreſts, dans le Baujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 295 habitans.

S. JACQUES des Guerets, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 142 habitans.

S. JACQUES d'Illieres. *Voyez* Illieres.

S. JACQUES en Tillay, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 230 habitans.

S. JACQUES S. Chriſtophe de Retz, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 25 habitans.

S. JACQUES ſur Dernétal, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 345 habitans. C'eſt aux Chartreux de S. Jullien.

S. JACUT, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 129 habitans.

S. JACUT, *Monaſterium Sancti Jacuti*, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 125 habitans. C'eſt une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ſituée ſur la Coſte, au bord de l'Arguenon, à cinq lieuës vers l'occident de S. Malo & de Dinan; on la croit bâtie vers le cinquiéme ſiécle. Les Religieux de la Congrégation de S. Maur l'ont retablie depuis les fondemens & ont été obligés de couvrir de gazons les ſables juſqu'à la pleine mer, pour ſe préſerver de l'incommodité que les ſables enlevez par le vent leur cauſoient. L'Abbé joüit de cinq mille cinq cens livres de rente.

J A G

S. JAGUT, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Vannes, a 384 habitans.

J A I

S. JAIL, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 440 habitans.

S. JAIL, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 215 habitans.

S. JAIMES, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 210 habitans.

J A L

S. JAL, Terre du Limoſin, qui appartient au Marquis de S. Jal, du nom de Laſtiq, connu en Auvergne.

J A M

S. JAMES, *Sanjamum*, ou *Oppidum Sancti Jacobi*, petite Ville, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1796 habitans. Guillaume le Conquerant la fit fortifier en 1065. pendant la guerre qu'il avoit avec Conan Comte de Nantes. Il y a dans cette Ville un Siege de Vicomté, les Egliſes de S. Jacques & de S. Martin, deux marchez & un Bureau des Fermes du Roi. Cette Place & ſon Château ont autrefois ſoutenu pluſieurs Sieges, mais on en a raſé les Fortifications : La Seigneurie en appartient à M. le Comte de Carbonel de Caniſy.

S. JAMES, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Gabardan, a 38 habitans.

J A N

S. JANNET, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 260 habitans.

S. JANNET, *Caſtrum Sancti Joannis*, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Paul, a 290 habitans.

S. JANVERIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, de l'Archiprêtré de la Châtre.

J A V

S. JAVET, en Bretagne, Abbaye de Benedictins réformés.

J B A

S. JBARS, Ville, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette du païs de Foix, a 1000 habitans.

S. JBARTS, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1690 habitans.

J E A

S. JEAN, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 412 habitans.

S. JEAN, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 200 habitans. Il y a une Juſtice Royale.

S. JEAN, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux; Ele-

ction de Condom, a 500 habitans.

S. JEAN, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 488 habitans.

S. JEAN, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 196 habitans.

S. JEAN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 442 habitans.

S. JEAN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 192 habitans.

S. JEAN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 142. habitans.

S. JEAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Pol de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Pol de Leon, a 260 habitans.

S. JEAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 355 habitans.

S. JEAN à Touſſas, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 258 habitans.

S. JEAN aux Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 630 habitans.

S. JEAN aux Bois, *Sanctus Joannes in Boſco*, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons. Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 260 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin. Les Religieux de cette Abbaye en ſont en poſſeſſion, par l'échange qu'ils ont fait de leur Maiſon de Royal-Lieu près Compiegne, pour celle-ci, qui en eſt éloignée de deux lieuës, & au milieu de la Forêt de Compiegne, à une lieuë de Pierrefont, ſur le chemin de Compiegne à Soiſſons.

S. JEAN Balmes, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 108 habitans.

S. JEAN-Bâtiſte de Château-Gontier, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît de deux mille livres. *Voyez* Château-Gontier.

S. JEAN Bonneval, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 960 habitans. C'eſt une paroiſſe qui eſt ſituée à trois lieuës de Troyes, où l'on veut qu'aïent été fondés d'abord les Chartreux de Troyes par Pierre Mouſſeille, vers l'an 1315. Il dépend de ſa Collecte, les lieux de Bonneval, & les hameaux de Prunay, d'Aſſenay, de Longeville & de Maupas.

S. JEAN Brevelay, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 669 habitans.

S. JEAN Centenier, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 462 habitans.

S. JEAN Chambre, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 480 habitans.

S. JEAN Coulon, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 360 habitans.

S. JEAN Courbeton, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 15 habitans.

S. JEAN d'Adam, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 122 habitans.

S. JEAN d'Admé, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 157 habitans.

S. JEAN d'Amiens, Abbaye de Premontrés, dans la ville d'Amiens. Elle fut fondée en 1125. par Gui, Châtelain d'Amiens, près de la ville d'Amiens au midi. Elle eſt à preſent dans la Ville. Cette Abbaye eſt en Commande, & raporte dix-ſept mille livres à ſon Abbé, les Religieux ont ſept mille livres de rente. *Voyez* Amiens.

S. JEAN d'Angely, *Angeriacum* ou *Angeria*, Ville, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Chef-lieu d'une Election, a 4060 habitans. Elle eſt ſiege d'une Juſtice Royale, qui reſſortit au Préſidial de Saintes; elle a une Coutume particuliere, diſtinguée de celle de Saintonge: elle a été reformée en 1520. Cette Ville eſt ſituée ſur la Boutonne à cinq lieuës de Saintes. Quand les troubles de la Religion ſurvinrent, tous les habitans entrerent dans les ſentimens nouveaux; toutefois ayant été aſſiegés en 1562. par le Comte de la Rochefoucault; Richelieu qui défendoit la Place lui en fit lever le ſiege. Cependant les Huguenots y devinrent les maîtres en 1569. le Duc d'Anjou, depuis Roi Henri III. l'aſſiegea après la bataille de Moncontour. Le Capitaine de Pile de la Maiſon de Clermont la défendoit avec une Garniſon de deux mille hommes des plus chauds du Parti. Charles IX. s'y rendit à la fin du ſiége, qui dura deux mois. Les Catholiques y perdirent dix mille hommes. En 1620. la ville de S. Jean d'Angeli, ſe revolta pour la derniere fois avec les autres Villes du Parti; le Roi Louis XIII. l'aſſiegea l'année ſuivante, & la prit ſix ſemaines après, le jour de S. Jean-Baptiſte. Le Roi la fit démanteler, la priva du Corps de Ville & de tous Privileges, & la fit nommer le Bourg Louis: en ſorte que reſſentant depuis quatre vingt ans les effets de l'indignation de ſon Prince, elle n'eſt preſque plus rien preſentement. Les Religieux de l'Abbaye ſoutiennent une partie des habitans par leurs chantés. L'ancien nom de cette Ville a prévalu. Elle doit ſon établiſſement à ſon Abbaye; elle s'accrut beaucoup lorſque Saintes fut ſaccagée du tems de Charles Martel, parceque les habitans s'y refugierent. Ils chaſſerent du tems de Philippe Auguſte les Anglois: en récompenſe ce Prince y établit en 1204. un Maire & des Echevins, auquel il accorda la nobleſſe. Il y a des Cordeliers, des Capucins & des Urſulines; hors du fauxbourg de la Ville il y a ſur la Boutonne deux moulins où l'on fait la meilleure poudre du Royaume.

Son Abbaye qui eſt de l'Ordre de S. Benoît, ſous l'invocation de S. Jean, fut fondée par Pepin, Roi d'Aquitaine; qui pour cette fondation donna ſon Château Royal, à la perſuaſion de l'Empereur Louis le Pieux, ſon pere. L'Egliſe étoit auparavant dédiée à la Vierge Mere de Dieu, *Virgini Deiparæ*. Les Normands la ruinerent de fond en comble en 867. elle fut rétablie par les Comtes Ratgaire & Ebbon du conſentement de Louis d'Outre-mer, & de Guillaume Tête-d'Etoupe, Duc d'Aquitaine en 942. Elle a été unie à la Congregation de S. Maur en 1623. Les Religieux prétendent avoir la tête de S. Jean Baptiſte dès le tems de la fondation de leur Abbaye. Cette Relique a échappé à la fureur des Huguenots. Le ſçavant M. du

Cange croit que c'eſt le Chef de S. Jean d'Edeſſe, ne doutant point que celle d'Amiens ne ſoit veritablemeot celle de S. Jean Baptiſte. La manſe Abbatiale eſt de huit mille livres, toutes charges payées, & celle des Religieux eſt de vingt mille livres. L'Abbé eſt Seigneur de la Ville; il a la collation de pluſieurs Cures & de pluſieurs Prieurés ſimples. Son nom d'Angely ou Angene, étoit celui de la Forêt, où étoit le Château que Pepin a converti en Monaltere.

S. JEAN d'Angle, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 910 habitans.

S. JEAN d'Angles, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Electioo d'Armagnac, a 300 habitans.

S. JEAN d'Aptor, dans la Normandie, Diocéſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 193 habitans. C'eſt à M. le Comte d'Evreux.

S. JEAN d'Atdiere, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendaoce de Lion, Election de Villefranche, a 386 habitans.

S. JEAN d'Avalon, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Inteodance de Greooble, a 117 habitans.

S. JEAN d'Aucapié, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 260 habitans.

S. JEAN d'Autun, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, dans la Ville d'Autun. Elle a été foodée par la Reine Brunehaut, *Voyez* Autun.

S. JEAN de Bals, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 455 habitans.

S. JEAN de Barrou, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 148 habitans.

S. JEAN de Beleſme, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 375 habitans.

S. JEAN de Beuſ, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendaoce de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 168 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans les montagnes, à quatre lieuës de Dijon & de Nuits: C'eſt un païs de montagnes.

S. JEAN de Bigarroque, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 140 habitans.

S. JEAN de Bonnefonds, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 535 habitans. Il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale, reſſortiſſante à la Senechauſſée de S. Etienne.

S. JEAN de Bordel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 186 habitans.

S. JEAN de Bouguenais, daos la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes.

S. JEAN de Bournay, Bourg, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienoe, a 1863 habitans.

S. JEAN de Brayes, dans l'Otleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1095 habitans.

S. JEAN de Bruel, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlemeot de Toulouſe, Intendance de Montauban, Electioo de Milhaud, a 210 habitans.

S. JEAN de Buis, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vieone, a 198 habitans.

S. JEAN de Cauqueſſac, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leitour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 285 habitans.

S. JEAN de Ceyrargues, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 146 habitans.

S. JEAN de Cbavalerie, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootpellier, Recette du Puy, a 82 habitans.

S. JEAN de Chaumont, dans la Normandie, Diocèſe de Roüeo, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 454 habitans. M. le Prince de Conti en eſt Seigneur.

S. JEAN de Chauſſant, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 330 habitans.

S. JEAN de Cocules, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Mootpellier, a 138 habitaos.

S. JEAN de Colle, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 692 habitans.

S. JEAN de Conches, Prieuré de cinq cens livres environ. *Voyez* Conches.

S. JEAN de Deidel, dans la Normandie, Diocèſe de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Ce Village eſt ſur la grande route de Carentan à S. Lo; la Cure dépend du Marquis de la Riviere, *Voyez* Gtaiot.

S. JEAN de Durfort, dans la Provence, Diocèſe de Carpentras, Parlement & Intendance d'Aix, a 210 habitans.

S. JEAN de Folleville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouën, Election de Montivilliers, a 845 habitans. M. Moiſſons en eſt Seigneur.

S. JEAN de From, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 76 habitans.

S. JEAN de Gardonnenque, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 2640 habitans.

S. JEAN de Gleines, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermoot, a 418 habitans.

S. JEAN de Gonville, *Voyez* Gonville.

S. JEAN de Gouts, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Ageo, a 92 habitans.

S. JEAN de la Caſtelle, Abbaye de Premontrés, dans le Diocèſe d'Aire. C'étoit autrefois une Abbaye de Benedictins, que Pierre Comte de Bigorre & de Marſan, rétablit en 1163. dans le Turſan, ſur la gauche de l'Adour, à une petite lieue de la Ville d'Aire.

S. JEAN de la Chevrie, *Voyez* la Chevrie.

S. JEAN de la Forêt, dans le Perche, Dio-

cèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 264 habitans.

S. JEAN de la Grotte, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 156 habitans.

S. JEAN de la Neuville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 418 habitans. C'eſt aux Religieux de Beaulieu.

S. JEAN de la Riviere, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 188 habitans. Cette Paroiſſe eſt près de celle de Saint Georges de la Riviere; la Cure dépend de l'Abbé de Leſſey.

S. JEAN de las Ruelle, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election dOrleans, a 565 babitans.

S. JEAN de la Sale, *Caſtrum Sancti Joannis de Saletis*, Paroiſſe en Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Recette & Viguerie d'Aix, a 310 babitans.

S. JEAN de la Bardes, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 266 habitans.

S. JEAN de Lecqueraye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 350 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

S. JEAN de Lemps, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1035 habitans.

S. JEAN de Lichy, & Peraville les Amougnes, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 270 habitans. Cette Paroiſſe eſt à trois lieuës de Nevers. Ce ſont de bonnes terres à froment, les ſoios ſoot rares, & les pacages ſerrez; il y a quelques bois taillis, appartenans à differens particuliers. Le Duc de Nevers, & le Sieur Maulnourry en ſoot Seigneurs.

S. JEAN de Liers, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 905 babitans.

S. JEAN de Livet, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electioo de Liſieux, a 176. babitans.

S. JEAN de Loſne, *Latona*, ou *Landona*, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Inteodance, Bailliage & Recette de Dijon, a 1020 habitans. Cette Ville eſt Siége d'un Bailliage particulier, qui eſt le cinquiéme Siege de Dijon, d'un Grenier à ſel qui dépeod de celui de Dijon, de la Recetre generale de Chalon, & d'une Subdelegation. Il y a une Mairie; c'eſt la ſixiéme Ville qui députe aux Etats; c'eſt un Gouvernement particulier de Place. Elle eſt ſituée au bord de la Saone, a trois lieuës d'Auxonne, & à cinq lieuës de Dijon; elle eſt enviroonée de belles & grandes prairies, & n'a que deux portes, celle de Dijon, & celle de Comté; ſa figure eſt à demi ovale, elle a ſept cens pas de longueur, ſur trois cens de largeur, & mille ſept cens de circonfereoce; il y a un College régi par les Carmes, un Couvent d'Urſulines, & un Hôpital deſſervi par des Religieuſes de l'Inſtitut de celles de Beaune. Son principal commerce eſt en grains. Les habitans ont ſoutenu un grand ſiége en 1636. contre l'Armée de l'Empire, compoſée de quarante mille hommes, & commandée par le General Galas, qui fut obligé de lever le ſiége avec grande perte; Louis XIII. pour les récompenſer les a exemptés de tailles & de droits de francs-Fiefs, pour la poſſeſſion des biens nobles.

S. JEAN de Lutz, *Sanctus Joannes Lusi* oo *Lusium*, Ville, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Ioteodance d'Auch, Recette de Bayonne, a 3725 habitans. Le nom Baſque de cette Ville eſt *Luis* ou *Loitzun*, qui ſignifie lieu bourbeux. Elle eſt ſituée au bord de la mer, à l'emboûchure du Torreot d'Urducary. Elle a un Port de mer; ſes habitans qui ſont bons marins, traverſeot ſouvent en Ametique, & vont à la pêche des moruës & de la baleine. C'eſt la derniere Ville forte du côté de l'Eſpagne, auſſi eſt-elle aſſez bieo fortifiée. La Niverte la ſepare du Bourg de Sibour; il y a un pont qui communique de l'un à l'autre.

S. JEAN de Marcy, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlemeot & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 207 habitans.

S. JEAN de Marſac. *Voyez* Marſac.

S. JEAN de Marvejols. *Voyez* Marvejols.

S. JEAN de Melinais, *Sancti Joannis Melinenſis*, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, a 380 babitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, fondée en 1183. par Henri II. Roi d'Angleterre, à une grande lieuë au midi de la Fléche. La Manſe Abbatiale eo a été unie au College de la Fléche.

S. JEAN de Moirans, dans le Dauphiné, a 675 habitans.

S. JEAN de Moncontour. *Voyez* Moncontour.

S. JEAN de Moot, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo des Sables d'Olonne, a 1892 habitans.

S. JEAN de Pla de Corps ou de Pages, dans le Rouſſilloo, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 275 habitans.

S. JEAN de Poucharamet, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Electioo de Comenges, a 260 habitaos.

S. JEAN de Preyſſes, Diocèſe d'Ageo. *Voyez* Preyſſes.

S. JEAN de Robians, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette d'Apt. C'eſt le lieu de la naiſſance de S. Elzear de Sabran, Comte d'Arian, & Baroo d'Anſoüis; tout y eſt à preſent détruit.

S. JEAN de Rogues, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 15 habitans.

S. JEAN de Roſieres, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. C'eſt un Prieuré Conventuel eo commande, à la nomination du Pape; cependant il dépend de l'Abbaye de Montier S. Jean en Bourgogne.

S. JEAN de Rouets, dans l'Agenois, Diocèſe d'Ageo, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 75 habitans.

S. JEAN de Savignac, dans l'Agenois, Diocèſe d'Ageo, Parlemeot & Inteodance de Bordeaux, Election d'Agen, a 335 habitans.

S. JEAN de Serres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Inteodance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 340 habitans.

S. JEAN de Soleymieu, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electioo de Mootbriſſon, a 278 habitans.

S. JEAN de Solieres, dans l'Auvergne, Diocèſe

cèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 998 habitans.

S. JEAN de Soudin, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 345 habitans.

S. JEAN de Triſil, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Recette d'Autun, Bailliage de Montcenis, à la reſerve du petit Triſil, qui eſt du Bailliage & de la Recette de Chalon, & du Grenier à ſel de Montcenis, a 200 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un lieu ſabloneux. Il y a une riviere nommée la Dueſne & quelques côteaux qui ſont en vignes. Les Chanoines de S. Lazare d'Autun ſe prétendent Curez de cette Paroiſſe. Les Hameaux qui dépendent dudit S. Jean de Triſil, ſont, la Foſſe, le Bas du Cret Pretelle, les Vezeaux, Noyers en partie, le petit Triſil entier, le Teureau de Perelle & Eſtenoux, qui ſont alternativement de la Paroiſſe de S. Jean de Triſil, & de celle de S. Berain.

S. JEAN de Valenciennes, Abbaye d'hommes, ci-devant de l'Ordre de S. Benoît, & à preſent de celui de S. Auguſtin, *Voyez* Valenciennes.

S. JEAN de Valeriſcle, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Inendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 815 habitans.

S. JEAN de Vaux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 360 habitans. Il eſt ſitué dans un beau valon très-fertile, quoique ſans riviere. Sur l'extrêmité du finage eſt un grand chemin rendant de Dijon à Chalon & & à Toulon en Charollois, par lequel les Marchands de Toulon tirent les vins. Les Hameaux de Thurey & Bariſſeye en dépendent; il y a auſſi ſur le finage de Thurey un grand chemin par Montcenis & Chalon.

S. JEAN de Vaux, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 600 habitans.

S. JEAN de Vedas, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendanee & Recette de Montpellier, a 340 habitans.

S. JEAN de Venſat, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 435 habitans.

S. JEAN de Verges, la Terraſſe & Marſeillas, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, a 540 habitans.

S. JEAN des Avantures, dans la Bourgogue, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 172 habitans.

S. JEAN des Bois, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caëu, Election de Mortain, a 545 habitans.

S. JEAN des Champs, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Paslement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 945 habitans. L'Egliſe de cette Paroiſſe eſt belle, la Cure en eſt bonne; elle eſt à la preſentation du Seigneur à qui appartient la maiſon de Pont-Roger, dans la même Paroiſſe; cette maiſon à de grandes avenuës & de beaux dehors.

S. JEAN des Chaumes, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 110 habitans.

S. JEAN des Choux, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain, & Intendance d'Alſace, Chef-Lieu d'une Prevôté, a 182 habitans. Il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, fondée par les Comtes de Lutzelbourg: elle dépend de l'Evêque pour la Juriſdiction; mais la direction particuliere en appartient à l'Abbé de S. Georges, dans la Forêt noire. Cette maiſon n'a que 1500 livres de revenu.

S. JEAN des Eſchelles, dans le Perebe, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 38 habitans.

S. JEAN des Eſſarts, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 117 habitans. C'eſt au Comte d'Evreux.

S. JEAN des Gretz, Prieuré, dans la Touraine, fondé par Foulques Nera, l'an 1127. il eſt de douze cens livres pour le Prieur.

S. JEAN des Guerets, dans la Touraine, Diocèſe de Tours. Sa Cure eſt à la collation de l'Abbé de Villeloin.

S. JEAN des Marais, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 222 habitans.

S. JEAN des Peirieres, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 290 habitans.

S. JEAN des Prez, ou de la Prée, *Sancti Joannis de Pratis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo.

S. JEAN des Prez. *Voyez* Joſſelin.

S. JEAN des Rives, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 192 habitans.

S. JEAN des Vergs, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 850 habitans.

S. JEAN des Vertus, dans le Dauphiné Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 310 habitans.

S. JEAN des Vignes, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Chalon, a 216 habitans. Païs de plaines; c'eſt le grand chemin ordinaire de Chalon à Dijon & à Auxerre.

S. JEAN des Vignes, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 74 habitans.

S. JEAN des Vignes de Soiſſons, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin. *Voyez* Soiſſons.

S. JEAN d'Herans, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 792 habitans.

S. JEAN d'Heures. *Voyez* Heures.

S. JEAN du Bois, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 310 habitans.

S. JEAN du Cardonet, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 526. habitans. M. d'Herbouville en eſt Seigneur.

S. JEAN du Corail, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën Election de Mortain, a 686 habitans.

S. JEAN du Corail, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance Caën. On y tient une foire le lendemain

de la S. Jean, où l'on fait un grand débit de fil.

S. JEAN du Corail, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 92 habitans.

S. JEAN du Cordonnay. *Voyez* Cordonnay.

S. JEAN du Jard. *Voyez* le Jard.

S. JEAN du Liget, celebre Chartreuſe dans la Touraine, ſituée à côté de la Foreſt de Loches.

S. JEAN du Luze, anciennement S. Emilian, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette d'Autun, a 146 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans les bois. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. Ville Sauſin en partie, Epery, & les Charbonnieres ſont des Hameaux qui en dépendent.

S. JEAN du Pin, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 400 habitans.

S. JEAN en Coglais, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 266 habitans.

S. JEAN en Royans, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 289 habitans.

S. JEAN en Royans, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 2100 habitans.

S. JEAN en Val, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 344 habitans.

S. JEAN en Vallée, Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Chartres & près de la Ville; elle vaut trois mille livres à ſon Abbé, & douze mille livres aux Religieux. C'étoit autrefois une Collegiale Séculiere dans laquelle Yves Evêque de Chartres mit des Chanoines Reguliers, qu'il tira de S. Jean de Beauvais en 1099.

S. JEAN & S. Malo, dans le Perche. Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 780 habitans.

S. JEAN & S. Nicolas, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 290 habitans.

S. JEAN & S. Pierre, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 260. habitans.

S. JEAN Formentel, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 700 habitans.

S. JEAN la Buſſiere, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 612 habitans.

S. JEAN la Fouillouſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 432 habitans.

S. JEAN la Preſche, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Macon, a 102 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine ſur la Riviere de Saone; c'eſt un Vignoble & le paſſage de Chaloo à Mâcon.

S. JEAN la Sella, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 97 habitans.

S. JEAN la Veſtre, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 518 habitans.

S. JEAN le Blanc, dans la Normandie Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 992 habitans.

S. JEAN le Blanc, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 705 habitans.

S. JEAN le Comtal, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 290 habitans.

S. JEAN le Grand, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 102 habitans. La riviere d'Arroux y paſſe. La Dame Abbeſſe de S. Jean le Grand eſt Collatrice de la Cure. Il y a une Abbaye de Benedictines, de douze mille livres de revenu; la collation de cette Abbaye eſt au Roi. Trois ou quatre métairies dépendent de cette Paroiſſe.

S. JEAN le Thomas, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 218 habitans.

S. JEAN le Vieux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1075 habitans.

S. JEAN le Vieux, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Bayonne, a 1045 habitans.

S. JEAN le Vieux, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 225 habitans.

S. JEAN le Vieux, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 210 habitans.

S. JEAN Lerm, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 228 habitans.

S. JEAN les deux Jumeaux, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 532 habitans.

S. JEAN les Monges, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 184 habitans.

S. JEAN les Brocourt, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 25 habitans.

S. JEAN lez Sens, *Sancti Joannis Senonenſis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin. Cette Abbaye fut fondée d'abord pour des Religieuſes de ce même Ordre, en l'honneur de S. Jean l'Evangeliſte, par S. Heraclius Archevêque de Sens qui mourut en 507. & y fut enterré. Elle eſt occupée à preſent par des Chanoines Reguliers de la Congregation de France.

S. JEAN Ligoure, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 792 habitans.

S. JEAN Pied de Port, *Oppidum Sancti Joannis Pede-Portuenſis*, Ville, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 886 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Nive, entre les Montagnes des Pyrenées, à huit lieuës de Bayonne, & à une

lieuë des Frontieres d'Eſpagne ; elle eſt petite, & ne conſiſte qu'en une ruë, mais elle a une Citadelle ſur le penchant d'une montagne qui eſt aſſez forte. C'eſt un Gouvernement particulier du Gouvernement Militaire de Navarre & Bearn, avec Etat Majnr. On la regarde comme la Capitale de la baſſe-Navarre.

S. JEAN Pouchareſſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 448 habitans.

S. JEAN Pourge, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 74 habitans.

S. JEAN Pourge, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

S. JEAN près Geneve, dans le Païs de Gex, Diocèſe de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 206 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, dépendant de l'Abbaye d'Ainay; il eſt en Commande, & vaut deux mille livres.

S. JEAN Queran, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Pol de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Pol de Leon, a 180 habitans.

S. JEAN Roure, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 448 habitans.

S. JEAN S. Gervais, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 364 habitans.

S. JEAN Scappel, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, Subdelegation de Bailleul, a 418 habitans.

S. JEAN ſur Cailly, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 50 habitans. Le Marquis de Cailly en eſt Seigneur.

S. JEAN ſur Coüeſnon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 280 habitans.

S. JEAN ſur Erné, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 715

S. JEAN ſur Indre, dans la Touraine, vers Loches. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la Collation de l'Archiprêtre de Loches.

S. JEAN ſur Mayenne, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 1198 habitans.

S. JEAN ſur Moivre, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 210 habitans.

S. JEAN ſur Reſſouze, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 335 habitans.

S. JEAN ſur Tourbe, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 258 habitans. Il en dépend la Cenſe de la Salle, ſes terres ſont en labeur.

S. JEAN ſur Vilaine, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 322 habitans.

S. JEAN Verin, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 195 habitans.

J E U

S. JEURE, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 330 habitans.

S. JEUX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Semur, a 210 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Notre-Dame de Fains, en païs plein, ſans riviere, c'eſt le grand Chemin; il y a une petite côte de vignes. L'Abbé de Moûtier-Saint-Jean eſt Collateur de la Cure de Fains.

I G E

S. IGEST, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 268 habitans.

S. IGEST, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe. Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 164 habitans.

I G N

S. IGNAN, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 292 habitans.

S. IGNAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 872 habitans.

S. IGNE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 210 habitans.

S. IGNEUC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 140 habitans.

S. IGNY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 33 habitans.

S. IGNY de Roche, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à ſel de la Clayette, a 206 habitans. Ce lieu eſt à trois lieuës & demi de Charlieu, qui eſt une petite Ville à neuf lieuës de Macon. Il y a deux ruiſſeaux qui enveloppent la Paroiſſe, qui eſt compoſée de ſix Hameaux ; ſçavoir, S. Igny où eſt ſitué l'Egliſe d'Etroncheres, d'Errefeüille, du Trive, Thomaſſet & Rocheres.

S. IGNY de Vers, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Macon, Grenier à ſel de la Clayette, Recette de Semur en Brionnois, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de montagnes ; il y a un ruiſſeau fort rapide. La Paroiſſe ſe nomme S. Igny en Beaujollois, & le Hameau de S. Igny de Vers en Maconois, qui fait un quart de la Paroiſſe. Il y a le Fief du Bois Sainte Marie, & la Garde Marſas. Il n'y a qu'un ſeul Hameau appellé Notre-Dame de Vers.

I L L

S. ILLIDE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S.

Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1313 habitans.

S. ILLIER, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 149 habitans.

S. ILLIER, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance de Paris, Election de Provins, a 96 habitans.

S. ILLIER les Bois, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 236 habitans.

I L P

S. ILPIZE, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 2559 habitans.

I M I

S. IMIER, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 805 habitans.

I M O

S. IMOGES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 200 habitans.

I N G

S. INGLEVERE, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 256 habitans. Ce lieu eſt à quatre lieuës de Boulogne, & à trois de Calais, ſur le grand chemin. C'étoit autrefois une Commanderie de S. Lazare, qui a été réunie à l'Hôpital de Boulogne, qui en eſt Seigneur ſpirituel & temporel. La Cure vaut trois cens livres.

J O D

S. JODARD, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 330 habitans.

J O R

S. JORDY, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 264 habitans.

S. JORE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 322 habitans.

S. JORES, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 615 habitans.

S. JORY, Bourg, Juſtice Royale, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 815 habitans.

S. JORY de Chalais. *Voyez* Chalais.

S. JORY las Bloux, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 322 habitans.

J O S

S. JOSSE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 428 habitans.

S. JOSSE aux Bois, ou Dom-martin, *Sancti Judoci in Nemore de Domo-Martini*, Abbaye de Prémontrés, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, à deux lieuës à l'orient de Montreüil. Elle a été fondée vers l'an 1120 par Guillaume de Talvas Comte de Ponthieu.

S. JOSSE ſur Mer, *Sanctus Jodocus ſuprà Mare*; dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 159 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Maur, ſituée dans le Ponthieu, à une lieuë de la Mer, & à deux de Montreüil. Elle a été fondée en 793 par Charlemagne. L'Abbé joüit de cinq mille livres de rente. D'autres la diſent fondée par Guillaume de Talvas, Comte de Ponthieu & de Belleſme en 1150. & attribuent douze mille livres de rente à l'Abbé.

J O U

S. JOUAN de l'Iſle, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance Nantes, Recette de S. Malo, a 155 habitans.

S. JOUAN des Guerets, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 266 habitans.

S. JOUARRE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 328 habitans. L'Abbaye de Vaux eſt de ſa Collecte.

S. JOUERY, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 260 habitans.

S. JOUIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 1066 habitans. M. le Marquis de Sainte Helene en eſt Seigneur.

S. JOUIN, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 292 habitans. M. le Marquis de Silly en eſt Seigneur.

S. JOUIN de Marnes, *Sanctus Jovinus de Marnis*, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1930 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans le Mirebalais, entre le Thoué & la Dive. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée avant le ſixiéme ſiecle; mais on ne ſçait point préciſément, ni par qui, ni en quelle année elle fut fondée. Il y en a qui en attribuent l'origine à Saint Joüin dont elle a porté enſuite le nom, & poſſedé les Reliques. Les Auteurs modernes diſent que ce Saint étoit frere germain de S. Maximin, Evêque de Treves, ainſi que S. Maxence ou Maixent, Evêque de Poitiers, quoique dans les Actes de S. Maximin, mis au jour par Loup Abbé, Maixent eſt cité ſeul pour frere de Maximin. Il y a eû pluſieurs ſaints Perſonnages dont la pieté a fleuri dans ce Monaſtere, comme S. Paterne, devenu depuis Evêque d'Avranches, & S. Achard ou Aichard qui fut le Fondateur & le premier Abbé de Quingeac, puis de Jumieges.

La diſcipline étant venuë à ſe relâcher dans cette Abbaye pendant les guerres des Gotbs & des Sarazins, enſorte que les Moines vivoient plutôt en Chanoines qu'en Religieux, & negligeoient abſolument leur Regle, on dit que les Moines de Saint Martin de Vertou, qui étoit une Abbaye à deux lieuës de Nantes, réduite aujourd'hui en

Prieuré

Prieuré conventuel, & dépendant de S. Joüin de Maroes, appuyés de l'autorité Royale, rétablirent l'an 844. dans le Monaſtere de S. Joüin de Marnes l'ancienne vigueur de l'Obſervance Reguliere, & que les Chanoines ou Religieux qui s'y trouvoient pour lors, ſutent contraints de s'y ſoumettre au joug de la Regle. Enfin l'an 1655. le 28. Septembre ce Monaſtere fut uni à la Congregation de S. Maur, qui l'a fait refleurir plus que jamais. On y compte quarante-ſept Abbés juſqu'en 1717. La Manſe Abbatiale eſt de ſix mille livres, il en dépend quarante-cinq Prieurés & deux cens ſeize Benefices.

S. JOUIN ſous Mauleon, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 778 habitans.

S. JOURS en Marenne, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Auch, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1028 habitans.

S. JOUVENT, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 818 habitans.

I R E

S. IRENE'E, Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Lion. Le Prieur joüit de deux mille livres, & les Religieux de quatre mille livres.

I S M

S. ISMIER, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 210 habitans.

I S L

S. ISLE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 165 habitans.

I T A

S. ITAIRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 358 habitans. La Paroiſſe de S. Itaire eſt compoſée de ſix hameaux. L'Egliſe Paroiſſiale eſt ſituée audit S. Itaire vers le Mâconnois; les Hameaux ſe nomment Montagny, Bierres, Beſanceüil & Angoin. Dans le Hameau de S. Itaire, toutes les maiſons ſont ſituées en Chalonois à la reſerve de trois qui ſont en Mâconois. Le Hameau de Montagny eſt auſſi du Mâconnois; celui de Bierres eſt du Chalonois; le Hameau de Beſanceüil eſt compoſé d'environ trente feux, dont neuf ſont en Chalonnois, le teſte en Mâconnois, auſſi-bien que les deux tiers du Territoire, l'autre tiers étant du Chalonois; le Hameau d'Angoin eſt du Mâconois, & du Diocèſe, Préſidial, Bailliage de Mâcon, en ce qui eſt du Mâconois, à la reſerve de ce qui dépend du Juge-Mage de Cluny, & du Grenier à ſel de S. Gengoux, Recette de Mâcon. Le Hameau dudit S. Itaire eſt ſitué ſur une Montagne au levant; Vaux eſt au pied de la montagne; Montagny entre deux coteaux, proche dudit S. Itaire; Bierres dans une vallée au pied de la montagne qui le couvre du côté du midi; Bezanceüil eſt au pied d'une montagne qui le couvre du côté du couchant, & qui a ſon aſpect du côté du levant; Angoio eſt dans une plaine proche de la riviere de Guye.

J U B

S. JUBRIAN, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 65 habitans.

J U D

S. JUDOCE, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 130 habitans.

I V E

S. IVERS, *Caſtrum Sancti Georgii*, Baronie; dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Recette de Mouſtiers, a 210 habitans. Il y avoit autrefois une Prévôté de l'Ordre de S. Auguſtin.

S. IVERSON, *Caſtrum S. Georgii de Sargano*, c'eſt un Prieuré-Cure du Diocèſe de Digne, en Provence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 460 habitans.

S. IVERY, dans le haut Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 204 habitans.

J U I

S. JUIN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 133 habitans.

S. JUIRE, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 465. habitans.

J U L

S. JULES, Abbaye de Prémontrés, dans le Diocèſe de Beauvais; elle joüit de onze mille livres de revenu.

S. JULIA, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 330 habitans.

S. JULIA, dans le bas-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 976 habitans.

S. JULIA de Graſcapoux, *Voyez* Graſcapoux.

S. JULIEN, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 310 habitans.

S. JULIEN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 446 habitans.

S. JULIEN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 268 habitans.

S. JULIEN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux Election d'Agen, a 286 habitans.

S. JULIEN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 240 habitans.

S. JULIEN, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 358 habitans.

S. JULIEN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 359 habitans.

S. JULIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Greoier à ſel & Recette de Dijon, a 278 habitans. C'eſt un païs bas & de plaines; il y a un ruiſſeau qui ſort de la fontaine de Norges.

S. JULIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 140 habitans.

S. JULIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 210 habitans.

S. JULIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendaoce de Dijon, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 260 habitans. Sa ſituation eſt aſſez belle, c'eſt un païs de montagoes. Le Bourg de Senecey, les Hameaux de Seney, la Farge & Ruffey, la Tour de Vertay, Sinoliere & Rougemont en dépeodent.

S. JULIEN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 1000 habitans. C'eſt l'un des ſept Sieges de la Juſtice Royale de Comenges; il reſſortit au Preſidial de Toulouſe.

S. JULIEN, dans le haut-Languedoe, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendaoce de Toulouſe, Recette d'Alby, a 138 habitans.

S. JULIEN, dans la Notmandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 135 habitans. C'eſt à M. le Duc de la Force.

S. JULIEN, dans la Normandie, Diocèſe de Secz, Parlement de Roüeo, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 272 habitans.

S. JULIEN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 47 habitans.

S. JULIEN, dans le Berry, Chaſtellenie démembrée de celle de Châteauneuf, & qui eomprend celles de Chambon, Ineüil, S. Simphorien, & partie de Veneſme.

S. JULIEN, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 272 habitans

S. JULIEN, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 272 habitans. Il eſt auſſi de la Sénéchauſſée de Gueret.

S. JULIEN, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 360. habitans.

S. JULIEN, aux Confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Electinn de Combrailles, a 258 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur un petit Côteau. Les terres ſont bonnes pour le ſeigle, le bled noir & l'avoine. Les habitans ne ſont aucun commerce. M. de Montagnat en eſt Seigneur.

S. JULIEN, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 250 habitans.

S. JULIEN, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 155 habitans.

S. JULIEN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 278 habitans.

S. JULIEN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendaoce de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 205 habitans.

S. JULIEN, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Otleans, Election de Romorentin, a 405 habitans.

S. JULIEN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Coodom, a 159 habitans.

S. JULIEN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Coodom, a 46 habitans.

S. JULIEN, dans la Provence, Diocèſe de Marſeille, Parlement & Intendance d'Aix, a 210 habitans.

S. JULIEN, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 260 habitans.

S. JULIEN, *Caſtrum Sancti Juliani*, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan; a 260 habitans. Honoré Bouche dit, que ce lieu étoit déſert de ſon tems entre Barjols, Scillans, & Fayence.

S. JULIEN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienoe, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 292 habitans.

S. JULIEN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 76 habitans.

S. JULIEN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 405 habitans.

S. JULIEN, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranehe, a 239 habitans.

S. JULIEN, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 204 habitans.

S. JULIEN d'Aſſe, dans la Proveoce, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 301 habitans.

S. JULIEN de Boniſaguel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 276 habitans.

S. JULIEN de Bourdeilles, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 318 habitans.

S. JULIEN de Caſtelnaud, dans le Perigord, Diocèſe de Satlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 186 habitans.

S. JULIEN de Chedon, daos la Touraine, vers le Berry. La Cure eſt à la collation du Prieur de S. Coſme de Tours. *Voyez* Chedon.

S. JULIEN de Civry, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Chambre à ſel de la Clayette, Recette de Semur en Brionnois, a 260 habitans. Il eſt ſitué en païs moitié colines, moitié vallées. La Riviere d'Arconce paſſe à côté de cette Paroiſſe; il y a quelques vignes.

S. JULIEN de Concelles, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Reones, Intendance & Election de Nantes, a 791 habitans.

S. JULIEN de Coniſel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 385 habitans.

S. JULIEN de Copel, *Voyez* Copel.

S. JULIEN de Cray, partie dans la Bourgogne, partie dans le Lionnois, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, a 462 habitans. Le quartier de la Bourgogne eſt de l'Inteodance de

Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Semur en Brionnois; le quartier du Lionois eſt de l'Intendance & Préſidial de Lion, Grenier à ſel de Chatlieu, Election de Roanne. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne; il y a peu de vignes, point de Riviere; l'Evêque de Mâcon eſt Collateur de la Cure; l'Abbaye de S. Rigault, Ordre de S. Benoît, en eſt à une demi lieuë; il y a ſix Religieux, joüiſſans de trois à quatre mille livres de rente. Le Roi eſt Collateur de cette Abbaye. Le Château & Seigneurie de l'Eſtang, & les Hameaux de Heurges, Reſital, Lihun & Autreval, partie de Bourgogne, partie du Lionnois, en dépendent.

S. JULIEN de la Geneſte, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 264 habitans.

S. JULIEN de la Motte, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 102 habitans.

S. JULIEN de la Neſ, dans le bas-Languedoe, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 192 habitans.

S. JULIEN de Lampoo, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 860 habitans.

S. JULIEN de Leſcap, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 292 habitans.

S. JULIEN de Mont-Sage, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 252 habitans.

S. JULIEN de Points, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 164 habitans.

S. JULIEN de Ras, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlemeot & Intendance de Grenoble, a 600 habitans.

S. JULIEN de Terreſoſſe, dans l'Agennis, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 142 habitans.

S. JULIEN de Thevet, dans le Diocèſe de Bourges, & l'Archiprêtré de la Châtre, *Voyez* S. Martin.

S. JULIEN de Valgague, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 204 habitans.

S. JULIEN de Venſat, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermoot, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 235 habitans.

S. JULIEN de Vouvantes, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 325 habitans.

S. JULIEN Dodes, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electioo de Roanne, a 418 habitans.

S. JULIEN du Ga, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Indance de Montpelliet, Recette de Viviers, a 712 habitans.

S. JULIEN du Puy, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 159 habitans.

S. JULIEN Durcival, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1086 habitans.

S. S. JULIEN du Sault, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlemeot & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 1168 habitans. Il y a un Chapitre compoſé d'un Chantre & de dix Canonicats de deux ceus livres chacun.

S. JULIEN du Serre, dans le bas-Languedne, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 408 habitans.

S. JULIEN en Bochaine, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 202 habitans.

S. JULIEN en Boutietes, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootpellier, Recette de Viviers, a 840 habitans.

S. JULIEN en Champagne, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 103 habitans.

S. JULIEN en Champſaut, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 688 habitans.

S. JULIEN en Goye, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valeoce, Parlement de Toulouſe, Inteodance de Montpellier, Recette de Viviers, a 376 habitans.

S. JULIEN en Jareſts, Bourg, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 1376 habitans.

S. JULIEN en Quint, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Monrelimar, a 710 habitans.

S. JULIEN en S. Alban, dans le bas-Languedoe, Diocèſe de Viviers, Parlement, de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 102 habitans.

S. JULIEN en Vercots, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 299 habitans.

S. JULIEN en Vocanee, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Viviers, a 505 habitans.

S. JULIEN & Ruffey, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlemeot & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chaloo, a 274 habitans.

S. JULIEN & S. Julien à la Montagne, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Iotendance & Election de Grenoble, a 204 habitans.

S. JULIEN & Segur, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Briwes, a 129 habitans.

S. JULIEN la Veſtre, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Patis, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 430 habitans.

S. JULIEN le Champ, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 228 habitans.

S. JULIEN le Montagnier, *Caſtrum de Sancto Juliano*, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 310 habitans.

S. JULIEN le Pauvre, dans le Berry, Diocèſe

de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial & Election de Bourges, Grenier à Sel de Dun-le-Roi, a 90 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt à deux lieuës de Châteauneuf ſur Cher & à quatre de Dun-le-Roi. Elle eſt regie par la Coûtume de Berry; la Cure eſt de quatre cens livres, elle eſt à la collation de M. le Duc : les terres ſont aſſez boones pour le bled. M. le Comte de Pontchartrain en eſt Seigneur, à cauſe de ſon Marquiſat de Châteauneuf ſur Cher. Le commerce conſiſte en brebis, moutons & en laines, que l'on vend auſſi-bien que les grains à Châteauneuf. Les lettres s'adreſſent à Châteauneuf ſur Cher.

S. JULIEN le Pelerin, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 328 habitans.

S. JULIEN le Roux, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 228 habitans.

S. JULIEN Molin-Molette, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 489 habitans.

S. JULIEN Orſac & Beſſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 164 habitans.

S. JULIEN près Bort, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 845 habitans.

S. JULIEN près Herment, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Recette de Riom, a 268 habitans.

S. JULIEN ſous Vierzon, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 310 habitans.

S. JULIEN ſur Bibort, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Electinn de Lion, a 680 habitans.

S. JULIEN ſur Caloone, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieox, Parlement & Inrendance de Roüeo, Election de Pont-Levêque, a 450 habitans. Le Seigneur en prend le nom; il y a marchez & pluſieurs foires.

S. JULIEN ſur d'Heune, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Mootcenis, a 660 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en Païs maigre ſur la riviere d'Heune, qu'on pourroit rendre navigable. Le Païs eſt partie eo mootagnes, & partie en plaines. Il y a un Couvent de Benedictines réformées, ſous le nom de Prieuré S. Julien, qui y a été tranſferé de la ville d'Autun. La Prieure eſt collatrice de la Cure, & le Prieuré eſt à la nomination du Roi. Il vaut quatorze cens livres de rente. Cette Paroiſſe eſt compoſée des Hameaux de S. Julien, Montfaucon-le-Roi, Echaſſaux, & le Jay.

S. JULIEN ſur Reſſouze, Bourg & Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 385 habitans. Il eſt Siége d'un Mandement, membre de Pont-de-Vaux. Sa Communauté députe aux Aſſemblées de la Breſſe.

S. JULIEN ſur Sarthe, Bourg, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 1035 habitans.

S. JULIEN ſur Veile, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Iotendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 205 habitans.

J U N

S. JUNIEN, *Oppidum Sancti Juniani*, Ville, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 3000 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans la baſſe-Marche ſur la Vienne; elle eſt à ſept lieuës au-deſſous de Limoges, & à ſon couchant. Il y a un Chapitre compoſé d'un Prevôt, de dix-ſept Chanoines, & dix Titulaires du bas Chœur. Son principal commerce eſt la fabrique de Gands; Il y a un Bureau des Traites Foraines établi depuis peu à la Barre, ſur le chemin de cette Ville à Limoges, dans une langue de terre du Poitou, qui ſe trouve enclavée dans le Limoſin. L'Evêque de Limoges eſt Seigneur de cette Ville.

S. JUNIEN, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 254 habitans.

S. JUNIEN le Petit, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 106 habitans.

S. JUNIEN les Combes, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 400 habitans.

I V O

S. IVORE, le même que S. George, dans la Normandie, Evêché de Coutances. Cette Paroiſſe appartient à M. le Marquis de Coigny Lieutenant General des armées du Roi, & Cordon bleu. Il preſente à la Cure; il y a dans cette Paroiſſe de grandes & bonnes fermes.

J U R

S. JURE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 142 habitans.

S. JURS & les Nobles, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 310 habitans.

S. JURSON, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Inteodance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 310 habitans.

J U S

S. JUST, Bourg, dans la Saintooge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Electioo de Marennes, a 2710 habitans.

S. JUST, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootauban, Electioo de Villefranche, a 200 habitans.

S. JUST, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 722 habitans.

S. JUST, *Sancti Juſti Oppidum*, petite Ville, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Inteodance d'Amiens, Election de Montdidier, a 692 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Prémontré, ſituée ſur les ſources de la Riviere d'Arce, ſur le chemin de Paris à Amiens; elle eſt à onze lieuës au Midi d'Amiens; elle a été fondée en 1070. L'Abbé en retire ſix mille cinq cens livres de rente. La poſte aux lettres arrête à S. Juſt, & l'on y adreſſe celles des Bourgs & Villages voiſins.

S. JUST,

S. JUST, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 1030 habitans. C'eſt une Baronie du nombre de celles dont les Seigneurs ſont obligez de porter l'Evêque de Troyes le jour de ſon entrée ; il y a l'Abbaye du Macheret, & une Manufacture de gros draps & de ſerges drapées ; elle appartient à preſent à la Maiſon de Guenegault.

S. JUST, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 115 habitans.

S. JUST, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 550 habitans.

S. JUST, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 469 habitans.

S. JUST, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 60 habitans. C'eſt une annexe.

S. JUST, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 250 habitans. M. de Savary en eſt Seigneur.

S. JUST, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 150 habitans. M. d'Iclon en eſt Seigneur.

S. JUST, *de Sancto Juſto*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial, Grenier à ſel & Recette de Bourges, a 270 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à trois lieuës de Bourges, & de Dun-le-Roi, ſur la Riviere d'Avron ; elle eſt régie par la Coûtume de Bourges ; la Taille eſt perſonnelle, la Cure eſt de cinq cens livres, à la collation du Treſorier de la Sainte Chapelle de Bourges. Le terroir en eſt maigre, & ne produit que du méteil, du ſeigle, de l'orge & des avoines. C'eſt un Fief qui releve de la groſſe Tour de Dun-le-Roi ; le Sieur de Cullon de Charnaye en eſt Seigneur Haut-Juſticier. Le commerce du lieu conſiſte en Moutons, Brebis & Laines ; l'on adreſſe les lettres par Bourges.

S. JUST, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 184 habitans.

S. JUST, dans la baſſe Navarre, Diocèſe de Bayonne. Parlement de Pau, Parlement d'Auch, Païs d'Oſtabarés, a 280 habitans.

S. JUST, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 65 habitans.

S. JUST, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 46 habitans.

S. JUST, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 211 habitans.

S. JUST, dans le Dauphioé, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 234 habitans.

S. JUST d'Ardeche, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 406 habitans.

S. JUST d'Auray, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 635 habitans.

S. JUST de Romans, Abbaye de Filles de l'Ordre de Citeaux, dans la Ville de Romans en Dauphiné ; elle jouit de trois mille livres de revenu. *Voyez* Romans.

S. JUST des Mareſts, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 445 habitans.

S. JUST en Bas, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 345 habitans.

S. JUST en Chevalet, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 860 habitans.

S. JUST en Cornillon, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 228 habitans.

S. JUST en Feuquerolles, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 475 habitans.

S. JUST & Bron, Bourg ; ce ſont deux Hameaux dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreuil-Bellay, a 340 habitans.

S. JUST & Vacquieres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 102 habitans.

S. JUST la Penduë, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendaoce de Lion, Election de Roanne, a 525 habitans.

S. JUST la Penduë, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 476 habitans.

S. JUST lez Velay, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 300 habitans.

S. JUST près Brioude, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1500 habitans.

S. JUST près Chomelis, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 900 habitans.

S. JUST ſur Loire, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 860 habitans.

S. JUSTIN, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aire, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette du païs de Marſan, a 910 habitans.

S. JUSTIN, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 300 habitans.

J U V

S. JUVAT, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 358 habitans.

S. JUVIN, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manebould, a 545 habitans.

I Z E

S. IZERY, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Monrauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

L A B

S. LABOUER, Ville, dans la Gaſcogne,

Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 962 habitans.

L A C

S. LACTANCIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 372 habitans.

L A G

S. LAGIER, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 725 habitans.

S. LAGIER, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 125 habitans.

S. LAGIER, dans l'Auvergoe, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 122 habitans.

L A M

S. LAMAIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 330 habitans.

S. LAMBERT, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 825 habitans.

S. LAMBERT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 592 habitans.

S. LAMBERT, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Paris, a 265 habitans.

S. LAMBERT, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 214 habitans.

S. LAMBERT, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 78 habitans.

S. LAMBERT, dans la Provence, Diocèſe de Carpentras, Parlement & Intendance d'Aix, a 310 habitans.

S. LAMBERT de la Poterie, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 300 habitans.

S. LAMBERT des Levées, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 1215 habitans.

L A N

S. LANGIS, dans le Perche, Dioceſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Aleoçoo, Election dc Mortagne, a 425 habitans.

S. LANNE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Aucb, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

L A O

S. LAON, *Sanctus Launus*, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electioo de Louduo, a 185 habitans.

S. LAON de Roquepine, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 672 habirans.

S. LAON de Thouars, *Sancti Launi Touarcenſis Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Auguſtin, dans la ville de Thouars, Diocèſe de Poitiers. Elle dnir ſon commencement à un certain Achard & à Roſcia ſa femme, qui fonderent d'abord dans cette Egliſe quatre Chanoines. Iſembert I. en 1115. & Iſembert II. Evêques de Poiriers, lui donnerent pluſieurs Egliſes; en ſorte qu'au tems de Pierre leur Succeſſeur, le nombre des Chanoines montoit déja à douze. L'on voit par une chartre d'Aimeric, Vicomte de Thouars, que ce Seigneur fit beaucoup de bien à ce Monaſtere l'ao 1117. Elle eut encore pour bienfaiteurs remarquables Henri, Roi d'Angleterre, & Marguerite d'Ecoſſe, Reine de France, & femme du Roi Louis XI. Ils repoſent tous deux dans l'Egliſe de ce Monaſtere à côté du Chœur. L'Abbé joüit de deux mille livres de reveou.

L A R

S. LARY, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 310 habirans.

S. LARY, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 360 habitans. Il y a une Juſtice Royale.

S. LARY, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 210 habitans. Il y a une Juſtice Royale.

S. LARY, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leſtour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Aucb, Election de Lomagne, a 268 habitans.

L A T

S. LATIER, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Greooble, Election de Romans, a 648 habitans.

L A U

S. LAUD, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers; Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1010 habitans.

S. LAUNEUC, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recerte de Dol, a 155 habitans.

S. LAURE, Abbaye, dans le Haynaut, près Valenciennes: elle eſt de l'Ordre de S. Benoît, & joüit de treize mille livres.

S. LAURE, dans l'Auvergne, Dincèſe de Clermont, Parlemeot de Paris, Intendance & Election de Riom, a 238 habitans.

S. LAURENT, Bourg, dans l'Angoûmois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Electioo de Cognac, a 858 habitans.

S. LAURENT, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1170 habitans.

S. LAURENT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 567 habitans.

S. LAURENT, Forêt de cinq mille ſix cens quarante-huit arpens, de la Maîtriſe de Vierzon.

S. LAURENT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivillers, a 440 habitans. M. d'Houdetot en eſt Seigneur

S. LAURENT, dans l'Aogoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Inteodance de Limoges, Election d'Angoulême, a 560 habitans.

S. LAURENT, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 572 habitans.

S. LAURENT, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 409 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée partie en plaines, & partie ſur des hauteurs. Ses terres ſont bonnes pour le ſeigle, le bled noir, les orges, les avoines, les raves, les pacages & les foins. Il y a quelques arbres fruitiers, un bois de chênes de haute futaye, appartenant au Seigneur de Cros. Les habitans font un petit commerce de beſtiaux; ils ſont laborieux & aiſez. Le Roi & M. le Duc de la Feuillade en ſont Seigneurs.

S. LAURENT, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 340 habitans.

S. LAURENT, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 210 habitans.

S. LAURENT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 198 habitans.

S. LAURENT, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Marville, a 332 habitans.

S. LAURENT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 192 habitans.

S. LAURENT, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 186 habitans.

S. LAURENT, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 50 habitans.

S. LAURENT, dans la Touraine, vers Langeſt.

S. LAURENT, *Caſtrum Sancti Laurentii*, Bourg, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Paul, a 310 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord occidental & à l'embouchure du Var; l'on recueille dans ſon territoire des vins excellens; l'Evêque de Vence eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

S. LAURENT dans la Provence, ci-devant Paroiſſe du Diocèſe d'Aix; ce n'eſt plus à preſent qu'une Egliſe qui eſt dans le Territoire d'Arles.

S. LAURENT, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers; a 310 habitans.

S. LAURENT, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 74 habitans.

S. LAURENT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 103 habitans.

S. LAURENT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 155 habitans. Ce lieu eſt de la Juriſdiction de Lauzun.

S. LAURENT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 138 habitans. Ce lieu eſt de la Juriſdiction de Luzignan.

S. LAURENT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers. C'eſt une Terre qui appartient à Madame la Ducheſſe d'Elbeuf par ſa mere; elle lui rapporte avec ſes dépendances, dix mille livres de rente.

S. LAURENT, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 106 habitans.

S. LAURENT, *Voyez* Hommes de S. Laurent.

S. LAURENT, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 36 habitans. C'eſt une Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Benoît.

S. LAURENT aux Bois, dans la Picardie, Prieuré en tegle de trois cens livres.

S. LAURENT d'Agny, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 665 habitans.

S. LAURENT d'Andenay, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, a 102 habitans. Cette Paroiſſe eſt compoſée de trois Communautés; l'une qui eſt appellée Saint Laurent en Bourgogne, & qui eſt du Bailliage de Montcenis, Grenier à ſel & Recette d'Autun. La ſeconde dite Saint Laurent en Charolois, qui eſt du Bailliage & de la Recette de Charolles, Grenier à ſel du Mont Saint Vincent. La troiſiéme dite S. Laurent en Mâconnois, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux. Elle eſt à cinq lieuës de Chalon, & à deux de Montcenis, & à demi quart de lieuë de l'étang de Long-Pendu. C'eſt un païs de montagnes, colines & plaines. L'Abbé de Cluny eſt collateur de la Cure. Il y a une vieille Chapelle ruinée.

S. LAURENT d'Aygouze, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 1130 habitans.

S. LAURENT de Bourges, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de Chezal Beoôit, dans la ville de Bourges. L'on croit cette Abbaye fondée par l'Empereur Charlemagne, que l'on prétend y avoir mis ſa fille Euphraſe pour premiere Abbeſſe. D'autres n'établiſſent ſa fondation qu'en 1145. elle joüit de dix mille livres de revenu. *Voyez* Bourges.

S. LAURENT de Cerdans, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 560 habitans.

S. LAURENT de Condé. *Voyez* Coodé.

S. LAURENT de Greneu, dans la Bretagne, Dioceſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 86 habitans.

S. LAURENT de Jourdres. *Voyez* Jourdres.

S. LAURENT de la Barriere, dans la Saintonge, Dioceſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 133 habitans.

S. LAURENT de la Monzie, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 610 habitans.

S. LAURENT de la Plaine, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 816

S. LAURENT de la Roche, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance

de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 175 habitans. Il y a un Prieuré Conventuel en Commande, à la nominatioo du Pape. Il dépend d'Argigny.

S. LAURENT de la Salancas, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 369 habitans.

S. LAURENT de la Salle, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo de Fontenay, a 586 habitans.

S. LAURENT de la Vernede, dans bas-Languedoc, Dioceſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 318 habitans.

S. LAURENT de Lin, dans l'Anjou, Dioceſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 365 habitans.

S. LAURENT de Lions, *Sanctus Laurentius in Sylva Leonum*, dans la Normandie, Prieuré de Chanoines Reguliers, Ordre de S. Auguſtin, au Diocèſe de Roüen, entre la Forêt de Lions & le païs de Bray. Le Prieur preſeote à douze Cures, & il eſt nommé par le Roi.

S. LAURENT de Luſſas, dans le bas-Languedoc, Dioceſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliers, Recette de Viviers, a 468 habitans.

S. LAURENT de Pradoux, dans le Perigord, Dioceſe de Petigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1115 habitans.

S. LAURENT de S. Emilien, dans la Guienne, Dioceſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 360 habitans.

S. LAURENT de Targaſte, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Electioo d'Avranches, a 1135 habitans.

S. LAURENT de Treves, dans le bas-Languedoe, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendanee de Montpellier, Recette de Mande, a 426 habitans.

S. LAURENT d'Envermeu, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Electinn d'Arques, a 27 habitans. M. Labbé en eſt Seigneur.

S. LAURENT des Arbres, dans le bas-Languedoe, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Inrendanee de Montpellier, Reeette d'Uſez, a 700 habitans.

S. LAURENT des Autels, dans l'Anjou, Dioceſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 486 habitans.

S. LAURENT des Bains, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Valence, Parlement de Tnulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 610 habitans.

S. LAURENT des Bois, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendanee d'Orleans, Election de Châteaudun, a 350 habitans.

S. LAURENT des Bois, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendanee de Roüen, Election d'Evreux, a 229 habitans. C'eſt aux Religieux de S. Taurin.

S. LAURENT des Combes, dans la Saintnnge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 355 habitans.

S. LAURENT des Eaux, Bnurg, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlemeot de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 660 habitans.

S. LAURENT des Gréez, dans la Normandie, Dioceſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 205 habitans.

S. LAURENT des Mortiers, Bourg, dans l'Anjou, Dioceſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Châteaugootier, a 520 habitans.

S. LAURENT d'Aubeterre, *Sanctus Laurentius de Alba-Terra*, Bourg, dans la Touraine, Dioceſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Prélidial de Tours, Bailliage de Preüilly, Greniet à ſel de Loches, Election de Châteauroux, a 360 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur l'Aygronne, à deux lieuës de Preüilly, & à trois de Châtillon ſur Indre. Elle eſt regie par la Coutume de Touraine. La Taille eſt perſonnelle; la Cure vaut neuf cens livres; elle eſt à la collation de l'Abbé de S. Cyran. Elle eſt compoſée de douze Hameaux. L'on n'y recüeille qu'un peu de bled & de Vin. M. de Charnizai en eſt Seigneur: c'eſt une haute Juſtice. Les lettres s'adreſſeot par Preüilly.

S. LAURENT Doing, dans le Lionnois, Dioceſe de Lion, Parlement de Paris, Intendanee & Election de Lion, a 572 habitans.

S. LAURENT d'Oriére, dans le Dauphiné, Dioceſe de Gap, Parlement & Intendanee de Grenoble, a 1377 habitans.

S. LAURENT du Baſton, dans le Perigord, Dioceſe de Perigueux, Parlement & Inrendanee de Bordeaux, Election de Perigueux, a 680 habitans.

S. LAURENT du Ctos, dans le Dauphiné, Dioceſe, Parlement, Inrendance, & Election de Grenoble, a 310 habitans.

S. LAURENT du Mont, dans la Normandie, Dioceſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 198 habitans. C'eſt aux Religieux de l'Abbaye de Sainte Barbe,

S. LAURENT du Pont, Bourg, dans le Dauphiné, Dioceſe, Parlement, Intendanee & Election de Grenoble, a 1350 habitans.

S. LAURENT du Rocq, Bourg, dans la Saintonge, Dioceſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendanee de la Rochelle, Election de Saintes, a 500 habitans.

S. LAURENT en Beaumont, dans le Dauphiné, Dioceſe, Parlement, Intendanee & Election de Grenoble, a 104 habitans.

S. LAURENT en Brionnois, dans la Bourgogne, Dioceſe de Mâeon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâçon, a 310 habitans. Cette Paroiſſe eſt du Grenier à ſel de la Clayette; elle eſt ſituée ſur une hauteur, arroſée de deux ruiſſeaux.

S. LAURENT en Caſtelnaud, dans le Perigord, Dioceſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 912 habitans.

S. LAURENT en Caux, dans la Normandie, Dioceſe, Parlement & Intendanee de Roüen, Election d'Arques, a 535 habitans. M. de Normanville en eſt Seigneur.

S. LAURENT en Cuhzaguez, dans la Guienne, Dioceſe, Parlement, Intendanee & Election de Bordeaux, a 760 habitans.

S. LAURENT en Gatine, dans la Touraine, Dioceſe de Tours, Parlement de Paris, Intendanee

ce & Recette de Tours, a 540 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoutier.

S. LAURENT en la Marque, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 475 habitans.

S. LAURENT en Royans, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 751 habitans.

S. LAURENT l'Abbaye, *Cœnobium Sancti Laurentii*, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, à 325 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la riviere de Noüan, à deux lieuës de Coſne dans le Païs de Puiſaye; elle eſt du Grenier à ſel de Coſne; c'eſt une haute Juſtice qui reſſortit partie à Auxerre & partie à Montargis; elle eſt régie par la Coûtume d'Auxerre, la taille eſt perſonnelle, la Cure eſt d'environ cinq cens livres, à la collation de l'Abbé. Le terroir eſt eſt mediocrement bon; il y a quelques petites forêts; on y fait commerce de chevaux. Les lettres vont par Coſne. Il y a la Seigneurie de Longreſt qui appartient à Mrs de S. Hilaire; il s'y tient le jour de S. Jean-Baptiſte une grande aſſemblée appellée Apport. Le peuple eſt doux, de mœurs pures & laborieux. Cette Paroiſſe prend ſon nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin & de la Congregation de Bourg-Achart. L'Abbé, qui eſt à preſent M. d'Acquin, Doyen de S. Thomas du Louvre de Paris, en retire environ dix-huit cens livres.

S. LAURENT la Couche, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 364 habitans

S. LAURENT le Miſnier, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 690 habitans.

S. LAURENT lez Chalon, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel de Chalon, Chef-lieu d'une Recette, a 730 habitans. Cette Ville eſt ſituée partie dans une Iſle, & partie au bord de la Saone, vis-à-vis Chalon, dans le Comté d'Auſſonne. Le pont de Saone eſt dans l'étenduë du finage: C'eſt dans cette Ville que Louis XI. établit le Siége d'un Parlement pour le Comté d'Auſſonne & la Breſſe Chalonnoiſe; ce Siege de Parlement a été ſupprimé & réuni au Parlement de Dijon: il n'y eſt reſté qu'une Châtellenie Royale pour le même diſtrict que le Parlement. Il y a un prieuré de l'Ordre de S. Benoît. Les Hameaux des Chivanes en dépendent.

S. LAURENT lez Mâcon, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 390 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans la Breſſe, au bord de la Saone, vis-à-vis Mâcon. Il y a une Mairie; il fait partie du Marquiſat de Baugé.

S. LAURENT ſur Baranjon, petit Bourg, Prévôté Royale, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial & Election de Bourges, Bailliage de Mehun. Grenier à ſel de Vierzon, a 324 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur le Baranjon à deux lieuës de Mehun-ſur-Yevre, & à trois lieuës de Vierzon. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt à portion congruë avec les dimes, à la collation du Prieur de S. Martin lez Bourges. Il y a deux Hameaux qui font une année de Vignon ſur Baranjon & de Vierzon, & l'autre année de cette Paroiſſe-ci. Le terroir en eſt maigre, & ne produit que du ſeigle avec peu de vignes, dont le vin n'eſt pas bon. Il y a le Parc du Duc Jean, & les Forêts de Mehun & de S. Laurent. Cette Paroiſſe eſt du Domaine de Mehun: le Roi en eſt Seigneur; M. Barré Seigneur de Bourdeil en a la Seigneurie fonciere. Le principal commerce eſt en chanvre; la conſommation ſe fait à Vierzon & à Mehun. L'on adreſſe les lettres à Vierzon. Le Duc Jean y avoit autrefois un Château au bord de la Riviere; l'on n'en voit plus que les ruines.

S. LAURENT ſur Gorre, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intennce & Election de Poitiers. C'eſt une Terre qui raporte trois mille livres.

S. LAURENT ſur la Mer, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 452 habitans.

S. LAURENT ſur Pere, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Conſolans, a 228 habitans.

S. LAURENT ſur Sayvre, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 815 habitans.

S. LAUTIN, dans la Franche-Comté, Prieuré Conventuel, dépendant de Baume. Il eſt en Commande & à la nomination du Pape.

L A Z

S. LAZARE, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèſe d'Arles.

S. LAZER dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 470 habitans.

L E G

S. LEGER, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 840 habitans.

S. LEGER, *Sanctus Leodegarus*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 652 habitans. M. d'Ancourt en eſt Seigneur.

S. LEGER, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 166 habitans.

S. LEGER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 50 habitans.

S. LEGER, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 575 habitans. Il y a un Château qui dépend du Duché de Ramboüillet. La Forêt de Saint Leger eſt voiſine du Château ſuſdit, elle eſt également du même Duché. Il y a des haras appartenans au Roi. L'on prétend que ces haras ſont auſſi anciens que la Forêt. Il y a ordinairement cent cavales & douze à quinze étalons, qui donnent tous les ans quarante poulains, & autant de pouliches; mais l'experience fait connoître que ces chevaux ne ſont bons qu'à ſept ans. Le Roi joüit encore des parcs du Château par convention, juſqu'à ce qu'on ait trouvé une autre place pour les haras.

S. LEGER, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 546 habitans.

S. LEGER, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 150 habitans.

S. LEGER, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 475 habitans.

S. LEGER, Terre, dans le Poitou, Election de S. Maixaot, valant quatre mille livres: elle eſt à M. le Cocq, Maitre des Requêtes.

S. LEGER, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 228 habitans.

S. LEGER, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 448 habitans.

S. LEGER, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 330 habitans.

S. LEGER, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 295 habitans.

S. LEGER, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 315 habitans.

S. LEGER, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers.

S. LEGER, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 146 habitans.

S. LEGER, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 192 habitans.

S. LEGER, dans l'Artois, Diocèſe d'Artas, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 233 habitans.

S. LEGER, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, a 294 habitans. L'on appelle encore cette Paroiſſe S. Ligier le Petit; elle eſt du Préſidial de S. Pierre-le-Mourier, & du Grenier à ſel de la Charité. La Juſtice y eſt renduë ſelon la Coutume de Loris. Elle eſt ſituée à une lieuë de la Charité. La taille eſt perſonnelle; la Cure valant cinq cens livres, eſt à la Collation du Prieur de la Chanté, qui en eſt Seigneur; le terrain raporte de boo bled. Le peuple eſt bon & laborieux. L'on adreſſe les lettres par la Charité.

S. LEGER, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à Sel de Paray, a 155 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë & demi de Paray; c'eſt un Païs de colines & de buiſſons. Le Doyen de Paray eſt Collateur de la Cure, dont dépendent ſix Hameaux, ſçavoir, S. Leger, qui eſt le Siége de la Paroiſſe, le Paſeau, la Fayolle, Braochet, la Fin, la Varenne & les Auſuph,, Il n'y a que S. Leger qui ſoit Fief.

S. LEGER, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à Sel de Mirebau, a 82 habitans. C'eſt un Païs de bois & marais; la riviere de Baize paſſe par le finage, elle porte des petits batcaux chargés de mines de fer. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoit, dont la fondation eſt fort ancienne.

S. LEGER, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, a 20 habitans.

S. LEGER, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un petit coteau à une lieuë de Mâcon. C'eſt un Pays de vignes.

S. LEGER, dans le Gevaudan, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 310 habitans. C'eſt dans ce lieu que demeure une partie des Marchands qui ſoutienoent les Manufactures du Gevaudan; ils en font teindre les Cadis & les Serges, & les envoyent dans les Païs étrangers.

S. LEGER, ou S. Yger, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 98 habitans.

S. LEGER, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 138 habitans.

S. LEGER, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 238 habitans.

S. LEGER, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 414 habitans. C'eſt à M. l'Abbé de Feſcamp.

S. LEGER, *Caſtrum Sancti Legerii*, dans la Provence, Diocèſe de Glandeves, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guilleaume, a 310 habitans.

S. LEGER aux Bois, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 476 habitans.

S. LEGER de Couard, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Iotendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 106 habitans.

S. LEGER de Fougeret, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 400 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans les Montagnes du Morvant; ſes terres ſont legeres, & ne ſont propres qu'au ſeigle, les pacages ſont bons, les foins ſuffiſans pour la nourriture & l'engrais des beſtiaux dont les habitans ſont commerce; ils façonnent auſſi & charient du bois de moule à la riviere d Yonne pour Paris. M. de Champt en eſt Seigneur.

S. LEGER de Foucheret, Châtellenie Royale, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette dA valon, a 390 habitaos.

S. LEGER de la Fa, dans le Berry; Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 236 habitans.

S. LEGER, de la Haye, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 183 habitans.

S. LEGER des Bois, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 265 habitans.

S. LEGER des Bruyeres, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 339 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à huit lieuës de Moulins, & à trois de la Loire, dans un Païs de monticules; ſes tertes ſont peſantes à ſeigle d'aſſez bon raport; il y a une quantité ſuffiſante de foins peu graſſifs; les pacages ſont étendus en buiſſons & bruyeres: les habitans font un profit raiſonnable de beſtiaux. Il y a quelques vignes de bon raport, & quelques cantons de bois modernes à differens particuliers. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. LEGER des Fourchez, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Di-

jnn, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur. Ce lieu eſt ſitué daos un Païs de montagnes & de rochers. Les Chanoines du Chapitre de Saint Andoche de Saulieu ſont Collateurs de la Cure.

S. LEGER des Hoſpitaliers, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 75 habitans.

S. LEGER des Vignes, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Electioo de Nevers, Châtellenie & Grenier à ſel de Déciſe, a 170 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt ſituée ſur la riviere de Loire à une demi quart de lieuë de la ville de Deciſe. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de trois cens livres à la Collation des Minimes de Déciſe comme Prieurs de S. Pierre. Les terres y ſont d'un très-petit raport. Il y a des vignes, & quantité de bois taillis qui ſont à M. le Duc de Nevers. Les Minimes de Déciſe en ſont Seigneurs; il y a haute, moyenne & baſſe Juſtice. Les habitans s'occupent à charier des bois & des charbons de pierre, dont il y a une mine ou cariere à une lieuë & demi de cette Paroiſſe. L'on tire de bon plâtre & du grez des bords de la Riviere. Les lettres s'adreſſent à Déciſe.

S. LEGER Douillié, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 285 habitans.

S. LEGER du Bois, dans la Bnurgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Inrendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recette d'Autun, a 78 habitans. Cette Paroiſſe eſt dans un lieu marécageux. Il y a une petite Riviere nommée S. Leger. C'eſt un Païs de plaines. L'Abbé de Corbigny eſt Collateur de la Cure. Les Fiefs de Chanſigny, de Rigny & de Noyron en dépendent, ainſi que la Seigneurie de Lailly, le Grand & Petit Molay.

S. LEGER du Boſc, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 350 habitans. C'eſt à M. le Marquis de Silly.

S. LEGER du Boſedel, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 350 habitans.

S. LEGER du Generay, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 225 habitans. M. Dufay de S. Leger en eſt Seigneur.

S. LEGER en Charnie, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 344 habitans.

S. LEGER, & les Hameaux de Cervet & Breviande, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Iotendance de Châlons, Election de Troyes, a 490 habitans.

S. LEGER la Montagne, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 538 habitans.

S. LEGER le Gautier, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Inrendance d'Alençon, Election de Conches, a 65 habitans.

S. LEGER l'Epinoy, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 218 habitans.

S. LEGER lez Authie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 174 habitans.

S. LEGER les Rebetz, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 210 habitans.

S. LEGER Magnaeyx, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1135 habitans.

S. LEGER près Pons, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle. Cette Paroiſſe eſt ſur la Riviere de Seure, qui n'a point de navigation; elle prend ſon nom de l'Abbaye qui eſt à la nomination du Roi. L'Abbé en eſt Seigneur haut Juſticier.

S. LEGER ſous Beuvray, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 425 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un lieu fort élevé, à trois lieuës d'Autun, ſur les confins du Nivernois. Il y a quelques ruiſſeaux ſans Pont; c'eſt un païs de montagnes mêlé de bois, & notamment de Châtaigners; les Chanoines de l'Egliſe Cathedrale d'Autun ſont Collateurs de la Cure; les Hameaux de Montorge, Mont-Pettoux, Meſley, Lapin, le Cror, Lavaux, la Colonge, la Cazotte, le Rebours, la Realle, Corlon, Chevigny, Montaudes, le Vivier & la Boüillivte en dépendent. Il y a encore quelques Hameaux qui ſont du Nivernois, comme Mootmorel, le Carouge & les Jours.

S. LEGER ſous Beuvray, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourbon Lancy, a 445 habitans.

S. LEGER ſous Bnneille, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Electinn de Ponteaudemer, a 303 habitans.

S. LEGER ſous Brienne, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 267 habitans.

S. LEGER ſous la Buiſſiere, dans la Bourgnne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, Recette de Semur en Brionnois, a 260 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un païs de montagoes; la Riviere de Groſne y paſſe; il y a un Pont de planches ſur cette Riviere; la Paroiſſe ſe oomme S. Leger; la Buiſſiere & Nuy ſont des Fiefs qui en dépendent, ainſi que les Hameaux nommés la Charamondardie, Noleaux, la Buiſſiere, l'Ecurier, & S. Leger.

S. LEGER ſous Margerie, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 212 habitans.

S. LEGER ſur d'Heune, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 310 habitans. La ſituation en eſt aſſez belle, la Riviere d'Heune y paſſe; il y a des vignes, c'eſt un païs de montagnes.

S. LEGIER de Mauvieres, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election & Grenier à ſel de Blanc, Préſidial de Châteauroux, a 405 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Riviere d'Anglin, à une lieuë & demi de la ville de Blanc. La taille eſt perſonnelle, la Cure eſt de trois cens livres, à la collation de l'Abbé de S. Martial de Limoges. Le terroir produit du bled & du vin; il y a des prez, des bois, quantité de brandes & quelques mines de fer; il y a un Prieuré de neuf cens livres; Madame de Parabere en eſt Dame; il y a trois ou

quatre Fiefs & une forge a fer. L'on adreſſe les lettres par la Ville de Blanc en Berry.

S. LEGIER, près Mille, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 575 habitans.

LEO

S. LEON, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 372 habitans.

S. LEON, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 278 habitans.

S. LEON de Cauſſidieres, *Voyez* Cauſſidieres.

S. LEON de Grignols, *Voyez* Grignols.

S. LEONARD, *Nobiliacum*, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 2625 habitans. Cette ville eſt ſituée ſur la Vienne, à cinq lieuës au-deſſus, & à l'Orient de Limoges aux frontieres de la Marche. C'étoit autrefois une très ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, connuë dans les Annales Eccleſiaſtiques, ſous le nom de *Nobiliacum*, des l'année 541. Elle a été ſécularisée en uo Chapitre, mi-parti de Seculiers & de Reguliers. Ce Chapitre eſt compoſé d'un Prieur Commandataire, de dix Chanoines & huit Titulaires du bas Chœur, ou Vicaires; le revenu eſt de douze mille livres. Cette Ville eſt Siege d'une Prevôté du Reſſort du Préſidial de Limoges; la Juſtiee eſt en pariage entre le Roi & l'Evêque de Limoges. Il y a une Manufacture conſidérable de papier, que l'on appelle communément papier de Limoges; il eſt de moindre qualité que celui d'Auvergne; il y en a auſſi une de draps dont on ſe ſert pour habiller les troupes; les gens du païs s'en ſervent auſſi. Comme les peuples ont une très-grande devotion au Patron de cette ville, les Souverains l'avoient exemptée de taille; l'on a révoqué cette exemption, mais ils en payeot fort peu, ayant été taxés à mille livres.

S. LEONARD, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 800 habitans. M. l'Abbé de Feſcamp en eſt Seigneur.

S. LEONARD, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlemeot de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 328 habitans.

S. LEONARD, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Electioo de Châteaudun, a 728 habitans.

S. LEONARD, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlemeot & Inteodaoce de Paris, Election de Senlis, a 355 habitans.

S. LEONARD, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 318 habitans.

S. LEONARD, dans le bas Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 310 habitans.

S. LEONARD, dans le Boulonois en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlemeot de Paris, Intendance d'Amiens, a 116 habitans. L'Evêque en eſt Patron, & le Baron d'Ardre Seigneur; la Cure vaut trois cens livres anoée commune; ce lieu eſt à un quart de lieué de Boulogne.

S. LEONARD de Ferrieres, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Loudunois, Diocèſe de Poitiers. Elle eſt ſituée prés la Riviere d'Argenton, à deux lieuës de Montreüil Bellay, & à trois lieuës de Thouars. L'on ignore le tems de ſa fondation; & oo ne connoît que vingt-trois Abbés juſqu'en 1714.

S. LEONARD de Fougeres, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlemeot de Rennes, Iotendance de Nantes, Recette de Dol, a 42 habitans.

S. LEONARD des Bois, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electioo du Mans, a 1385 habitans.

S. LEONARD des Chaumes, *Sanctus Leonardus de Calmis*, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 300 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, Fille de Buly ſous Pontigny. Elle eſt ſituée dans l'étenduë de la Paroiſſe de Sainte Marie de la Rochelle, à uoe lieuë de la ville. Elle a été fondée vers l'an 1168. Son revenu eſt de trois mille livres.

S. LEONARD & Morlemont, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronoe, a 312 habitans.

S. LEONARD, ou Corbigny, *Sancti Leonardi Abbatia*, ou *Corbiniacum*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Nivernois, Diocèſe d'Autun, à douze lieuës de Nevers, & à cent pas de la ville de Corbigny, à laquelle cette Abbaye a donné le nom.

S. LEONS, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 560 habitans.

S. LEOPARDIN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Inteodance, Préſidial, Grenier à ſel & Election de Moulins, a 142 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur le ruiſſeau de Beurges, à demi lieuë de la Riviere d'Allier, à trois lieuës de Bourbon, & à deux de Veurdre; la taille eſt perſoooelle, la Cure eſt de trois cens livres de penſion, que le Curé reçoit des Benedictins de Bourges; elle eſt à la collation de l'Archevêque de Bourges; le terroir eſt bon, il y en a un quart en froment, trois quarts en terres legeres & en ſeigle; il y a des vignes & des fruits, & des prez ſuffiſamment pour nourrir les beſtiaux; ils engraiſſent quelques bœufs & moutoos; il y a des bois de haute futaye, doot partie aux ſuſdits Benedictins, & partie à des particuliers. On y engraiſſeot beaucoup de porcs. L'Egliſe eſt un Prieuré qui appartieot aux Benedictins de S. Sulpice de Bourges, & leur rapporte huit à neuf cens livres de reveou; en cette qualité ils ſont Seigneurs du lieu. Ce Bourg a un Bailliage particulier, où ſe tiennent les Aſſiſes de quinze jours en quinze jours les Lundis; la juſtice y eſt renduë ſelon la Coutume du Bourbonnois. Les habitans ſont commerce de beſtiaux; leur débit ſe fait à Moulins, à S. Pierre le Moutier & à Paris; il y a de beaux étangs, les lettres s'adreſſent à S. Pierre le Moutier. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

LEU

S. LEU, *Sancti Lupi ad Iſaram*, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 960 habitans. Il y a un Prieuré de Benedictins, de quatre ou cinq Religieux. Le Prieur eſt en partie Seigneur du lieu, & oomme à pluſieurs Cures & au-

tres

ires Benefices. Ce Bourg eſt ſitué ſur uoe hauteur, au bord de l'Oiſe, a deux lieuës de Creil, deux de Beaumont, trois ou quatre de Senlis, & dix de Paris. Le corps du Bourg & le Prieuré ſont bâtis ſur la mootagne, & une partie des maiſons s'étendent juſqu'au bord de la riviere. Il y avoit autrefois un Pont de pierre, mais il n'en reſte plus que les deux extrémités, & on paſſe l'eau dans un bac. Les environs de S. Leu, du côté de S. Leu même, ſont remplis de vignes de grand rapport, & de médiocre qualité. La plus grande partie des vins ſe conſument dans le païs. Il y a de l'autre côté de l'Oiſe, vis-à-vis S. Leu, des Carrieres très-conſidérables de pierres de tailles, eſtimées & connuës ſous le nom de pierres de S. Leu. La proximité de la riviere en facilite le commerce par la comodité du tranſport.

S. LEU-Taverni, Prevôté, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Inteodance & Election de Paris, a 1035 habitans.

L E Z

S. LEZIN & la Chapelle Rouſſelin, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electioo d'Angers, a 825 habitans.

L H E

S. LHERI, dans la Bretagne, Dioecèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 268 habitans.

L I E'

S. LIE'BAULT, *Sanctus Liebaldus*, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendaoce de Châlons, Election de Troyes, a 492 habitans.

S. LIE'NARD, ou Leonard, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 40 habitans.

S. LIENS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendaoce & Election de Moulins, a 392 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à cinq lieuës de Moulins, & à huit de la Loire, dans un païs de monticules; les terres ſont peſantes, & d'un aſſez bon rapport de ſeigle. Les foins ſont aſſez abondans, peu graſſifs, les pacages étendus en buiſſons & bruyeres; les habitans font un profit raiſonnable de beſtiaux; il y a pluſieurs bois modernes, pluſieurs étangs, & quelques vignes, M. des Goutes en eſt Seigneur.

S. LIE'S, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 358 habitans.

S. LIEU, dans le Bourbonnois, *Voyez*, Septfonds.

S. LIEU, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Greniet à Sel de Mont S. Vincent, a 310 habitans. C'eſt uo païs de monticules, & le chemin de Charolles à Dijon; la Paroiſſe eſt S. Laurent d'Andenay, qui eſt en Charolois; les Hameaux qui en dépendent ſont S. Lieu, Poluzot, Montfarin, Montchanin, & Bois-Batton en Charolois. Monfarin eſt un arriere-Fief; Bois-Barton & Mont-Caunin ſont domaine ſeulement.

S. LIEUX, dans le haut-Languedoc, Diocéſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 725 habitans.

S. LIEUX, dans le haut-Languedoc, Dioecèſe d'Alby, Parlement & Iotendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 282 habitans.

L I G

S. LIGIER des Bruyeres, *Voyez* S. Leger des Bruyeres.

S. LIGUAIRE, *Sanctus Leodegarius*, dans le Poitou, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo de Niort, a 692 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la Sevre Niortoiſe, à une lieuë de Niort, aux confins de la Saintonge; il y a une Abbaye d'hommes, ſous l'invocatioo de ce Saint, & de l'Ordre de S. Benoît; elle a été fondée l'an 961, & fut ſoumiſe peu après au Monaſtere de S. Meixant, ſuivant la Chartre qui ſe voit à ce ſujet. C'eſt de-là que l'Abbé de S. Liguaire eſt obligé de célebrer la Meſſe le jour de S. Meixant, le lendemain officier à Matines, & faire chantre le Dimanche ſuivant, & tenir dans le Chœur la place du Prieur. Les Vicomtes de Niort ont uſurpé cette Abbaye juſqu'à la mort du Vicomte Arbert, après laquelle la Vicomteſſe Alearde ſon épouſe, en fit reſtitution à Bernard Abbé de S. Meixant, qui avoit un ancien droit, *cujus juris antiquus erat*, dit le *Chronicon. Malleac.* Ce Monaſtere eſt preſentement libre de toute dépendance; on y compte juſqu'en 1701. trente-trois Abbez. Ces Benedictins ne ſont point réformez; l'Abbé a dix mille livres, le Sacriſtain mille livres, & les autres à peine trois cens livres chacun.

L I N

S. LIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers; Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 338 habitans.

L I P

S. LIPHARD, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 302 habitans.

L I S

S. LIS, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Inteodance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 309 habitans.

L I Z

S. LIZIER, *Sanctus Licerius*, Ville, Capitale du Conſerans, Evêché, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 1200 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord du Salat. Pierre Evêque de Conſerans, voyant la Ville de Conſerans ſacagée & détruite par Bernard Comte de Comenges, ſon ennemi, ſe retira & transfera ſon Siége dans ce lieu, qui ſe nommoit auparavant *Auſtria*. Elle eſt à huit lieuës de S. Bertrand, & à ſept de Pamiers; le plus ancien de ſes Eveques que l'on connoiſſe, eſt Glicerius, qui aſſiſta au Concile d'Acqs, en 506. Elle a pris ce nom de S. Lizier, l'un de ſes Evêques, qui mourut en 752. Le Diocèſe a 82 Paroiſſes, il vaut dix-huit mille livres de rente à ſon Prélat. Cette ville à deux Cathédrales qui ont même nombre de Chanoines & de Dignités; ſeulement la nou-

velle a un Aumônier de plus que l'ancienne. Les Prélats n'ont quitté le nom d'Evêque d'Auſtrie que dans le douziéme Siécle. Il y a auprés, au pied d'une montagne, une Chapelle dédiée à S. Lizier, à laquelle beaucoup d'Eſpagnols viennent en proceſſion, pour demander à Dieu, par l'interceſſion de ce Saint, la temperature de l'air, dont ils croyent avoir beſoin. Cette Chapelle eſt en grande vénération dans tout ce païs.

LO

S. LO, *Sanctus Laudus*, ou *San-Laudum*, Ville, Baronie, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Chef Lieu d'une Election, a 5828 habitans. Cette ville eſt ſituée ſur la Riviere de Vire, à cinq lieuës de Coutances, & à quatre du grand Vé, ſur les limites du Diocèſe de Bayeux; elle doit ſon origine & ſon nom à une Egliſe bâtie ſous l'invocation de S. Laudus ou Laudo Evêque de Coutances, qui vivoit ſous le regne des enfans de Clovis. C'eſt à preſent un Chapitre regulier de l'Ordre de S. Auguſtin; elle vaut dix mille livres à ſon Abbé: Il preſente à toutes les Cures de la ville, & à grand nombre d'autres Cures & Prieurez des environs; la maiſon & l'enclos en ſont très propres. Cette Ville appartenoit ci-devant aux Evêques de Coutances, qui l'ont échangée avec la Maiſon de Matignon, en 1574. Il y a des Manufactures de draps & d'étoffes, & auſſi de fer, qui lui procurent un aſſez conſidérable commerce. C'étoit autrefois le Siége du Bailliage & Prelidial, qui a été transferé à Coutances; il y eſt reſté un Bailliage & une Vicomté, qui reſſortiſſent au Bailliage de Coutances; le Lieutenant General de Coutances y tient ſes Aſſiſes deux fois par an, aprés Páques & aprés la S. Michel; ſon Election comprend environ trois cens Paroiſſes. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de la Province de Normandie, & il y a un Hôtel des Monnoyes. Lon veut que cette ville ſoit fort ancienne, & que ſon nom fut alors *Briovera*, des deux mots, *Briva* ou *Bria*, qui ſignifie Pont; & *Vera*, qui eſt le nom de la riviere de Vire: Elle a pris ſon nom moderne de S. Lo, qui y aura apparemment pris naiſſance, puiſque le Château appartenoit à ſon pere; il le donna à l'Egliſe de Coutances, qui en échange ceda à celle de Bayeux pluſieurs Paroiſſes du Coutantin; il y a dans la Ville trois Cures regulieres, deſſervies par trois Chanoines de l'Abbaye, & une autre ſéculiere dans un des fauxbourgs. Ces quatre Cures, s'étendent près d'une lieuë dans la campagne; les trois premieres ſont, Notre-Dame, dont l'Egliſe eſt aſſez belle, avec deux hauts Clochers en pyramides, elle eſt ſituée dans la ville; Sainte Croix dans l'Egliſe de l'Abbaye, ſituée dans un fauxbourg; & S. Thomas. La Cure ſéculiere eſt S. George de Montraux, ſituée également dans un autre fauxbourg. Ces Paroiſſes ſont deſſervies par un grand nombre de Prêtres. Outre ces Egliſes il y a pluſieurs Maiſons Religieuſes; dans un des fauxbourgs, un Couvent de Penitens du Tiers Ordre de S. François, qui ont bien deux mille livrés de revenu; l'Egliſe en eſt très-propre, & le Couvent grand & bien bâti, accompagné de beaux jardins, avec des terraſſes & un bois; l'on tient qu'il avoit été deſtiné auparavant pour des Capucins, qui ne jugerent pas à propos de l'accepter. Un Couvent de Nouvelles Catholiques, nommé de la Propagation; l'Egliſe & la maiſon ſont aſſez belles, ce Couvent eſt de fondation Royale; les Religieuſes prennent des Penſionnaires; leur établiſſement a été cauſé par le grand nombre de familles de la Religion Prétenduë Réformée qu'il y avoit autrefois. Outre ces Maiſons Religieuſes, il y a encore une petite Communauté de Filles, régie par une Damoiſelle; on l'appelle le petit Couvent; elles prennent des Penſionnaires, & inſtruiſent les jeunes filles; elles ont une Chapelle aſſez propre, qui leur ſert d'Egliſe. Il y a un Hôtel-Dieu dirigé par des Prêtres pour le ſpirituel, & par des Dames de Charité pour le temporel; on y a fondé douze lits: & dans la même maiſon un Hôpital general pour les enfans des pauvres, qu'on fait inſtruire & travailler. S. Lo a un aſſez beau Pont à l'entrée du fauxbourg, ſur la Vire; l'on y pêche de très-bons Saumons. Il y a dans cette ville un College où l'on enſeigne les Humanitez & la Philoſophie. L'on trouve aſſez de Nobleſſe, dont pluſieurs ſont riches & poſſedent de belles Terres aux environs. Le terrain de ce païs eſt bon, & conſiſte en belles prairies, terres labourables, bois taillis, jardins à Pommiers, dont le cidre eſt excellent; le bois y eſt à bon marché à cauſe du voiſinage de la Foreſt de Ceriſi, qui n'en eſt qu'à deux lieuës. L'on fait dans cette ville & aux environs, une grande quantité de ſerges & de raz, qui en prennent le nom; l'on en fourni les foires de Caën & de Guibray, & on en porte une grande quantité à Paris, où elles ſont fort eſtimées. Cette ville n'eſt pas moins connuë auſſi pour la grande quantité d'empeignes de ſouliers que l'on y fait; elles ſont connuës ſous le nom de Vaches de S. Lo. On y engraiſſe auſſi beaucoup de volaille, particulierement dans la campagne. Il y a trois jours de marché & pluſieurs belles foires. Cette ville eſt encore Chef-lieu d'un Doyenné, qui eſt le ſecond de l'Archidiaconé du Val de Vire; il comprend vingt-ſept Paroiſſes, dont quatre ſont dans la ville, les autres ſont, S. Oüen de Baudre, Meſnil Rouſſelin, Agneaux, Meſnil Durand, S. Gille, Caniſi, Quilbou, Gourfaleur, S. Ebremond, S. Martin de Bonfoſſé, Soulle Archiprêtriſe, la Marceliere, S. Rompſure, S. Sanſon, le Meſnil-Herman, le Meſnil-Roux, le Meſnil-au-Parc, Tregoſl, Feſtruche, Moion & Teſſy.

S. LO d'Ourville, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 636 habitans.

LOM

S. LOMER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 479 habitans.

S. LOMER de Blois, *Sancti Launomari Blefenſis Abbatia*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans la Ville de Blois. Elle eſt de la Congregation de S. Maur. Elle a été fondée en 565. par S. Lomer, & a donné origine à la ville de Blois. *Voyez* Blois.

S. LOMER-Linſant, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 466 habitans.

LON

S. LON & S. Juſt, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 660 habitans.

S. LONGIS, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 205 habitans.

L O R

S. L O R M E L, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 89 habitans.

S. L O R S, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 378 habitans.

L O T

S. L O T, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 69 habitans.

L O U

S. L O U A N D, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 1190 habitans.

S. L O U B E', dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 310 habitans.

S. L O U B E R T, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 375 habitans.

S. L O U B E Z, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 185 habitans.

S. L O U E T, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 430 habitans.

S. L O U E T près Authie, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 310 habitans.

S. L O U E T ſur l'Oſon, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 690 habitans.

S. L O U E T ſur Seulle, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 214 habitans.

S. L O U E T ſur Sienne, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlemeor de Roüen, Intendance de Caen, Election de Coutances, a 128 habitans. La Riviere paſſe auprès de l'Egliſe; le Penitencier de Coutances eſt Seigneur & Patron de cette petite Paroiſſe; il a ſon Official comme les autres Chanoines Seigneurs de Paroiſſes. On n'y fait point de viſite. Elle eſt du quatriéme Doyenné du premier Archidiaconé de Coutances.

S. L O U I S, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 305 habitans.

S. L O U I S, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 218 habitans.

S. L O U I S, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alais, a 168 habitans.

S. L O U I S, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux près des murailles d'Orleans. Elle eſt de quatre mille livres de rente.

S. L O U I S ſur Olon, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Il y a deux Curés. M. de Gonneville en eſt Seigneur. Il y a le Château d'Hubertau.

S. L O U P, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 300 habitans.

S. L O U P, Bailliage, Juſtice Royale, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 2095 habitans.

S. L O U P, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 680 habitans.

S. L O U P, dans le Gâtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 445 habitans.

S. L O U P, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 550 habitans.

S. L O U P, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 518 habitans.

S. L O U P, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Guerer, a 428 habitans.

S. L O U P, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 422 habitans.

S. L O U P, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 88 habitans.

S. L O U P, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 348 habitans.

S. L O U P, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 412 habitans.

S. L O U P, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 245 habitans.

S. L O U P, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 200 habitans.

S. L O U P, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 115 habitans.

S. L O U P, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 128 habitans.

S. L O U P, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 200 habitans.

S. L O U P, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 106 habitans.

S. L O U P, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 100 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt ſituée ſur la riviere d'Abron, à une lieuë & demi de Déciſe. Elle eſt du Préſidial de S. Pierre-le-Moutiers, du Grenier à ſel de Déciſe. Elle eſt régie par la Coutume du Nivernois; la taille eſt perſonnelle. La Cure eſt à la collation du Prieur de Marcigny. Il en dépend le lieu de Chaſſenai. Le Païs eſt bon, gras, & porte de bon froment. C'eſt une haute, moyenne & baſſe Juſtice, dont le Sieur Huet eſt Seigneur. Il y poſſede auſſi une petite forge qui peut faire ſoixante milliers de fer par an. Les lettres s'adreſſent à Déciſe.

S. L O U P, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 316 habitans.

S. L O U P, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de

Montauban, Election de Ville-Franche, a 111 habitans.

S. LOUP, Prieuré dépendant de l'Abbaye de Marmoutiers, dans le Maine.

S. LOUP aux Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 245 habitans.

S. LOUP de Buffigny, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 255 habitans.

S. LOUP de Fribois, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-Levêque, a 40 habitans. M. de Courcy en eſt Seigneur.

S. LOUP de Gart, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electinn du Mans, a 618 habitans.

S. LOUP de Gonois, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Electinn de Nemnurs, a 140 habitans.

S. LOUP de Maizieres., dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, Grenier à ſel de Beaune, a 310 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une belle plaine d'un côté. La riviere de Duene paſſe dans le finage, & la Saone à une demi lieuë. C'eſt le grand chemin tendant de Verdun à Autun & à Beaune. Il y a des vignes. C'eſt païs partie de bois taillis, & de plaines. Deux Fiefs en dépendent; l'un, dit l'Epervier, l'autre, dit le Château-Boiſſeau. Il y a auſſi un Hameau dit la Grange à Dailly.

S. LOUP de Varennes, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 310 habitans. Sa ſituation eſt fort belle. La riviere de Saone paſſe auprès. Il y a quatre ponts. C'eſt le grand chemin de Chalnn à Lion. C'eſt un païs de plaines. Il y a des vignes.

S. LOUP d'Ordon, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 366 habitans.

S. LOUP en Champagne, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 430 habitans. Ses terres ſont bonnes pour le froment & pour le ſeigle. M. d'Arnicourt en eſt Seigneur.

S. LOUP & les Echerolles, dans le Bourbonnois, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins. S. Loup qui eſt la Paroiſſe, a 233 habitans, & les Echerolles qui eſt la Collecte, en a 90. Ils ſont ſituez l'un & l'autre à quatre lieuës de Moulins, ſur les bords de l'Allier. Les terres de S. Loup ſont douces, & propres au ſeigle. Celles des Echerolles ſont des terres fortes à ſroment, orge & avoine, aſſez de foin, les pacages reſſerrés, un profit de beſtiaux aſſez conſiderable. Il y a pluſieurs vignes de bon raport, peu de bois. M. le Duc eſt Seigneur de S. Loup, & M. Bertin Seigneur des Echerolles.

S. LOUP Hors, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 280 habitans.

S. LOUP lez Orleans, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 505 habitans. Il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux. Ce n'étoit autrefois qu'un Prieuré qui fut érigé en faveur de Dame Anne de Cochefilet de Vaucelas.

S. LOUP-S. Maquet, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 570 habitans.

S. LOUP ſur Cher, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, & Archiprêtré de Graçay.

S. LOUPVENT, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 88 habitans. Les Cenſes de la Breüil & des Perthes, & un moulin à l'eau en dépendent.

S. LOUTHAIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 645 habitans.

S. LOUVIER, dans la Touraine, vers Loches.

L O Y

S. LOY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 245 habitans.

S. LOYER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 520 habitans.

L U B

S. LUBIN, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 25 habitans.

S. LUBIN de Chaſſant. *Voyez* Chaſſant.

S. LUBIN de Crevent, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 140 habitans.

S. LUBIN de Saints-Fonds, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 330 habitans.

S. LUBIN de Seuvre, dans le Bléſnis, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 420 habitans.

S. LUBIN de Signy, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 205 habitans.

S. LUBIN des Champs, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 255 habitans.

S. LUBIN des Jonchereſts, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 1245 habitans.

S. LUBIN des Prés dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 268 habitans.

S. LUBIN en Vergommois, dans le Bléſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 540 habitans.

S. LUBIN la Haye, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 545 habitans.

L U C

S. LUC, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 575 habitans.

S. LUC, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 138 habitans. M. Cadeau en eſt Seigneur.

S. LUC, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 60 habitans.

S. LUC, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 82 habitans.

S. LUCIEN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 357 habitans. M. d'Auneüil en eſt Seigneur.

S. LUCIEN, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 240 habitans.

S. LUCIEN lez Beauvais, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèſe de Beauvais; on croit qu'elle a été fondée par le Roi Childebert, qui lui donna la ville de Bulles; d'autres diſent par Chilperic II. Elle raporte vingt mille livres à l'Abbé. Cette Abbaye a reçû la réforme, & depuis elle eſt en bon état; elle eſt ſituée ſur la Riviere du Terrain.

L U M

S. LUMIER & Liſſe, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 670 habitans.

S. LUMIER la Populeuſe, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 60 habitans.

S. LUMINE de Couſtaye, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 267 habitans.

S. LUMINE près Cliſſon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 274 habitans.

L U N

S. LUNAIRE, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 186 habitans.

L U P

S. LUPERCE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 276 habitans.

S. LUPICIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la terre de S. Claude, a 102 habitans.

S. LUPIN, Prieuré Conventuel, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon, en Commande. Le Pape y nomme. Il dépend de l'Abbaye de S. Claude.

L Y E'

S. LYE', dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 640 habitans.

L Y O

S. LYONS, Hameau de Barême. Son nom dans le moyen âge étoit *Caſtrum de Delphino*, dans la Provence, Diocèſe de Senez.

S. LYONS ſur Vezere, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 600 habitans.

M A C

S. MACHAIRE, *Caſtrum Sancti Macharii*, Ville, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 2095 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Gatonne, à huit lieuës de Bordeaux; le flux de la mer remonte juſqu'à S. Machaire.

S. MACHOIRE, Terre en Poitou, Election de Thoüars. Elle appartient à la Dame de Villain.

S. MACLOU, *Sanctus Maclovius*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 324 habitans. M. de Bailleul en eſt Seigneur.

S. MACLOU, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 78 habitans.

S. MACLOU de Folleville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 400 habitans. M. de Giffard en eſt Seigneur.

S. MACLOUD, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 405 habitans. Le Seigneur en porte le nom.

S. MACOUL, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 510 habitans.

M A D

S. MADEN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 101 habitans.

S. MADON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 285 habitans.

M A G

Juriſdiction de S. MAGNE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 346 habitans.

S. MAGNE, *Sanctus Magnus*, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 336 habitans.

S. MAGNE de Caſtillon, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1132 habitans.

M A H

S. MAHE' ou S. Mathieu Fin-de-Terre, Treve de Plougon Velen, *Sanctus Matthæus in finibus Terræ*, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paol de Leon, a 34 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, ſituée ſur une pointe de terre la plus occidentale de la Bretagne, près du Conquet, à cinq lieuës de Breſt: elle exiſtoit dès l'an 555. & raporte à ſon Abbé deux mille ſix cens livres.

M A I

S. MAIGRAIN, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1540 habitans.

S. MAIME ou S. Mayme, *Sanctus Maximus*,

dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 312 habitans.

S. MAIN-Mâcon, Terre en Poitou, dans l'Election de Thoüars; elle appartient au Marquis de Rotbelin.

S. MAIXANT, *Oppidum Sancti Maxentii*, Ville, Juſtice Royale, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Chef-lieu d'une Election, a 5260 habitans. C'eſt un Gouvernement de Place. La ville de S. Maixant eſt ſituée ſur le penchant d'un côteau qui regarde la riviere de Sevre: elle eſt aſſez mal bâtie, quoique bien renfermée de murs, & ayant deux Fauxbourgs conſiderables. Le Duc de Mazarin en eſt Seigneur par échange fait avec le Roi. On y voit un vieux Château de peu de conſequence, aſſis au bas de la Ville. Les Egliſes & Benefices de cette Ville, ſont l'Abbaye, dont elle a pris ſon nom, qui vaut douze mille livres à l'Abbé, & près de trente mille livres aux Religieux, par l'union qu'ils ont fait des Offices Clauſtraux. L'Egliſe en eſt parfaitement bien bâtie & reparée: nous en parlerons ci-après. On y a joint un Hôpital, où l'on fait aux pauvres des diſtributions qui leur ſont d'un grand ſecours. Les autres Egliſes ſont peu conſiderables.

Il y a trois Cures dans la Ville, l'Archiprieuré eſt uni à la principale. Les Cordeliers y ont un Couvent, ainſi que les Capucins. Il y a de plus deux Maiſons de Filles, l'une de Benedictines, l'autre de l'Union Chrétienne, avec un College de deux Regens; une Aumônerie ou un Hôpital de Femmes, qui a ſept cens livres de revenu; cet Hôpital eſt adminiſtré par les Officiers de la Ville.

Outre le Siége Royal établi à S. Maixant, l'Election & la Maréchauſſée, il y a un Corps de Ville dont le Maire étoit perpetuel avant la ſuppreſſion ou rembourſement, & une Juſtice particuliere qui eſt celle de l'Abbaye. Le plus grand nombre du peuple étoit ci-devant Proteſtans: il y reſte à preſent ſeize cens nouveaux convertis.

Le principal Commerce de S. Maixant roule ſur la fabrique de quelques étoffes & droguets, qui ont leur débit, tant chez les Etrangers que dans le Royaume, & ſur celle des bas d'eſtame; la Ville auroit peine à ſubſiſter ſans le ſecours qu'elle en tire. Il s'y tient deux Marchés ordinaires par ſemaines, & ſix Foires pendant l'année, où il ſe fait un grand débit de beſtiaux & de grains.

On compte dans l'Election de S. Maixant deux Baronies du même nom de S. Maixant; dont la plus conſiderable appartient à l'Abbaye, neuf Châtellenies, & pluſieurs autres moindres Fiefs; vingt-ſix Prieurés, cinquante-deux Chapelles, & ſoixante-cinq Cures. L'Election de S. Maixant eſt ſituée dans le milieu de la Province de Poitou, ayant l'Election de Poitiers à l'orient, & celle de Niort des autres côtés. Elle contient ſoixante-quatre Paroiſſes & neuf mille huit cens quarante-un feux.

Le terrain eſt bon & abonde en grains de toute eſpece; il pone quantité de noyers dont les fruits font d'un grand uſage parmi le peuple. Il y coule deux Rivieres principales la Sevre & la Boutonne. La Sevre y prend ſa ſource, & ne commence à porter bateaux qu'à Niort, même par le moyen de quelques écluſes; & en dédommageant les proprietaires des Moulins, on pouroit la faire monter juſqu'à S. Maixant, n'y ayant que quatre lieuës de diſtance entre les deux Villes. La Boutonne nait au lieu nommé Boutonne, & ſe perd dans la Charante près S. Jean d'Angely. Ces deux Rivieres arroſent quantité de belles prairies; mais il y en a beaucoup d'autres dans l'Election, formées par les ruiſſeaux qui coulent preſque par tout, ce qui rend le Païs fort propre à la nourriture & à l'engrais des beſtiaux, excepté dans la partie de l'Election qui eſt au midi & à l'occident, où l'on ne recüeille que des grains tout ſeuls. Il n'y a que ſix Paroiſſes dans l'Election où l'on faſſe du vin: celui qui s'y conſome, vient de l'Angoumois; quant aux bois, le Roi n'y en poſſede aucun; les particuliers même n'ont que des bois taillis de petite étenduë.

A l'égard du Commerce de ce Canton il conſiſte entierement dans les grains & les Beſtiaux; les Marchands d'Auvergne & ceux des bords de la Loire enlevent tous les ans quantité des derniers.

Le Peuple y eſt un peu peſant, parceque le Païs eſt gras, & qu'il lui fournit aiſément ſa ſubſiſtance. Le nombre des nouveaux Convertis y eſt fort grand; on en compte dix-ſept mille cinq cens quatre-vingt treize, outre ceux qui ont paſſé dans les Païs étrangers & hors la Province. On compte dans cette Election juſqu'à quarante-ſix Ponts tant de bois que de pierres.

L'Abbaye eſt ancienne; Gregoire de Tours en fait mention l. 2. c. 37. Voici ce qu'on lit de ſon origine dans un vieux cartulaire de cette maiſon: *C'eſt donc au temps de Clovis que notre Abbadie prit commencement, d'autant que ce Prince y donna ce lieu à Adjutor Maxentius, & la dota pour la plus grande partie.* A vant ce Roi, comme on l'apprend, le Monaſtere dudit S. Maixant étoit connu ſous le nom de S. Sarumin, Martyr. Le Venerable Agapius, Prêtre ou Abbé, en avoit la conduite. Adjutor Maxentius lui ſucceda dans le Gouvernement paſtoral de ce Monaſtere. Il y mourut, & y fut inhumé très-honorablement. La preſence de ſon précieux corps pour lequel le Peuple avoit une très-grande devotion, fit donner le nom de Saint Maixant au Monaſtere par honneur pour la memoire de ce Saint Confeſſeur. Il y demeura juſqu'au tems d'Ebulon, Comte ou Evêque de Limoges. Ce Seigneur fit transferer avec tous les honneurs poſſibles, le corps de S. Maixant, dans l'Egliſe où il repoſe encore aujourd'hui. Il fit transferer auſſi le même jour celui du Bienheureux Martyr Saiut Ligaire ou Leger de ſon Egliſe dans cette même Baſilique qu'il avoit fait conſtruire à ſes propres dépens, & dont il fit lui-même la Dédicace. On lit dans la vie de Louis le Pieux par Saint Auſtronome, ou Auſtremoine, que ce Prince fut le reſtaurateur de cette Abbaye, qui étoit apparemment tombée en ruines. Et dans le Reglement donné par ce même Prince l'an 817. ce Monaſtere eſt compté entre ceux de la Guiene qui ne doivent fournir ni dons ni milice; mais qui donneront ſeulement des prieres. Par la ſuite les biens de ce Monaſtere furent augmentés & illuſtrés ſi conſiderablement des liberalités & des privileges des Princes & des Rois, qu'à ſon occaſion il s'y eſt formé une Ville entiere, celebre ſous le nom de S. Maixant; mais le Monaſtere ayant été preſque entierement détruit par les Calviniſtes, il a repris ſon ancienne ſplendeur par ſon union à la Congregation de S. Maur.

On y compte juſqu'en Novembre 1717. quatre-vingt trois Abbés, dont le P. Dom Denis de Sainte-Marthe raporte la ſuite & l'Hiſtoire aurant détaillée que les Memoires qui en reſtent l'ont permis.

S. MAIXANT, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 408 habitans.

S. MAIXANT, Prieuré de quinze cens livres, dans le Diocèſe de Beauvais.

S. MAIXANT, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 228 habitans.

S. MAIXANT, Paroiſſe, & les hommes de S. Maixant, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 463 habitans. Cette Paroiſſe eſt dans la même ſituation que S. Pardoux & dans ſon voiſinage. Les terres y produiſent du ſeigle, du bled noir, de l'avoine & des raves. Les habitans y ſont induſtrieux & commodes; il y a quelques bois, ils étoient autrefois fort conſiderables. Meſſieurs de S. Maixant en ſont Seigneurs.

MAL

S. MALO, *Macloviopolis*, Ville, dans la Bretagne, Evêché Suffragant de Tours, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Chef-lieu d'une Recette, a 8060 habitans. Il y a une Amirauté. Cette Ville doit ſon origine à un Monaſtere de Chanoines Reguliers, dédié à S. Vincent, dans lequel l'Evêque d'Aleth, Jean de la Grille, transfera le Siége de ſon Evêché. L'Iſle dans laquelle cette Ville eſt ſituée, changea alors le nom d'Iſle d'Aaron qu'elle portoit en celui de S. Malo, Patron de l'Egliſe d'Aleth & ſon premier Evêque, ce qui arriva l'an 1149. Son Diocèſe renferme cent ſoixante Paroiſſes; l'Evêque eſt Seigneur de la Ville, il joüit de trente-ſix mille livres de rente. Le Chapitre étoit ci-devant compoſé de Chanoines Reguliers de Saint Auguſtin, tirés de l'Abbaye de Saint Victor de Paris. Il a été ſecularisé en 1320. L'Egliſe Cathedrale eſt dédiée à S. Vincent; il y a un Doyen, deux Archidiacres, un Chantre & vingt Chanoines. L'Iſle où la Ville eſt bâtie, a été unie à la terre ferme par une chauſſée ou jettée très-ſolide. Son Port eſt grand & des plus frequentés; & cependant d'un très-difficile accès à cauſe des rochers qui le bordent: il reſte preſque à ſec, quand la marée s'eſt retirée, ce qui facilite de conſtruire & de radouber des Bâtimens. Les Maloüins ſont très-bons Marins, tant pour la Guerre que pour le Commerce & les voyages de long cours. Les gros Bâtimens vont ordinairement décharger à S. Servand, qui eſt plus avant dans la Baye au midi, où l'on a depuis peu bâti une belle Ville. S. Malo eſt défendu par un Château qui eſt conſtruit à l'entrée de la Chauſſée. Les Bourgeois ſe gardent, & les Troupes gardent le Château & les Forts qui ſont ſur les rochers voiſins, dont les plus conſiderables ſont ceux de Sezembre, de la Conchée, le Fort Royal, le Grand Bay, le Petit Bay, & l'Iſle à Rebouts, le Fort du Cap, Roteneuf & le Château de Latte. S. Malo eſt un Gouvernement particulier de Place, du Gouvernement Militaire de Bretagne, avec Etat Major, & il y a Garniſon dans le Château; il y a une Juriſdiction de Juges Conſuls. C'eſt une des Villes, du Royaume où ſe fait le plus conſiderable & le plus avantageux Commerce. On le peut conſiderer par raport à celui d'Angleterre & de Hollande & par raport à celui d'Eſpagne, outre les Armemens en courſe en tems de Guerre. Le premier conſiſte en toiles que les Marchands de S. Malo tirent de Rohan, de Laval, de Quintin, de Vitré, de Pontorſon & en celles que l'on appelle les Royalles qui tirent leur nom de Royal, Village à deux lieuës de Rennes, qui étoit le lieu où on en fabriquoit davantage. En revanche les Anglois y apportent des draperies, du plomb, de l'étain, du charbon de terre, de la graine de lin, de la couperoſe, des noix de galle, & ſur tout de bonnes lettres de change, parce qu'ils emportent toujours le double de ce qu'ils amenent. Les Anglois envoyent tous les ans plus de cent Bâtimens à S. Malo, à raiſon de la petite diſtance de leurs Ports à celui-ci.

Le Commerce de Hollande n'eſt pas à beaucoup près ſi vif. Il n'apporte que des bois en planches & en mats, des chanvres & du gaudron, mais les Hollandois font eux-mêmes leur retour: les Maloüins n'envoyent gueres directement en Hollande, tant par le manque d'habitude que parce que ceux-là ſont leurs voitures à bien moindres frais qu'ils ne feroient. Quant au Commerce d'Eſpagne, c'eſt ſans contredit le plus grand & le plus utile qui ſe faſſe à S. Malo. Il conſiſte principalement en toiles tirées de tous les lieux du Royaume, où il s'en fabrique, en caſtors, ſatins de Lion & de Tours, étoffes d'or & d'argent; étoffes de Laines d'Amiens & de Reims; & toutes ces Marchandiſes ſont envoyées à Cadis, & delà elles paſſent aux Indes avec grand profit pour les Negocians, quand ils réüſſiſſent. La valeur de ces Cargaiſons n'eſt point fixée, elle dépend de l'abondance d'argent que les Marchands peuvent avoir pour les avances du départ des Gallions & des Flottes qui eſt plus ou moins regulier, ce qui augmente ou diminuë la vente qui ſe fait aux Indes. Le nombre des Vaiſſeaux que l'on employe à ce Commerce n'eſt point reglé; mais il n'a jamais paſſé quinze Fregattes. Le tems de leur départ de France, ſe termine ſur les avis que l'on reçoit de la preparation des Flottes d'Eſpagne, ſoit pour Carthagene qui n'ont point de tems reglé, ſoit pour le Mexique, à l'égard deſquelles il faut être à Cadis avant le 10 ou 15 de Juillet. Les retours des Indes ſont toujours en eſpeces d'argent, ou en marchandiſes précieuſes, & d'un débit aſſuré, cuirs, cochenille, indigo, bois de campeche & laines du païs; mais ils ſont un peu longs, étant de quinze mois ou deux ans, pour ce qui paſſe en la nouvelle Eſpagne. Au reſte, ils ſont ſi avantageux, que l'on compte telle année avant la guerre, où il a été raporté douze millions en eſpeces, & jamais moins de ſix à ſept millions, ſans compter les retours de hazard des Vaiſſeaux, qui revenant de la Méditerranée, ſe chargent à Cadis de cent ou deux cens mille piaſtres, ce qui arrive pluſieurs fois par an. Ce grand profit porte les Négocians des plus conſiderables Villes de France, & même les Etrangers, à prendre part à ce commerce, & à employer leur argent en nos Manufactures.

Cependant ce commerce ne ſe fait jamais ſans riſque & ſans peril, ſur-tout pendant la guerre; ſoit parce que la plûpart des Marchandiſes deviennent alors de contrebande, ſoit par la difficulté d'échaper aux Armateurs, ſoit par le hauſſement des Indults qui montent alors à quarante-huit ou cinquante pour cent du principal. Il faut avoüer cependant que la plûpart des inconveniens ſont ceſſez, depuis que la Couronne d'Eſpagne eſt paſſée dans le Sang de France; mais il y en a d'autres néanmoins très-fâcheux qui leur ont ſuccedé, dont le principal eſt l'empêchement que les ennemis mettent au paſſage des Flottes ordinaire d'Eſpagne aux Indes, & le riſque d'être brûlé ou enlevé au retour. Les inconveniens ordinaires des tems de paix, naiſſent tous de la défenſe expreſſe qui eſt en Eſpagne, à tous les Etrangers de faire le

commeree des Indes, n'y ayant que les Eſpagnols naturels qui y ſoient admis, les ſujets d'Eſpagne en Italie & en Flandres en étans exclus auſſi bien que tous les autres. Cependant, comme il n'y a point de Marchands aſſez forts en Eſpagne, pour charger ſeuls à leur compte les flottes Eſpagnoles, ils ſont obligez d'avoir recours aux Etrangers pour les Cargaiſons d'Eſpagne, ne pouvant d'ailleurs fournir les Marchandiſes neceſſaires aux Indes. Ainſi, ou ces Etrangers vendent aux Eſpagnols à groſſe avanture moyennant un profit certain, ou les Etrangers empruntent le nom des Eſpagnols pour faire paſſer leurs Marchandiſes, & alors il faut employer le nom de l'Eſpagnol dans les factures & les actes de vente: & dans ce cas, il ſe fait abſolument ſous la bonne foi de celui qui prête ſon nom, de telle ſorte qu'il eſt abſolument maître, tant de l'envoy que du retour, ſans que l'Etranger en puiſſe demander compte, ni qu'il puiſſe former aucune plainte en cas de malverſation ou tromperie: car outre la confiſcation du fond conteſté, on courroit riſque de perdre tous les autres effets que l'on pourroit avoir ſous la domination d'Eſpagne, & perſonnellement eſſuyer une longue & dure priſon, dont on ne ſort qu'avec beaucoup d'argent; C'eſt la diſpoſition des Loix d'Eſpagne, qui interdit aux Etrangers le commerce des Indes direct ou indirect. Pour ſauver une partie de ces inconveniens, on n'employe dans ce commerce que des noms étrangers ou ſuppoſés, tant dans les lettres que l'on écrit, que dans les adreſſes des correſpondanees, de crainte qu'elles ne ſoient interceptées, ce qui arrive ſouvent. Avec ces précautions, on peut éviter la conviction, mais non pas le ſoupçon, en conſequence duquel ſur les moindres indices, le Conſeil d'Eſpagne ordonne de groſſes taxes ſur les ſoupçonnés. On peut juger par cet échantillon des inquietudes qui accompagnent ce commerce. Cependant, il faut dire que malgré tant de traverſes, il eſt parfaitement établi, & que dans le fond il n'y eo a point de plus utile aux particuliers, de même qu'à l'Etat en general, puiſque c'eſt le ſeul qui amene des eſpeces.

Outre cela, les Maloüins font un commerce conſiderable en Terre-Neuve pour la pêche des Molués vertes & ſeiches qui ſe fait au Châpeau-rouge, & au petit Nord. Il y a ordinairement quinze ou vingt Vaiſſeaux du Port de cent à trois cens tonneaux, qui portent avec eux du ſel pour leur pêche, & des vivres pour la ſubſiſtance des équipages; quand la pêche ne ſuffit pas à leur charge, des particuliers en font magaſin. Ces Vaiſſeaux partent en Février, & reviennent en Novembre, non à S. Malo, mais à Bordeaux, ou Bayonne, ou Bilbao, où ils font leur débit, & font leur retour à S. Malo, en vins, eaux-de-vie, pruneaux & réſine.

La pêche du petit Nord employe juſqu'à cinquante Navires; mais comme la côte où elle ſe fait eſt déſerte, le voyage en eſt très-incommode, tant parce que les équipages ne trouvent aucuns rafraichiſſemens, que parce que la pêche eſt incertaine, & qu'elle manque quelquefois. Le poiſſon de cette côte n'eſt propre qu'en Eſpagne, Italie & Provence; c'eſt auſſi en ces lieux que les Bâtimens, qui l'ont faite, vont ſe décharger, & ils raportent des fruits, des ſavons, de la ſoude, qui eſt une cendre propre à faire du verre, de l'huile & de l'alun, que l'on charge à Civitta-Vecchia, & tout cela ſe débite fort avantageuſement; mais le profit de ce commerce dans le fond, qui eſt la pêche, eſt aſſez caſuel; car il dépend tant de l'abondance du poiſſon, que de la facilité du débit qui eſt traverſé par les Anglois, qui portent le même poiſſon dans les mêmes lieux, & tâchent de nous prévenir; de ſorte que les habiles Négocians jugent qu'il ne ſera pas à propos d'y employer à l'avenir la même quantité de Navires. Cet inconvenient prévû fit que l'on propoſa il y a pluſieurs années aux Marchands de S. Malo, d'entreprendre la pêche de la Balaine. Ils y envoyerent même quatre Vaiſſeaux en 1688. mais la guerre a empêché qu'ils ne continuaſſent. Comme cette pêche a beaucoup d'utilité, M. de Seignelay qui la vouloit favoriſer, proeura la dimiouution des droits d'entrée, les réduiſant à trois livres dix ſols pour chaque baril d'huile, & vingt ſols pour chaque cent de fanons de balaine, pendant que les Etrangers en payoient douze livres de la barique d'huile, & dix livres du cent de fanons. Mais on prétend que cette difference eſt trop petite, parce que les Hollandois font leurs pêches à bien moins de frais que nous, & ſont par conſequent en état de donner leurs Marchandiſes à meilleur marché. Cette Nation employe juſqu'à quatre cens Bâtimens à la pêche de la Balaine, & connoit mieux que tout autre, les avantages du commerce que l'on en fait. Au reſte, quand la guerre a interrompu ce commerce, les Maloüins ſe ſont preſque tous employez à faire des courſes ſur les ennemis. Pour cet effet, ils ont armé tout ce qu'ils avoient de bâtimens; par ce moyen, ils ont porté un très-grand préjudice aux ennemis, & ont amené dans le Royaume une infinité de Marchandiſes qu'ils leur avoient enlevées; Ils ont formé & entretenu un grand nombre de Matelots, & autre gens de mer, à qui ils ont procuré une ſubſiſtance avantageuſe. Mais auſſi ils ont tellement excité la jalouſie des ennemis, qu'ils ont renté deux fois de brûler la ville de S. Malo par les bombes, à quoi cependant ils n'ont pû réuſſir.

Les habitans des Villes & des Paroiſſes du Diocèſe, tireot un grand avantage du commerce de la Ville principale, & y trouvent la facilité d'y débiter leurs grains & leurs beſtiaux; que ceux qui ſont au milieu des terres ont eo quantité, ſans parler des fruits des arbres dont le commun fait ſa boiſſon. Mais à l'égard des Villages qui ſont ſur la côte, depuis la Riviere de Coeſnon juſqu'à celle de Logne, qui eſt près de S. Brieu, il s'y fait une pêche conſiderable, qui eſt celle des Maqueraux, où il y a au moins cent Bâtimens d'employés, depuis ſix juſqu'a vingt tonneaux. Pendant qu'elle dure, les petits Vaiſſeaux ſortent le matin, & reviennent le ſoir quand la marée eſt bonne. Le poiſſon ſe débite frais & ſalé; mais bien plus de la derniere façon, puiſque l'on le tranſporte en Normandie où il s'en fait conſommatinn. Quand les portes de la Ville ſont fermées, on lâche un certain nombre de dogues pour garder les dehors de la Ville de S. Malo. C'eſt la patrie de Jacques Cartier, l'un de nos célebres Navigateurs, qui a découvert le Canada en 1534.

S MALO, ou S. Maclou, *Macloviі Villa*, ou *Macloviopolis*, ou *Samacutus*, ou *Sanctus Maclovius*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 200 habitans.

S. MALO, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Le Seigneur eſt M. de Poligny qui preſente à la Cure, auſſi bien qu'à celle du Village dit le Hommé, & d'un autre Village dit Inverville, dont il eſt auſſi Seigneur.

S. MALO, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers,

tiers, Election de Mauleon, a 275 habitans.

S. MALO, *Sanctus Maclovius*, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, a 198 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à cinq lieuës de la Charité, & à trois de Donzy; elle eſt du Grenier à ſel de Coſne, du Préſidial & de la Coutume d'Auxerre. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de cinq cens livres à la collation du Prieur de Ceſſy. Le terroir en eſt bon pour la récolte des bleds, & la nourriture des gros beſtiaux. Il y a beaucoup de bois & pluſieurs mines de fer. Il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe l'Abbaye de Bonval, premiere Fille de Pontigny. Elle fut fondée en 1119. par les Seigneurs de Chamlemy, & de Valbargies; le revenu de l'Abbé n'excede pas huit cens livres. Il y a eu autrefois juſqu'à trente Religieux; aujourd'hui il n'y a qu'un Religieux Prieur. M. l'Abbé Langlois Conſeiller au Parlement, en eſt Abbé & Seigneur de la Paroiſſe. Il y a deux Juſtices, la haute-Juſtice fonciere de la Paroiſſe, & celle du Prieuré de Ceſſy. Le commerce des habitans conſiſte en beſtiaux, qui ſe conſomment dans le Païs. Le peuple eſt doux & laborieux, aimant le commerce. L'on y adreſſe les lettres par Coſne pour Donzy.

S. MALO de Baignon, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 66 habitans.

S. MALO de Jugon. *Voyez* Jugon.

S. MALO de Fily, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 270 habitans.

S. MALO de la Lande, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 250 habitans.

S. MALON, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 236 habitans.

M A M

S. MAMANT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, a 339 habitans.

S. MAMEL, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 82 habitans.

S. MAMER, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 455 habitans.

S. MAMERT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 175 habitans.

S. MAMET, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 403 habitans.

S. MAMET, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 315 habitans.

S. MAMME', dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 275 habitans.

M A N

S. MANDE' auprès de Paris, du côté de Vincennes. Il y a un Couvent de Religieuſes, & un Prieuré dépendant de l'Archevêché de Paris. C'eſt le Principal du College du Pleſſis à Paris, & Docteur de Sorbonne, qui eſt chargé de le faire deſſervir.

S. MANGES, ſur les frontieres de Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Election de Sedan, a 625 habitans. Les Archevêques de Reims ont joüi long-tems de cette Terre en Souveraineté; enſuite elle a paſſé aux Rois de France en échange d'autres Terres, & depuis elle a été cedée aux Seigneurs de Sedan, par indivis avec les Ducs de Retelois, comme Princes d'Arches.

S. MANNEVIEU, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 20 habitans. M. de Marincourt en eſt Seigneur.

S. MANSUY lez Toul, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît. Cette Abbaye eſt bien bâtie à la moderne, & vaut par an à l'Abbé deux mille cinq cens livres. *Voyez* Toul.

S. MANVIEU, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1025 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe deſſervie par pluſieurs Prêtres. Son Seigneur en porte le nom. Elle eſt ſituée dans le Val de Vire.

S. MANVIEU, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caen, a 610 habitans.

M A Q

S. MAQUAIRE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1080 habitans.

S. MAQUAIRE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 945 habitans.

M A R

S. MARC, Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 600 habitans.

S. MARC, Prevôté, à la préſentation de l'Abbaye de S. Medard de Soiſſons. Elle eſt de ſept mille livres.

S. MARC, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 425 habitans.

S. MARC, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 272 habitans.

S. MARC, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chatillon, a 140 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un petit vallon, où paſſe la riviere de Seine. Il y a deux ponts de pierre; & un paſſage de Dijon à Chatillon. C'eſt un païs de montagnes ſans vignes. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure; Semond & Berbyes, Hameaux en dépendent.

S. MARC, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 308 habitans.

S. MARC, dans le Querey, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 206 habitans.

S. MARC Affranget, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 545 habitans.

S. MARC, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Electinn de Gueret, a 218 habitans.

S. MARC de Freſne, dans la Normandie, Dineèſe de Liſieux, Parlemenr de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 610 habitans.

S. MARC de Grainé, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electinn de Domfront. Il y a pluſieurs marchez, & environ 2300 habitans.

S. MARC de Vaux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 218 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée au pied d'une montagne. Le quart du finage eſt en vignes. C'eſt un païs de montagnes.

S. MARC des Prés, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 412 habitans.

S. MARC d'Oüilly, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 735 habitans.

S. MARC la Breüille, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Guerer, a 486 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans la haute-Marche, aux confins de l'Auvergne, à ſix lieuës de Feüilletin, & à douze de Clermont. Il eſt du Bailliage de Gueret, & de la Courume de la Marche. La taille eſt mixte; la Cure eſt de quatre cens livres à la nomination de l'Evêque de Limoges. L'on y recüeille du bled, du ſeigle, dn ſarrazin, des avoines, & ſuffiſamment de ſnin pour les beſtiaux. Il y a beaucoup de bnis taillis. M. de la Breüille en eſt Seigneur. Les habitans ne s'occupent qu'à l'agricnlture; quelques-uns ſnnt des fromages. L'nn adreſſe les lettres à Feüilletin.

S. MARC la Breüille, ſur les Confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 365 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine & païs de bruyeres; les terres y prnduiſent les mêmes denrées, & nourriture de beſtiaux qu'à S. Genrges. Madame la Marquiſe de la Breüille en eſt Dame.

S. MARC le Blanc, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 304 habitans.

S. MARC près Nuits, ſous Raviere, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxnis, a 310 habitans. C'eſt une Commanderie de l'Otdre de Malthe du grand Prieuré de Champagne.

S. MARC ſur Coüeſnon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 175 habitans.

S. MARC ſur Iſle, dans la Bretagne, Dincèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 272 habitans.

S. MARC Aloubau, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Courume de la Marche, Bailliage & Election de Gueret, a 462 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à deux lieuës de Feüilletin, & à trois d'Aubuſſnn. La taille eſt mixte; la Cure eſt de ſix cens livres, à la préſentation de M. l'Evêque de Limoges, & au Patronage de l'Abbé du Port-Dieu. Le terrain eſt bon pour le ſeigle, l'avoine & le bled ſarrazin. M. le Duc de la Feüillade en eſt Seigneur. La plûpart des habitans vont travailler hors de la Province pour gagner leur vie, & payer les ſubſides.

S. MARCAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Dnl, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 169 habitans.

S. MARCEAU, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 505 habitans.

S. MARCEL, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 322 habitans.

S. MARCEL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 610 habitans.

S. MARCEL, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 500 habitans.

S. MARCEL, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de S. Laurent, a 435 habitans. C'eſt un païs de plaines. Il y a un Pneuré de l'Ordre de S. Benoît, fondé en 577. par le Roi Gontran, qui y a été enterré. Cette Paroiſſe eſt à demi lieue de Chalnn.

S. MARCEL, Châtellenie, dans l'Intendance & Electinn de Paris.

S. MARCEL, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 57 habitans.

S. MARCEL, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulnuſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 240 habitans.

S. MARCEL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 82 habitans.

S. MARCEL, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bnurges, Parlement de Paris, Intendance de Mnulins, Election de Montluçon, a 196 habitans.

S. MARCEL, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Métz, a 56 habitans.

S. MARCEL, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 190 habitans.

S. MARCEL, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulnuſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 160 habitans. Ce lieu doit ſon nom à une Abbaye de l'Ordre de Citeaux, Fille de Cadoüin, ſituée auprès de Realville, ſur la petite riviere de Lere. Elle avoit été d'abnrd fondée dans le Bourg de Sepr-fonds, près Cauſſade, en 1130. L'Abbé en retire trois mille livres.

S. MARCEL, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 210 habitans.

S. MARCEL, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 310 habitans.

S. MARCEL, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 217 habitans.

S. MARCEL, *Caſtrum Sancti Marcelli*, dans la Provence. Ce lieu eſt ſitué dans le territoire de Marſeille.

S. MARCEL Conques, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 210 habitans.

S. MARCEL d'Ardeche, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, 1412 habitans.

S. MARCEL de Careyret, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 354 habitans.

S. MARCEL de Fonſouilloufe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 625 habitans.

S. MARCEL en Montluçon, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 515 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës de Montluçon, ſur des coteaux; les terres ne produiſent que du ſeigle; elle eſt contiguë à la Foreſt de Sainte Paye. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. MARCEL en Neronde, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 505 habitans.

S. MARCEL Eſclairé, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 364 habitans.

S. MARCEL lès Annonay, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 522 habitans.

S. MARCEL lès Argenton, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 140 habitans.

S. MARCEL lès Sauzets, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 217 habitans.

S. MARCEL ſur le Mont, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 186 habitans.

S. MARCELIN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux, a 245 habitans. Cette Paroiſſe eſt à une lieue & demi de S. Gengoux le Royal, ſur une haute élevation. Ses hameaux en ſont fort écartez; ſes terres ſont ſabloneuſes, il y a des vignes: les hameaux qui en dépendent, ſont, S. Quentin de Sos & la Buſſiere.

S. MARCELIN, *Sanctus Marcellinus*, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Chef-lieu d'un Bailliage Royal, a 2043 habitans. Cette ville eſt ſituée près de l'Iſere, dans un parfaitement bean païs. Elle a été autrefois le Siége du Conſeil Delphinal, que le Daupbin Humbert y avoit établi en 1337. Il a depuis été transferé à Grenoble, où il a été changé en Parlement, & S. Marcelin eſt reſté Siége d'un Bailliage Royal. La ville eſt petite, mais bien peuplée; il y a un Gnuverneur.

S. MARCELLIN, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 1360 habitans.

S. MARCELLIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 666 habitans.

S. MARCELLIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 117 habitans.

S. MARCELLIN d'Aneette, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 837 habitans.

S. MARCELLIN lès Vaiſon, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 310 habitans.

S. MARCERY, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 214 habitans.

S. MARCEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Recette de Veſoul, a 185 habitans.

S. MARCEY lès Juſſey, Prieuré ſimple, dans le Diocèſe de Beſançon; il dépend de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon; il eſt de deux mille quatre cens livres, à la nomination du Roi.

S. MARCOU, *Sanctus Marculphus*, dans la Normandie, Dioceſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 522 habitans.

S. MARCOU, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 282 habitans.

S. MARCOU de l'Iſle, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, ſur la côte de la mer. C'eſt où eſt le Château tout neuf de M. le Marquis de Fontenay, qui y fait ſa demeure ordinaire. Il y a pluſieurs Gentilshommes qui y ont des Fiefs, & des Chapelles titrées. On voit tout proche la petite Iſle de Saint Marcou, qui eſt une lieuë dans la mer: c'eſt où S. Marcou a vécu longtems dans le cinquiéme ſiécle. C'eſt ce qu'on appelloit autrefois Nanteüil, qui étoit une Abbaye, où il y avoit avec lui des Religieux, & qui étoit pour lors enterre ferme; mais la mer l'a miné, peu à peu depuis ce tems-là. Il y a dans cette Paroiſſe le premier de May, jour de la feſte de ce Saint, un très-grand concours de peuple.

Iſles S. MARCOU, ſur les côtes de la Normandie, à deux petites lieuës de la côte de Coutantin, entre les Vez & la Hougue. Il y en a deux; l'Iſle d'Amont, qui eſt la plus grande; & l'Iſle d'Aval. Il y avoit autrefois dans celle d'Amont un Monaſtere, ou du moins un Hermitage dédié à S. Marcou, dont on voit encore une partie de la Chapelle. L'on dit que S. Marcou y a demeuré quelque tems, & que c'eſt de là qu'elles ont pris le nom de ce Saint. Le paturage de ces Iſles eſt aſſez bon; l'on y porte du bétail qui s'y engraiſſe. Ces Iſles ſont pleines de lapins, mais déſertes.

S. MARCQ, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 124 habitans.

S. MARD, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 214 habitans.

S. MARD en Cauchy, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 118 habitans.

S. MARD lès Rouſſy, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 152 habitans.

S. MARD les Triots, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance

d'Amiens, Election de Montdidier, a 168 habitans.

S. MARD ſur Aute, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 138 habitans.

S. MARD ſur le Mont, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 575 habitans.

S. MARDES, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 225 habitans. M. l'Abbé de Preaux en eſt Seigneur.

S. MARDS, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 1178 habitans.

S. MARECH, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 805 habitans.

S. MARIAN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 195 habitans.

S. MARIAN d'Auxerre, *Sancti Mariani Altiſſiodorenſis, Abbatia*, Abbaye de Prémontrés, qui étoit ci-devant hors des murs de la Ville; mais l'Egliſe & les bâtimens étant entierement ruïnez, on l'a transferée au Presbytere de l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame de la Dehors, ou Ladore, qui eſt dans la ville d'Auxerre. Cette Abbaye eſt encore de deux mille livres.

S. MARIAS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 800 habitans.

S. MARS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 500 habitans. Le Seigneur en porte le nom.

S. MARS, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 192 habitans.

S. MARS, Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 131 habitans.

S. MARS, vieux Château, ſitué à une lieuë de Langeſt, au bord de la Loire. L'on voit vis-à-vis dans la Riviere, un pilier de brique, que l'on appelle la Pile S. Mars; les gens du païs veulent que ce ſoit un ouvrage de Jules Ceſar.

S. MARS de Couſtaye, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 335 habitans.

S. MARS de la Briere, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 750 habitans.

S. MARS, de la Jaille, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 157 habitans.

S. MARS du Cor, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 250 habitans.

S. MARS du Deſert, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 542 habitans.

S. MARS du Deſert, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 272 habitans.

S. MARS en Puibelliard, dans le Poitou; Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 328 habitans.

S. MARS la Lande, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 332 habitans.

S. MARS ſur Colmont, Bourg, dans le Maine, Dioceſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, 739 habitans.

S. MARS ſur la Futaye, Bourg, dans le Maine, Dioceſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 945 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

S. MARSAL & Belpuig, dans le Rouſſillon; Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance, Viguerie & Recette de Rouſſillon, a 386 habitans.

S. MARSAUD, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 258 habitans.

S. MARSAULT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 550 habitans. Cette Terre appartient à Madame du Theil.

S. MARSOLLE, Bourg, dans le Poitou; Dioceſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 535 habitans.

S. MARTIAL, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 910 habitans.

S. MARTIAL, dans le bas-Languedoc; Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 909 habitans.

S. MARTIAL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 880 habitans.

S. MARTIAL, dans le haut-Languedoc; Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 65 habitans.

S. MARTIAL, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 735 habitans.

S. MARTIAL, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 214 habitans.

S. MARTIAL, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 572 habitans.

S. MARTIAL, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 187 habitans.

S. MARTIAL d'Antraigues, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 418 habitans.

S. MARTIAL de Courors, Terre poſſedée par le Marquis du même nom. C'eſt l'une des plus grandes du Comté d'Aurillac. Cette Seigneurie a été dans la Maiſon d'Urſé, enſuite dans celle de Gontaut de Biron, ſur laquelle elle fut décretée après le deſaſtre du Maréchal de Biron.

S. MARTIAL de Gimelle, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance

Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 640 habitans.

S. MARTIAL de Ribeyrat, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 705 habitans.

S. MARTIAL de Valette, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1160 habitans.

S. MARTIAL de Villadeys, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 635 habitans.

S. MARTIAL en S. Barban, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 376 habitans.

S. MARTIAL hors la Noüaillette, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 360 habitans.

S. MARTIAL le Mont, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 340 habitans.

S. MARTIAL le Vieux, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 168 habitans.

S. MARTIAL lès Martreu, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1315 habitans.

S. MARTIAL près Mirambeau, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 385 habitans.

S. MARTIGNAN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 314 habitans.

S. MARTIN, Ville, dans l'Iſle de Ré, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 2530 habitans. C'eſt la ſeule Ville de l'Iſle de Ré. Elle a été fortifiée par Louis XIII. après que ce Prince eût chaſſé les Rochellois de cette Iſle. Les Anglois ayant fait une deſcente dans cette Iſle pendant le Siege de la Rochelle, aſſiegerent le Fort S. Martin inutilement. Depuis la priſe de la Rochelle, Louis XIII. avoit fait raſer les fortifications de S. Martin; mais Louis XIV. les a fait relever. C'eſt un Gouvernement de Place du Païs d'Aunis. La Citadelle commande le Port, la Ville & la campagne; c'eſt un quarré parfait, bien fortifié de baſtions, demi-lunes, demi-contregardes, cuvettes & fauſſes brayes. La ville eſt auſſi fortifiée de ſix grands baſtions & de cinq demi-lunes, l'un & l'autre ont Etat Major. Le Port de cette Ville eſt petit & bien défendu.

S. MARTIN, *Sanctus Martinus*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneuil, a 1180 habitans.

S. MARTIN, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 1056 habitans.

S. MARTIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1528 habitans.

S. MARTIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 336 habitans.

S. MARTIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 218 habitans.

S. MARTIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 122 habitans.

S. MARTIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 1090 habitans.

S. MARTIN, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Electinn de Mortain, a 537 habitans.

S. MARTIN, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneuil, a 435 habitans.

S. MARTIN, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 232 habitans. M. le Prevôt de Chartres en eſt Seigneur.

S. MARTIN, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electinn de Falaize, a 146 habitans.

S. MARTIN, Prieuré, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 10 habitans.

S. MARTIN, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 430 habitans.

S. MARTIN, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 560 habitans.

S. MARTIN, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 386 habitans.

S. MARTIN, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 355 habitans.

S. MARTIN, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 186 habitans.

S. MARTIN, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nngent, a 137 habitans.

S. MARTIN, dans le Hainaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Queſnoy, a 192 habitans.

S. MARTIN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Villé, a 138 habitans.

S. MARTIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 318 habitans.

S. MARTIN, Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 257 habitans.

S. MARTIN, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 214 habitans.

S. MARTIN, Château, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 122 habitans.

S. MARTIN, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, païs de Gabardan, a 106 habitans.

S. MARTIN, dans la Gaſcogne, Diocèſe

de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 101 habitans.

S. MARTIN, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 33 habitans.

S. MARTIN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 83 habitans.

S. MARTIN, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 321 habitans.

S. MARTIN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 126 habitans.

S. MARTIN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 268 habitans.

S. MARTIN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lumagne, a 180 habitans.

S. MARTIN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere Verdun, a 210 habitans.

S. MARTIN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 310 habitans.

S. MARTIN, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, a 1444 habitans.

S. MARTIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 189 habitans.

S. MARTIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlemeot & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 171 habitans.

S. MARTIN, dans le Boulonnois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Ambrun, a 98 habitans. C'eſt un ſecours de Nonneville.

S. MARTIN, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 364 habitans.

S. MARTIN, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 310 habitans.

S. MARTIN, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electioo de Condom, a 286 habitans.

S. MARTIN, dans la Provence, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Seyne, a 310 habitans.

S. MARTIN. *Voyez* Hommes de Saint Martin.

S. MARTIN, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs d'Arberouë, a 210 habitans.

La Ville S. MARTIN, Village de la Paroiſſe de S. Nazaire, dans le Comté Nantois, en Bretagne. *Voyez* S. Nazaire.

S. MARTIN à la Riviere, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 150 habitans.

S. MARTIN au Boſc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 380 habitans. M. Broſſant en eſt Seigneur.

S. MARTIN au Boſe, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 155 habitans.

S. MARTIN au Boſe, Prieuré, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Electioo d'Arques, a 10 habitans. M. de Brinden en eſt Seigneur.

S. MARTIN au Tartre, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 445 habitans.

S. MARTIN aux arbres, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 422 habitans. M. de S. Martin en eſt Seigneur.

S. MARTIN aux Bois, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 412 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, nommée autrement Ruricourt; la manſe Abbatiale qui eſt d'environ neuf mille livres, eſt unie au College de Louis le Grand: la manſe des Religieux n'eſt que de quatre mille cinq cens livres.

S. MARTIN aux Buneaux, Bourg, dans la Normandie, Dioeèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 1230 habitans. Il y a marché & Juriſdiction; ce lieu eſt à la Maiſon de Jubert S. Martin, & M. de Bouville en eſt Seigneur.

S. MARTIN aux Champs, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châloos, Election de Vitry, a 200 habitans.

S. MARTIN aux Cheſnes, *Glanderienſe* ou *Glandenſe Monaſterium*, Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoît, dans la Lorraine, au Diocèſe de Metz. Elle a été fondée par le Roi Sigebert, ſur la Moſelle, auprès de Metz.

S. MARTIN aux Jumeaux d'Amiens, *Sancti Martini Gemellorum Ambianenſis Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Saint Auguſtin, occupée preſentement par les Peres Celeſtins; les Chanoines Reguliers de la Congregation de France ayant transferé la digoité Abbatiale & leur demeure dans un autre endroit de la ville d'Amiens.

S. MARTIN Cantalez, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 685 habitans.

S. MARTIN Chargnat, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 455 habitans.

S. MARTIN Choquel, dans le Boulonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 96 habitans.

S. MARTIN d'Abat, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 690 habitans.

S. MARTIN d'Ablon, dans le Dauphiné; Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 369 habitans.

S. MARTIN d'Agonnat, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1615 habitans.

S. MARTIN d'Aire, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 310 habitans.

S. MARTIN d'Alas, dans la Saintonge, Dio-

cèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 418 habitans.

S. MARTIN d'Albres, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Coodom, a 186 habitans.

S. MARTIN d'Amblois, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Inteodance de Châlons, Election d'Epernay, a 825 habitans. C'eſt une Châtellenie qui étoit autrefois mouvante du Comté d'Epernay; elle releve à preſent de la Tour du Louvre.

S. MARTIN d'Ampremont, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Ageo, a 686 habitans.

S. MARTIN d'Ancette, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 837 habirans.

S. MARTIN d'Apelles, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Iotendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 272 habirans.

S. MARTIN d'Aprés, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneuil, a 560 habitans.

S. MARTIN d'Arc, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 400 habitans.

S. MARTIN d'Aſnieres. *Voyez* Aſnieres.

S. MARTIN d'Aſry, dans la Saiotonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saiotes, a 230 habitans.

S. MARTIN d'Audonville, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, a 175 babitans.

S. MARTIN d'Auxigny, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlemenr de Paris, Intendance de Bourges, a 216 habirans.

S. MARTIN d'Entraigues, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 364 habirans.

S. MARTIN d'Eſtraux, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 141 habitans.

S. MARTIN d'Exideuil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 363 babitans.

S. MARTIN de Barbas, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 138 habitans.

S. MARTIN de Baudemont, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 121 habirans. M. de Machonville en eſt Seigoeur.

S. MARTIN de Blagny, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendaoce de Caën, Election de Bayeux, a 342 habitans.

S. MARTIN de Bonfoſſé, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 226 habitans. M. l'Evêque de Coutances eſt Seigneur de cette Paroiſſe, & nomme à la Cure. Il y a le Château de Bonfoſſé.

S. MARTIN de Borne, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 23a habitans.

S. MARTIN de Braſque, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 210 habitans.

S. MARTIN de Bretencourt, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 600 babitans.

S. MARTIN de Brieux, *Sancti Martini de Ebrotiis*, Prieuré rural, dans le Dauphiné, Diocèſe de Siſteron.

S. MARTIN de Bromes, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Moutiers, a 310 habitans.

S. MARTIN de Caille & Sainte Foy, Annexe, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 374 habitans.

S. MARTIN de Calviac. *Voyez* Calviac.

S. MARTIN de Calvignac. *Voyez* Calvignac.

S. MARTIN de Camiac. *Voyez* Camiac.

S. MARTIN de Cancelade. *Voyez* Cancelade.

S. MARTIN de Caumont. *Voyez* Caumont.

S. MARTIN de Cernieres. *Voyez* Cernieres.

S. MARTIN de Chanotron, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Inteodance de Châlons, Election de Troyes, a 123 habirans.

S. MARTIN de Chaulieu. *Voyez* Chaulieu.

S. MARTIN de Chaumoot. *Voyez* Chaumont.

S. MARTIN de Chenac. *Voyez* Chenac.

S. MARTIN de Chofy. *Voyez* Chofy.

S. MARTIN de Cleles, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 124 babitans.

S. MARTIN de Clermont, dans l'Agenois, Diocèſe d'Ageo, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 166 habitans.

S. MARTIN de Cleſles, dans le Dauphioé, Diocèſe de Dié, Parlement & Intendance de Grenoble, a 310 babitaos.

S. MARTIN de Cœuillet, dans la Saiotonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 413 habitans.

S. MARTIN de Combes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 100 habitans.

S. MARTIN de Communes, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Chambre à ſel de Montcenis, Recette d'Aurun, a 102 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans les bois; c'eſt païs de forêts & de plaines. Il y a le Fief de S. Martin & de Digoigne qui en dépeodenr.

S. MARTIN de Corconat, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootpellier, Recette d'Alais, a 489 habitaos.

S. MARTIN de Cornillon, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlemeot & Iotendance de Grenoble, a 90 habitans.

S. MARTIN de Cour, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlemenr de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 102 habitans.

S. MARTIN de Croix, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Inten-

dance de Dijon, Bailliage, Préſidial & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux, a 102 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon fort étroit entre deux montagnes aſſez élevées. Il y a quelques vignes.

S. MARTIN de Cruys, dans la Provence. *Voyez* Cruys, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin.

S. MARTIN de Feugeires, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 850 habitans.

S. MARTIN de Freſne, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 445 habitans.

S. MARTIN de Fuſſac, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 310 habitans.

S. MARTIN de Gardelles, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 25 habitans.

S. MARTIN de Genette, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 440 habitans.

S. MARTIN de Goine, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 336 habitans.

S. MARTIN de Gurſon. *Voyez* Gurſon.

S. MARTIN de Haux, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 915 habitans.

S. MARTIN de Joſſelin. *Voyez* Joſſelin.

S. MARTIN de Juillé, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saiotes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 600 habitans.

S. MARTIN de Juillé, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean d'Angely, a 228 habitans.

S. MARTIN de la Beſace, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caëo, Election de Bayeux, a 145 habitans.

S. MARTIN de la Bretonie, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 130 habitans.

S. MARTIN de la Bretonniere, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 74 habitans.

S. MARTIN de la Cluze, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 697 habitans.

S. MARTIN de la Corneille, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 184 habitans. M. d'Elbeuf en eſt Seigneur.

S. MARTIN de la Coudre, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Electioo de Saint Jean d'Angely, a 270 habitans.

S. MARTIN de la Fontaine, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 170 habitans.

S. MARTIN de la Garenne, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 1200 habitans. Il y a un Prieuré qui eſt à la nomiuation de l'Abbé du Bec, auſſi bien que la Cure. M. de la Rochefoucaut en eſt Seigneur.

S. MARTIN de la Lance, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, a 96 habitaos.

S. MARTIN de la Lieuë, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 246 habitans.

S. MARTIN de la Marche, *Marchia*, Châtellenie, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, a 225 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée au bord de la Loire, à une lieuë de la Charité; elle eſt du Grenier à ſel de la Charité, & de la Coutume de Nivernois. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de trois cens livres; elle eſt à la collation du Prieur de S. Pierre le Mouſtiers. L'on y recüeille du bled & du vin. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur. L'on croit dans le Païs, que c'étoit autrefois la ville de Lannes. Il reſte quelques veſtiges d'un ancien Château & de Fortifications; le peuple eſt doux, & peu laborieux. Les lettres s'adreſſent par la Charité.

S. MARTIN de la Mer, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 180 habitans. Ce ſont des terres à fromenr, méreil, orge & avoine d'aſſez bon raport. Les foins & les pacages reſſerrés; engrais de beſtiaux peu profitable. Les habitans ſont un petit commeree de vins qu'ils voot chercher loin. Madame la Marquiſe de Bethune en eſt Dame.

S. MARTIN de la Motte, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlemeot & Intendance de Grenoble, a 553 habitans.

S. MARTIN de la Place, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 730 habitans.

S. MARTIN de la Riviere, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Toulouſe, a 218 habitans.

S. MARTIN de la Roquette, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 228 habitans.

S. MARTIN de la Vallée, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Brionnois, a 276 habitans. Cette Paroiſſe eſt une Annexe du Chapitre de Semur, de fondation Royale. C'eſt l'un des Chanoines qui la deſſert, & rend compte aux autres. Elle eſt ſituée ſur deux monticules, entre leſquelles eſt un vallon de deux ou trois cens pas de largeur. La Maiſon & Chatel de la Vallée, & la Maiſon baſſe de Faye, arriere-Fief de la Baronie de Semur en Brionnois en dépendent, auſſi bien que la Ctay, les Cours, les Petits, les Boulhiers, les Pions & la Faye, tous Hameaux. Il y a quelques vignes.

S. MARTIN de l'Aiguille, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 192 habitans.

S. MARTIN de Laive, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, à la reſerve de neuf maiſons qui ſont de la Recette du Mâconnois, a 587 habitans. Ce lieu eſt ſitué au pied d'une montagne proche la riviere de Grône; il y a des bois & des vignes. Quatre Hameaux en dépendent; ſçavoir, Fermelay, Vieux-Moulin, Montreau & Ragny.

S. MARTIN de Lamonzie, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 390 habitans.

S. MARTIN de Lamps, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Préſidial de Chatillon ſur Indre, Coutume de Touraine, Grenier à ſel & Comté de Buzançois, Election de Château-roux, a 270 habitans. Cette petite Paroiſſe n'eſt compoſée que d'une douzaine de maiſons; elle eſt à une lieuë & demi de Leuroux, & à trois de Buzançois. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de trois cens livres à la collation de M. le Duc, à cauſe de l'ancienne Abbaye du Bourg-Dieu. Ses terres produiſent beaucoup de froment, peu de vignes, de prés & de bois. L'on adreſſe les lettres par Leuroux.

S. MARTIN de Landelles, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1410 habitans.

S. MARTIN de Larſon, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de S. Pons, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de S. Pons, a 400 habitans.

S. MARTIN de Laval, Prieuré dépendant de Marmoutier.

S. MARTIN de Lavardin, Diocèſe du Mans, Prieuré Regulier dépendant de l'Abbaye de Marmoutier.

S. MARTIN de Laye, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 545 habitans.

S. MARTIN de Ligaujac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 297 habitans.

S. MARTIN de l'Orme, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 240 habitans.

S. MARTIN de l'Orme, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 354 habitans.

S. MARTIN de l'Oxy, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, a 300 habitans. Ce lieu eſt ſitué près d'une petite montagne.

S. MARTIN de Marmagne, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Montcenis, a 276 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée pour la plus grande partie en montagnes; la petite riviere nommée Mezurain y paſſe. Il y a un pont & une autre petite riviere nommée Rouſſon, ſur laquelle il y a auſſi un pont nommé le pont d'Arroux. C'eſt un païs de montagnes; il y a fort peu de plaines; le terroir y eſt ſabloneux; il y a peu de vignes. Les Hameaux de Trizy, la Collonge, Vaux-Martin, le bas de Marmagne, la Gorge l'Arſault, & une partie du Village de Puis en dépendent.

S. MARTIN de Maſcon, dans le Poirou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1528 habitans.

S. MARTIN de Merges, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 56 habitans.

S. MARTIN de Mizere, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 193 habitans.

S. MARTIN de Montjoye, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 446 habitans.

S. MARTIN de Nevers, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, réformée, dans la ville de Nevers. Elle a été fondée par Hervé Baron de Donzy, & Mathilde de Courtenay ſa femme. Le revenu de l'Abbé eſt de deux mille livres. *Voyez* Nevers.

S. MARTIN de Noaillac, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 387 habitans.

S. MARTIN de Palieres, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Maximin, a 210 habitans.

S. MARTIN de Pouligny, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Préſidial de Bourges, Coutume de Berry, Bailliage d'Iſſoudun, Grenier à ſel, Archiprêtré & Election de la Châtre, a 157 habitans. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de deux cens livres. M. le Duc en eſt Patron. Le terrain eſt maigre, & ne produit que du ſeigle. M. le Marquis de Bregy, Baron de Sainte Severe en eſt Seigneur. Cette terre eſt de la Baronie de Sainte Severe. L'on adreſſe les lettres par la Châtre.

S. MARTIN de Quevillon, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 391 habitans. M. de Bernieres, & les Religieux de S. Georges en ſont Seigneurs.

S. MARTIN de Renecas, *Caſtrum Sancti Martini de Rancatio*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, a 301 habitans.

S. MARTIN de Roüets, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Ageo, a 122 habitans.

S. MARTIN de S. Maixant, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 1460 habitans.

S. MARTIN de Salan, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 970 habitans.

S. MARTIN de Salancey, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Cluny, a 210 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un païs de montagnes & de bruyeres, à deux lieuës de Cluny; il y a quelques vignes. Le Hameau de Sainte Colombe & cinq métairies en dépeodent.

S. MARTIN de Sanzay, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1715 habitans.

S. MARTIN de Sargé, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du Loir, a 230 habitans.

S. MARTIN de Sauſſenac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a a 454 habitans.

S. MARTIN de Seez *Sancti Martini Sagienſis Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, Diocèſe de Seez. Elle eſt élective, triennale, & unie à la Congregation de S. Maur. Elle eſt exceptée du Concordat fait entre Leon X. & François I. Elle eſt dans la Ville de Seez même, où elle a été fondée dès l'an 1060 par Roger Comte de Montgommery. *Voyez* Seez.

S. MARTIN de Seignans, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bor-

deaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1748 habitans.

S. MARTIN de Senozan, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâçon, a 200 habitans. Cette Paroiſſe eſt compoſée de quinze Hameaux & ſeize métairies. La Riviere de Saône y paſſe; c'eſt uo paſſage pour aller de Dijon à Lion. Il y a des vignes.

S. MARTIN de Solieres, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 445 habitans.

S. MARTIN de Solmes, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 955 habitans.

S. MARTIN de Suaire, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 358 habitans.

S. MARTIN de Talvande, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans le Val de Vire, près du Bourg de Marſilly. Il y a pluſieurs moulins à papier.

S. MARTIN de Thuis, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 160 habitans. M. le Monier en eſt Seigneur.

S. MARTIN de Tours, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermoot, a 370 habitans.

S. MARTIN de Transfort, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 112 habitans.

S. MARTIN de Tro, Chapitre dans le Diocéſe du Mans. Ce Chapitre eſt compoſé d'un Chefcier, de trois Chanoines, & de quatre Chapelains. Il a été fondé dans le onziéme ſiécle par Geofroy Martel, Comte d'Anjou; Pierre de Longueville, cinquante-deuxiéme Evêque du Mans, eo a augmenté les revenus.

S. MARTIN de Valgalgue, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 308 habitans.

S. MARTIN de Valmeroux, dans l'Auvergne; c'étoit autrefois le Siege d'un Bailliage Royal, qui a été transferé à Salers. *Voyez* Salers.

S. MARTIN de Vals, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1086 habitans.

S. MARTIN de Veulles, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 1055 habitans. M. l'Abbé de Feſcamp en eſt Seigneur.

S. MARTIN des Aires, *Sancti Martini de Areis*, ou *de Adris*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, réformée. Elle eſt ſituée dans la Champagne, dans le Diocèſe de Troyes. Elle eſt occupée à preſent par des Religieux de la Congregation de France.

S. MARTIN des Aloches, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 106 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans le Gâtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 660 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 335 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 138 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 310 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo., a 74 habitans.

S. MARTIN des Champs, dans la Bourgogne, Diocèſe de Châlon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 106 habitans. C'eſt un païs de plaines, marais & buiſſons, éloigné de la riviere de Saone d'un quart de lieuë, proche du grand chemin allant de Dijon à Chalon. Il y a fort peu de vignes. Ce lieu eſt ſitué dans la plaine.

S. MARTIN des Combes, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 455 habitans.

S. MARTIN des Entrées, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 190 habitans.

S. MARTIN des Fontaines, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 228 habitans.

S. MARTIN des Laix, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 100 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine, au bord de la Loire, à cinq lieuës de Moulins. Le quart de ſon territoire eſt en terres, chambonages quoiqu'aigres, en froment; les trois autres quarts en bonnes varennes & ſeigle. Il n'y a que quinze journées de vignes. Les foins y ſont abondans & de bonne qualité; les pacages étendus, mais peu nourriſſans. Ils font un commerce raiſonnable de beſtiaux. Il y a un bois de haute futaye, de cent arpens, qui appartient au Sieur Mente, qui eſt Seigneur de la Paroiſſe.

S. MARTIN des Landes, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 433 habitans.

S. MARTIN des Lauriers, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 122 habitans.

S. MARTIN des Monts, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, Election du Mans, à 192 habitans.

S. MARTIN des Noyers, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1020 habitans.

S. MARTIN des Prez, dans le Perche, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 142 habitans.

S. MARTIN des Prez, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 74 habitans

S. MARTIN des Puits, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 42 habitans.

S. MARTIN des Vers, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 206 habitans.

S. MARTIN d'Here, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 549 habitans.

S. MARTIN d'Heüilles, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 180 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Nevers. L'on y recüeille du ſeigle; il y a beaucoup de bois taillis, des pacages & des glandées; un fourneau & une petite forge. Madame la Marquiſe de Bethune en eſt Dame.

S. MARTIN d'Heuriage, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 157 habitans.

S. MARTIN d'Himx. *Voyez* Himx.

S. MARTIN d'Huyron, ou d'Orion, *Sancti Martini de Orione*, Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de S. Benoît, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons. Elle rapporte deux mille livres à ſon Abbé. *Voyez* Huyron.

S. MARTIN Digé, Bourg, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 735 habitans.

S. MARTIN Diſplains, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 372 habitans.

S. MARTIN Don, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 760 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur le bord de la riviere de Vire.

S. MARTIN Dordon, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 317 habitans.

S. MARTIN Doüillie, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 204 habitans.

S. MARTIN Doydes, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 346 habitans.

S. MARTIN du Bec, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 333 habitans. M. le Preſident du Bec en eſt Seigneur.

S. MARTIN du Bois, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 990 habitans.

S. MARTIN du Bois, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 572 habitans.

S. MARTIN du Bois, dans l'Aojou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 875 habitans.

S. MARTTIN du Bois, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 92 habitans.

S. MARTIN du Boſchet, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 143 habitans.

S. MARTIN du Cloeher, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 276 habitans.

S. MARTIN du Foüilloux, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 466 habitans.

S. MARTIN du Freſne, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 618 habitans.

S. MARTIN du Honſé, *Sanctus Martinus in Honcis*, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Préſidial & Coutume d'Auxerre, Grenier à ſel de Cône, Election de la Charité, a 400 habitans. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de de trois cens livres. L'Abbé de S. Laurent en eſt le Collateur, & le Seigneur de la Paroiſſe. Il dépend quelques hameaux de cette Paroiſſe; le terroir eſt bon pour les bleds & la nourriture des beſtiaux. C'eſt une haute Juſtice; les habitans ſont de mœurs reglées, de peu d'induſtrie, & de beaucoup de travail. L'on adreſſe les lettres par Coſne.

S. MARTIN du Lac, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Brionnois, a 262 habitans. Cette Paroiſſe eſt a un quart de lieue de la riviere de Loire, qui eſt navigable. C'eſt un paſſage pour aller de Marcigny à Roanne & à Charlieu. Il y a quelques vignes; le Prieur d'Anzy eſt Collateur de la Cure. Le Fief de Champeau, la Garde, arriere-Fief de la Baronie de Semur, & les hameaux des Champeaux & des Charieres en dépendent.

S. MARTIN du Manoir, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 333 habitans. C'eſt à l'Abbeſſe de Montivilliers.

S. MARTIN du Meſnil, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 295 habitans. Cette petite Paroiſſe a deux Seigneurs.

S. MARTIN du Mont, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bezançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 454 habitans.

S. MARTIN du Mont, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 133 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans des bruyeres; il y paſſe un ruiſſeau nommé la Lionne.

S. MARTIN du Mont, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 122 habitans.

S. MARTIN du Parc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 100 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. MARTIN du Pears, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement & Intendance de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 226 habitans.

S. MARTIN du Pleſſis, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, a 130 habitans. M. de Buchy en eſt Seigneur.

S. MARTIN du Pré, *in Pratis*, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité

ſur Loire, a 200 habitans. Cette Paroiſſe eſt à uo quart de lieuë de Donzy, ſur un petit ruiſſeau. Elle eſt de la Pairie de Donzy, de la Coutume d'Auxerre, & du Grenier à ſel de Coſne. La taille eſt perſonoelle; le revenu de la Cure eſt de ſix à ſept cent livres à la collation du Prieur du Pré, dont le Prieuré, qui eſt de l'Ordre de Cluny, eſt dans la Paroiſſe, & vaut mille cinq cens livres; le Prieur eſt à préſent M. l'Abbé Mareſt Conſeiller au Parlement de Bretagne. Le terroir eſt en bled & en prairie, c'eſt une haute Juſtice, il y a une foire le jour de S. Simon: il y a auſſi quelques forges. Le peuple eſt laborieux; on voit dans ſon terroir, à un quart de lieuë du clochet, une Chapelle dédiée à S. Sulpice, qui attire un peuple infini pendant quinze jours. L'on adreſſe les lettres par Coſne pour Donzy.

S. MARTIN du Puy, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 350 habitans.

S. MARTIN du Tableau, dans la Touraine, vers la Hage.

S. MARTIN du Tartre, dans la Champagne, Diocèſe de Seos, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 490 habitans.

S. MARTIN du Tartre, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 360 habitans.

S. MARTIN du Tartre, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une hauteur, & la Colombette dans un Valon; il en dépend encore les hameaux de Mezieres & de Collaugerottes. Il y a peu de vignes.

S. MARTIN en Blayez, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 192 habitans.

S. MARTIN en Breſſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de S. Laurent, a 718 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans les bois taillis, & des plaines. Il en dépend les hameaux de Serigny, Perigny, Ouard, Collenaud & Belleſond.

S. MARTIN en Campagne, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 610 habitans. M. de Nemours en eſt Seigneur.

S. MARTIN en Coalieu, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Saint Eſtienne, a 745 habitans.

S. MARTIN en Gaſtinois, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, Grenier à ſel de Chalon, Beaune ou Seurre, à leur choix, a 173 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plat païs, ſur le bord de la riviere de la Dueſne, à un quart de lieuë de la riviere de Saone. Il y a encore une petite riviere, dite la riviere de Mailly, qui eſt un bras de celle d'Heuſne. C'eſt un païs de plaines; il y a quelques vignes. Cortelles les Allery & le Champ de Raine en dépendent.

S. MARTIN en haut, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 1489 habitans.

S. MARTIN en Lard, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 93 habitans.

S. MARTIN en Vercors, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 789 habitans.

S. MARTIN Gaillard, dans la Normandie, Dioceſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 540 habitans. M. le Duc du Maine en eſt Seigneur.

S. MARTIN Gaſtier, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlemeot & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 407 habitans.

S. MARTIN Gonts, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 400 habitans.

S. MARTIN Hard, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers. Cette Terre appartient à M. du Bouchet, & lui produit trois mille livres.

S. MARTIN la Boubal, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 126 habitans.

S. MARTIN la Champagne, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 106 habitans. C'eſt au Roi.

S. MARTIN la Lande, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 428 habitans.

S. MARTIN la Meane, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 935 habitans.

S. MARTIN de la Plaine, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 1265 habitans.

S. MARTIN la Riviere, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 735 habitans.

S. MARTIN la Sauvete, dans le Forez; Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 715 habitans.

S. MARTIN Lars, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 940 habitans.

S. MARTIN Lars, dans le Poitou Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 780 habitans.

S. MARTIN Lars, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 300 habitans.

S. MARTIN le Bel, *Sanctus Martinus de Bello*, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 1520 habitans. L'on prétend que c'eſt le lieu où Charles Martel a remporté cette grande Victoire ſur les Sarraſins, où l'on a bâti une Egliſe ſous l'invocatioo de S. Martin de la Guetre. D'autres, comme S. Odon, aſſurent que ce lieu & ſoo Egliſe ont pris ce nom à l'occaſion d'une Bataille donnée entre les habitans de Tours & les Normands, que ces premiers chaſſerent de devant leur Ville en 851. & les pourſuivirent juſqu'à ces endroit, où l'on dépoſa le corps de S. Martin, que les Prêtres portoient au milieu des Gens de Guerre pendant l'action. La Cure de ce lieu eſt à la préſentatioo de l'Archevêque de Tours. Luſſan eſt une Succurſale de ſa Paroiſſe.

S. MARTIN le Blanc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 550 habitans. M. de Courvaudon en eſt Seigneur.

S. MARTIN

S. MARTIN le Caſtel, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 182 habitans.

S. MARTIN le Charbonier, *Caſtrum novum de Carbonariis*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 410 habitans.

S. MARTIN le Château, Bourg & Marquiſat, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Bourg en Breſſe, a 360 habitans.

S. MARTIN le Colonel, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 297 habitans.

S. MARTIN le Greard, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, 183 habitans.

S. MARTIN le Guillon, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 870 habitans.

S. MARTIN le Hebert, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 325 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe enclavée dans Briquebec. Il y a un beau Château avec de beaux dehors. Le Seigneur eſt Patron & preſente à la Cure.

S. MARTIN le Mau, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 200 habitans.

S. MARTIN le Neuf, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 580 habitans.

S. MARTIN le Pauvre, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. C'eſt une petite Paroiſſe, dont le terrain eſt rempli de bruyeres. L'Abbaye de S. Sauveur nomme à la Cure.

S. MARTIN le Pin de Nontron, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 272 habitans.

S. MARTIN le Rimat, *Caſtrum Sancti Martineti*, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 192 habitans.

S. MARTIN Souteyran, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 172 habitans.

S. MARTIN le Soubeyran, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 240 habitans.

S. MARTIN Leſtra, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 455 habitans.

S. MARTIN le Vieil, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 160 habitans.

S. MARTIN le Vieil, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 96 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt ſituée ſur le bord de la Mer, elle eſt du cinquiéme Doyenné du premier Archidiaconé de Coutances. Elle appartient à Madame de la Vieuville, qui preſente à la Cure.

S. MARTIN le Vieux, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 96 habitans.

S. MARTIN le Vieux, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 235 habitans.

S. MARTIN le Vieux, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 146 habitans.

S. MARTIN le Vineux, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 286 habitans.

S. MARTIN les Couches, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Montcenis, Recette d'Autun, ſitué preſque tout en Païs de Montagnes & coteaux couverts de vignes. La Cure dépend des Jeſuites du College d'Autun. Les Hameaux qui en dépendent, ſont la Creuſe, les Salles, Mardot, le Château-Charancey, la Montagne, Orignon, Equilly & Noiſets en partie.

S. MARTIN les Daudes, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 51 habitans.

S. MARTIN les Jumeaux; ce n'étoit qu'une Chapelle bâtie ſur le lieu où S. Martin donna autrefois une partie de ſon manteau à un pauvre. L'Evêque Guy y érigea une Communauté de Clercs que le Chapitre dotta en 1073. en conſequence de quoi il a conſervé ſa Juriſdiction ſur cette maiſon; ils prirent la Regularité en 1109. & furent érigés en Abbaye en 1149. On en unit les revenus à l'Evêché en 1565. en faveur du Cardinal de Crequy. Il n'y a que trois Religieux dont le revenu eſt de deux mille livres.

S. MARTIN les Vinets, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 75 habitans.

S. MARTIN Lezayre, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Caſſel, a 103 habitans. L'on ne compte ici que la partie que l'on nomme la Vierſcaire de Wydebrouch.

S. MARTIN lez Boulogne, dans le Boulonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 110 habitans.

S. MARTIN lez Faucogney, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 295 habitans.

S. MARTIN, lez Langres, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 55 habitans.

S. MARTIN lez Troyes, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 1390 habitans. C'eſt un Bourg, duquel dépend le Hameau de Preze.

S. MARTIN l'Heureux, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 158 habitans.

S. MARTIN Longueaüe, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 122 habitans.

S. MARTIN l'Orthie, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen,

Election de Neufchâtel, a 230 habitans. M. de Bully en eſt Seigneur.

S. MARTIN près Honfleur, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 144 habitans. M. de Bois-l'Evêque en eſt Seigneur.

S. MARTIN près Melle, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 304 habitans.

S. MARTIN près Pontoiſe, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoit, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen; elle a été fondée par Amaury, frere de Gautier, Comte d'Amiens & de Pontoiſe vers l'an 1069. L'Abbé joüit de douze mille livres de rente.

S. MARTIN près Tonnerre, *Sancti Martini propè Tornodorum* ou *Melugdenſis*, ou *Molundenſis Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoît, Diocèſe de Langres, dans l'Archidiaconé de Tonnerre, près la riviere d'Armanſon; elle vaut par an à l'Abbé quatre mille livres.

S. MARTIN & S. Firmin, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 495 habitans. C'eſt à l'Abbaye de Preaux.

S. MARTIN Sepert, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, à 610 habitans.

S. MARTIN ſous Bellencombre, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 85 habitans. M. de Beuville en eſt Seigneur.

S. MARTIN ſous Montegu, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 235 habitans. Il eſt ſitué en païs de montagnes; il y a des vignes; le Moulin & le Fief de Fuzeaux en dépendent.

S. MARTIN ſur Aouſt, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 413 habitans.

S. MARTIN ſur Cogeul, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, à 41 habitans. Ce lieu prend ſon nom du Ruiſſeau qui l'arroſe.

S. MARTIN ſur Guye, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 313 habitans.

S. MARTIN ſur Loire, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 2875 habitans.

S. MARTIN de Morlaix & ſa Treve de Sainte Scene, dans la Bretagne, Diocèſe de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Election de Leon, a 359 habitans.

S. MARTIN ſur Ocre, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 418 habitans.

S. MARTIN ſur Ocre, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 110 habitans.

S. MARTIN ſur Oreuſe, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 480 habitans.

S. MARTIN ſur Ouanne, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 684 habitans.

S. MARTIN Torſus, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 272 habitans.

S. MARTIN Valmeroux, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 710 habitans.

S. MARTIN Vaugrineuſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 114 habitans.

S. MARTINET, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 178 habitans.

S. MARTORY, Bourg, Juſtice Royale, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 136 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Garonne ſur laquelle il y a un pont. Les Peuples des environs ont une grande devotion au Patron de ce lieu, quand ils ſont malades de langueurs ou d'inquietudes.

S. MARY ou S. May, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 260 habitans.

S. MARY, dans l'Auvergne, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 76 habitans.

S. MARY le Gros, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 710 habitans.

S. MARY le Plain, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 700 habitans.

M A S

S. MASMES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 249 habitans.

S. MASRY, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 725 habitans.

M A T

S. MATHIEU, Bourg & Marquiſat, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 1612 habitans. Cette Terre raporte trois mille livres de rente au Marquis de ce nom.

S. MATRE', dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

M A U

S. MAUCET, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 160 habitans.

S. MAUDAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 91 habitans.

S. MAUDE', dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 90 habitans.

S. MAUGAND, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Rennes, Recette de S. Malo, a 90 habitans.

S. MAULVIS, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 905 habitans.

S. MAUR, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 740 habitans.

S. MAUR, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 728 habitans.

S. MAUR, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 315 habitans.

S. MAUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saunier, a 186 habitans.

S. MAUR, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 216 habitans. Il y a un Prieuré uni à la Manſe des Religieux de S. Pé en Bigorre. Il eſt de mille livres de revenu.

S. MAUR, *Sanctus Maurus*, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 746 habitans. Ce lieu a pris ſon nom d'une Abbaye très-ancienne, fondée par S. Maur Diſciple de S. Benoît, vers l'an 542. ſur le bord méridional de la Loire, entre Angers & Saumur, à quatre lieuës d'Angers. Il ſe nommoit auparavant Glanſeüille, *Glana-Folium*. L'Abbaye a pris depuis le nom de ſon Fondateur. Cette Abbaye eſt en regle; elle a reçû la réforme de la Congregation de S. Maur. Il y a douze Religieux. L'Abbé en retire quatre mille livres.

S. MAUR de Beſſe, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 146 habitans.

S. MAUR de Charoche. *Voyez* Charoche.

S. MAUR des Bois, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 312 habitans.

S. MAUR hors la Varenne, ou S. Maur des Foſſez, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 430 habitans. L'on appelle plus communément ce lieu S. Maur des Foſſez. Il étoit connu anciennement ſous les noms de *Bagaudarum Caſtrum*, & de *Monaſterium Foſſatenſe*. Ce Bourg eſt ſitué à deux lieuës à l'orient de Paris, au bord de la Marne, ſur laquelle il a un Pont de pierre. M. le Duc y a un beau Château, & un magnifique Parc. La Reine Catherine de Medicis avoit commencé ce Château. S. Babolin fonda en ce lieu vers l'an 643. une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ſous le nom de S. Pierre des Foſſez, qu'elle conſerva juſqu'en 868. que le corps de S. Maur, diſciple de S. Benoît, y ayant été transferé, l'Abbaye en prit le nom de S. Maur des Foſſez. Cette Abbaye a été ſécularisée en Chapitre en 1535. & la Manſe Abbatiale a été unie à la Manſe Epiſcopale de Paris, ſous le titre de Doyenné. Le Chapitre de S. Maur des Foſſez eſt compoſé d'un Chantre qui a deux mille livres de revenu, de huit Chantres qui ont mille livres, & de quatre Vicaires perpetuels qui ont chacun cinq cens livres de revenu. Ce Chapitre eſt Curé Primitif du lieu, & toutes les Places ſont à la nomination du Roy.

S. MAUREIL, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 295 habitans.

S. MAURICE, dans la Normandie, Prieuré de Benedictines, dans le Diocèſe de Coutances, près de Varenguebec.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 770 habitans.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 318 habitans. L'on y garde par dévotion un Chaſuble fort ancien du Bienheureux Thomas Helie, qui en avoit été Curé, avant que d'aller à Biville où il eſt mort Curé.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèſe Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 300 habitans.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 265 habitans.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 102 habitans. Madame l'Abbeſſe de Saint Amand en eſt Dame.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 225 habitans. M. Heſnaut en eſt Seigneur.

S. MAURICE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchaſtel, a 255 habitans. M. de Marcatel en eſt Seigneur.

S. MAURICE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de S. Laurent, a 216 habitans. C'eſt païs de plaines; il y a quelques vignes. Les Fiefs de la Barre & Chevrey en dépendent.

S. MAURICE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 560 habitans. C'eſt dans une plaine extrêmement froide, & ſujette aux gelées; la riviere de Moulges y paſſe. Il y a un Hameau nommé Champagne, & ſept métairies.

S. MAURICE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 250 habitans.

S. MAURICE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 478 habitans

S. MAURICE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 640 habitans.

S. MAURICE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 470 habitans.

S. MAURICE, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 380 habitans.

S. MAURICE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 760 habitaos.

S. MAURICE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 259 habitans.

S. MAURICE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 164 habitans.

S. MAURICE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 408 habitans. Il y a un Prieuré.

S. MAURICE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de

Riom, Election de S. Flour, a 820 habitans.

S. MAURICE, aux Frontieres d'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 270 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur une hauteur ; ſes terres ſont maigres, & ne produiſent que du ſeigle, du bled noir, & de l'avoine. Il s'y fait un petit commerce de moutons & de brebis. Les habitans vont travailler dans les autres Provinces. M. le Duc d'Orleans eſt Seigneur de ce lieu.

S. MAURICE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 210 habitans.

S. MAURICE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 192 habitans.

S. MAURICE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 122 habitans.

S. MAURICE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 48 habitans.

S. MAURICE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 177 habitans.

S. MAURICE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 114 habitans.

S. MAURICE, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres du grand Chapitre, a 78 habitans.

S. MAURICE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 1129 habitans.

S. MAURICE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 268 habitans. Les lieux de Lalex & d'Avert en dépendent.

S. MAURICE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 247 habitans.

S. MAURICE aux Baronies, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vaiſon, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 373 habitans.

S. MAURICE aux riches Hommes, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 705 habitans.

S. MAURICE d'Ardeche, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 500 habitans.

S. MAURICE de Cazeſvieilles, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 254 habitans.

S. MAURICE de Charmes, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 121 habitans.

S. MAURICE de Château, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 38 habitans.

S. MAURICE de Cheuzette, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 112 habitans.

S. MAURICE de Gullon. *Voyez* Gullon.

S. MAURICE de Noües, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 820 habitans.

S. MAURICE de Tavernolles, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 262 habitans.

S. MAURICE d'Ibie, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 309 habitans.

S. MAURICE en Chalançon, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 275 habitans.

S. MAURICE en Val, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 490 habitans.

S. MAURICE en Valgodemard, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 134 habitans.

S. MAURICE & Chevrey, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 186 habitans.

S. MAURICE le Feſſard, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 228 habitans.

S. MAURICE le Girard, dans le Poitou ; Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 645 habitans.

S. MAURICE le Viel, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 560 habitans.

S. MAURICE les Brouſſes, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 318 habitans.

S. MAURICE lez Châteauneuf, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, a 475 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſéparée de Châteauneuf & de S. Martin-le-Duc, par la riviere de S. Sernin, au couchant de laquelle elle eſt ſituée ; cette riviere l'arroſe auſſi. La Paroiſſe de S. Maurice eſt compoſée de huit Hameaux, qui ſont Serriere, Papillon, Bachut, les Sauvages, Moithon, Mondelin, Papet & Reparé.

S. MAURICE lez Couches, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 330 habitans.

S. MAURICE lez Langres, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 66 habitans.

S. MAURICE lez Montereau. C'eſt l'un des Fauxbourgs de la ville de Montereau ; il y a 272 habitans. *Voyez* Montereau Faut-Yonne.

S. MAURICE lez Montreüillons, & Saint Jacques, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 600 habitans. Ce ſont deux Paroiſſes jointes enſemble pour les Impoſitions ; elles ſont ſituées en païs de montagnes ; ce ſont des terres legeres à ſeigle, peu de foin, mauvais pacages, beaucoup de bois taillis que les habitans font flotter ſur l'Yonne pour Paris. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

S. MAURICE

S. MAURICE lez S. Saulge, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 135 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine; ce ſont de bonnes terres à froment, orge & avoine; les foins ſont abondans, les pacages bons. Il y a des bois conſiderables de futaye; l'on y fait commerce de beſtiaux. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

S. MAURICE près Vie, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 892 habitans.

S. MAURICE ſur Dargoire, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 925 habitans. Il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de S. Eſtienne.

S. MAURICE ſur Laveron, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 1140 habitans.

S. MAURICE ſur Vingeanne, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 340 habitans.

S. MAURICE Terlin, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 272 habitans.

S. MAURICE Tizaüaille, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 266 habitans.

S. MAURIÇON, haute-Juſtice de la Châtellenie de Lorris.

S. MAURIN, *Sanctus Maurinus*, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 710 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ſituée dans une petite & abondante Vallée, aux frontieres du Diocèſe d'Agen, vers celui de Cahors, à quatre lieuës d'Agen. L'on ignore le tems de ſa fondation, qui eſt avant l'an 1056. Elle a été ſoumiſe à l'Abbaye de Moiſſac. Les guerres des Albigeois, dans le douziéme ſiécle, lui ont donné beaucoup à ſouffrir, auſſi-bien que celles des Anglois dans le milieu du quatorziéme ſiécle. Elle n'a pas moins ſouffert de la part des Calviniſtes dans le ſeiziéme ſiécle: elle fut même preſqu'entierement détruite. Les ruines ont été relevées par M. Pierre de Villamont, au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle. Elle a été réünie à la Congregation de S. Maur, l'an 1651. L'on y compte juſqu'en 1705. vingt-cinq Abbez. Elle vaut à ſon Abbé quatre mille livres.

S. MAURIS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 196 habitans.

S. MAURIS, ou S. Maurice, *Sancti Mauricii*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, ſituée dans le Diocèſe de S. Flour en Auvergne, à trois lieuës du Quercy, ſur la petite riviere de Celle. Elle rapporte ſix mille livres à ſon Abbé.

S. MAURIX, de Gordans. *Voyez* Gordans.

MAX.

S. MAXENT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Amiens & d'Abbeville, a 747 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une belle plaine, à trois lieuë d'Abbeville, une lieuës & demi d'Oiſemont, & à deux lieuës de Gamache, dans le païs de Vimeux; elle eſt des Préſidiaux d'Amiens, & d'Abbeville, des Greniers à ſel d'Abbeville & de S. Valery, & des Coutumes d'Amiens & de Ponthieu. La taille y eſt perſonnelle. La Cure eſt de de mille deux cens livres. L'Ecolâtre & le Penitencier d'Amiens en ſont Patrons. Ervelois eſt un annexe de cette Paroiſſe. L'on y recüeille du bled & d'autres bons grains. M. Nicolas de Grouches Marquis de Chepy, Brigadier des armées du Roi, en eſt Seigneur. Les habitans ſont de bons Fermiers, qui élevent des chevaux & beaucoup de beſtiaux; les autres s'occupent à faire des toiles de lin & de chanvre. Ils vendent ces toiles, ces beſtiaux & ces chevaux à Abbeville, à Gamache, & aux environs. L'on y adreſſe les lettres par Abbeville.

S. MAXIMIN, *Oppidum Sancti Maximini*, Ville, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Chef-lieu d'un Bailliage & d'une Viguerie, a 840 habitans. Cette ville eſt ſituée à la ſource du fleuve d'Argent, à ſix lieuës d'Aix. Elle a commencé par un Monaſtere dépendant de S. Victor de Marſeille, de l'Ordre de S. Benoît; il s'eſt beaucoup accrû depuis la découverte des reliques que l'on a prétendu être de la Madeleine, ſœur du Lazare. En 1279. Charles II. Roi de Sicile & Comte de Provence, qui avoit fait chercher ces reliques, que l'on avoit enfouies en terre, du tems des Sarrazins, mit des Jacobins ou Dominicains à la place des Benedictins dans ce Monaſtere. La dévotion des Provenceaux à ces reliques, a fort peuplé la Ville, & mis en réputation la Sainte Baume, où ces mêmes Jacobins ont été auſſi s'établir. Ces Religieux conſervent dans leur Egliſe une partie des reliques de Sainte Madeleine. Son Corps repoſe dans une Châſſe magnifique, poſée ſur le grand Autel; la tête dans autre Reliquaire très précieux, que l'on void dans une Chapelle ſoûterraine. On y peut voir deux places où la chair s'eſt conſervée ſans alteration; l'une eſt au milieu du front & l'autre au bout du nez. L'on ſuppoſe que ce ſont les endroits où J. C. la toucha après ſa reſurrection, en lui diſant, *Noli me tangere*. La paume de la main s'étant portée naturellement ſur le nez, & s'étendant ſur le haut du front. On y montre encore un vaſe de criſtal, dans lequel il y a de la terre teinte du ſang de Notre Seigneur, que la Madeleine ramaſſa au pied de la Croix: & enfin un autre vaſe où ſont renfermés les cheveux dont cette Sainte eſſuya les pieds du Seigneur au feſtin de Bethanie. Il y a une foire conſiderable quinze jours après les feſtes de Paques. Le territoire des environs eſt très-agréable & très-abondant; on y recueille une très-grande quantité de ſafran.

S. MAXIMIN, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 479 habitans.

S. MAXIMIN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 400 habitans.

S. MAXIMIN, dans le Daupbiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 666 habitans.

S. MAXIMIN en Grignan, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 594 habitans.

S. MAXIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Ele-

ction d'Agen, a 185 habitans.

S. MAXIRE, Châtellenie, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 576 habitans.

MAY

S. MAY, *Caſtrum Sancti Marii*, Paroiſſe, dans la Vallée de Cornillon, en Provence, enclavée dans le Dauphiné, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Siſteron.

S. MAYEUC, dans la Bretagne, Dioeéſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 762 habitans.

S. MAYME, *Sanctus Maximus*, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 142 habitans.

S. MAYME, *Caſtrum Sancti Maximi*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier.

S. MAYME' de Percyrol, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 595 habitans.

MEA

S. MEARD, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 770 habitans.

S. MEARD, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Electioo de Figeac, a 481 habitans.

S. MEARD, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlemeot de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 136 habitans.

S. MEARD de Dronne, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 610 habitans.

S. MEARD d'Exideüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Inteodance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 405 habitans.

MED

S. MEDARD, Bourg, dans le Païs d'Aunis, Dioeèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1240 habitans.

S. MEDARD, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 740 habitans.

S. MEDARD, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 625 habitans.

S. MEDARD, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electioo d'Agen, a 142 habitans.

S. MEDARD, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 249 habitans.

S. MEDARD, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Saint Maixant, a 695 habitans.

S. MEDARD, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 137 habitans.

S. MEDARD, dans le Comtè & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 468 habitans.

S. MEDARD, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Electioo d'Aſtatac, a 286 habitans.

S. MEDARD de la Pile. *Voyez* S. Mars, dans la Touraine, Diocèſe de Tours. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Julien de Tours.

S. MEDARD de Soiſſons Abbaye. *Voyez* Soiſſons.

S. MEDARD en Barbezieux, dans la Saintooge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 196 habitans.

S. MEDARD en Blanquefort, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Inteodance & Election de Bordeaux, a 550 habitans.

S. MEDARD en la Barde, dans la Saintonge, Diocèſe de Saiotes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 196 habitans.

S. MEDARD Iſle S. Genrges, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 394 habitans.

S. MEDIERS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 34 habitans.

MEE

S. MEEN de Gaël, ou S. Jean de St Meen; dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 410 habitans. Ce lieu a pris ſon nom d'une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S Benoît, fondée en 565. Elle a été cedée aux Prêtres de la Miſſion, pour y établir un Seminaire, en 1640.

MEL

S. MELAIGNE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 133 habitans. M. do Neubofc en eſt Seigneur.

S. MELAIN du Bon, dans la Normandie, Dioceſe d'Evreux, Parlement de Roüeo, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 210 habitans.

S. MELAINE, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 412 habitans.

S. MELANY, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlementde Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 408 habitans.

S. MELOIR des Ondes, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 488 habitans.

S. MELOIR près Bouſeul, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 60 habitans.

S. MELOIR ſous Heudé, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Inten-

dance de Nantes, Recette de Dol, a 26 habitans.

M E M

S. MEMIE & S. Martin lez Châlons, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 710 habitans. Ce ſont deux Paroiſſes qui ne ſont qu'un Village qui ſert de fauxbourg à la Ville. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin. Elle eſt réformée, & vaut ſix mille livres à ſon Abbé.

S. MEMIN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Inteodance de Dijoo, Bailliage & Recette de Semur eo Auxois, Grenier à ſel de Vitteaux, a 87 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux côteaux. Il o'y a qu'un ruiſſeau ; Le Prieuré de Saint Memin eſt dans cette Paroiſſe. Le Prieur eſt Collateur de la Cure. Le revenu du Prieuré eſt de trois cens livres ; l'Abbé de S. Seine en eſt Collateur. Godao, & la Métairie de Doudain eo dépeodent.

M E N

S. MENELE', Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. *Voyez* Menat.

S. MENNEVIEUX, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 375 habitans.

S. MENOUX, *Sanctus Menulphus*, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Electioo de Moulins, a 655 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur le ruiſſeau de la Roſe, que l'on nomme auſſi de S. Menoux. Il eſt du Preſidial & du Grenier à ſel de Moulins, & de la Coutume du Bourbonnois, à trois lieuës de Moulins, & à deux de Bourbon-l'Archambaud. Ses terres ſont fortes, à froment, ſeigle & avoine de bon rapport. Les foins ſont abondans & graſſiſs, les pacages reſſerrez. Les habitans ſont un commerce aſſez conſiderable. Il y a quelques vignes de bon produit, quelques bois modernes, & quelques étangs. La taille eſt perſonnelle, & la Cure a penſion. Il y a ſix foires ; le 3. Fevrier, le Mardi de la Peotecôte, le 11. Juin, le 13. Juillet, le 24. Août & le 30. Octobre. Il n'y a point de marché. Cette Paroiſſe a pris ſon nom de l'Abbaye, dont l'Abbeſſe eſt Dame du lieu. Cette Abbaye eſt de filles de l'Ordre de S. Benoît ; elle a été fondée vers l'an 1000. par les Seigneurs de Bourbon, de Mootfaucoo & de Carenton. L'on veut qu'elle ait d'abord été occupée par des Moines du même Ordre, avant les Religieuſes. Elle a été réformée en 1507. & unie à la Congregation de Cheſal-Benoît ; & depuis à celle de S. Maur. Il y a ſeize Dames de Chœur, elles joüiſſent de douze à quinze mille livres de rente. La Paroiſſe, dans laquelle elle a été bâtie, ſe nommoit autrefois Mailly, *Malliacum*.

M E R

S. MERAS le Bouchet, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electioo de S. Eſtienne, a 166 habitans.

S. MERD de Cimel, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 250 habitans.

S. MERD de Cirouze, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 225 habitans.

S. MERMENIL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 335 habitans.

S. MERVE', dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nanres, a 556 habitans.

S. MERVON, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Renoes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 63 habitans.

S. MERY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 355 habitans.

M E S

S. MESLAIN de Roncheville, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 100 habitans. M. de Gravetoſt en eſt Seigneur.

S. MESME, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 910 habitans.

S. MESME, dans la Brie, Dioeèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 312 habitans.

S. MESME, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlemeot de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 114 habitans.

S. MESME, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlemeot de Bordeaux, Intendance de de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 274 habitans.

S. MESMES, dans la Normandie, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 428 habitans.

S. MESMIN, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo de Thoüars, a 1296 habitans.

S. MESMIN, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 268 habitans.

S. MESMIN de Micy, *Miciacum*, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 268 habitans. Ce lieu doit ſon origine à uoe ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ſituée ſur le Loiret, à deux lieües à l'occident d'Orleans. Les Feuillans non réformez poſſedent à preſent cette Abbaye, & joüiſſent de la Manſe Monacale. La Manſe Abbatiale eſt toujours en eommande, & vaut douze mille livres. Elle a été fondée ſous le regne de Clovis, par S. Maximin, que l'on appelle dans le païs S. Meſmin.

S. MESNIL, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençoo, Election de Conches, a 40 habitans.

M E U

S. MEURY, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 245 habitans.

M E X

S. MEXANT, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlemene de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 592 habitans.

S. MEXME, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 650 habitans.

M E Y

S. MEYMY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1070 habitans.

M E Z

S. MEZARD, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, à 550 habitans.

M I A

S. MIARD, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 485 habitans.

M I C

S. MICAUT, dans la Bourgogne. Cette Paroiſſe eſt compoſée de ſix hameaux, & de deux Métairies nommées la Bonne, & Ragy. Les hameaux, ſont, S. Micaut, La Gnudrée, Dieu-te-Gard, Le Bardot, Torcheville, Les Boiries. C'eſt partie du Diocèſe de Chalon, partie du Diocèſe d'Autun & tout du Parlement & Intendance de Dijon, partie du Bailliage & Recette de Charolles, elle a 258 habitans; Et partie du Bailliage & Recette de Montcenis, elle a 38 habitans, Grenier à ſel du Mont S. Vincent. Cette Paroiſſe eſt à une lieuë du Mont Saint Vincent. C'eſt païs de montagnes, & l'Abbeſſe de Lancharles eſt Collatrice de la Cure.

S. MICHEL, Baronie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 560 habitans. Elle fait partie du Duché de Luines; ſa Cure eſt à la collation de l'Abbé de Bourgüeil.

S. MICHEL, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 512 habitans.

S. MICHEL. *Voyez* le Mont S. Michel, en Normandie.

S. MICHEL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 262 habitans.

S. MICHEL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 148 habitans. M. le Comte d'Evreux en eſt Seigneur.

S. MICHEL, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, à 448 habitans.

S. MICHEL, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 330 habitans.

S. MICHEL, dans le Boulonnois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 208 habitans. M. Fourdrenier de S. Michel en eſt Seigneur. Ce lieu eſt de la Sénéchauſſée de Boulogne.

S. MICHEL, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 236 habitans.

S. MICHEL, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 320 habitans.

S. MICHEL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 318 habitans.

S. MICHEL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve a 218 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de Gramont, de deux mille livres.

S. MICHEL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 69 habitans.

S. MICHEL, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 138 habitans.

S. MICHEL, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 46 habitans.

S. MICHEL, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 232 habitans.

S MICHEL, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 152 habitans.

S. MICHEL, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 137 habitans.

S. MICHEL, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres a 174 habitans.

S. MICHEL, dans le Poirou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 228 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 153 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 121 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 180 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 255 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 426 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 315 habitans.

S. MICHEL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 442 habitans.

S. MICHEL, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 310 habitans.

S. MICHEL, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 281 habitans.

S. MICHEL, *Caſtrum Sancti Michaëlis*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 268 habitans.

S. MICHEL, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 460 habitans.

S. MICHEL, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 568 habitans.

S. MICHEL, dans la baſſe Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch,

d'Auch, Païs de Cize, a 248 habitans.

S. MICHEL-Chalon, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 148 habitans.

S. MICHEL d'Allecourt, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendancede Roüen, Election de Lions, a 418 habitans, M. de Mailly en eſt Seigneur.

S. MICHEL d'Alleſſecourt, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 55 habitans.

S. MICHEL de Boulogne, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 270 habitans.

S. MICHEL de Chabrilhanaux. *Voyez* Chabrilhanaux.

S. MICHEL de Chaliol, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 279 habitans.

S. MICHEL de Chavaigne. *Voyez* Chavaigne.

S. MICHEL de Cheſchef, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 168 habitans.

S. MICHEL de Cranois, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Châteaugontier, a 735 habitans.

S. MICHEL de Cuzan, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan; elle vaut douze mille livres à l'Abbé, & neuf mille livres aux Religieux. Cette Abbaye fut fondée vers le regne de Charles le Chauve, par quelques Prêtres du Diocèſe d'Urgel, qui obtinrent de leur Evêque, nommé Willade, la permiſſion de faire cet établiſſement dans celui d'Elne. Pierre Urceoli, ci-devant Doge de Veniſe, a fort illuſtré cette Abbaye, par la vie exemplaire qu'il y a menée; l'on y montre ſon Tombeau & ſes Reliques. Cette Abbaye eſt ſituée à un petit quart de lieuë de la ville de Prades, dans une gorge de montagnes, & dans le païs de Conflent. Elle eſt de l'ancienne Congregation de Vailladolid. Sa Juriſdiction s'étend ſur douze Paroiſſes. Elle eſt à preſent poſſedée par l'Evêque de Perpignan, ſur la nomination du Roi, en conſequence de l'Indult de Clement IX.

S. MICHEL de Dezeol, dans le bas-Languedoc, Dioeèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 410 habitans.

S. MICHEL de Double, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 612 habitans.

S. MICHEL de la Badie, dans le Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 155 habitans.

S. MICHEL de la Foreſt, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 500 habitans.

S. MICHEL de la Haye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 190 habitans. C'eſt à l'Abbaye de Preaux.

S. MICHEL de l'Aiguille, *Abbatia Sancti Michaëlis de Segureto juxta Anicium*, ordinairement, *Sanctus Michael de Acu*, ou *de Aculea*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, au Diocèſe & près de la ville du Puy en Velay; elle doit ſon commencement à Truan, Doyen de l'Egliſe du Puy, vers l'an 962. Cette Abbaye a été nommée de l'Aiguille, du nom d'un Rocher très-eſcarpé & très-aigu près de la ville du Puy, ſur lequel ce Truan fit bâtir l'Egliſe, avec l'agrément & la permiſſion de Gotiſcald, alors Evêque du Puy, qui en fit la conſecration. Il avoit auſſi obtenu de la laiſſer en propre à celui qu'il voudroit, d'entre ſes heritiers; mais il changea de deſſein, & la laiſſa à la Communauté des Freres de Sainte Marie, c'eſt-à-dire, au Chapitre des Chanoines ſes Confreres, à la charge par eux d'une tenre perpetuelle de trois deniers par jour, pour faire prier Dieu pour lui, & pour le ſalut de l'ame de l'Evêque Gotiſcald. Cette Egliſe, par ſucceſſion de tems, fut érigée en Abbaye, & ſon Abbé Titulaire avoit rang dans le Chœur de l'Egliſe Cathedrale après le Chefcier, (*poſt Præpoſitum.*) Tous les revenus ſont preſentement unis à la Manſe Capitulaire.

S. MICHEL de la Nuelle, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 183 habitans.

S. MICHEL de la Pierre, dans la Normandie, Dioeèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Cnutances, a 470 habitans. Il y a dans cette Paroiſſe une maiſon pour les Miſſionnaires Capucins; ils y ont auſſi une petite Egliſe.

S. MICHEL de Lanes, dans le haut-Languedoc, Dioeèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 680 habitans.

S. MICHEL de Lotas, dans le Rouſſilon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 122 habitans.

S. MICHEL de Plelan, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Roüen, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo.

S. MICHEL de Sommaire, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 106 habitans.

S. MICHEL de Vaux. dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 650 habitans.

S. MICHEL de Veſſe, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Guetet, a 205 habitans.

S. MICHEL de Villadeis, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 635 habitans.

S. MICHEL des Loups, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 273 habitans.

S. MICHEL du Bois, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 615 habitans.

S. MICHEL du Bois, *Sanctus Michael de Boſco*, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 246 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Preüilly.

S. MICHEL en Beaumont, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 162 habitans.

S. MICHEL en Brenne, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteaux-

roux, a 408 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans le petit Païs de Brènne, aux confins du Berry, ſur la Claiſe, auprès de Mezieres.

S. MICHEL en Greve, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 100 habitans.

S. MICHEL en Landiras, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 228 habitans.

S. MICHEL en l'Herm, *Sanctus Michaël in Eremo, alias Herinſis*, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, & Election de Fontenay, a 210 habitans. Ce lieu a pris le nom d'une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui y eſt ſituée, à cinq lieuës de la Rochelle, & à deux au midi de Luçon. Cette Abbaye a été fondée l'an 682. par Anſoald Evêque de Poitiers. Il eſt dit dans la Chronique de Maillezais, qu'elle fut renverſée dans les guerres de l'an 877. & qu'Ebulus ou Eblius Evêque de Limoges, le même qu'Eblon ou Ebulon dont il eſt parlé ſur S. Maixent, en fut le reſtaurateur. Il y eſt enterré. Son frere Guillaume ſurnommé Teſte-d'Etoupe Duc d'Aquitaine, & Comte de Poitiers, lui donna auſſi beaucoup de biens en fonds en 961. Enfin l'an 990. le Comte Guillaume III. ou IV. du nom, donna à Robert Abbé de S. Florent, le ſoin de rétablir la petite Egliſe de S. Michel en l'Herm. La Dédicace de cette Egliſe fut faite l'an 1047. & on la célebre tous les ans le 30. Août. L'Abbé prenoit auſſi le titre de Baron du Bourg de S. Michel; mais aujourd'hui les revenus ſont unis au College de Mazarin à Paris, en vertu d'une Bulle du Pape Clement X. donnée à Rome à Sainte Marie Majeure, au mois d'Août de l'an 1671. On y compte juſqu'en 1669. trente-quatre Abbez. M. Nicolas Colbert, Evêque de Luçon, y a introduit depuis des Benedictins de la Congregation de S. Maur, qui ont rétabli la Maiſon & l'Egliſe.

S. MICHEL en l'Hermitage, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 892 habitans.

S. MICHEL en Thieraſche, *Sanctus Michaël in Tiraſcia*, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 310 habitans. Ce lieu a pris le nom de l'Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui y a été fondée en 944. par Guilbert Comte de Thieraſche, pour y dépoſer le Corps de S. Adalgis; d'autres la diſent fondée en 1269. elle eſt ſituée ſur la riviere d'Oiſe, à trois lieuës de la Chapelle, & à deux d'Aubenton. L'Abbé joüit de trois mille livres.

S. MICHEL & partie d'Aubiac, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 836 habitans.

S. MICHEL la Riviere, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1358 habitans.

S. MICHEL Lauriere, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 668 habitans.

S. MICHEL le Cloud, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 980 habitans.

S. MICHEL le Ranee, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 295 habitans.

S. MICHEL Paladru, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 340 habitans.

S. MICHEL près Guingamp, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 410 habitans.

S. MICHEL ſous Condrieu, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 408 habitans.

S. MICHEL ſur Loire, Baronie, unie au Duché de Luines.

S. MICHEL ſur Orge, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 418 habitans.

MIT

S. MITRE, *Caſtrum Sancti Mitrii*, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 260 habitans. Il y a un étang conſiderable auprès de ce lieu.

MOA

S. MOARD, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Loire; c'eſt une Baronie qui a été poſſedée pendant trois cens cinquante ans par une famille de même nom. Elle appartenoit à M. d'Effiat. Ce Bourg eſt compoſé de quatorze cens ames. Il y a un petit Seminaire fondé par un Prêtre du Diocèſe.

MOL

S. MOLPH, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 257 habitans.

MON

S. MONT, Ville, dans l'Armagnac. *Voyez* Saramon.

S. MONTAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 940 habitans.

MOR

S. MORE', dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 245 habitans.

S. MOREL & Corbon, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 349 habitans. Ce ſont de bonnes terres à froment, ſeigle & prez. Meſſieurs de Villiers, de Beteniville, & de Sonval en ſont Seigneurs.

MUA

S. MUART, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 790 habitans.

MUR

S. MURIS, joint à Montchenu, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 560 habitans.

S. MURIS Monteymond, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 890 habitans.

S. MURIS près Montbonoud, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 468 habitans.

MYO

S. MYON, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 428 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de la petite ville d'Artonne, ſur une éminence, au bas de laquelle il y a deux fontaines d'eaux minerales, froides, aigrettes & vineuſes. Les Medecins conſeillent de prendre ces eaux pour rafraîchir, & pour déſopiler. Ses ſources ſont ſituées au bord de la petite riviere de Morges.

NAB

S. NABORD, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 440 habitans.

S. NABOR, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres du grand Chapitre, a 92 habitans.

NAU

S. NAUFARY, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Election de Montauban, a 453 habitans.

NAZ

S. NAZAIRE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 1129 habitans.

S. NAZAIRE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 600 habitans.

S. NAZAIRE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 455 habitans.

S. NAZAIRE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 92 habitans.

S. NAZAIRE, Port de Mer, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 956 habitans. Ce Port de Mer eſt ſitué à l'emboûchure de la Loire, à une demi lieuë de Saint Nazaire; & dans l'étenduë de la Paroiſſe il y a un Village, nommé la Ville Saint Martin, auprès duquel il y a un champ où l'on trouve quantité de pierres d'aimant; celles qui ſont répanduës ſur la terre en très-grande quantité n'ont pas beaucoup de qualité; mais l'on en trouve de très-précieuſes, quand on fouille dans la terre: cela eſt cauſe que les compas de mer des Vaiſſeaux varient beaucoup, lorſqu'ils ſont à la hauteur de ce lieu.

S. NAZAIRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 418 habitans.

S. NAZAIRE, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 92 habitans. Ce lieu donne le nom à un Etang voiſin, qui ſe décharge dans la Mer. Entre cet Etang & le Bourg du Canet, il y a pluſieurs marais ſalans, où l'on fait le ſel, comme dans le Païs d'Aunis, quoique la qualité n'en ſoit pas pareille, à cauſe de l'ardeur plus violente du Soleil.

S. NAZAIRE, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 310 habitans.

S. NAZAIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 229 habitans.

S. NAZAIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, a 562 habitans.

S. NAZAIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 720 habitans.

S. NAZAIRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 418 habitans.

S. NAZAIRE de Gardiere, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 92 habitans.

S. NAZAIRE de Luderez, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 575 habitans.

S. NAZAIRE & Fontaugier, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 174 habitans.

S. NAZAIRE & Rochefourchat, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 411 habitans.

S. NAZARIN de Coreoul, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 678 habitans.

S. NAZERE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 114 habitans.

NEC

S. NECTAIRE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 960 habitans. L'on croit que l'Illuſtre Maiſon de Senneterre ou S. Nectaire a pris le nom de ce lieu, *Voyez* Senneterre.

NEX

S. NEXANS, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 592 habitans.

NIC

S. NICOLAS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 369 habitans.

S. NICOLAS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 180 habitans. M. de S. Julien en eſt Seigneur.

S. NICOLAS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election

de Montivilliers, a 535 habitans. M. l'Abbé de Fécamp en eſt Seigneur.

S. NICOLAS, dans la Normandie; Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 1375 habitans.

S. NICOLAS, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 418 habitans.

S. NICOLAS, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimpet, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 232 habitans.

S. NICOLAS, Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 1200 habitans.

S. NICOLAS, Bourg, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1015 habitans.

S. NICOLAS, Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, uni à l'Hôtel-Dieu de la Ville de Compiegne.

S. NICOLAS, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 350 habitans.

S. NICOLAS, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 246 habitans.

S. NICOLAS aux Bois, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 348 habitans. Ce lieu a pris ſon nom de l'Abbaye ſuivante.

S. NICOLAS aux Bois, *Sanctus Nicolaus de Saltu* ou *in Boſco*, Abbaye de l'Ordre de Cluny, Congregation de S. Maur, ſituée dans les Bois de Couci. Elle eſt au milieu des Bois. Dans ſon voiſinage eſt une celebre Verrerie à deux lieuës de Crepy en Laonois. La manſe Abbatiale vaut douze à treize mille livres de reote.

S. NICOLAS d'Aliermont, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 1044 habitans. M. l'Archevêque de Roüen en eſt Seigneur.

S. NICOLAS d'Arrouaiſe, *Voyez* Arrouaiſe.

S. NICOLAS Dattés, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Cooches, a 183 habitans.

S. NICOLAS de Chantelle-le-Château, Ville, dans le Bourbonnois. *Voyez* Chantelle-le-Château. L'on peut ajoûter ici que cette petite Ville a 720 habitans; que c'eſt une Châtellenie Royale du Préſidial de Moulins, & qu'elle eſt du Grenier à ſel de Gannat. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Bouble, à deux lieuës de S. Pourçain; la taille eſt perſonnelle, la Cure eſt à penſion; les Jeſuites de Moulins y oomment, à cauſe de leur Prieuré de Chantelle; ſes annexes ſont Tizat, Chatbouillat, & Chatenay; l'on y recüeille du bled; du ſeigle & du vin; il y a un Prieuré uni au College des Jeſuites de Moulins: un Couvent d'Auguſtins qui ont deux mille livres, un petit Hôpital. M. le Duc eſt Seigoeur de ce lieu. Les habitans s'occupent à la culture des terres. Il y a ſix foires; il y avoit autrefois un marché. C'eſt un grand concours de devotion le Jeudi d'avant la Pentecôte. Les lettres s'adreſſent par S. Pourçain en Auvergne.

S. NICOLAS de Joſſelin. *Voyez* Joſſelin.

S. NICOLAS de la Chaume. *Voyez* Chaume.

S. NICOLAS de la Haye. *Voyez* la Haye.

S. NICOLAS de la Prée ſous Arcy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourbon-Lancy, a 310 habitans. Il y a une Egliſe Collegiale fondée en 1272. par Hugues d'Arcy, Evêque d'Autun.

S. NICOLAS de la Taille, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rnüen, Election de Montivilliers, a 675 habitans. M. de Beuvron en eſt Seigneur.

S. NICOLAS de M dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 301 habitans.

S. NICOLAS de Malaunay, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Electioo de Roüen, a 247 habitans. M. Puchot des Alleurs en eſt Seigneur.

S. NICOLAS de Pierrepont, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Il y a deux Cures dont l'une eſt à la nomination du Seigneur. Il y a un petit marais traverſé par une chauſſée. M. le Marquis de Pierrepont eſt Seigneur de cette Paroiſſe. *Voyez* Pierrepont.

S. NICOLAS de Regny, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 668 habitans.

S. NICOLAS de Sommaire, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electioo de Vetneüil, a 236 habitans.

S. NICOLAS de Veulles, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendanee de Roüen, Election d'Arques, a 378 habitans. M. de Bloſſeville en eſt Seigneur.

S. NICOLAS de Voiron, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Electinn de Grenoble, a 369 habitans.

S. NICOLAS des Biefs, *Sanctus Nicolaus de Bievio*, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermoot, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 360 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës de la Paliſſe & de Roanne, & à cinq de Cuſſet. Les deux petits Ruiſſeaux de Caindre & Barbenant y prennent leurs ſources. Elle eſt du Préſidial de Moulins, de la Coutume de Bourbonnois, & du Grenier à ſel de Vichy. La Taille eſt perſonnelle, la Cure eſt à penſion, & à la collation de Madame de Merciny. Son territoire eſt en bois, Brouſſailles, tochers & bruyeres. L'on y recüeille peu de bled, peu d'avoine, quelques prez, qui ne ſe fauchent qu'au mois d'Août; il y a de la neige cinq mois l'année. M. Brunet d'Evty en eſt Seigneur, à cauſe de ſes Terres de Montmntillon, S. Clement & des Bonehaines. Les habitans travaillent au bois & ſont des ſabots. Il y a une Verrerie; la conſommation de ſes denrées ſe fait à Roanne, la Paliſſe & Cuſſet. Les lettres s'adreſſent à Roanne ou à la Paliſſe.

S. NICOLAS des Bois, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 237 habitans.

S. NICOLAS des Lettiés, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 276 habitans.

S. NICOLAS des Prez, *Sancti Nicolai de Pratis Abbatia*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèſe de Lann, près Ribemont, & à quatre lieuës de Crecy-ſur-Serre: Elle a été fondée par Anſelme, Comte de Ribemont l'an 1083. L'Abbé

joüit

joüit de trois mille livres de rente. *Voyez* Ribemont.

S. NICOLAS du Boſc, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 490 habitans.

S. NICOLAS du Boſelin, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 50 habitans. M. de Bois-le-Vicomte en eſt Seigneur.

S. NICOLAS du Pont-Saint-Pierre, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 287 habitans. M. le Marquis du Pont-Saint-Pierre en eſt Seigneur.

S. NICOLAS du Verbois, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 81 habitans. M. le Marquis de Cailus & Madame Cotton en ſont Conſeigneurs.

S. NICOLAS le Moteux, dans la Touraine, vers Château-Regnault.

S. NICOLAS lez Angers, *Sancti Nicolai Andegavenſis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît. Elle eſt ſituée dans les Fauxbourgs d'Angers. Sa fondation eſt de l'an 1020. L'Abbé joüit de quinze mille livres.

S. NICOLAS lez Argenton, Diocèſe de Bourges, Prieuré.

S. NICOLAS lez Citeaux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Nuits, a 164 habitans.

S. NICOLAS lez Ville-Neuve-le-Roy, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 620 habitans.

N I Z

S. NIZIER, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 175 habitans.

S. NIZIER, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 674 habitans.

S. NIZIER, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 640 habitans.

S. NIZIER, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 232 habitans.

S. NIZIER d'Azergue, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 680 habitans.

S. NIZIER d'Heuriage, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 157 habitans.

S. NIZIER le Bouchoux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 330 habitans.

S. NIZIER le Deſert; dans la Bourgogne, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 48 habitans.

S. NIZIER ſous Charmoy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 240 habitans.

N O L

S. NOLF, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Becette de Vannes, a 273 habitans.

N O M

S. NOM de Levy, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris. C'eſt un fief qui appartient à M. le Duc d'Uſez.

S. NOM la Bretesche, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance, & Election de Paris. C'eſt un Fief qui appartient à M. de Pommereu, Conſeiller d'Etat.

O I N

S. OING, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 320 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës de Nevers ſur la Loire. Il y a un tiers de ſes terres en froment, & les deux autres en ſeigle; les pacages ſont mediocres. Il y a beaucoup de bois taillis, & quelques vignes; c'eſt un dépôt de pluſieurs Marchands de bois. M. le Comte de Druy en eſt Seigneur.

O L A

S. OLAS & Bons, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 595 habitans.

O L L

S. OLLE & Raillencourt, dans la Flandre Françoiſe, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cambray, a 106 habitans. Le Seigneur de S. Olle eſt un des membres du corps de la Nobleſſe des Etats du Cambreſis.

O M E

S. OMER, *Audemaropolis*, Ville, dans l'Artois, Siége d'un Evêché Suffragant de Cambray, Conſeil Provincial d'Artois, Siége d'un Bailliage, a 8460 habitans. Il y a une Maîtriſe des Eaux & Forêts. Cette Ville eſt ſituée ſur la petite riviere d'Aa à huit lieuës de Boulogne, & à trois des ruïnes de Theroüanne. Elle doit ſon origine à une des plus celebres Abbayes de France de l'Ordre de S. Benoît, dédiée à S. Bertin ſon Fondateur: l'endroit où ce Saint la bâtit en 626. ſe nommoit Sithieu; cette Ville a pris depuis le nom de S. Omet, Evêque de Theroüanne, qui avoit aidé à la fondation de cette Abbaye, & qui a été enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame de la même Ville. Après la deſtruction de Theroüanne, le Pape Paul IV. érigea S. Omet en Evêché en 1553. & lui attribua une partie du Diocèſe de cette Ville infortunée, compoſée de cent dix Paroiſſes, du nombre deſquelles ſont Bourbourg & ſa Châtellenie, & trente-deux Paroiſſes de la Châtellenie de Caſſel. Cette Ville a été entourée de murs en 880. & fort aggrandie en 900. par Baudoüin le Chauve, Comte de Flandre. Elle s'eſt toujours accrûë, & elle eſt à preſent la ſeconde Ville de l'Artois, & l'une des plus fortes des Païs-Bas. Elle fut priſe en 1677. par l'Armée de France, commandée par le Duc d'Orleans, Frere de Louis XIV. Ce Prince battit quelques jours auparavant l'Armée des Alliés, commandée par le Prince d'Orange près de Caſſel. S. Omet eſt un Gouvernement de Place de la Lieutenance Generale d'Artois & du Gouvernement

Militaire de Picardie. Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé de vingt-ſix Chanoines, ſix Dignités, vingt-quatre Chapelains, & le bas-Chœur. Les Canonicats ſont de neuf cens livres de reote; il y en a neuf affectés aux Graduez; les autres ſont à la collation de l'Evêque. Cette Ville a ſix Paroiſſes, un College de Jeſuites Anglois, & un de Jeſuites Walons; un Hôpital general, pluſieurs Couvents de l'un & l'autre ſexe, entre leſquels un de Chartreux, qui ne joüit que de cinq mille livres de rente. L'Abbaye de S. Bertin, qui a donné naiſſance à la Ville, a reçû la Réforme de Cluny en 1101. Il y a ordinairement cinquante Religieux qui éliſent leur Abbé, qui doit être regulier. Cette Abbaye joüit de dix mille livres de rente.

S. OMER, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 454 habitans.

S. OMER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 372 habitans.

S. OMER Capelle, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Baillage & Recette de S. Omer, a 286 habitans.

O N E

S. ONEN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 268 habitans.

O R A

S. ORADOUR ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 348 habitans.

S. ORADOUR, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 318 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans la haute-Marche, à cinq lieuës de Feilletin, & à trois lieuës de Croe; elle ſuit la Coutume de la Marche, la taille y eſt mixte; elle n'eſt d'aucun Grenier à ſel. La Cure eſt de trois cens livres. M. l'Evêque de Limoges en eſt Collateur; l'on n'y recüeille que du bled & de l'avoine; il y a quelques étangs qui appartiennent à divers Seigneurs. C'eſt un ſimple Fief qui appartient à M. de Châteauver; il n'y a aucun commerce. Les lettres s'adreſſent à Feilletin.

O R E

S. ORENS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 685 habitans.

S. ORENS, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 230 habitans.

S. ORENS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 418 habitans.

O R S

S. ORSE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1040 habitans.

O S T

S. OST, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 260 habitans.

S. OST, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election des quatre Vallées, a 268 habitans.

O S V

S. OSVIN, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 479 habitans.

O U A

S. OUANNE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 408 habitans. Cette terre jointe à Torigné, eſt fort conſiderable, & raporte trois mille livres. Elle appartenoit ci-devant à la Maréchale de Navailles.

O U C

S. OUCHARD, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 250 habitans.

O U D

S. OUDRAS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 297 habitans.

O U E

S. OUEN, Châtellenie, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 1320 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoutier. Il y a auprès une Chapelle dédiée à S. Roch, qui eſt en grande veneration dans le Païs.

S. OUEN, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 860 habitans.

S. OUEN, *Fanum Sancti Audoeni*, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 600 habitans Ce Bourg eſt ſitué au bord de la riviere de Seine; il y a pluſieurs belles maiſons, dont la plus conſiderable eſt celle de M. le Duc de Trêmes. Ce lieu eſt fort frequenté des Pariſiens; pour la dévotion qu'ils ont au Patron du lieu.

S. OUEN, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 585 habitans.

S. OUEN, *alias* Sainte Radegonde, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 314 habitans.

S. OUEN, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 334 habitans.

S. OUEN, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 263 habitans.

S. OUEN, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 340 habitans.

S. OUEN, dans le Gatinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de

Melun, a 285 habitans.

S. OUEN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 280 habitans.

S. OUEN, Prieuré de quinze cens livres, près de Tournan, en Brie.

S. OUEN, dans la Brie, Diocèſe de Coulomiers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 230 habitans.

S. OUEN au Boſc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 78 habitans.

S. OUEN Datres, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 520 habitans.

S. OUEN de Baudre, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Le Seigneur en porte le nom, & l'Abbé de S. Lo nomme à la Cure.

S. OUEN de la Beface, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 132 habitans.

S. OUEN de la Cour, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 218 habitans.

S. OUEN de la Royerie, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 480 habitans.

S. OUEN de Seez, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 445 habitans.

S. OUEN de Thuihebert, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 225 habitans. C'eſt à Madame de la Heutte.

S. OUEN de Touberville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 450 habitans. M. le Boulanger en eſt Seigneur.

S. OUEN des Alleus, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 257 habitans.

S. OUEN Deſcelaht, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 400 habitans.

S. OUEN des Champs, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 315 habitans. M. de la Meſſangere en eſt Seigneur.

S. OUEN des Gaſts, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 140 habitans.

S. OUEN des Oves, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 390 habitans.

S. OUEN du Bois, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours. La Cure de cette Paroiſſe eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. OUEN du Pontcheüil, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 45 habitans. M. de Montpignaut en eſt Seigneur.

S. OUEN en Blin, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 700 habitans.

S. OUEN en Breüil, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 355 habitans. M. de Varneville en eſt Seigneur.

S. OUEN en Champagne, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 880 habitans.

S. OUEN le Briſou, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 607 habitans.

S. OUEN le Hoult, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 196 habitans.

S. OUEN le Manger, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 288 habitans. M. de Bremare en eſt Seigneur.

S. OUEN le Peint, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 204 habitans. M. l'Abbé de Val-Richer en eſt Seigneur. Il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe l'Abbaye du Val-Richer, de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1146. par Philippe d'Harcourt, Evêque de Bayeux & Simon de Boisville, dans un lieu nommé Salabre, & depuis transferé dans cet endroit à trois lieuës de Liſieux. Quoiqu'elle ſoit enclavée dans le Diocèſe de Liſieux, elle eſt ſoumiſe à l'Evêque de Bayeux.

S. OUEN prend en Bourſe, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 230 habitans. M. d'Aupegard en eſt Seigneur.

S. OUEN près Montbelet, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 418 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

S. OUEN ſous Bailly, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, a 255 habitans. M. de Bellegarde en eſt Seigneur.

S. OUEN ſous Balon, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 180 habitans.

S. OUEN ſous Beſſencombre, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 126 habitans. M. le Comte de Clair en eſt Seigneur.

S. OUEN ſur Brachy, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 126 habitans. M. de Grainville en eſt Seigneur.

S. OUEN ſur Mer, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 210 habitans.

S. OUEN Tardonne, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 730 habitans.

S. OUENS de la Berle, Abbaye dans le Diocèſe de Tarbes, de l'Ordre de S. Benoît; elle eſt de trois mille livres de revenu.

OUL

S. OULF, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 138 habitans.

S. OULHES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uzez, Parlement de Toulouſe; Intendance

de Montpellier, Recette d'Uſez, a 82 habitans.

OUR

S. OURS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, à 1274 habitans.

S. OURS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 549 habitans.

OUS

S. OUST, ou S. Aouſt, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 545 habitans. Ce lieu eſt ſitué à douze lieuës de Bourges, & à quatre d'Iſſoudun; il faiſoit autrefois partie de la Baronie de Châteauroux; il eſt ſorti de la Maiſon de Chauvigny, pour entrer dans celle de la Trimouille, d'où elle a paſſé dans pluſieurs Maiſons, juſqu'à celle de Fradet qui l'acquit en 1613.

S. OUSTRILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 450 habitans.

S. OUSTRILLE, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 178 habitans.

S. OUSTRILLE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 138 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui appartient à l'Hôtel-Dieu d'Iſſoudun.

OYA

S. OYAN de Joux, Abbaye, dite de S. Claude, fondée en 420. à preſent & depuis pluſieurs ſiécle, de l'Ordre de S. Benoît. Les Religieux y font une preuve exacte de nobleſſe. L'Abbé les nomme & les reçoit, comme il eſt lui-même nommé par le Roi, en conſequence d'un Indult. *Voyez* S. Claude Abbaye, dans la Franche-Comté.

PAE

S. PAER, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 779 habitans.

PAI

S. PAIR, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 518 habitans.

S. PAIR, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Giſors, a 115 habitans. M. des Fourneaux en eſt Seigneur.

S. PAIR, Saint Paix, ou S. Poix, Bourg, Baronie, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Mortain, a 480 habitans. Ce lieu appartient à la Maiſon d'Auray.

S. PAIR, cinquiéme Doyenné, du premier Archidiaconé de Coutances, contenant 22 Paroiſſes, appellées aux Synodes, dans l'ordre qui ſuit: S. Pair, Grandville (petite Ville maritime) Archal, S. Martin, Chantelou, Hudimeſnil, Conteville, Breville, Longueville, Anctoville, Donville, Jelou, S. Planchet, S. Aubin des Prieurez, S. Urcin, S. Liger, S. Jean des Champs, la Beſſiere, S. Sauveur la Pomerée Soligoy, Ocquigny, Meſnildrey.

S. PAIR, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 1020 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe qui borde la petite ville maritime nommée Grandville. Il y a dans le Cimetiere une grande Chapelle ſéparée de l'Egliſe, où ſont les corps de S. Gand Evêque d'Evreux, & de S. Senbilion. Il y va bien du peuple en pelerinage, & c'eſt une dévotion de tout le païs. C'eſt une Baronie qui a une petite Juriſdiction qui en dépend, & qui eſt à Grandville. Il y a un Juge qui y va tous les Samedis, pour vuider les affaires des Paroiſſes qui en dépendent. C'eſt auſſi une Sergenterie de l'Election de Coutances.

S. PAIX du Mont, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 180 habitans. M. de Luxembourg en eſt Seigneur.

S. PAIX près Caën, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 174 habitans.

S. PAIX, près Trouard, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 134 habitans.

PAL

S. PAL en Chalançon, Bourg, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 1440 habitans.

S. PALAIS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 165 habitans.

S. PALAIS, *Oppidum Sancti Pelagii*, Ville, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement & Intendance de Pau, Chef-lieu d'une Recette, a 1353 habitans. Cette ville eſt ſituée dans le petit païs de l'Amix, ſur la Bidouſe, à ſix lieuës de Saint Jean Pied-de-Port. Elle diſpute avec S. Jean Pied-de-Port la qualité de Capitale de la Navarre Françoiſe; parce que c'eſt dans cette Ville qu'Henri d'Albret Roi de Navarre, établit ſa Chancellerie, après la perte de Pampelune. Elle eſt ſiége d'une Sénéchauſſée.

S. PALAIS dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 880 habitans.

S. PALAIS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 325 habitans.

S. PALAIS de Negrignac, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 396 habitans.

S. PALAIS de Phiolains, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 684 habitans.

S. PALAIS Duoé, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 550 habitans.

S. PALAIS, en Septaine, Bourg, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial, Grenier à ſel & Election de Bourges, a 405 habitans. Cette Paroiſſe a une Coutume particuliere dépendante de

de celle de Berry. Sa Châtellenie releve de la Baronie de Châteauroux en Berry. Elle eſt ſituée à quatre lieuës de Bourges, dans un païs propre à nourrir du beſtial, & à la culture des arbres. Il en dépend une Forêt très-conſidérable qui porte le même nom. S. Palais appartenoit de toute ancienneté à la Maiſon de S. Palais, par indivis avec l'Archevêque de Bourges, auquel elle a été cedée en totalité par Jean Trouſſeau Sieur de S. Palais, en échange de la Terre de Sainte Radegonde. Les habitans de ce Bourg ont été affranchis en 1279. Son égliſe eſt très-belle; la Cure eſt à portion congruë, payée par l'Archevêque de Bourges qui en eſt Collateur. Il y a un Prieuré appartenant aux Benedictins de Marmoutier près Tours. Les habitans s'occupent à faire de la chaux, de la tuile, de la brique & des carreaux. M. Roland Hebert Archevêque de Bourges, mort en 1632. en odeur de ſainteté, a voulu être enterré ſous le Portail de ſon Egliſe. La dévotion que les peuples ont pour lui, y attire un grand concours de Pelerins. Les lettres s'adreſſent par Bourges.

S. PALAIS l'Abattu, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 407 habitans.

S. PALAIS lez Saintes, fauxbourg de la ville de Saintes, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1898 habitans. Il y a une Abbaye Royale de Filles, de l'Ordre de Sainte Claire.

S. PALAIS près Royan, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1160 habitans.

S. PALAYE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Recette & Grenier à ſel d'Auxerre, a 265 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la riviere d'Yonne; il y a plus de terres labourables que de vignes.

P A N

S. PANCRACE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 1291 habitans.

S. PANCRACE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 157 habitans.

S. PANDELON, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Aucb, Election des Lannes, a 312 habitans.

S. PANTALEON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1455 habitans.

S. PANTALEON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 200 habitans.

S. PANTALEON, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun à un demi quart de lieuë d'Autun. La ſituation en eſt belle. C'eſt un païs de plaine; il y a 196 habitans. L'Abbé de S. Martin d'Autun eſt Collateur de la Cure. Il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dont le Roi eſt Collateur.

S. PANTALEON, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 418 habitans.

S. PANTALY, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 318 habitans.

S. PANTALY d'Exideüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 493 habitans.

P A P

S. PAPOUL, *Papulopolis*, Ville, Evêché, dans le haut-Languedoc, Parlement & Intendance de Toulouſe, Chef-lieu d'une Recette, a 1638 habitans. Cette ville doit ſon origine à une Abbaye de Benedictins, fondée par Charlemagne, & célébre ſous Louis le Débonnaire. Cette Abbaye a été érigée en Evêché, démembré de celui de Toulouſe, par le Pape Jean XXII. en 1317. Les Benedictins en ont toujours formé le Chapitre, & n'ont été ſécularisés que ſous le dernier regne. Ce Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, dont il y en a ſix qui ont des dignités. La ville eſt peu conſiderable; ſon Diocèſe comprend cinquante Paroiſſes. Le païs eſt mêlé de plaines & de montagnes; il eſt fort abandant en bled & en millet, particulierement du côté de Caſtelnaudary. Toutes les autres denrées y viennent auſſi fort bien; de ſorte que la terre rapporte beaucoup plus que les habitans n'en peuvent conſommer. Les autres villes du Diocèſe ſont, Caſtelnaudary, Villepinte, Avignonet & la Beſſede.

P A R

S. PARDOUX, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 1495 habitans.

S. PARDOUX, *Sanctus Pardulphus*, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1220 habitans.

S. PARDOUX, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 552 habitans.

S. PARDOUX, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 500 habitans.

S. PARDOUX, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 250 habitans. Il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Dominique.

S. PARDOUX de Gimel, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 375 habitans.

S. PARDOUX de la Villate, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 192 habitans. Il y a une fontaine minerale dont l'eau eſt aigrette & vineuſe.

S. PARDOUX en Luberzat, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 650 habitans.

S. PARDOUX en Rançon, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux,

Intendance & Election de Limoges, a 372 habitans.

S. PARDOUX la Crozille, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 376 habitans.

S. PARDOUX la Marche, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Mnntluçon, a 600 habitans. Ce ſont deux Paroiſſes jointes enſemble pour les impoſitions; elles ſont redimées des Droits d'Aides & de Gabelles. Ces deux Paroiſſes ſont à deux lieuës de Moutluçon & contiguës à la Forêt de Simpaix, qui appartient au Roi. Les terres ne produiſent que du ſeigle; il y a peu de pacages. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. PARDOUX le Neuf, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 225 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée partie ſur des hauteurs, & partie en plaine près la Ville d'Aubuſſon. Les terres ſont bien cultivées & produiſent du ſeigle, du bled noir, de l'avoine & des raves; les pacages & les ſoins ſont ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux, dont les habitans ſont commerce: ils ſont induſtrieux & commodes. M. le Duc de la Feüillade en eſt Seigneur.

S. PARDOUX le Neuf, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 168 habitans.

S. PARDOUX le Pauvre, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 108 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un fond, le terroir eſt mauvais & ne produit que du ſeigle, de l'avoine & du bled noir: les habitans ne ſont point de commerce. Meſſieurs de la Ville-du-Bois & de la Roche-Aimon en ſont Seigneurs.

S. PARDOUX le Pauvre, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 102 habitans.

S. PARDOUX le Vieux, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 266 habitans.

S. PARDOUX les Cords, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 818 habitans.

S. PARDOUX lez S. Chamant, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 60 habitans.

S. PARDOUX près Croc, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 375 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un vallon; les terres ſont bonnes pour le ſeigle, l'avoine & le bled noir. Les habitans font commerce de moutons & de brebis. M. de Ligondeix de Château-Bodeau en eſt Seigneur.

S. PARGOIRE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 1028 habitans.

S. PARIS en Viry, dans le Bourbonnois, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 230 habitans. Cette Paroiſſe eſt à ſix lieuës de Moulins, entre la Loire & l'Allier, en plaine & quelques monticules. Ses terres ſont fortes, partie à froment, partie à ſeigle d'aſſez bon rapport; les ſoins peu abondans; les pacages étendus en buiſſons & bruyeres, le tout aſſez graſſif. Les habitans font un profit raiſonnable des beſtiaux; il y a quelques bois modernes & étangs dépendans de Montempuy; peu de vignes, point de menus fruits. M. de Montempuy de Chevigny en eſt Seigneur.

S. PARISE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 195 habitans

S. PARISE en Viry, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 40 habitans. Cette petite Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Déciſe; elle eſt du Bailliage de Nevers, du Grenier à ſel de Déciſe & de la Coutume de Nivernois. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt à penſion; elle eſt à la nomination de l'Abbeſſe de S. Andoche d'Autun; le Païs eſt couvert; les terres ſont mauvaiſes, ne produiſent que du ſeigle, il y a du pacage. M. Alexandre en eſt Seigneur. C'eſt une haute, moyenne & baſſe Juſtice. Les Lettres s'adreſſent à Déciſe.

S. PARISE le Châtel, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 680 habitans. Il y a une fontaine d'eau minerale un peu âpre.

S. PARRE aux Terres, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 340 habitans. Le hameau de Baire en dépend.

S. PARRE les Vaudes, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 164 habitans.

S. PARTEN, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 152 habitans.

P A S

S. PASTOUR, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 672 habitans.

P A T

S. PATER, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1540 habitans. Le Chapitre de Saint Martin de Tours en eſt Seigneur en partie avec la Maiſon de Beuil. L'on voit le Château de la Roche dans l'étenduë de cette Paroiſſe.

S. PATER, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 760 habitans.

S. PATERNE, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de M. l'Archevêque de Tours.

S. PATERNE les Champs, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 418 habitans.

S. PATHUS, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 258 habitans.

S. PATRICE, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 815 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Noyers.

S. PATRICE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 535 habitans.

S. PATRIX, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 223 habitans.

S. PATRIX de Clair, Baronie, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Cette Terre eſt du troiſiéme Doyenné du premier Archidiaconé de Coutances. Il a un Château aſſez beau, & pluſieurs Gentilhommes.

P A U

S. PAU, Juſtice Royale, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 156 habitans.

S. PAU, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 68 habitans.

S. PAVACE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 185 habitans.

S. PAVIN, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 169 habitans.

S. PAVIN des Champs, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 503 habitans.

S. PAUL, *Sanctus Paulus*, Ville, Juſtice Royale non Reſſortiſſante, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Chef-lieu d'une Viguerie & d'une Recette, a 640 habitans. Solery croit que c'eſt l'ancienne *Oppidum Decetum*, dont parle Pomponius Mela. Cette Ville eſt à une lieuë de Vence & à trois lieuës d'Antibes, ſur les frontieres de la Provence auprès du Comté de Nice. Elle eſt fortifiée & a un Gouverneur, mais point d'Etat Major.

S. PAUL, *Caſtrum Sancti Pauli*, ou S. Pol, Ville, Comté, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Conſeil d'Artois, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Chef-lieu d'un Comté, d'un Bailliage & d'une Recette, a 286 habitans. Cette Ville a fait autrefois partie du Boulonnois; elle eſt aujourd'hui enclavée dans l'Artois & en fait partie: ſon Bailliage eſt d'une grande étenduë, comprenant cent vingt-huit Communautés; elle a eu des Seigneurs particuliers dès le dixiéme ſiécle; depuis elle a paſſé à la Maiſon de Châtillon, puis à celle de Luxembourg, dont étoit Louis de Luxembourg, Comte de S. Pol, à qui Louis XI. a fait trancher la tête en 1475. Depuis ce Comté a paſſé dans les Maiſons de Bourbon, Comte de Vendôme, & de Longueville. La Maiſon de Melun-Eſpinoy l'a acquiſe. La Souveraineté en a été cedée à la France par la Paix des Pyrenées l'an 1659. Le Bailliage de Pas & la Prévôté Royale de Beauquieſne, ſont de ce Comté.

S. PAUL, ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alais, a 812 habitans. Cette Ville peut être conſiderée comme la Capitale du Pays de Fenoüilledes.

S. PAUL, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1275 habitans.

S. PAUL, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1072 habitans

S. PAUL, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 915 habitans. Cette Paroiſſe eſt au couchant de Beauvais. Il y a une Abbaye de Filles, qui porte le même nom de S. Paul, de l'Ordre de S. Benoît, fondée par Druon, Evêque de Beauvais, vers l'an 1150. Cette Abbaye joüit de vingt mille livres de tente; il y a plus de quatre-vingt Religieuſes. S. François de Paule avoit une affection particuliere pour cette Maiſon.

S. PAUL, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 825 habitans.

S. PAUL, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, dans la Vallée de Barcelonette.

S. PAUL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 625 habitans.

S. PAUL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 387 habitans.

S. PAUL, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 490 habitans.

S. PAUL, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 136 habitans.

S. PAUL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 110 habitans.

S. PAUL, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 60 habitans.

S. PAUL, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bourdeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 96 habitans.

S. PAUL, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 418 habitans.

S. PAUL, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 318 habitans.

S. PAUL, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 460 habitans.

S. PAUL, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 418 habitans.

S. PAUL, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 310 habitans.

S. PAUL, Abbaye, dans la Franche-Comté, poſſedée par M. l'Abbé de Beaufremont. Il en dépend, dans le Diocèſe de Beſançon, les Prieurés ſimples de Belle fontaine de huit mille livres, & de Courteſontaine.

S. PAUL, Baronie, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette du Comté de Foix. Cette Terre appartient à Meſſieurs de Cazaut. Elle eſt unie pour la Collecte avec les lieux d'Antras, Labat, Langlade & S. Paulet, qui tous enſemble ont environ 790 habitans.

S. PAUL, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Cette Paroiſſe eſt de l'Archiprêveré de Châteauroux.

S. PAUL, Abbaye de Chanoines de l'Ordre de S. Auguſtin, ſituée aux portes de Soiſſons.

S. PAUL aux Bois, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 365 habitans.

S. PAUL d'Epercieux, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 132 habitans.

S. PAUL de Beaurepaire, Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble. Elle y a été transferée de S. Paul de Niſeaux dans le Diocèſe de Grenoble. Elle a trois mille livres de revenu.

S. PAUL de Cap-de-Joux. *Voyez* Cap-de-Joux.

S. PAUL de Commequiers, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 457 habitans.

S. PAUL de Fenoüilledes, *Oppidum Sancti Pauli Fœniculenſis*, petite Ville du Languedoc, Capitale du petit païs de Fennüilledes, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet & Limoux. Cette Ville eſt ſituée entre des montagnes ſur la petite riviere d'Aigli, aux frontieres du Rouſſillon.

S. PAUL de Fourques, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 180 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. PAUL de la Coſte, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 482 habitans.

S. PAUL de la Haye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemet, a 135 habitans. Cette Paroiſſe appartient à l'Abbaye du Bourg-Achard.

S. PAUL de Leon. *Voyez* S. Pol.

S. PAUL de Serre, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 456 habitans.

S. PAUL de Tardas, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 608 habitans. C'eſt un ſecours.

S. PAUL de Varax, Bourg & Comté, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 192 habitans. Ce Bourg eſt chef d'un Mandement; il députe aux Aſſemblées de la Breſſe.

S. PAUL de Varces, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 468 habitans.

S. PAUL de Vezelins, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 472 habitans.

S. PAUL des Landes, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 460 habitans.

S. PAUL des Sablons, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 68 habitans. Cette Paroiſſe appartient à M. le Marquis de Flamenville.

S. PAUL du Bois, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 883 habitans.

S. PAUL d'Uzeaux, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 422 habitans.

S. PAUL en Cornillon, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 500 habitans.

S. PAUL en Galline, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 845 habitans.

S. PAUL en Jareſts, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 1140 habitans.

S. PAUL en Parois, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 640 habitans.

S. PAUL la Roche, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1915 habitans.

S. PAUL la Ville, Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, & de la filiation de Bonnevaux, dans le Diocèſe de Vienne. Elle avoit été fondée à S. Paul de Niſeaux, Diocèſe de Grenoble, d'où elle a été transferée à Beaurepaire, Diocèſe de Vienne. *Voyez* S. Paul de Beautepaire.

S. PAUL le Fougaſſier, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 409 habitans.

S. PAUL le Gaultier, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 718 habitans.

S. PAUL le Jeune, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 318 habitans.

S. PAUL le Vicomte, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 176 habitans.

S. PAUL le Viel, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 102 habitans.

S. PAUL lez Romans, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 156 habitans.

S. PAUL Lizonne, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 990 habitans.

S. PAUL ſur Rille, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Inrendance de Roüen, Election de Pontaudemet, a 360 habitans. C'eſt au Prieuré de S. Gilles.

S. PAUL ſur Riſle, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 838 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. PAUL ſur Vanne lez Sens. C'eſt une Abbaye qui a été fondée près de la ville de Sens, en 1212. par Pierre de Corbeil, Archevêque de Sens. Elle vaut quinze cens livres de revenu.

S. PAUL trois Châteaux, *Oppidum Sancti Pauli*, Ville, dans le Dauphiné, Evêché ſuffragant d'Arles, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 1575 habitans. Il y a un aſſez beau Couvent de Jacobins hors de la Ville. Le Chapitre eſt compoſé de dix Chanoines. Cette Ville eſt ſituée à une lieuë du Rône, dans le bas-Dauphiné ſur une hauteur, c'eſt la Capitale du Tricaſtinois; l'étenduë de ſon Diocèſe eſt celle des Peuples Tricaſtins, *Triſcatini*, qui étoient des plus anciens de ces Contrées, puiſqu'il en eſt fait mention dans la relation du paſſage d'Annibal par les Gaules. Les Romains y ont depuis établi

établi une Colonie, qu'ils ont nommé *Augusta Tricastinorum*, que Ptolomée appelle *Noemagus*. L'on croit que c'eſt la même que S. Paul-trois-Châteaux : pluſieurs veulent au contraire que cette Ville Epiſcopale doive ſon origine à l'Egliſe dédiée à S. Paul, ancien Evêque des Tricaſtins, & vont chercher ailleurs la ſituation d'*Augusta*, & de *Noemagus*, ou *Noviomagum*, les Evêques de S. Paul s'étoient rendus indépendans ſous les Rois de Bourgogne, & ſous les Empereurs, ne reconnoiſſant ni les Dauphins, ni les Vicaires de l'Empire. En 1408. ils aſſocierent à leur Seigneurie Charles VI. comme Dauphin ; & en 1450. ils prêterent ſerment au Dauphin Louis, depuis Louis XI. ils ne ſe reſerverent que la ſouveraineté du lieu de Suze, de laquelle cependant ils ne ſont pas en poſſeſſion. Son Evêché eſt d'une petite étenduë, n'ayant que trente-quatre Paroiſſes dans ſon diſtric, dont il y en a huit dans le Comtat ; il ne vaut à ſon Evêque que ſix mille livres de rente. Le Chapitre de la Cathedrale compoſé de dix Chanoines, & de trois Hebdomadaires, a quatre mille livres de rente toutes charges acquittées. Il y a un aſſez beau Couvent de Dominiquains dans les dehors de la Ville.

S. PAULES, dans le Forez, Dioceſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electinn de Montbriſſon, a 175 habirans.

S. PAULET de Caiſſon, dans le Bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 565 habitans.

S. PAULET & Graiſſens, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 830 habitans.

S. PAULIEN, *Vicus Sancti Pauliani*, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe du Puy, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1895 habitans. Ce Bourg eſt des plus anciens de ces Contrées, puiſque c'eſt l'ancienne *Revessio*, ou *Revessio*, Capitale des *Vellavi*, & Siége de l'Evêché de ces Peuples, ce qui la faiſoit appeller *Civitas Vellavorum* ; depuis on l'appelloit *Civitas Vetula*, dans le neuviéme ſiécle, pour la diſtinguer de la nouvelle ville d'Anis, ou *Anicium*, qui commençoit à augmenter, & dans laquelle l'on a transferé le Siege de l'Evêque. Dans le ſiécle ſuivant, après cette tranſlation, l'ancienne Ville a pris le nom de S. Paulien, d'uo de ſes anciens Evêques, qui y eſt honoré comme l'Apôtre du Païs, & y eſt enterré. La poſſeſſion des Princes differens qui ont partagé les Provinces de France dans le tems de la foibleſſe de nos Rois, ayant changé les étenduës du Païs, S. Paulien s'eſt trouvé de l'Auvergne pour le temporel.

P E'

S. PE', Bois, de quarante-cioq arpens, de la Maîtriſe de Montmarault.

S. PE', dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 452 habitans.

S. PE', dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Comenges, Parlement & Intendance de Toulouſe, Election de Comenges, a 300 habitans.

S. PE' d'Elboſc, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 168 habitans.

S. PE' de Generès, *Fanum Sancti Petri Generen-ſis*, Abbaye d'hommes, de l'Ordre S. Benoît, dans le Diocèſe de Tarbes, au pied des Pyrennées. *Voyez* S. Pierre de Generès.

S. PE' & Serres, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Aucb, Election de Bayonne, a 1845 habitans.

S. PE' le Vicq, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 138 habitans.

P E E'

S. PEE' de Larm, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lanoes, a 440 habitans.

P E L

S. PELLERIN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 440 habitans.

S. PELLERIN, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüeo, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 252 habitans. Cette petite Paroiſſe appartient à M. le Comte de Cerillac.

P E R

S. PERAVILLE aux Amougnes, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 122 habitans.

S. PERAVILLE lez Anlezy, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 310 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine ; ce ſont des terres à froment, pour la plus grande partie ; il y a peu de ſeigle & d'autres grains ; les pacages ſont bons ; les habitans ne font aucun commerce. La Comteſſe d'Anlezy en eſt Dame.

S. PERAVY, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Baugency, a 425 habitans.

S. PERAVY Epreux, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 448 habitans.

S. PERAY, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1045 habitans.

S. PERDOU, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 268 habitans.

S. PERDOU, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 155 habitans.

S. PERDOU, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 410 habitans.

S. PERDOU de Seiches, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 146 habitans.

S. PERDOUX, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 140 habitans.

S. PERDOUX de Belvés, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 285 habitans.

S. PERDOUX de Cabuzac, dans le Perigord,

Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 400 habitans.

S. PERDOUX de Dronne, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 385 habitans.

S. PERDOUX de Mareüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 570 habitans.

S. PERDOUX la Riviere, Bourg, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 2025 habitans.

S. PERE, Bourg, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 1060 habitans.

S. PERE, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 453 habitans. Il y a un Prieuré ſimple qui vaut huit cens livres.

S. PERE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 192 habitans.

S. PERE, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours. Ce lieu eſt ſitué vers Langeſt.

S. PERE de Noiſy, dans le Gâtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 403 habitans.

S. PERE de Sully, dans le Gâtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 416 habitans.

S. PERE du Mont, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 522 habitans.

S. PERE en Rhetz, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 406 habitans.

S. PERE en Vallée, Abbaye d'hommes, de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèſe de Chartres, l'Abbé joüit de quinze mille livres; elle a été fondée en 752. & a été rétablie en 954. par Rengenfroi Evêque de Chartres.

S. PERE Marc-en-Poulet, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 348 habitans.

S. PERE S. Nicolas, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 255 habitans.

S. PERN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 231 habitans.

P E S

S. PESSERE, Bourg, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 486 habitans.

P E T

S. PETER, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 133 habitans. M. d'Epinay en eſt Seigneur.

P E Y

S. PEY, dans le Comté de Bigorre. *Voyez* S. Pierre de Generès.

S. PEY de Caſtels, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 835 habitans.

S. PEY de Langon, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 290 habitans.

P H A

S. PHAL, Bourg, Marquiſat, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 5335 habitans. Cette Terre donne à preſent le nom à une branche cadette de l'ancienne Maiſon d'Auvet Deſmaretz.

S. PHALLIER, *Sanctus Phaletrus*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 164 habitans. Cette Paroiſſe eſt à cinq lieuës de Leuroux: elle eſt du Préſidial, du Bailliage & de la Coutume de Blois, & du Grenier à ſel de Buzançois; elle paye ordinairement cinq cens livres de taille. La Cure eſt de trois cens livres; le Chapitre de S. Silvain de Leuroux en eſt Collateur. Le terrain eſt propre au froment, marſeches & avoine. M. de Longaunai, Baron de Leuroux en eſt Seigneur. Il y a auſſi le Fief du Château de Romeſac, qui appartient à Madame de Saumery, à qui il rapporte trois mille livres ou environ. Le commerce des habitans conſiſte en laine & bêtes à laine. Les laines ſont fort recherchées, & très-fines. Les lettres s'adreſſent par Leuroux, par la route de Toulouſe.

S. PHALLIER, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorentin, a 122 habitans.

P H E

S. PHELIS, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 372 habitans.

S. PHELIX, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 310 habitans.

S. PHELIX de Reillat, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 364 habitans.

S. PHILBERT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 695 habitans.

S. PHILBERT, Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 860 habitans.

S. PHILBERT, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 214 habitans.

S. PHILBERT, dans l'Aojou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 132 habitans.

S. PHILBERT, dans le Dauphiné, Diocèſe

de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 603 habitans.

S. PHILBERT, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electioo de Falaiſe, a 308 habitans.

S. PHILBERT, Bourg & Marché, dans la Normandie, du Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen. Ce lieu eſt ſitué auprès de Blangy.

S. PHILBERT de Grand-Lieu, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 608 habitans. Ce lieu a pris ſon oom du grand Etang de Graod-Lieu au bord duquel il eſt ſitué. Il y a un Prieuré ſous le titre de S. Philbert.

S. PHILBERT des Champs, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 782 habitans.

S. PHILBERT du Pontcharault, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 576 habitans.

S. PHILBERT ſur Boiſſey, , dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 292 habitans. M. de la Bucaille en eſt Seigneut.

S. PHILBERT ſur Riſle, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemet, a 900 habitans. Ce Bourg a titre de Batonie. Il eſt à Madame d'Outreville & à M. l'Evêque d'Avranches.

P I A

S. PIAT, Bourg, dans la Beauce, Diocèſe de Chattres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Charttes, a 1275 habitans. Il y a des vignes dans ſon territoire, dont le vin eſt le meilleur de celui qu'on recüeille dans la Beauce.

S. PIAT de Seclin eſt le Chapitre le plus ancien de la Flandre. On lui donne 1300 ans de fondation. Il y a cinq Dignités & douze Prébendes qui valent mille livres chacune, & ſont à la nnmination du Prevoſt & du Pape, chacun ſelon ſes mois. Le Prevoſt n'a que ceux de Juin, Mats, Septembre & Decembre. La Prevôté rapporte trois mille livres de revenu. *Voyez* Seclin.

P I E

S. PIERESSE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Inteodance & Election de Soiſſons, a 380 habitans.

S. PIERRE, dans le Gouvernement de Calais, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 1108 habitans.

S. PIERRE, Prieuré, de l'Ordre de Cluni, dans Abbeville, fondé par Guy II. Comte de Ponthieux, en 1100. Le Prieur en tetire huit mille livres, & la Manſe des Religieux eſt de quatre mille livres. *Voyez* Abbeville.

S. PIERRE, *Caſtrum Sancti Petri*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toolouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 455 habitans.

S. PIERRE, Bourg, dans l'Iſle d'Oleron, en Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 4060 habitans.

S. PIERRE, Bourg, dans l'Aojou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mootreüil Bellay, a 2760 habitans.

S. PIERRE, Château, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Electioo de Limoges, a 770 habitans.

S. PIERRE, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendaoce de Caën, Election de Mottain, a 709 habitans.

S. PIERRE, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Poot-l'Evêque. M. du Bouillonne en eſt Seigneut.

S. PIERRE, dans la Normaodie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 592 habitans.

S. PIERRE, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Benfeld, a 164 habitans.

S. PIERRE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons. Ce lieu eſt détruit de tems immémotial; les terres ſont mauvaiſes & incultes.

S. PIERRE, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement & Intendance de Paris.

S. PIERRE, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 460 habitans.

S. PIERRE, dans le Quetcy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 519 habitans.

S. PIERRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Greooble, Election de Vienoe, a 795. habitans.

S. PIERRE, ou le graod S. Pierre, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electioo du Mans, à 660 habitans.

S. PIERRE, ou l'Iſle S. Pierre, oom de l'Iſle où eſt ſituée l'Abbaye de Mont-Majout en Provence; elle a été donnée à cette Abbaye par une Dame qui l'avoit acquiſe de l'Archevêque d'Arles en 977. *Voyez* Mont-Majour.

S. PIERRE à Arves, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electioo de Reims, a 120 habitans.

S. PIERRE à Champs, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electioo de Mootreüil-Bellay, a 328 habitans.

S. PIERRE à Gouy, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 53 habitans.

S. PIERRE Aſiſ, ou des Iſs, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 490 habitans. C'eſt aux Religieux de Sainte Barbe.

S. PIERRE aux Monts de Châlons, *Sancti Petri ad Montes Catalauni, Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, près Châloos en Champagne. Elle a été fondée l'an 1006. par l'Evêque Roget. Elle vaut par an à l'Abbé douze cens livres ou environ.

S. PIERRE aux Oyes, dans la Champagne. Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 150 habitans.

S. PIERRE Brouck, dans la Flandre Fla-

mingante, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Bourbnurg, a 187 habitans. Ce nom de Brouck ſignifie Bourg ou Village.

S. PIERRE Camver, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 182 habitans.

S. PIERRE d'Aineſſe, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 560 habitans.

S. PIERRE d'Allevard, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Electinn de Grenoble, a 1362 habitans.

S. PIERRE d'Ante, S. Crapaſi de Somal, & Sainte Foy, tous trois Annexes de la même Paroiſſe, ne ſont qu'une évaluation & communauté, dans l'Agennis, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 630 habitans.

S. PIERRE d'Arival, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 118. habitans.

S. PIERRE d'Arſenay, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Le Seigneur d'Eglandes y a un Château.

S. PIERRE d'Arteglise, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 318 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe peu conſiderable, ſituée dans un païs de Landes.

S. PIERRE d'Avillard, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 495 habitans.

S. PIERRE d'Auly, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 670 habitans.

S. PIERRE, ou S. Pere d'Auxerre, *Sancti Petri Altiſſiodorenſis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, téformée, dans la ville d'Auxerre. Elle a été fondée [illegible]749. & raporte dix-huit cens livres à ſon Abbé.

S. PIERRE de Bailleul, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 126 habitans. C'eſt aux Religieux de S. Oüen de Roüen.

S. PIERRE de Bat, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 650 habitans.

S. PIERRE de Belbes, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 310 habitans.

S. PIERRE de Benouville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 130 habitans. C'eſt à M. le Duc de la Force.

S. PIERRE de Boſc, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, & de l'Archiprêveré d'Argenton.

S. PIERRE de Bourguenay, ouBouguenais, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recetre de Nantes, a 715 habitans.

S. PIERRE de Bournay, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Electinn de Vienne, a 500 habitans.

S. PIERRE de Brunens, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 115 habinans.

S. PIERRE de Caiſſac, dans l'Ageoois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Flection d'Ageo, a 120 habitans.

S. PIERRE de Cannes, en Languedoc, Diocèſe de Narbonne. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. Elle eſt de dix mille livres.

S. PIERRE de Calonges, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 149 habitans.

S. PIERRE de Cantelou. *Voyez* Cantelou.

S. PIERRE de Cazeneuve, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electioo d'Agen, a 205 habitans.

S. PIERRE de Caunes, *Abbatia Sancti Petri de Canibus* ou *de Cannis*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Auguſtin, Diocèſe de Cambray. Elle a été bâtie l'ao 1183. par Hugues d'Olſiac, Seigneur de Château-Cambreſis, près Cambray.

S. PIERRE de Chabans. *Voyez* Chabans.

S. PIERRE de Chaliol, dans le Dauphioé, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 202 habitans.

S. PIERRE de Chalon, *Sancti Petri Cabilonenſis*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît. Elle a été fondée ou rétablie en 589. par Flavius Evêque de Chalon. Elle eſt de mille livres.

S. PIERRE de Chandieu, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement, Inteodance & Election de Grenoble, a 697 habitans.

S. PIERRE de la Chapelle-Marmande. *Voyez* Marmande.

S. PIERRE de Charnat, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Electioo de Gueret, a 272 habitans.

S. PIERRE de Chartreuſe, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 268 habitans.

S. PIERRE de Cheuvillé, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1386 habitans.

S. PIERRE de Chignac, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 820 habitans.

S. PIERRE de Chimitte, dans l'Anjou, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît. Il eſt de trois mille livres.

S. PIERRE de Colle, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendaoce de Bordeaux, Electioo de Perigueux, a 2135 habitans.

S. PIERRE de Colombiers, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 345 habitans.

S. PIERRE de Comiers, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 270 habitans.

S. PIERRE de Cormeilles, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 200 habitans. L'Evêque d'Agde en eſt Seigneur.

S. PIERRE de Creuſe, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 526 habitans.

S. PIERRE de Domillac, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electioo d'Agen, a 137 habitans.

S. PIERRE de Figolas, dans le Diocèſe de Frejus. C'eſt un lieu détruit, qui appartenoit cidevant à l'Abbaye de Lérins.

S. PIERRE de Fraiſſes, dans l'Agennis, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 187 habitans.

S. PIERRE de Gaubert, dans l'Ageoois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux,

deaux, Election d'Agen, a 233 habitans.

S. PIERRE de Generez, *Sanctus Petrus Generenſis*, ou *de Generoſio*, dans le Bearn, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Pau, Intendance d'Auch. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, ſituée dans le lieu de Laſſu, au confluant du ruiſſeau de Generez, dans le Gave de Pau, à cinq lieuës de Pau, & autant de Tarbes, dans la ſéparation des deux Provinces de Bearn & de Bigorre. Cette Abbaye a été fondée vers l'an 1020. par Sanche Duc de Gaſcogne; elle a depuis été unie à la Congregation de S. Maur, & rapporte vingt mille livres à ſon Abbé. Elle a été autrefois du Diocèſe de Leſcar. La magnifique Egliſe de ce Monaſtere ne fut dédiée que longtems après la mort de ſon fondateur, mais la cérémonie s'en fit en preſence d'une très-nombreuſe aſſemblée de Prélats & de Seigneurs, l'an 1096. & elle fut miſe ſous l'invocation des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Tous les Seigneurs de la Province, & principalemeot Beatrix Comteſſe de Bigorre, & Gaſton Vicomte de Bearn, la Nobleſſe des environs, & après eux, Aſtnove Comte de Figeac, & Augier Comte de Miremont, confirmerent à cette Abbaye toutes ſes conceſſions, dons & privileges, par un ſerment ſolemnel qu'ils prêterent tous par ordre de rang & de naiſſance les uns après les autres.

Quoique Sanche ou Sancius eût ſouſtrait ce Monaſtere de la puiſſance des Evêques, en le ſoûmettant immédiatement au S. Siege Apoſtolique, il s'eſt oéanmoins élevé entre les Evêques de Bigorre & de Leſcar un fort grand démêlé à ſon ſujet, qui fut même agité dans le Synode de Bordeaux.

S. PIERRE de Geſart, Paroiſſe de la Crotte, dans le Maine, à la collation de l'Abbaye de Marmoutier.

S. PIERRE de Guilimon, dans l'Agenois, *Voyez* Guilimon.

S. PIERRE de Jards, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Préſidial de Bourges, Bailliage & Election d'Iſſoudun, Grenier à ſel de Vierzon, Coutume de Berry, a 225 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës d'Iſſoudun, a ſix de Bourges, & a trois de Vierzon. Elle eſt de la Juſtice de Maſſai; la taille eſt perſoonelle; la Cure eſt à penſion & à la collation de l'Abbé de Maſſai qui en eſt Seigneur avec Meſſieurs de la Sainte Chapelle de Bourges, comme Barons de Graçai. Ce ſont des terres à froment. Les habitans ſont ſimples, ils nourriſſent quelques beſtiaux; il y a quelques bois taillis, dont la plus grande partie ſont à l'Abbé de Maſſai.

S. PIERRE de Jonquiere. *Voyez* Jooquiere.

S. PIERRE de Juillé, Bourg, dans la Saintonge, Dincèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 610 habitans.

S. PIERRE de la Cour. *Voyez* Mas Garnier.

S. PIERRE de la Cour, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1425 habitans.

S. PIERRE de la Croix, Bourg, dans l'Agennis, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 675 habitans.

S. PIERRE de la Douze, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 918 habitans.

S. PIERRE de la Garenne, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 344 habitans. Les Religieux de S. Oüeo en ſont Seigneurs.

S. PIERRE de la Junquiere, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 112 habitans. M. Canu en eſt Seigneur.

S. PIERRE de la Maurelle, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 272 habitans.

S. PIERRE de la Riviere, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençoo, Election d'Argentan, a 600 habitans.

S. PIERRE de la Serre, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 51 habitans.

S. PIERRE de la Tour, Abbaye, fondée en 993, dans le Diocèſe du Puy. L'Abbé n'a que quatre cens livres de rente.

S. PIERRE de Laval, dans le Bourbonois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 187 habitans.

S. PIERRE de la Vieille, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Electioo de Vire, a 1009 habitans.

S. PIERRE de Lamps, dans la Touraine, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Préſidial de Châtillon-ſur-Indre, Bailliage & Grenier à ſel de Buſançois, Coutume de Touraine, Election de Châteauroux, a 135 habitans. Cette Paroiſſe eſt à deux petites lieuës de Leuroux, & à trois de Buſançois. La taille y eſt perſonoelle; la Cure eſt de quatre à cinq cens livres, à la collation de l'Abbé de S. Genoux. Le terroir eſt propre pour toute ſorte de grains; il y a peu de vignes, de bois & de prez. Madame la Ducheſſe de Beauvillers en eſt Dame, à cauſe de la Grandeſſe de Buſançois. Son commerce eſt en bled que l'on vend à Leuroux, où l'on adreſſe les lettres pour ce lieu. Les peuples ſont d'un bon naturel, mais peu laborieux.

S. PIERRE de Lierroux, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlemeot & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 45 habitans. M. de S. Cyr en eſt Seigneur.

S. PIERRE de l'Iſle, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean d'Angely, a 322 habitans.

S. PIERRE de Londres, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 160 habitans.

S. PIERRE de Longe-Chanal, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 193 habitans.

S. PIERRE de Maneres, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 106 habitans.

S. PIERRE de Manlimart. *Voyez* Manlimart.

S. PIERRE de Manneville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 700 habitans. M. l'Abbé de Coalin en eſt Seigneur.

S. PIERRE de Marnant, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 175 habitans.

S. PIERRE de Maſſelle, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 142 habitans.

S. PIERRE de Maſſoules. *Voyez* Maſſoules.

S. PIERRE de Materin, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 364 habitans.

S. PIERRE de Maurs. *Voyez* Maurs.

S. PIERRE de Mearos, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 139 habitans.

S. PIERRE de Ments, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 342 habitans

S. PIERRE de Meſſage, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Genoble, a 480 habitans.

S. PIERRE de Moiſſac. *Voyez* Moiſſac.

S. PIERRE de Montaud. *Voyez* Montaud.

S. PIERRE de Montmajour. *Voyez* Montmajour.

S. PIERRE de Mornac. *Voyez* Mornac.

S. PIERRE de Moneſtier, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 222 habitans.

S. PIERRE de Nogaret, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 395 habitans.

S. PIERRE de Pal, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 315 habitans.

S. PIERRE de Pis, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 214 habitans.

S. PIERRE de Plenguen, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 312 habitans.

S. PIERRE de Proveſieu, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 499 habitans.

S. PIERRE de Salerne, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 363 habitans.

S. PIERRE de Senozan, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Greniet à ſel & Recette de Mâcon, a 560 habitans. Cette Paroiſſe eſt à deux lieuës de Mâcon; la Saone n'en eſt pas éloignée. C'eſt un paſſage de Tournus à Lion; il y a des vignes. Les hameaux de la Courge, Monge & l'Egliſe en dépendent.

S. PIERRE de Soubireux, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 196 habitans.

S. PIERRE de Surgeres, Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 610 habitans.

S. PIERRE de Taſque, Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, au Diocèſe de Tarbes. *Voyez* Taſque.

S. PIERRE de Touques, dans la Normandie, a 260 habitans. L'Evêque de Liſieux en eſt Seigneur. *Voyez* Touques.

S. PIERRE de Vallée, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours. La Cure eſt à la collation du Chapitre de Tours.

S. PIERRE de Valmacle, dans le bas-Landoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 88 habitans.

S. PIERRE de Varangeville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 460 habitans. Les Religieux de la Madeleine & M. de Manneville en ſon Conſeigneurs.

S. PIERRE de Varenne, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Montcenis & d'Autun, Recette d'Autun, a 460 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en Montagnes & partie en plaines. Il y a quelques vignes. Il y a des Hameaux qui dépendent de S. Pierre de Varenne, ſçavoir, la Varenne, Sallione, les Rouelles, Montfaucon, Auxin, le Château de Brandon, Droüin, Varnotte, Lans, Eſcharborin, Gueuſey, Saint Marc, une partie de la Veſure & les hameaux de Jacquelines & Couchet, qui ſont alternatifs dudit Varenne & de S. Fremy. Le hameau de Chavane dépend encore de cette même Paroiſſe.

S. PIERRE de Vetniers, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 135 habitans

S. PIERRE Delpech, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 453 habitans.

S. PIERRE des Bois, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 318 habitans.

S. PIERRE des Cercueils, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 171 habitans. M. de Bois-le-Vicomte en eſt Seigneur.

S. PIERRE des Champs, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 123 habitans.

S. PIERRE des Champs, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, a 310 habitans.

S. PIERRE des Eſſieux, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 670 habitans.

S. PIERRE des Forçats, dans le Rouſſillon, Diocèſe d'Urgel, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Serdagne, a 148 habitans.

S. PIERRE des Ifs, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 630 habitans. M. d'Outreville en eſt Seigneur.

S. PIERRE des Ifs. *Voyez* S. Pierre Aſif.

S. PIERRE des Juifs, dans la Saintonge; Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 400 habatans.

S. PIERRE des Landes, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 1260 habitans.

S. PIERRE des Ormes, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 455 habitans.

S. PIERRE des Pins, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 169 habitans.

S. PIERRE des Tripiers, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 92 habitans.

S. PIERRE d'Ologne, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, a 296 habitans. Cette Paroiſſe appartient à M. de Toüille qui preſente à la Cure. Il y a une Chapelle dans ſa maiſon.

S. PIERRE du Bo, dans la Normandie, Diocèſe de Secz, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electinn de Falaiſe, a 330 habitans.

S. PIERRE du Bois, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 258 habitans.

S. PIERRE du Meſnil, dans la Normandie, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 362 habitans.

S. PIERRE du Mont, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 364 habitans.

S. PIERRE du petit Juillac. *Voyez* Juillac.

S. PIERRE du Regard, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 992 habitans.

S. PIERRE du Troncher, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 322 habitans.

S. PIERRE-Egliſe, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 1475 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans le Val de Cerés, il eſt éloigné de trois lieuës de Cherbourg, de quatre de Valogne, & de quatorze de Coutances, il eſt aſſez grand. M. le Marquis de S. Pierre Caſſel en eſt Seigneur. Il y a un Château; il s'y tient pluſieurs foires & un marché tous les Mercredis ſingulierement pour le fil, dont il s'y fait un grand débit, le terrain étant très-propre pour le lin, dont il croit beaucoup aux Paroiſſes du voiſinage. La terre y eſt loüée en pluſieurs endroits cent livres l'acre, qui eſt quatre verges; elle eſt bonne auſſi pour le bled qui y croît beaucoup: on appelle ce canton, *Valdecer*, derivé de vallée de Cerés, Déeſſe des Bleds. Il y a quelques petites forêts Royales aſſez proche; il y a un petit Hôpital pour les malades & les autres pauvres.

S. PIERRE en Colombarot, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 142 habitans.

S. PIERRE en Doux, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 180 habitans.

S. PIERRE en l'Iſle de Medoc, *Sancti Petri de Inſulâ in Medulio*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Auguſtin. *Voyez* Medoc.

S. PIERRE en Marche, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 575 habitans.

S. PIERRE en Pere, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 505 habitans.

S. PIERRE en Port, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 674 habitans. C'eſt aux Benedictins de Fécamp.

S. PIERRE ès Champs, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 710 habitans

S. PIERRE ès Liens, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 282 habitans.

S. PIERRE & S. Martin d'Argençon, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 207 habitans.

S. PIERRE & S. Michel, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 452 habitans.

S. PIERRE & S. Paul, dans la Bretagne, Diocèſe de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 460 habitans.

S. PIERRE la Feuille, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 146 habitans.

S. PIERRE la Feuille, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 310 habitans.

S. PIERRE la Montagne, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 174 habitans.

S. PIERRE la Noaille, dans le Forez, Diocèſe Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 448 habitans.

S. PIERRE la Roche, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 182 habitans.

S. PIERRE Langer, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 470 habitans.

S. PIERRE la Pallud, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 270 habitans.

S. PIERRE Lavis, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 218 habitans.

S. PIERRE le Bois, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, & de l'Archipreveré de la Chaſtre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges.

S. PIERRE le Boſt, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 138 habitans.

S. PIERRE le Bots, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 159 habitans.

S. PIERRE le Châtel, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 540 habitans.

S. PIERRE le Châtel, dans le Limoſin; Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 74 habitans.

S. PIERRE le Mouſtier, *Monaſterium S. Petri*; Ville, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 1120 habitans. S. Pierre le Mouſtier eſt une petite Ville, bâtie au pied de la Chauſſée d'un étang, à ſept lieuës de Moulins; & quoiqu'elle ſoit toute enclavée dans le Nivernois, elle n'en dépend pas: mais c'eſt une Ville Royale depuis 1165. que le Prieur de S. Pierre, qui en avoit juſques là reſté ſeul Seigneur, ſe trouvant accablé de la puiſſance des Comtes de Nevers & des Seigneurs voiſins, ne trouva pas de plus court moïen que de partager la

Juſtice avec le Roi. Cette aſſociation ſe fit du conſentement de l'Abbé & des Religieux de S. Martin d'Autun, dont le Prieuré dépend, & le partage en fut tel, que la Ville fut cedée toute entiere au Roi, à la reſerve de l'enclos du Prieuré, qui conſerva auſſi ſon droit ſur les terres de la campagne. Les Lettres Patentes du Roi pour prendre le Prieuté en ſa Sauvegarde, furent expediées en conſequence de cet accord.

Dans la ſuite le Rni S. Louis ayant jugé que l'établiſſement des Baillis ſedentaires, ſeroit nnn ſeulement utile à ſes Sujets, mais que l'autorité Royale en tireroit une force toute nonvelle, en créa quatre, & fixa leurs réſidences à Sens, Laon, Mâcon & S. Pierre le Mouſtier; & il attribua à ce dernier la connoiſſance des cas Royaux dans l'Auvergne, le Betry, le Nivernois & le Boutbonnois, laiſſant les cas communs à la Juſtice ordinaire; quelques-uns ont inferé de-là, fort mal à propos, que S. Pierre étoit, ou devoit être Capitale de ces Provinces; la verité eſt qu'il ne fut alors queſtion que d'établir une difference entre la Juſtice Royale & les Juſtices Seigneuriales, qui n'avoit point été connuë juſques-là. C'eſt poutquoi Saint Louis hazarda l'érection des quatre Bailliages Generaux, dont il fixa la réſidence dans les lieux les plus commodes de ſon Domaine : & comme S. Pierre le Mouſtier appartenoit à la Coutonne depuis plus de cent ans, & que ſa ſituation le mettoit au centre de ces Provinces, où il voulut établir ſa Juriſdiction, il le choiſit pour Siege de l'un des nouveaux Bailliages. Henti II. y créa un Préſidial en 1551. & il y a de plus un Greniet à ſel & un Corps de Ville. Cette Ville eſt petite, elle eſt ſituée ſur le grand chemin de Paris à Lion, environnée de montagnes; & la proximité d'un étang bourbeux en rend l'air mal ſain: c'eſt cependant la deuxiéme Ville de la Province. Le Prieuré qui eſt de l'Ordre de S. Benoît eſt de deux mille livres. Il y a un Chapitre, un Couvent d'Auguſtins & un d'Urſelines.

S. PIERRE le Petit, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Atques, a 166 habitans. M. de Courvaudon en eſt Seigneur.

S. PIERRE le Puellier, Chapitre de dix Chanoines & dix Chapelains, ſous la collation du Chapitre de S. Martin de Tours.

S. PIERRE le Vieil, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 705 habitans. M. d'Herbouville en eſt Seigneur.

S. PIERRE le Vieil de Strasbourg, Collegiale qui ſe prétend ancienne de 1200. ans. Il eſt certain qu'elle étoit bien établie au tems de Charles le Gros, Empereur, qui lui fit une donation l'an 884. Elle n'étoit point alors dans la Ville, mais dans une Iſle du Rhin, à l'emboûchute de l'Ille; ce Fleuve en ayant conſommé le terrain, en ſorte qu'il n'en reſtoit aucun veſtige, les Chanoines obtinrent la permiſſion de s'établir à Strasbourg où ils occuperent le chœur de S. Pierre dont ils ont pris le nom, ayant renoncé à celui qu'ils portoient auparavant. Ils ſont dix-huit dont douze ſont obligés à la réſidence. Ils ont ſept à huit cens livres de rente chacun. *Voyez* Strasbourg.

S. PIERRE le Vieux, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 395 habitans.

S. PIERRE le Vieux, dans la Boutgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 289 habitans.

S. PIERRE le Vieux, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 168 habitans.

S. PIERRE le Vif lez Sens, *Sancti Petri Vivi Senonenſis Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, Diocèſe & près de la ville de Sens, en Champagne. Il y a la reforme. Elle a été fondée l'an 507 par Teudechild, pieuſe Vierge. Amalbert en fut Abbé cette même année. *Voyez* les Annales Eccleſiaſtiques de France, ſur l'an 564. pag. 48. Elle vaut par an à l'Abbé trois mille livres.

S. PIERRE le Vigor, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 422 habitans. C'eſt aux Feüillans.

S. PIERRE les Bois, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 325 habitans.

S. PIERRE les Meliſey, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 318 habitans.

S. PIERRE l'Eſtrier, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 135 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs de plaines, à un quart de lieuë d'Autun. Il y a deux Benefices ſous le titre d'Abbayes; qui ſont, S. Eſtienne & S. Pierre; ils ſont à la collation de l'Evêque d'Autun, & eux-mêmes alternativement Collateurs de la Cure.

S. PIERRE lez Montfleur, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 35 habitans.

S. PIERRE lez Selincourt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 550 habitans.

S. PIERRE Pertuy, Territoire, dans le Rouſſillon, Diocèſe & Conſeil Souverain de Perpignan, Intendance de Rouſſillon, Recette de Valeſpir, a 360 habitans.

S. PIERRE Roche, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance du Riom, Election de Clermont, a 818 habitans.

S. PIERRE-ſur-Dive, *Sanctus Petrus ſupra Divam*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 1100 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Dive auprès de Falaiſe, a ſix lieuës de Caën. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, fondée par Guillaume Comte d'Auge, en l'honneur de la Vierge & de S. Pierre, vers l'an 1040. L'Abbé a huit mille livres, & les Religieux quatre mille livres.

S. PIERRE ſur Vanze, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 122 habitans.

S. PIERREMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 456 habitans.

PIT

S. PITON, dans le Hainaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge,

Maubeuge, Gouvernement du Quesnoy, a 428 habitans.

PLA

S. PLAISIR, dans le Bourboonois, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Presidial, Grenier à sel & Election de Moulins, Châtellenie de Bourbon, a 465 habitans. Cette Paroisse est de la Coutume de Bourbonnois; la taille est personnelle; la Cure est do 500 livres à la collation du Prieur de Souvigny. Il y a un petit Prieuré de Benedictins fondé par Messieurs Thomas de Lavaroux, qui en sont Collateurs, & qui le desservent. Les terres sont legeres, propres au seigle; il y a quelques vignes & fruits; on y recüeille d'assez bon foin. Les habitans nourrissent des chevaux, du gros & du menu bestail. Il y a des bois à des particuliérs, & les Forêts Royales, de Livray & de Monthefin. Ils engraissent & commercent des porcs. Le Roi est Seigneur de ce lieu, & M. le Duc par engagement. Ils vendent leurs denrées à Moulins & à Paris. Il y a de beaux étangs, dont ils conduisent le poisson à Paris par l'Allier. Les lettres s'adressent à Bourbon.

S. PLANCHER, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 1110 habitans. C'est une grande Paroisse du cinquiéme Doyenné du premier Archidiaconé de Coutances. C'est où est située la belle Baronie de Loisiere, où il y a un Château appartenant à l'Abbaye du Mont S. Michel. Il y a plusieurs Fiefs qui en relevent, & grand nombre de rentes Seigneuriales en froment dans ladite Paroisse & en plusieurs autres. Il y a une Chapelle dans la cour, & tout proche, un grand bois taillis; elle est bien plantée en pommiers, dont on a le débit à Grandville, qui n'en est éloigné que d'une lieuë, & qu'on transporte en Bretagne par Mer.

S. PLANTAIRE deça les Bois, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 182 habitans.

S. PLANTAIRE le Clocher, dans la Marche, Diocèse de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Guetet, a 76 habitans.

POI

S. POINT, dans la Bourgogne, Diocèse de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Mâcon, a 455 habitans. Il est situé entre deux montagnes. Le petit ruisseau de Malouze qui prend sa source à demi lieuë au-dessus, y passe. Le hameau de la Roche-Joüy, Bourgogne, la Chavaille & le Praux en dépendent.

S. POINT, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 115 habitans. Il y a un Prieuré Conventuel en commande, dépendant de Baume-les-Moines. Le Pape y nomme.

S. POIX, Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Touts, Election de Château-Gontier, a 442 habitans.

POL

S. POL, dans l'Artois, ville qui releve de Boulogne; il y a un Chapitre de Chanoines, qui ont deux mille livres de revenu. *Voyez* S. Paul.

S. POL de Leon, *Oppidum Sancti Pauli Leonenſis*, Ville, Evêché, dans la Bretagne, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Siege d'une Recette. Cette Ville a été fondée par S. Pol Evêque des Osismiens, dans le sixiéme siécle. Il y établit le siége de son Evêché. Le nom de Leon est celui du païs des environs de la ville, dont la Seigneurie est à l'Evêque, qui se dit Comte de Leon. Son revenu est de huit mille livres; mais le terrain des environs est une des premieres Baronies de la province; ce qui fait que les Ducs de Rohan qui la possedent, ont droit de présider alternativement avec les Barons de Vitré, Ducs de la Tremoüille, aux Etats de Bretagne. Elle a un bon Port de Met à Roscof, qui lui sert comme de fauxbourg, sur la côte qui borde la manche, à l'opposite de celle d'Angleterre. Sa Cathedrale est composée de quatre Dignitez, & de seize Chanoines. Ce Diocèse comptend cent vingt Paroisses au moins. Les habitans de ce Diocèse recüeillent peu de grains, parce qu'ils employent presque toutes leurs terres à semer du lin, dont ils tirent la graine de Curlande. Leur principal commerce consiste après celui du lin, dans celui des chevaux. Il y a des années qu'ils en vendent jusqu'au nombre de douze mille. Ils fabriquent aussi une assés grande quantité de papier, dont les Anglois se viennent fournir par Motlais; ils font aussi beaucoup de toiles dont ils ont assez de profit. Ils tirent leur bled de Pologne. Ils occupent quinze ou vingt petits Bâtimens qui navigent pour le sret, à Bordeaux & sur la côte.

S. POL en Blayez, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 810 habitans.

S. POL en Born, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 538 habitans.

S. POLGUES, dans le Forez, Diocèse de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 240 habitans.

S. POLICARPE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Limoux, a 283 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui raporte trois mille livres de rente à l'Abbé. Elle est à deux lieuës de la ville d'Alet.

POM

S. POMPAIN, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 733 habitans.

S. POMPON, dans le Perigord, Diocèse de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1135 habitans.

PON

S. PONCE, *Abbatia Sancti Pontii de Gemenoſo*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, proche la ville d'Aubagne; celui d'Almanarre, & celui do Notre-Dame du Mont-sion en sont issus. Un Evêque de Marseille, avec le Chapitre de cette Ville, en jetterent les premiers fondemens, & donnerent à Garsende son Abbesse plusieurs fonds, entr'autres la Maison de S. Ponce, appartenances & dépendances, avec l'Eglise Paroissiale de S. Martin de Gemini. Pierre, Roi d'Arragoo, fut aussi l'un de ses Bienfaiteurs. Ce fut l'an 1207. que Sacristana, Dame de très-haute naissance, donna aux

Religieuſes de S. Ponce le lieu appellé Molegeſe, pour y bâtir un Couvent, qui a été enſuite rénni à Sainte Croix d'Apt, vers l'an 1220. On prit une partie des Religieuſes de S. Ponce pour fonder le Monaſtere d'Almanarre ſous le Vocable de S. Pierre. Il fut enſuite transferé à Hierres. L'an 1242. une autre Colonie de S. Ponce ſervit à fonder celui du Montſion : & l'an 1358. les Religieuſes de S. Sauveur ſe retirerent à Marſeille.

S. PONCY, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 770 habitans.

S. PONS de Tommieres, *Sanctus Pontius Tomeriarum*, Ville, Evêché, dans le bas-Languedoc, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Chef-lieu d'une Recette, a 3430 habitans. Elle eſt Siége d'une Maitriſe particuliere pour les dépendances de Caſtres. Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Jaur, entre des montagnes, à huit lieuës de Narbonne. Ce n'étoit autrefois qu'une Abbaye de Benedictins, fondée en 936. par Pons Comte de Toulouſe, ſous l'invocation de ſon Patron. Ramire, Roi d'Arragon, s'y eſt fait Moine, & y eſt mort vers l'an 1140. Ce Monaſtere étoit alors fort celebre. Le Pape Jean XXII. l'a érigé en Evêché, & l'a ſoumis à l'Archevêché de Narbonne, dont il l'avoit démembré, ainſi que ce dont il avoit formé ſon Diocèſe en 1318. Les Benedictins en ont toujours formé le Chapitre juſqu'en 1615. que Paul IV. les ſécularisa. Ce Chapitre eſt compoſé de cinq Dignités, & de ſeize Canonicats. La Ville eſt peu conſiderable ; ſon Diocèſe eſt compoſé ſeulement de trente-neuf Paroiſſes. Il eſt preſque tout couvert de montagnes, dont toutes ne ſont pas cultivées ; l'on y nourrit beaucoup de beſtiaux ; il y a quelques Manufactures de gros draps ; l'on trouve du marbre dans ces montagnes. Les autres Villes de ce Diocèſe ſont Ceſſenon, S. Chignan, Cruſy & Olargues. Les habitans vivent de millet, & vendent le bled qu'ils recüeillent, qui n'eſt pas en grande quantité.

S. PONS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 353 habitans.

S. PONS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Agde, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Agde, a 368 habitans.

S. PONS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 355 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë d'Ecurole, & à deux lieuës de Gannat. Elle eſt du Depôt de Sel d'Aigueperſe, & de la Coutume d'Auvergne. La taille eſt perſonnelle. La Cure eſt à penſion limitée à trois cens livres, à la collation du Prieur de la Chaiſe. Ses terres ſont moitié à froment, moitié à ſeigle & avoine ; il y a un peu de vignes, & quelques bois taillis. M. le Duc de Boüillon & M. de la Ronziere en ſont Côſeigneurs. L'Egliſe eſt dédiée à S. Mayeul. L'on adreſſe les lettres par Gannat.

S. PONS de la Champagne, dans le Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 192 habitans.

S. PONTALLY, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 556 habitans.

POR

S. PORCHAIRE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 710 habitans.

S. PORCHAIRE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Tboüars, a 540 habitans.

S. PORQUIER, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Election de Montauban, a 2596 habitans. L'on y cultive beaucoup de tabac.

S. PORT, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 310 habitans.

POS

S. POSTAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 383 habitans.

POT

S. POT, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 650 habitans.

POU

S. POUANGE, Marquiſat, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 260 habitans.

S. POURÇAIN, *Caſtrum Sancti Porciani Mirandenſis*, Ville, Dépôt de Sel, dans la baſſe-Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 1810 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord de la Sioule entre Moulins & Clermont, aux dernieres extrêmités de la baſſe-Auvergne, preſque enclavée dans le Bourbonnois. Elle doit ſon origine à une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dont elle a pris ſon nom. Le titre de cette Abbaye a été ſupprimé il y a plus de huit cens ans ; ce n'eſt plus à preſent qu'un Prieuré dépendant de Tournus ; il eſt occupée par des Peres de la Miſſion, qui en ſont Seigneurs. Son commerce conſiſte en vins. L'Abbaye étoit connuë dès avant S. Gregoire de Tours. L'on veut que l'Egliſe en ait été bâtie par Charlemagne. L'on croit que les ſculptures que l'on y void ſont des Princes & Princeſſes de la famille de cet Empereur. Il y a outre le Prieuré une Egliſe Paroiſſiale dédiée à S. George, & un Couvent de Cordeliers, un de Benedictins réformez, un de Benedictines non-réformées, & un Hôpital. L'on void dans l'Egliſe de S. George un *Ecce Homo* d'une ſeule pierre, que les curieux regardent comme un Chef-d'œuvre de ſculpture. L'on croit que c'eſt la patrie de la Maiſon de Seguier.

S. POURÇAIN de Malcheres, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 138 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Moulins, & de la riviere de l'Allier dans une plaine. Ces terres ſont de Varennes à ſeigle d'aſſez de raport ; les foins abondans ; les pacages étendus en buiſſons & bruyeres. Il y a quelques cantons de bois à differens particuliers, & pluſieurs étangs. Les habitans font un profit raiſonnable de beſtiaux. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

S. POURÇAIN ſur Besbre, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Monlins, a 215 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à cinq lieuës de

Moulins, & à deux de la Loire dans une plaine. Ce ſont des terres varennes à ſeigle d'un bon raport; les foins ſont abondans, mais peu graſſifs; les pacages étendus en buiſſons & bruyeres. Il y a un peu de vignes d'un boo raport, pluſieurs bois de futaye & modernes au Sieur de Beauvoir, & pluſieurs bons étangs. Les habitans font un aſſez bon profit de beſtiaux. M. Gaumin en eſt Seigneur.

S. POURQUIER, Bois, de treize cens vingt-huit arpens & demi, de la Maîtriſe de Touloufe.

P R A

S. PRAYT lez Privas, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 354 habitans.

P R E

S. PREGEIX, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 240 habitans.

S. PREJECT, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges. C'eſt une dépendance du Chapitre de S. Urſin de Bourges. Cette Paroiſſe eſt de l'Archiprêtré de la Chaltre.

S. PREST, Bourg, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Electioo de Chartres, a 910 habitans.

S. PREUIL, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 635 habitans.

P R I

S. PRIE' de Mareüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 400 habitans.

S. PRIE' la Feüille, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 728 habitans.

S. PRIE' la Marche, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlemeot de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 220 habitans.

S. PRIECH, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tolles, a 214 habitans.

S. PRIEFS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 705 habitans.

S. PRIEL Palus, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 78 habitans.

S. PRIEST, *Caſtrum Sancti Prajecti*. Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 304 habitans. Cette petite Ville eſt Chefliеu de la ſeconde Baronie du Forez. Cette Baronie vaut quatre à cinq mille livres de revenu fixe, & autant de caſuel; elle contient quatre Paroiſſes, dont la ville de S. Eſtienne eſt du nombre. Elle appartient preſentement à la Maiſon de Chalus, originaire de Languedoc.

S. PRIEST, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 274 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaioe; les terres ſont bonnes pour le ſeigle, l'avoine & le bled noir; les pacages ſont bons. L'on y fait commerce de beſtiaux. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

S. PRIEST, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Inteodance de Grenoble, Election de Vienne, a 452 habitans.

S. PRIEST d'Andelot, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 146 habitans.

S. PRIEST des Champs, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 1095 habitans.

S. PRIEST eo Montluçon, daos le Bourbonoois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 182 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Mootluçon; ces terres ne ſont bonnes que pour le ſcigle. Il y a des pacages où l'on éleve quelques beſtiaux, dont les babitans font commerce. M. le Duc eſt Seigneur.

S. PRIEST en Murat, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 520 habitans.

S. PRIEST en Ogerolles, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 340 habitans.

S. PRIEST en Rouſſet, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 540 habitans.

S. PRIEST la Prugne, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 455 habitans.

S. PRIEST la Roche, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 358 habitans.

S. PRIEST la Veſtre, dans le Forez, Diocèſe de Lioo, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 340 habitans.

S. PRIEST Ligourte, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Electioo de Limoges, a 785 habitans.

S. PRIEST & Sainte Anne, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 174 habitans.

S. PRIEST ſous Aix, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 725 habitans.

S. PRIEST Taurion, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 540 habitans.

S. PRIVAT, *Sanctus Privatus*, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 318 habitans.

S. PRIVAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 228 habitans.

S. PRIVAT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 166 habitans.

S. PRIVAT, dans le Quercy, Diocèſe de

Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 256 habitans.

S. PRIVAT, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 450 habitans.

S. PRIVAT d'Exideüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance Bordeaux, Election de Perigueux, a 278 habitans.

S. PRIVAT de Champelaux. *Voyez* Champelaux.

S. PRIVAT de Riviere, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Election d'Uſez, a 114 habitans.

S. PRIVAT des Vieux, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 33 habitans.

S. PRIVAT du Dragon, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 470 habitans.

S. PRIVAT du Velay, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1178 habitans.

S. PRIVE', dans le Gaſtinois, Dineèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 545 habitans.

S. PRIVE' dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendanee & Election d'Orleans, a 455 habitans.

S. PRIVE', dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 110 habitans.

S. PRIVE' lez Decize, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 500 habitans. C'eſt un Fauxbourg de la Ville de Deciſe; laquelle Ville eſt ſituée ſur la Riviere de Loire, & ſur la petite Riviere d'Eligron. Les terres y produiſent peu de grains, n'y ayant que des vignes d'un aſſez bon raport. Il y a une belle carriete d'où l'on tire des pierres de taille & du moëlon. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

S. PRIX, daos le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 184 habitans.

S. PRIX, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 68 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en païs de plaine. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

S. PRIX, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 489 habitans. Ce lieu a pris ſon nom du Patron de ſon Egliſe Paroiſſiale, auquel les peuples des environs ont beaucoup de dévotion. Il y a deux Prieurés; l'un de quinze mille livres, & ſe nomme le Bois S. Pere; & l'autre eſt de cinq cens cinquante livres.

S. PRIX, Abbaye de Benedictins non réformez, dans le Diocèſe de Noyon en Picardie. Elle vaut neuf mille livres.

S. PRIX les hameaux, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanoe, a 196 habitans.

S. PRIX ſous Beuvray, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Greoier à ſel & Recette d'Autun, a 428 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à quatre lieuës d'Autun, en montant ſur les limites du Comté de Château-Chinon. Il y a quelques ruiſſeaux qui découlent des montagnes. L'Abbé de S. Martin d'Autun eſt Collateur de la Cure.

P R O

S. PROJET, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Saint Maixant, a 235 habitans.

S. PROJET, daos l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendanee de Limoges, Election d'Angoulême, a 228 habitans.

S. PROJET, dans l'Auvergne, Diocèſe de de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 872 habitans.

S. PROJET, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 15 habitans.

S. PROJET, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 256 habitans.

S. PROJET, Bourg, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 255 habitans.

S. PROUANT, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 718 habitans.

P U I

S. PUIT, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 512 habitans.

Q U A

S. QUAIZE, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendanee de Moulins, Election de Nevers, a 159 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à trois quarts de lieuës de l'Allier; ce ſont de bonnes terres à méteil & à ſeigle; Il y a quelques vignes, peu de bois, les foins ſont abondans; l'on y fait commerce de beſtiaux; il n'y a point de communaux. M. Briſſon de Grigny en eſt Seigneur.

S. QUAY, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes Recette de Treguier, a 115 habitans.

S. QUAY, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 350 habitans.

Q U E

S. QUENTIN, *Oppidum Sancti Quentini*, Ville forte, dans la Picardie, Dioeèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Chef-lieu d'une Election, a 7740 habitans. Elle a une Coutume particuliere; elle eſt encore Siége d'une Prevôté oon reſſortiſſante, d'un Bailliage, d'un Grenier à ſel, d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, & d'une Maréchauſſée. Cette Ville eſt ſituée ſur la Somme,

Somme, à ſix lieuës de Peronne, cinq de Guiſe, & à trente de Paris. Elle paſſe pour une des plus fortes places de la Picardie. Les Eſpagnols la prirent d'aſſaut en 1557. après la fatale journée de S. Laurent, où l'armée de France fut batuë, & la plûpart de la Nobleſſe tuée ou priſe : elle fut renduë deux ans après. Quoiqu'en diſent pluſieurs ſçavans Geographes, il paroît inconteſtable que c'eſt l'ancienne *Auguſta Veromanduorum*, Capitale & Siége de l'Evêché du Vermandois. Cette ville ayant été ſacagée par les Barbares, l'Evêque qui étoit S. Medard, ſe retira en 531. à Noyon, qui étoit la ſeconde ville des *Veromandui*. Depuis, le corps de Saint Quentin qui y avoit été martiriſé, y ayant été retrouvé, la ville s'eſt rétablie par le concours des peuples que la dévotion à S. Quentin y attiroit. L'Egliſe de S. Quentin eſt une des plus magnifiques de France. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & Congregation de S. Maur, dont l'Abbé joüit de vingt-quatre mille livres de rente, & les Religieux huit mille livres. C'eſt à preſent M. l'Abbé Bignon, le Mecenas du Siécle, qui en eſt pourvû. Il y a encore l'Abbaye de S. Prix, qui fut fondée en 940. par Albert II. Comte de Vermandois, auprès de la ville. Louis XI. la transfera dans S. Quentin, parce qu'elle ſe trouvoit dans le deſſein des fortifications ; elle eſt auſſi de l'Ordre de S. Benoît ; ſon Abbé joüit de quatre mille livres de rente. L'Egliſe Collegiale & Royale de S. Quentin joüit des mêmes droits dont joüiſſent les Cathedrales pendant la vacance du Siége Epiſcopal ; le Chapitre eſt compoſé de cinquante-ſix Chanoines ; le Roi en eſt premier Chanoine & en confere les prebendes ; le revenu de chacune eſt de mille livres ; il y a quatre-vingt-trois Chapelains, dont quarante vivent en communauté ; l'on eſtime le revenu total de ce Chapitre quatre-vingt mille livres, année commune. Il y a encore une Collegiale dans la Paroiſſe de Sainte Perine ; elle eſt de douze Chanoines, qui tous enſemble ont deux mille livres. L'on fabrique une très-grande quantité de toile de batiſte très-belle à Saint Quentin & aux environs ; le commerce que l'on en fait monte à près de deux millions en tems de paix. Il ne roule que ſur vingt-cinq Marchands de cette ville.

S. QUENTIN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 800 habitans.

S. QUENTIN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 600 habitans.

S. QUENTIN, dans l'Anjou, Seigneurie, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 209 habitans.

S. QUENTIN, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 545 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Indrois.

S. QUENTIN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1130 habitans.

S. QUENTIN, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 480 habitans.

S. QUENTIN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 336 habitans.

S. QUENTIN, dans la Marche, Dioeèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendanee de Moulins, Election de Gueret, a 647 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à une demi lieuë de Felletin, au bord d'un petit ruiſſeau qui en prend le nom ; il eſt de la Coutume de la Marche, & de la Juriſdiction de Gueret. La taille eſt mixte. La Cure eſt de mille livres. M. le Doyen du Chapitre de Saint Etienne de Limoges en eſt Collateur. Le terroir du Bourg eſt très-fertile, mais il n'en eſt pas de même du reſte de la Paroiſſe. M. de Ligneras eſt Seigneur de ce Bourg, qui eſt un ſimple Fief. On y fait commerce de draperie de laine & autres marchandiſes qui ſe débitent dans les lieux circonvoiſins. L'on adreſſe les lettres à Felletin. Le Pont-de-Roby de Felletin dépend de la Collecte de S. Quentin ; ceux d'entre les habitans de ces deux lieux qui ſe mêlent du commerce de draperie & de tapiſſerie, ſont aiſez ; les autres ne ſont que de ſimples Laboureurs ou Journalliers.

S. QUENTIN, dans la Brie, Dioeèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 315 habitans.

S. QUENTIN, dans le Bourbonois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 308 habitans.

S. QUENTIN, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 125 habitans.

S. QUENTIN, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 186 habitans.

S. QUENTIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 769 habitans.

S. QUENTIN, dans la Normandie, Dioeèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, à 940 habitans.

S. QUENTIN, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 83 habitans.

S. QUENTIN, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 995 habitans.

S. QUENTIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 174 habitans. Meſſieurs du Chapitre de Roüen en ſont Seigneurs.

S. QUENTIN, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Conſolans, a 818 habitans.

S. QUENTIN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 340 habitans.

S. QUENTIN, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 140 habitans.

S. QUENTIN, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 356 habitans.

S. QUENTIN aux Mauges, dans l'Anjou, Prieuré dépendant de Marmoutier.

S. QUENTIN de Chabanois. *Voyez* Chabanois.

S. QUENTIN de Monts, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 142 habitans.

S. QUENTIN des Iſles, dans la Norman-

die, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 178 habitans.

S. QUENTIN des Marais, *Sanctus Quintinus de Paludibus*, dans le Nivernnis, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Electinn de la Charité-ſur-Loire, Préſidial d'Auxerre & Grenier à ſel de Coſne, a 166 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Coſne & de Donzy, ſur la petite riviere de Noüan; la taille y eſt perſonnelle; la Cure eſt de trois à quatre cens livres; elle eſt à la collatinn de l'Abbé de S. Laurent. Le terrnir eſt bon pour les bleds. Il y a beaucnup de ſoins & de pacages, & l'on y nourrit des beſtiaux. L'Abbé d'Aquin, comme Abbé de S. Laurent en eſt Seigneur; on y fait commerce de chevaux; le peuple eſt dnux & mediocrement laborieux. L'nn adreſſe les lettres par Coſoe.

S. QUENTIN des Prez, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Inrendance de Paris, Election de Beauvais, a 124 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, fondée en 1064. par Guy Evêque de Beauvais. L'Abbé jnüit de buit mille livres de rente.

S. QUENTIN des Prez, dans la Touraine, Diocèſe de Tours: C'eſt une Parniſſe, dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. QUENTIN du Feüillage, Prieuré ſimple, dans le Diocèſe de Sens. Il eſt de trois cens livres.

S. QUENTIN en l'Iſle, Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, Congregation de S. Maur. *Voyez* S. Quentin en Picardie. Son ſurnom lui vient de ſon ancienne ſituation dans une Iſle de la riviere de Snmme, près de la Ville de S. Quentin, où elle eſt à preſent transferée.

S. QUENTIN en Tourmont, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Patis, Intendance, Bailliage, Préſidial & Cnutume d'Amiens, Election de Doulens, Grenier à ſel de Foreſt-Montier, a 225 babitans. Ce Village eſt à l'emboüebure de la Somme près de la Mer, à une lieuë de Crotoy, autant de Rüe, & à cinq d'Abbeville. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de cinq cens livres, à la collatinn du Chapitre d'Amiens: il en dépend quelques fermes qui ſont répanduës dans le marais; une partie du terroir eſt marécageux, & l'autre partie ſabloneuſe. Le Chapitre d'Amiens & l'Abbaye de S. Valery en ſnnt Conſeigneurs. Les habitans ſont preſque tous Matelots & Pêcheurs. Leur cnmmerce ſe fait à Abbeville. L'on adreſſe les lettres par Abbeville & Saint Valery.

S. QUENTIN & S. From, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electiun d'Agen, a 340 habitans.

S. QUENTIN le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 332 habitans.

S. QUENTIN le Petit, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 214 habitans.

QUI

S. QUINTIN, dans le bas-Languednc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Tnuloufe, Intendance de Moorpellier, Recette d'Uſez, a 1540 babitans.

S. QUINTIN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 200 habitans.

S. QUIRIN, *Sanctus Quirinus*, dans la Picardie. C'eſt une petite Chapelle de dévotion, à un quart de lieuë de Noyon, ſur le chemin de cette Ville à Ham, & un pelerinage aſſez frequenté des peuples voiſins.

S. QUIRIN, dans le Pays Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 114 habitans.

RAB

S. RABIER, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 860 habitans.

RAM

S. RAMBERT, *Sancti Ragneberti*, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 1895 habitans. Cette Ville eſt petite. Elle ſituée au bord de la Loire, à quatre lieuës de Montbriſſon & à trois de S. Eſtienne. Il y a un Chapitre dnnt les Prebendes ſont à la collation de l'Abbé de l'Iſle-Barbe. Il eſt compoſé d'un Prieur qui a ſept cens livres, d'un Sacriſtain qui en a quatre cens, & de dix Chanoines qui ont en tout deux mille livres à partager entre eux.

S. RAMBERT de Joux, *Monaſterium Sancti Ragneberti Jurenſis*, Ville, dans le Bugey, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1623 habitans. Cette Ville eſt ſituée entre deux montagnes, qui ne lui laiſſent pas plus de cent viogt pas de largeur. Elle a pris ſnn nom de S. Rambert, d'une Abbaye de Benedictins non reformés, & le ſurnom de Joux de la proximité du Montjura ou Mont Joux. L'Abbé ne jnüit que de deux mille livres de rente. L'Abbé Reinier ayant aſſocié le Comte de Savoye à la Seigneurie de la Ville, le Duc Philibert Emanüel érigea ſa part en Marquiſat pour Amé de Savoye, ſon bâtard. Depuis ce Marquiſat paſſa aux Ducs de Nemnurs, auſquels les Ducs de Savnye ont ſuccedé pour ce Fief: c'eſt pourquoi il y a deux Juſtices, celle de l'Abbé & celle du Marquiſat; tnutes deux reſſortiſſent nuëment au Parlement de Dijon. La Ville députe aux Aſſemblées de Bugey: elle eſt auſſi Siege d'un Mandemenr.

S. RAMBERT, petite Ville, dans le Viennis, en Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, a 130 habitans.

RAP

S. RAPHAEL, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 385 babitans.

S. RAPHAEL & Beire, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, Juriſdiction de Caſtel-Jaloux, a 255 habitans.

S. RAPHAEL, *Caſtrum Sancti Raphaëlis*, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 256 habitans.

REI

S. REIGLE, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance

de Tours, Election d'Amboiſe, a 235 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

REM

S. REMEYSE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Viviers, a 608 habitans.

S. REMIZE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 545 habitans.

S. REMY, *Caſtrum Sancti Remigii*, Ville, dans la Provence, Diocèſe d'Avignon., Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Taraſçon, a 265 habitans. Cette Ville eſt ſituée à quatre lieuës d'Arles, près de Baux, entre des étangs. On croit que c'eſt l'ancienne *Glanum*. Son territoire eſt fort abondant. Les Etats de la Province ſe ſont tenus ſouvent dans cette Ville. Elle a droit de députer aux Aſſemblées Generales, qui tiennent la place des Etats. Il y a dans cette Ville une Egliſe Collegiale, fondée en 1330. par Jean XXII. Son Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines & d'un Curé. Ils prétendent avoir des Reliques de S. Remy, Archevêque de Reims. Cette Ville eſt la Patrie de Michel Noſtradamus & de Jean ſon frere. Le Roi Louis XIII. a donné le Domaine de cette Ville au Prince de Monaco. Il y a hors de la Ville deux Couvens de Religieux, l'un de l'étroite Obſervance de S. François, & l'autre de Trinitaires, & quatre Couvens de Religieuſes. Le terroir eſt très-abondant en vins & en toutes ſortes de bons fruits. Il y a auprès un étang que l'on appelle la Glaciere.

S. REMY, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 910 habitans.

S. REMY, dans le Poirou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtelleraut, a 880 habitans.

S. REMY, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 315 habitans.

S. REMY, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 686 habitans.

S. REMY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 504 habitans.

S. REMY, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 550 habitans.

S. REMY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 475 habitans.

S. REMY, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 96 habitans,

S. REMY, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flout, a 438 habitans.

S. REMY, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 355 habitans.

S. REMY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 374 habitans.

S. REMY, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 358 habitans.

S. REMY, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 192 habitans. C'eſt un Annexe.

S. REMY, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 112 habitans.

S. REMY, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 215 habitans.

S. REMY, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 42 habitans.

S. REMY, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 265 habitans.

S. REMY, Foreſt, de quatre cens arpens, de la Maitriſe de Vaſſy en Champagne.

S. REMY, Buiſſon, de cent ſoixante-huti arpens, de la Maitriſe de Châtelleraut.

S. REMY aux Bois, dans la Picardie, près la ville d'Amiens. C'eſt un Prieuté en tegle qui vaut ſix mille livres.

S. REMY aux Bois, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 204 habitans.

S. REMY aux Nonains, Diocèſe de Soiſſons. Cette Abbaye eſt de l'Ordre de S. Benoît; elle eſt ſituée près de Villers-Cotterets.

S. REMY Cazelle, dans la Franche-Comté, Dincèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 263 habitans.

S. REMY Chauſſée, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambtay, Parlement de Doüay. Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 138 habitans.

S. REMY de Blot, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Patis, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 485 habitans.

S. REMY de Sillé, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Patis, Intendance de Tours, Election du Mans, a 670 habitans.

S. REMY des Bois, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 75 habitans.

S. REMY des Landes, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 450 habitans. Cette Paroiſſe eſt ainſi nommée à cauſe du landage qui y eſt ſur le bord de la mer. Il y a une Garenne de bons lapins le long de cette côte.

S. REMY des Landes, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres. C'eſt une Abbaye de Filles de l'Otdre de S. Benoît, qui reconnoît pour Fondateur Robert Evêque de Chartres.

S. REMY des Monts, Bourg, dans le Maine, Diocéſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 580 habitans.

S. REMY du Mont, dans la Breſſe, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 65 habitans.

S. REMY du Plain, Bourg, dans le Maine, Diocéſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 750 habitans.

S. REMY du Plain, dans la Bretagne, Diocéſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 173 habitans.

S. REMY en Bouzemont, dans la Champagne, Diocéſe de Châlons, Parlement de Paris,

Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 420 habitans.

S. REMY en Champagne, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 472 habitans. M. de Loſemont en eſt Seignent.

S. REMY en l'Eaue, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 358 habitans.

S. REMY en Mauge, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 640 habitans.

S. REMY en Riviere, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'En, a 187 habitans. M. de Mailly en eſt Seigneur.

S. REMY en Rollat, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 418 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à huit lieuës de Moulins, & à une demi lieuë de l'Allier dans une plaine. Ce ſont des terres fortes à froment, de bon raport. Il y a ſuffiſamment de ſoins, les pacages ſont reſſerrez; l'on y fait un médiocre profit de beſtiaux. Il y a quelques vignes de bon raport, quelques bois modernes appartenans à M. de Rollat. M. Croizat en eſt Seigneur.

S. REMY & Aieles, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 130 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bas d'un coteau. Il y a une petite riviere nommée la riviere d'Italie. Taiſey, Coſtelain & Ayeles en dépendent. C'eſt un païs de plaines. Il y a quelques vignes.

S. REMY & Blaiſy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 163 habitans.

S. REMY & S. Mathurin, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1335 habitans.

S. REMY le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 78 habitans.

S. REMY Malbaſti, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 146 habitans.

S. REMY près Château-Gontier, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 460 habitans.

S. REMY ſous Barbuiſe, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 178 habitans.

S. REMY ſur Aure, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 492 habitans.

S. REMY ſur Buſſy, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 518 habitans.

S. REMY ſur Loire, dans l'Anjou, Prieuré de fondation Royale, dans l'Election de Saumur. Il vaut neuf cens livres.

S. REMY ſur Thiers, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 930 habitans.

R E N

S. RENAN, *Sanctus Renatus*, Ville, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Pol de Leon, a 283 habitans.

S. RENOBERT de Quingey, Prieuré Conventuel en Commande, dans la Franche-Comté, & du Diocèſe de Beſançon. Il eſt à la nomination du Pape, & il dépend de Baume-les-Moines.

R E Q

S. REQUIER, *Sanctus Ricarius*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 310 habitans. M. de Mailly en eſt Seigneur.

S. REQUIER d'Hericourt, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 146 habitans. M. de Matignon en eſt Seigneur.

S. REQUIER & Pleins, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 685 habitans. Les Religieux de Fécamp en ſont Seigneurs.

R E S

S. RESTITUI, *Sanctus Reſtitutus*, dans le Dauphiné, Diocèſe de S. Paul-trois-Châteaux, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 1417 habitans.

R E V

S. REVEREND, *Sanctus Reverendus*, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 234 habitans.

S. REVERIEN, *Sanctus Reverianus*, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 408 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée partie en plaine, & partie ſur des hauteurs. Ce ſont des terres à froment, méteil, orge & avoine. Il y a peu de ſoins, & aſſez de bois, auſquels s'occupent les habitans qui le font floter juſqu'à la riviere d'Yonne pour Paris. M. l'Abbé de Chery en eſt Seigneur.

S. REVERIEN, Prieuré, près S. Sange. Il eſt de l'Ordre de Cluny, & vaut trois mille livres.

S. REVERIEN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 72 habitans. Cette Paroiſſe eſt à cinq lieuës de Moulins, à une demie lieuë de la Besbre, & à deux lieuës de la Loire, dans une plaine; les terres ſont varennes à ſeigle de bon raport, les ſoins aſſez abondans, peu graſſiſs; les pacages étendus en bruyeres. L'on y fait un profit raiſonnable de beſtiaux; il y a quelques vignes de bon raport, & quelques étangs d'aſſez de conſequence. Il n'y a point de bois. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

R I E

S. RIEUL, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 72 habitans.

R I G

S. RIGAUD, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâçon, Parlement de Paris, Intendance de Dijoo, Bailliage & Recette de Mâcon, a 175 habitans. Ce lieu prend ſoo nom d'une Abbaye de Benedictins, ſituée dans l'Archidiaconé de Beaujeu. Elle a été fondée en 1171. dans une Forêt à une lieuë de Charlieu. Elle vaut quinze cens livres par an à ſon Abbé.

S. RIGOMER des Bois, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 456 habitans.

R I M

S. RIMAY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Iotendance d'Orleans, Electioo de Vendôme, a 285 habitans.

R I Q

S. RIQUIER, *Fanum Sancti Richarii, Caſtrum Sancti Richarii, Centulain Pontivio*, Ville autrefois conſiderable, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Iotendance & Préſidial d'Amiens, Election de Doulens, Grenier à ſel d'Abbeville, a 1350 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur le petit ruiſſeau de Scardon, qui y prend ſa ſource, à deux lieuës d'Abbeville, ſix de Doullens, & neuf d'Amiens. Elle eſt Siége d'une Prévôté Royale, qui reſſortit au Bailliage d'Amiens: elle ſuit en general la Coutume d'Amiens, avec quelques exceptions qui forment la Coutume particuliere pour les Bourgeois de S. Riquier. Elle doit ſon origine & ſon nom à l'Abbaye de S. Riquier, dont nous parlerons dans l'article ſuivant.

La taille y eſt perſonoelle. Outre l'Abbaye dont nous parlerons ci-après, il y a deux Cures; celle de Notre-Dame qui eſt de neuf cens livres; elle eſt dans la Ville. L'Abbé de S. Riquier en eſt Patron; celle de S. Mauguille, eo laün, *Sanctus Magdegiſillus*, dans un Fauxbourg, elle eſt de ſept cens livres. L'Evêque d'Amiens en eſt Collateur. Il y a encore une Chapelle de Confrerie ſous l'invocation de S. Nicolas; elle eſt de huit cens livres. Un bel Hôtel-Dieu fondé pour vingt-quatre lits, & une Maladrerie réunie à l'Hôtel-Dieu. Il dépend de la ville de S. Riquier comme Annexe le lieu de Drugy où eſt l'ancien Château des Abbez de S. Riquier; & le Château de la Ferté qui eſt une belle Châtellenie, qui a beaucoup de mouvances, & appartient à M. de Roncherolles, Marquis de Pont S. Pierre, Baroo d'Ecoüy. Le terroir eſt abondant, & l'on y recüille du bled & d'autres grains, du lin, du chanvre; & il y a des bois & auſſi des eaux minerales près le Château de la Ferté. Le Roi & l'Abbé de S. Riquier ſont Cooſeigneurs de cette Ville. Il y a marché tous les Mardis; il eſt franc uoe fois le mois. Cette Ville a pluſieurs Offices municipaux, comme Maitie, Eſchevinage, Bailliage de l'Abbaye, & Bailliage de la Ferté. Les Bourgeois oot même une Coutume, ou droit particulier.

S. RIQUIER, *Sancti Richarii in Pontivio*, autrefois *Centula*, Abbaye fort ancienne & très-célebre, de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Maur, ſituée dans la ſuſdite ville de S. Riquier, à laquelle elle a dooné naiſſance, & communiqué ſon nom qu'elle a emprunté elle-même de ſon Foodateur. S. Riquier, péoerée de l'amour de Dieu, par les prieres & exhortations de S. Caidoc Hibernois, ſe bâtit dans le territoire de Centule où il étoit né, une petite cellule pour y vivre en Solitaire, vers l'an 630. Il vivoit ſous le regne de Dagobert. La réputation de ce ſaint Anachorete lui ayant attiré des diſciples, il fut le premier Abbé de ce lieu, & mourut vers l'an 675. Cette Abbaye a été brûlée par les Eſpagnols dans les guerres du regne de Loüis XIII. Elle a été magnifiquement rétablie, tant le Monaſtere que l'Egliſe, par M. l'Abbé d'Aligre ſon Titulaire. La Manſe Abbatiale eſt de vingt-deux mille livres, & la Manſe des Religieux de viogt mille livres. M. de Château-oeuf de Rochebonne, Evêque de Noyoo, eſt aujourd'hui Abbé de S. Riquier.

R I R

S. RIRAND, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Iotendance de Lion, Electioo de Roanne, a 132 habitans.

R O B

S. ROBERT, *Sanctus Robertus*, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlemeot & Intendance de Bordeaux, Electioo d'Ageo, a 456 habitans.

S. ROBERT & S. Egréve, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 450 habitans.

S. ROBERT Maurice, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 700 habitans. Il y a une Prévôté qui dépend du Monaſtere de la Chaize-Dieu.

R O C

S. ROCH, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 198 habitans. Ce Village eſt ſitué à deux lieues de Tours.

R O G

S. ROGATIEN, *Caſtrum Sancti Rogatiani*, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 500 habitans.

R O M

S. ROMAIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Irirendance de Roüeo, Election de Montivilliers, a 652 habitans. M. le Comte d'Evreux en eſt Seigneur.

S. ROMAIN, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Mortaio. Il y a une Juriſdictioo, un marché & pluſieurs foires. L'Abbé de S. George preſente à la Cure.

S. ROMAIN, *Caſtrum Sancti Romani*, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Ioteodance & Electioo de Poitiers, a 910 habitans.

S. ROMAIN, dans la Touraine, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 610 habitans. Cette Paroiſſe eſt près de l'Ile Bouchard, C'eſt un Prieuré dépendant de l'Abbeſſe de Sainte Croix de Poitiers.

S. ROMAIN, dans l'Ageoois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electioo d'Agen, a 680 habitans.

S. ROMAIN, dans l'Ageoois, Diocèſe d'A-

gen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 132 habitans.

S. ROMAIN, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 522 habitans.

S. ROMAIN, *Sanctus Romanus*, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 462 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur une montagne; il y a une petite Riviere qui ſort du pied de la montagne, & qui fait moudre huit Moulins par écluſes; c'eſt païs de vignes; il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

S. ROMAIN, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 528 habitans.

S. ROMAIN, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 245 habitans.

S. ROMAIN, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 205 habitans.

S. ROMAIN, dans le Perigord, Diocèſe de Pengueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 292 habitans.

S. ROMAIN, Chapitre, Diocèſe de Limoges; il eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, de douze Chanoines & de ſix Titulaires.

S. ROMAIN, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 315 habitans. Il y a une Viguerie Royale qui reſſortit de Gourdon.

S. ROMAIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 153 habitans.

S. ROMAIN d'Albon, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 603 habitans.

S. ROMAIN de Blaye, *Sancti Romani de Blaviâ*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la ville de Blaye en Guyenne, au Diocèſe de Bordeaux, à ſept lieuës au-deſſous & au Nord de Bordeaux, de l'autre côté de la Garonne. Cette Abbaye vaut trois cens livres de revenu à ſon Abbé.

S. ROMAIN de Bonet, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1196 habitans.

S. ROMAIN de Cordieres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 500 habitans.

S. ROMAIN Colbos, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 65 habitans.

S. ROMAIN de la Valette, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 815 habitans.

S. ROMAIN de Roche, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre de S. Claude, a 95 habitans.

S. ROMAIN en Cervieres, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 272 habitans.

S. ROMAIN en Fronſadois, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1200 habitans.

S. ROMAIN en Galles, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 408 habitans.

S. ROMAIN en Giers, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 236 habitans.

S. ROMAIN en Jareſt, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Saint Eſtienne, a 840 habitans.

S. ROMAIN la Motte, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 725 habitans.

S. ROMAIN le Deſert, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 450 habitans.

S. ROMAIN le Puy, *Sanctus Romanus de Podio*, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 680 habitans. Il y a un Prieuré de cinq mille livres, à la collation de l'Abbé d'Aiſnay.

S. ROMAIN Lerm, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 525 habitans.

S. ROMAIN les Ateux, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 460 habitans.

S. ROMAIN ſous Gerdoin, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chaloo, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de S. Vincent, a 231 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans les montagnes; il n'y a ni pont ni paſſage que ceux de Charolles à Dijon. C'eſt un païs de monticules. L'Evêque de Chalon eſt Collateur de la Cure. Azud, les Maulins, Vauſſelles, Corcellen, les Métairies de la Beluze, le Bois, le Perret, Gombeuvnon, Gelonore, Chalot, Beaumont-le-Montreau & Sevrigny en dépendent. Azud & Sevrigny ſont deux Fiefs.

S. ROMAIN ſous Verſigny en Charollois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Parey, a 410 habitans. C'eſt entre Toulon & Parey; il y a quelques vignes; c'eſt païs de buiſſons & de plaines. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. Il y a une Châtellenie Royale reſſortiſſante au Bailliage de Mâcon.

S. ROMAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Monrelimart, a 356 habitans.

S. ROMAN de Dolan, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 142 habitans.

S. ROMANS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 310 habitans

S. ROMANS de Mille, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 480 habitans.

S. ROMANS des Champs, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 205 habitans.

S. ROME, *Sanctus Romanus*, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 92 habitans.

S. ROME de Cernon, *Sanctus Romanus de Cernone*, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 415 habitans.

S. ROME de Tarn, *Sanctus Romanus de Tarne*, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 296 habitans. Il y a un Pont pour paſſer le Tarn, au bord duquel cette petite Ville eſt ſituée.

S. ROMME, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 394 habitans.

S. ROMPHAIRE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election. de S. Lo, a 950 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur le bord de la Riviere de Vire. M. le Marquis de Renti en eſt Seigneur, & preſente à la Cure alternativement avec l'Abbaye d'Hambie, & un autre Seigneur.

ROT

S. ROTZ, dans le Berry, Diocèſe de Bourgee, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 545 habitans.

RUF

S. RUFF, *Sancti Ruffi Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Auguſtin, Diocèſe de Valence, C'eſt le Chef d'un Ordre ou Congregation de Chanoines Reguliers, auquel néanmoins le Roi nomme comme à tous les Prieurez Conventuels qui en dépendent. Cette Abbaye a été premierement fondée hors la ville d'Avignon, près la Riviere de Dutance; & après ſa deſtruction par les Albigeois, elle a été rétablie en 1210. en l'Iſle d'Eſparvieres, près Valence, par les liberalitez des Seigneurs Barons de la Voute; enſuite rebâtie dans le fauxbourg; & enfin après les troubles de 1562. transferée dans la ville de Valence, au Prieuré de S. Jacques qui en dépendoit. Le Monaſtere eſt fort beau; les Religieux logent dans le même enclos, qui n'eſt pas fermé. Ils vivent ſéparément comme des Chanoines ſéculiers, & n'ont point d'autre Office à faire que celui de l'Egliſe. La Manſe Abbatiale eſt de quatre mille livres.

RUS

S. RUSTICE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 318 habitans.

SAB

S. SABASTIEN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 310 habitans.

SAE

S. SAENS, *Sanctus Sidonius*, gros Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 1830 habitans. Le Seigneur du lieu en porte le nom. Il y a un marché, où l'on fait un bon commerce de cuirs, de toiles, de bled & de bois, & c'eſt une des meilleures tanneries de la Province pour le cuir fort. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, fondé l'an 670. La Cure & le Prieuré ſont à la preſentation de l'Abbé de S. Vandrille. Il y a auſſi une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, qui a pris le nom de ce Bourg. Ce n'étoit autrefois qu'un Prieuré qui a été érigé en Abbaye ſous le nom de Notre-Dame du Champ Soudain ou Souverain lez Saens.

S. SAENS, Riviere, au Païs de Caux. *Voyez* Arques.

SAI

S. SAINTIN Cantalez, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 800 habitans.

S. SAINTIN de Maurs, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 640 habitans.

S. SAIRE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 770 habitans. M. de Bouillainvilliers en eſt Seigneur.

SAL

S. SALOMON, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 316 habitans.

S. SALVADOU, *Sanctus Salvator*, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 460 habitans.

S. SALVADOUR, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 845 habitans.

S. SALVE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 318 habitans.

S. SALVY, *Sanctus Salvius*, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 294 habitans.

S. SALVY, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 210 habitans.

S. SALVY de Carcaves. *Voyez* Carcaves.

SAN

S. SANDOUX, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1040 habitans.

S. SANSON, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1340 habitans.

S. SANSON, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1145 habitans.

S. SANSON, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 385 habitans.

S. SANSON, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 165 habitans. M. d'Hericourt en eſt Seigneur.

S. SANSON, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 114 habitans.

C'eſt à Monſieur le Duc d'Orleans.

S. SANSON, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 221 habitans.

S. SANSON de Bon-Foſſé, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 570 habitans. C'eſt un Chanoine qui en eſt Seigneur & Patron de la Cure.

S. SANSON de la Roque, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 202 habitans. C'eſt à M. le Duc de Treſme.

S. SANSON-jouxte-Livet, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 76 habitans.

S. SANSON ſur Riſle, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 180 habitans. M. le Duc de Treſme en eſt Seigneur.

S A P

S. SAPHORIN d'Ozon, & Solaize; *Sanctus Symphorianus de Ozone*, Bourg, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, 1719 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord de l'Ozon, à une demi lieuë du Rhône, à moitié chemin, entre Vienne & Lion.

S A R

S. SARDOS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 375 habitans.

S. SARDOS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Electioo de Riviere-Verdun, a 315 habitans.

S. SARN, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Valence, en Daupbiné. Elle ne vaut que cinq cens livres à l'Abbé.

S A T

S. SATUR, *Fanum Sancti Satyri*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Election & Preſidial de Bourges, Coûtume de Lons Montargis, Grenier à ſel de Sancerre, a 850 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au pied de la ville de Sancerre près de la Loire. Il eſt arroſé d'un ruiſſeau qui y nait d'une fontaine, d'où en ſortant, il fait moudre un moulin. Ce Bourg ſe nommoit autrefois Gordene ou Gordon, qu'il a changé contre celui de l'Abbaye, qui y a été fondée dès l'an 617. Nous en parlerons ci-après. La taille eſt mixte; la Cure eſt de quatre cens livres; elle eſt reguliere & à la collation de l'Abbé de S. Satur. Il en dépend deux Villages, Fontenay d'un côté, d'où ſort la fontaine, & S. Thiebauld de l'autre côté ſur la Loire, où il y a un Port. La plupart du terrain eſt en vignes de bon raport, entre leſquelles la Plante de S. Satur & la Sacriſtie portent un vin excellent. En general le vin de ce terroir eſt autant eſtimé que le bon vin de Bourgogne. Il y a peu de bled & ſix cens arpens de bois taillis dans un aſſez mauvais fond. L'Abbé de S. Satur en eſt Seigneur, c'eſt à preſent le Comte Maximilien de Manderſcheidt. C'eſt une ſimple Seigneurie qui releve du Roi immediatement. Ses cauſes ſont commiſes aux Requeſtes du Palais ou à celle de l'Hôtel. Le commerce principal du lieu conſiſte en vins que l'on tranſporte à Paris par le Canal de Briare. Saint Thiebaud eſt renommé pour la pêche ſur la Loire; il y avoit ci-devant une Maladrerie qui eſt réunie à l'Hôpital de Bourges; il y a encore un reſte d'Hôtel-Dieu. Il y avoit autrefois deux foires que l'on travaille à faire rétablir. Il y a quelques tanneurs & quelques moulins à bled. L'on attribuë aux habitans d'être difficiles à manier. Les lettres s'adreſſent à Sancerre par Coſne.

S. SATUR, *Sancti Satyri Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, ſituée en Berry, dans le Bourg de S. Satur, dont elle a cauſé l'accroiſſement. Cette Abbaye fut d'abord fondée par S. Romble dans la Paroiſſe de Subligny, à deux lieuës de la place où eſt Sancerre, vers l'an 469. Elle fut depuis tranſerée vers l'an 647. au Château Gordene ou Gordon, qui a pris le nom de S. Satur, parce que l'on y avoit auſſi tranſferé le corps de ce Saint, & ce par les ſoins de Mathilde ou Mahaut, Dame de Gordene. Depuis, les biens de cette Abbaye ayant été diſſipés, une ſeconde Mathilde, fille de Gimont, Seigneur du même Château de Gordene, la repara en 1034. Elle fut brûlée peu après par quatre grands Seigneurs. Elle fut enſuite réformée, & la Regle des Chanoines Reguliers de S. Auguſtin, y fut introduite par les Bulles d'Innocent II. d'Alexandre... & par celle d'Eugene..... de l'an 1145. Les Anglois l'ont pillée en 1420. & en ont jetté les Religieux dans la Loire; ayant été rétablie, elle a encore été brûlée derechef pendant les guerres de la Religion en 1561. elle eſt à preſent en bon état depuis quelques années. L'on compte vingt-quatre Abbés de ce Monaſtere juſqu'en 1702. Elle a été autrefois Chef d'une Congregation; elle n'eſt à preſent d'aucune des Réformées. Le revenu de l'Abbé eſt de huit mille livres; il paye penſion à ſix Religieux, à raiſon de quatre cens livres chacun.

S. SATURNIN, *Caſtrum Sancti Saturnini*, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1300 habitans.

S. SATURNIN, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 1040 habitans.

S. SATURNIN, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 318 habitans.

S. SATURNIN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 355 habitans.

S. SATURNIN, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 735 habitans.

S. SATURNIN, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoûlême, Parlement Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 678 habitans.

S. SATURNIN, petite Paroiſſe, appartenant au Sieur de Maillon, frere aîné du Marquis de Némond, Lieutenant General des Armées Navales. Elle eſt du Diocèſe d'Angoulême.

S. SATURNIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 590 habitans.

S. SATURNIN, dans le Poitou, Diocèſe de

de Pnitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 478 habitans.

S. SATURNIN, dans le bas-Langnedoc, Dioeèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 385 habitans.

S. SATURNIN, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 196 habitans.

S. SATURNIN, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 47 habitans.

S. SATURNIN de Coiran, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 268 habitans.

S. SATURNIN de la Motte S. Jean, dans la Bourgogne, Dioceſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, Grenier à ſel de Bourbon-Lancy, a 460 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur l'embouebure de la riviere d'Artoux, dans la Loire, qui y eſt navigable. C'eſt païs de montagnes; il y a des vignes. Les Chanoines de l'Egliſe Cathedrale d'Autun ſont Collateurs de la Cure. Les Hameaux la Cochette, Verdiere, Moutaſſin, & la Varenne en dépendent.

S. SATURNIN du Bois, dans le Païs d'Aunis, Dincèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 712 habitans.

S A V

S. SAVASSE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Mootelimart, a 181 habitans.

S A U

S. SAUBY, Juſtice Royale, dans l'Armagnac, Diocéſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Aueh, Electioo d'Armagnac, a 310 habitans.

S. SAUBY, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Leſtour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 310 habitans.

S. SAVIN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1285 habitans.

S. SAVIN, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 78 habitans.

S. SAVIN, *Sanctus Savinus*, dans le Comté de Bigorre, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette de Bigorre, a 310 habitans. C'eſt une fort ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. Les Normans l'ayant détruite, elle a été rétablie en 945. par Raymond Comte de Bigorre: elle a embraſſé la réforme, & elle eſt ſituée dans la Vallée de Levitan, ou Lavedan.

S. SAVIN, *Sancti Savini Cœnobium*, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 60 habitans. Il y a une Abbaye célebre de Benedictins, fondée vers l'an 800. par Charlemagne, qui en laiſſa le ſoin de l'achever à Loüis le Débonnaire, elle eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne au bord de la Gartempe à neuf lieuës de Poitiers. Le lieu ſe nommoit auparavant *Cerafus Caſtrum*. Ce Monaſtere avoit échapé à la fureur des Normans en 878. mais peu après il eut le même ſort que les autres Abbayes de ce tems-là; cette Abbaye a été rétablie & unie à la Congregation de Saint Maur. Elle eſt dédiée ſous l'invocation de Saint Savin Martyr, dont on y a transferé les Reliques. Il en dépend trente-deux Benefices, dont douze ſont Prieurez. Elle a treize mille livres de revenu.

S. SAVIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1053 habitans.

S. SAVIN du Port, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 246 habitans.

S. SAVINIEN, au bord de la Charente; l'on trouve vis-à-vis de ce lieu, dans cette Riviere, de groſſes moulles, qui produiſent des perles auſſi belles que celles du Levant.

S. SAVINIEN lez Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 146 habitans.

S. SAVIOL, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 472 habitans.

S. SAULGE, Ville, dans le Nivernois, Dioceſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 1026 habitans. C'eſt une Châtellenie du Bailliage & du Duché de Nevers, un Grenier à ſel, & une Mairie. Outre la Paroiſſe, il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, qui dépend de l'Abbaye de S. Martin d'Autun. Les habitans ſont fort ſimples. Cette Ville eſt ſituée dans un Valon couvert de montagnes chargées de bois. Ses environs produiſent du froment, du ſeigle, de l'orge, & de l'avoine. Les foins ſont ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux. Il y a des bois taillis & de futaye qui appartiennent à la Communauté, quelques vignes de peu de raport, beaucoup de pacages en bruyeres & fougeres, ſans commerce. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

S. SAVOURNIN, *Sanctus Saturninus*, Paroiſſe, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 360 habitans.

S. SAVOURNIN, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 410 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale a été dédiée vers l'an 1056. par les Prélats Raimbault Archevêque d'Arles, Hugues Evêque de Senez, & Alfantus Evêque d'Apt.

S. SAURY, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlemeot de Paris, Intendance de Riom, Electinn d'Aurillac, a 522 habitans.

S. SAUVANT, Ville, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1345 habitans.

S. SAUVANT, Bourg, dans la Saintonge, Dioceſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 745 habitans.

S. SAUVE, Bourg, dans l'Auvergne, Dioceſe de Clermont, Parlemeot de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1540 habitans.

S. SAUVE, *Sanctus Salvator*, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prévôté-le-Comté, a 192 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, qui joüit de treize mille livres de revenu.

S. SAUVER, Parc, contenant dix-huit cens arpens, de la Maitriſe de Poitiers.

S. SAUVEUR, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 1125 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 210 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 373 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, a 460 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 126 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 180 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Dauphiné, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 310 habitans. Le Pape Innocent III. en fait mention dans une Bulle de l'an 1204. dans laquelle il confirme les Benefices dépendans de Mont-Majour.

S. SAUVEUR, Terre dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne. Cette terre appartient à M^le Marquis de Vieupont, & vaut mille livres de revenu.

S. SAUVEUR, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 635 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 540 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 925 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Provence, Abbaye de l'Ordre de S. Benoit. Elle vaut ſix mille livres de revenu.

S. SAUVEUR, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 638 habitans.

S. SAUVEUR, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 336 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Gatinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 400 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 35 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 241 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 340 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 325 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 322 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 206 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxonne, a 80 habitans. Ce lieu eſt ſitué en bon païs à ſix petites lieuës de Dijon. Le ruiſſeau de Vingeuotte y paſſe, il eſt ainſi appellé, parce que c'eſt un bras de la Vingeanne; c'eſt une plaine grande & valle. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benuit.

S. SAUVEUR, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de de Toulouſe, a 318 habitans.

S. SAUVEUR, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 205 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 138 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 168 habitans.

S. SAUVEUR, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 20 habitans.

S. SAUVEUR, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 255 habitans.

S. SAUVEUR Treve de Guenezan, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguiet, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 79 habitans.

S. SAUVEUR d'Aniane, Abbaye, dans le bas-Languedoc, au Diocèſe de Montpellier, entre Montpellier & Lodeve, au bord de l'Herault. C'eſt une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Bennit. *Voyez* Aniane, ou S. Benoît d'Aniane.

S. SAUVEUR de Biſache, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne; c'eſt une Abbaye de Prémontrés.

S. SAUVEUR de Bonſoſſé, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo; a 160 habitans.

S. SAUVEUR de Chaulieu. *Voyez* Chaulieu.

S. SAUVEUR de Clerans, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 218 habitans.

S. SAUVEUR de Grugieres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uzés, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uzés, a 488 habitans.

S. SAUVEUR de Gineſtoux, dans le bas-Languedoc. *Voyez* Gineſtoux.

S. SAUVEUR de la Campagne, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 412 habitans.

S. SAUVEUR de la Lande, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 218 habitans.

S. SAUVEUR des Landes dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 217 habitans.

S. SAUVEUR des Pourcils, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette d'Alais, a 310 habitans.

S. SAUVEUR en Eſparé, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 710 habitans.

S. SAUVEUR en Puiſaye, Châtellenie, dans le Donzinis,

S. SAUVEUR & le Verſain, dans le Forez,

Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 910 habitans.

S. SAUVEUR la Pommerée, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances. La Cure dépend des Religieux Hoſpitaliers de Coutances. Le Curé eſt Religieux de cette Maiſon.

S. SAUVEUR les Camp, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montvilliers, a 234 habitans.

S. SAUVEUR le Vicomte, *Caſtrum Sancti Salvatoris*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 1900 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans le païs de Bauptois, ſur la Riviere qui donne le nom à ce païs, dans des marais; il a pris ſon nom d'une Abbaye célébre de l'Ordre S. Benoît, fondée l'an 1048. Il eſt des plus conſidérables de la Province; il y a un Bailliage reſſortiſſant à celui de Coutances. C'eſt le quatriéme Doyenné du ſecond Archidiaconé de Coûtances. Ce Doyenné contient quatorze Paroiſſes qui ſont, Varanguebec, Nehon, le Val-de-Scie, Calleville, Neuville, Pierrepont, Canville, Omooville, Ourville, Daperville, Boudreville, S. Remy, Doüille. L'Egliſe en eſt grande & belle; elle eſt dédiée à S. Sauveur & à S. Jean-Baptiſte; il y a au moins douze Prêtres habituez. L'Abbé preſeote à la Cure; il y a encore deux Chapelles ſuccurſales où l'on fait les Pâques & où l'on enterre; la Chapelle-le-Roi, & la Chapelle Montmeſnil. Outre le Bailliage du lieu, l'Abbaye a le ſien particulier, qui reſſortit directement au Parlement de Roüen. Il y a auſſi une Vicomté, d'où l'on appelle audit Bailliage; cette Vicomté s'étend ſur pluſieurs Bourgs voiſins où le Vicomte va tenir ſon Siege quand il lui plaît. Il y a encore une autre petite Juriſdiction qu'on apelle la Vicomté en Beaumont; elle ſe tient le Vendredi pour pluſieurs Paroiſſes qui en relevent. Le Château de ce Bourg eſt ancien, il étoit fort autrefois; & il a même ſoutenu un Siege dans les tems paſſez. L'on a mis dedans un Hôpital pour les malades & pour les petits pauvres. M. le Comte de Toulouſe eſt Seigneur de ce lieu par engagement; il nomme aux Charges de Judicature. Le fond du territoire en eſt bon; il conſiſte en prairies & en herbages. Il y a une foreſt aſſez grande qui appartient au Roi; c'eſt où étoit le haras de M. le Dauphin. La Riviere eſt large; elle porte des bateaux plats, & un grand pont où il y a deux Moulins à l'eau. Il y a un marché tous les Lundis, & deux foires qui ſe tiennent au bout du pont, de l'autre côté du Bourg, dans la Paroiſſe de Roville: l'une la veille de la S. Laurent, les droits en appartiennent au Curé de Roville: l'autre le jour des Morts, elle appartient à M. de Garnetat qui la acheté du Roi. Il n'y a point de trafic dans ce Bourg, mais ſeulement beaucoup d'Ouvriers.

S. SAUVEUR le Vicomte, Abbaye célébre de Benedictins, fondée l'an 1048. par Nigelle Vicomte du Coutantin, ſous Guillaume le Conquerant, pour des Moines de Jumieges qu'il y avoit fait venir dans ſon Château, qui en a pris le nom de S. Sauveur le Vicomte. Ce lieu s'eſt accru depuis, & forme à preſent un beau Bourg. L'Abbaye vaut ſix mille cinq cens livres à ſon Abbé, qui nomme à la Cure du Bourg & à un grand nombre d'autres. Il y a un Bailliage particulier qui reſſortit directement au Parlement de Roüen. L'Abbaye n'eſt à preſent deſſervie que par un Religieux Prieur, & cinq ou ſix Prêtres ſéculiers, qui font l'Office au défaut des Religieux.

S. SAUVEUR Lendelin, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 280 habitans. C'étoit autrefois un Bourg, qui a été transferé avec ſon Bailliage & ſa Vicomté à Perriers. C'eſt à preſent une grande Paroiſſe où il y a quatre Cures, dont les trois premieres ſont réünies ſous un ſeul Curé, qui a auſſi trois Presbyteres; elle eſt à la nomination de M. le Comte de Toulouſe Engagiſte du Domaine, & elle vaut mille écus de revenu. La ſeconde Cure, ou plutôt la quatriéme, eſt peu conſidérable, & eſt à la nomination de l'Abbaye de Leſſey. Il y a cinq ou ſix Moulins à l'eau, ſur une petite Riviere qui la traverſe; ce qui fait qu'il y a bien des Boulangers qui portent leur pain à vendre à Periez & à Coutances, qui n'en eſt qu'à deux lieuës. Ce village eſt du Doyenné de Periez, qui eſt le troiſiéme du premier Archidiaconé de Coutances.

S. SAUVEUR ſur Dive, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 490 habitans. Il eſt ſitué à l'embouchure de la Dive, dans la Manche; il y a un petit Port de Mer; c'eſt un Siege d'Amirauté. Ce Bourg eſt ſitué dans le païs d'Auge, à cinq lieuës de Caën, & à quatre lieuë de Touques. Son Egliſe Paroiſſiale dont il porte le nom, eſt belle; il y a un marché conſiderable & bien fréquenté. Son principal commerce eſt en cidre & en bois, tant à bâtir qu'à brûler.

S. SAUVIER, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 268 habitans.

S. SAUVY, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 300 habitans.

S E B

S. SEBASTIEN, *Sanctus Sebaſtianus*, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 223 habitans. On l'appelle auſſi S. Sebaſtien de Retz; il y a beaucoup de dévotion a ce Saint, & grand nombre de Paroiſſes quoiqu'éloignées y viennent. S. Pierre & S. Nicolas de Coutances y vont tous les ans au mois de Juillet, quoiqu'il y ait quatre lieuës; il y a une eſpece de fondatioo pour cela. Et en repaſſant par le Bourg de Priez, qui eſt en-deça ſur la route; on y dit une grande Meſſe qui eſt auſſi fondée. Cette Paroiſſe eſt du troiſiéme Doyenné de l'Archidiaconé de Coutances.

S. SEBASTIEN, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 228 habitans.

S. SEBASTIEN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 1111 habitans.

S. SEBASTIEN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 405 habitans.

S E C

S. SEGONDIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance &

Election de Poitiers, a 672 habitans.

S. SECONDIN, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 495 habitans.

S E G

S. SEGAL, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Iotendance de Nantes, Recette de Quimper, a 330 habitans.

S E I

S. SEIGNE, dans le Nivernois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 290 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur un petit ruiſſeau qui ſort de l'étang de la Loge, à trois lieuës de Luzy, & de Bourbon-Lancy; elle eſt du Preſidial de S. Pierre-le-Moutier, & du Grenier à ſel de Luzy. Elle ſuit la Coutume du Nivernois; la taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de quatre cens livres a la preſentation du Seigneur, qui eſt à préſent M. le Maréchal de Villars, comme Baron de Ternant, dont elle eſt une ſimple Juſtice dépendante. Cette Paroiſſe eſt limitrophe de la Bourgogne, puiſqu'elle y a une Ferme de ſon diſtrict. Ce ſont de mauvaiſes terres à ſeigle; il y a cent œuvres de vignes, des prez ſuffiſamment pour la nourriture des beſtiaux, & cent arpens de bois dégradez. On prétend y trouver de la mine de fer pour employer une forge qu'on y a conſtruit. Les habitans n'ont du bled que pour vivre; ils ne s'occupent qu'à la nourriture des beſtiaux. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Laurent. Les habitans ſont ſimples & laborieux. L'on y adreſſe les lettres par Luzy, d'où le Meſſager de Nevers les apporte.

S. SEIGNE en Baſche, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bezançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de la Perriere, Grenier à ſel & Recette d'Auxonne, a 210 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un fond marécageux. La Saone paſſe à un quart de lieuë du village, le long de la prairie. C'eſt un paſſage pour aller à Dole & à Beſançon.

S. SEILLAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 695 habitans.

S. SEINE, *Fanum Sancti Sequani*, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 214 habitans. Ce lieu a pris ſon nom de l'Abbaye dont il eſt parlé ci-après. C'eſt le grand chemin de Paris à Dijon, & un paſſage de gens de guerre. Il y a une Mairie perpetuelle, & un Commis pour le Receveur de Châtillon. Les Métairies de Soulcigny & la Grange-le-Maire dépendeot de cette Paroiſſe.

S. SEINE, *Sancti Sequani Abbatia*, ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée dans la Bourgogne, avant le tems de S. Gregoire, dans un lieu nommé Segeſtre, *in Magnimontenſi Pago*, p[illegible] S. Seine, dont elle a pris le nom dans la ſuite. Elle eſt à deux lieuës de la ſource de la Seine, & à cinq de Dijon, ſur la Riviere d'Ougne, entre deux montagnes. Elle eſt à preſent unie à la Congregation de S. Maur. L'oo croit que S. Seine vivoit ſous le regne de Clovis.

S. SEINE ſur Vingeane, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Mirebau, a 450 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur un petite colline, au pied du quel paſſe la Vingeane.

S E L

S. SELVE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 783 habitans.

S E N

S. SENAT, dans le Petigord, Diocèſe de Petigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 142 habitans.

S. SENIERS près Avranches, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 563 habitans.

S. SENOCH, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 650 habitans. Sa Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

S. SENOU, dans la Bretagne, Diocèſe do S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 515 habitans.

S E P

S. SEPULCHRE près Cambray, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît. Elle a été fondée co 1054. par Liebert, Evêque de Cambray.

S E Q

S. SEQUELIN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Iotendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 159 habitans.

S E R

S. SERAIN, Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît, valant huit cens livres. Elle eſt du Diocèſe de Rhodez.

S. SERGE lez Angers, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, Congregation de S. Maur, elle fut fondée près d'Angers au bord de la Mayenne; les uns diſent par Clovis II. en 650. d'autres par Childebert. Il y a douze Religieux. La manſe Abbatiale eſt de ſix mille cinq cens livres. *Voyez* Angers.

S. SERIEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Mootpellier, a 72 habitans.

S. SERNIN, *Sanctus Saturninus*, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 314 habitans.

S. SERNIN, daus le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Iotendance de Mootpellier, Recette de Viviers, a 275 habitans.

S. SERNIN, dans le baut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 231 habitans.

S. SERNIN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alais, a 218 habitans.

S. SERNIN, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud. Il y a une Collegiale compoſée d'un Prevôt qui a trois cens livres,

vres, & de douze Chanoines qui ont chacun cent cinquante livres.

S. SERNIN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, a 222 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un lieu aſſez plein & élevé. Les Hameaux proche l'Egliſe, la Place, la Foumoux & la Ville en dépendent.

S. SERNIN du Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Monrcenis, Recette d'Autun, a 263 habitans. C'eſt un Païs preſque tout de montagnes. Il y a une petite Riviere, nommée Meſurain, qui préjudicie beaucoup aux foins. Le Curé de S. Germain du Bois eſt Curé primitif de S. Sernin du Bois. Il y a deux Prieurés, l'un à S. Germain en Charollois, valant mille livres, l'autre de S. Senin de l'Ordre de S. Benoit, valant trois mille livres. Les Hameaux qui en dependent ſont les Thomes-Louis, les Vermiſſeaux, Meſurain, le Bas des Morets, Chevroſches, les Vannays & les Gaucherons.

S. SERNIN du Plain, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 400 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs aſſez bon & de montagnes. Il y a des vignes. La Dame Abbeſſe de S. Andoche eſt Collatrice de la Cure. Cette Paroiſſe eſt compoſée de trois Hameaux, qui ſont S. Saturnin, vulgairement appellé S. Sernin, de Mazenay & Omey, & de trente muids de vignes.

S. SERNIN du plain, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 385 habitans.

S. SERNIN Lavaux, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 678 habitans.

S. SERVAND, *Sanctus Servandus*, Ville, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 2505 habitans. C'eſt une nouvelle Ville ſituée au fond de la Baye de S. Malo, à une demi lieuë de cette Ville.

S. SERVANT, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 377 habitans.

S E V

S. SEVE, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 218 habitans.

S. SEVER, *Caſtrum Sancti Severi*, Ville, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aire, Parlement de Bordeaux. Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 2710 habitans. Elle eſt Siege d'une Sénéchauſſée qui eſt du reſſort d'Acqs. Cette Ville eſt ſituée ſur l'Adour, à trois lieuës du mont de Marſan, & à ſix lieuës d'Aire. Elle a pris ſon origine & ſon nom d'une celebre Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, fondée vers l'an 993. par Guillaume Sanche d'Arragon : on l'appelle ſouvent Cap de Gaſcogne. L'on y fait commerce de vin pour Acqs & pour Bayonne.

S. SEVER, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 181 habitans.

S. SEVER, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1220 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à huit lieuës de Coutances & à trois de Vire ſur la route d'Avranches, dont il eſt à cinq lieuës. Il a pris ſa naiſſance & ſon nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, fondée par S. Sever, Evêque d'Avranches vers l'an 560. Elle a huit à neuf mille livres de revenus tant pour l'Abbé que pour les Moines. Il y a dans ce Bourg un marché, pluſieurs foires & beaucoup de Chaudronniers; & dans la forêt, il y a un Monaſtere de Religieux de la Regle de S. Romuald, qu'on appelle les *Camaldules*. La forêt de S. Sever eſt auprès de ce Bourg, Diocèſe de Coutances, confins d'Avranches, elle a quatre lieuës de circuit, & renferme le Monaſtere des Camaldules, qui ſont fix, dont il y en a un Prêtre. Ils ſont dépendans de l'Evêque qui y fait la viſite. S. Sever eſt une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoit fondée au bord de la riviere de Vire par S. Sever, Evêque d'Avranches en 558. d'abord ſous l'invocation de Notre-Dame: Enſuite ayant été détruite par les Normans avant qu'ils euſſent embraſſé la Religion Chrétienne. Elle a été rétablie ſous l'invocation de Saint Sever en 1085. par Hugues, Comte d'Avranches.

S. SEVER, Cap de Gaſcogne, *Abbatia Sancti Severi in Capite Vaſconiæ*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, au Diocèſe d'Aire. Elle a été fondée l'an 993. & ſelon d'autres l'an 982. ſur la riviere de l'Adour par Guillaume Sanche, Duc des Gaſcons, en action de graces à Dieu de la bataille navale par lui remportée par l'interceſſion de S. Sever ſur les Normans qui vouloient faire une deſcente dans la Gaſcogne & la ravager. Cette Abbaye a donné naiſſance à la ville de Saint Sever qui s'eſt formée autour d'elle. L'Abbé de S. Sever étoit autrefois l'Aumônier né de la Cour des Ducs de Gaſcogne. La manſe Abbatiale eſt d'environ ſix mille livres.

S. SEVER de Ruſtan, *Cœnobium Sancti Severi de Ruſtano*, ou *Ruſſitano*, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 210 habitans. C'eſt une petite Ville qui a pris ſon nom de S. Sever d'une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Beoolt, ſituée à deux lieuës de Tarbes ſur la Ruſſe ou Rouſſe, & ſon ſurnom de Ruſtan de la Vallée dans laquelle elle eſt ſituée.

S. SEVER de Ruſtan, *Abbatia Sancti Severi de Ruſſitano*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît. Elle eſt ſituée dans la vallée de Ruſtao, qui eſt le lieu le plus fertile de la Bigorre, & ſur le bord de la riviere nommée Rouſſe qui donne le nom au Ruſtan (*quaſi Ruſſam tangens.*) Ce Monaſtere floriſſoit au commencement du X. ſiecle. Arſius qui étoit ſon Abbé, fut prépoſé par le Comte Sancius au Monaſtere de S. Pé de Geoerez que ce Seigneur avoit fondé. L'Abbaye de S. Sever de Ruſtan fut ravagée, comme toutes les autres de la Gaſcogne par les Sarraſins. Centule, Comte de Bigorre, la ſoumit à S. Victor de Marſeille, vers l'onziéme ſiecle, & en recommanda à Richard le rétabliſſement: ce qui fut confirmé par une Bulle du Pape Urbain II. de l'an 1089. Elle eſt maintenant unie à la Congregation de S. Maur.

S. SEVERE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 500 habitans.

S. SEVERIN, Bourg, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Inten-

dance de Limoges, Election d'Angoulême, a 1180 habitans. C'eſt une Châtellenie qui raporte cinq mille livres de rente à Madame la Comteſſe de Talleraud, veuve d'un puîné de la Maiſon de Chalais.

S. SEVERIN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 440 habitans. Ce lieu doit ſon origine à une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin.

S. SEVERIN, *Sancti Severini Abbatia*, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers. Cette Abbaye eſt ſituée ſur les limites de ce Diocèſe & de celui de Saintes, près de la riviere de la Boutonne & du Château de Dampierre, à trois lieuës de Saint Jean d'Angely. Elle ſuit la Regle de S. Auguſtin, & elle en a embraſſé la derniere réforme. L'on croit que c'eſt l'Abbaye dont parle Beſly dans ſon Hiſtoire des Comtes de Poitiers, & qu'il aſſure avoir été fondée vers l'an 1068. par Geofroy-Guillaume VII. Duc d'Aquitaine. Cette Abbaye éprouva le même ſort que toutes les autres pendant les guerres de la Religion. Les Calviniſtes l'ont tellement maltraité qu'il n'y reſtoit plus qu'un ſeul Chanoine Regulier, qui en étoit Prieur & Curé. Depuis que la Réforme y a été introduite, l'on en a rétabli les bâtimens & les lieux reguliers. La manſe Abbatiale eſt de trois mille livres.

S. SEVERIN, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 225 habitans.

S. SEVERIN, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 116 habitans.

S. SEVERIN de Château-Landon, *Caſtri Nantonis Abbatia.* C'étoit autrefois une Communauté de Chanoines Seculiers qui ont embraſſé la Regle de S. Auguſtin, & enſuite la Réforme de la Congregation de France. Elle eſt ſituée dans le Gâtinois au Diocèſe de Sens. Elle reconnoit Childebert I. pour ſon Fondateur.

S. SEVERIN de Puy-Mirol, Ville, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1090 habitans.

S. SEVERIN en Bourg, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 155 habitans.

S. SEVEST, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 214 habitans.

S. SEUILLY, Abbaye en Touraine, de l'Ordre de S. Benoît, fondée par les Seigneurs de Montſoreau & les Comtes d'Anjou, à qui les Abbés rendoient autrefois hommage. Elle a trois Religieux qui ont avec l'Abbé trois à quatre mille livres pour tout revenu. Ce lieu eſt celebre dans le livre de Rabelais.

S. SEVIN, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 376 habitans.

S. SEVIRE, Forêt de huit cens arpens, de la Maîtriſe de Bayeux.

S. SEVRIN & Aurignac, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1130 habitans.

S. SEVRIN ou S. Surin, ancienne Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, près les murs de Bordeaux en Guienne; il y a déja long-tems qu'elle eſt ſecularisée. *Voyez* S. Surin.

S E X

S. SEXTE, dans le Daupbiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 45 habitans.

S I B

S. SIBOURNET & Rayet ſon Annexe, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 150 habitans.

S I D

S. SIDOINE, Prieuré ſimple de l'Ordre de Cluny, dans le Diocèſe de Sens. Il vaut ſept cens livres.

S I F

S. SIFFRET, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 232 habitans.

S I G

S. SIGISMOND, Bourg, dans l'Anjou; Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 840 habitans.

S. SIGISMOND, *Abbatia Sancti Sigiſmundi propè Orteſium*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, fondée par les Comtes de Bearn. Elle eſt au Diocèſe d'Acqs, dans la Principauté de Bearn. On trouve dans l'Hiſtoire de Bearn par M. de Marca, celle de la fondation de ce Monaſtere. On lui a donné quelquefois le nom de Sainte Marie de l'Eſperance. Sa premiere Abbeſſe ſe trouve placée l'an 1317. & l'on en compte quinze autres après elle juſqu'en l'année 1710.

S. SIGISMOND, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 543 habitans.

S. SIGISMOND, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 350 habitans.

S I L

S. SILVAIN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1225 habitans.

S. SILVAIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 75 habitans.

S. SILVAIN de Baleror, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 270 habitans.

S. SILVAIN de Bellegarde, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 468 habitans. A cette Paroiſſe ſont unis les lieux de Sannegrand, Barmond & Rimarein. Elle eſt ſituée en païs de montagnes. Ce ſont des terres à ſeigle, bled noir, avoine & raves. Les pacages ſont bons, & les foins ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux qu'on y éleve, dont on fait commerce aux foires de Feuilletin & de Chenerailles. Il y a peu de bois, & point de menus fruits. Les habitans ſont induſtrieux, laborieux, & commodes. Le Roi & les heritiers de Meſſieurs de Barmont en ſont Seigneurs.

S. SILVAIN des Averdines, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 138 habitans.

S. SILVAIN Montaigu, dans la Marche; Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulios, Election de Gueret, a 364 habitans.

S. SILVAIN ſous Thou, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 272 habitans.

S. SILVESTRE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 725 habitans.

S. SILVESTRE, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 668 habitans.

S. SILVESTRE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 355 habitans.

S. SILVESTRE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 545 habitans.

S. SILVESTRE, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 78 habitans.

S. SILVESTRE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 158 habitans.

S. SILVESTRE de Cormeille, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 685 habitans. M. l'Evêque d'Agde en eſt Seigneur.

S. SILVIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 324 habitans. M. d'Engleſqueville en eſt Seigneur.

S. SILVIN, Bourg, Bailliage Particulier, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 575 habitans. Il y a un marché.

S I M

S. SIMEON, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 460 habitans.

S. SIMEON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1116 habitans.

S. SIMEON, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 292 habitans. C'eſt à Madame l'Abbeſſe de Preaux.

S. SIMEUX, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 407 habitans.

S. SIMILIEN, ou Sambin, de Nantes, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 360 habitans.

S. SIMON, Duché Pairie, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 155 habitans. Ce lieu a été érigé en cette qualité en faveur de Claude de Rouvroye, par Loüis XIII. en 1638.

S. SIMON, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1375 habitans.

S. SIMON, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 400 habitans.

S. SIMON, dans l'Angoûmois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 418 habitans.

S. SIMON, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 129 habitans.

S. SIMON, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 310 habitans.

S. SIMON de Bordes, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 835 habitans.

Le petit S. SIMPHORIN, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lioo, Election de Roanne, a 209 habitans.

S I R

S. SIRAC & Liſſert, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 394 habitans.

S. SIRAN. *Voyez* S. Cyran.

S. SIRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 486 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre les bois, & un ruiſſeau nommé Groſoe. C'eſt un païs de plaines. Il y a quelques vignes.

S. SIRE lez Colons, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxerre, a 468 habitans. C'eſt un petit Bourg fermé d'une muraille, & ſitué à quatre lieuës d'Auxerre, il y a trois Hameaux nommez la Vaux-S. Germain, la Croix Pilate, & le Puy de Courſon qui en dépendent. Il y a auſſi quelques vignes.

S I X

S. SIXTE dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lioo, Election de Roanne, a 410 habitans.

S. SIXTE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 283 habitans.

S O L

S. SOLAIN, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 71 habitans.

S. SOLVE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 480 habitans.

S O R

S. SORLIN, Bourg, Marquiſat, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 959 habitans. Ce Bourg eſt Siége d'un Mandement, & député aux Aſſemblées du Bugey.

S. SORLIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 198 habitans.

S. SORLIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 242 habitans.

S. SORLIN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon,

a 489 habitans. Il y a des vignes.

S. SORLIN, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 192 habitans.

S. SORLIN, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 74 habitans.

S. SORLIN, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 172 habitans.

S. SORLIN de Sechaud, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1225 habitans.

S. SORLIN de Vas, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 549 habitans.

S. SORLIN ſous Coſnac, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 610 habitans.

S. SORNIN, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 1720 habitans.

S. SORNIN, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 776 habitans.

S. SORNIN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulios, Election de Montluçon, a 303 habitans.

S. SORNIN, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 143 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur une Montagne près la riviere de Tard. Les terres ſont aſſez bonnes pour le ſeigle & l'avoine; les habitans ne font aucun commerce. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

S. SORNIN la Marche, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 650 habitans.

S. SORNIN Magnazeix, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 750 habitans.

S O U

S. SOULAN, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Commenges, a 310 habitans.

S. SOUPLET, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 616 habitans.

S. SOUPLET, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 357 habitans.

S. SOUPLET & S. Creſpin, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Cambray, a 332 habitans.

S R E

S. SREMOND, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. Il y a un Prieur Seculier qui nomme à la Cure. Dans cette Paroiſſe ſur le bord du Marais & de la riviere de Vire, eſt l'ancien Château de la Riviere, appartenant à M. le Marquis de Grator. Cette Terre eſt de plus de vingt-cinq mille francs de revenu; elle eſt très-noble, pluſieurs Paroiſſes & Fiefs en relevent.

S U I

S. SUIRAN. Sa Juſtice releve du Comté d'Argenton en Berry.

S U L

S. SULLIAC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 373 habitans.

S. SULPICE, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 1180 habitans.

S. SULPICE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendanee de Poitiers, Election de Mauleon, a 505 habitans. C'eſt une Terre qui appartient à M. de la Preuillé.

S. SULPICE, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 455 habitans.

S. SULPICE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours. Election de Château-Gontier, a 462 habitans.

S. SULPICE, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 265 habitans.

S. SULPICE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 475 habitans.

S. SULPICE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 326 habitans.

S. SULPICE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 505 habitans.

S. SULPICE, daos la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 310 habitans.

S. SULPICE, daos le Maine, Prieuré dépendant de Marmoutier.

S. SULPICE, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendanee d'Alençon, Election de Mortagoe, a 209 habitans.

S. SULPICE, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendanee de Paris, Election de Provins, a 155 habitans.

S. SULPICE, dans le Blaiſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 150 habitans.

S. SULPICE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 358 habitans.

S. SULPICE, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 146 habitans.

S. SULPICE, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electioo de Sarlat, a 140 habitans. Cette Paroiſſe eſt de la Juriſdiction d'Eymet qui ne paye point de tailles.

S. SULPICE, Bourg, dans la Normandie, Dioeèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneuil, a 1072 habitans.

S. SULPICE

S. SULPICE, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 146 habitans. C'eſt à l'Abbé de Preaux.

S. SULPICE, *Cœnobium Sancti Sulpitii*, dans le Bugey, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Bellay. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée par Amedée II. Comte de Savoye en 1133. Elle eſt ſituée à trois lieuës de Bellay.

S. SULPICE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Chambre à ſel de Louhans, Recette de S. Laurent, a 286 habitans. Il eſt ſitué ſur la frontiere du Comté de Bourgogne, c'eſt un païs de bois. La Repe & la Grange de Sarraſin en dépendent.

S. SULPICE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Saint Laurent, a 106 habitans.

S. SULPICE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 65 habitans.

S. SULPICE, Marquiſat, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 310 habitans.

S. SULPICE, Fief à M. le Preſident de Lamoignon.

S. SULPICE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rhodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 260 habitans.

S. SULPICE de Boé, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 291 habitans.

S. SULPICE de Favieres, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 222 habitans.

S. SULPICE de l'Abbaye, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 110 habitans. Cette Abbaye eſt ſituée à trois lieuës de Rennes, elle eſt pour des filles de l'Ordre de S. Benoît; le lieu où elle eſt ſituée, s'appelloit la Forêt du Nid de Merle. Elle a été fondée en 1096. par Raoul de la Fuſtaye.

S. SULPICE de Pierrepont, Prieuré de trois mille livres, dans le Diocèſe de Soiſſons.

S. SULPICE de Rivalede, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 132 habitans.

S. SULPICE de S. Emilion, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1270 habitans.

S. SULPICE des Landes, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 178 habitans.

S. SULPICE & l'Enclave de Migronbourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 1490 habitans.

S. SULPICE & S. Bauzel de Soinlas, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Ageo, a 562 habitans.

S. SULPICE & S. Gourſon, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Aogoulême, a 816 habitans.

S. SULPICE Feylet, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 318 habitans.

S. SULPICE, Grande Prevôté, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 223 habitans.

S. SULPICE hors les Enclaves, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 545 habitans.

S. SULPICE Lauriere, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 512 habitans.

S. SULPICE le Chaſtel, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 790 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à cinq lieuës de Nevers. C'eſt un bon terroir à froment; il y a quelques vignes, une petite forge, & quelques bois taillis à differens particuliers. M. le Marquis de Bethune en eſt Seigneur.

S. SULPICE le Donzeil, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 272 habitans.

S. SULPICE le Dunois, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 792 habitans.

S. SULPICE le Gueretois, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 1358 habitans.

S. SULPICE les Champs, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 500 habitans.

S. SULPICE Lezadois, *Oppidum S. Sulpitii*, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, Recette de Rieux, a 1050 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Leſe, à quatre lieuës de Toulouſe, & à deux de Rieux. Elle ſuit le Droit Ecrit; il n'y a point de Gabelle; la Taille eſt réelle. Cette Ville fait partie de la Commanderie de Renneville de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem. Le Commandeur eſt le Patron & le Curé primitif de la Paroiſſe; il la fait deſſervir par un Vicaire perpetuel; le Roi en eſt le Seigneur haut-Juſticier. Il y a un Hôpital fondé par un Bourgeois de la Ville, le revenu en eſt très-modique. L'on recueille dans ſon territoire du bled, du gros millet & du vin; il ne s'y fait aucun commerce. Il y a cinq foires, le 4. May, le 16. Juin & les deux jours ſuivans, le 22. Juillet, le 13. Septembre, & le 20. Novembre. L'on adreſſe les lettres à Toulouſe pour la ville de Rieux. Cette ville de S. Sulpice eſt Ville maitreſſe du Diocèſe, & ſon premier Conſul entre aux Etats de Languedoc. Les habitans ſont affables, & ont très-bon cœur; ils ne manquent point de Religion, & on n'y a jamais ſouffert d'Heretiques. L'ardeur avec laquelle ils repouſſerent en 1522. ceux de la Religion Prétenduë Réformée, en convainc aſſez: car les Huguenots pouſſez d'un zele furieux, & ſous prétexte de Réligion, exerçoient dans tout le voiſinage les cruautés les plus affreuſes. Les Egliſes n'étoient point épargnées; les unes furent brûlées, les autres abatuës & ruinées, après en avoir enlevé les vaſes ſacrés & tout, juſqu'aux cloches même. Ils attaquerent S. Sulpice le vingtiéme Octobre de la même année. Pendant la nuit, croyant ſurpreodre la Ville, ils avoient déja dreſſé les échellea

pour eſcalader, lorſqu'heureuſement une bonne femme logée près des remparts de la Ville, & qui alloit éveiller le fournier pour allumer le feu au four, apperçut les ennemis, & fut avertir la compagnie de la garde bourgeoiſe deſtinée pour la défenſe de la Ville, dont le Chef étoit Jacques Ayral, qui ayant été ſur eux avec ſa petite troupe, les tailla en pieces, quoiqu'incomparablement en plus grand nombre, & les contraignit de ſe retirer au plus vîte. Depuis ce tems & en reconnoiſſance de cette victoire, on fait tous les ans à pareil jour une Proceſſion ſolemnelle & magnifique autour de la Ville, & cette Proceſſion ſe fait en l'honneur de S. Capraiſe, parce que c'eſt préciſément ce jour-là qu'on fit lever le ſiége: on appelle cette Proceſſion, la Délivrance de la Ville.

Les habitans de Saint Sulpice n'ont pas montré moins de zele contre les ennemis de l'Etat; la fermeté avec laquelle ils répondirent au Duc de Marſin lors de ſa révolte, en eſt une preuve. Ce Seigneur s'étant arrêté devant les portes de la Ville, & ayant demandé qu'on lui fournît des vivres en payant, il lui fut répondu, qu'ils n'en fourniſſoient pas à ceux qui prenoient les armes contre leur Prince, & qu'ils aimoient mieux ſoutenir un ſiége, que de lui être infideles dans la plus petite choſe: ce qui obligea le Duc de Marſin de continuer ſa marche, & d'aller ſéjourner ailleurs.

S. SULPICE près Motnac, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 935 habitans.

S. SULPICE près Pont-l'Abbé, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 472 habitans.

S. SULPIS, dans la Breſſe, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 29 habitans.

S U M

S. SUMIERE de Rivedol, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 280 habitans.

S U P

S. SUPLEX, *S. Sulpicius*, ſur Yere, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 60 habitans.

S. SUPLIX, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 168 habitans. C'eſt à Madame de Saint Suplix.

S. SUPLIX, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 132 habitans.

S. SUPLIX de Bellengeville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 148 habitans. M. de Lecaudé en eſt Seigneur.

S. SUPLIX de Fontaine, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 63 habitans. M. d'Houquetot en eſt Seigneur.

S. SUPLIX de la Pierre, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 140 habitans. M. de Giffard en eſt Seigneur.

S Y M

S. SYMPHORIEN, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 635 habitans.

S. SYMPHORIEN, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saint Jean d'Angely, a 650 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 780 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 740 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 670 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 476 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Touraine vers Langeſt.

S. SYMPHORIEN, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 713 habitans. C'eſt un petit lieu qui borde le Bourg de la Haye-du-Puy. Il dépend du Marquiſat de la Haye-du-Puy.

S. SYMPHORIEN, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 470 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 218 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 315 habitans. L'Abbé de Preaux en eſt Seigneur.

S. SYMPHORIEN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteandemer, a 370 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 186 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 255 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 250 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à trois lieuës de Moulins, entre la Loire & l'Allier, dans une plaine; partie des terres ſont en Varennes à ſeigle de bon rapport; partie de terres aigres & pouries, de peu de produit; les foins y ſont abondans, mais peu graſſifs; les pacages y ſont étendus en buiſſons & bruyeres; l'on y fait un profit raiſonnable de beſtiaux; il y a quelques cantons de bois modernes à differens particuliers, quelques étangs, point de vignes ni de fruits. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 635 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plaine, à deux lieuës de Mâcon, ſur la Saône; c'eſt le grand chemin de Mâcon à Lion.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne. Ce lieu n'eſt, pour ainſi dire, d'aucun Diocèſe, il dépend pour le ſpirituel de S. Jean de Loſne, dont

l'Abbé prétend y avoir, à ce qu'on dit, tous les droits Epiſcopaux. Il eſt du Bailliage rural de la Perriere, Grenier à ſel d'Auxonne, ſitué daos une plaine ſur la riviere de Saône; c'eſt un paſſage pour aller de S. Jean de Loſne au Comté de Bourgogne.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 522 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 490 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 185 habitans. Il eſt à un demi quart de lieuë de Charolles, ſur la petite riviere de l'Arconce, qui n'y a pas de Pont; c'eſt un pais plain; l'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure; cette Paroiſſe conſiſte en quatre petits hameaux, Saint Symphorien, Pezée, Monet, Breſche. Il y a deux Fiefs, qui ſont Breſche & Corcelles.

S. SYMPHORIEN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 68 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 135 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Châteauneuf-ſur-Cher. Elle eſt du Preſidial de Bourges, de la Prevôté de Dun-le-Roi, & du Grenier à ſel d'Iſſoudun. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de quatre cens livres à la nomination de l'Abbeſſe de S. Laurent de Bourges. Les terres ſont abondantes en bled & en paturages; l'on y nourrit & l'on fait commerce de brebis, de moutons & de laines. C'eſt une dépendance du Marquiſat de Châteauneuf; elle releve de la groſſe Tour de Dun-le-Roi; par conſequeot le Roi en eſt Seigneur haut-Juſticier. L'on adreſſe les lettres à Châteauneuf.

S. SYMPHORIEN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 120 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niott, a 82 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 144 habitans.

S. SYMPHORIEN, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Inteudance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 316 habitans.

S. SYMPHORIEN de Lay, Bourg, daos le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche a 175 habitans. Ce Bourg eſt ſitué entre des montagnes, près de Lay & de la mootagne de Tarare, à trois lieuës de Roane.

S. SYMPHORIEN de Marmagne, dans la Bourgogne, Parlement & Intendance de Dijon. Il y a les hameaux de S. Symphorien, de Germaine, Marnay, la Creſte, Charniot, Court, Maiſon dans Loutre, les Charolles, Populus, Pily, Criſy, Moitrien, Devaux & Titoine. C'eſt un païs montueux; la Riviere nommée Mezurain y paſſe. Il y a fort peu de vignes. Le Chapitre d'Autun eſt Collateur de la Cure.

S. SYMPHORIEN des Brieres, Bourg, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 960 habitans.

S. SYMPHORIEN des Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijoo, Grenier à ſel de la Clayette, Bailliage & Recette de Semur eo Brionoois, a 260 habitans. Il eſt ſitué en lieu plat, ſans eaux. Les hameaux de Parcherie, Guieſderie, Sainte Fottune, Valizé, Bauligny, Fondée, les Métairies de Beauſiere, Monteſſu-la-Praye, celle du Seigneur & celle de Reverſoo en dépendent.

S. SYMPHORIEN du Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijoo, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 206 habitans.

S. SYMPHORIEN du Pont dans la Touraine; c'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoutier.

S. SYMPHORIEN le Châtel, dans le Lionoois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion a 1140 habitans.

S. SYMPHORIEN le Soleize, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 310 habitans.

S. SYMPHORIEN lez Beauvais, *Sancti Symphoriani juxta Bellovacum*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèſe & près de Beauvais. Elle a été fondée en 1135. par Druon Evêque de Beauvais; elle vaut quatre mille livres à l'Abbé, mais la Manſe des Moines eſt unie au Seminaire de Beauvais.

TAU

S. TAURIN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Electioo de Ponteaudemer, a 157 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

S. TAURIN, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Moordidier, a 82 habitans. Il y a un Prieuré de mille cinq cens livres.

TEL

S. TELO, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 525 habitans.

TEN

S. TENY, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. C'eſt une grande Paroiſſe, dont M. de Caniſy eſt Seigneur depuis la mort de M. l'Abbé de Caniſy ancien Evêque de Limoges, à qui elle appartenoit pour ſon patrimoine. Il y a un Prieuré tout proche de l'Egliſe qui preſente à la Cure; il eſt ſécularisé; il y avoit autrefois une Communauté de Religieux Benedictins. La Chapelle de Blehou eſt dans cette Paroiſſe, proche du Marais que l'on paſſe en bateaux.

TEO

S. TEOFRAY, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Greuoble, a 310 habitans.

TER

S. TERNI, *Caſtrum Sanctæ Trinitatis*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 360 habitans. Ce lieu prétend être du nombre des Terres adjacentes.

THE

S. THEODORE, Prieuré, dans le Dauphiné, au Diocèſe de Grenoble. Il eſt de l'Ordre de S. Benoît & de la Congregation de S. Maur, à la nomination du Roi. Il rapporte trois cens livres de revenu.

THI

S. THIBAULT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 810 habitans.

S. THIBAULT, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Electinn de Soiſſons, a 160 habitans.

S. THIBAULT, *Sanctus Theobaldus*, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à ſel de Virreaux. Ce lieu eſt ſitué en plein païs, ſur la riviere d'Armançon. L'Abbé de S. Seine eſt Collateur de la Cure. Dans l'enclns de cette Paroiſſe il y a un Prieuré de mille cinq cens livres de rente à la collation de l'Abbé de S. Rigault d'Autun. Il y a une Chapelle dans l'Egliſe de ce Prieuré, valant quatre cens livres, & dépendante du Prieur. Les villages de Creuznt & Maiſon-aux-Moines en dépendent. Ce lieu donne le nom à la Vallée dans laquelle il eſt ſitué; cette Vallée eſt très-abondante en grains.

S. THIBAULT, Prieuré, valant deux mille ſept cens livres.

S. THIBAULT, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 218 habitans.

S. THIBAULT des Vignes, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 155 habitans.

S. THIBERY, *Oppidum Sancti Thiberii*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Agde, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Agde, a 1260 habitans. Elle eſt Siege d'un Bailliage Royal. Cette ville eſt très-ancienne; ſon ancien nom eſt Ceſſeron, & par corruption, Ceſation. Pline, Ptolomée & tous les Itinetaires en font mention ſous ce nom, que les anciens Actes rapportés par le ſçavant Pere Mabillon, nous diſent être la ville où le Monaſtere de S. Tibetius avoit été fondé. L'Abbaye de S. Thibery lui a fait dans la ſuite changer ſon ancien nom. Elle eſt de l'Ordre de S. Benoît, de la Congregation de S. Maur. L'Abbé jnüit de huit mille livres de rente. Elle a été fondée l'an 817. par Louis le Debonnaire.

S. THIEBAULT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 50 habitans.

S. THIERRY, *Sanctus Theodoricus*, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 380 habitans. Ce lieu a pris ſon nom de l'Abbaye très-ancienne qui y eſt, de l'Ordre de S. Benoît, ſituée à deux petites lieuës au Nord de Reims; elle a été fnndée vers l'an 525. pat Saint Thierry, diſciple de S. Remy. La Manſe Abbatiale en a été unie à l'Archevêché de Reims, en dédommagement de l'érection de Cambrai en Métropole. On l'appelle ſouvent S. Thierry du Mont d'or, *Fanum Sancti Theodorici in Monte aureo*. La Manſe Abbatiale eſt de douze mille livres. Cette Abbaye eſt dans le Diocèſe de Reims. Quelques-uns veulent tirer l'étymologie du Mont d'or, de celui du Mont-Oreb; parce que, diſent-ils, S. Thierry a choiſi cette montagne pour ſa retraite, & pour le lieu de ſa ſépulture, comme Mnïſe avoit fait du Mont-Oreb. Ce n'étoit lorſque S. Thierry s'y eſt retiré, qu'une montagne couverte de bois, au milieu deſquels il choiſit un emplacement pour bâtir ſnn Monaſtere, auquel S. Remy dnnt il étoit le Secretaire, ajoûta l'Egliſe, qui ſnt dans la ſuite détruite pendant les courſes des Barbares, & par le relâchement des Religieux que ces deux Saints y avoient établis. Ils ſe firent même ſéculariſer environ vers l'an 716, & les Seigneurs voiſins s'emparerent d'une partie de leurs biens. Les Hongrois détruiſirent leur Monaſtere & leur Egliſe, qui reſterent dans cet érat juſques vers l'an 974. que l'Archevêque Adalberon la fit rétablir, y remit des Moines, & leur fit rendre une partie de leurs terres. Les Comtes de Roucy étoient leurs avoüez, mais ils furent délivrées de cette avoüerie, qui leur cauſoit toûjours des troubles, par Henri I. Roi de France. Quand nos Rois ſortent de leur Sacre, & qu'ils vont à S. Marcou faire leur neuvaine par eux-mêmes ou par leurs Aumôniers, ils vont dîner à S. Thierry, où ils ſont défrayés par les Abbés de S. Thierry, d'Auvilliers & de S. Baſle. Paul Bailly, le huitième de leurs Abbés Commendataire, y introduiſit la Réforme de S. Maur en 1627. Cette Abbaye a beaucoup ſouffert pendant les guerres de la minorité de Louis XIV. Elle eſt ſituée ſur une coline au-deſſus de la croupe de la montagne; l'air y eſt très-bon, & la vûë charmante.

S. THIERS de Saon, ou de Saou, *Sancti Tirauci*, ou *Tercii de Saone*, ou *de Rupe Saonenſi Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, Diocèſe de Valence, dans le Dauphiné. Cette Abbaye dépend immédiatement du S. Siege.

THO

S. THOMAS dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Saint Lo, a 430 habitans.

S. THOMAS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 252 habitans.

S. THOMAS, Juſtice Royale, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulonſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 393 habitans.

S. THOMAS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 373 habitans.

S. THOMAS, Bois de deux cens cinquante-quatre arpens trois quarts, cinq perches; de la Maitriſe de l'Iſle-Jourdain.

S. THOMAS de Baillé, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 79 habitans.

S. THOMAS de Chandieu, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlemeut & Intendance de

de Grenoble, a 707 habitans.

S. THOMAS de la Chauſſée, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 364 habitans. M. Duhamel en eſt Seigneur. *Voyez* la Chauſſée.

S. THOMAS de Touques, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 607 habitans. C'eſt à l'Evêque de Liſieux.

S. THOMAS du Bois, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 138 habitans.

S. THOMAS la Garde, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 146 habitans.

S. THOME', *Caſtrum Sancti Thomæ*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 282 habitans.

S. THONAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 127 habitans.

T H U

S. THUAL, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 233 habitans.

S. THURIEN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 360 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

S. THURIN, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 302 habitans.

T I R

S. TIRON, Abbaye, dans le Diocèſe de Chartres, de l'Ordre de S. Benoît, Congregation de S. Maur, fondée en 1107. par Bernard Abbé de S. Cyprien de Poitiers, qui ſe retira dans les ſolitudes des confins de la Beauce & du Perche, ou par les ſecours de Rotrou, Comte du Perche & de Mortaigne; il éleva & dota un Monaſtere de plus de cent Religieux, qui vaut encore près de quatorze mille livres de revenu. Les Benedictins modernes ont établi un College en ce lieu, où ils élevent une aſſez nombreuſe jeuneſſe, une partie à leurs frais.

T O U

S. TOURHAN, ou Urion & Trevenon, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 257 habitans.

T R A

S. TRACT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 56 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de l'Allier, un tiers de ſes terres produiſent du froment, les deux autres tiers du ſeigle & de l'avoine, peu de vignes & de fruits. M. le Duc en eſt Seigneur.

S. TRAILLE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſſarac, a 194 habitans.

T R E

S. TREFIN, Treve de Bothoa, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 175 habitans.

T R I

S. TRIE', dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 560 habitans.

S. TRISAY, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, & Filiation de Pontigny; elle a été fondée l'an 1195. par Hervé de Mareüil, & Geoffroy de Tiffauges. Elle vaut ſix mille livres.

S. TRITON, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 310 habitans.

S. TRIVIER, Ville, Comté, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 340 habitans. Cette Ville eſt fort petite; elle eſt ſituée ſur une hauteur à deux lieuës de la Saone, & à cinq de Bourg. Il y a un Hôpital & un College. Le terroir des environs eſt aſſez abondant, mais il eſt fort couvert. Les chemins y ſont mauvais, & les avenuës difficiles & marécageuſes.

T R O

S. TROJAN, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 680 habitans.

S. TROJAN, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 178 habitans.

S. TROPEZ, *Oppidum Sancti Torpetis*, Ville, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 210 habitans. Cette Ville eſt au bord de la Méditerranée, ſur laquelle elle a un aſſez bon Port, entre Frejus & Yeres à quatre lieues de Frejus, & à douze de Toulon; elle doit ſon origine & ſon nom à un Prieuré dépendant de S. Victor de Marſeille. C'eſt un Gouvernement de Place avec Etat Major. Cette Place a une Citadelle. Le Golfe dans lequel elle a ſon Port s'appelle ordinairement le Golfe de Grimaud, en latin *Gambrecius*, ou *Gambrecitanus*. Quand on vient de l'Oüeſt pour y entrer, il faut prendre le Nord-Oüeſt, & faire route vers Nagaye; & lorſque l'on découvre le Château de Grimaud, il faut auſſitôt venir un peu au Lof pour éviter un banc de Rochers qui n'eſt pas éloigné. On va moüiller aux Canabiers. Honoré Bonche croit que S. Tropez eſt l'ancienne *Heraclia Cacabaria*. Sa Paroiſſe eſt déſervie par un Prieur Regulier de l'Ordre de S. Benoît, qui a ſous lui cinq Prêtres. Il y a auſſi un Couvent de Capucins.

T U G

S. TUGDUAL, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 310 habitans.

TUL

S. TULLE, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 260 habitans.

VAA

S. VAAST, *Sanctus Vedaſtus*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 1226 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à deux lieuës de Barfleur, trois de Valognes, & treize de Coutances; il a un petit Port de mer où les Vaiſſeaux abordent. Il y a auſſi un bon nombre de Poiſſonniers-Pêcheurs, & c'eſt où l'on vend le meilleur poiſſon qu'on porte à Paris, & autres lieux. Le Fort de la Hougue eſt d'un côté dans une petite Iſle qui porte ce nom; c'eſt une groſſe Tour fortifiée. De l'autre côté à un demi quart de lieuë eſt l'Iſle de Tatihou, un peu plus grande, où il y a auſſi une groſſe Tour fortifiée qui avance plus dans la mer, & le Bourg de S. Vaaſt eſt entre deux. Ce fut là où les Vaiſſeaux du Roi furent brûlez en 1692. Il y a une eſpece de marché le Dimanche.

S. VAAST, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 660 habitans. M. de la Ferté en eſt Seigneur.

S. VAAST, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 232 habitans.

S. VAAST, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prévôté de Bavay, a 200 habitans. La Cure, année commune, eſt de trois cens ſoixante-quinze livres, ſans Vicaire. Les Villages de Bermeries & Breaugies ſont ſes ſecours, mais ſans que le Curé de S. Vaaſt y aille dire la Meſſe. Il y a trois groſſes maiſons, celle du Seigneur nommée Ramez, une autre dite la Tout-aux-Bois, & une troiſiéme appellée Criauleux. Le Village eſt de quarante-cinq feux, ou chefs de famille Laboureurs, ou Manouvriers. Le territoire eſt de onze cens douze mencaudées de terres labourables, dont deux cens trente appartiennent au Seigneur, deux cens cinquante au Maître des Poſtes. Il y a cent dix mencaudées de pâtures ou vergers, y compriſes trente-ſept au Seigneur, & quatorze au Maître des Poſtes, & enfin trente-huit mencaudées de prairies ou marais. Le bois de Criauleux qui eſt tout contre, eſt de cinquante mencaudées, le bois Moriaux de dix-huit; celui de la Tout-aux-Bois de dix-huit; celui de Clarambau de huit, & le petit Queſnoy qui eſt d'une mencaudée; la mencaudée eſt de quatre-vingt ſeize verges à vingt pieds la verge. Il paſſe en ce lieu un ruiſſeau qui deſcend d'Obies Bariſeau, & Mecquemies paſſant par Louvignies, & deſcend à Bettrebies au Houniau. La terre de S. Vaaſt eſt une Seigneurie alienée anciennement des Domaines du Roi.

S. VAAST, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 146 habitans.

S. VAAST, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 435 habitans.

S. VAAST, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 260 habitans.

S. VAAST, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 183 habitans.

S. VAAST, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 15 habitans.

S. VAAST, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 182 habitans.

S. VAAST, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 280 habitans.

S. VAAST d'Equiqueville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 270 habitans. M. le Haut-Doyen en eſt Seigneur.

S. VAAST, ou S. Wâſt de Moreüil, *Morolium Sancto Vedaſto Sacrum*; Monaſtere de l'Ordre de S. Benoît, dans la Picardie, au deſſus d'Abbeville ſur la riviere de Somme; c'étoit une dépendance (en latin *Cella*,) de l'Abbaye de Breteüil, à laquelle Wautier Abbé de Breteüil, donna vers l'an 1140. à la priere de Bernard Seigneur de Moreüil, le droit de s'élire elle-même un Abbé particulier, & de le choiſir dans le Monaſtere de Breteüil.

S. VAAST d'Arras. *Voyez* Arras.

S. VAAST du Val, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arqûes, a 226 habitans. M. le Duc de la Force en eſt Seigneur.

S. VAAST ſur Mer, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 210 habitans.

VAI

S. VAIRI, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 575 habitans.

S. VAISE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 238 habitans.

VAL

S. VALENTIN, *Sanctus Valentinus*, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe; Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 296 habitans.

S. VALENTIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 130 habitans. Cette Paroiſſe appartient à l'Hôtel-Dieu d'Iſſoudun.

S. VALERIEN, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 500 habitans.

S. VALERIEN, dans le Poitou, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 456 habitans.

S. VALERIN & la Cour, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 128 habitans.

S. VALERY, *Sangalericus* ou *Oppidum Sancti Valerici*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 146 habitans.

S. VALERY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 114 habitans.

S. VALERY, en Caux, gros Bourg & Port de Mer, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 3459 habitans. Il y a une Amirauté & un Grenier à ſel. Ce Bourg eſt ſitué au bord de la Mer, entre Fécamp & Dieppe; le Port, qui n'eſt propre que pour les pêcheurs, eſt à douze lieuës au nord de Roüen: auſſi les habitans s'occupent-ils beaucoup à la pêche, ils vont même à celle de la morüe ſur le grand Baoc & à l'Iſle Royale. Il y a pluſieurs matchés & pluſieurs foires; on y fait un beau commerce de draperie, de toile, de morüe, de haran & autres poiſſons. Le Port eſt d'une ſituation favorable pour les vaiſſeaux, qui y ſont à l'abri des vents. Ce fut à ce Port que Guillaume le Conquerant s'embarqua l'an 1066 pour la conquête de l'Angleterre. L'Abbé de Fécamp eſt Seigneur de ce Bourg.

S. VALERY, *Oppidum Sancti Valerici*, Ville, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 3280 habitans. Il y a une Amirauté. Cette Ville eſt ſituée à l'embouchure de la Somme, dans le Vimeux, à quatre lieuës au-deſſous d'Abbeville. Elle doit ſon origine au Monaſtere, fondé des liberalités de Clotaire II. par Saint Valery, Compagnon de S. Colomban, vers l'an 613. Ce lieu ſe nommoit auparavant *Leuconaus* ou *Legonaus*. Ce Monaſtere a embraſſé la Regle de S. Benoît, & eſt devenu une celebre Abbaye, qui a beaucoup pati dans le dixiéme ſiecle de la part des Pirates Normans, ce qui avoit obligé l'Abbé de choiſir un Avoué, qui dans la ſuite s'eſt rendu indépendant, & a pris le nom de Marquis. Cette Abbaye a embraſſé la Reforme de Saint Maur. Elle avoit une Juriſdiction Ecoléſiaſtique dont le Parlement l'a privée en 1664. L'Abbé joüit de treize mille livres de rente, & les Religieux de neuf mille cinq cens livres. L'entrée de la Somme ſur laquelle cette Ville eſt ſituée eſt extrêmement perilleuſe, à cauſe des bancs de ſables, qui changent continuellement avec les vents & les cruës d'eau: de ſorte qu'on ne peut s'y engager qu'avec les meilleurs Pilotes du païs; l'eau monte en pleine mer de trois braſſes à la pointe de Hourdel, & de deux braſſes & demi au Crotoy, & de deux braſſes à S. Valery: ainſi les vaiſſeaux choiſiſſent où ils veulent s'arrêter; mais ils paſſent ordinairement dans une foſſe qui joint le Faubourg de S. Valery; & quelque difficile que ſoit l'entrée de la Riviere, il ne laiſſe pas de s'y faire un grand commerce.

Le commerce de S. Valery eſt eſtimable & conſiderable par raport à la facilité qu'il y a de tranſporter les marchandiſes à Amiens, & de-là par toute la Province juſqu'en Artois, en Champagne & à Paris, ſans eſſuyer les retardemens ordinaires par la voye du Havre de Grace. Un bâtiment ſe rend de Hollande à S. Valery en vingt-quatre heures de tems, & les marchandiſes dont il eſt chargé, paſſent à Amiens en deux jours & demi par le moyen des Gribannes, qui remontent la Somme, Riviere, douce & creuſe, ſans être rapide. Que ſi les Marchands font plus preſſés, ils ont la route des chariots qui vont en trois jours à Paris: & c'eſt ce qui a déterminé le Conſeil du Roy à permettre l'entrée de l'Epicerie par ce Port; à la reſerve neanmoins des ſucres & des cires, venans des Païs Etrangers, dont il a plû au Roi d'en favoriſer d'autres. Pendant les traittes des bleds, il en eſt beaucoup ſorti par ce Port pour la Bretagne & la Normandie; & à preſent il eſt d'un grand uſage pour le débit de toutes les manufactures de Picardie, qui paſſent juſqu'en Eſpagne & en Portugal; & d'autres parties denrées qui y viennent par Mer, ſont les ſucres de Nantes, de la Rochelle & de Normandie, les eaux de vie de Marſeille, les cidres d'Auge, les miels blancs de Bretagne, les pelleteries de la Rochelle, les beurres de Normandie, & du debors du Royaume, les cendres de Dannemarck pour le blanchiſſage, les cendres potaſſes de Hollande pour la fabrique du ſavon, les huiles de toutes façons, les laines d'Eſpagne pour la fabrique des étoffes, le bois de Campeche & de Breſil pour les écritures, &c. de la morüe, des harangs, des fromages de Hollande, & des fers blancs & noirs de Hambourg, des aciers de Hongrie, des ſavons, des toiles, des baleines, des draps, des camelots d'Hollande, des ſuifs, des beurres, des charbons de terre, ardoiſe, plomb, étain, couperoſe, alum, toutes ſortes d'épiceries & de drogues, de quinquaillerie d'Angleterre.

S. VALEVIN & la Tour, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 214 habitans. Païs de montagnes, quelques arpens de vignes. La Tour eſt un Hameau qui en dépend.

S. VALIER, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 400 habitans.

S. VALLERY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 100 habitans. C'eſt aux Religieux de Fécamp.

S. VALLERY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivillier, a 171 habitans. M. l'Abbé de Fécamp en eſt Seigneur.

S. VALLERY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, à 135 habitans. C'eſt à M. le Duc du Maine.

S. VALLIER, dernier heritage de la Maiſon de Poitiers, en Dauphiné, érigé en Comté pour Diane de Poitiers, avant qu'elle fut Ducheſſe de Valentinois; après avoir paſſé à ſes filles, elle a été poſſedée par differentes perſonnes juſqu'au Comte de Saint Vallier d'à-preſent, de la famille de la Croix.

S. VALLIER, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Toulon en Bourgogne, a 305 habitans. Cette Paroiſſe eſt à quatre lieuës de Charolles ſur la riviere de la Boutbince, qui peut être renduë navigable par le Canal. Il n'y a point de pont ni paſſage. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. La Paroiſſe de S. Vallier eſt compoſée de dix-neuf Hameaux, ſçavoir S. Vallier qui comprend l'Egliſe & la maiſon du Curé, Antour-Saint-Ange, S. Bry, les Broſſes, les Oiſeaux, Luſſy-chez-les-Guyons, Barat, Ecouvaillat, les Chevanes, Leſſertot, Maiſon, & Maurain, Courain-Ailliat, les Baudin, la ſaule de Manche. Jodry, Alias, Gouyen chez Cornu, Alias, Moulauſtoy-le-Vernoy, les Sallons & la Tanniere. Il y a ſept Fiefs non compris S. Vallier, ſçavoir le Château de Leſſertot, la Saule, la Grange, Champ-Buiſſon, Couſſin, la Croſſe & Mercully.

S. VALLIER, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 233 habitans.

S. VALLIER, dans la Champagne, Diocè-

ſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres a 173 habitans.

S. VALLIER, petite Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1489 habitans.

S. VALLIER, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 315 habitans.

S. VALLIER, Prieuré, en Dauphiné, à la nomination du Roi, il eſt de cinq mille livres.

S. VALMER, Prieuré du Gouvernement de Boulogne, il a été fondé par Euſtache Comte de Boulogne, pere de Godefroy de Bouillon: il vaut trois mille livres.

V A N

S. VANDRILLE, *Fontenella* ou *Sanvandregiſilus*, *Monaſterium Sancti Vandregiſilli*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 390 habitans. La Riſle prend ſa ſource dans l'étenduë de ſa Paroiſſe. Il y a une fameuſe Abbaye de Benedictins. Elle eſt dans une Paroiſſe qui s'appelloit autrefois Fontenelle; mais elle a pris depuis le nom du Saint qui y fonda l'Abbaye avec le Roi Clovis II. vers l'an 650. Elle eſt à huit cens pas de la Seine, à cinq lieuës au-deſſous de Roüen. Entre ſes Abbés & Religieux l'Egliſe en reconnoit plus de vingt pour Saints. On en a tiré quantité pour les faire Archevêques & Evêques de Lion, de Roüen, de Sens, de Reims, de Toulouſe, de Paris & de beaucoup d'autres Villes, tant la réputation de leur vertu étoit répanduë dans tous les Pays. Il y a eu un tems qu'il y avoit un ſi grand nombre de Religieux que l'on y faiſoit l'Office continuel. Les Normans Payens la détruiſirent vers l'an 860. Richard II. Duc de Normandie, Roi d'Angleterre, l'a rétablit en 1035. Elle a reçu la Reforme de S. Maur, & depuis les Religieux ont rétabli cette Maiſon, qui eſt à preſent une des plus belles Abbayes du Royaume. Elle joüit de quarante mille livres de rente. Cette Abbaye a la preſentation de ſoixante-ſeize Cures & de pluſieurs autres Benefices, parmi leſquels ſont les Cures de S. Laurent de Roüen, de Caudebec, d'Arques & d'Argentan.

S. VANDRILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 326 habitans.

V A R

S. VAREND, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 1360 habitans.

V A U

S. VAUBERT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 33 habitans.

S. VAURY, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux; Intendance & Election de Limoges, a 512 habitans. C'étoit autrefois une Abbaye qui a été ſecularisée en Chapitre. Auprès de cette petite Ville & du côté de Gueret, l'on voit encore une Croix de Pierre de taille, au pied d'eſtail de laquelle eſt gravée la Couronne d'Angleterre. C'étoit la borne de la Domination des Anglois, lorſqu'ils poſſedoient le Limoſin. Sa Juſtice eſt du reſſort du Preſidial de Limoges.

V E N

S. VENANT, *Caſtrum Sancti Venantii*, Ville, dans l'Artois, ſur la Lis, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lilliers, a 807 habitans. Cette Ville eſt peu conſiderable. Elle eſt ſituée à deux lieuës au-deſſous d'Aire ſur la Lis. Elle avoit été raſée; mais depuis quelques années ſes fortifications ont été rétablies: elle a été cedée à la France par la Paix des Pyrenées.

S. VENANT, Chapitre, compoſé de dix Chanoines & dix-huit Chapellains, ſous la collation du Chapitre de S. Martin de Tours.

S. VENERANT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 210 habitans.

S. VENSA, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 197 habitans.

V E R

S. VERAIN, *Sanctus Verianus*, petite Ville; dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité, a 535 habitans. Elle eſt du Preſidial, & ſuit la Coutume d'Auxerre, & dépend du Grenier à ſel de Coſne. Sa ſituation eſt à deux lieuës de Coſne. La taille y eſt perſonnelle. La Cure de ſix cens livres, à la collation de Meſſieurs de S. Germain d'Auxerre. Il en dépend pluſieurs petits Hameaux. La nature du terrain eſt fort ingrate; il s'y fait quelques poteries de terre. On y trouve un petit Prieuré dépendant de Cluny. C'eſt une Baronie qui a des mouvances aſſez conſiderables. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur. L'on conſomme dans le Païs les denrées. Les Lettres s'adreſſent à Coſne; le Peuple aime peu le travail, & il n'eſt point aiſé.

S. VERAN, *Sanctus Verianus*, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

S. VERAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 756 habitans.

S. VERAN d'Eſparron, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 74 habitans.

S. VERAND, *Sanctus Verandus*, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 455 habitans.

S. VERAND, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 262 habitans.

S. VERANS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 360 habitans. Il y a des Vignes.

V E T

S. VETERIN de Gennes. *Voyez* Gennes.

S. VIANCE;

V I A

S. VIANCE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 795 habitans. Cette Paroiſſe eſt du Préſidial de Brives. La Terre de Saint Viance appartient au Marquis du même nom, dont la famille porte celui de Felix. Elle eſt ancienne, & a eu pluſieurs ſujets de merite.

S. VIAU, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 346 habitans.

V I C

S. VIC ou S. Vié. *Voyez* S. Vié.

S. VICT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 422 habitans.

S. VICTEUR, *Sanctus Victor*, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 353 habitans

S. VICTOR, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 785 habitans.

S. VICTOR, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 200 habitans.

S. VICTOR, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 750 habitans.

S. VICTOR, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electioo de Villefranche, a 500 habitans. Il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale reſſortiſſaote à la Sénéchauſſée de S. Etienne.

S. VICTOR, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 500 habitans.

S. VICTOR, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 318 habitans.

S. VICTOR, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 320 habitans.

S. VICTOR, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 164 habitans.

S. VICTOR, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlemeot de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Viviers, a 198 habitans.

S. VICTOR, Bois, ſitué entre le Bourg de S. Victot en Caux, & celui de Totes ; il peut avoir une lieuë & demi de tour.

S. VICTOR, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 178 habitans.

S. VICTOR, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 197 habitans.

S. VICTOR, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 476 habitans.

S. VICTOR, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 382 habitans.

S. VICTOR d'Epine, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 545 habitans.

S. VICTOR de Crevecœur, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 328 habitans. M. de Luiſaubourg en eſt Seigneur.

S. VICTOR de Gravieres. *Voyez* Gravieres.

S. VICTOR de la Coſte, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette d'Uſez, a 488 habitans.

S. VICTOR de Malcap, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette d'Uſez, a 223 habitans.

S. VICTOR des Moots, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caëo, Election de Vire, a 1018 habitans.

S. VICTOR en Caux, Boutg & Baronie ; dans la Nnrmandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 490 habitans. Ce Boutg eſt en pleine campagne ; il n'y a qu'un ſeul puits ; il eſt à trois cens pas de la petite riviere de la Scie. Il a pris ſon nom d'une Abbaye de Benedictins, qui d'abord n'étoit qu'un Prieuré fondé en 1048. par Roget de Mortemer, & fouuis à l'Abbaye de S. Oüen de Roüen : enſuite l'Archevêque de Roüen l'érigea en Abbaye en 1074. du conſentement de l'Abbé de S. Oüen. L'Abbé joüit de cinq mille livres de rente. Cette Abbaye preſente à ſeize Cures & à deux Prieurez : c'eſt à preſent M. de Beauveau Archevêque de Natbonne qui en eſt Abbé, & en cette qualité Seigneur du Bourg.

S. VICTOR & Auvillars, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 414 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux montagnes reſſerrées ; la riviere d'Ouche y paſſe ; elle y a un pont aſſez mauvais ; elle ne peut être navigeable ; c'eſt un païs de forêts & de montagnes. Le Prieur de S. Vincent de Chalon eſt Collateur de la Cure.

S. VICTOR & Eſſumin, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 860 habitans.

S. VICTOR la Campagne, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 169 habitans. M. Robert en eſt Seigneur.

S. VICTOR près Maſſiac, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 186 habitans.

S. VICTORET, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 310 habitans.

S. VICTOUR, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 455 habitans.

S. VICTOUR, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 366 habitans.

S. VICTOUR, dans le Petigord, Diocèſe de Petigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 310 habitans.

S. VICTURNIEN, *S. Victurnianus*, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Coofolans, a 1346 habitans.

V I D

S. VIDAL, dans le bas-Languedoe, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 292 habitans.

V I E

S. VIE', dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 875 habitans.

S. VIE', dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 228 habitans.

V I G

S. VIGOR, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 630 habitans. M. l'Abbé de Valmont en eſt Seigneur.

S. VIGOR de Mieux, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 150 habitans.

S. VIGOR des Monts, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën,

S. VIGOR le Grand, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 700 habitans.

S. VIGOR ſur Eure, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 238 habitans. M. de Tinnerre en eſt Seigneur.

S. VIGOR des Meſerets, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 495 habitans.

V I N

S. VINCENT, *Sanctus Vincentius*, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 860 habitans.

S. VINCENT, dans le haut-Languedoe, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 392 habitans.

S. VINCENT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 324 habitans. C'eſt aux Religieux de Vallaſſe.

S. VINCENT, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 40 habitans. M. de Benouville en eſt Seigneur.

S. VINCENT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 348 habitans.

S. VINCENT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 106 habitans.

S. VINCENT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 286 habitans. Sa ſituation eſt aſſez belle; c'eſt un païs de plaines. L'Abbé de S. Simphorien eſt Collateur de la Cure. Il y a un Benefice dans l'étenduë du fi-nage, qui portoit autrefois le titre d'Abbaye, & à preſent de Prieuré Ordre de S. Auguſtin, dans lequel ſont des Chanoines de la Congregation de France. Le Roi eſt Collateur de ce Prieuré.

S. VINCENT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 475 habitans.

S. VINCENT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlemeot & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 223 habitans.

S. VINCENT, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 600 habitans.

S. VINCENT, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 508 habitans.

S. VINCENT, Baronie, dans le Poitou; Election de S. Maixant, au Duc de Mazarin, & à l'Abbé de S. Maixant.

S. VINCENT, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 30 habitans.

S. VINCENT, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 210 habitans.

S. VINCENT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, a 180 habitans.

S. VINCENT, *Caſtrum Sancti Vincentii*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 310 habitans. Ce lieu fut acquis en 1299. par un Abbé de Cruys.

S. VINCENT, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Seyne, a 200 habitans.

S. VINCENT, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la Picardie, au Diocèſe de Senlis. Cette Abbaye a été fondée en 1067. par Anne de Ruſſie, femme d'Henri I. elle eſt de douze mille livres, dont l'Abbé en a ſept mille livres pour lui. Il y a un College dans cette Abbaye; elle a embraſſé la réforme dès l'an 1620. avant même l'Abbaye de Sainte Geneviéve de Paris.

S. VINCENT, dans le Quercy, Dioceſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 216 habitans.

S. VINCENT aux Bois, *Sancti Vincentii in Nemore*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Chartres; elle a été fondée en 1212. elle eſt ſituée près de Châteauneuf en Thimerais, au milieu des bois, ce qui lui donne ſon ſurnom, & à vingt-deux lieuës de Paris. Elle a reçû la réforme. La Manſe Abbatiale eſt de quinze cens livres.

S. VINCENT d'Agaſſas, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 102 habitans.

S. VINCENT d'Exideüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 428 habitans.

S. VINCENT de Barrés, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 580 habitans.

S. VINCENT de Bourg, ſur la Gironde, dans la Guienne, Diocèſe de Bordeaux. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, ſituée dans la ville de Bourg.; elle vaut quatre mille livres.

S. VINCENT de Chaume. *Voyez* Chaume.

S. VINCENT de Corps, dans l'Agenois,

Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 200 habitans.

S. VINCENT de Coſſe, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 585 habitans.

S. VINCENT de Gy, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 360 habitans. Cette Paroiſſe eſt unie pour le ſpirituel à celle de S. Martin de Cour qui en eſt proche, parce que le Curé de S. Martin de Cour ne pouvant vivre du peu qu'il en retiroit, l'Archevêque de Bourges a jugé à propos de faire deſſervir cette derniere Paroiſſe par le Curé de S. Vincent de Gy. L'une & l'autre ſont de la Juſtice de Maſſay, du Bailliage & du Grenier à ſel de Vierzon, & de la Coutume de Berry. L'Abbé de Maſſay eſt Collateur des deux Cures; celle de Cour étoit ci-devant à penſion de deux cens livres; l'Abbé lui a cedé depuis les dixmes. L'une & l'autre ſont à un quart de lieuë de Maſſay, à ſix d'Iſſoudun, & à deux de Vierzon, toutes deux de l'Archiprêtré de Graçay. Leur terroir n'eſt bon que pour le ſeigle, encore eſt-il de peu de raport. La petite riviere de Theol, qui vient d'Iſſoudun, paſſe au pied de l'Egliſe de Cour, & ſe va décharger dans le Cher à une lieuë de-là. Il n'y a aucun commerce; les habitans ſont ſimples & peu laborieux; il peut y avoir dans les deux Paroiſſes enſemble 540 habitans. La Taille eſt perſonnelle, & l'on adreſſe les lettres par Vierzon.

S. VINCENT de la Chaſtre, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 680 habitans.

S. VINCENT de la Riviere, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 102 habitans.

S. VINCENT de Luc, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron. L'Abbé joüit de ſix mille livres de rente; il entre aux Etats de la Province. Le Monaſtère eſt à preſent occupé par des Barnabites.

S. VINCENT de Sals, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 308 habitans.

S. VINCENT de Savignac, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendaoce de Bordeaux, Election d'Agen, a 420 habitans.

S. VINCENT de Soulier, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 545 habitans.

S. VINCENT de Souſompech, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 318 habitans.

S. VINCENT de Tiroſſe, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 386 habitans.

S. VINCENT des Landes, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 217 habitans.

S. VINCENT des Prez, *Sanctus Vincentius à Pratis*, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 636 habitans.

S. VINCENT des Prez, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Cluny, a 274 habitans. Ce lieu eſt ſitué auprès d'une montagne, du côté du couchant. Il y a une petite Riviere & un Pont ruineux à trois arcades. Les Hameaux de Bezournay & Pellerins en dépendent.

S. VINCENT du Font-Dulai, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 214 habitans.

S. VINCENT du Platre, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 212 habitans.

S. VINCENT en Breſſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Châlon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Châlon, Recette de S. Laurent, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de broſſailles & de taillis, ſans Riviere. Puliguy, Verneuvey, les Chazes & Muzeray en dépendent.

S. VINCENT lez Bragny, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Paray, ſitué entre Paray, Perey, Toulon & Digoin. Il n'y a qu'un ruiſſeau nommé la Houdrache, qui ſort de l'étang de Perey. Il n'y a aucun paſſage; c'eſt un païs de plaines & de méchans bois. Il y a environ quarante ouvrées de vignes. Les Chanoines de S. Vincent de Châlon ſont les Collateurs de la Cure. Le grand Chevagny, le petit Chevagny, la Chaſſagne & Maréchal en dépendent.

S. VINCENT près Blanzat, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont. Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 550 habitans.

S. VINCENT près Milhaud, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 500 habitans.

S. VINCENT S. Privat, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 192 habitans.

S. VINCENT ſur Gram, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonnes, a 1020 habitans.

S. VINCENT ſur Jard, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 470 habitans.

S. VINE, Vime, ou Ume, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque. M. l'Abbé de Roquette en eſt Seigneur.

S. VINOMER, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnere, a 535 habitans.

VIT

S. VIT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 345 habitans.

VIV

S. VIVANT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançoo, Bailliage & Election de Dole, a 58 habitans.

S. VIVANT, Bois, de cent quatre-vingt-ſept arpens & demi, de la Maîtriſe de Toulouſe.

S. VIVANT, *Sanctus Vivantius*, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuirs, a 160 habitans. C'eſt un Prieuré qui a été fondé en l'année 894. par Manaſſés Seigneur de

Vergy, & Comte de Dijon. Ce lieu eſt ſitué au coteau d'une montagne fort élevée. Il y a des vignes, dont le vin eſt de petite qualité.

S. VIVIEN, *Sanctus Vivianus*, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 590 habitans.

S. VIVIEN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 589 habitans.

S. VIVIEN, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 376 habitans.

S. VIVIEN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 159 habitans.

S. VIVIEN de Champbis. *Voyez* Champons.

S. VIVIEN de la Vallée, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 528 habitans.

S. VIVIEN en Eſpare, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 470 habitans.

S. VIVIEN lez Saintes, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 1170 habitans.

U L P

S. ULPHACE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saintes, a 530 habitans.

U L R

S. ULRICH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 78 habitans.

U N I

S. UNIAC, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 80 habitans.

V O I

S. VOIR, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 280 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à cinq lieuës de Moulins, & a deux de l'Allier, dans une plaine. Ce ſont des terres aigres à ſeigle, d'un médiocre produit; les foins ſont aſſez abondans, mais peu graſſifs; les pacages étendus en buiſſons & bruyeres. L'on y fait un profit raiſonnable de beſtiaux. Il y a pluſieurs cantons de bois & pluſieurs étangs, mais ni vignes ni menus fruits. M. le Duc en eſt Seigneur.

V O L

S. VOLUSIAN de Foix, *Fuxenſe Monaſterium*, Abbaye d'hommes, d'abord de l'Ordre de S. Auguſtin, au Diocèſe de Pamiers. Elle a été fondeé vers l'an 806. par Charlemagne, en mémoire d'une Victoire par lui remportée ſur les Sarrazins. Elle reconnoit auſſi pour Fondateurs en partie, les Comtes de Carcaſſonne, qui lui firent de grands biens l'an 468. Elle eſt ſituée dans la Ville de Foix, qui eſt la Capitale du Comté de ce nom, ſur la riviere de l'Auriege, à trois lieuës & au midi de la Ville de Pamiers. Elle eſt aujourd'hui poſſedée par des Chanoines réguliers de la Congregation de France. Elle vaut par an à l'Abbé huit mille livres.

V O U

S. VOUGAY, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 205 habitans.

U R A

S. VRAIN, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 455 habitans.

S. VRAIN, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, a 408 habitans.

S. VRAIN de la Cenſe, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 228 habitans. Il y a dans ce lieu une Mairie Royale reſſortiſſante de la Sénéchauſſée de Vitry-le-François.

S. URAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 125 habitans.

S. URAN, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, a 90 habitans.

U R B

S. URBAIN, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 1260 habitans. Cette petite ville eſt ſituée à une lieuë de Joinville; elle doit ſon agrandiſſement & ſon nom à une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Vanne. Cette Abbaye a été fondée par Archambaut Evêque de Châlons, dans le neuviéme ſiécle, d'abord ſous le titre de la Sainte Trinité, depuis changé en celui de S. Urbain. Charles le Chauve lui a fait de grands biens. L'Abbé joüit de huit mille livres, & les Moines de quatre mille livres. Cette Abbaye porte le titre de Vicomté.

S. URBAIN, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 354 habitans.

U R C

S. URCIN, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 460 habitans. Il y a une petite Forêt qui dépend de l'Abbaye de la Luzerne, qui eſt de l'Ordre des Prémontrés, où il y a un Abbé régulier. L'Abbaye eſt ſur l'Evêché d'Avranches, & borde le Diocèſe de S. Urcin, auſſi-bien que S. Ligier, qui eſt la Paroiſſe ſuivante, au Nord de ladite Abbaye, qui n'en eſt ſéparée que par une petite Riviere, & un Pont pour y entrer.

S. URCISE, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 195 habitans.

S. URCISSE,

S. URCISE, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 1956 habitans.

S. URCISE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 745 habitans.

S. URCISSE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

S. URCISSE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 199 habitans.

U R G

S. URGEAN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 263 habitans.

U R I

S. URIAL, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 182 habitans.

S. URIEL, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 81 habitans.

S. URIEN, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 310 habitans.

U R S

S. URSIN, Abbaye. *Voyez* Saint Symphorien.

S. URSIN, Prieuré, Diocèſe du Mans, de Sainte Croix. Il y a trois Religieux.

S. URSIN d'Eſperon, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 102 habitans. Ce lieu eſt de la Banlieuë de Caën.

U R U

S. URUGE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de S. Laurent, a 630 habitans.

S. URUGE ſur Guye, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 160 habitans.

S. URUGES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 410 habitans. C'eſt un païs partie de forêts, partie de montagnes. Il y a une Riviere nommée Guye. Il y a un Pont & des planches. S. Martin eſt annexe dudit Saint Utuges.

U S A

S. USAGE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 264 habitans.

U S T

S. USTRE, dans le Poiton, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 160 habitans.

U S U

S. USUGES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, & Chambre a ſel de Louhans, du Reſſort de S. Laurent, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plein, & de Bruyeres, ſur la Riviere de Seille. Charangetoux, Vincelles-le-Rup & les habitans de Montoiſis en dépendent.

U T I

S. UTIN, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 150 habitans.

V U L

S. VULBAS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 248 habitans.

S. VULMER, *Sancti Wilmari Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Auguſtin à preſent; autrefois de l'Ordre de S. Benoît, dans les bois en Picardie, auprès de Boulogne & de la Mer. Elle a été entierement détruite par Henri VIII. Roi d'Angleterre. Il n'y a plus de conventualité. Elle devoit ſon origine à S. Vulmer, qui s'étoit attaché encore tout jeune à l'Abbaye d'Haumont en Haynaut, dont il garda d'abord les troupeaux: puis ayant apris à lire, il donna des marques ſi éclatantes de ſon eſprit & de ſes bonnes qualités, que l'Abbé d'Haumont lui fit faire ſes études, & il devint Prêtre. Les progrès qu'il fit lui attirerent des éloges auſquels ſon humilité fut ſi contraire, qu'il s'enfuit dans une affreuſe forêt, qu'il fut encor obligé de quitter pour la même raiſon. Il revint dans ſa patrie près de Boulogne, & ſe retira dans une forêt qui lui avoit appartenu, comme faiſant partie de ſon patrimoine. Il y vêcut en Hermite; ſon frere Walmare venoit tous les jours lui apporter à manger, & pour ſe faire entendre frapoit avec un maillet ſur une petite table de bois qu'il avoit ſuſpendu à un arbre, & qui lui tenoit lieu de cloche. Un grand nombre de ſaintes ames allerent le trouver pour le prier de les conduire dans une vie ſainte & retirée. Il s'y forma vers l'an 688. deux Monaſteres, un d'hommes, & un de femmes, ſous l'invocation de la Sainte Vierge. On y conſervoit la table de bois & le maillet dont on vient de parler.

W U E

S. WUEST le Biez, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 332 habitans.

U Z A

S. UZAGE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de S. Jean de Loſne, Recette de Dijon, a 206 habitans. Il eſt ſitué dans la plaine, à la porte de S. Jean de Loſne; il y a la Riviere de Bienne; c'eſt un païs de plaines; ils jouiſſent de la même exemption que ceux de S. Jean de Loſne, & ne payent point de taille, comme étant de la Paroiſſe dudit S. Jean, & pour les mêmes cauſes.

U Z E

S. UZE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vien-

ne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 414 habitans.

X A N

S. XANDRE, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1315 habitans.

Y A G

S. YAGUEN, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 520 habitans.

Y A N

S. YAN, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Brionnois, a 158 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le bord de la riviere d'Arconce, & l'Egliſe ſur une petite monticule. La Cure dépend de l'Ordre de Malte; c'eſt le Commandeur de Bugnay qui en eſt Collateur. Les Fiefs qui dépendent de S. Yan, ſont l'Altiere & la Broſſe.

Y B E

S. YBERD, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 318 habitans.

Y L I

S. YLIE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 110 habitans.

Y O L

S. YOLE'E, ou ſainte Eulalie, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 740 habitans.

Y O N

S. YON, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 219 habitans. C'eſt un Fief qui appartient à M. le Preſident de Lamoignon. Il y a un Prieuré de dix mille livres.

Y O R

S. YORRE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 155 habitans.

S. YORS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 210 habitans.

Y P O

S. YPOLY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 376 habitans.

Y R I

S. YRIEIX, ou S. Yrier de la Perche, *Attanenſe, Sancti Aredii Cœnobium*, ou *Attanum Sancti Aredii*, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 2770 habitans. Il y avoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée eo 572. Elle a été ſécularisée en un Chapitre de trente-deux Chanoines; il n'y a plus preſentement qu'un Doyen, un Chantre, douze Chanoines & ſix Titulaires du bas Chœur. Cette Ville a une Prevôté du Reſſort du Préſidial de Limoges; la Juſtice eſt en partage avec le Roi & le Chapitre. Cette Ville eſt ſituée ſur la Riviere nommée l'Iſle; il en eſt parlé dans les Annales de France, à l'année 534. Il y a aux environs des mines de fer aſſez conſiderables.

S. YRIEIX ſous Aixe, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 400 habitans.

S. YRIER de la Perche, *Attanum Sancti Aredii*, C'étoit autrefois une Maiſon de l'Ordre de S. Benoît; c'eſt preſentement une Egliſe Collegiale, dans le Limoſin, au Diocèſe de Limoges, dans l'Archiprêtré de Meyſe, ſur la Riviere nommée l'Iſle; elle a été fondée l'an 1185. il en eſt parlé dans les Annales de France de l'an 534. ſous le nom d'*Athanenſe Monaſterium. Voyez* ci-deſſus, S. Yrieix.

S. YRIERS, Juſtice Royale, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 550 habitans.

S. YRIEUX, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 645 habitans. Elle eſt du Preſidial de Tulles.

Y V O

S. YVOINE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 400 habitans.

Y Z A

S. YZANS en Caſtillon de Medoc, dans la Guiénne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 410 habitans.

Z A C

S. ZACHARIE, *S. Zacharias*, dans la Provence, Diocèſe de Marſeille, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Maximin, a 203 habitans. Il y a un Monaſtere très-ancien de Benedictines; il exiſtoit dès le tems de Caſſian, en 450. Ce Monaſtere à reçû la Réforme en 1630.

SAINTES

ABO

SAINTE ABONDANCE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 405 habitans.

AGA

Ste AGATHE, *Sancta Agatha*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 375 habitans. Cette Terre appartient à M. l'Archevêque de Roüen.

Ste AGATHE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 146 habitans.

Ste AGATHE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 133 habitans.

Ste AGATHE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 10 habitans.

AGN

Ste AGNE'S les Machurey, *Sancta Agnes*; dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 268 habitans.

Ste AGNE'S, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 360 habitans.

ALA

Ste ALAUSIE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 111 habitans.

Ste ALAUSIE, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 296 habitans.

ANA

Ste ANASTASIE haut, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 520 habitans.

Ste ANASTASIE bas, *Sancta Anaſtaſia*, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 290 habitans.

ANN

Ste ANNE, *Sancta Anna*, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 106 habitans.

Ste ANNE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 114 habitans.

Ste ANNE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 15 habitans.

Ste ANNE d'Eſt, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 310 habitans.

Ste ANNE d'Eſtrade, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 78 habitans.

Ste ANNEKIRCH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ribauville, a 129 habitans.

APH

Ste APHRODINE, Abbaye ſecularisée, dans le Diocèſe de Beziers en Languedoc.

APP

Ste APPOLLINE, Abbaye, dans le Diocèſe de Riez en Provence, de l'Ordre de S. Benoît; elle a ſix Religieux, & trois mille livres de revenu.

AUS

Ste AUSTREBATHE, dans l'Artois, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 87 habitans.

Ste AUSTEBERTE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 340 habitans.

Ste AUSTREBERTE, *Sancta Auſtreberta, Abbatia*, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, aux confins du Boulonnois ſur la riviere de Canche, près la ville de Montreüil. Elle a été fondée vers l'an 1050. par Sainte Auſtreberte premiere Abbeſſe de Poüilly, ou ſelon d'autres, de S. Paul en Beauvoiſis. Elle étoit petite fille de Gaudefroi le Grand, & ſœur de Sainte Franchilde.

AUX

Ste AUXONNE, Abbaye de Filles, dans le Diocèſe d'Angoulême; elle eſt de l'Ordre de S. Benoît, & de fondation Royale; elle a ſix mille livres de revenu pour quarante Religieuſes.

BAR

Ste BARBE, dans la Normandie, Diocèſe; Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 301 habitans. M. de Montmartin en eſt Seigneur.

Ste BARBE en Auge, en Normandie, Prieuré de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, ſur la riviere de Dive, Diocèſe de Liſieux, fondé en 1128. Il poſſede les Seigneuries de pluſieurs Paroiſſes, dont ſes Religieux déſervent les Cures, & le revenu qui étoit deſtiné au Prieur Commandataire, eſt annexé aux Jeſuites de Caën.

Ste BARBE ſur Gaillon, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 340 habitans.

BAU

Ste BAUME, *Sacra Spelunca*, dans la Provence, Diocèſe de Marſeille, Parlement & Intendance d'Aix, Recette de S. Maximin. C'eſt une grotte qui eſt au haut d'une montagne d'un accès très-difficile, à cinq lieuës de Marſeille, & à deux de S. Maximin; elle eſt en grande véneration chez les Provenceaux, depuis que les Dominicains de S. Maximin qui ont la garde d'un Corps Saint, que dans le Païs l'on croit être celui de la Madeleine de l'Evangile, y ont établi un petit Couvent ou hoſpice dans l'endroit, ou, ſelon la tradition du Païs, cette Sainte a fait une pènitence de trente ans. C'eſt une caverne creuſée dans la Roche vive, & preſqu'au milieu de cette montagne très-haute; elle peut avoir vingt-cinq ou trente pas en quarré. Les Dominicains y ont établi un Hoſpice pour recevoir les Pelerins, & ſatisfaire à leur dévotion. Cet Hoſpice taillé dans le Roc, peut loger vingt Religieux; la voûte de cette caverne diſtile continuellement de l'eau, excepté à l'endroit où la Sainte ſe repoſoit ſur un lit de roche. L'on a renfermé de grilles de fer cet endroit. Il y a à côté une fontaine, dont l'eau eſt excellente; l'on dit même qu'elle eſt propre pour la guériſon de pluſieurs maladies. Au ſommet de la montagne que l'on nomme le S. Pilon, où l'on monte par des ſentiers mal-aiſez entre les pierres & les broſſailles. Il y a une petite Chapelle bâtie au bord du précipice, qui eſt taillé auſſi perpendiculairement qu'une muraille, depuis le haut juſqu'en bas de la montagne. La tradition du Païs eſt que cette Sainte y étoit enlevée ſept fois le jour par les Anges. Ce lieu eſt ſi élevé, que l'on en découvre la pleine mer à ſix lieuës de-là vers la Cioutat, & que la vûë ſe porte par-deſſus les plus hautes montagnes. Il y a un grand concours de Pelerins qui y vont. Le chemin pour y aller eſt très-difficile entre des rochers & des bois, dans leſquels on trouve de toutes ſortes de plantes médecinales. Il y a auſſi des mines de Jayet qui ſont négligées.

BAZ

Ste BAZEILLE, Bourg, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 1646 habitans.

BEU

Ste BEUVE aux Champs, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 276 habitans. Madame l'Abbeſſe de S. Paul en eſt Dame.

Ste BEUVE en Riviere, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchârel, a 255 habitans. M. de Vieuxbourg en eſt Seigneur.

BEZ

Ste BEZENNE, Terre, dans le Poitou, & de l'Election de Niort. Elle eſt à l'Evêque de Poitiers, & lui raporte quatre mille livres de rente.

BLA

Ste BLANDINE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 375 habitans. C'eſt une terre qui raporte douze cens livres à M. l'Abbé de la Rochefoucault.

Ste BLANDINE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 445 habitans.

BRI

Ste BRIGITTE, dépendant de la Paroiſſe de S. André, au Diocèſe de Lodeve en Languedoc. Il y a une Chapelle où l'on dit la Meſſe les Dimanches & Fêtes. Il n'y a que cinq ou ſix maiſons.

CAM

Ste CAMELLE, dans le haut-Languedoc; Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 485 habitans.

Ste CAMELLE, dans le païs de Foix, Diocèſe de Perpignan, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette du Comté de Foix, a 20 habitans.

CAT

Ste CATHERINE, *Sancta Catharina*, Ville, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1942 habitans.

Ste CATHERINE, Bourg, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 15 habitans.

Ste CATHERINE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Mets, a 210 habitans.

Ste CATHERINE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 260 habitans.

Ste CATHERINE, nom d'une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, bâtie ſur une montagne, près la ville de Roüen; il n'en reſte aucun veſtige; ſes revenus ſont unis, partie à la Chartreuſe de S. Julien, qui eſt au bas de la montagne, & l'autre partie à la Chartreuſe de Gaillon.

Ste CATHERINE à Rouvre, dans le Diocèſe de Soiſſons. C'eſt un Prieuré de deux mille huit cens livres.

Ste CATHERINE de Coing, Prieuré, dans le Berry, du Diocèſe de Bourges, & du reſſort d'Iſſoudun.

Ste CATHERINE d'Alby, *Abbatia Sancta Catharina*, vulgairement *Capitis Pontis-Tarni*. C'eſt une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Auguſtin; elle eſt ſituée dans la ville d'Alby; elle a tiré ſon origine de l'Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin à Toulouſe, vers l'an 1333 ſuivant une lettre écrite cette même année par l'Abbeſſe Jeanne, à l'Evêque d'Alby, au ſujet de la conſtruction d'un Monaſtere dans cette Ville, & par laquelle elle lui ſoumet entierement les Religieuſes qu'elle lui enenvoyoit pour commencer ce nouvel établiſſement. Ce Monaſtere auſſi-tôt après ſa fondation, fut réduit à une ſi extrême diſette, qu'à peine y avoit-il de quoi entretenir trois ou quatre Religieuſes. Enfin le treize Juillet 1484. par l'autorité du Pape Sixte IV. qui mourut un mois après, les Chanoineſſes furent chaſſées par l'Evêque d'Alby, & l'on mit à leur place l'an 1486. des Filles de l'Etroite Obſervance de Sainte Claire, ſous le titre de l'Annonciation, qui ſe ſont maintenuës juſqu'aujourd'hui

qo'aujourd'hui dans la régularité & l'obſervance de la plus exacte pauvreté.

Ste CATHERINE d'Apt, *Abbatia Sanctæ Catharinæ*, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Auguſtio, dans la ville d'Apt. Son origine ſe connoît par une inſcription qui eſt dans le Cloître, & que l'on peut encore lire. La voici.

Anno Domini MCCXCIX. feſtiuet in Feſto Sancti Stephani R. in Chriſto P. D. Raimundus Botti bona Memoriæ Apt. Epiſcopus, quondamhoc Monaſterium ædificavit & dotavit, cujus anima requieſcat in pace Chriſti. Amen.

L'an du Seigneur M. CCXCIX. le jour de la Fête de S. Eſtienne, le R. P. en Jeſus-Chriſt, Meſſire Raimond Botti, de bonne memoire, autrefois Evêque d'Apt, a fait bâtir & a doté ce Monaſtere. Que ſon ame repoſe en paix. *Amen.*

Cette Abbaye a eu des Abbeſſes de la plus haute qualité, & du plus rare mérite.

Ste CATHERINE de Fierbois, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 540 habitans. C'eſt un Bourg ſitué à une lieuë de Sainte Maure. Ce Bourg eſt renommé pour les excellentes prunes qui portent le nom de Sainte Catherine. L'on veut que ce ſoit où la Pucelle d'Orleans trouva l'épée de Charlemagne, dont elle s'eſt ſervi dans ſes expeditions guerrieres, & que l'on a porté depuis au Tréſor de S. Denis. L'on dit qu'elle la trouva dans le tombeau d'un ſoldat. La Chapelle qui porte ce nom eſt à la préſentation de l'Archevêque de Tours.

Ste CATHERINE de l'Abergemeot, dans la Bourgogne, Diocèſe, Parlemeot & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Gengoux-le-Royal, ſitué en montagnes à deux lieuës de Cluny, c'eſt le grand chemin d'Autun à Dijon. Il y a quelques vignes. Le Village a quinze à vingt maiſons: les hameaux de Patieres & Eſlandes en dépendent.

Ste CATHERINE de Laval, Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la ville de Laval, dans le Maine. Il a été fondé en 1224. par Aviſe de Craon, Veuve de Guy VI. La manſe du Prieur eſt de deux mille livres, & la Manſe Monachale de douze cens livres.

Ste CATHERINE de Montpellier, Prieuré. *Voyez* Montpellier.

Ste CATHERINE ſur Riverie, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Saint Eſtienne, a 518 habitans.

C E C

Ste CECILE, *Sancta Cecilia*, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleoo, a 1130 habitans.

Ste CECILE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 800 habitans. M. de Creſney en eſt Seigneur, & preſente à la Cure.

Ste CECILE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 465 habitans.

Ste CECILE, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlemeot de Paris, Inteodance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 560 habitans.

Ste CECILE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 190 habitans.

S. CECILE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlemeot de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Cluny a 178 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée eotre des montagnes, & n'eſt couverte qu'au nord. La riviere de Groſne y paſſe. Il y a une planche au lieu de pont. Les Hameaux de l'Etang, Cray & Poulangers en dépendent.

Ste CECILE d'Andorge, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 522 habitans.

C E R

Ste CEROTTE, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 378 habitans.

C H R

Ste CHRISTIE, Bourg, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Electioo d'Armagnac, a 210 habitans.

S. CHRISTIE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 168 habitans.

Ste CHRISTIE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 277 habitans.

Ste CHRISTINE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 272 habitans.

Ste CHRISTINE, *Sancta Chriſtina*, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 258 habitans. Il y a un Prieuré qui vaut deux mille livres.

Ste CHRISTINE, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 218 habitans.

C L A

Ste CLAIRE, Abbaye de filles, dans la ville de Vienne en Dauphiné. Il y a quinze Religieuſes, & elle n'a que deux mille livres de revenu.

C O L

Ste COLOMA & Foncouberte, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Coofeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 40 habitans.

Ste COLOMBE, *Caſtrum Sanctæ Columbæ*, Ville, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Iotendance de Lioo, Election de Roanne, a 600 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord du Rhôoe, vis-à-vis la ville de Vienne. Il y a une Vignerie Royale, reſſortiſſante à la Séoéchauſſée de Lion.

Ste COLOMBE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlemenr de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 638 habitans.

Ste COLOMBE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Flécbe, a 969 habitans.

Ste COLOMBE, Bourg, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne,

a 210 habitans. Il y a un Prieuré de ſix cens cinquante livres. On nomme ordinairement ce lieu Sainte Colombe à Miradoux.

Ste COLOMBE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix; a 825 habitans.

Ste COLOMBE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 816 habitans.

Ste COLOMBE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 408 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 575 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 323 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 720 habitans. M. le Guerchois eſt l'un des Seigneurs. L'Egliſe de cette Paroiſſe eſt ſur le bord du marais & de la riviere de Douvre. Il y a deux Seigneurs ſeculiers, dont l'un nomme à la Cure.

Ste COLOMBE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 363 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 460 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 390 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, a 250 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë de Donzy; elle ſuit la Coutume d'Auxerre, & releve de la Pairie de Donzy; & pour les cas Royaux elle releve d'Auxerre, & elle eſt du Grenier à ſel de Coſne. La taille eſt perſonnelle. La Cure eſt de trois à quatre cens livres, à la preſentation du Prieur de la Charité. Le terrain eſt très-ingrat pour le bled; le reſte eſt tout bois, mines de fer: il y a des forges. C'eſt une haute Juſtice dont les Chartreux de Bellary ſont Seigneurs. Les habitans ne s'occupent qu'aux forges, aux fourneaux & au commerce de bois. Les peuples ſont difficiles & peu aimés de leurs voiſins.

Ste COLOMBE, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 400 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Beaujollnis, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendauce de Lion, Election de Villefranche, a 204 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Saintooge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 185 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudoo, a 180 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 186 habitans. Ce lieu eſt ſitué en montagnes & coteaux. Il y a peu de vignes. La riviere de Marigny y prend ſa ſource. L'Abbé d'Oigoy eſt Collateur de la Cure. La métaine de la Borde dépend de cette Paroiſſe.

Ste COLOMBE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 174 habitans, Ce lieu eſt ſitué ſur la Seine au pied d'une roche. Les Religieux de Moleſme ſont Collateurs de la Cure. Le Moulin Rouge & Chagnogné, qui ſont deux Fiefs, les Métairies de Peringey, la Grange-Neuve, la Forêt, & le Moulin de la Maladerie en dépendent.

Ste COLOMBE, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 272 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 150 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 100 habitans. C'eſt aux Religieux de Fécamp.

Ste COLOMBE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 167 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 270 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 306 habitans.

Ste COLOMBE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, a 90 habitans.

Ste COLOMBE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 115 habitans.

Ste COLOMBE la Petite, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 286 habitans.

Ste COLOMBE lez Sens, *Sancta Columba prope Senones*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Sens, & près de cette Ville. Elle a été fondée l'an 936. en l'honneur de Sainte Colombe Vierge, qui y fut martyriſée l'an 175. La Manſe Abbatiale eſt de cinq mille livres.

Ste COLOMBE ſur Rille, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 705 habitans.

Ste COLOMME, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Aueh, Vallée d'Oſſan, & Sénéchauſſée d'Oleron, a 310 habitans.

CON

Ste CONSORCE, & Marcy-le-Loup, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 300 habitans.

COU

Ste COULOMBE, *Sancta Columba*, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aeqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Aueh, Election des Lannes, a 750 habitans.

Ste COULOMBE de Montrouroux, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlemeot de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 183 habitans.

CRO

Ste CROIX, *Caſtrum Sanctæ Crucis*, Ville, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain d'Alſace, Bailliage d'Enlisheim, a 380 habitans.

Ste CROIX, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 500 habitans.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèſe de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 735 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe qui a deux Curez.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën. C'eſt une petite Paroiſſe environnée de bois. L'Evêque de Coutances nomme à la Cure.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 370 habitans. M. de Siville en eſt Seigneur.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 400 habitans. C'eſt à l'Abbé de Feſcamp.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 508 habitans.

Ste CROIX, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 192 habitans.

Ste CROIX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 138 habitans.

Ste CROIX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Louhans, Recette de Saint Laurent, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué près la riviere & la prairie de Soulevaux, & la riviere des Foſſez, ſur laquelle il y a un pont. C'eſt le paſſage de Louhans à Bourg, & de Franche-Comté à Tournus: c'eſt un païs de forêts.

Ste CROIX, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Electinn des Lannes, a 102 habitans.

Ste CROIX, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 214 habitans.

Ste CROIX, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 150 habitans.

Ste CROIX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Monrelimart, a 279 habitans.

Ste CROIX, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 260 habitans.

Ste CROIX, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 260 habitans.

Ste CROIX, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 222 habitans.

Ste CROIX, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Auguſtin, dans la Bretagne, an Diocèſe de Treguier. Elle a été fondée en 1135. Elle eſt ſituée à une demi lieuë de Guingamp.

Ste CROIX à la Hague, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 385 habitans.

Ste CROIX au Boſcage, dans la Normandie, Diocèſe de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 87 habitans.

Ste CROIX à Lauze, *Sancta Crux de Alauſia*, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 260 habitans.

Ste CROIX d'Angle, *Anglia* ou *Angla*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Auguſtin, au Diocèſe de Poitiers. Elle eſt ſituée ſur la petite riviere d'Anglin. On prétend qu'elle a été bâtie par Iſembert Evêque de Poitiers, par ſa mere Teburge & par ſes freres Senebaud & Manaſſés. Guillaume Temper Evêque de Poitiers en fit la Dédicace l'an 1192. La premiere pierre avoit été poſée l'an 1175. & l'édifice fut achevé l'an 1191.

Ste CROIX d'Apt, *Abbatia Sanctæ Crucis*, Abbaye de filles, autrefois de l'Ordre de S. Benoît, & preſentement de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèſe d'Apt. Elle doit ſon commencement à Chauviere, Abbé de Saint André d'Avignon, qui l'an 1234. abandonna, moyennant une rente annuelle, l'Egliſe de Sainte Croix en Rouſſillon à Cecile & quelques autres Vierges, qui brûlnient d'un ardent déſir de ſe conſacrer à Dieu dans la vie Religieuſe. Il ſe reſerva auſſi le droit de confirmer le choix de chaque Abbeſſe qui ſetoit élûë. Mais l'an 1361. ce Couvent de filles ayant été ravagé par des ſoldats, le Cardinal Anglicus Grimoaldi, frere du Pape Urbain V. & Archevêque d'Avignon, fit conſtruire pour ces pieuſes filles un Monaſtere dans la ville d'Apt. Elles ne commencerent à l'habiter qu'en 1372.

La Charte de cette fondation faite reciproque entre l'Abbé Chauviere & l'Abbeſſe Cecile, porte entr'autres conditions, que lorſque les Moines de Saint André d'Avignon iront à Sainte Croix, les Religieuſes les recevront honnêtement, & comme il convient recevoir ſes Seigneurs & Maîtres; que même elles les régaleront ſelon leurs facultez; & qu'au cas que dans la ſuite il ceſſe d'y avoir des Religieuſes dans cette Maiſon, dès l'inſtant l'Abbé & les Religieux de Saint André s'en empareront comme de choſe à eux appartenante, &c. Le catalogue de ſes Abbeſſes monte au nombre de vingt-deux juſqu'en 1712.

Charlotte de Chauvigny de Blot ſa vingtiéme Abbeſſe y mit la réforme en 1638. & mourut dix ans après. Elle eſt inhumée dans l'Egliſe, avec une épitaphe chargée d'éloges magnifiques; ſçavoir, qu'elle fut la mere des pauvres, qu'elle n'eut rien d'une femme que le ſexe; qu'elle ſoutint avec une égalité parfaite la mauvaiſe & la bonne fortune; qu'elle conduiſit ce Monaſtere avec une attention & une ſageſſe admirable pendant cinquante années: que toutes les vertus lui ſervirent tellement d'appui, qu'elle marcha toujours d'un pas égal dans le chemin de la perfection; & qu'enfin après avoir été une Heroïne de charité, elle alla recueillir à uſure les fruits de tous ſes merites, âgée de plus de quatre-vingt ans.

Ste CROIX de Belmontel, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 296 habitans.

Ste CROIX de Caderles, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 192 habitans.

Ste CROIX de Corneille, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Montivilliers, a 652 habitans. C'eſt à M. l'Evêque d'Agde.

Ste CROIX de Joſſelin, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 316 habitans.

Ste CROIX de Machecou, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 431 habitans.

Ste CROIX de Mareuil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 340 habitans.

Ste CROIX de Montſerrand, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 910 habitans.

Ste CROIX de Val-Franciſque, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 580 habitans.

Ste CROIX de Vannes, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 308 habitans.

Ste CROIX des Aigues, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 82 habitans.

Ste CROIX des Baux, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Evreux, a 366 habitans.

Ste CROIX du Mont, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1510 habitans.

Ste CROIX & Allemans, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 236 habitans.

Ste CROIX & Cittas, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Ricux, a 589 habitans.

Ste CROIX & Fontancz, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, a 128 habitans.

Ste CROIX ſur Aizier, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 470 habitans. C'eſt à l'Abbaye de Feſcamp.

Ste CROIX ſur Orne, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 353 habitans.

DOD

Ste DODE, dans le bas-Armagnac, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 210 habitans.

EAU

Ste EAUNE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 670 habitans. Cette terre raporte cinq mille livres à M. de la Guillotiere.

ELI

Ste ELIZABETH du Queſnoy, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, de quatre mille livres. *Voyez* le Queſnoy.

EUL

Ste EULALIE, *Sancta Eulalia*, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 675 habitans.

Ste EULALIE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 575 habitans.

Ste EULALIE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 138 habitans.

Ste EULALIE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 364 habitans.

Ste EULALIE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 306 habitans.

Ste EULALIE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 110 habitans.

Ste EULALIE, dans le Daupbiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, a 378 habitans.

Ste EULALIE d'Uzerche, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 336 habitans.

Ste EULALIE de Leiſſac, Commanderie de l'Ordre de Malthe, dans le Roüergue, Election de Milhaud. Il y a une Forêt, moitié cheſne moitié ſapins, contenant deux cens arpens. Il y a une Juſtice Seigneuriale.

Ste EULALIE & S. Hilaire, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 360 habitans.

Ste EULALIE ou Gailleraud, dans le haut-Vivatais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 152 habitans.

EUP

Ste EUPHEMIE, *Sancta Eufemia*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 210 habitans.

FEI

Ste FEIRE, Petit Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Guetet, a 190 habitans. Cette petite Paroiſſe ſuit la Coutume de la Marche; elle eſt ſituée à une lieuë de Feüilletin, & à deux d'Aubuſſon. La Taille eſt mixte; la Cure eſt de trois cens livres, à la nomination des Chanoines d'Aubuſſon. Les terres ne raportent que du ſeigle & des avoines. Il y a des bois de haute futaye. Le Chapitre d'Aubuſſon eſt Seigneur de ce Village, qui eſt un ſimple Fief. La plûpart des habitans vont travailler à Paris, & ſont Maçons. Il n'y a aucune Manufacture dans le lieu. L'on adreſſe les lettres à Feüilletin.

FER

Ste FERIOLE, Bourg, dans le Limoſin; Diocèſe

Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 2490 habitans.

FLA

Ste FLAIRE, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1190 habitans.

FLE

Ste FLEURENCE, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 96 habitans.

FLO

Ste FLORENCE l'Ebergement, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 850 habitans.

Ste FLORINE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 988 habitans. L'on y tire du charbon de terre qui ſe voiture par l'Allier.

FOY

Ste FOY, *Oppidum Sanctæ Fidei*, Ville, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1998 habitans. Elle eſt Siége d'une Juſtice Royale. La ville de Sainte Foy eſt ſituée ſur la Dordogne, à quatre lieuës à l'occident de Bergerac; elle n'eſt pas ancienne; elle a ſoutenu pluſieurs Sieges: l'on n'a pû la réduire qu'en 1621. que le Maréchal de la Force la remit à Loüis XIII. Son commerce conſiſte en bled, vins & eaux-de-vie.

Ste FOY, Bourg, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1810 habitans.

Ste FOY, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 380 habitans.

Ste FOY, Annexe, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 146 habitans.

Ste FOY, Ville, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 600 habitans. On la nomme ordinairement Sainte Foy de païs Rolliere

Ste FOY, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 830 habitans.

Ste FOY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 387 habitans. C'eſt à M. le Marquis de Bully.

Ste FOY, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 240 habitans.

Ste FOY, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 200 habitans.

Ste FOY, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 34 habitans.

Ste FOY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 42 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine proche un bois. Le Seigneur de Marcigny eſt Collateur de la Cure. Il y a longtemps qu'il n'y a eu de Curé. Les habitans vont recevoir leurs Sacremens à Briand, ou à Semur en Brionnois.

Ste FOY de Belvés, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 340 habitans.

Ste FOY de Jeruſalem, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 70 habitans.

Ste FOY de Longua, dans le Perigord, Diocèſe de Petigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 725 habitans.

Ste FOY des Vignes, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 400 habitans.

FRI

Ste FRIQUE. *Voyez* S. Afrique.

GEM

Ste GEME, dans le Bazadois, Dioceſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 304 habitans.

Ste GEME, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 305 habitans.

Ste GEME, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 356 habitans.

Ste GEMME, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 810 habitans.

Ste GEMME, *Sancta Gemma*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial & Election de Bourges, Coutume de Lorris, Bailliage & Grenier à ſel de Sancerre, a 360 habitans. Cette Paroiſſe eſt à deux petites lieuës de Sancerre, & à une demi lieuë de Sury en Vaux. La Taille eſt perſonnelle; la Cure eſt de quatre cens cinquante livres. L'Abbé de S. Satur en eſt Collateur; il en dépend les Hameaux de Vreignoo, les Fourneaux & les Foucbars. La nature du terrain conſiſte en mauvaiſes terres, & en quelques cantoos de vignes, dont le vin eſt fort petit. M. le Duc en eſt Seigneur. Les Officiers du Bailliage de Sancerre y vieonent ſieger. Il n'y a point de commerce particulier dans le lieu. Meſſieurs Ruelle Préſident aux Enquêtes, & Chantre de Notre-Dame de Paris, & Meſſieurs Barrés Conſeillers au Parlement, y ſont nez dans le Village de Vreigoon. L'on tient cet article de M. Segoin, Curé du lieu.

Ste GEMME, dans la Champagne, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 425 habitans.

Ste GEMME, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 230 habitans

Ste GEMME, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Inteodance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 132 habitans.

Ste GEMME, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 24 habitans.

Ste GEMME le Sablon, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Préſidial de Tours, Coutume de Touraine, Grenier à ſel de Buzançois,

Election de Châteauroux, a 315 habitans. La Taille eſt perſonnelle, la Cure à portion congruë, c'eſt-à-dire, d'environ trois cens livres; l'Abbé d'Iſſoudun y nomme. Le terroir eſt un ſable très-pur; les grandes chaleurs conſomment tout, & l'on y recüeille fort peu de bled; il n'y a point de prairie. L'on y prend de la Caſtille pour y faire du fer. Il y a pluſieurs petits bois qui ſont du côté du levant, le bois de la Freſnay, qui eſt un taillis; du côté du couchant, le bois de la Bergere; & du côté du ſeptentrion, le bois de la Seigneurie du devant. M. le Duc d'Antin eſt Seigneur de cette Paroiſſe; elle dépend du Matquiſat de Mezieres en Brenïe. L'on fait des pots communs de terre dans un Village qui en dépend. Il faut adreſſer les lettres par Châteauroux.

Ste GEMME près Segré, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1135 habitans.

Ste GEMME ſur Loire, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers a 1135 habitans.

GEN.

Ste GENEVIEVE, *Caſtrum Sanctæ Genovefæ*, Bourg, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 1040 habitans.

Ste GENEVIEVE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 931 habitans. C'eſt à M. de Saumery.

Ste GENEVIEVE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 320 habitans. M. de S. Aubin en eſt Seigneur.

Ste GENEVIEVE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 600 habitans. Cette Cure dépend de l'Abbaye de S. Sauveur.

Ste GENEVIEVE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 347 habitans.

Ste GENEVIEVE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 176 habitans.

Ste GENEVIEVE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 390 habitans.

Ste GENEVIEVE de Bethizy, Prieuré, dans le Diocèſe de Beauvais. Il vaut ſix cens livres. *Voyez* Bethiſy.

Ste GENEVIEVE des Bois, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 100 habitans.

Ste GENEVIEVE lez Gaſny, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 275 habitans.

GEO

Ste GEOIRE, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, dans la ville de Vienne; elle a mille livres de revenu.

GER

Ste GERMAINE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 155 habitans.

Ste GERTRUDE, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 52 habitans.

Ste GERTRUDE, dans la haute-Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 70 habitans. C'eſt aux Religieux de S. Vandrille.

Ste GERTRUDE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 69. habitans.

GIL

Ste GILLETTE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 586 habitans.

GIR

Ste GIRBELLE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 284 habitans.

GLO

Ste GLOSSINE de Metz, *Sanctæ Glodeſendis Metenſis Abbatiæ*, Abbaye de Filles, dans la Loraine, Diocèſe de Metz: elle eſt conſiderable, & a été fondée vers l'an 600. en l'honneur de S. Pierre & de S. Sulpice Evêque de Bourges, du tems de l'Evêque S. Amoul, par Sainte Glodeſinde, Gloſſinde, ou Gloſſine, fille de Wintron, Duc & Comte de Perthois, premiere Abbeſſe. D'autres n'en raportent la fondation, ou plûtôt le rétabliſſement, qu'en l'an 945. par Adalberon, Evêque de Metz.

GOB

Ste GOBURGE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 200 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la Rille.

GUI

Ste GUITERIE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 164 habitans.

HEL

Ste HELEINE, *Sanctæ Helenæ*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 450 habitans. C'eſt à Madame de Sainte Helene.

Ste HELEINE de la Lande, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 605 habitans.

Ste HELEINE de Leſteing, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 545 habitans.

Ste HELENE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, a 123 habitans.

Ste HELENE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 230 habitans. Ce lieu eſt ſitué en montagnes. Il y a des vignes.

Ste HELIE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 47 habitans.

HER

Ste HERMINE, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 575 habitans.

HON

Ste HONORINE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1315 habitans.

Ste HONORINE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 610 habitans.

Ste HONORINE, petit Port de Mer, ſur la Côte du Beſſin, à deux lieuës de Treviere.

Ste HONORINE de Dury, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 394 habitans.

Ste HONORINE des Pertus, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 750 habitans.

Ste HONORINE la Guillaume, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 1078 habitans.

Ste HONORINE la Petite, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 203 habitans.

JAL

Ste JALLE, dans le Dauphioé, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 268 habitans. Cette Paroiſſe a titre d'Archiprêtré, dont la juriſdiction s'étend ſur pluſieurs Paroiſſes du même Diocèſe, répandues dans le Dauphiné, dans le Comté Venaiſſin, & dans la Principauté d'Orange. L'on appelle ordinairement ſon Archipresbyterat le Val-Benoît, *Vallis Benedictus*. Son Archiprêtre répond au Synode du Diocèſe, pour toutes les Paroiſſes qui lui ſont commiſes.

JAM

Ste JAMES, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 255 habitans. C'eſt un Fief qui appartient à M. le Preſident de Lamoignon.

Ste JAMES, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme; a 122 habitans.

Ste JAMES, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 318 habitans.

Ste JAMES le Robert, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 1675 habitans.

Ste JAMES ſur Sarthe, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1158 habitans.

Ste JAMES Villeneuve, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance

d'Orleans, Election de Chateaudun, a 456 habitans.

INO

Ste INOCENCE, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 456 habitans.

JUL

Ste JULIE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 296 habitans.

Ste JULITTE, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 148 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Preüilly.

LEO

Ste LEOCADIE, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdaigne, a 83 habitans.

LIE

Ste LIEURADE, *Sancta Liberata*, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 296 habitans.

LIV

Ste LIVIERE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 300 habitans.

Ste LIVRADE, *Sancta Liberata*, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 3200 habitans.

Ste. LIVRADE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 210 habitans.

LIZ

Ste LIZAIGNE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 488 habitans.

LUC

Ste LUCE, *Sancta Lucia*, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 265 habitans.

Ste LUCE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 164 habitans.

Ste LUCE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 213 habitans.

Ste LUCE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 260 habitans.

Ste LUCE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 178 habitans.

LUM

Ste LUMINE de Coutaye, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, In-

tendance & Recette de Nantes, a 200 habitans.

Ste LUMINE près Cliſſon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlemeot de Rennes, Iotendance & Recette de Nantes, a 360 habitans.

LUN

Ste LUNAISE, *Sancta Luneta*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 112 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à cinq lieuës de Dun-le-roi, & à ſix de Bourges. Elle eſt du Préſidial de Bourges, du Balliage de Dun-le-roi & du Grenier à ſel d'Iſſoudun. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Plainpied, elle eſt de cinq cens livres. Le terroir eſt aſſez abondant en bled de toute eſpece, & en pâturage pour les bêtes à laines ſeulement. Son commerce eſt en bled & en moutons. M. le Comte de Pontchartrain en eſt Seigneur par ſon Marquiſat de Châteauneuf. Elle releve de la groſſe Tour de Dun-le-roi. L'on adreſſe les lettres à Châteauneuf, où ſe fait la conſommation de ſes denrées.

MAD

Ste MADELAINE de Bournel, dans l'Ageoois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 455 habitans.

Ste MADELAINE de Chateaudun. *Voyez* Châteaudun.

MAG

Ste MAGNANE'E, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 172 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur un coteau, ſur la liſiere du Morvant. Il y a quantité de Rochers, fort peu de plaines; mais beaucoup de côteaux. Les Religieux de Monſtiers-Saint-Jean ſont Collateurs de la Cure. Il y a un Prieuré qui eſt auſſi de l'Abbaye de Monſtier Saint-Jean, & une Chapelle de Sainte Catherine à Toucheboeuf dont les Religieux ſont Nominateurs.

MAJ

Ste MAJOUR, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, à cinq lieuës de Bordeaux, dans le Medoc, fondée par le Bienheureux Gerard, Diſciple de S. Arnoult, Evêque de Soiſſons. Elle vaut huit cens livres.

MAN

Ste MANDINEA, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Inteodance de Riom, Election de S. Flour, a 985 habitans.

Ste MANEHOULD, *Oppidum ſanctæ Manechildis*, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Chef-lieu d'une Election & d'une Prevôté Royale, a 3418 habitans. Elle eſt encore Siege d'une Châtellenie Royale, d'un Bailliage, d'un Grenier à ſel, d'une Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts & d'une Maréchauſſée. Il en dépend pluſieurs hameaux & cenſes au nombre de vingt-deux. Son Election comprend cent vingt-une Paroiſſes, & peut avoir treize lieuës & demi du midi au ſeptentrion, & ſix lieuës & demi de l'orient à l'occident. Cette Ville eſt du Domaine du Roi, il releve deux cens Seigneuries de ſon Château. C'eſt une Ville forte, ſituée ſur la riviere d'Aiſne, à neuf lieuës de Châlons dans le Pays d'Argoone, dont elle eſt la Principale. Elle appartenoit autrefois au Comte de Rethel. Les Comtes de Champagne l'ont réünie à leur Domaine: elle a été pluſieurs fois priſe & repriſe dans les guerres contre les Eſpagnols. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de Champagne. Elle eſt ſituée dans un marais entre deux Rochers, ſur l'un deſquels eſt conſtruit le Château, qui eſt très-fort: il en releve plus de deux cens cinquante Fiefs. Ce Château eſt au Roi. On lui donne pour Fondateur Dreux, Maire du Palais de Childebert, Roi d'Auſtraſie. Son premier nom étoit Château d'Aiſne ou Château-neuf. Henri le Liberal, Comte de Champagne, fit dédier la Chapelle de ce Château à Sainte Manehould, dont il y mit quelques Reliques en 1179. depuis ce tems la Ville en a pris le nom: il y a eu autrefois une fabrique de monoye. L'an 1719. preſque toute cette Ville fut brûlée du feu du Ciel. Le vrai nom de cette Ville eſt Sainte Menou; elle a ſoutenu pluſieurs ſieges, particulierement pendant les Guerres de la Ligue, qu'elle s'eſt toûjours maintenuë dans la fidelité dûë à ſon Souverain. François I. la fit fortifier en 1544. Il n'eſt reſté de ſon incendie que le Couvent des Capucins & un autre de Religieuſes; le Roi en a fait lever le Plan pour la faire plus grande & plus reguliere qu'elle n'étoit auparavant. Il y a un Couvent de Capucins, & un de Religieuſes de la Congregation, & un Hôpital très-ancien, que l'on croit avoir été fondé par des Juifs, dans le douziéme ſiecle. Le terrain de ſon Election eſt tres-fertile en froment & en toutes ſortes de grains. Il y a dans la forêt d'Argonne, qui eſt de cette Election, pluſieurs forges pour les munitions de guerre & quantité de verreries. Les pâturages ſont excellens dans ſon Election.

Ste MANEHOUD', Forêt, qui contient quatre mille trois cens & trente-ſept arpens.

MAR

Ste MARGUERITE, Iſle, dans la Mer de Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 560 habitans. C'eſt une des Iſles de Lerins. Les Marſeillois lui avoient donné le nom de *Lero*, qui ſignifie inutile ou d'aucune conſequence. C'eſt la plus grande des deux Iſles, quoiqu'elle n'ait pas plus d'une lieuë. Elle eſt défenduë par les trois Forts, nommés le Fortin, le Fort d'Aragon & le Fort Royal. Les Eſpagnols les avoient commencés en 1635. qu'ils s'étoient emparés de ces deux Iſles; ils en ont été chaſſés deux ans après, par le fameux Comte d'Harcourt, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de Provence.

Ste MARGUERITE, dans la Normandie; Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençoo, Election de Conches, a 1235 habitans.

Ste MARGUERITE, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 310 habitans. L'on y fait un grand commerce de pruneaux.

Ste MARGUERITE, dans la Normandie, Diocèſe

Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Elede Neufchâtel, a 668 habitans. Il y a une Abbaye de Benedictins.

Ste MARGUERITE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutance, a 218 habitans. Madame la Comteſſe d'Auvais-Franclos en eſt Dame & preſente à la Cure. Cette petite Paroiſſe eſt du quatriéme Doyené du premier Archidiaconé de Coutances.

Ste MARGUERITE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 33 habitans.

Ste MARGUERITE, dans la Provence, Diocèſe de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Toulon, a 410 habitans.

Ste MARGUERITE de Viette, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 1046 habitans.

Ste MARGUERITE en Ouche, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 200 habitans.

Ste MARGUERITE la Figiete, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 183 habitans.

Ste MARGUERITE ſur Duclerc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 996 habitans. M. de Thuilly en eſt Seigneur.

Ste MARGUERITTE ſur Fauville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 202 habitans. M. le Mercier en eſt Seigneur.

Ste MARIE, *Caſtrum Sanctæ Mariæ*, Bourg, dans l'Iſle de Ré, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle a 1800 habitans.

Ste MARIE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 536 habitans.

Ste MARIE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 418 habitans.

Ste MARIE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 518 habitans.

Ste MARIE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Amay-le-Duc, a 236 habitans.

Ste MARIE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 132 habitans.

Ste MARIE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 214 habitans.

Ste MARIE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, a 108 habitans.

Ste MARIE à Py, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 458 habitans.

Ste MARIE au Boſc, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 186 habitans. C'eſt à Madame l'Abbeſſe de Montivilliers.

Ste MARIE aux Anglois, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 548 habitans.

Ste MARIE aux Bois, *Sanctæ Mariæ in Boſco Abbatia*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Prémontrés, dans le Diocèſe de Toul. Elle a embraſſé la Reforme, & elle eſt en Regle.

Ste MARIE aux Champs, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 225 habitans.

Ste MARIE aux Mines ou Markick, Ville, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ribauville, a 336 habitans. Cette Ville eſt diviſée en deux par la riviere de Leber, la partie meridionale, qui eſt celle dont l'on parle ici, dépend de Ribauville; la ſeptentrionale, qui eſt du Leberthal, appartient depuis long-tems aux Ducs de Lorraine. Cette Ville eſt celebre pour ſes mines d'argent, auſquelles on travaille toujours.

Ste MARIE Biarotte, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Aucb, Election des Lannes, a 920 habitans.

Ste MARIE Capel, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Caſſel, a 585 habitans.

Ste MARIE d'Aloix, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 480 habitans.

Ste MARIE d'Audouville, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 216 habitans.

Ste MARIE de Chignac. *Voyez* Chignac.

Ste MARIE de Flayolles & S. Martin de la Bretonniere, deux Paroiſſes; dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, elles ont 200 habitans. Ces deux Paroiſſes ſont jointes enſemble pour les impoſitions. Les terres ſont ingrates & ne produiſent que très-peu de ſeigle & le foin neceſſaire pour la nourriture des beſtiaux. Les pacages ſont en bruyeres & en ſougeres. Il y a des bois taillis appartenans au Seigneur. On recueille du froment dans la Paroiſſe de Sainte Marie, laquelle eſt ſituée dans une plaine. M. de Sainte Marie en eſt Seigneur.

Ste MARIE de Maurens. *Voyez* Maurens.

Ste MARIE de Serres, dans le Beam, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 49 habitans.

Ste MARIE de Vaux, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 226 habitans.

Ste MARIE des Champs, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 211 habitans. M. de Lenemont en eſt Seigneur.

Ste MARIE des Verg, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 696 habitans.

Ste MARIE du Bois, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Domfront, a 433 habitans.

Ste MARIE du Bois, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 792 habitans.

Ste MARIE du Mont, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 1265 habitans. Ce Bourg est situé à deux lieuës de Carentan, cinq de Valognes, & neuf de Coutances. C'est une Archiprêtré, & le Curé est l'Archiprêtre. M. l'Evêque y officie les grandes Fêtes. La Cure n'est qu'à portion congruë, dépendante du gros du Chapitre de la Cathedrale de Coutances, qui y presente. L'Eglise dédiée à la Sainte Vierge est grande & belle, avec un clocher neuf & beau. M. le Prince de Rohan est Seigneur de la Paroisse étant aux droits de Madame la Ducheſſe de Vantadour; il y a un assez beau Château avec des dehors très-beaux. Son revenu pour cette Paroisse seule est de dix mille écus, consistant pour la plûpart en très-grands & bons herbages, n'y ayant pas beaucoup de redevances ni de rentes Seigneuriales; Il y a assez près du Château un petit Hôpital pour les malades & les pauvres, fondé par Madame de Vantadour, & desservi par trois Sœurs Grises de la Communauté de Paris. L'on n'a point appris qu'il y ait marché ordinaire dans le Bourg, mais seulement quelques petites foires.

La Paroisse est grande, & il y a plusieurs familles de Noblesse riches: c'est le meilleur fond de tout le Côtantin qui consiste presque tout en herbage & en quelques petites Campagnes pour le bled. Cette Paroisse borde la Mer; & à une demi lieuë du Bourg est le passage du grand Vai, où l'on traverse à cheval la Greve plus de deux lieuës, quand la Mer est retirée. Il y a trois grandes Rivieres à passer avant que d'être de l'autre côté, qui donne à S. Clement sur la côte du Bessin. Il y a ordinairement un guide pour conduire les chevaux, sans quoi il y auroit du petil particulierement quand la Mer n'est point assez retirée, à cause des sables mouvans, qui changent souvent de côté & d'autre. Le passager est un fermier qui loue du Seigneur ce passage, & qui retire un profit de chaque personne qu'il conduit: c'est un passage très-frequenté aussi-bien que le petit Vai qui est près de deux lieuës au-dessus, étant sur la route de tout le Cotantin & autres cantons à Bayeux, à Caën, Roüen, Paris & autres lieux.

S. MARIE du Mont, *Marianum Montense* ou *Sancta Maria de Monte*, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, n 128 habitans.

Ste MARIE du Sel, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 300 habitans.

Ste MARIE du Troo, Prieuré Regulier, dépendant de Marmoutier, Diocèse du Mans.

Ste MARIE en Chamoy, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 122 habitans.

Ste MARIE en Chaux, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, n 82 habitans.

Ste MARIE & S. Romain, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 490 habitans.

Ste MARIE & le Pont de Pany, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres. Sainte Marie est la Paroisse desservie par le Curé d'Agey. Elle est du Bailliage d'Arnay-le-Duc, aussi-bien qu'une partie du Pont de Pany, l'autre est du Bailliage de Dijon, de même que de la Recette d'Arnay-le-Duc pour le Pont de Pany, partie est de celle de Dijon, & du Grenier à sel de Pouilly. Sainte Marie est située dans un vallon; la riviere d'Ouche y passe. Le Pont de Pany est pareillement situé dans un vallon sur la même Riviere. C'est un grand pont de dix arches: & le passage de Dijon dans l'Auxois; il y n aussi un pont à Sainte Marie: c'est le passage de Pany à Bligny, & autres endroits. Les ponts sont en assez bon état; c'est un païs de forêts & de montagnes; il n'y a point de vignes. Les Chanoines de Langres sont Collateurs de la Cure.

Ste MARIE la Blanche, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Beaune, a 238 habitans. C'est un païs de plaine, à une lieuë de la ville de Beaune. Il est arrosé d'une petite Riviere nommée l'Avant-Dueſne. Il y a des vignes.

Ste MARIE la Mer, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 122 habitans.

Ste MARIE la Robert, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 418 habitans.

Ste MARIE Laumont, Bourg, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1280 habitans. Le Seigneur en porte le nom.

Ste MARIE Outrel'eau, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 400 habitans.

Ste MARIE Querque, dans l'Artois, Diocèse de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 392 habitans.

Ste MARIE sous Bourg, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 169 habitans.

Ste MARTHE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 450 habitans. M. d'Ablon en est Seigneur.

Ste MARTHE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 560 habitans.

Ste MARTHE, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 470 habitans.

Ste MARTHE, dans le Condomois, Diocèse de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 88 habitans.

Ste MARTHE, Annexe, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 262 habitans.

MAU

Ste MAURE, Ville, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement & Intendance de Tours, Election de Chinon, a 1925 habitans. C'est une ancienne Baronie qui fait partie du Duché de Montbazon. Elle a communiqué son nom a une famille qui l'a possedée durant trois cens cinquante ans. Le Chancelier de Sainte Maure, sous Philippes de Valois & le Duc de Montausier, depuis peu, étoient issus des puisnez de cette Maison, dont il ne reste que des filles. Le Château doit son ori-

gine à Foulques Nera, comme la plûpart de ceux de la Province. Il n'y a que trois Paroiſſes qui en dépendent. La ville eſt de quatre cens dix-neuf feux ; elle payoit ci-devant quatre mille ſix cens livres de taille. Il y a un Couvent de filles, & uo Greniet à ſel, où il ſe conſomme treize muids de ſel. Elle eſt ſituée à ſept lieuës de la ville de Tours ; il n'y a qu'une Paroiſſe & un Couveot de Chanoineſſes de l'Ordre de S. Auguſtin. C'eſt un Archipresbyterat à la collation de l'Archidiacre d'Outre-Vienne. L'on y fait un grand commerce de pruneaox,

Ste MAURE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 146 habitans.

MAX

Ste MAXIME, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguetie & Recette de Draguignan, a 368 habitans.

MEI

Ste MEILHE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aire, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Electino de Gabardan, a 280 habitans.

MEL

Ste MELAIGNE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 123 habitans.

MER

Ste MERE, dans le Condomois, Diocèſe de Coodom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 132 habitans.

Ste MERE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Electioo de Lomagne, a 216 habitans.

Ste MERE Egliſe, *Fanum Matricis Eccleſiæ*, ou *Sancta Mater Eccleſia*, Bourg & Marché, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, bien qu'enclavé dans celui de Coutances, Parlement de Paris, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 1195 habitans. Sainte Mete Egliſe eſt ſitué dans le bon terrain du Cotantin, à une lieuë & demi près de Sainte Marie, ſur la grande route de Careotan à Valogne, éloigné de trois lieuë de chaque, & de dix de Coutances ; il n'eſt point de ce Diocèſe, mais de celui de Bayeux, avec quatre grandes Paroiſſes, dont trois ſont voiſines ; qui ſont Neville, Chef-du-Pont & Vierville : & la quatriéme eſt Lieu-Saint, à une demi lieuë près de Valogne. C'eſt une Archiprêtré dont les autres dépenpent ; les unes & les autres ſont exemtes des vilites de l'Evêque, ou du moins de l'Atchidiacre. L'Egliſe eſt grande & belle, avec le Cimetiere qui eſt grand & bien planté de Pommiers ; cette Egliſe eſt dédiée à la Saiote Vierge & à S. Main, qui en eſt ſecond Patron. La Cure vaut plus de deux mille livres de rente. M. le Comte de Courtaumer preſente à la Cure, & il eſt Seigneur de la Paroiſſe qui eſt grande ; il a dans cette Paroiſſe plusde dix mille livres de tevenu en bonnes Fermes & tentes. M. l'Evêque de Bayeux y a auſſi des rentes & quelques portions de dixme aſſez conſiderables. Il y a marché dans ce Bourg tous les Jeudis, & quelques foires ; il avoit autteſois un Prêche pour les Huguenots, dont il ne reſte aucune famille ; il y a auſſi pluſieurs Nobleſſes riches dans la Paroiſſe, dont le fond eſt très bon, & conſiſte pour la plûpart en berbages, avec quelques campagnes pour le bled ; elle eſt bordée d'un côté d'un marais, où il y a un paſſage qu'on appelle la Fiere, où l'on paſſe en bateau, tant les chevaux que les charois, & où l'on paye pont le paſſage ; c'eſt un droit qui appartient au Seigneur, dont il fait une ferme ; il eſt fort fréquenté, étant ſur la route de pluſieurs endroits, pour le Cotantin, pour Carantan, & autres lieux plus éloignés.

Environ à une demi lieuë eſt le Château de l'Iſle Marie, appartenant aux heritiers de M. le Maréchal de Bellefond qui l'avoit fait bâtir. Il y a trois corps de logis ; dans l'un eſt le Château où il ne demeure perſonne, il n'eſt point meublé ; le ſecond eſt l'Egliſe très propte, & un petit Hôpital pour les malades y joignant : deux Sœurs grifes en one foin ; le troiſiéme logis eſt où demeure le Receveur & quelques autres domeſtiques : l'Egliſe eſt une Paroiſſe qui n'a point d'autres Paroiſſiens que ceux du Château qui eſt dans un marais tout entouré d'eau.

MES

Ste MESMES, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 589 habitans.

MON

Ste MONDANNE, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 672 habitans.

Ste MONTAINE, *Sancta Montana*, dans le Berry, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bourges, a 405 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës d'Aubigny. Elle eſt du Preſidial de Saint Pierre-le-Moutiers, du Grenier à ſel de Sully, & elle ſuit la Coutume de Lorris. La Taille y eſt perſonnelle ; la Cure de ſix à ſept cens livres ; le Prieur de la Charité en eſt Collateur. La Paroiſſe eſt compoſée de pluſieurs métairies ; le terroit rapotte du bled, du ſeigle & du bled noir ; les Benedictins de la Charité en ſont Seigneurs ; c'eſt une Châtellenie : le commerce eſt en bêtes blanches : l'on adreſſe les lettres par Aubigny : les habitans ſoot fort doux & de bonnes mœurs. Il y a une belle fontaine, dont le baſſin a plus de ſoixante pieds de tour. Il en ſort un ruiſſeau que l'on nomme la Boute, lequel fait aller pluſieurs moulins ; on y pêche des truites. Ce lieu a pris ſon nom de Sainte Mootaine Benedictine, motte à Ferriere, laquelle venoit ſouvent dans cet endroit, où il y avoit alors des Benedictins. L'on y conſerve des Reliques de cette Sainte, à laquelle le peuple du lieu & celui de tout le Païs a une grande dévotion ; ce qui y attire un grand concours de pelerins tant le jour de la Fête, qui eſt le Dimanche d'après le 9. de Juillet, que pendant toute l'année, particulierement depuis Pâque juſqu'à la Pentecoſte.

NAD

Ste NADALAINE, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 412 habitans.

NEO

Ste NEOMAYE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de

Poitiers, Election de Saint Maixant, a 710 habitans.

O D I

Ste ODILLE ou Ottille, Monaſtere bâti ſur la place du Château de Hohembourg, dans le Diocèſe de Strasbourg. C'eſt une des plus hautes montagnes de Voſge, d'où on découvre pleinement la haute & baſſe Alſace, le Païs d'au-delà du Rhin, même la Suiſſe & les Alpes. Il y a diſpute entre les Sçavans, pour ſçavoir quelle regle de Religion on y pratiquoit autrefois. Tritheme qui ſoutient que c'étoit celle de Saint Benoît, le prouve par l'autorité d'une Chronique, qui dit qu'une Reine de Sicile y fut exilée, & marque poſitivement que c'étoit une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît. On dit au contraire que dans le douziéme ſiécle l'Abbeſſe de Hohembourg voulant y rétablir la régularité, demanda à l'Abbé d'Eſtival, qui eſt de l'Ordre des Prémontrez, des Religieux pour la conduite de ſa Maiſon, qui lui furent envoyez. Elle aſſigna un temporel conſiderable pour leur entretien & pour leur ſubſiſtance, & leurs ſucceſſeurs en jouiſſent encore aujourd'hui d'une partie; ce qui fait une preuve qu'on y ſuivoit la Regle de S. Auguſtin. Au reſte, il y a eû dans ce Monaſtere juſqu'à ſix cens Religieuſes diviſées en deux Couvents, celui d'en-haut, & celui qui eſt nommé Nidermunſter, parce qu'il eſt bâti dans le bas à mi côte; tous deux ſous la conduite de la même Abbeſſe. Cette Abbaye s'étoit ſoutenuë pendant près de mille ans, lorſque la derniere Abbeſſe ayant embraſſé le Luteraniſme, ſe maria au Prévôt de Noſchfwiller, qui eſt un Village dans le territoire de Strasbourg. Elle entraîna la ruine des deux Monaſteres. L'Evêque & le Chapitre en ont partagé le revenu entr'eux. Les Prémontrez accablez des guerres qui ont déſolé l'Alſace pendant un ſiécle, s'en retirerent auſſi; mais ils y ſont revenus depuis trente ou quarante ans, & y ſubſiſtent tant des charitez que les pelerinages au Tombeau de Sainte Odille leur procurent, que des biens où ils ſont rentrez. On invoque cette Sainte pour les yeux. Son tombeau eſt au Monaſtere d'en-bas, où les Prémontrez ont rétabli une petite Egliſe & leur logement.

O P O

Ste OPORTUNE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 522 habitans.

O P P

Ste OPPORTUNE, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 226 habitans.

Ste OPPORTUNE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 1065 habitans.

Ste OPPORTUNE du Boſc, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 249 habitans.

Ste OPPORTUNE en Rhetz, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 694 habitans.

Ste OPPORTUNE la Champagne, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 150 habitans.

Ste OPPORTUNE les Rugles, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 70 habitans.

O S M

Ste OSMANE, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 483 habitans.

P A R

Ste PARISE le Chaſtel, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 730 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë & demi de l'Allier, & à deux lieuës de la Loire. Ce ſont des terres à froment, méteil, ſeigle, orge & avoine, légumes & chanvres, de bon rapport. Il y a quelques vignes, du ſoin pour la nourriture des beſtiaux, des bois taillis, & des bois en pacages; il y a de bonnes glandées, & l'on tire de la mine de fer pour les fournitures des Paroiſſes voiſines. C'eſt à Madame la Comteſſe d'Amery.

P A U

Ste PAULE, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 228 habitans.

P A Z

Ste PAZANNE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 339 habitans.

P E R

Ste PEREUSE, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 280 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans une plaine; les terres rapportent du froment & du ſeigle; les pacages ſont étendus; l'on recueille ſuffiſamment de foin: il y a beaucoup de ſutaye & de taillis, qui appartiennent aux Seigneurs, qui ſont M. le Comte d'Oſnay & M. de la Ferté.

P E S

Ste PESANNE, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 294 habitans.

P E T

Ste PETRONILLE, ou Sainte Petrine près Compiegne, *Sancta Petronilla juxta Compendium*, Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Auguſtin, au Diocèſe de Soiſſons. Elle a été fondée près la forêt de Compiegne par le Roi Philippe le Bel, vers l'an 1300. Elle a été depuis établie près Compiegne, d'où en l'an 1646. elle a été transferée à la Villette près Paris, dont elle eſt à preſent du Diocèſe. Elle ne vaut à l'Abbeſſe que deux mille livres de revenu.

P E Y

Ste PEYRONNELLE, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 137 habitans.

P E Z

PEZ

Ste PEZENNE, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 1170 habitans.

PIE

Ste PIENCE, dans la Normandie, Dioceſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 418 habitans.

POM

Ste POMPOIGNE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 310 habitans.

PRE

Ste PRESENTINE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 238 habitans.

QUI

Ste QUITTERIE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 174 habitans.

RAD

Ste RADEGONDE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 204 habitans.

Ste RADEGONDE, Bourg, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 750 habitans.

Ste RADEGONDE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 272 habitans.

Ste RADEGONDE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 116 habitans.

Ste RADEGONDE, dans le Bazadois, Dioceſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 600 habitans.

Ste RADEGONDE, dans la Touraine, vers Paulmy.

Ste RADEGONDE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 225 habitans.

Ste RADEGONDE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 340 habitans.

Ste RADEGONDE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à ſel de Bourboo-Lancy, où ſe porte l'argent de la Recette d'Autun, Bailliage & Recette de Mootcenis, a 165 habitans. C'eſt un païs de montagnes, maigre & ſablonneux. L'Abbeſſe de S. Jean-le-Grand d'Autun eſt collatriee de la Cure. Les Hameaux qui en dépendent ſont le Verger, Charre, Veullerot, le bas de Sainte Radegonde, la Faye, Regniaule, la Courbault, & la Saulſaye.

Ste RADEGONDE, ſur les coofios de l'Auvergne, Dioceſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combraille, a 148 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur une montagne; la petite riviere de Tard paſſe au pied. Ce ſont des terres maigres à ſeigle, avoine & bled noir. Il n'y a de commerce que celui de charbon. M. le Duc d'Orleans & M. le Duc ſoot Seigneurs de ce lieu.

Ste RADEGONDE, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 210 habitans.

Ste RADEGONDE, ou Cuſay, dans le Berry. Le Chapitre de S. Eſtienne de Bourges en eſt Seigneur. *Voyez* Cuſay.

Ste RADEGONDE de Pepine, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electioo d'Agen, a 114 habitans.

Ste RADEGONDE de Roquepine, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 960 habitans.

Ste RADEGONDE des Noyers, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo de Fontenay, a 735 habitans.

Ste RADEGONDE la Vineuſe, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo de Footenay, a 676 habitans.

Ste RADEGONDE près Poot-Labbé, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlemeot de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Electioo de Saiotes, a 196 habitans.

RAF

Ste RAFINE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 96 habitans.

REI

Ste REINE & Alize, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Inteodance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 650 habitans. La Paroiſſe ſe nomme Alize. Sainte Reine en dépend, ainſi que la Grange de l'Ecolier & celle de l'Epineuſe. Ce Bourg eſt ſitué eotre les petites rivieres de Braine, Loſe & Loſeron, dans le pais d'Auſſois, *Aleſienſis Pagus*, qui a pris ſon oom du village d'Aliſe, qui eſt ſitué ſur la hauteur, & fait partie de ce Bourg. La Paroiſſe de ce Bourg eſt dédiée à S. Leger. Le Bourg a pris le nom de Sainte Reine, Vierge, qui a été martyriſée à Aliſe, ſous le Gouvetnement d'Olibrius, & de laquelle on y cooſerve des Reliques qui excitent des pelerinages. Les Provinces voiſines, & toute la Boutgogoe, oot une grande dévotion à cette Sainte; il y vieot des Pelerins des Provinces les plus éloignées. Il y a dans ce lieu des eaux minerales célebres & recherchées pour la gueriſoo de pluſieurs maladies. Aliſe, dont il eſt fait iei mention, a été bâtie ſur les ruines, & a gardé le nom de l'ancienne *Alexia*, l'une des plus fortes Places des *Ædui*, que Jules Céſar prit de force, & ruina de fond en comble. Depuis qu'elle fut rebâtie, elle a été plus conſiderable qu'elle n'eſt à preſent, puiſqu'elle a donné le nom au païs voiſin. Il y a uo Couvent de Cordeliers, & un Hôpital pour les ſoldats malades, & autres. C'eſt un petit vignoble.

RUF

Ste RUFFINE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 238 habitans.

SAB

Ste SABINE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 200 habitans.

Ste SABINE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 47 habitans.

Ste SABINE & Poché, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 545 habitans.

SAL

Ste SALIERE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 278 habitans.

SAV

Ste SAVINE, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 1045 habitans.

SCO

Ste SCOLASSE, Bourg & Marché dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 815 habitans. Ce Bourg fait partie du Domaine du Bourg d'Alençon.

SEG

Ste SEGROS, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur en Auxois, a 73 habitans. Sainte Segros eſt un ſecours de la Paroiſſe de Montlay, ſitué en païs plein au milieu des bois.

SEI

Ste SEINE-l'Egliſe, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, a 438 habitans.

Ste SEINE les Halles, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 230 habitans.

SER

Ste SERONNE, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 462 habitans.

SEV

Ste SEVERE, *Caſtrum Sanctæ Severæ*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Chaſtre, a 418 habitans. On lui donne quelquefois le titre de Ville; il eſt ſituée ſur l'Indre à trois lieuës au-deſſus de la Chaſtre. C'eſt une Baronie du reſſort d'Iſſoudun.

Ste SEVERE, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 406 habitans.

Ste SEVRINE, *Caſtrum Sanctæ Severinæ*, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 930 habitans.

SIR

Ste SIRE & le Hameau de Rilly, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 350 habitans.

SOL

Ste SOLONNE, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 225 habitans.

SOU

Ste SOULANGE, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 458 habitans. Ce lieu ſe nommoit autrefois Saint Martin du Ctnc; il eſt ſitué à trois lieuës de Bourges. Il a pris ſon nouveau nom de Sainte Solange, Bergere du lieu, qui ſouffrit la mort dans la fin du neuviéme ſiécle, ſous l'Empire de Charles le Chauve, de la part de Bernard Comte de Bourges, pour la conſervation de ſa virginité; c'eſt la Patrone de la ville de Bourges. Ce Bourg eſt ſitué ſur la riviere d'Yevre. Il eſt du Préſidial & du Bailliage de Bourges. La taille eſt perſonnelle. La Cure eſt de ſept à huit cens livres à la collation du Grand Chantre de l'Egliſe de Bourges, en qualité de Prieur de Saint Pierre-le-Puellier. Il y a quatre Hameaux qui en dépendent, qui ſont le Poirion, Villemont, le Nointeau & Verigny. Le païs eſt abondant en bled, vin, & chanvre. Meſſieurs de Culant en ſont Seigneurs hauts-Juſticiers. Le commerce conſiſte en bled, vins, chanvres, laines & beſtiaux. L'on adreſſe les lettres à Bourges. Les peuples paroiſſent groſſiers; mais ils ſont très-intelligens dans leurs affaires, & peu laborieux. La Patrone de ce lieu dont on a les Reliques, eſt celle de tout le Berry. Il y vient un grand concours de peuple, & l'on en porte la Châſſe à la Cathedrale de Bourges, dans les tems de calamitez, avec une grande affluence de peuple. Tout le Clergé, tant ſéculier que régulier de la ville de Bourges, la vient recevoir à la porte de la Ville.

Ste SOULE, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1518 habitans.

Ste SOULINE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 658 habitans.

Ste SOULINE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Poitiers, a 353 habitans.

SUZ

Ste SUZANNE, Ville & Comté, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 960 habitans. Cette Ville eſt à dix lieuës du Mans, ſur une hauteur. Ce lieu étoit autrefois une Place forte. Hubert II. Vicomte de Beaumont, s'y étant enfermé en 1075. fatigua tellement les Anglois par ſes courſes durant trois ans, que Guillaume le Con-

querant fut obligé de bâtir un Fort pour les arrêter; & enfin de lui rendre les Places de Beaumont & de Fresnay qu'il avoit prises. Le Comte de Salisbury étant venu au Maine en 1424. avec une puissante armée d'Anglois, Ambroise de Lore, Gentilhomme du Maine, se jetta dans Sainte Suzanne pour la défendre; & après avoir soutenu plusieurs assauts, la rendit par composition: mais quinze ans après les François la reprirent par escalade, sous la conduite de Jean de Buëil, à qui le Roi en donna le Gouvernement. Lucie de Sainte Suzane, heritiere de l'ancienne Maison qui avoit possedé cette terre dès le commencement des Fiefs, la porta à Raoul de Beaumont, fils aîné de Hubert II. d'où elle a passé successivement aux Maisons de Chamaillard, d'Alençon & de Bourbon, jusqu'à sa réünion à la Couronne, par Henri IV. La Paroisse est de deux cens vingt-sept feux, qui payent deux mille quatre cens cinquante livres de taille. Il y a un Siége Royal ressortissant à la Sénéchaussée de la Fleche. Elle est située au bord de l'Ernée sur la droite.

Ste SUZANNE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 412 habitans. La Cure dépend de l'Abbaye de Lessey. Le Vicomte de Penez en est Seigneur.

Ste SUZANNE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 122 habitans.

Ste SUZANNE, dans le Bearn, Diocèse de Lescar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchaussée & Recette d'Orthez, a 74 habitans.

THO

Ste THORETTE, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 230 habitans.

TOR

Ste TORRE, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1895 habitans.

VAU

Ste VAUBOURG, *Sancta Valburgis*, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 146 habitans. Il y a un Prieuré occupé par les Religieux de Molesme; il a été fondé par l'Empereur Charles le Chauve, dans une partie du territoire de l'ancien Palais d'Attigny.

Ste VAUBOURG, Commanderie de l'Ordre de Malthe, a deux lieuës de Roüen, sur la riviere de Seine. C'étoit autrefois un Couvent de Templiers, fondé l'an 1173. Le Commandeur presente à plusieurs Cures.

VEN

Ste VENTURE, haute montagne de Provence, située à trois lieuës d'Aix; c'est celle que les Matelots voyent la premiere en arrivant à la côte. Il y a au haut de cette montagne un Hermitage fort agréable; on n'y entre que par une fente entre les rochers.

VER

Ste VERGE, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thoüars, a 1088 habitans. C'est à Madame de Cornillon de Marigny.

Ste VERTUS, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 363 habitans. Il y a une Prevôté de huit cens livres.

VIC

Ste VICTOIRE, *Sancta Victoria*, Ville, dans l'Agenois, Diocèse d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1155 habitans.

UZE

Ste UZE & Bertus, dans le Dauphiné, Diocèse de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 318 habitans.

WAL

Ste WALBOURG, ou Sainte Walpurge, *Sancta Walpurgis*, dans la Forêt d'Haguenau en Alsace, Diocèse de Strasbourg, Conseil Souverain & Intendance d'Alsace. C'étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui fut fondée en 1131. par un Comte de Montbelliard. Les Religieux ayant abandonné ce Monastere dans le seiziéme siécle, le Prevôt de Weissembourg s'en empara, & l'Evêque de Spire a joüi de la Manse Abbatial depuis l'union de la Prevôté de Weissembourg, à son Evêché, jusqu'en 1668. que cette union n'ayant pû être justifiée, elle fut déclarée nulle par un Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace. Le Roi en donna les revenus aux Jesuites de Strasbourg.

YOL

Ste YOLE'E, ou Ste Eulalie, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 740 habitans.

T

TAB

TABAILLE, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Sauveterre, a 23 habitans.

TABANAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 235 habitans.

TABE, Montagne, dans le païs de Foix, au pied de laquelle ſe trouve une ſource très-conſidérable, qui a ſon flux & reflux comme la mer.

Le TABLIER, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonoe, a 795 habitans.

TABRE Eſclaignac, dans le Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 272 habitans.

TAC

TACHOIRE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 286 habitans.

TACOIGNE', dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mont-fort, a 210 habitans.

TAD

TADAIN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 418 habitans.

TADOUSSE & Ouſſau, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlaas, a 69 habitans.

TAG

TAGINAT d'Ogegoode, dans l'Auvergne. Il y a dans ce lieu une Juſtice reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de Riom.

TAGISSET, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 87 habitans.

TAGNE'S, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 770 habitans.

TAGNON, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 520 habitans.

TAGOLTZHEIM, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 82 habitans,

TAGSTORFF, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 82 habitans.

TAH

TAHUR, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 318 habitans.

TAJ

TAJAC, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, 268, a habitans.

TAJAN, dans le Nebouzan, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 400 habitans.

TAI

TAICHOUZIN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

TAIGNEVAUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 30 habitans.

TAILLAC, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 260 habitans.

TAILLAN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement Intendance & Election de Bordeaux, a 560 habitans.

TAILLANCOURT, *Tallaricuria*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage de Chaumont, a 418 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gengoux. Le Château de Bras qui appartient aux Comtes de Sommieures, en dépend.

TAILLANDE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 680 habitans.

TAILLANT, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 299 habitans.

TAILLAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 295 habitans.

La TAILLE, dans l'Aojou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 249 habitans.

TAILLE de Bourbon, Bois de cent vingt-deux arpens de la Maitriſe des Eaux & Forêts de Moulins.

TAILLEAVAT, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 710 habitans.

TAILLEBOIS, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 360 habitans.

TAILLEBOURG, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance

Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 525 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Charante, à deux lieuës de Saintes, à trois de Saint Jean d'Angely. Il y a une Juſtice conſidérable, qui s'étend ſur plus de quarante Paroiſſes, & releve du Siége Royal de Saint Jean. Son Chapitre eſt compoſé d'un Doyené-Cure, & de trois Canonicats. Il y a un Château bâti au milieu de la Ville, ſur des Roches très élevées. Cette Seigneurie qui porte titre de Comté, fut unie au Domaine du Roi en 1407. elle eſt maintenant en la poſſeſſion de la Maiſon de la Trimoüille, où elle a paſſé par un mariage de la Maiſon de Coligny. Cette Ville eſt renommée dans l'Hiſtoire, par la victoire que S. Loüis y remporta en 1242. ſur Hugues, Comte de la Marche, & les autres mécontens qui avoient appellé le Roi d'Angleterre. Il y a un Pont tuiné, qui porte grand préjudice à la navigation de la Charente.

S. Perdou de TAILLEBOURG, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 272 habitans.

TAILLEBOURG, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 165 habitans.

TAILLEBOURG, Juſtice Royale, dans le bas Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 406 habitans.

TAILEFONTAINE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 335 habitans.

TAILLEMOUTIER, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 657 habitans. Madame de Claire en eſt Dame.

TAILLEPIED, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 155 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe qui ſert auſſi de ſuccurſale à S. Sauveur, l'Egliſe même étant bâtie ſur ladite Paroiſſe, éloignée d'une grande lieuë, qui borde la Forêt de l'Abbé. Madame d'Auſſeville en patrage la Seigneurie avec l'Abbé de S. Sauveur. Il y a une Chapelle de S. Jean dans la Cour de ſon Manoir.

TAILLEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen Intendance & Election de Caën, a 92 habitans.

TAILLIS, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 487 habitans.

TAILLY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 216 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

TAILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 90 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine. Il y a des vignes.

TAILLY le Hameau, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 556 habitans.

TAIN, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 568 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée vis-à-vis de Tournon, au bord du Rhône, à trois lieuës au-deſſus de Valence. C'eſt dans ſes environs que l'on recueille les excellens vins de l'Hermitage.

TAINNAY le Moulin, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 372 habitans.

TAINNEMARE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 108 habitans. M. de Malleville en eſt Seigneur.

TAINS, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 718 habitans.

La TAINVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 360 habitans. Madame la Princeſſe de Conty en eſt Dame.

TAIRAC ou S. Germain de Tairac, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 182 habitans.

TAISE', Prieuté, dans l'Election de Thouars en Poitou, uni aux Jeſuites de Loudun, il eſt de cinq cens livres.

TAISE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 85 habitans.

TAISEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 240 habitans. Ce lieu, qui eſt de la Paroiſſe S. Remy, eſt ſitué à une petite demi lieuë de Chalon, ſur une éminence. Il y a deux petites Rivietes, l'une appellée le Marras & l'autre la riviere d'Italie. Il y a deux petits ponts de bois ſur celle de Matras. Il y a des vignes. S. Remy, Taiſye, Châtelain, Ecle & la Grange Francy, en dépendent, comme auſſi d'Aſſercelle, qui eſt une métairie ſeparée du Château.

TAISNIERES. *Voyez* Teſnieres.

TAISNIL, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 329 habitans.

TAISSAC ou S. Martin de Taiſſac, dans le bas-Languedoc, Dincèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 128 habitans.

TAISSAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 115 habitans.

TAISSY le Vieux, Château, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 772 habitans.

TAISY & Glimont, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 249 habitans.

TAIX, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 122 habitans.

TAIX, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 78 habitans.

TAIZE' Aizée, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 368 habitans.

TAIZY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 122 habitans. Ce Village eſt ſur la riviere d'Aiſne à la porte de Château-Portien, à une lieuë & demie de Retel. La taille y eſt perſonnelle. La Cure vaut trois cens livres: les terres à froment, ſeigle, vignes & prez. M. Paran en eſt Seigneur.

TAL

TALAISAN, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 128 habitans.

TALAMY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 150 habitans.

TALANCE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1023 habitans.

TALANCIEU, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Viviers, a 245 habitans.

TALANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 28 habitans.

TALANSAC & ſa Treve, dans la Bretagne, Dioceſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saiot Malo, a 118 habitans.

TALANT, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 456 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur le ſommet d'uoe montagne à demi lieuë de Dijon; il y a une Maire. C'eſt la dix-huitiéme Ville qui députe aux Etats de Bourgogne. C'étoit ci-devant une Forteresſe que Henri IV. a fait démolir. Il lui a cependant conſervé le titre de Ville & le droit de députer aux Etats.

TALASAC, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 52 habitans.

TALAURESSE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Lannes, a 205 habitans.

TALAYRAN, dans le bas-Languedoc, Dioceſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 150 habitans.

TALCY, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 425 habitans.

TALEIZAT le Bas, dans l'Auvergne, Dioceſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 692 habitans.

TALISSIEU, dans la Bourgogne, Diocèſe du Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 280 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

TALLAND, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chaloo, a 254 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de S. Maurice, eſt ſitué au pied d'une montagne. Il y a un Ruiſſeau appellé Grizon, & un poot de pierre ſur la riviere de Groſne: c'eſt uo pais de mootagne où il y a des vignes.

TALLAND, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Greoier à ſel & Recette de Dijon, a 310 habitans. Le grand chemin de Dijon à Paris, ſepare ſon finage de ceux d'Aix & de Fontaine.

TALLANGE, dans le Pays Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 73 habitans.

TALLARD, *Talarium*, Bourg, Comté, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 1510 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord de la Durance: c'eſt un ſiege de Judicature du Bailliage de Gapençois qui reſſortit ouëment au Parlement de Grenoble.

TALLECY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 150 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un coteau; il y a un petit pont qui ſert à paſſer un ruiſſeau; il y a environ cinquante ouvrées de vignes. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

TALLENAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 82 habitans.

TALLER, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 385 habitans.

TALLET, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 130 habitans.

TALLEVENDE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 2904. habitans. Ce Bourg eſt compoſé de deux Paroiſſes, S. Germain & S. Martin.

TALLOIS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 278 habitans.

Le TALLU, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 150 habitans.

TALMAS, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 1375 habitans.

TALMAY, Bourg, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, Bailliage & Greniet à ſel de Salins, a 745 habitans. Ce lieu qui eſt ſitué dans une plaine ſur la riviere de Vingeanne, a une Baronie du reſſort du Bailliage de Langres.

TALMON, *Tamum*, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 2515 habitans. Ce Boutg qui eſt ſitué au bord de la Gironde près de Blaye, entre Royan & Mortagne, eſt bâti ſur une hauteur, que l'on dit être le talon de la Saintonge, c'eſt-à-dire, ſa derniere frontiere.

TALMONT, ou Tallemont, *Talmundum*, Ville, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonne, a 1025 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur un Promontoire de la côte du Poitou, à ſept lieuës de Luçon. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, fondée l'an 1040. par Guillaume I. ſurnommé le Chauve, Seigneur de Talmont, ſous le vocable de Sainte Croix, *Sanctæ Crucis de Talmundo Abbatia*, elle vaut par an à l'Abbé quatre mille livres. Cette Ville a titre de Principauté appartenante à la Maiſon de la Tremoüille. Il y a deux Paroiſſes, l'une ſous le vocable de S. Mery, & l'autre ſous celui de S. Hilaire.

TALMONTIER, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 472 habitans.

TALNAY, Village de la Bourgogne, au bord de la Saone, où ſe jette l'Ougnon.

TALOIRE, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 316 habitans.

TALONNAY, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 315 habitans.

le TALUD, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Nyort, a 475 habitans.

TALUYERS, Bourg, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 890 habitans.

TAM

TAMBACH & Neinhoffen, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prévôté de Schoneck, a 141 habitans.

TAMENAY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 210 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine; terres moitié à froment & moitié à ſeigle; bons pacages, beaucoup de foin, & plus que ſuffiſant pour la nourriture des beſtiaux. Il y a des bois futayes appartenans à la Dame du lieu, qui eſt Madame Salonnier.

TAMERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 1218 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe dont la Cure eſt à la nomination du Seigneur, qui eſt M. de Chiffrevaſt, qui y a un très-beau Château avec de beaux dehors. Il y a auſſi un très-grand trait de dixmes à lui.

TAN

TANARON, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Digne, a 210 habitans.

TANAVELLE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 660 habitans.

TANAY, ou Taſnay, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Mirebeau, a 183 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une petite éminence en pais de bois, ſans Riviere.

TANCARVILLE, *Tancarvilla*, ou *Tancredivilla*, Bourg, Comté, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 324 habitans. Il eſt ſitué dans le pais de Caux, au bord ſeptentrional de la Seine, à une lieuë au-deſſous de Lillebonne. Les Comtes de Tancarville ſe ſont rendus autrefois célebres par leurs exploits, & ils étoient Chambellans hereditaires de Normandie. M. le Comte d'Evreux eſt à preſent Seigneur du lieu. Il y a un Château & haute-Juſtice.

TANCE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 600 habitans.

TANCIN, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 260 habitans.

TANCOIGNE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 426 habitans.

TANÇON, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, a 250 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en montagne fort ingrate & partie en plaine. C'eſt le grand chemin de Beaujeu à Charlieu; il y paſſe une petite Riviere nommée Burlant.

TANCROU, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 358 habitans.

TANDU, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 355 habitans.

TANGRY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 163 habitans.

TANIES, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 295 habitans.

TANLAY. *Voyez* Hemery.

TANLAY, Bourg, & Paiſſon, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Noyers, a 619 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans l'Auxois, ſur l'Armançon; il eſt Siége d'un Marquiſat, qui releve du Bailliage d'Avalon; les Paroiſſes qui en dépendent ſont dans le Tonnerrois.

TANNAY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Grenier à ſel de Decize, a 81 habitans. Mauvais terroir à ſeigle, mauvais pacages. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice.

TANNAY, Bourg, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 1139 habitans. Il y a un Chapitre.

TANNE', ou S. Aubin de Tanné, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 589 habitans.

TANNERRE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 585 habitans.

TANNES, ou Thann, petite Ville du Sundgau, à l'entrée de la Vallée de S. Amarin, Diocèſe de Baſle Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace; elle n'a rien de conſiderable que les bons vins de la montagne de Ranck, qui ſe débitent à Baſle; elle contient 2000 habitans environ.

la TANNIERE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 345 habitans.

TANNIERE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 114 habitans.

TANQUES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 390 habitans.

TANSAC, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 745 habitans.

TANSEMENT, dans la haute-Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de R[illegible], Intendance d'Alençon, Election de Bern[illegible], a 92 habitans.

le TANU, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 692 habitans.

TANUS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 276 habitans.

TANYOT. *Voyez* Taſniot.

TAP

TAPONAS, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 418 habitans.

TAPONNAT, dans l'Angoumois, Diocèſe

d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 453 habitans.

TAR

TARABEL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 220 habitans.

TARADEL, *Caſtrum de Taradello*, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 218 habitans. Ce lieu eſt à preſent très-peu habité. Il eſt ſitué près du Bourg des Arques.

TARADEL, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 102 habitans. Sa Paroiſſe eſt dédiée à S. Chriſtophle. Il y a encore un autre Taradel dans le même païs, qui n'a que 42 habitans.

TARANDOL, *Tarendolium*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Siſteron, a 260 habitans.

TARARE, Bourg, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 1035 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la petite riviere de Tordive, dans une Vallée au pied des montagnes qui portent le même nom, à ſix lieuës de Lion, ſur le chemin de Roanne.

TARARE, Montagne du Lionnois, ſitué entre S. Saphorin de Laye, & le Bourg de Tarare ſur le chemin de Lion à Roanne. Son paſſage étoit autrefois très-difficile; mais l'on y a pratiqué un chemin bien plus commode.

TARASCON, *Taraſco*, Ville, dans la Provence, Diocèſe d'Avignon, Parlement & Intendance d'Aix, Chef-lieu d'une Viguene, a 210 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord du Rhône, à quatre lieuës au midi d'Avignon, & à trois lieuës d'Arles. Elle eſt très-ancienne; Strabon & Ptolomée en ſont mention ſous le même nom qu'elle porte aujourd'hui. Il y a un Siége de Juſtice Royale, elle eſt grande & bien peuplée; & eſt ſituée vis-à-vis Beaucaire, avec laquelle elle communique par un grand Pont de bateaux pareil à celui d'Arles, L'on prétend que l'on y a auſſi trouvé une communication ſoûterraine par-deſſous le Rhône, ce qui ne peut être qu'un ouvrage des Romains. Elle a un Château très-bien bâti & fortifié à l'ancienne maniere, ou par Loüis II. Comte de Ptovence, & Roi de Naples, ou par le Roi René de la ſeconde branche d'Anjou. On y voit ſa Statuë avec celle de la Reine Jeannette; elles ſont ornées d'inſcriptions. Les bâtimens de ce Château ſont placés en terraſſe pour ſervir de promenade; on y a [illegible] quelques pieces d'artillerie pour la parade. La vûë en eſt parfaitement belle; parce qu'outre le cours du Rhône, on découvre en face la ville de Beaucaire, bâtie en croiſſant ſur ſon rivage. Il s'eſt formé depuis peu une iſle entre les deux Villes, qui dément le proverbe vulgaire qu'entre Beaucaire & Taraſcon ne paît ni vaches ni moutons. L'Egliſe Collegiale eſt dédiée à Sainte Marthe; on y conſerve ſes Reliques dans une Châſſe d'or qu'on eſtime la plus riche du Royaume. On aſſure que Clovis vint honorer cette Sainte en ce lieu. On y montre le Dragon qu'elle dompta par ſes prieres. Le Chapitre eſt compoſé de quinze Chanoines, dont le Chef s'appelle Doyen. Il a été fondé par Loüis XI. en 1482. Il y a quatre Couvents de Religieux Mandians, un College dirigé par les Peres de la Doctrine Chrétienne, & quatre Monaſteres de Religieuſes, dont le plus conſidérable eſt l'Abbaye de S. Honorat, qui fut fondée d'abord pour trente Religieuſes, une Abbeſſe, & huit Momes de Lerins, qui auroient le ſoin du ſpirituel. Cette Abbaye avoit été jointe à la Manſe de l'Abbeſſe, & des Religieuſes de S. Nicolas de Taraſcon: mais depuis peu ce dernier Monaſtere a été rétabli & ſubordonné à l'Abbé de Lerins, ſuivant les lettres du Pape Innocent IV. où on lit que Jean de Gantelme changea en mieux le deſſein que Hoſtaing ſon ayeul avoit eu de fonder quatre Chapelains, puiſqu'il dota & fonda un Monaſtere pour trente Religieuſes, & quatre Moines de Lerins. On compte vingt-cinq Abbeſſes de cette Maiſon juſqu'à 1713. Il y en avoit pluſieurs très-ſçavantes en 1540. Le terroir de Taraſcon eſt délicieux & très-abondant, & ſon air fort remperé. On trouve aux environs de cette Ville tous les ſimples, & les herbes médicinales qu'on peut trouver dans les Marais. Taraſcon eſt un Gouvernement, ſans Etat Major, du Gouvernement Militaire de la Provence. Elle députe aux Aſſemblées generales de la Provence.

TARASCON, *Caſtrum Taraſco*, Ville, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette du païs de Foix, a 887 habitans. L'on croit cette Ville ancienne; c'eſt l'une des quatre principales Villes du Comté de Foix; elle eſt ſituée au bord de la Riviere, à trois lieuës au-deſſus de la ville de Foix. Depuis quelque tems elle a beaucoup ſouffert d'une incendie. Il y a beaucoup de forges.

TARBES, Ville, Evêché, Capitale du Comté de Bigorre, dans la Gaſcogne, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 1150 habitans. Elle eſt Siége d'une Sénéchauſſée, & d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts. Cette Ville eſt petite, & n'a qu'une ruë; elle eſt ſituée le long de l'Adour, dans une plaine, à neuf lieuës d'Auch, & à ſix lieuës de Pau. Elle a ſuccedé à la ville de Bigorre qui étoit ancienne, & qui a donné le nom à la Province. Elle a été ruinée comme les autres Villes des environs, par les invaſions des Barbares; Et Tarbes, dont Gregoire de Tours fait mention comme d'un petit lieu nommé *Talva*, s'eſt accruë de ſes ruines, & eſt devenuë Capitale du Comté, & le Siége de l'Evêché, dont cependant la Cathedrale eſt reſtée au lieu où étoit ci-devant Bigorre, que l'on appelle à preſent la Sede. Tarbes a ſuivi le ſort de ſa Province. *Voyez* Bigorre. Son Evêché eſt ſuffragant d'Auch. Il eomprend trois cens trois Paroiſſes, ſans les Annexes. Le premier de ſes Evêques que l'on reconnoit, ſe nomme Apet, qui aſſiſta au Concile d'Agde en 506. L'Evêché de Tarbes n'a que huit mille livres de revenu. L'Evêque eſt Préſident né des Etats de Bigorre. Sa Cathedrale eſt dédiée à Notre-Dame. Le Chapitre qui étoit autrefois regulier, & de l'Ordre de S. Auguſtin, eſt eompoſé de huit Archidiacres, d'un Chantre & de quatre Chanoines. Il y a outre cela une Paroiſſe, un Couvent de Cordeliers, & un de Carmes.

TARCENAY, dans la Franche-Comté, Dioeèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 186 habitans.

TARD l'Abbaye, dans la Bourgogne, Diocèſe de Laugres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 79 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Tard-le-haut, eſt ſitué ſur l'Ouche, à trois lieuës de Dijon, tirant du côté de Dole. C'eſt un païs de plaines, le finage a environ une demi

demi lieuë de tour. Hugues II. Duc de Bourgogne y fonda en 1120. une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, qui a été transferée en 1623. à Dijon. Cette Abbaye eſt la Mere de toutes celles des filles de Cîteaux. Elle eſt triennale & élective, & a été déclarée telle par Arrêt du Grand Conſeil l'an 1685.

TARD le Bas, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 210 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Tard-le-haut, eſt ſitué en païs plein, à trois lieuës & demi de Dijon. La riviere d'Ouche y paſſe.

TARD-le-haut, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 386 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à trois grandes lieuës de Dijon, ſur un coteau appellé le Mont-Verſu. Il y paſſe un petit ruiſſeau nommé Sutbyetre.

TARDE ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 290 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans un fond, près la petite riviere de Tarde, païs de rochers, terres maigres à ſeigle, avoine & bled noir, un petit commerce de moutons & de brebis. M. le Duc d'Orleans eſt Seigneur de ce lieu.

TARDENOIS, *Tardenenſis ager*, Petit Païs de Picardie, qui fait partie de celui de Soiſſonnois, dans le Gouvernement de l'Iſle de France. Ses limites ſont difficiles à expliquer. Il n'y a point d'autre lieu remarquable que Fere en Tardenois.

TARDES, dans la Normandie, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 178 habitans.

TARDIERE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1140 habitans.

TARDINGHEN, dans le Boulonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 128 habitans.

TARDOISE, Riviere, dans la Province d'Angoumois, elle paſſe à la Rochefoucault; cette Riviere s'enfle extraordinairement dans le tems pluvieux, & demeure preſqu'à ſec en Eté; de ſorte que tous les moulins qu'elle fait tourner, ceſſent de travailler une grande partie de l'année. Ses eaux ſont bourbeuſes & fort propres à la tannerie; elle ſe jette dans le Bandiat.

TARENTAIGNE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 680 habitans. Sa Paroiſſe eſt dédiée à S. Pierre.

TARGASONE & Palmanil, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdaigne, a 92 habitans.

TARGE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtellerault, a 390 habitans.

TARGET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 228 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë de la riviere de Bouble, & à cinq de celle de l'Allier; bonnes terres à ſeigle, beaucoup d'avoine, bons pacages, les foins abondans, un commerce de beſtiaux, quelques étangs. La Cure vaut cinq cens livres. La Paroiſſe fait partie du Duché de Bourbonnois; il y a pluſieurs Annexes. M. le Duc en eſt Seigneur.

TARGON, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1020 habitans.

TARN, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 818 habitans.

Le TARN, *Tarnis*, Riviere, dans la Province du Languedoc. Elle ſort du Gevaudan, prend ſa ſource au mont de Loſere près de Florac, traverſe le Rouergue, d'où rentrant dans le Languedoc, elle paſſe à Alby, reçoit l'Agout à Saint Sulpice, enſuite coule à Montauban, & ſe jette dans la Garonne au-deſſous de Moiſſac. Cette riviere eſt très-conſiderable, particulierement depuis ſa jonction avec l'Agout: elle commence à être navigable à Gailhac, & facilite le commerce des vins de ce païs avec les Anglois.

TARNAC, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 618 habitans.

TARNE'S, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 230 habitans.

TARNOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 800 habitans.

TARON, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlaas, a 158 habitans.

TARRAUBE, Bourg, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 460 habitans.

TARRE, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 410 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Noyers.

TARSACQ, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcat, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette d'Orthez, a 78 habitans.

TARSUL, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 115 habitans. Ce lieu eſt à cinq lieuës de Dijon, & ſitué entre deux montagnes; la riviere de Lignon, qui eſt navigable en pluſieurs endroits, y paſſe.

TART le Haut & le Bas, dans la Bourgogne. *Voyez* Tard.

TARTARAS & la Combe, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Saint Eſtienne, a 810 habitans.

Les TARTARIS, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 245 habitans.

TARTARONE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 138 habitans.

TARTAS, *Tartaſſium*, Ville, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1840 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la petite riviere de Midore, auprès de l'Adour, à huit lieuës au-deſſus d'Acqs, & à quatorze lieuës de Bayonne; elle eſt Siége d'une Sénéchauſſée; ſa ſituation eſt fort agréable, elle eſt bien bâtie, quoique petite. Les Huguenots qui la tenoient pour une de leurs Places de ſeureté, en avoient fait une Place d'importance. Les Gaſcons auſquels elle doit ſon origine, la nommerent Tartaſſut, du mot Baſque *Tartea*, qui exprime une eſpece de chêne, très-commun dans ſon territoire. Elle a eu des Seigneurs particuliers, qui l'ont engagée à la Maiſon d'Al-

bret. Il n'y a qu'une Paroiſſe, un Couvent de Recolets, & un de Religieuſes. Il s'y tient un marché, où l'on apporte le ſeigle que l'on recueille dans les Landes, dont on fait un aſſez conſiderable commerce.

TARTAS, ou Saint Paul de Tartas, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 122 habitans.

TARTECOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 218 habitans.

TARTIER, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 289 habitans.

TARTIGNY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 203 habitans.

TARTONNE, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Bareſme, a 416 habitans. Cette Paroiſſe eſt à deux lieuës de Digne; il y a une fontaine d'eau ſallée, dont l'uſage eſt permis aux habitans qui en tirent du ſel, en la mettant boüillir dans un chaudron. Ce ſel, quoique bon, ne l'eſt pas au même degré que celui de Moriez.

le TARTRE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 42 habitans.

le TARTRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seuvre, Recette d'Auxonne, a 150 habitans. Ce lieu qui eſt petit, eſt ſitué ſur un coteau qui eſt frontiere du Comté de Bourgogne. Il y paſſe une petite riviere nommée la Seille, qui n'eſt pas navigable dans cet endroit. Il y a un Pont.

TARZY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 120 habitans.

T A S

TASNAY. *Voyez* Tanay.

TASNAY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 65 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine, à trois quarts de lieuës de la riviere de Loire; terres legeres à ſeigle, & un peu de froment; peu de pacages, & des foins ſeulement pour la nourriture des beſtiaux; beaucoup de bois & bruyeres, & quelques vignes. M. le Duc en eſt Seigneur.

TASNIOT, ou Tanyot, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Mirebeau, a 160 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une prairie baſſe & marécageuſe; c'eſt auſſi un païs couvert de bois & de buiſſons.

TASQUE, Juſtice Royale, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Aueh, Election d'Armagnac, a 145 habitans.

TASSE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Flèche, a 505 habitans.

TASSENE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 146 habitans.

TASSENIERE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 146 habitans.

TASSILLE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 255 habitans.

TASSILLY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 196 habitans.

TASSINS, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 33 habitans.

le TASTRE, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 600 habitans.

T A T

TATIHOU. *Voyez* l'Iſle de Tatihou.

TATINGHEM, dans l'Artois, Diocèſe de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Omer, a 166 habitans.

T A V

TAVANT, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 205 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Marmoutier.

TAVAUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 187 habitans.

TAVAY l'Aire, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 106 habitans.

TAVE, petite Riviere du bas-Languedoc, qui ſe jette dans la Riviere de Ceze.

TAVEAU & Pont-Fericourt, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 750 habitans.

TAVELS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 435 habitans.

TAVERNAY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 225 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un païs aſſez froid; il y a une Riviere qui porte le nom de Tavernay, qui peut porter bateaux avec celle d'Aroux; c'eſt un païs de plaines.

TAVERNES, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 410 habitans.

TAVERNY, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 994 habitans. Il y a un Prieuré ſimple de cent cinquante livres.

TAVERS, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 730 habitans.

TAVIS, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 264 habitans.

T A U

TAUGON la Ronde, Bourg, dans le Païs d'Aunis; Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1795 habitans.

TAULANE, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 410 habitans.

TAULHAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 73 habitans.

TAULE', dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 386 habitans.

TAULIGNAN, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de S. Paul trois Châteaux, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 3186 habitans.

TAULIS & Crouanges, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 78 habitans.

la TAULLE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 416 habitans.

TAUMERY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 843 habitans.

TAUMIERS, *Taumerium*, Bourg, dans le Bourbonnois, à deux lieuës de Dunleroy, huit de Bourges, treize de Moulins, & trois de S. Amant, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Preſidial de Moulins, Coutume & Gouvernement de Bourbonnois, Election de S. Amand, Grenier à ſel, partie de Dunleroy, partie de S. Amand, a 360 habitans. La taille y eſt perſonnelle; la Cure de ſix cens livres, à la nomination du Chapitre de Notre-Dame de Sales de Bourges. Les terres ſont fertiles en ſeigle, avoines, prez, paeages, forêts & bois taillis. Il y a une Maladrerie de peu de revenu, & une ancienne Egliſe d'un Couvent de Benedictins, ſous le titre de Prieuré de Fonguefdon, à la collation du Prieur de Souvigny; il vaut quatre cens livres. M. Triton eſt haut-Juſticier de Coigny & de cette Paroiſſe, qui lui donne le titre de Vicomte de Taumiers.

TAUPONT, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Saint Malo, a 130 habitans.

TAUR, ou S. Martin de Taur, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 405 habitans.

la TAUR, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 365 habitans.

l'Iſle du TAUREAU, *Inſula Tauri*, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 410 habitans. Cette Iſle eſt ſituée à l'embouchure de la Riviere de Morlais. Il y a un Fort pour défendre l'entrée de cette Riviere. La Garniſon eſt de deux Compagnies.

TAURIAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 910 habitans.

TAURIAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 639 habitans.

TAURIAC, dans le Roüergue, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 401 habitans.

TAURIGNAN, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 360 habitans.

TAURIGNE', dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 260 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Cormery.

TAURINES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 280 habitans.

TAURINYA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflant, a 178 habitans.

TAURIS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſoone, a 96 habitans.

TAURON, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendanee de Limoges, Election de Bourganeuf, a 178 habitans.

TAURON, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 1385 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs de montagnes; terres pierreuſes, bonnes à ſeigle, bled noir, petite avoine & raves; les pacages & foins y ſont maigres; on y fait un petit commerce de beſtiaux; il y a pluſieurs bois dans leſquels les habitans font des ſabots & quelques chatettes; ils ne ſont pas fort commodes. Le Sieur de Pomarion, les Religieux des Ternes & M. le Marquis du Pont-du-Château en ſont Seigoeurs.

TAUSSAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 330 habitans.

TAUSSAC & Bourget, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 310 habitans.

TAUTAVEL, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 258 habitans.

TAUVE, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1050 habitans.

TAUVENAY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendanee de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, a 228 habitans. Il eſt à une lieuë de Sancerre, ſur la Ravoire. La taille eſt perſonnelle; le revenu de la Cure eſt de huit cens livres. L'Abbé de S. Satur en eſt Collateur. Il y a des terres à bled & vignes. M. Titon en eſt Seigneur.

TAUX, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendanee & Election de Soiſſons, a 86 habitans.

TAUXIERE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 436 habitans.

TAX

TAXAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 159 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë de la Riviere de Sioulle, en plaine. Terres à froment, orge, ſeigle & avoine. Il y a quelques vignes, des noix & du fruit. M. le Duc en eſt Seigneur.

TAY

TAYAC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 1310 habitans.

TAYAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 72 habitans.

TAYBOSE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 360 habitans.

TAZ

TAZILLY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, Grenier à ſel de Luzy, a 232 habitans. C'eſt une ſimple Paroiſſe, à une lieuë de Luzy; elle eſt arroſée de quelques ruiſſeaux ſortans des étangs de Chigy; terres legeres à ſeigle & avoines. Les pacages ſont mauvais, du ſoin ſeulement pour la nourriture des beſtiaux; quelques bois de futayes appartenans à differens particuliers; quelques vignes, & cinq étangs dits de Chigy. La Cure vaut quatre cens livres; le Chapitre de Ternant en eſt Collateur. C'eſt une ſimple Juſtice, faiſant partie de la Baronie de Ternant. M. le Maréchal de Villars en eſt Seigneur. On adreſſe les lettres par Nevers.

TEA

TEAUX des Nobles, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 118 habitans.

TEC

TECH, *Tichis*, Riviere de Rouſſillon, qui prend ſa ſource dans les Pyrenées, aux frontieres de la Catalogne, paſſe à Prats de Moliou, & ſe rend dans le Golfe de Lion, à quatre lieuës au nord de Collioure.

TECOU, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 640 habitans.

TECTOSAGES, Peuples puiſſans de la Gaule Narbonnoiſe; ils faiſoient partie des *Volca*, & occupoient preſque tout ce qui forme à preſent le haut & une partie du bas-Languedoc. Ptolomée leur donne les villes d'*Illiberis*, *Ruſcino*, *Toloſa*, *Ceſſero*, *Carcaſo*, *Biterra & Narbo*. Ces Peuples étoient celebres dès 250. ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Dans ces ſiecles là ils parcoururent toute l'Europe, & firent trembler la Grece & l'Aſie, juſqu'où ils furent porter leurs conquêtes. Ceux qui ſont reſtés dans leur Païs, ont toujours été conſiderés juſqu'à la priſe de Toulouſe leur Capitale, par Servilius Cepion, 106. ans avant l'Ere Chrétienne. Ils avoient amaſſé des treſors immenſes que ce Capitaine Romain prit & emporta; mais la peſte empêcha lui & ſes ſoldats d'en profiter. Leur diſtrict a d'abord été partagé par les Romains en deux grands Diocèſes de Narbonne & de Toulouſe; & depuis par Jean XXII. en pluſieurs Diocèſes, dont les uns ſont ſuffragans de Narbonne, & les autres de Toulouſe que ce même Pape érigea en Metropole, en la détachant de celle de Narbonne.

TEG

TEGHEM en partie, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bergues, a 330 habitans.

TEGRA, Vicomté, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 381 habitans. Il y a un Prieuré qui vaut deux mille cinq cens livres.

TEI

TEIGNY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 255 habitans.

le TEIL, Bourg, dans le Bourbonnois, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 675 habitans. Ce Bourg eſt à ſix lieuës de Moulins & de la riviere d'Allier en plaine à l'exception de quelque coteaux: ſes terres ſont douces à ſeigle, orge & avoine d'un bon raport; les foins abondans & graſſifs; les pacages ſerrés, mais bons, le profit des beſtiaux conſiderable par la vente des bœufs & moutons gras, à portée des foires; il y a peu de vignes & quelques cantons de bois appartenans à M. de Mont-George. M. le Duc en eſt Seigneur.

le TEIL, *Theilium*, Bourg, Châtellenie, dans le Bourbonnois, à trois lieuës de Saint Pourçain, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 678 habitans. Sa Cure vaut 750 livres. L'Abbé du Montel en eſt Collateur. Terres à ſeigle, orge & avoine, prez, bois taillis & étangs. C'eſt un Comté. M. de Mont-George en eſt Seigneur. Il y a un Prieuré de ſoixante livres de revenu.

le TEIL, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 295 habitans.

le TEIL, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 418 habitans.

le TEIL Nolent, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 565 habitans.

TEIL Rabiet, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 350 habitans.

TEILLE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 540 habitans.

TEILLE', dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette Nantes, a 106 habitans.

TEILLET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 567 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans la Montagne de Nuits; terres maigres à ſeigle, avoine, bled noir & raves; bons pacages; les foins abondans, engrais & profit des beſtiaux; pluſieurs bois taillis, appartenans au Sieur Abbé Menas, & à M. Gluc qui en ſont Seigneurs. Les habitans ſont des tonneaux & des cercles.

TEILLET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 285 habitans.

TEILLET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins,

lins, Election de Montluçon, a 243 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui a été reſtituée à S. Sulpice de Bourges par Arnoud II. Seigneur de Vierzon. Elle eſt à deux lieues de Montluçon, redimée des Aydes & Gabelles. La petite riviere de Chet y paſſe; terres à ſeigle & avoine; peu de froment: les pacages étendus; quantité de bois taillis & modernes & pluſieurs étangs. M. le Duc en eſt Seigneur.

Le TEILLEUL, *Tellivlum* ou *Tillivlum*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Mortain, n 1890 habitans. Il y a marché, & Juriſdiction à Mortain, pour le Siege de la Vicomté du Teilleul.

TEISSIERES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rhodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rhodez, a 410 habitans.

TESSIERES de Cornet, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Autillac, a 290 habitans.

TEISSIERES les Bouliés, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Autillac, a 472 habitans.

TEISSIEU, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 460 habitans.

TEISSODE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 725 habitans.

TEIX & Madaillac, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, à 330 habitans

TEL

TEL, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 272 habitans.

TELGRUC, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimpet, a 316 habitans.

TELHEIDE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 476 habitans.

TELIGNE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 326 habitans.

TELLECEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 83 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Leſſey, eſt ſitué à une lieuë de la riviere de Tille; à trois de Dijon; c'eſt un païs de forêts.

TELLERE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Die, a 238 habitans.

TELLIERES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 358 habitans.

Le TELLON, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 164 habitans.

TELLONE & Noyers, ſur les frontieres de la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Sedan, a 372 habitans.

TEM

TEMPLAS, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins; Election de Combrailles, a 102 habitans. Ce lieu eſt une collecte dépendante de la Paroiſſe de Chavanas, Election de Gueret, ſituée dans un païs de montagnes, & de bruyeres; terres maigres à ſeigle, bled noir & avoine, point de commerce. M. de S. Geotges en eſt Seigneur

le TEMPLE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 259 habitans.

le TEMPLE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 185 habitans.

le TEMPLE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 106 habitans.

le TEMPLE d'Ayen, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Botdeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 232 habitans.

la Cenſe de l'Hôpital du TEMPLE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 40 habitans.

le TEMPLE de Carentoir, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 410 habitans.

le TEMPLE de la Champinel, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loire, a 208 habitans.

le TEMPLE de la Madelaine, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 316 habitans.

le TEMPLE la Guyon, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 128 habitans.

le TEMPLE Maupertuis, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 122 habitans.

TEMPLEMARS Châtellenie, dans la Flandre Wallonné, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 33 habitans.

TEMPLEMARS Empire, dans la Flandre Wallonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 368 habitans.

TEMPLEUVE en Peuele, dans la Flandre Wallonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 1999 habitans.

TEMPLEUVE en Doſſence, dans la Flandre Wallonne, Diocèſe de Tournay, Parlement do Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 680 habitans.

TEMPLEUX le Foſſé, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 348 habitans.

TEMPLEUX le Guirard, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 394 habitans.

TEN

TENAC & les Atenes, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 623 habitans.

TENAILLE, *Tenalia*, dans la Saintonge, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, ſous l'invocation de la Sainte Vierge, & fille de Fontdouce. Elle eſt du nombre de celles dont la chronique de Maillezais place la fondation ſous l'an 1115. par Geraud de Sala; on peut cependant avec plus de raiſon attribuer ſon établiſſement à Guillaume de Conchamp (*de Concampo*) premier Abbé de Fontdouce. Elle eſt ſituée dans la Saintonge à michemin de Saintes à Bordeaux qui en ſont à ſix lieuës & aſſez près de Pont & de Barbeſieux, le long d'un Ruiſſeau qui ſe jette peu après dans la riviere de la Seüille. Elle a été ſoumiſe au Monaſtere de Dalon. Elle nomme entre ſes principaux Bienfaiteurs les anciens Seigneurs de Pons, de Barbeſieux & d'Archiac (*de Archiaco.*) Il n'y a que treize de ſes anciens Abbés, dont on ſçache quelque choſe.

TENANCE les Moulins, *Tenancia*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 169 habitans. Cette Paroiſſe eſt de la Prevôté d'Andelot, & du Bailliage de Chaumont. L'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure, dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Eure.

TENARRE, Batonie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 460 habitans.

TENAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 504 habitans.

TENAY, dans le Blefois.

TENAY, Diocèſe de Bourges, Archipreveré d'Argenton.

TENCUA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette des Terres de Saint Claude, a 102 habitans.

TENDOS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 160 habitans. C'eſt aux Religieux de Fécamp.

TENECY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 149 habitans.

TENEUR, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Paul, a 99 habitans.

TENNELIERES, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 150 habitans.

TENERAND, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 500 habitans.

TENEUILLE, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 860 habitans. C'eſt une Paroiſſe, à huit lieuës de Moulins & cinq de l'Allier, païs de monticules; terres douces à ſeigle, d'aſſez bon raport; les ſoins aſſez abondans, les pacages étendus & bons; le profit des beſtiaux qu'ils engraiſſent, aſſez conſiderable, étant à portée preſque de toutes les foires; peu de vignes, pluſieurs étangs. M. le Duc en eſt Seigneur.

la groſſe TENNEQUIN, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 122 habitans.

TENNIE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1180 habitans.

TENS, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 159 habitans.

TENVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 720 habitans.

TEO

le TEOLS, dans la Vallée de Barcelonnette, au Diocèſe d'Ambrun.

TER

le TERAIN, Riviere du Beauvoiſis qui prend ſa ſource aux Frontieres de la Normandie à une lieuë de Gaillefontaine, paſſe à Gerberoy, Beauvais, Mouy, & ſe rend dans l'Oiſe auprès de Creil, après un cours de vingt-cinq lieuës.

le petit TERAIN, petite Riviere du Beauvoiſis, qui prend ſa ſource près du Village de Marſeille, paſſe près de Milly, & ſe jette auprès de ce lieu dans le Terain.

TERASSON, *Terracinum*, Ville, dans le haut-Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 2715 habitans. Cette Ville eſt à quarre lieuës de Sarlat, ſur la riviere de Vezere. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, nommé, *Abbatia Sancti Sori Terracinenſis.* On a prétendu qu'elle devoit ſon commencement à S. Sorus, qui ayant gueri tout d'un coup miraculeuſement le Roi Gontrand d'une lépre dont il étoit affligé, en auroit reçû en reconnoiſſance toutes les choſes neceſſaires à bâtir un Monaſtere; mais on ne lit nulle part que Gontrand ait été lépreux, & cette Hiſtoire eſt fabuleuſe. Dom Eſtiennot dit avec plus de certitude qu'elle fut fondée par Saint Sorus, aidé par Gocond Prince de Limoges, Pelagie ſa femme & Aredius ſon fils: les Actes de ce Saint y ſont formels. Au reſte, quoiqu'il en ſoit, cette Abbaye fut détruite durant les guerres des Ducs d'Aquitaine & les courſes des Danois. Enſuite vers le commencement du dixiéme, ou vers la fin du neuviéme ſiecle elle fut rétablie, à ce qu'on prétend, par les Comtes de Perigueux, & fut ſoumiſe l'an 1101. au Monaſtere de S. Martial. On compte juſqu'en 1676. quinze Abbés de ce Monaſtere.

TERCE', dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 236 habitans

TERCHAND, Vicomté, dépendante du Comté de Laval, a huit Paroiſſes dans ſa dépendance. Elle vaut ſix mille livres de rente. Elle appartient aux enfans de Charles Goyon, Comte de Maré, puîné de Goyon-la-Houſage. Il n'y a point de Juriſdiction.

TERCILLAC, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 164 habitans.

TERCIA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 15 habitans.

TERDEGHEM, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay,

Intendance de Lille & Subdelegation de Caſſel, a 330 habitans.

TERGNY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, a 159 habitans. Ce lieu dépend de la Paroiſſe de Voüel.

TERJAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 196 habitans. C'eſt une Paroiſſe à trois lieuës de Montluçon; terres legetes à ſeigle; les pacages fort étendus pour la nourriture des beſtiaux; il y a quantité de bois taillis. M. le Duc en eſt Seigneur.

TERLON, dans le Hainaut, Gouvernemeot Militaire de la Flandre Françoiſe, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Recette de Maubeuge, a 386 habitans. Il y a pluſieurs fourneaux & fonderies de fer.

TERMENEZ, petit Païs du Languedoc, dans le Diocèſe de Narbonne, ſitué entre le Païs de Corbieres & le Rouſſillon, au midi du Diocèſe de Carcaſſonne. Ce Païs a pris ſoo nom du fort Château de Termes. Il a eu des Seignenrs particuliers, qui comptans ſur la force de leur Château & la ſituatioo avantageuſe de leur Païs, refuſoient de ſe ſoûmettre aux Vicomres de Beziers, leurs Seigneurs de fief immediat, aux Rois d'Arragon, & même dans la ſuite à Saint Louis: auſſi leur Païs fut-il confiſqué & réüni à la Couronne vers l'an 1245.

TERMES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonoe, a 150 habitans. C'étoit autrefois un fort Château. *Voyez* Termenez.

TERMES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Monipellier, Recette de Mende, a 456 habitans.

TERMES, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 386 habitans.

TERMES, dans le Nebouſan, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 286 habitans.

TERMES, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Saiote Manebould, a 760 habitans. C'eſt une Baronie.

TERMINIER, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 860 habitans.

TERNABRIAL, dans la Marche, à ſix lieuës de Feuilletin, ſept d'Aubuſſon, Diocèſe de Limoges, Parlemeot de Paris, Inteodance de Moulins, Bailliage & Electioo de Gueret, a 69 habitans. Il y a deux petits Hameaux où la taille eſt mixte; terre à bled & avoine, rien de plus. Les repreſeotans de M. de la Feuillade en ſont Seigneurs.

TERNAND, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Iorendance & Electiou de Lion, a 433 habitans.

TERNAND, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 122 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée eo plaine, à trois lieuës & demi de la Loire & deux de Luzy; bonnes terres à ſeigle & peu de froment; les foins feulement pour la nourriture des beſtiaux; quelques vignes & peu de bois. M. le Maréchal de Villars en eſt Seigneur. Il y a une petite Collegiale, compoſée de deux Prébendes. Le Curé de la Paroiſſe en eſt Prevôt & a ſix cens livres. Ces Benefices ſont à la nomination du Seigneur.

TERNAND, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electiou de Monbriſſon, a 92 habitans.

TERNANT, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Electioo de S. Jean d'Angely, a 276 habitans.

TERNANT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 214 habitans.

TERNANT, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 164 habitans.

TERNANT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 148 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la mnntagne de Val & Vergy, à une lieuë & demi de Nuits. Il y a quelques vignes. La Graoge de Roche en dépend.

le TERNANT, petite riviere de la Touraine, qui prend ſa ſource auprès de Sonzay, & ſe tend dans la Loire à la Chapelle des Choux.

TERNAT & Jubat, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 65 habitans. Ce lieu eſt une petite Paroiſſe ſituée dans la montagne, terres fertiles à ſeigle, avoine & raves; il s'y fait un bon commerce de beſtiaux; les habitans y ſont labotieux & commodes. Les repreſentans de M. le Duc de la Feüillade en ſont Seigneurs.

TERNAY, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 500 habitans.

TERNAY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Electinn de Vendôme, a 258 habitans.

TERNAY, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 773 habitans.

les TERNES, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 986 habitans.

TERNUAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 86 habitans. Ce lieu appartient au Marquis de Merode.

TERNY, dans la Picardie, Diocèſe, Intendance & Election de Soiſſons, a 238 habitans.

TEROUANE, ancienne Ville des Païs-bas en Artois, avec Evêché ſuffragant de Reims. Elle eſt appellé en latin *Teruana*, ou *Civitas Morinorum*, parce qu'elle étoit la Capitale des anciens peuples nommez, dans les Commentaires de Céſar, *Morini*, ils furent ennvertis à la foy dès le troiſiéme ſiécle par S. Fulſien & S. Victorie. Mais étant depuis retombez dans l'idolâtrie, S. Remy, ſous Clovis, leur envoya pour Apôtre S. Antimonde, qui en fut le premier Evêque. Cette Ville, qui étoit très-recommandable, avoit été du Domaine des Ducs de Bourgogne, juſqu'à ce que l'année 1477. Loüis XI. la prit & l'unit à la France. Comme cette Ville incommodoit beaucoup les peuples de Flandra & d'Artois, dont elle étoit frontiere, l'Empereur Charles-Quint voulut la prendre. L'année 1553. il y vint mettre le Siége. André de Montalembert, Seigneur d'Eſpinvillers, en étoit Gouverneur; & François de Montmorency, fils du Connétable, ſe jetta dedans avec pluſieurs autres Seigneurs pour la défendre. Mais comme il n'y avoit ni baſtion, ni ouvrage avancé pour défendre le corps de la Place, les en-

nemis y firent en peu de tems une bréche de soixante pieds. Lorsqu'on commençoit à manquer de munitions dans la Place pour s'y défendre, le Capitaine Gril, avec cent Arquebusiers à cheval y entra; & après eux, trois cens autres portans chacun un sac de poudre : ce secours engagea le jeune Montmorency, qui avoit pris le Commandement de la Place après la mort du Gouverneur, à soutenir; mais les ennemis ayans abattu les murailles, & remplis les fossés, entrerent dans la Ville par assaut le 20. Juin. Après un Siége de six semaines, Teroüane essuya toute la fureur de la guerre, le feu, y fut mis de tous cotés, sans même épargner les Eglises; & tout ce qui ne pût être consommé, fut mis à rès terre. L'Eglise Cathedrale dédiée à Notre-Dame, qui avoit été construite dès l'an 260. & rebâtie par Cloraire II. Roi de France en 664. qui étoit parfaitement belle, un fameux Monastere de S. Benoît, trois Paroisses qui avoient toutes trois S. Martin pour Patron, & plusieurs autres Eglises, furent brûlées.

Le Siége Episcopal de cette ancienne Cité demeura anéanti pendant quatre ans, jusqu'à ce qu'Henry II. Roi de France, fit un traité avec Philippe II. Roi d'Espagne, fils de Charles-Quint, par lequel il fut stipulé que le territoire de Teroüane demeureroit à la France, sans que la Ville pût être rebâtie, & que l'Evêché seroit divisé en deux parties égales, dont une seroit pour la France, l'autre pour les Païs-bas, ce qui fut approuvé par le Pape Paul IV. qui donna aussi son consentement pour que la partie des Païs-bas fut encore divisée en deux, S. Omet & Ypres. Le dernier Evêque de Teroüane, fut Antoine de Crequy, qui avoit succedé à François son frere. Le Siége Episcopal, pour la partie de la France, fut établi à Boulogne sur mer, dont le premier Evêque fut Claude-André Dormy l'an 1567.

la TERRADE, dans le haut-Armagnac, Diocese de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 380 habitans.

la TERRADE de Maur, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 218 habitans.

la TERRADE S. Aubin, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 260 habitans.

TERRAMINIL, dans l'Artois, Diocèse d'Artas, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Artas, Bailliage & Recette de Lens, a 128 habitans.

TERRANS, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à sel de Seure, Recette d'Auxonne, a 186 habitans. Ce lieu est situé à deux lieuës & demi de Seure, & à trois de Verdun; il y a des vignes. Le buisson Auchier en dépend.

la TERRASSE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 310 habitans.

TERRASSON. *Voyez* Terasson.

TERRATS, dans le Roussillon, Diocèse de Perpignan, Conseil, Intendance & Viguerie de Roussillon, a 130 habitans.

TERRE-FONDREE', dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 33 habitans.

la TERRE Clapiers, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 258 habitans.

la TERRE des Chapelets, Bourg, dans le Poitou, Diocèse de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1059 habitans.

la TERRE Episcopale, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Mende, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 3600 habitans.

la TERRE Foraine du Pujol, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Beziers, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 428 habitans.

TERRE Franche, l'un des quartiers de la Flandre Françoise, qui comprend les Châtellenies de Bourbourg, de Berg, S. Vinox & de Gravelines.

TERRES démembrées, partie de la Province du Perche, qui en a été séparée pour être unie au Gouvernement de l'Isle de France. La Ville Capitale de ce canton est Château-neuf en Thimerais; les autres sont Senonches, Bazoches & Champton. Cette partie du Perche est du Diocèse de Chartres.

TERRIERES, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 188 habitans.

TERRON lés Vendresse, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 246 habitans.

TERRON sur Aixne, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electinn de Rerel, a 456 habitans.

TERROU & S. Meard, dans le Quercy, Diocèse de Cahors, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 360 habitans.

saint Julien du TERROUX, dans le Maine; Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 575 habitans.

TERSAC, dans le Bazadois, Diocèse de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 254 habitans.

TERSAC, dans le haut-Languedoc, Diocèse d'Alby,, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette d'Alby, a 146 habitans.

TERSAC, dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 186 habitans.

TERSAC, dans le Comté & du Diocèse de Comenges, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 210 habitans.

TERSANNE & Jussac, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 318 habitans.

TERSANNES, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 178 habitans.

TERSIIS, dans la Gascogne, Diocèse d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 262 habitans.

le TERTRE, dans la Bourgogne, Diocèse de Besançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 25 habitans.

TERRET S. Denis, dans la Beauce, Diocèse de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 86 habitans.

TERTRY, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 286 habitans.

TERTU,

TERTU, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 30 habitans.

TERVAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 375 habitans.

TES

TESCOU, petite Riviere qui paſſe près de Montauban, & ſépare le Quercy du païs Touloſain.

TESLEL, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 245 habitans.

TESNIERES, ou Tetniers Surhon, ou Taiſnieres, dans le Hainaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prevôté & Subdelegation de Bavay, a 444 habitans. C'eſt une ſimple Seigneurie de mille quatre cens cinquante mencaudées de terres labourables; de deux cens ſoixante-dix-ſept mencaudées & demi de paturages ou vergers, & de cent vingt-deux mencaudées & demi de prairies & marais. Le Curé a une portion des dixmes pour ſon gros, qui va à ſix cens livres. Il a un Vicaire à Malplaquié dépendant de Taiſnieres. Ce Vicaire a deux cens livres de revenu en partie d'une fondation, & en partie des habitans du hameau. La haute Juſtice eſt du Comté d'Aiguemont; la moyenne & baſſe, du reſſort des Abbé & Religieux de Lobbe. La dixme leur vient auſſi par donnation du Roy Lothaire; il y a dans le même lieu un Fief Seigneurial, dit Surhon; & un autre dit S. Symphorien, appartenant au Sieur Franqueville de Cambray. La bataille du 11. Septembre 1709. entre l'armée du Roy & les Alliez, rend ce lieu mémorable. Les habitans ſont Laboureurs ou Manœuvriers. Il s'y trouve quelques bois dont on ne peut faire grand uſage. Il y paſſe un ruiſſeau venant de la Longueville.

TESNIERES, ou Taiſnieres en Thierache, ou Reſnieres, dans le Hainaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement & Subdelegation de Landrecies, a 414 habitans. C'eſt une ſimple Seigneurie de ſix cens mencaudées de terres labourables, & de trois cens quatre-vingt-quinze de patutes, vergers & prairies. La Cure vaut environ ſix cens livres; point de Vicaire. Le commerce eſt de fromages.

TESSANCOURT, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 268 habitans.

TESSE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1840 habitans. Cette terre a été érigée en Comté en faveur de la Maiſon de Frouſlay.

TESSE', dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 960 habitans.

TESSE' la Forêt, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 810 habitans.

TESSENHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle; Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landſet, a 200 habitans.

TESSON, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 560 habitans.

la TESSOUALLE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 855 habitans.

TESSY, *Teſſiacum*, *Texium*, Bourg & Baronie, dans la Normandie, ſur la riviere de Vire, Diocèſe de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 1065 habitans. Il y a marché & haute Juſtice.

TESSY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 342 habitans.

l'Iſle de TESTE de Can, ſituée ſur les côtes de la Provence, à l'entrée du Golfe de Saint Tropez.

TESTEL, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 418 habitans.

TESY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 60 habitans.

TET

la TET, *Tetis*, Riviere du Rouſſillon, qui prend ſa ſource dans les Pyrennées, traverſe le Rouſſillon, paſſe à Perpignan, & ſe rend dans la mer près du Canet.

TETEGHEM, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Dunkerque, a 410 habitans.

TETHIEU, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 364 habitans.

TETTVILLER, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prevôté de Tettviller, a 389 habitans. Ce lieu eſt au bord de la Sour.

TEV

TEVE', ou Saint Martin & Saint Julien de Tevé, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 390 habitans. C'eſt une Châtellenie qui a toujours appartenu au Seigneur de Linieres; elle releve de la Baronie de la Châtre. Les habitans ſont libres, & ont tout droit de franchiſe & de Bourgeoiſie.

TEU

TEULON, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Beſançon, a 80 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Citeaux.

TEULE', dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 220 habitans.

TEULET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 110 habitans.

TEULIERES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez. Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 410 habitans

TEULLEY lez Lavoncourt, *Theolocus*, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray,

a 218 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes, Ordre de Citeaux, Fille de Morimond. Elle a été fondée le 18. Mars 1130. près de Gray & Autray; elle vaut à l'Abbé environ ſix mille cinq cens livres.

TEURE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, , Inrendance d'Alençon, Election de Bernay, a 407 habitans.

TEUREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 366 habitans.

TEURLEY, dans la Bourgogne. *Voyez* Turley.

TEURTEVILLE au Bocage, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlemeot de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 1018 habitans. C'ell une Paroiſſe dont la Cure vaut deux mille livres de rente. Il y a deux Seigneurs ſécoliers qui nomment alternativemeot. M. d'Armanville en eſt un. Dans cette Paroiſſe eſt le Prieuré de Barnavaſt, qui appartient aux Benedictins Réformez de S. Vigot de Bayeux, qui n'eſt auſſi qu'un Prieuré, tout proche de celui de Barnavaſt, dans une Forêt très-grande qui porte ce nom, & qui s'étend dans des Paroiſſes voiſines.

TEUSEMATRICE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 540 habitans.

T E X

TEXON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Botdeaux, Intendance & Electioo de Limoges, a 92 habitans.

T E Y

TEYLLOU, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo de Saint Maixant, a 465 habitans.

TEYRAN, dans le bas-Languedne, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Touloufe, Intendance & Recette de Montpellier, a 138 habitans.

TEYSSIERES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 128 habitans.

T E Z

TEZANE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 80 habitans.

TEZE, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlemeot & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 316 habitans.

T H A

THAAS, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlemene de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 101 habitans.

THAIRE, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendançe & Election de la Rochelle, a 1010 habitans.

THAIZE, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 660 habitans.

THALL, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Maſmoutier, a 110 habitans.

THAN, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 355 habitans.

la Ville de THANN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Chef-lieu d'on Bailliage, a 1580 habitans, Il y a une Collegiale, dont l'Egliſe a un clocher bâti ſur le modéle de celui de Strasbourg. Cette Ville eſt du nombre de celles que le Roi a données au Duc de Mazarin; elle eſt tellement ſituée aux confins du Sundgaw, que ſon Fauxbourg nommé Kattemback, eſt de la haute-Alſace. L'on voit auprès de cette petite Ville la montagne de Rang, renommée pour ſes bons vins.

THARAUX, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 225 habitans.

THAROISEAU, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 222 habitans.

THAROISEAU, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 52 habitans. La Cure de ce lieu eſt de la Province de Champagne. Tharoiſeau eſt ſitué en païs de montagnes. Il y a quelques vignes.

THAROT, dans le Boutgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-leDuc, a 178 habitans.

THARY, qui releve de la Châtellenie de la Châtre en Berry.

Etang de THAU, ſur les Côtes de Languedoc. Cet Etang eſt nommé *Taurus* par Avienus, & *Lacerta* par Pline. Il s'étend preſque de l'Eſt à l'Oüeſt environ douze bonnes lieuës; au Midi du Diocèſe de Montpellier, & d'une partie de celui d'Agde. On lui donne dans le païs les differens noms, de Ftontignan, Maguelone & Peraut, que l'on emprunte des gros lieux qui ſont ſur ſes bords. On lui donne ordinairement celui de Frontignan à la partie Occidentale, & ceux de Maguelone & de Peraut à la partie Orientale. Cet Etang ſe débouche dans le Golfe de Lion, par le Grau de Palavas ou paſſage de Maguelone, & par le Port de Cette où commence le fameux Canal Royal de Languedoc.

THAUMIERS. *Voyez* Taumiers.

T H E

THEBIRAN, dans le Nebouzan, Diocèſe d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 268 habitans. Il y a une Caverne très-vaſte & très-curieuſe, dont l'entrée eſt dans l'éteodue de cette Paroiſſe.

THEDE & Caſavil, Juſtice Royale, dans le Nebouzan, Diocèſe d'Aucb, Parlement de Touloufe, Intendance d'Auch, & Recette des quatre Vallées, a 560 habitans.

THEDIRAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Touloufe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 268 habitans.

le THEIL, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 1030 habitans.

le THEIL, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Vire, a 930 habitans.

le THEIL, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 146 habitans. Les Chanoines de Clery en ſont Seigneurs.

le THEIL, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüeo, Intendance d'Alençon, Electioo de Coutances, a 560 habitans.
C'eſt une grande Paroiſſe qui borde la Forêt de Cherbourg. Il y a des Cloutiers.

THEIL, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 232 habitans.

le THEIL, ou S. Georges du Theil, Bourg, dans la haute Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 1010 habitans.

THEILLAC, Bourg, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorentin, a 955 habitans.

THEILLEMENT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 270 habitans. M. de Courvaudon en eſt Seigneur.

THEILHOS, dans le Limoſio, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 490 habitans.

THEIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 310 habitans.

THEIX, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 416 habitans.

THELAY & Fraceliere, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 148 habitans.

THELIS & la Combe, dans le Forez, Parlement de Paris, Iotendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 293 habitans.

THELOCHE en Belin, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loire, a 976 habitans.

THELUCH, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 146 habitans.

THEMICOURT, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 353 habitans.

THEMIETTES, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 122 habitans.

THEMINES, Marquiſat, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 356 habitans.

THENAC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 728 habitans.

THENAILLES, *Thenolia*, *Thenoliæ*, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 480 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la Thierache, près Vervins. Il y a une Abbaye de Prémontrés fondée en 1129, par Barthelemi de Vir, autrement de Roucy, Evêque de Laon. Elle vaut environ huit mille livres à ſon Abbé.

THENAN, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 90 habitans.

THENARRE, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de Saint-Laurent, a 242 habitans.

THENAY, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 678 habitans.

THENAY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 520 habitans.

THENELLE, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Iotendance de Soiſſons, Electinn de Guiſe, a 430 habitans.

THENERON, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 310 habitans.

THENEVIL, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 309 habitans.

THENIOU, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Inteodance d'Orleans, Election de Romorantin, a 460 habitans.

THENISSEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijoo, Bailliage, & Recette de Chatillon, a 239 habitans.

THENNES, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 228 habitans.

THENNES &. Bertaucourt, dans la Picardie, Diocéſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 268 habitans.

THENON, dans le Perigord, Dlocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1254 habitans.

THENORGUES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manebould, a 248 habitans.

THEOL, petite Riviere du Berry, qui paſſe à Reüilly.

le Cap de THEOLE, près de la Napoule, en Provence.

TERME, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 392 habitans.

le THERON, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 316 habitans.

THERVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlemeot, Intendance & Recette de Metz, a 74 habitans.

THESIERS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 283 habitans.

la THESSONNARIE', dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 205 habitans.

THESSAT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 466 habitans.

THEUIL, dans la Touraine, vers Chinon.

THEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe

de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 456 habitans.

THEUILLEY. *Voyez* Teüilley.

THEUREY. *Voyez* Teurey.

THEURY, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 128 habitans.

THEUS, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Election d'Ambrun, a 410 habitans.

THEUVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 505 habitans.

THEUVILLE aux Maillots, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 479 habitans. M. Aubert en eſt Seigneur.

THEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 510 habitans. Ce lieu appartient au Seigneur qui en porte le nom. Il y avoit autrefois Bourg & Marché, qui depuis pluſieurs années, a été transferé à S. Pierre Egliſe qui en eſt tout proche. Il y a un Château très-propre, & le Seigneur nomme à cette Cure.

THEUX, dans le Daupbiné, Diocèſe de Gap, 368 habitans.

THEY & Forans, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 204 habitans.

THEYS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 418 habitans.

THEZA & Saleles, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 200 habitans.

THEZAC, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 770 habitans.

THEZAC, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 490 habitans.

THEZAN, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 978 habitans.

THEZAN en Corbiere, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 200 habitans.

THEZE, dans le Beam, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlaas, a 130 habitans.

THEZE'E, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 535 habitans.

THEZIERS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 228 habitans.

THI

THIAIS, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 553 habitans.

THIAN, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 218 habitans.

THIANCOURT, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Delle, a 30 habitans.

THIANGES, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 255 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine, à deux lieuës de Decize, bonnes terres à froment, & peu de méteil & ſeigle; les pacages fort bons, & peu de ſoins, quantité de bois taillis appartenans a M. le Duc de Nevers, dans leſquels il y a des mines de Charbon de pierre très-abondantes. Madame la Ducheſſe de Sforce en eſt Dame.

THIAVILLE la Chapelle, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 204 habitans.

THIAUMONT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 210 habitans.

THIBERMENIL, ou Tibermenil, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Arques, a 99 habitans. M. de la Ferté en eſt Seigneur.

THIBOUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 572 habitans.

THIEBOUHANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 86 habitans.

THIEFFENTHAL, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Villé, a 150 habitans.

THIEFFRANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 114 habitans.

THIEL, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 500 habitans. Cette Paroiſſe eſt à quatre lieuës de Moulins, deux de la Loire en plaine; terres varennes à ſeigle d'un bon rapport, les ſoins aſſez abondans, les pacages étendus en buiſſons & bruyeres, un profit aſſez conſiderable de beſtiaux, quelques cantons de bois modernes, peu de vignes, quelques étangs. M. le Duc en eſt Seigneur.

THIELLEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 40 habitans.

THIEMBRONE, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Recette de Boulogne, a 1036 habitans.

THIENANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 82 habitans.

THIENNE & ſa Tenance, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Caſſel, a 625 habitans.

THIEPVAL, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 241 habitans.

THIERCEVILLE. *Voyez* Tierceville.

THIERNAT, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 158 habitans.

THIERRY, ou Chebery, Abbaye de l'Ordre de Citeaux, dans le Diocèſe de Reims, proche Sedan, fondée en 1135. par Auzelle, & Guillaume de Cayeucheux. Elle rapporte dix mille livres.

THIERS,

THIERS, ou Thiern, *Thiernum*, Ville, Vicomté & Juſtice Royale, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a au moins 8000 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans la Limagne, c'eſt une des plus conſiderables de tnute l'Auvergne par le commerce, & des plus peuplées, quoique les maladies de 1693. l'ayent beaucoop diminuée; comme elle eſt extrémement pente, le monde y vit fort ſerré. La Ville n'a nucune place publique, elle eſt ſituée ſur le chemin de Clermont à Lion, ſur la pente d'un coteau, près la Durolle, aux frontieres du Forez. Son principal négoce conſiſte en quincailleries, papiers, cartes, cartons & fils, dont elle trafique par toute l'Europe, & juſques dans les Indes. Elle a ſervi d'appanage à une branche cadette de la Maiſon d'Auvergne. Le Duc de Lauſun en a été Seigneur par donation de feu Mademoiſelle d'Orleans, & depuis il l'a venduë à M. Crozat. Cette Ville a un Conſulat pour les Marchands, & un Chapitre de Chanoines fondé par les Comtes de Forez. L'Evêque de Clermont y a établi ſon Séminaire. Il y a une Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, fondée par Begoo, Evêque de l'Auvergne; on l'appelle *le Monſtier*. Elle eſt ſous l'invocation de Saint Symphorien; elle étoit devenuë deſerte, mais Gui (*Guido*) homme riche & puiſſant dans ce païs, & qui paroît être le même que celui qui fonda l'an 1016. l'Egliſe Collegiale de S. Genés de Thiern, ſe fit un plaiſir de remettre ce Monaſtere dans ſon ancien état ſous la regle de S. Benoît. Il y mit pour Abbé un nommé Pierre, perſonage illuſtre par ſa grande nnbleſſe, & le fils de la ſimplicité même; *vir omni nobilitate conſpicuus, & beatæ ſimplicitatis filius.* Cette Maiſon étoit deſtinée pour quatorze Religieux au moins. Le decret de l'an 1324. en porte même vingt-cinq. Il n'y en reſte plus que deux ou trois.

THIERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 270 habitans. M. l'Abbé du Bec en eſt Seigneur.

THIERVILLE, dans le Païs Meſſin, Dincèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 183 habitans.

THIESCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Sniſſons, Election de Noyon, a 925 habitans. Cette Paroiſſe eſt à une lieuë & demi de Noyon; c'eſt païs de bois & de montagnes. Les habitans ſont laborieux, mais intraitables.

THIEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 322 habitans.

THIEULLOY & Wachini, dans l'Artois, Diocèſe de Cambray, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 297 habitans.

THIEULLOY l'Abbaye, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 534 habitans.

THIEULLOY la Ville, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 407 habitans.

THIEURES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 65 habitans.

THIEUX, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 321 habitans.

THIEUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electinn de Mondidier, a 245 habitans.

THIEUX, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermnnt, a 220 habitans.

THIEZAC, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1678 habitans.

THIL, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 1000 habitans.

le THIL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 578 habitans. M. de Manneville en eſt Seigneur.

le THIL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 366 habitans. M. du Baſſet en eſt Seigneur.

THIL, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 372 habitans.

THIL, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electinn de Reims, a 223 habitans.

THIL, dans la Bourgogne, Diocèſe, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 82 habitans.

THIL en Bray, dans la Nnrmandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 283 habitans. C'eſt à Madame de Bucaille.

THIL & les Filletieres, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 190 habitans. Thil eſt de la Paroiſſe de Chaux, & les Filletieres de celle de S. Brix: ces deux lieux ſont ſitués ſur une colline. Il y a beaucoup de vignes.

THIL & la Maiſon-Dieu, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 287 habitans. La Paroiſſe de ce lieu ſe nomme Vic-ſous-Thil, dont Thil & la Maiſon-Dieu ſont ſecours: c'eſt païs de montagnes, il y a des vignes. Le Prieur de Precy eſt Collateur de la Cure. Les Fiefs de Champeaux & la Brochelle en dépendent. Il y a dans Thil un Chapitre compoſé d'un Doyen & de cinq Chanoines. Le Doyenné peut valoir cinq à ſix cens livres, & les Canonicats la moitié.

THIL Fontaine, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 418 habitans.

THIL la Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Saulieu, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 183 habitans. Ce lieu qui dépend de la Paroiſſe de Non-ſous-Thil, eſt ſitué en païs plain; Il y a des vignes.

THIL ſur Arroux, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 155 habitans. Il eſt ſitué à cinq lieuës d'Autun, à l'entrée du Nivernois, ſur le grand chemin du Bourbonnois & d'Autun, bordé au bas de la riviere d'Arroux: c'eſt un païs inégal, fort mêlé de bois, de montagnes & de plaines. Les Religieux de Saint Martin d'Autun ſont Curés primitifs. La Paroiſſe de Thil ſur Arroux eſt compoſée de Therigny, qui eſt un Fief, Rouſſelle, le Mas & la Loëtte.

THILLERS, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 403 habitans.

THILLEUX, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 212 habitans.

THILLOIS, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 186 habitans.

THILLOLOY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 416 habitans.

THILLOT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Greniet à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 216 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Viſcoy, eſt ſitué au pied d'un corteau: il y paſſe un Ruiſſeau; il y a 600. ouvrées de vignes qui appartiennent au Seigneur du lieu. L'Abbeſſe de S. Aodoche eſt Collatrice de la Cure.

THILON, dans le Bourbonnois; il y a dans ce lieu une Châtellenie Royale, reſſortiſſaote à la Sénéchauſſée de Moulins.

THIMER, Boutg, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 1010 habitans.

THIMERAIS, *Theodemerenſis Ager*, c'eſt une partie de la Proviooe de Petche, démembrée de ladite Province, & unie au Gouvernement Militaire de l'Iſle de France. Sa Ville Capitale eſt Châteauneuf, dit en Thimerais, c'eſt à peu près la même partie du Perche, que nous avons ci-d eſſus appellé, *Terres démembrées*.

THIMORRY, dans le Gaſtinois, Dioeèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 405 habitans.

THIN le Monſtiet, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Patis, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 825 habirans.

le THIOLEM, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 178 habitans.

THIONNE, dans le Bourboonois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendaoce & Election de Moulins, a 400 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à cinq lieuës de Moulins, trois lieuës de l'Alliet; païs de monticules, la plus grande partie, terres legeres à ſeigle; les foins y ſont aſſez aboodans & ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux; il y a peu de paeages, & preſque point de commerce de Beſtiaux, quoiqu'ils les élevent tous; il y a une tuillerie conſiderable appartenante au Sieur des Fougy, une vingtaine d'étangs, & un bois futaye d'eoviron une lieuë de tour, appattenant audit Sieur des Fougy. Il y a auſſi quelques autres cantons de bois. M. Bouchet eſt Seigneur de ce lieu.

THIONVILLE, *Theodonis Villa*, Ville, dans le Luxembourg, Diocèſe de Treves, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 2780 habitans. Elle eſt ſiege d'un Bailliage & d'une Prevôté, c'eſt un Bureau de Recette du Départrement de Metz. Le Poot que cette Ville a ſur la Moſelle eſt digne de l'attention de ceux qui aiment la méchanique: il eſt de charpente ſut des pilliers de pierre, doot il y en a qui ſont éloignés de ſoixante pieds l'un de l'autre. Cette Ville eſt ſituée ſut la Moſelle à quatre lieuës au-deſſous de Metz & à neuf lieuës de Treves: c'eſt une Ville forte & un Gouvernement de Place, avec Etat Major; du Gouvernement Militaire de Metz & Verdun. Elle a pris ſon nom de ſon Fondateur, nommé Theodon. Elle étoit déja aſſez conſiderable dans le huitiéme ſiecle; puiſque Pepin & les Rois & Empereurs de la ſeconde race y avoient un Palais, & y faiſoient ſouvent leur réſidence; c'eſt même où ſe fit le partage des Etats de Louis le Debonnaire en 843. & où l'on tint un Concile en 844. Vers l'an 1000. elle commença à avoir des Comtes, dont la famille étant éteinte, elle a été unie au Comté de Luxembourg. Charles-Quint la fit fortifier à cauſe de l'importance de ſon paſſage ſut la Moſelle ſut laquelle elle a un pont. Elle fut priſe en 1558. par le Duc de Guiſe, & renduë aux Eſpagnols par la Paix de Câteau-Cambreſis. Le grand Prince de Condé la reprit eo 1643. après la celebre victoire de Rocroi. Elle eſt reſtée à la France par la Paix des Pyrenées: les habitans parlent Allemand.

THIONVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 390 habitans. M. de Tbury eo eſt Seigneur.

THIONVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Charttes, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 92 habitans.

THIONVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Iotendance de Paris, Election de Montfort, a 78 habitans.

THIRE', dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 650 habitans. Il y a une Abbaye.

THIRON, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 906 habitans.

THIS, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rhetel, a 227 habitans.

THISAY, Cenſe, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Cbinon, a 245 habitans. Sa Cure eſt à la preſentation de l'Archidiacre d'Outre-Vienne.

THISY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Inreudance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 135 habitans.

THIVARS, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chattres, a 272 habitans.

THIVAUCHE, dans la Boutgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 142 habitans. La ſituation de ce lieu qui dépend de la Paroiſſe de Bart, eſt belle & agreable, il eſt proche d'un cotteau & d'une plaine: il y a une petite côte de vigoes.

THIVECHELLES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 186 habitans.

THIVERNY, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 65 habitans.

THIVERVAL, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfott, a 300 habitans.

THIVIERS, Bourg, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendaoce de Botdeaux, Election de Perigueux, a 1135 habitans.

THIVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 422 habitans.

THIZAY ou Tiſay, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlemenc de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 260 habitans.

THIZY, Bourg, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 588 habitans.

THO

THOARD & les Nobles, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Digne, a 216 habitans. L'on croit que c'eſt l'ancienne Ville de *Theopolis*, tant par la reſſemblance de ſon nom, & l'inſcription de la pierre écrite, dont il eſt parlé à l'article de S. Geniez, qu'à cauſe des differens monumens d'Antiquité que l'on trouve dans ſon territoire.

THOIRAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 392 habitans.

THOIRE, dans le Bugey, Gouvernement de Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 316 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur l'Ains, il a donné le nom à une famille qui a poſſedé longtems la Seigneurie de Villars en Souveraineté, & l'a renduë aux Ducs de Savoye vers l'an 1224.

THOIRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 142 habitans.

THOIRY, dans le Païs de Gex, Diocèſe de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 853 habitans.

THOIRY, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Crepi, a 550 habitans.

THOISELAY, dans la Touraine, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges & Election de Châteauroux, a 360 habitans. C'eſt la Paroiſſe de la Ville de Châtillon-ſur-Indre, à une portée de mouſquet de laquelle elle eſt ſituée.

THOISSIA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 86 habitans.

THOISY ou Thoiſſy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur, a 310 habitans. Ce lieu eſt ſitué, partie en Auxois & partie en Morvant. Il n'y a point de vignes, mais ſeulement un petit ruiſſeau. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. Pierre-Pointe, Varrennes, Vernois, Savotte & Laguette en dépendent; il y a à Thoiſy, le Prieuré de Breüil, dépendant de la Juſtice dudit Thoiſy. Il eſt annexe du Prieuré de Notre-Dame d'Epoiſſe lez Dijon de l'Ordre de S. Etienne de Gramont reformé: le revenu pour le Prieur eſt de ſix-cens vingt livres par an.

THOISY la Berchere, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 620 habitans.

THOISY le Deſert, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Pouſſy, a 145 habitans. Ce lieu qui eſt ſitué en plaine, n'a aucun Ruiſſeau. Le Prieur du Feſte eſt Collateur de la Cure, dont le Village de Sercey dépend.

THOIX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 353 habitans.

THOL, dans la Breſſe, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 146 habitans.

THOLONGEON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 106 habitans.

THOMEGAT, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 330 habitans.

THOMIREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur en Auxois, a 186 habitans. Ce lieu qui dépend de la Paroiſſe de Villargois, eſt ſitué ſur une montagne.

THOMIREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur en Auxois, a 210 habitans. Ce lieu eſt de la même Paroiſſe que le précedent, & a avec lui Goix, Meiſe & Chaillot.

THOMIREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué en pleine Campagne.

THONAS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 516 habitans.

THONGNY aux Bœufs, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 340 habitans.

THONNAC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 670 habitans.

THONNANCE lez Joinville, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 790 habitans.

THONVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 169 habitans.

THONVILLE, Ban de la Rotte, dans la Lorraine Françoiſe, Diocèſe, Parlement Intendance & Recette de Metz, a 416 habitans. C'eſt un des Villages cedé par le Traité de 1718.

THONY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 279 habitans. M. de Gourgues en eſt Seigneur.

THORAME baſſe, *Thoramina inferior*, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Colmars, a 516 habitans.

THORAME haute, *Thoramina ſuperior*, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Colmars, a 486 habitans.

THORAISE, Terre, dans la Franche-Comté, appartenante au Comte de Poitiers. *Voyez* Poitiers.

THORCY. *Voyez* Torcy.

THORE', dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 845 habitans.

THOREE', Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 486 habitans.

THOREILLE lez Arnay-le-Duc, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette

d'Arnay-le-Duc, a 160 habitans. Ce lieu dont la Paroiſſe ſe nomme Mimure, eſt ſitué ſur une place éminente, proche ledit Arnay-le-Duc. C'eſt païs de plaines.

THOREILLE le Deſſent, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 178 habitans. L'Abbeſſe de S. Andoche eſt collatrice de la Cure.

THORENC, *Caſtrum de Thorence*, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Vence, a 316 habitans.

THOREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 204 habitans. Ce lieu eſt ſitué au milieu d'une plaine, à travers laquelle paſſe la riviere d'Ouche, qui prend ſa ſource à l'endroit où il y a un Pont; c'eſt païs de forêts & de montagnes. Le Moulin du Pont d'Ouche, & la Métairie de la Troche en dépendent.

THOREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 136 habitans.

THOREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 78 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois lieuës & demi de Dijon, dans un beau païs découvert. C'eſt le paſſage ordinaire & le chemin Royal de Dijon à S. Jean de Loſne, & à Seuvre.

THOREY les Epoiſes, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 326 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de plaines. Il y a un ruiſſeau. L'Abbé de S. Jean de Mouſtier eſt collateur de la Cure. Le Fief de la Cour dépend de ce lieu.

THOREY ſous Charny, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Saulieu, Grenier à ſel de Pouilly, Recette de Semur en Auxois, a 268 habitans. Ce lieu qui eſt ſitué dans un fond entouré de montagnes, n'a aucun commerce. Il y a quelques vignes. Le Prieur de Glanot eſt collateur de la Cure.

THORIGNE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 512 habitans.

THORIGNE', dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 718 habitans.

THORIGNY, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 635 habitans.

THORONET, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 368 habitans.

THORONET, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Lorgues, a 286 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Citeaux, fondée en 1146. L'Abbé jouit de trois mille livres de rente.

THORRE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 295 habitans.

THORS, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 392 habitans.

THORS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 132 habitans. C'eſt une Commanderie de l'Ordre de Malthe, dont celle de Gorgebin n'eſt qu'une Annexe; celle-ci eſt ſituée près de Chaumont. Elle vaut neuf à dix mille livres de rente.

THORY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 430 habitans.

THORY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 130 habitans. Ce lieu qui dépend de la Paroiſſe de Lucey-le-Bois eſt ſitué en montagnes. Il y a des vignes. L'Abbaïe S. Germain d'Auxerre eſt collateur de la Cure.

THOSMES, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 279 habitans. M. de Vitermont en eſt Seigneur.

THOSNY. *Voyez* Tbôny.

THOSNY Pontavaire, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 354 habitans.

THOSTE & Beauregard, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semue en Auxois, a 296 habitans. Ces deux lieux ſone de la Paroiſſe de Dampierre; ils ſont ſituez dans un plein païs. Il y paſſe un ruiſſeau.

le THOU, Bourg, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 475 habitans.

THOU, dans le Gâtinois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 294 habitans.

THOU, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance, Préſidial & Election de Bourges, Coutume de Lory, Grenier à ſel de Sancerre, a 137 habitans. C'eſt un petit Bourg ſur la riviere de Saudre, à quatre lieuës de Sancerre; terres douces pleines de bourdoires, peu de bled, quelques prez. Quelques Villages écartez en dépendent: Juſtice & Baronie de Sailly. M. le Duc en eſt Seigneur. La taille y eſt perſonnelle. La Cure vaut deux cens cinquante livres. Les Religieux de S. Benoit ſur Loire en ſont collateurs. On adreſſe les lettres à Sancerre. Les habitans ſont bons, mais ſans induſtrie, & peu laborieux.

THOU Sainte Croix, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 560 habitans.

THOUARE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 516 habitans.

THOUARS, dans le païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette du païs de Foix, a 318 habitans.

THOUARS, Ville. *Voyez* Touars.

THOUAULT, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 46 habitans.

THOUCY, Ville, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 2140 habitans.

THOUEZ, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 230 habitans.

le

le THOU, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 249 habitans.

THOULIS, & Hattencourt, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 228habitans.

le THOUR, Baronie, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, Grenier à ſel de Château-Porcien, à une demi lieuë de cette Ville, a 455 habitans. La taille y eſt perſonnelle; le revenu de la Cure vaut ſix cens livres. Il y a pour Annexes les cenſes de Bethancourt, Banogne, Recouvrance, Rouſeloir & Jerzicourt. Il y paſſe le ruiſſeau des Aartes, qui prend ſa ſource à Mizy-le-Comte. Terres partie à froment, partie à ſeigle. Il y a des prez, des marais, & un petit bois broſſailles. M. le Marquis de Neſle pour moitié, & l'Hôtel-Dieu de Paris pour l'autre, en ſont Seigneurs.

THOURAILLES, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 200 habitans.

la THOURETTE, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Botdeaux, Intendance de Limoges, Electioo de Tulles, a 327 habitans.

THOURY, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 305 habitans.

THOUSSON, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Seos, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 500 habitans.

THR

THRESOR, ou le Tréſor, *Beata Maria de Theſauro Abbatia*, dans la Normandie, Abbaye de filles, Ordre de Cîteaux, fille des Vaux de Cernay. Elle eſt ſituée ptoche le Bourg d'Ecos, à vingt-trois lieuës de Paris, au Diocèſe de Roüen, dans le Vexin Normand. Elle fut fondée l'an 1200. Elle poſſede huit mille livres de rente.

THU

le THUHEBERT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 285 habitans. Le Seigneur en ptend le nom.

la THUILLERIE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlemeot de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 190 habitans.

le THUISSIGNOL, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 686 habitans.

le THUISSINIER, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 247 habitans. M. Doux-Meſnil en eſt Seigneur.

le THUISSINIER, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 462 habitans.

THUISY, Marquiſat, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 202 habitans. C'eſt une terre conſiderable ſituée à trois lieuës de Reims. L'on croit qu'on y a renu un Concile en 660. elle a été érigée en Marquiſat en 1680. en faveur de Jerôme Ignace de Goujon de Thuiſy, Sénéchal hereditaire de Reims. Cette qualité de Séoéchal hereditaire de Reims eſt attachée à cette terre, & à cette ancienne Maiſon qui eſt connuë dès l'an 1171.

THUITANGER, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Atche, a 465 habitans. M. de Bermouville en eſt Seigneur.

THUMERIES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Snbdelegation de Lille, a 378 habitans.

THUN-l'Evêque, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 245 habitans.

THUN-S. Martin, dans le Cambreſis, Gouvernement de la Flandre Françoiſe, Diocèſe de Cambtay, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 60 habitans. Le Seigneur de ce lieu eſt un des membres du corps de la nobleſſe des Etats de Cambreſis.

THURAGUEAU, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 810 habitans.

THURCEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 278 habitans.

THURE', Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtelleraud, a 1775 habitans.

la THURE, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Cambray. Je doute ſi elle eſt ſur les terres de France.

THURINS, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 435 habitans.

THURON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 39 habitans.

THURY, Bourg, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 845 habitans.

THURY, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 512 habitans. Cette terre a été érigée en Duché, ſous le nom d'Harcourt, & enſuite en Duché-Pairie en 1710. en faveut d'Henry de Beuvron Duc d'Harcourt & Maréchal de France.

THURY, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 345 habitans.

THURY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 320 habitans Ce lieu eſt ſitué dans un fond, & ſur le côté d'une montagne. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure.

THUYR, Ville, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 1235 habitans.

THUZANGUET, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 260 habitans.

THY

THYEBLIMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 272 habitans.

TIB

TIBERCE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1890 habitans.

TIBERVILLE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 700 habitans. Il y a une foire & un marché.

TIBIE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 286 habitans.

TIBIVILLER, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & de Magny, a 333 habitans. M. Vallier en eſt Seigneur.

TIC

TICHEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 375 habitans.

TICHEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement de Dijon, Bailliage de Chaſſin, Grenier à ſel de Salins, Recette d'Auxonne, a 164 habitans. Ce lieu eſt joignant le Comté de Bourgogne, à trois lieuës de Dole, deux de Seuvre. C'eſt un païs de bois, de brouſſailles & de plaines. La riviere de Lauſeon paſſe au bord de l'un des finages, & la Sabloneuſe au bord d'un autre.

TIE

TIEDEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 126 habitans. M. d'Imbleville en eſt Seigneur.

TIEFFRAIN, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 285 habitans.

TIERCEVILLE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 1021 habitans. M. des Combes en eſt Seigneur.

TIERCEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 160 habitans.

TIERGEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 345 habitans. M. le Duc d'Harcourt en eſt Seigneur.

TIERPIED, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranche, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 1000 habitans.

TIERACHE, *Theraſcia*, Païs, qui fait partie de la Province & du Gouvernement Militaire de la Province de Picardie. Il eſt borné au Septentrion par le Haynaut & le Cambreſis; à l'Orient par la Champagne; au Midi par le Laonois; & à l'Occident par le Vermandois. Ce païs eſt très-abondant en bled & en bonnes prairies. Les Villes les plus conſiderables ſont Guiſe, la Fere, la Capelle, Marle & Aubenton. Ses principales Rivieres ſont l'Oiſe & la Serre. L'on prétend dériver ſon nom de ce qu'elle étoit autrefois ſoumiſe à la Hache de Thiery, Seigneur d'Aveſne en Haynaut. Ce Païs a autrefois fait partie du Domaine des Comtes de Vermandois. Philippes Auguſte l'a réüni à la Couronne à la mort d'Elizabeth Comteſſe de Flandres, fille du dernier Comte de Vermandois.

le TIERSAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 416 habitans.

TIESTE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 336 habitans.

TIESVRES, *Tencera*, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Recette de Lens, a 128 habitans. Ce lieu eſt ancien, les Itineraires en ſont mention; il étoit ci-devant de la Picardie, il eſt à preſent de l'Artois.

TIETREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 355 habitans.

TIF

TIFFAUGES, Ville & Vicomté, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Siege d'un Grenier à ſel, Election de Mauleon, a 845 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée ſur la Sevre Nantoiſe, aux frontieres de l'Anjou & de la Bretagne; elle appartient à M. de la Breteſche, & lui vaut huit mille livres.

TIG

TIGEAUX, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 196 habitans.

TIGERY, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 225 habitans.

TIGNAC de l'Evêque, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 345 habitans.

TIGNE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 966 habitans.

TIGNET, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 316 habitans.

TIGNIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 316 habitans.

TIGNEMONT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 69 habitans.

TIGNY, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 560 habitans.

TIGNY Couterman, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 123 habitans.

TIGNY Noyelle, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 235 habitans.

TIGNY Nempont, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, Election de Doulens, a 960 habitans.

TIL

TIL, dans le Bazadnis, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 110 habitans.

TILCHATEL, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 855 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Riviere de Tille. Il eſt enclavé dans la Bourgogne; ſes habitans l'appellent par corruption Trie-le-Château.

TILH, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 216 habitans.

TILHAC ou Tillac, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Electinn d'Aſtarac, a 320 habitans.

TILLART, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 675 habitans.

TILLAY, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 818 habitans.

TILLAY le Gaudin, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 200 habitans.

TILLAY le Peneux, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 422 habitans.

TILLAY Nahan Navau, ſur les frontieres de la Champagne, Dioceſe & Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Château-Regnault, a 640 habitans.

TILLAY S. Benoît, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Electinn d'Orleans, a 150 habitans.

TILLE, Riviere de Bourgogne, qui prend ſa ſource auprès de celle de la Seine, paſſe par Tilchatel, & ſe jette dans la Saône.

TILLE', dans la Picardie, Dioceſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 392 habitans.

TILLENAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel d'Auxonne, Recette de Dijon, a 107 habitans. Ce lieu eſt ſitué à cinq lieuës de Dijon, ſur le chemin d'Auxonne; la Riviere d'Ouche & la Tille y paſſent. C'eſt le chemin de Dijon au Comté de Bourgogne.

TILLET, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 516 habitans.

TILLET, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 82 habitans.

TILLEUL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen; Election de Montivilliers, a 556 habitans. Cette Terre appartient à Madame de Gripouville.

le TILLEUL, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 114 habitans.

TILLEUL, dans la Normandie, Dincèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, a 96 habitans.

le TILLEUL Dame Agnés, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 282 habitans.

le TILLEUL Fol-Enfant, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 50 habitans.

le TILLEUL en Ouche, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 122 habitans.

le TILLEUL Lambert, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 330 habitans.

le TILLEUL Loton, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 409 habitans.

TILLIERES, *Tegularia*, *Tilliera*, Bourg & Comté, dans la Normandie. Dincèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 1160 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la Riviere d'Avre, à deux lieuës au-deſſous de Verneüil, aux frontieres du Perche. Il y a un vieux Château & un marché. Ce lieu appartient à la Maiſon de Carnuge-le-Veneur, illuſtre par les grands hnmmes qui en ſont ſortis.

TILLIERS, Bourg, dans l'Anjnu, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 820 habitans.

les TILLIERS ou les Tilliez, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 293 habitans. M. de Bouville en eſt Seigneur.

TILLOLOY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 142 habitans.

TILLOMBOIS, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 115 habitans.

TILLOUZE, dans la Touraine, Dincèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1461 habitans. Sa Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tnurs.

TILLOUZE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 360 habitans.

TILLOY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 463 habitans.

TILLOY lez Bapaume, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 137 habitans.

TILLOY, dans la Champagne, Diocéſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlnns, a 130 habitans.

TILLOY, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Doüay, a 101 habitans.

TILLOY, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 78 habitans.

TILLOY lez Hermaville, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 47 habitans.

TILLOY les Nnflines, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 128 habitans.

TILLY, *Tillium*, *Tilliacum*, dans le païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 535 habitans.

TILLY-Flins, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 480 habitans.

TILLY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 326 habitans.

TILLY, dans l'Artois, Diocèſe de Cambray, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Pol, a 260 habitans.

TILLY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 318 habitans. C'eſt aux Religieux de Sauſſeuſe.

TILLY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 86 habitans.

TILQUES, dans l'Artois, Diocèſe de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 330 habitans.

le TILTRE & Foreſt-l'Abbaye, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 318 habitans. Il y a un Bois, dit la Garenne du Tiltre, qui contient quarante-trois arpens ; il dépend de la Maîtriſe d'Abbeville.

TIN

TINCHEBRAY, Bourg, dans le Beſſin, en Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 555 habitans. Il y a des Siéges de Bailliage & de Vicomté, qui dépendent de la Juriſdiction de Mortain ; deux Egliſes, un bon marché, & pluſieurs foires.

TINCOURT & Boucly, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, 456 habitans.

TINES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 560 habitans.

TINGRY, dans le Boulonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 224 habitans.

TINGY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 680 habitans.

TINQUET, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 204 habitans.

TINQUETTES, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 64 habitans.

TINQUEUX, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 30 habitans.

TINTENIAC & Trimer ſa Treve, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 361 habitans.

TINTRY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 568 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plain ; il y a des bois & des montagnes. L'Abbeſſe de Saint Andoche d'Autun eſt Collatrice de la Cure de ce lieu, qui eſt compoſé de pluſieurs Juſtices.

TINTRY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 146 habitans.

TINTURY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 285 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine, couverte de grands bois, à quatre lieuës de l'Allier & de la Loire ; terres à froment, ſeigle, orge & avoine ; les pacages ſont maigres ; il y a peu de fruits, point de vignes ; les foins ſuffiſans ſeulement pour la nourriture des beſtiaux. Madame d'Anlezy en eſt Dame.

TIO

TIOLIERES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 420 habitans.

TIR

le TIR, Riviere, dans la Province de Rouſſillon, qui ſort du haut Valeſpir, & qui a un pont à Cevet.

TIRANDE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 85 habitans.

TIRANGES, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 446 habitans.

TIREMANDE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 23 habitans.

TIRENT, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 148 habitans.

TIRLANCOURT. *Voyez* Guiſcard.

TIRON, *Sanctiſſimæ Trinitatis de Tironio Abbatia*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît de la Congregation de S. Maur, avec un Seminaire & un bon College. Cette Abbaye eſt ſituée dans le Perche, à huit lieuës de Chartres, & à trois de Nogent-le-Rotrou, ſur le ruiſſeau de Tiron, qui ſe rend dans le Loire à Illiers. Cette Abbaye eſt dans le Diocèſe de Chartres. Elle étoit autrefois Chef d'Ordre pour avoir eu pluſieurs Abbayes ſous ſa Juriſdiction, où les Abbés & Religieux étoient envoyés par l'Abbé de Tiron, & reſtoient toujours ſous cette même Juriſdiction indépendans des Ordinaires. Il y a de très-belles, riches & amples collations. Elle vaut par an à l'Abbé huit à neuf mille livres de rente. Elle a été fondée en l'honneur de la Très-Sainte Trinité par S. Bernard d'Abbeville, natif de Picardie, Moine & Abbé de S. Cyprien de Poitiers. L'an 1110. Adele, Adelaïde ou Alix Comteſſe de Blois, & Rotrou Comte du Perche ou de Mortagne la doterent de grands biens. Beatrix épouſe de ce Rotrou en fit élever l'Egliſe, dont l'emplacement fut accordé par les Chanoines de Chartres. Louis le Gros a auſſi paſſé pour ſon Fondateur, apparemment à cauſe des grands fonds qu'il aura donné à cette Abbaye, qu'il mit ſous ſa ſauvegarde en 1120. Bernard y fut le Pere ou Abbé de cinq cens Religieux, qui vivoient dans une très-grande abſtinence, ſe contentant de legumes pour leur nourriture, ſans aucun uſage de vin M. de S. Pierre en eſt Abbé.

TIRONEAU, *Tironellum*, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance

ce de Tours, Election du Mans, a 136 habitans. Il y a une Abbaye du même nom, en Latin, *Beata Maria de Tironello Abbatia*, Abbaye de Benedictins Reformés, fille de Saint André en Gosern dans le Diocèse du Mans. Elle a été fondée par Payen de Chaources, Sire de Clinchant; le 18. des Calendes d'Octobre 1149. selon d'autres 1151. à cinq lieuës de la Ville du Mans entre le Maine & la Normandie.

TIRONNEAU, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux sur la riviere d'Orne, fondée en 1154. par Patrice de Thoüars. Il y a six Religieux qui ont deux mille cinq cens livres.

TIS

TISAC de Fronsac, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 525 habitans.

TISE, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 146 habitans.

TISSE', dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 272 habitans.

TISSONVIERES, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 92 habitans.

TISSY, Bourg, à deux lieuës de Pontfurey, sept de Coutances, trois de Saint Lo. Il y a une Vicomté ou petite Jurisdiction Royale; on y tient marché tous les Samedis, sur-tout pour les veaux qui y sont tres-bons.

TIT

Isle de TITAN ou Cabaros, sur les Côtes de Provence, Diocèse de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Recette d'Hieres, a 316 habitans. Cette Isle est la plus orientale des Isles d'Hieres. C'est à cause de cela qu'on lui a donné le nom de Titan, c'est-à dire, du côté où se leve le Soleil: les Marseillois & les Grecs l'appelloient autrefois *Hypæa*, c'est-à-dire, Inferieure, parce qu'à l'égard de Marseille elle est au-dessous des autres. Elle s'est ensuite nommée dans le moyen âge *Cabaros*, elle est peu habitée. Elle peut avoir quatre mille pas de long sur un mille de large. *Voyez* Isles d'Hieres.

TIV

TIVERNON, dans l'Orleanois, Diocèse d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 418 habitans.

TIVIERS, dans l'Auvergne, Diocèse de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 300 habitans.

TIVET, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 1385 habitans.

TIZ

TIZAC, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 368 habitans.

TIZAC en Carton, dans la Guienne, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 360 habitans.

TIZAT ou S. Avid de Tizat, dans le Perigord, Diocèse de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 358 habitans.

TIZAY, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Issoudun, a 286 habitans.

TIZON, dans le Bourbonnois, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 74 habitans. C'est une petite Paroisse située sur une hauteur à une lieuë & demi de la riviere de Sioulle; les terres à froment, orge, seigle & avoine, vignes, noix & fruits. M. le Duc de Luxembourg en est Seigneur.

TOA

TOAZAC, dans le Roüergue, Diocèse de Rodez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 137 habitans.

TOC

TOCQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vallogne, a 640 habitans. Le Seigneur qui en prend le nom y a un Château bâti à la moderne.

TOCQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 263 habitans. M. de Brotonne en est Seigneur.

TOCQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 180 habitans. M. le Duc du Maine en est Seigneur.

TOCQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 220 habitans. M. de S. Cyr en est Seigneur.

TOCQUEVILLE en Caux, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 189 habitans. Le Seigneur prend le nom du lieu.

TOD

TODURE, Baronie, dans le Dauphiné, Diocèse de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 486 habitans.

TOG

TOGE, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 245 habitans.

TOI

TOILLON & Lontelot, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 123 habitans.

TOIRE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèse d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 872 habitans.

TOIRE & Contenmr, Bourg, dans le Maine, Diocèse du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 168 habitans.

TOIREL, dans la Bresse, Diocèse de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bresse, a 63 habitans. C'est un Bureau de la Justice des Traittes Foraines de Bourg.

TOIREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 163 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Mignot.

TOIRIN & Roche, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 360 habitans.

TOIRY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 282 habitans.

TOL

TOLANJAC, Prieuré, valant mille livres: il eſt ſitué dans l'Intendance de Montauban, Election de Villefranche.

TOLAON, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 216 habitans.

TOLEME, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 312 habitans.

TOLLENT, dans l'Artois, Diocèſe de Cambray, Parlement & Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Heſdin, a 76 habitans.

TOLLET ou Theollet, *Toletum*, petit Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Préſidial de Poitiers, Sénéchauſſée de Montmorillon, Election de Blanc, a 221 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la riviere de Benaize, qui la ſepare. Elle eſt ſur les finages de Diocèſes de Poitiers & de Limoges à quatorze lieuës de la derniere. La Cure vaut trois cens livres, à la collation de l'Abbeſſe de Notre-Dame de la Regle de Limoges, Patronc & Decimatriee du lieu. Elle y poſſede un Prieuré dont la ferme raporte ſept cens cinquante livres; mais ce revenu eſt employé à la penſion de la Cure, au payement des decimes & de la ſervitude d'une Meſſe matutinale, & à l'entretient des Moulins. Il y a deux Fiefs dont l'un releve de ladite Abbeſſe; ils partagent avec elle la Juſtice. Les terres ſont aſſez étenduës; mais de peu de raport: quelques ſeigles, & orges, peu de bled, glandée mediocre; & ſelon les années, quelques vignes negligées à cauſe de la pauvreté des habitans, qui ſe répandent dans les lieux voiſins, pour y gagner du grain pour leur ſubſiſtance, & de l'argent pour les tailles, ou qui s'occupent à faire de la toile ou des ſabots. Il y avoit autrefois un pont ſur la Riviere, fort neceſſaire au commerce; il eſt rompu. Il y a une fontaine d'eau minerale fort abondante, & quelque mine de fer dont on fait peu d'uſage aujourd'hui.

TOLLEVAST, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Vallognes, a 443 habitans. Le Seigneur en porte le nom. Il a dans ſon Château une grande chapelle de S. Jean qui en eſt Titulaire. La Cure releve de l'Abbaye de Cherbourg: elle joint la Forêt de Vallognes. Il y a bien des bruyeres.

TOLLIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 74 habitans.

TOLOBRE, petite Riviere, dans la Provence, qui ſe jette dans l'Etang de Martigues près de S. Chamas.

TOLONET, *Caſtrum Thodoni*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 356 habitans.

TOM

la TOMBE, dans la Brie, Diocèſe de Sens; Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 213 habitans.

TOMBEBAUF, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 364 habitans.

TOMBELAINE, *Tombella*, Rocher ou eſpece d'Iſle au milieu de la Gréve du Mont-Saint-Michel, à trois quarts de lieuës de ladite Ville. L'on prétend que les Benedictins du Mont-Saint-Michel y avoient conſtruit un petit Monaſtere, même que ce poſte a été autrefois fortifié: ſa ſituation auprèa du Mont-Saint-Michel les a fait appeller l'un & l'autre *ad duas Tumbas*.

TON

TONGERLO, *Tungerlenſis Abbatia*, Abbayes d'hommes, Ordre de Premontrés, au Diocèſe de Cambray. Elle eſt dédiée ſous l'invocation de la Sainte Vierge.

TONGUE, petite Riviere du Languedoc, qui paſſe à Gabian; à Ponſoule, & ſe rend dans la riviere d'Eraut à S. Thibery.

TONNAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 326 habitans.

TONNAY-Boutonne, *Thalnayum*, Ville, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 540 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Boutonne, à trois lieuës de S. Jean d'Angely, à l'Occident, & à trois lieuës à l'orient de Tonnay-Charente.

TONNAY-Charente, Ville, *Talniacum*, *Tauniacum*, *Thalnayum*, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 2215 habitans. C'eſt une Principauté appartenante au Prince de Tonnay-Charente, fils de M. le Duc de Mortemare. Cette Ville eſt aſſez conſiderable & ancienne. Elle eſt ſituée ſur la Charante, ainſi que la diſtinction de ſon nom le porte, à une lieuë au-deſſus de Rochefort, à trois lieuës à l'occident de Tonnay-Boutonne, & à ſix lieuës de Saintes & de S. Jean d'Angely. Il y a un port où les Vaiſſeaux du Roi ſe retiroient avant l'établiſſement de Rochefort, & il en reſte de grands magaſins, dont on ſe ſert quand ceux de Rochefort ſont remplis; c'eſt en ce lieu qu'eſt établi le Bureau des Traites de Charente. La Seigneurie de Tonnay-Charente appartient depuis long-tems à la Maiſon de Rochechoüart. Le Duc de Mortemare, qui en eſt le Chef, la poſſede aujourd'hui, & elle lui vaut douze mille livres de rente. Il y a un Château qui fut donné à cette maiſon l'an 1400. avec titre de Principauté. Il y a auſſi une Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît, ſous le titre de Sainte Marie & de S. Hypolite. Maſcelin, Seigneur de Taunay ou Tonnay l'avoit fondée pour des Chanoines, qui s'étant dérangés, ſans vouloir entendre à aucune reforme, Gaufroy & un Seigneur de Tonnay, petit-fils de Maſcelin, mirent en leur place les Moines de S. Jean d'Angely l'an 1090. C'eſt de là que l'inſtitution de l'Abbé de Tonnay-Charente appartenoit autrefois à l'Abbé de S. Jean d'Angely, dont il étoit Suffragant, & obligé d'aſſiſter à l'Office Divin le jour de Saint Jean-Baptiſte en ſurplis & en aumuſſe, comme les Chanoines de Saintes, por-

tant une eſpece de camail, fouré & bordé d'une peau griſatre (*Mozeta leucophæa pelle adornata inſtructus*) & précedé d'un de ſes Moines, il faiſoit les encenſemens conjointement avec l'Abbé de Saint Jean d'Angely, ayant pour aſſiſtant le Sacriſtain ou le *Cherchia* de Saint Jean d'Angely. On compte juſqu'en 1713. vingt-ſept Abbés de ce Monaſtere, dont la manſe Abbatiale n'eſt que de mille livres de revenu.

TONNE & Thil, dans le Luxembourg, Diocèſe, Parlement & Intendance de Metz, Prevôté de Montmidy, Duché de Carignan, a 400 habitans.

TONNE la Long, dans le Luxembourg, Diocèſe, Parlement & Intendance de Metz, Prevôté de Montmidy, Duché de Carignan, a 246 habitans.

TONNE les Prez, dans le Luxembourg, Diocèſe, Parlement & Intendance de Metz, Prevôté de Montmidy, Duché de Carignan, a 176 habitans.

TONNELLE, dans le Luxembourg, Diocèſe, Parlement & Intendance de Metz, Prevôté de Montmidy, Duché de Carignan, a 129 habitans.

TONNEINS, *Tonenſium*, Ville, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 3435 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Garonne, à cinq lieuës au-deſſous d'Agen, & à une lieuë au-deſſous du Lot dans la Garonne. Elle eſt compoſée de deux Bourg preſque joints enſemble; celui qui eſt du côté d'Agen appartient au Duc de la Force, & l'autre au Comte de la Vauguion. Il croit beaucoup de tabac ſur le territoire de cette Ville.

TONNANCOURT, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 296 habitans.

TONNERRE, *Tornodurus*, Ville, Comté dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Chef-lieu d'une Election, a 4480 habitans. Tonnerre eſt Siege d'un Bailliage, d'un Grenier à ſel, d'une Gruerie & d'une Maréchauſſée: elle eſt ſituée ſur l'Armenſon. Cette ville étoit connuë du tems de Gregoire de Tours; ce n'étoit alors qu'un Château, qui du tems d'Adrevald Moine de Fleury, étoit de la Bourgogne; il avoit déja donné le nom au Païs des environs, qui n'étoit auſſi qu'une Vicomté mouvante de l'Evêché de Langres. Depuis il fut poſſedé à titre de Comté par les Comtes d'Auxerre & de Nevers, par les Maiſons de Bourgogne & de Bullion ancien, de Châlon, d'Huſſon, & en dernier lieu par la Maiſon de Clermont, Baron de Dauphiné, qui la vendu à la Maiſon de Louvois. Le territoire de ſon Comté eſt abondant en vins fort eſtimés; il y a auſſi du bled & des menus fruits, mais peu de pâturages. On l'appelle ſouvent le Tonnerrois, *Tornodorenſis Ager*. C'eſt un des Païs qui font partie du Gouvernement de Champagne. Il y a pluſieurs Egliſes dans cette Ville; la plus conſiderable eſt Notre-Dame, dont le frontiſpice eſt d'une belle architecture: il y a encore celle de S. Pierre qui eſt Collegiale, un Couvent de Minimes, un d'Urſulines, un celebre Hôpital qui avoit ſervi autrefois de Palais aux Comtes de Tonnerre. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît ſous l'invocation de Saint Michel. Elle a été fondée en 980. Le corps de S. Thierry Evêque d'Orleans, y eſt conſervé précieuſement.

TONNETUIT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 108 habitans. M. Athinat en eſt Seigneur.

TONNEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 184 habitans. M. le Preſident de Bernieres en eſt Seigneur.

TONNEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 186 habitans. M. le Marquis de Flamanville en eſt Seigneur & nomme à la Cure.

TOMPMERIES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 143 habitans.

TONQUEDEC & Minihy, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 368 habitans. Il y a une Collegiale fondée par un Seigneur du lieu.

TONZEAU, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette d'Arnay-le-Duc, a 210 habitans. Ce lieu qui dépend de la Paroiſſe de Marilly, eſt ſitué au pied de la montagne de Fuſſey, & à l'extrémité de la plaine du Mont Saint Jean.

TOO

TOOST, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 186 habitans.

TOR

TORAISE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Quingey, a 132 habitans.

TORANCHES, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 394 habitans.

TORARAC, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflant, a 69 habitans.

TORCE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 985 habitans. Il y a un Prieuré Régulier ſous le vocable de Sainte Marie, dépendant de l'Abbaye de Marmoutier.

TORCE', dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 518 habitans.

TORCENAY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 290 habitans.

TORCHAMP, dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Domfront, a 1315 habitans.

TORCHE', dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 410 habitans.

TORCHY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 152 habitans

TORCHY ou Torſy, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 28 habitans.

les deux TORCIS, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 460 habitans.

TORCY en Brie, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement & Intendance de Paris, a 600 habitans. Il y a dans ce lieu une Prevôté Royale reſſortiſſante à la Prevôté & Vicomté de Paris.

TORCY le grand & le petit, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 292 habitans. Il y a dans ce lieu une Juſtice Royale reſſortiſſante au Bailliage de Reims.

TORCY ou Thorcy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 368 habitans. La Paroiſſe de ce lieu qui eſt une annexe de Moncenis, & qui eſt à la collation de l'Evêque d'Autun, ſe nomme Thorcy. Cette Paroiſſe eſt ſituée en païs ſabloneux & froid; comme auſſi un Prieuré de filles, fondé par M. Bernier; il vaut huit mille livres de rente. Il y a auſſi pluſieurs hameaux qui en dépendent; qui ſont la Ville-Dieu, la Cheze, la Couronne, Redarnois, l'Attrapois, Morlain, le Thicley, la Barre, les Bourliers des Champs & le Village.

TORCY le Grand, Bourg & marché, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 358 habitans.
M. de Torcy en eſt Seigneur.

TORCY le petit, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 408 habitans. Madame de Seüil en eſt Dame.

TORCY lez Epoiſſe, dans la Bourgogne, Diocèſe, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recetre de Semur en Auxois, a 115 habitans.

TORDERAS, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 69 habitans.

TORDOUET, dans la Normandie, Diocèſe, de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lizieux, a 970 habitans. L'on y fait beaucoup d'étoffes de Laine.

TORELLES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 228 habitans.

TORET, petite Riviere du Languedoc, qui ſe jette dans la Riviere d'Agout, entre la Brugiere & Caſtres.

TORFOU, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil Bellay, a 790 habitans.

TORFOU, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 189 habitans.

TORIGNE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1355 habitans.

TORIGNE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Flêche, a 572 habitans.

TORIGNE', dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Saint Maixant, a 700 habitans.

TORIGNE', dans la Sainronge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 106 habitans.

TORIGNE', dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 508 habitans.

TORIGNY, *Torigneium*, *Torigniacum*, Bourg & Comté, dans la baſſe Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 1640 habitans. Il y a un Bailliage reſſortiſſant à celui de Coutances. Ce Bourg eſt ſitué dans le Païs Beſſin, près la Riviere de Vire, à ſix lieuës au Nord de la Ville de Vire. Pluſieurs prétendent que la Ville de Torigny étoit autrefois la Ville qu'on appelloit Auguſtodure. Il y a deux Paroiſſes, S. Amand & Notre-Dame de S. Laurent, qui forment deux eſpeces de Bourgs, & qui ſont tariffées pour la taille. Ce Bourg eſt Siege d'un Bailliage, d'une Vicomté & d'une haute-Juſtice. Le Château eſt un des plus magnifiques du Royaume, bien orné & meublé. Plus de ſoixante Fiefs nobles relevent de Torigny. Il appartient à la Maiſon de Matignon depuis l'an 1450. que Bertrand Sire de Matignon épouſa Marguerite de Mauny qui en étoit heritiere. La Maiſon de Marignon a donné à l'Etat deux Maréchaux de France & ſix Chevaliers des Ordres, Cordons bleus. La Lieutenance generale de baſſe Normandie y eſt attachée depuis longtems, ainſi que les Gouvernemens de S. Lo, de Grandville & de Cherbourg; & Meſſieurs de Matignon ont l'honneur d'être parens du Roi par la Princeſſe Eleonor d'Orleans Longueville, leur ayeule, qui étoit couſine germaine d'Anroine Roi de Navarre, pere d'Henri IV. Il y a une Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, filiation d'Aulnet, fondée l'an 1307. ou 1308. par un Archidiacre d'Avranches, au lieu appellé Fabrits. Elle a reçû la Reforme, & vaut à l'Abbé deux mille livres. Il y a de plus un Prieuré électif de Filles, Ordre & filiation de Cîteaux, & un Hôpital. On tient à Torigny un marché & quatre foires. Les habitans joüiſſent du droit de Bourgeoiſie.

TORNAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 86 habitans.

TORNEFORT Batide, en Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 516 habitans.

TORNUS, Abbaye. *Voyez* Tournus.

TORONET ou Thoronet, *Toronetum*, *Torondum*, ou *Floreſia*, *Floregia*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, Fille de Mazan. Elle a été fondée le 18. des Calendes de Mai, de l'an 1136. dans la Provence, en la Viguerie de Draguignan, Diocèſe de Frejus, à une lieuë & demi de Lorgues, par Raimond, Comte de Barcelonne & Marquis de Provence. Il y a une grande dévotion, & il s'y fait un grand concours de peuple au tombeau de S. Guillaume qui y étoit Religieux, & y eſt mort en odeur de ſainteté; la Charte de la fondation de ce Monaſtere n'en parle aucunement ſous le nom de Toronet, mais ſeulement ſous celui de Notre Dame de Florege, parcequ'il fut bâti d'abord dans ce lieu. Le nom de Florege lui venoit de la petite Riviere de ce nom. Il étoit diſtant d'environ ſix mille pas de Toronet, où il a été transferé. On en voit les reſtes auprès de la Ville de Tourtoux, dans laquelle ſe rendent les Abbés de Toronet lorſqu'ils viennent prendre poſſeſſion. Ce changement étoit déja fait lorſqu'Ildefonſe Roi d'Arragon, Comte de Barcelonne & Marquis de Provence,

vence, donna entierement le lieu de Toronet aux Religieux. La Charte de cette donation porte, qu'en vertu de cette conceſſion, les Religieux pourront aller vendre, acheter, uſer des pacages, paſſer & repaſſer l'eau partout dans cette terre, comme dans un lieu à eux appartenant, & ſans aucun péage. Cette Charte eſt datée de l'an de l'Incarnation de J. C. *MCXVI. Feria IV. XI. Cal. Luna XII.* Bouche dit que ce Roi Ildefonſe étoit fils de Raimond Berenger, ſurnommé le vieux (*Senior*) qui étoit Comte de Barcelone, Prince d'Arragon, Marquis de Provence, & couſin d'un autre Berenger, dit le jeune (*Junior*) auquel il ſucceda, dans le Comté de Provence. Pluſieurs Seigneurs ont comblé de biens cette Abbaye, qui ſelon ces donations devroit être beaucoup plus riche qu'elle ne l'eſt. On trouve juſqu'en 1698. quarante-trois de ſes Abbés.

le TORP, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 255 habitans. M. de la Tour en eſt Seigneur.

le TORP, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 545 habitans. M. du Torp en eſt Seigneur.

TORP, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 58 habitans.

TORPES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 480 habitans.

TORPES, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Quingey, a 218 habitans.

TORQUESNE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 389 habitans. M. de Noſſey en eſt Seigneur.

TORREBREN, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 178 habitans.

TORREBREN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 178 habitans.

TOREILLES, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 537 habitans.

TORRENT, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 42 habitans.

TORRETTES, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 716 habitans.

les TORRETTES, *Turrita*, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette d'Apt, a 566 habitans.

TORRETTES, *de Torretis*, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Saint Paul, a 286 habitans.

TORRIGNY & les Fourneaux, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 585 habitans.

TORSAC, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 818 habitans.

TORSAY Saint Ange, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 240 habitans.

TORSY. *Voyez* Torchy.

le Temple TORTE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 142 habitans.

TORTEBESSE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 204 habitans.

TORTEFONTAINE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 200 habitans.

TORTEVAL, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 390 habitans.

TORTEZAIS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 225 habitans. Ce lieu eſt ſitué à quatre lieuës de Montluçon, contigu à la Forêt d'Oeüil, appartenante au Roi. Les terres produiſent du ſeigle, il y a des pacages & quelques bois. La petite Riviere d'Oeüil y paſſe. M. le Duc & M. le Duc d'Antin en ſont Seigneurs.

TORTISAMBERT, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 500 habitans.

TORVILLIERS, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 356 habitans. Il y a une belle Verrerie.

TORXE' dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 392 habitans.

TOS

TOSQUES ou S. Roman de Toſques, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 48 habitans.

TOSSE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 386 habitans.

TOSSIAT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Preſidial & Recette de Breſſe, a 408 habitans.

TOSSIGNY, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la Riviere d'Eſchaudon.

TOSTES, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 372 habitans.

TOSTES, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 245 habitans.

TOT

TOT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 176 habitans. M. le Comte de Claire en eſt Seigneur.

TOTES, Bourg & Marché, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 345 habitans. M. le Duc de la Force en eſt Seigneur; c'eſt le grand paſſage à moitié chemin de Roüen à Dieppe.

TOU

TOUAR, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 535 habitans.

TOUARCE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 2090 habitans.

TOUARS ou Thouars, *Thoarcium*, Ville, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Chef-lieu d'u-Election, a 4770 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Auguſtin; l'Egliſe eſt dediée à Saint Laon. Iſemberg Evêque de Poitiers, la ceda à quatre Chanoines Reguliers de S. Auguſtin. Emeri Vicomte de Thouars, fit beaucoup de bien à ce Monaſtere en l'an 1117. Peu après cette Egliſe fut érigée en Abbaye. Il y a des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des Urſulines & des Clariſtes. Le commerce de cette Ville conſiſte en beſtiaux, chevaux, mulets & eaux-de-vie. Il y a quelques endroits où l'on fait des droguets, des tirraines & des ſerges. Cette Ville eſt un lieu fort ancien, puiſque pluſieurs croyent que c'eſt l'ancienne *Duracium*, dont il eſt fait mention dans les Commentaires de Cæſar. Elle étoit déja conſidérable dans le huitiéme ſiécle, & ſe nommoit *Thoarci*. Elle a eû des Vicomtes propriétaires avant l'an 1000. C'étoient les plus puiſſans des Vicomtes, Vaſſaux des Comtes de Poitiers. Elle a paſſé vers le quinziéme ſiécle dans la Maiſon d'Amboiſe; dont le dernier ayant été atteint de crime de leze-Majeſté, ſes biens furent confiſqués. Les Seigneurs de la Trimoüille n'ont pas laiſſé d'en joüir par proviſion. Cette même terre a été érigée en Duché-Pairie en 1573. & 1599. malgré les proteſtations des Gens du Roi. Il y a mille ſept cens Fiefs qui relevent de ce Duché. La Ville eſt ſituée ſur une colline, au bord de la Riviere de Touë, & elle eſt entourée de bonnes murailles. Le Château en eſt magnifique & bien bâti. Touars eſt le Siege d'un dépôt de ſel, d'une Juriſdiction ſubalterne, d'une Maréchauſſée & d'un Corps de Ville, dont le Maire eſt perpetuel. Il y a outre cela trois Paroiſſes & deux Chapitres. Celui du Château eſt de huit Chanoines, qui ont cent cinquante livres. Celui de S. Pierre qui ſe prétend de fondation Royale, eſt de onze Chanoines, qui ont chacun trois cens livres; quatre Prébendez qui ont cent vingt livres, outre quatre Chapelles qui en dépendent, un Prieuré de la Madelaine de trois cens livres. Celui de l'Hôpital à la nomination du Roi, de douze cens livres. Ce Prieuré a ſix Chapelles de deux cens livres chacune dans ſa dépendance; un Hôtel-Dieu; deux Hôpitaux & un petit College.

TOUARS, ou Thouars, ou Trenard, *Toarnum*, *Troarnum*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoît. Elle eſt ſituée dans la Normandie, au Diocèſe de Bayeux, ſur la riviere d'Orne, autrement dite Meance, qui tombe dans celle de Dive, à trois lieuës de Caën, & autant de la Mer, près le Diocèſe de Liſieux. Elle reconnoit pour ſon Fondateur Roger du Montgommery. Elle vaut par an à l'Abbé quatorze mille livres.

TOUBERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 477 habitans.

TOUCHAY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 345 habitans. Il y a un Prieuré.

TOUCHE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 74 habitans.

TOUCHE, Garenne, contenant cent vingt-trois arpens. Cette Garenne eſt de la Maitriſe des Eaux & Forêts de l'Iſle-Jourdain.

la TOUCHE, dans le Dauphnè, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 124 habitans.

TOUCHES, & le Château de Montaigu, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 810 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le ſomet d'une montagne. Il y a des vignes; Montaigu, Bourgneuf, Chaumiere, Etroye & Maiſon-Blanche en dépendent.

les TOUCHES, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 368 habitans.

les TOUCHES de Perigné, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 798 habitans.

TOUCHET, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1325 habitans.

la TOUE, *Thoeda*, Riviere, qui prend ſa ſource en Poitou, paſſe à Thouars, Montreüil-Bellay, & ſe jette dans la Loire au-deſſous de Saumur. Elle eſt navigable depuis Montreüil-Bellay.

TOUFFAILLES, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 367 habitans.

TOUFFLERS, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 230 habitans.

TOUFFREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 90 habitans. Madame d'Emalville-Martel en eſt Dame.

TOUFFREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 250 habitans. M. du Pont S. Pierre en eſt Seigneur.

TOUFFREVILLE la Cable, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 162 habitans. M. Aſſelin en eſt Seigneur.

TOUFFREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 182 habitans.

TOUFFREVILLE & S. Leon, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 270 habitans. M. le Duc du Maine en eſt Seigneur.

TOUFFREVILLE la Corbeline, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 775 habitans. M. de Biran en eſt Seigneur.

TOUGET, Ville, Juſtice Royale, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 586 habitans.

TOUHAUT, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 61 habitans. C'eſt un Hameau ſitué en plaine, à trois lieuës & demi de la Loire; bonnes terres à Seigle & avoine, le

ſoin ſuffiſant pour la nourriture des beſtiaux, quelques bois futayes, & une fort mauvaiſe vigne, qui ne produit preſque pas de vin. M. le Maréchal de Villars en eſt Seigneur.

TOUILLE, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 368 habitans.

TOUILLON, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois. Grenier à ſel de Montbar, a 240 habitans. Ce lieu qui appartient à l'Evêque d'Autun, qui y a un Archiprêtré, eſt ſitué eo païs de montagnes. Malmaiſon, les métairies de Chaſſaigne, & les granges de Jailly en dépendent.

TOUILLON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 486 habitans. Il y a auprès de ce Village une fontaine qui a flux & reflux, dont le periode dure au plus un demi quart d'heure.

TOUL, *Tullum*, Ville, Evêché, Gouvernement de Place avec Etat Major, & Capitale du Gouvernement Militaire de la Province de Toulois, Parlement & Intendance de Metz, Chef-lieu d'un Bailliage & d'une Recette, du département de Metz, a 5600 habitans. Elle eſt encore Siége d'un Préſidial. Il y a un Corps de Magiſtrat compoſé d'un Maire & de trois Eſchevins. Cette Ville eſt très-ancienne; elle étoit Capitale des *Leuci*, peuple qui poſſedoit l'étenduë du païs, compris à preſent par le Diocèſe de Toul. Ptolomée en fait mention, de même que les Itineraires, ſous le même nom qu'elle porte encore aujourd'hui, differente en cela du plus grand nombre des ancienoes Villes des Gaules, qui ont pris le nom de leurs peuples. Toul eſt ſituée ſur la Mozelle, dans un bon païs, à quatre lieuës à l'occident de Nancy, & à douze au midi de Metz; elle eſt traverſée par un ruiſſeau qui fait moudre pluſieurs Moulins, & ſert beaucoup aux Tanneurs. Elle eſt tombée ſous la domination françoiſe, dès le commencement de la Monarchie. Elle faiſoit partie du Royaume d'Auſtraſie; & dans la décadence de la Maiſon Imperiale de Charlemagne, elle s'eſt ſoumiſe aux Empereurs Allemands dès Othon I. Enſuite elle a eu des Comtes hereditaires, auſquels ont ſuccedé les Evêques, & les Ducs de Lorraine, qui ſe ſont reſervé l'Avoüerie, en vertu de laquelle ils prétendoient quelques terres, & exerçoient quelques droits. La Ville eſt devenuë Imperiale, juſqu'à ce qu'elle ſe ſoit donnée à la France en 1552. La jouiſſance en a été confirmée à nos Rois, par les Traités de paix faits ſous le regne de Louis XIV. ce Prince l'a fait fortifier depuis la paix de Riſwick. Son Evêché eſt ſuffragant de Treves. C'eſt le plus étendu de tous ceux des Gaules; mais ſon Comté, où le temporel des Evêques, eſt d'une petite étenduë, & tout enclavé dans les Etats du Duc de Lorraine. Le Diocèſe eſt compoſé de quatorze cens Paroiſſes au moins, toutes répanduës dans le Duché de Lorraine, & quelques-unes en Champagne. L'Evêque ſe qualifie Comte de Toul, & Prince du Saint Empire. Quoique ſon Diocèſe ſoit ſi étendu, il n'en a pas plus de revenu, puiſqu'il ne jouit que de douze mille livres de rente; mais il eſt très-eſtimé pour l'antiquité & la ſainteté de ces Prélats, qui ont donné à cette Ville le ſurnom de Toul la Sainte. Sa Cathedrale eſt dédiée à S. Eſtienne; c'eſt un beau bâtiment; on admire ſur-tout ſon Portail, qui conſiſte en deux Tours fort exhaucées, & ornées de quantité de ſculptures. Son Chapitre eſt compoſé de quatre Dignités, & de trente-ſix Canonicats; les Prébendes ſont de mille livres; le Doyenné de cinq mille livres; la Chantrerie de trois mille livres; le Tréſorier & l'Ecolaſtre ont chacun quinze cens livres. Il y a encore dans cette Ville une Collegiale, quatre Paroiſſes, une Abbaye, ſans les deux, qui ſont dans le Fauxbourg. La Collegiale eſt dédiée à S. Gengoul, fondée par S. Gerard, vers l'an 965. Son Chapitre eſt compoſé d'un grand Prevôt, qui n'a que ſix cens livres de revenu, d'un Doyen qui en a dix-huit cens livres, & de quatorze Chanoines qui ont chacun ſix cens livres. L'Egliſe Abbatiale eſt dédiée à S. Leon, elle eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, de la Congregation de S. Sauveur; le Prieur eſt Curé d'une des Paroiſſes de la Ville. Cette Abbaye vaut trois mille livres à ſon Abbé. Il y a dans les Fauxbourgs deux célebres Abbayes de l'Ordre de S. Benoît; l'une de S. Manſui, & l'autre de S. Evre. La premiere étoit autrefois dédiée à Saint Pierre. Ayant été abandonnée dans le dixiéme ſiécle, & preſque détruite, Gauzelin & Gerard Evêques de Toul, la firent réparer, & le dernier y remit des Religieux & un Abbé en 765. elle vaut huit mille livres à ſon Abbé. L'Abbaye de S. Evre fut auſſi reparée vers 814. par S. Frotere, qui y mit des Religieux les plus reguliers qu'il pût trouver pour en réformer les anciens, qui n'obſervoient plus gueres les regles de la vie monaſtique; en reconnoiſſance de ce bienfait, cette Abbaye eſt aſſujettie à la Cathedrale de Toul; elle eſt obligée de donner un feſtin aux Chanoines, & des preſents, parmi leſquels il y en a de militaires: comme ces deux Abbayes étoient expoſées aux inſultes des Troupes des Ducs de Bar & de Lorraine, elles furent obligées de ſe mettre ſous leur ſauvegarde, ce qui depuis donna occaſion aux Ducs de Lorraine d'en prétendre la haute-Souveraineté, à quoy ils ont renoncées par le traité de Paris de l'an 1718. Outre ces Egliſes, il y a deux Prieurés, l'un dédié à S. George, de quatre cens livres de revenu; il dépend de l'Abbaye de S. Evre; l'autre dédié à S. Michel, dépendant de l'Abbaye de S. Manſui. Trois Couvents de Religieux, Dominiquains, Cordeliers & Capucins: quatre de Religieuſes, Benedictines de l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement, Religieuſes de la Congregation, Religieuſes de l'Ordre de S. Dominique du premier & du troiſiéme Ordre; deux Hôpitaux, l'un dit des Bourgeois, & l'autre la Maiſon Dieu; une Commanderie de Malthe de deux mille cinq cens livres de revenu transferée de Libdos, & pluſieurs Hermitages, ſans oublier on Seminaire. Cette Ville n'eſt pas fort peuplée pour ſa grandeur. Il y a ſur la Mozelle, & à ſon oppoſite un Pont avec deux belles chauſſées, ſoutenus de pluſieurs arcades pour faire écouler les eaux qui inondent ordinairement la prairie. Les habitans ſont diſtribuez ſous neuf bannieres. On a raſé l'ancienne enceinte de la Ville en 1700. & on y en a fait une nouvelle flanquée de neuf baſtions.

TOULANT, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 680 habitans.

TOULEY, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Aucb, Recette du Comté de Bigorre, a 60 habitans.

TOULLIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble,

Election de Gap, a 355 habitans.

TOULOIS, ou Comté de Toul, *Tullenſis Ager*, Gouvernement Militaire de Province, enclavé dans la Lorraine au ſeptentrion, à l'orient & au midi. Il touche un peu à la Champagne à l'occident. Ce Gouvernement comprend le temporel de l'Evêché de Toul, dont la Souveraineté a été unie à la France dès l'an 1552. par Henri II. Il renferme le Bailliage de Toul, qui eſt compoſé de ſix Prevôtés, dont les plus conſiderables ſont celles de Liverdun & de Vichery. Le païs eſt aſſez abondant; la Mozelle eſt ſa ſeule Riviere conſiderable. Ce Gouvernement faiſoit autrefois partie de celui de Metz & Verdun, ſous le nom du Gouvernement des trois Evêchés. Il eſt du Parlement, de l'Intendance & de la Maréchauſſée de Metz; il a un Gouverneur de Province, & un Lieutenant General, dont les appointemens ſont plus conſiderables que ceux du Gouverneur.

TOULON, Ville, Evêché, Port de la Mer Méditerranée, dans la Provence, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Chef-lieu d'une Recette, a 4210 habitans. Elle eſt encore Siége d'une Sénéchauſſée, d'une Maréchauſſée, & d'une Amirauté, à cent quatre-vingt lieuës de Paris, & à douze à l'orient de Marſeille. L'Itineraire d'Antonin en fait mention ſous le nom de *Telo*, ou *Telo Martius*, auſſi bien que la Notice des Provinces de l'Empire. M. de Peyreſc croit que ſon nom de Toulon, en latin *Tolo*, qui en vieille langue Celtique, ſignifie une Guitarre, vient de la figure de ſa côte & de ſon port, qui repreſente cet Inſtrument; d'autres raportent ſa fondation à Telo Martius, prétendu Chef d'une colonie Romaine. Et enfin quelques uns veulent qu'elle ait tiré ſon nom d'un Capitaine Goth, appellé Tholonnes, qui la rétablit ſous le regne de Theodoric. Quelque ſoit le tems de ſa fondation, il eſt certain qu'il y reſte peu de marques d'antiquité. Les Sarrazins s'étans venus établir ſur les côtes de la Provence, la ruinerent vers l'an 900. Elle fut rétablie vers l'an 1000. Elle fut encore ſaccagée deux fois dans le douziéme ſiécle par les mêmes peuples qui emmenerent eſclaves ſes habitans. Le Roi Henri IV. y fit commencer l'établiſſement de la Marine, qui s'y voit aujourd'hui, en élevant deux moles de ſept cens pas de longueur qui enveloppent le Port, & depuis elle s'eſt rétablie; & quoiqu'elle ne ſoit pas fort peuplée, elle eſt conſiderable, & à preſent très-forte, depuis que Louis XIV. a fait augmenter ſes Fortifications, après qu'elle a eu repouſſé les efforts du Duc de Savoye, & de la flotte Angloiſe & Hollandoiſe en 1707. il y avoit établi auparavant un magnifique & puiſſant Arſenal de Marine. C'eſt le plus beau Port & le plus ſûr des côtes de France, étant à couvert de tous les vents, par les hautes montagnes qui environnent la Ville. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de Provence. Son Evêché eſt ſuffragant d'Arles; il eſt d'une fort petite étenduë, & ne comprend que vingt-cinq Paroiſſes. L'on veut que S. Honorat ſoit le premier Evêque de Toulon. La Cathedrale eſt dédiée à S. Eſtienne. Son Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, de trois autres Dignités, & de huit Canonicats. Il y a une Chapelle dans cette Egliſe qui eſt dédiée à Notre-Dame, qui eſt en grande vénération, & qui attire un grand concours de peuples. Il y a cinq Convents de Religieux, Carmes Déchauſſés, Auguſtins déchauſſés, Dominicains, Capucins & Minimes, ſans compter une Maiſon de Peres de la Mercy, & une de Peres de l'Oratoire; ces derniers ont la direction du College. Il y a auſſi des Urſulines, des Filles de la Viſitation, des Filles de Sainte Claire, & des Bernardines. Les Jeſuites y ont une très-belle Maiſon, & un Séminaire pour les Aumôniers de Vaiſſeaux. La ſituation de cette Ville aux pieds des montagnes, & au bord de la mer, fait qu'elle n'eſt pas trop propre, mais le quartier neuf eſt bien bâti. Il y a une grande place bordée d'arbres, où les Gardes Marines font l'exercice. Les curieux eſtiment beaucoup les deux Termes qui ſont à l'entrée de la grande porte de l'Hôtel de Ville. L'Arſenal de cette Ville eſt une des plus belles choſes que l'on puiſſe voir, pour l'œconomie & la diſtribution des bâtimens, & la multitude de tous les inſtrumens propres à monter & armer les Vaiſſeaux. La rade de Toulon eſt fort grande & très-aſſurée; l'on y peut trouver même pluſieurs petits Ports. Au fond de cette rade eſt le grand Port de la Ville diviſé en deux: le plus grand qui eſt auprès du grand Arſenal, eſt pour les Vaiſſeaux du Roi; l'autre eſt pour les Vaiſſeaux Marchands. Ils ſe communiquent l'un à l'autre, & leur entrée eſt ſi étroite, qu'il n'y peut paſſer qu'un Vaiſſeau à la fois. Ces deux Ports ſont enfermez dans l'enceinte de la Ville, & défendus par une infinité de canons qui ſont ſur les remparts qui les bordent par-dehors du côté de la rade en forme de baſtion. Toulon a été fort affligé de la peſte en 1721. Le grand nombre d'Officiers & de Soldats de mer & de terre qui rempliſſent cette Ville, la rendent peu commode aux Marchands; auſſi n'y en a-t'il qu'un très-petit nombre: mais ſa principale beauté conſiſte moins en commerce que dans les Arſenaux qui s'y voyent, & dans le nombre des Vaiſſeaux qui rempliſſent ſon Port, & qui en ſont une Ville ou une Forêt flottante, ce qui ſurprend les yeux de tous ceux qui le voyent pour la premiere fois. On fabrique dans la ville de Toulon des Pinchinats, qui ont beaucoup de réputation, & ſon territoire raporte une extrême quantité de câpres qui ſe débitent par toute l'Europe.

TOULON, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 278 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë de Moulins, demi lieuë de l'Allier en plaine; terres, un tiers fortes à froment, deux tiers varennes à ſeigle d'un bon raport; les foins bons & abondans, les pacages étendus, un profit conſiderable des beſtiaux, quelques vignes de bon raport, quelques étangs, quelques bois taillis. M. le Duc en eſt Seigneur.

TOULON, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 96 habitans.

TOULON en Charolois, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 1845 habitans. La Paroiſſe eſt dédiée à S. Jean, & l'Abbé de Cluny en eſt collateur. Ce Bourg eſt ſitué dans le Charolois, à ſept lieuës d'Autun, quatre de Montcenis, & ſix de Charoles, ſur la riviere d'Arroux, qui ſépate en cet endroit le Charolois de l'Autunois. Il y a un Dépôt & Chambre à ſel, qui dépend de Paray-le-Monial. C'eſt la quatriéme Communauté qui députe aux Etats du Charolois. Il y a un Prieuré de Benedictines, ſous le vocable de Notre-Dame de Champehanoux. L'on pêche dans la riviere des Saumons. De l'autre côté de l'Arroux eſt le Village ci-après, auquel ce Bourg ſe communique par un Pont de treize arcades. La Riviere ſeroit navigable juſqu'à Toulon, ſi l'on coupoit quelques petits Rochers, à deux lieuës delà, qui ſont à fleur d'eau, ce qui faciliteroit le commerce

merce du Charolois avec Paris. Il y a pluſieurs lieux qui dépendent de ce Toulon ; ſçavoir, le bois de Toulon, l'Abergement & Remangé, qui ſont trois Hameaux. Les Grandeurs, la Grange, la Maillotre, Marimban, Aubigny, le Sacq & le Boulet, qui ſont dépendans des Granges.

TOULON en Bourgogne, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Montcenis, a 174 habitans. La Communauté de Toulon en Bourgogne eſt de la même Paroiſſe que Toulon en Charolois. Ces deux lieux n'étant ſéparez que par la riviere d'Arroux, qui paſſe entre les deux. Cependant les habitans de celui-ci portent leurs deniers à Bourbon-Lancy. C'eſt un païs ſabloneux. Les Hameaux de Thilly & de Remanges dépendent de Toulon en Bourgogne.

TOULONGUES, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 339 habitans.

TOULONJAC, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 314 habitans.

TOULONJEON, Comté, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Recette & Bailliage de Montcenis, a 516 habitans.

TOULOUSAIN, *Toloſanus Ager*, Pays qui fait partie du haut-Languedoc. Il eſt compoſé des Diocèſes de Toulouſe, & de Rieux, & de la partie de celui de Montauban, qui eſt dans le Languedoc. C'eſt ce qui étoit reſté au dernier Comte de Toulouſe après la guerre des Albigeois. Ce Païs n'eſt quaſi que de plaines, belles & abondantes en bleds, entrecoupées de Rivieres & de Ruiſſeaux, qui y forment de belles prairies. L'on y recueille des vins qu'on conſomme dans le Païs, beaucoup de millet & du Paſtel. Cette derniere graine qui eſt beaucoup plus belle que celle de l'Indigot, ſert particulierement pour le bleu. Sa Ville Capitale eſt Toulouſe ; les autres Villes ſont Rieux Evêché, Caſtel-Sarrazin, Griſolles, & ſa principale Riviere eſt la Garonne : le Canal Royal de Languedoc y prend ſa naiſſance.

TOULOUSE, *Toloſa*, Ville, Archevêché, Capitale du Languedoc, Siege du ſecond Parlement du Royaume, d'une Intendance & d'une Recette, a 81180 habitans. Elle eſt encore Siege d'un Préſidial, d'une Sénéchauſſée, d'une Viguerie, d'une Juſtice Royale nnn reſſortiſſante, d'une Amirauté, d'une Maréchauſſée, & d'une Maîtriſe particuliere. Il y a un Hôtel des Monnoyes, un Hôtel de Ville qu'on appelle Capitole, une Table de Marbre, une Juriſdiction de Juges-Conſuls & une Bourſe commune ; il y a auſſi une Coutume particuliere, qui déroge en quelque choſe au Droit Romain. Toulouſe eſt ſituée à cent ſoixante lieuës de Paris, à trente de Bordeaux, & à ſoixante-quatre de Lion, ſur la Garonne, à un quart de lieuë de l'embouchure du Canal Royal dans la Garonne. C'eſt une des plus anciennes Villes de la France, puiſque les anciens Auteurs conviennent qu'elle étoit Capitale des *Tectoſages* ou Volſques, qui plus de 280. ans avant Jeſus-Chriſt, firent des Courſes juſqu'en Grece & en Aſie. *Voyez Tectoſages.*

Les Romains y établirent une Colonie ſous la protection de Pallas, ce qui l'a fait quelquefois appeller *Palladia*. Ils la rangerent ſous la Gaule Narbonnoiſe, dont elle n'a point été détachée, puiſqu'elle a toujours reconnu Narbonne pour ſa Metropole. Elle eſt tombée ſous la puiſſance des Wiſigoths, & étoit même devenuë la Capitale de leur Royaume dans la décadence de l'Empire Romain ; Clovis la leur a enlevé, & elle a fait partie du Royaume de Neuſtrie, juſqu'à ce que Eudes, Duc d'Aquitaine, s'en fut emparé ſur la fin de la premiere Race de nos Rois. Les Sarraſins l'ont priſe & pillée en 732. mais ils n'ont pû la garder. Pepin l'a enlevée à Gaiſre, Duc d'Aquitaine. Elle devint enſuite Capitale du Royaume d'Aquitaine ſous les premiers Rois de la ſeconde Race, & n'a commencé à avoir des Comtes proprietaires que ſous Charles le Simple vers l'an 920. Raimond I. fut ſon premier Comte ; ſes Succeſſeurs Comtes de Toulouſe, Dues de Narbonne, & Marquis de Gothie & de Saint Gilles furent fort puiſſans : ils furent quelque tems arrieres-Vaſſaux des Rois d'Angleterre, Ducs d'Aquitaine, & enſuite ſimplement Vaſſaux des Rois de France. Raimond le Vieux ayant pris le parti des Heretiques, connus ſous le nom d'Albigeois, fut dépoüillé de ſes grands Etats. Son fils Raimond le Jeune en reconquit une partie ; on lui laiſſa par la paix qu'il fit avec Saint Louis le Simple le Comté de Toulouſe, où ſon ancien Diocèſe, qui par la mort de Jeanne ſa fille, & d'Alphonſe de France, Comte de Poitiers, ſon gendre, fut réüni à la Couronne par Philippe le Hardi. Depuis Toulouſe eſt reſtée la Capitale du Languedoc & la ſeconde Ville du Royaume. L'on y voit encore pluſieurs anciens monumens des Romains.

Son Parlement fut inſtitué par Philippe le Bel en 1302. établi ſedentaire par Charles VII. en 1443. Il y a cinq Chambres, la Grand'Chambre, la Tournelle, premiere, ſeconde & troiſiéme des Enquêtes, & celle des Requêtes, inſtituée par François I. en 1543. Le Parlement & les autres Cours du Palais ſiégent dans le Palais, autrefois le Château Narbonnois.

Saint Saturnin en fut le premier Evêque, & y annonça la Foi vers l'an 252. Lorſque Jean XXII. érigea cet Evêché en Metropole, il lui ſoûmit ceux de Montauban, de Pamiers, de Saint Papoul, de Rieux & de Lombez ; ceux de Lavaur & de Mirepoix faiſoient déja partie de celui de Toulouſe. Cet Archevêché tel qu'il eſt à preſent, comprend deux cens cinquante Paroiſſes, & raporte à ſon Prélat environ ſoixante mille livres de rente. Le Chapitre Metropolitain eſt compoſé de trois dignités, d'un Prevôt, & deux Archidiacres, & de vingt-quatre Chanoines. La Cathedrale eſt dédiée à S. Etienne. Le cœur de cette Egliſe eſt beau, clair & élevé ; le grand Autel eſt un morceau curieux. La cloche appellée la Cardaillac, peſe cinquante mille livres. Le Cloître eſt grand, & le Palais de l'Archevêché d'une belle architecture : les autres Egliſes de cette Ville ſont Saint Saturnin, ci-devant Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, depuis elle a été donnée à des Chanoines Reguliers, & enfin ſecularisée. Elle a toujours gardé le titre d'Abbaye. Elle vaut à ſon Abbé dix-huit mille livres. L'Egliſe eſt très-ancienne, elle eſt grande, mais fort ſombre. La tradition du Païs eſt qu'elle eſt bâtie ſur des pilotis ; il y a encore un Canal qui répond depuis les fondemens de l'Egliſe juſqu'à hauteur d'homme dans le cœur à côté de l'Evangile. Cette Egliſe eſt très-renommée pour la grande quantité de Corps Saints & de Reliques qu'elle poſſede ; entr'autres elle a les corps de ſept Apôtres, ceux des deux Saints Jacques, de S. Philippe, de S. Barthelemy, de S. Simon, de S. Jude & de S. Barnabé ; la Chaſſe de S. Saturnin eſt grande, mais la plus précieuſe & la plus riche eſt celle de S. George qui eſt un chef-d'œuvre d'orfevrie. La Dorade déſervie par des Benedictins eſt une Egliſe très-ancien-

ne qui a pris ſon nom d'une ſtatuë de Notre-Dame qui eſt dorée, à laquelle les habitans ont une grande devotion dans les calamités publiques. La Chapelle du Mont-Carmel dans l'Egliſe des Carmes, eſt ſuperbe par ſes dorures & ſes autres ornemens; l'on y voit ſur la muraille les circonſtances du vœu que Charles VI. avoit fait à la Chapelle de Notre-Dame de Bonne-Eſperance, ſe trouvant égaré la nuit au milieu de la Forêt de Bouconne. Il y a dans la Maiſon Profeſſe des Jeſuittes le Tombeau de marbre noir, qui a été érigé pour le cœur du dernier Maréchal de Montmorency. L'Egliſe des Dominicains eſt belle & grande; ce qu'il y a de diſtingué, eſt le tombeau de S. Thomas d'Aquin, diſpoſé de maniere que quatre Prêtres y peuvent dire la Meſſe en même tems, chacun de leur côté, devant la magnifique Chaſſe de vermeil doré, qui renferme les Reliques de ce Saint: ils ont dans leur Sacriſtie de très-beaux ornemens. Le Convent des Cordeliers de la grande Obſervance eſt remarquable pour la regularité & la ſimplicité de ſon Maître-Autel, & auſſi pour ſon Charnier, qui eſt deſſous le Chœur. C'eſt un caveau où l'on expoſe ſoixante-dix cadavres d'hommes & de femmes deſſéchés, n'ayant que la peau ſur les os. Ils ſont ainſi conſervés dans les caveaux de cette Egliſe, dont la terre a la proprieté de conſommer les chairs ſans déranger le reſte. Les Cloîtres de cette Maiſon ſont beaux; l'enclos en eſt ſpatieux, & la Communauté très-nombreuſe. Les Peres de l'Oratoire déſervent l'Egliſe de la Dalbade qui eſt belle & dont le clocher eſt le plus élevé de la Ville. La Confrerie la plus illuſtre de Toulouſe, & même du Royaume eſt celle des Penitens bleus, qui a compté parmi ſes confreres pluſieurs Princes, & ce qu'il y a de plus diſtingué dans le Clergé, dans l'Epée & dans la Robbe. Louis XIII. a poſé la premiere pierre de leur Chapelle qui eſt eſtimée une des plus reguliere de l'Europe.

Toulouſe eſt bâtie de pierres & de briques; les maiſons ſont aſſez belles en dehors, les ruës larges & bien percées, les édifices publics y ſont beaux & particulierement le Capitole ou la Maiſon de Ville, d'où le nom de Capitoul a paſſé au premier Magiſtrat; une de ſes Galleries eſt ornée des buſtes de ceux qui ont illuſtré la Patrie. Le Pont qui y a été bâti ſous le Regne de Louis XIII. eſt d'une ſtructure magnifique & du deſſein du vieux Manſard. Il a cent trente-cinq toiſes de long ſur douze de large, ſoutenuës par ſept arches de differentes grandeurs; les encogoures ſont de pierre de taille, mais le corps de l'ouvrage eſt de briques: il paſſe avec raiſon pour l'un des plus beaux de l'Europe. La plus belle promenade eſt un Quay & un Cours le long de la Garonne.

L'Univerſité de cette Ville doit ſon établiſſement au Traité de l'année 1228. par lequel le Comte Raimond VII. s'engagea de fournir quatre mille marcs d'argent pour la fondation des Chaires des Profeſſeurs, outre les gages qu'il promit d'acquiter lui-même pendant dix ans, à raiſon de cinquante marcs pour les Profeſſeurs en Theologie, & trente marcs pour ceux de Droit, & vingt marcs pour les autres; nos Rois qui dans la ſuite ont donné leur protection à cette Univerſité, ont augmenté le nombre des Profeſſeurs en Theologie juſqu'à quatre au-deſſus des quatre Profeſſeurs des Mandians qui partagent les émolumens, mais n'ont point de gages comme les premiers. Entre les perſonnes illuſtres ſorties de cette Univerſité, l'on compte quatre Papes, ſçavoir, Jean XXII. Benoît XII. qui étoit natif de Toulouſe, Urbain V. & Innocent VI. Ce dernier y fonda le College de Saint Martial, avec vingt places pour les pauvres Etudians. Les Cardinaux de Mourac & Audoüin ſes deux neveux, fonderent à ſon exemple les Colleges de Pampelune, autrement Sainte Catherine, & de Maguelonne. Il y a une Academie anciennement fondée par ſept illuſtres Habitans: elle diſtribuë tous les ans des prix d'éloquence & de poëſie. On appelle ces Aſſemblées Jeux Floraux. Les habitans ont beaucoup d'inclination pour les belles lettres.

Toulouſe a une grande lieuë de circuit, mais elle n'eſt pas fort peuplée: elle eſt très-avantageuſement ſituée pour le Commerce; les vivres y ſont à grand marché: le Païs de Foix lui fournit le fer, l'acier & tout ce qu'il lui faut pour bâtir; par la Garonne elle tire des Pyrenées le bois, le marbre & la pierre; le Canal de la jonction des deux Mers lui produit toutes les commodités de la Mediterranée; cependant le genie des habitans ne ſe porte point au trafic. On y fabrique ſeulement des tapiſſeries de Bergame de peu de valeur, & de petites étoffes, moitié laine, moitié ſoye, de fort bas prix. Le plus grand commerce qui s'y faſſe, eſt celui des laines d'Eſpagne, qui ſe répandent dans toute la Province & ailleurs.

TOULOUSETTE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Aoch, Election des Lannes, a 890 habitans.

TOULOUZE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 289 habitans.

la TOULZAINE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cabors, a 316 habitans.

TOUMEHUN: Il y a dans ce lieu une Juſtice Royale reſſortiſſante au Bailliage de S. Omer, qui reſſortit au Conſeil Provincial d'Artois.

TOUMEIRAGUES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 430 habitans.

TOUQUES, Riviere, dans la Normandie; elle prend ſa ſource dans la Paroiſſe de Chamfaux, & paſſe à Lizieux, où elle reçoit l'Orbignet: depuis cette jonction, elle quitte le nom de Lezott, qu'elle avoit porté juſques-là, & prend celui de Touques; enſuite elle paſſe à Pont-l'Evêque, & ſe jette dans la Mer près le village de Touques, au guai de Trouville ſur Mer.

TOUQUES, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Pont-l'Evêque, a 740 habitans. Il forme deux Communautés ou Paroiſſes, ſous les noms de Saint Thomas & de Saint Pierre. Il a pris ſon nom de la Riviere à l'embouchûre de laquelle il eſt ſitué. C'eſt un Port de Mer auprès de l'embouchûre de cette même Riviere. Il y a un Siége d'Amirauté. Les barques y chargent du bétail, du bois & du cidre. L'Evêque de Lizieux en a la Seigneurie, avec la nomination des deux Cures, & le Château a un Gouverneur. On y tient un marché conſiderable.

TOUQUETTE, ou Touque, dans la Normandie, Diocèſe de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençoo, Election de Lizieux, a 322 habitans.

TOUQUIN, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 533 habitans.

TOUR, Diocèſe de Bourges, Archipreveré d'Argenton.

la TOUR, Bourg, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, In-

tendance d'Auch, Election de Comenges, a 386 habitans.

la TOUR, *Turris Arverna*, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 536 habitans.

TOUR, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayanx, a 512 habitans.

la TOUR, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 205 habitans.

la TOUR, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement da Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 92 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine: bonnes terres à ſeigle, bled noir, orge & raves; les pacages & les foins y ſont bons, & ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux qu'on y élève, & dont on fait quelque commerce. Les habitans ſont pauvres. M. Merigot de Sainte Feyre en eſt Seigneur.

la TOUR, ou Saint Clair de la Tour, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 222 habitans.

TOUR, dit Saint Prix, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 475 habitans. *Voyez* Saint Prix.

la TOUR-Aglaire, ſur les frontieres de Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Châteauregnaut, a 41 habitans.

la TOUR-Blanche, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 317 habitans.

la TOUR d'Aigue, *Turris Aiguerii*, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 516 habitans.

la TOUR Daniel, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulooſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 96 habitans.

la TOUR d'Elne, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Parpignan, Conſeil, Intendance, Viguerie & Recette de Rouſſillon, a 123 habitans.

la TOUR de Boue, ou d'Emboue, Tour ou petit Fort ſur un Rocher, à l'embouchure de l'étang de Martigue, dans la Méditerranée, à ſix lieuës à l'occident de Marſeille. L'on appelloit cidevant cet endroit Caſtel-Marſeilles.

la TOUR de Cordouan, Fanal conſtruit dans la mer, à l'embouchure de la Gironde, ſur les côtes de la Guienne, à une lieuë des côtes de Medoc, & à deux de celles de Saintonge. Elle eſt ſur une iſle très-baſſe, ſéparée du Païs de Medoc par le pas de Grave, & de la Saintonge par le pas des Aſnes. L'Architecte qui l'a bâti ſe nommoit Cordouë; il lui a donné ſon nom; Henri II. l'a fait rétablir par Louis de Foix, Pariſien célebre Architecte, & Louis XIV. l'a fait rebâtir toute entiere d'une architecture très-belle & très-ſolide. Ce Prince a aſſigné des fonds pour l'entretenir. Elle eſt d'un grand uſage pour éclairer la nuit les Vaiſſeaux qui veulent antrer dans la Gironde.

la TOUR de France, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 906 habitans.

la TOUR de Pillemil, dans le Comté Nantois en Bretagne. Il y a un Gouverneur.

la TOUR de Prey, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 106 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Provency, eſt ſitué ſur une montagne. Il y a une plaine entre Prey & Marcilly, comme auſſi quelques vignes. Le Chapitre d'Avalon eſt collateur de la Cure.

la TOUR de Rouſſillon, *Turris Ruſcinonenſis*, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, même Viguerie, a 486 habitans. Cette Tour eſt ſur une hauteur, à une lieuë au-deſſous de Perpignan près le Ter. C'eſt un reſte de l'ancienne Ville, *Ruſcino*, Colonie Romaine, qui a donné dans la ſuite le nom à la Province. Sa deſtruction a cauſé l'augmentation de Perpignan.

la TOUR de Vêvre, Châtellenie qui releve du Comté de Sancerre, dans le Berry.

la TOUR du Meix, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 203 habitans.

la TOUR du Pin, Ville, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 1360 habitans. Cette Ville eſt à trois lieuës ou environ du Rhône, & à huit lieuës de Lion à l'orient. C'étoit autrefois une Baronie libre & indépendante, dont les dépendances s'étendoient des deux côtez du Rhône dès l'an 1107. Ses Seigneurs ont uni au Dauphiné leur Terre de la Tour du Pin, que nos Rois ont alienée.

la TOUR Landry, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 900 habitans.

la TOUR Maubourg & Chabrepine, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 892 habitans.

la TOUR S. Gelin, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 265 habitans.

la TOUR ſans Veun, à une lieuë de Grenoble ſur la pointe d'un Rocher; elle eſt ainſi appellée, parce qu'on n'y voit jamais d'inſectes venimeux; & que ceux que l'on y a apporté s'en ſont éloignez très-vite. Il ne reſte plus qu'une muraille de cette Tour.

la TOUR, Baronie, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 486 habitans. Elle appartenoit à la Maiſon de Coligny.

TOURAILLE, *Touralia*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 68 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bonnet. Son Egliſe eſt dédiée à S. Michel.

TOURAILLE, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 60 habitans.

les TOURAILLES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 281 habitans.

TOURAINE, *Turonia*, Province & Gouvernement Militaire de Province, ſituée le long de la Loire, qui la diviſe en haute-Touraine, ſituée au nord, & baſſe-Touraine ſituée au midi. Elle eſt bornée au ſeptentrion par le Maine, à l'orient par le Gouvernement d'Orleanois, au midi par le Berry & le Poitou, & à l'occident par l'Anjou. Elle a pris auſſi bien que ſa Ville Capitale, ſon nom de ſes anciens peuples *Turones*, dans la décadence de l'Empire Romain. Cette Province fut conquiſe par

les Wiſigoths, qui en furent chaſſez en 507. par Clovis. Elle a dans la ſuite obéi d'abord aux Rois d'Auſtraſie, & depuis Clotaire II. aux Rois de Neuſtrie. C'a été dans ſes campagnes que Charles Martel a défait la formidable armée des Sarrazins, à l'endroit où eſt à preſent S. Martin le Bel. Thibaud le Tricheur, Comte de Blois & de Chartres, s'empara de cette Province, & de la Ville Capitale, vers le regne de Charles le Simple. Ses heritiers en furent dépoſſedez vers l'an 1037. par les Comtes d'Anjou, qui devinrent Rois d'Angleterre. Henri III. Roi d'Angleterre ceda la Touraine à S. Louis en 1259. Elle fut érigée en Duché Pairie par le Roi Jean en 1356. en faveur de ſon fils Philippe, depuis Duc de Bourgogne. Elle a depuis été donnée en appanage à pluſieurs Princes cadets de la Maiſon Royale. Mais depuis la mort du dernier Duc d'Alençon, elle n'a plus été ſéparée de la Couronne. Ce Gouvernement de Province a un Gouverneur, un Lieutenant General, & un Lieutenant de Roi. Toute la Province eſt du reſſort du Parlement, & de la Cour des Aydes de Paris. Il y a deux Préſidiaux; cette Province eſt régie par une Coutume particuliere rédigée en 1559. Il y a une grande Maîtriſe des Eaux & Forêts. La temperature de l'air & ſa ſituation ſont charmantes; ſes terres ſont des plus abondantes, particulierement en excellens fruits, ce qui la fait appeller le Jardin de la France. Ses belles Rivieres de la Loire, Cher, Indre, Creuſe & Vienne qui l'arroſent, n'y contribuent pas peu. Mais le terroir en eſt inégal, tant par ſa diſpoſition, que par ſes qualités differentes. Les Varennes, qui contiennent quinze ou ſeize Paroiſſes, ſont ſituées dans un terrain bas & ſablonneux, facile à cultiver, qui raporte tous les ans du ſeigle, de l'orge, du millet, des légumes, de la gaude pour les teintures, & des calebaſſes qui ſe débitent hors du païs. Les environs de Chinon ont un terroir plus grand que les Varennes, qui raporte des bleds, des vins, & d'excellens fruits. La Champagne renferme quinze ou ſeize Paroiſſes entre le Cher & l'Indre, qui produiſent des bleds pour la nourriture du Païs. La Braiſne eſt plus marécageuſe & pleine d'étangs, mais ſon étenduë ſe borne à cinq ou ſix Paroiſſes. Les coteaux de la riviere de Loire ſont chargez de vignobles de grand raport; ceux de Vauvray ſont les plus en réputation, & on fait paſſer ſous ce nom à Paris preſque tous les vins que l'on recueille depuis Orleans juſqu'à Nanterre. Les peuples ont de la pieté, ils ſont d'un bon naturel, paiſibles, ils aiment le commerce, ſont laborieux & adroits, très-fideles & de fort bonne humeur, ce qui a donné occaſion au proverbe des rieurs de Tours. Il y a beaucoup Manufactures de ſoyeries & de draperies. Les Villes plus conſiderables de cette Province ſont Tours, qui en eſt la Capitale; Amboiſe, Loches, Chinon & Langez.

TOURANNE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Greoble, a 124 habitans.

TOURAX Vaxeilles, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 1036 habitans.

TOURBES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 570 habitans.

TOURCH, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 568 habitans.

TOURCIAT, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 382 habitans.

TOURCY, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. *Voyez* Tour Toyrac.

TOURDAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 414 habitans.

TOURDAN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Greoble, Election de Vienne a 518 habitans.

le TOUREIL, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 110 habitans.

TOUREILLES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Limoux, a 218 habitans.

la TOURETTE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 365 habitans.

la TOURETTE, dans le Forez, Diocèſe de Linn, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 132 habitans.

TOURETTES, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Paul, a 318 habitans.

TOURGEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Pont-l'Evêque, a 600 habitans. M. le Marquis de Laſſey en eſt Seigneur.

TOURIERS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 305 habitans.

TOUR-la-Ville, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 1640 habitans. Tour-la-Ville o'eſt ſéparée de la ville de Cherbourg que par la Riviere. M. le Préſident de Croüille en eſt Seigneur, & il y a de très-beaux Moulins. La Chapelle de S. Maur eſt dans une Lande. Il y a auſſi deux Hermitages très-propres; les Hermites ſont Prêtres & Cordeliers, à la nomination dudit Seigneur. Il y a auſſi dans ladite Paroiſſe, à l'extrémité dans la forêt, une très-belle Glacerie, où l'on fait des glaces de miroirs qui ſont brutes, & qu'on embarque par mer à Cherbourg pour les porter à Paris, où on les polit. Il y a un Directeur, un Contrôleur, un Payeur, & autres Officiers. Il y a plus de cent Ouvriers occupez à differens ouvrages. Il y en avoit autrefois deux cens ſix Gentilhommes, qui n'avoient ſoin que de couper les glaces de toutes grandeurs. Ils ſe relevoient de trois en trois heures, & avnient pour cela douze cens livres d'appointemens; mais depuis près de vingt ans ils ont été ſupprimez avec grand nombre d'autres ſouffleurs, qui coupent à preſent les glaces. Ils travaillent la nuit comme le jour, & les fourneaux n'éteignent jamais. C'eſt une choſe très-curieuſe à voir.

TOURLIAC, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 310 habitans.

TOURLY, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Rouen, Election de Chaumont & Magny, a 146 habitans. M. de Pinthereau en eſt Seigneur.

TOURMANSINE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreuil-Bellay, a 1133 habitans.

TOURMIGNIES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 115 habitans.

TOURMIGNY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 25 habitans.

TOURNAN, Prévôté, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 353 habitans. Il y a dans ce lieu une Juſtice Royale, reſſortiſſante à la Prévôté & Vicomté de Paris.

TOURNAN, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 550 habitans.

TOURNANS & la Grange, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 250 habitans.

TOURNAVAUX, ſur les frontieres de Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Château-Regnault, a 56 habitans.

TOURNAY, *Tornacum*, Boutg, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 372 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur l'Arroz aux confins du Comté de Bigorre, & à quatre lieuës de Tarbes au midi.

TOURNAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Mirebeau, a 258 habitans. C'eſt un païs de montagnes; il paſſe un petit ruiſſeau tout auprès.

TOURNAY, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 670 habitans.

le TOURNE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 710 habitans.

TOURNE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 456 habitans.

TOURNEBOUIS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 174 habitans.

TOURNEBU, ancienne Baronie de la Vicomté de Falaiſe, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 500 habitans. C'eſt à M. le Baron de Tournebu.

TOURNECOUPE, Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 486 habitans.

TOURNEDOS, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 208 habitans. M. Portail en eſt Seigneur.

TOUNEDOS, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 207 habitans. M. de Graveron en eſt Seigneur.

TOURNEDOS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 53 habitans.

TOURNEFEUILLE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 355 habitans.

TOURNEFORT, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Digne, a 316 habitans.

TOURNEHEM, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 187 habitans. Il y a une Maiſtriſe Particuliere.

S. Julien de TOURNEL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 138 habitans.

TOURNEMIERRE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flout, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 572 habitans.

TOURNEMIRE, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 316 habitans.

TOURNEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 256 habitans. C'eſt à M. d'Harcourt.

le TOURNEUR, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1300 habitans.

TOURNIAC, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flnur, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 383 habitans.

TOURNIAC, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 410 habitans.

TOURNIERES, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 306 habitans.

TOURNISSAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 92 habitans.

TOURNOISIS, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 286 habitans.

TOURNON, *Taurodunum*, Ville & Comté, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 260 habitans. Cette Ville eſt petite & peu conſidetable, mais elle eſt ancienne, puiſque Gregoire de Tours en fait mention. Le Cardinal de Tournon y a établi la premiere Maiſon des Jeſuites en France; ces Peres y ont un beau College depuis 1561. Elle eſt ſituée au bord du Rhône, vis-à-vis Thain, à deux lieuës de Valence, avec un Château ſur un Rocher. Les Minimes y ont un beau Convent. Cette Ville a donné le nom à une illuſtre Maiſon qui l'a poſſedée longtems. Depuis elle a paſſé dans les Maiſons de Montmorency & de Levy Ventadour. Elle appartient à preſent à celle de Rohan Soubize. Cette Ville eſt la Patrie de Pierre Davity Geographe du dernier Siecle.

TOURNON, Ville, Juſtice Royale, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 850 habitans. Elle comprend les trois Paroiſſes de Saint Jean de Carabeſe, Saint Jean de Sumant, & Saint Baſile du Toureil.

TOURNON, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 998 habitans.

TOURNON, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 240 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Abbé d'Angle.

TOURNON & Lias, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 130 habitans.

TOURNON, *Caſtrum de Turono*, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 410 habitans.

TOURNOUS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 316 habitans.

TOURNOUS, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 214 habitans.

TOURNOUX ou Tornoſco, *Caſtrum de Turono*. C'eſt la plus ancienne Paroiſſe de la Vallée de Bacelonnette, Diocèſe d'Ambrun; l'on croit qu'il y avoit autrefois un Temple dédié à Jupiter.

TOURNUS, *Tornucium*, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 1720 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Saône, à moitié chemin de Châlons à Mâcon, à cinq lieuës de l'une & de l'autre. Elle eſt fort ancienne puiſqu'il en eſt fait mention dans la Carte Itineraire de Putinger, ſous le nom de *Tenurcium*. C'étoit déja une Ville ſous l'Empire de Charles le Chauve. Il y a deux Paroiſſes; l'une ſous le vocable de S. André; l'autre ſous celui de Sainte Madeleine. Elle étoit du Chalonois dans le neuviéme Siécle.

TOURNUS ou Tornus, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, auprès de la Ville de Tournus. C'étoit autrefois un Château nommé en latin *Trenorchium*. Charles le Chauve y retira des Moines qui y établirent en 827. un Monaſtere ſous l'Invocation de S. Valerien & de S. Philbert. François de la Rochefoucault, qui en étoit Abbé Commandataire, l'a fait ſeculariſer en 1623. tant au chef qu'aux membres, & la reduiſit en Egliſe Collegiale, dont l'Abbé qui eſt Dignitaire, a vingt mille livres de revenu.

TOURNY, Bourg, Marquiſat, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 354 habitans. M. le Preſident Aubert en eſt Seigneur.

TOURON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 390 habitans.

TOURON, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 510 habitans.

TOUROTTE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 236 habitans. Il y a dans ce lieu une Prevôté Royale reſſortiſſante au Bailliage de Compiegne.

TOUROUSELLE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 433 habitans.

TOUROUVRE, *Torrum Robur*, Bourg, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 1200 habitans. Il y a eû anciennement dans l'étenduë de la Paroiſſe de ce nom, qui eſt très-vaſte, une Ville nommée Meſieres, dans les veſtiges de laquelle on trouve encore très-fréquemment des Médailles d'or, d'argent & de cuivre du bas Empire. Cette Terre érigée en Marquiſat, appartient depuis plus de trois cens ans à la Maiſon de la Vove, où elle eſt entrée par mariage.

TOURRAINE, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 296 habitans.

la TOURRE, ou la Touvre, Rivierre de l'Angoumois, qui prend ſa ſource à deux lieuës d'Angoulême, au pied d'un ancien Château. Cette ſource, l'une des plus belles du monde, a dix braſſes de profondeur, & contient une prodigieuſe quantité de truites excellentes; les eaux en ſont claires & froides, après que la Charente en eſt groſſie à un quart de lieuë; elle peut porter de grands bateaux. *Voyez* la Touvre.

TOURRENQUETS, Juſtice Royale, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch. Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 486 habitans.

TOURRENS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 310 habitans.

TOURRETTES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 116 habitans.

TOURRY en Sejour, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 57 habitans.

TOURRY Ferrottes, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Monteteau, a 490 habitans.

TOURRY ſur Abron, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 114 habitans.

TOURS, *Cæſarodunum*, *Turones*, Ville, Archevêché, Capitale du Duché de Touraine, Parlement de Paris, Chef-lieu d'une Intendance & d'une Election, a 26630 habitans. Elle eſt encore Siége d'un Bailliage, d'un Préſidial, d'un Bureau des Finances, de deux Marêchauſſées; l'une Provinciale, & l'autre Particuliere; d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, & d'un Grenier à ſel. Il y a un Hôtel des Monnoyes très-ancien, puiſque les livres & ſols tournois en ont pris le nom; & une Juriſdiction de Juges-Conſuls. Elle eſt franche, & ſon Château eſt au Roi. Cette Ville eſt ſituée au bord Méridional de la Loire, entre ce fleuve & le Cher, dans une plaine charmante. Elle eſt très-ancienne, c'étoit la capitale des *Turones* dont elle a pris le nom, au lieu de celui de *Cæſarodunum*, qui ſignifie Ville, ou Fort de Céſar. Elle n'étoit dans ſes commencemens que d'une très-petite étenduë, & ne comptenoit même du tems de S. Martin, que l'eſpace entre la *Porte Hugon*, qu'on appelloit anciennement *Porte d'Orleans*, & le Pottail des priſons. Mais la dévotion ayant attiré un grand nombre de pelerinages au tombeau de S. Martin, il ſe forma inſenſiblement une Ville à l'en-

tour de l'Egliſe où il étoit inhumé ; cette nouvelle ville fut fermée de murs en 904. & nommée d'abord *Martinopolis*. & enſuite *Châteauneuf*, à cauſe du Château que Richard Roi d'Angleterre, y fit bâtir ; ce Château cauſa une guerre ſanglante entre ce Prince & Philippe Auguſte. Cette ſeconde & nouvelle Ville fut réünie à l'ancienne, par des murailles & communications élevées en vertu des Lettres patentes du Roi Jean, en 1354. Ce Prince l'érigea en Duché-Pairie, en faveur de Philippe ſon fils. Cette Ville, qui, ſelon les apparences, a été bâtie par les Romains, fut établie par l'Empereur Honorius, Métropole de la troiſiéme Lyonnoiſe. Elle tomba dans la ſuite ſous la domination des Wiſigots, que Clovis en chaſſa en 507. Depuis elle a ſuivi le ſort de la Province, & a appartenu à differentes Couronnes & differens Seigneurs. *Voyez* Touraine. Elle témoigna ſon attachement au Roi Henri III. après les barricades de Paris, en lui envoyant ſes députez ; & ce fut en cette conſideration qu'il y transfera le Parlement & les autres Cours ſuperieures en 1589. Elles y ont reſté juſqu'en Fevrier 1594 qu'Henri IV. les rappella à Paris après ſa réduction. Le peu d'années que le Parlement y reſta, lui apporta de grands avantages, & augmenta la Ville d'un tiers, par la jonction des fauxbourgs, qui furent renfermés avec la Ville, ſous une même enceinte, en vertu des Lettres patentes données en Fevrier 1591. Elle a aujourd'hui douze grandes portes & cinq fauxbourgs.

L'Archevêché de Tours contient trois cens Paroiſſes, dix-ſept Abbayes, douze Chapitres, quatre-vingt dix-huit Prieurez ſimples, & cent quatre-vingt-onze Chapelles, non compriſes celles qui dépendent des Chapitres, il ne rapporte que ſeize mille livres de revenu. Les Evêchez Suffragans de Tours ſont Angers, le Mans & les neuf de Bretagne ; parmi leſquels il y en a ſept qui ont refuſé pendant plus de trois cens ans de ſe ſoumettre à l'Archevêque de Tours ; cependant quatre d'entr'eux ayant enfin acquieſcé, les trois autres y furent obligez par Innocent III. l'an 1199. Il y a deux Grands-Vicaires & deux Officiaux ; l'un pour la Métropole, & l'autre pour le Diocèſe, outre l'Official de Bretagne, qui réſide à Rennes pour les appellations des Evêchez de Bretagne. Il y a deux Chambres Eccleſiaſtiques ; celle de la Métropole, de dix Commiſſaires ; & celle du Dioceſe de cinq. Il y a auſſi deux Receveurs Generaux, deux Contrôleurs & deux Receveurs particuliers du Diocèſe. L'Archevêché de Tours a toûjours été ſous la protection particuliere des Rois de France ; enſorte que dans le tems que la Touraine a été poſſedée par des Princes particuliers & par les Rois d'Angleterre, l'Archevêque n'a point reconnu d'autres Souverains que nos Rois. On compte parmi les Prélats de cette Ville, S. Gatien, le premier de tous ; S. Lidaire ; S. Manin, Patron de la France ; S. Brice, ſon ſucceſſeur ; & S. Gregoire de Tours, Hiſtorien des premiers tems de la Monarchie. La Cathedrale eſt dediée à S. Gatien ; elle fut commencée, ou plûtot rétablie par S. Martin, qui y porta le corps de Saint Gatien ; elle étoit dediée à S. Maurice, dont elle quitta le nom, pour prendre celui de S. Gatien. Elle eſt accompagnée de deux hautes tours. La Chapelle de Notre-Dame & l'Horloge, méritent l'attention des curieux. Son Chapitre eſt un des plus anciens du Royaume ; il eſt compoſé de cent quatre-vingt-treize Beneficiers, huit Dignitez, quarante-neuf Canonicats, dont quatre ſont unis à l'Hôtel-Dieu & un au College des Jeſuites ; cent Chapelains, ſeize Perſonnats, & le reſte à proportion. Le Doïen eſt électif ; l'Archiprêtre eſt nommé par l'Archidiacre ; les autres Prebendes ſont à la collation de l'Archevêque, à la reſerve des Licentiats. Il y a encore cinq Chapitres dans la Ville de Tours. Les plus conſiderables ſont celui de Saint Martin & celui du Pleſſis-lez-Tours. Le premier eſt le plus nombreux & le plus diſtingué qu'il y ait dans le Royaume, puiſqu'il joüit des droits Epiſcopaux ſur pluſieurs Chapitres de Touraine & de Berry. Il doit ſa fondation aux grandes aumônes que tous les peuples de la France, les Rois même ſe ſont empreſſés de faire au tombeau de S. Martin, dans les pelerinages qu'ils y venoient faire de tous côtés, à cauſe des grands miracles que Dieu operoit à ſon occaſion. Son premier fondateur eſt S. Brice, ſucceſſeur de S. Martin, qui fit bâtir une petite Chapelle ſur ſon tombeau. S. Perpete, ſon ſecond ſucceſſeur, fit élever au même endroit une magnique Egliſe, qui fut brûlée ſous le Regne du Roi Clotaire. Ce Prince donna depuis la réparer, & la fit couvrir d'étain. Il s'y forma une Communauté de Moines, gouvernée par un Abbé dès le tems de Saint Perpete. Cette Communauté s'accrut conſidérablement par la liberalité de nos Rois, qui regardoient ce lieu comme un azile inviolable ; & y venoient jurer les Traités de paix qu'ils faiſoient avec les Princes étrangers. Cette Abbaye fut exemtée de la Juriſdiction Epiſcopale dans le ſeptiéme Siecle, par Crotper. Cette exemtion a eté ſupprimée par Arrêt du Parlement depuis quelques années. Elle fut peu après ſon établiſſement érigée en Chapitre. Charles le Chauve fixa les Chanoines à deux cens ; il n'eſt pas à preſent ſi nombreux. Nos Rois en ſont Abbés depuis Hugues Capet, qui avoit ſuccedé à ce titre à trois de ſes ancêtres, & la réünit à la Couronne. Il y a quatorze Chanoines Honoraires Eccleſiaſtiques. Les Patriarches de Jeruſalem, les Archevêques de Mayence, de Cologne, de Compoſtelle, de Sens & de Bourges ; les Evêques de Liége, d'Angers, de Poitiers, de Strasbourg & de Quebec, outre l'Abbé de Cormery & le Prieur de Saint Coſme : il y a treize Honoraires Laïques, dont les premiers ſont les Dauphins de France, les Ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Bretagne, de Bourbon, de Vendôme, de Nevers, les Comtes de Flandres, de Dunois, d'Angoulême, de Duglas en Ecoſſe, & les Barons de Preuilly & de Parthenay. Le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, dix autres Dignités, de quinze Prevôtez, de cinquante-un Canonicats à la collation du Chapitre, de ſept Officiers ou Dignités inferieures, de ſix Aumoniers, de trois Clercs d'aumônes, de quatre Marguillers en titre, de deux Inſpecteurs, de deux Penitenciers, de deux Sacriſtains, de deux Oblâtiers, de quatre-vingt Chapelains, & de dix Enfans-de-Chœur ; d'un Maître de Muſique, d'un Maître de Latin, & du Pauvre de Saint Martin, fondés par Loüis XI. Cette Egliſe eſt conſidérable, par le Tombeau du Saint, qui eſt placé derriere le grand Autel. Cette Abbaye a une très-belle Tour.

Le Chapitre du Pleſſis-lez-Tours, fondé par Loüis XI. eſt compoſé d'un Doyen & de huit Vicaires. Celui de S. Venant eſt compoſé de dix-huit Prébendes. Celui de la Beſoche en a quatre ; & S. Pierre le Puellier a dix Canonicats & dix Chapelles.

Il y a pluſieurs Abbayes dans cette Ville ; celle de Saint Julien, de l'Ordre de Saint Benoît, de la Congregation de S. Maur ; elle a été fondée dans

le ſixiéme Siécle. L'Archevêque Theotot l'a fait bâtir en 945. Les Religieux ont quatre mille cent cinquante livres de revenu, & l'Abbé ſept mille livres. Celle de Beaumont-lez-Tours, ſituée dans un des fauxbourgs de la Ville, eſt une Abbaye de Filles, de l'Ordre de S. Benoît; elle a été fondée en 1007, par Ervée Treſorier de l'Egliſe de Saint Martin. Les Religieuſes étoient auparavant une Communauté de filles dévoüées aux beſoins de l'Egliſe de l'Abbaye de S. Martin. Elles demeuroient au Monaſtere d'Ecrignolles, d'où elles ont été transferées au lieu où elles ſont à preſent. Cette Abbaye a dix mille livres de revenu pour ſoixante Religieuſes.

Il y a dans le fauxbourg S. Symphorien la fameuſe Abbaye de Marmoutier, fondée par Saint Martin. L'Egliſe bâtie ſur le rocher eſt fort grande; on y voit une Sainte Ampoule, dont Henri IV. fut ſacré. La Maiſon des Moines eſt très-belle, augmentée & embellie; elle a des jardins & un clos conſiderable. Les Jeſuites ont à Tours un College où l'on enſeigne juſqu'à la Théologie. Il y a pluſieurs autres Maiſons Religieuſes; des Peres de l'Oratoire, des Jacobins, Cordeliers, Auguſtins, Feuillans, Minimes, Recolets, Carmes, & des Capucins qui ſont ſitués dans l'endroit le plus élevé de la Ville; des Urſulines, des Religieuſes de Ste Claire de l'Annonciade, & des Filles bleuës.

Cette Ville a un Pont de dix-neuf Arches ſur la Loire; il paſſe par-deſſus pluſieurs Iſles habitées par des Marchands. Il y a dans un des fauxbourgs, appellé le Pont de Tours, ſix belles fontaines, d'où coulent pluſieurs ruiſſeaux qui nétoyent les ruës, & les entretiennent toujours propres.

Louis XI a fait bâtir à l'extremité de Tours, le Château du Pleſſis-lez-Tours, dans un lieu qu'on appelloit auparavant les Montils. Ce Prince y a demeuré longtems, & y mourut en 1483. après y avoir fondé le premier Couveot des Minimes qu'il y ait en France. Nos Rois y ont aſſemblé pluſieurs fois les Etats; On y a tenu pluſieurs Conciles.

Il y a pluſieurs Manufactures dans cette Ville: Les trois principales ſont la Soyerie, la Draperie & la Tannerie. La premiere eſt la plus conſidérable, quoique la derniere établie par le Roi Louis XI. qui y donna commencement en 1470. ayant appellé à Tours les plus habiles Ouvriers de l'Europe, qu'il tira de Veniſe, de Florence, de Genes, & même de la Grece. Il les logea d'abord chez les habitans, qu'il obligea de leur fournir l'uſtencille; mais dans la ſuite il aſſura leur établiſſement par Lettres patentes du mois d'Octobre 1480. il leur accorda pluſieurs privileges. Cette Manufacture s'augmenta tellement dans la ſuite, que ſous le miniſtere du Cardinal de Richelieu, qui en connoiſſoit mieux qu'uo autre l'utilité & l'importance, il y avoit dans la Ville de Tours vingt mille ouvriers en ſoye; huit cens métiers pour la fabrication des étoffes, ſept cens moulins pour préparer la ſoye. Alors le tarif de la Soyerie de Tours montoit à plus de dix millions par an; mais depuis que l'on a ceſſé de proteger cette importante Manufacture, elle eſt tellement diminuée qu'il ne reſte que cent vingt Métiers, ſoixante-dix Moulins, & peut-être quatre cens perſonnes employées à la préparatioo de la ſoye; non compris la Rubannerie, qui de trois mille Métiers eſt réduite à ſoixante. La diminution de cette Manufacture vient en partie de la neceſſité des peuples; en partie & ſurtout, de la contrainte où ſont les Marchands de tirer leurs ſoyes de Lion, où elles leur ſont ſurvenduës & alterées dans leur qualité, par le mélange qui s'y fait des balles, & enfin du trop grand débit des toilles peintes & étoffes des Indes, dont le commerce eſt ruïneux, parce qu'il ne ſe fait qu'argent comptant. Les moyens de la rétablir doivent être proportionnés à ces cauſes; mais le principal ſeroit ſans doute de maintenir les ouvriers dans les privileges qui leur avoient été accordés par Louis XI. & Charles VIII. d'acheter les ſoyes cruës dedans & dehors le Royaume, ainſi qu'ils voudroient, & de les faire voiturer en pleine liberté.

La Draperie eſt beaucoup plus ancienne à Tours, que la Soyerie. On en trouve pluſieurs Reglemens dans la Coutume de Touraine, dont la réduction ſe fit en 1460. & quoiqu'elle n'ait obtenu des Lettres patentes qu'en cette année, que Charles VII. les accorda le 10. Mars. Oo doit juger qu'elle étoit déja bien établie, puiſque la Coutume avoit pris ſoin d'en regler les Conſtitutioos; mais cette Manufacture eſt tout-à-fait tombée, à cauſe des gros emprunts qui ont été faits par le Corps du Métier. Les obligés anciens ſont morts ruïnez; & l'on craint à preſent d'entrer dans une Communauté oberée, pour y être chargé des anciennes dettes.

La Tannerie eſt une Manufacture qui répond bien à la peine des Ouvriers. Il en eſt ſorti differentes familles qui s'y ſont enrichies dans les tems précedens; mais de quatre cens Maîtres qu'il y avoit autrefois, il n'en reſte que cinquante-quatre, dont trente-cinq ſont établis à Loches & à Beaulieu. La raiſon de cette diminutioo geoerale; eſt le peu de conſommation du gros bétail, tane à cauſe de la diminution generale du peuple, que de ſa grande pauvreté. La ſeule Ville de Tours conſommoit autrefois quatre-vingt-dix bœufs par ſemaine; à preſent on a peine à y en débiter vingt-cinq. Il y avoit en 1672. plus de ſoixante mille Communians, qui ſont aujourd'hui réduits à près de vingt-ſept mille. On connoit ſenſiblement cette diminutioo des habitans par celle des loyers de maiſons, qui ſont réduits au tiers de leur ancien prix, & par la ruine des maiſons, dont on aime mieux vendre les materiaux que de les rétablir. Il y avoit à Tours neuf cens Proteſtans avant l'Edit de Nantes. Il en reſte environ quatre cens convertis; les autres ſont paſſés en Hollande ou en Angleterre. Ils étoient tous Marchands ou Fabriquans.

Les Promenades de cette Ville ſont agreables; l'une eſt appellée le Quay Royal, le long de la Riviere. On ſe promene encore ſur les nouvelles murailles, pour joüir de l'aſpect de la campagne: Le Mail qui eſt tout près, eſt compoſé de quatre rangées d'arbres; il eſt un des plus beaux, & le plus long qui ſoit en France.

Les Tourangeaux ſont enjoüés & ſpirituels. Cette Ville a donoé naiſſance au Maréchal de Bouſſicaut, & au Pere Rapin Jeſuite, ſi connu par ſes Poëſies Latines & ſes autres Ouvrages. Elle eſt auſſi la patrie du fameux Imprimeur, Chriſtophe Plantin, qui a commencé à perfectionner cet Art, & dont les Préfaces qu'il ajoûtoit aux Livres font connoître l'habilité.

TOURS, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlemeot de Paris, Iotendance de Riom, Electioo de Clermoot, a 1540 habitans.

TOURS, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 410 habitans.

TOURS, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlemet

Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 605 habitans.

les TOURS de Cabordes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 275 habitans.

TOURS ſur Marne, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 726 habitans.

TOURTENAY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 726 habitans.

TOURTERON la Sabotterie, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 940 habitans. Ce Bourg eſt ſitué entre deux côtes, dans le Retelois, à deux lieuës d'Attigny & de l'Aiſne.

TOURTES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 550 habitans.

TOURTIRAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 108 habitans.

TOURTOIRAC, *Turturiacum*, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1240 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ſous l'Invocation de S. Pierre, dans une profonde Vallée, au bord de l'Auvezere, à cinq lieuës de Perigueux; il n'y a plus de Religieux. Elle vaut à l'Abbé deux mille livres; elle fut fondée en 1025. On trouve que vers l'an 1564. ce Monaſtere faiſoit vivre un Prieur clauſtral, un Sacriſtain, un Camerier ou Celerier, & trente Religieux; mais preſentement il n'y a plus perſonne.

TOURTOUR, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 316 habitans. L'on veut dériver ſon nom des tourmens violens que l'on dit avoir été ſoufferts par certains coupables de quelques grands crimes. Il y a dans le territoire de cette Paroiſſe une Egliſe nommée Notre-Dame de Floreja, qui dépend à preſent de la Commanderie de Marſeille, de l'Ordre de Malte.

TOURTOUZE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe; Recette de Rieux, a 186 habitans.

TOURVE'S, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Maximin, a 368 habitans. C'eſt une Baronie qui a été érigée en 1678. en faveur du Marquis de Valbelle, & qui appartient à la Maiſon de Ventimille; l'on croit que c'eſt l'ancienne Turriſſe de la Voye-Aurellie.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 885 habitans.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pontaudemer, a 360 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën a 195 habitans.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 192 habitans.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 186 habitans. Il y a un Prieuré de Prémontrés, dépendant de la Luzerne. Il y a une Chapelle de Saint Germain au bout de la Paroiſſe: elle eſt pour le Prieur. Le Seigneur porte le nom de cette Paroiſſe.

TOURVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 81 habitans. Meſſieurs de Fécamp en ſont Seigneur.

TOURVILLE la Champagne, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 1000 habitans. Madame de la Heuze en eſt Dame.

TOURVILLE la Chapelle, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 506 habitans. Meſſieurs de Fécamp en ſont Seigneurs.

TOURVILLE la Riviere, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 486 habitans. Les Religieux de S. Oüen de Roüen en ſont Seigneurs.

TOURVILLE ſur Arques, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 422 habitans. M. de Miromeſnil en eſt Seigneur.

TOURY, Bourg, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 850 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à douze lieuës d'Orleans, prés de Janville, ſur le grand chemin de Paris à Orleans.

TOURY en Séjour, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 150 habitans. C'eſt une Paroiſſe à trois lieuës de Moulins, une lieuë de l'Alliet en plaine; terres douces à ſeigle de bon raport, les foins aſſez abondans, les paeages en bruyeres étendus, un profit raiſonnable de beſtiaux, peu de vignes, quelques cantons de bois, quelques étangs. M. du Beſſay en eſt Seigneur.

TOURY en Séjour, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 126 habitans. Il eſt à deux lieuës du Grenier à ſel de Deſiſe. La taille eſt perſonnelle, le revenu de la Cure eſt de quatre cens livres. Le Prieur de Langy en eſt Collateur. Cette Paroiſſe eſt ſituée en plaine, à un quart de lieu de la riviere d'Allier; les ſeigles y ſont de la qualité de ceux du Traiſnay; aſſez de foin pour la nourriture des beſtiaux dont on fait un petit commerce, des bois taillis d'une grande étenduë, peu de vignes. Il y a des forges & un fourneau. Mademoiſelle de la Ferté en eſt Dame.

TOURY ſur Abron & la Celle lez Livenay, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 162 habitans. C'eſt une Paroiſſe, ſituée en plaine à deux lieuës de la riviere de Loire; terres legeres à ſeigle & avoine; le foin plus que ſuffiſant pour la nourriture des beſtiaux, dont on fait un petit commerce; quelques chanvres, fruits & vignes, & beaucoup de bois taillis. Meſdames du Beſſé & Bernard en ſont Dames.

TOURY ſur Abron, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 30 habitans. C'eſt une Paroiſſe à quatre lieuës de Moulins, deux lieuës de la Loire, en plaine, il y a quelques hauteurs;

terres fortes à froment, orge & avoine de bon rapport, ſuffiſamment de foins & de pacages, un profit raiſonnable des beſtiaux, poiot de vigoes. M. le Duc en eſt Seigneur.

TOURYE, dans la Bretagne, Diocèſe & Parment de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 368 habitans.

TOURZAT ou S. Julien de Tourzat, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 340 habitans.

TOURZET, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 364 habitans.

TOUS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 155 habitans.

TOUSCANE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Inteodance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1440 habitans.

las TOUSEILLES, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 108 habitans.

TOUSSAINTS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montiviliers, a 272 habitans. M. l'Abbé de Fécamp en eſt Seigneur.

TOUSSAINTS Roſcoff, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 132 habitans.

TOUSSAINTS en l'Iſle de Châlons, *Omnium Sanctorum Catalauni Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Auguſtin reformé. Elle eſt ſituée dans une Iſle de la riviere de Marne, à la porte de la ville de Châlons, où elle a été fondée l'an 1063. par Roger II. Evêque de Châlons. Elle vaut ſept mille livres à l'Abbé, & deux mille cinq cens livres aux Religieux.

TOUSSAINTS d'Angers, *Omnium Sanctorum Andegavenſis Abbatia*, Abbaye de Chanoines Reguliers, fondée dans l'onziéme ſiecle par Gerard Chanoine & Chantre de Saint Maurice d'Angers: c'eſt pourquoi l'Abbé eſt Chanoine né de la Cathedrale. Il y a vingt Religieux. Le reveou eſt de deux mille cinq cens livres pour l'Abbé.

TOUSSAINTS de Rennes, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 316 habitans.

TOUSSIEUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 148 habitans.

TOUSSUS, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 46 habitans.

TOUSTAINVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 820 habitans. C'eſt à l'Abbaye de Preaux.

TOUSTAT, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 318 habitans.

TOUTENAN ou Toutenas, dans la Bourgogne, Dincèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seure, Recette d'Auxonne, a 195 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë de Verdun & à cinq de Chalon; la Perrouſe, Sennecy en Breſſe, Sermeſſe, la Torche & le Chapot dépendent de ce lieu qui eſt une Paroiſſe.

TOUTENS, dans le haut-Languedne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 200 habitans.

TOUTIGEAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 196 habitans.

TOUTOULON, Annexe, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electinn de Cnndom, a 82 habitans.

TOUTRY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur en Auxois, a 230 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plein, la riviere de Seioe y paſſe, & elle n'y eſt point navigable; il y a un pont, c'eſt le grand chemin de Semur à Avalon. L'Abbé de Mouſtiers-Saint-Jean eſt Collateur de la Cure qui dépend de Vignat.

TOUTTANCOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 258 habitans.

TOUVERAT, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 636 habitans.

TOUVILLE, dans la Normaodie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 180 habitans. M. du Val-Touville en eſt Seigneur.

TOUVOIS, Batnoie, accompagnée d'un Château, appartient à l'Evêque du Mans. Elle a été bâtie par Guillaume trente-huitiéme Evêque, & augmentée par Geoffroi de Loudun: ſa juriſdiction s'étend ſur trente Paroiſſes.

TOUVOIS, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nanres, a 368 habitans.

TOUVRE, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Electinn d'Angoulême, a 186 habitans.

TOUVRE, petite Riviere de l'Angoûmois, elle n'a qu'une lieuë & demi de cours, & ſe jette dans la Charente à un quart de lieuë au-deſſus d'Angoulême, près d'un lieu appellé l'Egoût. Cette Riviere eſt très-profonde dès ſa ſource: elle peut porter batteau en pluſieors endroits de ſon cours, mais pas partout. Ses eaux ſont claires & froides; l'on y trouve une grande quantité de truittes.

TOUVRE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 53 habitans.

TOUYOUSE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 240 habitans.

TOUZAC, Bourg, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 910 habitans.

TOUZAC, dans le Quercy, Dincèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 386 habitans.

TOX

TOXIGNY, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 1220 habitans.

TOY

TOYRIA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 250 habitans.

TRA

TRABLIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 270 habitans.

TRACY, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, a 463 habitans. C'eſt une Paroiſſe à deux lieuës de Sancerre & de Pouilly. La taille eſt perſonnelle; la Cure eſt un Benefice Regulier dont l'Abbé de S. Lautent eſt Collateur. Elle vaut quinze cens livres; terres à bled & de bon raport, beaucoup de vignes & de boone qualité. Le Comte de Hacy, Capitaine de Cavalerie, en eſt Seigneur.

TRACY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 372 habitans. Ce lieu eſt une Paroiſſe en titre de Baronie de la Vicomté de Caën.

TRACY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 430 habitans.

TRACY le Mont ou le Haut, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 1410 habitans. M. Berthe en eſt Seigneur.

TRACY le Val ou le Bas, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 347 habitans. C'eſt une dépendance de Tracy-le-Haut. Les fonction Curiales s'y adminiſtrent par un Vicaire réſident.

TRADES, dans le Beaujollois, Dincèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 92 habitans.

TRADET, dans la Bourgogne, Dincèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette & Recette de Semur en Brionnois, a 25 habitans, Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne pierreuſe.

TRAGNY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 146 habitans.

TRAINAY ou Traiſnay, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 214 habitans. Ce lieu eſt une Paroiſſe, qui eſt ſituée en plaine à demi lieuë de la riviere d'Allier; terres à ſeigle, d'une excellente qualité & abondante, quelques orges & avoines, chanvres, fruits & vignes; peu de bois, quelques pacages; les foins très-bons & ſuffiſans pour les beſtiaux dont on fait commerce. M. le Duc en eſt Seigneur.

TRAINOU, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 960 habitans.

TRAIONNE, Forêt, dépendante de la Maîtriſe de Sezanne.

le TRAIT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 348 habitans. M. du Tuilly en eſt Seigneur.

le TRAIT & Cozance, dans le Dauphiné, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 616 habitans.

TRAITTIE' Fontaine & les Granges, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Recette de Veſoul, a 110 habitans.

TRALAGE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux; Intendance & Election de Limoges, a 210 habitans. Ce lieu appartient à M. de Larénie, de la Maiſon des Nicolas, dont étoit M. de Tralage, l'un des plus grands Amateurs de la Geographie du ſiecle paſſé, qui avoit formé la Biblintheque la plus complete dans cette ſcience; il l'a laiſſée à Meſſieurs de S. Victor, avec une rente poor l'aogmenter. Il y a auprès de ce lieu une mine de plomb & une d'étain à une lieuë de S. Hilaire, on en tire conſiderablement.

TRAMAIN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieux, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieux, a 256 habitans.

TRAMAISAGUES, dans le Nebouſan, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 210 habitans. C'eſt une Juſtice Royale.

TRAMAYE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 692 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne. Les hameaux de Montillet, les Roches de Chavanes, Chauvau & la Grade en dépendent.

TRAMBLAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Cluny, a 348 habitans. De ce lieu dépendent trois hameaox qoi ſont dans la même ſituation, ſçavoir, celui d'Entrepreſentin, la Vallée & Charriere. Il y paſſe auprès l'Egliſe une petite Riviete, qui ne peut être navigable, ſur laquelle il y a des planches de bois pour pont. C'eſt le grand Chemin de Mâcon au Bourg Sainte Marie. Il y a deux ouvrées de vignes.

TRAMECOURT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 111 habitans.

TRAMERY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 240 habitans.

TRAMONT Emy, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 56 habitans.

TRAMONT Lajus, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, 149 habitans.

TRAMONT Laſſus, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 14 habitans.

TRAMOYE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Rellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 92 habitans.

TRAMPOL, *Trampoldum*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, Prevôté de Grand, a 249 habitans. L'Abbé de Mureaux eſt Patron de la Cure, qui eſt déſervie par un Prémontré. Son Egliſe eſt dediée à Saint Pierre & à Saint Paul. Ce n'étoit en 1172. qu'une Chapelle, & Marionviller qui eſt à preſent ſon annexe en étoit la Paroiſſe.

TRANCAULT, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 232 habitans.

la TRANCHE, petit Port de Mer, ſur les côtes de Poitou, dans le Diocèſe de Luçon.

TRANCOLES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 161 habitans.

TRANCRAINVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orléans, Election de Dourdan, a 296 habitans.

la TRANELIERE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 68 habitans.

TRANGE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electinn du Mans, a 300 habitaos.

TRANHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 192 habitans.

TRANNES, dans la Champagne, Diocéſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar ſur-Aube, a 263 habitans.

TRANQUEVILLE, *Tranculfiville*, dans la Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage, Préſidial & Recette de Toul, a 114 habitans. Ce lieu eſt de la Prevôté de Vicherey. La Cure eſt à la collation de l'Egliſe Cathedrale de Toul.

TRANS, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 835 habitans.

TRANS, dans la Bretagoe, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 316 habitans.

TRANS, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 388 habitans. C'eſt le deuxiéme Marquiſat de France. Il a été érigé en Marquiſat par le Roi Louis XII. en Février 1506. par lettres données à Blois en faveur de Louis de Villeneuve, en conſideration de ſes ſervices. Cette Maiſon poſſede depuis long-tems la préſéance ſur tout le reſte de la Nobleſſe de Provence, à cauſe du Marquiſat de Trans, qui lui donnoit la premiere voix aux Etats du païs. Ses dépendances ſont Puy-Briſſon, Valnaſque, Selance, Montferrat, Château-double & Brunet. Il y a des mines de fer dans ſon territoire.

TRANS, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 126 habitans.

TRANSAULT, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 292 habitans.

TRANSIERES, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Lions, a 81 habitans. Les Benedictins de Rouen en ſont Seigneurs.

TRANSLOY & Aroüaiſe, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 842 habitans.

la TRAPE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 500 habitans.

la TRAPE, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 146 habitans.

TRAPES, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 520 habitans.

la TRAPE, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne. C'eſt une célebre Abbaye de l'Ordre de Citeaux, fondée en 1140. ſous l'invocation de la Vierge, par Rotrou Comte de Perche, à quatre lieuës au ſeptentrion de Mortagne, & à huit de Seez. Jean-Armand Bouthillier de Rancé, ſon Abbé Commandataire, l'a réformée en 1662. & en a ſoutenu la réforme par ſon exemple, menant une vie des plus auſteres, après que le Roi eût permis que cette Abbaye rentrât en regle. Le revenu eſt de neuf mille livres.

TRAPPES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 268 habitans.

TRASLAY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 263 habitans.

TRASLEQUE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 114 habitans.

TRASLON, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 230 habitans.

TRASSANEL, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 156 habitans.

TRATRIEU, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 25 habitans.

TRAVAILLE dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Andely, a 90 habitans. M. la Mazetein en eſt Seigneur.

TRAUBACH le Bas, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 210 habitans.

TRAUBACH le Haut, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 228 habitans.

TRAVECY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 590 habitans.

le TRAVERS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 228 habitans.

TRAVERSERES, dans le Bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 268 habitans.

TRAVERSONNE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 272 habitans.

TRAVES, ſitué au bord de la Saonne, au-deſſus d'Auxonne.

TRAVES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 357 habitans. Terre en Franche-Comté, appartenante par ſubſtitution faite à l'aîné de la Maiſon, au Marquis de Liſtenay de Beaufremont.

le TRAVET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 159 habitans.

la TRAULIERE, Fontaine minerale, près de S. Pardoux. Ses eaux ſont limpides, aigrettes & picquantes.

TRAVOISY & grand Champ, dans la Bourgogne,

gogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 102 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Ruffey, eſt ſitué dans un païs-bas. Les rivieres de la Doye, le cours de Roulhans, & la riviere de Beaune ſe joignent dans ce lieu; cependant elles ne ſont ni ne peuvent être navigables.

TRAURON, *Travero*, Annexe de la Paroiſſe de Savigny, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage de Chaumont, Prevôté de Vaucouleurs, a 30 habitans.

TRAUSSAN, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 376 habitans.

TRAZIS, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 174 habitans.

TRE

TREAL, dans la Bretagne; Diocèſe de Vennes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vennes, a 316 habitans.

TREAUGAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 368 habitans.

TREAUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 679 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe qui appartient à M. de Flamanville, & la Cure dépend de S. Sauveur. Il y a pluſieurs Chapelles.

TREBAIX, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 368 habitans.

TREBAN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 375 habitans. C'eſt une Paroiſſe à ſix lieuës de Moulins, même diſtance de l'Allier, en plaine: terres vatennes à ſeigle, orge & avoine de bon raport; les foins abondans, les pacages étendus, un profit de beſtiaux conſiderable, peu de bois; trois étangs de peu de valeur, un petit revenu du laitage qu'ils débitent à Moulins. M. le Duc en eſt Seigneur.

TREBAN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 272 habitans.

TREBAS, Bourg, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 430 habitans.

TREBEDAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 368 habitans.

TREBERDEN, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 426 habitans.

TREBES, Bourg, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Saint Papoul, a 194 habitans.

TREBIEF, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 60 habitans.

TREBIEN, *Terbonium*, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 96 habitans.

TREBONS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 225 habitans.

TREBONS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Aueh, Recette du Comté de Bigorre, a 466 habitans.

TREBONS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 316 habitans.

TREBRIVAN & le Monſtoir, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 486 habitans.

TREBRY, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 269 habitans.

TRE'-CHATEAU, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance & Recette de Dijon, a 316 habitans. Une partie de ce Bourg eſt ſituée dans la Champagne, dans l'Intendance de Châlons, & l'Election de Langres. C'eſt une des Baronies qui relevent du Duché de Langres.

TRECHES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 86 habitans.

TRECLUN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 74 habitans.

TRECON, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 232 habitans.

TREDANIEL, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 168 habitans.

TREDARZEC, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 316 habitans.

TREDIAZ, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Malo, Parlement de Renoes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 269 habitans.

TREDREZ, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 287 habitans.

TREDUDER, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Renoes, Intendance de Nantes, Recette de Tregnier, a 169 habitans.

TREDUN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel d'Auxonne, Recette de Dijon, a 210 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Champs d'Oſtre eſt ſitué à cinq lieuës de Dijon, ſur le chemin d'Auxonne. La riviere d'Ouche & la Tille y paſſent. C'eſt le chemin de Dijon au Comté de Bourgogne.

TRE'ET, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 232 habitans.

TREF lès Chatlin, dans la Bretagne, Diocèſe de Vennes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vennes, a 210 habitans.

TREFAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 78 habitans.

TREFBABU, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 371 habitans.

TREFCARENTEC, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de

Leon, a 268 habitans.

TREFEON, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint Quentin, a 146 habitans.

TREFFIAGAT, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 268 habitans.

TREFFIEUC, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 186 habitans.

TREFFONDS, ou Treſonds, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 102 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à ſix lieuës de Mont-luçon; terres très-legeres qui produiſent peu de ſeigle, preſque toutes en buiſſons & bruyeres; cette Paroiſſe eſt entourée de bois de haute-futaye du Vatan & Arebouroux, dépendans de l'Abbaye de Chambon. M. de la Barre Douëron en eſt Seigneur.

TREFFORT, Ville, Marquiſat, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 453 habitans. Elle eſt chef d'un Mandement; il y a une Mairie. Elle députe aux Aſſemblées de la Breſſe.

TREFFORT, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 36 habitans.

TREFGLOSNOU, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 586 habitans.

TREFLAOUENAN & Treves, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 416 habitans.

TREFLEAN, dans la Bretagne, Diocèſe de Vennes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vennes, a 368 habitans.

TREFLEZ, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 360 habitans.

TREFNYVEZ, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Paul de Leon, a 214 habitans.

TREFOL, ou Trefou, Prévôté Royale du reſſort du Préſidial de Sezanne.

TREFOLS, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 150 habitans. Il y a dans ce lieu une Prévôté Royale, reſſortiſſante du Preſidial de Sezanne.

TREFOREST, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 222 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

TREFUMEL, dans la Bretagne, Diocèſe de de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 310 habitans.

TREGASTEL, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 364 habitans.

TREGENESTRE, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 210 habitans.

TREGLANUS, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 460 habitans.

TREGON, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 714 habitans.

TREGONDERN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 512 habitans.

TREGONNEAU, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 390 habitans.

TREGOST, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 268 habitans. M. le Marquis de Ranty en eſt Seigneur & Patron. Il y a une Chapelle de dévotion dans cette Paroiſſe.

TREGOUMAR, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 160 habitans.

TREGOUMEUR, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 106 habitans.

TREGOUREZ, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 148 habitans.

TREGROM, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 386 habitans.

TREGUEDEL, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 560 habitans.

TREGUENET, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 418 habitans.

TREGUEUX, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 310 habitans.

TREGUIER, *Trecorium*, Ville, Evêché, Port de mer, dans la Bretagne, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Chef-lieu d'une Recette, a 2210 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord de la mer, à neuf lieuës à l'Occident de Saint Brieu, dans une preſqu'Iſle nommée Trécor. L'on y a établi le Siége d'Evêché que Numenoïus avoit établi à l'Abbaye de S. Rabutual, qui a été détruite par les courſes des Normands encore Payens. Les Bretons appellent cette Ville Landriguet. Son Egliſe reconnoît S. Tugdual pour ſon premier Prélat. L'Evêque a quatorze mille livres de rente. Son Chapitre eſt compoſé de cinq Dignités, & de quinze Chanoines. L'on recüeille une grande quantité de bleds dans le territoire de ce Diocèſe, qui en fournit les magaſins de Breſt & de S. Malo. Le commerce de chanvres y eſt auſſi très-conſiderable, auſſi bien que celui des chevaux qui ſont plus forts que ceux du Diocèſe de Leon; on y fabrique auſſi une grande quantité de papiers, dont les Anglois ſe fourniſſent en tems de Paix. Le commerce des fils & des toiles n'y eſt pas moins conſiderable.

TREGUNC, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 387 habitans.

TREHONRANTEUL, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 163 habitans.

TREIGNAC, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Inten-

dance de Limoges, Election de Tulles, a 1910 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans le bas-Limoſin, entre Limoges & Tulles, au bord de la Vezere. M. le Marquis de Hautefort en eſt Seigneur du chef de ſa femme, heritiere de Pompadour.

TREIGNAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 250 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à quatre lieuës de Montluçon; terres à ſeigle de bon produit; les pacages & les foins ſont aſſez abondans pour la nourriture des beſtiaux qu'on y éleve, dont on fait commerce. Il y a de belles eaux appartenantes au Seigneur du lieu, qui les vend aux Meûniers en tems de ſéchereſſe. Le Sieur le Groin en eſt Seigneur.

TREIGNY, Bourg, dans le Gaſtinois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Gien, a 1606 habitans.

TREIGNY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 46 habitans.

TREILHES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 33 habitans.

TREILLE, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 440 habitans.

TREJOUX, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 210 habitans.

TREIX, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 155 habitans.

TREIZE Sains, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 150 habitans.

TRELAZE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 726 habitans.

TRELEVERN, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 260 habitans.

TRELIAIRES, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 206 habitans.

TRELISSAC, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 640 habitans.

TRELIVAER, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 360 habitans.

TRELIVAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 410 habitans.

TRELLY, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 940 habitans.

TRELON, dans la Flandre, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 645 habitans.

TRELON, Bourg, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thiery, a 1193 habitans.

TREMAUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montiviliers, a 169 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

la TREMBLADE, Bourg, dans le Broüageois, Gouvernement du païs d'Aunis, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Marennes, a 1370 habitans. La Tremblade eſt une dépendance de la Paroiſſe d'Arvert, qui eſt très-bien bâti & très-peuplé. C'étoit le Port le plus conſiderable de la Province avant l'établiſſement de Rochefort, & les Vaiſſeaux du Roy y étoient armés. Il n'y reſte à preſent que des Marchands & des Matelots. L'on y fait encore un aſſez gros commerce.

le TREMBLAY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montfort, a 456 habitans.

le TREMBLAY, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers. Il y a un Chapitre peu conſiderable.

TREMBLAY, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 440 habitans.

TREMBLAY, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 286 habitans.

TREMBLAY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourbon-Lancy, a 20 habitans.

le TREMBLAY le Vicomte, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 578 habitans.

le TREMBLAY Omonville, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 292 habitans.

les TREMBLEAUX, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 83 habitans.

TREMBLEVIF, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 755 habitans. Sa Juſtice reſſortit au Bailliage de Blois.

le TREMBLEY, Bois, dépendant de la Maîtriſe de Grenoble. Il contient deux cens ſoixante arpens.

le TREMBLOY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 141 habitans.

TREMBLY, dans la Bourgogne. *Voyez* Tremblay.

TREMEAUT dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de de Nantes. Recette de Quimper, a 264 habitans.

TREMEHEVE, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 284 habitans.

TREMELLOIR, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 410 habitans.

TREMENECH, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 268 habitans.

TREMERY, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 96 habitans.

TREMESREVE, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 418 habitans.

TREMEVEN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 168 habitans.

TREMEVENT, dans la Bretagne, Diocèſe

de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 516 habitans.

TREMEUR, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 212 habitans.

TREMEUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 33 habitans.

TREMILLY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 255 habitans.

TREMINY, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 310 habitans.

TREMMY, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 481 habitans.

TREMONS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 366 habitans.

TREMONT, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 528 habitans.

TREMONT, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 526 habitans.

TREMONT, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 516 habitans. Il y a des mines de charbon fort abondantes.

TREMONT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 257 habitans.

TREMOREL, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 210 habitans.

TREMOUILLE-Marchal, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 840 habitans.

TREMOUILLE S. Loup, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 372 habitans.

TREMOUILLES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 165 habitans.

TREMOULAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 870 habitans.

TREMOULLET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 102 habitans.

TREMUZON, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement & Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 210 habitans.

TRENAL, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 258 habitans.

TRENARD, Abbaye d'Hommes, *Voyez* Touars.

TRENEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 25 habitans. Ce lieu, qui eſt ſitué en plaine, dépend de la Paroiſſe de Soucy.

TRENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Weſthoffen, a 133 habitans.

TRENIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 210 habitans.

la TRENNE, Aide de Bouliac, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 490 habitans.

TRENQUELEON, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 1245 habitans.

TREOGAL, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 116 habitans.

TREON, Bourg, dans la Normandie, près de Dreux. M. le Prince de Condé y campa avant la bataille de Dreux en 1562.

TREONS, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 545 habitans.

le TREON & ſes Treves, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Pol de Leon, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Pol de Leon, a 296 habitans.

TREOUERGAL ou Treſgoueſcal, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Pol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Pol de Leon, a 286 habitans.

TREOULTRE' & Penmatch, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 166 habitans.

TREPAIL, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 448 habitans.

TREPEREL, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 232 habitans.

TREPORT, *Ulterior Portus*, *Tertius Portus*; ou *Treportus*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 1483 habitans. C'eſt le Port de la Ville d'Eu; il eſt à l'embouchure de la Breſle, aux confins de la Normandie & de la Picardie. Il n'eſt propre que pour des petits Bâtimens. Il y a un Grenier à ſel, une Maitie, un Bureau des Fermes & pluſieurs Marchez. Il y a une Abbaye de Benedictins de la Congregation de S. Maur, dédiée à S. Michel, fondée en 1056. par Robert, Comte d'Eu. Elle a la preſentation de vingt-trois Cures, & de ſix Prieurez. M. le Duc du Maine eſt Seigneur du lieu. La plûpart des hommes y ſont Pêcheurs; & les femmes & filles y font de la dentelle. Ses Chaſſes-Marée portent le Poiſſon à Paris.

TREPOT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 232 habitans.

TRESAIGNES, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 150 habitans.

TRESANDANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 78 habitans.

TRESANNE, dans le Dauphiné, Diocèſe de

de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 216 habitans.

TRESAUVAUX, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Mets, Recette de Verdun, a 110 habitans.

TRESBEU, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 466 habitans.

TRESCHENU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 97 habitans.

TRESCLEOUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Electinn de Gap, a 216 habitans. Cette Terre avnit autrefois été donnee en Fief à la Maiſon de Chalons Prince-d'Orange, par les Dauphins.

TRESEIL nu Trezel, dans le Bourbonnnis, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 610 habitans. Ce lieu eſt ſitué à ſept lieuës de Moulins, ſur les bords de la Bebres, à quatre lieuës de l'Allier, en plaine; terres fortes à froment, orge & avoine de bon rapport; les foins aſſez abondans, les pacages reſſerrez, un profit raiſonnable de beſtiaux, quelques vignes de peu de produit. M. Morel en eſt Seigneur.

TRESFORT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 361 habitans.

TRESIGNEAU, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Brieu, a 310 habitans.

TRESILLEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 159 habitans.

TRESIOU, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermnnt, a 880 habitans.

TRESMAOUEZAN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 86 habitans.

TRESMES, Duché-Pairie, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 182 habitans. C'étoit ci-devant un Comté qui a été érigé en Duché-Pairie, ſous le nom de Geſvres, en faveur de René Poitier, Comte de Treſmes, en 1663. *Voyez* Geſvres.

TRESNEL, Bnurg, Marquiſat, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 820 habitans. Cette Terre appartient au Marquis du même nom, de la Maiſon de Harville. Elle vaut quatre mille cinq cens livres de rente. Elle releve du Roi à cauſe de la groſſe Tour de Troyes. Elle a de très-belles mouvances; le Seigneur a la nomination de ſix Canonicats qui compoſent un petit Chapitre dans ce lieu.

TRESPORTAS, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 20 habitans. C'eſt une petite Collecte, à douze lieuës de Gueret: Les terres ſont aſſés fertiles en ſeigle & bled noir, avoines & raves; les pacages & les fnins ſont aſſés bons. Il s'y fait un commerce de beſtiaux dans les foires du Limoſin. Il y a quelques menus fruits. M. de Neuvy en eſt Seigneur.

TRESPOUX, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 216 habitans.

TRESQUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Tnulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 540 habitans.

TRESSAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Tnulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 92 habitans.

TRESSAINTS, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 160 habitans.

TRESSAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulnuſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 379 habitans.

TRESSE', dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 210 habitans.

TRESSENS, dans le Condommois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de de Bordeaux, Election de Condom, a 418 habitans.

TRESSERE & Midoleras, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 150 habitans.

TRESSES, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 352 habitans.

TRESSIN, dans la Flandre, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 174 habitans.

TRESSON, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 880 habitans.

TRESVENOU, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 116 habitans.

TRESVILLE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S, Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 166 habitans.

TRETEAUX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 286 habitans. Ce lieu eſt ſitué à quatre lieuës de Moulins, & à trois de l'Allier, en plaine; terres fortes à froment, orge & avoine; les foins aſſés abondans, les pacages aſſés étendus en buiſſons & prairies; quelques cantons de bois modernes, quelques vignes & quelques étangs. Madame de la Motte en eſt Dame.

TRETU, dans la Franche-Cnmté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lnns-le-Saulnier, a 60 habitans.

TRETUDAN, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 92 habitans.

TREVANS, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 216 habitans. Il y avoit autrefois un Monaſtere de Carmes, qui a été transferé à Stoblon.

TREVE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 606 habitans.

TREVE, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nan-

tes, Recette de Saint Brieu, a 210 habitans.

TREVERAY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 328 habitans.

TREVEREC, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 296 habitans.

TREVERIEN, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 568 habitans.

TREVES, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 168 habitans. Ce Bourg a pris ſon nom d'un Château que Foulques Nera Comte d'Anjou fit bâtir dans ce lieu, que l'on nommoit alors Clemenrine. Il lui donna le nom de Treves, parcequ'il l'a bâti pendant qu'il traittoit d'une Treves avec Gedoüen de Saumur. C'eſt une Baronie qui appartient à preſent à M. le Duc de Bourbon. L'on y fait un grand commerce de pruneaux, d'avoines & de porcs, dans quatre foires que l'on y tient par an. Elle vaut cinq mille livres de rente. Il y a deux Prieurez, l'un de cinq cens livres, & l'autre de deux mille cinquante livres.

TREVES & Cunault, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1110 habitans.

TREVES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 121 habitans.

TREVEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 73 habitans.

TREUGNEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançou, Parlement & Intendanee de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 123 habitans.

TREVIERES, Bourg du Beſſin, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 778 habitans. On eſtime le veau & le beure de Trevieres; il y a haute Juſtice. Cette Terre a été érigée en Comté en faveur de M. le Preſident Pellot. Il s'y tient de gros marchez.

TREVIEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 290 habitans.

le TREUIL, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de S. Genoux, a 99 habitans. Ce lieu qui eſt au bas d'un Château, eſt de la Paroiſſe de S. Deſert le Chalonois.

TREUILLAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alet, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 228 habitans.

TREUILLANT, Châtellenie, qui releve du Duché de Châteauroux en Berry.

TREULLIERS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Recette de Baume, a 239 habitans.

TREUILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 468 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un côteau; il paſſe au pied, un ruiſſeau appellé Serin, qui ne peut être navigable. C'eſt païs de plaines; il y a des vignes. Le Chapitre d'Autun eſt Collateur de la Cure.

TREUILLY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 155 habitans.

TREVISELOT, ou Trevizeloc, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 30 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Treüilly, eſt ſitué en plaine, à une portée de fuſil de Montreal; il y a des vignes. Le Chapitre de Montreal eſt Collateur de la Cure.

TREVOL, dans le Bourbonnois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 417 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de Moulins, une lieuë de l'Allier, en plaine. Terres douces, à ſeigle, d'un rapport aſſés bon; les foins aſſés abondans, peu graſſifs; les pacages en bruyeres, un profit raiſonnable de Belliaux, pluſieurs vignes d'un aſſés bon rapport, quelques cantons de bois modernes, quelques étangs. M. le Duc en eſt Seigneur.

TREVOU, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 568 habitans.

TREVOU Treguinet, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 418 habitans.

TREURON, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 864 habitans.

TREUZY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance & Election de Nemours, a 212 habitans.

le TREYNE', dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 85 habitans.

TREZ, *Caſtium de Triſtis*, Bourg, Baronie, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 1161 habitans. C'eſt un Bourg fort conſidérable, où il y a un Convent de Cordeliers. Il étoit ci-devant Chef de Vallée, & en cette qualité il a droit de députer aux Aſſemblées de la Province. Quelques-uns croyent que c'eſt l'ancienne *Tegulata*, dont l'Itineraire d'Antonin fait mention dans la voye Aurelie.

TREZAN, dans l'Orleannois, Dioeèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 106 habitans.

TREZANNE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 418 habitans.

TREZE-SEPTIERS, dans le Poitou, Diocèſe de la Roebelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 945 habitans.

TREZE-VENTS, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 889 habitans.

TREZELAN & S. Nowaiſtreve, dans la Bretagne, Dioeèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 868 habitans.

TREZELIDE', dans la Bretagne, Diocèſe de S. Paul, Parlement de Rennes, Intendance de

Nantes, Recette de S. Paul de Leon, a 468 habitans.

TREZENY, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 516 habitans.

TREZETTE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 280 habitans.

TRI

TRIAC, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 380 habitans.

le TRIADOUX, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 30 habitans.

TRIAIZE, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 670 habitans.

TRIANON, belle Maiſon Royale que Louis XIV. a fait bâtir dans le Parc de Verſailles ; au bout du Canal, vis-à-vis la Ménagerie. C'eſt la plus mignonne & la plus brillante de l'Europe. Les Appartemens ſont remplis d'excellens tableaux, de meubles précieux, & des plus grandes glaces. Les jardins ſont d'une beauté & d'un goût qui ſurpaſſe ce que l'on en peut dire.

TRIAUCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 750 habitans.

TRIBECOURT & Jumencourt, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 252 habitans.

TRIBEHOU, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Saint Lo, a 878 habitans.

TRIBOCCI, Peuples de la Germanie, qui, après la conquête des Gaules par Jules Ceſar, traverſerent le Rhin, s'emparerent de la partie du terrain que les *Mediomatrices* occupoient près du Rhin, & s'y établirent. L'étenduë de leur Païs forme à preſent celle du Diocèſe de Strasbourg.

TRICASSES, Peuples de la Gaule Celtique, dont Pline & Ptolomée font mention. Il eſt à croire avec le ſçavant Auteur de la Deſcription Geographique de la France, que ces Peuples faiſoient partie du Peuple *Senones* du tems de Jules Ceſar, parcequ'il n'en eſt fait aucune mention dans ſes Commentaires, quoiqu'il y ſoit parlé de tous leurs voiſins. L'on peut croire qu'Auguſte les aura ſeparés des *Senones* dans la ſuite, pour en faire un Peuple particulier, d'autant plus que dans la ſuite ils ſont reſtés ſoumis à la Metropole de Sens, comme ceux de Châlons ſont reſtés ſoumis à la Metropole de Reims, dont ils ont été détachés. Les *Tricaſſes* occupoient ce qui forme à preſent le Diocèſe de Troyes en Champagne.

TRICASTIN ou Tricaſtinois, Païs du bas-Dauphiné, qui eſt borné au ſeptentrion par le Valentinois & le Diois, à l'orient & au midi par le Comtat Venaiſſin, & à l'occident par le Rhône ; C'eſt le Païs qu'occupoient autrefois les *Tricaſtini* anciens Peuples de la Gaule Narbonnoiſe : Il n'y a gueres d'autre Ville que S. Paul-trois-Châteaux.

TRICASTINI, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe des plus anciens. Annibal paſſa ſur leurs terres en traverſant la Gaule pour aller en Italie ; les Romains les ayans depuis ſubjugué, ils y bâtirent une Colonie qu'ils nommerent *Auguſta Tricaſtinorum* ou *Noviodunum*. L'on ignore à preſent ſa ſituation : pluſieurs prétendent que ce n'eſt pas S. Paul-trois-Châteaux.

TRICHEY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 218 habitans.

TRICOLORII, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe, qui occupoient les cantons voiſins de Talard. C'étoit un des Peuples ſoumis aux Voconciens.

TRICORII, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe que l'on croit avoir occupé le terrain des environs de Corps en Dauphiné.

TRICOT, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 1353 habitans. Ce lieu qui eſt à dix lieuës d'Amiens, a une Manufacture de ſerges drapées.

TRIE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 368 habitans. Il y a une Egliſe Collegiale.

TRIE la Ville & Trie le Château, Bourg, dans le Vexin François, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Giſors, ont 568 habitans. Ce Bourg eſt à une lieuë à l'occident de Giſors, & à treize de Paris : ce ſont deux Paroiſſes contiguës. Il y a un Monaſtere de Religieuſes de l'Ordre de S. François, & un Château avec haute Juſtice.

TRIEL, *Trielum*, dans l'Iſle de France au Vexin François, Diocèſe de Roüen, Vicariat de Pontoiſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, Grenier à ſel de Poiſſy, Gouvernement de Saint Germain, autrefois de Meullent, a 1900 habitans, y compris ſes Hameaux & Annexes. Ce lieu eſt ſitué ſur la Seine à une lieuë de Poiſſy, deux de Meullent, trois de Pontoiſe. Il eſt Siége d'une Prevôté Royale, reſſortiſſante à la Vicomté de Paris. La taille y eſt perſonnelle ; la Cure vaut quatre mille livres, M. l'Abbé de Fécamp en eſt Collateur. Ce ſont terres legeres de peu de raport. Il y a des vignes dont le vin très-eſtimé ſe vend pour Roüen & la Picardie ; des carrieres à plâtre, & pierres de meules. Monſieur & Madame de Condé y ont fondé en 1695. un Hôpital des malades & une Communauté de filles Urſulines. Cette Terre appartient par engagement du Roi à Dame Eliſabeth-Françoiſe, Marquiſe de Montperoux. Il y a dans l'Egliſe Paroiſſiale un tableau original *du Pouſſin*, repreſentant l'Adoration des Mages à Bethléem, lequel a été donné par le Pape à la Reine de Suede, étant alors à Rome. Sa hauteur eſt de dix-huit pieds, ſa largeur de douze. Les figures y ſont de grandeur naturelle. Ce Tableau eſt fort eſtimé. Il fut envoyé à ladite Egliſe par le Sieur Poiltenet natif de Triel, Valet de Chambre de cette Reine.

TRIENBACH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Villé, a 164 habitans.

TRIEUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 316 habitans.

TRIEUX, Riviere de Bretagne, qui paſſe à Guengan & à Pontrieux, & ſe jette dans la Manche, à trois lieuës à l'orient de Treguier.

TRIEY, dans la Bourgogne, Dincèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette

de Dijon, Chambre à ſel de Mirebeaux, a 102 habitans, Ce lieu eſt ſitué dans des marais, la riviere de Baize paſſe auprès.

TRIGANCE, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 468 habitans. Il y a auprès de ce lieu des bois taillis.

TRIGAROU, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 560 habitans.

TRIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 646 habitans.

TRIGONNAN, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 408 habitans.

TRIGUERRE, Bourg, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis a 1059 habitans. La Juſtice de ce lieu releve de la Châtellenie de Château-Regnard.

TRILBARDOU, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 453 habitans. Il y a un Prieuré de mille livres.

TRILPORT, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 454 habitans. Il y a un Pont ſur la Marne, à une lieuë de Meaux.

TRIMBACH, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Fleckenſtein, a 138 habitans.

TRIMER, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 487 habitans.

la TRIMOUILLE, Ville, Duché, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 930 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Benaiſe, à douze lieuës de Poitiers, à l'orient, aux confins de la Marche, avec un Château. Elle a été érigée en Duché, & donné le nom à l'Illuſtre Maiſon de la Trimoüille.

TRINAY, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 300 habitans.

la TRINITE', dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 453 habitans.

la TRINITE', dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 345 habitans.

la TRINITE', dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 31 habitans. M. Bence en eſt Seigneur.

la TRINITE' de Cliſſon, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 516 habitans.

la TRINITE' de Jonqueres, des Jouques ou de la Jonque, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 90 habitans. M. de la Jonque en eſt Seigneur.

la TRINITE' de la Lande-Lauzac, dans la Bretagne, Diocèſe de Vannes, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Vannes, a 216 habitans.

la TRINITE' de Machecoul, Ville, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 1568 habitans. *Voyez* Machecoul, Capitale du Duché de Retz.

la TRINITE' de Poitiers, *Sanctiſſima Trinitas Pictavienſis Abbatia*, illuſtre Abbaye de filles, Ordre de Saint Benoît, ſituée dans la Ville de Poitiers. Elle a été fondée vers l'an 936 par Adele Angloiſe, femme d'Eblon II. Comte de Poitou & Duc d'Aquitaine, mere de Guillaume, ſurnommé Tête-d'Etoupe, & d'où ſont ſortis tous les autres Comtes de Poitou juſqu'à Eleonor. Cette pieuſe Comteſſe vivoit encore l'an 962. que le Roi Lothaire unit à ce Monaſtere de la Trinité le Couvent de S. Pierre de Poitiers, qu'il avoit fait bâtir pour des Religieuſes, & que depuis il avoit cedé à des Chanoines. Le Catalogue des Abbeſſes de cette Maiſon juſqu'en 1708. monte au nombre de ſoixante.

la TRINITE' de Touberville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 360 habitans. M. le Boulanger en eſt Seigneur.

la TRINITE' des Littiez, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Lilieux, a 195 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la Carentonne à l'endroit, où la petite riviere de Cernau ſe rend dans la Carentonne.

la TRINITE' du Mont, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 255 habitans. Meſſieurs de Fécamp en ſont Seigneurs. Il y avoit ci-devant une Abbaye de Benedictins. La manſe Abbatiale a été unie à la Chartreuſe de Gaillon, & la Conventuelle à la Chartreuſe de Roüen.

la TRINITE' en Porhoüet, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 368 habitans.

TRINQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, à 180 habitans. M. Dumeſnil-Caſſé ou Caſtel en eſt Seigneur.

TRINQUETAILLE, *Caſtrum de Tena Tella*, Bourg, dans la Camargue, en Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement & Intendance d'Aix, Recette d'Arles, a 536 habitans. Ce Bourg eſt ſitué de l'autre côté du Rhône entre les deux bras de ce Fleuve. Elle communique par un grand pont de batteaux. C'eſt le reſte de la partie d'Arles, que l'on aſſure s'être autrefois étenduë des deux côtés du Fleuve. C'étoit en 1161 une forteresſe appartenante aux Seigneurs des Baux, que Raimond Berenger, Comte de Provence & de Barcelonne prit & démolit.

TRIOL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 210 habitans.

TRIOULAU, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 264 habitans.

TRIPEHOU, dans la Normandie, Diocèſe de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 156 habitans. Ce lieu eſt ſitué au milieu des marais.

TRIQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 826 habitans.

TRISEY, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 192 habitans.

TRISY le Petit, dans la Bourgogne, Dioecèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 310 habitans. La Paroiſſe ſe nomme Saint Jean de Triſy, dont Triſy le Petit dépend. Ce lieu eſt ſitué en plaine. La riviere d'Heune paſſe à l'extrêmité du finage. Il y a des vignes.

TRISY Vitry, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 77 habitans C'eſt une Paroiſſe ſur les bords de la Loire, à ſix lieuës de Moulins en plaine; terres fortes à froment, orge & avoine de bon raport; les foins aſſez abondans; les pacages aſſez étendus en chambonnages, & partie en buiſſons, un profit aſſez conſiderable de beſtiaux; quelques vignes de peu de produit, quelques bois modernes, quelques étangs. Le Sieur Bougarel en eſt Seigneur.

la TRITE, dans le Condomois, Dioecèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 612 habitans.

TRIVY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à ſel de Cluny, Recette de Semur en Brionnois, a 259 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs montueux & tout le finage de même; c'eſt païs de valons. Les fiefs de l'Abbaye de Cluny, Sevignon & Boiſſan en dépendent, comme auſſi les Hameaux de Château, Forge, Trivi & Villiers.

TRISAY, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 248 habitans.

TRISAY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 274 habitans.

TRIULLATI, Peuples des Alpes, dont il eſt fait mention dans l'inſcription du Trophé des Alpes. M. Bouche croit qu'il faut les placer au Bourg d'Allos, qui eſt ſitué dans la Vallée de Barcelonette.

TRIZAY, *Triſagium*, *Trizaium*, *Trigeſium*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, fille de Pontigny, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, ſur la riviere appellée le Lay, dans une Paroiſſe, nommée le Puymanfrey. On tient qu'elle a été fondée l'an 1124. & unie à la Congregation de Cîteaux l'an 1145. ſous Guichard, Abbé de Pontigny. Elle a eu pour Fondateurs des Seigneurs de Poitou, nommés Arvée ou Hervée de Mareüil & Godefroi de Tifauges. L'Egliſe eſt ſous le vocable de l'Aſſomption. Il n'y reſte plus qu'un Religieux, à qui l'Abbé commendataire donne une portion congruë.

TRO

TROO. *Voyez* S. Martin de Troo.

TROARN, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Benoît, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux. L'Abbé joüit de quatorze mille livres de rentes. Elle a été fondée par Roger de Montgommery, Seigneur dudit lieu. *Voyez* Trouars.

TROCHE, dans le Limoſin, Dioecèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1050 habitans.

TROCHERE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Chambre a ſel de Mirebeaux, a 150 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un fond.

TROFLY Loire, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 545 habitans.

TROGUERY, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 410 habitans.

TROGUES, dans la Touraine, Dioecèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Chinon, a 69 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Millebec.

TROJON, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 82 habitans.

TROIS-CHAMPS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 192 habitans.

TROIS-ESTOTS, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 96 habitans.

TROIS-FONTAINES, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 323 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux non-réformée, fondée en 1220. par Hugues Comte de Champagne. Son revenu eſt d'environ douze mille livres pour l'Abbé, & ſept mille livres pour dix Religieux.

TROIS-FONTAINES la Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 205 habitans.

TROIS-PALLIS, dans l'Angoumois, Dioecèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 272 habitans.

TROIS-PUITS, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 340 habitans.

les TROIS-MARIES. *Voyez* Maries.

le TROIS DE MONTSOEUR, Château du Diocèſe du Mans. *Voyez* Montſoeur.

TROIS-MARQUETS, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Boulogne, a 180 habitans.

les TROIS-PIERRES, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 431 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

TROISMONT, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance & Election de Caën, a 318 habitans.

TROISNE, dans la Picardie, Dioecèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 136 habitans.

TROISSEREUX, dans la Picardie, Dioecèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 560 habitans.

TROISSY, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 743 habitans. C'eſt une Baronie qui appartient à Alphonſe de Caſtille Marquis de Chenoiſe.

TROISVEVRES, dans le Nivernois, Dioecèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 138 habitans. C'eſt une petite Collecte de la Paroiſſe de Parigny ſur Sardolle; les terres fort legeres à feigle de peu de raport; les pacages ferrés, & peu de foin; les habitans ne font aucun commerce. Madame l'Abbeſſe de Nevers en eſt Dame.

TROISVILLES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 205 habitans.

TROLEC, dans la Picardie, ſur la riviere d'Aiſne, entre Soiſſons & Compiégne. Herbert Comte de Vermandois, & premier Comte de Champagne, y aſſembla un Concile de l'Egliſe Gallicane, en 927.

TROLIMONT, dans la Bretagoe, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 568 habitans.

TROMAREY, daos la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 140 habitans.

le TROMP, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendaoce de Moulins, Election de Combrailles, a 169 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine; terres à ſeigle, avoine & bled nnir; point d'autre commerce que celui de quelques habitans qui conduiſeot des grains à Aubuſſon. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

le TRONC, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüeo, Intendance d'Alençnn, Election de Conches, a 366 habitans.

TRONCENS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Tnulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 310 habitans.

TRONCENS la Fitte, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Inteodance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 360 habitans.

la TRONCHE, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 326 habitans.

TRONCHET, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 235 habitans.

le TRONCHET, *Troncheium*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Benoît, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol. Elle a eu pour Fondateu Alain fils de Jourdan, Sénéchal de Dol. Ce ne fut d'abord qu'une Celle, *Cella*, ou dépendance de l'Abbaye de Tiron au Perche. Elle fut érigée en Abbaye en 1170. Elle a dépendu de Tiron pendant trois ſiécles.

TRONCHEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, reſſort de S. Laurent, a 260 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans les bois.

TRONCHOY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendaoce de Paris, Election de Tonnerre, a 247 habitans.

TRONCHOY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 87 habitans.

TRONCHOY & Boulainville, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendanee & Election d'Amiens, a 610 habitans.

TRONCHY, dans la Bourgogne, Dincèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijoo, Bailliage & Receette de S. Laureot, a 182 habitans.

TRONCOIS & la Verdiere, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 310 habitans. Troncois qui eſt de la Paroiſſe de S. George les quatre Quarrés, eſt ſitué au baut d'une petite montagne, & la Verdiere qui eſt de la Paroiſſe de Marigny qui eſt en Nivernois, eſt ſitué au bas de cette mootagne. La riviere de Cure paſſe à la Verdiere.

TRONCY, ou S. Bonnet de Troncy, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 660 habitans.

TRONDE, *Trondela*, Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Toul, a 310 habitans. Le Chapitre de la Cathedrale eſt Seigneur de cette Paroiſſe; Il eſt auſſi Patroo de la Cure pendant ſix mois, & le Pape pendant le reſte de l'année. Son Egliſe eſt dédiée à S. Eliphe.

TRONGET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 456 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à cinq lieuës de Mnulins, & autant de l'Allier en plaine, & quelques hauteurs; terres douces à ſeigle, orge & avoine de médiocre raport, aſſez de ſoins; pacages ſerrés, un bon commerce & profit des beſtiaux, très-peu de bois, poiot d'étangs; un petit revenu de laitage qui ſe vend à Mnulins.

TRONGET, dans le Bourbonoois, Diocèſe de Nevers, Parlemeor de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 46 habitans. C'eſt une Collecte à ſept lieuës de Montluçon, bonnes terres à ſeigle & à avoine; les pacages & les foins aſſez abondans, un commerce de beſtiaux; elle eſt contiguë à la forêt de l'Epaud appartenante au Roy. M. le Duc d'Antin eſt Seigneur de ce lieu.

la TRONQUIERE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Electioo de Figeac, a 260 habitans.

le TRONQUOY, ou Tronquay, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 5030 habitans. M. le Comte de Belliſle en eſt Seigneur.

le TRONQUOY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electioo de Mondidier, a 75 habitans.

TRONSANGES, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 106 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à quatre lieuës de Nevers, ſur la riviere de Loire; les terres legeres à ſeigle, de peu de raport; les pacages médiocres, peu de foins, quelques vignes produiſant du petit vin. M. le Duc de Nevers en eſt Seigneur.

TRONSOY, ou S. Martio de Trooſoy, dans le Nivernois, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité-ſur-Loire, a 340 habitans.

TRONVILLE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 166 habitans.

TRONTONAS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vieone, a 480 habitans.

TROO, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlemeot de Paris, Inteodance d'Orleans, Election de Vendôme, a 740 habitans.

TROO, dans le Maine. *Voyez* S. Martin de Troo.

TROPES, dans la Bourgogne, Diocèſe de de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seure, Recette d'Auxonoe, a 460 habitans. Ce lieu eſt ſitué à quatre lieuës de Seure, à cinq de Verdun, & à ſept de Chalon. La riviere de Breſne y paſſe, ſur

laquelle il y a plusieurs Ponts ; c'eſt un païs de bois & fort marécageux.

TROQUEVILLE, ou Troequeville, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 900 habitans. M. de Treſmes en eſt Seigneur.

TROSLY Breüil, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 465 habitans.

TROU, Forêt de trois mille cent ſoixante arpens, de la Maitriſe des Eaux & Forêts de Caudebec.

TROUAN le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 465 habitans.

TROUAN le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 268 habitans.

TROUARD, Bourg, ſur la riviere de Dive, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux ; Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 520 habitans. Il y a un bon marché ; & une Abbaye de Benedictins, fondée l'an 1050. par Roger de Montgommery. *Voyez* Troarn.

TROUBAT, Juſtice Royale, dans le Nebouzan, Diocèſe d'Auch, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 486 habitans.

TROUBLEVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 168 habitans.

TROUDEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 426 habitans. M. l'Abbé de la Fayette en eſt Seigneur.

les TROUES Montabé, dans l'Iſle de France, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 168 habitans.

TROUHANS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance & Receette de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de S. Jean de Loſne, a 366 habitans. La riviere d'Ouche y paſſe, & ſe va ſe décharger dans la Saône. C'eſt un pais plein. Trouhans eſt à cinq lieuës de Dijon, & à une lieuë de S. Jean de Loſne, au-deçà de la riviere de de Saône.

TROUHAUT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 137 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

TROUILLAS, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 236 habitans.

TROVILLE, ou Trois-Villes, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Douay, a 25 habitans.

TROUINS, dans la Provence, Diocèſe de Senez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 68 habitans. Ce lieu eſt très-peu habité.

TROULHAS, ou S. Andreol de Trnulhas, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 450 habitans.

TROUPIAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 204 habitans.

TROUSSEAUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 184 habitans. M. de Maten en eſt Seigneur.

TROUSSENCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 389 habitans.

TROUSSEY, *Triſſeium*, Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Toul, a 422 habitans. Le Chapitre de la Cathedrale de Toul en eſt Seigneur. Il eſt auſſi Patron de la Cure pendant ſix mois, & le Pape pendant les autres ſix mois. L'Egliſe eſt dédiée à S. Laurent.

TROUVANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 78 habitans.

le TROUVAT, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 416 habitans.

TROUVILLE ſur mer, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Ponteaudemer a 672 habitans. C'eſt dans cette Paroiſſe que la Touque ſe jette dans la mer. Il y a un Gué.

TROUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Lilieux, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Pont-l'Evêque, a 258 habitans. C'eſt à Madame d'Hebertot.

TROUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Caudebec, a 382 habitans. Le Seigneur en prend le nom.

TROYE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 150 habitans.

TROYES, *Trica*, Ville, Evêché, Capitale de la Champagne, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Chef-lieu d'une Election, a 13500 habitans. Elle eſt encore Siége d'une Châtellenie Royale ou Prévôté, d'un Bailliage, d'un Préſidial, d'un Grenier à ſel, d'une Maitriſe des Eaux & Forêts, & d'une Maréchauſſée. Il y a un Hôtel des Monnoyes, & une Juriſdiction de Juge-Conſuls, une Prévôté, une Mairie Royale des quatre Ports. Le Bailliage de Bar-ſur-Seine reſſortit au Préſidial de Troyes ; c'eſt un Gouvernement ſimple du Gouvernement de Champagne. Elle eſt du Domaine du Roi. Deux cens Fiefs relevent de la Tour de Troyes. Cette Ville eſt ancienne ; Ptolomée en fait mention ſous le nom d'*Auguſtobona* ; elle étoit alors Capitale des *Tricaſſes*, qui poſſedoient ce qui forme à preſent le Diocèſe de Troyes. Comme Jules Céſar ne parle pas de ces peuples, il paroît vrai-ſemblable qu'ils faiſoient partie des *Senones*, dont ils auront été ſéparez par Auguſte, qui aura donné ſon nom à leur Capitale. Auſſi ils relevoient des *Senones*, & le Diocèſe de Troyes eſt encore ſuffragant de Sens. L'Egliſe de Troyes reconnoît S. Amator pour ſon premier Prélat ; il vivoit l'an 340. Lorſque l'Evêque fait ſa premiere entrée dans la Ville, il eſt preſenté par l'Abbeſſe de Notre-Dame, au Chapitre de la Cathedrale, & il reçoit la foy & hommage des Barons d'Englures, de S. Juſt, des Molins, & de Riviere Bonnal de Mery ſur Seine, & de Pouſſey. Il n'a que huit mille livres de revenu. Le Diocèſe comprend quatre cens dix-huit Paroiſſes & Annexes. Il y a quatorze Paroiſſes dans la Ville. La Cathedrale eſt dédiée à S. Pierre. Son Chapitre eſt compoſé de huit Dignités, trente-ſept Chanoines, dont le revenu eſt de ſix cens livres chacun, & de quatre autres qu'on appelle Chanoines de Notre-Dame,

qui n'ont chacun que deux cens cinquante livres. Les Canonicats ſont à la collation du Roi & de l'Evêque, alternativement. Il y a encore deux Collegiales dans la Ville, dont la premiere eſt celle de S. Etienne; elle a été fondée en 1157. par Henri le Liberal, Comte de Champagne. C'étoit autrefois la Sainte Chapelle du Palais des Comtes de Champagne: Le Chapitre eſt compoſé de dix Dignités & de quatre-vingt-ſept Canonicats à la collation du Roi, à l'exception du Doyen qui eſt électif. Les Dignités ont mille livres de revenu, & les Chanoines cinq cens livres. Toutefois les Dignités de Chefecier & de Tréſorier ont plus que les autres. Ce Chapitre eſt ſoumis à l'Archevêque de Sens, mais le Doyen doit être confirmé par l'Evêque Diocéſain. Le Chapitre de S. Urbain doit être immédiatement ſujet au S. Siege, en conſéquence de ſa fondation faite par le Pape Urbain IV. qui fit bâtir cette Egliſe ſur le lieu où il étoit né. Il eſt compoſé d'un Doyen électif qui doit être confirmé par le Pape; d'un Tréſorier & d'un Chantre, qui ont chacun quatre cens livres; & de neuf Chanoines qui n'ont que deux cens cinquante livres, & de quatre Chapelains pour l'Office. Ces Benefices ſont alternativement à la collation du Roi & du Doyen.

Il y a quatre Abbayes; ſçavoir l'Abbaye Royale de Notre-Dame, pour des Filles; elle eſt de l'Ordre de S. Benoît & très-ancienne, & jouit de dix mille livres de rente. S. Loup, Abbaye réformée d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin. L'Abbé joüit de ſix mille livres de rente, & les Religieux de trois mille livres. L'on y a transferé le corps de ce Saint Prelat. Les Religieux de l'Abbaye de Chantemetle, & l'Abbaye de S. Martin és Airs de l'Ordre de S. Auguſtin, & de la Congregation de ſainte Geneviéve. L'Abbé joüit de deux mille livres, & les Religieux de mille deux cens livres de revenu.

Il y a encore pluſieurs Couvens de Religieux; ſçavoir, dé Dominicains, de Cordeliers, de Mathurins, de Capucins, de Chartreux, d'Urſulines, de Filles de la Congregation, de Filles de la Viſitation, deux de Carmelites, & un Hôpital. Il y a un College régi par les PP. de l'Oratoire; & un Seminaire ſous la conduite des PP. de la Miſſion.

Les Egliſes de Troyes ſont belles, particulierement la Cathedrale. Le Chapitre de S. Etienne a une Bibliotheque remplie de toutes ſortes de Manuſcrits.

Troyes a donné naiſſance à pluſieurs habiles gens. Meſſieurs Pithou, le Pere le Cointe, Fraoçois Girardon, Pierre Mignard & pluſieurs autres.

Le commerce de Troyes conſiſte en toiles de lin, de chanvre & de coton; en futaines, bazins, ſerges & draperies de S. Nicolas; en ſatins, en bougies, en chandelles & en épingles. Il y a deux foires qui durent huit jours chacune, pendant leſquelles toutes les Marchandiſes fabriquées & apprêtées dans la Ville, ſont exemtes de tous droits de ſortie du Royaume. L'on y nourrit auſſi quantité de Beſtiaux, & les terres produiſent toutes ſortes de grains, des vins, des fruits & des legumes. Cette ville fait un commerce des plus conſiderables, tant avec les villes du Royaume que dans les Païs étrangers, particulierement en Lorraine & en Allemagne.

Troyes a toujours été regardée comme la principale Ville de la Province de Champagne, tant parce qu'elle eſt la plus grande, que parce qu'elle a toujours été le ſéjour ordinaire des Princes. Elle eſt ſituée ſur la Seine, à trente lieuës de Paris, au milieu de vaſtes prairies qui en rendent les dehors très-agreables. La riviere y eſt partagée par divers canaux, tant pour l'agrément que pour la commodité. Quelques-uns tirent ſon nom Latin *Tricaſſes*, de celui de *tres arces*, qu'elle a pû porter raiſonnablement dans les premiers tems, parce qu'on y voit encore les veſtiges de trois Châteaux très-conſidérables. Le premier qui étoit le ſéjour des derniers Comtes de Champagne, eſt aujourd'hui le lieu où l'on rend la juſtice. Saint Etienne en étoit la Sainte Chapelle, comme on le voit par la Bulle du Pape Alexandre III. qui révoque les privileges ci-devant accordés à cette Egliſe. L'Hôtel-Dieu qui eſt voiſin du Palais, faiſoit partie de ce Château; & l'on y voit encore une terraſſe conſtruite en façon de motte, qui avoit été élevée pour joüir de la belle vûë, puiſque les Comtes de Champagne ne ſouffroient point qu'on élevât de bâtimens dans la Ville, qui fuſſent de plus grande, ou même de pareille hauteur, ſans payer un certain droit, ce qui fit dire par proverbe, que ces Comtes vendoient l'air. Le ſecond Château eſt entierement ruiné; il n'en reſte qu'une tour & un pan de murailles qui ſe voyent derriere les Cordeliers. L'Egliſe de S. Blaiſe, autrefois de S. Jean le Chaſtel, lui ſervoit de Chapelle. Enfin, le troiſiéme Château, qui étoit l'Egliſe de S. Nicolas *in Caſtro*, laquelle lui ſervoit de Château, & la Porte Bethefroy, étoit ſi conſidérable, que le Roi Louis le Begue y reçut en l'année 878. le Pape Jean VIII. & l'y traita avec la magnificence convenable à la cérémonie qu'il venoit de faire, qui étoit de le couronner dans la Cathedrale de Troyes, où la meilleure partie des Evêques de ſon Royaume ſe trouverent. Ce Château fut ruiné par une incendie arrivée en 1524. La Ville de Troyes a été ſaccagée par les Barbares en 392. Attila l'aſſiegea dans le ſiecle ſuivant, & elle ne fut préſervée de ſa fureur que par la vénération que ce Roi eut pour S. Loup qui en étoit Evêque.

TRU

la TRUCHERE'E, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 266 habitans.

TRUCHTERSHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocéſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Kockersberg, a 186 habitans.

TRUCY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 515 habitans.

TRUCY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 326 habitans.

TRUCY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 183 habitans.

la TRUE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Guerer, a 96 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs de montagnes. Terres fertiles en ſeigle & avoine; les foins ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux, dont on fait un petit commerce; les pacages ſont excellens pour les moutons, qui ſont le principal commerce de la Paroiſſe. Les habitans ſont induſtrieux, laborieux & commodes. Les Repreſentans de M. le Duc de la Feuillade en ſont Seigneurs.

TRUEC, ancien lieu du Soiſſonnois, où la Reine Fredegonde, aidée de Landri, Maire du Palais,

lais, battit l'armée de Childebert à la fin du ſixiéme ſiécle, en 598. par un ſtratagême extraordinaire. Les Auteurs les plus judicieux croyent que c'eſt le lieu appellé preſentement Preſle-la-Commune. Ce nom de Preſle paroiſſant venir de *Pretum*, Preſſoir, ce que ſignifie le mot de Truee en Allemand.

la TRUEIRE, *Triobris*, Riviere, qui prend ſa ſource au pied d'une montagne du Gevaudan, nommée la Mariaride; elle paſſe dans l'Auvergne, & ſe jette dans le Lot à Enrragues. Catel l'appelle Troveyre.

TRUFLES Rogent, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 59a habitans.

TRUGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 403 habitans.

TRUGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seure, Recette d'Auxonne, a 116 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de S. Georges près Seure, eſt ſitué à une grande lieuë de Seure. La Riviere de Saône joint le finage. C'eſt païs de plaine.

TRULHAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 42 habitans.

TRUINAS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 136 habitans.

TRUMILLY, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Crépy, a 228 habitans.

TRUN, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 545 habitans. Bailliage particulier, gros Marché & Vicomté.

TRUNGY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 550 habitans.

TRUSSY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 249 habitans.

TRUTEMER, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 390 habitans.

TRUTTEMER, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 850 habitans.

TRUY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 183 habitans.

TRUYE, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 600 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la Collation de l'Abbé de Cormery.

TRY

TRYE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 960 habitans. Madame la Princeſſe de Conti en eſt Dame. *Voyez* Trie.

TUB

TUBERSON, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 44 habitans.

TUBOEUF, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 740 habitans.

TUBOEUF, Baronie, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Vetneüil, a 418 habitans.

TUC

TUCHAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Narbonne, a 510 habitans.

TUCHY, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prevôté-le-Comte, a 178 habitans.

TUD

TUDELLE, Juſtice Royale, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 560 habitans.

TUE

TUELLIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 16a habitans.

TUE'S Entrevalles, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 96 habitans.

TUE'S de Llar, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillou, Viguerie de Conflent, a 23 habitans.

TUEYTS Chadenac, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette de Viviers, a 1776 habitans.

TUF

TUFFE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1185 habitans.

TUG

TUGERAS, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 550 habitans.

TUGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 405 habitans.

TUGNY, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a a55 habitans.

TUI

TUILHAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 318 habitans.

la TUILLERIE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 96 habitans.

TUILLIERES, *Tegularia*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 86 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui eſt à la collation du Seigneur du lieu; l'Egliſe eſt dédiée à Sainte Valere. Cette Paroiſſe eſt de l'Officialité de Vaucouleurs; il en dé-

pend l'ancien Château de Gesil & l'Hermitage de Notre Dame de Conſolation, ou autrement Chevre-Roche.

TUISSAC & Maiſſac, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 845 habitans.

TUL

TULINS ou Tuyllins, *Tulinum*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 368 habitans. C'eſt un Bourg. Il y a un Prieuré de filles, Ordre & Fille de Cîteaux.

TULLES, *Turela*, Ville, Evêché, dans le Limoſin, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Chef-lieu d'une Election, a 4775 habitans. Elle eſt encore Siege d'une Vicomté, d'une Sénéchauſſée, d'un Préſidial & d'une Lieutenance de la Maréchauſſée. Il y a une Juriſdiction de Juges-Conſuls; la Sénéchauſſée d'Uzerche, & le Siege Ducal de Ventadour, relevent du reſſort de ſon Preſidial. Cette Ville eſt ſituée au confluant des deux petites rivieres de la Couteze & de la Solane, à moitié chemin de Brive & d'Uzerche, partie en plaine & partie ſur une hauteur, dans un païs affreux par ſes montagnes & ſes précipices. Elle doit ſon origine à une Abbaye que l'on croit avoir été fondée dans le commencement du ſeptiéme ſiecle. Cette Abbaye étoit dédiée à Saint Martin, & elle a été ſecularisée en 1514. & forme à preſent l'Egliſe Cathedrale, dont le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de trois autres dignités & de onze Chanoines. Elle a été détruite par les Normands, & enſuite rétablie dans le neuviéme ſiecle. Jean XXII. l'érigea en Evêché en 1317. & la détacha du Diocèſe de Limoges pour former celui-ci. Il y a cinquante-deux Paroiſſes dans ſon reſſort. Il eſt ſuffragant de Bourges. L'Evêque eſt Seigneur & Vicomte de la Ville: il joüit d'environ huit mille livres de rente. Le premier qui occupa ce Siege fut Armand de Saint Aſter. Il y a dans la Ville un Convent de filles de l'Ordre de Cîteaux, ſous le vocable de Saint Bernard; c'eſt un Prieuré. Les Jeſuites y ont un College. Il y a des Recollets, des Feüillans, des Carmes Déchauſſés; des Religieuſes de la Viſitation, des Clariſſes & des Urſulines.

Charles V. accorda à cette Ville de beaux Privileges en 1370. même l'exemption de tous Impôts, en conſideration de la fidelité de ſes habitans. C'eſt la Patrie du celebre M. Baluze, qui dit avoir vû des reſtes d'une Ville très-ancienne à quatre mille de cette Ville, dans la Paroiſſe de Nuve. Il y a une Manufacture de papier. On y en a depuis peu établie une d'armes & de fuſils boucanniers. Il y a pluſieurs mines de plomb dans l'Election de Tulles, qui rendent beaucoup de métail; on ne les trouvoit pas neanmoins aſſez abondantes, puiſque durant quelque tems on en a abandonné le travail. Cependant d'autres Entrepreneurs l'ont repris avec une dépenſe conſiderable, y ayant attiré des Ouvriers d'Angleterre; ils ont creuſé les mines beaucoup plus profondement, avec eſperance d'un ſuccès plus favorable, qui ne ſçauroit manquer d'être avantageux à la France qui employe beaucoup, & qui a beſoin de ce métail.

TULLET, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vaiſon, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 1060 habitans.

TULLEY, *Theolocus*, Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, dans la Franche-Comté près d'Autray, & dans le Diocèſe de Langres. Elle a été fondée en 1130.

TULLY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 360 habitans. M. de Tully en eſt Seigneur.

TULMONT ou S. Etienne de Tulmont, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban,

TUP

TUPIGNY & Sagnieres, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 469 habitans.

TUR

TURCKEIM, petite Ville, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace. Elle eſt ſituée auprès de Colmar. M. le Maréchal de Turenne y remporta une victoire ſignalée ſur les Allemands en 1675.

TURCOIN, Bourg, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 8000 habitans. Il s'y fabrique beaucoup d'étoffes mêlées de ſoye & de laine. La commodité qu'ont les habitans de joindre le labeur au travail de leurs mêtiers, leur donne le moyen de ſubſiſter plus aiſément que dans les Villes fermées, & cela contribuë beaucoup à y faire fleurir davantage les Manufactures; mais d'autre part, de peur que cela ne nuiſe à celles des Villes, il y a certaines fabriques interdites à la campagne.

TURCY & Bariſey, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 218 habitans.

TURENNE, *Torinna*, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, a 600 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur les confins du Quercy à deux lieuës de Brives, & à quatre de Tulles. Elle eſt Capitale d'une Vicomté. Il y a un Chapitre compoſé de ſix Chanoines & d'un Prieur; un des Chanoines eſt Curé de la Paroiſſe. Turenne a eu des Vicomtes dès la fin du dixiéme ſiecle; elle a paſſé dans ces tems-là à la Maiſon de Comborn qui l'a conſervée juſqu'en 1304. Enſuite aux Maiſons de Cominges, d'Urgel, d'Arragon & de Beaufort. Elle entra dans la Maiſon de la Tour en 1444. elle la conſerve encore. Henri de la Tour, grand oncle de M. le Duc de Bouillon d'à preſent en portoit le nom, quoiqu'il n'en joüit pas. Il l'a fort illuſtré par ſa valeur, ayant été le plus grand Capitaine de ſon tems. Cette Vicomté qui releve du Preſidial de Brives, eſt ſans contredit l'une des plus nobles & des plus grandes Terres du Royaume. Il paroit que ſes anciens Poſſeſſeurs ont eu l'entiere Souveraineté juſqu'au tems de Louis le Jeune, qu'un Vicomte de Turenne rendit hommage, aux conditions que le Roi ne pouroit aliener cet hommage, & que lui Vicomte & tous ſes ſucceſſeurs continuëroient à jouir de tous les Droits regaliens avec la même liberté que ſes Prédeceſſeurs. Cependant le Roi Saint Louis ayant cedé la Guienne à l'Anglois, écrivit à Raimond, Vicomte de Turenne, de ne pas faire difficulté de lui rendre hommage, & il obéir, mais toujours avec les mêmes reſerves qui ſont expliquées au long dans les Traités faits ſur cette matiere. Nos Rois, depuis l'expulſion des Anglois, les ont ſucceſſive-

ment confirmées ; de ſorte que dans l'étenduë de cette Seigneurie, il ne ſe leve aucune ſorte de droit au profit du Roi.

La Vicomté de Turenne eſt également conſiderable par ſes revenus, ſa Nobleſſe, ſes droits & ſes grandes mouvances. A l'égard de ſes revenus, ils conſiſtent aux tailles qui y ſont levées au profit du Seigneur, & qui paſſent trente mille livres tous les ans. D'ailleurs le Duc de Boüillon qui en eſt proprietaire, y a établi à peu près les mêmes impoſitions qui ſont en uſage dans le Royaume : le Papier timbré, le Contrôle des Exploits ; & de plus il aſſemble ſouvent les Etats pour en obtenir un don gratuit extraordinaire. Cependant comme tous les Peuples y ſont plus tranquilles que dans le reſte du Païs, les voiſins s'empreſſent d'y venir habiter, & cela ne contribuë pas peu à rendre cette Seigneurie floriſſante. Quant aux Droits Regaliens, le pouvoir de vie & de mort, & celui de battre monnoye, il ne paroît pas que les Vicomtes de Turenne ayent été conſervés dans la poſſeſſion qu'ils en avoient autrefois. Les Appellations même de leur Juſtice reſſortiſſoient au Preſidial de Brives. Au reſte cette Vicomté renferme les Comtés de Turenne, de Beaulieu, d'Argentat, de S. Ceré, de Meſſat & de Colonges, avec quatre-vingt Bourgs ou Paroiſſes. Il y a d'ailleurs un très-grand nombre de Fiefs qui en relevent.

TURET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 444 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieues de la riviere de Sioulle ; bonnes terres à froment, orge, ſeigle & avoine. M. Law en eſt Seigneur.

TURETOT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 225 habitans. M. de Sainte Helene en eſt Seigneur.

TUREY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 120 habitans.

TUREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Reſſort de Saint Laurent, a 310 habitans. Ce lieu eſt ſitué au milieu d'un païs de broſſailles.

TURGON, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe ; a 68 habitans.

TURGY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 110 habitans.

la grande TURIE, dans le Pays Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 38 habitans.

TURLANDE, il y a dans ce lieu une Mairie Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Langres.

TURLEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à ſel de Montbar, a 122 habitans. Ce lieu qui eſt de la Paroiſſe de Corſain, eſt ſitué en païs de côteaux & de plaine. Il y paſſe un ruiſſeau, & il y a peu de vignes. L'Abbé de Monſtiers-Saint-Jean eſt Collateur.

TURLURON, *Tholoronum*, ancien Château de l'Auvergne, ſitué auprès de Billion. Il en eſt fait mention dès l'an 1314.

le TURNE, dans le Boulonois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Recette de Boulogne, a 130 habitans.

TURNY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 1120 habitans.

TURPENAY, *Turpiniacum*, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît & de la Congregation de S. Maur, dans le Diocèſe de Tours. Elle a été fondée par les Seigneurs de l'Iſle Bouchard ſur la fin du douziéme ſiecle. Le revenu total de cette Maiſon eſt de trois mille livres.

TURQUAN, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 600 habitans.

TURQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Carentan, a 486 habitans. Le Seigneur qui en porte le nom y a un Château.

TURRIS, dans la Provence, Diocèſe de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Toulon, a 96 habitans.

TURY, Bourg, de l'Election de Falaiſe, ci-devant Marquiſat, qui a été érigé en Duché ſous le nom d'Harcourt, en faveur de Henri d'Harcourt, Maréchal de France. *Voyez* Harcourt.

TUS

TUSEY, *Tuſſiacum*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Prevôté de Vaucouleurs, a 210 habitans. Ce lieu eſt une Annexe de Vaucouleurs. Son Egliſe eſt dédiée à S. Remy. Nos Rois y avoient autrefois un Château, où il s'eſt tenu un Concile.

TUSSE', Baronie, dans la Touraine, à trois lieuës du Mans, a été poſſedée par une famille du même nom, éteinte en celle de Champagne & de Beaumanoir, par le mariage de Jeanne de Tuſſé avec Baudoüin de Champagne, Bailly de Touraine & François de Beaumanoir. La Paroiſſe contient 1212 habitans. Elle appartient aujourd'hui à la Maiſon de Lavardin.

TUT

TUTRIERS, dans la Provence, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 560 habitans.

TUY

TUY, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 40 habitans.

TUZ

TUZIE & la Croix Geofrey, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 364 habitans.

TYR

TYRON, Abbaye. *Voyez* Tiron.

V

V A A

VAAS, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 1560 habitans.

VAAS, *Sanctæ Mariæ de Vadalia*, ou *de Vadacia Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Saint Auguſtin. Elle eſt ſituée dans le Maine, Diocèſe du Mans, près Château du Loir. Elle eſt bien bâtie & de neuf, agréable & ſituée en bel air. L'Abbé eſt Seigneur du Bourg, il y a tout droit de Juſtice, & a près de trois mille livres de revenu. Les Religieux au nombre de cinq, ſont Chanoines Reguliers La tradition veut que cette Abbaye ait été fondée de la confiſcatinn des biens de Ganelon, du tems de Charlemagne, mais cela n'eſt point certain.

le VAAST, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 654 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe ſituée proche la forêt de Boitron. M. d'Auneville en eſt Seigneur & preſente à la Cure qui eſt honne. Il y a des moulins à fouler les draps. La riviere de Cerès & pluſieurs autres petites rivieres y paſſent.

V A B

VABRE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 1680 habitans.

VABRES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 82 habitans.

VABRE, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 89 habitans.

VABRE, dans le Rouergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 168 habitans.

VABRES, *Vabrum*, Ville, Evêché, dans le Rouergue, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 3168 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur le Dourdan au pied des montagnes, auprès de Saint Frique. Elle doit ſon origine à une celebre Abbaye de Benedictins qui y a été fondée par Raimond I. Comte ou Gouverneur de Toulouſe, la vingt-troiſiéme année du Regne de Charles le Chauve, dans le neuviéme ſiecle, en l'honneur de la Sainte Vierge: elle dépendoit de l'Egliſe de Rodez. Cette Abbaye a été érigée en 1317. par Jean XXII. en Evêché Suffragant de Bourges; il eſt à preſent d'Alby, & les Moines ont été ſeculariſés en 1577. par Gregoire XIII. Son Diocèſe a été démembré de celui de Rodez: il comprend environ cent trente Paroiſſes, ſans les Annexes. Cette Ville eſt très-peu de choſe. L'Evêque qui joüit de vingt mille livres, ſe qualifie Comte de Vabres: le Chapitre de la Cathedrale a trois Dignités, dont la premiere eſt le Prevôt, & dix Chanoines. (Ces derniers ont huit cens livres de revenu) & de quatre ſemi-Prebendes.

V A B

VABRES, Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 510 habitans.

VABRES, fort Château du Royaume d'Auſtraſie, vers la Moſelle, dans le Pays de Vaivre; c'eſt où ſe retirerent Urſion & Bertfroy qui avoient voulu aſſaſſiner le Roi Childebert; ils y furent forcés par ce Prince & le Duc Loup, ſon General. Le premier y fut tué, & l'autre ſe refugia à Verdun où il eut le même ſort.

VABRETTES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 40 habitans.

VABRON, dans le Gevaudan, Diocèſe de Mande, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mande, a 367 habitans. Il y a une mine d'étain, que l'on ne devroit pas negliger,

V A C

VACAGNOLAZ, dans la Bourgogne; Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 33 habitans.

VACCON, Annexe, dans la Province & Diocèſe de Toul, *Voyez* Void.

VACERONE, petite riviere de Bugey, qui ſepare du Bugey François, quelques terres que le Duc de Savoye s'eſt reſervé dans cette Province en deça du Rhône, par le Traité de Lion, en compenſation de quelques autres qu'il a cedé à la France au-delà du Rhoſne.

la VACHE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 286 habitans.

VACHERAUVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 196 habitans.

VACHERES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart a 368 habitans.

VACHERESSES, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Electinn de Dreux, a 205 habitans.

VACHERESSES les Baſſes, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendanee d'Orleans, Election de Chartres, a 210 habitans.

la VACHERIE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Rouen, Election d'Evreux, a 449 habitans. L'Abbeſſe de S, Sauveur en eſt Dame.

la VACHERIE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 220 habitans.

la VACHERIE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 364 habitans.

VACHIERES,

VACHIERES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 950 habitans.

VACHIERES, *Vacheria*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 461 habitans.

VACQUE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 670 habitans.

la VACQUERESSE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 10 habitans.

la VACQUERIE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 708 habitans.

la VACQUERIE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 403 habitans.

VACQUERIE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 196 habitans.

VACQUERIE le Bouq, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 108 habitans.

VACQUERIE lez Heſdin, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 125 habitans.

VACQUEVILLE & Venay, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 86 habitans.

VACQUIERES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 136 habitans.

VACQUIEZ, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 725 habitans.

VACQUINGHEN, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement de Montreüil, a 80 habitans.

VAD

VADANCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 400 habitans.

VADANS, Baronie, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 236 habitans. Elle vaut trois mille livres.

VADANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 232 habitans.

VADELAINCOURT, ſur les frontieres de Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Sedan, a 118 habitans.

VADENAY, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 240 habitans.

VADETOT ſur Beaumont, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Caudebec, a 450 habitans. M. de Bailleul en eſt Seigneur.

VADICASSES, Peuples, que l'on dit avoir habité le Nivernois.

VADIVIERE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Electinn de Châlons, a 88 habitans.

VADRINCOURT, dans la Principauté de Sedan, ſur les frontieres de la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Sedan, a 264 habitans.

VAG

VAGES, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Laval, a 1128 habitans.

VAGEVILLE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 256 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans un païs aſſez plein; c'eſt bonnes terres à ſeigle, bled noir, avoine, orge & raves; les pacages & les foins y ſont excellens, & ſuffiſans pour la nourriture & engrais des beſtiaux, dont il ſe fait un commerce conſiderable aux foires voiſines, peu de bois & de menus fruits. Les habitans ſont laborieux & commodes. Le Roi & M. le Duc de la Feüillade en ſont Seigneurs.

VAGNAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 326 habitans.

VAI

VAILHAUQUEZ, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 164 habitans.

VAILLAC, Ville, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 2264 habitans.

VAILLAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 124 habitans.

VAILLANT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 112 habitans.

VAILLEILLES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 420 habitans.

VAILLOURLES, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 886 habitans.

VAILLOURLE, Prieuré de mille livres, dans l'Election de Ville-Franche, Intendance de Montauban.

VAILLY, Ville, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Recette de Soiſſons, a 1410 habitans. Il y a dans cette Ville un Grenier à ſel.

VAILLY, Baronie & Châtellenie, dans le Berry, Dincèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 272 habitans. Cette terre a eu des Seigneurs particuliers qui en portoient le nom avant 1275. d'où elle a paſſé à la Maiſon de Sancerre, puis dans celle de Beüil, Comtes de Sancerre. Elle appartient à preſent à la Maiſon de Bourbon-Condé. Il y a un Prieuré, & des eaux minerales.

VAILLY & Feuge, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 312 habitans.

VAIRES, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens,

Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 186 habitans.

VAIRES, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 56 habitans.

la VAIRE, de la Paroiſſe de S. Valentin d'Etau-le-Bas, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avallon, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une colline.

VAIRON, Petit païs de la Touraine, où eſt ſituée la ville de Chinon. Ce païs eſt très-abondant & très-agréable.

VAIRS Quartiers, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Conſolans, a 230 habitans.

VAISSAC. *Voyez* l'Honor.

la VAISSIE, Abbaye de filles, de l'Ordre de Cîteaux, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont. Elle a été fondée par Bertrand, premier Seigneur de la Tour, avant l'année 1200.

VAITE, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 178 habitans.

VAIVRE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 66 habitans.

la baſſe-VAIVRE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 115 habitans.

VAIVRE & Montoille, dans la Franche Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 296 habitans.

la VAIVRE les Aillevillers, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 132 habitans.

VAL

VAL, ou S. Germain du Val, Bourg, dans l'Anjou, Dioeèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 640 habitans.

VAL, ou le Val *Voyez* Notre-Dame du Val.

VAL, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 156 habitans.

le VAL, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain d'Alſace, Bailliage de Berfort, a 60 habitans.

le VAL, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 32 habitans.

le VAL, Abbaye, fondée par Autel de l'Iſle, Seigneur de l'Iſle-Adam & de Villiers, dans le Diocèſe de Beauvais Elle eſt unie aux Feüillans de Paris, vaut trois mille livres.

le VAL, communément du Val, *Vallis*, ou *Sancta Maria de Valle Abbatia*, Abbaye de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin (& non de l'Ordre de S. Benoît comme quelques-uns l'ont mis.) Elle eſt ſituée dans la Normandie, près la ville de Tury, à cinq lieuës au midi de Caën. Elle a été fondée vers l'an 1155. par une Heroïne nommée Petronille, & ſelon d'autres par Goſſelin de Pommeray. *Voyez* Vallée.

le VAL, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Recette de Brignolles, a 410 habitans. Il y a, dans ſon territoire, une Fontaine conſiderable qui a treize ſources.

VALBROISSIERE, ou Valbreſſiere, ou Val de Briſſiac, ou Notre-Dame du Valbreſſiere, de Briſſiac, *Abbatia Beatæ Mariæ Monialium de Valle-Breſſeriâ*, ou *Briciaci*, Abbaye de filles, Ordre de Cîteaux, fille de Bonnevaux. Elle a été fondée & bâtie ſous Briſſiac, dans le Dauphiné, au Diocèſe de Vienne, d'où elle a été tranſferée à la côte de S. André.

VALAS. *Voyez* Habitans de Valas.

VAL Chaſtel, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 164 habitans.

le VAL Corbion & Brionval, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Giſors, a 96 habitans.

le VAL d'Abbeville, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 5 habitans.

le VAL d'Auvelle, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 150 habitans.

VAL de bon Moutier, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Merz, a 56 habitans.

le VAL de la Fontaine, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 51 habitans.

le VAL de la Haye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Rouen, a 610 habitans.

VAL de Merry, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxerre, a 465 habitans. Ce lieu eſt ſitué proche Collanges-les-Vineuſes, à quatre lieuës de la Ville d'Auxerre. Il Il y a quelques vignes d'un aſſez bon raport, & de bonne qualité.

le VAL de Paradis. *Voyez* Eſpagnac.

VAL de Suzon, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 145 habitans.

VAL des Choux, *Vallis Caulium*, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 212 habitans. C'eſt un grand Prieuré Chef-d'Ordre, ſitué à environ trois lieuës de Chatillon, fondé ſur la fin du douziéme ſiécle par Viard, ſous l'invocation de Notre-Dame.

VAL des Ecoliers, *Vallis Scholarium*, dans la Champagne, en Baſſigny, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 158 habitans. C'eſt une Abbaye qui a été autrefois Chef-d'Ordre, fondée en 1212. par Guillaume Anglic, & Richard Narcei, ſous la regle de S. Auguſtin, à une lieuë de Chaumont. Ce furnom, des Ecoliers, lui fut donné, parce que pluſieurs Ecoliers quitterent les Univerſités pour s'y retirer, & s'y donnerent entierement à l'étude. L'on a établi pluſieurs Maiſons ſelon cet Inſtitut, dont celle-ci étoit Chef. Ce n'étoit d'abord qu'un Prieuré que Paul III. érigea en Abbaye; mais l'an 1653. cette Abbaye a été réunie à la Congregation de France, ſous la dépendance de l'Abbaye de Sainte Geneviéve du Mont de Paris, qui la fait régir par un Superieur, qui conſerve le nom d'Abbé triennal, élû dans le Chapitre general de la Congregation. Elle joüit de quatre mille livres de rente.

le VAL de Cere, ou Val de Saire, *Vallis Cerrit*, ou *Vallis Sera*, ou *Valliſarium*, comme qui di-

roit le Val de Ceres, canton de la preſqu'Iſle du Cotentin, qui comprend environ trente Paroiſſes ci-après nommées. Cette Contrée, comme le déſigne ſon nom, eſt fertile en grains & en bleds, & c'eſt le titre du troiſiéme Doyenné de l'Archidiacoonat du Cotentin, quatriéme Archidiacre de Coutances. Ce Doyenné porte le nom de la Riviere qui le traverſe, & ſe nomme ainſi à cauſe de ſon bon terrain, où il croît de très-beau lin & de très-bon froment. Il contient trente Paroiſſes; ſçavoir, Reville, Morſaville, Anneville, Valcanville, Saiote Geneviéve, Toqueville, Barfleur, Gatteville, Gouberville, Néville, Ritoville, Varouville, Angoville en Céres, Urville, Cantelou, Clitour, le Vaſt, Brillevaſt, Theville, S. Pierre-Egliſe, Coqueville, Fermanville, le Theil, Gonneville, Carneville, Maupertus, Bretteville, Digoville, le Meſnil-au-Var, Tour-la-Ville Bourg.

le VAL de la Haye, *Vallis Sepis*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 255 habitans. C'eſt à M. le Duc du Maine.

le VAL des Maiſons, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electioo de Doulens, a 25 habitans.

le VAL de Vire eſt le troiſiéme Archidiacooat de Coutance, & contient ſix Doyenoés; ſçavoir, le Doyeoné du Homme, le Doyenné de S. Lo, le Doyenné du Val de Vire, le Doyenoé de Perſy, le Doyenné de Montbrey, & le Doyenoé de Gaurey.

Le Doyenné du Val de Vire cootient vingt-ſept Paroiſſes. Il eſt ainſi nommé de la ville de Vire, & de la Riviere de ce oom, & qui arroſe la plûpart des Paroiſſes. Ces Paroiſſes ſont Saint Germain de Talvande, S. Martin de Talvande, Saint Manvieux, le Champ-du-Bouc, Coulonce, Poot-Bellanger, Saint Martin-d'On, Campagnole, Sainte Marie l'Aumont, Sainte Marie d'Outre-leau, Pont-Seny; Etouni, Meſnil-Robert, le Gars, S. Sever, Coupigny, le Meſnil-Benolt, Meſoil-Caſſors, Clinchamps, Font-Mirmont, Courſan, Landelle, Aunibec, Beaumeſnil, S. Vigor, S. Marie, Gouray.

le VAL du Roi, *Vallis Regis*, ou *Regia Vallis*, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 72 habitans. M. de Martainneville en eſt Seigneur.

le VAL du Teil, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Aleoçon, Electioo de Bernay, a 135 habitans.

le VAL lez Montreüil, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlemeot de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 5 habitans.

le VAL lez Barlemont, dans le Hainaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 222 habitans.

le VAL S. Germain, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 635 habitans.

le VAL S. Pair, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüeo, Inteodance de Caën, Electioo d'Avranches, a 648 habitans.

VAL Sainte Marie, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Electioo de Gap, a 380 habitans.

VAL ſous Châteauneuf, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 173 habitaos.

le VAL Suzenet, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 260 habitans.

VALABREGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 1090 habitans.

VALABRIS, dans le bas-Laoguedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootpellier, Recette d'Uſez, a 214 habitans.

la VALACE, *Valaſſia* ou *Valaſſium*, Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe de Roueo, en Normandie. Elle a été fondée en 1157. par Valeran, Comte de Meulan. Mathilde, mere d'Henri II. lui a fait beaucoup de bien; elle jouit de trente mille livres de rente. M. le Prince Frederic d'Auvergne en eſt Abbé.

la VALADE, dans le Petigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat a 545 habitans.

la VALADE, dans le Limoſio, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 299 habitans.

VALADY, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 664 habitans.

VALAGUIE', dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 340 habitans.

VALAGUIER, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 264 habitans.

VALAILLES, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Bernay, a 323 habitaos.

VALAINE Saint Marc, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electioo d'Abbeville, a 362 habitaos.

VALAJOUX, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electioo de Sarlat, a 540 habitans.

VALAMAS, ou S. Martin de Valamas, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 190 habitans.

VALAMPOULIERES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 260 habitans.

VALANÇAY, Ville, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 2215 habitans. Cette Ville eſt ſituée aux confins du Berry, ſur la petite Riviere de Nahon, a trois lieuës de Selles, & à deux lieuës de Leuvroux; elle a un Château au haut d'une côte voiſine.

VALANS, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 340 habitans.

le VALASSE, Abbaye. *Voyez* la Valace.

les VALATS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 46 habitans.

VALAVOIRE, *Caſtrum de Valaoria*, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 68 habitans.

VALAURIE, *Caſtrum de Valaoria*, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 260 habitans.

VALBADON, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caen, Election de Bayeux, a 480 habitans.

VAL-BAIONS, *Vallis-Baionis*, *Abbatia*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, Fille du Tard. Elle eſt ſituée dans la Champagne, au Diocèſe de Langres, & a été unie à Auberive l'an 1394.

VALBELLE, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 156 habitans.

VALBENOISTE, *Vallisbenedicta*, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 780 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux; elle eſt ſituée a une lieuë & demi de S. Eſtienne de Futan, ſur la Riviere qui porte le même nom. Cette Abbaye a été fondée en 1184.

VALBONNAIS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement de Grenoble, Intendance & Election de Grenoble, a 381 habitans.

VALBONNE, Abbaye anciennement de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Perpignan, mais en laquelle il ne reſte ni Moines, ni veſtiges de Monaſtere; elle eſt ſituée dans la montagne de l'Albere en Valeſpir. Elle vaut neuf cens livres au Titulaire.

VALBONNE, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 260 habitans.

la VALBONNE, petit Païs qui fait partie de la Breſſe, ſitué auprès de Mont-Luel. Ce Païs appartenoit aux Dauphins de Viennois, deſquels il a paſſé à la Couronne avec le Dauphiné. Le Roi Jean, & le Dauphin Charles, ſon fils, l'échangerent avec le Comte de Savoye, contre quelques Terres que ce dernier avoit dans le Dauphiné. Il a depuis été réüni avec la Province de Breſſe, par le Traité de 1601.

la VALBONNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 28 habitans.

VALBONNE, *Vallisbona*, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe de Perpignan en Rouſſillon. Il ne reſte plus de cette Abbaye que quelques pans de muraille de l'Egliſe, & le titre d'Abbé, avec ſept cens livres de revenu pour celui qui en eſt pourvû.

VALBONNETTE, *Valboneta*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 150 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans le territoire de Lambeſc.

VALBRUANT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 146 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de Val-des-Choux.

VALCANVILLE, *Vulcanivilla*, *Valliſcampivilla*, dans la Normandie occidentale, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 1018 habitans. C'eſt une Commanderie de Malte qui releve du Temple de Paris. Le Curé eſt frere ſervant de l'Ordre, & indépendant de l'Evêque.

VAL-CHRESTIEN, *Sanctæ Mariæ Vallis-Chriſtianæ*, *Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre des Premontrés. Elle eſt ſituée au Diocèſe de Soiſſons, à une lieuë & demi de la Fere en Tardenois, & à une demi lieuë de Coincy, ſur la riviere d'Oure. Elle a été fondée en 1134. par Rodolphe, Seigneur de Cramailles. L'Abbé a trois mille livres de revenu.

VALCLAIR, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 181 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre du Val-des-Choux.

VALCUSON, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Recette de Briançon, a 261 habitans.

VALCORBON & Briouval, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de de Roüen, Election de Giſors, a 210 habitans. M. de Machonville en eſt Seigneur.

VALCOURNOUZE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Election de Lavaur, a 69 habitans

VALCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châloos, Election de Vitry, a 178 habitans.

VAL-CROISSANT, Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Cîteaux, & de la filiation de Bonnevaut, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die. Elle a été fondée en 1188.

VAL-CROISSANT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Châtillon, a 190 habitans. Il y a un Prieuré, premiere Fille de l'Ordre du Val-des-Choux.

VALDAMPIERRE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Magny, a 435 habitans. M. de Mornay en eſt Seigneur.

VALDAMPIERRE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 352 habitans.

le VALDAVID, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 155 habitans. Madame de Boitrou en eſt Dame.

VALDBACH, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Alrkirck, a 204 habitans.

VALDEBOURG, Abbaye, dans la Forêt de Maguenauw, à deux lieuës de Strasbourg, fondée en 1131. par un Comte de Montbeliard.

VALDELANCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 178 habitans.

VAL-DE-LAHAYE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 589 habitans. M. le Commandeur de Sainte Vaubourg en eſt Seigneur.

la VALDENS, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 261 habitans.

VALDERIEZ & Marcel, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 792 habitans.

le VALDESIS ou Val de Scie, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 225 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe qui fort

ſont ſouvent ſert de ſuccurſale à Nehou qui eſt contre, dont il enterre les Paroiſſiens qui ſont de ce côté-là, & qui ſont éloignés de plus de deux lieuës de l'Egliſe Paroiſſiale, où ils vont très-rarement.

VAL des Vignes, *Vallis Vinearum*, Monaſtere de l'Ordre de Cîteaux, dans la Champagne, Diocèſe de Langres. Il a été originairement Abbaye de filles, enſuite Prieuré d'hommes, puis a été uni à l'Abbaye de Clervaux l'an 1399.

VAL-Dieu, Prieuré de l'Ordre de Saint Auguſtin, ſitué à une lieuë de Sezanne, dans le Diocèſe de Troyes. C'étoit autrefois un Monaſtere conſiderable, qui a été détruit par les Calviniſtes: il n'y reſte plus qu'une Chapelle, & ce Prieuré eſt en commande.

VAL-Dieu, Chartreuſe, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, proche la Forêt de Reno, fondée en 1170. par Rotrou, Comte du Perche.

VAL-Dieu, *Vallis Dei*, Abbaye, ſituée aux frontiers de Champagne & de l'Evêché de Liege, Diocèſe de Reims, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Sedan. Cette Abbaye a été fondée à l'emboûchure de la Semoy dans la Meuſe, l'an 1130. ſous la Regle des Prémontrés, par Guitier, Comte de Rhetel. Elle eſt en regle.

S. Etienne de VALDONNE', dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 364 habitans.

VALDONNE, Prieuré de filles de l'Ordre de S. Benoît, ſitué dans une Vallée étroite, à deux lieuës de Joinville, & à trois de Vaſſy, dans le Diocèſe de Châlons. Ce Prieuré a été fondé vers l'an 1140. ſous l'invocation de la Sainte Vierge & de Saint Robert, par Godefroy, Seigneur de Joinville, & par Hugues de Grex. Ce Prieuré a été pluſieurs fois brûlé pendant les guerres; il s'étoit cependant rétabli, & étoit occupé par des Religieuſes, dont le revenu étoit de quatre mille livres, lorſqu'elles ont été transferées à Charenton près Paris en 1702. pour y exercer l'adoration perpetuelle du S. Sacrement.

VALDOYE, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Berſort, a 109 habitans.

VALDROME, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 161 habitans.

VALDUECH, Etang de Provence, ſitué dans la Crau. L'on y fait du ſel.

VALDURENQUE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 150 habitans.

VALE'E de Carol, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdaigne, a 430 habitans. *Voyez* Carol.

la VALE'E de Mars, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 149 habitans. *Voyez* Mars.

la VALE'E Porée, Château & Seigneurie qui releve du Comte de Sancerre.

VALEGUE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 286 habitans.

VALENCE, *Valentia*, Ville, Evêché, dans le Dauphiné, Parlement & Intendance de Grenoble, Chef-lieu d'une Election, a 22660 habitans. Cette Ville eſt encore Siege d'un Bailliage, d'une Sénéchauſſée, d'un Preſidial, d'une Maréchauſſée; il y a une Juſtice non reſſortiſſante, & une Univerſité établie par Louis XI. en 1452. Elle eſt ſituée à onze lieuës au midi de Vienne, au-deſſous de l'Iſere. C'étoit une Colonie Romaine ſous l'Empire de Veſpaſien: elle étoit Capitale des *Segalauni*, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe. Elle fut diſtribuée ſous la premiere Viennoiſe par Valentinien. Après avoir obéi aux Bourguignons, elle tomba ſous la Domination Françoiſe, & enſuite elle fit partie du Royaume de Bourgogne & d'Arles ſur la fin de la ſeconde Race de nos Rois. Dans le démembrement de cette nouvelle Monarchie les Comtes de Provence, en furent les Maîtres, & peu après les Comtes de Toulouſe, Marquis de Provence en eurent le haut Domaine, ayant ſous eux des Comtes de Valentinois, du nom de Poitiers, dont le dernier, Louis de Poitiers, vendit ce Comté à Charles VI. Roi de France & Dauphin, en 1404. Les Comtes n'avoient point d'autorité ſur la Ville, qui appartenoit à l'Eveque, qui ne reconnoiſſoit que l'Empereur juſqu'en 1449. que l'Evêque Louis de Poitiers, Comte de Valence, fit hommage à Louis XI. encore Dauphin. Ce Prince dans la ſuite y établit un Siege Royal & un Préſidial.

Il y a trois Abbayes: la premiere de Saint Ruf, de Chanoines Reguliers de Saint Auguſtin, Chef d'Ordre d'une Congregation qui ſuit la Regle de Saint Auguſtin. Cet Ordre avoit été établi & fondé auprès d'Avignon, vers l'an 1050. d'où l'Abbé le transfera en 1162. auprès de Valence, dans l'Iſle de l'Eſparviere. Les Huguenots ayant détruit leur Abbaye, ils ſe ſont retiré dans Valence, ſous le Regne de Charles IX. Cette maiſon eſt en regle, & vaut encore cinq mille livres de rente. La ſeconde eſt Soyon, Abbaye de filles de l'Ordre de Saint Benoît, de deux mille huit cens livres de rente. La troiſieme, eſt Vernaiſon auſſi de filles de l'Ordre de Cîteaux, de deux mille cinq cens livres de rente. Les guerres de la Religion, ayant détruit ces deux derniers Monaſteres qui étoient ſitués hors la Ville, l'Evêque Jean de Montluc, logea les Religieuſes dans ſon Palais Epiſcopale, & leur permit de faire l'Office dans la Cathedrale.

Il y a de plus dans la ville de Valence des Capucins, des Recolets, des Minimes & trois Couvents de filles, Sainte Marie de la Viſitation, les Urſulines & les filles de Notre Dame.

Enfin ce qu'il y a de conſiderable dans cette Ville eſt l'Univerſité fondée à Grenoble par le Dauphin Humbert II. en 1339. & transferée à Valence par Louis XI. Dauphin, depuis Roi. Elle eſt compoſée de trois Facultés, Theologie, Droit Civil & Canon, & Medecine. Il y a deux Profeſſeurs en Theologie, quatre en Droit Civil & Canon, cinq Aggregés en Theologie, neuf en Droit & cinq en Medecine. On compte parmi les Suppôts de cette Univerſité Philippes Decius, Jean de Coras, Antoine Duman, Jacques Cujas, François Automan, Jules Pacius, & pluſieurs celebres Juriſconſultes.

L'on connoît les Evêques de Valence depuis l'an 300. Celui qui ſiegeoit alors ſe nommoit Emilien. Cet Evêché eſt un des Suffragans de Vienne: il vaut quatorze mille livres de rente, & comprend cent cinq Paroiſſes, dont il y en a ſoixante-dix en Dauphiné & trente-cinq dans le Vivarais. Son Egliſe Cathedrale eſt à preſent dédiée à Saint Apollinaire, elle l'étoit ci-devant à S. Corneille & à Saint Cyprien. Son Chapitre eſt compoſé de

quatre Dignités, de deux Perſonats & de quatorze Chanoines. Le revenu eſt different ſelon l'ancienneté des Chanoines, depuis trois cens livres juſqu'à onze cens cinquante livres. Il y a encore un autre Chapitre ſous le nom de Saint Pierre du Bourg. Il eſt compoſé de huit Chanoines, dont le premier porte la qualité de Prieur & joüit de quatre cens livres de rente; les autres Chanoines, ont depuis cent cinquante livres juſqu'à ſept cens livres ſelon leur ancienneté.

Cette Ville n'eſt pas grande; la Cathedrale eſt aſſez bien bâtie, auſſi-bien que l'Abbaye de S. Ruf, qui eſt un bâtiment Gotique. Le plus beau bâtiment de la Ville eſt l'Evêché, dont la vûë du jardin donne ſur le Rhône, & eſt fort étenduë. L'on voit dans le Cloître des Cordeliers la repreſentation d'une ſquelette de Geant, qui avoit quinze coudées de haut; la tradition du païs veut qu'il ſe nommoit Buardus, & que c'étoit un Tyran du Vivarais; les os ayant été trouvés dans le païs, ils ont été entertés dans le Cloître des Cordeliers. L'on a tenu trois Conciles à Valence en 374. en 585. & en 855. François I. a fait bâtir à Valence une Citadelle, qui ne paſſe pas pour être conſiderable; les environs de cette Ville ſont arroſés par des eaux fort pures & fort belles qui les rend très-agréables.

VALENCE, *Valentia*, Ville, dans l'Agennis, Dioceſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 1170 habitans. Cette Ville eſt ſur le bord ſeptentrional de la Garonne, vis-à-vis Aurillac, à trois lieuës au-deſſous de Moiſſac.

VALENCE, *Valentia*, Ville, dans l'Armagnac, Dioceſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 886 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Blaiſe, à cinq lieuës au ſeptentrion d'Auch.

VALENCE, *Valentia*, Ville, dans le haut-Languedoc, Dioceſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 480 habitans. C'eſt une petite Ville, entourée de foſſés pleins d'eaux, ſituée dans une belle plaine. Elle eſt Siege d'une Preſecture de l'Albigeois, & l'une des douze principales du Dioceſe.

VALENCE, *Valentia*, dans le bas-Languedoc, Dioceſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 183 habitans.

VALENCE, *Valentia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Citeaux, ligne de Clairvaux, près de Coüé, dans le Dioceſe de Poitiers. Il paroît par quelques veſtiges que ce fut autrefois une magnifique maiſon. Elle fut commencée le VIII. des Ides d'Août 1230. par Hugues de Luſignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, qui lui ceda, neuf années après, le droit de Foires, avec péages & rentes. Cette Abbaye eſt dédiée à Notre-Dame. L'Abbé joüit de deux mille cinq cens livres de revenu.

VALENCEY, petite Ville, dans le Blêſois, Gouvernement d'Orleanois, Dioceſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 600 habitans. Sa Juſtice reſſortit au Bailliage de Blois. Elle eſt ſituée au bord de la riviere de Mahon: elle eſt formée par trois Bourg, au milieu deſquels eſt le Château, qui eſt d'une excellente architecture. Ce ſeroit un des plus beaux Châteaux de France, s'il étoit achevé.

VALENCIENNES, *Valentiniana*, Ville, dans le Gouvernement de la Flandre Françoiſe, en Hainaut, Dioceſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Chef-lieu d'un Juriſdiction que l'on appelle Prevôté-le-Comté, a 22550 habitans. Il y a auſſi un Corps de Magiſtrats, compoſé d'un Prevôt, d'un Lieutenant & d'onze Echevins. On croit l'Empereur Valentinien I. ou ſon plus jeune fils, Fondateur de cette Ville; ſon premier nom ſe trouve dans la notice de l'Empire, être *Valentiniana*, qui a ſubſiſté juſqu'au Regne de l'Empereur Lothaire. Il avoit déja commencé à être corrompu en celui de *Valentiana*, qui lui eſt reſté. Elle eſt ſitué ſur l'Eſcaut, à cinq lieuës au-deſſus de Tournay, & à près de ſept lieuës de Maubeuge. La ſituation de cette Ville eſt très-avantageuſe par la commodité des eaux que lui fournit l'Eſcaut par pluſieurs petits canaux; les ruës ſont étroites & mal pavées; ſon enceinte eſt preſque ronde, mais fort irreguliere, quoique très bien fortifiée: le Mareſchal de Vauban ayant reparé par l'art les défauts de la nature & de l'ancienne enceinte. Sa Citadelle eſt compoſée de trois parties & très-irreguliere, quoique très-forte. Ce n'étoit d'abord qu'une Bnurgade dans le Territoire de Famar, *in Pago Fano-Martenſe*. Nos Rois de la premiere & de la ſeconde Race, ne laiſſoient pas que d'y avoir un Palais. L'Eſcaut qui la traverſe, l'établit de deux Dioceſes; la plus conſiderable partie qui eſt du côté du Haynaut, à la droite de l'Eſcaut, eſt du Dioceſe de Cambray, & relevoit autrefois de l'Empire. La partie ſituée à la gauche de l'Eſcaut, dans l'Oſtrevant, eſt du Dioceſe d'Arras, & a tûjours relevé des Comtes de Flandre & du Royaume de France; cette double relevance a ſouvent cauſé du trouble entre les parties intereſſées.

Valenciennes a eu des Comtes particuliers dès l'an 850. après quoi elle eſt échûë aux Comtes de Flandre, & après eux à la Maiſon d'Autriche juſqu'en 1677. que Louis XIV. l'a priſe. Elle lui fut cedée l'année ſuivante par la Paix de Nimegue. Il en a augmenté les fortifications, y a fait faire une bonne Citadelle, & y a établi un Conſeil qui juge en derniere reſſort les cauſes criminelles du Haynaut François, & va par appel au Parlement de Douay pour les civiles. Sous les Comtes de Valenciennes, il y a avoit auſſi des Châtelains qui poſſedoient une partie de l'Oſtrevant. Cette Ville & ſes dépendances formoient ci-devant une Province ſeparée du Haynaut. Elle comprenoit l'Oſtrevant & la Prevôté du Queſnoy. Sa Juriſdiction s'appelle Prevôté-le-Comte. Elle forme une Communauté à part pour les Finances.

Cette Ville eſt grande, bien peuplée & très-forte; l'on y fait un grand Commerce de toiles & de dentelles. C'eſt un Gouvernement conſiderable de Place auſſi-bien que ſa Citadelle, l'un & l'autre ayant un Etat Major.

Dans la partie de Valenciennes, qui eſt du Dioceſe de Cambray, il y a une Collegiale dédiée à S. Gery, dont le Chapitre, que l'on appelle de la Salle, eſt compoſé d'un Doyen & de quinze Chanoines; leurs Prébendes ſont très-peu conſiderables.

Il y a auſſi une Abbaye de Chanoines Reguliers de l'Ordre de Saint Auguſtin, qui joüit de vingt mille livres de rente: elle eſt dédiée à Saint Jean. Elle fut fondée d'abord pour des Benedictins qui firent place à des Chanoines Seculiers en 1140. auſquels les Chanoines Reguliers ont ſuccedé en 1141.

Il y a auſſi dans la Ville pluſieurs autres Juriſdictions, ſçavoir un Conſeil General, un Conſeil particulier, la Juſtice de l'Abbaye de Saint Jean, une Juſtice des Traittes & un Magiſtrat de la Halle baſſe. Cette Ville eſt Chef-lieu de la Châtellenie de

Bouchain & de la Prevôté du Quesnoy : Il en dépend même plusieurs Villages enclavés dans la Châtellenie de Lille, dans le Cambresis & dans la Châtellenie d'Ath. Son Magistrat s'est aussi conservé le droit de faire des Reglemens & de juger l'Appel des lieux de ses Châtellenies qui sont sous la domination de la France. C'est la résidence d'un Prevôt General de la Maréchaussée du Département de Haynaut.

VALENNES, Terre, dans la Viguerie de Sisteron, érigée en Vicomté par la Reine Jeanne l'an 1350. pour Guillaume Roger Comte de Beaufort, frere du Pape Clement VI. & pere de Gregoire XII. Le Marquis de Carillac possede encore aujourd'hui cette Terre au même droit.

VALENSOLLE, Bourg, dans la Provence, Diocèse de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Moustiers, a 359 habitans. Il députe aux Assemblées Generales de la Province; il y a un Couvent d'Augustins & un d'Ursulines.

VALENTE'ES, dans le bas-Armagnac, Diocèse d'Auch, Parlement de Toulouse, Intendance d'Auch, Election d'Astarac, a 161 habitans.

VALENTIGNY, dans la Champagne, Diocèse de Langres. Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-sur-Aube, a 238 habitans.

VALENTIGNY, dans le Berry, de la Châtellenie d'Aix-Dam-Gilon.

VALENTIN, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Besançon, a 20 habitans.

le VALENTIN, dans le Dauphiné, près de Valence. C'est une fort belle maison de plaisance, qui a un très-beau Parc. Le Château dont les vûës sont charmantes, & l'escalier très-beau est situé au milieu du Parc.

VALENTINE, Ville, Justice Royale, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Comenges, Parlement & Intendance de Toulouse, Election de Comenges, a 826 habitans. Cette Ville est enclavée dans le Comté de Lomagne, assez élnignée de la Province de Languedoc. Il paroît qu'elle n'est unie à la Province du Languedoc, que parce que Philippe le Bel, Roi de France, ayant acheté le terrain où elle est située, avec plusieurs Paroisses du Comté de Lomagne, il separa les unes & les autres de la Guienne, qui étoit occupée par les Anglois, & les unit à la Province du Languedoc, qui lui appartenoit. Valentine est un passage pour aller en Espagne; on croit que les Romains y avoient autrefois un établissement considerable. C'est à cause de ce lieu & des Paroisses qui lui sont unies du Diocèse de Cominges, que l'Evêque de Cominges a droit d'entrer aux Etats du Languedoc.

VALENTINOIS, *Valentinensis Ager*, Païs du Dauphiné, borné au septentrion par le Viennois, à l'orient par le Diois, & par le Bailliage des Baronies, au midi par le Tricastinois, & à l'occident par le Rhône. Ce Païs a pris son nom de Valence, sa Ville Capitale. C'est le Païs qu'occupoient autrefois les *Segalauni*. Après avoir obéi aux Bourguignons & aux Rois de la premiere & seconde race, il a fait partie du Royaume de Bourgogne, ou d'Arles. Dans la décadence de ce Royaume sous les Empereurs Allemands, il a été occupé par les Comtes de Provence, & par les Marquis de Provence Comtes de Toulouse, qui l'ont donné à des Seigneurs particuliers du nom de Poitiers sous le titre de Comté. Le dernier de ces Comtes l'a vendu à Charles VI. Louis XII. l'a ensuite aliéné en faveur de César de Borgia, fils naturel du Pape Alexandre VI. en 1498. & depuis a révoqué ce don, parce que ce Seigneur avoit embrassé le parti des ennemis de la France. Louis XIII. l'a donné en pleine proprieté au Prince de Monaco en 1642. avec titre de Duché-Pairie, déclarée semelle en 1643. pour le dédommaget des pertes que les Espagnols lui faisoient souffrir, pour avoir reçû garnison françoise dans sa place de Monaco. Le fils du Maréchal de Matignon ayant épousé la fille aînée du Prince de Monaco, a obtenu cette Duché-Pairie, & en a prêté serment en 1716. Il y a une Sénéchaussée divisée en Vice Sénéchaussée de Valence, Vice-Sénéchaussée de Crest, & Vice-Sénéchaussée de Montelimart. Ses Villes plus considerables après Valence, sont Crest, Montelimart, Donzere, &c.

VALERARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Usez, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Usez, a 174 habitans.

VALERAUGUE, dans le bas-Languedoc, Diocèse d'Alais, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 2760 habitans.

VALERRE, Fontaine d'eau minerale, dans la Touraine.

VALERY. *Voyez* Valory.

VALESCOURT, dans la Picardie, Diocèse de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soissons, Election de Clermont, a 192 habitans.

VALESVILLE, dans le haut-Languedoc, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 150 habitans.

la VALETTE, Bourg, dans la Provence, Diocèse de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Toulon, a 561 habitans. Il y a un Couvent de Minimes.

la VALETTE, dans le haut-Languedoc, Diocese, Parlement, Intendance & Recette de Toulouse, a 500 habitans.

la VALETTE, dans le haut-Languedoc, Diocèse de Carcassonne, Parlement & Intendance de Toulouse, Recette de Carcassonne, a 199 habitans.

la VALETTE, dans le bas-Languedoc, Diocèse de Lodeve, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 169 habitans.

la VALETTE, dans la Bretagne, Diocèse & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 460 habitans.

la VALETTE, dans le Dauphiné, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 516 habitans.

la VALETTE, *Beata Maria de Valli Latâ*, ou *de Valetâ*, dans le Limosin, Diocèse de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 410 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située dans la Paroisse d'Auriac, dans une Vallée très-solitaire au bord de la Dordogne, aux confins des trois Diocèses de Tulles, de Limoges & de Clermont, à six lieuës de Tulles, & à trois lieuës de Mauriac sur la droite de la riviere de Dordogne, à quatre lieuës au-dessus d'Argentac, dans un vallon tout-à-fait écarté. Le Monastere nommé vulgairement *le Pestre*, & autrement *Domus Soutro*, (c'est-à-dire en patois Auvergnat) *la Maison d'au-dessous*, au Diocèse de Clermont en Auvergne, n'est distant que de deux lieuës

de la Valette, qui y eſt ſoumiſe. Begon fut le Pere Abbé des Religieux du Peſtre; mais à la ſollicitation de Geraud, Evêque de l'Egliſe de Limoges, il paſſa à la Valette l'an 1145. elle a été fondée en 1143. L'Abbé joüit de deux mille cinq cens livres, & les Religieux de quinze cens livres.

la VALETTE, très-petite Ville, à quatre lieuës & au midi d'Angouſême, eſt le Chef-lieu d'un Duché-Pairie, érigé en 1622. pour le Duc d'Epernon, autrefois favori d'Henry III. Il y a treize Paroiſſes, & quarante Fiefs qui en dépendent. Cette terre appartient aujourd'hui à Madame la Maréchale de Noailles; mais le titre de Duché eſt éteint.

VALEUGE l'Egliſe, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 800 habitans.

VALEUGE le Haut, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 750 habitans.

VALEUILH, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 590 habitans.

VALEURE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Election de Bar-ſur-Seine, a 410 habitans. C'eſt une Commanderie de l'Ordre de Malthe, du grand Prieuré de Champagne.

VAL Flauncz, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 142 habitans.

VAL-Foſſine. *Voyez* Vallée-Foſſine.

VAL Frambert, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 520 habitans.

VALGORGE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1370 habitans.

VALHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirk, a 186 habitans.

le VALHEUREUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doullens, a 38 habitans.

VAL-Honnête, *Vallis Honeſta* Abbaye. *Voyez* Fenieres.

VALHUON, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 38 habitans.

VALIERE, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 738 habitans. Ce Bourg eſt ſitué en plaine; c'eſt terres à ſeigle, bled noir, avoine & raves; les pacages & les foins ſont bons & très-abondans, & il ſe fait un commerce de beſtiaux fort conſiderable aux foires d'Ahun, Feilletin, Chenerailles, Jamage & Gouzon; & dans celles du Bourg de cette Paroiſſe qui ſont bien frequentées: les habitans ſont laborieux & très commodes. Meſſieurs du Pouget de la Villeneuve, de Saint-Maixain & Bonner en ſont Seigneurs.

VALIGNAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 96 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë de la riviere de Sioule, terres à froment, orge, ſeigle & avoine. M. Cadet en eſt Seigneur.

VALIGNY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 272 habitans.

VALIGNY, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 160 habitans. C'eſt une Paroiſſe à ſix lieuës de Montluçon; c'eſt terres à ſeigle & à froment; il y a des vignes qui produiſent d'aſſez bon vin; la petite riviere de Cher y paſſe. Le Sieur de S. Julien & la Dame de la Pierre en ſont Seigneurs.

VALIGUIERES dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 250 habitans.

VALINCOURT, dans le Cambreſis, Gouvernement Militaire & Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation & Recette de Cambray, a 410 habitans. Il y a un Chapitre peu conſiderable, compoſé d'un Doyen & de ſept Chanoines.

VALJOFFREY, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 410 habitans.

VALJOINE, ou Vauginé, *de Valle Jovinâ*, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 511 habitans.

VALJOUAN, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 125 habitans.

VALJOUAS, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 132 habitans.

VALJOUZE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 809 habitans.

VALLAGE, Païs, qui fait partie de la Province & du Gouvernement Militaire de Champagne, borné au ſeptentrion par le Châlonois & le Perrois, à l'orient par le Barrois, au midy par le Baſſigny, & à l'occident par la Champagne propre. Il tire ſon nom de ſes belles Vallées abondantes, particulierement en prairie, où l'on nourrit quantité de beſtiaux: elles pourroient être propres à élever des haras, dont les chevaux ſeroient meilleurs que ceux de Friſe. L'on fabrique beaucoup de munitions de guerre dans les bois. Vaſſi peut être conſiderée comme ſa Ville Capitale. Les autres ſont Joinville & Bar-ſur-Aube. Elle eſt arroſée par pluſieurs Rivieres, dont les plus conſiderables ſont la Marne & l'Aube.

VALLAINES, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loire, a 810 habitans. Sa Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

VALLANS S. George, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 236 habitans.

VALLAURIC, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 210 habitans.

VALLAY, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 330 habitans.

VALLE'E, ou la Vallée, *Beata Maria de Valle Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, dans la Normandie, au Diocèſe d'Evreux. Elle a été fondée l'an 1137.

VALLE'E Foſſine, ou Val-Foſſine, *Vallis Foſſina*

Foſſina Abbatia, Abbaye d'hommes Ordre de S. Benoît, dans le Diocèſe de Cambray.

VALLE'E de Galilée, Abbaye. *Voyez* Saint Dié en Lorraine.

la VALLE'E du Tilleul, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 520 habitans.

VALLE'E de Montenaiſon. *Voyez* Montenaiſon.

VALLE'E d'Yonne. *Voyez* Yonne.

VALLE'ES. *Voyez* les quatre Vallées.

VALLEFIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 114 habitans.

VALLEMAGNE, *Vallis-Magna*, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 460 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, ſituée entre Agde & Montpellier. Cette Abbaye a été fondée l'an 1150. Elle eſt dédiée à Notre-Dame. L'Abbé joüit de dix mille livres de rente.

VALLEMONT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 292 habitans. M. de Matignon en eſt Seigneur.

VALLEMONT, *Vallimons*, *Validumons*, Bourg & Château du païs de Caux, dans la Normandie, Election de Montivilliers. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, fondée l'an 1169. par Nicolas d'Etouteville. Elle a dix mille livres de revenu, tant pour l'Abbé que pour les Moines, avec la nomination de quatorze Cures, & de deux Prieurés. Il y a dans ce Bourg un Siége de Juriſdiction, un Marché, pluſieurs Foires, & un titre de Doyenné rural.

VALLENAY, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 290 habitans.

VALLENCES, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 292 habitans.

VALLENGOUJARD, dans le Vexin, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Paris, Election de Pontoiſe, a 209 habitans.

VALLENTON & l'Hôpital Melly, dans l'Iſle de Franee, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 250 habitans.

VALLEPELLE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 22 habitans.

VALLERAYE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 142 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë de Vaſſy, ſur une petite hauteur remplie de ſources d'eaux. François I. a eu autrefois deſſein d'y faire conſtruire une Forteresſe.

VALLERE, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 140 habitans.

VALLERGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 110 habitans.

VALLERNE, *Caſtrum de Valerna*, Vicomté, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 560 habitans.

VALLEROY, Annexe, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 123 habitans.

VALLEROY le Sec, *Vallis Regia Sicca*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 160 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Marcheville; elle eſt de l'Officialité de Vaucouleurs.

VALLERS, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1080 habitans. Il y a des eaux minerales; c'eſt une Paroiſſe qui dépend de l'Archidiacre de Tours. Il y a une Chapelle dédiée à Notre-Dame, pour laquelle les Tourangeaux ont beaucoup de dévotion.

VALLE'E-SAINTE, *Vallis Sancta*, Abbaye d'hommes Ordre de Cîteaux, fille de Sauvecanne, ligne de Morimond. Elle a eu pour Fondateur, ou plûtôt pour Reſtaurateur, Bertrand Raimbaud, Sire de Simiane, l'an 1188. Elle eſt ſituée à trois lieuës d'Apt, & vaut par an à l'Abbé deux mille livres.

VALLET, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 396 habitans.

VALLET, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette Nantes, a 466 habitans.

la VALLETTE, *Caſtrum de Valletis*, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de S. Paul Trois-Châteaux, a 510 habitans.

VALLETTES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 172 habitans.

VALLEURE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Bar-ſur-Seine, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur la montagne de Bar-ſur-Seine. Il y a environ ſoixante ouvrés de vignes; c'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Bar-ſur-Seine.

VALLIERE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 322 habitans.

la VALLIERE, Duché, dans l'Election de Baugé, ſitué auprès d'un étang, dont ſe forme la riviere de Fare, qui tombe dans le Loir aux confins de l'Anjou & de la Touraine. Cette terre appartient aujourd'hui à Madame la Princeſſe Doüairiere de Conty. Sa Juriſdiction s'étend ſur douze Paroiſſes.

VALLIERES les Grands, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 670 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Julien de Tours.

VALLIERGUES, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 245 habitans.

VALLIERS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 318 habitans.

VALLOGNES, *Walonia*, Ville, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Chef-lieu d'une Election, a 4710 habitans. Elle eſt encore Siége d'une Vicomté non-reſſortiſſante, d'une Maîtriſe des Eaux

& Forêts, & d'un Bailliage reſſortiſſant au Bailliage de Caën. C'eſt la principale Ville du païs de la Hague, qui fait la partie ſeptentrionale du Cotentin ; elle eſt ſituée entre des bois, à quatre lieuës au midi de Cherbourg, & à trois lieuës de la Hougue ; elle ne paſſe pas pour ancienne ; quelques-uns veulent cependant qu'elle ait été bâtie ſur les ruines de l'ancienne Ville du lieu. Cette Ville a deux Paroiſſes, dont l'une eſt dédiée à S. Malo ; elle eſt Collegiale, & ſon Chapitre eſt conſiderable. Il y a outre cela un Couvent de Cordeliers, où l'on voit le Tombeau de Loüis de Bourbon, Comte de Rouſſillon, Amiral de France, un Couvent de Capucins, un de Benedictines, un Séminaire, uo Hôtel-Dieu fort ancien, & un Hôpital General.

Vallognes eſt le ſecond Doyenné du quatriéme Archidiaconat de Coutances. Ce Doyenné eſt le plus grand de tous, contenant quarante Paroiſſes ; ſçavoir, Alleaume, Ruberville, Sortoville, Flottemanville, le Homme, S. Cyr, Hemeſvée, Eroudeville, Juganville, Ecoſſeville, Montbourg, S. Flocal, Freville, Emondeville, Oſville, Quineville, S. Germain de Tournebus, Vaudreville, Tourville, S. Martin d'Audouville, Octeville, Craville, Haumeville, Haumoitier, Liſtre, Greneville, Moſſaline, Quethou, Bourg S. Vaaſt, Bourg Rideauville, Saint Jean de la Pernelle, Vidermille, Teſtheville, Sainte Croix, Sauſſe-Meſnil, Montaigu, Tamerville, Lieu-Saint, & Vallognes.

VALLOIRE, dans la Picardie, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée par Guy Comte de Ponthieu en 1138. Quatre ans après, les Religieux furent transferez à Balance, d'où ils ſont venus s'établir à Valloire ſur l'Authie. Jeanne Reine de Caſtille, de Tolede, & de Leon y a été enterrée.

VALLOIRES, *Vallorea*, ou *Vallolia Balancia*, Abbaye d'hommes, Ordre & fille de Cîteaux. Elle eſt ſituée dans la Picardie au Diocèſe d'Amiens, dans le Ponthieu, où elle a été fondée par Guillaume Talvas Comte de Ponthieu, le 3. des Ides de Septembre 1138.

VALLON, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand a 254 habitans.

VALLON, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 238 habitans. C'eſt un Hameau à quatre lieuës de Montluçon ; la petite riviere de Cher la ſépare de la Paroiſſe de Vallon, qui eſt ſituée ſur une hauteur ; les terres y produiſent du ſeigle ; il y a des vignes, & le vin y eſt aſſez bon. M. le Duc en eſt Seigneur.

VALLONNE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 216 habitans.

VALLOREILLE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 106 habitans.

VALLORY, Comté, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 488 habitans. C'eſt la ſépulture des Princes de Condé ; le premier Prince de ce nom l'a reçû de la Maréchale de Saiot-André.

VALLOUISE, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Recette de Briançon, a 461 habitans. Ce lieu a pris le nom de ſa Vallée, à laquelle Louis XI. a fait changer ſon ancien nom pour prendre celui-ci. Elle eſt ſituée entre les plus hautes montagnes des Alpes, au pied de celles du Graiſivaudan, qui ſont impraticables.

VALMAGNE, ou Vallemagne, ou Vaugrain, *Vallis-Magna*, ou *Ville-Magne Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, fille de Bonnevaux. Elle eſt ſituée dans le Languedoc, au Diocèſe d'Agde, entre Agde & Montpellier, à cinq lieuës de Pezenas. Elle a été fondée l'an 1150. & vaut à l'Abbé dix mille livres.

VALMANYA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 78 habitans.

VALMARTIN, ou S. Georges du Valmartin, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen. a 148 habitans.

VALMERANGE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlemeot, Intendance & Recette de Metz, a 74 habitans.

VALMESTROFF, daos le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 69 habitans.

VALMIGERE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 20 habitans.

la VALMETTE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electinn de Montbriſon, a 110 habitans.

VALMONDOIS, dans le Vexin, Diocèſe de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pnotoiſe, a 408 habitans.

VALMY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 436 habitans.

VALNASQUE, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Recette de Draguignan, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de Callians ; c'eſt une dépendance du Marquiſat de Trans.

VALNOBLE, *Vallisnobilis*, Abbaye de Chanoines Reguliers de S. Auguſtio, ſous le titre de S. Antoine. Elle eſt ſituée dans le Comté de Foix, en la Ville de Pamiers, ſur la Riviere de l'Ariege, au Diocéſe de Toulouſe, dont elle a été ſéparée par le Pape Boniface VIII. l'an 1296. pour être érigée en Egliſe Cathedrale pour l'Archevêque de Narbonne, & enſio ſoumiſe à l'Archevêque de Toulouſe par le Pape Jean XXII.

VALOIS, *Valeſienſis ager*, Païs, qui fait partie de la Province de Picardie, dont il a été démembré pour être uni au Gouvernement Militaire de l'Iſle de France. Il eſt borné au Septentrion par le Soiſſonnois ; à l'Orient par la Champagne ; au Midi par la Brie & la Province de l'Iſle de France ; & à l'Occident par le Beauvoiſis. Ce Païs eſt aſſés abondant en grains, mais il y a particulierement beaucoup de bois & de belles Forêts. Le Païs eſt aſſés uni, ſon ancien nom étoit *Comitatus* ou *Ager Vadenſis*, nom qu'il a pris du Château de Vé *Vadum*, qui étoit la réſidence de ſes anciens Comtes, ſitué entre Creſpy & Villers-Cotterêts. Il a eû des Comtes particuliers depuis le dixiéme ſiécle. Enſuite il a paſſé par mariage aux Comtes de Vermandois, & au Comte de Flandre, Philippe d'Alſace, par Elizabeth de Vermandois ſon épouſe ; cette Princeſſe étant morte ſans enfans, ce Païs a été réüni à la Couronne par Philippe Auguſte. Philippe le Hardi le donna dans la ſuite à Charles, ſon fils, pere de Philippe de Valois, qui l'a encore réüni. Charles VI. l'érigea en Duché l'an 1402. La branche cadette de Valois a oéanmoins ſubſiſté, & même a monté auſſi ſur le Trône ſous differentes ſubdiviſions de branches, d'Orleans &

d'Angoulême. Henri III. eſt le dernier de cette branche. Louis XIV. l'a depuis donné en appanage à ſon frere Philippe, Duc d'Orleans, ſous le titre de Duché. La Ville Capitale eſt Creſpy; les autres Villes ſont, Senlis, Compiegne, Villers-Cotterêts & la Ferté-Milon. Ses principales Rivieres ſont, l'Oiſe, l'Aiſne & l'Ourque. Ce Païs a une Coûtume particuliere; les Officiers des Bailliages & Prevôtés de tout le Duché, ſont à la nomination de M. le Duc d'Orleans.

VALON, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 856 habitans.

VALORBE, Prieuré Conventuel en Commande, à la nomination du Pape, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon, dépendant de Mont-Benoît.

VALORGUE, ou Saint Cire de Valorges, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 408 habitans.

VALOTTE, de la Paroiſſe de Chaſſey, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, Grenier à ſel de Cluny, a 82 habitaos. Ce lieu eſt ſitué à l'embouchure d'un Valon, entre deux montagnes. Il y a quelques vignes.

VALOUX, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 155 habitans.

VALPRIONDE & S. Amans, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 586 habitans.

VALPRIVAS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 340 habitans.

VALPUISEAUX, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Seos, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 330 habitans.

VAL-RICHER, *Vallis-Richeri*, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, proche de Cambremer, dans le Beſſin, Diocèſe de Bayeux, quoiqu'enclavé dans celui de Liſieux. Cette Abbaye eſt de la filiation de Clairvaux; elle fut fondée en 1146. par Philippe d'Harcourt Evêque de Bayeux. L'Abbé a trois mille livres de revenu, & cinq mille livres pour les Religieux; en tout huit mille livres. Nivard, frere de S. Bernard, en a été le premier Abbé; ils ont reçû la reforme, & M. de Camilly Archevêque de Tours en étoit Abbé.

VAL-ROI, *Vallis-Regia*, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims. a 510 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux; fondée en 1149. par Jean Hugues, Comte de Roucy. Elle eſt ſituée a ſept lieuës de Reims. Elle vaut à l'Abbé quatorze mille livres, & ſix mille livres aux Moines.

VALROMEI, Païs, qui fait partie de la Province de Bugey, dans laquelle il ſe trouve enclavé dans le Gouvernement Militaire de Bourgogne; il eſt ſitué entre les Mandemens de Seiſſel & de Michaille, & n'a que dix-huit Paroiſſes, dont Châteauneuf eſt la plus conſiderable.

L'on prétend que ſon nom tire ſon étymologie des Citoyens Romains que l'on y exiloit. Il a appartenu long-tems aux Comtes de Savoye, qui le donnerent en Fief aux Seigneurs de Beaujeu, leſquels, après en avoir joüi quelque tems, le céderent à Amedée IV. Comte de Savoye. Charles-Emanuel, Duc de Savoye, le ceda à la Marquiſe de Beaugé, en échange de Rivoli. Louis XIII. l'érigea en Marquiſat en 1611. en faveur de la Maiſon d'Urſé. C'eſt un Mandement qui députe aux Aſſemblées du Bugey.

VALROUFFIE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 468 habitans.

le VALRUS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 435 habitans.

VALS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 545 habitans.

VALS, dans le haut-Langnedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 140 habitans.

VALS, petit Bourg muré, dans le Vivarais en Languedoc, ſitué à cinq lieuës du Rhône, près du Torrent de la Volane, au fond d'une Vallée environnée de côteaux abondants en bleds & en vignes. Il y a cinq fontaines differentes d'eaux minerales, toutes très-eſtimées, toutes froides. Les noms de ces fontaines ſont:

La Marie, dont l'eau eſt aigrelette, & purge par les urines; on l'ordonne pour la chaleur des reins, & la Gravelle.

La Marquiſe, dont l'eau eſt plus ſalée qu'acide; elle a à peu près les mêmes qualités que la Marie.

La Saint Jean, c'eſt la moins acide; elle paſſe pour être meilleure pour la poitrine.

La Camuſe, dont l'eau approche de la qualité de celle de la Marquiſe; elle eſt un peu plus ſalée.

Et la Dominique, dont l'eau eſt plus déſagreable que celle des autres, & plus peſante à l'eſtomach. On ne donne de l'eau de cette derniere qu'aux perſonnes robuſtes, parcequ'elle n'agit que par les vomiſſemens; elle eſt propre pour ceux qui ont des fiévres intermittentes, la jauniſſe ou les entrailles embarraſſées. Toutes ces eaux ſont fréquentées dans les mois de Juio, de Juillet & d'Août.

VAL-SAINTE-CROIX, *Vallis-Sanctæ-Crux*, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 560 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation de Sauve-Canne, & Fille de Clairvaux, ſituée auprès d'Oppede. Elle a été fondée vers 1096. & rétablie en 1188. par Bertrand Raimbaud. Il y a ſeulement trois Religieux, & l'Abbé Commendataire en tire deux mille livres.

VAL-Sainte-Marie. *Voyez* Fenieres.

VAL-SECRET, *Vallis-Secreta*, dans la Brie, Gouvernement de Champagne, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry. C'eſt une Abbaye de Prémontrés, ſituée à une lieuë au Nord de Château-Thierry. Elle avoit d'abord été fondée dans la Ville, vers l'an 1076. par Huon, ou Odoo, Comte de Troyes & de Château-Thierry. Depuis cette Abbaye a été transferée dans la Vallée où elle eſt à preſent ſituée. L'Abbé joüit de huit mille livres de rente.

VALSERRES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 516 habitans.

VAL-SERY, *Vallis-Serena*, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 410 habitans. Il y a une Abbaye Reguliere d'hommes, Ordre de Prémontrés, ſituée à trois lieuës à l'Oueſt de Soiſſons. Elle a été fondée en 1122. Le titre Abbatial a été ſupprimé, & la Manſe unie à l'Evêché de Soiſſons.

VALSONNE, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 572 habitans.

VAL-SPIR, *Vallis-Aſpera*, Vallée, qui fait partie du Comté de Rouſſillon, & forme une Sous-Viguerie de ladite Province; elle eſt arroſée & traverſée par le Tec, & environnée de toutes parts par les Pyrennées, excepté à l'Orient. C'étoit autrefois un Comté qui faiſoit partie du Comté de Cerdaigne. Le lieu principal eſt Ptatz-de-Moliou, fortifié par Louis XIV. C'eſt le principal paſſage des Pytenées, de Rouſſillon en Catalogne, il eſt gardé par la Forteteſſe de Belgarde.

VALTORE Tou S. Amand de Valtoret, dans le haut Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 510 habitans.

VALVIGNERES & Mercoyrats, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement & Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 407 habitans.

la VALVILLE & S. Laurent, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Vemeüil, a 660 habitans.

la VALVION, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 5 habitans.

VAN

VANAULT le Châtel, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 106 habitans.

VANAULT les Dames, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 575 habitans.

VANÇAY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 610 habitans.

VANÇAY S. Avertin, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1040 habitans.

VANCLANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 230 habitans.

VANCROC, dans la Normandie, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 270 habitans.

VANDEL, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 416 habitans.

VANDELANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 60 habitans.

la VANDELE'E, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 448 habitans. M. de Servigny en eſt Seigneut, & preſente à la Cure. Il y a pluſieurs bois taillis, avec un Manoir Seigneurial. L'Egliſe eſt fondée ſous le nom de Saint Sebaſtien, dont elle conſerve quelques Reliques. Il y a beaucoup de dévotion à ce Saint, & on y fait de frequentes Proceſſions.

VANDELINCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 290 habitans.

VANDEMAUGE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electioo d'Epemay, a 318 habitans.

VANDENESSE, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 125 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à cinq lieuës de la Loire, en païs couvert de bois; bonnes terres, moitié froment & moitié ſeigle; le pacage bon & étendu; les foins fort abondans; un bon commerce de beſtiaux; une grande étenduë de bois. M. le Marquis de Leuville en eſt Seigneur.

VANDENESSE ſur Arroux, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Montcenis, en ce qui eſt du Charollois, Grenier à ſel de Bourbon, Recette d'Autun, a 516 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée pour la plus grande partie en plaine, ſur la riviere d'Arroux, qui paſſe au milieu; & qui eſt navigable. Pluſieurs Hameaux compoſent cette Paroiſſe, qui eſt partie en Bourgogne, partie en Charolois. De ce qui eſt de Bourgogne, dépendent les Hameaux de Vandeneſſe, Condenimes, Beaudeſir, Valette, Echaffaux, Mondemot, Chaſſigigneux & Magnaux, & une partie d'Aureſchy: L'arute partie d'Aureſchy eſt du Charolois.

VANDENESSE ſur Arroux, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Charolles & de Montcenis, Grenier à ſel de Bourbon, en ce qui eſt de Montcenis. Ceux qui ſont du Bailliage de Charolles ſont du Grenier à ſel de Toulon, de la Recette de Bourbon & de Chatolles, a 100 habitans. La Paroiſſe eſt ſituée, à une lieuë & demi de Toulon. Elle eſt compoſée des Hameaux de Vandeneſſe, Alteſſy, Mandemot, Vallette & Condene. Les Métairies de Beaudeſir, Chaſſigneux & Mooceaux en dépendent. Il y a ttois Fiefs, Rochefort, Vallette & Beaudeſit. C'eſt païs fabloneux & de plaines, ſur la riviere d'Arroux. Le Prieut de S. Symphorien d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VANDENESSE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 123 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine. Il y a un petit ruiſſeau, c'eſt le paſſage d'Arnay-le-Duc à Dijon. Le Chapitre de Saint Nazaire d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VANDENESSE lez Charolles, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 410 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë de Charolles, ſur le chemin de Charolles à Cluny. Il y paſſe un ruiſſeau appellé la Semence. C'eſt païs partie de collines. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. Cette Paroiſſe eſt compoſée de pluſieurs Hameaux qui ſont, Vandeneſſe, Bievtes, Seſmaize, Pommé, Cheſnes-Collanges, S. Branché, Chappandy, Chaſſonnard

&c

& plein de Chaſſagne. Le Fief de Collanges, & les métairies des Lannes en dépendent auſſi.

VANDES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 228 habitans.

VANDEVILLE, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 272 habitans.

VANDEUVRE, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 1428 habitans.

VANDEUVRE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 610 habitans.

VANDIERES, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 372 habitans.

VANDON, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 466 habitans.

VANDOIRE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 535 habitaos.

VANDRANGES, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 192 habitans.

VANDRE', Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 558 babitans.

VANDRESSE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 555 babitans.

VANDY le Moulin, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 768 habitans.

VANGES, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Saulieu, Grenier à ſel & Recette d'Amay-le-Duc, a 510 babitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à l'entrée de l'Auxois, à einq lieuës d'Autun, deux lieuës d'Arnay, & à trois lieuës de Saulieu. Il y a des bois & des montagnes. Le Prieur des Bordes eſt collateur de la Curé.

VANLAY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Floreotin, a 400 habitans.

VANMOISE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 110 habitans.

VANNAIRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 69 habitans. C'eſt un Village dépendant de Chaumont-le-Bois. Il eſt ſitué au pied de deux montagnes. La riviere de Seine paſſe à un demi quart de lieuë. C'eſt un grand chemin, & le paſſage ordinaire en hyver. C'eſt païs de montagnes & vallons. Il y a de fort bonnes vignes.

VANNE, dans la Franche-Comté, Parlement & Iotendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 140 habitans.

VANNE, Riviere, dans la Provence, qui ſortant de la montagne de Sainte Baume, vient arroſer le territoire de Marſeille,

VANNES, dans l'Orleanmois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Inteodance & Election d'Orleans, a 326 habitans.

VANNES, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troves, a 179 habitans.

VANNES, Riviere, dans le Diocèſe de Sens. Elle ſeroit beaucoup plus utile ſi elle pouvoit porter batteaux: on a entrepris de la rendre navigable en 1639. mais l'on trouva que le terrain de ſon lit eſt mouvant. Elle ſe jette dans l'Yonne, un peu au-deſſus de Sens.

VANNOZ, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 140 habitans.

VANNY Angny ſous Grimont, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 188 habitans.

VANOS & Voccance, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1046 habitans.

les VANS, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 1578 habitans.

VANTAVON, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 514 habitans.

VANTOUX, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 158 habitans.

VANTOUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage, & Recette de Gray, a 129 habitans.

VANTOUX, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Inteodance, Bailliage & Recette de Dijon, a 122 habitans.

la VANTROUZE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 185 habitans.

VANVEY, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 445 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur la riviere d'Ourſe; il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoit, dédié à S. Barthelemy. C'eſt auſſi une Châtellenie Royale.

VANVILLE, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 123 habitans.

VANVRES, *Vinve*, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 825 habitans. Ce lieu eſt à une lieuë au midi de Paris, c'eſt celui des environs où l'on fait le meilleur beure, qui eſt fort eſtimé; & l'on dérive ſon nom de *Venna*, ou *Benna*, qui en vieux françois, ſignifioit pêche, parce qu'il n'étoit habité que de Pêcheurs de la riviere de Seine. M. le Duc y a une fort belle Maiſon, qui appartenoit ci-devant à M. de Montargis.

VANZAC, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 606 habitans.

VANZAY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 348 habitans.

VAOUR, *Vaurum*, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 300 habitans.

la VAQUERESSE, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 530 habitans.

VAQUEVILLE, *Epiſcopi Villa*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Vic, a 1560 habitans. Le Hameau de Venay dépend de cette Paroiſſe.

L'Evêque de Metz eſt Seigneur de Vaqueville. Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de l'Invention de S. Eſtienne.

VAQUIERE, *Caſtrum de Vaqueris*, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Taraſcon, a 110 habitans.

VAQUOIRE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 106 habitans.

VAR, *Varus*, petit Fleuve, qui prend ſa ſource dans les Alpes, traverſe une partie des dépendances du Comté de Nice, qui eſt au Duc de Savoye, paſſe par Entrevaux auprès de Glandeves, & vient vers ſon embouchure ſéparer le Comté de Nice de la Provence, & ſe jetter dans la Méditerranée, à une demie lieuë à l'occident de Nice.

le VAR, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 518 habitans.

VARADES, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 516 habitans.

VARAGES, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 414 habitans.

VARAGNE & Monceville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 230 habitans.

VARAIGNES, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 915 habitans.

VARAMBON, Bourg, dans la Breſſe, Gouvernance de Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Breſſe, a 148 habitans. Ce petit Bourg eſt ſitué près de l'Ain; il y a une Egliſe Collegiale dédiée à Notre-Dame. Sa Paroiſſe eſt une Annexe de Priay; il y a un Hôpital; ſa Juſtice reſſortit au Bailliage de Bourg. C'eſt le Chef-lieu d'un Mandement, & une Communauté qui dépure aux Aſſemblées de la Breſſe.

VARANGES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 148 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois lieuës de Dijon, dans un lieu plat, & ſouvent inondé d'eaux. La riviere d'Ouche paſſe le long du Village.

VARANGUEBEC, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 950 habitans.

VARANNES, Château, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 295 habitans.

VARAS, ou S. Paul de Varas, Bourg & Comté, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Bourg en Breſſe. Cette Communauté dépure aux Aſſemblées de Breſſe. C'eſt un Chef-lieu d'un Mandement.

VARAVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 312 habitans.

VARCES, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 516 habitans.

la VARDAIX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 411 habitans.

VARDES, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Gifors, a 145 habitans. M. le Comte de la Marx en eſt Seigneur.

VARDES, Terre du Diocèſe de Roüen, Election de Lions, à une lieuë de Gournay, avec titre de Marquiſat, qui appartenoit à la Maiſon du Bec-Creſpin, dont l'heritiere épouſa M. le Duc de Rohan en 1678.

VAREILLE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 630 habitans.

VAREILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 210 habitans.

la VAREILLE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, & Recette de Semur en Brionnois, a 276 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont dépendent les Fiefs de la Bazolle, de Montperroux, & d'Amaze. Elle eſt ſituée partie en païs plat & vallon, & partie en collines. Il y a des bois taillis.

la VAREILLE, dans la Marche, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 140 habitans.

la VAREILLE Laſchaux, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 69 habitans.

la VAREILLE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Mâcon, Grenier à ſel de la Clayette, & Recette de Semur en Brionnois, a 210 habitans. Ce lieu eſt ſitué partie en païs plat & vallon, & partie en collines.

les VAREILLES, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 210 habitans.

VAREN, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 1860 habitans. Il y a un Chapitre compoſé d'un Doyen, d'un Sacriſtain, & de douze Chanoines; les Chanoines n'ont que cent quatre-vingt dix livres de revenu; le Sacriſtain a trois cens livres, & le Doyen mille livres.

la VARENE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 56 habitans.

la VARENE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 169 habitans.

VARENGEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 869 habitans. M. de Nemours en eſt Seigneur.

VARENGEVILLE, Terre & Château au Païs de Caux, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 420 habitans. Il y a deux Paroiſſes: S. Pierre & Notre-Dame. Ce lieu qui eſt à une lieuë de Duclair, appartient à M. le Maréchal Duc de Villars.

VARENGIEN eſt un Bois engagé, & contenant trois cens quatre-vingt treize arpens. Il dépend de la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Valogne, département de Caën en Normandie.

VARENGUEBEC, dans la Normandie, Intendance de Roüen, Election de Carentan, Bourg & ancienne Baronie appartenant à M. le Marquis de Rotelin, dont la haute-Juſtice porte ſes appellations au Parlement.

VARENGUEBEC, dans la Normandie a

Diocèſe de Coutances. C'eſt un Marquiſat, dont pluſieurs Paroiſſes relevent. Il y a un Bailly qui connoit des procès de ces Paroiſſes. Il y a un ancien Château, & le bois de Limor qui eſt très-grand. Le Prieuré de S. Michel du Boſc eſt en partie dans cette Paroiſſe. Il y a bien des landayes, & elle n'eſt ſéparée que par le marais de S. Sauveur qui la borde.

la VARENNE, *Varenia*, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1133 habitans.

la VARENNE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 389 habitans.

VARENNE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 330 habitans.

VARENNE, Fief, dans la Paroiſſe de Quincy en Beaujollois. Il eſt poſſedé par la Maiſon de Nagu.

VARENNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 385 habitans. La ſituation en eſt belle; la Saone paſſe auprès. Il y a un grand chemin qui tend de Chalon à Lion. C'eſt un petit vignoble.

VARENNE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une grande plaine; il eſt de la Paroiſſe de Ruffey; il y paſſe une petite Riviere avec un Pont; elle vient de la Boye de Serrigny. Il y a peu de vignes. C'eſt un petit paſſage.

VARENNE le Grand, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 840 habitans.

la VARENNE Saint Maur, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 77 habitans. Ce lieu a donné le nom à la plaine des environs, & l'a pris lui-même, de ce que c'eſt l'endroit où nos Rois prenoient autrefois le plaiſir de la chaſſe.

VARENNES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement & Intendance de Paris, Bailliage & Recette de Maeon, Grenier à ſel de la Clayette, a 156 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur de petites montagnes, éloignées des Villes. Il y a une petite riviere, nommée Cernin, qui ſe déborde ſouvent par les eaux qui découlent des montagnes. Cette Paroiſſe eſt compoſée du hameau de Varennes proche l'Egliſe, & Vaua-la-Montagne, les Gallines, les Thuillenes & les Noyers en dépendent.

VARENNES Saint Sauveur, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Louhans, Recette de Saint Laurent, a 446 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée entre la riviere de Soulevan & des terres de bruyeres & des bois. C'eſt païs plein & de Forêts; Tageat, Cervillas & la Graniere en dépendent. Il y a le pont de Varignoles & de Montjuan ſur la Riviere.

VARENNES, Ville, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 490 habitans. Cette Ville qui a une Juſtice Royale, reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de Moulins, eſt ſituée près de l'Allier, aux frontiers de la baſſe-Auvergne, à cinq lieuës au-deſſus & au midi de Moulins. Elle étoit autrefois plus conſiderable.

les VARENNES, Contrée de la Touraine, ſituée le long de la Loire. Ce ſont des terres ſablonneuſes toujours en labour, qui raportent toutes ſortes de legumes & de grains.

VARENNES, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 590 habitans.

VARENNES, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 312 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

VARENNES, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 928 habitans. C'eſt un Prieuré conſiderable; il joüit de ſix mille livres de rente. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Jean gouls, qui avoit été Connêtable de France, c'eſt ſa Patne. C'a été lui qui a fondé l'Egliſe pour ſervir de Paroiſſe à ce lieu. Ce Prieuré dépend de l'Abbaye de Moleſme. Il fut fondé vers l'an 1084. par Renier. Il eſt à quatre lieuës de Langres, aux frontieres de la Bourgogne.

VARENNES, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 565 habitans.

VARENNES, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 520 habitans.

VARENNES, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 169 habitans.

VARENNES, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité, a 360 habitans. La Cure qui vaut cinq cens livres, eſt à la nomination du Prieur de la Charité ſur Loire. M. Bernot, Seigneur de ce lieu, a ſon Château, qui eſt des plus anciens du Royaume & d'une conſtruction ſinguliere de bâtiment. On voit dans cette Paroiſſe une Chapelle, dite de Saint Silvain, dont l'ancienneté du bâtiment fait croire que c'étoit un Monaſtere, comme Saint Aunaire, Evêque d'Auxerre, le raporte en 580. *Monaſterium quod dicitur Varennia.* Il y a dans le territoire des mines de fer.

VARENNES, Prieuré, dans le Diocèſe de Meaux de trois cens livres.

VARENNES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Macon, a 400 habitans. Les rivieres de Groſne & de Saone y paſſent. Il y a un pont ruiné. C'eſt un paſſage de Macon à Linn. Il y a peu de Vignes.

VARENNES de Reüillon, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 146 habitans. C'eſt une Paroiſſe compoſée de pluſieurs hameaux & dépendances. Il y a pour Fiefs le Château du Pont à Mailly, & la Tour de la Moitié de Reüillon. Ils ſont ſitués dans la Paroiſſe. Il y a deux collectes dans cette Paroiſſe, l'une de Brionnois, l'autre du Charolois. Ceux de la côte du Brionnois ſont du Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur; ceux de la côte de Charollois ſont du Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Paray. Tous ces lieux ſont ſitués ſur la riviere de Loire, ſur une ancienne éminence; la riviere de l'Arconce en eſt proche auſſi. Il n'y a d'autre pont que celui de l'Eſchenon ſur la Loire. C'eſt un vignoble. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VARENNES, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Charité ſur Loire, a 328 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, qui fait l'article ſuivant.

VARENNES, *Abbatia Varennarum*, Abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, Fille de Vauluiſant. Elle eſt ſituée dans la Paroiſſe de Fougerolles en Berry, Diocèſe de Bourges, à deux lieuës de la Châtre, dans l'Archiprêtré de Cluys, entre Meneſtou ſur Nahon, & Valençay, à douze lieuës de Bourges. Elle a été fondée des libéralités de Gui de Chauvigny, ſelon quelques-uns l'an 1148. ſelon d'autres l'an 1155. ou 1162. Ebon de Deols, *Ebo de Dolis*, en jetta les premiers fondemens. Les Seigneurs de Cluys ne le ſouffrant qu'avec peine, Henri Roi d'Angleterre ôta la premiere pierre du fondement, puis la remit, & voulut en être le Fondateur & le Gardien ou Conſervateur. Elle retenoit pour ſes principaux Bienfaiteurs les Seigneurs de Deols & de Cluys. On y compte juſqu'eo 1708. vingt-quatre Abbés.

VARENNES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 183 habitans.

VARENNES-Boureau, Bourg, dans le Maine, Diocèſe d'Angets, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 146 habitans.

VARENNES en Brionnois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlemeot de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage de Macon, Grenier à ſel de la Clayette, Recette de Semur en Brionnois, a 159 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans des bois. Le hameau des Hayes, ſitué proche de la riviere de l'Arconce, eſt dépendant de cette Paroiſſe.

VARENNES & Hierville, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amieos, Election de Doulens, a 408 habitans.

VARENNES & Jarcy, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Iotendance & Electioo de Paris, a 123 habitans.

VARENNES lez Nevers, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 630 habitans. C'eſt une Paroiſſe à une lieuë dë Nevers en plaine; c'eſt terres à froment & à ſeigle, quantité de vignes qui produiſent d'aſſez bon vin, peu de pacages, de ſoins & de bois. M. l'Evêque de Nevers en eſt Seigneur.

VARENNES Pontoiſe, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyoo, a 272 habitans.

VARENNES ſous Doüé, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 296 habitans.

VARENNES ſous Montcenis, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 340 habitans.

VARENNES ſur le Doox, dépendance de la Paroiſſe de Charette, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Greniet à ſel de Seure, Recette d'Auxonne, a 140 habitans. Ce lieu eſt ſitué au-delà du Doux, à deux lieuës & demi de Seure & à trois de Verdun. Le Doux paſſe près du Village. Il y a quelques vignes.

VARENNES, ſur Teſches, dans le Bourboonois, Diocèſe de Clermoot, Parlement de Paris, Intendance & Electioo de Moulins, a 430 habitans. C'eſt une Paroiſſe à huit lieuës de Moulins & trois lieuës de la Loire; païs de monticules; les terres ſont deux tiers à froment, un tiers douces à avoine & ſeigle de bon raport; les foins aſſez abondans, les pacages ſerrés, un profit des belliaux aſſez bon; peu de vignes. M. d'Aolezy en eſt Seigneur. De ce lieu dépend la Motte-Vallier.

VARES, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 275 habitans.

VARESIA & Aſniere, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 30 habitans.

VARETS, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Electioo de Brives, a 1380 habitans.

VAREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Courances Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Electioo de Carentan, a 770 habitans. Il y a deux Paroiſſes, l'une ſous le vocable de Saint Germain, & l'autre ſous celui de Saint Martin.

VAREY, Baronie, dans le Bugey, Gouvernement de Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bellay, a 410 habitans. Ce lieu députe aux Aſſemblées de Bugey.

VARHEM, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegatioo de Bergues, a 770 habitans.

VARILHES, Ville, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette de Foix, a 1590 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur l'Ariege avec un ancien Château entre Pamiers & Foix. Il y a un Bailliage.

VARIMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 35 habitans.

VARINPARE' ou Varinpré, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Electioo d'Eu, a 68 habitans. M. l'Abbé de Foucatmont en eſt Seigneur.

VARISCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Patis, Intendaoce de Soiſſons, Election de Laon, a 78 habitans.

VARIVILLE, Prieuré de filles, Ordre de Fontevrault, dans le Diocèſe de Beauvais; il vaut douze mille livres.

VARIZE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 430 habitans.

VARNECOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Patis, Intendance de Châlons, Election de Rhetel, a 137 habitans.

VARNEVILLE aux Gréez, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 300 habitans. Le Seigoeur en prend le nom.

VARNIEU, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 433 habitans.

VARNONFAY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 422 habitans.

VAROIS, dans la Bourgogoe, Diocèſe de Langres

Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage Greoier à ſel & Recette de Dijon, a 74 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plat païs fort agréable, à une petite lieuë & demi de Dijon. Il y a un petit ruiſſeau qui s'appelle la Bonde. Vatroy eſt un Secours de la Paroiſſe d'Orgeux. La tente du bois de Varroy & la Grange de Barbeſſey en dépendent.

VAROUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 368 habitans. Cette Paroiſſe eſt proche la Met.

VARRAINS, Bourg, dans l'Anjou, Gouvernement de Saumurois, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 590 habitans.

VARREDDES, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlemeot & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 1135 habitans.

VARRY, dans la Normandie, Dioeèſe de Seez, Parlement de Roüen Intendaoce d'Alençon, Electioo d'Argentan, o 250 habitans.

VARS, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Electron de S. Jeao d'Angely, a 1360 habitans.

VARS, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 448 habitans.

VARS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Inteodance de Grenoble, Election de Gap, a habitans.

VARS les Teuilly, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 303 habitans.

VARVANNES, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 328 habitans. M. de Saint Amand en eſt Seigneur.

VARZAY, Boutg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 680 habitans.

VARZY, Bourg, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Recette de Clamecy, a 2038 habitans.

VAS

VASATES, Peuples de la troiſiéme Aquitaine, qui occupoient le terrain qui forme à preſent le Diocèſe de Bazas; leur ville Capitale étoit nommée *Coſſio*, qui eſt à preſent Bazas.

VASCEUIL, dans la Normaodie, Diocèſe Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 260 habitans. Les Coſſeigneurs ſont, le Roi & le Chapitre d'Ecnüis,

VASLONGNES, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance & Election de Caën, a 196 habitans.

VASLON, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 1060 habitans.

VASSAN, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlemeot de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 375 habitans.

VASSE', Marquiſat, près Sillé-le-Guillaume, & de l'Abbaye d'Evron, dans le Maine, érigé en faveur de Henry-François Grognet Baron de la Rochemabile. Sa Juriſdiction s'étend ſur quatre Paroiſſes.

VASSEL, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont a 296 habitans.

VASSELAY, ſur la riviere de Moulon, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Boutges, a 463 habitans. Ce lieu appartient à l'Abbaye de S. Sulpice de Bourges, à qui il fut reſtitué en 983. & nomme à la Cute, qui vaut trois cens livres. L'oo trouve dans le diſtric de cette Paroiſſe le Château de Puy-Valée, qui eſt ſitué ſur une colline agréablé, dont les vûës ſont des plus belles de la Province. Le Roi eſt Seigneur de ce lieu, dont le commerce conſiſte en vin.

VASSELIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 516 habitans.

le Bourg de VASSELONNE, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Cooſeil Souverain d'Alſace Bailliage de Vaſſelonne, a 1118 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au pied d'une montagne, au bord de la riviere de Muſſick; il eſt commandé par un Château qui eſt ſur la croupe de la montagne; il s'y tient un marché conſiderable toutes les ſemaines.

VASSENY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Patis, Intendance & Election de Soiſſons, a 412 habitans.

VASSI, *Vaſſiacus*, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election & Bailliage de Chaumont, a 460 habitans. Elle eſt Siége d'une Prevôté & d'une Châtellenie Royale, d'un grand Reſſort, d'uo Grenier à ſel & d'une Maltriſe Particuliete. Les Hameaux de Pontvarin, de la Grange-au-Rupt, & le Prieuré des Hermites, ſont de la collecte de cette Ville. C'eſt un lieu fort ancien, qui étoit du Domaine Royal dès le milieu du Septiéme Siecle, ſous le regne de Clovis II. Son Siege Royal avoit un grand Reſſort, lorſqu'Henri II. en a ſéparé Joinville avec quarante Villages, pour en gratifier le Duc de Guiſe; c'eſt à l'occaſion du maſſacte imprévû des Calviniſtes, arrivé dans cette Ville, au paſſage du Duc de Guiſe, que les Guerres Civiles de la Religion ont commencé en France; c'eſt un Gouvernement ſimple. Cette Ville eſt ſituée ſur la Blaiſe; il y a un Conveot de Capucins Hibernois, un Hôpital, une Maiſon de Dame Regeote, & une Maoufacture de droguets.

VASSIAC ſous Mouguion, Boutg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlemenr de Bordeaux, Intendance de la Rocbelle, Election de Saintes, a 865 habitans.

VASSIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendaoce de Grenoble, Election de Montelimart, a 414 habitans.

VASSOGNE, dans la Picatdie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſoos, Election de Laon, a 228 habitans.

VASSONVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Patlement, Intendance & Election de Rouen, a 328 habitans. M. de Varneville en eſt Seigneur.

VASSY, Bourg & Baronie, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 2560 habitans. Il y a Juriſdiction, Matché & pluſieurs foires. Cette Seigneurie appartient à M. de Marguerie.

VASSY lez Avalon, dépendance de la Paroiſſe d'Etaut-le-Bas, dans la Bourgngne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Greniet

à ſel & Recetté d'Avalon, a 100 habitans. Sa ſituation eſt ſur une petite colline. C'eſt le grand chemin d'Auxerre à Chalon. Il y a environ deux cens ouvrées de vignes. Les Chanoines du Chapitre d'Avalon ſont Collateurs de la Cure. Il y a une Abbaye au lieu de Marcilly-lez-Avalon, appellée Notre-Dame de Bon-Repos, de l'Ordre de S. Bernard. Le revenu eſt d'environ mille livres. Le Roi en eſt Collateur.

VASSY la Piſy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 215 habitans.

VASSY, ſous Piſy, de la Paroiſſe de Piſy, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Iotendance de Dijon, Bailliage & Greoier à ſel de Montbarr, a 510 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un côteau; c'eſt païs partie de bois; il y a trois cens ouvrées de vignes.

VASTEVILLE, *Vaſtavilla*, dans la Normandie Occidentale, Diocèſe de Coutances, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 628 habitans. Cette Paroiſſe appartient à M. de Goonerville, qui en eſt Seigneur. La Cure releve de S. Sauveur.

les VASTRES, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootpellier, Recette de Viviers, a 700 habitans.

la VASTRIE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 809 habitans.

VAT

VATAN, *Vaſtinum*, Ville, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 1070 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans une belle plaine, que l'on appelle la Champagne du Berry, à trois lieuës d'Iſſoudun, & autant de Levreux. Sa Juſtice reſſortit au Bailliage de Blois. Il y a une Collegiale dédiée à S. Lauriau, Archevêque de Seville. Son Chapitre eſt compoſé de vingt Canonicats; il a été fondé par Guy de Châtillon, premier du nom, Comte de Blois. Elle étoit autrefois du Reſſort d'Iſſoudun. Cette Terre a été donnée à la Saiore Chapelle de Bourges, par Jean de Berry, en 1404. Cette Ville eſt à l'entrée d'une grande plaine, à qui elle donne le nom. C'eſt une Châtellenie d'une grande étenduë; elle appartenoit autrefois aux Seigneurs d'Iſſoudun, d'où elle a paſſé dans les Maiſons de Culan, de S. Palais, du Puy; & eo deroier iieu dans la Maiſon d'Aubry.

S. Laurent de VATAN, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 380 habitans.

VATIERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendaoce de Roüen, Election de Neuchâtel, a 193 habitans. M. de Vieubourg en eſt Seigneur.

VATILIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance Grenoble, Election de Romans, a 460 habitans.

VATIMENIL, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Iorendance de Rouen, Election de Giſors, a 260 habitans. M. Thierror en eſt Seigneur.

VATIMENIL, *Valthimaniale*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, a 410 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Flin, qui eſt du Duché de Lorraine. L'Evêque de Metz en eſt Seigneur. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte.

VATROS, Juſtice Royale, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 350 habitans.

VATRY, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 209 habitans.

VATTECRIT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Iotendance de Roüen, Election de Caudebec, a 90 habitans. Meſſieurs de Fécamp en ſont Seigneurs.

VATTETOT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 442 habitans. M. de Courchamp en eſt Seigneur.

VATTETOT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 585 habitans. C'eſt à l'Abbaye de Corneville.

VATTEVILLE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 152 habitans.

VATTEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 1228 habitans.

VATTEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 322 habitans. M. d'Harcourt en eſt Seigneur.

VAU

VAUBECOURT, Comté, ſitué entre les Villes de Sainte Manehould & de Bar. Il eſt mouvant du Duché de Bar, & fut érigé en Comté par Louis XIII. en 1637. en faveur de Jean de Nettancourt, Maréchal de Camp, & depuis Lieutenant General. Cette Terre vaut ſept mille livres de rente.

VAUBLANC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Reooes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 510 habitans. Il y a des forges à fer.

VAUBON, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 168 habitans.

VAUBUIN, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 295 habitans.

VAUCE', dans la Normandie, Diocèſe du Mans, Parlement de Roüeo, Intendance d'Alençon, Election de Domfroot, a 1769 habitans.

VAUCE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 2725 habitans.

VAUCE', dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 410 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Val-des-Choux.

VAUCELAS, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 82a habitans

VAUCELLES, *Vallis-Cella*, dans le Cambreſis, Gnuuemement Militaire de la France, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 615 habitans. Il y a une célébre Abbaye de l'Ordre de Citeaux, ſituée dans le Cambreſis, à deux lieuës au Midi de Cambray. Elle a été foodée en

1132. ſous les ſoins de S. Bernard. Quoiqu'elle ſoit unie à la Manſe Epiſcopale de Cambray, il y a un Abbé Regulier. Elle vaut en tout quarante mille livres.

VAUCELLES, Abbaye d'hommes, Ordre de Saint Benoit, dans la Provence, Diocèſe d'Apt.

VAUCELLES, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 260 habitans.

VAUCELLES, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Sniſſons, Electinn de Laon, a 192 habitans.

VAUCHAMPS, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 200 habitans.

VAUCHAMPS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 56 habitans.

VAUCHASSIS, Bourg, dans la Champagne, Dioeèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlnns, Election de Troyes, a 545 habitans.

VAUCHELLE lez Authie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electiou de Doullens, a 267 habitans.

VAUCHELLES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendanee d'Amiens, Election d'Abbeville, a 205 habitans.

VAUCHELLES, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 200 habitans.

VAUCHELLES, dans la Picatdie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electinn Doullens, a 106 habitans.

VAUCHELLESle Queſnny, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens Parlement de Paris, Inrendance d'Amiens, Election de Doullens, a 268 babitans.

VAUCHINON, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijnn, Bailliage & Recette de Beaune, a 122 habitans.

VAUCHINON, de la Paroiſſe de Nolay, dans la Bourgngne, Diocèſe d'Autun, Parlement Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à Sel & Recettede Beaune, a 410 babitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux mnntagnes.

VAUCHONVILLIERS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Cbalons, Election de Barſuraube, a 246 habitans.

VAUCHOUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, de Beſançnn, Bailliage & Recette de Veforel, a 86 babitans.

VAUCHRETIEN, dans l'Anjnu, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tour, Election d'Angers, 760 habitans.

VAUCHRETIEN, *voyez* Valchrêtien.

VAUCIENNE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Electinn de Creſpy, a 400 habitans.

VAUCIENNE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 223 babitans.

VAUCLAIRE, *Vallis Clara*, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Electinn de Laon, a 123 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, Congægatinn de Clerveaux, ſituée à trois lieuës de Laon, elle a été fondée en 1134. par l'Evêque de Laon & le Comte de Roucy; l'Abbaye eſt reguliére, & l'on y a conſervé l'étroite obſervance; cette Maiſon a ſeize mille livres de revenu, dnnt huit mille livres à l'Abbé.

VAUCLAUSE, *Caſtrum de valle clauſa*, dans la Provence, Diocèſe de Sercez Parlement Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 40 babitans.

VAUCLER ou Vauclair, *Vallis clara*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, fille de Clervaux. Elle a reçû la reforme, elle a été fondée le dix des Calendes de Janviet 1134. dans la Picardie, à trois lieuës & au Diocèſe de Laon, par Barthelemy Archevêque de cette Ville, nn ſelon, d'autres, pat un Comte de Rouſſy de ce tems-là. Elle vaut par an à l'Abbé, neuf mille livres environ.

VAUCLERC, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 106 habitans.

VAUCLOIX, dans le Nivernois, Diocéſe de Nevers Parlement Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 249 habitans.

VAUCLOIX, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers Parlement de Paris, Intendance de Mnulins, Election Château-Chinois, a 20 habitans.

VAUCLUSE, dans la Franche-Conté, Diocèſe Parlement Intendance de Beſançon, Bailliage & Reeette de la terre St. Claude, a 46 babitans.

VAUCLUSE, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Baume, a 100 habitans.

VAUCLUSE, *Vallis clauſa*, Prieuré d'hommes, Ordre de St. Benoit, Congregatinn de Cluny, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon; il eſt pour ſix Religieux, le Prieur y compris.

VAUCLUSE, *Vallis clauſa*, Fontaine dans le Comtac Veneſſin, elle donne naiſſance à la riviére de Forques, elle ſort d'un Antre ſort vaſte, avec une telle abondance d'eau, qu'elle porte tout près de-là de petits Bateaux, elle eſt celebre pour le ſejour qu'y a ſait autrefois le fameux Petrarque vers l'an 1300., ce celebre Pnëte n'a ceſſé pendant pluſieurs années, de chanter les delices qu'il goûtnit auprès de cette charmante fontaine dans ſes lettres tendres qu'il a compoſé en l'honneut de la belle Laure; l'on voit encore les ruines de ſa maiſnn tout auprès de cette fontaine.

VAUCLUSOTTE, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Baume, a 122 habitans.

VAUCONCOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement Inrendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 365 habitans.

VAUCONGRIN, dans la Nnrmandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rnüen, Intendance & Election de Caën, a 69 habitans.

VAUCOULEURS, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, commpoſée de vingt-cinq Paroiſſes & ſix Annexes, d'une Prevôté Royale reſſnrtiſſante au Bailliage de Chaumont en Baſſigny, enclavée dans la Lorraine; cette Ville eſt ſituée ſur la Meuſe à trois lieuës à l'Occident de Toul; elle étoit autrefnis de la Lnrraine, & depuis elle a été reünie à la Champagne; c'eſt l'endroit où les Empereurs & Rois de France avoiens coûtume de

s'aboucher. C'eſt à Vaucouleurs que Jeanne d'Arque, dite la Pucelle d'Orleans ſe vint preſenter à Robert de Baudricourt pour s'offrir à chaſſer les Anglois de devant Orleans. Elle étoit de dom Remy la Pucelle, qui eſt dans le voiſinage de Vaucouleurs. La Ville & la Prevôté de Vaucouleurs ſont affranchies de tailles, de gabelles & de toutes autres impoſitions; près de Vaucouleurs l'on voit encore les bornes que l'Empereur Henry II. & le Roi de France firent planter pour marquer les limites de leurs Etats. Il y a une Collegiale dont le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen & dix Chanoines qui ont trois cens cinquante livres chacun; ce Chapitre a été fondé par Geofroy de Joinville. Le Roi nomme au Doienné & à huit Canonicats; Philippe de Valois acquit cette Ville en 1335. de Jean de Joiuville en échange des Prevôtez de Soudron & de Villeſeneux, qui faiſoient alors partie de la Chatellenie de vertus, cette Ville eſt ſituée dans une belle valée, diverſifiée de belles fleurs de differentes couleurs, dont l'on veut tirer l'étimologie du nom de cette Ville, comme qui diroit *Vallis colorum*, vallée des couleurs; il y a encore un Prieuré dédié à S. Tibaut qui vaut mille deux cens livres, il a été fondé par le même Geofroy de Joinville. Il y a un Convent de Religieux du Tierce-Ordre de S. François, & un Monaſtere d'annonciade. Il y a dans le diſtric de ſa Paroiſſe la Barronnie & le Château de Honbervaux & les lieux de Beniqueville, ſept fond, & la Voivre.

VAUCOULMAIN, dans le Bourbonois, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 70 habitans. C'eſt une Paroiſſe à deux lieuës de Moulins, même diſtance de l'Alliers en plaine; c'eſt terres legeres à ſeigle, d'un produit mediocre, les foins abondans, les Pacages étendus en buiſſons & bruyeres, le tout peu graſſif, un profit aſſez bon par la vente de quelques vaches qui s'y engraiſſent, pluſieurs bois taillis, quelques étangs; M. le Duc en eſt Seigneur.

VAUCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 30 habitans.

VAUCOURT, dans le païs Meſſin, Diocèſe Parlement Intendance & Recette de Merz, a 74 habitans.

VAUCOURTOIS, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement Intendance de Paris, Election de Meaux, a 146 habitans.

VAUCREMONT, dans le païs Meſſin, Diocèſe Parlement Intendance & Recette de Metz, a 50 habitans. Ce lieu dépend de Ban de S. Pierre.

VAUCRESSON, dans l'Iſle de France, Diocèſe Parlement Intendance & Election de Paris, a 232 habitans.

la VAUDLEMET, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 56 habitans.

VAUDABLES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance du Riom, Election d'Iſſoire, a 928 habitans. *Voyez* Vaudables.

VAUDAN, bois de ſoixante & ſept arpens dans la Normandie, Maitriſe des Eaux & Forets d'Alençon.

VAUDANCOURT, dans la Normandie, Diocèſe Parlement Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 250 habitans. M. Aubourg Seigneur.

les VAUDATIONS, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornaus, a 574 habitans.

la VAUDANGIER, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 75 habitans.

VAUDEBARRIERE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charòlles, a 214 habitans.

le VAUDELNAY, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Touts, a 1640 habitans.

VAUDELOGES, dans la Normandie Diocèſe de Sées, Parlement de Roüen Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 228 habitans.

VAUDENESSE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 818 habitans.

VAUDES, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons Election de Troyes, a 254 habitans.

VAUDESSON, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 410 habitans.

VAUDEVIN, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 390 habitans.

VAUDEVILLE, *Vaude-Villa*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 200 habitans. L'Abbé de Clervaux eſt Patron de la Cure, dont l'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre.

VAUDEVIRE, petit lieu ſitué près de la ville de Vire, dans le païs de Bocage, c'eſt où l'on a commencé ces chanſons populaires, qui de-là ont pris le nom de Vaudevire, & par corruption Vaudeville.

VAUDEUVRES, Terre dans l'Election du Bar-ſur-Aube, poſſedée par la Maiſon de Megrigny.

VAUDEURS, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 708 habitans.

VAUDEY, dans la Franche-Comté Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 110 habitans.

VAUDEZINCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rhetel, a 232 habitans.

VAUDHERLANT, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Inten-dance & Election du Paris, a 198 habitans.

la VAUDIEU, dans l'Auvergne, Dioeèſn de S. Flour Parlement de Paris, Intendance du Riom, Election de Brionde, a 635 habitans.

VAUDIEU ou la Valdieu, *Vallis-Dei Abbatia*, Abbaye d'hommes, ordre de Premontrés, elle eſt élective & reguliére; elle eſt ſituée dans la Champagne au Diocèſe de Reims, à treize lieuës de Charleville, & à une petite lieuë de Château-Renaud, entre Sembre & Meuſe, à leur confluant, elle vaut par an à l'Abbé douze mille livres.

le VAUDIEU, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de le Blanc, a 130 habitans.

le VAUDJOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage

Bailliage & Recette de Poligny, a 69 habitans. C'eſt une Collecte dont la Paroiſſe eſt de l'Election de Vezelay, Intendance de Paris; les terres ne produiſent que du ſeigle & de l'avoine, & les habitans n'ont d'autre commerce que la nourriture des beſtiaux. M. le Duc de Nevers eſt Seigneur de ce lieu.

VAUDONCOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 60 habitans.

VAUDONCOURT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 142 habitans.

VAUDOY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 350 habitans.

VAUDRAGON, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 489 habitans.

VAUDREVANGE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 46 habitans. C'étoit autrefois une Ville fort conſiderable, & le Chef-lieu du Bailliage Allemand; mais elle a tellement ſouffert dans les guerres de Lorraine depuis 1631. que ce n'eſt plus qu'un amas de mazures qui a été cedé à la France par le Traité de 1718. Ses habitans ſe ſont preſque tous retirez à Saarloüis, qui n'en eſt éloigné que d'un quart de lieuë.

VAUDREUIL, ou S. Cyr du Vaudreüil, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Electioo du Pont de-l'Arche, a 610 habitans. Ce lieu eſt entre Louviers & Pont-de-l'Arche. Il y a les Egliſes de Notre-Dame & de S. Cyr, un Château, une haute-Juſtice. Il y avoit autrefois une Maiſon Royale.

VAUDREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 168 habitans. Ce lieu eſt une petite Paroiſſe qui appartient au Seigneur qui en porte le nom. Il y a un petit Château où il y a pluſieurs Tours.

VAUDREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 42 habitans. M. de Nemours en eſt Seigneur.

VAUDREY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 430 habitans.

VAUDRICOURT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 315 habitans.

VAUDRICOURT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune, a 117 habitans.

VAUDRIMARE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 175 habitans. M. d'Oudemare en eſt Seigneur.

VAUDRIMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 312 habitans.

VAUDRIVILLERS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 40 habitans.

VAUDRIS-MESNIL, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 364 habitans.

VAUFREY, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain d'Alſace, Bailliage de Delle, a 42 habitans.

VAUGENCOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 68 habitans.

MONTS DE VAUGES, ou Vôges, *Mons Vangeſus*, c'eſt une chaîne de montagnes célebres, qui s'étendent depuis la partie méridionale de la Franche-Comté, fort avant dans la Lorraine & l'Alſace, ſur les confins de l'une & de l'autre. Il en eſt fait mention dans les Commentaires de Céſar, ſous le nom *Vogeſus*; on l'a appellé quelquefois *Vogaſus*. C'étoit dans le ſeptiéme ſiécle un vaſte déſert couvert de bois, & rempli de bêtes feroces, ce qui y attira alors pluſieurs Solitaires, qui ont donné dans la ſuite occaſion d'en défricher une grande partie. Ces montagnes donnent le nom à la partie méridionale de la Lorraine, que l'on appelle la Province de Vauges.

VAUGIEN, Château dans l'Hurepois, Gouvernement de l'Iſle de France. Il eſt ſitué dans un vallon près de Chevreuſe, & de l'Abbaye de Gif. Il eſt d'une architecture très-réguliere, le jardin eſt du deſſein de le Nautre; il y a un bois de haute-futaye, dont les arbres ſont très-hauts. Il y a auſſi pluſieurs étangs.

VAUGINOIS, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, Greniet à ſel de Montbard, a 78 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plaine. Il y paſſe ſeulement un petit ruiſſeau ſans nom, & qui ſe perd ſous un Moulin qu'il fait tourner. La Cure dépend du Meſpat de Villaine.

VAUGIRARD, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 522 habitans. Ce Village eſt ſitué près Paris; il n'eſt preſque rempli que de cabarets; il y a un concours extraordinaire de peuple, particulierement le jour de S. Lambert Patron dudit lieu. Ce Village a pris ſon nom de Girard de Meret, Abbé de S. Germain des Prez, qui vivoit en 1266.

VAUGNERAY, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 830 habitans.

VAUGOGNE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 240 habitans.

VAUGRAIN, Abbaye. *Voyez* Valmagne.

VAUGRINEUSE, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 358 habitans.

VAUGRIS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Electioo de Vienne, a 51 habitans.

VAUHALANT & Limars, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 205 habitans.

la VAUJALADE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 42 habitans.

VAUJOUR, *Vallis Gaudii*, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Beaugé, a 510 habitans. Ce lieu eſt à dix lieuës à l'orient de Saumur, aux frontieres de la Touraine; il a été érigé en Duché par Louis XIV. en faveur de Mademoiſelle de la Valliere en 1667. Cette terre s'appelloit autrefois la Baronie de Château-Vaujour; c'eſt à preſent Madame la Princeſſe de Conty, premiere Douairiere,

qui en joüit. Cette terre eſt ſituée dans la Paroiſſe de Château, & dans l'Election de Beaugé. C'eſt un beau païs de Chaſſe.

VAUJOURS & Montauban, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 372 habitans.

VAU-LA-DOUCE, *Vallis Dulcis Abbatia*, Abbaye d'hommes Ordre de Cîteaux, fille de Claire-Fontaine; elle eſt réguliere & réformée. Elle eſt ſituée dans le Baſſigny, Diocèſe de Langres, Doyenné de Pierre-Fitte. Elle a été fondée le 16. des Calendes d'Août 1168. par Manaſſés Doyen de Langres, & vaut en tout environ trois à quatre mille livres par an.

VAULDRY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 745 habitans.

VAULENT, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble; Election de Montelimart, a 210 habitans.

VAULRENARD, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 750 habitans.

VAULSERRE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 510 habitans.

la VAULT, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 65 habitans. C'eſt une Paroiſſe à une lieuë de Montluçon, ſituée ſur des côteaux & rochers; terres à ſeigle, beaucoup de vignes d'un bon produit, & du vin aſſez bon. Il y a quelques cantons de bois taillis; la petite riviere de Cher y paſſe. M. le Duc en eſt Seigneur.

VAULT de Puis de Sacs, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Noyers, Recette d'Avallon, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un païs de montagnes & de vallons.

VAULUISANT, *Vallis-Lucens*, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris. Il y a une Abbaye qui fait l'article ſuivant.

VAULUISANT, *Vallis-Lucens*, ou *Vallis-Lucida*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, fille de Pruilly; on y a mis la réforme. Elle eſt ſituée dans la Champagne, à une demi lieuë de Villeneuve-l'Archevêque, dans le Senonois, au Diocèſe de Sens, & à ſix lieuës de Bray-ſur-Seine. Elle a été fondée le 5. des Calendes d'Octobre, de l'an 1129. ſelon d'autres 1127. par Artaldus premier Abbé de Pruilly, & dotée ſelon les apparences, par Urſelle Seigneur de Triangle. Elle vaut ſeize mille livres de rente.

VAULUISANT, ou Bouchet, Abbaye. *Voyez* Bouchet.

VAULX, Bourg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1035 habitans.

VAUMAIN, Prieuré, dans le Diocèſe de Sens. Il vaut ſix cens livres.

VAUMEIL & les Nobles, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 410 habitans.

VAUMERAY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 42 habitans.

VAUMOIN, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont & Magny, a 420 habitans.

VAUNAVEY le Bas, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 560 habitans.

VAUNAVEY le Haut, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 480 habitans.

VAUNAVEYS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 210 habitans.

VAUNE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 116 habitans.

VAUNOISE, ou S. Jacques de Vaunoiſe, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 192 habitans.

la VAUPALLIERE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 300 habitans. Le Seigneur en porte le nom.

VAUPILLON, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 710 habitans.

VAUREFROY, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 260 habitans.

VAUREILLES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 519 habitans.

VAURESAINE, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 83 habitans.

la VAURETTE, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 516 habitans.

VAUREY le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 650 habitans.

VAUREY le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 400 habitans.

VAUREZIS, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 380 habitans.

VAURIN, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 1636 habitans.

VAURIS, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 140 habitans.

VAUROGNE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 138 habitans.

VAUROUX, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 262 habitans.

le VAUROUY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 125 habitans. M. de Bernier en eſt Seigneur.

VAURY, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 300 habitans.

VAUSERY. *Voyez* Valſery.

VAUSSAY, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1260 habitans.

VAUSSEROUX, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 640 habitans.

VAUSSY, dans la Normandie, Diocèſe de

Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën à 100 habitans.

VAUTEBIS, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 574 habitans.

VAUTIERMONT, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 164 habitans.

VAUTORTE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 740 habitans.

VAUVENARGUE, *Caſtrum de Valle Veranicâ*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 538 habitans.

VAUVERT, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 1810 habitans.

VAUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Courances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 379 habitans. Il y a un petit Port de Mer. M. le Comte de Tourville en eſt Seigneur, & y a ſon Château.

VAUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Pont-l'Evêque, a 196 habitans. Les Chanoines de Clery en ſont Seigneurs.

VAUVILLE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 336 habitans.

VAUVILLERS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 272 habitans.

VAUVOY, de la Paroiſſe de Ciel, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seure, Recette d'Auxerre, a 416 habitans. C'eſt un Hameau ſitué à une lieuë de Verdun & à quatre de Chalon.

VAUVRAY ou Saint Etienne de Vauvray, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 276 habitans.

VAUVRAY ou Saint Pierre de Vauvray, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 236 habitans.

la VAUVRE de Ris, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 25 habitans. C'eſt une petite collecte à une lieuë de l'Allier, dépendante de la Paroiſſe de Buſſet, qui ne produit que du ſeigle & de l'avoine. M. le Comte de Buſſet en eſt Seigneur.

VAUVRY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 186 habitans.

VAUX, Bourg, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 1130 habitans.

VAUX, Bourg, dans l'Angoûmois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 574 habitans.

VAUX, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 490 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, fondée en 1075. Elle eſt dédiée à Saint Eſtienne; les Calviniſtes ont détruit preſque tout, l'Egliſe, le Monaſtere, & uſurpé les biens.

VAUX, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtelleraud, a 710 habitans.

VAUX, Terre, au Diocèſe de Siſteron, érigée en Marquiſat en 1652. en faveur du Sieur de Valavoir, depuis Lieutenant-General des Armées du Roi.

la VAUX, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 690 habitans.

VAUX, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 640 habitans.

VAUX, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 778 habitans.

VAUX. *Voyez* l'Hôpital de la Grand-Vaux.

VAUX, dépendance d'Aubigny, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 600 habitans.

VAUX, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 406 habitans.

VAUX, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 186 habitans.

VAUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 200 habitans.

VAUX, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 290 habitans.

VAUX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plein, à trois lieuës de Dijon. C'eſt Païs de forêts

VAUX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, Bailliage & Recette de Châtillon a 514 habitans. Ce lieu eſt ſitué, partie en vallon, partie en montagnes. Il y paſſe un petit ruiſſeau. Les Villages de cinq foſſés, Chenerailles & le hameau du Val de la Saule en dépendent. L'Abbé de Saint Seine eſt Collateur de la Cure.

VAUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Beſançon, a 156 habitans.

VAUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 116 habitans.

VAUX, dans la Touraine, dans la Paroiſſe de S. Chriſtophle.

VAUX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges. Election de Saint Amand, a 228 habitans.

VAUX, Bailliage & Prevôté Royale du reſſort de Nemours, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 182 habitns.

VAUX, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 133 habitans.

VAUX, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion. a 78 habitans.

VAUX ou Saint Jean Vaux, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election

de Grenoble, a 510 habitans.

VAUX-Apenil, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 408 habitans.

VAUX-Boizon, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 50 habitans.

VAUX-Bonés, *Vallis Bonesii*, Prieuré d'hommes, Ordre de S. Benoît, Congregation de Cluni, dans le Diocèſe de Grenoble. Il eſt pour ſept Religieux, y compris le Prieur.

VAUX-Bruant, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage d'Arc, Grenier à ſel de Châtillon, a 40 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe d'Arc. Il eſt ſitué ſur une montagne, attenant les bois & un Ruiſſeau. La riviere d'Augeon paſſe au bas de la montagne.

VAUX d'Aubigny, de la Paroiſſe d'Aubigny-la-Ronce, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 43 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne.

VAUX des Vignes, Abbaye. *Voyez* Val des Vignes.

VAUX de Barrieres, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 414 habitans. Les hameaux de Vaux, de Barier, Montot, Vauzelles, la Coulure & Bourier en dépendent. Charolles n'en eſt qu'à trois quarts de lieue. C'eſt païs de Colines & entouré de bois. L'Abbé de Cluni eſt Collateur de la Cure.

VAUX de Lugny, Valleux & Vermoiron, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 416 habitans. La Paroiſſe ſe nomme le Vaux de Lugny. Les hameaux de Valloux, Vermeiron, & la Métairie de la Grange du Bois en dépendent. Ces trois Villages ſont ſitués ſur la riviere de Couſin. Il y a deux ponts, l'un à Vaux, & l'autre à Valloux, qui ne ſont ſeparés que par la Riviere. C'eſt un païs de plaines; il y a des vignes. La Cure eſt ordinairement déſervie par un des Religieux de l'Ordre de Malthe.

VAUX de Suzon & Plain d'Ahuy, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 515 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois lieuës de Dijon, vers le Soleil couchant. Le finage a une lieuë de longueur. Il y a une petite Riviere ou torrent qui s'appelle Suzon. Cette Paroiſſe eſt partagée en deux Villages, appellés le Val de Suzon le bas, & le Val de Suzon le haut. Un hameau appellé le Plain d'Ahuy en dépend. Ces lieux ſont ſitués dans un vallon étroit entouré de bois taillis de toutes parts. C'eſt un paſſage pour Paris, Sainte Reine, Troyes & autres lieux de commerce.

VAUX ou les Vaux de Nevers, l'un des Cantons du Nivernois, où ſe trouve la Ville de Nevers. Ce Païs eſt abondant en vin, bled, bois & fourages. Il y a auſſi pluſieurs mines de fer, que l'on fond par le ſecours d'une matiere que l'on appelle Caſtine; & pluſieurs mines de charbon de terre.

VAUX en Amiennois, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 525 habitans.

VAUX en Aroiſe, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 409 habitans.

VAUX en Champagne, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 338 habitans.

VAUX en Cormy, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 910 habitans.

VAUX en Ornois, *Abbatia de Vallibus in Ornesio*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, dans le Barrois, Diocèſe de Toul, ſur la riviere d'Ornois, à quatre lieuës de Vaucouleurs. Cette Abbaye vaut quatre mille cinq cens livres de revenu à l'Abbé.

VAUX en Dreüillet, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 300 habitans.

VAUX & Chantegruë, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 230 habitans.

VAUX & la Montagne, de la Paroiſſe de Groſnand, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, Grenier à ſel de Pouilly, a 60 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon. L'Infirmier de l'Abbaye de Saint Benigne de Dijon eſt Collateur de la Cure.

VAUX-Empré, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Préſidial & Recette de Macon, Grenier à ſel de S. Gengoux, a 45 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon entre trois Montagnes. Il y a des vignes.

VAUX & Milieu, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 510 habitans.

VAUX & Yonval, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 87 habitans.

VAUX Euvilly, dans le Païs Meſſin, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Marville, a 670 habitans.

VAUX Grand & Petit, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 133 habitans.

VAUX la Campagne, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 168 habitans.

VAUX la Douce, *Vallis Dulcis*, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 149 habitans. Il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1152. par Manaſſés de Vergy, Doyen de Langres. Les Seigneurs de la Ferté-ſur-Amanſe lui ont fait beaucoup de bien. Il n'y a que deux Religieux avec l'Abbé. *Voyez* Vaux-la-Douce, Abbaye, *ci-devant*, *colonne* 765.

VAUX le Bardoul, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 115 habitans.

VAUX le Cemay, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe de Paris, fondée en 1128. par les Seigneurs de Neauffle-le-Châtel. On veut qu'elle raporte dix-huit mille livres.

VAUX le Moncelot, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 160 habitans.

VAUX-le-Roi. *Voyez* la Val-le-Roi.

VAUX lez Ravigny, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 245 habitans.

VAUX-le-Vicomte, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 410 habitans. C'eſt une des plus belles maiſons de campagne des environs de Paris. M. Fouquet, Surintendant des Finances n'y a rien épargné; elle appartient preſentement à M. le Maréchal de Villars, en faveur duquel elle a été érigée en Duché, ſous le nom de Vaux-le-Villars. Sa ſituation eſt des plus avantageuſe, à peu de diſtance de Melun; le bâtiment en eſt beau, les appartemens ſont enrichis des Peintures du celebre le Brun; les Jardins ſont ſpatieux & bien entendus, & les eaux ſont charmantes: L'on admire particulierement les Caſcades, la Grotte & le Canal.

VAUX Mnntreuil, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electinn de Retel, a 426 habitans.

VAUX Mouron, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electinn de Reims, a 218 habitans.

VAUX Pitre, de la Paroiſſe de S. Germain des Champs, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 20 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un fond marécageux. C'eſt païs de broſſailles & de collines. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure de S. Germain.

VAUX près Rugles, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 232 habitans.

VAUX ſous Bernay, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 168 habitans.

VAUX ſous Corbie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 186 habitans.

VAUX ſous Coulombs, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſnns, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thiery, a 272 habitans.

VAUX ſous Mondidier, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 232 habitans.

VAUX ſous Medon, dans le Berry, Diocèſe de Bourges.

VAUX ſur Aure, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 456 habitans.

VAUX ſur Blaiſe, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 304 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Rage court. Snn Egliſe eſt dédiée à S. Jean l'Evangeliſte.

VAUX ſur Croſne, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 48 habitans.

VAUX ſur Poligny, *Valles ſupra Poliniacum*, Prieuré de ſeize Religieux de la Congregation de Cluni. Il eſt ſitué dans le Diocèſe de Beſançon.

VAUX ſur Saint Urbain, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 178 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Macon court.

VAUX ſur Seille, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Electinn de Caën, a 100 habitans.

les VAUX de Sernay ou Cernay, *Sernæum*, *Sernaum*, *Sarmenſis Abbatia*, *Valles Sernaii*, Abbaye d'hommes, Ordre de Citeaux, Fille de Savigny, & reformée. Elle eſt ſituée dans l'Iſle de France, à une lieuë & demi de Chevreuſe, au Diocèſe de Paris, liſiere de celui de Chartres, ſur la dmite d'un ruiſſeau du même nom. Elle a été fondée le premier Novembre 1128. par le Comte de Neaufle, Connêtable de France, & Eveſa femme. Elle vaut par an à l'Abbé ſept à huit mille livres.

VAUXCERE', dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 263 habitans.

VAUXELLES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 122 habitans.

VAUXJAUCOURT ou Vaux de Lugny, dans la Bourgnpne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalnn, a 312 habitans.

VAUXSAILLON, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 550 habitans.

VAUXTIN, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 135 habitans.

VAUXIVIERE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 69 habitans.

VAX

VAXAINVILLE, *Vaxainvilla*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Vic, a 210 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe d'Ablainville de Lorraine.

VAY

le VAY, *Vadum*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 224 habitans.

VAY, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 415 habitans.

le Grand VAY, *Voyez* les Vays.

VAYRAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulnuſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 510 habitans

VAYRES, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1375 habitans.

les VAYS, *Vada*. Ce ſont des Gués qui ſont à l'Emboûchure des rivieres de Vire, Oure & Aure, dans la Manche. Il y en a deux, le grand *Vadum majus* qui eſt plus avant vers la Mer, eſt long d'une lieuë & demi, le paſſage en eſt fort dangereux à cauſe des Sables mouvans, malgré les ouvrages qu'on a fait pour le rendre plus ſolide. Le petit *Vadum minus* eſt au-deſſus, & ne ſert que pour paſſer la Vire.

VAZ

VAZEILLES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 344 habitans.

VAZEILLES, dans le bas Languedoc, Dio-

cèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 315 habitans.

VAZEILLES & Iſſarles, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 560 habitans.

VAZOUY, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 410 habitans. M. de Villerville en eſt Seigneur.

U B A

UBAYE, petite riviere de Provence, qui prend ſa ſource près de l'Arche, & de l'Argentiere, traverſe la Vallée de Bracelonnette, & ſe rend dans la Durance.

UBAYE-SANCTIO, dans la Provence, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Seine, a 416 habitans. Honoré Bouche croit que c'eſt ici qu'il faut placer les *Ebuſiani* dont il eſt fait mention dans le Trophée des Alpes.

U B E

UBERACH, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prevôté de Wingersheim, a 199 habitans.

UBERKIMINEN, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 74 habitans.

UBERSTRALS, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Atkirck, a 74 habitans.

U B R

UBRAYE, dans la Provence, Diocèſe de Glandeve, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 410 habitans.

U C E

UCEL, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 294 habitans.

U C H

UCHON, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 140 habitans. C'eſt une Baronie qui releve du Duché de Nevers, & qui eſt unie aux Marquiſats de la Tour-du-Bois & de la Boulaye. Il y a un Prieuré de l'Ordre du Val-des-Choux.

V E'

VE', *Vadum*, dans le Valois, en Picardie. C'eſt un ancien Château où demeuroient les Comtes de Valois. C'eſt celui qui a donné le nom au Comté de Valois, *Comitatus Vadenſis*. Il eſt ſitué entre Creſpy & Villers-Cotterêts.

V E A

VEAUCHE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 453 habitans.

VEAUCHETTE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 260 habitans.

VEAUQUES, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 408 habitans.

VEAUNAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1295 habitans.

VEAUSSE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 78 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une petite lieuë de la riviere de Sioulle; mauvais terroir à ſeigle & à avoine; aſſez bon pacage; petit profit des beſtiaux; quelques bois taillis, & futayes appartenant à M. Cadiet qui en eſt Seigneur.

VEAUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Caudebec, a 56 habitans.

VEAUVILLE ſur les Baons, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 459 habitans. M. de Houſſedot en eſt Seigneur.

V E B

VEBRE & Urs, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette de Foix, a 658 habitans.

VEBRET, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 1055 habitans.

VEBRON Salgas, &c. dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 1045 habitans.

V E C

VECEMONT, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 86 habitans.

VECOURS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 183 habitans.

VECQUEVILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 250 habitans.

V E D

VEDE, petite riviere qui paſſe par Richelieu, & ſe jette dans la Vienne près Chinon.

VEDILHON, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 34 habitans.

VEDRENAS, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 66 habitans.

VEDRENNES, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 200 habitans.

VEDRINES Saint Loup, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 612 habitans.

VEDRINETTES, dans le Rouergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 434 habitans.

VEDRINYANS & Cruells, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdagne, a 49 habitans.

VEF

VEFVRES ſous Chalancy, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 220 habitans.

VEH

VEHAU, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 445 habitans.

VEHEY & Poncey, de la Paroiſſe de Vieſvy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 36 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plaine, au-deſſus d'une montagne. L'Abbeſſe de S. Andoche de Saulieu eſt Collatrice de la Cure.

VEHEY & Pontecy, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 150 habitans.

VEHO. dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 78 habitans.

VEHIZY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement & Intendance de Paris, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Tournus, a 516 habitans.

VEI

VEIGNE', Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 980 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Cormery.

VEIGNOLS, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1135 habitans.

VEIGSCHEID, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 86 habitans.

VEILLARMAFAYT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 215 habitans.

VEILLERS, Marquiſat, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 369 habitans.

VEILLES, dans le haut Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 129 habitans.

le VEILLEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 158 habitans.

VEILLY ſous Antigny, dans la Bourgogne, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 96 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieues de Beaune & d'Arnay-le-Duc.

VEIMBEYS, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 350 habitans.

VEIMERANGE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 60 habitans.

VEINES, S. Georges de Veines, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 263 habitans.

VEINTEROL, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 435 habitans.

VEIRAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 245 habitans.

VEISSEMBOURG, Ville, ſur la Lautern, en Alſace, ſituée en un terroir agréable & fertile, ſur-tout en chataignes. Frideric Barberouſſe la fit entourer de murailles en 1164. & la rendit Imperiale. Elle a beaucoup ſouffert pendant les guerres. Il y reſte encore trois cens quatre-vingt familles, & environ mille trois cens perſonnes. Le Magiſtrat a douze mille livres de rente.

La Commanderie de l'Ordre Teutonique étoit autrefois affectée à la ſubſiſtance des Chevaliers eſtropiez ou bien avancez en âge. Elle vaut ſix mille livres. La Prevôté de Veiſſembourg étoit ci-devant une des quatre Abbayes de l'Empire, dont le territoire étoit borné par Orient, Occident, Nord & Midi, comme le ſeroit une Province. Le Roi Dagobert en fut le Fondateur l'an 624. L'Abbé étoit Prince & avoit ſa voix dans les Dietes. Ses Religieux ne pouvoient être que de très-haute Nobleſſe, mais ce ſont ces diſtinctions qui l'ont ruïnée; car ayant été ſécularisée en 1545. ſous l'Abbé Rudiger; l'Evêque de Spire, Philippes de Flersheim, qui lui ſuceeda en la Prevôté, obtint du Pape Paul III. & de l'Empereur, l'union de cette dignité à ſon Evêché. Il reſte à Veiſſembourg un Doyen, un Cuſtode, dix Chanoines & deux Vicaires. Les Prébendes ne valent que ſix à ſept cens livres de rente.

VEIX, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendanee de Limoges, Election de Tulles, a 356 habitans.

VEIZE, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 545 habitans.

VEK

VEKRING, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement & Intendance & Recette de Metz, a 73 habitans.

VEL

VELAINES, *Villena*, & Romemont, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Vic, a 192 habitans. L'Evêque de Metz eſt Seigner de Velaines depuis l'échange que le Duc de Lorraine en a fait pour Marſal. La Terre de Romemont appartient au Marquis de Biſſy. La Paroiſſe de Velaines eſt dédiée à S. Martin. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Arnould de Metz.

VELAINES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 192 habitans

la VELANET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepnix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 1800 habitans.

la VELANET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Rieux, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Rieux, a 536 habitans.

VELANNE la Ville, dans la Normandie, Diocèſe de Rouen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 60 habitans. M. de Villeroy en eſt Seigneur.

VELANNE le Bois, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election Chaumont, a 38 habitans. M. de Villetoy en eſt Seigneur.

VELARS Dompiere, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 416 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans une plaine. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VELARS lez Poüilly, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Amay-le-Duc, Grenier à ſel de Poüilly, a 468 habitans. Ce lieu eſt ſitué comme Poüilly, au bas d'une montagne.

VELARS ſur l'Ouche, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 263 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de Dijon, entre le Soleil couchant & le midi, tirant à l'Auxois. La riviere d'Ouche y paſſe. Les trois Métairies de la Cude, la Forge, & la rente au bas de Notre-Dame de l'Etang, la rente de la Broſſe, celle du Fay, la Papeterie, Champuiſay & le Chailot en dépendent.

VELAUX, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 516 habitans.

VELAY, Païs, qui fait partie de la Lieutenance generale des Sevennes, dans le Gouvernement Militaire de Province de Languedoc. Il eſt borné au Septentrion par le Forez; à l'Orient par le Vivarais & le Gevaudan; & à l'Occident par l'Auvergne & le Gevaudan. Il comprend la plus grande partie du Diocèſe du Puy, qui eſt la demeure des anciens *Vellavi*. Ce Païs eſt couvert de montagnes chargées de neiges pendant ſix mois de l'année. On ne laiſſe pas que d'y recüeillir aſſés de bled. L'on y nourrit un grand nombre de beſtiaux, dont le païs fait un grand commerce. Les habitans ne ſont pas à leur aiſe. Le Puy eſt leur Ville Capitale. Les autres ſont, Monniſtrol, Crapone & Solignac. Il y a l'ancien Vicomté de Polignac. Le Païs a des Etats particuliers, qui ont rapport aux Etats de la Province de Languedoc. L'Evêque du Puy, & en ſon abſence le Vicomte de Polignac, préſident aux Etats du Païs.

VELESME, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Quingey, a 110 habitans.

VELFRING, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 18 habitans.

VELIE', dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 140 habitans.

VELIEUX, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de S. Pons, Parlement de Toulouſe, Iotendance de Montpellier, Recette de S. Pons, a 106 habitans.

VELINES, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Petigueux, a 1809 habitans.

VELLAVI, Peuples de la premiere Aquitaine, qui occupoient le terrain compris à preſent dans le Diocèſe du Puy & le Païs de Velay, qui en a pris ſon nom. Leur Ville Capitale étoit *Rueſio* ou *Reveſſio*, qui eſt à preſent le bourg de S. Paulhian en Auvergne.

VELLEQUINDRY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 92 habitans.

VELLE-le-Chaſtel, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 96 habitans.

VELLEFERROT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 58 habitans.

VELLE, ſous Geurey, ou S. Philibert, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 416 habitans. C'eſt un Village ſitué à deux lieuës de Dijon du côté du midi. Il n'y a de riviere qu'à un demi-quart de lieuë. C'eſt un Païs de plaine. Le grand chemin de Chalon-ſur-Saone, eſt au-deſſous de ce lieu.

VELLE ſur Amance, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 315 habitans.

VELLECHES, Château, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 159 habitans.

VELLEILAIR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 60 habitans.

VELLEFAUX, dans la Franche-Comté; Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 190 habitans.

VELLE-Franche, dans la Franche-Comté; Diocèſe, Parlement & Iotendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 65 habitans.

VELLEFREY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſaoçon, Bailliage & Recette de Gray, a 108 habitans.

VELLEFRIE, & Ste. Marie, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Iotendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul a 150 habitaos.

VELLEMONT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Iotendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 110 habitans.

VELLENNE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 330 habitans.

VELLENNES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 210 habitans.

VELLEROT S. Pierre, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc a 168 habitans.

VELLEROT les Bleroye, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 128 habitans.

VELLEROT lés Verſel, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 106 habitans.

VELLEROY lez Bellevaux, dans la Franche-

che-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 56 habitaos.

VELLEROY les Bois, dans la Fraoche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 155 habitaos.

VELLEROY Loriol, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 60 habitans.

VELLES, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 340 habitans.

VELLESCOL, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Delle, a 56 habitans.

VELLESME, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 486 habitans.

VELLEVANT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 528 habitans.

VELLEZON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſaoçon, Bailliage & Recette de Gray, a 475 habitans.

VELLOREILLE les Fretigny, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 40 habitans.

VELLOREILLE les Oiſelay, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Recette de Gray, a 46 habitans.

VELLUIRE, ou Saint Jean de Velluire, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 130 habitans.

VELLUY, dans la Normandie, Diocèſe de Coutance, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 955 habitans. C'eſt une grande Paroiſſe qui borde Leſſey, & dépend auſſi de cette Abbaye pour la Cure. Il y a dans ce lieu deux autres Chapelles, & un Seigneur ſeculier, qui retire de cette Terre plus de deux mille écus de rente.

VELOCASSES, Peuples puiſſants de la Gaule Celtique, qui habitoient le long de la Seine au delà de l'Oiſe. Ces Peuples tenoient ce qui forme à preſent les deux Vexins & le Roumois. Jules Cœſar ſemble les mettre au nombre des Belges; cependant Ptolomée les place parmi les Celtes, & ils ſont encore partie de la ſeconde Lyonnoiſe. Le même Auteur établi *Rothomagus*, à preſent Roüen pour leur Capitale.

VELOIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Greoier à ſel & Recette de Semur, a 137 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en Païs de plaine & de cotteaux. Il y a peu de vignes. Il y paſſe un ruiſſeau. Le Prieur de Bart le regulier, eſt Collateur de la Cure.

VELORCEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Inrendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 86 habitans.

VELUS, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 535 habitans.

VELY, Chatellenie dans le Soiſſonnois, Charles V. la donna aux Archevêques de Reims, en échange de la Seigneurie de Mouſon en 1379.

VEM

VEMARS, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 430 habitans.

la VEMUE, Abbaye, dans le Berry: elle eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, & fondée avant l'an 1145. Son revenu eſt de trois mille livres.

VEN

VENABLES, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Inrendance de Roüen, Election d'Andely a 664 habitans. C'eſt au Chapitre de Beauvais.

VENANCEAU, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election des Sables d'Olonnes, a 1240 habitans.

VENARREY, dependance de la Paroiſſe de S. Germain, dans la Bourgogoe, Diocèſe d'Autun, Parlement & Inteodance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 303 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon ſur la riviére de la Nouë. C'eſt Païs de montagnes & de plaines, il y a quelques vignes. L'Abbé de Flavigny eſt Collateur de la Cure.

VENAS & Broſſe, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon a 318 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à quatre lieuës de Montluçon, elle eſt entourée des ſoins de l'Epinaſſe & Broſſe de bois d'haute futaye; c'eſt terres à ſeigle & à avoine, des paccages étendus & des étangs & les bois taillis, de manier qui apartient au Roi. M. le Due d'Antin en eſt Seigneur.

VENCAY, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Inrendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 850 habitans.

VENCE, *Vincium*, Ville, Evêché, dans la Provence, Parlement & Inteodance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 4586 habitans. Cette Ville eſt ſituée à deux lieuës au nord d'Antibes, & à trois lieuës de Graſſe; ſon Evêché eſt Suffragant d'Ambrun; la Cathedrale eſt dediée à la Ste. Vierge & à S. Lambert; ſon Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, de trois autres Dignitez, de cinq Chanoines, de huit Beneficiers, & de ſix Enfans-de-Chœur. Elle reconnoit S. Euſebe pour ſon premier Evêque, vers l'an 374. Ce Chapitre joüit en tout de trois mille cinq cens livres. L'Evêché de Vence eſt d'une fort petite étenduë, n'ayant que viogt-trois Paroiſſes, ce qui avoit donné lieu de l'unir à celui de Graſſe, du tems du ſçavant & illuſtre M. Godeau, mais le Clergé de Vence s'y étant oppoſé, M. Godeau s'en tiot à cet Evêché. Cette Ville eſt ancienne; Ptolomée en fait mention ſous le même nom qu'elle n'a point changé; c'étoit alors la Capitale des *Nerufii*; l'on croit qu'elle a été autrefois conſiderable, & l'on veut dériver ſon nom de *Vincere*, *Vaincre*, parce que Mars étoit la principale Divinité qui y étoit adorée. Ç'a été autrefois un Comté, ce n'eſt plus à preſent qu'une Baronie. Sa ſituation eſt agréable; l'Evêque eſt Seigneur d'une partie de la Ville. L'autre partie appartient à la Maiſon de Villeneuve, avec le titre de Baronie.

VENCHY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 505 habitans. Les Religieux de S. Oüen en ſont Seigneurs.

VENDAINS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Breſſe, a 500 habitans.

VENDALOUES, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 538 habitans.

VENDARGUES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 354 habitans.

VENDAT & Cougnat, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 518 habitans. C'eſt une Paroiſſe à onze lieuës de Moulins, demi lieuë de l'Allier; moitié en plaine, l'autre en montieules; c'eſt terres plus de la moitié fortes à froment, orge & avoine; le ſurplus varennes à ſeigle, les ſoins très-abondans, les pacages étendus en prairies, un profit conſiderable de beſtiaux, peu de vignes, pluſieurs bois futayes & taillis, ſix étangs, dont la pêche ſe fait tous les ans de quinze cens d'empoiſſonnement, & ſix autres petits. M. de Châteaugay en eſt Seigneur,

VENDAYS, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 560 habitans.

VENDELLE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint Quentin, a 206 habitans.

VENDELOIGNE, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 132 habitans.

VENDEMIAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beſiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beliers, a 530 habitans.

VENDENESSE. *Voyez* Vandeneſſe.

VENDENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 445 habitans.

VENDES, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 326 habitans.

VENDEUIL, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 906 habitans.

VENDEUIL, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 196 habitans.

VENDEUIL, & Caply, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement & Intendance d'Amiens, Election de Mondidier, a 260 habitans.

VENDEUVRE, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 2450 habitans.

VENDEUVRE, *Vendopera*, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 486 habitans. Ce Bourg eſt au bord du ruiſſeau de Bars, à trois lieuës à l'occident de Bar-ſur-Aube. Il eſt environné de Marais, avec un vieux Château à demi ruiné, que l'on croit être l'ouvrage des Wandales dans le ſeptiéme ſiécle. Cette terre n'étoit cidevant qu'une Baroole, qui a été érigée en Marquiſat vers l'an 1647. en faveur de M. de Megrigny, qui l'avoit achetée de la Maiſon de Luxembourg.

VENDEUVRES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 210 habitans.

VENDIERE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 500 habitans.

VENDOS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 65 habitans.

VENDOSME, *Vindocinum*, Ville, dans la Beauce, Dioceſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Chef-lieu d'une Election, a 5686 habitans. Cette Ville eſt encore Siége d'un Bailliage, d'un Grenier à ſel, & d'une Marechauſſée. Elle eſt ſituée au bord du Loir, à neuf lieuës de Châteaudun, & à ſept de Blois. Gregoire de Tours fait mention de cette Ville, ſous le nom de *Vindocinum*. Elle étoit conſiderable dès le tems de Charles le Chauve, & Capitale d'un païs ſéparé nommé *Pagus Vindoſnenſis*, à preſent Vendoſmois. Elle avoit dans le dixiéme ſiécle des Comtes proprietaires, qui l'étoient auſſi de Melun. Elle a enſuite paſſée à une branche cadette des Comtes de Nevers, d'où eſt celle de Pruilly en Touraine, qui l'a poſſedée longtems. L'heritiere de cette Maiſon l'a porté dans celle de Bourbon de la Marche, en faveur de laquelle elle avoit été érigée en Duché-Pairie en 1514. pour Charles de Bourbon, pere d'Antoine & grand pere d'Henry IV. De cette branche eſt deſcendue la Maiſon Royale; Henry IV. la donna avec ſon territoire à ſon fils naturel Céſar, grand pere du célebre Duc de Vendoſme, le Heros de ſon tems, mort en 1712. en Eſpagne, qu'il avoit, pour ainſi dire, reconquis ſur les ennemis des deux Couronnes. Le Bailly de Vendoſme prend la qualité de Lieutenant General, & a droit de tenir ſes aſſiſes aux trois autres Siéges du Vendoſmois. De plus, l'on tient à Vendoſme des Aſſiſes pour tout le Bailliage.

Charles VIII. par Lettres Patentes du mois de May 1484. regiſtrées en Parlement le 31 Décembre 1485. en faveur du Comté de Vendoſme, en ſon Sacre & Couronnement, a eximé, ſéparé, & diſjoint des Comtés d'Anjou & du Maine, les Comté de Vendoſme & Baronie de Montdoubleau, & les a joint & incorporé pour ne compoſer qu'un ſeul corps de Comté appellé le Comté de Vendoſmois, tenu de la Couronne. François I. érigea le Comté de Vendoſmois en Duché-Pairie en 1514. Charles IX. par Declaration du mois d'Octobre 1562. a confirmé tous les droits du Vendoſmois en faveur du Roi de Navarre, Duc de Vendoſmois, & de ſes Succeſſeurs audit Duché. Le même Roi par ſa Declaration du 13. Février 1565. en érigeant les Comtés de Tours, d'Anjou & du Maine, déclara n'avoir point compté y joindre le Vendoſmois.

Cette Ville a une Collegiale dédiée à Saint Georges. Son Chapitre eſt compoſé de ſix Dignités, de douze Chanoines, de huit Hebdomadaires, & de quatre Vicaires. Ce Chapitre a été fondé vers l'an 1035. par les anciens Comtes de Vendoſme; leurs Succeſſeurs nomment à tous les Benefices de ce Chapitre, à l'exception des Vicaires qui ſont nommez par le Chapitre. Il y a les Tombeaux des anciens Comtes de Vendoſme pour la plûpart, & des Princes de ce nom. L'Abbaye de la Trinité de Vendoſme eſt une des plus diſtinguée du Royaume. Cette Abbaye eſt de l'Ordre de S. Benoît, ſoumiſe immédiatement au S. Siége. Elle eſt cependant réputée du Diocèſe de Chartres. Elle a été fondée par Geofroy Martel Comte d'Anjou, & Agnés de Bourgogne ſa femme en 1032. Il y établit vingt-cinq Religieux, qu'il fit venir de Marmoutier en 1047. Ce Prince avoit alors uſurpé le Comté de Vendoſme ſur Foulque l'Oyſon ſon neveu. Lorſqu'il lui a rendu ſon Comté, il a retenu la protection de cette Abbaye pour lui & ſes heritiers Comtes d'Anjou. C'eſt ce Geofroy Martel que l'on prétend avoir donné à cette Abbaye la Relique qu'ils appellent la Sainte Larme, au ſujet de laquelle on peut voir la Diſſertation de M. Tiers Curé de Vibray, & la réponſe qui lui a

été faite ſous le nom du Pere Mabillon. Le Pape Alexandre II. accorda aux Abbés de cette Abbaye, le titre de Cardinaux, nés du titre de Sainte Priſce ſur le Mont-Aventin. Ils ont conſervé cette Dignité juſqu'au Concile de Conſtance ; mais ils ont depuis perdu & le titre & leur rang, dans le Sacré College. L'Abbé joüit à preſent de dix mille livres de rente. Il y a un College des Peres de l'Oratoire, & pluſieurs Couvents pour des Cordeliers, des Capucins, des Urſulines, des Filles du Calvaire, & des Sœurs Griſes ; il y auſſi un Hôpital. Les Calviniſtes s'emparerent de cette Ville, & y commirent beaucoup de déſordre en 1562. Depuis s'étant déclarée contre Henry IV. & ayant refuſé de lui ouvrir les portes, il l'emporta d'aſſaut, & permit le pillage à ſes ſoldats pendant une nuit, après quoy il retira ſes troupes de la Ville. Son commerce conſiſte en draperies, ganteries & tanneries. Les cuirs qu'on y employe viennent du Poitou & de la Saintonge.

VENDOSMOIS, *Pagus Vindocinenſis*, autrefois *Vindoſiniſus*, Païs particulier de la Beauce, qui fait partie du Gouvernement Militaire de la Province d'Orleanois. Il eſt borné au ſeptentrion par le Perche, à l'orient par le Dunois, au midi par le Bleſois & la Touraine, & à l'occident par le Maine. Sa Ville Capitale eſt Vendoſme, qui l'eſt auſſi du haut-Vendoſmois, autrement nommé petite Beauce. Montoire l'eſt du bas-Vendoſmois ; le païs eſt abondant en grains & en fruits ; on y commence l'accent Normand ; le ſexe y eſt beau ; il s'y fait un grand commerce de gands. Le Vendoſmois, ou Bailliage de Vendoſme comprend quatre-vingt-ſept Paroiſſes, dont quarante-cinq pour le haut, & quarante-deux pour le bas, & les quatre villes de Vendoſme, Montoire, Savigny & S. Calais.

VENDRES, Bourg & Seigneurie Royale, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beſiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beſiers, a 1090 habitans. Ce lieu eſt ſitué à l'embouchure de la riviere d'Aude, dans la Mer méditerranée, entre Narbonne & Beſiers, auprès d'un étang qui porte le même nom, & qui ſe décharge dans la Mer par une embouchure qu'on appelle le Grau de Vendres.

le Port de VENDRES, dans le Rouſſillon. C'eſt un petit Port de cette Province, dont l'entrée eſt défenduë par deux ſorties où l'on met le détachement de la garniſon de Collioure. Ce Port étoit autrefois aſſez bon, mais à preſent la Vaſe l'a à demi comblé. Il eſt commandé par le Fort S. Helme, qui eſt un Tetragone bâti ſur une montagne.

VENDRESSE & la Caſſine, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 910 habitans.

VENDRESSE, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 100 habitans.

VENDRETS, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 725 habitans.

VENDUES, Bois de ſoixante-dix arpens, dans la Champagne, Maitriſe des Eaux & Forêts de Troyes.

la VENDUE Mignot, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 100 habitans.

VENDVILLE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 218 habitans.

VENECY, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 452 habitans.

VENEFFE dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 410 habitans.

VENEGIES aux Bois, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement de Landrecies, a 223 habitans.

VENEGIES ſur Eſcaillon, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Queſnoy, a 215 habitans.

VENEJAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 265 habitans.

VENELLES, *Caſtrum de Venellis*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 510 habitans.

VENERE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 260 habitans.

VENEROLLES, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 322 habitans.

VENESME, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 426 habitans.

VENESTANVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 238 habitans. C'eſt aux Religieux de la Madeleine.

VENESVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 157 habitans. Meſſieurs de Fécamp en ſont Seigneurs.

VENETI, Peuples Armoriques de la Gaule Celtique, qui formoient une République très-puiſſante ſur mer du tems de Jules Céſar. Ils étoient très-vaillans, ils ont battu pluſieurs fois les Romains, qui n'ont pas eu peu de peine à les ſoumettre ; ils occupoient le terrain du Diocèſe de Vennes d'à preſent. Ptolomée nomme *Dariorigum*, leur Ville Capitale, qui depuis a pris celui de ſes Peuples. Quelques-uns croyent, après Strabon, que les *Veneti* du Fond du Golfe Adriatique pourroient être une Colonie de ceux-ci, il n'eſt pas impoſſible que les *Veneti* de l'Armorique ayent joint une de leur Colonie aux autres Gaulois, qui ont été s'établir dans l'Italie, dans les premiers ſiécles de la République Romaine.

VENETTE, dans la Picardie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 650 habitans.

VENEUSE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 116 habitans. C'eſt un Hameau dépendant de la Paroiſſe d'Etrigny. Il eſt ſitué au pied d'une Montagne. Il y a des vignes.

VENEUX & Vadon, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 445 habitans.

VENEYRIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 441 habitans.

VENEZ & Cheſouls, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 460 habitans.

VENGEONS, Bourg, dans la Normandie,

Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1669 habitans.

VENIEZ, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 453 habitans.

VENIOT, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 214 habitans.

VENISE, dans la Normandie, près Toſtes.

VENISE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 128 habitans.

VENISSIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 410 habitans.

VENISY Chaillé, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 1470 habitans.

VENIZEL, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 230 habitans.

VENNANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 40 habitans.

VENNEGIES aux Bois, dans la Province du Haynaut, Subdelegation de Landrecies. Cette ſimple Seigneurie eſt de neuf cens mencaudées de terres labourables, deux cens cinquante mencaudées de pâtures, vergers, ou prairies. La Cure a pour ſecours la Paroiſſe de Baurain. Son revenu eſt de ſept cens ſoixante livres environ, ſans Vicaire. Il y a 360 habitans. Les uns Tiſſerans & Mulquiniers, travaillent aux toiles de Batiſtes, d'autres travaillent dans les bois & à la terre, ou au labourage. Il y a un bois appellé le bois de Vennegies, contenant trois cens vingt mencaudées environ. Il appartient à M. le Comte de Guines, Seigneur de Vennegies, qui a encore ſur ce lieu un autre petit bois de trente mencaudées, appellé le Bois-le-Duc. Il paſſe dans ce Village un petit ruiſſeau appellé le Ruiſſeau de Vennegies.

VENNES, *Venetia*: Ville, Evêché, dans la Bretagne, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Chef-lieu d'une Recette, d'un Préſidial, d'une Amirauté, d'une Lieutenance de la Maréchauſſée de la Province, d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts, & d'une Juriſdiction de Juges-Conſuls, a 4896 habitans. Cette Ville eſt très-ancienne, c'étoit l'une des principales de la Gaule. Lorſque Jules Céſar a fait la conquête de la Gaule, elle étoit pour lors la Capitale d'une République très-puiſſante ſur mer. Les Romains ont été obligez d'employer toute leur induſtrie pour la ſoumettre. Ses Peuples nommés *Veneti*, étoient des plus braves de la Gaule Celtique parmi les peuples Armoriques. Ptolomée fait depuis mention de cette Ville ſous le nom de *Darioritum*. Les Bretons ne s'en ſont emparez que ſous Waroc leur Prince en 577. Pepin leur a repris. Mais Numenoïus l'a ajoutée à ſes conquêtes, & elle eſt reſtée depuis aux Bretons. Son Siége Epiſcopal eſt ſuffragant de Tours, comme le reſte de la Bretagne. Il n'a été établi que ſous Conan I. Elle compte S. Paterne pour ſon premier Evêque. Son Diocèſe comprend cent ſoixante Paroiſſes, outre beaucoup d'Annexes. L'Evêque a ſeize mille livres de rente ou environ. Sa Cathedrale eſt dédiée à S. Pierre. Le Chapitre eſt compoſé d'un Archidiacre, de quatre autres Dignités, & de quinze Chanoines. L'Evêque eſt Seigneur d'une partie de la Ville. Elle a eu des Comtes particuliers. Alain le grand Duc de Bretagne la réunit à ſon Domaine. Vennes a un Port très-aſſuré, quoiqu'il ne ſoit pas fort frequenté. Ce Port lui facilite un aſſez conſiderable commerce de grains, de fer en verge qu'ils tirent des forges de la Province, de miel que l'on fait dans le diſtric de ce Diocèſe, & de Sardines. Louis XIV. y a tenu le Parlement de Bretagne pendant quarorze ans, ce qui n'a pas peu contribué à la rétablir. Elle eſt conſiderée comme la Capitale de la baſſe-Bretagne. C'eſt un Gouvernement de Place du Gouvernement Militaire de la Province de Bretagne. La Ville eſt petite, & les ruës ſont étroites; mais elle a deux beaux Fauxbourgs plus grands que la Ville; l'un nommé le grand marché, où eſt l'Egliſe de S. Joſeph, le College des Jeſuites, & le Mail; l'autre nommé S. Paterne, où ſont les Dominicains & le grand Hôpital. Les Urſulines ont un beau Couvent dans Vennes, où il y a auſſi un ancien Château nommé le Château de l'Hermine, qui paroît avoir été très-fort; il eſt à preſent abandonné. Il y a auprès de la Ville une grande Forêt.

VENNES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 65 habitans.

VENOIX, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 40 habitans.

VENON, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-de-l'Arche, a 171 habitans. M. l'Abbé de Saint-Albin, Archevêque de Cambray, en eſt Seigneur.

VENON, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 510 habitans.

VENOUSSE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 168 habitans.

VENOY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Bailliage & Recette d'Auxerre, Grenier à ſel de Seignelay, a 860 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë d'Auxerre, en païs moins plein que montueux, & plus en terres de labour qu'en vignes. Elle eſt compoſée des Hameaux des Griſolles, Soulaines, la Chapelle, Curly, la Broſſe, & Montalery. Les Métairies de Pontany, le Buiſſon, l'Arbre-verd, & la Queuë de l'Etang de Coudre en dépendent auſſi.

VENSAC, dans la Guienne, Diocèſe; Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 545 habitans.

VENTABRENS, dans la Provence, Diocèſe, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 410 habitans. Il y a dans ſon territoire un Prieuré dépendant de Montmajeur, nommé S. Honoré de Rocſaveur.

VENTADOUR, *Ventadurum*, Château, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux. Ce Château a été érigé en Duché-Pairie en 1589. en faveur de la Maiſon de Levy. L'érection a été enregiſtrée au Parlement en 1594. Le Chef-lieu de cette Duché-Pairie eſt la petite Ville d'Uſſel. Cette terre a une grande mouvance; elle vaut quinze mille livres de rente. Le Château de Ventadour eſt une ancienne Forteresſe, dont les Brigands s'emparerent ſous le regne de Charles VI. Il eſt ſitué à quelques lieuës de la Ville d'Uſſel.

VENTATION, ou S. Maurice de Ventation, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 250 habitans.

VENTEJOUL, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 83 habitans.

VENTELYA,

VENTELAY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 412 habitans.

VENTENAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 486 habitans.

VENTENAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſoooe, 315 habitans.

VENTENAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narboone, a 200 habitans.

VENTEROLE, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Siſteron, a 510 habitans.

VENTEROLE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 42 habitans.

les VENTES d'Eaüy, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 1522 habitans. On y tient foires & matchez. La Cure eſt à la preſentation du Chapitre de Notre-Dame de Roüen.

les VENTES de Bourſes, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Electinn d'Alençon, a 888 habitans.

VENTEUIL, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlemeot de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 790 habitans.

VENTEUIL & Boutereſſe, daos le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 60 habitans. C'eſt une Collecte dépendante de la Paroiſſe de Sauſſay, Election de Moulins, ſituée en plaine, à une lieuë de la riviere d'Allier; terres, deux tiers à ſeigle & à avoines; l'autre tiers à fromeot & orge; quelques vignes. Meſſieurs de la Miſſioo en ſont Seigneurs.

VENTILLAC, dans le haut-Languedoe, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 278 habitans.

VENTOUX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijnn, a 40 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Meſſigny & Grand-Champ. Il eſt ſitué ſur nn côteau, à une lieuë & demi de Dijoo. La riviere de Suzoo y paſſe: elle n'y court que ſept ou huit mois de l'année.

VENTOUZE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saiores, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 290 habitans.

VENXAINS, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Petigueux, a 1810 habitans.

VENZIEU, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Inteodance de Montpellier, Recette de Viviers, a 845 habitans.

V E R

VER, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caen, Election de Courances, a 860 habitans.

VER, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 730 habitans.

VER, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 469 habitans.

VERACIEUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 216 habitans.

VERANGES, petite riviere du bas-Languedoc, dans le Diocèſe de Montpellier; elle prend ſa ſource près de Caſtries, paſſe à Tourmagne & à S. Bray, & ſe jette dans l'étang de Thau.

VERANNE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lioo, Election de S. Eſtienne, a 645 habitans.

VERARGUES, dans le bas-Laoguedoc, Diocèſe de Montpellier; Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Mnntpellier, a 46 habitans.

VERBERIE, *Vermeria*, Ville, Prevôté & Châtellenie, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiegne, a 980 habitans. Cette Ville eſt petite & ſituée au bord de l'Oiſe, au bas d'une côte, à quatre lieuës de Senlis, & autant de Compiégne, dans le Païs de Valois. Elle a été autrefois plus conſiderable qu'elle n'eſt à preſent. L'on y a tenu pluſieurs Conciles. Il n'y a qo'une Paroiſſe qui eſt deſſervie par un Mathurin, & une fontaine d'eaux minerales, froides & inſipides; elle participe d'un ſel ſemblable au ſel commun.

VERBIESSE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlemeot de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 184 habitans.

VERBOIS, ou S. Nicolas du Verbois, dans la Normandie, Diocèſe, Parlemeot Intendance & Election de Roüen, a 86 habitans.

le VERBOSC, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 360 habitans. M. Hebert en eſt Seigneur.

la VERCANIERE, dans le Quercy: Dioeèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootauban, Election de Cahors, a 43 habitans.

VERCAY, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 210 habitans. La Cure eſt à la collation du Chapitre de S. Martin de Tours.

VERCEL, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 780 habitans.

VERCHAMPS, dans la Franche-Comté, Diocefe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 32 habitans.

VERCHE, ou S. Pierre de Verche-trois-Hameaux, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 570 habitans.

VERCHE', ou S. Juſt de Verché, Château-trois-Hameaux, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 515 habitans.

VERCHERES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootpellier, Recette du Puy, a 30 habitans.

VERCHISEUIL, dans la Bourgngne, Dioeèſe d'Auxette, Parlement de Paris, Intendance de Dijoo, Recette d'Auxerre, a 56 habitans.

VERCHISEUIL, dans la Bourgogne, Dioeèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un eô-

teau couvert de montagnes de tous côtez, & aſſés élevées, à deux lieuës de Mâcon.

VERCHIN & Maugré, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Prevôté-le-Comte, a 100 habitans.

VERCHIRY, dépendance de la Paroiſſe de S. Beuvey, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Vitteaux, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans la plaine de S. Thibault, ſur la riviere d'Armanſon. L'Abbeſſe de Rougemont a le droit de conferer la Cure. Il y a une Paroiſſe fondée en l'Egliſe Paroiſſiale, dont le revenu eſt de cent cinquante livres.

VERCHIZY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 60 habitans.

VERCHOCQ, dans le Boulonois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 128 habitans.

VERCIA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 149 habitans.

VERCIEU & Anclenoud, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 401 habitans.

VERCIGNIES Macquigny, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 490 habitans.

VERCIN, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 410 habitans.

VERCLAUSE & Clennont, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 360 habitans.

VERCOIRAN, *Vercorianum*, dans le Dauphiné, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 510 habitans.

VERCOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 83 habitans. La Cure de ce lieu vaut cinq cens livres. Le Prieur de Villers y nomme. M. Becquin Lieutenant Criminel d'Abbeville, eſt Seigneur de ce lieu, qui eſt à ſix lieuës d'Abbeville, une de Rue, & quatre & demi de Montreüil.

le VERD Eſpargnat, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 43 habitans.

VERDACHES, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Seyne, a 510 habitans.

VERDALLE, Seigneurie, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 1150 habitans.

VERDELOT, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry a 818 habitans. Il y a un Prieuré de deux cens livres.

VERDERONNE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 262 habitans.

VERDES, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 518 habitans. Ce lieu a pris ſon nom d'un grand étang auprès duquel il eſt ſitué. Cet étang à deux lieuës de long, & deux cens cinquante pas de large. Aimon, un de nos anciens Hiſtoriens, rapporte que cet étang s'échauffa tellement ſous le regne du Roi Gontran, que ſes eaux devinrent boüillantes, & qu'il jetta ſur ſes bords quantité de poiſſons cuits.

VERDEY, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 124 habitans.

VERDEZUN & Laſſalzes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 115 habitans.

VERDIER, Vicomté, dans le Limoſin, appartenant au Marquis du même nom, de la famille de Grain de S. Marſault.

le VERDIER, *Viridarium*, Bourg, dans le haut Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 542 habitans.

la VERDIERE, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 410 habitans. Il y a une Chapelle de dévotion ſous le titre de Notre-Dame de Santé, deſſervie par des Trinitaires.

VERDIGNY, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 204 habitans. Il y a une Prevôté indiviſe, entre le Chapitre de S. Pierre le Puellier de Bourges & le Chapitre de Sancerre.

VERDILLY, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 290 habitans.

VERDILLE, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 545 habitans.

VERDON, Riviere de Provence, qui prend ſa ſource dans les Alpes, au Lac d'Alloz, ſur une montagne, aux frontieres de la vallée de Barcelonnette, paſſe à Colmar, Caſtellane, Greoux & Vinon, & ſe jette dans la Durance où elle perd ſon nom; l'on pretend qu'elle a pris ſon nom de la verdeur de ſes eaux.

VERDON, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 310 habitans.

VERDON, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 164 habitans.

VERDONNAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Montbar a 228 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en montagnes. Il y a quelques belles plaines, le Hameau de Ceſtre, la Metairie de Beauregard & celles de l'Abbaye du Puis d'Orbe en dependent. Cette Abbaye eſt dans l'étenduë de la Paroiſſe. Le Monaſtere eſt transferé à Chatillon ſur Seine. l'Abbaye eſt à la nomination du Roi, & vaut deux mille livres de rente. L'Abbeſſe eſt Collatrice de la Cure de Verdonnay.

VERDUN, *Verodunum* ou *Veredunum*, Ville, Evêché, dans le païs Meſſin, Parlement & Intendance de Metz, Chef lieu d'un Prelidial, d'un Bailliage & d'une Recette, a 18140 habitans. Elle eſt auſſi Siége de Traitte-Foraines, Bureau de Recette du Departement de Metz; c'eſt la reſidence d'un Lieutenant du Prevôt de la Marechauſſée de Metz. Quoi qu'il paroiſſe que cette Ville ſoit ancienne, les Auteurs des trois premiers ſiécles n'en ſont point mention, la ſeule carte itineraire de Putinger met aux environs de ſa ſituation un

Verunum que l'on croit être cette Ville-cy. Elle eſt ſituée à treize lieuës au ſeptentrion de Toul, ſur la Meuſe. Il n'en eſt point parlé avant l'entrée des François dans les Gaules. Elle a fait alors partie du Royaume d'Auſtraſie, l'Empereur Othon I. s'en étant emparé ſous le Regne de Loüis d'Outremer, il y a établi un Comte Proprietaire, dont le Fils donna le Comté à l'Egliſe & à l'Evêque de Verdun. Cependant, les Ducs de Lorraine s'en emparerent & en joüirent juſqu'à Baudouin, Frere de Godefroy de Bouillon, qui avant ſon départ pour la Croiſade, la vendit à l'Evêque Richer, qui peu après en donna l'adminiſtration à un Comte, avec lequel ſes Succeſſeurs eurent de longues & cruelles guerres: Le Comté revint aux Evêques, ils en obtinrent la confirmation de l'Empereur Frederic Barberouſſe; depuis ils en vendirent la Vicomté aux citoyens, qui par-là prirent leur Ville ſur le même pied que les Villes Imperiales, dans la ſuite ayant eu quelques conteſtations, les habitans livrerent leur Ville à la France, & ſe mirent ſous la protection d'Henry II. en 1552. Depuis elle a été cedée à la France par la paix de Munſter. Loüis XIII., y avoit déjà fait conſtruire une Citadelle en 1627. Cette Ville eſt grande & aſſez peuplée. Elle eſt compoſée de la Ville-haute, la Ville-baſſe & l'Iſle S. Nicolas. C'eſt un Gouvernement de place du Gouvernement militaire de la Province de Metz & Verdun avec Etat Major. Mr. de Saumaiſe, tire l'étimologie du nom de cette Ville du mot celtique, *Dun* ou *Dunum*, qui ſignifie habitation ou Ville; & de *Ver* qui ſignifie Guay ou paſſage, parce que c'eſt un des plus importants paſſages de la Meuſe; les Fortifications de cette Place, conſiſtent en une enceinte fortifiée de dix baſtions & d'une belle Citadelle, dont le Marechal de Vauban a fait une Place eguliére, par les changemens qu'il a apportez aux anciennes fortifications, faites ſelon la methode du Chevalier de Ville.

Avant l'union de Verdun à la Couronne, ſon Evêque étoit Prince de l'Empire, il en conſerve toujours la qualité avec celle de Comte de Verdun. Son Diocéſe eſt Suffragant de la Metropolitaine de Tréves. Il eſt compoſé de cent quatre-vingt-douze Paroiſſes, dont cent ſix ſorment, ce que l'on apelle l'Evêché de Verdun, ſoixante & dix-ſept ſont dans le Duché de Lorraine, & il y en a neuf dans la ville de Verdun même: l'Evêque joüit de cinquante mille livres de rentes, dont il lui en vient dix mille livres de l'union de l'Abbaye de S. Vanne, à ſa Manſe Epiſcopale.

La Cathedrale eſt dediée à Notre-Dame. Le Chapitre eſt compoſé de ſept Dignitez, & de quarante-deux Canonicats: comme leurs revenus ſont en blez l'on n'en peut guere fixer le produit, qui eſt de mille deux cens livres année commune, & de plus de trois mille livres lors de la chereté des blez. Il y a encore une Collegiale dédiée à la Madelaine, dont le Chapitre eſt compoſé d'un grand Prevôt, d'un grand Doyen, d'un grand Chantre, de cinq cens livres de revenu.

Il y a auſſi cinq Abbayes, ſavoir celle de S. Vanne, Chef d'Ordre d'une Congregation de l'ordre de S. Benoit établie en 1604., par le Pape Clement VIII. Cette Congregation fût concûë & introduite par Dom Didier de la Cour, Prieur de cette Abbaye, & fût nommée la Coogregation de S. Vanne & S. Hidulphe, à cauſe de l'union de cette Abbye & de celle de Moyen-Mouſtier en Voges, qui eſt dediée à S. Hidulphe. La difficulté de la communication des Abbayes de Lorraine avec ceux de France pendant les guerres fit naître le deſſein d'établir celle de S. Maur pour les Monaſtéres de France, laquelle eſt unie d'eſprit & de prieres avec cette premiére.

L'Abbaye de S. Vanne, qui eſt tres-ancienne, a été fondée en 507. elle étoit autrefois dédiée à S. Pierre, & a pris ſon nom moderne d'un S. Evêque de Verdun, qui fut élû en 999. Elle étoit autrefois dans un des Fauxbourgs de la Ville; elle ſe trouve à preſent ſituée, dans un des baſtions de la Citadelle. La Manſe Abbatiale en fut unie à l'Evêché de Verdun en 1572. les revenus des Religieux conſiſtent en dix mille livres de rentes.

S. Agry, Abbaye de l'Ordre de S. Benoit, fondée en 1037. par Rambert Evêque de Verdun; cette Abbaye eſt en regle: la Communauté n'eſt compoſée que de ſix Religieux, qui avec l'Abbé joüiſſent de ſix mille livres de rentes.

S. Maur, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoit & de la Congregation de S. Vanne, fondée par l'Evêque Haimond; la Communauté eſt compoſée de quarante Religieuſes, qui ne prennent point de dote des Religieuſes qu'elles reçoivent.

S. Nicolas des Près, Abbaye d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin, de la reforme du pere de Mattaincour: cette Abbaye eſt en commande, la Maiſon joüit de ſix mille livres de rentes, à partager entre l'Abbé & les Religieux.

S. Paul, Abbaye de Premontrès; cette Abbaye fut d'abord fondée pour des Benedictins, qui cederent la place à des Premontrès en 1136. l'Abbé joüit de dix mille liv. de rentes & les Moines autant.

Les Jeſuites y ont un aſſez beau College, qui joüit de huit mille livres de revenu. Il y a à Verdun, une grande Manufacture de Tannerie, dont on fait un grand commerce, ainſi que de confitures & dragées, paroculierement des anis, qui ſont eſtimez par tout. Entre les Maiſons Illuſtres de Verdun, celle de Saintignon, eſt des plus conſiderable, tant par l'antiquité de ſon origine, que par les divers emplois qu'elle a remplis, & les differentes fondations qu'elle a fait dans cette Ville.

VERDUN, *Verdunum* Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Recette d'Auxonne, a 780 habitans. Elle eſt Siége d'un Comté, dont la Juſtice reſſortit au Bailliage de Chalon, il y a Mairie.

Verdun, depute aux Etats de la Province alternativement, avec les Villes de la Breſſe Chalonoiſe. Tous ſes environs ſont fort bas; l'on a même été obligé d'y faire des digues pour arrêter les inondations. Il y a au Nord, un Canal qui communique de la Saone au Doux, & qui reçoit les eaux des innondations. A la tête de ce Canal, eſt le grand Fauxbourg de S. Jean, plus frequenté que la Ville. Le commerce eſt conſiderable à Verdun, à cauſe de ſa ſituation; il conſiſte en grains, vins & fruits.

Cette Ville qui eſt à ſept lieuës de Chalon, & dix de Dijon, eſt ſitué ſur une Iſle, qui eſt entre les Rivieres de Saône & du Doux, & ces deux rivieres ſe joignent au bout de cette Iſle. On y voit un pont ſur le Doux & un ſur la Saône. C'eſt un Païs de plaine. La Paroiſſe ſe nomme S. Jean; Les fiefs de Perroux, Sencery, Broſſe, la Coſne & l'Abergement de Verdun en dependent.

Païs de VERDUN, nommé ſouvent Riviere Verdun, eſt un Canton de la baſſe Gaſcogne, ſitué entre la Garonne qui le ſepare du Languedoc & l'Armagnac. Il prend ſon nom de la ville de Verdun, qui eſt le Siége de ſa Juſtice; il y a encore celle de Grenade ou eſt le Siége de ſon Ele-

ction ou Recette, on l'apelle Païs de Riviere-Verdun, parce qu'il eſt ſitué & compris entre les trois Rivieres, de Garoone, Save & Gimone.

VERDUN, Ville, Juſtice Royale non reſſortiſſante, dans le bas-Armagnac, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun a 2000 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Garonne à cinq lieuës au-deſſous de Toulouſe. Elle eſt Capitale d'une Seigneurie & d'un Reſſort à qui elle donne le nom. Le Païs appartenoit aux Comtes de Toulouſe, Verdun étoit conſiderable du tems des Albigeois; elle étoit pour lors qualifiée de *Nobile Caſtrum*.

VERDUN, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Papoul, a 330 habitans.

VERDUN, dans le Roüergue, Diocèſe de Rhodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rhodez, a 217 habitans.

VERDUN & S. Counat, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette de Foix, a 740 habitans.

VERUN S. Prejet, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 877 habitans.

VERDUNOIS, Païs ou petite Provioce qui touche à la Champagne du côté d'occident, & ſe trouve enclavée de tous les autres côtés dans la Lorraine. Il s'étend le long de la Meuſe, eſt fort peuplé & rempli de gros Bourgs & Villages; mais il n'a point d'autres Villes que Verdun ſa Capitale qui lui donne ſon nom. Ce Païs relevoit autrefois de l'Empire, mais depuis que Verdun s'eſt miſe ſous la protection de la France en 1552., les environs ont ſuivi ſon ſort; l'un & l'autre ont été cedés à la France par la paix de Munſter. Cette Province fait partie du Gouvernement militaire de la Province de Metz & Verdun.

VERDUZAN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 510 habitans.

VERDUZAN, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 47 habitans.

VERE', dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Electioo des Sables d'Olonnes, a 710 habitans.

VERESNES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 185 habitans.

VERET, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 92 habitans.

VERETS, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 845 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord du Cher. Il y a un Château ſuperbe, tant pour la beauté des bâtimens, & ſon agréable ſituatioo, que pour la peinture & les ſtatuës, dont il eſt orné. Son parc eſt ſitué ſur une éminence, il eſt d'une grande étenduë & très-bien diſpoſé, bâti par Jean de la Barre, Comte d'Etampes, Prevôt de Paris. Cette Terre appartenoit, il y a trois cens ans, à la famille de Launoy-Trouſſeau. d'où elle a paſſé à la Maiſon de la Barre, puis en celle de Bouthilier de Chavigny. Elle appartient aujourd'hui à M. le Duc Mazarin. La Cure eſt à la Collation de l'Archevêque de Tours.

VEREUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançoo, Bailliage & Recette de Gray, a 230 habitans.

VEREY ou Vevey, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 516 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée entre deux montagnes, ſur la riviere d'Ouches, ſur laquelle il y a un petit pont.

VERFEUIL, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 2435 habitans.

VERFEUIL, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 510 habitans.

VERFEUIL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 380 habitans.

VERFONTAINE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 66 habitans.

VERGAVILLE. *Voyez* Wergaville.

VERGEAL, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Renoes, a 410 habitans.

VERGEAS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 183 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans la Montagne de Nuis; c'eſt terres legeres à ſeigle, avoine, bled noir & beaucoup de raves; bons pacages, les ſoins abondans, engrais & commerce des beſtiaux. Il y a une grande devotion à Notre-Dame de Vergeas, qui attire beaucoup de monde.

VERGER ou Notre-Dame du Verger, *Viridarium*, Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, ſituée entre Douay & Cambray. Elle a été fondée vers l'an 1227. par Gui-Hugues, Seigneur d'Oiſy & de Coucy. Les Diocéſes de Cambray & d'Arras s'en diſputent le ſpirituel.

le VERGER, Château très regulier, ſitué dans l'Anjou. Il fut bâti autrefois par des Seigneurs de la Maiſon de Guemenée-Rohan.

VERGERON ou Saint Hypolite du Vergeron, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Electioo de la Rochelle, a 249 habitans.

VERGES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançoo, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier.

VERGESSON, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Macon, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon entre trois montagnes. Il y a des vignes.

VERGETO, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüeo, Election de Montivilliers, a 150 habitans.

VERGEZAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 146 habitans.

VERGEZE, dans le bas-Laoguedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 996 habitans.

le VERGIE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electioo de S. Quentin, a 330 habitans.

le VERGIER, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint Quentin, a 348 habitans.

VERGIES & le Fay, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Saint Quentin, a 875 habitans.

VERGIGNY & Arbouſſeau, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 680 habitans.

VERGISSON, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 364 habitans.

VERGLUS, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 200 habitans.

las VERGNAS, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 172 habitans.

la VERGNE, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 455 habitans.

la VERGNE, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 500 habitans.

VERGNE', dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 196 habitans.

la VERGNE, dans la Provence, Diocèſe de Toulon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Yeres, a 448 habitans.

la VERGNE, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 160 habitans.

VERGNIES, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 169 habitans.

VERGONCE', dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 390 habitans.

VERGONGHON, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 395 habitans.

VERGONNE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 500 habitans.

VERGONS, dans la Provence, Diocèſe de Senés, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Caſtellane, a 411 habitans. La reſſemblance des noms, fait croire à M. Bouche que c'eſt où étoit l'ancien Peuple *Vergunni*, dont il eſt parlé dans l'inſcription du Trophé des Alpes.

VERGRAMME, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 128 habitans.

VERGUELLIERE; Vallée du Comté de Foix, qui eſt traverſée par la riviere du Larget. Les fromages que l'on fait dans ce canton ſont fort eſtimés.

VERGY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Nuits, a 52 habitans. Ce lieu eſt Chef d'une Châtellenie. Il a donné autrefois le nom à une Maiſon illuſtre, qu'on appelloit les Nobles de Vergy: ils ont été Comtes de Dijon, de Chalon & de Beaune. Henri IV. a fait raſer une fortereſſe qui s'y étoit conſervée.

VERIGNON, *Caſtrum Verignoni*, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 41 habitans. Cette Paroiſſe étoit ſous la voye militaire de Frejus à Riez.

VERIGNY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 258 habitans.

VERINCOURT la Forge, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 68 habitans.

VERINES. Bourg, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 1010 habitans.

VERJOLAY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 192 habitans.

VERJON, Bourg de Breſſe, & Baronie dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 186 habitans. Il y a un College dirigé par les Miſſionnaires.

VERISET, Châtellenie Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Mâcon, dans le Mâconnois, en Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, a 116 habitans.

VERISET, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Grenier à ſel de Tournus, a 51 habitans. Ce lieu eſt ſitué en plaine: C'eſt une annexe de Burgy. La riviere de Saone y paſſe. Il y a des vignes.

VERISSEY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de Saint-Laurent, a 45 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſitué dans les bois.

VERJUS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de S. Laurent, a 330 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée ſur le bord de la riviere de Saône au-deſſous de Verdun. C'eſt Païs de plaine.

VERLHAC de Teſcou, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 378 habitans.

VERLHAC S. Jean l'hôpital, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 482 habitans.

VERLIEU, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Etienne, a 380 habitans.

VERLIN, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny a 300 habitans.

VERLINCTUN, dans le Boulonois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 280 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Carly. L'Abbé de Samer en eſt Seigneur.

VERLOING, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras & Recette de S. Pol, a 150 habitans.

VERLOT, Abbaye, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, & de l'Ordre de Citeaux.

VERLY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 378 habitans.

VERMAND, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 686 habitans. Ce Bourg eſt ſitué ſur l'Oumignon, à trois lieuës de S. Quentin, & à quatre lieuës de Peronne. Il y a une belle Abbaye de Premontrés, dédiée a Notre-Dame: elle raporte à l'Abbé quatre mille livres. Quelques-uns ont crû mal à propos, que c'étoit l'ancienne *Auguſta Veromanduorum.*

VEROMANDUI, Peuples de la Gaule Belgique, dont Jules Cœſar fait une honorable mention dans ſes commentaires. Ils comprenoient les Païs qui forment à preſent le Diocèſe de Noyon; leur Ville Capitale eſt nommée par Ptolomée, *Auguſta Veromanduorum.* Quelques Auteurs ont crû, que c'étoit le lieu que l'on appelle à preſent Vermand, mais la connoiſſance des faits, & de la ſituation, fait juger que c'eſt la ville de S. Quentin. Cette Ville ayant été detruite par les Barbares, le Siége de l'Evêché a été transferé à celle de Noyon, qui étoit encore une Ville des *Veromandui.*

VERMANDAUVILLER, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 326 habitans.

VERMANDOIS, Païs, qui fait partie de la Province & du Gouvernement militaire de Picardie, borné au ſeptentrion par le Cambreſis, à l'orient par la Thietaſche, au midi par le Noyonnois, & à l'occident par le Santerre. Sa Capitale eſt la forte ville de S. Quentin ſur la Somme. Ce Païs comprend une partie du terrain occupé autrefois par les *Veromandui*, dont il a emprunté le nom. Il étoit beaucoup plus étendu ſous les celebres Comtes de Vermandois, qui étoient les plus puiſſans vaſſaux de la Couronne à la fin de la ſeconde race; & au comencement de la troiſieme. Ils deſcendoient de Bernard Roi d'Italie, petit-fils naturel de Charlemagne. Ils étoient encore Comtes de Troyes, de Meaux & de Roucy. Cette illuſtre Maiſon étant tombée en quenouille, Philippe Auguſte, a réüni le Vermandois à la Couronne. Il a depuis été érigé en Duché Pairie. Ce Païs eſt tres-abondant en grains & en lin excellent, dont on fait une grande quantité de toiles. Il eſt traverſé par la riviere de Somme, qui y prend ſa ſource. C'eſt un des premiers Bailliages du Royaume. Il étoit autrefois le plus étendu. Son Siége eſt à Laon. Sa Coutume eſt encore ſuivie dans beaucoup d'autres Bailliages.

VERMANTON, Ville de l'Auxerrois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxerre, a 1800 habitans. Cette Ville qui eſt Prevôté Royale reſſortiſſante au Bailliage d'Auxerre, eſt ſituée ſur la petite riviere de Cure, à une lieuë de Crevant, & à cinq au Midi d'Auxerre. Il y a Mairie; elle députe aux Etats de Bourgogne alternativement avec les autres Villes de l'Auxerrois. Ses vins ſont eſtimés. C'eſt un paſſage du Nivernois en Champagne & en Bourgogne. Le Païs eſt plus de montagnes que de plaines. Il y a beaucoup de vignes. Sa Paroiſſe eſt compoſée de deux Hameaux; le Vaux-Saint-Martin, & le Vaux du Puis de Vermanton & des Métairies de Courtenay, la Loge, Greſſot, & le Fief des Moulins de Vermanton.

VERMEILLES & Mariſſon, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 184 habitans.

VERMEILS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 128 habitans.

VERMOIRON, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 286 habitans.

VERMONDANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe. Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 74 habitans.

VERN, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1099 habitans.

la VERNADE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 88 habitans.

VERNAJOUL la Bouiſſe, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette du Comté de Foix, a 380 habitans.

VERNAISON, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 590 habitans.

VERNANCOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 249 habitans.

VERNANTES, Château, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 1443 habitans.

VERNANTOIS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 576 habitans.

VERNAS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 211 habitans.

VERNAY, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 250 habitans.

la VERNAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 239 habitans.

VERNAY, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, 110 habitans.

VERNAY, ou S. Paul du Vernay, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 715 habitans.

VERNE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 132 habitans.

la VERNE, dans la Provence, Diocèſe de Toulouſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Hieres: c'eſt une Chartreuſe, ſituée au milieu d'une grande foreſt, dediée autrefois à Diane, Deeſſe des bois.

VERNE, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 51 habitans.

le VERNEGUES, *Alvernicum*, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 416 habitans. Il y avoit autrefois un beau Mauzolé, avec quelques autres Monumens & Inſcriptions des anciens Romains, ce qui fait juger que ce lieu exiſtoit de leur tems.

VERNEIGE, ſur les confins de l'Auvergne; Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combraille, a 146

habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine, aſſés bon terroir à ſeigle, bled noir & avoine, peint de commerce. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

VERNEIL, Bourg dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electinn de la Fleche, a 1170 habitaus.;

VERNEIL, Château, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 1610 habitans.

VERNEIX, dans le Bourbonnois Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Monluçon, a 318 habitans. C'eſt une Paroiſſe à trois lieuës de Monluçon; terres à ſeigle, ſujettes à la gelée; les pacages en bois & bruyeres: il y a peu de vignes, & de peu de produit; beaucoup de bois taillis, & quelques menus fruits. M. le Duc & M. de Bartillat en ſont Seigneurs.

VERNET, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 653 habitans.

VERNET en Auvergne, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat a 452 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une demi-lieuë de la riviere d'Allier; les terres, deux tiers à ſeigle & à avoine, & un tiers, froment & orge, beaucoup de figues, de nois & de fruits, aſſés de chanvres. M. de la Richardie en eſt Seigneur.

VERNET en Bourbonnois, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Electioo de Gannat, a 52 habitans. C'eſt un Paroiſſe ſituée en plaine près la riviere de Sioulle, à deux lieuës de l'Allier, c'eſt terres varennes à ſeigle & avoine, beaucoup de bois taillis qui ſervent de paccages, peu de profit des beſtiaux. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

le VERNET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 141 habitans. C'eſt une Paroiſſe à douze lieuës de Moulins, à une demi-lieuë de l'Allier, en païs de Monticules; les terres fortes, deux tiers à froment, & l'autre tiers à ſeigle de bon raport, les foins abondans, & plus que ſuffiſans pour la nourriture des beſtiaux, le ſurplus ſe partage entre les Maitres & Metayers, qui vendent chacun leur part. Les paccages étendus dans la montagne, le profit des beſtiaux eſt conſiderable, beaucoup de vignes de bon raport, pluſieurs bois furayes apartenans à M. de Chalmazel, & taillis de deux lieuës de rour, & de deux lieuës de largeur, apartenans audit Sieur, & au Sieur Ridon; pluſieurs noyers & autres menus fruits; quelques pierres à chaux, qui ſe mettent en œuvre dans le lieu, poiot d'étangs. M. du Verner en eſt Seigneur.

le VERNET, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Receette de Toulouſe, a 379 habitans.

le VERNET, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 122 habitans. Il y a une fontaine d'eau minerale; ce lieu eſt ſitué près de S. Nectaire,

le VERNET, dans la Provence, Diocèſe de Digne, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Seyne a 510 habitans.

VERNET & Caſtel, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſilloo, Vigueme de Conflant, a 322 habitans. C'eſt un Village qui depend de l'Abbaye de S. Martin de Canigou; il y a des bains d'eau medicinale.

VERNET-Soutira, dans le Roüergne, Diocèſe de Rhodez, Parlement de Toulouſe, Inteodance Montauban, Election de Ville-Franche, a 180 habitans.

VERNEUIL, *Vernolium*, Ville, Marquiſat, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Chef lieu d'une Election, a 3900 habitans. Elle eſt encore Siége d'un Bailliage, d'une Maitriſe des Eaux & Forêts, d'un Grenier à ſel & d'une Vicomté. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Aure, à huit lieuës de Dreux, & à ſept lieuës d'Evreux. Philippe Auguſte, la prit ſur Jean ſans terre, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre. Elle a depuis reſté eunie au Domaine Royal juſqu'en 1335. que Philippe de Valois l'unit au Comté d'Alençon, depuis Duché, door elle a toujours fait partie. Le diſtric de ſon Election eſt vaſte; il s'étend non ſeulement dans le Dioeèſe d'Evreux, mais auſſi fort avant dans celui de Chartres, dans la Beauce & dans le Perche. Près de cette Ville, il y a un grand Etang, que l'on apelle l'Etang de France, la riviere d'Aure le traverſe. La plus conſiderable de ſes Paroiſſes, eſt dediée à la Madelaine; il y a un Collège, un Convent de Cordeliers & un de Religieuſes. Cette Ville avoit autrefois un beau Château, dont il ne reſte plus que la Tour griſe, qui eſt du côté de l'eau, & qui a une grande mouvance; c'eſt le Chef-lieu d'une partie du Perche, que l'on apelle la Terre demembrée,

VERNEUIL, Ville, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 370 habitans. C'eſt une Chatellenie Royale, reſortiſſante au Bailliage de Moulins. Il y a un Chapitre compoſé d'un Doyen & de onze Chanoines, qui ont chacun cent cinquante livres. M. le Duc y nomme. La Cure vaut trois cens livres. Elle eſt à ſix lieuës de Moulins, à une lieuë de l'Allier, Païs de Mooticules & Côteaux; c'eſt terres fortes à froment, Orges & avoines de bon raport, les foins peu abondans, les paccages tres-reſſerrés, peu de profit de beſtiaux, beaucoup de vignes de bon produit, les habitans peu riches. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

VERNEUIL, *Vernogilum*, Ville, Duché, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Inteodance de Paris, Election de Senlis, a 850 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée au bord de l'Oiſe, à douze lieuës de Paris. Henry IV. la donna à Mad. d'Entragues y fit batir le beau Château que l'on y voir, & l'érigea en Marquiſat en ſa faveur. Depuis il a été érigée en Duché Pairie, en faveur d'Henry de Bourbon, Fils d'Henry IV. & de la ſuſdite Dame. C'eſt à preſent la Maiſon de Bourbon Condé qui en joüit. Il vaut douze mille livres.

VERNEUIL, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1360 habitans.

VERNEUIL, Bourg, Châtellenie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 720 habitans. La Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

VERNEUIL, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 454 habitans.

VERNEUIL, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 335 habitans.

VERNEUIL, Juſtice Royale, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 268

habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine ; terres à froment & méteil d'un boo raport ; les pacages bons & érendus, les foins abondans ; il s'y fait un commerce de beſtiaux. Madame l'Abbeſſe de Nevers en eſt Dame.

VERNEUIL, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 210 habitans.

VERNEUIL ſur Bois, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 138 habitans. La Cure vaut quatre cens livres. L'Abbeſſe de Saint Laurent de Bourges eſt Dame de cette Paroiſſe, dont elle a douze cens livres de revenu. La Fête de la Paroiſſe eſt S. Laurent.

VERNEUIL, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 146 habitans. Il y a une Mairie Royale reſſoriſſante au Bailliage de Chaumont ſur Marne.

VERNEUIL Courtonne, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 290 habirans.

VERNEUIL haut & bas, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epetnay, a 845 habirans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin nommé Enclan. Il vaut ſix cens livres.

VERNEUIL le Petit, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Montmidy, a 124 habitans.

VERNEUIL ſur Serte, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laoo, a 138 habirans.

VERNEUSE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electioo de Bernay, a 386 habitans.

VERNEY, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 410 habitans.

VERNIE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 660 habitans.

VERNIER Fontaine, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 218 habitans.

VERNIETTE, Bourg, dans le Maine, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 160 habitans.

VERNIOLLE, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette de Foix, a 860 habitans.

VERNIOZ, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 514 habitans.

VERNIVES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 615 habirans.

VERNIX, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 228 habitans.

VERNOIS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlemeot, Intendance, Baillage & Recette de Dijon, a 125 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un fond entre deux montagnes. Il y a deux étangs & une fontaine. Il y a auſſi une forge & un fourneau.

les VERNOIS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 140 habitans. C'eſt une Collecte à ſeize lieuës de Moulins, & cinq de l'Allier ; c'eſt païs de montagnes, & terres, partie cailloux, partie varennes à ſeigle & avoine, beaucoup de fougeres, néanmoins d'aſſez bon raport ; les foins aſſez abondans, les pacages étendus dans la montagne ; quelques bois furayes appartenans à differens particuliers ; faillette, buiſſons & broſſailles, beaucoup de profit de beſtiaux, point d'étangs ni vignes, quelques meous fruits. M. d'Evry en eſt Seigneur.

le VERNOIS ſur la Mance, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recerte de Veſoul, a 214 habitans.

VERNOLS, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Iotendance de Riom, Election de S. Flour, a 408 habitans.

VERNON, Ville, dans la Normandie, au bord de la Seine, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance de Roüen, Chef-lieu d'une Election, a 3600 habitans. Il y a une Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts, & la Forêt de Vernon contient trois mille neuf cens trente-un arpens de bois. Cette Ville eſt encore Siége d'un Bailliage particulier, d'une Vicomté & d'uo Grenier à ſel : Elle eſt ſituée dans une belle vallée, à cinq lieuës d'Evreux. Il y a pluſieurs Paroiſſes, dont la principale eſt dédiée à Notre-Dame. Elle eſt Collegiale & Paroiſſiale. Le Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, qui ont chacun huit cens livres de reveou ; de douze Vicaires, qui ont chacun trois cens trente livres ; de quatre Chapelains, & de quatre Clercs de Chaiſes. Ces Benefices ſont à la nominarion du Comte de Giſors. Il y a un des Chanoines qui fait les fonctions de Curé, & l'autre celle de Principal du College de la Ville. Les Chanoines nomment leurs Vicaires. Il y a encore une Paroiſſe dédiée à Sainte Geneviéve, un Couvent d'Hoſpitaliere, dont les Religieuſes gouvernent l'Hôtel-Dieu. Les Cordeliers, les Capucins, les Picpus, les Benedictines, & les Filles de la Congregation de notre-Dame y oot leur Couvent. Il y a encore le College occupé par des Prêtres ſéculiers, & un Hôpital. *Domus Hoſpitalis Dei ad Vernonum.* C'eſt un Prieuré de Filles Chanoineſſes de l'Ordre de S. Auguſtin, & ſi conſiderable, qu'on l'appelle Abbaye. Cet Hôtel-Dieu vaut par an ving-cinq mille livres.

Cette Ville eſt un des quatre Bailliages de Giſors ; elle eſt ſituée au bord méridional de la Seine, dans une plaine, à ſix lieuës à l'orient d'Evreux, à ſept de Giſors, & à dix au-deſſus de Roüen. Elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, entr'autres un oommé Richard. Philippe Auguſte l'acquit en 1195 Depuis elle a été donnée pluſieurs fois aux Reines en appanage. François I. l'a donné à Renée de France, Ducheſſe de Ferrare, d'où elle paſſa à la Maiſon de Savoye Nemours, avec pouvoir de la retirer au bon plaiſir du Roi. Louis XIV. l'avoit retirée, & ſur la fin de ſa vie, l'avoit donné au Duc de Berry ſon petit-fils avec Giſors. Il y a un Château fort ancien, dont les murailles ſont fort élevées & fort épaiſſes.

VERNON, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 429 habitans.

VERNON, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Inteodance & Election de Limoges, a 74 habitans.

VERNON de la Roche en Breüil, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Iotendance de Dijon, Baillage & Recette de Semur

en

en Auaois, a 74 habitans.

VERNON lés Joyeuſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 575 habitans.

VERNON, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1420 habitans

VERNON, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 1272 habitans. Ce lieu eſt au bord de la riviere de Branſle.

VERNON, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 770 habitans.

VERNON, dans l'Anjou, Prieuré uni à celui de S. Eloy *à virgulto*. Ce Prieuré eſt à la collation de l'Abbaye de Marmoutier.

VERNON, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 292 habitans.

VERNON & la Scelle, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 725 habitans.

VERNONNET, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 500 habitans.

VERNONVILLIERS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 178 habitans.

VERNOSE, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 818 habitans.

VERNOT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Saua-le-Duc, a 416 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon aſſez étroit & fort profond, ſujet à la gelée, & diſtant de quatre grandes lieuës de Dijon. Il y a une fort belle Fontaine, qui fait moudre un Moulin ſix mois de l'année, environ; c'eſt le chemin du Meſſager de Chatillon ſur Seine à Dijon pour le plus court. Il y a quantité de bois.

VERNOUILLET, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 660 habitans.

VERNOUILLET, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreua, a 510 habitans.

VERNOUX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 150 habitans.

VERNOUX en Chalancon, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Vienne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 1744 habitans.

VERNOUX en Voceance, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 512 habitans.

la VERNOUZ, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 510 habitans.

VERNOY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 300 habitans.

VERNOY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 68 habitans.

VERNOY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 20 habitans.

le VERNOY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saunier, a 146 habitans.

VERNOY, ou Vernou, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 510 habitans. Ce Bourg eſt ſitué entre deux belles collines. L'Archevêque de Tours en eſt Seigneur temporel & ſpirituel. Ce Prélat y a un beau Château.

VERNUGHEOL, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 700 habitans.

VERNUS & Senus, dépendances de Champagnolle, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, Grenier à ſel de Saua-le-Duc, a 86 habitans. La Meſſe ſe célebre alternativement à S. Pierre en Vaux, & à Tury. Ce lieu eſt ſitué entre Arnay-le-Duc, Autun & Beaune, à deux lieuës de diſtance.

VERNUSE, Riviere, qui borne le Gaſtinois à l'occident.

VERNUSOUBRE, petite Riviere qui paſſe à S. Chignan, dans le Diocèſe de S. Pons, & ſe jette dans la riviere d'Orb, à un quart de lieuë de Ceſſenon.

VERNUSSE & Merlas, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 186 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une demi lieuë de la petite riviere de Bouble ſur des hauteurs; c'eſt bonnes terres à ſeigle & avoine, les ſoins abondans; engrais, & commerce de beſtiaux; quelques mauvais taillis & broſſailles; un grand étang, faiſant moudre un Moulin & deux petites penchettes; le tout appartenant à M. de Pinguillon. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

VERNUSSE, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 86 habitans. L'on recüeille auprès de ce lieu des vins excellens. Il eſt ſitué entre Grace & Valencay. Il y a une Abbaye qui fait l'article ſuivant.

VERNUSSE, *Vernuſia*, ou *Groſſus Boſcus*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Auguſtin, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, entre Graçay & Valencay, à ſix lieuës de Vierzon. Elle a été fondée l'an 1140. ou 1145. On y compte juſqu'à trente-un Abbés juſqu'en 1712. C'eſt tout ce qu'on en ſçait.

VERNY, dans le Païs de Gex, Diocèſe de Genéve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 315 habitans.

VERNY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 150 habitans.

VERNY, Baronie, dans la Touraine, près de Sillé-le-Guillaume. Elle appartient au Maréchal de Teſſé. Il y a ſix Paroiſſes qui en dépendent.

VEROLLE & Tilly, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 250 habitans.

VERON, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 418 habitans. Ce Village eſt à quatre lieuës de Sens. Il y a une Fontaine, dont l'eau eſt très-vive & très-clair, elle a la qualité de petrifier la mouſſe & la bourbe: on lui attribué même

celle de produire des pierres de ponce.

VERONE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 514 habitans.

VERONGES, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 520 habitans.

VERONNES les Grandes, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 378 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine ſur la riviere de Thille.

VERONNES les Petites, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 225 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine ſur la riviere de Thille, qui eſt le plus ſouvent à ſec.

VEROSURE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 265 habitans. En ce qui eſt du Charollois, cette Paroiſſe conſiſte en ſix Hameaux, qui ſont les Montot, Chavannes, Lavant, Vantecourt, les Champs, & Vetoſure. Il y a un Fief appellé le Terreau; elle eſt limitrophe du Charollois; c'eſt païs de montagnes. Les Religieux de Cluny ſont Collateurs de la Cure.

VEROUX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendanee de Bourges, Election de S. Amand, a 20 habitans.

VERPEL, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manchould, a 533 habitans.

VERPILLIERE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 406 habitans.

VERPILLIERES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Mondidier a 196 habitans.

VERQUIERES, *Caſtrum de Verqueris*, dans la Provence, Dincèſe d'Avignon, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Taraſcon, a 418 habitans.

VERQUIN, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune, a 321 habitans.

VERQUINEUL, dans l'Artois, Dioeèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune, a 135 habitans.

VERRAYON, dans la Provence, Diocèſe de Glaudeve, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Caſtellane a 115 habitans. Ce lieu eſt dans le terroir de Soleilhas.

VERRE le petit, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 40 habitans.

la VERRERIE, dans le Baſadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 56 habitans.

VERREY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Grenier à ſel de Vitteaux, Bailliage & Recette de Chatillon, a 116 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Saumaize; la Metairie de Gibett en depend, & il y a un Fief poſſedé par le Treſorier de Tezut. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon. La riviere de Barneſſe y paſſe, & perd ſon nom dans celle d'Armanſon près de Montbard. Il y a un pont ſur la riviere & quelques vignes aux environs.

VERREY ſous Drée, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Vitteaux, a 74 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Drée. Il eſt ſitué dans un vallon, c'eſt païs de haute futaye & de taillis. Il y paſſe un ruiſſeau aſſez gros.

VERREY ſous Salmaiſe, dans la Bourgogne, Dioeèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chatillon, a 164 habitans.

VERREIROLLES, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 35 habitans.

la VERRIE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 900 habitans.

VERRIE, Hameau, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 223 habitans.

VERRIERE, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 560 habitans.

VERRIERE ſous Glenne, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 675 habitans.

la VERRIERE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 156 habitans.

la VERRIERE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 38 habitans.

la VERRIERE des Grosbois, dans la Franche-Comté, Dioeèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 586 habitans.

VERRIERES, dans l'Iſle de France Diocèſe, Parlement, Intendance & Electinn de Paris, a 610 habitans.

VERRIERES, dans le Perche, Diocèſe de Secz, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 733 habitans.

VERRIERES, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 290 habitans.

VERRIERES, dans la Champagne, Dincèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 200 habitans.

VERRIERES, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 289 habitans.

VERRIERES de Joux, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier a 258 habitans.

VERRIERES, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electinn Roanne, a 156 habitans.

VERRIERES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macnn, Parlement de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette Charolles, a 116 habitans. C'eſt un Hameau dependant avec Charnay de la Verriere, de la Paroiſſe de S. Martin de Chanlecey en Maconois. Il eſt ſitué ſur une petite coline toute ſabloneuſe; c'eſt païs de buiſſnns & ingrat,

VERRIERES ſous Rouſſillon, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Inten-

dance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 60 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de montagnes & de Broſſailles. Il y a une petite riviere, & c'eſt le chemin d'Autun en Nivernois. L'Abbaye de S. Martin & le Fief de la Boulaye en dependent.

VERRIERES ſur Aixne, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Ste Manehould, a 750 habitans

VERRIGNY, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneuil, a 132 habitans.

VERRINES, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 710 habitans.

VERRINES, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers a 102 habitans.

VERRINES, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 92 habitans.

VERRON, Contrée de la Touraine, dont le terroire eſt aſſés abondant. Cette Contrée eſt dans une ſituation un peu élevée: on y recueille du bled, du vin & de tres-bons fruits, particulierement beaucoup de prunes, dont on fait les pruneaux ſi renommés de Tours.

VERRON, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fleche, a 680 habitans.

VERROTTE, dans la Touraine: c'eſt une Paroiſſe, dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque Tours.

VERRUE, Bourg & Château, dans le Poitou, Diocèſede de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Richelieu, a 500 habitans.

VERRUYES, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1130 habitans.

VERS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uzés, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uzés, a 472 habirans.

VERS, dans la Bourgogne, Diocèſe, de Chalon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à ſel de Tournus, a 249 habitans. C'eſt une Paroiſſe compoſée d'un ſeul Hameau & d'une maiſon écartée. Il y paſſe une riviere nommée Natouze. Vers eſt ſitué ſur un petit monticule: Il y a auſſi un petit ruiſſeau qui prend ſa ſource à une fontaine nommée la Doüe. C'eſt Païs montueux & ingrat; il a quelques vignes.

VERS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 149 habitans.

VERS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Die, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 168 habitans.

VERS, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Ville-Franche, a 680 habitans.

VERS ou S. Igny de Vers, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 312 habitans.

VERS & Velles, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 414 habitans.

VERS & Heubcourt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 490 habitans.

VERS ſous Corbie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Recette d'Amiens, a 196 habitans.

VERS ſous Seillieres, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 203 habitans.

VERSAILLES, *Verſalia*, Ville, Château Royal & Prévôté, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 8595 habitans. L'on y joint Glatigny pour la Recette. Il y a à Verſaille un Bailliage Royal reſſortiſſant à la Prevôté & Vicomte de Paris. Verſailles eſt ſituée à quatre lieuës à l'occident de Paris. Ce n'étoit autrefois qu'une Paroiſſe & un Prieuré dépendant de Saint Magloire de Paris; elle a eu des Seigneurs particuliers Vaſſaux des Evêques de Paris. Loüis XIII. acheta cette Terre, & y fit bâtir un Château pour loger ſes équipages de chaſſe. Louis XIV. à qui ce canton plaiſoit fort pour la chaſſe, y a fait bâtir le plus ſuperbe Château qu'il y ait en Europe. Il eſt ſi vaſte que les Princes, les grands Officiers & les Miniſtres y ſont logés commodement. Son architecture eſt des plus reguliere; les magnifiques peintures des plus grands Maitres y attirent la curioſité & l'admiration des Etrangers. Son Parc eſt orné des plus beaux boſquets, enrichis d'une infinité de jets d'eaux, caſcades & fontaines dont la varieté & les effets ſont étonnans. Tout y eſt admirable: la réſidence de la Cour y a fait bâtir une Ville conſiderable, dont les ruës ſont tirées au cordeau, & ſont remplies d'un grand nombre d'Hôtels de Princes & Seigneurs de la Cour. Le fond de la terre eſt marécageux par la quantité d'eau que Louis XIV. y a fait conduire, tant par les acqueducs de Marly que par le canal de la riviere d'Aure, pour fournir les baſſins, & les differens boſquets & jeux d'eaux; ces eaux ne ſont pas bonnes à boire. Louis XIV. a érigé Verſailles en Ville, il y eſt mort le premier Septembre 1715. & Louis XV. ſon arriere-petit fils y a pris naiſſance le 15. Fevrier 1710. Louis XIV. y a fait faire deux Parcs, dans le petit ſe trouve un fort beau canal aux deux bout duquel ſont Trianon & la Menagerie: le premier eſt le bâtiment le plus galant que l'on puiſſe voir; l'autre eſt une eſpece de Palais que Louis XIV. avoit fait faire pour y nourrir toutes ſortes d'animaux des païs les plus éloignés.

Le grand Parc eſt d'une tres-vaſte étenduë, & renferme pluſieurs Villages, Châteaux & Maiſons de plaiſance des Princes, Seigneurs de la Cour & des Miniſtres qui les ont fait bâtir, pour pouvoir ſe dérober quelquefois aux grandes affaires, ſans cependant ſe trop éloigner de la perſonne du Roi. La Paroiſſe qui eſt ſituée dans la Ville neuve, eſt déſervie par les Petes de la Miſſion; il y a un Couvent de Recollets dans le vieux Verſailles.

Le Gouverneur de la Ville & du Château a rang de Gouverneur de Place, indépendant du Gouvernement de l'Iſle de France. On trouve chez Saugrain l'aîné, à Paris, Quai des Auguſtins, un Livre en trois volumes in douze, qui explique tout ce qu'il y a de beau & de curieux à Verſailles, Marly, Saint Cloud, Paris, &c.

VERSAINVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 386 habitans.

VERSALIEU, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 262 habitans.

VERSEILLE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 192 habitans.

VERSEILLES Deſſous, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 123 habitans.

VERSIGNY, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 290 habitans.

VERSILLAC, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 1175 habitans.

la VERSINE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 689 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Oiſe. François I. y a fait bâtir un petit Château avec un Parc, pour la Comteſſe de la Suze.

la VERSINE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 148 habitans.

VERSOIX ou Verſoy, Marquiſat, dans le Païs de Gex, Diocèſe de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Gex, a 240 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord du Lac de Geneve à deux lieuës de la Ville; les Genevois la ſurprirent en 1589. ſur le Duc de Savoye & la démantelerent. Depuis elle a été cedée à la France avec le Païs de Gex. En 1601. Louis XIII. l'a donnée à la Maiſon de Condé.

VERSOYE, Riviere, au Païs de Gex, qui coule & ſe décharge dans le Lac de Geneve.

VERSON, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlemeot de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 635 habitans.

le VERSOUD, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 414 habitans.

VERT, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 535 habitans.

VERT, Châtellenie, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 425 habitans.

VERT, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mante, a 363 habitans.

VERT, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 183 habitans.

VERT & la Patoiſſe, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 258 habitans.

VERT le Grand, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 412 habitans.

VERT le Petit, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 310 habitans.

le VERT de Biron, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Electinn de Sarlat, a 418 habitans.

VERT Saint Dens, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 130 habitans.

VERTAMBOZ, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 138 habitans.

VERTAISON, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 1840 habitans. Il y a un Chapitre dans la Paroiſſe, qui eſt dédiée à Notre-Dame.

VERTAMIZE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 240 habitans.

VERTAULT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 295 habitans.

VERTEILLAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Petigueux, a 912 habi-

VERTEUIL ou Saint Meard de Verteüil, Ville & Baronie, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 1409 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Charente; elle appartient à M. le Duc de la Rochefoucault. La ſituation en eſt très-belle, la Riviere y formant un grand demi cercle, qui entoure le parc & les jardins d'un magnifique Château qui y eſt bâti. Le revenu de cette Terre eſt de cinq à ſix mille livres. Elle a Titre de Baronie & Juſtice ſur douze Paroiſſes, outre de grandes mouvances.

VERTEUIL, Bourg, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 823 habitans.

VERTEUILH, Juriſdiction, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1192 habitans. Il y a une Abbaye d'hommes, de l'Ordre de S. Auguſtin, dédiée à Saiot Pierre. Elle vaut deux mille quatre cens livres.

VERTIERE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 82 habitans.

VERTILLAC, Bourg, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 210 habitans. Ce Bourg eſt ſitué auprès de la Souteraine. L'on y conſerve un bâtiment de figure octogone de la hauteur d'environ vingt pieds, qui ſervoit, ſelon toute apparence, aux anciens payens à faire conſumer par le feu ce qui avoit été offert ſur l'Autel.

VERTILLY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 275 habitans.

VERTIN Vertigueule, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernance du Queſnoy, a 178 habitans.

les VERTIZONS, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 40 habitans.

VERTOLAYE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Clermont, a 450 habitans.

VERTON ou Saint Martin de Verton, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 340 habitans.

VERTON, Comté, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement de Montreüil, a 930 habitans.

VERTRIEU,

VERTRIEU de la Balme, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 516 habitans.

VERTUELLE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 60 habitans.

VERTUS, *Virtudum*, Ville, Comté - Pairie & Juſtice Royale, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 1610 habitans. Cette Ville fut érigée en Comté Pairie par le Roi Jean en 1361. en faveur du mariage de ſa fille Iſabelle avec Galeas Viſomti, Duc de Milan. A une lieuë de cette Ville on voit ſur une montagne les ruines d'une forteresſe, qui étoit nommée le Montaimé; il n'en reſte que le pan d'une tour & les enceintes, qui font croire que c'étoit autrefois une place forte. On juge de ſon antiquité, parcequ'il en eſt parlé dans la vie de S. Alpin, Evêque de Châlons, qui vivoit en 450. cependant on ne ſçait rien de poſitif des évenemens qui y ſont arrivés, ſinon que les Villes & Communautés voiſines la détruiſirent ſous le regne de Charles VII. Cette Ville eſt ſituée à ſix lieuës à l'occident de Châlons, dans un très bon Pays. Elle étoit Chef d'un Païs, nommé *Pagus Virtudiſus* dès le neuviéme ſiecle: c'eſt apparemment l'étenduë du Comté de Vertus d'à-preſent, qui eſt ſitué au midi de la Marne, aux environs du territoire de Vertus. Elle appartenoit pour lors à l'Egliſe de Reims, qui la donna l'an 980. à cens, aux Comtes de Troyes depuis de Champagne, qui en faiſoient hommage à l'Archevêque de Reims. Cette Terre eſt revenuë à la Couronne, par la réünion de la Champagne. Le Roi Jean la donna aux Viſomti Ducs de Milan. Elle revint par alliance à Louis, fils de France, Duc d'Orleans. Philippe, l'un de ſes jeunes fils, eut le Comté de Vertus, & le laiſſa à ſa ſœur Marguerite, femme de Richard, Duc de Bretagne. François, leur fils, auſſi Duc de Bretagne, donna le Comté de Vertus à ſon bâtard François, dont eſt deſcenduë la Maiſon d'Avaugour, qui en jouit encore, y ayant été maintenuë par pluſieurs Arrets du Parlement. Il y a dans cette Ville une Egliſe Collegiale & deux Abbayes: l'une, de Benedictins de la Congregation de Saint Vanne, ſous le nom de Saint Sauveur. Elle ne vaut que mille deux cens livres à l'Abbé, & autant aux Religieux. L'autre, de Chanoines Reguliers, ſous le titre de Notre-Dame, dont le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen & de ſix Chanoines, qui ont chacun deux cens livres de revenu. L'Abbé jouit de trois mille livres.

VERVAN, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 186 habitans.

VERVANS, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 155 habitans.

VERUCINI, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe, que l'on croit avoir occupé le terrain entre Draguignan & Graſſe. Raimond Soleri veut tirer l'étymologie de leur nom de *Veru*, qui ſignifie une Broche; parce que l'on dit que les Peuples qui occupent à preſent ce canton, aiment fort à manger la viande rôtie à la Broche.

VERVILLON, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 400 habitans.

VERVINS, *Verbinum*, Ville, Châtellenie & Marquiſat, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, & Siege d'un Grenier à ſel, a 2710 habitans. Cette Ville eſt ſituée dans le Tierache, entre la Capelle & Marle, à quatre lieuës de l'une & de l'autre. Les Itineraires en font mention; elle n'eſt guére recommandable que par le Traité de Vervins, fait en 1598. entre la France & l'Eſpagne, par lequel ces deux Puiſſances rentrerent en poſſeſſion de ce qu'elles tenoient avant la rupture. On y fait un grand commerce de bled.

la VERUNE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Poy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 56 habitans.

VERRYA, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 146 habitans.

VERYERES, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 178 habitans.

VERZAT, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 970 habitans.

VERZE', dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Preſidial, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 550 habitans. C'eſt un païs de montagnes, avec beaucoup de broſſailles, & peu de vignes.

VERZENAY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 800 habitans.

VERZET, Fief, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 516 habitans.

VERZILLAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Moorpelliet, Recette du Puy, a 1296 habitans.

VERZOLS, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootauban, Election de Milhaud, a 416 habitans.

VERZY, dans la Champagne, Dioeèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, 846 habitans.

VES

VESAIGNES, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 186 habitans.

VESE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 460 habitans.

VESCLE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Inteodance de Beſançoo, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 65 habitans.

VESDUN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 160 habitans. Ce lieu eſt du Bailliage & Prevôté de Dun-le-Roi, & du Bailliage particulier de Culant.

VESIGNEUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlemeot & Inteodance de Beſançoo, Bailliage & Recette d'Ornans, a 92 habitans.

VESIGNEUX ſur Coolle, dans la Champagne, Diocèſe de Châloos, Parlement de Paris,

Intendance & Election de Châlons, a 95 habitans.

VESIGNEUX ſur Marne, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 245 habitans.

VESIGNOT, de la Paroiſſe de Vieſvy & d'Igornay, alternativement, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 86 habitans. Ce lieu eſt ſur une petite éminence, en païs de montagnes. L'Abbeſſe de S. Andoche de Sauheu eſt Collatrice de la Cure.

VESINES; les Garennes de Veſines, ſont une portion de la Forêt de S. Germain en Laye, près Paris, contenant mille neuf arpens & vingt perches. Elles donnent le nom à une magnifique Ferme, appartenante à M. le Duc de Noailles.

VESINS, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 770 habitans.

VESLE, *Vidula*, Riviere de Champagne, qui prend ſa ſource à deux lieuës à l'Orient de Châlons, paſſe à Reims, à Braine & Fiſmes, & ſe rend dans l'Aine, vis-à-vis de Veſly, au-deſſus de Soiſſons.

VESLE & Caumont, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 210 habitans.

VESLUD, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 403 habitans.

VESLY, *Veliacum*, petite Ville, ſur l'Aine, à huit lieuës de Reims, dans le Soiſſonnois, Gouvernement de l'Iſle de France, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 1410 habitans. Cette Ville & ſa Châtellenie ſont partie du Duché de Reims depuis 1379. que le Roi Charles V. la donna à l'Egliſe de Reims, en échange de Mouzon.

VESLY, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 805 habitans. M. de Bonville en eſt Seigneur.

VESOTS, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 140 habitans.

VESOUL, *Veſolum* ou *Veſulum*, Ville, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Siege d'un Bailliage & d'une Recette, d'un Preſidial, d'une Prevôté, d'une Maitriſe des Eaux & Forêts, & réſidence du Lieutenant de la Marêchauſſée de la Franche-Comté, a 2868 habitans. C'eſt la Capitale du Bailliage d'Amont. Elle eſt ſituée à deux lieuës au Nord de Beſançon, au pied d'une montagne, au bord de la riviere de Durgeon, à deux lieuës de la Saône, & à ſept de Beſançon. Il y a un Chapitre; un College de Jeſuites, un Convent de Capucins & deux de Religieuſes. Il n'en eſt pas parlé avant le onziéme Siecle; elle a été plus conſidérable qu'elle n'eſt à preſent, parcequ'elle a beaucoup ſouffert dans les guerres de la Franche-Comté, dont elle a ſuivi le ſort.

la VESPIERE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election de Liſieux, a 284 habitans.

VESQUEMONT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 200 habitans.

VESQUEVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 146 habitans.

VESSE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 285 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée près la riviere d'Allier, les trois quarts dans les bois. Terres à ſeigle & à avoine; peu de froment, beaucoup de bois taillis, appartenans à M. le Duc de la Tremoüille; & quelques vignes. M. le Duc de la Tremoüille & M. de Matha en ſont Seigneurs.

VESSE', Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 776 habitans.

VESSEY, de la Paroiſſe de Chatenoi-le-Royal, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 142 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plein; il y a quelques vignes & un ruiſſeau qui fait tourner le Moulin.

VESTHOUECK, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bailleul, a 700 habitans.

VESTRIC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 58 habitans.

le VESTUAL, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 112 habitans.

VESURE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 34 habitans.

VESURE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, Grenier à ſel de Viteaux, a 516 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs, moitié côteaux & moitié montagnes. Il y paſſe un ruiſſeau. Il y a quelques vignes. Le Doyen de l'Abbaye de S. Pierre de Chalon eſt Collateur de la Cure.

VESURE, Bois, de quatre cens trente-quatre arpens; il eſt ſitué dans la Bourgogne, & dépend de la Maitriſe des Eaux & Forêts de Châlon.

VESURE & Pierre-Pointe, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur, a 116 habitans. Ce lieu dépend de la Paroiſſe de Suſſey. Il eſt ſitué entre deux montagnes: Suſſey eſt ſur l'une d'elles, du côté de Saulieu. Les Chanoines du Chapitre de Saint Lazare d'Autun ſont Collateurs de la Cure.

VESVROTTE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 416 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Beire. Il eſt ſitué entre Dijon & Mirebeau, à un quart de lieuë de Beire. C'eſt païs de plaines.

VESVROTTES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châillon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 160 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée ſur une éminence, en païs de montagnes. Les Chevaliers de Malte ſont Collateurs de la Cure.

VET

VETHEUIL, dans la Normandie, Diocèſe

de Rouen Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Electioo de Cbaumont, a 708 habitans.

VETREICNE, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 34 babitans.

VEU

VEU, dans le Berry; le Chapitre de S. Etienne de Bourges en eſt Seigneur.

la VEUDRE, Riviere, dans la Touraine.

VEUDRE, Ville, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Recette de Moulins, a 883 habitans. Elle eſt ſituée à ſept lieuë de Moulins, ſur le bord de l'Allier: quelques habitans de la Ville ſont commodes & commerçans, le ſurplus pauvres: la Paroiſſe en plaine & quelques hauteurs: les terres fortes à froment de bon raport, les foins aſſés abondans, les paccages aſſés étendus, bon profit des beſtiaux, pluſieurs bois modernes & futayes, pluſieurs vignes de bon produit, pluſieurs étangs. M. Manſard eſt Seigneur de la Ville.

VEUE, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 586 habitans. Ce Bourg eſt ſur la levée de la Loire, aux confins du Bleſois.

VEUFVES, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris; Intendance de Tours, Electioo d'Amboiſe, a 318 babitans.

VEUIL, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 500 habitans.

VEUIL & Giget, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Electioo d'Angoulême, a 228 habitans.

le VEUILLIN, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 115 babitans.

VEULLY la Potterie, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Châteauthiery a 395 habitans.

VEULLEROT, & S. Paire en Vaux, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay le Duc, a 460 babitans. La Paroiſſe eſt à S. Paire en Vaux. Ce lieu eſt ſitué en Morvaot: c'eſt un paſſage des coches, & d'une partie des vins qui ſortent de Bourgogne pour Paris; ce Païs eſt montueux & ſemé de bois. L'Evêque d'Autun eſt collateur de la Cure.

le VEULLEROT, de la Paroiſſe de Saux, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué proche Mont-Real, en Païs de plaine. Le Chapitre de Moot-Real eſt collateur de la Cure.

VEULLES, Bourg & Port de mer, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen; Election d'Arques a 1509 habitans. Il y a deux Paroiſſes, l'une ſous le nom de S. Martin, & l'autre ſous celui de S. Nicolas: un Monaſtere de Penitens, pluſieurs marchés & pluſieurs foires.

VEULLETTES, dans la Normandie, Diocèſe, Parlemeot & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 380 habitans. Mrs. de Fécamp en ſont Seigneurs.

VEURET, dans le Dauphiné, Dioeèſe, Parlement, Intendanee & Electioo de Grenoble, a 516 habitans.

VEUROTTE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 74 habitans.

la VEUVE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 289 babitans.

VEUVEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 227 habitans.

VEUVRAILLE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay le Duc, a 36 habitans. Ce lieu eſt ſitué eo montagne, païs maigre & de bois. L'Abbeſſe de S. Andoche de Saulieu eſt collatrice de la Cure.

VEUXAULES, dans la Cbampagne, Dioeèſe de Langres, Parlemeot de Paris, Intendance de Châlons, Electioo de Langres, a 418 babitans.

VEVY, dans la Franche-Comé, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons le Saulnier, a 174 habitans.

VEX

VEXIN, Province, *Pagus Vilcaſſinus*. Cette Province, ſait la plus grande partie du Diocèſe de Roüen. Elle a pris ſon nom des anciens, *Velocaſſes* dont Roüen *Rothomagus* étoit la Capitale: ces peuples, s'étendoient plus loin vers la Manche, que le Vexin, qui à preſent eſt compris entre les rivieres d'Andelle & d'Oiſe. Elle a été diviſée en deux, lorſque Charles le Gros, Loüis le Simple & Loüis d'Outremer, en cederent aux Normands la partie qui eſt entre l'Andelle & la riviere d'Epte, qui fut nommée Vexin Normand. La partie ſituée en deça de l'Epte juſqu'à l'Oiſe, fut nommée Vexin François. Le Vexin Normand, dont Giſors peut être conſidcrée comme la Ville principale, a depuis été long-tems & vivement diſputé par les Anglois & les François. Il eſt enfin reſté à ces derniers. Pour le Vexin Fraoçois, il a été poſſedé d'abord par des Comtes partieuliers, qui ſe diſoient ſouvent Comtes de Pontoiſe, & l'ont auſſi été quelques-fois d'Amiens. Ils relevoient de l'Abbaye de S. Denis, & en portoient la Banniere, que l'on appelloit l'Oriflâme, qui n'a jamais eu ſon origine du tems de Dagobert, comme on le publioit autrefois dans le onzieme ſiecle. Le haut Domaine du Vexin Nonmand, fût réüni à la Couronne, quoi qu'il y eut encore des Comtes proprietaires d'une partie de ce Vexin & de Pontoiſe. Philippe Auguſte, le donna à ſoo fils Loüis le jeune, qui temoignoit ne point dédaigner de porter l'Oriflâme, & d'être vaſſal de l'Egliſe de S. Denis. Les Villes les plus conſiderables du Vexin Normand, ſont Giſors, Lyons, les Andelys & Vernon, quelques-uns veulent y mettre Roüen, parce que c'eſt la Capitale des anciens *Velocaſſes*: mais il faudroit pour cela que le Vexin eut la même étenduë que ces peuples, & que le Roümois ne fût point un Païs diſtingué du Vexin.

Les Villes conſiderables du Vexin François, ſont, Pontoiſe, Magny & Chaumont. Le Vexin Normand eſt du reſſort du Parlement de Roüen. Le Vexin François l'eſt de Paris. Ce dernier eſt une Lieutenance Generale, du Gouveroemeot militaire de l'Iſle de France.

VEY

VEYNES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendaoce de Grenohle, Election de Gap, a 464 habitans. On y tieot pluſieurs foires.

VEYRAC, dans la Guyenne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 670 habitans.

VEYRAC, & la Sudrie, Bourg, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootauban, Election de Rodez, a 564 habitans.

la VEYRANE la Baſtide, dans le has-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Monpellier, Recette de Viviers, a 254 habitans.

VEYRIERES, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 200 habitans.

VEYRIGNAC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Iotendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 340 habitans.

VEYRINES, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 590 habitans.

VEYRINES, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Iotendance de Bordeaux, Electioo de Perigueux, a 572 habitaos.

VEYSILLIEU, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenohle, Election de Vienne, a 560 habitans.

la VEISSEVET, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 588 habitans.

la VEYSSIERE, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 264 habitans.

VEZ

VEZ, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 92 habitans. *Voyez* Vé

VEZAC, dans l'Auvergne Diocèſe de Saint Flour, Parlemeot de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 680 habitans.

VEZAC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 405 habitans.

VEZAIGNE, *Vezaigneium*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Iotendance de Châlons, Election de Chaomont, a 320 habitaos. L'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure. La Paroiſſe eſt dediée à S. Martin.

VEZANNE, dans la Champagne Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnere, a 204 habitans.

VEZAPENIN, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 196 habitans.

VEZELAY, *Vecelliacum*, Ville, dans le Nivernois, Diocèſe d'Autun, Parlement & Inteodaoce de Paris, Chef-lieu d'une Election, a 1140 habitans. Elle eſt encore Siége d'un Bailliage, qui reſſortit au Préſidial d'Auxerre, d'un Grenier à ſel & d'une Maréchauſſée. Elle eſt ſituée au bord de la riviere de Cure, ſur la croupe d'une montagne, dans le païs de Morvaot, qui eſt adjacent à la Province de Niveroois, & fait partie de ſon Gouvernement Militaire de Province. Il y a une ancienne Abbaye fondée ſous le regne de Charles le Chauve, *Sancti Petri*, ou *Sancta Maria Magdalena de Vezeliaco*, ou *Bergiliacenſis Abbatia*. Anne Gerard de Rouſſillon, Comte du Nivernois, & Berthe ſa fille, en jetterent les premiers foodemens, & y établirent des Religieuſes; leſquels ayant été diſperſées durant les incurſions des Sarraſins, le Pape Jean VII. venant au Concile de Troyes, mit en leur place des Moines. Ce fut vers l'an 879. auquel temps on lit, que fut faite la tranſlation du Corps de Sainte Madeleine. Le Bienheureux Guillaume, Abbé de Dijon, aidé par Henri Duc de Bourgogne, y fit refleurir la diſcipline monaſtique, auſſi bien que le Bienheureux Hugues Abbé de Cluny. C'eſt pourquoi l'Abbaye de Vezelay avoit été ſoumiſe par les Papes au Monaſtere de Cluny. Mais elle a été cependant ſécariſée en l'année 1538. ſous le regne de François I. & c'eſt aujourd'hui uoe Egliſe Collegiale du titre de Sainte Marie-Madeleine, dont on y conſerve le Corps. Il y auſſi uo Couvent de Cordeliers. On y tint un Coocile en 1145. ſous Eugene III. Louis le Jeune, à la prédication de S. Bernard, & depuis Philippes Auguſte, & Richard Cœur de Lion, s'y croiſerent en 1190. Theodore de Beze étoit oatif de ce lieu. Le Domaine en appartient à M. de Boüillon. Les terres de cetre Electioo ſe diviſent en tertes de hnn païs, & terres du Morvant. Les premieres portent des grains; mais les autres ne ſe labourent que tous les ſept ans. Ce ſont proprement des landes ou hruyeres. La meſure de vin de Vezelay eſt la plus grande du Royaume.

VEZELINS, ou S. Paul de Vezelins, dans le Forez, Diocèſe de Lioo, Parlement de Paris, Inteodance de Lion, Election de Roanne, a 476 habitans.

VEZELOIS, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Berfort, a 309 habitans.

VEZEN, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Ioteodance & Rceette de Metz, a 168 habitans.

VEZENOBRE, dans le has-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mootpellier, Recette d'Alais, a 1050 habitans.

VEZERE, *Viſera*, Riviere du Limoſin, qui a ſa ſource, dans la Marche vers Uſſel; elle arroſe Uſerche dans le Limoſin, Terraſſon & Montignac, dans le Perigord, & ſe jette dans la Dordonne à Limeil. Elle n'eſt navigable qu'à Teraſſon, par le moyen des eſcluſes que l'on y a fait.

VEZET, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement & Inteodance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 222 habitans.

VEZEZOUX, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 294 habitaos.

le VEZIER, dans la Brie, Diocéſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 209. habitans.

VEZIERES, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Iotendaoce de Tours, Election de Loudun, a 425 habitans.

VEZILLON, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Aodely, a 228 habitans.

VEZILLY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 372 habitans.

VEZILLY, dans la Champagoe, Diocèſe & Election

Election de Reims. C'eſt une Baroonie qui appartient à M. Euſtache de Conflant.

VEZIN, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Marville, a 310 habitans.

VEZIN, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 416 habitans.

VEZINE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnere, a 400 habitans.

VEZINS, Bourg, Baronie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 1140 habitans. Cette Baronie releve du Comté de Vihiers.

VEZINS, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 516 habitans.

VEZINS, Baronie, dans la Touraine, Diocèſe de la Rochelle, Election de Montreüil-Bellay, dont elle eſt éloignée de ſept lieuës. Elle a été poſſedée conſecutivement par deux familles du nom de la Porte. Elle vaut trois mille livres de tente, & a ſept Fiefs dans ſa mouvance. La Paroiſſe eſt de 743 habitans. Il y a quatre Chapelles de cent cinquante livres chacune, & un Hôpital de la Charité, fondé pour quatre Freres, par les Seigneurs de Vezins.

U F F

UFFHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landſer, a 266 habitans.

UFFHOLTZ, Bourg, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Gebweiller, a 640 habitans.

U G A

UGAREIN, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée de Baigorry, a 516 habitans.

U G N

UGNIAS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 268 habitans.

UGNOAS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette & Comté de Bigorre, a 210 habitans.

UGNY, *Uniacus*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Bailliage de Chaumont, Prevôté de Vaucouleurs, a 315 habitans. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure. L'Egliſe eſt dédiée à S. Loup.

UGNY l'Equippée, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 168 habitans.

UGNY le Guay, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 445 habitans.

U H A

UHART, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette de S. Palais, a 196 habitans.

UHART, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 161 habitans.

V H R

UHRUVILLER, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Oberbronne, a 226 habitans.

V H E

VHEWEILLER & Nideraltdorff, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Oberbronoe, a 268 habitans.

V I A

VIA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdaigne, a 122 habitans.

VIABON, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Charttes, a 656 habitans.

VIALA, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 167 habitans.

le VIALER, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement & Intendance de Pau, Sénéchauſſée & Recette de Morlaas, a 106 habitans.

VIALLE & Montgacon, dans l'Auvergne; Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 512 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de Maringue; c'eſt où l'Allier commence à porter bateau.

VIAM, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 268 habitans.

VIAN & Buſſutel, dans la Franche-Comté, Dincèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 149 habitans.

VIANE, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 1615 habitans. Cette Ville eſt à ſix lieuës à l'orient de Caſtres, aux confins du Roüergue.

VIANGE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Autun, a 138 habitans.

VIANTZ, *Vianeum*, Abbaye de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe d'Alby. Elle a été fondée l'an 987. Elle dépend de l'Evêque d'Alby, & des Chanoines de la Cathedrale de Sainte Cecile de cette Ville, qui étoient autrefois reguliers du titre de S. Eugene, Confeſſeur, & de S. Amerand Martyr, dont les Corps y repoſent, & qu'on y revere.

VIAS, ou S. Apollinard de Vias, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 303 habitans.

VIAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Agde, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Agde, a 125 habitans.

VIASPRE le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 146 habitans.

VIASPRE le Petit, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 290 habitans.

VIAULOT, Annexe, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 218 habitans.

le VIAUR, petite Riviere, qui ſépare l'Albigeois du Roüergue; elle prend ſa ſource au lac de la Clau, dans le Roüergue, à deux lieuës plus bas que le Château de Severac. Elle paſſe à Elle-Segure, à l'Abbaye de Bellecombe, au Pont de Mirandol, à la garde de Viaur, & ſe rend dans la riviere de l'Aveirou au-deſſus du Pont de la Gueſpie; ſes Truittes ſont fort eſtimées.

VIAZAC, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Figeac, a 516 habitans.

V I B

VIBEUF, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 470 habitans.

VIBRAC, ou ſaint Germain de Vibrac, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 620 habitans.

VIBRAC, dans l'Angonmois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 400 habitans.

VIBRAC, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 398 habitans.

VIBRAIS, Ville, Marquiſat, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Château-du-Loir, a 1270 habitans. Sa ſituaoon ſur la riviere de Braye lui a donné ſon nom, comme qui diroit *Vicus Braja*. C'étoit autrefois une dépendance de Montfort, dont il fut démembré par un Seigneur du nom de Ferrieres. Il appartient à M. Henry Hurault. Sa Juriſdiction s'étend ſur cinq Paroiſſes.

V I C

VIC, *Vicus*, Ville, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 2440 habitans. Il y a Bureau de Recette du département de Metz. Cette Ville eſt ſituée ſur la Seille, à une lieuë de Matſal, & à cinq de Nancy. C'eſt la Ville principale du temporel de l'Evêque de Metz. C'eſt auſſi le Siége de la Chancellerie, & du grand Bailliage de l'Evêché.

VIC, *Vicus Bigorrenſis*, Ville, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 1680 habitans. Cette Ville eſt ſituée à trois lieuës au nord de Tarbes, ſur le ruiſſeau de Sechez. C'étoit autrefois la réſidence des Comtes de Bigorre.

VIC, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1192 habitans. Sa Juſtice eſt du reſſort du Préſidial de Limoges. On y a découvert depuis quelques années des mines de plomb.

VIC, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes. a 69 habitans.

VIC, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon fort large, à deux lieuës de Beaune, & d'Arnay-le-Duc. Il y a à Vic une Mairie, reſſortiſſante au Bailliage de Langres.

VIC de Chaſſenay, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 100 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs aſſez plein. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. Le Fief de la Maiſon en dépend.

VIC de Lomagne, dans l'Armagnac, Diocèſe de Leictoure, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a environ 2200 habitans. C'étoit autrefois la réſidence des Vicomtes de Lomagne.

VIC en Carladez, Ville, Bailliage, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1590 habitans. Il y a une fontaine minerale que l'on appelle ordinairement dans le païs la Fontſalade: ces eaux contiennent un ſel nitreux, alcali & fixe; l'on croit qu'il y a auſſi quelques parties ferrugineuſes, mais tellement confonduës & mêlées avec le ſel, qu'elles ne s'en ſeparent qu'après que l'eau a repoſé long-tems. Elles ſont excellentes pour diſſoudre les obſtructions des viſceres, débaraſſer les reins de toutes ſores de glaires & graviers; elles adouciſſent le ſang & ſont très-bonnes contre les douleurs de tête les plus inveterées; & à ce que l'on dit pour procurer la fecondité aux femmes.

Il y a une Communauté de Prêtres, fondée pour ceux qui ſont nés dans la Paroiſſe. Cette Ville, qui a un Bailliage, eſt ſituée ſur la riviere de Cere, & eſt le Chef-lieu du Vicomté de Carladez, donné en 1643. au Prince de Monaco, pour une partie de l'indemnité des Terres qu'il poſſedoit ſous la Souveraineté de la Maiſon d'Autriche, qu'il perdit en ſe mettant ſous la protection de la France. Cette Terre eut autrefois ſes Vicomtes du nom de Carlat.

VIC & Loufeſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 230 habitans.

VIC & Maurilhan, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 406 habitans.

VIC-Feſenſac, *Vicus Fidentiacus*, Ville, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 560 habitans. Il y a une Egliſe Collegiale. C'étoit autrefois la réſidence des Comtes de Feſenſac. Son ancien nom eſt *Fidentia*; depuis elle a donné le nom au Comté de Feſenſac. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Douſe.

VIC-le-Comte, *Vicus Comitis*, Ville, Bailliage, dans la baſſe-Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 2445 habitans. Cette Ville a pris ſon nom de la réſidence des derniers Comtes d'Auvergne, après qu'ils ont été dépoüillés pour felonie de la plus grande partie du Comté d'Auvergne, par Philippe-Auguſte. Cette Terre & le reſte du Comté a paſſé depuis par pluſieurs familles, & en dernier dans celle des Comtes d'Auvergne de la maiſon de la Tour, dont la branche maſculine étant éteinte l'an 1501. par la mort de Jean de la Tour. Sa ſœur Magdelaine la porta dans la Maiſon du Duc de Medicis de Toſcane. Sa fille Catherine de Medicis, Reine de France, la laiſſa à la Reine Marguerite, qui la donna à Louis XIII. encore Dauphin. Louis XIV. l'a cedée, avec la Baronie de la Tour, aux Ducs de Bouillon pour partie de la récompenſe de Sedan, à l'exception de Clermont,

dont joüiſſoit la Reine Marguerite. Il y a à une demi lieuë de cette Ville quatre ſontaines d'eau minerale tiede & limpide, aigre, pateuſe & un peu vineuſe; la plus conſiderable eſt celle que l'on appelle du Comet, parce que les autres ſontaines ſont inondées de la riviere d'Allier, au bord de laquelle elles ſont ſituées: celle du Rocher eſt ſi forte & ſi froide, que quand on la met dans des bouteilles elle les caſſe; les eaux de celle-ci, ſont excellentes pour les perſonnes qui ont la gravelle. Il y a une ſainte Chapelle fondée près le Palais des Comtes par les Ducs d'Albanie. Son Chapitre eſt compoſé d'un Doyen & de douze Chanoines.

VIC-lez-Capdenac, ou Vic-lez-Cadenas, *Vicus*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, proche la petite riviere de Capdenac, à ſept lieuës de Cahors, & à une lieuë de Figeac. Elle vaut par an à l'Abbeſſe deux mille livres.

VIC ſous Til, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Saulieu, Grenier à ſel de Saulieu pour la moitié de Vic ſous Til, depuis le pont du côté de Saulieu; & Grenier à ſel de Semur pour l'autre moitié du côté de Precy, Recette de Semur en Auxois, a 228 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre l'Auxois & le Morvant. La riviere de Serin y paſſe, & y a un pont. C'eſt païs de plaine. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VIC ſur Aubois, qui ſe prononce *Vicer-au-Bois*, *in Vico ſuper ligna*, parce que ce Bourg, ou plutôt Village, étoit au-deſſus des Bois qui étoient preſque tout autour, & dont la plûpart ſont détruits depuis plus de cinquante ans. On dit auſſi Vic Exemplet ou Bois-l'Abbé, qui vient de *Vicus Exemptorum*, parce qu'il y avoit dans le village du Bois-l'Abbé, des Benedictins qui étoient exemts des Droits; on ne connoit preſque plus ce nom-là.

Vic-ſur-Aubois eſt ſitué dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Grenier à ſel & Election de la Châtre, il a 415 habitans. Le revenu de la Cure eſt de cinq cens livres depuis dix ans, car auparavant elle n'étoit que de quatre cens livres. Le Collateur eſt M. le Duc, à cauſe de l'Abbaye du Bourg-Dieu, ou Bourg de Deols. La plûpart des Hameaux ſont preſque à une lieuë de l'Egliſe; il y a un Membre de la Commanderie de Farges, qui produit huit cens livres par an. Il y a auſſi un Prieuré où étoient autrefois les Religieux, dont joüit le Chapitre du Bourg-Dieu, qui produit, charges payées, huit cens quatre-vingt-dix livres. Le Seigneur de Vic-ſur-Aubois eſt M. Charles Colbert, Comte de Segnelay, qui eſt dans la Juſtice de Tbevé-les-Moulins. Le bled qui ſe recüeille dans la Paroiſſe, s'y conſomme preſque tout: il y a des années qu'il ne ſuffit pas. On peut vendre par années communes huit loquets ou troupeaux de moutons, ſix ou huit bœufs gras. Il faut adreſſer les lettres pour ce lieu à la Chaſtre en Linieres.

Il y a dans le village du Bois-l'Abbé une Chapelle de S. Syphotien, où depuis trente ans il s'eſt fait trois miracles: Le premier d'un homme perclus & qui ne pouvoit aller; il fit une neuvaine à la Chapelle, & s'en retourna de ſon pied, ſans bâton, & laiſſa dans la Chapelle les bequilles qu'il portoit depuis plus d'un an. Les deux autres il y a ſix ans, dont le premier qui ne pouvoit ſe remuer, ſe trouva gueri pendant le tems qu'on diſoit la Meſſe pour lui. L'autre le lendemain; il vint en devotion à la Chapelle, la main & le poignet courbé, qu'il dreſſa pendant l'Evangile à la vûë de cinq cens perſonnes, ce qui augmenta la devotion. *Mem. de M. le Curé de Vic.*

VIC ſur Saint Chartier, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Chaſtre, a 260 habitans.

VICCELIN, dans le Berry, de la Baronie de Châteauneuf.

VICDESSOS, dans le Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette de Foix, a 578 habitans.

VICEL, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 400 habitans.

VICHE & Dépendance, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Multzig, a 92 habitans.

VICHEL, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 165 habitans.

VICHERES Saint Marc, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 590 habitans.

VICHERY, *Viſcheriacum*, Prevôté, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 466 habitans. Ce Bourg eſt un ancien domaine de l'Egliſe de Toul, dont les Ducs de Lorraine ont joüi quelque tems.

VICHY, Ville, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 580 habitans. Il y a une Châtellenie Royale, reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de Moulins, un Corps de Ville & un Grenier à ſel. Il n'y a qu'une Paroiſſe & un Couvent de Celeſtins, dont le bâtiment eſt beau. Les habitans ſont fort polis; les environs de Vichy forment un païs fort abondant & agréable. Cette petite Ville eſt ſituée au bord de l'Allier, à une lieuë de Cuſſet, & à quatre lieuës de la Pacaudiere, aux confins de la baſſe-Auvergne. Elle eſt celebre par ſes eaux minerales, qui ſont au nombre de ſix fontaines, dont les eaux, qui participent beaucoup du nitre, ſont en grande reputation.

VICOGNE ou Vicoigne, *Viconia*, *Viſſonienſis* ou *Viſſonenſis Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Prémontrés, dans le Diocèſe d'Arras en Haynaut. Elle a été fondée l'an 1125. entre Saint Amand & Arras, à une lieuë de Saint Amand dans le Païs d'Oſtrevant. Il y avoit une très-belle bibliotheque. Le revenu eſt de trente mille livres.

la VICOGNE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 92 habitans.

VICQ, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 360 habitans. C'eſt une Paroiſſe à neuf lieuës de Moulins, quatre lieuës de l'Allier en plaine: c'eſt terres varennes à ſeigle de bon raport; les foins aſſez abondans; les pacages reſerrés, un profit taiſonnable de beſtiaux, peu de vignes. M. le Duc eſt Seigneur de ce lieu.

VICQ, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 354 habitans. C'eſt une Paroiſſe, ſituée à une petite lieuë de la riviere de Sioulle; c'eſt terres à froment, orge, ſeigle, avoine & chanvre, peu de vignes, beaucoup de fruits. M. Cadier en eſt Seigneur.

VICQ, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges,

Election de Blanc, a 1175 habitans.

VICQ Exemplet, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Iotendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 370 habitans. *Voyez* Vic-ſur-Aubois.

VICQ, dans la Cbampagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 700 habitans.

VICQ, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 315 habitans.

VICQ, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 192 habitans.

VICQ, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mootfort, a 159 habitans.

VICQUEMARE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüeo, Election d'Arques, a 215 habitans.

VICQUES, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 214 habitans.

la VICTOIRE, *Abbatia Beatæ Mariæ de Victoriâ*, Abbaye de l'Ordre de Saint Auguſtin, dans le Diocèſe de Senlis, à une demi lieuë de la Ville, ſur la riviere de Nonnette. Elle a été fondée en 1222 par Philippe Auguſte, en memoire de la victoire, qu'il avoit remporté à Poot à Bovine, ſur l'Empereur Otbon, les Anglois & les Flamans. Cette Abbaye n'a point reçu de reforme. Elle vaut trois mille livres. M. du Mouriez en eſt Abbé.

VICTOT, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Pont-l'Evêque, a 178 habitans. M. du Val en eſt Seigneur.

VID

VIDAILLAC, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 200 habitans.

VIDAILLAC, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 182 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée, partie dans la mootagne & partie dans les vallons. Le terroir y raporte les mêmes denrées que dans Vageville, & il s'y fait un petit commerce de beſtiaux: les habitans voiturent du ſel. M. de Pille en eſt Seigneur.

VIDAILLAN, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 516 habitans.

VIDAIS, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Conſolans, a 362 habitans.

VIDALOIS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 56 habitans.

VIDAUBAN, *Caſtrum Vidalbani*, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 200 habitans.

VIDAY, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 165 habitans.

VIDECOSVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Electioo de Valognes, a 186 habitans. Cette Paroiſſe appartient à M. de Quinéville.

VIDEFONTAINE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances. M. le Marquis de Coigny en eſt Patron, & preſente à la Cure qui eſt bonne. Il y a pluſieurs manufactures de poteries de terre, qu'on y trouve très propre à cet uſage. Il y a auſſi des landayes de boiſſan & de bois taillis pour cuire ces terres. Cette Paroiſſe eſt environnée de bons & grands marais.

VIDELLES, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Iotendance de Paris, Election de Melun, a 500 habitans.

VIDERBROUN, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, a 110 habitans. Il y a une fontaine d'eau minerale.

VIDOURLE, *Vidurlus*, petite Riviere du bas-Languedoc, dans le Diocèſe de Niſmes. Elle paſſe par Sauve, Sommieres & Maſſiliargues, & ſe jette dans l'étang de Thau, à trois lieuës à l'Orient de Montpellier.

VIDOUVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 518 habitans.

VIDOUZE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendaoce d'Aucb, Election d'Armagnac, a 516 habitans.

VIE

la VIE, *Via* ou *Vita*, petite Riviere de Normandie, qui ſe jette dans la Dive, entre les Paroiſſes de Bienville & de Corbon à deux lieuës plus bas que Saint Pierre-ſur-Dive.

VIECOURT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Montcenis, a 60 habitans.

VIEFVILLE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 83 habitans.

VIEFVILLER, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 426 habitans.

VIEIL ou Saint Martin du Vieil-Belême, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 1320 habitans. C'eſt un Prieuré, dépendant de l'Abbaye de Marmoutier.

VIEILLES, compris Saint Martin, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 770 habitans.

VIEL-CHATEL, Châtellenie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlemeot & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 160 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée ſur le bord du Morvant. La riviere de Seine y a un pont. C'eſt païs froid, maigre, plein de rochers & de broſſailles. Les Chanoines du Chapitre d'Avallon ſont Collateurs de la Cure. Il y a une Chapelle dont les habitans ſont Nominateurs: elle vaut par an ſoixante-quatorze livres. Le Fief du Blond dépend de Vieil-Châtel.

le VIEL Château, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Boorges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 659 habitans.

VIEL-MOULIN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Iotendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Virteaux, a 83 habitans. Ce lieu dépeod de la Paroiſſe de la Chaleur. Il eſt ſitué en païs de montagnes. Il y paſſe un ruiſſeau venant de Geligny.

L'Abbé

L'Abbé de Saint Seine eſt Collateur de la Cure.

le VIEL Evreux, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Evreux, a 76 habitans. M. d'Hennequin en eſt Seigneur.

VIEL Montier, dans le Boulonois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 48 habitans.

VIEL Roüen, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 318 habitans.

VIEL Saint Remy & dépendances, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 880 habitans.

VIEL Vrou, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Rouen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 66 habitans.

VIELAREY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 364 habitans.

VIEL Capet, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 516 habitans.

VIELLA, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 155 habitans.

VIELLA, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 116 habitans.

VIELLAR, Bourg, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 416 habitans.

VIELLE, dans la Gaſcogoe, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigotre, a 159 habitans.

VIELLE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 71 habitans.

VIELLE Brioude, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saiot Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 1540 habitans. *Voyez* Brioude.

VIELLE Chapelle, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune, a 589 habitans.

VIELLE Egliſe, dans le Gouvernement de Calais, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 519 habitans.

VIELLE en Chaloſſe, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Iannes, a 649 habitans. Il y a une Abbaye de Prémontrés.

VIELLE en Marenſin, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 166 habitans.

VIELLE ſous Biran, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aire, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Gabardan, a 218 habitans.

VIELLE Longue, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 274 habitans.

VIELLENAVE, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 203 habitans.

VIELLENAVE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 65 habitans.

VIELLENAVE, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 33 habitans.

la VIELLE Ruë, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Rouen, a 516 habitans.

VIELLE Toulouſe, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 183 habitans.

VIELLEVIC, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 380 habitans.

VIELLE Vigne, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Mauleon, a 272 habitans.

VIELLE Vigne, & Saint André, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 116 habitans.

VIELLE Vigoet, Juſtice Royale, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatres Vallées, a 410 habitans.

VIELLE Ville, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlemeot de Paris, Inteodance & Election de Poitiers, a 102 habitans.

la VIELLE Ville, Sauces-aux-Tournettes, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 68 habitans.

VIELLES Eſpeces, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 545 habitans.

VIELLES Maiſons, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 303 habitans. Sa Juſtice dépend de la Châtellenie de Lorris.

VIELLEY, dans la Fraoche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 182 habitans.

VIELLEY Saint Etienne, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 290 habitans.

VIELLVERGE & Soiſſons, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 648 habitans.

VIELLY, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Cambray, a 386 habitans.

VIELMAISON, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 65 habitans.

le VIEL Manoir, dans la Normandie, Diocèſe Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 272 habitans.

VIEL Moulin, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chaloo, a 182 habitans.

VIEL Moulin, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 92 habitans.

VIELMUR, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 950 habitans. Il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, qui n'a que mille livres de revenu.

VIELVIC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 186 habitans.

VIEMOLIN, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiégne, a 178 habitans.

VIENNAY, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 275 habitans.

VIENNE, *Vienna*, Ville, Archevêché, dans le Dauphiné, Parlement & Intendance de Grenoble, Chef lieu d'un Bailliage, d'une Maréchauſſée & d'une Election, a 4616 habitans. Il y a une Juſtice Royale noo reſſortiſſante. Cette Ville eſt ſituée dans le bas Dauphiné, à cinq lieuës au Midi & au-deſſous de Lion, au bord du Rhône, où elle avoit ci-devant un beau Pont de pierre bâti en 1265. il eſt entierement ruïné; & à la chûte de la riviere de Lere. Elle eſt très-ancienne, puiſque c'étoit la principale Ville des *Allobroges*. Après que les Romains ont eû ſoumis les peuples, ils envoyerent à Vienne une Colonie, qui en fut chaſſée peu apres la mort de Jules Ceſar, & transferée à Lion par Plancus. Ils y en envoyerent une autre, & cette Ville devint une des plus conſiderables de la Gaule Tranſalpine. Dans la décadence de l'Empire Romain, les Bourguignoos établirent le Siege de leur Royaume à Vienne, qui fut encore la Capitale du Royaume de Bourgogne & d'Arles, que Boſon forma de ſes uſurpations en 879. Elle continua de l'être juſqu'au regne de Rodolphe le Lâche, ſous lequel les parties de ce Royaume étant démembrées par les Gouverneurs & Seigneurs les plus forts, l'Archevêque de Vienne ſe rendit Souverain, & y fut confirmé en 1023. par Rodolphe. Cependant Renaud, Comte de Bourgogne, s'empara de Vienne vers l'an 1040. Sa poſterité prit le nom de Vienne. Elle ne reviot à l'Archevêque qu'en 1102. Frederic Barberouſſe lui en confirma la garde, & lui donna les droits de Regale l'an 1153. L'Archevêque fut fait Archichancelier du Royaume de Bourgogne & d'Arles. Dans la ſuite des tems, les Archevêques ayant donné un grand nombre de Terres ou Fiefs aux Comtes d'Albon, ces Comtes ſe dirent Dauphins de Viennois, & leur firent hommage. Nos premiers Dauphins, fils de France, le firent également, juſqu'à ce que l'Empereur Charles IV. donna le Vicariat Imperial dans le Royaume de Bourgogne & d'Arles, au Dauphin, depuis Charles VI. Alors on obligea l'Archevêque & les Citoyens à reconnoître la ſuperiorité des Dauphins, comme Vicaires de l'Empire. Les troubles qui en vinrent, ne finirent qu'en 1448. par la prudence du Dauphin Louis, depuis Louis XI. qui y établit en 1451. le Siége du Bailliage du Viennois. Depuis ce rems la Ville eſt déchuë de ſa ſplendeur & de ſa puiſſance.

Pilate & Archelaüs ont été autrefois exilés à Vienne. Conſtantin Périgea en Métropole de la Gaule Narbonnoiſe. L'on y voit de beaux reſtes de la magnificence Romaine.

L'Egliſe de Vienne, dédiée premierement ſous le nom des Machabées, & depuis, au commencement du huitiéme Siécle, à S. Maurice & aux Martyrs de la Légion Thebaïne, eſt l'une des plus anciennes Egliſes de la Chrêtienté. S'il n'eſt pas inconteſtable que la fondation de cette Egliſe doive ſe rapporter à l'Apôtre Saint Paul ou à Saint Creſcent ſon diſciple, (comme pluſieurs le croyent.) Du moins on oe peut douter qu'elle ne ſoit une des plus anciennes des Gaules, quand il n'y en auroit d'autres preuves que la Lettre des Martyrs de cette Ville, aux Egliſes d'Aſie & de Phrigie, rapportée par Euſebe. Cette preuve d'antiquité fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit des autres Evêques des Gaules, qu'ils concoururent tous à regarder celui de Vienne comme leur Métropolitain. Celui d'Arles s'aviſa de lui diſputer cette qualité dans le quatriéme Siécle; & la déciſion de ce differend en faveur de Vienne, eſt un événement des plus remarquable de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. Il s'eſt tenu pluſieurs Conciles à Vienne, dont le plus conſiderable eſt le Concile Oecumenique, tenu en 1311. auquel le Pape Clement V. préſida, & dans lequel l'Ordre des Templiers fut aboli, & la fête du Très-Saint Sacrement ordonnée dans toute la Chrêtienté. Cette Egliſe a joüi longrems de la ſouveraineté; mais après pluſieurs differens à ce ſujet, qui n'ont été terminés que par la tranſaction de 1448. on n'a plus connu de ſouveraineté dans toute la Province, que celle du Roi. Les Dauphins ſe faiſoient autrefois honneur d'être admis au nombre des Chanoines de la Cathedrale de Vienne, & y venoient régulierement prendre leur place, ſous la proteſtation du Chapitre, que cette ſeance ne préjudicieroit point au droit de Seigneurie fuzeraine qui lui appartenoit ſur le Comté d'Albon. La cérémonie de l'hommage ſe renouvelloit tous les ans au jour de Saint Maurice; & les Dauphins étoient tenus d'y offrir en perſonne ou par procuration, un cierge de cire jaune, de la peſanteur de douze livres. Le Juge de Vienne qui s'acquitte encore aujourd'hui de cette fonction, au nom du Roi, proteſte en faiſant l'offrande, que ce n'eſt que par dévotion; à quoi le Celebrant répond par une autre proteſtation, que cette offrande eſt dûë par hommage. Ainſi l'on voit que cette Egliſe étoit autrefois extrêmement puiſſante. Toutefois en 1385 elle étoit tellemeot déchûë, que les Commiſſaires du Pape, après avoir examiné ſes facultés, & vû ce qui lui reſtoit, réduiſirent ſon Clergé à cent Eccleſiaſtiques, de trois cens qu'ils étoient auparavant. Ce nombre y reſte toujours, & on ne compte parmi eux que vingt Chanoines, ainſi que dans l'ancien tems. L'Archevêque confere les dignités de Sacriſtain, de Chancelier, & les quatre Archidiaconés, avec deux Chapellenies. Le Chapitre remplit tous les autres Benefices, Dignités & Canonicats, à la réſerve des places qui ſont à la collation du Doyen, qui ſont la Dignité du Capiſtrol, qui eſt la quatriéme de l'Egliſe. Le Curé de Saint Maurice a dix-huit places de Clercs, auſquelles il pourvoit de plein droit, quand elles ne ſont point réſignées en Cour de Rome. Le Capiſtrol a le méme droit ſur douze autres places de petits Clercs; ſurquoi il eſt à remarquer que pour parvenir à quelque titre dans l'Egliſe de Vienne, il eſt neceſſaire d'avoir paſſé par une de ces places de Clerc. C'eſt un reſte de l'ancienne diſcipline, qui mérite d'être obſervé. Le Corps de cette Egliſe eſt compoſé de vingt Chanoines, y compris les Dignités de Doyen, Precentre, Capiſtrol, Sacriſtain, les quatre Archidiaconés & le Chancelier; de deux Chevaliers, quatre Quaternes, ſix Coadjuteurs, trente Prêtres, quatre Diacres, quatre Soudiacres, dix-huit Clercs & douze Clergeons. Tous enſemble joüiſſeot de trente mille livres de rente, toutes charges acquittées, & l'Archevêque de vingt-neuf mille livres, auſſi toutes charges acquittées.

La Ville de Vienne conoent trois autres Chapitres : ſçavoir, Saint Pierre de Vienne, *Sancti Petri foris portam Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Saint Benoît. Elle fut d'abord fondée par Pierre de Dreux, (*à Petro Drocenſi.*) Ses Religieux ayans quitté l'habit Monaſtique ſous l'autorité du Souverain Pontife, elle eſt devenuë uoe Egliſe Collegiale de Chanoines qui doivent être nobles. Ce fut le Pape Paul V. en 1616. qui la ſécularisa, tant aux chefs qu'aux membres, en faveur de Pierre des Barres, Abbé du lieu, & ſes ſucceſſeurs. Saint Leonien un des Patrons du Diocèſe, en étoit Abbé au cinquiéme Siécle ; & dans les ſuivans cette Maiſon a renfermé juſqu'à cinq cens Religieux. Il y a un grand nombre de corps ſaints, conſervés dans l'Egliſe ; l'on croit même que la terre y cache les os d'une grande quantité de Martyrs, qui ont ſoufferts à Vienoe durant les perſecutions. Cette idée a établi l'uſage de o'y enterrer aucun autre corps. Depuis la ſécularisaoon, le Chapitre eſt compoſé d'un Abbé, qui a droit de correction ſur les membres inferieurs ; d'un Doyen qui tient la place du Prieur, & de vingt-deux Chanoines, dont quelques-uns portent les noms des anciens Officiers Claustraux. L'Abbé en tire ſix mille livres de rente, & le corps du Chapitre dix mille livres ; ſurquoi chacun eſt obligé d'acquitter ſes charges. L'Abbé doit être Prêtre ; il a droit de ſe ſervir de tous les ornemens Epiſcopaux ; il confere toutes les Dignités & Offices du Chapitre, & les Canonicats alrernativemenr avéc le Chapitre.

S. André le Bas eſt une Abbaye de Benedictins ; mais comme ils vivent ſéparémeot, & à la maniere des Chanoines, on les compte parmi les Chapitres. L'Abbé Commandataire en tire deux mille livres, & diſpoſe de tous les Offices, ainſi que des places Monacales, qui ſont au nombre de douze. Cette Abbaye fut édifiée dans la Ville de Vienne, par le Duc Ancemon, l'un des grands Seigneurs de la Cour du Roi Gootran, à la priere de ſa fille, Religieuſe de Saint André le Haut. L'événement le plus conſidérable qui y ſoit arrivée, eſt la premiére proceſſioo ſolemnelle de la Fête-Dieu, où le Saint Sacrement fut porté par le Pape Clement V. en preſence des Rois & Prélats qui avoient aſſiſté au Concile.

Saint Sever dans la même Ville, eſt un Chapitre très-pauvre ; il n'y a que quatre Prébendes, dont le revenu n'eſt tout au plus que de cinq cens livres. L'Egliſe en a été bâtie ſur les ruines d'un ancien Temple dédié à cent Dieux, & à l'honneur de celui qui détruiſit les reſtes du Paganiſme à Vienne. Il y a dans la même Ville l'Abbaye de Filles de Saint André le Haut, de l'Ordre de Saint Benoît, fondée dans le ſixiéme ſiécle, par Saint Leonien, Abbé de Saint Pierre, laquelle poſſede trois mille livres de revenu. Les Vandales l'ont détruite, & le Roi Raoul l'a rétablie. Les Religieuſes doivent être nobles pour y entrer ; elles ne ſont cependant pas obligées de faire des preuves de nobleſſe. Il y a outre cela un Prieuré ſous le nom de Saint Martin, valant trois cens livres, & pluſieurs Couvents. Sçavoir ; de Saint Antoine, de Jacobins, de Carmes, de Capucins, d'Auguſtins déchauſſés, de Minimes, d'Urſulines, de Bernardines & d'Annonciades. Le Seminaire eſt un bâtiment magnifique, conſtruit par M. de Villars, Arebevêque. Il eſt occupé par des Prêtres de l'Oratoire qui ont mille cinq cens livres de revenu. Les Jeſuites tieonent le College, fondé par les trois Ordres de la Ville en 1627. Son revenu eſt de ſept mille livres.

Il y a à Vieooe une Fabrique d'Ancres pour les Galeres & les Vaiſſeaux du Roi, une Manufacture pour dévider les ſoyes. Son principal commerce eſt en vin.

VIENNE, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 564 habitans. M. de la Rochefoucault en eſt Seigneur.

VIENNE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Electioo de Bayeux, a 286 habitans.

VIENNE, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 550 habitans.

VIENNE la Ville, & Vienne le Châteao, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manebould, a 700 habitans. Ce Bourg eſt ſitué aux frontieres du Duché de Bar, près le Clermontois, à deux lieuës de Sainte Manehould, & à ſept de Verdun. Il eſt ſéparé en deux parties, dont l'une s'appelle la Ville, & l'autre le Château, ſitué ſur l'Aiſne. Loo croit que c'eſt l'ancienne *Auxenna*.

la VIENNE, *Vienna*, Riviere qui prend ſa ſource dans le bas-Limoſin, où elle arroſe Limoges, puis coule dans la Marche, paſſe à S. Junien, à Conſollens, à Chauvigny, Châtelleraud dans le Poitou, l'Iſle-Bouchard, & Chinon dans la Touraioe, & ſe reod dans la Loire à Candé, à trois lieuës à l'orient de Saumur. Elle ne commence à porter bateau qu'à Châtelleraud, parce qu'au-deſſus ſon lit eſt embaraſſé de rochers. Elle perd une partie de ſes eaux dans un gouffre qui eſt à trois lieuës au-deſſus de Limoges.

VIENNES, *Vianna*, *Vienna*, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, à 550 habitans.

VIENNOIS, *Pagus Viennenſis*, Païs, qui fait partie de la Province de Dauphiné, & de la Lieutenance du bas-Dauphiné. Il a pris ſon nom de ſa Ville Capirale Vienne, & a eu des Seigneurs puiſſans qui poſſedoient le plat Païs, & ont pris dans la ſuite le nom de Dauphin. Ce Païs eſt ſéparé au ſeptentrion de la Breſſe par le Rhône qui le ſépare auſſi du Lionnois, du Forez & du Vivarais à l'occident ; le Graiſivaudan le borne à l'orient, & le Valentinois au midi. C'eſt un des deux grands Bailliages du Parlement de Grenoble ; il comprend les Bailliages particuliers de Vienne, de Grenoble, de S. Marcelin, & la Juriſdiction Royale de Romans. Le Bailly eſt d'épée.

VIENS, *Vientium*, Baronie, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Inrendance d'Aix, Bailliage & Recette d'Apt, a 410 habitans.

VIER & Lagos, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Aucb, Recette du Comté de Bigorre, a 65 habitans.

VIERME, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 905 habitans.

VIERSAT, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combraille, a 340 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans un fond, bonnes terres à ſeigle & à avoine ; un bois taillis, dans lequel les habitans ſont des cercles. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

VIERSCHEIMHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Recette de Strasbourg, a 510 habitans. Ce lieu eſt ſitué auprès de la petite riviere de Sour.

VIERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 412 habitans.

VIERVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 92 habitans.

VIERZON, *Virſio*, Ville, Comté, dans le Berry, Diecèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 2260 habitans. C'eſt un Bailliage régi par la Coutume de Berry. Cette Ville eſt ſituée à la chute de l'Eure, dans le Cher, près les frontiéres de la Sologne, à ſept lieuës de Bourges, & autant d'Iſſoedun. C'étoit un petit Château dans le dixiéme ſiécle, qui appartenoit alors aux Comtes de Sancerre. Depuis elle a eu des Comtes particuliers dans le treiziéme ſiécle, d'où elle paſſa aux Ducs de Brabant, d'où aux Ducs de Juliers, ſur leſquels elle a été réunie à la Couronne. Le Roi Jean la donna à ſon fils le Duc de Berry; elle paſſa enſuite par alliance à la Maiſon de Bourbon; elle a depuis été confiſquée ſur le Connétable de Bourbon, & réunie au Domaine par François I. Les habitans de Vierzon paſſent pour être les plus induſtrieux & les plus laborieux de cette Province: les uns s'occupent à faire des draps & des ſerges, & les autres au commerce de bois, & d'autres enfin à faire des ſouliers. Cette Ville eſt ſituée dans un Païs charmant, & très-abondant; elle a ſouffert pluſieurs incendies de la part des Anglois. Il y a une Abbaye qui fait l'article ſuivant. Il y a de plus à Vierzon les Couvens ci-après: des Capucins, des Religieuſes Hoſpitalieres qui gouvernent l'Hôtel-Dieu. Il a été fondé par les habitans; elles ont de revenu mille livres. Des Religieuſes Chanoineſſes du S. Sepulchre, Ordre de S. Auguſtin; elles n'ont de revenu que mille à douze cens livres. Il y a auſſi une Maladrerie réunie au College dudit lieu, pour y entretenir deux Maitres qui ont ſoin de montrer, l'un le latin, & l'autre à lire & à écrire; ils ont de revenu chacun deux cens livres. Il y a trois Foires dans ce lieu. La premiere, le Mercredy d'après la Pentecôte: la ſeconde, le 29. Juin: la troiſiéme, le lendemain de la S. Barthelemy, & le Marché ſe tient tous les Samedis.

VIERZON, ou Viatzon, *Doverneuſe*, à preſent *Virzionenſe Monaſterium*, Abbaye d'hommes, Ordre de S. Benoit, dédiée à S. Pierre; elle eſt ſituée dans le Berry en la Ville de ſon nom, Diocèſe de Bourges, ſur le confluant des rivieres de Cher & d'Yevre, ou d'Eure. C'étoit l'ancienne Abbaye nommée en latin *Dovera*, ou *Devera*, mere de celle de Vierzon, qui par révolution en eſt devenuë fille. Quoiqu'on ait attribué ſa fondation à Radulphe, Rodolphe, ou Raoul Archevêque de Bourges, il y a des preuves qu'il l'enrichit plûtôt de nouveaux bienfaits, qu'il ne la fonda, & il y a tout lieu de conjecturer qu'elle eſt plus ancienne, & qu'elle fût d'abord fondée par Charlemagne, ou du moins par ſon fils Louis le Pieux entre l'an 781. & 814. Comme elle eût été preſque réduite à rien par la méchanceté de quelques brigands, pluſieurs Chanoines de l'Egliſe de Bourges la firent relever dans un lieu plus aſſuré, c'eſt-à-dire, dans le Château voiſin de Vierzon, de concert & avec l'agrément du Comte Thibaut. Elle prit de-là le nom de Vierzon. La Celle qui reſta de *Dovere*, devint une de ſes dépendances, qui ne conſiſte plus aujourd'hui qu'en une petite Chapelle, où l'on ne dit la Meſſe qu'une fois l'an. L'Abbaye de Vierzon a été unie à la Congregation de S. Maur l'an 1671. elle vaut en tout trois mille livres. On a connoiſſance de cinquante de ſes Abbés juſqu'à preſent, à qui elle raporte quinze cens livres. Il nomme à la Cure qui vaut mille à douze cens livres.

VIERZY Vaucaſtille, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 215 habitans.

VIESCOURT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage d'Autun & de Montcenis, Greniet à ſel & Recette d'Autun, a 48 habitans. Ce lieu eſt dépendant & enclos dans la Paroiſſe de S. Gervais. Il eſt ſitué dans un fort bon Païs du côté du vignoble, quoiqu'il y ait des montagnes.

VIESSOIX, Bourg, dans la Normandie; Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 1223 habitans.

VIESVERGES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage d'Auxonne, Grenier à ſel du Comté de Bourgogne, Recette d'Auxonne, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans une plaine.

VIESVIGNES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Mirebeau, a 510 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée ſur une colline.

VIESVILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 275 habitans.

VIESVY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plein. Il y a un ruiſſeau qui fait tourner un Moulin.

VIEU, dans le Valromay, Diocèſe de Geneve, Parlement de Dijon, Bailliage & Recette de Valromay, a 675 habitans.

VIEUVAU, & S. Martin, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 318 habitans.

VIEUDIZENAVE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 680 habitans.

VIEUFUY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 138 habitans.

VIEVIGNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 212 habitans.

VIEVILLE, ou la Vieuville, *Vetus-Villa*, ou *Sancta Maria de Villâ-veteri Abbatia*, Abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, Fille de Savigny, & de la réforme: elle a été fondée le 6. des Ides d'Août 1138. Elle eſt ſituée dans la Bretagne à deux lieuës, & au Diocèſe de Dol.

VIEULAINE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 74 habitans. La Cure vaut ſix cens livres. M. l'Abbé de S. Riquier y nomme, & M. de May en eſt Seigneur.

VIEUXPONT, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 805 habitans.

VIEURE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 322 habitans. C'eſt une Paroiſſe à cinq lieuës de Montluçon, contiguë aux

aux bois taillis des Broſſes & la Loyre, appartenant au Roi, & la Forêt de haute-futaye d'Oüil, beaucoup de pacages, & quelques menus fruits. M. le Marquis de Surray en eſt Seigneur.

VIEVRE, ou S. Georges de Vievre, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 550 habitans.

VIEUSAC, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 150 habitans.

VIEUSOS, Juſtice Royale, dans le haut-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des Quatre-Vallées, a 410 habitans.

VIEUSSAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 526 habitans.

VIEUVIEL, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 110 habitans.

la VIEUVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 66 habitans.

VIEUVILLERS, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 183 habitans. Les Religieux de Fécamp en ſont Seigneurs.

VIEUVY, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Mayenne, a 295 habitans.

VIEUVY ſur Coüeſnon, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 181 habitans.

VIEUX, *Vetuſta*, *Vetoca*, *Vedioca*, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Rnüen, Intendance & Election de Caën, a 318 habitans. Les vieux bâtimens & les inſcriptions que l'on a trouvés dans des ruines au tour de ce Village, avoient fait juger à M. Huet que ç'avoit pû être autrefois quelque Camp des Romains; mais la grande quantité de differens édifices anciens & très-réguliers, que l'on y a déconverts depuis par les ſoins de feu M. Foucault Intendant de Caën, font juger que c'étoit la Capitale des *Viducaſſes*, dont Ptolomée & Pline font mention. Cela ſemble certifié par une Inſcription que l'on a trouvée du tems de François I. & que l'on a tranſportée dans ce tems-là à Torigny. Toutes les mines que l'on y trouve, ſont d'un marbre rouge veiné. Il y a encore auprès de ce lieu une carriere de marbre, dont le Cardinal de Richelieu ſe ſervit pour la Chapelle de Sorbonne à Paris.

VIEUX, *Viancum*, ou *Viancia*, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 227 habitans. Il y a une ancienne Abbaye fondée par Ponce Comte d'Alby vers 987. ſous l'Invocation des Saints Eugene & Amarand & de Sainte Cariſſime. Elle n'exiſte plus.

VIEUX Bouffecq, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 300 habitans.

le VIEUX, Boorg, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Electioo de Pont-l'Evêque, a 176 habitans.

VIEUX-Bourg de Quintin, dans la Bretagne, Diocèſe de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 410 habitans.

VIEUX-Condé, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 130 habitans.

VIEUX-Ferrette, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 178 habitans.

VIEUX-Fumé, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 149 habitans.

VIEUX lez Avaux, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 312 habitans.

VIEUX lez Mante, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 92 habitans.

VIEUX Maiſons, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 465 habitans.

le VIEUX Marché, dans la Bretagne, Diocèſe de Treguier, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Treguier, a 516 habitans.

VIEUX Mareüil, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1180 habitans.

VIEUX Meſnil & Meniſſart, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 215 habitans.

VIEUXPONT, *Vetus-Pons*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electinn de Falaiſe, a 724 habitans. Ce lieu appartient à M. le Marquis de Vieuxpont, Lieutenant General des Armées du Roi. Les Seigneurs de Vieuxpont ſe trouvetent aux Batailles de Haſtingue & d'Alcalon, dans le onziéme ſiecle.

VIEUX Pont, Prieuré de l'Ordre de Grammont, dans le Dioceſe de Sens, vaut mille livres.

le VIEUX Port, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteau-de-Mer, a 149 habitans.

VIEUX Rang, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 164 habitans.

VIEUX Thann, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil ſouverain, Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 146 habitans.

la VIEUXVILLE, Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Ciſteaux, dans le Diocèſe de Dol en Bretagne; elle a été fondée en 1137. par Gilduin.

VIEUXVY, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 474 habitans.

VIEY, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 83 habitans.

VIEZIAZ, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 535 habitans.

VIF

VIF, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 180 habitans.

VIFFORT, dans la Brie, Diocèſe de Soiſ-

ſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 440 habitans.

VIG

VIGAN, *Viganum*, Monaſtere d'hommes, Ordre de S. Benoît, il eſt dedié ſous le Vocable de S. Pierre. C'eſt une Prevôté cœnobitique & relevante du droit de S. Victor de Marſeille, Richard de Croyſſel en étoit Prieur l'an 1326.

le VIGAN, Bourg, Juſtice Royale, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe; Intendance, de Montpellier, Recette d'Alais, a 2436 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans les Sevennes, près le mont de l'Eperon, à cinq lieuës d'Alais, & à trois lieuës de Saint Hipolite.

le VIGAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Alais, a 40 habitans.

le VIGAN, Bourg, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 516 habitans. Il y a un Chapitre de douze Chanoines.

VIGARD, lez Verdun, bois d'onze cens ſoixante-huit arpens trois quarts, dans le Languedoc, Maîtriſe des Eaux & Forêts de Toulouſe.

VIGARON, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Lombez, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 418 habitans.

VIGE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 96 habitans.

le VIGEAN, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Confolans, a 1056 habitans.

le VIGEN, Bourg, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 916 habitans.

le VIGEN, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 1418 habitans.

le VIGEOIS, *Caſtrum Voſienſe*, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1810 habitans. Ce Bourg eſt peu éloigné de la Vezere; il y a auprès de cette Riviere, une Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de Saint Benoît. En latin, *Voſium Sancti Petri, ou Sanctæ Mariæ Voſienſis Abbatia.* Sainte Madalgaude, qui y avoit été transferée d'Angleterre, l'a rendu celebre par un grand nombre de miracles. Par ſucceſſion de tems elle a été ſoumiſe aux Abbayes de Solignac & de S. Martial. On a connoiſſance de près de quarante de ſes Abbés, juſqu'en 1710. elle vaut quatre mille livres.

VIGEON, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Archipretré de la Chaſtre. *Voyez* Vijon.

VIGER, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 100 habitans.

VIGEVILLE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 203 habitans.

VIGLAIN, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 352 habitans.

VIGLAIN, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 230 habitans.

le VIGNAC, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rhodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Ville-Franche, a 516 habitans.

le haut VIGNAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 175 habitans.

le VIGNAC, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 516 habitans.

VIGNACOURT, Bourg, ſitué à quatre lieuës, d'Amiens, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 2160 habitans. Il y a une Egliſe collegiale compoſée d'un Doyen & de douze Chanoines. Elle eſt dediée à Saint Firmin.

VIGNALTS, *Vignatia*, ou *Vinacium*, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaize, a 364 habitans. Il y a une Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît; ce n'étoit d'abord qu'un Prieuré, fondé en 1130. par un Comte de Beleſme; elle a été érigée en Abbaye en 1626. par les ſoins d'une Superieure, qui étoit de la Maiſon de Medavy de Grancey.

VIGNAUX, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 510 habitans.

VIGNAY Coureilles, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 30 habitans.

VIGNEGOUL. *Voyez* Vigniogou.

VIGNEMONT, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Compiegne, a 350 habitans. C'eſt un Prieuré, qui vaut cinq cens livres.

le VIGNENS, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 236 habitans.

VIGNES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 480 habitans. La Communauté de Cormarin, dépend de cette Paroiſſe, qui eſt ſituée ſur un coteau baigné par la petite riviere de Serin; c'eſt païs de plaines & de Montagnes. Il y a 1500 Ouvrées de vignes. L'Abbé de Monnier-Saint-Jean eſt Collateur de la Cure.

VIGNES, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 92 habitans.

VIGNESY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 46 habitans.

VIGNES, vieilles & Durefort, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 240 habitans.

VIGNES & le Moulin, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 52 habitans.

VIGNES, & Lompian, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 80 habitans.

VIGNETS, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 246 habitans.

VIGNEU, dans la Bretagne, Diocèſe de

Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 181 habitans.

VIGNEULLE, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 60 habitans.

VIGNEUX, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 588 habitans.

VIGNEUX, dans le Luxembourg, Diocèſe de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Montmidy, a 123 habitans.

VIGNEUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 516 habitans.

VIGNIOGOU, ou Bonlieu, *Vignolia*, ou *Bonus-locus*. Abbaye de filles, Ordre de Ciſteaux, Fille de Valmagne, dans le Languedoc, Diocèſe de Montpellier. Elle vaut quatre mille livres de rente.

VIGNOC, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 410 habitans.

VIGNOLLE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 200 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans une grande plaine. Il y a un petit ruiſſeau, & cent cinquante Ouvrées de Vignes.

VIGNOLLES, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 143 habitans.

VIGNOLLES, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 130 habitans.

VIGNON les Villages, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 995 habitans.

VIGNONET, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 815 habitans.

VIGNONET, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 550 habitans.

VIGNORY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 800 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée ſur la Marne, à trois lieuës au Nord de Chaumont en Baſſigny. C'étoit une ancienne Baronie, qui a été érigée en Comté en 1555. en faveur d'une branche de la Maiſon d'Amboiſe, du ſurnom de Quinquempoix.

VIGNOU ſous les Aix, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 5405 habitans.

VIGNOUX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 156 habitans.

VIGNY, dans la Beauce, Dioceſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 122 habitans.

VIGNY, Baronie, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 543 habitans.

VIGNY, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, à 186 habitans.

VIGNY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Paray, a 136 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre Paray & Digoin, en païs de bois & de plaine; il y a quelques vignes. C'eſt une Paroiſſe compoſée de huit Hameaux, ſçavoir, Vigny, Champ-Jacob, Luneau, la Ville-Neuve, le petit Mardangue, l'Eſchenaut, le grand Mardangue, la Triſche, & Vernice. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VIGOUL & Dépendance dans le haut Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 78. habitans.

VIGOULANT, ou Vigolant, Prieuré dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 138 habitans.

VIGOUROUX, il y a dans ce lieu un Mandement Royal, reſſortiſſant au Bailliage de Vic en Carladez.

VIGOUX, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 443 habitans.

VIGY, dans le païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 292 habitans.

VIH

VIHIERS, Ville, Comté & Chateau, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil Bellay, a 840 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée à cinq lieuës de Montreüil-Bellay, au bord d'un Eſtang, d'où ſort une petite Riviere, qui ſe jette dans Layon; il y a trois Paroiſſes dans la Ville & une dans le Château; il y a plus de cent Fiefs qui en relevent: elle a titre de Comté, ſa Juriſdiction eſt compoſée de quinze Paroiſſes, & on y tient pluſieurs Foires, où l'on fait un Commerce conſiderable de beſtiaux & de toiles; il y a auſſi un Marché toutes les ſemaines, qui eſt très frequenté.

VIJ

VIJON, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 336 habitans.

VIL

VILAINE, *Vicinonia*, Riviere de Bretagne; elle prend ſa ſource aux Frontieres du Maine, près de Vitré, elle paſſe à Vitré, Rennes, Redon, & ſe rend dans l'Ocean près de Guerande, après avoir reçû la Lille à Rennes, & l'Ouſte à Redon.

VILAINE, en Dueſmois, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à ſel de Montbart, a 510 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une Montagne; il y paſſe un petit ruiſſeau ſans nom, & ſur lequel il y a deux Ponts; c'eſt un paſſage de Rouilliers, païs de Montagnes, environné de bois. M. Claude Audinot eſt Collateur de la Cure. Le Fief de la Coutute en dépend.

VILAINE, ou S. George-de-Vilaine, la Juhée, Bourg & Marquiſat, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans; a 1638 habitans. Cette Terre appartenoit il y a deux cens ans à Loüis d'Anjou, bâtard du Maine, elle a paſſé depuis dans la Maiſon de Champagne, & fut érigée en Marquiſat, en faveur de N. Brandelis, Chevalier de l'Ordre. Sa Juriſdiction s'étend ſur treize Pa-

coiſſes. Elle eſt à douze lieuës du Mans.

VILAINE la Carelle, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 353 habitans.

VILAINE le Gonnais, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 318 habitans.

VILAINE les Prevôts, dans la Bourgogne, Dioceſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 210 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs de plaines, côteaux & montagnes. Il y a un ruiſſeau; la Métairie du Prieuré de S. Philibert en dépend. Il y a auſſi quelques vignes. Les Chanoines & le Chapitre d'Epoiſſes ſont Collateurs de la Cure. Il y a une Chapelle de trente livres de revenu, qui eſt à la collation de l'Evêque de Langres & du Seigneur de Montſort.

VILAMBLIN, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orléans, Parlement de Paris, Intendante & Election d'Orleans, a 490 habitans.

VILAME'ES, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 416 habitans.

VILAMOLACA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 65 habitans.

VILARD Chevrieres, dans le Dauphiné, Dioceſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 111 habitans.

VILAROJA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 38 habitans.

VILBAUDON, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Saint Lo, a 348 habitans.

VILBERNIER, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electinn de Saumur a 750 habitans.

VILBERT, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 192 habitans.

VILCHIEN, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Electinn de Mortain, a 850 habitans.

VILCHIRON, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gucret, a 136 habitans.

VILDE' de Bidon, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 116 habitans.

VILDE' de la Marine, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 210 habitans.

VILDE' Guingualan, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 186 habitans.

VILENTROIS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 725 habitans.

VILESPY, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Saint Papoul, a 456 habitans.

la VILETTE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 455 habitans.

VILGAGNON, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 156 habitans.

VILIZAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 915 habitans.

la VILLA des Ports, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 15 habitans.

la VILLA Saint Anzelme, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Limoux, a 69 habitans.

VILLABON, *Villa-Bona*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 138 habitans. La Cure vaut cinq cens livres; le Prieur de la Charité ſur Cher y nomme. Le Roi eſt Seigneur de ce lieu, dont le terroir conſiſte en toutes ſortes de bleds & pâturages.

VILLACERF le Grand, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 304 habitans. Il y a une Chambre à ſel de la Direction du Grenier de Troyes. Cette Terre a été érigée en Marquiſat en 1670. en faveur d'Edoüard Colbert, Sur-Intendant des Bâtimens, parent du grand Colbert.

VILLACUM, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Lodeve, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Lodeve, a 38 habitans.

VILLADIN, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 318 habitans.

VILLAFANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 140 habitans.

VILLAFOUX, dans la Franche-Comté, au bord de la Louve.

le VILLAGE, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 515 habitans.

le VILLAGE Neuf, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain d'Alſace, Bailliage de Landſer, a 210 habitans.

VILLAGES d'Ambert, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 1820 habitans.

VILLAGES de la Rochette, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 125 habitans.

VILLAGES de la Varenne, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 122 habitans.

les VILLAGES de S. Eutrope, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 935 habitans.

VILLAGES de S. Germain, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 168 habitans.

les VILLAGES de Vivone, dans le Poitou, Dioceſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1030 habitans.

les VILLAGES du Pas-du-Breüil, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes,

Saintes, a 456 habitans.

le VILLAIN, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 236 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à ſix lieuës de Montluçon. C'eſt terres à ſeigle & avoine; les pacages ſont bons, & les foins abondans. On y engraiſſe des beſtiaux, dont on fait un bon commerce; peu de chanvres & de menus fruits, & point de bois. M. le Duc en eſt Seigneur.

la VILLAINE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de S. Amand, a 339 habitans.

VILLAINE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 65 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à ſix lieuës de Moulins, & quatre de l'Allier, en plaine. C'eſt terres varennes à ſeigle de bon rapport, quelques fromens. Les foins abondans; les pacages étendus, partie en chambonnage, partie en taillis, ſervant d'uſage aux habitans pour leurs beſtiaux, moyennant une rente à Madame de Clerambaut; bon profit des beſtiaux, quelques vignes, quelques menus fruits. M. le Duc de Luxembourg en eſt Seigneur.

VILLAINES, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 872 habitans.

VILLAINES, Châtellenie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Chinon, a 550 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui eſt à la Collation de l'Abbé de Cormery.

VILLAINES en France, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 110 habitans.

VILLAINES les Prevôtés, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, a 303 habitans.

VILLAINES, près Poiſſy, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 400 habitans.

VILLAINES ſous Lucé, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 940 habitans.

VILLAINVILLE, dans la Normandie; Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 225 habitans. M. Planton en eſt Seigneur.

VILLALLET, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 228 habitans.

VILLALLIER, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 454 habitans.

VILLAMBITS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 264 habitans.

VILLAMBLARD, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1099 habitans.

VILLAMPUY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 372 habitans.

VILLANDRAUD, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 285 habitans. Il y a dans ce lieu une Juriſdiction.

VILLANDRY, Bourg, Marquiſat, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 850 habitans. Ce Marquiſat eſt ſur le Cher; il fut érigé en 1659. avec union des Châtellenies de Savonnieres & Colombiers. Sa Juſtice s'étend ſur trois Paroiſſes.

VILLANTON, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 150 habitans.

le VILLARD, *Villarium*, dans la Provence, Diocèſe d'Apt, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 410 habitans. Cette Terre a été érigée en Duché-Pairie pour la Maiſon de Brancas en 1652. Les Lettres n'en ont été vérifiées au Parlement de Paris qu'en 1716. Ce n'étoit d'abord qu'un Marquiſat, auquel l'on a uni la Baronie de Champtercier en 1627. que ſe fit la premiere érection en Duché.

VILLAR de Belle, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Limoux, a 260 habitans.

le VILLAR en Val, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 96 habitans.

VILLARD, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 172 habitans.

VILLARD, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 294 habitans.

le VILLARD, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 88 habitans.

le VILLARD, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Tournus, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur un petit côteau; la riviere de Saône y paſſe; le grand chemin Royal eſt à deux cens pas; il y a des vignes; c'eſt païs aſſés plat.

VILLARD Bonood, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 186 habitans.

VILLARD de Lans, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 116 habitans.

le VILLARD du Chambon, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpelliet, Recette du Puy, a 95 habitans.

le VILLARD & la Croya, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre S. Claude, a 60 habitans.

VILLARD Genſanas, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 101 habitans.

VILLARD la Loubiere, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 210 habitans.

VILLARD Saint Criſtophe, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 186 habitans.

VILLARD Saint Firmin, dans le Dauphiné,

Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 82 habitans.

VILLARD Saint Pancrace, dans le Dauphiné, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance de Grenoble, Recette de Briançon, a 110 habitans.

VILLARD Vervaille, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 56 habitans.

VILLARDONNEL, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 600 habitans.

VILLARDS, dans le Perignrd, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1928 habitans.

les VILLARDS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre-Saint-Claude, a 215 habitans.

VILLARDS, ou S. Avid de Villards, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 258 habitans.

VILLARDS, Marquiſat, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 172 habirans. Ce lieu eſt ſitué ſur la Chalarone; il eſt Chef-lieu d'un Mandement, & députe aux Aſſemblées de la Breſſe: il a été ruïné par les guerres; cette terre a eû des Seigneurs Souverains particuliers, qui ne reconnoiſſoient que l'Empire; leur famille eſt tombée en celle de Thoire en Bugey. Cette derniere Maiſon en a joüi plus de deux cens ans en toute ſouveraineté: le dernier l'a venduë en 1424. à Amé premier Duc de Savoye. Ses heritiers qui étoient de la Maiſon de Levis, lui en ont diſputé la joüiſſance, & ſe ſont enſuite accordés à la tenir en Fief du Duc de Savoye. Depuis ils l'ont vendu à Amé VII. qui la donna à René, bâtard de Savoye, avec titre de Marquiſat. Depuis elle a paſſé avec la Breſſe au pouvoir de la France.

VILLARDS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 272 habitans.

VILLARET, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 355 habitans.

le VILLARET, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 40 habitans.

le VILLARET Cabardes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 92 habitans.

VILLARET Chevaleilles, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 48 habitans.

VILLARGEAT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 122 habitans.

VILLARGEAUX, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, Grenier à ſel de S. Laurent, a 60 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de S. Chriſtophe; il eſt ſitué dans les bois.

VILLARGEOIS, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Saulieu, Recette de Semur, a 120 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon, partie en montagnes. Il y paſſe une petite Riviere nommée Bixe. Le Chapitre de S. Andoche de Saulieu eſt Collateur de la Cure. Il y a proche dudit lieu le Prieuré du Val des Choux, qui vaut deux mille livres de rente. Il eſt de collation Royale.

VILLARMOUSE en Morvant, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 60 habitans.

VILLARNOUX, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 160 habitans. Ce lieu dépend de la Paroiſſe de S. Branché. Il eſt ſitué dans un vallon: il y paſſe un petit Ruiſſeau qui s'appelle Crinſault, & qui entretient d'eau pluſieurs étangs. C'eſt païs de forêts. L'Abbé de Sainte Marguerite eſt Collateur de la Cure.

VILLARS, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 710 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine; c'eſt bonnes terres à ſeigle, bled noir, orge, avoine & raves; les pacages & les foins ſont très-bons & ſuffiſans pour la nourriture des Beſtiaux qui y ſont, & ceux qu'on y éleve, dont on fait commerce, un bois de chêne de haute futaye, & quelques taillis. Les habitans ſont commodes & laborieux. M. le Marquis de S. Germain-Beaupré en eſt Seigneur.

VILLARS, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 440 habitans.

VILLARS, dans l'Angoûmois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 406 habitans.

VILLARS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 318 habitans.

VILLARS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 256 habitans.

VILLARS, dans le Gâtinnis, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 183 habitans.

le VILLARS près Tournus, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette de Mâcon, a 230 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

le VILLARS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 92 habitans.

VILLARS, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de Saint Laurent, a 146 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de plaines. Il y a les hameaux de grand Villars, autrement nommés le Canton de Serrigny, qui ſont ſitués dans les bois. Ces hameaux ſont le Boucharre & la Contiere. Ils dépendent de la Paroiſſe de S. Martin, même Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette.

VILLARS Dompierre, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 56 habitans.

VILLARS en Azois, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 326 habitans.

les VILLARS, dans la Franche-Comté

Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 30 habnans.

VILLARS Fontaines, de la Paroiſſe de Meüilly, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 965 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë de la ville de Nuits, au pied d'une montagne. Il y a quantité de fontaines.

VILLARS Fremoy, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 74 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur des roches du côté du Morvant. La riviere de Serin y paſſe. C'eſt païs de rochers, buiſſons & genievre. Les Chanoines du Chapitre d'Avalon ſont collateurs de la Cure.

VILLARS la Faye, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 82 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans la montagne, à moitié chemin d'entre Nuits & Beaune.

VILLARS le Pautel, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 536 habitans. Il y a une Prevôté Royale reſſortiſſante au Bailliage de Langres.

VILLARS les Pottes, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel d'Auxonne, Recette de Dijon, a 416 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë d'Auxonne, dans un païs plein.

VILLARS le Sec, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Delle, a 35 habitans.

VILLARS les Pouilly, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Arnay-le-Duc, a 123 habitans.

VILLARS Liman & l'Abergement, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 69 habitans.

VILLARS Montroyer, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 178 habitans.

VILLARS Pautras, dépendance de la Paroiſſe de Sainte Euphraſie, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 116 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le penchant d'une colline. Il y paſſe un Ruiſſeau. C'eſt païs de bois taillis. Il y a des vignes. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VILLARS Rotain, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon. C'eſt un annexe de la Paroiſſe de Billey, ſituée dans un lieu marécageux. Il y paſſe un Ruiſſeau.

VILLARSEL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Limoux, a 182 habitans.

VILLARSEL, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 92 habitans.

VILLAT, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1328 habitans.

VILLATON, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 726 habitans.

la VILLATEE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a a 148 habitans.

VILLAVARD, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 300 habitans.

VILLAVIEZ, dans le haut-Languedoc; Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 344 habitans.

VILLAZ ou Ville, dans le Bugey, Diocèſe de Geneve, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 358 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

VILLE, Bourg, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain d'Alſace, Chef-lieu d'un Bailliage, a 275 habitans.

VILLE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 490 habitans.

VILLE-Agron, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 200 habitans.

VILLE en Bleſois, *Villa in Bleſienſi Pago*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Preſidial de Chaumont, Election de Joinville, a 246 habitans. L'Abbé de Moutier en Der eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il eſt auſſi Patron de la Cure; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Maurice. C'eſt un Prieuré Regulier de l'Ordre de Saint Benoit qui eſt à preſent en Commande; il vaut ſix cens livres, toutes charges acquittées.

VILLE à Pourſons, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 912 habitans.

la VILLE au Bois, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 92 habitans.

la VILLE au Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 168 habitans.

la VILLE au Bois-lès-Soulaines, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 164 habitans.

la VILLE au Bois-lès-Vandeuvres, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 95 habitans.

la VILLE aux Clercs, dans le Vendômois; Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 948 habitans. Cette Paroiſſe ſuit la Coutume de Chartres.

la VILLE aux Dames, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 525 habitans. Ce Bourg eſt à une lieuë de Tours, & a une Paroiſſe, dont la Cure eſt à la Collation du Doyen de la Cathedrale de Tours.

la VILLE aux Nonains, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 389 habitans.

VILLE Baron, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 1025 habitans.

VILLE devant Chaumont, dans le Païs Meſ-

ſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 86 habitans.

VILLE du Pont, dans la Franche-Comté, Dincèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 150 habitans.

VILLE en Tardenois, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 610 habitans. Il y a pluſieurs métiers occupés à faire des draps.

VILLE en Trode, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube.

VILLE en Voccance, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 510 habitans.

VILLE en Voivre, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 206 habitans.

VILLE lez Gratedos, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châloos, Election de Langres, a 22 habitans.

VILLE Saint Jacques, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 436 habitans.

la VILLE Saint Martin, Village, de la Paroiſſe S. Nazaire en Bretagne. *Voyez* S. Nazaire.

VILLE Saint Oüin, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 184 habitans.

VILLE ſous Anjou, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 81 habitans.

VILLE ſous Corbie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electinn de Doulens, a 240 habitans.

VILLE ſous la Ferté, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châloos, Election de Bar-ſur-Aube, a 318 habitans.

VILLE ſous le Mont, dans la Franche-Cnmté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 66 habitans.

la VILLE ſous Orbais, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 155 habitans.

VILLE ſur Arce, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bar-ſur-Seine, a 618 habitans.

VILLE ſur Retourne, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 363 habitans.

VILLE ſur Tourbe, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 390 habitans. C'eſt une Baronie qui appartient à la Maiſon de Joyeuſe.

VILLE-Xanron, dans le Bleſnis, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Electinn de Blnis, a 369 habirans.

VILLEAU, dans la Beauce, Diocèſe de Chattres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 315 habitans.

VILLEBADIN, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 56 habitans.

VILLEBASY, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 218 habitans.

VILLEBAUDON, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances. M. de Matignon en eſt Seigneur & Patron de la Cure.

VILLEBEON, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 420 habitans.

VILLEBERNIN, dans le Berry, Dioeèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Electioo de Châteauroux, a 435 habitans.

VILLEBERNY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Vitteaux, a 450 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux montagnes, & le Village aſſis moitié dans le coteau, & l'autre en vallée. Il a environ deux lieuës de circonférence. Il y paſſe une petite Riviere ſans nom; il y a quelques Vignes. L'Abbé de Flavigny eſt Collateur de la Cure. Il y a joignant Villeberny un Benefice à ſimple tonſure, valant huit cens cinquante livres de rente. L'Abbé de Saint Benigne de Dijon en eſt Collateur. La Paroiſſe eſt Jailly, où eſt l'Egliſe Paroiſſiale; celle qui eſt à Villeberny deſſervie par un Vicaire, n'eſt que ſuccurſale. La Métairie de Lombreau dépend auſſi de Villeberny.

VILLEBICHOTZ, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 256 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë & demi de Nuits, & à uo quart de lieuë de Cîteaux, entre l'un & l'autre. La riviere d'Argilly paſſe au-deſſous: c'eſt païs de plaine.

VILLEBLEVIN, dans la Champagne, Dioeèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 820 habitans.

VILLEBOIS, Boorg, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 1270 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord du Rhône. Il eſt membre du Marquiſat de S. Sorlin. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

VILLEBOIS, dans le Dauphiné, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 810 habitans.

VILLEBON, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 525 habitans.

VILLEBONGIS, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 210 habitans.

VILLEBOURGS nu Villebourean, *Villa Burellum* ou *Villa Burgum*, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tnurs, a 645 habitans. C'eſt un Bourg aſſez conſidetable, ſitué à ſix lieuës de Tours, ſur le chemin de Vendôme, dans un païs très-abondant & très-gracieux. Il appartient à Mrs Voiſins du Parlement de Paris. Entre pluſieurs Hameaux, cette Paroiſſe comprend encore la Maiſon du Guet du Roi, qui appartient à l'Abbaye de Gaſtine: C'eſt un Paroiſſe dont la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Saint Florent de Saumur. Près de ce Bourg eſt l'Abbaye de la Clarté-Dieu, poſſedée par des Bernardins. Sa Paroiſſe eſt dédiée à Saint Martin de Tours: l'on y voit un grand concours de peuple aux deux Fêtes de ce grand Saint. Il y a beaucoup de precieuſes Reliques.

VILLEBOURT, dans la Beauce, Diocèſe de

de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 206 habitans.

VILLEBRAMA, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 500 habitans.

VILLEBRET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 122 habitans. Cette Paroiſſe eſt à une lieuë de Montluçon, contiguë à la forêt de Villebret, appartenante au Roi. C'eſt terres maigres à ſeigle; les pacages étendus en bois; il y a auſſi des bois modernes. M. le Duc en eſt Seigneur.

VILLEBRUNIER, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 590 habitans.

VILLEBUSSIERE, Seigneurie, ſituée ſur les frontieres du Berry & du Poitou: elle eſt mouvante en partie de la Châtellenie d'Argenton.

VILLECARTIER, dans la Bretagne, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, a 400 habitans. Il y a une Maîtriſe des Eaux & Forêts.

VILLECELIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 115 habitans.

VILLECERF, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 318 habitans.

VILLECEY ſur Nied, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 260 habitans.

VILLE-Chantria, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 115 habitans.

VILLECHASSON, ou Roſoy, ou Roſelles, *Roſetum*, *Roſeta*, Abbaye de Filles, Ordre de S. Benoît, au Diocèſe & à trois lieuës de Sens, entre le nord & le couchant, à une lieuë de Pont-ſur-Yonne. Elle a été richement dotée par Pierre de Courtenay: elle joüit de quatre mille livres.

VILLECHAUVE, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 400 habitans. C'eſt une Paroiſſe, dont la Cure eſt à la preſentation du Doyen de Tours.

VILLECHENESVE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 346 habitans.

VILLECHETIF, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, 174 habitans.

VILLECHETIVES, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 122 habitans.

VILLECHEVREUSE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 196 habitans.

VILLECIEN, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 484 habitans.

VILLECOGNIN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Dourdan, a 489 habitans.

VILLECOMTAL, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 187 habitans.

VILLECOMTAL, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 410 habitans.

VILLECOMTE, *Villa Comitis*, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance & Recette de Dijon, a 92 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un vallon ſur la riviere d'Aignon C'eſt païs de bois & de montagnes: Il y a quelques vignes.

VILLECREME & Cerçay, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 273 habitans.

VILLECROZE, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Draguignan, a 410 habitans. Il y a dans ſon territoire de belles grottes, où il ſe fait d'admirables congellations, qui repreſentent pluſieurs figures d'animaux.

VILLEDAGNE, Bourg, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 214 habitans.

VILLE D'AVRAY, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 255 habitans.

VILLEDEMANGE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 660 habitans.

VILLEDIEU, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 830 habitans. Sa Juſtice eſt du reſſort de Baugé.

la VILLEDIEU, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 640 habitans.

la VILLEDIEU, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Receette de Viviers, a 545 habitans.

la VILLEDIEU, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Receette de Mende, a 69 habitans.

VILLEDIEU, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Limoux, a 18 habitans.

VILLEDIEU, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 470 habitans.

VILLEDIEU, Bourg, dans la Touraine, près de Neuvy.

VILLEDIEU, *Theopolis*, ou *Villadei*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 2780 habitans. Ce Bourg eſt à trois lieuës de Gaurey, & ſept de Coutances, dont il eſt en quelque ſorte indépendant, étant une Commanderie de Malthe. Cependant on y dépend de l'Evêque pour l'ordination & les approbations; mais il n'y fait point de viſite, non plus que l'Archidiacre. Ce Bourg eſt fameux pour toutes ſortes de d'indanderie qu'on tranſporte en pluſieurs endroits du Royaume, ce qui en fait le principal trafic. Ce Bourg eſt grand & riche, & apporte au Roi plus de dix mille écus de rente pour les droits de cette d'indanderie qui en ſort. Il y a auſſi des Fondeurs de Cloche. Le fond de terre n'y eſt pas ſi bon que dans les autres endroits du Diocèſe, étant plus maigre. Il y a une Forêt du Ro[illegible] entre Villedieu

Gaurey, qui dépend de la Maîtriſe de Valogne. Il y a une belle fabrique d'uſtanciles de cuivre, dont on fait un bon commerce en diverſes Provinces ; pluſieurs Marchés, & pluſieurs Foires. Il y a auſſi une Commanderie de Malthe, dont le Commandeur a haute-Juſtice, avec la preſentation de cinq Cures, & de deux mille écus de revenu.

VILLEDIEU, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 310 habitans.

VILLEDIEU, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 418 habitans. Ce lieu eſt ſitué aux frontieres de la Touraine ; il y a un Prieuré dédié à la Sainte Trinité, & fondé par Raoul le Large, Seigneur de Deols en 952. il ſe nommoit auparavant Ponticul ; & depuis la fondatinn de ce Prieuré, il a pris le nom de Villedieu. C'eſt une Châtellenie ſituée ſur l'Indre ; elle a fait partie du Domaine des Princes de Deols, & de la Maiſon de Chauvigny.

VILLEDIEU, dans la Provence, Diocèſe de Riez, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Mouſtiers, a 116 habitans. C'eſt un Village ſitué dans le terroir de Valenſole.

VILLEDIEU, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchatel, a 175 habitans. M. le Chevalier d'Herbouville en eſt Seigneur.

VILLEDIEU, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 192 habitans.

VILLEDIEU, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 100 habitans.

VILLEDIEU, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 102 habitans.

la VILLEDIEU, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 185 habitans.

VILLEDIEU, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, a 510 habitans. Il y a des carrieres de pierre blanche.

VILLEDIEU, *Dei-Villa*, Abbaye d'hommes, Ordre de Prémontrés. Elle eſt ſituée dans la Gaſcogne, au Diocèſe d'Acqs.

la VILLEDIEU, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 129 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans la montagne ; bonnes terres à ſeigle, bled noir, avoines & raves, point de bois, ni aucuns fruits, aſſez de foin pour la nourriture des beſtiaux ; les pacages y ſont excellens pour les moutons, dont ils ſont un commerce conſiderable, qui rend les habitans aſſez commodes. M. le Duc de la Feüillade en eſt Seigneur.

la VILLEDIEU d'Aunay, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 475 habitans.

la VILLEDIEU en Fontenay, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 186 habitans.

VILLEDIEU le Bailleul, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 259 habitans.

VILLEDOMAIN, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 232 habitans. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de S. Genoux de Bourges.

VILLEDOSINE, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 836 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la preſentation du Doyen de Tours.

VILLEDOUX, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 358 habitans.

VILLEDUBERT, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 69 habitans.

VILLEFAGNAN, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 1360 habitans.

VILLEFARGEAU & la Villotte, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxerre, a 265 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à une lieuë d'Auxerre ; il y paſſe une petite Riviere qui a un Pont de bois. Les Hameaux de Bruyere & de Monnery en dépendent.

VILLEFARLAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 204 habitans.

VILLEFAUVRE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 450 habitans.

VILLEFERRY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 106 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe d'Arnay-ſous-Vitteaux ; il eſt ſitué entre deux rochers, & fort ſerré. Il y a un ruiſſeau & des vignes de bon & ſuffiſant raport. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VILLEFLOURE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 130 habitans.

VILLEFOLLES, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 376 habitans. Il y a un Chapitre compoſé d'un Doyen, d'un Tréſorier, & de huit Canonicats, ſeulement de quarante livres chacun.

VILLEFOLLET, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 285 habitans.

VILLEFORT, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 1275 habitans.

VILLEFRANCHE, *Villa-Franca*, Ville Capitale du Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Chef-lieu d'une Election & d'un Grenier à ſel. Elle a 2900 habitans. Il y a une Academie des beaux eſprits. Il y a une nouvelle Collegiale érigée en 1681. dans une des Paroiſſes de la Ville, nommée Notre-Dame. Son Chapitre eſt compoſé d'un Doyen-Curé, d'un Chantre, & de ſix Chanoines qui ont deux

mille huit cens livres. Peu après cette érection ; les Moines de l'Abbaye de Joug-Dieu, *Jugum-Dei*, prenant occaſion de la mauvaiſe ſituation de leur maiſon, obtinrent de l'Archevêque de Lion, d'être transferés à Villefranche, & faire le Service dans la Collegiale, conjointement avec les Chanoines: ils y ſont au nombre de ſix, dont quatre ont des Offices clauſtraux, & ont deux mille trois cens cinquante livres. Cette Abbaye avoit été fondée en 1135. par Guichard, Sire de Beaujeu. Villefranche eſt ſituée dans une belle plaine auprès de la Saône, ſur le ruiſſeau de Morgon, à deux lieuës de Mâcon, & à cinq de Lion ; elle doit ſon accroiſſement aux Seigneurs de Beaujollois, qui y faiſoient leur réſidence ordinaire.

VILLEFRANCHE de Lauragais, *Villa-Franca Lauraci*, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 995 habitans.

VILLEFRANCHE, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 540 habitans. Elle eſt renommée pour ſes Foires.

VILLEFRANCHE, Ville, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil Souverain & Intendance de Rouſſillon, Viguetie de Conflent, a 645 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Ter entre des montagnes, au pied des Pirenées, à dix lieuës à l'oüeſt de Perpignan ; c'eſt la Capitale du Conflent. Elle a été fondée par Guillaume Raymond, Comte de Cerdaigne en 1092. Son Egliſe Paroiſſiale eſt fort belle; il y a un Couvent de Cordeliers; c'eſt un Gouvernement avec Erat Major. Louis XIV. a fait bâtir auprès uo beau Château, qui garde la gorge des montagnes. Dans une de ces deux montagnes qui ferme la Ville, il y a une Caverne où l'on pouttoit ſe retirer en cas d'accident.

VILLEFRANCHE, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Chef-lieu d'une Election, a 5600 habitans. C'eſt la deuxiéme Ville du Roüergue, & la plus peuplée après Rodez. Elle eſt Capitale de la baſſe-Marche du Roüergue ſur l'Aveitou, à huit lieuës à l'occident de Rodez, & à cioq au midi de Figeac ; elle n'eſt pas ancienne. Elle doit ſon origine à Alphonſe Comte de Toulouſe, & ſon accroiſſement à la découverte des mines de cuivre de ſon voiſinage, & au grand commerce qui s'y faiſoit. Les Regiſtres de cette Ville font foy, qu'il y a eu des mines d'argent conſiderables dans ſon voiſinage, & la tradition porte que l'on a ceſſé d'y travailler depuis un ſiécle, ſans que l'on en matque la raiſon. Son commerce conſiſte en toiles, en pommes, & en porcs. Il y a un beau College tégi par les Peres de la Doctrine Chrétienne. Les Dominicains, les Cordeliers & les Capucins y ont leurs Couvens. Les Chartreux ont une belle Maiſon hors de la Ville, & ont quatre mille livres de revcou. Il y a un Chapitre compoſé d'un Prevôt, un Sacriſtain, & de douze Chanoines, qui oot cent livres chacun.

VILLEFRANCHE, Bourg, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Sarlat, a 1685 habitans. Elle eſt ſituée à cinq lieuës au midy de Satlat, aux confins du Quercy.

VILLEFRANCHE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 456 habitans.

VILLEFRANCHE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 663 habitans. Il y a un Chapitre. Cette Paroiſſe eſt à quatre lieuës de Montluçon; les petites rivieres d'Hauterive & Beſſemoulin y paſſent; c'eſt terres à ſeigle & à avoine; les ſoins & pacages ſuffiſans, & un bon commetce des beſliaux, peu de vignes. M. le Duc d'Anjou eſt Seigneur de ce lieu.

VILLEFRANCHE, dans le Bleſois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 339 habitans. Sa Juſtice reſſortit au Bailliage de Blois.

VILLEFRANCHE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Electioo de Montelimart, a 486 habitans.

VILLEFRANCHE, ou S. Capraiſe de Villefranche, dans le Perigord, Diocèſe de Satlat, Parlement & Intendance de Botdeaux, Election de Sarlat, a 269 habitans.

la VILLEFRANCHE, Ville, ſur les frontieres de Champagne, Parlement de Metz, Intendance de Châlons, Prévôté de Mouzon, a 276 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée ſur la Meuſe dans le païs d'Argonne près du Barois, à une lieuë de Stenay, & à cinq de Verdun ; elle a été autrefois fortifiée, mais l'on en a raſé les Fortifications.

VILLEFRANCHE de Lonchapt, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 712 habitans.

VILLEFRANCOEUR, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 240 habitans.

VILLEFRANCOEUR, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Otleans, Election de Châteaudun, a 87 habitans.

VILLEFRANÇON, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 146 habitans.

VILLEFRANQUE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Bayonoe, a 1135 habitans.

VILLEFRANQUE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 118 habitans.

VILLEFRANQUE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 410 habitans.

VILLEGAILLENC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſoooe, a 456 habitans.

VILLEGARDIN, dans la Champagne, Diocèſe, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 174 habitans.

VILLEGAST, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 274 habitans.

VILLEGAUDIN & la Marche, dans la Boutgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Recette de S. Laurent, a 120 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans les bois. Ceſt un paſſage & le grand chemin de Verdun à Louhans;

païs de forêts & de plaine.

VILLEGENON, Châtellenie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 408 habitans.

VILLEGESAT, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 43 habitans.

VILLEGLY, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 292 habitans.

VILLEGOIN, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 440 habitans.

VILLEGONGIS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 138 habitans. C'eſt une Châtellenie, ce n'étoit ci-devant qu'un ſimple Fief, que Pierre d'Aumont, Baron de Châteauroux érigea en Châtellenie, en faveur de Jacques de Brizet, en 1539. entre les differentes Maiſons à qui elle a appartenu, celle de Menou la poſſedoit en 1473. La fille du Maréchal de Chabannes y a fait bâtir un beau Château.

VILLEGOUGE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 825 habitans.

VILLEGRAIN, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 210 habitans.

VILLEGURIEN, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 218 habitans.

VILLEHARDOUIN, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 245 habitans.

VILLEHERVIER, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Romorantin, a 418 habitaos.

VILLEHON, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 230 habitans.

VILLEJESUS, Bourg, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 692 habitans.

VILLEJONBERT, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 196 habitans.

VILLE Iſſey ſur Mas, *Villa Iſſiaca ſupra Madum*, dans la Province & le Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, a 510 habitans. L'Abbé de Gorze eſt Seigneur de cette Paroiſſe, dont la Cure eſt à la collation de l'Abbeſſe de Sainte Gloſſinde de Metz.

VILLEJUIFVE, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement Intendance & Election de Paris, a 980 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à une lieuë & demie de Paris, ſur le grand chemin de Lyon; il a été ainſi nommé, parce qu'il appartenoit aux Juifs, qui étoient établis à Paris, avant qu'ils fuſſent chaſſés par Philippe Auguſte, pour leurs blaſphemes & leurs uſures, vers l'an 1200. il y a dans le diſtrict de ſa Paroiſſe, le Prieuré des Filles de la Sauſſaye, & quelques Hameaux.

VILLEJUST, & Fretay, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 230 habitans.

VILLELAURE, *Villa Laura*, & Tres-Emines, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 2110 habitans.

VILLELEVESQUE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 132 habitans.

la VILLELEVEQUE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 106 habitans.

VILLELE, dans le haut Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 96 habitans.

VILLELOIN, *Villa Lupa*, Bourg, Châtellenie dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electinn de Loches, a 210 habitans. La Cure eſt au Patronage de l'Abbé. Ce lieu eſt ſur l'Indrois à dix lieuës, à l'Otient de Tours; il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, Congregation de S. Maur: elle a été fondée l'an 850. par Andacher Abbé de Cnrbery, à la priere de Menard, Seigneur de Villeloin, qui lui donna le lieu & les dépendances, pour fonder & bâtir une Maiſon. L'Abbé en tire trois mille livres, & les Religieux au nombre de neuf ont quatre mille livres pour leur Maoſe, avec les Offices clauſtraux.

VILLELONGUE, *Villa longua*, Abbaye d'Hommes, de l'Ordre de Ciſteaux, Diocèſe de Carcaſſonne dans le Languedoc. Cette Abbaye eſt ſituée à deux lieuës de Carcaſſonne; elle rapporte quinze cens livres, elle a été fondée en 1151.

VILLELONGUE, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Limoux, a 506 habitans.

VILLELONGUE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 910 habitans.

VILLELONGUE de la Salanca, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 366 habitans.

VILLELONGUE delſmonts, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 336 habitans.

VILLELOUP, prés d'Iſles, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electioo de Troyes, a 358 habitans.

VILLELOUP, Abbaye, *Voyez* Villeloin.

VILLEM-Empire, dans la Flandre Valonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 448. habitans.

VILLEMADE, dans le Quercy, Diocèſe de Montauban, Parlement de Toulouſe, Intendance & Election de Montauban, a 516 habitans.

VILLEMAGNE, ou S. Amans de Villemagne, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 1030 habitans.

VILLEMAGNE, dans le haut Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 318 habitans.

VILLEMAGNE, ou Villeveirac, dans le bas

bas Languedoc, Diocèſe d'Agde, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Agde, a 909 habitans.

VILLEMAGNE, dans le bas Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 392 habitans.

VILLEMAGNE. *Villemagna Abbatia.* Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoit, Diocèſe & à cinq lieuës de Beziers, dans le Languedoc, ſur la Riviere de Mare & près celle d'Orbe. Elle a été fondée l'an 817.

VILLEMAIN, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 280 habitans.

VILLEMANDEUR, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 357 habitans. C'eſt une Juſtice du Bailliage de Montargis.

VILLEMANOCHE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 462 habitans.

VILLEMARDY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 289 habitans.

VILLEMARECHAL, dans le Gaſtinois, Dincèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Electinn de Nemours, a 592 habitans.

VILLEMAREUIL, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Electinn de Meaux, a 205 habitans.

VILLEMARTIN, dans le Baſadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 106 habitans.

VILLEMBRAY, dans la Picardie, Dincèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Electinn de Beauvais, a 160 habitans.

VILLEMENFROY, dans la Franche-Comté, Dincèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 260 habitans.

VILLEMENSE, Prieuré, dans l'Election de Dreux, Diocèſe de Chartres; il vaut quinze cens livres.

VILLEMER, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 510 habirans.

VILLEMEREUIL, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 200 habitans.

VILLEMERT, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Montereau, a 59 habitans.

VILLEMERVY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electinn de Langres, a 146 habitans.

VILLEMESNARD, Vicomté dans le Berry, ce lieu eſt dans la Paroiſſe de S. Germain Dupuis. C'eſt une des Vicomtés de la Septaine de Bourges; elle eſt ſituée à une lieuë de Maubranche & autant de Bourges; les plus anciens Seigneurs que l'on y connoiſſe, étoient de la Maiſon de Pelourde, vers l'an 1312.

VILLEMEUSE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Dreux, a 1010 habitans.

VILLEMOIRON, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 330 habitans.

VILLEMOISANT, Hamean, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 486 habitans.

VILLEMOISSON, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 168 habitans.

VILLEMONBLE, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 140 habitans.

VILLEMONTAIS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electinn de Roanne, a 478 habitans.

VILLEMONTEIX, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 680 habitans.

VILLEMONTIERS, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis, a 228 habitans.

VILLEMONTOIRE, dans la Picardie, Dincèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 174 habitans.

VILLEMORIEN, dans la Bourgogne, Dincèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Election de Bar-ſur-Seine, a 556 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe nommée S. Germain, dont la Metairie de Charnois dépend; une partie du Village eſt ſur le penchant de la côte, & l'autre partie dans le Vallon, qui eſt fort ſerré; il n'y a que la Vigne du Seigneur du lieu; il y paſſe un petit ruiſſeau, qui tarrit la moitié de l'année.

VILLEMORIN, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 246 habitans.

VILLEMORON, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 160 habitans.

VILLEMORT, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 483 habitans. Il y avoit un Chapitre & un Prieuré fondé en 1154. par les Seigneurs du lieu. Villemort qui étoit une petite Ville, ayant été brûlée en 1574. avec ſon fauxbourg. Il n'eſt plus reſté que le Prieuré qui dépend de Montier-la-Celle.

VILLEMOUSTAUSSON, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, , Recette de Carcaſſonne, a 483 habitans.

VILLEMOUTIER, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 146 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoit.

VILLEMOYENNE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 366 habitans.

VILLEMOYENNE, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 160 habitans. Il y a une Mairie Royale reſſortiſſante au Bailliage de Château-Thierry.

VILLEMUR & dépendances, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Montauban, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montauban, a 3616 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur le Tarn aux confins de l'Albigeois, à cinq

lieuës de Toulouſe, & à quatre de Montauban.

VILLEMUR, *Villamurum*, ou *Vetus-Murus*, Abbaye de Filles, Ordre de S. Benoît, dans le haut-Languedoc, au Diocèſe & à deux lieuës de Caſtres, ſur la riviere de l'Agout.

VILLEMURSIN, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 456 habitans.

VILLEMUS, dans le bas-Armagnac, Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette des quatre Vallées, a 410 habitans.

VILLEMUS, *Caſtrum de Villamuris*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 586 habitans.

VILLEMARE, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 92 habitans.

VILLENAVE, près Marſac, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 26 habitans.

VILLENAVETTE, dans le Comté de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 918 habitans.

VILLENAVOTTE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 96 habitans.

VILLENAUX, Ville, dans la Champagne, Dincèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electinn de Troyes, a 2870 habitans.

VILLENAUX, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 348 habitans.

VILLENAUZE, Baronie, dans la Provence, érigée en 1535. en faveur d'Antoinette de la Tour, Dame de Janſon.

VILLENCOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 69 habitans.

VILLENCOURT, ou Willancourt, ou Bonlancourt, *Wallencuria*, *Bellacuria*, *Bellacurtis*, Abbaye de Filles, Ordre & Fille de Cîteaux. Elle eſt ſituée dans la Picardie, au païs de Ponthieu, ſur la riviere d'Authie, prés Auzy on Auxy-le-Château, d'ou elle a été transferée en la Ville d'Abbeville.

VILLENETTE ou S. Denis de Villenette, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris; Intendance de Tours, Election du Mans, a 125 habitans.

VILLENEUVE, *Villa nova*, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Beziers, a 1830 habitans. On la nomme ſouvent Villeneuve la Cremade, pour la diſtinguer des autres Villes du même nom.

VILLENEUVE, Ville, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 116 habitans.

VILLENEUVE, Ville, Juſtice Royale, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 372 habitans. Elle eſt ſituée ſur le Lot, à cinq lieuës d'Agen, & à dix de Cahors, dans une plaine fort abondante. Elle a un Pont ſur le Lot. Les Calviniſtes ont détruit un ancien Monaſtere de Benedictins qui y étoit. Quoique ſon territoire ſoit très-abondant, il y a peu de Marchands.

VILLENEUVE, Châtellenie, dans le Comté de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 95 habitans.

VILLENEUVE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 466 habitans.

VILLENEUVE, Comté d'Ornon, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1096 habitans.

VILLENEUVE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Election de Mantes, a 412 habitans.

VILLENEUVE, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 183 habitans.

VILLENEUVE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 428 habitans.

VILLENEUVE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 360 habitans.

VILLENEUVE, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 310 habitans.

VILLENEUVE, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance & Electinn de Moulins, a 209 habitans.

VILLENEUVE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 178 habitans.

VILLENEUVE, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 140 habitans.

VILLENEUVE, Prieuré, dans l'Election & le Diocèſe de Rodez, Intendance de Montauban; il vaut mille livres.

VILLENEUVE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 172 habitans.

VILLENEUVE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Barſur-Seine, a 510 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Merrey-Saint-Pierre. Villeneuve eſt ſitué dans une plaine, entre les Rivieres d'Ouche & de Seine. Cette derniere y a un Pont; il y a quelques vignes ſur la côte.

VILLENEUVE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 86 habitans.

VILLENEUVE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Grenier à ſel de Seure, Recette d'Auxonne, a 172 habitans. C'eſt une Paroiſſe de laquelle dépend le Village de Clux, & le Hameau de Cbelley. C'eſt à une lieuë de Seure, au-delà de la riviere de Saône. Celle de Sablonne paſſe ſur le finage, à un quart de lieuë du Doux, & une demi de la Saône. C'eſt païs de plaine: il y a des vignes.

VILLENEUVE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 410 habitans. Ce lieu dépend de la Paroiſſe de Gergy; il eſt ſitué en païs plein; il y a quelques vignes & des bois.

VILLENEUVE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon,

Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 106 habitans.

VILLENEUVE, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 510 habitans.

VILLENEUVE, dans la Franche-Comté, Dincèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 189 habitans.

VILLENEUVE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 123 habitans.

VILLENEUVE, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Aſtarac, a 186 habitans.

VILLENEUVE, Abbaye d'Hommes, Ordre de Citeaux, Fille de Buzay, ſous Clairvaux, & de la Réforme. Elle eſt ſituée dans la Bretagne, au Diocèſe & à deux lieuës de Nantes, au-delà de la Loire, dans la Fnrêt de Touſſou. Elle a été fondée l'an 1201. ou le 8. des Calendes d'Avril, l'an 1212. par Coofiance, Ducheſſe de Bretagne, qui y a ſoo Tombeau. L'Abbé en a dix mille livres de rentes.

VILLENEUVE, dans la Provence, Diocèſe de Vence, Parlement & Intendance d'Aix, Bailliage & Recette de Saint Paul, a 510 habitans.

VILLENEUVE au Chaſtelot, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlemeot & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 146 habitans.

VILLENEUVE au Chemin, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Electioo de Joigny, a 215 habitans.

VILLENEUVE au Roy, *Villa-nova Regia*, ou *Villa Regis nova*, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electioo de Chaumoot, a 330 habitans.

VILLENEUVE aux Aſnes, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement & Intendance & Election de Paris, a 74 habitans.

VILLENEUVE aux Freſnes, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châloos, Electioo de Bar-ſur-Aube, a 60 habitans.

VILLENEUVE aux Riches-Hommes, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electioo de Troyes, a 33 habitans.

VILLENEUVE d'Avignon, *Villa-nova Avenionenſis*, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Avignon, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Uſez, a 2390 habitans. Cette Ville eſt ſituée auprès du Rhône, ſur le penchant, & au pied du Mont S. André, autrefois nommé *Podium Andaonenſe* ou *Andaone*, & vis-à-vis la Ville d'Avignnn : l'on a voulu inſinuer par ſon nom que c'étoit une nouvelle Ville d'Avignon: il y a ſur la montagne l'Abbaye de S. André-lez-Villeneuve, de l'Ordre de S. Benoit, & auprès de la Ville une Chartreuſe fort belle; il y a eû ci-devant un Hôtel des Monnoyes en ce lieu.

VILLENEUVE de Berg, Ville, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Tnulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 2160 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur le Torreot d'Ibie, à quatre lieuës de Viviers, & à deux d'Aubenas. C'eſt un Gouvernement de Place de la Lieutenance genetale des Sevennes, dans le Gouvernement Militaire de la Province de Languedoc. C'eſt auſſi le Siege de la Maîtriſe Particuliere du Vivarais.

VILLENEUVE de la Raho, dans le Rouſſillon, Dincèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rnuſſillnn, a 96 habitans.

VILLENEUVE de la Riviere, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſilloo, a 126 habitans.

VILLENEUVE de Lecuſſan, dans le Comté & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 486 habitans.

VILLENEUVE de Mere, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlemeot & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 510 habitans.

VILLENEUVE de Marſan, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Aire, Parlement de Botdeaux, Intendance d'Auch, Recette de Marſan, a 500 habitans.

VILLENEUVE de Riviere, dans le Comté & du Diocèſe de Cnmenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comeoges, a 170 habitans.

VILLENEUVE des Cerfs, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 468 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de la riviere d'Allier. Bonnes terres à frnment & orge; une thuillerie, peu de vignes; les habitans ſont laborieux & commodes. M. le Duc d'Orleans en eſt Seigneur.

VILLENEUVE des Chanoines, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendanee de Mnntpellier, Recette de Narbonne, a 422 habitans.

VILLENEUVE d'Olmes, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 384 habitans.

VILLENEUVE du Parrage, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 366 habitans.

VILLENEUVE en Angoulancourt, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 146 habitans.

VILLENEUVE en Beauce, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 515 habitans.

VILLENEUVE en Bourg, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election, de Bordeaux, a 456 habitans.

VILENEUVE en la Marque, dans la Guienoe, Diocèſe, Parlement, Intendance & Electioo de Bordeaux, a 172 habitans.

VILLENEUVE en Rione, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Electioo de Bordeaux, a 370 habitans.

VILLENEUVE & Nion, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rnchelle, a 400 habitans.

VILLENEUVE & Poiray, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon S. Laurent, a 123 habitans.

VILLENEUVE l'Archevêque, *Villa-nova Archiepiſcopi*, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 1855 habitans. Elle eſt ſituée ſur la Vanne, à cinq lieuës de Sens au Levant.

VILLENEUVE la Comtal, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Receette de S. Papoul, a 289 habitans.

VILLENEUVE la Comteſſe, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 430 habitans.

VILLENEUVE l'Abbé, dans l'Auvergne, Dioceſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 228 habitans.

VILLENEUVE la Dondague, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 138 habitans.

VILLENEUVE la Guiart, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 1230 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur l'Yonne où elle a un bon Pont aux frontieres du Gaſtinois, à trois lieuës au Midi de Montereau, & à cinq de Sens.

VILLENEUVE la Hurée, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Rozoy, a 100 habitans.

VILLENEUVE la Yonne, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 305 habitans.

VILLENEUVE la Louvotte, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 118 habitans.

VILLENEUVE le Comte, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux a 412 habitans.

VILLENEUVE le Comte, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris; Election de Montereau, a 190 habitans. Il y a une Mairie Royale reſſortiſſante au Bailliage de Crecy en Brie.

VILLENEUVE le Roy, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 1850 habitans. Elle eſt ſituée au bord de l'Yonne, ſur laquelle elle a un Pont à trois lieuës au-deſſus de Sens, & à quatre au Nord de Joigny.

VILLENEUVE le Roy, que l'on prétend être réüni à Montdidier: il y a une Prevôté Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Montdidier.

VILLENEUVE le Roy, *Villa-nova Regis*, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 460 habitans. Ce Village eſt à trois lieuës au-deſſus de Paris. Meſſieurs Pelletier y ont une très-belle Maiſon dont la régularité & la nobleſſe de l'Architecture ſe font admirer. Les vûës en ſont enchantées; la Peinture de très-habiles Maîtres; la Biblioteque pleine de Livres bien choiſis; & le Parc vaſte & bien agréable.

VILLENEUVE le Roy, dans le Vexin, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance & Election de Pontoiſe, a 308 habitans.

VILLENEUVE lez Bouloc, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 362 habitans.

VILLENEUVE lez Aiſſey, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 30 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs plein. Il dépend de la Paroiſſe d'Aiſſey.

VILLENEUVE lez Charigny, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 210 habitans. Ce lieu fait partie du Comté de Montigny, avec lequel les Communautés de Charigny, Prianny & Roilly ſont jointes. Villeneuve eſt ſitué en plaine. L'Abbé de Saint Rigaulr eſt Collateur de la Cure.

VILLENEUVE & Chaſſignole, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Receette de Chalon, a 510 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée ſur la montagne de Chaſſignolle; il y a une Métairie qui en dépend. C'eſt le grand chemin de Dijon à Charolles.

VILLENEUVE lez Clermont, dans le Languedoc. Il y a une Manufacture Royale de draps, très-conſiderable, ſituée à une demie lieuë de Clermont de Lodeve; c'eſt particulierement de cette Manufacture que l'on enleve la plus grande quantité des draps que l'on emporte au Levant.

VILLENEUVE lez Eſcaldes, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdaigne, a 86 habitans.

VILLENEUVE lez Genets, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 454 habitans.

VILLENEUVE lez Maguelonne, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 965 habitans.

VILLENEUVE lez Montreal, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendanee de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 372 habitans.

VILLENEUVE lez Preſle, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 38 habitans.

VILLENEUVE lez Rouſſy, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 78 habitans.

VILLENEUVE lez Sarrogna, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 78 habitans.

VILLENEUVE lez Charleville, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 178 habitans.

VILLENEUVE lez Voudenay, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Antun, Parlement & Intendance de Dijon, Baillage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre deux coteaux: le Chapitre d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VILLENEUVE Meſgrigny, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 300 habitans.

VILLENEUVE près Charnoz, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon. Bailliage & Recette d'Orgelet, a 210

VILLENEUVE Saint Denis, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 149 habitans.

VILLENEUVE Saint Georges, Ville, dans l'Iſle

l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 730 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée ſur la Seine, dans la Brie Françoiſe, à quatre lieuës au-deſſus de Paris.

VILLENEUVE Saint Martin, dans le Vexin, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, même Intendance, Election de Pontoiſe, a 100 habitans.

VILLENEUVE Saint Nicolas, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 200 habitans.

VILLENEUVE Saint Sales, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage d'Auxerre, Greniet à ſel de Seignelay, a 151 habitans. Ce lieu eſt ſitué à deux lieuës d'Auxerre. Il y a quelques vignes. C'eſt païs de bois taillis.

VILLENEUVE ſous Chatigny, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 96 habitans.

VILLENEUVE ſous Charny, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Saulieu, Grenier à ſel de Poüilly, Recette de Semur, a 60 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Thorey; il eſt ſitué au pied de la montagne de Charny, en païs de montagnes & de plaines.

VILLENEUVE ſous Dammartin, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 260 habitans.

VILLENEUVE ſur Auvers, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election d'Eſtampes, a 208 habitans.

VILLENEUVE ſur Bellot, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Coulomiers, a 740 habitans.

VILLENEUVE ſous Barillon, dans le Berry. Jean Duc de Berry donna ce lieu à la Sainte Chapelle de Bourges.

VILLENEUVE ſur Buveron, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugeney, a 102 habitans.

VILLENEUVE ſur Cher, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 274 habitans.

VILLENEUVE ſur Connie, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 210 habitans.

VILLENEUVE ſur Fere, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-thierry, a 354 habitans.

VILLENEUVE ſur Vingenne, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlemeot de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 196 habitans.

VILLENEUVE Toloſane, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Toulouſe, a 326 habitans.

VILLENGLOSE, ou S. Martin de Villengloſe, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Châteaugontier, a 192 habitans.

VILLENOCE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, a 410 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée ſur un ruiſſeau qui porte le même nom, à deux lieuës de Pont-ſur-Seine, & à quatre de Nogent. Il y a une Mairie Royale, & un Grenier à ſel.

VILLENOIS. *Voyez* Iſle lez Villenois.

VILLENOTTE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 50 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bas d'une colline en païs de plaine; il y a peu de vignes. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. La Paroiſſe ſe nomme Sainte Euphraſine.

VILLENOUVELLE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 710 habitans.

VILLENOUVETTE la Requi, *Villanova Requini*, ancienne Baronie, Seigneurie & Paroiſſe du Diocèſe de Beziers, Province de Languedoc, Intendance de Montpellier, Païs d'Etats & de taille réelle, eſt ſituée en très-beau & bon Païs ſur la riviere d'Otb, une lieuë au-deſſus de Beziers, dont elle eſt la onziéme Commonauré ou Conſulat Diocèſain, Chef de Collecte ſelon l'ordre des Synodes & des Aſſiettes, mouvante immediatement du Roi en pleine foi & hommage, à cauſe de ſon Vicomté de Beziers, & reſſortiſſante de la Sénéchauſſée, Recette & Grenier à ſel de ladite Ville, & par appel au Parlement de Toulouſe; à preſent noblement joüie en Digoité, & en toute Juſtiee haute, moyenne & baſſe, Fief, Foncialité & Directe univerſelle, par Meſſire Jean-Henry de Gautier, Chevalier Baron de Villenouvette; ç'a été autrefois un Bourg muré & conſiderable, compoſé de trois Paroiſſes, d'un Monaſtere de Religieuſes, d'un Hôpital, de plus de ſix cens Maiſoos, & d'un Fauxbourg, avec Château fort & marché public tous les Mardis feriés de chaque ſemaine, très-renommé dans l'hiſtoire par le Siége qu'il ſoutint pendant vingt-deux jours contre les Maures Sarraſins, qui l'ayant pris d'aſſaut, le ſaccagerent en l'année 718. depuis, ce Bourg ayant été rétabli, il fut encore ruiné en 1355. par l'armée du Prince de Galles, comme il ſe juſtifie des anciennes Chattes de la Seigneurie, ainſi que de l'hiſtoire & tradition du Païs; de maniere qu'à cauſe des guerres, les trois anciennes Paroiſſes ont été réunies à une ſeule, avec reſerve perpetuelle du très-ſaiot Sacrement, ſous l'invocatioo de la Sainte Vierge, dont le Chapitre Cathedral de Beziers eſt Prieur primitif & Décimateur, & en cette qualité Collateur ordinaire de la Cure de Villenouvette, ſous le titre de Vicairie perpetuelle, où le Curé fait ſa réſidence pour le Service de la Paroiſſe, & y joüit en penſions, ou autrement, d'un revenu de huit cens livres ou environ, communes aonées: le Bureau d'adreſſe des lettres de cette Communauté eſt à Beziers pour Villenouvette.

VILLENOUVETTE, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlemeot & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 26 habitans.

VILLENOUVETTE, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 155 habitans.

VILLENOY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 362 habitans.

VILLENSELS, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 270 habitans.

VILLENY, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugeney, a 345 habitans.

VILLESGNON, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 312 habitans.

VILLEPAIL, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlemeot de Paris, Intendance de Tours; Election du Mans, a 800 habitans.

VILLEPARISIS & Landrecy, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 365 habitans.

VILLEPASSANS, Seigneurie Royale, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de S. Pons, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de S. Pons, a 470 habitans.

VILLEPERDRIX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimart, a 414 habitans.

VILLEPERDUE, Bourg, dans la Touraine, Dioceſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 545 habitans. Sa Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours.

VILLEPERROT, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 130 habitans.

VILLEPEYS, *Villa-Piſcis*, dans la Provence, Diocèſe de Frejus, Parlement & Iotendance d'Aix, Viguene & Recette de Draguignan, a 510 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la mer, entre Frejus & Sainte Maxime; il eſt très-peu habité; l'Evêque de Frejus en eſt Conſeigneur avec le Monaſtere de Montmajour. Son Egliſe eſt dédiée à S. Michel.

VILLEPINTE, Ville, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 728 habitans.

VILLEPINTE, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 190 habitans.

VILLEPINTE, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlaas, a 40 habitans.

VILLEPONGE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 60 habitans.

VILLEPORCHER, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Amboiſe, a 400 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt à la preſentatioo du Doyen de Tours.

VILLEPOTS, dans la Breragne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 168 habitans.

VILLEPREUX, Ville, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlemeot, Intendance & Election de Paris, a 660 habitans. Cette Ville eſt petite; elle eſt ſituée à deux lieuës de Verſailles, & à ſix à l'occident de Paris dans le Hurepoix.

VILLEQUIER, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlemeot & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 760 habitans. Ce lieu eſt une Terre & Château du païs de Caux, ſur la riviere de Seine au-deſſus de Caudebec: les Seigneurs de Villequier ont été conſiderables il y a plus de ſix cens ans. Elle appartient aujourd'hui à M. de Villequier Aſſelin, Conſeiller au Parlement de Roüen.

VILLEQUIERS, Baronie, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Ioteodance & Election de Bourges, Grenier à ſel du même lieu, a 272 habitans. Cette Baronie ſe nommoit autrefois Montfaucon: c'eſt une des plus anciennes de la Province & l'une des plus étenduës, puiſque ſa Juſtice s'étend ſur dix-ſept Paroiſſes: elle a donné d'abord le nom à la Maiſon de ſes premiers Seigneurs, d'où elle paſſa en 1264. dans la Maiſon de Bourés, enſuite dans celle de Rouſſi, d'où en la Maiſon des Dauphins d'Auvergne. Henri II. Prince de Condé l'acquit en 1626. le Prince de Conty, ſon fils, la vendit en 1666. à Marie d'Aumont, Capitaine des Gardes, en faveur duquel elle fut érigée en Marquiſat. Il y a une Prevôté Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Sezanne.

VILLER, Château du Païs Meſſin, dépendant de la Paroiſſe de Noſſoncourt, annexe de Sainte Barbe.

VILLER, Ban de Saint Pierre, dans la Lorraine Françoiſe, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 510 habitans. C'eſt un des Villages cedés à la France par le Traité de 1718.

VILLER aux Flos, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronne, a 606 habitans.

VILLER Carbonoel, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon. Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Perronoe, a 354 habitans.

VILLER Faucon, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 840 habitans.

VILLER ſur Châtillon: il y a une Mairie Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Châtillon-ſur-Marne.

VILLERABLE, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 466 habitans.

VILLERAIS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 684 habitans.

VILLERBON, Bourg, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 578 habitans.

VILLEREAU, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 308 habitans.

VILLEREAU & Herbignies, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Quefnoy, a 236 habitans.

VILLEREAU, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 74 habitans.

VILLERE ou Saint Martial de Villerecougnade, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 390 habitans.

VILLEREGLAN, dans le hsa-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Limoux, a 56 habitans.

VILLERES, dans le has-Armagnac, Diocèſe d'Aire, Parlement de Toulouſe, Iotendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 510 habitans

VILLERES, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 186 habitans.

VILLERET, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 267 habitans.

VILLERETS, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de

Châlons, Election de Troyes, a 178 habitans.

VILLEREVERSURE, dans la Breſſe, en Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 475 habitans. C'eſt un Chef-lieu de Mandement & une Communauté qui députe aux Aſſemblées de la Breſſe. Il y a un Prieuré.

VILLERETZ, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 150 habitans. C'eſt à Madame de Civille.

le VILLERHORFF, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 55 habitans.

VILLERMABAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 274 habitans.

VILLERMAIN, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 256 habitans.

VILLEROIS, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 453 habitans.

VILLEROMAIN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendôme, a 300 habitans.

VILLERON, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 272 habitans.

VILLEROT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 38 habitans.

VILLEROY, *Villa Regis*, Duché, dans le Gouvernement de l'Iſle de France. Le Château eſt grand, ſes appartemens ſont beaux & magnifiquement meublés : il eſt accompagné d'un beau jardin & d'un grand parc. Loüis XIV. s'y arrêtoit ſouvent en revenant de Fontainebleau. Ce Château eſt de la Paroiſſe de Mannecy ; il a été érigé en Duché-Pairie en 1651. & verifiée le 15. Septembre 1663. Cette Terre eſt compoſée de douze Paroiſſes & de pluſieurs Fiefs ; puiſqu'il y a quarante-trois Terres nobles de ſa mouvance.

VILLEROY, *Villa Regia*, dans la Champagne, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Vitry, a 110 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Sauvoy. L'Abbé de S. Eure en eſt Seigneur.

VILLEROY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 186 habitans.

VILLEROY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 136 habitans.

VILLEROY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 140 habitans.

VILLERPOL, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement du Queſnoy, a 458 habitans.

VILLERS, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 1453 habitans.

VILLERS, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 342 habitans. M. Paris de Montmartel en eſt Seigneur.

VILLERS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 230 habitans.

VILLERS, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, a 65 habitans.

VILLERS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 123 habitans.

VILLERS, Marquiſat, dans l'Election de Provins, appartenant au Sieur Marſontaine ; il vaut trois mille livres.

VILLERS ou S. Remy de Villers Cotterêt, Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît, valant dix mille livres. Ce Monaſtere a été transferé en la Forêt de Senlis, ſous le regne de Louis XIII.

VILLERS Allerand, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 740 habitans.

VILLERS au Tertre, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 66 habitans.

VILLERS au Treau, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Cambray, a 203 habitans.

VILLERS aux Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 389 habitans.

VILLERS aux Bois, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 224 habitans.

VILLERS aux Chênes, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 138 habitans.

VILLERS aux Erables, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 186 habitans.

VILLERS aux Nœuſs, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 130 habitans.

VILLERSBAIN & Serré, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avallon, a 114 habitans. La Paroiſſe ſe nomme Saint André en Morvant ; le Hameau de Narbois & la Mérairie de Noiſelet en dépendent. C'eſt en païs de plaine, & au milieu des bois.

VILLERS Bocage, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 180 habitans.

VILLERS Boulin, Terre, dans le Gouvernement d'Arras, érigée en Marquiſat en 1668. en faveur de la Maiſon de Crequy, doù elle a paſſé en celle de Bernage, & de celle de Bernage en celle de Vinſimale.

VILLERS Bouton, dans la Franche-Comté ; Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 60 habitans.

VILLERS Bretonneux, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 160 habitans.

VILLERS Brulin, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 152 habitans.

VILLERS Buſon, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlemeot, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 122 habitans.

VILLERS Cagnicourt, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 169 habitans.

VILLERS Canivet, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 450 habitans. Il y a une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, foodée l'an 1140. par Roger de Mombrais. C'eſt une Fille de la maiſon de Montgommery qui en eſt Abbeſſe.

VILLERS Caſtel, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 99 habitans.

VILLERS Cauchies, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 275 habitans.

VILLERS Cernay, ſur les frontieres de Champagne, Diocèſe de Reims, Parlemeot de Metz, Intendance de Châlons, Recette de Sedan, a 850 habitans.

VILLERS Chemins, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intcodance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 232 habitant.

VILLERS Chief, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 132 habitans.

VILLERS Cotrerets, *Villaris ad Collum Retiæ*, Ville, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlemeot de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 2140 habitans. Cette Ville eſt ſituée à cinq lieuës de Soiſſons, & à trois de Creſpy. Elle a pris ſon nom de la forêt de Retz, à l'entrée de laquelle elle eſt ſituée. Les anciens Ducs de Valois y ont fait bâtir un grand Palais, dans lequel la Reine Marguerite Ducheſſe de Valois demeuroit ſouvent. Elle eſt à-preſent à M. le Duc d'Orleans, Duc de Valois. Son vrai nom, eſt Villers Col de Retz, comme le porte ſon nom latin. Il y a une Prévôté qui reſſortit du Bailliage de Creſpy. C'eſt un Gouvernement particulier du Gouvernement de l'Iſle de France. Elle eſt à ſeize lieuës de Paris. L'on a transferé dans cette Ville l'Abbaye de Claire-Fontaine, *Clarus Fons* ou *Villarium Correſii*, Abbaye d'hommes, Ordre de Premontrés, Reguliere. Elle étoit autrefois du Diocèſe de Laon transplantée en cette Ville le 23. Août 1671. & unie à la Cure du même lieu. La Forêt de Villers-Cotterêts comprend vingt-quatre mille huit cens ſoixante arpens ſeize perches.

VILLERS devant Lethour, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, Parlement de Paris, a 56 habitans.

VILLERS devant Mangiene, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 159 habitans.

VILLERS devant Raucourt, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châloos, Election de Reims, a 50 habitans.

VILLERS en Argonoe, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 478 habitans.

VILLERS en Arthye, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 615 habitans.

VILLERS en Lieu, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 420 habitans.

VILLERS en Pruyeres, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſoos, Election de Laoo, a 272 habitans.

VILLERS en Vexin, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Inteodance de Roüen, Electioo de Giſors, a 363 habitans. M. de le Haye en eſt Seigneur.

VILLERS & Campſart, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Inteodance & Election d'Amiens, a 588 habitans.

VILLERS Franqueux, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Inteodance de Châlons, Election de Reims, a 506 habitans.

VILLERS Greſlot, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlemeot & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 96. habitans.

VILLERS Guilain, dans la Flandre Valonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 35 habitans.

VILLERS Guillain, dans la Picardie, Diocèſe de Noyoo, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 628 habitans.

VILLERS le Comte, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlemeot & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 114 habitans. Ce lieu dépeod de la Paroiſſe de Carré, où eſt la Merairie de Villers. C'eſt un plat païs. L'Evêque d'Autun eſt Patron & Collateur de cette Cure.

VILLERS la Grange, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel de Noyers, Recette d'Avalon, a 410 habitans. C'eſt un ſecours du Prieuré de Cours. La Riviere d'Armanſon paſſe à une lieuë. C'eſt païs de Mootagnes.

VILLERS l'Hôpital, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Iotendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Heſdin, a 150 habitans.

VILLERS la Combe, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançoo, Bailliage & Recette de Baume, à 106 habitans.

VILLERS Laquecy. dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Iotendance & Recette de Metz, a 202 habitans.

VILLERS la Ville, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 92 habitans.

VILLERS le Hellon, dansla Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement, de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, à 296 habitans.

VILLERS le Sec, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 214 habitans.

VILLERS le Sec, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 130 habitans.

VILLERS le Sec, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 74 habitans.

VILLERS le Secq, dans le Nivernois, Diocèſe

cèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Clamecy, a 140 habitans.

VILLERS le Toumeur, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 258 habitans.

VILLERS les Blanmont, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 65 habitans.

VILLERS les Bois, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 263 habitans.

VILLERS les Guiſe, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 146 habitans.

VILLERS les Moines, ou Villers-Saint-Georges, près Villers-Cotterets. C'a été autrefois un Prieuré Conventuel d'Hommes, Ordre de Saint Benoît, dépendant de l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu en Auvergne, depuis l'an 1635. on l'a appellé *Saint Georges-les-Nonains*, à cauſe de l'Abbaye des Religieuſes de S. Remy de Senlis, où elle a été transferée; elle n'eſt qu'à une demi lieuë de Villers-Cotterets.

VILLERS les Nonains, dans la Bourgogne, Dioeèſe d'Autun, Parlement de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 810 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une Colline; il y a la Riviere de Pontruault, qui va à Avalon: elle a un Pont de Bois. C'eſt Païs de Forêts & ingrat; il n'y a que des Broſſailles. L'Abbé de Sainte Marguerite eſt Collateur de la Cure.

VILLERS lez Roye, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 312 habitans.

VILLERS lez Rigaux, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 110 habitans.

VILLERS Lorme, dans le Pays Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 146 habitans.

VILLERS Mantelle ou Mantel, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 258 habitans. M. le Roux en eſt Seigneur.

VILLERS Marmery, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 625 habitans.

VILLERS Meurtry, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 150 habitans.

VILLERS Mont-Fort, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Montbar, a 414 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un petit vallon, au-deſſous d'une Montagne; il y a des vignes ſuffiſamment, mais ſujettes à la gelée. L'Abbeſſe du Puy d'Orbe, eſt Collatrice de la Cure. La Paroiſſe eſt Montigny.

VILLERS Ourteau, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 560 habitans.

VILLERS-Pater, avec Argitey, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 60 habitans.

VILLERS Rolin, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Auxonne, a 114 habitans.

VILLERS Rupt, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 210 habitans.

VILLERS S. Orien, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement & Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 376 habitans.

VILLERS S. Chriſt, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de S. Quentin, a 550 habitans.

VILLERS-S. George, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Quingey, a 192 habitans.

VILLERS-S. Mazelin, dans la Franche Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Veſoul, a 186 habitans.

VILLERS-S. Sepulchre, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election & Recette de Beauvais, a 484 habitans.

VILLERS-Seyſſél, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. Il y a un Chapitre compoſé d'un Curé & de trois Chanoines. Ce Chapitre a été fondé en 1157. par Humbert de la Palu Seigneur de Villers-Seyſſel. Le Pape pourvoit à la Cure pendant huit mois de l'année, & le Chapitre Metropolitain pendant les autres quatre mois, les trois autres Canonicats ſont affectés à des Eccleſiaſtiques de ce lieu choiſis par le Seigneur.

VILLERS Sire Nicole, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 283 habitans.

VILLERS ſous Ailly, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 310 habitans. La Cure vaut huit cens livres. L'Abbé de S. Riquier y nomme. M. Vaillant eſt Seigneur de ce lieu.

VILLERS ſous Bailleul, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Andely, a 310 habitans. C'eſt à Meſſieurs de S. Ouën de Roüen.

VILLERS ſous Lonchamp, dans le Pays Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 65 habitans.

VILLERS ſous Chalamont, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, à 74 habitans.

VILLERS ſous Chatillon, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 213 habitans.

VILLERS ſous Dampioux, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 60 habitans.

VILLERS ſous Eſcot, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Baume, a 155 habitans.

VILLERS ſous Grés, Prieuré ſimple, dans le Diocèſe de Sens: il vaut trois cens livres.

VILLERS ſous Mareüil, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance

& Election d'Amiens, a 146 habitans.

VILLERS ſous Montron, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 92 habitans.

VILLERS ſur Auchy, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 456 habitans.

VILLERS ſur Aumalle, dans la Normandie, Dincèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Electinn de Neufchatel, a 252 habitans. M. de Graville en eſt Seigneur.

VILLERS ſur Autie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 290 habitans. Comté érigé en 1685. Il y a un Perſonat ou Prieuré, valant ſept à huit cens livres; il nomme à la Cure qui vaut neuf cens livres.

VILLERS ſur Bonnieres, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 312 habitans.

VILLERS ſur Fere, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thiery, a 452 habitans. Il y a un Prieuré valant mille livres.

VILLERS ſur Genivaux, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 511 habitans.

VILLERS ſur Marne, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thiery, a 489 habitans.

VILLERS ſur Marne, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 35 habitans.

VILLERS ſur Meuſe, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 168 habitans.

VILLERS ſur Morin, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 618 habitans.

VILLERS ſur Port, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Baillage & Recette de Veſoul, a 232 habitans.

VILLERS ſur Saulnet, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 50 habitans.

VILLERS ſur Scey, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 522 habitans.

VILLERS ſur Simon, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement, Bailliage & Recette d'Arras, a 128 habitans.

VILLERS ſur Trye, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Giſors, a 330 habitans. C'eſt à Madame la Princeſſe de Conty.

VILLERS Tournelle, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 249 habitans.

VILLERS-Val, au Bailliage de Lens en Artois, Terre érigée en Titre en 1612. pour la Maiſon d'Ognies, confirmée en 1697.

VILLERS Vaubois, Terre de la Gouvernance d'Arras, érigée en 1668. en faveur de Philippes de la Motte, Seigneur de Libremois.

VILLERS Vaudey, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançoo, Bailliage & Recette de Gray, a 172 habitans.

VILLERS Vermont, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 335 habitans.

VILLERS Vicomte, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 445 habitans.

VILLERS Seraine, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 92 habitans.

VILLERS Torff, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain, Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 204 habitans.

VILLERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Pont-l'Evêque, a 456 habitans. M. de Courcy en eſt Seigneur.

VILLERBENE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 160 habitans. C'eſt un Fief. Il eſt ſitué dans un vallon ſur la riviere de l'Arconce. Le Curé de Martigny eſt Collateur de la Cure.

les deux VILLES, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, a 115 habitans.

VILLESAVIN, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord du Beuvron, à quatre lieuës de Blois. Il y a un fort beau Château que le Sieur de Villandry Secretaire des Finances ſous François I. fit bâtir en 1537. Les vitres de ce Château ſont de criſtal. L'on voit au bord de ces vitres les Métamorphoſes d'Ovide, & les Armories de la Cour de François I.

VILLESAVOYE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 128 habitans.

VILLESECHE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 322 habitans.

VILLESENEUX, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 340 habitans.

VILLESEQUE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Narbonne, a 236 habitans.

VILLESEQUE, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 510 habitans.

VILLESEQUE Baſſe, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 43 habitans.

VILLESEQUE Lande, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 340 habitans.

VILLESERVE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 256 habitans.

VILLESPLAS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de S. Papoul, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de S. Papoul, a 49 habitans.

VILLE-SUR-ARCE, dans la Bourgogne, Dio-

cèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Barſur-Seine, a 410 habitans. La Paroiſſe dont ce lieu dépend ſe nomme S. Aubin. Le Village de Villeſur-Aree eſt ſitué dans un vallon aſſez ouvert; il eſt partagé par la petite riviere nommée Arce. Il y a des vignes.

VILLE-SUR-TERRE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 408 habitans.

VILLETAUD, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 60 habitans.

VILLETANEUSE, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 159 habitans.

la VILLETARTE, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 336 habitans. M. de Billy en eſt Seigneur.

VILLETHIERRY, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 392 habitans.

VILLETOUREYS, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 1138 habitans.

la VILLETELLE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 145 habitans.

VILLETELLE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 69 habitans.

VILLETRITOULS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Careaſſonne, a 66 habitans.

VILLETRUN, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 300 habitans.

VILLETTE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 320 habitans.

VILLETTE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Arbois, a 192 habitans.

VILLETTE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Trnyes, a 150 habitans.

VILLETTE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rerel, a 65 habitans.

VILLETTE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 140 habitans.

VILLETTE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 40 habitans.

VILLETTE de Loye, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 130 habitans.

VILLETTE de Richemont, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 115 habitans. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît.

VILLETTE en Colombaret, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 262 habitans.

VILLETTE lez Frerigny, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 50 habitans.

VILLETTE, lez Saint-Amour, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 86 habitans.

la VILLETTE Saint Lazare, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 635 habitans. L'on a transferé dans ce lieu en l'an 1646. l'Abbaye de Sainte Perine qui étoit auprès de Compiégne. Elle a été fondée en 1153. par la Reine Adelaide, veuve de Louis le Gros. Elle eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, & vaut huit mille livres.

VILLETTES, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 343 habitans.

VILLETTES les Bois, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 204 habitans.

VILLEVA & Stoncourt, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 86 habitans.

VILLEVAIRE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 110 habitans.

VILLEVALEIX, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 96 habitans.

VILLEVALLIER, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 428 habitans.

VILLEVAUQUE, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 196 habitans.

VILLEVENARD, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 630 habitans.

VILLEVESQUE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election d'Angers, a 1912 habitans.

VILLEVIELLE & Pondres, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Niſmes, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Niſmes, a 364 habitans.

VILLEVIELLE, dans la Provence, Diocèſe de Glandeve, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Guillaume, a 410 habitans.

VILLEVIEUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 592 habitans.

VILLEVIGNE, ou S. Bonnet de Villevigne, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, a 328 habitans.

VILLEXAVIER, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 616 habitans.

VILLEY-S. Eſtienne, *Videliacus*, ou *Villa Sancti Stephani*, dans la Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Préſidial & Recette de Toul, a 110 habitans. Cette Pa-

roiſſe eſt du Domaine du Chapitre de Toul, qui eſt Collateur & Décimateur de la Cure. L'Egliſe eſt dédiée à S. Martin. Ludelme, Evêque de Toul, donna ce Village à ſon Egliſe, ſur la fin du neuviéme ſiécle.

VILLEY ſur Thille, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, Grenier à ſel de Saux-le-Duc, a 272 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée ſur une Roche, néanmoins dans un fond, à ſix petites lieuës de Dijon, & une d'Iſſurtille, près la riviere de Thille.

VILLEYGRETTE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 149 habitans.

VILLEZ ſur Damville, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 156 habitans.

VILLEZ ſur le Neubourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 454 habitans.

VILLIE', Bourg, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Villefranche, a 1025 habitans.

VILLIER, ou Hameaux de Villiers; ſçavoir, Villiers, Limens, l'Abergement, & les Sourdins. Ils ſont des Paroiſſes de Genetard & de Ciry, alternativement, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Paray qui en eſt à une lieuë & demi. C'eſt païs de bois, de buiſſons & de plaines.

VILLIERFAUT, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 138 habitans.

VILLIERS, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 480 habitans.

VILLIERS, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 310 habitans.

VILLIERS, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loudun, a 106 habitans.

VILLIERS, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Vendoſme, a 783 habitans.

VILLIERS, Seigneurie, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Beaugé, a 780 habitans.

VILLIERS, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 670 habitans. Elle eſt Siége d'un Bailliage qui reſſortit de celui de Montargis.

VILLIERS, *Villare*, ou *Villarium*, Abbaye de Filles, Ordre & Fille de Cîteaux. Elle a été fondée dans le Hurepoix, ou Gaſtinois, en l'Iſle de France, près la Ferté-Alais, au Diocèſe de Sens, aſſez près de la riviere nommée Juyne. *Voyez* Villiers aux Nonains.

VILLIERS, ou Villers-Betnach, ou Betnoth, *Villarium*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Cîteaux, Fille de Morimond, dans la Lorraine au Diocèſe de Metz, qui n'en eſt qu'à trois lieuës & demi. Elle a eté fondée en 1134.

VILLIERS, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 380 habitans.

VILLIERS, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 407 habitans.

VILLIERS, dans le Perche, Diocèſe de Seez, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Mortagne, a 357 habitans.

VILLIERS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 318 habitans. Le Fief de Ranchon qui releve du Duché de Châteauroux, eſt de cette Paroiſſe.

L'Eſtang de VILLIERS eſt un des plus grands qu'il y ait en France. Il eſt ſitué dans le Berry, auprés du Bourg de Lignieres, à dix lieuës de Bourges: l'on dit qu'il a huit lieuës de tour, quand il eſt dans ſon plein.

VILLIERS, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election d'Avranches, a 274 habitans.

VILLIERS, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 460 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée entre deux montagnes, dans un lieu aſſez ingrat qui tient du Morvant. C'eſt païs de montagnes. Le Prieur de Maiziere eſt Collateur de la Cure.

VILLIERS-Adam, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 453 habitans.

VILLIERS aux Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 68 habitans.

VILLIERS aux Chefnes, *Villare ad Querceas*, Annexe de la Paroiſſe de Doulevant. *Voyez* Doulevant-le-Château. Il y a dans ſon diſtric le Fief du petit Serin, où on a bâti une Chapelle.

VILLIERS aux Comeilles, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 200 habitans.

VILLIERS aux Corneilles, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 82 habitans. Il ſe pourroit faire que ce fût ce Villiers ou l'Archevêque & le Comte de Sens, battirent les Allemands, qui faiſoient le Siége de Troyes? ce Villiers eſt dit ſitué au bord de la riviere de Vannes.

VILLIERS aux Nonains, Abbaye de Filles, de l'Ordre de Cîteaux, ſitué auprès de la Ferté-Alais, du Diocèſe de Sens. Le feu Pere Meneſtrier Jeſuite, a découvert que c'eſt où étoit enterré la Reine Agnés de Ruſſie, femme du Roi Henry I.

VILLIERS Bonneux, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 190 habitans.

VILLIERS Charlemagne, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-Gontier, a 1118 habitans. Il y a un Prieuré annexé à l'Office clauſtral de Sacriſtain de l'Abbaye de S. Martin de Tours.

VILLIERS Canivet, *Villarium Caniveti*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, Fille de Savigny. Elle eſt ſituée dans la Normandie, au Diocèſe de Seez, à deux lieuës de Falaiſe. Elle a été fondée l'an 1140. par l'illuſtre Seigneur Roger de Moubray (*ab illuſtri Dynaſtâ de Moibrato.*)

VILLIERS Couſtures, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 318 habitans.

VILLIERS-Cotterêts. *Voyez* Villers-Cotterêts.

VILLIERS devant Dun, dans la Champagne,

gne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 200 habitans.

VILLIERS devant Maizieres, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 196 habitans.

VILLIERS devant Raueour, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 50 habitans. La Cure vaut quatre à cinq cens livres. L'Archevêque de Reims y nomme. M. de Villé eſt Seigneur de ce lieu, qui eſt un Fief.

VILLIERS en Bois, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement & Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 230 habitans.

VILLIERS eo Ouche, dans la Normandie, Diocèſe de Liſieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençoo, Election de Lizieux, a 642 habitans.

VILLIERS & Vanrey, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Baillage, Greniet à ſel & Recette de Châtillon, a 410 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un petit vallon fort étroit: la riviere d'Ourſe y paſſe; il y a un Pont pour la commodité des habitans. L'Abbé de Châtillon eſt Collateur de la Cure.

VILLIERS Forloiſeau, dans le Gaſtinois, Diocéſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 56 habitans.

VILLIERS la Garenne, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement & Intendance & Election de Paris, a 345 habitans.

VILLIERS la Grange, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Noyers, a 102 habitans.

VILLIERS le Baſele, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 122 habitans.

VILLIERS le Bois, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, 249 habitans.

VILLIERS le Comte, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avaloo, a 40 habitans.

VILLIERS le Duc, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 116 habitans. Il y a un bois de neuf cens vingt-quatre arpens cinquante-neuf perches, dépendant de la Maîtriſe de Châtillon.

VILLIERS le Mahieu, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Mantes, a 214 habitans.

VILLIERS le Sec, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 440 habitans.

VILLIERS le Sec, dans la Champagne, Diocéſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electioo de Chaumoot, a 436 habitans.

VILLIERS le Sec, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Electioo de Bayeux, a 255 habitans.

VILLIERS le Secq, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 400 habitans.

VILLIERS le Tigneux, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 215 habitans.

VILLIERS lez Aprey, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 183 habitans.

VILLIERS lez Hauts, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, Greniet à ſel de Noyers, a 586 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée en Païs de montagnes & de plaines, à trois ou quatre lieuës de diſtance de la riviere d'Armanſon. Il y a quantité de vignes. Les Chanoines de S. Eſtienne d'Auxerre ſont Collateurs de la Cure.

VILLIERS les Herbiſſes, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châloos, Election de Troyes, a 456 habitans.

VILLIERS lez Pautons, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Avalon, a 74 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Quaré; c'eſt païs de bois & montagnes, dans le Morvant; terres ingrates.

VILLIERS lez Pots, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 146 habitans.

VILLIERS Louis, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 228 habitans.

VILLIERS Montfort, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 140 habitans.

VILLIERS Nonain, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 140 habitans.

VILLIERS Potras, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnette, a 157 habitans.

VILLIERS Saint Barthelemi, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 770 habitans.

VILLIERS Saint Benoit, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 604 habitans.

VILLIERS Saint Frambourt, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 524 habitans.

VILLIERS Saint Paul, dans la Picardie; Diocèſe de Senlis, Parlement & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 348 habitans. C'eſt une Terre conſidétable appartenante au Duc de Sully; elle tapporte trois mille livres.

VILLIERS Saint Sepulcre, Prieuré, dans le Diocèſe de Beauvais; il vaut deux mille livres.

VILLIERS ſous Coudun, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement & Intendanee de Paris, Election de Compiégne, a 350 habitans.

VILLIERS ſous Praſlin, dans la Champagne, Diocéſe de Langres, Parlement de Paris, Inteodaoce de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 318 habitans.

VILLIERS ſous S. Leu, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlemens & Intendance de Paris, Election de Senlis, a 280 habitans.

VILLIERS ſur Bar, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendan-

ce de Châlons, Election de Retel, a 228 habitans.

VILLIERS sur Chizé, dans le Poitou, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 210 habitans.

VILLIERS sur Ecalles, dit le Chambdan, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 390 habitans. Ce lieu est situé sur la riviere de Pavilly. Il y a un Château magnifique qui appartient à M. de Bardouville le Marchand, Conseiller au Parlement de Roüen.

VILLIERS sur Foucarmont, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Neufchâtel, a 325 habitans.

VILLIERS sur le Mont, dans la Champagne, Diocèse de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 114 habitans.

VILLIERS sur Marne, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 432 habitans.

VILLIERS sur Marne, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 214 habitans.

VILLIERS sur Orge, dans l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 92 habitans.

VILLIERS sur Port, dans la Normandie, Dioceſe de Bayeux, Parlement de Rouen, Intendance de Caën, Election de Bayeux, a 102 habitans.

VILLIERS sur Suize, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, a 190 habitans.

VILLIERS sur Tollon, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 656 habitans.

VILLIERS Vineux, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 310 habitans.

VILLOCHE, dans la Touraine. C'est une Paroisse dont la Cure est à la presentation de l'Abbesse de Sainte Croix de Poitiers.

VILLOME' & Party, dans la Picardie, Diocèse de Soissons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soissons, a 106 habitans.

VILLON, dans la Champagne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 575 habitans. C'est la patrie du fameux Villon, premier Poëte François, qui fut brûlé pour son impieté.

VILLONEUR, dans l'Angonmois, Diocèse d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 346 habitans.

VILLORSANGES, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris,, Intendance & Election de Riom, a 760 habitans.

VILLOSC, dans la Provence, Diocèse de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Sisteron, a 510 habitans.

VILLOTTE, dans la Bourgogne, Diocèse d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Recette d'Auxerre, a 238 habitans.

VILLOTTE, dans la Bourgogne, Diocèse de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Châtillon, Grenier à sel de Saux-le-Duc, a 200 habitans. Ce lieu est situé en partie sur le côteau d'une montagne, & partie au bord de la riviere de Turcey, qui passe sur le finage. C'est païs de montagnes. Il y a des vignes. Richemont en dépend. Champigny est desservi par le Curé de Villotte, & la Cure est à la collation de l'Abbé de S. Seine.

VILLOTTE dans la Champagne, Diocèse de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 47 habitans.

VILLOTTE, près Saint Seine, dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Châtillon, a 145 habitans. C'est une Paroisse située sur la riviere d'Ourse, qui y a un Pont. C'est païs de broussailles. L'Evêque de Langres est Collateur de la Cure.

VILLUIS, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 280 habitans.

VILLURBIN & Narbois, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 146 habitans.

VILLY, dans la Normandie, Diocèse de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 609 habitans.

VILLY, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Eu, a 382 habitans, M. d'Auremesnil en est Seigneur.

VILLY, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 378 habitans.

VILLY, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à sel de Vitteaux, a 410 habitans. C'est une Paroisse située en païs de montagnes, plaines & côteaux. Le ruisseau de Chevannay y passe; il y a un Pont; c'est un petit vignoble. L'Abbé de Flavigny est Collateur de la Cure.

VILLY, dans la Champagne, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 110 habitans.

VILLY le Brûlé, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Nuits, a 129 habitans. Ce lieu est de la Paroisse de Villy-le-Moſtier; il est situé à deux lieuës de Nuits en allant à Verdun.

VILLY le Marêchal, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 446 habitans. L'on veut que ce soit dans cette Paroisse que Pierre Mousseille ait établi les Chartreux qui ont été transferés à Troyes.

VILLY le Moſtier, dans la Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à sel & Recette de Nuits, a 92 habitans. C'est une Paroisse située à deux lieuës de Nuits en allant à Verdun. La riviere nommée Massain, qui vient d'Argilly, y passe.

VILORY, dans la Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Vesoul, a 223 habitans.

VILSPERG, dans le Païs Messin, Diocèse, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 130 habitans.

VILVOCQ, dans le Gastinois, Diocèse de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 164 habitans.

VIM

VIMARCE', Bourg, dans le Maine, Diocè-

ſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 800 habitans.

VIMENET, dans le Roüergue, Diocèſe de Vabres, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Milhaud, a 116 habitans.

VIMEUX, *Pagus Vimacenſis* ou *Vinemacus*, Païs qui fait partie de ſa baſſe Picardie, & du Gouvernement Militaire de la Province de Picardie. Il eſt compris entre la Somme & Abbeville, au Nord; & la Breſle qui la ſépare au Sud de la Normandie. Sa Ville Capitale eſt S. Valery, Port de Mer, ſitué à l'embouchûre de la Somme. Il n'y a point d'autres Villes. On le confond ſouvent avec le Ponthieu. On dit auſſi Vimeu.

VIMONT, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance & Election de Caën, a 82 habitans.

VIMONT, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Lions, a 56 habitans. M. Godard en eſt Seigneur.

VIMORY, Bourg, dans le Gaſtinois, Diocèſe Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Montargis. a 600 habitans.

VIMOUTIER, *Vicus Monaſterii*, ou *Vimonaſterium*, ou *Vici Monaſterium*, ou *Monaſterii Villa*, *Vita Monaſterium*, ou *Via Monaſterii*, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 1918 habitans. Ce Bourg eſt ſitué aux confins du Lieuvin, entre Liſieux & Argentan. Il y a un Monaſtere de Religieuſes de l'Ordre de S. Benoît, & un d'Hoſpitalieres; un bon marché pour le beſtial, pour la Boucherie & pour la Tannerie. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Jumiege.

VIMPELLE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 378 habitans.

VIMY, dans le Lionnois. *Voyez* Neuville.

VIN

la VINADIERE, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Botdeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 65 habitans. Il y a une Commanderie de l'Ordre de Malte.

VINANTE, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 186 habitans.

VINASSAN, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Narbonne, Padement & Intendance de Toulouſe, Recette de Montpellier, a 138 habitans.

VINAX, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 123 habitans.

VINAY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 340 habitans.

VINAY, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 114 habitans.

VINAZ, *Vinacium*, Prieuré, autrefois de Filles de l'Ordre de S. Benoît, dans la Normandie, à deux lieuës de Falaiſe, au Diocèſe de Seez. Il a été fondé vers l'an 1130. les Comtes de Belleſme y ayant donné un emplacement. Ce ne fut qu'en 1647. qu'il fut érigé en Abbaye, ſous le titre de la Sainte Vierge. Son Egliſe fut alors rebâtie de neuf.

VINCA, Ville, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Conflent, a 1370 habitans.

VINCELLE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le Saunier, a 340 habitans.

VINCELLES, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon Chambre à ſel de Louhans, Reſſort de S. Laurent pour la Recette, a 160 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le bord de la Riviere de Seille. C'eſt païs de plaines. Lambuſeliere dépend de cette Paroiſſe.

VINCELLES, dépendance de la Paroiſſe de Nantoux, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Chalon, a 186 habitans. Ce lieu eſt ſitué en montagnes; le ruiſſeau nommé Grizon y paſſe. Il y a quelques vignes.

VINCELLES, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Auxerre, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Auxerre, a 236 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le bord de l'Yonne; c'eſt païs de montagnes d'un côté, & de plaines de l'autre; il y a peu de vignes; trois Hameaux dépendent de cette Paroiſſe: ſçavoir, S. Moyron, Souvegenoüil & Pommard. C'eſt dans le vignoble de ce dernier, que croît l'excellent vin de Pommard.

VINCELLES, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election d'Epernay, a 454 habitans.

VINCELOTTE dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 345 habitans.

VINCENNES, *Vincenna*, ou *ad Vicenas*, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1000 habitans. C'eſt une Maiſon Royale ſituée à une lieuë ou vingt ſtades de Paris, à l'Orient. Nos Rois avoient en ce lieu une Maiſon de Campagne, auprès d'un bois que Philippe Auguſte fit enfermer de murailles l'an 1183. Ce bois n'étoit auparavant environné que de foſſés; & nos Rois y avoient donné droit de chauffage aux Religieux de S. Martin des Champs, de S. Lazare & de S. Maur des Foſſez, qui le retrocederent à Louis VII. qui y fonda un Hermitage de l'Ordre de Gramont, où ſont à preſent les Minimes. Saint Louis y faiſoit ſouvent ſa réſidence, & donnoit audience dans le Parc. Philippe de Valois fit jetter bas ſon ancien Château, & fit commencer en 1337. le gros Château garni de Tours, que Charles le Sage, ſon petit-fils fit achever. Louis XIV en a fait abattre une partie, & à la place a fait conſtuire une beau Palais où Louis XV. ſon Succeſſeur, a réſidé dans la premiere année de ſon regne. Charles le Sage y a fondé une Sainte Chapelle *ad inſtar* de celle de Paris, dédiée à la Ste Trinité & à la Ste Vierge. Son Chapitre eſt compoſé d'un Tréſorier, d'un Chantre, de ſept Chanoines, quatre Vicaires & deux Clercs. Pluſieurs de nos Rois ont fait leur réſidence à Vincennes. L'on retient ordinairement des priſonniers d'Etat dans ſes Tours. Le bois de Vincennes a été preſque tout deſſouché pendant les Guerres Civiles de la Ligue. Vincennes eſt un Gouvernement particulier du Gouvernement Militaire de l'Iſle de France.

VINCENT, dans la Franche-Comte, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Poligny, a 303 habitans.

VINCY Manœuvre, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 295 habitans.

la VINCY Reüil & Magny, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 178 habitans.

VINDECY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Brionnois, a 150 habitans.

VINDECY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Semur en Brionnois, & Charolles, Grenier à ſel de Parey & Marigny, Recette de Semur & Charolles, a 410 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée le long du Loir, qui eſt navigable. C'eſt païs de plaines. Le Prieur d'Anzy eſt Collateur de la Cure. Atcy Fief, & les Fourneaux, qui ſont deux Hameaux, dépendent de Vendecy, qui eſt le Siege de la Paroiſſe.

VINDEY, dans la Brie, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sezanne, a 210 habitans.

VINDILLE, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Iotendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 450 habitans.

VINDRAC, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 228 habitans.

VINEMERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendaoce de Roüen, Election de Caudebec, a 292 habitans. Meſſieurs de Fécamp en ſont Seigneurs.

VINETZ, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 116 habitans. Ce Village eſt ſitué à une demilieuë de Châlons, au bord de la Marne. Il y avoit ci-devant un Couvent de Benedictines, qui a été transferé à Châlons. Ces Religieuſes gardent toûjours le nom de Benedictines de Vinetz. C'eſt un Prieuré dépendant & à la nomination de l'Abbaye de Moleſme.

VINEUIL, Bourg, dans le Bleſois, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Blois, a 2098. habitans.

VINEUIL, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, a 376 habitans.

VINEUSE, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 258 habitans.

la VINEUSE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Mâcon, Grenier à ſel de Cluny, a 335 habitans. Les Hameaux de Nogle, Chemilly, Saly, Veooe-le-Materat, & vingt Métairies, en dépendent. Ce lieu eſt ſitué en païs de montagnes, à une lieuë de Cluny. Il y a quelques vignes.

VINEZAC, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 372 habitans.

VINGENNE, petite Riviere de la Champagne, vers Langres.

VINGRAU, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil Souverain, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 256 habitans.

VINGREL, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 96 habitans.

VINHANAPS, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance & Election d'Alençon, a 228 habitans.

VINLY Saint Jean Goulph, dans la Brie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Château-Thierry, a 183 habitans.

VINNEUFS, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nogent, a 1175 habitans.

VINO, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 115 habitans.

VINOIS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Election de Montbriſſon, a 150 habitans.

VINON, *Vinum forte*, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Iotendance d'Aix, Viguerie & Recette de Barjoux, a 186 habitans.

VINON, dans le Berry, Paroiſſe & Prevôté, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 230 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le fameux ruiſſeau de Fontaine de Boileau, à une lieuë de Sancerre. L'Abbé de Saint Satur nomme à la Cure qui eſt penſionnée.

VINS, dans la Provence, Diocèſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Brignolle, a 410 habitans. Cette Terre a été érigée en Marquiſat en 1641 pour François Baron de Forcalquier.

VINSOBRES, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Montelimar, a 114 habitans.

le VINTROU, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Caſtres, Parlement &, Intendance de Toulouſe, Recette de Caſtres, a 249 habitans.

la VINZELLE, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 516 habitans.

VINZELLES, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe de Mâcon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Mâcon, a 400 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs propre à la vigne.

VINZELLES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 340 habitans.

VIO

VIOL en Laval, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 816 habitans.

VIOL le Forez, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Parlement de Toulouſe, Intendance & Recette de Montpellier, a 835 habitans.

VIOLAINE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 164 habitans.

VIOLAINE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 78 habitans.

VIOLANGE & S. Clement, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Iotendance & Recette de Metz, a 35 habitans.

la VIOLETTE, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Joigny, a 175. habitans.

VIOLEY,

VIOLEY Montipon, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 372 habitans.

VIOLEY Villette, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Election de Roanne, a 272 habitans.

VIOLLES, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 514 habitans.

VION, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 670 habitans.

VION, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 520 habitans.

VION & Hamencourt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 35 habitans.

VIONVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 178 habitans.

VIP

VIPLAIX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 400 habitans. C'eſt une Paroiſſe à quatre lieuës de Montluçon, terres à avoines; les pacages en buiſſons & bruyeres, pluſieurs bois furayes, taillis & bruyeres. M. de Boüillon Duc de Château-Thierry en eſt Seigneur.

VIR

VIRA, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Aleth, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Aleth, a 292 habitans.

VIRA, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 82 habitans.

VIRAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 210 habitans.

VIRAC lez Cordes, dans le haut-Languedoc, Diocèſe d'Alby, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alby, a 364 habitans.

VIRANDREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 518 habitans. Le Seigneur en porte le nom. La Cure eſt à la nomination de l'Abbaye de S. Sauveur-le-Vicomte.

VIRARGUES, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Saint Flour, a 518 habitans.

VIRE, *Caſtrum Viria*, Ville, dans la baſſe-Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Chef-lieu d'une Election, a 9000 habitans. Elle eſt encore Siege d'une Vicomté non-reſſortiſſante, & d'une Maîtriſe des Eaux & Forêts. Cette Ville eſt ſituée à douze lieuës de Caën & à dix de Coutances, ſur la riviere de Vire, qui lui a donné ſon nom. Ce n'étoit ſous le Regne de Philippe-Auguſte qu'un Château, qui dans la ſuite s'eſt fort accrû, & eſt devenu une fort jolie Ville aſſez peuplée. Ses habitans paſſent pour être des plus entendus dans les procedures. C'eſt un des Sieges Royaux du Bailliage de Caën. L'on fabrique dans cet endroit de belles toiles fines que l'on tranſporte par charois à Caën, auſſi-bien que ſes draps. Le climat de ſon Election eſt froid, & les terres ſablonneuſes & d'une mauvaiſe qualité; il y a quelques mines & forges de fer. Vire a deux Couvens de Religieux & trois de Religieuſes. Ses foires & ſes marchés ſont très-frequentés.

VIRE, *Viria*, Riviere de la baſſe-Nomandie, qui prend ſa ſource deux lieuë plus haut que la ville de Vire qu'elle arroſe, & elle ſepare le Coutantin du Beſſin, & aprés avoir paſſé par Saint Lo, elle tombe dans la Manche, & forme un petit Golfe qui eſt guéable dans les baſſes marées. On l'appelle à cauſe de cela Gué ou Vé de Vire, *Vadum Viriæ*. L'on y pêche beaucoup d'huitres qui ſont eſtimés. La riviere de Vire s'appelloit vrai-ſemblablement autrefois *Argenis*, *Voyez* Argenis.

VIRE, dans le Quercy, Dioceſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 186 habitans.

VIRE, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe d'Avranches, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Mortain, a 1225 habitans.

VIRE', Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 380 habitans.

VIREAUX, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 440 habitans.

VIRELADE, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 698 habitans. Il y a dans ce lieu une Juriſdiction.

VIRELOUP près le Pavillon, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 400 habitans.

VIREMONT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 92 habitans.

VIREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 180 habitans. M. de Vergetot en eſt Seigneur.

VIREUX le Vallerand, dans le Haynaut, Diocèſe de Liege, Parlement de Douay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement de Charlemont, a 258 habitans; ils y ſont aſſez aiſés; la Riviere leur procure le commerce des bois, charbons & ardoiſes. Il y a une Cure; le Village eſt du Domaine du Roi.

VIREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recetre de Chalon, a 414 habitans. Il y a Virey le Grand; & Virey le Petit, & une autre dépendance nommée le Deffend. Ces lieux ſont ſitués dans un terroir froid & humide en plat païs. Il y a un paſſage très-frequenté, qui eſt le chemin ordinaire de Dijon à Chalon. C'eſt païs partie de bois & de plaine.

VIREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à ſel de Tournus, a 525 habitans. Les hameaux de la Buë, Chez, Erehez & le Choux en dépendent. La Saône eſt à un quart de lieuë. Il y a des vignes.

VIREY, dans la Franche-Comté, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 178 habitans.

VIREY ſous Bar, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 200 habitans.

la VIRGINITE', *Virginitas*, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux, ſous le titre de Notre

Dame. Elle eſt ſituée au Diocèſe du Mans, dans le Maine, entre les rivieres de Loir & de Braye à deux lieuës à l'orient d'Eté de la Ville de Vendôme, & à trois à l'orient de Saint Calez. Elle a été fondée l'an 1208. par Pierre Comte de Vendôme, & la Comteſſe Aiglantine ſa femme. Il y a quarante-deux Religieuſes, qui joüiſſent de douze mille livres de rente.

VIRGINY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 258 habitans.

VIRI, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre de Saint Claude, a 186 habitans.

VIRI & Châtillon, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 290 habitans.

VIRIAT, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 518 habitans.

VIRICELLES, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 122 habitans.

VIRIEU, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 1215 habitans.

VIRIEU le Grand, Marquiſat, dans le Bugey, Diocèſe de Belley, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 578 habitans. Les Paroiſſes de Saint Romain & de Saint Eſtienne en ſont des annexes. C'eſt où s'exerce la Juſtice du Marquiſat de Valromey. C'eſt un membre du Mandement de Roſſillon: il députe aux Aſſemblées de Bugey.

VIRIEU le Petit, dans le Valromey, Diocèſe de Bellay, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Valromey, a 612 habitans.

VIRIEUX, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 510 habitans.

VIRIGNIEU, Châtellenie Royale reſſortiſſante à la Sénéchauſſée de S. Eſtienne, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 372 habitans.

VIRIGNIN, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 460 habitans.

VIRIVILLE, dans le Daupbiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 516 habitans.

VIRLET & la Communanrelle, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 610 habitans.

VIRLET, ſur les confins de l'Auvergne, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Combrailles, a 140 habitans. C'eſt une Collecte, dépendante de la Paroiſſe de Virlet, Election de Riom, Generalité d'Auvergne, ſituée ſur des Montagnes; c'eſt terres à ſeigle & à avoine; point de commerce. M. de Glut en eſt Seigneur.

VIROFFLAY, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 500 habitans.

VIROLET & Maſdion, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 448 habitans.

VIRON, dans le Beam, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée d'Aſp, Recette & Sénéchauſſée d'Orthez, a 60 habitans.

VIRONCHAUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 364 habitans. La Cure vaut huit cens livres. L'Abbé de Saint Joſſe y nomme; il y a deux hameaux qui en dépendent. M. Demons, Treſorier de France à Amiens, eſt Seigneur de ce lieu.

VIRSAC, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 366 habitans.

VIRSON, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 130 habitans.

VIRVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de S. Lo, a 65 habitans.

VIRY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Charolles, a 516 habitans. C'eſt une Paroiſſe, compoſée des hameaux de Viry, Cbelly, Chaux, & des Métairies de Tremette, la Combe, les Balots, Glaudon, Fonrenant, la Mouſſiere, les Breſſers, le Faye & la Grangerie de Saillant. Cette Paroiſſe eſt ſituée dans un païs plat. La riviere de l'Arconce y paſſe, elle a un pont à Viry. Les Chanoines de Saint Nazaire d'Autun ſont Collateurs de la Cure.

VIRY Noreüil, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 600 habitans.

VIS

VIS en Artois, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 140 habitans.

VIS & Mareſt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 492 habitans. La Cure vaut neuf cens livres. Le Prieur de Ligny y nomme. M. de Barles, Capitaine au Regiment de Piémont eſt Seigneur de ce lieu. Il y avoit autrefois l'Abbaye de Willencourt, Abbaye de Filles, Ordre de Cîteaux. Elle eſt preſentement dans Abbeville, où elle a été transferée, il y a ſoixante ans ou environ. *Voyez* Abbeville.

VIS ſur Aiſne, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 292 habitans.

VIS ſur Authie, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 83 habitans.

VISECHE, dans la Bretagne, Diocèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 156 habitans.

VISEOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 69 habitans.

VISERNY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Semur, a 408 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée au bas d'une montagne, partie en plaine. La riviere d'Armanſon traverſe le finage. Il y a un grand chemin qui va de Viſerny à Troyes, à Tonnerre & autres lieux. C'eſt un aſſez gros vignoble. L'Abbé de Monſtier-Saint-Jean eſt Collateur de la Cure.

VISSENAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage, & Recette de Dole, a 222 habitans.

VISGEARDE, dans la Franche-Comté, Dincèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 50 habitans.

VISIGNEUL, ou Viſignol, *Sanctæ Mariæ de Viſignolio*, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens.

VISLIS, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage & Recette de Ferrette, a 225 habitans.

VISME, Baronie & Pairie de Ponthieu, dans le Vimeux en Picardie, Diocèſe d'Amiens Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 230 habitans. La Cure vaut quinze cens livres. L'Abbé de Foreſtmontier y nomme; il y a quatre Hameaux qui en dépendent. M. de Monchy Senechal & Gouverneur de Ponthieu, eſt Seigneur de ce lieu, qui étoit autrefois conſiderable, & qui a donné le nom au Païs de Vimeux: on vnit par des titres de cinq à ſix cens ans, que Viſme portoit déja le nom de Baronie, & avoit un bon Château pour lors.

VISMES, & Andecourt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 130 habitans.

VISONCOURT, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 481 habitans.

VISQUER, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 130 habitans.

VISSAC, dans l'Auvergne, Dincèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Electien de Brioude, a 160 habitans.

VISSE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 276 habitans.

VISSEC, dans le bas Languedoc, Diocèſe d'Alais, Parlement de Toulouſe, Intendanee de Montpellier, Recette d'Alais, a 78 habitans.

VISSOS, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 65 habitans.

le VISTRE, petite Riviere du Diocèſe de Niſme en Languedoc; elle prend ſa ſource au pied de la Tourmagne, paſſe dans les foſſés de Niſmes, & ſe va jetter dans le canal du Rhoſne près la Tour Carboniere, pour ſe rendre enſemble dans l'Eſtang de Thau.

VIT

VITARVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 160 habitans.

VITATERNE, ou S. Martial de Vitaterne, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 315 habitans.

VITEAUX, Ville, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Recette de Semur en Auxnis, a 970 habitans. Elle eſt Siege d'un Grenier a ſel; il y a Mairie; c'eſt la vingt-quatriéme Ville qui députe aux Eſtats de Bourgogne: elle eſt ſituée ſur la Riviere de Braine, entre pluſieurs Montagnes, où l'on trouve une eſpece de Marbre noir mêlé de blanc; il y a dans cette Ville des Minimes, des Urſulines & un Hôpital.

VITERBE, *Viterbium*, dans le haut Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 183 habitans. C'eſt un Château ſitué ſur l'Agouſt, dans le Lauraguais, à deux lieuës à l'Orient de Lavaur.

VITERMONT, dans la Picardie, Dincèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 228 habitans.

VITHOREL, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 167 habitans.

VITONCOURT, & dépendance, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 86 habitans.

VITOT, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electinn de Conches, a 289 habitans.

VITOTEL, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 122 habitans.

VITOUARD, petit Ruiſſeau de la Normandie, qui prend ſa ſource au Village de Roze, & ſe perd dans la Mer, dans l'étenduë de Doure, près de la Délivrande. Le ſçavant M. Huet, dit que le débordement de ce Ruiſſeau, eſt un ſigne de la ſterilité de l'année.

VITRA le Dognon, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Electinn de Limoges, a 346 habitans.

VITRAC, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Sarlat, a 475 habitans.

VITRAC, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 580 habitans.

VITRAC, dans l'Agenois, Diocèſe d'Agen, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election d'Agen, a 176 habitans.

VITRAC, dans l'Auvergne, Dincèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 310 habitans.

VITRAT, dans le Limoſin, Diocèſe de Tulles, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, a 390 habitans.

VITRAY, Bourg, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 164 habitans. C'eſt une Paroiſſe, dont la Cure eſt au patronage de l'Archiprêtré de Loches.

VITRAY, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chateaudun, a 275 habitans.

VITRAY ſous Breſolles, dans le Perche, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Alençon, Election de Verneüil, a 263 habitans.

VITRAY, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 156 habitans. C'eſt une Paroiſſe à ſix lieuës de Montluçon, entourée de la Forêt de haute futaye de Tronay, appartenante au Roy, dans laquelle les habitans profitent de la glandée, & ils y ont leurs paccages, par abonnement; les terres produiſent du ſeigle & de l'avoine, M. le Duc en eſt Seigneur.

VITRAY ſous Laigle, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Electinn de Verneüil, a 272 habitans.

VITRE', Ville, dans la Bretagne, Dincèſe & Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Rennes, a 1586 habitans. Elle envoye des Députez aux Etats. Il y a un Chapitre fondé en 1266. par André, Baron de Vitré, & un Prieu-

ré d'Hommes de l'Ordre de S. Benoit, ſous le nom de Sainte Croix. Le Commerce de cette Ville eſt aſſés conſiderable. Les Femmes & les Filles de toutes conditions, s'occupent à faire des bas, des chauſſons & des gants de fils, dont on fait un très grand débit, & à trois lieuës aux environs de cette Ville, tout le monde s'occupe à faire de groſſes toilles de Chanvre écruë; l'on en peut faire de petits voiles de Navire, ou s'en ſervir à faire des balots de Marchandiſe fine; les Anglois en enlevent une grande quantité pour l'uſage de leur Colonie d'Amerique. C'eſt la deuxiéme Ville du Diocèſe de Rennes; elle eſt grande & bien peuplée: elle eſt ſituée ſur la Vilaine à ſept lieuës au-deſſus de Rennes. C'eſt une des deux premieres Baronies de la Bretagne; la Maiſon de la Trimouille en a herité de celle de Laval-Montfort. Ses premiers Barons étoient puiſſans dès le douziéme ſiecle; ils ont fait de belles Alliances avec les Comtes de Mortain & les Ducs de Bretagne, de la Maiſon Royale de Dreux. C'eſt un Gouvernement particulier de la Lieutenance de Roi de la haute Bretagne.

VITRE', dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de S. Maixant, a 455 habitans.

VITREUX, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 192 habitans.

VITREY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 362 habitans.

VITROLES, *Caſtrum de Vitrola*, dans la Provence, Diocèſe d'Arles, Parlement, Intendance, Viguerie & Recette d'Aix, a 181 habitans.

VITROLLES dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 540 habitans.

VITROLLES d'Aigues, dans la Provence, Diocèſe d'Aix, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette d'Apt, a 221 habitans.

VITRY, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1010 habitans. Elle eſt Siege d'une Chatellenie du Reſſort du Preſidial d'Orleans.

VITRY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 175 habitans.

VITRY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Paray, a 150 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre Paray & Digoin, ſur la Riviere de Bourbince. C'eſt païs de bois & de plaine. L'Abbé de Cluny eſt Collateur de la Cure. Vitry eſt un Hameau, Siege de la Paroiſſe, dont dépendent d'autres Hameaux, qui ſont les Cattez, Chauma, Poully, Basbereſche, les Beſſons, Biſefranc, & le Mont.

VITRY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Macon, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Macon, Grenier à ſel de Cluny, a 184 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée au pied de deux Montagnes; il y a des Vignes.

VITRY en Baſſigny, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 254 habitans.

VITRY en Montagne, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 222 habitans.

VITRY en Pertois, ou Vitry le brûlé, *Vitriacum*, *Victoriacum*, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry-le-François, a 710 habitans. L'on doute que ce Bourg ſoit auſſi ancien que quelques Auteurs le font; d'autant qu'il n'en eſt point parlé avant l'an 952. le *Victoriacum*, où fut pris Munderic, patoiſſant ſelon le recit d'Aimon, avoit été un lieu de l'Auvergne. Quoiqu'il en ſoit, c'étoit autrefois un Domaine Royal, que les Prelats de Reims ont poſſedé dans la ſuite, & qu'ils ont donné en Fief aux Comtes de Troyes ou de Champagne. Thibaud Comte de Champagne & de Chartres, s'étant revolté contre Louis le jeune; Vitry qui étoit une des principalles Villes du Comté, fut priſe & brûlée; quoiqu'elle ait été rebâtie, elle n'a pû ſe bien rétablir, & à cauſe de cela on l'a nommé Vitry-le-Brûlé. Depuis elle a encore été tellement détruite par Charles-Quint, lorſqu'il entra en France par la Champagne, qu'elle n'a pû s'en relever. François Premier en a fait bâtir une autre, dans une ſituation plus avantageuſe au bord de la Marne, & l'a nommée de ſon nom, Vitry-le-François. L'ancien Vitry eſt ſur la petite Riviere de Sault, à une lieuë à l'Orient de Vitry-le-François; il y a une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Bernard, dédiée à S. Jacques. Cette Abbaye eſt ſituée hors du Bourg de Vitry; il y a une Abbeſſe & vingt-cinq Religieuſes, qui n'ont que trois mille livres de rente; l'on veut que cette Abbaye ait été fondée par Thibaud Comte de Champagne, dont l'on dit, que ſa Fille Blanche fut la premiere Abbeſſe: l'on y conſerve des Reliques d'un S. Clotaire, que l'on dit être Lothaire converti après ſa défaite de Fontenay, & s'être rendu Moine à Prom, & mort en odeur de ſainteté. C'étoit autrefois la Capitale du Comté, & la réſidence des Comtes de Pertois. L'Auteur du Commentaire de la Coutume de Vitry, prétend qu'elle fut bâtie cinq cens ans après le déluge, & qu'elle fut nommée d'abord *Carcoma*, nom qu'elle changea, dit-il, dans la ſuite, lorſque la légion victorieuſe *Victrix* y logea après la conquête que les Romains avoient fait de cette contrée. Sa Paroiſſe eſt dédiée à S. Memie, premier Evêque de Châlons. Quelques-uns en attribuent la fondation au Roi Robert, & d'autres aux anciens Comtes de Champagne, ainſi que de l'Egliſe Collegiale de Notre-Dame, & des Prieurés de Sainte Geneviéve, de S. Thibault, de Sainte Croix, & de l'Abbaye de S. Jacques. Il y a auſſi un Couvent de Mathurins; le Païs des environs eſt un des plus agréables du Royaume; rien n'y manque au plaiſir de la vie. L'on a découvert en 1656. l'endroit qui ſervoit de Cimetiere à la Légion victorieuſe qui a donné le nom à ce lieu. Il étoit au bord de la Marne. L'ancien Château de ce lieu avoit été bâti par les Romains ſur la croupe de la montagne.

VITRY la Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 160 habitans.

VITRY le Croizé, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 790 habitans.

VITRY le François, *Vitriacum*, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Chef-lieu d'une Election & d'une Prévôté Royale, a 10098 habitans. Elle eſt encore Siége d'un Bailliage, d'un Préſidial, d'un Grenier à ſel & d'une Maitriſe particuliere. Il y a une Juſtice Royale non reſſortiſſante,

ſante, ou Prévôté. Son Election comprend cent cinquante-neuf Paroiſſes. Cette Ville eſt du Domaine du Roi; il y a deux cens Tertes ou Seigneuries qui relevent de ſon Château. Elle eſt ſituée ſur la Marne, à l'endroit où elle reçoit la riviere d'Orne, à ſept lieuës de Châlons, & autant de S. Dizier. François I. l'a fait bâtir à l'endroit où étoit le Village de Mauriac, pour retirer les habitans de Vitry-le-Brûlé après ſa deſtruction. La Coutume de Vitry eſt très-étenduë, & comprend une grande partie de la Champagne. Vitry-le-François eſt un Gouvernement particulier du Gouvernement Militaire de Champagne avec Etat Major. Cette Ville s'agrandit tous les jours, par le floriſſant commerce de grains que l'on y fait. Il y a une Collegiale dédiée à Notre-Dame, dont Henri Comte de Champagne a commencé la fondation en 1180. dans ſon Château de Vitry en Perthois; ſon Chapitre eſt compoſé de quatre Dignités, & de quinze Chanoines, tous à la nomination du Roi, à l'exception du quinziéme qui eſt à la nomination du Chapitre de la Cathedrale de Châlons. Le revenu des Dignités eſt environ de cinq cens livres, & celui des Canonicats de quatre cens livres. Le Chapitre eſt Curé primitif de la Paroiſſe. Il y a un College dirigé par les Peres de la Doctrine Chrétienne; un Couvent de Minimes, un de Recolets, un de Religieuſes de la Congregation; une Maiſon de Dames Regentes, un Hôpital deſſervi par quatre Religieux de la Charité, & un Hôpital General. Les habitans de cette Ville paſſent pour avoir beaucoup d'eſprit; elle eſt de figure carrée avec huit baſtions Royaux, ſur la pente d'une petite éminence. Il y avoit autrefois une Citadelle qui a été démolie.

VITRY ſur Loire, Baronie, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bourbon-Lancy, a 368 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à deux lieuës de Bourbon-Lancy; la riviere de Loire paſſe auprès; c'eſt païs aſſez plein. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. Les Fiefs qui ſont dans cette Paroiſſe ſe nomment Fraiſe, Finge, Fondys & Ambry, & ſont mouvans de la Seigneurie de Vitry.

VITRY ſur Seine, *Vitriacum*, Bourg, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 1115 habitans.

VITTEAUX, Ville, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois. Il y a un Grenier à ſel & un Maire perpetuel, & elle a 970 habitans. S. Germain eſt la Paroiſſe, & la Métairie de Myard en dépend. Cette Ville eſt entourée de montagnes, & ſituée au pied d'une ſur la riviere de Breyne, qui prend ſa ſource à Grosbois. Il y paſſe auſſi un ruiſſeau qui vient de Maſſigny, & porte beaucoup de dommages après les pluyes, ce qui contraint les habitans à faire des digues pour oppoſer au torrent. L'Abbé de Flavigny eſt Collateur de la Cure: il y a pluſieurs Chapelles dans l'Egliſe Paroiſſiale; ſçavoir, celle de S. Michel de trois cens livres de revenu. Meſſieurs Languet en ſont Collateurs. Les Chapelles de S. Jacques & de Sainte Madeleine ſont de la même nomination, & peuvent valoir cent cinquante livres. Il y a encore la Chapelle de tous les Saints, celle des Ferranes, & la Chapelle de Sainte Anne, valant deux cens quarante livres encore à la collation de Meſſieurs Languet; & enfin la Chapelle de Sainte Catherine valant quatre vingt livres de revenu, & de même collation. Les Minimes ont un Couvent à Vitteaux, qui a été fondé par un des Meſſieurs Languet. Il y a des Urſulines & un Hôpital. C'eſt païs de vignes.

VITTEFLEURS, ou Villefleur, Bourg, Marché, Baronie & Haute-Juſtice, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 589 habitans. Ce lieu eſt auprès de Cany. La Baronie comprend treize Paroiſſes, & elle appartient à l'Abbaye de Fécamp.

V I V

VIVAISE, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 78 habitans.

le VIVAL, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 581 habitans.

VIVANS en Forez, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 205 habitans.

VIVANS en Lionnois, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 166 habitans.

VIVANT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charnlles, Grenier à ſel de Paray, a 414 habitans. Ce lieu dépend de la Paroiſſe de la Motte-Saint-Jean. Il eſt ſitué près de la riviere de Loire en païs de plaine.

VIVANT, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur en Auxois, a 92 habitans.

VIVARAIS, *Vivarienſis Pagus*, Païs & petite Province, qui fait partie de la Lieutenance generale des Sevennes, dans le Gouvernement Militaire de Province de Languedoc; il eſt borné au ſeptentrion par le Gouvernement du Lionnois; à l'orient le Rhône le ſépare du Dauphiné; au midi le Diocèſe d'Uſez' le borne, ainſi que le Velay & le Gevaudan à l'occident. Dans le Vivarais eſt compris particulierement le terrain des anciens *Helvii*, dont eſt à preſent compoſé le Diocèſe de Viviers. Ce Païs étoit du tems de Céſar dans la Gaule Narbonnoiſe. Il a depuis été ſoumis à la premiere Viennoiſe dans la décadence de l'Empire Romain. Les Bourguignons l'ont occupé; & les François s'en étant emparé, il a quelque tems obéï aux Rois d'Auſtraſie. Enſuite ſur la fin de la deuxiéme race de nos Rois, les Rois de Bourgogne s'en ſont emparés. Il leur a obéï, & a reconnu les Empereurs leurs Succeſſeurs juſqu'en 1307. que Philippe le Bel obligea l'Evêque de Viviers, à qui les Empereurs l'avoient cedé, à le reconnoître pour ſon Souverain. Depuis l'on a uni au Comté de Viviers la partie du Diocèſe de Valence, ſituée en deçà du Rhône, & la plus grande partie, de ce qui étoit auſſi en deçà, du Diocèſe de Vienne. Le Païs eſt diviſé en haut & bas-Vivarais par la riviere d'Erieu. Le haut-Vivarais eſt du côté du Forez & du Velay. Annonay eſt la Capitale. Le bas-Vivarais eſt ſitué au midi; c'eſt où ſe trouve la ville de Viviers, qui eſt devenuë Capitale du Païs depuis la deſtruction de l'ancienne *Alba Auguſta*, à preſent Albe qui étoit la Capitale des *Helvii*. L'on peut encore ajouter à ſa diviſion le païs de Boutieres, ſitué entre Privas & le Velay. Ce dernier Païs conſiſte en hautes montagnes ſteriles, dont les habitans vivent pauvrement. Le haut-Vivarais eſt couvert de montagnes qui ſont très-bien cultivées, où l'on nourrit une grande quantité de beſtiaux, & l'on y recüeille beaucoup de bled. Le bas-Vivarais eſt des plus abondans par l'induſtrie de ſes habitans, qui ſça-

vent ménager juſqu'aux moindres terrains des montagnes qu'ils peuvent cultiver. L'on y recüeille ſuffiſamment de vin, & l'on y fait beaucoup de ſoyes ; les uns & les autres ſont très-laborieux, mais ils ne s'adonnent gueres au commerce. Les eaux minerales froides de Vals y ſont très-eſtimées. Les principales Villes après Viviers & Annonay, ſont Tournon, la Voute, le Bourg S. Andeol, Aubenas, Andance, S. Agreve, Villeneuve de Berg, Joyeuſe & l'Argentiere. Ce Païs a ſes Etats particuliers où préſide l'Evêque de Viviers. Ces Etats ont raport aux Etats de Languedoc, où le Païs députe, outre l'Evêque, un des douze Barons de ſon reſſort. Le Rhône cauſe quelquefois beaucoup de déſordre dans ce Païs.

VIVEROLS, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 990 habitans.

VIVE'S, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil, Intendance & Viguerie de Rouſſillon, a 46 habitans.

VIVES, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 124 habitans.

VIVES, dans le bas-Armagnac, Dioceſe de Lectour, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 510 habitans.

VIVEY, Annexe, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 69 habitans.

VIVEYROLS, ou S. Martial de Viveyrols, dans le Perigord, Diocèſe de Perigueux, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Perigueux, a 860 habitans.

le VIVIER, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Aler, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette d'Alet, a 172 habitans.

le VIVIER, dans la Bretagne, Diocèſe de Dol, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Dol, a 181 habitans.

VIVIER, ou S. Martin du Vivier, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 330 habitans.

le VIVIER Jourſault, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 320 habitans.

VIVIERS, *Vivarium*, Ville, Capitale du Vivarais, Evêché & Comté, dans le bas-Languedoc, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Chef-lieu d'une Recette, a 960 habitans. Elle eſt encore Siége d'une Maréchauſſée. Sa Juſtice eſt du reſſort de la Sénéchauſſée de Niſmes. Viviers eſt ſituée dans le bas-Vivarais, à quatre lieuës du Pont S. Eſprit, & à neuf de Valence, au bord occidental du Rhône. Cette Ville n'étoit autrefois qu'un ſimple Château nommé *Caſtrum Vivarii*, qui s'eſt accruë des ruines de l'ancienne *Alba Auguſta*, Capitale des anciens *Helvii*, laquelle fut ruinée par Crocus Roi des Allemands; de ſorte que l'Evêque Auxonius fut obligé de tranſporter ſa réſidence, vers l'an 430. au lieu où eſt Viviers, qui étoit alors appellé *Caſtrum Vivarii*. Ses ſucceſſeurs ont pris indifferemment le titre d'Evêque d'Albe, ou de Viviers, comme on le voit par les ſouſcriptions des Conciles d'Epaone en 517. & d'Orleans en 549. Au reſte, les Evêques de Viviers prétendent avoir la Seigneurie de la Ville & Comté de Viviers, en conſequence de la donation d'un Empereur de l'année 1147. Quoique les Comtes de Toulouſe en ayent toujours eu la poſſeſſion, & que le Comte Raimond en fut maître en 1093. & que ſon fils Bertrand y ait aſſigné le doüaire de ſa femme Electe en 1115. L'Evêque eſt Seigneur temporel de la Ville & de ſon Evêché, & Prince de Donzere. Il ne reconnoiſſoit, comme on l'a dit autrefois, que l'Empire devant le regne de Philippe le Bel, qui l'obligea de ſe ſoumettre à la Couronne. Il réſide au Bourg S. Andeol à deux lieuës de Viviers. Cette Ville n'eſt pas fort conſiderable: c'eſt un Gouvernement particulier de la Lieutenance Generale des Sevennes. L'Evêché de Viviers comprend trois cens quatorze Paroiſſes ; il vaut trente mille livres de rente. Sa Cathedrale eſt dédiée à S. Vincent. Son Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, de cinq Dignités & de trente Chanoines. La Cathedrale eſt ſituée ſur un roc, qui domine la Ville; au pied de ce roc, il y a un Couvent de Dominicains.

VIVIERS, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 760 habitans.

VIVIERS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnerre, a 412 habitans.

VIVIERS, Secours de la Paroiſſe de Cheriée, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Bar-ſur-Seine, a 390 habitans. Ce lieu eſt ſitué au milieu d'un vallon. Il y paſſe un petit ruiſſeau nommé Artos, qui tarit quelquefois. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît.

VIVIERS, dans le haut-Languedoc, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Toulouſe, a 140 habitans.

VIVIERS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Mirepoix, a 182 habitans.

VIVIERS, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 354 habitans.

VIVIERS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 29 habitans.

VIVIERS & les Annexes, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 456 habitans.

VIVIERS la Montagne, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 725 habitans.

VIVIERS les Montagnes, dans le haut-Languedoc, Diocèſe de Lavaur, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Lavaur, a 512 habitans.

VIVIERS, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 175 habitans.

le VIVIERS, Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, Diocèſe d'Arras, a été fondée vers l'an 1220. Elle eſt ſituée près d'Arras.

VIVILLE, dans l'Angoumois, Dioceſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 192 habitans.

VIVOIN, *Vivonium*, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 925 habitans. Ce Bourg eſt ſitué près & au-deſſous de Beaumont-le-Vicomte. Il y a un Prieuré Regulier, dépendant de Marmoutier.

VIVONE, Ville, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1540 habitans. Elle eſt ſituée ſur le Clain.

VIVY, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 990 habitans.

VIX

VIX, Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Lucon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 1134 habitans.

VIZ

VIZILLE, Château, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble. Ce Château eſt ſitué dans le Graiſivaudan, ſur la Romanche, à deux lieuës au midi de Grenoble. C'étoit la maiſon de plaiſance & la réſidence du Coonêtable de Leſdiguieres, qui en avoit fait un ſuperbe Château, particulierement par les excellentes peintures.

UKA

UKANGE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, 150 habitans.

ULC

ULCOT, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Thouars, a 128 habitans.

VLE

VLECHINCHOVE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bailleul, a 182 habitans.

ULL

ULLY ou Huilly, dépendance de la Paroiſſe de Villy, dont dépendeot Thuilly, Thiffaillet, Chaumont & les Bois, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Grenier à ſel de Chalon, Reſſort de Saint Laurent, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le bord de la riviere de Seille. C'eſt païs de plaine. Il y a fort peu de vignes.

ULLY Saint Georges, Bourg, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 860 habitans.

ULM

ULMAYE, *Ulmetum* ou *Ulſeſtum*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Cîteaux, uoie à Valmagne, Fille de Bonnevaux. Elle a été fondée l'an 1150. au Diocèſe d'Agde.

ULMER, dans le bas-Languedoc, Dioeèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 115 habitans.

les ULMES Saint Florent, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Saumur, a 430 habitans.

ULMOY, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 12 habitans.

UMP

UMPAU, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 300 habitans.

UN

UN, Bourg, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election d'Arques, a 575 habitans.

UNC

UNCENT & S. Amand, dans la Païs de Foix, Diocèſe de Pamiers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Rouſſillon, Recette de Foix, a 385 habitans.

UNCEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Semur, Grenier à ſel de Vitteaux, a 148 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans un vallon, ſur la riviere de Breyne, qui prend ſa ſource à Grosbois. Il y a environ vingt ouvrées de vignes. C'eſt païs de montagnes. Le Chapitre de Saint Nazaire d'Autun eſt Collateur de la Cure.

UNCHAIR, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 286 habitans.

UND

UNDEFONTAINE, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Vire, a 535 habitans.

UNE

UNELLI; Peuples de la Gaule Celtique, du nombre des Armoriques. Ils ont été diſtribués ſous la deuxiéme Lionnoiſe : ils occupoient le Païs compris à preſeot dans le Diocéſe de Coutances. Leur Capitale étoit *Crociatonum*, que l'on croit être à preſent la Ville de Coutances.

UNG

UNGERSHEIM, dans la haute-Alſace; Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Boſweiller, a 326 habitans.

UNI

UNIENVILLE, dans la Champagne; Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 286 habitans.

UNIEU, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de S. Eſtienne, a 670 habitans.

UNR

UNRY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 33 habitans.

UNV

UNVERS, Bourg, dans la Beauce, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 2392 habitans.

UNY

UNY Saint Geotges, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 59 habitans.

VOB

VOBLES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 130 habitans.

VOC

VOCCANCE, dans le haut-Vivarais, Diocèſe de Valence, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 515 habitans.

VOCLAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Beziers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Mnntpellier, Recette de Beziers, a 110 habitans.

VOCONTII, Peuples puiſſans de la Ganle Narbonnoiſe, ſitués entre les Tricaſtins & les Tricnriens. Leurs Villes plus conſiderables étoient *Vaſio*, à preſent Vaiſon, *Dea*, Die; & *Lucus*, qui a été détruite pat un débordement de la Drome, cauſé par la chûte d'une montagne, qui a fait regonflet les eaux de cette Riviere, & a formé un lac où étoit cette derniere Ville. Ils comprenoient ce qui forme à pteſent les Diocèſes de Die & de Vaiſon.

VOD

VODABLE, petite Ville, dans l'Auvetgne, Dincèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 486 habitans. Cette petite Ville eſt Cbef-lieu d'une Châtellenie fort étenduë, qui forme l'ancien Dauphiné d'Auvergne. Ce nom de Dauphiné lui vient de ce que ç'a été le partage de Dauphin, fils de Guillaume V. Cnmte d'Auvergne, après qu'il eut été dépoüillé de la plus grande partie de ce Comté pat Guillaume VI. ſon oncle. Ce Dauphiné a paſſé dans la branche de Bourbon-Mnntpenſier, ſous le regne de Charles VII. d'où, avec les autres biens de cette illuſtre Maiſnn, à celle d'Orleans d'à-preſent, pat le don que Mademoiſelle d'Orleans Montpenſier en a fait à Monſieur, Duc d'Orleans, Frere de Louis XIV.

VOG

VOGELTZHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Comté d'Horbourg, a 123 habitans.

VOGNA, dans la Franche-Comté, Dincèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 160 habitans.

VOGTLINS-HOFFEN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Enſisheim, a 210 habitans.

VOGUE', dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulnuſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 500 habitans.

VOI

VOID, *Vodium*, Bourg, Prevôté; Province & Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Tnul, a 1180 habitans. Ce Boutg eſt ſitué ſur la Meuſe, à trois de Toul, & autant de S. Michel. Le Chapitre de Toul en eſt Seigneur & Patron de la Cure. Ce ſont les Chanoines de cette Cathedrale qui ont fait tébâtir le Château. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dans le Château. Il y a auſſi une Chapelle dans le Bourg.

VOIGNARUE, dans la Notmandie, Dincèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Electinn d'Eu, a 590 habitans. M. l'Abbé de S. Valery en eſt Seigneut.

VOIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 267 habitans.

VOILECOMPTE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Joinville, a 392 habitans.

VOILEMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 146 babitans.

VOILLANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage, & Recette de Baume, a 192 habitans.

VOIMEHAUT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 78 habitans.

VOING, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 166 habitans.

VOINSLE & le Breüil, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Inrendance de Paris, Election de Rozoy, a 220 habitans.

VOIPREUX, dans la Cbampagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Electinn de Châlons, a 52 habitans.

VOIRES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 86 babitans.

VOIRON, Ville, Baronie, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grennble, a 128 habitans.

VOISE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Otleans, Election de Chartres, a 404 habitans.

VOISENON, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 223 habitans.

VOISEY, dans la Franche-Comté, Diocèſe Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 592 habitans.

VOISINES, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 608 habitans.

VOISINES, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlnns, Electinn de Langres, a 268 habitans.

VOISINES, Abbaye de l'Ordte de Citeaux, dans le Diocèſe d'Orleans proche Meun. Elle a deux mille livres de rente.

VOISINS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Carcaſſonne, Parlement & Intendance de Toulouſe, Recette de Carcaſſonne, a 592 habitans.

VOISINS & les Hameaux, dans l'Iſle de France, Dincèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 150 habitans.

VOISSAY, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Electinn de Saint Jean d'Angely, a 183 babitans.

VOITOUX Charin, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Lons-le-Saulnier, a 435 habitans.

VOIVRES, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 378 habitans.

VOIXPOISSON, dans la Champagne, Diocèſe de Troyes, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Troyes, a 178 habitans.

VOIZAGES, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 410 habitans.

VOL

VOLCÆ, Peuples des plus puiſſans des Païs, qui dans la ſuite ont formé la Gaule Narbonnoiſe: Ils occupoient la plus grande partie de ce qui forme à preſent la Province de Languedoc. Ils ſe diviſoient en deux Peuples: les *Tectoſages*, qui occupoient ce qui eſt à preſent compris dans les Dioceſes de Toulouſe & de Narbonne, & ceux qui en ont été démembrés par le Pape Jean XXII. *Toloſa* étoit d'abord leur Capitale; & enſuite Narbonne en eſt devenuë la Métropole depuis qu'ils ont été ſubjugués par les Romains. Les autres étoient les *Arecomici*, qui poſſedoient ce qui eſt compris dans le bas-Languedoc; à l'exception du Velay, du Gevaudan & du Vivarais. Leur Ville plus conſiderable étoit Niſmes, qui en avoit vingt-quatre dans ſa dépendance. Les uns & les autres ayant été ſubjugués par les Romains, ont fait la plus conſidérable partie de la Gaule Narbonnoiſe.

VOLCHERYNCHOVE, dans la Flandre Flaminguante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Caſſel, a 418 habitans.

VOLERANGE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 65 habitans.

VOLESURE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Charolles, Grenier à ſel de Paray, a 240 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre Charolles & Paray, ſur la Riviere de Bourbince, qui paſſe au milieu. Il y a un Pont de bois. C'eſt Païs de collines. L'Evêque d'Autun eſt Collateur de la Cure. C'eſt une Paroiſſe compoſée de neuf Hameaux; ſçavoir, Chevanne, Corcelles, Voleſure, la Brieu, la Beluze, Vilaine, Parſangue, Partenne, Cipievre, les Métairies de Fichot, Pont, Bonnefonde, l'Eſcole & Leſſeus en dépendent. Il y a auſſi trois Fiefs, & une Seigneurie qui eſt Pipicre.

VOLLANDRY, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Baugé, a 645. habitans.

VOLLOGNAT, dans le Bugey, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 260 habitans.

VOLLONNE, dans la Provence, Diocèſe de Gap, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 516 habitans.

VOLLORE & Cbignore, Ville, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Clermont, a 3540 habitans.

VOLNAY, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Château-du-Loir, a 835 habitans.

VOLNAY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 390 habitans. Ce lieu forme avec Pomard, une Châtellenie Royale. Les vins de ces deux endroits ſont les plus eſtimés de la Bourgogne.

VOLON, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Gray, a 164 habitans.

VOLONZAC, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Rodez, a 210 habitans.

VOLP, petite Riviere du Diocèſe de Rieux, en Languedoc: elle ſe jette dans la Garonne, près de Terſac. Catel prétend que ſon nom Latin doit être *Voluſtria*, qui donne le nom à un quartier du Diocèſe de Rieux.

VOLPILLAC, dans le Roüergue, Diocèſe de Rodez, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Villefranche, a 560 habitans.

VOLSTROFF, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 42 habitans.

VOLVIE, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 1370 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée auprès de Riom; elle eſt connuë pour ſes carrieres.

VOLZ, *Volcium*, Marquiſat, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 140 habitans.

VOM

VOMAS, Bourg, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 560 habitans. Ce lieu eſt ſitué à cinq lieuës de Moulins, trois lieuës de la Loire, ſur les bords de la Besbres, en plaine; terres varennes à ſeigle & bled noir de bon rapport; les ſoins aſſés abondans, les pacages étendus en buiſſons & bruyeres; un profit aſſés conſidérable des beſtiaux, quelques vignes, pluſieurs cantons de bois modernes à differens Particuliers; pluſieurs étangs. M. d'Albigny en eſt Seigneur.

VOMORT, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 262 habitans.

VON

VON, dans la Champagne. Il y a pluſieurs Métiers occupés à faire de la draperie.

VONCOURT, dans la Champagne, Dioceſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Langres, a 132 habitans.

VONEQ dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 1215 habitans.

VONGE & Bouſſole, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 146 habitans.

VONGNES, dans le Bugey, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 258 habitans.

VONNAZ, dans la Breſſe, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Breſſe, a 206 habitans.

VOR

la VOREILLE, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Élection de Gueret, a 178 habitans.

VOREPPE, Bourg, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 510 habitans.

VORGES, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 330 habitans.

VORGES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Beſançon, a 160 habitans.

VORLY, *Vorliacum*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 218 habitans. La Cure vaut quatre à cinq cens livres. Le commerce conſiſte en mourons, laines & bleds.

VORMHOUT, du côté de Caſſel, dans la Flandre Flaminguante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bergues, a 816 habitans.

VORNAY, *Vornayum*, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 249 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure vaut ſix cens livres à la nomination & dépendance de l'Abbaye de S. Urſin de Bourges; elle eſt du Bailliage de Dun-le-Roi. Il y a trois Seigneurs.

VORNE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage du Marquiſat de Chauſſin, Grenier à ſel de Salins, Comté de Bourgogne, Recette d'Auxonne, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une éminence proche des Bois. C'eſt païs de plaine. Il y a un Village nommé le Paroloys, qui eſt attenant le limitrophe du Comté, & du même Diocèſe de Beſançon.

VORSEY, dans la Franche-Comté, Prieuré Conventuel en commande à la nomination du Pape, Diocèſe de Beſançon. Il dépend du Prieuré de Saint Vitaut ſous Vergy.

VOS

VOSIERES. *Voyez* Vigeois.

VOSMAS, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 550 habitans. *Voyez* Vnmas.

VOSNE, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 370 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une demi lieuë de Nuits. Il y a une fontaine. C'eſt païs de montagnes & de vignes, dont le vin eſt fort eſtimé.

VOSNON, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de S. Florentin, a 550 habitans.

VOSSIVIERES, dans l'Anvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſnire, a 1178 habitans.

VOST, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Élection de Gueret, a 138 habitans.

VOU

VOU, Bourg, Châtellenie, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 500 habitans. Sa Cure eſt à la collation de l'Abbé de Villeloing.

VOUARCES, dans la Brie, Dioceſe de Meaux, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Electinn de Sezanne, a 178 habitans.

VOUCHEY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Beaune, a 220 habitans.

VOUCIENNE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 46 habitans.

VOUDENAY le Château, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement de Paris, Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Autun, a 330 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs de montagnes & de Forêts aſſés mauvais. Elle eſt compoſée des Hameaux de Voudenay, où eſt le clocher, le Château-ſans-Chantre, Viſcheton & Sivry. Voudenay-l'Egliſe & Villeneuve, en dépendent encore. Voudenay, Viſcheton & Sivri, ſont les plus conſiderable de ces Hameaux. La Riviere d'Arroux, qui n'eſt pas navigable, paſſe à Voudenay. Le Prieur de Saint Symphorien d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VOUDENAY l'Egliſe, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette d'Arnay-le-Duc, a 56 habitans. Ce lieu eſt ſitué dans un bois. La Riviere d'Arroux y paſſe. Cette Riviere pourroit porter bateaux; mais il y auroit de grands frais à faire. Le Chapitre de S. Nazaire d'Autun eſt Collateur de la Cure.

VOV

la VOVE, *Vova*, ancien Château, ſitué dans la Province du Perche, a été autrefois très-conſidérable. Il a donné ſon nom à une noble & ancienne Maiſon. Meſſieurs du Puy dans leur Hiſtoire des Templiers, font mention d'un Jean de la Vove, Chevalier de cet Ordre, qui vivoit vers l'an 1280. ce qui ſeul en prouve ſuffiſamment l'antiquité; car on ſçait qu'il falloit être noble de quatre races, pour être reçû dans cet Ordre, alors ſi fameux.

VOUE, dans le Païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 392 habitans.

VOUECOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Chaumont, a 304 habitans.

VOUEL, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 222 habitans.

VOUES, Bourg, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 1290 habitans.

VOUESEREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 106 habitans. C'eſt à l'Abbaye du Bec.

VOUET, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Blanc, a 218 habitans. Le Chapitre de Saint Eſtienne de Bourges eſt Seigneur de ce lieu.

VOUGEOT, de la Paroiſſe de Gilly, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Nuits, a 190 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur le grand chemin d'entre Nuits & Dijon, à une

lieuë de Nuits. Il y a une Riviere au bout du Village, du côté de Dijon, avec un petit Pont. Il y a quantité de vignes.

VOUGLAND, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement, Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre-Saint Claude, a 60 habitans.

VOUGLE', Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 136 habitans. C'eſt l'ancienne *Voclade*, dans les plaines de laquelle Clovis remporta une célébre Victoire ſur les Wiſigoths, où fut tué Alaric en 507.

VOUGRÉY, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 122 habitans.

VOUHARTE, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Election de Cognac, a 362 habitans.

VOUHE', dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 485 habitans.

VOUHENANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 65 habitans.

VOUHET, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 228 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine; c'eſt terres fertiles à froment, ſeigle, avoine, orge & légumes. Cette Paroiſſe eſt à quatre lieuës de Gueret, proche du Berry. Il y a des vignes qui produiſent d'excellent vin. Les pacages & les foins y ſont peu abondans, & cependant ſuffiſans. Il y a des arbres fruitiers, poiot de bois. Les habitans ſont laboneux & fort commodes. M. de Beaucourlier en eſt Seigneur.

VOUILLE', Bourg, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 930 habitans.

VOUILLE', dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 870 habitans.

VOUILLE', dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 680 habitans.

VOUILLON - Prieuré, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendaoce de Bourges, Election d'Iſſoudun, a 196 habitans. C'eſt une Châtellenie qui relevé du Duché de Châteauroux. Vouillon eſt ſitué à dix lieuës de de Bourges, & à quatre d'Iſſoudun, dans une belle plaine trés-abondante. Il y a beaucoup de bois, d'étangs & de prairies. Elle a appartenu à une branche cadette de la Maiſon de Chauvigny, d'où elle a paſſé dans l'ancienne Maiſnn de Sully, & de celle de Pardaillant de Caſtelnau, dans celle de Babou. Elle a enſuite été réünie au Duché de Châteauroux.

VOULAINE les Templiers, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Dijnn, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Châtillon, a 190 habitans. C'eſt païs de montagnes & vallons, ſur la petite riviere de l'Ourſe qui y a un Pont. Le Grand-Prieur de Champagne eſt Collateur de la Cure, & y fait ſa réſidence. Il y a le grand Prieuré du Val-des-Choux, de l'Ordre de S. Benoît, valant deux mille cinq cens livres de rente. La nominarion dépend des Religieux & des Filles de l'Ordre.

VOULAINE, Bois de quatre-vingt douze arpens, dans la Châtellenie de Perigny en Bourgogne, Maîtriſe des Eaux & Forêts de Chalon.

VOULESME, dans le Poitou, Diocèſe de Pnitiers, Parlement de Paris, Intendance & Elecünn de Poitiers, a 660 habitans.

VOULGESAC, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angouleſme, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Aogoulême, a 362 habitans.

VOULGEZAC, dans l'Angoumois, Diocèſe de Saintes, Parlement de Paris, Intendance de la Rocbelle, Election de Cognac, a 318 habi, tans.

VOULGY, dans le Beaujollois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Electinn de Ville-Franche, a 518 habitans.

VOULHON, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Electinn d'Aogoulême, a 453 habitans.

VOULLANGIS, ou S. Martin de Voullangis, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Electioo de Meaux, a 508 habitans.

VOUILLY, dans la Normandie, Diocèſe de Bayeux, Parlement de Roüen, Inteodance de Caën, Election de Bayeux, a 512 habitans.

VOUNEUIL près Poitiers, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Iotendance & Election de Poitiers, a 545. habitans.

VOUNEUIL ſur Vienne, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1580 habitans.

VOULON, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Inteodance & Election de Poitiers, a 178 habitans.

VOULLON, Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le Diocèſe de Seos: il vaut quatre cens livres.

VOULONS, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 166 habitans.

VOULPAIX, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Intendance de Paris, Intendance de Soiſſons, Electioo de Laon, a 900 habitaos.

la VOULPE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Monibriſon, a 223 habitans.

VOULSAT, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannac, a 192 habitans.

VOULTON, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Inrendance de Paris, Election de Prnvins, à 100 habitans.

VOURAY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 394 habitans.

VOURAY de Moirans, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Romans, a 516 habirans.

VOURAY de Tulins, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Inrendance de Grenoble, Election de Romans, a 510 habitans.

VOURLES, dans le Lionnois, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance & Election de Lion, a 859 habitans.

VOUROUX, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Nevers, Parlemenr de Paris, Intendance & Election de Moulins, a 140 habitans. Eſt ſitué à quatre lieuës de Moulins, une lieuë de l'Allier,

en plaine : c'eſt terres fortes à froment, feves, orge & avoine de bon rapport, les foins aſſés abondans & graſſifs, les Paccages très reſſerrés, un profit médiocre de beſtiaux, peu de vignes à Vouroux, aſſez conſiderablement à Chazeüil. M. le Duc eſt Seigneur de Vouroux, Mademoiſelle Clement, eſt Dame de Chazeüil.

VOURVENANS, dans la haute Alſace, Diocèſe de Bâle, Conſeil Souverain, Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 60 habitans.

VOUS, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 320 habitans.

VOUS & Chamillac, dans le bas Languedoc, Diocèſe du Puy, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 33 habitans.

VOUSSAC, dans le Bourbonnois, Dioeèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 86 habitans. C'eſt un Hameau à ſept lieuës de Montluçon; e'eſt bonnes terres à ſeigle & à avoine, les foins & paccages ſuffiſans, un Commerce de Beſtiaux; il y a des Etangs & un Moulin. M. le Due d'Antin eſt Seigneur de ce lieu.

VOUSSAC, dans le Bourbonnois, Dioeèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 360 habitans. Ce lieu ſitué ſur des côteaux & dans les bois, eſt mauvais terroir à ſeigle & à avoine, bons foins & Paccages, engrais & bon commerce des beſtiaux de toute eſpece, quelques bois taillis & futayes. M. le Duc de la Tremoüille en eſt Seigneur.

VOUST, ou S. Hilaire de Vouſt, dans le Poitou, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 740 habitans.

LAVOUTE, *Volta*, Bnurg, dans le haut Vivarais, Diocèſe de Viviers, Parlement de Tnulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 678 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord du Rhoſne, à ttois lieuës au-deſſous de Valence, & à ſix lieuës de Viviers.

VOUTE, Prieuré, dans le bas Languedoe, Diocèſe du Puy, Parlement dc Tnulouſe, Intendance de Mnntpellier, Recette du Puy, a 275 habitans.

la VOUSTE, Prieuré d'Hommes, Ordre de S. Benoit, Congregation de Cluny. Il eſt ſitué ſur l'Allier en Auvergne, Diocèſe de S. Flnur, Ce furent Beraud de Mercœur, Prevôt de l'Egliſe du Puy, Eſtienne Ebbon, & Bertrand, Freres de S. Odilon Ahbé de Cluny, qui en commencerent l'établiſſement. S. Odilon aidé de ſon Neveu, Eſtienne de Mercœur, Evêque du Puy, la fit achever, vers l'an 1024. Cette même Eſtienne de Mercœur & Pierre ſon Neveu & Succeſſeur à l'Evêché du Puy, y ont leur ſépulture. Ce Prieuré eſt de vingt-cinq Religieux, avec un Sacriſtain.

VOUTENAY, dans le Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Parlement & Intendance de Paris, Election de Vezelay, a 312 habitans. Ce lieu eſt remarquable, pour la cruelle Bataille donnée entre les trois Freres, l'Empereur Lothaire, Lnuis de Germanie & Charles le Chauve, en 841. Il eſt ſitué ſur la Cure, à ſix lieuës au Midy d'Auxerre.

VOUTEZAC, Bourg, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1846 habitans.

VOUTRE', Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 725 habitans.

VOUTRON, dans le païs d'Aunis, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Election de la Rochelle, a 200 habitans.

la VOUTTE, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de Brioude, a 900 habitans.

la VOUTTE, dans le bas Languedoe, Diocèſe de S. Pons, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de S. Pons, a 860 habitans.

VOUTTEGON, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendanee de Poitiers, Election de Tours, a 440 habitans. C'eſt un Bailliage Royale, reſſnrtiſſant à la Sénéchauſſée de Poitiers.

VOUVAUT, dant le Poitou, Dioeèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 800 habitans.

VOUVANTES, ou S. Julien de Vouvantes, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes a 510 habitans.

VOUVEIX, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election de Bourganeuf, a 128 habitans.

VOUVRAY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Rinm, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 330 habitans.

VOUVRAY, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendanee de Tours, Election du Mans, a 96 habitans.

VOUVRAY, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours; Election de Château-du-Loir, a 1135 habitans. Il y a des Carrieres de pierre blanche.

VOUVRAY, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Inrendance & Eleetion de Tours, a 2060 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la Ciſſe, dans ſa chute près la Loire; e'eſt une Paroiſſe, dont la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Tours. L'on y recueille des vins, qui paſſent pour les plus excellens de la Touraine.

VOUVRAY, dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Parlement de Paris, Intendance & Election de Tours, a 510 habitans. L'on y recueille des Vins, qui ſnnt les plus excellens de la Touraine; ee lieu eſt au bord du Loire.

VOUX, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendanee de Paris, Election de Montereau, a 878 habitans. Il y a une Prevôté Royale, reſſortiſſante au Bailliage de Nemours.

VOUZAILLES, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Electinn de Richelieu, a 475 habitans.

VOUZEAU, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendanee de Limoges, Election d'Angoulême, a 645 habitans.

VOUZERON, *Vozero*, Bourg, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 363 habitans. Il y paſſe un petit ruiſſeau, nommé Vajon ou Brajon. Ce lieu eſt à trois lieuës de Merſon & de Mehun; la Cure vaut trois cens livres. L'Abbé de Merſnn en eſt Collateur; le terroir eſt maigre, humide & ſabloneux pour le hleds, point de vignes, peu de pré; il y a un Prieuré dépendant de l'Abbaye des Benedictins de Vierſon; c'eſt un ſimple Fief avec Châtellenie, dont M. Barré Secretaire du Rny, eſt Seigneur.

la VOUZIE, petite riviere de la Brie: elle prend ſa ſource à Provins.

VOUZIERES, dans la Champagne, Diocèſe

cèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Rethel, a 776 habitans.

VOUZON, Bourg, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Orleans, a 1545 habitans.

VOUZY, *Vuſiacum*, Bourg, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 200 habitans. Ce Bourg eſt ſitué dans le païs d'Argonne, ſur l'Aiſne, à huit lieuës au Midy de Sedan, & à dix de Reims.

VOY

le VOYDE, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreuil-Bellay, a 662 habitans.

la VOYE, Abbaye de l'Ordre de Citeaux, dans le Diocèſe de Vannes en Bretagne.

VOYENNE, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 268 habitans.

VOYENNE, & la Paroiſſe, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 483 habitans.

VOZ

VOZELLES, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 69 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée dans les bois, à une lieuë de la Riviere d'Allier: c'eſt mauvais terrain à ſeigle & à avoine, quelques Vignes, beaucoup de bois taillis, un Commerce de bois à brûler & de cordes. M. le Duc de la Trimnüille en eſt Seigneur.

VOZELLES, dans la Marche, Diocèſe de Limoges, Parlement de Paris Intendance de Moulins, Election de Gueret, a 115 habitans.

UPA

UPAIX, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Gap, a 516 habitans.

UPI

UPIE, dans le Dauphiné, Diocèſe de Valence, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Valence, a 510 habitans.

UPIE, *de Upia*, dans la Provence, Diocèſe de Graſſe, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Graſſe, a 510 habitans.

UR

UR, Flory, & Brangol, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil & Intendance de Rouſſillon, Viguerie de Cerdaigne, a 179 habitans.

VRA

VRAIGNE, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 200 habitans.

VRAINVILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Vitry, a 242 habitans.

VRANCOURT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bapaume, a 214 habitans.

VRASVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 60 habitans.

VRAUX, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 470 habitans.

VRAYVILLE, dans la Normandie, Diocèſe d'Evreux, Parlement & Intendance de Roüen, Election du Pont-de-l'Arche, a 319 habitans. M. l'Abbé de Berlize en eſt Seigneur.

URB

URBACH ou Fouday, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prévôté du Ban-de-Roche, a 42 habitans.

URBANIA, dans le Rouſſillon, Diocèſe de Perpignan, Conſeil Souverain & Intendance de Rouſſillon, Viguetie de Conflent, a 92 habitans.

URBEIS, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Villé, a 136 habitans.

URBON, ou Dourbon, Abbaye de Filles, dans le Daupbiné, au Diocèſe de Gap.

URC

URCEL, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 364 habitans.

URCEREY, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Betfort, a 46 habitans.

URCIERS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de la Châtre, a 280 habitans.

URCIGNES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 447 habitans.

URD

URDACHE, *Abbatia de Urdachio*, ou *Urdacio*. La même que Ordache, Wrdache & Urdach. C'eſt une Abbaye d'hommes, Ordre de Prémontrés. Elle eſt réguliere & élective. Elle eſt ſituée dans le Diocèſe, & à cinq lieuës de Bayonne près des Monts Pyrennées; Mais on la croit à l'Eſpagne.

URDENS, Juſtice Royale, dans le bas-Armagnac, Diocèſe d'Aix, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Riviere-Verdun, a 186 habitans.

URDE'S, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 46 habitans.

URDOS, dans le Bearn, Diocèſe d'Oleron, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Vallée d'Aſpe, Recetre & Sénéchauſſée d'Oleron, a 161 habitans.

URE

URE, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende, a 92 habitans.

URECOUR, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 138 habitans.

UREGNY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſ-

ſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 150 habitans.

URELY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 690 habitans.

VREMY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 183 habitans.

le VRETOT, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valognes, a 725 habitans.

URETOU, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 468 habitans.

VREY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Dijon, a 410 habitans. Ce lieu eſt ſitué en païs de montagnes, à trois lieuës de Dijon, entre le midi & le couchant. C'eſt païs de forêts & de montagnes. Monteulot dépend de cette Paroiſſe.

U R G

URGONS, Ville, dans la Gaſcogne, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election des Lannes, a 790 habitans.

URGOSSE, dans l'Armagnac, Diocèſe d'Auch, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election d'Armagnac, a 516 habitans.

U R I

URIAGE, dans le Dauphiné, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Grenoble, a 414 habitans.

URIAT & Joze, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 690 habitans.

VRIGNEMEUZE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 110 habitans.

VRIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 310 habitans.

VRIGNY, dans l'Orleanois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 630 habitans.

VRIGNY, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 544 habitans.

URIZ, dans la Bretagne, Diocèſe de Nantes, Parlement de Rennes, Intendance & Recette de Nantes, a 286 habitans.

VRIZY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 763 habitans.

U R M

URMATH, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Multzig, a 92 habitans.

U R O

VROCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 146 habitans.

VROIL dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Châlons, a 566 habitans.

URON & Semencourt, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement de Montreüil, a 348 habitans.

UROST, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 138 habitans.

UROST, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 25 habitans.

UROU, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election d'Argentan, a 275 habitans.

U R P

URPHE', ou S. Marcel d'Urphé, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Roanne, a 500 habitans.

U R R

URREVILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 444 habitans. Il y a une Mairie Royale reſſortiſſante au Bailliage de Chaumont en Baſſigny.

URRITUE, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 80 habitans.

URRONCHAUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 225 habitans.

U R S

URSCHENHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Marckolsheim, a 65 habitans.

URSET, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Montluçon, a 118 habitans. C'eſt une Paroiſſe à ſept lieuës de Montluçon, ſituée ſur le grand chemin de Bourges. La petite riviere du Cher y paſſe; elle eſt contiguë à la Forêt de Tronçais; les terres à froment & ſeigle, quantité de vignes, dont le vin eſt aſſez bon. M. le Duc en eſt Seigneur.

URSINES & Velizy, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 82 habitans.

URSY, dans la Bourgogne, Diocèſe de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage & Recette de Dijon, a 122 habitans.

U R T

URTEBIZE & Cambe-de-Loup, dans l'Angoumois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de Limoges, Election d'Angoulême, a 69 habitans.

URTHIERS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 30 habitans.

URTIS, dans la Provence, Diocèſe d'Ambrun, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Siſteron, a 414 habitans.

U R V

URVAL, dans le Perigord, Diocèſe de Sarlat, Parlement & Intendance de Bordeaux, Ele-

ſtion de Sarlat, a 509 habitans.

URUGNE Andaye, Bourg, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Election de Bayonne, a 3260 habitans.

URVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 412 habitans. Cette Paroiſſe dépend d'un Chanoine qui a ſon Official. Le Curé n'a que penſion congruë.

URVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 372 habitans. Il y a un Pont ſur la riviere de Merdrey qui paſſe tout procbe. Le terrain eſt très-bon en herbages & marais.

URVILLE, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaiſe, a 368 habitans.

URVILLE à la Hague, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 369 habitans.

URVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 33 habitans.

URY

URY, dans le Gaſtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Nemours, a 350 habitans.

URY, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 206 habitans.

URZ

URZY, ou Urſy, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 363 habitans C'eſt une Châtellenie dont l'Evêque de Nevers eſt Seigneur. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë de Nevers, ſur la petite riviere de Nievre; terres à froment & à ſeigle; les paeages ſerrés, peu de foin; pluſieurs bois ſutayes & taillis appartenans au Seigneur, & autres Particuliers. Il y a un fourneau, deux groſſes forges, & une petite. M. l'Evêque de Nevers en eſt Seigneur.

US

US, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Tarbes, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Recette du Comté de Bigorre, a 60 habitans.

USE

USELAS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe d'Agde, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette d'Agde, a 82 habitans.

USERCHE, *Uſerchia Sancti Petri*, Abbaye d'Hommes, Ordre de S. Benoît, dans le Limoſin, au Diocèſe, & à neuf lieuës de Limoges ſur la riviere dite le Vezere. Elle a été fondée par Hildegarius Evêque de Limoges, qui a tenu le Siége depuis l'an 958 juſqu'en 991. & qui l'a fondée vers l'an 960. C'eſt le Chef-lieu de la Congregation des Religieux Exempts de l'Ordre de S. Benoît en France, compoſée de Prévôtés & Prieurés, dont quatre ſont tenus en Commande, & les autres tenus par des Dignités avec leurs portions monachales. Le revenu de l'Abbé d'Uſerches peut aller aux environs de quatre mille livres. *Voyez* Uſerches.

USQ

USQUIN & Campagne, dans le Bearn, Diocèſe d'Acqs, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Recette & Sénéchauſſée de Sauveterre, a 33 habitans.

USS

USSEAU, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Montcenis, Grenier à ſel de Bourbon, Recette d'Autun, a 516 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en païs maigre, ſablonneux & montueux pour la plus grande partie. Il y a quelques plaines, vignes & bois. Les hameaux de Buſſerotte, Dardon, Freſſe, Baſſigny, Villemaiſon, les Chaſſeaux, Villefebvre, Chaſſelot, Nizelier & Chevalot en dépendent. L'Abbé de S. Pierre de Chalon eſt Collateur de la Cure. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, qui vaut environ quinze cens livres par an. Le Roi en eſt Collateur.

USSEAU, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Châtelleraut, a 489 habitans.

USSEAUX, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de S. Jean d'Angely, a 810 habitans.

USSEL, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Tulles, 2170 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée à deux lieuës de Ventadour. Ses habitans ſont très-adroits à mettre les diamans en œuvre; c'eſt le chef-lieu du Duché ed Ventadour érigé en Pairie l'an 1589.

USSEL, dans l'Auvergne, Diocèſe de S. Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election de S. Flour, a 708 habitans.

USSEL & Lux, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 278 habitans. C'eſt une Châtellenie du Bailliage de Moulins, & une Paroiſſe ſituée à une lieuë de la riviere de Sioulle: c'eſt bonnes terres à froment & orge, peu de ſeigle & avoine, grand vignoble, quelques marais pour pacage. M. le Duc en eſt Seigneur.

USSEL, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 138 habitans.

USSELDUN, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Cahors, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué auprès de Mariel, ſur le bord de la Dordonne, ſur une montagne nommée ordinairement le Puech d'Uſſel, ou ſa ſituation, étant preſque environnée de la Dordonne, & ſon nom, font juger que c'eſt où étoit ſitué l'ancien *Uxellodunum* de Céſar.

USSON, Ville, Marquiſat, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Iſſoire, a 640 habitans. Elle eſt Siége d'un Bailliage & d'une Châtellenie Royale. Sa Châtellenie reſſortit à la Sénéchauſſée de Riom. Uſſon eſt diviſée en deux Communautés, celle-ci, & une autre ſituée du côté d'Auvergne, qui eſt cenſée avoir 900 habitans. Elle eſt ſituée ſur une montagne de difficile accès, & bors de tout commerce, à quatre lieuës de Brioude. Il y avoit un Château conſiderable, dans lequel Marguerite de France, premiere femme d'Henry IV. a fait un long ſéjour. Louis XIII. a fait raſer ce Château en 1634.

USSON, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlemeot de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſſon, a 778 habitans.

USSON, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 1689 habitans. Il y a une Prévôté Royale reſſortiſſante au Bailliage de Civray.

USSY, dans la Brie, Diocèſe de Meaux, Parlement & Intendance de Paris, Election de Meaux, a 572 habitans.

USSY, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Parlement de Roüeo, Intendance d'Alençon, Electioo de Falaiſe, a 492 habitans.

USSY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijoo, Bailliage, Greniet à ſel & Recette d'Avalon, a 510 habitans. C'eſt païs couvert, le finage de petite étenduë. Il y a des bois. Uſſy n'eſt qu'une dépendance de la Paroiſſe de Cure.

UST

USTARITZ & Jalzou, dans la Gaſcogne, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Inteodance d'Auch, Recette de Bayonne, a 2496

USTOU, Bourg, dans le Comté, & du Diocèſe de Comenges, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Comenges, a 186 habitans.

UTT

UTTENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Cnnſeil Souverain & Inteodance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 115 habitans.

UTTENHOFFEN, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Niderbroun, a 56 habitans.

UTTWEILLER, Comté d'Hanau, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Bouxviller, a 86 habitans.

UTX

UTXIAT, dans la baſſe-Navarre, Diocèſe de Bayonne, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Païs de Cize, a 140 habitans.

WAB

WABAN, ou Waben & Groſſiers, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 790 habitans. Il y avoit un Bailliage Royal qui a été transferé à Mootreüil, à cauſe des guerres. Ce Bailliage reſſortit à la Sénéchauſſée d'Abbeville.

WAC

WACON, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 146 habitans.

WACOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electioo d'Abbeville, a 10 habitans.

WAD

WADENCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 46 habitans.

WADIMONT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 210 habitans.

WADONVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 83 habitans.

WADRINGHEM, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 262 habitans.

WAG

WAGNON, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 572 habitans.

WAGNONLIEU, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Baillage & Recette d'Arras, a 17 habitans.

WAGNONVILLE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 36 habitans.

WAH

WAHAGNIER, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Iotendance & Subdelegation de Lille, a 360 habitans.

WAI

WAIL & quatre Vaux, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 130 habitans.

WAILLY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 260 habitans.

WAILLY le Hercheu, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Inteodance d'Amiens, Election de Peronne, a 20 habitans.

WAL

WALBACH, dans la baute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ribauville, a 140 habitans.

WALDOLWISHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Saverne, a 196 habitans.

WALENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Haguenau, a 42 habitans.

WALFF, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 416 habitans.

WALLDBACH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 130 habitans.

WALLEFIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre de Saint Claude, a 169 habitans.

WALLERS, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 130 habitans.

WALLERS & Hertaing, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille, Subdelegation de Bouchain, a 412 habitans.

WALLSCHEID,

WALLSCHEID, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Comté de Dabo, a 124 habitans.

WALLY, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 183 habitans.

WALSCAPPEL, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Caſſel, a 366 habitans.

WALTENHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landſer, a 74 habitans.

WALTERSBACH, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prevôté du Ban de Roche, a 59 habitans.

WALTIGKOFFEN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 109 habitans.

WALUZEL, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 30 habitans.

WAM

WAMBAYE & Roquier, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Cambray, a 168 habitans.

WAMBE', dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 180 habitans.

WAMBRECHIES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 2360 habitans.

WAMIN, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 120 habitans.

WAN

WANCOURT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 280 habitans.

WANDELVOURT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 58 habitans.

WANDIGNY, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bouchain, a 130 habitans.

WANEL, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de d'Abbeville, a 204 habitans.

WANGEN, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Vaſſelonne, a 310 habitans. C'eſt une petite Ville enfermée d'une muraille.

la WANTZENAU, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Chef-lieu d'un Bailliage, a 1135 habitans.

WAR

WARCQ, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, de Verdun, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 114 habitans.

la VUARDE Mauger, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 392 habitans.

le WARDE, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement, Intendance & Subdelegation de Douay, a 184 habitans.

WARGOMOULIN, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Sainte Manehould, a 69 habitans.

WARFUSE' & la Cenſe d'Habencourt, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 353 habitans.

WARGNIES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 160 habitans.

WARINFROY, dans la Picardie, Diocèſe de Senlis, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Creſpy, a 135 habitans.

WARLAINY, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Douay, a 92 habitans.

WARLINCOURT, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 26 habitans.

WARLOY Baillon, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 1070 habitans.

WARLUIS, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement & Intendance de Paris, Election de Beauvais, a 428 habitans.

WARLUS, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 47 habitans.

WARLUS, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 456 habitans.

WARLUZEL, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 99 habitans.

VUARMERIVILLE, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 600 habitans.

WARNETON, petite Ville, ſituée ſur la Lys; elle a ſouffert des embraſemens qui l'ont abſolument ruinée. Il n'y a qu'une portion de cette Ville, que l'on appelle le bas Warneton, qui ſoit à la France, le reſte a été cedé à l'Empereur. Cette portion qui n'en eſt qu'une eſpece de Fauxbourg peut avoir 240 habitans.

WARNILLER, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 285 habitans.

WARQ les Maiſons, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 312 habitans.

WARQUEHAL, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 1156 habitans.

WARQUIES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 445 habitans.

WARTI, dans le Beauvaiſis, en Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Clermont, a 488 habitans. Cette terre a été érigé en Duché Pairie en 1710. ſous le nom de Filzjame en faveur du Duc de Berwick, Maréchal de France, & fils naturel de Jacques II.

VUARTIGNY, dans la Champagne, Dioceſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 46 habitans.

WARTIGNY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Inteodance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 700 habitans.

WAS

WASDONE'S, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amieos, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Receette de S. Pol, a 230 habitans.

WASGAU, Païs de l'Alſace, qui s'étend depuis Wiſſembourg juſqu'à Saverne, & comprend une grande partie de la baſſe-Alſace. Le lieu principal eſt la Ville de Weiſſembourg.

WASNES au Bacq, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Douay, Inteodance de Lille, & Subdelegatiou de Bouchain, a 87 habitans.

WASSERBOURG, dans la baute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ribauville, a 115 habitans.

WASSIGNY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 540 habitans. La Cure vaut quatre à cinq cens livres ; elle eſt déſervie pat un Bernatdin de l'Abbaye de Signy. qui y nomme. Il y a une manufacture de ſerge croiſée fort commune, deux foires par an le 25 Juin, & le premier Decembre, & marché tous les Vendredis de cbaque ſemaine.

WASSY, Ville, dans la Champagne, Diocèſe de Châlons, Election de Joinville, a 2260 habitans. Il y a une Prevôté Royale reſſortiſſaote au Baillage de Chaumont en Baſſigny. *Voyez* Vaſſy.

WAST, Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, dont on ignore le tems de la fondation. Elle joüit de quatre mille livres de revenu. Elle eſt ſituée ſur le Loir, à une lieuë de Château-du-Loir, où on pouroit rendre cette Riviere navigable.

le WAST, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlemeot de Paris, Inteodance d'Amiens, a 128 habitans.

WASTINE ou Weſtine, quelquefois l'Oſtine, Abbaye de Filles, Ordre & Fille de Clairvaux. Elle eſt ſituée dans la Flandre, au Diocèſe de S. Omer, à Clait-Marais, où elle a été fondée l'an 1295. par Gerard de Reveſtaire, Chevalier, pour des Chanoines Reguliers, qui furent placés ailleurs, & cette Maiſon fut unie à l'Ordre de Citeaux vers l'an 1308.

WAT

WATHIMESNIL, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 122 habitans.

WATRELOS, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance de Lille, a 2260 habitans.

WATRONVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Verduo, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Verdun, a 300 habitans.

WATTEN, Ville, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Caſſel, a 228 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur l'Aa, dans la Châtellenie de Bourbourg, à deux petites lieuës au-deſſous de S. Omer. Elle a été autrefois fortifiée, & plus conſiderable qu'elle n'eſt. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin.

WATTENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Brumpt, a 222 babitans.

WATTIGNIES, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 146 babitans.

WATTIGNIES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 628 habitans.

WATTINES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Doüay, a 258 habitans.

WAV

WAVANS, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amieos, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 142 habitans.

WAVANS, *Vedaſti Hamus*, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electioo d'Abbeville, a 110 habitans. La Cure vaut douze ceos livres. Le Chapitre de S. Vulfrant d'Abbeville y nomme.

WAVEGNIE, dans la Picardie, Diocèſe de Beauvais, Parlement de Paris, Iotendance de Soiſſons, Electioo de Clermont, a 550 habitans.

WAVEGNIES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Montdidier, a 379 habitans. La Cure vaut douze cens livres. L'Evêque de Beauvais y nomme. Les premiers Patrons de la Paoiſſe ſont S. Simon S. Jude, & Sainte Genevieve eſt la ſeconde Patrone.

WAVILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 330 habitans.

WAVIN, Bailliage de Heſdin, érigée en Marquiſat en 1690. en faveur de la Maiſoo de Fleſchin.

VAU

WAURANS, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 251 habitans.

WAURANS, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 95 babitans.

WAVRECHAIN, ſous Faulx, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bouchain, a 129 habitans.

WAURILLE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, Prevôté de Dampvilliers, a 123 habitans.

WAUX, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 125 habitans.

WAZ

WAZEMMES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Doüay, a 285 habitans.

WAZIERES, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegatioo de Doüay, a 90 habitans.

WAZIGNY, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 750 habitans.

WEA

WEAUME, petite Riviere de la Provence, qui prend ſa ſource dans les territoires de S. Zacharie & d'Auriol, paſſe par Roquevert & Aubagne, & ſe va rendre dans la Mer près de Marſeille. Nicolas Samſon croit que c'eſt l'ancien *Tvelinus*.

WEC

WECKELSHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ribauville, a 115 habitans.

WED

WEDCHEN, dans le Boulonnois, en Parcardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 180 habitans.

WE'E

WE'E, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 192 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée partie en plaine, partie ſur des côteaux; bonnes terres à froment, ſeigle, orge & à avoine, du foin ſeulement pour la nourriture des beſtiaux; peu de vignes & de bois. M. le Comte de Chabannes en eſt Seigneur.

WEI

WEILLER, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Gebveiller, a 500 habitans.

WEILLER, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 160 habitans.

WEINBURG, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Baar, a 205 habitans.

WEINBURG pour la moitié, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Oberbronne, a 182 habitans.

WEISSEMBOURG, ou Cront Weiſſembourg, Ville, dans l'Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Siege d'un Bailliage, a 1250 habitans. Cette Ville eſt ſituée aux confins du Palatinat, ſur la Lauter, dans le Païs de Wafgau. Elle eſt ancienne: Dagobert y fonda en 623. une célébre Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, qui a été ſécularisée en 1526. par Clement VII. & changée en Chapitre & Prevôté en faveur de Rudiger ſon dernier Abbé. La Prevôté a depuis été unie à l'Evêche de Spire. Le Chapitre eſt compoſé encore d'un Doyen, d'un Cuſtos, de dix Chanoines & de deux Vicaires. Les Canonicats peuvent être de ſix cens livres. Il y a encore une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, dont l'Egliſe eſt très-belle. Les habitans ont droit de pêche & de chaſſe; ils ſont la plûpart Lutheriens. Cette Ville a été fermée de murs en 1262. Elle a été miſe au nombre des Villes Imperiales dans le quatorziéme Siécle; avantage que les Citoyens ont conſervé contre les entrepriſes de leurs Abbés ou Prevôts, juſqu'en 1680. qu'elle a été réünie à la France; ce qui a été confirmé par le Traité de Riſwick. Elle fut démantelée en 1673. Le terroir des environs eſt très-agreable, & très-abondant en vins, chataignes & noix, dont on fait beaucoup de commerce. *Voyez* Veiſſembourg.

WEITISHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Benfeld, a 146 habitans.

WEM

WEMARSCAPEL, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Caſſel, a 315 habitans.

WEN

VUEN Beaucoup, dans l'Artois, Diocèſe de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Saint Omer, a 58 habitans.

WENDIN, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Bethune, a 292 habitans.

WENDIN, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 185 habitans.

WENQUENTIN, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 309 habitans.

WENTZWEILLER, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 140 habitans.

WEP

la WEPE, Quartier de la Châtellenie de Lille, dans le Comté de Flandre, ſitué le long de la Lys. Il y a les deux Villes d'Armanticres & de la Baſſée, qui ont été autrefois fortifiées.

WER

WERDUN, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Pol, a 253 habitans.

WERETZHAUSEN, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 123 habitans.

WERGAVILLE, *Wargavilla*, Abbaye de Filles, Ordre de S. Benoît, au Diocèſe de Metz en Lorraine, près de la petite Ville de Dieuze, renommée pour les puits ſalés qui y ſont. Elle eſt dédiée à S. Euſtaſe, diſciple de S. Colomban, & ſecond Abbé de Luxeuil. Elle a été fondée l'an 966. par Sigeric, Comte de Salins, & ſa femme Bertbe.

WERT, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Al-

face, Chef-lieu d'un Bailliage, a 456 habitans.

WES

WESCAPEL, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bergues, a 432 habitans.

WESLEQUES, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 19 habitans.

WESTHAUSEN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Marckolsheim, a 364 habitans.

WESTHOFFEN, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Chef-lieu d'un Bailliage, a 118 habitans. C'eſt une petite Ville environnée d'un foſſé & d'une muraille qui eſt fort négligée. Elle a un Château qui eſt aſſés bien revêtu dans un de ſes fauxbourgs,

WESTOUTRE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Caſſel, a 123 habitans.

WESTOUTRE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bailleul, a 82 habitans.

WESTREHERN Radonnez, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 41 habitans.

WET

WETETWEILLER, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prevôté de Lansbach, a 266 habitans.

WETTBRUCH, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Brumpt, a 283 habitans.

WETTELSHEIM, dans la Haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ruffach, a 369 habitans.

WEV

WEVELGHEM, Abbaye de Filles, dans le territoire de Menin, de l'Ordre de Citeaux. Elle eſt élective comme les autres de Flandre. On ne la croit plus à la France.

WEY

WEYER, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Comté de Dabo, a 82 habitans.

WEYERSHEIM à la haute-Tour, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de la Wantzenau, a 998 habitans.

VUE

VUEZ, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 283 habitans.

WEZ

WEZEL, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 114 habitans.

WIA

WIAMMEVILLE, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 78 habitans.

WIB

WIBERSHEIM, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 78 habitans.

WIC

WICHERSHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Bouxviller, a 92 habitans.

WID

WIDEFONTAINE, dans la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Saint Lo, a 558 habitans.

WIDEHEN, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 180 habitans. C'eſt un ſecours de Dannes. M. Fourget en eſt Seigneur.

WIDENON, dans le Boulonnois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 78 habitans.

WIDENSCHLEN, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Enſisheim, a 156 habitans.

WIDERENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 92 habitans.

WIE

WIEL le Montier, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 52 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Menneville. M. Thieruë en eſt Seigneur.

WIENCOURT & l'Equippé, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 345 habitans.

WIER aux Bois, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 140 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une lieuë de Samer, & à trois de Boulogne. Il y a une fontaine d'eau minerale, que l'on dit valoir la Royale de Forges. L'Evêque de Boulogne eſt Patron de la Cure, qui vaut cinq cens livres.

WIERE Effroy, dans le Boulonnois, en Picardie,

dic, Diocèſe d'Amiens, a 444 habitans. Cette Paroiſſe eſt à deux lieuës & demi de Boulogne. L'Evêque de Boulogne eſt Patron de la Cure, qui vaut huit cens livres.

WIERE & Oreſmieux, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 30 habitans.

WIETRENES, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 210 habitans.

les VUIFS, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 106 habitans.

W I G

WIGNEHIES, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Doüay, Intendance de Maubeuge, Gouvernement d'Avesnes, a 559 habitans. Le Curé a pour revenu 375 livres payées par les Religieux de S. Denis en France comme Décimateurs. Le Vicaire eſt entretenu à la charge de la Communauté. Il y a un Benefice ſimple de deux cens livres, ſans aucune charge de préſence, ni de fonctions. Le terroir contient en terres labourables ſix cens dix Rafieres, & cent quatre-vingt en prairies, ou vergers. Plus en biens de commune en trois cantons, en nature de petits bois propres à faire fagots, & le reſte en bruyeres, environ cent ſoixante raſieres. Il y a une Seigneurie dite le bois de Renguiley, contenant ſept cens raſieres appartenant à nn nommé M. de la Noix. Une partie de bois, & l'autre en terres labourables occupées par les habitans par bail emphiteotique, en payant la rente. La raſiere eſt de quatre-vingt verges à vingt pieds la verge. Il y a encore une autre Seigneurie dite le Bois-Saint-Denis, aux Religieux de Saint Denis en France, contenant trois cens dix raſieres de terres labourables, manoirs & jardins compris. Le Curé du lieu a fait bâtir à ſes dépens une Maiſon pour l'éducation des jeunes filles du lieu. Il y entretient une fille dévote, qui a ſoin de leur apprendre à lire, écrire, compter; la religion, & à travailler. On dit que l'intention de ce pieux Curé eſt de laiſſer tout ce qui ſera à lui pour ſoutenir cet établiſſement. Les habitans ſont la plûpart Laboureurs, petits Merciers, Cabaretiers & Manouvriers.

WIGNICOURT, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Retel, a 289 habitans.

W I L

WILDERSBACH, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prévôté du Ban-de-Roche, a 56 habitans.

VUILLAFANS, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Ornans, a 872 habitans.

VUILLECIN, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Pontarlier, a 186 habitans.

WILLECOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 55 habitans.

WILLEM Châtellenie, dans la Flandre Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Doüay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 122 habitans.

WILLEMANT & Vallieres, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Heſdin, a 124 habitans.

WILLERS aux Bois & Campeaux, dans la Flandre Walonne, Diocèſe d'Arras, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bouchain, a 46 habitans.

WILLERVAL, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 130 habitans.

WILLERY, dans la Picardie, Diocèſe de Soiſſons, Parlement de Paris, Intendance & Election de Soiſſons, a 66 habitans.

WILLIE', dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Duché de Carignan, a 310 habitans.

WILLIE'S, dans le Haynaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Intendance & Gouvernement de Maubeuge, a 96 habitans.

WILLY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 196 habitans.

WILSHAUSEN, Comté d'Hanau, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Bouxviller, a 38 habitans.

WILSPERG, dans la Lorraine Françoiſe, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, Principauté de Phalsbourg, a 110 habitans. Ce Village a été compris dans la demi lieuë du grand chemin de Metz en Alſace.

WILTHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Kockersberg, a 228 habitans.

WILWISHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 106 habitans.

WILZENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, a 160 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la Sour.

W I M

WIMES, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 163 habitans.

WIMILLE, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 885 habitans. Le Chapitre de Boulogne en eſt Patron, & le Chapitre de Crequy Seigneur. Il y a dans cette Paroiſſe plus de quinze Fiefs. C'eſt dans ce Château, qui eſt ſur le bord de la mer, que l'on porta l'Image de la Sainte Vierge de Boulogne, lors de la priſe de la Ville par les Anglois, & où on l'a découvert miraculeuſement ſelon la tradition du Païs. M. de Rouſſel du Germon en eſt Seigneur, & la Paroiſſe de S. Nicolas de Boulogne lui fait hommage un certain jour de l'année. Cette Cure vaut dix-huit cens livres de rente.

WIMKEL, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 178 habitans.

WIMMENAU, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Inten-

dance d'Alſace, Bailliage de Pfaffenhoffen, a 42 habitans.

WIMY, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Guiſe, a 430 habitans.

WIMY, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 285 habitans.

WIN

WINCHY & Belleſontaine, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette d'Aire, a 204 habitans. Elle a été érigée en Marquiſat en 1676. en faveur du Sieur d'Aſſigny.

WINGERSHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spite, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Chef-lieu d'une Prévôté, a 296 habitans.

WINGLES, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de Lens, a 210 habitans.

WINNEZEELE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Caſſel, a 450 habitans.

WINTERBURG, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prévôté de Berlingen, a 60 habitans.

WINTERSHAUSEN, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Haguenau, a 69 habitans.

WINTZENBACH, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Spire, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Baronie de Fleckensheim, a 199 habitans.

WINTZENHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Enſisheim, a 680 habitans.

WINTZENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 128 habitans.

WIR

WIR au Val S. Gregoire, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ribauville, a 186 habitans.

WIR près Horbourg, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ribauville, a 128 habitans.

WIRDENHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 178 habitans.

WIRENCH, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 435 habitans.

WIRENCHAUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 448 habitans.

WIRVINES, dans le Boulonnois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 408 habitans.

WIRWIGNE, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 410 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à deux lieuës de Boulogne, & à une lieuë de Deſutenne dans la forêt de Boulogne. Il y a dans ce Village des houblonnieres. Le Chapitre d'Ypres en eſt Patron, & M. de Blaiſel Seigneur. La Cure vaut ſept cens livres.

WIRY au Moot & au Val, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 354 habitans.

WIS

WISERNES, dans l'Artois, Diocèſe de S. Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 217 habitans.

WISOUBS, dans l'Iſle de France, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 716 habitans.

WISQUES, dans l'Artois, Diocèſe de Saint Omer, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance d'Arras, Bailliage & Recette de S. Omer, a 70 habitans.

WISSAN, petite Ville du Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 710 habitans. Cette Ville a Châtellenie, Prévôté Royale & Bailliage, qui reſſortiſſent à la Sénéchauſſée de Boulogne ſur mer. Il y a deux marchés francs tous les ans. On y a découvert depuis peu une mine d'étain, à laquelle on travaille actuellement.

WISSIGNICOURT & Fontenille, dans la Picardie, Diocèſe de Laon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Laon, a 245 habitans.

WIT

WITAIGNEGLISE, dans la Picardie; Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election d'Abbeville, a 114 habitans.

WITELSHEIM dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 275 habitans.

WITRE aux Bois, dans le Boulonnois en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 136 habitans.

WITREHAN, dans le Boulonnois, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens.

VUITRY & Burigny, dans la Champagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 1098 habitans.

WITTENHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 230 habitans.

VUL

VULAINES, dans la Champagne, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Sens, a 155 habitans.

VULGIENTES, Peuples de la Gaule Narbonnoiſe, qui comprenoient ce qui forme à preſent le Diocèſe d'Apt. *Voyez* Apt.

VULLAINES, dans la Brie, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Provins, a 92 habitans.

la VULPIERRE, dans la Bourgogne, Diocèſe de Beſançon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage de Chalon, Recette de S. Laurent, a 272 habitans.

la VULPILLIERE, dans le Viennois, en Dauphiné.

VULVOZ, dans la Franche-Comté, Diocèſe de Lion, Parlement & Intendancee de Beſançon, Bailliage & Recette de la Terre de S. Claude, a 60 habitans.

WOL

WOLFFANGTZEN, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Comté d'Horbourg, a 130 habitans.

WOLFFERSDORFS, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Cnnſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Thann, a 78 habitans.

WOLFFISHEIM, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Verſthoffen, a 350 habitans.

WOLLENHEIM, Comté d'Hanau, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Bouxviller, à 46 habitans.

WOLLSEHWEILLER, dans la haure Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ferrette, a 294 habitans.

WOLSEHEIM, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbnurg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prevôté de Berlingen, a 42 habitans.

WOLSHEIM, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Wertshoffen, a 86 habitans.

WOLXHEIM, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de d'Hacſtein, a 260 habitans.

WOR

WORTH, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 25 habitans.

WOU

WOUENHEIM, dans la haute Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ruffach, a 204 habitans.

WRA

WRAQUE-Moulin, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Electinn de Montdidier, a 196 habitans.

WRD

WRDACHE, Abbaye. *Voyez* Urdache.

VUR

VUREGILLE, dans la Franche-Comté, Dincèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 122 habitans.

WRE

WRELINGUIHEM, dans la Flandre Valonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 1050 habitans.

WRET, dans la Flandre Valonne, Dioceſe d'Arras, Parlement de Douay, Inrendance de Lille & Subdelegation de Douay, a 218 habitans.

VUR

VURIANGE, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Dole, a 178 habitans.

WRI

WRINCOURT & Inſengtemel, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance & Election d'Amiens, a 692 habitans.

WUE

WUESSENHEIM, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbnurg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terre de la Nobleſſe, a 134 habitans.

WUI

WUIRES, dans la Flandre Valonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Intendance & Subdelegation de Lille, a 100 habitans.

WUL

WULDER, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Bergues, a 78 habitans.

WULWERDINGHE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Caſſel, a 122 habitans.

WUS

WUS, dans le Vexin François, Dioceſe de Roüen, Parlement & Intendance de Paris, Election de Pontoiſe, a 236 habitans.

WUS, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement & Intendance de Paris, Election de Tonnere, a 164 habitans.

WUSTHAUSEN, dans la baſſe Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Kockersberg, a 146 habitans.

WY

WY, dans la Normandie, Diocèſe de Roüen, Parlement de Paris, Intendance de Roüen, Election de Chaumont, a 412 habitans. Le Chapitre de Nôtre-Dame de Roüen en eſt Seigneur.

WY, dans le Hainaut, Diocèſe de Cambray, Parlement de Douay, Inrendance de Maubeuge, Prevôté-le-Comte, a 218 habitans.

VXE

VXELLE, dans la Franche-Comté, Dioceſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette d'Orgelet, a 96 habitans.

VXELLES, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bail-

liage & Recette de Baume, a 258 habitans.

UXELLES, Marquiſat, dans la Bourgogne, Diocèſe de Chalon, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Chalon, a 514 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une Montagne. Le Château de Cotmartin eſt des dépendances de ce Marquiſat.

UXELLE, Dumun, à preſent Puech d'Uxellou, *Voyez* Puech.

UXELOUP, dans le Nivernois, Diocèſe de Nevers, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Nevers, a 102 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée en plaine, à un quart de lieuë de la riviere de Loire. C'eſt bonnes Terres à froment, méteil, orge & avoine & chanvres de bon rapport, les foins ſeulement pour la nourriture des beſtiaux, peu de vignes, pluſieurs bois taillis, une Forge à fer & des Etangs; il s'y fait un petit Commerce de Beſtiaux. M. de Corvol en eſt Seigneur.

UXEM, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Dunkerque, a 272 habitans.

UXENT en partie, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Douay, Intendance de Lille & Subdelegation de Bergues, a 115 habitans.

VXO

UXORE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lion, Election de Montbriſon, a 106 habitans,

VY

VY, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Château du Loir, a 712 habitans.

VY le Ferroux, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 69 habitans.

VY les Belvoye, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Baume, a 123 habitans.

VY lès Filain, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 82 habitans.

VY lez Lure, & la Grange, dans la Franche-Comté, Dincèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Veſoul, a 444 habitans.

UZA

UZAIN, dans le Beatn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 69 habitans.

UZAN, dans le Condomois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 166 habitans.

UZAN, dans le Bearn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Morlas, a 74 habitans.

le UZAY, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Saint Amand, a 196 habitans.

UZE

UZEGE, Païs du bas-Languedoc, qui eſt compris dans le Diocèſe d'Uzés. Une partie de ce Païs eſt couvert de montagnes, où l'on nourrit beaucoup de beſtiaux. La plaine produit abondamment du bled & des bons vins; l'on y recüeille auſſi des huiles. Il y a dans ce Païs pluſieurs Manufactures de ſoyes, & l'on y fait quantité de petites étoffes de laine, qui y attirent beaucoup d'argent. Ses Villes principales ſont après Uzés, le Pont du Saint Eſprit, Saint Ambroiſe, les Vents, Bagnols & Villeneuve-lez-Avignon. Ses Rivieres principales ſont le Rhône, la Serre & le Gardon.

UZECH des Oullés, dans le Quercy, Diocèſe de Cahors, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montauban, Election de Cahors, a 587 habitans.

UZEL, anciennement Uzelles, *Uzellum*, petite Ville, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 1810 habitans. Cette petite Ville a une Subdelegation conſiderable, parce qu'elle eſt au centre de la Province & à cinq lieuës de Saint Brieu. Il y a un Bailliage dont le Juge s'appelle Sénéchal: on y ſuit l'Uſement du Duché de Rohan. Il y a une Collegiale dans la grande Egliſe, dont le Chœur eſt aſſez bien diſpoſé: elle eſt compoſée d'un Doyen, d'un Chantre & de quatre Chanoines, de deux Chantres gagés & de deux Enfans de Chœur. Cette Collegiale ne ſubſiſte preſque plus depuis la perte d'un Procès; le revenu étant devenu trop modique pour y faire l'Office les Dimanches & Fêtes; & les jours de Vierge, à laquelle cette Collegiale eſt dédiée, on chante la Meſſe du Chœur & l'Office de la Vierge: c'eſt l'unique veſtige de cette Collegiale, dont les Canonicats étoient à la collation de M. de Coëtquen. Le Curé que l'on appelle en ce lieu Recteur, a ſix cens livres de fixe en dîmes & autres Droits, ſans le caſuel qui monte à quatre cens livres. M. le Marquis de Coëtquen, eſt Seigneur & nomme à la Cure. Il y a une Chapelle à un demi quart de lieuë, appellée Bonne-Nouvelle, fort frequentée, bien bâtie & richement ornée. Le terroir eſt aſſez fertile en bleds, fruits, pommes, &c. mais peu cultivé, parceque tout le monde s'adonne au commerce ou aux arts.

Uzel eſt une ancienne Châtellenie dont le titre ſe joint d'ordinaire avec celui de la Mothe d'Onenon, autrefois démembré du Duché de Rohan. Le marché qui ſe tient tous les Mercredis eſt l'un des plus beaux de la Province. Les hales y ſont belles, élevées, larges & ſpacieuſes, bien couvertes, & il y en a trois; la grande place du marché eſt d'une grandeur prodigieuſe, outre cinq autres places de differens marchés. La grande place ſert pour le commerce des toiles, qui ſe fabriquent dans ce lieu & aux environs; les autres pour les beſtiaux, les ſabots & les fruits. Il y a douze foires par an, une chaque mois: elles ne durent qu'un jour, mais elles ſont conſiderables. Il y avoit ci-devant une verrerie aux Sallez près d'Uzel en la forêt de Quintin. Les toiles ſe tranſportent aux Indes Orientales & Occidentales, par les Ports de S. Malo, Morlaix & autres. On adreſſe les lettres par S. Brieu, Quintin, Moncontour & Pontivi. L'eſprit du Païs eſt vif, ruſé, intereſſé, peu laborieux, preſque tous ſont bien faits & hardis. La lute eſt un des plus grands exercices de ce lieu.

Le premier de May les nouveaux Mariés de l'année vont querir en cavalcade un arbre ou may en la forêt de Rohan, qui eſt aſſujettie à donner l'arbre que choiſiſſent les Mariés; le jour de l'Aſcenſion les Mariés rompent des perches nommées Quintaines

Quintaines. Ces deux ſolemnités ſe font avec un grand concours de peuple : il s'y fait des dances, des tables, des cavalcades & des courſes.

UZERCHES, *Uſarchia*, Ville, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 1406 habitans. Elle eſt Siege d'une Sénéchauſſée. Cette Ville eſt ſituée ſur la Vezere à cinq lieuës de Tulles. Elle exiſtoit dès le cinquième ſiecle. Hildegaire, Evêque de Limoges, y a fondé vers l'an 960. une Abbaye de Benedictins, ſous le regne du Roi Lothaire. C'eſt le Chef-lieu de la Congregation des Religieux exemts de la Juriſdiction des Generaux, des differentes Congregations de S. Benoît établies en France. L'Abbé joüit de trois mille livres de rente. Cette Ville qui a trois Paroiſſes, étoit une Place forte pendant les guerres civiles. Les maiſons ſont belles & bien bâties ſolidement ; elles ſont toutes couvertes d'Ardoiſes, ce qui fait dire ordinairement, qui a maiſon à Uzerche a Château en Limoſin. Ses habitans ont toujours marqué une grande fidelité envers nos Rois, dans le tems même que les Anglois étoient maître de la Guienne. La Seigneurie appartient à l'Abbé du lieu. *Voyez* Uſeteche.

UZERS, dans le bas-Languedoc, Diocèſe de Viviers, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Viviers, a 204 habitans.

UZE'S, *Ucetia*, Ville, Evêché, dans le bas-Languedoc, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Chef-lieu d'une Recette, d'un Bailliage, d'une Viguerie & d'une Juſtice non-reſſortiſſante, a 4969 habitans. Cette Ville eſt ſituée à quatre lieuës de Niſmes, & à ſix d'Avignon. Il n'en eſt point parlé avant le cinquiéme ſiecle, qu'on la qualifioit de *Caſtrum*, quoiqu'elle eût déja un Evêque, Suffragant de Narbonne. Les Wiſigois, qui s'en étoient emparés ſur les Romains en furent chaſſés par les François. Elle a eu des Vicomtes dès le onziéme ſiecle ; & dans le douziéme, elle appartenoit aux Decani, puis aux Bermonds, dont l'heritiere la porta dans la maiſon de Baſtet de Cruſſol, en faveur de laquelle on en a érigé le Titre en Duché en 1576. C'eſt à preſent le premier Duché-Pairie laïque. L'Evêque a la Seigneurie de la Ville en commun avec le Roi. L'on a coutume d'appeller le Diocèſe d'Uzés, Païs d'Uzege ou Uzegais.

Le premiers de ſes Evêques dont on ait la connoiſſance eſt Conſtantius, qui vivoit en 470. Cet Evêché comprend cent quatre-vingt-une Paroiſſe, & raporte vingt-deux mille livres à ſon Prélat. Sa Cathedrale eſt dédiée à Saint Thierry : ſon Chapitre étoit de Chanoines Reguliers, qui n'ont été ſecularisés qu'en 1719. par Clement XI. Il eſt compoſé de trois dignités & de vingt-quatre Chanoines. Quelques-uns ont voulu attribuer ſa fondation au fils de Caton d'Utique ; la maiſon de l'Evêque eſt belle. L'on voit au-deſſus la fontaine Duré, ſon baſſin eſt beau & naturel ; elle fourniſſoit l'eau à l'acqueduc du Pont du Gard. Le Château du Duc eſt fort ancien. L'on trouve par toute la Ville de grands arcs de pierres, que les habitans diſent avoir été faits autrefois pour ſe mettre à couvert des chaleurs du ſoleil pendant l'Eté. Il y a des Capucins, qui ont leur Couvent hors de la Ville.

UZET, Bourg, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 455 habitans.

UZETS, Bourg, dans le Bazadois, Diocèſe de Bazas, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 590 habitans.

UZO

UZOS, dans le Beatn, Diocèſe de Leſcar, Parlement de Pau, Intendance d'Auch, Sénéchauſſée & Recette de Pau, a 69 habitans.

UZU

UZURAT, dans le Limoſin, Diocèſe de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance & Election de Limoges, a 56 habitans.

UZY

UZY, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette d'Avalon, a 178 habitans.

X

X A I

XAINTRAY, dans le Poitou, Diocèſe de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Niort, a 376 habitans.

X A M

XAMBES, dans l'Angoûmois, Diocèſe d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, Electioo de Cognac, a 363 habitans.

X A N

XANCOINS. *Voyez* Sancoins.

XANCTON, dans le Poitou, Diocèſe de Luçoo, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, Election de Fontenay, a 464 habitans.

XANDEVILLE, dans la Saintonge, Diocèſe de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Electioo de Saintes, a 142 habitans.

XANREY, *Xanreium*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Bailliage & Recette de Vic, a 118 habitans. C'eſt une annexe dont l'Egliſe eſt dédiée à l'Aſſomption. Le Chapitre de Saint Sauveur de Metz en eſt Seigneur.

X A V

XAVIERES, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 78 habitans.

X E U

XELAINCOURT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement & Intendance & Recette de Metz, a 69 habitans.

X E U

XEULLEY, *Xeuillium*, dans le Païs Meſſin, Diocèſe de Toul, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Toul, a 156 habitans. L'Evêque de Toul eſt Seigneur de cette Paroiſſe, dont la Cure eſt à la collation du Chapitre de Porſas. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remy.

X O C

XOCOURT, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement & Intendance & Recette de Metz, a 92 habitans.

X O U

XOUAGSANGE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 142 habitans.

XOUSSE ou Xuiſſe, Ban de la Rotte, dans le Pays Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 25 habitans. C'eſt un des Villages cedé à la France par le traité de 1718.

X U R

XURE & ſes dépendances, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 165.

Y

Y

Y, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 156 habitans.

Y A N

YANVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 194 habitans. C'eſt aux Religieux de Jumiége.

YANCOURT, dans la Picardie, Diocèſe de Noyon, Parlement de Paris, Intendance de Soiſſons, Election de Noyon, a 46 habitans.

Y A U

YAUCOURT, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 276 habitans.

Y B O

YBOURNES, *Therica*, dans la Provence, Diocèſe de Siſteron, Parlement & Intendance d'Aix, Viguerie & Recette de Forcalquier, a 168 habitans.

Y C Q

YCQUEBEUF, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendaoce & Election de Roüen, a 108 habitans. M. du Boſſechard en eſt Seigneur.

Y E B

YEBLES & Guignes, dans le Gâtinois, Diocèſe de Sens, Parlement & Intendance de Paris, Election de Melun, a 830 habitans.

Y E L

YELON, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 192 habitans.

Y E N

YENVILLE ou Janville, Ville, Châtellenie, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 470 habitans. C'eſt un Siege Royal qui dépend du Bailliage & du Preſidial de Chartres. La partie du Perche, que l'on appelle Terre Françoiſe, releve de ce Siege. Cette Ville eſt ſituée dans une grande plaine de la Beauce, à une lieuë de Toury, & à neuf au Nord d'Orleans. Il y a un Grenier à ſel, & un Lieutenant de Maréchauſſée qui juge les differens de la Nobleſſe.

Y E R

YERES, Ville, dans la Provence. *Voyez* Hieres.

YERMENONVILLE, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 310 habitans.

YERRE, Riviere de Brie, qui prend ſa ſource au-deſſus de Vaudois. Elle coule à l'Occident, arroſe les Abbayes de Jarcy & de Hierres, & ſe jette dans la Seine à Villeneuve Saint Georges.

YERRES, dans l'Iſle de France, en Brie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Paris, a 456 habitans. Il y a une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de S. Benoit, auprès de la petite Riviere d'Yerre, d'où elle prend ſon nom, *Voyez* Hierres.

YERVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 540 habitans.

Y E S

YESME & Villiers, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 456 habitans.

Y E U

l'Iſle d'YEU, *Oya*, Iſle ſituée aux côtes du bas-Poitou, aux frontieres du Comté Nantois, Diocèſe de Luçon, Parlement de Paris, Intendance de Poitiers, a 3684 habitans. Son nom François a été formé de ſon nom Latin. Il y avoit autrefois des Moines en ce lieu; mais les premieres courſes & les ravages des Normands les ayant chaſſé, il n'y en eſt plus revenu s'établir.

Y E V

YEVRE, Bourg, dans la Beance, Diocèſe de Blois, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Châteaudun, a 2090 habitans.

YEVRE-la-Ville, dans l'Orleannois, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Inteodance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 470 habitans. Ce lieu eſt à trois quarts de lieuës d'Yevre-le-Châtel.

YEVRE-le-Châtel, Bourg, dans l'Orleannois, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Pithiviers, a 283 habitans. Il eſt ſur la petite Riviere de Rinarde, près de Pithiviers, & à trois quarts de lieuës au Septentrion d'Yevre-la-Ville: c'eſt une Châtellenie du Bailliage d'Orleans.

YEVRE, *Avara*, Riviere du Berry, qui prend ſa ſource près de Neronde. Elle arroſe Savigny & Omoy; & après s'être groſſie de pluſieurs ruiſſeaux, elle ſe partage en deux bras, dont le plus gros arroſe le Fauxbourg de Bourges, où il reçoit l'Avron; enſuite il ſe va rendre dans le Cher, au-deſſus de Vierſon. L'autre bras qui eſt moins conſide-

rable, s'appelle Auret ; traverſe la Ville de Bourges, & ſe va rendre dans ſes foſſés. L'on a autrefois propoſé de joindre cette Riviere à la Loire, par un Canal que l'on croit n'être pas d'une dépenſe conſiderable, & qui ſeroit d'une grande utilité pour la conſommation des denrées du Berry.

YEVRE & le Hameau de Courcelle, dans la Champagne, Diocèſe de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Bar-ſur-Aube, a 290 habitans.

YFF

YFFENDIC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Malo, Parlement & Intendance de Rennes, Recette de S. Malo, a 386 habitans.

YFFINIAC, dans la Bretagne, Diocèſe de S. Brieu, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Brieu, a 268 habitans.

les YFFS, dans la Bretagne, Diocèſe de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 684 habitans.

YGU

YGUERANDE, dans le Forez, Diocèſe de Lion, Parlement de Paris, Intendance de Lioo, Election de Roanne, a 750 habitans.

YMA

YMARE, dans la Normandie, Dioceſe, Parment, Iorendance & Election de Roüen, a 315 habitans. Les Coſeigneurs ſont M. de la Motte & les Religieux de S. Oüen.

YME

YMERAY, daos la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 375 habitans.

YMO

YMONVILLE la Graode, dans la Beauce, Diocèſe de Chartres, Parlement de Paris, Iotendance d'Orleans, Election de Chartres, a 540 habitans.

YNE

YNEUIL, dans le Berry. Ce lieu dépend de la Châtellenie de S. Julien.

YNO

YNOS, dans le bas-Languedoc Diocèſe de Mende, Parlement de Toulouſe, Intendance de Montpellier, Recette de Mende ; a 46 habitans.

YOL

YOLLET, dans l'Auvergne, Diocèſe de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 526 habitans.

YON

YON & Cerverieu, dans la Bourgogne, Diocèſe de Lion, Parlemeot & Intendance de Dijon, Bailliage & Recette de Bugey, a 285 habitans.

YONCQ, dans la Cbampagne, Diocèſe de Reims, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, Election de Reims, a 350 habitans.

YONNE, *Yonna*, Riviere, qui prend ſa ſource dans le Païs de Morvant, à deux lieuës de Château-Chinon. Elle arroſe Crevan, où elle reçoit la Cure. Elle traverſe enſuite l'Auxois, & commence à porter bateau à Clamecy. Elle reçoit le Serin & l'Armançon ; entre en Champagne, où elle arroſe Joigny & Sens ; & après avoir reçû la Vanne, elle va ſe jetter dans la Seine à Montereau. Ses eaux ne ſont pas ſi claires que la Seine. Les Vallées d'Yonne forment une des Contrées du Nivernois ; elles ſont ſituées le long de ce qu'on appelle la Vallée d'Yonne, dans l'endroit où cette Riviere ſépare l'Evêché de Nevers de celui d'Autun. La partie de ſes Vallées qui ſe trouve en-deçà de l'Yonne, eſt du Diocèſe de Nevers. Cette Contrée eſt trés-abondante en bled & en vin. Il y a pluſieurs Villes, dont les plus conſidérables ſont Clamecy, Vezelay & Corbigny.

YOU

YOUSET, dans le bas-Longuedoc, Diocèſe d'Uſez, Parlement de Toulouſe, Intendaoce de Montpellier, Recette d'Uſez, a 368 habitans. Il y a dans le territoire de cette Paroiſſe une fontaine d'eau minerale, qui preod le nom du Village. Les eaux de cette fontaine ſont chargées de ſoufre ; elles ont une odeur & un goût fort déſagreables ; elles operent médiocrement par les ſelles, & aſſez bien par les urines ; elles font fondre quelquefois aux malades de gros graviers & de petites pierres. On l'ordonne ordinairement pour les opillations, les vieilles diſſenteries, les fiévres intermittantes, les maux de poitrine, l'aſthme & la Ptiſie : elle fait quelquefois vomir dans les commencemens que l'on en boit. A vingt pas de cette fontaine, il y en a une autre que l'on appelle Sainte, dont la qualité eſt plus foible ; & à cent pas de là, une foſſe où l'on ſe peut bainer pour les maladies cutanées, dans une eau de même qualité.

YOUX & Ladoux, dans l'Auvergne, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 114 habitans.

YOUX la Bouble, dans le Bourbonnois, Diocèſe de Clermont, Parlement de Paris, Intendance de Moulins, Election de Gannat, a 128 habitans. C'eſt une Collecte dépendante de la Paroiſſe du même nom, Election de Riom, ſituée dans la montagne de Nuit ; bonnes terres à ſeigle, avoine, raves, bled noir, bon pacages, aſſés de foin, engrais & commerce de beſtiaux. Il y a quelques habitans qui font des ſabots. M. l'Abbé de Menat en eſt Seigneur.

YPR

YPREVILLE, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Montivilliers, a 390 habitans.

YQU

YQUELON, daos la Normandie, Diocèſe de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Coutances, a 500 habitans.

YRA

YRAIS, dans le Poitou, Diocèſe de Poitiers ; Parlement

Intendance & Election de Poitiers, a 425 habitans

YRO

YRODOUER, dans la Bretagne, Diocèse de S. Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de S. Malo, a 268 habitans

YRU

Saint Pierre d'YRUDE, dans la Gascogne, Diocèse de Bayonne, Parlement de Bordeaux, Intendance d'Auch, Recette de Bayonne, a 365 habitans.

YS

S. Martin d'YS, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Parlement de Paris, Intendance & Election de Bourges, a 200 habitans.

YRV

YRVILLAC, dans la Bretagne, Diocèse de Quimper, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Quimper, a 361 habitans.

YSE

YSEURES, *de Yforio*, Bourg, dans la Touraine, Diocèse de Tours, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Loches, a 788 habitans. Sa Cure est à la Collation de l'Abbé d'Angle en Poitou.

YSN

YSNEAUVILLE hors la Banlieuë, dans la Normandie, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Roüen, a 360 habitans. Les Religieux de S. Oüen en sont Seigneurs.

YSS

YSSANDON, dans le Limosin, Diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, Intendance de Limoges, Election de Brives, a 728 habitans.

YSSAT, & la Tourelle, dans l'Auvergne, Diocèse de Clermont, Parlement de Paris, Intendance & Election de Riom, a 275 habitans.

YSSEURE, petite Riviere, qui se jette dans l'Yonne.

YSSINGEAUX, Ville, dans le bas-Languedoc, Diocèse du Puy, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier, Recette du Puy, a 3835 habitans. *Voyez* Issengeaux.

YSSOUDUN. *Voyez* Issoudun.

YSSOIRE. *Voyez* Issoire.

YTR

YTRAC; dans l'Auvergne, Diocèse de Saint Flour, Parlement de Paris, Intendance de Riom, Election d'Aurillac, a 1478 habitans.

YTT

YTTRE, dans la Picardie, Diocèse de Noyon, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Peronne, a 610 habitans.

YVE

YVECRIQUE, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Rouen, Election de Caudebec, a 545 habitans. M. de Granboim en est Seigneur.

YVERNAULT. *Voyez* Ivernault.

YVERSAY, dans le Poitou, Diocèse de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance & Election de Poitiers, a 290 habitans.

YVES, dans le Païs d'Aunis, Diocèse de la Rochelle, Parlement de Paris, Intendance & Electinn de la Rochelle, a 186 habitans.

les YVETAUX, dans la Normandie, Diocèse de Seez, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Falaise, a 236 habitans.

YVETOT, Bourg & Château, dans la Normandie, Diocèse, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Caudebec, a 1190 habitans. Ce Bourg est situé dans le Païs de Caux, à deux lieuës de Caudebec, & à six de Roüen. Les meilleurs Auteurs traitent de fables l'Histoire de l'érection de ce Bourg en Royaume indépendant, par le Roi Clotaire I. Froissard est le seul qui nous rapporte ce fait; mais l'éloignement de sept cens cinquante ans qu'il y a de ce tems-là à celui auquel il a écrit, & le défaut de preuves, ne permettent pas d'y avoir beaucoup de confiance. Cependant cette Seigneurie est tenue en franc-aleu noble: le Roi ne levant ni sur les habitans, ni sur le Seigneur, aucun droit, tel qui puisse être. Elle a appartenu longtems à la Maison du Bellay, d'où elle a passé dans celle de Crevant-Lingé, & dans celle d'Albon Saint Fergeux. Elle appartient à present au Marquis d'Albon-Saint-Marcel, qui se dit Prince d'Yvetot. Ce Bourg est situé au milieu d'une Campagne très abondante en grain. Sa Paroisse est dédiée à S. Pierre; elle est Collegiale. On tient ici quatre foires dans l'année, auſquelles on fait un grand commerce de toiles & de grains.

YVETOT, dans la Normandie. Diocèse de Coutances, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Valognes, a 200 habitans. C'est une grande Paroisse qui borde Valognes & sa Forêt. La Cure dépend de M. l'Evêque. Mademoiselle de Segnelay en est Dame. Il y a un grand nombre de carrieres de bon carreau dur, qu'on transporte par tout, & dont on fait du pavé & autres bâtimens de consequence. La plus grande partie de la Cathedrale de Coutances est bâtie de ce carreau. Cette Paroisse est auſſi bien plantée en pomiers, & bonne en bleds, lins & prairies. Elle va jusqu'à la porte de Valogne.

YVEVOTE, dans la Normandie, Diocèse de Coutances, Parlement de Roüen, Intendance de Caën, Election de Valogne, a 80 habitans.

YVI

YVIAS, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Brieu, Parlement & Intendance de Rennes, Recette de Saint Brieu, a 361 habitans.

YVIERS, Bourg, dans la Saintonge, Diocese de Saintes, Parlement de Bordeaux, Intendance de la Rochelle, Election de Saintes, a 900 habitans.

YVIGNAC, dans la Bretagne, Diocèse de Saint Malo, Parlement de Rennes, Intendance de Nantes, Recette de Saint Malo, a 280 habitans.

YVILLE, dans la Normandie, Diocèse d'Evreux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alençon, Election de Conches, a 430 habitans.

YVILLE ſur Seine, dans la Normandie, Diocèſe, Parlement & Intendance de Roüen, Election de Ponteaudemer, a 540 habitans. M. d'Etampes en eſt Seigneur.

YVO

YVOIX. *Voyez* Carignan.

YVORY, dans la Franche-Comté, Diocèſe, Parlement & Intendance de Beſançon, Bailliage & Recette de Salins, a 384 habitans.

YVOY, dans l'Orleannois, Diocèſe d'Orleans, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Beaugency, a 426 habitans.

YVOY le Pré, Châtellenie de la Prevôté & du Bailliage de Concreſſaut, en Berry. *Voyez* Ivoy.

YVR

YVRAC en Ambatés, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 456 habitans.

YVRAC, grande Paroiſſe, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 280 habitans.

YVRE-l'Evêque, Bourg, dans le Maine, Diocèſe du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election du Mans, a 1780 habitans.

YVRE-le-Pollin, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe d'Angers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de la Fléche, a 980 habitans.

YVRY. *Voyez* Ivry.

YVRY-la-Chauſſée, *Abbatia Sancta Maria Ibrea*, ou *de Ebroio*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Saint Benoît, ſur la Riviere d'Eure, au Diocèſe d'Evreux, à l'Orient d'Hyver, & ſur les limites de celui de Chartres, laquelle n'en eſt qu'à cinq lieuës. Elle a été bâtie l'an 1085. par Roger, Seigneur d'Ivry.

YVRY, de la Paroiſſe de Rouvray, dans la Bourgogne, Diocèſe d'Autun, Parlement & Intendance de Dijon, Bailliage, Grenier à ſel & Recette de Beaune, a 516 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois lieuës de Beaune, Autun & Arnay-le-Duc. C'eſt à preſent le grand paſſage des Coches de Paris à Lion. Il y a quelques vignes.

YYS

les YYS, dans la Beauce, Diocéſe de Chartres, Parlement de Paris, Intendance d'Orleans, Election de Chartres, a 170 habitans.

YZE

YZERNAY, Bourg, dans l'Anjou, Diocèſe de Poitiers, Parlement de Paris, Intendance de Tours, Election de Montreüil-Bellay, a 1180 habitans.

YZEUX, dans la Picardie, Diocèſe d'Amiens, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Election de Doulens, a 300 habitans.

YZO

YZON en Vayres, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 1096 habitans.

YZON, grande Prevôté, dans la Guienne, Diocèſe, Parlement, Intendance & Election de Bordeaux, a 892 habitans.

Z

ZAI

ZAIN & Gilon, dans le Dauphiné, Diocèſe de Vienne, Parlement & Intendance de Grenoble, Election de Vienne, a 247 habitans.

ZEA

ZEAUWIS, dans l'Artois, Diocèſe d'Atras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 29 habitans.

ZEB

Iſle & Fort de ZEBYENS, ou des Ebiens, dans la Bretagne. C'eſt un Gouvernement particulier.

ZEG

ZEGERSCAPPEL, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Caſſel, a 745 habitans.

ZEI

ZEINHEIM, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Koxersberg, a 66 habitans.

ZEL

ZELLEMBERG, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ribauville, a 164 habitans.

ZELLWEILLER, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Terres de la Nobleſſe, a 223 habitans.

ZEN

ZENACHER, dans la Baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Vaſſelooe, a 69 habitans.

ZER

ZERGUE, Riviere, qui prend ſa ſource dans la Paroiſſe de Poule en Beaujolois; de-là coule à l'orient, & ſe jette dans la Saône vis-à-vis de Trevoux.

ZERMEZEELE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegatioo de Caſſel, a 268 habitans.

ZEZ

ZEZINGEN, dans la haote-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 106 habitans.

ZIL

ZILLING, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Prevôté de Berlingen, a 100 habitans.

ZILLISHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage d'Altkirck, a 276 habitans.

ZIM

ZIMERSHEIM, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Landſer, a 128 habitans.

ZIMMERBACH, dans la haute-Alſace, Diocèſe de Baſle, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Ribauville, a 170 habitans.

ZIN

ZINZEL, petite Riviere, qui prend ſa ſource près de la petite Pierre, dans les montagnes de la Lorraine: paſſe à Doſſenheim, par la Ville de Neufville, & tombe dans la Sout, à un quart de lieuë au-deſſous de Stimbourg.

ZOA

ZOAFRE, dans la Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernement & Souveraineté d'Ardres, a 222 habitans.

ZOL

les ZOLEUX, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Recette de Boulogne, a 122 habitans.

ZOR

ZORNHOFF, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverain & Intendance d'Alſace, a 200 habitans. Ce lieu eſt auprès de la Riviere de Sour.

ZOT

ZOTHEUX, dans le Boulonnois, en Picardie, Diocèſe de Boulogne, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, a 234 habitans. Ce lieu eſt ſitué à quatre lieuës au Nord de Montreüil. L'Evêque de Boulogne eſt Patron de la Cure, qui vaut ſix cens livres; & Meſſieurs de Buſca & du Blaiſel en ſont Seigneurs.

ZOU

ZOUFFIENNE & dépendances, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 114 habitans.

ZUD

ZUDANSQUE, dans l'Artois, Diocèſe de

S. Omer, Parlement de Paris, Gouvernance d'Amiens, Bailliage & Recette de S. Omer, a 82 habitans.

ZUDEROTTE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, & Subdelegation de Dunkerque, a 68 habitans.

ZUDQUERQUE, dans l'Artois, Diocèſe d'Arras, Parlement de Paris, Intendance d'Amiens, Gouvernance, Bailliage & Recette d'Arras, a 500 habitans.

ZUI

ZUIDBERQUIN, daos la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Caſſel, a 580 habitans.

ZUIDPEENE, dans la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Caſſel, a 440 habitans.

ZUR

ZURDES, Château, appartenant aujourdhui à l'Evêque de Siſteron: il a été bâti par le Comte Guillaume, avec une belle Egliſe, en reconnoiſſance d'une faveur du Ciel, par laquelle ayant été preſervé dans ce lieu, de tomber entre les mains des Sarrazins; il reçut à tems un ſecours conſiderable, avec lequel il les défit entierement l'an 963.

ZUT

ZUTZENDORF, dans la baſſe-Alſace, Diocèſe de Strasbourg, Conſeil Souverrain & Intendance d'Alſace, Bailliage de Flekenſtein, a 222 habitans

ZUY

ZUYTHOULCK, en l'Embacht, daos la Flandre Flamingante, Diocèſe d'Ypres, Parlement de Doüay, Intendance de Lille, Subdelegation de Bailleul, a 850 habitans.

Fin du Dictionnaire de la France.

LE COMTAT VENAISSIN.

LE COMTAT VENAISSIN.

LE COMTAT VENAISSIN, *Pagus Venaſcinus, Vendaſcenſis, Venaſcenſis.* Ce Païs eſt ſitué & enclavé dans la France; il eſt borné au Septentrion par le Dauphiné, à l'Orient & au Midy par la Provence, & à l'Occident, le Rhoſne le ſépare du Gouvernement de Languedoc. L'on trouve enclavé dans ſon enceinte la Principauté d'Orange & quelques Terres adjacentes. Il a pris ſon nom de la ville de Venaſque, *Venaſca, Vendaſca*, qui étoit autrefois l'une des plus conſiderables de ce Païs. Il comprend le Païs qu'occupoient autrefois les *Memini*, & une partie de celui des *Vocontii*, & des *Cavares*.

Ces Peuples ayant été ſubjugués par les Romains, ont fait partie de la Gaule Narbonnoiſe ou Province Romaine; enſuite ils ont été diſtribués ſous la premiere Viennoiſe, lors de la ſubdiviſion de cette premiere Province. Dans la décadence de l'Empire de l'Occident, ils ont paſſé ſous le joug des Bourguignons, qui étendoient leur domination juſqu'à la Durance. Le Royaume de ces derniers peuples ayant été conquis par les François, ſous les enfans du Grand Clovis; les peuples de ces Cantons leur ont été ſoumis, juſqu'à la révolte de Boſon, qui ſe fit couronner Roi d'Arles & de Bourgogne au Concile de Mantale en 879. Ce Pays ne reſta pas long-tems ſous la domination des Succeſſeurs de cet Uſurpateur. Hugues Roy d'Arles & d'Italie, ſe trouvant fort traverſé en Italie par Berenger, qui lui en diſputoit la Couronne, engagea Raimond III. Comte de Toulouſe dans ſes interêts, & en ayant reçu une grande ſomme d'argent & la promeſſe d'un puiſſant ſecours de Troupes, il lui ceda pluſieurs belles Terres, entre autres le Comté Venaiſſin avec Avignon, & lui donna pour épouſe ſa fille Berthe. Depuis ce tems, les Comtes de Toulouſe ſucceſſeurs de celui-ci, ont pris la qualité de Marquis de Provence, & ont poſſedé ce Païs juſqu'à la confiſcation, que les Papes en firent ſur Raimond le vieux, qui fut excommunié comme Fauteur des Albigeois. Raimond le jeune ſon fils, ayant fait ſa paix avec les Princes Croiſés, & reconquis la plûpart de ſes Terres, cette contrée repaſſa auſſi dans ſes mains, malgré les prétentions des Papes, auſquels cependant elle fut remiſe par le Roi Philippe le Hardy en 1273. ſous le Pontificat de Gregoire X. Depuis ce tems-là, les Papes ont gouverné le Comté ou Comtat Venaiſſin, par des Officiers nommés Recteurs; il y en a trois, ſçavoir, à Carpentras, qui eſt la Capitale, à l'Iſle, & à Vaulréas; il y a ſous eux pluſieurs Juriſdictions ſubalternes: ces trois Villes avec Cavaillon & Vaiſon, ſont les plus conſiderables du Comtat; le Païs eſt très abondant, étant arroſé d'un grand nombre de Rivieres & de Ruiſſeaux, qui en augmentent la fertilité. L'on y recueille particulierement beaucoup de grains, de vins, & de ſaffran; il y a beaucoup de Meuriers & de toutes ſortes d'arbres fruitiers. Ses principales Rivieres, ſont la Durance, la Sorgue & la Ruſſe; il y a pluſieurs Montagnes dans ſa partie Orientale, la plus conſiderable eſt le Mont Ventous. Les habitans ſont eſtimés Regnicoles & ne payent point le droit d'Aubeine en France: ils ſont d'un aſſez bon naturel. La rigueur de l'Inquiſition n'y ſouffre point de Proteſtans, ni de Calviniſtes; mais elle n'y empêche point la débauche outrée, c'eſt même le refuge des libertines des Provinces voiſines.

A

ALBAROUX, *Caſtrum de Albaros*, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 660 habitans. Ce lieu eſt ſitué au Nord de Carpentras, & au Sud de Vaiſon, à demi lieuë de l'une & l'autre de ces deux Villes.

AUBIGNAN, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 600 habitans. Ce lieu eſt ſitué à près d'une lieuë & demie de Carpentras, preſque à ſon Nord.

AUBRES, Judicature de Vaulréas, a 220 habitans.

AVIGNON, *Avenio*, Ville, la plus conſiderable de celles que les Souverains Pontifes poſſedent en France. Elle eſt Siege d'un Archevêché, la réſidence du Vicelegat, que les Papes envoyent pour gouverner cette Ville & le Comtat Venaiſſin; & le Siege de la Rote, qui eſt le Tribunal ſuperieur, auquel reſſortiſſent toutes les autres Juriſdictions de la Ville & du Comtat. Cette Ville eſt ſituée dans une Campagne fort abondante, au bord du Rhoſne, entre les embouchures de la Sorgue au Nord, & de la Durance au Midy. Cette Ville & ſon territoire, forment un Païs ſeparé du Comtat, quoiqu'ils obeïſſent au même Maître. Avignon eſt une des anciennes Villes de ces contrées. Elle appartenoit aux *Cavares*, Peuples puiſſants de la Gaule Narbonnoiſe; l'on préſume même qu'elle étoit la Ville Capitale de ces Peuples, lors de la Conquête de ces Contrées par les Romains. Pline nous apprend, que ces Conquerans lui accorderent le droit & les Privileges des Villes Italiques. Elle fut enſuite honorée du titre de Colonie, ſe-

lon Ptolomée, qui en fait mention ſous cette prerogative. Après la Conquête entiere des Gaules, & dans la diviſion de la Gaule Narbonnoiſe, cette Ville & ſon Diocèſe furent attribuez à la premiere Viennoiſe. Dans la décadence de l'Empire Romain, elle tomba ſous la Domination des Bourguignons, dont elle étoit une des plus conſiderables Places; puiſque Gondebaud leur Roi, ſe trouvant fort preſſé par Clovis, s'y retira & s'y défendit bien. Elle obéit quelque tems apres aux Wiſigoths, qui la poſſedoient en 506. Elle revint aux Bourguignons après la Mort d'Alaric, & leur appartenoit lors du Concile d'Epaune en 517. Sigiſmond Roi des Bourgnignons étant mort, Avignon paſſa aux Oſtrogoths, qui quelques tems après la remirent aux François. Elle fit enſuite partie des Terres & grandes Provinces, que Boſon uſurpa ſur les derniers Rois de la deuxième race, lorſqu'il ſe fit déclarer Roi de Bourgogne au Concile de Mantale en 879. Ce Royaume s'étant enſuite demembré, Avignon, le Comtat Venaiſſin & le Comté de Forcalquier, furent donnés vers l'an 946. à Raimond III. Comte de Toulouſe, par Hugues Roi d'Arles & d'Italie, qui lui donna auſſi en mariage ſa fille Berthe. Depuis, cette Ville fut poſſedée par indivis, entre les Comtes de Toulouſe, qui ſe diſoient Marquis de Provence, les Comtes de Forcalquier, dont ceux de la premiere race étoient Cadets & Vaſſaux des Comtes de Toulouſe, & des Comtes de Provence. Ceux de Forcalquier, vendirent leurs droits aux Bourgeois d'Avignon, qui de là prirent occaſion pendant les troubles de la Guerre des Albigeois de ſe rendre indépendans & ſe gouverner en forme de Republique. Mais une partie de la ſucceſſion des Comtes de Toulouſe étant tombée à Alphonſe Comte de Poitou, l'un des Freres de S. Louis, & celle des Comtes de Provence à Charles d'Anjou autre de ſes Freres, ces Princes obligerent Avignon à ſe ſoumettre à eux en 1251. Philippe le Hardy neveu de ces deux Princes, ayant herité des Terres d'Alphonſe Comte de Poitou, ſon fils Philippe le Bel donna ſa part d'Avignon à Charles d'Anjou Comte de Provence Roi de Naples & de Sicile, en 1290. La Reine Jeanne, arriere-petite fille du ſuſdit Charles d'Anjou, vendit la proprieté d'Avignon & de ſon Territoire ſeulement, au Pape Clement VI. en 1348. la ſomme de quatre-vingt mille Florins, du conſentement de Louis de Tarente ſon mari. Les Papes joüiſſoient déja du Comtat Venaiſſin, tant en vertu de la ſaiſie qu'ils en avoient fait ſur Raimond le vieux, Comte de Toulouſe, qui avoit été excommunié comme Fauteur des Albigeois, qu'en vertu de la ceſſion, que le Roi Philippe le Hardy, heritier du dernier Comte de Toulouſe, en fit au Pape Gregoire X. vers l'an 1273.

Clement V. avoit établi ſa réſidence à Avignon, quoi qu'elle ne lui appartint point, & ſes Succeſſeurs y réſiderent également, juſqu'en 1377. que Gregoire XI. rétablit le Siege Pontifical à Rome, Clement VII. & Benoit XIII. Antipapes y réſiderent encore juſqu'en 1408. que les François ennuyez du ſchiſme, chaſſerent ce dernier. Depuis ce tems, cette Ville eſt toujours reſtée aux Papes, qui y envoyoient ci-devant un Legat pour la gouverner, ainſi que le Comtat; mais depuis que ces Legats n'y réſidoient plus, & que cette qualité n'étoit plus qu'un titre ſans fonction, toute l'autorité eſt reſté au Vice-Legat. Il y a une Univerſité fondée par Charles II. Roi de Sicile & Comte de Provence, & confirmée en 1303. par Boniface VIII. Elle joüit des mêmes Privileges que l'Univerſité de Paris, & ſes Graduez peuvent poſſeſeder des Benefices par les Grades en France. Le Tribunal ſuperieur de la Rote, y fut établi en 1591. par Gregoire XIV. Il y a auſſi un Viguier, dont les fonctions ſont pareilles à celles des Prevôts des Marchands en France.

Avignon a eu des Evêques dès les premiers établiſſemens de l'Egliſe dans la Gaule; ils ont été Suffragans de la Métropole d'Arles, juſqu'en 1475. que Sixte IV. érigea ſa Cathedrale en Métropole, à laquelle il donna pour Suffragans, les Evêchés de Carpentras, de Cavaillon & de Vaiſon. Il fit cette erection en faveur de Julien de la Rovere, qui fut depuis Pape, ſous le nom de Jules II. Son Diocèſe ne ſe renferme pas dans les Terres Papales ſeulement, il s'étend auſſi dans le Comté de Provence, au-delà de la Durance, où il confine avec celui d'Arles, & dans le bas-Langnedoc, de l'autre côté du Rhône, où il eſt borné par celui d'Uzés. Ces deux dernieres parties ne reconnoiſſent point le Pape pour le temporel; parce que la partie ſituée au-delà de la Durance, a toujours été des dépendances des Comtes de Provence, & celle ſituée en-deça du Rhône, de celle des Comtes de Toulouſe. Il paroit que ce Diocèſe a eu des Comtes particuliers, Vaſſaux, ſelon toute apparence, des Comtes de Toulouſe, de Forcalquier, & de ceux de Provence.

La conſideration où étoit cette Ville, avoit donné occaſion d'y bâtir un beau Pont de pierre ſur le Rhône; il fut commencé l'an 1177. ſous la conduite d'un jeune Berger, que l'on honore dans le Païs, ſous le nom de S. Benezet, & fût achevé en 1188. il a été ruiné & renverſé en 1669. il n'en reſte plus que quatre Arches; il eſt à remarquer que tout le cours du Rhône dans toute la partie qui arroſe Avignon, ſon Territoire & tout le Comtat, eſt à la France; par conſequent, il eſt à craindre que le Pont ne ſoit point rétabli. Il y avoit cependant de grands revenus affectés à ſon entretient.

B

BEAUMES, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de Carpentras, a 600 habitans.

BEAUMONT, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 225 habitans. Ce lieu eſt ſitué à près de trois lieuës de Vaiſon, vers l'Orient.

BEDARIDES, *Bitorrita*, Bourg, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 1150 habitans. Ce Bourg eſt ſitué au bord de l'Ouveſe, à une demie lieuë au-deſſus du Pont de Sorgues.

BEDOUIN, *Beduinum*, Bourg, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras a 2200 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à trois lieuës ou environs de Vaiſon & de Carpentras.

BONIEUX, Diocèſe d'Apt, Judicature de l'Iſle, a 900 habitans. Il y a un Viguier.

BOUISSON, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 90 habitans.

BOULENE, *Bolena*, petite Ville, Diocèſe de S. Paul-trois-Châteaux, Judicature de Vaulréas, a 2700 habitans. Cene petite Ville eſt ſituée à une grande lieuë au Midy de S. Paul-trois-Châteaux. Il y a un Viguier.

BOUSCHET, *Boſchetum*, Diocèſe de S. Paul-trois-Châteaux, Judicature de Vaulréas, a 220 habitans. Il y a une Abbaye de Religieuſes de l'Ordre de Ciſteaux.

BRANTES, *Brantula*, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 90 habitans. Ce lieu

eſt

eſt ſitué à trois bonnes lieuës à l'orient de Vaiſon près le Mont-Ventoux.

C

CABRIERES, *Capreria*, Judicature de l'Iſle, a 800 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois quarts de lieuë de l'Iſle, à peu de diſtance de la Sorgue, & à une lieuë de la ſource de cette Riviere.

CADEROUSSE, Ville, Duché, Diocèſe d'Orange, Judicature de Carpentras, a 2000 habitans. Il y a un Viguier. Cette Ville eſt ſituée au bord du Rhône, à une grande lieuë d'Orange.

CAIRANE, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 630 habitans. Il y a un Baile.

le CALAVON, *Calavo*, Riviere, qui prend ſa ſource dans la Provence, dans le territoire de Reillane, arroſe enſuite la ville d'Apt. Elle entre dans le Comtat un peu au deſſous de Baumette, arroſe le territoire de la Tour de Sabran ; & enſuite après un cours de trois lieuës on environ, elle ſe vient rendre dans la Durance, une lieuë au-deſſus du territoire de Caumont.

CAMARET, Diocèſe d'Orange, Judicature de Carpentras, a 450 habitans.

CARON, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 650 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre Carpentras & Bedouin, à deux lieuës ou environ de l'une & de l'autre, au nord nord-eſt.

CARPENTRAS, *Carpentoracte*, Ville, Evêché, Capitale du Comtat Venaiſſin, Siege d'une Judicature, a environ 4000 habitans. C'eſt le Siege d'un Recteur qui fait l'Office de Sénéchal, dont la Juriſdiction s'étend ſur tout le Comtat. Il y a auſſi une Judicature annuelle. Cette Ville eſt au bord de la Rouſſe, à quatre bonnes lieuës vers l'Eſt Nord-eſt, & un peu moins de Vaiſon au midi. Elle eſt très-ancienne ; c'étoit la Ville Capitale des peuples *Memini*, ſelon Pline. L'on croit que c'eſt la Ville que Ptolomée appelle *Forum Neronis*. L'on ignore le tems de ſon érection en Evêché. Le premier de ſes Evêques dont il ſoit fait mention eſt un nommé Julien, qui aſſiſta aux Conciles d'Epaune en 517. d'Arles en 524. & d'Orange en 529. L'on a tenu auſſi un Concile dans cette Ville ſous l'Epiſcopat de ce Prélat en 527. Quelque tems après ſon Evêché fut transferé à Venaſque ; ce qui paroît, parce que Tetradius prenoit la qualité d'Evêque de Venaſque au quatriéme Concile de Paris en 573. Carpentras avoit apparemment ſouffert quelque déſolation, qui avoit donné occaſion à cette tranſlation. Il y a à Carpentras une Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, dédiée à Sainte Marie Madelene.

CAVAILLON, *Cabellio*, Ville, Evêché, Judicature de l'Iſle, Siege d'un Viguier, & d'un Juge particulier, a 3600 habitans. Elle eſt ſituée ſur une hauteur, dans une iſle formée par le cours de la Durance, & un de ſes bras qui tombe dans le Calavon, à deux grandes lieuës au midi de la Ville de l'Iſle, & à quatre grandes au ſud-eſt d'Avignon ; le Domaine utile en appartient au Pape par moitié avec l'Evêque. Cette Ville eſt ancienne. Pline la compte au nombre des Villes qui joüiſſoient du droit latin : elle devint dans la ſuite Colonie Romaine ſelon Ptolomée. Elle étoit ſituée dans le territoire des *Cavares*. Son Evêché eſt ſuffragant de la Métropole d'Avignon ; il l'étoit auparavant de celle d'Arles. Il y a dans la Ville une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît dédiée à S. Jean. Le territoire de cette Ville eſt bon & abondant : cependant la Ville eſt petite & mal bâtie.

CAUMONT, *de Cavo-Monte*, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 660 habitans. Le Château eſt ſitué ſur une hauteur à peu de diſtance de la Durance, à près de deux lieuës au nord-oüeſt de Cavaillon.

CHATEAUNEUF l'Amy, *Caſtrum-Novum*, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 670 habitans. Ce lieu eſt ſitué entre les Villes d'Avignon & de l'Iſle, à deux lieuës de l'une & de l'autre, au bord oriental d'un ruiſſeau, ou petit canal qui communique de la Sorgue à la Durance.

CRESTET, *Creſterum*, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 660 habitans. Ce lieu eſt ſitué à trois quarts de lieuë au ſud-eſt de Vaiſon, au bord d'un petit ruiſſeau qui tombe dans l'Ouveſe, un peu au-deſſus de Vaiſon.

CRILLON, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 450 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de Bedoüin, à trois lieuës ou environ de Carpentras & de Vaiſon.

E

ENTRECHAUX, *Caſtrum de Intercallis*, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 270 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Ouveſe, à une lieuë à l'orient de Vaiſon.

ENTREIGUES, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 750 habitans.

l'EYGUEZ, *Ægor*, ou *Bicaro*, Riviere, qui prend ſa ſource dans le Païs des Baronies en Dauphiné, au pied de hautes montagnes, un peu au-deſſus de Roſans, arroſe la vallée de Cornillon, les territoires de Sahune & de Nions en Dauphiné, entre dans le Comtat au-deſſus de Saint Maurice, vient enſuite traverſer la Principauté d'Orange, paſſe auprès de la montagne où eſt ſituée cette Ville, & ſe jette dans le Rhône un peu au-deſſus de Caderouſſe.

F

FAUCON, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 225 habitans. Il y a un Baile.

FLASSAN, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 180 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de la ſource de la Rouſſe, à trois bonnes lieuës de Carpentras vers l'orient.

G

la GARDE Paliol, Diocèſe de Carpentras ; Judicature de Vaulreas, a 90 habitans.

GRILLON, Judicature de Vaulreas, a 220 habitans.

I

l'ISLE, *Inſula*, Ville, Diocèſe de Carpentras, Chef-lieu d'une Judicature & d'un Juge Majeur annuel, a 3150 habitans. Cette Ville eſt à preſent conſiderée comme la plus conſiderable & la plus belle du Comtat Venaiſſin. Elle a pris ſon nom de ſa ſituation dans une Iſle de la riviere de Sorgue, à quatre lieuës à l'orient d'Avignon, & à deux bonnes lieuës au midi de Carpentras. Elle a ſuivi le ſort du Païs Venaiſſin ; & après avoir obéi aux Comtes de Toulouſe, elle eſt entrée dans le Domaine des Papes.

L

LAGNE, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 360 habitans. Il y a un Baile.

le LETZ, petite Riviere. Elle prend ſa ſource dans le Dauphiné près de Condourcet ; elle arroſe

enſuite le territoire de Taulignan, de Colonzelles, & de Suze ; elle entre enſuite dans le Comtat, où elle arroſe le territoire de Bolene & de Notre-Dame du Plan ; & après avoir paſſé près de Mondragon, & traverſé un petit coin du Comtat, elle ſe jette dans le Rhône, à une lieuë au-deſſous du Pont S. Eſprit.

M

MALAMORT, *Malamors*, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 560 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une grande lieuë à l'orient de Carpentras.

MALAUCENE, *Malaucena*, Bourg, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 1800 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à une lieuë & demi ou environ au ſud-eſt de Vaiſon. Il y a un Viguier.

MAUBEC, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 220 habitans.

MAZAN, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 2250 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une grande lieuë à l'orient de Carpentras, au ſeptentrion de la Rouſſe.

MENERBE, *Menerbum*, Diocèſe d'Apt, Judicature de l'Iſle, a 660 habitans. Il y a un Baile ou Viguier. L'on croit que c'eſt le lieu que Gregoire de Tours appelle Machao, où les Lombards camperent du tems à la fin du ſixiéme ſiécle, lorſqu'ils ravagerent la plus grande partie de la haute Provence & du Dauphiné, & d'où ils ne décamperent qu'après qu'ils eurent appris que la partie de leur armée qui étoit allée ravager le Dauphiné, avoit été battuë par le General Mummole.

les METAMYS, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 130 habitans.

MODENE, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 90 habitans.

MONTEUS, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 625 habitans. Il y a un Chatelain.

MORNAS, *Mornatium*, Diocèſe d'Orange, Judicature de Vaulreas, a 900 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée au bord du Rhône, à trois quarts de lieuë au midi de Mont-Dragon. Il y a un Viguier.

MOURMOUIRON, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 1550 habitans. Il y a un Capitaine.

O

l'OUVEZE, *Luveſa*, Riviere. Elle prend ſa ſource dans les montagnes du Dauphiné, dans le païs des Baronies, entre Montauban & Mevoüillons ; & après avoir arroſé le territoire de S. Alban, du Buys & de Miolans dans le Dauphiné, elle entre dans le Comtat, paſſe au pied de la montagne ſur laquelle eſt ſituée la ville de Vaiſon, traverſe la Principauté d'Orange, arroſe le territoire de Bedaride, & ſe jette dans la Sorgue, à une lieuë au-deſſus du Pont de Sorgue.

P

la PALUD, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 660 habitans. Il y a un Viguier.

PERNES, *Paterna*, Ville, ſous la Judicature de Carpentras, & dans le Diocèſe de la même Ville, a 3600 habitans. Cette Ville eſt ſituée au bord de la Sorgue, à une lieuë au midi de Carpentras. Elle a un Viguier.

PILES, *Caſtrum de Pilis*, Diocèſe de Siſteron, Judicature de Vaulreas, a 220 habitans.

PIOULEN, *de Podio-Leno*, Diocèſe d'Orange, Judicature de Vaulreas, a 900 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne, à une bonne lieuë d'Orange vers le ſeptentrion.

PUMERAS, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 670 habitans.

R

le RASTEAU, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 360 habitans.

RICHERENCHES, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 180 habitans.

la ROCHE ſur Pernes, *Rupes ſuper Paternas*, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 220 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une hauteur, à une lieuë au midi de Carpentras, & à une demi lieuë de Pernes.

ROCHEGUDE, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 900 habitans.

ROUBION, *Robio*, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 650 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë & demi de Cavaillon vers l'orient.

ROUSSE, *Ruſſa*, petite Riviere. Elle y prend ſa ſource, vient traverſer la ville de Carpentras, Capitale du Païs ; & après avoir arroſé le territoire de Montault ſe vient rendre dans la Sorgue entre la Venaſque & l'Ouveſe.

ROUSSET, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 220 habitans.

S

SABLET, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 450 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de l'Ouveſe, du même côté que Vaiſon, à près de deux lieuës de cette Ville. Il y a un Capitaine.

S. LEGIER, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 90 habitans.

S. ROMAN Bellegarde, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 230 habitans.

S. SAVOURNIN, *Sanctus Saturninus*, Diocèſe d'Avignon, Judicature de Carpentras, a 1020 habitans. Ce Bourg eſt ſitué à une grande lieuë & demi d'Avignon, auprès de Vedenes.

Ste CECILE, *Sancta Cecilia*, Diocèſe d'Orange, Judicature de Vaulreas, a 900 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë au midi de Viſan. Il y a un Baile.

SARRIANS, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 900 habitans. Ce lieu eſt ſitué à deux lieuës au nord-oüeſt de Carpentras, & à pareille diſtance de Bedaride au nord-eſt.

SEGURET, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 450 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë de Vaiſon au bord de l'Ouveſe, du même côté que cette Ville. Il y a un Capitaine.

SERIGNAN, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 900 habitans.

SOMMANE, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 180 habitans.

SORGUE, *Sulga*, Riviere elle prend ſa ſource à la fontaine de Vaucluſe, à une lieuë de Gordes ; elle paſſe par l'Iſle, & ſe jette dans le Rhône au-deſſous du Pont de Sorgue, à deux lieuës au-deſſus d'Avignon. Le ſçavant Petrarque a fort vanté cette Riviere. Elle porte batteau dans tout ſon cours depuis ſa ſource.

le Pont de SORGUE, *Pons Sulga*, Ville, Diocèſe d'Avignon, Judicature de Carpentras, a

1350 habitans. Cette Ville eſt ſituée auprès & au-deſſous du Cooſlans de la Sorgue & de l'Ouveſe, à deux petites lieuës d'Avignon vers le nord, & à une bonne demi lieuë de Bedarride. Il y a un Viguier.

T

TAILLATOS, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 90 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une lieuë de Cavaillon, vers l'orient & auprès de Robion.

TOR, Diocèſe de Cavaillon, Judicature de l'Iſle, a 900 habitans.

V

VACAIRAS, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 360 habitans.

VAISON, *Vaſio*, Ville, Evêché, Judicature de Carpentras, a 2500 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur une montagne, dont le pied eſt arroſé de l'Ouveſe, à quatre lieuës au Septentrion de Carpentras, & à ſept d'Avignon vers le ſeptentrion. Il y a un Capitaine. Elle a ſuccedé à l'ancienne *Vaſio*, Capitale autrefois des *Vocontii*, peuples des plus puiſſans de la Gaule Narbonnoiſe. Cette ancienne *Vaſio* étoit ſituée dans la plaine; elle étoit d'une grande étenduë. Elle a eu des Evêques dès les premiers tems de la reception de la Religion Chrétienne dans les Gaules. Le premier de ſes Evêque connu, eſt Daphnus, qui a envoyé un député au Concile d'Arles, tenu en 314. L'on y a même tenu deux Conciles dans le ſixiéme ſiecle. Elle a depuis été détruite par les Barbares que l'on croit avoir été les Lombards, qui dans la fin du ſixiéme ſiecle traverſerent les Pyrenées, & vinrent camper près d'Apt, dans un lieu que Gregoire de Tours appelle Macao, que l'on croit être Menerbe ou les environs. L'on a depuis bâtie une nouvelle Ville du même nom ſur la montagne voiſine de la ſituation de l'ancienne, & on lui a conſervé ſes prérogatives & dignités, quoiqu'elle ſoit toujours demeurée très-peu conſiderable. L'Evêque a très-petit revenu; il étoit autrefois Seigneur de la Ville, mais à preſent il n'eſt Seigneur que de la moitié. Il y a un Château ſur le haut de la montagne.

VALERON, Diocèſe de Carpentras, Judicature de l'Iſle, a 540 habitans.

VALOUZE, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 130 habitans.

VAUCLUSE, *Vallis Cluſa*, Diocèſe de Cavaillon, Judicatute de l'Iſle, a 130 habitaos. Ce lieu eſt ſitué près de la ſource de la Sorgue. C'étoit la demeure du celebre Petrarque, qui en a tant ſolemniſé la demeure par ſes beaux vers en l'honneur de ſa chere Laure.

VAULREAS, *Valriacum*, Ville, Diocèſe de Vaiſon, Chef-lieu d'une Judicature, régie par un Juge Majeur annuel, a 2700 habitans. Cette Ville eſt ſituée aux frontieres du Diocèſe de Saint Paul-trois-Châteaux. Elle eſt enclavée dans les montagnes du Dauphiné.

VEDENES, *Videna*, Diocèſe d'Avignoo, Judicature de Carpentras, a 180 habitans. Ce lieu eſt ſitué à une grande lieuë & demie au nord-eſt d'Avignon, tirant vers Carpentras.

VENASQUE, *Venaſca, Caſtrum Vindaſcenſe*, petite ville, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 1000 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée ſur une montagne auprès de la Riviere nommée la Naſque ou Venaſque, à deux lieuës de Carpentras vers l'orient. Cette Ville doit être ancienne, puiſque le Siege de l'Evêché de Carpentras, y fut transferé vers la fin du ſixiéme ſiecle. Elle a été la plus conſiderable du Païs & même la Capitale, puiſqu'elle lui a communiqué ſon nom de *Pagus Vendaſcenſis* ou *Venaſcinus*. Elle a perdu tout ſon luſtre, & ce n'eſt plus à preſent qu'une Bourgade ou petite Ville de peu de conſequence.

la VENASQUE, ou la Naſque, *Vindelicus*; Riviere: elle prend ſa ſource ſur les frontieres de la Provence & du Dauphiné, traverſe le Comté de Sault, puis elle entre dans le Comtat, où, entre autre lieu, elle arroſe le territoire de la petite ville de Venaſque, & enſuite ſe vient rendre dans la Sorgue, à une lieuë au-deſſous de Pernes.

VILLADIE', *Villa Dei*, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Carpentras, a 270 habitans.

VILLES, Diocèſe & Judicature de Carpentras, a 680 habitans.

VIZAN, *Viſanum*, Ville, Diocèſe de Vaiſon, Judicature de Vaulreas, a 1800 habitans. Elle eſt ſituée à une lieuë & demi au midi de Vaulreas. Il y a un Châtelain.

Fin du Comtat Venaiſſin.

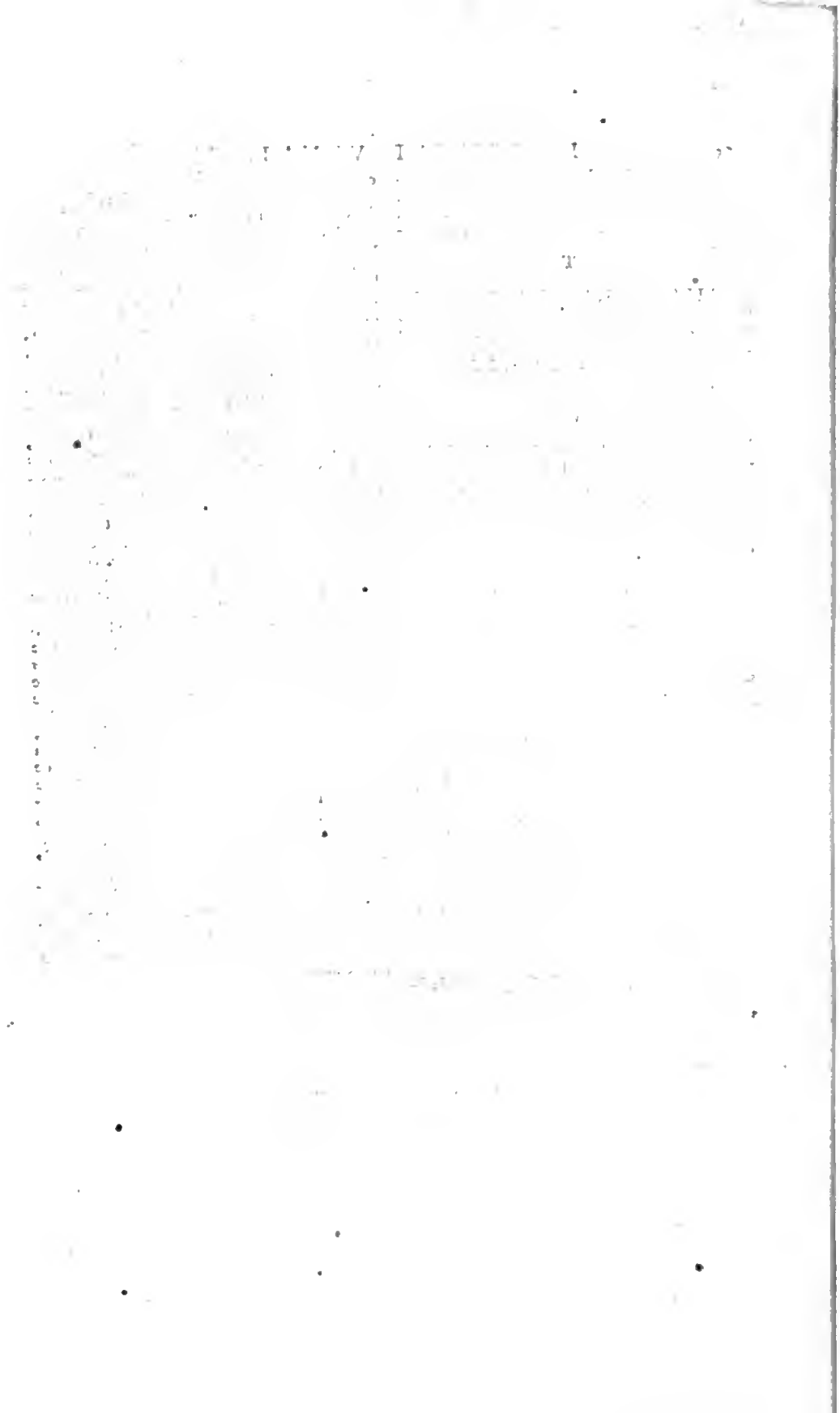

PRINCIPAUTE'

LA PRINCIPAUTÉ
DE
DOMBES.

LA PRINCIPAUTE' DE DOMBES.

DOMBES, *Dombarum* ou *Dombenſis Pagus*, Principauté Souveraine, enclavée dans la Breſſe, & ſituée le long de la riviere de Saone, à l'orient, entre Lion & Mâcon. Cette Principauté a fait autrefois partie du Royaume des Bourguignons, & enſuite du ſecond Royaume de Bourgogne, juſques ſous le regne de Rodolphe le Faineant. A la fin du dixiéme ou au commencement du onziéme ſiecle; la négligeoce de ce Prince ayant facilité à la plûpart des Seigneurs du Royaume de Bourgogne d'au-delà de la Saone & du Rhône, de s'approprier la Souveraineté des Terres, dont ils rendoient auparavant hommages à ces Rois; les Seigneurs ou Sires de Baugé & de Villars ſuivirent l'exemple des autres, & ſe rendirent Souverains ſur leurs Terres, dont la plus grande partie formoient le Païs de Dombes, qui pour lors s'étendoit depuis la Saone & le Rhône, le long de la riviere d'Ain juſqu'à la riviere de la Veille.

Les Comtes de Baugé en occupoient la partie ſeptentrionale compriſe le long de la Saone, depuis Montmerle juſqu'aux rivieres de la Veille & d'Ain, les Sires de Villars poſſedoient le reſte; à ces derniers ſuccederent les Sires de Thoire, & aux Comtes de Baugé, les Seigneurs de Beaujeu: ces deux Maiſons qui poſſedoient entre elles en Souveraineté dès ces tems-là tout le Païs de Dombes, eurent pluſieurs démêlés conſiderables enſemble, pendant leſquels les Seigneurs de Beaujeu augmenterent leurs Domaines dans ce Païs, au dépens des Sires de Thoire & de Villars, & nommerent la partie de Dombes qu'ils poſſedoient Beaujollois de la part de l'Empire, ne pouvant encore lui approprier celui de Dombes (nom general de tout le Païs) parce que les Sires de Villars en poſſedoient encore la plus grande partie.

Edouard II. Seigneur de Beaujeu, ayant reçû de grands ſecours de Louis II. Duc de Bourbon, contre Amé V. Comte de Savoye, qui le vouloit contraindre à lui faire hommage d'une partie de la Terre de Dombes, & auſſi pour pluſieurs autres ſervices dans de mauvaiſes affaires qu'il s'étoit faites en France: il donna toutes ſes Terres à ce Prince en reconnoiſſance le 23 Juin 1400. Ce Duc de Bourbon acheta de Humbert VII. Sire de Thoire & de Villars les Châtellenies de Trevoux, d'Amberieu & du Chatellar; ce qui acheva de former la Souveraineté de Dombes, telle qu'elle eſt à preſent, & à laquelle ſeule eſt reſtée le nom de Dombes, qui auparavant étoit beaucoup plus étenduë, comme nous venons de le dire.

Amée VIII. Duc de Savoye contraignit auſſi le même Seigneur de Villars de lui ceder les autres Terres qu'il poſſedoit dans le Païs. Il y a eu depuis ce temps la pluſieurs démêlés & guerres ſanglantes entre les Ducs de Bourbon, Princes de Dombes, & les Ducs de Savoye, Comtes de Breſſe, qui vouloient obliger les premiers à leur faire hommage d'une grande partie des Terres & Châteaux qui compoſeoit cette Principauté; ces guerres ont cauſé la deſtruction de pluſieurs Villes & de pluſieurs Châteaux de la Principauté de Dombes; & tous ces démêlés n'ont ceſſé que lors de l'échange de la Breſſe contre le Marquiſat de Saluce, auquel Henry IV. obligea le Duc de Savoye par le Traité de Lion en 1601.

Les Egliſes de Lion & de l'Iſle-Barbe ont reçû quelquefois les hommages des Seigneurs de Dombes, du nom de Villars; & pluſieurs Auteurs nous citent nommément l'Archevêque de Lion, Henri de Villars, qui reçut l'hommage de Richard de Beaujeu en 1299. pour les Terres que ces Seigneurs poſſedoient dans le Païs de Dombes; mais l'on prétend que ces hommages faits à des Egliſes par devotion ne tirent point à conſequence, & ne peuvent paſſer que pour des Actes de devotions votives: en effet, cela n'a point empêché que ces Princes ne ſe ſoient toujours ſoutenus Princes Souverains, & qu'ils n'ayent été regardés toujours comme tels par les Rois de France, comme il paroît par les Lettres de Philippe le Bel de l'an 1304. par celles de François I. de 1532. par la Declaration d'Henry IV. en faveur d'Henry Duc de Montpenſier au ſujet de la Monnoye, que ce Duc de Montpenſier avoit permis de battre à Trevoux au coin de France; dans laquelle ce grand Prince declare que cette fabrication de Monnoye *ne pourra être tirée à conſequence au prejudice du Droit de Souveraineté, qui appartient au Duc de Montpenſier en ſon Païs de Dombes*: enfin par Louis XIV. qui ordonne de la reconnoître & tenir pour *Souveraineté*: auſſi ces Princes ſouſcrivent-ils, *Par la Grace de Dieu, Prince Souverain de Dombes.*

Quelques-uns ont voulu tirer le nom de Dom-

bois de ces deux mots latins, *Dominus Bis*, parce que ce Païs comme nous venons de le voir, a été longtems poſſedé par deux Seigneurs differens, ſçavoir, les Comtes de Beaugé & les Sires de Villars; mais ce qui fait tomber cette étimologie, c'eſt que l'on ne connoit ce partage du Païs que dans le milieu du onziéme ſiecle, lors que nous voyons ce nom employé dans une ancienne Legende de S. Trivier, du ſixiéme ſiecle: ce qui fait voir que ce nom étoit propre à ce Païs bien avant cette époque.

Nous pouvons diviſer cette Principauté dans l'état dans lequel elle eſt à preſent en la haute & baſſe Dombes: nous appellerons baſſe Dombes la partie renfermée entre le franc Lionnois, les Mandemens de Villars, de Châtillon & de Pont de Veille dans la Breſſe & le courant de la riviere de Saone, qui la ſépare du Beaujollois & du Mâconnois; & nous appellerons haute Dombes la partie qui eſt enclavée de toutes parts dans la Breſſe, & qui comprend les Châtellenies de Chalamont, de Lent & du Chatelart. La Ville Capitale de toute la Principauté eſt Trevoux, Siege du Parlement & Réſidence des premiers Officiers du Prince; les autres Villes ſont Thoiſſey, Chalamont, Lent, Saint Trivier, Marlieu & Villeneuve.

La Riviere plus conſiderable de cette Principauté eſt la Saone, qui la borde à l'occident, la Chalorone, la Veille & le Forment; il n'y a que la Sanne de navigable. Il y a pluſieurs autres petits ruiſſeaux qui arroſent, & fertiliſent le Païs; les terres ſont coupées de plaines & de collines avec quelques forêts & petits bois, qui en rendent le ſéjour agréable & gracieux pour la chaſſe; il y a auſſi pluſieurs étangs. Toute cette Principauté eſt du Diocèſe de Lion, & forme un Archiprêtré particulier, dont la Juriſdiction s'étend depuis Lion juſqu'à Pont de Veille. Il n'y a qu'un ſeul Chapitre qui eſt à Trevoux, pluſieurs Prieurés, ſoixante-quatre Paroiſſes & quelques Couvens de Religieux & de Religieuſes. Les dîmes appartiennent partie à l'Archevêque de Lion, partie aux Chapitres de Lion, de Mâcon & à celui de Châtillon lez Dombes & le reſte aux Seigneurs particuliers & aux Curés.

Cette Principauté eſt gouvernée au nom du Prince, par un Gouverneur General, qui étoit autrefois un des Membres du Parlement: Il y a ſiége encore entre le premier & le ſecond Préſident; Il y a auſſi un Bailli qui eſt le Chef de la Nobleſſe, laquelle nomme deux Syndics: les Nobles & les Exemts ſont obligés de ſe trouver à l'Arriereban, qui, dans le cas de beſoin, marche ſous la conduite du Gouverneur, ou du Bailli, ou de celui que le Prince a jugé à propos de nommer.

Le Tiers Etat eſt compoſé des Officiers du Bailliage, des Juges ſubalternes, des Châtelains & des Conſuls, que les Peuples nomment pour chaque Paroiſſe.

Les Etats ne s'aſſemblent que par ordre du Prince, ou du Parlement & du Gouverneur. La taille n'y eſt point établie; mais le Païs fait un don gratuit de ſept ans en ſept ans.

Toute cette Principauté eſt diviſée en douze Châtellenies, qui ſont celles de Trevoux, Toiſſey, Montmerle, Beauregard, Villeneuve, Ligneu, Amberieu, Saint Trivier, Chalamont, Lenr, Chatelart & Baneins; cette derniere ne comprend que ce qui eſt du reſſort de Baneins dans la Principauté, mais non pas le Château de Baneins, qui eſt dans la Breſſe.

A

AGNEREINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 200 habitans. C'eſt une des plus anciennes Paroiſſes de la Châtellenie de Villeneuve. C'étoit même autrefois le Siege de toute la Châtellenie: on la nommoit la Juſtice des Herons; Edoüard I. Seigneur de Beaujeu ayant acquis cette Juſtice, il s'en eſt formé dans la ſuite la Seigneurie de Villeneuve.

AMAREINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 240 habitans. Ce lieu a ſon Château dans la même Châtellenie de l'autre côté d'un petit ruiſſeau.

AMBERIEU, Bourg, Châtellenie, Diocèſe de Lion, a 308 habitans. Ce Bourg & ſa Châtellenie furent acquis en 1402. par Louis Duc de Bourbon, d'Humbert VII. Seigneur de Thoire & de Villars.

ARCIEUX, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 67 habitans.

ARS, Château, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 50 habitans.

ARS, Châtellenie de Villeneuve, a 89 habitans.

les AVANEINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 47 habitans.

AUFANAN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 59 habitans.

B

BALMONT, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 80 habitans.

BARBAREL, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 85 habitans.

BARDILLON, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 66 habitans.

BARGORO, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 37 habitans.

la BASSOLE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 30 habitans.

la BATIE, Comté, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 54 habitans. Claude Champied, Seigneur de la Batie fut Gouverneur de la Principauté de Dombes, en 1564. pour Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier, & en cette qualité il reçût pour le Prince la foi & hommage de la Nobleſſe de la Principauté de Dombes.

BEAUMONT, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chatelar, a 43 habitans.

BEAUMONT, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 40 habitans.

BEAUREGARD, Châtellenie, Diocèſe de Lion, a 160 habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord de la Saone entre deux petits Ruiſſeaux. C'étoit autrefois la Ville Capitale de la Souveraineté de Dombes, & elle a été le Siege de ſon Parlement, elle avoit alors un Château très-fort. Elle a ſoutenu des Sieges contre les Troupes des Comtes & des Ducs de Savoye, Comtes de Breſſe; ayant été priſe d'aſſaut vers l'an 1377. elle a été ruinée, & depuis ce tems-là elle n'a pû ſe relever de ſes pertes; il ne laiſſe pas d'y avoir encore le Siege du diſtrict de ſa Châtellenie. Cette Ville avoit été bâtie par les Seigneurs de Beaujeu.

BELVEY, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 35 habitans.

la Forêt de BELVIN, dans la Châtellenie d'Amberieu.

BERSENEINS,

BESENEINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 64 habitans.

BETENEINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 44 habitans.

BIARD, Diocèſe de Lioo, Châtellenie de Chalamont, a 59 habitans.

Plaine de BIERSE, dans la Châtellenie de Villeneuve, a 54 habitans.

BOLLAS, Diocèſe de Lioo, Châtellenie de Villeneuve, a 39 habitans.

les BONNES, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 67 habitans.

la BOTTE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 35 habitans.

BOUJARD, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 27 habitans.

BOURCHANIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 110 habitans.

BREVASSIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 84 habitans.

le BREUIL, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 66 habitans.

BRIDOU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 59 habitans.

la Forêt de la BROSSE, dans la Châtellenie de S. Triviers.

BRUYERES de Trevoux, Châtellenie de Trevoux. L'on croit que c'eſt où ſe donna la bataille entre Septime Severe & Albinus.

C

le CAILLAT, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 50 habitans.

la CAPELLE Saint Pierre, Châtellenie de Lent, a 48 habitans.

le CARE', Diocèſe de Lioo, Châtellenie d'Amberieu, a 67 habitans.

CERISIER, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 47 habitans.

CESSEINS, Diocèſe de Lioo, Châtelleoie de Montmerle, a 58 habitans.

le CHAILLETON, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 34 habitans.

CHALAMONT, Ville, Châtellenie, Diocèſe de Lion, a 360 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée ſur une montagne auprès de deux grands étangs. Elle avoit autrefois un Château aſſez conſidérable; il a eu le ſort des autres Châteaux du Païs pendant les guerres avec les Ducs de Savoye. On la peut conſiderer comme la Capitale de la haute-Dombes: ſa Châtellenie eſt la plus grande de toute la Principauté; la pêche & la chaſſe n'y manquent point. Guichard le Grand, Seigneur de Beaujeu, acquit cette Ville & toute ſa Châtellenie, à la fin du treizéme ſiecle, par un échange qu'il fit de quelques droits qu'il avoit ſur le Rhône, auquel il ajoûta la ſomme de quarante mille livres.

CHALARONNE, Riviere qui prend ſa ſource dans la Breſſe, traverſe la haute-Dombes, où elle arroſe le Chatelar, & après avoir traverſé Chatillon en Breſſe elle rentre dans la baſſe-Dombes, arroſe les Châtellenies de Baneins & de Toiſſey, & ſe rend dans la Saone au Port de Toiſſey.

CHALEINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 45 habitans.

CHALES, Diocèſe de Lion, Châtelleoie de Toiſſey, a 75 habitans.

CHAMPANEL, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 64 habitans.

CHANEINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 38 habitans.

CHANTIOUVRE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 45 habitans.

la CHAPELLE, Diocèſe de Lion, Châtelleoie de Chalamont, a 29 habitans.

la CHAPELLE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 38 habitans.

la CHAPELLE de Saint Jean de Vaux, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 57 habitans.

le CHAPY, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 45 habitans.

CHASELLE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 37 habitans.

CHATANEY, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 66 habitans.

CHATELAINS; ces Officiers dans la Principauté de Dombes connoiſſent de la Police, & regle les impoſitions ordonnées par le Prince. C'étoit autrefois les Gouverneurs des Chateaux forts & des Paroiſſes qui en dépendoient; on les appelloit auſſi Capitaines; ayant depuis pris des Subſtituts inſtruits des formalités de Juſtice; ces derniers ſe ſont eux-même ſubſtitués peu à peu à leurs Chefs, & ont pris dans la ſuite la qualité & le nom de Châtelains: le ſeul nom de Capitaine étant reſté aux Gouverneurs des Chateaux.

le CHATELAR, Châtellenie, Diocèſe de Lion, a 200 habitans. Ce lieu eſt ſitué ſur une hauteur au bord oriental de la Chalaronne. C'étoit autrefois une petite Ville, qui étoit conſiderable par ſon Chateau, le plus renommé de ſes cantons. Les guerres frequentes que les Princes de Dombes ont eu contre les Comtes de Savoye, ont été cauſe de la ruïne du Chateau & de la décadence de la Ville, qui n'eſt plus qu'un Village, que ſa Châtellenie ſeule rend conſiderable. Louis Duc de Bourbon acheta cette Terre & ſa Châtellenie de Humbert de Villars en 1402.

CHAVAGNEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 60 habitans.

CHAVALEINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 45 habitans.

la CHAUSSE'E, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 44 habitans.

le CHINTRE, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 81 habitans.

CIBEINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 62 habitans.

CLERDAN, Diocèſe de Lion, Châtelleoie de Chatelar, a 72 habitans.

COLOMBIER, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 59 habitans.

COLONGE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 64 habitans.

la COLONGE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſei, a 58 habitans. Ce lieu prétend le titre de Baronie.

COMBANET, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſei, a 47 habitans.

CORALIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 86 habitans.

CORSELE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 40 habitans.

D

les DEVISES, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 48 habitans.

DOMBES, *Voyez* Principauté de Dombes, ci-devant, page 973.

DOMPIERRE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 54 habitans.

DOMPIERE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Baneins, a 26 habitans.

DUPUIS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 18 habitans.

E

ESTANG de Chalamont, dans la Châtellenie de Chalamont.

ESTANG de la Chaſſagne, Châtellenie de Chalamont.

ESTANG de Vavre, dans la Chatellenie de Chatelar.

F

FAREINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 80 habitans.

FETAN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 39 habitans.

FLECHERE, Baronie, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 47 habitans.

FONTAINE, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Villeneuve, a 45 habitans. Ce lieu prend ſon nom de ſa ſituation, prés des ſources d'un petit ruiſſeau voiſin de Villeneuve.

FONTANELLE, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 51 habitans.

FONTBLIN, Rivicre; elle a ſa ſource dans la Châtellenie d'Amberieu.

FORMENT, Rivierre, qui arroſe la Châtellenie de Trevoux.

FORQUEREUX, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 40 habitans.

le FOU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 29 habitans.

la FOUGE, Diocèſe de Lioo, Châtellenie de Chalamont, a 60 habitans.

FOURNIEUX, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 37 habitans.

FRANCHELEINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 40 habitans.

FRANCHELEINS, Pneuré, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 61 habitans.

la FRANCHISE, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Châlamont, a 40 habitans.

FRANE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 45 habitans.

la FROIDIERE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 45 habitans.

la FOREST de la Glene, dans la Châtellenie de S. Trivier.

G

GARNERANS, Comté, Diocèſe de Lioo, Châtellenie de Toiſſei, 60 habitans.

GENOVILLE', Diocèſe de Lion, Châtelnie de Montmerle, a 68 habitans.

GLETEIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 39 habitans.

GLETIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 38 habitans.

GRAND-Champs, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Lent, a 54 habitans.

GRAVEINS, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Villeneuve, a 57 habitans.

GUERREINS, Bourg, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Montmerle, a 168 habitans.

GUILLERMAIN, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Beauregard, a 28 habitans.

H

HAUTE Chanal, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Villeneuve, a 40 habitans.

HAUTMISERIA, Dioeèſe de Lion, Chatellenie de Toiſſei, a 45 habitans.

HERBAGES, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Ligneu, a 52 habitans.

I

JASSEINS, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Beauregard, a 60 habitans.

ILLIA, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Toiſſei, a 30 habitans.

les JOBERLS, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Toiſſei, a 38 habitans.

JUIF, Diocèſe de Lion, Chatellenie d'Amberieu, a 42 habitans. Ce lieu prétend le titre de Baronie.

L

LAMONLUEDE, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Trevoux, a 49 habitans.

le LANTET, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 19 habitans.

LARDET, Diocèſe de Lion Chatellenie d'Amberieu, a 37 habitans.

LATEPPE, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Baneins, a 40 habitans.

LEDEAU, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Toiſſei, a 49 habitans.

LEMINE, Diocèſe de Lion, Chatellenie d'Amberieu, a 38 habitans.

LENT, Ville, Chatellenie, Dioeèſe de Lion a 280 habitans. La petite ville de Lent, eſt ſituée au bord de la tiviere de Veille; elle a été autrefois très floriſſante, & ſoo Chateau étoit conſiderable, les Ducs de Savoye, Comtes de Breſſe, ont fait tous leurs efforts pout s'en emparer; parce qu'étant la plus voiſine de leur ville de Bourg, elle étoit plus à leur bieoſéance, que les autres lieux de la Priocipautè de Dombes; il ne reſte plus que quelques Maſures de ſon ancien Chateau.

LEONARD, Diocèſe de Lioo, Chatellenie de Toiſſei, a 66 habitans.

LEPINEI, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Toiſſei, a 45 habitans.

LESILARS, Dioeèſe de Lion, Chatellenie de Toiſſei, a 44 habitans.

LIGNEU, Chatellenie, Diocèſe de Lioo, a 89 habitans.

LONGRIS, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Lent, a 60 habitans.

LURCY, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Montmerle, a 72 habitans. Ce lieu prétend le titre de Baronie.

M

MACHARD, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Trevoux, a 36 habitans.

MAISON Blanche, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamoot, a 22 habitans.

le MAREST Grand, Chatellenie de Chalamont, a 44 habitans.

MARLIEU, Ville, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chatelar, a 240 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée à deux tiets de lieuë de Chatelart, au bord de la riviere de Renon, entre deux étangs.

le MARTELET, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Toiſſei, a 66 habitans.

MAS Blelat, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 48 habitans.

MAS Buclat, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 58 habitans.

MAS du Four, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 40 habitans.

MAS Gaillat, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 44 habitans.

MAS de S. André, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 38 habitans.

le MAS Baron, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 28 habitans.

le MAS Boney, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 60 habitans.

le MAS Boucher, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 62 habitans.

le MAS de Chatillon, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Lent, a 45 habitans.

le MAS de Layet, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Lent, a 37 habitans.

le MAS du Biolle, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Lent, a 52 habitans.

le MAS Gillet, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 60 habitans.

le MAS Granger, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 29 habitans.

le MAS Hugues, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 38 habitans.

le MAS la Coinliere, Diocèſe de Lion, Chatelleuie de Chalamont, a 42 habitans.

le MAS Leguignere, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 50 habitans.

le MAS Maſſard, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Chalamont, a 38 habitans.

le MAS Tartarin, Diocèſe de Lion, Chatellenie d'Amberieu, a 40 habitans.

MASSIEU, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Trevoux, a 44 habitans.

MEREGE, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Toiſſei, a 56 habitans.

MESSIMY, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Beauregard, a 60 habitans.

la MICHALIERE, Diocèſe de Lion, Chatellenie d'Amberieu, a 52 habitans.

MISERIEU, Diocèſe de Lion, Chatellenie de Villeneuve, a 62 habitans.

MOGNENEINS, Bourg, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 84 habitans. Ce lieu eſt ſitué près de la Saône, a une lieuë au midi de Toiſſey. Il y a un Château.

MOIGNAN, Riviere, dans la Châtellenie de S. Trivier.

MOIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 48 habitans.

le MOINE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toſſey, a 59 habitans.

MOMAN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toſſey, a 62 habitans.

MOMOZ, Dioeèſe de Lion, Châtellenie de Lent, a 49 habitans.

MONBLANC, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Châtelar, a 45 habitans.

MONPOPIER, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Baneins, a 83 habitans.

MONTAGNEUX, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 97 habitans.

MONTBARNOU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 68 habitans.

Doyenné de MONTBERTOUD, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 84 habitans. Il y avoit autrefois des Religieux de l'Ordre de Cluny. Le revenu du Doyenné leur appartient encore.

MONTCEAU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 60 habitans.

MONT DE MANGUE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 44 habitans.

le Prieuré de MONTFAVREY, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 56 habitans.

MONTESAN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 60 habitans.

MONTFAYOL, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 80 habitans.

MONTGOIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 86 habitans.

MONTHUGON, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Lent, a 64 habitans.

MONTIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 55 habitans. Humbert IV. Seigneur de Villars & de Thoire, fit hommage de ce Château à Iſabelle Dame de Beaujeu en 1271.

MONTMERLE, Bourg, Châtellenie, Diocéſe de Lion, a 156 habitans. Il y a un Couvent de Minimes. Ce Bourg eſt ſitué au bord de la Saône, preſque vis-à-vis Belleville ; c'eſt juſqu'où s'étendoit autrefois la domination des Comtes de Baugé dans le païs de Dombes ; ç'a même été un des premiers Châteaux que les Seigneurs de Beaujeu ont pris dans les guerres qu'ils ont eu contre les Comtes de Baugé.

MONTROSAR, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 45 habitans. C'eſt le Château de la Paroiſſe de S. Germain.

la Forêt de MOYENGE, dans la Châtellenie de S. Trivier.

les MURES, Diocèſe de Lion, a 28 habitans.

N

NAIPRAS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 26 habitans.

NOTRE-DAME de la Limande, Dioeèſe de Lion, Châtellenie de Ligneu, a 45 habitans.

NISERET, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 48 habitans.

O

ONSEROS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 90 habitans.

OUROUX, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 62 habitans.

P

PALLIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 71 habitans.

PARCIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 84 habitans.

PECOUL, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 60 habitans.

PELIET, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 66 habitans.

PERCIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 55 habitans.

PERIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Charelat, a 60 habitans.

PERRAT, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 44 habitans.

PERROU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 48 habitans.

PIMPOLO, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 67 habitans.

PIOUNIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 38 habitans.

la Forêt du PLANTIER, dans la Châtellenie de S. Trivier.

la PLATE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 48 habitans.

la POIPE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 50 habitans.

la POIPE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 54 habitans.

PONTJEANGRAS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 55 habitans.

le PORT de Toiſſey, Diocèſe de Lion, Châtellénie de Toiſſey, a 110 habitans. Ce lieu eſt ſitué à la chute de la riviere de Chalarone dans la Saône, à un quart de lieuë de Toiſſey. Il prend ſon nom de ce que c'eſt effectivement l'endroit où les habitans de Toiſſey paſſent la Saône, & font leur embarquement pour le commerce qu'ils peuvent faire le long de cette Riviere.

Ancien PORT de Toiſſey, Châtellenie de Toiſſey, a 80 habitans. C'eſt le ſeul lieu de la Principauté de Dombes, en deçà de la Saône.

R

RANCE', Diocèſe de Lion, Châtellenie de Ligneu, a 22 habitans.

RERIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 40 habitans.

ROMANAN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 84 habitans.

RONSUEL, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 85 habitans.

ROQUET, Diocèſe de Lion, Châtellenie Trevoux, a 46 habitans.

le ROSEY, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 37 habitans.

RUBASSE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 40 habitans.

S

S. ALBAN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 67 habitans.

S. BLAISE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 66 habitans.

S. CLAUDE de Fleurieux, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 38 habitans.

S. CHRISTOPHE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 87 habitans. C'étoit autrefois un Bourg que Humbert V. Comte de Beaujeu achera en 1218.

S. DIDIER, Bourg, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 298 habitans. C'eſt une des Paroiſſes des plus conſiderables de la Principauté; elle contient elle-ſeule dix-huit Hameaux; elle a pris le ſurnom de Chalaronne, parce que la plûpart de cette Paroiſſe eſt ſitué le long de la Riviere de ce nom.

S. ESTIENNE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 60 habitans.

S. GEORGE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 40 habitans.

S. GERMAIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 36 habitans.

S. JEAN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 36 habitans.

S. JEAN de Jurigneu, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Ligneu, a 60 habitans.

S. LOUP, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 48 habitans.

S. MARTIN, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 80 habitans.

S. OLIVE, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 90 habitans. Ce lieu prétend le titre de Baronie. Le Seigneur de ce lieu en fit hommage à Iſabelle Dame de Beaujeu en 1271.

S. PIERRE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 44 habitans.

S. TRIVIER, Ville, Châtellenie, Diocèſe de Lion, a 260 habitans. Cette petite Ville eſt honorée du titre de Baronie; elle a été le patrimoine de pluſieurs cadets de la Maiſon de Beaujeu. Sa ſituation, entre trois petites forêts & un grand étang, formé par la petite riviere de Moignan, y rendent la pêche & la chaſſe très-abondante. Elle a pris le nom d'un Saint, dans la vie duquel l'on voit pour la premiere fois le nom de Dombes employé ſous ces termes, *in Pago Dombenſi*. Son Domaine appartient à preſent, auſſi bien que ſa Juſtice, aux pauvres de la Charité de Lion, depuis la donation que leur en fit en 1556 Jacques Moyron Baron dudit lieu. C'eſt la premiere Terre que l'ancienne Maiſon de Beaujeu ait poſſedé dans le païs de Dombes. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Trivier: c'eſt un Prieuré qui appartient aux Minimes de Montmerle.

Ste CATHERINE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 66 habitans.

Ste EUPHEMIE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 45 habitans.

le SAN Maſſonniere, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 32 habitans.

SAVIGNEUX, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 45 habitans.

SERPOLIERE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 60 habitans.

la SERPOLIERE, Diocèſe de Lion, Châtellenie d'Amberieu, a 38 habitans.

SERVE', Diocèſe de Lion, Châtellenie de Lent, a 45 habitans.

SIMANDRE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 48 habitans.

la SIDOINE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 60 habitans.

la SUISSE en Dombes, Diocèſe de Lion, enclavé dans la Breſſe, a 65 habitans.

T

TANEY, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 68 habitans.

TAVERNEAU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 80 habitans.

TOISSEY, Châtellenie, Diocèſe de Lion, a 500 habitans. C'eſt la ſeconde Ville de cette Principauté; ſon ſéjour eſt fort agréable, tant par ſa ſituation à un tiers de lieuë, & tout près de la riviere de Chalarone, que par la beauté de ſes environs. Elle avoit autrefois un Château qui étoit eſtimé tres-fort; il eſt à preſent démoli. Cette Ville fut bâtie en 1300. par Guichard le Grand, dans l'endroit où étoit la Chapelle de Sainte Marie-Madelene, que ce Prince fit rebâtir; c'eſt à preſent la Paroiſſe de la Ville. Ce même Prince accorda de très-beaux privileges à cette Ville en 1310. elle a été pluſieurs fois aſſiegée par les Comtes & par les Ducs de Savoye. La Juſtice particuliere de ſa Châtellenie eſt compoſé d'un Juge, qui prend la qualité de Chaſtelain, d'un Procureur d'Office, d'un Greffier, & de ſix Procureurs poſtulans. Ces derniers ſont à la nomination du Juge. Il y a dans cette Ville un Couvent d'Urſulines. Mademoiſelle d'Orleans Montpenſier y a fondé en 1680 un Collége pour toute la Principauté; il eſt régi par un Principal, & pluſieurs Prêtres agrégés en corps de Communauté pour y enſeigner les Humanités,

la

la Réthorique, la Philoſophie, les Mathematiques & la Theologie.

TORNUS, Diocèſe de Lion, Châtelleoie de Chalamont, a 65 habitans.

la TOUR, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 72 habitans.

TOUSSIEU, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Trevoux, a 45 habitans.

le TREMBLAY, Diocèſe de Lion, Châtellenie de S. Trivier, a 44 habitans.

TREVOUX, Ville Capitale, Parlement & Châtellenie de la Principauté de Dombes, Diocèſe de Lion, a 700 habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur le penchant d'une colline au bord de la Saône; c'eſt à preſent la réſidence du Gouverneur de la Principauté. Cette Ville eſt fort ancienne; il en eſt fait mention ſous le nom de *Tivurtium*, dans l'itineraire d'Aotonin. Il eſt même très-vrai-ſemblable que c'eſt le lieu où l'Empereur Septime Severe remporta cette grande bataille contre ſon Competiteur Albinus, qui lui aſſura l'Empire.

Les Officiers du Parlement de Dombes qui y ſiegent, ont été gratifiés par pluſieurs Declarations de nos Rois, de tous les privileges dont joüiſſent les Officiers des Parlemens de France. Ce Parlement avoit autrefois ſiegé à Beauregard, enſuite à Moulins en Bourbonnois, d'où il avoit été transferé à Lion par François I. qui joüiſſoit alors de cette Principauté. Il fut enſuite caſſé en 1561. par Henry II. & réformé en Bailliage. Il fut depuis rétabli ſous les Ducs de Montpenſier, & il ſiegoit toujours à Lion, juſqu'à ce que M. le Duc du Maine l'ait rétabli à Trevoux. Il y a outre cela un Bailliage, une Chambre des Monnoyes, & une Juſtice de la Châtellenie. Cette Ville a été beaucoup plus conſiderable qu'elle n'eſt à preſent; elle a beaucoup ſouffert pendant les guerres des Ducs de Bourbon, contre les Ducs de Savoye, particulierement en 1431, qu'elle fut priſe par François de la Pallu Comte de Varambon, General de l'armée du Duc de Savoye, qui emmena pluſieurs priſonniers, à qui il fit payer de groſſes rançons. Louis Duc de Bourbon, Seigneur d'une partie du païs de Dombes, acheva de former cette Souveraineté, par l'acquiſition qu'il fit de cette Ville, de ſa Châtellenie, & de celles d'Amberieu & du Chaſtelar, qu'il acheta de Humbert VII. Seigneur de Thoire & de Villars en 1402. Il y a dans cette Ville un Chapitre compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Sacriſtain, & de neuf autres Chanoines. Il fut érigé en 1523. par le Pape Clement VII. Le Doyen eſt à la nomination du Prince, & les Chanoines ſont Curés primitifs des Cures de la Ville, & de pluſieurs des environs. Il y a encore un Couvent du Tiers-Ordre de S. François, un de Carmelites, un d'Urſulines, & un d'Hoſpitalieres. M. le Duc du Maine a établi ces dernieres.

V

les VALARDIERES, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chalamont, a 49 habitans.

VALEINS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Montmerle, a 52 habitans.

VALENCIENNE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 60 habitans.

VANANS, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 49 habitans.

VEILLE, Riviere, qui arroſe une partie de la Châtellenie de Chalamont où elle prend ſa ſource, & traverſe la Châtellenie de Lente; d'où elle ſort de la Principauté à une demi lieuë de la ville de Lente, & ſe va rendre dans la Saône près de la ville de Mâcon, après avoir traverſé la Breſſe. Cette Riviere ſervoit autrefois de borne au païs de Dombes dans les anciennes limites.

VILESOLIER, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Toiſſey, a 52 habitans.

la VILLE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Chatelar, a 40 habitans. C'eſt un petit Château ſitué auprès de Marlieu.

VILLENEUVE, Ville, Châtellenie, Diocèſe de Lion, a 110 habitans. C'eſt une petite Ville ſituée entre Trevoux & S. Trivier, & entre pluſieurs ſources de ruiſſeaux. Elle a eu autrefois un Château qui a été ruiné; il ne lui en reſte plus que la Juriſdiction de ſa Châtellenie.

VILLETTE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Charelar, a 45 habitans.

VILLETTE, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Beauregard, a 36 habitans.

VILLON, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 54 habitans.

Y

YON, Diocèſe de Lion, Châtellenie de Villeneuve, a 52 habitans.

LES DUCHÉS DE LORRAINE ET DE BAR.

LES

LES DUCHÉS DE LORRAINE ET DE BAR.

DES ETATS DU DUC DE LORRAINE.

LES Etas du Duc de Lorraine ſont compoſés des deux Duchez Souverains, de Lorraine & de Bar, & de pluſieurs autres Fiefs qui y ont été réünis en differens tems; ils ſont quand à preſent ſitués entre les Terres de l'Empire & le Roïaume de France; de maniere que ce Royaume l'enferme preſque de toute part, excepté vers le Nord-Eſt. Ils ſont bornés au Septentrion par les Terres de l'Evêché de Metz, le Luxembourg & le Duché des deux Ponts. A l'Orient par l'Alſace & une partie du Palatinat. Au Midi par la Franche-Comté. Et à l'Occident par la Champagne & le Temporel des Evêchés de Toul & de Verdun. Ils ſont ſitués entre les quarante-huit & quarante-neuf dégrés quarante minutes de latitude; & entre les vingt-deux dégrés trente minutes, & vingt-cinq dégrés de longitude. Tels qu'ils ſont à preſent, ils ne ſont qu'une très-petite partie de l'ancienne Lorraine, laquelle comprenoit toutes les Provinces ſituées entre le Rhin, la Meuſe, & même l'Eſcaut. Cette grande Contrée de l'ancienne Lorraine faiſoit la partie la plus conſiderable du grand Royaume d'Auſtraſie; & elle a ſouvent été le partage des Cadets de la Maiſon de France, ſous les deux premieres Races des Rois de France.

Son nom de Lorraine, que les vieils François écrivoient *Lohereigne*, vient du Latin *Lotarii Regnum*, Royaume de Lothaire. Ce nom a été long-tems en uſage, d'où les Lorrains étoient ſouvent appellés *Lotarienſes*, *Lotarii* & *Lotaringi*. Le Lothaire qui a communiqué ſon nom à cette Contrée, eſt le fils de l'Empereur Lothaire, & petit-fils de Louis le Debonnaire; parce que ce Prince eut cette partie de la ſucceſſion de l'Empereur ſon pere. Toute cette grande étenduë fut diviſée en deux Lorraines; la haute Lorraine, ou Lorraine Moſellane, qui eſt la partie qui a conſervé le nom general de Lorraine, & qui eſt compoſé des Etats du Duc de Lorraine & des trois Evêchez; & la baſſe Lorraine qui comprenoit la plus grande partie des Païs-bas, juſqu'à l'Eſcaut. Cette derniere partie a conſervé long-tems le nom de Lothier; dont ſes Souverains prennent encore la qualité de Ducs de Lothier. Les Provinces qui la compoſoient ont pris differens noms, qu'ils ont emprunté, la plûpart de leur Ville Capitale.

Ce que nous appellons à preſent Lorraine, comprend la plus grande du territoire des anciens Peuples, *Mediomatrices*, *Leuci* & *Veruni*, leſquels faiſoient partie de la premiere Belgique, dont Treves eſt la Métropole. Il n'eſt fait mention du dernier de ces Peuples, que depuis le commencement du cinquiéme Siécle; mais les deux autres ſont connus dans les Commentaires de Ceſar dès l'entrée des Romains dans les Gaules; ils étoient puiſſans, & leur territoire a toujours été d'une étendue très-vaſte, poiſqu'ils comprenoient alors plus de païs que les Diocèſes de Metz & de Toul n'en comprennent à preſent, quoiqu'ils ſoient fort grands.

Le premier ſort de ces Peuples, depuis que les Auteurs en ſont mention, a été de ſubir le joug des Romains, comme les aotres Gaulois; ils leur ont obéi juſqu'au commencement de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe; ils ont beaucoup ſouffert juſqu'à cette époque, des courſes des Barbares, ſur la route de la plûpart deſquels ils ſe trouvoient. Ils ont commencé à reſpirer un peu dans le milieu du cinquiéme Siecle, ſous la domination Françoiſe, qui les a preſervé des incurſions des Barbares, qui ont continué d'infeſter les Provinces Romaines.

Ces Peuples ont fait la plus noble partie du Royaume d'Auſtraſie, qui s'eſt formé dans les partages des enfans du Grand Clovis & du Grand Clotaire, puiſque la Ville de Metz étoit Capitale de ce Royaume. Elle ne prit le nom de Lorraine, comme nous l'avons dit ci-deſſus, que ſous le regne du jeune Lothaire, fils de l'Empereur de ce nom, ſous lequel elle eut le titre de Royaume. Après la mort de ce Prince elle échût à Louis le

Germanique ; & après l'abdication de Charles le Gros, elle échût à Arnoult, neveu de ce dernier Prince. Arnoult l'ayant laiſſé à ſon bâtard Zuentibold, les Peuples ſe révolterent ; & ayant appellé pour regner ſur eux Louis, fils légitime d'Arnoult, Zuentibold fut tué dans un combat l'an 900. Ils obéirent enſuite après la mort de Loüis, à Charles le Simple, qui les fit gouverner par Giſelbert. Après la mort de ce Gouverneur, qui avoit défendu ſes Contrées contre les entrepriſes des Empereurs Allemans, l'Empereur Othon premier, s'en rendit maître, Louis d'Outremer n'ayant pû s'oppoſer à cette entrepriſe. Dans le commencement de cette uſurpation, la Lorraine fut déſolée par les courſes des Hongrois, qui mirent tout à feu & à ſang enſuite de la défaire & la mort de Conrad Duc de Vormes, qu'Othon avoit établi Gouverneur de la Lorraine. Après ce malheureux événement, Brunon Archevêque de Cologne & frere d'Othon, en eut le Gouvernement ſuprême, & établit ſous lui Frederic ou Ferry, gendre de Hugues le Grand, Duc de France, ce qui arriva en 959. Ce même Ferry conſerva ce Gouvernement ſous Charles de France, oncle de Louis le Jeune.

La partie de Lorraine qui formoit ce Gouvernement, ſe nommoit alors Moſellane. Ferry, ſecond, petit-fils du premier, & ſon ſucceſſeur dans ledit Gouvernement, étant mort, l'Empereur Conrad le donna à Gothelon qui avoit déja celui de la baſſe Lorraine. L'Empereur Henri le Noir donna le Gouvernement de la Moſellane à Albert de Namur en 1045. Après la mort de ce dernier Gouverneur, tué dans une bataille en 1048. par Godefroy, fils de Gothelon. Le même Empereur le donna en titre de Duché à Gerard d'Alſace, Comte de Caſtinach, qui poſſedoit déja de grands biens vers la Saare, dans le Païs que l'on a appellé depuis Lorraine Allemande, d'où l'on croit qu'il tiroit ſon origine.

Ce Gerard d'Alſace étoit d'une des plus nobles races du Païs ; il étoit même oncle de l'Empereur Conrad, ſelon *Hermannus Contractus*, Auteur Contemporain. C'eſt de ce Prince qu'eſt deſcendu en ligne directe maſculine, l'auguſte Maiſon qui regne actuellement en Lorraine.

Les premiers deſcendans de ce Prince ne poſſedoient qu'une très-petite portion du Païs, parce que les Evêques de Metz, de Toul & de Verdun, avoient reçû de la liberalité des premiers Rois d'Auſtraſie & des Empereurs, de très-grands domaines, pour leſquels ils ne reconnoiſſoient de l'hommage que les Empereurs. Les Abbayes, la plûpart Souveraines, en poſſedoient auſſi beaucoup, joint à ce que les Ducs de Bar avoient auſſi une étenduë de païs aſſez raiſonnable. Les Comtes de Champagne y avoient auſſi pluſieurs Domaines.

Les fréquentes guerres que ſe faiſoient les Allemans & les François, dont ce païs étoit ſouvent le théatre, joint à celles qui s'allumoient entre les differens Princes de cette Contrée, même entre les Prelats, obligerent ces derniers de chercher des protecteurs, que l'on appelloit pour lors Avoüez, *Advocati*, auſquels ils donnoient des terres en fiefs, & dont les Avoüez leurs faiſoient hommage. La continuation de ces guerres obligea même les Prélats à faire des alienations conſidérables, en faveur de pluſieurs Seigneurs qui leurs fourniſſoient de l'argent pour en ſoûtenir les frais. Entre les Seigneurs qui ont profité de ces differens évenemens, les deſcendans de Gerard d'Alſace en ont eû la meilleure part, pour ne pas dire qu'ils ont profité de tout ; & ce qui a beaucoup contribué à l'augmentation des Domaines de cette Maiſon, eſt qu'elle a fourni nombre d'Evêques aux trois Egliſes, de Metz, de Toul & de Verdun ; & que ces Prélats ſe ſont moins embarraſſé de la conſervation des biens de leur Egliſe, que de l'augmentation de leur famille. Les terres de cette Maiſon paſſerent en 1430. dans celle d'Anjou, qui poſſedoit déja le Duché de Bar, par le mariage d'Iſabeau de Lorraine, avec René d'Anjou Duc de Bar, Roi de Sicile & Comte de Provence ; elles y reſterent juſqu'en 1473. que Nicolas d'Anjou, Duc de Lorraine, petit-fils du Roi René d'Anjou, étant mort ſans enfans, Yoland d'Anjou ſa tante, fille du ſuſdit René, & veuve de Ferry de Lorraine, Comte de Vaudémont, déja Ducheſſe de Bar, ſuccéda à ſon neveu au Duché de Lorraine. Cette Princeſſe ceda ſes deux Etats à ſon fils René II. de Lorraine de Vaudémont. C'eſt de ce René II. du nom. que deſcendent les Ducs de Lorraine, & les Princes de cette Maiſon, qui ſont établis en France.

Le Duc de Lorraine eſt à preſent Souverain & indépendant pour tout le Duché de Lorraine, & pour une partie du Duché de Bar, pour leſquels il ne releve que de Dieu & de ſon épée ; mais cela n'a pas toûjours été de même, puiſqu'autrefois ces Ducs recevoient l'inveſtiture de leur Duché de Lorraine des Empereurs, & qu'ils ont été longtems Princes & membres de l'Empire. Ils ſe ſont mis peu à peu en liberté, & ſe ſont exemtés de la foi & hommage qu'ils rendoient à l'Empereur. L'on croit pouvoir fixer, à peu près, cet évenement au tems du regne de Philippe le Bel en France ; depuis lequel tems ces Princes ſe ſont attachés au ſervice de la France, ce qui leur a facilité de ſe ſéparer de l'Empire ; de ſorte que ſous le Regne de l'Empereur Charles-Quint, ils en furent reconnus Souverains, & n'être plus obligés aux frais communs de l'Empire, en qualité de Ducs de Lorraine, malgré les prétentions des Imperiaux, qui ſoûtenoient que la Lorraine étoit une Principauté d'Empire comme les autres, & qu'elle avoit été compriſe ſous le Cercle du haut Rhin, dans l'inſtitution des Cercles de l'Empire, par Maximilien. I.

Ces differens furent terminés par une tranſaction paſſée à Nuremberg l'an 1542. entre Ferdinand, Roi des Romains, au nom de Charles-Quint, & du conſentement de tous les Etats de l'Empire, d'une part ; & Antoine fils de René II. Duc de Lorraine, d'autre ; cette tranſaction fut confirmée l'année ſuivante, par l'Empereur Charles-Quint, par une Parente donnée à Spire. Il a été declaré par ces Actes que le Duché de Lorraine étoit libre & indépendant, ſans être ſoumis à la Chambre Imperiale, ni aux taxes, ni aux decrets Imperiaux ; & qu'il ſeroit reçû ſous la protection de l'Empereur & de l'Empire ; & que le Duc ſeroit ſeulement obligé d'entretenir la paix & la tranquilité publique. En conſéquence de cette protection de l'Empire, le Duc ſe ſoûmit à payer les deux tiers de la taxe d'un Electeur ; & depuis le Duc de Lorraine a été reconnu Souverain dans les differens Traitez de Paix où il a eû quelqu'interêt ; comme à celui de Nimegue, ceux de Riſwick, de Raſtatt, & de Baden.

Quoique ces Princes gouvernaſſent leur Duché par eux mêmes, ils ne pouvoient rien reſoudre en certains cas, ſans le conſentement des Etats & de l'ancienne Chevalerie du païs. Ces Etats étoient compoſés du Clergé, de la Nobleſſe & des Bourgeois. L'ancienne Chevalerie étoit compoſée de deux Ordres de Gentilshommes ; des douze anciennes Maiſons ; du Châtelet, de Ligneville, d'Haraucourt, de

Lenoncourt, de Vaubecourt, de Ludris, de Beauveau, de Baſſompiere, &c. & des Pairs fieffez, qui étoient au nombre de cent vingt. Ils tenoient les Aſſiſes dans les Bailliages, & jugeoient ſouverainement toutes les affaires qui regardoient les Fiefs. Les autres affaires étoient portées au Conſeil Ducal, ou à la Chambre des Comptes de Nancy. Les Aſſiſes furent caſſées en 1634. par Louis XIII. qui avoit occupé la Lorraine; & ce Prince établit un Conſeil Souverain à Nancy, avec droit au Baillif de Nancy qui préſidoit aux Aſſiſes, d'avoir ſéance au Conſeil, après le plus ancien Conſeiller, avec trois Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie. Il paroît que depuis que les Ducs de Lorraine ſont rentrés dans leurs Etats, ils ont conſervé cet établiſſement.

Les Etats du Duc de Lorraine ſont à préſent compoſés des deux Ducbez de Lorraine & de Bar. Nancy eſt la Capitale du premier Duché, & Bar-le-Duc du ſecond.

Le Duché de Lorraine, proprement dit, ſe peut encore diviſer en terres du Domaine, & en terres annexées.

Les terres du Domaine ſe diviſent en quatre grands Bailliages; qui ſont le Bailliage de Nancy, ou Bailliage François, le Bailliage de Voſge, le Bailliage Allemand, & le Bailliage de Baſſigny.

Le Bailliage de Nancy eſt ſubdiviſé en pluſieurs Prevôtés ou Châtellenies, qui ſont celles de Nancy, de Gondreville, d'Amance, de Luneville, de Rozieres aux Salines, d'Einville, de Perny, ou Preny, & de celle de Raon & Saint Die.

Le Bailliage de Voſge comprend preſque toute la partie Méridionale de la Lorraine, Mircourt en eſt la Capitale, il eſt ſubdiviſé dans les Châtellenies de Mircourt, d'Arches & de Chatenois, dont Neuchâteau eſt la Capitale.

Le Bailliage de Baſſigny s'étend vers la Franche-Comté & la Province de Voſge. Il eſt diviſé en ſix grandes Châtellenies; qui ſont la Châtellenie ou Prevôté de Gondrecourt, celle de la Marche, Chatillon & Conflans, & les Senechauſſées de la Motte & Bourmont, qui n'en ſont plus qu'une, outre la terre de S. Thiebaud. Ce Bailliage faiſoit ci-devant partie du Duché de Bar.

Le Bailliage Allemand s'étend le long de la Sare; il prend ſon ſurnom de ce que les peuples y parlent Allemand, lorſque tous les autres Lorrains parlent François. Sa Ville Capitale étoit autrefois Vaudrevange, qui a été ruïnée, & dont l'emplacement a été cedé à la France. Ce Bailliage eſt ſubdiviſé en pluſieurs Prevôtés, Comtés & Seigneuries, telles que la Prevôté de Vaudrevange, la Seigneurie de Beaurain & de Bouzonville, la Châtellenie de Bolshen, une partie de la Prevôté de Scirex ou Sirques, dont la Capitale & trente Villages ſont à la France, la Prevôté de Chomhourg, celle de Guemunde, le Comté de Bitch, & la plus grande partie des terres annexées, qui ſont du nombre de celles que l'on a dit ci-devant être tombées ſous la domination des Ducs de Lorraine, par les engagemens, acquiſitions ou ceſſions des Prélats des trois Evêchez, la plûpart de la Maiſon de Lorraine; telles ſont la Châtellenie de Dieuze, Sarbourg ou Kaufmans-Sarbourg, Albe ou Sar-Albe, la Seigneurie de Fauquemont; la Châtellenie de S. Avold & de Hombourg, & le Comté de Saverden. Il y a encore dans ce Bailliage trois Comtez ſouverains & une Seigneurie, qui ne relevent cependant pas du Duc de Lorraine; ce ſont les Comtez de Creange, Morhange & Feneſtrange, & la Seigneurie de Putelange.

Les autres Terres annexées, répanduës dans les deux premiers Bailliages, ſont Eſpinal, dans le Bailliage de Voſge, la Châtellenie de Remhervillers pour la Souveraineté ou haut Domaine, la proprieté & la Seigneurie utile, reſtant à l'Evêque de Metz. On y compte auſſi la Prevôté de Deneuvre, le Comté de Blamont & la Seigneurie de Chatilloo ſur Vezouze, le haut Domaine de la Châtellenie de Bacara, dont la Seigneurie appartient au Duc de Lorraine, la Seigneurie de Turqueſtin, le Marquiſat de Nomeni, &c.

Le Duché de Bar ou païs de Barrois, eſt ſitué entre le Duché de Lorraine propre, la Champagne, & les Terres des trois Evêchez. Ce Païs a pris ſon nom, tant de ſa ſituation aux limites du Royaume de France & des Terres de l'Empire, ſous les Rois de la troiſiéme race, que de ſa Ville capitale, Bar, depuis ſurnommée, Bar-le-Duc, bâtie par Ferri I. Duc ou Gouverneur de la Lorraine Moſellane, dont l'on a parlé ci-devant. Ce fut vers la fin de la ſeconde Race de nos Rois & le commencement de la troiſiéme, puiſque ce Ferri étoit gendre de Hugues le grand Duc de France & beaufrere de Hugues Capet premier Roi de la troiſiéme race. Ce Ferri forma un Domaine d'une partie de celui de l'Abbaye de S. Michel, dont il ſe fit le Protecteur ou Avoué, & attacha ce Domaine à ſon Château ou ſa ville de Bar. C'eſt le commencement de ce Duché, qui ne fut long-tems qu'un Comté; Thierry ſon fils & Ferri II. ſon petit fils, joüirent également de ce Domaine, qui échut comme les autres biens Allodiaux de la Maiſon, à Sophie, ſeconde fille de Ferri II. qu'elle porta à ſon mari Louis, Seigneur de Montbelliard, dont il paſſa à leur fils Thierry I. Comte de Bar, pere de Renaud Comte de Bar & de Mouſſon, tige de la premiere Maiſon de Bar, qui acquit le titre de Duc de Bar en la perſonne de Robert de Bar, gendre du Roi Jean; l'on croit que ce Prince ſe donna lui-même cette qualité, qui ne lui fut point conteſtée par la Couronne de France, dont il relevoit, en conſideration de ſon mariage avec la Princeſſe Marie, fille du ſuſdit Roi Jean. Cette premiere Maiſon a fondu dans celle de France-Anjou par la mort du Duc Edouard arrivée en 1415. & le mariage d'Yoland d'Arragoo ſa niece, fille de ſon beaufrere Louis d'Arragon Roi de Sicile, avec Louis d'Anjou, pere de René, auquel le Cardinal Louis de Bar dernier Prince de la Maiſon, ceda le Duché de Bar en 1419. Ce Prince devint enſuite Duc de Lorraine, comme on l'a vû ci-devant, & ſon fils & ſon petit-fils, qui avoient regné l'un après l'autre de ſon vivant ſur ces deux Duchez, étans morts, ce Prince donna par ſon Teſtament le Duché de Bar à René de Vaudemont Duc de Lorraine, fils de ſa fille Yoland d'Anjou, qui avoit épouſé & ſe trouvoit veuve de Ferri de Lorraine Comte de Vaudemont, ou pour mieux convenir avec les Hiſtoriens contemporains, ſa ſuſdite fille Yoland lui ſucceda à ces deux Duchez de Bar & de Lorraine, & les ceda enſuite à ſon fils René de Vaudemont de Lorraine. De ce Prince deſcend en ligne maſculine le Duc de Lorraine & de Bar Leopold, qui regne ſi glorieuſement dans ces deux Duchez & dans le cœur de ſes Sujets.

Le Duché de Bar a toujours relevé de la France, comme la plus grande partie en releve encore, comme il paroît par les differens hommages, que ces Princes en ont fait aux Comtes de Champagne & enſuite à nos Rois, particulierement depuis le regne de Philippe le Bel juſqu'à préſent; même le Barrois mouvant a relevé long-tems du

Bailliage de Sens, & il n'a été declaré relever nuëment du Parlement de Paris, que par Louis XII. en faveur de René II. Duc de Lorraine & de Bar. François I. accorda la même grace au Duc Antoine en 1541. Ce qui a depuis été continué juſqu'à preſent.

L'on peut diviſer le Duché de Bar en Barrois mouvant, & Barrois non mouvant; le premier reſſortit nuëment du Parlement de Paris, & l'autre de la Cour Souveraine de Nancy.

Le Barrois mouvant, comprend les deux Bailliage de Bar-le-Duc & celui de Baſſigni. Le Bailliages de Bar eſt diviſé en deux Prevôtés & un Comté. Les Prevôtés ſont celles de Bar & de Souillieres & le Comté de Ligny.

Le Bailliage de Baſſigni, Barrois ou Barriſien, qui s'étend vers la Franche-Comté, & le païs de Voſge eſt diviſé en neuf Châtellenies, dont celle de la Morte & Bourmont eſt une Sénéchauſſée, & les autres ſont des Prevôtés; ce ſont celles de Gondrecourt, de la Marche, de Châtillon & de Conflans.

Le Barrois non mouvant, eſt compris dans le Bailliage de S. Michel, qui eſt fort grand & s'étend le long de la Meuſe & de la Moſelle, juſqu'au Duché de Luxembourg. Il y avoit autrefois une Juriſdiction ou Cour Souveraine pour ce Bailliage; elle a été réünie à celle de Nancy, qui eſt pour tous les Etats non-mouvans du Duc de Lorraine.

Ce Bailliage de S. Michel, eſt diviſé dans les Châtellenies de Sanci, Briei, Bouconville, la Chauſſée & Foug; les Seigneuries de l'Avantgarde & de Pierrefort. Cette derniere fut la cauſe de la cruelle guerre, entre René II. Duc de Lorraine & le Duc de Bourgogne, Charles le Terrible, qui y ſuccomba & perdit la vie; la Châtellenie de Condé ſur la Moſelle, la Prevôté d'Eſtain, la Prevôté de Longuion, une partie de la Prevôté de Longuy, & le Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, ſubdiviſé dans la Chatellenie de Monçon ou Mouſſon& la Prevôté de Pont-à-Mouſſon.

Outre ces deux Provinces de Lorraine & de Bar, le Duc de Lorraine poſſede encore en Souveraineté, les Comtés de Vaudemont & de Chaſtel ou Chatré ſur la Moſelle, qui ſont enclavés dans ces Provinces; ils relevoient autrefois du Duché de Bar; la Baronie d'Apremont, la Seigneurie de Comerci, qui relevoit ci-devant du Bailliage de Vitri-le-François, le Marquiſat ou la Prevôté de Hatton-le-Chaſtel, la Prevôté de Dieu-Loüard & la Seigneurie de Sampigny.

Le Duc de Lorraine poſſede encore une partie du Comté de Salmes, dont l'autre moitié appartient au Rhingrave.

Tous ces Païs ſont arroſez par tour d'un grand nombre de Rivieres grandes & petites; les plus conſiderables, ſont la Meuſe, la Moſelle, la Seille, la Meurte, la Veſouze, la Saone, l'Orne, la Sare, la Nid; les autres moins conſiderables, ſont l'Iron, l'Hatton, la Maid, l'Ayr, la Saux, la Voire, le Madon, le Vittel, l'Illon, le Dompaire, le Coſne, l'Aniche, la Vologne, le Vaigny, la Plaine, le Saumon, la Brems, &c. La partie Orienrale & la Province de Voſge, qui en occupe preſque toute la Meridionale, ſont couvertes de Montagnes, chargées la plûpart de bois, le reſte eſt un païs aſſés uni, mais où il y a auſſi beaucoup de bois, les Prairies n'y manquent point; bon y recueille abondamment de bled, d'orge, d'avoine & de vin; il y a pluſieurs ſalines où l'on fait beaucoup de ſel. C'eſt un fort bon païs de chaſſe, rempli de gibier, les rivieres & les étangs ſont très poiſſoneux. Les Lorrains ſont vaillans, ils en ont ſouvent donné des preuves; ils ſont laborieux, & aiment beaucoup leur liberté; ils ſont fort attachés à la Religion Catholique. L'étude des belles Lettres, n'eſt pas du goût du plus grand nombre; il ne laiſſe pas que d'y en avoir quelques-uns qui y réüſſiſſent. Les Païſans ſont ſobres, & tous ſont très fidels à leurs Princes. Les Gentils-hommes & les Bourgeois vivent à la Françoiſe, & tous parlent François à l'exception des Peuples du Bailliage Allemand.

Les habitans du Duché de Bar, ſont plus guais que les Lorrains.

A

ABEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Noroy-le-Sec, a 113 habitans.

ABAINVILLE, *Abanivilla*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office & Bailliage de Gondrecourt, a 141 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin, la Cure eſt à la collation du Chapitre de Toul, lequel fait penſion au Curé, ou lui laiſſe le tiers de la dixme. M. le Duc de Lorraine en eſt Seigneur.

ABLEVENET, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 32 habitans.

ABOCOURT, dans la Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 63 habitans. conteſté.

ABONCOURT, *Aboncuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 104 habitans. Son Egliſe paroiſſiale, eſt dediée à S. Pierre, au patronage du ſieur de Malvoiſin, qui en eſt Seigneur, les dixmes ſont partagées entre le Curé du lieu & le Chapitre de Porſas; il y a une Chapelle dédiée à Nôtre-Dame de pitié, fondée en titre de Benefice, en 1536.

ABONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 32 habitans.

ACHAIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 50 habitans.

ADIONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 63 habitans.

ADLANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneur de Fauquemont, a 45 habitans.

ADOMESNIL, *Adonis Manile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 18 habitans. C'eſt une dépendance de Herymenil, qui eſt lui-même Annexe de Rehainviller. C'eſt un Chateau qui appartient au ſieur de Gelnoncourt.

ADOMPT, *Adonis Domus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere & Bailliage de Voges. C'eſt une Paroiſſe dont dépendent les lieux de Binville, Legeville, Gelnecourt, Begnico, & la Baſſe-court de Bonfay, ſon Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; la Cure eſt à la collation du Chapitre de Remiremont, & elle ſe donne par le concourt; les dixmes ſe partagent entre ce Chapitre & le Curé. S. A. R. à la haute Juſtice de Begnicourt, & les Seigneurs de Villes & d'Adompt ont la moyenne & la baſſe Juſtice, & le ſieur de Maiſon-Blanche à la haute, moyenne & baſſe-Juſtice à Legeville; il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe l'Abbaye de Bonſay.

AFFLEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 113 habitans.

AFFRECOURT, *Afracuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 162 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Firmin; il y a la Chapelle du Rozaire, qui rapporte trois cens livres à celui qui en eſt pourvû.

AGNICOURT, *Agenicuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 81 habitans.

habitans. Ce lieu eſt ſitué au bord & dans un coude de la riviere de Seille. Son Egliſe eſt ſous le vocable de l'Aſſomption de N. D. & la Cure eſt à la collation de l'Abbeſſe de S. Gloſſinde, qui a les deux tiers des décimes & le Curé l'autre tiers. M. de Malvoiſin en eſt Seigneur.

AHEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, Bailliage de Vauge. Une partie de ce lieu eſt de la Paroiſſe de Blaye, & l'autre eſt de celle de Rabiemont. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ſont Seigneurs.

AIDOILLE, *Aidolium*, Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, Cour Souveraine de Nancy, Bailliage de Brevieres. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. George, on la donne au concours : le Chapitre de Remiremont en eſt Patron & le Seigneur, & il partage les groſſes dixmes avec le Curé; il y a une Chapelle dédiée à Nôtre-Dame, dont le Curé acquitte les charges. Cette Paroiſſe a pour annexe le lieu de Fonrenay.

AILLERS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Prevôté de Kœurs, a 32 habitans.

AINELLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 131 habitans.

AINGERAY, *Angeriacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 95 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Sexey-au-Bois. Son Egliſe eſt dédiée à S. Medard; l'Abbaye de Bouxiere joüit des deux tiers des dixmes, & le Curé de Seixey de l'autre tiers. Le Seigneur de ce lieu eſt l'Abbé de S. Manſui; il en dépend un petit lieu nommé Molſeye. C'eſt un des Villages rendus par le Traité de Paris de 1718. au Duc de Lorraine, en toute ſouveraineté.

AINGEVILLE, *Angelica Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de la Motte & Bourmont, a 367 habitans. Sa Paroiſſe eſt dédié à Saint Remy, & la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Saint Evre; les dixmes ſont partagées entre le Curé & l'Abbé; la Seigneurie appartient à S. A. R. & à Monſieur de Riomcourt par moitié.

AIRAINGNES, *Aerineum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, Comté & Bailliage de Vaudemont, a 234 habitans. La Cure eſt dédiée à Saint Martin; elle eſt à la collation du Chapitre de Saint George de Nancy, qui joüit du tiers des groſſes & menuës dixmes, ſur quoi il fait penſion au Curé, le reſte des dixmes ſe partage entre le Chapelain de Pulligny, les Jacobines de Nancy, & le Seigneur du lieu, qui eſt M. le Marquis de Biſſy; il y a une Chapelle dédiée ſous le titre de l'Annonciation, dont le revenu eſt de cinquante trois livres.

AIX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 45 habitans.

ALARMONT, *Hilaris Mons*, Duché de Lorraine, Djocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, Reſſort de Badonviller a 68 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Celles; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Leonard; le Prieur de Salmes, les Religieux de Senones & le Curé de Celles partagent entre eux les dixmes de ce lieu.

ALLAIN aux Bœufs, *Alanum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Gondreville, a 99 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Collombey, ſon Egliſe eſt dédiée à S. Maurice. L'Abbé de S. Evre joüit des décimes; il y a auprès une Chapelle en titre, ſous l'invocation de S. Nicolas, fondée en 1594. par Nicolas Jobal, Aumônier de l'Abbaye de S. Evre; cette Chapelle eſt à la collation de l'Abbé de S. Evre, s'il eſt Religieux, & à celle des Religieux, ſi l'Abbé eſt Commendataire; les Eccleſiaſtiques & la famille du Fondateur, ont droit d'y être nommés & preſentés, à l'excluſion de tous autres, & à leur défaut, les Collateurs ſont obligés de choiſir un originaire de Colombey, d'Alain ou de Bagneux.

ALLAMONT, Duebé de Bar, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 50 habitans.

ALLEMAND, ou Bailliage Allemand, l'un des trois grands Bailliages du Duché de Lorraine. C'eſt le troiſiéme, il s'étend le long de la Sarre, & ne porte ce ſurnom diſtinctif d'Allemand, que parce que les habitans y parlent cette Langue, à la difference des autres Lorrains qui parlent François; ſon nom ancien eſt *Sarrachowa*, ou Sargau, qui ſignifie, Païs de la Sarre, à cauſe que cette Riviere le traverſe pour la plus grande partie.

Vaudrevange étoit autrefois la Ville Capitale de ce Païs; mais depuis ſa décadence & la ceſſion qui en a été faite à la France, ainſi que de la Ville de Sarck, l'on peut dire que pour ce qui obéit au Duc de Lorraine, ce Païs ne comprend plus que des petites Villes ou Bourgades, diſtribuées ſous differentes Juriſdictions, comme la partie de la Prévôté de Vaudrevange, qui eſt reſté au Duc, les Seigneuries de Beaurain & de Bouzonville, la Charellenie de Bolshen, une petite partie de la Prévôté de Sarck, celles de Chombourg & de Guemunde, le Comté de Birch, la Chatellenie de Dieuze, Kaufman, Sarbourg, Sar-Albe, la Chatellenie de S. Avold & de Hombourg, la Seigneurie de Fauquemont & le Comté de Sarwerden, outre les Comtez de Creange, Morhange & Feneſtrange, & la Seigneurie de Purtelange, qui ſont indépendantes du Duc de Lorraine, & dont les Proprietaires ſont Souverains & membres de l'Empire.

ALTRIPPE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 32 habitans.

AMANCE, *Amancia*, ou *Eſmantia*, Prévôté, Duché de Lorraine, Dincèſe de Toul, a 153 habitans. Sa Paroiſſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte. L'Abbeſſe de Sainte Gloſſinde de Metz confere la Cure à celui que le concours a choiſi; les dixmes ſont partagées entre le Curé, cette Abbeſſe, & les Benedictins de S. Miel: c'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe de Dommartin; elle fut érigée en Cure en 1450. Ce lieu eſt fort ancien; c'étoit autrefois une forteresſe des plus conſiderables du Duché de Lorraine. Ferry II. y faiſoit ſa réſidence en 1265 qu'il accorda des privileges à ce lieu, qui eſt à preſent tout ouvert. L'Empereur Federic II. y fit priſonnier Thibault I. Duc de Lorraine. Ce Château appartenoit dans les tems paſſés aux Comtes de Chaumont, juſqu'au dixiéme ſiécle, que les premiers Comtes de Bar leur ſuccederent, & à ceux-ci, les Ducs de Lorraine.

Il y a pluſieurs Chapelles en titre; la plus conſiderable eſt celle de S. Jean-Baptiſte, fondée en 1523. ſes revenus ſont aſſez conſiderables; elle ne peut être conferée qu'à des enfans de la Paroiſſe. Les autres Chapelles ſont celles dédiées à Notre-Dame & à S. Gerard, qui ne peuvent auſſi être conferées qu'à des enfans de la Paroiſſe, de même que celles de Sainte Catherine, de S. Nicolas & de S. Antoine, de Sainte Barbe & de S. Adrien.

AMANTY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Gondrecourt, a 90 habitans. C'eſt une nouvelle Cure érigée en 1707. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; elle eſt à la collation du Chapitre de Liverdun; les dixmes ſont partagées entre le Curé & M. de Sommievre qui eſt Seigneur du lieu. Il y a un Prieuré

dédié à S. Florentin, qui eſt uni à la Manſe Abbatiale de S. Leon de Toul, & une Chapelle dédiée à S. Sebaſtien.

AMBACOURT, *Ambacuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, Bailliage de Vôges, a 95 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre & à S. Paul. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Chaumouſey, & cet Abbé a toute la groſſe dixme, & le Curé a toute la menuë dixme, avec un préciput de douze paires ſur la groſſe. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Nicolas.

AMBLY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de S. Michel, a 77 habitans.

AMELLE & Longueau, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 135 habitans.

AMENNONT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Norroy-le-Sec. a 36 habitans.

AMENONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Blamont, a 41 habitans.

AMERMONT, dans le Duché de Bar, Seigneurie & Fief de l'Evêché de Metz, dont Oulry de Blamont Evêque de Toul, gratifia René Duc de Lorraine & de Bar en 1499. Les Ducs de Lorraine, ſucceſſeurs de René, en ont fait hommage quelque temps aux Evêques de Metz; mais depuis 1504. ils ſe ſont rendus indépendans pour ce lieu.

AMINVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 9 habitans.

AMPURAMUCILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Office de Chatté, a 32 habitans.

ANCERVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 1251 habitans.

ANDERNAY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 117 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Contriſſon; c'en étoit même autrefois la Mere Egliſe. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame.

ANDERNY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 153 habitans.

ANDILLY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 77 habitans.

ANGLEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Châtellenie de Ramber-Villers. C'eſt un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

ANOULT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Sancy, a 141 habitans.

ANOULT, *Alnodium*, Duché de Lorraine, Principauté de Salmes, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 99 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Antome Abbé.

ANSAUVILLE, *Anſaldi-Villa*, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocéſe de Toul, Prévôté de Mandre & de Bouconville, Bailliage de Saint Miel. Son Egliſe Paroiſſiale eſt ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame. La Cure eſt à la collation de l'Archidiacre de Port; les dixmes ſont partagées entre le Curé, l'Abbé de S. Benoît & le Commandeur de Marbate. S. A. R. eſt Seigneur du lieu. Il dépend de cette Paroiſſe la Ferme de Varrin-Chenois, qui appartient à l'Abbaye de Rangeval.

ANSERVILLER, *Anſervillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Châtellenie de Badonviller. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Couvay. Les Religieux de Senones y ont une Ferme conſiderable, dans l'enclos de laquelle il y avoit une Chapelle qui eſt ruinée.

ANTHELUPT, *Antelucus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ban de Crevy, a 108 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre. La Cure eſt à la collation du Chapitre de S. George, auquel cette Cure eſt unie. Son revenu conſiſte au tiers des groſſes dixmes, & en la moitié des menus. La Seigneurie eſt partagée entre les heritiers de M. le Comte de Couvonges, l'Abbé de Senones, & le Chapitre de Remiremont. Il y a le Prieuré de Leaumont de l'Ordre de S. Benoît, fondé par un Abbé de Senones, à la Manſe duquel il eſt uni. Il y avoit autrefois une Communauté de Religieux; le revenu en eſt conſiderable, & les bâtimens ſont fort propres.

AOUZE, *Aquoſa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Vincent Martyr; le Chapitre de l'Egliſe de Toul en confere la Cure au concours. Les dixmes ſont partagées entre le Curé, le Chapitre & l'Abbé de Chaumouſey. Meſſieurs les Marquis de Baſſonpierre en ſont Seigneurs. Il y a deux Chapelles en titre, l'une dédiée à Notre-Dame, elle a cent livres Barois de revenu, & l'autre dédiée à Saint Claude, elle a quarante livres.

APARAINVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pontamouſon, a 86 habitans.

APPANCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 131 habitans.

ARCHES, *Arca*, ou *Archia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chef-lieu d'une Prévôté, ou Châtellenie, a 680 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice; elle eſt au Patronage du Chapitre de Remiremont; elle ſe donne au concours; les dixmes ſe partagent entre le Curé, le Chapitre de Remiremont, & l'Hôpital d'Arches. La Seigneurie eſt partagée entre S. A. R. le Duc de Lorraine, & le Chapitre de Remiremont. Il y a un petit Hôpital, dont la Chapelle qui eſt dédiée à Sainte Madeleine, eſt au Patronage des Dames de Remiremont. Il y avoit autrefois un Château dont on voit encore les ruines, où ſe trouve une Chapelle Ducale dédiée à S. George, & du Patronage du Duc: ce Château avoit été bâti ſur la fin du onziéme ſiécle par Thiery Duc de Lorraine: cette Paroiſſe a pour dépendance le Menil, Ancumenil, les Granges des Caſſines, ou la Chambre Curiale. Sa Châtellenie s'étend juſqu'aux confins de l'Alſace, & comprend tout le païs d'Havend qui eſt enfermé entre les plus hautes montagnes de Voſges.

ARCHETES, *Arcula*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Nancy, partie du Bailliage d'Epinal & de la Prévôté d'Arches. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Leger; les Dames de Remiremont en ont le Patronage; les dixmes ſont partagées entre ces Dames, le Chapitre d'Epinal, & le Curé du lieu. Les dépendances de cette Paroiſſe ſont Mouſſaux & Baſſe.

ARIANS, Duché de Lorraine. C'eſt un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

ARLANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 5 habitans.

ARMACOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 216 habitans.

ARMACOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 14 habitans.

ARMAUCOURT, Duché de Lorraine,

Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 63 habitans.

ARNAVILLE, Duché de Lorraine. C'eſt un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718. & ce en toute Souveraineté.

Ban d'AROL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompare, a 171 habitans. Il y a pluſieurs bois, & une verrerie conſiderable dans le diſtrict de ſon Ban. Cette verrerie eſt conduite par trois Gentilshommes.

ARRANCY, Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, a 194 habitans. Cette Terre appartenoit aux Ducs de Limbourg comme Marquis d'Arlon; elle paſſa à Henry Comte de Luxembourg, avec la Seigneurie de Marville, dont il céda la moitié à Thibaut Comte de Bar, vers l'an 1270. c'eſt cette partie dont l'on parle ici; l'autre appartient à la France.

ARRENTES, de Saint Joſeph, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 95 habitans.

ARRY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 394 habitans.

ART, ou Ars ſur Meurte, *Arx ſuprà Meurtam*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, a 126 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Aignan; la Cure ſe donne au concours; elle eſt cependant à la collation de l'Abbé de Senones; les dixmes ſont partagées entre le Curé, l'Abbé de Senones, & la Primatiale de Nancy. Il y a une Chapelle ou Prieuré dédiée à S. Flain; elle eſt unie à la Primatiale de Nancy. Cette Paroiſſe a une Annexe nommée Boſſerville, qui étoit ci-devant une Paroiſſe, où il y a encore actuellement une Chartreuſe.

ASCH, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz. C'eſt un des Villages de la Prévôté de Longwy rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

ASEY & Meſeray, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Boucouville, a 523 habitans.

ASPREMONT, Comté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Chef-lieu d'une Prévôté, a 95 habitans. Cette Terre n'eſt proprement qu'une Baronie; c'étoit l'un des plus anciens Fiefs de l'Evêché de Metz. Eſtienne de Bar, Evêque de Metz, la remit ſous ſon obéiſſance en 1140. Elle a donné le nom à une illuſtre Maiſon; & peu après l'époque ci-deſſus marquée, elle a été partagée entre pluſieurs Proprietaires de différentes familles qui avoient leurs droits par acquiſition ou par alliance; ils reconnoiſſoient tous les Evêques de Metz pour leurs Seigneurs ſuzerains. Dans le onziéme ſiécle les Ducs de Lorraine en ont acquis les droits de Fiefs & arriere-Fiefs, Régales, Juriſdiction & Reſſort du Cardinal de Lorraine, Adminiſtrateur du temporel de Metz. Charles d'Apremont qui s'en diſoit Comte, & deſcendoit de la plus ancienne famille de ce nom, ayant marié ſa fille unique Marie-Louiſe à Charles III. Duc de Lorraine, ce Comté & toutes ſes dépendances, ont été remiſes au Duc Leopold par la Paix de Riſwick.

ASSAUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office de Mandres, a 27 habitans.

ASSENONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 99 habitans.

ASSROICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 72 habitans.

ATHUS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz. C'eſt un des Villages de la Prévôté de Longwy, qui ont été rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

ATTIGNY, *Attiniacus*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. La Cure eſt donnée par le concours, au Patronage du Prieur de Relange. Le Curé a un tiers des dixmes, & le Prieur les deux autres tiers. La Seigneurie appartient à S. A. R. Il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe un Prieuré nommé Droitval; un Hermitage dédié à Notre-Dame, bâti en 1680. par Frere Claude Briſo, qui y a fondé quatre Meſſes, & auſſi une Chapelle dédiée à Notre-Dame.

ATTON, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 36 habitans.

ATTON le Chaſtel, Bourg, Marquiſat & Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, a 321 habitans. L'on écrit ordinairement ſon nom Hatton. Cette Terre eſt ſituée dans le païs de Vaivre, entre la Meuſe & la Moſelle; c'eſt l'une des plus anciennes Terres du patrimoine de l'Egliſe de Verdun. Ce Bourg porte le nom de Hatton Evêque de Verdun, qui fit bâtir ici un Château ſous le regne du jeune Lothaire vers l'an 860. Ses ſucceſſeurs faiſoient une attention particuliere à la conſervation de ce Château, qui étoit le plus conſiderable du temporel de l'Egliſe de Metz. Cependant Jean Cardinal de Lorraine engagea cette Terre, & toute ſa Prévôté à Antoine Duc de Lorraine ſon neveu en 1540. & Nicolas de Lorraine Evêque de Verdun en céda le Domaine & la pleine proprieté à ſon neveu Charles II. en 1546. par échange, ce qui a depuis été confirmé pluſieurs fois, notamment en 1566. Charles II. en obtint l'inveſtiture & l'érection en Marquiſat en 1567. de l'Empereur Maximilien II.

l'AVANTGARDE, Seigneurie, ancien Fief du Barrois, du Diocèſe de Toul, au bord de la Moſelle, près la chûte de la Meurte dans cette premiere. Cette Terre eſt preſque vis à-vis Condé; elle eſt Siege d'une Juriſdiction.

AUBOUE' & Comvelle, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 45 habitans.

AUDONVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Lunaville, a 180 habitans.

AVELINE, *Aquilina*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, Principauté de Salmes, a 248 habitans. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. Elle a pour Annexe le Village nommé la Croix-aux-Mines.

AUGEVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 14 habitans.

AVILLER, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 95 habitans.

AVILLERS, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chaſtel, a 95 habitans.

AVILLERS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 45 habitans. Une partie de ce lieu eſt de la Paroiſſe de Jorey, & l'autre de celle de Rabiemont.

AULNOY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Barois, a 311 habitans.

AULNOY, dans la Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 79 habitans.

AULNOY, *Alnetum*, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 99 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt ſous le vocable de la Converſion de S. Paul, & à la collation de l'Abbé de S. Evre : les dixmes ſont partagées entre le Curé, l'Abbeſſe de l'Etanche, le Prieur de S. Jacques du Mont, les Benedictins de Chaſtenois, le Prieur de Robecourt, & pluſieurs Seigneurs.

AULNOY, *Alnetum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 139 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin & à S. Paul. La Cure eſt à la collation de l'Archidiacre de Rivet : cette Paroiſſe dépend de la Baronie d'Ancerville, qui appartient à M. le Duc d'Orleans. Il en dépend le Hameau de Buiſſon-ſur-Saux. Les dixmes ſont partagées entre le Curé & le Commandeur de Braux.

AUMOUZEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 41 habitans.

AUNOIS, *Alnetum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Vertuzey. Son Egliſe eſt dédiée à S. Sebaſtien.

AVRAINVILLE, *Aprivilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Pont, Cour Souveraine de Lorraine. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Manoncourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Pierre.

AURAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chatté, Ban & Paroiſſe de Tantimont. Il y a une Egliſe ſuccurſale. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ſont Seigneurs.

AURICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 68 habitans.

AVRIL, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 126 habitans.

AUTIGNEVILLE, *Autignevilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 135 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Lambert ; le Chapitre de Remiremont en confere la Cure au concours ; les dixmes ſont partagées entre le Curé & le Chapitre de Remiremont.

AUTREPIERRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Blamont, a 36 habitans.

AUTREY, *Alterium*, Duché de Bar, Département du Barois, Diocèſe de Toul, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 50 habitans. Sa Paroiſſe eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. La Cure eſt déſervie par un Religieux de l'Abbaye de Clairlieu de l'Ordre de Citeaux, & à laquelle elle eſt unie ; cette Paroiſſe eſt ſituée au confluant des deux petites rivieres de Madon & de Brenon.

AUTREY, *Alterium* ou *Altreium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chatellenie de Rambervillers ; c'eſt un des Village qui ont été rendus au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718. C'étoit autrefois un Chateau, qu'Adalberon II. Evêque de Metz prit & détruiſit dans le tems qu'il fonda l'Abbaye d'Epinal.

AUTTIGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 77 habitans.

AUTTIGNY la Tour, *Attiniacus*, Duché de Lorraine Diocèſe de Toul, Office de Neufchateau, a 108 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Saint Eloph ; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Pient. La Seigneurie en appartient à la maiſon de Mauleon. Il en dépend le Fief de Boinville.

AUTTINQUEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul ; Office de Neufchateau, a 158 habitans.

AUVOUZE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchateau, a 194 habitans.

AUZAMIEULIERES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchatean, a 59 habitans.

AUZECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 180 habitans.

AZELOT, *Azelotum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Païs du Vermois, a 45 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Lupcourt. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Laurent, & les dixmes y ſont perçuës par l'Abbé de Domevre & le Curé de Lupcourt. Les Seigneurs ſont, Son Alteſſe Royale pour la haute Juſtice, le Prieur de Varangeville eſt Seigneur foncier, & M. de Lononcourt, Seigneur Voué. Il y a dans ſon Egliſe trois petites Chapelles titrées de peu de revenu.

AZERAILLES, *Azeralia*, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 72 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Gelacourt. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Laurent ; ce lieu a les mêmes Decimateurs que Gelacourt.

B

BACOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 36 habitans. Cette Terre a donné le nom à une ancienne famille, qui a poſſedé la Terre Souveraine de Purtlange, d'où elle a paſſé dans la Maiſon de Creange.

BADMENIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

BADMESNEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 36 habitans.

BADONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 158 habitans.

BADONVILLERS, *Bodonis Villare*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 189 habitans. Cette petite Ville eſt à preſent poſſedée par indivis par le Roy de France & le Duc de Lorraine depuis le Traité de Paris du 21 Janvier 1718. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. La collation en eſt débattuë entre les Comtes & Princes de Salmes d'une part & l'Abbé de Domevre de l'autre. Les dixmes ſont partagées entre le Comte de Salmes & le Curé ; le Prince & le Comte de Salmes en ſont Seigneurs. Cette Ville tire ſon nom de Ludinus Bodo, Evêque de Toul, qui en étoit Seigneur dans ſon tems. Il y a un Couvent d'Annonciade des dix Vertus ; ce Couvent fut fondé par le Comte de Salmes en 1633. Il y a encore une Egliſe conſacré en 1625. par l'Evêque de Tripolis, Suffragant de Strasbourg, ſous les invocations de Notre Dame, de Saint Paul, de Saint Michel & de Saint François Xavier. Elle a ſervi quelquetems de Temple pour les Calviniſtes de Badonviller. Cette Paroiſſe a pour annexe Finvilller.

BADONVILLER, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Gondrecourt, a 5 habitans.

la Mairie de BAFFE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 95 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe d'Archetes.

BAGNEUX

BAGNEUX, *Bagniolum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Gondreville, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. La Cure eſt à la Collation du Treſorier de l'Egliſe Cathedrale de Toul, dont le Chapitre jouït de toutes les dixmes, à l'exception du tiers dans les menuës & d'un neuviéme dans les groſſes dixmes qui appartient au Curé. Cette Paroiſſe a appartenu à l'Egliſe de S. Jean Goult par une conceſſion de l'Evêque Hudon, faite en 1065.

BAILLAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raoo, a 27 habitans.

BAINS, *Balnea*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Colomban; la Cure ſe donne au concours: le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. Il a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. La Seigneurie eſt partagée entre le Chapitre & le Sieur Maille Roucourt. Il y avoit ci-devant un petit Hôpital, dont l'on a pris le revenu pour faire deſſervir une Chapelle, où l'on dit une Meſſe tous les Samedis. Il dépend de cette Paroiſſe deux petits lieux, nommés le Chamois & les Voivres.

BAINVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Prévôté de Conflans, a 113 habitans.

BAINVILLE ſur Moſelle, ou aux Marais, *Babani Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Office de Chatté, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Mautice. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Saint Evre; les Religieux de cette Abbaye en ſont Curés primitifs. Le Curé jnüit des groſſes & menuës dixmes & des offrandes pour ſa penſion: la Seigneurie eſt partagée entre S. A. R. & les Religieux de Saint Evre, à la manſe deſquels a été réünis le Prieuré de Bainville, qui a été fondé dans le milieu du onziéme ſiecle par le Seigneur du lieu, qui donna ſa Terre à l'Abbaye de Saint Evre, & s'y fit Religieux. Ce Prieuré produit quatre cens livres aux Religieux. Il y a auſſi auprès un Hermitage dédié à Saint Antoine.

BAL DE MESNIL, *Balderici Manſile*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Rozieres. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Moiemont. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Deois. S. A. R. en eſt Seigneur.

BALLEVILLE, *Ballevilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neuſchareau, a 108 habitans. Cette Paroiſſe eſt une dépendance du Marquiſat de Removille. Meſſieurs de Baſſompierre en ſont Seigneurs. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Saint Evre. Les dixmes s'en partagent entre le Curé, les Benedictins de Chaſtenois & Meſſieurs de Baſſompiere. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Saint Sebaſtien & à Saint Nicolas. Il dépend de cette Paroiſſe un Hameau, nommé le Meſnil, où il y a une Chapelle ſous l'invocation de Sainte Libaire.

Mairie de BAINVILLE, Duché de Lorrairaine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 54 habitans.

BAN, terme qui ſignifie en Bar le territoire de quelques Paroiſſe & des Hameaux & Fermes qui en dépendent.

BANECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 131 habitans.

BAR ou Bartois, Duché, qui fait partie des Etats du Duc de Lotraine. *Voyez* la deſcription des ſuſdits Etats, au titre du Duché de Bar.

BAR, *Barrum*, Ville Capitale du Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Chef-lieu d'un Bailliage, d'une Prevôté & d'une Gruerie; elle eſt auſſi Siege d'une Chambre des Comptes du Due de Lorraine. Cette Ville eſt très-ancienne: il en eſt fait mention ſous le regne de Childeric I. comme Capitale des Barriſiens; les medailles & autres reſtes d'antiquité que l'on y trouve, la font croire beaucoup plus ancienne que cette Epoque. Elle a fait partie de l'Auſtraſie, & auſſi de l'ancien Royaume de Lorraine; depuis elle eſt devenuë la Capitale du Païs, qui pour avoir toujours été les frontieres & limites de la France & de l'Empire, s'eſt nommé Barrois. Depuis que ce Païs a été érigé en Duché en faveur de Robert I. de Comté qu'il étoit auparavant, cette Ville a été ſurnommé Bar-le-Due, parce que c'étoit la réſidence des Ducs de Bar. Elle fait partie du Bartois mouvant: c'eſt pourquoi ſes Juriſdictions ordinaires reſſortiſſent au Parlement de Paris. Elle eſt encore ſiege d'un des Doyennés du Diocèſe de Toul; ſon Doyenné renferme dans ſon étenduë dix-neuf Paroiſſes, trois Abbayes & pluſieurs Maiſons Religieuſes. Elle eſt compoſée de deux Villes, la haute & la baſſe Ville, & de pluſieurs Fauxbourgs aſſez grands; quoiqu'elle ait pluſieurs Couvens, elle n'a qu'une ſeule Paroiſſe, qui eſt dans l'extrémité d'un des Fauxbourgs; c'eſt un Prieuré des Benedictins, dépendant de l'Abbaye de Saint Miel, ſous l'invocation de Notre-Dame. La Cure eſt deſervie par un Prêtre ſeculier, inſtitué par l'Evêque & par trois Benedictins choiſis par le Prieur. Le revenu de ce Prieuré eſt de deux mille cinq cens livres, & le Curé n'a pour ſon entretien que le quart des dixmes & une Prebende dans la Collegiale de S. Pierre; comme cette Ville s'eſt accrûë aſſez conſiderablement, & que l'Egliſe n'eſt pas aſſez grande pour contenir le cinquiéme des habitans, il y a long-tems que l'on ſouhaite, mais inutilement, l'établiſſement de quelques autres Paroiſſes, à quoi s'oppoſe l'Abbé de Saint Miel, comme Prieur & Curé primitif de cette Egliſe. Ce Prieuré fut fondé dans le onziéme ſiecle par Sophie, Comteſſe de Bar, qui le donna à l'Abbé de S. Michel. Pibon Evêque de Toul unit la Paroiſſe de cette Ville au Prieuré, a la priere de cette Comteſſe. Il y a dans l'Egliſe de ce Prieuré dix Chapelles en titre.

Les Comtes de Bar ont fondé dans la Ville haute deux Chapitres, dont le premier & le plus ancien eſt celui de S. Maxime, communément Saint Max: ce n'étoit d'abord qu'une Chapelle que Frederie Duc de Lotraine & Comte de Bar, avoit fait bâtir dans ſon Château, & que Saint Gerard conſacra en 992. ſous l'invocation de S. Eſtienne. Theodoric fils de ce Prince y établit un Chapitre ſous l'invocation de S. Maxime de Tours. C'étoit autrefois où l'on enterroit les Comtes & les Ducs de Bar; l'on y voit encore quelques-uns de leurs Tombeaux. Le Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines & d'un Doyen. Il y a dans l'Egliſe de cette Collegiale dix Chapelles, dont il n'en reſte que ſix en titre; le titre des autres a été ſupprimé par M. de Gournay. La Collegiale de S. Pierre fut fondée en 1315. par Edoüard Comte de Bar, & confirmée par Jean d'Arſilier, Evêque de Toul; la fondation eſt faite pour ſeize prebendés, dont l'un d'eux doit être Doyen. Il y auſſi dans cette Egliſe dix Chapelle en titre, dont la plus conſiderable a trois cens cinquante francs de revenu.

Entre les Couvens ou Maiſons Religieuſes, il y en a quatre d'Hommes, trois de Filles, un Prieu-

té, un College & un Hôpital : les Couvens d'Hommes ſont celui des Auguſtins, fondé par Robert Duc de Bar en 1385. Le même Prince fonda auſſi celui des Antoiniſtes ; le Couvent des Capucins le fut en 1596. & celui des Minimes en 1621. Il y a auſſi un Couvent des Carmes Deſchaux à la Ville haute ; ces deux derniers Couvens ſont hors de la Ville. Les Religieuſes ſont les Clariſſes ou Cordelieres, reçûës dans la Ville en 1484. leur Superieure prend la qualité d'Abbeſſe. Les Religieuſes Annonciades, furent reçûës en 1627. & Les Religieux de la Congregation de Notre-Dame. Le Prieuré eſt ſous le nom de S. Bernard, & le College dont les Jeſuites ont pris poſſeſſion en 1617. a été fondé en 1581. par Gilles de Treves, Doyen de S. Mar.

Quoique cette Ville ſoit la ſeconde des Etats de S. A. R. & qu'elle ſoit Capitale d'une de ſes Provinces, il n'y a point d'Hôtel de Ville pour en conſerver les archives, & l'on eſt obligé de les porter tous les trois ans chez le Maire, dont l'Office eſt triennal, & où les Officiers de Ville s'aſſemblent ; cette charge roule alternativement, ainſi que le Syndicat entre la Nobleſſe & les Bourgeois : de ſorte que lorſque le Maire eſt Noble, le Syndic eſt Bourgeois ; & quand l'on choiſit un Bourgeois pour Maire, l'on choiſit un Gentilhomme pour Syndic. Il n'y a point d'autres Edifices publics que le Château, dont une partie eſt occupée par la Chambre des Comptes, & le Palais où s'aſſemble le Bailliage, la Prevôté & la Gruerie.

BARANCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 34 habitans.

BARBAS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 50 habitans.

BARBONVILLE, *Barbonis-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 108 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. La Cure étoit autrefois à la collation du Prieur de Barbonville, & à preſent à celle des Jeſuites du Noviciat de Nancy, auſquels on a donné ce Prieuré, qui étoit de l'Ordre de S. Benoît, & de la dépendance de l'Abbaye de Moyen-Moutier. En cette qualité les Jeſuites de cette Maiſon ſont Curés primitifs de Barbonville, & en ſont déſervir la Cure. Le Prieuré leur rapporte quatre mille francs Barois. Il y a une annexe nommée Sainte Marie.

les BAROCHES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Saint Michel, a 45 habitans.

BARVILLE, *Barrivilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 41 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre. La Cure eſt à la collation de l'Abbeſſe de l'Etanche. Les dixmes ſont partagées entre l'Abbeſſe qui en a les deux tiers, & le Curé qui a l'autre tiers. Meſſieurs de Baſſompierre en ſont Seigneurs. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Notre-Dame. L'on trouve dans l'étenduë de la Paroiſſe de Barville, l'ancien Château du Chaſtelet, qui a donné le nom à une ancienne & bien noble famille qui ſubſiſte encore. Le Hameau de Hardechamp, & les Métairies de Ranciere, Freſcul & la Haivaux en dépendent.

BASSANCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Arton-le-Châtel, a 27 habitans.

BASSIGNI, Païs limitrophe des Etats de France & de ceux du Duc de Lorraine. Il y en a une partie compriſe ſous le Gouvernement de la Province de Champagne, dont vous pouvez voir la Deſcription dans le premier Tome, au titre de Baſſigni. L'autre partie eſt compriſe dans les Etats du Duc de Lorraine. Cette derniere partie eſt diviſée en ſix Juriſdictions ſubalternes, qui ſont les Châtellenies & Prevotés de Gondrecourt, de la Marche, de Châtillon, de Conflans, la Sénéchauſſée de la Mote & Bourmont, & la Terre de S. Thiebaud. Il eſt parlé de ces Juriſdictions, à la reſerve de la derniere, dans les Lettres du Cardinal de Bar, de l'an 1419.

BASSING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dicuze, a 68 habitans.

BASSOMPIERRE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Sancy, a 45 habitans. Cette Terre a donné le nom à une illuſtre Maiſon, dont il y a eu un Maréchal de France ſous les regnes precedens. Cette famille ſubſiſte encore avec éclat dans la Lorraine, & y poſſede de belles Terres & de grandes dignités.

BASSOMPONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

BATINCOURT, Village, de la Prevôté de Longwi, qui a été rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris en 1718.

BATLEMONT, *Barthelomei-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dieuze, a 81 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Bozemont. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte. Les decimes ſont partagées entre les Abbés de Senones & celui de Domevre. La Seigneurie eſt partagée entre ce dernier Abbé & M. de Juvrecourt. Une partie de ce lieu eſt à la France, & du Temporel de l'Evêché de Metz. L'autre partie eſt de la Souveraineté du Duc de Lorraine.

BATTEXEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Office de Chatté, Ban de Tantimont, a 23 habitans. Ce lieu eſt de la Parniſſe de Tantimont. Les Seigneurs ſont, S. A R. & le Chapitre de Remiremont.

BATTIGNY, *Battiniacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Comté de Vaudemont, a 203 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Puxe. Son Egliſe eſt dédiée à S. Germain. Il y a un petit Hôpital ; il en dépend une partie du Hameau de Geloecourt, & les Métairies ſuivantes, Vermillieres, les Moulins, la Forge, Groſlot & Giroué.

BATILLY, Duché de Bar, Dioeèſe de Toul, Office de la Chauſſée, a 41 habitans.

BAUDIGNECOURT, *Baldinei-Curtis*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Gondrecourt, Parlement de Paris. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Handelincourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent. Le Curé d'Handelincourt prend toute la dixme. Son Alteſſe Royale en eſt Seigneur.

BAUDRECOURT, *Balderici-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, Bailliage de Vauge, Cour Souveraine de Lorraine, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. La Cure eſt au Concours. Le Chapitre de Remiremont en eſt Patron ; il en tire les deux tiers de la groſſe dixme ; le Curé a l'autre tiers & toute la menuë dixme. M. le Marquis de Baſſompierre en eſt Seigneur.

BAUDREMONT, *Baldericimons*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 68 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Gimecourt. Son Egliſe eſt dédié à S. Didier. S. A. R. en eſt Seigneur, comme Comte de Ligny.

BAUDREZY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office d'Arrancy, a 63 habitans.

BAYECOURT, *Bayeuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 99 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Domevre ſur Durbion. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Libaire. Il y a deux Chapelles en titre; l'une dédiée à S. Blaiſe, & l'autre à S. George.

BAYON, *Bato*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 234 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. La Cure ſe donne au concours. Le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. Cette Paroiſſe eſt ſituée au bord de la Moſelle. La Seigneurie en appartient à Madame de Lude. Il y a un Couvent de Picpus, & pluſieurs Chapelles, dont ces Religieux joüiſſent d'une partie.

BAYONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 212 habitans.

BAZAINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 180 habitans.

BAZIEN, Village de la Châtellenie de Ramberviller, Diocèſe de Toul, rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

BAZOILLE, *Bazolium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauge, Office de Mirecourt, Cour Souveraine de Lorraine, a 73 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. Elle ſe donne au concours. La Dame Secrette de Remiremont en a le droit de Patron. Le Curé a un tiers des dixmes; les deux autres tiers ſont à l'Hôpital de Remiremont. Le Curé a droit de ſéance aux Plaids, & il a le quart des baſſes amendes. La Seigneurie appartient partie à S. A. R. partie au Comte de Ravenel, & partie à M. de l'Epée. Il en dépend les deux Hameaux de Rozerotte, où il y a un Oratoire; on y dit la Meſſe les Fêtes & les Dimanches. Ce lieu eſt de la Prevôté de Dompere, & du Bailliage de Vauge, & le Meſnil, où il y a une Chapelle où l'on dit une Meſſe par ſemaine. Il en dépend encore la Métairie de Bouzevalle, qui appartient à M. de Curel-Gelnoncourt.

BAZOILLES, *Baſoli*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de S. Thiebaud, Parlement de Paris, a 234 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui eſt à la collation du Chapitre de Ligny. Ce Chapitre enleve toute la groſſe dixme, à l'exception d'un neuviéme qui appartient au Curé, lequel partage la menuë dixme avec le Chapitre. M. de Mansback eſt Seigneur de Bazoilles.

BEAUCHARMOIS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Baſſigni, Office de la Marche, a 41 habitans.

BEAUFFREMONT, *Baffremont*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 177 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre & S. Paul. L'Abbé de Chaumouſey eſt Collateur de la Cure. Les dixmes ſont partagées entre le Curé, le Seigneur du lieu, & les Titulaires de la Chapelle du Château. M. Labé, Preſident de la Chambre des Comptes de Lorraine, en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle dans le Château, dédiée à S. Jean & à S. Nicolas, dont les Seigneurs ſont Patrons; elle a deux Chapelains chargés d'une Meſſe chacun. Ils ont entr'eux ſoixante écus. Le revenu en étoit autrefois beaucoup plus conſiderable, & elle étoit déſervie par quatre Prêtres habitués. Il y a un Hermitage. Il dépend de cette Paroiſſe le lieu de Roncourt, qui en eſt une Egliſe ſuccurſale.

BEAULIEU, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 14 habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, uni en 1380. à l'Abbaye de Belchamp. Ce Prieuré dépend de la Paroiſſe de Marienviller; & ſon revenu fait partie de la Manſe Abbatiale de Belchamp.

BEAUMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 23 habitans.

BEAUMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 86 habitans.

BEAUMONT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 13 habitans.

BEAUPRE', *Bellum-Pratum*, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, ſituée dans la Paroiſſe de Frainbois, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. Cette Abbaye eſt ſituée au bord de la Meurte, entre Luneville & Gerbeviller; elle a été fondée en 1131. par Folmar, Comte de Metz & de Luneville. Saint Bernard y envoya des Religieux ſous la conduite de Pierre, qui en fut le premier Abbé. Elle devint dans la ſuite conſiderable, & l'on y a compté ſouvent juſqu'à cinquante Religieux. Pluſieurs Princes de la Maiſon de Lorraine y ont choiſi leur ſépulture. Cette Abbaye eſt preſentement en Regle; elle vaut environ cinq mille livres.

BEAURAIN. *Voyez* Belrain, dans le Bailliage Allemand.

BEHONNE, *Behona*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de S. Max de Bar eſt Patron de la Cure. S. A. R. en eſt Seigneur.

BEIGNECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Voſge, Office de Dompere, a 41 habitans.

BELCHAMPS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 18 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, de la Congregation des Chanoines Reguliers de Notre Sauveur. Cette Abbaye eſt de la Paroiſſe d'Einvaux: elle fut fondée en 1133. par Pierre de Montreuille, & Alberon Archevêque de Treves: cette Abbaye eſt en Regle; la Manſe Abbatiale vaut trois mille livres, & la Manſe Conventuelle vingt-cinq mille livres.

BELFONTAINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 95 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Blaiſe. La Cure dépend du Curé d'Erivalle depuis l'an 1300. le Curé a un tiers des dixmes, & le Chapitre de Remiremont les deux autres. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont partagent la Seigneurie. Il en dépend les Hameaux de Pont-de-Pierre, Meſnil, Rougerupt, Mailleron-Foin, Ravon, le Pont-Janſon, & trente-quatre Granges.

BELLEAUE, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 99 habitans.

Cenſe de BELLEFONTAINE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 14 habitans.

BELLEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, Bailliage de Vange. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de S. Remiremont. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption Notre-Dame. S. A. R. en eſt Seigneur haut-Juſticier.

BELLEVALLE, Prieuré, ſous le titre de Sainte Croix, Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulphe. Ce Prieuré eſt de la Paroiſſe de Porcieux; il a été fondé en 1107. par Gerard premier, Comte de Vaudemont,

qui y a été enterré, auſſi-bien que pluſieurs de ſes ſucceſſeurs. Le Prieuré de Sainte Croix de Bellevalle fut uni à la Congregation de Sainte Vanne en 1606. par Charles, Cardinal de Lorraine, Legat *à Latere*. Son revenu eſt de ſix cens écus années communes. Il eſt uni à l'Abbaye de S. Leopold de Nancy.

BELMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Mootureux, a 41 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Nonville. Il y a une Oratoire.

BELMONT, *Belluſmons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 221 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Champs. Son Egliſe eſt dédié à S. Laurent, & eſt Chef-lieu d'un Ban qui comprend trois Villages : ſçavoir, Donfaing & Malieug. La Seigoeurie eo eſt partagée entre S. A. R. & le Sieur Serquant.

BELRAIN, *Bellas-Ramus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 225 habitans. Ce lieu eſt ancien ; il a donné le nom à une Maiſon diſtinguée, qui a ſubſiſté près de cinq cens ans, & qui eſt à preſent éteinte. Il y avoit autrefois un Château très-fort qui le rendoit célébre, & a donné occaſion de le rendre Chef-lieu d'un Doyenné ſous l'Archidiaconé de Ligny ; ce Doyenné comprend quatorze Cures. L'Egliſe Paroiſſiale de Belrain eſt dédiée ſous le titre de la Nativité Notre-Dame. L'Abbé de S. Leoo de Toul eſt Patron de la Cure. M. de Beauveau, Maréchal de Lorraine, en eſt Seigneur. L'Hermirage de Sainté Geneviéye en dépend.

BELRAIN ou Beaurain, Duché de Lorraine, Bailliage Allemand, Diocèſe de Metz, Chef-lieu d'une Seigneurie : c'eſt uo petit Bourg ſitué ſur uoe hauteur, à une lieuë de Sarlouis.

BELRUPT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darnay, a 41 habitans.

BEMECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 86 habitans.

BENARMESNIL, *Bernardi-Manile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 50 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée au bord de la Vezouſe. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte. L'Abbé de Luneville en eſt le Curé primitif, & nomme le Curé déſervant, qui joüit de toute la dixme pour ſa penſion. La Seigneurie en appartient, une partie à l'Abbé de Luneville. S. A. R. les Comes de Creange & l'Abbé Fournier, jouiſſent de l'autre partie de cette Seigoeurie.

BENNERINGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 9 habitans.

BENNEY, *Beneium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroüé, a 194 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. La Cure eſt à la collation du Chapitre d'Epinal ; ce Chapitre & le Curé partagent les dixmes. Les Seigneurs de cette Paroiſſe ſont, S. A. R. le Prince de Salmes, & le Marquis d'Haroué. Il y a trois Chapelles titrées ; l'une eſt ſous le titre de la Conception, & les deux autres ſont dédiées, l'une à S. Nicolas, l'autre à S. Jean-Baptiſte. Il en dépend un Hameau nommé le Meſnil-Saint-Martin.

BENNEY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Chauſſée, a 144 habitans.

BERNECOURT, *Berneri-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, a 180 habitans. Soo Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. George. La Cure eſt à la collation de l'Egliſe Cathedrale de Verdun. Les décimes ſont partagées entre ledit Chapitre & le Curé. Cette Cure ſe donne au concours. M. de Bronvillier en eſt Seigneur. Cette Paroiſſe a pour Annexe le lieu nommé Groſſe-Rouvre.

BERTRAMCIN, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Norroy-le-Sec, a 23 habitans.

BERTRIMONTIER, *Bertici-Monaſterium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, Principauté de Salmes, a 54 habitans. Soo Egliſe eſt dédiée à Sainte Barbe. Il y a une Succurſale ; elle dépend de l'Abbaye de Saint Diey.

BESCHAMPS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 77 habitans.

BESONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 45 habitans.

BESONVOUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 45 habitans.

BETTAINVILLERS, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 26 habitans.

BETTIGNEY, *Betegneium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 41 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Chamouſey qui en eſt Seigneur, & en partage les dixmes avec le Sieur de Tolly. L'Hermitage de S. Gregoire en dépend.

la Mairie de BETTINGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 45 habitans.

BETTONCOUT, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauge. C'eſt une dépendance de la Cure de Vomecourt. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ſont Seigneurs.

BEUREY, *Beureium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, a 266 habitans. Sa Paroiſſe eſt dédiée à S. Martin. La Cure eſt au Patronage du Chapitre de Liverdun. M. de Stainville en eſt Seigneur.

BEUVANGE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 77 habitans.

BEUVILLER, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Sancy, a 59 habitans.

BIANCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 212 habitans.

BIDERSTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 54 habitans.

BIECOURT, *Biecuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, Prevôté de Chaſtenois, Cour Souveraine de Lorraine, a 104 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. Le Curé eſt choiſi par le concours, au Patronage du Chapitre de Remiremont. S. A. R. & le Chapitre en ſont Seigneurs.

BIENCOURT, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Comté de Ligny, Parlement de Paris, a habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre & Saint Paul. Le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure. La Seigneurie appartient partie à S. A. R. en qualité de Comte de Ligny ; & l'autre à M. de Liſle-Bohne. Cette derniere partie eſt de la Prevôté de Montier-ſur-Saux.

BILISTAIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de

de Toul, Office de S. Diey, & Raon, a 54 habitans.

BILLY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chaſtel, a 63 habitans.

BIONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 203 habitans.

BISONTAINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 86 habitans.

BISPING, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 81 habitans.

BITCHE, Comté d'une étenduë aſſez conſiderable, ſitué entre les montagnes qui ſéparent la Lorraine du Duché de Deux-Ponts, & de la baſſe-Alſace; c'eſt un des anciens Domaines des premiers Princes de la Maiſon de Lorraine, puiſqu'il appartenoit à Gerard d'Alſace, Souche de cette illuſtre Maiſon. Les Ducs de Lorraine le donnerent en Fief aux Ducs de Deux-Ponts, d'où il paſſa à la Maiſon des Comtes d'Hanau, qui continuoient d'en faire hommage aux Ducs de Lorraine. Charles II. l'a confiſqué ſur le Comte d'Hanau, pour crime de felonie, & depuis il a été réuni au Duché de Lorraine.

BLAINVILLE, *Blidonis-villa*, Ville, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 257 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte: la Cure eſt unie à l'Abbaye de Belchamp, à qui elle fut donnée en 1292. par Errard Seigneur de Vaudiere, du conſentemeot de Conrad Evêque de Toul; elle eſt deſſervie par un Chanoine Regulier de cette Abbaye: cette petite Ville doit ſon origine à un nommé Blidot, qui vivoit dans le douziéme ſiecle; elle fut entourée de murailles par M. Antoine de Lenoncourt Primat de Nancy; elle appartient à la Maiſon de Leooncourt, en faveur de laquelle elle a été érigée en Marquiſat: cette illuſtre Maiſon y a introduit des Dominicains dans le ſiecle dernier, & a uni à leur Maiſon la Chapelle de S. Claude. Il y encote deux Hermitages, celui de S. Jean-Fontaine, & celui de S. Pancrace.

BLAINVILLE la Petite, *Blidonis-Villa Parvula*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Raville. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix; une partie de ce Village dépend de la Juſtice de Bonvillers, & l'autre de celle de Raville.

BLAMONT, *Albus-Mons*, Ville, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 284 habitans. Cette Ville eſt honorée du titre de Comté; elle a eu des Seigneurs particuliers qui étoient les Comtes de Salmes, deſquels Jacques Evêque de Metz, acheta cette Terre, qu'il leur donna enſuite en Fief; ils la poſſederent juſqu'à Olry Comte de Blamont, & Evêque de Toul, qui la donna par Teſtament aux Dues de Lorraine, qui en ont fait hommage anſdits Evêques. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice. La Cure eſt à la collation du Chapitre du lieu: les dixmes ſont partagées entre l'Abbaye d'Hauteſeille & le Chapitre de Blamont. Il y a une Egliſe Collegiale dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. Elle fut fondée en 1382. par Henry Comte de Blamont, & Valburge de Feneſtrange ſon épouſe, pour ſix Prébendes de vingt-cinq florins d'or chacune, dont ils ſe réſervoieot le Patronage pour eux & leurs ſucceſſeurs Comte de Blamont. Dans la ſuite, les Comtes de Blamont retircrent le revenu de cinq Prébendes, & partagerent la ſixiéme en ſix parts, ou en ſix autres Prébendes. Ferry Comte de Blamont en fonda une ſeptiéme en 1473. Ce Chapitre eſt à preſent compoſé de ſix Chanoines & d'un Prevôt. Son revenu conſiſte à preſent en argent, grains & vins: l'argent monte à douze cens livres barois. L'Egliſe fut brûlée dans une incendie qui arriva à Blamont en 1636. elle a été rebâtie en 1666. Il y a un Hôpital pour loger les paſſans; un Couvent de Capucins fondé en 1627. par Marguerite de Gonſague Ducheſſe de Lorraine. L'on y a établi une Maiſon Religieuſe de la Congregation de Notre-Dame. Il y a auſſi un Hermitage dédié à S. Jean, dont le Chapitre eſt Patron.

BLANCHECOSTE, autrement nommé Ruë du Fief, qui fait partie du Village de Pagny ſur Meuſe, de la Châtellenie de Gondrecourt. Ce Fief a été rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

BLANCHE-EGLISE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 41 habitans.

BLAYE, *Blaium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauge, a 210 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Laurent. L'Egliſe eſt bâtie au milieu des champs. Le Curé eſt choiſi par le concours. Le Chapitre de Remiremont en eſt le Patron; les dixmes ſont partagées entre le Chapitre qui a les deux tiers, & le Curé l'autre tiers: les Seigneors ſont S. A. R. & le Chapitre de Remiremont. Il en dépend la Cenſe de Lambot, qui appartient à l'Abbaye de Chaumouſey, & les lieux nommés Raceycourt, Tategneïcourt, Valotte, & la moioé de Aheville.

BLEMERY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, départrement du Barrois, Comte de Vaudemont, a 18 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Courcelle. Il y a une Chapelle en titre. La Seigneurie en appartient partie au Sieur Voiſin, & partie au Sieur de Bettancourt.

BLEMERY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ptévôté de Blamont, a 18 habitans.

BLENOD, *Blenodium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Pont-à-Mouſſon, a 63 habitans C'eſt une Aonexe de la Paroiſſe de S. Jean de Pont-à-Mouſſon. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Eſtienne; il en dépend un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît nommé S. Evre, qui eſt uni à l'Abbaye de S. Evre de Toul.

BLEVAINCOURT, *Blevincuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, a 212 habitans. Cette Paroiſſe eſt partagée pour la Juriſdiction, de maniere, qu'il y en a une partie qui eſt la plus conſiderable, de la Prévôté de la Marche, dont l'appel reſſortit au Parlement de Paris; l'autre eſt du Bailliage de Bourmont, & de la Cour Souveraine de Lorraine. Cette derniere partie n'a qu'environ 32 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre. Le Commandeur de Robecourt eſt Patroo de la Cure, Seigneur du lieu, & le ſeul décimateur; il fait une penſion au Curé: cette Paroiſſe a pour Annexe la Commanderie de Robecourt.

BLEURVILLE, *Bliderci-villa*, Duché de Bar, daos la Lorraine Diocèſe de Toul, Office de la Marche, Parlement de Paris, a 401 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de S. Pierre-aux-Liens. La Cure eſt à la collation du Prieur de S. Nicolas de Port, comme Prieur de Bleurville. Les décimes ſoot partagées entre le Curé & le Prieur. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a un Prieuté qui étoit autrefois une Abbaye de Filles de l'Ordre de S. Benoît: cette Abbaye avoit été fondée ao commencement du onziéme ſiécle par Renard Comte de Toul, & Seigneur de Fontenois en Voges, ſous l'invocation

des Saints Berthere & Attalenne Martyrs. Il donna pour cette fondation les terres de Bleurville, Romainville, Domballe, Leichecourt & Onzecourt: cette Egliſe ayant été brûlée dans le dernier ſiécle, le Prieuré en fut uni à Saint Nicolas de Port.

BLONDE-FONTAINE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Chatillon ſur Saône, a 177 habitans.

BLOUCK, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 5 habitans.

BOCERVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine: c'eſt une Paroiſſe de la dépendance d'Arts ſur Meurte, & qui a été ci-devant ſupprimée par Sentence de l'Officialité du 11. Avril 1684. les Dames Religieuſes de Bouxieres en avoient le Patronage. Il y a une Chartreuſe qui a été fondée par Charles IV. Duc de Lorraine pour treize Chartreux & ſept Freres: cette Chartreuſe a ſept mille livres de revenu; les bâtimens en ſont magnifiques; un Curé voiſin eſt chargé du ſoin des ames des Vignerons & Fermiers qui demeurent auprès de cette Chartreuſe.

BOCERVILLE, Chartreuſe, ſituée dans la Châtellenie de Nancy, au bord de la Meurte & de la Paroiſſe d'Arts ſur Meurte, Diocèſe de Toul. Cette Chartreuſe fut fondée par Charles IV. Duc de Lorraine, comme on l'a dit ci-deſſus.

BOCCANGE, Village, cedé au Duc de Lorraine en toute Souveraineté, par le Traité de Paris de 1718.

BOIS de Champt, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 45 habitans.

le BOIS le Comte, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 5 habitans. C'eſt une Maiſon Seigneuriale ſituée dans la Paroiſſe de Domgermain; elle appartient à M. de la Vallée de Pimodan.

BONCOURT, *Bona-curtis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, Cour Souveraine de Lorraine, a 41 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Eſtienne, & elle eſt réguliere de l'Ordre de S. Auguſtin; elle fut donnée à l'Abbaye de S. Nicolas des Prés de Verdun, par Geoffroy de Nouſart, ce qui fut confirmé en 1229. par Garnin Evêque de Toul. Les dixmes ſont partagées entre l'Abbé & les Religieux, ſur quoi il y a pluſieurs Charges. Le Sieur de Boncourt en eſt Seigneur. Il en dépend deux petits Hameaux; Forbeauvoiſin qui n'a que deux maiſons, & la petite Mandre; il y a dans ce dernier une Chapelle en titre ſous l'invocatioo de Sainte Catherine. Il y a auſſi une Annexe nommée Pont ſur Meuſe.

l'Abbaye de BONFAY, *Bonum-fagetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 9 habitans. Cette Abbaye eſt ſituée dans la Paroiſſe d'Adompt; elle eſt de l'Ordre de Prémontrés, & en regle, & a été fondée dans le milieu du douziéme ſiécle. Cette Abbaye peut joüir de deux mille livres de rente diviſée par égale portion entre la Manſe Abbatiale & la Manſe Conventuelle.

Cenſe de l'Abbaye de BONNESEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 5 habitans.

BONNEVAL, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Saint Michel, a 84 habitans. Il y a un Prieuré.

BONNEVAL, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, ſous l'invocation de Notre-Dame; il dépend du Prieuré d'Herival, & il eſt de la Paroiſſe de S. Balmont. Ce Prieuré eſt en regle, & vaut trois cens cinquante livres.

BONNEVAL, Cenſe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 14 habitans.

BONNEVOYE, ou Bonnevech, *Bonavia*, Abbaye de Filles, Ordre & Filiation de Cîteaux. Elle eſt ſituée dans la Lorraine, au Village de ſon nom, Diocèſe de Treves, près du Luxembourg.

BONPIERRE, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 221 habitans.

BONVILLER, *Bonumvillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 81 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Einville: l'Egliſe eſt dédiée à S. Blaiſe; le Commandeur de S. Jean de Vielate & le Curé d'Einville ſe partagent les dixmes. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Jacques; les deux métairies de la Rochelle & du Charmois dépendent de cette Annexe.

BONVILLER, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Sancy, a 59 habitans.

BONVILLERT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 32 habitans.

BORCHERHOLTZ, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Boullay, a 32 habitans.

BORVILLE, *Borvilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Roſelieures. Son Egliſe eſt dédiée à S. Maurice; les dixmes ſont partagées entre la Primatiale de Nancy & le Curé; les Seigneurs ſont l'Abbé de Senones & le Seigneur de Bayon par indivis. Il en dépend une métairie que l'on appelle le Court, qui appartient au Seigneur de Bayon. Il y a auſſi une petite Chapelle en titre ſous le vocable de Notre-Dame de Pitié.

BOUCCONVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Boucconville, a 63 habitans. C'eſt une des anciennes Châtellenies du Bailliage de S. Mihel. Ce lieu eſt ſitué près la petite Riviere de Maid, entre Aſpremont & Mandres aux quatre Tours.

le BOUCHON, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, Bailliage de Bar, Parlement de Paris, a 104 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Fouche. Son Egliſe eſt dédiée à S. Evre. S. A. R. comme Comte de Ligny en eſt Seigneur. Il y a un Hermitage.

BOUCQ, *Boſcum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office & Prévôté de Foug, Bailliage de S. Mihel, a 243 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre. Le Pape & le Chapitre de l'Egliſe de Toul nomment tour à tour ſix mois chacun à la Cure, ſuivant le concordat Germanique. Cette Paroiſſe avoit pour Annexe Dommartin-au-Four; mais le Village eſt entierement abandonné, & l'Egliſe en tombe en ruine; il n'en reſte plus que les Terres qui ſont du Parlement de Metz, & du Bailliage de Toul, & par conſequent de la Souveraineté du Roi. Il y a encore dans l'étenduë de cette Paroiſſe l'Abbaye de Rangeval dans la partie du Barrois qui eſt au Duc de Lorraine.

BOUDIGNANCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Gondrecourt, a 90 habitans.

Ban de BOUGUEGNEY, Duché de Lor-

raine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 59 habitans.

BOULAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 27 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée à une demi lieuë au midi de Vaudemont; c'eſt uo Prieuré-Cure deſſervi par un Chanoine Regulier. L'Abbé de S. Leon de Toul eſt Patron de cette Cure. Il prend toutes les dixmes, & fait une penſion au Curé. Il eſt auſſi le Seigneur du lieu.

BOULAY, Boula, ou Bolsheo, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, dans le Bailliage Allemand, a 270 habitans. C'eſt une Châtellenie voiſine de la Seigneurie de Belrain; elle s'étend juſqu'au bord de la Nide-Allemande.

BOULIGNY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Norroy-le-Sec, a 87 habitans.

BOULLANGE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Sancy, a 118 habitans.

BOUONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 99 habitans.

BOUQUENON, en Allemand, Bukenheim, petite Ville ſituée au bord oriental de la Sarre, à une lieuë au-deſſous de Sarwerden; c'eſt un Fief de l'Evêché de Metz, qui a toujours été poſſedé par les Comtes de Sarwerden, auſquels les Comtes de Moers ou de Meurs près Cologne ont ſuccedé, & les Comtes de Naſſau-Sarbruck l'ont occupé, après que la Maiſon de ces premiers a été éteinte. Les Evêques de Metz ont prétendu que ce Fief étoit dévolu à leur Evêché par la mort des mâles de la Maiſon de Moers, & en ont iouveſti les Ducs de Lorraine, qui eux-mêmes l'ont cedé aux Princes de Vaudemont: il eſt retourné au Duc de Lorraine, à qui les Comtes de Naſſau-Sarbruck le diſputent: la cauſe en eſt encore pendante à la Chambre Imperiale de Spire.

la BOURGONCE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes. C'eſt une Paroiſſe dépendante de l'Abbaye d'Etival.

BOURMONT, *Brunomi-Mons*, Ville, dans le Baſſigny Lorrain, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chef-lieu d'un Doyenné, d'un Bailliage & d'une Sénéchauſſée, dont les appels relevent à la Cour Souveraine de Lorraine, a 194 habitans. Cette petite Ville eſt ſituée ſur une hauteur auprès de la Meuſe, entre S. Thiebaut & la Mothe. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame: la Cure eſt à la collation du Chapitre, qui y a été transferé de la Morhe. Le même Chapitre joüir de toutes les dixmes, & donne penſion au Curé. Ce Chapitre avoit été fondé à la Mothe ſous l'invocation de Notre-Dame, par les Comtes & les Ducs de Bar. René II. Duc de Lorraine eſt un de ſes prineipaux bienfaiteurs. Le Chapitre eſt compoſé de dix Chanoines, & d'un Prevôt; les Prébendes ſont de quatre cens cinquante livres, & le Prevôt en a le double; ces Benefices ſont au Patronage de S. A R. Il y a auſſi un petit Chapitre ſous l'invocation de S. Florentin; il eſt compoſé de cinq Chapelains en titre, qui ont chacun trois cens livres Barrois. S. A. R. en eſt auſſi le Patron; il y en avoit ei-devant dix, que Charles III. Duc de Lorraine a réduit à cinq, du conſentemenr de l'Evêque, par Arrêt du 22. Juillet 1603. Il y a encore deux Chapelles en titre fondées en 1362. par Robert Duc de Bar, à l'Autel de Notre-Dame de la Collegiale. Ces Chapelains ſont obligés de diretous les jours une Meſſe haure, & de réciter l'Office de Norre-Dame. Leur revenu ſe prend ſur celui de quelques Villages voiſins. Ces deux Chapelles ont été transferées avec la Collegiale de la Mothe à Bourmont. Il y a auſſi à Bourmont un Couvent de Religieux Trinitaires, fondé par Errard Maréchal, Prêtre & Chanoioe de Bourmont. Ils s'y ſoor établis le 21. Decembre 1707. & leur Egliſe a été benite le 6. Mars 1708. par M. de Briſſaſſier Abbé de Flabemont. Les Religieuſes Annonciades Celeſtes y ont un Couvent fondé par M. de Malinçourt. Il y a encore deux Chapelles en titre, l'une dédiée à Saint Nicolas, dont les Sieurs de Liſle ſont Patrons, & le revenu eſt de cent livres; l'autre eſt ſous l'invocation de la Sainte Famille: elle a été fondé par M. de Balincourt, & M. de Romcourt en eſt Patron. L'Hermitage de Bellefootaine dépend de cette Paroiſſe, qui a auſſi pour Anoexe le lieu de Gomincourt.

la BOURSE, Duché de Lorraine, Dioeèſe de Toul, Office de S. Diey & Raoo, a 27 habitans.

BOUSSONVILLE ou Bouzonville, Bourg & Seigneurie, dans le Bailliage Allemand, Diocèſe de Metz, Cour Souveraine de Lorraine. C'étoit un des plus anciens Fiefs de l'Evêché de Metz; Thierry Duc de Lorraine, fils de Gerard d'Alſace, l'acquit en échange de la Seigneurie de Commerci. Ce Bourg eſt ſitué entre Sarlouis & Thionville au bord de la Nide Allemande. Il y a une Abbaye ancienoe, fondée par Adelbert frere de Gerard d'Alſace qui la fit benir eo 1033. par Thierry, Evêque de Metz. Gerard frere du Fondateur engagea le Pape Leon IX. qui avoit été Evêque de Toul à y venir eo 1050. Ce Saiot Prélat y donna une Bulle en faveur de cette Abbaye.

BOUVIOLES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 171 habitans.

BOUXAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 41 habitans. Cette Paroiſſe eſt auprès de celle de Boulincourt, à une demi lieuë au midi de Vaudemont. La Paroiſſe eſt dédiée à Saint Martin, & la Cure eſt à la collation du Commandeur de Xugney; les dixmes ſont partagées entre le Curé du lieu, Madame de Braconnalle, le Marquis d'Arrouel & le Commandeur; ces trois derniers Seigneurs le font de la Paroiſſe.

BOUXIERES aux Chênes, *Buxeria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 401 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Madeleine & à Saint Quentin; la Cure en a été unie au Chapitre de Saint George de Nancy, qui en a la collation. Les dixmes ſont partagées entre l'Abbeſſe de Saint Pierre de Metz & le Curé du lieu. S. A. R. en eſt Seigneur. De cette Paroiſſe dépend le lieu nommé Ecuelle. Il y a auſſi dans cette Paroiſſe un Hôpital & deux Chapelles, dont l'une dédiée à Saint Nicolas, à la collation du Chapitre de Saint George, & l'autre qui eſt dans une maiſon particuliere, raporte 45 livres de rente, à la charge de dire une Meſſe par ſemaine.

BOUXIERES aux Dames, *Buxeria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté & Châtellenie de Naney, a 176 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. Le Chapitre des Dames a la collation de la Cure & les trois quarts des dixmes, le Curé a l'autre quart, à l'exception du vin. Il y a dans cette Paroiſſe une Abbaye ancienne, fondée en 936. par Saint Goſelin, Evêque de Toul, pour des Filles de l'Ordre de Saint Benoît; elles ont quitté leur Regle pour embraſſer

l'état des Dames Seculieres de Chœur ; la Superieure prend toujours la qualité d'Abbeſſe, & les Dames vivent ſans aucuns engagemens dans leur particulier, & n'ont point d'autre obligation que celle d'aſſiſter au Chœur. Elles ſont obligées de faire preuves de Nobleſſe. Le Chapitre eſt compoſé de quinze Prebendes, dont l'Abbeſſe joüit de deux, & les Evêques de Toul comment à une. Le revenu du Chapitre n'eſt que de trois mille cinq cens livres. Elles ont pour Aumôniers deux Chanoines qui ont chacun quatre cens livres & quelques retributions. Leur Fondateur eſt enterré dans leur Egliſe. Il y a ſept Chapelles en titre de peu de revenu. Ce ſont celles de Sainte Barbe à la collation de l'Abbeſſe & du Chapitre ; de Notre-Dame à la collation de l'Abbeſſe ſeule ; de Saint Sebaſtien & du Saint Sacrement à la collation du Chapitre ; de Saint Nicolas & de Sainte Barbe à la collation de l'Abbeſſe & du Chapitre ; de S. Jean l'Evangeliſte à la collation de Meſſieurs de Lenoncourt ; & celles de Saint Pierre & de Saint Goſelin qui furent unis aux deux Canonicats des Aumôniers le 17 Janvier 1609. Il y a encore une Annexe nommé Pixerecourt qui en eſt à une bonne lieuë vers Nancy.

Ban de BOUXIERES, *Buxeria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 87 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Derbamont. Ce lieu a une Egliſe au milieu des Champs, dédiée à Saint Matthieu. Elle eſt deſſervie par un Vicaire. S. A. R. le Chapitre de Remiremont & M. de Tilly ſont Seigneurs de ce lieu.

Mairie de BOUXURULLES, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de , Prevôté de Kœurs, a 54 habitans. Une partie de ce Village eſt de la Paroiſſe de Jorcey, & l'autre de celle de Savigny. Il y a une Egliſe ſous l'iovocation de Saint Maure ; les habitans prétendent que c'eſt une annexe de la Paroiſſe de Jorcey.

Ban de BOUZEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, Bailliage de Voges, a 54 habitans. Le Chapitre de Saint Gengoul eſt Patron de cette Cure, & joüit des dixmes, faiſant une penſion au Curé. Les Seigneurs ſont S. A. R. & le Chapitre de S. Gengoul. Il en dépend le lieu de Bazegney, où il y a une Egliſe.

BOUZEVAL, Cenſe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt ; a 5 habitans.

BOUZEY, *Bouzeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, Bailliage de Vauge, a 108 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Denis. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne par le concours. Ce Chapitre & le Curé ſe partagent les decimes. Meſſieurs de Boujay & du Paſquiers ſont les Seigneurs de cette Paroiſſe. Il y a une Chapelle en titre, dédiée à Saint Jean, fondée par Jean Garçon, Curé du lieu ; ſon revenu conſiſte en cinq cens livres en argent, & quelques droits ſur les dixmes de Saint Remimont & de Belmont ; les charges n'en ſont que de vingt-cinq Meſſes.

BOUZONVILLE, Cenſe du Marquiſat de Nomeny, dont le Roy a déchargé le Duc de Lorraine de l'hommage par le Traité de Paris de 1718.

BOZEMONT, *Bozonis Mons*, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 135 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Martin ; la Cure eſt deſſervie par un Chanoine Regulier de l'Ordre de Saint Auguſtin. Elle eſt à la collation de l'Abbé de Domevre. Les decimes ſont partagées entre le Curé & l'Abbé de Seoones. Cette Terre appartient à Madame Philbert. Il y a deux Chapelles en titre, l'une ſous le vocable de Notre Dame de pitié, & l'autre dédiée à Saint Nicolas. Le Duc de Lorraine n'a la haute Juſtice que pour l'emplacement de ſon Château, ſelon le Traité du 21 Janvier 1718. conclu à Paris. Cette Paroiſſe a une Annexe nommée Batlemont, dont la Souveraineté eſt partagée entre le Roi & le Duc de Lorraine.

BRAINVILLE, *Brainvilla*, Doché de Bar, Bailliage de Baſſigni, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, Cour Souveraine de Lorraine, a 149 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Loup ; la Cure eſt à la collation du Prieur du Bourg Sainte Marie, qui prend les deux tiers des dixmes, l'autre tiers au Curé.

BRALEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Cbarmes, a 45 habitans. C'eſt une dépeodance de la Seigneurie de Marinville ; ce lieu eſt de la Paroiſſe de Tantimont. Il y a une Chapelle.

BRANCOURT, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, a 15 habitans. C'eſt un Village qui dépend de la Paroiſſe de S. Eloph. Il n'y a pas d'Egliſe ; c'eſt la réſidence du Curé de S. Eloph, qui en reçoit toute la dixme. M. de Bourlemoot en eſt Seigneur.

BRANTIGNY, *Brantincium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charme, Bailliage de Vauge, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre Dame. La Cure ſe donne au concours. L'Abbé de Moyen-Moutier en eſt Patroo : les dixmes ſe partageot entre l'Abbé & le Curé. Les Seigneurs ſont S. A. R. & l'Abbé. Il y a une Chapelle en titre ſous l'invocation de Notre-Dame, de S. Jacques & de S. Jean. Cette Paroiſſe a pour Annexe les lieux de Domartin, Ubexey & les Vaux.

BRASTIELLE, Duché de Bar, Prevôté de Kœurs, a 72 habitans.

BRAUX, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 23 habitans.

BREHAIN la Cour, Prieuré de la Prévôté de Longwy, qui a été rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

BREHEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes. C'eſt une Paroiſſe de la dépendance de l'Abbaye d'Etival.

BREMONCOURT, *Bremonis Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Roziéres, à 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. La Cure eſt reguliere : elle eſt à la collation de l'Abbé de Belchamp, qui joüit de la totalité des groſſes dixmes, & le Curé de celle des menuës, à l'exception de la dixme du vin, dont il appartient moitié aux Religieux de Belchamp. Le Seigneur eſt M. de Ragecourt. Il y a deux Chapelles en titre.

la BRESSE, *Breſſia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 315 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Laurent. La Cure eſt à la collation de l'Abbeſſe de Remiremont, le terrain de cette Paroiſſe eſt fort ſterile.

la BRIE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 23 habitans.

BRIEY, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 428 habitans. C'étoit autrefois un franc aleu poſſedé par les premiers Ducs ou Gouverneurs de la Moſellane. La Comteſſe Mathilde, fille de Beatrix & petite fille de Frederic II. en don-

na la proprieté à Albert, frere de Richer, Evêque de Verdun: cet Albert en prit la qualité de Comte de Briey. Ce Comté vint enſuite au pouvoir des Evêques de Metz. Jean d'Apremont, l'un de ces Prelats le donna en fief & hommage lige à Henri Comte de Bar en 1225. Depuis, cette Terre a toujours été unie au Duché de Bar.

BRILLON, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, Parlement de Paris, a 234 habitans. Cette Paroiſſe eſt de la Baronnie d'Anſerville. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Evre. L'Abbé de Saint Leon eſt Patron de la Cure.

BRIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 185 habitans.

BRIOLE'E, Duché de Bar, Prevôté de Kœurs, a 59 habitans.

BRONVAUX, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 41 habitans.

la BROQUE ou Vipucelle, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes. C'eſt une Paroiſſe dépendante de l'Abbaye de Senones.

BROUENNE, Duché de Bar, dans le Baſſigni, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 162 habitans.

BROVILLAIRE, *Beronis Villare*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Granviller. Il y a une Chapelle ſous le titre de l'Exaltation ſainte Croix. Le Seigneur eſt S. A. R.

BROUSEITTE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Gondrecourt a 72 habitans.

BROUSSEY, *Broſſeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mandres, a 140 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Jean Goux. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Vanne de Verdun. Les décimes ſont partagés entre les Benedictins de S. Vanne & le Curé. S. A. R. en eſt Seigneur auſſi-bien que de Raulcourt qui en eſt une Annexe.

BROUSSEY, *Broſſeium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 36 habitans. Cette Paroiſſe eſt mi-partie Françoiſe & Lorraine; la partie Françoiſe reſſortit à Chaumont, & la partie Lorraine à Gondrecourt. La Paroiſſe eſt dédiée à Notre-Dame. L'Abbé de S. Evre en eſt Patron. Les decimes ſont partagées entre le Prieur de Gondrecourt, les Religieux de Saint Evre, le Sieur de Suligny & le Curé. La Seigneurie appartient ao Comté de Ligny, qui eſt à preſent S. A. R. & audit Sieur de Suligny.

BRU, c'eſt un des Villages de la Châtellenie de Rambervillers, rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de l'année 1718.

BRUBANT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 45 habitans.

BRULANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, Prévôté de Boullay, a 23 habitans.

BRUMENIL, *Manſile in Broglio*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, reſſort de Badonviller. Son Egliſe Paroiſſiale eſt ſous le vocable de la Nativité de Notre Dame. Le Comte de Salmes, qui eſt Seigneur de cette Paroiſſe, preſente à la Cure, & joüit de la moitié des décimes & le Curé de l'autre moitié.

BRUTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Condé, a 63 habitans.

BRUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans en Jamiſi, a 45 habitans.

BRUYERES, *Bruierium*, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 279 habitans. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe de Champs; elle a été érigée en Cure au mois de Juillet 1612. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre Dame, & ſous l'invocation de S. Nicolas. La Cure eſt à la preſentation de la Communauté pendant huit mois, & du Chapitre de Remiremont pendant les mois de Mars, Juin, Septembre & Decembre. Les dixmes ſont partagées entre le Curé de Champs qui en a un tiers & le Chapitre de Remitemont, qui a les deux autres tiers. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Les Capucins s'y ſont établis le 29 Mai 1663. Il y a une Chapelle en titre, dédiée à la Sainte Famille.

BUILLONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſptemont, a 36 habitans.

BULGNEVILLE, *Bulgnevilla*, Duché de Bar, dans le Baſſigni, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 528 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre & à Saint Martin. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de Saint Evre. Le Curé a un tiers des dixmes, & l'Abbé de S. Evre les deux autres tiers. M. des Salles, Marquis de Rorté en eſt Seigneur; ce Seigneur y a établi en 1710. un Couvent de Recolets. Il y auſſi trois Chapelle en titre, l'une dédiée à Saint Sebaſtien, dont l'Evêque de Toul eſt Patron; ſon revenu eſt de quarante livres pour une Meſſe par mois. La ſeconde ſous le vocable de Notre-Dame de Pitié; le Seigneur en eſt Patron; elle a trois cens livres de revenu, & elle eſt chargée de deux Meſſes par ſemaine. La troiſiéme eſt dédiée à Sainte Catherine. Elle eſt dans le Château, le Seigneur en eſt Patron, elle a quarante livres de reveno, & trois livres de cire; ſa charge eſt d'une Meſſe par mois. Cette Paroiſſe a auſſi deux Annexes Saulxures & Vauldoncourt.

BULLIGNY, *Bulliniacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Gondreville, a 140 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Blenod, qui eſt à la France; ſon Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Nôtre-Dame. Les dixmes ſont partagées entre les Religieux de S. Manſoui & le Curé de Blenod; il y a un Vicaire, auquel le Curé donne penſion. Le Chapitre de Toul eſt Seigneur de cette Paroiſſe pour les trois quarts, & le Comte de Ligneville pour l'autre quart; il y a une Chapelle dans le Château, ſous l'invocation de S. Nicolas; elle fut fondée en 1435. par Ferry de Ligneville & Comteſſe de Graux ſon épouſe; elle eſt à la collation du Chapitre de Toul & du Comte de Ligneville alternativement, ſon revenu eſt de cent cinquante livres; il y a auprès un Hermitage nommé Notre-Dame de Pitié, & dans la dépendance de Bulligny, le Château de Tumegus, les cadets de la Maiſon de Ligneville en ont ſouvent porté le nom.

BURE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 32 habitans.

BUREY en Vaux, *Bureium in Vallibus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul. Cette Paroiſſe eſt poſſedée par indivis entre le Roi & le Duc de Lorraine; la partie qui appartient au Roy, eſt de la Prevôté de Vaux-Couleurs, & celle du Duc de Lorraine eſt du Badliage de Gondreconrt. C'étoit autrefois une Annexe de Maxye-ſur-Voiſe, elle a été érigée en Paroiſſe en 1707. & incorporée au Doyenné de Meuſe-Vaucouleurs; ſon Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Ste. Libaire; la Cure eſt à la collation du Chapitre de Liverdun. La Seigneurie

eſt partie au Roi & partie à Madame de Houſſe.

BURIVILLE, *Burivilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Hablaioville; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Baſle.

BURLIENCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 18 habitans.

BURTHECOURT, *Burte Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Païs du Vermois, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Saint Evre; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Domevre; elle ſe donne au concours. L'Abbé de Domevre joüit des deux tiers des dixmes, & le Curé de l'autre tiers. S. A. R. a la haute-Juſtice, & l'Abbé de Domevre a la moyenne & la baſſe; il y a une dépendance que l'on nomme Sandronviller, qui appartient au ſieur de la Pommeraye. Ce dernier lieu eſt de la Châtellenie de Nancy.

BURY-la-Ville, de la Prevôté de Longwy, rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris en 1718.

BUSSANS, *Buſſanum*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Arche, Conſeil Souverain de Lorraine, C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de S. Maurice. Ce Village eſt ſitué au pied des Montagnes de Vauges, près des ſources de la Moſelle, à la derniere extrémité de la Lorraine, & à la ſéparation de l'Alſace & de la Franche-Comté; il y a une Chapelle ſous l'iovocacion de Ste Barbe.

BUSSY la Coſte, *Buſſeium ad rupem*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 54 habitans. Le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure, & partage les dixmes avec le Curé.

BUT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 90 habitans.

BUTTING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Comté de Creange, Terre de l'Empire, a 58 habitans.

le Fief de BUTINTOT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Conflans en Baſſigny, a 9 habitans.

BUXIERES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prevôté de Trognon, a 86 habitans.

BUXUREULLES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, département du Barrois, Office de Chatté, a 36 habitans.

la Mairie DE BUZINGUE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, Bailliage Allemand, a 298 habitans.

BUZY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 275 habitans.

C

CACHREN, la Mairie de, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 40 habitans.

CALCY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 243 habitans.

le Fief de la CAUX-Filliere, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 9 habitans.

CAULRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans en Jarniſy, a 9 habitans.

CEINTREY, &c. Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 234 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. George & à S. Remy; le Commandeur de Nancy eſt Patron de la Cure; cette Paroiſſe a douze Seigneurs, dont les plus conſidetables, ſont le Prince de Salmes & M. le Marquis d'Haroué; il y a trois Chapelles en titre, celle de la Conception, celle de S. Nicolas & celle de Nôtre-Dame de Pitié.

CELLES, *Cella*, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, Reſſort de Badonviller, a 320 habitans. Son Egliſe eſt dediée à S. Pierre. Les Princes & Comtes de Salmes ſont Seigneurs de la Paroiſſe & Patrons de la Cure. Alarmont en eſt une Annexe.

CELLES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 108 habitans.

CELLES, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 86 habitans. Soo Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Amé; c'eſt le lieu de la retraite de ce Saint. La Cure eſt à la collation des Chanoines Anmôniers de Remiremont, qui s'en diſent Curez primitifs. L'Abbeſſe de Remiremont en eſt Dame; il en dépend pluſieurs Hameaux; la Secrete de Remiremont, eſt Dame de celui que l'on appelle Autrive. M. de Celles eſt Seigneur des autres Hameaux de cette Paroiſſe.

les CENS, Duché de Bar, Prevôté de Kœurs, a 23 habitans.

les CENS, Duché de Bar, dans la Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Sancy, a 18 habitans.

les CENSES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Baronie du Vivier, a 54 habitans.

CERTIGNY, *Certiniacus*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Arches, a 150 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Ste Valburge; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Manſuy; la Seigneurie appartient à Meſſieurs le Duc d'Havrey, du Paſquier & de Vitry. S. Mouſſe eſt une Forge, qui dépend de cette Paroiſſe.

CERCUEIL, *Sarcofagus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Laurent. L'Abbé d'Epinal a la collation de la Cure, & retire les deux tiers des dixmes, le Curé a l'autre tiers. M. d'Ourche eſt Seigneur de cette Paroiſſe; il y a deux Chapelles titrées, un Hôpital & un Hermitage.

CERTILLIEUX, *Certilocus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchateau, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Paul. L'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure, le Curé joüit de toute la dixme. Les Seigneurs ſont Meſſieurs de Baſſompiere pour les deux tiers, & le Baron de Domartin pour l'autre; il y a un Hermitage.

CHAILLON, Duché de Lorraine Diocèſe de Verduo, Marquiſat d'Atton-le-Chaſtel, a 45 habitans.

CHAMPS, *Campus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Bruiéres. Cette Paroiſſe eſt ancienne; c'étoit un Palais de nos Rois de la deuxiéme race, & l'Empereur Charlemagne y a fait ſa réſidence; la quantité d'annexes qu'elle a, peut être une preuve de la conſideration où elle a été autrefois. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption Nôtre Dame; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes dans toute l'étenduë de la Paroiſſe, le Curé a l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur; il y a deux Chapelles en titre, l'une nommée Chapelle de S. Jacques & plus ordinairement de S. Maur, & l'autre dédiée à S. Jean-Baptiſte, il dépend de ſa Communauté, les lieux nommés l'Aveline, Prey, Sixmenil, Beaumenil, Fayés & Lavalle, où il y a une Chapelle ſous l'invocation de Ste Marie-Madelene, dont le revenu eſt de deux cens cinquante-cinq livres. Cette Paroiſſe a cinq Annexes, qui ont chacune pluſieurs dé-

pendances : ces cinq Annexes, ſont Bellemont, la Chapelle, S. Jacques du Stat, Grange & Juſſarupt.

CHALEAUVOEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 90 habitans.

CHALIGNY, *Calliniacus*, Prevôté, Comté, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, a 428 habitans. Ce lieu étoit autrefois du Comté de Vaudemont, dont il ſortit par le mariage d'Alix de Vaudemont avec Thiebault de Neufchaſtel, étant depuis retourné à la Maiſon de Lorraine, Charles le Grand Duc de Lorraine, l'érigea en Comté, en faveur d'une branche cadette de ſa Maiſon; il a depuis retourné au Domaine du Duché. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. L'Abbé de S. Vincent de Metz, eſt un des Collateurs de la Cure. Ricuin de Comercy Evêque de Toul, donna cette Cure à l'Abbaye de S. Vincent, au commencement du douziéme ſiecle; elle fut enſuite unie au Prieuré de Ste Lucie, qui dépendoit de cette Abbaye; il dépend de cette Paroiſſe un Hameau aſſés conſiderable, nommé les Neuves-Maiſons, où il y a un Hôpital; elle a auſſi deux Annexes, qui ont chacune un Vicaire, ſçavoir Chavigny, & Meſſein, & auſſi le Prieuré de S. Lucie.

CHALOY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug; a 99 habitans.

CHAMAGNE, *Campus Agni*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département de Barrois, Office de Chatté, a 54 habitans. Cette Paroiſſe eſt de deux Juriſdictions, une Partie eſt de la Prevôté de Chatté, & l'autre de celles de Rozieres; ſon Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Denis, la Cure ſe donne au concours; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron, le même Chapitre joüit d'un tiers des dixmes, celui d'Epinal, & le Curé partage les deux autres tiers. S. A. R. & le Seigneur de Bayon en ont la haute Seigneurie, & le Chapitre de Remiremont en a la Seigneurie fonciere; il y a une Chapelle en titre, nommé de S. Nicolas ou de Nôtre-Dame.

la CHAMBRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 126 habitans.

la CHAMBRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 54 habitans.

CHAMPDRAY, *Campus rellus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 87 habitans. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe de Champs; elle fut érigée en Cure le 14 Janvier 1670. la Cure ſe donne au concours; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron; l'Abbeſſe eſt Dame du lieu, & M. Humbert en eſt Seigneur voué.

CHAMPE', Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 86 habitans.

CHAMPEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

la Grange de CHAMPENOY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Conflans en Baſſigny, a 5 habitans.

CHAMPENOULT, *Campus Pœnoſus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 140 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Barthelemy; la Cure ſe donne au concours; l'Abbé de S. Evre en a la collation. Les Religieux de S. Evre en ſont Seigneurs, les dixmes ſe partagent entre le Curé & le Prieur de Landecourt. C'étoit autrefois un Prieuré fondé par Catherine de Limbourg, femme de Mathieu deuxiéme Duc de Lorraine, dans le milieu du treiziéme Siécle les biens de ce Prieuré ont été unis à l'Abbaye de S. Evre. Cette Paroiſſe a pour Annexe le Village du Maſcrule.

CHAMPIGNEULLE, *Campigniola*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 196 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre. L'Abbé de Saint Arnould de Metz eſt Collateur de la Cure; & il tire les deux tiers des dixmes. Le Curé a l'autre tiers. M. de Malvoiſin & les ayans cauſe de M. Mengin en ſont Seigneurs. Il y a un Hôpital.

CHAMPIGNEULLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Baſſigni, Office de Bourmont & la Motte, a 99 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Thiebault. Le Commandeur de Robecourt eſt Patron de la Cure. M. Deſchaux en eſt Seigneur. Il y a deux Chapelles: l'une dédiée à Notre-Dame, & l'autre a S. Roch.

CHANNOY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 4 habitans.

CHANSANTAOUZ, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 81 habitans.

CHANTEHEU, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 59 habitans. C'eſt un Secours de Luneville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Barthelemi. Il en dépend les Hameaux de Meſnil, Melion, Moncel & Viller, avec l'Hermitage de S. Leopold.

CHAON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 86 habitans.

la CHAPELLE, *Capella*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Voſge, a 30 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Gugney-aux-Aulx: c'eſt une Egliſe champêtre qui eſt dédiée à Saint Martin. Il en dépend les lieux de Rogney & de Madegney. Il y a deux Chapelles en titre; celle de Saint Claude, & celle qui eſt dédiée à Notre-Dame & à S. Nicolas.

Juration de la CHAPELLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 68 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Champs. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Manne. S. A. R. en a la haute Seigneurie; & la Seigneurie fonciere eſt partagée entre la Secrete de Remiremont qui en a moitié, les Sieurs de Creicheix en ont un quart, & le Comte de Baye & le Sieur d'Offlize ont l'autre. Il en dépend les petits lieux de Tiriville, Neuve, Jaux, la Roliere, la Poulliere & Bifontaine. Il y a une Chapelle dans ce dernier lieu, ſous l'invocation de S. Antoine.

CHARDONNE, *Cardonis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 522. habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. L'Archidiacre de Rivet eſt Patron de la Cure. Le Comte de Vienne en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle de cinquante écus de rente, fondée par les Seigneurs du lieu, qui en ſont Patrons. Elle eſt chargée de trois Meſſes par ſemaines.

CHARLEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 117 habitans.

CHARMES, *Carpini*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 441 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Floremont. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas. Il y a dix-ſept Chapelles en titre, dont le détail ſeroit trop long, un Hôpital, un Couvent de Capucins, & un du Tiers-Ordre de S. Dominique. Il dépend de cette Annexe l'Hermitage de Charmois, dédié à S. Leger, & le Village de Rugnet.

CHARMES la Coſte, *Carpini ad Rupem*, Duché de

Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 189 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Dom-Germain, ſon Egliſe eſt ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. Ce Village appartenoit autrefois aux Evêques de Toul; mais ces Prélats l'ayaot veodu à Mrs. de Lignieville, les Ducs de Lorraine l'ont acquis de ces derniers, & l'ont uni à leur Duché. Il en dépend les Métairies du Val-de-Saint-Fiaere ou des Quatre-Vaux, où il y avoit autrefois un petit Hôpital ſous le nom de S. Fiaere.

CHARMOY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, a 25 habitans. C'eſt une annexe de Décimont; il étoit autrefois d'Aydoiles. Son Egliſe eſt dédiée à Saiote Gertrude. Le Chapitre de Remiremont en eſt Seigneur. Les lieux nommés le Roulier, & les Pauges, ſont de ſa dépendance, & partie de la Paroiſſe de Décimont & partie de celle de Champs.

CHARMOY, Cenſe, Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, Office d'Einville, Bailliage de de Voſge, a 25 habitans. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe d'Harol. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Leger: la Cure ſe donoe au concours, & le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

CHARMOY, *Carpinetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 27 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Dame de Liviere. Il y a une Chapelle dédiée à S. Barnabé. Le Comte d'Hoſſonville en eſt Seigneur pour les trois quarts; & le Marquis de Lenoocourt pour l'autre quart.

CHARPAIGNE, *Scarpone*, petit païs de la Lorraine, qui comprenoit autrefois la plus grande partie du païs ſitué entre la Meuſe & la Moſelle. Le lieu principal de ce païs eſt le Bourg de Perny ou Preney.

CHARREX, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 207 habitans.

CHARVILLEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département dn Barois, Comté de Vaudemont, a 45 habitans.

CHATEAU-Salins, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office d'Amance, a 405 habitans.

CHATEAU-Trehaim, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſoo, a 81 habitans.

CHATEL, ſur Moſelle, *Voyez* Chatté.

le CHATELET, *Caſtelletum*, Château très-ancien, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau. Le Châtelet eſt dans la Paroiſſe de Barville; il a été conſtruit par Theodoric ou Thierry de Lorraine, ſurnommé Thierry d'Enfer. Il a depuis paſſé à une très-illuſtre Maiſon de Lorraine, qui en a pris le nom, & que l'on croit deſcendre d'une branche cadette de la Maiſon de Lorraine: il appartient à preſent à Meſſieurs de Baſſompiere. Les premiers Seigneurs du nom du Châtelet y oot fondé trois Chapelles dédiées à Notre-Dame, à Sainte Anne & à Sainte Catherine: elles ſoot à preſent unies enſemble, & ne ſont qu'un titre Presbyteral, le revenu conſiſte en trois cens livres eo argent & en droits ſur des grains, des Moulins, des vignes & volailles, à percevoir ſur pluſieurs lieux circonvoiſins.

CHASTENOY, *Caſtinetum*, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 297 habitans. C'eſt un Bourg fort ancien; c'étoit le ſéjour des premiers Ducs de Lorraine, qui y avoieot fait uoe Place forte. Hadidue de Namur, Ducheſſe de Lorraine, ayeule de Mathieu I. & femme de Gerard d'Alſace, Duc de Lorraine, y fonda un Prieuré en 1070. Ce Prieuré eſt à préſent de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de Saiot Vanne. Son revenu étoit autrefois aſſez conſidérable, & il a été fort diſputé entre les Abbayes de S. Evre & de Moleſme, dans le douziéme Siécle. Il a été autrefois uni à la Manſe Epiſcopale de Toul; mais René d'Anjou, Due de Lorraine, fit caſſer cette union. Son revenu eſt à préſent de dix mille livres. L'Egliſe de ce Prieuré eſt la Paroiſſe du Bourg. La Cure eſt déſervie par les Religieux, & l'Egliſe eſt dédiée à S. Pierre. S. A. R. eſt Seigneur de ce Bourg, qui eſt chef d'un Doyenné qui comprend vingt-huit Cures & une Abbaye. Il y a dans ſon Egliſe deux Chapelles en titre; l'une nommée Notre-Dame Capeluche, dont le revenu peut monter à cent cinquante livres, chargé d'une Meſſe tous les jours; & l'autre dédiée à Saint Hubert. Il dépend de cette Paroiſſe les deux Hameaux de Vallaincourt & Monnecourt. Le nom de ce Bourg lui vient du voiſinage d'un bois de Chataigner, en Latin, *Caſtinetum*, qui n'en eſt point éloigné.

CHASTILLON, *Caſtellio*, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Cîteaux, Fille de Trois-Fontaines. Elle eſt Reguliere, élective, & de la Réfotme. Elle eſt ſituée ſur les confins du Luxembourg, au Bailliage de Verdun, ſur la gauche de la riviere d'Oſtain, à trois lieuës & demi de Damvilliers. Elle y a été fondée le 7. des Ides de Septembre, de l'an 1153. pat Alberon de Chigny ou Chignae Evêque de Verdun.

CHATILLON, Duché de Lorraine, Dioeèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 162 habitans.

CHATILLON ſur Saône, Prevôté, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, a 141 habitans.

CHATILLON ſur Vezouſe, Seigneurie; dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ban & l'une des Annexes de Blamont. C'eſt un ancien Fief de l'Evêché de Metz.

CHATTE', *Caſtrum ſupra Moſellam*, Ville, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, a 342 habitans. Cette Ville eſt Chef-lieu d'un Bailliage; c'étoit autrefois une forte Place, mais les fortifications en ont été raſées après qu'elle a été priſe par le Maréchal de Crequy: c'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Morville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent; il y a cinq Chapelles en titre: la premiere eſt dédiée à Saint Sebaſtien, à Saint Martin & à la Sainte Vierge: les autres ſont celles des trois Rois, de la Madelene ou de l'Hôpital; celle du Dieu de Pitié, & la Chapelle du Château, dont le revenu eſt aſſez conſiderable. Il y a un Hôpital; & il dépend de cette Ville la Verrerie & Oozeve.

CHAVEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 23 habitans.

CHAVELOT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 41 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Tbaoo. Soo Egliſe eſt dédiée à S. Evre.

CHAVIGNY, *Caveniacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Chaligny, a 99 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Chaligny. Son Egliſe eſt dédiée à S. Blaiſe.

CHAULLEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vaudemont, a 28 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Thiebault; la Cure eſt unie au Chapitre de Saint Gengoul: cette Cure fut érigée en 1606. Il en dépend deux Maiſons dans

dans le Hameau d'Eſtreval, le Moulin de Cion & la Métairie de Ville. S. A. R. eſt Seigneur de ce Village.

CHAUMONT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 279 habitans.

CHAUMONT la Ville, *Calvo-montium de Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 243 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. Le Commandeur de Robecourt eſt Patron de la Cure.

CHAUMOUZEY la Ville, *Calmoſia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale & la Cure ſont unis à l'Abbaye de Chaumouzey, qui fait déſervir la Cure. L'Abbé en eſt Seigneur. Il en dépend les Granges d'Olimas & le Village de Sanché.

l'Abbaye de CHAUMOUZEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 14 habitans. Cette Abbaye eſt ſituée dans la Paroiſſe de Oncourt; elle eſt de l'Ordre de Saint Auguſtin, & de la Congregation de Notre-Sauveur; elle eſt ſituée près des bois, au milieu de la campagne, à une lieuë & demi d'Epinal; elle a été fondée ſur la fin du onziéme ſiécle, par pluſieurs particuliers du voiſinage; ſon premier Abbé ſe nommoit Sehere d'Epinal: cette Abbaye eſt en Regle, & la Manſe Abbatiale peut valoir quatre mille livres; l'Abbé eſt Patron de quinze à ſeize Paroiſſes.

la CHAUSSE'E, Prevôté, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, a 110 habitans. C'eſt une des Châtellenies du Bailliage de S. Michel.

CHAUVONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de S. Michel, a 18 habitans.

CHEGNICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 41 habitans.

CHEMERY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 18 habitans.

CHEMIN, *Caminum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bourmont, a 180 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Grafigny. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas.

CHENEVIERS, *Cunna-Varia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, Bailliage de Bar, Parlement de Paris, a 123 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Vaux-les-Petites. S. A. R. en eſt Seigneur en qualité de Comte de Ligny.

CHENIMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 86 habitans.

CHENOY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raou, a 45 habitans.

CHERIZY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 18 habitans.

CHERMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 68 habitans.

Cenſe du CHESNE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 9 habitans.

CHEVAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 27 habitans.

CHICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 68 habitans.

CHOLOY, *Caulacus* ou *Vicus Caulium*, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Prevôté de Foug, Parois non mouvant. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Jean-Baptiſte. La Cure eſt à la collation du Chapitre de Liverdun. S. A. R. en eſt Seigneur. Il en dépend les métairies du Val de Paſſé, & l'Hermitage S. Pierre.

CHOMBOURG ou Hombourg, petite Ville, Chef-lieu d'une Prévôté de grande étenduë dans le Bailliage Allemand. Cette Prévôté eſt l'un des anciens Domaines de la Maiſon de Lorraine, & lui donne le titre ou la qualité de Marquis ou Marchis, & auſſi le haut Domaine ſur l'Abbaye de Tholey en latin. *Theologia.*

CHONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Commerey, Parlement de Paris a 158 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Briee. La Cure a été unie en 1186. au Chapitre de Commercy. Elle eſt à la preſentation du Prince de Commercy. Les Chanoines joüiſſent des deux tiers des groſſes dixmes & de toutes les menuës, à la reſerve du douziéme, & l'autre tiers de la groſſe dixme apparient aux Religieuſes de Sainte Hoïlde. Le Curé a une penſion. Il en dépend le Village de Morville, & une tuilerie qui eſt dans la Forêt de Commercy.

CHUERDROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 23 habitans.

les CINQ Cenſes, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 36 habitans.

CIRCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 72 habitans.

CIREY, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenné de Salmes, a 86 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de l'Abbaye de Domevre; elle eſt à preſent ſoumiſe à l'Evêque.

Petit CIVRY, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 81 habitans.

CLAIREY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt, a 160 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Sauvigny, qui eſt à la Couronne de France. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Matthieu; le Curé de Sauvigny, a le quart de la dixme, & chaque menage lui doit donner un bichet d'avoine & un poulet le jour du Jeudi Saint. La Seigneurie en eſt fort partagée; l'Evêque de Toul en eſt Seigneur le ſeul jour de Saint Matthieu. Il en dépend deux Villages qui ſont ſur les Terres de France.

CLAIRLIEU, *Clarus Locus*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Citeaux, Fille de Bitaine. Elle eſt ſituée dans la Lorraine au Bailliage François à deux lieuës de Nancy. Elle eſt en regle. On raporte ſa fondation à l'an 1151.

CLAYEURS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Clairlieu & de M. de Ragecourt; le premier y nomme deux fois contre l'autre une. La Seigneurie eſt partagée entre M. de Ragecourt qui en a plus de la moitié, M. de Lenoncourt & Madame de Belroſe.

Ban des CLEFS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere. Il ſe trouve pluſieurs forêts dans ce Ban, & dans ces forêts il y a quatre Verreries. La Verrerie de Toulois conduite par deux Gentilhomme. Celle de Grandmont, conduite par un Gentilhomme. Celle de la Pille par deux Gentilhommes, & celle de la Bataille par un Gentilhomme.

CLEJANTAVINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Offi-

ce de Chatté, a 59 habitans.

CLEMERY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 144 habitans.

CLERAY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Gondrecourt, a 50 habitans.

CLEREY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Eliphe. La Cure ſe donne au concours. L'Abbé de Saint Evre en eſt Patron. S. A. R. eſt Seigneur de la Paroiſſe.

CLERJUS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Maurice. L'Abbé de Chomouzey eſt Patroo de la Cure. L'Abbé de Saint Manſuy, comme Prieur de Saint Manſuy de Fontenois, joüit de toute la groſſe dixme. Il donne penſion au Curé, à qui reſte les menuës dixmes. L'on appelle ordinairement l'Egliſe de Clerjus, la Franouſe. Il en dépend pluſieurs Hameaux.

CLESENTEINES, *Cliſentena*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 42 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. L'Abbé de Beaupré en eſt Collateur. S. A. R. en eſt Seigneur. Elle a pour annexe le Village de Dainviller.

CLEVANT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 14 habitans.

CLEVECEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 315 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Agathe; c'eſt une des Paroiſſes de la dépendance du Chapitre de S. Diey.

CLOVANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 50 habitans.

CLURIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 77 habitans.

COINCHE, Duché de Lotraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 95 habitans.

COLLIGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 27 habitans.

COLROY, *Collis Regia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 176 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Jean; c'eſt une des Paroiſſes de dépendance du Chapitre de S. Diey.

COLMEY, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 95 habitans.

COLOMBEY, *Columbarium*, Duché de Lorraine, Dioceſe de Tnul, Prevôté de Gondreville, a 207 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Maurice; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Saint Evre qui prend les deux tiers des décimes & le Curé l'autre tiers. Il eſt fait mention de ce lieu dans une Charte de l'Empereur Charles le Chauve. Il y a dans ſon Egliſe une Chapelle en titre, ſous l'invocation de Saint Nicolas; cetre Paroiſſe a pour annexe le Village nommé Allain.

COMOLES, *Cumuli*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Liguy, a 189 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre Dame. L'Abbé de Jandure eſt Patron de la Cure depuis la donation que Pierre de Brixey, Evêque de Toul, en a fait à ſon Abbaye en 1188. à la priére d'Agnés Comteſſe de Bar.

COMMERCY, *Commerceium*, Principauté du Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 1620 habitans. C'eſt un des anciens domaines de la Maiſon de Lotraine. Thierry Duc de Lorraine, fils de Gerard d'Alſace le donoa à l'Egliſe de Metz en échange de Bouſſonville; les Evêques de Metz l'ont donné en Fief à des Seigneurs qui s'en ſont dit Damoiſeaux, *Domicelli*. Cette Ville peut être regardée comme la troiſiéme des Etats de Lorraine. Elle eſt ſituée ſur la Meuſe. Il y a deux Châteaux dont l'un appartient à M. le Prince de Vaudemont, & l'autre à M. Joſeph des Armoiſes, leſquels ont la haute Juſtice de la Ville & des Fauxbourgs de Commercy; mais la Souveraineté en appartient au Prince de Vaudemont. Une partie de cette Ville & de ſa Seigneurie appartenoit autrefois à la Maiſon de Sarbruck, dont elle paſſa par vente dans la Maiſon de Lorraine, d'où enſuite elle paſſa par mariage dans celle de Château-Villain, en celle de Cilly & dans celle de Gondy; le Cardinal de Retz la vendit à Charles IV. Duc de Lorraine, qui la donna à Anne de Lorraine ſa fille. Cette Princeſſe épouſa François-Marie de Lorraine, prince de l'Iſle-bonne; Charles-Henri de Lorraine, Prince de Vaudemont, frere d'Anne de Lorraine, acquit d'eux les deux parts de la Sonveraineté dont il jouit à preſent. Cette Ville eſt Chef-lieu d'un Doyenné qui étoit autrefois compris ſous celui de Vaucouleur, & qui en a été ſeparé par M. de Biſſy. Ce Doyenné eſt diviſé en deux parties preſque égales par le cours de la Meuſe, il comprend vingt-deux Paroiſſes & deux Abbayes.

L'Egliſe Paroiſſiale de Commercy eſt dédiée à Saint Pantaleon; l'Abbé de Mnlême eſt Collateur de la Cure. Les Religieux de Breüil le lui diſputent; les dixmes ſont fort partagées. Il y a huit Chapelles en titre, tant dans l'Egliſe Paroiſſiale que dans la Collegiale. Cette Collegiale eſt ſous le titre de Saint Nicolas. Elle fut fondée eo 1186. par Simon de Broye, Seigneur de Commercy. Elle eſt compoſée d'un Prevôt, du Doyen & de dix Chanoines. Les Seigneurs de Commercy en ſont Patrons à l'exception du Doyen, qui ſe fait par Election. Les Prebendes valent quatre cens livres. L'on trouve dans le Faubourg de Commercy le Prieuré du Breüil, qui a été foodé en même tems, & par le même Seigneur que la Collegiale. Ce Pneuré fut d'abord uni à l'Abbaye de Molême; il en a été déſuni par M. du Sauſſais, & uni pour toujours à la Congregation de Saint Vanne en 1663. Il y a un Hôpital qui a douze cens livres de rente, & dont les Bourgeois de la Ville ſont les Directeurs; un Couvent de Capucins, établi en 1704. & un d'Urſulines. La Paroiſſe de Commercy a pour Annexe le Village de Letonville.

CONDE', *Condatum*, Bourg, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 1175 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Michel. L'Abbé de Saint Michel eſt Patron de la Cure, & Seigneur foncier de la Paroiſſe. Il y a un Hôpital avec une Paroiſſe dédiée à Saint Jean, & auſſi un Prieuré ou Hermitage dédié à S. Jacques. Le revenu de ce Prieuré eſt de trois cens livres, ſelon quelques-uns, & de cinq cens livres ſelon d'autres. On croit ce Prieuré uni au Couvent des Religieux de Saint Antoine de Bar. Ils en ſont Patrons.

L'on appelle ordinairement ce Bourg Condé ſur Moſelle. C'eſt une Châtellenie & Prévôté, qui étoit autrefois du domaine de l'Egliſe de Metz. Elle a été engagée aux Ducs de Bar en 1328. avec Conflans en Jarniſi; n'ayant point été dégagée, elle a paſſé aux Ducs de Lorraine, qui ont été déchargés en 1561. de l'Hommage qu'ils devoient aux Evêques de Metz.

COND E'-Nortain, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 59 habitans.

la CONE Saint Antnine, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 5 habitans.

CONFLANS en Baſſigny, Prevôté, Duché de Bar, Bailliage de Baſſigny, Diocèſe de Toul, a 167 habitans. C'eſt une des Prévôtés & Châtellenies du Bailliage de Baſſigny, que Henry Comte de Bar avoit autrefois cedé à Philippes le Bel Roi de France, & qui revinrent aux Ducs de Bar, par la donation que ce même Roi en fit à Thibaud de Bar Evêque de Liege.

CONFLANS en Jarnisy, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 50 habuans. C'eſt un des anciens Domaines de l'Egliſe de Metz, qui ayant été engagé aux Comtes de Bar, avec le Château de Condé ſur la Moſelle, ſans être dans la ſuite dégagé, ce Domaine a paſſé aux Ducs de Lorraine avec les autres Etats des Dues de Bar.

CONICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 99 habitans.

CONTREXEUILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 72 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Evre: la Cure ſe donne au concours; le Prieur de Relange en eſt Patron. M. de Rorré en eſt Seigneur.

CONTRISSONS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 306 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale de ce lieu eſt dédiée à S. Quentin, & la Cure eſt à la collation de l'Abbe de Jendure, qui la donne à un Prémontré. M. de Bettancour en eſt Seigneur. Enderney en eſt une Annexe.

CORCOEUR, *Circorum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage d'Epinal. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix. La Cure ſe donne au concours. Le Chapitre d'Epinal en eſt Patron, & recüeille les deux tiers des groſſes dixmes; le Curé a l'autre tiers, & toutes les menuës dixmes. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

CORINTHIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 41 habitans.

CORMY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Pont-à-Mouſſon, a 351 habitans.

CORNIEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de S. Michel, Office de Foug, Cour Souveraine de Lorraine, a 72 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Jouy. Son Egliſe eſt dédiée à S. Simphorien. L'Abbé de Rangeval en eſt le Seigneur & le ſeul Décimateur.

CORSIEUX, *Corsica*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 229 habitans. C'eſt un lieu conſiderable dont l'étenduë de la Paroiſſe forme un Ban, qui ſe partage en Doyenné de Corcieux, Mairie de Vicheure & de Rexurieux. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame: la Cure ſe donne au concours, & le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. Ce Chapitre joüit de la moitié des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre moitié avec toutes les menuës dixmes. S. A. R. en eſt Seigneur, à l'exception de la Mairie de Richeure, dont le Comte d'Outche a part dans la Seigneurie. Il en dépend le Fief de Martin-Pré, qui appartient au Comte d'Outche, & où il y a une Chapelle en titre ſous l'invocation de Sainte Anne & la Buſſiere, où il y a auſſi une Chapelle. Cette Paroiſſe a pour Annexe Gerard Mere & Gerbepol. Ce dernier lieu a beaucoup de dépendance.

CORSIEUX, Duché de Lotraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 81 habitans.

CORNIMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 117 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Sauxure. Son Egliſe eſt dédiée à S. Barthelemy. Madame de Liſlebonne en eſt Dame; il en dépend les lieux de Ventron, où il y a une Chapelle dédiée à S. Claude, la Poirie, les Avias, les Gtaviers, Dumont & Souſſe.

COSME, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 113 habitans.

COUIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 59 habitans.

COURBESEAUX, *Curva Salix*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 104 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Remereville. Il y a un Oratoire ſous le titre de Sainte Croix. M. de Mahuet en eſt Seigneur.

COURCELLES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchateau, a 41 habitans. Ce lieu eſt de la dépendance de la Paroiſſe de Vouxey. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Laurent.

COURCELLES, *Corcella*, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 72 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Nicolas. L'Abbé de S. Mihel eſt Patron de la Cure. Le Curé joüit du tiers des dixmes, & les Religieux de S. Mihel des deux autres tiers. Ces Religieux en ſont Seigneurs pour la moitié, & l'autre moitié de la Seigneurie eſt poſſedée par Meſſieurs d'Ourebes, d'Hedival & de Malnois. Il y a quatre Chapelles en titre, celle de la Sainte Trinité, celle de Notre-Dame de Pitié, celle de Notre-Dame, & celle de Sainte Catherine. Blemerey dépend de cette Paroiſſe.

COURCELLES aux Bois, Duché de Lotraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, Bailliage de Bar, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Sulpice. La Cure eſt réguliere; le Provincial des Minimes en eſt Patron, parce qu'elle a été unie à la Maiſon des Minimes de Sainte Lucie par une Bulle de Leon X. Les Seigneurs de Cœur & de Sampigny ſont Seigneurs de ce lieu.

COUROUVRE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de S. Michel, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre-aux-Liens. L'Abbé de S. Paul de Verdun en eſt Patron, & il partage les dixmes avec le Curé. S. A. R. en eſt Seigneur.

COUSANCELLE aux Bois, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Triconville. Son Egliſe eſt dédiée à Notre-Dame; les dixmes ſe levent par les mêmes perſonnes, & de la même maniere que celles de Triconville.

COUSSEY, *Caxeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 329 habitans. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. La Cure ſe donne au concours. L'Abbé de S. Manſuy de Toul en eſt Patron, & il eſt Seigneur du lieu. Il en dépend un Hermitage nommé Berrhelevaux.

COUSTURE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 68 habitans.

COUVAY, *Scopa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, Châtellenie de Badonviller, a 54 habitans. Cette Paroiſſe n'a qu'une Egliſe pour Couvay & Joſain, qui ne ſont ſéparés l'un & l'autre que par les differentes Juriſdictions. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; les Comtes & Princes de Salmes ſont Patrons de la Cure par indivis; ils ſont auſſi Seigneurs de cette Paroiſſe. Enferviller en eſt une Annexe.

COUVERPUIS, *Cooperti-putei*, Duché

de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 185 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Notre-Dame & de Saint Fiacre ; l'Archidiacre eſt Patron de la Cure ; le Comte de Ligny & le Commandeur de Ruel en ſont Seigneurs. Il y a une Métairie, avec une Chapelle dédiée à S. Eloy, qui appartient à la Commanderie de Ruel. Elle vaut ſix cens livres.

COUVONGES, *Cupedonia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 248 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice. La Cure eſt au Patronage du Chapitre de Ligny. Il y a une Chapelle ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Cette Terre donne le nom à une illuſtre Maiſon de Lorraine.

COUZANCELLES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 122 habitans.

COUZANCES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Bar, a 423 habitans.

COUZANCES aux Bois, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 36 habitans.

COQUELERS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 54 habitans.

CRAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 151 habitans.

CRAINVILLER, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Mothe, a 317 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Maurice. L'Abbé de Flabemont eſt Patron de la Cure : ces Seigneurs ſont Meſſieurs de Tornielle, du Châtelet & de Coublans. Cette Paroiſſe a pour Annexe Roüillier.

CRANTENOY, *Crantenetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 72 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Manne. Le Prieur de Flavigny eſt Patron de la Cure ; il joüit de la moitié des groſſes dixmes, & le Curé de l'autre moitié, & de toute la menuë dixme. Il y a trois Chapelles en titre ; ſçavoir, la Chapelle de la Trinité, celle de S. Sebaſtien, & celle de S. Nicolas.

CREANGE, Comté Souverain, enclavé dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz. C'eſt une Terre de l'Empire : cette petite Ville a 225 habitans. Son nom en Allemand eſt Crichingen. C'étoit autrefois une ſimple Baronie libre, dont la Maiſon regnante eſt ancienne de près de quatre cens ans. Leurs Terres ont été miſes ſous le cercle du haut-Rhin dès la premiere inſtitution de ce cercle. L'Empereur Mathias les a mis au rang des Comtes de l'Empire en 1617.

CREON, *Creonum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte ; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Domevre. S. A. R. en eſt Seigneur. Elle a pour Annexe Sionviller.

CRESIL, *Cruciola*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Goodreville, a 72 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gengoul : la Cure eſt unie au Chapitre de S. Gengoul de Toul, qui donne la portion congruë au Curé, & en retire les décimes. Il eſt fait mention de cette Paroiſſe dans une Charte de l'Empereur Henry IV.

CRESPEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Gondreville, Bailliage de Nancy, a 198 habitans. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. L'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure : le Curé tire un tiers des dixmes, & l'Abbé les deux autres tiers. Cet Abbé en eſt Seigneur. Germiny eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

CREVECHAMP, *Crepanus-Campus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, a 294 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. Le Prieur de Flavigny eſt Patron de la Cure : le Curé a le tiers de la groſſe dixme, & la moitié de la menuë : les Benedictins de Flavigny ont le reſte. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Jean-Baptiſte, & un Hermitage nommé de la Garenne.

CREUVE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chaſtel, a 333 habitans.

CREVY, *Creviacus*, ou *Creſcentviſcus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chef-lieu d'un Ban, Cour Souveraine de Lorraine, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Denis ; la Cure ſe donne au concours à la collation du Chapitre de Remiremont. Les Seigneurs ſont le Chapitre, le Marquis de Baſſompiere, de Blainville, de Coublans, de Lamberti, les Sieurs du Hautois & de Malclerc. Il en dépend les trois Villages de Flainval, Grandvezin & Sommerviller.

la CROIX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raoo, a 326 habitans.

la CROIX, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 126 habitans.

CULEY, *Culeium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, Parlement de Paris. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe de Loiſeye. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Lucie. L'Abbé de Saint Manſuy eſt Patron de la Cure.

CUTTING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 32 habitans.

D

DAGONVILLE, *Dagonis-villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin : le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure. S. A. R. & le Sieur de Plichancourt ſont Seigneurs de cette Paroiſſe. Il y a une Chapelle en titre ſous le vocable de Sainte Croix, & la Chapelle ou Métairie de S. Evre dépendante de la Commanderie de Ruel. Lignieres eſt ſon Annexe.

DAING, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 36 habitans.

DAINVILLER, *Dodati-villare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbevillet, a 18 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Cleſeinteine. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Diey : le Marquis de Gerbevillet en eſt Seigneur.

DALHAIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Merz, Mairie de Riche, a 14 habitans.

DALLEN, Seigneurie du Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 45 habitans.

DALSTEINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 27 habitans.

DAMBLAIN, Duché de Bar, dans le Baſſigni, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 572 habitans.

DAMELIVIERE, *Domna libaria*, Doché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres,

a 95 habitans. Cette Paroiſſe eſt ſituée au bord de la Meurte, à une lieuë & demie au-deſſus de Rozieres, & au-deſſous de Luneville; ſoo Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Ste Libaire; la Cure eſt à la collatioo de l'Abbé de Belchamps, par la donatioo qui en a été faire à cette Abbaye en 1203. par Mathieu, Evêque de Toul. M. de la Chauſſée en eſt Seigneur pour deux tiers, & M. le Marquis de Lenoncourt pour l'autre tiers; il y a une Chapelle en titre, ſous l'invocation de Nôtre-Dame & de S. Didier, fondée par Didier de Dame Liviere, Ecuyer, Conſeiller d'Etat en 1458. il dépend de cette Paroiſſe le lieu de Charmois.

DAMELIVIERE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

DAMIEULLE, Duehé de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Goodrecourt, a 77 habitans.

DAMMARIE, *Domna Maria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 279 habitans. Cette Paroiſſe eſt honorée d'un des Doyennés du Diocèſe de Toul, qui comprend dix-neuf Paroiſſes & deux Abbayes; il y a auſſi un Prieuré de l'Ordre de S. Benoit, & de la dépendance de Cluny: ce Prieuré eſt en Commande, & il rapporte deux mille livres; il a été fondé dans le douziéme ſiecle; il devroit y réſider le Prieur avec trois Religieux, obligés à chanter une Meſſe tous les jours; le Prieur même étoit obligé à faire l'Aumône tous les Dimanches aux Pauvres du lieu, & tous les jours aux Paſſans; il n'y réſide plus qu'un Sacriſtain, qui eſt chargé des Meſſes du Prieur. L'Egliſe Paroiſſiale de ce lieu eſt dédiée ſous le titre de l'Anonciation Nôtre-Dame, la Cure eſt à la collation du Prieur qui reçoit toutes les dixmes, & fait une penſion au Curé. Le Comte de Ligny eſt Seigneur pour la haute Juſtice, & le Prieur pour la moyenne & la baſſe. La grande & la petite Ferté, & le petit Vaux dépendent de cette Paroiſſe.

DAMMARIE, *Domna Maria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Sancy, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 27 habitans. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité Nôtre-Dame, la Cure ſe donne au concours; le Chapitre de Bouxieres en eſt Patron, le Curé à un tiers des dixmes, & le Chapitre les deux autres tiers. S. A. R. en eſt Seigneur; cette Paroiſſe a pour annexe Thôrey.

DAMPAIRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 54 habitans.

DARMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 45 habitans.

DARNEUILLE, Baronie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, Bailliage de Voges, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Chaumouſey; cette Abbaye a la moitié des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre moitié, & toutes les menuës dixmes. M. le Baron de Darneüille en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle presbiteralle, dédiée à Nôtre-Dame, dont le revenu eſt de cent cinquante livres. Il y avoit autrefois quatre Prêtres pour la déſervir; mais auſſi ſes revenus étoient plus conſiderables.

DARNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chef-lieu d'une Prevôté dans le Païs & du grand Bailliage de Voges. C'eſt un Bourg ſitué au bord de la Saone.

DARNEY aux Chênes, *Darneium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neuſchateau, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre, les Chapelains de Beaufremont ſont Patrons de la Cure. Cette Terre fut venduë en 1422. par Gerard de Darney, à Philbert de Beaufremont, pour fonder les Chapelles de Beaufremont; les Seigneurs ſont à preſent, Meſſieurs de Beaufremont, de Baſſompierre & de Domartin.

DAVAUCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Baronie du Vivier, a 5 habitans.

DECIMONT, *Decimons*, daos la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruieres, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Mane, la Cure ſe donoe au concours; elle eſt à la collation du Chapitre de Remiremont, les dixmes ſe prennent au douziéme, le Curé en a la moitié des groſſes & toures les petites, & le Chapitre a l'autre moitié des groſſes; la Secrette de Remiremont en eſt Dame; cette Paroiſſe a pour Anoexe, Charmois & Memenil.

DELOUZE, *Doloſa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, Parlement de Paris, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre Martyr; l'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure: cette Terre appartient à pluſieurs Seigneurs.

DEMANGES aux Eaux, *Dominica ad aquas*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Gondrecourt, a 320 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy; la Cure eſt reguliere, elle eſt déſervie par un Religieux de l'Ordre de Citeaux, de l'Abbaye des Vaux: la Seigneurie en appartient partie à S. A. R. & partie à M. d'Atinville ou à M. de Fontenel; il y a dans l'étenduë de cette Paroiſſe l'Abbaye des Vaux, de l'Ordre de Citeaux; cette Abbaye eſt du Reſſort de la France.

DENCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 99 habitans.

DENEUVRE, Bourg, *Danubrium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chef-lieu d'une Prevôté, a 45 habitans. C'eſt une ancienne Seigneurie, qui paſſa dans le douziéme ſiecle, dans la Maiſon de Salmes; elle fut le partage de la branche de cette Maiſon, qui portoit le ſurnom de Blamoot; cette branche étant éteinte par la mort d'Ory Evêque de Toul, tous les biens de cette branche échurent à René II. Duc de Lorraine, comme plus proche parent; il y avoit autrefois un Château aſſés fort, dont on ne voit plus que les ruïnes; ce Bourg eſt encore Chef-lieu d'une Prevôté & d'un Doyeoné du Diocèſe de Toul, qui comprend vingt-ſept Paroiſſes & trois Abbayes. L'Egliſe Paroiſſiale de ce Bourg eſt dédiée à S. Remy, la Cure eſt à la collation du Chapitre. S. A. R. en eſt Seigneur; il y a auſſi une Collegialle fondée en 1301. par Henry III. Comte de Blamont & Cunegonde ſon épouſe; le Chapitre doit être compoſé de huit Prebendes, à la collation dudit Seigneur: leur revenu étoit aſſez conſiderable, mais il eſt beaucoup déperi & ne conſiſte plus qu'en mille francs Barrois; il y a dans cette Collegialle une Chapelle en titre du S. Sacrement, fondée par les Comtes d'Ogevillers pour deux Chapellains, ſon revenu eſt de deux cens francs; elle eſt unie à l'Hôpital de Luneville; entre les dépendances de la Paroiſſe de Deneuvre, il y a le Prieuré de S. Chriſtophe, autrement nommé le Moniet, l'Hermitage de la Magdeleine, celui de S. Ulſangue & un Hôpital; il en dépend auſſi la petite ville de Bacara, qui eſt du temporel de l'Evêque de Metz, & de la Souveraineté de la France, ainſi que le village de la Chapelle, qui eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

DENOUX, & Vrimeſnil, Duché de Lorraine, Diocèſe de Tnul, Office d'Arches, a 99 habitans.

DENTING, Diocèſe de Metz, Comté de Creange, Terre d'Empire, a 77 habitans.

DERBAMONT, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Dompere, a 20 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre, la Cure ſe dnnne au concours, le Chapitre de Remiremont en eſt Patron, le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Chapitre les deux autres tiers. Ce Chapitre a part dans la Seigneurie avec quatre ou cinq autres Seigneurs; il y a deux Chapelles en titre, l'une dédiée à S. Dominique, & l'autre à S. Joſeph & Ste Catherine; il en dépeod le Hameau de Circourt: cette Paroiſſe a pour Annexe la petite-ville de Dompere & les villages de Bouxieres & de la Vieuville.

DESTORD, *Diſtordium*, Duché de Lortaine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Deneuvre, en partie, & en partie du Bailliage de Bruyeres, a 27 habitans. Cette Paroiſſe comprend les villages de Deſtord, Pierre-Pont, Nozeville, les trois Hameaux de Fremy Fontaine & la Maiſon Seigneuriale de l'Etang. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy, la Cure ſe donne au concours, & le Chapitre de S. Dié en eſt Patron. Ce Chapitre & celui de Remiremont ſont Seigneurs de cette Paroiſſe, à l'exception des trois Fremifontaines, qui appartiennent à M. l'Abbé d'Autrey, & M. Doridan.

DESTRIFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 45 habitans.

DEUXNOUVES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton le Chaſtel, a 45 habitans.

DEUXREUDS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 77 habitans.

DEUVILLE, *Duenvilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 81 habitans. Ce Village a deux Paroiſſes, qui ne ſont qu'une ſeule Communauté; l'une ſe nomme Deuville S. Evre, *Villa Sanctì Apri*, & l'autre Deuxville Nôtre-Dame, *Villa Beate Virginis*, du nom de leur Paroiſſe. L'Abbé de Senones eſt Collateur de la premiere, & le Primat de Nancy de la ſeconde; il y a dans la premiere une Chapelle en titre, ſous le vocable de Nôtre-Dame de Pitié, & auſſi un Hermitage dédiée à Sainte Anne, où il y a cinq Hermites. Ses Seigneurs ſont Meſſieurs de Mitry, de Faucoocourt & les heritiers de Madame Mengin.

DEYCIMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 59 habitans.

DEYVILLER, *Deivillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Luc, la Cure ſe donne au concours, l'Abbaye de S. Arnoult de Metz en eſt Patron; cette Abbaye joüit des deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé à l'autre tiers. S. A. R. en a la haute Seigneurie, cette Abbaye en a la Seigneurie ſoociere; il en dépend l'Hermitage de Clebay, dédiée à Nôtre Dame, Cette Paroiſſe a pour Annexe, le Village de Padoüe.

DIARVILLE, *Diariivilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 122 habitans. Cette Paroiſſe comprend cinq Villages, qui ſont Diarville, Houſſeville, Forcelles, They, & Gugney. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron: les Seigneurs ſont Son Alteſſe Royale & le Chapitre.

DIEULOUARD, *Deſlonardum*, Seigneurie particuliere, ſituée au bord de la Moſelle, au-deſſus de Pont-à-Mouſſon, Diocèſe de Verdun. C'étoit autrefois une Place forte, dont les habitans étoient grands ennemis de ceux de Metz; elle appartenoit encore aux Evêques de Verdun dans la fin du ſeiziéme ſiecle; elle eſt enſuite venuë au pouvoir des Ducs de Lorraine, qui en joüiſſent à preſent par la faveur des Evêques de Verdun de leur famille.

DIEUZE, *Decem Pagi*, Ville, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 405 habitans. Cette Ville eſt très ancienne, il en eſt fait mention ſous le nom de *Decem Pagi*, dans l'Itineraire d'Antonin & dans la Carte de Peutinger; il y a des Salines conſiderables, qui conſiſtent en des puits d'eau ſalée, dont on tire le ſel par ébullition. Dieuze eſt poſſedée par les Ducs de Lorraine depuis très-longtems; ils en ont fait hommage à l'Evêque de Metz, juſqu'en 1347. que Marie de Blois, tutrice du Duc Jean, le reconnut encore; mais depuis ce tems, ils ſe ſont ſouſtraits à cet hommage; il n'y a de toute cette Prevôté, que le village d'Aſſurange, qui appartienne à la France.

DIFFERTEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 27 habitans.

DIGNONVELLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 41 habitans.

DIGNONVILLE, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Domevre ſur Durbion, ſon Egliſe eſt dédiée à S. Vincent; il y a une Chapelle en titre, dédiée à S. Claude & à Ste Barbe, unie à l'Egliſe de Vaudeville.

DINOUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 90 habitans.

DOCELLES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres & d'Arches, a 90 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Valbert, la Cure ſe donne au concours, le Chapitre de Remiremont en eſt Patron, & joüit des deux tiers des groſſes dixmes, le Curé a l'autre tiers, & toutes les menuës dixmes. S. A. R. en eſt Seigneur, il en dépend le Hameau de Chenimenil où il y a une Chapelle dédiée à S. Jean-Baptiſte, Chamont, la Ruë & pluſieurs Granges.

DOCHEL, Duché de Bar, Office de Soüilly, a 86 habitans.

DOGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 117 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Etienne, la Cure ſe donne au coucours, le Chapitre d'Epinal en eſt Patron, les dixmes appartiennent à ce Chapitre pour les deux tiers, & au Curé pour l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur; il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Jean & à S. Sebaſtien.

DOLCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département de Barrois, Comté de Vaudemont, a 68 habitans.

DOLINCOURT, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Chaſtenois. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Vouxey; il y a une Chapelle ſous l'invocation de Saint Gene Martyr.

DOLLENCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 54 habitans.

DOMBALE, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges. C'eſt une Annexe de

Menil en Saintois ; il y a une Chapelle dédiée à S. Bale. S. A. R. en eſt Seigneur.

DOMBASLE, *Domnus Baſolus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Baſle ; la Cure en eſt unie au Chapitre de S. George de Nancy, qui a la collation de la Cure ; il y a trois Chapelles ritrées & un Prieuré, ſous l'invocation de S. Doo ou S. Donat Evêque de Toul. Ce Prieuré qui a été fondé par une Dame Devote, a été répaté par Thierri Seigneur de Dombaſle, ſur la fin du onziéme ſiecle, & l'Egliſe en fut conſacrée par Pibon Evêque de Toul, qui à la priere du Réparateur, l'unit à l'Abbaye de S. Manſui, il eſt à preſent au Chapitre de S. George de Nancy.

DOMBASLE, *Domnus Baſolus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 45 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Baſle, la Cure ſe donne au concours ; le Prieur de Relange en eſt Patron, le Prieur de Blereville eſt Seigneur de cette Paroiſſe ; il y a uoe Chapelle en titre dédiée à S. Claude.

DOMBROT, *Domnus Briccius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, Bailliage de Vauges, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice, la Cure ſe donne au concours ; le Prieur de Relanges en eſt Patron, les dixmes ſe partagent entre le Seigneur du lieu, qui en a les deux tiers, & le Curé a l'autre tiers ; la Seigneurie eſt à Madame de Ligneville Comteſſe de Mooehal ; il y a une Chapelle eo titre, dédiée ſous le vocable de Sie Croix.

DOMEJEVIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 50 habitans.

DOMEPIERE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 41 habitans.

DOMEVRE, Abbaye de l'Ordre de Saint Auguſtin, de la Congregation de Notre Sauveur, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenné de Salmes. Cette Abbaye fut fondée en 1010. par Berolde Evêque de Toul, pour des Religieux de l'Ordre de Saint Benoit, auſquels furent peu de tems après ſubſtitués des Chanoines Réguliers : Leur Abbaye ayant été ruïnée, ils ſe retirerent daos le Village où ils en rebâtirent une autre en 1569. Cette Abbaye eſt en Régle ; la Manſe Abbariale eſt de deux mille livres, & la Conventuelle de trois mille livres ; la Cure du lieu leur appartient.

DOMEVRE, *Domnus Aper*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Blamont, a 214 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Leger. La Cure eſt à la collatioo de l'Abbé de Saiot Evre. M. Baroisen eſt Seigneur pour les deux tiers, & Madame de Viange pour l'autre riers.

DOMEVRE, *Domnus Aper*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté d'Epinal, Bailliage de Vauges, a 42 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre. M. de Curel eſt Collateur de la Cure, & le Curé a toutes les dixmes. Le Seigneur eſt M. de Curel de Gelnoncourt.

DOMEVRE, *Domnus Aper ad Durbionem*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, a 42 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Mauriee. La Cure ſe donne au concours. Le Chapitre de Remiremont en eſt Patron : ce même Chapitre eſt Seigneur de la Paroiſſe. Il y a deux Chapelles ritrées, l'une dédiée à S. Michel, & l'autre à S. Georges. Bayecourt en eſt une Annexe, auſſi-bien que Dignonville.

DOMEVRE ſur Avieres, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Bailliage de Vauges, a 36 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Evre. Les Jeſuites d'Epinal en ſont Seigneurs.

DOMMAR, *Domnus Medardus*, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Prevôté de Dompere, Bailliage de Vauge, a 38 habirans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Medard. La Cure ſe doone au concours. Le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. M. du Paſquier-Baron de Domartin en eſt Seigneur.

DOMMARD aux Bois, *Domnus Medardus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chatté, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Médard. L'Abbé de Saint Leopold de Nancy, comme Prieur de Belval, eſt Patron de la Cure, qui ſe donoe au coocours. Les Religieux de S. Leopold, à cauſe dudit Prieuré, joüiſſent des deux tiers des groſſes dixmes, & de la moitié des menuës ; le Curé a le teſte. S. A. R. a la haute Seigneurie, & le huitiéme de la Seigneurie ſoociere, doot le reſte ſe partage entre pluſieurs autres. Il y a une Anoexe nommée Paſſoncourt.

DOMMARTEMONT, *Domni Martini-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 16 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. La Cure eſt à la collatioo du Seigneur. Le Curé joüit de toutes les dixmes. M. de Beaumont en eſt Seigneur.

DOMMARTIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Arches, a habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Laorent. La Cure eſt unie au Prieuré du Saint Mont ; elle eſt déſervie par uo Religieux de l'Ordre de S. Benoit. Les Religieux du S. Mont ont les deux tiers des groſſes dixmes, & la totalité des menuës, & le Chapitre de Remiremont a le reſte. S. A. R. & le Chapitre, ſont les Seigneurs. Les lieux de Poot, Franoux, la Poirée, Vecoux & Recheroy en dépendent.

DOMMARTIN ſur Vraine, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 117 habitans. C'eſt une Barooie très-aocienne, dont les premiers Seigneurs ont poſſedé les premieres Charges dans l'Etat, & les principales Dignités de Lorraine. Elle paſſa par mariage dans la Maiſon de Croüy ; & le Sieur du Paſquier l'a acheté des Ducs de Croüy. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. Le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure. Il y a trois Chapelles en titre ; l'une, dédiée à Notre-Dame & à Saiot Claude, dans l'Egliſe Paroiſſiale, elle a été fondée par Erard de Dommartin, Baillif de Vauges, & Jacquetre d'Haraucourt ſa femme, en 1513. La ſeconde eſt dédiée à Notre-Dame de Pitié, dans le Château ; la troiſiéme à Saint Fiacre & Saint Hubert, au milieu du Village, elle ſert d'Egliſe à l'Hôpital, qui a été fondé par les Seigneurs du lieu, pour y loger les paſſans, & nourrir les pauvres de la Baronie. Il y a auſſi l'Hermitage de S. Jean de Rouvaye.

DOMMARTIN, *Domnus Martinus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, Bailliage de Vauges, a 27 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. L'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure. Le Curé a la moitié de la groſſe dixme ; l'autre moitié & toute la meuë dixme appartient à l'Abbaye de Chomouſey. S. A. R. en eſt Seigneur. Le Curé a ſon affouagement & droit de corvée, pour labourer ſes terres.

DOMMARTIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 54 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Amance. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin. C'eſt la Mere Egliſe. Les Seigneurs ſont les heritiers du Sieur Perin, & de Damoiſelle Rouſſelot.

DOMMARTIN, Duché de Lorraine, Dio-

céſe de Toul, Bailliage de Vauge, a 41 habitans. C'eſt une Aonexe de la Paroiſſe de Brantigny. Son Egliſe eſt dans les champs; elle eſt dédiée à Saint Martin. La Cure a la moitié de la groſſe dixme, & toute la menuë dixme; & l'Abbé de Moyenmoutier à l'autre moitié. M. de Tilly en eſt Seigneur. Les Villages des Vaux & d'Ubexey en dépendent. L'Egliſe de ce dernier ſert d'Annexe à la place de Dommartin.

DOMMARTIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Dompere. Bailliage de Vauges, a 45 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Girancourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin; elle eſt déſervie par un Vicaire. Les lieux d'Audoncourt, Augemont, Barbonſoin & de Tilouſe, en dépendent. Il y a une Chapelle & un Hermitage.

DOMMARTIN ſur Illon, *Domnus Martinus ſupra Ilsam*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Dompere, Marquiſat de Villé, a 114 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin, la Cure ſe donne au concours; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron; ce Chapitre a les deux tiers de la groſſe dixme, & la Cure a l'autre tiers, avec la menuë dixme. Le grand & le petit Embleuvenet en dépendent. Il y a dans cette Paroiſſe une Communauté de Chanoines Reguliers de Notre Sauveur, qui ont ſoin d'un Seminaire qui y a été fondé en 1664. par le Sieur Nicolas Boban, Curé de Dommartin, & Madame la Marquiſe de Ville & d'Haraucourt

DOMMARTIN-la-Chapelle, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 41 habitans.

DOMMARTIN-la-Maiſon, Duché de Bar, Diocéſe de Verdun, Office de la Chauſſé, a 27 habitans.

DOMMAY. Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Office de Chatté, a 95 habitans.

DOMMAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 86 habitans.

DOMMERY, Duché de Bar, Diocèſe de Tteves, Office d'Arrancy, a 27 habitans.

DOMPERE, *Domparium*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Bailliage de Vauge, a 95 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Derbamont. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas; elle ne fut bâtie qu'en 1524. Il y a cinq Chapelles en titres, qui ſont, celles de Saint Nicolas & de Saint Claude, de Sainte Anoe & de Sainte Catherine, de Saint Chriſtophe, & celle de tous les Saints. Il en dépend les Villages ou Hameaux de Madon, dont S. A. R. a la haute Juſtice, Naglancourt, la Meraye, Betteney, Saint Brice, Chelimont & la Ruë, & auſſi l'Hermitage de Vieville.

DOMPGERMAIN, *Domnus Germanus*, Duché de Bar, Office du Batois Nonmouvant, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Maurice. La Cure eſt à la collation du Chapitre de Livetdun. S. A. R. en eſt Seigneur. Cette Paroiſſe a dans ſon diſtrict le Prieuré de Val-de-Paſſé, le Bois-le-Comte, qui eſt une belle Maiſon Seigneuriale, & auſſi pour Annexe le Village de Charmes-la-Coſte.

DOMPGERMAIN, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Saint Michel, a 45 habitans.

DOMPIERRE, *Domnus Petrus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, Office de S. Michel, a 59 habirans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Eſtienne. L'Abbé de Chaumnuſey en eſt Patron. La Cure eſt reguliere. Le Chapitre d'Epinal a la moitié des groſſes dixmes. Le Curé a l'autre moitié, avec toutes les menues dixmes: c'eſt une des Dames de Remiremont qui eſt Dame du lieu; elle joüir également de la Seigneurie fonciere: & l'autre moitié appartient à M. le Marquis de Lenoncourt, Comte de Baye.

le Village de DOMPIERRE, Duché de Bar, Diocèſe de Beſançon, Office de Conflans en Baſſigny, a 87 habitans.

DOMPIERRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 32 habitans.

DOMPJEVIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 32 habitans.

DOMPJULLIEN, *Domnus Julianus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, Bailliage de Vauges, a 177 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Julieo. La Cure ſe donne au coocours. Le Chapitre de Remiremont en eſt Patron. Le Seigneur a la moitié de la dixme; l'autre moitié eſt partagée entre le Chapitre & le Curé. M. Ravinel, Conſeiller au Bailliage de Nancy, eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Georges & à Saint Antoine. Le Village de Gitauviller, & l'Hermitage de Saint Michel, en dépendent.

DOMPMARIE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Norroy-le-Sec, a 63 habitans.

DOMPNON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 41 habitans.

DOMPREMY, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Parlemenr de Paris, Office de Gondrecourt, a 86 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Greux. Son Egliſe eſt dédiée à S. Remy. S. A. R. en Seigneur. C'eſt une Terre engagée; il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Jean-Baptiſte & de la Madeleioe, & celle de S. Pierre.

DOMPREMY-aux-Bois, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bat, Parlement de Paris, Comté de Ligny, a 153 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. L'Abbé de Saint Michel eſt Patrnn de la Cure; il joüit des deux tiers des dixmes, & le Curé de l'autre. S. A. R. en eſt Seigneur en qualité de Duc de Bar, & de Comte de Ligny. Cette Paroiſſe a une Egliſe Succurſale a Emecourt.

DOMPTAIL, *Domnus Stephanus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 18 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Invention de Saint Eſtieone. La Cure eſt à la collation du Chapitre d'Hoſſonville. M. le Comte d'Hoſſonville en eſt Seigneur pour les trois quarts; & M. le Marquis de Lenoncourt pour l'autre quart. Il y a trois Chapelles en titre; l'une dédiée à Sainte Catherine, l'autre à S. Sebaſtien & à S. Nicolas, & la troiſiéme ſous le vocable de l'Annonciation de Notre-Dame. Hoſſonville dépend de cette Cure.

DOMVALLIER, *Domnus Valerius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 36 habitans. Son Egliſe Patoiſſiale eſt dédiée à Saint Valere. Le Chapitre de Remiremont eſt Collateur de la Cure, qui ſe donne au concours; ce Chapitre joüit des deux tiers de la dixme, & le Curé a l'autre tiers, avec les novales. S. A. R. en eſt Seigneur. Ramcourt en dépend.

DOMPURE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Tnul, Office de Mitecourt, a 36 habitans.

DONCIERES. C'eſt un des Villages de la Châtellenie de Rambervillers, rendu au Duc de Lorraine

Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

DONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bourmoot, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Maurice. M. de l'Hôtel Deſchaux eſt Patron de la Cure eo qualité de Seigneur; il joüit de la moitié des dixmes, & le Curé de l'autre.

DONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 45 habitans.

DORDALLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 18 habitans. C'eſt une Seigneorie qui a été renduë au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

DORVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Gondrecourt, a 63 habitans.

DOUVAUMONT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 41 habitans.

DROITVAL, *Rectavallis*, Prieuré de l'Ordre de Cîteaux, dans la Paroiſſe d'Attigny, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges. Ce Prieuré eſt en Regle; il eſt à la collation de l'Abbé de Cîteaux. Son revenu n'eſt que d'environ quatre cens livres; il eſt à une demie lieuë du Village d'Attigny, dans une Prairie ſituée aux pieds de deux montagnes couvertes de bois: c'étoit autrefois une ancienne Abbaye de Filles.

DROIT-au-Aumont, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 23 habitans.

DROUVELLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 158 habitans.

le DUC, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 232 habitans.

DUGNY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Souilly, a 446 habitans.

DUMENY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 14 habitans.

DUZEMAIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 36 habitans.

E

EBERCHEUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 72 habitans.

ECLES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges, a 42 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous l'Invention de S. Eſtienne. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. Ce Chapitre a les deux tiers de la groſſe dixme, & le Curé a l'autre tiers & toute la menuë dixme. Cette Paroiſſe a pour Annexe Viomenil.

ECUELLE, *Scutella*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 16 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Bouxieres aux Chênes. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Eſtienne; l'on y dit la Meſſe les Fêtes & les Dimanches. Le Curé de Bouxieres en retire cent livres. Le Hameau nommé le Vinot & l'Hermitage d'Ecuelle, en dépendent. S. A. R. en eſt Seigneur.

ECUREY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Saint Bernard, Paroiſſe de Montier ſur Saux. Cette Abbaye fut fondée en 1144. par Godefroy III. Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne; elle eſt en commande; la Manſe Abbatiale eſt de deux mille cinq cens livres, & la Conventuelle de mille cinq cens livres.

EINVILLE, *Einoldi-villa*, ou *Audani-villa*, Prévôté, Duché de Lorraine; Diocèſe de Toul, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Laurent: la Cure eſt à la collation du Commandeur de S. Jean de Vielatre de Nancy. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a pluſieurs Chapelles aſſez conſiderables en titre; les Religieux du Tiers-Ordre de S. François s'y ſont établis en 1708. Il y a auſſi un Hôpital & une Chapelle fondée par Marguerite de Baviere Ducheſſe de Lorraine en 1432. le revenu en eſt uni à l'Hôpital de Luneville. Cette Paroiſſe a pour Annexe le Village de Bonviller. La Prévôté d'Einville eſt un des anciens Domaines des Ducs de Lorraine.

ELAUGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 27 habitaos.

ELVANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Varsberg, a 27 habitans.

ELVANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Loogueville, a 9 habitans.

EMBERMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 77 habitans.

EMILLY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 81 habitans.

EMSCHUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 45 habitans.

ENTRE-DEUX-EAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 10 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Mandre, l'une des Egliſes de la dépendance du Chapitre de S. Diey. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Sebaſtien.

ENVAUX, *Enoldi-vallis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 59 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jacques le Majeur; la Cure eſt réguliere; elle eſt unie à la Manſe Conventuelle des Chanoines Reguliers de Belchamps. S. A. R. & l'Abbé d'Etival en ſont Seigneurs par indivis. L'Abbaye de Belchamps eſt de cette Paroiſſe.

EPINAL, *Spinalum*, Ville, du Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 1246 habitans. Cette Ville eſt Siege d'un Bailliage & d'une Prévôté; elle donne le nom à un Doyenné, qui eſt ſous l'Archidiaconé de Vauges; ce Doyenné a quatorze lieuës de longueur ſur ſix de largeur; il renferme trente-ſix Paroiſſes & une Abbaye; le terrain en eſt aſſez abondant, excepté dans les montagnes où il ne croît que du ſeigle & du ſarrazin: l'on y trouve preſque par tout de grandes Forêts; il eſt arroſé de pluſieurs Rivieres, & particulierement de la Moſelle, de la Meurte & de la Valogne. L'Egliſe Paroiſſiale d'Epinal eſt dédiée à S. Maurice; la Cure eſt à la collation des Dames, qui ſont le Service au Grand Autel, & le Curé à celui de S. Maurice: cette Cure fut unie en 1511. aux Prébendes des quatre Chanoines Aumôniers de cette Abbaye, qui conſentirent en 1518. qu'elle fût unie au Chapitre même. Cette Ville eſt ancienne; la Moſelle la diviſe en deux; elle étoit autrefois très-bien fortifiée, & avoit un bon Château; mais toutes ſes Fortifications ont été raſées. Le Chapitre des Dames eſt dédié à S. Goeury ſon Fondateur. Ce Saint ſuccéda à S. Arnoul au milieu du ſeptiéme ſiecle; Thierry premier Evêque de Metz, le rétablit dans le dixiéme ſiecle, & y mit des Religieux & des Religieuſes de l'Ordre de S. Benoît: ces dernieres y ſont reſtées ſeules, & dans la ſuite elles ont embraſſées une regle moins auſtere, & elles vivent en Cha-

noineſſes comme les Dames de Remiremont ; elles ſe choiſiſſent elles-mêmes leur Abbeſſe, qui eſt obligée de faire preuve de quatre dégrés de Nobleſſe, ainſi que les autres Dames. La Communauté eſt compoſée de vingt-trois Dames, dont les trois premieres ſont l'Abbeſſe, la Doyenne & la Secrete. Il y auſſi quatre Chanoines qui leur ſervent d'Aumôniers. La Manſe Abbatiale, toutes Charges acquittées, ne produit qu'environ deux mille cinq cens livres, & la Manſe Conventuelle trois mille livres. Il y a onze Chapelles en titre dans leur Egliſe ſous differens Patronages, la plûpart ſous celui du Chapitre. Il y en a une autre dans le Cloître dédiée à S. Ceſaire ; une autre dans le Cimetiere dédiée à S. Remy. Il y en a pluſieurs autres hors de l'Egliſe, comme celles de la Ville, qui exigent réſidence, & dont les Gouverneurs de la Ville ſont Patrons ; celles de la Madelene hors de la Ville, celle de S. George qui étoit autrefois la Chapelle du Château ; celle de l'Hermitage de Sainte Barbe dans les Bois d'Epinal, celle de l'Hermitage de S. Michel hors de la Ville, celle de S. Auger dans les Bois d'Epinal : c'eſt un Hermitage qui appartient au plus ancien Chanoine d'Epinal, qui n'eſt chargé que d'une Meſſe par an, & joüit de cinquante livres & de pluſieurs fruits ; celle de l'Hermitage de S. Antoine hors de la Ville. Il y a encore quatre petites Chapelles dans l'Egliſe des Dames, & pluſieurs autres moins conſiderables. Il y a deux Hôpitaux, celui de la Ville qui eſt ſitué au Fauxbourg de Ruaumeſnil, & celui de S. Goeury dont l'Abbeſſe a le Patronage. Il y a auſſi pluſieurs Couvens de Religieux & de Religieuſes ; les Minimes qui y ſont établis en 1609. les Capucins en 1619. les Religieuſes de la Congregation en 1620. les Annonciades Celeſtes en 1632. Les Jeſuites y ont auſſi une Maiſon où ils enſeignent publiment depuis l'an 1668. Cette Ville étoit un des anciens Fiefs du temporel de l'Evêché de Metz. Mais ſous le regne de Charles VII. les habitans s'étant ſouſtraits des Evêques de Metz, ſe donnerent à ce Roi ; Louis XI. ſon fils les releva de leur ſerment, & leur permit de ſe choiſir tel Prince qu'ils voudroient pour les défendre. Ils ont depuis reconnu les Ducs de Lorraine, & les reconnoiſſent encore.

Ban d'ERBAMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 50 habitans.

Cenſe d'ERBULLE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 5 habitans.

ERIZE la Brûlée, *Eriſia Cremata*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, a 123 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice ; l'Archidiacre de Rinel eſt à la collation de la Cure. S. A. R. & les Seigneurs de Pierre-Fitte en ſont Seigneurs.

ERIZE la Grange, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 99 habitans.

ERIZE la Petite, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 72 habitans.

ERIZE Saint Dizier, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, a 77 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Dizier ; l'Archidiacre de Rinel eſt Patron de la Cure. Les heritiers du Prince de Lixeim & M. de Pierre-Fitte en ſont Seigneurs.

ERNECOURT, *Ernethicuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 32 habitans. Son Egliſe eſt dédié à S. Manſuy ; c'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Dom-Remy aux Bois.

ESLEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dattney, Bailliage de Vôges, a 68 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint André. Le Seigneur du lieu & le Prieur de Dronval ont la collation de la Cure. Le Commandeur de Robecourt eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a un Hermitage dédié à S. Antoine.

ESLOYES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Arches, Cour Souveraine de Lorraine, a 114 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. La Cure ſe donne au concours ; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron ; la Seigneurie eſt à S. A. R. & au Chapitre. La haute & baſſe Poucheux en eſt une Annexe.

ESPIEZ, Duché de Bar, Dincèſe de Toul, Office de Gondrecourt, a 23 habitans.

ESPIEY, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuinn, a 59 habitans.

ESSEIGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 23 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Floremont. Son Egliſe eſt dédiée à S. Pierre ; le Chapitre de Remiremont & M. de Tumery en ſont Seigneurs. Il en dépend le Hameau de Langlayc.

ESSEY, *Aciaca-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbeviller, a 50 habitans. Son Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint George ; la Cure eſt à la collation de l'Abbaye S. Vanne de Verdun, & ſe donne au concours ; la dixme ſe partage également entre le Curé, l'Abbé de Gorze & les Benedictins de Flavigny. M. de Beauveau en eſt Seigneur. Il y a pluſieurs Chapelles en titre, & un Hermitage : cette Paroiſſe a auſſi une Annexe nommée Tombelaine.

ESSEY en Voivre, *Aſſiaca in Vepria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Mandre & de Bouconville, a 136 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin ; l'Abbé de S. Leopold de Nancy eſt Patron de la Cure ; il a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a trois Chapelles en titre, l'une dédiée à S. Nicolas & à Notre-Dame, & l'autre à Sainte Catherine, la troiſiéme à S. Michel. Il en dépend le Hameau de Mayſerey.

ESSEY & Seray, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office de Mandre, a 131 habitans. Eſſey eſt une Annexe de la Paroiſſe de Veneſaye. Son Egliſe eſt dédiée à S. Sylveſtre & à Sainte Colombe. M. le Marquis de Gerbeviller, & l'Abbé de Moyen-Moutier en ſont Seigneurs.

ESSILLINDORFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 50 habitans.

ESTAING, Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, a 640 habitans. C'eſt une petite Ville très-ancienne ; il en fait mention dès la fin du ſeptiéme ſiecle : elle avoit alors un Seigneur particulier, dont le fils nommé Leodinus étant parvenu à l'Archevêché de Treves, la donna à l'Abbaye de S. Euquaire de Treves en 706. ſous le regne de Childebert. Les Religieux de S. Euquaire, après en avoir joüi cinq cens ans, en firent un échange avec le Chapitre de Sainte Marie-Madelene de Verdun, contre la Ville de Makeren en 1221. Henry Comte de Bar obligea peu après ce Chapitre ſous divers prétextes, à lui abandonner ſous de certaines conditions la Ville & le Ban d'Eſtaing. Depuis ce tems-là, les Comtes & Ducs de Bar, & après eux les Ducs de Lorraine, en ont toujours été les poſſeſſeurs.

ESTIVAL & ſon Ban, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 536 habitans. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Pré-

montrés, fondée dans le ſeptiéme ſiecle par Laudinus Bodo Evêque de Toul, d'abord pour des Chanoines auſquels furent dans la ſuite ſubſtitués les Prémontrés. Cette Abbaye eſt en regle; la Manſe Abbatiale eſt de deux mille deux cens livres, & la Conventuelle de deux mille cinq cens livres. Il en dépend ſept Cures, toutes dans le Doyenné de Salmes.

ESTRENNES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, Bailliage de Vôges, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy; le Chapitre de Porſas en eſt Patron. S. A. R. & le Curé ſont Seigneurs du lieu.

ESTREVAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 32 habitans.

l'ETANCHE, *de Stagno*, Duché de Lorraine, de Toul. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, ſituée dans la dépendance de Rollinville, qui eſt une Annexe de la Paroiſſe de Rebeuville: cette Abbaye fut fondée pour des Religieuſes de cet Ordre en 1148. par Mathieu I. Duc de Lorraine, & Berthe de Souabe ſon épouſe: ſon Egliſe fut conſacrée par Henry de Lorraine, Evêque de Toul, oncle de Mathieu I. au retour de ſon voyage de la Terre Sainte. La Communauté en eſt nombreuſe, & il y a nombre de filles de qualité, du nombre deſquelles l'on choiſit l'Abbeſſe: cette Abbaye a huit mille livres de rente; elle eſt ſituée dans un vallon, que l'on appelloit autrefois la vallée du Duc. La quantité d'eau qui ſe décharge dans ce vallon, lui a fait donner le nom qu'elle porte; elle n'eſt éloignée de Chaſtenois que d'une lieuë.

les ETANGS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Dallen, a 27 habitans.

EVEZIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 122 habitans.

EULMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 63 habitans.

EUMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Châtellenie de Nancy, a 185 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. La Cure n'a été érigée qu'en 1708.

EWENDORFF, l'un des Villages rendus au Duc de Lorraine, en échange de Frichiogen, par le Traité de Paris de 1718.

EUVILLE, *Euvillerum*, Duché de Lorraine, Principauté de Comercy, Diocèſe de Toul, a 80 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre; la Cure eſt réguliere de l'Ordre de Prémontrés; l'Abbé de Rangeval en eſt Patron. Le Commandeur de Marbotte jouit des deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé de l'autre tiers, & de toute la menuë dixme. Le Prince de Comercy en eſt Seigneur.

F

FABERCHWEILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & Saint Avold, a 45 habitans.

FAINS, *Fanum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, Parlement de Paris, a 333 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Carherine. L'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées entre le Curé, l'Abbé de Saint Evre, le Chapitre de Saint Maxe de Bar & les Religieux de Saint Antoine de Bar. M. de Beauveau en eſt Seigneur. Les Tiercelins ou Penitens du Tiers Ordre, dit Picpus, ont une belle maiſon dans cette Paroiſſe. Les Seigneurs du lieu les ont établi auprès du Château.

FALT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Varsberg, a 41 habitans.

FAUCHIERS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 130 habitans.

FAUCOMPIERRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 63 habitans.

FAUCONCOURT, *Falconis Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 239 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Sulpice & à Saint Antoine; le Chapitre de Porſas eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a la moitié des groſſes & menuës dixmes, le Chapitre de Porſas a les deux tiers du reſtant, & l'autre tiers reſte à l'Abbaye de Chaumouſey. S. A. R. en eſt Seigneur.

FAVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, a 186 habitans.

FAUQUEMONT, petite Ville ou Bourg du Bailliage Allemand, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie particuliere, ſituée près de Créange, a 126 habitans. C'étoit autrefois un Fief de l'Egliſe de Metz, que l'Evêque Etienne de Bar, remit ſous ſon obéiſſance par la voye des armes dans le douziéme ſiecle, contre les uſurpateurs qui s'en étoient emparé. Cette Seigneurie a dans la ſuite ſuivi le ſort de la plupart des autres Fiefs de cet Evêché, & elle a ſubi le joug des Ducs de Lorraine dès le commencement du quinziéme ſiecle. Son nom Allemaod eſt Valkembourg ou Valkenberg.

les FAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Condé, a 207 habitans.

FAXE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Baronie du Vivier a 41 habitans.

FAYS, *Fagetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 18 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Gorgon. Le Commandeur de Libdos eſt Patron de la Cure; il a les deux tiers des groſſes & des menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers.

FECOCOURT, *Feco-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 108 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. L'Abbé de Saint Evre eſt Collateur de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé, les Benedictins de Deuilly lez Moriſecourt, l'Abbé & les Religieux de Saint Evre ont chacun un tiers des dixmes. Le Sieur Cardon de Vidampierre eſt Seigeur de cette Paroiſſe.

FENESTRANGE, Comté libre de l'Empire, ſitué dans le Bailliage Allemand, Diocèſe de Metz. Ce Comté eſt indépendant du Duc de Lorraine. Il eſt ſitué entre la Prévôté de Dieuſe & le Comté de Sarwerden. Le Chef-lieu eſt ſitué au bord de la Sarre. Elle a été poſſedée par des Seigneurs qui en portoient le nom. Après l'extinction de la poſterité maſculine de cette premiere Maiſon, Barbe de Feneſtrange, fille du dernier Comte, porta cette Seigneurie dans la Maiſon de Sarwerden;

d'où elle a été partagée en differentes autres familles. Le nom Allemand de cette Ville, qui eſt peu conſiderable, eſt Vinſtingen ou Finſting.

FENVILLER, *Offonis Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, reſſort de Badonviller, a 40 habitans. C'eſt une Annexe de Badonviller. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre Dame. Le Comte de Salmes en eſt Seigneur. L'on croit que c'eſt l'Oſſonville où Bodon Evêque de Toul fonda une celebre Abbaye, dont il eſt parlé dans le partage des enfans de Louis le Debonnaire. C'étoit autrefois la Mere Egliſe de Badonviller. L'on voit ſur ſon territoire à une lieuë de Badonviller deux Egliſes fort anciennes, ſituées dans une forêt ſur le revers d'une Montagne.

FEROUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, a 239 habitans.

FERRIERES, *Ferraria Fodina*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 50 habitans. Cette Paroiſſe eſt compoſée de quatre Villages. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remy. Les Minimes de Metz en ſont Patrons; ils ont les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers. Il y a pluſieurs droits Seigneuriaux cenſives & partages ſur les recoltes. Meſſieurs de Pancheron ſont Seigneurs de cette Paroiſſe. Il y a une Chapelle dédiée à Notre Dame, fondée par M. de Savigny à la collation du Seigneur. Le revenu en eſt aſſez raiſonnable tant en argent qu'en differentes redevances. Il dépend de cette Paroiſſe les villages de Tonnois, de Velle & de Coyviller.

FILLIERE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 207 habitans.

FILSTROFF; Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemaud, Office de Boullay, a 5 habitans.

FIMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 40 habitans.

l'Abbaye de FLABEMONT, *Flabonis Mons*, & le Village de Tignicourt, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prévôté ou Office de la Marche, a 189 habitans. Cette Abbaye de Flahemont eſt de l'Ordre des Prémontrés, elle eſt ſituée au bas d'une montagne dans le diſtrict de la Paroiſſe de Saint Julien, & dans la dépendance du Village de Tignecourt. Elle a été fondée en 1140. par Hugues Comte de Vaudemont pour les Religieux de Belval. Elle avoit d'abord été fondée ſur la montagne; mais le défaut d'eau, obligea les Religieux de s'établir au bas de la montagne dans le Ban de Begneval, que Vidric Baron de Deüilly, petit fils du Fondateur leur donna. Cette Abbaye eſt en commande. La Manſe Abbatiale eſt de trois mille cinq cens livres, & celle des Religieux eſt de deux mille livres.

FLABEUVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 72 habitans.

FLAIVAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ban de Crevic. C'eſt une dépendance de ladite Parroiſſe de Crevic. Au-deſſus de ce Village il y a une Chapelle dédiée à Sainte Lucie, où l'on dit trois Meſſes hautes par an, le jour de Pâques, le jour de Sainte Lucie & le jour de la Dédicace de la Chapelle.

FLAVIGNY, *Flaviniacum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté & Bailliage de Nancy, a 185 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Hilaire; la Cure dépend du Prieuré de Flavigny qui eſt dans la même Paroiſſe, & dont le Prieur eſt Seigneur; la groſſe & la menuë dixme ſe partage également entre le Prieur & les Religieux de Flavigny. Le Prieuré de Flavigny doit ſon origine à Berenger, Evêque de Verdun, Fondateur de l'Abbaye de Saint Vanne de Verdun. Ce Prélat ayant obtenu de l'Empereur Othon I. le Village de Flavigny, le donna à Humbert I. Abbé de Saint Vanne, qui y fit transferer le corps de Saint Firmin; la Reforme y fut introduite en 1640. auquel tems il fut uni à la Congregation de S. Vanne & de S. Hidulphe de l'Ordre de Saint Benoît. L'Abbé de Saint Vanne eſt Collateur de ce Prieuré qui vaut quatre mille cinq cens livres; la Manſe Conventuelle eſt de trois mille livres. Il y a une Chapelle en titre, dédiée à Saint Antoine.

FLEVILLE *Flevilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, a 161 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe d'Heillecourt. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Pancrace. Le Marquis de Beauveau en eſt Seigneur. Il y a un Château qui a une Chapelle dédiée à Saint Jacques; elle eſt à la collation du Seigneur. On lui a uni en 1707. la Chapelle des trois Rois d'Eſſey.

FLEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 72 habitans.

FLEUREY, *Floriacum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 40 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Etienne; la Cure eſt au Patronage de l'Abbaye de S. Mihel, laquelle Abbaye joüit des deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé de l'autre tiers. M. de Viange eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

FLIN, *Felinum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, partie de la Prévôté de Deneuvre, & partie de celle d'Azerailles, a 90 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Glonville. Le Duc de Lorraine en eſt Seigneur. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Martin. Il y a deux Chapelles en titre, l'une dédiée à Saint Martin, fondée par Maurice le Comte, Curé de Glonville en 1542. Elle eſt à la collation des le Comte de Bachara; & l'autre ſous le vocable de Notre Dame de Pitié à la collation des Broclos de Flin. Il y a auſſi l'Hermitage de la Madelene, qui étoit autrefois un Hôpital qui avoit deux cens livres de revenu.

FLOREMONT, *Floridus Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, Bailliage de Vôges, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Baſle, elle eſt au milieu des Champs; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure; cette Parroiſſe a pour Annexe Charmes dont dépend Rugney, & Eſſegney dont dépend Langley; les dixmes tant du Chef-lieu que des Annexes & des dépendances, ſont ſort partagées entre le Curé, le Chapitre de Remiremont, l'Abbeſſe d'Epinal, le Maître d'Ecole de Floremont & celui d'Eſſeigney. M. de Baſſompierre eſt Seigneur de Floremont. Il dépend encore de cette Paroiſſe la Commanderie de Xugney, de l'Ordre de Malthe. Elle eſt de deux mille livres de revenu.

FLUTTRANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 41 habitans.

FOCRANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 50 habitans.

FOENVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 27 habitans.

la FOLIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 5 habitans.

FOLIGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 36 habitans.

FOMEREY, Duché de Lorraine, Diocèſe de

de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, a 36 habitans. C'eſt une dépendance de la Parroiſſe de Gigney qui eſt de la même Juriſdiction; le Chapitre de Remiremont & le Baron de Dargneüilles en ſont Seigneurs par moitié.

Cenſe de FONTAINE Saint Martin, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 5 habitans.

FONTENAY, *Fontenetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Bruyeres, a 27 habitans. C'eſt une Annexe de la Parroiſſe d'Aidolles; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Laurent. Le Chapitre de Remiremont en eſt Seigneur; les Décimateurs d'Aidolles ſont les mêmes que ceux de ce Village-ci.

FONTENOIS, *Fontenetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office & Prevôté de Gondreville, a 50 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Laurent; la Cure eſt à la collation du Chapitre qui a les deux tiers des dixmes & un ſixiéme des groſſes & les deux tiers des menuës. Cette Paroiſſe eſt Chef-lieu d'un Comté, qui appartient à M. Prudhomme de Vitrimoot. Le Bienheureux Jean, Abbé de Gorze, natif de Vendieres au Diocèſe de Toul, a deſſervi cette Cure dans le dixiéme ſiecle. Fontenois a pour Annexe le Village de Velaines.

FONTENOIS, *Fontenetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Deneuvre, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Parroiſſe de Domtail; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Pierre; les Religieux de Senones joüiſſent de la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé de Domtail de l'autre moitié. M. le Duc de Lorraine en eſt Seigneur.

FONTENY, Duché de Bar, Baronie du Vivier, a 99 habitans.

FORCELLES S. Gorgon, *Forcella*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gorgon; le Chapitre de Vaudemont eſt Patron de la Cure depuis l'an 1420. que Geofroi de Fontenois, & Jean & Henri de Fecocourt, lui en donnerent le droit. Cette Cure eſt unie à ce Chapitre, qui joüit de cinq ſixiéme des dixmes, & le Curé a le reſte. Le Sieur Olivier en eſt Seigneur. Le Hameau de Queveilloncourt dépend de cette Paroiſſe.

FORESTERIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 81 habitans.

la FORGE Naitel, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 5 habitans.

FORMONT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office d'Arrancy, a 72 habitans.

FORVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 36 habitans.

la Grand FOSSE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 54 habitans.

la Petite FOSSE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, à 54 habitans.

FOUCHERS, *Fulcherium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Préſidial de Châlons, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maur; l'Abbé de S. Leon de Toul eſt Patron de la Cure; le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes; l'Abbé de S. Leon a un tiers, & l'autre tiers eſt au Prieur de Dammarie. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a une haute Juſtice qui reſſortit au Bailliage de Bar. Bouchon en eſt une Annexe.

FOUG, *Fagus*, Bourg, Prévôté, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 266 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Etienne; le Seminaire de Toul eſt Patron de la Cure: c'étoit autrefois l'Abbaye de Gorze, qui l'ayant cedé au Chapitre de Brixey en 1263. ce droit a été réüni audit Seminaire, depuis que le Chapitre de Brixey, a été ſupprimé & uni au Seminaire de Toul en 1699. Les Décimateurs ſont le Seminaire de Toul pour un tiers, & les Sieurs Rocheſort de Foug & Blaiſin de Toul, chacun pour un tiers depuis l'engagement que Jean Cardinal de Lorraine, Abbé de Gorze, en a fait en 1525. pour la ſomme de mille écus d'or de France au Soleil. Il y a trois Chapelles en titre; celle de Saint Maur fondée en 1305. celle de Saint George & celle de Saint Eloy; la Neuveville ou la Petite Foog eſt une Annexe de la Paroiſſe de Foug depuis l'an 1414. que ce Village fut ſeparé de la Communauté de Foug. Cette Prevôté eſt un ancien Domaine de la Maiſon de Bar.

la petite FOUG. *Voyez* la Neuveville, Prevôté de Foug.

FOULCREY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Valdepierre, a 122 habitans.

FOUSSIEUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 50 habitans, conteſté.

FRAIN, *Franum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office & Prevôté de la Marche, Parlement de Paris, a 126 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Serocourt; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Martin; cette Egliſe eſt au milieu des champs: c'eſt pourquoi il y a une Chapelle dans le Village, pour y faire le ſervice; l'Abbaye de Flabemont joüit de toute la groſſe dixme & des deux tiers de la menuë, & le Curé a l'autre tiers de la menuë dixme. Les Seigneurs ſont S. A. R. pour la moitié, le Baron de Deüilly & Madame de Serocourt pour l'autre moitié.

FRAINBOIS, *Frani Boſcum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbéviller, a 58 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous l'invocation de Saint Martin; la Cure eſt à la collation des Religieux de l'Abbaye de Beaupré; elle ſe donne au concours; l'Abbé de Beaupré a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers; les Paroiſſiens ont l'onziéme de la totalité. Le Marquis de Gerbeviller eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il en dépend les Cenſes de Martinbois, des Abouts, & les deux métairies de la Maiſon du Haut. L'ancienne Egliſe de Frainbois eſt éloignée d'un quart de lieuë du Village. Il y a dans l'étenduë de la Paroiſſe l'Abbaye de Beaupré, Ordre de Citeaux.

FRAISNES, *Frania*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Saint Mihiel, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Saint Denis; l'Abbé de S. Evre & le Commandeur de Xugney ſont alternativement Patrons de la Cure; le Curé a un tiers à ſon choix dans les groſſes & menuës dixmes, & la dixme de quelques canrons particuliers; le Commandeur de Xugney a un autre tiers, & les Religieux de Moriſecout ont le reſte. Le Marquis d'Harouels eſt Seigneur de la Parroiſſe. L'Abbé & les Religieux de Saint Leon de Toul ſont Seigneurs fonciers de la ruë de Pierre Han. Frenelle la Grande eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

FRAIZE, *Fraſia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raoo, a 680 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Saint Blaiſe; la Cure eſt à la collation du Chapitre do

S. Diey qui en eſt auſſi le Décimateur.

Juration de FRAMBMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 54 habitans.

FRANCHECOUR, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 113 habitans.

FRANCHESGENS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 90 habitans.

la Communauté de FRANCHEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 126 habitans.

FRANCONVILLE, *Franconis Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. George; la Cure eſt à la Collation du Chapitre de Saint Dié; elle ſe donne au concours; les dixmes ſont partagées entre ledit Chapitre, les Dames Religieuſes de Bouxieres, le Curé & le Prieur de Landecourt. M. le Comte d'Hoſſonville & M. de Renel ſont Seigneurs par indivis de cette Paroiſſe. Moriviller eſt une Annexe de Franconville.

la FRAPELLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 77 habitans.

FREISTROFF, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 203 habitans.

FREMEREVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Saint Michel, a 104 habitans.

FREMERY, Duché de Bar, Diocèſede Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 54 habitans.

FREMONVILLE, *Fremonis Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Laurent; l'Abbé de Luneville eſt Patron de la Cure; il a toutes les groſſes dixmes, & le Curé a toutes les menuës. L'Abbé eſt Seigneur foncier, & le Duc de Lorraine Seigneur haut-Juſticier. Il y a une Chapelle dans le Château.

c FREMY Fontaine, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Denœuvre, a 41 habitans. C'eſt un Village compoſé de trois Hameaux; il dépend de la Paroiſſe de Deſtord. L'Abbé d'Autrey & le Sieur Doridan en ſont Seigneurs.

FRENELLE la Grande, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 77 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Fraiſnes; Son Egliſe eſt dédiée à S. Leger: le Curé de Fraiſne a ſeul la dixme de de quinze jours de terre en chaque ſaiſon. S. A. R. eſt Seigneur d'une partie de ce Village; l'autre partie eſt de la Seigneurie de Frenelle la Petite.

FRENELLE la Petite, *Franellum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, Bailliage de Vezeliſe, a 77 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Elipbe; l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a toute la menuë dixme, & la moitié de la groſſe; l'Abbé a l'autre moitié. Meſſieurs de Betancourt & de Gelnoncourt en ſont Seigneurs. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Nicolas.

FRESME', Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 90 habitans.

FREYBOUSE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 45 habitans.

FRIAVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 68 habitans.

FRIZON, *Friſonium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage ou Office de Chatré, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Prieur de Belval eſt Patron de la Cure pour laquelle il y a concours. Le Curé a la moitié des groſſes dixmes, & la totalité des menuës, & le Prieur a l'autre moitié des groſſes dixmes. La Cure eſt aſſez conſiderable par ſes droits; il a part dans tous les biens de la Communauté, & il eſt exempt de toute ſervitude. Les Seigneurs ſont S. A R. & les Jeſuites d'Epinal. Le Seigneur eſt ſeul Seigneur de Friſon-la-Baſſe, au-deſſous de la Borne.

FROIDE-Fontaine, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 4 habitans.

FROUARD, *Froardum*, ou *Froardidunum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, a 18 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt diée à S. Jean-Baptiſte. Le Chapitre de Liverdun auquel la Cure eſt unie, en eſt Patron. Les groſſes dixmes ſont partagées entre les Religieux de S. Michel, les Dames Religieuſes de Bouxieres & le Curé; ce dernier a toutes les menuës dixmes. La Seigneurie de cette Paroiſſe eſt à Madame de Puy-de-Bar. Il y a pluſieurs Chapelles en titre; celle de S. Claude fondée par Madame de Maillane de Porceler; le Seigneur du lieu en eſt Patron. Elle eſt de trois cens livres, & demande réſidence. Elle eſt chargée de deux Meſſes par ſemaine, & toutes les Fêtes & Dimanches: celle de Sainte Catherine qui eſt de cent livres pour douze Meſſes par ſemaine, & celle de la Maiſon Seigneuriale du Paquis qui appartient à Madame de Puy-de-Bar. Il y a auſſi un Hermitage ſous le titre de S. Jean; il dépend du Chapitre de Liverdun.

FROVILLE, *Froardi-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Comté d'Hoſſonville. Son Egliſe Paroiſſiale qui eſt auſſi un Prieuré, eſt dédiée à Notre-Dame. Le Prieur nomme à la Cure; il a les deux tiers des groſſes & des menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Le même Prieur eſt Seigneur de la Paroiſſe avec les heritiers du Sieur de Bileſtein, à l'exception de la Maiſon de Fer & du Gagnage qui ſont de la Seigneurie d'Hoſſonville.

Le Prieuré de Frnville eſt de l'Ordre de la Congregation de Cluny. Il fut fnndé en 1091. par Odoinus Seigneur du lieu, & augmenté en 1222. par un Seigneur de Froville & de la Haute-Pierre de la Maiſon de Parois: ce Prieuré eſt Commandataire, il eſt à la collation de l'Abbé de Cluny, ou du Pape quand l'Abbé n'a pas l'indult de pourvoir en Commande. Le Prieuré eſt de dix-huit cens livres; il eſt ordinairement deſſervi dans l'Egliſe Paroiſſiale par un Sacriſtain. On a uni à ce Prieuré celui de Sainte Marie aux Bois, qui eſt près de la grande Bezange, au Diocèſe de Metz.

FRUZE, *Frumentoſa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 32 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de S. Elophe: ce Village eſt ſitué ſur le Vair. M. de Baſſompierre en eſt Seigneur.

GELACOURT, *Gellacuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, Prévôté d'Azerailles, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. André: les Religieux de l'Abbaye de Moyen-Moutier ſont Patrons de la Cure; ils ont la moitié de la dixme, & le Curé l'autre moitié. S. A. R. en eſt Seigneur; il en dépend la Cenſe de Mazelievre qui appartient à l'Abbaye de Moyen-Moutier. Azerailles, Chef-lieu de

Digitized by Google

la Prévôté, eſt une Annexe de la Paroiſſe de Gelacourt.

GELAUCOURT, *Gelacuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 14 habitans. C'eſt uo Hameau de la Paroiſſe de Puxe; une partie des Maiſons dépendent de l'Egliſe de Puxe, & l'autre partie de celle de Patigny qui en eſt une Annexe. Il y a dans ce Hameau une Chapelle dédiée à S. Florentin, où le peuple peut faire dire la Meſſe par un Prêtre tel qu'il lui plaît au tcſus du Curé, pour la commodité publique.

GELNONCOURT, *Gelnonis-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 32 habitans. Ce n'étoit autrefois qu'une Annexe de Drouville; ce lieu a été érigé en Paroiſſe en 1601. à la ſollicitation de François de Gelnoncourt, qui dota la Cure pour la plus grande partie: la Cure eſt à la collation du Seigneur; les Religieux de l'Abbaye de S. Evre ont les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers, outre quelques terres que les Paroiſſiens lui ont cedé, & toute la dixme des laines & des agneaux.

GELVECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 87 habitans.

GEMAINGOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 68 habitans.

GEMENAINCOURT, *Geminorum-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, Bailliage de Vôges, a 54 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de S. Menge; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Maut. Le Chapitre de Remiremont en eſt Seigneur pour une partie, & les ayans cauſe du Sieur de Tiravant pour l'autre.

GEMONVILLE, *Gemonis-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Rupes, a 23 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Aroſſe; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Privat; le Curé d'Aroſſe a le tiers dans les groſſes & menuës dixmes, & la Secrette de Remiremont a les deux autres tiers. S. A. R. en eſt Seigneur.

GENAVILLE & Muſſot, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 4 habitans.

GENDREVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 272 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi; l'Abbeſſe de l'Etanche eſt Patrone de la Cure: le Curé a un tiers de la groſſe dixme, & toutes les menuës, & les Seigneurs de Bauſremont ont les deux tiers de la groſſe dixme. Il y a un Hetmitage dédié à Saint Charles; le Curé en eſt le Patron.

GENICOURT, *Genicuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, Parlement de Paris, a 14 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe du petit Loupy; Son Egliſe eſt dédiée à S. Hilaire. Le Comte des Salles qui eſt Seigneut de ce Village, a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes. Le Chapitre de Toul a l'autre tiers, qui eſt chargé d'un muid de bled & d'avoine envers le Curé du petit Loupy.

GERARDECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Païs du Vermois, a 36 habitans.

GERBEPOL, *Gerbepalus*, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Arches, a 47 habitans. C'eſt une Annexe de Corcieux; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte. Le Comte d'Ourches en eſt Seigneur; il en dépend les lieux de la Coſte, les Cours, Belgoute, Ramboville, Vichevre, Rexurieux, Marimont, la Naux, Reingoute, & plus de quarante-deux Cenſes.

GERARDMER, *Gerardi-mare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 707 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Corcieux; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Gerard & à S. Barthelemi; il y a un Vicaire: c'eſt un gros Village; il y a l'Oratoire de Longvemer ſous l'invocation de S. Barthelemy. Ce lieu eſt ſitué près les ſources de la riviere de Vologne.

GERBECOURT, *Gerberti-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, Bailliage de Nancy, a 239 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure. Le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Prieur titulaire de Flavigny a les deux autres tiers. Il y a une Chapelle en titre fondée par Jean Joly-bois Curé du lieu, ſous les vocables de Notre Dame de Pitié & de S. Jean-Baptiſte. Les heritiers du Fondateur en ſont les Patrons; elle eſt chargée de deux Meſſes par ſemaine. Il dépend de cette Paroiſſe le Hameau de Haplemont.

GERBEVILLER, *Gerberti-villare*, Ville & Marquiſat, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Chef-lieu d'une Juriſdiction, a 770 habitans. Cette Ville a été autrefois le partage des cadets de la Maiſon de Lorraine, elle a enſuite paſſé à la Maiſon de Viſſe, & dans celle du Châtelet, & elle a entrée par mariage dans la Maiſon de Tornielle, qui joüit à preſent de ce Marquiſat. L'ancienne Maiſon de Getbevillet qui y eſt éteinte, portoit de gueulles à deux bars adoſſés d'argent. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre & à S. Urbain. Le Chapitre de S. Geotge de Nancy eſt collateur de la Cure, à cauſe du Prieuré nommé de S. Urbain, qui a été uni audit Chapitre. Les dixmes ſont partagées, un quart audit Chapitre, un quart au Curé, & l'autre moitié eſt partagée en differens autres Décimateurs.

L'Egliſe Paroiſſiale eſt auſſi un Prieuré ſous le titre de S. Urbain; il dépendoit autrefois de l'Abbaye de S. Urbain, Ordre de S. Benoît, au Diocèſe de Châlons, mais il eſt à preſent uni au Chapitre de S. Geotge de Nancy, il vaut environ trois cens livres. Il y a dans cette Ville un Couvent de Carmes Déchauſſés, & un autre de Religieuſes de la Congregation. Il y a dans l'Egliſe Paroiſſiale pluſieurs Chapelles en titre, celle de S. Antoine fondée en 1542. par Antoine Jobin Curé du lieu: elle eſt chargée de deux Meſſes par ſemaine, & elle eſt unie au Couvent des Carmes Deſchauſſés; la Chapelle de Grandruë, à laquelle eſt unie celle de S. Michel de Ramberviller, elle a éré fondée en 1503. par Thierry Huet Curé du lieu, à la collation du Seigneur; celles de S. Adrien, de S. Nicolas & du S. Sacrement. Cette terre de Gerbeviller a été érigée en Marquiſat pat le Due Henry. Elle eſt à preſent poſſedée pat les deſcendans de Charles-Emanuel Comte de Tornielle, à qui elle étoit échûë par ſon mariage avec Anne du Châtelet, heritiere univerſelle d'Olry du Châtelet ſon pere, dont la famille eſt illuſtre.

GERBEUVILLE, Duché de Lotraine, Diocèſe de Verduo, Marquiſat d'Atton-le-Châtel a 110 habitans.

GERIVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbeviller, a 32 habitans.

GERMAINVILLIERS, Office de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Mothe, a 279 habitans.

GERMINY, *Germiniacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Prévôté & Office de Foug, Bail-

liage de S. Michel, a 369 habitans. C'eſt one Annexe de la Paroiſſe de Crepey. Son Egliſe eſt dédiée à S. Evre; le Curé de Crepey a un tiers des dixmes, l'Abbaye de S. Evre a les deux autres tiers. Il y a dans ſon Egliſe deux Chapelles en titre, toutes deux au Patronage du Seigneur; l'une eſt dédiée à S. Chriſtophe, & l'autre à S. Jacques.

GERMONTVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chatté, Seigneurie de Baillon, a 14 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Tantimont.

GERMONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 50 habitans.

GERMONVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 77 habitans.

GERY, *Gerulum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office & Bailliage de Bar, Parlement de Paris, a 85 habitans. C'eſt une Annexe de Loiſey. Son Egliſe eſt dédiée à S. Pierre: le Curé de Loiſey a le tiers de la groſſe dixme, & toute la dixme du vin, & le Prieur de Rinel a le reſte.

GEZAINVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Poot-à-Mouſſon, a 118 habitans.

GEZONVILLE, *Geſonis-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Datney, a 23 habitans. C'eſt uoe Annexe de la Paroiſſe des Trois-Vallois. Son Egliſe eſt dédiée à S. Chriſtophe. Les Décimareurs ſont les mêmes que ceux de la Paroiſſe.

GEZONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Poot à-Mouſſon, a 45 habitans.

GIBOME'S, *Gibbomagus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de S. Michel, Prevôté de Foug, a 100 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Uruffe. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte: le Chapitre de Toul a les deux tiers de la groſſe & menuë dixme, & le Curé l'autre tiers avec une fauchée de prés. M. de Ragecourt en eſt Seigneur.

GIGNEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage, Sénéchauſſée & Office de Bourmont & la Mothe, a 159 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiee à S. Balderic Martyr. Le Prieur de Relanges eſt Patron de la Cure, & il a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers, & toute celle de la laine, des agoeaux & des cochons de lait. Les Seigneurs ſont les Marquis de Coublans & du Châtelet, & le Sieur Coquet.

GIGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, Bailliage de Vauges, a 23 habitaos. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Medard. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donoe au eoncours. Le Chapitre a deux tiers des groſſes & meouës dixmes, & le Curé a l'autre tiers. Le Curé a ſeul la dixme des agneaux, laines, cochons de lait, & un petit ſol par charruë. Le Chapitre de Remiremoot eſt Seigneur ſur le Ban & Finage, & Meſſieurs de Dargneüilles & de Magirot y ont des ſujets ſous le toit. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Nicolas. Les Villages de Mazelay & de Fomerey dépendent de la Paroiſſe de Gigney.

GIMECOURT, *Gemelli-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 99 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Eſtienne: l'Abbé de S. Michel eſt Patron de la Cure: le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & l'Abbé de S. Michel a les deux autres tiers, &c. S. A. R. comme Comte de Ligny, eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Baudremont eo eſt une Annexe.

GIRACOURT, *Gerardi-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. C'eſt un Village dépendant de la Paroiſſe de Saint Hilaire. Le Duc de Lorraine en eſt Seigneur. Il y a un Otatoire dédié à Saint Denis, où l'on dit ſept Meſſes par an, foodées le 19 Fevrier 1509. par un nommé Idotte Jaquet.

GIRANCOURT, *Girancuria*, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine Bailliage de Vauge, a 136 habitans. Soo Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. Le Curé a le tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Chapitre a les deux autres tiers. Les Maitres d'Ecoles de Girancourt, de Dommartin & d'Uſmain, tirent quelque choſe ſur la totalité des dixmes. Il dépend de Girancourt, le Void de Girancourt. Cette Paroiſſe a pour Annexes Dommartin & Uſmain, qui ont chacun pluſieurs Villages dans leurs dépendances.

GIRAUVILLER, *Gerardi-Villare*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt, a 114 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin; le Chapide Toul eſt Patron de la Cure. L'Abbé de Saint Manſui a un tiers de la groſſe dixme, le Chapitre de Toul un tiers & un ſixiéme, & le Curé a l'autre ſixiéme & toute la menuë dixme & les novales. Le Sieur Gardin de Girauviller en eſt Seigneur. Il a pour Annexe Badonviller.

GIRAUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauge, a 85 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Dom-Julien. Il y a une Chapelle conſidérable ſous le titre de Notre-Dame de Foy, fondée par M. Nicolas de Biliſtein, Chevalier-Seigneur de Girauviller, Dom-Julien, &c. Les heritiers du Fondateur, & à leur défaut le Curé de Dom-Julien eo ſont Collateurs; elle eſt de quinze cens livres de revenu. Le Titulaire doit réſider, dire quatre Meſſes par ſemaine & confeſſer; mais il ne peut faire aueuoes fonctions Curiales dans ſa Chapelle.

GIRAUVOISIN, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 54 habitans.

GIRCOURT, *Girecuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauge, Office de Mirecourt, a 126 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saiot Martin. L'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure. Le Curé a un tiers des groſſes dixmes & la totalité des menuës, & l'Abbaye de Chaumouſey a les deux autres tiers des groſſes dixmes. La Seigneurie eſt partagée en trois parts égales. S. A. R. en a un tiers, M. de Baſſompierre un tiers, & l'Abbaye de Chaumouſey le troiſiéme tiers. Les lieux de Vieville & Ménil en dépendent.

GIRCOURT, *Gerici-Curtis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Office de Bruyeres, a 59 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Barthelemy. Le Chapitre d'Epinal eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Lo Curé a toute la dixme. S. A. R. en eſt haut Seigneur. Le Marquis de Lenoncourt & le Comte de Baye ſont Seigneurs ſonciers. Il y a deux Chapelles en titre; celle de Saint Nicolas doot le Curé eſt Patroo, elle n'eſt que de vingt-cinq livres de rente; & celle de Saint Hubert qui eſt de dix-ſept livres, pour quatre Meſſes par an.

le Hameau de GIRFONTAINE, Duché de Bar, Diocèſe

Diocèſe de Beſançon, Office de Conflans en Baſſigny, a 23 habitans.

GIRIVILLER, *Guerrici-Villare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office ou Prevôté de Luneville & de Châtel, a 18 habitans. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de S. Pierre-aux-Liens. La Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Evre; elle ſe donne au concours. Le Prieur de Landecourt a les deux tiers des groſſes dixmes, & la moitié des menuës dixmes; le Curé a le reſte. Il y a une haute Juſtice qui eſt partagée entre le Marquis de Gerbeviller & le Chapitre de Saint Dié. Il y a deux Chapelles en titre, celle de Saint Jean-Baptiſte & Saint Nicolas, & celle de l'Annonciation de la Vierge.

GIRMONT, *Garici-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Prevôté d'Epinal, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. La Cure ſe donne au concours; le Chapitre d'Epinal en eſt Patron. Le Chapitre a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes; le Curé a l'autre tiers. Les Seigneurs ſont S. A. R. pour la moitié; les Jeſuites d'Epinal pour les deux tiers de l'autre moitié; & un Particulier pour le ſixiéme. Il y a un Hermitage dédié à Saint Adrien.

GIRMONT, & Flury, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 45 habitans.

Ban de GIRONCOURT: *Giron-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, Bailliage de Vauges, a 302 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Brice. La Cure a pour Patrons les Seigneurs du lieu. Le Curé a un tiers de la groſſe dixme, & toute la menuë. Le Comte de Ligneville en a un tiers, & le dernier tiers eſt partagé entre M. de Mitry & M. Canon. Les Seigneurs ſont Meſſieurs de Mitry & d'Andilly pour une moitié, & M. le Comte de Ligneville pour l'autre. Il y a trois Chapelles en titre, une dédiée à Saint Eloy, fondée en 1450. la Chapelle du Sepulcre fondée en 1484. & celle de Saint Claude au Mont Leſſus, fondée en 1540.

GIRONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 99 habitans.

GIRONVILLE, *Gironis-Villa*. Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bouconville, a 113 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Leger. Le Chapitre des Dames de Bouxieres eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. Le Curé a le tiers des groſſes & menuës dixmes, & les novales; les deux autres tiers appartiennent aux Dames Religieuſes de Bouxieres. Le Curé a droit de chaſſe & de colombier, &c.

GIURAVAL, *Girovallis*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar & Comté de Ligny, a 230 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Quentin. Le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure; le Curé joüit d'un tiers des groſſes & menuës dixmes, & de deux muids de vin; le reſte eſt fort partagé entre le Chapitre de Ligny, celui de Saint Maxe de Bar, l'Abbé de Vaux, le Curé de Longueauë, le Prieur de Dammarie, & celui de Silmont. S. A. R. en eſt Seigneur en qualité de Duc de Bar, & de Comte de Ligny.

GLONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville & d'Azerailles, a 116 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Manrice & à Saint George. La Cure eſt à la collation de l'Abbaye de Moyenmoutier, elle ſe donne au concours: les Religieux de Moyenmoutier ont les deux tiers des groſſes dixmes, & la moitié des menuës; le Curé a le reſte. Le Duc de Lorraine & M. d'Anglure en ſont Conſeigneurs. Il dépend de cette Paroiſſe le Hameau de Mervaville où il y un Prieuré. La Cenſe de Voivre qui appartient à l'Abbaye d'Autrey, & celle de Bouilheu qui eſt à l'Abbaye de Beaupré, les Villages de Fun, qui appartient au Duc de Lorraine, de Vatimenil, de Noſſoncourt & de Sainte Barbe, qui appartiennent à la France, ſont des Annexes de Glonville.

GOHERREY, *Gorheium*, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Voſges, a 160 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Paul. L'Abbeſſe de Remiremont eſt Patrone de la Cure, qui ſe donne au concours. Ladite Abbeſſe a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes; & le Curé a l'autre tiers. Les Seigneurs ſont S. A. R. l'Abbeſſe & la Sonriere de Remiremont: M. de Tumerot a la moyenne & baſſe Juſtice. Hennecourt eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

GOING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 117 habitans.

GOLBEY, *Golbeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Prevôté d'Epinal, a 41 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Dogneville; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Abdon & Saint Sennon. Il y a les mêmes Décimateurs que ceux de la Paroiſſe.

GOMELANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 135 habitans.

GONCOURT, *Godonis-Curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, Bailliage de Saint Thiebau, Parlement de Paris, a 486 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. Le Curé de Saint Benigne eſt Parron de la Cure. Le Prieur a les deux tiers de la groſſe & menuë dixme; & le Curé a l'autre tiers. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Jean, elle eſt de cens vingt livres, & elle eſt chargée de deux Meſſes par ſemaine.

GONDRANGE, l'un des Villages de la Prevôté de Longwi, rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

GONDRECOURT, *Gondricuria*, Ville, Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Baſſigny, Parlement de Paris, a 590 habitans. Cette Ville eſt auſſi Chef-lieu d'un Doyenné qui a dans ſon diſtrict vingt-cinq Cures, dix Annexes, une Abbaye, deux Prieurés & deux Hôpitaux. L'Egliſe Paroiſſiale de cette Ville eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. L'Abbé de Saint Evre ou le Prieur du lieu, ſont Patrons de la Cure. Le Curé a un préciput de cinq cens cinquante livres, ſix journées de paille, deux de bled, deux d'orge & deux d'avoine. Il y a un Prieuré conſidérable qui dépend de l'Abbaye de Saint Evre, dont l'Abbé eſt le Patron; ce Prieuré étoit autrefois regulier, il y avoit une Communauté de Religieux; & dans le dernier ſiécle il y avoit encore outre le Prieur, un Sous-Prieur & un Religieux Frêtre; mais à preſent ce Prieuré eſt en commande, il eſt de deux mille livres. Il y a un Couvent de Recolets de la Cuſtodie de Saint Nicolas de Nancy, & quatre Chapelles en titre; celle du Château dédiée à Saint Blaiſe, elle eſt de cent cinquante livres, elle a deux Chapelains; celle de Sainte Catherine, de cent livres; de Notre-Dame de Lorrette, de trente-cinq francs; & celle des Lepreux, de deux cens cinquante livres.

GONDRECOURT, Duché de Lorraine,

Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 380 habitans. C'eſt un petit Bourg ſitué au bord d'un Etang, d'où ſort la Riviere d'Oſtain.

GONDREVILLE, *Gondulphi-Villa*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 279 habitans. Cette Ville porte le nom de ſon fondateur, que l'on croit avoir été Maire du Palais de Thoedebert II. Roi d'Auſtraſie. Les ſucceſſeurs de ce Prince y eurent enſuite un Palais dont il eſt ſouvent fait mention ſous les Rois de la premiere race; il en eſt encore fait mention en 915. Sous le regne de Charles le Simple, ce Palais fut enſuite détruit. Henri premier parle de Gondreville dans ſes Lettres de l'an 928. lorſqu'il l'a donna au Prince Ebehard ſon Parent: elle eſt ſituée près de la Moſelle, dans l'ancien Comté de Toul; c'étoit un Fief de l'Egliſe de Toul. Mathieu premier, Duc de Lorraine, fut excommunié par le Pape Adrien IV. pour y avoir fait bâtir un Château malgré l'Evêque. Ses ſucceſſeurs n'ont pas laiſſé que de ſe l'approprier dans la ſuite, & en faire un membre du Bailliage de Nancy. Son Egliſe eſt dediée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. La Cure eſt à la collation du Chapitre de Toul, qui a les deux tiers des dixmes ordinaires, & un ſixiéme des groſſes dixmes; le Curé a l'autre tiers des menuës dixmes, & un ſixiéme des groſſes. La Chapelle de Notre-Dame de Pitié & de Saint Urbain, qui eſt dans le Cimetiere, a été unie à la Cure en 1694. elle étoit à la collation du grand Archidiacre: ſon revenu eſt de cent vingt livres. Il y avoit encore une Chapelle dédiée à Saint Chriſtophe, qui a été transferée dans l'Abbaye de Saint Leon. Il y a eu un Hôpital qui ne ſubſiſte plus, mais dont le revenu eſt abandonné aux pauvres de la Paroiſſe.

GONNAINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 68 habitans. C'eſt une annexe de la Paroiſſe de Bourmont. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Martin. Les dixmes ſe levent par les mêmes Décimateurs que ceux de Bourmont.

GORAINECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 72 habitans.

GORHEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 32 habitans.

GOUDREXON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Blamont, a 14 habitans.

GOUECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage & Office de Neufchâteau, a 72 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Valere. L'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure. Le Curé prend toute la menuë dixme & moitié de la groſſe; & le reſte eſt partagé entre les Religieux de Saint Manſui, ceux de Mureaux, le Chapelain de Romain & le Chapitre de Toul. Les heritiers du Sieur Simon Salet ſont Seigneurs de cette Paroiſſe.

GOVILLER, *Govillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Comté & Bailliage de Vaudemont, a 108 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Vitrey. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Evre. M le Begue eſt Seigneur de ce Village.

GOUSSAINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Gondrecourt. Cette Paroiſſe eſt poſſedée partie par le Roi & partie par le Duc de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Gervais. L'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure, il a la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre moitié. M. de Belleporte eſt Seigneur de la haute Juſtice; & le Roi & le Duc de Lorraine ont la baſſe Juſtice; la part du Roi releve du Bailliage de Chaumont.

GOUSSAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 32 habitans.

GRAFIGNY, *Grafiniacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office & Bailliage de Bourmont & la Motte, a 500 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Eliphe; le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure. Les groſſes dixmes ſont partagées par égales portions entre le Chapitre de Ligny, celui de Bourmont & M. de Roncourt. Le Curé a toutes les menuës dixmes. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe, il l'a engagée au Sieur d'Hacourt. Les Villages de Malaincourt & de Chemin ſont des Annexes de Grafigny.

GRANDVESIN, *Grandis-Vicinus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ban de Crevic, a 54 habitans. C'eſt un Hameau conſiderable ſans Egliſe, il dépend de la Paroiſſe de Crevic.

GRANDVILLER, *Grande-Villare*, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Bruyeres, a 400 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame & de S. Romari. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure ſe donne au concours; ce Chapitre a les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre tiers & toutes les menuës dixmes & les novales, outre pluſieurs autres droits qui rendent cette Cure conſiderable. S. A. R. en eſt haut Seigneur. Les Seigneurs fonciers ſont le Chapitre de Remimont, le Comte de Baye & le Marquis de Lenoncourt. Il dépend de cette Paroiſſe le Village de Brouvillers, Mortagne, & les Cenſes de Lémont, Surlaſtes & Sautecher. Il y a entre Grandvillers & Brouvillers un Oratoire ſous l'Invocation de Saint Sebaſtien & de Saint Roch, au haut de Fourchon.

GRANGE, *Grangia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 185 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Champs. S. A. R. en a le haut Domaine. Les Seigneurs fonciers ſont les Comtes de Croy & de Baye. Il en dépend les Hameaux de Franbemenil, des Evelines & de Servox, & vingt-neuf groſſes Cenſes. Son Egliſe eſt dédiée à Saint George.

la GRANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Confland, a 9 habitans.

la GRANGE d'Anoux, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Comté d'Apremont, a 9 habitans.

Ferme de la GRANGE d'Auville, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 9 habitans.

la GRANGE Jaquot, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Damey, a 5 habitans.

les GRANGES, Duché de Bar, dans le Baſſigny, Diocéſe de Toul, Office de la Marche, a 23 habitans.

Mairie des GRANGES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 96 habitans.

GREHIERS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Conflans, a 9 habitans.

GREMILLY, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 72 habitans.

GRESLANGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 32 habitans.

GREUX, *Greuxium*, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt, a 280 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice, le Chapitre de Brixey eſt Patron de la Cure. Le Curé prétend toute la dixme : le Chapitre de Brixey lui en diſpute un tiers. S. A. R. en eſt Seigneur ; c'eſt une Terre engagée. Cette Paroiſſe a pour Annexe Dom Remy.

GRIMAUCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Prevôté de Sampigny, a 32 habitans.

GRIMONVILLER, *Grimonisvillare*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Duché de Bar, Bailliage & Comté de Vaudemont. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre ; le Chapitre de la Cathedrale de Toul eſt Patron de la Cure. Ce Chapitre a cinq ſixiémes des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre Sixiéme & toutes les menuës dixmes : les Seigneurs ſont le Chapitre de Toul pour les deux tiers, & le Commandeur de Libdos pour l'autre tiers ; il y a deux Chapelles en titre, la premiere dédiée à S. Jean, S. Etienne & Ste Catherine, & la ſeconde dédiée à Notre-Dame.

GRINONCOURT, Duché de Bar, dans le Baſſigni, Office de Chatillon ſur Saone, a 36 habitans.

GRIPORT, *Guerrici Portus*, dans le Duché de Lorraine, Dincèſe de Toul, a 310 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt au milieu des champs, elle s'appelle Viacelle, *Viacali*, elle eſt dédiée ſous l'invocatinn de S. Leonard ; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, pour laquelle il y a concours : le Curé a un tiers des groſſes & des menuës dixmes, & le Chapitre a les deux autres tiers. La Seigneurie eſt partagée, les deux tiers à ce Chapitre, & l'autre tiers eſt diviſé entre le Duc de Lorraine, M. de Baſſompiere & M. de Griport ; il y a deux Chapelles en titre, l'une dédiée à S. Laurent & l'autre à S. Jean-Baptiſte & à S. Nicolas. Le village de Socourt dépend de cette Paroiſſe.

GRISECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Pont-à-Mouſſon, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Jeſoncourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de Metz jnüit des deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé de Jeſoncnurt de l'autre tiers.

GROSROUVRE, *Groſſa Rubera*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Marquiſat & Office de Pont-à-Mouſſon, a 86 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bernecourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent.

GUEBLANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 45 habitans.

GUEMUNDE, ou Saarguemines, Prevôté du Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand : ſa Ville capitale ſe nomme Guemund, ç'a été autrefois une Ville forte, & elle avoit un bon Chateau, l'on a raſé le Château & les fortificatinns de la Ville pendant les précedentes guertes : elle eſt ſituée au bord de la Sare, au-deſſous de Saralbe, & au-deſſus de Sarbruck.

GUENESTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 117 habitans.

GUENTZIRCHEN, Duché de Lorraine. Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 71 habitans.

GUENUILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, Seigneurie de Fauquemont, a 45 habitans.

GUERMANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 68 habitans.

GUERPONT, *Guerrici Pons*, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 220 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre : le Prieur de Silmont en eſt Patron & le ſeul Decimateur, en donnant penſion au Curé, s'il n'aime mieux prendre un fixe dans les groſſes & menuës dixmes, qui conſiſte en un tiers dans les Novales, un gagnage de neuf journées de terre en chaque ſaiſon, une Cheneviere & trois ſauchées de prez. M. de Riſaucourt en eſt Seigneur : il ſe trouve dans cette Paroiſſe le Prieuré de Silmont, dépendant de l'Abbaye de S. Benigne de Dijnn, de l'Ordre de S. Benoît.

GUERTINGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Varsberg, a 18 habitans.

GUGNECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 27 habitans.

GUGNEY aux Aulx, *Gugneium ad Allia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Barthelemi : le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours, les dixmes ſe partagent entre l'Abbeſſe, la Sonriere de Remiremont & le Curé. Les Seigneurs ſont le Chapitre de Remiremont pour deux tiers, & les Seigneurs d'Ubexei & de Mazirot, partagent l'autre tiers ; il y a trois Chapelles en titre, celle de S. Claude & S. Nicolas, celle de S. Claude & Ste Barbe, & celle de S. Lautent : il dépend de cette Paroiſſe les Villages de Vermanſey, Flavaucourt & Flaxal, où il y a une Chapelle. Le village de la Chapelle, dont dépendent Reguey, Madegney & le Ménil, eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

GUGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 135 habitans.

GUIERPONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 63 habitans.

GULANGEN & Nelzange, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freistroff, a 45 habitans.

GUPPORT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 32 habitans.

H

HABLAINVILLE, Duché de Lorraine ; Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. L'Abbé de Senones eſt Patron de la Cure. L'Abbé & les Religieux joüiſſent des deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé joüit de l'autre tiers. Les Seigneurs ſont S. A. R. & les Seigneurs d'Ogéviller : il en dépend le Hameau de Petonville, où il y a une Chapelle ſous l'invocation de S. Urbain. Buriville, Reclonville & Vaxainville ſont des Annexes de cette Paroiſſe.

HABONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 14 habitans.

HACCOURT, *Hacuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage ou Office de Bourmont & la Motte, a 104 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. C'eſt une Terre du Domaine. S. A. R. eſt Patron de la Cure, le Curé a le tiers de la groſſe dixme, & les deux tiers de la menuë. Le Chapitre de Bourmont a un tiers de la groſſe dixme, & le Duc de Lorraine a l'autre tiers : il y a une Chapelle dédiée à Ste Anne.

HADIGNY, *Hadigniacus*, Duché de Bar,

Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage nu Office de Chatté, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Moriville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin. Les Jeſuites d'Epinal en ſont Seigneurs.

HADOLS, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté d'Arches, a 109 habitans. Ce ſont deux Hameaux du même nom, qui forment enſemble une Paroiſſe, dont l'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gengoul. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. Le Curé a toutes les dixmes de ces deux Hameaux, & de trois années l'une, les dixmes des autres Hameaux qui en dépendent, le Chapitre de Remiremont en joüit les deux autres années. S. A. R. & le Chapitre ſont Seigneurs de cette Paroiſſe. Les autres Hameaux qui en dépendent, ſont Gibomenil, Guménil, Senade, le Roüiller & une partie de Dounoux.

HADONVILLER, *Hadonis Villare*, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Tnul, Office de Luneville, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Leger. M. de Beauveau Seigneut du lieu, en cette qualité, eſt Patrnn de la Cure. Le Curé a la totalité des dixmes: il y a une Chapelle en titre fondée en 1543 par Claude Thiriet Curé du lieu.

HADONVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 32 habitans.

HAGECOURT, Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Diocèſe de Toul, Office de Dompere. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Hilaire. Le Chapitre de Remiremnnt eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours; le Curé a un tiers de la groſſe dixme & toute la menuë, & le ſuſdit Chapitre a les deux autres tiers. Les Seigneurs de ce Village, ſont S. A. R. le Chapitre de Remiremont, Meſſieurs des Pilliers & de Baillivy. Valleroi eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

HAGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 90 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Ste Gontrude l'une des ſœurs de S. Elipbe & de S. Eucaire. L'Abbé de Luxeüil eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées, le Curé a un tiers des groſſes dixmes & toute la menuë; l'Abbé de Luxeüil en a un tiers, les Chapellains de Ste Catherine de Balgnéville & de Removille ont l'autre tiers. Le Chapitre de Remiremont, Meſſieurs de Châtelet, de Gerbéviller, de Baſſompiere & d'Autriche, en ſont les Seigneurs. Le Hameau de Morville dépend de cette Paroiſſe.

la HAICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 746 habitans.

HAIGNEVILLE, Duché de Lorraine, Dioeèſe de Toul, Office de Luneville, a 23 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bremoncourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Pierre aux liens; le Curé de Bremoncourt joüit de la totalité des groſſes & menuës dixmes, à l'exception de la moitié du vin, qui appartient aux Religieux de Belchamp. L'Abbé de Belchamp & M. de Ragecourt de Bremoncourt en partagent la Seigneurie.

HAILLANVILLE, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 50 habitans. Snn Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre, le Chapitre de S. Dié & l'Abbé de Beaupré ſe conteſtent le droit de Patronage de la Cure, qui ſe donne au concours. L'Abbé de Beaupré a les deux tiers des groſſes & la moitié des menuës dixmes, le Curé a le reſte. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe; il y a une Chapelle dédiée à S. Jacques, fondée en 1495. elle eſt unie à la Cure, il dépend d'Haillanville la Cenſe de l'Abbé de Beaupré.

HAIRONVILLE, Duché de Bar, Parlement de Paris, Diocèſe de Toul, Office de Bar, & d'Ancerville, a 320 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi; l'Abbé de S. Leon eſt Patron de la Cure: les dixmes ſont partagées, le Curé a un tiers des groſſes & des menuës, le Chapitre de S. Pierre de Bar en a un tiers & un ſixiéme, & l'Abbé de Jendure a l'autre ſixiéme; le Baron d'Ancerville en eſt Seigneur.

HALLOVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 23 habitans.

HALMONT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 68 habitans.

HAM, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz; Seigneurie de Varſberg, a 17 habitans.

HAMBOURG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 41 habitans.

HAMEAU Martin, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 756 habitans.

HAMEVILLE nu Hardeval, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département de Barrois, Comté & Bailliage de Vaudemont, a 50 habitans. Son Egliſe Farniſſiale eſt éloignée du Village & accompagnée d'un Hermitage; l'Egliſe eſt dédiée à Ste Libaire: le Chapitre de Vaudemont eſt Patron de la Cure; le Curé joüit d'un tiers des groſſes & menuës dixmes, & le ſuſdit Chapitre des deux autres tiers. L'on a bâtie une Egliſe dans le Village. M. de Malvoiſin eſt Seigneur d'Hammeville.

HAMONVILLE, *Haimonis Villa*, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de S. Mihiel. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Mandre aux quatre tours. M. Blanchart eſt Seigneur de ce Village; il en dépend le village de Sambumont.

HAMONVILLE, Duché de Lorraine; Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 9 habitans.

HAMPONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 82 habitans.

HANNONVILLE, Duché de Lorraine; Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton le Chaſtel.

HANNONVILLE les Côtes, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 63 habitans.

HANNONVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 50 habitans.

HAPPONCOURT, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Neufchâteau; c'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Moncel, & ſes Seigneurs & Decimateurs ſont les mêmes.

HARAUCOURT, *Haracuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Prevôté d'Einville, a 224 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gengoul; le Chapitre de Remiremont eſt Collateur de la Cure, qui ſe donne an concours; le Curé a un tiers des dixmes, & le Chapitre de Remiremont le reſte; il en dépend un Hameau nommé la Borde; il y a dans ſon étenduë une Egliſe champêtre dédiée à S. Evre; c'étoit autrefois la Paroiſſe, il y a auſſi une Chapelle

pelle en titre dédiée à S. Antoine à la collation du Curé. Cette Terre d'Haraucourt a donné le nom à une illuſtre & ancienne Maiſon, qui étoit déja alliée à celle de Lorraine dans le treiziéme ſiecle, par le mariage d'Anne d'Haraucourt avec Vautier de Lorraine, Seigneur de Gerbéviller; elle a donné un Evêque à l'Egliſe de Toul. Cette Terre a paſſé depuis peu dans la Maiſon de Thiard de Biſſy.

HARAUCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Marſal, a 90 habitans.

HARBOVAY, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenoé de Salmes, l'une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de Domévre; cette Paroiſſe eſt rentrée ſous la Juriſdiction de l'Evêque de Toul, d'où elle étoit ſortie.

HARCHECHAMPT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 77 habitans.

HARDANCOURT, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 14 habitans. C'eſt un petit Village de la dépendance de S. Maurice & de la Paroiſſe de Romont. Son Egliſe eſt dédiée à S. Barthelemi. S. A. R. en eſt Seigneur: le Prieur de Romoot a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers.

HARDECHAMP, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 28 habitans. C'eſt un Hameau de la dépendance de la Paroiſſe de Barville.

HAREQUILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 14 habitans.

HARE'VILLE, Doché de Bar, Diocèſe de Toul, partie de la Cour Souveraine de Lorraine, & du Bailliage ou Office de Bourmont & la Motte, & partie du Parlement de Paris & du Bailliage de S. Thiebaut, a 329 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Germain; le Prieur du lieu eſt Patron de la Cure; le Curé joüit du tiers de la groſſe & de la menuë dixme, & le Prieur a les deux autres tiers. Le Prieuré d'Haréville ſous l'invocation de Saint Calixte, Pape & Martyr, fut fondé dans le milieu du ooziéme ſiecle, par Nantere, Abbé de Saint Mihiel; c'eſt une dépendance de cette Abbaye; l'Abbé en eſt Patron. La meilleure partie des revenus de ce Prieuré a été unie à la Collegiale de la Motte, à la priere de René II. Duc de Lorraine. Il eſt à preſent en regle, & rapporte environ ſix cens livres.

HARGATEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 14 habitans.

HARGEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 189 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi; le Curé a un tiers de la groſſe & menuë dixme, & les Religieux de Saint Antoine de Bar ont les deux autres tiers, dans leſquels M. l'Evêque de Verdun a un neuviéme. M. le Comte de Bielles en eſt Seigneur.

HARISMENIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 72 habitans.

HAROUELS, *Haruvia*, Marquiſat, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 80 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à la Sainte Trinité; l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure; le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Seigneur a les deux autres tiers qui ſont inféodés. Il y a deux Chapelles, celle de Saint Paul, dont M. de Malvoiſin eſt Patron; & la Chapelle du Château qui eſt double: la premiere eſt ſous l'invocation de S. Jean-Baptiſte, & la ſeconde ſous celle de Sainte Catherine; les Chapelains ont chacun une maiſon & un jardin avec un revenu en nature.

HAROL, *Harolium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Voſges, Prevôté de Dompaire, a 75 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé a un tiers de la groſſe & de la menuë dixme, le Chapitre de Remiremont a les deux autres tiers. Le Seigneur eſt Son Alteſſe Royale; le ſuſdit Chapitre a quelques droits Seigneuriaux. Il dépend de cette Paroiſſe les lieux de la Ruë, Longeroye, Putigny & le Meſnil.

HARPRIECTZ, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Maitie de Lantdroſſ, a 27 habitans.

HARTAGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Dallen, a 36 habitans.

le Village d'HATEULLE, Duché de Bar, Diocèſe de Beſançon, Office de Conflans en Baſſigny, a 50 habitans.

HATTON Chaſtel. *Voyez* Atton Chaſtel.

HATS, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 36 habitans.

HATTRISE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 77 habitans.

HAVANGE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Sancy, a 77 habitans.

HAUDONVILLE, Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 80 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre Dame; l'Abbé de Beaupté eſt Collateur de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé a toutes les dixmes. L'Abbé de Beaupré eſt Seigneur du dedans du Village, & le Marquis de Gerbéville pour le dehors. Il y a les Chapelles de S. Leger, de S. Claude & de S. George. Les Bordes dépendent de cette Paroiſſe.

HAVEND, *Habendenſis Pagus*, nom ancien d'un petit Pays du Duché de Lorraine, qui eſt à preſent compris dans l'étenduë de la Châtellenie d'Arches: ce Païs eſt enfermé des deux côtés par les montagnes les plus hautes de celles de Vauges. Il a pris ſon ancien nom du Château d'Habend, qui appartenoit à S. Romaric, & qui avoit également donné le nom à la montagne, comme au Païs voiſin; c'eſt à la place de ce vieux Château que ce S. a jetté les premiers fondemens de la celebre Abbaye de Remiremont.

HAULMECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 45 habitans.

HAUSSONVILLE ou Hoſſonville, *Heſſonis Villa*, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 77 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Domtaille. Il y a un Chapitre & un Hôpital, fondés l'un & l'autre par M. Jean d'Hauſſonville de Châtillon & Ermenſon d'Autel ſon épouſe en 1435. ce Chapitre eſt ſous le nom de Saint Claude; il doit être compoſé de cinq Chanoines, dont le premier a la qualité de Prévôt; il eſt élû par le Chapitre dont le revenu total eſt de douze cens livres; les Prébendes ſont à la collation du Comte d'Hauſſonville. La métairie de Levémont dépend d'Hauſſonville. Cette Terre eſt une ancienne Baronie qui a donné le nom à une illuſtre Maiſon qui eſt éteinte. Elle eſt à preſent poſſedée par celle de Safre pour trois quarts, & par M. le Marquis de Leoncourt pour l'autre quart.

HAUTE-SEILLE, *Alta Silva*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenné & Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 40 habitans. C'eſt une des deux Paroiſſes dépendantes de l'Abbaye d'Haute-Seille.

HAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 126 habitans.

la HAYVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Saint Michel, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Notre Dame ſous le titre de l'Aſſomption; l'Abbé de Gorze eſt Patron de la Cure; les dixmes ſe partagent en neuf parts, les Jeſuites de Pont-à-Mouſſon en ont quatre, M. de Boumard en a deux, & le Curé en a trois, & de plus un ſeizième ſur les parts de M. de Boumard, & un ſeptiéme ſur les parts des Jeſuites. Le Curé eſt Seigneur foncier & M. de Taillefumier de Commercy, Seigneur Haut-Juſticier. Richecourt eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

la Communauté de HAZAVANT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 9 habitans.

HEILLECOURT, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Prieur de Varengeville eſt Collateur de ſa Cure & il eſt Seigneur de la Paroiſſe, & a ſeul les dixmes; le Curé prend penſion ou le tiers de la dixme. Le Prieur de Flavigny en a la Vouerie. Il y a un Chapelle en titre, dédiée ſous le vocable de l'Annonciation, fondée en 1604. par le Preſident Bouvet qui en avoit laiſſé la collation à l'aîné de la branche maſculine de ſa famille, & au défaut des mâles à l'aînée de ſes filles; c'eſt à preſent le Baron de Darniculles, qui en a la collation, comme deſcendant de l'aînée des filles; le reveou eſt de deux cens livres Barois. Le Village de Fléville dépend de cette Paroiſſe comme Annexe.

HEILLECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 248 habitans.

HEILLMIER & Tiffemback, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 95 habitans.

HEIPPEL, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 95 habitans.

HENAMESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 140 habitans.

HENNECOURT, *Hennecuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges, Office de Dompere, a 36 habitans. Son Egliſe eſt dediée à S. Martin; c'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Gotherrey, c'en eſt même un Vicariat. Le Chapitre de Remiremnnt a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Les Seigneurs ſont le Chapitre ſuſdit & M. de Tumerot. Il en dépend le lieu de Boquegney.

HENRIVILLE, l'un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

HEGUENIEUX, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Sancy, a 108 habitans.

HERBEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chaſtel, a 180 habitans.

HERGUGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chatté, a 23 habitans. Ce lieu eſt de la Paroiſſe de Tantimont. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ſont Seigneurs.

HERIMESNIL, *Herimanile*, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Rehainvillers; Son Egliſe eſt dédiée à Saint Laurent; les dixmes ſont partagées par quart entre l'Abbé de Luneville, le Curé, le Domaine & le Seigneur du lieu, qui eſt M. de Gelnoocourt. Il dépend de ce Village le Château d'Adomeſnil.

HERIVAL, Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, ſitué dans la Paroiſſe de Plombieres, Duché de Lorraine. Ce Prieuré n'eſt uni à aucune Congregation particuliere, la Communauté ſe choiſit un Prieur perpetuel, il a douze cens livres de revenu; les Religieux deſſervent quelques Cures dans les Docèſes de Toul & de Beſançon. Le Prieur eſt ſoua la Juriſdiction de l'Evêque.

HERPEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Office de Bruyeres, a 54 habitans. C'eſt une dépendance de Juſſarupt & de la Paroiſſe de Champ. Il y a une Chapelle ſous l'invocation de Notre Dame des Neiges.

HESTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 95 habitans.

la HEUNEUX, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 36 habitans.

HIGNY, Duché de Bar, Diocéſe de Treves, Office d'Arrancy, a 131 habitans.

HIMMERSTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, Office de Boullay, a 9 habitans.

HIMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Mirecourt, a 50 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Mathaicourt. Ce ſont les mêmes Seigneurs & Decimateurs. Il y a une Chapelle dédiée à S. Jean-Baptiſte.

HINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 23 habitans.

HOBLINGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 23 habitans.

HODELAINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre aux liens. Le Chapitre de Liverdun eſt Patron de la Cure. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Baudignecourt en eſt une Annexe.

HOLENGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 27 habitans.

HOMBOURG, ancienne petite Ville, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage Allemand, a 468 habitans. Cette petite Villette eſt ſituée à deux lieuës de S. Avold, & participe avec cette Ville à l'honneur de donner le nom à une Châtellenie du Bailliage Allemand. C'eſt un ancien Fief de l'Egliſe de Metz, & avoit auparavant été poſſedé par Folmare Comte de Metz; il a été ſouvent engagé particulierement à la Maiſon de Naſſau-Sarbruck, & toujours retiré; en dernier lieu il a été acquis en 1551. par Henri Duc de Guiſe, qui peu après l'a vendu à Charles Duc de Lorraine, qui en a fait prendre poſſeſſion en 1582. ces Ducs en one d'abord fait hommage aua Evêques de Metz; ils en ont été déchargés par les derniers Traités.

l'HOMMERANGE, Duché de Bar, Office de Sancy, a 126 habitans.

l'HOPITAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 32 habitans.

HORVILLE, *Dehuvilla*, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Goodrecourt, a 45 habitans. C'étoit ci-devant une Annexe de Bonnet; il a été érigé en Cure ſous l'Epiſcopat de M. de Biſſy; ſon Egliſe Paroiſſiale eſt

dédiée à Saint Jean Baptiſte : l'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure & le ſeul Decimateur de la Paroiſſe, il donne penſion au Curé. Cette Paroiſſe eſt du Domaine.

HOVAVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 86 habitans.

HOUDLAINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Gondrecourt, a 221 habitans.

HOUDEMONT, *Extra-Montes*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 104 habitans. Ce Village eſt une dépendance de la Paroiſſe de Vendœuvre ; il y a une Chapelle où l'on dit la Meſſe Fêtes & Dimanches ; cette Chapelle eſt bien fondée, elle l'a été en 1670. S.A.R. eſt Seigneur de ce lieu pour un quart, & les heritiers du Sieur Fournier Neidec ſont Seigneurs pour les trois autres quatts.

HOUDLAUCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Sancy, a 50 habitans.

HOUDLEMONT, l'un des Villages de la Prévôté de Longwy, qui ont été rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

HOUDREVILLE, *Audriaca Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre ; les Seigneurs Decimateurs & M. de Malvoiſin ſont Patrons de la Cure ; le Curé a un tiers dans les groſſes & menuës dixmes : les deux autres tiers reſtans ſe partagent en cinq parties, dont le Sieur Henri en a deux, le Sieur Renaud de Châtillon en a une, le Sieur Leopold Guyot une autre, & le Titulaire de la Chapelle de Notre Dame de pitié la cinquiéme portion. La Seigneurie eſt partagée : la veuve du Sieur d'Eſcrieux en a les trois quarts, & les heritiers des Sieurs de Froville & Fremi ont l'autre quart. C'eſt une Terre engagée. Il y a une Chapelle en titre. Le hameau d'Omelmont qui eſt de la Seigneurie de Tantonville dépend de cette Cure.

HOUECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Prevôté de Châtenois, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Quentin ; l'Abbé de S. Mihiel eſt Patron de la Cure ; le Curé joüit d'un tiers de la groſſe & menuë dixme, & les Religieux de S. Mihiel ont les deux autres. Le Comte de Ligneville eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a la Chapelle de l'Annonciation & l'Oratoire de S. Sebaſtien.

HOUEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Agnan : l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours ; le Curé a la totalité de la dixme, excepté un ſeptiéme que l'Abbé de l'Etanche prend dans la dixme. Mrs de Baſſompiere & du Châtelet en ſont Seigneurs.

HOULDEMONT, *Holdemontium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage & Prevôté de Nancy, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre ; l'Abbé de S. Vanne de Verdun eſt Patron de la Cure ; le Curé joüit d'un tiers & d'un ſixiéme de la groſſe & menuë dixme, le Primat de Nancy d'un tiers, & le Chapitre de Vaudemont d'un ſixiéme. Son Alteſſe Royale en eſt Seigneur.

HOUSSERAS, Village de la Châtellenie de Ramberviller, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

HOUSSEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 162 habitans. C'eſt une dépeodance de la Paroiſſe de Diarville.

le HUBERT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 18 habitans.

HUDIVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ban de Crevy, a 36 habitans.

HUILLECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Saint Thiebau, a 25 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Levecourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin ; le Curé de Levecourt a moitié de la groſſe dixme & toute la menuë, & l'Abbé de Morimond a le reſte.

HURBACHE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenné de Salmes, & l'une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de Moyen-Moutier. C'eſt une ancienne Baronie.

HUVILLER, *Huvillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 95 habitans. C'eſt une Aide de la Paroiſſe de Luneville ; ſon Egliſe eſt ſous le titre de l'Aſſomption de Notre Dame. M. de Gombervaux eſt Seigneur de ce Village.

HYNDERWALDT, Forêt, ſituée aux frontieres de la Lorraine & de l'Alſace. La partie renduë au Duc de Lorraine, eſt compriſe depuis le confians des deux Ruiſſeaux de Bollinbath juſqu'à un Rocher marqué d'un Croix au confians des deux Ruiſſeaux de Wattenbach, & en remontant ſur la droite le long du Ruiſſeau nommé le Grand Watenbach juſqu'à la rencontre du gros Rocher nommé Rameiſtein au haut de la montagne, nommée Denkelt. Cette partie de la Forêt a été réünie au Banc du Lievre, qui a été rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

I

JAILLY & Fremecourt, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 9 habitans.

JAINVLOTTE, *Jani Villula*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage ou Office de Bourmont & la Motte, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Michel. L'Abbé de S. Mihiel eſt Patron de la Cure, le Curé joüit du tiers des groſſes & de toutes les menuës dixmes ; les Religieux de S. Michel ont les deux tiers de la groſſe dixme, & les deux tiers du Chanvre, les mêmes ſont Seigneurs de la Paroiſſe ; Il y a une Chapelle en titre, dédiée à Saint Jean-Baptiſte & à Ste Anne, fondée par Gerard Drouet, Curé du lieu en 1515. il y a auſſi l'Hermitage de Notre-Dame de Pitié.

JALLAUCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 117 habitans.

JANDELIS, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Metz, Prevôté de Confland, a 57 habitans.

JARNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 113 habitans.

JARVILLE, *Jarcivilla*, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 126 habitans. Ce Village eſt une dépendance de celui de Fleville & de la Paroiſſe d'Heillecourt ; il y a nn ſimple Oratoire : les Seigneurs ſont le ſieur Huin pour moitié, le ſieur Renel de l'Ecu pour un quart, le ſieur Renel pour cinq ſixiéme de l'autre quart, & les Jeſuites pour le reſte ; il y a près de Jarville & dans la dépendance de Fléville le Château de la Malgrange.

JAUNY, *Jauniacus*, Duché de Lorraine, Dio-

cèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 65 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte, la Cure eſt à la collation du Chapitre de Metz, qui a les deux tiers des groſſes dixmes, le Seigneur qui eſt M. des Armoiles, a les deux tiers des menuës dixmes, & le Curé a un tiers des groſſes & des menuës dixmes. Rembercourt eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

JEAUMENIL, c'eſt un des Villages de la Châtellenie de Ramberviller, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

JENDURE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 41 habitans. C'eſt une dépendance du Village de l'Iſle en Rigault, dans la Paroiſſe de Ville-ſur-Saux. Ce lieu a pris ſon nom de ſon Abbaye, qui eſt de l'Ordre de Premontré. Cette Abbaye a été fondée dans le douziéme ſiecle, elle eſt en commande; l'Abbé d'apreſent eſt regulier, & quoiqu'il ne joüiſſe point du temporel, ſon revenu eſt cependant de deux mille cinq cens livres, & celui des Religieux eſt d'environ quinze cens livres.

JERNISY, contrée du Duché de Bar, dont la Bourgade de Conflans eſt le Chef-lieu; ce canton eſt ſitué dans le Diocèſe de Metz.

JESONCOUT, *Jeſonis Curia*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Lambert, le Chapitre de Metz eſt Patron de la Cure & jouit des deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé joüit de l'autre tiers. Le Marquis d'Hudicourt en eſt Seigneur. Griſecourt eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

JEVAMCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 95 habitans.

JEUZAINVILLE, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, a 80 habitans. Son Egliſe Parniſſiale eſt dédiée à S. Urbain & à S. Nicolas; le Chapitre de la Cathedrale de Metz eſt Patron de la Cure, les dixmes ſont partagées par quart entre le Curé, le Chapitre de Metz, celui de S. George de Nancy, & les Religieux de S. Evre de Toul. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe; il y a une Chapelle en titre, ſous l'invocation de Ste Marguerite.

IGNEY, *Igneium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédié à S. Benoît & à Notre-Dame. Les Seigneurs de Laitre ſont Patrons de la Cure; le Curé a la moitié des groſſes dixmes & toutes les menuës, l'autre moitié des groſſes dixmes eſt partagée entre le Seigneur de Laitre, le Prieur de Neuviller & l'Abbaye de Chaumouſey. Meſſieurs de Mitry, de Tumery & le Chapitre d'Epinal ont la grande Seigneurie, & M. de Mitry ſeul a la petite.

IGNEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamoot, a 45 habitans.

ILLOUD, *Illodium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de S. Thiebau, Office de Bourmont & la Motte, a 194 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin, le Prieur de S. Thiebau eſt Patron de la Cure, le Curé a un tiers de la groſſe dixme & toute la menuë, & le Prieur a le reſte; le ſieur d'Hacourt en eſt Seigneur; il y a une Chapelle dédiée à S. Roch.

IMMONVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 144 habitans.

la Prevôté d'INSMING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 239 habitans.

JOEUS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 27 habitans.

les JOINTURES, *Junctura*, nom ancien de la contrée où eſt ſitué la ville de S. Dié; c'étoit auparavant la fondation de cette Abbaye, un deſert preſque impraticable, qui depuis l'an 670 s'eſt peu à peu défriché après que S. Dié a eu conſtruit le Monaſtere qui a pris ſon nom, & autour duquel s'eſt formé la ville de S. Dié. Ce canton fait partie du Val-de-Galilée dans la Lorraine, au Diocèſe de Toul.

le JOLY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Mirecourt; c'eſt une dépendance de la Paroiſſe & de la ville de Mirecourt.

JOMMONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 45 habitans.

JOPECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 113 habitans.

JORCEY, *Jorceium*, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine; c'eſt un gros lieu, Siege d'un Doyenné, l'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours: cette Paroiſſe comprend pluſieurs Villages & Hameaux, tels ſont, Rapé, Vaubexey, partie de Bouxereules, partie d'Aviller; les dixmes de ces lieux ſont partagées entre le Chapitre de Remiremont, le Curé de Jorcey, celui de Gugney, &c. M. de Tilly eſt Seigneur de cette Paroiſſe. L'étenduë du Doyenné de Jorcey eſt de ſept à huit lieuës de longueur ſur trois quarts de largeur. La Moſelle le borne à l'Orient, & le ſépare du Doyenné d'Epinal, à la reſerve de deux ſeules Paroiſſes; il y a au Midy le Doyenné de Remiremont, à l'Occident le Doyenné de Porſas, & au Septentrion celui de Saintois; c'eſt un Païs aſſés abondant, quoique couvert de bois pour la plus grande partie; il eſt traverſé du Midy au Septentrion par les petites rivieres de Laviere & de Colon; il comprend vingt-ſix Paroiſſes, au nombre deſquelles il y a trois Villes, Mirecourt, Charmes & Dompaire.

JOSSAIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 32 habitans.

JOUDUVILLE, Duché de Loraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 42 habitans.

JOVILLIERS, Abbaye de Premontré reformée en Commande, dans la Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Prevôté de Stainville; cette Abbaye fut fondée vers l'an 1180. par Geofroy III. Sénéchal de Champagne & Seigneur de Joinville. La Manſe Abbatiale eſt d'environ deux mille livres, & la Conventuelle d'environ mille quatre cens livres. Cette Abbaye eſt ſituée dans l'étenduë de la Paroiſſe de Stainville, elle y a auſſi une Ferme que l'on appelle Nantelle, où l'on a bâti une Chapelle entretenuë.

JOUY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 185 habitans.

IRCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Marche, a 322 habitans.

cenſe de l'ISLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 118 habitans.

l'ISLE en Barrois, Abbaye, qui a été unie à l'Egliſe Primatiale de Nancy en 1661. en échange de l'Abbaye de Gorze, qui a été cedée à la France.

l'ISLE en Rigault, Duché de Bar, Diocèſe de

de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 72 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Ville-ſur-Saux ; la Seigneurie en eſt partagée entre Meſſieurs Droüin, Martin & Madame de Lignage. L'Abbaye de Jendure en dépend.

ITHES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 419 habitans.

JUBAINVILLE, *Jubainvilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 81 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Rupes. Son Egliſe eſt dédiée à S. Eucaire : le Curé de Rupes a le tiers des groſſes dixmes & la totalité des menuës ; les ſieurs Dardenne & Darbois en ſont Seigneurs ; il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Jean-Baptiſte & celle de S. Gerard, qui étoit autrefois la Mere Egliſe de Jubainville ; c'eſt à preſent un Hermitage dont les Seigneurs & le Curé ſont Patrons.

JUNEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 9 habitans.

JUSSARUPT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 72 habitans.

JUVAINCOURT, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 18 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Evre, c'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Oilleville ; le Chapitre de Remiremont a toute la groſſe dixme, le Curé a toute la menuë, les Novales & pluſieurs poules & chapons de Cens &c.

JUVIGNY, *Juvimacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Parlement de Paris, Bailliage ou Prevôté de Montiers-ſur-Saux, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame : l'Abbé de Jovilliers eſt Patron de la Cure, qui eſt reguliere de l'Ordre de Premontrés ; les Religieux de Jovilliers ſont les ſeuls Décimateurs, ils donnent penſion au Curé. Madame de Liſlebonne en a la Seigneurie.

JUXEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 45 habitans.

les habitans. d'IZONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 123 habitans.

K

KAUFMAN Sarebourg, dans le Duché de Lorraine, *Voyez* Sarbourg.

KIERCHE, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Provôté de Freiſtroff, a 54 habitans.

KIERPRIETZ, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 23 habitans.

KOEURS la Grande, Prevôté, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, a 54 habitans.

KOEURS la Petite, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Prevôté de Kœurs la Grande, a 118 habitans.

la haure KUISSE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 9 habitans.

L

LABRIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 50 habitans.

LABROQUE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 59 habitans.

LAITE, ou Ban de Sept, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & Raon ; c'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de Moyenmoutier, dans le Doyenné de Salmes.

LAITRE, *Latra*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Amance, a 122 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Amance. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent, les Décimateurs ſont les mêmes que ceux d'Amance, excepté que les Benedictins de S. Mihel prennent un ſixiéme ſur la totalité, à cauſe du Prieuré de Laitre. Le Prieuré de Laitre eſt dédié à Notre-Dame, il a été fondé dans le dixiéme ſiecle par les Comtes de Bar de la premiere race, à la collation de l'Abbé de S. Mihel en 1592. le Cardinal de Lorraine unit ce Prieuré à l'Office d'Aumonier de cette Abbaye, ſon revenu eſt de trois cens livres ; il y a des Charges ; il y a encore un Oratoire dédié à S. Jean-Baptiſte, dépendant de la Commanderie de S. Jean de Nancy.

LALLEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Valdepierre, a 158 habitans.

LAMATZ, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbeviller, a 18 habitans.

LANDAVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 40 habitans. Ce Village eſt compoſé de deux Hameaux ; Landaville le haut & le bas. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dans le haut, elle eſt ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame ; l'Abbé de Gorze eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé prend le tiers de la groſſe dixme & toute la menuë, & les Seigneurs de Beaufremont prenoent les deux autres tiers. Le Curé a pluſieurs droits ſeigneuriaux, comme de connoître des abus commis ſur les grands chemins, il prend les franches dixmes, il a droit ſur les meſures, il connoît des procès civils, & a droit de partager les biens de la communauté. M. de Ximene eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Le Château eſt dans le bas-Landaville. Il y a dans cette Paroiſſe trois Chapelles, l'une dédiée à S. Jean-Baptiſte & à S. Chriſtophe, elle eſt de quatre-vingt livres à la collation du Seigneur du lieu ; la ſeconde dédiée à Notre-Dame, eſt de cent vingt livres, & la troiſiéme eſt dédiée à S. Sebaſtien ; le Curé en eſt Patron.

LANDECOURT, *Lande-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 76 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Sigiſmond, le Prieur de Landécourt eſt Collateur de la Cure. Ce Prieur a toutes les dixmes, à la reſerve de celle de la contrée de Doncourt qui eſt partagée entre le Curé & la Primatiale de Nancy, le Curé prend ſa penſion. M. le Comte d'Hauſſonville & M. Reoel ſont Seigneurs par indivis. Le Prieuré de Landécourt eſt de l'Ordre de S. Benoit, il dépend de l'Abbaye de S. Evre de Toul, & il eſt en Commaode à la collation de l'Abbé de S. Evre. Ce Prieuré étoit autrefois deſſervi par des Religieux. Il eſt de quatre cens écus de revenu.

LANDERFANG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 14 habitans.

LANDRECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 90 habitans.

LANDRECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 50 habitans.

LANDREMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 90 habitans.

LANFROCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 152 habitans.

LANGLEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté

a 18 habitans. C'eſt un Hameau de la dépendance du Village d'Eſſegney, & de la Paroiſſe de Charmes.

LANSTBOFF & Remelingen, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff, a 63 habitans.

LANTDROFF, Mairie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 59 habitans.

LANVIG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 68 habitans.

LAVAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 36 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Champ. Il y a une Chapelle ſous l'invocation de Sainte Marie-Madeleine, dont le revenu eſt de deux cens cinquante-cinq livres, & pluſieurs rentes & deux maiſons. Le Chapitre de Remiremont en perçoit les deux tiers, & le Curé de Champ l'autre tiers; c'étoit autrefois une Léproſerie.

LAVINCOURT, *Lavini-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 189 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Stainville, & de ſa Baronie. Son Egliſe eſt dédiée à S. Louvent. Il y a un Hermitage à un quart de lieuë du Village.

LAULEFONTAINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 36 habitans.

LAUVEMANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Dallen, a 18 habitans.

LAXOU, *Laxovium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Nancy, a 320 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Genés; le Chapitre de S. George eſt collateur de la Cure, le Curé a toutes les dixmes. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Genés fondée par Gerard de Lenoncourt Seigneur de Laxou; elle eſt à la collation des Chartreux de Bocerville, & raporte près de cinquante écus: celle de S. Jean, &c. Il en dépend la Ferme & la Chapelle de Sainte Anne des Chartreux.

LAYE, *Layum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 279 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Chriſtophe; la Cure eſt à la collation du Prieur du lieu qui a toutes les dixmes, à l'exception d'un ſixiéme. Le Curé a quatre cens livres de fixe, dix reſaux de bled, & ſix ommées de vignes: le Prieur du lieu eſt Seigneur de la Paroiſſe. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Didier & à S. Ceſaire, à la collation du Prieur. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Vanne; il a été fondé par les Abbés de S. Arnoult, auſquels Eve Comteſſe de Chaumont, & Odaltie ſon fils Archevêque de Reims, donnerent la Terre & Seigneurie de Laye dans le milieu du dixiéme ſiecle. Ce Prieuré eſt en Commande, & toujours à la collation de l'Abbé de S. Arnoult. Le Prieuré vaut environ trois mille livres, mais la Manſe des Religieux eſt peu conſiderable. Le R. P. Dom Auguſtin Calmet, ſi connu par ſes excellens Ouvrages & ſon mérite ſingulier, eſt Prieur de Laye.

LAYE, *Laium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de S. Mihiel, Prévôté de Foug, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi: la Cure eſt unie à l'Egliſe de S. Vaſt de la ville de Toul. Le Chapitre de la Cathedrale eſt Patron de cette Cure, dont le Curé réſide dans ladite Ville, & fait deſſervir cette Cure par un Vicaire perpetuel: cette Cure étoit autrefois exempte de l'ordinaire, à preſent le Vicaire eſt obligé de prendre de l'Evêque le ſoin des ames. Le ſuſdit Chapitre s'y eſt toujours conſervé le droit de viſite, il en a abandonné toute la dixme au Curé pour ſa portion congruë.

LEBER, Riviere des frontieres de la Lorraine, qui prend ſa ſource dans les montagnes de Vauges, un peu au-deſſus de Markirk, ſépare cette Ville en deux dominations, arroſe le Bourg de Leberau, donne le nom à la vallée de Leberthal, & ſe rend dans la riviere d'Ill au-deſſous de Schleſtat.

LEBERAU, Bourgade du Duché de Lorraine, dans les montagnes de Vauges, au Diocèſe de Straſbourg. C'eſt le lieu principal de la vallée de Leberthal.

LEBERTHAL, ou Vallée du Lievre, dans les montagnes de Vauges en Lorraine, preſqu'enclavée dans l'Alſace: le lieu principal de cette Vallée ſe nomme Leberau; cette Bourgade & ſa Vallée prennent leur nom du ruiſſeau ou petite riviere de Leber, qui ſignifie en Allemand un Liévre, & le mot de Thal ſignie Vallée. Celle-ci forme un Ban du Duché de Lorraine, & du Diocèſe de Straſbourg: une partie de la Ville de Sainte Marie aux Mines eſt de ce Ban, & l'autre de l'Alſace.

LEBEUVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage ou Office de Chatté, a 27 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin: l'Abbaye de S. Evre eſt Patron de la Cure, à cauſe du Prieuré de Bainvdle qui eſt uni à la Manſe Conventuelle. Le Curé a un ſixiéme des groſſes dixmes, & un tiers des menuës, & les Religieux de S. Evre retirent le reſte. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a trois Chapelles en titre; celle de Notre-Dame, celle de Saint Claude, celle de S. Jean & S. Sebaſtien.

LEGEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Dompere, a 23 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe d'Adomp.

LEICHECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Prévôté de Montureux, a 14 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Nonville. Il y a une Chapelle.

LEMAINVILLE, *Lemainvilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroüé, a 26 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Voinemont: Son Egliſe eſt dédiée à S. George; il y a deux Chapelles, Notre-Dame, & Notre-Dame de Pitié.

LEMMECOURT, *Lemmecuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Baronie de Beaufremont, a 98 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Evre: le Baron de Beaufremont eſt Patron de la Cure. Le Curé joüit du tiers de la groſſe dixme & de toute la menuë, & les Chapelains de Beaufremont ont les deux autres tiers de la groſſe dixme.

LEMONT & Fontenoy, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 405 habitans. Lémont, *Leonimons*, eſt une Paroiſſe dont l'Archidiacre de Rinel eſt Patron de la Cure. Le Chapitre de la Madeleine de Verdun a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers, avec quatre muids de méteil qu'il prend ſur la part du ſuſdit Chapitre. Le Seigneur eſt M. de Lenoncourt. Il y a un Château & une Chapelle dedans.

LENONCOURT, *Lenoncuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Nancy, a 189 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. La Secrette de Remiremont a la collation de la Cure qui ſe donne au concours. Les dixmes ſont partagées, deux tiers à ladite Secrette, &

l'autre tiers au Curé. Cette Terre a donné le nom à l'illuſtre Maiſon de Lenoncourt, après qu'elle eût fait échange en 1153 avec le Souveram, du Château de Nancy dont elle portoit le nom, contre cette Terre-ci, & celle de Roſiere aux Salines. Cette ancienne famille tire ſon origine d'Odelric de Nancy, qui vivoit en 1069. Elle a donné pluſieurs Evêques, Archevêques & Cardinaux. M. de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Maréchal de Lorraine, & Gouverneur de Nancy, en eſt à preſent le chef. La terre de Lenoncourt eſt ſortie de cette Maiſon, elle appartient au Marquis d'Heudicourt, qui a épouſé l'heritiere de la branche de Lenoncourt de Serres. Il y a cinq chapelles en titre, & un Hôpital.

LENUD, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 68 habitans.

LEOMONT, Cenſe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Einville, a 9 habitans. C'étoit autrefois un Prieuré Conventuel de l'Ordre de S. Benoît, fondé par un Abbé de Senones: il a depuis été uni à l'Abbaye de Senones, & il fait partie de la Manſe Abbatiale; le revenu eſt conſiderable, & les bâtimens ſont fort propres. Ce Prieuré eſt de la Paroiſſe d'Antelup.

LERONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, a 42 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Valburge; c'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Commercy. Il y a une Chapelle ou Oratoire bâtie ſur un Rocher prés de ce Village.

LERRIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 26 habitans. C'eſt une dépendance du Village de Viomenil, & de la Paroiſſe d'Ecles. Il y a une Chapelle bâtie en 1427. Sous l'invocation de S. Barthelemy.

LESPINAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 5 habitans.

LESSE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 5 habitans.

LETRICOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 126 habitans.

LEVECOURT, *Levecuria*, Doché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage ou Office de Bourmont & la Mothe, a 198 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Jean; l'Abbé de Morimond eſt Patron de la Cure: l'Abbé a la groſſe dixme, & le Curé la menuë. L'Abbé de Morimond en eſt Seigneur. Huillecourt eſt ſon Annexe.

LEVONCOURT, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Bailliage de Bar, a 118 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Martin; le Commandeur de Ruel eſt Patron de la Cure S. A. R. eſt Seigneur Haut-Juſticier comme Duc de Bar, & M. de Vaudeville eſt Seigneur foncier.

LEXIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 50 habitans.

LEYR, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 122 habitans.

LEYWILLER, l'un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

LIAVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 41 habitans.

LIEBERTHAL, ou Val du Lievre, Vallée du Duché de Lorraine, vers la ville de Sainte Hypolitte, dans les montagnes de Vauges. Il y a un Village qui porte le même nom de Lievre, ou Lieberaw. *Voyez* Leberthal.

LIDERZIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 9 habitans.

LIEPVRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Strasbourg, Office de Valdepierre, a 266 habitans. *Voyez* Leberaw.

LIFFOLD le Grand, *Lifoldium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, du Barrois mouvant, Parlement de Paris, Bailliage de S. Thiebaut, a 1098 habitans. C'eſt un groſſe Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Vincent; l'Abbé de S. Evre eſt collateur de la Cure: le Curé a le tiers des groſſes dixmes, & la moitié des menuës, le reſte ſe partage entre le Prieur de Châtenois pour deux parts, & le Chapitre de Bourmont pour le reſtant. Le Seigneur eſt S. A. R. qui l'a engagé à M. Simon Salet, les heritiers duquel en joniſſent; elle eſt tombée dans la Maiſon de Choiſeul-Meuſe, & elle eſt de l'Officialité de Bar. Il y a deux Chapelles en titre, l'une dédiée à S. Pierre & Sainte Marguerite, l'autre à S. Jean-Baptiſte. Il y a un Hôpital peu conſiderable, & un Hermitage ſous l'invocation de ſainte Anne. Les Récollets de la Cuſtodie de S. Nicolas de Lorraine y ont une Maiſon, où ils ſe ſont établis en 1708. avec le conſentement de l'Evêque & du Souverain. Il dépend de cette Paroiſſe la Ferme du chemin dite la Maiſon-Dieu; elle appartient à l'Abbaye de Mureaux. Il y a une Chapelle.

LIGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Mirecourt, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de S. Pierre-aux-liens: le Prieur de Relanges eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours: la dixme ſe partage en trente-ſix portions; le Curé en prend quinze, le Prieur ſuſdit quatorze, le Chapitre de Porſas quatre, & le Seigneur trois. Le Curé a de plus le tiers dans les quatre portions de Porſas, & le huitiéme dans les trois portions du Seigneur; il a les trois quarts de la menuë dixme, & le Sacriſtain de Relanges a le quattiéme quart. Le Curé a encore pluſieurs joumées de terre en differentes contrées ou ſaiſons, & trois jours de corvées de chaque habitant. M. de Lenoncourt Comte de Chalan eſt Seigneur de Ligneville. Il y a deux Chapelles, celle de Saint George, & celle de Saint Baſle.

LIGNIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 87 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Dagonville: Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame. S. A. R. comme Duc de Bar, en eſt Seigneur.

LIGNY, *Lincium*, Ville, Comté, dans le Barois Mouvant, Diocèſe de Toul, a 3100 habitans. Elle eſt Siegé d'un Archidiaconé, d'un Doyenné & d'une Châtellenie. Cette Ville eſt la ſeconde du Duché de Bar; elle eſt ſituée ſur la petite riviere d'Orney.

Ligny étoit d'abord un Fief appartenant aux Comtes de Champagne. Thibaud le Grand donna cette Ville & ſa Châtellenie en dotte à ſa fille Agnés, qu'il maria à Renaud II. Comte de Bar. Marguerite de Bar, arriere petite-fille d'Agnés, porta cette Terre dans la Maiſon de Limbourg-Luxembourg, avec reſerve de l'hommage aux Ducs de Bar. Elle a paſſé dans la branche de Luxembourg, qui eſt venu s'établir en France, dont l'avant dernier Seigneur, nommé François de Luxembourg, Comte de Brienne & de Ligny, fut créé Duc de Piney & Pair de France. Charlotte-Marguerite de Luxembourg, heritiere de cette branche, la porta dans la Maiſon de Clermont. La fille de cette

derniere épouſa le Comte de Bouteville, depuis Maréchal de Luxembourg, de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Montmorency. Son fils l'a vendu au Duc de Lorraine, depuis le gain de ſon procès contre les Marquis de Beon, qui depuis plus de ſoixante ans en diſputoient la proprieté.

Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à la Sainte Vierge. Il y a une Collegiale fondée en 1179. par Agnés, fille de Thibaud, Comte de Champagne, femme de Renaud II. Comte de Bar, & Dame de Ligny de ſon chef; elle eſt ſituée dans le Château de Ligny. L'Egliſe en eſt dédiée à la Sainte Vierge & à Saint Evre. Cette érection a été confirmée par Eudes de Vaudemont Evêque de Tool, & par Innocent III. Il y avoit auparavant une Chapelle dédiée à Saint Evre. Cette Collegiale eſt compoſée de douze Chanoines, dont le premier prend la qualité de Doyen, & de treize Prebendes, dont le Doyen joüit de deux. Chaque Prebende eſt de mille deux cens livres barois, année commune. L'on y conſerve l'Image de Notre-Dame des Vertus, dont Urbain IV. fit preſent à Charles d'Anjou, Roi de Naples, frere de Saint Loüis. Jeanne premiere, Reine de Naples, l'avoit donné aux Chartreux de Crappy, qui en 1435. en firent preſent à Antoine des Salles Gentilhomme Provençal, & Ambaſſadeur de René d'Anjou, Duc de Lorraine & de Bar, au Royaume de Naples; ce Seigneur la donna enſuite à cette Collegiale.

Il y a trois Chapelles aſſez bien rentées dans l'Egliſe Paroiſſiale: celles de la Vierge, de Saint Martin & de Saint Pierre; & ſix fondées dans la Collegiale: celles de Saint Jacques, de la Madelene, de Saint Michel, de Saint Pierre le Vieil, de Sainte Catherine, & celle de Dame Eſſeline.

Il y a un College fondé en 1585. en partie des biens de l'ancien Hôpital, & en partie des deniers de Marguerite de Savoye, veuve d'Antoine de Luxembourg, Comte de Ligny, qui donna la rente du principal de quatorze mille quatre cens francs Barois, à prendre ſur la Terre de Treverez. Cette rente a été ſupprimée par une Bulle de Clement VIII. de 1597. & à la place l'on a uni à ce College une Prebende du Chapitre de Ligny, & les Chapelles de Saint Jean de Froide-Entrée & de Dame Eſſeline. Le Principal du College eſt Chanoine de la Collegiale. Cet Hôpital à la place duquel a été fondé le College, étoit déſervi par cinq Prêtres que l'on croit avoir été de l'Ordre Hoſpitalier du Saint Eſprit.

Il y a Ligny deux Couvens d'hommes, & trois de Filles: Les Couvens d'hommes ſont les Cordeliers, qui ont été établis par Georges de la Trimoüille, & enſuite dottés par Louis de Bourbon, Comte de Roucy. Les Capucins l'ont été en 1484. par Marguerite de Savoye, Comteſſe de Ligny; c'eſt le premier Couvent de leur Ordre de la Province de Lorraine. Les Religieuſes ſont les Annonciades de Sainte Jeanne de France, ou des dix Vertus, qui ont été établies dans un Vallon déſert, entre deux montagnes, à un quart de lieuë de Ligny. Les Religieuſes de la Congregation de Notre-Dame, & les Urſulines; elles ont été fondées dans le dernier ſiécle.

L'Archidiaconé y a été transferé de Bar; il comprend cinq Doyennés, qui ſont ceux de Ligny, Belrain, Gondrecourt, Vaucouleurs & Comercy.

Le Doyenné eſt borné par ceux de Gondrecourt, de Bar, de Dammarie & de Comercy: il a cinq lieuës de long ſur quatre de large; & il eſt arroſé & traverſé de l'orient à l'occident par la riviere d'Orney, depuis la Neuveville, Annexe de Treverez juſqu'à Longeville. Il comprend vingt-deux Cures, ſept Annexes, un Chapitre, deux Prieurés, un Hôpital, un College & quatre Couvens.

LIMAY, *Limacum*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de de Nancy, Prevôté de Gondreville, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame. L'Abbé de Saint Martin eſt Patron de la Cure. Les Religieux de cette Abbaye ont les deux tiers des groſſes & menuës dixmes. Les Prémontrés de Pont-à-Mouſſon prennent une portion ſur ces deux tiers. Le Curé prend l'autre tiers, avec un Bouvrot de huit jours de terre. M. de Viange en eſt Seigneur. Il y a hors du Village un Oratoire ou Chapelle, dédiée à Saint Pierre.

LINDRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 74 habitans. Ce lieu eſt ſitué & prend ſon nom du Lac de Lindre, d'où ſort la Riviere de Seille, une ou deux lieuës au-deſſus de Dieuze.

LINTREY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Blamont, a 122 habitans.

LIRONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Tool, Office de la Marche, a 68 habitans.

LIRONVILLE, *Lironis-Villa*, Doché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat & Office de Pont-à-Mouſſon, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi. L'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure. Les Religieux de cette Abbaye ont les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a un Prieuré nommé Hamonrus, dépendant de la Manſe Conventuelle de Saint Manſui.

LIXIN-Eberzin, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 45 habitans.

LOISEY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage & Office de Bar, a 356 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. L'Abbé de Saint Manſui de Toul eſt Patron de la Cure. Le Curé a un tiers de la groſſe dixme. Le Prieur de Rinel prend les deux autres tiers & toute la menuë dixme, excepté que le Curé a toute la dixme du vin dans le vignoble de Genaval. Les Seigneurs ſont S. A. R. & Meſſieurs du Châteler & de Franquemont. Il y a l'Hermitage de Sainte Geneviéve aux Bois. Gery eſt ſon Annexe.

LONGCHAMP, *Longus-Campus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Elipbe. L'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a le tiers des groſſes dixmes, & les Religieux de Chatenois ont les deux autres tiers & toutes les menuës dixmes. Les Paroiſſiens de Chatenois ſont obligés de venir à la Meſſe à Longchamp le jour de l'Aſcenſion. Meſſieurs de Searts ſont Seigneurs de cette Paroiſſe, comme étant aux droits de M. de Baſſompiere.

LONGCHAMP, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Prévôté d'Epinal, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. Le Chapitre d'Epinal eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Chapitre a les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre tiers & toutes les menuës & les novales. S. A. R. en eſt le Seigneur. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Gengoul. Vaudeville dépend de cette Paroiſſe.

LONGCHAMP

LONGCHAMP, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Office de Saint Michel, a 126 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. L'Abbé de S. Paul de Verdun eſt Patron de la Cure, & joüit de toute la dixme. Les Seigneurs ſont S. A. R. en qualité de Duc de Bar, & M. de Leſcale de Longchamp.

LONGEAU, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 122 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Gengoul; l'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure; il a les novales & la groſſe dixme. Le Curé prend toute la menuë & celle du vin; il a de plus un préciput de deua muids de bled, trois muids d'avoine, & ſoixante-dix francs Barois. S. A. R. en eſt Seigneur, comme Duc de Bar & Comte de Ligny.

LONGEVILLE, *Longa-Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, Comté de Ligny, a 1193 habitans. Le Chapitre de Liverdun eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſont partagées, deux tiers pour le Chapitre de la Madelene de Verdun, deux ſixiémes pour celui de Liverdun, dont le Curé prend un tiers. M. de Vacimont de Bar en eſt Seigneur. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Nicolas, & celle de Notre-Dame de Pitié.

LONGUET, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté ou Office d'Arches, a 90 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Saint Nabor.

LONGUEVILLE, Seigneurie du Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 77 habitans.

LONGUION, Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, a 247 habitans. C'eſt la Prevôté la plus avancée du Duché de Bar vers le Luxembourg; elle eſt de l'ancien Domaine des Comtes de Bar.

LONPONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prévôté de Trognon, a 77 habitans.

LOREY, *Loreium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Nancy, Comté de Chaligny, a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix. Le Prieur de Neuviller eſt Patron de la Cure, & joüit de la groſſe dixme. Le Curé a la menuë pour ſa part, avec un préciput & un Imal de bled & autant d'avoine de chaque habitant.

LORO, *Loronum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chatté, a 50 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Martin. La Cure appartenoit ci-devant à l'Abbaye de Saint Michel, qui la donna en 1396. à celle de Belchamp. L'Abbé de cette derniere eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers avec les novales. S. A. R. en eſt Seigneur. Monſey dépend de cette Paroiſſe.

LOUPY le Château, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 149 habitans. Il eſt fait mention de ce lieu dans les Lettres du Cardinal de Bar, comme d'une Seigneurie, qui eſt un membre de la Prévôté de Bar.

le petit LOUPY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 272 habitans.

LOXEVILLE, *Loxeuilla*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, Comté de Ligny, a 72 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Paul Evêque de Verdun. L'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſont partagées par tiers entre le Curé, le Sieur Coliquet & la Demoiſelle de Sauvigny: le Sieur Coliquet eſt chargé de pluſieurs préciputs. S. A. R, en eſt Seigneur, comme Duc de Bar.

LUBERCOURT, Duché de Lorraine, Prevôté d'Amance: c'eſt un des Villages rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1518.

LUBINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 81 habitans.

LUCY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 122 habitans.

LUDRES, *Ludera*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 171 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre; la Cure eſt à la collation du Seigneur du lieu: le Curé a la moitié des groſſes & menuës dixmes; le Prieur de Flavigny a les deux tiers de l'autre moitié, & le Seigneur le reſtant. Le Seigneur eſt M. le Comte de Ludres, d'une Maiſon ancienne & diſtinguée.

LULCE', Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Brey, a 41 habitans.

LUNEVILLE, *Luna-Villa*, Ville, Prevôté, dans le Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 1157 habitans. Cette Ville eſt ſituë ſur la petite riviere de Veſouze dans une belle Campagne fertile & agreable. Elle eſt ancienne, & portoit titre de Comté dès le dixiéme ſiecle, qu'elle étoit poſſedée par une branche cadette de Lorraine; ce Comté a éré réüni au Duché en 1167. par Mathieu premier. S. A. R. y a un Palais trés-magnifique où elle fait ſouvent ſa réſidence. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jacques, la Cure en eſt à la collation des Chanoines Reguliers de l'Abbaye de S. Remi de Luneville, qui y nomment un Chanoine de leur Communauté pour la déſervir; il y a dans l'Egliſe Paroiſſiale la Chapelle de S. Barthelemi à la collation de l'Abbé. L'Abbaye de S. Remi de Luneville a été fondée en 990. par Folmar Comte de Luneville, pour des Religieux de l'Ordre de S. Benoît, auſquels on ſubſtitua des Religieuſes, qui cederent leur place en 1135. aux Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, de la Congregation de S. Sauveur. Cette Abbaye étoit hors des murs de la Ville; mais ayant été ruïnée en 1587. par les paſſages des Troupes Allemandes & Proteſtantes en France, on l'a rebâtie dans la Ville; elle eſt en regle. La Manſe Abbatiale eſt de trois mille livres, & la Conventuelle de ſix cens livres, outre la Cure qui y eſt unie, & qui eſt de mille livres. Cette Abbaye à la diſpoſition pure & ſimple de toutes les Chapelles, qui ſont dans les Egliſes, tant Paroiſſiales qu'Abbatiales de la Ville, par déclaration de M. Louis d'Haraucourt Evêque de Toul, en 1438. Il y a à Luneville une Commanderie de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, qui ayant été ruïnée en 1587. fut dans la ſuite unie à la Commanderie de S. Jean de Vielâtre de Nancy; il y a un Hôpital General, que S. A. R. a fait conſtruire hors de la Ville, par le ſecours d'une Lotterie en 1707. pour tenir la place de l'ancien Hôpital qui étoit ruïné; l'on y a transferé les biens de l'ancien, & uni la Chapelle de S. Nicolas de Maixe en 1708. & celles de S. Sebaſtien & de Ste Catherine de Tantimont, du S. Sacrement d'Ogéviller & de S. Fiacre, auſſi bien que les Hôpitaux d Ogéviller & d'Einville-au-Jard en 1709. Il y a un Couvent de Minimes, un de Sœurs griſes, fondé en 1481. par René II. Duc

de Lorraine, & un autre de Filles de la Congregation de Notre-Dame, qui y furent reçûës le 5. Novembre 1629. La Paroiſſe de Luneville a pour Annexes la Commune de Huviller & celle de Chanteheu; de cette derniere dépendent les Villages de Ménil, Mehon, Moncel & Viller, qui ont chacun une Chapelle ou Egliſe.

LUPECOURT, *Lupecuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Pays du Vermois, a 104 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Domevre, qui a les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. M. de Mahuet en eſt Seigneur; le village d'Axelot en eſt une Annexe.

LUSSE CHANGEUR, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 54 habitans.

LUSSEDOLLOT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 135 habitans. C'eſt une des Paroiſſes qui compoſent le Val de S. Dié, autrement nommé le Val de Galilée. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Jean, il en dépend le village de Luſſe-Changeur.

LUVIGNY, *Luviniacus*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Barthelemi; la Cure eſt à la collation des Abbé & Religieux de Senones; ce lieu eſt compoſé de trois Villages, de Luvigny, de Raon-ſur-Plaine & de Vaxaincourt. Les dixmes de Luvigny ſont partagées par tiers, entre l'Abbé & les Religieux pour une part, le Prince de Salmes & le Curé. Le Prince de Salmes eſt Seigneur de ce lieu de Luvigny & de Vaxaincourt.

M

MACHEREN, Mairie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg, & S. Avold, a 27 habitans. C'étoit autrefois une petite Ville, elle appartenoit au Chapitre de l'Egliſe Collegiale de Ste Marie Magdelene de Verdun, qui en 1222. la donna aux Religieux de S. Euquaire de Treves avec ſes dépendances, en échange de la Ville & du Ban d'Eſtain.

MACHEREN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Boullay a 14 habitans.

MADECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges, Office de Dompere a 14 habitans. C'eſt un Village qui eſt de la Paroiſſe de Rancourt; il appartient aux Seigneurs de Valleroy aux Saulx.

MADIERES, *Voyez* S. Pierre, & S. Remi de Madieres.

MADON, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges, Prevôté de Dompaire. C'eſt une dépendance de Dompaire de la Paroiſſe de la Viéville; il y a une Egliſe dédiée à S. Etienne. S. A. R. en a la haute Juſtice & le Chapitre de Remiremont la baſſe.

la MAGDELEINE, l'un des Villages de la Prevôté de Long-Wy, rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris en 1718.

MAGNIERES, *Magneria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 239 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Laurent; le Prieur d'Apremont ou l'Abbé de Gorze, ont la collation de la Cure qui ſe donne au concours; le Seigneur a les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre tiers, l'un & l'autre ſe partagent les menuës dixmes par égale portion. Madame d'Anglure en eſt Dame; il y a quatre Chapelles en titre, ce ſont celles de S. George, de Ste Croix, qui eſt de deux cens livres, de Ste Catherine, de cens livres, & la Chapelle Caſtrale, qui eſt ſous l'invocation de Ste Barbe; il y a un Hôpital devant la Halle, il eſt ſous l'invocation de S. Antoine, un Hermitage ſous le vocable de Notre-Dame de Montfort, c'eſt le Chef-lieu des Hermites de la Congregation de S. Jean-Baptiſte du Diocèſe de Toul, il eſt à la collation du Seigneur du lieu. Le Hameau de Saint Pierremont dépend de cette Paroiſſe; il y a une Chapelle dédiée à S. Pierre.

MAGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 50 habitans.

MAGONVILLE, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Nancy. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Roville. Le Chapitre de Bouxieres en eſt Seigneur.

MAIDRIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 90 habitans.

MAILLY, l'un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

la MAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 135 habitans.

MAIRY, Duché de Bar, Diocèſe de Tréves, Office de Sancy, a 126 habitans.

la MAISON du Tillot, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Chauſſee, a 68 habitans.

MAISON FORTE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 9 habitans.

MAIXE, *Maxia*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. S. A. R. a la collation de la Cure, comme Seigneur du lieu; le Curé a un tiers des dixmes, & les Religieuſes de la Viſitation de Nancy ont les deux autres tiers; il y avoit une Chapelle en titre, ſous l'invocation de S. Nicolas, elle a été transferée à l'Hôpital General de Luneville en 1708. ſous la collation ou preſentation de Paul Guerre & du Superieut des Jeſuites de S. Nicolas.

MAIXE, Hameau, dépendant du village de Xermaménil, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine; il y a une Egliſe dédiée à S. Etienne.

MAIZEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chaſtel, a 185 habitans.

MALAINCOURT, *Malini Curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Foug, a 141 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Medonville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent. Le Curé de Medonville a un tiers des groſſes & menuës dixmes avec les Novales, & l'Abbé de S. Evre a les deux tiers des dixmes: il y a une Chapelle dédiée à S. Claude & à Ste Marie Magdelene. Ce lieu eſt de la Baronie de Beaufremont.

MALAINCOURT, *Malanicuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage ou Office de Bourmoot & la Motte, a 81 habitans. C'eſt un Annexe de la Paroiſſe de Grafigny. Son Egliſe eſt dédiée à Sainte Marie Magdelene: les dixmes ſont perçûës par les mêmes Décimateurs que celle de Grafigny: il y a une Chapelle en titre du même nom que l'Egliſe.

MALAVILLER, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Sancy, a 41 habitans.

MALAUMONT, *Malus-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Vadonville, & de la dépendance de Vignot. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de Comercy perçoit la groſſe dixme, & le Curé de Vadonville la menuë dixme.

MALGRANGE, Château & Maiſon de plaiſance de S. A. R. dans le territoire de Fleville, de la Paroiſſe d'Heillecourt. Cette Maiſon a été bâtie par Henri, Duc de Lorraine, pour Cathetine de Bourbon, ſon épouſe, qui y faiſoit faire les exercices de la Religion Proteſtante, qu'elle profeſſoit.

MALINET, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 9 habitans.

MALLANCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Préſidial de Briey, a 54 habitans.

MALLEROY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 18 habitans.

MALLESEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Condé, a 99 habitans.

la MALMAISON, Ferme, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 23 habitans.

MALZEVILLE, *Aſpera Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 540 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. La Cure eſt à la collation des Dames d'Epinal; elle ſe donne au concours. Les Dames ont les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, le Curé a l'autre tiers & les novales. Meſſieurs Datel, Meligny, &c. en ſont Seigneurs. Cette Paroiſſe a pour Annexe le Village de S. Mard.

MALZIROT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 72 habitans.

MAME'S, *Mammetes*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Mairie de Pierrefort, a 160 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Hubert. Le Chapitre de Metz eſt Patron de la Cure, & jouït des deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. M. le Marquis d'Hudicourt eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

MANCE & Malmaiſon, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 167 habitans.

MANCIEULLE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Sancy, a 36 habitans.

MANDRA, *Mandera*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Dié & Raon, a 288 habitans. C'eſt une des Paroiſſes dépendante de l'Abbaye de Saint Dié, autrement nommée le Val-de-Galilée, & du Doyenné de Salmes. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Jacques.

MANDRES, *Mandera*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, a 145 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Luc. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a toutes les dixmes. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dans le Château depuis l'an 1563. M. le Comte de Ravenel en eſt Seigneur; il prétend auſſi être Patron de la Cure. Il en dépend la Cenſe du Joly.

MANDRES, Duché de Bar, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, Office de Bourmont & la Motte, a 648 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Maurice. L'Abbé de Flabemont eſt Patron de la Cure, qui eſt réguliere de l'Ordre des Prémontrés. Les dixmes ſe partagent en vingt-quatre portions, dont le Curé en prend huit, les Religieux de Flabemont ſix, M. de de l'Epine cinq, les Religieux de Parey quatre, & M. de Chalus une. Le Curé a ſon chauffage, droit de pêche, de pâture, & de créer le Maire. Les Seigneurs ſont S. A. R. dans toute l'étenduë du Ban; & le teſte eſt partagé entre Meſſieurs de l'Epine, de Chalus, de Magirot, d'Outrancourt, le Commandeur de Robecourt & les Religieux de Parey & de Chatenois. Il y a une Chapelle dédiée à Notre-Dame. L'Egliſe Paroiſſiale eſt éloignée du Village.

MANDRES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 77 habitans.

MANDRES, Ferme, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 9 habitans.

MANDRES aux quatre Tours, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 72 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. L'Abbaye de S. Maur de Verdun eſt Patron de la Cure. Cette Abbaye a les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle en titre ſous le vocable de Sainte Croix. Cette Paroiſſe a pour Annexe le Village d'Amonville, dont dépend celui de Sambumont. Sa Châtellenie ou Prevôté eſt contiguë à celle de Bouconville. C'étoit autrefois un Fief de l'Egliſe de Metz; elle a eté poſſedée longtems par la Maiſon de Blamont, qui en faiſoient hommage auſdits Prélats. Oulri de Blamont, dernier de ſa Maiſon, & Evêque de Toul, la donna avec la Seigneurie d'Amermont, à René Duc de Lorraine & de Bar, l'an 1499. mais le dernier hommage que les Ducs de Lorraine avoient rendu, eſt de l'an 1504. depuis lequel tems ils ſe ſont rendus indépendans pour ce Fief.

MANHOUE', Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 81 habitans.

MANONCOURT, *Manonis-Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Gondreville, a 73 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. Le Chapitre de Liverdun eſt Patron de la Cure. Les Religieux de Saint Evre ont un tiers des groſſes & menuë dixmes, & le Curé un autre tiers. Les Religieux de Saint Evre ſont Seigneurs, & y ont une Ferme que l'on appelle Boyez. La France avoit la Souveraineté de cette Terre, qu'elle a cedé au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

MANONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Pais du Vermois, a 62 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Saint Hilaire. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Godgrand, Evêque de Metz. Les dixmes ſont partagées, de maniere que de dix gerbes le Prieur de Varengeville en prend cinq. Le Curé du lieu deux & demi. L'Abbé de Saint Evre une & demi; & le Prieur de Flavigny une. S. A. R. en eſt Seigneur haut Juſticier; & le Prieur de Varengeville Seigneur foncier.

MANONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 45 habitans.

MANONVILLE, *Manonis-Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Pont-à-Mouſſon, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Laurent. Le Chapitre de Saint Gengoul eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſont fort partagées entre les Seigneurs, le Chapitre, le Patron, le Commandeur de Libdos & le Curé, qui a ſeul

la dixme totale du vin. Les Seigneurs ſont M. Barrois pour deux tiers, & Madame la Maréchale de Viange pour le reſtant. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. George & celle de S. Claude.

MANONVILLIER, Village du Diocèſe de Metz, dont la France a cedé la plus grande partie en Souveraineté au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de l'année 1718. Le reſte eſt à l'Evêque de Metz.

MANONVILLIERS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 68 habitans.

MANVEULLE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Sancy, a 41 habitans.

MARAINVILLE ſur Madon, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Charté, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. L'Abbé de Flabemont eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſont partagées, un tiers au Curé, un tiers à l'Abbé de Moyen-Moutier, & un tiers à l'Abbé de Flabemont. Le Seigneur eſt M. Royer. Il y a une Chapelle dans le Château, & dans le Village la Chapelle de Saint Anne & de Sainte Barbe.

MARAINVILLIERS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 77 habitans.

MARAINVILLIERS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 50 habitans.

MARANGE & Soudrange, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 45 habitans.

les MARATS, *Martiſara* ou *Medardi area*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 369 habitans. C'eſt une Annexe de Rembercourt-aux-Pots. Son Alteſſe Royale en eſt Seigneur. Cette Communauté eſt compoſée du grand & du petit Marats.

MARBACHE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 104 habitans.

MARBOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 18 habitans.

la MARCHE, *Marchiſia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Baſſigny, a 410 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. Le General des Trinitaires eſt Patron de la Cure, qui eſt unie à la Maiſon de la Trinité de la Marche. Les dixmes ſont partagées entre ces Religieux & le Chapitre de Bourmont. Il y a un Couvent de Religieux de la Trinité, fondé en 1239. par Henri, Comte de Bar. Ils déſervent la Cure. Il y a, à un quart de lieuë du Village, & dans le diſtrict de la Paroiſſe, le Prieuré de Saint Eſtienne du Mont, fondé dans le douziéme ſiécle. Il dépend de l'Abbaye de Saint Jean-du-Moutier, Ordre de Cluny; il eſt en commande, & vaut quatre cens livres. Villotte eſt une Annexe de la Marche. C'eſt une Châtellenie & Prevôté du Bailliage de Baſſigny.

MAREY, *Mareium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 109 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Le Prieur du lieu eſt Patron de la Cure; il a toute la groſſe dixme, & les deux tiers des menuës. Le Curé a l'autre tiers avec un préciput, un bon bouvrot, & droit de corvées ſur les habitans, qui lui en doivent un jour chacun. Les Seigneurs ſont Meſſieurs de Doublans, du Charelet & Coquet. Il dépend de cette Paroiſſe, la Cenſe de Salin-l'Etape, l'Abbaye de Flabemont, & un Hermitage. Il y a un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît ſous le titre de S. Laurent: il eſt en commande & vaut environ quatre cens livres.

MARKIRK. *Voyez* Sainte Marie aux Mines.

MARIENFLOSFELDT, c'eſt une des Cenſes ou Metairies, renduës au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

MARIENVILLER, *Mariamvillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 122 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de Belchamps; les dixmes ſont partagées par moitié entre le Curé & l'Abbé. Ce dernier eſt Seigneur de la Paroiſſe. Il y a dans ſon diſtrict le Prieuré de Beaulieu de l'Ordre de S. Benoît, il fut uni en 1380. à l'Abbaye de Belchamp, & ſon revenu fait partie de la manſe Abbatiale. Thiebauménil eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

MARIGNY, Château, ſitué dans la Paroiſſe de Sauxures, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Il appartient au Sieur de Baillivy.

MARMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 45 habitans.

MARNOUEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Loneville, a 9 habitans.

MARON, *Maronum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 180 habitans. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe de Chaligny; ce lieu a été érigé en Paroiſſe en 1677. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Geogoul; l'Abbé de S. Vincent de Metz en a la collation; les Jeſuites du Noviciat de Nancy ont les trois quarts des dixmes, & le Curé a l'autre quart, qu'il abandonne pour prendre ſa penſion congruë des Jeſuites & des Paroiſſiens. M. d'Offlize eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

MARSAL, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 763 habitans. Cette Ville eſt ancienne, il en eſt fait mention dans le huitiéme ſiecle, ſous le nom de *Bodatium*; elle a toujours été un des plus importans Domaines de l'Egliſe de Metz. Les Ducs de Lorraine y avoient dès les premiers tems une part dans la Seigneurie; mais Jacques de Lorraine, Evêque de Metz, à qui cette part étoit échûë en fit preſent à ſon Egliſe. L'on y a toujours fait du ſel depuis le huitiéme ſiecle juſqu'à preſent: quelques-uns croient que c'eſt de ſa fabrique de ſel que lui eſt venu ſon nom de *Marſallum*, que l'Auteur de la Chronique de Metz appelle neanmoins *Marſellum*. Le ſuſdit Jacques de Lorraine, Evêque de Metz, fit fermer cette Ville de murailles, & la fit fortifier en 1240. Elle a reſtée au pouvoir des Evêques de Metz, & enſuite ſous la protection des Rois de France juſqu'aux troubles de la Ligue que Charles Duc de Lorraine s'en empara, & en traita avec ſon fils le Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz en 1593. avec le conſentement d'Henri IV. qui autoriſa le Traité en 1601. Louis XIII. s'empara de Marſal comme du reſte de la Lorraine; le Duc de Lorraine en ceda la garde à Louis XIV. en 1663. s'en reſervant cependant le Domaine & l'uſage des Salines. Cette Place a de bonnes fortifications qui jointe à ſa ſituation dans des marais de difficile abord, en font une Place d'importance.

MARSON, *Marsis Sonus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 160 habitans. L'Abbé de S. Mihiel eſt Patron de la Cure, & perçoit la moitié des groſſes & menuës dixmes, avec un huitiéme qu'il prend ſur l'autre moitié, dont le Curé prend les deux tiers, & le Sieur Fleury de Bar le reſtant.

Le

Le Curé a les Novales & un préciput. S. A. R. en eſt Seigneur en qualité de Comte de Ligny.

MARTEMONT, *Martini Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, Bailliage de Nancy, a 32 habitans. Son Egliſe Patoiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſompnon de Notre-Dame. L'Abbé de Saint Leon de Toul eſt Patron de la Cure & Seigneur de la Paroiſſe ; il abandonne toute la dixme au Curé pour ſa penſion.

MARTIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 50 habitans.

MARTIGNY Saint Pierre ou Dompierre, *Martiniacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté ou Office de la Marche, a 131 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre ; les dixmes ſont partagées entre les mêmes Décimateurs que celles de Martigny S. Remi. Elle a le même Seigneur.

MARTIGNY Saint Remi, *Martiniacus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté ou Office de la Marche, a 118 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi ; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure ; les dixmes ſont partagées entre cet Abbé, le Curé de ce Martigny & celui de Martigny S. Pierre. S. A. R. eſt Seigneur du lieu.

MARTIGNY, *Martiniacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Leger ; l'Archidiacre de Vitel eſt Patron de la Cure ; le Curé a un quart dans les groſſes dixmes & un tiers dans les menuës ; l'Hôpital de Gerbonval a la moitié de la groſſe & un tiers de la menuë, & le reſte appartient aux Seigneurs du lieu. Il dépend de cette Paroiſſe l'Hôpital de Gerbonval, qui a été fondé dans le milieu du treiziéme ſiecle par Pierre de Bourlemont, qui en donna l'adminiſtration à l'Evêque de Toul & à l'Abbé de ſept Fontaine, Ordre de Prémontré. Pendant les deſordres des guerres que la Province a eu à eſſuyer, les voiſins s'en ſont appropriés les biens, qu'ils ont été obligés de déguerpir ; & cet Hôpital fut rétabli au commencement du dernier ſiecle, & l'on établit un Chapelain pour le déſervir. Enfin le Comte de Salmes, le Maréchal de Baſſompierre & Aſrican de Baſſompierre, Seigneur de Removille, en qualité de Patrons laïcs, cederent cet Hôpital aux Peres de l'Oratoire de Nancy. Son revenu eſt de ſept à huit cens livres. Le bâtiment eſt en bon état.

MARTIGNY les Granges, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 50 habitans.

MARTINCOURT, *Martini Curtis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Mairie de Pierrefort, a 41 habitans. C'eſt une dépendance de la Cure de Saint Jean ; il y a une Chapelle ſous le vocable de l'Exaltation de Sainte Croix.

MARTINPRE', Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 5 habitans. C'eſt un Fief qui dépend de la Paroiſſe de Corcieux ; il y a une Chapelle ſous l'invocation de Sainte Aone. M. le Comte d'Ourches en eſt Seigneur.

MARTINVELLE, l'un des Villages que le Roi a cedé au Duc de Lorraine, avec tous les droits qu'il pouvoit avoir deſſus, par le Traité de Paris de 1718.

MARTINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, a 77 habitans.

MASSOY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Gondrecourt, a 482 habitans.

MATTAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Mirecourt, a 545 habitans. C'eſt une Paroiſſe conſiderable dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Evre ; l'Abbaye de Belchamp eſt Patron de la Cure qui eſt reguliere, par une échange qu'elle a fait avec le Chapitre d'Hoſſonville contre la Cure de Saint Mas ; les dixmes ſont partagées entre Mrs Vigneron de Mircourt qui en ont un tiers, le Curé un ſixiéme, les Religieux de Belchamp un ſixiéme, le Curé encore & les Prêtres natifs de Mircourt un ſixiéme, le Titulaire de la Chapelle de S. Jean-Baptiſte de Mircourt a le dernier ſixiéme ; les menuës ſont auſſi partagées, la moitié au Curé, & l'autre moitié entre Meſſieurs Vigneron & le Titulaire de la ſuſdite Chapelle de S. Jean Baptiſte. Les Seigneurs ſont S. A. R. & le Curé de la Paroiſſe.

M. Pierre Fourier Reformateur des Chanoines Reguliers de l'Ordre de Saint Auguſtin, de la Congregation de Notre Sauveur, & Inſtituteur des Religieuſes de la Congregation de Notre Dame, ſi recommandable par la ſainteté de ſa vie & par les miracles qu'il a plû à Dieu d'operer par ſon interceſſion, eſt mort Curé de Mattaincourt en odeur de Sainteté : il y a été enterré. Il y a dans cette Paroiſſe un Couvent de Religieuſes de la Congregation de Notre Dame. Le village d'Hymont eſt de cette Paroiſſe.

MATTEXEY, *Mattexeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 27 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin ; la Cure eſt à la collation de l'Abbaye de Moyenmoutier, elle ſe donne au concours ; les Religieux de cette Abbaye ont la moitié en groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre moitié avec les Novales. Les Seigneurs ſont le Comte d'Hoſſonville pour les trois quarts, & le Marquis de Lenoocourt pour l'autre quart ; le Marquis de Gerbéviller a le tiers dans les rentes Seigneuriales & le huitiéme dans les deux autres tiers. Valois eſt Annexe de cette Paroiſſe.

MAULAN, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 50 habitans.

MAUVAGE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 126 habitans.

MAUVAGE, *Malvagia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, a 180 habitans. Cette Paroiſſe eſt poſſedée par indivis par le Roi de France & le Duc de Lorraine : la partie Françoiſe eſt du Bailliage de Chaumont, & celle du Duc de Lorraine eſt du Bailliage de Gondrecourt. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pantaleon ; l'Abbé de Gorze eſt Patron de la Cure ; le Curé a la moitié des dixmes, & les Jeſuites du Pont-à-Mouſſon perçoivent l'autre. S. A. R. en eſt Seigneur de la moitié, & le Seigneur de Mondeval de l'autre moitié. Il y a un Hermitage ſous le vocable de la Viſitation de Notre Dame.

MAXEMOY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 5 habitans. C'eſt une Cenſe qui eſt ſituée dans la Paroiſſe de Tey ſous Montfort, dont le Curé a trois quarts des dixmes, & les Prieurs de Relanges & de Flavigny l'autre quart.

MAXEVILLE, *Maxevilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Naocy, a 207 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin ; la Cure eſt à la collation du Seigneur qui eſt M. Fourmet d'Am-

bach ; le Curé a toutes les dixmes. C'eſt le lieu où l'on dit que Ferri IV. Duc de Lorraine fut empriſonné par la Nobleſſe du Païs. Il y a un Hermitage dédié à S. Sebaſtien ; il eſt à la collation du Seigneur du lieu.

MAXEY ſous Brixey, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. Ce Village relevoit ci-devant du Château de Monteclerc, le Roi l'a rendu au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

MAXEY ſur Voiſe, *Maxeium ſupra Veſiam*, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Pierre ; le Chapitre de Liverdun eſt Patron de la Cure ; les dixmes ſont partagées par tiers, le Chapitre en perçoit un tiers, les deux autres tiers ſont inféodés à Mrs de Vigneules & de Chauvirey. Les Seigneurs ſont S. A. R. & les Sieurs de Vigneules & de Chauvirey, chacun pour un tiers. Il y avoit autrefois un Hôpital. Il y a une Chapelle ſous le vocable de ſainte Croix.

MAXTAT & Obſt, Duché de Lorraine, Diocéſe de Metz, Office de Hombourg & Saint Avold, a 68 habitans.

MAZELAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Dompere, a 32 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Gigney ; il y a nne Egliſe dédiée a S. Nicolas. Mrs de Marainville en ſont Seigneurs pour ſept huitiémes & M. des Pilliers pour un huitiéme.

MAZERVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 4 habitans.

MAZERULLES, *Maceriola*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Amance, a 95 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Champenoux. Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de l'Exaltation de Sainte Croix, c'étoit autrefois la Mere Egliſe : il y a une Chapelle en titre dédiée à Notre Dame, Sainte Barbe & Sainte Catherine.

MAZIROT, *Maceriola*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 86 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Pierre aux Liens ; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au Concours ; le Curé a toutes les menuës dixmes & un tiers des groſſes, le Chapitre a les deux autres tiers. M. de Mauleon de la Baſtide & M. Preudhomme en ſont les Seigneurs. Il y a une Chapelle en titre, dédiée à Notre Dame & à S. Jean Baptiſte, une autre dans le Château, dédiée à S. Pierre. Il en dépend le lieu de Chauſecourt.

MECHREN, Duché de Lorraine, Diocéſe de Metz, Prévôté de Freiſtroff ; a 27 habitans.

MEDONVILLE, *Medonis Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Baronie de Beaufremont, Office de Foug, a 212 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Notre Dame ; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure ; le Curé a un tiers de la groſſe dixme & toute la menuë, l'Abbaye de S. Evre a le reſte. Malaincourt eſt une annexe de Medonville.

MEHON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office ou Prévôté de Luneville, a 4 habitans. C'eſt une dépendance de Chanteheu, qui lui-même eſt un ſecours de la Paroiſſe de Luneville. Il y a une Chapelle.

MELAY, Duché de Bar, dans le Baſſigny, Diocèſe de Beſançon, Office de Châtillon-ſur-Saone, a 248 habitans.

MELIGNY le Grand, *Meligneium Magnum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, a 132 habitans. Cette Paroiſſe étoit autrefois unie à celle de Meligny le Petit ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Evre ; le Prince de Commercy & le Chapitre de la même Ville ſont Patrons de la Cure. Il y a un Hermitage ſous l'invocation de S. Joſeph.

MELIGNY le Petit, *Meligneium Parvum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 118 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Invention de S. Etienne ; le Comte de Ligny, le Prince de Commercy & le Chapitre de Commercy nomment alternativement à la Cure. S. A. R. en eſt Seigneur comme Comte de Ligny.

MEMENIL, *Memanſile*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, a 18 habitans. Son Egliſe eſt ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre Dame. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Decimont, le Comte de Baye & M. d'Offlize en panagent la Seigneurie avec la Dame Soriere de Remiremont.

MENARMONT, l'un des Villages de la Châtellenie de Ramberviller, cedé au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

MENAUCOURT, *Menardi Curia*, Duché de Bar, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 180 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Nas ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Pierre : ce ſont les mêmes Decimateurs qu'à Nas, & en la même quotité. S. A. R. en eſt Seigneur en qualité de Comte de Ligny.

le MENIL en Saintois, *Manſile in Sanctoiſo*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 84 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Jacques le Majeur ; l'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure ; il perçoit les deux tiers de la groſſe dixme, & le Curé l'autre tiers avec la totalité de la menuë dixme, les novales & le droit Paulx, c'eſt-à-dire, la vingtiéme gerbe ſur le tout. S. A. R. eſt Seigneur haut-Juſticier, & l'Abbé a la moyenne & baſſe Juſtice : le village de Domballe dépend de cette Paroiſſe.

MENIL, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Luneville, a 10 habitans. C'eſt une dépendance de Chanteheu, qui eſt lui-même un ſecours de la Paroiſſe de Luneville. Il y a une Chapelle.

le MENIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 4 habitans. C'eſt un hameau de la Paroiſſe de Balleville. Il y a une Chapelle dédiée à Sainte Libaire.

le MENIL devant Bayon, *Manſile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Chaté. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre ; le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure ; les dixmes ſont panagées, la moitié des groſſes aux Religieux de S. Evre, & l'autre moitié au Curé de Bainville ; le Curé du lieu a toute la menuë dixme avec un gagnage. Le Seigneur eſt M. de Mitry : C'étoit ci-devant une Annexe de Bainville ; mais il a été érigé en Cure en 1604. Il y a une Egliſe en titre, dédiée à S. Jacques, dont le Seigneur eſt Patron.

MENIL la Horgne, *Manſile ad Horniam*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Principauté de Commercy, a 136 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Benigne ; ſon ancienne Egliſe eſt ſituée à un quart de lieuë au bas du Village, le Cimetiere eſt auprès ; l'on n'y fait plus le ſervice ; le Chapitre de Commercy eſt

Patron de la Cure, & perçoit toute la dixme. Villey dépend de cette Paroiſſe.

MENIL ſur Saulx, *Manile ſuper Saltum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Prevôté de Stainville, a 80 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de la Conception de Notre Dame; l'Abbé de Saint Leon de Toul eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées entre le Curé & le Prieur de Silmont.

La Seigneurie de MENTZBERG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 186 habitans.

MENUTZ, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 131 habitans.

MERBACHE, *Merbachium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de l'Avantgarde, a 168 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gengoul; le Chapitre de S. Gengoul eſt Patron de la Cure, laquelle y eſt unie; ce Chapitre & le Curé partagent les dixmes par moitié. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

MEREVILLE, *Merevilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Maurice; le Chapitre de S. George de Nancy eſt Patron de la Cure; le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & le ſuſdit Chapitre a les deux autres tiers. M. le Comte d'Hoſſonville en eſt Seigneur. Il y a deux Chapelles en titre, celle de Saint Sebaſtien & Sainte Barbe, & celle de Lorette; cette derniere eſt de ſoixante livres de revenu. Il y a dans cette Paroiſſe le Prieuré de Saint Thiebau, fondé par un nommé Hugues, & donné à Theomar Abbé de Saint Manſui en 1094. il vaut quatre cens livres, & il eſt uni au Chapitre de S. George de Nancy. Il y a deux métairies auprès de ce Prieuré.

MEREY le Bas, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 177 habitans.

MEREY le Haut, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 113 habitans.

MERLEBOURG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 32 habitans.

la MERLUSSE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 45 habitans

MESCRIGNES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 136 habitans.

le MESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 86 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de S. Paul; les Benedictins de Chatenois prennent la moitié de la dixme, & l'Abbé de Mureaux un ſixiéme.

MESNIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prévôté de Sampigny, a 32 habitans.

les MESNILS, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 162 habitans.

MESSEIN, *Meſſenium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, Comté de Chaligny, Cour Souveraine de Lorraine, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Chaligny; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Pierre & Saint Paul; les Jeſuites du Noviciat de Nancy ont les trois quarts des dixmes, & le Curé de Chaligny a l'autre quart qu'on abandonne à un Vicaire. Le Comte de Ludres eſt Seigneur de ce lieu. Il y a une Chapelle en titre, fondée par Meſſieurs de Lenoncourt ſous le titre de l'Annonciation: elle eſt à la collation du Seigneur & un Hermitage dédié à S. Joſeph.

MILLERY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 95 habitans.

MINORVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office & Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, a 113 habitans. Le Chapitre de S. Gengoul de Toul eſt Patron de la Cure qui eſt unie audit Chapitre, qui a la totalité des dixmes, & le Bouvrot; la Cure eſt à penſion. Les Seigneurs ſont S. A. R. & le Chapitre de Saint Gengoul.

MIRECOURT, *Mirecuria*, *Mercurii Curtis*, Ville, Prevôté & Bailliage, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 1818 habitans. C'eſt une Ville très-ancienne, elle eſt Capitale de la Province de Vauges. S. A. R. en eſt Seigneur. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous les vocables de la Nativité de Notre Dame, de S. Didier & de Saint Nicolas; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; ce Chapitre perçoit les deux tiers de toutes les dixmes, & le Curé l'autre tiers. Il y a dix Chapelles en titre, une Communauté d'Eccleſiaſtiques natifs de la Ville, un Hôpital dont les Bourgeois ont l'adminiſtration, un Couvent de Cordeliers, fondé en 1444. un de Capucins en 1609. un Couvent de Recolletes ou Clariſtes, & une Maiſon de Religieuſes de la Congregation de Notre Dame, établie en 1620. Les dépendances de la Paroiſſe de Mirecourt ſont le Joly & Vroville: l'Egliſe de ce dernier lieu eſt dédiée à S. Didier. C'eſt la Mere Egliſe de Mirecourt. Cette Ville eſt un des premiers Domaines des Ducs de Lorraine. Le Païs des environs ſe nomme en latin, *Mercurienſis Pagus*, cela fait conjecturer que cette Ville eſt ancienne, & que Mercure y aura été adoré.

MOGNEVILLE *Magniaca Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 720 habitans. C'eſt une groſſe Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Remi: le Chapitre de Liverdun & le Seigneur du lieu ſe conteſtent le Patronage de la Cure. Le Seigneur perçoit toute la dixme, excepté un ſixiéme des menuës dixmes que le Curé perçoit. Le fixe de la Cure conſiſte en deux muids de bled, un muid d'orge, un demi muid d'avoine, quatre-vingt livres &c. M. de Choiſy en eſt le Seigneur. Il y a deux Chapelles en titre, toutes deux de quatre-vingt livres de fixe, outre d'autres rétributions; l'une eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte, & l'autre à S. Nicaiſe. Il y a un Hôpital.

le MOITRIER de Faxal, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 9 habitans.

MOLAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 72 habitans.

MOLAN, *Molendinum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 70 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. George; le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure, & perçoit moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre moitié.

MOLSEY, *Moliſiacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Gondreville, Cour Souveraine de Lorraine, a 14 habitans. C'eſt une dépendance d'Aingerez, qui eſt de la Paroiſſe de Sexey-aux-Bois. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte.

MOMERSTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Comté de Créange, Terre d'Empire, a 68 habitans.

MONAVILLE & Amb, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 63 habitans.

MONCEL, *Monticelli*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Neufchâteau, Prevôté de Conflans, a 142 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Michel. S. A. R. comme Seigneur de Rupes, eſt Patron de la Cure: le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & quelques autres revenans bons; les deux autres tiers des dixmes ſont infeodées. Les Seigneurs ſont S. A. R. & Meſſieurs du Ham, Dauphin, Dubuiſſon, Civelard & Lecomte. Il dépend de cette Paroiſſe le Hameau d'Happoncourt, & la Maiſon du Ham qui eſt un Fief.

MONCEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans. C'eſt une dépendance de Chanrebeu, qui eſt lui-même un ſecours de la Paroiſſe de Luneville. Il y a une Chapelle.

MONDEREN, Forêt rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de 1718.

MONDRECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 54 habitans.

MONT, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office d'Amance, a 50 habitans.

MONTENOY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Condé, a 63 habitans.

Cenſe de MONTEUILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 5 habitans.

MONTFORT, ancienne Forteresſe de la Lorraine, ſituée dans le diſtrict de la Paroiſſe de Remoncourt, Bailliage de Vôges.

MONTHACRON, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 297 habitans.

MONTHACRON le Petit, Duché de Bar, Office de Soüilly, a 36 habitans.

MONTIERS ſur Saux, *Monaſterium ad Saltum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 261 habitans. C'eſt une Paroiſſe dans l'étenduë de laquelle ſe trouve l'Abbaye d'Ecurey. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre; le Chapitre de Brixey eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées entre l'Abbé d'Ecurey, les Religieux de Montier-en-Der, & le Curé qui a de plus les Novales. La Juſtice y eſt adminiſtrée par un Prevôt. L'Abbaye d'Ecurey a été fondée en 1144. par Godefois III. Sire de Joinville; elle eſt de l'Ordre de S. Bernard, & elle eſt Commandataire: la Manſe Abbatiale eſt de quinze cens livres. Il y a dans le diſtrict de cette Paroiſſe pluſieurs Cenſes, dont les unes appartiennent aux Religieux d'Ecurey, les autres à d'autres Religieux ou Prieurs. Ces Cenſes ſont Mongerard, Latanhotte, Gtignoncourt, Aigremont, Alard, Malmaiſon, & la Haye au Château. Parois qui appartient à la France eſt une Annexe de cette Paroiſſe

MONTIGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 27 habitans.

MONTLEVIGNOBLE, *Mons-vinoſus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraioe de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 135 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Manſuy; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Manſuy; les dixmes ſont partagées, les deux tiers aux Religieux de Saint Manſuy, & l'autre tiers au Curé, qui ſouvent l'abandonne pour ſa penſion. Les Seigneurs ſont S. A. R. M. de Martigny & M. de Vitremont chacun pour un tiers. Ce Village n'avoit dans le onziéme ſiecle qu'une Chapelle dépendante de la Paroiſſe de Blenod. Pibon Evêque de Toul l'érigea en Cure à la priere de Thierry Duc de Lotraine. Gie eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

MONTOIS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté du Briey, a 32 habitans.

MONTPLONNE, *Vemplona*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 131 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Remy, le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées par tiers entre les Chanoines de Bar, ceux de Ligny, & les Religieux de l'Iſle en Barrois. Le Curé a un fixe de trois muids de froment, autant d'avoine, & trente boiſſeaux de grains. Cette Paroiſſe eſt de la Baronie de Stainville. Bazincourt eſt ſon Annexe.

MONTREUIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & Raon, a 42 habitaos. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye d'Etival, & du Doyenné de Salmes.

le MONTROT, l'un des Villages de la Prevôté de Gondreville, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

MONTS, *Montes*, Duché de Lotraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Luneville, a 59 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Agnan, la Cure eſt réguliere; elle eſt à la collation de l'Abbé de Luneville; elle fut donnée à cette Abbaye en 1338. par Burniques de Riſtes Chevalier, & unie par Bertrand de la Tour d'Auvergne: les groſſes dixmes ſnnt partagées de maniere que les Chanoines Reguliers de Luneville prennent ſept gerbes de douze, & le Curé prend le tiers de ces ſept gerbes. La Primatiale de Nancy en prend trois des cinq autres, les Sieurs le Grand & Deſfours une, & les Abbés de Beauprez & le Sieur de Titremant l'autre; les menuës dixmes ſont partagées en quatre parts égales, entre l'Abbé, les Religieux de Luneville, le Curé du lieu, & la Primatiale de Nancy. La Seigneurie eſt encore partagée, de maoiere que le Marquis de Lenoncourt en a la moitié, & dans l'autre moitié partagée en quatorze parts le Sieur le Grand en a neuf, & le Sieur Desfours cinq. Il y a une Chapelle en titre dédiée à S. Ceſaire.

MONTSECQ, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 50 habitans.

MONTUREUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 27 habitans.

MONTUREUX, ſur Saône, *Mons-felix*, ou *Monaſteriolum ad Sagonam*, Terre de ſurſéance, partie Lorraine, & partie Bourgogne Comté. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Michel, l'Abbé de Luxeüil eſt Patron de la Cure. Cet Abbé a toute la groſſe dixme & la moitié de la menuë; il partage la groſſe dixme du Bouvrot avec le Seigneur du Château: le Curé a la moitié des menuës dixmes, trois reſaux de bled, cinquante livres, un bouvrot & un jour de corvée de chaque habitant. Les Seigneurs ſont Meſſieurs du Châtelet, l'Abbé de Luxeüil, comme Prieur du lieu & l'Official de Toul. Le Prieuré de Montureux eſt uni à l'Abbaye de Luxeüil de l'Ordre de S. Benoît, dans le Comté de Bourgogne; le Roi en eſt Patron, & le revenu en eſt fort conſiderable. Les Religieux du Tiers-Ordre de S. François y ont été établis le 12. May 1626. par François de Lorraine, Comte de Vaudemont & de Salmes. Il y a un Hermitage dont le Curé eſt Patron. Il dépend de cette Paroiſſe les lieux de Marvaux & de Monſevillon.

MORAIGNE, Duché de Lorraine, Diocéſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 9 habitans.

MORANVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe

cèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 50 habitans.

MORANVILLE, Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, Département du Barrois, Office de Charté, a 41 habitans.

MOREL-MAISON, *Morelli-Domus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraioe de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Paul. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin; le Curé de Saint Paul a un tiers des groſſes dixmes, & toutes les menuës; le reſte eſt partagé en fort petites parts. Les Seigneurs ſont le Chapitre de la Primatiale de Nancy, & les Sieurs de Gironcourt.

MORHANGE, Seigneurie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 207 habitans. Cette Terre s'appelle en Allemand, *Moerchingen*; elle eſt enclavée dans le Bailliage Allemand; mais ſes Seigneurs n'ont jamais recoonu au-deſſus d'eux, ni les Ducs de Lorraine, ni les Evêques de Metz, mais ſeulement les Empeteurs, auſquels ſeuls ils ont fait hommage: les Rhingraves la poſſedent depuis très-longtems.

la Verrerie du MORILLON, qui fait la ſéparation des trois Provinces de Lorraine, Champagne & Franche-Comté. La France en a cedé la Souveraineté au Due de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

MORIVILLE, *Mauritii-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chatté. C'eſt une Paroiſſe conſiderable, dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Maurice: les Benedictins de Nancy ſont Patrons de la Cure, à cauſe de leur Prieuré de Belval. Ils perçoivent les deux tiers des groſſes dixmes, & la moitié des menuës, & le Curé perçoit le reſte, avec les dixmes d'une contrée oommée Onzaines. Le Seigneur eſt S. A. R. Il y a un Hermitage dédié à S. Marin. Cette Paroiſſe a trois Annexes, la ville de Chatté Cbef-lieu d'un Bailliage, Rebaincourt & Hadigny.

MORIVILLER, *Morivillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 59 habitans. Soo Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame; les dixmes ſont partagées, le Curé en a un tiers, le Cbapitre de S. Dié un tiers & deux cinquiémes, & les Dames de Bouxieres l'autre cinquiéme. La Seigneurie eo eſt partagée entre le Chapitre de S. Dié, le Commandeur de Vircoutt, les Dames de Bouxieres, & le Marquis de Gerbéviller. Il en dépeod la Cenſe de Relécourt, qui eſt aux Dominicains de Blainville. Il y a une Chapelle dédiée à S. Hubert.

MORIZECOURT, *Mauritii-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de la Marche, a 154 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Maurice. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Serecourt; le Curé a la moitié de la groſſe & de la menuë dixme, & les Religieux de Deüilly ont l'autre moitié. Les Seigneurs ſont Meſſieurs du Châtelet, des Pilliers, & de Saint-Victor. Il y a dans ce Village le Château de Deüilly où il y a one Chapelle; il en dépend auſſi un Hameau qui porte le même nom, où ſe trouve le Prieuré de Deüilly, ou de Morizecourt, dédié à S. George, & de la dépendance de l'Abbaye de S. Evre de Toul. Ce Prieuré eſt Conventuel, il eſt de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congregation de S. Vaone & de S. Hidulphe. Il reconoit les Seigneurs de Deüilly pour ſes Fondateurs & Bienfaiteurs.

MORLAINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 194 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Remy; le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure. Ce Chapitre perçoit un tiers des dixmes groſſes & menuës, à la réſerve des laines & des agneaux, le Curé un tiers, & le Seigneur Comte de Ligny, avec la Fabrique, partagent l'autre tiers. S. A. R. en qualité de Comte de Ligny, en eſt Seigneur. M. Bordelu a quelque portion de la Seigneurie; le Village d'Oey eſt ſon Annexe.

MORLANG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 23 habitans.

MORLANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 104 habitans.

MORLEY, *Morlaca*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Siege d'une Prévôté, a 140 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre; le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure; les dixmes ſont partagées entre le Seigneur & le Curé; les heritiers de M. le Comte de Couvonges ſont Seigneurs de ce lieu. Morley a un Château où il y a une Chapelle dédiée à S. Chriſtophe; elle a été transferée à Commercy. Il dépend encore de cette Paroiſſe la Métairie de Froſſey, qui dépend de l'Abbaye d'Ecurey.

MORTAGNE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 18 habitans. C'eſt un Hameau dépendant du Village de Xermaméni.

MORVAUX, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Mothe, a 63 habitans.

MORVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Pont-à-Mouſſon, a 86 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Chonville. Il y a une Chapelle fondée en 1602. par Dame Judith d'Apremont, Chanoineſſe de Pouſſey, & Dame de Morville, en faveur des Auguſtins de Giroüet, qui y doivent dire la Meſſe les Fêtes & Dimanches.

MORVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel, a 90 habitans.

MORVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Mothe, a 41 habitans.

MORVULLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 104 habitans.

la MOTTE, Terrain ſitué dans la Paroiſſe d'Outremecourt; c'étoit autrefois une petite Place des plus fortes de la domination du Duc de Lorraine; il y avoit une Collegiale & une Paroiſſe; c'étoit le Chef-lieu du Bailliage qui a été transferé à Bourmont, & qui ſe nomme encore de Bourmont & la Morte.

la MOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

MOULIN, *Molendinum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 120 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Hilaire; l'Abbé de Sainte Marie du Pont-à-Mouſſon eſt Collateur de la Cure, le Curé a toute la dixme. S. A. R. eſt Seigneur de la Paroiſſe. Le lieu de Blanzée dépend de cette Paroiſſe; c'étoit autrefois le Cbenil des chiens de chaſſe des Ducs de Lorraine; il appartient à preſent à l'Abbaye de Sainte Marie du Poot-à-Mouſſon, à laquelle Berthe veuve de Mathieu I. Duc de Lorraine, le dona avec toutes ſes dépendances. Il y a dans ce dernier lieu un Prieuré de trois mille livres ſous l'invocation de Sainte Agathe; il a été uni à la ſuſdite Abbaye.

MOULOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe

de Verdun, Office d'Eſtaing, a 36 habitans. C'eſt un des Villages rendus au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris, de 1718.

MOUTROT, *Mutonis-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Gondreville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Elophe; la Cure eſt à la collation de l'Abbé de S. Evre. Les Religieux de cette Abbaye ont la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre moitié.

MOUSSON, ou Monçon, Duché de Bar, Diocèſede Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 131 habitans. C'étoit autrefois une Place conſiderable, qui même a donné le nom aux premiers Seigneurs de la Maiſon des Comtes, depuis Ducs de Bar. C'étoit alors une Place très-forte, particulierement à cauſe de ſa ſituation ſur une montagne: ç'a été cette ſituation qui a cauſé ſon abandon, parce que l'on a préferé de venir s'établir au bord de la Moſelle où s'eſt formée la ville de Pont-à-Mouſſon.

MOUTIER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 36 habitans.

MOUZEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 41 habitans.

MOYEMONT, *Medius-mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté ou Office de Roxieres, a 54 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont la Cure eſt dédiée ſous le vocable de S. Pierre-aux-liens; le Chapitre de S. Dié eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & la moitié des menuës dixmes, le Curé perçoit le reſte. Le Chapitre de S. Dié en eſt Seigneur. S. Geneſt dépend de cette Paroiſſe Moyemont a deux Annexes, Orthoncourt & Baldemeſnil.

MOYENNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 54 habitans.

MOYENMOUSTIER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 252 habitans. Cette Paroiſſe prend le nom d'une ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui reconnoît pour ſon Fondateur S. Hidulphe Evêque de Treves, qui y vint en jetter les fondemens ſous le regne de Childerie II. Roi d'Auſtraſie. Cette Abbaye eſt unie à la Congregation de S. Vanne & S. Hidulphe; elle eſt en regle: la Manſe Abbatiale eſt de quatre mille livres, & la Manſe Conventuelle de trois mille livres. Il dépend de cette Abbaye trois Paroiſſes, dont celle-ci eſt une.

MOYEURE & Froicultre, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 333 habitans.

MOYEURE la Petite, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 9. habitans.

MULCEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 27 habitans.

MURVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Sancy, a 177 habitans.

MUSSEY, *Muſſium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage ou Office de Bar, a 63 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Neuville ſur Orne: c'étoit autrefois une Châtellenie qui étoit un membre du Bailliage de S. Mihiel. Son Château étoit très-fort, & les Ducs de Lorraine l'ont gardé longtems, quoique dépoüillés du reſte de leurs Etats. Les François s'en étant emparé en 1670. ils en ont raſé les Fortifications. Elle eſt venuë aux Ducs de Lorrainn, par la donation que Nicolas de Neuville, Evêque de Verdun, en fit vers 1200. à Pierre de Bar Seigneur de Pierreſort, s'en reſervant l'hommage. Ce donataire ſucceda aux Comtes de Bar, qui ont continué d'en faire hommage aux Evêques de Verdun; mais depuis que les Ducs de Lorraine en ſont en poſſeſſion, ils ſe ſont ſouſtraits de ce devoir. Elle avoit appartenu à l'Egliſe de Treves, & Guillaume Hellin ſon Archevêque la donna à l'Evêque de Verdun en 1159.

N

NAIVES, *Navia*, Duché de Bar, Diocèſe dn Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 350 habitans. C'étoit autrefois une Annexe de Vavaincourt; le Chapitre de S. Maxe eſt Patron de la Cure. S. A. R. Meſſieurs du Châtelet & de Franquemont en ſont Seigneurs. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Nicolas, & celle de S. Claude.

le grand NANCOIS *Nanſitum magnum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 104 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Evre.

le petit NANCOIS, *Parvum Nanſitum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 423 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Remy: le Prieur de Silmont eſt Patron de la Cure: le Souverain en qualité de Comte de Ligny en eſt Seigneur.

NANCY, *Nanceium*, Ville Capitale du Duché de Lorraine, Conſeil Souverain ou Parlement, Chambre des Comptes, Sénéchauſſée, Prevôté, Diocèſe de Toul, a 7970 habitans. Cette Ville n'eſt pas d'une grande ancienneté; ce n'étoit d'abord qu'un Château ou Maiſon forte nommé Nancey, qui appartenoit alors à une Maiſon ancienne qui en avoit pris le nom, & qui depuis l'échangn qu'elle en a fait avec Mathieu I. contre la Terre dn Lenoncourt, a changé ſon ancien nom en celui dn Lenoncourt, ſous lequel elle eſt devenuë tres-illuſtre. Thierry Duc de Lorraine avoit déja commencé vers l'an 1075. longtems avant cette échange à y faire quelques bâtimens auprès de l'ancien Château qui étoit au haut de la ruë de la Monnoye, & fondé le Prieuré de Nôtre-Dame. Mathieu I. ſon petit fils donna ce vieux Château à l'Abbaye dn Clairlieu, qu'il venoit de fonder vers le tems du ſuſdit échange, & fit conſtruire un nouveau Château où ſont à preſent logées les Religieuſes de l'Ordre de S. Dominique, depuis l'an 1298. que Ferry II. l'abandonna a ces Dames. Ce même Prince commença en même tems le Palais moderne des Ducs, qui ne fut alors compoſé que de deux groſſes Tours. Jean I. fils de Raoul, fit bâtir le haut-Bourget & la ruë, qui eſt depuis la Cour, juſqu'à la porte de Notre-Dame qu'il fit conſtruire; les Ducs René, Antoine & Charles III. augmenterent conſiderablement la Ville, & Charles commença la Ville neuve en 1587. il les fit fortifier toutes deux; le Prince regnant les fait embellir tous les jours par de beaux édifices.

Nancy eſt diviſé en trois Paroiſſes, qui ſont, S. Evre, dont le Chapitre de S. George eſt Patron de la Cure. Ce n'étoit dans ſon commencement qu'un petit Oratoire, que l'on bâtit peu après l'Egliſe du Prieuré de Norre-Dame; les Religieux de ce Prieuré, firent les fonctions de Curé dans cet Oratoire, juſqu'en 1340. qu'il fut érigé en Paroiſſe, dont la Cure fut unie au Chapitre de Saint George, qui la fit deſſervir par un Chanoine qui changeoit toutes les ſemaines; enſuite par un Vicaire amovible, qui devint dans la ſuite perpetuel.

Au commencement du quinziéme ſiecle, l'Egliſe fut bâtie en l'état où elle eſt à preſent; en 1595. le Chapitre ſe déporta de cette Cure & s'en reſerva le droit de Patron. Le Chapitre Primatial de Nancy en perçoit le tiers des dixmes, & les deux autres tiers ſont partagés également entre les trois Curés de la Ville : il y a dans cette Egliſe neuf Chapelles en titre, qui ſont celles de S. Evre ou Grand Autel, de Ste Barbe, de Ste Croix ou de Notre-Dame de Pitié, de S. Jean-Baptiſte & de S. Jean l'Evangeliſte, de S. Clement, de Ste Catherine unie à la Chapelle du Château de Richarménil, de S. Nicolas, déſervie par ſept Chapelains: c'eſt la Chapelle de la Chambre des Comptes; de S. Coſme & S. Damien; & celle de la Conception, c'eſt celle du Corps des Marchands, elle eſt déſervie par ſept Chapelains, qui ont chacun cent livres.

La Paroiſſe de Notre-Dame qui eſt auſſi Prieuté; elle eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame; le Chapitre de la Primatiale étoit autrefois Collateur de cette Cure, mais il s'eſt déporté de ce droit en faveur des Peres de l'Oratoire, que le Duc Henri appella pour la déſſerte de cette Cure, & s'eſt ſeulement reſervé les droits honorifiques. Le Titulaire de la Cure n'a qu'une Commiſſion de ſon General. Le Prieuré de Notre-Dame, qui eſt affecté à la même Egliſe, fut fondé vers l'an 1075. par Thierry Duc de Lorraine & Haduide de Namur ſa mere; ils y appellerent les Religieux de Moleſme, qui dans la ſuite abandonnerent ce Prieuré à l'Abbaye de S. Martin de Metz, dont les Religieux s'y retirerent après l'incendie arrivée à leur Abbaye dans le quinziéme ſiecle, & ils apporterent avec eux le Corps de S. Sigebert Roi d'Auſtraſie. Ce Prieuré a depuis été uni à la Primatiale de Nancy par Clement VIII. il y a dans ſon Egliſe dix Chapelles en titre, celle de S. Jacques du Pilier, de S. Jacques & de S. Claude du Terraut, dans le Cimetiere; la grande Chapelle de Ste Croix de Richard Noiſette, au Grand Autel, ſon revenu eſt de quatre cens livres, la petite Chapelle de Ste Croix & du Sépulchre, la Chapelle de l'Annonciation de Notre-Dame, celle de Notre-Dame & de Ste Croix, celle de S. Etienne, celle de Notre-Dame de la Ronde, celle de la Nativité de Notre-Dame, & celle de Picome dédiée à S. Jacques & S. Antoine, les deux Hameaux nommés les trois Maiſons & Boudonville dépendent de cette Paroiſſe hors de la Ville.

La Paroiſſe de S. Sebaſtien dans la Ville-neuve, la Primatiale de Nancy en a la collation; il en dépend hors de la Ville, les Villages & Hameaux de bon Secours, où il y a une Chapelle de Notre-Dame, déſervie par les Minimes qui y ont un Couvent; Nabecourt, la Madeleine, Ste Marie-la-Garenne, le Chinier, & les Grands-Moulins; il y a dans cette Paroiſſe quatre Chapelles, qui ſont celles de S. Loup, de l'Aſſomption, qui eſt de cent livres, & y a été transferé du Fauxbourg de S. Dizier, de S. Jean-Baptiſte & de S. Pierre.

Il y a dans Nancy trois Collegiales, la Primatiale, S. Georges & S. Michel; la Primatiale a été érigée par Clement VIII. au commencement du dix-ſeptiéme ſiecle, à la priere de Charles III. Duc de Lorraine. Ses revenus ſont formés de la ſupreſſion de la Manſe Abbatiale de Clairlieu, de l'Abbaye de S. Martin, de trois Prebendes de S. Dié, de la Collegiale de Dieuloüart, des Prieurés de Varengéville, de S. Nicolas, de S. Dagobert de Stenay, de Salone, &c. Elle eſt ſous le titre de Notre-Dame; le Primat officie Pontificalement; le Chapitre eſt compoſé d'un Primat, d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Ecolaſtre, de treize Chanoines & de huit Vicaires. Toutes ces Prebendes ſont à la collation du Duc de Lorraine pendant onze mois, & à la collation du Chapitre ſeulement dans le mois d'Avril. L'Abbé de Clairlieu a droit de Séance parmi les Chanoines & nomme à une Prebende. Les Prebendes ſont de mille livres, le Primat a dix mille livres, le Doyen a deux Prebendes, le Chantre & l'Ecolaſtre en ont trois à eux deux. Le Prince a fait pluſieurs efforts pour faire ériger cette Collegiale en Cathedrale.

La Collegiale de S. George a été fondée par Rodolphe Duc de Lorraine en 1339. & confirmée par Thomas de Bourlémont Evêque de Toul, la même année : Ce Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Chantre, d'un Ecolaſtre, d'un Tréſorier, d'un Aumônier & de huit Chanoines; les Prebendes ſont d'environ trois cens cinquante livres, la premiere eſt pour le Duc, qui ſe qualifie de premier Chanoine de S. George, le Prevôt a double Prebende; toutes ces Prebendes ſont à la collation du Souverain. L'Egliſe fut achevée par Jean I. Duc de Lorraine; il y a quatre Chapelles en titre, ce ſont celles de Notre-Dame de Pitié dans la Chapelle Ste Anne, de la Ste Vierge, qui étoit ci-devant dans l'Hôpital de S. Julien, d'où elle a été transferée ici, celle de S. Charles, celle de S. Louis, & de Ste Eliſabeth dans la Chapelle Ste Anne. elle eſt de cent trente livres, celle du Crucifix, qui eſt de trois cens livres, elle eſt ſous l'invocation de la Sainte Vierge & de S. Jean l'Evangeliſte.

Le petit Chapitre de S. Michel compoſé de quatre Chanoines, ils n'ont que douze écus de rente.

Il y a deux Abbayes, la premiere eſt une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de S. Benoît de la Congregation de S. Vanne & de S. Hidulphe. Cette Abbaye eſt quinquenniale à la nomination du Chapitre de la Congregation de S. Vanne. Le ſçavant P. Dom Auguſtin Calmet, ſi connu par ſes Commentaires ſur la Bible, en eſt ancien Abbé. Le Prieuré de Belval du même Ordre eſt uni à cette Abbaye.

La ſeconde Abbaye eſt celle de Notre-Dame de Conſolation; c'eſt une Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît, fondée par Madame Catherine de Lorraine Abbeſſe de Remiremont, & Madame Marguerite de Lorraine Ducheſſe d'Orleans ſa niece en 1625. le titre Abbatial a été ſupprimé, & la Maiſon donnée aux Religieuſes Benedictines de l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement en 1669.

Il y a une Communauté d'Eccleſiaſtiques compoſée de huit Prêtres pour aider le Curé de S. Sebaſtien. Il y a une Hôpital ſous le titre de S. Julien : cet Hôpital eſt ſous l'Adminiſtration des Notables Bourgeois : & il eſt de fondation Ducale, riche : l'on y entretient un grand nombre de pauvres. Le Chapelain en a la charge d'ame qu'il reçoit de l'Evêque.

Les Jeſuites y ont deux Maiſons; le Noviciat fondé par Charles Cardinal de Lorraine & Antoine de Lenoncourt à la fin du ſeiziéme ſiecle, & le College fondé par M. de Maillane Evêque de Toul, peu après le Noviciat. Les Prêtres de l'Oratoire en ont une; le Duc Henry les apella en 1619. pour déſervir la Paroiſſe de Notre-Dame.

Les Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, dits de Malthe, y ont la Commanderie de S. Jean de Viélatre, à laquelle on a uni la Commanderie de Saint Georges, elle vaut dix milles livres.

Il y a neuf Couvents d'Hommes & huit Couvents de Filles.

Les Cordeliers fondés en 1484. par René II. Duc de Lorraine.

Les Capucins fondés en 1593. par le Cardinal de Lorraine.

Les Picquepuces vulgairement nommés Tiercelins, par le ſieur Bouvet en 1620.

Les Premontrés à l'auſpice de S. Joſeph. Les Jacobins fondés en 1644. par M. du Hailler. Les Auguſtins, dans l'ancien Hôtel de Maillane.

Deux Couvents de Minimes; l'un fondé en 1592. par Meſſieurs de Baſſompiere; & celui de bon Secours, pour déſervir la Chapelle des Bourguignons en 1609. Les Carmes en ont auſſi un.

Les Couvents de Filles, ſour les Sœurs Griſes ou Religieuſes de Ste Eliſabeth, fondées en 1485. par René II. Duc de Lorraine.

Les Religieuſes du Refuge.

Les grandes Carmelites, fondées le 15. Juillet 1618.

Les petites Carmelites, fondées le 19. May 1655.

Les Religieuſes de la Congregation de Notre-Dame, en 1627.

Les Religieuſes de S. Dominique, fondées l'an 1299. par Ferry IV. Duc de Lorraine, & Marguerite de Navarre ſon épouſe.

Les Annonciades Celeſtes, fondées l'an 1616.

Les Religieuſes de la Viſitation, fondées l'an 1630.

Les Filles de la Charité, fondées par M. Chauvenel, confirmées par Charles IV. approuvées par M. du Sauſſay Evêque de Toul; en 1663. & engagées à faire des Vœux par M. de Fieux auſſi Evêque de Toul, en 1679.

NANT-le-Grand, *Nantum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 131 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Amand; l'Archidiacre de Rinel eſt Patron de la Cure; le Curé a le tiers des groſſes & menuës dixmes. S. A. R. comme Comte de Ligny en eſt Seigneur. Nant-le-petit eſt ſon Annexe.

NANT-le-Petit, *Nantum Parvum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 87 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin. C'eſt une Annexe de Nant-le-Grand, le tiers des dixmes appartient au Curé &c. Le Duc de Lorraine comme Comte de Ligny en eſt Seigneur.

NANTOY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 45 habitans.

NARBE-Fontaine, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 36 habitans.

NASY, *Naſium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 194 habitans. C'étoit autrefois une Ville, dont l'antiquité eſt prouvée dans la mention qui s'en eſt faite dans l'Itineraire d'Antonin. Fredegaire en parle auſſi. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; la Cure eſt reguliere & déſervie par un Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Auguſtin; elle eſt au Patronage de l'Abbé de S. Leon de Toul; le Comte de Ligny en eſt Seigneur haut Juſticier. Il y a un Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, uni à l'Abbaye de S. Leon. Menaucourt en eſt une Annexe.

les deux NAUMEN & Frieheng, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 68 habitans.

NEBING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 36 habitans.

NEIVES en Blois, *Navia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage & Office de Gondrecourt, a 23 habitans. Cette Paroiſſe eſt diviſé en deux Souverainetés, de France & de Lorraine; l'on ne parle ici que de la partie qui appartient au Duc de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin. L'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers; elle a trois Seigneurs. S. A. R. comme Duc de Bar, le même comme Comte de Ligny, & les Sieurs l'Ecuyers pour la partie qui eſt du Bailliage de Chaumont. Il dépend de cette Paroiſſe le Hameau de Braux, & la Métairie ruinée de Banaucourt.

NEUCHASTEAU, *Neocaſtrum*, Ville, Siege d'un Bailliage, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 1100. habitans. Cette Ville eſt ſituée ſur la Riviere de Meuſe; elle eſt très-ancienne, & il en eſt fait mention dans les Itineraires d'Antonin, ſous le nom de *Neomagus*, depuis changé en celui de *Neocaſtrum*, dont ſon nom moderne eſt l'interpretation. Elle a eû des Seigneurs particuliers dans le dixiéme & onziéme ſiecle; enſuite elle eſt venuë au pouvoir des Ducs de Lorraine. Elle obéïſſoit à Thierry, Duc de Lorraine, ſur la fin du onziéme ſiécle, lorſque ce Prince fonda le Prieuré de Notre-Dame & l'Egliſe de Saint Nicolas. Thibaud I. Duc de Lorraine, fut contraint d'en faire hommage au Comte de Champagne, par le Traité d'Amance. Louis XI. Roi de France, déchargea Jean II. Duc de Lorraine de cet hommage.

La Ville eſt conſidérable, & bien peuplée; elle eſt ſiége d'un Doyenné du Diocèſe de Toul. Son Doyenné eſt borné à l'occident par ceux de Rinel & de Gondrecourt; à l'orient par celui de Chatenois; au ſeptentrion par celui de Vaucouleur; & au midi par ceux de Rinel & de Bourmont. Il eſt arroſé par la Meuſe qui le traverſe du midi au ſeptentrion; & par le Mouzon, de l'orient à l'occident. Il comprend vingt Cures, deux Abbayes, deux Prieurés, cinq Couvens & deux Hôpitaux.

Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Chriſtophe. Les Religieux de Saint Manſui ſont Patrons de la Cure, & ils ont les deux tiers des dixmes. La Cure eſt unie au Prieuré de Notre-Dame, & cependant déſervie par un Curé ſéculier. S. A. R. eſt ſeul Seigneurs de cette Ville. Il y a une Egliſe ſuccurſale dédiée à Saint Nicolas, fondée par Thierry, Duc de Lorraine, à la fin du onziéme ſiécle; elle eſt déſervie par un Vicaire. Cette Egliſe eſt très bien entretenuë; on y voit une Egliſe ſoûterraine.

Il y a neuf Chapelles en titre; la plus conſidérable eſt celle de Nicolas Marchand, nom de ſon fondateur; elle eſt dédiée ſous le nom de Jeſus; elle eſt déſervie par huit Prêtres nés à Neuchâteau, & obligés à réſidence; le Curé fait le neuviéme quand il n'eſt point enfant de la Ville. Cette Chapelle a trois mille trois cens livres barois de revenu, qui ſe partagent entre les Chapelains: les charges ſont trois Meſſes par jour; une à Saint Chriſtophe, & les deux autres à Saint Nicolas, dont la premiere doit être ſolemnelle. Le Curé & les Religieux de S. Manſui ſont Patrons de cette Chapelle; les autres Chapelles ſont moins conſidérables.

Il y a dans cette Ville une Abbaye, une Maiſon de l'Ordre de Malthe, un Hôpital, deux Couvens d'hommes, & trois Maiſons de Religieuſes.

L'Abbaye a été fondée en 1295. par Ferry IV. Duc de Lorraine, &, Marguerite de Navarre, ſon épouſe. Jean de Sirck, Evêque de Toul, en conſacra l'Egliſe en 1301. Elle eſt occupée par des Religieuſes de l'Ordre de Sainte Claire, qui choiſiſſent leur Abbeſſe tous les trois ans. Sainte Collette voulut y mettre la réforme, qu'elles refuſerent pour continuer

tinuer de ſuivre la commune Obſervance. Cette Abbaye n'a que treize cens livres de revenu.

Le Prieuré eſt dédié à Notre-Dame ; il a été fondé par Thierry, Duc de Lorraine, ſur la fin du ooxiéme ſiécle, pour l'Ordre de Saint Benoît : il a été uni à l'Abbaye de Sainr Manſui ; il eſt déſervi pat un Religieux de cette Maiſon, & peut valoir quatre cens livres toutes charges acquittées.

Les Chevaliers de Malthe y ont une Maiſon, avec une Egliſe dédiée à Saint Jean ; elle eſt unie à la Commanderie de Robécourt.

L'Hôpital eſt ſitué dans un fauxbourg ; il a été uni à la Maiſon de Beſançon, de l'Ordre du Saint Eſprit : c'eſt une Commanderie Eccleſiaſtique ; le Commandeur eſt aidé par des Religieuſes du même Ordre, pour le ſoulagement des malades ; cet Hôpital n'a que douze cens livres de revenu.

Les Couvens de Religieux ſont de Cordeliers & de Capucins.

Les Cordeliers furent établis en 1249. par Mathieu II. Ferry IV. ſon fils, & Marguerite de Navarre, acheverent le Monaſtere & l'Egliſe, qui fut conſacrée en 1291. par Gilles de Sorcy, Evêque de Toul : c'eſt le premier Couvent de la Cuſtodie de Lorraine.

Les Capucins ont été établis en 1619. à la porte de Neufchâteau, ſur le terrain de la Paroiſſe de Rouceux, par Louis de Lorraine, Prince de Phalsbourg, & Henriette de Lorraine, ſon épouſe.

Les Couvens de filles ſont les Aononciades des dix Vertus, fondées en 1630. par Henriette de Lorraine, Princeſſe de Phaltsbourg.

Les Religieuſes de la Congregation de Notre-Dame ; elles ont commencé leur établiſſement le 4. Janvier 1639.

Les Carmelites, dont le Couvent eſt dédié ſous les SS. Noms de Jeſus, Joſeph & Marie ; elles ont commencé leur établiſſement le premier Janvier 1645. par la liberalité de la Reine Mere, Anne d'Autriche, & de Henriette de Lorraine, Princeſſe de Phaltsbourg.

Il y a auſſi un Hermitage ſur le bord de la Meuſe dédié à S. Leger.

Noncourt eſt une Annexe de la Paroiſſe de Saint Chriſtophe.

NEUVELOTTE, *Nova-villula*, Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Amance, a 54 habitans. C'étoit ci-devant une dépendance de la Paroiſſe de Laitre ; elle a été érigée en Paroiſſe en 1606. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. Le Seigneur du lieu eſt Collateur de la Cure. L'Abbeſſe de Sainte Gloſſinde a les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. Il y a une Chapelle dans le Château, & un Hermitage dédié à Saint Jean-Baptiſte.

NEUSCHEFS, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Sancy, a 81 habitans.

NEUVE-Maiſon, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Chaligny, a 118 habitans.

la NEUVILLE, *Nova-Villa*, Duché de Lorraine, Dincéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 225 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dediée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. L'Abbeſſe de Saint Pierre de Metz a la collation de la Cure, qui ſe donne au concours. De quarante-huit parts des dixmes, l'Abbeſſe ſuſdite en prend vingt ; le Curé ſeize, & le reſte eſt fort partagé. S. A. R. eſt Seigneur de ce Village. L'Hermitage de Sainte Vaudrué & le lieu de Montaiguë, qui appartient aux Auguſtins de Nancy, qui y ont uo Oratoire, dépendent de cette Paroiſſe.

la NEUVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Saint Mihiel, Prévôté de Foug, a 32 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Foug. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Nicolas. Ce Village ne faiſoit autrefois qu'une Communauté avec le Bourg de Foug ; il en fut ſéparé en 1414. & nommé d'abord la petite Foug, auquel oom celui qu'il porte a ſuccedé.

la NEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, Office de Mirecourt, a 90 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Remoncourt ; la Chapelle eſt ſous le titre de la Conception de Notre-Dame & de Saint Romari. Il en dépend l'ancieone Forteresſe de Montfort.

la NEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 95 habitans. On l'appelle ordinairement la Neuville ſous Chatenois. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. L'Abbeſſe de Poſſas eſt Patrone de la Cure. Son Chapitre en perçoit toutes les dixmes. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a un Hôpital dédié à S. Nicolas, fondé par les Ducs de Lorraine

la NEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 59 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Roville Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. Le Marquis d'Haroué en eſt Seigneur.

la NEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 18 habitans.

la NEUVILLE-aux-bois, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 99 habitans.

la NEUVILLE-aux-Rupts, *Nova-Villa ad rivos*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Principauté de Commercy, a 105 habirans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Nicolas. L'Abbé de Rieval eſt Patron de la Cure, qui eſt déſervie par un Prémontré qui prend penſion. Le Prince de Commercy qui en eſt Seigneur, perçoit toute la dixme.

la NEUVILLE lez Raon, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 59 habirans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye d'Etival.

la NEUVILLE ſur Orne, *Nova-Villa ad Ornam*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 185 habitans. Le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure ; d'autres veulent que ce ſoit le Souverain alternativement avec le Seigneur du lieu. Il y une Chapelle dédiée à S. Honoré.

NEUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 189 habitans.

NEUVILLER, *Novum-Villare*, Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 162 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée aux Apôtres Saint Pierre & Saint Paul. Le Prieur du lieu eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes dixmes, & la moitié des menuës, le Curé a le reſte. M. le Prince de Salmes en eſt Seigneur. Le Prieuré de Neuviller dépend de l'Abbaye de S. Vanne de Verdun ; il eſt en commande & rapporte dix mille livres de rente.

NEUVILLER, Duché de Lorraine, Dincèſe de Tnul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, Reſſort de Badonviller, a 32 habirans. Cette petite Paroiſſe eſt du Ban-le-Moine. Son Egliſe

eſt dédiée à Saint Laurent ; elle a été brûlée en 1653. Le Comte de Salmes eſt Patron de la Cure, & partage les dixmes par moitié avec le Curé. Les Seigneurs ſont les Princes & Comtes de Salmes.

NEUVILLOMPONT, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 131 habitans.

NICEY, *Niceum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 149 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Noire-Dame, ſous le titre de la Nativité. L'Abbé de Saint Leon de Toul eſt Patron de la Cure, qui eſt déſervie par un Chanoine régulier de l'Ordre de Saint Auguſtin ; cet Abbé jouit de la totalité de la dixme. Les Seigneurs ſont Meſſieurs de Givrecourt, le Begue, de Germioy & de Virtimoot. Pierre-Fitte eſt ſon Annexe.

NIDANGE. Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 32 habitans

NIDERVETEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Comté de Creange, Terre d'Empire, a 23 habitans.

NIEDALTROFF, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 45 habitans.

NIJON, *Nijuncus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont, a 288 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi. Le Chapitre de Porſas eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au coocours S. A. R. en eſt Seigneur. Vaudrecourt eo eſt une Annexe.

NOMENY ſur la Seille, Ville, Marquiſat, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Chef lieu d'une Juriſdiction, a 630 habitans. Cette Ville eſt une des principales d'entre celles qui relevoient autrefois de l'Egliſe de Metz. Les Evêques de Metz qui en ont toûjours été Seigneurs ſuzerains, en ont donné l'Avoüetie aux Wild-Graves, qui leur en firent hommage en 1603. En 1551. les Cardinaux de Lenoncourt & de Lorraine inféoderent le Marquiſat & la Terre de Delme, à Nicolas, Comte de Vaudemont, avec le conſentement du Chapitre de Metz, qui craignoit ledit Comte, & qui ne conſentit en 1562. à l'alienation totale de cette Terre, que parce que Charles IX. l'appuyoit. Les heritiers du Comte de Vaudemont vendirent à Henri Duc de Lorraine, ces deux Terres la ſomme de cinq cent mille livres. Le Duc ſe fit reconnoître auſſi-tot Vaſſal immédiat de l'Empire pour ces Terres. Et par le Traité de Paris de 1718. Louis XV. a déchargé le Duc de Lorraine de tous les droits de ſuptême Domaine, que la France avoit acquis ſur ces Terres, par tous les Traités précédens ; & ce à la reſerve du chemin Royal, que le Roi s'eſt reſervé de l'étenduë d'une demi lieuë.

NOMMEXEY, *Nommexeum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Office de Chatté, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Calixte & à Saint Julien. S. A. R. eſt Patron de la Cure, & Seigneur haut-Juſticier de la Paroiſſe. Le Prieuré d'Obiey dépendant de l'Abbaye d'Herival, de l'Ordre de S. Auguſtin, & dépend de cette Paroiſſe.

NONCOURT, *Noncuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 90 habitans. C'eſt une annnexe de la Paroiſſe de Saint Chriſtophe de Neufchâteau. Son Egliſe eſt dédiée à S. Anatholde & à Sainte Urſule. Ce lieu eſt ſitué à une demi lieuë de Neufchâteau. Il en dépend le Hameau de Rinval.

NONVILLE, *Nonvilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Darney, Prevôté de Montureux, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Catherine. Le Prieur de Relanges eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Ledit Prieut perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. Ce Prieur & M. du Chatelet ſont Seigneurs du lieu. Belmont & Leichecourt en dépendent.

NOROY, *Nogaretum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté ou Office de Perny, a 293 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Remy. L'Abbeſſe de Saint Pierre de Metz eſt Patrone de la Cure, & perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. Cette Abbeſſe eſt Dame du lieu.

NOROY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, Office de Neufchâteau, a 122 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Evre. Le Prieur de Relanges eſt Patroo de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes ; les deux autres tiers ſont partagés entre le Prieur de Relanges, l'Abbé de Saint Mauſui, le Commandeur de Robecourt, & M. d'Outrancourt. Les Seigneurs ſont S. A. R. pour les deux tiers, & le Commandeur de Robecourt pour l'autre tiers. Il y avoit une Commanderie de Malthe qui avoit été donnée aux Templiers par Henri, Comte de Vaudemont ; elle eſt unie à la Commanderie de Robecourt.

NOROY-le-Sec, Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, a 141 habitans.

NOSSONCOURT, l'un des Villages de la Châtellenie de Ramberviller, cedé au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

NOVIANT, *Novientum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 80 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Jean Baptiſte. Le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſe panagent la moitié entre le Seigneur & l'Abbé de Saint Benoit en Voivre ; le Curé prend les deux tiers de l'autre moitié, & le Chapelain du Château l'autre tiers. Cette terre appartient à la Maiſon de Beauveau. Il y a la Chapelle du Château dans l'Egliſe Paroiſſiale ; elle eſt d'environ ſix cens livres de reveou. Il y avoit un Hôpital qui a été ſupprimé.

NOUROY le Veneut, Plenoy & Febve, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 576 habitans.

Mairie de NOUSEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 81 habitans.

NOUSSARD, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Bouconville, a 68 habirans.

NOUVEAU au Prey, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſoo, a 194 habitans.

NOYERS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bat, Comté de Ligny, a 248 habitans.

NUNKERCHEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Loogueville, a 5 habitans.

O

ODERFANGE, Cenſe, Duché de Lorraine ; la France en a cedé la ſouveraineté au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

OEY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 154 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de

Morlaincourt, S. A. R. en eſt Seigneur, comme Comte de Ligny.

OFFROICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 136 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de Notre-Dame. L'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure; le Chapitre de Porſas lui diſpute. Cette Cure ſe donne au concours. C'étoit autrefois une Annexe de la Paroiſſe de Saint Martin ſous Montfort; & il y en avoit une partie de la Pelle de Viviers; l'Egliſe de la premiere Paroiſſe ayant été ruinée, l'on a transferé le Service à Offroicourt. Cette Cure eſt déſervie par les deux Curés de ces Paroiſſes. Le Seigneurs eſt M. de Somievre. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Antoine, & l'Hermitage de la Croix des Vignes.

OGEVILLER, *Ogevillare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 59 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Magneville qui eſt à la France. Son Egliſe qui eſt dédiée à S. George ayant été brûlée en 1635, l'on fait le Service dans la Chapelle de l'Hôpital; les dixmes ſont partagées entre l'Abbaye de Senones & le Curé de Magneville. Il y a la Chapelle du S. Sacrement, & une Chapelle dans le Château. L'Hôpital eſt uni à celui de Luneville.

OGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 54 habitans.

OHEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Amance, a 153 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Nicolas. M. Henri l'un des Seigneurs eſt Collateur de la Cure; les dixmes ſont fort partagées, auſſi bien que la Seigneurie. Meſſieurs Henri, de Butcourt & de Beaufort en ont la plus conſiderable partie.

OILLEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 141 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Brice; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours: ce Chapitre joüit de toute la groſſe dixme; les Seigneurs ſont ce Chapitre & Meſſieurs de Baſſompiere & de Tilly. Il y a une Chapelle en titre ſous l'invocation des douze Apôtres. La plus grande partie du Village de Chef-haut dépend de cette Paroiſſe. Il y a une Chapelle dédiée à S. Jean-Baptiſte & à Sainte Barbe.

OLCHEY, *Orcade*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 135 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Maurice; l'Abbé de S. Evre eſt Collateur de la Cure. Les Religieux de S. Evre ont les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers, tant dans ce Village que dans celui de Tuilley qui en eſt une Annexe. Les Seigneurs de Begne, Baillivy de Marigny, & les Seigneurs de Pulligny en ſont Seigneurs. Il eſt parlé de ce lieu comme d'une dépendance de la Paroiſſe de Colombey, dans une Chartre de Conrad le Salique en faveur de l'Abbaye de S. Evre.

OLLAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 68 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Hilaire; l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure: le Prieur de Châtenois a les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a le tiers des groſſes & menuës dixmes. S. A. R. eſt Seigneur haut-Juſticier; la Seigneurie fonciere appartient au Prieur de Châtenois & au Curé. L'ancienne Egliſe Paroiſſiale eſt à deux cens pas du Village; elle a été quelque tems abandonnée, mais à preſent elle eſt bien entretenuë & gardée par deux Hermites.

OLLEY, l'un des Villages cedés au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

OLLIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 18 habitans.

ONCOURT, *Oncuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Dompere, a 18 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure, & ſeul Décimateur; mais il en abandonne la totalité pour faire deſſervir la Cure. L'Abbaye de Chaumouſey eſt dans l'étenduë de cette Paroiſſe; elle eſt de l'Ordre de S. Auguſtin de la Congregation de Notre Sauveur. Elle fut fondée dans le ouzième ſiecle, & la Manſe Abbatiale eſt de quatre mille livres, quinze ou ſeize Paroiſſes en dépendent pour le Patronage.

ORMES, *Ulme*, & Ville ſur Madon, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 239 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Geogoul & à S. Remi; l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure. Le Marquis d'Haroüé Seigneur des deux Villages, perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Il y a un Couvent de Religieuſes Hoſpitalieres de Sainte Elizabeth, fondé en 1472. par Meſſieurs d'Haraucourt. Il y a huit Chapelles en titre.

ORNEY, Riviere de Lorraine, qui prend ſa ſource dans la Champagne, dans la Paroiſſe du Grand Mureaux, entre dans le Baſſigny Barrois à Gondrecourt qu'elle arroſe, traverſe enſuite le Barrois, où elle arroſe Ligny, Bar-le-Duc & Muſſey, & ſe vient joindre à la riviere de Saux à ſa ſortie du Barrois ſur les frontieres de Champagne.

ORTONCOURT, *Ortonis-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Charté, a 23 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Moyemont; Son Egliſe eſt dédiée à S. Urbain, on y dixme à la huitiéme gerbe. S. A. R. en eſt Seigneur.

OTHE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 54 habitans.

OTTSHVIELLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Boullay, a 5 habitans.

OUTRAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 87 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice; l'Abbé de S. Mihiel eſt Patron de la Cure; le Curé a moitié de la groſſe dixme & toute la menuë, & le Seigneur l'autre moitié de la groſſe. Meſſieurs Sallet ſont Seigneurs de cette Paroiſſe.

OUTREMECOURT, *Ultramecuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Mothe, a 198 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Notre-Dame, l'Evêque de Toul eſt Collateur de cette Cure. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. L'on voit dans le diſtrict de cette Paroiſſe, la Place où étoit la forte Ville de la Mothe qui eſt ruinée.

OUZAME, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 18 habitans.

OZAINVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 122 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Pierre, l'Abbé de Flabemont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé perçoit le tiers de la groſſe dixme & la moitié de

la menuë. M. de la Vaux de Vrecourt, moirié de la groſſe & un riers de la menuë, & le Commandeur de Robecourt un ſixiéme de l'une & de l'autre. Comme l'ancienne Egliſe Paroiſſiale eſt à preſent au milieu des Champs à une demi lieuë du Village, l'on a bâti une Chapelle au milieu du Village. Le Curé a droit de Juſtice; il crée le Maire, le Lieutenant & le Sergent, & reçoit le ſerment des Gardes de la Campagne; il a encore beaucoup d'autres droits utiles; le Seigneur eſt M. de Rorté. Aviller Fief de l'Abbaye de Flabemont dépend de cette Paroiſſe.

OZERAILLES & Hagny, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 86 habitans.

OZIERS, *Oziria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de S. Thiebau, Office de Bourmont & la Mothe, a 123 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Amant. S. A. R. en eſt Seigneur.

P

PADOUE, *Padua*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté d'Eſpinal, a 116 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Deiviller; ſon Egliſe eſt dédiée à Sainte Libaire. S. A. R. & l'Abbaye de S. Arnou de Metz ſont les Seigneurs & les Décimateurs de ce Village. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Nicolas dans l'Egliſe, & celle de Notre-Dame qui eſt au bas du Village.

PAGNEY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 207 habitans.

PAGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Nancy, a 427 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin, l'Abbé de S. Martin eſt Patron de la Cure qui eſt régulière, & deſſervie par un Prémontré. M. le Moulin de Blaincourt en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle dédiée à Notre-Dame, chargée d'une Meſſe par ſemaine; le revenu en eſt de ſoixante livres.

PALLEGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 54 habitans.

PANGE & le Moulin de Croué, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 68 habitans.

PANNE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de la Chauſſée, a 72 habitans.

PAREID, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 86 habitans.

PAREL S. Laiſaid, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 32 habitans.

PAREY S. Ceſair, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, partie de la Prevôté de Nancy, & partie du Bailliage & Comté de Vaudemont, a 72 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Houdreville; le Curé tire un riers des dixmes, le Prieur de Flavigny un tiers, & les Chapelains de Telod l'autre tiers. S. A. R. eſt Seigneur de ce Village; il en dépend la métairie de la Hutterie.

PAREY Sainte Ouen, *Pariuum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Mothe, a 126 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame; l'Abbé de S. Mihiel eſt Patron de la Cure; le Curé a toute la menuë dixme, & le ſixiéme de la groſſe; le Chapitre de Bourmont perçoit le reſte. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il y a deux Chapelles en titre, celle de S. Sebaſtien, & celle de Notre-Dame & de Sainte Barbe; celle-ci eſt de cent cinquante livres.

PAREY ſous Montfort, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Mirecourt, a 36 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; la Cure en eſt unie à l'auſpice que les Prémontrés ont dans le lieu. Les Seigneurs ſont Meſſieurs d'Ourches de Vidampiere pour moirié, Meſſieurs de Vaucouleur pour un quart, & les Prémontrés pour l'autre quart.

PARIONDRU, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Freny, a 59 habitans.

PARGNEY derriere Barrine, *Pargneium retro Barrinam*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Barrois non mouvant, Prevôté de Foug, a 247 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bruley; Son Egliſe eſt dédiée à S. Brice. Il y a un Hermitage nommé le Val des Nones; c'étoit autrefois un Monaſtere de Religieuſes; il dépend de l'Abbaye de Rangeval; ſa Chapelle eſt dédiée à S. Antoine.

PARROYE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 171 habitans.

PASSAVANT, Forêt, ſituée aux frontieres de la Lorraine, vers le Comté de Bourgogne & la Champagne. Le Roi en a cedé la moitié au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

PASSONCOURT, *Paſſonis-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 9 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Domar-aux-Bois. Son Egliſe eſt dédiée à S. Sulpice.

PAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 36 habitans.

PENEL & Meraumont, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 81 habitans.

PERNY, ou Preny, *Prineum*, Bourg, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Nancy, Chef-lieu d'une Prevôté, a 189 habitans. Ce Bourg étoit autrefois une forte Place, qui tenoit en reſpect les Evêques de Metz & les Ducs de Bar: elle a été pluſieurs fois priſe & repriſe, & a été le ſujet de pluſieurs batailles ſanglantes. Louis XIII. s'étant emparé de la Lorraine, a fait raſer les Fortifications de Perny, qui eſt reſté un ſimple Bourg, ſeulement diſtingué par ſa Prevôté & ſon Doyenné. Son Doyenné eſt borné au ſeptentrion, & à l'orient par le Diocèſe de Metz, à l'occident par celui de Verdun, & au midi par le Doyenné de Dieu-Loüart; il eſt ſitué entre le Dette, petite Riviere qui l'arroſe au midi, & par le Maye au ſeptentrion: ces deux Rivieres ſe jettent dans la Moſelle. Le Doyenné de Perny comprend vingt-huit Cures, deux Abbayes, une Commanderie de S. Antoine le Viennois, un Chapitre, huit Couvens & un Hôpital.

L'Egliſe Paroiſſiale de ce Bourg eſt dédiée aux Saints Apôtres Pierre & Paul. S. A. R. eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux riers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre riers avec un préciput. S. A. R. eſt Seigneur de ce Bourg. Il y a cinq Chapelles, celle de Notre-Dame de Conſolatioo de trois cens livres, celle de la Sainte Trinité unie à l'Abbaye de Sainte Marie de Pont-à-Mouſſon, l'on y fait à preſent le Service de la Paroiſſe; celles de S. Chriſtophe, de S. George & de S. Sebaſtien.

PESSINCOURT, Cenſe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 9 habitans.

PETONCOURT,

PETONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 45 habitans.

PETTONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 27 habitans.

PEVAUGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 14 habitans.

PEUTHIN, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Sancy, a 50 habitans.

PEXONNE, *Perſona*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat d'Empire, Reſſort de Badonviller, a 68 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de S. Pierre aux liens; l'Abbé de Moyen-Moutier eſt Patron de la Cure; l'Abbé perçoit la moitié des dixmes, & le Curé a l'autre moitié, avec vingt écus ſur la moitié de l'Abbé. Le Prince de Salmes en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle en titre ſous l'invocation de S. Blaiſe & de S. Antoine, fondée le 17. Juin 1539. par François Bailly Cure du lieu. Son revenu eſt de trente livres.

PHELING, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 27 habitans.

PIEDBLANC S. Bernard, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 117 habitans.

PIENNE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Nortoy-le-Sec, a 45 habitans.

PIEREMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 26 habitans.

PIERPONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 23 habitaos.

PIERRE-FITTE, *Petra Fiſta*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 270 habitaos. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Nicey. Son Egliſe eſt dédiée à S. Remi. L'Abbé de S. Leon a toute la dixme, à l'exception d'une petite portion que perçoivent les Premontrés de S. Paul de Verdun. Les Seigneurs ſont le Duc de Lorraine, Duc de Bar pour un quart, huitiéme & trentiéme, M. le Marquis de Laumont pour un deuxiéme & douziéme, & M. de Franquemont pour un vingt-quatriéme.

PIERRE-FITTE, *Petra Fiſta*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Dompere, a 23 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Ville-ſur-Illon; il y a une Chapelle dédiée à Ste Marie-Magdeleine.

PIERRE-FORT, *Petrifortalitium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Chaligny, a 167 habitans. Pierre de Bar, fils de Thibaut II. Comte de Bar, eſt le Fondateur de ce Village; il y a une Chapelle dédiée à Ste Catherine, chargée de cinq Meſſes par ſemaines, ſon revenu eſt de vingt-cinq quarts de Bled & de cent livres d'argent, le Seigneur du lieu en eſt Patron.

PIERRE-PONT, *Petreus Pont*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Deſtord; il y a un Oratoire dédiée à S. Gengoul.

PIERRE-VILLE *Petra Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage & Prevôté de Nancy, a 45 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Leger. Meſſieurs de Pulligny ſont Patrons de la Cure; le Curé a un tiers des dixmes, & les Chapelains des Saints Jacques, Philippes & Sebaſtien de Pulligny, ont les deux autres tiers. S. A. R. eſt Seigneur de la Paroiſſe.

PIERVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 356 habitans.

PINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 117 habitans.

PITZEMBERG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 45 habitans.

PIXERECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 18 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bouxieres-aux-Dames; les Religieux de Laye perçoivent moitié des dixmes, le Curé & le Chapitre de Bouxieres ſe partagent l'autre moitié, le Curé a de plus les Novales. Les heritiers de M. de Meligny ont moitié de la Seigneurie. S. A. R. & le ſieur Michel partagent l'autre moitié.

PIZIEUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 54 habitans.

PLAINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 81 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de Senones.

PLOMBIERES, *Plumbaria aqua*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 279 habitans. Ce lieu eſt fort en réputation à cauſe de ſes Eaux Minerales, il eſt diviſé en deux par un ruiſſeau; une partie qui eſt la plus conſiderable eſt du Diocèſe de Toul, & l'autre du Diocèſe de Beſançon. SonE gliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Amé. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, & nomme un Religieux du Prieuré d'Herival, qui eſt de la Paroiſſe: ce même Chapitre a droit ſur toutes les dixmes qu'il abandonne au Curé pour ſa penſion, avec ce que lui augmeote la Communauté de ſes Paroiſſiens. C'étoit autrefois une Annexe de la Cure de Belle-Fontaine; il en dépend vingt-ſept Granges ou Metairies, dont la plûpart portent le nom de leurs Proprietaires, les autres ſont Herpemont, le Voiſieu, les Grognes & Chevrecu; il y a le Prieuré d'Herival, un Couvent de Capucins fondé eo 1651. & un Hermitage dédié à la Ste Famille.

POISART, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 81 habitans.

POMPEY, *Pompayum*, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de l'Avaotgarde, Office de Mirecourt, a 306 habitans. C'eſt uoe Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Evre; la Cure eſt unie au Chapitre de Liverdun. Les Dames de Bouxieres ont la moitié des dixmes & le Curé l'autre moitié; le Seigneur haut Juſticier eſt S. A. R. il y a auſſi une Juſtice fonciere. L'Hermitage de S. Eucaire qui appartient au Chapitre de Liverdun, eſt de cette Paroiſſe.

POMPIERRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Comté de Créange, Terre d'Empire, a 140 habitans.

les PONGES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 50 habitans.

PONT, Duché de Lorraine, Docèſe de Toul, Office d'Arches, a 86 habitans.

PONT-A-MOUSSON, *Muſſipontum*, Ville, Marquiſat, dans le Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine. Cette Ville eſt ſituée dans un beau Païs, des deux côtés de la Moſelle, qui la ſépare en deux Villes, l'une eſt du Diocèſe de Metz, c'eſt la plus ancienne, l'autre eſt du Diocèſe de Toul, c'eſt celle qui eſt ſituée en deça de la Riviere; cette partie eſt la plus grande & la mieux bâtie, mais c'eſt la plus nouvelle, puiſqu'elle n'a été conſtruite que dans le douziéme ſiecle par les Comtes de Bar, qui l'appellerent d'abord la Ville Neuve devant Monſon. L'Empereur Charles IV. l'érigea en Marquiſat en 1356. en faveur de Robert Duc de Bar, & auſſi en Ville Imperiale en

1372. Cette nouvelle partie de la Ville contient trois Paroiſſes; ce Marquiſat a paſſé de la Maiſon de Bar dans celle de Lorraine, par le mariage de René I. Duc de Bar, d'Anjou & Marquis de Poot avec Iſabelle Ducheſſe de Lorraine. La ville de Pont-à-Mouſſon eſt honorée d'une Univerſité, d'un Bailliage & d'une Prevôté; les trois Paroiſſes de la partie du Diocèſe de Toul, ſont Saint Laurent, dont le Chapitre de la Cathedrale de Metz, eſt Patron & Décimateur, le Curé ne prenant qu'une penſion & le caſuel; il y a quatre Chapelles, celles de la Famille de Lory de cent cinquante livres & d'une Meſſe par ſemaine, de S. Claude, de la Trinité, & du ſieur Maillet.

La Paroiſſe de Ste Croix en Rus, *Sancta Crux in Rodis*, dédiée ſous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix, ſa Cure eſt au Patronage du Chapitre de la Cathedrale de Metz, & ſe donne au concours: ce Chapitre en retire les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers.

La Paroiſſe de S. Jean-Baptiſte, dont le Chapitre de Ste Croix du Pont eſt Patron de la Cure qui lui eſt unie; il y a une Chapelle de S. Pierre, qui eſt de cent cinquante livres de revenu & chargée d'une Meſſe par ſemaine; cette Paroiſſe a une Annexe hors de la Ville, qui eſt Blenod.

Il y a dans cette partie de la Ville, le Chapitre de Ste Croix, fondé dans le treiziéme ſiecle par Thibaut Comte de Bar, & augmenté dans le nombre de ſes Prebendes par les ſucceſſeurs de ce Prince; il eſt compoſé d'un Prevôt, de ſix Chanoines & de deux demi Chanoines, la Prebende eſt de quatre cens livres, & la demie Prebende de deux cens cinquante livres, S. A. R. en eſt Patron.

L'Abbaye des pauvres Dames de Sainte Claire, fondée en 1431. par Marguerite de Baviere épouſe de Charles I. Duc de Lorraine, leur établiſſement n'a été achevé qu'en 1444. ſous le regne de René I. elles ſuivent le premier Inſtitut de Ste Claire.

L'Evêque de Toul, Pierre du Châtelet y a fondé un Seminaire pour huit jeunes Clercs, dont deux doivent être nez ſur les Terres de l'Evêché de Toul, deux ſur les Terres de l'Abbaye de S. Martin, deux de la Terre de Sorcy, & deux des Terres du Châtelet; le Maître du Seminaire a cent ſoixante livres, & les huit Boutſiers ont enſemble huit cens quatre-vingt-dix livres, ſur la Gruerie de Pont-à-Monſon.

Une Maiſon de Religieux de S. Antoine le Viennois, ils s'établirent à la fin du douziéme ſiecle dans la partie de la Ville, qui eſt du Diocèſe de Metz; mais leur Maiſon ayant depuis été donnée aux Jeſuites, que Charles III. & le Cardinal ſon fils avoient appellé pour avoir ſoin de l'Univerſité qu'ils venoient d'y fonder: ces Religieux-ci ſe ſont retiré dans la partie de la Ville, qui eſt du Diocèſe de Toul: la Manſe des Religieux peut être de trois mille cinq cens livres.

Un Hôpital dédié à Jeſus circoncis, adminiſtré par les Bourgeois.

Une Maiſon de Chanoines Reguliers de S. Auguſtin, de la Congregation de Notre Sauveur, fondée par M. de Maillane Evêque de Toul, ils élevent des Novices & enſeignent les enfans; elle peut avoir mille huit cens livres de rente.

Un Couvent de Capucins fondé en 1607. par le Cardinal Charles de Lorraine.

Un de Carmes hors de la Ville, établis en 1623.

Un de Minimes en 1632.

Il y a auſſi quatre Couvents de Religieuſes.

Les Annonciades des dix Vertus.

Les Religieuſes de la Congregation de Notre-Dame fondées en 1604. elles ont pris la clôture le 2. Juillet 1623.

Les Carmelites fondées le 24. Août 1627.

Et les Religieuſes de la Viſitation de Notre-Dame.

Dans la partie de la Ville qui eſt du Diocèſe de Metz, eſt établie l'Univerſité fondée par Charles III. & le Cardinal ſon fils.

Une Maiſon de Jeſuites, que ces mêmes Princes y appellerent, & auſquels ils ont donné la belle Maiſon des Religieux de S. Antoine le Viennois, leur Egliſe eſt magnifique.

Le Marquiſat de Pont-à-Mouſſon eſt compoſé des deux Châtellenies de Pont & de Mouſſon.

PONT-PIERRE, *Pons Petrus*, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Bourmont. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; la Cure eſt au Patronage du Seigneur du lieu, le Curé a le tiers des groſſes & menuës dixmes. M. de Thiancourt en eſt Seigneur. Il y a un Hermitage dédié à S. Julien.

PONT-SAINT-VINCENT, *Pons S. Vincentii*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Chaligny, Bailliage de Nancy, a 441 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Julien. L'Abbé de S. Leon de Toul eſt Patron de la Cure; le Curé a un tiers de la groſſe & menuë dixme, & l'Abbé de S. Martin a les deux tiers. Le Seigneur eſt S. A. R. Il y a quatre Chapelles en titre, celles de S. Jean-Baptiſte unie à la Maiſon des Benedictins, du S. Sepulchre, de l'Annonciation & de Sainte Anne.

Catherine de Lorraine, Abbeſſe de Remiremont y a fondé un Couvent de Benedictins, auquel on a uni l'Hôpital & la Chapelle des Seigneurs; il n'y a plus qu'un Religieux. L'Hermitage de Ste Barbe dépend de cette Paroiſſe.

PONT-SUR-MEUSE, *Pons ſupra Moſam*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Comté d'Aſpremont, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Boncourt; les Religieux de l'Abbaye de S. Nicolas perçoivent toute la menuë dixme & le tiers de la groſſe, le reſte eſt fort partagé en nombre de petites parties. M. de Naix eſt Seigneur de ce Village.

PONTIGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Dallen, a 23 habitans.

PONTPIERRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 144 habitans.

PORCHERS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Conflans, a 27 habitans.

PORCIEUX, *Portus calorum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Départrement du Barrois, Office de Chatté, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix; les Benedictins de Nancy ſont Patrons de la Cure, à cauſe de leur Prieuré de Belval, ils ont toute la dixme. S. A. R, & leſdits Religieux en ſont Seigneurs. Ce Prieuré de Belval eſt ſitué dans l'étenduë de cette Paroiſſe, il a été fondé en 1107. par Gerard I. Comte de Vaudemont, il a été uni à la Congregation de S. Vanne en 1606. par le Cardinal Charles de Lorraine. Son revenu fait partie de celui de l'Abbaye de S. Leopold de Nancy, il peut être de ſix cens écus année commune.

PORSAS, *Portus Suavis*, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, a 180 habitans. C'eſt une Paroiſſe ſituée à un quart de lieuë de la ville de Mircourt; elle a pris naiſſance & ſon nom de la celebre Abbaye de Porſas, qui eſt dans ſon

diſtrict & auprès de laquelle elle s'eſt formée. C'eſt le chef-lieu d'un Doyenné, qui a environ neuf lieuës de longſur quatre & demi de large; il comprend trente-ſix Paroiſſes & deux Abbayes.

L'Egliſe Paroiſſiale de Porſas, eſt dédiée à S. Maurice. Le Patronage de la Cure appartient à l'Abbaye; la Cure ſe donne au concours; la plus grande partie des dixmes appartient au Chapitre de de Porſas, qui eſt Seigneur de Porſas; il y a dans l'Egliſe de la Paroiſſe une Chapelle eo titre.

L'Abbaye de Porſas a été commencée vers l'an 1023. par Herman Evêque de Toul, elle a reçû ſa perfection de Leon IX. pendant qu'il étoit Evêque de Toul en 1033. il conſacra l'Egliſe ſous l'invocation de Ste Manne Sœur des Saints Euchaire & Eliphe premiers Martyrs du Diocèſe, & il donna aux Religieuſes la Regle de S. Benoît, qu'elles ont dans la ſuite changé, pour ſuivre l'exemple des Dames de Remiremont & d'Epinal. Les Chanoineſſes ſont obligées de faire preuve de Nobleſſe.

Ce Chapitre eſt compoſé à preſent d'une Abbeſſe, d'uoe Doyenne & de quinze Dames; il y a quatre Chanoioes qui leur ſervent d'Aumôoiers; leur revenu n'eſt que de trois mille cinq cens livres, l'Abbeſſe en prend un quart, excepté un vingtiéme, qui joint aux trois autres quarts, ſe partage en vingt Prebendes, ſeize pour les Dames & quatre pour les Chanoioes. L'Evêque de Toul a droit de preſenter à une Prebende.

PORT. *Voyez* S. Nicolas du Port.

PORT, Archidiaconé & Doyenné du Diocèſe de Toul, la plus grande partie de ſon diſtrict eſt ſitué dans les Etats du Duc de Lorraine: cet Archidiaconé comprend cinq Doyennés, qui ſont ceux de Port, de Deneuvre, de Salmes, de Dieu-Louart & de Perny; il a bien vingt-cinq lieuës de long, mais ſa largeur eſt inégale; c'eſt le plus grand Archidiaconé du Diocèſe de Toul, & il en renferme la partie la plus belle & la plus agréable; l'on a uni au titre de l'Archidiacre la Prevoté de Liverdun.

Le Doyeoné de Port, eſt le premier de l'Archidiaconé, ſa plus conſiderable portion eſt ſituée dans les Etats du Duc de Lorraine; il a neuf lieuës de long ſur cinq de large, il eſt borné au Nord & à l'Orient par l'Evêché de Metz, au Midy & à l'Occident par les Doyennés de Toul, de Saintois & de Deneuvre; il comprend ſoixante & ſept Paroiſſes, au nombre deſquelles la Ville Capitale du Duché & pluſieurs Villes, Chefs-lieux de Prevôté ſe trouvent, vingt Annexes, cinq Abbayes, douze Prieurés, quatre Chapitres, deux Commanderies de Malthe, dix-neuf Couvents de Religieux & douze de Religieuſes; l'on y compte cent Villages & environs vingt-cinq mille ames; il eſt arroſé des Rivieres de Meurte, de Lagne, de la Veſouze, de l'Amſule & du Sanon.

POUCHEUX haute & baſſe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul; C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Eſloyes, Son Egliſe eſt dédiée à Saint George & à S. Nabor, S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ſont Seigneurs; le lieu de Jarménil en dépend.

PRAYE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 77 habitans.

PREVAUCOURT, Duché de Bar, Baronie du Vivier, a 36 habitans.

PREY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 14 habitans.

le PRIEURE', Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 5 habitans.

PROVENCHERES, *Provencheria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey, & Raon, a 90 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de S. Dié. Soo Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Ste Catherine.

PROVENCHERES, *Provencheria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté ou Office de la Marche, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Ste Colombe. L'Abbé de Luxeüil eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé a moitié de la groſſe & menuë dixme, & l'Abbé Patron l'autre moitié. Les Seigneurs ſont ledit Abbé & le Baron de Deüilly.

PULLIGNY, *Pulligneium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage & Prevôté de Nancy, a 396 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de S. Pietre aux liens; les Seigneurs du lieu, qui ſont au nombre de ſeize, ſont Patrons de la Cure, les dixmes ſont fort partagées.

Il y a un Hôpital & l'Hermitage de Savignon, & treize Chapelles en titre, dont la plus conſiderable eſt la haute Chapelle de S. Jacques & S. Philippe, dont les ſeize Seigneurs ſont Patrons, elle eſt de neuf cens livres de revenu, les autres ſoot bien moins conſiderables.

PULNOY, *Pulneum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 54 habitans. C'eſt une Annexe de la Patoiſſe de Sechamps. Son Egliſe eſt dédiée à S. Quentin, Meſſieurs de Gelnoocourt d'Aucy & Buſſelot ſont les Seigneurs de ce Village.

PUNEY, *Puneium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre Dame. Le Chapitre de S. Gengoul de Toul eſt Patron de la Cure; les dixmes ſe partagent entre ce Chapitre & l'Abbé de S. Manſui. Les Seigneurs ſont M. le Comte d'Hoſſonville pour trois quarts, & le Marquis de Lenoncourt pour l'autre quart, ils y ont établi un Prévôt pour la haute Juſtice. Il y a un Hermitage.

Cenſe de PURIEUX, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 9 habitans.

PUTTIGNY, l'un des Villages de la Prevôté d'Amaoce, cedé au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

PUXE, Velle & Sauveraincourt, Duché de Bar, Dioeèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 104 habitans. Puxe eſt le Village où eſt ſituée la Paroiſſe. Son Egliſe eſt dédiée à S. Remy, le Chapitre de Vaudemont eſt Patron de la Cure & Curé primitif. Le Curé & le Chapitre perçoivent enſemble le tiers des dixmes, & les Benedictins de Nancy perçoivent les deux autres tiers, à cauſe du Prieuré de Belval. S. A. R. eſt Seigneur de ce lieu. Velle & Souveraincourt ſont deux Hameaux qui dépendent de Puxe pour le temporel, & de Battigny, Annexe de Puxe pour le ſpirituel.

PUXE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Norroy-le-Sec, a 36 habitans.

PUZIEUX, *Puzeoli*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Prevôté de Dompere, a 59 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi. Le Chapitre de Porſas eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours; ce Chapitre a deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. Il y a une Chapelle ſous le titre de Notre Dame de pitié.

Digitized by Google

R

RABIEMONT, *Rabimont*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, a 168 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Menge; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron; le Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Ses Seigneurs ſont S. A. R. le Chapitre de Remiremont & le Sieur de Mauleoo. Cette Cure ſe donoe au concours.

RACEYCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 41 habitans.

RAIMOIX, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 23 habitans.

RAINVILLE, *Rainvilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a habitans. 180 Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Marcel Martyr; l'Abbeſſe de l'Etanche eſt Patrone de la Cure, elle perçoit les deux tiers des dixmes, & le Chapitre de Remiremont a l'autre. La Seigneurie eſt partagée entre S. A. R. l'Abbeſſe de l'Etanche & le Baron de Dommartin. Il y a un Oratoire ou une Chapelle dédiée à Saint Anne au milieu du Village.

RALRANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 36 habitans.

RAMBERCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prevôté de Trognon, a 432 habitaos.

RAMBERCOURT aux Pots, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, Office de la Chauſſée, a 162 babitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Louvent; le Chapitre de Toul en eſt Patron; le même Chapitre perçoit un tiers de la groſſe & menuë dixme, le Curé a un neuviéme, le Chapitre de la Magdelaine de Verdun un tiers, l'Abbaye de Lille un ſixiéme & l'Hôpital de Saint Michel un ſixiéme. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a un Couvent de Cordeliers & trois Chapelles en titre.

RAMBERVILLERS, Ville & Châtellenie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, a 316 habitans. Cette Ville a eu autrefois des Seigneurs particuliers, deſquels Etienne de Bar, Evêque de Metz acquit vers l'an 1125. la Ville & la Châtellenie dont ſes Succeſſeurs ont toujours gardé la ptoprieté dont ils joüiſſent encore, quoique par le Traité de 1718. le Duc Leopold en ait obtenu la Souveraineté en dédommagemeor d'autres lieux qu'il a cedé à la Fraoce.

RAMBLUSAIN, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Souilly, a 87 habitans.

RAMBUCOURT, *Rambucuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Mandres, a 122 babitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Chapitre de Toul eſt Collateur de la Cure & perçoit les deux tiers des dixmes. Le Seigneur eſt Son Alteſſe Royal. Reſſoncourt eſt ſon Annexe.

RAMCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Mirecourt, a 41 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Domvillier. Il y a un Oratoire.

RAMELFANGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 27 haitans.

RAMONCHAMP, *Romarici Campus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Vauges, Prévôté d'Arches, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy & à S. Blaiſe, elle a été rebâtie depuis quelques années; le Chapitre de Remiremoor eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé perçoit uo tiers des dixmes & le ſuſdit Chapitre les deux autres tiers. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont partageot la Seigneurie. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Notre Dame & à Saint Joſeph, fondée au hameau de l'Etraye. Il en dépend les hameaux de Champ, de Ferdrupt, de Xoüarup, Rémanvillers, le Ménil, le Prels, Demrupt, la Moline, l'Ettaye, l'Etat, l'Egliſe ſuccurſale, nommée Freſſe, dédiée à Saint Brice & à S. Nicolas, le Tillot & les Mines. Cette Paroiſſe eſt très-étenduë, elle comptend près de deux lieuës de terrain.

RAMVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 189 habitans.

RANCOUT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 270 habitans. Le Chapitre de Ligny en eſt Patron; ledit Chapitre de Ligny, & celui de S. Maxe de Bar perçoivent la moitié des groſſes & meouës dixmes, & le Curé l'autre moitié.

RANCOURT, *Rancuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul; Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Neufchâteau a 41 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Libaire; les Benedictins du S. Moot ſont Patrons de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé a le tiers de la groſſe dixme, les ſuſdits Religieux ont les deux autres tiers. S. A. R. en eſt Seigneur; l'Adminiſtrateur de l'Hôpital de Remiremont y a quelques droits Seigneuriaux. Le bameau de Madecourt dépend de cette Paroiſſe.

RANCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 32 habitans.

RANGEVAL, *Regina Vallis*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Prémontrés, ſituée dans la Paroiſſe de Bouc: cette Abbaye a été foodée dans le milieu du douziéme ſiecle par Olderic, Doyen de l'Egliſe Cathedrale de Toul; elle eſt en regle, & vaut environ cinq mille livres, tant à l'Abbé qu'aux Religieux.

RANQUEVAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 67 habitans.

RAON l'Etape, Ville, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 350 habitans. C'étoit une petite Ville dont l'Abbé eſt Seigoeur; il y a un Couveot de Cordeliers de la Cuſtodie de Lorraine, fondé par Jean II. & Nicolas Ducs de Lorraine, pere & fils. Il dépend de la Paroiſſe l'Hermitage de Morteſoſſe. Cette Ville & celle de Saint Dié ſont Chefs-lieu d'une Prevôté que l'on nomme de Raon & S. Dié, cette Prevôté s'étend juſqu'aux frontieres de l'Alſace entre les montagnes de Vauges; les Ducs de Lorraine l'ont mix ſous le Bailliage de Nancy.

RAPEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 27 habitans.

RAVEL, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 27 habitans.

RAVILLE, *Ravilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Einville, a 72 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gengoul; Les Seigneurs du lieu ſont Collateurs de la Cure; le Commandeur de Saint Jean de Viélatre perçoit les deux tiers & un ſixiéme des dixmes, & le Curé le dernier ſixiéme. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Quirin. Blainville la Petite eſt l'Annexe de Raville.

RAULCOURT, *Rotini Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté & Office de Mandre,

Mandres, a habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Brouſſay; ſon Egliſe eſt dediée à Saint Clement Pape; les décimes appartiennent aux mêmes que Brouſſay. Son Alteſſe Royal en eſt Seigneur.

RAVON aux Bois, *Rapo ad Silvas*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Amé; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron; ledit Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé un tiers avec la totalité des menuës dixmes. De cette Paroiſſe dépend le Void de Côné, compoſé de deux granges, la Vitreſſe & les Trayes, & la grange du Prayon, celle de Froide-Fontaine, & de Fragneux. La Cure ſe donne au concours.

RAUSIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 86 habitans.

REBEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraioe de Lorraine, Office de Neuſchâteau, a 90 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; l'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. Les Seigneurs ſont M. de Boutlemont, Madame de Mitry de l'Epine, & l'Abbeſſe de l'Etaoche. Rollainville eſt ſon Annexe.

RECHAUPAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Tnul, Office de Bruyeres, a 77 habitans.

RECHICOUR, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Sancy, a 68 habitans.

RECLONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 41 habitans. C'eſt une des Annexes de la Paroiſſe d'Hablainville. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Silveſtre.

REDRANGE, l'un des Villages de la Prévôté de Longwi, cedé au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

REFROY, *Refredum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 154 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi; le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale de Toul en eſt Patron; la dixme du Ban de Reſtny eſt partagée en douze portions. M. le Comte de Ligny, en eſt Seigneur. Il y a un Hermitage dédié à Saint Chriſtophe.

REHAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Chatté, a 32 habitans. C'eſt une Annexe de Moriville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Simon & S. Jude.

REHAINVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Luneville, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame; la Cure eſt reguliere & l'Abbé de Luneville en eſt Cullateur; le Curé & l'Abbé partagent les dixmes par moitié. Le Seigneur eſt M. le Grand. Herimenil eſt une Annexe de Rebainviller.

REIGNEVILLE, *Ragnerii Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Perny, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Limey.

REILLON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 36 habitans.

RELANGES, *Relangia*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Darney, a 41 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame; le Prieur du lieu qui en eſt auſſi Seigneur, eſt Patron de la Cure: le Curé perçoit la moitié de la groſſe & menuë dixme, le Sacriſtain de Relanges l'autre moitié. Le Prieuré de Relanges eſt ſous le titre de Saint Pierre. Il dépend de l'Abbaye de Cluny de l'Ordre de Saint Benoît. Ce Prieuré a été fondé au treiziéme ſiecle par Thierry de Lorraine, Seigneur du Châtelet. Il eſt en commande & ſon revenu eſt de mille livres. La Sacriſtie eſt un Office en titre, qui a quelques revenus. Le Prieur eſt Patron de pluſieurs Cures: il eſt Seigneur de Relanges, de Vivier-le-Gras, d'Iſche, de Nonville, Dombale, They-ſous-Monfort, Etrenne & Bouzanville.

RELECOURT, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Luneville, a 4 habitans. C'eſt une Cenſe qui apparrient aux Dominicains de Blainville, elle dépend du Village de Moriviller & de la Paroiſſe de Franconville.

REMBERCOURT, *Romberti Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 14 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Jauny. Son Egliſe eſt dédiée à S. Gengoul. M. de Gournay d'Etreval en eſt Seigneur.

REMENAUVILLE, *Remenaldi Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Tnul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Perny, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre; le Chapitre de la Cathedrale de Metz eſt Patron de la Cure; ce Chapitre perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. M. de Viange eſt Seigneur de ce Village. Il en dépend le lieu de Robermenil & la cenſe d'Hanſoncourt.

REMENCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 63 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Louvent; le Prieur de Sermaiſes, au Diocèſe de Châlons ſur Marne, en eſt Patron; le Curé perçoit toute la dixme. Les Seigneurs ſont Mrs de Nubecourt.

REMENOVILLE, *Remenovilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Gerbeviller, a 41 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Evre; l'Abbé de S. Evre eſt Cullateur de la Cure qui ſe donne au concours; le Prieur de Landecourt perçoit la moitié des groſſes & menuës dixmes; l'Abbé de Moyen-Moutier un ſixiéme, & le Curé un tiers avec les Novales. Le Marquis de Gerbeviller a la haute Juſtice, l'Abbé de Moyen-Moutier apert dans la Seigneurie.

REMICOURT, *Remigii Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Mirecourt, a 36 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Remy; l'Abbé de Chaumonſey eſt Patron de la Cure, qui eſt deſſervie par un Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Auguſtin; l'Abbé de Chaumonſey perçoit les deux tiers de la groſſe dixme, & le Curé a l'autre tiers & toute la menuë dixme avec les novales. La Seigneurie appartient à S. A. R. Le Fief de la Converſion dépend de cette Paroiſſe.

REMIREMONT, *Romarici Mons*, en Allemand, Romberg, Abbaye & Chapitre celebre de Nobles Filles du Duché de Lorraine & du Diocèſe de Toul, ſituée dans la Province ou le Païs de Voſges. Cette Abbaye fut fondée dans le commencement du huitiéme ſiecle, par Saint Romary, Moine de Luxeuil, que l'on appelloit alors Monagne d'Haduent; & ſur laquelle il y avoit un ancien Château qui portoit le même nom, & le donnoit à un Comté dont il étoit le Chef-lieu. La nouvelle Abbaye prit peu après ſa fondation le nom de ſon Fondateur, & donna le nom de Remiremont non ſeulement à la montagne, mais auſſi au Païs circonvoiſin. Ces Religieuſes embraſſerent d'abord la

Regle de S. Columban, qui étoit celle de l'Abbaye de Luxeüil. Depuis, leur Monaſtere ayant été brûlé par les Hongrois, elles transférerent leur Maiſon au bas de la montagne de l'autre côté de la Moſelle, & embraſſerent enſuite la Regle de Saint Benoit, qui prenoit alors beaucoup le deſſus; quelque tems après elles abandonnerent encore celle-ci, & s'en firent une qui ne tient rien de l'auſterité des deux premieres. Elles ne ſont point de vœux perpetuels, & ſe conſervent la liberté de paſſer à l'état du mariage, lorſqu'elles le jugent convenable: elles font l'Office avec beaucoup de regularité & de pieté. L'Empereur Rodolphe a donné à l'Abbeſſe le titre de Princeſſe de l'Empire. Les Dames ſont obligées de faire preuve de Nobleſſe de quatre Race, tant de côté paternel que de côté maternel. Les trois premieres Dignités ſont l'Abbeſſe, la Doyenne & la Secrette: elles ſont toujours remplies par des Dames de très-haute Naiſſance, le Chapitre des Dames les choiſit par élection & ſcrutin ſecret, trois mois après leur vacance par mort; les deux autres Dignités qui ſuivent ſont celles de la Soniere & de l'Aumôniere, dont l'élection ſe fait à la pluralité des voix ſeulement, ſans ſcrutin, par le Chapitre, auſſi-tôt que les défuntes pourvûës ſont enterrées; les huit autres premieres Offices, comme de premiere & de ſeconde grande Aumôniere, de premiere & ſeconde grande Cenſiere, de Bourſiere des grains & Bourſiere d'argent, de Treſoriere Latriere & Dame de Fabrique, ſe donnent par l'Abbeſſe. Le Chapitre eſt compoſé en tout de ſoixante-deux Dames du Chœur; les Prébendes ſe diviſent en neuf compagnies, chacunes de ſeize Prebendes qui ſont en tout cent quarante-quatre Prebendes, tant pour les Dames, que pour les Chanoines, Chapelains, Officiers & Coquerelles.

Ces Compagnies ſont celles de Tantimont, Diarville, Oilleville, Bruyeres, Remiremont, Remmncourt, Jorcey, Vitel & Mircourt, noms des Paroiſſes, Chefs-lieux des autres qui en dépendent, & ſont rangés ſous leur diſtrict.

L'on a ajoûté dans cette Abbaye un petit Chapitre de Chanoines qui ſervent d'Aumôniers aux Dames, il y a auſſi pluſieurs Chapelains.

Les Coquerelles qui par leur nom paroiſſent avoir été autrefois les cuiſinieres ou ſervantes des Dames malades, ſont auſſi un petit Corps, qui entre elles ont une Prébendes qu'elles partagent en quatorze portions, dont l'Enfermiere qui eſt leur Chef en prend deux, & les douze autres reſtent aux douze Coquerelles.

REMIREMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 946 habitans. Bourg qui a pris le nom de l'Abbaye celebre auprès de laquelle il s'eſt formé. Outre l'Abbaye, dont nous parlerons ci-après, il y a une Egliſe Paroiſſiale dédiée à Notre-Dame; le Chapitre de l'Abbaye eſt Patron de la Cure qui n'eſt pas conſiderable, l'on a abandonné ſouvent la dixme au Curé; elle ne vaut pas plus de deux cens livres, ce qui fait qu'il aime mieux prendre penſion. Le Chapitre eſt Seigneur du Bourg. Il y a un Hôpital qui a quinze cens livres de revenu; un Couvent de Capucins fondé en 1610. la Chapelle de Notre-Dame des Suffrages qui eſt de ſix cens livres de revenu, & celle de la Madelene hors des Murs. Remiremont eſt Chef-lieu d'un Doyenné, qui eſt le premier de l'Archidiaconé de Voſges. Le Doyenné s'étend huit lieuës en longueur ſur quatre en largeur: il eſt arroſé des rivieres de la Moſelle, d'Angrougné, d'Aniche, de Vologne & de Vaigney. Il comprend vingt-cinq Paroiſſes, une Abbaye ou Chapitre & deux Prieurés. Il s'étend entre les montagnes de Voſges, qui le ſeparent de l'Alſace à l'orient, il eſt borné au midy par le Diocèſe de Beſançon, au Septentrion & à l'occident par le Doyenné d'Epinal. La plûpart de ſes Paroiſſes ne ſont compoſées que de Hameaux & de Granges bâties ſur les revers des montagnes.

REMONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Mirecourt, a 243 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Hilaire. La Secrette de Remiremont en eſt Patrone; le Curé perçoit un tiers de la dixme, & le Chapitre de Remiremont les deux autres tiers. S. A. R. en eſt Seigneur.

Le R. P. Didier Apis, Inquiſiteur de la Foi, Evêque de Chriſtopole & Suffragant de Toul étoit de Remoncourt. La Neuveville eſt ſon Ayde, il y a dans ſon diſtrict Montfort ancienne Forteresſe.

REMONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 27 habitans.

REMOVILLE, Marquiſat, Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. L'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours; le Curé a un tiers de la groſſe dixme & toute la menuë; les Benedictins de Saint Nicolas ont la moitié de la groſſe dixme, & ceux de Chatenois un ſixiéme. Chaque ménage doit une poule au Curé à la Purification. M. de Baſſompiere en eſt Seigneur. Il y a cinq Chapelles en titre, celle de Notre-Dame de Repos eſt ſituée au milieu de la Campagne, elle eſt de deux cens cinquante livres, le Marquis de Removille en eſt Patron. La Chapelle du Château, dédiée à Sainte Catherine; le Seigneor en eſt Patron, celles de de Sainte Barbe, de Saint Nicolas & de Saint François.

Mairie de RENNEGOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 18 habitans.

REPAS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Blamont, a 36 habitans.

REPEL, *Reparium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Comté de Vaudemont, a 41 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de S. Prancher; il y a une Chapelle dédiée à S. Gerard; les Seigneurs ſont Meſſieurs le Marquis de Lenoncourt, le Comte de Hauſſonville, & le Commandeur de Xugney.

RESSON, *Reſſonum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 401 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre aux Liens; le Curé perçoit le tiers de la groſſe & menuë dixme, le Chapitre de S. Maxe & l'Abbé de Jendure les deux tiers de la groſſe; l'Abbeſſe de Sainte Hoilde les deux tiers de la menuë. M. le Comte de Ligny en eſt Seigneur. Roſieres eſt ſon Annexe.

RESSONCOURT, Hameau dépendant de la Paroiſſe de Rambucourt; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Martin; le Seigneur eſt M. Bertin pour la plus grande partie.

les RETENUES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Prevôté de Trognon, a 54 habitans.

REVANGEL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Treiſtroff, a 36 habitans.

REVIGNY, *Reviniacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlemeot de Paris, Office ou

Bailliage de Bar, a 900 habitans. C'eſt une groſſe Paroiſſe dont le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure ; le Curé a l'onziéme dans la groſſe & menuë dixme, & toutes les Novales ; le reſte eſt fort partagé. Madame de Liſlebonne eſt Dame de ce Bourg. Il y a un Hôpital, deux Chapelles, dont celle de S. Nicolas eſt conſiderable : l'autre eſt celle de Notre-Dame de Lorrette. Il y a un Hermitage.

RHOSNE, *Rhona*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 230 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre : cette Egliſe fut érigée en Cure par Monſeigneur de Biſſy ; l'Abbé de S. Leon eſt Patron de cette Cure ; le Seigneur du lieu perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, l'Abbé le tiers des groſſes, & le Curé le tiers des menuës. Le Seigneur c'eſt M. le Marquis d'Anglure.

RICHARD Ménil, *Ricardi-manils*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 64 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. George ; l'Abbé de S. Evre eſt collateur de la Cure ; il prend la moitié de la groſſe dixme, & le Curé prend l'autre & toute la menuë dixme : cette Terre appartient à la Maiſon de Ludres. Il y a un Château dans lequel eſt une Chapelle dédiée à S. Jacques & à S. Chriſtophe.

RICHE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Chef-lieu d'une Mairie, a 34 habitans.

RICHECOURT, *Richeri-curtis*, Duché de Bar, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Michel, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de la Hayeville ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. George, il a les mêmes Décimateurs & en la même quantité. Les Seigneurs ſont S. A. R. & M. Thierry chacun par moitié.

RIGNAUCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Soüilly, a 32 habitans.

RIGNIEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Prevy, a 54 habitans.

ROBECOURT, *Roberti-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, a 21 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Blevaincourt ; ſon Egliſe eſt ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame, c'eſt une Commanderie de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem ; c'étoit une ancienne Maiſon des Templiers ; elle a trois mille livres de revenu.

ROBERCOURT, ou Robecourt, *Roberti-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 239 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bleuvaincourt ; ſon Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame : c'eſt auſſi le Chef-lieu d'une ancienne Commanderie de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, à preſent nommé de Malthe : elle avoit auparavant appartenu aux Templiers ; elle eſt de trois mille livres ; le Commandeur eſt Seigneur de ce Village & de Bleuvaincourt.

ROBERMENIL, *Roberti-manſile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Pemy, a 10 habitans. C'eſt un Hameau qui dépend de la Paroiſſe de Remenauville ; il appartient à l'Abbaye de S. Benoît en Voivre. Il y a une Chapelle.

ROBERTESPAGNE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 270 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Louvent ; le Prieur de S. Benigne en eſt Patron ; le Curé perçoit un tiers de la groſſe & menuë dixme, les Religieux de Jendure un ſixiéme, les Religieux de Cheminon, Ordre de Cîteaux, un ſixiéme, le Prieuré de Rupt aux Nonains un tiers. Les Seigneurs foncier ſont Meſſieurs Bouvet & Viard. Les Seigneurs ſont Patrons d'une Chapelle qui raporte cent francs, & qui eſt chargée de deux Meſſes par ſemaine : cette Chapelle eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de la Sainte Vierge.

Mairie de ROBOCHE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 99 habitans.

la ROCHELLE, Cenſe, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 9 habitans.

ROCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de la Marche ; a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Follaincourt.

RODALLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 23 habitans.

RODE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 14 habitans.

RODLACLK, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 23 habitans.

*RODLACTZ, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Freiſtroſſ, a 54 habitans.

ROGEVILLE, *Rogeri-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 36 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Viller-eo-Heis ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Remy ; ce Village a les mêmes Décimateurs & les mêmes Seigneurs que ſon Chef-lieu.

ROHAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 4 habitans.

ROLLAINVILLE, *Rollini villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 99 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Rebeuville ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Evre ; les Benedictins de S. Manſuy perçoivent un tiers des dixmes, à cauſe du Prieuré de Neufchâteau qui leur appartient : le Chapitre de Bourmont un tiers, & l'autre tiers ſe partage entre le Curé & les Benedictins ; il en dépend l'Abbaye de l'Etanche, qui eſt de Filles, de l'Ordre de S. Bernard. Elle eſt de huit mille livres de rente.

ROMAIN, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 81 habitans.

ROMBAS & Villers, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 405 habitans.

ROMONT, *Mons Rotundus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Gerbeviller, a 63 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Mathieu ; le Prieur du même lieu eſt collateur de la Cure ; le même reçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Il y a un Prieuré, dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Villigot & à S. Martin, Diſciple de S. Dié Evêque de Nevers : ces Saints s'établirent dans ce lieu vers la fin du ſeptiéme ſiecle, à la priere d'Aſclas Seigneur du lieu : ce Prieuré fut donné à l'Abbaye de Beſve au Diocèſe de Langres ; il a enſuite été longtems en Commande, il eſt à preſent uni à la Congregation de Saint Vanne, & c'eſt un Benedictin de cette Congregation qui en eſt Titulaire. Ce Prieuré vaut cinq cens livres. S. Maurice eſt un ſecours de cette Paroiſſe.

RONCOURT, *Roncuria*, Egliſe ſuccurſale de la Paroiſſe de Beaufremont, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 28 habitans. L'on n'y fait les fonctions Paſtorales que depuis 1628, que M. de Gournay Evêque de Sithie, ſuffragant

de Toul, le permit : les dixmes en ſont partagées entre les Seigneurs de Beaufremont & de Roncourt, le Curé de Beaufremont & les Chapelains de la Chapelle Caſtrale. M. de Roncourt Sénéchal de Bourmont en eſt Seigneur.

RONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 27 habitans.

ROQUEVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 72 habitans.

ROSCHON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Vofges, Prévôté d'Arches, a 46 habitans. C'eſt un Hameau de la dépendance de la Paroiſſe de Vagney. Il y a une Chapelle ſous l'invocation de S. Roch & de S. Sebaſtien.

ROSELIEURES, *Roſalica*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Département du Barrois, Office de Chatté, a 32 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de S. Dié, & celui de la Primatiale de Nancy ſe diſputent la collation de la Cure qui ſe donne au concours. Les Seigneurs ſont S. A. R. & le Seigneur de Bayon. Il y a trois Chapelles en titre, & il en dépend la Cenſe & le Moulin de Baſſompont. Borville eſt ſon Annexe.

ROSEROTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Prevôté de Dompaire, a 36 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Bazoiller. Il y a un Oratoire où l'on dit la Meſſe les Fêtes & Dimanches.

ROSIERES, *Roſeria ſuprà Moſunam*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté de la Marche, a 86 habitans. Snn Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Le Prieur de Richecourt eſt Patron de la Cure. Le Curé joüit d'un tiers de la groſſe dixme & de toute la menuë, & le Prieur des deux autres tiers de la groſſe dixme.

ROSIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Gnndrecourt, a 77 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gênebaut; le Chapitre de Toul en eſt Patron; la dixme ſe partage en neuf portions. M. de Gournay en eſt Seigneur.

ROSSELANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 180 habitans.

ROUCEUX, *Roſſolum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Bar, Bailliage de Neufchâteau, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Chapitre de Brixey eſt Patron de la Cure; il en a cedé le droit aux Religieux de Mureaux depuis l'an 1695. Le Seigneur eſt S. A. R. il en dépend le Fief de Gonvaux, & l'Hermitage de Sainte Anne.

ROVILLE & Magoville, *Rovilla*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Prevôté de Nancy, a 110 habitans. Roville eſt la Paroiſſe, & Magoville en eſt une dépendance L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Calixte, l'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure. Les Religieux de S. Evre & le Curé partagent les dixmes : les premiers ont les deux tiers, & le Curé l'autre tiers. Les Seigneurs ſont S. A. R. la Secrette de Remiremont, le Comte d'Hoſſonville, M. de Mitry du Meſnil, M. de Rure, & les Dames de Bouxieres. Il y a à Roville une Chapelle dédiée à S. Gerard. La Neuveville eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

ROUILLIE', Annexe de la Paroiſſe de Crainviller, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 86 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas. Les Seigneurs & Décimateurs ſont S. A. R. Meſſieurs de Torniel, du Châtelet & de Conblans.

ROUPELCANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Boullay, a 18 habitans.

ROURE la Chetive, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 221 habitans.

ROUVE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Marquiſat de Nomeny, a 41 habitans.

ROUVE Lauhere, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office dEſtaing, a 185 habitans.

ROUVELATOIS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 18 habitans.

ROUVRE en Saintois, *Ruvera in Santteſio*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Mirecour & de Chatenoy, a 216 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Eliphe, le Chapitre de Brixey eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. La Seigneurie de cette Paroiſſe eſt diviſée en grande & en petite : la grande Seigneurie dépend de Baudricourt, & appartient à M. de Baſſompiere, & la petite dépend de Chatenoy, & appartient au Duc de Lorraine. L'Abbé de Chaumouſey a quelques droits en cette derniere.

ROUVROY, Duché de Lnrraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton leChâtel, a 369 habitans.

ROUVROY, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arraney, a 113 habitans.

ROUXENTOIS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office dc Mirecourt, a 36 habitans.

ROZA, l'une des Cenſes renduës au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

ROZELIEURES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 108 habitans.

ROZIERES aux Salines, *Roſeria*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 1566 habitans. Sa Prevôté eſt du nombre de celles qui compoſent le Bailliage de Nancy. Ce n'étoit autrefois qu'un ſimple Château Seigneurial que Mathieu premier, Duc de Lorraine, donna à Drogon, Seigneur de Nancey, avec la Terre de Lenoncourt, en échange de la Seigneurie de Nancy. Le Château eſt devenu depuis fort conſiderable, & il s'eſt formé une Ville auprès, à cauſe de ſes Salines qui ſont fort abondantes. Les Ducs de Lorraine l'ont réuni à leur Domaine depuis long-tems. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Pierre. Le Chapitre de la Cathedrale de Metz eſt Collateur de la Cure, & Curé primitif; il perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé perçoit l'autre tiers. S. A. R. en eſt Seigneur, & retire plus de cent mille écus du ſel qu'on y fabrique.

Il y a une Communauté Eccleſiaſtique qui a mille quatre cens ſoixante-quinze livres de revenu, outre pluſieurs retributions en nature; cette Communauté eſt chargée de trois cens Meſſes par an.

Il y a onze Chapelles en titre.

Le Prieuré de la Vierge ou des SS. Innocens, fondé en 1623. par M. de Maillane Evêque de Toul; il eſt uni à la Congregation.

L'Hôpital eſt ſitué dans le Fauxbourg; il a 578 livres francs de revenu : l'on y a uni la Chapelle de S. Michel en 1613.

Il y a auſſi un Couvent de Cordeliers.

Les dépendances de cette Paroiſſe ſont la Crayere, où il y a une Chapelle ſous l'Invocation de S. Nicolas & de Sainte Gertrude, unie à celle de Notre-Dame de la Paroiſſe, le Raveul, Xoudailles, la Grange, la petite Rozieres, Portcieux, une partie de Cuitte-Feve; il y a quelques Oratoires dans ces

Digitized by Google

ces Métairies. Il en dépend auſſi l'Hermitage de la belle Croix, & celui de S. Sigiſmond.

ROZIERES en Heis, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, ,Cour Souveraine de Lorraine, Office de Poot-à-Mouſſon, a 81 habitans. La Cure eſt unie au Chapitre de Liverdun. Le Chapitre perçoit toute la dixme, en donnant penſion au Curé. S. A. R. en eſt Seigneur.

ROZIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 207 habitans. C'eſt l'Annexe de Reſſon. Les Seigneurs ſont S. A. R. Meſſieurs du Châtelet & de Franquemont.

RUGNEY, Duché de Lorraine, Dioeèſe de Toul, Office de Charmes, a 68 habirans.

RUMONT, *Rumontium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 81 habitans. Son Egliſe Parniſſiale eſt dédiée à Saint Hypolite. L'Archidiacre de Rinel en eſt Patron. Le Curé perçoit un riers de la groſſe & toute la menuë dixme; l'Abbé de S. Michel un riers; l'Abbé de S. Benoît un ſixiéme; & le Chapitre de la Madelene de Verdun un ſixiéme. Les Seigneurs ſont S. A. R. & les Seigneurs de Pierrefite.

RUPES, *Rupes*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, Chef-lieu d'une Prévôté, a 172 habitans. Son Egliſe Patoiſſiale eſt dédiée à S. Gengoul. La Cure eſt au Patronage de la Maiſnn-Dieu de Toul. Les dixmes ſont partagées par tiers entre le Curé, le Seigneur du lieu & le Chapelain du Château. S. A. R. en eſt Seigneur.

Il y a quatre Chapelles, dont deux dans l'Egliſe Paroiſſiale; ee ſont celles de Saint Jean-Bapriſte & de Notre-Dame, celle du Crucifix, qui eſt au bout du Village, & la Chapelle du Château dédiée à Sainte Catherine. Le Village de Jubainville eſt une Annexe de eette Paroiſſe.

RUPT, Ducbé de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 14 habirans.

RUPT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Vôges, Prevôté d'Arches. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Etienne. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, il perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. S. A. R. & le Chapitre, ſont Seigneurs de cette Paroiſſe. Il en dépend les Hameaux de Lette, Dremanville, la Roche, Longchamp, dont la Seigneurie appartient pour un tiers au Curé & à la grande Aumônerie de Remiremont pour deux riers; on appelle cette Seigneurie la Seigneurie des Eccleſians.

RUPT aux Nonains, *Rivus ad Nonas*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 410 habitans. Son Egliſe Paroiſſale eſt dédiée à S. Pierre & S. Paul. Le Prieur de Rupt en eſt Patron. Le Prieur perçoit toute la dixme. Les Seigneurs ſont S. A. R. & le Prieur. Cette Paroiſſe a pris ſon nnm d'un ancien Monaſtere de Religieuſes de l'Ordre de Saint Benoît; ce Monaſtere ſubſiſtoit avant l'an 1136. Mais les Religieuſes l'ayant abandonné, les Religieux de S. Benigne de Dijon leurs furent ſubſtitués; maintenant c'eſt un Prieuré en commande de la dépendance de la ſuſdite Abbaye, qui vaut environ deux mille einq cens livres. Le Prieur a un Sacriſtain pour acquitter les charges, & qui dit trois Meſſes par ſemaines. Il dépend de cette Paroiſſe les lieux de la Tuillerie, le Moulin & l'Hermitage de S. Antnine dans lesbnis.

RUS devant Saint Michel, *Rivus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 118 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Hilaire. L'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure. L'Abbé de Saint Michel, & l'Hôpital du même lieu, perçoivent un tiers dans les groſſes dixmes; le Curé un tiers & tnute la menuë.

Mairie de RUXIERIEUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 176 habitans.

S

SAFFAIS, *Saffeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 27 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Quentin. Le Chapitre d'Hoſſonville eſt Collateur de la Cure. Le Chapitre & le Curé perçoivent enſemble toute la menuë dixme, & un tiers de la groſſe; la Primatiale de Nancy un tiers, & l'Abbé de Saint Manſui l'autre. M. Cuiellet en eſt Seigneur. Il dépend de eette Paroiſſe les lieux de Vigneules & de Cuite-Féve.

Les noms de Saints & Saintes ſont à la fin de la lettre S.

SAINTOIS, Païs & petite Province de la Lorraine, qui comprend particulierement le Comté de Vaudemont. C'eſt le nom ancien du Païs, qui, depuis le partage entre Thierri, Duc de Lorraine, & Gerard ſon frere, auquel ee Païs a échû, a changé ſon nom en celui de Vaudemont, dont ce dernier Prioce a fait bâtir le Château, & a voulu que le Païs en prenne le nom. Le nom ancien eſt reſté ſeulement pour le Doyenné, lequel a quatre lieuës de long ſur trois de large. Ce Doyenné eſt arroſé des Rivieres de Madon & de Brenon.

SAISEREZ Saint Amand, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de l'Avant-Garde, a 16 habitans. C'eſt l'Annexe de la Paroiſſe de Saiſerez S. George. Son Egliſe eſt dédiée à S. Amand. Ce Village a le même Seigneur que ſon Chef-lieu. Le Curé de l'autre Saiſerez perçoit les deux tiers des décimes de celui-ci.

SAISEREZ Saint George, *Cæſaris Arces*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de l'Avant-Garde, a 186 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint George. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe, ainſi que de Saiſerez Saint Amand ſon Annexe.

SALLEMAGNE, *Sallemania*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 400 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui a deux Egliſes gouvernées par un ſeul Curé, qui eſt un Chanoine Regulier de l'Ordre de Saint Auguſtin. L'Abbé de Saint Leon eſt Patron de cette Cure. De ces deux Egliſes, l'une eſt dédiée à S. Amand, & l'autre à Saint Martin. Les Seigneurs ſont S. A. R. pour les deux riers; & les Sieurs de Rambure, de Roab, de Franſire & de l'Iſle pour l'autre riers.

SALMES, Terre conſidérable de la Lorraine, qui appartient à preſent à deux familles, dont l'une eſt une branche de l'ancienne Maiſon des Reingraves, qui a pris le nom de Princes de Salmes; & l'autre eſt de la Maiſon regnante de Lorraine. La Ville de Salmes a été fondée par un Henri, Comte de Salmes en Ardenne, ſur les Terres de l'Abbaye de Senones, dont étant Avoué, ſes ſucceſſeurs nnt occupé une partie des Terres, deſquelles ils ont formé un Dnmaine conſidérable, qui a été partagé entre les enfans de Jean, Comte de Salmes. La branche maſculine de l'aîné ayant manqué, Chriſtine, fille de Paul, Comte de Salmes, a porté cette moitié dans la Maiſnn de Lorraine Vaudemont, qui regne à preſent en Lorraine. La branche cadette de Salmes s'éteignit auſſi; & Jeannette, fille de Simon, ayant épouſé Jean Rhingrave & Wildgrave, lui porta l'autre moitié. Ses ſucceſſeurs ont été créés Princes de l'Empire en 1623. par Ferdinand II.

Cette Terre & ſes dépendances forment une Ju-

riſdiction particuliere pour le Civil, & une partie qui eſt du Diocéſe de Toul, forme un Doyenné. Ce Doyenné a été formé à l'occaſion de la Converſion du Rhingrave Othon, qui conjointement avec François de Lorraine, obtint un Vicaire Apoſtolique vers l'an 1591. pour éloigner les Novateurs & conſerver la foi des anciens Catholiques. Cette tempête de l'erreur s'étant diſſipée, toute l'étenduë de ces deux Terres eſt retournée ſous la Juriſdiction ſpirituelle de l'Evêque ; & l'on a fait de ces deux Terres & de quelques Paroiſſes voiſines un nouveau Doyenné.

Ce Doyenné s'étend en partie dans les montagnes qui ſéparent la Lorraine de l'Alſace, & en partie dans la plaine au pied des montagnes. Il eſt borné à l'orient par le Diocéſe de Strasbourg ; à l'occident par celui de Port, la riviere de Meurte le ſépare ; au midi du Doyenné de Deneuvre ; & au ſeptentrion la riviere de Vezouze le ſépare des Archiprêtrés de Marſal & de Sarbourg, qui ſont du Diocéſe de Metz.

Il comprend trente-huit Paroiſſes, cinq Abbayes d'hommes, quatre Couvens & un Hôpital.

L'autre partie de cette Terre eſt du Diocéſe de Strasbourg.

SALONNE, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office d'Amance, a 59 habitans.

SAMBUMONT, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Office de Bouconville, a 9 habitans.

SAMPIGNY, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocéſe de Verdun, a 126 habitans. Cette Prévôté a appartenu à l'Egliſe de Verdun, qui y a renoncé depuis long-tems.

SANCHE', dépendance de la Paroiſſe de Chaumouſey-la-Ville, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. La Haute-Juſtice appartient à S. A. R. & au Chapitre de Remiremont ; & la moyenne & baſſe Juſtice à l'Abbé de Chaumouſey, & aux Seigneurs de Dargneuls.

SANCY, Prévôté, Duché de Bar, Diocéſe de Metz. C'eſt une des Prevôtés du Bailliage de Saint Michel.

SANDAUCOURT, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neu-château, a 203 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Ludomer, Evêque de Châlons. Le Chapitre de Porſas eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a un tiers de la groſſe & menuë dixme, & le Chapitre a les deux autres tiers. Le Curé prétend toute la menuë dixme. Les Seigneurs ſont M. de Marcoſſey, & Madame de Sandaucourt. Il y a deux Châteaux dans cette Paroiſſe. Dans celui de Madame de Sandaucourt il y a une Chapelle ſous le titre de l'Annonciation de la Vierge, de vingt paires de revenu ; elle a été fondée par Claude de Renach, Baronne de Frenelle, Dame de Sandaucourt & de S. Baſlemont.

SANDRONVILER, Village de la dépendance de Burthecoutt, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 81 habitans. M. de la Pommeraye en eſt Seigneur par Madame Haxaire ſon épouſe.

SANSEY, *Sanceium* ou *Sanciacus*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Gondreville, a 90 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Nicolas. L'Abbé de Rieval eſt Collateur de la Cure, & perçoit la totalité de la dixme. S. A. R. en eſt Seigneur.

SAPT & ſon Ban, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 360 habitans.

SARTES, *Sarti*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neu-château, a 117 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Event. Le Seigneur eſt Patron de la Cure. Le Curé retire un tiers de la groſſe & menuë dixme ; le Seigneur un tiers ; & les Dames de Saint Maur de Verdun, auſſi-bien que le Chapitre de Bourmont, chacun un ſixiéme. M. de Thaincourt eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Il en dépend l'Hermitage de la Roche.

SAUDRUTS, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 15 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. L'Abbé de Saint Leon en eſt Patron. Le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes ; le Chapitre de Saint Pierre de Bar un tiers ; & les Titulaires des Chapelles de Saint Jean dans l'Egliſe de Saint Pierre & de Saint Nicolas, dans l'Egliſe de Notre-Dame de Bar, l'autre tiers. Le Sieur de Préville en eſt Seigneur.

SAVIGNY, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de Charmes, a 87 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à Saint Brice. Le Seigneur du lieu en eſt Patron. Le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes ; & l'Abbé de Saint Manſui les deux autres tiers. Les Seigneurs ſont Meſſieurs de Baſſompiere. Il y a une Chapelle au Château.

SAULCY & ſon Ban, *Salicetum*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 248 habitans. C'eſt l'Annexe de la Paroiſſe de Saint Leonard. Son Egliſe eſt dédiée S. Jean.

SAULNY, Duché de Lorraine, Diocéſe de Metz, Prévôté de Briey, a 167 habitans.

SAULXURES, *Salſuria*, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 26 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bulgneville, c'en étoit autrefois la Mere Egliſe ; elle eſt dédiée à S. Martin, & elle a les mêmes Décimateurs de ſa Paroiſſe. La haute-Juſtice appartient à l'Abbé de Saint Evre, & la Juſtice fonciere à Madame de Ragecourt d'Auterville. Il y a une Chapelle ſous le titre de la Viſitation de Notre-Dame, autrement la Chapelle de Barbazan ; ce ſurnom lui a été donné parce que Barbazan, General de l'armée de René d'Anjou, y fut tué dans une bataille ſanglante, qui ſe donna dans ce lieu, entre René d'Anjou & Antoine de Vaudemont.

SAULXURES, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 178 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin, La Cure eſt au Patronage du Pape pendant ſix mois. Le Chapitre de Toul en eſt Patron pendant ſix autres mois. Les Seigneurs ſont l'Abbé de Laury & Meſſieurs de Brouilliers, de Ligneville, de Vanne & Baillivy de Marigny. Il y a une Chapelle en titre dédié ſous l'Invocation de Saint Claude & de Saint Nicolas. Il dépend de cette Paroiſſe le Château de Flavigny, la Cenſe de Commey, & deux Moulins.

SAULXURES, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 110 habitans.

SAULXURES, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Comté de Salmes, a 77 habitans.

SAULXURES, Duché de Bar, Dioèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de la

Marche, a 154 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Bulgneville ; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Martin ; c'étoit autrefois la Mere Egliſe de la Paroiſſe. Ce ſont les mêmes Décimateurs que ceux de Bulgneville. L'Abbe de Saint Evre en eſt Seigneur haut-Juſticier ; & Madame de Ragecourt d'Ancerville eſt Dame fonciere. Il y a une Chapelle ſous le vocable de la Viſitation de Notre-Dame ; c'eſt où s'eſt donnée la fameuſe bataille entre René d'Anjou & Antoine de Vaudemont, où Barbazan General de René d'Anjou fut tué.

SAVONIERES, *Saponaria*, dépendance de la Paroiſſe de Saint Germain, près la Ville de Toul. C'étoit autrefois un lieu conſidérable, où nos Rois de la premiere & ſeconde race avoient un Palais où il s'eſt tenu deux Conciles. L'Egliſe de ce lieu qui étoit dédiée à Saint Michel, étoit la Mere Egliſe de S. Germain ; mais le Village & l'Egliſe ayant été ruïné, le Curé s'eſt retiré dans cet autre Village : il n'y reſte pas une ſeule Maiſon.

SAVONMEREL, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel, a 68 habitans.

SAVONNIERES, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 179 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Calixte. L'Abbé de Saint Mihiel en eſt Patron. Le Curé perçoit le tiers de la groſſe & menuë dixme ; le Chapitre de Saint Maxe & le Prieur de Bar partagent également les deux autres tiers.

SAUSURES, *Salſuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Voſges, Prévôté d'Arches. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Prieſt. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Chapitre perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. S. A. R. & le Chapitre en ſont Seigneurs. Cornimont eſt ſon Annexe.

SAUVILLE, *Sauvilla*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 333 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Brice. L'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure. Les dixmes ſont partagées en trois portions, dont l'une eſt à l'Abbé ; l'autre au Curé ; & le dernier tiers à M. de la Vaux de Vrécourt. Le Seigneur eſt M. de Vidampierre. Il y a un Hermitage dédié à Saint Brice.

SAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel, a 131 habitans.

SAUX *Saltus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 154 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Chriſtophe. Le Chapitre de la Cathedrale de Toul eſt Patron de la Cure. S. A. R. eſt Seigneur de ce lieu, en qualité de Comte de Ligny.

SAUXEROTTE, *Salſuriola*, Duché de Bar ; Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont. a 50 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Maurice. L'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Cet Abbé & le Curé partagent la dixme par moitié. S. A. R. a la haute Juſtice & partage la Seigneurie fonciere avec M. Boureier. Il y a une Chapelle en titre & deux Hermitages, dont l'un eſt dédié à Saint Amon, & l'autre eſt dédiée ſous le vocable de Notre-Dame de Pitié.

SAUZURE, *Salſuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neu-château, a 121 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Martin ; l'Abbé de Senones eſt Collateur de la Cure, & perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. Meſſieurs d'Hudicourt, Rutant, de Baſſompiere & de Craon en ſont les Seigneurs. Agincourt eſt ſon Annexe.

SAXON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 77 habitans.

SAZERNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mircourt, a 158 habitans.

SECHAMPS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Lambert. Le Chapitre de Saint George eſt Collateur de la Cure. Les Dames de Bouxieres perçoivent la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre moitié. Les Seigneurs ſont Meſſieurs de Sechamps, Fournier, & de Gelnoocourt. Il y a une Chapelle titrée dédiée à Notre-Dame. Son Annexe eſt Pulnoy.

SECHE' aux Forges, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Goodreville, a 96 habitans.

SECHE' les Bois, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 140 habitans.

SECHEPRES, *Siccum-Pratum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Bouconville, a 108 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre. Le Prieur de Dommarie eſt Patron de la Cure, & perçoit un tiers des dixmes, le Curé un tiers, & le reſte partagé entre pluſieurs autres.

SEIGNEULLES, *Seniola*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 257 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame ; l'Abbaye de Saint Airy de Verdun eſt Patron de la Cure. L'Abbaye perçoit toute la dixme. Le Seigneur eſt M. de Vitrimont.

Haute SEILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 27 habitans.

Haute SEILLE, *Alta Silva*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, Etat de l'Empire. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée le 26. Mars 1140. ſur la Riviere de Vezouſe, dans le Comté de Blamont, par Agnés, Comteſſe de Blamont, Henri & Herman, ſes enfans. Cette Abbaye eſt en Regle, ſon revenu eſt de trois mille cinq cens livres, tant pour l'Abbé que pour les Religieux. Il en dépend deux Paroiſſes, Haute-Seille & Perupt.

Ban de SELES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 140 habitans.

SELLAINCOURT, *Silini-curtis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, Bailliage de Nancy, a 140 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Evre. L'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure ; le Curé a un tiers des dixmes, & les Religieux les deux tiers des groſſes dixmes ; & l'Abbé l'autre tiers des menuës dixmes. L'Abbé de Saint Evre eſt Seigneur de la Paroiſſe. Il en dépend l'Hermitage de Coutance & le Village de Dalcourt.

SENAIDS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 149 habitans.

SENON, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſtaing, a 113 habitans.

SENONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 141 habitans.

SENONES, Duché de Lorraine, Diocèſe de

Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 470 habitans. Cette Paroiſſe doit ſon origine & ſon nom à l'Abbaye de Senones, autour de laquelle elle s'eſt formée depuis la fondation de cette Abbaye dont elle dépend. Il y a deux Cures; l'une qui garde le nom du lieu, & l'autre dédiée à S. Jean.

SENONES, Abbaye de l'Ordre de Saior Benoit, de la Congregation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Doyenné & Principauté de Salmes, Etat de l'Empire. Cette Abbaye reconnoit pour fondateur Saint Gondelbert, Evêque de Sens, qui ſe retira dans ce Païs, au milieu du ſeptiéme ſiecle. Ce Saint Solitaire jetta les fondemens de cet Abbaye dans ce déſert, ſous le regne de Childeric II. Roi d'Auſtraſie. Ce Prince lui donna ce terrain avec les droits de haute, moyenne & baſſe Juſtice. La haute Juſtice eſt venuë au pouvoir des Comtes de Salmes en 1573. avec la plus grande partie des rentes & des revenus, leſquels ſont à preſeor partagés eotre S. A. R. & M. le Prince de Salmes. Le reſtant du revenu de l'Abbaye fut ſéparé eo 1602. en deux Manſes; l'Abbatiale de ſix mille cinq cens liv. & la Conventuelle de trois mille cinq cens livres.

SENONGES, *Senongia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraioe de Lorraine, Bailliage de Voſges, Office de Darney. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Vincent; le Prieur de Droitval eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé perçoit la moitié de la groſſe & de la menuë dixme, & le Prieur l'autre moitié. L'Egliſe prineipale eſt à preſent au milieu des champs; on l'appelle l'Egliſe des Abbeſſes. L'on eo a bâti une autre dans le Village pour la commodité des habitans. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Saint Nicolas.

SENONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Attoo le Châtel, a 18 habitans.

SERANCOURT, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Office de Bar, a 36 habitans.

SERANVILLE, *Serani-Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 23 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Evre; le Chapitre de Saior Dié a la collation de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a toute la dixme ſous quelques charges. Meſſieurs le Marquis de Gerbéviller & le Coiote d'Hoſſonville en ſont Seigoeurs par indivis.

SERCUEUR, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 41 habitans.

SERECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de la Marche, a 136 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Manſui; l'Abbé de Saint Evre en eſt Patron. Le Curé perçoit la moitié de la groſſe & petite dixme; le Prieuré de Deüilly l'autre moitié. Il en dépend une Egliſe ou Hermitage dédié à Sainte Perronille. Cette Paroiſſe a pour Annexe le Village de Morizecourt, où ſe trouvent le Château & le Prieuré de Deüilly.

SEROCOURT, *Serocuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Prevôté de la Marche, a 160 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Didier. La Cure eſt déſervie par un Prémootré. L'Abbé de Flabémont eſt Patron de la Cure. Le Curé a toute la menuë dixme; l'Abbé a toute la groſſe, ſur laquelle le Seigneur retient un préciput, nommé Champard. Cette Terre appartient à Madame de Vaillac de Serocourt. Frain eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

SEROUVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Sancy, a 141 habitans.

SERRES, *Serra*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Luneville, a 206 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Sainte Libaire; l'Abbé de Moyenmoutier eſt collateur de la Cure, il partage les dixmes par moitié avec le Curé. M. le Marquis d'Hudicourt eſt Seigneur de cetre Paroiſſe. Il y a une Chapelle dans la Paroiſſe dédiée à Sainte Barbe; & une dans le Château dédiée à Saint Sebaſtien & à Sainte Catherine. Les Minimes y oot un Couvent près le Château; ils y ont été fondés par M. Jean de Lenoncourt, l'an 1588. c'eſt le premier Couvent de leur Ordre en Lorraine.

SERRIES, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de de Pont-à-Mouſſon, a 59 habitans.

SERRY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de de Briey, a 9 habitans.

SEXEY aux Bois, *Sexeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Gondreville, a 168 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. L'Abbé de Saint Manſui eſt Collateur de la Cure, & prend les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Cette Terre eſt du Comté de Fontenois; le Curé en eſt Seigneur foncier. Aingerez eſt ſon annexe.

SEXEY aux Forges, Annexe de Pont-Saint-Vincent. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Manſui. L'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de cette Egliſe; ce Village eſt du Bailliage de Nancy.

SILVANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 14 habitans.

SION ou Scion, *Semita*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage & Comté de Vaudémont, a 410 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Notre-Dame. Le Chapitre de Saint Gengoul de Toul eſt Patron de la Cure, & Curé primitif. Le Curé prend penſion & reçoit une ſomme de cinq cens livres à prendre ſur la Grurie du Comté de Vaudemont. S. A. R. en eſt Seigneur. Il en dépend les lieux de Sexon & Praye. Il y a un Couvent de Picpus, foodé par Charles VI. Duc de Lorraine en 1627.

SIONVILLER, *Sionis-Villare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Einville, a 50 habitans. C'eſt l'annexe de la Paroiſſe de Creon. Soo Egliſe eſt dédiée à Saint Etienne.

SIURRY le Franc, Duché de Bar,, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 118 habitans.

SOCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 41 habitans.

SOHESME, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Soüilly, a 18 habitans.

La Mairie de SOLCHUVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & Saint Avold, a 23 habitans.

SOMMEDIEUVE, Duché de Bar, Diocèſe de Verduo, Office de Saint Michel, a 113 habitans.

SOMMEILS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, 159 habitans.

SOMMELONNE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 207 habitans.

SOMMIERECOURT, *Sommerecuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bourmont, a 104 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Gerard. Le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure, & perçoit un tiers des dixmes, le Curé un autre tiers, & le Chapitre de Bourmont partage

l'autre tiers avec les Dames de Bouxieres. Il y a un Hermitage dédié à S. Nicolas.

SOMMERVILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Ban de Crevy, a 126 habitant. Ce Village eſt de deux Paroiſſes; une partie eſt de celle de Crevic, & l'autre de celle de Dombale. Les deux Curés y ont un Vicaire qui fait le Service de la Paroiſſe dans la Chapelle de S. Gerard. Il y a encore la Chapelle de la Paſſion.

SONN, Village des environs de Longwy, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

SORBEY, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 90 habitans.

SORBEY, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 27 habitans.

SORCY, *Sorcium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Foug, Chef-lieu d'une Prevôté & d'un Comté, a 700 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi; elle eſt au Patronage du Chapitre de la Cathedrale de Toul: ce n'étoit ci-devant qu'un Vicariat de la Paroiſſe de S. Martin; elle a été érigée en Paroiſſe par M. de Biſſy en 1688. Le Chapitre de Toul perçoit toutes les dixmes, à l'exception d'un onziéme. M. le Marquis de Meuſe eſt Seigneur & Comte de Sorcy. L'ancienne Egliſe de ce Bourg ſe nomme S. Jean du Châtel, c'étoit le Siege du Vicariat avant l'érection en Paroiſſe. Il y a une Chapelle en titre ſous l'invocation de S. Gand; ſon revenu eſt de deux cens trente-cinq livres. Il y a auſſi un Château dans lequel eſt une Chapelle dédiée à S. Aotoioe, dont Meſſieurs du Châtelet ſont Patrons: ce Bourg a un Hôpital, un Couvent d'Urbaniſtes, & une autre Chapelle nommée de Chanay, dont le revenu eſt de cioq cens livres; elle eſt deſſervie par les Benedictins du Prieuré de Breüille, près Commercy.

SORNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 158 habitans.

SOUILLY, Prévôté, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, a 378 habitans.

SOULAUCOURT, *Solis-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 198 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Leget, le Prieur d'Hareville eſt Patron de la Cure. Le Curé a le tiers de la groſſe & menuë dixme; le Curé d'Outremécourt en a un cinquiéme, & le Chapitre de Bourmont a le reſte. Le Seigneur eſt Son Alteſſe Royale.

SOULOSSE, *Solimariaca*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neu-château, a 41 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Elophe: c'étoit autrefois une Ville qui étoit d'une grande antiquité, l'itineraire d'Antonin en fait mention; il en eſt auſſi parlé dans les Capitulaires de Louis le Débonnaire. Ce lieu eſt ſitué au bord de la Riviere de Vair, au pied de la montagne de S. Elophe. M. du Pâquier Baron de Dommartin, eſt Seigneur de Souloſſe.

STAINVAUX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Ban de Crevy, a 23 habitans.

STAINVILLE, Prevôté, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 658 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Matbieu; le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale de Toul en eſt Patron; c'eſt une Prevôté qui reſſortit au Bailliage de Bar. M. de Stainville en eſt Seigneur. Il y a quatre Chapelles. L'Abbaye de Joyilliers eſt dans le diſtrict de cette Paroiſſe, auſſi bien que la Ferme de Nantelle, qui dépend de cette Abbaye.

STAINVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 32 habitans.

SURIAUVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 95 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédié à S. Blaiſe; le Curé perçoit un tiers de la groſſe & menuë dixme, & l'Abbeſſe de Sainte Gloſſinde de Metz, collatrice de la Cure, les deux autres tiers. Les Seigneurs ſont S. A. R. les Seigneurs de Bulgneville & de Roncourt. L'Egliſe de Hageville étoit autefois la Paroiſſe de Suriauville. La haute-Juſtice eſt à l'Abbeſſe de Sainte Gloſſinde.

SUTZELIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Mairie de Riche, a 14 habitans.

SUZEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel, a 23 habitans.

SAINT

A

S. AIGNAN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 41 habitans.

S. AIL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 36 habitans.

S. AMAND, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 131 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Amand, l'Abbé des Vaux en eſt Patron. C'eſt une Cure reguliere de l'Ordre de Cîteaux; le Curé perçoit un cinquiéme, le Seigneur du lieu deux cioquiémes: le Titulaire de la Chapelle de Sainte Catherine qui eſt celle du Château, un cinquiéme, & l'Abbé des Vaux l'autre cinquiéme. Les Seigneurs ſont le Comte de Ligny, & le Baron de Meſpas. Il y a une Chapelle au Château, dont le Comte de Ligni eſt Patron.

S. ANDRE', Duché de Bar, Dioeéſe de Verdun, Office de Soüilly, a 154 habitans.

S. AUBIN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Priocipauté de Comercy, a 351 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Aubin; cette Cure eſt unie au Chapitre de Commercy depuis l'an 1186. le Prince de Commercy eſt le Patron de la Cure. Il y a deux Chapelles dédiée à Notre-Dame, doot les Patrons ſont les Seigneurs de Commercy.

S. AVOLD, ou S. Avau, Duché de Lorraine, Diocèſe de Mets, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage Allemand, Office de Hombourg & Saint Avold, a 400 habitans. Le Roi a déchargé le Duc de Lorraine de l'hommage qu'il lui devoit pour cette Terre, par le Traité de Paris de 1718. C'étoit un des anciens Domaines de l'Egliſe de Metz, qui dès le tems des Maires du Palais, Pepin & Charles-Martel avoit dans ce canton une Bourgade nommée Hilariac, où Sigebold Evêque de Metz, fonda en 730. un Monaſtere ſous l'invocation de S. Paul, pour S. Fridelin Moine Ecoſſois. Depuis, le Corps de S. Nabor Martyr ayant été apporté de Rome par Godegrand Evêque de Metz, qui le poſa dans l'Egliſe de ce Monaſtere, la grande dévotion que les Peuples eurent pour ce Saint, en fit donner le oom à l'Egliſe & à la petite Ville que les pelerinages firent former autour. Les Evêques de Metz reſterent Seigneurs proprietaires de Saiot Nabor, dont le oom varia en ceux de S. Nabau, S. Avao & S. Avold. La petite ville de Hombourg qui en eſt à deux lieuës étant venus au pouvoir des mêmes Evêques, par l'extinction de la famille des

Comtes de Metz, ils l'unirent à S. Avold, & les deux formerent une Châtellenie ; ils la conſerverent longtems avec ſoin, & en firent Avoüez les Comtes de Naſſau Sarbruck, auſquels même ils en engagerent une partie du haut-Domaine ; mais en 1551. les Cardinaux de Lorraine, l'un Evêque, & l'autre Adminiſtrateur de l'Evêché de Metz, donnerent cette Châtellenie en Fief perpetuel au Duc de Guiſe, Henri de Lorraine, qui ſix ans après la vendit au Duc de Lorraine ſous l'hommage aux Evêques de Metz.

B

S. BASLEMONT, *Sancti Baſoli-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Darney, a 54 habitants. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Baſle, dont le lieu a pris ſon nom ; l'Abbé de Bonfay eſt Patron de la Cure qui eſt réguliere. M. des Armoiſes en eſt Seigneur. Il y a dans cette Paroiſſe le Prieuré de Notre-Dame de Bonneval, de l'Ordre de S. Auguſtin ; il dépend du Prieuré d'Hetival en Vauges ; il eſt en régle, & il eſt de trois cens cinquante livres.

S. BAUSAN, *Sanctus Bauſanus*, Duché de Bar, Cour Souveraine de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bouconville, a 45 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Abbé de S. Mihiel eſt Patron, & prend les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, le reſte demeure au Curé. Meſſieurs Thierry & de Jandelaincourt en ſont Seigneurs. Il y a une Chapelle en titre ſous l'invocation de S. Nicolas.

S. BENOIST, de la Châtellenie de Rambervillet, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

la Communauté de S. BENOIST, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Chauſſée, a 14 habitans.

S. BENOIST en Voivre, *Abbatia Sancti Benedicti*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Cîteaux, Fille de la Creſte, Duché de Bar. Elle eſt ſituée dans la Forêt de Voivre, au Diocèſe de Metz, vers la ſource de l'Iton près de Poot-à-Mouſſon ; elle a été fondée le 27. May 1132. elle eſt réguliere, & vaut par an en tout huit mille livres. L'Abbé joüiſſoit autrefois d'une partie des Seigneuries de Trognon & de Thiaucourt dans la Châtellenie de Bouconville.

S. BOING, *Sanctus Bonus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage ou Office de Charté, a 41 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Hidulphe ; l'Abbé de Belchamp eſt Patron de la Cure, qui eſt réguliere & deſſervie par un Chanoine Regulier de S. Auguſtin. Les Seigneurs en ſont S. A. R. pour la haute-Juſtice, & M. Humbert de Gircourt, M. le Févre & les Jeſuites d'Eſpinal pour la Juſtice fonciere. Il y a une Chapelle dédiée à S. Sebaſtien. S. Remi aux Bois en eſt un Annexe.

D

S. DIE', *Sancti Theodati Cœnobium*, Chapitre celebre de la Lorraine, dans le Diocèſe de Toul : c'étoit d'abord une Abbaye celebre, qui a été fondée dans une Vallée au bord de la Meurte dans les montagnes de Vauges en 671. par S. Dié Evêque de Nevers, pendant l'Epiſcopat de Grioald Evêque de Toul. Le lieu où elle a été bâtie ſe nommoit alors *Vallis Galilea* ; elle ſuivoit la regle de S. Benoît, & l'a ſuivie juſqu'au dixiéme ſiecle qu'elle a été ſécularisée par les ſoins de Ferry I. Duc de Lorraine. Ce Chapitre eſt compoſé de vingt quatre Préhendes chacune de mille livres. A leur tête ſont un Prevôt, un Doyen, un Chantre & un Eeolâtre. Le Prevôt officie pontificalement dans ſon Egliſe, & dans celles de ſon Territoire qui en dépendent, qui ſont au nombre de quinze, qui forment ce que l'on appelle le Val de Galilée. La plûpart ſont deſſervies par des Religieux : le Chapitre y eſt le ſeul Décimateur, & il ne donne que des penſions ou des préciputs, ou quelques parts dans les dixmes. Ces Paroiſſes ſont celles de S. Dié, de S. Martin, de Teintru, d'Anoux, de Clevecé, du Valtin, de Fraiſe, de Mandre, de S. Leonard, de Sainte Marguerite, d'Aveline, de Viſembac, de Bertrimoutier, de Provenchere, de Colroy, & de Luſſe.

S. DIE', *Sancti Theodati Oppidum*, Ville, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, a 1040 habitans. Cette Ville doit ſa oaiſſance à l'ancienne Abbaye de ſon nom, dont il eſt fait mention ci-deſſus. Soo Egliſe Paroiſſiale eſt auſſi Collegiale & porte le même oom, les fonctions Paſtorales ſe faiſant dans ladite Collegiale ; il y a près de la Collegiale, l'Egliſe de Notre-Dame. Le Chapitre eſt Seigneur de la Ville. Il y a dans un de ſes Fauxbourgs où S. Dié eſt mort, une Egliſe Paroiſſiale dédiée à S. Martin, à la collation & de la dépendance du Chapitre. Il y a auſſi dans l'érenduë de cette ſeconde Paroiſſe un Couvent de Capucins, un Hôpital, l'Oratoire de la Croix, l'Hermitage de la Madelene, & l'Hermitage de S. Roch.

E

S. ELOPHE, *Sanctus Eliphius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neuf-Château, a 140 habitans. Cette Paroiſſe porte le nom du Patron de l'Egliſe Paroiſſiale : Meſſieurs de Baſſompiere & de Mauleon de la Baſtide ſont Patrons de la Cure : le premier y nomme trois fois de ſuite ; c'eſt le lieu où S. Elophe premier Martyr du Païs, a été décapité. L'Egliſe en eſt très-ancienne, & elle eſt fort frequentée par un grand nombre de perſonnes dévotes à ce Saint, dont l'on y conſerve une belle chaſſe. M. le Comte de Kinigle en eſt Seigneur. Il en dépend les Villages de Souloſſe & de Fruze. Autigny-la-Tour eſt ſon Annexe.

S. ESTIENNE, Duché de Lorraine, Province de Vauges, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté d'Arches, a 110 habitans. Ce lieu porte le nom de ſon Egliſe Paroiſſiale ; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours : ce Chapitre a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. S. A. R. eſt Seigneur du lieu. Il y a dans ſoo diſtrict le Prieuré de S. Moot, qui a été fondé pour des hommes en même tems que l'Abbaye de Remiremont, qui a été auſſi fondée par S. Romary, ſur la même montagne ; l'une & l'autre ont éré hrûlées par les Hongrois ; mais l'Abbaye de Filles a été transferée où elle eſt à preſent, & ce Prieuré a été rétabli où il éroit auparavant : c'étoit ci-devant des Chanoines Reguliers qui occupoient cette Maiſon ; ils l'ont cedé aux Religieux Benedictins de la Congregation de Saint Vanne & de S. Hidulphe, qui y eotrerent en 1625. Il y a une Communauté de oeuf Religieux qui ont en tout dix-huit cens livres de revenu.

F

S. FIRMIN, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, partie du Comté de Vaude-

mont, & partie du Bailliage de Nancy & de l'Office de Charmes, a 72 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui porte le nom de ſon Egliſe; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours : ce Chapitre a les deux tiers des dixmes, & le Curé a l'autre tiers. Le Village d'Afrocourt eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

G

S. GENOIS, Duché de Lorraine. Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 32 habitans.

S. GERMAIN, *Sanctus Germanus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage ou Office de Chatté, a 87 habitans. Cette Paroiſſe porte le nom du S. auquel ſon Egliſe eſt dédiée. Les Seigneurs de Marainville ſont Patrons de la Cure; la Seigneurie en eſt partagée entre les Jeſuites d'Epinal, le Commandeur de Nancy, le Prieur de Froville, Meſſieurs de Marainville & le Fevre; il y a une Chapelle en titre dédiée à Notre-Dame.

S. GERMAIN, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul. Cette Paroiſſe appartient moitié à la France, & moitié au Duc de Lorraine; la partie Françoiſe eſt du Bailliage de Chaumont & de la Prevôté de Vaucouleur, celle de Lorraine eſt du Bailliage de S. Mihiel & de la Prevôté de Foug. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Germain d'Auxerre. L'Abbé de S. Evre eſt Patron de la Cure; c'étoit autrefois une Abbaye Royale; le Curé en eſt Seigneur foncier, & les biens qui appartenoient à cette Abbaye lors de ſa deſtruction, ont été aſſectés à celle de S. Evre; il en dépend le celebre lieu de Savonnierre.

S. GORGON, *Sanctus Gorgonius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage d'Epinal, a 40 habitans. C'eſt une petite Paroiſſe qui porte le nom du S. auquel ſon Egliſe eſt dédiée. L'Abbeſſe d'Epinal eſt Patrone de la Cure; elle perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers, & de plus auſſi la dixme entiere de tout ce qui ſe cultive avec la béche & le hoyau. S. A. R. en eſt Seigneur haut-Juſticier, & l'Abbeſſe d'Epinal en eſt Dame fonciere; il y a une Chapelle en titre dédiée ſous le vocable de Notre-Dame de Pitié. Le village de Ste Helene eſt ſon Annexe.

H

S. HILAIRE, *Sanctus Hilarius*, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a80 habitans. L'Abbé de Saint Evre eſt Collateur de la Cure. S. A. R. en eſt Seigneur; il y a dans ſon Egliſe la Chapelle de S. Nicolas. Ville en Vermois & Gitaeourt dépendent de cette Paroiſſe.

S. HIPOLYTE, Ville, ſituée dans les Montagnes de Vauges, preſque enclavé dans l'Alſace; cette Ville a été rendu au Duc du Lorraine avec ſes appartenances, par le Traité de Paris, de 1718.

Cette Ville eſt du Diocèſe de Strasbourg, elle étoit même autrefois du temporel de l'Evêché, lorſqu'en 1372. Jean Duc de Lorraine étant entré en Alſace pour faire la guerre à la Republique de Mulhauſen, obligea Lambert Evêque de Strasbourg de lui ceder cette Ville, qu'il prétendoit être de l'ancien Patrimoine des Ducs de Lorraine.

S. HOUX, *S. Hoüdis*, Abbaye de Filles, Ordre de Citeaux, Fille de Clairvaux, Diocèſe de Toul, dans le Barrois à trois petites lieuës de Bar-le-Duc.

I

S. JACQUES-DU-STAT, *Sanctus Jacobus à Statione*, l'une des Annexes de la Paroiſſe do Champ, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jacques le Majeur. S. A. R. en eſt le Seigneur, il en dépend les Hameaux de Vieuville, Preumé, la Lange Hemlimont, le Prez du Lait, Soudry le neuf Prés, Labolle, Pédaigné, la Ney.

S. JEAN, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 900 habitans.

S. JEAN, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Mairie de Pierrefort. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte. L'Abbé de S. Vincent de Metz eſt Patron de la Cure; l'Abbé a la moitié des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre moitié avec toutes les menuës dixmes, les Novales, le droit de rapportage, & la dixme de tout le ſainſoin, &c. le Marquis d'Hudicourt en eſt Seigneur. Le village de Martincourt en depend.

S. JEAN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 171 habitans.

S. JEAN-DU-MARCHE', dépendance du village de Juſſarupt, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, Paroiſſe de Champ. Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de S. Jean-Baptiſte, l'on y dit la Meſſe les Fêtes & les Dimanches. S. A. R. en eſt Seigneur.

S. JEAN-RORBATZ, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 77 habitans.

S. JOSEPH, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 153 habitans.

S. JULIEN, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de la Marche, a 198 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Julien. C'eſt une Cure Reguliere de l'Ordre de Premontrés. L'Abbé de Flabemont en eſt Patron, le Curé perçoit la menuë dixme, & l'Abbé la groſſe. Le Baron de Deüilly en eſt Seigneur : il y a un Oratoire dédiée à S. Didier, qui étoit autrefois la Mere Egliſe. Le village de Tignecourt où ſe trouve l'Abbaye de Flabemont, eſt ſon Annexe.

S. JULLIEN, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 113 habitans.

L

S. LAURENT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 873 habitans.

S. LEONARD, *Sanctus Leonardus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 256 habitans. C'eſt une des Paroiſſes du Val de S. Dié, de la collation & de la dépendance du Chapitre de S. Dié. Saulcy eſt ſon Annexe.

M

S. MARD, *Sanctus Medardus*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. C'eſt l'Annexe de la Paroiſſe de Malzeville, Son Egliſe eſt dédiée à S. Medard. M. de Beauveau en eſt Seigneur.

S. MARTIN, Cenſe & Seigneurie, ſituée prés de Nomeny, rendu au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

S. MARTIN, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Foug, Prevôté de Sorey. Cette Paroiſſe eſt

ſituée à cent pas du Bourg de Sorcy, & ſon Egliſe Paroiſſiale dont elle pone le nom, étend ſa Juriſdiction, non-ſeulement ſur ce Village, mais auſſi ſur une partie dn Bnurg de Sorcy; le Chapitre de la Cathedrale de Toul perçoit toute la dixme à l'excepnion d'un onziéme : la Paroiſſe étoit autrefois une Abbaye de l'Ordre de S. Benoit & de fondation Royale. M. le Marquis de Meuſe en eſt Seigneur. La Cure en a été unie au Chapitre de Toul en 1499. par Alexandre VI. Il y a quatre Chapelles en titre, l'une ſous le vocable de la Conception, elle a deux cens livres de revenn, & a été transferée dans l'Egliſe des Urbaniſtes de Sorcy, la ſeconde eſt dédiée à Ste Barbe, la troiſiéme à S. Eloy, & la quatriéme à S. Hubert.

S. MARTIN, Duché de Lotraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 63 habitans.

S. MAS devant Bayon, *Sanctus Medardus*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lotraine. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Medard, le Chapitre d'Hoſſonville eſt Collateur de la Cure. Cette Cure étoit autrefois unie à l'Abbaye de Belchamp, qui en fit un échange avec ce Chapitre, contre celle de Mattaiocourt. Ce Chapitre eſt le ſeul Décimateur, il fait deſſervir la Cure. Les Seigneurs ſont M. le Comte d'Hoſſonville pour la moitié & M. le Comte de Ragecourt pour l'aurte.

S. MAURICE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, Reſſort de Badonviller, a 50 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Sainte Paule. Ce lieu porte le nom de ſon Egliſe, les dixmes ſont partagées par moitié entre le Comte de Salmes & le Curé. Le Seigneur en eſt le Comte de Salmes.

S. MAURICE, Duché deLorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Gerbevillet, a 45 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Romnnt, ce Village a pris le nom du Patron de ſon Egliſe; le Prieur de Romont prend la moitié des groſſes & menuës dixmes, le Curé en perçoit un tiers, & le Chapitre de S. Dié, l'autre ſixiéme reſtant. M. le Marquis de Gerbéviller en eſt Seigneur. Il en dépend la Cenſe de Vrécourt & le Village d'Hardancourt. Il y a une Chapelle, dédiée à S. Nicolas & une autre ſous le titre de l'Annonciation.

S. MAURICE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Vauges, Prevôté d'Arches, a 110 habitans. Cene Paroiſſe prend le nom de ſon Egliſe; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. L'Egliſe en a été nouvellement bâtie & elle a été benite en 1702. Le Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes dixmes, le Curé le tiers des groſſes & toutes les menuës, on lui abandonne ordinairement la totalné des dixmes pour ſa penſion. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe, & le Curé eſt Seigneur d'une maiſon nommée le Brectſaud. Ce Village eſt le dernier du Diocèſe de Toul, aux frontieres de la Franche-Comté & de la Province d'Alſace. Il en dépend le Village de Buſſans.

S. MEDALD, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Marſal, a 135 habitans.

S. MEIX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 14 habitans.

S. MENGE, *Sanctus Mennius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lotraine, Bailliage de Vauges, a 95 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours; le Curé perçoit un tiers de la groſſe dixme avec toute la menuë, & le Chapitre les deux autres tiers, &c. M. de Turgis eſt Seigneur de cette Paroiſſe: Gemmenaincourt en eſt un ſecours.

S. MICHEL ou S. Mihel, Ville, Bailliage & Prevôté, Duché de Bar, Dincèſe de Metz, a 1625 habitans. Cene Ville eſt la ſeconde du Duché de Bar. Elle doit ſon origine à une celebre Abbaye que Vulfoade, Maire du Palais de Childeric, Roi d'Auſtraſie & enſuite de toute la France, fonda en 660. ſous l'invocation de S. Michel, au bord de la Meuſe. Frederic Duc de Lotraine, s'étant fait Protecteur ou Avoué de cette Abbaye s'appropria une partie de ſes biens qui étoient très-conſiderables, & en fnrma le commencement du Comté de Bar: ſes Succeſſeurs ſuivant ſes traces, s'approprierent même la Ville de S. Michel ou S. Mihel, & y établirent leur Cour Souveraine pour tout le Barrnis; depuis l'union des deux Duchés de Bar & de Lorraine. Cette Cour Souveraine a été ſupprimée & réduite en un grand Bailliage pour une partie du Barrois. Les Châtellenies de ce Bailliage ſont Sancy, Briey, Bouconville, Chauſſée & Foug. Il y a une Abbaye qui fait l'Article ſuivant.

S. MIEL ou Mihel (par corruption pour dire Saint Michel) *Sancti Michaëlis* ou *de Sancto Michaële Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Saint Benoît, dans le Duché de Bar, en la Ville de ce nom, ſur la Meuſe; elle eſt reguliere & de la Congregation de S. Vanne. Elle a été fondée l'an 660. par Wulfoald ou Volfand, Maire du Palais du Roi Childeric III. Ses Domaines étnient très-conſiderables, mais les premiers Comtes de Bar & de Mouſſon ont formé leurs Etats des débris de ſes biens, dont ils ſe ſont emparés en qualité d'Avoüés ou Protecteurs de ladite Abbaye.

S. MICHEL, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & Raon. C'eſt une des Paroiſſes dépendantes de l'Abbaye d'Etival.

S. MONGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 59 habitans.

S. MORICE, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel, a 149 habitans.

N

S. NABOR, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Vauges, Prévôté d'Arche, a 130 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Nabor & à S. Gnrgon; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Ce Chapitre perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers avec quelques reſerves. Il en dépend le Hameau de Longaye & trois Métairies qui appaniennent au Chapitre de Remiremont. Dans chacune de ſes Metairies il y a une Chapelle, l'une dédiée à Sainte Anne, l'autre ſous le vocable de l'Enfant Jeſus, & la derniere, dédiée à Notre Dame de Lnrrete.

S. NICOLAS de Port, Bourg & Annexe de Varangeville, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lotraine, Siége d'une Prévôté, a 2000 habitans. Ce Bourg n'eſt ſéparé de celui de Varangeville que par la riviere de Meurte: ce n'étoit vers le huitiéme ſiecle qu'un bois au milieu duquel on bâtit une Métairie, qui dans la ſuite a donné oaiſſance à un Village. Un Gentilhomme nommé Albert y ayant apporté des Reliques de Saint Nicolas dans la nouvelle Egliſe qu'on venoit de bâtir, le Village en prit le nom ſur la fin du onziéme ſiecle, d'autant plus que ces Reliques y attirerent une grande quantité de Pelerins qui donnerent occaſion d'aggrandir ce lieu

fort

ſort conſiderablement; l'Abbé de Gorze auquel appartenoit déja le Prieuré de Varengeville établit une Communauté de ſes Religieux à S. Nicolas, qui forma un ſecond Prieure.

Après la ſecularisation de l'Abbaye de Gorze, les deux Prieurés abandonnés des Religieux furent unis à la Primatiale de Nancy en 1604. le Cardinal de Lorraine, Primat de Nancy y introduiſit des Religieux Ambroſiens qu'il avoit fait venir d'Italie, & ces Religieux s'en étant retourné, les Benedictins de la Congregation de Saint Vanne prirent leur place à S. Nicolas le 10. Octobre 1613. & les deux Cures unies de Varangeville & de Saint Nicolas ſon Annexe, furent unies à la Manſe Conventuelle deſdits Religieux, à condition de preſenter un Vicaire perpetuel ſeculier, & ce en 1663.

L'Egliſe de Saint Nicolas bâtie dans le onziéme ſiecle fut reparée en 1110. & elle fut rebâtie telle qu'elle eſt preſentement le 14. Avril 1496. par Simon Moüiſey, Curé du lieu, qui y fut enterré: cette Egliſe eſt très-belle; les Benedictins la font déſervir par un de leurs Religieux, approuvé de l'Ordinaire: ils y ont fait bâtir une belle Maiſon, où ils ont une Communauté aſſez nombreuſe. S. A. R. eſt Seigneur de ce Bourg. Il y a ſept Chapelles en titre dans l'Egliſe principale du Bourg.

Les habitans aydés de leur pieux Curé Simon Moüiſey fonderent un Hôpital l'an 1480. l'on y introduiſit les Sœurs de la Charité pour avoir ſoin des malades en 1709. Le revenu de cet Hôpital eſt de quatre mille ſept cens ſoixante-ſix livres. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Saint François & à Sainte Eliſabeth, fondée par le même Simon Moüiſey.

Outre les Benedictins, il y'a une Maiſon des Jeſuites, un Couvent des Religieuſes de la Congregation, un d'Annonciades bleuës & un de Benedictines. Il en dépend auſſi l'Hermitage de la Madelene.

P

S. PAUL, *Sanctus Paulus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 87 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Converſion de Saint Paul; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé prend le tiers de la groſſe dixme & toute la menuë, les Religieux de Chatenois un tiers, & le Chapelain de la Capluche de Chatenois l'autre tiers. S. A. R. la Maiſon de Mauleon & le Baron de Dommartin en ſont Seigneurs. Il dépend de cette Paroiſſe le Hameau du Ménil. Morel-Maiſon eſt une Annexe.

S. PAUL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Comté de Salmes, a 36 habitans.

S. PIERMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbéviller, a 23 habitans. C'eſt un Hameau qui dépend de la Paroiſſe de Magnieres. Il y a une Chapelle ſous l'invocation de S. Pierre.

S. PIERRE de Madieres, *Sanctus Petrus de Maderis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée ſous le titre de S. Pierre aux liens; l'Abbeſſe de S. Pierre de Metz eſt Patrone de la Cure qui ſe donne au concours; cette Abbeſſe perçoit les deux tiers des dixmes & le Curé le reſtant. Il en dépend le lieu de Montoville.

S. PIERRE VILLER; Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 123 habitans.

S. POILLE', Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Ency, a 90 habitans.

S. PRANCHER, *Sanctus Pancratius*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Chatenois, a 118 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui porte le nom du Saint, auquel ſon Egliſe eſt dédiée; Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé perçoit un tiers de la groſſe dixme & toute la menuë, & le Chapitre les deux autres tiers. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Le Village de Repel en eſt une dépendance.

R

S. REMI de Madieres, *Sanctus Remigius de Maderis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, a 168 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe dédiée à Saint Remi, a ſa Cure unie au Chapitre de Sainte Croix, qui eſt ſeul Décimateur, & en fait la deſſerte. Les Seigneurs ſont S. A. R. Madame de Viange & M. d'Hanonville. Le lieu de Madiere appartenoit autrefois à l'Egliſe de Liege, qui l'échangea en 1227. pour le Bourg de Saint Tron avec l'Evêque de Metz, qui étoit pour lors Jean d'Apremont.

S. REMIMONT, *Mons Sancti Remigii*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage ou Office de Neufchâteau, a 87 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi, d'où le Village prend le nom qu'il porte; le Chapitre des Dames de Bouxieres eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé joüit d'un tiers des dixmes, & le Chapitre prend les deux autres tiers. Cette Terre appartient à S. A. R. Il en dépend le Village de Belmont.

S. REMONT, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 99 habitans.

S. REMY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & de Raon, a 12 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye d'Etival.

S. REMY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel, a 59 habitans.

S. REMY aux Bois, *Sanctus Remigius ad Silvas*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Office de Charté, a 87 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Boing: ce Village porte le nom du Saint, auquel ſon Egliſe eſt dédiée; les Religieux de Belchamp ont la moitié des groſſes dixmes & le quart des menuës, le Curé a le reſte avec les novales. S. A. R. en eſt Seigneur haut Juſticier, & M. de Ragecourt en eſt Seigneur foncier. Il en dépend la Metairie de Mettecour qui appartient à l'Abbé de Beaupré.

S

S. SOUPLET, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office d'Arrancy, a 77 habitans.

T

S. THIEBAULT, *Sanctus Theobaldus*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, & Chef-lieu du Bailliage de Baſſigny Barrien, Office de Bourmont & la Motte, a 189 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale & Prieurale porte le même nom que le Village. Son Alteſſe Royal eſt Patron

de la Cure; c'étoit ci-devaot le Prieur qui avoit ce droit. Le Prieur a deux tiers de la groſſe dixme & le Curé à l'autre tiers & toute la menuë. S. A. R. en eſt Seigneur. Le Prieuré de S. Thiebault dépend de l'Abbaye de S. Mihiel; l'Abbé en eſt Patron; ce Prieuré eſt en regle, il raporte cinq cens livres routes charges acquittées. Saint Thiebault eſt Chef-lieu d'une Seigneurie & petite Juriſdiction nommée Terre de Saint Thiebault, qui s'étend le long de la Meuſe.

V

S. VALIER, *Sanctus Valerius*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraioe de Lorraine, Bailliage de Vauges, Office de Dompere, a 118 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Valier; le Prieur de Notre-Dame du Bourg de Sainte Matie en eſt Parron; le Curé perçoit toute la dixme. Les Seigneurs ſont S. A. R. l'Abbé de Bonfay, les Sieurs de l'Epée, de Tumeti, Dampierre & d'Orfflize.

Verrerie de S. VAUBERT, cedée au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718. avec une partie de la Forêt de Paſſavant.

SAINTES.

B

Ste BARBE, l'un des Villages de Rambervillier cedé au Duc de Lotraine, par le Traité de Paris de 1718.

C

Ste CROIX, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Valdepietre, a 198 habitans.

H

Ste HELENE, *Sancta Helena*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté ou Bailliage d'Eſpinal, a 117 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Gorgon. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Georges. La haute Juſtice appartient à S. A. R. & la Seigneurie ſonciere à l'Abbeſſe d'Epinal, au Chapitre de S. Dié & à la Sonriere de Remiremont.

L

Ste LUCIE, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, dans la Paroiſſe de Chaligny. Ce Prieuré dépendoit autrefois de l'Abbaye de S. Vincent de Metz; il a été uni à la Maiſon du Noviciat des Jeſuites de Nancy par uoe Bulle de Clement VIII. du 26. Juillet 1599. Ce Prieuré leur vaut huit cens livres, & leur acquiert les trois quarts des dixmes de la Paroiſſe de Chaligny.

M

Ste MARGUERITE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & Raon, a 180 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance du Chapitre de S. Dié. Il y a un Château & une Chapelle dedans.

Ste MARIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office & Châtellenie de Rozieres, a 16 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Barbonville; ſon Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. La Seigneurie en appartient aux Jeſuites du Noviciat de Nancy, comme celle de Barbonville.

Ste MARIE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prévôté de Briey, a 66 habitans. C'eſt un ſecours de la Paroiſſe de Barbonville. Son Egliſe eſt dédiée ſous le titre de l'Aſſomption de Notre-Dame. Il y a une Chapelle en titre dédiée à Sainte Barbe.

Ste MARIE aux Bois, Abbaye de Prémontrés, dans la ville de Pont-à-Mouſſon: cette Abbaye fut fondée en 1126. par Simon I. Duc de Lorraine, dans la Paroiſſe de Vieville, au Diocèſe de Toul, dans la Lorraine; l'Abbé & les Religieux oot obteou la permiſſion de transferer leur Abbaye dans la partie de la ville de Pont-à-Mouſſoo qui eſt du Diocèſe de Metz en 1606. à condition que ladite Abbaye, quoique transferée, ſeroit toujours du Diocèſe de Toul. L'Abbaye eſt en regle. La Manſe Abbatiale eſt de trois mille livres, & la Conventuelle de deux mille cinq cens livres.

Ste MARIE aux Mines, Ville, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Val-de-Lievre, a 567 habitans. Le nom Allemand de cette Ville eſt Markirk: elle eſt célebre pour ſes mines d'argent qui lui donnent ſon ſurnom; la riviere de Leber ou du Lievre la diviſe en deux, la partie méridionale eſt de la terre de Rapolſtein à la France, & l'autre partie eſt du Leberthal, & a été cedée en toute Souveraineté aux Ducs de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718. Ils en joüiſſent depuis long-tems; mais la joüiſſance indépendante leur en étoit conteſtée.

Ste MARIE du Pont-à-Mouſſon, *Sancta Maria Muſſipontis Abbatia*, Abbaye d'Hommes, Ordre de Prémontrés réformé, & en regle, Diocèſe de Toul, en Lorraine.

O

Ste OUEN, *Sancta Oda*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 306 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à la Sainte Trinité & à Sainte Ode; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qoi ſe donne au concours; le Curé perçoit un tiers de la dixme, & le Chapitre les deux autres tiers. Les Seigneurs ſont S. A. R. Meſſieurs du Châtelet, de Torniel, de la Vaux, de Breſſon & d'Obilly. Il y a une Chapelle dédiée à S. Jean-Baptiſte, & un Hermitage ſous le vocable de l'Aſſomption. Le Village de la Vachereſſe eſt ſon Annexe.

P

Ste PAULE on Sainte Pelagie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Principauté de Salmes, Etat de l'Empire, a 110 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont les Princes & Comtes de Salmes, d'une part, & les Seigneurs d'Herbeviller Launois de l'autre, ſnnt Patrons alternativement. Les dixmes ſont partagées entre les Princes & Comtes de Salmes pour un quart, les Seigneurs de Launois pour un autre quart, & le Curé pour la moitié. Le Comte de Salmes en eſt Seigneur. S. Maurice eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

T

TAISEY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 126 habitans.

TANNOY, *Tannetum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 401 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de Liverdun eſt Patron de la Curé. Le Chapitre de S. Maxe de Bar, les Antoiniſtes, & les Chanoines de S. Pietre de Bat, le

Digitized by Google

Curé & pluſieurs Laïcs partagent les dixmes. Son Alteſſe Royale en eſt Seigneur.

TANTIMONT, *Tantimontium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Chatté, a 542 habitans. Cette Paroiſſe eſt conſiderable, & ſon Ban comprend les lieux d'Hergugney, Batexey, Avrainville, Bralleville & Germonville. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Bâle; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a dix vingt-quatriéme des dixmes de toure la Paroiſſe, & droit de chaſſe; & il a le tiers de toutes les menuës dixmes. Quoique Xarouval ſoit d'une autre Paroiſſe, les habitans ſont obligés de venir à celle-ci le jour de la Pentecôte, & ils y marchent les premiers à l'Offrande. Il y a une Chapelle dédiée à S. Sebaſtien & à Sainte Catherine.

TANTONVILLE, *Tantonis-villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 229 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi; l'Abbé de S. Evre en eſt Patron; le Curé perçoit un tiers de la groſſe & menuë dixme: l'Abbé de S. Evre un tiers, & le Seigneur du lieu l'autre tiers: cette Cure ſe donne au concours. Il y a une Chapelle en titre.

TANVILLER, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 63 habitans.

la Grange de TARRIGNY, Duché de Bar, Diocèſe de Beſançon, Office de Conflans en Baſſigny, a 14 habitans.

TATEIGNECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 18 habitans.

Cenſe de TAVILLIERS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 23 habitans.

TEINTRU, *Tinllus Rivus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Diey & Raon, a 378 habitans. C'eſt une des Paroiſſes dépendantes de l'Abbaye de S. Dié, dont l'Egliſe eſt dédiée ſous l'invocation de S. George.

TELERCHEN, en partie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Dallen, a 23 habitans.

TELERCHEN, en partie, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Varsberg, a 9 habitans.

TENDON, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 120 habitans. C'étoit autrefois une dépendance de Docelles; ſon Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Claude; le Chapitre de Remiremont en eſt Patron; le ſuſdit Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé l'autre tiers avec toute la menuë dixme. Faucompier, la Porrie & environs, quarante Granges en dépendent.

TETTING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Comté de Creange, Terre de l'Empire, a 54 habitans. C'eſt un Fief qui releve de l'Evêché de Metz.

THAON, *Tavonum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Sooveraine de Lorraine, a 80 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Brice; le Chapitre d'Eſpinal eſt Patron de la Cure; elle ſe donne au concours; le Curé perçoit un tiers de la groſſe & menuë dixme, le ſuſdit Chapitre les deux autres tiers. Le Seigneur eſt S. A. R. Il y a une Chapelle titrée dédiée à Notre-Dame & à S. Antoine; le Sieur de l'Epée en eſt Patron.

THEDINGEN, Duché de Lorraine, Diocèſede Metz, Office de Boullay, a 32 habitans.

THELOD, *Teloldum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 113 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre. Les Maîtres Prébendiers & pauvres de la Maiſon-Dieu de Toul ſont Patrons de la Cure; le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes, la Maiſon-Dieu de Toul les deux autres tiers. Le Seigneur eſt ſon S. A. R. Il y a une Chapelle en titre.

THEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 50 habitans.

THEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 27 habitans. C'eſt une dépendance de la Paroiſſe de Diarville. Ce lieu appartient partie au Duc de Lorraine, & la plus grande partie à M. Virion, qui en prend le ſurnom de They.

THEY, ſous Monfort, *Teium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 32 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Simphorien Martyr. Le Prieur de Relanges eſt Patron de la Cure, elle ſe donne au concours. Le Prieur ci-deſſus nommé perçoit la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre moitié. Les Seigneurs ſont le Comte de Ligneville, le Sieur de Menſer & le Prieur de Relanges. La Cenſe de Maxemey en dépend.

THIAUCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Chauſſée, a 383 habitans. Cette Terre a été autrefois une des dépendances de l'Abbaye de S. Benoît en Voivre.

THICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 158 habitans.

THIEBAUMESNIL, *Theobaldi-manile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 54 habitans. C'eſt une Annexe de Marienvuller; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Evre. La Ferme de Rohé en dépend.

THIMONVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 81 habitans.

THIROCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Mirecourt, a 41 habitans.

les THONS, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de la Marche, a 189 habitans.

THOREY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Comté de Vaudemont, a 68 habitans. C'eſt l'Annexe de Dammarie; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Laurent. Le Château & Hameau d'Erreval à la Maiſon de Gournay en dépend. Il y a une Chapelle en titre.

la THUILLERIE, &c. Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 36 habitans.

THUILLEY, *Tuliacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Sooveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 63 habitans. C'eſt une Annexe d'Ochey. Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin. L'Abbé de S. Manſuy perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. L'Abbé en eſt Seigneur.

le Fief de TICHEMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 9 habitans.

TIGNECOURT, *Tigne-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul; Parlement de Paris, Office de la Marche, a 159 habitans. C'eſt l'Annexe de S. Julien. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas; le Curé perçoit la menuë dixme, les Religieux de Flabémont la groſſe. Le Baron de Deüilly en eſt Seigneur.

TILLIEUX, *Tilocus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 32 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre. L'Abbaye de Flabémoot en eſt Patron; le Curé perçoit toute la dixme. Les Seigneurs ſont M. de Baſſompierre, & M. du Páquier Baroo de Dommartin.

TINERY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Baronie du Vivier, a 113 habitans.

TIROCOURT, *Tirocuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Voſges, a 98 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Lambert, la Secrette de Remiremont eſt Patrone de la Cure qui ſe donne au concours, le Curé perçoit toute la dixme. Le Seigneur eſt S. A. R.

TOLI, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 110 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Joſeph: cette Egliſe fut érigée en Cure le 16. Decembre 1663. Le Geoeral des Chanoines Reguliers en eſt Patron; le Curé n'a que le caſuel & une rente. Le Seigneur eſt Son Alteſſe Royale.

TOLLAINCOURT, *Tollaincuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bourmoot, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Didier; l'Abbé de S. Evre en eſt Patron; le Curé perçoit la moitié de la groſſe & menuë dixme, & les Religieux de Moriſécourt l'autre. Rocourt eſt ſon Annexe.

TOMBLAINE, *Tumbella*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prévôté de Nancy, a 171 habitans. C'eſt l'Annexe de la Paroiſſe d'Eſſey; ſon Egliſe eſt dédiée à S. Pierre; le Seigneur eſt le Sieur de Beauveau. Il y a uo Hermitage ſous le nom de Sainte Marguerite.

TONNOY, *Tonnagium*, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 108 habitans. C'eſt une Anoexe de Rozieres. Son Egliſe eſt dédiée à S. Laurent. Il y a quatre Chapelles en titre. Le Hameau de Velle en dépend, & l'Egliſe ſuccurſale de Coyvillet eſt dédiée à Saint Jacques.

TONVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 131 habitans.

TORCHEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 36 habitans.

TORQUIMPOL, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 32 habitans.

TOTTAINVILLE; *Totani-Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neufchâteau, a 87 habitaos. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Remy. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure; elle ſe donne au concours. Ledit Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes dixmes, & le Curé a l'autre tiers & toute la meouë. Le même Chapitre & M. de Baſſompierre ſont les Seigneurs.

Mairie de la TOUR, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 104 habitans.

la TOUR en Voivre, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de la Chauſſée, a 68 habitans.

TREMBLECOURT, *Tremblecuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Pont-à-Mouſſon, a 45 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre. Cette Egliſe fut érigée en Cure le 15. Janvier 1698. Le Chapitre de Liverdun en eſt Patron. Les Religieux de Saint Evre perçoivent les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Madame de Viange eſt Dame de ce lieu.

TREMONT, *Tremontium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 477 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Menge; le Chapitre de Liverdun en eſt Patron. Cette Egliſe fut érigée par M. de Biſſy. Le Curé perçoit le tiers des groſſes & menuës dixmes, & l'Abbé de Montiers en Argone, Ordre de Citeaux, les deux autres tiers. Le Seigneur eſt M. de Serinchamp. Le Château de Reneſſon où il y a une Chapelle dédiée à Notre-Dame, en dépend.

TRICONVILLE, *Triconis-Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 123 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Michel. Le Chapitre de Liverdun, par ceſſion de Religieuſes de Saint Maur de Verdun, eſt Patron de cette Cure. L'Abbaye de Saine Maur de Verdun perçoit les deux tiers, & le Curé l'autre tiers. Le Seigneur eſt le Duc de Bar.

TRIEUX, Duché de Bar, Diocèſe de Veedun, Office de Sancy, a 141 habitans.

TRITTELING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 23 habitans.

TROGNON, Prevôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Cour Souveraine de Lorraine, a 63 habitans. Cette Prevôté étoit autrefois un Fief-lige de l'Egliſe & de l'Evêque de Verduo, dont les Comtes de Bar leur faiſoient hommage d'hoie en boir. Le dernier hommage qu'ils ont fait eſt de l'an 1399. Depuis ce tems, ni les Ducs de Bar, ni les Duc de Lorraine, oe ſe ſont plus ſoumis à ce devoir.

Mairie des TROIS-Villes, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 99 habitans.

TRONVILLE, *Tronvilla*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Bar, a 243 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de Sainte Croix. L'Abbé de Saint Leon de Toul eſt Patron de la Cure. Le Chapitre ou le College de Ligny perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes; l'Abbé un tiers des groſſes, & un neuviéme des menuës; le Curé a un douziéme dans les groſſes dixmes, & un tiers dans les menuës. Le Seigneur eſt le Duc de Bar. L'Hermitage de ſainte Geneviéve en dépend.

TROYON, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Saint Michel, a 180 habitans.

TUILLIERES, *Tegularia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Vaucouleur, a 110 habitans. Son Egliſe Paroiſſale eſt dédiée à Saint Valere. Les Seigneurs du lieu en ſont Patrons. Le Curé perçoit le tiers de la groſſe & menuë dixme, & le Chapitre de Remiremont les deux autres tiers. Cetre Terre appartient à Madame la Marquiſe de Rozieres. L'ancien Château de Geſil & l'Hermitage de Notre-Dame de Conſolation en dépendent.

TUMEJUS, Château dépendant du Village de Bulligny, & de la Paroiſſe de Blenod, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Gondreville; ce Château qui a titre de Comté, a appartenu longtems à la Maiſon de Ligneville.

TUMERUVILLE & Fiquemont, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 64 habitans.

V

Ceoſe de VACHEMONT, Duché de Bar, Diocèſe

Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 14 habitans.

la VACHERESSE, *Vaccaria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 86 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Oüen. Soo Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame.

VADEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 194 habitans.

VADIGNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 45 habitans.

VADONVILLE, *Vadonis-Villa*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 102 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Nôtre-Dame. Le Chapitre de Commercy eſt Patron de la Cure, qui lui a été unie en 1186. M. de Grimaldy eſt Seigneur de cette Paroiſſe; elle a pour Annexe le Village de Malaumnnt.

VAGNEY, *Vagniacus*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Arches, a 990 habitans. C'eſt une groſſe Paroiſſe qui a pluſieurs Hameaux & Cenſes dans ſa dépendance. Les principaux ſont Rnſchon & Zainviller. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Lambert. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, pour laquelle il y a concours; ce Chapitre a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre. Les Seigneurs ſont S. A. R. & le Chapitre. Il y a deux Chapelles, celle de S. Thiebau, qui eſt à trois cens pas de l'Egliſe, & celle de Notre-Dame.

VAIVRE ou Voivre, Païs, Duché de Bar, ſitué entre les Rivieres de la Meuſe de la Moſelle, & traverſé par les petites Rivieres d'Yron, d'Hatton & de Maid; les lieux principaux de ce Païs ſont Hatton-le-Châtel, Trognon, la Chauſſée, l'Abbaye de Saint Benoît, la Tour de Voivre, &c.

le VAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Dié & Raon. C'eſt une dépendance de l'Abbaye de Domevre; c'eſt où étoit l'ancienoe Ahhaye de Bonmoutier.

VAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Fauquemont, a 59 habitans.

VAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 54 habitans.

VAL-de-Liévre, *Voyez* Lehertbal.

Ban de VAL de Madnnne, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 59 habitans.

VALAINCOURT, Hameau de la dépendance de la Paroiſſe de Châtenois, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neuſchâtean, a 12 habitans.

Cenſe de VALBASSE, Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 18 habitans.

VALDECIRCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Neufchâteau, a 95 habitans.

VALDEPACE, Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, à preſent uni à l'Ahhaye de Saint Manſui. Ce Prieuré eſt ſitué dans la Paroiſſe de Dom-Germain; ſon revenu eſt conſiderable. Les Métairies de ce Prieuré, qui en ſont ſéparées par un ruiſſeau, ſont de la Paroiſſe de Choloi, dont le Curé a les deux tiers des dixmes, & les Religieux de l'Abbaye de Saint Evre ont l'autre tiers.

VALERANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 45 habitans.

la VALETTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 18 habitans.

VALFRACOUR, *Vulfericurtis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, Chef-lieu d'une Prevôté dépendante de l'Office de Dompere, a 410 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure pour laquelle il y a cnncours. Ce Chapitre perçoit les deux tiers de la groſſe dixme & toute la menuë. Il en dépend les Hameaux de du Freſnois & du Voide-des-Saux.

VALHEY, *Valhetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Einville, a 95 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saiote Marie-Madeleine; elle a eſté érigée en Paroiſſe en 1576. Le Seigneur du lieu eſt Collateur de la Cure; c'eſt à preſent M. de Torniel qui en eſt le Seigneur, C'eſt le lieu de la naiſſance de M. de Porcelet de Maillanne, cidevant Evêque de Toul; il étoit fils du Seigneur du lieu.

la VALLE'E, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 189 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Maurice; la Cure eſt au Patronage de la Cathedrale de Toul. Madame de Paſſavant eſt Dame fonciere de cette Terre.

VALLEROY & la Neuville, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Briey, a 108 habitans.

VALLEROY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 32 habitans.

VALLOIS, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat de Gerbéviller, a 45 habitans.

VALMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 104 habitans.

VALOIS, *Valeſia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. C'eſt une Annexe de Mattexey. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Leonard. M. de Henard en eſt le Seigneur. Il y a une Chapelle ſous le nom de Sainte Croix, & un Hermitage ſous l'Invocation de Sainte Barbe.

les trois VALLOIS, *tres-Valeſii*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Darney, a 113 habitans. Ce ſont trois Hameaux qui forment une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Michel. Le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donneau concours. Le Curé a route la menuë dixme, & un tiers de la groſſe; le ſuſdit Chapitre a le reſte. Il en dépend le Hameau de Pont.

VALTIN, *Valtinum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Saint Dié & Raon, a 81 habitans. C'eſt une Paroiſſe dépendante de S. Dié, & dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Silveſtre.

VAMECOURT, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 27 habitans.

VANDLAINVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 198 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Marie-Madeleine & à Saint Leger. L'Abbé de Saint Leon de Toul eſt Patroo de la Cnre, qui eſt déſervie par nn Chanoine Regulier de l'Ordre de Saint Auguſtin. C'eſt auſſi un Prieuré fondé dans le onziéme ſiécle par l'Evêque Pibon. Le Prieur a route la dixme. La Maiſon du Prieur eſt uo franc-aleu. M. Cadron de Vidampierre en eſt Seigneur. Il y a la Chapelle de la Madeleine qui eſt en titre & qui a deux

cens cinquante livres de revenu.

VANNECOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 54 habitans.

VANNES, *Venna*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 126 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. L'Evêque de Toul eſt Patron de la Cure. Le Chapitre de Briey perçoit les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre tiers. Meſſieurs de Ligneville ſont Seigneurs de cette Paroiſſe. Ils y ont un Château qui eſt à un quart de lieuë du Village. Ses ancêtres y ont fondé une Chapelle ſous l'Invocation de Saint Jacques & de Sainte Margueritte.

VANNEZEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 9 habitans.

les VARANGEVILLES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Nancy, a 248 habitans. *Voyez* S. Nicolas de Port.

VARDE du Saulcy, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 32 habitans.

VARDEVAL, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 18 habitans.

VARISE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Dallen, a 50 habitans.

Mairie de VARNEVILLE, Duché de Bar, Prevôté de Kœurs, a 95 habitans.

VARNEY, *Varneum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 18 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de la Cathedrale de Toul eſt Patron de la Cure. Il dépend de cette Paroiſſe un Hameau nommé Rambercourt, où il y a une Chapelle dédiée à S. Nicolas.

VARSBERG, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Seigneurie de Longuevulle, a 27 habitans.

VASSINCOURT, *Vaſſincuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 144 habitans. L'Abbé de Jendure eſt Patron de la Cure; le fixe du Curé eſt de quarante-huit boiſſeaux de froment, & autant d'Avoine. M. Droüin eſt Seigneur de cette Paroiſſe, il en dépend les Cenſes de Sairainval & de S. Jean de Gravierre.

VASSONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 63 habitans.

VATIMONT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 162 habitans.

VAVAINCOURT, Duché de Bar, Parlement de Paris, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 141 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. Le Chapitre de S. Maxe eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers & un ſixiéme des groſſes dixmes; le Chapitre de S. Pierre joüit du ſixiéme reſtant, la menuë dixme ſe partage en neuf parts, le Curé en prend quatre, le Chapitre de S. Maxe quatre, & les Religieux de S. Antoine de Bar une. Le Comte de Rhoſne eſt Seigneur de cette Paroiſſe; il en dépend l'Hermitage de Saint Chriſtophe-aux-Bois.

VAUBECOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, Comté de Ligny, a 963 habitans. Cette Terre a donné le nom à une Maiſon illuſtre, qui s'eſt fort diſtinguée dans les dernieres guerres, au ſervice de la France.

VAUBEXEY, dépendance de la Paroiſſe de Jorſey, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Province de Vauges, Cour Souveraine de Lorraine; il y avoit autrefois un Château.

VAUDEGNY, Hameau, dépendant de la Paroiſſe de Vaudeville, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué; il y a une Chapelle dédiée à la très-Sainte Trinité, à la Ste Vierge & à S. Jean-Baptiſte.

VAUDELAINVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 126 habitans.

VAUDEMONT, *Vaudemontium*, Comté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Chef-lieu d'un Bailliage, a 158 habitans. Ce Bourg a donné le nom au Comté de Vaudemont; il a commencé par le Château de Vaudemont bâti par Gerard, qui l'avoit eû pour ſa part; il a été longtems le Chef-lieu du Comté, mais il a depuis cedé cet honneur à la petite ville de Vezeliſe. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Gengoul; le Chapitre de S. Gengnul de Toul eſt Patron de la Cure; le Curé perçoit un tiers de la groſſe dixme & toute la menuë, & le Chapitre de Vaudemont prend les deux tiers de la groſſe dixme. Ce Chapitre fut fondé en 1325. par Henry III. Comte de Vaudemont; il eſt compoſé de huit Chanoines & d'un Prevôt qui a double Prebende, la Prebende eſt de trois cens livres. S. A. R. en eſt Seigneur & Patron dudit Chapitre; il y a un petit Hôpital fort mal renté.

VAUDEVILLE, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin. Le Prieur Titulaire de Flavigny eſt Patron de la Cure; il y a une Chapelle dédiée à S. Sebaſtien. Le Hameau de Vaudegny dépend de cette Paroiſſe.

VAUDEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 32 habitans. C'eſt un Annexe de la Paroiſſe de Longchamp. Son Egliſe eſt dédiée à S. Quirin.

Ban de VAUDICOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 135 habitans.

VAUDIERES, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 194 habitans.

VAUDONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Bourmont & la Motte, a 59 habitans. C'eſt une des Annexes de la Paroiſſe de Bulgnéville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Barthelemy. Le Prieur de Montureux-ſur-Saone en eſt Seigneur.

VAUDRECOURT, *Vaudrici curia*, Annexe de la Paroiſſe de Nijon, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe eſt dédiée à S. Hilaire. Ce lieu a les mêmes Décimateurs que Nijon.

VAUDRECOURT, *Vaudrici Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Einville, a 9 habitans.

VAUDRONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 136 habitans.

BAN-DU-VAVER, &c. Duché de Bar, Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 146 habitans.

VAVINCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bar, a 815 habitans.

VAULNY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 140 habitans.

VAUXDONCOURT, *Valdonis Curia*, dans la Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte. C'eſt une Annexe de Bulgneville. Son Egliſe eſt dédiée à S. Barthelemi: ce lieu a les mêmes Décimateurs que ſa Parniſſe, le Prieur de Montheureux ſur Saone, en eſt Seigneur;

Digitized by Google

il y a une Chapelle en titre, doot le revenu eſt de quarante livres.

les VAUX, dans la Lotraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Vauges. C'eſt une dépeodance de la Paroiſſe de Brantigny; il y a une Chapelle dédiée à S. Ceſaire, foodée le 27. Septembre 1622. l'oo y dit trois Meſſes par ſemaines, & toutes les Fêtes & Dimanches avec les Vêpres & le Cathechiſme: les Seigneurs, ſoot le Sieur de Tilly & le Chapitre de Remiremont.

VAUX, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de S. Michel, a 27 habitans.

VAUX la Petite, Duebé de Bat, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 72 habitans.

VAXONCOURT, *Vaxuncuria*, Duché de Lorraioe, Diocèſe de Toul, Bailliage d'Epinal. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; les Religieux de Belchamp ſont Patrons de la Cure; le Curé à un tiers des dixmes, l'Abbaye de Belchamp a les deux autres tiers, à l'exception d'uoe petite portion qu'elle rend au Chapitre d'Epinal. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Xaincoutt eſt ſon Annexe.

VAXY, Village, ci devant de la Prevôté d'Amance, Chef-lieu de la Vallée de ce oom; il a été cedé avec les Villages qui compoſent cette Vallée, au Duc de Lorraioe par le Traité de Paris de 1718.

UBEXEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Charmes, a 50 habitans. C'eſt une dépendaoee du village de Commariin & de ſa Paroiſſe de Brantigny, c'en eſt même à preſent une Annexe; il y a un Château avec une Chapelle. M. de Tilly eo eſt Seigneur.

VEEL, *Veelium*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlemeot de Paris, Prevôté & Bailliage de Bar, a 81 habitans. L'Archidiacre de Rinel eſt Patron de la Cure; le Curé tire un riers de la groſſe & menuë dixme, le Chapelaio de Saiote Croix dans l'Egliſe de S. Maxe le ſecond tiers avec quelques charges, & l'Abbaye de l'Iſle le dernier tiers.

VELAINE la Grande autrement Inval, *Villena*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, Comté de Ligny, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remy; l'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure. S. A. R. en qualité de Comte de Ligny, eſt Seigneut de cette Paroiſſe. L'on y a uni la Petite Velaine.

VELAINE la Petite, Annexe de la Grande Velaine, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 14 habitans. C'étoit ci-devant un ſecours de la Paroiſſe du Petit Nançoy; mais depuis on l'eo a détaché pour l'unir à la Grande Velaine.

VELAINES, *Villena*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Gondreville, a 158 habitans. C'eſt une Annexe de Fontenoy; ſon Egliſe eſt dédiée à Sainte Marie Madeleoe; le Chapitre de Toul perçoit les deux tiers & un ſixiéme des groſſes dixmes, & un tiers des menuës, le Curé a le reſte.

la VELINE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 36 habitans.

VELLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Rozieres, a 59 habitans. C'eſt une dépendance de Tonois & de la Paroiſſe de Ferriere; il y a une Oratoire ſous l'invocation de Sainte Catherine. Cette Terre appartient à Madame de la Pommeraye.

Mairie de VELOTTE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 32 habitans.

VENAY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 116 habitans.

VENCEY, *Vinſiacus*, Duebé de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Voſges, a 150 babitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt au milieu des champs, elle eſt dédiée à S. Etienne; l'Abbeſſe d'Epinal a le Patroonge de la Cure, elle joüit des deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé a l'autre tiers. S. A. R. a la baute Seigneurie, & la ſuſdite Abbeſſe en a la Seigneurie fonciere; comme l'Egliſe eſt éloignée du Village, l'on a bâti pour la commodité des Paroiſſiens une Chapelles dans le Village; elle eſt dédiée à la Sainte Ttinité, & l'on y fait le ſervice ordinaire, il y a eocore deux autres Chapelles, l'une ſous l'invocation de Saint Didier: elle eſt de quatre-vingt livres de rente, & l'autre à Saint Clement.

VENDEUVRE, *Vendopera*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Snuveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 142 habitans. C'eſt une Paroiſſe & un Prieuré de l'Ordre de Cluny. Son Egliſe eſt dédiée à S. Melain. Le Chapitre de Saiot George de Nancy eſt Collateur de la Cure, parce que le Prieuré lui a été réüni en 1603. par Clement VIII. Cette Terre eſt très-ancienne, & a donné le nom à un Comte de Toul du dixiéme ſiecle. Le prieuté a été fondé par les aneiens Seigneurs du lieu: il a été long-tems deſſervi par des Religieux de l'Ordre de Cluny, qui deſſervoient auſſi la Cure. Il eſt devenu eoſuite Commendataire, & depuis a été uni au Chapitre de S. George, comme oous l'avons dit ci-deſſus: Il dépend de la Paroiſſe de Vendeuvre les Villages de Houdemoot & de Brabois, & le Château du Montet. Ce lieu de Vendeuvre eſt ancien & il en eſt fait meotion bieo avant dans le dixiéme ſiecle.

VENDIERES, *Vinderia*, Duebé de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Nancy, Prevôté de Perny, a 158 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Gereoo; l'Abbeſſe de Saint Pietre de Metz eſt Patrone & ſeule Décimatrice. S. A. R. eſt Seigneut haut-Juſticier, & M. Etienne Seigneur foncier. C'étoit autrefois uo Palais Royal; la Cure a depuis été deſſervie par le Bienheoreux Jean de Gnrze. Il y a une Chapelle que l'on appelle la Chapelle des Seigneurs fonciers qui eſt de cinq cens livres de reveou, elle o'eſt chargée que de ſix Meſſes par an.

VENESY, *Veneſcum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraioe, Marquiſat de Gerbeviller, a 41 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame; le Commandeur de S. Jean de Vielâtre & l'Abbaye de Chaumouſey ſe conteſtent la Collation de cette Cure. Les Religieux de cette Abbaye perçoivent la moitié des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre moitié avec les novales. M. le Marquis de Gerbeviller en a la haute Juſtice, & le Commandeur la baſſe; il y a deux Chapelles dont l'une eſt ſous le nom de Sainte Catherine; où l'on y dit la Meſſe tous les Vendredis, & l'autre ſous les noms de Saint Nicolas & de Saint Sebaſtien, qui a été fondée par Remi Cunin, Curé dudit lieu, en 1521. Eſſey eſt ſon Annexe.

VENTROU, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Arches, a 90 habitans.

VERGOVILLE, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 275 habitans

VERONCOURT, *Veroncuria*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de S. Thiebault, a 56 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Medard; l'Abbé de Morimond eſt Patron de la Cure, qui eſt deſſervie par un Religieux de l'Ordre de Cîteaux.

VERONCOURT, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 50 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Le Seigneur du lieu eſt Patron de la Cure; elle a été ſeparée en 1606. de la Paroiſſe de Forcelles S. Gorgon. Le Chapitre de Vaudemont joüit de deux tiers & d'un ſixiéme des dixmes, & le Curé de Forcelles du reſte.

VERSUEILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Hombourg & S. Avold, a 9 habitans.

VERTUEXY, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Foug, a 81 habitans.

VERTUZEY, *Vertuzeium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Gorgon; le Chapitre de la Cathedrale de Toul preſente à la Cure pendant ſix mois, & pendant les ſix autres mois, elle ſe donne au concours ſuivant le Concordat Germanique. Aunois eſt ſon Annexe.

VERUNI, Peuples de la premiere Belgique, dont l'étenduë du territoire eſt à preſent compris par le Diocèſe de Verdun; comme il n'eſt point parlé de ce Peuple dans les premiers Auteurs qui traitent des Gaules avant le quatriéme ſiecle. Il y a ſujet de croire que ç'a été un démembrement du Peuple *Leuci*. Il y a une petite partie de ce Diocèſe compriſe dans les Etats du Duc de Lorraine.

VESELISE, *Vezelium*, Ville, Prévôté, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Chef-lieu du Département du Comté de Vaudemont, a 698 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Coſme & à S. Damien; le Chapitre de Bouxieres eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours; le Curé prend un tiers des groſſes & des menuës dixmes, & le Chapitre ſuſdit les deux autres. Cette Ville eſt ſituée ſur la riviere de Brénon, c'eſt à preſent la Capitale du Comté de Vaudemont. S. A. R. en eſt Seigneur. Il y a ſix Chapelles en titre; la plus conſiderable eſt celle de Notre-Dame, elle eſt de trois cens livres. Il y a à Veſeliſe une Hôpital qui a cinq cens livres de revenu, un Couvent de Capucins, fondé en 1692. un Couvent de Minimes fondé en 1614. & un autre de Religieuſes de la Congregation de Notre-Dame. Ces Dames y ont été reçûës en 1629. Le Hameau d'Ogneville dépend de cette Paroiſſe.

VEZOUZE, petite Riviere du Duché de Lorraine, elle prend ſa ſource dans les montagnes de Voſges au-deſſus de Turqueſtain, elle arroſe les Abbayes de S. Sauveur & de Haute-Seille, les Villes de Blamont & de Luneville, & ſe rend dans la riviere de Meurte à Adomeſnil, une lieuë au-deſſous de Luneville.

VIC, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 23 habitans.

la Mairie de VICHIBURE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 243 habitans.

VIESVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chatel, a 131 habitans.

VIE'VILLE, *Vetus Villa*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Perny, a 144 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dediée à S. Airy; la Cure eſt Reguliere; l'Abbé de Sainte Marie du Pont-à-Mouſſon en eſt Patron & Seigneur du lieu, il partage auſſi les dixmes par moitié avec le Curé. C'eſt où étoit ſituée l'Abbaye de Sainte Marie aux Bois qui a été fondée en 1126. par Simon I. Duc de Lorraine & transferée dans la Ville de Pont-à-Mouſſon en 1607. *Voyez* Pont-à Mouſſon à ce ſujet. Cette Paroiſſe de Viéville a pour Annexe le Village de Ville Iſſey.

La VIEUVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dompere, a 9 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean Baptiſte; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure; le Curé reüre un tiers des groſſes dixmes, & le Chapitre a les deux autres tiers. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe dont dépend la petite Ville de Dompere.

VIGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chatel, a 320 habitans.

la VIGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Chatel, a 63 habitans.

VIGNEVILLE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 81 habitans.

la haute-VIGNOLLE, en Allemand, Oberſilem, Village dont la haute Souveraineté a été cedée au Duc de Lorraine par le Traité de Paris de 1718.

VIGNOT, *Vinetum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 302 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi; le Chapitre de Commercy eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Prieuré de Breüille prend l'autre tiers; le Curé a une penſion congruë. Il y a un Hôpital & deux Chapelles en titre; l'une dédiée à S. Michel, & l'autre à S. Blaiſe.

VILCEY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Preny, a 95 habitans.

VILLACOURT, *Villacuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Chatté, a 180 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; la Cure eſt réguliere; elle a été unie à l'Abbaye de Belchamp en 1203. S. A. R. en eſt le Seigneur pour un quart. M. du Hault de Martigny pour une pareille portion, l'autre quart eſt fort partagé.

VILLAR, Hameau de la dépendance de la Paroiſſe de Xircourt, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine. Son Egliſe eſt dédiée à Notre-Dame.

la VILLE au Prey, Duché de Lorraine, Diocèſe de Mets, Prevôté de Conflans, a 41 habitans.

VILLE au Val Sainte Marie, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 72 habitans.

VILLE devant Belrain, *Villa*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bar, a 156 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. George; l'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure; le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & toutes les novales & doüaires. Cette Paroiſſe appartient à M. de Beauveau.

VILLEISSEY, *Villa-iſſiaca*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine,

taine, Principauté de Commercy, a 180 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Viéville ; Son Egliſe eſt dédiée à S. Martin. Les Prémontrés de l'Abbaye de Sainte Marie-aux-Bois ont toute la dixme. Leur Abbé en eſt Seigneur.

VILLE' le Sec, Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, Prevôté de Gondreville, a 117 habitans.

VILLE ſur Illon, *Villa ſuprà Illam*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Dompere, a 212 habitans. C'eſt un Marquiſat qui a donné le nom à une Maiſon d'où ſont ſortis deux Evêques de Toul; Philippes & Henri de Ville, deux freres qui ſe ſont ſuccedés l'un à l'autre. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Sulpice. Le Chapitre d'Eſpinal eſt Patron de la Cure pour laquelle il y a concours. Ce Chapitre a la moitié de la groſſe dixme, & le Curé a l'autre moitié & toute la menuë dixme. Il y a deux Chapelles titrées, l'une dédiée à Notre-Dame & à S. Jean l'Evangeliſte, le tevenu en eſt aſſez boo: & l'autre dédiée à Saint Sebaſtien. Il en dépend l'Hermitage de Thiachan. Pierrefitte dépend auſſi de cette Paroiſſe.

VILLE ſur Madon, Village dépendant de la Paroiſſe d'Ormes, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Marquiſat d'Haroüé, a 48 habitans. Ce Village a les mêmes Seigneurs & Décimateurs que la Paroiſſe. Le Curé a une rétribution de cent cinquante livres pour y dire la Meſſe les Fêtes & Dimanches.

VILLE ſur Saux, *Villa ſupra Saltum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 230 habitans. L'Abbé de Jendure eſt Patron de la Cure, qui eſt deſſervie par un Prémontré : le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Seigneur du lieu les deux autres tiers. L'Abbé de S. Mihiel prend un neuviéme ſur le tiers, le Curé a les novales. Il y a une Chapelle de deux cens livres de revenu, dont le Chapitre de S. Maxe de Bar eſt Patron.

VILLEAUX Vermois, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Païs du Vermois, a 63 habitans.

Cenſe de VILLENCY, Duché de Bar, Dio-Diocèſe de Treves, Office de Longuion, a 5 habitans.

VILLENGEN, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Paroiſſe de Valmunſter, a 27 habitans.

VILLER, Dépendance de Chanteheu & de la Paroiſſe de Luneville, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 16 habitans. Il y a une Chapelle deſſervie par les Minimes.

VILLER, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office d'Amance, a 23 habitans.

VILLER en Heis, *Villare*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, a 44 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Manſuy ; les Seigneurs du lieu ſont Patrons de la Cure. Les Seigneurs ſont M. Bourcier Avocat General de Nancy, & les heritiers de M. de S. Ignon de Viller. Rogeville eſt ſon Annexe.

VILLERONCOURT, *Villeronis-curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 189 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Baſle. Le Chapitre de Ligny eſt Patron de la Cure. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe, tant en qualité de Due de Bar, que comme Comte de Ligny.

VILLER ſous Perny, *Villare ſubtus Prineium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Perny, a 176 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Blaiſe ; le Patronage de la Cure appartient à l'Abbé de Ste Marie de Pont à-Mouſſon, & à Mrs Paton & Touvenin conjointement. Le ſuſdit Abbé ale tiers des groſſes dixmes. M. Thouvenin le ſecond tiers, & le Curé l'autre tiers, avec moitié des menuës dixmes. S. A. R. eſt Seigneur haut-Juſticier, & M. Paton Seigneur foncier.

VILLERS, Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, Office de Mirecourt, a 50 habitans.

VILLERS, Duché de Bar, Baronie du Vivier, a 36 habitans.

les Cenſes de VILLERS Beinae, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 54 habitans.

VILLERS & Clerlieu, Duché de Lotraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Nancy, a 140 habitans. L'Egliſe Paroiſſiale de Villers eſt dédiée à S. Fiacre ; le Chapitre de S. George a la collation de la Cure, & perçoit toutes les dixmes de la Paroiſſe, à cauſe du Prieuré de Vandeuvre ; cette Paroiſſe-ci étoit autrefois une Annexe de celle de Vandeuvre, dont elle fut ſéparée en 1600. & ce à la requête des habitans qui donnent la penſion congruë au Curé. M. de Remicourt eſt Seigneur de cette Paroiſſe, dont dépendent le Château de Remicourt, le Hameau de l'Anne, & l'Oratoire de Notre-Dame.

L'on fait ici mention de l'Abbaye de Clerlieu, parce qu'elle eſt dans le diſtrict de cette Paroiſſe. Cette Abbaye eſt de l'Ordre de Citeaux ; elle a été fondée en 1150 par Matthieu I. Duc de Lorraine, qui y mourut le jour de l'Aſcenſion en 1176. On y voit ſon Tombeau, & celui de Berthe de Sueve ſon épouſe ; cette Abbaye eſt en tegle; la Manſe Abbatiale eſt unie au Chapitre Primatial de Nancy. La Manſe Conventuelle eſt de trois mille livres.

VILLERS le Pareide, Duché de Lorraine, Diocèſe de Verdun, Office d'Eſlaing, a 59 habitans.

VILLERTS aux Vents, *Villare ad Vannos*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 141 habitans. L'Archidiacre de Rinel eſt Patron de la Cure ; l'Abbé de Jendure, le Prieur de Belchamp, & celui des Hermites ſe partagent entr'eux les deux tiers des dixmes, le Curé a l'autre tiers avec les novales & un bouvrot.

VILLEVERHAY, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Poor-à-Mouſſon, a 59 habitans.

VILLEY-le-Sec, *Videtiacum Aridum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Gondreville, a 54 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de S. Martin qui eſt à la France. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Le Chapitre de Toul donne penſion au Vicaire.

VILLONCOURT, *Villonis-curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Eſpinal, a 23 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Silveſtre. Le Commandeur de S. Jean de Vielatre eſt Patron de la Cure, & ſeul Décimateur ; il eſt auſſi Seigneur foncier de la Paroiſſe. S. A. R. eſt Seigneur haut-Juſticier.

VILLIERS, *Villare-fiecum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 144 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Heivilliers ; ſon Egliſe eſt dédiée à Sainte Libere. S. A. R. en eſt Seigneur, tant en qualité de Duc de Bar, que de Comte de Ligny.

VILLOTTE, *Villula*, Duché de Bar, Diocèſe

de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Bar, a 180 habitans. C'eſt une Paroiſſe qui a été érigée depuis peu. Son Egliſe eſt dédiée à S. Brice; le Chapitre de S. Maxe eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes; le Prieur de Dieu en Souvienne prend l'autre tiers. Meſſieurs de Leſcal d'Alençon & de Francmont en ont la haute-Juſtice; le Baron de Mirecourt a une portion de la moyenne & baſſe-Juſtice. Il y a dans le diſtrict de cette Paroiſſe l'Abbaye de Sainte Hoilde, fondée par les Comtes de Bar en 1229. pour des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, & elle a quatre mille livres de revenu; & le Prieuré de Dieu en Souvienne qui eſt de l'Ordre du Val des Ecoliers. Il eſt en Commande, & raporte deux mille livres.

VILLOTTE, *Villula*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Comté de Ligny, a 167 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Ludmert Evêque de Châlons; l'Archidiacre de Ligny eſt Patron de la Cure: le Curé perçoit un tiers des groſſes & menuës dixmes, l'Abbé de S. Mibiel un autre tiers, & le Chapitre de S. Maxe le dernier tiers. S. A. R. eſt Seigneur de cette Paroiſſe en qualité de Comte de Ligny.

VILLOTTE, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 123 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de la Marche. Son Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de l'Aſſomption de Notre-Dame. S. A. R. en eſt Seigneur. Il en dépend le Hameau d'Aureil-Maiſon, & l'ancienne Egliſe de Villotte.

VILLOTTE, Duché de Bar, Diocèſe de Verdun, Office de Sancy, a 68 habitans.

VILLOUXEL, *Villouxeum*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage du Baſſigny Barriſien, Office de Bourmont & la Motte, a 63 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Pargny ſous Mureaux; il ſe trouve dans ſon diſtrict l'Abbaye de Mureaux, de l'Ordre des Prémontrés, fondée en 1150. *Voyez* Mureaux Abbaye. Madame la Marquiſe de Meuſe eſt Dame de Villouxel.

VIMENIL, *Virimanſile*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Bruyeres, a 26 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe de Guignecourt. Son Egliſe eſt dédiée à S. Jacques; elle a les mêmes Seigneurs & les mêmes Décimateurs que Guignecourt.

VINTRANGE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Office de Dieuze, a 18 habitans.

VIOCOURT, *Viocuria*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office & Prevôté de Neufchâteau a 90 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Denis; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours. Les Benedictins de Châtenois perçoivent un tiers des dixmes; le Chapelain de la Capluche de Châtenois a l'autre tiers, & le Curé a le reſte avec les novales. Les Seigneurs ſont S. A. R. le Marquis de Removille & le Baron de Dommartin.

VIOMENIL, *Viamanſilis*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Eclés; ſon Egliſe eſt dédiée à Saint Barthelemi. Il en dépend le Village de Lerrin, & les lieux nommés les Verrieres du Tollois, Grandmont, la Pille, la Scie & les deux Moulins.

VIONCOURT, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Office de Bourmont & la Motte, a 86 habitans.

VIPUCELLE ou la Broque, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Dié & Raon, a 80 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de Senones.

VIRCOURT, *Virturia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Rozieres, a 23 habitans. Le Commandeur de Saint Jean de Viellatre eſt Patron de la Cure, qu'il fait deſſervir, & eſt auſſi Seigneur de la Paroiſſe; cette Commanderie dépend de celle de Nancy. Il y a une Chapelle dédiée à Saint Jean-Baptiſte.

VIRMING, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Dienze, a 45 habitans.

VISEMBAC, *Viſembacum*, Duché de Lorraine, Office de S. Dié & Raon, a 225 habitans. C'eſt une des Paroiſſes de la dépendance de l'Abbaye de S. Dié. Son Egliſe eſt dédiée à S. Barthelemi.

VITEL, *Vitellum*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vôges, Office de Mircourt, a 333 habitans. C'eſt une Paroiſſe d'autant plus diſtinguée, qu'elle eſt Chef-lieu d'un Archidiaconé & d'un Doyenné. On l'appelle le grand Ban pour la diſtinguer de l'autre Vitel, que l'on appelle le petit Ban. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Remi; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Les Seigneurs ſont les Comtes de Chalan pour la haute Juſtice; & le Chapitre de Remiremont pour la moyenne & la baſſe ſous le toit.

Il y a une Chapelle érigée dans l'Egliſe, ſous l'Invocation de Saint Vincent en 1619. & fondée par un Marchand du lieu.

L'Archidiaconé de Vitel eſt ancien, puiſque l'on voit le ſigne d'un de ſes Archidiacres dans le douziéme ſiécle; il renferme dans ſon diſtrict les Doyennés de Vitel, Châtenois, Saintois, Neufchâteau & Bourmont.

Son Doyenné comprend quarante-huit Cures, douze Annexes, une Abbaye, neuf Prieurés une Commanderie de Malthe, & deux Couvens. Les lieux qui ſont de la Souveraineté du Duc de Lorraine, ſont de l'Officialité de Toul, & reſſortiſſent à la Cour Souveraine de Lorraine.

VITEL, ou le petit Ban, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage & Province de Vôges, a 46 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Privat; l'Abbé de S. Jean de Laon eſt Patron de la Cure. Le Seigneur eſt M. de Chalan. Il en dépend le Hameau de la Malmaiſon.

VITERNE, *Villa Sancti Stephani*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Bailliage de Nancy, Prévôté de Gondreville, a 284 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous l'Invocation de tous les Saints; l'Abbé de Saint Evre eſt Patron de la Cure. Le Curé a un tiers des groſſes & menuës dixmes, & l'Abbé les deux autres tiers. Le Seigneur de la Paroiſſe eſt le ſuſdit Abbé de Saint Evre.

VITREY, *Vitreium*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Département du Barrois, Bailliage & Comté de Vaudemont, a 90 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée ſous le vocable de la Nativité de Nôtre-Dame. Le Chapitre de Vaudemont eſt Patron de la Cure. Goviller eſt une Annexe de cette Paroiſſe.

VITRIMONT, *Viderici-Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office d'Einville, a 104 habitans. C'eſt une Annexe de la Paroiſſe d'Anrelupe. Son Egliſe eſt dédiée à Saint Jean-Baptiſte. M. Prud'homme & l'Abbé de Senones partagent la Seigneurie de

cette Terre par moitié. Il y a deux Chapelles en titre; l'une ſous le nom de Notre-Dame de Pitié, & l'autre dédiée à Sainte Barbe.

VITRY, Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Briey, a 27 habitans.

VITTONVILLE, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 86 habitans.

VIVIER les Offroicour, *Vivarium*, Duché de Lorraine, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage de Vauges, a 214 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Saint Evre; l'Abbé de Saint Manſui eſt Patron de la Cure, pour laquelle il y a concours. Le Curé prend un tiers des groſſes dixmes. S. A. R. & M. de Sommievre en ſont Seigneurs.

VIVIER, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Chef-lieu d'une Baronie du Bailliage de Bar, a 63 habitans.

VIVIER le Gras, *Vivarium pingue*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Mirecourt, a 59 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à Saint Eliphe; le Prieur de Relanges eſt Patron de la Cure qui ſe donne au concours. Le Curé a le tiers de la groſſe dixme, & la moitié de la menuë. Le Prieur a le reſte, & le même eſt Seigneur du lieu.

ULMONT, Duché de Bar, Diocèſe de Metz, Office de Pont-à-Mouſſon, a 36 habitans.

le VOID de Belmont, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Bruyeres, a 45 habitans.

la haute VOILE, Cenſe cedée au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris de 1718.

VOINEMONT, *Venelis Mons*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Bailliage de Nancy; a 360 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de l'Invention de S. Etienne; le Chapitre d'Epinal eſt Patron de la Cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dixmes, & le Curé l'autre tiers. Il y a au moins ſeize Seigneurs. La Juſtice locale eſt à Ceintrey & à Haroué. Il y a une Chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié. Le Mainville eſt Annexe de Voinemont.

Mairie de VOINVILLIER, Duché de Bar, Prevôté de Kœurs, a 90 habitans.

VOMECOURT, *Vomeris Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 54 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Evre; le Chapitre d'Epinal eſt Patron de la Cure pour laquelle il y a concours; le Chapitre a les deux tiers des dixmes, & le Curé l'autre; ce dernier a de plus les Novales & les menuës dixmes des animaux. Cette Terre a cinq Seigneurs, S. A. R. M. le Baron de Serrier, M. d'Oridan, l'Abbé d'Autrey & le Chapitre d'Epinal. Il y a deux Chapelles en titre, celle de Sainte Anne & celle de S. Claude. Le Village de Bul qui eſt au Duc de Lorraine, & celui de Bouzillon qui eſt de France à l'Evêque de Metz, dépendent de cette Paroiſſe: il y a encore l'Hermitage de Mexicourt.

VOMECOURT, *Vomeris Curia*, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Prevôté de Voſges, a 86 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont en ont la Seigneurie. Il en dépend les Villages de Xaronval, de Pont ſur Madon & de Beroncourt.

VOSGES, ou Vauges, *Vogeſus Saltus*, grande Chaîne de Montagnes, couverte de bois, qui ſeparent l'Alſace & la Franche-Comté du Duché de Lorraine, & s'étendent juſqu'à la Forêt des Ardennes. Ceſar dans ſes Commentaires, Lucain & Pline en font mennon ſous le nom de *Vogeſus* & de *Vogajus*; elles occupent une partie du Duché de Lorraine, vers l'orient & le midi. Ce n'étoit encore dans le ſeptiéme ſiecle qu'un deſert de montagnes & de bois, qui n'étoient frequentées que des bêtes feroces & de quelques Solitaires qui y attirerent peu à peu des Imitateurs de leur vie ſeurée, & y fonderent des Maiſons Religieuſes, dont la Sainteté engagea les Peuples voiſins à venir défricher ces cantons qui ſont à preſent aſſez bien cultivés. Ces Montagnes donnent le nom à une Province du Duché de Lorraine, qui en comprend la plus grande partie des frontieres meridionales; & auſſi à un Archidiaconé du Diocèſe de Toul, qui a le cinquiéme rang entre ceux de ce Diocèſe. Il eſt fait mention de l'Archidiacre de Voſges dès le treiziéme ſiecle. Cet Archidiaconé eſt divilé en quatre Doyennés, qui ſont ceux de Remiremont, Epinal, Jorcey & Porſas.

VOUIRE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de Luneville, a 9 habitans.

VOUTHON le Bas, *Voronium Inferius*, Annexe de la Paroiſſe de Vouton le Haut, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gondrecourt, a 90 habnans. M. le Comte des Salles en eſt Seigneur.

VOUTHON le Haut, *Voronium Superius*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Office de Goudrecourt, a 123 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Sigiſmond; l'Abbé de S. Manſui eſt Patron de la Cure; le Curé perçoit le tiers de la groſſes dixme, la moitié de la menuë & toutes les novales. M. le Comte des Salles en eſt Seigneur. La Cenſe de Biencourt en dépend. Voutbon le Bas eſt ſon Annexe.

VOUXEY, *Vouxeium*, Duché de Lorraine; Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Neuchâteau, a 140 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt dédiée à S. Laurent; l'Abbé de Chaumouſey eſt Patron de la Cure; le Curé a toute la menuë dixme & un tiers de la groſſe; l'Abbé de Chaumouſey les deux autres tiers & le Commandeur de Robecourt le dixiéme de toute la dixme. M. de Baſſompiere eſt Seigneur de cette Paroiſſe. Les Villages de Courcelles, de Dolaincourt & d'Ambrecourt dependent de cette Paroiſſe. Il y a à Vouxey une Chapelle en titre ſous l'invocation de S. Michel.

Mairie d'URBACHE, Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Office de S. Diey & Raon, a 198 habitans.

URECOURT, *Verrici Curia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de S. Thiebault, a 68 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Serman; le Commandeur de Robécourt eſt Patron de la Cure; le Curé joüit de la menuë dixme entiere & de la moitié de la groſſe, & les Seigneurs joüiſſent de l'autre moitié. Il y a deux Chapelles en titre, celle du S. Sepulchre, & celle de S. Sebaſtien.

URECOURT, &c. Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Prévôté de Conflans, a 9 habitans.

VRIMESNIL, *Ulrici Manſile*, Annexe de la Paroiſſe d'Uxegney, Diocèſe de Toul, Bailliage de Voſges, a 84 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Evre; il en dépend les Hameaux de S. Laurent, Beſonſos, les deux Hameaux & les Granges.

VRUFFE, *Vruffia*, Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Parlement de Paris, Bailliage de Gon-

dre court, a 110 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Martin; le Chapitre de Toul eſt Patron de la Cure. Cette Paroiſſe appartient à S. A. R. Le Village de Gibomés en étnat une Annexe.

URVILLE, *Urvilla*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Mirecourt, a 81 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le vocable de la Tranſlation de Saint Martin; le Seigneur de Beauſtemont eſt Patron de la Cure: ce lieu étant de la Juſtice de Beaufremont & appartenant au même Seigneur.

URVILLE, Duché de Bar, Diocéſe de Toul, Office de Foug, 194 habitans.

USMAIN, Anoexe de la Paroiſſe de Girancour, Duché de Lotraine, Diocéſe de Toul, Bailliage de Voſges, a 214 habitans. Son Egliſe eſt dédiée à S. Vincent & à Sainte Marie Madelene. Il en dépend les Hameaux de Naymont, la Ruë d'Uſſemain, Clergoutte, la Forge & la moitié de Melomenil.

WARDONVILLE, Doché de Lorraine, Diocéſe de Verdun, Prevôté de Sampigny, a 50 habitans.

WARUIMEY, Duché de Lorraine, Diocéſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le-Châtel, a 63 habitans.

WEELLER, Duché de Lorraine, Dincéſe de Metz, Mairie de Lantdroff, a 27 habitans.

WEETEN, Ducbé de Lorraine, Diocéſe de Metz, Prevôté de Freiſtroff, a 45 habitans.

WOEL, &c. Duché de Lorraine, Diocéſe de Verdun, Marquiſat d'Atton-le Chatel, a 270 habiuans.

BAN D'UXEGNEY, *Vxeneium*, Duché de Lotraine, Diocéſe de Toul, Office de Dompere, a 95 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Romary; le Chapitre de Remitemont eſt Patron de la Cure, pour laquelle il y a concours; le Chapitre a les deux tiers des dixmes & le Curé l'autre tiers. S. A. R. & le Chapitre de Remiremont ont la Seigneurie d'Uxegney; il en dépend le lieu de la Forge, & pluſieurs Forges. Le Bane de cette Paroiſſe comprend pluſieurs autres lieux, doot les principaux ſont Domevre ſur Aviere & Vrimenil, qui en ſont des Annexes.

X

XAFFEVILLER, l'un des Villages de la Châtellenie de Ramberviller, cedé au Duc de Lorraine, par le Traité de Paris, de 1718.

XAINCOURT, Annexe de la Paroiſſe de Vaxoncourt, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Bailliage de Bruyeres pendant deux ans, & de celui d'Epinal la troiſiéme anoée. Son Egliſe eſt dédiée à S. Felix. La baute Seigneurie apparrient à S. A R. qui a un tiers de la Seigneurie fonciere, les deux autres tiers appartiennent aux heritiers du Baron de Froville; le Hameau de Pallegney en dépend.

XAMES, Duché de Bar, Diocéſe de Metz, Office de la Chauſſée, a 212 habitans.

XARONVAL, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Département du Barrois, Office de Charté, a 59 habitans. Ce Village dépend de la Paroiſſe de Vomécourt, & cependant les habitans ſont obligés d'aller a l'Office le jour de la Penteoôte à Tantimont, où ils vont les premiers à l'offtaode, invités par le Maitre d'Ecole, par ces mots, *Xaronval devant*: le Curé de Tantimont ſe trouve à la levée des corps des chefs de famille défunts. Son Egliſe eſt dédiée à S. Nicolas; il y a une Chapelle dédiée à la Sainte Famille.

XERMANESNIL, *Xermanenile*, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Office de Luneville, a 86 habitans. C'eſt une Annexe de Monts. Soo Egliſe eſt dédiée à S. Manſui. M. de la Chauſſé en eſt le Seigneur. Le Hameau de Maixe & celui de Mortagne en dépendent.

XIRCOURT, *Xircuria*, dans le Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraioe de Lorraine, a 114 habitans. C'eſt une Paroiſſe dont l'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Michel. L'Abbé de S. Evre eſt Patroo de la Cure. le Curé a toute la meouë dixme & un tiers de la groſſe, le Chapitre de Boutmont a deux tiers dans le ſecond tiers, & le Prieur de Deüilly a le reſte. M. de Boutlémont en eſt Seigneut; il en dépend les Hameaux de Villar & de Brehaincourt.

XIROCOURT, Duché de Lotraine, Diocéſe de Toul, Marquiſat d'Haroué, a 176 habitans. Son Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée ſous le titre de la Nativité de Notre-Dame; le Chapitre de Remiremont eſt Patron de la Cure, qui ſe donne au concours; le Chapitre perçoit les deux tiers des groſſes & menuës dimes, & le Curé l'autre tiers.

XONVILLE, Duché de Lorraine, Diocéſe de Verdun, Comté d'Aſpremont, a 36 habitans.

XUGNEY, Commanderie de l'Ordre de Malthe, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Cour Souveraine de Lorraine, Bailliage, de Vauges; cette Commanderie eſt ſituée entre Floremont & Savigny, ſur le territoire de Charmes; les Fermiers ſont de la Paroiſſe de Floremont; cette Commanderie peut valoir deux mille livres de revenu.

XUIVRY, Duché de Lorraioe, Diocéſe de Verdun, Office de Mandres, a 140 habitans.

Z

ZAINCOURT, Duché de Lorraine, Diocéſe de Toul, Prevôté d'Epinal, a 18 habitans.

ZARBELING, Duché de Lorraine, Diocéſe de Metz, Mairie de Riche, a 18 habitans.

ZIMMENGE, Duché de Lorraine, Diocéſe de Metz, Seigneurie de Longueville, a 23 habitans.

ZOMMANGE, Duché de Lorraine, Diocéſe de Metz, Office de Dieuze, a 27 habitans.

Fin des Duchés de Lorraine & de Bar.

NOUVELLE FRANCE,

ISLES ET AUTRES COLONIES FRANÇOISES.

NOUVELLE FRANCE,

ISLES ET AUTRES COLONIES

FRANÇOISES.

LES François n'ont pas été les derniers à travailler à la découverte des nouvelles Terres. L'on peut même dire qu'on leur a obligation de la découverte de l'Amerique; s'il eſt vrai, comme pluſieurs Auteurs l'aſſurent, qu'un Pilote qui vint mourir chés Chriſtophe Colomb, en arrivant de ces contrées, étoit François; car ce ne fut que ſur les Memoires qu'il lui laiſſa, que Colomb entreprit d'en aller faire la découverte, & qu'il propoſa à pluſieurs Potentats de l'Europe d'en faire les frais: il eſt même conſtant, que longtems avant la découverte de l'Amerique, les Portugais n'eurent pas plûtôt doublé le *Cap de Non*, que les François furent les premiers à faire des établiſſemens ſur les côtes de Guinée en Afrique. Il eſt vrai qu'ils ne les conſerverent pas longtems, tant à cauſe des guerres inteſtines, dont la France fut déchirée ſous les regnes de Charles VI. & de Charles VII. qu'à cauſe de celles qu'elle fut obligée de ſoutenir ſous les regnes de Louis XII. & de François I. qui furent encore ſuivies des guerres au ſujet de la Religion. Ces traverſes de la France donnerent aux Portugais les moyens & le tems de s'emparer des établiſſemens qu'y avoient les François, & d'y en faire de nouveaux. Chriſtophe Colomb, ne ſut pas plûtôt de retour du nouveau monde, que les richeſſes qu'il en rapporta, ayans fait ouvrir les yeux à la plûpart des Nations de l'Europe; les François furent les premiers à les ſuivre & à tenter d'y faire des établiſſemens, auſquels les Eſpagnols s'oppoſerent. Ce fut dans ces tems-là, que les François découvrirent les Terres Auſtrales, & que Binot Pommier de Gonneville, Gentilhomme Normand aborda la partie de ces Terres, ſituées au Sud-Oüeſt de l'Afrique, qu'il nomma Indes Meridionales.

Les François firent en 1504. ſous le regne de Louis XII. & ſous la conduite de Thomas Aubert, la découverte de la plus grande partie de l'Amerique Septentrionale; ils firent après cela divers établiſſemens en differentes Contrées de l'Amerique. Le Commandeur de Ville-Gagnon, preſque dès-lors en va faire un à l'entrée de la riviere de Maragnon aux côtes du Breſil. Jean Verazan par les ordres de François I. reconnoît d'une maniere plus particuliere les côtes de l'Amerique Septentrionale, qu'occupent maintenant la Nouvelle France & les Colonies Angloiſes. Laudonnier & & Ribaud, ſont des établiſſemens aux côtes de la Floride, dans une contrée qui fait aujourd'hui partie de la Louiſiane. En mil ſix cens vingt-cinq, Diel Deſnambuch, François, jetta les premiers fondemens des Colonies Françoiſes aux Iſles Antilles, qui depuis ſe ſont augmentées au point où l'on les voit à preſent. Jacques Cartier fait de même dans les Terres qu'on nomme Nouvelle France, depuis que M. de Champlain a fondé la ville de Quebec en 1608. & dans d'autres la partie de la Guiane, que l'on appelle à preſent France Equinoctiale en 1635. dans l'Iſle de Cayenne. Les François s'étant bien établis dans la Nouvelle France, & ayant pouſſé leurs découvertes bien avant dans les Terres, ils reconnurent le grand Fleuve de Miſſiſſipi, ſous le regne de Louis XIV. & donnerent le nom de Louiſiane à toute la vaſte étenduë de Terre, qu'arroſe ce Fleuve, & toutes les rivieres qu'il reçoit.

Les établiſſemens que font les François en Amerique, ne leur font pas oublier le droit qu'ils ont ſur les côtes d'Afrique; ils s'y rétabliſſent particulierement aux environs du Cap-Verd & du Senégal. Ils paſſent outre; ils vont faire des établiſſemens dans l'Iſle de Madagaſcar, aux Iſles voiſines, & même aux Indes Orientales en Aſie.

Toutes ces nouvelles Colonies Françoiſes peuvent être diviſées ſelon les Parties du monde où elles ſont ſituées, & ſubdiviſées en Regions & Provinces.

Celles de l'Amerique Septentrionale ſe peuvent diviſer en Colonies ſituées dans la Terre ferme, & en celles ſituées dans les Iſles. Les Colonies de la Terre Ferme forment ce que nous appellons la Nouvelle France, diviſée en Canada ou Nouvelle France propre, & en Louiſiane, qui forme la Nouvelle France Meridionale. Le Canada eſt cette grande Region, qui eſt ſituée le long & des deux côtés du fleuve Saint Laurent, des Lacs que ce

fleuve traverſe & des rivieres qui ſe rendent, tant dans le fleuve que dans les lacs : elle ſe diviſe en pluſieurs Provinces & Gouvernemens particuliers, qui ſont la Terre de Labrador ou Païs des Eskimaux, & le Saguenai où ſe trouvent Tadouſſac & Chicoutimi au Septentrion du grand fleuve S. Laurent ; la Gaſpeſie & le Païs des Abenakis & Etechemins au Midy du même fleuve ; le Canada propre ou Gouvernement particulier de Quebec, celui des Trois-Rivieres, celui de Montreal & celui des grands Lacs. La Ville Capitale de toute cette Reginn eſt Quebec, Siege d'un Evêché, pour tout ce qui forme la Nouvelle France en general, réſidence du Gouverneur General & de l'Intendant, Siege d'un Conſeil Souverain & de toutes les autres Juriſdictions ; les autres Villes ſont Montreal ou Ville-Marie, Trois Rivieres, Tadouſſac &c. Il y a encore quelques autres Bourgades ou Poſtes importans, tels que le Fort de Frontenac, le Saut de Sainte Marie, &c. Les rivieres plus conſiderables ſont la riviere ou fleuve S. Laurent, la riviere des Ouranuacs, celle de Matabirotine ou des Trois-Rivieres, la riviere des Iroquois ou de Richelieu, le Saguenay, &c. Les lacs principaux, ſont celui des Aſſinipouels, celui de Lenemipigon, le lac Superieur, le lac des Illinois, celui des Hurons, le lac Ontario ou de Frontenac, & le lac de Champlain. Les principaux peuples Americains ſont les Iroquois, les Abenakis, les Gaſpeſiens, les Eskimaux, tant grands que petits, les Algonkins ou Attigamekes, les Hurons, les Outaouacs, les Sauteurs, les Chriſtinaux, les Outagamis & les Aſſinipouels.

La Louiſiane eſt ſituée le long du grand fleuve nommé Miſſiſſipi, Colbert ou S. Louis, des Rivieres qui viennent ſe rendre dans ce fleuve, & le long des côtes ſeptentrionales du Golfe du Mexique, depuis la Baye des Apalaches juſqu'à la riviere du Nord, autrement nommée Rio-Bravo. On la diviſe ordinairement en Louiſiane Septentrionale, & Louiſiane Méridionale, la premiere peut être compriſe depuis les ſources du Miſſiſſipi juſqu'à la chûte de la riviere Ouabache, c'eſt la premiere qui a été découverte, & la Méridionale depuis cette chûte juſqu'au Golfe du Mexique. Comme nos établiſſemens n'y ſont pas encore fort conſiderables, l'on ne la diviſe pas en Provinces particulieres ; mais on peut la diviſer en Contrée, & par les plus conſiderables Peuples. La Louiſiane Septentrionale ſera diviſée alors en Païs des Sioux, que l'on diviſe en Sioux de l'Eſt, ſitués à l'orient du Miſſiſſipi, & Sioux de l'Oueſt à ſon occident, pluſieurs joignent cette partie de la Louiſiane à la Nouvelle France ; Contrée des Illinois, ſituée entre les grands Lacs & la riviere Ouabache. La Louiſiane Méridionale ſera diviſée en Contrée des Miſſouris & des Ozages, Contrée des Akanſeas ; & le Miſſiſſipi diviſe le reſte en Louiſiane orientale, & Louiſiane occidentale. L'établiſſement le plus conſiderable de la Louiſiane eſt la nouvelle Orleans, réſidence du Gouverneur, Chef-lieu des Miſſions, Siege du Conſeil, & Entrepôt general de toute la Colonie. Les autres ſont le Fort de la Mobile, celui de Bilocci, celui de la Baye S. Joſeph, celui de l'Iſle Dauphine, & celui de l'Iſle aux Vaiſſeaux ; le Fort Louis des Illinois, celui des Miſſouris, & quelques autres dans le Païs des Sioux. Les Rivieres plus remarquables après le Miſſiſſipi, ſont à l'orient de ce fleuve, la riviere Sainte Croix, celle d'Ouiſconſing, la riviere des Illinois, la riviere Ouabache, la riviere Ohio, celles des anciens Chaouanons & des Caſquinambaux ; elles ſe rendent toutes dans le Miſſiſſipi. La riviere de Paſcagoula, la Mobile & celle des Alibamous, & la riviere des Chatiaux, qui ſe rendent dans la Mer : les Rivieres principales ſituées à l'occident du Miſſiſſipi ſont la riviere S. Pierre, le Mningona, qui ſe rendent dans le Miſſiſſipi ; le Miſſouri, la riviere des Ozages, & celle des Canſez qui ſe jettent dans le Miſſouri ; la riviere des Akanſas, la riviere rouge ou de Marle, qui toutes ſe rendent dans le Miſſiſſipi ; celles du même côté qui ſe rendent dans le fond du Golfe du Mexique, ſont la petite riviere de la Madelene, celle des Cenis que l'on nomme encore de la Trinité, la Maligne, ou riviere Sainte Thereſe, la riviere aux Cannes, la riviere de la Madelene, & Rio-Hondo. Il n'y a de Lacs un peu conſiderables que celui des Tintons, & celui de Buade dans la Louiſiane Septentrionale ; & dans la Méridionale les lacs de Maurepas & de Pontchartrain qui ſe déchargent dans la mer, & peuvent être conſiderés comme des Golfes. Ses Bayes principales ſont celles de S. Louis ou S. Bernard, de l'Aſcenſion, de la Mobile, de S. Joſeph, & celle des Apalaches ; les Eſpagnols y tiennent la Baye Sainte Roſe, & le Port de Penſacola.

Les principaux Peuples de la Louiſiane ſont dans la Septentrionale, les Sioux ou Nadoueſſi nommés encore Iſſatis, ſitués tant à l'orient qu'à l'occident du fleuve ; les Illinois à l'orient de ce même fleuve ; les Miſſouris, les Ozages, les Padoucas ou Apaches, les Maha, les Panis, les Canſez à l'occident ; & dans la Louiſiane Méridionale, à l'orient, les Chattas, les Chicachas, les Natchez, les Tonicas, les Paſcagoula, les Alibamous, les Mobiliens, les Conchaques, les Caouitas ou Apalaches, & quelques Chaouanons ; à l'occident les Akanſas, les Taenſas, les Cadodaquios, les Natchitoches & les Cenis. Generalement parlant, les Peuples du haut du Miſſiſſipi ſont plus infatigables à la guerre, mais plus intraitables, les autres ſont mieux policés, plus dociles & plus ſuſceptibles des verités de la Religion.

Les Colonies Françoiſes ſituées dans les Iſles de l'Amerique ſe peuvent diviſer en Iſles du Golfe de S. Laurent, & celles du Golfe du Mexique.

Les premieres Iſles ſont l'Iſle Royale, ou du Cap Breton, l'Iſle S. Jean, l'Iſle d'Anticoſte, & les Iſles de Miſcou, elles dépendent du Gouvernement de la nouvelle France ; les autres ſe diſtribuent en Colonies des Iſles de Barlovento nommées autrement Antilles, & Colonies dans l'Iſle de S. Domingue. Les Iſles Antilles Françoiſes forment deux Gouvernemens & deux Conſeils Souverains ; celui de la Martinique dont dépendent la Grenade, Sainte Lucie, &c. celui de la Guadaloupe dont dépendent Marie Galante, les Saints, S. Barthelemi, la partie de l'Iſle S. Martin où ſont les François, Sainte Croix, &c. ces deux Gouvernemens forment une Intendance. Le Bourg & le Fort Royal de la Martinique eſt conſideré comme lieu principal des Iſles ; c'eſt la réſidence du Gouverneur General des Iſles, le Siege du Conſeil Souverain, l'Entrepôt general, &c. Les autres lieux conſiderables de ce Gouvernement ſont dans la même Iſle, les Bourgs & Fort de S. Pierre, les Bourgs du Prêcheur, de la Trinité, & du Cul-de-ſac François. Cette Iſle eſt fort peuplée, & les habitans y font un commerce aſſez avantageux, & y ſont aiſés. Les lieux plus conſiderables du Gouvernement & de la Juriſdiction de la Guadaloupe ſont le Bourg & Fort de la Baſſe-terre, réſidence du Gnuverneur, Siege du Conſeil Souverain, &c. le Baillif, le Fort S. Pierre, & le Fort-Louis de la grande Terre. Les

Colonies

Colonies Françoiſes de l'Iſle S. Domingue occupent les côtes de cette Iſle, depuis le vieux Cap François au ſeptentrion, juſqu'au Cap Altavela au midi de cette Iſle : elles forment un Gouvernement, & elles ont un Conſeil Souverain & une Intendance particuliere. La ville de Leogane eſt conſiderée comme la Ville Capitale de ce Gouvernement ; c'eſt la réſidence du Gouverneur, & de l'Intendant, & le Siege du Conſeil Souverain de la partie Françoiſe de l'Iſle ; les autres établiſſemens ou Bourgades conſiderables ſont ceux du Cap François, du Port Paix, le Cul-de-Sac, le Trou-Bordé, l'Eſterre, le petit & le grand Goaves, l'Iſle à Vache, &c. Toute cette Colonie doit ſa naiſſance ou ſon origine à l'Iſle de la Tortuë, qui eſt à preſent déſerte, à deux lieuës au Nord du Port Paix.

Le milieu de cette Iſle eſt couvert de hautes montagnes qui ſéparent nos établiſſemens de ceux Eſpagnols : il ſort de ces montagnes une grande quantité de Rivieres qui arroſent & fertiliſent nos Contrées ; les plus conſiderables ſont celles de Monte-Chriſto, la grande riviere de l'Artibonite, &c.

Les Colonies Françoiſes de l'Amerique Méridionale ſe réduiſent à la France Equinoxiale, dont la plus conſiderable eſt celle de l'Iſle de Cayenne, où réſident le Gouverneur & le Conſeil Souverain. Les principaux d'entre les autres poſtes ſont ceux de Maracaibo & de Corrou ; les Rivieres plus conſiderables ſont Araboni, Yapoco, Aprouaque & Sinamari ; les Peuples principaux ſont les Galibis & les Nouragues ; une partie des côtes eſt fort baſſe, & les Peuples y ſont obligés de loger ſur des arbres, tant à cauſe des innondations, qu'à cauſe de la quantité & de la hardieſſe des Tigres & des autres Animaux carnaciers.

Les Colonies Françoiſes en Afrique ne ſont pas ſi conſiderables que celles de l'Amerique ; il y en a ſur les côtes occidentales d'Afrique, & dans la mer des Indes. Le principal poſte des premieres eſt celui de l'Iſle de Gorée, près le Cap Verd ; c'eſt la réſidence du Gouverneur, le Siege du Conſeil, & l'Entrepôt principal de la Compagnie du Sénégal. Les autres établiſſemens François ſont Arguin, près le Cap Blanc, l'Iſle S. Louis à l'embouchure du Sénégal, & le Fort François dans le Royaume de Juda en Guinée. Le Sénégal eſt le plus conſiderable des Fleuves & Rivieres de nos Conceſſions dans cette partie du monde. Le commerce principal que l'on y fait, eſt d'Eſclaves Négres, de poudre d'or, & de dents d'Elephans ; les établiſſemens d'Afrique dans la mer des Indes, ſont l'Iſle Maſcaregne ou de Bourbon, près la grande Iſle Madagaſcar où nous avons pluſieurs Bourgades, & l'Iſle de France que l'on appelloit ci-devant l'Iſle Mautice.

Les Etabliſſemens François aux Indes Orientales ſont ſitués à la Côte de Coromandel, & dans le Golfe de Bengale, vers le bas du Ganges. Le plus conſiderable eſt le Fort & la Bourgade de Pontichery, à la Côte de la Principauté, ou petit Royaume de Gingi ; c'eſt la réſidence du Gouverneur, le Siege du Conſeil Souverain, & l'Entrepôt general du commerce dans ces Contrées. Les autres Etabliſſemens ne ſont que des Comptoirs. Les Marchandiſes que l'on en tire, ſont des pierreries, des étoffes de ſoye & de cotton, & des mouſſelines.

A

ABENAKIS, Sauvages alliés de la Nouvelle France. Ils habitent le long des bords méridionaux du fleuve Saint Laurent, aux frontieres de la Nouvelle Angleterre & de la Nouvelle Ecoſſe, & s'étendent juſqu'au bord de la Mer. Ces Peuples ſont pour la plûpart convertis à la Religion Chrétienne ; ils forment à preſent deux Miſſions conſiderables, l'une au bord de la riviere du Saut de la Chaudiere, à quinze lieuës de ſon embouchure dans le fleuve S. Laurent ; l'autre eſt à une lieuë des Iſles S. François, à la côte de la riviere S. François dans le lac S. Pierre. Dans cette derniere, il y a beaucoup de Socokis, & de Loups ou Mahingans, qui ſe ſont unis aux Abenakis. Ces deux Miſſions ſont conduites par des Jeſuites ; elles ne formoient ci-devant qu'une Miſſion ſituée au Saut de la Chaudiere, à deux lieuës au midi de Quebec : mais le voiſinage de cette Ville les portant au dérangement, par les liqueurs qu'ils en retiroient, leurs Directeurs les ont engagé à s'en éloigner ainſi, & pour vivre plus commodément à ſe ſéparer en deux Colonies : comme ces Peuples ſont intrépides, grands coureurs & fort redoutés des Iroquois, qui n'aiment point à avoir affaire avec eux, ces deux Colonies couvrent avantageuſement le Païs. Ces Peuples étoient fort adonnés à la Pyromantie ou Diviuation par le feu, la Religion ne leur en a pas encore détruit la paſſion. La virginité eſt en grande conſideration chez eux ; une femme qui devient enceinte dans la premiere année de ſon mariage chez ces Peuples, y a toujours été mépriſée. En general ils paſſent pour moins cruels que les autres Sauvages, & ils ont toujours eu horreur de manger de la chair humaine.

ABEIKAS, Peuple conſiderable de la Louiſiane, ſitué au bord oriental de la Riviere des Alibamous, trente-cinq à quarante lieuës au Nord de ces derniers Peuples.

les ABIMES, à la grande terre de la Guadaloupe ; ce ſont de grands enfoncemens que la Mer fait dans les Terres ; l'eau y eſt profonde, & les bâtimens pourroient y être à couvert des branches des Pattuniers auſquels ils s'amarreroient, ſi les Vaiſſeaux pouvoient s'y retirer pendant la ſaiſon des Ouragans ; & ſi on y élevoit quelques batteries ou redoutes pour les défendre, ils s'y pourroient mettre en ſureté contre les inſultes des ennemis. En un mot, on y pourroit faire un Port excellent, ſi l'on défrichoit les terres des environs.

les ABITIBIS, Peuple conſiderable de la Nouvelle France. Ce Peuple habite au Nord de la riviere des Outaouacs, au bord de pluſieurs petits Lacs qui ſe dégorgent dans la riviere des Monſoni ; ils parlent la langue Algonxine, & ne paſſent pas pour être fort braves de leur perſonne, ſelon le Baron de la Hontan.

Riviere des ABITIBIS, dans la Nouvelle France. Cette Riviere prend ſa ſource au pied des montagnes, qui bornent au Nord le lac Timiſkaming ; & après avoir traverſé pluſieurs Lacs dans le païs des Abitibis, dont elle emprunte le nom, ſe va rendre dans la riviere Monſoni. Les François ont un Magalin au bord d'un des Lacs, pour la facilité du commerce avec ces Peuples ſeptentrionnaux, & leur exemptet la peine de deſcendre à la Baye d'Hudſon.

ACOQUAS, Peuple de la France Equinoxiale, ſitué dans une Iſle, à quelques cinquante-ſept lieuës au Sud-eſt de la Cayenne, à vingt vers le Nord de l'embouchure de la riviere des Amazones, & à deux grandes lieuës de la côte vis-à-vis une Riviere qui prend ſa ſource auprès d'une Colonie des Marones.

l'ACUL, Canton de l'Iſle de S. Domingue, à la bande du Nord, à l'Occident du Quartier du Morne-Rouge.

PACUL, petite Paroiſſe du Quartier du Sud de l'Iſle de S. Domingue, deſſervie autrefois par les Capucins, & à preſent par les Jacobins.

ACURANES, Peuple de la France équinoxiale, établi ſur l'Yapoc, à quinze lieuës de ſon embouchure, & à un peu plus de vingt lieuës au Sud-eſt de la Cayenne.

AHEHOEN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle, pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

AHOUERHOPIHEIM, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

AJAOUEZ, Peuple de la Louiſiane. Ce Peuple habite les bords ſeptentrionaux de la grande riviere de Miſſouri, & d'une petite Riviere qui ſe jette dans cette premiere, à cinquante ou ſoixante lieuës à l'occident du Miſſiſſipi. On nomme encore ce Peuple Paoutez. Leur Païs eſt beau, ce ſont de grandes & belles prairies bien fournies de bœufs. Les Aiaouez ont parmi eux pluſieurs Cabanes de Maha & d'Aricara.

Riviere des AJAOUEZ, petite riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt, ſept à huit lieuës au-deſſous de celle des Quikapoux du même côté, près de l'Iſle à Teiſſier. Elle porte le nom d'un Peuple qui réſidoit autrefois ſur ſes bords, mais qui s'eſt retiré bien plus avant dans les Terres, depuis qu'il a fait la paix avec les Sioux, pour s'éloigner des courſes des cruels Iroquois. Cette Riviere n'a gueres que vingt-cinq lieuës de cours dans de belles prairies tres-frequentées de bœufs ſauvages & de gibiers. Elle forme vers ſes ſources pluſieurs étangs ou petits lacs bien garnis de poiſſons, & ſe jette dans le Miſſouri à la bande du Nord, à cent trente lieuës de la chûte de cette premiere Riviere dans le Miſſiſſipi.

AJOUACHE, Peuple de la Louiſiane, ſitué près des Amohi, au bord d'une petite Riviere qui ſe jette dans celle des Caſquinambaux près des Cheraqui.

Riviere aux AISLES, petite Riviere qui ſe rend dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt au Païs des Nadoueſſi, preſque vis-à-vis la riviere des Quicapoux, au-deſſous de la Riviere noire.

AKANKIA, ou riviere d'Iberville, dans la Louiſiane; c'eſt l'un des bras du Miſſiſſipi le plus oriental & le plus étroit; on lui donne le nom du ſecond découvreur de ce grand Fleuve.

AKANSA, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord occidental du Miſſiſſipi, dans une grande Iſle formée par la riviere des Akanſa, à cauſe d'eux, à ſon embouchure dans le Miſſiſſipi, à ſoixante-dix lieuës au midi plus bas que la riviere Ouabache; c'eſt une Nation aſſez conſiderable; elle eſt compoſée de quatre Villages ou Nations particulieres. Les Otſorchoué & les Torimans, au bord de la riviere des Akanſa; les Tonginga & les Kappa, au bord du Miſſiſſipi; les Kappa ſont à huit lieuës des Otſotchoué. Leurs Cabanes ſont fort longues, il y peut tenir dans chacune deux cens perſonnes en pluſieurs familles: ils n'ont dans leur ménage que quelques potteries de terre & plats de bois; ce Peuple eſt bien-fait & alerte: les femmes y ſont plus belles qu'aux Cenis, ils ſont induſtrieux à faire leurs Canots tout d'une piece; ils ſont bonnes gens, très-fidels & bons guerriers, leur jeuneſſe eſt modeſte. Ils ont comme les autres Peuples de la Louiſiane, la coutume de chanter & danſer le Calumet: ils ſont fort ſuperſtitieux, ils jeûnent pour avoir bonne chaſſe, alors ils ſe frottent de terre glaireuſe ou de charbon pilé le viſage & les bras, & ne mangent qu'à dix lieuës du ſoir, après s'être débarboüillé. Quand ils veulent dépecer un bœuf ſauvage, ils font pluſieurs cérémonies ſuperſtitieuſes, comme en l'approchant, de lui ornet la tête de duvet de Cigne & d'Outarde teint en rouge, lui mettre du tabac dans les narines & dans les ergots des pieds, de mettre un morceau de tabac dans la bouche, à la place de la langue quand ils lui ont coupé, & en offre en ſacrifice des tranches ſur un bâton ſoutenu de deux fourchettes. Quand ils navigent, ils offrent aux Rivieres, dont ils trouvent les embouchures, du tabac & des grillades ſur des fourchettes. Leur Païs eſt abondant, & nourrit beaucoup de volailles. Ces Peuples, & generalement tous ceux de la Louiſiane, ſont mieux faits que ceux de la Nouvelle France; ils ſont gais, honnêtes civils & plus policés.

ALEMIPIGON, Lac de la Nouvelle France, ſitué entre le lac des Chriſtinaux, & le lac Superieur; il reçoit la décharge du premier, & ſe décharge lui-même dans le lac Superieur par deux Canaux, dont le principal eſt interrompu de pluſieurs Sauts, & l'autre ſe nomme la Riviere Noire. Les Cartes nous repreſentent ce Lac rempli d'Iſles.

ALGONKINS, Peuple errant de la Nouvelle France. Ce Peuple étoit autrefois très-conſiderable, c'étoit le plus puiſſant de ces Contrées: Ils campoient le long du fleuve S. Laurent, particulierement vers la riviere des Outouacs; une preuve de la conſideration où ils étoient autrefois, eſt, que tous les Peuples du nord de la Nouvelle France parlent encore la Langue Algonkine. Ces Peuples étoient grands chaſſeurs, ils ne ſemoient point de grains; ils étoient aſſez cruels, ils avoient la poligamie; entre pluſieurs femmes d'un même mari, la plus conſiderée eſt celle de l'entrée de la cabane; la negligence qu'ils ont de ne point ſemer & de compter ſeulement ſur leur chaſſes, les réduit quelquefois à de fâcheuſes extrêmités: ils mangent alors de tout, & vont auſſi juſqu'à l'inhumanité de tuer ceux qui ſont avancés en âge pour s'en décharger, & n'avoir pas la peine de les porter dans leurs tranſmigrations, & pour menager la nourriture de ceux qui reſtent. Comme ils ne s'occupoient qu'à la chaſſe, ils ſe conſideroient comme les Nobles d'entre les Sauvages leurs voiſins, & regardoient les Iroquois comme des Païſans, qui n'avoient pas aſſez d'adreſſe & de generoſité pour réüſſir à la chaſſe. Ils voulurent faire connoître à ces derniers les avantages de ce noble exercice: il les regaloient de leur gibier par oſtentation; les Iroquois ravis de joindre l'agrément de la chaſſe à l'utilité de la culture des terres, ſouffroient patiemment les dedains des Algonkins, qui dans la ſuite apprirent à chaſſer à leurs voiſins; mais dans une partie de chaſſe, une troupe d'Algonkins, outrés que quelques Iroquois leurs diſciples avoient mieux réüſſi qu'eux, ils les ſacrifierent à leur jalouſie, croyant n'être point découverts. Les Iroquois naturellement ſoupçonneux, ayant reconnu ce trait de cruauté en demanderent ſatisfaction à la Nation entiere des Algonkins; ceux-ci ne firent point aſſez de cas des plaintes des Iroquois: les unsles & autres s'animerent peu à peu à en venir aux mains, & la guerre s'alluma enſuite entre ces deux Nations avec une fureur étonnante; telles démarches que purent faire les Algonkins, quoique ſuperieurs en nombre & en valeur, les differentes trahiſons & ſubtilités des Iroquois les affoibliſſoient beaucoup. Les François qui vinrent s'établir dans le Païs pendant cette

guerre, n'ayant pû faire accepter leur mediation aux Iroquois, furent contraints de les obliger par la force d'accorder la paix aux Algonkins & à leurs Alliés; mais cette paix fut la perte de ceux qui l'avoient desirée. Les Iroquois qui ne pardonnent jamais, & qui ne craignent point de violer les droits les plus sacrés, ayant appris que les Algonkins étoient dispersés en plusieurs partis de chasse & ne se méfioient de rien, vinrent les surprendre sous l'ombre de la paix, & en firent un massacre general. Il s'est peu sauvé d'Algonkins: les uns se sont retirés près de Quebec, & y ont la plupart peri par le trop excessif usage de l'eau de vie. Quelques autres en petit nombre se sont sauvés au-delà des montagnes dans le nord de la Nouvelle France, se sont mêlés avec plusieurs autres Peuples, & en forment un, toujours errant sous le nom d'*Attikamegues*. Il y a parmi eux quelques Nipicirriniens, des Poissons blancs, quelques Hurons & quelques restes d'autres Nations détruites par les Iroquois. Ils conservent la plupart de leurs anciens usages, entre lesquels le Pere Lafiteau met les initiations de leurs jeunes gens.

ALIBAMOUS, Peuple considerable de la Louisiane, qui habite les bords d'une grande Riviere, à laquelle ils donnent leur nom, & se jette dans la Baye ou Riviere de la Mobile. Ce Peuple est ennemi des Espagnols, & leur a détruit en 1705. le Fort de Sainte Marie d'Apalaches.

Riviere des ALIBAMOUS, dans la Louisiane. Elle prend sa source au pied des montagnes qui separent le Païs des Illinois du reste de la Louisiane, elle arrose les Païs habités par les Conchatez, les Tasikegui, les Abeikas & les Alibamous qui lui communiquent leur nom, & se rend dans la Baye ou Riviere de la Mobile, après un cours d'environ cent vingt lieuës d'abord Nord & Sud, & ensuite Est & Ouest.

les ALMOUCHIQUOIS, Peuple de la Nouvelle France, dont les premieres Relations de ces Païs font mention. Ils avoient l'usage de la Langue Huronne; l'on croit que c'est un Peuple qui s'est refugié dans la Virginie, pour éviter les courses des Iroquois qui n'ont cessé que depuis peu de les harceler. Les Iroquois les nomment Atati-Onoué, ce qui signifie qu'ils parlent une langue commune avec eux.

ALTA-VELA ou Mongon, Cap de l'Isle de Saint Domingue à la côte meridionale: ce Cap est situé près le Cap Beata, & forme l'avance la plus meridionale de l'Isle; ce passage est dangereux à cause des Forbans qui s'y retirent souvent.

l'AMANA, est un Ruisseau ou petite Riviere de la France équinoxiale, qui coule du Sud au Nord, & après douze lieuës & demi de cours va se décharger dans la Mer, à quatre lieuës du bord occidental de l'embouchure de la riviere de Marony, qui borne cette Province à son Occident.

AMASSI, Peuple de la Louisiane, situés dans les terres entre les rivieres des Chactaux & des Alibamous, à cinquante-cinq lieuës du Golfe du Mexique.

les AMIKOUESTS, Peuples Alliés des François, voisins des Nepissiriniens & des Missisakis, à la côte septentrionale du lac des Hurons vers l'embouchure de la Riviere des François par les quarante-cinq ou quarante-six dégrés de latitude, Ils habitoient autrefois près du lac Nepicing.

Riviere de l'AMIRAL ou de l'Amirante, dans la Louisiane, elle se jette dans le Port de Pensacola.

AMOHI, Peuple de la Louisiane, situé au bord d'une petite Riviere qui se jette dans celle des Casquinambaux, près des Cheraqui, dont l'on croit que ce Peuple fait partie.

ANACHOREMA, Peuple de la Louisiane, voisin de la petite riviere des Cannes près la Baye S. Louis. Le P. Zenobe, Recollet, de la Compagnie de M. de la Salle, dit qu'ils visiterent ce Peuple; je crois que c'est le même dont M. Joustel fait mention sous le nom de Keremen.

ANALAO, Peuple de la Louisiane, voisin des Cahaynihoüa. Ce Peuple envoya complimenter M. Cavelier, frere de défunt M. de la Salle, chez les Cahanihoüa.

Grande ANCE, au quartier du Sud de l'Isle de S. Domingue.

Petite ANCE, quartier & Paroisse de l'Isle S. Domingue, située à la bande du Nord de cette Isle. Cette Paroisse est comprise entre celle du Morne Rouge & celle du quartier Motin; elle a peu d'étenduë sur la Mer, mais elle s'étend près de cinq lieuës dans les terres. Elle prend son nom d'une Ance qu'y forme la Mer. Son Eglise Paroissiale n'en est éloignée que d'une lieuë. L'on a retranché une partie de cette Paroisse près de la grande Riviere, pour ajouter à la nouvelle Paroisse de la grande Riviere.

ANCE aux Anglois, la côte occidentale du Quartier du Sud de l'Isle de S. Domingue.

ANCE aux Anglois, à la Martinique, à la bande de l'Est, vers la pointe des Salines, & vis-à-vis de la grande Saline.

Cap ANCLOTE, sur les côtes de la Louisiane; c'est où commence la Baye des Apalaches, il est par vingt-huit dégrés trente minutes de latitude.

les ANIES ou *Agniès*, que les Anglois nomment Anaguas, & le P. Hennepin, Gannickez, sont une Nation Iroquoise; elle habite du côté du lac de Champlain, fort près de la Nouvelle Angleterre & vers la riviere d'Orange. Elle soufrit un cruel échec en 1693. par un gros parti de François & les Sauvages alliés, qui détruisirent trois de leurs Forts ou Villages & en passerent une partie au fil de l'épée. C'est à present la plus foible des cinq Nations & celle qui cause aux François le moins d'ombrage, quoique la plus voisine des Anglois; n'étant, selon le P. Hennepin, qu'à une journée de la Nouvelle Yorck: elle se dit étrangere aux autres Iroquois, & avoir été conduite dans la Contrée où elle est, par une femme, nommée Gaihonariocki; elle les fit, disent-ils, errer long-tems, les promenant dans tout le Nord de l'Amerique; elle les fit passer au lieu où est aujourd'hui Quebec; mais ayant trouvé tous ces Païs trop inégaux, & peut-être trop incommode à cause du froid, elle s'arrêta enfin à Agniés dont le climat lui parut plus temperé, & les terres plus propres à être cultivées. Elle distribua ensuite les terres pour les travailler, & fonda ainsi une Colonie qui s'est toujours maintenu depuis. Voilà ce que les Agniés racontent de leur origine particuliere, qu'ils veulent être un peu differente de celle des autres quatre Nations Iroquoises: car ils ne prétendent point être compris sous le nom d'*Agonnonsionni* ou de *Faiseurs de Cabannes*, qu'on donne aux autres; on n'en sçait point la raison. Cependant les François & les autres Nations Sauvages ne les distinguent point. On peut voir leurs mœurs dans la Description general des Iroquois. Leur arme ou devise est une Ours. Les Jesuites y avoient en 1657 une Mission dédiée à S. Gabriel. L'on y comptoit alors trois cens cinquante guerriers en quatre Bourgades. M. Bacqueville de la Potherie, raconte dans son Histoire de l'Amerique Septentrionale, imprimée en 1722. des actions d'un de leurs Chefs, qu'il nomme *le Grand Anier*, qui meritent qu'on en parle. Les voici:

Le Grand Anier ſe fit Chrétien après avoir dompté la Nation des Loups. Il apprit de lui-même à prier Dieu, étant à la chaſſe d'hyver dans les bois. Il prêcha la Foi dans ſon Païs, & il l'emporta ſur les Anciens de ſa Nation, qui ne vouloient pas qu'on vint demeurer à Montreal. Il emmena lui ſeul cinquante de ſes gens ; il avoit fait pluſieurs belles actions contre les Tſonnontoüans. Il s'attiroit l'affection de tout le monde par ſa pieté & par ſa valeur ; il fut tué par un parti d'Algonkins & d'Abenaquis, commandé par un Officier François, s'étant attaqués les uns les autres à l'improviſte à la pointe du jour ſans ſe connoître. Cette perte affligea ſenſiblement tout le Païs.

ANOFILA, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite le long de la Riviere Saint Jean, au-deſſous des Moſila, près & au-deſſus des Caloucha.

ANTEROTE, Côte de l'Afrique, ſituée entre le Cap Blanc & l'embouchure du Senegal ; elle prend ſon nom d'une Bourgade, qui eſt au milieu de cette côte environ par dix-huit dégrés de latitude ; les François font le commerce dans cette Contrée, & le plus conſiderable établiſſement qu'ils ayent, eſt l'Iſle & le Fort d'Arguin ; le dedans du Païs eſt occupé par les Zanhages & les Ludayes.

ANTIGUES, Pointe ou Cap le plus occidental de la Guadeloupe ; c'eſt d'où commence le grand Cul-de-ſac. Ce Cap prend ſon nom du voiſinage de l'Iſle Antigue ou Antigoa, qui eſt aux Anglois, & n'en eſt pas loin. Il y a quelques habitations ; le terrain en eſt bon & propre à être eultivé, mais l'on y eſt extrêmément incommodé de Bigailles ou inſectes piquans, qui y déſolent pendant la nuit.

AOUEGUEN, Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette dans le Lac de Frontenac, à la bande du Sud, dans le Païs des Iroquois, qui ont pluſieurs habitations ou cabanes le long de cette Riviere.

APACHES, grande Nation errante de la Louiſiane, mêlée avec celle des Padoucas, à cent vingt lieuës à l'occident du Miſſiſſipi. *Voyez* Padoucas.

APALACHES, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la riviere d'Ediſcou, aux frontieres de la Caroline, auprès de la nouvelle réſidence des Chaouanons, à la bande de l'Oüeſt. Ils demeuroient autrefois à cent vingt lieuës de là, au Sud-Oüeſt, entre les petites rivieres de Talacatchina & de Touskaché, à quelques ſoixante lieuës à l'orient de Penſacola. La proximité des Eſpagnols qui vouloient s'établir ſur ces côtes, trop cruels voiſins, les a forcé de ſe retirer plus à l'écart. Il y en a une Colonie près du Fort-Louis de la Mobile. Une partie de cette Nation a pris le nom de Caoüitas.

Baye des APALACHES, à la Côte de la Louiſiane ; c'eſt celle qui eſt formée par la Côte de la Louiſiane & la Preſqu'Iſle de la Floride. Il y a un Port avantageux, où Ribaud avoit conſtruit le Fort Charles-Fort en 1562. Les Eſpagnols y avoient depuis peu établi une Colonie & un Fort ou fond de cette Baye ; ils l'appelloient Sainte Marie d'Apalaches ; mais les Alibamous l'ont détruite en 1705.

APALACHICOLIS, Peuple de la Louiſiane, nommés autrement Conchaques. *Voyez* Conchaques.

l'APROUAQUE eſt une Riviere des plus conſiderables de la France équinoxiale ; elle coule du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer à douze lieuës de la Cayenne ; elle forme une petite Iſle à neuf lieuës de la Mer, & enſuite encore quatre autres.

le Cap d'APROUAQUE eſt à la Côté de la France équinoxiale, à vingt lieuës à l'orient de l'Iſle de Cayenne, entre les embouchures de l'Yapoco & de l'Aprouaque, & à une égale diſtance de l'une & de l'autre ; il commence à ces deux embouchures à s'avancer inſenſiblement dans la Mer, où la pointe eſt à quatre dégrés quarante-cinq minutes de latitude méridionale, & à quatre lieuës de Comaribo, habitation Françoiſe.

les ARAACARETS, Peuple de la France équinoxiale, ils ſont ſur la côte, preſque à une diſtance égale de l'embouchure du Caux, & de celle de l'Ouropa, & à deux lieuës de la Cayenne.

l'Iſle des ARAMICHOUS eſt à environ ſoixante-trois lieuës au Sud-Eſt de la Cayenne ; ſa pointe ſeptentrionale eſt preſque ſous la Ligne. Il y a encore un autre Peuplade des Aramichous, à trente-deux lieuës au Nord de la Cayenne, à dix lieuës de la Mer, & à ſept de la Ligne équinoxiale, dans la France Equinoxiale : & un autre ſur le bord occidental du Coupiribo, à une lieuë & demi de ſon embouchure, & à douze lieuës & demi au Sud-Eſt de la Cayenne, dans la même France équinoxiale.

ARCAHAY, Poſte François, ſitué à la côte occidentale de l'Iſle de Saint Domingue, à l'entrée du Cul-de-Sac de Saragua.

ARGUIN, Iſles & Fort, ſitués a la côte occidentale de l'Afrique, à quelques douze lieuës du Cap blanc, au commencement de la côte nommée Anterote.

Ces Iſles ſont au nombre de ſept rochers, ſur l'un deſquels Alfonſe, Roi de Portugal, fit bâtir un Fort, peu après que Triſtan eut découvert ces Iſles en 1443. Ce Fort eſt bâti au coin de l'une de ces Iſles ; il peut avoir quatre cens pieds de circuit : il eſt revêtu du côté de la terre ferme, d'une muraille de vingt-quatre pied de haut ſur onze de large ; & il eſt défendu par trois batteries, dont deux ſont pointées contre la terre ferme, & la troiſiéme du côté de la Mer. Les Hollandois s'emparerent de ce Fort en 1638. ſur les Eſpagnols ; mais depuis ayant négligé de le conſerver, il eſt venu au pouvoir des François. Le commerce principal qu'on y fait conſiſte en poudre d'or & en ſel ; & les Peuples voiſins avec leſquels on fait le commerce, ſont les Benays du Royaume de Gualata, les Derveches, les Ludays, les Duleims, les Senegues, & quelques Arabes qui ne vivent que de brigandages.

ARHAU, petit Peuple de la Louiſiane, ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis au Cenis, avant de paſſer la riviere nommée la Maligne.

ARICARA, petit Peuple de la partie ſeptentrionale de la Louiſiane ; il habite le long d'une petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſouri, près des cabanes des Aiouez, à dix ou douze lieuës au-deſſus du Confient de la riviere du Rocher.

la riviere d'ARICARY, eſt une riviere de la France équinoxiale ; elle ſe décharge dans la Mer du Nord, à vingt-ſept lieuës vers le Septentrion du Cap Nord ; elle a environ neuf lieuës de cours, & coule d'Occident en Orient.

les ARMAGOTES, Peuple de la France équinoxiale, ils ſont environ à trente-neuf lieuës au Sud de la Cayenne, à dix-neuf lieuës au Nord de la riviere des Amazones, & à trois de l'embouchure de l'Arabony. Il y a encore un Peuple nommé les Armagotes, à trente lieuës au Sud de la Cayenne, à trente & une de l'embouchure de l'Arabony.

ARNOUVILLE, Fief à la Guadeloupe, à la côté du petit Cul-de-Sac; il eſt ſéparé du Marquiſat d'Houelbourg par la petite riviere du Coing; l'on prétend qu'il a été érigé en Fief ſous ce nom par Louis XIV. en faveur du feu Sieur Baudoüin, Commis principal de la Compagnie de 1664. Ce Fief a deux mille pas de large ſur cinq à ſix mille de hauteur; quoique le terrain ſoit un peu rouge, cependant les cannes y viennent très-bien, & l'on y éleve bien les beſtiaux; il eſt traverſé de deux petits ruiſſeaux, dont l'un ſe jette dans la riviere du Coing, & l'autre dans celle de S. Paul. C'eſt de toute l'Iſle le canton le plus propre aux Cacoyers.

l'Iſle d'AROUA, dans la France équinoxiale, eſt à douze lieuës & demi de l'embouchure de l'Arabony, à cinq lieuës & demi de la Ligne, à ſoixante-deux lieuës au Sud-Eſt de la Cayenne: elle eſt preſque de figure ovale.

AROUAQUIS, Peuple de la France équinoxiale, à cinquante-cinq lieuës vers le Sud de la Cayenne, à une lieuë de la Mer, & une lieuë du Couroupacaoua, & s'étendent juſqu'à l'Onatoma.

les AROUBAS, à cinquante-une lieuë entre le Sud & le Sud-Eſt de la Cayenne, à une lieuë & demi de la Ligne, & à onze de la Mer, dans la France équinoxiale.

AROUNOUE', Nation aſſez conſidérable de la Louiſiane, au bord Occidental du Miſſiſſipi. Cette Nation habite de belles campagnes, arroſées par une riviere à laquelle elle communique ſon nom; au Midi des Païs occupés par les Sioux de l'Oüeſt.

Riviere des AROUNOUE', dans la Louiſiane; c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Oueſt, après avoir arroſé le Païs des Arounoué, dont elle emprunte le nom, trente ou trente-cinq lieuës au-deſſus de la riviere de Moingona.

l'ARREWARY eſt une eſpece de Canal naturel, dans la Franee équinoxiale, qui ſépare le Cap de Nord de la terre ferme, en formant un arc, & dont une embouchure qui eſt au Midi & va à l'Orient, eſt à neuf lieuës du Cap de Nord; & l'autre qui va preſque vers le Midi, en eſt à douze.

ARTIBONITE, Riviere la plus conſidérable de l'Iſle de Saint Domingue; elle prend ſa ſource au-deſſus de Saint Jean de Goüava, ſur les terres que les Eſpagnols n'ont point encore entierement abandonnées; & après un cours de quarante lieuës de l'Eſt à l'Oüeſt, elle ſe rend dans la Mer à la côte occidentale du quartier de l'Iſle, entre les Iſles Gonaives & la Baye Saint Marc; ſes bords ſont fréquentés par les François, dans la portion deſquels la plus grande partie de ſon cours ſe trouve.

Baye de l'ASCENSION, dans la Louiſiane, ſur les côtes du Golfe du Mexique; c'eſt où ſe décharge le bras le plus occidental du Miſſiſſipi.

ASENDASE, nom que les Sauvages donnent au Superieur des Miſſions des Jeſuites dans la Nouvelle France.

ASSENISIPI, Riviere de la Louiſiane, qui prend ſa ſource dans le Païs des Quieapoux; & après un cours d'environ quarante lieuës, ſe vient rendre dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Eſt, près des Iſles aux Canots, à cinquante lieuës au-deſſus de la Riviere des Ilinois, & environ vingt-deux au-deſſous de celle au Pariſien; on l'appelle ordinairement la riviere à la Roche, à cauſe des carrieres de criſtal de roche qui ſe trouvent dans les montagnes voiſines; & riviere des Quicapoux, parce que ces Peuples ont leurs cabanes vers les ſources de cette riviere.

ASSINIBOELS, Peuples Sauvages de la Nouvelle Franee, alliés des François, établis aux environs d'un grand Lac auquel ils donnent leur nom dans des terrains marécageux, où le Fleuve S. Laurent & le Miſſiſſipi prennent leurs ſources. Ils ſe nourriſſent de folle avoine, eſpece de ris qui croît dans leurs marais. Leurs campagnes ſont pleines d'Ours & de Bœufs, & leurs Rivieres de Caſtors. Les Itoquois ne peuvent aborder leurs cantons à cauſe des Marais qui les environnent; ils viennent ſouvent au Lac Nipiſſing, commercer avec les Nipicirinien, pour en tirer des marchandiſes d'Europe, &c. Le Pere Hennepin les place à ſept ou huit journées de diſtance des Sioux vers le Nord; ils manquent de bois, & ſont obligés, auſſi-bien que pluſieurs Peuples de leurs voiſins, de faire du feu avec de la fiente de bœuf.

ASSINAIS, petit Peuple de la Louiſiane, à trois lieuës des Naoudikhe. *Voyez* Aſſony.

Lac des ASSINIBOELS, formé dans le Nord-Oueſt du Canada, à une grande diſtance par les ruiſſeau & courants qui viennent des Savannes & marais, qui ſervent de ſource au Fleuve Saint Laurent, qui en ſort en forme de grande riviere, & par un grand détour ſe décharge dans le Lac des Chriſtinaux. Ce Lac eſt fort ſpatieux, il prend ſon nom des Peuples voiſins de ſes bords.

ASSONY, Nation de la Louiſiane, ſituée à trois lieuës à l'Otient des Naoudikhe; ils ſont alliés des Cenis; ils ont été reconnus par M. de la Salle dans le tems qu'il cherchoit le Miſſiſſipi, dans un des voyages qu'il fit de la Baye Saint Louis avant ſa mort. Le Pere Anaſtaſe Recolet, qui étoit de la troupe de M. de la Salle, les nomme *Naſſony*; d'autres *Aſſinais*: il paroit qu'il y en a deux Colonies, l'une près des Cenis; c'eſt celle dont nous parlons: & l'autre près des Cadodaquios & leurs alliés; on appelle à préſent ces derniers Naſſonis.

Riviere ATIQUAMEPEQUE, dans la Nouvelle France; c'eſt une petite Riviere qui ſe jette à la bande du Sud du grand Lac ſuperieur, dans le nouveau Païs des Outaoucs.

ATTIKAMEGUES, nom que l'on donne aux reſtes des Algonkins, dont la plûpart ſortent des Poiſſons blancs, & des differens autres Peuples qui avoient fait alliance avec les anciens Algonkins; il y a parmi eux des Abenakis & des Nepicirinien, &c. qui ſont un petit corps de Peuples errans, & qui vont où la chaſſe les conduit. L'apprehenſion qu'ils ont des Iroquois, les oblige de ſe tenir au Nord de Quebec, au-delà des montagnes qui traverſent la Nnuvelle France, & que l'on appelle les montagnes du Nord. *Voyez* Algonkins.

AUTHOUTANTAS, Peuple Sauvage, ſitué à cent trente lieuës des Ilinois, au bord d'une Riviere qui ſe décharge dans le Miſſiſſipi, vis-à-vis l'embouchure de la Riviere Ouiſconſing; ils ſont voiſins d'un Peuple nommé Maskoutens, Nadoueſſious; ils forment enſemble trois Villages.

AYANO & Canoharinno, deux Nations unies qui paroiſſent n'en faire qu'une, dans la Louiſiane, à quelque diſtance au Nord-Oueſt des Cenis. Ces Peuples étoient en 1686 en guerre avec les Eſpagnols du nouveau Mexique, auſquels ils enlevoient des chevaux; ils ſont auſſi ennemis des Cenis.

AYOES ou Paouté, Peuple Sauvage, allié des François, établi au bord de la riviere de Moingona, à l'Oueſt du fleuve Miſſiſſipi, & au Sud des Nadoueſſi, par le quarante-troiſiéme dégré de latitude. Ces Peuples abordent les gens en pleurant; ils ont l'air fort ſimple, une groſſe poitrine, un bon fond de voix; ils ſont fort hoſpitaliers, très-cou-

rageux, & très legers à la courſe.

B

Pointe de la BACOU, à la côte méridionale du quartier du Sud de l'Iſle de Saint Domingue, à cinq ou ſix lieuës à l'Occident de l'Iſle à Vache.

BAGOUASCHE, Riviere de la Nouvelle France, qui tombe dans le Nord du Lac ſuperieur. Cette Riviere court preſque Nord & Sud; elle prend ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent les Sauvages du Nord des autres. L'embouchure de cette Riviere eſt un poſte conſidérable, où ſe fait un commerce fréquent entre les Sauvages du Nord & les Coureurs de bois pendant l'Eté.

BAHAMOS, Peuple errant de la Louiſiane. *Voyez* Hebahamo.

le BAILLIF, Bourg, à la Baſſe-Terre de la Guadeloupe, au bord d'une petite Riviere qui porte le même nom, & vis-à-vis l'Ance du gros François. Ce Bourg étoit aſſez conſidérable lorſque les Anglois l'ont brûlé en 1691. Il étoit défendu par un Château ou Fort, que l'on nommoit de la Madelene, que Meſſieurs de Boiſſeret, Marquis de Ste Marie, neveu de M. Houel, & Propriétaires d'une partie de l'Iſle, avoient fait bâtir après le partage qu'ils avoient avec ce Seigneur. Ce Fort étoit un carré long, aſſez bien fortifié; il a été abandonné depuis la deſcente des Anglois en 1691. il étoit commandé à la portée du fuſil par une petite motte de terre qu'il ſeroit aiſé de couper. L'on recommence à cultiver quelques endroits de ce canton.

Riviere du BAILLIF, à la Baſſe-Terre de la Guadeloupe. Cette Riviere avoit autrefois dans ſon voiſinage un Bourg des plus conſidérables de l'Iſle, qui depuis 1691. a été abandonné; elle étoit autrefois la borne du côté de l'Oueſt, du Domaine de Meſſieurs de Boiſſeret, qui s'étendoit avec une ligne imaginaire par le ſommet des montagnes juſqu'à la riuiere de Saint Charles, du côté de l'Eſt.

BALADEROS, dans l'Iſle de Saint Domingue, quartier du Sud, vis-à-vis l'Iſle de Guanabe.

Riviere à la BARBUE, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à onze lieuës du Cap de l'Hirondelle, à la bande de l'Oueſt; elle vient des montagnes du Païs des Oſages, où l'on trouve beaucoup de cuivre; on la nomme ſouvent Maramec, qui ſignifie la même choſe que Riviere de la Barbuë.

Ance à la BARQUE, à la côte de la Baſſe-Terre de la Guadeloupe. Cet Ance eſt ſur le chemin du quartier des habitans à celui de l'Iſle, & à Goyave; elle a un bon quart de lieuë de profondeur, quatre cens pas de largeur à ſon entrée, & ſoixante dans ſon milieu. La Mer y eſt fort profonde, & les Vaiſſeaux y ſont à couvert de tous les vents, excepté de l'Oueſt Sud-Oueſt; elle eſt bordée des deux côtés par deux mornes aſſez élevés: cette Ance eſt à trois lieuës du Fort de la Baſſe-Terre, les Anglois y firent leur deſcente en 1691, du tems que M. le Chevalier Inelin étoit Gouverneur de l'Iſle.

Riviere BARRE'E, dans l'Iſle de Saint Domingue, à la bande du Nord. C'eſt une petite Riviere, qui après un cours de trois lieuës ou environ, ſe rend dans la Mer, vis-à-vis l'Iſle de la Tortuë; ſes bords ſont bien peuplés.

la BASSE-Pointe, Bourg & Paroiſſe, bande du Nord de la Martinique, déſervie par les Jacobins; elle donne ſon nom à une petite riviere qui l'arroſe; le Païs compris depuis la riviere Capot où cette Paroiſſe commence, juſqu'à la grande riviere, qui ſépare celle de Macouba de celle du Prêcheur, eſt le plus beau, le meilleur & le plus aſſuré de toute l'Iſle; les habitations ſont preſque toutes ſéparées les unes des autres par de petites rivieres & ravines, qui ſont des bornes fort commodes pour les terres, & donneroient la facilité de défendre le terrain pied à pied contre les ennemis; il eſt vrai qu'elles rendent les chemins très difficiles. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à S. Jean-Baptiſte, elle l'étoit auparavant à S. Adrien: cette Egliſe a environ ſoixante pieds de long & vingt-quatre de large, ſans Chapelles; elle eſt toute de maçonnerie, le comble eſt trop bas, l'Autel tourné du côté de l'Orient; l'Autel, la Chaire & les Bancs ſont d'une belle Menuiſerie, la Sacriſtie eſt à côté de l'Autel. Le Bourg ne conſiſtoit en 1694. qu'en une vingtaine de maiſons, occupées par quelques Marchands, des Ouvriers & des Cabarets.

BASSE-TERRE, dans les Iſles de l'Amerique, eſt la partie d'une Iſle qui regarde le Couchant; comme les vents aliſés ne s'y peuvent faire ſentir, elle eſt plus chaude, la Mer y eſt plus vive, plus tranquille, les terres plus baſſes, & les Vaiſſeaux y moüillent & s'y chargent plus commodement.

BASSE TERRE de la Guadeloupe; c'eſt le nom que l'on donne à celle des deux Iſles de la Guadeloupe qui a été reconuë la premiere; raiſon pour laquelle le nom de la Guadeloupe lui eſt reſté plus propre. Comme le milieu de cette Iſle eſt chargé de hautes montagnes, cela a donné occaſion de la diviſer, comme la Martinique & la plûpart des autres Iſles Antilles, & de nommer baſſe-Terre la partie Occidentale, & Cabeſterre la partie Orientale. La partie de cette Iſle que l'on appelle baſſe-Terre, eſt compriſe depuis le Groſmorne, qui eſt à l'entré du grand Cul-de-ſac, juſqu'à la riviere des grands Bannaniers. Cette partie de l'Iſle eſt plus habitée que l'autre, quoiqu'elle ne paroiſſe pas ſi aiſée à cultiver, & que les montagnes la ſerrent davantage vers la Mer; la raiſon de cela eſt que les Vaiſſeaux y ſont plus en ſûreté & plus à couvert des vents d'Eſt & du Nord.

Bourg de la BASSE-TERRE, Paroiſſe de la Guadaloupe. Ce Bourg eſt ſitué auprès de la riviere du Gallion au Nord-Oueſt du fort principal de l'Iſle; il s'eſt formé en partie des habitans, qui ſe ſont ſauvé de l'ancien Bourg, qui étoit autrefois auprès de la riviere des Peres: il a depuis été brûlé deux fois par les Anglois en 1691. & en 1703. Ce Bourg commence au-deſſous de la montagne, ſur laquelle ce Fort eſt placé, & continuë juſqu'à une ravine nommée la ravine Billeau; il eſt traverſé aux deux tiers de ſa longueur par la riviere aux Herbes; la plus conſiderable partie de ce Bourg, eſt entre le Fort & cette riviere, & elle retient le nom de Bourg de la Baſſe-Terre. La partie qui eſt au-delà de la riviere aux Herbes, ſe nomme le Bourg de S. François; parce que les Capucins y ont une Egliſe; ce Bourg eſt compoſé d'une longue ruë, qui va depuis ce Fort juſqu'à la riviere Billeau, elle eſt traverſée de cinq ou ſix petites ruës; il y a quarte Egliſes déſervies par les Carmes, les Capucins, les Jeſuites & les Religieux de la Charité.

BATI, Riviere, dans la Louiſiane, *Voyez* la Maligne.

BATISKAN, Paroiſſe conſiderable de la Nouvelle France, à l'entrée du Gouvernement de

Trois-Rivieres, à cinq ou ſix lieuës de cette Ville à l'Orient, & à la bande du Nord du fleuve Saint Laurent. Cette Paroiſſe a au moins deux lieuës de longueur au bord de ce beau fleuve, qui y eſt large de plus d'une lieuë, dans un païs plat, dont les points de vûës ſont charmants. Les Jeſuites ſont Seigneurs de cette Paroiſſe.

Riviere des grands BANNANIERS, à la Cabeſterre de la Guadaloupe : cette riviere termine le quartier de la Cabeſterre; à cinq cens pas de cette riviere, l'on entre dans des chemins coupés à micôte dans les montagnes qui ſoûtiennent le pied de la Souffriere.

BAYAGOULA, Peuple de la Louiſiane, ſitué à l'Oüeſt, & près de la ſéparation du Miſſiſſipi en deux branches pour ſe rendre à la Mer.

BAYHA, Port de Mer de l'Iſle S. Domingue, ſitué à la bande du Nord de cette Iſle, & auſſi du quartier de Bayha; ſon entrée eſt difficile à cauſe des Reciſs; il y a une petite Iſle au milieu de ce Port.

BAYHA, ou Baiaha, dans l'Iſle de S. Domingue, à la bande du Nord : il y avoit autrefois une Ville de ce nom dans le Canton qui le porte encore. Les Eſpagnols l'avoient bâtie dans les commencemens de leur découverte de cette Iſle; mais après en avoir exterminé tous les originaires, ils ont jugé à propos d'abandonner une grande partie de cette Iſle, pour courir aux mines d'Or & d'Argent que l'on découvroit en abondance à la Nouvelle Eſpagne & au Petou; entre les Villes qu'ils ont abandonné, celle-ci a été une des premieres. Son nom de Bayha eſt reſté à une étenduë aſſés conſiderable, dont une partie eſt ſituée au bord de la Mer, le long d'un Port qui ſe nomme auſſi Port de Bayha, & le reſte eſt en Savannes, où l'on trouve encore des bœufs & des chevaux marons, qui viennent de ceux de ces animaux que les Eſpagnols ont abandonné, quand ils ſe ſont retirés. Ce terrain de Bayha eſt arroſé d'une riviere, qui aprés un cours de quatre à cinq lieuës, ſe jette dans le Port de Bayha; il y a une portion de ce terrain trop ſabloneux & trop aride pour être habitable; cette portion eſt ſituée entre le Port de Mancenille & le Port de Bayha, mais tout le reſte eſt très propre à y faire de belles habitations; tout ce Canton peut avoir près de huit lieuës de l'Eſt à l'Oüeſt, depuis la riviere du Maſſacre juſqu'au quartier de Jacquezi, & quatre du Nord au Sud, depuis la Mer juſqu'aux montagnes.

BEAUGENDRE, riviere de la Guadaloupe; c'eſt une très petite riviere, qui coule au pied d'un Morne-Hault & roide, qui borne la Plaine des Habitans; ſon embouchure eſt à ſix cens pas de celle de la riviere des Habitans.

BEAUPORT, Seigneurie ſituée à une lieuë de Quebec, dont elle eſt ſéparée par la Riviere S. Charles, à la côte du Nord du fleuve S. Laurent; elle n'eſt ſéparée de celle de Baupré, que par le ſaut de Montmorency : c'eſt où les Anglois firent leur deſcente en 1690. lorſque le General Phips vint aſſieger Quebec, & que M. le Comte de Frontenac Gouverneur general de la Nouvelle France, l'obligea d'en lever le Siege. Entre Beauport & Quebec, il y a une petite riviere que l'on paſſe à guai de baſſe-Mer.

BEAUPRE', Seigneurie ſituée à la côte du fleuve S. Laurent, au pied du Cap Tourmente vers Quebec. Elle a cinq lieuës de long ſur deux de large; elle conſiſte en prairies & en bois, & a une lieuë de terres labourables; il y a un fort beau Château, & elle comprend trois Paroiſſes occupées par plus de mille habitans, qui la cultivent très-bien; l'on compte que cette Terre peut valoir quatorze mille livres de rente; elle appartient au Seminaire de Quebec à qui elle a été donnée par M. de Laval, lorſqu'il étoit Evêque de cette Ville : elle eſt ſéparée de Beaupré par le Saut de Montmorency.

BEAU-SOLEIL, Montagne de la Guadaloupe, vers le Fort de la Baſſe-terre, entre les rivieres aux Herbes & des Gallions.

BELLEVEUE, Montagne de la Guadaloupe, ſituée vers les côtes méridionales de la Baſſe-terre, entre la riviere aux Herbes & la montagne S. Louis.

BETSIAMITES, Peuple ſauvage de la Nouvelle-France, ſitué à l'Orient du Saguenay au bord Septentrional du Fleuve S. Laurent, vers les ſept Iſles. Les Recolets ont commencé leur converſion ſous le Gouvernement de M. Champlain.

Riviere à la BICHE, petite riviere qui ſe jette à la bande de l'Eſt du lac des Illinois, cinq ou ſix lieuës au Midy de la riviere à la Crai.

BILOXI, petite Baye de la Louiſiane, à deux lieuës à l'Occident de la riviere des Paſcagoula : c'eſt où les François établirent le ſecond Fort, qu'ils bâtirent dans le Païs, après que M. d'Iberville en eut pris poſſeſſion au nom du Roi. Ce Fort a été abandonné, parce que toutes ces côtes ſont marécageuſes, & couvertes de bois, ce qui en rend l'air mal ſain; il y avoit alors un petit Peuple, qui portoit ce même nom de Biloxi, aux environs de cette Baye.

BISKATRONGE' ou Nation des Pleureux, Peuple de la Louiſiane ſitué dans un Païs délicieux à l'Orient de la riviere d'Hiens. M. de la Salle qui les découvrit, les nomma les Pleureux, parce qu'ils pleurent à l'arrivée des Etrangers qui viennent de loin, diſant qu'ils leur rappellent la memoire de leurs Ancêtres morts, qu'ils croyent voyager par la Terre avec beaucoup de peine; l'on nomme comme eux la Riviere auprès de laquelle ils habitent.

BISKATRONGE', riviere de la Louiſiane, à laquelle M. de la Salle donna ce nom des Peuples qui habitent le long de ſes rivages.

Riviere BLANCHE, dans la Martinique, Paroiſſe du Fort S. Pierre à une lieuë au Nord-Oueſt dudit Fort.

BOCACHICA, petite Riviere de la Louiſiane, qui après un cours de trente lieuës, paralle-le à celui de la riviere des Cenis, ſe vient rendre dans le Golfe de Mexique près le Peuple nommé Judoſa.

BOCRETTES, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

Morne aux BOEUFS, dans la Martinique, Paroiſſe du Carbet, à trois quarts de lieuë au Sud-Sud-Eſt du Bourg de la Paroiſſe entre deux petites Rivieres.

Riviere au BOEUF, dans la Louiſiane; c'eſt l'une des petites Rivieres qui ſe jettent dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt, entre le Moingona & le Miſſouri. Toutes les petites Rivieres voiſines & celle-ci ſont des écoulemens des prairies marécageuſes, à travers leſquelles elles coulent. Elle ſe jette dans le Miſſiſſipi, par trente-neuf degrés trente-cinq minutes de latitude.

L'Iſle de BONAVENTURE, aux côtes de la Gaſpeſie, Golfe de S. Laurent. Cette Iſle eſt ſituée auprès de l'Iſle Percée, n'en étant éloignée que d'une lieuë; c'eſt un endroit de pêche de la

moruë. Il y a une Miſſion de Recollets.

Riviere de BON-SECOURS, grande Riviere qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt dans le Païs des Sioux ou Nadoüeſſi de l'Eſt. Cette Riviere en reçoit pluſieurs autres avant de ſe rendre dans le grand Fleuve au-deſſous du lac Pepin ou des pleurs.

BORGNE, nom d'une Riviere, d'une Plaine & d'une Habitation de la partie ſeptentrionale de l'Iſle Saint Domingue qui eſt aux François. Cette Riviere ſe rend à la Mer à la côte de Fer, & traverſe & arroſe une plaine, à qui elle donne le même nom que porte auſſi un habitation qui en eſt voiſine, laquelle pourroit l'avoir donné aux deux autres. La plaine peut avoir quatre ou cinq lieuës entre les montagnes, le long de la Riviere.

Riviere de BOURBON, dans la Nouvelle France. C'eſt un grand Fleuve que l'on croit communiquer du lac des Aſſinipouels à la Baye d'Hudſon, par un cours de cent ſoixante lieuës, à travers des marais & des bois, il ſe rend dans la Mer ou Baye d'Hudſon près du Fort de Bourbon, autrement nommé de Nelſon. Ses bords ſont habités ou frequentés par les Poules ou Aſſinipouels.

Iſle de BOURBON. *Voyez* Iſle Maſcaregne.

BOUCHERVILLE, Fief des plus conſiderables du Gouvernement de Montreal. C'eſt une bonne Paroiſſe qui a 300 habitans qui ſont à couvert d'un bon Fort.

Rio BRAVO ou Riviere du Nord, grand Fleuve de l'Amerique ſeptentrionale, qui vers ſon embouchure ſepare la Louiſianne de la Nouvelle Eſpagne & du Nouveau Mexique. Ce Fleuve prend ſa ſource dans les Païs qui bornent la Louiſiane, où l'on plaçoit autrefois le Païs de Quivira, vers les quarante-quatre ou quarante-cinq dégrés de latitude; il traverſe le Nouveau Mexique, il eſt bordé de hautes montagnes à l'Orient & à l'Occident, depuis ſes ſources juſques près du Fort de S. Jean-Baptiſte, d'où il traverſe juſqu'à la Mer de belles prairies, frequentées d'une quantité conſiderable de bœufs ſauvages, & reçoit du côté de la Louiſiane les rivieres de Ramos & des Noix. Son cours eſt de plus de quatre cens cinquante lieuës. Les premiers Auteurs qui ont eu connoiſſance de ce Fleuve, l'ont nommé Riviere du Nord, parce qu'ils croyoient qu'il ſe jettoit dans le Nord de la Mer Pacifique, dans le Golfe de la Califorie; mais les nouvelles découvertes ont fait voir qu'ils s'étoient trompé, puiſqu'il ſe jette dans le fond du Golfe du Mexique.

Iſle au BRETON, ſur les côtes de la Louiſiane. Elle eſt au Midi des Iſles de la Chandeleur, près de la barre ou des battures qui empêchent les bâtimens moyens d'entrer dans la principale embouchure du Miſſiſſipi.

Lac de BUADE, des Iſſatis ou Miſſiſacaigan, dans la Nouvelle France. Ce Lac eſt à ſoixante-dix lieuës à l'Oüeſt du Lac ſuperieur dans un Païs marécageux, la traverſe n'en eſt pas praticable à cauſe des marécages & terres tremblantes. Il a été découvert par le Sieur du Lut ſous le Gouvernement du celebre Comte de Frontenac, dont il lui donna le nom de la famille. Le P. Hennepin lui donne auſſi le nom de Lac des Iſſatis, à cauſe qu'il eſt dans le Païs de ces Peuples, & ſon troiſiéme nom ſignifie amas de Rivieres, ou de pluſieurs eaux, il en ſort une Riviere aſſez conſiderable qui tombe dans le Miſſiſſipi, huit lieuës au-deſſus du Saut de Saint Antoine de Pade. Le P. Hennepin donne à cette Riviere le nom de S. François, du Patron de ſon Ordre.

Ance du BUC, ſituée à la partie meridionale de la Caravelle, dans la Martinique; elle prend ſon nom d'une habitation, qui appartenoit en 1694. à M. du Buc-l'Etang. La ſituation de cette habitation eſt des plus agréable à l'entrée de la Preſqu'Iſle, que l'on appelle la preſqu'Iſle de la Caravelle; la vûë s'étend ſur le cul-de-ſac de la Trinité, celui du Gallion & ſur l'Ance du Buc, que l'on appelle ſouvent la petite Ance du Gallion.

C

CABESTERE, dans les Iſles de l'Amerique, eſt la partie d'une Iſle qui regarde l'Orient, laquelle eſt toujours rafraîchie par les vents Aliſés, qui courent depuis le Nord Notd-Eſt juſques à l'Eſt Sud-Eſt; la Mer y eſt plus groſſe & les côtes plus hautes qu'à la baſſe-Terre: ainſi le moüillage & le chargement des vaiſſeaux y eſt plus difficile, parce que la Mer continuellement pouſſée par les vents y roule ſans ceſſe, & s'y briſe avec beaucoup d'impetuoſité.

CABESTERE de la Guadaloupe, c'eſt la partie de cette Iſle, ſituée à l'Orient, elle eſt compriſe depuis le Grand Morne juſqu'à la riviere des grands Bannaniers; elle comprend près de vingt lieuës de Païs en ſuivant la côte de la Mer, le Païs eſt uni & monte doucement depuis la Mer juſqu'aux pieds des montagnes qui en ſont éloignées depuis une juſques à quatre lieuës. Ce Païs eſt arroſé d'un très-grand nombre de Rivieres.

Riviere CACHE'E, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt, au-deſſous de la riviere au Raiſin, preſque vis-à-vis la riviere aux Ailes, une lieuë ſeulement au-deſſous.

CADODAQUIO, Peuple de la Louiſiane, ſitué ſur le chemin des Cenis au Fleuve S. Louis ou Miſſiſſipi. Ce Peuple n'habite qu'un Village; il eſt allié des Natſohos, des Aſſony & des Nachitos.

CAHINNIO, Peuple de la Louiſiane entre les Cadodaquios & les Akanſas.

CALISTOBLE, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe vient rendre dans le Golfe du Mexique, à la Baye d'Apalaches, entre la riviere des Chattaux & le Cap S. Blaiſe, vis-à-vis les Iſles aux Chiens.

Morne de la CALLEBASSE, l'une des plus hautes montagnes du Nord de la Martinique, à une bonne demi journée du Bourg Saint Pierre ſur le chemin de la Cabeſterre, à moitié chemin de l'un à l'autre. De cette montagne l'on découvre avec plaiſir une grande partie de la Cabeſterre, qui paroît de là un Païs plat & uni, plus beau que la Baſſe-Terre, qui eſt remplie de mornes & de montagnes. L'on a taillé un chemin fort étroit de ce côté-là, pour aller d'une partie de l'Iſle à l'autre: il ſeroit fort aiſé à garder pour empêcher les ennemis de penetrer d'un côté dont ils ſe ſeroient emparés à l'autre. Quand l'on a paſſé le plus roide de la montagne, l'on trouve une petite fontaine à la gauche du chemin, fort utile pour les Voyageurs.

CALOUCHA, Peuple ou Village de la Louiſiane, au bord de la riviere de Saint Jean, à quarante lieuës à l'Occident de l'ancien Fort que les François bâtirent ſur ces côtes ſous le Regne de Charles IX.

Saut des CALUMETS, ſur la riviere des Outouacs, à ſoixante lieuës de Montreal, dans la Nouvelle France. L'on y rencontre ſouvent des Iroquois

quois en tems de guerre, ce qui en rend les paſſages ſort dangereux.

CAMANISTIGOYAN, Poſte de la Nouvelle France, ſitué au Nord du Lac Superieur, où M. du Lut avoit conſtruit un Fort, & établi un Magaſin, pour épargner aux Sauvages du Nord la peine de deſcendre à la Baye d'Hudſon.

le CANADA, eſt la partie ſeptentrionale de la Nouvelle France. Son nom vient de ce que quand les Eſpagnols reconnurent ſes côtes & ſes montagnes, qu'ils virent couvertes de neiges, ils le nommerent *Capo de Nada*, c'eſt-à-dire, *Cap de Rien*, ne le jugeant point capable d'avoir des mines d'or & d'argent. Il répond preſque pour la latitude à la partie de la France, qui eſt entre Paris & les Monts Pyrenées. Situation qui peut faire juger de la qualité de ſon climat qui eſt par tout froid, à cauſe de l'humidité du terrain qui eſt entrecoupé de Rivieres & plein de grands Lacs, & que les vents du Nord o'y ſont point affoiblis & émouſſés par l'agitation d'aucune Mer. C'eſt la partie de la Nouvelle France, qui nous a été la premiere connuë. Il fut d'abord découvert par Jean Verrazan en 1524. Jacques Quartier alla après lui en 1534. reconnoître les côtes de l'embouchure du Fleuve de Saint Laurent: il y retourna en 1535: & pouſſa juſqu'à Montreal; mais le grand froid ayant fait mourir une partie de ſes équipages, il en repartit le 15 Mai 1536. & en abandonna la découverte. Il y retourna en 1541. avec M. de Roberval & y commençale commerce. M. de Champlain en commença efficacement l'établiſſement de la Colonie en 1603. & les Recollets de la Province de Saint Denis en France en furent choiſis les premiers Miſſionnaires le 24 Avril 1615. ils arriverent le 25. Mai à Toudouſſac, & dirent la premiere Meſſe à Quebec le 25. Juin 1615.

Le Païs ſeroit plus peuplé, ſans les ravages qu'y font les Iroquois: il l'étoit même plus avant l'arrivée des François. Il eſt borné au Septentrion par la Baye & le détroit d'Hudſon, à l'orient par le Golfe S. Laurent, & partie des Colonies Angloiſes, au midi par partie de ces mêmes Colonies, & par la Louiſiane, & à l'occident par la partie Seprentrionale de la Louiſiane.

Les Originaires n'ont aucune forme d'Etat ou de République parmi eux: ce ne ſont que peuplades, dans leſquelles chacun eſt maître dans ſa cabane, qu'ils appellent communément leur ſen, & ſont tous égaux entr'eux, ſans qu'il y ait ni Gouverneur ni Chef, qui puiſſe preſcrire des Loix à qui que ce ſoit.

Ils ont une idée obſcure & confuſe qu'ils ont encore défigurée par quantité de fables ridicules qu'ils y ont jointes, ſur la création du Monde, ſur celle de l'homme & de la femme. Voici l'opinion qu'ils en ont. Il croyent & tiennent pour aſſuré qu'ils ont tiré leur origine des animaux, & que le Dieu qui a fait le Ciel & la Terre s'appelle *Michapous*, qui veut dire le Grand Lievre. Ils ont quelque idée do déluge; & comme ils n'en peuvent pas développer le myſtere, voici quelle eſt leur créance telle qu'ils la débitent. Ils prétendent que le commencement du Monde n'eſt que depuis ce tems-là, que le Ciel a été créé par *Michapous*, lequel créa enſuite tous les animaux qui ſe trouverent ſur des bois flottans, dont il fit un Cayeu, qui eſt une maniere de Train flotant, ſur lequel il demeura pluſieurs jours avec eux ſans prendre aucune nourriture.

Michapous, diſent-ils, prévoyant que toutes ſes Créatures ne pourroient ſubſiſter long-tems ſur ce Pont, & que ſon ouvrage ſeroit imparfait, s'il n'obvioit aux malheurs, & à la faim ſur-tout, qui les menaçoient; & ne ſe voyant alors que maître du Ciel, il ſe trouva obligé de recourir à *Michipſi*, le Dieu des Eaux, & voulut emprunter de lui un peu de terre pour former des Païs aſſez vaſtes pour contenir toutes les Créatures préſentes, & celles qui viendroient. Mais celui-ci jaloux de ſon autorité & de ſon empire, n'avoit garde de faciliter un établiſſement aux animaux, qui feroient ſans doute la guerre aux Poiſſons ſes ſujets: il ne voulut point écouter la demande de *Michapous*, qui ſe trouva fort embaraſſé, ce qui fit qu'il propoſa aux animaux de députer un d'entr'eux pour aller chercher de la terre au fond des Eaux, les aſſurant qu'il les mettroit en repos, pourvû qu'il lui en apportât, & qu'il en formeroit un grand Monde qui ſeroit le ſéjour de toutes les Créatures. Les Animaux déja preſſés de la faim, prévoyant leur perte inévitable, s'ils demeuroient plus long-tems ſans nourriture, toujours expoſés aux vagues des Eaux qui venoient ſe briſer contre leur Train flotant, s'adreſſerent au Caſtor, auquel ils promirent toutes ſortes d'avantages, s'il vouloit executer ce que propoſoit *Michapous*, & même qu'ils le reconnoîtroient pour maître de la terre, & le premier de tous les Animaux. C'en fut aſſez au Caſtor pour faire cette tentative. Il demeura long-tems dans les Eaux, mais inutilement; car il en revint à demi mort proche le Train, ſur lequel les Animaux le tirerent, cherchant dans ſes pattes & dans tout ſon corps, s'il n'y avoit point de terre ou de ſable. Ils n'en trouverent point, & ils jugerent de-là qu'il n'avoit pû aller juſqu'au fond. Les Animaux prierent enſuite la Loutre de faire ſa même entrepriſe. Celle-ci qui ſe connoiſſoit plus agile que le Caſtor, d'ailleurs jalouſe de l'honneur de ſe voir la maîtreſſe des Animaux, s'élance auſſi-tôt dans les Eaux, où elle demeura un jour entier. Ce retardement donna quelqu'eſperance aux Animaux, mais la Loutre ne fut pas plus heureuſe que le Caſtor. Elle parut à côté du Pont ſans mouvement, les pattes ouvertes; ils la tirerent, en cherchant au tour d'elle s'ils appercevroient de la terre; n'en ayant point trouvé, ils ſe repreſenterent plus que jamais les malheurs dont ils étoient menacés, lorſque *Michapous*, qui vouloit leur faire connoître ſa puiſſance, ſe ſervit du Rat muſqué, auquel il commanda d'aller chercher de la terre au fond des Eaux. Les Animaux douterent qu'il pût réüſſir dans une entrepriſe où le Caſtor & la Loutre, beaucoup plus vigoureux, avoient échoüé. Cependant *Michapous* voulut ſe ſervir d'un ſi foible inſtrument pour faire éclater davantage ſon pouvoir. Le Rat muſqué ſe plongea dans l'éau, il s'y tint un jour & une nuit, & parut au-deſſus ſans mouvement, une de ſes pattes fermées. Vous aurez la vie, dit auſſi-tôt *Michapous* aux Animaux, mais prenez garde de la lui ouvrir, que vous ne l'ayez auparavant attiré ſur le Pont. Grands empreſſemens de la part des Animaux au rout du Rat muſqué; c'étoit à qui chercheroit cette terre tant deſirée. Ils trouverent à la fin quelques grains de ſable entre ſes petits ongles qu'ils donnerent à *Michapous*, qui les diſperſa ſur le Pont, & les fit groſſir de telle ſorte, qu'ils furent convertis en peu de tems en une groſſe montagne. Il commanda au Renard de tourner au tour de cette montagne, l'aſſurant que plus il marcheroit, plus la terre s'aggrandiroit. Il obéit, & s'apperçût effectivement qu'elle devenoit bien plus grande. Mais comme le Renard ne vit que de rapines, il jugea bien que s'il marchoit toujours, il auroit beaucoup plus de peine à trouver de quoi ſubſiſter, puiſque ſa proie ſeroit

plus écartée ; il retourna à *Michapous*, & lui dit que la terre étoit aſſez vaſte pour placer & nourrir tous les Animaux. *Michapous* voulut voir lui-même toute ſon étenduë, & il ne la trouva pas encore aſſez grande pour toutes les Créatures. Il partit encore pour l'augmenter ; & enfin ces Nations aveuglées croyent qu'il tourne depuis ce tems-là au tour de la terre qu'il aggrandit inceſſamment, & diſent qu'il eſt actuellement dans les Campagnes du Sud, & dans les Forêts du Nord aux extrémités de la terre où il l'augmente.

Les Animaux vécurent dans une bonne intelligence, pendant que *Michapous* demeura avec eux. Mais ſi-tôt qu'il les eut quittés, le divorce ſe mit parmi eux, & les plus forts dévorerent les plus foibles.

Cette meſintelligence leur fit prendre chacun leur parti dans des lieux écartés. Ils ſe multiplierent en peu de tems, & la terre fut remplie de toutes ſortes d'eſpeces d'Animaux, ainſi que de toutes ſortes de Poiſſons.

Quand *Michapous* eut fait la viſite de ſon Empire, il retourna aux Animaux pour donner un Païs à chaque eſpece ; mais il fut bien ſurpris de trouver une guerre entr'eux.

Cette diviſion lui déplût, il les en punit par des maladies qu'il leur envoya, & réſolut pour les châtier avec plus de ſeverité, de créer les hommes qui auroient ſur eux une autorité abſoluë. La mortalité ayant donc été grande parmi les Animaux, *Michapous* de leurs cadavres forma les hommes, dont le langage ſe trouva auſſi different que toutes les eſpeces de ces Animaux. Ce qui peut les entretenir & confirmer dans cette réverie, c'eſt qu'il y a encore parmi eux pluſieurs Peuples où les noms de ces Animaux ſe ſont conſervés dans chaque famille.

Ces hommes voyant la quantité d'Animaux dont la terre étoit remplie, jugerent bien qu'ils étoient deſtinés à leur uſage ; ils inventerent des Arcs & des Fléches ; ils s'en ſervirent pour les pourſuivre à la chaſſe, & ils s'en rendirent bien-tôt maîtres. Après avoir fait pluſieurs courſes, ils ſe trouverent accablés du ſommeil ; & s'étant réveillés, ils apperçurent une grande & une petite trace d'hommes ; il y en eut un qui eut la curioſité de la ſuivre ; il découvrit peu de tems après une grande Cabane, dans laquelle étoit *Michapous* qui lui donna une femme, & leur indiqua à tous deux un Païs pour habiter ; il preſcrivit à l'un & à l'autre la maniere dont ils devoient ſe comporter. L'homme étant le plus fort, devoit s'occuper à la chaſſe & à la pêche, & la femme devoit filer, abattre du bois, ſécher & apprêter les poiſſons & les viandes, faire la cuiſine, & ſervir ſon mari.

Les autres, voyant que ce premier ne revenoit pas, partirent pour aller ſçavoir ce qu'il étoit devenu. Ils trouverent *Michapous*, qui leur fit la même choſe qu'au premier. Il leur donna donc un pouvoir ſur tous les Animaux ; mais il leur dit qu'il les avoit faits pour mourir, & qu'il leur préparoit après la mort un lieu au bout de la terre où ils joüiroient de toutes ſortes de plaiſirs, & où ils ſeroient eſtimés & conſiderés ſelon les vertus & les bonnes actions qu'ils auroient pratiqués dans cette vie.

Les Animaux qui ſe voyoient chaſſés & pourſuivis des hommes, firent toujours tous leurs efforts pour éviter de tomber entre leurs mains.

Les hommes vécurent pendant quelques ſiecles fort paiſibles avec leurs femmes, faiſant bonne chere ; ils en eurent pluſieurs enfans qui ſe marierent ; le grand nombre qu'ils ſe trouverent dans la ſuite les obligea de ſe répandre & d'habiter un plus grand Païs de chaſſe ; & quelques Chaſſeurs qui ne ſe connoiſſoient pas, s'entretuerent dans leur rencontre ; les parens voulurent vanger la mort de leurs parens, & tuerent les Meurtriers. La guerre s'alluma ainſi peu à peu entr'eux, diſent-ils, & a continué juſqu'à preſent.

Si les Sauvages entendent quelquefois de grands bruits dans les montagnes, ou qu'ils voyent dans l'air des feux extraordinaires, ils diſent que c'eſt *Michapous* qui paſſe, lequel prend ſoin de ſes Créatures, & les engage à ſe reſſouvenir de lui. Ils empliſſent dans le moment leurs pipes de tabac, dont ils offrent la fumée en ſacrifice, invoquant ſon ſecours pour la conſervation de leurs familles.

Telle eſt l'opinion ridicule, non ſeulement des Sauvages du Canada, mais encore d'une grande partie des Sauvages de l'Amerique Septentrionale.

Quoiqu'ils n'ayent qu'une idée auſſi confuſe de leur origine, ils la croyent pourtant véritable ; & quelque peine que puiſſent prendre les Miſſionnaires pour les retirer de leurs aveuglemens, il y en a beaucoup qui ne peuvent s'empêcher de croire à *Michapous*, & de l'adorer comme Dieu du Ciel & de la Terre, le premier & le maître de tous les autres eſprits : car ils croyent qu'il y a encore d'autres Divinités ; le Soleil, la Lune & le Tonnere en ſont du nombre. Michipſi eſt en grande vénération parmi eux ; c'eſt le Dieu des Eaux qui appaiſe ou excite les tempêtes. Meteomex eſt le Dieu des Glaces. Mais les Dieux qu'ils invoquent à tous momens, & avec plus de ferveur, ſont les diables & tous les eſprits de l'enfer qu'ils craignent, & croyent être tout puiſſans pour leur faire du mal. Ils ont encore une infinité d'autres petites Divinités, & particulierement le Dieu du Songe, qui leur eſt propice ou funeſte dans la guerre, la chaſſe & la pêche. Lorſqu'ils font quelqu'entrepriſe, il faut qu'ils rêvent auparavant, & la choſe qui ſe preſente la premiere à leur imagination, devient l'objet de leur adoration. Ils ſont quelquefois dix à douze jours ſans boire ni manger, juſqu'à ce qu'ils ayent révé de quelqu'une de ces Divinités, qui ſont l'Ours, le Leopard, le Bœuf, la Couleuvre & la Loutre. Auſſi leur cerveau étant vuide, forme bien des chimeres, qui pour lors ont raport à leurs inclinations, & à ce qu'ils ſouhaitent. Tous les autres Animaux qu'ils voyent dans leurs ſonges, n'ont aucun pouvoir, & ſont même incapables de les engager à executer aucun deſſein. Ils font ordinairement des feſtins qu'ils offrent à leurs Divinités avec beaucoup de religion : s'ils éternuënt, ils remercient celle qui leur vient dans le moment dans l'eſprit ; & s'ils fument, ils lui offrent la fumée.

Il n'y a aucune ſtabilité dans leur croyance : car pour une pipe de tabac, ils conſentent à tout ce qu'on leur dit. Un preſent accepté, ou un bon repas fini, ils retournent à leurs premieres erreurs. Ils s'accommodent à tout : ſi on les pouſſe un peu loin, ils diſent que nous n'avons pas d'eſprit, & que nous n'entendons pas l'affaire.

Dans les feſtins qu'ils font à l'honneur de *Michapous*, on eſt obligé de manger toutes les viandes juſqu'aux os, & c'eſt ce qu'ils appellent feſtin à tout manger. S'il eſt d'Ours, il y a trois perſonnes dont les portions ſont beaucoup plus fortes que celles des autres, & il faut qu'ils mangent tout ce qu'on leur preſente : s'ils ne peuvent point en venir à bout, c'eſt un mauvais préſage pour le maître du feſtin, qui doit s'attendre à quantité de traverſes dans ſes entrepriſes, ou qu'il y aura de la mortalité dans ſa famille. Les conviés ne ſe ſervent point de coûteaux, & ne s'eſſuient les mains d'aucun linge. S'ils mêlent quelqu'autre Divinité avec *Michapous*,

il faut qu'ils s'eſſuyent les mains avec de l'herbe, & les os des Animaux qui ont été ſervis au feſtin, ſont attachés à un poteau qu'ils dédient & conſacrent à la même Divinité, particulierement ceux des Ours, des Chiens & des Caſtors. Quand ils ont pris les Caſtors dans les pieges, ils ont grand ſoin de ne les point faire boüillir à gros boüillons, de crainte qu'il n'en tombe dans les cendres ; car ils croiroient ne pouvoir plus prendre de Caſtors.

De plus, ils élevent des poteaux qu'ils peignent de rouge, où ils attachent les Victimes ; ils immolent les chiens au ſoleil. Ce ſont les Holocauſtes qu'ils croyent plus aiſément fléchir les Dieux. Lorſqu'ils veulent aller à la chaſſe, ils joignent à ces Sacrifices des peaux paſſées de Chevreüils, ou d'Orignaux ; s'ils vont à la guerre, ils attachent à un poteau des Fléches peintes de rouge, avec un arc, & font un feſtin dans lequel ils font toutes ſortes d'invocations, recommandant leurs entrepriſes & leurs familles à leurs Dieux. Lorſqu'ils ſont des feſtins ſolemnels, ils leur dreſſent des Autels ; ils chantent une nuit entiere des chanſons à leur honneur, qu'ils compoſent ſur le champ ; & il n'y a point d'Animaux ni de Créatures ſur leſquels ils n'en ayent fait quelques-unes. Ils mettent ſur ces Autels des peaux d'Ours & de Loutres, dont les têtes ſe peignent avec une terre verte, de laquelle ils ſe peignent auſſi le viſage. On doit pour lors tout manger & avaler tout le boüillon : s'il en reſte, il faut qu'il ſoit conſommé par le feu.

Quelques groſſiers & ſauvages que ſoient ces Peuples, ils conſervent encore parmi eux l'opinion de l'immortalité de l'ame. Les rêveries qu'ils diſent au ſujet de l'ame, nous convainquent que ce n'eſt pas la raiſon qui les a conduit à cette connoiſſance, mais qu'ils l'ont apportée des Païs, dont ils tirent leur origine. Voici ce qu'ils en diſent : ils croyent qu'elle ſe trouve après la ſéparation du corps dans un grand chemin, qui n'eſt rempli que de celles qui doivent ſe rendre en un lieu où elles reſtent pour toujours : qu'elles traverſent une Riviere extrêmement rapide, qui a pour Pont des perches bien chancelantes, ſur leſquelles il faut paſſer ; qu'elles courent de grands riſques dans ce trajet, & que ſi elles venoient à tomber dans l'eau, elles ne pourroient jamais s'en retirer. Quand elles ont traverſé cette Riviere, elles en ſuivent les bords fort long-tems, faiſant proviſion d'Eturgeons qu'elles font ſécher, juſqu'à ce qu'elles ſoient arrivées dans une grande prairie. A force de marcher, elles découvrent de grands rochers eſcarpés, au travers deſquels il y a un chemin fort étroit qui va plus loin, lequel a pour barriere deux gros pilons, qui ſe levent & s'abaiſſent alternativement. Ces pilons ſont pour écraſer les vivans qui voudroient franchir ce paſſage ; mais dès lors que ce ne ſont que les ames des défunts, elles paſſent ſans obſtacle. Elles ſe trouvent enſuite dans une belle prairie extrêmement vaſte, remplie d'Ours & de toutes ſortes d'Animaux, & d'excellens fruits qui ſont uniquement deſtinés pour les morts. Ce chemin eſt encore bien long à faire. Les ames entendent à la ſuite du tems les tambours & les gourdes des morts, qui danſent & ſe réjoüiſſent. Enfin, elles arrivent dans ce délicieux ſéjour, qui eſt le terme de leur voyage ; & ſe fourrant parmi la preſſe, elles ſe mettent à danſer : pour lors elles ſont les bien venuës ; c'eſt à qui leur fera civilité, & qui les régalera. On leur donne toutes ſortes de belles paſtures, avec d'autant plus d'empreſſement, que l'on en a mis auprès d'elles dans leur Tombeau. La memoire des morts eſt en grande vénération chez ces Peuples ; ils font à leurs Manes des feſtins, où ils conſomment tout ce qu'ils ont, particulierement lorſqu'ils célebrent la fête generale des Morts. Ils n'ont point de jour marqué pour cette ſolemnité ; ils prennent celui que le caprice de leurs Jongleurs leur preſcrit, & ils ne manquent pas d'obſerver l'Anniverſaire de chaque mort. Ils choiſiſſent pour cet effet le meilleur ami du défunt, qu'ils font danſer, auquel ils font de grands preſens, le regardant comme le défunt même.

La cérémonie de la fête des Morts eſt tout à-fait ſinguliere ; ils déterrent tous les cadavres, en ramaſſent les oſſemens ; ils y invitent non ſeulement leurs alliés, mais encore ceux qui ſont les plus éloignés, auſquels ils donnent tout ce qu'ils ont de meilleur ; ils célébrent encore d'autres fêtes, ſouvent pour obtenir de leurs Divinités la vie ou la ſanté pour leurs familles, & la victoire ſur leurs ennemis.

Les Sauvages ont une grande vénération pour leurs Jongleurs, qui ſont des Médecins fourbes, impoſteurs & charlatans, qui ont ſouvent des liaiſons avec le diable. Quand un Sauvage eſt bleſſé, ou qu'il a quelque ulcere, l'on envoye querir le Medecin, qui trouve un feſtin tout préparé à ſon arrivée ; les viellards ne manquent pas de venir à cette cure. Le Médecin apporte un paquet où ſont ſes Médicamens ; il tient une gourde à la main emmanchée d'un bâton qui paſſe au travers ; il entonne d'une voix horrible des chanſons ſur ſes remedes, faiſant aller en cadence cette gourde, dans laquelle il y a de petites pierres. Les aſſiſtans le ſecondent, & ceux qui ſe piquent d'être Médecins s'y fourrent auſſi avec des gourdes. Cette premiere ſaillie ne laiſſe pas de bien étourdir le pauvre malade, qui eſt étalé tout nud, pendant que le Médecin agite ſon corps par les plus furieuſes contorſions qu'il puiſſe inventer. Après avoir bien chanté, il ouvre ſon paquet de drogues, il invoque le Dieu du Ciel & de la Terre, tous les eſprits qui ſont dans l'air & les Enfers, & quelques peaux d'animaux extraordinaires qui ſont dans ce ſac, qu'il dit être Maîtres de ſes drogues auſquelles on doit avoir confiance pour obtenir la guériſon du malade. Il redouble ſes chanſons avec ces mouvemens du corps, élevant la voix, comme s'il croyoit que ces Dieux fuſſent ſourds. Et pendant que les aſſiſtans chantent, il tourne au tour du malade avec ſa gourde en danſant. Il ſaute enſuite au milieu de la cabane, tous les aſſiſtans ſe levent & danſent avec lui, les vieilles femmes ſe mettent de la partie ; ce ne ſont pour lors que des huées & battemens de pieds à faire trembler toute la cabane : & quand ils ont chanté, il applique ſon remede ſur la playe ou ſur la partie malade. On apporte auſſi-tôt avec empreſſement une chaudiere pour mettre des preſens au Medecin qui les diſtribuë avec une gravité admirable, faiſant l'honnête & le genereux, affectant même de ne rien garder pour lui, mais qui ſçait ſe dédommager en tems & lieu. Les Sauvages ont de très-bons remedes pour les maladies ordinaires du corps, ſur tout pour les fiévres ; mais il eſt dangereux d'en prendre une doſe trop forte. Les maladies les plus dangereuſes ſont la petite verole, qui eſt une peſte parmi eux. Sitôt qu'ils en ſont attaqués, ils ſe jettent dans l'eau la plus fraiche qu'ils peuvent trouver, dont ils ne rechapent pas. Le mal de Naples leur eſt fort ordinaire. La maladie la plus commune eſt la paraliſie & la phtiſie ; & c'eſt pour lors que les Médecins trouvent une bonne moiſſon à faire.

Les Iſlinois & les Narions du Sud, ſe vantent de faire mourir un homme en faiſant ſa figure, qu'ils peignent à leur mode ; & que lui décochant

une fléche dans ſon portrait, vis-à-vis du cœur, ils le bleſſent, ſut-il à deux cens lieuës. D'autres mettent un petit caillou, gros comme un œuf de pigeon, & diſent que par des invocations qu'ils font aux démons, elle ſe forme en même tems dans le corps de celui contre qui ils ont querelle. Ils ſe ſervent de Jongleurs dans cette occaſion, qui par leur art magique arrachent ces ſortileges de leurs corps.

Enfin, ces Jongleurs tuënt ſouvent les malades à force de ſe ruer deſſus eux, & ils les abandonnent quand ils ſont à l'agonie.

Il y a pluſieurs ſortes de Jongleurs: les uns ſont pour guérir, ou pour mieux dire, pour augmenter les maladies: & d'autres pour enſorceler. Les uns ſont devins, d'autres s'appliquent à donner des drogues & des compoſitions qui font, à ce qu'ils diſent, des miracles pour la chaſſe & pour la guerre, & qui rendent inviſibles ceux qui les portent ſur eux; mais ce n'eſt que fourberies. Les plus fameux Jongleurs ſont les plus contrefaits. Les plus accrédités ſont les Hermaphrodites, ou ceux qui veulent qu'on les croye tels: ils ſont les Sacrificateurs qui commandent aux démons, & les plus redoutés par leur malignité, auſquels on n'oſe refuſer ce qu'ils demandent.

Rien n'eſt plus touchant que de voir un Sauvage à l'extrémité; les parens ſe trouvent à ce triſte ſpectacle, tous fondans en larmes; des viellards & des vieilles y accourent en foule, qui, quoique d'un grand ſang froid auparavant, s'attendriſſent tout à coup, & pleurent avec autant de force que s'ils y prenoient la plus grande part du monde; mais ce n'eſt qu'en vûë d'avoir à manger, ou d'obtenir quelques couteaux, nipes, ou autres préſens. Si un jeune homme qui ſoit aimé ou conſideré vient à mourir, le pere & les plus proches parens chantent avec des gourdes à la main, des chanſons lugubres. Les femmes joignent des paroles lugubres à leurs pleurs.

Quand ce malade eſt mort on le met ſur ſon ſéant, on oint ſes cheveux & tout ſon corps d'huile d'animaux, on lui applique du vermillon ſur le viſage, on lui met toutes ſortes de beaux plumages, de la raſſade, de la porcelaine, & on le pare des plus beaux habits que l'on peut trouver, pendant que les parens & les vieilles continuent toûjours à pleurer. Cette cérémonie finie, les alliés apportent pluſieurs préſens; les uns ſont pour eſſuyer les larmes, & les autres pour ſervir de couvertures au défunt: on en deſtine certains pour couvrir la foſſe, de peur, diſent-ils, que la pluye ne l'incommode; on y étend fort proprement des peaux d'Ours & de Chevreuils, qui lui ſervent de lit; & on lui met ſes ajuſtemens avec un ſac de farine de bled d'Inde, de la viande, ſa cuilliere, & generalement tout ce qu'il faut à un homme qui veut faire un long voyage, avec tous les préſens qui lui ont été faits après ſa mort: & s'il a été guerrier, on lui donne ſes armes pour s'en ſervir au païs des morts. L'on couvre enſuite ce cadavre d'écorce d'arbre, ſur leſquelles on jette de la terre & quantité de pierres, & on l'entoure de pieux pour empêcher que les animaux ne le déterrent: ces ſortes de funerailles ne ſe font que dans leurs Villages. Lorſqu'ils meurent en campagne, on les met dans un cercueil d'écorce, entre les branches des arbres, où l'on les éleve ſur quatre pierres.

On obſerve ces mêmes funerailles aux femmes & aux filles: tous ceux qui ont aſſiſté aux Obſeques profitent de toute la dépoüille du défunt; & s'il n'avoit rien, les parens y ſuppléent: ainſi ils ne pleurent pas en vain. Le deüil conſiſte à ne ſe point couper ni graiſſer les cheveux, & à ſe tenir negligé ſans aucune parure, vêtus de méchantes hardes. Le pere & la mere portent le deüil de leur fils. Si le pere meurt, les garçons le portent, & les filles de leur mere.

La maniere dont un amant fait paroître à ſa maîtreſſe l'eſtime qu'il a pour elle, lorſqu'il la regarde en vûë du mariage, eſt tout-à-fait bizare. Les petits entretiens familiers ne ſe font que la nuit en preſence de quelques amis: l'amant entre dans la cabane de la fille, qui n'eſt fermée ordinairement que d'une peau volante; il va d'abord au charbon du foyer, qu'il trouve avec de la cendre; il allume une buchette de bois, s'approche de ſa maîtreſſe & lui tire le nés par trois fois pour l'éveiller; ce qui eſt une formalité eſſentielle. Tout ſe paſſe avec bienſéance, ſans que la fille lui diſe une parole. Ces ſortes de témoignages d'amitié durent preſque deux mois, avec beaucoup de circonſpection de part & d'autre. Lorſqu'il eſt aſſuré de ſa maîtreſſe, il en parle à ſon pere ou à ſon plus proche parent, qui va la nuit trouver celui de la fille: il l'éveille, allume ſa pipe qu'il lui preſente, & en fait la demande pour ſon fils. Ce pere lui fait réponſe qu'il le communiquera à ſa famille. Quand le pere du jeune garçon a ſçû ſes derniers ſentimens dans une ſeconde entrevûe, il fait aſſembler tous les parens, & leur déclare qu'il marie ſon fils. Alors ils apportent dans ſa cabane le plus de marchandiſes qu'ils peuvent pour ſa dot. La mere du garçon en porte une partie à celle de la fille; & c'eſt en ce moment que ſa mere lui dit qu'elle l'a mariée à un tel: il faut que cette fille y conſente ſans replique, il eſt même de ſon honneur de le faire. Et par un abus étrange, les peres, les meres & les freres peuvent proſtituer leurs filles ou leurs ſœurs: car ſon corps, diſent-ils, n'eſt pas à elle, mais à ſes parens, pour en diſpoſer comme ils le jugeront à propos. Cette femme qui a reçû ces preſens, les diſtribuë à toute la famille, lui donnant avis de cette nouvelle alliance. Chacun contribuë après à la dot de la mariée. Les ſœurs du jeune homme, accompagnées de la mere, apportent au bout de huit jours le reſte des preſens.

On habille la mariée le plus proprement que l'on peut; on lui graiſſe ſes cheveux avec de l'huile d'Ours, & l'on apporte devant elle une partie de ce qui a été donné; elle en prend autant qu'elle peut, & ſuit ſa belle-mere, qui lui ôte tous ſes ajuſtemens qu'elle donne à ſes filles, qui lui donnent en échange les leurs & une chaudiere. Elle retourne chez ſon pere, ſes propres ſœurs la déshabillent auſſi, lui donnent leurs propres habits & l'ajuſtent, comme elles le jugent à propos. La mere lui donne une charge de bled d'Inde, qu'elle porte à ſon mari, qui lui ôte encore ſes habits. Ce ne ſont qu'allées & venuës pendant toute la journée: enfin la belle-mere lui donne pour tout bien une méchante peau pour habits, ſans autres ornemens; l'on partage enſuite dans les deux familles tous les preſens de la dot. On aura peine à croire juſqu'où va la continence d'un Sauvage, qui eſt quelquefois ſix mois ſans connoître ſa nouvelle épouſe, quoiqu'il le puiſſe quatre jours après le mariage. Il ſe perſuade que cette modération eſt le témoignage le plus autentique qu'il puiſſe lui donner de l'eſtime qu'il a pour elle, puiſqu'il n'enviſage que la ſeule ſatisfaction de s'allier dans une famille. La mariée retourne ſans rien dire au bout de l'an chez ſa mere, qui devient maîtreſſe de la chaſſe & de la pêche de ſon gendre, & de tout

ce

ce qu'il peut avoir. Celui-ci qui ne la trouve plus chez lui, juge bien où elle eſt : il la va trouver quand il croit que tout le monde dort ; mais le beau-pere & la belle-mere, qui ſe doutent bien qu'il ne manquera point de venir, ſont au guet, pendant que leur fille repoſe auprès du feu. Le marié n'eſt pas plûtôt entré, qu'il conçoit que c'eſt pour lui que ce feu eſt deſtiné, & s'aſſied auprès de ſa femme. Le beau-pere ſe leve avec indifference, remplit ſa pipe & la lui donne à fumer. La belle-mere de ſon côté apporte un plat de viande à ſes pieds, qu'il mange ſans rien dire, ſe tenant aſſis comme un ſinge. Il demeure pendant deux ans auprès de ſon beau-pere, & ſa pêche, ſa chaſſe, & tout le commerce qu'il peut faire, appartient à la belle-mere. Les nouveaux mariés ſe parlent peu le jour, ou s'ils le ſont, ce n'eſt qu'en grondant ; ils diſent que la pudeur demande cette bienſeance. Lorſque le gendre a paſſé deux ans chez ſon beau pere, il tient ſon ménage à part, à moins qu'il n'ait envie d'obtenir encore ſa belle-ſœur pour ſeconde femme. Le mari ne duit & n'oſe prendre d'autre femme, que de la part des parens du beau-pere, qui lui peut donner encore deux autres de ſes filles. S'il n'en a pas, la belle-mere adopte quelque fille qu'elle a acheté bien cher, ou lui donne ſes niéces. Le ſeul interêt qui domine parmi les Sauvages les entretient dans cette coûtumé ; parce que tout ce qui eſt au gendre revient à la belle-mere : & s'il prenoit une ſeconde femme dans une autre famille, elle auroit le même droit ; de ſorte qu'il eſt de l'avantage des premiers de ménager toûjours ſes bonnes graces. La premiere femme a des prérogatives que l'autre n'a pas ; & il ne faut pas s'étonner ſi la jalouſie regne entre ces deux femmes ; quoiqu'elles ſoient ſouvent ſœurs, elles en viennent ſouvent aux mains & aux coûreaux : les familles s'en mêlent, & il y a ſouvent du ſang répandu, pendant que le mari juge des coups d'un grand ſang froid ; cela lui fait même plaiſir, parce qu'il dit que c'eſt une marque que ſes femmes l'aiment.

Les Sauvages ont beaucoup d'attache pour leurs enfans, principalement pour les filles, qu'ils regardent comme l'appui & le ſoûtient des familles.

Lorſqu'une femme eſt attaquée d'une maladie ordinaire à ſon ſexe, l'on éteint tous les feux de la cabane, on nettoye le foyer, l'on en jette toutes les cendres, & l'on en allume de nouveaux avec une pierre à fuſil ; elle eſt obligée de demeurer dans une cabane ſéparée, n'oſant entrer dans la premiere pendant huit jours. La premiere fois que cette incommodité arrive à une fille, elle eſt trente jours ſans voir perſonne, que quelques femmes qui ont ſoin d'elle. Lorſqu'une femme ſe trouve enceinte elle n'a plus de commerce avec ſon mari, juſqu'à ce que l'enfant ait deux ans. Lorſqu'elle eſt prête d'accoucher, on lui conſtruit une méchante cabane qui ne la met guére à l'abri du mauvais tems ; elle y demeure quarante jours, ſi c'eſt du premier enfant, & trente pour les autres. Cependant lorſqu'elle eſt en danger de mort, elle revient dans ſa cabane. Après qu'elle eſt rétablie, ou ſi elle venoit à mourir, on abbat cette cabane que l'on tranſporte dans un autre endroit.

Ganondaoé, en langue Iroquoiſe, *Pangan* chez les autres Sauvages, & parmi les François, le Calumet, mot Normand, du mot de Chalumeau, eſt pour eux quelque choſe de ſi myſterieux, qu'ils diſent que c'eſt pour eux un preſent que le Soleil a envoyé aux hommes pour établir & confirmer la paix parmi eux. Quiconque viole un Calumet doit périr, & il s'attire en même tems l'indignation des Dieux, qui ont laiſſé le pouvoir au Soleil d'éclairer la terre, & ne peuvent ſouffrir qu'un perfide faſſe rien de contraire au Calumet, qui eſt le gage de la paix. Quoiqu'en effet le Calumet ſoit le ſymbole de la paix, il ſert néanmoins pour la guerre. Lorſqu'une Nation l'a porté ou laiſſé chez une autre, ſi elle eſt attaquée d'ailleurs, celle qui s'eſt unie par ce Calumet doit prendre ſes interêts & venger ſes morts. Le Calumet demande donc beaucoup de cérémonies ; les Sauvages du Sud s'en ſervent, particulierement lorſqu'ils ſe trouvent dans un combat ſanglant. Si quelque Médiateur preſente le Calumet, ils font auſſi-tôt ſuſpention d'armes. Si les deux partis l'agréent, & qu'ils fument avec le Calumet, tout eſt calme, & l'on ſe retire de part & d'autre. Il leur eſt cependant permis de le refuſer ; & en ce cas, on ſe remet au combat plus que jamais, ſans avoir violé le droit du Calumet. C'eſt un lien ſi ſacré parmi ces Peuples, qu'ils ne peuvent ſe donnet des preuves plus convaincantes de l'eſtime qu'ils ont les uns pour les autres, qu'en ſe le preſentant. C'eſt une ſorte de pipe fort longue, de pierres rouges, enjolivée de plumes de pie-bois, de canards branchus qui ſe perchent ſur les arbres, dont la tête eſt de la plus belle écarlate qui ſe puiſſe voir, & d'autres beaux plumages. Ils ſuſpendent au milieu du bâton des plumes d'ailes d'un oiſeau qu'ils appellent *Kilon*, qui eſt un veritable aigle, d'une groſſeur differente de ceux que nous voyons en Europe. Les plumes de leurs ailes ſont griſes & blanches, & ils les peignent en rouge, dont ils font des éventails qu'ils ſuſpendent au bâton du Calumet. Quand ils en voyent dont les plumages ſont peints de rouge, c'eſt une marque qu'ils offrent du ſecours ; lorſqu'ils ſont blancs & gris, c'eſt la marque d'une paix profonde, & d'un ſecours non-ſeulement à ceux à qui ils preſentent le Calumet, mais encore à tous leurs Alliés. S'ils peignent un côté de ces plumes en rouge & que l'autre ſoit au naturel gris & bleuë, ils déclarent par là qu'ils ne veulent avoir aucun ennemi du côté qu'eſt tourné le rouge. Ils ne font aucunes entrepriſes conſiderables qu'ils n'ayent auparavant danſé le Calumet. Ils font même ſcrupule de ſe baigner au commencement de l'Eté, ou de manger des fruits nouveaux qu'apres l'avoir fait. Cette danſe eſt donc très-celebre, ſoit pour affermir la Paix, ou pour ſe réünir pour quelques grandes Guerres, ſoit pour une réjoüiſſance publique, ou pour faire honneur à une Nation que l'on invite d'y aſſiſter : Ils la danſent auſſi à la reception de quelque perſonne de conſideration, comme s'ils vouloient auſſi leur donner le divertiſſement du bal. La ceremonie ſe fait l'Hyver dans une grande cabanne, & l'Eté en raſe campagne : la place étant choiſie, on l'environne de branches d'arbres, pour mettre tout le monde à l'ombre. On étend au milieu de la place une grande natte de joncs, peinte de diverſes couleurs, qui ſert de tapis pour mettre avec honneur le Dieu de celui qui fait la danſe : car chacun a le ſien qu'ils appellent leur Manitou. C'eſt un Serpent, un Oiſeau, une Pierre ou autre choſe ſemblable dont ils ont révé en dormant. On poſe le Calumet à la droite de ce Manitou en l'honneur de qui ſe fait toute la fête, & l'on met à l'entour en maniere de trophée des maſſuës, des arcs, des fléches, des carquois, des caſſe-têtes ou haches d'armes. Tout étant diſpoſé & l'heure de la danſe approchant pour chanter, les hommes & les femmes, qui ont les plus belles voix, prennent la place la plus honorable ; tout le monde vient ſe placer en rond ſous les branches ; mais chacun en

arrivant vient ſaluer le Manitou, ce qu'il fait en fumant, & rejettant de la bouche ſa fumée ſur lui, comme s'il lui offroit de l'encens; les Acteurs achevent tout le reſte avec differentes ceremonies. Le ſpectacle ne laiſſe pas d'être fort agréable, tout ſe faiſant roujours en cadence: car l'un attaque, l'autre ſe défend; l'un pourſuit, l'autre s'enfuit; & celui-ci faiſaot volte-face, fait reculer ſoo ennemi. Ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'un ſeul fait quelquefois ſi bien les deux perſonnages avec meſure & à pas comptés au ſon des voix & des rambours, que cette danſe pourroit paſſer pour une aſſez belle entrée de Balet eo France. Un Acteur fait un grand diſcours, où il raconte les batailles où il s'eſt trouvé, les victoires qu'il a remportées, & les priſonniers qu'il a faits. Le Preſident fait preſent du Calumet à la Nation que l'on a prié à cette ceremonie pour marque de la Paix qui ſera entre les deux Nations. L'air qu'ils donnent à leurs chanſons, en fait toute la beauté: car les paroles n'en oot aucune ſignification. Quand on a reſolu une marche generale pour aller à la Guerre, les préparatifs ſe font avec éclat: ee ne ſont pour lors que feſtins, ſacrifices & victimes immolées; les femmes mêmes & les filles ſe proſtituent aux hommes. Pour les engager à la Guerre & à n'épargner dans le eombat qui que ce ſoit, l'on fait quantité de preſens aux Guerriers, auxquels on paye par avance les chevelures qu'ils doivent ravir aux ennemis: car les Sauvages enlevent la chevelure des gens qu'ils prennent, en leur arrachant la peau de la tête. Tous ces préparatifs ſe font l'eſpace de deux à ttois mois. Le Chef de Guerre chante toutes les nuits ſans dormir, il jeune d'un jour à l'autre, il fait ſa chandiere à part, il donne un feſtin ſolemnel avant ſon départ, où peuvent aſſiſter autant d'hommes qu'il y en a dans le Village, fait des preſens au Village, & le Village lui en fait reciproquement. Ils brûlent à leur retour un priſonnier qui chante au milieu des tourmens, s'il eſt courageux, & ſe moque de ceux qui font ſes boorreaux; s'il pleure, on fait des huées par dériſion. Après l'avoir grillé on lui enleve la chevelure qu'on laiſſe pendre par derriere, & on lui applique ſur la tête une écuëlle de ſable brûlant pour étancher le ſang. On le délie d'un poteau, & on le conduit à coups de pierres le plos qu'on peut do côté du Soleil couchant qu'ils regardent comme le lieu que doivent habiter les ames lorſqu'on eſt mort. C'eſt à qui coupera quelques morceaox de ſa chair pour en faire des grillades. Les Guerriers ſont recompenſés ſelon leur merite. Le Chef de Guerre leur diſtribue des preſens. On adopte quelquefois quelques priſonniers à la place de ceux qui ont été tués auxquels on donne une femme & les droits de Citoyens.

Chaque état a ſes occupations: la chaſſe eſt d'abord l'unique objet de l'occupation des enfans; ils ſe ſervent de fléches juſqu'à l'âge de quinze ans, & s'amuſent aux oiſeaux & aux écureüils; lorſqu'ils ſont dans un âge un peo plus avancé on leur fait faire des voyages éloignés pour les rendre capables de faire ſubſiſter leurs familles par la chaſſe; l'oiſiveté ne regne point parmi eux. La chaſſe la plus conſiderable qu'ayent les Sauvages eſt celle de l'Ours, qu'ils regardent comme une Divinité: ils font des partis de trente hommes pour y aller, le Chef à la tête qui ſe marrache, afin de pouvoir deviner où il y a beaucoup d'animaux. Lorſqu'ils ont tué des Ours, il les apportent dans la cabane, ils allument des pipes, & en chantant ils leur eoulent, par maniere de ſacrifice, la fumée dans la gueule & dans les nannes, pour fléchir leur fureur, & ils les prient de n'avoir point de reſſentiment contre eux, ni de ce qu'ils ont envie d'en tuer encore d'autres. Ils leur coupent la langue, & arrachent le filet qu'ils brûlent avec circonſpectioo: car ſi lo feu le fait tortiller, c'eſt un préſage qu'ils en tueront; s'il eſt conſommé ſans aucun mouvement, c'eſt, diſent-ils, un mauvais augure.

Les jeuhes gens ont ſoin de faire les cabannes; ils vont à la chaſſe ou à la guerre. Les Vieillards s'occupent à la pêche, à faire des plats, des écuelles, à traiter ou regler les affaires, ſoit pour la Guerre ou pour la Paix; les femmes apportent le bois, travaillent à la campagne & font le ménage. Les Vieilles ſe rendent venerables aux jeunes filles par leur travail & par l'aſſiduité qu'elles ont à veiller, ſe donnant de l'autorité par une vie exemte de reproches. Chaque famille a ordinairement un ancien ou pluſieurs qui prennent le ſoin des affaires domeſtiques: comme il s'eſt acquis de l'experience & de l'eſtime, on lui confie tout ce qui regarde l'interêt commun. Ces anciens s'aſſemblent ſouvent, ſoit pour entretenir l'union, ſoit pour les affaires qui ſurviennent. Quand elles ſont d'importante & qu'elle regardent le bien public, ils font des cris autour du Village, pour avertir que tout le monde ait à s'aſſembler dans une cabane; les femmes y écoutent ſeulement, & les hommes deliberent. Un ancien expoſe pour lors le fait dont il s'agit, & dit ſon ſentiment ſans être interrompu; celui d'un autre famille dit le ſien juſques à un troiſiéme; ſi quelqu'un dit après ſon ſentiment on l'écoute. L'Aſſemblée finie, chacun ſe retire ou s'entretient familierement dans les cabanes de ce qui a été propoſé. Ils tombent ſouvent dans le même ſentiment, & mettant toûjours les choſes au pis, ils ne ſont jamais trompés dans leurs deſſeins & entrepriſes; ſi le ſûccès a été ſelon leurs deſirs, ils profitent des avantages qu'il leur procure; s'il n'a pas été tel, ils ne laiſſent pas d'être contens.

Les aneiens donnent avis de tout ce qu'il y a à faire, ſoit pour quelque feſtin, ceremonies ou autres coûtumes particulieres, & perſonne ne les contredit jamais. Ils ſe laiſſent conduire entierement par le Gouverneur General, qui les fait venir lorſqu'il s'agit de quelque affaire qui regarde le Païs, & ils exceuteot ſes ordres avec docilité & même avec amour.

Quoique les Canadiennes ſoient en quelque façon d'un nouveau Monde, leurs manieres ne ſont pas ſi bizarres ni ſi ſauvages qu'on pourroit ſe l'imaginer; au eontraire ce ſexe y eſt auſſi poli qu'en aucun lieu du Royaume. La Marchande tient de la femme de qualité, & celle d'Officier imite en tout le bon goût qu'on trouve en France. Il eſt difficile de trouver une plus grande union que celle qui regne entre les femmes d'Officiers; les femmes de Quebec n'aiment pas tout-à-fait les manieres des Montrealiſtes. Les premieres ſont beaucoup ſur la reſerve, principalement les Conſeilleres. Ces états qui ſont differens, forment differens caracteres d'eſprit. Les Montrealiſtes ont à la verité des dehors plus libres; mais comme elles ont plus de franchiſe, elles ont plus de bonne foi, & ſont très-ſages & très-judicieuſes.

Le Canadien a d'aſſez bonnes qualités, il aime la guetre plus que tout autre choſe, il eſt brave de ſa perſonne, il a de la diſpoſition pour les arts, & pour peu qu'il ſoit inſtruit, il apprend aiſément ce qu'on lui enſeigne; mais il eſt un peu vain & préſomptueux; il aime le bien, il le dépenſe aſſez mal à

propos. Ceux qu'on appelle des Coureurs de bois qui alloient, il y a quelques années, en traite aux Outaoüaks : ceux-ci dépensent fort vîte ce qu'ils ont gagné en peu de tems, & rien ne leur coûte quand ils ont dequoi. Si l'on blâme le Canadien d'avoir trop d'attache au bien ; il eſt un peu excuſable, car le Païs de Canada n'eſt pas riche ; chacun en chetche ſelon ſon induſtrie ; & ſans le commerce du Caſtor la plus grande partie ne pourroit pas vivre du revenu de ſes terres.

Sa Majeſté fait ſubſiſter une bonne partie du Païs, ſoit Convens, ſoit particuliers, par des penſions & des gratifications. Quatre cens mille francs qu'il envoye tous les ans, ne laiſſent pas d'être d'un grand ſecours : les Officiers ne ſoutiennent leurs familles que de leurs appointemens ; leurs femmes ſont à plaindre quand ils viennent à mourir. Les Troupes ſont d'un détachement de la Marine, compoſées de vingt-huit Compagnies. Les premieres qui arriverent en Canada étoient du Regiment de Carignan-Salieres, & de vingt-quatre Compagnies qui y étoient, on en fit repaſſer vingt en France au bout de trois ans, & les quatre qui demeurerent, furent compoſées de ſoixante-quinze hommes chacune. Il y eut plus de trois cens perſonnes de ce Regiment qui s'établirent dans le Païs. Ces quatre Compagnies furent encore reformées quelques années après, dont la plûpart des reformés firent des habitations. Celles-ci furent remplacées la même année par quatre autres Compagnies. Les Officiers qui ne voulurent point paſſer en France eurent des conceſſions de terre & quelques liberalités que Sa Majeſté leur fit. On y comptoit quinze mille habitans en 1700. L'étenduë de la Colonie eſt depuis le haut de l'Iſle de Montreal juſques à l'Iſle Percée, à l'embouchure du Fleuve Saint Laurent : de l'un à l'autre il y a environ cent quatre-vingt lieuës. Ce Fleuve eſt ſans pareil non-ſeulement par ſon étenduë, mais par tous les Lacs qu'il forme. Sa ſource eſt bien loin au Nord-Oüeſt dans des Savannes & des Marais.

Ses Lacs ſont le Lac des *Aſſiniboëls*, le Lac des *Chriſtinaux*, le Lac *d'Alempigon*, le Lac *Superieur*, le Lac *Huron*, le Lac des Illinois connu ſous le nom de *Mechegam*, le Lac *Erié*, & le Lac *Ontario*, ou *Frontenac*.

CANANAMA, Riviere de la France équinoctiale. Elle eſt aſſez conſiderable, ſon cours eſt du Sud au Nord, elle ſe décharge dans la Mer à quelques trente lieuës à l'Orient de la Cayenne.

Fond de CANAUVILLE, grande Anſe ouverte, Paroiſſe Saint Pierre, dans l'Iſle de la Martinique.

Grande Riviere aux CANNES, Fleuve aſſez conſiderable de la Louiſiane. Il prend ſa ſource dans le Nouveau Mexique à peu de diſtance de Sancta Fé, & après un cours de près de deux cens lieuës Nord Nord-Oueſt, Sud Sud-Eſt, il ſe jette dans la Baye Saint Louis à l'Oueſt. Les Eſpagnols l'appellent Rio de San Marco, & Rio Colorado. Il eſt habité de pluſieurs Nations, près la Baye S. Louis. Il y a de belles campagnes de Chanvre.

Petite Riviere aux CANNES, dans la Louiſiane. Cette Riviere eſt la premiere que M. de la Salle trouva à ſon dernier voyage aux Cenis ; le Païs de ſes environs eſt couvert de prairies & de boccages. Les terres en ſont ſi bonnes que les herbes y croiſſent à la hauteur de douze pieds ; les bords de cette Riviere ſont remplis de Villages, dont M. de la Salle viſita les Quaras & Anachorema.

CANNESY, Peuple de la Louiſiane, à la rive occidentale de la riviere Rouge près Chacakante & au-deſſus d'eux, environ dix-huit à vingt lieuës.

CANOHATINNO, Nation de la Louiſiane, unie aux Ayano. *Voyez* Ayano.

Riviere au CANOT, petite Riviere, qui ſe rend dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Eſt, au-deſſous de la riviere aux Aiſles, dans le Païs des Nadoueſſi.

Riviere des CANOTS, dans la Louiſiane, entre les Palaquechaune & les Cenis. M. de la Salle lui donna ce nom-là dans ſon premier Voyage aux Cenis.

CANSEZ, Peuple de la Louiſiane. Ce Peuple forme pluſieurs Villages ou Habitations le long de deux Rivieres auxquelles on a donné leur nom, & qui ſe rendent dans le Miſſouri, à trente ou trente-cinq lieuës à l'Occident du Miſſiſſipi. La principale Colonie de ce Peuple eſt le long de la plus petite de ces deux Rivieres, près de ſa chûte dans celle de Miſſouri, & ils en ont une autre à ſoixante lieuës plus à l'Occident, le long d'une riviere qui ſe jette dans celle que l'on appelle la grande Riviere des Canſez.

Rivieres des CANSEZ, dans la Louiſiane. Il y en a deux qui tombent dans celle du Miſſouri à la bande de l'Oüeſt, l'une s'appelle la petite riviere des Canſez, elle finit après un cours de vingt lieuës, à dix-huit ou vingt au-deſſous de celle des Panis, & environ à trente-cinq à l'Occident du Miſſiſſipi ; l'autre que l'on appelle la grande Riviere des Canſez, ſe jette dans le Miſſouri, à trente-cinq lieuës plus bas que la premiere. Celle-ci deſcend des montagnes qui ſéparent la Louiſiane du Nouveau Mexique, & après avoir traverſé plus de cent trente lieuës de belles prairies & de grandes plaines, où elle reçoit pluſieurs Rivieres moins conſiderables, elle ſe rend dans celle des Miſſouri, dans leur Païs & celui des Ozages. Il n'y a gueres que deux Nations qui habitent ou frequentent ſes bords. Ce ſont les Padoucas & les Canſez, dont elle a pris le nom des derniers.

CAOUACHES. *Voyez* Quoaquis, Peuple de la Louiſiane.

CAOUITAS, Peuple de la Louiſiane, qui habite pour la plûpart le long d'une Riviere à laquelle il communique ſon nom. Il y en a une autre Colonie conſiderable au bord de la riviere des Chattaux. Ce ſont les anciens Apalaches.

Riviere des CAOUITAS, dans la Louiſiane, elle prend ſa ſource dans les montagnes du Nord ; & après un cours de cent lieuës, elle ſe rend dans la Mer auprès des ruines d'un Fort que les François avoient bâti ſous le regne de Charles IX. Ils avoient nommé cette Riviere de May ; ſes bords ſont habités d'une Colonie de Cheraqui vers ſes ſources, & des Caouitas au milieu de ſon cours. Ce ſont ces derniers qui lui communiquent ſon nom.

CAOUQUIAS, ou Tamarois. *Voyez* Tamaroa.

Iſle du CAP-BRETON, autrement nommée Iſle Royale, dans la Nouvelle France : cette Iſle eſt à preſent la plus conſiderable de celles qui nous ſont reſtées vers le Golfe de S. Laurent, depuis l'abandon que Louis XIV. a fait de l'Iſle de Terre-neuve aux Anglois par la Paix d'Utrecht. Elle eſt ſituée à deux lieuës de l'Acadie, dont elle n'eſt ſéparée que par le détroit de Canceaux. Son milieu eſt par les quarante-cinq dégrés quarante minutes de latitude ſeptentrionale, & environ, par trois cens ſoixante-dix-ſept ou trois cens ſoixante-dix-huit de longitude ; elle peut avoir cent lieuës de tour, toute ra-

verſée de grandes Bayes. Cette Iſle a été long-rems preſque déſerte, ou du moins très-peu habitée ; mais depuis l'abandon des Colonies de Terre-neuve, dont on a tranſporté les habitans dans cette Iſle, l'on y a formé pluſieurs Colonies conſiderables, dont l'occupation principale des habitans eſt la pêche de la Moruë. Les gros Bâtimens ne peuvent entrer dans les Ports qui ne peuvent recevoir que des Barques & des Chaloupes. Elle a pris ſon nom de celui que les Bretons ſes premiers découvreurs ont donné au Cap le plus méridional. La pêche de la Moruë y eſt abondante ; l'on y trouve du Porphyre de diverſes couleurs qu'on trouve fort beau, quoique dur à tailler. On y trouve auſſi du Marbre noir vené de gris qui eſt dur, mais il reçoit mal le poli.

CAP Ferré, dans la Martinique, entre la pointe du Macabou, & le Cul-de-ſac des Anglois, Bande de l'Eſt. L'abord de ce Cap eſt dangereux, à cauſe des bas-fonds qu'il a au Nord & au Sud.

CAPINAS, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord & vers les ſources de la riviere de Paſcagoula, à plus de quatre-vingt huit lieuës de la Mer, près de la Colonie la plus méridionale des Chicachas.

Riviere CAPOT, à la Martinique, Paroiſſe de la Baſſe-Pointe ; elle ſort des Falaiſes de la Bande du Nord de la Martinique ; c'eſt une des plus conſiderables de l'Iſle, quoique ce ne ſoit comme toutes les autres, qu'une eſpece de torrent ; elle a pour l'ordinaire neuf à dix toiſes de large, & deux à trois pieds de profondeur dans ſon milieu. Son eau eſt claire ; mais la quantité de maſſes de pierre & de cailloux dont ſon lit eſt rempli, rend ſon paſſage dangereux, lorſqu'elle eſt un peu groſſe ; elle ſe jette à la Mer, à une petite lieuë de la grande Ance, dont le chemin eſt très-beau.

Fond CAPOT, dans l'Iſle de la Martinique, Paroiſſe de la Caſe Pilote, à une lieuë au Nord Nord-oüeſt du Bourg de cette Paroiſſe.

CAPOUTOUCHA, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite au bord de la riviere S. Jean, a environ quarante lieuës de l'ancien Fort que les François avoient bâti ſous le regne de Charles IX. & près des Caloucha.

CAPPA, ou Kappa, l'une des quatre Nations qui forment celle des Akanſa ; celle-ci eſt ſituée au bord du Miſſiſſipi, à huit lieuës des Otſotchnüé.

CAP VERD, à la côte occidentale de l'Afrique ; c'eſt celui de tous les Caps de cette côte qui s'avance le plus à l'occident. Les obſervations aſtronomiques qui y ont été faites dans la fin du dernier ſiecle, en correſpondance à celles de Meſſieurs de l'Academie des Sciences, le placent à trente minutes de longitude, & à quatorze dégrés quarante-trois minutes de latitude ſeptentrionale. Ce Cap a été reconnu par les Portugais, qui lui ont donné ce ſurnom de Cap Verd, à cauſe que ſes terres ſont converes de verdures. L'on croit que c'eſt le Cap que Ptolomée appelle *Arſinarium*, & qu'il place vers dix dégrés. C'eſt près de ce Cap que la Compagnie Françoiſe du Sénégal a ſes plus conſiderables établiſſemens à l'Iſle de Gorée & aux environs ; le Cap verd eſt enfermé en forme de preſqu'Iſle au Nord & au Sud, par les deux grands Fleuves du Sénégal & de Gambie, & le Païs eſt aſſez bien arroſé. Le Roi de Cayor qui en eſt le plus voiſin, eſt ordinairement appellé Roi du Cap-verd par les Européens. Ce Cap donne le nom à un Archipel d'Iſles, qui en ſont à cent lieuës ou environ à l'Oueſt.

CARACOL, Quartier dans l'Iſle S. Domingue, à la bande du Nord. Il eſt ſitué entre le Quartier de Limonade, & celui de Jaquezi, & peut avoir une lieuë & demi de large ſur le bord de la Mer, & trois & demi de profondeur juſqu'au pied des montagnes. Ce quartier eſt très-propre à être habité & cultivé ; c'eſt ou Chriſtophe Colomb a fait ſa premiere deſcente dans cette Iſle. Il y a de belles Savanes du côté du Racle de Jacquezi. Les bords de la Mer ſont occupés par des Salines, qui prennent depuis le Quartier Morin, juſques près du Port de Baya l'eſpace de près de huit lieuës.

CARACOL, petit Port de Mer de l'Iſle de S. Domingue à la bande du Nord. C'eſt celui que les Eſpagnols nommnient *Puerto Real*, ou Chriſtophe Colomb a moüillé quand il a reconnu l'Iſle. Ce Port eſt preſque fermé par les Recifs qui gâtent la côte depuis la petite Ance juſques près de Monte-Chriſto. Il y a des ſalines naturelles le long des bords de ce Port.

CARAVELLE, Iſle près de la Martinique, ainſi nommée, à cauſe qu'elle paroît de loin, comme un petit vaiſſeau en pleine Mer ; elle donne le nom à une pointe de la Martinique qui avance beaucoup dans la Mer, à la bande du Nord.

Pointe de la CARAVELLE, à la Martinique ; c'eſt une grande avance de terre chargée de montagnes, qui s'avancent plus de deux lieuës dans la Mer en forme de preſqu'Iſle ; elle eſt ſituée à la bande de l'Oueſt de la Martinique, & prend ſon nom du voiſinage du rocher de la Caravelle, qui n'en eſt qu'à une lieuë & demi au Nord. Cette pointe eſt aſſez habitée, & dans ſon extrémité elle peut avoir deux lieuës d'étenduë ; la partie du Nord conſerve le nom de pointe de la Caravelle, & la partie du Sud prend celui de pointe à la Chaux ; elle commence au Cul-de-ſac de la Trinité, & à l'Ance du Buc. Elle eſt de la Paroiſſe de la Trinité. Elle couvre le Port ou Cul-de-ſac de la Trinité, du côté du Sud-oueſt.

le CARBET, Bourg & Paroiſſe de la Martinique, ſitué à près de cinq lieuës au Nord Nord-oueſt du Fort Royal, & à une lieuë du Fort Saint Pierre. Il y a un bon moüillage devant ce Bourg ; on l'appelloit autrefois le Quartier de Monſieur, parce que c'étoit autrefois le Quartier de M. du Parquet Seigneur & Proprietaire de la Martinique.

Riviere du grand CARBET, à la Cabeſtere de la Guadaloupe ; elle borne la terre de S. Martin qui eſt à M. Houel de Varenne, & elle eſt à une demi lieuë de la riviere des grands Bannaniers.

CARRAGOUA, Village principal des Hurons, à quarante-huit lieuës du premier Village des Iroquois. Ce Village n'exiſte plus depuis la deſtruction des Hurons par les Iroquois ; il paroît qu'il pouvoit être vers le lac des Hurons.

la CARRASE, ou la Caſe, Pilote, Paroiſſe de la Martinique, ſituée au N. N. O. de celle du Bourg du Fort Royal, & au S. S. E. de celle du Carbet. Elle s'étend le long de la Mer, depuis le fond Capot juſqu'au Port du Fort Royal. Tout ce terrain eſt fort élevé & coupé de mornes, de torrens & de ravines : les fonds qui ſont entre les momes ſont en ſavanes ; l'on y voit une grande quantité de Caniſſiers ou Arbres qui portent la Caſſe. C'étoit autrefois une des meilleures Marchandiſes des Iſles, mais la grande quantité que l'on en a cultivé à la Martinique, l'a fait beaucoup baiſſer de prix. Elle eſt au moins autant eſtimée que celle du Levant, même quelques Apotiquaires la trouvent meilleure ; l'arbre eſt naturel dans ces Iſles.

la riviere de Jacques CARTIER, ſituée à quinze lieuës de Quebec, près du lieu nommé les Grondines ;

Grondines ; elle a pris ſon nom de Jacques Cartier, qui dans ſes premieres découvertes, y fit naufrage, & fut obligé d'y paſſer un hiver bien rigoureux. Son entrée eſt remplie de rochers à fleur d'eau. Cette Riviere ſe jette dans le fleuve S. Laurent, à la bande du Nord, dans le Gouvernement des trois Rivieres.

CASCASCHIA, branche du Peuple Ilinois, ſitué à l'Oueſt des Kikapous, & au haut de la riviere Chekagon, à l'Oueſt Sud-oueſt du fond du lac des Ilinois, par quarante-un dégrés de latitude méridionale. Il y en a auſſi à la bande de l'Oueſt du Miſſiſſipi, vis-à-vis les Tamaroa ; on les appelle auſſi Caſkoukia.

CASIPOURE eſt une Riviere de la France equinoxiale. Son cours va du Sud au Nord, elle ſe jette à la côte orientale du Cap d'Orange.

Riviere des CASQUINAMBAUX, dans la Louiſiane. C'eſt une grande Riviere qui prend ſa ſource au pied des montagnes qui ſéparent la Louiſiane de la Virginie, & ſe jette dans la riviere Ouabache, à peu de diſtance du Miſſiſſipi, après avoir couru deux cens lieuës de l'orient à l'occident, pendant leſquelles ſon cours eſt interrompu par deux rapides. Elle a ſur ſes bords vers ſa ſource pluſieurs Villages de Cheraqui & de Tongotia.

CATARAKOUI, petite Peninſule, formée par les Eaux du lac Ontario, au bout de ce lac au Septentrion, & à ſa décharge dans le fleuve S. Laurent, à ſoixante lieuës de Montreal, & à cent vingt de Quebec. M. de Frontenac Gouverneur General de Canada, y a fait conſtruire un Fort, pour mettre le Païs à couvert des courſes des Iroquois, vers l'an 1674. M. de la Salle le mit dans un meilleur état, M. de Frontenac ayant jetté les yeux ſur lui, lui confia le commandement de ce Fort où il fut près d'un an, juſqu'à ce qu'étant venu en France en 1675. il obtint de la Cour le Gouvernement & la proprieté du Lac, & de ſes dépendances, à condition qu'il y conſtruiroit un Fort régulier de pierre ; & de faire défricher les terres, d'y former des Villages François & Sauvages, d'y entretenir à ſes frais & dépens une garniſon ſuffiſante, & des Miſſionnaires Recolets. M. de la Salle étant retourné en Canada, accomplit parfaitement ces conditions. Le Fort fut bâti avec quatre baſtions à l'entrée du Lac, au Nord & au fond d'un baſſin, dans lequel une grande flotte de gros Vaiſſeaux pourroit tenir à l'abri des vents, ce Fort enfermant celui que M. de Frontenac avoit fait conſtruire. M. Denonville l'a fait démolir peu après ; on l'a depuis rétabli.

CATARACTE du Trou, près le Lac Saint Louis, dans le Lac S. Laurent.

CAVAILLON, Port ſitué à la côte méridionale du Quartier du Sud de l'Iſle de S. Domingue à la grande terre, vis-à-vis l'Iſle à Vache.

l'Iſle de CAYENNE ; elle eſt ſituée à environ cent lieuës de l'embouchure de la riviere des Amazones, par quatre dégrés cinquante-ſix minutes de Latitude, & trois cens vingt-cinq dégrés trente minutes de Longitude. Les François s'y établirent en 1635. & bâtirent le Fort-Louis ſur une hauteur qui commande la Ville de Cayenne qui eſt au bas du Fort, où il y a pluſieurs batteries de canons qui défendent l'entrée du Port, & qui le commandent. Les Vaiſſeaux ſont fort en ſureté dans ce Port. Ils s'établirent encore à Armire, à Mahury & à Matoury. Ils abandonnerent cette Iſle en 1654. faute de ſecours de France. Les Anglois s'y établirent peu après, & y demeurerent juſqu'en 1664. que M. de la Barre y rétablit les François le 14. May 1664. Les Hollandois les obligerent d'en ſortir l'an 1676. mais le Maréchal d'Etrées les en chaſſa le 2. Decembre 1676. Elle eſt preſque toute traverſée d'une petite riviere d'eau ſalée, nommée Cabaſon, qui facilite la communication d'une partie de l'Iſle à l'autre. Il y a auſſi pluſieurs ruiſſeaux d'eau douce, qui ſervent beaucoup aux habitans, tant pour l'eau qu'ils leur fourniſſent, que pour quelques Moulins qui y ſont conſtruits. Cette Iſle n'eſt ſéparée de la terre ferme que par un bras de Mer d'un quart de lieuë, formé par la riviere de Wia, celle de Varca & de Cayenne, & peut avoir dix-ſept lieuës de tour. Sa diſtance des côtes de France, eſt d'environ mille ſept cens lieuës de traverſe, que l'on fait quelquefois en vingt-huit ou trente jours, lorſque le vent eſt favorable. Elle a pluſieurs petites montagnes propres pour y faire des établiſſemens : ſon payſage eſt des plus agréable, étant diverſifié par des prairies, des bois, des collines & des rivieres. Elle eſt aſſez peuplée ; les habitans y vivent ordinairement aſſez vieux ; les Negres & les Negreſſes y ſont forts & robuſtes ; & il n'y fait aucun hyver ; les arbres y ſont toûjours verds, les jours toûjours égaux aux nuits. L'air y eſt doux & trés-ſain, quoiqu'elle ſoit ſous la zone torride, parce qu'il eſt temperé, tant par un vent d'Eſt, qui vient de la Mer, & que l'on appelle la biſe dans le Païs, il ſouffle de plus en plus, à meſure que le Soleil ſe leve, que par les pluyes & les roſées frequentes qui humectent la terre. On ne ſçauroit croire combien elle eſt fertile en légumes, citrons & autres fruits excellens qui ne croiſſent pas en Europe. Les animaux y profitent & multiplient beaucoup. Les baſſes-cours des riches y ſont toutes pleines de vollailles ; ils ont toûjours quatre Negres en campagne, deux qui vont à la chaſſe, & les deux autres à la pêche. Les bois y ſont pleins de bêtes fauves & de gibier, de ſinges & de perroquets qui ſont excellens à manger, ſur tout dans la ſoupe. Les Rivieres y ſont poiſſonneuſes ; on y trouve quantité de tortuës, tant de Mer que de terre, & qui ſont trés-ſaines, particulierement celles de Mer, qui purifient le ſang. M. d'Orvilliers, Capitaine de Fregatte du Roi, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, eſt aujourd'hui Gouverneur de cette Iſle. Il y a un Conſeil Superieur compoſé de huit Conſeillers. M. le Fevre d'Albon y préſide, comme Subdelegué de l'Intendant de la la Martinique. Il y a auſſi une Juſtice ſubalterne qui releve du Conſeil, & une Amirauté.

la CAYENNE, Riviere conſidérable de la France Equinoxiale ; elle coule du Sud au Nord, & va ſe décharger à la côte occidentale de l'Iſle du même nom, où elle la détache du continent.

CAYMITES, petites Iſles, au nombre de deux, ſituées à l'entrée du Golfe nommé Cul-de-Sac de Saragua, à la côte occidentale de l'Iſle de Saint Domingue.

CENIS, Peuple conſidérable de la partie occidentale de la Louiſiane : leur Païs a bien vingt lieuës de long, & eſt rempli de Hameaux de dix à douze cabanes, qui ſont comme des cantons, & qui ont chacun des noms differens ; leurs cabanes ſont belles, ayant quarante à cinquante pieds de hauteur, & ſont dreſſées en figure de ruches à miel. On plante des arbres en terre qui ſe rejoignent en haut par les branches que l'on couvre d'herbe ; les lits ſont placés autour des cabanes, élevés de terre de trois ou quatre pieds ; le feu eſt au milieu ; chaque cabane renferme deux familles ; ils ſont aſſés dociles.

CHABONIGAN, petite Riviere de la Nou-

velle France, qui ſe jette à la bande de l'Oueſt du Lac des Ilinois, à ſept ou huit lieuës au Nord de la Riviere Melleki.

CHACAKANTE, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord oriental de la Riviere Rouge, dix-huit à vingt lieuës au-deſſus des Caneſy.

Riviere de los CHACATOS, ou des Chattaux, dans la Louiſiane méridionale. C'eſt une grande Riviere qui ſort des montagnes qui ſéparent le Païs des Ilinois de la Louiſiane méridionale; ſon cours eſt aſſez droit du Nord au Sud, il peut être de cent trente lieuës depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure, où il y a un port qui n'eſt point à négliger. Les Caoüitas, qui ſont les anciens Apalaches, ont pluſieurs Colonies le long de cette Riviere, qui eſt celle qu'on nommoit autrefois *Rio de Spiritu Sancto*, Elle tombe au Nord-eſt, & à quelques quinze lieuës du Cap Saint Blaiſe. C'étoit à ſon embouchure que Ribaud, Capitaine François, conſtruiſit le Fort de Charles-Fort en 1562. ſous le regne de Charles IX.

CHACHAGOUCHE, petite Riviere du Païs des Ilinois; elle prend ſa ſource près des habitations des Quikapoux, & ſe rend dans la Riviere des Ilinois, à vingt lieuës au-deſſous du Fort-Loüis, après un cours de trente à quarante lieuës.

CHACHOUMA, Peuple de la Louiſiane, qui attaqua un Chaouanon de la Troupe de M. de Tonty, lorſqu'il ſut du côté des Cenis, au ſecours des François qui y étoient reſtés de la Troupe de M. de la Salle, au commencement de 1688.

CHAGOUAMIGON, Pointe à la côte de la Baye des Puans, où une Colonie des Sauteurs s'eſt venu établir près des Poutouatamis. Le Sieur le Sueur y a commandé vers 1700.

CHAGUAMIKON, Ance & Pointe du Lac ſuperieur au Sud-Oueſt de ce Lac, environ par les quarante-ſix degrés de Latitude, vers l'extremité occidentale dudit Lac, duquel on communique par cette Ance & par la riviere Sainte Croix au Miſſiſſipi. Ce lieu eſt aſſez fréquenté par les Sioux, les Ilinois & les Outaouacs; pluſieurs troupes de ces deux derniers Peuples s'y ſont retirés pendont la fureur des guerres, pour tâcher d'éviter la cruauté des Iroquois. M. le Sueur, l'un des découvreurs du Miſſiſſipi, y a commandé quelque tems: il avoit ſon Magazin dans l'Iſle de Saint Michel.

CHAIENATON, l'une des Nations des Sioux de l'Oueſt, ſituée à l'Occident du Miſſiſſipi, au bord d'un petit Lac, formé par une Riviere qui ſerpente à travers les belles prairies où habitent les Sioux de l'Oueſt. M. le Sueur l'un des découvreurs du Miſſiſſipi, a pouſſé ſes courſes juſqu'ici; il explique leur nom par celui des hommes accomplis. Ce Peuple s'occupe à la culture des terres.

Baye des CHALEURS, grande Baye, ſituée à la côte de la Gaſpeſie, dans la Nouvelle France; elle peut avoir trente-cinq à quarante lieuës de profondeur, ſur quinze grandes lieuës d'ouverture; elle eſt très navigable. Entre pluſieurs Rivieres qui s'y rendent, & dont les embouchures ſont fort ſaines, les plus conſidérables ſont Riſtigouche & Nipiſiguit; l'on y pêche quantité de morues & de Saumons.

Lac de CHAMBLY, petit Lac formé par la riviere de Richelieu, en deſcendant du Lac de Champlain, à quelque quinze lieuës de l'embouchure de la riviere de Richelieu, dans le Fleuve S. Laurent.

CHAMBLY, Riviere, *Voyez* Riviere de Richelieu, des Iroquois ou de Sorel.

Lac de CHAMPLAIN, qui ſe décharge par la Riviere de Richelieu, dans le Fleuve de Saint Laurent, au-deſſus du Lac S. Pierre; ce Lac peut avoir ſoixante lieuës de longueur; il aboutit au Païs des Anié, premiere Nation des Iroquois, & ſépare la Nouvelle France de la Nouvelle Angleterre; il eſt preſque Nord & Sud; on lui donne le nom de M. Champlain, qui a commencé les premiers établiſſemens de la Colonie. C'eſt au bord de ce Lac que les François ont eû la premiere rencontre avec les Iroquois, ſous les ordres de M. de Champlain, qui étoit allé à leur rencontre avec une troupe d'Alkonquins & de Montagnais.

CHANCRES, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

les Iſles de la CHANDELEUR, ſur les côtes de la Louiſiane: ce ſont deux grandes Iſles baſſes, couvertes de bois, ainſi que toutes celles de cette côte; elles ſervent de contre-côte ou de barriere aux côtes baſſe des embouchures du Miſſiſſipi, & elles arrêtent l'impétuoſité de la Mer qui les pourroit innonder ou même détruire.

les CHAOUANONS, Peuples conſiderables de la Louiſiane: ils habitoient autrefois les bords du Lac de Frontenac; ils n'étoient que bons Chaſſeurs & point Guertiers. Les Iroquois dont une partie s'étoit établie avec les Algonkins, ont chaſſé les Chaouanons de leur demeure, quand ils ont commencé la guerre contre les Algonkins. quelques-uns les mettent au nombre des differentes Nations Ilinoiſes; mais ce trait que nous rapporte M. de la Potherie fait croire que c'eſt une Nation ſéparée des Ilinois, avec leſquels on ne les a confondu, que parce qu'ils ont demeuré quelque tems dans le même Païs. Ils ſe ſont d'abord retiré le long d'une grande riviere qui a pris leur nom: elle ſuit le cours de la riviere Ouabache, dans laquelle elle ſe rend à quinze ou vingt lieuës du Miſſiſſipi; étant encore inquietés des Iroquois, ils ſe ſont retirés depuis quelques trente à trente cinq ans aux frontieres de la Caroline, ſur les bords de la riviere d'Ediſcow, près de la nouvelle Colonie des Apalaches. Il y en a une Colonie près la riviere & les cabanes des Alibamous.

Riviere des CHAOUANONS, autrement nommée Riviere d'Ediſcow: ce premier nom lui a été donné depuis la retraite que ces Peuples y ont fait; elle prend ſa ſource au pied des montagnes qui ſéparent le Païs des Ilinois du reſte de la Louiſiane; ſes bords ſont habités par une Colonie de Cheraqui, vers ſes ſources; par les Apalaches à l'occident, les Chaouanons à l'orient, les Ilatamaa, & vers ſon embouchure elle ſépare la Caroline de la Louiſiane, & ſe jette dans la Mer du Nord, ſous le nom de Gironde dans la Caroline.

Riviere des anciens CHAOUANONS, au Païs des Ilinois, dans la Louiſiane: ce nom lui a été donné parce que les Chaouanons y ont demeuré quelque tems après leur retraite du Lac de Frontenac, dont les Iroquois les avoient chaſſé, pour éviter leur voiſinage ils ſe ſont retirés plus au Sud, au-delà des montagnes, aux frontieres de la Caroline. Cette Riviere ſuit preſque le cours de la Riviere Ouabache, depuis les frontieres du Maryland preſque Eſt-Oueſt, juſqu'à quinze lieuës du Miſſiſſipi, où elle ſe jette dans la Riviere Ouabache.

Riviere des CHAOUANONS ou d'Ediſcow, dans la Louiſiane; elle prend ſa ſource au pied des montagnes du Nord, & après un cours de quatre-vingt lieuës, elle vient ſéparer la Louiſiane de la Caroline à ſon embouchure dans la Mer, où on

la nomme Gironde, nom que les premiers François qui ſont venus ſur ces côtes, lui ont donné ſous le regne de Charles IX. Les bords de cette Riviere ſont habités de Cheraqui, d'Apalaches & de Chaouanons. Ces derniers lui communiquent le nom qu'elle a à preſent.

Riviere de CHARZI, dans le quartier des Iroquois, à ſeize lieuës au midi de Montreal.

Riviere du CHARPENTIER, dans la Martinique, Paroiſſe du Marigot, à la Bande du Nord: Quoique cette Riviere ſoit petite, elle ne laiſſe pas d'être dangereuſe, parce que ſes ſables ſont mouvans; les terres des environs ſont rouges & fort gliſſantes.

CHATAUX, Peuple de la Louiſiane, ſitué à l'occident de l'embouchure de la Mobile, à cinq ou ſix lieuës au midi du Fort-Louis de la Mobile; il paroit que c'eſt une Colonie des Tehattaouchi, qui habitent le long de la Riviere que l'on appelle de leur nom, Riviere des Chataux.

Saut des CHATS, ſur la Riviere des Outaouacs; l'on y rencontre ſouvent des Iroquois.

CHATTAS ou Têtes-Plates, Peuple de la Louiſiane, ſitué entre la Riviere des Chicachas & & le Miſſiſipi, au midi des Chicachas; le nom François qu'ils ont, vient de ce qu'ils font conſiſter leur beauté à avoir la tête fort plate, ſelon le Chevalier de Tonty, qui ſemble inſinuer que ce ſeroit des Chicachas.

CHUMENE'S, Peuple de la Louiſiane, ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saiot Louis aux Cenis; & M. Jouſtel dit qu'il traverſa le Païs avaot de paſſer la Maligne. Je crois que c'eſt le même que les Choumans dont il pouvoit y avoir quelque Colonie ſur cette route, ce grand Peuple étant plus au Nord vers les ſources de cette Riviere.

Pointe à la CHAUX, partie Meridionnale des Terres de la Caravelle, à la Martinique.

CHEBONANY, poſte ſitué dans la Nouvelle France, entre le lac des Hurons, la Riviere aux François & le lac Nipiſſing.

CHEKAGON, Riviere qui tombe dans le lac des Ilinois dans le Païs des Maskoutens; c'eſt le paſſage à preſent le plus uſité pour aller aux Ilinois; il y a auſſi une Riviere du même nom, à laquelle l'on paſſe par un portage de Chekagon, & qui deſcend à la Riviere des Ilinois.

CHEKAGOU, ou Chekagon, Rivieres de la Nouvelle France, qui ſe communiquent par un portage; l'une ſe jette dans le lac des Ilinois à la bande de l'Oueſt, vers la partie meridionale de ce lac, dans le Païs des Miamis & des Maskoutens ou natioo du feu: & l'autre qui eſt plus longue ſe jette dans la Riviere des Ilinois, vingt ou trente lieuës au-deſſus du Fort; c'eſt à preſent le paſſage le plus ordinaire de Michilimakinac aux Ilinois.

CHERAQUI, Peuple conſiderable de la Louiſiane, qui habite aux environs de la Caroline en pluſieurs Colonies; ils occupent une aſſés grande étenduë de Païs: la plus grande de ces Colonies eſt établie aux ſources de la Riviere des Caſquinambaux, au pied des Montages, qui ſéparent la Virginie du Païs des Ilinois; les autres Colonies ſont, les unes vers les ſources de la Riviere du Jourdain aux frontieres de la Caroline & de la Virginie, d'autres aux ſources de la nouvelle Riviere des Chaouanons ou d'Ediſcow, d'autres enfin vers les ſources de la Riviere des Caouitas.

CHIAKANTESOU, petit peuple de la Louiſiane, qui habite au bord de la Riviere des Ouatchitas vers le haut de ſon cours.

CHICACHAS, peuple conſiderable de la Louiſiane, ſitué à vingt-cinq ou trente lieuës à l'Orient du Miſſiſipi, & à quelques ſoixante lieuës au Midi de la Riviere Ouabache. Le P. Zenobe, qui étoit de la Compagnie de M. Cavelier à ſon retour aux Ilinois, après la mort de M. de la Salle, dit que leur troupe paſſa chez ces peuples; M. Jouſtel qui étoit de la même compagnie n'en ſait point mention.

CHICHESEDEC, Riviere de la Nouvelle France, dans la Terre des Eskimaux à la bande du Nord du Fleuve S. Laurent & à ſon embouchure.

CHICHIGOUEKS, Peuple ſauvage & errant, allié des François établi au Nord des lacs; ils vivent de chaſſe, de leur pêche, d'écorce d'arbres, de mouſſe ſeche & griſâtre & de bluets eſpece de groſeilles.

CHICHIKATIA, nom que M. de Frontenac donne à la Cabane des Miamis, établie à la Riviere S. Joſeph.

Iſles aux CHIENS, ſur les côtes de la Louiſiane: ces Iſles ſont au nombre de quatre, depuis l'embouchure de la Riviere des Chateaux juſqu'au Cap S. Blaiſe.

la CHINE, un des quartiers de l'Iſle de Montreal, ſituée à trois lieuës au Sud-Eſt de la ville Marie, au bord du Fleuve S. Laurent; ce poſte étoit autrefois très peuplé & bien cultivé; mais en 1689. douze ou quinze cens Iroquois vinrent ſous prétexte de paix, le ruinerent entierement, paſſerent au fil de l'épée ou aſſommérent plus de mille hommes, firent des cruautés inoüies le 5. Août de cette même année.

CHONGASKETHON, Nation du Chien ou du Loup, Chonga, ſignifiant indifferemment un chien ou un loup: cette nation fait partie de la grande natioo des Nadoueſſi, Sioux ou Iſſatis.

CHOUALA, peuple ou Village de la Louiſiane dans les montagnes près des Cheraqui, dont ils ſont peut-être partie.

CHOUMANS, Peuple de la Louiſianne dans la partie Occidentale de la Louiſiane Meridionale; ils ont la tête plate & cultivent du Malis ou Bled d'Inde.

Lac des CHRISTINAUX, ſitué après celui des Aſſinibnels; il reçoit le commencement du Fleuve S. Laureot, qui ſort du lac des Aſſiniboels: ce lac eſt fort grand.

CHRISTINAUX, ou Cries, ou Kiliſſinons, peuples ſauvages, Alliés des François, établis au Nord du lac ſuperieur & au Sud de la Baye d'Hudſon, une partie habitent de beaux Païs, abondans en folle avoine & en chaſſe, & l'autre tirant vers l'Eſt, un Païs bien moins abondant; ils commercent ſouvent au lac Nipiſſing & plus ſouvent à la Baye d'Hudſon.

KISKAKONS, Peuple ſauvage, Allié des François, établi ſur les bords du lac des Hurons.

Riviere des CITRONIERS, à deux lieuës ou environs au Midy de Leogane: les bords de cette Riviere & les plaines voiſines ſont chargés de Cacaoyer.

le Crique de COROUABE, eſt un petit ruiſſeau de la France Equinoxiale, qui ſe jette dans la Mer à quelques cinq lieuës à l'Occident de l'embouchure de la Riviere de Corrou, & à quelques dix-ſept auſſi à l'Occident de l'embouchure de la Cayenne.

Riviere à la CRAY, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette à la bande de l'Eſt du Lac des Ilinois, à quinze ou vingt lieuës au Midi de la Riviere Marquette.

Fort de CREVECOEUR, dans le Payş des

Illinois dans la Louiſiane : ce Fort avoit été conſtruit par M. de la Salle à ſa premiere arrivée chés ces peuples, pour mettre ſon monde en ſûreté; il lui donna ce nom pour témoigner les chagrins qu'il reſſentoit des trahiſons de ſes ennemis & de la mauvaiſe volonté d'une partie de ſes gens : ce Fort étoit ſitué près & au Midi du Lac Pimitoüi, mais dans la ſuite il fut abandonné, lorſque M. de Tonty, par les ordres de M. de la Salle fit conſtruire le Fort-Louis des Illinois, ſurnommé le Rocher, & après le pillage qu'en firent une partie des gens de M. de la Salle en l'abſence de ce Chef, qui étoit retourné à Frontenac & du Chevalier de Tonty occupé à la conſtruction du ſecond.

Riviere CREUSE, dans la Nouvelle France; c'eſt une Riviere qui ſe décharge par pluſieurs rapides ou cataractes dans la Riviere des Outaouacs, près du lieu nommé Mataouan.

Ance de la CROIX, à la côte de la baſſe-Terre à la Guadaloupe, ſituée entre la pointe de la petite Fontaine & la Riviere Sallée, c'eſt un petit enfoncement d'environ trente lieuës de large, à une lieuë & demi de la pointe du vieux Fort; il ſe rend un petit ruiſſeau d'eau fort claire, qui en tombant fait une nappe d'eau, le terrain en eſt élevé & eſcarpé.

Iſlet à COCHONS, près la côte de la grande Terre de la Guadaloupe, il couvre la rade du Fort-Louis; s'il y avoit une redoute, ou que l'on y tranſporta le Fort-Louis, ce poſte metteroit à couvert tout ce quartier.

Ance aux COEURS, dans la Martinique, Paroiſſe du Carbet, à demie lieuë au Nord du Bourg, dont elle eſt ſéparée par un petit Cap; cette Ance eſt formée par une petite Riviere, qui tombe du bas du Pitous du Carbet.

COLAPISSA, Peuple de la Louiſiane, ſitué près de la Mer, & du bras le plus Oriental de l'embouchure du Miſſiſſipi à la chute de la Riviere aux Perles, près du Lac de Pontchartrain : il étoit ci-devant trente-cinq lieuës plus avant dans les Terres.

CONCHATEZ, Peuple conſiderable de la Louiſiane, qui habite vers les ſources de la Riviere des Alibamous au pied des Montagnes qui ſéparent le Païs des Illinois du reſte de la Louiſiane.

Riviere de CONDE', dans la Nouvelle France, c'eſt une petite Riviere qui ſe décharge à la bande de l'Eſt du Lac Erié. Le Baron de la Hontan lui donne ſoixante lieuës de cours ſans cataractes, même qu'elle s'approche à une lieuë de diſtance d'une grande Riviere qui tombe dans la Mer, cela ſur le rapport des Sauvages, qui pourroient l'avoir trompé.

CONOKOSSE, Peuple errant de la Louiſianne, qui frequente les plaines ſituées entre la grande Riviere aux Cannes & la Riviere de la Madelene au Nord des Ebahamo.

CORAIL, dans l'Iſle S. Domingue, à la côte occidentale du quartier du Nord, près la Baye S. Marc; cette Colonie eſt ſituée à deux ou trois lieuës au Midi de l'embouchure de la Riviere d'Artibonite, près du Morne au Diable.

Riviere des CORMIERS, au quartier du Sud de S. Domingue; elle prend ſa ſource dans les montagnes qui ſont au Midi de Leogane, les environs de cette Riviere ſont remplis de Cacoiers.

l'Iſle à CORNE, à la côte de la Louiſiane; c'eſt une petite Iſle plus longue que large, qui eſt vis-à-vis l'entrée de la Riviere de Paſcagoula. Les Vaiſſeaux ne peuvent pas paſſer plus près de la terre que du côté de l'Iſle Dauphine, encore le paſſage en eſt-il bien difficile.

COSTE de Fer, nom que l'on donne à pluſieurs parties des côtes de la Bande du Nord de l'Iſle S. Domingue; l'une eſt entre la Riviere Rouge & le Port de Paix, & l'autre auprès & à l'Orient du Cap S. Nicolas, & une troiſiéme à la bande du Nord de l'Iſle de la Tortuë; les Bâtimens n'y peuvent point aborder, & les Terres de l'Iſle vis-à-vis ſont ſteriles.

Riviere de la COSTE de Fer; c'eſt une petite Riviere de l'Iſle de S. Domingue dans le Quartier du Nord près & à l'Eſt du Cap S. Nicolas : cette Riviere eſt peu de choſe, elle prend ſon nom de celui de la côte.

l'Iſle aux COUDRES, dans le Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis la Baye S. Paul.

COUSSARI, Peuple à trente-ſept lieuës & demie preſque vers le Nord, mais tirant vers l'Eſt de la Cayenne, & à environ onze lieuës de la Mer, dans la France Equinoxiale.

la COULEUVRE, Ance & Riviere, bande du Nord de la Martinique, Paroiſſe du Prêcheur.

la Riviere de COURROU, eſt une Riviere conſiderable de la France Equinoxiale : elle coule preſque du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer, à quelques onze lieuës & demie à l'Occident de l'embouchure de la Cayenne.

COURTE-OREILLE, poſte & habitation Françoiſe, dans l'Iſle de S. Domingue, Quartier du Sud. Cette habitation eſt ſituée entre le grand Goave & Leogane au bord de la petite Riviere.

COYABEGUX, petit peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye de S. Louis, aux Cenis.

CUL de Sac, Bourg conſiderable & groſſe Paroiſſe dans la partie Françoiſe de l'Iſle de Saint Domingue. Il prend ſon nom de ce qu'il eſt ſitué au fond du Golfe qui porte le même nom de Cul-de-Sac. C'eſt une Paroiſſe deſſervie par les Jacobins; ce Bourg eſt à trois lieuës de celui de l'Eſtere; les chemins n'étoient pas trop bons, mais on parloit de les accommoder de maniere à pouvoir y faire rouler les caroſſes.

Petit CUL de Sac, Paroiſſe de la Cabeſterre de la Guadaloupe, deſſervie par les Capucins. Cette Paroiſſe a pris ſon nom du petit Golfe qui arroſe la côte.

CUL de Sac François, dans la Martinique, Bourg & Paroiſſe deſſervie par les Jacobins, Bande de l'Eſt. Ce Cul-de-Sac eſt renfermé par quelques petites Iſles & bas fonds; cette Paroiſſe étoit autrefois de celle de la Trinité, ce petit Golfe eſt à près de quatre lieuës du Cul-de-Sac Robert, il y a aſſez d'eau pour porter des vaiſſeaux; mais une barre de ſable mouvant, qui eſt à ſon entrée, les empêchent d'y aborder. L'on trouve des pierres de taille blanches dans l'un des Iſlets, qui forme ce Cul-de-Sac; il ſe décharge dans cette Ance une Riviere qui porte le même nom : elle peut avoir quarante lieuës de large, & elle eſt très-profonde; le flux de la Mer la rend ſallée juſques à près de deux mille pas de ſon embouchure; ſes bords ſont fort reſſerrés par un grand nombre de mangles qui rétreciſſent beaucoup ſon lit; ils rendent ſes bords inacceſſibles aux ennemis & ſont un ombrage très-agréable: mais en revanche ils entretiennent un nombre prodigieux de Mouſtiques & de Maringouins qui incommodent conſiderablement tous ces quartiers-là. La Riviere eſt fort poiſſonneuſe, mais la quantité de Becunes & de Requins qui rompent les fillets & prennent les poiſſons qui s'y trouvent, privent les habitans de cet avantage.

CUL de Sac de la Guadaloupe, dit petit Cul-

de

de-Sac. C'eſt le fond du Golfe ſitué à l'Orient entre la grande-Terre & la baſſe-Terre de la Guadaloupe, il a communication par le grand Cul-de-Sac avec la Riviere Sallée.

CUL de Sac de la Guadaloupe, dit grand Cul-de-Sac. L'on appelle ainſi un petit Golfe ou grande Ance, ſituée entre la grande-Terre de la Guadaloupe & la baſſe-Terre, au Nord Nord-Oueſt. Il y a pluſieurs petits Iſlets où les Anglois en tems de guerre ſe viennent cacher, pour piller la côte de ce terrain; il y a auſſi pluſieurs baſſes qui en rendent la navigation difficile aux gros Vaiſſeaux. Les côtes de la baſſe-Terre, le long de ce Golfe, ſont unies & arroſées de pluſieurs Rivieres; il peut même y avoir quatre lieuës de beau terrain en pente douce depuis les montagnes juſqu'au bord de la Mer; mais c'eſt un Canton des moins habité de l'Iſle, tant à cauſe des frequentes incurſions des Anglois, que parce que les anciens proprietaires de l'Iſle y ont encore quantité de terres qu'ils s'y ſont réſervées, lorſqu'ils ont rendus ces Iſles aux Compagnies qui y ont été formées pour y faire le Commerce, & qu'ils ne veulent ceder ces terres qu'à condition des lors & ventes & autres Droits Seigneuriaux; ce que n'exige point le Roy pour les terres du teſte de l'Iſle, les donnant même gratis. Le baſſin de ce grand Cul-de-Sac peut avoir cinq lieuës de longueur, une lieuë dans ſa moindre largeur & trois dans ſa plus grande. Les Vaiſſeaux y ſont en ſûreté. Il y a une paſſe pour les gros Vaiſſeaux & une pour les Batques; l'on pourroit défendre ces paſſes par des bonnes batteries de canon, & alors ces côtes ſeroient en ſûreté.

CUL de Sac des Anglois, à la Martinique; c'eſt un petit Golfe enfermé de montagnes, & d'un bas fond qui en rend l'entrée difficile, à la bande de l'Eſt.

CUL de Sac des Roſeaux, à la Martinique, à la bande de l'Oueſt.

CUL de Sac Marin, Riviere de la Martinique, qui prend ſon nom de la Paroiſſe qu'elle arroſe, & du petit Golfe où elle ſe jette.

CUL de Sac Marin, Paroiſſe la plus meridionale de l'Iſle de la Martinique, ſituée à l'Occident de celle du Vauclain & à la bande du Sud de l'Iſle. Elle eſt deſſervie par les Capucins.

CUL de Sac Marin, petit Golfe ou grande Ance & Port naturel de l'Iſle de la Martinique, au Sud-Oueſt du Fort Royal. Ce Golfe donne le nom à une Paroiſſe & à une Riviere. Le moüillage y eſt bon.

CUL de Sac Royal, Baye de l'Iſle de la Martinique.

CUL de Sac Simon, dans la Martinique, Paroiſſe du Cul-de-Sac François, bande de l'Oueſt; il faut faire trois lieuës par Mer, pour venir du Cul-de-Sac François à cette Ance.

CULS-COUPEZ, Sauvages alliés des François, établis vers Michilimakinak. On les appelle autrement Kiſkakons.

CYNAGOS, Peuple Sauvage, allié des François, établi ſur le bord du Lac des Hurons, voiſin de Michilimakinak, & allié des Outaouacs. On les appelle même Outaouacks Canagos.

D

DAME Marie, ou Dona Matia, Cap au Quartier du Sud de l'Iſle de S. Domingue: c'eſt la partie de toute l'Iſle qui eſt la plus occidentale.

l'Iſle DAUPHINE, à la Côte de la Louiſiane. Cette Iſle eſt ſituée vis-à-vis la pointe de la côte Occidentale de la Baye de la Mobile; elle eſt longue de l'Orient à l'Occident, & fort étroite du Nord au Sud. Il y avoit ci devant un Port qui étoit le plus frequenté de la côte, à cauſe du voiſinage du Fort de la Baye de la Mobile; mais il y a quatre ou cinq ans que ce Port s'eſt bouché & que l'Iſlette qui le formoit eſt réünie à l'Iſle Dauphine du côté de l'Oueſt, par où étoit l'entrée du Port. Il y a une bonne Rade où les Bâtimens ne craignent qu'un vent forcé du Sud.

Lac des deux DE'CHARGES, dans la Nouvelle France. Ce Lac eſt dans le Païs des Chriſtinaux environ par cinquante-trois à cinquante-quatre degrés de latitude ſeptentrionale; ſon nom lui vient de ce qu'il ſe décharge dans la Baye d'Hudſon par deux Rivieres, dont l'une court au Nord & l'autre à l'Eſt.

la DESIRADE, l'une des Iſles Françoiſes, dans l'Ametique, du nombre des Antilles; elle eſt environ par ſeize dégrés dix minutes de latitude, ſituée à l'Eſt, & à fort peu de diſtance de la grande Terre de la Guadaloupe & de ſon Gouvernement.

le DETROIT, petit Canal, par lequel le Lac d'Huron ſe décharge dans le Lac Erié. Il y a un Fort François. Ce Détroit eſt long d'environ trente lieuës: dans le milieu il forme un Lac de figure ovale d'environ ſix lieuës de diametre. M. de la Salle le nomme Lac de Sainte Claire; les Iroquois l'appellent Oſſi-Kata. Ce Détroit eſt toûjours une continuation du Fleuve S. Laurent; ſes environs ſont charmans, c'eſt un très-bon Païs de chaſſe, bien temperé. M. de la Salle y entra le 11 Août 1679. paſſa entre deux petites Iſlettes. Ce Détroit eſt plus beau que celui de Niagara; il eſt large de près d'une lieuë, excepté au Lac Sainte Claire. Ce Détroit eſt Nord-Sud; il n'a pas beaucoup de profondeur, il a un courant très-fort à ſon entrée dans le Lac Erié; mais ſon entrée du côté du Lac Huron eſt diviſée en pluſieurs canaux, preſque tous barés par des batures de ſable. On y en trouve un de huit braſſes & large d'une lieuë.

le DIAMANT, Paroiſſe de la Martinique, ſituée à la bande du Sud de ladite Iſle entre les trois Rivieres. Elle prend ſon nom d'un Rocher qui n'en eſt pas éloigné, & que l'on nomme Diamant, & de deux Ances dont l'une eſt nommée petite Ance du Diamant, & l'autre grande Ance du Diamant. Elle eſt deſſervie par les Capucins.

le DIAMANT, Rocher, ſitué près les Terres de la Martinique à la bande du Sud. Ce Rocher donne le nom à une Paroiſſe de l'Iſle & à deux Ances, qui ſont entre ce Rocher & la Paroiſſe du Diamant, l'une ſe nomme la petite Ance & l'autre la grande Ance du Diamant.

le DOS d'Aſne, à la Baſſe-Terre de la Guadaloupe; c'eſt un réduit ou retraite pour les habitans, lorſque les ennemis ont fait une deſcente; ce ſont des Savannes d'environ quatre cens pas de long ſur differentes largeurs, ſituées entre des montagnes & d'un très-difficile abord, tant du côté de la Mer que du côté des montagnes.

le DUCHE', à la Guadaloupe; l'on appelle ainſi un petit amas de maiſons, qui ſe trouvent peu éloigné de la Mer, ſur le chemin de l'Ance à la Barque, à l'Iſlet à Goyaves.

E

ECHAILLON, ſitué à quatorze lieuës au-deſſus de Quebec; c'eſt où finit le Gouvernement de Quebec, & commence celui de Trois-Rivieres.

Riviere aux ECORS, dans la partie ſeptentrionale de la Louiſiane. C'eſt une petite Riviere qui ſe rend dans le Miſſiſipi à la bande de l'Oueſt,

à environ vingt-cinq lieuës plus bas que le Saut S. Antoine, preſque vis-à-vis la Riviere Noire, environ par le quarante-quatriéme dégré de latitude.

EDISCOW. *Voyez* Riviere des Chaouanons, ou Gironde.

ENEPIAHOE, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

Cap ENRAGE', à la côte méridionale du Lac de Frontenac, à dix lieuës de Niagara.

ENRAGE', Cap de la Martinique, dans la Paroiſſe de la Caſe Pilote, à une demie lieuë du Bourg.

ERIE' l'un des cinq grands Lacs de la Nouvelle France; il reçoit la décharge du Lac des Hurons, par le petit Lac de Sainte Claire, & un Canal de trente lieuës de long, & ſe dégorge lui-même dans le lac de Frontenac; il peut avoir trois cent lieuës de tour ſur trente de large; on l'appelle encore lac de Conty, & lac du Chat, & les Sauvages l'appellent Tejocharontiong. Ses bords ſont eſcarpés & de terre glaiſe, ce qui en rend la navigation dangereuſe. Il communique au lac de Frontenac par un Canal de vingt lieuës de long, & de la largeur de la portée d'un bon fuſil boucanier dans ſon plus étroit. La navigation de ce Canal eſt interrompuë par le Saut de Niagara. Ce Lac eſt navigable & très-poiſſonneux, outre que les terres des environs ſont charmantes à la vûë, & très-abondantes au raport. M. de la Salle en fit la traverſe juſqu'au détroit en trois jours, ſur le Griffon, d'où il remonta dans le lac Huron ou d'Orleans. Le P. Hennepin lui donne cent quarante lieuës de long; on l'appelle lac du Chat, en langue Huronne Engé ou Eriké que les Canadiens ont adouci en Erié, à cauſe d'une Nation Sauvage que l'on appelloit la Natioo du Chat qui en étoit voiſine, & que les Iroquois ont détruit. M. de la Salle y entra avec ſoo Brigantin le 7. Août 1679. le 8. il y fit quarante-cinq lieuës, & vit les deux terres d'Oüeſt & d'Eſt diſtantes l'une de l'autre de quinze à ſeize lieuës. Sa plus belle navigation eſt à l'Oüeſt. Il y a trois Caps, dont il nomme le premier & le plus grand Cap S. François. Le 9. il doubla les deux autres Caps, n'y voyant ni Iſle ni barure à l'Oüeſt de ce Lac, appercevant une grande Iſle au Sud-Oüeſt à ſept ou huit lieuës des terres du Nord. Cette Iſle fait face au détroit qui vient du lac Huroo. Le 10. il paſſa de bon matin entre la grande Iſle qui eſt au Sud-Oüeſt, & ſept ou huit petites Iſles, & une Iſlotte de ſable ſituée à l'Oüeſt; il arriva à l'entrée du détroit, après une traverſe de cent lieuës.

ERIGOANNA, Peuple de la Louiſiane peu éloigné de la Baye S. Louis; ils étoient ennemis des Bahamos, lorſque M. de la Salle deſcendit ſur ces côtes.

les grands ESQUIMAUX, Peuples ſauvages qui habitent la terre de Labradot pendant plus de cinq cens lieuës de côtes, juſqu'au Cap Degue au ſoixante-deuxiéme dégré 45. minutes, à l'entrée de la Baye d'Hudſon. Ces Peuples ſont cruels, ils mangent la viande & le poiſſon crûs. Le Pere Jean Dolbeau Récollet commença à leur prêcher l'Evangile dans le tems de M. Champlain. *Voyez* Terre de Labrador.

petits ESKIMAUX, Peuple de la Nouvelle France, ſitué au Nord de l'embouchure du fleuve Saint Laurent, aux environs de l'Iſle & riviere de Maingan, ennemis irréconciliables des Gaſpeſiens.

Riviere des ESKIMAUX, dans la Nouvelle France; cette Riviere vient de la terre de Labrador, & ſe jette à la Mer au Fort Pontchartrain, près de Terre-neuve. L'on n'en connoît pas la longueur du cours.

Baye des ESPAGNOLS, à la côte Méridionale de la terre des Eſkimaux, vis-à-vis l'Iſle de Terre-neuve, dans la Nouvelle France. C'eſt vers ces cantons que rodent ordinairement les grands Eſkimaux; c'eſt même où le Pere le Clerc raporte que la haine implacable de ces Sauvages a commencé contre les Baſques & les autres Européens.

l'ESTERRE, Paroiſſe conſiderable dans l'Iſle S. Domingue, au Quartier du Sud, dans le canton de Leogane, entre cette Ville & la côte du Culde-Sac, à trois lieuës du Bourg de la petite Riviere; le chemin de l'un à l'autre en eſt parfaitement beau; il eſt bordé de grandes avenuës, & de pluſieurs belles maiſons, le terrain en eſt uni, la terre graſſe & profonde. Cette Ville eſt le plus conſiderable établiſſement que nous ayons dans l'Iſle de Saint Domingue; elle eſt compoſée de pluſieurs belles ruës larges & bien parées, les maiſons ſont bien bâties, la plûpart des habitans ſont Marchands, Ouvriers ou Cabaretiers, & il y a de riches Magazins; c'eſt la réſidence du Gouverneur General de l'Iſle, & le Siege du Conſeil Souverain pour le Quartier du Sud, dont la Juriſdiction s'étend depuis la riviere de l'Artibonte juſqu'au Cap Mongon. La Paroiſſe eſt deſſervie par les Jacobins: l'Egliſe Paroiſſiale eſt de Charpente, elle a quatre-vingt pieds de long ſur trente de large; il y a Etat Major, & deux Lieutenans de Roi. Il y a auſſi une Juſtice Royale qui releve du Conſeil Souverain. Ce nom d'Eſtere ſignifie lieu d'embarquement aux embouchures des Rivieres.

l'Ance à l'ESTURGEON, dans la Baye des Puants. M. de Tonty s'y repoſa quelque tems avec des Poutouatamis, après la ſuite des Ilinois pendant l'hiver de 1681.

ETIOPEN, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué entre la riviere Bati, & la riviere des Cenis. Ce Peuple eſt errant.

Riviere d'EURE, dans la Louiſiane, entre la riviere de la Sabloniete & le Païs des Cenis.

F

Riviere FALAISE, à la Martinique, Paroiſſe de la baſſe-Pointe; elle prend ſoo nom des montagnes ainſi nommées qui bordent la Mer, à la bande du Nord de la Martinique. Ce n'eſt proprement qu'un torrent qui reçoit les eaux qui tombent du Morne de la Callebaſſe & des montagnes voiſines. Le commencement de cette Riviere eſt ſur le chemin du Morne à la Cabeſterre.

Port & riviere de la FAMINE, au bord otiental du lac Ontario, dans le Païs des Iroquois, à dix-huit lieuës des cabanes des Onontaguez.

Riviere de la FAMINE, dans la Nouvelle France, au Païs des Iroquois. Cette Riviere ſe jette dans le lac de Frootenac, à la bande de l'Eſt, ſon embouchure forme le Port Famine, où il y a ordinairement uo concours aſſez conſiderable d'Iroquois.

FERCOUTEHA, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

FERI, Quartier à la Guadaloupe, à la côte de la baſſe-Terre, à trois lieuës du Quartier des plaines; c'eſt une belle Aoce couverte d'une poiote de terre aſſez haute du côté du Nord-Oüeſt: ce canton eſt arroſé d'une Riviere qui paſſe au milieu: elle a ſix toiſes de large, & environ trois pieds de

profondeur. Les habitans de ce canton s'occupent à la nourriture des bêtes à corne & des volailles, & à la culture des terres qui leur raportent du manioc, du millet, du coton, des pois, pluſieurs fruits du Païs & du Tabac; ils commercent de toutes ces choſes avec les habitans de la Martinique, & avec nos Filibuſtiers; ce petit commerce les enrichit. La chaſſe y eſt très-bonne, auſſi bien que la pêche des Tortues & du Lamantin; il y vient de ces arbres d'où découle le baume de Capahu, qui eſt merveilleux pour toutes ſortes de playes, excepté celles des coups de feu.; c'eſt un bon ſpecifique pour toutes ſortes de fiévres. On l'a heureuſement éprouvé à Nantes & à Rennes en 1719. Ce Quartier eſt de la Paroiſſe de la Pointe Noire.

Riviere des FLEURS, dans la Louiſiane; elle ſe jette dans le Golfe de Mexique, après un cours de vingt à vingt-cinq lieuës dans de belles prairies frequentées de peuples vagabonds & ſauvages.

FOLLE Avoine; Peuple que je croirois le même que les Malhominis.

Petit FOND, dans l'Iſle Saint Domingue, au Quartier du Sud. C'eſt ainſi que l'on appelle le milieu des terres du Quartier du Sud, entre les deux côtes du Nord & du Sud de ce Quartier, au Sud-Oueſt des Goaves.

Riviere du FOND du Lac, dans la Nouvelle France. C'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans le Lac Superieur à la bande du Sud; elle prend ſon nom de ce qu'elle ſe jette en effet dans le plus profond où la partie la plus reculée du Lac.

Riviere du FOND S. Jacques, dans la Martinique, Paroiſſe Sainte Marie, à la bande du Nord. Cette Riviere eſt à trois cens pas du Couvent des Jacobins.

FOND de l'Iſle à Vache, dans l'Iſle Saint Domingue, au Quartier du Sud. C'eſt ainſi que l'on appelle les terres qui bordent la Baye, où ſe trouvent l'Iſle à Vache & la Caye S. Louis; c'eſt où eſt l'établiſſement de la Compagnie de Saint Domingue: la mer qui la borde du côté du Sud forme un Ance en maniere de croiſſant fort ouvert: le terrain en eſt très-bon, & il y reſte partout des marques que les Eſpagnols avoient des établiſſemens conſiderables dans ce canton; l'on en trouve encore des anciens Indiens; il paroît que l'on y a cultivé autrefois beaucoup d'Indigots; mais les Maringoins, Mouſtiques & Vareurs y ſont en ſi grande quantité, qu'il ſemble que ce ſoit leur patrie

le FOND des habitans, à la Guadaloupe; c'eſt une plaine qui s'étend mil pas depuis le bord de la Mer; elle eſt partagée par un Morne en deux fonds, elle eſt arroſée par la Riviere des habitans, & par celle de Beaugeandre: l'Egliſe Paroiſſiale du Quartier y eſt litiée. C'étoit autrefois la meilleure terre de toute l'Iſle; mais l'imprudence que l'on a eu de couper & arracher les arbres qui ſoutenoient les terres qui ſervnient de digues à la Riviere des habitans, eſt cauſe que ce terrain a preſque tout été dégradé depuis par les fréquens débordemens de cette Riviere; l'on ne laiſſe pas d'y cultiver encore du manioc, du mil, des pois, des patates & des cotonniers. Cette plaine a pris ſon nom, de ce que du tems de la premiere Compagnie qui peupla l'Iſle, ceux qui avoient achevé les trois années de ſervice d'engagement, & ſe nommoient habitans, s'y retiroient pour ſe diſtinguer des autres qui étoient engagés.

le FOND Saint Jacques, à la Cabeſterre de la Martinique, Paroiſſe Sainte Marie, de l'Egliſe Paroiſſiale de laquelle il eſt à une demi lieuë, à huit lieuës du Fort Saint Pierre, & à deux du Bourg de la Trinité. C'eſt la principale habitation de la Miſſion des Dominiquains à la Martinique; ce terrain leur a été donné par M. du Parquet en 1654. il eſt de ſix cens pas de face ſur ſix mille de hauteur. Le Couvent eſt ſitué ſur un retrain uni à côté de la Riviere à quelques trois cens pas de la Mer, entre deux grands mornes, qui ne laiſſent entre eux qu'une plaine de deux cens cinquante pas de large, arroſée de la petite Riviere qui porte le même nom; le petit terrain ſur lequel eſt bâti le Couvent, eſt de deux toiſes & demi au-deſſus de la Savanne.

FORBANS, ce ſont des Corſaires qui courent les Mers ſans commiſſion; l'on prétend dériver leur nom d'un vieux mot françois Fort-Bannis, qui ſignifie banni hors de l'Etat. Ce ſont ordinairement des gens qui ayant fait pendant la guerre métier de Corſaires & de Filibuſtiers, avec commiſſion de leur Prince, ſe ſont tellement accoutumés à la vie libertine de cet Etat, que ne pouvant plus s'appliquer aux ſoins d'une habitation ou du commerce, ſouvent faute de fond, continuent de courir les Mers, & pillent toutes les Nations indifferemment: ce ſont des voleurs publics, dont la rencontre eſt très-dangereuſe, ayant coutume de couler à fond les Bâtimens après les avoir pillés, & après avoir égorgé ou jetté à la Mer ceux qui ne veulent pas prendre parti avec eux, particulierement lorſque ce ſont des Forbans Eſpagnols; car les François & les Anglois ſont plus humains; & quand l'on a évité leur premiere fureur, ils ſont plus traitables. Ces Ecumeurs de Mers portent leurs Sentences avec eux.

FORT-LOUIS de la Grande terre de la Guadaloupe; ce Fort eſt ſitué ſur une hauteur dans un très-bel air: il n'eſt pas fort conſiderable, c'eſt un quarré de cinquante toiſes de longueur ſur douze de largeur, renfermé d'un double rang de paliſſades avec quelques Angles ſaillans, ſur leſquels on a élevé des Cavaliers de bois, pour mettre le Canon. Ce Fort eſt commandé d'une petite hauteur, qui n'en eſt qu'à la portée du piſtolet; il n'y a de maçonnerie dans tout ce Fort que les jambages de la porte, un petit magazin à poudre, une cuiſine, deux fours & une citerne; il y a au bas du Fort une batterie de ſix Canons pour battre dans la rade, parce que le Fort eſt trop élevé. Il y a pour garniſon une Compagnie détachée de la Marine, dont le Capitaine eſt le Commandant du Fort: tout l'avantage de ce Fort eſt d'avoir une fort belle vûë, qui s'étend juſques aux montagnes de la Dominique.

FORT-LOUIS des Ilinois, ſitué ſur un rocher, auprès du grand Village des Ilinois; ce Fort a été conſtruit par les ordres de M. de la Salle, & par le ſoin de M. de Tonti ſon Lieutenant dans ces vaſtes contrées. Il eſt ſitué auprès de la Riviere, & n'étoit fortifié que de pieux & de paliſſades lors du retour de M. Cavelier.

FORT ou Ecors-Prudhomme, conſtruit à la rive orientale du Miſſiſſipi, à la côte de Chicachas par M. de la Salle, pour repoſer ſa troupe, pendant que l'on cherchoit le nommé Prudhomme qui s'étoit égaré. Après qu'il fut retrouvé, on lui donna le ſoin de l'achever, & on lui en donna enſuite le Commandement. M. de la Salle y tomba malade à ſon retour de l'embouchure du Miſſiſſipi.

Riviere du FORT Saint Pierre, dans l'Iſle de la Martinique: elle traverſe la Ville ou Bourg Saint Pierre; c'eſt à peu de diſtance de cette Riviere que commence la Paroiſſe du Moüillage.

FORT Royal de la Martinique. Ce Fort eſt

ſitué ſur une hauteur qui avance dans la Mer, & forme du côté du Nord Nord-Oueſt, le petit Golfe que l'on appelle le Cul-de-Sac Royal. Cette haureur forme une eſpece de petite Preſqu'Iſle, dnnt la langue de terre qui la joint à l'Iſle, peut avoir dix-huit à vingt toiſes de large; cette haureur eſt d'une roche rendre ou d'un tuf qui ſe creuſe aiſément, quand l'on eſt un peu au-deſſous de ſa ſuperficie; le rerrain en eſt élevé d'environ dix-huit toiſes au-deſſus de la ſuperficie de la Mer; cetre langue de terre qui jnint la Preſqu'Iſle à l'Iſle, eſt fortifiée des deux demis penits baſtions, & d'une petite demi-lune qui couvre la courtine, avec un foſſé plein d'eau de la Mer, un chemin couvert paliſſadé & un glacis; tout le côté du Fort qui regarde le carrenage eſt fermé par un double mur, avec quelques flancs; le côté qui regarde la pleine Mer, n'eſt fermé que d'un parapet avec des embrazures. La porte du Fnrt eſt dans le flanc du demi baſtion du côté du carrenage: il y a un eſcalier fort étroit qui conduit de cette porte à une plate-forme, où il y a quelques pieces de canon; de cette premiere plate-forme l'on va à une ſeconde, auſſi garnie de canon, par un petit eſcaliet ſemblable à ce premier. Il y a encore une troiſiéme plate-forme ou terraſſe au-deſſus de la porte, d'où l'on peut battre une hauteur qui eſt de l'autre côté du Port, qui commande le Fort, & que l'on nomme le Morne des Capucins: ce morne eſt élnigné de ſix cens pas du Fort; mais il le peut beaucnup incommoder: l'nn a projetté d'y faire une eſpece de rednure ronde. La Garniſnn du Fort eſt d'environ quatre cens hnmmes; les Hollandois vinrent attaquer ce Fort en 1674. ſous les nrdres du celebre Ruyter, mais ils furent obligés de ſe renirer. Alors le Fort n'étoit point à beaucop près en ſi bon état.

La Ville du Fort Royal eſt environ à cent toiſes de la Fnrtereſſe, dans un endroit qui étoit autrefois très-marecageux, & que l'on a déſéché par pluſieurs canaux, qui en déchargent les eaux dans la Riviere, entre laquelle & le Fort eſt ſituée cette Ville. L'Egliſe Parniſſiale eſt deſſervie par les Capucins, elle eſt au milieu de la Ville, & elle a cent trente pieds de longueur ſur trente de large, avec deux Chapelles qui font la croiſée: les fenêtres fnnt le même effet que le capuchon d'un Capucin: le portail eſt de pierre de taille griſe, dont les joints de plus d'un pouce, ſont remplis d'un mortier bien blanc, il eſt terminé en pninte comme le comble ſans amortiſſement & ſans ornemens. Les ruës ſont tirées au cordeau & bordées de maiſons. Comme ce terrain eſt un ſable mouvant, plus on creuſe & moins l'on trouve de ſolidité, on a experimenté que pnur bâtir avec quelque ſorte d'aſſurance, il falloit mettre le mortier & les premieres aſſiſes ſur une certaine berbe courte, qui reſſemble au chiendent, dont ce terrain eſt couvert. Cette Ville eſt la réſidence du Conſeil Superieur de l'Iſle: ce Conſeil Souverain eſt compoſé du Gouverneur General, de l'Intendant, du Gouverneur particulier de la Martinique, de dnuze Cnnſeillers, d'un Procureur General & de deux Lieutenans du Roi, qui y ont voix déliberative. Ce Conſeil s'aſſemble tous les deux mois, & juge en dernier reſſort toutes les cauſes qui y ſont pnrtées directement, & les appels des Sentences du Juge Royal & de ſes Lieutenans: le Gouverneur General y préſide; mais l'Intendant & en ſon abſence le plus ancien des Conſeillers, recuëille les voix, & prononce. Les Charges de Conſeiller ne ſont point venalles; elles n'ont point d'attributions de gages, mais ſeulement quelques émolumens pour leurs vacations; l'annnbliſſement pour ceux qui meurent dans l'exercice, ou qui aprés vingt ans d'exercice obtiennent des Brevets de Conſeillet Honoraire.

la FOURCHE, petite Riviere, qui tombe à la bande du Sud du Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis Montreal, & qui traverſe la Prairie de la Madelene.

Riviere FOURCHUE, dans la Lnuiſianne; c'eſt une petite Riviere qui ſe jette à la bande du Sud de la Riviere des Miſſnuris, dans le Païs de ces Peuples & des Oſages, à ſept ou huit lieuës à l'Occident du Miſſiſſipi.

Cap aux FOUS, dans l'Iſle de Saint Domingue. C'eſt la partie du Quartier du Nord de cette Iſle, qui avance le plus à l'Occident; ce Cap eſt à quelques deux à trois lieuës du Cap Saint Nicolas; il termine une Ance qui eſt compriſe entre ces deux Caps.

FRANCE Equinoxiale, Contrée qui fait partie de la Guiane, en la Region de la Terre-Ferme, dans l'Amerique Meridionale. Cette Contrée comprend les Conceſſions Françoiſes, qui forment le Gouvernement de la Cayenne & ſes dépendances: elle s'étend depuis l'embouchure du grand Fleuve des Amazones juſqu'à la Riviere Marony, par l'eſpace de plus de cent lieuës d'Orient en Occident, & près de cent vingt lieuës du Midi au Septentrinn dans ſa plus grande étenduë, depuis la ligne juſqu'à l'embnûchure de la Riviere Marony. Toute cette étenduë de Païs eſt abondante & aſſez peuplée de differentes Natinns Americaines, qui, toutes mêlées qu'elles ſoient entr'elles, ont chacune une langue differente, & ſe ſnnt ſouvent la guerre, & quelquefois avec aſſez de cruauté. Une partie des côtes de cette Contrée eſt ſi baſſe que les habirans s'y logent ſur des arbres, tant pour s'élever au-deſſus des eaux, qui inondent ſouvent leurs campagnes, que pour ſe mettre hnrs de la portée des Tigres qui inſeſtent ce Païs; il ne laiſſe pas que d'y avoir quelques montagnes entrecoupées de quelques vallées & plaines bien arroſées de pluſieurs Rivieres.

Les François ont commencé à s'établir dans cette Contrée en 1635. ils l'abandonnerent en 1654. faute de ſecours de France; ils s'y rétablirent en 1664. Les Hollandois s'en emparerent en 1676. pour peu de tems, puiſqu'elle eſt revenuë ſous la Domination Françoiſe le 21. Decembre 1676. Les principaux établiſſemens qu'ils y ont ſont dans l'Iſle de Cayenne; le Bourg & le Fort Louis, réſidence du Gouverneur, de l'Intendant, du Conſeil Snuverain; les habitatinns de Mathoury, Armire & Mahury; le long des côtes Comaribo, près le Cap d'Orange; le Fort & la Colonie de Corrou, celle de Conanama, & près de l'Iſle de Cayenne, l'habitation de Monſerini. Les principales Rivieres ou principaux Fleuves ſont Arabony, Maia Kary, Huine Mari, Yapoco, Aprouaque, Wia, Cayenne, Corrou & Marony. Les principaux Peuples ſont les Galibis, les Nouragues, les Arakarets, les Supayes, &c. Ces Peuples ſont de couleur rougeâtre, comme tous les autres Americains; ils ſont de petite taille, leurs cheveux ſont noirs, longs & plats; ils vont nuds à l'exception d'une ceinture de coton qu'ils ſe paſſent entre les jambes pour couvrir leur nudité; les femmes ſe couvrent d'un mnrceau de toile d'un pied en quarré, que l'on appelle Camiſa. Elles garniſſent ce Camiſa de raſſades de diverſes couleurs; mais elles preferent la blanche; quelques-unes ſe cnuvrent ſeulement d'une feuille de carret penduë à leur ceinture. Les bom-

mes

mes comme tous les autres Americains n'ont point de barbe que quelques poils à la levre superieure, encore s'arrachent-ils ce peu de poils. Ils se colorent le visage de Rocou, quelques-uns s'en frottent tout le corps; ils se garnissent les bras & les jambes de plusieurs tours de rassade. Ils portent une espece de couronne de plumes de differentes couleurs & font consister leur plus grand agrément en une petite piece d'argent ou un gros grain de cristal verd, qu'ils font pendre de l'entre deux des narines, qu'ils percent pour cet effet; c'est un usage qui paroit fort répandu chez plusieurs Peuples Americains. Ce cristal verd leur vient des environs de la Riviere des Amazones où ils les vont chercher, ils en font beaucoup de cas. D'autres enchassent ou attachent ce cristal à un morceau de bois qu'ils font passer dans un trou fort large, qu'ils se font à la levre d'en bas. Chacune Nation se distingue par quelques marques differentes.

Tous ces Peuples sont fort adroits à tirer de l'arc, ils s'en servent également à la chasse & à la pêche. Ils travaillent leurs Amacs avec beaucoup de délicatesse, aussi en font-ils un débit assez considerable; ils sont aussi fort adroits à faire des paniers qu'ils emboitent l'un dans l'autre de telle sorte que l'eau ne peut y penetrer, ils les appellent Paraga. Leur Coüis ou Calebasses, en quoi consiste la plus grande partie de leur ménage, sont curieux pour les ornemens qu'ils y figurent avec des vernis de differentes couleurs, qui ne s'en vont point à l'eau. Enfin ils pouroient tirer beaucoup d'avantage & de commodité de toute cette adresse, s'ils n'étoient très-paresseux. Ils passent la plus grande partie de leur vie dans leurs Amacs, dont ils ne peuvent être forcés de sortir que lorsqu'ils ressentent les aiguillons de la faim: cette indolence est cause que leurs expeditions militaires sont rares, qu'il leur faut des pressans motifs & de grands préparatifs pour en entreprendre quelques-uns qui ne sont jamais de longues durées; ils sont cependant presque toûjours en guerre les uns contre les autres; mais on les a vû s'associer plusieurs Nations pour une execution militaire, s'y préparer pendant plus d'un an, & le tout se terminer à surprendre deux ou trois Carbets dans une nuit, dont les vainqueurs revinrent aussi fiers que s'ils avoient conquis tout le Païs. L'indolence naturelle des hommes triomphe en un usage ridicule qu'ils ont, quand leurs femmes sont accouchées: à la premiere nouvelle qu'il en reçoivent, soit qu'ils se trouvent en voyage ou en quelques expeditions militaires, ils racourent aussi-tôt à leur maison, se mettent dans leur Amac, & feignent une indisposition, telles que leurs femmes peuvent elles-mêmes la ressentir veritablement: là ils reçoivent la visite de leurs voisins pendant plusieurs jours qu'ils feignent employer à se remettre de leur maladie imaginaire.

Ils logent plusieurs familles ensemble dans une même Caze, qui est fort longue, deux ou trois de ces Cazes forment une peuplade, qu'ils appellent Carbet, dont chacun a son Capitaine.

Leur nourriture ordinaire est de farine de cassave & de mays, qu'ils accompagnent de poissons, de fruits & de volailles. Les hommes font la pêche & la chasse, & l'occupation des femmes est de cultiver la terre & de préparer à manger à leurs maris. Ils portent peu de vivres lorsqu'ils vont en guerre; & lorsqu'ils ont fait des prisonniers, ils ont encore l'usage de manger par regal la chair de plusieurs de leurs prisonniers, & vendent les autres aux François.

Il y a parmi eux plusieurs fêtes auxquelles ils s'invitent d'un Carbet à l'autre: ils ont des couronnes & des ceintures de plumes dont ils se parent, ils passent la journée en danses rondes & en festins, où ils s'enyvrent d'une boisson très-forte qu'ils appelent Oüicou, qu'ils font avec de la cassave & des fruits qu'ils mettent boüillir ensemble.

Ces pauvres Peuples vivent dans une ignorance extrême, ils adorent les Astres, & craignent beaucoup un Diable qu'ils nomment Piaye, parce qu'ils croyent qu'il vient les battre & les tourmenter. Ils ont chacun leur femme, qu'ils ne peuvent quitter, à moins qu'ils ne l'ayent trouvée en faute. Les vieillards y sont en grand respect; quand il meurt quelqu'un d'eux, ils l'enterrent dans le Carbet, sans autre ceremonie que de le bien enyvrer; mais sitôt qu'ils croyent qu'il est à peu près pourri, ils assemblent les Indiens des Carbets voisins, déterrent les os, les brûlent & en mettent la cendre dans leur Oüicou pour en faire un regal. Ils écoutent pourtant avec beaucoup de docilité les Missionnaires qui leur expliquent les Mysteres de notre Religion.

le Cap ou Port FRANÇOIS, Paroisse de l'Isle de Saint Domingue, à la bande du Nord, dans le Canton des François; c'est le Poste le plus considerable de ceux que les François occupent dans ces Contrées; la Cure en étoit ci-devant desservie par les Capucins & à present par les Jesuites. Ce Bourg est la résidence d'un Gouverneur, qui, en l'absence du Gouverneur General de l'Isle, tient sa place ordinairement & commande à toute la Colonie; c'étoit aussi la résidence du Conseil Souverain & d'une Justice Royale. Ce Bourg a été brûlé deux fois pendant la guerre de 1688. Il y a aussi un Lieutenant de Roi; les Freres de la Charité, y ont un Hôpital très-avantageux pour le Pays; il y a de très-beaux établissement aux environs de ce Bourg, où l'on fait à present beaucoup de sucre au lieu d'indigo.

Riviere des FRANÇOIS, dans la Nouvelle France. Cette Riviere sert de communication du Lac Nipissing au Lac des Hurons: on la remonte difficilement, parce qu'elle a cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de cinquante & de cent pas. Cette Riviere est aussi large que la Seine à Paris. Elle tire sa source du Lac Nipissing & peut avoir quarante lieuës de cours.

Riviere aux FRANÇOIS, entre les Lacs des Hurons & Nipissing. Elle est pleine de sauts & de rapides: le Païs est sterile & plein de rochers, sur lesquels il croit des cedres & des sapins dans les crevasses de ces rochers.

Rio FRIO, petite Riviere de la Louisiane, qui se jette dans Rio Hondo, à la bande de l'Oüest, après un cours de trente à quarante lieuës.

Riviere du FROID, dans la Nouvelle France. C'est une petite Riviere qui se jette à la bande du Sud du grand Lac superieur, entre l'Isle S. Michel & l'Ance Kiaonan.

le Fort de FRONTENAC, ou de Catarakoüi, est un ouvrage considerable qui a été bâti à la bande du Nord du Lac qui porte le même nom, par ordre du celebre Comte de Frontenac, deux fois Gouverneur du Païs, qui y monta lui-même en 1673. Ce Fort est sur le terrain des Iroquois: l'on y établit d'abord une Mission de Recollets. M. Cavelier de la Salle en fut le premier Gouverneur; il en obtint même la proprieté en 1675. & ensuite le fit construire de pierre de taille, près de la décharge du Lac dans une Presqu'Isle, dont on a

fait ſoſſoyer l'Iſthme ; il y a un très beau Port naturel, où toute ſorte de Bâtimens peuvent moüiller en ſûreté. Par ce Fort l'on peut couper la ſortie & le retour des Iroquois & leur porter la guerre en vingt-quatre heures par le moyen des barques; les environs peuvent être cultivés, il y a de beaux arbres propres à bâtir des maiſons & des barques. l'Hiver y eſt plus court de trois mois qu'en Canada.

la GALETE, Poſte ſitué au bord du Fleuve S. Laurent, à vingt lieuës au-deſſous du lac Ontario.

GALIBIS, peuples de la France Equinoxiale ; ils ſont à deux lieuës & demie au Nord-Oueſt de la Cayenne ſur la côte, & s'étendent le long de cette côte juſqu'au-delà de la Riviere de Marony, ayant diverſes peuplades le long de la Mer, & en ont même encore une vers la ſource de l'Approuaque, à vingt-ſept lieuës de ſon embouchure; ainſi ils ſont une des plus conſiderables partie de la France Equinoxiale.

Ance des GALLIONS, dans la Martinique, Paroiſſe de la Trinité, à la bande de l'Oueſt.

Ance des GALLIONS, à la côte de la baſſe-Terre de la Guadaloupe, devant le Fort de la baſſe-Terre; cette Ance a pris ſon nom de ce que les Gallions d'Eſpagne y moüilloient avant que les François ſe fuſſent emparés de cette Iſle: elle a ſix cens pas de large, étant compriſe depuis le Morne de Raby, juſqu'à la Riviere de Senſe.

Riviere des GALLIONS à la baſſe-Terre de la Guadaloupe ; cette Riviere deſcend des montagnes qui portent celle de la Souffriere, elle ſe jette dans la Mer dans l'Ance que l'on appelle auſſi des Gallions auprès du Fort de la baſſe-Terre; elle prend ſon nom de ce que les Gallions d'Eſpagne y venoient autrefois faire leurs eaux, avant que les François ſe fuſſent rendus maîtres de cette Iſle; ces eaux cependant ſentent le ſouffre & le vitriol, & incommodent conſiderablement ceux qui n'y ſont point accoutumés ; il y avoit autrefois un Pont de bois ſur cette Riviere, les débordemens l'ayant entraîné, l'on ne l'a pas rétabli malgré ſa grande utilité.

Rivierre des GALLIONS, dans la Martinique a ſa ſource au pied du Pitous du Carbet ; cette Riviere eſt vers ſon embouchure large de trente à trente-cinq toiſes, & ſa profondeur conſiderable juſqu'à un bon tiers de lieuë dans les terres. Son paſſage eſt toujours très dangereux, tant à cauſe de ſa profondeur & du reſoulement des eaux de la Mer pendant le flux, qu'à cauſe qu'on y trouve ſouvent des Requins, & des Becunes, poiſſons voraces & très hardis.

GANANONKOUI, Riviere qui ſe jette dans le lac de Frontenac, à ſix lieuës du Fort & au-deſſous.

GANARASKE', Baye à la bande de l'Oueſt du lac de Frontenac dans la Nouvelle France.

GANATCITIAGON, Portage conſiderable du lac Toronto au lac de Frontenac, ce lieu eſt ſitué au bord du lac de Frontenac à la bande du Nord.

GANDAOUAQUE', l'un des Villages des Aniez Iroquois où demeuroit Tekakoüita Vierge Iroquoiſe, morte en odeur de ſainteté au Saut S. Louis, près Montreal.

GANENTAA, Poſte occupé par les Iroquois au bord du lac de Frontenac au Sud, ſur le chemin pour aller par les bois aux Onnontaguez; l'on eſt ordinairement quarante jours à aller de ce lieu à Montreal.

GANNEOUSSE, Village d'Iroquois au Nord du lac Ontario à neuf lieuës à l'Eſt du Fort de Frontenac.

GANNIESSINGA, Nations Sauvages vers la Virginie, chés leſquels il y avoit des Recolets Anglois qui faiſoient la Miſſion.

GARHAGONRONNON ou tête de Boule, peuple du Canada, au Nord des grands Lacs: on les appelle encore les gens des Terres; leur goût eſt d'avoir leur tête fort ronde.

GASPESIE, Province conſiderable de la Nouvelle France : cette Province s'étend le long des côtes Orientales du Canada, depuis le Cap des Roſiers à l'entrée du Fleuve S. Laurent, juſques vis-à-vis l'Iſle du Cap Breton, ſi nous lui donnons l'étenduë des Peuples que l'on appelle Gaſpeſiens. Elle prend ſon nom de la Baye de Gaſpé, qui eſt entre le Cap des Roſiers & l'Iſle Percée : les Recollets y ont pluſieurs Miſſions ; cette Region peut comprendre environs cent dix lieuës de côtes, & elle s'avance beaucoup dans les Terres. Les côtes y forment trois belles Bayes, qui ſont celle de Gaſpé au Nord, la Baye des Chaleurs & celle de Canceaux ; elles ſont fort frequentées des Pêcheurs de Moriès, de Saumons & de Marſoüins. La Gaſpeſie eſt traverſée de pluſieurs belles Rivieres, le long deſquelles les Americains originaires ſont leurs habitations qu'ils changent très-ſouvent. Le Nord de cette Region eſt ſéparée du grand Fleuve S. Laurent par les hautes montagnes de Notre-Dame, dont la vûë a tellement effrayé autrefois les premiers Eſpagnols qui apperçurent ces côtes, qu'ils lui donnerent le nom de *Capo de Nada*, qui veut dire, Cap de Rien, voulant dire qu'un Païs dont l'aſpect leur étoit ſi déſagreable, ne pouvoit être d'aucune utilité, particulierement à des gens qui ne cherchoient que de l'or & de l'argent, & qui poſſedoient déja des Regions où les richeſſes ſouteraines s'accordoient ſi bien avec la fertilité de la terre & la douceur du climat, comme la nouvelle Eſpagne, & partie des grandes Iſles de l'Amerique Meridionale. L'on tire de ces montagnes & des Forêts du Païs, de belles maſtures ; les Plaines forment un beau Païs où l'on peut recueillir du grain : l'air y eſt pur & ſain, les eaux claires, la pêche & la chaſſe abondantes. Les peuples qui habitent cette contrée, ſont connus ſous le nom general de Gaſpeſiens, & ſont diviſés en pluſieurs eſpeces de Nations differentes, que nous caracteriſons ſouvent par le nom des Rivieres, le long deſquelles ils ont leurs habitations. Leurs principales Rivieres, ſont celle de S. Jean, de Riſtigouche & de Mizamichis, que l'on appelle encore Riviere de Sainte Croix.

Ces Peuples ſont tous bien faits, d'une riche taille, haute & bien proportionnée ſans aucune difformité; ils ſont puiſſans, robuſtes, adroits & d'une très grande agilité. Les hommes ſont plus grands que les femmes, les uns & les autres ſont d'un maintient grave, ſerieux & fort modeſte ; leur couleur eſt brune, olivatre & bazanée, ils tendent leurs dents extrêmement blanches par la gomme de ſapin, qu'ils ont toujours dans la bouche ; ils joüiſſent d'une ſanté parfaite & ſujets à bien moins de maladies que nous ; ils ont tous naturellement de l'eſprit & beaucoup de jugement ; ils conduiſent adroitement leurs deſſeins, ſont fort perſuaſifs & très éloquents dans les harangues qu'ils font dans leurs Aſſemblées generales ; ils ne ſont ſujets ni à l'avarice, ni à l'ambition, ſe contentant du neceſſaire & de la réputation d'être bons guerriers & bons chaſſeurs, en quoi ils mettent toute leur gloire ; ils aiment le repos de l'eſprit, ne contrediſent jamais

à rien, ne ſe querellent jamais entr'eux de crainte d'interrompre leur repns, dont ils ſont tellement idolâtres, qu'ils ne veulent pas l'interrompre par l'éducation de leurs enfans, auſquels ils ſouffrent tout; & s'il ſe trouve quelqu'antipathie entre le mari & la femme, ils ſe quittent ſans bruit & ſans chagrin; ils ſont entierement détachés de toute affection; ils ont beaucoup de conſtance dans les diſgraces, beaucoup de courage dans les fatigues de la guerre & de patience dans leurs maladies; ils ſouffrent auſſi très patiemment les châtimens qu'ils ont merité, & ſnnt même des preſens à ceux qui les châtient dans ce cas, mais ils ne pardonnent jamais quand on les maltraite injuſtement, & ſont très opiniâtres dans leurs entrepriſes publiques. Ils ſont très genereux les uns avec les autres; cette vertu s'altere depuis le cnmmerce des Européens. L'hoſpitalité eſt une de leurs principales vertus, & le reproche d'avarice eſt la plus grande injure & celle qu'ils méritent le mnins, exeepté envers les Françnis. Ils aiment fort qu'nn leur faſſe honneur, & ſont ſi ſenſibles aux affronts, que ſouvent ils attentent à leur propre vie, quand ils en ont reçu quelqu'un; ils ſont ſuſceptibles d'une melanchnlie noire, qui quelquefois pour des ſujets de peu de conſequence les porent aux dernieres extrêmités, mais ce qu'il y a d'extraordinaire eſt, que ſi l'on s'en apperçoit à tems, & que l'on prenne des précautions pour ſurmonter ce défaut, ils ſe rendent & leur raiſon leur revient dans l'inſtant. Enfin ils ſont doux, paiſibles, traitables, ils ont beaucoup dn tendreſſe les uns pour les autres, ils ſont bons à leurs amis, cruels & impitoyables à leurs ennemis, ils ſont errans & vagabnns à travers les bois & le long des Rivieres, & très adroits de la main dans tous les ouvrages qu'ils entreprennent.

Les femmes ſont très modeſtes & cheriſſent la chaſteté, excepté quelqu'unes, qui par l'uſage de l'eau-de-Vie, ont perdu cette précieuſe vertu. Les uns & les autres ſont volages, trompeurs, médiſans & diſſimulés, particulierement envers les étrangers. Le Soleil, qui eſt la principale de leur diviniré, leur pere & leurs enfans, ſnnt la matiere de leurs ſerments. Ils s'eſtiment tous égaux, & par conſequent diſpenſés des devoirs de civilité & de bienſéance. Ils ſont fort ſales dans leurs cabanes, ſur eux & dans leur manger. Leur oppoſition pour le Chriſtianiſme, part de leur indifference & inſenſibilité & auſſi de leur yvrognerie, ne prenant de plaiſir à boire du vin ou de l'eau-de-vie, que pour avoir celui de s'ennivrer, dans lequel cas ils ſnnt bruraux, violents & cruels, quand ils ſont yvres, juſqu'au point de tout caſſer & détruire, & de maſſacrer leurs femmes, leurs enfans & d'attenter à leur propre vie.

L'nn ne reconnoit point d'autre culte de Religion, au moins apparente chés les Gaſpſieens, qu'une ſalutatinn & une priere au Soleil levant, encore en ont-ils perdu l'habitude depuis près d'un ſiecle; il n'y a chés eux ni Temple, ni Prêtres, ni Sacrifices. Le Pere le Clercq Recollet, aſſure qu'une partie de ce Peuple, qui habite le long de la Riviere Miramichi, avoit la Croix en grande veneration, avant même l'arrivée des Europeens; il les nomme Portes-Croix, parce qu'ils avoient autrefois coutume de la porter dans leurs vnyages, & qu'elle leur tenoit lieu du Calumet des Peuples de la Louiſiane. Ils ont toujours cru l'ame immortelle. Ils ont une confiance reſpectueuſe pnur leurs Jongleurs, qui leur ſervent de Medecins, & dont les pratiques & leurs effets, font juger qu'ils ont communication avec le Démon. Ils ont quelque legere connoiſſance de la grande & de la petite Ourſe. Ils ſe ſont ſur de l'écorce des cartes très-détaillées & très juſtes; de ſorte qu'ils ne s'égarent jamais: cela leur vient de leur grande habitnde dans les courſes qu'ils pratiquent des leur enfance. Ils diviſent leur Bouſſole en cinq Rhumbs, ou vents: le Nord, le Sud, le Nord-Eſt, le Nord-Oueſt, & le Sud-Eſt. Ils connoiſſent toutes les Rivieres, & ſe conduiſent ſi parfaitement pendant qu'ils voyent le Soleil, qu'ils ne s'écartent jamais; mais pendant la nuit & les brouillards, ils ſont très-embaraſſés. Ils ne reglent leurs lieuës que par les Pointes & les Caps qui ſe trouvent le long des Rivieres & des côtes, & les meſurent par le nombre de nuits qu'ils ſont obligés de coucher en chemin. Leur calcul ordinaire ne va que juſqu'au nombre de dix; & pour vingt ils diſent deux fois dix, trois fois dix pour trente, & montrent leurs cheveux ou les grains de ſable lorſqu'ils veulent ſignifier un nombre extraordinaire. Ils comptent les années par les Hyvers, & les mois par les Lunes: les jours par les nuits, & les heures par la progreſſion du Soleil, ils donnent trente jours aux Lunes, diviſent l'année en quatre Saiſnns, comprent cinq Lunes pour l'Eté, & cinq pnur l'Hyver, & confondent une Lune dn Printems avec celle de l'Eté, & une de l'Automne avec celle de l'Hyver; parce que l'nn y paſſe promptement du froid au chaud, & du chaud au froid.

Ils n'ont point de ſemaines réglées, tous leurs mois ont des noms ſignificatifs, ils commencent l'année par l'Automne.

Ils ont une langue particuliere, elle eſt belle & très-riche dans ſes expreſſions, elle n'a aucun mauvais accent; on la prononce libtement, & l'on n'eſt obligé de faire aucun effort de l'eſtomac: ils uſent toûjours du ſingulier en parlant à une perſonne: ils prononcent la lettre R. comme une L. & l'V. en Ou. Leurs noms propres ſont Caracteriſtiques.

Les Gaſpeſiens ne contraignent point les humeurs de leurs enfans qnand ils ſe veulent marier. Le jeune garçon qui a une inclination, s'adreſſe d'abord au pere de la fille, qui le renvoye à ſa fille: ſi elle accepte ſes propnſitinns & ſes preſens, il va demeurer une année dans la maiſon du beau-pere prétendu, & s'y rend neceſſaire par ſa docilité & ſa vigilance à la chaſſe & à tout ce qui eſt du miniſtere de ſon ſexe: au bout de l'année, ſi l'inclination continuë, il prend congé de ſnn pere & de ſa cabane, l'nn fait une grande aſſemblée des notables de la Nation & des parens, & on lui donne ſa femme en public. Toute la dote conſiſte en une couverture ou quelque robe de Caſtnr, une chaudiere, un fuſil, un bare-feu, un coutean, une hache, un canot, &c. Pendant l'année que le jeune hnmme demeure chez ſon beau-pere, il eſt inoüi qu'il prenne jamais avec ſa maitreſſe, aucune liberté contraire à la bienſéance. Si dans la ſuite ils nnt des enfans, le mariage devient indiſſoluble. Si au contraire ils n'en peuvent avnir, & que leurs humeurs ne continuënt pas à ſympatiſer, ils ſe ſéparent ſans bruit. Pendant leur union ils ne ſe cnntrarient en rien; chacun ſait ſon exercice paiſiblement: la mort de l'un nu de l'autre devient très ſenſible à celui qui reſte.

Ces Peuples avnient autrefois l'humeur beaucoup plus guerriere qu'ils ne l'ont à preſent: les ſeuls ennemis contre leſquels ils reſpirent toûjours la guerre, ſnnt les petits Eſximaux. Les ſeuls motifs de leurs guerres ſnnt le déſir de ſe venger de quelque injure publique ou particuliere, & d'avoir l'honneur de vaincre & rapporter beaucoup de che-

veluto : ils demandent rarement du ſecours à leurs voiſins ; ils n'entreprenent de guerres que par le conſeil de leurs anciens ; & ils ſe marachent le viſage, pour cacher les differens mouvemens de leur cœur. Ils ſont fort cruels envers leurs priſonniers. Leurs principaux exercices ſont la chaſſe & la pêche. Les femmes ſe percent les oreilles, & elles y attachent quelques grains de raſſade, des grelots, des ſols marqués ou autres bagatelles. D'autres, tant hommes que femmes, ſe font percer le tendron du nés, & ils y attachent quelques grains de chapelet ou de pourcelaine, qui leur tombe ſur l'extrémité des lévres.

Leurs cabanes ſont très-legeres & portatives, pour pouvoir décamper quand ils ne trouvent plus dequoi vivre dans l'endroit où ils ſont. Ces cabanes ne ſont compoſées que de perches, qu'ils couvrent de quelques écorces de bouleau couſuës enſemble, & enjolivées de differentes figures d'animaux, que les femmes y crayonnent avec leur Matachias. Ces cabanes ſont de figure ronde, comprement ſouvent trois à quatre feux, & peuvent loger dix-huit ou vingt perſonnes. Quand ils veulent décamper, ils les roulent ou les emportent ſur leurs épaules, au lieu où leur chef a choiſi un nouveau cabanage, & par le chemin qu'il leur a indiqué. Quands ils ſont retirés, les hommes plantent les perches de maniere que le haut finiſſe en forme de clochet, aprés quoi ils vont à la chaſſe, & les femmes achevent le bâtiment. L'on y ſouffre un grand froid, & la fumée du feu y eſt extrêmement incommode, outre qu'elles ſont ſi baſſes, qu'il faut preſque toûjours y être courbé.

Leur nourriture eſt la même que celle des autres Sauvages, c'eſt-à-dire qu'ils la trouvent dans la chaſſe & dans la pêche ; ils aiment à preſent autant le vin & l'eau de vie, qu'ils en avoient horreur, quand ils en ont vû boire aux premiers François qui ont abordé leurs côtes. La négligence qu'ils ont de conſerver des viandes boucanées pour le plus fort de l'Hyver, leur cauſe ſouvent une trés-grande famine, particulierement dans les mois de Janvier & Fevrier. Ils ne ſe couvroient ci-devant que de peaux d'Originaux, de Caſtor, &c. mais à preſent ils ſe ſervent de couvertures, de capot & de juſteaucorps, toûjours avec plus de modeſtie que les autres Peuples. Ils ſe maracheot, tantôt de noir, tantôt de rouge, & quelquefois de ces deux couleurs enſemble. Ils ſe couvrent rarement la tête, & laiſſent prendre leurs cheveux, qu'ils accommodent avec des cadenettes. Leur chevelure eſt toûjours noire quand ils ſont avancés en âge.

Fond GIRAUMONT, Ance, dans l'Iſle de la Martinique, Paroiſſe de la Caſe-Pilote, à une demie lieuë du Bourg de cette Paroiſſe.

GOAVE, grand & petit, dans l'Iſle deS. Domingue, quartier du Sud : ce ſont deux Paroiſſes voiſines l'une de l'autre, & peu éloignées de la ville de Leogane, au bord de la côte du midi du Cul-de-Sac. C'eſt une Paroiſſe déſervie par les Jacobins ; elle l'étoit ci devant par les Capucins.

GODEBOUT, Riviere de la Nouvelle France, dans le Païs de Saguenay. Cette Riviere traverſe le Païs des Betſiamites, & ſe rend dans le Fleuve Saint Laurent, près des Monts Pelez, à la Bande du Nord.

Iſle de GOILANS, dans le Lac de Frontenac, vers Catarakoüi ; ces Goilans ſont des oiſeaux de Mer, qui ſont en grand nombre ſur cette Iſle.

GOKAPATAGANS, Peuples Sauvages, alliés des François ; il paroit qu'ils demeurent vers Michilimakinak, ou entre ce lieu & le Miſſiſipi.

GONAIVES, petites Iſles, au nombre de trois, ſituées à la côte occidentale du quartier du Nord de l'Iſle de S. Domingue, entre le Cap aux Foua & la Riviere d'Artibonite, près la petite Riviere de la Pierre, & vis-à-vis le Morne de Vigie.

GONAVE ou Guanabe, Iſle déſerte, ſituée à l'entrée do Cul-de-Sac de la côte occidentale de l'Iſle de S. Domingue ; c'eſt la plus conſidérable des Iſles qui ſe trouvent dans ce Golfe : elle peut avoir huit lieuës de long, ſur trois dans ſa plus grande largeur, elle eſt preſque Eſt-Oueſt. La terre y eſt bonne & très propre à être cultivée, mais elle manque d'eau douce.

l'Iſle de GORE'E eſt à une lieuë de terre ferme, à quatre du Cap-Verd, & peut en avoir une demie de circuit ; les Hollandois s'y ſont établis les premiers, & ont bâti les Forts de S. François & de S. Michel, qu'on y voit encore. M. le Comte d'Etrées s'en rendit maître en 1678. Les Anglois la prirent ſur les François en 1692. & ruïnerent les Forts que les Hollandois y avoient bâti. La Compagnie du Senegal qui l'a repriſe en 1693. y a rétabli le Fort S. Michel ; & il y a aujourd'hui dans cette Iſle environ cent François, & quelques familles de Laptos ou Negres libres, que la Compagnie gage pour aller à la traite de côté & d'autre.

le GOSIER, l'uo des quartiers de la grande Terre de la Guadeloupe ; c'eſt le plus voiſin du Fort-Louis à l'orient ; la Paroiſſe en eſt deſſervie par les Capucins.

Iſle à GOYAVES, à la côte de la Guadeloupe : il donne le nom à un quartier ou canton de la Baſſe-Terre de la Guadeloupe. Ce quartier eſt à cinq lieuës de celui du Baillif ; c'eſt une Paroiſſe deſſervie par les Jacobins ; le chemin de l'un à l'autre par terre en eſt fort mauvais ; cet Iſlet eſt à une demie lieuë de l'Ance, qui porte le même nom. L'Ance de Goyaves a près d'une demie lieuës de large outre ſes deux Pointes, & s'avance dans les terres environ un tiers de lieuë ; ſon fond eſt preſque partout d'un ſable blanc, mêlé de roche, particulierement au milieu, ce qui en rend l'Ancrage moins aſſuré : elle eſt fort poiſſonneuſe, il y tombe une petite riviere dont l'eau eſt très-bonne ; l'Egliſe Paroiſſiale de ce quartier eſt à trois cens pas du bord de la Mer ; le terrain qui eſt entre deux eſt uoi & boo, mais tout couvert de roſeaux & de mahoniers, que l'on laiſſe pour couvrir l'Egliſe & les maiſons, malgré l'incommodité des mouſtigues, & des Maringouins qui y fourmillent. La maiſon Curiale eſt à quelque diſtance de là, ſur un morne, aux trois quarts de la hauteur. L'on trouve à cinq ou ſix pas dans la Mer des fontaines d'eau bouillantes, dont l'eau a le goût & l'odeur du ſouffre. Il y a auſſi un étang de pareille eau à deux cens pas de la Mer.

GOYAVES, Paroiſſe de la Guadeloupe, ſituée à la Cabeſterre de cette Iſle, au Sud Sud-Eſt de celle du petit Cul-de-Sac. Cette Paroiſſe eſt deſſervie par les Capucins, le Païs eſt aſſez habité, les terres n'y ſont pas mauvaiſes. Le principal négoce des habitans eſt le gingembre. L'on y nourrit auſſi beaucoup de beſtiaux & de volailles, l'on y cultive du manioc, du tabac & des legumes ; il y a même quelques Sucreries ; c'eſt la principale Paroiſſe de la Cabeſterre.

les GOYOGOUINS, l'une des cinq Nations des Iroquois ; les Anglois les appellent Cajougas.

jougas. Leur arme ou deviſe eſt un Calumet ; ils ſont vers les Tſonnontouans. Ils ſont bons guerriers ; leurs mœurs tiennent plus du Sauvage ; ils ſont auſſi fins & auſſi ruſés que les Tſonnontouans.

GRANDE-ANCE, dans la Martinique, Bourg & Paroiſſe deſſervie par le Jacobins, Bande du Nord. Ce Bourg eſt à une petite demie lieuë de la Riviere Capot, d'où juſqu'ici le chemin eſt bordé preſque par tout d'allées d'Orangers, mais le grand nombre de mornes le rend difficile. De cette Paroiſſe à celle du Fond Saint Jacques, il y a deux lieuës ; il faut paſſer en chemin par celle du Marigot.

GRANDE-RIVIERE, Bande du Nord de la Martinique, Paroiſſe du Macouba. Cette Riviere ſépare la Paroiſſe du Macouba de celle du Prêcheur. Il y a auprès de cette Riviere une Chapelle champêtre, où le Curé du Prêcheur vient dire la Meſſe deux ou trois fois l'année.

Riviere de la GRANDE Ance, dans la Martinique, Bande du Nord ; elle arroſe le Bourg & la Paroiſſe de ſon nom.

GRANDE-RIVIERE, ou Sakinan, dans la Nouvelle France ; elle ſe jette dans le Lac des Ilinois, à la Bande de l'Eſt. Ces deux noms lui ſont donnés ; le premier, parce que c'eſt la plus conſidérable de toutes celles qui ſe jettent dans le Lac des Ilinois, à la Bande de l'Eſt ; & le ſecond, parce qu'elle prend ſa ſource près de la Baye de Sakinan : & que par conſéquent il eſt aiſé par ſon moyen de communiquer de cette Baye, du Lac des Hurons à celui des Ilinois, en faiſant un portage de quelques lieuës.

GRANDE Terre de la Goadeloupe, eſt une Iſle un peu plus longue que celle que nous appellons Baſſe-Terre, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit détroit que nous appellons la Riviere Salée, à l'Oüeſt Sud-Oueſt ; cette Iſle eſt à peu près Eſt & Oueſt ; ſes deux principaux Caps ſont la Pointe d'Antigues à l'Oueſt, & la Pointe des Châteaux à l'Eſt, près des Iſles Marie-Galante & de la Deſirade : cette Iſle a un grand défaut de n'avoir point d'eau douce : du reſte ſes terres ſont très bonnes. La chaſſe & la pêche y ſont très abondantes ; mais comme les habitans ſont obligés de ſe ſervir de mauvaiſes eaux, ils en ont contracté une couleur livide, & des maux d'eſtomac qui dégenerent en hydropiſie & en fiévre violente, joint à la corruption de l'air, qu'y cauſe les eaux qui croupiſſent dans les terres qui ne ſont que de roches poreuſes, ou pierres à chaux. La plus grande partie de cette Iſle eſt platte, il n'y a qu'une ſeule petite Riviere que l'on nomme Riviere à Pitre, quelques Salines, trois petites Paroiſſes deſſervies par des Capucins, & un Fort nommé le Fort-Louis, près de la Riviere à Pitre : cette Iſle priſe en particulier, peut avoir quarante à quarante-cinq lieuës de tour.

la GRENADE, une des Iſles du Vent, ſituée par douze dégrés de latitude, Nord : c'eſt la plus méridionale de nos Iſles ; elle n'eſt qu'à trente lieuës de la terre ferme & de l'Amerique méridionale, elle peut avoir trente lieuës du Nord au Sud, & cinq ou ſix de largeur ; on lui donne vingt-deux lieuës de tour. Elle eſt à peu près faite en forme de Croiſſant, dont les deux Pointes ſont à l'Oueſt, auſſi-bien que ſon Port, qui eſt ſitué dans une grande Baye que l'on appelle Cul-de-Sac ; le Port en eſt très-bon, auſſi-bien que le moüillage ; les terres y ſont bonnes & abondantes, de même que la chaſſe & la pêche ; ce qui la rendoit une des plus habitée par les Caraybes de toutes les Iſles voiſines. M. du Parquet qui étoit déja Seigneur proprietaire de la Martinique & de la Guadeloupe, l'acheta des Carraybes en 1650. & y commença en même tems une Colonie, qu'il établit entre le Port & un Etang voiſin : il y mit pour Gouverneur M. le Comte ſon Couſin : les Caraybes quoique payés exactement de ce dont on étoit convenu avec eux, oublierent bien-tôt leur marché, & prirent le parti d'égorger autant de François qu'ils en trouvoient hors de l'habitation, ce qu'ils executerent. M. du Parquet en ayant été averti, envoya du ſecours à ſa Colonie, & ordonna de pourſuivre les Sauvages, & de les chaſſer de l'Iſle : en effet, on les pourſuivit dans leurs retraites au plus haut des montagnes, & on en paſſa la plus grande partie au fil de l'épée. Cette execution rendit les François maîtres de la Baſſe-Terre, & ils furent tranquiles pendant quelque tems : mais les Sauvages qui l'étoient à la Cabeſterre, & qui étoient reſtés tranquiles pendant la guerre que l'on avoit eû contre les autres, réſolutent au bout de quelque tems de les venger : ils ſe répandirent par pelottons, & maſſacrerent autant de François qu'ils en trouverent ; ce qui obligea M. le Comte de les aller chercher : il les ſurprit, en tailla la plus grande partie en piéce, ſe ſaiſit de leur Canaux & de leurs Piroques, & obligea ceux qui s'étoient ſauvés dans l'interieur de l'Iſle de tomber entre ſes mains ; mais malheureuſement ce Gouverneur ſe noya au retour de ſon expédition. M. de Caqueraye lui ſucceda juſqu'en 1657. que M. du Parquet ayant vendu la Grenade à M. le Comte de Cerillac, ce Seigneur y envoya un Gouverneur qui devint tellement inſuportable à la Colonie, que la plûpart ſe révolterent, lui firent ſon procès, & le firent paſſer par les armes. Tous ces violens mouvemens obligerent la plus ſaine partie de la Colonie de ſe retirer dans les autres Iſles. Le Comte de Cerillac vendit cette Iſle à la Compagnie de 1664. laquelle la remit au Roi en 1674. Du tems de M. du Parquet, le ſpirituel étoit adminiſtré par les Jacobins, & il l'eſt à preſent par les Capucins. Il n'y a qu'une ſeule Paroiſſe auprès du Fort : le Fort de l'Iſle eſt bâti ſur une hauteur eſcarpée de tous côtés, & qui forme l'une des Pointes qui renferme ce Port. Il y a pour toute garniſon trente-cinq à quarante ſoldats. Le Bourg eſt auprès du Fort depuis quelque tems ; il étoit auparavant de l'autre côté du Port, entre la Mer & un Etang fort profond, dont l'on pourroit faire un beau Port. La Colonie s'occupe à la nourriture des beſtiaux & des volailles : elle recüeille du millet & des poix, & fabrique de l'indigo, du tabac & du toucou : les Caraybes commencent à y revenir s'y établir, & l'on y en rencontre pluſieurs Carbets. Les eaux ſont excellentes dans cette Iſle, les viandes ſont très-bonnes, la chaſſe & la pêche excellente ; l'on peut même trouver encore dans de petits Iſlets voiſins, toutes ſortes de ſecours : malgré tout cela il y regne des fiévres qui font beaucoup de tort à la la Colonie ; l'on en attribuë la cauſe à ce que cette Iſle n'eſt pas peuplée à beaucoup près, comme elle pourroit l'être.

GRENADINS, petites Iſles Françoiſes, voiſines de la Grenade : elles ſont compriſes entre la Pointe méridionale de l'Iſle de Saint Vincent, & l'Iſle de la Grenade ; elles ſont en grand nombre, mais l'on en peut particulierement diſtinguer cinq : ſçavoir, les quatre Grenadins, & l'Iſle de Bequia : Cette derniere, qui eſt la plus voiſine de l'Iſle de Saint Vincent, eſt auſſi la plus grande ; on lui don-

ne douze lieuës de tour, & ſouvent on l'appelle la petite Martinique, ſeulement parce qu'elle lui peut être comparée dans ce qui y eſt de plus déſagreable, qui conſiſte en ce qu'elle nourrit une très-grande quantité de viperes, qui y ſont fort dangereux. Entre les autres Grenadins l'Iſle que l'on appelle Cariacou a un Port que l'on dit être trés-excelleot.

GRINAICHES, Peuple de la Louiſiane. Ce Peuple habite ſur les bords de la Riviere Rouge, vers le haut de cette Riviere, daos le Païs des Padoucas, par trente huit dégrés, trente m. de latitude.

les GRONDINES, ſitué à quatorze lieuës au-deſſus de Quebec. C'eſt où finit le Gouvernement de Qoebec, & où commeoce celui des trois Rivieres; c'eſt auprès de la Riviere de Jacques Caſtus.

Riviere des GROSELIERS, dans la Nouvelle France. C'eſt une petite Riviere qui tombe dans le Lac ſuperieur, à la Bande du Nord, vers l'extrêmité occidentale de ce Lac.

Ance du GROS François, à la Baſſe-Terre de la Guadeloupe. C'eſt une grande Ance de ſable, de cinq cens pas de large d'une Poinre à l'autre; elle eſt bornée ſous le vent, par uo Cap doot le pied eſt arroſé par la Riviere du Pleſſis; un autre petit Cap l'éleve dans le milieu de cet Ance, & ſert à en défeodre la deſcente. Il y a pluſieurs retranchemens.

la GUADELOUPE. *Voyez* Baſſe-Terre & Grande Terre de la Guadeloupe.

H

Quartier & Paroiſſe des HABITANS, à la Guadeloupe. Ce Quartier eſt ſitué au-delà de la Riviere du Pleſſis; il eſt traverſé par une groſſe Riviere que l'on appelle Riviere des Habitans; le terrain en eſt aſſés uni; il y a une petite Ance appellée Vadelorge, une plaine de douze à quinze cens pas de large, que l'on appelle le Fond des Habitans, où la ſuſdite Riviere en forme une fort poiſſonneuſe. La Paroiſſe eſt deſſervie par des Capucins: l'Egliſe & la Maiſon Curiale ſont près de la Riviere des Habitans, à quatre cens pas du bord la Mer. Il y a autour de l'Egliſe une petite eſpece de Bourgade, dont les Habitans ſont Cabaretiers, Artiſans & autres, qui s'occupent à cultiver la terre & fabriquer du coton dans le peu de bonne terre qui reſte dans ce canton: preſque tout le reſte, depuis le bord de la Mer, juſqu'à neuf cens pas dans la hauteur, eſt rout ſec & uſé.

Riviere des HABITANS, à la Guadeloupe. Cette petite Riviere a pris ſon nom de la Paroiſſe qu'elle arroſe; elle s'enfle fort ſouvent & cauſe de fréquens débordemens très-nuiſibles à la plaine des Habitans.

HAHOTON Ouadeba, Riviere qui vient du païs des Renards, dans la Nouvelle France, & va ſe rendre dans la Riviere de Bon-Secours, au Païs des Nadoueſſi.

HAQUIS, Peuple nombreux de la Louiſiane, ſitué entre les Cenis & les Cadodaquios, à l'Eſt.

Iſle de la HAYE ou des Peres, dans la Martinique, entre le Bourg de Sainte Marie, & la Poinre de la Houſſaye, à la Bande du Nord.

HEBAHAMO, Nation ſauvage de la Louiſiane, voiſine des Cenis, & à leur occident, découvene par M. de la Salle, en Janvier 1687. à dix journées du Nouveau Mexique; leurs mœurs ſont fort approchantes de celles des Cenis.

Riviere aux HERBES, à la Guadeloupe, ſituée aux côtes méridionales de cet Iſle, & à l'occident du Fort de la Baſſe-terre. Cette Riviere ſe diviſe en deux branches, & renferme un terrain élevé en forme triangulaire que l'on appelle l'Iſlet.

HIENS, Riviere de la Louiſiane, à quatre lieuës à l'orient de la Maligne. Un Allemand de la troupe de M. de la Salle s'y étant embourbé dans le premier voyage aux Cenis, on lui en a donné le nom. Le terrain entre la Maligne & cette Riviere eſt très-fertile.

HINHANETON, Nation de la Pierre, l'une de celles des Sioux de l'Oüeſt, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Elle eſt ſituée au bord d'une petite Riviere qui arroſe les belles prairies de ces cantons, & ſe jette dans la riviere Saint Pierre, à quelques treote lieuës à l'Oüeſt du Miſſiſſipi. C'eſt une des découvertes de M. le Sueur.

HOCHELAGUA, nom que Jacques Cartier donne au fleuve Saint Laurent, & à la Nation Sauvage établie de ſon tems à Montreal.

Rio HONDO, Fleuve de la Louiſiane, qui après un cours de cent vingt lieuës Nord-oüeſt Sud-eſt, ſe vient rendre daos la Mer, dans de belles prairies, entre les Caouaches & les Kaikaches, au midi de la Riviere ou Baye Saint Joſeph, dans le fond du Golfe de Mexique. Elle arroſe de grandes prairies fréquentes d'une grande quantité de bœufs ſauvages, & habitées de pluſieurs Peuples errans qui oe s'occupent qu'à la chaſſe & à la pêche, & reçoit dans ſon cours pluſieurs Rivieres aſſez conſiderables, comme Rio-Frio à l'orient, & à l'occident Rio de Bagres, riviere du Vin, riviere de Leon, &c.

HORRETON, Nation des Morts, l'une de celles des Sioux de l'Oüeſt, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Cette Nation eſt ſituée au bord d'une petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à quelques quinze lieuës de ce Fleuve.

l'HOUICURI, Riviere de la France Equinoxiale; elle ſe décharge dans la Mer du Nord, à une diſtance égale des embouchures de l'Huine-Mary & de la Caſipoure. Il y a enviroo vingt-deux lieuës de ſa ſource à ſon embouchure; elle coule du Sud au Nord.

HOUEL-BOURG, ou Saint Germain, Marquiſat, dans l'Iſle de la Guadeloupe, c'eſt le terrain compris vers le Cul-de-Sac de la Guadeloupe, la riviere Sallée & la riviere Saint Charles. Son premier nom étoit Saint Germain, mais Louis XIV. l'a érigé en faveur de M. Houel, fils d'un des anciens proprietaires de cette Iſle en Marquiſat, ſous le nom de Hoüel-Bourg en 1707. Le terrain de ce Marquiſat paroit beau, mais il n'y a encore de défriché qu'uoe Savane d'environ cinq cens pas du côté du petit cul-de-ſac. Ce terrain eſt arroſé de deux petits ruiſſeaux d'uoe eau excellente, dont l'un ſe nomme riviere de la belle-Horeſſe. Ce Fief eſt borné vers le Sud par la riviere du Coing, qui le ſépare du Fief d'Arnouville.

HOUELLE Mont, à la baſſe-terre de la Guadeloupe; c'eſt une montagne ronde ſituée auprès des rivieres de Senſe & des Galions; ſon nom lui vient de ce que M. Hoüel eo avoit fait un réduit pour retirer les habitans en cas d'attaque du Fort. Une branche de ſa famille du ſurnom de Biſdary, y a encore des établiſſemens.

Pointe de la HOUSSAYE, dans la Martinique, Paroiſſe Sainte Marie, à la bande du Nord.

HOUTOUAGA, Nation Sauvage, vers la Virginie. Ce nom en Iroquois ſignifie bredoüilleur ou grand parleur.

la riviere d'HUINE-Mary, eſt une riviere de la France Equinoxiale; elle ſe décharge dans la Mer

du Nord, à trois lieuës & demi du Cap d'Orange ; elle coule du Nord au Sud. Il y a environ ſept lieuës & demi de ſa ſource à ſon embouchure.

la Pointe HURIER, dans la Baye S. Louis, à douze lieuës au Nord Oüeſt, de l'entrée de ladite Baye. M. de la Salle y avoit établi un poſte d'Entrepôt du camp de la Mer, au camp de la riviere aux Vaches.

HURONS, Peuple Sauvage, qui occupoit autrefois les bords du lac Huron, & qui habitoit auſſi le long du fleuve S. Laurent près les Nepiciriniens, situé à trois cens ſoixante lieuës à l'Oüeſt de Quebec ; c'étoit autrefois la Nation la plus fiere & la plus redoutable de ces Contrées, mais les Iroquois les ont preſque tous détruits par trahiſon, après avoir fait alliance avec eux pour ouvrir commerce avec les François. Quelques-uns ſe ſont retirés à Michilimakinack avec les Outaouacs, & ont habité une Iſle qui s'appelle encore l'Iſle Huronne, & d'autres près de Quebec. Les armes ou la deviſe de ceux-ci eſt un Caſtor ; ils ſont très-politiques, fourbes & orgüeilleux, ils affectent de la généroſité, ils parlent juſte & avec délicateſſe, & ſont inſinuans. L'on veut qu'ils ſe ſoient beaucoup corrigés de leurs défauts, depuis que les Jeſuites leur ont prêché l'Evangile. Il y en a auſſi une Colonie au bord de la riviere Saint Joſeph ; ils ſont diſtingués dans les trois familles du Loup, de l'Ours & de la Tortuë, ainſi que les Iroquois ; il appellent l'être ſuprême Ares-Koui. Le P. Hennepin ore l'étimologie de leur nom, de ce qu'ils avoient leurs cheveux brûlés, de telle maniere que leur tête reſſembloit à une Hure de Sanglier.

le lac des HURONS eſt un lac de la Nouvelle France ; il a quatre cens lieuës de circonference. Ce lac eſt ſitué ſur un très-beau climat ; le côté du Nord eſt le plus navigable pour les Canots, à cauſe de la quantité d'Iſles ſous leſquelles on peut ſe mettre à l'abri du mauvais tems. Celui du Sud eſt le plus beau & le plus commode pour la chaſſe des bêtes fauves qui y ſont en aſſez grande quantité. La figure de ce lac eſt à peu près celle d'un triangle équilateral. Parmi ces Iſles, celle de *Manitoualin* eſt la plus conſiderable : elle a plus de vingt lieuës de longueur & dix de largeur. Les *Outaouacs* de la Nation du *Talon* & du *Sable*, y habitoient autrefois ; mais la crainte des Iroquois les a contraints de ſe retirer avec les autres à *Michilimakinac*. Vis-à-vis de cette Iſle habitent en Terre-ferme les *Nochkés* & les *Miſſiſagues* en deux Villages differens, éloignés de vingt lieuës l'un de l'autre. Vers le bout oriental de cette même Iſle, on trouve la *Riviere des François* ; elle eſt auſſi large que la Seine à Paris, & de ſa ſource qu'elle tire du lac des *Nepicerini*, juſqu'à ſon embouchure, elle n'a tout au plus que quarante lieuës de cours. On voit au Nord-eſt de cette Riviere la Baye de *Toronto*, qui a vingt ou vingt-cinq lieuës de longueur, & quinze d'ouverture. Il s'y décharge une Riviere qui ſort du petit lac de même nom, formant pluſieurs cataractes impratiquables, tant en deſcendant qu'en montant. L'on rencontre enſuite la Baye de *Sakinan*, ſans parler de la quantité de battures & de rochers qu'on trouve cachés ſous l'eau, juſqu'à deux lieuës au large avant d'y arriver. Cette Baye a ſeize ou dix-ſept lieuës de longueur, & ſix d'ouverture, au milieu de laquelle on voit deux petites Iſles très-utiles aux Voyageurs, qui ſeroient obligés le plus ſouvent de faire le tour de la Baye, plûtôt que de s'expoſer à faire cette traverſe en Canot. La riviere du *Sakinan* ſe décharge au fond de la Baye. De cette Riviere à *Miſſilimakinac*, il n'y a point d'endroit qui mérite qu'on en parle.

J

JACQUES Mel, Riviere de la côte méridionale du Quartier du Sud, dans l'Iſle de Saint Domingue ; elle ſe rend dans la Mer au fond de l'Iſle à Vache.

JACQUEZI, grand Quartier de l'Iſle de S. Domingue, ſitué à la bande du Nord, entre le Quartier de Caracol & celui de Bayha. Le canton peut s'étendre quatre lieuës en longueur, & autant en largeur. On le diviſe en trois parties, Trou Jacquezi, Racle de Jacquezi, & Savannes de Jacquezi.

Le Trou Jacquezi eſt ſitué au pied des montagnes qui l'environnent en partie, à trois lieuës de la mer ; il eſt arroſé & traverſé par une petite Riviere qui y prend ſa ſource. Il eſt habité & forme une Paroiſſe dont l'Egliſe eſt au bord de la petite Riviere.

Le Racle de Jacquezi eſt ſitué le long de cette Riviere, depuis l'Egliſe juſqu'à la Mer ; il a l'eſpace de deux lieuës & demi ; c'eſt un bon terrain très-habitable.

La troiſiéme partie conſiſte en belles Savannes, où l'on peut nourrir une grande quantité de beſtiaux, & faire de beaux établiſſemens. Le bord de la Mer eſt occupé par des ſalines avantageuſes à ce canton, mais les récifs ou rochers empêchent les Bâtimens d'aborder.

JACQUIN, Port ſitué à la côte méridionale du Quartier du Sud de l'Iſle Saint Domingue, au Nord-Eſt de l'Iſle à Vache, dans la grande Terre.

JANIQUO, Nation de la Louiſiane, voiſine des Aſſonis.

IBI-TOUPA, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la riviere des Yaſous, à trois lieuës de ſa chûte dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt.

Pointe d'ICAQUE, Cap de l'Iſle Saint Domingue, à la bande du Nord, à trois lieuës à l'Oüeſt de l'embouchure de la riviere du Borgne.

ILINOIS, Nation puiſſante de la haute-Louiſiane, établie au midi des Lacs du Canada, le long de la Riviere à laquelle elle a donné le nom & des deux côtés d'une partie du Miſſiſſipi, depuis la riviere à la Roche juſqu'à l'embouchure de la riviere Ouabache. Ce nom Ilinois ſignifie en leur langue un homme fait ; ils s'appellent communément *Inouca*, qui ſignifie Peuple qui parle bien. Cette Nation eſt diviſée en pluſieurs Peuples, qu'ils regardent comme differentes familles : ces Peuples ſont les Caſcouquias, les Peouanouas, les Chanuanons, les Caouquias, les Tamarois, les Mohingonas, les Rapourouhas, les Coueracouintanouhas, les Maronhas, les Chingonas, les Merohigamias, les Chepouſſia, & les Metchimipouria. Ces trois derniers ſont ſéparés des autres ; ils ont leur Village à deux journées dans les terres occidentales du Miſſiſſipi, vis-à vis l'embouchure de la riviere Ouabache.

Les Ilinois en general ſont careſſans, flatteurs & complaiſans au dernier point ; ils ſont ruſés, vindicatifs, adroits, vifs & ſouples à toutes ſortes d'exercices, & ſont enclins & adroits au vol, en quoi ils ſe diſtinguent des autres Sauvages. Ils vantent beaucoup leurs faits guerriers, & ſont grands menteurs ; ils ſont d'une belle taille, robuſtes & d'un teint baſané. Leur paſſion pour la chaſſe les rend extrémement libertins & indociles ; s'ils ſont moins courageux que les Iroquois, ils ſont plus

alertes & courent beaucoup mieux. La luxure eſt leur paſſion dominante, & leur crime le plus favori, même la ſodomie, auſſi ſont-ils preſque tous efféminés par leur trop grande molleſſe, & par leur abandon au plaiſir. L'on croit qu'il y a parmi eux des hermaphrodites qui ne ſont en effet que des hommes efféminés, qui préferant la condition & les occuparions des femmes à leur honneur, en prennent les habits, & ſe livrent à tous les exercices du ſexe feminin ; d'autres ſont condamnés à cet état humiliant, quand on les a ſurpris dans la proſtitution.

Les Illinois prennent ordinairement pluſieurs femmes, & pour éviter les troubles du ménage entr'elles, ils prennent les ſœurs, prétendant qu'elles doivent mieux vivre enſemble que des étrangeres, & que le mari ſert d'un nouveau nœud entr'elles pour redoubler les liaiſons du ſang. Les occupations des hommes ſont la guerre, la chaſſe, la pêche & le défrichement des terres. Celles des femmes & des garçons efféminés, eſt de ſemer, planter, recüeillir & préparer generalement tout ce qui leur ſert à la vie ; elles ſont obligées d'aller chercher le gibier quand il eſt tué, & ſouvent fort loin. Quand les bleds & les autres grains ſont ſemés, les femmes les gardent des oiſeaux juſqu'à ce qu'ils ſoient levés.

Ces Peuples ont peu d'enfans, & les aiment beaucoup ; ils ne les maltraitent jamais, ni ne les injurient ; leur ſeule punition eſt de leur jetter de l'eau. Ils ont beaucoup de vénération pour leurs morts, ils ſont des fêtes & des danſes à leurs enterremens, ils les enſeveliſſent dans des peaux, & les mettent dans des cercüeils d'écorce, chantent & danſent au tour du cercüeil pendant vingt-quatre heures. Ils tiennent à la main des callebaſſes, dans leſquelles ils mettent du bled d'inde pour faire du bruit ; d'autres ont des tambours formés d'un pot de terre, & d'une peau de Chevreüil étendu deſſus le pot, & ils battent deſſus avec une baguette.

Chacun des conviés, amis du défunt, vient jetter ſon preſent ſur le cercüeil : ces preſens conſiſtent en braſſelets, pendans d'oreilles & colliers de porcelaine ; lorſqu'ils ont jetté leurs preſens, ils s'uniſſent aux danſeurs, & cela pendant le tems déterminé. La céremonie étant finie, ils enterrent le corps avec une partie des preſens, quelques proviſions de bled d'inde, avec une chaudiere pour le faire cuire pendant le voyage de l'autre monde. Ils réïterent cette céremonie au bout de l'année : le reſte des preſens ſe partagent en pluſieurs lots, que les conviés peuvent gagner au jeu du bâton bien graiſſé qu'un vieillard jette très-loin ; les jeunes gens ſe l'arrachent les uns aux autres, & celui à qui il reſte remporte le premier lot, après quoi on le rejette, & ainſi de ſuite. Les femmes dont les maris ont été tués à la guerre, font ſouvent la même céremonie.

Leurs mariages ne durent qu'autant que les parties s'accommodent de leurs humeurs réciproquement, & il arrive ſouvent que chacun va de ſon côté au retour des grandes Chaſſes : les hommes ſont cependant très-jaloux, & lorſqu'ils trouvent les femmes en faute, il leur arrive quelquefois de leur couper le nez. L'adultere ne paſſe pas toujours pour un grand crime chez eux, les femmes ne ſe cachent pas beaucoup d'avoir eu affaire avec les François, auſquels elles ne ſe livrent pourtant que quand elles en ſont recherchées.

Leur principal Village étoit nommé Pont Dalamia, du tems que Meſſieurs de la Salle & de Tonty les ont découverts. Ce Village étoit à trente lieuës au-deſſus du lac Pimitoui, le long de la Riviere qui porte leur nom. Les Bâtimens ou Maiſons n'en étoient que d'une charpente groſſiere, avec de groſſes branches d'arbres recouvertes de diverſes pieces d'écorce. Le dedans en eſt naté aſſez proprement, tant par terre que par les côtés. Chaque Maiſon contient deux appartemens capables de loger diverſes familles ; il y a des caves deſſous où ils renferment leur bled d'inde.

Ils ſe ſervent du Calumet pour leurs traités & leurs céremonies : ils appellent chanter le Calumet, lorſqu'après avoir planté un pieu en terre, & avoir apporté au pied de ce pieu les dépoüilles ou trophées de guerre, chacun raconte, en chantant, ſes exploits guerriers, le grand Calumet à la main ; & ils appellent le danſer, lorſqu'après cette premiere céremonie, ils font des danſes au tour du pieu & du Calumet.

Ces premiers Découvreurs trouverent dans les Illinois beaucoup plus d'humanité, & une plus grande diſpoſition au commerce de la vie civile, que dans les autres Sauvages leurs voiſins.

le Lac des ILINOIS, eſt un des cinq grands Lacs de la Nouvelle France ; il eſt formé par la décharge du lac des Hurons, qui y communique par le détroit de Miſſilimakinac. Ce Lac peut avoir quatre cens lieuës de tour ſur trente lieuës de large, & cent quatre-vingt de long au moins. Ses bords ſont habités par des Illinois, des Outaouacs & Poutouatamis, &c Les Iſles habitées par les Poutouatamis ſéparent ce Lac de la Baye des Puants qui en fait partie. Ce Lac eſt encore nommé lac Dauphin, & les Sauvages l'appellent Michigami ou Mecheygan. Ses rivages ſont ſabloneux, il eſt navigable partout. M. de la Salle y entre le 2. Septembre, dans le Griphon, & arrive à l'Iſle où habitent les Poutouaramis, qui eſt à l'enrrée de la Baye des Puants, à quarante lieuës de Miſſilimakinak. Il en part le 19. Septembre en Canot, ayant renvoyé le Griphon à la riviere de Niagara où il n'arriva pas, ayant été pillé à quelque diſtance par des Sauvages, à la ſollicitation des ennemis de M. de la Salle, & de ſon entrepriſe. Il prend la toute du Sud pour gagner la Terre-ferme, qui eſt à quatre lieuës de l'Iſle de Pouteouatamis ; il n'y arrive que la nuit, il reſte cinq jours, en part le 25. ſuivant toujours la côte occidentale du Lac. Le gros tems l'oblige à mettre à terre ſur un rocher où il reſte trois jours, en part le premier Octobre, & arrive après cent douze lieuës de marché, vis-à-vis un Village de Pouteouatamis qu'il dépaſſe de trois lieuës où il débarque ; il en part le 2. Octobre, & ſuit la côte pendant quatre jours en débarquant tous les ſoirs. Le 16. Octobre trouve un Païs plus beau & d'une grande abondance de chaſſe ; & le 18. arrivé au fond du Lac. Il trouve du raiſin gros comme des prunes de damas, dont ils mangent & font du vin. Il y trouve une troupe d'Outaouagamis cabanés, part le premier Novembre, & arrive à l'embouchure de la riviere des Miamis, où il fait conſtruire un Fort & une Maiſon ſur une plate-forme éminente.

Riviere des ILINOIS, autrement nommée riviere de Seignelai, dans laquelle M. de la Salle entra en Décembre 1679. & trouva le grand Village des Illinois après cent ou cent vingt lieuës de navigation depuis le Lac. Cette grande Riviere a ſa ſource à une lieuë & demi de celle des Miamis, dont le portage à celle-ci eſt environ à vingt lieuës du Lac. A ce portage il y a une grande plaine, au bout de laquelle eſt un Village de Miamis, Maſcoutens

coutens & Oïatinons ramaſſés enſemble. Sa ſource eſt dans des terres tremblantes ; elle eſt navigable à cent pas de ſa ſource, & en peu de tems elle devient auſſi grande que la Sambre vers Namur. Elle court à travers des marais où elle fait beaucoup de détours. Elle eſt bordée de belles & grandes Campagnes, après avoir fait cent lieuës, arrive au grand Village des Illinois: l'air y eſt fort temperé, le Païs ſain rempli de Rivieres navigables, point de Maringouins, toute ſorte d'abondance. Il y a des mines de charbon, d'ardoiſe, de fer & de cuivre. M. de la Salle part de ce Village le 1. Janvier 1680. & à la fin du 4. traverſe le lac Pimiteoüi. Cette Riviere n'eſt jamais gelée que quatre ou cinq ſemaines. Il fait bâtir un Fort à quatre journées du grand Village des Illinois, en deſcendant vers le Miſſiſipi, & à trente lieuës plus bas que le lac Pimiteoüi. M. de la Salle part de ce Fort pour la découverte du Miſſiſipi, & arrive le 6. Février à l'embouchure de cette Riviere-ci, qui eſt, ſelon lui, par trente-huit dégrés de latitude au Nord.

INSONS, ou Ouſabi, ou Tchantaouadeba, Riviere du Païs des Sioux, ou Iſſanis ; elle prend ſa ſource dans les prairies voiſines des lacs des Aſſiniboucls & de Buade, au pied des montagnes qui ſéparent ces Lacs du Lac Superieur & d'Alemigon ; & après un cours d'environ cinquante lieuës, Elle ſe rend dans la riviere Sainte Croix, d'où par elle, on peut communiquer au lac de Buade, en faiſant quelque portage.

ISLES Antilles Françoiſes, dans l'Amerique ſeptentrionale ; elles ſont appellées Antilles, à cauſe qu'elles ſont les premieres qu'on rencontre en allant en Amerique. Elles furent découvertes par Chriſtophe Colomb en 1492. Elles forment un demi cercle à l'entrée du Golfe du Mexique, & ſont entre le 11. d. 30. m. & le 21. d. 30. m. de latitude, & entre le 303. d. 30. m. & le 318. d. de longitude. Dans ces Iſles, comme dans tous les autres Païs ſitués entre les deux Tropiques, on ne compte que deux ſaiſons, ſçavoir l'Hyver & l'Eté, c'eſt-à-dire, la ſaiſon des pluyes & celle de la ſéchereſſe. La premiere commence ordinairement dans le milieu du mois de Juillet & dure juſqu'au mois de Decembre. La ſaiſon de la ſéchereſſe occupe les autres mois de l'année. Les pluyes ne ſont pourtant pas continuelles dans leur ſaiſon, mais il ne ſe paſſe gueres de jours qu'il ne pleuve. Elles durent longtems, & ſouvent accompagnées de grains, qui ſont des coups de vents ſi violens, qu'ils renverſent les maiſons, & arrachent les arbres ; il y éclaire & tonne ſouvent, particulierement dans l'Iſle de Saint Domingue. Ces pluïes toutes incommodes qu'elles ſont pour les voyageurs & pour les travaux, y ſont abſolument neceſſaires pour rendre les terres fertiles, regaïr les Savannes, faire pouſſer les arbres & rendre l'air d'une fraîcheur agréable ; tout le mal eſt que c'eſt auſſi la ſaiſon des ouragans, qui n'ont coûtume d'arriver que depuis le 20. Juillet juſqu'au 15 Octobre. Les fruits qui y viennent, ſont les pommes de Liannes, les grenades de deux eſpeces, les oranges ; les legumes ſont les poreaux, les choux pommés, les fèves, les poix qu'on y appelle poix blancs, les poix d'Angole, l'oſeille de Guinée, dont on fait des confitures, l'ozeille ordinaire, les oignons, les échalottes ; ſes herbes potageres, le cerfeüil, la pimprenelle, le perſil, &c. L'on y voit des jaſmins de quatre ſortes, du bois d'Inde du laurier, des franchipannes qui ſont des arbriſſeaux qui portent des fleurs toute l'année. Il y a des melons de France & d'Eſpagne.

Les naturels de ces Iſles ſont les Caraïbes Sauvages : ils ſont ouds avec des grands cheveux, ſe couvrant ſeulement les parties honteuſes. La taille des hommes eſt pour l'ordinaire au-deſſus de la mediocre : ils ſont tous bien faits & bien proportionés, les traits du viſage aſſez agréables ; il n'y a que le front qui paroît un peu extraordinaire, parce qu'il eſt fort plat & comme enfoncé. Ils ne naiſſent point comme cela, mais ils forcent la tête de l'enfant à prendre cette figure, en mettant ſur le front de l'enfant nouveau né, une petite planche, liée fortement derriere la tête, qu'ils y laiſſent juſqu'à ce que le front ait pris ſa conſiſtence, & qu'il demeure applati : de maniere que ſans hauſſer la tête, ils voyent preſque perpendiculairement au-deſſus d'eux. ils ont tous les yeux noirs & aſſez petits, mais la figure ou la diſpoſition de leur front les fait paroître d'une groſſeur fort raiſonnable. Ils ont, jeunes & vieux, les dents ordinairement fort belles, blanches & bien rangées ; ils ont tous les cheveux noirs, plats, longs & luiſans ; à l'égard de la couleur elle eſt naturelle ; mais pour le luſtre, c'eſt l'effet de l'huile de Carapat ou autre, dont ils ne manquent jamais de les frotter tous les matins. Pour leur tein, il eſt difficile d'en juger, car ils ſe lavent tous les jours avec du Roucou détrempé dans de l'huile de Carapat ou Palma Chriſti, qui les fait reſſembler à des écreviſſes cuites. Cette couleur leur ſert d'habillement ; outre l'agrément qu'elle leur donne, du moins, ſelon leur goût, elle conſerve leur peau contre l'ardeur du ſoleil qui la feroit crevaſſer, & les défend des mouſtiques & des maringouins qui les déſoleroient ſans cette précaution, parce que ces inſectes ont une extrême antipathie pour l'odeur de cette couleur. Lorſqu'ils vont à la guerre, en feſtin ou en quelque viſite de conſequence, leurs femmes ont ſoin de leur faire des mouſtaches & pluſieurs rayes noires ſur le viſage & ſur le corps avec du jus de pommes de Genipa. Ces marques durent neuf jours, après quoi elles s'effacent, & il faut recommencer à broder le jaune au corps.

Les femmes ſont plus petites que les hommes, aſſez bien faites & graſſes. Elles ont auſſi les yeux & les cheveux noirs, le tour du viſage rond, la bouche petite, les dents fort blanches, l'air plus gai, plus ouvert & plus riant que les hommes ; avec tout cela elles ſont fort reſervées & fort modeſtes ; elles ſont rocouées ou peintes de rouge comme les hommes, mais ſimplement & ſans mouſtaches ni lignes noires. Leurs cheveux ſont attachés derriere la tête avec un cordon de coton. Leur nudité eſt couverte d'un morceau de toille de coton ouvragé & brodé avec de petits grains de raſſade de differentes couleurs, garni par le bas d'une frange de raſſade d'environ trois pouces de hauteur. Ce Camiſa, c'eſt ainſi qu'on appelle cette couverture, a huit à dix pouces de long ſur quatre à cinq de haut, non compris la hauteur de la frange. Elles ont au col pluſieurs colliers de raſſade de differentes couleurs & groſſeurs qui leur pendent ſur le ſein, & des bracelets de même eſpece, à cinq ou ſix rangs aux poignets & au deſſus des coudes, avec des pierres bleuës ou des raſſades enfilées qui leur ſervent de pendans d'oreilles. Les petits enfans de l'un & de l'autre ſexe depuis ceux qui ſont à la mammelle juſqu'à ceux de huit à dix ans, ont des bracelets & une ceinture de groſſe raſſade autour des reins. Ce que les femmes ont de particulier & ce que les hommes n'ont jamais, eſt une eſpece de brodequin de coton qui leur prend un peu au-deſſus de la cheville du pied, qui a environ quatre à cinq pouces de hauteur. Dès que les filles ont at-

teint l'âge de douze ans ou environ, on leur donne le Caïmiti au lieu de la ceinture de raſſade qu'elle portent juſques alors, & une de leurs parentes leur fait des brodequins aux jambes, où ils reſtent juſqu'à ce qu'ils ſoient abſolument déchirés, & elles commencent à ne plus s'éloigner de leurs meres. Il eſt rare qu'une fille demeure juſqu'à cet âge, ſans être retenuë par quelque garçon, qui la regarde, dès qu'il a déclaré ſa volonté, comme ſa femme future, en attendant qu'elle ſoit en âge de le devenir en effet. Parmi eux les parens ont droit de prendre leurs parentes, ſans qu'elles puiſſent les refuſer; très-ſouvent ils les retiennent dès l'âge de quatre à cinq ans. Leur coutume n'eſt pas qu'un frere épouſe ſa ſœur, ni une mere ſon enfant; mais pour les autres dégrés & pour la pluralité des femmes, ils ont une liberté ſi generale & ſi étenduë que très-ſouvent le même homme prendra pour femmes trois ou quatre ſœurs qui ſeront ſes couſines germaines ou ſes nieces. Leurs armes étoient des arcs, des fléches, des boutons qui ſont une eſpece de maſſuë, avant l'arrivée des Européens.

Ils ſont fort pareſſeux, toûjours découvrés & fort indifferens. Il n'y a que trois choſes dans l'eſquelles on ne remarque point qu'ils le ſoient : C'eſt, dans ce qui regarde leurs femmes: Ils en ſont ſi jaloux qu'ils les tuent ſur le moindre ſoupçon : La ſeconde, c'eſt qu'il ſont ſi vindicatifs, qu'il n'y a gueres de gens au monde plus vifs & plus actifs à chercher les occaſions de ſe venger, dès qu'une fois ils ont été offenſés. Et en troiſiéme lieu, ils ont une paſſion extrême pour l'eau de vie & les autres liqueurs fortes, dont ils boivent juſqu'à l'excès. Hors ces trois points, tout le reſte du monde n'eſt pas capable de les émouvoir, & ſont bonnes gens du reſte. Ils ſont de très-mauvais ſerviteurs, car ils ſont indolens & fantaſques, il faut des menagemens infinis avec eux; ils ne peuvent ſouffrir d'être commandés, & quelques fautes qu'ils faſſent, il faut bien ſe garder de les reprendre ou ſeulement de les regarder de travers. Leur orgueil ſur ce point n'eſt point concevable; & de-là eſt venu le Proverbe, que de regarder de travers un Caraïbe, c'eſt le battre, & que de le battre, c'eſt le tuer, ou s'expoſer à en être tué. Ils ne font que ce qu'ils veulent, quand ils veulent, & comme ils veulent : de ſorte qu'il arrive ſouvent que quand on a beſoin d'eux, c'eſt pour lors qu'ils ne veulent rien faire, ou que quand on veut qu'ils aillent à la chaſſe, ils veulent aller à la pêche, & il en faut paſſer par là. Ils ſont comme des enfans à qui tout fait envie, & ils la paſſent ſans beaucoup de façon, en prenant, mangeant ou bûvant ce qu'on leur laiſſe ſans diſcretion.

La maniere dont les Caraïbes prennent les Pertoquets eſt trop ingenieuſe pour ne pas l'écrire ici; l'on ne parle point des petits qu'ils prennent dans le nid, mais des grands: ils obſervent ſur le ſoir les arbres où s'en perche le plus grand nombre, & quand la nuit eſt venuë, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, ſur leſquels ils mettent de la gomme avec du piment verd, cela fait une fumée épaiſſe, qui étourdit de telle ſorte ces pauvres oiſeaux qu'ils tombent à terre, comme s'ils étoient yvres ou à demi-morts, ils les prennent alors, leur lient les pieds & les aîles, & les font revenir en leur jettant de l'eau ſur la tête. Quand les arbres ſont trop hauts pour que la fumée y puiſſe arriver, & faire l'effet qu'ils prétendent, ils accommodent des coüis au bout de quelque grands roſeaux, ou de quelques longues perches, ils y mettent du feu, de la gomme & du piment; ils les approchent le plus qu'ils peuvent des oiſeaux, & les enyvrent encore plus facilement.

La caſſave, qui eſt la farine de manioc, ſert de pain à la plûpart des habitans blancs, noirs & rouges des Iſles, c'eſt-à-dire, aux Européens, aux Negres & aux Sauvages. Le manioc eſt un arbriſſeau dont l'écorce eſt griſe, rouge, ou violette ſelon les differentes eſpeces de bois qu'elle couvre. On la cultive avec beaucoup de ſoin; après quoi on les arrache, & les Negres deſtinés à cet ouvrage, en grattent ou ratiſſent l'écorce avec un méchant enuteau, comme on fait aux navets, & les jettent dans un canot plein d'eau, où l'on les lave bien, enſuite on les grage, c'eſt-à-dire, qu'on les reduit en une eſpece de farine fort humide qui reſſemble à de la groſſe ſciure de bois, ce qui ſe fait en paſſant fortement la racine ſur une tape de cuivre, qu'on appelle grage; & qui a quinze à dix-huit pouces de longueur ſur dix à douze de largeur: après qu'on a gratté tout ce qu'on a arraché de racines, on prend la farine qui eſt dans le canot, & on la porte à la preſſe pour exprimer tout le ſuc dont elle eſt remplie. On regarde ce ſuc comme un poiſon non-ſeulement pour les hommes, mais auſſi pour les animaux qui en boivent ou qui mangent de ces racines, avant que le ſuc en ſoit exprimé. Cela vient de ce que ce ſuc a trop de ſubſtance, pour que l'eſtomac des animaux puiſſe aiſément le digerer, & ils en ſont étouffés; ce qui paroit en ce que les animaux qui en meurent, n'ont point du tout les parties nobles alterées. Une partie de ſa malignité conſiſte encore dans ſa froideur qui arrête la circulation du ſang en engourdiſſant les eſprits. Les animaux s'accoutument neanmoins peu à peu au manioc, à la fin n'en reçoivent aucune incommodité, & engraiſſent au contraire. Pour mettre cette farine en caſſave, il faut avoir une platine de fer fondu, ronde, épaiſſe d'un demi pouce & large d'environ deux pieds. On la poſe ſur un trépied ou ſur des pierres, & on fait du feu deſſous. Lorſque la platine eſt échauffée à n'y pouvoir ſouffrir le doigt, on y met de ce manioc gragé & preſſé que l'on a fait paſſer par un bebichet, c'eſt-à-dire, par une eſpece de crible, fait de roſeaux découpés, ou de queuës de Latanier, dont les trous quarrés ont environ deux ligoes en tout ſens, ce qui ſert pour rompre les grumeaux dans leſquels la farine s'eſt réduite ſous la preſſe, la purger de tous les morceaux qui n'auroient pas été bien gragés & la ſubtiliſer autant qu'il eſt neceſſaire. On met donc de cette farine ainſi paſſée, environ l'épaiſſeur de trois doigts ſur toute la platine, elle s'abbaiſſe ou s'affaiſſe à meſure qu'elle cuit, toutes ſes parties ſe prennent, ſe joignent, s'incorporent, & ſe lient enſemble; celui ou celle qui la travaille, aide à faire cette liaiſon & cette compreſſion, en paſſant deſſus, & appuyant legerement une ſpatule de bois qu'il tient de la main droite. Quand on juge que le côté de la Platine eſt cuit, ce qu'on connoît à ce qu'il n'y eſt plus adherent, & que la couleur qui étoit au commencement fort blanche, devient touſſe; on la tourne de l'autre côté, en paſſant la ſpatule toute entiere entre la platine & la caſſave, qu'il éleve aſſez pour y pouvoir paſſer la main gauche, & élevant ainſi la caſſave toute entiere, on la fait retomber ſur la platine ſur le côté qui n'eſt pas cuit. La caſſave achevée de cuire, on la tire de deſſus pour l'expoſer au ſoleil, afin d'achever de deſſécher l'humidité qui pourroit y être reſtée; elle a alors trois à quatre lignes d'épaiſſeur, & un peu davantage dans ſon milieu. Le dedans demeure blanc comme la neige, & les deux côtés d'une couleur pâle qui donne envie d'en manger; elle

peut ſe conſervet ſept ou huit mois, ou même davantage, pourvû qu'on ait ſoin de la mettre dans un lieu ſec, & de l'expoſer quelquefois au ſoleil. On en voit qui a quinze ans, & qui eſt auſſi bonne & auſſi tendre que le premier jour. C'eſt une très-bonne nourriture, de facile digeſtion, qui ne charge point l'eſtomach, & que les Européens même aiment autant que le pain de froment des qu'ils y ſont accoutumés. Elle s'enfle à vûë d'œil, quand on l'humecte avec du boüillon, ou qu'on la trempe ſimplement dans l'eau, cela ſemble prouvet qu'elle renferme beaucoup de ſubſtance. Les Sauvages ne font jamais de farine manioc cuite, ils n'uſent que de caſſave qu'ils font cuire tous les jours, & ſouvent autant de fois qu'ils en ont beſoin, parce qu'ils la mangent toute chaude, auſſi eſt-elle en cet état plus délicate & plus appetiſſante. Avant que les Européens leur euſſent apporté des platines de fer, ils faiſoient leur caſſave ſur de grandes pierres plattes & minces, qu'ils ajuſtoient pour cet uſage en diminuant leur épaiſſeur, qui étoient une eſpece de grais ou de caillou couleur de fer, long pour lors de deux à trois pieds en ovale. Ils ſe ſervoient auſſi au lieu de grages de cuivre, d'une planche de racines ou de cuiſſes d'arbres, dans laquelle ils fichoient de petits éclats de cailloux fort aigus pour grager leur manioc. Il y a encore d'autres manieres d'exprimer ce ſucre du manioc.

Les boiſſons ordinaires des Iſles Antilles ſont l'Ouycou, dont uſent ceux qui n'ont pas de vin. Le Mabi eſt une autre boiſſon qui n'eſt gueres moins en uſage que l'Ouycou. Les Negres des ſucreries en font une qu'ils appellent de la Grappe; c'eſt de l'eſcumoir ou du jus de cannes qu'ils prennent dans la ſeconde chaudiere où il a été paſſé par le drap, ou du moins bien écumé. Ils y mettent le jus de deux ou trois citrons, & le boivent tout chaud; le vin d'Acajou qu'on fait avec des pommes de ce nom; le vin d'Ananas qui eſt un fruit qui reſſemble à une pomme de pin. On fait auſſi avec les écumes & les ſirops du ſucre une ſorte d'eau-de-vie eſtimée des Eſpagnols. Le ſang gris eſt encore une boiſſon venuë des Anglois, & compoſée de vin de Madere, que l'on met dans une jatte de criſtal ou de fayance, avec du ſucre, du jus de citron, un peu de canelle & de Geroffle en poudre, beaucoup de muſcades, & une croute de pain rotie, & même un peu brûlée; la limonade à l'Angloiſe qui eſt auſſi delicieuſe que dangereuſe. Quand les Sauvages veulent faire quelques voyages hors leurs Iſles, ils font proviſion d'une pâte de Bananes, qui dans le beſoin leur ſert de nourriture & de boiſſon en la délayant dans de l'eau. Les vignes qu'on y plante viennent de France, &, ont beaucoup de peine à s'y naturaliſer. L'on trouve dans une même grappe des raiſins mûrs, d'autres en verjus, & d'autres en fleurs. Cela n'arrive pas à celle qui viennent de Madere & des Canaries, & l'on remarque même qu'à meſure que les ceps qui viennent de France, vieilliſſent, ce défaut ſe corrige; elles portent du fruit deux fois l'année, & ſouvent trois fois en quatorze mois. Quand on veut y tranſporter des arbres, des plantes ou des graines, il faut les prendre dans les Païs qui ſont d'une temperature plus approchante de ces Iſles. A l'égard des graines, il faut toujours les apporter dans leurs épics, coſſes ou ciliques. Leurs premieres récoltes ſeront très-médiocres, mais dans la ſuite elles produiront conſiderablement. L'on peut y avoir des poix verds toute l'année, pourvû qu'on ait le ſoin d'en ſemer toutes les lunes: le froment y viendroit auſſi parfaitement bien après la ſeconde ou la troiſiéme ſemaille. Mais ce qui fait que l'on n'y en cultive point, c'eſt que preſque tous les habitans préferent la caſſave au pain de froment, particulierement les Créoles, même les plus riches, & que les habitans trouvent beaucoup plus de profit à la culture des cannes de ſucre, du cacao, du corron, du roucou, & d'autres Marchandiſes du Païs, qu'au bled ou à la vigne: car le terrain que l'on ſeroit obligé d'employer en bleds ou en vignes, pour fournir le neceſſaire à dix perſonnes, le fournira pour cinquante, & même davantage, étant employé en Marchandiſes du Païs.

Ceux qui n'ont point de terre, qui ne peuvent ou ne veulent pas en acheter, demandent la conceſſion d'un terrain qui n'a point encore de maître, & qui par conſequent appartient au Roi. Ils s'adreſſent pour cela au Gouverneur General & à l'Intendant, à qui ils preſentent un Placet, dans lequel celui qui demande la conceſſion expoſe ſa qualité, le nombre de ſes enfans, de ſes eſclaves & de ſes autres facultés; il indique le terrain qu'il demande, avec les bornes de la haureur & de la largeur; il y joint un Certificat du Capitaine du Quartier, & de l'Arpenteur Royal, qui aſſurent la verité du contenu dans le Placet, & ſurtout que ce terrain n'eſt ni occupé ni concedé à perſonne. On lui fait expedier la conceſſion du terrain demandé, dont on regle la quantité à proportion du beſoin & des forces de celui qui le demande, & avec ces clauſes que l'Expoſant ſera enregiſtrer ſa conceſſion au Greffe, qu'il ſera ſummer les plus proches voiſins du terrain qu'il a demandé, d'être preſent à ſa priſe de poſſeſſion, & de déclarer par écrit qu'ils n'y ont aucune prétention, & enfin que dans trois ans il défrichera & habituera du moins la troiſiéme partie du terrain concedé, à peine d'en être dépoſſedé, & la conceſſion annullée. Le Domaine du Roi dans ces Iſles conſiſte dans le droit de Capitation, que tous les habitans blancs & noirs qui ne ſont pas creoles, libres, engagés ou eſclaves, payent depuis l'âge de quatorze ans juſqu'à ſoixante, & qui eſt de cent livres de ſucre brute par an pour ceux qui en ſont, ou de ſix livres ceux qui n'en ſont point, dont les creoles, les femmes blanches, les Proprietaires des Iſles, ou leurs Repreſentans, leurs domeſtiques ou eſclaves, & ceux des Religieux en ſont exempts. Voici la liſte de ceux qui en ont été Gouverneurs. M. Deſnambuc, M. du Parquet proprietaire des Iſles, neveu du précedent. M. le Marquis de Ragny en 1691. M. de Bats, auquel a ſuccedé M. le Comte de Blenac: M. le Marquis d'Amblimont a ſuccedé à celui-ci. M. de Machaux en 1708. M. le Baillif de Poincy Lieutenant General des Iſles Françoiſes, & Seigneur particulier des Iſles de Saint Chriſtophe, Ste Croix, S. Martin & S. Banhelemy les gouvernoit vers 1648. il mourut en 1660. Le Chevalier de Sal lui ſucceda en 1661. particulierement pour l'Iſle de S. Chriſtophe. M. le Chevalier de Feuquier étoit Gouverneur des Iſles en 1719. Ses appointemens du Gouverneur General, de ſon Lieutenant, & de l'Intendant, ſont payés par le Tréſor Royal en France. Les Juges Royaux de ces Iſles, les Procureurs du Roi, & les Executeurs de la Juſtice ont chacun douze mille livres de ſucre, les Conſeillers au Conſeil Superieur ont douze mille livres de ſucre, ou l'exemption de Capitation pour douze eſclaves. Le Spirituel eſt adminiſtré dans toutes ces Iſles par des Religieux de differens Ordres, qui ont ſuivi ceux qui ont commencé à habiter ces Iſles, Jeſuites, Jacobins, Capucins, Carmes Chauſſez de la Province de Touraine.

Les Antilles Françoiſes ſont les Iſles de la Mar-

tinique, la Guadelnupe, la Grenade, Sainte Lucie, ou Sainte Alouzie, Marie Galante, Saint Barthelemy, tous les Saints, Saint Martin en partie, & Sainte Croix, auſquelles l'on peut ajouter la partie de l'Iſle de Saint Domingue qui eſt aux François, la Tortuë & l'Iſle à Vache.

l'ISLE de France, dans la Mer d'Ethiopie; c'eſt une Iſle d'Afrique ſituée à quelques trente-huit lieuës de l'Iſle de Bourbon, par vingt dégrés quinze minutes de latitude, & par quarante-cinq dégrés de longitude. Elle ſe nommoit autrefois l'Iſle Maurice, nom que les Hollandois lui donnerent, lorſqu'ils la découvrirent en 1598. en l'honneur du Prince Maurice de Naſſau, qui étoit pour lors leur Stathouder & leur grand Amiral. Ils y firent dans la ſuite un établiſſement qu'ils ont conſervé long-tems, pour leur ſervir de relâche dans leurs frequens voyages des Indes. Ils l'ont abandonné depuis quelque tems, & la Compagnie des Indes de France y a fait un établiſſement; il y a un bon Port capable de contenir un grand nombre de Bâtimens en ſureté. On lui donne quinze lieuës de circuit, elle eſt couverte de hautes montagnes qui la font appercevoir de loin; les terres n'y ſont pas fort abondantes, il n'y a point de bêtes à quatre pattes, mais beaucoup de Tortuës très-groſſes & de bons poiſſons; il y a auſſi un grand nombre de toutes ſortes d'oiſeaux: l'air y eſt ſain, il n'y a qu'une ſeule Riviere. Les rivages de la Mer ſont pleins de coreaux, il y a quelques plaines dans le milieu de l'Iſle.

JON-HOUANNEZ, Peuple de la Louiſiane, ſitué au pied des montagnes, qui ſépare la Louiſiane du Nouveau Mexique, au Nord des Kanoatinos.

JOREL, Riviere qui tombe dans la bande du Sud du Fleuve Saint Laurent, dans le lac Saint Pierre.

Riviere du JOURDAIN, dans la Louiſiane; cette Riviere borne dans la plus longue étenduë de ſon cours la Louiſiane, du côté de la Caroline, le reſte ſe vient rendre dans la Mer à travers la Caroline, & là on l'appelle riviere Santé, à cauſe du Peuple qui habite vers ſon embouchure. Elle a dans la Louiſiane une Colonie de Cheraqui à ſa ſource.

Riviere du JOURDAIN, dans la Louiſiane, c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans la Mer au Port de Penſacola.

Riviere des IROQUOIS, dans le Nord de la Nouvelle France. Cette Riviere peut avoir ſoixante-dix lieuës de cours, depuis le lac Kaouinagamick, juſqu'au fond de la Baye d'Hudſon. L'on peut communiquer de la riviere des Outaouacs à la Baye d'Hudſon par cette Riviere, parce que ce même Lac communique à cette grande Riviere par une autre qui s'y rend à trente à trente-cinq lieuës de Montreal.

IROQUOIS, Nation fort conſidérable du Canada, dans la Nouvelle France. Ils habitent les bords du Lac Erié, du Lac de Frontenac, & les terres ſituées au Sud du Fleuve Saint Laurent, depuis le Lac Erié, juſqu'auprès du Lac de Champlain. Leurs cabanes ſont à deux cens cinquante lieuës au Sud-Oueſt de Quebec, & au Sud du Lac de Frontenac. Ils ont auſſi pluſieurs cabanes au Nord du même Lac, & prétendent que le terrain leur en appartient.

Si l'on ne conſidéroit que le Ciel, leur climat devroit être fort doux: la neige y fond dès la fin de Fevrier; mais faiſant réflexion ſur la ſituation du lieu, il y fait auſſi froid qu'à Quebec. C'eſt un Pais montagneux; quoiqu'il n'y ait plus de neige au au Printems, cependant la terre ne pouſſe point: il faut avoüer qu'il y a quelque difference entre ce Païs-là & ceux qui ſont plus au Nord. Ceux qui voyagent au mois de Mai ſur le Lac Ontario, autrement Frontenac, s'apperçoivent aiſément de cette difference: car la côte du Nord eſt nuë & ſterile; au lieu que celle du Sud eſt parée d'arbres verds. Cependant il n'y a que deux lieuës de diſtance de l'une à l'autre. Les Iroquois ne ſement leur bled d'Inde qu'au mois de Mai; il y gèle quelquefois tous les mois de l'année, mais cela n'eſt pas ordinaire. Le bled y eſt beau, & les épics longs. Les citrouilles & les melons d'eau ſont ſucrés, & d'une groſſeur extraordinaire. Ils y ont ſemé de la graine qu'ils avoient apporté des Iſles neuves, & les melons en ſont fort gros, charnus, & bien rouges.

Ils naiſſent blancs comme nous; leur oüidé, les huiles dont ils ſe graiſſent, le Soleil & le grand air, leur hâlent le tein dans la ſuite; mais du reſte ils ſont grands, d'une taille ſuperieure à la nôtre, bien faits, bien proportionnés, d'un bon temperament, leſtes, forts & adroits: en un mot, pour les qualités du corps ils ne nous cedent en rien, ſi même ils n'ont ſur nous quelque avantage.

Quand on nomme un Iroquois, il ſemble qu'on n'entend rien autre choſe qu'un mangeur de chair humaine, un homme groſſier qui ne connoît point de Police, une eſpece d'homme qui dans ſon trone d'arbre eſt à l'affut de quelque figure humaine, pour le ſaiſir & en faire ſon repas. L'Iroquois en general eſt brave, entreprenant, & capable de bien conduire & executer une entrepriſe, aime l'hoſpitalité, & il eſt bon ami, ou ennemi juré. Ils n'ont pas de lettres, & ont l'imagination fort vive: le vice général des Iroquois, qui eſt la pareſſe, & de n'avoir aucun métier pour s'occuper, eſt cauſe qu'ils paſſent le tems ſur leur natte couchés, ſur laquelle ils font pluſieurs ſonges creux; & quand leur imagination eſt échauffée, ils prennent tout ce qu'ils ſe ſont repreſenté pour des verités. Quoiqu'ils aient des ſentimens de colere très-violens, ils ſçavent les cacher; ils ſe diſent froidement les injures les plus attroces: & ceux qui n'entendent point la langue ne ſçauroient connoître s'ils ſe fâchent; ils conſervent dans leurs cœurs les deſirs de vengeance, & ils ont beaucoup de peine à pardonner; c'eſt ce qui eſt le premier mobile de toute leur conduite. Les particuliers ne veulent pas avoir affaire à un autre particulier; ils ſe craignent les uns les autres. Une ſœur employe un étranger pour demander quelque choſe à ſa ſœur, & ainſi des autres. Cela peut venir d'orgüeil, & parce qu'ils ne veulent pas être refuſé. Il n'y a pas de procès entr'eux, les vieillards les terminent bien-tôt, & l'on en vient promtement à l'execution; car l'on fait caſſer la tête à celui qui a tort: & pour cela on l'accuſe de ſortilege, ou quelqu'un fait ſemblant d'être yvre pour le tuer. Quand on ſurprend un larron de profeſſion, on s'en défait bien-tôt; les parens ſont les premiers à l'accuſer & à lui faire caſſer la tête.

Le ſoin des affaires n'eſt entre les mains des hommes que comme par voye de procuration, ſelon le P. Lafitau. Tous les Villages ſe gouvernent de la même maniere, & comme s'ils étoient indépendans les uns des autres. On voit dans chacun la même diſtribution des familles, les mêmes loix de Police, le même ordre; enſorte que qui en voit un, les voit tous. Ils ſe gouvernent par des Coûtumes, & ont chacun leurs Magiſtrats particuliers: mais quand il s'agit des affaires qui intereſſent le corps de la Nation, ils ſe réüniſſent dans un Conſeil general, où ſe rendent les Députez de chaque Village; ce qui

ſe fait avec tant d'égalité & de zele pour le bien commun, qu'il en reſulte un concert & une union admirable, qui fait le ſalut de la Nation, que, par cette raiſon, rien n'eſt capable de rompre. Ce n'eſt là qu'une idée generale de leur Gouvernement.

Pour venir maintenant à un détail plus particulier, chaque Village eſt diſtingué en trois familles; ſçavoir la famille du Loup, celle de l'Ours, & celle de la Tortuë. Chaque famille a ſon chef, ſes Agoyanders, ſes Anciens, ſes Guerriers; tous réünis enſemble, forment le corps du Village, & l'état de leur République. Leurs Villages ou Bourgs ſont quelquefois revêtus de quatre rangées de Paliſſades, hautes de trente pieds, & fortifiés par de gros arbres entrelaſſés les uns dans les autres, au-deſſus deſquels ils ont une eſpece de chemin qui leur ſert de parapet contre les coups de fléches & de fuſils; ils forment encore, & diſtribuent de diſtance en diſtance, quantité de goutieres pour jetter de l'eau & éteindre le feu, au cas que l'on eût deſſein de brûler leurs paliſſades. Leurs cabanes ſont en forme de tonnelle ou de bereeau de jardin; elles ſont larges de cinq ou ſix braſſes, hautes à proportion, & longues ſelon la quantité des feux. Chaque feu emporte vingt ou vingt-cinq pieds de plus ſur la longueur de celles qui n'en ont qu'un, leſquelles n'excedent point le nombre de trente ou quarante pieds. Chacune de ces cabanes porte ſur quatre poteaux par chaque feu, qui ſont comme la baſe & le ſoûtien de tout l'édifice. On plante dans toute la circonférence, c'eſt-à-dire, dans toute la longueur des deux côtés, & aux deux pignons, des piquets, pour aſſujettir les écorces d'orme qui en ſont les murailles, & qui y ſont liées avec des bandes faites de la Tunique intérieure, ou de la ſeconde écorce du bois blanc. Le quarré étant élevé, on fait le ceintre avec des perches courbées en arc, qu'on couvre auſſi d'écorces longues d'une braſſe, & larges d'un pied ou de quinze pouces. Ces écorces enjambent l'une ſur l'autre comme l'ardoiſe. On les aſſujettit en dehors avec de nouvelles perches, ſemblables à celles qui forment le ceintre en dedans, & on les fortifie encore par de longues pieces de jeunes arbres fendus en deux, qui regnent dans toute la longueur de la cabane, de bout en bout, & qui ſont ſoûtenus aux extrémités du toit, ſur les côtés, ou ſur les ailes, par des bois coupés en crochet, qui ſont diſpoſés pour cet effet de diſtance en diſtance.

Quand tout eſt préparé, & que le tems eſt venu de mettre la main à l'œuvre, on invite la jeuneſſe du Village, à qui l'on fait feſtin pour l'encourager; & en moins d'un ou de deux jours tout l'ouvrage eſt ſur pied, plûtôt par la multitude des mains qui y travaillent, que par la diligence des travaillans. Après que le corps du bâtiment eſt achevé, les Particuliers qui y ont intérêt, travaillent enſuite à leur aiſe à l'embellir par le dedans, & à y faire les compartimens neceſſaires ſelon leurs uſages & leurs beſoins. La place du milieu eſt toûjours celle du foyer, dont la fumée s'élevant, s'exhale par une ouverture pratiquée au ſommet de la cabane, dans le lieu qui y répond, & qui ſert auſſi à donner du jour. Ces édifices n'ayant point de fenêtre, ne ſont éclairés que par le haut, de la même maniere que le célebre Temple de la Rotonde, bâti par Agrippa, qui ſe voit encore en entier à Rome. Cette ouverture ſe ferme par une ou deux écorces ambulantes, qu'on fait avancer & retirer comme on le juge à propos dans le tems des grandes pluyes, ou de certains vents qui feroient reſouler la fumée dans les cabanes, & les rendroient très-incommodes. Le long des feux de chaque côté, regne une Eſtrade de douze à treize pieds en longueur, ſur cinq ou ſix de profondeur, & autant à peu près de haut. Ces Eſtrades fermées de toutes parts, excepté du côté du feu, leur ſervent de lit & de ſiéges pour s'aſſeoir; ils étendent ſur le plancher des nattes de jone, & des peaux de fourrure. Sur cette couche qui n'eſt guéres propre à entretenir la molleſſe & la ſainéantiſe, ils s'étendent ſans façon enveloppés dans les mêmes couvertures qu'ils portent ſur eux durant le jour. Ils ne ſçavent pour la plûpart ce que c'eſt que de ſe ſervir d'oreiller. Quelques-uns néanmoins, depuis qu'ils ont vû la maniere Françoiſe, en ſont un d'un morceau de bois, ou bien d'une natte roulée. Les plus délicats en uſent qui ſont faits de cuir fournis de poil de Cerf ou d'Orignal, mais en peu de tems ils ſont ſi gras, ſi ſales, & ſont tant d'horreur à voir, qu'il n'y a que les Sauvages qui puiſſent s'en accommoder. Le fonds de l'Eſtrade ſur lequel on couche, eſt élevé à un pied de terre, tout au plus; ils lui donnent cette élevation pour n'être pas incommodé de l'humidité; ils ne lui en donnent pas davantage, pour éviter d'autre part l'incommodité de la fumée, qui eſt inſuportable dans les cabanes, quand on s'y tient debout, & qu'on y eſt un peu exhauſſé. Les écorces qui ferment les Eſtrades par deſſus, & qui ſont le Ciel du lit, leur tiennent lieu d'armoires & de garde-manger, où ils mettent ſous les yeux de tout le monde, leurs plats & tous les petits uſtencils de leur ménage. Entre les Eſtrades, ſont placées de grandes caiſſes d'écorce en forme de tonne, & hautes de cinq pieds, où ils mettent leur bled, lorſqu'il eſt égrené. Les cabanes Iroquoiſes ont iſſuë des deux côtés. A chaque bout il y a une eſpece de tambour, ou de petit appartement ſéparé & un veſtibule extérieur. Ils ſont dans ces tambours, auſſi-bien que dans l'entre-deux des Eſtrades qui ſont libres, de petits cabinets des deux côtés où ils mettent leur natte pour les jeunes gens, quand la famille eſt nombreuſe, ou pour s'en ſervir eux-mêmes dans les tems où le voiſinage du feu ne leur eſt plus ſi neceſſaire. Ces cabinets ſont élevés de trois à quatre pieds, pour ſe garantir de l'importunité des puces; par deſſous ils mettent la proviſion de leur bois. Leur veſtibule extérieur ſe ferme en Hyver avec des écorces, & leur ſert de bucher pour le gros bois; mais en Eté ils l'ouvrent de tous côtés pour prendre le frais. Pluſieurs mettent pendant les grandes chaleurs leurs nattes ſur le toit de ces veſtibules, lequel eſt plat, & n'eſt pas ſi exhauſſé que leurs cabanes. Ils coucbent ainſi à l'air, ſans ſe mettre en peine du ſerain. Quoiqu'on puiſſe aller & venir dans les cabanes le long des feux des deux côtés, entre le foyer & les nattes, ce n'eſt pourtant point un lieu commode pour ſe promener; auſſi le Sauvage, quelque part qu'il ſoit, à moins que d'être actuellement en roure, eſt toûjours aſſis ou couché, & ne ſe promene jamais. Ils ſont même fort ſurpris de voir les Européens aller & venir toûjours ſur leurs mêmes pas. Les portes des cabanes ſont des écorces mobiles & ſuſpenduës en dehors par en haut. Point de clef ni de ſerrure; au tems paſſé rien ne fermoit chez eux. Quand ils alloient pour longtems en campagne, ils ſe contentoient d'arrêter leurs portes avec des traverſes de bois, pour les défendre contre les chiens du Village. Pendant tous les ſiécles qui nous ont préecedé, ils ont vêcû dans une aſſez grande ſécurité, & ſans beaucoup de

défiance les uns des autres ; les plus ſoupçonneux portoient leurs meubles les plus précieux chés leurs amis, ou les enſeveliſſoient dans des trous faits exprès ſous leurs nattes, ou dans quelque lieu inconnu de leur cabane. Quelques-uns ont maintenant des coffres ou de petites caſſettes ; d'autres fortifient leurs cabanes par les pignons avec des planches groſſierement faites, & y mettent des portes de bois avec des ſerrures qu'ils achettent des Européens, dont le voiſinage leur a ſouvent appris à leurs dépens, que ce qu'ils avoient enfermé, n'étoit pas toujours en ſureté. Pendant les grands froids de l'Hiver il eſt étonnant qu'ils puiſſent vivre dans leurs cabanes, elles ſont aſſés fraîches pendant l'Eté, mais pleines de puces & de punaiſes ; elles ſont auſſi très puantes quand ils y font ſécher leurs poiſſons à la fumée.

Les habilſemens des Iroquois conſiſtent en pluſieurs pieces, qui ſont le brayer, une ſorte de tunique, les bas ou mitaſſes, les ſouliers & la robe. Le brayer eſt le ſeul qu'ils ne quittent point, ils ſe dépoüillent aiſément de tous les autres, quand ils ſont dans leurs cabanes, ou qu'ils en ſont gênés, ſans crainte de bleſſer la modeſtie. Ce Brayer que les Iroquois nomment *Gaecaré*, eſt pour les hommes une peau large d'un pied & longue de trois ou quatre : ils la font paſſer entre les cuiſſes, & elle ſe replie dans une petite corde de boyau, qui les ceint ſur les hanches, d'où elle retombe pardevant & par derriere de la longueur d'un pied ou environ. Les Iroquoiſes n'ont qu'une eſpeee de Jupe ceinte ſur les reins, & qui finit au-deſſus du genouil, elles ne les font point deſcendre plus bas pour n'en être point embaraſſées lorſqu'elles travaillent à la Terre. La tunique eſt une ſorte de chemiſe ſans bras, faite de deux peaux de Chevreuil, minces & legeres, dépoüillées entierement de leur poil, & découpées en guiſe de frange par le bas, & à la naiſſance des épaules, abſolument de la même maniere que les cuiraſſes à la Romaine : cette tunique eſt de tous leurs vêtemens celui qui leur paroît le moins neceſſaire. Quand ils ſont en voyage & durant la rigueur de l'Hyver, ils ont des bras poſtiches, qui ne tiennent point à l'habit, mais qui ſont liés enſemble par deux courroyes qui paſſent par derriere les épaules. Les bas ou *Mitaſſes*, ainſi que les François les nomment, ſe ſont d'une peau repliée & couſuë, qui s'étrecit dans le même ſens que la jambe, & à qui on laiſſe en dehors un rebord ou une frange de quatre doigts de largeur ; les femmes les font monter juſqu'aux genouils, & les attachent au-deſſous avec des jarretieres joliment travaillées en poil d'Elan & de Porc Epy. Les hommes les portent juſqu'à mi-cuiſſes, & les attachent ſur les hanches à la ceinture qui tient leur brayer ; ces bas qui n'ont point de pied, s'emboitent dans des ſouliers d'une peau ſimple ſans talon & ſans ſangle de cuir fort, on la fronce un peu ſur les doigts du pied, où elle eſt couſuë avec des cordes de boyau à une petite languette de cuir. On reprend enſuite tous les plis avec des courroyes de la même peau qu'on paſſe dans des trous pratiqués de diſtance en diſtance, & qu'on lie au-deſſus du talon, après les avoir croiſées ſur le cou du pied ; quelques-uns font monter ces ſouliers juſqu'à mi-jambes pour être moins incommodés des neiges. La robe eſt une eſpece de couverture en quarré, longue d'une braſſe en un ſens, ſur une braſſe & demie dans l'autre ; on laiſſe à quelques-unes le poil, d'autres ſont entierement dépoüillées, quelques-unes ſont faites de peaux entieres d'Elan, de Cerfs ou de Biche, de Bœuf Illinois, &c. d'autres ſont de pieces rapportées de pluſieurs peaux de Caſtors ou d'Ecureuils noirs : ces robes ſont frangées en haut & en bas par des découpures de la peau même, du côté de la tête. Les découpures ſont un peu plus petites & un peu plus longues vers les pieds, à celles qui ſont faites de peaux d'Ecureuils noirs ; on attache les queuës de ces animaux à la bordure d'enbas, & ces queuës ou ces découpures ſont le même effet que celles qu'on voit aux Aumuſſes des Chanoines.

Il n'y a rien de plus ſauvage que ces Peuples en matiere de Religion ; quand on leur demande ce qu'ils entendent quand ils invoquent *Agriskoué* ou *Tharonhiaouagon*, ils ne donnent aucune idée diſtincte de ce qu'ils penſent. Ils jettent du tabac dans le feu ou dans l'eau, en paſſant devant une Roche, mais quand on leur demande la raiſon pour laquelle ils font cela, ils ne diſent que des fables, ou bien ils répondent que nous n'entendons pas l'affaire. Ils diſent auſſi que puiſqu'ils nous écoutent ſans nous interrompre, lorſque nous leur parlons de nôtre Religion, nous devons auſſi les écouter de même : la crainte du mal ou l'eſperance du bien les engagent dans ces pratiques ſuperſtitieuſes ; ils ont des ſorciers qui ſont ſans fortileges, ce ſont plûtôt des joüeurs de paſſe paſſe qui n'entendent rien aux maladies internes, mais qui ſont des Cures admirables pour les playes, avec des herbes ou de l'écorce d'arbres. S'il ſe rencontre quelqu'un parmi eux qui ne tienne pas l'immortalité de l'ame, il n'eſt pas ſuivi, on le laiſſe faire & on le laiſſe dire ; mais le commun eſt d'un autre ſentiment. Un Iroquois ſeroit bien embarraſſé de dire nettement ce que c'eſt que ſon ame, & d'en donner une définition claire & préciſe ; ils la ſpiritualiſent neanmoins autant ou plus que nous, ils ne ſe contentent pas de la regarder comme une ſubſtance capable de penſer, mais ils la confondent reellement avec la penſée qu'ils n'ont que les mêmes termes pour exprimer l'une & l'autre. Quand ils veulent la déſigner ſéparement de ſes operations ; ils n'uſent que de Periphraſes, & diſent que c'eſt parquoi nous nous mouvons, nous agiſſons, nous vivons, &c. Ils ont un Paradis qu'ils appellent le Païs des Ames ; ils ſe le repreſentent comme un beau Païs où tout eſt materiel, & où les ames ſont revêtuës de corps ; ils croyent qu'elles ne ſouffrent point, & que ſi ce ſont les Ames de leurs Eſclaves, elles ſont auſſi leurs Eſclaves, mais ils ne reconnoiſſent pas de peines pour les crimes. Toutes leurs connoiſſances touchant la création du monde & l'autre vie, ne ſont que des idées confuſes & mêlées de fables, dont les Miſſionnaires ne laiſſent pas de ſe ſervir pour les inſtruire, les éclairer, & leur faire reconnoître la verité qui a diſparu parmi eux ; pour conſerver ce phantôme de Religion, ils ont établi une coutume de s'aſſembler de trois en trois ans, & traitent de pluſieurs affaires dans ces aſſemblées, entre autres de la Religion : ils prient le Soleil de leur donner des jours heureux, ſans dire ſi c'eſt un Dieu, & on ne remarque point qu'ils lui attribuent aucune qualité divine ; ils rêvent beaucoup, & l'on diroit que le ſonge ſeroit leur Dieu, le ſonge n'eſt pourtant rien autre choſe à les entendre parler que leur ame qui ſort de leur corps, mais cette ſortie ne ſe fait pas pour toujours ; cette ame va chercher quelque choſe qui lui ſoit agréable, quand elle l'a trouvé, elle veut l'avoir. Quand l'homme penſe à avoir cela & qu'il ne s'en met pas en peine, l'ame s'afflige, & elle menace le corps de ſortir pour toujours ; c'eſt pour cela qu'ils honorent le ſonge, & font ce qu'ils peuvent pour le

contenter ; ils appellent les Jongleurs quand ils ſont malades, afin qu'ils devinent ce que l'ame demande. Ils font jeûner les enfans, afin de les faire rêver & de ſçavoir par là ce que leur ame demande, ſi c'eſt un oiſeau ou un fruit, ou une robe, ou un ſoulier ; & quand ils croyent avoir rencontré quelque choſe de ſemblable, ils en portent les marques ſur le viſage, ſur leur corps, ſur leurs mains, & ils appellent cela leur *Agiarón*, ou le Maître de la vie. On ne remarque pas qu'ils offrent rien au ſonge en forme de ſacrifice. Ils ont répondu aux Anglois, qui prétendoient être Maîtres de leurs Païs, que celui qui avoit fait la Terre leur avoit donné ce Païs-là. Les feſtins, la boiſſon, le libertinage y ont mêlé pluſieurs ſortes de ſuperſtitions, ce qui eſt venu des Nations du Sud, dont ils ont fait des Priſonniers.

Les Iroquois ont grand ſoin de leurs morts : les gens de guerre ſe jurent une amitié inviolable pour ne s'abandonner jamais ; s'ils ont quelqu'un de leurs Camarades tués, ils s'expoſent pour enlever le corps & pour lui donner la ſépulture. S'ils ſont morts à la chaſſe l'Hiver, ils attachent le corps à des arbres, enveloppé dans leur couverture pour les faire geler, & ils les apportent le Printems au Village. Ils mettent dans la foſſe d'un mort tout ce qui lui a ſervi pendant ſa vie & tout ce qu'ils croyent lui devoir ſervir dans le Païs des Ames, ayant égard au ſexe, à la qualité, à l'âge, en quoi ils ſuivent beaucoup le caprice de leur imagination. Ils jettent dehors autour de la cabane le bled que le mort auroit mangé dans l'année, & ce bled ſert la plûpart du tems à nourrir leurs cochons. Ils font des feſtins dans le Cimetiere comme en memoire de leurs morts, mais plûtôt pour ſe regaler de tems en tems. Ils ont des vieilles qui les pleurent. Les femmes après la mort de leur mari demeurent cachées dans leurs cabanes, où elles ſont échevelées & gardent d'autres coutumes. Aujourd'hui le deüil eſt bien-tôt paſſé, par l'envie qu'elles ont de ſe remarier ; les Parens du mari défunt font un feſtin, & on habille la veuve, on lui raccommode ſes cheveux, & alors elle peut ſe marier à qui elle voudra. Leurs Mauſolées ſont de petites cabanes de planches qu'ils font ſur les foſſes. Ils peignent le genie que le défunt avoit choiſi, & font d'autres figures ſans autre deſſein. Ils viſitent de tems en tems dans la foſſe, ils peignent ces cadavres à demi pourris, ils les changent d'habits, & ils raccommodent la foſſe ; mais lorſqu'ils meurent par quelque accident extraordinaire, on les met avec tout ce qu'ils ont de précieux dans un cercüeil, que l'on éleve l'eſpace d'un an, ſur quatre pilliers de douze à quinze pieds, & on les remet en terre aprés ce tems expiré.

C'eſt un uſage de pleurer les morts tous les deux ans. La Nation qui veut pleurer ceux qui ont été tués à la guerre, envoye aux quatre autres des colliers pour avertir les anciens de ſe trouver en un lieu limité. Dès qu'ils s'y ſont aſſemblés, l'on fait un grand feu, autour duquel ils ſe mettent à fumer. Quelques jeunes Guerriers s'y trouvent auſſi qui ſe tiennent un peu plus loin par reſpect. Après cette entrevûë, l'on fait loger tous ces anciens chés les familles de ceux qui ont été tués. Les Guerriers vont à la chaſſe pendant ce tems-là pour regaler ces nouveaux affligés. On tient deux jours après un Conſeil general pour pleurer les morts. On fait donc chaudiere ce jour là en attendant les pleurs, & lorſqu'ils viennent à pleurer effectivement, ce ſont des paroles très touchantes qu'ils prononcent avec douleur. Le fiel & l'amertume qui leur ronge le cœur dans ce moment, leur inſpire un eſprit de vengeance, qui n'eſt déja que trop enraciné. Ceux qui ont eu leurs parens tués, donnent quelquefois des colliers, c'eſt alors que les pleurs ſe renouvellent, & que les cris ou plûtôt les hurlemens ſe font entendre pour compatir avec la perſonne affligée. Ces pleurs finis, on fait le feſtin d'un grand ſang froid, après lequel chacun ſe retire avec ſon *Ouragan*, qui eſt un plat d'écorce, & dit en même tems *Nioeben*, qui ſignifie, *je vous remercie.*

Il eſt bon d'ajoûter encore ce qu'ils diſent de leur origine, cela joint à ce que nous venons d'en dire, pourra ſervir à la faire reconnoître. On ne peut rien tirer d'eux en general là-deſſus, n'ayant point de lettres : ils n'ont point auſſi de faſtes ni d'Annales ſur leſquelles on puiſſe compter. Ils ont cependant une eſpece de Tradition ſacrée qu'ils ont ſoin d'entretenir ; mais cette Tradition ne peut caracteriſer aucun Peuple particulier pour les rapporter à une origine connuë : on n'y reconnoît que la premiere origine de tous les hommes, qui étant de tous les faits hiſtoriques le plus frapant, a laiſſé de plus profondes traces qu'on peut voir preſque ſans exception chés toutes les Nations incultes. Cette Tradition paſſant de bouche en bouche, reçoit dans toutes quelque alteration, & degenere en fables ſi abſurdes, qu'on ne peut avoir qu'une peine extrême à les rapporter. Voici comment les Iroquois racontent l'origine de la Terre. Dans le commencement il y avoit, diſent-ils, ſix hommes. D'où étoient venus ces hommes, c'eſt ce qu'ils ne ſçavent pas. Il n'y avoit point encore de terre, ils erroient au gré du vent ; ils n'avoient point non plus de femmes, & ils ſentoient bien que leur race alloit périr avec eux : enfin ils apprennent je ne ſçais où, qu'il y en avoit une dans le Ciel. Dans un Conſeil qu'ils tinrent enſemble, il fut réſolu que l'un d'eux nommé *Hogovahé*, ou le Loup, s'y tranſporteroit. L'entrepriſe paroiſſoit trop impoſſible, mais les Oiſeaux du Ciel de concert enſemble, l'y éleverent, en lui faiſant un ſiege de leurs corps, & ſe ſoutenant les uns les autres. Lorſqu'il y fut arrivé, il attendit au pied d'un arbre que cette femme ſortît à ſon ordinaire pour aller puiſer de l'eau à une fontaine voiſine du lieu où il s'étoit arrêté. La femme ne manqua pas de venir ſelon ſa coûtume. L'homme, qui l'attendoit là, converſa avec elle, & il lui fit un preſent de graiſſe d'Ours, dont il lui donna à manger ; la femme curieuſe, qui aime à caufet & qui reçoit des preſens, ne diſputa pas longtems la victoire. Elle étoit foible, & dans le Ciel même elle ſe laiſſa ſéduire. Le Maître du Ciel s'en apperçut, & dans ſa colere il la chaſſa & la précipita ; mais dans ſa chute la tortuë la reçut ſur ſon dos, ſur lequel la Loutre & les Poiſſons, ayant pris de l'argile au fond des eaux, ils formérent une petite Iſle qui s'accrut peu à peu, & s'étendit dans la forme où nous voyons la Terre aujourd'hui. Cette femme eut deux enfans qui ſe battirent ; ils avoient des armes inegales, dont ils ne connoiſſoient point la force ; celles de l'un étoient offenſives, & celles de l'autre n'étoient point capables de nuire, de ſorte que celui-là fut tué ſans peine. De cette femme ſont deſcendus tous les autres hommes par une longue ſuite de generations. Et c'eſt un avenement auſſi ſingulier, qui a ſervi, diſent-ils, de fondement à la diſtinction des trois familles Iroquoiſes du Loup, de l'Ours & de la Tortuë, leſquelles dans leurs noms ſont comme une Tradition vivante, qui leur remet devant les yeux l'hiſtoire des premiers tems ; mais au travers de cette fable, toute ridieule qu'elle eſt, on croit entrevoir la verité, malgré les tenebres épaiſſes qui

ne l'enveloppent. En effet, en approfondiſſant un peu, on y démêle dans le Paradis terreſtre l'arbre de la ſcience du bien & du mal. La tentation où la femme eut le malheur de ſuccomber, que quelques-uns ont crû être un peché de la chair, fondés peut-être ſur les alterations des idées payennes. On y découvre la colere de Dieu, chaſſant nos premiers peres du lieu des délices où il les avoit placés, & qui pouvoit être regardé comme le Ciel, en comparaiſon du reſte de la Terre, laquelle ne devoit plus leur produire d'elle même que des ronces & des épines.

Les Peuples Iroquois ſont cinq ; ſçavoir, les *Agnier*, les *Oueyouts*, les *Onnontagnez*, les *Goyogouens* & les *Tſonnontouans*, tous de ſuite d'orient en occident, au midi du lac de Frontenac. Les derniers ont leurs cabanes près du Saut de *Niagara*.

IROQUOIS Chrétiens, forment trois Miſſions conſiderables dans le Gouvernement de Montreal ; celle de Saint Louis du Saut, celle de la Montagne ; & celle de l'Abbé de Bellomont, diviſée en deux, l'une près la ville de Villemarie, où ſont les Chefs & les mieux diſciplinés, & l'autre au Saut au Recollet, où ſont les jeunes & ceux qui couroient danger de ſe corrompre par la proximité de la Ville.

ISANTITON, Nation de la Cabane au Couteau, l'une des Nations des Sioux de l'Oueſt, ſitué au bord & près des ſources d'une petite Riviere, qui après un cours d'environ quinze lieuës Nord & Sud, ſe jette dans la riviere Saint Pierre, à quelques cinquante lieuës à l'Oueſt du Miſſiſſipi, dans de belles prairies entrecoupées de grands bois.

l'ISLET, Montagne en forme triangulaire renfermée par deux branches de la riviere aux Herbes, dans la Guadeloupe, c'étoit une des reſerves de M. Hoüel, lorſqu'il vendit l'Iſle à la Compagnie.

ISLETS du Prince, ſont deux petites Iſles ſituées au fond du Cul-de-ſac de Saragua, à une lieuë à la côte de S. Domingue, de la grande Terre.

JUDOSA, petite Nation de la Louiſiane, qui habite le long de la Mer, vers l'embouchure de la riviere des Cenis, & de celle nommée Bocachica.

la JURAQUE, eſt une petite Riviere de la France Equinoxiale. Elle coule du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer après quelques vingt lieuës de cours, environ à neuf lieuës du bord oriental de l'embouchure de celle de Marony, qui borne cette France à ſon occident.

K

KABAYES, Peuple de la Louiſiane, ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, & dont il traverſa le Païs, avant que de paſſer la Maligne Riviere.

KAIKACHE, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de Rio-Bravo, dans les plaines compriſes entre ce Fleuve & Rin-Hondo au bord de la Mer. Ce Peuple eſt à l'extrêmité de la Louiſiane, il eſt ennemi irréconciliable des Eſpagnols.

KANNEHOUAN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis. L'on peut croire que c'eſt le même que l'on nomme dans les Cartes Kanouhanan, quoique leur ſituation ſoit un peu differente ; mais la plûpart de ces Peuples ſont errans où la chaſſe & la pêche leur procure les néceſſités de la vie, l'on ne peut gueres fixer leur demeure, changeans très-ſouvent de place.

KANOATINNO, Peuple conſiderable de la Louiſiane, habitué le long de la Riviere nommée la Maligne vers ſes ſources. Ce Peuple a environ quarante Villages le long de cette Riviere. Le P. Zenobe de la Compagnie de M. de la Salle, les dépeint comme très-cruels & antropophages.

KANOUHANAN, Peuple de la Louiſiane, ſitué au pied des montagnes qui ſépare la Louiſiane, du Nouveau Mexique, entre les Kanoatinos & les Padoucas, au midi des Païs occupés par ces derniers.

KATAAPA, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite au bord de la riviere des Chattaux, vers ſon embouchure.

KAVAYAN, petit peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle, pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

KENTE, Puiſte conſidetable habité par des Iroquois, chez leſquels il y a une Miſſion à la côte ſeptentrionale du Lac de Frontenac, entre Ganatatiagon, & le Fort de Frontenac au-delà de Ganehouſſe.

KEREMEN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle, en allant de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

KESSESSAKIOUI, Fleuve de la terre de Labrador, qui ſe rend dans la Mer à la grande Baye des Iskimaux, à la côte orientale de cette Terre, à vingt-cinq ou trente lieuës du détroit de Belle-Iſle.

KIAONAM, dans la Nouvelle France ; c'eſt une grande avance de terre en forme de preſqu'Iſle aſſez conſiderable, ſituée à la bande du Sud du Lac Superieur. Elle s'avance dans ce Lac vingt à vingt-cinq lieuës à ſon Iſthme ; il y a un portage d'environ une lieuë. L'on appelle Pointe de Kiaonam l'extrêmité du Cap qu'elle forme dans le Lac.

KIASSES, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis.

KIKABONS, ou Kikapous, Peuple Sauvage, voiſin des Maskoutens, avec leſquels ils ſe mêlent ſouvent. On les peut regarder comme une branche de la Nation des Miams & des Ilinois ; ils demeurent à l'Oueſt du lac des Ilinois.

KIRONONAS, Peuple de la Louiſiane, que le P. Zenobe qui étoit de la Compagnie de M. de la Salle, lorſqu'il fut chercher la premiere fois les Cenis, dit qu'ils rencontrerent ſur leur route après le paſſage de la riviere Hiens ; ils ſont fort honnêtes, & firent beaucoup de careſſes aux François, furent même au-devant d'eux avec des épis de bled à la main ; ils ſe plaignoient fort du voiſinage des Eſpagnols.

KOETONS, Peuple Sauvage, allié des François, établi ſur les bords du lac des Hurons.

KOIEN-KAHE', petit peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant que de paſſer la Maligne.

KONKONE, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

KOROA, Peuple allié des Natchez leurs voiſins, dont ils ſont à dix lieuës plus bas. Leur Village eſt ſitué ſur un beau coteau entouré d'un côté de bonnes terres à bled, & de l'autre de belles prairies. Ce Peuple eſt à dix journées de la Mer, ſix lieuës au deſſous des Natchez. Le Miſſiſſipi s'y diviſe en deux bras qui forment une Iſle, que l'on croit

croit avoit ſoixante lieuës, ſelon le raport du P. Zenobe, Recollet, de la Compagnie de M. de la Salle : les dernieres relations ne confirment point cette Iſle, le bled d'inde y meurit en cinquante jours ; l'on ne trouve plus ce Peuple, mais l'on trouve à ſa place les Tonikas.

KOUANS, petit Peuple de la Louiſiane, ſur la route que tint M. de la Salle, pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant que de paſſer la Maligne.

L

Lac du LABYRINTHE, dans la Nouvelle France, au Païs des Abitibis. Ce Lac eſt petit, il eſt l'un de ceux qui ſont traverſés par la riviere des Abitibis.

la Terre de LABRADOR, ou des Eſkimaux, fait partie de la Nouvelle France : c'eſt un grand Païs, car il s'étend depuis la côte qui eſt vis-à-vis des Iſles de *Mingan*, juſques au *détroit de Hudſon*. Les Eſkimaux paſſent tous les jours à l'*Iſle de Terre-neuve*, par le *détroit de Belliſle*, qui n'a que ſept lieuës de traverſe ; & s'ils ne viennent pas juſqu'à *Plaiſance*, c'eſt qu'ils craignent d'y trouver d'autres Sauvages. Ce ſont des Peuples ſi feroces, qu'on n'a jamais pû les humaniſer. Ils ont bien du raport avec les Cyclopes qu'Homere peint dans ſon Odyſſée : car ils ne s'embaraſſent non plus que ces Cyclopes, ni de Plaidoyers, ni de multitudes de Loix ; ils ſe plaiſent ſeulement d'habiter le ſommet des montagnes, ou dans les cavernes les plus profundes ; là chacun borne ſon droit à regler ſa famille, ſans ſe mettre en peine de ſon voiſin. Les *Danois* ſont les premiers qui l'ayent découverte ; elle eſt pleine de Ports, de Havres & de Bayes, où les Barques de *Quebec* ont accoutumé d'aller faire la troque de peaux de Loups marins durant l'été avec ces Sauvages. Voici comment elle ſe fait ; dès que ces Barques ont moüillé l'ancre, ces démons, dit le Baron de la Hontan, viennent à bord avec de petits Canots de peaux de Loups marins couſuës enſemble, qui ſont faits à peu près comme des navertes de Tiſſerans, au milieu deſquels on voit un trou en forme de celui d'une bourſe, on ils ſe renferment aſſis ſur les talons avec des cordes. Ils ramment de cette maniere avec de petites palettes, tantôt à droite & tantôt à gauche, ſans pancher le corps, crainte de renverſer. Dès qu'ils arrivent près de la Barque, ils montrent leurs Pelleteries au bout de l'aviron, & demandent en même tems les couteaux, la poudre & les balles dont ils ont beſoin, des fuſils, des haches & des chaudieres, &c. Enfin chacun montre ce qu'il a, & ce qu'il prétend avoir en échange ; tellement que le marché conclu, ils reçoivent & donnent tout au bout d'un bâton. S'ils ont la précaution de ne pas entrer dans nos Bâtimens, nous avons auſſi celle de ne nous pas laiſſer inveſtir par une trop grande quantité de Canots : car ils ont ſouvent enlevé de petits Vaiſſeaux, pendant que les Matelots étoient occupés à manier & à remuer les Pelleteries & les Marchandiſes. Il faut ſe tenir bien ſur ſes gardes durant la nuit : car ils ſçavent faire de grandes Chaloupes qui vont auſſi vîtes que le vent, & dans leſquelles ils ſe mettent trente ou quarante. C'eſt pour cela que les Maloüins qui font la pêche des *Morüës* au petit Nord, & les *Eſpagnols* à *Portochoua*, ſont obligés d'armer des Barques longues pour courir la côte, & les pourſuivre : car il n'y a gueres d'années qu'ils ne ſurprennent à terre les équipages, & qu'ils ne les tuënt, enlevant auſſi quelquefois les Vaiſſeaux. Il eſt conſtant qu'ils ſont plus de trente mille combattans, mais ſi lâches & ſi poltrons, que cinq cens *Chiſſinos* de la *Baye de Hudſon* ont accoutumé d'en battre cinq ou ſix mille.

Lac LAGON, dans l'Iſle de S. Domingue, à la ſéparation des deux Quartiers François du Nord & du Sud. Ce Lac peut être à dix ou douze lieuës avant dans les Terres du fond du Cul-de-ſac de Saragua. Il a quelque communication ſoûterraine avec la Mer, puiſqu'il a flux & reflux, & qu'il abonde en poiſſons de mer. L'on y trouve auſſi quantité de Caymans & de Requiens ; il peut avoir huit ou dix lieuës de tour.

LAMARE, Riviere, dans l'Iſle de la Martinique, Paroiſſe du Précheur, à une lieuë au Sud-oüeſt du Bourg de la Paroiſſe, elle tombe au bas de la montagne Pellée.

le LAMENTIN, Paroiſſe de la Martinique, deſſervie par les Capucins. Cette Paroiſſe eſt ſituée au midi du Fort Royal, dont elle eſt ſéparée par le Cul-de-ſac Royal.

Bois de LANCE, Paroiſſe, dans la partie Françoiſe de l'Iſle de Saint Domingue, ſituée au midi du Quartier de la Limonade, dont elle faiſoit autrefois partie. Cette Paroiſſe eſt bien habité, ſon Egliſe eſt ſituée auprès d'un Ruiſſeau qui ſe jette à peu d'eſpace de-là dans la grande Riviere, laquelle la ſépare du Quartier Morin. Le bois de Lance eſt en quelque façon enfermé entre la Riviere & les montagnes, & le Quartier de Limonade.

Riviere LARGE, dans la Louiſiane. *Voïez* le Miſſouri.

LEMIPISAKI, Riviere qui tombe dans le Nord du Lac Superieur, dans la Nouvelle France. Les Sauvages du Nord viennent en Eté, à l'embouchure de cette Riviere apporter leurs Pelleteries pour commercer avec les coureurs de bois qui ne manquent gueres de s'y rencontrer.

LEOGANE, Contrée de l'Iſle de Saint Domingue, dans le Quartier du Sud ; cette Contrée eſt une belle plaine arroſée de pluſieurs Rivieres & Ruiſſeaux qui la rendent très-abondante ; elle commence aux montagnes du grand Gouaves, & elle eſt terminée à celle du Cul-de-ſac : elle peut avoir treize lieuës de long ſur quatre de large. Les Eſpagnols diſent que tout le terrain depuis la riviere de Lartibonnite juſqu'au fond Jacquin, vis-à-vis l'Iſle à Vache, a été érigée autrefois en Principauté ſur le nom de Leogane, en faveur d'une fille naturelle de Philippes III. Roi d'Eſpagne. L'on montre encore au lieu dit le Grand Boucan, qui eſt à deux lieuës de l'Eſtere, les reſtes d'un Château où l'on dit que cette Princeſſe a fini ſes jours. L'on n'y trouve plus que des voutes toutes de brique, & un aqueduc de cinq cens pas de long, qui conduiſoit l'eau de la Riviere au Château. L'air eſt très-put dans l'endroit où ſont ſitués ces ruines ; l'on avoit projetté d'y bâtir la nouvelle Ville de Leogane, qui ſe ſeroit trouvé dans une ſituation des plus avantageuſes ; mais l'on a changé ce projet. L'on recüeille dans ces belles plaines quantité de manioc, de mil, de poix, d'herbes potageres, & de toutes ſortes de fruits du Païs, & l'on y cultive avec ſuccès de l'indigo, du tabac de Rocou, du caçao & des cannes de ſucre en abondance. Les fruits y ſont meilleurs que dans les Iſles de Vent, parce que la chaleur s'y concentre davantage. Les Religieux de la Charité y ont un Hôpital, où ils rendent de grands ſervices à la Colonie.

LEOGANE, Ville Capitale de la Contrée, qui porte le même nom, & auſſi de toute la partie que les François occupent de l'Iſle de Saint Domingue, dans le Quartier du Sud. Elle eſt ſituée

au midi du Cul de-Sac, entre deux Rivieres, dont l'une ſe nomme la grande, & l'autre la petite Riviere, à 305. deg. 28. m. de longitude, & 18. deg. 39 m. de latitude ſeptentrionale.

Riviere de LEON, dans la Louiſiane: elle eſt d'une belle grandeur & arroſe de riches campagnes très fréquentées de quantité de Sauvages errans, qui vivent de la chaſſe des bœufs ſauvages qui y fourmillent, & de la pêche. Cette Riviere prend ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent la Louiſiane du Nouveau Mexique; & après un cours de près de cent lieuës, elle ſe rend dans Rio-Hondo, à dix lieuës de ſon embouchure dans la Mer.

LESQUEMIN, Iſle de la Nouvelle France, à quatre ou cinq lieuës au-deſſous de Tardouſſac, dans le Fleuve Saint Laurent. Cette Iſle eſt de peu de conſéquence.

la Pointe de LEVI, ſituë à la Bande du Sud du Fleuve Saint Laurent, preſque vis-à-vis Quebec: une lieuë au-deſſous en renferme le Port ou la Rade; ce nom lui vient de M. de Venradour, neveu de M. l'Amiral de Montmorency, & depuis Vicerοi de la Nouvelle France, par la ceſſion de ſon oncle.

Riviere du LIEVRE, à trente lieuës de Montreal.

le LIMBET, petite Riviere de l'Iſle de Saint Domingue, dans le quartier des François, à la Bande du Nord; elle prend ſa ſource comme toutes les autres des hautes montagnes, qui couvrent le milieu de cette grande Iſle; & après un cours de huit lieuës dans ces belles vallées, formées par ces montagnes; elle ſe jette à la Mer entre le Port Margot & le Port François, & donne le nom à une Colonie ou habitation qui eſt entre cette Riviere & la Riviere Rouge.

LIMONADE, Quartier & Paroiſſe de l'Iſle Saint Domingue, à la Bande du Nord. Il eſt borné au Septentrion par des Salines qui bordent la Mer; à l'occident par une Riviere nommée la Grande-Riviere, qui le ſépare du Quartier Morin; au midi par la Paroiſſe nommée le Bois-de-Lance; & à l'orient par le Quartier de Caracol. Il n'a guére que deux lieuës de long, & autant de large, mais il eſt bien habité. Ce Quartier étoit autrefois bien étendu, puiſqu'il alloit auſſi-bien que ſa Paroiſſe, depuis la petite Ance juſqu'à Bayha; mais l'on en a ſéparé le Quartier Morin, le Bois-de-Lance, qui ſont à preſent des Paroiſſes, Caracol qui eſt encore de Limonade, & le Quartier de Jacquezi, où il y a auſſi une Paroiſſe particuliere. Ce qui reſte à ce Quartier de Limonade, ſe diviſe en canton habité, ſitué le long de la Grande-Riviere, vers ſon embouchure, où eſt la Paroiſſe, les Savanes communes, & les Salines.

LOBINIERES, terre conſidérable du Gouvernement de Quebec, ſituée au-deſſus du Platon de Sainte Croix, au bord méridional du Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis la Baronie du Port-Neuf; il s'y fait une pêche très-conſidérable d'anguilles au mois de Septembre; c'eſt une mane pour la Nouvelle France.

le LONG Saut, dans la Riviere des Outaouacs, peu éloigné de Montreal; l'on y rencontre ſouvent des Iroquois.

LONGUEVILLE, terre conſidérable du Gouvernement de Montreal, ſituée à deux lieuës au-deſſus de Boucherville: il y a pluſieurs Iſles entre ces deux terres; c'eſt la plus belle maiſon de campagne de la Nouvelle France.

Riviere du LORAIN, dans la Martinique, Paroiſſe du Marigot, à la Bande du Nord. De cette Riviere à la Paroiſſe du Fond Saint Jacques; il y a pluſieurs Mornes fort hautes, fort roides & difficiles à paſſer.

la Nouvelle LORETTE, Village d'Hurons, ſitué à deux lieuës de Quebec, & gouverné par les Jeſuites: leur Egliſe eſt bâtie ſur le modéle de Notre-Dame de Lorette d'Italie; il eſt contigu à Charles-Bourg à l'O. N. O. de Quebec; c'eſt l'un des plus grands Villages du Païs; les Jeſuites en ſont Seigneurs.

le Camp de LOUISE, dans l'Iſle de Saint Domingue, à la Bande du Nord, près le Port François. *Voyez* Morne Rouge.

LOUISIANE, grande Région qui fait partie de la Nouvelle France, dans l'Amerique ſeptentrionale: elle a plus de huit cens lieuës d'étenduë; M. Cavelier de la Salle eſt celui qui a eû l'honneur de la découvrir le premier, & preſque toute entiere. Ayant entendu parler du Miſſiſſipi aux Sauvages qui habitoient les parties occidentales de la Nouvelle France, il obtint des Patentes de Louis le Grand vers l'an 1678. pour en faire la découverte. Cet intrepide Voyageur malgré les traverſes de ſes ennemis, pénétra par terre juſqu'à ſon embouchure en 1683. Il prit poſſeſſion au nom de Louis XIV. du cours de Fleuve, & des Païs qu'il arroſe. M. de la Salle ayant été aſſaſſiné lorſqu'il cherchoit par Mer l'embouchure du Miſſiſſipi, M. d'Iberville, Gentilhomme Canadien, pourſuivit ſes travaux, & alla aborder par Mer à cette embouchure en 1699. & reconnut le poteau qu'y avoit planté M. de la Salle en 1683. Elle fut nommée Louiſiane, tant parce qu'on en prit poſſeſſion au nom de Louis le Grand, qu'à cauſe que les habitans de cette étenduë de terre nomment Loüis, le Soleil, qu'ils adorent comme faiſoient les Lybiens, & reconnoiſſent pour un de leurs Dieux principaux. Comme l'Emblême de notre Roi étoit un Soleil, ils prirent les François alors pour des hommes qui leur étoient envoïez par cette Divinité, pour les gouverner; ce qui fit qu'ils ſe ſoumirent à eux avec plus de facilité.

Elle eſt bornée au Sud par le Golfe do Mexique; au Nord par le Canada; à l'Eſt par la Caroline & la Virginie; & à l'Oueſt juſqu'au trente-ſeptiéme par le nouveau Mexique; mais au-delà de cette Latitude, par des terres encore inconnuës aujourd'hui. Ce Païs eſt ſitué entre le quatriéme & huitiéme climat excluſivement, au moins du côté de la Nouvelle France: ce qui fait que les jours & les nuits dans le tems où ils y ſont les plus courts, n'y ſont guére au-deſſous de quatorze heures. Son étenduë en Longitude ne peut pas bien ſe déterminer, à cauſe des prétentions des Eſpagnols & des Anglois, & ſe doit differemment établir par les côtes & par le dedans des terres. L'on peut dire que notre Côte s'étend depuis la Baye de Saint Louis ou Saint Bernard, juſqu'à la Riviere des Apallaches, ou juſqu'au Fort Sainte Marie, dans l'angle que forme la longue Pointe de la Floride avec la Grande-Terre; ce qui fait environ quatorze dégrés, qui valent plus de deux cens quatre-vingt-treize lieuës communes de France. Pour le dedans des terres, la Louiſiane s'étend depuis les limites du Nouvean Mexique, c'eſt-à-dire depuis le deux cens ſoixante-dix-ſeptiéme dégrés de Longitude, juſqu'a la Nouvelle Angleterre, ou le deux cens quatre-vingt dix-ſeptiéme dégrés de Longitude: mais cette étenduë varie au-delà du trente-ſept au trente-huitiéme dégrés de Latitude du côté du couchant, où les François peuvent s'étendre auſſi loin que pourront aller leurs découvertes. L'on peut marquer un

peu plus poſitivement la largeur de la Louiſiane. Pour le faire avec plus de clarté, il eſt bon de la diviſer en Louiſiane orientale, & en Louiſiane occidentale. Celle-là renfermera tout ce qui eſt à l'orient du Miſſiſſipi; & celle-ci tout ce qui eſt à ſon occident. La Louiſiane orientale court juſqu'au quarante-deuxiéme dégré, l'eſpace de trois cens trente-ſept lieuës communes de France; mais la largeur de la Louiſiane occidentale ſe peut pouſſer juſqu'au Pole Artique.

On ne ſçauroit mieux faire connoître la bonté du climat de cette Région, qu'en diſant qu'il eſt le même que celui de la Perſe & du Mogol. Une preuve que l'air y eſt très-ſain, c'eſt qu'on n'y éprouve pas les maladies épidémiques, qui regnent dans la plûpart des autres contrées de l'Amerique. Les terres y portent d'elles-mêmes les fruits que l'art & la nature leur ſont produire chez nous. Les champs y donnent la moiſſon deux fois l'année, ſans ſecours d'une pénible agriculture; & il y a des contrées où la vigne produit de gros raiſins, ſans avoir beſoin de la main du Vigneron. Les arbres fruitiers, ſans qu'on en faſſe la coupe ni qu'on les greffe, y portent les meilleurs fruits; tout y vient naturellement & en abondance. Le ſol & le climat y eſt preſque partout doux & temperé. Les vents du Nord qui n'y étant affoiblis par l'agitation d'aucune Mer, le froid ne laiſſe pas d'y être fort violent en Hyver. On y voit certaines Régions qui ſont traverſées par une grande quantité de ruiſſeaux; d'autres arroſées par de très-grands Fleuves; d'autres entrecoupées par des vallons, par des montagnes, par des bois & par des prairies; des animaux de toute eſpece, errent dans des vaſtes forêts, comme des bœufs qu'on y voit par milliers; des orignacs, des loups communs, des loups cerviers, des aſnes ſauvages, des cerfs des chevres, des chevreüils, des moutons, des renards, des perroquets, des coqs d'Inde, des ourardes, des caſtors, des loutres, de gros & de petits chiens, des porcs qui y produiſent pluſieurs fois l'année: de même qu'une abondance de toutes ſortes de gibier; comme des liévres, des lapins, des perdrix des volailles qui produiſent en toute ſaiſon. Les chevaux y ſont ſi communs, que les Sauvages ſe croyent bien payés d'un bon cheval, quand on leur donne une hache. Il n'y a point de Païs au monde plus fertile en plantes Medecinales. Il y a beaucoup de coton, le tabac & le chanvre y viennent bien. Les cannes de ſucre y viendroient bien auſſi. On y a découvert des mines de fer, de cuivre, de plomb, de charbon, d'ardoiſe, d'or & d'argent: mais les Peuples qui habitent ces Païs, ne meſurant le prix des choſes que par le rapport qu'elles ont aux neceſſités de la vie, & non point par cette valeur imaginaire, uniquement fondée ſur l'avarice, ſe ſont peu ſoucié de ces tréſors, & ne ſe mettent nullement en peine de creuſer la terre pour les en tirer.

Quelques Relations diſent que ſa partie ſeptentrionale ne produit point de froment; c'eſt de quoi l'on n'a pourtant point encore aſſez de certitude: mais il y a bien des apparences que ſi on y étoit plus laborieux, on y pourroit recueillir tout à la fois les fruits de l'Europe & de l'Amerique. Cette même partie a auſſi beaucoup de marais, & eſt ſablonneuſe.

On commence à y voir des orangers & des citronniers, mais on aura de la peine de les défendre du froid pendant l'Hyver.

La partie méridionale de la Louiſiane, n'a aucun des défauts de la ſeptentrionale.

Ses Rivieres les plus conſiderables ſont le Miſſiſſipi, ou Fleuve Saint Louis, appellé par les Eſpagnols, *Rio de la Paliſada*, à cauſe de la quantité de bois qu'il charie à la Mer; le Miſſouri, que les Eſpagnols nomment *Rio Blanco*, qui ſe décharge dans ce Fleuve. On ignore encore la ſource du Miſſouri. Il y a à ſes rives des campagnes à perte de vûë, entrecoupées de petits ruiſſeaux qui bordent, de peu en intervalle en petit intervalle, des boſquets qui forment le plus charmant païſage qui ſe puiſſe voir. Il y a le long de ſon cours des prairies dont les herbes ſont ſi hautes qu'elles couvrent preſqu'un homme à cheval. La Riviere de S. François, celle des Ilinois, des Acanças & des Yaſous, la Riviere Ronge, qui ſe décharge dans le Miſſiſſipi, après un cours de trois cens lieuës.

Toutes les Rivieres de la Louiſiane ſont fort poiſſonneuſes, mais le poiſſon qui ſe pêche dans la haute Louiſiane, eſt mieux nourri & de meilleur goût, que celui qui ſe pêche dans la baſſe.

Cette vaſte contrée étoit autrefois plus peuplée qu'elle n'eſt aujourd'hui: cela ſe vérifie non ſeulement par le rapport des Sauvages, mais encore par la grande quantité de lieux que l'on y voit avoir été autrefois cultivés, & qui ſont à preſent en friche. Il eſt difficile de déterminer ſi ce ſont les maladies ou les guerres qui ont le plus contribué à la dépeupler. Si on en croit les Sauvages, ils n'ont commencé à diminuer notablement que depuis l'arrivée des Européens en leurs Païs; ce qui paroît aſſez vrai-ſemblable, mais non point par la raiſon qu'ils en apportent: ſçavoir, que le génie qui préſide à la conſervation des blancs, eſt plus fort que celui qui préſide à la leur; mais parce que depuis ce tems-là ils ont été ſujets à toutes les maladies des Européens; ſans néanmoins ce qui eſt à remarquer, que les Européens qui ont demeuré parmi eux, ayent été ſujets aux leurs; car ces maladies jointes à celles auſquelles ils étoient déja ſujets, ont fait de terribles ravages parmi eux.

Comme il n'y a nulle marque qu'il y ait paſſé aucune Nation du Vieux Monde dans l'Amerique, depuis le Chriſtianiſme & le Mahometiſme, à moins que ce ne fût de quelques terres où ces deux Religions n'avoient point encore pénétré; & qu'on n'y trouve point de veſtiges, ni de Grecs, ni de Latins: il eſt à croire que la principale origine des Peuples de la Louiſiane, vient de l'ancienne Scythie & de ſes Iſles; c'eſt-à-dire, des terres que renferment aujourdhui la grande Tartarie, à laquelle elle tient, à quelques détroits près; & des Iſles du Japon, qui n'en ſont ſéparées que par une eſpace de Mer de peu d'étenduë. La Nobleſſe y ſuivant auſſi le côté maternel, comme au Japon. Il ne peut au plus y être entré que quelques Colonies des autres endroits du Monde.

Quoique les habitans de la Louiſiane, conformément à la ſituation de leurs Païs, ayent des mœurs, qui tiennent le milieu entre celles des Americains ſeptentrionaux, & des Americains méridionaux, elles n'en ſont pas meilleures pour cela. Ils participent tout à la fois aux bonnes & mauvaiſes qualités des uns & des autres. Ils n'ont pas tant d'eſprit & d'induſtrie que les Sauvages méridionaux, & en ont plus que les Sauvages ſeptentrionaux. Ils ſont moins feroces & guerriers que les premiers, & ne ſont pas ſi lâches & ſi efféminés que les ſeconds. Ils ne ſont pas ſi volages que les méridionaux; mais ils n'ont pas dans leurs traités la même conſtance & la même fidélité que ceux qui ſont plus proches du Nord.

Le Gouvernement de la Louiſiane eſt plûtôt Ariſtocratique que Deſpotique, ſi l'on en excepte deux ou trois Nations: ſçavoir, les Natchez & les Tanſas, où les chefs ont un pouvoir tout à fait deſpotique & abſolu.

Les Sauvages generalement parlant, ſont grands amateurs de leur liberté; plûtôt patiens que laborieux; plus propres à des coups de mains qu'à des coups reglés; grands parleurs & railleurs; aſſez temperans ſur le ſujet des femmes, excepté trois ou quatre Nations qui ont été corrompuës par l'exemple des Eſpagnols; grands joüeurs; peu cruels; ſouvent traitres & perfides; très-charitables entr'eux; vindicatifs & ne pardonnant point; fort ſuperſtitieux, quoique très-indifferens ſur la Religion. Leur vie eſt preſque toûjours errante, & ils n'ont rien de fixe, rien de borné dans leurs poſſeſſions, ni mêmes dans leurs mariages: ils prennent une ou pluſieurs femmes, ſelon leur fantaiſie, ils les gardent ou les quittent quand il leur plaît: ſi l'un ſe dégoute de quelqu'une, un autre s'en accommode. Ils en uſent à peu près de même pour les terres qu'ils cultivent, ou qu'ils habitent: ils les abandonnent quand ils les ont cultivées pendant quelque tems, pour aller ailleurs: alors un nouveau venu s'en empare, & laiſſe à quelqu'autre celles qu'il poſſedoit. Ainſi chacun choiſiſſant à ſon gré tantôt une habitation, tantôt une autre, & vivant tous dans une eſpece de communauté de biens, ils ſe croyent tous égaux, & s'imaginent que l'Univers n'eſt fait que pour eux, car chacun d'eux ſe croit le maître de la terre. Cependant au travers de cette humeur brute & barbare, ils font remarquer en eux un certain fond de bon ſens qui leur fait très-bien démêler leur propre interêt d'avec celui des autres, qui les rend capables de négociation, de commerce, de Conſeil, qui leur fait enfin prévoir les ſuites des grandes entrepriſes, & prendre de juſtes meſures, ou pour en avancer l'heureux ſuccès, ou pour en détourner les dommages.

Pour ce qui concerne la Religion, quoiqu'ils ayent quelque ſombre idée d'un Dieu, ils vivent comme s'il n'y en avoit pas: quelque puiſſant qu'ils croyent ce Dieu, ils le croyent trop occupé de ſa propre grandeur, pour ſe perſuader qu'il prenne le moindre ſoin de leur conduite. Les uns adorent le Soleil, ainſi que nous l'avons dit, les autres penſent que tout eſt plein de certains eſprits qui préſident à toutes leurs avantures; ils croient même que chaque choſe a ſon Genie particulier, & qu'elle ne nous eſt profitable ou nuiſible que ſelon qu'il plaît à ce Genie. De-là viennent leurs folles ſuperſtitions pour leurs *Jongleurs* ou pour leurs *Manitons*, qui ſont comme leurs Prêtres ou plutôt leurs Sorciers.

A l'égard de leurs ames, la plupart ſont incapables de porter leurs reflexions juſques-là; ou, s'il y en a quelques-uns qui ſoit perſuadé de ſon immortalité, ce n'eſt que ſur les principes de la Metempſycoſe dont ils ſe forgent mille ſonges creux & cent ſortes de rêveries impertinentes. Ce ſeroit ſe rendre plus ridicule qu'eux de vouloir entrer dans le détail de leurs extravagances ſur ce ſujet. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'ils ſont ſi durs, ſi indociles ſur le chapitre de la Religion ou de la Divinité, qu'ils ne ſont convaincus ni de leur propre croyance ni de celle des autres, & qu'ils ne prennent que pour chanſons tout ce que les plus Saints Miſſionnaires tâchent de leur inſpirer là-deſſus.

Il y a cependant bien des choſes dignes d'être remarquées dans leurs manieres: s'ils ont à déliberer de quelque importante affaire, ce n'eſt qu'étant tous aſſis dans un lieu ſeparé du bruit, prenant ou fumant du tabac, tout le monde gardant un profond ſilence, tandis qu'un de la compagnie propoſe avec beaucoup de gravité l'état de l'affaire & ſon ſentiment; ſur quoi il eſt à remarquer que quelque Traité, quelque accommodement qu'ils ayent à faire, ils ne ſont jamais aucune convention qu'auparavant ils ne ſe ſoient faits des preſens reciproques & qu'ils ne ſoient regalés, c'eſt pour cela qu'ils ont leur chaudiere de Paix & leur chaudiere de Guerre; ils annoncent la paix avec un bâton ou pieu fiché en terre qu'ils appellent *Calumet*, ou avec des colliers qui ſont le ſymbole de l'union; mais pour la guerre ils ne la declarent que par des cris & par des hurlemens épouventables. Au contraire, les hurlemens parmi certains Peuples d'entre eux ſont une marque de reſpect.

Ils ſçavent non ſeulement ſe camper, mais ſe retrancher, ſe paliſſader, ſe fortifier & garder même quelque eſpece d'ordre dans leurs attaques & dans leurs combats.

Quoique la terre leur donne indifferemment toutes ſortes de grains & de plantes, comme ils en ont obſervé quelques-unes plus propres pour la nourriture que les autres, ils prennent plus de ſoin de les cultiver, de ſorte qu'ils ont leur ſemaille & leur recolte; comme de leur bled d'Inde, dont il ſont une bouillie très-nourriſſante & d'un bon goût, de leur *Touquo*; dont ils ſont leur *Caſſave* & de certains navets, dont ils font leur *Caſſamite*.

Ils tirent de certains arbres des baumes très-excellens, ils ont comme une eſpece d'inſtinct pour connoître les ſimples, tant ceux qui leur ſont neceſſaires que ceux qui leur ſont nuiſibles, & ſçavent fort bien s'en ſervir pour ſe guerir des playes ou des morſures les plus envenimées.

Ce n'eſt pas tout; ils portent leur connoiſſance juſqu'au Ciel: ils ſçavent quel eſt le cours du Soleil, de la Lune & des Etoiles: par-là ils prévoyent le changement des ſaiſons, des jours & des vents.

Ils joignent à ces lumieres l'adreſſe de faire des ouvrages auſſi utiles que merveilleux. Ils travaillent en certain Païs à des nattes d'un tiſſu très-fin, tant pour ſe couvrir eux-mêmes que pour orner leurs cabannes. En d'autres endroits, il y en a qui ſçavent apprêter des peaux pour s'en faire des veſtes ou des ſouliers; mais leur induſtrie excelle ſur tout dans la conſtruction de leurs canots qui n'enfoncent jamais. Il les fabriquent avec de l'écorce d'orme, de noyer ou de ſureau, long de dix ou douze pieds, larges à proportion, les bords vers le milieu tournés en dedans en forme de gondole; pour les faire aller au lieu de rames ou d'avirons, ils ſe ſervent de deux battoirs comme des deux mains, avec quoi ils repouſſent l'eau d'un côté & d'autre, ils appellent cela *nager*; & comme le canot ne va qu'à fleur d'eau à cauſe de ſa legereté naturelle, ils voguent tant en montant qu'en deſcendant avec une viteſſe incroyable. C'eſt par le moyen de ces legers vaiſſeaux qu'ils parcourent ou qu'ils remontent les Fleuves les plus longs, qu'ils franchiſſent les courans les plus rapides, qu'ils affrontent même les Mers, ſans craindre les écueils ni les orages.

Pour leurs voyages par terre, n'y ayant dans ces immenſes deſerts ni route certaine, ni ſentier frayé, ils ſe conduiſent par quelques marques qu'ils gravent de diſtance en diſtance ſur l'écorce des arbres. C'eſt à la faveur de ces indices que les femmes mêmes vont rejoindre leurs maris à la chaſſe, ou cherchent dans le fond des bois le gibier qu'ils y ont laiſſé

laiſſés. Rarement le Sauvage ſe donnera la peine de l'apporter ; il charge ſa femme du ſoin de l'aller chercher, de le boucanner & de l'apprêter.

Le Lecteur ſera bien aiſe qu'on lui faſſe ici une legere peinture de leur maniere d'agir, de ſe loger, de ſe couvrir, en un mot, de leur ménage.

Pour leur logement, s'ils en ont, car il y en a beaucoup qui errent dans les bois, & qui gitent à l'avanture; s'ils ont donc des logemens, ce ne ſont que des cabannes, faites de bouſſilage ou de branches d'arbres fichées en terre, entrelaſſées fort près les unes les autres, réünies par enhaut & recouvertes de feuilles ou de cannes: le dedans eſt pour l'ordinaire aſſez proprement natté; le plancher eſt le ſol même de la terre, ou une eſpece de parquetage, ſoutenu ſur des gros trones d'arbres ou ſur des pieux.

Leurs lits ſont auſſi bâtis de quelques pieces de bois, appuyés ſur de groſſes fouches, entourées de quelques clayes, la plupart garnis de groſſes fourrées de laine, ou remplies de paille: pour couverture, ils ont des fourrures ou des nattes aſſez bien travaillées.

Ils ſe font auſſi des caves ou des hutes, pour y garder leur bois, leur bled d'Inde ou leur proviſion; toute leur batterie conſiſte en quelque eſpece de vaiſſelle ou de quelque poterie qu'il façonnent avec de l'argile, & qu'ils font enſuite recuire avec de la fiente de bœuf; au défaut de moulins ils broyent leurs grains & leurs bleds avec des groſſes pierres rabboteuſes qu'ils tournent à force de bras, l'un ſur l'autre; certaines pierres tranchantes leur ſervent de coureaux, à moins qu'ils n'en ayent par le commerce des Européens.

Ils ont pour armes l'arc & la fléche; l'extrémité meurtriere du dard eſt garnie au défaut du fer, ou de quelque pierre, ou de quelque dent, d'une force & d'une dureté à tout fracaſſer; ils portent de groſſes maſſuës, ou des bâtons pointus au lieu d'épée ou de hallebardes; ils ſçavent ſe cuiraſſer avec des corcelets de bois, ou avec de groſſes peaux miſes les unes ſur les autres, & font des boucliers de même fabrique.

A l'égard des vêtemens, la plûpart ne s'en ſervent pas, & vont tout nuds; leurs corps ſont accoutumés & endurcis à toutes les injures de l'air, & leurs pieds inſenſibles aux cailloux & aux épines; il eſt vrai que les femmes par un reſte de pudeur naturelle qui paroît au travers de leur brutalité, portent au-deſſus des reins une groſſe ceinture, d'où tombent deux peaux en forme de banderolle, qui voilent un peu leur nudité.

Au-deſſus de Quebec & plus avant vers le Nord où les froids ſont extrêmement âpres, les Sauvages ſont couverts de peaux d'Ours, de Cerf ou d'Elan, qu'ils couſent enſemble le mieux qu'ils peuvent; mais dans les Climats les plus chauds, comme vers la Mer du Mexique, la plupart ſont vêtus de certaines nattes très-fines & très-déliées, tiſſuës de leurs propres mains.

Le ſoin du ménage ſe partage entre le mari & la femme: celui-ci ſe donne la peine d'aller chercher la proviſion, & de fournir à l'entretien de ſa famille, ſoit par la chaſſe, ſoit par le trafic; la femme prend le ſoin de cultiver la terre & de recueillir ce qu'elle a ſemé. Quelquefois elle va glaner dans les bois, ſoit pour y chercher quelque herbe potagere ou quelque racine bonne à manger; ſoit pour en rapporter quelques fruits, comme figues, pommes, poires, melons, pêches, raiſins, meûres & autres.

Dès que le Sauvage eſt de retour dans ſa famille, il prend ſa pipe, fume, & tout en fumant declare à demi mot ce qu'il veut, ce qu'il a fait ou gagné; s'il a tué quelque bête, il indique legerement l'endroit où il l'a laiſſée; ſa femme comprend d'abord ce qu'il veut dire, s'en va & démêle bien parfaitement les routes qu'il a tenuës.

Le Sauvage a autant de gravité & d'autorité que ſa femme a de ſoupleſſe & d'obéïſſance; & comme ils ne ſuivent en tout ce qu'ils font que leur ſenſualité, leur maniere d'agir eſt toujours ſans fard & ſans affectation, & l'on peut dire que l'union conjugale entre eux, eſt moins l'effet d'une veritable amitié, que cette inclination qui nous eſt commune avec les animaux.

Leur vie étant toujours dans l'action, dans les courſes & dans les fatigues, on remarque que les femmes Sauvages ſont exemptes de ces incommodités naturelles que les autres femmes ſouffrent; mais ce qui doit le plus ſurprendre en elles, c'eſt qu'on prétend qu'elle accouchent preſque ſans douleur, du moins, c'eſt ſans aucun appareil, ſans aucune façon, & chemin faiſant; tout leur trouſſeau n'eſt que leur propre ceinture, ou quelques peaux qu'elles portent en pareils cas.

La maniere dont elles élevent leurs enfans eſt aſſez extraordinaire; ſans linge, ſans langes, elles ont trouvé la maniere de les tenir mollement & à couverts, bien propres, bien nets, ſans avoir preſque beſoin de les remuer. Toute leur layette conſiſte en une eſpece de mâne ou de huche, pleine de poudre de ver moulu: on ſçait qu'il n'eſt point de duvet plus fin, ni plus mol que cette poudre; rien n'eſt en même tems plus propre à conſumer les ordures & les humidités. Elles poſent leur enfant là-deſſus, le couvrent bien proprement avec de bonnes fourures, & le ſanglent avec de fortes courroyes pour l'empêcher de tourner ou de tomber; enſuite pour le changer, elle n'ont qu'à remuer cette poudre & à recoucher l'enfant, il eſt d'abord à ſec, & auſſi mollement qu'auparavant. Quand cette poudre a ſuffiſamment ſervi, elles la renouvellent, & continuent de faire la même choſe juſqu'à ce qu'elles l'ayent ſevré.

Elles continuent enſuite de le nourrir avec leur bouillie de bled d'Inde; à peine peut-il ſe ſervir de ſes mains & ſes pieds qu'ils lui donnent un petit arc; l'enfant s'accoutume à tirer, & ſuivant ſon pere & ſa mere dans les bois, il en apprend les routes, & prenant inceſſamment leur même train, il s'abandonne enfin à ce libertinage ſi naturel à tous ces Peuples, & ſe fait à cette vie ſauvage qui leur eſt commune avec les bêtes.

On ne finiroit point, ſi l'on vouloit ici expliquer toutes les coutumes & façons d'agir de ces Sauvages. * Ce qu'on vient d'en dire ſuffit pour faire comprendre que leur intelligence eſt bornée aux ſeules neceſſités de la nature; qu'ils ſemblent s'être fait une Loi de vivre ſans Loi; comme ils ſont nés dans les bois, leur plus forte inclination eſt pour la chaſſe & pour les armes. Auſſi ont-ils tous une ferocité naturelle, qui les anime ſans ceſſe les uns contre les autres, & qui les porte à faire la guerre aux animaux, quand ils ne peuvent pas la faire aux hommes.

* Ceux qui veulent connoître à fond les Mœurs des Sauvages en general, doivent conſulter l'Ouvrage du Pere Lafitau, Jeſuite; il a traité cette matiere dans toute ſon étenduë, avec autant d'érudition que de curioſité. Ce Livre eſt *in quarto* en deux tomes, avec beaucoup de figures en tailles-douces; & en quatre tomes *in douze* avec les mêmes figures.

Leurs mœurs ne ſont pourtant point par-tout également ſauvages. On y voit de grands Villages dont la diſpoſition des cabannes ne ſurprend pas moins que la grandeur: on les y voit diſpoſées à divers rangs & en droite ligne autour d'une grande place, toutes faites de bouſſillages & recouvertes de nattes de cannes, où la demeure des Chefs & le Temple ſe font d'abord remarquer; celui-ci y ayant une étenduë aſſez conſiderable en quarré; des murailles hautes de dix pieds & épaiſſes de deux, un comble en forme de dôme, couvert d'une natte de diverſes couleurs. La demeure des Chefs en certains lieux eſt gardée de gens armés de demi piques; & ſi on demande à lui parler, on eſt reçû par un Vieillard qui vient prendre la main, & conduit par quelque veſtibule, dans une grande ſalle en quarré, pavée & tapiſſée de tous côtés d'une très-belle natte. Au fond de cette ſalle, en face de l'entrée, l'on voit un très-beau lit entouré de rideaux d'un fine étoffe faite & tiſſuë de l'écorce de meuriers: le Chef du Peuple au milieu de ſes femmes, environné d'un grand nombre de Vieillards armés de leurs arcs & de leurs fléches, tous couverts de cappes blanches & fort déliées: celle du Chef eſt ornée de certaines houppes d'une toiſon differemment colorée, celles des autres toutes unies. Le Chef porte ſur ſa tête une Thiare d'un tiſſu de jonc très-induſtrieuſement travaillé & relevé par un bouquet de plumes differentes. Tous ceux qui ſont autour de lui ſont nuds-têtes. Les femmes de ces Chefs ſont parées de veſtes de pareilles étoffes que les hommes de la Cour, ont de chapeaux de jonc, garnis de diverſes plumes, leurs cheveux tantôt cordonnés, tantôt noüés, des braſſelets, tiſſus de poils, & pluſieurs autres bijoux qui relevent leur ajuſtement: elles ne ſont pas tout-à-fait noires, mais biſes, le viſage un peu plat, les yeux noirs, bien fendus, la taille fine & dégagée, & toutes d'un air riant & fort enjoüé, ſerrant même la main ſi on leur fait adroitement quelque petit preſent qui leur plaiſe; & faiſant connoître qu'elles n'ont pas le cœur ſi ſauvage qu'on pourroit ſe l'imaginer.

La Louiſiane comprend quantité de Peuples dont les principaux ſont dans la partie ſeptentrionale, les Sioux ou Nadoueſſi & les Illinois, deux Nations très-puiſſantes qui ſe ſubdiviſent en pluſieurs autres; dans la Meridionale à l'Orient du Miſſiſſipi, les plus conſiderables ſont les Chicachas, les Chattas, les Caouitas ou Apalaches, les Mobiliens, les Natchez & les Tonicas; à l'Occident du Miſſiſſipi, les Miſſoutis, les Ozages, les Canſez, les Padoucas ou Apaches, les Taenſas, les Natchitoches & les Cenis.

Les établiſſemens qu'y ont les François, ſont la Nouvelle Orleans, réſidence du Commandant General & de l'Etat Major, le Fort de la Mobile, ceux de l'Iſle Dauphine & de l'Iſle aux Vaiſſeaux, le Fort Louis des Illinois, l'Etabliſſement des Natchez & celui des Natchituches.

Riviere du LOUP, par laquelle on peut deſcendre de la Riviere Saint Jean à Quebec; il y a une habitation Françoiſe & une Miſſion.

les LOUPS, Nation Sauvage, dont une partie habite ſur les côtes meridionales du Lac Erié, & la plus grande partie s'eſt retirée dans la Nouvelle Angleterre.

la Nation de la LOUTRE, Peuple Sauvage, allié des François. Il eſt établi le long des côtes du Lac des Hurons entre des Rochers; ils ſont à couvert d'un Labyrinthe de petites Iſles & de Peninſules; ils ſont ſimples & peu braves.

Iſle de Ste LUCIE ou de Ste Alouſie. Ce ſont deux groſſes Montagnes rondes & pointuës, aſſez près l'une de l'autre, qui ſont reconnoître cette Iſle. M. du Parquet, Seigneur proprietaire de la Martinique, en prit poſſeſſion en 1640. Elle étoit déja habitée par quelques François, il y mit quarante hommes ſous la conduite de M. de Rouſſelan, qui avoit épouſé une femme Caraïbe, & il y fit bâtir une maiſon forte, environnée d'une double paliſſade & d'un foſſé, qu'il munit de canons & autres armes. Cette maiſon étoit ſituée auprès de la Riviere du Carrenage; le Sieur de la Riviere ayant ſuccedé à ce premier Commandant en 1654. fit une habitation particuliere ou les Caraïbes le maſſacrerent. M. Haquet qui lui ſucceda à la fin de la même année, eut le même ſort; en 1656. le Sieur le Breton lui ſucceda, mais il fut chaſſé par la Garniſon: M. du Parquet envoya à ſa place M. du Courty, & deux ans après M. Degremont. En 1657. les Anglois prétendirent alors avoir droit ſur cette Iſle, ils vinrent pour forcer M. Degremont en 1658. mais ils en furent chaſſés avec perte conſiderable; ce brave Officier ne fut pas ſi heureux avec les Caraïbes, qui s'étant familiariſés avec lui, le tuerent à la chaſſe. M. de la Lande, & après lui M. Bonnart gouvernerent cette Colonie juſqu'en 1664. que les Anglois & les Sauvages s'en emparerent; les François les en chaſſerent en 1666. la Compagnie de 1664. y avoit rétabli la Colonie, & la remit en 1674. comme toutes les autres Iſles au Roi; les longues guerres qui ont ſuivi, ayant interrompu le commerce de ces Colonies. L'Iſle s'eſt détruite d'elle-même, les uns s'étant retirés à la Martinique, les autres à la Guadeloupe, de ſorte qu'elle ne ſert plus que de retraite aux Soldats & aux Matelots deſerteurs. Les habitans de la Martinique y envoyent auſſi travailler pour leur compte; les Anglois y avoient voulu rétablir une Colonie ces dernieres années ſous la conduite du Comte de Porthelan; mais le Gouverneur de la Martinique l'a obligé de ſe retirer; la chaſſe & la pêche y ſont abondante. Cette Iſle nourrit auſſi bien que la Martinique des viperes très-dangereux.

le Fort du LUT, bâti par le Sieur du Lut, eſt ſitué au Nord du Lac ſuperieur.

M

MACABAS, Peuples de la France Equinoctiale; ils ſont à cinquante & une lieuë, vers le Nord de la Cayenne, au bord meridional de l'Arabony, & à vingt lieuës de ſon embouchure

Riviere à MACARET, dans la Louiſiane. Cette petite Riviere, ſe tend dans le Païs des Arounoué à la bande de l'Oüeſt, entre les Rivieres à la Mine & au Pariſien du côté oppoſé.

Riviere MACE', dans la Martinique, Paroiſſe du Marigot, à la bande du Nord.

MACHAKANDIBI, Peuple de la Nouvelle France, ſitué entre la Baye d'Hudſon & le Lac Superieur, le long d'une Riviere, pleine de ſauts, à laquelle ils communiquent leur nom.

Riviere de MACHAKANDIBI, dans la Nouvelle France. Cette Riviere ſe décharge dans la Baye d'Hudſon près du Fort S. Louis; elle eſt pleine de ſauts, & l'on peut communiquer par cette Riviere de la Baye d'Hudſon au Lac Superieur, par la Riviere Michipikoton, en faiſant un portage de ſept lieuës.

MACHIGAMEA, Nation ennemie des Akancea, ſituée au bord du Miſſiſſipi, dans la Louiſiane.

MACOUBA, Riviere, qui donne ſon nom

au Bourg & à la Paroiſſe, à la bande du Nord de la Martinique : elle tombe comme les autres des Montagnes voiſines, & court entre deux falaiſes eſcarpées, & coupées preſque à plomb. On trouve ſous ſes falaiſes de grandes voutes comme des arcades naturelles, avec des trous roods dans leurs cintres, qui percent fort avant, & paroiſſent comme des tuyaux de cheminée, cette Riviere a quelques quarante pieds de larges, & deux pieds d'eau.

MACOUBA, Bourg & Paroiſſe, bande du Nord de la Martinique. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Sainte Anne; elle eſt deſſervie par les Jacobins. Le Pere Labat, Auteur d'une Relation très-circonſtanciée de ces Iſles, en a été quelque tems Curé; il trouva qu'en 1694. elle étoit compoſée de deux cens vingt-neuf communians, ſoixante-dix-huit enfans & ſix cens quatre-vingt-ſeize Negres grands & petits. Il n'y avoit que cinq habitations où l'on fit du ſucre; pluſieurs des autres s'occupoient à la culture du Roucou, de l'Indigo & du Cacao. Il y avoit un nombre de differens ouvriers & pluſieurs autres qui ne s'occupoient qu'à la culture du Manioc, à la nourriture des beſtiaux & des volailles, qui n'étoit pas le moins conſiderable du commerce, puiſqu'il vient du fond de la terre. Macouba, ce nom lui pourroit venir de la quantité de poiſſons que l'on y pêche, que l'on nomme indifferemment Teſtar ou Macoubas. Ils ont la tête large & charnuë, leur corps eſt preſque rood, leur peau eſt noir & fort fine, & leur chair eſt blanche, graſſe & délicate.

la MACOURIAGUE, eſt une Riviere conſiderable de la France Equinoxiale. Elle coule preſque du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer, à quelque ſix lieuës à l'Occident de l'embouchure de la Cayenne.

MACOPIN, nom que l'on donne depuis peu à une partie de la Riviere des Illinois, compriſe depuis la Riviere de Chécagon, juſqu'aux Miamis. *Voyez* Riviere des Illinois ou de Seignelai.

Cap de la MADELENE, ſituée à l'embouchure de la Riviere de Maiſabitoſioe, à deux lieuës de la Ville de trois Rivieres.

la Prairie de la MADELENE, Terre du Gouvernement de Montreal, ſituée vis-à-vis Ville-Marie, qui eſt la Ville de Montreal: il y a un bon Fort à trente pas du Fleuve. Il s'eſt donné en cette terre un combat des plus rudes, ſous les ordres de M. de Calliers pour lors Gouverneur de Montreal.

Riviere de la MADELENE, ou de Guadeloupe, dans la Louiſiane; elle prend ſa ſource dans les Montagnes, qui ſeparent la Louiſiane du Nouveau Mexique, & après un cours d'environ cent lieuës Nord-Oüeſt Sud-Eſt, elle ſe rend dans la Mer au Sud-Oüeſt de la Baye Saint Louis. Ce petit fleuve arroſe de belles campagnes remplies de bœufs ſauvages, & frequentées de pluſieurs Peuples errans, dont les plus conſiderables ſont les Koocoſſes.

Riviere de la MADELENE, dans la Louiſiane. Cette Riviere ou petit Fleuve ſe rend dans le Golfe de Mexique, entre la riviere de Cenis & le Miſſiſſipi, après un cours de ſoixante à ſoixante-dix lieuës dans de belles prairies. Le haut de ſon cours eſt habité de Peuples, la plûpart ſedentaires, mais le bas n'eſt frequenté que de Sauvages errans & vagabonds très-cruels. On la nomme ordinairement Petite Riviere de la Madelene, pour la diſtinguer de l'autre dont nous venons de parler, qui ſe rend dans le Golfe au Sud-Oüeſt de la Baye Saint Louis.

MAHA, Peuple de la Louiſiane, ſitué au Nord de la Riviere nommée le Miſſouri, au Nord des habitations les plus ſeptentrionales des Padoucas, & à l'Oüeſt des Tintons, environs par quarante-cinq dégrés de latitude ſeptentrionale, & à deux cens lieuës de l'embouchure du Miſſouri dans le Miſſiſſipi. Les Maha ſont errants; il y en a pluſieurs familles établies auprès des Aiaouez.

la riviere de MAIACARY, eſt une riviere de la France Equinoxiale: elle ſe décharge dans la Mer du Nord, à vingt-deux lieuës au ſeptentrion du Cap Nord. Elle a quelques quatorze lieuës de ſa ſource à ſon embouchure, & coule d'occident en orient.

MAITABIROTINE, Riviere qui tombe dans la bande du Nord du fleuve Saint Laurent, auprès de la ville de Trois Rivieres. Cette proximité l'a fait appeller par pluſieurs, Riviere des trois Rivieres; ils la compoſent même de trois Rivieres qui tombent l'une de l'autre. M. de la Potherie croit qu'elle a communication avec le courant de la riviere de Saguenay, dont elle n'eſt ſéparée ſelon lui que par un portage. Pluſieurs Nations des Sauvages voiſins de la Baye d'Hudſon deſcendent par cette Riviere, & apportent les plus belles Pelleteries du Canada.

MALBAYE, Paroiſſe conſiderable de la Nouvelle France, ſix lieuës plus bas que la Baye Saint Paul. Jacques Cartier & M. de la Potherie veulent que ce lieu ne ſoit point encore de la Nouvelle France, non plus que la Baye Saint Paul, ne la commençant que par le travers du Cap Tourmente.

Riviere des MALHEURS, dans la Louiſiane; c'eſt une Riviere large & rapide, où M. de la Salle penſa ſe noyer dans ſon premier voyage aux Cenis. Il paroît que c'eſt la même Riviere que l'on a depuis nommé riviere des Cenis, & riviere de la Trinité.

MALHOMINIS, Peuple Sauvage, allié des François, établi vers la Baye, & au couchant du lac des Illinois. Ce Peuple eſt peu nombreux, n'étant compoſé que de quarante Guerriers en 1714. Ils ſont adroits Canoteurs, bonnes gens, peu ſpirituels, d'une avarice ſordide, bons Guerriers, très-adroits à darder de l'eturgeon dans leurs courans. Ils ont été reconnus par le Sieur Perrot.

la MALIGNE, Fleuve ou Riviere conſiderable de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Golfe du Mexique au Nord-Eſt, de l'entrée de la bande Saint Louis. Cette Riviere vient de loin, & paroit avoir plus de cent lieuës de cours au Nord Nord-Oüeſt, Sud Sud-Eſt. Elle a ſur ſes bords pluſieurs Peuples, dont les plus conſiderables ſont les Kanoarino, que l'on dit avoir plus de quarante Villages. M. de la Salle l'a nommée la Maligne, à cauſe de l'accident qui arriva lors de ſon premier voyage aux Cenis, qu'un énorme Crocodile entraîna au fond de l'eau, & dévora un homme de ſa troupe; on l'appelle encore riviere Sainte Thereſe, & riviere Bati.

MALOMINICAN, Riviere du Païs des Nadoueſſi; elle ſort d'un des Lacs, dits des Ouraouacs, & après un cours de vingt lieuës, elle ſe rend dans la riviere de bon-Secours, dans le Païs de Nadoueſſi de l'Eſt; on la nomme encore riviere de Bacville.

la riviere de MANAMANORRY, eſt une Riviere conſiderable de la France Equinoxiale. Elle coule preſque du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer, à quelques vingt lieuës à l'occident de l'embouchure de la Cayenne.

Port de MANCENILLE, dans l'Iſle de Saint Domingue, à la bande du Nord. Ce Port eſt au

pied du Monte-Chriſto : il eſt formé par la chûte de la riviere du Maſſacre, à l'extrémité orientale du Quartier de Baye. Ce Port n'eſt pas conſiderable.

MANIKOUAGAN, Batures dangereuſes du fleuve Saint Laurent, ſituées à la côte du Nord.

MANIKOUAGAN, Lac de la terre de Labrador, dans la Nouvelle France. Ce Lac eſt formé par la rencontre de pluſieurs Rivieres, dont la plus conſiderable vient des habitations des Ouchetigoueks. Ce Lac ſe nomme encore lac de Saint Barnabé : il ſe décharge dans le Nord du fleuve Saint Laurent, par la Riviere Noire, à vingt-cinq ou trente lieuës au-deſſous de Todouſſac.

Riviere MANISSIQUE, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette à la bande de l'Eſt du lac des Illinois, dix lieuës au Nord de la riviere Marquette.

MANITOUALIN, Iſle conſiderable du Lac des Hurons, dans la Nouvelle France. Cette Iſle eſt ſituée à la bande du Nord de ce Lac ; elle a vingt lieuës de long ſur près de dix dans la plus grande largeur. Les Outaouacs de la Nation de Talon, & celle du Sable, y ont habité quelque tems.

MANTANTON, Nation de la groſſe Roche, l'une de celles des Sioux de l'Eſt, ſituée au midi du lac de Buade près d'un gros Rocher, qui lui communique ſon nom particulier.

les MAPROUANES, ſont à quarante lieuës preſque au Sud de la Cayenne, mais un peu vers l'Eſt, & à près de vingt lieuës de la Mer, dans la France Equinoxiale.

MARAMEG, Riviere qui tombe dans la partie orientale du lac des Illinois ; les Miamis y ont un Village ; on l'appelle encore riviere de la Barbuë, c'eſt l'abord d'une infinité de Peuples. Le Chef des Miamis de ce lieu ſe nommoit le Barbu en 1700. Il appelle ſa Nation celle de la Gruë.

Port MARGOT, Port & Canton de l'Iſle de Saint Domingue, à la bande du Nord, entre le Port de Pei & le Port François. Ce Port eſt l'un des meilleurs de toute l'Iſle.

Riviere à MARGOT, dans la Louiſiane ; c'eſt une petite Riviere qui vient du Païs de Chicachas, & ſe rend dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt, à quarante lieuës au Nord de la riviere des Akanſas, & à ſeize lieuës au midi du Fort Prudhomme, par trente-cinq dégrés ſeize minutes.

Riviere de MARICOUR, ou de Haquiq, dans la Nouvelle France ; cette Riviere prend ſa ſource au Notd du lac des deux Décharges, & ſe rend dans la Baye d'Hudſon. Son premier nom lui a été donné pour honorer les exploits d'un des freres de M. d'Iberville, Capitaine de Vaiſſeau François Canadien, qui en 1686. & 1690. chaſſa les Anglois des poſtes qu'ils occupoient dans la Baye d'Hudſon.

Ste MARIE, dans la Martinique, Bourg & Paroiſſe deſſervie par les Jacobins, à la bande du Notd ; elle s'étend depuis la riviere du Charpentier, juſques à la petite riviere Sallée, & comprend le terrain du fond Saint Jacques qui appartient aux Jacobins. L'endroit où eſt ce Bourg s'appelloit autrefois la Caſe du Borgne : c'eſt où ſe donna autrefois un rude combat ſous les ordres de M. du Parquet, neveu de M. d'Eſnaubuc, premier Gouverneur & Fondateur des Colonjes de Saint Chriſtophe & de la Martinique, contre les Sauvages ou Carraïbes de la Cabeſterre de la Martinique, qui furent chaſſés de l'Iſle, après y avoir été battus.

MARIE GALANTE, l'une des Iſles Antilles Françoiſes du Gouvernemeot de la Guadeloupe ; elle eſt ſituée à l'Eſt des Iſles des Saints au Sud Sud-Eſt de la Grande Terre de la Guadeloupe, par quinze dégrés cinquante minutes de latitude. Les François l'ont habitée en 1648. & y avoient fait un petit Fort, dans lequel ils ſe ſont défendus contre les Hollandois, qui ont pillé deux fois toutes les habitations de l'Iſle. Les Anglois l'ont attaquée en 1692. & y ont excercé de grandes cruautés qu'ils auroient continuées, ſi leur General M. de Codrington n'étoit arrivé ; & en reconnoiſſance de la valeur que M. Auger Gouverneur de l'Iſle avoit fait paroître dans la défenſe du Fort, n'eut eaſſé l'Officier qui avoit commandé en ſon abſence. Ce General laiſſa le Gouverneur maître de la capitulation, & après ſa ſortie, fit ſauter le fort. Les François s'y ſont rétablis depuis la Paix.

MARIGOT, Bourg & Paroiſſe, à la Cabeſterre de la Guadeloupe, au Sud-Eſt de la Paroiſſe de Goyaves ; ce Bourg n'étoit compoſé en 1696. que d'une trentaine de maiſons ou magaſins. Le Marquiſat de Sainte Marie en dépend ; l'Egliſe Paroiſſiale eſt à trois cens pas du Bourg, elle eſt deſſervie par les Jacobins. M. Hoüel de Varenne y a une habitation conſiderable nommée Saint Martin, qui eſt à une demi lieuë de l'Egliſe. Tout ce Païs eſt uni depuis les montagnes qui en ſont à quatre mille pas juſques à la Mer ; l'on y trouve de la pierre de taille, & des bois propres à bâtir. L'Egliſe Paroiſſiale du Marigot eſt de maçonnerie, elle a cent vingt pieds de long ſur trente de large, avec deux Chapelles qui en ſont la croiſée. La maiſon du Curé eſt à quarante toiſes de l'Egliſe.

MARIGOT, Canton de l'Iſle de la Guadeloupe. Ce nom de Marigot ſignifie en general dans les Iſles des lieux où les eaux de pluye ſe raſſemblent & ſe conſervent ; auſſi ce Quartier-ci de la Guadeloupe eſt-il ainſi nommé, parce que dans le terrain qui eſt vers les montagnes, il y a une plaine où les eaux de pluye forment deux petits étangs très-avantageux pour les habitations de ce canton, quoiqu'il y ait une Riviere, parce que cette Riviere devient inutile, à cauſe des hautes falaiſes qui la bordent. Il y a auſſi une petite ſource d'eau, qui eſt ſi foible, qu'à peine peut-elle fournir pour deux habitations qui ſont auprès.

MARIGOT dans la Martinique, Bourg & Paroiſſe deſſervie par les Jacobins, à la bande du Nord. Son Egliſe Paroiſſiale eſt à une petite lieuë de celle du fond Saint Jacques. Elle eſt dédiée à Saint Paul.

Riviere de MARLE, ou de Marne, dans la Louiſiane. C'eſt une petite Riviere dangereuſe qui ſe jette dans la grande Riviere Rouge, dans le Païs des Cadodaquios, à la bande de l'Oüeſt ſur la route des Cenis aux Akanſa, & au Miſſiſſipi. Ce nom lui a été donné, parce que le nommé de Marle ou de Marne de la Compagnie de Meſſieurs Cavelier & Joutel s'y noya, voulant s'y baigner.

MAROA, Peuple de la Louiſiane. *Voyez* Tamoroa.

les MARONES, Peuple de la France Equinoxiale, ſont à quarante-cinq lieuës au Sud-Eſt de la Cayenne, & à quinze lieuës de l'embouchure de l'Arabony.

Negres MARONS, aux Iſles de l'Amerique. Ce ſont des Negres qui ſe ſauvent de la maiſon de leurs maîtres, & ſe retirent dans les bois & dans les falaiſes, ou autres lieux peu fréquentés, dont ils ne ſortent que la nuit, pour chercher leur ſubſiſtance, en volant des beſtiaux & des volailles, & arrachant du manioc, des patates & autres fruits. Il y en a qui demeurent des années entieres dans les

les bois & les montagnes, qui ſont au milieu des Iſles; & pour peu qu'ils connoiſſent le Païs, ils trouvent abondament dequoi vivre, ne manquant point dans les bois, d'iquames, de choux ſauvages, & de choux palmiſtes; ils pêchent à la main dans les Rivieres; ils ſe nourriſſent de gros lezars, de crabes, de tourlouroux, à la Martinique: & dans d'autres Iſles ils ne manquent point de Tatous & d'Agouris, qui ſont des eſpeces de Gibiers propres à ces Iſles. Ceux qui prennent ces Negres Marons & les remettent entre les mains de leurs maîtres, ou entre celles des Officiers des quartiers, ont cinq cens livres de ſucre de recompenſe. Quand on les ſurprend, on peut tirer deſſus s'ils ne veulent pas ſe rendre.

la Riviere de MARONY eſt la plus conſidérable de la France Equinoxiale, qu'elle borne à l'occident, & va du ſud au Nord ſe décharger dans la Mer, après un cours de ſoixante ou quatre-vingt lieuës, à quelques quarante-cinq lieuës & demi de l'embouchure de la Cayenne; elle forme quelques dix petites Iſles, à commencer à onze lieuës de ſon embouchure, juſqu'à ſon embouchure même.

la MARQUETTE, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette à la Bande de l'Eſt du Lac des Ilinois; elle a pris nom du P. Marquette, Jeſuite Miſſionnaire, qui, l'un des premiers avec le Sieur Joliet, a vû & deſcendu une partie du Miſſiſſipi. A l'aide d'un portage, l'on peut communiquer par cette Riviere de la Baye de Sakinan du Lac des Hurons, au Lac des Ilinois.

Bec de MARSOUIN, à la côte occidentale du Quartier du Sud de l'Iſle de Saint Domingue, à l'entrée du Cul-de-Sac.

la MARTINIQUE eſt la principale des Antilles Françoiſes. Les anciens Inſulaires la nommoient *Matanino*. Elle eſt ſituée à quatorze dégrés quarante-quatre minutes de latitude ſeptentrionale, & trois cens ſeize dégrés vingt minutes de long. Elle ne paroît de loin que comme une montagne affreuſe, entrecoupée de précipices. Elle eſt fertile en manioc, rabac, ſucre, indigo, rocou, caſſe, olives, ſené, pluſieurs ſortes d'arbres fruitiers; comme abricots de S. Domingue, &c. L'on y cultive depuis peu des vignes; l'on y trouve beaucoup de Mancenille dont le poiſon eſt ſi dangereux, que l'ombre ſeul fait enfler ceux qui ſe repoſent deſſous. Cette Iſle eſt encore diſtinguée, en ce qu'elle eſt la plus expoſée aux Ouragans, & qu'il y a une infinité de viperes & ſerpens trés-venimeux.

Cette Iſle a un Conſeil Souverain réſident au Fort Royal, auquel ſont ſoumiſes les Iſles de la Grenade & de Ste Lucie; c'eſt auſſi la réſidence du Gouverneur des Iſles. Elle a un Gouverneur particulier, qui ſouvent eſt Lieutenant General du premier. Il y a deux Lieutenans de Roi; l'un pour la Baſſe-Terre; & l'autre pour la Cabeſtere. Celui-ci réſide au Bourg de la Trinité. Ses principales Paroiſſes ſont, celles du Fort Royal, du Fort Saint Pierre, de la Trinité, du Marigot, du Mouïlliage, &c.

Le Spirituel de cette Iſle eſt adminiſtré par trois Communautés Religieuſes; ſçavoir, les Jeſuites, que l'on appelle les Peres Noirs; ils deſſervent les quatre Paroiſſes ſuivantes. Celle du Fort Saint Pierre, celle du Prêcheur, celle du Carbet, & celle de la Caſe-Pilote. Ils deſſervoient ci-devant celle du Cul-de-Sac à Vaches, qu'ils ont cédée aux Capucins. Les Jacobins que l'on appelle Peres Blancs, deſſervent la Paroiſſe du Mouïlliage, dont une partie du terrain leur appartient: celle du Macouba, celle de la baſſe Pointe, celle de la grande Ance, celle du Marigot, celle de Sainte Marie, celle de la Trinité, celle du Cul-de-Sac de Robert, celle du Cul-de-Sac François, & celle du Vauclain. Toutes ces Paroiſſes, à l'exception de celle du Mouïlliage, ſont à la Cabeſtere de la Martinique. Les Capucins deſſervent la Paroiſſe du Fort Royal, celle du Trou-du-Char, celle du Cul-de-Sac à Vaches, celle du Lamantin, celle des Ances d'Arlet, celle du Diamant, & celle du Cul-de-Sac Marin. C'eſt le Roi qui entretient ces Religieux Curez de la Martinique: leurs penſions ſe prennent ſur ſon Domaine, & ſe payent en ſucre brute.

MASCAREIGNE, Iſle d'Afrique, ſituée dans l'Ocean Ethiopique, à l'Orient de la grande Iſle de Madagaſcar, par vingt dégrés trente minutes de latitude méridionale, & ſoixante-treize dégrés trente minutes de longitude. Cette Iſle ſe nomme encore Iſle de Bourbon; elle eſt preſque de figure ovale, plus étenduë de l'orient à l'occident, que du ſeptentrion au midi; elle peut avoir quinze lieuës de longueur, ſur dix lieuës de largeur: ſon circuit eſt d'autour de quarante lieuës. Son premier nom lui a été donné par un Portugais de la Maiſon de Maſcarenhas, qui l'a découvert le premier. M. de Flacourt, Gouverneur du Fort Dauphin, & des établiſſemens François dans l'Iſle de Madagaſcar, l'a honorée de celui de l'Iſle de Bourbon en 1654. après en avois pris poſſeſſion au nom du Roi. Les François n'y ont pas fait d'établiſſement d'abord: les premiers qui ont commencé à en connoître l'utilité ont été quelques François qui y furent dégradés, pour avoir été les chefs d'une ſédition contre le Sieur de Pronis, Commandant du Fort Dauphin. Ce premier eſſai ayant fait connoître la bonté de cette Iſle, & les avantages qu'on en pouvoit tirer, l'on n'a pas heſité d'y faire un établiſſement conſidérable: ce qui n'eſt arrivé cependant qu'après que l'on eut abandonné ceux de Madagaſcar, ce qui s'eſt executé vers 1672. Nous y avons preſentement trois Bourgades aſſés conſiderables, avec un Gouverneur & pluſieurs Magiſtrats. Il y a pluſieurs bonnes rades, mais il n'y a point de Ports aſſurés contre les violens Ouragans, qui déſolent ſouvent les Contrées. Le premier établiſſement que nous y ayons commencé, eſt la Bourgade de Saint Paul: les autres ſont celles de Saine Denis & de Sainte Suzanne. Le Gouverneur réſide ordinairement à Saint Denis; c'eſt à preſent l'entrepôt des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, & la ſeule relâche qu'ils ayent de commode pour y trouver des rafraîchiſſemens. Elle eſt fertile en plante: il y croît particuliérement quantité de bon tabac, abondance d'aloës, du poivre blanc, de l'ébéne, quantité de palmiers & autres arbres fruitiers, & eſpeces de bois qui produiſent des gommes odoriferentes: comme du benjouin, enfin quantité d'arbres propres pour les bâtimens. L'air y eſt très-chaud, mais des vents qui y ſouffient continuellement, le rafraîchiſſent agréablement, & le rendent fort ſain. Elle eſt très-bien arroſée de pluſieurs petites Rivieres, ruiſſeaux & fontaines, dont les eaux ſont fort ſaines. Les Rivieres ſont très-poiſſonneuſes: il y a pluſieurs montagnes, l'on y trouve une exceſſive quantité de tortuës de terre & de mer, qui y viennent terrir. Les bêtes à corne que l'on y a porté, y ont beaucoup multiplié, ainſi que les cochons. Les cabrits & les ſangliers y ſont auſſi en abondance. La meilleure des viandes eſt celle des ſangliers, ce que l'on attribuë à ce qu'ils ſe nourriſſent de tortuës. Il y a quantité de perroquets, de ramiers, de tourterelles, & d'autres oi-

ſeaux ; de ſorte que la chaſſe s'y faiſoit au commencement avec une ſimple houſſine. Il n'y a aucun animal nuiſible, ni ſerpens, ni crocodilles, ni moucherons ; en un mot, des inſectes qui ont coutume de tant incommoder dans les autres Colonies. L'on recüeille ſur le rivage beaucoup d'ambre-gris, de corail, & des beaux coquillages : mais les fréqueos & violens Outagans qui l'infeſteot, ont été cauſe que cette Iſle a été ſi longtems déſerte, parce qu'ils déſolent ſouvent tous les biens qui ſont ſur terre.

Riviere MASKESIPI, dans la Nouvelle France : elle ſe jette dans le Lac ſuperieur, à la Bande du Sud, prés l'Iſle Saint Michel.

MASKOUTECHS ou Maskoutens, autrement Nation du feu : elle eſt ſituée au couchant du Lac des Ilinois, vers ſa partie méridionale, prés la Riviere Chekagou ; c'eſt une eſpece de démembrement de la Nation des Miamis. Il y a auſſi au bord de la Riviere Mellcoki, vers quatante-trois dégrés latitude Nord, près ſon embouchure dans le Lac.

Riviere du MASSACRE ou de Monte-Chriſto, dans la partie de l'Iſle Saint Domingue, qui eſt aux François : elle peut avoir dix lieuës de cours ; elle vient des montagnes qui occupent le milieu de cette Iſle, & après avoir couru environ huit lieuës du Sud au Nord, elle court à l'Oüeſt l'eſpace de deux lieuës, & ſe vient jetter dans la Mer au Port de Mancenille, à la Bande du Nord de l'Iſle, à quelques deux lieuës à l'Oüeſt de la montagne nommée Monte-Chriſto ; ce qui la fait ſouvent appeller Riviere de Monte-Chriſto. Les Eſpagnols veulent que cette Riviere borne les terres des François de ce côté-là. Son nom de Riviere du Maſſacre lui vient de ce que les François & les Eſpagnols ſe battent ſouvent ſur ſon rivage. Elle borne le terrain, & les Savanes de Bayba, qui ſont aux François.

Riviere de MONTAGAMY, dans la Nouvelle France : elle ſe rend dans le fond de la Baye d'Hudſon, après un cours de ſoixante-dix lieuës du Sud-Eſt au Nord-Eſt & au Nord.

MATAOUAN, dans la Nouvelle France, C'eſt un Poſte ſur la Riviere des Outaouacs, auprès duquel la Riviere creuſe ſe jette dans celle-cy.

Lac de MAUREPAS, dans la Louiſiane : C'eſt un petit Lac d'eau ſalée, qui reçoit un des moindres, & le plus oriental des bras du Miſſiſſipi ; il ſe décharge lui-même dans celui de Pontchartrain.

Riviere de MAY. *Voyez* Riviere des Caoüitas.

les MAYEZ, Peuple de la France Equinoxiale, ſont à trente lieuës au Sud-Eſt de la Cayenne, à onze lieuës de la Mer.

MECHEMETON, Nation des Errans, l'une de celles des Sioux de l'Oüeſt, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Cette Nation roule le long d'une riviere aſſez conſiderable, qui ſe jette à la Baode de l'Oüeſt du Fleuve Miſſiſſipi, après un cours de trente à trente-cinq lieuës ; elle s'occupe à la culture des terres ; ils ont beaucoup de fruits, & changent ſouvent de demeure.

Riviere MEDESINOU, dans le Païs des Nadoüeſſi, ou Sioux, qui ſe jette dans la Riviere des Mendeouacaton, près du Miſſiſſipi.

Rio de MEDINA ou de Bagres, dans la Louiſiane. Cette Riviere ſe jette dans Rio Hondo à la Bande de l'Eſt, après avoir couru cinquante à ſoixante lieuës dans de belles prairies, & reçû pluſieurs ruiſſeaux ou petites Rivieres, dont la plus conſidérable eſt celle du Vin.

MEGHAI, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle, pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

MAKATINA, Riviere de la Terre des Eſkimaux, à la Nouvelle France : elle prend ſa ſource dans les montagnes, & après un cours de trente lieuës, elle ſe reod dans le Golfe Saint Laurent.

MELLEOKI, Riviere qui ſe décharge dans la Bande de l'Oüeſt du Lac des Ilinois, par quarante-trois dégrés. Il y a ſur les bords des Villages de Maſcoutens & d'Outagamis.

MELLEOKI ou Melleki, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette dans le Lac des Ilinois, à la Bande de l'Oüeſt, dans le Païs des Renards ou Ourouagamis, qui ont une habitation nommée Miskouakimina.

Riviere des MENDEOUA, Canton, dans le Païs des Sioux, ou Matis. Cette Riviere eſt aſſez conſidérable, ſon cours étant d'enviton quarante lieuës, à travers de belles plaines & prairies, où les Sioux recüeillent quantité de folle avoine. Cette Riviere communique du Lac de Buade au Miſſiſſipi. C'eſt celle que le Pere Hennepin nomme Riviere S. François. *Voyez* Riviere Saiot François.

MENDEOUACATON, Nation du Lac, l'une de celles des Sioux de l'Eſt, ſituée dans une des Iſles de Buade à l'embouchure d'une grande Riviere qui communique de ce Lac au Fleuve du Miſſiſſipi, & porte leur nom.

les MENEJOUS, Peuple de la France Equinoxiale, vers le Sud-Eſt de la Cayenne, à un quart de lieuë du rivage Occidental du Fleuve Yay, & à dix lieuës de ſon embouchure.

MENISONAOUADEBA, petite Riviere qui ſe jette dans la Riviere Sainte Croix, à la Bande du Sud-Eſt, au Païs des Madouſſi ou Sioux.

MENOSTAMENATON, ou Natioo de la Pomme-de-Terre, l'une des Sioux de l'Oüeſt, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Elle habite au bord d'une petite Riviere qui prend ſon nom, & ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la Bande de l'Oüeſt, à quelques huit ou dix lieuës au Sud de celle des Onghetgechaton. Elle a pris ſon nom d'un fruit qui eſt particulier à ſon Canton.

MENTOUS, Peuple de la Louiſiane, dont M. Cavelier trouva quelques Sauvages chez les Cadodaquio. Ce Peuple eſt établi à preſent ſur s bords de la Riviere des Akanſas.

MERACOUMAN, petitt Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne. Il ſe pouvoit faire que ce fût une aſſemblage de quelques Colonies de Choumans & de Merouans, ou que ce fuſſent les Merouans mêmes.

MEROUAN, petit Peuple de la Louiſiaoe ; il eſt ordinairement placé entre la Riviere la Maligne, celle des Cenis. Ce Peuple eſt errant : je croirois que ce pourroit être celui que M. Jouſſel appelle Meracouman.

MESSENECQS, nom que les Sioux donnent aux Outouagamis, leurs ennemis. *Voyez* Outouagamis.

Rio MEXICANO, dans la Louiſiane. C'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans le Golfe, a trente ou trente-cinq lieuës à l'Oueſt du Miſſiſſipi, à travers de grandes prairies marecageuſes.

MIAMIS, Nation puiſſante, alliée des François. Elle habite le long des bords de la partie du Sud du Lac des Ilinois. C'eſt une branche de la Nation des Ilinois; ils ont un grand Chef qui tient du Souverain : elle ſe diviſe en pluſieurs moindres Nations ou cabaacs de familles. Les Schidüakoüingoües, les Ouaoüiertanons, les Pepikokis, les Mangakekis, les Pouankikias & les Kilataks; ils donnent le nom à la Riviere au bord de laquelle ils habitent. M. de la Salle y fit bâtir un Fort à ſon embouchure en Novembre 1679. où il laiſſa quatre hommes, puis s'y embarqua le 3. Decembre 1679. remonta cette Riviere vingt-cinq lieuës. Ils avoient paſſé le portage à la Riviere Ilinoiſe. Cette Riviere eſt par quarante-un degrés à quinze lieuës dans les Terres.

Fort des MIAMIS, dans la Nouvelle France, bâti par M. de la Salle à l'embouchure de la Riviere des Miamis nommée S. Joſeph, dans ſon premier voyage aux Ilinnis. M. de Tonty le trouva en bon état à ſon ſecond retour de Michilimakinack & y laiſſa une Garniſon de dix hommes.

MICHACONDIBIS, Peuple ſauvage allié des François, établi au Nord des Lacs.

MICHIGAN, Riviere vers Michilimakinak.

MICHILIMAKINAK, Iſle du Lac des Hurons, ſituée à deux lieuës de terre ferme à l'entrée & au Nord du Détroit par lequel ce Lac ſe déchatge dans celui des Ilinois, par quarante-cinq à quarante dégrés de latitude, à trois cent lieuës de Montreal; & à quarante lieuës de l'entrée de la Baye des Puants, il y a un Fort François & une Compagnie de la Marine. L'on donne également ce nom au Détroit & aux Terres voiſines. Les courſes des Iroquois & leur cruauté horrible, ont obligé pluſieurs Peuples ſauvages qui habitoient le long du Fleuve S. Laurent, des Lacs Nepicing, Hurons & les Terres voiſines de ſe refugier dans ce canton pour ſe mettre à couvert de leurs fureurs. Les Peuples qui s'y ſont refugiés, ſont les Hurons, les Outaouacs, les Cinagos, les Kiskakons, & les Nanſouaketons. Cela a donné occaſion aux Jeſuites d'y établir une Miſſion conſiderable ſous l'invocation de S. Ignace leur Patriarche. L'étimologie du nom de cette Iſle, vient d'une tradition fabuleuſe de la Religion des Sauvages, qui diſent que leur Dieu Michapous y a ſéjourné longtems & qu'il y a montré la Pêche aux hommes, & qu'il y a laiſſé nombre d'eſprits qui y tendent la Pêche abondante; ils appellent ces eſprits Imakinagos, auquel nom ils ont ajouté celui de Micha, qui ſignifie grand, gros & fort, parce que les habitans de cette Iſle ſont grands & forts, comme qui diroit Micha-Imakinak; il y a de violens courans dans ce Détroit & auſſi des vents très forts. Ce Détroit a cinq lieuës de long. Les Peuples y vivent fort à leur aiſe, tant par leur Pêche & leur chaſſe qu'ils vont faire à trente & quarante lieuë de là, que parce que tous les Sauvages éloignés y viennent troquer leurs Pelleteries; mais la plûpart, à l'exception des Hurons & à preſent des Saureurs, n'ont point d'économie & mangent tout. Le Pere Hennepin nomme Michilimakinac la partie de Terre qui forme l'entrée du Détroit. Ce Détroit a une lieuë de large ſur trois de long, il court à l'Oueſt à quinze lieuës. A l'Eſt de Michilimakinac, eſt une autre pointe qui forme l'entrée du Détroit, par lequel le Lac ſuperieur ſe décharge dans le Lac Huron. Cette pointe eſt au Nord-Eſt, non pas à l'Eſt. Ce dernier détroit a cinq lieuës d'ouverture & quinze de longueur. Les Hurons ſont établis à la pointe de Michilimakinak, & les Outaouacs à cinq ou ſix arpens au-delà M. de la Salle y arriva le 28. Août 1679. & fit moüiller ſon Brigantin le Griphon dans une Ance à l'abri du Sud-Oueſt juſqu'au Nord, avec une barure qui la couvre un peu du Nord : elle eſt expoſée au Sud qui y eſt très violent; il y a un bon fond de terre glaiſe.

MICHIPIKOTON, Riviere de la Nouvelle France. Cette Riviere tombe dans le Lac ſuperieur, il y a pluſieurs Cataractes. L'on peut communiquer par cette Riviere de la Baye d'Hudſon au Lac, en faiſant un portage de ſept lieuës de celle des Machakandibi à celle-ci.

Ance MICHIPICOTON, dans le haut Lac ſuperieur dans la Nouvelle France. Cette Ance eſt formée au bout ſeptentrional de ce Lac à la décharge de la Riviere qui porte le même nom.

MICMACS, ou Porte-Croix, Peuples de la Gaſpeſie, qui habitent les bords de la Riviere Miramichi, depuis nommé Riviere Sainte Croix. Le Pere le Clerc Recolet, prétend ſur le rapport de quelques anciens de cette Nation, qu'ils ont depuis longtems la Croix en grande veneration, que même ils la portoient autrefois dans leurs voyages, &c. Le Pere Lafitau le contredit.

Riviere MINAKOUKIN, dans la Nouvelle France. C'eſt une petite Riviere du nouveau Païs des Outaouacs; elle ſe jette dans le Lac des Ilinois à la bande du Nord.

Riviere à la MINE, dans la Louiſiane au Païs des Oſages. C'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſouri à la bande du Sud, après un cours de dix-huit à vingt lieuës; elle prend ſon nom de ce qu'il y a pluſieurs Mines dans le Païs qu'elle arroſe.

Riviere de la MINE-DE-PLOMB, petite Riviere de la Louiſiane qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à dix-ſept lieuës ou environ au-deſſous de la Riviere Ouiſconſing & à ſon Midi; elle prend ſon nom d'une Mine que l'on a trouvé près de ſes bords. Il y en a pluſieurs dans les Montagnes voiſines, tant d'un côté que de l'autre du Miſſiſipi.

MINGAN, Riviere de la Nouvelle France, ſur les côtes de la Terre des Eskimaux, vers l'embouchure du Fleuve S. Laurent. Les petits Eskimaux habitent aux environs de cette petite Riviere; c'eſt où les Gaſpeſiens viennent ordinairement deſcendre pour porter la déſolation dans leur Païs.

Iſle de MINGAN, à la Nouvelle France. Cette Iſle eſt ſituée à l'embouchure du Fleuve S. Laurent, près des côtes de la Terre des Eskimaux, à la chute de la Riviere de Mingan.

MIRAGUANA, habitation Françoiſe, dans l'Iſle de S. Domingue, quartier du Sud au bord du Golfe nommé le Cul-de-Sac, entre la côte & les Etangs, à deux ou trois lieuës à l'Oueſt du petit Goave.

MIRAMICHI ou Mizamichi, Riviere de la Nouvelle France dans la Gaſpeſie, on l'appelle encore Riviere de Sainte Croix; elle ſe jette dans le Golfe S. Laurent, où elle forme une Baye au Midi de celle des Chaleurs, après un cours de quarante à cinquante lieuës de l'Occident à l'Orient; c'eſt ſur les bords de cette Riviere que cabanent & ſont leur chaſſes ordinaires, les Gaſpeſiens Porte-Croix, que le Pere Lafitau dit ſe nommer Micmacs, ce qui ne me paroît guere vrai-ſemblable; ces derniers demeurans au fond de l'Acadie à plus de cent lieuës de Miramichi. M. Denis de Fronſac y a une habitation & un Fort à quarante lieuës de l'Iſle percée. Les Terres y ſont abondantes. Les Miſſionaires l'ont nommée Riviere Sainte Croix à cauſe de la veneration que cette Nation portoit

à la Croix, ſans ſçavoir que c'étoit l'inſtrument de notre Redemption.

MISCOU, Poſte conſiderable de la Gaſpeſie.

MISKOUAKIMINA, Habitation de Outouagamis ou Renards, ſituée à l'embouchure de la Riviere Melleki, à la bande de l'Oueſt du Lac des Ilinois.

Riviere MISKOUTENAGACHIT, dans la Nouvelle France. C'eſt une petite Riviere, qui ſe rend dans la Baye d'Hudſon au Nord de la Riviere de Nemisko.

Les MISSISAKIS ou Miſſiſaghes, Peuple ſauvage allié des François; il eſt établi ſur le bord ſeptentrional du Lac des Hurons, le long d'une Riviere, un peu plus loin que la Nation de la Loutre, au bord d'une Riviere qui ſe décharge dans le Lac par pluſieurs bras; ce qui leur donne leur nom qui ſignifie ſortie de toutes ſortes de Rivieres *Miſſi*, toute ſorte, & *Sakis*, ſortie de Rivieres. Ils pêchent beaucoup de poiſſons blancs & d'Eturgeons, ils ont bonne chaſſe & la terre leur produit du bled d'Inde & des citroüilles: ils ſont fiers & mépriſants & nullement ſociables; il y en a auſſi à Chaquamikon.

Le MISSISSIPI, eſt le Fleuve le plus conſiderable de la Louiſiane, & même de l'Amerique ſeptentrionale. Il a formé ſon nom du mot Outaoüas *Miſſi*, ou du mot Ilinois, *Minſi*, qui veut dire partout, & de celui de *Sipy*, qui ſignifie Riviere, à cauſe qu'il s'étend dans une grande partie des Terres de cette contrée, par ſes débordemens qui ſont fort frequens. On l'appelle auſſi Miſchiſſipy, grande Riviere. Les Ilinois l'appellent encore du même nom, *Meſchagamiſi* ou plus communément *Meſſiſſipy* ou *Miſicipy*, comme qui diroit, *toute Riviere*, à cauſe que preſque toutes les Rivieres de cette grande Contrée viennent s'y décharger. Nous le nommons encore Fleuve de S. Louis. Les Eſpagnols le connoiſſent ſous le nom de la *Riviere de la Paliſada*, à cauſe de la quantité prodigieuſe de bois qu'il charrie à la Mer, quand les eaux ſont hautes. Il traverſe la Louiſiane du Sud au Nord, dans un Canal navigable pendant plus de quatre cens cinquante lieuës; ſes détours frequens ſont pourtant cauſe que la Navigation n'en eſt pas commode; car ils demandent à tous momens un changement de vent, ce qui fait que pour le remonter, on ne compte guerre que ſur l'aviron, & preſque point ſur la voile; pour en deſcendant, le courant emporte aſſez, ſur tout quand les eaux ſont groſſes, comme dans le mois d'Avril & le mois de May, pendant leſquels il ne faut que quatre ſemaines pour deſcendre des Ilinois juſqu'à la Mer. Ce Fleuve eſt ſi different de lui-même dans ſes hautes & baſſes eaux, qu'il devient méconnoiſſable à ceux qui l'ayant monté au commencement du Printems, le deſcendent après qu'il a crû par la fonte des glaces & des neiges du Nord. Ce qui eſt cauſe que les Iſles changent toutes les années de place, & ſe trouvent abſorbées dans les grands débordemens. On ne connoit pas encore bien les ſources de ce Fleuve. On les croit pourtant vers les Sioux de l'Oueſt. Ses rives ne ſont pas habitables par tout, mais ſeulement aux endroits où ſes bords forment des Ecors un peu élevés, ce qui ne s'y trouve que de longs intervalles en longs intervalles. Il reçoit en deſcendant pluſieurs Rivieres conſiderables, qui le groſſiſſent notablement: car ſans parler du Miſſouri, la Riviere des Ilinois, celle des Acaneas, l'Ovabaine ou la Riviere S. Jerôme, la Riviere Rouge & celle des Yaſous, avec quelques autres moins conſiderables, mêlent leurs eaux avec les ſiennes. Le Miſſiſſipi eſt pour ainſi dire la clef de tout le Païs, par la communication qu'il donne avec les Lacs qui conduiſent en Canada. Les Anglois qui en ont reconnu l'utilité, ont fait en differens tems de grands efforts pour s'en rendre les Maitres. Le dernier qu'ils firent, fut en 1714. mais Dieu fit échoüer leur deſſein par la mort de Maître Jouſſe, chef de leur Ambaſſade aux Indiens du Miſſiſſipi, & par la révolte des Sauvages des environs de la Caroline.

Pour donner une connoiſſance plus parfaite du Miſſiſſipi, voici la relation d'un voyage qu'on a fait ſur ce Fleuve.

De l'embouchure du Miſſiſſipi au Fort à l'Eſt, dix-huit lieuës.

Du Fort à la pointe à l'Anglois à l'Eſt, onze lieuës.

De la Pointe à l'Anglois à la Pointe des Egarés à l'Eſt, onze lieuës.

Du Portage des Egarés à la Fourche de Miſſiſſipi à l'Oueſt, quinze lieuës.

De la Fourche aux Bayagoulas à l'Oueſt, cinq lieuës.

Des Bayagoulas à la Riviere Rouge & de Morne à l'Oueſt, trente lieuës.

De la Riviere Rouge aux Oumas à l'Eſt, trois lieuës.

Des Oumas aux Natchés à l'Eſt, vingt lieuës

Des Natchés aux Taynſas à l'Oueſt, quinze lieuës & demie.

Des Taynſas à l'embouchure de la Riviere des Tonicas à l'Eſt, dix-huit lieuës.

De la Riviere des Tonicas à l'Anſe percée à l'Oueſt, trente-cinq lieuës & demie.

De l'Ance Percée à la Riviere des Cytooouys à l'Oueſt, dix-neuf lieuës.

De la Riviere des Cytonouys à l'ancien Village des Torimas à l'Oueſt, cinq lieuës.

Des Torimas aux Reanſas à la Riviere à Margo à l'Eſt, quarante lieuës & demie.

De la Riviere à Margo au Frort Prudhomme à l'Eſt, ſeize lieuës.

Du Fort Prudhomme, où l'on dit qu'il y a une Mine de fer à l'Eſt, quarante-deux lieuës & demie.

De la Mine de Fer aux Ouabaches à l'Eſt, ſept lieuës.

Des Ouabaches au Cap S. Antoine à l'Eſt, vingt-cinq lieuës & demie.

Du Cap S. Antoine à la Riviere de la Saline à l'Oueſt, treize lieuës & demie.

De la Riviere de la Saline au Cap à l'Hirondelle à l'Oueſt, cinq lieuës.

Du Cap de l'Hirondelle à la Grotte à l'Oueſt, quatre lieuës.

De la Grotte à la Riviere à la Barbuë ou Maramée à l'Oueſt, ſept lieuës & demie.

De Matamee au Tamarais à l'Eſt, quatre lieuës trois quarts.

Des Tamarais à l'embouchure de la Riviere des Miſouris à l'Eſt, ſix lieuës.

De la Riviere des Miſouris à l'embouchure de la Riviere des Ilinois à l'Eſt, ſix lieuës.

De la Riviere des Ilinois à la Riviere aux Bœufs à l'Oueſt, vingt-deux lieuës & demie.

De la Riviere aux Bœufs à la Riviere des Mohingonas à l'Oueſt, vingt-neuf lieuës.

De la Riviere des Mohingonas au premier Païs Plat, fond de Roche, une lieuë & demie.

Du haut de ce Païs Plat à la Riviere à la Roche, à l'Eſt, trente-huit lieuës deux tiers.

De la Riviere à la Roche au ſecond & dernier

Païs

Païs Plat fond de Roche, une lieuë & demie.

Du haut de ce dernier Païs Plat à la Riviere au Pariſien à l'Eſt, dix-ſept lieuës.

De la Riviere au Pariſien à la Riviere à Macons à l'Oueſt, une lieuë & demie.

De la Riviere à Macons à la Riviere à la Mine de Plomb à l'Eſt, quatre lieuës & demie.

De cette Riviere à la Mine de Plomb du Miſſiſſipi à l'Oueſt, ſix lieuës.

D'où à la Riviere Oviſconſing à l'Eſt, dix-ſept lieuës.

De cette Riviere à la Riviere aux Canaux à l'Eſt, quatorze lieuës un quart.

Celle des Quicapoux eſt vis-à-vis à l'Oueſt.

De la Riviere aux Canaux à la Riviere Fâchée à l'Oueſt, ſept lieuës.

De la Riviere Fâchée à la Riviere aux Ailes à l'Eſt, trois quans de lieuës.

De la Riviere aux Ailes à la Riviere Noire à l'Eſt, quatre lieuës un quart.

De la Riviere Noire à la Riviere de la Montagne qui trempe à l'eau à l'Eſt, deux lieuës.

De la Riviere de la Montagne qui trempe à l'eau à la Riviere aux Raiſins à l'Oueſt, huit lieuës trois quarts.

De la Riviere aux Raiſins à la Riviere de Paquitanet à l Eſt, quatre lieuës.

De la Riviere de Paquitanet à la Riviere de Bon ſecours à l'Eſt, deux lieuës trois quarts.

De la Riviere de Bon ſecours au Lac de Pepin, demie lieuë.

Du bord du Lac à la Riviere aux Roches Plattes à l'Oueſt, une lieuë.

De la Riviere aux Roches-Plattes à la Riviere Sainte Croix à l'Eſt, cinq lieuës un quart.

De la Riviere Sainte Croix à l'embouchure de la Riviere Saint Pierre à l'Oueſt, douze lieuës trois quarts.

De l'embouchure de la Riviere S. Pierre à la Riviere de la Mine de Charbon à l'Eſt de la Riviere S. Pierre, quinze lieuës.

De la Riviere à la Mine à la Riviere Bleuë à l'Oueſt, vingt-ſix lieuës un quart.

De l'embouchure de la Riviere Bleuë au Fort l'Huillier à l'Oueſt de la Riviere Bleuë, demie lieuë.

Du Fort l'Huillier à la Riviere S. Remy à l'Oueſt, trois quarts de lieuë & demi.

De l'embouchure de la Riviere S. Remy à la Mine à l'Oueſt, demie lieuë & demi quart.

Total depuis la Mer juſqu'à la Mine, ſix cent cinquante-trois lieuës & demie.

MISSOURI, ou ſelon d'autres Meſſorites, Peuple conſiderable de la Louiſiane, ſitué au bord d'une grande Riviere, à laquelle il communique ſon nom, à l'Occident du Miſſiſſipi; ces Peuples ſont voiſins des Ozages. Par le raport du Baron la Hontan, il paroîtroit qu'ils ſeroient ennemis des *Akanſa*, qui lui dirent que les Miſſouri & les Ozages étoient des Peuples nombreux, mais lâches & traîtres, & que leur Païs étoit trop bon pour eux.

le MISSOURI, grande Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt, à quelques ſix lieuës plus bas que l'embouchure de la Riviere des Ilinois. Cette Riviere eſt la plus grande de toutes celles de l'Amerique ſeptentrionale, qui ne portent pas directement leurs eaux à la Mer. Son cours eſt à peu près Oüeſt-Nord-Oüeſt Eſt-Sud-Eſt; elle arroſe des Païs très-abondans, reçoit pluſieurs autres grandes Rivieres, comme celles des Panis, des Canſez & des Ozages. On la nommoit autrefois Riviere des Ozages, parce que ces Peuples ont demeuré ſur ſes bords; on l'appelle à preſent Miſſouri, à cauſe des Peuples qui y habitent le plus près; vers ſon embouchure, on la nomme encore Riviere Large & Pekitanoni; ſes eaux ſont fort bourbeuſes, & gâtent les eaux du Miſſiſſipi plus de vingt lieuës après ſon embouchure. Les Sauvages diſoient à ceux de la compagnie de M. Cavelier, que cette grande Riviere prenoit ſa ſource très-loin des Montagnes, au-delà deſquelles étoit la Mer. Cette Riviere eſt bordée de belles terres & prairies, où il y a grande chaſſe de bœufs & de caſtors.

Lac MISTASIN, dans le Nord de la Nouvelle France. Ce Lac eſt ſitué par les cinquante degrés trente minutes de latitude au Nord, & à cent lieuës de Quebec; il peut avoir quarante lieuës de longueur d'Orient en Occident, & environ quinze à dix-huit de large; il communique à la Baye d'Hudſon par la Riviere de Nemiſko, & à la Riviere de Saguenay par celle de Kakigaouſipi. Les François y ont un magaſin d'entrepôt à la bande du Sud à la décharge de la Riviere Kakigaouſipi.

MITCHIGAMI, Peuple conſiderable de la Louiſiane, dans les plaines compriſes entre le Miſſiſſipi & la grande Riviere des Akanſas le long d'une petite Riviere, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Oüeſt, preſque vis-à-vis la Riviere à Margot; ils étoient ennemis des Akanſas, particulierement des Kappa, lors du retour de M. Cavelier, frere de M. de la Salle, apparemment parce que les Mitchigami avoient chaſſé les Kappa de leur ancienne demeure, car du tems de Soto, ils demeuroient dans les Iſles qu'occupent à preſent les Mitchigami.

MITE, petite Riviere de la Loüiſiane, qui vient ſe rendre dans l'un des bras du Miſſiſſipi, qui ſe rend dans la Baye ou Lac de Pontchartrain.

Baye de la MOBILE aux côtes de la Louiſiane. Elle a trente lieuës de profondeur & reçoit au fond la Riviere des Alibamous qui vient de l'Orient, & celle des Chicachas que l'on peut appeller Riviere de Mobile, qui vient du Nord. Nous avons établi notre principale Colonie à la côte de l'Oüeſt de cette Baye, & nous y avons bâti le Fort Louis; ce même côté eſt habité de pluſieurs Nations comme des Tomez, des Mobiliens, de quelques Apalaches, & quelques-uns des Chattaux, leſquels ſont venus s'y établir pour y commercer avec nous, & y être à l'abri des Eſpagnols leurs ennemis communs.

la MOBILE, Riviere ou Fleuve de la Louiſiane. Elle prend ſes ſources dans les Montagnes, qui bornent le Païs des Ilinois, quelques vingt lieuës au Nord des Chicachas, & ſe rend dans le Golfe du Mexique à la Baye de la Mobile, après un cours de plus de cent lieuës, à travers de belles plaines & prairies, habitées par les Chicachas & & les Chattas; à ſon embouchure, les Naniaba, les Tomez & les Mobiliens ſont établis.

MOBILIENS, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué à la bande de l'Oüeſt de la Baye de la Mobile, dont ils ont pris leur nom.

MOFILA, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite au bord de la Riviere de S. Jean vers ſes ſources, à vingt-cinq à trente lieuës du Golfe du Mexique.

MOINGONA, aſſez grande Riviere de la Louiſiane. Elle prend ſa ſource au Midi du Païs des Tintons, & après un cours de près de cent lieuës, elle ſe rend dans le Miſſiſſipi à la bande de

l'Oüeſt, à quarante lieuës, au-deſſus de l'embouchure du Miſſouris, après avoit arroſé de belles campagnes & de grandes prairies très-frequentées de bœufs & de vaches ſauvages.

MONGON, Cap. *Voyez* Alta-Vela.

MONROUY, Riviere de l'Iſle de S. Domingue, elle ſe jette dans la Mer, à la côte occidentale du Quartier du Nord, vis-à-vis l'Iſle de Guanabé.

Iſlet de MONSIEUR, Côte de la Martinique, bande de l'Oüeſt, entre la Riviere du Gallion & le Cul-de-Sac Robert. Cet Iſlet en a trois autres au Midi, qui ferment le Cul-de-Sac Robert, & quelques bancs de ſable à l'Occident. Cette Iſle appartient aux Jacobins de la Martinique. M. du Parquet, ancien Seigneur & Proprietaire de l'Iſle leur avoit donné; comme il faiſoit partie des reſerves de ce Seigneur, on l'a toujours appellé l'Iſlet de Monſieur; la terre en eſt bonne, & l'on y pourroit nourrir quantité de cochons, quoiqu'il y ait beaucoup de ſerpens, parce que les cochons ne les craignent point, au contraire ils les pourſuivent & les mangent; le venin du Serpent s'arrêtant dans leur graiſſe, où il ne fait autre choſe que de corrompre les environs de la morſure qui pourrit & fait un eſcar qui tombe.

Riviere MONSONI ou Monſipi, eſt un grand Fleuve de la Nouvelle France, qui ſe jette dans le fond de la Baye d'Hudſon par cinquante-un degrés vingt minutes de latitude ſeptentrionale, près un Fort que les Anglois nomment Monſipi, & les François Fort Saint Louis. On le nomme Monſoni, à cauſe des Peuples, qui habitent ſes bords. Ce Fleuve reçoit pluſieurs Rivieres conſiderables, entre celle du Petray, celle des Abitubis & celle des Outabitibis.

MONSONIS, Gens des terres, Peuple Sauvage & errant, allié des François, établi entre le Lac Superieur & la Baye d'Hudſon, vers le cinquantiéme degré de latitude; ils vivent de chaſſe, de pêche, d'écorce d'arbre, de mouſſe ſeche & griſâtre & de bluets, eſpece de groſeille.

MONTAGNAIS, Sauvages de la Nouvelle France, qui habitent les côtes ſeptentrionales du Fleuve Saint Laurent, dans le Saguenay, convertis par les Recollets. Ils parlent la Langue Algonkine, ils ſont errans. le premier Dictionnaire de leur langue fut commencé dès l'an 1616. par les Recollets premiers Miſſionnaires de cette partie du monde, auſſi-bien que celui de la Langue Huronne, & le premier preſenté au Roi en 1625. par le P. George le Bailli.

MONTAGNE Pelée, à la Martinique, bande du Nord, au bout des Paroiſſes du Macouba & du Prêcheur. Il s'y donna vers 1664. une bataille entre les Troupes de la Compagnie & les habitans de la Cabellete, qui ne vouloient pas reconnoître ſon autorité. Les corps de ceux qui y furent tués, s'y conſerverent entiers plus de trois mois, le froid exceſſif qu'il fait ſur cette Montagne qui eſt très-haute, les avoit conſervés.

MONTECHRISTO, haute & groſſe Montagne de l'Iſle de S. Domingue, ſituée à la bande du Nord; elle eſt fort remarquable, c'eſt l'enſeignement pour trouver le Cap: cette Montagne a la forme d'une grange. Ce paſſage eſt très-dangereux en tems de guerre, parce que les Philibuſtiers & les Forbans ont coutume de ſe cacher derriere pour attendre les paſſagers.

MONT-LOUIS, Colonie de la Nouvelle France, ſituée dans le propre Païs de Canada ou la Gaſpeſie à la bande du Sud du Fleuve S. Laurent vers ſon embouchure, au bord d'une Riviere que je crois être celle de la Madeleine.

Saut de MONTMORENCI, qui ſépare la Seigneurie de Beaupré de celle de Bauport près de Quebec. C'eſt une chûte d'eau de deux cens cinquante pieds de haut; ſa nape qui eſt fort large, tombe à Pic dans un abîme ſur un gros Rocher qui forme une pluye continuelle.

L'Iſle de MONTREAL, ſituée par quarante-cinq degrés de latitude Nord, dans le fleuve Saint Laurent. Elle a quatorze lieuës de long ſur quatre dans ſa plus grande largeur. Elle a pris ſon nom d'une Montagne fort élevée qui y eſt. La Ville s'appelle Ville-Marie, Meſſieurs de Saint Sulpice, à qui on l'a concedée en 1644. en retirent un revenu conſiderable. Les lieux remarquables de cette Iſle, après la Ville-Marie, dont on a donné la deſcription en ſon lieu, ſont le Quartier de la Chine, la Miſſion & le Fort fondé par M. l'Abbé de Bellemont à un quart de lieuë de la Ville; les Iroquois de la Montagne, où il y a auſſi un Fort; ceux du Saut au Recolet, qui dépendent de la Miſſion de Monſieur de Bellemont, dont ils ont été détachés; & le Fort des Iroquois du Saut.

Le Climat eſt plus doux qu'à Quebec. On y recueille une grande quantité de pommes de Calville, des prunes, des pêches & des pommes de renette, ce qui eſt très-difficile à Quebec, quoiqu'il n'y ait que ſoixante lieuës. Les Iroquois y ont fait deux cruelles irruptions, l'une où ils ont déſolé le quartier de la Chine, & l'autre où ils déſolerent au mois d'Octobre ſuivant le bas de cette Iſle en 1689. L'on a commencé à habiter cette Iſle en 1636. on lui donne vingt-cinq lieuës de tour.

MONTREAL ou Ville-Marie, ſituée à cent quatre-vingt lieuës de l'embouchure du Fleuve S. Laurent. Jacques Cartier pouſſa juſques-là ſes découvertes en 1534. il étoit ſorti de Saint Malo. Elle eſt à preſent Capitale d'un Gouvernement particulier de la Nouvelle France. Elle eſt ſituée ſur le bord du Fleuve, qui a en cet endroit une lieuë de largeur. Sa ſituation eſt très-belle & plus avantageuſe que celle de Quebec. Il y a deux cens feux. Meſſieurs du Seminaire de S. Sulpice de Paris en ſont Seigneurs, depuis la conceſſion qu'on leur en a fait en 1663. par la Compagnie de vote, qui en avoit eu la conceſſion en 1644. Ils y ont haute, moyenne & baſſe Juſtice: elle a accrue de moitié depuis 1701. juſqu'en 1714. Elle a une belle enceinte qui la met à l'abri des inſultes des Iroquois. C'eſt un quarré long, enfermé de grands pieux de dix-huit à vingt pieds de haut, ſoutenu d'onze tedoutes qui ſervent de baſtions. Il y a un petit Fort revêtu de tertaſſes dont les batteries enfilent les ruës d'un bout à l'autre. Meſſieurs du Seminaire de S. Sulpice en ſont les Curés primitifs, ils y ont une grande Egliſe de pierre de taille; ils tirent un revenu conſiderable de la Ville & de l'Iſle. Il y a un Couvent de Recolets, une Communauté d'Hoſpitalieres, établies en 1669. Il y a auſſi une Maiſon de Filles de la Congregation, très-utiles & établies en 1671. Elles ont des Maiſons particulieres dans les grandes Paroiſſes du Païs. Les Freres Hoſpitaliers y ont une Maiſon qui ſeroit une eſpece de Palais, ſi elle étoit finie. Elle a été bâtie par M. Charon, qui avoit gagné de grands biens dans le tems que le Caſtor étoit chèr: il s'y eſt retiré lui-même. Il y a dans le Gouvernement de Montreal, tant au Nord qu'au Sud du Fleuve, plus de trente Seigneuries. Le grand Commerce de la Nouvelle France ſe fait dans la Ville de Montreal, où abordent des Nations de cinq à ſix cens lieuës que nous appellons nos Alliés. Ils commencent à venir au mois

de Juin en grandes bandes: les Chefs de chaque Nation vont d'abord ſaluer le Gouverneur, à qui ils font preſent de quelques pelleteries, & le prient en même tems de ne pas ſouffrir qu'on leur vende trop cher les Marchandiſes, quoiqu'il n'en ſoit pas le maître, puiſqu'un chacun diſpoſe du ſien comme il le juge à propos. Ils tiennent une Foire ſur le bord du Fleuve, le long des paliſſades de la Ville: des ſentinelles empêchent qu'on n'entre dans leurs cabannes, pour éviter les chagrins qu'on leur pourroit faire, & pour leur donner la liberté d'aller & venir dans la Ville, où toutes les boutiques ſont ouvertes. C'eſt à qui ſera valoir ſon talent; les plus fortes amitiés ne laiſſent pas de ſe refroidir dans ces momens. Le mouvement tumultueux qui regne alors, & l'envie que l'on a de faire ſon profit, diſſipe cette ouverture de cœur; à peine le fils reconnoît quelquefois ſon pere: l'un attend au paſſage un Sauvage qu'il voit chargé de Caſtors, l'autre l'attire chez lui & compoſe du mieux qu'il peut; celui-ci qui eſt auſſi rafiné que le Canadien ſur le fait de la traite, examine attentivement ce qu'on lui montre. Le Commerce dure trois mois à pluſieurs repriſes. On y voit des peaux d'Ours, de Loups, de Cerviers, de Chats ſauvages, de Pecans, de Martes, de Piehioux, de Loutres, de Loups de bois, de Renards argentés, de peaux de Chevreuils, de Cerfs, de Squenontous & d'Orignaux vertes & paſſées; ſur tout de Caſtors de toutes eſpeces: On leur vend de la Poudre, des Balles, des Caportes, des Habits à la Françoiſe, chamarrés de Dentelles d'or faux, qui leur donne une figure tout-à-fait groteſque, du Vermillon, des Chaudieres, des Marmites de fer & de cuivre, & toutes ſortes de Quinquailleries. La Ville reſſemble alors à un Enfer par l'air affreux de tous ſes Sauvages, qui ſe mattachent plus que jamais, croyant par là ſe mettre ſur leur propre. D'ailleurs les hurlemens, le tintamarre, les querelles & les diſſenſions qui ſurviennent entre eux & nos Iroquois, augmentent encore l'horreur de ces ſpectacles: car quelque précaution qu'on prenne pour empêcher les Marchands de leur donner de l'eau-de-vie, il y en a quantité qui ſont yvres morts.

Riviere de MONTREAL, dans la Nouvelle France, à la bande du Sud du Lac Superieur, dans lequel elle ſe jette.

Iſle de MONTREAL, dans la Nouvelle France, à la bande de l'Eſt du Lac Superieur, vis-à-vis la Riviere Batchianon.

Gros MORNE de la Guadeloupe; c'eſt un gros Cap, qui ſepare la partie de l'Iſle que l'on nomme Baſſe-Terre de celle que l'on nomme le grand Cul-de-Sac; il y a pluſieurs habitations.

Gros MORNE, haute Montagne de la Martinique; près du Bourg de la Trinité & de l'Ance du Gallion.

MORNE Rouge, Quartier & Paroiſſe de l'Iſle de Saint Domingue, ſitué à la bande du Nord de cette Iſle. Cette Paroiſſe eſt bornée au Septentrion par la Mer & par la Paroiſſe du Cap ou Port François, à l'Orient par le Quartier de la petite Ance, au Midi, par les Montagnes, qui, à cet endroit ſont éloignées de la Mer de plus de ſix lieuës & à l'Occident par l'Acul & de grandes Montagnes qui la ſeparent du Limbet. Je crois que c'eſt ce qu'on appelle le Camp de Louiſe.

les MOROVIES, dans la France Equinoxiale, ſont à vingt-ſept lieuës & demi au Sud de la Cayenne, à quatre lieuës au bord Oriental de l'Appronaque.

le MOUILLAGE, Paroiſſe de la Martinique, ſituée à cinq lieuës au Nord du Fort Royal, & à une demi lieuë au Sud Sud-Oüeſt du Fort Saint Pierre. Cette Paroiſſe n'a pas plus d'une demi lieuë d'étenduë le long de la Mer. Elle prend ſon nom de ce que c'eſt vis-à-vis que moüillent les Vaiſſeaux qui ont affaire au Fort Saint Pierre: l'ancrage y eſt excellent, & les Vaiſſeaux y ſont plus en ſureté que devant le Fort Saint Pierre. Cette Paroiſſe s'étend depuis la Batterie de Saint Nicolas, juſqu'à celle de Saint Robert. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à Notre-Dame de bon Port, elle eſt deſſervie par les Jacobins; les habitans qui demeurent ſur les Mornes voiſines ſont de cette Paroiſſe. L'Egliſe eſt de maçonnerie, ſon Portail eſt ruſtique, & a quatre-vingt dix pieds de long ſur trente de large, avec deux Chapelles de vingtquatre pieds en carré qui font la croiſée. L'Egliſe eſt au milieu du Cimetiere qui eſt environné de murailles, & dont la porte répond à la principale ruë du Moüillage. Cette Egliſe a été conſtruite par les ſoins des Officiers des Vaiſſeaux du Roi.

MOUSTIQUE, Bourg, dans l'Iſle de Saint Domingue, ſitué à l'occident de la Riviere nommée Trois Rivieres, à une lieuë du Port de Paix & de la Mer.

N

NAANSI, Peuple nombreux de la Louiſiane, ſitué près des Nabiri, entre les Cenis & les Cadodaquios.

NABIRI, Peuple nombreux de la Louiſiane, ſitué entre les Cenis & les Cadodaquios, ſur la route que M. Cavelier tint pour aller des Cenis aux Alkanſa, après la mort de M. de la Salle ſon frere. Ils ſe ſont retirés bien plus au Nord, au delà de la Rivieres Rouge, & celle des Ouachitas.

NABITI, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la riviere des Ouatchitas, entre les Chiakanteſou, & les Ouanahinan.

NACACHES, Peuple de la Louiſiane, dans la partie ſituée à l'occident du Miſſiſipi. Il eſt ſitué au bord de la Riviere que M. de Tonty appelle Onoroyſte (Rivjere Rouge.) Ils avoient tué deux François de ſa troupe lorſqu'il étoit entré dans ce Païs. Il en tua une quinzaine pour ſe venger.

NACANNE', petit peuple de la Louſianê, ſitué au bord oriental de la riviere des Cenis vers le haut de ce Fleuve.

NACHITOCHES, Peuple de la Louiſiane, ſitué dans la partie qui eſt à l'Oüeſt du Miſſiſipi. M. de Tonty dit qu'ils étoient unis avec les Ouachita & les Capichis, & qu'ils étoient maîtres de certaines ſalines, à l'occaſion deſquelles ils étoient en guerre avec les Taenta, avec leſquels M. de Tonty les réconcilia.

NADOUESSI, Grand & puiſſant Peuple allié des François, établi à l'Oüeſt des Grands Lacs, entre le Lac Superieur des deux côtes du fleuve de Miſſiſipi, le long duquel & des Rivieres qui s'y jettent ils ont leurs habitations vers le quarante-ſixiéme dégré de latitude. On les confond ſouvent avec les Sioux. Ces Peuples ſont je croi, les mêmes que les Nadoueſſi, auſſi bien que les Iſſatis. Grands pleureurs à l'abord des Etrangers, quoique très-braves; ils ſont durs à la fatigue, & leur Païs eſt tellement coupé de Marais & de Rivieres, qu'il eſt difficile d'y pénetrer. Ils ſont fort lubriques, & ne vivent que de folle avoine. Ils ont vingt-deux Villages, ou petites Nations differentes, dont les plus conſiderables ſont les Tinthonha, les Oudebathon, Chongasketon, &c. tous connus indifferemment ſous les noms de Nadoueſſi, Iſſatis ou Sioux. Ils

peuvent être au nombre de neuf mille Guerriers, ils ſont à quatre cens lieuës de la Baye des Puants, en paſſant par Ouiſconſing, remontant le Miſſiſſipi & la riviere Saint François.

NANIABA, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la riviere de la Mobile près des Tomes, à la bande de l'Oüeſt.

NANSOAKOUATONS, Peuple Sauvage allié des François, ils ſont établis vers Michilimakinak.

NANSOUA, Peuple Sauvage, allié des François, établi ſur les bords du lac des Hurons.

Riviere NANTOUNAGAN, ou riviere Talon, dans la Nouvelle France, à la bande du Sud du Lac Superieur près l'Ance de Kiaonan. Son ſecond nom lui vient d'un Intendant de la Nouvelle France, ou peut-être d'un Capitaine Outaouac fort ami des François, & dont le ſuſdit Intendant avoit été le parein à ſon Baptême.

NAOUDIKHE, Nation de la Louiſiane, alliée des Cenis.

NASSONY. *Voyez* Aſſony.

NATAGAMIOU, petite Riviere de la Terre des Eſkimaux, qui ſe rend dans le Golfe Saint Laurent.

NATCHEZ, Nachez ou Nachié, Peuple puiſſant de la Louiſiane, ſitué au bord orienral du Miſſiſſipi, au-deſſus & du même côté que les Tonikas, à quelques dix lieuës au-deſſous des Taenſas.

Cette Nation étoit diviſée en deux Peuples, gouvernés par un Prince abſolu & deſpotique ſelon quelques Voyageurs; d'autres diſent ſeulement que la Nation a de grands égards pour lui; mais ils ne lui donnent pas ce pouvoir deſpotique.

Les Natchez ſont plus policés que les Americains de la Nouvelle France; ils ont une Religion formée, ils ont un Temple, ou une Garde-veille pour la conſervation du feu perpetuel que l'on a grand ſoin de ne jamais laiſſer éteindre. Ce feu eſt entretenu par neuf buches appointées l'une contre les autres, ſans qu'on en augmente ni diminuë jamais le nombre, à meſure qu'elles ſe conſument; l'on a ſoin de les approcher, juſqu'à ce qu'il ſoit beſoin d'en ſubſtituer d'autres.

Ils conſervent auſſi dans ce Temple en dépôt les Cadavres de leurs Chefs, & de ceux de leur famille. Le Chef va tous les jours à certaines heures à l'entrée de ce Temple, ou ſe courbant à mi-corps, & étendant les bras en croix, il fait un certain murmure confus de la bouche, ſans prononcer aucune parole diſtincte. Les ſujets obſervent la même cérémonie à ſon égard, & à l'égard de tous ceux de ſon ſang. L'on raporte qu'ils conſervent auſſi dans leur Temple une pierre conique enveloppée de plus de cent peaux de Chevreüil miſes les unes ſur les autres; l'on veut qu'ils adorent ſous la figure de cette pierre le Dieu de la nature, & peut-être auſſi le même Dieu ſous le nom du Soleil, dans le feu perpetuel qu'ils conſervent ſi ſoigneuſement.

Ils portent dans leur Temple les preſens un peu conſiderable que les autres Nations font à la leur, & perſonne n'y entre que ceux qui en ont le ſoin, croyant que tout autre qui y entreroit y mourroit ſubitement. L'on y voit auſſi pluſieurs figures d'hommes & d'animaux en relief aſſez mal travaillées.

Les Natchez, auſſi bien que les Taenſas leurs voiſins, ont une coutume cruelle qui eſt, que lorſque leur grand Chef meurt, ils maſſacrent pluſieurs de ſes confidens, pour lui tenir compagnie dans l'autre monde. Ce ſacrifice religieux ſe fait en les aſſommant ou en les étranglant.

Lorſque Meſſieurs de la Salle & de Tonty le reconnurent, ils pouvoient faire autour de trois mille hommes, propres à porter les armes. La chaſſe & la pêche ſont leurs occupations ordinaires, lorſqu'ils ne ſont point en guerre; leurs terres conſiſtent en de vaſtes prairies & de grandes forêts; ils ont de la vigne & des olives, l'on y recuëille du bled d'Inde & de toutes ſortes de fruits, ils nourriſſent beaucoup de beſtiaux. Les François y ont un petit établiſſement.

NATCHITOS, Peuple de la Louiſiane occidentale, ami des Aſſony.

NATSOHOS, Peuple, ami des Aſſony, dans la Louiſiane occidentale.

Caſe des NAVIRES, dans la Paroiſſe de la Caſſe-Pilote, à une demie lieuë de la Pointe des Negres; il y tombe une petite Riviere de la Montagne.

NAUSTAQUION, petite Riviere de la Nouvelle France, à la côte de la terre des Eſkimaux. Cette Riviere ſe jette dans l'embouchure du Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis l'Iſle d'Anticoſte.

NEAOATISEOTON, ou aux Aunages, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe jette dans le Lac Superieur à la bande du Sud, à l'Occident de l'Ance Chaguamicon, & près de l'Iſle S. Michel.

Pointe des NEGRES, petit Cap de la Martinique, qui avec la Pointe du Fort Royal, forme la Rade dudit Fort. Cette Pointe eſt de la Paroiſſe de la Caſe-Pilote, à une lieuë au Nord du Fort Royal; il y a une ſucrerie; les terres ſont fort hautes.

Fond des NEGRES, lieu ſitué ſur le chemin du Petit Govave au fond Jacquin, à huit lieuës au Sud du petit Govave. Il y a une quantité prodigieuſe de Cacao.

Riviere de NEMISCO, dans la Nouvelle France. C'eſt une grande Riviere qui part du grand Lac Miſtaſin, a cent lieuës au Nord de Quebec, traverſe le Lac de Nemiſco, & ſe rend dans le fond de la Baye d'Hudſon au bas de la côte orientale, après un cours de ſoixante à ſoixante-cinq lieuës à travers des Montagnes. Par cette Riviere l'on peut communiquer en canot au Fleuve Saint Laurent par la Riviere de Kokigaouſipi, qui communique du Lac Miſtaſin au Lac Saint Jean, & par celle de Saguenay qui deſcend du Lac Saint Jean au Fleuve Saint Laurent près Tadouſſac.

NEPICIRINIENS, Peuples Sauvages de la Nouvelle France, Alliés des François; ils habitent vers le Lac Nepiſſing, & vers les côtes ſeptentrionales du Lac des Hurons, par les quarante-cinq & quarante-ſix degrés de latitude; ils habitoient autrefois le long du Fleuve Saint Laurent; mais depuis qu'ils eurent Commerce avec les François, ils furent s'établir où ils ſont, pour être maîtres des portages, & ſervir d'entrepôt pour le Commerce avec les Nations de l'Oueſt, à qui ils faiſoient payer droit de paſſage. Ils ont inventé les canots d'écorce de bouleau pour le tranſport de leur Caſtor. Ces Peuples étoient autrefois bien puiſſans, ils faiſoient le Commerce des Sauvages du Nord-Oüeſt qu'il rançonnoient ſouvent. Les courſes des Iroquois les ont fort affoiblis, & obligés de ſe retirer vers Miſſilimakinak pour la plûpart & une partie vers les Colonies Françoiſes. Le Sieur de la Poterie croit que c'eſt un reſte d'Algonkins qui autrefois alors pris le nom du Lac Nepiſſing.

NEPISSING, Lac, d'environ trente lieuës de long ſur trois à quatre de large, dans lequel ſe dégorgent pluſieurs Rivieres qui viennent du Nord

&

& du Nord-Oüeſt qui facilitoient beaucoup le Commerce des Nepiſſiriniens & des Amikoüeſts. Ce Lac eſt éloigné de vingt-quatre lieuës de celui des Hurons, il eſt entouré de petits Rochets & de terre graveleuſe, qui ne raporte qu'un peu de bled d'Inde & quelques citrouilles. Le Lac eſt fort poiſſonneux, & l'on y pêche quantité d'Eſturgeons, de Brochets & d'autres poiſſons. La chaſſe d'Orignac, d'Ours & de Caſtor y eſt abondante.

NEUTRE, Nation Sauvage, qui a été détruite par les Iroquois; elle étoit ſituée entre les trois Lacs, Huron, Erié & Frontenac.

Fort de NIAGARA ou de Conty, & Dénonville, bâti près du Saut de Niagara, pour en aſſurer le paſſage contre les entrepriſes des Iroquois. Ce Fort a été commencé par M. de la Salle en 1679. ce n'étoit alors qu'une maiſon & un magazin ſous le nom de Conty; l'on n'a pas oſé le continuer. Ce Fort arrêteroit entierement les Iroquois, & les obligeroit à faire nos volontés. Ce poſte eſt à l'embouchure de la Riviere de Niagara dans le Lac Ontario. Il y a un fort Havre, où l'on peut mettre les Bâtimens en aſſurance; on y fait une Pêche conſiderable de poiſſons blancs & d'Eſturgeons excellents. Il y a un Village de Tſonnontouans à cette embouchure.

NIAGARA, Village des Iroquois Tſonnontouans, près du Fort & du Saut qui porte le même nom au bord du Lac de Frontenac, près la décharge dans ce Lac, de celui nommé Erié, par le Canal de Niagara à ſon Orient.

NIAGARA, Saut conſiderable du Fleuve S. Laurent, qui interrompt la Navigation du dégorgement du Lac Erié dans celui de Frontenac. Ce Saut eſt de cent toiſes perpendiculaires; ſa nappe d'eau a dix arpens de face, l'on en entend le bruit à plus de dix-huit lieuës loin. Près de ce Saut l'on a bâti un Fort pour en aſſurer le paſſage aux François & Sauvages alliés, contre les courſes des Iroquois, qui en ſont fort voiſins. Le Portage de Niagara eſt de quatre lieuës. L'on donne le nom de Niagara à la Riviere qui court à la chute de ce Saut; mais elle eſt fort profonde & n'a pas un quart de lieuë de largeur. Ce Saut eſt compoſé de deux grandes Nappes d'eau & de deux Caſcades avec un Rocher ou Iſle en talus au milieu. Depuis cette chute, la Riviere va avec une impetuoſité inconcevable deux lieuës, juſqu'à un gros Rocher, après lequel elle ſe ralentit & devient navigable: c'eſt à ce Rocher où l'on fait le portage qu'on dit n'être que de deux lieuës par un beau chemin de prairies. Il y a une Riviere qui vient de l'Oueſt ſe jetter dans la Riviere de Niagara une lieuë au-deſſus du grand Saut, il eſt à quatre-vingt lieuës du Fort Frontenac par terre.

NICOLET, Riviere qui tombe dans le Sud du Lac S. Pierre, à huit lieuës au-deſſus de trois Rivieres.

NIEUSAVANNE, ou nouvelle Saverne, Riviere de la Nouvelle France près la Baye d'Hudſon, où elle ſe décharge près d'un Fort auquel elle donne ſon nom, & dont les François & les Anglois ſe chaſſent tour à tour. Cette Riviere ſort d'un Lac que l'on nomme Lac des deux décharges, parce qu'il en ſort une autre Riviere dont le cours eſt de l'Occident à l'Orient juſqu'à la Baye d'Hudſon, pour celle dont nous parlons ici, ſon cours va du Sud au Nord.

NIKICON, Lac de la Nouvelle France dans la Terre de Laborador, il eſt peu conſiderable, il eſt formé par une Riviere qui prend ſa ſource à quelques lieuës au Nord, & après avoir paſſé par le Lac Pereitibi ſe rend dans le Fleuve S. Laurent à vingt-cinq lieuës au-deſſous de Tadouſſac.

Les NIKICOURONIOUEK, Peuple Sauvage de la Nouvelle France dans la Terre de Laborador. Ce Peuple habite au Nord du Lac Nikicon.

NIKONATICHIOU, Riviere de la Nouvelle France ſur les côtes de la Terre des Eskimaux. Elle ſe rend dans l'embouchure du Fleuve S. Laurent, vis-à-vis l'Iſle d'Anticoſte.

Riviere NIMISSAKOUAT, ou Naoüeſſacouet, dans la Nouvelle France, c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans l'extrémité Occidentale du Lac ſuperieur; ces deux noms ſont bien les mêmes, mais ſeulement de differente prononciation, le premier eſt la prononciation Françoiſe, & l'autre eſt la prononciation des Sauvages, qui ne ſe ſervent jamais de la Lettre M.

NIPES, Colonie Françoiſe dans l'Iſle de S. Domingue au quartier du Sud, au bord d'une petite Riviere à deux lieuës de la Mer & à quatre ou cinq à l'Oueſt du petit Hoare. L'on trouve aux environs de cette Colonie des Chevaux marons, qui ne ſont pas plus grand que des Aſnes, mais plus ramaſſés & fort bien proportionnés, ils ſont vifs & infatigables & de très petite nourriture. Nipes eſt une Paroiſſe déſervie à preſent par les Jacobins; elle n'eſt compoſée preſque que de Mulatres & de Negres libres qui ont un infinité d'enfans.

NIPISIGUIT, Riviere aſſés conſiderable de la Gaſpeſie dans la Nouvelle France. Nipiſiguit ſe rend à la Mer dans un beau Baſſin formé également par deux autres Rivieres, après un cours d'environs vingt-cinq lieuës, c'eſt un ſéjour très agreable, qui n'eſt éloigné que de quinze lieuës de l'Iſle Percée. La Terre y eſt fertile. Les Recolets de la Province d'Aquitaine y commencerent la Miſſion en 1620. il y a un établiſſement François qui appartient à Meſſieurs Denis de Fronſac.

NOCKE'S, Peuple de la Nouvelle France ſitué au Nord du Lac des Hurons à vingt lieuës à l'Occident des Miſſiſſagnés.

Montagne NOIRE, dans le quartier du Sud de l'Iſle de S. Domingue: c'eſt la retraite ordinaire des Negres marons de l'Iſle, où ils ſont en grand nombre & armés.

la pointe NOIRE, ou quartier de Caillou à la Guadeloupe. Ce quartier eſt entre celui de l'Iſle à Goyave & l'Ance Ferry, il eſt couppé de Mornes & de petites Anees: ce terrain en eſt pierreux, il ne laiſſe pas cependant d'être bon & bien cultivé, l'on y a bâti une Egliſe Paroiſſiale, dont dépendent les environs de l'Ance Ferry.

Riviere NOIRE, l'une des petites Rivieres de la Nouvelle France, qui ſe jette dans le Lac des Ilinois à la bande de l'Eſt, ſon embouchure eſt entre celles des Rivieres Maramec & des Miamis.

Riviere NOIRE, dans la Nouvelle France. Cette Riviere vient du Lac Mani Kouagen dans la Terre des Eskimaux, & ſe rend dans le Fleuve S. Laurent, à vingt-cinq ou trente lieuës au-deſſous de Tadouſſac, après avoir traverſé une partie de la Province de Saguenay & le Païs des Betſiamites.

Riviere NOIRE, appellée par les Iſſatis Chabadeba ou Chabaoudeba. C'eſt une petite Riviere peu conſiderable qui ſe jette à la bande de l'Eſt du Miſſiſſipi à vingt lieuës au Nord de celle d'Oniſconſing par les quarante-trois degrés de latitude au Nord.

NONDAQUO, petit Peuple de la Louiſia-

ne, voiſin des Cenis entre eux & les Nacanné.

Le Cap de NORD, à la côte de la France Equinoxiale. Ce Cap porte le nom; parce qu'il termine la partie Septentrionale de la Riviere des Amazones. Les Eſpagnols l'appellent *Capo Race*. Il eſt par un degré quarante-huit minutes de latitude Septentrionale. L'on donne ce nom tant à une eſpece d'Iſle que forme la Mer avec la Riviere du Canal naturel d'Arrevary, qu'à une Iſle qui eſt à ſon Orient; mais il convient plus particulierement à l'extrémité Orientale d'une petite Iſle qui eſt à ſon Orient. Les côtes qui forment ce Cap ſont bordées d'un banc de ſable qui en empêche l'approche & s'étend de l'embouchure Meridionale de l'Arrewary juſqu'à celle de la Riviere de Maïacary.

Cap du NORD, dans la partie Septentrionale de l'Iſle Royale vers l'Iſle de Terre-Neuve, à cinq lieuës de l'Iſle S. Paul.

NOTRE-DAME DES ANGES, Miſſion des Jeſuites à trois quarts de lieuës de Quebec.

Les Montagnes NOTRE-DAME. Montagnes très hautes & toujours couvertes de neiges, dans la Gaſpeſie. Leur vûë cauſa, dit-on, tant de mépris aux Eſpagnols, qui les premiers découvrirent ces côtes, qu'ils appellerent cette contrée *Capo Dinada*, Cap de rien, d'où eſt venu le nom de Canada, qui depuis a été donné à la plus grande partie des Terres ſituées au Midi du Fleuve S. Laurent.

Les NOURAGUES, ſont à vingt lieuës au Sud de la Cayenne, à deux lieuës du bord Occidental de l'Approuaque, dans la France Equinoxiale.

Riviere de NUETES ou des Nnix, dans la Louiſiane. Elle ſe jette dans la Riviere du Nord, à vingt lieuës ou environ de l'embouchure de cette Riviere dans la Mer,

O

OCATAMENETON, Nation des Lacs, l'une de celles des Sioux de l'Eſt, dans la Louiſiane ſeptentrionale; elle eſt errante dans les grandes plaines & prairies marécageuſes, ſituées entre le Lac des Iſſatis & celui des Aſſibibouels, d'où lui vient ſon nom, parce que tantôt elle eſt ſur les bords de l'un de ces Lacs, & tantôt ſur l'autre occupé à la pêche, & quelquefois à la chaſſe dans les plaines.

OCHOVEGEN, Poſte ſitué dans le Païs des Iroquois, peu éloigné de Gannentaa.

OCHOUEGEN, Riviere de la Nouvelle France, dans le Païs des Iroquois. Cette Riviere eſt conſiderable par la quantité de petites Rivieres par leſquelles un grand nombre de Lacs s'y déchargent: toutes ces Rivieres & petits Lacs arroſent les cantons des Onnontagnez, des Goyogouens & des Oneiouts Iroquois. On la nomme ſouvent Riviere des Onnontaguez; elle ſe décharge dans le Lac de Frontenac à la bande du Sud.

OCTOTATA, Peuple de la Louiſiane. Il habite les bords de la Riviere des Panis près ſa chûte dans le Miſſouri à la bande de l'Oüeſt. Il habitoit auparavant dans les belles plaines ſituées entre le Mingona & le Miſſouri, à l'orient de cette derniere Riviere.

OGHANBONGHE', ou Adeba, Riviere du Païs des Sioux. *Voyez* Riviere Sainte Croix.

OHIO, grande Riviere qui vient du Païs des Iroquois, dans la Nouvelle France, traverſe celui des Illinois, dans la Louiſiane, & ſe jette dans le Miſſiſſipi à cinquante lieuës ou environ de la Riviere des Illinois, après avoir reçû trois grandes Rivieres, une qui vient de près le Lac Erié, la Riviere des anciens Chouanons, & celle des Caſquinambaux. Il y a un Fort près ſon embouchure dans le Miſſiſſipi. *Voyez* Ouabache.

les OIATINONS, Peuple de la Nouvelle France; ils habitent ſur les bords du Lac des Illinois. Ils ſont bons Guerriers, & parlent la langue Algonxine.

OMEAOSSE', petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

ONAPIEN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis.

ONGHETGECHATON, Nation de la Fiante, l'une de celle des Sioux de l'Oüeſt, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Elle eſt ſituée à peu de diſtance du Miſſiſſipi, vers l'embouchure de ce Fleuve, de la Riviere qu'habitent les Mechemeton & les Ouidachenaton. Le nom particulier de cette Nation lui eſt donné par les autres, parce que n'ayant point de bois dans ſon canton, les Sauvages ſont obligés de faire du feu avec de la fiante de bœuf & d'oiſeau. Comme quelques Relations nous apprennent que ſont obligés de faire les habitans de quelques Provinces de la Perſe en Aſie.

ONNEYOUT, l'une des cinq Nations des Iroquois, qui ont un Village dix lieuës au-deſſus du Fort de Cataraxoui ou Frontenac. Leur deviſe ou arme eſt un morceau de bois en fourche, une pierre au milieu. Ils ſont à l'occident des Agniez, leur Colonie formoit en 1657. cent quarante Guerriers. Les Tſonnontoüans les appellent leurs enfans.

ONNONTAGUEZ, l'une des cinq Nations des Iroquois. Les Anglois les appellent Onondagez: les Tſonnontoüans les appellent leurs freres aînés, apparemment par une conſideration particuliere. Ils appellent les Goyogovins & les Onejouts leurs enfans. Leurs armes ou deviſe eſt une arraignée. Il y a une Riviere de ce nom à la bande du Sud du Lac de Frontenac pleine de rapides; elle reçoit une Riviere du Païs des Onneyouts. Il y a le Lac de Garenta. Le Comte de Frontenac les punit ſeverement. Les Onnontaguez ſont ceux qui nous ont reçûs les premiers chez eux; ils ſont à quinze lieuës à l'occident des Onneyouts, c'eſt le centre des Iroquois; ils formoient environ trois cens Guerriers en 1657. Les Jeſuites y avoient lors établi une Miſſion dédiée à Saint Jean-Baptiſte. Leur nom ſignifie Gens de la montagne, ce ſont les plus belliqueux des Iroquois. Ils ſont pourtant fiers, fourbes & moins genereux que les Onnontagués.

Riviere des ONNONTAGUEZ, autrement nommée Ochouegen. *Voyez* Ochouegen.

ONOROYSTE, Riviere de la Louiſiane, dans la partie ſituée à l'occident du Miſſiſſipi, habitée par les Nachitoches & par les Yataches; c'eſt la même que celle que l'on appelle à preſent Riviere Rouge, parce que ſelon M. de Tonty, elle jette du ſable rouge comme du ſang. *Voyez* Riviere Rouge.

ONSAGUENTARA, lieu au-delà du Fort de Frontenac.

Lac ONTARIO, ou de Frontenac, eſt le dernier des cinq grands Lacs de la Nouvelle France que le Fleuve Saint Laurent traverſe; il reçoit ce Fleuve du Lac Erié par le Saut de Niagara. Ce Lac peut avoir deux cens cinquante lieuës de tour ſur trente à trente-cinq de large, & quatre-vingt

de long. On l'appelle encore Lac de Saint Louis, & les Sauvages l'appellent Skaniadorio, c'eſt-à-dire, fort beau Lac. Ses côtes méridionales ſont occupées par les cinq Natioos des Sauvages, & les ſeptentrionales par quelques Algooxins & quelques Hurons. Nous y avons ſur cette côte le Fort de Frontenac, que l'illuſtre Gouverneur de ce nom fit bâtir eo 1673. & réparer vers 1690. à ſon retour dans le Païs, pour arrêter les courſes des Iroquois ſur les autres Sauvages noo alliés. Ce Lac a plus de ſoixante-dix braſſes de profondeur, mais les vents y ſoot frequents, & les vagues courtes. Le Pere Chrétien le Clerc croit qu'il y paroit un flux & reflux; ſon nom Ontario ſignifie beau Lac. Il eſt très-abondant en poiſſon, profond & navigable partout. Il eſt de figure ovale, d'eau douce, & s'étend de l'Eſt à l'Oüeſt. De ce Lac on peut aller au pied d'un gros Rocher qui eſt à deux lieuës du Grand Saut de Niagara.

le Cap d'ORANGE de Nord à la côte de la France Equinoxiale. Ce Cap eſt ſitué par quatre dégrés trente minutes de latitude ſeptentrionale. Il ſurme le bord oriental de l'embouchure Yapoco, à cioq lieuës ou environ de Comaribo. Les Vaiſſeaux qui vont de l'Europe à l'Iſle de Cayenne, ſoot obligés de reconnoître ce Cap pour redreſſer leur route, faute de quoi ils courroient riſque de ne pouvoir pas arriver à la Cayenne.

ORCAN, petit Peuple de la Louiſiane, aux eovirons de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis.

l'Iſle d'ORLEANS, ſituée dans le Fleuve Saint Laurent. Cette Iſle eſt bien peuplée, les terres y ſont bunnes. Elle a été érigée eo 1676. en Comté, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, eo faveur du Sieur Berthelot Commiſſaire General d'Artillerie, ſous le nom de Saint Laurent. Elle a ſept lieuës de longueur & trois de largeur; elle s'éteod depuis la traverſe du Cap Toormente juſqu'à une lieuë & demi de Quebec au Nord Nord-Eſt, où le Fleuve ſe partage en deux branches. Le Cbenail du Sud eſt celui des Vaiſſeaux, & il ne peut paſſer qoe de petites Barques par celui du Nord, à cauſe des batures & des rochers. Elle eſt toute entourée d'babitations où ſe recüille toutes ſortes de grains.

Nouvelle ORLEANS, Ville Capitale de la Louiſiane, réſidence du Gouverneur & Siege du Conſeil, & Entrepôt Geoeral des Marchandiſes du Païs. Cette Ville eſt ſituée entre le bord oriental du Miſſiſſipi, la Riviere aux Poiſſons, & les Lacs de Pontchartrain & de Maurepas, à quelques huit à dix lieuës au-deſſus de l'habitation des Oumas, & à dix lieuës ou environ au-deſſous de la Fourche du Miſſiſſipi. Cette Ville eſt encore dans ſa naiſſance, il n'y a que quelques magaſins & quelques maiſons de bâties; l'on travaille à mettre le terrain en état d'être habité, & aſſurer & rendre ſolides les Quais qui doivent la border du côté des ſuſdits Lacs. Le terrain de cette oouvelle Ville eſt par vingt-neuf dégrés cinquante-cinq minutes de latitude, & deux ceos quatre-vingt cinq dégrés quinze minutes de longitude.

OSSOTOUE', l'un des quatre Peuples qui forment la Nation des Axanſas. M. Jouſtel les appellent autrement.

OTAULUBIS, Peuple Sauvage, & errant allié des François, établi au Nord des Lacs; ils vivent de chaſſe, de pêche, d'écorce d'arbre, de mouſſe ſéche & de bluets eſpece de groſeille.

OTENMARHEM, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que tint M. de la Salle, pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant de paſſer la Maligne.

OTSOTCHOUE', Village & Nation de la Louiſiane, une des quatre des Akancea, ſitué au bord de la Riviere des Axancea.

OUABACHE, grande Riviere de la Louiſiane, qui vient du Païs des Iroqoois, qui l'appellent Ohin; & après avoir reçû trois grandes Rivieres preſqu'auſſi conſiderables qu'elle, ſe rend dans le Miſſiſſipi, par la latitude de trente-ſept dégrés ſept minutes. Cette Riviere eſt fort belle, ſon eau fort claire, & ſon courant très-doux, ſon cours eſt de plus de trois cens lieuës. M. de Tonty fait mention de peuple du même nom Ouabachi, qu'il dit cabaner vers l'embouchure de cette Riviere dans le Miſſiſſipi, à ſix lieuës du Miſſouri.

OUABACHE, ou Ohio, grande Riviere que les Iroquois appellent Oyogne, c'eſt-à-dire, belle Riviere. Son embouchure dans le Miſſiſſipi eſt à quarante lieues du Païs Tamarna. Elle preod ſa ſource dans le Païs des Iroquois; on la nomme encore Riviere de Saint Jerôme; elle traverſe le Païs des Ilinois; c'eſt la plus grande des Rivieres qui tombent dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt depuis ſoo embouchure au midi. Le Miſſiſſipi a ſes rivages ſi plats, & bordés de marécages, de cannes & d'écume de jonc & de noyers, qu'on n'y peut pas mettre pied à terre.

OUABACHI, Sauvages de la Louiſiane, qoe le Cbevalier de Tonty dit avoir trouvé à l'embouchure de la Riviere Ouabache; c'eſt le ſeul qui en faſſe mention.

OUABMACHES, Riviere qui tombe dans le Nord du Fleuve Saint Laurent, à trois lieues au-deſſus de Trois Rivieres.

OVACPETON, Nation de la Fenille, l'une de celles des Sioux de l'Eſt, dans le Nord de la Louiſiane. Elle eſt voiſine & cours le long du haut du Miſſiſſipi; ils oe ſe oourriſſent que de chaſſe & de folle avoine, qu'ils n'ont la peine que de recüeillir dans leurs Terres marécageuſes; ils ſont voiſins des Pfinehaton.

OUADEBATON, Nation de la Riviere, l'uoe des Nations errantes des Sioux de l'Eſt entre les Lacs des Aſſinibouels & de Buade; elle preod ſon oom de ſa ſituation au bord d'une des principales Rivieres qui déſechent les grandes prairies & en portent les eaux dans le Lac de Buade.

Riviere des OVAKOVINGOUECHIOVEK, dans le Nord de la Nouvelle France. Cette Riviere communique du Lac Timagaming au Lac Ouapichianoo & à la Riviere des Pitchibourouni. Elle prend ſon nom du Peuple qui habite ſes bords.

OUAKOVINGOUECHIOUEK, Peuple ſauvage de la Nouvelle France. Ce Peuple habite le long d'une Riviere qui porte le même nom, entre la Nouvelle France propre & la Terre de Laborador auprès du Lac Ouapichionon.

OUANAHINAN, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite le long de la Riviere des Ouatchites près des Nabiti.

OUASICOUTETON, ou Nation du Pinpercé, dans la Louiſiane Seprentrionale. C'eſt l'une des Nations des Sioux de l'Oueſt, elle eſt ſituée le long d'une Riviere qui communique à trois petits Lacs, traverſe ces belles Prairies & les arroſe. Il paroit que c'eſt la Nation ou le P. Hennepin Recollet dit avoir été tetenu pendant ſept ou huit mois & où M. do Luth fut le rechercher.

OUASILACADEBA, Rivicre du Païs des Sioux. *Voyez* Riviere Sainte Croix.

OUATCHITAS, Peuple de la Louiſiane au

bord de la Riviere des Akanſas à vingt lieuës au-deſſus des Mentons, à la bande de l'Oueſt de la Riviere. Il y en a une Colonie entre les Taenſas & les Natchitoches près des Koroa au bord d'une Riviere aſſés conſiderable, à laquelle on a donné leur nom.

Riviere des OUATCHITAS, grande Riviere de la Louiſiane : elle prend ſa ſource dans le Païs des Oſages, & après un cours de cent-cinquante lieuës à travers de belles plaines, elle ſe jette dans la Riviere Rouge, autrement nommée Riviere de Marne, à dix lieuës de l'embouchure de celle-ci dans le Miſſiſſipi.

OUATEBAMENIBOUSE', petite Riviere du Païs des Sioux de l'Eſt, qui ſe jette dans la Riviere Sainte Croix à la bande du Nord.

OUATBEAMENISOUTE', grande Riviere de la Louiſiane Septentrionale. Cette Riviere ſort du Lac des Timons, & après un cours d'environ cent lieuës de l'Occident à l'Orient, ſe vient rendre dans le Miſſiſſipi à deux lieues au-deſſous du Saut de S. Antoine de Pade, à la bande de l'Oueſt par les quarante-quatre dégrés cinquante minutes, on la nomme encore S. Pierre. Il y a quelques Mines de Cuivre & de Charbon le long de cette Riviere.

OUCHESTIGOUEKS, Sauvages Sedentaires au milieu de la Terre des Eskimaux ou de Labrador vers les ſources d'une Riviere, qui ſe vient rendre dans le Lac Mani Kouagan.

OUDEBATHON ou gens de Rivieres, Sauvages, du nombre des Nadoueſſi; ils habitent le long des Rivieres qui viennent du Lac de Buade ou des Terres tremblantes des environs dans le Miſſiſſipi.

Riviere OUEL, à quinze lieues au-deſſous de Quebec, ſe jette dans le Fleuve S. Laurent; il y a une Colonie & même une Paroiſſe.

OUENEBEGONS ou Puants, Peuple ſauvage Allié des François, établi au bord de la Baye des Puants. Cette Nation a pû prendre ſon nom de la Baye qu'elle habite. Elle étoit autrefois très puiſſante, & la maîtreſſe des bords de cette Baye. Ces Peuples étoient cruels, même Sodomites & devoroient tous les Etrangers. Mais s'étant attirés ſur les bras les Outaouacs & leurs Alliés, parce qu'ils avoient mangé des Députés que ceux-ci leur avoient envoyés, ils ont fort déchu, tant par la guerre de leurs ennemis, que par des guerres civiles & des maladies contagieuſes; ils ſe réduiſirent à un ſeul Village affamé. Les Illinois leur ayant envoyé des ſecours de vivres par cinq cens hommes, ils eurent encore la cruauté de les maſſacrer & de les manger; ce qui engagea ces derniers à les détruire de maniere qu'il n'en eſt réchapé qu'un ſeul libre, qui s'eſt retiré chez les Malhominis, les ſeuls avec qui ils avoient commercé. Les Illinois relâcherent les Priſonniers, & il y peut encore avoir cent cinquante de ces cruels que les François protegent. Ils ſont bons Soldats, mais encore inſolents, leurs femmes ſont laborieuſes.

OUIATSPOUITON, Nation du Foyer, l'une de celles des Sioux de l'Eſt, aux environs des bords Orientaux du Miſſiſſipi. L'on ne peut mieux fixer ſa ſituation, parce qu'elle etre où la chaſſe ou la pêche l'appelle. C'eſt une des découvertes de M. le Sueur.

OUIDACHENATON, Nation des Iſles Pelées, l'une des Nations des Sioux Occidentaux dans la Louiſiane Septentrionale. Elle habite au bord de la même Riviere que les Machemeron, au bord d'un Lac où il y a pluſieurs petites Iſles ou Rochers.

OVIDAOUGEOUNATON, Nation de l'Iſle Pleine, l'une des Nations des Sioux de l'Oueſt, la plus éloignée du Miſſiſſipi vers l'Occident; elle eſt ſituée au bord d'un petit Lac au milieu duquel il y a une Iſle qui donne le nom à la Nation à quelques quinze ou vingt lieuës au Sud-Oueſt des Ouaſcouaton, environ à treize ou treize-cinq lieuës du Miſſiſſipi.

OUIDICHES, nom que le P. Zenobe donne à une des quatre Nations qui forment le Peuple Cadodaquio, à la place des Aſſoni, dont fait mention M. Jouſtel dans ſa relation du voyage de M. de la Salle.

OUISCONSING, ou Miſconſing, Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi par les quarante-trois dégrés à la bande de l'Eſt. Cette Riviere vient de l'Eſt & de l'Eſt Nord-Eſt, elle communique par un portage d'une demie lieuë à la Riviere des Renards, qui tombe dans la Baye des Puants. Ouiſconſing a ſon embouchure à près de cent lieuës au Nord de celle des Illinois; elle eſt preſqu'auſſi large que celle des Illinois.

OUISCONSING, Riviere renommée de la Louiſiane, qui après un cours de trente à trente-cinq lieuës de l'Orient à l'Occident ſe vient rendre dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Eſt au Midi du Païs des Nadoueſſi, par quarante-trois dégrés trente-ſept minutes de latitude. Par cette Riviere l'on communique aiſément du Miſſiſſipi à la Baye des Puants dans le Lac des Illinois; c'eſt par où le P. Marquet & M. Joliet ont commencé la découverte du Miſſiſſipi & de la Louiſiane, par où le Chevalier de la Hontan dit être deſcendu au Miſſiſſipi pour la découverte de ſa Riviere longue imaginaire. Le P. Hennepin dit auſſi être revenu du Païs des Sioux par cette Riviere. Il paroîtroit ſelon M. le Sueur, que ſon nom lui viendroit du portage que l'on fait de la Riviere aux Renards à celle-ci pour communiquer de la Baye des Puants au Miſſiſſipi, puiſque ſelon lui le nom de Ouiſconſina veut dire un lieu où l'on marche chargés pluſieurs enſemble, qui ſignifie dans ces Païs un portage, auſſi-bien que le mot de Ouiſconſinghi.

OUSNAMIOUEK. *Voyez* Berſiamites.

OUMAS, Peuple de la Louiſiane, que M. de Tonty trouva à quarante lieuës au-deſſus des Quinipiſſas en revenant de la recherche de M. de la Salle le long du Miſſiſſipi.

OUMAS, Peuple de la Louiſiane ſitué au bord de l'embouchure du milieu du Miſſiſſipi près du portage des Egarés & de l'endroit où l'on veut bâtir la Nouvelle Orleans. Ces Peuples étoient autrefois quarante ou cinquante lieuës au-deſſus vis-à-vis l'embouchure de la Riviere Rouge, ils ont cedé cette Place aux Tonixas.

OUNAOUIENTAGOS, Peuple ſauvage Allié des François, établi au Nord des grands Lacs.

OURAGAN, eſt un vent impetueux, qui ne dure ordinairement que vingt-quatre heures, & qui eſt dans ſa plus grande force pendant douze à quinze heures, il parcourt & ſouffle de tous les points de l'Orizon les uns après les autres: arrache, démolit & emporte tout ce qui lui eſt oppoſé & fait enfler la Mer avec une violence ſi extraordinaire, qu'il la fait remonter conſiderablement ſur les Terres, d'où elle emporte arbres, maiſons, rochers, en un mot tout ce qui s'oppoſe à ſon impetuoſité, jette les Vaiſſeaux à la côte, où ſouvent ils ſe briſent & les porte quelquefois juſques dans les Plaines à deux & trois lieuës de ſes bords ordinaires. L'Ouragan eſt ordinairement précedé par un tems fort doux, un Ciel ſerain & un grand

calme

calme dans la Mer, peu à peu l'Oriſon ſe charge de nuages, l'on voit enſuite la Mer friſer ſans qu'on ſente le moindre vent, & les oiſeaux vôlants de tous côtés dans une eſpece d'inquiétude, s'approcher des maiſons & des Falaiſes. Les Bêtes à quatre pieds ſe mettre en troope, frapper des pieds & meugler avec une ſorte d'effroi, le vent ſe leve peu à peu & ſouffle enfin avec une impetuoſité extraordinaire. Quand l'Ouragan eſt accompagné de pluies, il devient plus dangereux, parce qu'il humecte la terre & donne plus de facilité au vent de tout arracher. L'on croit que quand il fait de grands coups de Tonnere l'orage ceſſe plûtôt, cela n'eſt cependant pas toujours vrai.

OURAMANI, ou Riviere aux Pommes, dans le Païs des Ilinois; elle ſe jette dans la grande Riviere des Ilinois, quelques lieuës au-deſſous du Lac Pimitoüi. Il y a auprès de ſes bords une mine de Cuivre.

Baye de l'OURS qui dort, dans le Lac des Ilinois.

Cap de l'OURS, à la bande de l'Eſt du Lac des Ilinois, à quelques vingt lieuës au Midi de Michilimakinac. Il aide à former une grande Ance vis-à-vis la grande traverſe ou portage du Lac des Hurons à celui des Ilinois.

Riviere aux OURS, dans la Nouvelle France; elle prend ſa ſource vers le bout Meridional de la hauteur qui regne entre les trois Lacs des Ilinois, des Hurons & d'Erié, & après avoir ſerpenté beaucoup par l'eſpace de plus trente-cinq lieuës de cours, elle ſe jette dans le Lac Erié, près & à l'Occident du détroit ou canal, par lequel ce Lac reçoit les eaux du Lac des Hurons.

OUTABYTIBIS, ou bien Abitibis, Peuple ſauvage, Allié des François, établi vers le quarante-neuviéme dégrés de latitude & le cinquantiéme du bord du Lac des Abitibis & de la Riviere S. Louis, & d'une autre Riviere qui tombe dans celle-ci, & ſe nomme Outabitibi.

Riviere OUTABITIBI, dans la Nouvelle France. Cette Riviere ſort du Lac Kitchigami, traverſe le Païs des Abitibis nommés en cet endroit Outabitibis, dont elle emprunte le nom & ſe rend dans le Fleuve des Monſonis.

OUTAGAMIS, Nation aſſez puiſſante, ſituée au Couchant de la Baye des Puants, & au Midi du Lac ſuperieur, on l'appelle encore *Meſſenecys*, c'eſt le nom que les Sioux leur donnent; ils s'y ſont venus établir pour avoir commerce avec les Pouteouatemis; ils étoient auparavant dans une grande miſere, n'ayant aucun inſtrument de fer & très peu de pierres. Ils forment deux branches, celle des Renards & celle de la Terre Rouge, qui ont chacune leur Chef. Il y en a d'établis ſur la Riviere Ouisconſing & auſſi au bord & vers l'embouchure de la Riviere Melleoxi dans le Lac des Ilinois, vers quarante-trois dégrés de latitude au Nord.

OUTAKOUAMIOIS, Peuple ſauvage du Nord de la Nouvelle France, vers la Terre de Laborador. Ce Peuple a pris ſon nom du Lac au bord duquel il habite.

OUTAOUACS, ce ſont des Peuples ſauvages de la Nouvelle France, dont une partie demeure à preſent vers Michilimakinac. Ils habitoient autrefois les bords de la Riviere, qui à cauſe d'eux ſe nomme encore Riviere des Outaouacs: ils ont quitté cette demeure pour ſe retirer dans le voiſinage des Pouteoutamis après la défaite des Hurons par les Iroquois. L'on appelle ſouvent Outaouacs tous les Sauvages des environs de Michilimakinak. On les diviſe en pluſieurs branches, puiſqu'il eſt fait mention d'Outaouacs du Sable, Outaouacs Cinago. Leur arme ou deviſe eſt un Lievre.

Lacs des OUTAOUACS, dans la Nouvelle France, ce ſont quatre ou cinq petits Lacs ſitués au Midi du grand Lac ſuperieur, vers les ſources de pluſieurs Rivieres, qui ſe rendent dans le Miſſiſſipi.

Riviere des OUTAOUACS, dans la Nouvelle France. C'eſt une grande Riviere pleine de Sauts, qui a ſon cours de l'Occident à l'Orient, tirant un peu au Midi depuis le Lac de Timiskamina juſqu'au bout de l'Iſle de Montreal où elle ſe rend dans le Fleuve S. Laurent. Elle reçoit pluſieurs Rivieres moins conſiderables, & elle eſt pleine de Sauts & de cataractes où la rencontre des Iroquois eſt très dangereuſe. Son nom lui vient de ce que les Outaouacs ou Nez percés habitoient le long de ſes bords; mais la cruauté des Iroquois les a obligés de ſe retirer bien plus loin. Ses bords ſont encore frequentés de quelques Algonkins & d'un Peuple nommé la petite Nation.

OUTEBATCHICAN, petite Riviere qui ſe jette dans celle de Sainte Croix au Païs des Sioux.

OUTEMISKAMEGS, Peuple Sauvage & errant, Allié des François, établi au Nord des Lacs. Ils vivent de chaſſe, de poiſſons, d'écorce d'arbre, de Mouſſe ſeche & de groſeilles qu'ils appellent bluets.

L'Iſle aux OYES, ſituée dans le Fleuve S. Laurent, vis-à-vis le Cap Tourmente; c'eſt où l'on fait le meilleur beure du Païs; il y vient auſſi une grande quantité d'Oyes & d'Outardes dans les mois d'Avril & de Septembre.

OZAGES, Peuple conſiderable de la Louiſiane à l'Occident du Miſſiſſipi. Ce Peuple habite le long de pluſieurs Rivieres, qui ſe jettent à la bande du Sud du Miſſouri, dont ils ont auſſi autrefois habité les bords: il habite auſſi des deux côtés de la Riviere des Akanſas au Nord des Paniceſſa.

Riviere des OZAGES, dans la Louiſiane, à l'Occident du Miſſiſſipi. Cette Riviere prend ſon nom des Peuples qui habitent ſur ſes bords & aux environs. Elle ſe jette dans le Miſſouri à quinze ou vingt lieuës de l'embouchure de celle-ci dans le Miſſiſſipi. Pluſieurs ont donné le même nom de Riviere des Ozages au Miſſouri, parce qu'autrefois ces Peuples demeuroient en partie à ſon embouchure, dont les courſes des Iroquois les ont obligés de s'éloigner. Il y a aux environs de cette Riviere pluſieurs mines.

P

PADOUCAS, grande & puiſſante Nation de la Louiſiane. Cette Nation eſt mêlée avec les Apaches, les uns & les autres ſont la plûpart errans, où la chaſſe les conduit. Cependant il y a une bonne partie de cette Nation-ci, qui cabanne vers les ſources de pluſieurs grandes Rivieres, qui ſe jettent les unes dans le Miſſouri, & les autres dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Oüeſt depuis le trente-ſixiéme degré de latitude juſqu'au quarante-cinq, à cent ou cent vingt lieuës à l'Occident du Miſſiſſipi. Il y a quelques cabannes ou Villages de ce Peuple dans le Nouveau Mexique. Les Rivieres dont ils habitent les bords ſont la Riviere Rouge ou de Marne, celle des Akanſas, celles des Canſez & une autre qui ſe jette dans le Miſſouri à la bande du Sud-Oüeſt. Ils bordent les Montagnes qui ſéparent la Loüiſiane du Nouveau Mexique,

les uns habitent dans les Vallées de ces Montagnes, & les autres dans de grandes plaines & prairies tres-frequentées de bœufs ſauvages.

le PAIN de Sucre, dans la Martinique, Paroiſſe de Sainte Marie, à la bande du Nord.

PALAQUESSON, Peuple aſſez conſiderable de la Louiſiane, ſur la route que tint M. de la Salle pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis. Ce Peuple a dix Villages. Il eſt ſitué près de Taraha, après avoir paſſé la Maligne & la Riviere d'Hiens. Ce fut dans le voiſinage de ce Peuple que M. de la Salle fut aſſaſſiné par une partie des gens de ſa troupe.

les PALICOURS, ſont dans la France Equinoxiale, à quarante-cinq lieuës, vers le Sud-Eſt de la Cayenne, & à ſept lieuës & demie de la côte de la Mer.

PALONNA, petit Peuple de la Louiſiane, ſur la route que tint M. de la Salle pour aller aux Cenis, après avoir paſſé la Maligne & la riviere d'Hiens. Ce Peuple eſt voiſin des Taraha. Il a des chevaux.

PANEGO, petit Peuple de la Louiſiane aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PALAQUECHAUNE', Nation de la Louiſiane, alliée des Cenis.

PANIMAHA, Nation conſiderable de la Louiſiane. Ce Peuple a environ douze Villages. Il eſt ſitué au midi des Aiaouez dans le Païs des Panis, au bord de deux petites Rivieres qui ſe jettent dans celle de Panis par quarante-deux degrés trente minutes de latitude, à quelques quatre-vingt lieuës à l'Occident du Miſſiſſipi. Le nom de ce Peuple fait juger que c'eſt un compoſé des deux Peuples Panis & Malia, leurs voiſins; qui d'intelligence ſe ſont réünis pour cabanner enſemble.

PANIASSA, Peuple de la Louiſiane; ce Peuple habite le long de la Riviere des Akanſas, à quelques ſoixante ou ſoixante-dix lieuës de l'embouchure de cette Riviere dans le Miſſiſſipi.

Riviere des PANIS, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Cette Riviere prend ſa ſource dans de belles prairies qu'elle arroſe entre le Miſſouri & la grande Riviere des Acanſez, dans le Païs des Padoucas, & après un cours de ſoixante-dix à quatre-vingt lieuës, elle ſe jette dans le Miſſouri à la bande de l'Oüeſt.

PANIS, grande Nation de la Louiſiane: une partie de ce Peuple habite les deux bords du Miſſouri au-deſſus des Aiaouez, à plus de cent lieuës à l'Occident du Miſſiſſipi, & l'autre partie habite le long d'une petite Rivere, à laquelle il communique ſon nom, & qui ſe jette dans le Miſſouri, près des Octara & des Canſez, à trente-cinq lieuës au-deſſous de la Riviere des Aiaouez. Cette Nation a plus de cinquante Villages dans ces deux Cantons. Leur païs eſt beau, entrecoupé de pluſieurs Rivieres & Ruiſſeaux qui ſe jettent dans la Riviere des Panis, & forment pluſieurs belles prairies tres-frequentées de bœufs ſauvages.

PAOUTEZ, Peuple de la Louiſiane. *Voyez* Aiaouez.

PAPINANCHOIS, Peuple Sauvage de la Nouvelle France, ſitué à la côte Septentrionale du Fleuve S. Laurent, peu éloigné des Eſquimaux.

PAQUITANET, petite Riviere, qui ſe rend dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Eſt, dans le Païs des Nadoueſſi, un peu au-deſſous de la Riviere de bon Secours preſque vis-à-vis l'ancien Fort le Sueur.

Petit PARADIS, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Iſle S. Domingue, entre l'Ance à Perle & le Port à Piment.

les PARAGOTES, dans la France Equinoxiale: ils ſont preſque à l'Occident, mais un peu vers le Nord, & au bord occidental du Marony & ſur la côte de la Mer.

le PARC, Terrain ou Canton à la Baſſe-Terre de la Guadeloupe, ſitué vers les côtes meridionales de cette Iſle; c'étoit une des Terres reſervée par feu M. Houelle: elle eſt renfermée entre des falaiſes de très-difficile accés.

Riviere au PARISIEN, dans la Louiſiane; c'eſt une petite Riviere qui vient de l'Eſt, & ſe rend dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Eſt, à vingt lieuës au Nord de la Riviere à la Roche & à quarre & demi de celle à la Mine de plomb.

PASCAGOULA, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord d'une Riviere à laquelle il communique ſon nom, entre le Miſſiſſipi & la Mobile. Une partie de ce Peuple habite dans les Iſles que forme cette Riviere à ſon embouchure; & l'autre partie qui eſt la plus conſiderable, auſſi l'appelle-t-on les grands Paſcagoula, eſt ſituée à l'occident de ce petit Fleuve.

Riviere de PASCAGOULA, petit Fleuve de la Louiſiane, qui après un cours de ſoixante ou ſoixante-dix lieuës, ſe vient rendre dans la Mer, entre le Miſſiſſipi & la Baye de la Mobile, à cinquante lieuës ou environ à l'Occident de cette Baye. Ce Fleuve prend ſon nom du Peuple qui habite ſes bords vers ſon embouchure. A ſa ſource il y a des Alibamous, des Chicachos & les Capinas.

PECOUACHIOUSIPI, dans la Nouvelle France, petite Riviere, qui ſe rend dans le Golfe Saint Laurent, à huit ou dix lieuës au Sud-Oüeſt du Port de Pontchartrain, ſur les côtes de la Terre des Eſkimaux.

PEHIR, petit Peuple de la Louiſiane aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PEIHOUM, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle, tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PEISACHO, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PEKITANONI, Riviere de la Louiſiane. *Voyez* le Miſſouri.

PEOVEREA, Nation de la Louiſiane, ſituée au bord occidental du Miſſiſſipi, au Midi des Arounoué. Leur Païs eſt arroſé d'une Riviere, qui emprunte leur nom. Il n'y a guetes que M. le Sueur qui en faſſe mention.

Riviere des PEOVEREA, dans la Louiſiane. Cette petite Riviere ſe rend dans le Miſſiſſipi à la bande de l'Oüeſt, après avoir arroſé de belles campagnes, habitées par un Peuple qui lui donne ſon nom, au midi de la Riviere des Arounoué.

Ance PERCE'E, dans la Louiſiane, le long du courant du Miſſiſſipi; elle ſe trouve au bord du rivage occidental de ce Fleuve. On la nomme ainſi, parce qu'elle eſt comme partagée ou percée en deux par une Iſle: elle eſt à cinquante lieuës de diſtance au Nord des Taenſas par les détours du Fleuve & à dix-huit du bras meridional de la Riviere des Akanſas.

l'Iſle PERCE'E, eſt un Rocher fort rude, eſcarpé de toutes parts, d'une hauteur extraordinaire, percé reellement en trois ou quatre endroits que les Chaloupes paſſent toutes, mâtées par la principale de ſes ouvertures. Ce Roeher tient à la terre ferme & n'en eſt ſeparé que de deux à trois arpens

de terre qui ſont découverts dans les baſſes marées. Il y a une Miſſion de Recolets. Ce poſte eſt à quinze lieues du Cap des Roſiers. C'eſt le rendez-vous ordinaire des Pêcheurs en Eté. Mrs Denis de Fronſac & Bazires ſnnt proprietaires de cette eoncеſſion ; ils y ont fondé une Miſſion de Recolets en 1673.

Riviere PERDUE, on *Rio Perdido*, dans la Louiſiane ; c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans le Golfe de Mexique, entre la Mobile & le Port de Penſacola ; les Bâtimens n'y peuvent point entrer.

Riviere des PERES, dans la Martinique, Paroiſſe du Fort S. Pierre, à un quart de lieue du Bourg. Cette Riviere deſcend du bas dn morne de la Caſſebaſſe : on l'appelle Riviere des Peres Jeſuites, parce qu'elle ſe trouve daos la partie dr Bourg, qui eſt déſervie par ces Religieux.

PEREITIBI, petit Lac de la Nouvelle France, dans la Terre de Labrador, à quelque vingt lieues au Sud du Lac Nikicon.

la PERLE, petite Iſle, à la bande du Nord de la Martinique, Paroiſſe du Précheur.

Ance à PERLE, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Iſle Saint Domingue, à une lieuë ou deux du Cap aux fons. Il y a un bon mouillage pour les vaiſſeaux.

Riviere aux PERLES, à la côte de la Louiſiane, c'eſt une petite Riviere ou Ruiſſeau qui eſt entre le bras oriental du Miſſiſſipi & la petite Baye S. Louis, & ſe jette dans la Mer auprès des nouvelles cabannes des Colopiſſa.

Riviere du PERRAY, dans la Nouvelle France ; c'eſt une riviere d'un cours aſſez long, mais bien interrompu de cataracte ; elle communique du Lac d'Alemipigon à la riviere Monſipi. Elle a pris ſon nom du Sieur du Perray, Officier François, qui le premier a deſcendu à la Baye d'Hudſon.

PETAO, petit Peuple de la Louiſiane aux environs de la roure que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PETIT-ROY, Riviere & Habitation, porte le nom d'un de ſes anciens Maîtres, à une demi lieuë Sud-Oüeſt du Bourg du Précheur.

Nation du PETUN ou Petuoeux, Nation Sauvage, autrefois puiſſante, mais depuis détruite ; elle étoit ſituée entre les trois Lacs, Huron, Erié & Frontenac. Elle avoit vingt-huit tant Villages que Bourgades. Le P. Joſeph de la Roche d'Aillon a été leur premier Apôtre ; le dernier de leur Village, à une journée des Iroquois, ſe nommoit Ovaroronon.

PETZARES, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PFINCHATON, l'une des Nations des Sioux, dans la Louiſiane ſeptentrionale. Ce Peuple habite au bord oriental du Miſſiſſipi, entre les chûtes dans ce Fleuve de deux Rivieres, par leſquels on pouroit traverſer au Lac des Aſſiniboüels, en faiſant nn portage de cinq ou ſix lieuës : c'eſt la Nation la plus ſeptentrionale des Sioux de l'Eſt, dont on ait connoiſſance. Le nom de Pfinchaton ſignifie Nation Rouge ; ils ſe ſervent de petits canots legers & ne vivent que de chaſſe & de folle avoine ; ils peuvent être à vingt-cinq ou trente lieuës des ſources du Miſſiſſipi.

PICHAR, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs des Païs que traverſa M. de la Salle, pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

PLAINE de Pilate, dans l'Iſle de S. Domingue. *Voyez* Trou-Pilate ci-après.

Trou-PILATE, dans l'Iſle Saint Domingue ; c'eſt un paſſage entre les Montagnes, par lequel l'on communique du Port François & de la côte du Nord de l'Iſle à la Riviere d'Artibonite. Il y a aux environs de ce Trou une belle plaine qui s'appelle auſſi Plaine de Pilate, elle eſt arroſée de la Riviere nommée les Trois Rivieres.

Port à PIMENT, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Iſle Saint Domingue, à ſept ou huit lieuës au midi de Mouſtique par les terres.

Riviere de la PIERRE, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Iſle de Saint Domingue, près & au Midi du Port à Piment & des Salines de Coridon.

Lac PIMITEOUI, en Itinois, abondance de bêtes graſſes. Ce Lac eſt à quelques trente lieuës du grand Village des Itinois, & quelques cent quarante ou cent cinquante du Lac des Itinois. Il peut avoir ſept lieuës de long ſur une de large, il eſt formé ſur la Riviere des Itinois, qui n'eſt jamais glacé entierement au-delà de ce Lac.

PIOU, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que la Troupe de M. de la Salle tint pour arriver de la Baye S. Louis aux Cenis, dont il eſt voiſin.

PIRIOUS, dans la France Equinoxiale, ſont à trente lieuës au Sud de la Cayenne, & à ſeize lieues de la Mer.

Riviere des PITCHIBOUROUNI, dans la Nouvelle France. Cette Riviere ſe décharge dans la Baye d'Hudſon, à la bande de l'Eſt. Elle peut encore ſervir à deſcendre dans cette grande Baye du Haguenay, par les Rivieres Peribocа & des Ouakouingouechiouek, & par les Lacs Ouapichianon, & Timagaming, en faiſant un grand détour, & pluſieurs portages.

PITCHIBOUROUNI, Peuple Sauvage de la Nouvelle France, près les côtes de la Baye d'Hudſon : Ce Peuple habite le long d'une grande Riviere à laquelle il donne le nom.

PLAINES, Quartier de la Guadeloupe, à deux lieuës du Quartier de l'Iſlet à Goyaves ; le chemin de l'un à l'autre en eſt fort eſcarpé ; le terrain de ce Quartier eſt pierreux ; les terres cependant ſont bonnes, bien peuplées & cultivées. Ce terrain eſt diviſé en deux plaines, par un gros Cap, dont les pentes ſont douces & de bonne terre : la plus grande de ces plaines eſt d'environ mille pas de large ; elle eſt arroſée d'une riviere aſſez groſſe ; la plus petite a environ ſept cens pas de large, ſur douze cens de hauteur.

PLAINE de Plaiſance, dans l'Iſle Saint Domingue, vers la Bande du Nord. Elle eſt ſituée au milieu des montagnes qui ſont au midi du Port Margot, à quatre ou cinq lieuës de la Mer, à la ſource de la Riviere nommée Trois-Rivieres, à l'Orient de la Plaine de Pilate. L'on dit qu'il y a des mines d'argent vers ces cantons.

le PLATON Sainte Croix, dans le Gouvernement de Quebec, ſitué à la côte du Sud du Fleuve Saint Laurent, un peu plus haut que la Riviere de Jacques Cartier. C'eſt une langue de terre qui a la forme d'un fer à cheval ; elle eſt de ſeize arpens de ſuperficie, au pied d'une petite montagne faite en amphithéatre, au haut de laquelle eſt un Païs plat où ſont de belles campagnes de bled. Jacques Cartier avoit eu intention d'y bâtir une ville. On y fait une pêche très-abondante d'anguilles que le courant du Fleuve y amene du Lac Ontario, ou de Frontenac, qui en eſt à plus de cent lieuës : un ſeul habitant en prend quelquefois juſ-

qu'à trois milliers dans une marée : elles ſont plus groſſes que celles de France.

du PLESSIS, Riviere de la Guadeloupe, ſituée au Nord de l'Ance du gros François. Elle arroſe le pied du Morne qui ferme l'Ance de ce côté là, & ſépare la Paroiſſe du Bailliſ de celle des Habitans. Cette Riviere n'a que ſix lieuës de large ; elle a beaucoup de pente & peu d'eau ; ſon paſſage eſt toûjours difficile à cauſe des rochers & des pierres au travers duquel elle coule ; ſon eau paſſe pour être la plus ſaine de l'Iſle ; le chemin pour y deſcendre du côté de la Riviere du Bailliſ, eſt fort difficile & très roide, quoique fait en zizzague pour en adoucir la pente. L'autre côté de la Riviere a un chemin plus doux, quoiqu'il faille monter une Falaiſe fort haute.

Lac des PLEURS, ou Lac Pepin. Ce Lac eſt formé par le Miſſiſſipi, à quelques vingt-cinq lieues au-deſſus de la Riviere Noire. Le Pere Hennepin qui l'a découvert, lui donne ſept lieues de long ſur quatre de large. Il lui donna le nom de Lac des Pleurs, à cauſe qu'une partie des Sauvages qui l'avoient fait priſonnier y pleurerent toute une nuit pour faire conſentir les autres à le tuer.

POISSONS blancs, Peuples Sauvages de la Nouvelle France, qui habitoient autrefois ou bord de la Riviere de Maitabiroſine, fort avant ; ils ſont deſcendus à ſon embouchure au Cap de la Madelene, à deux lieues de la Ville de Trois-Rivieres, au commencement de l'arrivée des François, pour commercer avec eux.

PONDICHERY, petite Ville des Indes Orientales, ſur la côte de Coromandel, à la Bande l'Eſt de la Preſqu'Iſle des Indes, en-deça du Gange. Elle eſt ſituée par 12. deg. de lat. ſept. & par 98. deg. de long. C'eſt le poſte le plus conſidérable que nous ayons aux Indes Orientales ; c'eſt même la ſeule Ville & le ſeul Fort de ces Contrées dont nous ſoyons les maîtres. Cet établiſſement a été commencé par M. Macarat pour la Compagnie des Indes ſur les Terres du petit Prince de Gingi. Il eſt devenu conſidérable parce que c'eſt l'entrepôt general de la Nation ; il eſt compoſé d'un Fort d'aſſez bonne défenſe, d'une Bourgade aſſez bien peuplée de François & d'autres Européens, & d'un Bourg d'Indiens, la plûpart Malabars & Banianes. Cette Ville eſt la réſidence d'un Gouverneur, d'un Conſeil Souverain, & d'un Directeur du commerce pour la Compagnie des Indes. Les Jeſuites & les Capucins en ſont les Miſſionoaires & les Aumôniers des François. Les premiers y ont une fort belle Egliſe. L'on y fait un commerce aſſez conſidérable, qui augmenteroit beaucoup ſans les grands droits qu'on y paye. Il n'y a point de Port, mais ſeulement une bonne Rade. Les Hollandois nous en ont chaſſé pendant la guerre, mais ç'a été avec beaucoup de dépenſes qui leur ſont devenues inutiles, puiſqu'ils ont été obligé de la tendre à la Paix.

Fort PONCHARTRAIN, petit Fort François, conſtruit à la côte de la Terre des Eskimaux, à l'embouchure de la Riviere qui porte le nom de ce Peuple Barbare.

Lac de PONTCHARTRAIN, dans la Louiſiane. C'eſt par ce Lac que l'on communique le plus aiſément de la Mer au Miſſiſſipi, pour éviter les grandes difficultés qu'on trouve à le remonter par la principale embouchure. De ce Lac on entre dans celui de Maurepas, d'où, part le canal ou la Riviere d'Iberville, autrement nommée Akankia ; l'on paſſe aiſément à ce grand Fleuve, ou bien l'on fait un portage de cette Baye au Fleuve, à l'endroit où ſe ſont établis les Oumas.

PONTDALAMIA, Village le plus conſidérable des Illinois, lorſque Meſſieurs de la Salle & de Tonty ſont venus reconnoître ce Peuple à trente lieues au-deſſus du Lac Pimitoüi, le long de la Riviere.

PORT-de-Paix, ou Port Pey, Bourg & Paroiſſe conſidérable de l'Iſle Saint Domingue, à la Bande du Nord, vis-à-vis l'Iſle de la Tortue, entre la Pointe des Palmiers & l'embouchure des trois Rivieres. Ce Bourg a été brûlé par les Eſpagnols & par les Anglois en 1669. il n'a pas laiſſé que de ſe rétablir & eſt dès à preſent bien peuplé d'habitans fort riches. L'Egliſe Paroiſſiale étoit autrefois deſſervie par les Capucins ; ce ſont à preſent les Jeſuites qui la deſſervent. C'eſt ce premier poſte où les François ſe ſont établis à la Grande-Terre, & c'étoit autrefois la réſidence du Gouverneur des côtes Françoiſes de Saint Domingue ; ſon Port eſt couvert du Nord par l'Iſle de la Tortue ; l'ancrage y eſt bon. Le Fort eſt ſitué à l'occident du Bourg, à dix-huit lieues au-deſſus de ſon terrain, ſur une hauteur d'environ cent cinquante pas de long, ſur deux cens de large, au bord de la Mer, qui bat au pied : toute l'enceinte du Fort eſt de Maſſonnene ; le côté du Nord qui regarde la Mer eſt inacceſſible ; le côté de l'Eſt qui regarde ce Bourg eſt couvert d'un baſtion & un demi baſtion, avec un foſſé & un chemin couvert : le côté du Sud eſt fortifié de redans & de plates-formes, auſſi bien que le côté qui regarde l'Oueſt : l'angle qui joint ces deux côtés eſt couvert d'un baſtion : ces deux derniers côtés ſont environnés d'une grande ſavanne de ſix cens pas de large, qui ſe termine à une hauteur pareille à celle où eſt ſitué ce Fort, au-delà du Bourg ; il y a une hauteur à neuf cens pas du Fort qui commande ce Bourg & eſt Siege d'une Juſtice Royale.

PORTNEUF-Becancour, Baronie & Terre conſidérable du Gouvernement de Quebec, ſituée vis-à-vis Lobinieres, & près de la Riviere de Jacques Cartier, à la Bande du Nord : elle a été érigée en Baronie en faveur de M. de Becancourt, Chevalier de Saint Michel, & Grand Voyer de la Nouvelle France.

Riviere aux PORTAGES, dans le Païs des Sioux de l'Eſt : cette Riviere prend ſa ſource dans un petit Lac voiſin, & à l'orient de celui de Buade ; & après un cours de trente-cinq à quarante lieues, plein de ſauts & de petits Lacs, elle ſe rend dans la Riviere à quelques huit ou dix lieues de l'embouchure de celle-ci, dans le Miſſiſſipi : ſon nom lui vient des portages qu'y cauſent les differens ſauts qui s'y rencontrent. On peut communiquer par cette Riviere, de celle de Sainte Croix au Lac de Buade, en faiſant un portage de quatre à cinq lieues pour entrer dans l'embouchure de celle des Mendeouacaton, que l'on nommoit cidevant Riviere des Prophetes.

POTICHE, petite montagne de la Martinique, Bande du Nord, Paroiſſe de Macouba, à l'embouchure de la grande Riviere.

POUTEOUATEMIS, Peuple Sauvage, allié des François, établi au bord de la Baye des Puaots, & du Lac des Illinois : une partie des Outaouacs & des Hurons ſe ſont retirés chez eux ; ils ont été reconnus par le Sieur Perrot. Ces Peuples ſont bienfaiſans, careſſans & genereux ; ils ont beaucoup d'eſprit, ſont grands parleurs, de bon ſens & de bon conſeil ; ils recherchent l'eſtime des Etrangers & n'ont rien à eux. Ils ſe ſont partagés en pluſieurs endroits au bord de la Baye des Puants

&

& du Lac des Ilinois, dans le deſſein de rendre ſervice à plus de perſonnes. C'eſt chez eux que ſe portent les marchandiſes que les Outaoucs traitent avec les François.

la PRINCESSE, petite Riviere remplie de roſeaux, qui ſe jette dans la Riviere aux Vaches.

le PRECHEUR, petite Iſle ou Rocher, ainſi nommé à cauſe de ſa forme qui repreſente un Prédicateur en Chaire. Il donne ſon nom à un Bourg & Paroiſſe de la Martinique, & à une petite Riviere qui tombe du pied de la montagne Pellée.

le PRECHEUR, Bourg & Paroiſſe de la Martinique, ſitué à la Bande du Nord de ladite Iſle, à trois lieuës ou environ au Nord du Fort S. Pierre. Cette Paroiſſe a environ trois lieuës d'étenduë le long de la Mer, les Jeſuites la deſſervent. Il y a une Chapelle auprès de la grande Riviere où le P. Jeſuite Curé de la Paroiſſe va dire la Meſſe deux ou trois fois l'année, pour la commodité de deux grandes habitations voiſines. L'Egliſe Paroiſſiale eſt relevable à ſon Maître Jean Roy, l'un des plus anciens habitans de l'Iſle, & le premier Capitaine de Milice, de la plus grande partie des ornemens & des vaſes ſacrés qui y ſont en grand nombre.

Riviere des PROPHETES, au Païs des Sioux. *Voyez* Riviere aux Portages.

PSINOUNATON, Nation de la Folle-Avoine, l'une de celles des Sioux de l'Eſt: elle erre entre le Miſſiſſipi & les Lacs de Buade & des Aſſinibouels, ne s'embarraſſant pas beaucoup de la nourriture que la Folle-Avoine leur procure & dont ils prennent leur nom.

PTEGOUADEBA, Riviere du Païs des Sioux ou Nadoueſſi: elle tombe dans celle de Sainte Croix à la Bande du Nord, à quatre ou cinq lieues au-deſſus du Saut, qui interrompt le cours de cette derniere. Elle eſt de peu de conſéquence & ne ſert qu'à écouler les eaux des prairies voiſines qui ſont ſouvent inondées.

Baye des PUANTS, ou Baye ſalée, unie au Lac des Ilinois, par une grande ouverture de douze lieues, fermée de ſept Iſles. Cette Baye eſt à l'Oueſt dudit Lac, & git Oueſt Sud-Oueſt, & Nord Nord-Eſt; elle peut avoir quarante lieues de profondeur, ſur dix de large dans le haut, & deux ſeulement dans le fond. Il y a une Bourgade à ſon entrée de gens ramaſſés de pluſieurs Nations, qui en ont defriché les terres, & affectent de traiter tous les paſſans, particulierement Pouteoutamis. Les bords de cette Baye ſont habités par les Pouteouatamis, les Sakis, & les Malhominis. Il y a encore quelque reſte des Nadouaichs ou Mantouechs, qui ont été détruits par les Iroquois, par la trahiſon des Malhominis. Le Païs des environs de cette Baye eſt très-abondant en bled d'Inde; la chaſſe y abonde; on y recüeille auſſi beaucoup de folle avoine. Les rivages ne ſont que de vaſes & de boues, d'où s'élevent continuellement de mauvaiſes vapeurs qui peuvent contribuer à ſon nom, & qui cauſent des tonneres très-fréquents. Ses eaux ont flux & reflux.

Q

QUAINEO, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord oriental de la Riviere Rouge, entre les Cadodaquios & les Chacakante, à trois lieuës ou environ au-deſſous des derniers, & autant au-deſſus des autres.

QUARAS, Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la petite Riviere aux Cannes, près la Baye Saint Louis, ſelon le P. Zenobe Recollet, de la Compagnie de M. de la Salle.

QUARTIER-Morin, Paroiſſe de l'Iſle de Saint Domingue, ſituée à la bande du Nord, entre la Paroiſſe de la petite Ance & celle de la Limonade. Elle eſt ſéparée de celle-ci par la grande Riviere, & peut avoir deux lieuës & demi de face le long de la mer, ſur trois lieuës de profondeur dans les terres.

QUEBEC, eſt la Ville Capitale & Evêché de la Nouvelle France. On n'a point de connoiſſance de l'étymologie de ſon nom. Les Sauvages qui y habitoient, lorſque les François vinrent s'y établir en 1608. l'appelloient *Stadaka*. On tient pourtant que les Normands qui étoient avec Jacques Cartier, à la premiere découverte de la Nouvelle France, appercevant au bout de l'Iſle d'Orleans dans le Sud-Oüeſt, un Cap fort élevé qui avançoit beaucoup dans le Fleuve, s'écrierent, Quel-Bec, & qu'à la ſuite du tems le nom de *Quebec* lui eſt reſté. Cette Ville eſt au quarante-ſixiéme degré cinquante-cinq minutes de latitude ſeptentrionale, ſa longitude eſt de trois cens ſept degrés quarante-ſept minutes. Elle paroît peut-être plus éloignée de France aux Vaiſſeaux qui en viennent: car leur traverſe dure ordinairement deux mois, au lieu qu'en s'en retournant, ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aiſément l'atterrage de *Bel-Iſle*; parce que s'il fait cent jours de l'année des vents de la partie de l'Eſt, il en fait deux cens ſoixante de celle de l'Oüeſt; elle eſt partagée en Haute & Baſſe. Les Marchands demeurent dans la Baſſe pour la commodité du Port, le long duquel ils ont fait bâtir de très-belles maiſons à trois étages, d'une pierre auſſi dure que le marbre, ſur le bord du fleuve Saint Laurent, au pied d'une montagne de quatre-vingt toiſes de haut, & d'une falaiſe de vingt-huit nommée le *Saut-au-Matelot*, parce qu'il en retomba un du haut en bas. Elle eſt ſi bornée de ce côté-là, qu'elle ne peut s'aggrandir; elle eſt défenduë par une plate-forme dans le milieu qui bat à fleur d'eau, de ſorte qu'il eſt difficile aux Vaiſſeaux de paſſer ſans être incommodé. On y voit la Chapelle de Notre-Dame des Victoires, qui fut bâtie en action de graces de la levée du Siege des Anglois. Le General Phips y vint en 1690. avec toutes les forces de la Nouvelle Angleterre. Il y a un chemin de la Baſſe à la Haute-Ville qui va inſenſiblement en tournant; néanmoins les Charrettes & les Chariots ont bien de la peine à monter. Le Palais Epiſcopal eſt ſur la côte; c'eſt un grand bâtiment de pierre de taille, dont le principal corps de logis, avec la Chapelle qui doit faire le milieu, regarde le Canal. Il eſt accompagné d'une aile de ſoixante-douze pieds de longueur, avec un Pavillon au bout, formant un avant-corps du côté de l'Eſt: & dans l'angle que fait le corps de logis avec cette aile, eſt un Pavillon de la même hauteur, couvert en forme d'Imperiale, dans lequel eſt le grand eſcalier. Le rez de chauſſée de la principale cour étant plus élevé que les autres cours & le jardin, fait que dans cette aile le Refectoire, les Offices & les Cuiſines ſont en partie ſous terre toutes voûtées de brique, & ne prennent jour que du côté de l'Eſt. La Chapelle eſt de ſoixante pieds de longueur, ſon Portail eſt de l'ordre compoſite, bâti de belles pierres de taille, qui eſt une eſpece de marbre brute. Ses dedans ſeront magnifiques par ſon Retable d'Autel, dont les ornemens ſont un racourci de celui du Val-de-Grace. Tous les Curés de la

Campagne, qui ont des affaires particulieres à la Ville, y trouvent leur chambre, & mangent ordinairement avec l'Evêque, qui ſe trouve preſque toujours au Refectoire.

La haute Ville n'eſt pas moins belle ni moins peuplée ; le Château qui eſt bâti ſur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtés. Les Gouverneurs Generaux qui font leur réſidence ordinaire dans ce Fort, y ſont commodément logés, joüiſſant en même tems de la vûë la plus belle & la plus étenduë qui ſoit au monde.

La Cathedrale eſt à la haute Ville, c'eſt un aſſez grand Vaiſſeau. Le Chapitre étoit compoſé dans ſon commencement de douze Chanoines, & de quatre Chapelains ; il eſt réduit preſentement à neuf, ſans Chapelains, à cauſe du peu de revenu ; la réunion d'une Abbaye à ce Chapitre n'étant pas encore bien reglée. Il y a Doyen, Grand Chantre, Theologal, Grand Penitencier & Grand Archidiacre. Le Seminaire eſt tout proche, M. de Laval en eſt Fondateur ; il eſt ſur la plate-forme de la Pointe, qui donna à la Ville le nom de Quebec. La face qui regarde le Canal, accompagnée de deux Pavillons, forme la plus belle vûë de la Ville ; l'aile gauche où eſt renfermée la Chapelle, a deux cens vingt pieds de long ; la ſculpture que l'on eſtime dix mille écus en eſt très-belle ; elle a été faite par des Seminariſtes, qui n'ont rien épargné pour mettre l'ouvrage dans ſa perfection. Le Maître-Autel eſt un ouvrage d'architecture à la Corinthienne ; les murailles ſont revêtuës de lambris & de ſculptures, dans leſquels ſont pluſieurs grands Tableaux ; les ornemens qui l'accompagnent, ſe vont terminer ſous la corniche de la voûte qui eſt à pans, ſur leſquels ſont des compartimens en lozange, accompagnés d'ornemens de ſculptures peints & dorés ; cette Maiſon a coûté environ cinquante mille écus. Lorſque M. de Laval y fit l'établiſſement en 1663. il lui reſerva les dixmes de toutes les Paroiſſes, à la charge de nourrir & d'entretenir tous les Curés, tant dans les Cures, que lorſqu'ils ſeroient appellés au Seminaire, ayant le droit de les retirer comme il le jugeroit à propos, & d'en faire venir de France aux frais de la Communauté, les Curés étant pour lors amovibles & révocables. Le Roi les a fixés depuis aux dixmes dont ils joüiſſent ; de ſorte que confirmant la même année l'établiſſement de ce Seminaire, il lui en accorda le treiziéme pour les faire ſubſiſter. Mais comme par la ſuite du tems les Curés ont eu bien de la peine à vivre de leurs dixmes, Sa Majeſté leur donne huit mille francs tous les ans ſur les fonds du Tréſor et General de la Marine, que l'Evêque leur diſtribuë ſelon leurs beſoins. Ainſi les Curés ſont preſentement fixes ; ils joüiſſent du revenu de leurs dixmes, & ceux qui ont de la peine à ſubſiſter ont un ſupplément.

Monſieur de Laval prévoyant que la Nouvelle France ne pourroit peut-être pas fournir aſſez de ſujets pour remplir toutes les Cures, réunit ſon Seminaire avec celui des Miſſions étrangeres de la ruë du Bac à Paris, ce que le Roi confirma en 1676. Il y a treme-deux Eccleſiaſtiques attachés à cette Maiſon, ſept Miſſionnaires dans le Miſſiſipi, quatre dans l'Acadie, huit Freres & autant de Donnés, qui ſont des perſonnes attachées pour toute leur vie à une Communauté, où ils font les fonctions de domeſtiques : le revenu fixe n'eſt que de treize cens livres de reme. M. de Laval y a attaché la Seigneurie de Beaupré, ce qu'un Arrêt du Conſeil confirma, en accordant au Seminaire dans ce tems les dixmes de toutes les Cures. Les penſions de quelques eccleſiaſtiques, & le revenu des Chanoines, qui vivent en commun, contribuent auſſi à ſa ſubſiſtance. Les caves y ſont d'une grande beauté : on diroit en hyver que ce ſeroit un jardin où toutes les légumes ſont par ordre comme dans un jardin potager.

La Ville manque de deux choſes eſſentielles, qui ſont un Quai & des Fortifications ; elle eſt environnée de pluſieurs ſources d'eau vive la meilleure du monde ; mais comme il ne s'y trouve perſonne qui entende aſſez l'hydraulique pour les conduire à quelques Places où l'on pourroit élever des fontaines ſimples ou jailliſſantes, chacun eſt obligé d'y boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la baſſe Ville, ne reſſentent point la moitié tant de froid que ceux de la Ville haute, outre qu'ils ont la commodité de faire tranſporter en barteau juſques dans leurs Maiſons, le bled, le bois & les autres proviſions neceſſaires : ſi ceux de la haute ſont expoſés aux vents froids de l'Hyver, ils ont auſſi le plaiſir de joüir du frais en Eté.

Le terrain de Quebec eſt fort inégal, & la ſymmétrie y eſt mal obſervée. Quebec eſt le Siege d'un Evêque immédiat de Rome, le ſéjour d'un Gouverneur, la réſidence de l'Intendant, le Tribunal du Conſeil Souverain de Canada, & la retraite de pluſieurs Communautés Religieuſes. Le Conſeil eſt compoſé de douze Conſeillers de *Capa y de Spada*. L'Intendant s'attribuë le droit d'y préſider ; mais le Gouverneur General prend ſa ſéance à la Salle de Juſtice, dans un endroit où ſe trouvant tous les deux face à face, & les Juges à leurs côtés, il ſemble qu'ils y préſident également. Chacun y plaide ſa cauſe ; car on n'y voit ni Procureurs ni Avocats : ainſi les procés ſont bien-tôt finis, ſans qu'il en coûte ni frais ni épices aux parties. Les Juges qui ne reçoivent du Roi que quatre cens livres de penſion par an, ſont diſpenſés de porter la Robe & le Bonnet. Outre ce Tribunal, il y a encore un Lieutenant General, Civil & Criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt, & un Grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on ſe ſert pendant l'hyver à la Ville & à la Campagne, ſont des traineaux qui ſont tirés par des chevaux qui ſemblent inſenſibles au froid. L'on va de Quebec à Montreal durant l'hyver ſur le Fleuve glacé, par le moyen des traînaux, ſur leſquels on fait quinze lieuës par jour : d'autres ſe ſervent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long-tems en chemin. Les vents de la bande d'Eſt regnent ordinairement le Printems & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüeſt dominent l'Hyver & l'Eté.

QUELAMOUCHES, Peuple de la Louiſiane, voiſin de la Baye Saint Louis. Ce Peuple eſt errant le long des côtes de la Mer & des Rivages des Rivieres qui s'y viennent rendre : leur occupation eſt la chaſſe des bœufs ſauvages dans les grandes prairies voiſines, & la pêche tant dans la Mer que le long des Rivieres.

Riviere des QUICAPOUX, à la bande de l'Eſt du Miſſiſipi. *Voyez* Aſſeniſipi.

Riviere des QUICAPOUX, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le fleuve de Miſſiſipi, à la bande de l'Oüeſt, au-deſſous de la Riviere Cachée, & preſque vis-à-vis la Riviere aux Canots.

QUICHAATCHA, ou les Courtes-Jambes, Peuple de la Louiſiane, qui habite vers les ſources de la Riviere Rouge, dans le Païs des Padoucas.

Riviere de QUICHICOUEN, ou de Sainte Anne, dans la Nouvelle France ; c'eſt un Fleuve

conſiderable qui ſe jette dans la Baye d'Hudſon, près le Fort Sainte Anne; l'on croit que ce Fleuve communique au Lac des Chriſtinaux.

QUINETS, Nation errante de la Louiſiane, près la Baye Saint Louis.

QUINETONAN, Riviere qui ſe jette dans le Lac des Illinois, près d'un Village de Sauvages qui ſortent pendant l'Hyver pour la chaſſe, & reſtent l'Eté chez eux.

QUINIPISSAS, Peuple de la Louiſiane, ſitué au-deſſus de la ſéparation du Miſſiſſipi en trois bras, lors de la decouverte par M. de la Salle. Ces Peuples ne voulurent pas le recevoir en allant, il les y contraignit en revenant; mais la nuit ſuivante ils l'attaquerent, & l'on en tua pluſieurs. M. de Tonty revenant de la recherche de M. de la Salle au bas du Fleuve, ils vinrent au-devant de lui, & ſe réconcilierent avec les François. Comme on ne les trouve plus, ils ſe ſeront mêlés apparemment avec d'autres Peuples.

QUINIPISSA, Peuple Sauvage qui habite le long du bras occidental du Miſſiſſipi, à quarante lieuës au midi des Koroa. Ils ne voulurent point recevoir M. de la Salle ni ſa troupe, en allant, & ils voulurent le ſurprendre en revenant. Il faut que ce Peuple ait changé de nom, ou qu'il ſe ſoit retiré & confondu avec d'autres, ou bien qu'il ait été détruit; car les nouvelles relations n'en font plus mention, non plus que des Koroa, ni des Tongibao, dont le P. Zenobe fait mention dans l'extrait du premier voyage de M. de la Salle.

QUIOCPETON, Nation renfermée; l'une de celle des Sioux de l'Eſt, ſituée ſur une langue de terre qui ferme l'embouchure de la Riviere des Mendeouacaton dans le Lac de Buade. Son nom lui vient de ſa ſituation.

QUIOHOUHAHAN, Peuple de la Louiſiane, ſitué au pied des montagnes qui ſéparent la Louiſiane du Nouveau Mexique, & au midi des Padoucas.

QUIOUECOUET, petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt, dans le Païs de Nadoueſſi, au deſſous de la Riviere Paquitanet, & au-deſſus de la Riviere Noire. M. le Sueur nomme encore cette Riviere *Riviere de la Montagne qui trempe dans l'eau*; d'autres la nomment Riviere au Raiſin, quoique M. le Sueur ait aſſuré que la Riviere ainſi nommée ſe rendoit dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Oüeſt.

QUOAQUIS, ou Canuaches, Peuple de la Louiſiane, ſitué le long de la Mer, au Sud-Sud-Oueſt de la Baye Saint Louis; ils cultivent la terre, recüeillent du Maïs, & ont beaucoup de chevaux. Ce Peuple eſt errant.

R

Le Morne de RABY, à la côte de la baſſe-Terre de la Guadeloupe. Ce Morne a pris le nom d'un particulier qui y a ſon habitation; c'eſt où commence l'Ance des Gallions.

Riviere au RAISIN, petite Riviere de la Louiſiane ſeptentrionale, qui ſe rend dans le Miſſiſſipi, au-deſſous & à neuf lieuës du Lac Pepin: c'eſt à la chûte de cette Riviere, dans le grand Fleuve, que M. le Sueur avoit conſtruit un Fort pour la ſureté du paſſage & du commerce avec les Sioux ou Iſſatis, & auſſi pour faciliter de continuer les grandes découvertes qu'on étoit alors en train de faire dans les vaſtes Regions des vignes ſauvages qu'il a trouvées ſur ſes bords, lui ont fait donner le nom de Riviere au Raiſin.

Iſlet à RAMIERS, petite Iſle, Baye ou Rocher ſitué auprès de la Paroiſſe du Lamentin, & vis-à-vis à une lieuë au Sud du Fort Royal de la Martinique; ce Rocher prend ſon nom de la quantité de ramiers que l'on y trouve ordinairement.

Riviere de RAMOS, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Fleuve, nommé Rio Bravo, ou Riviere de Nord, à quarante lieuës de l'embouchure de ce Fleuve.

le Saut au RECOLET, près Mont-Royal, eſt un Saut du Fleuve Saint Laurent, où le Pere Nicolas fut jetté dans l'eau par des Hurons, en venant avec eux à Montreal. Ils y jetterent auſſi un petit Huron, ſon Diſciple, qu'il y amenoit, & ſe nommoit Ahautſie, en 1625.

REDUIT de la Martinique, à une lieue ou environ du Bourg; ce Réduit eſt fermé d'un Parapet, qui eſt au haut d'un petit morne aſſez roide: ce Parapet couvre une porte, qui, percée dans un petit pan de mur, appuye d'un côté à la montagne, qui eſt taillée auſſi à plomb qu'un mur, & de l'autre il porte par encorbellement ſur un précipice très-roide & très-profond, le chemin eſt taillé à mi-côté dans la montagne; il eſt encore fermé par deux autres portes, avec des meurtrieres: il eſt large de quinze à ſeize pieds, & couvre de grandes plaines & ſavannes, où en cas d'attaque, l'on peut mettre en ſûreté les femmes, les enfans, les beſtiaux & les meubles des habitans.

Riviere des RENARDS, eſt une Riviere qui ſe jette dans l'extrémité meridionale de la Baye des Puants; ſes bords ſont habités par des Outouagamis, des Puants & des Kixapous; elle ſerpente beaucoup. Les Peuples qui habitent le long de ſes rivages ſement du bled d'Inde, qui y vient fort bien, le Païs étant auſſi beau & auſſi abondant que celui des Illinois. Sa navigation eſt interrompue par un ſaut qu'on appelle le Kaxalin.

REPENTIGNI, Terre conſiderable, ſituée au bord du Fleuve Saint Laurent, entre Quebec & Montreal.

RISTIGOUCHE, Riviere de la Gaſpeſie, dans la Nouvelle France. Cette Riviere ſe jette dans le fond de la Baye des Châleurs près de Monts Notre-Dame. Il y a une Miſſion établie de Recollets; on l'appelle auſſi, Riviere de S. Joſeph.

La petite RIVIERE, quarder du Sud de l'Iſle de S. Dominque, au fond du Cul-de-Sac; il y a à ſon embouchure un Bourg aſſez conſiderable qui porte le même nom. Ce Bourg eſt compoſé de ſoixante ou quatre-vingt maiſons, dont quelques unes ſont de charpente, les Habitans ſont la plûpart Marchands, quelques Ouvriers, & beaucoup de Cabaretiers. C'eſt une Paroiſſe deſſervie par les Jacobins qui y ont un établiſſement conſiderable, qui y a été tranſporté de l'Iſle Sainte Croix.

Grande RIVIERE, à la Cabeſtere de la Guadeloupe; cette Riviere a trente toiſes de large: elle eſt aſſez profonde, ſon eau eſt belle & claire, mais ſon paſſage eſt très-difficile, lorſqu'elle eſt un peu enflée, à cauſe des roches qui s'y rencontrent.

la Grande RIVIERE, dans l'Iſle de S. Domingue, vers la bande du Nord: elle prend ſon nom de ce qu'elle eſt en effet la plus grande de cette partie de l'Iſle. Elle prend ſa ſource dans les Montagnes qui bornent les ſavanes de Bayha, à cinq lieuës de celle du Maſſacre, ou de Monte-Chriſto, elle court enſuite dix lieuës de l'Orient à l'Occident dans les Montagnes; après quoi elle tourne au Nord, ſepare le Quartier Morin du Bois de Lance & de la Limonade, où elle ſe jette dans

la Met après un cours de quinze lieuës en tout. Elle eſt habitable juſqu'à quatre lieuës de ſa ſource & l'on devoit y établir une Paroiſſe, à laquelle on joindroit la partie de celle de la petite Ance, qui eſt près de cette Riviere, au Midi du Quartier Morin.

Iſles de RICHELIEU, dans le Lac S. Pierre, à douze lieuës plus haut que la Ville de Trois Rivieres. C'eſt où commence le Gouvernement de Montreal. Elles ſont à l'entrée du Fleuve Saint Laurent dans le Lac de S. Pietre, il y en a plus de cent; elles ſont toutes remplies d'arbres, entre autres de noyers dont le fruit a goût d'amande, l'on y cultive beaucoup de vignes. Il y a beaucoup de gibiet, particulierement des Rats muſqués dont on fait la chaſſe au mois d'Avril. Cet Archipel ſert de retraite aux Iroquois.

RICHELIEU, grand & petit Fort rétabli en 1635. au bord du Fleuve S. Laurent.

RICHELIEU, grande Riviere, qui vient du Lac de Champlain, & ſe déchatge dans le Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis les Iſles de Richelieu. On l'appelle encore Riviere des Itoquois; parce qu'elle eſt fort frequentée par ces Sauvages, qui deſcendent ſouvent le long pour venir au Fleuve S. Laureot. C'eſt ſur les bords de cette Riviere, que les François unis avec les Algonkins eurent affaire pour la premiere fois avec les Iroquois qui furent battus. M. Champlain ayant tué trois de leurs Chefs. On l'appelle encore quelquefois Riviere de Sorel.

RISTIGOUCHE, Riviere de la Gaſpeſie, qui tombe dans le fond de la Baye des Chaleurs.

RIVIERE Pilote, petit Golfe de la Martinique, à la bande du Sud, & petite Riviere qui ſe jette dans ledit Golfe.

Riviere de ROBECK, dans la Louiſiane; c'eſt une petite Riviere qui s'eſt trouvée ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis, avant que d'arrivet à la Maligne. Le P. Zenobe, Recollet, de la Compagnie de M. de la Salle, dit qu'elle eſt peuplée de pluſieurs Villages nombreux, dont les Peuples parlent beaucoup du goſier. Ils ſont grands ennemis des Eſpagnols. De la Riviere de la Sabloniere à celle-ci on paſſe pluſieurs marais, prairies & Rivieres.

Cul-de-Sac ROBERT, dans la Martinique, grande Ance ou Baye de deux toiſes de profondeur, entre la Pointe du Gallioo & la pointe à la Roſe. Ce Cul-de-Sac eſt renfermé par l'Iſlet de Monſieur, elle donne ſon nom à uoe Paroiſſe aſſez conſiderable; il y a encore un autre Iſlet plus avancé en Mer que celui de Monſieur: de ſorte que ces deux Iſlets couvrent l'ouverture du Cul-de-Sac, briſent l'impetuoſité de la Mer, & rendent cette Baye un Port très-ſûr & tranquille. L'on y entre par trois paſſes, dont celle qui eſt entre les deux Iſlets eſt large de ſoixante toiſes, & aſſez profoode pour que les plus gros Vaiſſeaux n'y courent aucun danger: ce Port eſt capable de retirer une Armée Navale, ſi commodement que les plus gros Vaiſſeaux peuvent moüiller aſſez près de terre pour y mettre une planche.

Cul-de-Sac ROBERT, à la Martinique, Bande de l'Eſt, Bourg & Paroiſſe deſſervie par les Jacobins; elle étoit autrefois de la Paroiſſe de la Trinité, elle a été érigée en Paroiſſe en 1694. Il y avoit auparavant une petite Chapelle dédiée à Sainte Roſe.

Riviere à ROCHE, Paroiſſe de la Baſſe-Pointe, Bande du Nord de la Martinique.

Riviere à la ROCHE. *Voyez* Aſſeniſipi.

le ROCHELOIS, Poſte de l'Iſle de Saint Domingue, ſitué dans le Quartier du Sud, au bord de l'entrée du Cul-de-Sac, vis-à-vis l'Iſle de Guanabe; c'eſt une Paroiſſe que les Caputios deſſervoient autrefois, ce ſont à preſent les Jacobins.

le ROCHER. *Voyez* le Fort Louis des Illinois.

Riviere du ROCHER, dans les parties ſeptentrionales de la Louiſiane. Cette Riviere prend ſa ſource dans des prairies au Midi des Tintons & ſe jette dans le Miſſouri après un cours d'environ quarante lieuës. Il y a des Aiaouex & des Maha qui habitent ſes bords, vers ſa chûte dans le Miſſouri.

Rivieres aux ROCHES plates, petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſiſipi, à la bande de l'Oüeſt, à une lieuë au-deſſus du Lac Pepin. Entre la Riviere S. Pierre & la Riviere au Raiſin.

le Fort ROLAND, dans la Nouvelle France, ſitué dans l'Iſle de Montreal.

Pointe à la ROSE, dans l'Iſle de la Martinique, à la bande de l'Eſt, Paroiſſe du Cul-de-Sac-Robert. C'eſt un Cap qui ſepare le Cul-de-Sac-Robert du Cul-de-Sac des Roſeaux; il peut avoir pris ſon nom d'un Caraïbe Chrétien, qui y demeuroit en 1694. avec toute ſa famille qui étoit aſſez nombreuſe, il ſe nommoit la Roſe. Son Carbet, (l'on appelle ainſi les maiſons des Carraïbes,) avoit environ ſoixante pieds de long ſur vingt-cinq de large, à peu près bâti comme une Halle, les petits poteaux avoient près de neuf pieds hors de terre, les grands à proportion, les chevrons touchoient à terre des deux côtés, les lattes étoient de roſeaux, & la couverture de feüilles de palmiſte, deſcendoit auſſi-bas que les chevrons. L'un des bouts du Carbet étoit preſque tout ouvert, & l'autre étoit fermé avec des roſeaux & couverte de feüilles de palmite, à la reſerve d'une ouverture pour aller à la cuiſine; à dix pas de ce bâtimeot il y en avoit un autre de la moitié de la grandeur du premier; celui-ci étoit diviſé en deux par une paliſſade de roſeaux, la premiere chambre ſervoit de cuiſine, & la ſeconde ſervoit pour coucher les femmes & les enfans qui ne ſont point encore admis dans le grand Carbet. Il n'y avoit d'autres meubles que des paniers & des hamacs, auſſi-bien que dans le grand Carbet. Le maître du logis & quatre grands garçons qui avoient auprès de leur hamac leur fuſil, piſtolet, ſabre & gargouſiet; ces braves Carraïbes avoient parfaitement bien défendu dans l'attaque que les Anglois avoient faite de l'Iſle. Ils y avoient auſſi attaché aux chevrons beaucoup d'arcs, de boutrons ou caſſetête.

Cap des ROSIERS, ſitué près le Cap Gaſpé, forme le commencement de l'entrée du Fleuve S. Laurent.

Cap ROUGE, à la côte du Nord de l'Iſle de S. Domingue, dans le Canton des François, vis-à-vis la pointe de l'Iſle de la Tortuë.

l'Iſle ROUGE, dans le Fleuve S. Laurent, vis-à-vis la Riviere du Loup.

Morne ROUGE, petite Montagne de la Martinique, vers la partie ſeptentrionale du Fort S. Pierre à la Cabeſterre, & à la Paroiſſe de la Paſſe-Pointe; les Freres de la Charité y ont une habitation aſſez conſiderable, où ils élevent des beſtiaux en quantité, & beaucoup de Caitier & de Roucouier. Il y a beaucoup de particuliers qui ſont venus s'établir auprès d'eux pour faire le même commerce qui eſt d'un bon débit.

Riviere ROUGE, dans l'Iſle de Saint Domingue, à la bande du Nord; c'eſt une petite Riviere qui

qui ſort des montagnes qui environnent la plaine de Pilate, & ſe rend dans la Mer, à deux ou trois lieuës à l'occident du Port Margot.

Riviere ROUGE, dans la Martinique, Paroiſſe de la Grande Ance, Bande du Nord.

Pointe de Jean RUBEL, à la côte de l'Iſle S. Domingue, entre le Port de Paix & le Cap S. Nicolas.

Riviere RUPERT ou de Nemiſco, dans la Nouvelle France. *Voyez* Riviere de Nemiſco.

S

Riviere de SABLE, l'une de celles qui tombent à la Bande du Nord de l'Iſle de Saint Domingue, dans le Quartier des François. Cette petite Riviere prend ſa ſource près du Trou-Pilate, & après un cours de trois à quatre lieues, elle ſe rend dans la Mer, à près d'une lieue à l'occident de la Riviere Rouge.

la SABLONIERE, Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Nord de la Baye Saint Louis. Le Pere Zenobe la dit à cinq lieues de la grande Riviere aux Cannes. M. de la Salle la nomma la Sabloniere, parce que ſes bords ſont ſabloneux, quoique le reſte ſoit de bonnes terres de prairies.

la SABLONIERE, grande Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la Bande l'Oüeſt, à environ une journée & demi au-deſſous des Natchez. M. de la Salle y cabana le 27 Mars 1683. & la nomma ainſi. C'eſt celle que l'un nomme à preſent Riviere Rouge.

SACHOUMAS, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la Riviere des Yaſous, entre les Ibitoupa & les Yaſous.

SAGUENAY, grand Païs de la Nouvelle France, qui occupe la partie orientale de la côte du Nord du Fleuve Saint Laurent, depuis le Golfe des ſept Iſles juſqu'au Cap Tourmente, & s'avance beaucoup dans les terres; il prend ſon nom de la principale de ſes Rivieres; c'eſt où ſe fait le commerce des plus belles Pelleteries de la Nouvelle France. Sa Ville ou principal Poſte eſt Tadouſſac.

SAGUENAY, grande Riviere de la Nouvelle France, qui vient des terres de Labrador, & tombe dans le Fleuve Saint Laurent, à la Bande du Nord, auprès de la Colonie de Tadouſſac. Elle donne ſon nom à un Païs qui occupe la partie orientale de la Nouvelle France au Septentrion du Fleuve Saint Laurent: c'eſt le plus court chemin pour aller à la Baye d'Hudſon.

SAKINAN, Baye conſiderable du Lac des Hurons, dans la Nouvelle France. Cette Baye peut avoir dix-ſept lieues de profondeur ſur ſix d'ouverture. A ſon ouverture ſe trouvent deux petites Iſles très-utiles aux Voyageurs, qui ſans elles ſe trouveroient obligés de faire le tour de la Baye, plûtôt que d'en faire la traverſe, à cauſe des courans & des lames violentes au fond de cette Baye, où ſe décharge la petite Riviere de Sakinan: c'eſt un endroit de commerce.

SAKINAN, petite Riviere de la Nouvelle France, qui ſe décharge dans la Baye qui porte le même nom à la Bande du Sud du Lac des Hurons. La Hontan donne ſoixante lieues de cours à cette Riviere, dont il dit que le cours eſt paiſible, n'étant interrompu que de trois petits Cataractes aiſés à paſſer, & lui donne autant de largeur qu'à la Seine au Pont de Seve; l'on peut douter de ce qu'il dit.

SAKIS, Peuple Sauvage, allié des François, établis entre la Baye des Puants & le Lac des Illinois, près la Miſſion de Saint François Xavier: ils ſont voiſins des Pouteouatamis: ils ſont bruraux, ſans eſprit, d'humeur revêche, bien faits de corps, voleurs, menteurs, bons Chaſſeurs, mais mauvais Canoteurs.

SALE'E, Rivieres de la Martinique, au fond du Cul-de-Sac Royal: l'une eſt la petite Riviere, elle eſt ſituée au midi de l'Egliſe de la Paroiſſe du Cul-de-Sac à Vache; & l'autre à une demi lieue au Nord de ladite Egliſe.

SALE'E, Riviere de la Guadeloupe, qui la ſépare de la Grande-Terre. C'eſt un canal d'eau de la Mer, qui peut avoir cinq lieues de large à ſon entrée du côté du grand Cul-de Sac; elle retrecit enſuite, & dans des endroits elle n'en a que quinze: ſa profondeur n'eſt pas plus égale que ſa largeur, l'eau y eſt claire & fort tranquille; elle peut avoir deux lieues de longueur.

Grande SALINE, dans la Martinique, ſituée dans la partie la plus méridionale de cette Iſle: elle donne le nom à cette partie de l'Iſle, & eſt environnée de toute part de hautes montagnes.

Riviere à la SALINE, dans la Louiſiane. C'eſt une petite Riviere qui ſe rend dans le Miſſiſſipi, à la Bande de l'Oüeſt, à treize lieues du Cap Saint Antoine, par les trente-huitiéme dégrés quatorze minutes de Latitude.

Ances des SALINES, à la Martinique, Bande du Sud: ce ſont deux petites Ances ouvertes qui prennent leurs noms de la Saline auprès de laquelle elles ſont; la Pointe des Salines les ſépare en deux.

Pointe des SALINES, Cap le plus méridional de l'Iſle de la Martinique, à l'extrémité d'une eſpece de Preſqu'Iſle, au milieu de laquelle eſt une grande Saline, qui donne le nom à toute cette partie de l'Iſle.

SALINES de Coridon, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Iſle de Saint Domingue, près le Port à Piment, & de la Riviere de la Pierre.

Riviere des SALINES, dans la Louiſiane, petite Riviere qui ſe jette dans celle des Panis, près les cabanes des Octotata.

Cul-de-Sac de SARAGUA, Golfe, aſſez profond, de l'Iſle de Saint Domingue, ſituée à la Bande de l'Oueſt de cette Iſle, entre la Pointe de S. Marc & les Iſles de Guanabes & des Caymites: ce Golfe peut avoir quinze ou dix-huit lieuës de profondeur.

Riviere SARCO, dans la Louiſiane: c'eſt une petite Riviere qui ſe joint à celle des Noix, avant que cette derniere ſe jette dans la Riviere du Nord.

SASEROT, Ance, dans la Martinique, Paroiſſe Sainte Marie, Bande du Nord.

SASTHARHETSI, ſont les Hurons de Michilimakinak.

SAVANES, dans les Iſles de l'Amerique, ſont des prairies où l'on met paître les chevaux & les beſtiaux; dans les Savanes un peu ſeches l'on trouve de petits inſectes rouges qui ne ſont que de la groſſeur de la pointe d'une épingle: ces petites bêtes s'attachent à la peau, & lorſqu'elles ſont paſſées au travers des bas, elles cauſent des demangeaiſons épouventables qui obligent de s'écorcher les jambes: quand on en eſt une fois incommodé il n'y a pas d'autre remede que de faire boüillir dans de l'eau des bourgeons de vignes & de monbain, des feüilles d'orangers, & des herbes

odoriferantes, & s'en bien laver les jambes pluſieurs jours de ſuite.

Riviere du SAUMON, qui ſe jette dans le Lac de Champlain.

SAUT de la Chaudiere, Village d'Abenakis Chrétiens, à deux lieuës au Sud de Quebec : les habitans ſe ſont partagés en deux Colonies ou Miſſions, ſous les ſoins des Jeſuites. *Voyez* Abenakis.

SAUT des Cedres, a environ dix-huit lieuës au-deſſus de la Ville de Montreal, dans le Fleuve S. Laurent.

SAUT de S. Louis, dans le Fleuve S. Laurent, à trois lieuës au-deſſus de Montreal ; c'eſt un petit Catarâcte bien violent.

SAUT du Buiſſon, près le Saut des Cedres, dans le Fleuve Saint Laurent, à dix-huit lieuës de Montreal.

SAUTEURS, Peuple Sauvage allié des François : il eſt établi à la ſortie du Fleuve Saint Laurent du Lac ſuperieur, pour aller tomber dans le Lac des Hurons ; il a pris ce nom du Saut Sainte Marie, auprès duquel il habite entre les quarante-ſixiéme & quarante-ſeptiéme degrés de Latitude : les Sauteurs ſont très adroits à pêcher des poiſſons blancs qui ſont excellens, dans les Caſcades ou Sauts, auprès deſquels ils habitent : après les avoir grillés, ils en font un grand commerce dans l'Hyver à Michillimakinak : ils ſe ſont partagés ; les uns ſont reſtés, & les autres ſe ſont diviſés en deux troupes qui ſe ſont établis au bord du Lac ſuperieur, & ont fait alliance avec les Sioux ou Nadoueſſi, qui par eux ont commencé à avoir commerce avec les François ; ils ſont gloutons.

SEIGNELAY ou Riviere des Illinois. Cette Riviere prend ſa ſource, ſelon le P. Hennepin dans ſa deſcription de la Louiſiane, dans des Terres tremblantes ou marécageuſes à une lieuë & demie de celle des Miamis, & à ſix lieuës du Lac des Illinois. Sa ſource eſt ſi conſiderable qu'à cent pas de ſon origine, cette Riviere eſt navigable pour des canots legers, & peu après les eaux de ces marécages l'augmentent à telle point, qu'elle devient inſenſiblement auſſi large & auſſi profonde que la Marne. Elle ſerpente beaucoup dans ſon commencement à travers ces Terres marécageuſes, qu'elle arroſe l'eſpace de près de quarante lieuës, après quoi elle arroſe de vaſtes Plaines abondantes en chaſſe de bœufs ſauvages & de toutes ſortes de bêtes & de gibiers, & ſes bords ſont accompagnés de diſtance en diſtance de côteaux couverts de beaux arbres. Entre ces côteaux elle ſe déborde au Printems & en Automne, & rend les Terres très-abondantes ; l'on recueille aux environs de cette Riviere une grande quantité de chanvre qui y croît naturellement & plus beau que celui du Canada. Elle ſe jette dans le Miſſiſipi à environ cent lieuës du grand Village des Illinois.

SENEGAL, Fleuve conſiderable des côtes Occidentales d'Afrique, qui donne le nom à une Compagnie Françoiſe établie pour faire le commerce dans les conceſſions Françoiſes deſdites côtes.

Ces conceſſions comprennent environ cent vingt lieuës de côtes, depuis le Cap Blanc & Arguin au Nord, juſqu'à l'embouchure de la Riviere de Joual au Midi, quinze à vingt lieuës en deça & au Septentrion de la Riviere de Gambie.

Elle s'étendent dans les Terres environ deux cent lieuës d'Occident en Orient, depuis le Cap Verd juſqu'au Rocher Felu, qui interrompt le cours du Senegal par un Saut. Les établiſſemens les plus conſiderables de ces Conceſſions, ſont l'Iſle de Gorée, attenant le Cap Verd ; l'Iſle S. Louis à l'embouchure du Senegal ; & le Port d'Arguin près le Cap Blanc.

Les principaux Peuples voiſins deſdites Conceſſions avec leſquels nous faiſons le commerce, ſont les Zanhaga, les Foules, les Jaloſes, les Barbecins, les gens de Heré & les Saracole, &c. tous Peuples noirs, nommés Negres à cauſe de leur couleur.

Le principal commerce que l'on fait avec ces Peuples conſiſte en Eſclaves, or en poudre, cire & ivoire que l'on tire d'eux en échange du fer, des haches, des fuſils, du corail, de la raſſade, des couteaux, du papier, des étoffes, entre leſquelles ils cheriſſent davantage celles de couleur rouge, & ſur tout de l'eau-de-vie qui eſt leur paſſion dominante.

Les Peuples ſitués au Septentrion du Senegal ne ſont pas vrais Negres, mais ils ſont bazanés, on les appelle Benays, & le Païs qu'ils habitent eſt appellé Gualata. Les côtes de ce Païs s'appellent ordinairement Anterote ; elles ſont compriſes depuis le Cap Blanc juſqu'au Cap Verd ; c'eſt où ſe trouvent les Iſles & le Fort d'Arguin, qui a paſſé aux François dans les dernieres années.

Les Peuples ſitués au Midi du Senegal, ſont vrais Negres par leurs couleurs, ils ont le viſage mieux fait & le corps plus robuſte que la plûpart des autres Negres & Guinéens ; ce ſont les plus eſtimés, & on les vend ordinairement trois cens livres de plus aux Iſles de l'Amerique. Leur temperamment les porte à la débauche des femmes, au menſonge & à la jalouſie outrée ; leurs femmes aiment fort les Etrangers & ſe plaiſent beaucoup aux danſes & cherchent la joüiſſance de tous leurs plaiſirs.

Ils ont tous le défaut d'alonger beaucoup le col quand ils prononcent leurs paroles, & ils parlent fort vîte.

Ils ſont forts ignorans & très entreſtés de ſortileges & d'enchantemens, par leſquels ils prétendent pouvoir arrêter les Serpens, guerir leurs morſures, & cauſer des maladies & la mort même à leurs ennemis ; il y en a pluſieurs d'entre eux qui ont du cœur ; quelques autres ne ſont pas fort ſeurs & la méfiance met à peine à couvert de leurs friponeries les plus ſoigneux. Les uns ſont Mahometans & entretenus par leurs Marabous dans une ignorance profonde, ſans ſçavoir pour la plûpart ni lire ni écrire ; les autres ne donnent aucune marque de Religion reglée, & pluſieurs vivent de brigandages.

Leurs maiſons ne ſont que de petites huttes de bois couvenes de paille. Leurs lits ſont compoſés de quatre ou cinq pieces de bois élevés d'un pied & demi de terre, & d'une natte de jonc qu'ils jettent deſſus, & qui leur ſert de matelas & de couverture.

Les Palais des Rois conſiſtent en neuf ou dix de ces huttes rangées en cercle à côté les unes des autres, & enfermées d'une haye de Roſeaux avec une porte très baſſe. Leurs meubles ne ſont pas moins ſimples que leurs bâtimens ; ils conſiſtent particulierement outre leurs lits, en quelques pots de terre, quelquefois de fer ou de cuivre, en quelques armes, haches à fendre le bois & peles à remuer la terre. Ceux qui demeurent ſur le bord de la Mer, des Rivieres ou des Etangs ſont fournis de filets, qui ſont du nombre de leurs principaux meubles. Leurs occupations ordinaires ſont la culture des Terres, la pêche & la garde de leurs Troupeaux de bêtes à cornes & à laine ; il y a quelques Tiſſerans, quelques Forgerons & quelques

autres s'occupent au negoce, particulierement les femmes; tous ſont generalement parlant, forts pareſſeux, la ſeule neceſſité les preſſant de travailler dans le tems des ſemailles & de la moiſſon. Leur moiſſon conſiſte en millet, que les hommes recueillent & que les femmes battent & vannent, après quoi elles le mettent dans de grandes corbeilles de paille, qu'ils convrent de verdure, & les laiſſent au milieu des champs ſans crainte qu'on leur vole, parce que c'eſt un uſage dans le Païs de ne ſe faire aucun tort à cet égard. Ils ſont quatre ou cinq repas par jour, mais chaque repas eſt fort frugal, & les hommes mangent ſéparement des femmes. Leur nourriture plus ordinaire eſt de legumes & de pain de millet, & quelquefois d'un certain millet plus gros que l'ordinaire, préparé comme le ris. Ils ſe couvrent de robes de coton, les femmes en portent ordinairement deux, l'une autour du corps & l'autre qu'elles jettent ſur leur tête. Les habits des hommes ſont faits en forme de manteline qui leur couvre la moitié du corps & leur pend juſqu'aux talons: les plus diſtingués portent une chemiſe blanche, par-deſſus laquelle ils ont une eſpece de calçon ou jnuba ſi épais, qu'ils ont peine à ſe remuer quand ils en ſont couverts. Ils uſent beaucoup de roiles à demi uſées qu'on leur porte d'Europe. Les hommes vont cependant nuds le plus ſouvent, à l'exception des reins, & les femmes ſont découvertes juſqu'à l'eſtomac, excepté ceux & celles qui habitent près du Cap Verd, qui portent ordinairement un petit habit.

Ils o'obſervent aucunes ceremonies legales dans leurs mariages, & ceux qui profeſſent la loi de Mahomet, qui ſont le plus grand nombre, prennent autant de femmes qu'ils en peuveot nourrir & les répudient quand il leur plaît. Les femmes allaitent leurs enfans juſqu'à ce qu'ils puiſſeot marcher ſeuls.

Les funerailles ſe ſont ſans beaucoup de ceremonies. Les Parents viennent pleurer dans la maiſon du mort, le corps eſt précedé de quelques tambours qui battent la caiſſe & ſuivi par les parents, les hommes les premiers & les femmes enſuite; l'on enterre ſon habit avec lui & l'on jette un drap blanc ſur la tombe des gens de guerre; mais ce qu'il y a d'extraordinaire eſt que quoiqu'ils ne ſe puiſſent guere paſſer des tambours, tant dans leurs ceremonies lugubres que chez les Princes, cependaot ils ont une telle horreur de leur cadavre, qu'ils croyent que les Terres où ils les enterreroient deviendroient ſteriles, & les Mers ou Rivieres où ils les jetteroient ne nourriroient plus de poiſſons. C'eſt pourquoi ils les jettent dans des troncs d'arbres creuſés.

Le Roi de Zenega, dont les Etats ſont entre le Senegal & le Royaume de Gualata ne tire aucuo impôt de ſes Sujets; mais reçoit ſeulement des preſens des Princes ſes Vaſſaux, & le prix d'uo grand nombre d'Eſclaves qu'il fait vendre.

La plûpart des Rois ſes voiſins ſe ſaiſiſſent des biens des Etrangers qui viennent s'établir ſur leurs Terres quand ils ſont morts, & n'ont pas de ſcrupule de leur avancer la mort par le poiſon pour avoir leur dépoüille; de ſorte que le plus ſeur pour les Européens eſt de faire leur commerce ſur leurs Vaiſſeaux ſans en ſortir. Le Roi de Ovale ou de Brack, exige dix pour cent des marchandiſes qui ſe trafiquent ſur ſes Terres, & leve quelques petits impôts ſur ſes Sujets qui ſont déja aſſez pauvres, & qui ſont obligés d'aller à la guerre ſans être ſoudoyé.

Les principales Marchandiſes que l'on tire de ces quartiers, ſont des cuirs de bœuf & de vache, de l'ivoire ou des dents d'Elephant, de la cire, de l'Ambregris, de la gomme arabique, de l'or & do l'argent; il y a pluſieurs Bourgades où l'on tient des Marchés conſiderables pluſieurs jours de la ſemaine, où l'on fait uo débit conſiderable d'habits, de coton, d'Eſclaves, de Chevaux, de Chamaux, de toute ſorte de gros & menu bétail & de tabac. Les Marchandiſes étrangeres où l'on fait un profit plus conſiderable, ſont le chriſtal, les dentelles, le corail & l'eau-de-vie, & les lieux où ſe fait le plus fort commerce, ſont Ruſiſque, Ali & Juela; le tems propre aux negociatioos, ſont depuis le mois d'Octobre juſqu'à celui de Decembre, & dans les mois de Mars & d'Avril, d'autant plus que ces Peuples ſont occupés à l'agriculture dans les autres mois de l'année, & que les Vaiſſeaux courent danger à la côte. Les Hollandois & les François ont coutume d'y porter les Marchandiſes ſuivantes, qui ſont d'un meilleur débit, des barres de fer, dont vingt-huit ou trente peſent dix quintaux, de l'eau-de-vie, des baſſins de cuivre dont les bords ſont étroits & de hoit à dix pouces d'épaiſſeur, des planches de cuivre peſant une livre, des cardes à laine, de groſſes ſerges bleuës & étroires, des draps bleus, jaunes & rouges de quatre fil, des ratines blanches, rouges & jaunes, des grains du corail en roche, des ſabres ou coutelas, des tromperes de cuivre, de gros bonnets rouges, des cadenats, du chriſtal de roche, des coutelas de matelots, de groſſes chemiſes d'hommes & auſſi des chemiſes fines garnies de dentelles, des habits Hollandois d'Harlem, des toiles de Sileſie, des toiles fines de coton, du papier, des pots de terre blancs & bleus, des couvertures d'Hollande, des manteaux d'Irlande, des ſouliers de maroquin, des chapeaux, du baſio brun, du gros fil blanc, des bouteilles de verre avec des bouchons d'étain, & de toutes ſortes d'éguilles. Les petites caiſſes où l'on enferme ces marchandiſes s'y vendent auſſi parfaitemeot.

Leurs armes ſont l'arc, la fleche, une eſpece de javeline & un demi ſabre recourbé; d'autres portent un ſabre, un grand coutelas, une ſagaie, une lame & deux dards d'une main, & un bouclier de peau de bœuf de l'autre. Ils ont auſſi de petits chevaux forts legers à la courſe & même quelques Barbes qu'ils eſtiment tant, que l'on donne ordinairement dix ou douze Eſclaves pour un ſeul de ces chevaux, & chaque Eſclave ſe vend vingt-neuf à trente barres de fer.

Leur Cavalerie eſt fort redoutée de leurs voiſins: les armes ſont le ſabre, la ſagaie & les fleches empoiſonnées; leur guerre ſe termine à brûler les Villages; la perte du Tambour Royal eſt la marque d'une défaite complette. Les Rois étoient autrefois électifs, ils ſont à preſent hereditaires: ce ſont les freres qui ſe ſuccedent les uns aux autres à l'exclution des enfans. Les Sujets ont un profond reſpect pour leurs Princes, leſquels conſervent leur grandeur avec beaucoup de majeſté.

Entre ces differens Princes, celui avec lequel les François ont le plus de relatioo, eſt le Roi de Cayor ou du Cap Verd, qui tient des Alcaides ou Gouverneurs dans chaque Village de ſa dépendance. Ces Alcaides levent les impôts pour le Prince & font payer trois barres de fer pour chaque Vaiſſeau & dix barres pour la permiſſion de faire aiguade. Les Rois de Cayor ajoutent à leur nom propre celui de Budomel, que portoit le Gouverneur de ces contrées en 1455. ſous l'autorité du Roi de Zenega. &c.

SENEGAL, grand Fleuve des côtes d'Afri-

que, dont la Compagnie Françoiſe pour ces cantons, prend le nom. Ce Fleuve étoit cooou des anciens, qui ont cru comme on ſe l'imaginoit encore dans ees derniers tems, qu'il étoit une continuation du Fleuve Niger, qui donne le oom à une grande Regiorr de l'Afrique. Mais depuis que les François ſoot établis vers l'embouchure de ce Fleuve, ils l'ont remonté & ils croyent avoir découvert qu'il partoit du Lac Guiara, & qu'il n'avoit aucune communication apparente avec le Niger. Le Senegal peut avoir deux cens cinquante lieuës de cours à travers de grandes Plaines interrompuës de quelques Montagnes qui lui cauſent pluſieurs ſauts. Les oôtes Septentrionales ſont marécageuſes; les Meridionales ſont ſablonoeuſes. Il arroſe les Royaumes de Galem, de Chieratick ou des Foules, d'Ovalle ou de Brack & de Cayor; les lieux plus conſiderables qui ſoot ſur ſes bords ſont Bougualem, Ville Capitale du Royaume de Galem. Adingue dans le Royaume de Chieratick; Ingurbel dans le Royaume de Brack & l'Iſle Saint Louis Colonie Françoiſe à l'embouchure du Fleuve un peu au-deſſus de la Barre. Ce Fleuve ſe rend dans la Mer, à vingt cinq lieuës au Nord-Eſt du Cap Verd, environ par ſeize dégrés de latitude; il y forme pluſieurs petites Iſles ioculres, ſur l'une deſquelles les François oot fait un établiſſement.

les SEPT ISLES, Poſte conſiderable de l'embouchure du Fleuve S. Laurent à la bande du Nord.

Riviere au SERPENT, daos le Païs des Sioux ou Nadoueſſis de l'Eſt. Elle ſe jette dans la Riviere Tchantaoudeba du Païs des Mendeouacaton près le Lac de Buade.

Riviere SENSE', à la baſſe Terre de la Guadeloupe; c'eſt une perite Riviere qui court au fond d'une Falaiſe fort eſcarpée, elle tombe à la Mer à une lieuë au plus de la Riviere du Galion, dont elle s'approche dans ſon eours à la diſtance ſeulemeot de cent cinquante pas, d'où elle ne ſont ſéparées que par une hauteur ou plate forme qui commaode le Fort où l'oo a placé une batterie de Canons.

SICACHAS on Chicachas, Peuple conſiderable de la Louiſiane. *Voyez* Chicachas.

SILLERI, Poſte à une lieuë au-deſſus de Quebec, où les Jeſuites ont un Fort; il eſt habité d'Algonkins, qui y ont été autrefois au nombre de quinze cens. Cette Miſſion & Colonie a été fondée par M. le Commandeur de Silleri.

la Riviere de SINAMARY, eſt une Riviere de la France Equinoxiale. Elle coule preſque du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer à quelques vingt-cinq lieuës à l'Occident du bord Occidental de l'embouchure de la Cayenne.

SITIMACHAS, petit Peuple de la Louiſiaoe, ſitué entre les bouches du Miſſiſſipi, au bord Oriental de la Baye de l'Aſcenſion, à la décharge du bras Occidental de ce Fleuve.

Lacs des SITIMACHAS, ſirués entre les bouches du Miſſiſſipi; il y en a ſix au milieu des Marécages qui ſont entre ces bouches; ils prennent le nom du Peuple le plus voiſin, & qui y frequente davantage.

SITOUY, Riviere dans la Louiſiane, c'eſt le bras Meridional par lequel la Riviere des Akanſas ſe jette dans le Miſſiſſipi, à dix-huit lieuës au Nord de l'Ance Percée, & à ſept lieuës au Midi du bras Septentrional de la même Riviere des Akanſas.

SONGATSQUITON, Nation des hommes forts, l'une de celles des Sioux ou Iſſatis de l'Eſt, entre les Lacs des Aſſinibouels, de Buade & les Montagnes qui ſéparent tous les grands Lacs.

SOREL, Seigneurie conſiderable du Gouvernement de Montreal, ſituée à la bande du Sud du Fleuve Saint Laurent, à l'entrée du Lac Saint Pierre. Sa ſituation du côté des Iroquois, eſt cauſe que tous les habitans ſont renfermés dans des Forts paliſſadés de douze à quinze pieds; il y a peu de maiſons à la Campagne. Le principal Fort eſt ſitué à l'embouchure de la Riviere de Richelieu, dans le Fleuve Saint Laurent, il lui doone même quelquefois ſoo nom. Ce lieu a pris le nom du premier Commandant de ſon Fort, qui ſe nommoit d'abord le Fort Saint Louis, bâti en 1665.

SOUPHRIERE de la Guadeloupe, c'eſt une des plus hautes montagnes de cette Iſle; elle n'eſt pas éloignée du Bourg du Bailly, les chemins en ſont extrêmement difficiles & fort eſcarpés; il faut plus d'une grande journée pour monter au ſommet preſque toujours en tournant. Du haot de cette montagne l'on voit tout à découvert toutes les Iſles du vent, depuis la Guadeloupe juſqu'à la Martinique: quand on eſt au haut, l'on trouve une vaſte plate-forme couverte de pierre brûlée de diverſes groſſeurs; il y a pluſieurs fentes & crevaſſes qui toutes ſont fumantes. L'oo voit enſuite une élevation d'environ douze toiſes, qui peut avoir quarante à quarante-cinq pieds de circonference: on l'appelle le piton de la Souffriere, c'eſt un amas de groſſes pierres blanches calcinées; l'on y peut monter ſans crainte, & de-là l'on voit les deux bouches de la Souffriere qui peuvent avoir chacune vingt toiſes de circonference en ovale; il eo ſort de tems en tems des tourbillons de fumée noire mêlés d'étincelles de feu, les eovirons de ces deux bouches ſont pleines de fentes & de crevaſſes, qui rendent beaucoup de fumée. L'air eſt très-froid au haut de cette montagne; l'on trouve en deſcendant trois petites mares d'eau très-chaudes, dont l'une eſt bruoe & ſent le fer, l'autre eſt blaochâtre & a le goût d'alun, la troiſiéme eſt bleuë & ſent le vitriol. L'on rencontre un peu plus bas quantité de petites ſources chaudes & ſulfureuſes, qui en s'uoiſſant, forment pluſieurs ruiſſeaux ou torrens, dont l'une nommée Riviere blanche, ſe jette dans la Riviere Saint Louis, & en fait mourir le poiſſoo. Tout le haut de cette montagne eſt ſee, ſterile & brûlé; mais à meſure que l'on deſcend l'on trouve le Païs de plus beau en plus beau, & couvert de grands arbres verds, arroſé d'une ioſinité de ruiſſeaux, & cultivé avec beaucoup de ſoin; le haut de cette montagne, comme de toutes les autres de l'Iſle, ſerve ot de retraite à une eſpece d'oiſeau de paſſage nommé diable ou diablotin: eet oiſeau n'eſt pas plus gros qu'une jeune poule; ſon plumage eſt noir, ſes ailes ſont longues & fortes, ſes jambes courtes, ſes pieds garnis de fortes & longues griffes, ſon bec eſt long d'un pouee & demi, eourbé, pointu & très-fort; ſes yeux ſoot grands & à fleur de tête; il ne voit clair que la nuit qu'il va chercher ſur la mer ſa proviſion de poiſſon; ſa chaire eſt noirâtre, & ſent le poiſſon, elle eſt bonne & nourriſſante: ces oiſeaux demeureot dans ces montagnes, & celles de la Dominique, ſeulement depuis le mois d'Octobre juſqu'au mois de Mai; les quatre autres mois ils diſparoiſſent, & l'on croit qu'ils vont à la Virgioie.

SPICHEATS, Peuple de la Louiſiane, que le Sieur Jouſtel dit dans ſe Journal Hiſtorique du voyage de M. de la Salle, être au Nord de la Riviere que M. de la Salle avoit nommée la Maligne, il eſt plus vrai-ſemblable qu'elle ſoit à l'Oueſt de la même Riviere, puiſqu'ils la trouverent avant de la

la paſſer, en partant de leur Fort ou habitation de Saint Louis.

STECHAGAOUADEBA, petite Riviere du Païs des Sioux de l'Eſt, qui ſe jette dans la Riviere Sainte Croix, à trois ou quatre lieuës au-deſſus de celle nommée Ouatebamenibouſé.

les SUPAYES, Peuples de la France Equinoxiale, ſituës environ à vingt-deux lieuës de l'Iſle de Cayenne vers le Sod, entre les Rivieres d'Aprouaque & de Camohy; ils ſont voiſins des Acuranes & des Nouragues; ils ont encore une peuplade au-delà de la Riviere de Marony vers Surinam Berbis.

Lac SUPERIEUR, grand Lac du Canada qui reçoit le Fleuve Saint Laurent, & le tend dans le Lac Huron par un Canal de quatorze lieuës de long. Ce Lac a quatre cens lieuës de tour ſur ſoixante de largeur, & cent cinquante de longueur: quelques-uns lui en donnent cinq cens. On l'appelle encore Lac de Tracy, & Lac de Condé. Il n'y a point de fond.

SAINTS

A

la Baye S. ANDRE', ſituée à la côte de la Louiſiane, entre la Baye Sainte Roſe qui eſt occupée par les Eſpagnols & la Baye Saint Joſeph 5. il y a partout trois braſſes d'eau; mais il arrive quelquefois que les vents & les courans y pouſſent tant de ſable, que ſon entrée en eſt fermée.

Cap S. ANTOINE, Montagne, qui avance dans le Miſſiſſipi, par trente-huit dégrés trois minutes de latitude, à vingt-cinq lieuës & demi au-deſſus de la Riviere Ouabache.

Riviere de S. ANTOINE, dans la Louiſiane. Elle prend ſa ſource au pied des montagnes qui ſéparent la Louiſiane du Nouveau Mexique, & ſe rend dans la Riviere de Leon, après un cours de trente à quarante lieuës à travers de belles prairies.

Saut de S. ANTOINE de Pade, dans la Louiſiane. C'eſt une Cataracte du Miſſiſſipi, qui eſt au-deſſus de la Riviere Saint Pierre, par quarante-cinq dégrés de latitude ou environ, l'on eſt obligé d'y faire un portage de quinze cens pas. Le Pere Hennepin ſe dit être le premier des François qui l'ait reconnu; il lui a donné le nom, parce que ſelon lui, M. de la Salle avoit mis ſous la protection de ce Saint toutes ſes découvertes. Ce Saut a quarante ou cinquante pieds de hauteur, & une roche en forme de pyramide au milieu de la Cataracte.

Iſle S. AUBIN, près de la Martinique, vis-à-vis la petite Riviere Sallée, Paroiſſe Sainte Marie, à la bande du Nord.

B

Iſle S. BARNABE', dans la Nouvelle France, petite Iſle ſituée dans le Fleuve Saiot Laurent, à la bande du Sud, vis-à-vis l'Iſle de Leſquemin.

Lac S. BARNABE'. *Voyez* Lac Manikouagan.

Iſle S. BARTHELEMI, l'une des Iſles du Vent, ſituée auprès de l'Iſle Saint Martin, & à ſon Sud-Eſt: on en avoit tranſporté la Colonie à l'Iſle de Saint Chriſtophe pendant la guerre de la fin du dernier ſiecle pour fortifier l'une, & mettre l'autre à couvert: elle s'y eſt depuis rétablie. La bande du Nord de cette Iſle eſt bordée de Rochers & de petits Iſlets en grand nombre. Elle eſt à trois lieuës de l'Iſle de Saint Martin, & à ſix de celle de Saint Chriſtophe; elle eſt plus petite que celle de Saint Martin; elle eſt montagneuſe vers le milieu, & elle a un très bon Port.

Baye S. BERNARD, ou de Saint Louis, aux côtes occidentales de la Louiſiane, à près de cent lieuës à l'Oüeſt de l'embouchure du Miſſiſſipi. C'eſt cette Baye que M. de la Salle prit en 1684. pour l'embouchure de ce fameux Fleuve, & où il fit ſa deſcente. On appelle encore quelquefois cette Baye, la Baye du Saint-Eſprit. L'on ne doute point qu'il n'y ait un Port dans cette Baye, puiſque M. de la Salle y fit entrer le Vaiſſeau l'Aimable, qui s'échoüa que par la malice du Pilote, & peut-être du Chef de l'Eſcadre.

M. de la Salle y avoit fait un établiſſement au bord de la Riviere de la Madeleine; mais après la mort de cet intrépide découvreur, les Eſpagnols vinrent de Cahuila dans la Nouvelle Biſcaye enlever les reſtes de cet établiſſement. C'eſt le ſeul Port que l'on connoiſſe dans la partie de la Louiſiane, ſituée à l'occident du Miſſiſſipi, parce que l'on n'a point eu d'attention à découvrir les côtes qui ſont entre cette Baye & l'embouchure du Miſſiſſipi.

Cap S. BLAISE, aux côtes de la Louiſiane, Ce Cap ſépare la Baye du Miſſiſſipi de celle des Apolaches. Il eſt par vingt-neuf dégrés trente-trois à trente-quatre minutes de latitude; ceux qui vont à la Mobile ou au Miſſiſſipi, reconnoiſſent ordinairement ce Cap avant que d'arrivet.

C

Riviere S. CHARLES, traverſe ou borne Quebec au Nord-Eſt. Les Recolets l'ont ainſi nommé du nom de M. Charle de Banis, Grand Vicaire de Pontoiſe, premier Syodic de leur Miſſion du Canada.

la Riviere S. CHARLES, autrement la grande Riviere à Goyave, dans le Cul-de-ſac, à la Guadeloupe; elle ſervoit autrefois de borne du côté de l'Eſt au Domaine de Meſſieurs de Boiſſeret, Marqois de Sainte Marie, après le partage que ces Meſſieurs firent avec M. Houël leur oncle. Les Vaiſſeaux peuvent la remonter environ trois mille pas; les Barques, Chaloupes & Canaox peuveot avancer beaucoup plus haut. Son embouchure eſt large de cent cinquante toiſes, & le milieu de ſoo cours eſt haut de huit braſſes; ſon rivage oriental eſt has, & l'occidental eſt eſcarpé d'environ quatre toiſes de haut. Il ſeroit très-aiſé de hâor à ſon bord occidental uoe belle Ville que l'oo rendroit très-forte, & elle deviendroit une des plus importantes de ces Iſles en tems de guerre, parce qu'elle ſeroit à portée d'incommoder les Iſles Angloiſes & leur commerce; l'on trouveroit ſur les lieux tout ce qui ſeroit neceſſaire pour la conſtruction des Forts & des Maiſons.

D

Iſle Saint DOMINGUE, l'une des plus conſidérable du Golfe du Mexique; elle eſt ſituée entre le dix-ſeptiéme dégrés trente minutes, & le vingtiéme dégrés quarante-cioq minutes de latitude, entre le 303. deg. 20. m. & le 310. deg. 25. m. de longitude. Cette Iſle étoit autrefois nommée Hayti par ſes anciens habitans; c'eſt la premiere des grandes Iſles que les Eſpagnols ayent découvertes. Chriſtophe Colomb vint la reconnoître dans ſon premier voyage en 1492. après avoir touché aoparavant à l'Iſle de Gouanahani, l'une des

Lucayes, & au Port de Baracon dans l'Iſle de Cuba. Il la nomma d'abord Iſpanola ou petite Eſpagne, enſuite l'Iſle Iſabelle, à cauſe de la Reine d'Eſpagne qui en avoit appuyé la découverte; mais la Ville Capitale de cette Iſle ayant été nommée Saint Domingue, toute l'Iſle en prit le nom, & a toûjours été connuë depuis ſous ce même nom. On lui donne environ quatre cens lieuës de tour, ſans y comprendre les ſinuoſités des Bayes, des Ances & des Caps, qui en porteroient la circonférence à plus de ſix cens lieuës. Lorſque Chriſtophe Colomb aborda cette Iſle, elle étoit partagée en cinq Royaumes aſſés conſidérables, qui étoient ſubdiviſés en nombre de Provinces; ſes Peuples paſſoient le nombre d'un million; ces cinq Royaumes étoient, Marien, ſitué à la Bande du Nord de l'Iſle aux environs de Moote-Chriſto, & de Porto-Pilate; c'eſt où Chriſtophe Colomb fit ſa premiere deſcente, où il bâtit le premier Fort qui ait été bâti dans ces Iſles; il le nomma la Nativité, & enſuite la Ville de Sainte Iſabelle à ſon ſecond voyage.

Hyquey, qui occupoit la partie orientale de l'Iſle vers les Caps de Samana & de l'Engana, où ſont encore les Villes de la Conception & de Cotuy. Saragona occupoit la partie occidentale de l'Iſle où nous avons à preſent nos plus conſidérables établiſſemens. Le Royaume de Magouana étoit ſitué le long des côtes méridiocales, où ſont à preſent Saint Domingue Capitale de l'Iſle, réſidence de l'Archevêque, Primat de toute l'Amerique, & le Bourg d'As. Celui enfin qui occupoit le milieu de l'Iſle, ſe nommoit Magona. Il ne reſte plus aucune marque de ces Royaumes qui étoient pour lors très-floriſſans: il ne reſte pas même un ſeul de tous les anciens habitans; en moins de quarante ans les Eſpagnols ont trouvé le moyen de les faire périr tous, tant en les faiſant travailler aux mines, qu'en les emportant aux côtes de la terre ferme: la plus grande partie a été détruite par le fer, & ils ont fait dévorer les autres par leurs chiens: s'il y en a eu peu qui ayent échapé de leurs mains, ce ne ſont que ceux qui ſe ſont ſauvés parmi les Caraïbes qui ne leur ont pas fait meilleur parti. Les Eſpagnols ayant trouvé les terres de cette Iſle très abondantes, & pluſieurs mines dans les montagnes y avoient faits de conſidérables établiſſemens; mais la découverte & la conquête de la Nouvelle Eſpagne, de la terre ferme, de l'Amerique méridionale & du Perou où les richeſſes abondoient, les aengagés à abandonner la plûpart des établiſſemens qu'ils avoient dans cette Iſle & dans les autres voiſines, pour courir après l'or, l'argent & les pierreries qui étoient en plus grande abondance dans ces païs de terre ferme: peu à peu ils ont abandonné entierement les côtes occidentales de cette Iſle, & le reſte ſeroit conſiderablement dépeuplé, particulierement parce que leur cruauté les ayant privés des ſecours des Originaires du Païs, pour faire leur terre, & le commerce des Negres n'étant pas encore établis, joint à leur indolence naturelle, ils ſe ſont trouvés dans l'impoſſibilité d'y ſubſiſter. Tout ce qu'a pû faire l'autorité du Préſident a été de conſerver la Ville de Saint Domingue, & quelques Bourgades très le clair ſemées dans la partie orientale de l'Iſle. Les grandes richeſſes que les Eſpagnols trouvoient au Nouveau Monde ayant excité la curioſité des autres Nations, & en même tems le déſir d'y participer, les François & les Anglois y ont voulu faire quelques établiſſemens. Les François particulierement découvrirent la plus grande partie de l'Amerique ſeptentrionale dès l'an 1504. ſous les auſpices de Louis XII. & ſous la conduite de Thomas Aubert; enſuite ſous celle de Jean Verazan & de pluſieurs autres: mais l'avidité des Eſpagnols les empêcha de ſe contenter de ce qu'ils poſſedoient. Ils traverſerent de toutes leurs forces les autres Nations, détruiſirent les établiſſemens que les François commençoient; ce qui obligea les autres Nations de faire la courſe ſur les Eſpagnols: pluſieurs ayant perdu leurs Vaiſſeaux ſur les côtes, ſe trouverent obligés de vivre du bout de leur fuſil; on les nomma Boucanniers, ils ſe retiroient particulierement à l'Iſle de la Tortuë, qui eſt à la Bande du Nord de Saint Domingue, vers l'occident. Le nombre de ces infortunés augmentans, ils paſſerent à la Grande-Terre de Saint Domingue, ſur les côtes voiſines de leur Iſle: la retraite précédente des Eſpagnols de ces côtes leur facilita d'y trouver leur ſubſiſtance; mais comme tous ceux qui faiſoient la courſe ſur les Eſpagnols, s'uniſſoient à ceux-ci, les Eſpagnols jugerent à propos de les chaſſer de l'Iſle de la Tortuë; ils les y ſurprirent en l'abſence du plus grand nombre, dont les uns étoient à la côte de Saint Domingue, occupez à la chaſſe, & les autres en courſe. Les Eſpagnols ne ſe contenterent pas de paſſer au fil de l'épée ceux qu'ils ſurprirent, mais ils firent pendre ceux qui vinrent ſe ſoumettre à eux de bonne foi. Cette cruauté & cette inobſervance du Droit des gens, bien loin de décourager les abſens, ne fit que les animer à la vengeance; ils ſe raſſemblerent en plus grand nombre, ſe choiſirent un chef, & ne ſe contentant plus de la chaſſe, ils coururent avec plus de vigueur ſur les Eſpagnols, & traverſerent leur navigation; & pour ne plus courir le même danger ils ſe fortifierent dans l'Iſle de la Tortuë; ils furent ſecourus en 1641. par M. le Commandeur de Poincy, Lieutenant des Iſles Françoiſes de l'Amerique, qui leur envoya le ſieur le Vaiſſeur pour Commandant; ce nouveau Chef fit conſtruire le Fort de la Roche ſur une hauteur, vis-à-vis la Rade de l'Iſle, & y établit un Magaſin de toutes ſortes de marchandiſes convenables, tant à ceux qui faiſoient la courſe, qu'aux Boucaniers dont il étoit reſté un grand nombre ſur les côtes déſertes de Saint Domingue. Les Eſpagnols revinrent à la charge, mais ils furent repouſſés avec grande perte, en 1645. Depuis ce tems les François ont continué de ſe répandre le long des côtes déſertes de Saint Domingue, & y ont fait des établiſſemens fort conſiderables, tant vers le Port-Margot, qu'au Port de Paix, le long de l'Artibonite, à Leogannex, au Goaves, & à l'Iſle à Vache. Le Sieur le Vaſſeur enflé de la Victoire qu'il avoit remporté ſur les Eſpagnols, ne gardant plus de meſure avec les Habitans de la Tortuë, ni avec les Boucanniers, fut aſſaſſiné par les Officiers de ſa garniſon. Le Chevalier de Fontenay lui ſucceda, & acquit l'amitié des habitans, dont le nombre s'augmentoit conſiderablement, & celle des Flibuſtiers & des Boucanniers. Les Eſpagnols ayant fait un Armement des plus conſiderables, vinrent ſurprendre le Chevalier de Fontenay en l'abſence de la plus grande partie de ſon monde, & l'obligerent de leur rendre la Place en 1654. Les François tant Flibuſtiers que Boucanniers, ayant tenté inutilement de reprendre ce Poſte, vinrent occuper celui du petit Goave, à la côte occidentale de l'Iſle de Saint Domingue, & y établirent une eſpece de petite République libre, qui devint floriſſante par le commerce des cuirs & du tabac qu'ils y faiſoient. Le nombre s'augmenta bien da-

vantage à ce Poſte, & ils ſe répandirent dans tout le quartier du Sud, & recommencerent avec plus d'ardeur leurs courſes ſur les Vaiſſeaux Eſpagnols. Cela dura juſqu'en 1659. que M. du Roſſay ancien Boucannier, ramaſſa juſqu'au nombre de ſix cens de ſes Compagnons, & entreprit de chaſſer les Eſpagnols de l'Iſle de la Tortuë, à quoi il réüſſit avec beaucoup de valeur. M. du Roſſay fut choiſi pour Commandant par ſes Compagnons d'armes, & en obtint une Commiſſion de la Cour. Depuis ce tems, les François ont roûjours continué leurs établiſſemens le long de la côte; la nouvelle Compagnie des Indes occidentales formée en 1664 donna pour ſucceſſeur à M. du Roſſay M. Dangeron en 1665. qui avoit auſſi été Boucannier pendant quelque tems, & avoit déja fait un établiſſement au Port Margot. Les belles manieres de cet Officier augmenterent conſidérablement cette belle Colonie & ces établiſſemens juſqu'en 1679. qu'il mourut. M. Cuſſy lui ſucceda, & fit bâtir le Fort du Port de Paix, vis-à-vis l'Iſle de la Tortuë, parce que les terres de cette petite Iſle ſe dégradoient conſidérablement, & qu'il n'en reſtoit pour ainſi-dire qu'un rocher. Ce brave Commaodant averti que les Eſpagnols, les Anglois & Hollandois réünis enſemble, alloient lui tomber ſur les bras, marcha à eux avec une partie de ſoo monde, & leur donna bataille dans la Savane de Limonade; il y fut tué en 1691. & les ennemis ravagerent les habitations qne nous avions au Cap & au Port François. M. du Caſſe Capitaine de Vaiſſeaux, ſucceda à M. de Cuſſy, & pendant qu'il étoit au petit Goave, les trois Puiſſances liguées vinrent attaquet le Fort du Port de Paix, & s'en ſaiſirent, mais ils ſe retirerent promptement ſans oſer détruire nos habitations, à la premiere nouvelle qu'ils eurent que M. du Caſſe avoit rappellé les Flibuſtiers, qui étoient en Mer & marchoit à eux; leur retraite précipitée ayant privé M. du Caſſe & les Flibuſtiers de la veogeance qu'ils eo eſperoient, fit tomber leur colere ſur l'Iſle de la Jamaïque, doot ils ravagerent nne grande partie.

Les Anglois voulurent avoir leur revanche, & viorent avec une groſſe eſcadre en 1694. dans le Cul-de-Sac de l'Iſle, & furent obligés de ſe contenter de canoner les côtes, ſans oſer faire de deſcente. Le même Gouverneur à la tête de ſes Flibuſtiers, contribua beaucoup à la priſe de Cartagene par M. de Pointis; M. du Caſſe après cette expedition & après avoir repouſſé les Anglois, qui avoient fait une deſcente au petit Goave, repaſſa en France en 1700. En ſon abſence, les Sieurs de Boiſſy Ramée, & après lui de Gallifet, furent après lui Commandans de la Colooie; M. Auger, ci-devant Gouverneur de la Guadeloupe, d'où il avoit répouſſé les Anglois, fut nommé Gouverneur de la Tortuë & de Saint Domingue en 1703. M. le Comte de Choiſeul lui ſucceda en 1707. Ce Seigneur ayant été bleſſé à mort dans un combat en revenant en France, il n'y a eu que des Commandans juſqu'en 1713. que M. le Comte de Blenac fut nommé Gouverneur General de Saint Domingue; M. le Comte do Château-Moran lui ſucceda en 1716. & à lui M. Sorrel. La partie que nous poſſedons dans l'Iſle de S. Domingue, ſe diviſe ordinairement en deux Quartiers; le Quartier du Nord, dont le Bourg du Port de Paix peut être regardé comme le lieu principal, & le Quartier du Sud, dont la nouvelle Ville de Leogane eſt la Capitale. Il y a deux Conſeils ſupeneurs, l'un reſident à la Ville du Cap établie en 1702. & comprend depuis la Riviere de l'Artibonite juſqu'à la Riviere de Monte-Chriſto ou du Maſſacre; l'autre pour la partie du Sud comprend depuis la Riviere de l'Artibonite juſqu'au Cap de l'Alta-Vela, que l'on nomme à preſent Cap Mongon, il réſide auſſi-bien que le Gouverneur General, l'Intendant & la Juſtice dans la Nouvelle Ville de Leoganne.

Cette Iſle eſt un Païs des plus abondans de toute l'Amerique; les terres y ſoot graſſes & d'uoe fecondité admirable: les Forêts y ſont remplies d'arbres de toutes eſpeces, & d'une groſſeur ſurpreoante; les fruits y viennent bien mieux, & ſont plus ſuculans que dans les autres Iſles. Les Savanoes y ſont d'noe étenduë prodigieuſe, & nourriſſent une grande quantité de bœufs, chevaux & cocbons ſauvages. Les terres ſont arroſées d'une grande quantité de belles Rivieres & fort poiſſonneuſes. Et il y a encore pluſieurs mines d'or, d'argent & de cuivre; en uo mot, c'eſt un des plus beaux Païs que l'on puiſſe voir, & nos habitans s'y ſont enrichis conſiderablement pendant la guerre, par leurs courſes, & pendant la Paix par la culture des terres qu'ils employent en tabacs, ſucres, indigos & rocous. La chaſſe y eſt abondante auſſi-bien que la pêche. La viande y eſt à grand marché, les Eſpagnols amenans dans les Quartiers François autant de bœufs & de vaches, que l'on en peut avoir beſoin, ils les donnoient en 1705. à douze ou quinze livres piece; les chevaux y ſont encore à meilleur marché, par la grande quantité qu'il y en a dans les ſavannes: ces chevaux viennent de race Eſpagnole, & ſont vifs & infatigables; l'on n'a que la peine de les prendre, ce que l'on fait ordinairement avec des nœuds coulans. Les jeunes ſont très faciles à dompter; il y auroit auſſi une grande quantité de cabris & de coehons maroos, ſi les chiens ſauvages n'en détruiſoient beaucoup: ces chiens viennent de la race de ceux dont les Eſpagnols ſe ſont ſervis pour détruire les habitans de l'Iſle, & auſſi de ceux des Chaſſeurs qui ſe ſont égarés; autant que l'on en trouve de ces eſpeces on les détruit; mais le plus deſagréable, c'eſt la quantité de cayemens, eſpece de crocodiles, dont les Rivieres ſont remplies, ils dévorent tous les aninaux qu'ils peuvent ſurprendre, & attaquent ſouveot les bommes, mais ils ſe contentent de les dévaliſer, quand ils portent quelques cochons ou quelques peaux de bœufs. Le ſeul moyen d'échaper d'eux quand on les a découvert, eſt de faire en courant des zigzags; les Negres & les Malatres les attaquent & en viennent à bout: on les découvre, quand on ſe trouve ſous leur vent, par leur odeur forte & penetrante de muſc. Le Gouvernement ſpirituel de cette Iſle eſt à preſent entre les mains des Jacobins & des Jeſuites; ces derniers y ont été appellés en 1703. à la place des Capucins, qui étoient les plus anciens deſſervans; ces deux ordres ſe ſont partagés les Colonies Françoiſes dans cette Iſle: les Jeſuites deſſervent toutes les Paroiſſes depuis la Riviere de l'Artibonite juſqu'au Cap Samana, & les Jacobins tout le Quartier du Sud, depuis la Riviere de l'Artibonite juſqu'au Cap Mongon.

Les habitans étampent ou marquent leurs Negres, ce que l'on oe fait pas dans les autres Iſles; on le fait pour les reconnoître quand ils fuyent, ce que l'on appelle Negres Marons. Il y en a beacnup qui prennent ee parti, puiſque l'on dit qu'à la Mootagne Noire, ils ſont au nombre de ſix à ſept cens.

La recompenſe de ceux qui les peuvent reprendre eſt de vingt-cinq écus, que le Maître du Negre eſt obligé de leur payer pour ceux que l'on reprend hors des Quartiers François: cinq écus ſeulement pour les autres.

E

Pointe du S. ESPRIT, dans la Nouvelle France, à la bande du Sud du Lac Superieur, près l'Iſle de Saint Michel.

F

S. FRANÇOIS, Paroiſſe de la grande Terre de la Guadeloupe : elle comprend la partie la plus orientale de cette Iſle. Il s'y trouve pluſieurs ſalines ; elle eſt deſſervie par les Capucins.

Iſles de S. FRANÇOIS, ſituées à l'extrémité du Lac S. Pierre, dans un enfoncement, à la bande du Sud ; elles ſont cinq ou ſix, & tiennent un terrain d'une bonne lieuë, elle ſont plates & remplies de bois de haute futaye : il y a même des piniers dont on titre des mats pour les Vaiſſeaux du Roi ; le Chêne, l'étable & le cedre s'y trouvent en quantité ; le bled y vieot fort bien, les ptaines ſont belles & les pâturages y ſont admirables ; le gibier y abonde en tout tems. Il s'y décharge une Riviere qui vient de la Nouvelle Yorck, qui forme quantité de canaux fort larges & fort poiſſonneux, tous bordés de beaux arbres. Ce ſeroit une charmante demeure champêtre, ſi dans le tems de guerre ce canton n'étoit auſſi expoſé qu'il l'eſt aux courſes des Iroquois. Il eſt cependant un peu à couvert à preſent par une Miſſion des Abenakis, qui en eſt à une lieuë, au bord de la Riviere. Ces Iſles bomeot le Gouvernement des trois Rivieres.

Lac S. FRANÇOIS, dans le Fleuve Saint Laurent, au-deſſus de Montreal, il a ſept lieuës de long.

Riviere S. FRANÇOIS, dans la Nouvelle France ; cette Riviere ſort du Lac de Buade, & ſe vient rendre dans le Miſſiſſipi, à huit lieuës au-deſſus du Saut de S. Antoine de Pade. C'eſt le P. Henoepin, Recollet, qui lui a donné ce nom par veneration pour S. François, Patron de ſon Ordre. Il l'appelle encore Riviere des Iſſatis, à cauſe des Peuples qui la frequentent le plus ſouvent. Mrs le Sueur & autres la nomment Riviere des Meodeouacanton.

G

S. GERMAIN, Marquiſat, à la Guadeloupe. *Voyez* Houelbourg.

I

Iſle S. JEAN, dans le Golfe de Saint Laurent. Cene Iſle eſt ſituée le long des côtes de la Gaſpeſie, par les quarante-ſix dégrès trente minutes de latitude ſeptentrionale & trois ceos ſeize de longitude. Elle peut avoir trente lieuës de long ſur ſept à huit de large. L'on y fait une pêche abondante de Moruë.

Riviere S. JEAN, dans la Louiſiaoe ; c'eſt une petite Riviere qui court de l'Occident à l'Orient, en tournoyant l'eſpace de quarante à cinquante lieuës de cours, & ſe rend dans la Mer à quelques dix lieuës de l'embouchure de la Riviere de May. Pluſieurs petits Peuples habitent le long de ſes bords.

Riviere de Saint JEROME, dans la Louiſiane. *Voyez* Ouabache.

la Baye S. JOSEPH, à la côte de la Louiſiane, à ſoixante-cinq lieuës à l'Eſt de la Baye de la Mobile. Cette Baye & ſon Port ſoot formés par uo coude de terre que l'on appelle Cap S. Elaiſe, à preſent & autrefois Cabo Eſcondido. C'eſt le meilleur de la côte, ce qui a déterminé les Eſpagnols à préferer le Port de Penſacola, & celui-ci a été pour s'approcher davaotage de nos établiſſemens.

le Fort S. JOSEPH à Michilimakinac, dans la Nouvelle France, dans la langue de terre, & au bord du Paſſage du Lac des Ilinois à celui des Hurons.

Riviere de S. JOSEPH, ou des Miamis, petite Riviere qui tombe dans le Lac des Ilinois, à la bande du Sud & de l'Eſt. C'eſt par où M. de la Salle fut chercher la Riviere des Ilinois, à l'embouchure de laquelle, dans le Lac ſuſdit, il coofiruiſit un Fort, pour ſervir d'entrepôt à ſon commerce avec ſes Peuples ; mais l'on a depuis trouvé un paſſage plus court par Chekagon. *Voyez* Riviere des Miamis.

L

le Golfe de S. LAURENT, ſeparé de la Mer du Nord par l'Iſle de Terre-Neuve qui le borne à l'Orient, découvert pas Jean Verrazan ſous les auſpices de François I.

Lac S. LAURENT, ſur le chemin des Cabanes des Aniez Iroquois à Montreal.

le Fleuve S. LAURENT, le plus beau de l'Amerique Septeotnoale, découvert par Jean Verazan & reconnu plus particulierement par Jacque Cartier en 1534. qui temonta juſqu'à Montreal, & impoſa la plupart des noms qui ſubſiſtent eocore aux Iſles, Rivieres, Caps, Sauts, &c. Il prend ſa ſource bieo loin au Nord-Oüeſt dans des ſavannes & des marais, dont ſe forment pluſieurs courans qui ſe réüniſſent au Lac des Aſſiniboels, d'où il ſort une grande Riviere, qui après avoir fait un grand détour paſſe dans le Lac des Chriſtinaux, puis dans celui d'Alemipigoo, & de là dans le Lac Superieur. Il tombe eoſuite dans le Lac Huron, par uo Canal de quatorze lieuës de longueut, intertompu pat le Saut Sainte Marie ; de là il traverſe le Lac Erié, qui ſe dégorge par un autre Canal dans le Lac Ontario ou de Frootenac, après avoir interrompu ſon cours par le Saut de Niagara. De ce Lac il vient gagner Mootreal, le petit Lac S. Pierre, Trois-Rivieres, Quebec, forme l'Iſle d'Orleans & pluſieurs autres moindres, arroſe Tadouſſac & ſe vient jetter dans la Mer du Nord dans uo grand Golfe, fermé par l'Iſle de Terte-Neuve, à travers pluſieurs Iſles conſiderables, comme Aoticoſte, S. Jean & l'Iſle Royale ou du Cap Breton, autour deſquelles on pêche une quantité conſiderable de Moruës, même des Baleines & beaucoup de Marſoüios. Dans ſon courant dans les terres, il n'eſt pas moins abondant en toute ſorte de poiſſons d'eau douce excellens, & une quantité d'Anguille.

S. LOUIS, Bourg de la Guadeloupe, à la Baſſe-Terre.

S. LOUIS, Paroiſſe de l'Iſle de Saint Domingue, à la bande du Nord, vis-à-vis l'Iſle de la Toruë, à trois lieuës à l'Orient du Port de Paix, entre la Riviere des Negres, & la pointe des Palmiers.

Baye S. LOUIS, à la côte de la Louiſiane. C'eſt une petite baye ſituée entre le Lac de Pontchartrain & la Baye de Buloxi ; elle eſt bien differente en ſituation & en grandeur de celle où M. de la Salle deſcendit en 1685. pour chercher le Miſſiſſipi.

la Caye S. LOUIS, c'eſt un petit Iſlet, qui peut

peut avoir cinq cens pas de long for cent ſoixante de large, à fleur d'eau, dans les hautes marées a environ ſix toiſes au Vent de l'Iſle à Vache. Cette Caye eſt ſituée au fond d'une grande Baye, à huit cens pas de la grande terre; la Mer y eſt profonde, & le fond eſt de bonne tenuë. L'on y a bâti un fond pour mettre à couvert les effets de la Compagnie; il n'y a pas d'eau douce, & l'on n'y peut pas faire de citerne, parce que le terrain n'eſt qu'un amas de roches à chaux: de plus, comme ce terrain tremble lorſqu'on y tire le canon, il y a du danger qu'une partie de l'Iſlet s'enfonce, ſi l'on ſe trouvoit obligé d'en tirer beaucoup. Le Roi avoit accordé à la Compagnie, qui s'étoit formé pour cet établiſſement la partie du Quartier du Sud de l'Iſle de S. Domingue, depuis le Cap Dame-Marie juſqu'au Cap Mongon; cette Iſle n'eſt qu'à vingt-cinq lieuës du petit Goave, le chemin en eſt aiſé, & l'on trouve ſur ce chemin de très-bon païs.

Lac S. LOUIS, dans le Fleuve Saint Laurent, à environ douze lieuës de la Ville de Montreal.

Montagnes S. LOUIS, à la Guadeloupe. Cette Montagne eſt ſituée près la Riviere aux Herbes, à la côte Meridionale de la Baſſe-Terre.

Riviere S. LOUIS, ou Riviere des Peres Jacobins, à la Guadeloupe; cette Riviere eſt à une lieuë à l'Oüeſt du Bourg de la Baſſe-Terre. Les Jacobins y ont un établiſſement aſſez conſiderable, il y avoit autrefois un Bourg au bord de cette Riviere, lequel a été emporté deux fois par les débordemens cauſés par les ouragans, de telle ſorte qu'il n'y eſt plus reſté que des monceaux de Roche. Les habitans ſe ſont retirés auprès du Fort de la Baſſe-Terre, où ils ont commencé un nouveau Bourg.

M

Baye S. MARC, à la côte occidentale du Quartier du Nord de l'Iſle Saint Domingue, au Midi de l'embouchure d'Artibonite & à peu de diſtance au pied d'une Colonie nommé Corail.

Pointe de S. MARC, dans l'Iſle de S. Domingue, à l'entrée du Golfe, nommé Cul-de-Sac de Saragua, cinq ou ſix lieuës au midi de la Riviere d'Artibonite.

S. MARTIN, Morne, bande du Nord de la Martinique, Paroiſſe du Précheur.

S. MARTIN, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Golfe du Mexique à la Baye d'Apalaches, à l'entrée de la Preſqu'Iſle de la Louiſiane.

Iſle S. MARTIN, l'une des Iſles du Vent ou Antilles du Golfe du Mexique; elle eſt ſituée au Nord-Oüeſt de l'Iſle de Saint Barthelemi, & au Sud-Oüeſt de l'Anguille, par dix-huit dégrés de latitude: on lui donne dix-huit lieuës de tour, elle n'a ni Port ni Riviere, il n'y a que quelques fontaines qui tariſſent dans les grandes ſechereſſes, alors l'on uſe que de l'eau de citerne. Le fond des terres n'eſt pas ſi bon que dans les autres Iſles, & l'on n'y cultive que du manioc, du tabac, de l'indigo, un peu de rocou & des pois; il y a pluſieurs ſalines. Les François y avoient une Colonie dès l'an 1637. & même un Gouverneur. Les Hollandois s'y introduiſirent peu à peu, avec le conſentement des François qu'ils ſurprirent dans la ſuite, & ils ſe rendirent maîtres de l'Iſle; ils ne joüirent de la réuſſite de leur mauvaiſe foi que quelques mois. Le Gouverneur de Portorico les étant venus attaquer; les Eſpagnols emmenerent les Hollandois & les François, & reſterent maîtres de l'Iſle juſqu'en 1648. que la dépenſe de cette garniſon leur paroiſſant inutile, ils abandonnerent cette Iſle, après avoir détruit le Fort & toutes les Habitations. Lors de leur retraite, quelques François & quelques Hollandois s'étant ſauvés dans les bois, ſe rencontrerent fortuitement au nombre de quatre François, cinq Hollandois & un Mulatre, il réſolurent enſemble d'habiter l'Iſle; & pour y réuſſir conjointement, ils ſe la partagerent: le côté de l'Iſle qui regarde l'Iſle de l'Anguille, échut aux François, & l'autre partie aux Hollandois. Ces derniers s'étant chargés d'avertir de cet accord le Gouverneur Hollandois de l'Iſle de Saint Euſtache, & M. de Poincy Commandant François de l'Iſle de Saint Chriſtophe, ils manquerent à ce dernier article, & le Gouverneur Hollandois envoya prendre poſſeſſion de l'Iſle au nom de ſes Maîtres en 1648. & ſoumettre les quatre François qui y étoient reſtés. M. le Bailly de Poincy ayant été averti de cette ſecoode uſurpation, y envoya un de ſes neveux, qui obligea les Hollandois à s'en tenir à l'accord qu'ils avoient fait avec les quatre François, & les deux Nations reſterent en bonne union juſqu'à la derniere guerre du ſiecle paſſé, que oos Gouverneurs Generaux des Iſles obligerent les habitans de Saint Martio, & ceux de Saint Barthelemi, de ſe retirer à S. Chriſtophe juſqu'après la Paix de Riſwick qu'ils y retournerent. On leur doona alors uo Lieutenant de Roi, qui n'y demeura que juſques en 1702. que oos Gouverneurs Generaux voulurent encore obliger les habitans de Saint Martin de ſe retirer dans quelques autres Colonies Françoiſes; mais ceux-cì ayant renouvellé leur Concordat avec les Hollandois, ſont reſtés dans l'Iſle, & ont vécu avec toute la tranquillité poſſible avec les Hollandois, ſans vouloir permettre qu'aucuns Vaiſſeaux de l'une ou l'autre Nation fit inſulte à l'une des deux. La Colonie Françoiſe étoit en 1705. d'environ deux cens perſonnes, & le Bourg de Saint Martin compoſé d'une vingtaine de maiſons, avec une Egliſe & un Presbytere, quoiqu'il n'y eut pas pour lors de Prêtre.

S. MATHIEU, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans la Mer, à douze lieuës au midi de celle de Saint Pierre, & à quinze lieues ou environ au Nord du Fort Saint Auguſtin.

Iſle de S. MICHEL, dans le fond du Lac Superieur, à la Nouvelle France, près l'Ance Chaguamicon & la Pointe du Saint Eſprit. M. le Sueur l'un des Commandans des poſtes avancés de la Nouvelle France, avoit autrefois ſon Magaſin dans cette Iſle. M. le Sueur eſt l'un de ceux qui ont accompagné M. d'Iberville dans la ſeconde découverte & reconnoiſſance du cours du Miſſiſſipi. C'eſt lui qui a reconnu plus particulierement le Païs des Sioux, & toutes leurs Rivieres.

N

Cap S. NICOLAS, dans l'Iſle de Saint Domingue, à la Bande du Nord. Ce Cap eſt la partie de cette Iſle & du Quartier du Nord, qui approche le plus de l'Iſle de Couve ou de Cuba à l'occident de ce Quartier. Ce Cap forme uoe Ance renfermée de l'autre côté par le Cap aux Fous. Cette Ance a une petite Iſle au milieu de ſon enfoncement. Le Païs des environs eſt ſec & aride; l'on prétend qu'il y a des mines d'argent. Ce paſſage eſt dangereux, à cauſe des Corſaires en tems de guerre, & des Forbans en tems de paix.

O

S. OURS, Terre conſiderable de la Nouvelle France, dans le Gouvernement de Montreal, ſituée à quatre lieuës au-deſſus de celle de Sorel, le long du Fleuve au Sud. C'eſt une belle Seigneurie bien cultivée, ent'autres fruits, les melons y viennent fort bien & ſont excellens. Il s'y eſt élevé un Ouragan furieux en 1695. qui partit du Nord du Fleuve, & abattit cinq ou ſix arpens de large de bois plus de cent lieuës dans le dedans des terger. Le Seigneur eſt le plus qualifié du Païs, faiſant preuve de cinq cens ans de nobleſſe; il y a du danger en tems de guerre. Il y a vis-à-vis de cette terre une petite Iſle à une demi lieuë.

P

Baye S. PAUL, dans la bande du Nord du Fleuve Saint Laurent, à l'iſſuë du paſſage de l'Iſle aux Coudres, en remontant à quinze lieuës plus bas que Quebec, & à cent cinq de l'embouchure du Fleuve. Il y a un Village à deux lieuës au-deſſus au bord d'une petite Riviere; les terres de cette Baye produiſent d'excellentes pinieres, dont on enleve de très-beaux mats. Il y a un Moulin à ſcie où l'on fait juſqu'à vingt milliers de planches par an.

l'Iſle S. PAUL, ſituée au Golfe de Saint Laurent, à cinq lieuës du Cap du Nord de l'Iſle Royale, & à dix-huit lieuës du Cap de Raye de l'Iſle de Terre-neuve.

S. PIERRE, Ville ou Bourg de la Martinique, ſituée à ſix ou ſept lieuës au Nord Nord-Oüeſt du Fort Royal par terre, & à neuf grandes lieuës par mer. Ce Bourg a pris ſon nom de Fort Saint Pierre que M. de Cloſdoré a fait bâtir en 1665. L'on le peut diſtinguer en trois Quartiers diſtribuës ſous deux Paroiſſes. Le premier, que l'on appelle Saint Pierre, commença au Fort, & s'étend juſqu'à une côte de la montagne, où M. de Gabaret l'un des derniers Gouverneurs, a fait réparer une batterie à Barbet de onze pieces de canons. Son Egliſe Paroiſſiale également dédiée à S. Pierre, eſt deſſervie par les Jeſuites. Depuis la ſuſdite derniere batterie nommée Saint Nicolas, juſques à celle de Saint Robert, eſt le Quartier nommé le Moüillage, dont la paroiſſe eſt deſſervie par les Jacobins. Le troiſiéme Quartier ſe nomme la Galere; c'eſt une longue ruë qui s'étend depuis le Fort Saint Pierre juſqu'à l'embouchure de la petite Riviere des Peres.

Une partie de ce Quartier a été emporté par l'Ouragan de 1695. il eſt de la Paroiſſe de Saint Pierre. Ces deux Paroiſſes comprenoient en 1710. environ deux mille quatre cens blancs, y compris les Soldats & les Flibuſtiers, & bien aurant de Negres; il y a dans la même Paroiſſe de Saint Pierre un Monaſtere d'Urſulines, qui appartenoit autrefois aux Religieuſes du Tiers-Ordre de Saint Dominique, qui s'y étoient établies par Lettres Patentes du Roi, du mois de Décembre 1653. Les Profeſſes étant mortes, & ne reſtant que des Novices dont on avoit trop long-tems differé la Profeſſion, on les contraignit de ſe retirer en 1663. & les Jeſuites y firent introduire par autorité Royale des Urſulines de Saint Denis en France. Ces Religieuſes s'occupent à l'inſtruction des jeunes filles, elles ont reçû pluſieurs Creoles qui leur ont apporté de bonnes dots. L'Egliſe Paroiſſiale de S. Pierre eſt de maçonnerie, ſon Portail eſt de pierre de taille d'ordre dorique ſurmonté d'un attique; elle a cent vingt pieds de long ſur trente-ſix de large, avec deux Chapelles qui font la croiſée: le Service s'y fait avec beaucoup de modeſtie & d'ordre; la Maiſon de l'Intendant, du Gouverneur, le Palais de la Juſtice, les Magaſins, le Bureau du Domaine, les Urſulines & les plus gros Marchands, ſont de la Paroiſſe Saint Pierre.

Fort S. PIERRE de la Martinique; ce Fort eſt ſitué au milieu du Quartier Saint Pierre au bord de la Mer, à la bande du Nord-Oüeſt de la Martinique. Il a donné le nom à la Ville ou Bourg de Saint Pierre, dont les Habitations ſont aux environs, le long de la Mer & ſur les Mornes voiſins. Ce Fort fut bâti en 1665. par M. de Closdoré, Gouverneur de la Martinique pour le Roi, ſous l'autorité de la ſeconde Compagnie. C'étoit d'abord fort peu de choſe, n'ayant été bâti que pour réprimer les frequentes ſédirions des habirans contre la Compagnie; mais à preſent il eſt plus conſiderable, c'eſt un quarré long, dont un des longs côtés percé de pluſieurs embraſures, défend la Rade: le côté oppoſé eſt flanqué de deux tours rondes, avec des embraſures pour mettre quatre pieces de canons à chacune. La muraille qui joint ces tours eſt percée de meurtrieres; mais il n'y a ni poſtes ni chemins couverts, ni paliſſades. Le troiſiéme côté eſt lavé par la Riviere Saint Pierre, que l'on nommoit autrefois Roxellane; il y a quelques pieces de canons qui battent dans la Rade, la porte du Fort qui eſt au côté oppoſé, eſt couverte par une longue cour, murée du côté de la Mer: avec des meurtrieres & paliſſades ſeulement du côté de la Place: le bout de la cour oppoſé à la porte du Château eſt occupé par un Corps de Garde, une Chapelle, & un petit logement pour un Chapelain. Un Ouragan arrivé en 1695. avec la groſſe Mer qui l'accompagna, emporterent la moitié du Fort qui regarde la Mer, avec la batterie de l'Angle du côté de la Riviere. L'on s'eſt contenté de relever le mur, & de faire une plate-forme ſur l'Angle, où étoient des Bâtimens qui ſervoient en partie de logement au Gouverneur General quand les affaires l'y appellnient. Ce Fort eſt commandé de tous les côtés, excepté de celui de la Mer. La Place d'Arme, qui eſt devant le Fort du côté du Bourg, peut avoir cinquante toiſes en quarré: le Fort fait un des côtés de la Place, les trois autres ſont environnés des maiſons de la Ville.

S. PIERRE, Lac, formé par le Fleuve Saint Laurent, deux lieuës au-deſſus de Trois Rivieres. Il a ſept lieuës de long ſur quatre de large: c'eſt le premier & le plus petit des Lacs de ce beau Fleuve; il s'y éleve de ſi grands vents, que ſouvent les Barques qui y vont au large y ſombrent ſous les voiles; les Canots ne ſont qu'en côtoyer les bords; c'eſt l'endroit le plus abondant de la Nouvelle France en poiſſons. Les Pêcheurs laiſſent geler leur poiſſon pour le garder enſuite. Il y a dans ce Lac les Iſles de Saint François & de Richelieu.

Riviere S. PIERRE, Grande Riviere dans la Louiſiane, au Païs des Sioux ou Iſſatis. Elle ſort du Lac des Tintons, & après un cours d'environ ſoixante-dix lieuës, elle ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Oüeſt auprès du Saut Saint Antoine, après avoir reçû pluſieurs petites Rivieres, entr'autres la Riviere Verte, & la Riviere Saint Remi.

Riviere S. PIERRE, dans la Louiſiane, petite Riviere qui prend ſa ſource près de celle de la Riviere Saint Jean, & ſe jette dans le Golfe du Mexique, à la Baye d'Apalaches, à douze lieuës au Nord de la Riviere Saint Martin.

R

Riviere S. REMI, dans la Louiſiane; c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans la Riviere S. Pierre, conjointement avec la petite Riviere Verte, près de l'endroit où étoit autrefois le vieux Fort l'Huillier, dans le Païs des Sioux.

S. ROBERT, Montagnes de la Guadeloupe; elle donne le nom au terrain qui ſe trouve entre la Riviere du Bailly & celle du Plenis, que l'on appelle ordinairement Quartier Saint Robert.

S

Lac du S. SACREMENT, petit Lac ſitué au Sud du Lac Champlain, dans lequel il ſe dégorge.

Les SAINTS, ce ſont trois petites Iſles du nombre des Iſles Antilles Françoiſes, l'on les appelle quelquefois les Saintes; elles ſont ſituées au Midi de la baſſe-Terre de la Guadeloupe, & ſont de ſon Gouvernement; le Capitaine qui y commande eſt Subdelegué du Gouverneur de la Guadeloupe. De ces trois Iſles, celle qui eſt à l'Eſt des autres, s'appelle la Terre de Haut, celle qui eſt à l'Oueſt ou ſous le vent, s'appelle la Terre de Bas, la troiſiéme qui eſt à égale diſtance des deux autres, n'eſt qu'un eſpece de Rocher, qui aide à former un très bon Port. Ces deux premieres Iſles ſont habitées d'une centaine d'hommes, capables de porter les armes. Les Eſpagnols, qui les premiers ont reconnu ces petites Iſles, les ont ainſi nommées Iſles des Saints, parce qu'ils les découvrirent le jour de la Touſſaints. Ce ſont les Carmes qui déſervent l'Egliſe Paroiſſiale de ces Iſles, laquelle eſt ſituée dans l'Iſle que l'on appelle la Terre de Bas; cette Egliſe eſt toute de bois & aſſez propre, l'air de ces Iſles eſt bon & frais, & quoi que ce ne ſoient que des eſpeces de Rochers, il ne laiſſe pas d'y avoir quelques bonnes Terres dans les fonds; ils y cultivent du Manioc, des Patates, des Pois, du Cotton, du Tabac & y nourriſſent de la volaille, quelques bêtes à cornes, beaucoup de cabris & de cochons; ils n'y manquent pas de gibiers volatils, piſeaux de Mers & de poiſſons. La Terre de Bas peut avoir trois lieuës de tour, la Terre de Haut eſt plus grande, & l'Iſlet qui eſt entre les deux eſt très petit & inhabité. Les habitans ne ſont pas riches, mais ils y vivent commodément par le moyen de leur petit commerce de cotton, de legumes, de volaille & de Tabac, ce qu'il y a de deſagreable eſt le défaut d'eau douce.

SAINTES

A

Ste ANNE, Paroiſſe de la grande Terre de la Guadeloupe, ſitué entre la Paroiſſe du Grand Gorier & celle de Saint François, à la bande du Sud de cet Iſle, vis-à-vis deux rochers que l'on appelle les deux Diamans; elle eſt deſſervie par les Capucins, ainſi que les deux autres Paroiſſes de la Grande Terre.

le Fort Ste ANNE, près du Lac de Champlain, à trois lieuës du Fort Saint Louis ou de Sorel. L'on y peut aller ſans rapide au Lac de Champlain.

Plaine de bas Ste ANNE, à la côte ſeptentrionale de l'Iſle Saint Domingue. Elle eſt entourée de montagnes, & arroſée d'une Riviere que l'on appelle la Riviere Salée.

C

le Lac de Ste CLAIRE, ou des Eaux ſalées, encore nommé Tſiketo, eſt formé dans le Canal du dégorgement du Lac des Hurons, dans le Lac Erié. Il eſt à trois cens lieuës & plus de Quebec, quarante-un dégrés de latitude au Nord.

Iſle Ste CROIX, l'une des Iſles Antilles ſituées à ſix lieuës de l'Iſle de Boriquera, & à huit de Saint Jean de Porto-Rico, & à trente lieuës ſous le vent de Saint Chriſtophe; cette Iſle peut avoir douze lieuës de longueur ſur quatre de largeur. Les François s'y ſont établis vers l'an 1650. & elle commençoit en 1696. à devenir dans un état floriſſant, lorſque la Colonie en fut tranſportée à l'Iſle de Saint Domingue, à cauſe de la difficulté que l'on avoit à communiquer avec elle pendant la guerre. Elle eſt unie, elle a peu de montagnes, & l'on n'y trouve qu'une ſeule Riviere aſſez petite que la Mer rend Saumaque juſques près de ſa ſource. L'on avoit remedié à ces inconveniens par des citernes; l'on y joüiſſoit d'une aſſez bonne ſanté, excepté les fiévres quartes qui attaquoient les nouveaux venus. La chaſſe & la pêche y ſont abondantes, & les terres ſont très-bonnes pour la culture du ſucre & des autres denrées. Il y avoit un Fort que l'on a démoli, & on laiſſa dans l'Iſle les chevaux, les bêtes à corne & à laine. Le Bailly de Poincy l'avoit fait reprendre ſur les Eſpagnols par M. de la Garigue avant l'année 1660.

Riviere Ste CROIX, dans le Païs des Sioux. Cette Riviere eſt aſſez conſiderable par le nombre d'autres Rivieres qu'elle reçoit, avant que de porter ſes eaux dans le Miſſiſſipi, où elle ſe décharge à douze lieuës & demi au-deſſous du Saut de Saint Antoine de Pade, après un cours d'environ cinquante à ſoixante lieuës Nord-Eſt Sud-Oüeſt, à travers des plaines marécageuſes couvertes de folle avoine; c'eſt celle que le P. Hennepin appelle Riviere du Tombeau; on la nomme encore quelquefois Riviere de la Madelene. Les Sauvages voiſins l'appellent Ogbanbongheouadeba, & Ouaſifacadeba. Elle prend ſa ſource entre les petits Lacs des Outaouacs, & le grand Lac Superieur au midi de ce dernier: ſon cours eſt interrompu par un Saut, entre les Rivieres aux Portages & de Pregouadeba; c'eſt par cette Riviere que M. du Luth a penetré aux Sioux. *Voyez* Riviere du Tombeau.

Ste CROIX, Chapelle, Bande du Nord de la Martinique, Paroiſſe du Précheur. Elle donne ſon nom à une Ance & Riviere qui ſont auprès.

H

Iſle de Ste HELENE, dans le Fleuve S. Laurent, vis-à-vis la ville de Montreal dans la Nouvelle France.

M

Ste MARIE, Marquiſat, à la Cabeſtere de la Guadaloupe, Paroiſſe Marigot; cette Terre fut érigée en Marquiſat, en faveur de Meſſieurs de Boiſſeret, neveux de M. Houel avant la ſéparation que ces Meſſieurs avoient faite de la Guadaloupe; elle commence à la Riviere de la Victorie, & s'étend une lieuë le long de la Mer & peut avoir trois lieuës de hauteur, c'eſt-à-dire, d'étenduë depuis la Mer juſqu'au haut des Montagnes, qui ſéparent la Guadeloupe on Cabeſtere & baſſe-Terre; ces Meſſieurs y avoient un beau Château ou Maiſon Seigneuriale avec de grandes Avenuës

de Poiriers & de grandes Allées, qui partageoient toutes les Terres en plusieurs carrés, cultivés en Cannes, Manioc & Tabac; il y a même encore un Etang dont la chaussée & les environs sont couverts de poiriers; ces sortes de poiriers ne portent aucuns fruits, & la quantité qu'il y en a dans ce canton, fait que le vulgaire appelle ordinairement cette Terre, les Poiriers: cette Terre est partagée entre plusieurs branches de ces Messieurs, qui prennent tous la qualité de Marquis de Ste Marie; il y a un bon moüillage devant les mazures du Château, deux grands Rochers à fleur d'eau, qui en sont à un demi quart de lieuë, que l'on appelle l'homme & la femme, y rompent la violence de la Mer, & faciliteroit d'y faire un excellent Port, qui, s'il étoit fortifié, mettroit la Cabesterre hors d'insulte.

Riviere Ste MARIE, dans la Martinique à la Cabesterre, dans la Paroisse qui porte le même nom; elle change très souvent de lit, & devient très dangereuse quand elle est débordée, ou que la Mer est plus grosse qu'à l'ordinaire.

le Saut de Ste MARIE, vers le quarante-sixiéme dégré de latitude dans le Canal par lequel le Lac superieur communique au Lac Huron, est le lieu où se tiennent ordinairement les Assemblées generales de toutes les Nations. Le sieur Perrot y prit possession de la Terre au nom du Roi en 1667. & en fit un Procès verbal signé des Chefs de toutes les Nations voisines. Les Jesuites y ont une Mission considerable avec une très-belle Eglise. Ce Canal que nous pourrions appeller Fanal du Saut de Ste Marie, a cinq lieuës d'Ouverture, & environ quinze de longueur. Il est entrecoupé de plusieurs Isles & se retrecit peu à peu jusqu'au Saut. C'est un rapide plein de Rochers, où les eaux se précipitent avec une extrême violence. On ne laisse pas que d'y monter en Canot en perchant. L'on appelle Sauteurs les Sauvages qui demeurent aux environs.

R

Baye Ste ROSE, aux côtes de la Louisiane, entre le Port de Pensacola & la Baye Sabloneuse de S. André, environ par trente degrés dix minutes de latitude. Les grands Bâtimens ne peuvent point y entrer.

Isle Ste ROSE, aux côtes de la Louisiane. Elle est longue mais très étroite; elle forme le Port de Pensacola & l'entrée de la Baye Ste Rose. Il y a un poste entre cette Isle & la Terre à la bande de l'Oüest, où les Vaisseaux peuvent passer pour entrer dans le Port de Pensacola.

S

Riviere de Ste SUSANNE, dans la Louisiane, ses bords ne sont frequentés que de Peuples errants. Après un cours d'environ trente lieuës elle se rend dans le Golfe de Mexique.

T

Lac Ste THERESE, dans la Nouvelle France. Ce Lac est au Nord des Lacs des Assinipoels & des Christinaux; il est beaucoup moins considerable; il se décharge dans la Baye d'Hudson par une Riviere qui porte son même nom.

Riviere Ste THERESE, dans la Nouvelle France. C'est un Fleuve qui sert de décharge à un petit Lac que l'on nomme aussi de Ste Therese dans la Baye d'Hudson près le Fort de Bourbon ou de Nelson.

Riviere Ste THERESE, dans la Louisiane. *Voyez* la Maligne.

Riviere SALE'E, dans la Martinique, Paroisse Ste Marie à la bande du Nord.

T

TACATOCOROU, Riviere de la Louisiane, située entre celle des Caouitas & celle des Chaouanons: nos anciens François l'avoient appellée Riviere de Seine, sous le regne de Charles IX.

TADOUSSAC, Ville ou Colonie considerable de la Nouvelle France, située au bord du Fleuve S. Laurent à quatre-vingt lieuës de son embouchure, à la chute de la Riviere du Saguenai, pris en 1629. par les Anglois & repris en 1633.

Les TAENCAS, Peuples de la Nouvelle France, sont environ soixante lieuës au-dessous des Akanleas, c'est-à-dire, environ soixante lieuës au-dessous du trente-quatriéme degré de latitude. Leur Village est à une demie lieuë d'un Lac. Les cabannes y sont disposées à divers rangs & en droite ligne autour d'une grande Place, toutes faites de boussillages & recouvertes de nattes de cannes. Deux cabannes qui sont plus belles que les autres, s'y font d'abord remarquer; c'est la demeure du Chef & le Temple; chacune a environ quarante pieds en carré: les murailles en sont hautes de dix pieds, & épaisses de deux; le comble en forme de dôme est couvert d'une natte de diverses couleurs; il y a un vestibule par où l'on entre dans une grande sale quarrée, pavée & tapissée de tous côtez d'une très belle natte. C'est dans cette salle que le Chef donne ses Audiences sur un beau lit entouré de rideaux d'une fine étoffe, faite & tissuë de l'écorce de meuriers, où il est comme sur un Thrône, au milieu de quatre fort belles femmes, environné d'un grand nombre de Viellards armés de leurs arcs, & de leurs fleches, tous couverts de cappes blanches & fort déliées. Celle du Chef est ornée de certaines houppes d'une toison differemment colorée, celles des autres toutes unies, & couronné d'une Thiare d'un tissu de jonc, très industrieusement travaillé & relevé par un bouquet de plumes differentes. Pour ce qui regarde le Temple, la structure en dehors est toute semblable à celle de la Maison du Chef. Il est enfermée dans le circuit d'une grande muraille; l'espace qui est entre deux, forme une espece de Parvis où le Peuple se promene; on voit au-dessus de cette muraille un grand nombre de pieux, sur la pointe desquelles on met les têtes des Ennemis ou des plus grands criminels: au-dessous du frontispice on voit un gros billot fort élevé, entouré d'une grande quantité de cheveux, & chargé d'un tas de chevelures en forme de trophées. Le dedans du Temple n'est qu'une nef pinte ou bigarrée en haut par tous les côtez de plusieurs figures differentes. On voit au milieu de ce Temple un grand Foyer qui tient lieu d'Autel, où brulent toujours trois grosses buches mises de bout en bout, devant lesquelles deux Prêtres revêtus de grandes cappes blanches, prennent soin d'attiser. C'est autour de cet Autel enflammé que tout le monde fait ses prieres avec des hurlemens extraordinaires. Ces Prieres se font trois fois le jour, au lever du Soleil, à Midi & à son coucher. Il y a un cabinet ménagé dans la muraille, le dedans en est très beau; au haut de la voute sont suspendus les corps de deux Aigles employées & tournées vers le Soleil. C'est le Tabernacle de leur Dieu, où il n'est permis qu'à leur Grand Prêtre d'entrer. C'est aussi le lieu destiné pour la garde de leurs trésors & de leurs richesses, comme perles fines, pieces d'argent, pierreries & rarissimes plusieurs

ſieurs marchandiſes Européennes qu'ils trafiquent avec leurs voiſins. Ils ne ſe gouvernent que par la volonté de leur Chef, qu'ils reverent comme leur Souverain; ils reconnoiſſent ſes enfans comme ſes legitimes ſucceſſeurs; lorſqu'il meurt, on lui ſacrifie ſa premiere femme, ſon premier Maître d'Hôtel & vingt hommes de ſa Nation, pour l'accompagner dans l'autre monde. Durant ſa vie perſonne ne boit dans ſa taſſe, ni ne mange dans ſon plat, ni n'oſeroit paſſer devant lui; quand il marche on prend ſoin non ſeulement de nettoyer le chemin par où il paſſe, mais de le joncher d'herbes & de Fleurs odoriferantes; ceux à qui il parle ne lui répondent qu'après avoir fait de grands hurlemens, qui ſont chez eux des marques d'admiration & de reſpect. Ils adorent le Soleil, ils ont leurs Temples, leurs Autels & leurs Prêtres. Ils entretiennent dans les Temples un feu perpetuel, comme le Symbole du Soleil; à tous les déclins de la Lune, ils portent par forme de Sacrifice à la porte du Temple, un grand plat de leurs mets les plus délicats, dont leurs Prêtres ſont une offrande à leur Dieu, après quoi ils l'emportent chez eux pour en faire bonne chere. A l'égard de leurs Coutumes, tous les Printems, ils vont en troupe dans quelque lieu écarté défricher un grand eſpace de terre, qu'ils piochent tous au ſon du tambour; enſuite ils prennent ſoin d'applanir la terre, d'en faire un grand champ, qu'ils appellent le Deſert ou le champ de l'Eſprit. En effet c'eſt là qu'ils vont entretenir leurs rêveries & attendre les inſpirations de leurs prétenduës Divinités. Cependant comme tous les ans cet exercice ſe renouvelle, il arrive qu'ils défrichent inſenſiblement toutes leurs terres, & qu'elles leur rapportent par là de plus grands revenus. En Automne ils cueillent leur blé d'Inde, ils le gardent dans de grands paniers juſqu'à la premiere Lune du mois de Juin de l'année ſuivante. En ce tems-là les familles s'aſſemblent, & chacun invite ſes amis ou ſes voiſins à venir manger de bons gâteaux, à quoi ils joignent de la viande, & ainſi ils paſſent la journée en feſtins.

TALCATCHINA, petite Riviere de la Louiſiane dans l'ancien Païs des Apalaches. Elle ſe joint à celle de Touskacbé & enſemble elles ſe rendent dans la Mer, par une embouchure aſſez large pour de pareilles petites Rivieres qui n'ont pas à peine trente lieuës de cours. Les Eſpagnols avoient bâti un Fort nommé Sre Marie d'Apalaches au confluent de ſes deux petites Rivieres. Les Alibamous ont détruit ce Fort en 1705.

TALIBOUCHI, Peuple conſiderable de la Louiſiane, voiſins des Alibamous au bord d'une Riviere qui ſe jette dans la Riviere des Alibamous, près des cabanes de ces derniers Peuples.

TALICOUET, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite dans le Païs des Cheraqui, au bord d'une petite Riviere qui ſe jette dans celle des Caſquinambaux près des Tongoria.

TAMAROA, ou Maroa, ou Tamarois, Peuple dont le Village eſt à douze lieuës de l'embouchure de la Riviere des Illinois à l'Eſt du Miſſiſſipi & à quarante lieuës de l'embouchure de la Riviere Ouabache au Nord. Ce Peuple peut être compoſé d'environ deux cens familles. On appelle encore ce Peuple *Caouquias*.

TANAOUTATE', Riviere de la Nouvelle France, qui ſe décharge dans le Lac de Frontenac en faiſant un portage, l'on peut communiquer par cette Riviere du Lac de Frontenac à celui de Toronto d'où l'on communique au Lac ſuperieur.

TANGAPSINTON, Nation de la grande Folle-Avoine, l'une des Nations des Sioux ou Iſſatis de l'Eſt. Elle erre vers les bords du Lac de Buade & des Iſſatis le long de petites Rivieres, qui coulent des terres tremblantes dans ce Lac.

TANGIBAO, Nation de la Louiſiane, que M. de la Salle trouva à ſa premiere deſcente du Miſſiſſipi à douze ou quinze lieuës de l'embouchure. En 1683. il trouva le Village abandonné & beaucoup de morts dans les cabanes; il en vit une troupe quelques jours après dans une chaſſe avec des Quinipiſſas & des Natchez. Comme l'on ne trouve plus cette Nation, elle ſe ſera mêlée avec quelqu'autre Peuple.

TANICO, Peuple de la Louiſiane, voiſin des Cahaynitioüa au bord de la Riviere des Ouachites; il envoya faire compliment à M. Cavelier frere de M. de la Salle chez leurs voiſins ci-deſſus nommés. Il pouroit ſe faire que ce fuſſent des Tonicas qui demeuroient autrefois dans ces cantons, & dont il ſera reſté quelques cabanes près de leurs anciennes demeures.

TAPA, petit Peuple de la Louiſiane, qui habite au bord Septentrionale de la Riviere S. Jean au-deſſous des Capoutoucha à trente-cinq à quarante lieuës de l'ancien Fort que les François avoient conſtruit ſous le regne de Charles IX.

TARAHA, Peuple & Village dans la Louiſiane, au Nord-Eſt de la Riviere Hiens, ſur la route que tint M. de la Salle pour aller aux Cenis: ils avoient des Chevaux.

la TARTANE, petite Ance, ſituée à la partie Meridionale de la Caravelle, dans la Martinique.

TASKEGUI, petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au bord de la Riviere des Alibamous, entre les Conchatex & les Abeikas.

TCHANTAOUADEBA, Riviere du Païs des Sioux. *Voyez* Inſons.

TCHAONOUADEBA, petite Riviere du Païs des Sioux ou Nadoueſſi, qui ſe rend à la bande de l'Eſt de la Riviere Ste Croix, après un cours de dix ou douze lieuës à travers pluſieurs petits Lacs qu'elle traverſe.

TCHAOUACHAS, petit Peuple de la Louiſiane ſitué au bord de la Mer, entre les bouches du Miſſiſſipi, près & à l'Occident de la principale embouchure de ce Fleuve.

TCHATCHAGOULA, Peuple de la Louiſiane, ſitué près de la branche Occidentale par laquelle le Miſſiſſipi ſe rend à la Mer dans la Baye de l'Aſcenſion, entre les Bayagoula & les Tilapani.

TCHATTAOUCHI, Peuples de la Louiſiane. *Voyez* Chattaux.

TECAMENES, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la riviere que tint M. de la Salle pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis avant de paſſer la Maligne.

TEGARONDIES, grand Village des Iroquois Tſonnontouans, à cinq bonnes journées de marche de Niagara par les bois, au bord du Lac de Frontenac.

TEJAJAGON, Village d'Iroquois au Nord du Lac de Frontenac, à ſoixante & dix lieuës du Fort de Catarakoui & à quinze ou ſeize lieuës de l'embouchure de Niagara.

TESSALON, Village ſitué au bord du Lac des Hurons, apparemment à la côte Septentrionale.

TESTES de Boules, Sauvages des environs de Miſſillimakinac, Alliez des François.

THEAUREMETS, petit Peuple de la Louiſiane, ſur la route que tint M. de la Salle pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis, & dont il

traverſa le Païs, avant que de paſſer la Maligne.

THECAMONS, Peuple de la Louiſiane, ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis, & dont il traverſa la Païs avant que de paſſer la Maligne.

THEMISKAMINGUES, Peuple de la Nouvelle France.

THEONONTATE, Païs de la Nouvelle France, ſitué à la côte occidentale du Lac des Hurons. Ce Païs étoit autrefois habité de beaucoup d'Hurons, dans le commencement de nos Colonies; c'eſt où le Pere de la Roche d'Aillon Recolet avoit établi la Miſſion des Hurons; mais depuis les Iroquois ont détruit ces Hurons, & ruiné ce Païs qui étoit très-peuplé.

les TICOUTOUS, Peuples de la France Equinoxiale, ſitués preſqu'au midi de l'Iſle de Cayenne, vers la Riviere des Amazones, à quelques quatre-vingt lieuës de l'Iſle de Cayeone. Ces Peuples ont pluſieurs Carbets: leurs plus conſiderables établiſſemens ſont au bord de la Riviere d'Yaye. Les Arianes, les Meneious & les Yayes ſont leurs voiſins.

Cap TIBURON, à la côte occidentale du Quartier du Sud de l'Iſle Saint Domingue. Ce Cap eſt à trois ou quatre lieuës au midi du Cap Dame-Marie. Ce Cape eſt preſque rond, fort élevé, & coupé à pic.

TILAPANI, Peuple de la Louiſiane, ſitué au midi des Tchatchagoula, au bord de la Branche la plus conſiderable du Miſſiſſipi.

Lac TIMAGAMING, nommé auſſi Outakouami, dans la terre de Laborador, à la Nouvelle France.

TINTON, Nation des Prairies, l'une des plus conſiderables d'entre les Sioux de l'Oüeſt. Elle habite le long des bords d'un Lac d'une grandeur raiſonnable, d'où ſort la Riviere Saint Pierre. On les appelle quelquefois Tintonha. Quoiqu'ils ſoient à plus de ſept cens lieues des Iroquois, cependant ces cruels Antropophages ſont des courſes juſques chez eux, pour faire des priſoniers, & contenter leur rage de manger des hommes. Le Pere Hennepin dit qu'ils ont quelques Villages près d'un Saut du Miſſiſſipi, qui eſt à vingt ou trente lieuës de ſa ſource.

TOAUX. Peuple errant de la Louiſiane, ſitué entre la Riviere Sainte Thereſe ou la Maligne, & la Riviere des Cenis. Je ne doute point que ce ne ſoit le même Peuple que la relation de M. de la Salle dans ces contrées, appelle Tohaha, ou bien les Tohan qui ſe trouvent ſur la même route, & dont le nom differe ſi peu, que je crois que ces trois noms ſont d'un ſeul Peuple.

TOHAN, petit Peuple de la Louiſiane, ſur la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis. *Voyez* Toaux.

TOCOPATA, petit Peuple errant de la Louiſiane. Il court le long des bords de la Baye d'Apalaches, & de la Riviere de Vatiza.

TOHAHA, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye Saint Louis aux Cenis. Je croi que ce ſont les mêmes que l'on nomme Toaux dans les Cartes, auſſi bien que les Teao.

Riviere du TOMBEAU; cette Riviere vient du Nord Nord-Eſt, & ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la bande de l'Eſt, au Nord du Lac des Pleurs. Elle eſt pleine de rapides: l'on peut aller par cette Riviere du Miſſiſſipi au Lac Superieur, par la Riviere Nimiſſakouat, qui tombe dans ce Lac.

TOMEZ petit Peuple de la Louiſiane, ſitué au confluant des deux Rivieres de Chicachas, ou Mobile, & des Alibamous, où elles ſe forment la grande & profonde Baye de la Mobile.

TONACHIN, Village des Hurons, où étoit le P. Joſeph de la Roche d'Aillon en 1627.

TOGINGA, Village & Nation de la Louiſiane, une des quatre des Akancea, ſitué au bord du Miſſiſſipi.

TONGORIA, petit Peuple de la Louiſiane, dans le Païs des Cheraqui. Il habite au bord de la Riviere des Caſquinambaux, à la chûte d'une petite Riviere à la bande du Sud. Il y en a une Colonie au bord méridional de la Riviere Ohio, dans le Païs des Ilinois.

les TONICAS, Peuples qui habitent le long du Miſſiſſipi.

TORIMAN, Village & Nation de la Louiſiane, faiſant une des quatre des Akancea, ſitué au bord de la Riviere des Akancea, au-deſſus des Otſotchoüé.

l'Iſle de la TORTUE, ſituée à la bande du Nord de la grande Iſle de Saint Domingue, de la Juriſdiction de ſon Conſeil Souverain; elle eſt ſituée vis-à-vis le Port de Paix, & a deux lieuës de la côte: elle peut avoir autour de ſix lieuës de longueur Eſt & Oüeſt, & au tour de deux lieuës dans ſa plus grande largeur du Nord au Sud. L'on prétend que ſon nom lui a été donné, parce qu'étant vû d'un certain côté elle reſſemble à une Tortuë. La partie du Nord eſt eſcarpé & bordée de roches à fleur d'eau, qui en rend l'abord très-difficile; celle du Sud eſt plus unie, & s'abaiſſant inſenſiblement, y forme une Baye par deux langues de terre qui avancent. L'on appelle cette Baye le Havre de la Tortuë, le mouillage y eſt fort bon; ces terres, particulierement du côté du Sud, n'y ſont pas mauvaiſes, & l'on y cultivoit autrefois beaucoup de tabac, de ſucre, d'indigo, de cotton, de mahis, du gingembre, & elles produiſoient beaucoup de fruits; mais comme elles n'avoient beaucoup de profondeur, la plus grande partie de ces terres ſe ſont uſés, ce qui, joint à la rareté d'eau douce, a déterminé les habitans à l'abandonner dans la ſuite des tems. Il y a encore de toutes ſortes d'arbres ordinaires à ces Iſles; & dans la ſaiſon des grennes de bois d'Inde. L'on y trouve une infinité de Perroquets, de Grives & autres volatiles; il y a encore beaucoup de Sangliers & de Cochons marins que l'on y va chaſſer, & où les Boucaniers & les Flibuſtiers ont commencé à s'aſſembler, d'où ils ſe ſont répandus le long des côtes occidentales de l'Iſle de Saint Domingue, malgré les efforts des Eſpagnols qui les ont ſurpris deux fois, & n'ont pas pû empêcher que cette Iſle ne ſoit, pour ainſi dire, la mere des plus riches & des plus floriſſantes Colonies que nous ayons dans l'Amerique.

Ame au TONNERE, à la côte méridionale & occidentale du Lac des Hurons dans la Nouvelle France.

Baye de TORONTO, dans le Lac des Hurons, à la côte orientale, à l'endroit où le Lac Toronto ſe décharge par une petite Riviere; il y avoit autrefois une Colonie conſiderable d'Hurons, qui a été détruite par les Iroquois. Cette Baye eſt au Nord-Eſt de la Riviere des François; on lui donne 25. toiſes de profondeur ſur quinze d'ouverture.

Lac de TORONTO, dans la Nouvelle France; c'eſt un petit Lac dans l'ancien Païs des Hurons; il ſe décharge dans le Lac des Hurons, & y donne le nom à une grande Baye de ce Lac. La Riviere par laquelle ce Lac ſe décharge, forme

plusieurs cataractes impraticables. De ce Lac, on peut aller à celui de Frontenac, par la Riviere de Tanaoutate en faisant un portage.

la TOUCHE, Riviere & Ance de la Paroisse du Carbet, sur les confins de celle du Moüillage. Cette Riviere tombe du bas de la même montagne nommée Pitons du Carbet, à une lieuë au Nord du Bourg du Carbet. Elle se divise en deux petits bras, avant que de se jetter dans la Mer.

TOUCHOUACCINTON, Nation de la Perche, l'une de celles des Sioux de l'Oüest, située au confluent de la Riviere Saint Pierre & du Missisipi.

le Cap TOURMENTE, Promontoire très-haut, qui est l'extrémité d'une chaîne de montagnes de cinq cens lieuës de long. Il s'y trouve une jonction de l'eau douce avec les eaux de la mer, qui en rend la traverse fort dangereuse; le plus sûr est de la faire la sonde à la main, en montant avec le vent & la marée, & d'attendre la marée haute en descendant de Quebec. Il y a un Fort & une Mission rétablie en 1634.

TOUSKACHE', petite Riviere de la Louisiane, qui vient se joindre à celle de Talacatchina, auprès de l'ancien Fort de Sainte Marie, dans le Païs ancien des Apalaches, & ensuite se jette dans le Golfe de Mexique par une embouchure fort large.

le TREMBLAI, Poste François situé à deux lieuës au Sud de Montreal.

TRIANON, petite Habitation située à la Cabesterre de la Guadeloupe, auprès du Fief d'Armouville. M. Auger Gouverneur de la Guadeloupe, & depuis de Saint Domingue, l'ayant acheté, lui a donné ce nom.

La TRINITE', Bourg & Paroisse, dans la Martinique, au fond du Cul-de-Sac du même nom, desservie par les Jacobins, à la bande du Nord. Elle est éloignée de deux lieuës du fond S. Jacques; il y a un Juge Royal. Cette Paroisse comprenoit autrefois tout le terrain jusques à la pointe des Salines, qui tenoit plus de quinze lieuës d'étenduë; l'on l'a depuis partagé en quatre Paroisses, qui sont celles du Cul-de-Sac Robert, du Cul-de-Sac François & du Ravelin; il n'étoit composé en 1694. que d'environ quatre-vingt maisons, partie du bois & partie de roseaux converte de paille, toutes bâties sur une ligne courbée, qui suivoit la figure du Port. Ce Bourg s'est augmenté considerablement par la quantité de sucre, de cacao & de coton, que l'on fabrique dans ces cantons, particulierement vers le gros Morne: le commerce de ces choses y attire quantité de Vaisseaux particulierement de Nantes, qui y font un commerce considerable, tous les lieux des environs, aimant mieux s'y venir fournir des choses necessaires que de les faire venir de la Basse-Terre; d'ailleurs son Port est l'un des meilleurs de l'Isle, & les Vaisseaux y sont en sûreté pendant la saison des ouragans, le Port étant bien clos, & le fond d'une bonne tenuë; de plus les Vaisseaux y trouvent l'avantage pour leur retour en Europe d'être au vent de toutes ces Isles, & par là de s'épargner plus de trois cens lieuës de chemin, qu'il leur faudroit faire, pour aller chercher le débarquement ordinaire de Portorico. Son Port est un grand enfoncement fermé au Nord d'une avance de terre ou Cap, & au Midi tirant vers l'Est d'une longue pointe qui a plus de deux lieuës de long, qui le couvre du côté du Sud-Oüest. Il est fermé à l'Est par une chaîne de rochers, qui paroissent à fleur d'eau, quand la Mer est basse, sur l'un desquels l'on pourroit établir une batterie ferme pour la sûreté du Port; l'on en a placé une sur le bout du Morne, qui ferme le Port au Nord.

TROIS Islets, à la côte de la Martinique, vis-à-vis le Fort Royal de ladite Isle, & à l'entrée du Cul-de-Sac Royal, tout près le Bourg du Lamentin.

TROIS Rivieres, Ville Capitale d'un des Gouvernemens de la Nouvelle France. Cette Ville tire son nom de trois Canaux dont l'un est plus large que la Seine avant que d'arriver à Paris. Ces trois Canaux sont formés par deux Isles de seize cens arpens de long chacune, remplis de beaux arbres. Elle est située près d'une Riviere qui tombe dans le Fleuve S. Laurent, nommée Maskabirosine, que les Cartes nomment Trois-Rivieres: plusieurs Nations descendent par cette Riviere pour aller faire le commerce de Pelleteries. Cette Ville est au 46. degré quelques minutes de latitude. Il y a un Gouverneur & un Major, elle est environnée de palissades. Sa situation est belle, au centre du Païs, & par consequent hors de dangers des Iroquois; l'on y recueille de bon bled, on y compte soixante feux. Les Recolets en sont Curés. Il y a près de la Ville un beau Gouvernement & plusieurs belles Seigneuries. C'étoit autrefois le Bureau General du Commerce des Sauvages, avant l'invasion des Anglois, & l'établissement de Montreal. On rétablit la Colonie en 1635. les Recolets y avoient établi une Mission, avant l'invasion Angloise; ils y retournerent en 1673.

les TROIS Rivieres, Paroisse de la Guadeloupe, desservie par les Jesuites. Ce Quartier est à trois lieuës de l'Eglise du Marigot, il peut avoir quatre mille pas de large: c'est une belle plaine, partagée en deux par la pante d'un gros Morne; la terre y est bonne, & les cannes de sucre y viennent parfaitement bien; l'Eglise Paroissiale est moitié de maçonnerie & moitié de bois.

les TROIS Rivieres, à la Martinique. Ce sont trois petites Rivieres, qui arrosent le Bourg ou la Paroisse du Diamant, à la bande du Sud de ladite Isle.

le TROU au Chat, habitation de la Martinique, dans la Paroisse du Bourg du Fort Royal. Ce lieu est situé à un quart de lieuë de la Mer, au fond du Cul-de-Sac Royal; c'est un passage à travers les montagnes, pour aller au Cul-de-Sac Robert, à l'Ance du Gallion & au Cul-de-Sac à Vache.

TROU Bordé, Paroisse Françoise, dans l'Isle de Saint Domingue, situé à une lieuë du fond du Cul-de-Sac de Saragua.

TROU Charles Bonbon, à la côte occidentale du Quartier du Sud de l'Isle de Saint Domingue, à huit ou dix lieuës à l'Occident du petit Goave.

TROU Jeremie, à la côte occidentale du Quartier du Sud de l'Isle de S. Domingue, vis-à-vis les Caymites.

le petit TROU, à la côte meridionale du Quartier du Sud, dans l'Isle de S. Domingue, à moitié chemin du fond de l'Isle à Vache au Cap Alta Vela ou de Mongon.

les trois TROUS, à la Basse-Terre de la Guadeloupe; ce sont trois ravines d'eau salée & bleuâtre, elles passent entre les gorges des montagnes, qui soûtiennent la souffriere d'où ces eaux descendent, le premier est en venant de la Riviere des grands Bannaniers, se nomme le Trou Madame, le second le Trou au Chien & le troisiéme le Trou au Chat.

TSEPEHOEN, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

TSERA, petit Peuple de la Louiſiane, aux environs de la route que M. de la Salle tint pour aller de la Baye S. Louis aux Cenis.

TSONNONTOUANS, l'une des cinq Nations des Iroquois; je crois que ce ſont ceux que les Anglois appellent Lenekées. Ils ſont les plus occidentaux & les plus voiſins du Fleuve de Niagara. Le Marquis Dénonville, Gouverneur de la Nouvelle France, brûla leurs cabanes. Il y a une Riviere qui arroſe leur Païs & prend leur nom, elle ſe jette dans le Lac de Frontenac. Leur grand Village n'eſt qu'à ſept lieuës du Fleuve de Niagara. C'eſt la plus conſiderable des cinq Nations Iroquoiſes; elle comptenoit en 1657. douze cens Guerriers en trois Bourgades. Les Jeſuites avoient lors une Miſſion ſous l'invocation de S. Michel. Les femmes peuvent avoir chez eux deux maris qui paſſent pour legitimes. Leur Arme ou Deviſe eſt une Araignée.

Riviere des TSONNONTOUANS, dans la Nouvelle France. Cene Riviere ſe jette dans le Lac de Frontenac, à la bande du Sud. Elle prend ſon nom de la Nation Iroquoiſe, qui habite ſes bords.

TYAKAPPAN, Peuple de la Louiſiane, ſur la roure que tint M. de la Salle pour aller aux Cenis, ils avoient des chevaux, ils ſont voiſins des Taraha.

V

l'Iſle à VACHE, ſituée au Midy du Quartier du Sud de l'Iſle de S. Domingue, à trois lieuës de la côte; cette Iſle peut avoir ſix lieuës de longueur ſur deux de largeur. C'étoit autrefois le rendez-vous de la plus grande partie des Flibuſtiers, qui y venoient partager leur butin; il y en avoit même quelques-uns qui s'y étoient établis, on les a fait paſſer à la grande Terre, & il n'y a plus preſentement que des bêtes à cornes & des cochons, que l'on y a mis multiplier pour le ſervice de la Compagnie de Saint Domingue, dont elle ſert d'entrepôt pour le commerce que l'on fait à la Terre Ferme avec les Eſpagnols.

le Cul-de-Sac à VACHE, Paroiſſe de la Martinique, deſſervie par les Capucins. Elle eſt ſituée entre les deux Rivieres ſalées du fond du Cul-de-Sac Royal, à la ſeparation du chemin pour le Cul-de-Sac François & pour le Lamentin.

Ance VADELORGE, à la Guadeloupe, dans la Paroiſſe des Habitans. Cette Ance eſt formé au pied d'un petit valloo renfermé par deux mornes.

l'Iſle aux VAISSEAUX, à la Louiſiane; cette Iſle eſt ſituée dans le Golfe compris entre les emboûchures du Miſſiſſipi & de la Mobile, & vis-à-vis l'ancien Fort de Biloxi. Il y a un Port qui a ſervi dans les premiers tems de l'établiſſement de la Colonie, & lorſque notre principal Fon étoit à Biloxi. Ce Port a quatte ou cinq braſſes de profondeur. On l'avoit abandonné dans la ſuite, tant à cauſe que les terres voiſines ſont preſque toutes noyées, que parceque le Trajet de ce Port à la Terre-Ferme étoit trop long, mais depuis que le Port de l'Iſle Dauphine s'eſt bouché, l'on a été obligé de revenir à ce premier.

la Riviere de VAREN, eſt une petite Riviere de la France Equinoxiale, qui après quelques douze lieuës de cours du Sud au Nord, va ſe décharger dans le Canal naturel, qui ſepare au Sud l'Iſle de Cayenne du Continent, depuis la Riviere de Wia juſqu'à celle de Cayenne.

les VASES Corail, Colonie Françoiſe, dans l'Iſle de Saint Domingue, ſituée à la côte occidentale de cene Iſle vis-à-vis l'Iſle de Guanabes, entre la Riviere de Monrouy & le poſte d'Atcahay, à l'entrée du Cul de-Sac de Saragua.

Riviere de VASIZA, dans la Louiſiane; elle ſe jette dans le Golfe du Mexique, après un cours d'environ trente lieuës, & avoir arroſé le Païs fréquenté par les Tocopara.

VAUCLAIN, nonvelle Paroiſſe, dans la Martinique, deſſervie par les Jacobins; elle eſt à l'Oüeſt de l'Iſle, entre les Pointes du Vauclain & & du Macabon, entre leſquels il y a pluſieurs bas fonds.

Pointe du VAUCLAIN, dans la Martinique, Paroiſſe du même nom, Bande de l'Oüeſt; elle ferme le Cul-de-Sac Simon; ſon abord eſt dangereux à cauſe de pluſieurs bas-fonds.

VERCHERES, Seigneurie, ſituée le long du Fleuve Saint Laurent, à quatre lieuës au-deſſus de celle de Saint Ours, dans le Gouvernement de Montreal. Les Iroquois en enleverent viogt-deux habitans pendant qu'ils travailloient aux terres eo 1692. Le Fort en eſt bon, il y a une redoute qui en eſt à cinquante pas. Ce Fort auroit été pris d'aſſaut par les Iroquois en 1690. ſans la Dame du lieu qui en défendit la redoute avec beaucoup de valeur, juſqu'à ce qu'elle fût ſecouruë. Et de même en 1692. ſans Mademoiſelle ſa fille, qui s'étant échapée de leurs mains, & ſauvée dans le Fort où il n'y avoit que des femmes & un ſoldat; elle ſoûtint deux jours de ſiege contre eux, & les obligea de ſe retirer, aprés avoir tiré un coup de canon ſur eux; elle n'avoit alors que quatorze ans.

Pointe du VIEUX Fort, à la Baſſe-Terre de la Guadeloupe: c'eſt le Cap le plus métidional de cette Iſle; il eſt à deux lieuës au midi du Fort & du Bourg de la Baſſe-Terre, & à trente lieuës de la Pointe Saint Manin de la Martinique; il y a un établiſſement & une batterie de canon; les Carmes y deſſervent une petite Chapelle qui a titre de Paroiſſe; ils n'y ſont cependant dire la Meſſe qu'une fois par mois. L'on a mis ſur la Pointe une batterie de deux pieces de Canon; ce lieu n'eſt pas mieux fonifié par l'art, parce que ceux qui y ſeroient des deſcentes ne pouttoient pas pénétrer plus avant dans l'Iſle.

le petit VILLAGE, à la côte de la Baſſe-Terre de la Guadeloupe; c'eſt une petite habitation qui eſt ſur le chemin de l'Aoce, à la Barque à l'Iſle à Goyaves, à quinze cens pas au-delà du lieu nommé le Bucher.

VILCHEZ, petite Riviere de la Louiſiane, qui ſe jette dans le Golfe du Mexique, entre les Rivieres Saint Pierre & de Vaſiza, à la Baye d'Apalaches.

Rio del VINO, ou Riviere du Vin, dans la Louiſiane: c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans Rio de Bagtes, près du Confient de cette derniere avec Rio Hondo; elle a pris ſon nom des vignes ſauvages que ceux qui l'ont découvene ont trouvées près de ſes bords; elle o'a pas plus de vingt lieuës de cours.

La Riviere de WIA: c'eſt une Riviete des plus conſidérables de la France Equinoxiale; elle coule du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer, à la côte orientale de l'Iſle de la Cayenne.

Y

l'YAPOCO, eſt une Riviere de la France Equinoxiale

noxiale, & forme la côte occidentale du Cap d'Orange ; elle a environ une douzaine de petites Iſles, depuis une eſpece de Lac qu'elle forme à quelques neuf lieuës de ſon embouchure. Elle coule du Sud au Nord, & va ſe décharger dans la Mer.

Riviere des YASOUS, dans la Louiſiane ; c'eſt une petite Riviere qui ſe jette dans le Miſſiſſipi, à la Bande de l'Eſt, par trente-deux dégrés trente-cinq minutes de Latitude. Il paroît que les Tonicas ont demeuré quelque tems auprès de cette Riviere, particulierement dans le tems que Meſſieurs d'Iberville & le Sueur ont remonté le Fleuve de Miſſiſſipi, puiſqu'ils l'appelloient Riviere des Tonicas. Ces peuples ont deſcendu trente-cinq lieuës plus bas, vis-à-vis l'embouchure de la Riviere Rouge, vers les trente-uniéme dégrés huit minutes, dans l'endroit où étoient autrefois les Oumas. On l'appelle à preſent Riviere des Yaſous, parce qu'une petite Nation, qui porte ce nom, cabane auprès de cette Riviere.

YATACHES, Peuple de la Louiſiane, dans la partie ſituée à l'occident du Miſſiſſipi, le long de la Riviere Onoyoyſte, que M. de Tonty remonta trente lieuës pour y aller des cabanes des Nachitoches : le même, dit qu'il eſt compoſé des trois Nations nommées Yataches, Onodao & Choye.

Fin de la Nouvelle France.

MEMOIRES

SURVENUS

PENDANT LE COURS DE L'IMPRESSION

DE CE

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA FRANCE.

MEMOIRES

MEMOIRES
SURVENUS
PENDANT LE COURS DE L'IMPRESSION
DE CE
DICTIONNAIRE UNIVERSEL
DE LA FRANCE.
A

ALMENESCHES, Aumeneſches, *Alamaniſca*, *Almaniſca*, *Almaneſcha*, *Almeneſchia*, Bourg, avec Paroiſſe & Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Benoît, dans la Normandie, Diocèſe de Seez, Archidiaconé du Houlme, Doien-d'Argentan, Intendance & Election d'Alençon, Bailliage & Vicomté d'Eſſey, a 1722 habitans. Il eſt entre Seez & Argentan, à une égale diſtance de ces deux Villes : ſon Egliſe Paroiſſiale eſt Saint Pierre, qui a une Confrairie de Charité, pour enterrer les morts & leur procurer des Prieres ; elle eſt deſſervie par deux Curés qui ſont à la nomination de l'Abbeſſe & des Religieuſes, & qui ont chacun environ cinq à ſix cens livres de revenu.

Il ſemble qu'ils n'étoient originairement que les Chapelains du Monaſtere, qui a donné lieu au Bourg de ſe former, & qui poſſede encore la meilleure partie des dixmes ; car ils ſont alternativement obligés d'y dire la Meſſe de Communauté, & d'y adminiſtrer les Sacremens.

En effet, l'Abbaye dont le Bourg releve, eſt fort ancienne, & auſſi très-célébre, par la gloire qu'elle a d'avoir eu pour Abbeſſe Sainte Opportune, ſous l'invocation de laquelle y a beaucoup d'Egliſes dédiées dans le Royaume, ſon culte ayaot même paſſé juſqu'en Angleterre. Quelques hommes habiles veulent pourtant douter que le Monaſtere de cette Sainte fut en ce lieu, parce qu'il eſt dit dans ſa vie, compoſée ſur la fin du onziéme ſiécle par Saint Adelelme Evêque, qu'elle ſe fit Religieuſe à Montreüil, & qu'elle gouvernoit cette Maiſon au même tems que Sainte Lantilde ſa parente conduiſoit celle d'Almeneſches, qui lui étoit voiſine ; ce qui montre que c'étoient deux lieux très-differens. Le Pere Mabillon a avoüé là-deſſus ſon embarras, & il penche dans ſes Annales, à croire que la poſterité avoit confondu ces deux Abbayes, dont elle n'en avoit fait qu'une ; ſur tout il eſt touché de ce qu'on voit encore à Almeneſches *le Pré ſalé*, dont il eſt parlé dans le Livre des miracles de la Sainte, & qui étoit ſitué à Montreüil ; il eſt dit que ce nom lui fut donné parce qu'il ſe trouva tout couvert de ſel, après que le proprietaire, qui avoit pris dedans l'aîne du Monaſtere en dommage, eut proteſté qu'il ne rendroit jamais cet animal que lorſque le pré ſeroit couvert de ſel : mais indépendamment d'un pareil prodige, qui n'a pas plus d'apparence de verité que le miracle de l'Oiſeau reſſuſcité par Sainte Opportune, à une jambe près qu'on ne pût jamais retrouver, dont il eſt auſſi fait mentioo dans ce Livre. Il y a une maniere plus naturelle de lever la difficulté dont il s'agit ; c'eſt que le territoire d'Almeneſches contient deux grandes Paroiſſes contiguës, qu'on appelloit égalemeot de ce nom juſqu'à ces derniers tems, qu'on a nommé l'autre Paroiſſe le *Château d'Almeneſches*, ou ſimplement *le Château*, à cauſe du Château que les Montgõmmery ou leurs prédeceſſeurs y avoient bâti. C'eſt dans cette derniere Paroiſſe, qui eſt appellée en quelques titres *vieilles Almeneches*, que le Monaſtere de Sainte Lantilde, devoit être. Comme il avoit la commodité de l'eau par la petite Riviere d'Oudon qui paſſe dans ce canton ; avantage que celui de Sainte Opportune n'avoit pas, étaot dans un lieu aſſés élevé : ſans doute qu'il étoit auſſi le plus conſidérable, & que c'étoit par comparaiſon avec ce plus

grand Monaſtere, que l'Abbaye de Sainte Opportune avoit été appellé *le petit Monaſtere*, ou Montreüil, *Monaſteriolum*.

Le même Pere Mabillon conjecture avec aſſés de vrai-ſemblance que ces deux Abbayes étoient du nombre des quinze Monaſteres que S. Evrou avoit établis aux environs du ſien, dont elles n'étoient qu'à ſix lieuës, & alors dans le même Diocèſe; mais comme ce ſçavant homme s'eſt trompé en croyant que ce Saint étoit mort dès l'an 596. quoiqu'il mourut ſeulement eo 706. ainſi qu'on l'a fait voir en parlant de ſon Monaſtere qui porte aujourd'hui ſon nom. Il s'eſt fort mépris auſſi en ſuppoſant que Saint Opportune ne fleuriſſoit que du tems du Roi Pepin, vers l'an 764. car elle vivoit au tems que Saint Evrou, & il n'en faut point d'autre preuve que celle qui ſe trouve dans le Catalogue manuſcrit des Evêques de Seez, qui eſt dans la Biblioteque de Saint Victor à Paris, où il eſt marqué que le Rodobert Eveque de Secz, ſous qui S. Evrou mourut, eſt le même que celui qui fit aſſaſſiner S. Godegrand Evêque de Seez, frere de Sainte Opportune; auſſi l'Auteur de la vie de ce Saint Evêque, qui eſt en manuſcrit à Saint Evrou, témoignoit-il qu'il étoit très-éloigné de ſon tems, quoiqu'il écrivit avant la Tranſlation qui ſe fit des Reliques en 874. Il dit que *ce Saint fut inhumé proche de l'Autel de l'Egliſe de Montreuil, où il étoit honoré des fideles, depuis une très-longue ſuite d'années*, & cette expreſſion n'auroit gueres convenu s'il n'y avoit alors eu qu'un ſiecle qu'il fût mort. *Corpus ejus quod tanta jam annorum ſpatia in ſepulchro tranſfigerat, juxta altare tumulatur, ubi per multa temporum ſpatia, à fidelibus populis frequentatur.*

Le corps de Sainte Opportune fut auſſi un peu après tiré de ſon tombeau, & porté à Moucy le Neuf, dans le Diocèſe de Paris: terre qui avoit été donnée à l'Evêque de Seez pour lui ſervir de retraite durant les ravages des Normands, qui détruiſirent ce Monaſtere, & où eſt aujourd'hui un Prieuré du nom de la Sainte, qui dépeod de celui de Saint Martin des Champs à Paris; mais on l'a enſuite partagé avec pluſieurs autres Egliſes, car on trouve auſſi de ſes Reliques dans le Prieuré de Seranz ſur Oyſe, a Senlis & a Vendôme, (d'où les Religieuſes d'Almenecbes en obtinrent au ſiecle dernier quelque parcelle) au Mont Saint Michel à Poitiers, où les Ecoles de l'Univerſité ſont appellées *les Ecoles de Sainte Opportune*. Et enfin à Paris, dans l'Egliſe Paroiſſiale & Collegiale qui porte auſſi ſon oom, où l'on poſſede un de ſes bras, & une de ſes côtes.

Ce ne fut qu'après le milieu du XI. ſiecle que les Normands ſongerent à rebâtir une Abbaye à Almeneſches, & cetre pieuſe entrepriſe eſt dûe à Roger de Mnntgommery, qui avoit déja fondé les Abbayes d'Hommes de Saint Martin de Seez & de Saint Martin de Troam, & qui fonda eocore après eo Angleterre celle de Saint Pierre de Schersburg, le gros Prieuré de Wenlock, l'Abbaye de Cluny, & la Collegiale de Quadſort. Il la dota d'une partie du Domaine d'Almeneſches, qui lui appartenoit en entier, & d'aûtres biens conſidérables tant en Normandie qu'en Angleterre, où dans la ſuite elle fut obligée d'établir le Prieuré de l'Euveoeſtre, & il y mit pour Abbeſſe une Alix, à laqoelle Emme Fille de ce Seigneur ſucceda; cepeodant la Nouvelle Abbaye eût beaucoup à ſouffrir après la mort de ſon fondateur; car Robert de Beleſme fils aîné de Roger de Montgommery, ayant refuſé tout partage à ſes cadets, pour les biens de France dont il s'étoit mis en poſſeſſion, Arnoul l'un d'eux, Comte de Pembrock, ſe rendit maître de cette Maiſon, d'où il couroit & ravageoit tout le Païs, ce qui dura juſqu'à ce que Robert l'en eût chaſſé en y mettant le feu. Emme qui s'étoit refugiée à Saint Evrou, revint alors, & s'appliqua avec tant de zele à la reparer, qu'elle la laiſſa floriſſante à ſa mort, arrivée dix ans après. Ce Monaſtere fut encore brûlé deux fois; l'une ſous l'Abbeſſe Matilde, niéce d'Emme; & l'autre en 1308. la nuit de Pâques, ſous l'Abbeſſe Agnés: incendie qui fut ſi terrible qu'il conſuma auſſi le Bourg & l'Egliſe Paroiſſiale, les cloches les Calices, les ornemens, tout y périt.

La régularité de cet Abbaye n'a pas été dans un état moins déplorable en de certains tems; on voit par un acte de viſite de Robert Cornegrue, Evêque de Seez, fait en 1455. que les Religieux vivoient alors chacune en leur particulier, & que ce Prélat fut réduit, dans les Reglemens qu'il leur preſcrivit en ſeize articles, à ſe contenter de leur ordonner de manger enſemble le plus ſouvent qu'elles pourroient. Au commencement du ſiecle ſuivant le déſordre y étoit ſi affreux, que le Cardinal Philippes de Luxembourg Legat du S. Siege, fut obligé d'employer ſon autorité pour l'arrêter. Il donna pour cela en 1517. ſes pouvoirs à l'Evêque de Seez, à l'Abbé de Saint Martin de la même Ville, & à Arthert Fillon Chanoine de Roüen, depuis Evêque de Senlis; ces Commiſſaires furent dans la neceſſité pour y mettre la réforme de deſſiruer l'Abbeſſe Jaqueline Heude, qu'ils transférerent dans le Mnoaſtere de la Madeleine d'Orleans, de l'Ordre de Fontevraud, & d'en faire autant de quelques Religieuſes qu'ils introduiſirent à Almeneſches. Ainſi cette Abbaye fut ſoumiſe à l'Ordre de Fontevraud, par une Bulle de Leon X. de l'année ſuivante 1518. On y mit alors pour Superieure Marie de la Jaille, qui ſe qualifie ſeulement *Mere & Adminiſtratice*, n'y ayant dans l'Ordre de Fontevraud que la Superieure generale qui prenne le titre d'Abbeſſe: c'eſt néanmoins ce qui ne dura qu'autant qu'elle; car Looiſe de Silly qui lui ſucceda en 1533. par Bulle du Pape Clement VII. ne voulut point reconnoître l'autorité de cette Abbeſſe, afin de ne dépendre que de celle de l'Evêque de Seez, qui étoit en ce tems-là Jacques de Silly ſon frere. Elle gouverna avec aſſez de ſageſſe juſqu'à ſa mort, arrivée en 1562. mais les guerres Civiles & de Religion qui ſurviorent enſuite r'ouvrirent bientôt la porte au relâchement, & à la ſio il fut tel que Claude de Morenne Evêque de Seez fut obligé d'en faire informer par ſon Official; ce fut en 1603. du tems de l'Abbeſſe Judith Rouzel de Medavy. Oo n'y apporta cependant de remede efficace qu'en 1621. L'Abbeſſe Louiſe Rouzel niéce de la précedente, fit alors venir quatre Religieuſes de l'Abbaye de la Trinité de Poitiers; & avec leur ſecours elle remit la reforme dans ce Monaſtere malgré toutes les oppoſitions & toutes les chicannes des Religieuſes qui ne trouverent d'apui nulle part. Elles reprirent eo ce tems-là la Regle de S. Benoît, qu'elles avoient quittées pour celle de Fontevraud, & leur nombre s'augmenta de maniere, que dès 1623. la même Abbeſſe ſe vit en état d'en former deux Communautés; elle en envoya une à Argentan, où les habitans lui avoient poor cela donné l'Egliſe de Notre-Dame de la Place; ce qui fut autoriſé de Lettres Patentes du Roi en Decembre 1630. De plus elle permit en cette derniere année à Catherine du Boullonné & à quelques autres Religieuſes, d'aller établir un Prieuré à Hieſmes; & en 1633. à la Dame

du Moulin-Chapelle, ſuivie de trois Religieuſes, de faire un pareil établiſſement à Loigny, au Perche. Ces deux Prieurés ſubſiſtent toûjours, & celui d'Argentan auroit auſſi indubitablement cet avantage, ſi l'Abbeſſe n'en avoit point conſervé la ſuperiorité, n'en faiſant qu'une ſimple Annexe: mais loin que ſon union avec l'Abbaye Mere ait procuré l'augmentation des deux maiſons, ce qui étoit le fruit qu'on en eſperoit; c'eſt là au contraire ce qui a penſé renverſer l'une & l'autre, & pour ſauver l'Abbaye dont les dettes s'accumuloient ſans fin, on a été au commencement de ce ſiécle, contraint d'abandonner entierement l'Annexe, après avoir fait beaucoup de dépenſe à y conſtruire de beaux lieux réguliers, ſur ce qu'on en préſeroit le ſéjour à celui de l'Abbaye qui n'eſt que dans une triſte campagne. Par un procès verbal de 1667. l'Abbeſſe Marie-Louiſe Rouzel déclara que les deux Communautés étoient compoſées de cinquante-deux Religieuſes de Chœur, & de dix-huit Converſes, & qu'elles n'avoient en tout que huit mille ſix cens quinze livres de rente, & tel eſt encore à peu près le revenu de l'Abbaye dont la Communauté n'eſt plus d'ailleurs ſi nombreuſe: outre la nomination des deux Cures du Bourg, elle a encore celle des Cures de Macé & de Bouron, qui ſont très-bonnes.

Son Egliſe eſt ſous le titre de la Sainte Vierge; elle n'a rien que de commun, & n'eſt pas même fort propre; le Chœur des Religieuſes qui tomboit de vetuſté, fut renouvelé par Louiſe de Silly. Il y a auſſi une Chapelle de Sainte Opportune, mais qui n'eſt point dotée. Les autres bâtimens ſe ſentent bien du tems qu'on les néglige, pour ne penſer qu'à embellir ceux de la Maiſon d'Argentan; & il n'y a que l'appartement de l'Abbeſſe qui ſoit vraiment magnifique, quoiqu'il y manque encore un eſcalier. Les armes de l'Abbaye ſont celles de l'appanage d'Alençon, dont elle releve. Au reſte, Robert Canalis, du Breuil, Goſſet, & ce ſemble auſſi Surius, ſe ſont figurés que le nom d'Almeneſche, *Almeneſca*, ſignifioit *Religieuſes cachées*, comme venant du mot hebreu *Alma*, & du mot latin *Monacha*, ce qui pourra faire plaiſir à ceux qui aiment les étymologies chiméniques.

AZAY le Feron, Bourg, dans le Berry, frontiere de Touraine, ſituée à trois lieuës de Chatillon ſur Indre, à deux de Preüilly, à deux de Mezieres en Brenne, à cinq du Blanc, à ſept de Loches, a une lieuë des Bourgs de Ponay, Martizay, Saint Ciran, Obrevre & Cleredubois; il n'y a qu'un petit Ruiſſeau ſans nom particulier, Dioceſe de Bourges, Parlement de Paris, Intendance de Bourges, Election de Châteauroux, Grenier à ſel de Buzançois, a environ 1444 habitans dans toute l'étenduë de la Paroiſſe. La Taille y eſt perſonnelle; la Cure eſt à portion congruë, & le Collateur eſt M. l'Abbé de Saint Ciran en Brenne. Il y a cinquante-quatre Villages ou Hameaux qui compoſent avec le Bourg, la Paroiſſe dudit Azay. La nature du terroir eſt plus mauvaiſe que bonne; on y recüeille du bled & du vin pour la ſeule ſubſiſtance des habitans. Il y a quelques bouquets de bois de peu de valeur, quantité de brandes & terres incultes. Il n'y a qu'un ſeul Prieuré d'environ trois cens livres de rente. M. le Baron de Breteüil eſt Seigneur de ce lieu, qui eſt une Châtellenie avec haute, moyenne & baſſe-Juſtice, qui releve de la Baronie de Preüilly. Il n'y a rien d'intereſſant & de curieux dans ce lieu d'Azay: comme il eſt aſſez écarté, on n'a point de tradition qu'il s'y ſoit jamais rien paſſé de mémorable, ni qui mérite d'avoir place dans les Hiſtoires. Le Bourg, qui eſt aſſez joli, qui eſt compoſé d'autant de cent feux; il y a au moins une vingtaine de bons Bourgeois qui s'attachent à la culture de leurs petits Domaines; & ce qu'il y a de loüable en eux, eſt une union comme fraternelle, vivant tous bien enſemble, union aſſez rare dans les petits endroits.

Le Château & Maiſon du Seigneur eſt bien bâti, & ſitué dans le Bourg, dans un terrain aſſez bon & uni; la plus ancienne piece de bâtiment eſt une groſſe tour couverte d'ardoiſe qui fut bâtie en 1416. par Pregent Frottier Baron de Preüilly. Il y a un gros Pavillon double de belle ſtructure, qui fut bâti il y a environ cent cinquante ans par Louis de Crevant, pere de feu M. de Crevant Vicomte de Brigüeil, & entre la Tour & ce Pavillon, un corps de logis à trois étages qui tient à l'un & à l'autre, auſſi d'une belle conſtruction, dans lequel eſt le maître eſcalier qui eſt fort ſpacieux & beau. Il a été bâti par feu M. le Vicomte de Brigeüil, au bout de cette enfilade de Tour, corps de logis & gros Pavillon. Il y a un autre petit Pavillon bien propre & bien bâti, une belle & grande cour en tapi verd fait face à ce corps de bâtiment, bornée à côté droit, en ſortant d'une très-belle écurie à tenir au moins quatre-vingt chevaux, très bien bâtie, couverte d'ardoiſe, & à un des bouts un Pavillon bien propre couvert auſſi en ardoiſe: cette cour eſt cloſe du côté qui fait face au Château d'une belle baluſtrade de fer, avec des pilliers de pierre de taille diſpoſés à égale diſtance; de-là un grand parterre ſe preſente, dans le milieu duquel eſt un baſſin de pierre de taille avec un beau jet d'eau: au bout du parterre eſt un Parc en beau bois de haute-futaye ſymmétriſé, & comparti de pluſieurs belles allées bien propres & bien tenuës: la maîtreſſe & belle allée de ce Parc a près de mille pas de long, au bout de laquelle eſt un grand rond d'eau avec un jet d'eau; les potagers grands & ſpacieux regnent tout le long du parterre & du Parc. Derriere les écuries eſt bâtie la ferme compoſée de tous les bâtimens, neceſſaires & bien ordonnés pour la ferme & baſſe-cour d'une belle terre.

La terre d'Azay a toujours été poſſedée par de gros Seigneurs, & preſque toujours unie à la Baronie de Preüilly. Céſar de Vendoſme, fils naturel d'Henry IV. acheta par décret forcé, la Baronie de Preüilly ſur un Jean Châteigner qui en étoit Baron, & la garda environ vingt ans. M. le Vicomte de Brigüeil Louis de Crevant étoit pour lors Seigneur d'Azay; il acheta de M. de Vendôme la Baronie de Preüilly, & y réunit Azay, qui y a toujours demeuré unie depuis ce tems-là. M. le Maréchal d'Humieres, petit fils de Brigüeil, en a été Seigneur toute ſa vie, & après ſa mort, M. le Baron de Breteüil a acheté ladite Baronie: il en jouit à preſent, & qui a fait des embelliſſemens très-conſiderables au Château d'Azay: comme ce Château eſt bâti dans un plat-Païs, il n'a pas la vûë étenduë; au contraire elle eſt aſſez bornée.

Il y a dans le circuit de la Paroiſſe cinq ou ſix Maiſons bourgeoiſes qui ſont fort jolies pour leur ſituation & les bâtimens. On recueille de très-bons fruits, du bled & du vin pour la ſubſiſtance du Païs. Comme le lieu eſt fort écarté de la communication des grandes Villes, on n'y a pas de débit pour aucune denrée: ainſi il faut que tout ce que l'on recueille ſoit conſumé preſque dans le lieu; ce qui fait que le Païſan n'eſt pas laborieux, comme en beaucoup de Provinces du Royaume.

L'Egliſe de la Paroiſſe eſt fort ancienne & bien bâtie; elle eſt dédiée à Saint Nazaire; on y fête

encore ſolemnellement le jour de Saint Blaiſe, que l'on regarde comme un des Patrons : & le 28. d'Août on fait la fête de Saint Julien, en l'honneur duquel il y a une Chapelle bâtie à une demi lieuë d'Azay. On prétend que cette Chapelle a été bâtie du regne de Clovis, premier Roi de France Chrétien. : il y a eu une Inſcription ſur une grande pierre, à une des portes de ladite Chapelle, qui le diſoit ainſi : cette pierre depuis vingt ou trente ans a tombé, ou a été ôtée. Le Bourgeois de ce lieu eſt aſſez poli & civiliſé.

B

BUSET, dans le Condômois, Diocèſe de Condom, Parlement & Intendance de Bordeaux, Election de Condom, a 1461 habitans. Cette terre appartient à M. le Marquis de Flamarens ; elle eſt ſituée ſur la Baiſe, c'eſt une des plus conſiderables terres de Guienne.

G

CAMBRAY, *Cameracum*, Ville, Archevêché, Capitale de la Province appellée de ſon nom Cambreſis, Comté, Duché, Principauté de l'Empire & Souveraineté ; du Parlement de Douay, Intendance de Lille, Siege d'une Subdelegation & d'une Recette, a 14000 habitans ou environ. Il y a peu de Villes & peu d'Evêchés, dont l'Hiſtoire donne une ſi grande idée, que de Cambrai. Les Princes, les Rois, les Empereurs y ont répandu, comme à l'envie, les honneurs, le luſtre & les bienfaits. Cambray fut dès le quatriéme ſiecle Capitale du Païs des Nerviens, c'eſt-à-dire, d'une partie du Haynaut & de Tournaiſis ; elle le fut enſuite de diverſes Provinces, comme de Brabant, de Flandres & d'Artois, & devint bien-tôt l'une des quatre premieres de la Gaule Belgique. Elle étoit alors ſi conſiderable, que Clodion le Chevelu, le ſecond de nos Rois, n'a point fait difficulté de prendre le titre de Roi de Cambray, & d'y établir le Siege principal de ſon Empire ſous nos Rois de la premiere race. On y battoit monnoye, ce qui fut continué ſous les Rois de la ſeconde race ; elles furent battuës au coin de l'Evêque depuis l'an 863. Pepin le Viel, Maire du Palais d'Auſtraſie au ſeptiéme ſiecle, établit à Cambray une bonne garniſon pour réſiſter aux Maires de France. Cambray étant muni d'un Château avant l'an 740. Charlemagne l'embellit, la ceignit de murailles & de tours, & crut devoir en faire un des Boulevards de l'Empire ; elle fut cedée par Charles le Chauve à ſes Prélats, & leur a dû ſon agrandiſſement & ſes fortifications. La Citadelle, des plus fortes & des plus regulieres, fut bâtie en 1543. ſur une hauteur à l'extrémité de la Ville par l'Empereur Charles-Quint, afin qu'elle pût être un des plus fermes remparts de la frontiere des Païs-bas.

Cambray eut dès le ſixiéme ſiecle ſes Chatelains, Chefs des Armes & de la Juſtice, rendus hereditaires dans le dixiéme ſiecle. Enguerand IV. Sire de Coucy, vendit la Châtellenie en 1272. à Guy Comte de Flandre, dont les deſcendans l'échangerent en 1340. avec Philippe de Valois. Ce Roi ne croyant pas qu'il lui convint d'en recevoir l'inveſtiture, la donna à Jean Duc de Normandie, ſon fils aîné & ſon ſucceſſeur à la Couronne, qui en prêta la foi & hommage à Saint Liebert, lors Evêque de Cambray. On a la ſuite de ces Chatelains ou Vicomtes imprimée en pluſieurs Livres. On trouve auſſi des Comtes de Cambray dès le tems de Saint Sigebert II. Roi d'Auſtraſie, avant le milieu du ſeptiéme ſiecle. Le premier fut Alberic Prince de Haynaut. Ce Comté a toujours été tenu par des perſonnes conſiderables, & il y avoit près de quatre cens ans qu'il ſubſiſtoit, lorſqu'il fut ôté aux Laïcs, & donné aux Evêques de Cambray.

L'Empereur Maximilien I. érigea l'an 1510. cette Ville en Duché & Principauté de l'Empire, pour Jacques de Croï Evêque de Cambrai, & pour ſes ſucceſſeurs, ſur qui Jean de Monluc Seigneur de Balagny, Maréchal de France & Gouverneur de cette Place, l'uſurpa en 1594. s'étant fait reconnoître Prince Souverain de Cambrai & du Cambreſis ; il n'en joüit que quinze mois. Mais tant de diſtinctions laiſſoient encore bien loin de ſon ancien éclat, cette Ville, qui s'étoit vû ſous Clodion le Chevelu, comme on l'a dit, & dans le cinquiéme & ſixiéme ſiecles.

La grandeur ſpirituelle de l'Egliſe de Cambray répond à ſa grandeur temporelle. Les Evêques qui y furent établis dès les premiers ſiecles, ſont comprés juſqu'au nombre de dix-ſept au rang des Saints que l'Egliſe honnore. Une vie exemplaire & la grandeur de leur Siege, leur meriterent la gloire de gouverner Cambray, conjointement avec l'Evêché d'Arras, pendant près de ſix cens ans juſqu'à la fin du onziéme ſiecle. Le Diocèſe de Cambray étoit ſi étendu, avant l'érection faite en 1559. de ceux de Malines, d'Anvers, de Namur, de Boiſleduc, de Gand, de Bruges & de Ruremonde, qu'il comprenoit preſque tout ce qu'enferme aujourd'hui ces ſept Evêchés. On comptoit près de trois mille Paroiſſes & autant de Chapelles, ſept cens Hôpitaux & Maladeries ; ſans parler des Abbayes & autres Couvens. Choiſi alors pour l'une des trois Métropoles des Pays-Bas, il reçut quatre Suffragans, Arras, Tournay, Saint Omer & Namur. La Sainteté, la Naiſſance, la Science, les Ambaſſades, tout concourut à rendre les Evêques de Cambray recommandables. Recherchés pour conduire les Egliſes les plus diſtinguées, cinq d'entre eux ſe virent élevés à la Pourpre Romaine ; tels furent les Cardinaux Rubert de Geneve en 1371. Pierre d'Ailli l'an 1411. Guillaume de Croi en 1517. Joſeph-Emanuel de la Tremoille l'an 1706. & de nos jours Guillaume du Bois.

Les Rois de France ſe plurent à combler de biens l'Egliſe de Cambray. Dagobert lui donna les Villages d'Onaing & de Quaroube, entre Valenciennes & Condé, comme un gage de ſon amitié pour Saint Aubert qui en étoit Evêque. En 776. Charlemagne ceda la meilleure partie du Domaine utile de Cambray à cette Cathedrale ; que Louis le Debonnaire grariſia de ce qui lui reſtoit tant dans la Capitale que dans le reſte du Cambreſis, & à laquelle encore ſon Evêque Dodilon fit preſent ſur la fin du neuviéme ſiecle du Village de Bouſſi, dont la Seigneurie, la Juſtice & le Patronage lui appartiennent encore. Ces deux Empereurs Charlemagne & Louis le Débonnaire, auſſi-bien que le Roi Pepin, de qui ils deſcendoient, ajouterent à ces donations de beaux Privileges & de grandes Immunités qui lui furent confirmés par l'Empereur Arnoul l'an 894.

Cambray depuis la décadence de l'Empire Romain, avoit eu pour maître ſon Roi particulier, ou le nôtre, ceux d'Auſtraſie ou des Princes Germaniques : Charles le Chauve encheriſſant ſur les conceſſions faites à cette Egliſe, donna la Ville & ſon Territoire d'une lieue à l'entour en Souveraineté à ſes Evêques l'an 863. Ses Succeſſeurs aprouverent ſa generoſité & y ajouterent. Le Roi Charles le Simple

ple étendit leur Souveraioeté juſques ſur les Domaines des Abbayes de Maroles & de Crepin en Haynaut, unies à l'Evêché ; & l'an 915. ſur preſque toute la Province du Cambreſis, ce que l'Empereur Othon I. dit le Grand, confirma l'an 940. Ce Prince, ſept ans après, l'étendit ſur les dépeodaoees de la riche Abbaye de S. Gery, & ratifia le tout en 967. Othon III. ſon petit fils la porta ſur le reſte du Cambreſis l'an 1001. Les Empereurs ont confirmé de ſiecle en ſiecle à cette Egliſe les Droits Souverains, que lui avoient accordés dans l'eſpace d'un ſiecle & demi, les deux Charles & les deux Othon ; & ils ont eu ſoin de marquer que ces Prélats relevoient leur Souveraineté de l'Empereur & de l'Empire ; c'eſt ainſi que ces Evêques l'ont exetcé pendant huit cens ans. Les Curieux conſervent les monnoïes frappées au coin des Archevêques pendant tout ce tems-là. Les Chartes des Rois & des Empereurs qui oot compoſé aux Evêques de Cambray un Etat Souverain, ſont conſervées dans les Archives de cette Egliſe, & ont été publiées par divers Hiſtoriens anciens & modernes.

La qualité de Comte Souverain attiroit aux Evêques de Cambrai celle de Couſin de la part des Couronnes, eomme on le voit, au moins de l'Eſpagne, dans les Lettres d'Inveſtiture du Comté de Cambreſis, Fief de l'Empire, données à Henri de Berghes, Evêque de Cambray, par le Roy Catholique Philppe I. à Bruxelles le 6. Mars 1500. ſur la Procuration de l'Empereur Maximilieo I. ſon pere. Ce Prince trouva dix ans apres un nouveau motif du traiteroeot de Couſin & de Prince, outre celui de Duc pour Jacques de Croi, Evêque de Cambray & pour ſes Succeſſeurs, dans l'érectioo qu'il fit de cette Ville en Duché & en Principauré de l'Empire, par Lettres du 28. Juin 1510. conſervées en original aux Archives de cette Metropole, & imprimées en divers endroits. L'Empereur Charles-Quint dans un Reſcrit donné à Liege le 3. Novembre 1537. traite de Couſin Robert de Croi, Evêque & troiſiéme Due de Cambray. Maximilien de Berghes, des Comtes de Walhain, premier Archevêque & quatriéme Due de Cambray, eſt appellé Prince, en des Lettres de l'Empereur Ferdinand I. du 9. Mars 1557. Maximilien I. ſon fils & Succeſſeur dans l'Inveſtiture de l'Archevêché donné le 8. Octobre 1571. à Louis de Betlaymont, cioquiéme Duc de Cambray, le qualifie Duc & Prince, ainſi que fait l'Empereur Rodolphe II. dans ſes Lettres du 10. de Mars 1579. Henri IV. Roi de France, & Philippe Due d'Orleans, ſon petit fils, Frere unique du Roi Louis XIV. & Pere de feu Son Alteſſe Royale M. le Due d'Orleans, Regent, ont auſſi traité de Couſin les Prelats de Cambray dans les Lettres qu'ils leur ont écrites. Louis XIV. accorda en 1682. à M. de Brias, Prédeceſſeur de M. de Fenelon, les honneurs & les entrées au Louvre comme aux autres Ducs. M. l'Archevêque de Cambray eſt traité de Couſin par le Roi Louis XV. mais il faut remarquer que Sa Majeſte par uo Brevet du 22. Novembre 1723. lui a conſervé les hooneurs de Duc & Pair de France en le transferant de l'Evêché de Laon à l'Archevêché de Cambray.

Au reſte l'érection de Cambray en Duché & en Principauté de l'Empire, qui mettoit le comble aux bienfaits doot les Empereurs avoient honoré les Evêques de Cambray, n'étoit pas un titre ſans réalité. Le Duché de Cambray fut compoſé de quatre Villes, de quatre anciens Comtés, de dix-huit Châteaux du premier ordre, de vingt deux moindres muois de leurs tours, de cent einquante Villages & de leurs Annexes. Ces Prélats furent inſcrits comme Membres immediats de l'Empire ſur ſa Matricule. Ils recevoient l'inveſtiture de l'Empereur, avoient droit de Séance & de Suffrage dans les Aſſemblées du College des Princes, en celles du Cercle de Bourgogne & dans les Dietes Imperiales. Partieipans à l'adminiſtration des affaires de l'Empire, ils étoient obligés de contribuer, ſuivant leurs taxes, à ſes dépenſes communes & à ſes neceſſités. Ils ont toujours comparu aux Dietes par eux ou par Députés. Guillaume de Croi, Evêque de Cambray, aſſiſta en 1521. à celle de Wormes & y mourut ; & Maximilien de Berghes, Archevêque de Cambray, défendit vigoureuſemeot dans celle d'Ausbourg les droits de ſon Siege. On voit dans la Coûtume de Cambray, rédigée eo 1574. par l'autorité de Louis de Berlaymont, Archevêque, Duc de Cambray, que de la Juſtice de cette Ville, on appelloit à la Chambre Imperiale de Spire. Il eſt à remarquer que le Roi de Navarre comparut par Jean de Recourt, ſon Bailly, aux Aſſemblées où cette Coûtume fut ſtatuée & émologuée par l'Archevêque.

L'Egliſe de Cambray, dont le revenu eſt de plus de cent mille livres, a été érigée eo Archevêché l'an 1562. & quelque rems auparavant on avoit démembré une partie de ſon Diocèſe, pour en compoſer ceux de Malines, d'Anvers & autres Evêchés érigés aux Pays-Bas l'an 1559.

Avant l'érection de Cambray en Archevêché, il étoit ſoumis à la Métropole de Reims ; & comme les Archevêques de Reims n'avoient pas donné leur eonſentement à eette érectioo, ils ont toujours prétendu qu'elle étoit nulle, ce qui a continué juſqu'en l'anoée 1696. que M. le Tellier, Archevêque de Reims, y a conſenti : & pour le dédommager eo quelque façon, le Roi a uni à l'Arebevêché la Manſe Abbatiale de l'Abbaye de S. Thierry à Reims, moyennant quoi, l'Archevêque de Cambray eſt reſté paiſible poſſeſſeur du titre d'Archevêque & de la Juriſdiction Métropolitaine qui lui a été attribuée ſur les Evêchés do Tournay, d'Arras, de S. Omer & de Namur. En ſorte qu'à preſent l'Archevêque de Cambray oe releve qoe du Pape, & ne reconnoit aucune Primarie, dont il dépend, que celle de Rome.

Au reſte la prévoyaoce de l'Empereur Charles IV. qui par ſon Diplome du 23. Novembre 1377. eommet l'Evêque de Liege, le Duc de Brabant, les Comtes de Flandres & de Haynaut pour Protecteurs & Conſervateurs des Privileges & des Immuoités des Evêques de Cambray, Vaſſaux de l'Empire, ne put garentir cette Egliſe des pertes conſiderables qu'elle eſſuya dans la ſuite. Dépoüillée de preſque toute ſa Souveraineté par l'Empereur Charles-Quint même, qui, en qualité de Prince de Brabant, lui devoit protection & ſecours ; elle perdit depois ſous la Domioation Eſpagnole le peu qui lui reſtoit de Droits Regaliens, avec les autres avantages attachés à la Dignité de Prince de l'Empire. Enfin ſa Juriſdiction fort diminuée & bien differente de ce qu'elle avoit été, vint à reſſortir immediatemeot au Parlement de Flandres. D'ailleurs les Comtes de Cambray, étant devenus, comme oo l'a dit, bereditaires, avoient ſi fort accrû leur pouvoir, qu'ils ſeroient devenus les Souverains de Cambray & du Cambreſis, ſi un des Evêques de cette Ville n'avoir pris le tems de la mort d'Arnoult Comte de Cambray, pour demander à l'Empereur S. Henri II. qu'il voulut ſupprimer cette dignité de Comte, ou au moins en

laiſſer la diſpoſition aux Evêques de Cambray, avec faculté de la réünir à leur Egliſe, ce qui lui fut accordé ſans beaucoup de peine l'an 1007. mais les derniers Comtes de Cambray ayant laiſſé pluſieurs heritiers, ils prétendirent que l'Empereur n'avoit pû diſpoſer de ce Comté à leur préjudice. D'ailleurs nos Rois n'avoient point lieu d'être ſatisfaits de cette diſpoſition, qui les privoit d'une partie de leur ancienne Souveraineté; neanmoins les Evêques de Cambray ont dans la ſuite trouvé le moyen de s'accommoder avec les uns & les autres ou d'aſſoupir ce different, & ſi la France ne les a pas tout-à-fait reconnus pour Souverains; cependant les Alliances que nos Rois ont fait en differens tems avec les Evêques de Cambray & leurs Sujets; les Traités de Paix où ils ont été compris, les Neutralités qu'elle a accordé à l'Etat de Cambray en differentes occaſions font voir qu'elle le diſtingue des autres Païs qui lui ſont entierement ſoumis.

Le Roi Louis XIV. a mis fin à tous ces differends par la Conquête qu'il a fait de la Ville de Cambray en 1677. & l'Archevêque de Cambray a reconnu depuis en la perſonne du Roi, le Sucœſſeur des premiers Souverains de Cambray, qui a été réünie à la Couronne de France, par le Traité de Paix conclu à Nimegue le 17. Septembre 1678.

L'Egliſe Metropolitaine de Cambray eſt dédiée à la Sainte Vierge qui y eſt fort reverée. Son Chapitre devroit être compoſé de cinquante Chanoines, dont il n'y en a plus que quarante-trois; les autres Prebendes ayant été amorties & affectées, l'une à la Prevôté, une autre au Doyenné, une autre aux quatre Archidiacres qui la partagent également entre eux, un autre aux Grands Vicaires de Chœur, une autre à la Fabrique de l'Egliſe, & deux qui ont été ſéparées en quatre, & que le Chapitre confere aux Eccleſiaſtiques qui ont rendu ſervice à cette Egliſe. Les Dignitaires de ce Chapitre ſont le Prevôt, les quatre Archidiacres, le Doyen, le Chantre & l'Ecolâtre qui ſont ordinairement Chanoines. Le Doyen & l'Ecolâtre ont quelque revenu de plus que les autres.

Entre les quarante-trois Canonicats ou Prebendes de cette Egliſe; il y en a trois qui ſont affectés à des Gradués Nobles & Diocèſains, ſix qui le ſont à des Gradués en Droit, quatre à des Gradués en Theologie, ſept à des Prêtres, un à un Medecin Prêtre & Gradué, deux à deux Serviteurs de l'Egliſe, & vingt qui s'appellent libres & peuvent être poſſedés par toute ſorte de perſonnes. Le revenu de chaque Chanoine eſt d'environ deux mille livres par an. Il y a encore dans cette Egliſe huit Grands Vicaires de Chœur qui ont quelque revenu particulier, ſeize autres petits Vicaires de Chœur gagiſtes, outre vingt-cinq ou trente Chapellains obligés à réſidence, & pluſieurs autres Chapellains exemts de réſider.

L'Egliſe Collegiale de S. Gery eſt la premiere après la Metropolitaine; elle étoit autrefois ſituée au lieu où eſt bâtie la Citadelle, d'où elle a été transferée par Charles-Quint un peu plus loin. Son Chapitre eſt compoſé de trois Dignités & de quarante Canonicats. Les Dignitaires ſont le Prevôt, le Doyen & l'Ecolâtre qui a quelques revenus particuliers outre ſa Prebende. Des quarante Chanoines, il n'y en a que trente-ſix d'effectifs. parce qu'il y en a un qui a été uni à la Prevôté, un autre au Doyenné, un à la Fabrique de l'Egliſe, & un à l'entretien des ſix Grands Vicaires de Chœur.

L'Egliſe de Sainte Croix eſt la ſeconde Collegiale de la Ville de Cambray: ſon Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, dont le premier eſt appellé Treſorier. Il eſt élû par le Chapitre, qui choiſit ordinairement le plus ancien Chanoine: il n'a preſque pas d'autre revenu que celui des autres Chanoines qui peuvent avoir chacun cinq cens livres par an. Il y a dans cette Egliſe deux grands Vicaires de Chœur, ſix autres petits Vicaires de Chœur, & huit Chapellains obligés à réſidence.

Les Abbayes & autres Benefices ſont l'Abbaye de S. Aubert à Cambray. Elle eſt occupée par des Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin en regle, & a quarante mille livres de revenu. L'Abbaye du Saint Sepulchre à Cambray, de Religieux de l'Ordre de S. Benoît en regle, & de quinze mille livres de revenu. L'Abbaye de Cantimpré, Fauxbourg de Cambray, de Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Auguſtin en regle, & de ſeize mille livres de revenu; les Religieux ſe ſont retirés au Prieuré de Bellenghien en Haynaut, près de la Ville d'Enghien. L'Abbaye de Premy à Cambray, de Chanoineſſes Regulieres de l'Ordre de S. Auguſtin, elle a peu de revenu. L'Abbaye des Benedictines Angloiſes à Cambray, auſſi de peu de revenu. L'Abbaye de Vaucelles de Religieux de l'Ordre de Cîteaux. Les Maiſons Religieuſes ſont, outre les Abbayes nommés, celles des Jeſuites, des Dominicains, des Recolets, des Carmes Déchauſſés, des Capucins, des Auguſtins, des Auguſtines Hoſpitalieres, des Auguſtines ſimples, des Benedictines ſous l'Invocation de S. Lazare, des Filles de Sainte Agnès, des Filles de Sainte Claire, des Filles de S. Antoine de Pade, fondées nouvellement par Mademoiſelle du Château pour l'inſtruction des jeunes Filles, comme les précedentes; & des Beguines.

Il y a dix Paroiſſes dans cette Ville qui font neuf mille cinq cens Communians. Les Paroiſſes ſont, 1. S. Aubert, à la collation de l'Abbé qui y nomme un Religieux. 2. S. Gengoux, à la collation du Chapitre de la Metropole. 3. S. Martin, à la nomination de S. André de Câteau-Cambreſis. 4. à Sainte Marie Madelene, à celle de l'Abbé du S. Sepulchre. 5. S. Nicolas de même. 6. S. Vaaſt, à la nomination de l'Abbé de S. Aubert. 7. S. Georges, à celle de l'Abbé du S. Sepulchre. 8. Sainte Croix dépendante du Chapitre de la Cathedrale & du Treſorier, alternativement. 9. S. Gery, à la preſentation du Chapitre de S. Gery & à la collation de l'Archevêque. 10. Sainte Eliſabeth; l'Abbé de S. Aubert a droit d'y nommer. Mais il eſt à propos d'obſerver que toutes les Cures, les Succurſales, les Deſſervitudes & les Vicairies même des Paroiſſes du Diocèſe de Cambray, ſe donnent au concours, ſuivant les regles de la plus exacte Juſtice, ſans faveur, ſans recommandation, & ſans aucune acception de perſonne: c'eſt pourquoi les Patrons Laïcs mêmes ſont dépüillés de leur Droit & ſont obligés d'accepter celui qui leur eſt preſenté après le concours par M. l'Archevêque ou ſon Vicariat. Il y a de plus deux Hôpitaux pour les malades Bourgeois ou Militaires.

L'Archevêque de Cambray en a été, comme on a dit, le Seigneur ſpirituel, temporel & preſque abſolu juſqu'en l'an 1543. que l'Empereur Charles Quint s'en rendit maître, en y faiſant bâtir la Citadelle ſur un terrain un peu élevé que l'on nommoit le Mont des Bœufs, & que ce Prince prétendit lui appartenir, comme faiſant partie de la Châtellenie de Bouchain. Depuis ce tems, l'Archevêque n'a preſque plus exercé dans cette Ville les Droits, dont il ne lui reſte que quelques Entrées de Ville, les Poids, Balances, Moulins & quelques autres Droits

de Souveraineté, & ſon autorité s'eſt trouvée limitée au Château, (ou pour parler comme les naturels du Païs) au Câteau Cambreſis & dépendances, où il joüit comme on a vû d'une indépendance qui approche aſſez de la Souveraineté.

Les Juſtices de la ville de Cambray, ſont celles 1°. De l'Official. 2°. Du Magiſtrat. 3°. Du Bailliage de la Feuillée. 4°. Du Bailliage du Cambreſis. 5°. Du Bailliage du Chapitre de la Metropolitaine. 6°. Du Bailliage & Prevôté du Chapitre de S. Gery. 7°. Du Bailliage & Prevôté du Chapitre de Sainte Croix, & du Bailliage & Prevôté de l'Abbaye du Saint Sepulchre.

1°. L'Official de l'Archevêché de Cambray eſt de deux Juriſdictions, l'une Eccleſiaſtique ordinaire & l'autre civile. Comme Juge Eccleſiaſtique il a droit de connoître de toutes les affaires d'Officialité. Comme Juge Civil il peut prendre connoiſſance de toutes les affaires en matiere perſonnelle dans la ville de Cambray, Pais de Cambreſis & le Chatel en Cambreſis, où il eſt permis aux habitans de ſe pourvoir en action perſonnelle pardevant les Magiſtrats ou pardevant l'Official. Quand l'Official juge en matiere civile, il eſt obligé d'en faire mention dans ſes jugemens, & pour lors les appellations vont au Parlement de Douay, au lieu que lorſqu'il juge en matiere Eccleſiaſtique, l'apel de ſes Jugemens ſe doit relever pardevant le Juge ſuperieur Eccleſiaſtique qui eſt le Pape.

Le Magiſtrat de Cambray étoit autrefois à la diſpoſition de l'Archevêque; mais à preſent il en demande la continuation, en conſideration de ſon Joyeux avenement à l'Archevêché, & le Roi l'accorde. C'eſt une foible conſolation de la perte de tant de droits qui rappelle encore à chaque Archevêque le ſouvenir de l'ancienne Souveraineté dont ſes Predeceſſeurs ont joüi. Le Magiſtrat de la ville de Cambray eſt compoſé d'un Prevôt qui fait la fonction de *Semonceur*, ou plûtôt qui ne fait que regnerir comme un Procureur de Roi dans les affaires Criminelles & de Police, de quatorze Echevins, de deux Collecteurs, de deux Conſeillers Penſionnaires, de deux Greffiers & d'un Receveur. Les Echevins ſont renouvellés tous les ans en vertu d'une Commiſſion du Roi adreſſée au Gouverneur & à l'Inrendant de la Province; les autres Officiers ſont permanens, leurs charges ont été érigées en titre d'Office. Le Magiſtrat les a racheté & a revendu celle de Receveur. La Juriſdiction du Magiſtrat conſiſte à connoître en premiere Inſtance de toutes actions civiles, réelles & perſonnelles, entre les Bourgeois & habitans de la Ville & Banlieuë. Il eſt auſſi Juge de Police & en matiere Criminelle, même des cas Royaux & Privilegiés. Sa Juriſdiction en matiere criminelle étoit autrefois Souveraine; mais depuis la Conquête, l'appel de tous ſes Jugemens, tant en matiere Civille que Criminelle, va au Parlement de Douay. Il y a encore dans la Magiſtrature de Cambray la Juſtice du Marché, laquelle a pour Chef le Bailly de la Feuillée, qui fait la fonction de Semonçeur & qui conjure les Ecbevins de faire droit aux Parties. Les affaires dont ce Tribunal prend connoiſſance, ſont celles des ſaiſies & Arrêts, tant en cauſe réelle que perſonnelle; les appellations des Jugemens qui y ſont rendus, vont auſſi au Parlement de Flandres.

Le Baillage de Cambreſis autrement dit de la Cour du Palais, à cauſe qu'il eſt établi dans le Palais de l'Archevêque, eſt compoſé d'un grand Bailly, *Semonceur des hommes de Fiefs*, qui doivent être au moins en nombre de qnatre, d'un Procureur d'Office & d'un Greffier. Sa Juriſdiction eſt perſonnelle & feodale & s'étend dans tous les Villages & les Métairies qui appartiennent à l'Archevêque. Il eſt neanmoins à remarquer qu'il a été défendu au Bailly de la Cour du Palais de Cambray, par Arrêt du Parlement de Flandre, de prendre déſormais le titre de grand Bailly.

Les Francfiefvés, qui ſont le grand Prevôt, le Maître d'Hôtel, le Pannetier, l'Echanſon, le grand Veneur & autres grands Officiers de l'Archevêché au nombre de vingt-quatre, les Domeſtiques de l'Archevêque, les douze Pairs de Cambreſis & le Baron de Crevecœur, ſont auſſi juſticiables en premiere Inſtance pardevant cette Cour, qui reçoit outre cela les appellations des Jugemens rendus en matiere feodale des douze Pairs de Cambreſis & de la Baronnie de Crevecœur, des Seigneuries appartenantes au Chapitre de S. Gery, au Chapitre de Sainte Croix, à l'Abbaye de S. Aubert & à l'Abbaye du S. Sepulchre; & par les appellations des Jugemens rendus en matiere criminelle dans toutes ces Juſtices feodales; elles vont directement au Parlement de Douay, ainſi que celles des Jugemens rendus à la Cour du Palais de Cambray, ſoit en premiere, ſeconde ou troiſiéme Inſtance.

Le Bailliage de la Feuillée a été établi anciennement par les Comtes de Haynaut à cauſe du Fief de la Feuillée, qui conſiſte en quelques Maiſons dans la ville de Cambray, & qui eſt le ſeul Domaine qui appartient au Roy dans cette Ville. Il eſt compoſé d'un Bailly qui fait la fonction de *Semonceur des hommes de Fiefs*, & d'un Greffier. Il ne connoît que des matieres feodales. Les Appellations des Jugemens qui y ſont rendus, vont par appel au Parlement de Douay. L'Office de Bailly eſt un engagement du Domaine. Le Roi à cauſe de ce Fief a droit de faire recevoir les cautions & conſignations, & d'établir un Geolier dans les Priſons qui dépendent de ce Bailliage.

Le Bailliage du Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Cambray eſt compoſé d'un Bailly Semonçeur, de quatre hommes de Fiefs ou *Stanlis-Semans*, d'un Procureur d'Office & d'un Greffier. Il exerce la Juſtice haute, moyenne & baſſe qui appartient à ce Chapitre ſur tout ce qui eſt de ſa dépendance comme dans l'Egliſe, les Cloîtres, les Maiſons des Chanoines & dans les Maiſons, Terres ou Metairies appartenantes ou dépendantes de ce Chapitre. L'appel des Jugemens qui y ſont rendus tant en matiere civile que criminelle, va directement au Parlement de Flandres.

Le Bailliage du Chapitre de S. Gery exerce la Juſtice, haute, moyenne & baſſe ſur les Terres & Métairies qui appartiennent à ce Chapitre dans vingt-deux Villages du Cambreſis. Il eſt compoſé d'un Bailly, de quatre hommes de Fief, d'un Procureur d'Office & d'un Greffier. L'Apel des Jugemens qui y ſont rendus va pour le civil à la Cour du Palais de l'Archevêque, & pour le criminel au Parlement de Flandres.

Il en eſt de même du Bailliage du Chapitre de Ste Croix, de celui de l'Abbaye de S. Aubert & de celui de l'Abbaye du S. Sepulchre, qui ſont tous compoſés d'un Bailly, de quatre hommes de Fief, d'un Procureur d'Office & d'un Greffier qui connoiſſent des affaires de haute, moyenne & baſſe Juſtice ſur les Terres de ces Chapitres & Abbayes. Les Appellations des Jugemens qui y ſont rendus vont en matiere civile à la Cour du Palais de Cambray, & en matiere criminelle au Parlement de Flandres.

Cambray a un Etat Major compoſé d'un Gouverneur, un Lieutenant de Roi, un Major, un Ayde-

Major & un Capitaine des Portes. La Citadelle a ſon Gouverneur particulier & auſſi ſon Etat Major. Ce ſont les Etats qui fournifſent l'emmeublement des Cazernes & le chauffage de la Garniſon de la Ville & de la Citadelle.

La ville de Cambray eſt ſituée dans une Plaine ſur le bord de l'Eſcaut, dont un bras coupe même le bas de cette Ville en pluſieurs endroits. L'on y entre par quatre differentes portes qui viennent de Perronne, d'Atras, de Douay & de Valenciennes. Les Fauxbourgs que l'on trouve au dehors de toutes ces portes, n'ont rien que de fort commun, & les maiſons n'y ſont bâties que de terre. Les ruës de la Ville ſont mal percées & peu regulieres. Il y a une Place d'armes magnifique, au bout de laquelle eſt la Maiſon de Ville, qui eſt d'une Architecture paſſable. Les Voyageurs ne manquent pas d'y remarquer deux Statuës groteſques de hauteur naturelles. Elles ont chacune à la main un gros marteau, dont elles frapent les heures ſur un grand timbre. On appelle ces deux figures *Martin & Martine* de Cambray. L'Eſplanade qui eſt entre la Ville & la Citadelle, eſt des plus vaſtes & des plus belles qui ſoient dans toute la Flandres.

L'Egliſe Cathedrale eſt un aſſez beau vaiſſeau. Le Chœur a été nouvellement décoré d'une boiſerie faite ſur les deſſeins de M. Oppenord, & d'un Autel à la Moſaïque, avec un pavé de marbre blanc & noir. Sa fleche eſt très ſinguliere pour ſa hauteur & pour ſa conſtruction; elle eſt toute à jour & ſans charpente ni fer qui la ſoutienne. Les cloches ſont le plus bel uni-ſon qui ſoit en Europe. La Chapelle qui y eſt dédiée eſt Notre-Dame de Grace, eſt fort en réputation chez les Flamans, à cauſe d'une copie du tableau de la Vierge, qui a été peint par S. Luc; il ne nous conviendroit pas de décider ſi c'eſt ou l'original ou la copie de celui qui eſt à Rome. On y trouve en tout tems un aſſez grand concours de Pelerins, quoi qu'on n'expoſe cette Image à la devotion des Fideles qu'aux Fêtes de la Vierge. Le bâtiment de l'Abbaye du S. Sepulchre eſt d'une belle Architecture. La ville de Cambray n'eſt pas fort peuplée. L'on n'y voit de bâtimens conſiderable que l'Archevêché. L'Emplacement en eſt des plus beaux, & feu M. de Fenelon y a fait réparer deux corps de logis conſiderables. Cambray eſt une grande Place, dont la forme eſt une eſpece de carré long, fortifiée d'une vieille enceinte flanquée de pluſieurs Tours rondes à l'antique. Cette enceinte eſt couverte par pluſieurs ouvrages avancés conſtruits par le Maréchal de Vauban. Ce ſont pluſieurs demi-lunes & un grand ouvrage à corne qui couvre une des portes qui eſt retranchée d'une demi-lune. Le front de cet ouvrage eſt couvert d'une autre demi-lune. Il reſte encore à cette Place deux anciens ouvrages à couronne, qui couvrent deux des principales portes, & qui ſont du Chevalier de Ville. Le tout eſt accompagné d'un foſſé & d'un chemin couvert revêtu à la maniere du Maréchal de Vauban.

La Citadelle eſt ſituée au Levant: c'eſt une des meilleurs de l'Europe. On a dit ci-deſſus qu'elle fut bâtie en 1543. par ordre de l'Empereur Charles Quint, ſur un terrain un peu élevé & que l'on appelloit auparavant le *Mont-aux-Bœufs*. C'eſt un carré parfait, compoſé de quatre grands Baſtions avec des Caſemattes. Le Maréchal de Vauban l'a bien fait réparer. Il y a ajouté trois grandes demi-lunes & a fait revêtir le foſſé & le chemin couvert. Il y a fait auſſi élever pluſieurs Cavaliers, tant dans les baſtions, qu'aux gorges. Aux environs de cette Place, l'on a conſtruit pluſieurs redoutes, tant carrées que pentagonales dans des Marais, où l'on peut faire une grande inondation du côté bas. Entre Cambray & Bouchain, ſont les veſtiges d'un vieux Camp Romain, que les gens du Païs appellent *le Camp des Ceſars*. Cependant ce reſte d'antiquité eſt ſi peu marqué, que l'on pourroit dire qu'il n'en eſt plus que dans la memoire & dans la tradition.

Cambray eſt redevable à feu M. le Cardinal du du Bois, Miniſtre de France & ſon avant dernier Prelat de l'honneur d'avoir été le Siege du Congrès des plus grandes Puiſſances de l'Europe pour la Paix; avantage qu'aucune Ville du Royaume de France n'avoit encore eu.

Les ſeuls Manufactures de cette Ville, ſont celles de toiles ou toilettes fines, des draps, des retordeurs de fils, des ſavons & des cuirs. Ces derniers y ſont mal établies, & il n'y a que celle de toile qui y apporte quelque profit. Il y avoit anciennement des Teinturiers d'Ecarlate, dont l'ouvrage étoit eſtimé; mais à preſent il n'y en a plus. Le nombre des Maîtres Ouvriers en tout ce qu'on vient de dire, eſt d'environ huit à neuf cens, dont peu ſont riches. Cambray fut autrefois la Ville la plus renommée de l'Europe pour la Manufacture de ſes toiles fines, & ſon commerce favoriſé par l'Eſcaut qui la diviſe, n'avoit pas moins contribué que les graces des Souverains à l'augmenter & à enrichir extrêmement ſes habitans; mais cette Ville a beaucoup diminué depuis l'établiſſement qui s'eſt fait des Manufactures de toiles à Valenciennes & à S. Quentin; & par la retraite journaliere de ſes habitans, qui vont s'établir ailleurs; ce qui fait que cette Ville n'eſt pas à moitié ſi peuplée qu'elle fut autrefois.

Les dépendances de Cambray conſiſtent en quatre-vingt-neuf Villages ou Hameaux, outre la ville du Chatel en Cambreſis, vulgairement Cateau Cambreſis & les Villages ou Hameaux qui en dépendent. Les revenus de la Ville conſiſtent en quelques impôts qui ſe levent dans cette Ville; ils peuvent monter par an à cent mille livres ou environ, ſur quoi cette Ville doit en rente ou charges ordinaires plus de quatre-vingt mille livres par an; ainſi il ne lui reſte pas de quoi ſatisfaire à ſes dépenſes extraordinaires. Ce qui a obligé le Magiſtrat à ſurſeoir le payement deſdites rentes, & lui a preſque fait perdre ſon credit.

CAMBRESIS, *Cameracenſis pagus* ou *Tractus Camaraci*. Petite Province qui prend ſon nom de la ville de Cambray qui en eſt la Capitale; elle faiſoit anciennement partie du Royaume de France & nos premiers Rois ont même pendant quelque tems tenu leur Cour à Cambray. Les Empereurs s'en ſont enſuite rendu les Maîtres & y ont envoyé des Gouverneurs qu'on nommoit anciennement Comtes; titre qui a paſſé aux Archevêques de Cambray, comme il eſt plus au long détaillé ſur cette Ville.

La Province de Cambreſis eſt ſituée entre celles de Hainaut, d'Artois & de Picardie. Elle a le Hainaut au Levant, la Chatellenie de Bouchain au Septentrion, l'Artois au Couchant, & la Picardie au Midi. Son terrain eſt preſque uni par tout; il n'y a que quelques petites Collines qui ne méritent pas le nom de Montagnes. Sa longueur eſt d'environ dix lieuës, & ſe prend depuis le village d'Arleux, juſqu'à Chatillon ſur Sambre: pour ſa largeur, elle n'eſt pas de plus de cinq ou ſix lieuës en quelques endroits, & deux en d'autres. Elle eſt arroſée des Rivieres de l'Eſcaut & de Selles, & bordée des Rivieres de Sambre, d'Eſcaillon & de Senzet & dont aucune n'eſt navigable.

On

On a propoſé d'y rendre l'Eſcaut navigable depuis Cambray juſqu'à Valencienoes, où il l'eſt à preſent, & la choſe paroit aſſez facile. La guerre a interrompu ce projet, dont l'execution apporteroit uo très grand profit à ce Païs, par le commerce & les commodités qu'il procureroit; il ſeroit même avantageux pour le ſervice du Roi en tems de guerre, pour le tranſport des vivres & des autres munitions.

Les terres y ſont un peu ſéches, mais bonnes. Elles produiſent toute ſorte de grains & des lins dont le fil eſt ſi délié & ſi fin, qu'ils oot donné lieu à y commencer la Manufacture de toiles de baptiſte. Les pâturages y ſont excellents, ſur tout pour les chevaux & pour les moutons dont la laine eſt très fine & très eſtimée. Il y avoit autrefois des vignes dans le Cambreſis; mais le vin en étoit d'une ſi petite qualité que l'on a été obligé de les arracher. Le Peuple eſt aſſez laborieux. Les habitans d'un genie aſſez propre à réüſſir dans les ſciences. Il n'y a d'autres Bois dans le Cambreſis que ceux de Vaucelles, de Hurtebiſe, de Walincourt, de Piemont, de Buſigny, de Feney & de Clermont & tous d'une petite étenduë. Les richeſſes ſoureraines du Cambreſis, conſiſtent ſeulement en quelques pierres blanches que l'on tire aux environs du village d'Aveſnes & des pierres griſes dont oo peut faire des colonnes de dix-huit pieds de hauteur.

CARIGNAN, *Carinianum, alios Yvodium*, Ville, Duché, ſur la Riviere de Chiet, Diocèſe de Treves, Parlement & Intendance de Metz, Recette de Sedan, a 1300 habitans. Il y a Grenier à ſel & Bailliage. Les habitans ſont exempts de toutes tailles, par Déclaration du Roi de 1680. Il y a une Collegiale compoſée d'un Doyeo & douze Chanoines, faiſant les fonctions de Curé. Le revenu du Doyen eſt de trois mille livres, celui des Chanoines de ſix cens livres. Monſieur le Prince de Carignan eſt Collateur de tous les Benefices. Le Hameau de Vaé a un Curé particulier, & fait partie de la Communauté de Carignao: Sailly & Oſne en ſont les Annexes. Le terroir produit toutes ſortes de graios, les prairies y ſont belles. Il y a un petit Prieuré compoſé de deux Religieux Croiſiers qui ont ſept ou huit cens livres de revenu. Monſieur le Prince de Carignan, eſt le Seigneur Haut-Juſticier. Le Commerce eſt du grain qui croît dans le Duché. Il y a une petite Manufacture d'Etoffes & de Setges. Il y a auſſi cinq Foires qui ſe tiennent le vingt-ſix Mars, l'onze May, ſeize Aouſt, le neuf Octobre & ſept Novembre, qui durent un jour. Le marché ſe tient le Samedy.

Catignan, autrefois Ivoy, étoit Ville des Païs-bas dans le Luxembourg, à douze lieuës de la Ville de ce nom, & à quatre de Sedan, Montmédi & Boüillon: c'étoit une forte & puiſſante Ville, & parce qu'elle étoit un obſtacle au Roi, à qui appartient Mouzon, il fut arrêté lors de la Paix de 1552. que les fortifications en ſeroient raſées, & ne pourroient être rebâties. Gregoire de Tours la nomme Epoiſſey, *Epoſſus & Epoſſinn*. Il s'y eſt tenu un Concile; & depuis la Paix de 1552. les Fortifications d'Yvoy ayant été rebâties, le Maréchal de Chatillon l'aſſiegea en 1637. La Ville fut renduë à compoſition; mais pendant que ce Maréchal aſſiegeoit Dauvillier, dont les habitaos ſe défendoient vigoureuſement, ceux d'Yvoy firent entrer dans la Place des Troupes Eſpagnoles qui égorgerent la garniſon Françoiſe, & ſe rendirent maître d'Yvoy: cette Felonie indigna tellement Louis XIII. qu'il fit réaſſiéger cette Ville par le Maréchal de Chatillon, & ſe rendit en perſonne au Camp avec le Cardinal de Saint Julien, & obligea par ſa preſence, le Gouverneur de ſe rendre, cepeodant à compoſition, que le Roi avoit peine à conſentir à cauſe de la felonie des habitans, & ſe contenta de faire raſer la Ville, même l'Egliſe, & demeura à Mouzon juſqu'à l'entiere démolition, par la Paix de 1659. Yvoy étant teilée au Roi, & M. le Comte de Soiſſons ayant aidé à faire les Conquêtes des Places du Luxembourg, le Roi lui fit don de la Ville & Prévôté d'Yvoy, au mois de Mai 1661. ſans aucune reſerve, ſinon du Reſſort & Souveraineté; & pour d'autant plus récompenſer ſes ſervices, le Roi en 1662. érigea cette Prévôté en Duché ſous le nom de Carignan, avec pouvoir d'y établir Bailly, Lieutenant & Greffier, & ſans que ce Duché fut reverſible à la Couronne. Il y a dans Carignan une Collegiale de douze Chanoines & d'un Doyen, dont Monſieur le Prince de Carignan eſt Fondateur, Patron & Collateur, & de la Chapelle de Sainte Elizabeth, fondée au Château de la même Ville. Daos la Collegiale, il y a vingt-ſix Chapelles à la nomination d'icelle. Les Chanoines nomment auſſi à pluſieurs Cures.

Le Duché de Catignan eſt à preſent fort peuplé, & le territoire aſſez fertile en toutes ſortes de grains: il y a de belles prairies. Les Religieux d'Orval tirent beaucoup de mines de fer dans ce Duché, eo conſequence des Lettres Patentes de Charles-Quint du 9. Decembre 1529. & de la preſtation qu'ils font annuellement à M. le Prince de Carignan de deux cens cinquante livres de fer. L'Abbaye d'Orval, fondée en 1173. par Louis Comte de Chini, à trois lieuës de Carignan, a une belle Maiſon, & ſept Métairies près de cette Ville: elle vaut près de dix mille livres de revenu. Au Faubourg de cette Ville, il y a un Prieuré ſous le titre de Sainte Gertrude, fondé par Arnoud Comte de Chini, il eſt reguliet à la nomination du General des Peres Croiſiez de Hui, Païs de Liege, qui eſt le même Ordre que celui de Ste Croix de la Bretonnerie à Paris: la Maiſon avoit été ruinée pendant les guerres; mais elle a été rebâtie peu de tems après la dooation d'Yvoy, à ſeu M. le Comte de Soiſſons, & embellie par M. d'Audace, à preſent General de l'Ordre des Peres Croiſiez, pendant qu'il étoit Prieur dudit Prieuré. Au pied de Carignan eſt la Riviere de Chiet navigable, & qui perd ſon nom dans la Meuſe près de Sedan; on pourroit facilement rendre cette Riviere navigable depuis Montmédi juſqu'à Carignan. Outre les cioq Foires qui ſe tiennent à Carignan, il y en a une conſiderable tous les ans le 25. Juin à Saint Truſſay, dans ce Duché, ſur une des plus graodes montagnes de la Provioce de Luxembourg: il y en a une autre au même lieu le 7. Juillet jour de la fête de Saint Saine: on y vient de routes parts eo pelerinage pour les goûtes. Le Corps de Saint Saine eſt enterré à Cangnan. Dans cette Ville eſt auſſi la Chapelle de Saint Geti, enfant de Carignan, mort Evêque de Cambrai.

D

DAMAZAN, Ville de Condômois; elle eſt ſituée dans la plaine de Garonne; il y a un Fief très-conſiderable qui s'appelle la Barthe, il releve du Roi, & appartient à M. le Marquis de Flamarens.

F

FLAMARENS, dans le bas-Armagnac, Dio-

cèſe de Lectoure, Parlement de Toulouſe, Intendance d'Auch, Election de Lomagne, a 280 habitans. C'eſt une Terre avec haute-Juſtice ; elle releve du Roi, & appartient à M. le Marquis de Flamarens.

J

JOINVILLE en Champagne, autrefois *Baronie*, & preſentement *Principauté*, eſt une Ville fort ancienne, comme on peut le prouver par la Genealogie de ſes anciens Seigneurs, qu'on garde dans les Archives de ſon Château, & par pluſieurs Monumens d'antiquité qu'on voit dans ſon Egliſe dédiée à *Saint Laurent*. Quelques-uns ſont deſcendre les Seigneurs de Joinville, d'*Euſtache de Boulogne* ſur Mer, pere du fameux *Godefroy de Bouillon*, qui fit la Conquête d'une partie de la Terre-ſainte en 1099. Quoiqu'il en ſoit, il eſt ſûr que *Simon* & *Godefroy de Joinville* firent le voyage de la Terre-ſainte en 1291. étant à la ſuite de Philippe Auguſte, qui fut joint à Richard Roi d'Angleterre, qui prit en affection ces deux freres, leſquels ſe ſignalerent au Siege d'*Acre*. Ce fut en cette conſideration, que Richard leur donna partie de ſes Armes Royales, qui ſont la moitié d'un *Lion Saillant*, qu'ils mirent enſuite dans leur Ecuſſon, au-deſſus de leurs Armes, qui ſont trois Broys en champ d'azure, que les habitans de Joinville ont conſervé, avec leur deviſe *Omniatuta time*.

Ce *Simon de Joinville* mourut en 1249. ſon fils *Jean-Sire de Joinville*, accompagna Saint Louis dans la Terre-ſainte : il a laiſſé des memoires fort curieux de ce tems-là, dont les Hiſtoriens ont fait beaucoup de cas ; il mourut en 1326. ſon Tombeau eſt dans l'Egliſe de Saint Laurent du Château de Joinville, avec pluſieurs autres, tant de ſes ancêtres que de ſes ſucceſſeurs. Il eût pour fils & heritier *Ancel*, qui épouſa Marguerite de *Vaudemont*, de laquelle il eut pluſieurs enfans ; il mourut le 3. Janvier 1349. Son fils *Henry* Comte de Vaudemont, Baron de Joinville, lui ſucceda, lequel épouſa *Marie de Luxembourg*, fils du Comte de *Ligny*, ſœur de Pierre de Luxembourg, Cardinal & Evêque de *Metz*. Il gagna la bataille de *Saint Blain* contre le Duc de Bar, ligué avec le Duc de Lorraine. Il mourut ſans enfans mâles ; ſa fille ainée & heritiere du Comté de Vaudemont & de la Baronie de Joinville, eut trois maris ; les deux premiers (ſçavoir *Jean* puiné du *Duc de Bourgogne*, & *Pierre Comte de Genève*, frere du Pape Clement VII.) n'eurent point d'enfans : elle convola en troiſiéme nôces, après leur mort, avec *Fery* de Lorraine, frere du Duc Charles, & par ce mariage, les Seigneuries de Joinville & de Vaudemont furent portées dans la Maiſon de Lorraine. Ce Fery fut tué à la Bataille d'Azincourt en 1415.

René ſon fils lui ſucceda : il épouſa Marie de Harcourt, & mourut en 1447. ayant laiſſé pour heritier ſon fils *Fery II.* qui ſe maria avec *Yolande d'Anjou*, & mourut en 1640. Ce René herita du Duché de Lorraine, par la mort d'Iſabelle de Lorraine ſa mere. En 1508. *Antoine* eut en partage le Duché de Lorraine, & *Claude* ſon frere devint *Baron de Joinville*, lequel épouſa *Antoinette de Bourbon*, qui fut la tige des Ducs de *Guiſe* & d'*Elbeuf*.

Ce Claude mourut en 1550. & laiſſa pour ſon ſucceſſeur François de Lorraine ſon fils, en faveur duquel le Roi Henry II. par ſon Edit de l'an 1551. érigea la Baronie de Joinville en Principauté, qui eſt d'une aſſez grande étenduë. Les Seigneurs de Joinville ont toujours conſervé le titre de Sénéchaux hereditaires de Champagne.

Après la mort des derniers Princes de Guiſe, Joinville paſſa dans la Maiſon d'Orleans. Feu Monſieur, frere unique du Roi *Louis le Grand*, par ſon Teſtament, ſubſtitua cette Principauté aux enfans de Madame la Ducheſſe de Lorraine ſa fille, au défaut d'enfans mâles de Philippe d'Orleans ſon fils, (qui a été Regent de France,) & de Louis d'Orleans Duc de Chartres, ſon petit fils, qui porte aujourd'hui le titre de *Duc d'Orleans*, depuis la mort de ſon Pere arrivée le 2. Decembre 1723.

L

LONGWY. La ſituation de cette ancienne Ville étoit partagée en trois Corps :

Le premier étoit un Château, qui anciennement a donné le titre de Comtes de Longwy, de Longvicaſtre & de Longeaſtre à pluſieurs Souverains : il eſt ſpacieux & fort, ſur un long côteau en forme de Peninſule, qui ſe détache des montagnes parmi les vallées voiſines, dont eſt venu ſon nom de *Longonicum*, comme Longvie & Longeaſtre. Il contenoit outre une grande Egliſe Paroiſſiale, & une grande Place d'armes munie d'un beau Puits, trente-ſix maiſons bâties aſſez ſomptueuſement, & ſervant tant de lieux de refuges pour les Abbayes d'Orval & de differdange pour le Prieur du Mont Saint Martin, & pour divers Gentilshommes Champêtres, que d'habitations pour le Curé, pour quatre Chapelains, & pour vingt-cinq à trente Bourgeois qui joüiſſent d'une parfaite franchiſe, mais devoient être gens Nobles, ou vivant comme Nobles, ayant chevaux, harnois & armures, pour accompagner leur Souverain dans les occaſions. Ce Château étoit renforcé du côté du Nord, d'un magnifique Palais, dit le Donjon, revêtu de ſes défenſes particulieres, & qui fut anciennement la demeure des Princes ou de leurs Lieutenans, quand ils réſidoient ailleurs, ou qu'ils ſuivoient la Cour des Rois. La ſituation découvre au Nord-Oüeſt le vallon de la Haute-Chere, petite Riviere qui paſſe au pied, & qui environne preſque de tous côtés cette montagne. A l'Eſt Nord-Eſt elle découvre le vallon de la Riviere de Moulainne ; & au Sud eſt celui de la Baſſe-Chere, ſur le chemin de Rebon.

Le deuxiéme Corps étoit une Ville à ſoixante & dix-ſept familles Bourgeoiſes, flanquée de tours, aſſiſe ſur la gorge du même côteau, avec deux Places de Marché ; l'une garnie d'un Pôits, & l'autre d'une Halle. Le revers de la montagne ſous cette Ville étoit couvert de haut en bas, de jardins potagers & de vignobles.

Le troiſiéme Corps étoit le Fauxbourg où Ville haſſe, qui ſubſiſte encore, arroſée de la Riviere de Chere, ſur le Pont duquel ſe croiſent les avenuës & les hauts conduits de Verdun à Luxembourg, & de Metz à Liege.

On ne peut conteſter à la Ville de Longwy le titre de Comté. Pluſieurs des anciens Bourgeois de la vieille Ville, qui vivent encore, en ont vû les marques en l'ancien ſigne patibulaire, qui étoit compoſé de quatre pilliers de pierre de taille, ſur le haut de la Collombe, près la Ville neuve : on prétend même que c'eſt un des plus anciens Comté de la Lorraine & du Royaume d'Auſtraſie, & peut être le premier. Il eſt vrai qu'il ſe trouve peu ſous la plume de ceux qui écrivent ſur l'Hiſtoire de la Province : la raiſon en eſt, que depuis cinq ſiecles entiers, cet état ayant été réduit de Comté en ſimple Prevôté, ſon ſouvenir ſous la premiere qualité a été tellement effacé de toutes mémoires

d'hommes, que c'eſt comme un Paradoxe de relever ce titre en faveur de ſon Hiſtoire : mais la plus forte raiſon de cet oubli paroît être la diverſité des noms ſous leſquels ce lieu a été célebré dans les anciens tems ; ſçavoir de Comté de Longeaſtre & de Comté de Moſellan, que peut-être les Hiſtoriens ignorent être la même choſe que le Comté de Longwy.

Il ſe trouve auſſi en Angleterre un Comté du nom de Langeaſtre, que Charles-Eſtienne en ſon Dictionnaire Hiſtorique Latin, appellée *Longuicum*, de même que ſe nomme en Latin Longwy.

A l'égard de ſon ancienneté, les Romains ſemblent avoir fait le premier Projet du Comté de Longwy, par une eſpece de domination dont Jules Ceſar a établi le ſiege en ſon lieu, lorſqu'il ſubjugua les Gaules ; c'eſt-à-dire, quarante-ſept ans avant la Nativité de Jeſus-Chriſt. On ſçait aſſez comment ces Souverains maîtres du monde, quand ils avoient ſoumis à leurs Puiſſances quelques Provinces, y établiſſoient avant toutes choſes, en un lieu avantageux, un Camp qui étoit compoſé d'une légion de ſix mille hommes de pied, & de cinq cens chevaux qu'ils y laiſſoient pendant trente, quarante & cinquante ans enfermés de bonnes murailles, & de fortes Tours en forme de Ville, avec un Palais au milieu, qu'ils y bâtiſſoient pour la demeure du Commandant. Proche Longwy on voit les anciens veſtiges d'un pareil Camp, le plus célébre peut être qui ait été dans l'Europe, propre à tenir en reſpect les Païs voiſins de la Moſelle à la Meuſe, entre les deux Villes de Metz & de Treves. Sa ſituation étoit à une petite heure du chemin de Longwy, vers Luxembourg, ſur une haute & roide montagne de toutes parts, entre les Villages de la Madeleine & de Rodange, dépendant de Longwy, avant le Traité fait en 1718. par lequel le Roy les a remis à M. le Duc de Lorraine, laquelle montagne ſe nomme vulgairement Titelberg ; ce qui a donné lieu à la croyance commune que l'Empereur du nom de Titus, qui en ſa jeuneſſe a porté les armes ſous Veſpaſien ſon pere, dans les Gaules, y auroit le premier planté le piquet : mais les Médailles qu'on y recüeille journellement en labourant les terres, nous prouvent touchant l'être du Camp, plus haut d'un ſiecle, & juſqu'au Regne de Jules Ceſar, par leurs indications, puiſqu'elles étoient les Monnoyes des tems, & qu'en leurs cours elles ſuivoient les Regnes des Princes ; qui ſi le nom de ce Camp doit ſe tirer de celui du General Romain qui y a commandé la premiere légion, Jules Ceſar même en ſon Commentaire ſur la guerre des Gaules, l. 5. donne ouverture à le trouver, & prendre en la perſonne de Titurie l'un de ſes Chefs d'armes, puiſqu'il dit que ce Titurie Commandoit un Camp d'une légion dans ce Païs, dans lequel cet Empereur même faiſoit ſa réſidence ordinaire, lorſqu'Ambiorix Prince Liégeois, & Chef de l'armée des Gaulois, donnant une fauſſe allarme au Conſul Cotte, & à Sabin ſon Collegue, de la venuë des Allemans, qu'il diſoit déjà avoir paſſé le Rhin, les attira dans les embuches qu'il leur avoit dreſſées dans les bois d'Ardennes, où il les défit entierement, aprés leur avoir promis de les conduire en toute ſûreté par ſes terres au Camp de Labienus, qui étoit ſur la Riviere de Sambre, près de Marienbourg. Or, ce Camp de Titurie, hôte de Ceſar, ne peut être que celui duquel il vient d'être parlé, dont le veritable nom eſt Titelberg. Quoiqu'il en ſoit, il y a ſur cette montagne une agréable plaine capable pour y camper deux Légions à leur aiſe ; contenant cent trente-ſept Journaux de terrain, réduit préſentement en nature de labeur, avec une fontaine au milieu, qui y dégorge ſes eaux de la groſſeur d'un bras ; le tout enfermé en rond d'anciennes ruïnes de murailles & de Tours dépoüillées cependant de leur revêtement de pierres de taille, avec les veſtibules de deux grandes Portes de Ville, à coſté de l'une deſquelles eſt un haut Boulevart où étoient des Tours pour découvrir la hauteur qui lui eſt voiſine du côté du Levant, & à laquelle cette Porte communique par une eſpece de Chauſſée, qui forme aſſez les idées des Ponts & des ouvrages avancés qu'il y avoit. Les habitans des deux Villages dont il vient d'être parlé, en remuant les terres y découvrent fort ſouvent des anciennes fondations d'édifices avec des caves partout ſans voute ; ce qui eſt une marque évidente de bâtimens de Camps : & on y reconnoit les alignemens des ruës & les compartimens des maiſons, dont ils tirent une très-grande quantité de grands carreaux de pierres de taille d'un ſi grands poids, que ſouvent il faut dix à douze perſonnes pour les ſortir, mais qui ſont univerſellement brûlées d'un côté ; ce qui doit perſuader que ſes Hôtes ne ſont délogés de cette place qu'après l'avoir réduite en cendres par une incendie generale.

En 1716. un habitant de la Madeleine travaillant à la recherche de quelques pierres dont il avoit fait la découverte avec ſa charuë, parvint à la piſte d'un eſcallier de huit ou neuf marches de pierre, qu'il leva au fond d'un monument ſoûterrain, où étoit dans une niche enfoncée de deux pieds dans le parois, le Squelette d'un grand homme, droit, aſſis ſur un fronton de pierre, & comme à demi debout : il avoit une groſſe tête, les dents très-blanches, & tout le reſte du corps bien arrangé, mais qui au premier attouchement tomba en un tas de pouſſiere, & d'oſſemens d'une grandeur extraordinaire : il y avoit une petite urne de fine terre d'argille, en façon d'une citroüille plate, vuide à ſon côté ; enfin les Medailles de cuivre, d'argent & d'or, qui y ont été ſemées par les Ceſars, pour faire renaître avec la révolution des ſiécles le ſouvenir du ſéjour qu'ils y ont fait, doivent convaincre tout le monde que ce Camp a duré au moins quatre cens cinquante ans ; ſçavoir, depuis Jules Ceſar juſqu'à Theodoſe & à Arcadius, ſous les Regnes deſquels les Vendales, les Gots & les François s'éleverent contre les Romains. Pluſieurs de ces Médailles ſont d'Auguſte Octavian, qui ſucceda à Jules Ceſar, & du tems duquel Jeſus-Chriſt eſt né ; & la plus eſt d'argent à deux faces en demi relief, avec cette Inſcription d'un côté : *Auguſtus Ceſar triumvir* : Et de l'autre côté, *M. Antonius Imp. III. vir.* Il y en a pluſieurs ſous le titre de *Nero Ceſar Auguſtus*, dont une eſt d'or fin, du poids d'un Loüis d'or, & dont le Portrait en relief eſt d'une charmante beauté. Enfin, une infinité d'autres de cuivre & d'argent d'Othon, Domitian, Antonin, Alexandre Severe, Maximien, Poſthume, Arelian, Diocletian, Conſtance & Conſtantin, frere & fils du grand Conſtantin, premier Empereur Chrêtien, & Julien l'Apoſtat, qui tous ont porté la guerre dans les Gaules.

A l'égard de l'origine de la Ville de Longwy ; les premiers Rois François qui ont expulſé les Romains de la poſſeſſion des Gaules, ont auſſitôt pour le Gouvernement des Peuples qui obéiſſoient auparavant au Camp de Titelberg, établi ſur les erremens de leurs Prédeceſſeurs, un ſiege de leur nouvelle domination, en l'ancienne Ville de Long-

wy, ſous le nom de Comte de Moſellan, enclavé dans le Royaume d'Auſtraſie. Jean Berthel, Abbé Deptternacht, en ſon Hiſtoire de Luxembourg, imprimée en 1605. au titre, *de Hiſtoria Principum Luxemb.* nous inſtruit de cette verité, quand il rapporte que Clotaire fils du Grand Clovis, premier Roi Chrêtien en France, ayant réüni ſur ſa tête les deux Couronnes de France & d'Auſtraſie, maria ſa fille Blithilde, au Prince Anſelbert, Marquis d'Anvers; & qu'en faveur de ce mariage il lui créa dans le Royaume d'Auſtraſie, qui comprenoit depuis la haute Bourgogne juſqu'à la Mer de Friſe, tout ce qui ſe trouve enfermé entre le Rhin & l'Eſcaut, dont la Capitale étoit Metz; une Seigneurie compoſée des Païs d'entre les Villes de Metz & de Tréves, & qui fut nommée le Comté Moſellan, parce qu'elle comprenoit les terres adjacentes de la Moſelle de part & d'autre entre ces deux Villes; que ſi l'on combine ce point del'Hiſtoire avec les deux Cartulaires dont il a été parlé ci-devant qui contiennent les Etats qui ont compoſé l'ancien Comté de Longwy, on y reconnoîtra inconteſtablement l'origine de ce même Comté; car dans le fond de cette donation, on ne voit autre choſe que ce qui en a compoſé les Etats ſur le pied de ces deux Cartulaires.

Le P. Benoît, Gardien des Capucins de Toul, en ſon volume ſur l'origine de la Maiſon de Lorraine, imprimé en 1704 page 3. parlant du Gouvernement que les premiers Rois Françnis formerent dans les Gaules, dit qne les Officiers qui en étoient pourvûs, s'y bâtiſſoient des Châteaux ou des lieux forts, pour y exercer leur Juriſdiction, qui paſſoient à leurs heritiers, comme biens patrimoniaux; ainſi il eſt propable de là que la conſtruction du Château de Longwy a accompagné ou ſuivi de près l'érection du Comté Moſellan, & que Auſeberg ou ſon Lieutenant, pour exercer de ſa Juriſdiction, ſe ſont faits un établiſſement en ce lieu, en bâtiſſant & fortifiant ce Château des démolitions dn Camp Romain ſuſdit; & qu'ils lui ont impoſé le nom de Longwy ou Longeaſtre, par rapport à ſa ſituation; car c'eſt une tradition de pere en fils dans tout le Païs, & qni dure encore aujoud'huy; que le Château de Longwy a été bâti dès Pierre de Tutuberg, enſorte qu'avant la conſtruction des Villes de Luxembourg, Chiny & Bar, qui ne s'eſt faite que vers la fin du neuviéme ſiécle, Longwy étoit ſeul dans tout le diſtrict, revêtu de qualité de Comté, & des avantages d'un lieu Fort; Thionville n'étant pour lors qu'une maiſon champêtre des Rois d'Autraſie, réſidens à Metz.

Les Hiſtoriens raponent que Martin Duc Moſellan, & qui étoit fils de Saint Cloud, ſoûtint avec Pepin Heriſtal, une cruelle guerre pour le maintient de Saint Dagobert, Patron de l'Egliſe de Longwy, ſur le Thrône du Royaume d'Auſtraſie; de quoi nous inſtruit à fond le Pere Vincent Religieux du tiers Ordre de Saint François à Nancy, dans l'Hiſtoire qu'il a miſe an jour en 1702. & Frédegaire Scholaſtique, continuateur après Saint Gregoire de Tours, de l'Hiſtoire des François, & qui écrivit ſous Childebrand, frere de Charles Martel, décrivant cette guerre, liv. 11. art. 97. dit que Ebroin, Maire du Palais, du tems de Theodoric Roi de France, étant entré dans les Etats du Duc Martin, avec une groſſe armée, il défit de même que Pepin Heriſtal, Duc de Braban, ſon Collegue, dans une bataille rangée qui ſe donna en un lieu dit *Loncoficum*, où le combat fut ſi ſanglant, que les troupes de part & d'autre, furent entierement miſes en déroute; Martin & Pepin obligés de ſe ſauver à Laon-Clavatte, d'nn le premier ſeroit ſorti pour s'aller aboucher à Ertré avec Ebroin, ſur des promeſſes à lui faites ſur des Châſſes de Reliques de Saints, qu'il ne lui fernit fait aucun mal; leſquelles promeſſes furent ſi peu executées de la part d'Ebroin, qu'il le fit aſſaſſiner: ce qui arriva en 681. Loüis Moreri en ſon Dictionnaire Hiſtorique, dit Pepin.

Or, on raiſonne ſur l'apparence qu'il y a d'une identitée entre ces deux mots, *Loncoficum* & *Longovicum*; & on explique cet ancien Aureut rempli de pareils noms, deſquels l'Abbé de Villeloin ſon Cnmmentateur, avouë ne point avoir de connoiſſance, en diſant qu'il eſt en cet endroit patlé ſnurdement de Longwy: Et en effet, Longwy étoit le Chef-lieu des Etats du Duc Martin, à qui Ebroin étoit venu faire la guerre; outre que la route que le General tint de Paris par Langres, ſuivant André Dnchesne, tom. 1. pag. 647. pour livrer cette bataille, le conduiſoit droit à Longwy, qui n'étoit éloigné de Metz, Ville Capitale du Roïaume d'Auſtraſie, de la conquête duquel il s'agiſſoit, que de dix lieuës, & non pas en Vermaudois où le Commentateur qui vient d'être cité, va chercher l'explication de Laon-Clavate. Enfin, ſans cela, l'aſſaſſin du Duc Martin, & ſa ſépulture à Treves, où il fut conduit après ſa mort, doivent retenir dans cette Province, pour y trnuver la Lice ou le Champ de Bataille de cette journée ſi conſiderable, & pour ſon endroit au même lieu de Longwy, dit, *Longovicum*, n'y ayant dans l'Auſtraſie aucun lieu dont le nom ſoit plus rapportant à celui de *Loncoficum*. La hauteur voiſine de Longwy, qui a trois lieuës d'étenduë depuis la Colnmbec juſqu'à Flabeville, ſur une bonne demi lieuë de large, paroît aſſez propte pour cela, & fait voir des indices d'un grand campement qui y a été autrefois, par des fondations faites à la legere comme pour des baraques de ſoldats, avec des marques de ruines de fours à cuire le pain, faits de briques de l'ancienne Manufacture, & pluſieurs creux dans le roc, pour contenir les eaux des égouts ou des ſnurces qui s'y rencontrent; ce que les ouvriers de Sa Majeſté occupés à y tirer des pierres de taille pour les fortifications de la Ville neuve de Longwy, découvrent journellement & avec étonnement ſous les terres labourables de cette plaine: on préſume auſſi que cette caraſtrofe de Saint Dagobert, à l'occaſion duquel cette guetre fut allumée, & qui fut aſſaſſiné dans les bois Deſtenay, en ſe retirant après cette défaite, a dnnné lieu aux anciens habitans de Longwy, de le choiſir pour Patron, comme ils ont fait.

Il eſt encore arrivé pluſieurs faits remarquables au lieu de Longwy, qui inſenſiblement a perdu ſon luſtre & changé ſouvent d'état au gré des Souverains qu'il l'ont poſſedé depuis Regnier Duc de Moſellan, qui a converti en 843. le nom de Roïaume d'Auſtraſie, dont il faiſoit partie, en celui de Lotheregne ou Lorraine.

Memoire de M. Henry, Subdélégué de Longwy.

M

MESLE-RAUT, Melle-Raut, Merle-Raut, *Merula-Radulfi*, Bnurg, dans la Notmandie, Diocéſe de Liſieux, Archidiaconé & Doyenné de Gacé, Parlement de Roüen, Bailliage & Vicomté d'Eſſey, Intendance & Election d'Alençon, Grenier à ſel d'Hieſmes, a 1140 habitans. Il eſt à trois lieuës de la Ville de Seez qu'il a au couchant d'hy-

ver:

vet : il a été ainſi ſurnommé d'un *Raoul*, l'un de ſes Seigneurs, pour le diſtinguer du Meſle ſur Sarte, autre Bourg éloigné de celui-là de cinq à ſix lieuës. M. Valois conjecture dans ſa notice des Gaules, que ce nom du Meſle, commun à ces deux Bourgs, pourroit bien avoir une origine ſemblable à celui de la Ville de l'Aigle, qui en eſt aſſez voiſine, & qui doit le ſien au nid d'une Aigle qu'on trouva en ce lieu, quand on y bâtiſſoit le Château au commencement du onziéme ſiecle ; car les Normands diſent un *Meſle*, en parlant de l'oiſeau qu'on appelle *Merle*.

L'Egliſe Paroiſſiale qui eſt grande, & accompagnée de quelques Chapelles, eſt ſous l'invocation de Saint Martin. Il y a une Confrerie de Charité pour la ſépulture des morts. La Cure eſt d'environ quinze cens livres de rente, & eſt à la preſentation de l'Abbé de Saint Evrou, par conceſſion de Guillaume I. Seigneur du Meſle, qui aumôna auſſi à ce Monaſtere une grande partie des dixmes, ce que Raoul Seigneur du Meſle ſon fils confirma à la même Abbaye, au commencement du douziéme ſiecle. Ce lieu, comme pluſieurs autres voiſins, étoit primitivement du Diocèſe de Séez, n'étant devenu de celui de Liſieux, que vers l'an 1030. auquel Roger Seigneur du Meſle l'incorpora, parce qu'il y avoit déja alors quelque tems qu'on n'y reconnoiſſoit plus aucun Evêque, comme on l'apprend d'Orderic Vital.

Ce Roger eſt le plus ancien Seigneur du Meſle, dont on ait conſervé la memoire : il épouſa Edme fille de Giroye Baron d'Eſchauſon, dont il eut Raoul & Guillaume du Meſle, lequel fut pere de Raoul & de Roget, dont Orderic Vital ſe diſoit contemporain. C'eſt de cette ancienne Maiſon qu'étoit Foucaut du Meſle, ou du Merle Seigneur du Meſle de, Meſſey, & d'autres lieux, Maréchal de France, ſous Philippe le Bel, & duquel la poſterité ſubſiſte encore aujourd'hui dans Meſſieurs de Beauvilliers, de Blancbuiſſon, & d'autres Gentilshommes de diſtinction du nom & des armes du Meſle, qui ſont de gueules à trois rais, ou quinze feüilles d'argent. Mais il y a déja plus de trois cens ans que la branche ainée a fini dans Agnés du Meſle, qui en porta la Terre, avec celles de Gacé, de la Ferté-Freſnel, & pluſieurs autres, dans la Maiſon d'Avtilly vers l'an 1400. Depuis ce tems-là, le Meſle & Gacé ont encore eu les mêmes Seigneurs par differentes autres alliances, juſqu'en l'an 1618. auquel Charles de Matignon Comte de Torigny, à qui Elennord d'Orleans ſon épouſe avoit apporté ces Terres, vendit celle du Meſle à Felix le Comte, Baron de Nonant, & elle fait aujourd'hui partie de cette derniere Terre, qui a été érigée en Marquiſat.

Elle peut valoir cinq ou ſix mille livres de rente : mais elle étoit autrefois bien plus conſiderable ; puiſque ſelon le Regiſtre des Fiefs de Normandie, dreſſé ſous Philippe-Auguſte, Guillaume du Merle devoit au Roi pour elle le ſervice de dix Chevaliers en tems de guerre durant quarante jours dans le Château de Sainte Scolaſſe, dont elle releve. Il eſt dit de plus dans ce Regiſtre, que le Seigneur du Merle tenoit auſſi ſon Marché & ſes Foires du Roi, qui de ſon côté avoit le droit de marier ſon fils aîné & ſa fille aînée, & de garder la Terre durant la minorité des heritiers, toutes marques d'un Fief d'importance. Auſſi la mouvance de celui-là s'étend-elle encore en pluſieurs Paroiſſes des environs, où il y a d'autres Fiefs qui en relevent. On ne voit plus que les veſtiges de l'ancien Château, que les Seigneurs du Meſle y avoient bâti. Il étoit proche d'un grand étang fort poiſſonneux qui entretient un Moulin. Ils y avoient auſſi conſtruit une magnifique Chapelle voûtée, dont il reſte encore une partie des murailles, & ils y avoient fondé des Prébendes pour ſix Chapelains, & un Tréſorier ; mais les revenus en ſont preſque tous perdus, il ne reſte plus que la Tréſorerie qui vaut environ quatre cens livres de rente, & qui eſt toujours à la nomination du Seigneur. Cette Chapelle étoit ſous le titre de Saint Nicolas, à la fête duquel il ſe tient une bonne Foire dans le lieu ; il s'en tient auſſi une autre à la fête de Saint Michel, qui ſont ſans doute celles dont il eſt parlé dans le Regiſtre cité ci-deſſus, & le Marché qui n'eſt pas non plus mauvais ſe tient le Lundi. Le commerce du lieu eſt de beſtiaux, de volailles, de beurre, d'œufs, de fil de chanvre, de cidres ; c'eſt même un aſſez grand paſſage pour les Marchands & les Meſſagers, & on y a la commodité de la Poſte & du Caroſſe de Voiture de Séez à Paris.

Le terroir du Meſle Raoul n'eſt que médiocrement fertile ; il eſt comme les autres partagé en terres labourables, pâturages & bois ; quelques cantons néanmoins ſont excellens. Il y a de grandes carrieres de pierre de taille, qui eſt ſi fine & ſi blanche en quelques-unes, qu'il n'en eſt point de plus eſtimée dans tout le Païs pour les Autels & les autres Ouvrages d'ornemens. La Paroiſſe a quelques Hameaux ou Fermes, outre le Bourg, mais on ne les a point marqués dans le Memoire qu'on en a eu.

MESLE ſur Sarte. Ce Bourg eſt à moitié chemin d'Alençon à Mortagne. Il s'y tient le Mercredy un gros Marché de toutes ſortes de Marchandiſes, principalement de beſtiaux, & de beure frais qui ſe porte ſur le champ à Paris ; ce lieu étant environné d'excellens pâturages. L'Egliſe Paroiſſiale qui eſt en l'honneur de la Sainte Vierge, ne répond point à la grandeur du Bourg, & la Cure qui eſt à la nomination du Seigneur n'eſt que de cinq ou ſix cens livres de rente. Auſſi ne paſſe-t'elle pas pour ancienne ; car il ſemble par l'Hiſtoire de la Tranſlation des Reliques de Saint Maut Abbé de Glanfeüil, dans le milieu du neuviéme ſiecle, qu'il n'y avoit point alors dans le lieu du Meſle, d'autre Egliſe que celle de la Paroiſſe de Saint Julien ſur Sarte, qui eſt de l'autre côté de la Riviere dans la Province du Perche, & peut-être fut-ce la difference de cette Province, qui n'étoit point de la domination des Normands, qui donna lieu à ceux-ci de faire ériger cette nouvelle Paroiſſe : cela n'empêcha pas même que les Paroiſſiens de Notre-Dame du Meſle ne fuſſent toujours obligés de ſe faire enterrer dans le Cimetiere de l'Egliſe de Saint Julien, comme on le voit par une Sentence de Richard de Sentilly Evêque de Séez, donnée le Vendredy d'après le troiſiéme Dimanche de Carême 1315. Vieux ſtile, & par un autre acte plus ancien du Mardi d'après la Quaſimodo 1276. par celui-ci les Chanoines de Séez, à qui la Cure de Saint Julien appartenoit, s'étant plaints de ce que Pierre, Curé de du Meſle, avoit enterré dans ſon Egliſe Guillaume ſon prédéceſſeur, quoiqu'il fût natif de la Paroiſſe, ils le firent condamner à reſtituer le corps à l'Egliſe de Saint Julien ; & par la Sentence, le Curé du Meſle qui vouloit que le Vicaire perpetuel de Saint Julien vint enlever les corps morts de la Paroiſſe du Meſle pour les enterrer dans le Cimetiere de Saint Julien, fut obligé de les y porter, & de les y inhumer lui même. C'eſt ce qu'on trouve dans un Regiſtre des Archives de l'Evêché de Séez.

La Terre de Meſle ſur Sarte eſt encore plus noble que celle du Meſle-Raut ; c'eſt une des anciennes Baronies de Normandie qui donnoient ſéance à l'Echiquier : elle appartint aux Seigneurs des Maiſons de Belleſme & de Montgommery, & fut un des membres de l'ancien Comté d'Alençon.

De cette Maiſon en 1220. elle tomba avec la Baronie de Montgommery à Aimery, Vicomte de Chatelleraud ſon neveu, & l'un de ſes heritiers. Jean-Vicomte de Chateleraud fils d'Aimery, n'eut qu'une fille nommée Jeanne, qui porta cette grande ſucceſſion à Jean de Harcourt Maréchal de France ſon mari ; & deux ſiecles après les deux mêmes Terres vinrent dans la Maiſon d'Orleans Longueville, au droit de Marie de Harcourt, femme du celebre Jean bâtard d'Orleans, Comte de Dunois & de Longueville ; deſquels l'arriere petit-fils François d'Orleans, Marquis de Rothelin, les vendit à Jacques de Montgommery Seigneur de Sorge, Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe, qui prétendoit deſcendre des anciens Montgommery, qui en avoient été les premiers Seigneurs. Son petit fils aîné n'ayant laiſſé qu'une fille qui épouſa Jacques de Dutfort, ayeul des Maréchaux de Duras & de Lorge, un de ſes autres petits fils, racheta d'elle ces Terres de Montgommery & du Meſle, que ſa poſterité maſculine a conſervée juſqu'à ces derniers tems. Mais par la mort du dernier Comte de Montgommery, décedé ſans enfans en 1724. elles ſont preſentement entre les mains de ſa veuve, qui a deſſus beaucoup de repriſes, & apparemment néanmoins qu'elles reviendroot enſuite à Madame de Coſſé, ſœur du défunt Comte, qui a des enfans.

Ces Seigneurs oot fait leur demeure ordinaire dans cette Terre du Meſle, où ils ont bâti un Château modeme qui eſt peu magnifique. C'eſt un lieu qui eſt très-commode pour la vie. La Sarte y eſt fort poiſſonneuſe ; le gibier y eſt commun, la viande de boucherie & le pain y ſont bons, & de plus il eſt ſur la grande route de la Bretagne à Paris, ce qui fait qu'oo y a la poſte, les chevaux de poſtes, & la commodité de pluſieurs Caroſſes de voiture & de Meſſagers qui y paſſent. Cette route eſt toure pavée entre Alençon & Morragne ; mais la narure du terroir du Meſle eſt cauſe que les chemins de traverſe ſont aſſez mauvais en hyver. Cette Paroiſſe eſt du Bailliage & de la Vicomté d'Eſſey, du Château duquel le Fief a relevé juſqu'à ces demiers tems, que le ſeu Comte de Montgommery eo acheta la haute-Juſtice du Roi Louis XIV. avec celle de quatre autres Paroiſſes où le Fief du Meſle s'étend. Elle y eſt exercée par un Baillif, des Sentences duquel il y a appel au Bailliage d'Eſſey.

la Ville de METZ, eo Latin, *Divodurum*, *Mediomatricorum*, *Divodorum*, *Mediomatrici*, *Civitas Mediomatricum*, *Mettis*, *Metis*, eſt ſituée ſur la riviere de Moſelle, qui prend ſa ſource dans les Montagnes de Voſges, & elle eſt jointe par la petite riviere de Seille au bas de la Ville, qui par ce moyen ſe trouve dans le confluant de ces deux Rivieres, dont il paſſe une partie dans la Ville pour faire moudre pluſieurs Moulins, & ſatisfaire à pluſieurs autres Uſuines, comme Foulans, Moulins à Ecorce & Papererie ; il y a une digue de ſoixante toiſes de long, conſtruire à un quart de lieuë de la Ville, que l'oo appelle Wadrinau qui retient les eaux de la Moſelle, pour les conduire dans la Ville, ce qui produit un très-belle nappe d'eau, ſur tour quand les eaux ſont abondantes. Le milieu de la Ville eſt ſitué ſur une mooragne, d'où l'on deſcend d'un côté juſqu'à la riviere de Moſelle & de l'autre juſqu'à la riviere de Seille. Il y a une Citadelle ſur une extrémité de la Ville, entre le midy & le couchant, bâtie depuis l'année 1552.

La Ville a enviroo deux mille cinq cens toiſes de circuit, entourée de Fortifications antiques, qui ont été conſiderablement augmentées juſques à quinze Baſtions, y compris les quatre qui environnent la Citadelle, & de pluſieurs autres ouvrages qui reodent cette Place conſiderable, quoiqu'en general la Fortification en ſoit irreguliere. Il y a environ quatre mille cinq cens maiſons, qui peuvent loger neuf à dix mille Chefs de famille, & l'on peut compter ſur vingt-einq à trente mille perſonnes de tout ſexe & de tout âge. Il y a un Quartier particulier & borné pour l'habitation des Juifs, qui de trois familles qui ſont venus s'établir à Metz en l'année 1560. ſe trouvent aujourd'hui multipliés juſques à plus de deux mille perſonnes ; il y a une Synagogue pour l'exercice de leur Religion : & les Rois Prédeceſſeurs de Sa Majeſté leur ont accordé à leur avenement des Lettres Patentes, pour les maintenir dans leurs Privileges & leurs uſages, qui leur ont été encore confirmés par Sa Majeſté.

Cette Ville a été long-tems ſous la domination des Romains au milieu de la premiere Gaule Belgique. Elle fut conquiſe enſuite par le Roi Clovis, & fut la Capitale du Royaume d'Auſtraſie, & enſuite de celui de Lorraine ; & ſur la fin de la ſeconde Race, cette Ville & celles de Toul & Verdun ſecoüerent le joug, & devinrent libres ſous la protection des Empereurs juſques en l'année 1552. que le Roi Henri II. s'en rendit le Maître ; elle fut aſſiégée en 1552. par Charles-Quint qui fut obligé de lever le Siege, & ces trois Villes avec leurs territoires ont été cedés à la France par le Traité de Munſter en 1648.

L'Egliſe Cathedrale eſt un très-beau vaiſſeau gottique, fort élevé, & dont la voute o'eſt ſoutenuë que par les trumeaux des vitrages ; il y a dans cette Egliſe une cuve de porphyre de dix pieds de long en ovale, que l'oo prétend avoir été trouvée dans des ruines d'anciens édifices des Romains & qui ſervoit de bains ; elle ſert de Fonds Baptiſmaux, & l'on y baptiſe ordinairement les Juifs qui ſe convertiſſent à la Religion Catholique. L'Evêché de Metz eſt rempli par M. le Duc de Coilin, & ſon revenu vaut cent vingt mille livres. Le Chapitre eſt compoſé d'un Premicier, dont le revenu eſt de quatre mille cinq cens livres : il eſt rempli par M. de la Vergne, qui a, outre ce, une Prebende de Chanoine, dont le revenu vaut deux mille livres ; ces deux Benefices ne ſont pas unis & peuvent être poſſedés par deux perſonnes. D'un Doyen qui eſt auſſi Chanoine, unis enſemble, eſt rempli par M. de la Bâtie, le revenu vaut quatre mille cinq cens livres. Un Grand Chantre qui eſt Chanoine, vaut deux mille deux cens livres. Un Chancelier auſſi Chanoine, vaut deux mille quatre cens livres. Un Treſorier auſſi Chanoine, vaut deux mille deux cens livres. Un Aumônier qui eſt un Benefice ſeparé, celui qui le remplit, poſſede encore une Prébende de Chanoine, vaut quatre mille cinq cens livres. Un Ecolatre auſſi Benefice ſeparé, vaut douze cens livres. Il y a, outre ce, trente-trois Chanoines, qui ſont en tout trente-neuf Prebendes de Chanoines, chacuoe vaut deux mille livres. Deux demi-Chanoines Prebendiers, chacun neuf cens livres. Le Roy nomme en tout tems le Premicier ; le Doyen eſt électif auſſi en tout tems ; & les autres Digoitaires, Chanoines & demi-Chanoines alternativement par le Roi pendant les autres ſix

mois du Pape, & par les Chanoines Tournaires pendant les autres ſix mois. Il y a attenant l'un des collateraux de la même Egliſe une petite Egliſe, appellée Notre Dame de la Ronde, ou Chapelle Collegiale, compoſée d'un Prevôt qui eſt Chanoine, & cinq autres Chanoines, dont le revenu eſt pour le Prevôt & Chanoine environ quatre cens cinquante livres, & chaque Chanoine deux cens livres. Le Roi nomme en tout tems le Prevôt & les Chanoines alternativement comme à la Cathedrale.

Dans le Cloître de la même Egliſe, il y a un autre petit Chapitre Collegial, appellé Saint Pierre aux Images, compoſé d'un Prevôt qui eſt Chanoine & cinq autres Chanoines: Le Prevôt eſt nommé par le Roi & pourvoit en tous tems les autres Prébendes; le Prevôt & Chanoine a deux cens livres; les Chanoines ont chacun quatre-vingt livres. Le Chapitre de l'Egliſe Collegiale de Saint Sauveur eſt compoſé d'un Prevôt que le Roi nomme en tout tems, & peut être Prevôt ſans être Chanoine; celui qui le poſſede eſt encore pourvû d'un Canonicat, qui vaut deux mille cinq cens livres. Un Doyen qui eſt toujours Chanoine, élû par le Chapitre, le revenu vaut deux mille quatre cens livres. Il y a en outre ce dix Chanoines qui ſont en tout douze Prébendes de Chanoines, chacune de douze cens livres. Le Roi & le Tournaire du Chapitre y nomment alternativement comme à la Cathedrale.

Le Chapitre de l'Egliſe Collegiale de S. Thiebault eſt compoſé d'un Prevôt, auquel le Roi nomme en tout tems, vaut huit cens livres; celui qui le remplit, eſt pourvû d'un Canonicat, de cinq cens livres. Un Doyen qui eſt toujours Chanoine, élû par le Chapitre, qui a mille livres. Six autres Chanoines, dont l'un eſt Curé de la Paroiſſe de Saint Martin, chacun ont cinq cens livres. Le Roi & le Tournaire du Chapitre y nomment alternativement comme à la Cathedrale, à l'exception du Canonicat uni à la Cure de Saint Martin, qui eſt à la collation de l'Hôpital de Saint Nicolas. Il y a encore un petit Chapitre qui dépend de l'Aumônerie de douze places deſtinées pour de pauvres Clercs, qui peuvent valoir chacune quarante livres.

Il y avoit autrefois à Metz ſeize Paroiſſes qui ont été réduites à treize depuis le Siege de Metz en 1552. dont les noms ſubſiſtent encore dans l'Adminiſtration des affaires de la Ville, qui y conſerve toujours le nombre des Bannerats ou Quarteniers & les Sergens de Ville. La Paroiſſe Sainte Croix, à la collation du Chapitre de S. Thiebault, peut valoir douze cens livres. Saint Martin, à laquelle eſt uni un Canonicat du Chapitre de Saint Thiebault, peut valoir, y compris le Canonicat, dix-huit cens livres, à la collation des Adminiſtrateurs de l'Hôpital S. Nicolas. Saint Simplice, à la collation de l'Abbeſſe de Sainte Marie aux Dames, vaut quinze cens livres. Saint Victor, à la collation du Chapitre de la Cathedrale, vaut douze cens livres. Saint Victor, à la collation de l'Abbé de Saint Vincent, vaut mille livres. Saint Livier, à la collation de l'Abbé de S. Clement, à cauſe de l'union de l'Abbaye de S. Martin, qui étoit hors de la Ville, vaut huit cens livres. Saint Georges, à la collation de l'Abbé de S. Georges de Pontifroy, vaut cinq cens livres. S. Segolene, à la collation du Chapitre de la Cathedrale, vaut cinq cens livres. S. Euchaire, à la collation du Chapitre de la Cathedrale, vaut neuf cens livres. S. Maximin, à la collation du Chapitre de la Cathedrale, vaut huit cens livres. S. Etienne, à la collation du Chapitre de la Cathedrale, vaut quatre cens livres. S. Geogoult à la collation de l'Abbeſſe de Sainte Gloſſinde, vaut trois cens livres. Il y a dans la Citadelle un Curé payé par le Roi, qui peut avoir de revenu, compris le caſuel, cinq cens livres. Les Paroiſſes de S. Jacques & de Saint Jean, Saint Vic, ſont ſupprimées pour les Curés, de même que celle de Saint Feroy, dont le terrain eſt preſque entierement occupé par les Juifs, & les maiſons de ces trois Paroiſſes, ont été réparties dans les Paroiſſes voiſines.

Il y a à Metz deux Abbayes de Dames Chanoineſſes; l'Abbeſſe & les Dames ſont obligées de faire preuve de Nobleſſe de huit quartiers, ſçavoir, quatre de pere & quatre de mere; elles ont toutes des logemens ſeparés dans l'Abbaye, & vivent en particulier; elles ſont habillées en ſeculieres, & ſortent avec le congé de l'Abbeſſe, & reçoivent compagnie dans leurs maiſons. Les Abbeſſes ſont nommées par le Roi, & les Demoiſelles par les Abbeſſes, & les Chanoineſſes chacune à leur tour. Depuis peu le Roi a défendu de nommer des Etrangeres comme elles faiſoient auparavant. L'Abbaye de Saint Pierre eſt compoſée d'une Abbeſſe & de douze Dames Chanoineſſes; l'Abbeſſe joüit & adminiſtre ſeule tout le revenu de l'Abbaye, & en paye toutes les charges; cette Abbaye peut avoir de revenu ſeize à dix-ſept mille livres; elle paye les Prébendes des Dames que l'on peut évaluer chacune à trois cens cinquante livres, à cinq Chanoines Prébendés, chacun cent vingt-cinq livres; le ſurplus eſt pour l'entretien des bâtimens tant de la Ville que des biens de campagnes, ornement de l'Egliſe, &c. & pour la nourriture & entretien de l'Abbeſſe. L'Abbaye de Sainte Marie eſt compoſée d'une Abbeſſe & de neuf Dames, qui peut avoir de revenu oeuf à dix mille livres, adminiſtré par l'Abbeſſe ſeule, comme l'Abbeſſe de Saint Pierre. Les Prébendes des neuf Dames, ſont évaluées chacune trois cens livres, & celles de quatre Chanoines Prébendés, valent à chacun cent livres. Ces deux Abbayes ſont de très-ancienne fondation; mais les titres ont été perdus dans des incendies, ou revolutions & pillages des ennemis. Elles étoient placées hors des murs de la Ville, & ont été démolies à l'occaſion du ſiege de Metz en 1552. & établies dans la Ville dans des maiſons qui appartenoient à l'Ordre de Malthe & de Saint Antoine. Il y a une petite Abbaye de Filles de l'Ordre de Cîteaux, compoſée d'une Abbeſſe & ſix Demoiſelles, qui ne ſont pas cloîtrées; elles portent l'habit de l'Ordre dans la Maiſon; elles ſortent, mais rarement, & ſont habillées de noir en Seculieres. Cette Abbaye a été fondée par Saint Bernard, Abbé de Clairvaux; en l'année 1123. & porte le nom de Clairvaux, le revenu monte au plus à deux mille livres. L'Abbaye de Sainte Gloſſinde étoit autrefois une Abbaye de Dames, comme celles de Saint Pierre & de Sainte Marie, fondée par cette Sainte en 615. Elles ont été miſes en clôture & en Regle de Benedictines en 1680. de la même maniere que l'Abbaye de Chelles, les Filles ne font plus de preuves; mais l'Abbeſſe n'y reçoit autant qu'elle le peut que des Demoiſelles. Le Roi nomme les Abbeſſes; l'Abbaye a de revenu environ quinze cens livres.

Il y a à Metz quatre Abbayes de Benedictios: L'Abbaye de Saint Amoult, Ordre de Saint Benoît, Congregation de Saint Vanne & de S. Idulphe, de fondation Royale, fondée au ſeptiéme ſiecle par Pepin, pere de Charles Martel & ſes trois fils Ar-

nould, Drogon (ou Dreux) & Hugues; augmentés de pluſieurs Donations au huitiéme, neuviéme & dixiéme ſiecle par l'Empereur Charlemagne; l'Imperatrice Hildegarde, Louis le Debonnaire, qui y a choiſi ſa ſepulture, Lothaire, Arnould, des Rois, Charles le Chauve & autres, pluſieurs Evêques & le Pape Saint Leon IX. ſont ſes Bienfaiteurs. En 942. Adalberon, Evêque de Metz, y rétablit la diſcipline & changea l'Abbé & des Religieux; les Lettres Patentes ſont d'Otton I. en 948. d'Henri III. en 1115. de Charles VIII. en 1454. & 1455. de François I. en 1542. de Charles-Quint en 1549. & Henri IV. en 1601. Cette Abbaye étoit bâtie hors des murs, & fut démolie entierement à l'occaſion du ſiege de Charles-Quint en 1552. & fut transferée dans la Maiſon & l'Egliſe des Jacobins, où elle eſt encore à preſent; l'Abbé eſt commandataire: elle peut valoir quinze mille livres; la Manſe Conventuelle peut valoir auſſi environ quinze mille livres. L'Abbaye de Saint Vincent du même ordre & même Congregation a été établie à Metz, & fondée par Theodoric, quarante-ſeptiéme Evêque de Metz, en l'année 964. confirmée par l'Empereur Charles IV. & par les Papes Leon IX. & Urbain II. L'Abbé eſt Commandataire: elle peut valoir quinze mille livres, & la Manſe Conventuelle pareille ſomme de quinze mille livres. L'Abbaye de S. Clement, Ordre de S. Benoît, Congregation de S. Vanne & Saint Idulphe, a été établie à Metz en l'année 613. dans l'Egliſe de S. Felix, qui étoit dans les Fauxbourgs, par Thendebert Septiéme Roi d'Auſtraſie en l'année 936. Ce Monaſtere & l'Egliſe ayant été ruinée par les guerres, ils furent reparés par Adalberon premier Evêque de Metz, ſous le nom & invocation de Saint Clement. Enfin vers les années 1563. 1564. & 1565. après le ſiege de Metz par Charles-Quint, le Roi ayant fait bâtir la Citadelle, ce Monaſtere s'étant trouvé dans l'emplacement, fut entierement détruit, & a été rebâti tout à neuf dans la Ville, & l'Egliſe commencée en 1683. n'eſt pas encore achevée. L'Abbaye eſt en Commande & peut valoir neuf mille livres, & la Manſe Conventuelle autant neuf mille liv. L'Abbaye de S. Symphorien, Ordre de S. Benoît, Congregation de S. Vanne & de S. Idulphe, a été bâtie & fondée par S. Papole, Evêque de Metz, au commencement du ſeptiéme ſiecle, elle fut ruinée en 882. & rétablie par Adalberon, Evêque de Metz. En 992. l'Empereur Othon III. confirma ſes Privileges; elle fut encore ruinée en 1444. & a ſubſiſté hors des murs de la Ville juſqu'au ſiege de Metz en 1552. qu'elle fut entierement détruite, & en 1565. elle fut rétablie dans la Ville, où elle eſt encore à preſent. L'Abbaye eſt en commande, & peut valoir ſept mille livres, & la Manſe Conventuelle autant, ſept mille livres. L'Abbaye du Pontifroy eſt de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1231. pour un Abbé & douze Moines; elle étoit ſituée hors de Metz, & fut ruinée lors du ſiege de Charles-Quint, & fut transferée en 1572. en l'Egliſe Paroiſſiale de S. Georges: elle eſt remplie par un Abbé Regulier ſeul, & n'a plus de revenu qu'environ mille livres.

Le Couvent des Auguſtins fondé en 1252. étoit autrefois hors des murs, ils n'ont qu'environ treize cens livres de revenu, & font des quêtes pour ſubvenir à leur nourriture & entretien. Le Couvent des Celeſtins, fondé par un Bourgeois de Metz le 23. Avril 1370. confirmé par Lettres Patentes du mois de Mars 1569. ils ont de revenu environ ſept mille livres. Le Couvent des Carmes anciens; ils ont été reçûs par Jacques de Lorraine, environ l'année 1270. Il n'y a aucune choſe qui faſſe connoître leur fondation: ils ſe ſont logés, bâtis & fondés par leur travail, & les aumônes des Fideles; ils ont de revenu environ dix-huit cens livres: ils ont permiſſion de faire des quêtes pour ſubvenir à leur ſubſiſtence & entretien. Le Couvent des Carmes Déchauſſés a été établi en l'année 1644. par Lettres Patentes du Roi, du mois de Septembre enregiſtrées au Parlement le 19. Octobre ſuivant. La Dame de Maillane étoit leur Fondatrice. Leur revenu conſiſte à environ cinq cens quatre-vingt livres. Ils n'avoient été reçû d'abord qu'à condition qu'ils ne pourroient pas quêter; mais depuis on a toleré qu'ils puiſſent faire des quêtes, attendu la modicité de leur revenu. Le Couvent de l'Ordre de la très Ste Trinité, dite des Mathurins, établi à Metz en l'année 1168. a été ruiné par la conſtruction de la Citadelle où ils étoient placés: ils ont été rétablis à Metz en 1561. & ont de revenu environ dix-neuf cens livres. Le Couvent des Peres Minimes de l'Ordre de Saint François de Paule, fondé par Charles, Cardinal de Lorraine, & par le Cardinal de Givry Evêque de Metz, & par Lettres Patentes du Roi du mois de Juillet 1608. ils ont de revenu environ deux mille quatre cens livres. Le Couvent des Freres Prêcheurs & Jacobins de l'Ordre Saint Dominique, fondé par Conrard Evêque de Metz. L'Egliſe & le Monaſtere de Saint Arnould leur appartenoit & fut donné aux Religieux de cette Abbaye après la démolition de leur Monaſtere hors des murs de la Ville, lors du ſiege de Metz par Charles-Quint en 1552. leur revenu eſt de deux mille ſept cens livres. Le Monaſtere de la Maiſon de S. Antoine, Chanoines Reguliers de l'Ordre de Saint Auguſtin, Ordre de Saint Antoine. On ne trouve point le titre de la fondation; mais il paroît par d'anciens baux qu'il étoit établi en 1412. ils avoient une Maiſon hors des murs, démolie lors du ſiege de Charles-Quint, une autre maiſon dans la Ville qui portoit le titre de Saint Antoine: ils ont acheté la Maiſon qu'ils occupent en vertu des Lettres Patentes du mois d'Avril 1670. ils ont de revenu deux mille trois cens livres. Le College des Peres Jeſuires, fondé par Louis XIII. en 1622. qui leur accorda des Lettres Patentes; Louis XIV. leur a donné pluſieurs confiſcations des biens des Religionnaires fugitifs & une penſion de huit cens livres ſur le Treſor Royal, ils ont de revenu environ ſept mille livres. Les Prêtres de la Congregation de la Miſſion ou le Seminaire de la Ville de Metz, fondé par la Reine, mere de Louis XIV. le trente Mai 1663. confirmée par Lettres Patentes du Roi du 14. Fevriet 1664. leur revenu monte à cinq mille livres. Le Monaſtere des Freres Mineurs Recolets de la plus étroite Reforme de Saint François, de la Province de Paris, dite de Saint Denis en France; la fondation de ce Monaſtere eſt de l'année 1216. dix ans avant la mort de S. François, & l'Egliſe fondée par Dame Odille de Belgré, & pluſieurs particuliers Fondateurs de ſes autres bâtimens. Ce Monaſtere étoit rempli par des Cordeliers. En 1599. le Roi Henri IV. à la requiſition du Pape Clement VIII. a établi la Reforme dans le Couvent, & en a mis en poſſeſſion les Recolets au lieu des Cordeliers, ſuivant les Lettres Patentes des 20. Juillet 1599. & 22. Août 1602. ils n'ont de revenu que les aumônes des Fideles. Le Couvent des Capucins de l'Ordre de Saint François, a été fondé par M. Nicolas Fournier, Evêque de Toul, Premicier de l'Egliſe Cathedrale de Metz en l'année 1602. & par des

Patentes

Parentes du Roi Henri IV. Ils n'ont de revenu que les aumônes des Fideles.

L'Hôpital de Saint Georges pour les hommes malades, a été fondé par M. d'Aubuſſon de la Feuillade, Archevêque d'Ambrun, Evêque de Metz en l'année 1685. par Lettres Patentes du Roi, de la même année; la fondation étoit pour trente-un lits, & pluſieurs autres perſonnes ont fondé pluſieurs lits juſqu'au nombre de quarante; il eſt gouverné par les Religieux de la Charité, Ordre de S. Jean de Dieu: mais comme le revenu étoit la plus grande partie en rentes ſur l'Hôtel-de-Ville, qui ont été réduites à moitié, les lits ont été réduits à trente, & les dix Religieux à ſix; le revenu de cet Hôpital, vaut cinq mille cinq cens livres.

L'Hôpital de Nôtre-Dame de Bon Secours érigé en la ville de Metz, pour le ſoulagement des pauvres femmes & filles, a été établi en vertu de Lettres Patentes du Roy de l'année 1698. obtenuës par M. le Duc de Coiſlin Evêque de Metz, qui a fourni la plus grande partie des fonds pour la conſtruction des bâtimens, & pluſieurs Eccleſiaſtiques & d'autres particuliers y ont fondé des lits juſqu'au nombre de trente-ſix qui y ſont actuellement, dont les fonds ont été employés ſucceſſivement en achat d'heritages & rentes conſtituées. Il y a été établi ſix Sœurs Griſes de la Charité pour avoir ſoin des Malades. Le revenu vaut cinq mille quatre cens livres. Il y a à Metz une Maiſon particuliere, dans laquelle il y a cinq Sœurs de la Charité, dont quatre ont été établis par la Reine Mere de Louis XIV. en l'année 1660. & on y en a joint une cinquiéme; elles diſtribuent tous les jours à chaque pauvre malades des Bouillons, un pain blanc d'une demie livre & environ une demie livre de viande; même du vin à ceux qui en ont beſoin, & donnent à tous les pauvres Malades les remedes & medicamens qui leur conviennent; il n'y a pas plus de douze cens livres de revenu de donations & legs pieux qui ont été faits depuis cet établiſſement; le reſte ſe fournit par des quêtes & par les aumônes de M. l'Evêque de Metz, & la dépenſe ſe monte année commune à environ dix mil livres. L'Hôpital S. Nicolas eſt de très ancienne fondation, dont cependant le titre ne ſe trouve point; mais on ſçait qu'il a été fondé par les Citoyens de la Ville, dans le tems que les Magiſtrats en avoient la ſouveraineté, ce qui ſe connoît par les maltotes & les biens dont il joüit: ſes revenus ſe ſont dans la ſuite augmentés par les fondations & legs pieux, que des perſonnes charitables y ont fait. Ses bâtimens ſont aſſez ſpacieux & peuvent loger ſept à huit cens Pauvres, non compris les enfans trouvés qui ſont à ſa charge, qui vont à environ cent cinquante par an. On y a établi depuis quarante ou cinquante ans dix-huit Sœurs de la Charité pour avoir ſoin des pauvres. Les Maires & Echevins de l'Hôtel de Ville en ſont les ſeuls Adminiſtrateurs. On compte que cet Hôpital peut avoir trente-cinq mille de revenu. L'Hôpital de S. Jacques fondé pour les Pauvres paſſans, auſquels on fournit le logement pour une ou deux nuits, legumes, bois & chandelles & une livre de pain ſur les billets du Maître Echevin qui en a l'adminiſtration avec les Echevins de l'Hôtel-de-Ville: il avoit ſept à huit cens livres de revenu, qui ſont réduits à trois cens ſoixante & dix livres.

Les Couvens de Filles, ſont le Monaſtere des Religieuſes de Sainte Claire, Ordre de S. François, qui ont été établies à Metz en l'année 1249. & en 1258. le Pape Alexandre IV. leur permit de s'établir au lieu où elles ſont à preſent, appellé le Tombois. Le Monaſtere des Religieuſes Preſcheresſes a commencé en 1270. ſuivant les Lettres Patentes de Laurent, ſoixante & cinquiéme Evêque de Merz. Le Monaſtere des Religieuſes de la Madelene, Chanoineſſes Regulieres de l'Ordre de S. Auguſtin: on ne peut rien dire de ſa fondation, les titres ayant été perdus du tems des guerres; ce que l'on ſçait eſt que pendant le Siege de Metz en 1552. le Chapitre de S. Thiebaut qui étoit hors des murs de la Ville ayant été démoli, le Pape Nicolas permit aux Chanoines de s'établir dans le Couvent de la Madelene, & l'on donna en échange aux Religieuſes de la Madelene la Chapelle de Ste Eliſabeth, qu'elles occupent actuellement depuis le Traité de Munſter. Le Roi nomme la Prieure qui obtient des Bulles. Le Monaſtere des Religieuſes de l'Ave-Maria dites Sœurs Colletes de l'Ordre de Sainte Claire, de la reformation de la Beate Collete fondé à Metz en 1482. par une pieuſe Dame nommée Nicole Jeoffroy: leur Couvent fut démoli au Siege de Charles-Quint, & ont été transferées dans l'Egliſe de S. Feroy où elles ſont encore à preſent; elles n'ont aucun revenu, & ne ſubſiſtent que par les Aumônes. Le Monaſtere des Religieuſes de l'Ordre de la Congregation Notre-Dame, établi à Metz pour l'inſtruction des jeunes Filles en l'année 1623. par M. de la Valette Gouverneur, & Monſeigneur Henry de Bourbon Evêque de Metz. Ce Monaſtere n'a aucune fondation, que ce que chaque Fille a apporté en dot. Le Monaſtere des Religieuſes Carmelites réformées, a commencé à s'établir en l'année 1623. par cinq Religieuſes du grand Couvent de la rué S. Jacques de Paris, & ont obtenu des Lettres Patentes de Louis XIII. la même année. Le Monaſtere des Religieuſes de la Viſitation de Sainte Marie, a commencé ſon établiſſement en 1632. par cinq Religieuſes du Pont-à-Mouſſon, par la permiſſion de M. de Madavre, Suffragant de l'Evêché de Metz, & a été confirmé par Lettres Patentes du Roi du mois d'Avril 1633. il y a preſentement quarante-trois Religieuſes. Le Monaſtere des Religieuſes de la Preſentation de Sainte Elizabeth, du Tiers-Ordre de S. François, fondé par les Religieuſes de Paris du même Ordre, en l'année 1639. & par Lettres Patentes du Roi du mois de Juillet 1640. Le Monaſtere de Sainte Urſule, dites Urſulines, a été établi ſans aucune fondation, par permiſſion de M. l'Evêque de Merz & des trois Ordres, en l'année 1649. & par Lettres Patentes du 17. Juillet 1667. Le Seminaire des Filles de la Propagation de la Foy, établi à Metz par Lettres Parentes du Roi du mois d'Avril 1656. pour l'inſtruction des Filles & Femmes Juifves, Luthenennes & Calviniſtes, elles font des Vœux de Religion à l'exception de la Clôture. Le Monaſtere du Refuge, de l'Ordre de Notre-Dame du Refuge, ſous la Regle de S. Auguſtin, compoſé de cinq Religieuſes & une Touriere, fondé par M. le Duc de Coiſlin Evêque de Metz, pour renfermer des Filles ou Femmes de mauvaiſe vie, les Lettres Patentes du Roi ſont du mois de Fevrier 1703. La Maiſon des Filles de la Doctrine Chrétienne ou l'Ecole charitable, pour l'inſtruction des Filles: elles ſuivent la Regle & ſont les mêmes fonctions que les Sœurs de la Maiſon des Ecoles charitables de Paris, rué S. Maur Fauxbourg S. Germain. Il y a dans cette Maiſon cinq Sœurs fondées par M. Goiſe Chanoine de la Cathedrale, en l'année 1713. elles n'ont point encore obtenu de Lettres Patentes.

Les Juſtices de Metz, ſont le Parlement Semeſtre crée en 1633. qui eſt Chambre des Comptes, Cour

des Aydes, & Cour des Mnnnoyes, compoſé d'un Premier Preſident, douze Preſidens à Mortier, quatre-vingt Conſeillers, un Procureur General, deux Avocats Generaux, deux Greffiers en Chef, ſix Subſtituts, deux Correcteurs, & quatre Auditeurs des Comptes. Une Chambre des Requêtes du Palais, compoſée d'un Preſident & dix Conſeillers. Un Bureau des Finances compoſé d'un Premier Preſident, un autre Preſident, douze Treſoriers de France, un Procureur & un Avocat du Roi, un Subſtitut & un Greffier en chef, deux Receveurs Generaux, & un Controlleur General des Domaines & Bois. Deux Receveurs Generaux & deux Receveurs Particuliers des Finances. Un Bailliage & Siege Preſidial compoſé d'un Bailly d'épée, deux Preſidens, un Lieutenant d'épée, un Lieutenant General, un Lieutenant Criminel, un Lieutenant Particulier, un Aſſeſſeur, ſeize Conſeillers, deux Conſeillers d'honneur, un Procureur du Roi, deux Avocats du Roy, un Subſtitut, un Greffier en chef; un Receveur des Conſignations, un Controlleur, un Commiſſaire aux ſaiſies réelles. La Chambre de la Table de Marbre, compoſé du Grand Maître des Eaux & Forêts, un Lieutenant General, ſix Conſeillers, un Procureur, un Avocat du Roi & un Greffier en chef. La Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts, compoſée d'un Maître particulier, un Lieutenant, un Garde-marteau, un Procureur du Roi & un Greffier. Le Siege des Traites Foraines, compoſée d'un Preſident, un Procureur du Roi & un Greffier. Le Siege de la Monnoye, compoſé de deux Juges Gardes, un Procureur du Roi & un Greffier. L'Hôtel-de-Ville de Metz, compoſée du Maire ou Maître Echevin, dix Echevins, un Procureur Syndic & un Secretaire, ſeize Bannerots ou quarteniers, ſeize Sergens & quelques autres bas Officiers.

MONTASTRUC, en Agenois; c'eſt une des anciennes Baronies de ce Païs là; elle eſt compoſée de cinq Paroiſſes, a 600 habitans; il y a un Fief dans ladite Terre qui releve du Seigneur de Montaſtruc; c'eſt une Terre avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, qui appartient à M. le Comte de Flamarens.

MONTLHERY. Il y a trois Chapelains, propres à l'Univerſité, le revenu deſquels eſt pris ſur la recette ordinaire de Paris, qui eſt cauſe qu'on les appelle les Chapelains du Chateler; chacune de ces Chapellenies vaut vingt livres pariſis de rente; & la fondation en fut faite par l'Univerſité même, qui achepta d'un Seigneur nommé Guillaume de Lorme, la Terre & revenu d'un lieu appellé les Vaux près de Lonjumau; mais parce que cette Place dépendoit du Fief de Montlhery, le Roi Philippe le Bel ſe ſaiſit d'icelle, & au lieu, conſigna & établit à l'Univerſité ſoixante livres pariſis de revenu annuel ſur la ſuſdite recette ordinaire de Paris à perpetuité, pour les trois Chapelains établis & nommés.

Du tems de Robert fils de Capet, fut bâti le Château de Montlhery, pour le Comte Tibaut, ſurnommé File-Eſtoupe.

Louis XI. perdit la Bataille de Montlhery contre Charles, dernier Duc de Bourgogne.

La ſixiéme Fille du Châteler de Paris, qui a titre de ſous-Bailliage eſt Montlhery, que les anciens appellent Mont-letherie, Place fort ancienne & de laquelle on ne ſçautois dire le tems qu'elle fut bâtie, ni par qui, ſi ce n'eſt par quelqu'un appellé Letherie.

L'Hiſtoire de Sugger Abbé de S. Denis, dit qu'un certain Millon Seigneur de Montlhery, & ſon fils appellé Gautier le Rouſſeau, firent le voyage d'outre-Mer, avec Godefroy de Boüillon, d'où étant revenus, il pratiqua le mariage de ſa fille avec un bâtard du Roi, qu'il avoit eu de la Comteſſe d'Angers ſa concubine, à quoi le Roi condeſcendit joyeuſement afin d'avoir ce Château en main, lequel avec Corbeil avoit été fort long-tems la retraite de tous les voleurs, traitres & rebelles de ce quartier de la France: & par là l'on peut voir combien fut paiſible le commencement du regne des enfans de Capet, puiſqu'un ſeul Seigneur de Montlhery leur faiſoit tête. Or d'autant que nous voyons ce Chateau abbatu, & ès ruines d'icelui de grandes apparences que ça été quelque bâtiment ſuperbe; il eſt à noter qu'il a renu contre les Rois, dès que Capet vint à la Couronne, juſqu'à Philippe premier qui fut fils d'Henry I. Ce que Philippe remontra à Louis le Gros, l'exhortant de bien garder cette Place, puiſqu'elle leur avoit ſervi d'un grand obſtacle, & que jamais ils ne l'avoient dompté par force. Or la cauſe de ſa ruine, vint de ce que le ſieur Vicomte de Montlhery ſollicité par d'autres de ſon ſang, qui ne pouvoient oublier leur méchant naturel, ayant donné ſa fille au bâtard du Roi, ſe réſolut d'ôter la Place aux Royaux, ce qu'il eut executé ſi le Comte Guy de Rocheſort deffendant la cauſe du Roi, ne lui eût reſiſté & ne l'eût contraint de ſe déſiſter de ſon entrepriſe. Cette révolte fut cauſe que le Prince Loys, que l'Hiſtoire ancienne nomme le Seigneur du Regne, fit abbatre & raſer le Château de Montlhery, ſauf la Tour qu'on y voit encore debout; ainſi Montlhery eſt demeuré en ruine, hors les traces qu'on y voit pour marque de ſa grandeur & de ſon antiquité. Cette Place a été renommée par cette memorable Bataille qui fut donnée l'an de grace 1465. regnant Louis XI. pour la querelle du bien public, ou plûtôt pour l'ambition d'aucuns Princes, leſquels ſous ce pretexte & de l'appanage de Charles Monſeigneur Frere du Roi avoient dreſſé cette partie, ſur quoi liſés les Annales de France. Montlehery eſt la ſixiéme Fille du Châtelet de Paris. Tout ce que deſſus a été tiré de la Coſmographie univerſelle, dont eſt Auteur en partie Munſter, mais beaucoup augmentée par François de Belleforeſt. Ces Coſmographes ont obmis qu'outre la Tour qui ſubſiſte avec les veſtiges des Fortifications, qui ont été raſées, il y a ſur le penchant de la Montagne non loin dudit Château, deux Egliſes ſéparées l'une de l'autre par un mur mitoyen, dont une eſt appellée la Paroiſſe du Château, qui eſt dédiée à S. Pierre, elle n'a que quarorze ou quinze feux. L'autre Egliſe contiguë eſt la Chapelle de S. Laurent, dépendante du Prieur de Montlhery, Curé primitif de la grande Paroiſſe de la Sainte Trinité de Montlhery, ſeul Decimateur dans le Territoire de Montlhery, & de quelques Paroiſſes des environs, & dont le Fief s'étend ſur une partie de Montlhery & de pluſieurs Paroiſſes. Toutes les onziémes ſemaines il a le droit double du meſurage des grains du Marché & le droit de Plaçage dans le Marché, à l'exception des Halles, qui appartiennent au Roi ou au Seigneur Engagiſte, qui eſt M. Phelippeaux. Le Titulaire dudit Prieuré s'appelle Meſſire Michel Moynel. A l'égard du droit de meſurage des grains, les autres ſemaines, il appartient au Titulaire de la Chapelle Ste Caterine près S. Germain en Laye, qui eſt poſſedée par M. Chevalier, Chanoine de Notre-Dame de Paris.

Il y a à Montlhery une Chapelle nouvellement fondée par le deffunt ſieur Bodin Desperrieres, Va-

guemeſtre du Roi, qui a laiſſé de quoi entretenir deux Chapelains, l'un à la nomination du Roi pour y celebrer la Meſſe pour Sa Majeſté & la Famille Royale, & un autre à la nomination de M. l'Archevêque de Paris, pour celebrer la Meſſe chaque jour & à perpetuité pour ledit ſieur Desperrieres & ſa famille.

Memoire donné par Monſieur Hamblot.

O

ORANGE, *Arauſica Civitas*, ou *Arauſio*, Principauté, ci-devant particuliere de la famille & Maiſon de Naſſau, & preſentement réunie au Dauphiné, par le dernier Traité d'Utrech. On compte environ 6000 habitans, tant à la Ville qu'à la Campagne. La Maine, petite Riviere, qui arroſe la plus grande partie du terroir, fait tourner quelques Moulins, paſſe le long des murailles. Aigues, qui a ſa ſource dans les montagnes des Baronies du Dauphiné, traverſe le terroir, & ſe va jetter dans le Rhône, qu'on paſſe allant d'Orange au Saint Eſprit, ſur un grand Pont à trois Arches de pierre de taille fort bien travaillé. Le Rhône a une lieuë d'Orange, arroſe l'extrémité de ſon terroir près d'une lieuë & demi. Orange eſt à quatre lieuës d'Avignon au midi, à trois de Carpentras au levant, à trois lieuës du Saint Eſprit au ſeptentrion.

Lorſque la Ville & Principauté d'Orange ont été ſous la domination des Princes de Naſſau, il y avoit un Parlement Souverain, ayant la pleine Juriſdiction des affaires de tous les habitans de la Ville, de ſon terroir, & de tous les lieux de cette Principauté; compoſé de huit Conſeillers, dont le plus ancien préſidoit & portoit la qualité de Preſident. Il y en avoit quatre de la Ville, & quatre Etrangers; quatre Catholiques & quatre Proteſtans. Un Avocat & Procureur General du Prince pour les interêts du Public. Les Avocats, Procureurs, Greffiers, Huiſſiers, & autres Officiers, pour executer les Mandemens de la Juſtice, avec des priſons, & tout ce qui eſt neceſſaire pour la punition des coupables & criminels. Il y avoit encore la Chambre particuliere du Domaine du Prince, où l'on y traitoit des contraventions, & de tous les droits de ſon Alteſſe ſur ſes ſujets, appellée Cour des Aydes, Chambre des Comptes & Finances de cet Etat; une Cour des Monnoyes, où l'on en battoit de toutes les eſpeces au coin du Prince, qui avoient cours dans la France. Mais preſentement il n'y a qu'une Judicature qui reſſortit au Parlement de Grenoble, & le Juge eſt nommé tous les ans par Monſeigneur le Prince de Conti; comme auſſi le Viguier qui connoît des affaires particulieres des habitans, & préſide aux Aſſemblées de la Maiſon de Ville. M. l'Intendant de cette Province y a un Subdelegué; il n'y a point de Bureau d'Election. Le Roi Louis XIV. aïant réuni cette Principauté à ſa Couronne, a laiſſé ces habitans dans toutes leurs exemptions & privileges, & ainſi exemps de la Taille Royale, & de tous les impôts & autres droits qu'on paye en France.

Il y a à Orange un Grenier à ſel appartenant à Monſeigneur le Prince de Conti, qui joüit du revenu de cette Principauté, n'en ayant que le Domaine utile. Les habitans achetent le ſel ſur le même pied que dans le Comtat Venaiſſin, huit livres le minot.

Le Gouverneur qui y commande y étoit comme l'Intendant du Prince de Conti; mais depuis quelques années, il a le Brevet de la Cour, & ainſi reconnu comme un Gouverneur de Place. Les ſeux ne ſont pas en uſage, parce qu'il n'y a point de Taille Roïale; mais les habitans, avec le Conſeil de Ville, impoſent eux-mêmes pour payer leurs Charges qui ſont conſiderables, par rapport aux dommages que la Ville & la Principauté ont ſouffert par les viciſſitudes qui y ſont arrivées par le changement de Religion & de Prince, depuis que le feu Roi Louis XIV. en ayant fait faire le Siege, s'en rendit le maître; & étant venu en Provence l'année 1660. y entra avec ſes Troupes, & quelques mois après ſon retour à Paris, en fit démolir toutes les fortifications, tant de la Ville que de la Citadelle, que le Prince Maurice de Naſſau y avoit fait faire, en rendant cette Place une des plus fortes de l'Europe l'année 1621. mais preſentement les murailles de la Ville & ſes baſtions, comme ceux de la Citadelle avec ſes fortifications, ſont raſés & démolis, la Ville & la Citadelle démentellés.

Le Droit écrit y eſt ſuivi, & par-deſſus les Loix municipales faites par les anciens Princes d'Orange, ſelon leſquelles on juge même aujourd'hui au Parlement de Grenoble.

La Cathedrale eſt une des plus anciennes du Royaume & des Gaules, Evêché par conſequent où l'on a tenu pluſieurs Conciles: elle eſt dédiée à Saint Eutrope, l'un des ſoixante-douze Diſciples de N. S. J. C. ce S. eſt Patron de la Ville & du Diocèſe.

L'Evêché d'Orange eſt à la nomination du Roi, le revenu eſt d'environ ſept à huit mille livres. La Cathedrale eſt compoſée d'un Prevôt, avec un revenu de huit cens écus; un Archidiacre avec celui de ſix cens écus; un Capiſtol, a celui de cinq cens écus; ſix Chanoines, dont les trois premiers ont un revenu de huit cens livres, & les autres trois ſix cens livres; deux Beneficiers avec un revenu de trois cens livres; une Commanderie de Malthe autrefois, dont il ne reſte preſque rien que quelque peu de bien uni à la Commanderie d'Avignon, & les mazures d'une Egliſe. Les Templiers, & après eux Meſſieurs de Malthe, poſſedoient autrefois cette Principauté en moitié, partage & Souveraineté avec les Princes des Baux. Le Diocèſe a dix-neuf Paroiſſes qui ont leurs Curés, dont quinze ſont dans le Comtat, & les quatre autres dans la Principauté. Il y a des Benedictins de l'Ordre de Cluny, à Sarrians & à Piolen, Paroiſſes du Comtat; ſçavoir, à Sarrians, un Sacriſtain & Doyen & le Prieur du Saint Eſprit; un Sacriſtain à Piolen, le Prieur & le Recteur du College de Saint Martial d'Avignon. Le revenu de l'un & de l'autre eſt environ de dix mille livres. Il y a deux Abbayes de Filles; l'Abbaye de Saint Pierre du Pui, de l'Ordre de Saint Bernard dans la Ville d'Orange, avec un revenu de ſix mille livres; l'Abbaye de Saint André de Rumieres, le long de la Riviere d'Ouveſe, autrefois de l'Otdre de Saint Benoit, enſuite de celui des Chartreux, & dernierement réunie à l'Ordre de Saint Benoit, avec un revenu de neuf mille livres.

Il y avoit anciennement une Egliſe qui étoit pour lors la Cathedrale, bâtie ſur la Montagne & ſous le Château: on l'appelloit l'Egliſe de Saint Eutrope, où ſon corps étoit enſeveli; le Prince Maurice de Naſſau la fit démolir pour y faire un grand Baſtion en 1621. que le feu Roi Louis XIV. fit démolir l'an 1660. Ce fameux Baſtion ſervoit de défenſe & de fortification à la Citadelle & au Château. En memoire de cette Egliſe, on y fait deux Proceſſions tous les ans, l'une le troiſiéme jour des Rogations, veille de l'Aſcenſion, l'autre le 27. Mai jour de la fête de ce Saint. Le feu Roi Louis XIV. à la mort du Roi d'Angleterre, Guillaume de Naſſau Prince d'Orange, & dans les der-

nietes guerres, réunit encore à ſa Couronne la Ville & Principauté d'Orange. Il fit d'abord démolir un fameux Prêche, que les habitans proteſtans y avoient fait par la protection & par les ordres du feu Guillaume de Naſſau dernier Prince d'Orange & Roi d'Angleterre, ſelon le dernier Traité d'Utrech; il y interdit l'exercice de la R. P. R. en chaſſa les Miniſtres & Profeſſeurs, & obligea les habitans de la Ville & Principauté à profeſſer la Religion Catholique. Il a même cedé au Roi de Pruſſe des Terres dans la Gueldre, équivalentes à la Principauté d'Orange, pour la poſſeder avec un titre inalienable à perpetuité. Il en a donné le Domaine utile à Monſeigneur le Prince de Conti, qui en eſt preſentement le Seigneur, & qui en retire environ ſoixante mille livres de rente tous les ans. La fête ſinguliere eſt celle de Saint Eutrope, Patron de la Ville & du Diocèſe. Le 27. Mai il y a marché dans la Ville; le Mardi, jeudy & le Samedi tous francs. Deux foires franches, l'une le 27. Mai fête de Saint Eutrope, & l'autre le 24. Août fête de Saint Barthelemi.

Le terrain eſt le plus beau, le plus fertile; tout en plaine, en bleds de toutes ſortes en grande abondance, de même que des vignes qui font d'excellens vins de toutes ſortes; quantité de figues, ſafran, beaucoup de mûriers qui font une abondante récolte de vers à ſoye, qui eſt un des principaux commerces de ce Païs; belles prairies, quantité de petits bétails qui ont des laines fort fines. Orange eſt le grand paſſage de Provence & du Comtat Venaiſſin pour Lion & Paris. Le commerce conſiſte en toutes ſortes des denrées & des marchandiſes, & ſingulierement d'étoffes appellées Cadis d'Orange, ſoyes & tannerie, ſaffran & autres. Les uſages ſinguliers ſont l'oiſeau tiré à l'arbalêtre de ſer avec des fléches, le premier Dimanche de Mai. Autre tiré au fuſil par la Nobleſſe le ſecond Dimanche de Mai. Compagnies de Métayers & Laboureurs à cheval qui précede la Proceſſion, que le Clergé ſeculier & regulier fait juſques au-deſſus de la Montagne, où étoit autrefois l'Egliſe dédiée à Saint Eutrope.

Depuis que la R. P. R. ſe fut introduite dans la Ville & Principauté d'Orange l'année 1560. preſque tous ſes habitans furent infectés de l'hereſie, à la faveur de Guillaume de Naſſau neuviéme Prince d'Orange; mais étant mort l'année 1584. ſon fils Philippe de Naſſau, catholique, y rétablit la Meſſe & le Service de Dieu. Depuis ce tems-là, la Ville & Principauté d'Orange a eu plus de la moitié des habitans Catholiques fort zelés pour la Religion Romaine. La moindre partie des Huguenots, fort opiniâtres & fort attachés à la Religion Proteſtante, la plûpart même depuis vingt ans ſe ſont retirés dans le Païs étranger proteſtant, vendant leurs biens, ou les laiſſant à leurs parens en regie; ceux qui y ſont reſtés ſont encore opiniâtres, & attachés à la Religion Proteſtante: les Orangeois ſont laborieux, induſtrieux pour le commerce, & fort honnêtes. On voit encore à Orange un théatre bâti par les Grecs qui en ont été les premiers Fondateurs, qu'on appelle le Cirque, & vulgairement le Cire, au pied de la Montagne, ayant pardevant en forme de perſpective un pan de muraille tirant vingt cannes d'hauteur, & ſoixante-deux & un quart de longueur, & au Païs haut de la muraille plus d'une canne d'épaiſſeur. Au-dedans de ce Cirque il y avoit une place vuide, dans laquelle on faiſoit les jeux & combats, tantôt d'homme à homme, tantôt d'hommes avec les bêtes feroces, & quelquefois des hommes combattoient avec eux à pied & à cheval dans les lices ou ſtades. Un Arc de Triomphe bâti à l'honneur de Marius & de Catulus, après l'entiere défaite des Cimbres, &c. Dans la plaine du côté du Rhône appellée Martignan, il y a encore dehors la Ville un Quartier qu'on appelle les Arenes, qui étoit le lieu où les Gladiateurs ſe battoient, où l'on voit encore une belle fontaine entourée d'une petite muraille ronde. Il y a encore pluſieurs pieces de pavé à la Moſaïque, quelques Statuts de Mars, d'Hercule & de Diane, & d'autres monumens trouvés dans les ruines de la Ville, qui a été ruinée, ſaccagée & bouleverſée trois fois de ſuite.

P

PERICANT en Lomagne, Diocèſe & Sénéchauſſée de Lectoure, elle a 200 habitans. C'eſt une Terre avec Haute, Moyenne & Baſſe-Juſtice: elle releve du Roi, & appartient à M. le Comte de Flamarens.

SAINTE.

B

Ste BARBE, dans le Païs Meſſin, Diocèſe, Parlement, Intendance & Recette de Metz, a 176 habitans. Le revenu de la Cure vaut trois cens cinquante livres. Les Religieux Benedictins du lieu en ſont Collateurs. Avancy eſt annexe, & l'Hetby en dépend. Le terroir produit méteil, avoine, vignoble de petite qualité, bois, prairies en petite quantité. Il y a un Prieuré occupé par des Religieux Benedictins. L'Egliſe Cathedrale de Metz en eſt Seigneur. Le commerce conſiſte en bleds. Le Monaſtere du Prieuré de Sainte Barbe, Ordre de Saint Benoît, Congregation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe a été fondé en 1633. par M. Valadier Abbé de Saint Arnoul, & par le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale de Metz. Le Sieur Valadier dota ce Monaſtere de pluſieurs biens, qui peuvent rapporter trois mille livres de rente; & le Chapitre de la Cathedrale donna une très-belle Egliſe bâtie en l'année 1533. par le Sieur Baudoche, Seigneur de Sainte Barbe, à l'occaſion d'un Pelerinage qui étoit en réputation en ce tems-là. Cette Egliſe qui n'a pas été entierement achevée, étoit poſſedée par les Chanoines de l'Egliſe Cathedrale de Metz, qui acheterent la Seigneurie de Sainte Barbe, pour empêcher que les Calviniſtes ne s'en emparaſſent, & ne fiſſent un Prêche de cette Egliſe, comme ils avoient entrepris de le faire. Depuis feu M. de la Feuillade Archevêque d'Ambrun, Evêque de Metz, l'a érigé en Cure, qui eſt deſſervie par les Benedictins. Il y a actuellement cinq Religieux Prêtres, & trois Domeſtiques.

T

THIBOUTOT, ancien Château fort, en Normandie, au Païs de Caux, entre Fécamp & le Havre de Grace, à une lieuë de la Mer. Les Anglois en firent le Siége le 13. de Fevrier 1418. On voit la Capitulation faite par Colin de Thiboutot, Chevalier Seigneur de ce Château. *In rotulo terrarum liberatarum Normaniæ.*

Ce Château ſubſiſte encore aujourd'hui, il appartient toûjours a ces mêmes Seigneurs. La Châtellenie fait partie du Marquiſat de Thiboutot, érigé au mois de Juin 1720. & enregiſtré au Parlement de Roüen le 6. de Juillet 1722.

TOUL, M. Geoffroy, Commiſſaire des guer-

res

res, a obſervé qu'aux environs de la Ville de Toul, il s'y trouve tant ſur la terre, que dedans, & même ſur les hauteurs les plus élevées, comme celles des côtes S. Michel & Barine, qui ſont proche de ladite Ville, des coquilles pétrifiées de differentes eſpeces, ſemblables à celles qui ſont dans la Mer, & entr'autres des huitres à l'écaille, des moules, des chataignes de Mer de pluſieurs groſſeurs, dont ces dernieres reſſemblent à des boutons d'habits, très-bien figurés, ſe nomment en Latin, *Echinus*, & des Coquilles de Venus appellées en Latin *Concha Veneris*, dont le deſſus reſſemble parfaitement à un caſque & le deſſous à la femme.

M. Geoffroy qui a fait voir de ces coquilles ſur les lieux en 1719. au R. P. Sebaſtien, comme membre de l'Accademie Royale des Sciences, & qui en a porté à Paris une grande quantité de toutes eſpece à M. Geoffroy ſon neveu, qui eſt auſſi de l'Accademie Royale des Sciences; l'un & l'autre lui ont dit que ces coquilles ne ſe formoient point ainſi dans la terre de ce Païs, mais y avoient été apportées par les eaux du Déluge univerſel qui couvrirent les plus hautes montagnes, leſquelles en ſe retirant les y avoient laiſſées, & s'étoient enſuite pétrifiées par la longueur des tems; ce qui paroit aſſez vrai-ſemblable, puiſque toutes ces mêmes coquilles ſe trouvent encore preſentement dans la Mer, & que j'en ai une d'huitre à moitié pétrifiée, que j'ai trouvé au haut de la côte S. Michel.

V

VOID - Vedun, Bourg, dans la Provence, Diocèſe de Toul, ſur le ruiſſeau de Void, à ſix cens pas de la Meuſe, à quatre lieuës de Toul, Intendance de Metz, Recette de Toul, Grenier à ſel de Void, a 1350. habitans. La taille y eſt perſonnelle; le revenu de la Cure vaut trois cens livres; le Chapitre de la Cathedrale de Toul y nomme; il a pour Annexe le Village de Vacon; le terroit produit du froment. des vignes, prairies & bois; le Chapitre de la Cathedrale en eſt Seigneur. Il y a cinq foires; l'une le premier Samedi de Carême; le premier Samedi de Mai; le jour de Saint Barnabé; le quatre Octobre, & le 23. Novembre, d'un jour chacune. Tous les Samedis il y a marché: il y a auſſi trois Papeteries. On y voit un ancien Château qui eſt une Forteresſe entourée de foſſés & de Ponts-levis.

Le Château de Void eſt d'une figure quarée, défendu de murailles, flanquées de quatre bonnes tours, & d'un foſſé remplis d'eau; il a été bâti par les rois d'Auſtraſie, au couchant de la Riviere de Meuſe, à mille pas dans une gorge ou paſſage: il leur ſervoit de ſentinelle avancée dans le Roïaume de France ou de Vedette, d'où vient le nom de Void; en Latin *Vedum*; car auparavant ce lieu s'appelloit Nonian. Dagobert, Roi d'Auſtraſie, ayant doté l'Egliſe de Toul, lui donna le Château de Void, avec pluſieurs autres biens, Terres & Seigneuries. L'Evêque de Toul, & le Chapitre en ont longtems joüi par indivis, comme il ſe voit par les Lettres Patentes de l'Empereur S. Henry; mais depuis ayant diviſé leur bien, le Château de Void avec la Prevôté en dépendante, reviot au Chapitre. Quoiqu'il en ſoit, l'Egliſe de Toul avoit toûjours joüi en tout droit de Souveraineté & de Regalie du Château de Void & ſertes en dépendantes; comme des autres terres & Seigneuries qui lui avoient été données en dot ſous les Rois & Empereurs, juſqu'à ce que les Rois de France ayant réduit les trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun à leur obéiſſance; ils en ont tellement changé ou diminué l'autorité, qu'ils n'ont maintenant pas plus de droit que celui de Seigneur Haut-Juſticier.

Vers le Pontificat de Martin V. le Chapitre de Toul inquiété par les Citoïens de cette Ville, ſe retira au château de Void: chacun des Chanoines s'y bâtit un appartement à part, & ce Pape lui ayant réüni la Cure de Void; il l'a deſſervi lui-même pendant tout le temps qu'il demeura dans ledit Château, les Chanoines faiſant leurs Offices dans l'Egliſe Paroiſſiale de Void, qui ſe trouve encore aujourd'hui dans ce Château.

Dans le dernier Siécle, devant les Guerres Civiles arrivées pendant la minorité de Loüis XIV. ceux qui tenoient le parti de la fronde, ayant fait le Siége du Château de Void, & l'ayant battu avec quelques pieces de campagne pendant cinq jours, le Commandant leur en remit les Clefs; mais ils n'y demeurerent pas longtems, car les troupes du Roi commandées par le Maréchal de la Ferté, qui venoit au ſecours, les en fit déloger.

Y

YVETOT en Caux. Quoique M. de la Roque ait parlé fort au long du Roïaume d'Yvetot dans ſon Traité de la Nobleſſe, que M. l'Abbé de Vertot en ait fait le ſujet d'une ſavante Diſſertation qui ſe trouve dans le quatriéme volume des Memoires de l'Académie Royale des Inſcriptions, & qu'on ait encore deux Memoires ſur ce point dans les Mercures des mois de Septembre & de Janvier derniers, pour ne rien dire de pluſieurs autres Auteurs Hiſtoriens & Juriſconſultes qui en avoient traité bien auparavant, & qui ſont preſque tous indiqués dans le premier de ces Memoires, & dans la Biblioteque Hiſtorique de France, du P. le Long, page 759.* cependant il ne paroit pas que les perſonnes habiles ſoient encore contentes de ce qu'on leur en a juſqu'ici appris.

A la verité, M. de la Roque les a informés à à fonds de tout ce qui s'étoit dit avant lui de ce Roïaume; il a fort bien remarqué que la Terre d'Yvetot n'eſt proprement qu'un Alleu, exempt d'hommage & de toute redevance, quoiqu'elle portât le titre de Roïaume dès l'an 1392. ainſi qu'un Arrêt de l'Echiquier de Normandie en fait foi; & que Charles VI. en confirma les Privileges dès 1401. ce qui montre bien qu'ils ne ſont pas nouveaux. Mais à l'égard de l'origine de ces privileges, comme ſi c'avoit été quelque point de Religion, il a crû que le plus judicieux étoit de s'en tenir à la tradition de nos Peres, nonobſtant que de ſon aveu il ne trouvât point de titres ſuffiſans pour l'autoriſer, parce qu'au moins elle devoit venir d'une grande antiquité; c'eſt-à-dire, qu'il falloit toûjours faire quelque fond ſur la fable, qui veut qu'un *Gautier*, Seigneur d'Yvetot, ait été tué dans la Chapelle du Château de Soiſſons, par le Roi Clotaire I. qui enſuite, pour réparation d'un ſi grand crime, auroit en 536. été condam-

* Cet habile Bibliotequaire remarque contre le ſentiment de M. l'Abbé de Vertot & d'autres, que c'eſt Nicole Gilles, & non pas Robert Gaguin, qui a l'honneur d'avoir le premier fait paroître le Royaume d'Yvetot dans l'Hiſtoire de France; puiſque l'Hiſtoire de celui-là fut imprimée en 1492. & que celui-ci ne donna la ſienne qu'en 1497.

né par le pape Agapet, à renoncer à tout droit ſur la Terre de ce Gautier, en faveur de ſes heritiers, qui eſt ce qu'à peine les enfans croitoient aujourdhui. *Traditio eſt*, dit-il ſavamment, en citant Tertullien, *nihil quaras amplius.*

L'Auteur du Memoire, qui eſt dans le Mercure de Janvier (car on ne parle point de celui qui eſt dans le Mercure de Septembre, où l'on ne s'eſt pour ainſi dire attaché qu'à étaler toutes les confirmations des Prérogatives de la Terre d'Yvetot, depuis l'an 1401. juſqu'en 1725.) Cet Auteur, dis-je, ne regarde non plus cette Terre que comme un Alleu, qui s'eſt maintenu dans ſon indépendance primitive, & il rapporte pluſieurs exemples d'autres terres, dont les franchiſes ſont les mêmes, & que les Peuples ont auſſi érigées en Roïaumes, ce qui fait plaiſir au Lecteur; mais d'autre part, & on ne craint pas de le dire, il donne dans une chimere auſſi peu recevable que celle de la mort de Gautier d'Yvetot, quand il veut que cet Alleu ait précedé la domination Normande, & que les Seigneurs d'Yvetot n'ayent jamais rendu aucuns devoirs aux Ducs de Normandie, protegés qu'ils étoient par nos Rois. Il ajoure que par cette raiſon, on dit d'abord que leur Terre étoit du *Roïaume*, & non pas du *Duché*, dans lequel elle étoit ſimplement *enclavée*. & qu'à la fin, au lieu de dire *Yvetot du Roïaume*, on avoit dit *le Roïaume d'Yvetot.* C'eſt là aſſûrément une conjecture en pure perte: car qui ſachaot que les premiers Normands s'empareroot des biens ſacrés des Egliſes, de même que des biens ſéculiers, & que rien ne fût à couvert de leur avidité, ſe perſuadera jamais qu'ils auroient pourtant reſpecté l'Alleu d'Yvetot: ou qui croira jamais encore que ces Barbares après avoir forcé les Rois à leur ceder tout le grand Païs qui a formé leur Duché, & dont ils étoient déja les maîtres, auroient été aſſez timides pour n'oſer réduire auſſi ſous leur joug la Terre d'Yvetot, à cauſe de la Sauve-Garde que les mêmes Monarques avoient accordée à ſes Seigneurs.

Pour M. l'Abbé de Vertot, qui ſçait parfaitement notre Hiſtoire, & qui a ſi bien détruit la fable de Gautier d'Yvetot, & du Pape Agapet, il o'a eu garde d'attribuer une origine ſi reculée aux Privileges de cette Terre; il n'a au contraire cherché qu'à mettre leur antiquité au rabais: mais il en a d'ailleurs trop rapproché de nous la naiſſance, trompé qu'il a été par quelques preuves équivoques. Il a crû avoir trouvé une ſuite de ſervices Militaires tendus à nos Rois par des Seigneurs d'Yvetot pour leur Fief, juſqu'en l'ao 1370. auquel un *Perrinet* d'Yvetot fut reçû à une revûë devant le Connétable du Gueſclin; & de-là il a inferé que l'érection de la Terre d'Yvetot ſoit en *Principauté*, ſoit en *franc Alleu noble*, (ce qu'il laiſſe au choix du Lecteur) doit avoir été faite entre cette année 1370. & l'an 1392. datte de l'Arrêt de l'Echiquier, où elle eſt décorée du titre de Royaume.

C'eſt en effet ce qui ſeroit déciſif, ſi ce Perrinet d'Yvetot, qui eſt mentionné dans le Livre de l'Arriere-ban de M. de la Roque, & dans ſes preuves de l'Hiſtoire de la Maiſoo de Harcourt, page 1308. avoit ſervi pour le Royaume d'Yvetot; mais c'étoit alors un *Jean* d'Yvetot, qui poſſedoit cette Terre, ſoit que ce fût celui, qui en 1350. fonda trois Prebendes à Yvetot, ou bien ſon fils & ſucceſſeur de même nom, dont on a auſſi un acte de 1380. ſelon un Memoire ſûr que le célébre M. Clairembaud a bien voulu communiquer. De plus, Henri VI. Roi d'Angleterre, ayant, lorſqu'il étoit maître de preſque toute la France, donné la Terre d'Yvetot à Jean Holland, Maire de Bordeaux, pour en priſer le revenu, il ſe fit une enquête qui prouve que du tems de ces deux Jeans, pere & fils, elle n'étoit point ſujette aux ſervices Militaires. Cette information eſt du 3. Fevrier 1428. vieux ſtile; c'eſt-à-dire 1429. & ſe trouve dans le douziéme des trente deux Regiſtres de pareilles eſtimations, qui ſont dans la Chambre des Comptes, & qu'on a conſultés par le moyen de M. Bruſſel Auditeur des Comptes, qui ſera au premier jour preſent au Public d'uo Ouvrage conſidérable ſur les anciens Fiefs. *Monſieur Guillaume, Seigneur de Houdetot, Chevalier, âgé de ſoixante-ſept ans*, eſt un des témoins avec *Guillaume de Houdetot, Eſcuyer bâtard, Seigneur du Vergié, âgé de quarante ans*, qui étoit peut être ſon fils; un Pierre Oſmont âgé de ſoixante-dix ans; un Denis Bouteiller, Eſcuyer, âgé de ſoixante ans; cinq habitans du lieu du même âge; & beaucoup d'autres moins âgés, tant Eccleſiaſtiques, que Nobles & Roturiers. Tous dépoſent par ſerment, qu'*ils ont ouï dire & tenir, que* cette Terre *fut piecha affranchie par le Roi de France, qui lors étoit, en telle maniere que le Seigneur à qui elle appartenoit & ſes ſucceſſeurs, n'en étoient tenus faire au Roi de France, hommage, ne autres faiſances quelsconques; & qu'ainſi elle a été tenue par les Seigneurs d'Yvetot de tel longtemps, que n'eſt mémoire d'homme au contraire.* Et c'eſt ce qui remonte bien au-deſſus de l'an 1370.

Il ne faut pas néanmoins penſer que les Seigneurs d'Yvetot ne ſe trouvaſſent jamais dans les armées de nos Rois, & que pour mieux maintenir l'indépendance de leur Terre, ils s'y tinſſeot toûjours renfermés; car c'eût été le veritable moyen d'en perdre les Privileges, ne pouvant les conſerver & en obtenir la confirmation de ces Monarques, qu'en ſe rendant agréables à leurs perſonnes. Mais outre qu'ils devoient avoir ſouvent d'autres Fiefs ſujets aux ſervices Militaires, quand ce n'auroit été que la conſideration de leurs Souverains qu'ils voyoient s'expoſer alors eux-mêmes aux plus grands dangers, l'exemple des Princes & Seigneurs étrangers leur alliés, qui accouroient aux batailles qu'ils donnoient, pour y combattre à leurs côtés, & enfin le deſir de la gloire ſi naturel à la Nobleſſe Françoiſe, qui les preſſoit de chercher à ſignaler auſſi leur valeur dans ces occaſions, ils n'auroieot pû ſe réſoudre à oe point prendre part aux guerres de la Nation. Auſſi eſt-il dit dans une Enquête, dont le Mémoire de M. de Clairembaud fait mention: *Qu'encore que Martin d'Yvetot ne fût point tenu d'aller aux Mandemens & à la guerre avec le Roi de France, il fit un voyage en Flandres* de ſon franc vouloir, *avec* Charles VI. *& qu'il y gagea ſes gens de ſes deniers.* Son pere ou ſon ayeul avoit auſſi ſervi ſous Charles V. car l'un des deux étoit indubitablement le *Monſieur Jean d'Yvetot*, du Catalogue, que Gabriel du Monlin a donné à la fin de ſon Hiſtoire de Normandie, qui contient que des Princes & Seigneurs qui ſervoient du tems de ce Monarque; & on le reconnoît par les Armes de ſa Maiſon qu'il portoit pleines; ſçavoir, *d'azur à la bande accompagnée de deux cotiſes d'or* 1 au lieu que Richard d'Yvetot, Seigneur de Taillanville, qui eſt dans le même Catalogue, les briſoit d'un Lambel de gueule comme Cadet. *

* Il étoit apparemment fils de Robert, Seigneur de Taillanville, Chevalier & Chambellan du Roy, Gouverneur du Château de Moulineaux, aux gages de cent vingt-cinq francs d'or, dont M de Clairembaud a une quittance de l'an 1345. avec les mêmes

Les autres ſervices Militaires ſur leſquels M. l'Abbé de Vertot s'appuye, ne ſont pas d'une plus grande force : c'eſt un *Jean d'Yvetot*, fait Chevalier en 1313. par Philippe le Bel, qu'il pouvoit pareillement ſuivre comme Volontaire, ou pour un autre Fief qu'Yvetot. C'eſt un *Robert d'Yvetot*, qui devoit à Philippe Auguſte le ſervice d'un tiers de Chevalier, ou plûtôt d'une moitié de Chevalier, comme on lit dans les Hiſtoriens Normands de Ducheſne, page 1040. & dans les preuves de l'Hiſtoire de Hareourt, page 2167. & le Fief qui en étoit chargé étant de la mouvance du Château de Montfort ſur Rille, dans le Diocèſe de Liſieux, ne pouvoit pas certainement être celui d'Yvetot, qui étoit de l'autre côté de la Seine dans le Diocèſe de Roüen. Enfin, c'eſt un *Sire d'Yvetot* qui ſuivit Guillaume le bâtard dans la Conquête d'Angleterre en 1066. ſelon la chronique imprimée, de Normandie, & l'armée de ce Duc étoit alors toute compoſée de Volontaires, & non-ſeulement Normands, mais auſſi Bterons, Angevios, Aquitains, François, Flamands & autres.

Les Vaſſaux n'étoient point par leurs Fiefs obligés de ſuivre leurs Suzerains dans des Conquêtes, non pas même dans celles auſquelles la Religion engageoit, quoique les armées fuſſeot quelquefois commandées par des Rois & par des Empereurs; & témoin la Cooquête de la Terre Sainte pour laquelle il ſe fit tant de croiſades où l'on ne s'enrôloit que par dévorion. Avant que le Duc Guillaume entreprit celle d'Angleterre, il aſſembla tous les grands du Duché à Liſlehonne, pour la leur propoſer; chacun lui promit de le ſecourir de toutes ſes forces, ſûrs qu'ils étoient d'avoir bonne part aux richeſſes & aux terres du Païs, s'il étoit le victorieux, qui eſt ce qui attira auſſi tant d'étrangers dans ſon armée. Il avoit encore pris la précaution de faire approuver ſon action par le Pape Alexandre II. à qui il avoit envoyé Gillebert, Archidiacre de Liſieux, le quel lui apporta un drapeau beni par le Saint Pere, pour lui porter bonheur daos la bataille; toutes choſes que M. l'Abbé de Vertot ſçait mieux que perſonne. Il faut de plus remarquer que le Sire d'Yvetot, dont il parle, ne ſe trouve point dans les meilleurs Exemplaires manuſcrits de la Chronique de Normandie, que Gabriel Dumoulin a comparés avec l'imprimée; & qu'il n'eſt point non plus dans la Chronique de Btompton, beaucoup plus ancienne, où eſt auſſi un Catalogue des Seigneurs qui accompagnerent le Prioce Normand dans cette fameuſe expeditinn.

Tels ſont donc les mécomptes de ceux qui juſqu'à preſent ont traité de l'origine du Royaume d'Yvetot; & ainſi oo ne doit pas eſperer de la bien connoître, qu'oo ne l'air davantage approfondie. On eſt ſeulement en état d'établir ici trois nouveaux faits, mais qui ſont importans; ſçavoir, 1°. Que Guillaume le Bâtard ou le Conquerant, Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre, dans le onziéme ſiecle poſſedoit du moins une partie du Domaine de la Paroiſſe d'Yvetot. 2°. Que dans le ſiécle ſuivant la famille noble du nom d'Yvetot y avoit un franc-Fief. Et 3°. Que dès le même rems elle l'avoit augmenté de quelques autres Fiefs, pour leſquels elle devoit des ſervices Militaires au Duc de Normandie.

On prouve le premier de ces faits par l'Extrait d'une Charte qui eſt dans le *Neuſtria pia*, page 167. où il eſt dit que Guillaume le Conquerant donna des terres ſituées à Yvetot & ailleurs à l'Abbaye de Saint Vandrille, *in Longeio, Manſum unum. . . . apud Yvetot Manſum unum.* Quoiqo'on ne faſſe nul fond ſur le *Sire d'Yvetot*, ci-deſſus que la Chronique imprimée de Normandie donne pour Contemporato de ce Prince, on ne voudroit pourtant pas inferer neceſſairement de cette donation, que Guillaume eut alors en la main tout le Domaine d'Yvetot, qui autoit pû être encore du Domaine Ducal, ou être revenu au Duc par forfaiture ou autrement; mais il paroît qu'oo en peut toûjours cooclure bien ſûrement, que s'il n'avoit pas ce Domaine entier, il devoit du moins être le Seigneur Suzerain de la partie qu'il n'avoit pas. Car comment ſuppoſer-bit-on que ce qu'il n'avoit pas n'auroit relevé ni médiatement, ni immédiatement du Domaine Ducal, dès qu'il étoit poſſeſſeur de l'autre partie? Il étoit bien ordinaire qu'un Seigneur Suzerain ne diſpoſât d'abord que d'une partie d'un Domaioe, en réſervant l'autre partie, pour en gratifier quelqu'autre perſonne, ainſi qu'aura fait Guillaume: mais qu'un Souverain n'air eu aucun droit ſur la moitié d'un Domaine dont il poſſede l'autre moitié, c'eſt ce que ceux qui ſavent de quelle maniere les Fiefs ſe ſont établis n'admettront jamais ſans de bons titres : car qui auroit pû faire ce partage avec lui?

L'Auteur de ce Memoire avouë que cette donarion de Guillaume, eſt ce qu'il a mis ſur les voyes, pour bien connoître la nature de la Terre d'Yvetot. Il a comptis auſſi-tôt que ce ſeroit par les titres de l'Abbaye de S. Vandrille qu'on y parviendtoit, n'étant pas poſſible que ce Monaſtere eût poſſedé un bien conſiderable dans la Paroiſſe d'Yvetot, ſans avoir paſſé beaucoup d'actes avec le Seigneur principal. Si les Atchives de S. Vandrille avoient été à ſa portée, il n'auroit pas manqué de tâchet d'y pénétrer, pour y chercher ce qu'elles peuvent contenir ſur ce ſujet; & ce ſera aux ſavans Benedictins de la Congregation de S. Maur, qui recüeillent actuellement tous les monumens anciens & modernes de l'Hiſtoire de Normandie, à apprendre au Public ce qu'ils auront découvert de ce point particuliet; mais en attendant il s'eſt flarté que le Cabinet de M. de Clairembaud, qui eſt ſi riche en ces ſortes d'antiquités y pourroit ſuppléer, & il n'y a point été trompé; car il lui a fourni entr'autres actes, deux Chartes qui prouvent le ſecond & le troiſiéme fait qu'il faut eocore juſtifier.

La Charte d'où ſe tire le ſecond fait, fut vidimée en 1345. par Renaud de Rouverai, Vicomte de Caudebec, & contient un accord fait entre Roger, Abbé, & les Moines de S. Vandrille, d'une part; *& Monſieur Richard d'Yvetot, Chevalier*, d'autre part, ſur des differends qu'ils avoieot enſemble. Richard moyennant une rente annuelle de dix livres, que lui feroient les Moines, leur remet toutes les coûtumes, les droits de Juſtice & autres qu'il leur

Armes, & peut-être auſſi petit fils d'un Richard d'Yvetot, Chevalier, mencionné dans le Cartulaire du Prieuré de Graville, près du Havre, comme témoin d'une donation de Jean Malet, Sire de Graville, en 1346. Si ce dernier Richard n'étoit pas Seigneur d'Yvetot même, auſſi bien que le *Noble homme, Richard d'Yvetot*, Chevalier, dont parle un titre de Jumiéges, du Lundi apres la S. Gilles de l'an 1341. ou que le *Richard d'Yvetot*, Eſcuyer, qui acheta en 1322. le Samedi avant la Fête de Saint Marc, ſoixante ſols de rente, pour quarante-cinq livres, ſelon le Memoire de M. de Clairembaud; on trouve de plus dans le Cartulaire de Graville, fol. 110. un R. Seigneur de Graville, plus ancien, qui fait des donations au Prieuré; outre qu'on verra encore ci-aprés, un Richard Seigneur d'Yvetot, vivant dès 1156. dont tous ces autres deſcendent vrai-ſemblablement.

demandoit, & n'en excepte que le paſſage de Caudebec, qu'il reſerve pour lui & pour les Vaſſaux de ſon *Franc-Fief* d'Yvetot. Vnici les termes de cet Acte: *Noverint univerſi . . . controverſiam inter Rogerum Abbatem Sancti Wandregiſili & Conventum ex una parte, & Dominum Ricardum de Yvetot, Militem ex altera eſſe ſopitam: ſcilicet quod Dominus Ric. Correia omnia & Seneſcantia Abbatiæ & omnes liberationes, conſuetudines quas exigebat, condonavit, excepto paſſagio de Caudebeco ſibi & hominibus ipſius de* libero feodo *de Yvetot . . . dabit Dominus Abbas & Conventus annatim dicto Ricardo & Heredibus X. libras. Anno* 1223. *temporibus Johannis Regis Anglia.*

Comme dans le Catalogue des Abbés de Saint Vandrille on ne trouve point d'autre Rnger que celui qui gouverna cette Maiſon depuis l'an 1150. juſqu'en 1165. il faut que quelque hardi Copiſte ait ajnûté la datte de cette Charte, qui n'en auroit pnint eû, ce qui n'eſt pas extraordinaire; & cela eſt d'autant plus probable, qu'on cite encnre dans le Memnire de M: Clairambaud, un autre accord de la même année, fait entre un Seigneur d'Yvetot, & un Jean, Abbé de Saint Vandrille, qui n'eſt poinr non plus dans ce Catalngue; nu bien ce Catalogue qui eſt néanmoins bien rempli, ne ſera pas exact. Quoiqu'il en ſoir, il réſulte toûjnurs de ce titre, qu'il y avoit à Yvetot un *Franc-Fief*, dont les Seigneurs & les Vaſſaux avoient le paſſage franc à Caudebec, (Domaine qui appartenoit alors à l'Abbaye de Sainr Vandrille) & que cerre Abbaye pour joüir de la même franchiſe à Yvetor, où elle alloir acheter & vendre, avnit été obligée d'en acquerir le droit par une rente perpetuelle de dix livres.

Ainſi voilà le *Franc-Alleu noble*, que les Savans onr tous reconnu dans le prétendu Royaume d'Yvetot, & qui eſt bien plus ancien que M. l'Abbé de Vertot ne l'avoit crû; mais Allen néanmoins tenu d'un Seigneur ſuzerain, puiſqu'il eſt appellé *Fief*, ce qui fait toûjours ſuppoſer un Seigneur ſuperieur à celui qui en eſt prnprietaire; & non pas un de ces Alleux hereditaires, qui exiſtoient avant l'établiſſement des Fiefs, cnmme le veut l'Auteur du ſecond Memoire, & qui étoient alors ſi cnmmuns en France. On a déja nbſervé que les Normands s'aſſujettirent tous les fonds du Païs qui leur fut cedé, & qu'aucun ne fut excepté. Les Grands des autres Provinces, qui rendirent en ce même tems leurs Gouvernemens hereditaires, n'en firent pas moins, & il n'en faut point d'autre preuve que de ce qu'il s'y trouve même très-peu d'Alleux tenus en Fief; car s'ils avoient cnnſervé mus les anciens Alleux abſolument indépendant d'eux, ils auroient eu, pour ainſi dire, autant de Compagnons qu'il y auroit eu de pnſſeſſeurs de tels Alleux dans l'étenduë de leur domination; mais au fond, ils nnt autant contribué que les autres à la grande maxime, qu'*en France il n'y a point de Terre ſans Seigneur.* Quelque fermes que les Ducs de Normandie ſuſſent auſſi pour tirer des ſervices Militaires des terres de leur Duché, ils ne laiſſerent pas d'en accnrder pluſieurs en Alleu; c'eſt-à-dire exemptes de tnute ſervitude féodale, & ſelnn une Charte du *Neuſtria pia*, page 166. Richard II. en confirma une de cette ſorte à l'Abbaye de Saint Vandrille, à qni les freres de ſa ſeconde femme l'avoient dnnnée en s'y faiſant Moines, leſquels la tenoient de ce Prince. *Et alodum quem de me tenebant Oſbernus & Anſredus . . . : quando fuerunt Monachi, quorum ſororem Papiam duxi in uxorem.* Le Franc-Fief d'Yvetor ne devnit pas être d'une nature differente de celle de l'Alleu de ce Monaſtere.

L'autre Charte du Memnire de M. Clairembaud, qui doit être plus ancienne de quelques années, va mettre le troiſiéme fait dans une égale évidence; elle fut vidimée en 1319. par le Roi Philipes le Long; & en voici encnre le texte: *Quoniam labilis eſt memoria hominum, hujus ſcriptura notitia omnibus Eccleſia fidelibus notum facere volumus quod Walterus de Yvetot, & Ricardus ejus filius pro ſalute animarum ſuarum & parentum ſuorum ſedem unius Granee* (lege *Grangiæ* *) *in terra ſua ſivé incremento cum duabus garbis de decima Eccleſia Sancti Wandregiſili perpetuo jure poſſidendam conceſſerunt, ea videlicet ratione quod Rogerus, Abbas Sancti Wandregiſili, tonſque Conventus Eccleſia predicto Walterio & ejus filio feodum Walterii* l'Eventé, *hereditario jure conceſſerunt cum* feodo ſuo de Yvetot, ſalvo ſervitio Regis & Sancti Wandregiſili.

Il s'agit dans ce titre, comme on voit, d'une échange, par laquelle Gautier d'Yvetot, & Richard ſon fils, dnnnerent au même Abbé Roger & au Convent de Saint Vandrille, les deux tiers de la dixme de la Paroiſſe d'Yvetot & une place, ſoit dans leur ancien Dnmaine d'Yvetot, *in terra ſua*, ſoit dans ſon accroiſſement, *ſive incremento*, pour y bâtir une Grange; en conſideratinn dequoi leſdits Roger & Convent leur cedent le Fief que Saint Vandrille avnit à Yvetot, & le Fief de Gautier l'*Eventé* relevant de cette Abbaye, ſauf le ſervice que ces Fiefs devoient au Duc de Normandie, alors Roi d'Angleterre, & à Saint Vandrille, & dont au mnins un venoit indubitablement de la donation de Guillaume le Cnnquerant; *ſalvo ſervitio Regis, & Sancti Wandregiſili.* Or, ce nouvel accroiſſement du Fief d'Yvetot, étant par l'échange expreſſement chargé de ſervices, tant envers le Duc de Normandie, qu'envers l'Abbaye de Saint Vandrille, ne prouve-t'il pas incnntеſtablement le troiſiéme fait qu'on avoit à établir? Ainſi ce n'étnit pas ſans ſondement que les témoins de l'enqnête de 1429. pour la priſée de la Terre d'Yvetot déja citée, diſoient, *qu'ils croioient qu'avant l'affranchiſſement de* cette Terre, *c'étoit un Fieu tenu du ſervice de l'Oſt, & qui ſe relevoit ſelon la Coutume du Païs*, puiſqu'effectivement elle y avoit été ſujette par pluſieurs de ſes parties. C'eſt là encore ce que la ſeule conſiſtance auroir auſſi fait penſer ſans l'appui d'aucun titre; car, ſelon la même enquête, ſon Fief s'étendant dans *les Paroiſſes de S. Clair, Notre-Dame des Champs, Haſteinville, Reuville, les Bans-le-Comte, Croimare & és environs.* Il eſt manifeſte qu'en cet état il eſt cnmme beaucoup d'autres, cnmpoſé de pluſieurs pieces de rapport, acquiſes en differens tems, & dont les Fiefs, qui ne ſont point la plûpart contigus entr'eux, ni à celui du Chef-lieu d'Yvetot, ne devoient pas probablement être affranchis avant que de lui être unis.

C'eſt donc ainſi que la verité des trois faits qu'on s'eſt engagé de faire vnir, ſe trouve pleinemenr démontrée. Mais pnur achever d'éclaircir l'origine du Royaume d'Yvetnt, il y aurnit encore un quattiéme fait à diſcuter, qui ſeroit pareillement fort digne de la curioſité des Savans, & on

* C'eſt *ce qui paroit par cette troiſiéme Charte du Memoire de M. de Clairambaud.* A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront. Je Jean d'Yvetot, Chevalier, Salut. Jeu ai donné à l'Abbé & Convent de Saint Vandrille, un éteaiſſement de terre en tout leur *Grange* d'Yvetot, pour vingt livres de tournais, ſous mon ſcel, l'an de grace 1287. en Novembre, témoin Monſeigneur Jean de Rougerai, Monſeigneur Martin de la Heuze, Monſeigneur Ricard de Bucville, Chevaliers.

confeſſe

conſeſſe qu'on n'a pas été aſſez heureux pour trouver auſſi des actes qui le décidaſſent : il ſera donc encore du partage des habiles Benedictins qui ramaſſent les actes de l'Hiſtoire de Normandie. Il s'agit de ſçavoir quand & comment les Fiefs unis au *Franc-Fief* d'Yvetot, leſquels devoient des ſervices Militaires, ont été affranchis comme lui ; car dès l'enquête de 1429. on n'avoit plus aucune memoire de cet affranchiſſement, qu'on y attribuoit au Roi Clotaire ; & par là il eſt clair qu'il exiſtoit dès le commencement du quatorziéme ſiecle.

Ces Fiefs ont pû être honorés de ce beau privilege, ou par des Lettres du Souverain, ou bien ſeulement par l'uſage. Les Juriſconſultes ne trouveront point là-deſſus de difficulté, à cauſe de toutes les confirmations de ce privilege que les Seigneurs d'Yvetot ont obtenuës des Rois depuis plus de trois cens ans, & auſquelles on n'a aucun acte aurentique à oppoſer ; car en droit cela fait neceſſairement préſumer qu'il y en a eu un titre primitif en bonne forme, & on ne jugera jamais autrement dans le Barreau ; mais il n'en ſera peut-être pas de même des Antiquaires, en poſſeſſion qu'ils ſont de leur côté de s'abandonner aux conjectures, pour chercher l'origine des choſes quand ils ne la voyent pas claire, & ils pourront bien ici faire une diſtinction. Ils conviendront ſans peine qu'il eſt trés-probable que les Seigneurs d'Yvetot ne ſe ſeront déchargés du ſervice que l'Abbaye de Saint Vandtille avoit retenu pour elle ſur les deux Fiefs qu'elle leur avoit cedés, qu'en l'indemniſant, parce qu'elle eſt voiſine d'Yvetot, & que les Moines ſont d'ordinaire fort vigilans pour la conſervation de leurs biens. Mais à l'égard du ſervice qui appartenoit au Duc de Normandie ſur les mêmes Fiefs, dont il n'auroit pas été facile de trouver une compenſation qui lui convint, & qu'il ne remettoit pas facilement, à cauſe de la grande utilité qu'il retiroit alors des ſervices militaires de ſes Vaſſaux, dont par cette raiſon il multiplioit le nombre le plus qu'il pouvoit ; ils ſe figureront volontiers qu'il fut plus facile de lui ôter la connoiſſance de ceux-là, que d'en obtenir de lui l'affranchiſſement : ils ſoupçonneront même que la fable du Gautier d'Yvetot, tué par Clotaire I. fut inventée exprès pour autoriſer l'extenſion de cette franchiſe & pour la rendre plus reſpectable par une ſi grande antiquité, puiſqu'il y eſt dit que l'affranchiſſemeot que ce Prince accorda pour réparation de ſon crime, étoit par rapport à la *Terre entiere* d'Yvetot ; de laquelle par conſéquent on ne pouvoit rien excepter, *ratione Terra totalis de Yvetot* : car ſi les Seigneurs d'Yvetot avoient effectivement obtenu une telle grace du Duc de Normandie, depuis leurs acquêts, quelle neceſſité y auroit-il eu pour eux, afin d'en joüir, de recourir à une pareille fiction ?

Auſſi tout concourut-il alors pour les faire réüſſir dans cette extenſion ; on n'avoit dans ce tems-là aucune critique pour diſcerner le vrai d'avec le faux ; on ne pouvoit leur conteſter la franchiſe de leur Fief principal d'Yvetot, qu'ils prouvoient au moins depuis le milieu du douziéme ſiécle ; il ne falloit plus que faire paſſer pour de ſimples dépendances de ce Fief, ceux qu'ils y avoient joints ; & il étoit entierement de l'interêt des Vaſſaux de ces autres Fiefs, qu'on le crût, afin de participer à cette franchiſe, qui leur étoit trés-avantageuſe : d'ailleurs, quelque tems après l'acquêt de ces Fiefs, la Normandie fut enlevée aux Anglois par notre Roi Philippe Auguſte, qui acheva de s'en rendre le maître en 1204. Il ménagea alors beaucoup les Seigneurs Normands, qui l'avoient extrêmement favoriſé dans cette conquête ; les Officiers François par qui lui & ſes ſucceſſeurs gouvernerent ce Païs, ne purent d'abord être que fort peu inſtruits des droits du Duché ſur chaque Fief ; ainſi, ceux-ci étant ébloüis par l'affranchiſſement ſuppoſé de Clotaire, & qui avoit indubitablement lieu pour l'ancien Fief d'Yvetot, dont on produiſoit de bonnes preuves, ſeroit-il étonnant qu'on leur eût perſuadé que toutes les augmentations qu'on y avoit incorporées, & dont ils ne connoiſſoient point la date, en avoient toûjours fait partie ?

Les Seigneurs d'Yvetot n'en demeurerent pas même là ; car comme les Rois de France exigerent dans la ſuite de plus grands droits des Normands, que ne faiſoient les Rois d'Angleterre pour s'en mettre plus à couvert, ils ne ſe contenterent point d'avoir ſeulement un Franc-Fief, *liberum feodum*, ils l'érigerent en *Principauté*, puis en *Royaume*, & juſqu'à prendre le titre de *Roy*. Or ceux qui connoiſſent bien le caractere de nos Monarques Capetiens, ſeront très éloignés de croire que cette création vint d'eux, car aſſurément de leurs Sujets, ils n'aimoient pas à en faire des Souverains : & de plus il ne faut que voir la variation de ces Seigneurs d'Yvetot dans les qualités qu'ils prenoient pour être certain qu'ils ne les devoient qu'à eux-mêmes ; parce que s'ils les avoient tenuës des Rois par de bonnes Lettres patentes, ils ſe feroient toûjours fait honneur de celle de *Roy*, depuis qu'elle leur auroit été accordée. Mais après tout, ils n'auroient pas été les ſeuls qui auroient de la ſorte rehauſſé l'état de leurs Fiefs, ſans l'intervention de l'autorité ſuprême, puiſque cela eſt même aſſez ordinaire aux moindres Seigneurs, qui ſont ſans ceſſe appliqués à perfectionner eux-mêmes les leurs. Le ſavant Auteur de la Deſcription de la France ancienne & moderne, remarque qu'au quatorziéme ſiécle le Dauphin de Viennois, alors Vaſſal de l'Empereur, ſe qualifia de ſon propre mouvement *Duc de Champſaur*. Au même ſiecle le Comte de Bar relevant de nos Rois, ſe transforma auſſi de lui-même en Duc. Deux ſiecles après le Baron de Montgommery devint Comte de la même maniere, & fut reconnu pour tel à la Chambre des Comptes de Normandie ; & ſi les Officiers de ces Chambres ne s'étoient pas depuis montrés plus attentifs, ne verroit-on pas encore tous les jours de nouvelles Seigneuries décorées de ſemblables titres, par la liberté que les Gentilshommes de conſidération ſe donnent, de s'attribuer les qualités de *Comtes* & de *Marquis*, comme auſſi par la facilité qu'on a ſur leur parole, d'employer ces qualités dans les proviſions des Offices & honneurs Militaires, où ils parviennent par leurs ſervices.

On obſerve dans le Memoire de M. Clairembaud, que les Vaſſaux des Seigneurs d'Yvetot, à qui il étoit bien agréable de n'être ſoûmis qu'à eux, ne manquoient point de les appeller, ou *Princes* ou *Rois*, dans les actes où ils parloient d'eux, ce dont on pourroit bien pourtant ne pas trouver d'exemples avant le quatorziéme ſiécle ; mais pour les Seigneurs d'Yvetot, ce ne fut que ſur la fin de ce ſiecle qu'ils oſerent eux-mêmes ſe dire *Princes* ou *Rois* de cette Terre. Le Jean qui fonda en 1350. la Collegiale d'Yvetot, ne ſe qualifioit encore que *Chevalier-Seigneur*, comme ſes prédeceſſeurs ; & dans une acte de l'année ſuivante, pour l'augmentation de cette fondation, où il parle du lieu d'Yvetot ; il ne l'appelle point une Principauté, mais *ſa noble Ville & haute-Juſtice* d'Yvetot : ſon fils ſe diſoit *Sire d'Yvetot par la grace de Dieu*, dans une

Chartre du 22. Janvier 1380. vieux ſtile ; & dans la ſuite il ſe qualifioit tantôt *Prince* & tantôt *Roy*, ſelon quelques témoins d'une Enquête citée dans le Memoire de M. Clairembaud, & qui en cela s'accorde fort bien avec l'Arrêt de l'Echiquier de 1392. où Yvetot eſt appellé Royaume. Martin, fils de ce dernier, en uſoit de même, ſelon encore ce Memoire ; mais à force de faire le Souverain, il fut contraint de vendre ſa Souveraineté même ; & il en paſſa le Contrat pour quatorze mille écus d'or, devant les Notaires du Châtelet à Paris, le 2. May 1401. où on lui donnoit la qualité de *Noble & Puiſſant Seigneur, Monſeigneur Martin* * *Prince d'Yvetot Chevalier, Seigneur de la Riviere-Bordel, fils de Monſeigneur Jean d'Yvetot Chevalier, jadis Seigneur deſdits lieux.*

L'Acquereur fut *Pierre de Villenes, dit le Begue, Comte de Ribedieu, Chevalier & Chambellan du Roy*, qui dès le mois d'Août ſuivant, obtint de Charles VI. la confirmation des droits de cette Terre. Il fut tué à la Bataille d'Azincourt en 1415. Son fils de même nom, obtint de ſemblables Lettres le 16. Juin 1416. & l'année ſuivante, pour faire acte de Souverain, il accorda des Lettres de Remiſſion à un criminel nommé Jean Tourville. Mais ſon attachement pour Charles VII. le fit bientôt après priver de la même Terre, que Henri VI. Roi d'Angleterre, qui, comme on l'a déja dit, étoit alors maître de preſque toute la France, donna à Jean Holland, Chevalier, Maire de Bordeaux, par des Lettres du 20. Fevrier de la ſixiéme année de ſon regne, vérifiées à la Chambre des Comptes le 20. Mars ſuivant ** pour demeurer quitte de huit cens livres de rente qu'il lui avoit promis. A cette occaſion le Monarque Anglois la mit dans la mouvance du Château, de Roüen s'en reſerva la haute & Souveraine Juſtice, l'aſſujettit à l'hommage, à la redevance d'une épée avec ſon fourreau à la fête de S. George ; à l'entretien de deux Hommes d'armes, & de quatre Archers dans les armées, pendant que la guerre contre Charles dureroit, & en tout autre tems d'un nombre ſuffiſant de gens bien armés pour la Garde de la Ville de Roüen, quand cela ſeroit neceſſaire : *Dedimus... ce ſont les termes de l'Acte, præfato Johanni & heredibus ſuis maſculis de corpore ſuo exeuntibus ad valorum Octingentorum Francorum per annum de nobis & haredibus noſtris per homagium, ac reddendo nobis & eiſdem haredibus noſtris unum gladium vaginatum apud Caſtrum noſtrum* de Roüen, *ad feſtum Sancti Georgii & ſingulis annis in perpetuum : reſervata ſemper nobis & haredibus noſtris alta & in ſupremis juſtitia de omni alio jure quod ad nos poterit pertinere : proviſo ſemper quod idem Johannes & heredes ſupra dicti duos homines ad arma & quatuor ſagittarios ad equitandum nobiſcum ſeu haredibus noſtris aut Loco-tenente noſtro, durante præſenti guerra invenire teneantur : finitaque guerra hujuſmodi ſervicium hac parte faciant in perpetuum : ac etiam quod idem Johannes & haredes ſui prædicti, aut eorum deputati ibidem in abſentia ſua Caſtro, ſeu civitati noſtra* de Roüen *cum gentibus & familia ſuis bene & competenter pro guerra armatis & munitis ad cuſtos ſuos proprios ſint ; intendentes quoties opus fuerit & ſuper hoc ex parte noſtra, vel haredum dictorum noſtrorum rationabiliter fuerint premuniti.*

Par la priſée qui ſe fit enſuite du revenu de la terre d'Yvetot ſur le pied qu'elle étoit en 1410. il ſe trouva qu'il n'alloit alors qu'à *quatre cens quarante-huit livres douze ſols quatre deniers, obole, tiers d'obole, & tiers de Poitevine tournois*, ce qui obligeoit le Prince de donner un ſupplément à Jean Holland, & ne répondoit en aucune façon, aux quatorze mille écus d'or qu'elle avoit coûté, les acquêts en ce tems-là ſe faiſant au denier dix, & les écus d'or valant vingt-deux ſols ſix deniers ; ainſi les honneurs attachés à cette Terre en auroient fait tripler le prix. Les témoins de l'Enquête reconnurent que le Seigneur d'Yvetot en étoit *Haut-Juſticier ſans Reſſort*, c'eſt-à-dire, Souverain ; qu'il avoit droit de marché au Mercredi, & de foire au premier Août ; qu'il levoit ſur les Boiſſons certaines aides ; que le Roi n'en prenoit aucunes avant le Roi d'Angleterre, qui y avoit mis le droit de quatriéme comme ailleurs ; & qu'il préſentoit non ſeulement à la Cure d'Yvetot, & aux quatre Prébendes de la Collegiale du lieu, dont une étoit attachée au Doyenné, & l'autre à la Tréſorerie, mais auſſi aux Cures de Notre-Dame des Champs & de S. Clair.

Les Anglois n'ayant été chaſſés de la Normandie qu'en 1449. lorſque Pierre de Villenes, ſecond du nom, étoit déja mort ; ce furent ſes heritiers, Pierre de Graville, Pierre d'Olonne, & Guillaume de Montrollier, Eſcuyers, qui rentrerent en poſſeſſion de la Terre d'Yvetot. Ils la vendirent à Guillaume Chenu, Chevalier, Chambellan du Roi, & Capitaine de Harfleur, qui en 1461. au mois de Mars obtint de Loüis XI. des Lettres pour la rétablir dans ſes franchiſes, avec commiſſion pour en informer. L'Enquête fut faite par Martin Marguerre, Lieutenant particulier de Jacques Rouault, Chevalier-Seigneur du Preſſouer Vicomte de Caudebec : il y eſt dit que le Seigneur d'Yvetot avoit battu Monnoye, ce qu'on ne trouve point dans la premiere information ; & en conſequence le Roi confirma tout ſes droits par de nouvelles Lettres patentes en Octobre 1464.

Après la mort de Guillaume Chenu, arrivée peu après, Charles de France, Duc de Normandie, prétendit avoir la Garde noble de ſes enfans, & à ce titre il nomma à la Cure d'Yvetot qui étoit vacante ; mais Clemenee du Freſnay, ſa veuve, obtint auſſi-tôt des Lettres du Roi, du 2. Fevrier 1465. vieux ſtile, ſignées Reillac, & préſentées pour l'execution à Robert Hellart, Eſcuyer, Lieutenant General d'Antoine d'Aubuſſon, Chevalier-Seigneur de Mnnteil, Chambellan du Roy, Baillif de Caux, par leſquelles la Terre d'Yvetot étoit déclarée exemte de ce droit de Garde. Jacques & Perrot Chenu, fils de Guillaume, la poſſederent ſucceſſivement, & prirent la qualité de Roi ; mais il y a pourtant apparence que Jacques eut une fille qui épouſa *Jean Baucher*, dont elle n'avoit point eu d'enfans : car ce Jean Baucher joüit longtems de cette Terre avant qu'elle revint à Perrot Chenu, & il ſe dit auſſi Roi d'Yvetot dans des Actes de

* Il falloit que ce Martin d'Yvetot n'eut point d'enfans ; on lui donne une ſœur nommée Jeanne : mais il ſe trouve pourtant encore en baſſe Normandie une famille du nom, & des armes d'Yvetot, laquelle ſelon un Memoire de M. Clairembaud, étoit dès 1412. établie à Martinvaſt, Election de Valognes. Jean d'Yvetot obtint un Arrêt de la Cour des Aydes de Paris, le 18. Juin 1451. qui le confirmoit dans la Nobleſſe, contre les Habitans de cette Paroiſſe de Martinvaſt, appellans d'une Sentence des Elus de Coutances, qui l'avoient reconnu *Noble & extrait de Noble race* ; & ſes fils Jean & Robert obtinrent le 16 Mai 1482. une taxe de dépens contre les memes habitans. Cette Branche pourroit être venue du Perinet d'Yvetot, vivant en 1370. ſi néanmoins elle ne devoit pas ſon nom à une autre Terre d'Yvetot, qui eſt à une lieue de Valognes, & auſſi fort conſiderable ; car il n'eſt pas ſans exemple que des Gentilshommes de même nom & de mêmes armes, ayent eu une origine differente.

** Le Regiſtre de la Chambre des Comptes porte que ce fut en l'an 1418. mais par une faute ſenſible de Copiſte, au lieu de 1418. Henri qui étoit en ſa ſixiéme année, n'ayant commencé à regner qu'en 1422.

1484. 1489. & 1497. * ou bien il faudra ſuppoſer qu'elle lui avoit été venduë à faculté de rachat durant un long nombre d'années. Perrot Chenu, Lieutenant de Roi à Peronne, ſous Loüis XII. laiſſa René Chenu & d'autres enfans mineurs, dont Hardouine Chenu leur tante, veuve de Robert le Beuf, demanda la Garde qui lui fut refuſée : elle fut donoée par le Roi à René de Clermont, Baron de Coeſi, & il y fut maintenu par proviſion, ſans préjudice du droit au principal, contre Guy Chenu, leur Tuteur, par un Arrêt du Parlement que Ternen & Chopin ont cité. Iſabeau Chenu, heritiere de la Terre d'Yvetot, qu'elle porta à Martin du Bellay, Seigneur de Langey, ſon mari, devoit être fille ou petite fille de ce Perrot. Ce nouveau Seigneur ne manqua pas d'en faire confirmer tous les droits par le Roy François I. qui lui en accorda des Lettres du 5. May 1543. Par autres Lettres données à S. Maur en Juillet & 1544. ce Prince la reconnut franche d'Aydes & de Gabelles. ** Mais Henri II. ſon fils, en confirmant auſſi ſes Privileges par Lettres du 26. Decembre 1553. à Fontainebleau, lui ôta ſur des remontrance du Parlement, la Souveraineté avec le dernier Reſſort, & attribua au Siege Royal le plus prochain, la déciſion des cas Royaux. La Terre reſta encore dans cette Maiſon plus d'un ſiécle; puis elle paſſa dans celle de Crevant, qui la garda très-peu, Julie Françoiſe de Crevant l'ayant fait entrer dans celle d'Albon vers l'an 1688. par ſon mariage avec Camille, Marquis d'Alboo, qui, comme il a déja été obſervé, en a encore fait renouveller les Privileges par Louis XV. & tous ces derniers Seigneurs ſe ſont contentés de s'en qualifier Princes.

Tel a donc été par le paſſé, & tel eſt donc aujourd'hui l'état de ce fameux Royaume d'Yvetot, que tant d'habiles Ecrivains ont illuſtré par leurs recherches. Mais afin de rendre ce memoire complet, il reſte encore à y ajoûter la Notice, qui contient l'origine fabuleuſe de l'affranchiſſement de ſon Domaine, enſuite de la prétenduë mort de Gautier. On y trouve ce nom avec d'autant plus de plaiſir, qu'on le voit auſſi dans la ſeconde Charte de S. Vandrille qu'on a rapportée; car les perſonoes habiles ſe doutoient bien que ce Gauuer d'Yvetot, que la Notice ſuppoſe avoir été contemporain de Cloraire I. & avoir tant remporté de Victoires ſur les Sarazins Infideles, devoit être effectivement quelque Seigneur d'Yvetot de ce nom, du tems des Croiſades; & c'eſt ce qui eſt bien vrai du Gautier d'Yvetot de la Chartre de S. Vandrille, qui vivoit au tems que le Roi Louis le Jeune fut Chef d'une célébre Croiſade, de laquelle ce Gautier avoit pu être. Cet Acte qui eſt au moins de quatre cens ans, qu'on trouve dans un manuſcrit de la Biblioteque de Saint Victor N. 419. avec ce titre : *Hiſtoria unde proceſſit Regnum de Yvetot.* Que Gaguin a mis preſque tout entier dans ſon Hiſtoire, qui eſt auſſi dans le Traité de Malingre touchant ce Royaume; & que les témoins de l'Enquête de 1429. où il eſt ioſeré, ont bonnemeot cru être de Clotaire même; cet Acte, dis-je, eſt conçu en ces termes:

« Tempore primi Clotharii Regis Franciæ, filii quondam, Clodovici primi Chriſtiani, Regis Francorum, fuit quidam Miles in Neuſtria, quæ nunc Normannia nuncupatur, in Pago Caletenſi nomine Galterus de Yvetot, Illrenuus & audax in armis & maximè contra adverſarios, & inimicos Chriſtianitatis : eratque Camerarius prædicti Regis Clotharii à quo multum diligebatur propter ſui probitatem & fidelitatem. Quapropter invidia diaboli moti fraudulenter Regem informaverunt contra prædictum Militem in tantum, quod Rex juravit mortem ſuam, & ſic tandem opportuit dictum Militem fugere extra Regnum Franciæ; & per ſpatium decem annorum vel eo circà tempore fugæ ſuæ fecit multa bella, pugnavitque contra inimicos fidei Catholicæ adeò viriliter, quòd vulgariter pugil & athleta (Eccleſiæ, *ajoûte le manuſcrit de S. Victor*) appellabatur; nempè qui contra Saracenos multas obtinuerat victorias in incrementum & honorem Chriſtianæ fidei. Demum poſt diuturnum agonem dictus Miles Romam eſt reverſus, ubi à Domino Papa Agapito, (*lequel ne tint le S. Siege que onze mois & dix neuf jours.*) hilariter fuit receptus : & quia dictus Miles affectabat repedare ad nativam ſuam patriam, præhabita tamen reconciliatione cum Rege; Papa pro dicto Milite ſcripſit Regi literas, ſcilicet quia viſa probitate fidelitate & audacia, inſpectoque indecenti motu, immò irrationabile, propterquem injuſtè tanquam exul à Regno fuerat expulſus meritoque Regi debeat reconciliari. Quas quidem literas dictus Miles ſecum referens pervenit Sueſſionem in Palatio Regis. Erat autem dies veneris Sancta; (*qui en 536. fut le 21. Mars,*) qua Jeſus Virginis filius paſſus eſt mortem, pro generis humani redemptione. Cum autem Rex eſſet in Capella ſua volens audire ſervitium & adorare Crucem, ſicut moris eſt illo die apud fideles, prædictus Miles intrans Capellam præſentavit Regi literas Papæ; quibus quidem viſis à Rege & perlectis; cognovit Rex quem priùs ignorabat propter moram quem fecerat extrà Regnum. Moxque Rex abſque deliberatione quaſi furibundus gladium cujuſdam Militis aſſiſtentis accipiens lætaliter dictum Militem percutiens ipſum vulneravit: ſicque tandem in dicta Capella expiravit. Quod audiens poſteà Dominus Papa (*qui étoit alors à Conſtantinople, où il mourut le 22. Avril,*) & Cardioalium Collegium indignè tulerunt duram tanti Militis necem io die Sancta veneris factam. Scripſeruntque Regi quatious emendaret ſore-factum ſibi & Eccleſiæ, atque hæredibus dicti Militis, aliàs poneretur interdictum in Regno ſuo. Quapropter Rex totum que ejus Conſilium deliberaverunt, voluerunt & ordinaverunt quòd de cætero Dominus de Yvetot & ipſius hæredes futuri quitarentur de homagio, ſervitio, aut quavis ſervitute ratione *Terra totalis de Yvetot*, Regi debitis, maximè cum jus civile & commune hoc habeant atque concordent ad hoc. Et de hoc fuerunt literæ confectæ libertantes dictum Dominum de Yvetot, ſucceſſoreſque ſuos. Sigilloque Regis Clotharii, (*dont le Pais de Caux ou eſt Yvetot, ne dépendit qu'en 558. après la mort de Childebert ſon frere*) fuerunt ſigillatæ & munitæ dictæ literæ anno Domioi 536. »

* *Voici une quittance de lui de cette derniere année, qu'a M. Clairembaud.* Nous Jean Baucher, Roy d'Yvetot, confeſſons avoir reçû de Jean Lalemant, Conſeiller du Roy, & Receveur General de ſes Finances en Normandie, cinq cens livres pour récompenſe du revenu de Paſſi & Nonancour, que le Roy a puis n'a gueres réuni & remis à ſon Domaine, ſcellé du ſcel de nos armes, le 2. Avril 1497. avant Pâques. (*c'eſt-à-dire*, 1498. *nouveau ſtile. Signé*, Jean Baucher, Roy d'Yvetot.

** Le Bourg d'Yvetot reſſortit néanmoins aujourd'hui du Grenier à ſel de Caudebec, & il eſt encore à remarquer que les autres franchiſes de la Terre d'Yvetot, ſont reſtraintes aux habitans du lieu; & que les Vaſſaux qu'elle a dans les Paroiſſes voiſines, où ſon Fief s'étend, n'y ont à préſent aucune part.

FIN.

APPROBATION.

J'AY lû par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Livre intitulé: *Dictionnaire Univerſel de la France, ancienne & moderne, & de la Nouvelle France*: cet Ouvrage m'a paru intereſſant, & je n'y ay rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce quatriéme Avril mil ſept cens vingt-trois.

DELISLE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conſeilles, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: SALUT. Notre bien Amé CLAUDE-MARIN SAUGRAIN, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public un *Dictionnaire Univerſel de la France, ancienne & moderne, & de la Nouvelle France, traitant de tout ce qui y a rapport*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires, A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Dictionnaire Univerſel de la France, en tels Volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes, ſans que ces Preſentes puiſſent empêcher les Privileges que nous pourrions accorder ci-aprés pour l'impreſſion de Dictionnaires Geographiques de la France, qui ne ſeront pas extraits ſur celui-ci; Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangére dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Dictionnaire Univerſel de la France, ci-deſſus expoſé, en tout ni en partie, d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'ameode contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles: Que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Biblioteque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville; le tout à peine de nullité des Preſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites Preſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour duëment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'Original: Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le huitiéme jour du mois d'Avril l'an de grace mil ſept cens vingt-trois, & de nôtre Regne le huitiéme. Par le Roi en ſon Conſeil, *Signé*, CARPOT.

Regiſtré ſur le Regiſtre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 327, *N°.* 485. *conformément au Réglement & notamment à l'Arrêt du Conſeil du* 13. *Août* 1703. *A Paris le* 12. *Avril* 1723.

Signé, BALLARD, Syndic.

J'ai fait part de la moitié du préſent Privilege à Madame la Veuve JOSEPH SAUGRAIN, & à M. PRAULT, chacun pour un quart, ſuivant l'accord fait entre leſdits Sieurs Saugrain, Prault & moi. A Paris ce 14. Mars 1726.

C. M. SAUGRAIN.

Regiſtré ſur le Regiſtre VI. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 323. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du* 13. *Août* 1703. *à Paris le* 15. *Mars* 1726.

Signé, BRUNET, Syndic.